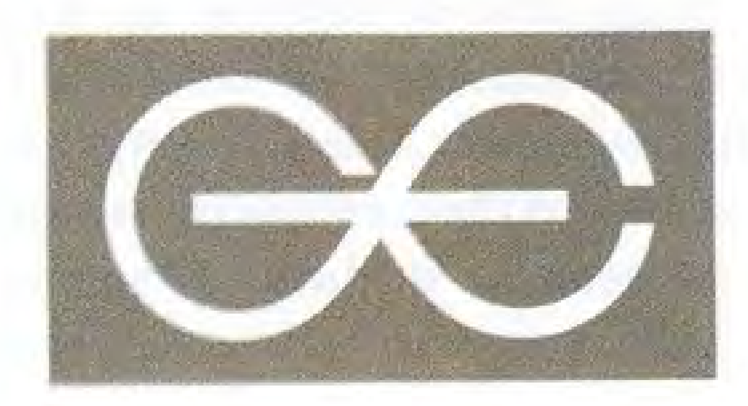
la Grande Encyclopédie



Volume 11

Cet ouvrage est paru à l'origine aux Éditions Larousse en 1974 ; sa numérisation a été réalisée avec le soutien du CNL. Cette édition numérique a été spécialement recomposée par les Éditions Larousse dans le cadre d'une collaboration avec la BnF pour la bibliothèque numérique Gallica.

LIBRAIRIE LAROUSSE

17, rue du Montparnasse, et boulevard Raspail, 114, Paris-VIe.

Source gallica.bnf.fr / Larousse

initiation

Admission à la connaissance de choses cachées, à la participation de pratiques secrètes.

Dans toutes les civilisations, l'initiation a été considérée comme une nouvelle naissance, le « commencement » d'une autre vie.

L'initiation dans les sociétés primitives

Les rites initiatiques pratiqués dès la préhistoire par les chasseurs, et observés encore de nos jours dans les sociétés primitives, sont ceux qui accompagnent tout changement d'âge, de place, de situation et d'état, d'où le nom de *rites de passage* qui leur est donné par les sociologues et les ethnologues. Leurs cérémonies sont symbolisées, d'ailleurs, par des passages matériels, comme la traversée d'une rivière, l'entrée dans une caverne sacrée ou dans un espace interdit aux profanes, etc. En général, ces rites comportent trois stades successifs : la *séparation* des néophytes, leur *attente* à l'écart du groupe tribal, leur *agrégation à un nouvel état*.

On doit distinguer cependant ces « rites de passage » des « rites magiques » des initiations des medicine-men, des chamans, des féticheurs et des sorciers. Les uns s'appliquent à un groupe social ou à une classe d'âge, tandis que les autres sont destinés à des individus et réservés à des « techniciens » qui ont subi déjà les épreuves d'un apprentissage, souvent long et pénible. Les « rites de passage » sont principalement purificateurs ou « cathartiques ». Au contraire, les rites magiques comportent généralement des transgressions de « tabous », car ils ont pour but de conquérir la puissance, toujours redoutable, qui résulte de ces transgressions, selon les croyances primitives. (V. initiation *[cérémonies d']*.)

L'initiation dans les sociétés antiques

Les mystères de Déméter, issus de la tradition égyptienne isiaque, célébrés à Éleusis pendant près d'un millénaire, depuis le VI[e] s. av. J.-C. jusqu'au règne de Théodose (395 apr. J.-C.), peuvent, par leur longue durée comme par leur rayonnement dans la civilisation gréco-romaine, être pris pour type de l'initiation dans les sociétés antiques.

Le nom générique grec du candidat à l'initiation était *mystês*, d'où le français « myste », et l'on distinguait deux degrés dans l'accession aux mystères : l'initiation aux « petits mystères », ou *myêsis*, et l'initiation aux « grands mystères », ou *epopteia*. Les cérémonies comprenaient quatre parties essentielles : la purification *(catharsis)*, les sacrifices rituels *(systasis)*, l'initiation *(teletê)* et l'époptie *(epopteia)*. La première, à Éleusis comme à Samothrace, où elle s'accompagnait d'une confession des fautes commises, comportait des observances diététiques et des ablutions rituelles. La deuxième partie se composait de processions, de danses et de chants sacrés. La troisième et la quatrième partie de l'initiation se déroulaient pendant la nuit. Leurs rites étaient marqués par des spectacles ou des actes *(drômena)*, par le dévoilement d'objets saints *(deiknymena)* et par des invocations *(legomena)*. Le drame mystique de Déméter-Éleusinienne était le thème des représentations mimiques et symboliques dont les prêtres et les prêtresses étaient les acteurs. On y célébrait les noces sacrées du hiérophante avec la prêtresse qui incarnait la déesse. Le dévoilement et l'exhibition des objets saints *(hiera aporrêta)* étaient les fonctions du hiérophante, d'où son nom (*ho hiera phainôn*, « celui qui montre les choses sacrées »). Il s'agissait soit d'attributs symboliques de la divinité, soit de statues mystérieuses dont aucune description n'est connue. Les principaux officiants étaient le hiérophante, toujours choisi dans la famille éleusinienne des Eumolpides et nommé à vie ; le *dadoukhos*, ou « porteur de torche », de la famille des Kerykes, nommé à vie ; le *hierokêryx*, ou héraut sacré ; la grande prêtresse de Déméter, de la famille des Philleides, qui résidait dans l'enceinte du temple. Les petits mystères étaient célébrés au printemps à Athènes ; les grands, à Éleusis, où ils duraient plusieurs jours.

Des peines rigoureuses, la mort et la confiscation des biens, étaient les sanctions de toute divulgation des mystères. En raison du silence des initiés antiques, les historiens modernes, malgré des recherches considérables, n'ont pu résoudre les nombreux problèmes que pose encore l'enseignement ésotérique d'Éleusis.

L'initiation dans les sociétés modernes

Le compagnonnage* et la franc-maçonnerie* constituent, en Occident, les deux principales organisations initiatiques des temps modernes. L'initiation, qu'elle soit ancienne ou moderne, présente des caractères constants : elle ne consiste jamais en l'exposé dogmatique d'une doctrine ; ses moyens sont toujours rituels et symboliques ; elle compte, le plus souvent, trois temps dans ses opérations : des épreuves destinées à la *purification* des néophytes précèdent des rites ayant pour but leur *illumination* et leur *réintégration* dans un état désormais différent de celui de leur naissance « naturelle » et « profane ».

R. A.

J. H. Lepper, *The Famous Secret Societies* (Londres, 1932 ; trad. fr. *les Sociétés secrètes de l'Antiquité à nos jours*, Payot, 1933). / S. Hutin, *les Sociétés secrètes* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1952 ; 7[e] éd., 1970). / H. Deschamps, *les Religions de l'Afrique noire* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1954 ; 4[e] éd., 1970). / R. Alleau, *les Sociétés secrètes* (Éd. Planète, 1963).

initiation (cérémonies d')

Ensemble des rites qu'un individu est obligé de subir pour passer au sein d'un groupe d'un statut à un autre.

Généralités

Les cérémonies d'initiation, pratiquées par la majorité des sociétés dites « primitives », sont souvent nommées par les anthropologues *cérémonies pubertaires*. Elles ne se situent, cependant, pas obligatoirement à l'âge de la puberté biologique, cela fréquemment pour des raisons d'ordre pratique : on attend qu'il y ait un nombre suffisant de jeunes gens à initier ; le délai nécessaire à des préparatifs coûteux peut durer plusieurs années. Ruth Benedict propose, en conséquence, d'abandonner cette dénomination, à moins de considérer qu'il s'agit d'une « puberté sociale » (dans la mesure où l'initiation conditionne l'accès à une qualité de membre à part entière — responsable, reconnu — du groupe). A. Van Gennep intègre les rituels d'initiation à la notion plus vaste de « rites de passage », ce terme connotant l'idée de transition d'un état à un autre : ici, de l'enfant à l'adulte.

Dans la plupart des cas, l'initiation est l'apanage exclusif des garçons, mais il existe des sociétés où elle concerne également les filles.

Les différents aspects du rituel peuvent être rassemblés sous quelques rubriques générales, ce qui ne saurait signifier que la totalité des thèmes suggérés ici apparaît dans une seule et même société.

Les *décorations* du visage et du corps peuvent être effectuées par l'adolescent lui-même ou imposées par les membres déjà initiés du groupe. La scarification frontale des jeunes garçons nuers, particulièrement pénible, occasionne fréquemment la mort du patient : la chair est tranchée jusqu'à l'os.

De manière générale, les adolescents qui se refusent aux décorations sont en butte au mépris du groupe ; considérés comme dénués de virilité, ils ne peuvent se marier.

Circoncision, subincision, excision sont tenues par de nombreux auteurs comme ayant trait à la décoration. Si l'on peut admettre qu'elles représentent pour ceux qui les subissent et pour leurs partenaires sexuels éventuels un surcroît d'attrait, il semble pour le moins mystifiant de se borner à cette explication. Les sociétés qui pratiquent l'excision du clitoris sont celles qui exercent une répression sévère de la sexualité féminine : l'attrait d'une femme qui, ignorant le plaisir, sera meilleure épouse n'est pas exactement esthétique. Il existe également des cas, quoique très rares, où l'on pratique la castration pure et simple : étrange « décoration ». D'autre part, la subincision est assimilée, dans quelques tribus australiennes, à une imitation de l'organe sexuel féminin, l'hémorragie évoquant la menstruation ; pour parfaire la ressemblance, les Banaros renouvellent l'opération chaque mois.

Bon nombre de sociétés identifient le nom à la personnalité : l'*attribution d'un nom nouveau* au moment de l'initiation est donc à rapprocher de la croyance à la mort (de la personnalité antérieure) suivie d'une résurrection (d'une personnalité nouvelle) du novice. Chez les Omahas, le nouveau-né n'est pas reconnu comme membre du clan : deux cérémonies seront nécessaires pour qu'il accède à ce titre. Son nouveau nom sera alors annoncé au groupe et à la nature entière.

L'*acquisition d'un langage spécial* fonctionne comme garant de la solidarité du groupe d'initiés et de la préservation du mystère auprès des non-initiés, ainsi convaincus qu'une révélation et une renaissance authentiques se sont produites pendant la cérémonie.

Dans les sociétés agricoles, les cérémonies d'initiation participent des *rites de fertilité* : la puberté, comme faculté nouvelle de procréation, s'intègre à une notion plus vaste de fécondité cos-

essai de classification

rituels (différents aspects)	populations correspondantes (listes indicatives, et non exhaustives)
tatouages	Tribus des îles Salomon, Fidji, Samoa, Marquises, de Nouvelle-Zélande, de Tahiti.
peintures	Tchambulis (Nouvelle-Guinée); Aruntas (Australie).
scarifications	Tchambulis et Mundugumors (Nouvelle-Guinée); Bagesus et Nuers (Afrique); Vaïs (Liberia); tribus des îles Andaman.
circoncision	Sémites; Aruntas et Karadjeris (Australie); Nandis, Dogons et Bantous (Afrique); certaines tribus de l'Inde; tribus des îles Fidji; de Madagascar.
subincision	Aruntas, Nandis, Banaros.
excision	Certaines tribus de l'Inde.
nom nouveau langage spécial	Aruntas; Bakongos (Afrique); Indiens Maidus, Pawnees et Omahas (Amérique du Nord).
vie communautaire du groupe d'âge	Esquimaux; Arapesh (Nouvelle-Guinée); Cafres (Afrique); Indiens Canellas (Brésil) et Navahos (Californie du Sud); certaines tribus de l'Inde.
épreuves, brimades	Onas (Amérique du Sud); Indiens Tuscaroras (Caroline du Nord); Iatmuls (Nouvelle-Guinée); Lakarias (district de Port Darwin); Indiens Zunis (Nouveau-Mexique).
rites de fertilité	Aruntas, Murngins et Arrabunas (Australie); Iatmuls; tribu des îles Murray (détroit de Torres); Nouvelle-Galles du Sud.
mythe de mort et résurrection	Très répandu, entre autres : Jabims (Nouvelle-Guinée); Aruntas; Bakongos; tribus du Cameroun; de Nouvelle-Galles du Sud; Kwakiutls (Colombie britannique).

mique et conditionne l'initiation aux méthodes et rituels qui garantiront le rendement optimal du sol.

L'initiation comme passage symbolise l'arrachement de l'individu à l'enfance et, par suite, au milieu maternel. La *vie en communauté d'âge* comporte une *ségrégation sexuelle* rigoureuse reliée à l'attribution aux initiés d'un rôle social spécifique.

Caractère religieux de l'initiation

L'initiation associe deux types de « passages » : de l'enfance à la société adulte ; de la vie profane à la vie sacrée.

Le sacré correspond à une « hypostase de la cohésion sociale, de l'équilibre social » (Durkheim). Tout en étant le reflet du système social, le sacré est conçu comme transcendant les conditions sociales réelles ; il s'en fait ainsi le garant, la justification, le fondement. La réalité, le donné, tout en étant séparés de l'archétype sacré, y participent. En ce sens, le sacré s'oppose à l'impur, qui, lui, recouvre tout ce qui serait susceptible de menacer l'ordre social.

L'initiation prend le sens d'une participation à cet archétype qui fait du novice un homme véritable : elle est consécration, sacralisation.

De nombreuses sociétés considèrent le non-initié comme n'étant pas un homme et, souvent, l'assimilent à un enfant (Fidjiens). Chez les Cafres, les enfants non encore initiés sont tenus pour des êtres souillés.

La finalité essentielle de l'initiation est donc une suppression de l'impureté qui rendra l'individu apte à participer au sacré, ce qui se traduit, le plus généralement, par son accès au culte officiel du groupe.

Vers ce but tendent des phases diverses du rituel : mutilations corporelles, épreuves, sévices, ainsi que les représentations mythiques.

L'acceptation volontaire de la douleur symbolise un mouvement qui transcende les impulsions naturelles, c'est-à-dire le donné. De même, les diverses mutilations corporelles (circoncision, subincision, excision, extraction des dents, amputation d'un doigt, scarifications, etc.) ont pour fonction d'identifier le corps à un archétype sacré et le nient en tant que donné.

Les représentations mythiques, presque toujours effectuées par des hommes masqués, reproduisent certains épisodes essentiels de la vie des ancêtres et s'accompagnent d'une récitation des mythes. Les ancêtres — morts sacralisés, garants du maintien de l'ordre social — patronnent ainsi le rituel initiatique. Ils modèlent eux-mêmes les « hommes » à partir des « êtres informes » (impurs) que constituent les novices.

Toutes ces phases convergent dans l'intention d'autoriser aux futurs initiés le maniement — sans sacrilège — des objets sacrés et s'accompagnent de révélations diverses : ce qui représente, pour les non-initiés, une force démoniaque dangereuse se révèle être le « bull-roarer » (instrument qui imite la voix des ancêtres) aux îles Murray, chez les Bukauas de Nouvelle-Guinée ; le « rhombe » (dont le ronflement passe pour la voix de l'esprit Murtu-Murtu, qui terrorise les non-initiés) chez les Warramungas et les Kaitishs ; un masque chez les Dogons et en Amérique. Ce qui était conçu comme ancêtre, esprit est dévoilé comme simple objet sacré. Ce qui était impur, effrayant, car menaçant pour l'ordre social, se révèle en être le fondement et la garantie. Parfois, il s'agit seulement de la révélation du nom véritable des esprits, que l'on dissimule aux non-initiés.

Ce passage de l'impur au sacré s'inscrit dans un symbolisme de mort et de résurrection. Les initiés sont dévorés par un monstre mythique ou par un ancêtre totémique qui les recrache ultérieurement, laissant sur leur corps la marque de ses dents (scarifications, modifications artificielles du corps).

Fonction sociale de l'initiation

L'initiation se complète par un enseignement profane qui achève l'intégration individuelle : l'initié acquiert une connaissance précise et le respect du rôle qui lui revient, il intériorise et soutient les normes sociales. La détermination du rôle englobe un apprentissage technique et la démarcation des sexes : travaux et pouvoirs spécifiquement attribués à l'un ou l'autre sexe.

Le culte officiel, excluant les non-initiés, est fréquemment interdit aux femmes (rarement initiées) : culte du « tamberan », patron surnaturel des hommes, en Nouvelle-Guinée, « bull-roarer » en Australie (toute femme qui le voit ou l'entend est mise à mort).

Au regard de la finalité d'intégration, les épreuves diverses qui préparent et accompagnent les cérémonies prennent le sens d'une sélection : il s'agit d'éliminer les jeunes gens susceptibles de ne pas perpétuer la cohésion du groupe, c'est-à-dire ceux qui, ne supportant pas les épreuves sans fléchir, sont inaptes à devenir des hommes (individus soumis).

Les rebelles virtuels, s'ils ne succombent pas sous les coups, sous l'effet d'un jeûne prolongé ou à l'issue des mutilations, s'unissent en bandes de hors-la-loi refusant le travail (Manus en Nouvelle-Guinée), vivant de pillage (Mundugumors en Nouvelle-Guinée et Comanches en Amérique du Nord). Les enfants cafres, maltraités par les adultes, se sont formés en une sorte de « république » possédant espions, gardes, convention et langage secrets.

Il existe des tentatives plus ou moins fructueuses de réintégration de ces bandes : les Comanches toléraient les dissidents, qu'ils nommaient « ceux qui sont contre », pour leur témérité utilisable en temps de guerre. Quant aux Indiens des Plaines (Amérique du Nord), ils ont institutionnalisé les groupes rebelles en les affiliant aux « Sociétés » — masculines et guerrières — « du Cheval fou ».

N. D.

▶ *Magie.*

A. Van Gennep, *les Rites de passage* (Nourry, 1909). / E. Durkheim, *les Formes élémentaires de la vie religieuse* (Alcan, 1912). / H. Webster, *Primitive Secret Societies* (New York, 1932 ; rééd., 1968). / R. Benedict, *Patterns of Culture* (New York, 1934 ; trad. fr. *Échantillons de civilisations*, Gallimard, 1950). / M. Mead, *From the South Seas* (New York, 1935) ; *Sex and Temperament in Three Primitive Societies* (New York, 1935 ; trad. fr. *Mœurs et sexualité en Océanie*, Plon, 1963) ; *Male and Female* (New York, 1949 ; trad. fr. *l'Un et l'autre sexe, le rôle d'homme et de femme dans la société* (Gonthier, 1966). / G. Bateson, *Naven* (Cambridge, 1936 ; trad. fr. *la Cérémonie du naven*, Éd. de Minuit, 1971). / E. Evans-Pritchard, *The Nuer* (Oxford, 1937 ; trad. fr. *les Nuer*, Gallimard, 1969). / B. Bettelheim, *Symbolic Wounds* (New York, 1954, nouv. éd., 1972 ; trad. fr. *les Blessures symboliques*, Gallimard, 1971). / J. Cazeneuve, *Sociologie du rite* (P. U. F., 1971).

injection

Introduction d'un fluide sous pression dans une cavité de l'organisme, dans un tissu ou dans le milieu intérieur à l'aide d'un matériel approprié.

Le terme d'*injection* est surtout appliqué aux liquides, alors qu'on parle plutôt d'*insufflation* lorsqu'il s'agit d'un gaz.

Les injections dans les cavités naturelles de l'organisme communiquant avec l'extérieur ont été pratiquées dès l'Antiquité, mais il a fallu attendre la mise au point de la seringue et de l'aiguille hypodermiques par Charles Gabriel Pravaz (1791-1853) pour que

les injections dans les tissus et dans le milieu intérieur, deviennent possibles. La généralisation des injections parentérales (autres que dans le tube digestif) n'a été rendue inoffensive que grâce aux règles de l'asepsie*, découlant des travaux de Pasteur*.

Les matériels d'injection

Pour faire une injection, il faut une pompe ainsi qu'un tube de calibre et de structure convenables.

La *pompe* est généralement une seringue, en verre, en métal ou en matière plastique. Ce peut être une véritable pompe à débit réglable et automatique pouvant fournir des débits ultra-lents ou ultra-rapides (tube de caoutchouc écrasé par des galets se déplaçant sur lui). Pour les perfusions, la seringue est remplacée par un flacon situé à une hauteur suffisante au-dessus du point d'injection (c'est la pesanteur qui fournit la pression) et relié à l'aiguille par un tuyau plastique, le débit étant réglé par un dispositif dit « goutte-à-goutte ». Pour les injections dans les cavités naturelles, la seringue est souvent remplacée par une poire en caoutchouc.

Le *tube* est généralement une aiguille creuse, en métal inoxydable, de calibre allant de 6/10 de millimètre à plusieurs millimètres. Son extrémité peut être à biseau court ou long ou, au contraire, mousse. Dans certains cas, le tube doit être flexible : il sera en caoutchouc ou en matière plastique (cas des injections dans les cavités).

Tant pour les seringues que pour les aiguilles, on emploie de plus en plus des matériels à usage unique stérilisés à l'usine et présentés sous pochette hermétique.

Injections dans les cavités naturelles

On fait des injections de liquides dans les cavités de la face (nez, sinus, conduits auditifs, bouche), dans le tube digestif (rectum), dans la vessie, dans le vagin. Le but de ces injections est le plus souvent le nettoyage de ces cavités, l'évacuation des sécrétions excessives ou des produits pathologiques qu'elles contiennent. Les injections peuvent avoir pour but d'introduire un médicament (antiseptique, astringent ou lénifiant, hémostatique) d'action locale ou une substance destinée à une action générale et dont l'absorption se fera par les muqueuses (cas des lavements médicamenteux). Enfin, l'injection d'un liquide dans une cavité (eau, liquide coloré ou substance opaque aux rayons X) peut renseigner sur la contenance, la forme, les communications anormales de celle-ci.

L'injection dans des cavités naturelles, même si leur contenu n'est pas stérile, nécessite l'emploi d'un matériel aseptisé, et il faut toujours se méfier d'un refoulement possible de germes pathogènes se trouvant dans le début du trajet vers des espaces plus profonds.

Les insufflations

L'injection d'air ou d'azote dans la plèvre, qui crée un pneumothorax artificiel, a été longtemps pratiquée pour le traitement de la tuberculose pulmonaire (environ de 1907 à 1955) ; cette méthode est complètement abandonnée depuis l'apparition de médicaments antituberculeux efficaces et depuis les progrès de la chirurgie thoracique. Mais on fait des insufflations de nombreuses cavités ou orifices, dans des desseins diagnostics ou thérapeutiques. On insuffle ainsi de l'air dans le péritoine (pneumopéritoine) pour pouvoir effectuer les endoscopies abdominales (laparoscopie ou cœlioscopie). On insuffle de l'air dans les ventricules cérébraux pour avoir un contraste radiologique de ces cavités (encéphalographie gazeuse). On insuffle de l'air sous pression contrôlée et enregistrée dans les trompes de Fallope pour le diagnostic des stérilités. On insuffle de l'air dans les trompes d'Eustache (par le rhinopharynx) pour traiter les otites catarrhales. Enfin, on insuffle des gaz thermaux (CO_2) sous la peau dans certaines stations thermales. Naturellement, toutes les insufflations de gaz dans l'organisme doivent respecter les règles de l'asepsie, et les gaz ne doivent pas pénétrer dans les vaisseaux, sous peine d'embolies gazeuses.

Injections dans le milieu intérieur et dans les tissus

Ces injections, très employées en thérapeutique et pour les diagnostics, peuvent avoir une action locale, parfois recherchée, parfois gênante, mais leur principal intérêt est de permettre d'introduire les médicaments directement dans l'organisme, sans passer par le tube digestif.

Les injections en anatomie

À côté de la dissection, qui est la méthode essentielle de l'anatomie*, cette discipline utilise depuis longtemps l'injection de liquides dans des canaux, des vaisseaux, des cavités pour en suivre les trajets et en repérer toutes les ramifications. On peut utiliser des liquides colorés, dont la coloration se voit par transparence, donnant une image de la configuration de l'organe et guidant la dissection. On peut également injecter des liquides susceptibles de se solidifier, et qui reproduisent ainsi la configuration interne des canaux ou cavités étudiés. Les matières plastiques durcissables par catalyse ont apporté en ce domaine des améliorations considérables. On peut ainsi, par exemple, injecter une substance rouge dans l'artère pulmonaire d'un poumon, une substance bleue dans les veines, une substance jaune dans les bronches. Après durcissement, on dissout le parenchyme et il reste un moulage interne de toutes les ramifications, permettant d'étudier avec précision les rapports de ces différents éléments, repérés par la couleur des moulages.

Avantages et impératifs

Les avantages de ces injections, dites « parentérales », sont importants. La dose du produit qui est déversée dans l'organisme est rigoureusement connue et il n'y a pas à évaluer les pertes résultant d'une absorption plus ou moins complète par les muqueuses digestives. L'introduction est rapide, presque immédiate pour les injections dans les vaisseaux. Les substances, détruites ou dégradées par les sucs digestifs, ne perdent pas leur activité. Enfin, les injections parentérales peuvent être faites même si le sujet ne peut pas avaler (coma, paralysie, etc.). Les injections parentérales nécessitent par contre une rigoureuse asepsie, l'emploi de solutions ou de suspensions non toxiques et non irritantes pour les tissus, ne contenant pas de substances pyrogènes (donnant de la fièvre) et dont les constantes physiques doivent (sauf exceptions) être analogues à celles du milieu intérieur (pH, pression osmotique, température). Si ces impératifs ne sont pas respectés, il peut en résulter des inconvénients, variables suivant la substance injectée et le mode d'introduction. C'est pourquoi, malgré tout leur intérêt, les injections ne doivent être pratiquées qu'à bon escient, et il est souvent plus facile d'introduire un médicament par voie digestive, si les avantages découlant des caractéristiques des injections ne sont pas évidents : par exemple si le médicament n'est pas détruit par les sucs digestifs, si l'absorption intestinale est bonne, s'il n'y a pas urgence et si le sujet avale bien.

Les différentes injections parentérales

L'injection *intradermique* se fait dans l'épaisseur de la peau, provoquant une petite papule de 2 à 6 mm de diamètre. Elle a une action sur les cellules de la peau et permet certains tests diagnostics ainsi que certaines vaccinations (B. C. G.).

L'injection *sous-cutanée* se fait entre la peau et l'aponévrose sous-jacente ; le liquide diffuse dans les espaces sous-cutanés avant d'être résorbé, ce qui retarde son action.

L'injection *intramusculaire* se fait en plein dans les muscles (généralement ceux de la fesse). La résorption est rapide, mais il y a une certaine dilacération du muscle, et de longues séries finissent par être désagréables. Certaines injections, notamment à excipient huileux, peuvent ne pas se résorber complètement, ce qui peut être gênant.

L'injection *intraveineuse* permet une introduction presque instantanée de la substance dans la circulation (une à deux minutes selon la vitesse circulatoire). La *perfusion intraveineuse* permet au contraire une introduction très lente, continue, pouvant s'échelonner sur plusieurs heures.

Certaines substances peuvent être injectées en sous-cutanées, d'autres en intramusculaires, d'autres en intraveineuses, d'autres enfin par l'une ou l'autre voie, mais les indications doivent être rigoureusement respectées.

Les injections *intra-artérielles* (dans les artères) sont intéressantes lorsqu'on recherche une forte concentration dans le territoire irrigué : là aussi, la composition de la solution doit être déterminée avec précision.

Les injections dans les *vaisseaux lymphatiques* nécessitent un artifice préalable mettant en évidence ces vaisseaux ; elles sont la base de la lymphographie (radiographie des voies lymphatiques et des ganglions lymphatiques).

L'injection dans les *cavités closes de l'organisme* ne communiquant pas avec l'extérieur est possible dans presque tous les cas, mais les précautions d'asepsie doivent être rigoureuses. On peut ainsi injecter des médicaments dans les séreuses (plèvre, péricarde, péritoine, méninges) et dans les ventricules cérébraux.

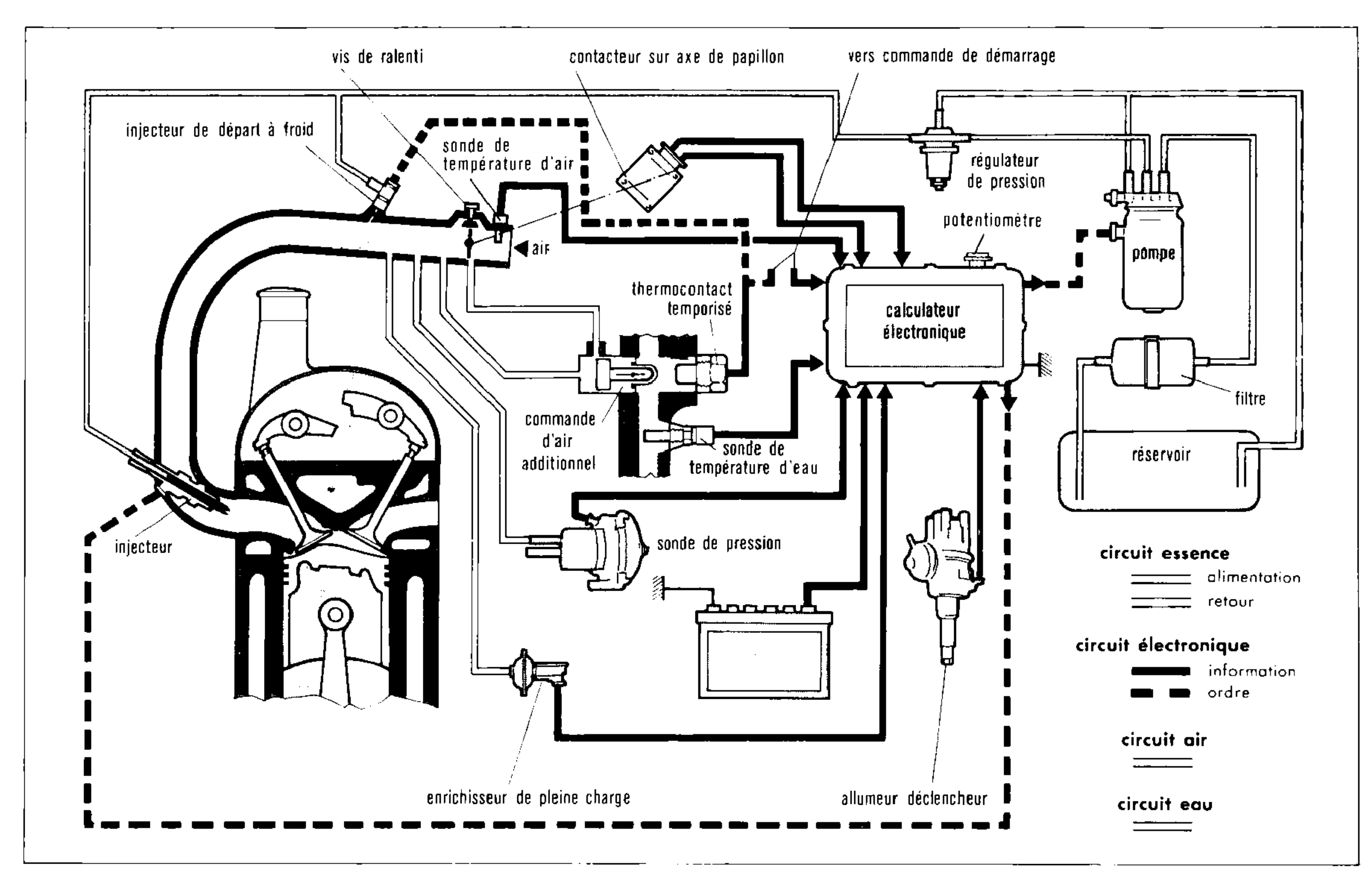
J. B.

injection

Action de pulvériser un carburant en l'envoyant, sous pression, à l'intérieur du système d'alimentation d'un moteur à combustion interne, où il se mélange à l'air.

Importance de l'injection

Le haut rendement thermique, conditionnant l'économie d'utilisation du moteur à huile lourde, est obtenu grâce à de fortes compressions du mélange carburé. En injectant le carburant à



Système de régulation électronique Citroën-Bosch de l'injection, à bord des « DS 23 ». *(Xylocopa valga).*

l'intérieur de la culasse, en fin du temps de compression de l'air qui y est aspiré, le mélange s'enflamme spontanément sans intervention d'aucun système d'allumage additionnel. Le problème du moteur à essence est différent en ce sens que, la compression des gaz carbures étant moindre que celle du moteur Diesel, on ne peut se dispenser du système classique d'allumage par bobine et bougies. Cependant, on a reconnu l'intérêt qui s'attache à l'injection en raison des difficultés que rencontre le carburateur pour vaporiser correctement le carburant à travers le gicleur-diffuseur. Il est incapable, notamment, de fournir un dosage air-essence correct et constant en fonction de la vitesse de régime et de la charge, qui sont essentiellement variables. Au ralenti, il faut régler « riche », ce qui implique que, dans les hauts régimes, on utilise plus d'essence qu'il ne serait nécessaire, et l'excès d'hydrocarbures non brûlés se répand dans les gaz d'échappement, dont il augmente la nocivité.

Si on substitue au gicleur-vaporisateur un injecteur qui pulvérise le carburant, envoyé sous pression, l'essence est divisée en particules extrêmement fines et l'on tend vers la formation d'un aérosol, considéré comme un mélange parfait en raison de la stabilité des particules en suspension dans l'air. On peut augmenter la valeur du rapport volumétrique de compression sans faire apparaître la détonation, ce qui se traduit par une augmentation sensible de la puissance maximale (de 15 à 20 p. 100). Comme l'appareil est automatiquement réglé pour ne débiter que la seule quantité d'essence permettant de se tenir, en toutes circonstances, au point optimal de la courbe de consommation spécifique, on réalise une économie appréciable de carburant, et il n'existe plus de traces d'hydrocarbures imbrûlés dans l'échappement.

Mécanisme de l'injection

Des deux méthodes utilisables pour réaliser l'injection, on préfère le procédé dit « injection externe » — dans lequel le carburant est envoyé sous pression dans la tubulure d'admission, près de la soupape correspondante, où se produit son mélange avec l'air — à celui de l'« injection interne », qui consiste à faire débiter l'injecteur directement dans la culasse, à la fin du temps de compression, solution analogue à celle qu'on adopte pour le moteur Diesel, avec cette difficulté supplémentaire que la pompe doit régler l'injection de faibles quantités d'essence sous une pression importante. La seule difficulté réelle est d'assurer, automatiquement, la régulation de la quantité d'essence à injecter en fonction du régime et de la charge du moteur. Le système Peugeot-Kügelfischer fonde cette régulation sur la proportionnalité de la quantité d'essence à injecter au déplacement d'un piston dont la position au point mort bas est variable. À sa descente, ce piston bute contre un balancier de dosage dont l'extrémité arrière est reliée à un levier d'enrichissement de départ et l'autre extrémité à une came conique par une tige palpeuse. La came est sous l'influence de deux mouvements conjugués : un *déplacement angulaire*, proportionnel à la vitesse de régime par l'entremise d'un correcteur magnétique, solidaire de l'arbre de pompe, et un *déplacement axial*, commandé par la pédale d'accélérateur, qui règle, en outre, le débit de l'air aspiré.

Régulation électronique

Actuellement, on substitue à la régulation mécanique une commande par calculateur électronique. Celui-ci reçoit des informations, transmises par impulsions, concernant tous les paramètres qui influent sur le fonctionnement du moteur, les interprète et règle le temps d'ouverture de chaque injecteur (Citroën-Bosch). L'injecteur comprend une tige-pointeau qui reste soulevée tant que le courant passe dans un électro-aimant qui la commande. Ce temps varie de 0,002 5 s au ralenti à 0,009 2 s à pleine charge.

J. B.

▶ *Carburation / Diesel (moteur).*

A. André, *la Mécanique automobile moderne* (Rangal, Thuillies, 1947). / R. Guerber, *l'Automobile*, t. I : *le Moteur* (Technique et vulgarisation, 1959).

Innocent III

(Anagni 1160 - Rome 1216), pape de 1198 à 1216.

L'homme

Les parents de Giovanni Lotario di Segni appartenaient à la haute noblesse romaine. Comme de nombreux autres jeunes ecclésiastiques italiens, il vient suivre les cours de théologie à l'université de Paris, où enseigne alors Pierre de Corbeil ; ensuite, il étudie le droit à Bologne.

À partir de 1185, revenu à Rome, Lotario parcourt la carrière des honneurs avant d'être nommé cardinal par le pape Clément III (1190). L'avènement de Célestin III, un Orsini ennemi de sa famille, l'écarté momentanément de la vie active, mais, en 1198, à la mort du pontife, les cardinaux donnent à l'unanimité leurs voix à Lotario di Segni, qui, à trente-huit ans, devient le pape Innocent III.

Selon les thèses du jeune pontife, le Sacerdoce doit dominer l'Empire : « De même que la lune reçoit sa lumière du soleil, de même la dignité royale n'est qu'un reflet de la dignité pontificale. » Cette idée n'est pas nouvelle : elle a été exprimée déjà par les papes du XIe s. ; ce qui sera original, c'est la volonté de la faire passer dans les faits.

Innocent III voudra faire de la chrétienté une réalité ; à la place de princes en lutte les uns contre les autres, il tentera d'imposer la concorde universelle des souverains chrétiens et d'unir leurs efforts pour repousser les ennemis du Christ à l'intérieur comme à l'extérieur du monde chrétien. Mais il ne faut pas oublier que le pape cautionnera l'action des grands réformateurs du temps, tels saint Dominique* et saint François* d'Assise.

L'union de la chrétienté

Le pape porte un soin particulier à régler les problèmes pendants entre l'Empire et la papauté. Il profite de la mort de Henri VI en 1197 pour prendre en Italie la tête d'une croisade antigermanique ; dans les provinces pontificales, comme en Italie centrale, les représentants de l'empereur sont chassés dès la première année de son pontificat. Dans le Sud, il se fait le protecteur du jeune Frédéric de Hohenstaufen (Frédéric II*), fils d'Henri VI, qui règne sur les Deux-Siciles ; mieux : dans l'Empire même, où deux prétendants se disputent la couronne, il soutient Otton de Brunswick contre le frère d'Henri VI, Philippe de Souabe. Mais, après son triomphe en 1208, Otton (Otton IV) veut à son tour reconquérir la péninsule et déposséder Frédéric des Deux-Siciles (1210). Innocent III l'excommunie et suscite contre lui la révolte des villes lombardes ; puis il favorise la candidature impériale de Frédéric, à condition qu'il renonce à régner sur la Sicile, Innocent III redoutant l'union politique entre l'Empire et le sud de l'Italie.

Pour appuyer le Hohenstaufen, le pape soutient Philippe Auguste* contre Otton, qui est battu à Bouvines (1214).

Le pape entreprend aussi d'imposer sa suprématie aux autres monarchies européennes. Avec la France, les conflits sont nombreux. D'abord au sujet des démêlés matrimoniaux

du roi : Philippe Auguste a répudié sa seconde femme, Isambour de Danemark, et fait annuler son mariage par une assemblée de prélats français complaisants ; il a ensuite épousé Agnès de Méran. Isambour fait appel au pape, et celui-ci exige que le roi reprenne sa seconde épouse. Philippe Auguste ne s'étant pas exécuté, Innocent III n'hésite pas, en 1200, à jeter l'interdit sur toute l'étendue du royaume de France. Le mécontentement est tel parmi les populations que le roi doit céder.

Mais le grand sujet de litige entre Innocent III et Philippe Auguste est l'Angleterre. Au début, le pontife prêche la concorde : il ménage la trêve de Vernon (1199) entre les adversaires, mais il tente vainement d'empêcher, trois ans plus tard, la conquête par Philippe Auguste des possessions continentales des Plantagenêts. Ensuite, Jean* sans Terre étant entré en lutte avec la papauté au sujet de la nomination par Rome de Stephen Langton au siège de Canterbury (1207) et d'impositions sur le clergé, Innocent III jette l'interdit sur le royaume et encourage le roi de France à conquérir l'Angleterre.

Philippe Auguste n'attend que cette occasion ; mais à ce moment Jean sans Terre se soumet et se reconnaît vassal du Saint-Siège. Aussitôt, le pape ordonne au roi de France de renoncer à ses projets de débarquement. Philippe Auguste prend sa revanche plus tard, lorsque Jean sans Terre, venu l'attaquer sur le continent, est défait à La Roche-aux-Moines : c'est Innocent III qui le sauve une seconde fois en imposant à son adversaire la paix de Chinon (1214). Furieux, Philippe Auguste fait attaquer le Plantagenêt par son fils, et, de nouveau, le pape s'immisce dans la querelle et excommunie l'héritier du trône.

Avec les autres princes, le pape adopte la même attitude. Le roi de León Alphonse IX est excommunié pour avoir épousé une parente ; l'interdit est lancé sur le royaume, et le roi, comme Philippe Auguste, doit plier. De Pierre II d'Aragon, Innocent III obtient qu'il se reconnaisse, comme Jean sans Terre, vassal de la papauté et, à sa mort, il se déclare tuteur de son jeune fils. Au Portugal, le pape fait revivre les droits jadis conférés au Saint-Siège par la donation d'Alphonse Ier Henriques.

Le pape fait sentir son autorité jusque dans les royaumes de Hongrie et de Bohême, dont les souverains reconnaissent les droits spéciaux de la papauté sur leurs États.



Lauros-Giraudon

Vision d'Innocent III, rêve symbolique de l'œuvre futur de saint François supportant ici l'église Saint-Jean-de-Latran. Prédelle du *Saint François recevant les stigmates* de Giotto. (Musée du Louvre.)

Les croisades d'Innocent III

Dans l'esprit d'Innocent III, l'unité de la chrétienté sous l'égide pontificale n'est que la condition préalable d'une plus grande œuvre, celle de la croisade et du règlement de la question d'Orient.

Le pape essaie patiemment de regagner certains territoires passés aux Orientaux ; ainsi, il réussit à établir l'union avec les Églises d'Arménie, de Bulgarie et de Serbie ; en outre, il rêve d'associer l'empereur de Byzance à une grande croisade* commune contre les infidèles. En fait, sa politique orientale est un échec : les infidèles ne sont pas repoussés, et l'Empire latin de Constantinople, trop faible et bientôt disparu, ne fera qu'aggraver la haine des orthodoxes à l'égard des Occidentaux.

Innocent III engage également la lutte contre l'hérésie cathare. Les cathares*, qui prêchent l'absolue pureté de mœurs, le refus des sacrements et de toute autorité cléricale, constituent un danger pour Rome en menaçant de ruiner de fond en comble l'ordre établi. Ils sont particulièrement nombreux dans le Languedoc, dans les États du comte de Toulouse. Contre eux, le pape prêche une croisade : son triomphe est complet.

C'est l'aboutissement des idées théocratiques d'Innocent III, selon lesquelles les princes relèvent du jugement pontifical à titre privé et public. Le pape a aussi l'habileté de se servir du lien féodal pour tenir en fie de nombreux royaumes. En matière religieuse, il réclame la soumission absolue ; pour le temporel, on lui doit l'hommage lige féodal et le versement d'un tribut (le cens récognitif), qui lui assurent la domination. Ainsi, il proclama qu'« en une seule personne, celle du vicaire du Christ, la royauté et le sacerdoce fussent unis comme le corps et l'âme ».

Devant ces excès de pouvoir, les princes réagissent. On a vu l'attitude de Philippe Auguste à l'égard du pape. En Angleterre, barons et évêques se révoltent contre Jean sans Terre, qui

a perdu à leurs yeux tout prestige, et lui imposent en 1215 une « Grande Charte » qui limite son autorité en matière judiciaire et qui l'empêche de lever des impôts sans le consentement de ses sujets. Aussitôt, le pape excommunie les rebelles, mais ses foudres ne peuvent rien empêcher, et, dans le royaume dévasté, le pouvoir de Jean sans Terre s'effondre.

Cependant, malgré l'échec anglais, le quatrième concile œcuménique du Latran (1215) voit l'apothéose d'Innocent III, qu'entourent 1 500 prélats venus de toute l'Europe. Et le pape dicte ses décisions au monde : réorganisation de l'Église, statut des ordres religieux, croisade contre les infidèles, répression de l'hérésie albigeoise, déposition d'Otton IV et de Raimond VI, investiture de Frédéric II et de Simon de Montfort. Innocent III peut mourir l'année suivante avec l'espoir que le monde chrétien tout entier se consacrera à l'œuvre du Christ sous l'égide de la papauté.

P. R.

▶ *Croisades / Églises catholique ou romaine / Sacerdoce et de l'Empire (lutte du).*

A. Luchaire, *Innocent III* (Hachette, 1904-1908 ; 6 vol.). / A. Fliche, C. Thouzellier et Y. Azaïs, *la Chrétienté romaine, 1198-1274* (Bloud et Gay, 1950). / H. Tillmann, *Papst Innozenz III* (Berlin, 1954).

innovation

Au sens économique, processus qui permet à une invention de devenir un produit.

Le concept

L'innovation se distingue de l'invention dans la mesure où le passage de l'invention au produit se fait à travers un chemin ardu où l'invention n'est que l'élément initial, n'en représentant quelquefois qu'une faible partie.

Le lien entre l'innovation et la croissance économique a été saisi très tôt par les historiens et les économistes, mais il faut attendre Joseph Schumpeter* (1883-1950) et sa *Théorie de l'évolution économique* (1912) pour que l'innovation soit introduite de façon systématique dans la théorie économique. Schumpeter, étendant le concept, distingue en fait cinq sortes d'innovations : la fabrication d'un bien nouveau, l'introduction d'un processus de production nouveau, l'ouverture d'un débouché nouveau, la conquête d'une source nouvelle de matières premières et la réalisation d'une nouvelle « organisation » ou d'une nouvelle situation, par exemple une position de monopole. Pour Schumpeter, seule l'innovation est créatrice du profit.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, sous l'initiative de Colin Clark, Jean Fourastié introduira de nouveau l'innovation dans les modèles économiques, sous la forme d'augmentation de productivité. Mais il faut attendre les efforts des économistes d'entreprise pour saisir le phénomène de l'innovation dans sa complexité. Jusqu'alors, on considérait que l'innovation apparaissait grâce à un savant mélange de génie, d'esprit capitaliste et d'argent. Les nouvelles écoles ont recherché les causes du phénomène et ont pu détecter des préalables de l'innovation. Ces préalables ont paru suffisamment sérieux pour qu'en France on élabore une véritable politique de l'innovation de manière à suppléer à un ferment qui, il faut le reconnaître, manquait à notre pays. En fait, l'innovation a besoin de certaines conditions pour se développer. Ces conditions sont aussi bien financières que psychologiques et sociologiques et relèvent de données globales de l'économie.

Si l'innovation peut être un impératif industriel pour une nation, il faut avant tout considérer qu'elle est désormais une condition indispensable de survie pour l'entreprise moderne. Si des conditions propices doivent, certes, être réunies quant à l'environnement, il importe que les entreprises elles-mêmes soient conscientes de l'absolue nécessité pour elles d'innover.

La sociologie de l'innovation

Si on utilise ce terme le plus souvent pour désigner un nouvel « output » d'un système économique, c'est-à-dire un nouveau produit élaboré, puis distribué, on peut également l'utiliser pour rendre compte d'une nouvelle structure d'un tel système, qu'il s'agisse d'une nouvelle organisation technique de la production ou d'une nouvelle organisation sociale. Une innovation peut être partielle ou totale : on distinguera ainsi l'amélioration d'un produit existant de la commercialisation d'un produit entièrement nouveau. Les phénomènes d'innovation ont toujours existé (amélioration de techniques agricoles par exemple), mais c'est surtout depuis 1800 qu'ils sont fréquents et importants. Citons pour le XIX[e] s. notamment l'utilisation des premières machines à vapeur, le développement des industries du fer et du coton, puis de celles de l'acier et du pétrole et l'apparition d'un nouveau moyen de communication : le chemin de fer. Au XX[e] s., c'est notamment l'électricité, l'automobile, l'électronique, l'audio-visuel, la chimie, les industries aérospatiale et nucléaire. Ce qui caractérise notre société dite « postindustrielle » est moins le rythme des innovations qu'une volonté délibérée d'en produire ainsi qu'une organisation poussée de leur production. Avant d'envisager certaines conséquences économiques d'un rythme d'innovation important, nous examinerons donc les différentes étapes de la production d'innovation.

Puisqu'une innovation n'est pas une découverte, mais constitue l'insertion réussie de cette découverte dans un système économique, le chercheur scientifique n'est pas le producteur privilégié d'innovations. Pour qu'une découverte se transforme en innovation, il faut en effet qu'elle soit financièrement rentable. C'est par une étude de marché que commence le travail de production d'innovation : cette étude dite « de motivation » révèle quels sont les besoins non satisfaits — ou mal satisfaits — d'une population et précise dans un cahier des charges les fonctions que le nouveau produit (ou le nouveau procédé technique) devra satisfaire ainsi que ses qualités souhaitées. Puis, au cours d'une étude technique, on élabore des propositions satisfaisant plus ou moins bien ce cahier des charges. Dans une troisième étape, on sélectionne les deux ou trois propositions qui apparaissent les meilleures. La quatrième étape est une nouvelle étude de motivation : il s'agit de préciser comment les produits sélectionnés seront acceptés par le marché et quelles sont, pour des tranches de prix donné, les ventes possibles. Au cours d'une cinquième étape enfin, des financiers évaluent la rentabilité de ces innovations potentielles et donnent finalement un feu rouge, orange ou vert : l'invention sera donc soit abandonnée définitivement, soit seulement provisoirement écartée, ou enfin transformée en innovation. La décision d'innovation prise, il est nécessaire d'en ordonnancer la production et la commercialisation.

Ainsi, si la science produit des inventions, ce sont des études financières et commerciales qui produisent des innovations. Selon le cas, les différentes étapes sont plus ou moins longues, mais il faut toujours une collaboration étroite entre les spécialistes de différents domaines. On comprend donc pourquoi le modèle dit « organique » d'organisation des entreprises s'est développé aux dépens du modèle dit « mécanique », qui résout moins bien les problèmes de coordination.

Un rythme important d'innovations transforme considérablement le système économique ; J. Schumpeter notait déjà que cette « destruction créatrice constitue la donnée fondamentale du capitalisme » et parlait même de « révolutions incessantes ». C'est en fait le modèle classique de l'économie capitaliste qui est remis en cause par la production systématique d'innovations. L'amélioration incessante des produits existants fait qu'une nouvelle forme de concurrence vient s'ajouter à la concurrence par les prix : la concurrence par la qualité. La production et la commercialisation de nouveaux produits autorisent des situations de monopole plus ou moins longues et introduisent une troisième forme de concurrence par les produits ; ainsi, l'industrie chimique avec la production de textiles artificiels est entrée en concurrence avec l'industrie textile traditionnelle. Le renouvellement constant des produits donne également un sens nouveau au concept de maximation du profit : les profits les plus importants sont en effet réalisés pendant la période de monopole. L'attraction d'un produit-marché étant d'autant plus grande que ses profits sont élevés, l'entrepreneur devra arbitrer entre des profits très importants pendant une très courte période ou des profits plus faibles durant une période plus longue. Le coût énorme des activités de recherche indispensables pour produire des innovations favorise les grandes entreprises et augmente considérablement le rôle économique de l'État : assurant la plus grande partie des dépenses de recherche, l'État peut en effet orienter la politique d'innovation et notamment choisir les industries et les produits de demain.

M. B.

L'entreprise et l'innovation

Les profits de l'entreprise suivent les cycles de vie de ses produits. Une entreprise qui se borne à produire et à vivre sur son acquis disparaît ou est victime d'absorption. Elle doit innover, non seulement dans le domaine de ses produits, mais aussi dans ses processus et techniques de commercialisation, afin d'augmenter constamment sa productivité. Si l'on peut dire que, dans les entreprises françaises, la nécessité de l'innovation en matière de sortie de produits nouveaux est assez bien comprise, il n'en est pas toujours de même en ce qui concerne les techniques de production* et d'organisation.

Cette réticence est due en partie à la nature de l'homme, plus enclin à suivre une habitude qu'à se lancer dans une voie inconnue s'il n'y est pas absolument contraint. Les structures des entreprises, leur hiérarchie parfois figée ne favorisent pas l'esprit novateur dans la mesure où innover devient un risque qui peut avoir un retentissement sur la carrière des individus employés par cette entreprise. L'innovation, par les remises en cause qu'elle entraîne, risque de bouleverser les situations acquises et de modifier certaines prérogatives. Pour le bas de la hiérarchie, enfin, progrès technique reste, dans les esprits, synonyme de suppression d'emploi.

La formation supérieure n'est généralement pas orientée vers la créativité, mais vers l'apprentissage de réflexes rationnels et le développement de l'esprit critique. De nombreuses innova-

tions devenues des éléments de notre vie quotidienne ne sont pas dues à des spécialistes, mais souvent à des individus qui ignoraient tout de la technique mise en cause.

Pour franchir l'obstacle, il est nécessaire, au niveau de l'entreprise, qu'une action particulière soit menée pour doter l'entreprise d'un appareil innovateur opérationnel. Au cours de la décennie 1960-1970, on a vu de nombreux spécialistes essayer de mettre sur pied des méthodes qui permettraient d'augmenter le potentiel innovatif de l'entreprise. Les recherches portèrent essentiellement sur la mise en place de structures favorisant l'innovation, sur la stratégie de l'innovation et sur la mise en condition des innovateurs par l'utilisation de méthodes spécifiques de « créativité ».

• La mise en place de structures d'innovation dans l'entreprise doit répondre à plusieurs impératifs :
— la politique d'innovation fait partie intégrante de la politique de l'entreprise ; elle doit être pensée (et non laissée au hasard), et ses objectifs doivent être clairement définis, même si les solutions peuvent être imprévisibles ;
— la structure d'innovation ne doit pas être permanente, mais plutôt être créée chaque fois qu'un problème précis apparaît ;
— la structure d'innovation doit être extérieure au cadre traditionnel (qu'il soit opérationnel ou fonctionnel) soustendant l'entreprise ;
— les hommes qui composent la structure d'innovation doivent être fréquemment renouvelés ;
— la structure peut ne pas être unique ; il peut y avoir en parallèle plusieurs structures qui essaient de résoudre des problèmes spécifiques ;
— la structure d'innovation doit, au minimum, se composer d'un chef d'équipe, d'un technicien (spécialisé dans les processus de fabrication), d'un analyste financier, d'un spécialiste de marketing. Cette équipe doit naturellement faire appel à d'autres spécialistes chaque fois qu'elle bute sur un problème.

• Une équipe de ce genre (on l'a appelée « équipe à l'aventure »), créée pour résoudre un problème déterminé, doit suivre un processus fixé d'avance et pratiquement immuable, une stratégie de l'innovation.

Dans la phase de sélection, l'équipe d'innovation essaye de définir les besoins du marché et le potentiel de l'entreprise sur le plan technique et commercial. Pour cela, elle s'efforce de définir un crible composé d'un certain nombre de critères auxquels devront correspondre les marchés retenus. Partant de ces données, une hypothèse d'étude est sélectionnée ; il s'agit de voir si le produit retenu peut être absorbé par le marché et si, par ailleurs, la firme a la possibilité de le produire et de le lancer. De cette phase procédera la décision de continuer la recherche ou de repartir d'une nouvelle hypothèse.

Si la décision de continuer est prise, on cherche à adapter le produit au marché dans ses moindres détails, et une série de tests sont faits. S'ils sont satisfaisants, on procède à l'évaluation du coût du produit, à la campagne promotionnelle et au lancement.

Il est évident que la mise en place d'une structure de ce type doit s'accompagner de nombreuses mises en condition au sein de l'entreprise et d'une formation particulière des membres de l'« équipe à l'aventure ».

• Il convient d'assurer la formation des hommes aux méthodes de créativité. Les méthodes de « créativité » sont devenues nombreuses de nos jours. On peut cependant donner un aperçu de leurs points communs et un catalogue, certes incomplet, des principales d'entre elles.

Les *méthodes systématiques* procèdent essentiellement par recensement et par modifications des caractéristiques d'un objet ou d'un procédé. Si l'on prend, par exemple, une série de produits *a*, *b*, *c*, *d* ayant les caractéristiques A, B, C, D, on essayera de combiner les différents produits et les différentes caractéristiques jusqu'à ce qu'un nouveau produit viable en sorte (méthode des attributs).

Une autre méthode consiste à utiliser une liste d'actions types (méthode des listes de contrôle), par exemple : rechercher d'autres usages, adapter, modifier, augmenter, diminuer, substituer, arranger, inverser, combiner, dissocier.

Les *méthodes intuitives* cherchent à stimuler le fonctionnement du cerveau humain en éliminant les blocages qui peuvent s'y produire. Les deux méthodes les plus connues sont celles d'A. F. Osborn, le « brainstorming », et celle de W. Gordon, la « synectique ». Ces méthodes, qui ont pour but de délier l'imagination, s'appuient sur les principes suivants :
— le processus de la découverte n'est pas en réalité le fruit du hasard ; il peut donc être reproduit volontairement ;
— ce processus est invariable, quel que soit le domaine d'application ;
— la découverte ne se fait pas au niveau conscient, mais inconscient ; il faut donc que le cerveau puisse fonctionner librement et ne pas être bridé par des critiques *a priori* ;
— les découvertes sont rarement le fait de spécialistes ;
— la découverte naît de la superposition de deux idées ;
— la découverte est favorisée par l'utilisation d'associations d'idées les plus fantastiques, qu'il convient donc de stimuler ;
— les idées qui viennent à l'esprit ne seront jamais rejetées avant d'avoir été analysées.

On dispose ainsi d'un ensemble de procédures qui favorisent au niveau de l'entreprise l'éclosion de l'innovation : elles risqueraient cependant de n'être pas très productives si un environnement propice au développement de l'innovation n'existait pas.

L'environnement de l'innovation

Pour que les découvertes puissent passer du stade de l'invention à celui du produit, il est nécessaire que l'information concernant les découvertes puisse circuler. Des efforts nés de l'initiative privée et de l'initiative publique ont permis la création de ce que le « Livre blanc de l'innovation » a appelé le « marché des idées ». Celui-ci comprend toute une série d'institutions qui se proposent de mettre en relation les gens qui recherchent des idées et ceux qui en ont.

Jusqu'à une période très récente, il n'existait que deux sortes d'opérateurs sur le marché des idées : les grosses entreprises (plus particulièrement celles de la chimie et de l'électronique), qui s'échangeaient et se vendaient les brevets et les licences ; les conseils en brevets d'invention, cette dernière profession étant désormais — en France — une profession réglementée depuis le décret du 29 octobre 1965. L'article premier du décret exclut, notons-le, des activités du conseiller (qui a pour mission de procéder aux formalités juridiques préalables aux dépôts des brevets), les transactions sur les brevets et licences. Depuis peu de temps, des intermédiaires privés sont apparus sur le marché. Encore peu nombreuses et de taille modeste, leurs entreprises semblent cependant appelées à se développer (il en existe une centaine aux États-Unis).

Une loi du 3 janvier 1967, suivie d'un décret d'application du 10 juillet 1968, est à la base de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (l'A. N. V. A. R.), qui est placée sous la double tutelle du ministère de l'Éducation nationale et du ministère du Développement industriel et scientifique. L'A. N. V. A. R. a pour mission de concourir à la mise en valeur des découvertes effectuées par le secteur public et peut, de même, apporter son concours au secteur privé à condition de ne pas exploiter elle-même les brevets. Elle comprend le centre de diffusion de l'innovation, qui a pour mission de faire connaître les innovations à l'aide d'une revue, le *Marché de l'innovation*, un centre de documentation et un centre de renseignements technologiques qui est encore à créer.

Un exemple de complexe favorisant l'innovation : la Route 128

Le complexe dénommé « la Route 128 » est un ensemble d'entreprises tournées vers la technologie avancée, qui s'est créé dans des conditions si favorables à l'innovation qu'il en est devenu le symbole, au plan de l'innovation proprement dite et de la création d'une zone à technologie avancée. Cette réussite a d'ailleurs inspiré en France la création du Foyer d'innovation Paris-Sud, dans la région d'Évry, au sud de Paris. En effet, cette zone est un lieu où de nombreuses facultés et écoles sont déjà implantées et des projets d'aménagements importants en train de s'ébaucher.

Le complexe de la Route 128 a été dénommé ainsi car il flanque de part et d'autre la route 128 qui contourne l'agglomération de Boston. Sa réussite est due à un ensemble de facteurs et à un environnement qui ont permis la création et la croissance des firmes qui s'étaient créées dans cette zone. La Route 128 a regroupé plus de 700 laboratoires de recherche et entreprises de pointe à la périphérie de Boston.

Ces facteurs sont d'abord de nature psychologique : il existait là (et il existe encore) un « modèle » de l'entrepreneur qui prend ses risques et développe une idée qu'il a eue. Cet entrepreneur est issu souvent d'un grand laboratoire de recherche ou de l'université, qui, il faut le remarquer, ne fait pas obstacle au départ du chercheur et devient souvent alors l'un de ses principaux clients.

L'ensemble des entreprises a eu comme premier client l'État, soit pour des besoins de la Défense nationale, soit ensuite pour l'industrie aérospatiale. La création des entreprises a été rendue possible par l'existence de financements spécifiques en faveur des sociétés innovatrices et par les facilités fiscales accordées par le Code des impôts américain, prévoyant que les pertes en capital sont déductibles des revenus sous certaines conditions (tandis que les gains de capital à long terme sont imposés à 25 p. 100). Il faut aussi mettre en ligne de compte l'existence d'un marché

(qualifié « over the counter ») où peuvent s'échanger les titres de sociétés qui n'ont pas encore atteint les dimensions de cotation à la Bourse officielle des valeurs.

Finalement, le complexe de la Route 128 bénéficia d'un ensemble de conditions propres à son développement : ces conditions, particulièrement favorables, ne peuvent naturellement être réunies du jour au lendemain, et l'on s'est interrogé sur la solidité du phénomène. Un bon test a été fourni par la réduction des programmes de la NASA et par la crise économique qui a sévi aux États-Unis en 1970 et en 1971. En réalité, seules les entreprises qui n'avaient pas su se diversifier ont eu de véritables problèmes. Mais on a constaté qu'au bout de quelques années d'existence les entreprises qui s'étaient créées sur la Route 128 avaient, en général, développé, à côté du secteur de fournitures à l'État qui avait permis leur création, un département de produits destinés au secteur privé.

Il faut souligner en définitive l'importance de la qualité de l'environnement : l'information circule rapidement, et les entrepreneurs trouvent autour d'eux une compréhension et une aide qui leur sont souvent indispensables.

A. B.

Le financement de l'innovation

Le financement de l'innovation est l'obstacle principal à la diffusion de celle-ci. Le système bancaire et financier français n'était jusqu'à présent guère équipé pour résoudre les problèmes spécifiques posés par un produit qui est à l'état de démarrage. Le financement de l'innovation recouvre, en réalité, le financement de plusieurs phases du processus allant de l'invention à la commercialisation du produit. Le ministère du Développement industriel et scientifique distingue quatre phases différentes.

• Le démarrage est la *réalisation du prototype*, exigeant des fonds relativement réduits, mais dépassant cependant la capacité de financement de l'inventeur ou de la petite entreprise. La solution retenue est celle d'un financement par l'A. N. V. A. R. ou directement par l'État.

Le financement par l'A. N. V. A. R. se fait soit sous la forme d'avances remboursables en cas de succès (le remboursement s'effectue par un prélèvement de 75 p. 100 des revenus jusqu'à concurrence des sommes avancées, puis, ensuite, de 30 à 40 p. 100, cette part constituant la rémunération de l'A. N. V. A. R.) ; soit sous la forme de création d'un organisme dont l'objectif est de faire franchir à l'invention le cap de l'exploitation industrielle ; soit sous la forme d'une prise de participation de l'A. N. V. A. R. qui peut aller jusqu'à 20 p. 100 du capital de l'entreprise innovatrice ; soit par une intervention en liaison avec l'Institut de développement industriel (I. D. I.), qui rachète des parts de la société.

Le financement par l'État prend la forme de l'aide au développement, qui est une subvention remboursable en cas de succès à concurrence de 50 p. 100 du montant.

• La phase de *lancement* fait l'objet depuis peu d'un certain nombre d'actions permettant d'augurer qu'à moyen terme le problème du financement de cette période sera résolu.

Aux États-Unis, le gouvernement a mené une politique de développement de l'innovation par les contrats publics. En 1953, le vote du *Small Business Act* créait le « Small Business Administration », qui intervient dans le financement des petites entreprises. À la suite de l'« American Research and Development » des sociétés de « Venture Capital » se sont par ailleurs créées. Ces sociétés financent des projets qui ont des chances sérieuses de hauts profits. Les risques sont en général élevés, mais les perspectives de profit le sont aussi. En Grande-Bretagne a été créée, en 1948, la « National Research and Development Corporation », qui aide au financement de l'innovation par le moyen d'avances remboursables et de participations au capital.

En France, le financement de l'innovation est réalisé par les sociétés de développement régional (dont l'action dans ce domaine est relativement modeste) et par les grandes banques, qui ont mis sur pied des organismes dont l'objet n'est pas spécifiquement le financement de l'innovation (Banexi, Valorind), mais qui jouent cependant un rôle non négligeable dans ce domaine. Par ailleurs, des sociétés de « Venture Capital » sont apparues dont le capital est réparti parmi de nombreuses banques (European Enterprises Development, créée en 1964 avec Paribas, Suez, Worms et les trois grandes banques nationalisées).

— La loi française du 11 juillet 1972 crée la « société financière d'innovation ». Une société est née, la Sofinova. Une procédure particulière, celle de la lettre d'agrément, permet aux pouvoirs publics de demander à l'industrie d'entreprendre une fabrication nouvelle. La lettre d'agrément permet aux industriels contactés de faire appel à la Caisse nationale des marchés de l'État pour le financement du programme agréé, mais cette dernière procédure reste encore assez peu utilisée.

• Les deux dernières phases, l'*industrialisation* et la *croissance*, peuvent être financées par les moyens bancaires classiques et par les moyens qui ont servi à financer l'innovation dans ses phases préalables.

A. B.

► *Croissance économique / Entreprise / Progrès technique.*

H. G. Barnett, *Innovations : the Basis of Cultural Change* (New York, 1953). / A. F. Osborn, *Applied Imagination* (New York, 1954 ; 3e éd., 1963 ; trad. fr. *l'Imagination constructive*, Dunod, 1959). / A. Koestler, *les Somnambules : Copernic, Kepler, Tycho Brahé* (Calmann-Lévy, 1960). / E. T. Penrose, *Theory of Growth of Firm* (Londres, 1960 ; trad. fr. *Facteurs, conditions et mécanismes de la croissance de l'entreprise*, Hommes et techniques, 1963). / W. J. J. Gordon, *Synectics : the Development of Creative Capacity* (Londres, 1961 ; trad. fr. *Stimulation des facultés créatrices dans les groupes de recherche par la méthode synectique*, Hommes et techniques, 1965). / J. Fourastié, *le Grand Espoir du XXe siècle* (Gallimard, 1963). / J.-L. Maunoury, *la Genèse des innovations* (P. U. F., 1968). / B. de Cagny (sous la dir. de), *les Stratégies d'innovation dans l'entreprise* (Entreprise moderne d'éd., 1969). / A. Drevet, M. Fustier et A. Kaufmann, *l'Inventique* (Entreprise moderne d'éd., 1970). / A. A. Moles et R. Caude, *Créativité et méthodes d'innovation dans l'entreprise* (Fayard et Mame, 1970). / M. Fustier, *le Management de l'innovation* (Dunod, 1971). / A. Teissier du Cros, *l'Innovation* (Laffont, 1971). / Ministère du Développement industriel et scientifique, *le Cahier de l'innovation* (la Documentation française, 1971).

Innsbruck

V. d'Autriche, capit. du Tyrol.

L'altitude moyenne de la ville se situe à 575 m, mais le point le plus élevé du périmètre urbain atteint 2 641 m (Kleiner Solstein). Les précipitations annuelles sont voisines de 2 m, et les chutes de neige atteignent la même hauteur. Le nombre de jours de gel dépasse 160. La ville présente les caractères climatiques d'une ville de vallée alpine.

Le site n'a pas une valeur exceptionnelle, il en va autrement de la situation. Situé sur l'Inn, à proximité du col du Brenner, Innsbruck se trouve sur la voie la plus directe et la plus facile menant d'Allemagne vers l'Italie. D'abord établissement romain (quartier de Wilten), puis cité médiévale, Innsbruck connut une histoire brillante lors de la pénétration des Habsbourg vers l'est. En 1420, la ville devient la capitale du Tyrol. Maximilien Ier (1493-1519) la choisit comme capitale de ses possessions. Le transfert de la Cour à Vienne, au XVIIe s., fut durement ressenti. Mais de ce passé il reste beaucoup : les richesses architecturales (art baroque notamment), la tradition culturelle. L'université fondée en 1669 assure la continuité, sous une autre forme, du rayonnement de la ville (7 000 étudiants en 1970).

La ville rassemble près du quart de la population de la province du Tyrol, ce qui montre sa prééminence. La croissance a été lente, reflétant l'évolution de la région. Au Moyen Âge, celle-ci passait pour rude, déserte et inhospitalière. Aussi, en 1567, ne dénombrait-on encore que 5 050 habitants à Innsbruck. Malgré le rôle politique qui lui échut, la ville ne comptait que 10 369 habitants en 1768. Les guerres napoléoniennes entraînent une régression qui ne sera compensée qu'à partir de 1830. L'industrialisation que connaissent alors beaucoup d'autres villes fait défaut à Innsbruck, si bien qu'en 1900 il n'y a encore que 26 800 habitants. Par contre, la première moitié du XXe s. connaît un essor remarquable, dû en partie à l'annexion de communes suburbaines, à l'industrialisation tardive et surtout au tourisme : 53 000 habitants dès 1910 ; 78 400 en 1939. L'après-guerre enregistra un certain ralentissement de la croissance : 97 900 habitants en 1946, 115 200 en 1971. En 1900, la ville n'avait guère dépassé ses limites médiévales. Les communes de Wilten et Pradl sont annexées en 1904. L'époque de l'Anschluss voit l'absorption de trois autres communes (1938) : Hötting, Mühlau et Amras ; Arzl suit en 1940, Vill et Igls en 1942. L'annexion tardive des différentes communes explique le maintien de petits centres commerciaux dans ces quartiers. Le relief interrompt aussi la continuité urbaine. Le cours du ruisseau Sill qui rejoint l'Inn à Mühlau ainsi que celui de l'Inn laissent une certaine autonomie à bien des quartiers ; c'est le cas de Hötting, Mühlau et Arzl, situés sur la rive gauche de l'Inn. Le centre a perdu la prééminence dans la démographie urbaine. Sa population, cependant, ne diminue que lentement. Igls, station alpine située à quelques kilomètres de la ville et dominée par le Patscherkofel (2 247 m), n'est guère intégré à la ville que sur le plan administratif. L'accroissement récent est à mettre surtout au compte de l'immigration.

Innsbruck n'est pas réputé pour son industrie. Néanmoins, celle-ci fournit plusieurs milliers d'emplois dans la construction mécanique et électrique, le textile et l'industrie alimentaire. Une seule entreprise (travaux publics) dépasse 500 salariés. Le secteur tertiaire est prédominant. Le secteur

bancaire n'est pas négligeable. Mais c'est surtout en tant que ville touristique qu'Innsbruck est célèbre. Les montagnes cernent la ville de toutes parts, permettant les sports d'hiver et le tourisme d'été. D'Igls, le téléphérique mène au Patscherkofel. Face à la ville, un autre téléphérique conduit au Hafelekar (2 334 m). Une dizaine de téléphériques sont implantés à proximité d'Innsbruck. Des hauteurs environnantes, faciles à atteindre, le panorama sur la ville et la chaîne alpine est inoubliable. La saison d'été attire plus de touristes que la saison d'hiver (deux tiers et un tiers). On compte dans l'hôtellerie de la ville plus d'un million de nuitées par an ; 80 p. 100 sont à mettre au compte des étrangers (les Allemands de la R. F. A. constituent le quart des visiteurs).

F. R.

▸ *Tyrol.*

Inquisition

Procédure ecclésiastique dirigée contre les doctrines hétérodoxes.

Introduction

La procédure de l'inquisition est née au Moyen Âge de la reprise des lois pénales romaines au plan civil et de leur interférence avec les nouvelles règles pénitentielles de l'Église. L'empereur Constantin avait déjà inauguré une répression des hérétiques, qui s'amplifia sous ses successeurs et fut poussée occasionnellement jusqu'à la peine du feu, instituée par Dioclétien. Mais l'hostilité de l'Église ancienne à ces mesures extrêmes les avait rendues pratiquement exceptionnelles. Saint Augustin avait indiqué aux évêques la norme à suivre en répondant en 408 au consul d'Afrique, à propos des donatistes : « Plutôt mourir par vos mains que les livrer à vos jugements pour être mis à mort. »

Cette attitude de l'Église se modifia au XIIe s., quand le catharisme se répandit en Europe. Les moyens traditionnels d'inculpation devant les tribunaux civils, par accusation ou par dénonciation, pouvaient difficilement être laissés aux laïques quand le délit était simplement matière de foi. De là vint l'idée de confier à l'Église la recherche et l'interrogatoire des suspects. Ignorée du droit romain, la procédure inquisitoire attribuait à un juge ecclésiastique et à un tribunal d'Église la fonction de rechercher et de poursuivre d'office les hérétiques en vue de les amener à faire pénitence. En cas d'absence d'aveu de l'inculpé, l'obstiné était livré à la juridiction séculière, laquelle ressuscita alors dans toute sa rigueur la législation pénale romaine contre les hérétiques. Bien que les évêques se fussent montrés réticents dans de nombreux cas à l'égard de la peine du feu, les pouvoirs civils leur forcèrent la main en invoquant le droit. De cette collusion de pouvoirs est sortie l'Inquisition.

L'Inquisition épiscopale

C'est en 1184 à Vérone, que le pape Lucius III et l'empereur Frédéric Barberousse prescrivirent pour la première fois aux évêques de visiter les paroisses suspectes en vue de découvrir les foyers de catharisme. Ainsi fut d'abord confiée aux évêques cette mission d'inspection, dont la première forme fut l'Inquisition épiscopale. L'idée de peine de mort était expressément écartée lors de la création de ces tribunaux ecclésiastiques. Mais la bulle d'Innocent III *Vergentis in senium* (1199), qui confirma un peu plus tard cette institution, introduisit une comparaison entre l'hérésie et le crime de lèse-majesté, que le droit romain sanctionnait très sévèrement. S'appuyant sur cette clause, les tribunaux qui furent organisés dans le nord de la France et dans l'Empire, et qui allèrent immédiatement aux dernières rigueurs, n'hésitèrent pas à condamner par eux-mêmes à la peine du bûcher, l'exécution étant confiée au « bras séculier » (ainsi à Troyes en 1200, à Paris en 1210 en présence du roi Philippe Auguste, et à Strasbourg en 1212, où un groupe de 80 « hérétiques » périrent par le feu). Les promoteurs de cette première série de procès, qui ont influencé fortement l'attitude de l'Église dans les phases ultérieures du développement de l'Inquisition, portent une lourde responsabilité devant l'histoire.

L'Inquisition du Languedoc

Dans le sud de la France, où des régions entières étaient devenues cathares, de telles sanctions isolées n'étaient ni envisageables, en raison des traditions de tolérance du Midi, ni applicables du fait de l'extension de l'hérésie jusque dans la noblesse.

Après l'échec de la mission de prédication en Narbonnaise confiée aux Cisterciens, puis aux Dominicains (1205-1208), le pape Innocent III consentit à la campagne armée organisée par les princes du nord de la France, qui prit par la suite le nom de *croisade des albigeois* (1209-1216).

Cette terrible entreprise vengeresse introduisit la peine du bûcher dans des contrées où elle était inconnue et l'appliqua avec brutalité aux chefs cathares : 140 à Minerve (1210), puis, de nouveau, tout un groupe à Lavaur et 60 aux Cassés (1211). La répression mit fin à la foi cathare comme force politique, mais elle fut bien loin de la faire disparaître des cœurs : elle survécut en secret. C'est pourquoi, en 1229, le concile de Toulouse préconisa une forme nouvelle d'inquisition. Il institua les « témoins synodaux », groupes de prêtres et de laïques chargés de dépister les hérétiques et de les dénoncer conjointement aux évêques et aux seigneurs locaux. Ce n'était là qu'une initiative régionale. Mais le pape Grégoire IX donna peu après à cette procédure une forme juridique précise et générale par la constitution *Excommunicamus* (févr. 1231). C'est de ce document pontifical qu'il faut dater la création de l'Inquisition, tribunal d'exception permettant, dans les affaires intéressant la défense de la foi, la recherche des suspects, leur inculpation et, dans les cas graves, leur transfert au pouvoir séculier. La peine de la prison perpétuelle était prévue pour l'hérétique repentant, et, pour l'obstiné, l'abandon au juge séculier, qui pouvait décider la peine de mort par le feu. Les fidèles en relation avec les hérétiques étaient menacés d'excommunication.

Par cette constitution, Grégoire IX apportait sa sanction aux tribunaux épiscopaux ; de fait, il désigna pour l'Allemagne un prêtre séculier, Conrad de Marburg, lequel fit preuve de tant de zèle et d'arbitraire dans sa fonction qu'il se heurta aux évêques locaux et périt assassiné (1233). Le pape fit appel aussi aux Dominicains à Rastibonne, Friesach, Strasbourg et Besançon (dont le prieur, Robert le Bougre, un cathare converti, a laissé un sinistre souvenir).

La délégation à des religieux spécialisés parut très vite au Saint-Siège un moyen plus approprié pour convaincre les hésitants et venir à bout de l'hérésie ; aussi l'Inquisition épiscopale fut-elle dépossédée peu à peu de ses pouvoirs, qui furent transmis dans le midi de la France aux Dominicains, et, en Italie, sous Innocent IV, aux Franciscains. L'Inquisition médiévale, confiée aux ordres mendiants, se constitua ainsi en Languedoc de 1230 à 1250.

Le fonctionnement de l'Inquisition est bien connu grâce aux « manuels de l'Inquisition » qui nous sont parvenus, en particulier la célèbre *Practica Inquisitionis* de Bernard Gui, qui fut inquisiteur à Toulouse de 1307 à 1323. L'inquisiteur régional, en général dominicain, était le délégué direct du Saint-Siège. Les autorités civiles et religieuses étaient tenues de lui prêter assistance. Lors des séances solennelles, l'Inquisition débutait par une prédication de l'inquisiteur, laissant aux suspects un temps de grâce au cours duquel ils étaient invités à passer aux aveux ; une fois ce délai expiré, les prévenus pouvaient être inculpés au cours d'un interrogatoire visant toujours à obtenir l'aveu des coupables. Deux moyens de pression étaient employés : la preuve testimoniale (l'accusé ne recevait pas communication des noms des témoins, mais pouvait faire écarter ceux qu'il estimait prévenus contre lui) et au besoin la torture. L'inculpé ne pouvait bénéficier d'un avocat, qui, selon les idées du temps, eût passé lui-même, s'il avait défendu la cause, pour un fauteur d'hérésie. La sentence était promulguée par l'autorité religieuse en un lieu public. La peine la plus courante, la prison, était une peine ecclésiastique. En cas de délit méritant la peine capitale, l'accusé était, par une pure clause de style, « abandonné » au bras séculier, qui prenait la sentence à son compte en vue de l'exécuter.

Bien que tout ce déploiement administratif eût pour but de mener des coupables à la pénitence en vue de les sauver de plus grands maux, il conduisit en fait à instaurer des procédures de répression. L'Inquisition réussit par ce moyen à évincer l'hérésie cathare, mais au prix d'un grave abus de pouvoir de la part des autorités religieuses et au prix d'une dégradation de l'homme. Instaurée au nom de la vérité, elle constitue la face sombre de la chrétienté médiévale. Cette dénaturation de la foi chrétienne atteindra son comble dans l'Inquisition espagnole et recevra aux siècles suivants sa sanction dans le déclin de la chrétienté, dont elle est, aux yeux des historiens, l'une des causes majeures.

L'Inquisition espagnole

L'Inquisition qui fut implantée en Espagne à partir de 1482 a une tout autre origine que celle de France. Elle naquit de la « Reconquista ». Une situation nouvelle se fit jour lorsque la chrétienté prit la relève de l'islām, et quand apparut dans le peuple chrétien une forte proportion de juifs convertis, ou *conversos*. Ceux-ci, entreprenants et dynamiques, depuis longtemps installés dans le pays, en général d'une



Lauros-Giraudon

Scène d'*Inquisition*. Peinture de Goya. (Académie San Fernando, Madrid.)

culture supérieure, devinrent l'objet de soupçons de la part des « anciens catholiques », qui cherchaient de plus en plus appui du côté de la chrétienté française.

Le conflit qui fut à la base de l'instauration de l'Inquisition en Espagne ne fut donc pas un conflit entre chrétiens et juifs, mais entre chrétiens d'origine castillane et chrétiens d'origine juive, et il ne naquit pas d'une hérésie, mais de la suspicion. Les « anciens catholiques » accusèrent les « conversos » de garder leur faveur pour leurs anciens coreligionnaires et d'entretenir avec eux certains liens parfois religieux, et ils en vinrent à créer des comités de défense sur la base de la « pureté de sang ». Ils s'adressèrent à la Couronne pour demander la formation d'une Inquisition contre les « conversos », accusés (sous le nom de « marranes ») d'adhérer toujours en secret au judaïsme. Bien que l'autorité épiscopale se soit opposée à ce mouvement, le pape Sixte IV consentit à la requête royale et donna pouvoir aux souverains pour créer dans la province de Séville une Inquisition (1478). En un temps où l'on n'avait pas la moindre idée de séparer la politique de la religion, les Rois Catholiques conçurent leur mission d'unification nationale comme devant reposer sur la base de l'unité religieuse, et l'Inquisition fut le symbole même de leur politique.

Le roi Ferdinand II* fit appel aux Dominicains, et les premiers tribunaux entrèrent en fonction en Andalousie en 1481. Devant leurs excès, le pape, invoqué en appel par les « conversos », se rétracta (bulles de janv. et oct. 1482), réclama l'entrée en fonction d'un contrôle épiscopal sur l'Inquisition royale et ménagea la possibilité d'un recours à Rome pour les inculpés. Mais le roi ne donna pas suite aux réclamations pontificales, et le pape se laissa forcer la main. L'Inquisition d'Espagne fut dès lors une Inquisition royale dans laquelle le Saint-Siège s'efforça, sans grande efficacité, de jouer un rôle modérateur. Sixte IV permit même à Isabelle Ire* de nommer elle-même un inquisiteur général avec juridiction sur toute l'Espagne. Elle choisit le dominicain de triste mémoire Tomás de Torquemada, qui exerça de 1483 à 1498 une dictature rigide sur les services de l'Inquisition. Il recourut de sa propre initiative à la peine capitale, et ses exécutions ont été estimées à 2 000. Non content de poursuivre les « conversos », il obtint de la reine, en 1492, l'expulsion de tous les juifs d'Espagne.

Après 1492, l'Inquisition continua de s'exercer contre les marranes, codifiant les principes racistes sur lesquels elle fondait sa répression et nourrissant la mentalité populaire d'hostilité au judaïsme. Elle s'attaqua également aux musulmans convertis (sous le nom de morisques), devenus également suspects de fidélité à l'islām (procès de 1609-10). Au XVIIe s., elle poursuivit enfin les *alumbrados* (illuminés), soupçonnés d'accueillir favorablement les idées protestantes.

La procédure inquisitoriale espagnole fut d'autant plus terrible qu'elle prit un caractère national ; elle fut réclamée par la population, et aucune voix ne s'éleva pour s'opposer à elle. Le caractère particulièrement pervers de l'Inquisition espagnole vient de ce qu'elle a poursuivi son action non plus même pour la défense d'une vérité menacée, comme cela avait été le cas en France au XIIIe s., mais pour le maintien de la « pureté de sang » du christianisme espagnol. S'exerçant contre des chrétiens qui étaient juifs d'origine, elle a transformé l'antijudaïsme relativement tolérant des Pères de l'Église en un antijudaïsme racial qui a alimenté l'antisémitisme* des temps modernes. Elle apparaît, aux yeux des historiens chrétiens contemporains, comme l'erreur majeure et la faute lourde de l'histoire du christianisme.

Histoire ultérieure et déclin

Au cours du XVIe s., le Saint-Siège prit conscience que, dans les divers pays, l'Inquisition lui échappait en grande partie. Ainsi en avait-il été en France lors du procès des Templiers (1307-1314), conduit par Philippe le Bel, dans celui de Jeanne d'Arc (1431) ainsi que dans les nombreux procès de sorcellerie du XVe s. L'Inquisition fut réformée sous l'impulsion du cardinal Gian Pietro Carafa (futur pape Paul IV), par la bulle *Licet ab initio* (1542) de Paul III, qui en fit un organisme à direction unique et permanente, la congrégation de la Suprême et Universelle Inquisition, ou Saint-Office. Les Dominicains y gardaient une place prépondérante, mais la poursuite de l'hérésie devenait principalement une affaire romaine. La couronne d'Espagne chercha à maintenir son Inquisition, ce qu'elle fit bien voir en 1559 en faisant incarcérer le primat d'Espagne en personne, Bartolomé de Carranza. Mais le Saint-Siège obtint de faire revoir le procès à Rome et eut finalement gain de cause.

L'Inquisition romaine procéda surtout à la mise au pilori d'ouvrages hérétiques et à la censure des écrits juifs. Elle inaugura en Italie, de 1555 à 1572, une répression que le pays n'avait jamais connue jusque-là. En outre, elle fit comparaître Giordano Bruno* (exécuté en 1600) et Galilée (condamné à la détention en 1633). Par la suite, le Saint-Office devint surtout un organisme de surveillance doctrinale. En 1965, Paul VI a transformé la congrégation dite « du Saint-Office » en congrégation pour la Doctrine de la foi.

B.-D. D.

► *Cathares / Église catholique ou romaine / Reconquista.*

H. C. Léa, *A History of the Inquisition in the Middle Ages* (New York, 1888, 3 vol., rééd., 1955 ; trad. fr. *Histoire de l'Inquisition au Moyen Âge*, Soc. nouv. de libr. et d'éd., 1900-1902, 3 vol.). / E. Vacandard, *l'Inquisition* (Bloud et Gay, 1907 ; 4e éd., 1914). / J. Guiraud, *l'Inquisition médiévale* (Grasset, 1928). / C. Roth, *The Spanish Inquisition* (Londres, 1937). / G. Deromieu, *l'Inquisition* (P. U. F., 1946). / N. Lopez Martínez, *Los judaizantes castellanos y la Inquisición en tiempo de Isabel la Católica* (Burgos, 1950). / H. Maisonneuve, *Études sur les origines de l'Inquisition* (Vrin, 1959). / J. Caro Baroja, *Los judíos en la Espana moderne y contemporanea* (Madrid, 1961 ; 3 vol.). / H. A. F. Kamen, *The Spanish Inquisition* (Londres, 1965 ; trad. fr. *l'Inquisition espagnole*, A. Michel, 1966). /

G. et J. Testas, *l'Inquisition* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1966 ; 2e éd., 1969).

Insecte

Animal de l'embranchement des Arthropodes, caractérisé par son thorax — nettement séparé de la tête et de l'abdomen — formé de trois articles, portant trois paires de pattes et souvent des ailes.

Les Insectes forment une très importante classe qui compte à elle seule beaucoup plus d'espèces que toutes les autres classes d'animaux réunies.

Origine des Insectes

Il est très difficile de fixer exactement l'âge auquel ils sont apparus sur la Terre, car les premiers Insectes, datant du Silurien, peut-être même du Cambrien, devaient être très petits et ne nous ont pas laissé de fossiles. Les plus anciens Insectes reconnus avec certitude sont des petites formes sans ailes qui se rapprochent des Collemboles actuels. Ils datent du Dévonien moyen, c'est-à-dire d'environ 400 millions d'années. Les choses changent complètement au Carbonifère, qui montre une très riche faune d'Insectes en Amérique du Nord et en Europe. Cette faune compte de très nombreuses formes ailées, très évoluées, apparentées aux espèces actuelles, mais représentant des lignées spéciales, pour la plupart éteintes ; ces formes rappellent les Éphémères, les Libellules, les Perlides et surtout les Blattes. Ces Insectes, qui habitaient les forêts de Fougères et de Prêles, chaudes et humides, disparaissent dès le Permien, à climat plus sec et plus froid. À l'ère mésozoïque, les fossiles d'Insectes deviennent abondants, surtout au Jurassique. Mais il semble que l'apparition des Angiospermes (plantes à fleurs), au Crétacé moyen, a favorisé l'épanouissement des lignées d'Insectes supérieurs (Diptères Brachycères, Hyménoptères, Coléoptères floricoles, Lépidoptères). Enfin, à partir du Tertiaire, toutes les lignées actuelles sont représentées, et on ne trouve que des différences spécifiques entre les fossiles et les Insectes actuellement vivants.

Organisation générale

Morphologie externe

Malgré l'extraordinaire variété qu'ils montrent dans leur taille, leur forme, leurs couleurs, les Insectes présentent, dans leurs caractères extérieurs, des points communs qui permettent de les reconnaître facilement.

Le corps est toujours divisé en trois parties très nettes : la tête, le thorax, l'abdomen. Il est protégé par un squelette externe formé de deux parties, l'*hypoderme*, partie interne constituée par des cellules vivantes, et la *cuticule*, couche externe sécrétée par les cellules hypodermiques. La cuticule se divise en trois couches ; la plus profonde est l'*endocuticule*, couche pigmentaire ; en dessus se trouve d'abord l'*exocuticule*, puis une mince *épicuticule*, imperméable, dont l'épaisseur ne dépasse généralement pas un micron. L'endocuticule est responsable de l'extensibilité du tégument, combinant solidité avec flexibilité. L'exocuticule apporte la rigidité dans les parties les plus dures, et l'épicuticule assure l'imperméabilité de la surface du corps.

Le constituant le plus connu de la cuticule est un polysaccharide azoté, voisin de la cellulose, la *chitine*, abondante surtout dans l'endocuticule. L'épaisseur de la cuticule est très variable. La rigidité de ce squelette externe rendrait tout mouvement impossible s'il était uniformément réparti sur toute la surface du corps ; aussi celle-ci est-elle divisée en parties à cuticule épaisse, les *sclérites*, séparées par des aires flexibles, les membranes, qui permettent tous les mouvements du corps et des appendices. La cuticule est formée par des couches alternées de chitine et d'une protéine (arthropodine) ; elle s'étend non seulement sur tout le corps, mais sur les invaginations ectodermiques, comme l'intestin antérieur et postérieur. Outre ce squelette externe, si caractéristique, les Insectes présentent un squelette interne très important puisqu'il assure l'insertion des muscles.

• *La tête.* C'est une capsule faite de plusieurs plaques, ou sclérites, fusionnées. On y distingue : en avant, le *front*, le *clypeus* et le *labre* ; en dessus, le *vertex* et l'*occiput* ; sur les côtés, les *joues*. Le labre constitue la lèvre supérieure de la bouche ; sa face interne est couverte d'organes gustatifs qui forment l'*épipharynx*.

La tête peut être dirigée en avant (prognathe) ou perpendiculairement à l'axe du corps, la bouche en bas (hypognathe) ; elle porte les yeux et différents appendices.

• *Les yeux.* Il existe chez les Insectes deux sortes d'yeux, les yeux simples, ou *ocelles*, et les yeux composés. Les ocelles sont de petits groupes de cellules sensibles à la lumière, placées sous un épaississement de la cuticule, en forme de lentille. Il en existe deux catégories : les ocelles proprement dits et les *stemmates* ; ces derniers se voient chez les larves et sont placés sur les côtés de la tête. Les ocelles existent chez les Insectes adultes, surtout dans les ordres inférieurs. Généralement au nombre de trois, ils sont placés sur le front. L'œil composé est un organe remarquable, caractéristique des Crustacés et des Insectes. Il est formé d'éléments, ou *ommatidies*, en nombre extrêmement variable, allant de quelques unités à plus de 20 000 dans l'œil des Libellules, l'un des plus parfaits. Chaque ommatidie comprend une cornée transparente, suivie, du côté interne, d'un corps réfringent, le cône cristallin, qui est prolongé par une tige, le *rhabdome* ; celui-ci est entouré par les cellules sensorielles qui forment la rétinule.

• *Les appendices.* La tête porte deux sortes d'appendices, les antennes et les pièces buccales.

Les *antennes* sont des appendices mobiles, insérés entre les yeux. Elles sont composées d'articles en nombre très variable, dont le premier s'appelle *scaphe*, le second *pédicelle*, les suivants formant le *flagelle.* La longueur varie d'un très petit appendice à un long filament qui, chez certains Orthoptères cavernicoles, peut atteindre dix fois la longueur du corps. La forme est aussi extrêmement variable ; les antennes les plus simples sont un long flagelle composé d'un grand nombre d'articles semblables. Beaucoup d'antennes sont terminées en massue. Les Diptères Brachycères montrent un type d'antennes très spécial, réduites aux deux premiers articles, et un flagelle filiforme d'un seul article très long.

Les *pièces buccales* des Insectes semblent à première vue très différentes dans tous les ordres. On a quelque difficulté à rapprocher la trompe d'un Papillon ou les stylets d'un Moustique des robustes mandibules d'une Sauterelle ou d'un Carabe. Cependant, dès 1816, M. J. C. Lelorgne de Savigny (1777-1851) a montré que ces organes si différents ne sont que des transformations de pièces semblables à l'origine. On peut ainsi considérer trois types de pièces buccales : broyeur, lécheur, piqueur. Le type broyeur peut être considéré comme le plus primitif ; il comprend trois types d'appendices, les mandibules, les mâchoires, ou maxilles, et le labium. Les mandibules sont de puissantes pièces masticatrices, armées de dents, parfois énormes ; les maxilles comprennent une base formée de deux pièces, le *cardo* et le *stipe*, et deux prolongements, la *galea*, arrondie, et la *lacinia*, mobile et armée de dents. La maxille porte un appendice de trois à cinq articles, le *palpe maxillaire*, important comme organe sensoriel. Le labium forme une pièce unique résultant de la fusion d'une deuxième paire de mâchoires ; il porte deux *palpes labiaux*, généralement de trois articles. Dans le type piqueur, les pièces masticatrices sont transformées en fins stylets, protégés par une gaine formée par le labium. Enfin, dans le type lécheur, les mandibules sont en général avortées, et les autres pièces constituent une trompe de forme très variable. Le type broyeur se rencontre chez les Insectes carnassiers (Coléoptères, Libellules) et chez les mangeurs de feuilles et de bois (Sauterelles, Chenilles et beaucoup d'autres larves). Le type piqueur appartient aux Insectes qui se nourrissent de la sève des plantes ou du sang des animaux (Moustiques, Punaises, Pucerons, Cochenilles). Le type lécheur enfin caractérise surtout les Insectes floricoles (Abeilles, Papillons). Ces derniers représentent le type le plus parfait, avec une trompe formée par les seules galeas des maxilles.

• *Le thorax.* Séparé de la tête par une région membraneuse, le cou, très caractéristique des Insectes, le thorax est composé de trois parties, généralement bien séparées : le prothorax, le mésothorax et le métathorax. Chacun de ces segments comprend une partie dorsale, le *notum* (pronotum, mésonotum, métanotum), et une partie ventrale, le *sternum* (prosternum, mésosternum, métasternum), réunies par les pleurites latéraux, composés de deux pièces, l'*épimère* en avant, l'*épisterne* en arrière. Cette conformation typique du thorax est très variable, le pronotum étant très développé chez les Coléoptères, les Orthoptères, les Hémiptères, bien moins chez les Hyménoptères, les Éphémères, les Odonates.

Le thorax porte une paire de pattes sur chaque segment et quatre ailes sur le méso- et le métathorax. Les pattes sont des appendices, mais les ailes sont des expansions spécialisées du tégument.

• *Les pattes.* Les trois paires de pattes sont un des caractères principaux des Insectes. Chaque patte est articulée au thorax, entre le sternum et les pleures. Elle comprend cinq segments principaux : la hanche, ou *coxa*, élément basal court, le *trochanter*, petit article

classification

Jusqu'au début du XVIIIe s., les zoologistes n'étaient même pas d'accord sur l'exacte limite de la classe des Insectes, à laquelle ils joignaient les Arachnides et les Crustacés. La répartition des ordres avait été ébauchée par Linné, mais trouve sa première réalisation en 1792-1794 dans l'*Entomologia systematica* de Johann Christian Fabricius (1745-1808). Depuis cet auteur, qui accordait treize ordres à la classe, de nombreuses divisions nouvelles ont été adoptées, et actuellement la plupart des entomologistes s'accordent pour reconnaître 32 ordres dans la classe des Insectes.

Sous-classe des Aptérygotes (dépourvus d'ailes).

1. Collemboles (Podures);
2. Diploures (*Campodea*, Japyx);
3. Protoures (Acerentomon);
4. Thysanoures (*Machilis*, Lépisme).

Sous-classe des Ptérygotes (typiquement pourvus d'ailes à l'état adulte).

SECTION DES PALÉOPTÈRES (ailes étalées de chaque côté du corps au repos, dépourvues de champ jugal; métamorphoses incomplètes).

5. Ephéméroptères (Ephémères);
6. Odonates (Libellules).

SECTION DES NÉOPTÈRES POLYNÉOPTÈRES (ailes repliées en arrière au repos; champ jugal développé aux ailes postérieures avec de nombreuses nervures; sans métamorphoses).

7. Dictyoptères (Blattes, Mantes);
8. Isoptères (Termites);
9. Zoraptères *(Zorotypus);*
10. Plécoptères (Perlidés);
11. Notoptères (Grylloblattidés);
12. Chéleutoptères (Phasmes);
13. Orthoptères (Sauterelles, Grillons, Acridiens);
14. Embioptères *(Embia);*
15. Dermaptères (Forficules).

SECTION DES NÉOPTÈRES OLIGONÉOPTÈRES (champ jugal à une seule nervure; métamorphoses complètes).

16. Coléoptères (Scarabées);
17. Mégaloptères (Sialis);
18. Rhaphidioptères *(Rhaphidia);*
19. Planipennes (Fourmilions);
20. Mécoptères (Panorpe, Chrysope);
21. Trichoptères (Phryganes);
22. Lépidoptères (Papillons);
23. Diptères (Mouches, Moustiques);
24. Siphonaptères (Puces);
25. Hyménoptères (Abeilles, Guêpes, Fourmis);
26. Strepsiptères (Stylopidés).

SECTION DES PARANÉOPTÈRES (champ jugal à nervures ramifiées; métamorphoses incomplètes).

27. Psocoptères (Psoques);
28. Mallophages (Poux d'Oiseaux);
29. Anoploures (Poux);
30. Thysanoptères (Thrips);
31. Hétéroptères (Punaises);
32. Homoptères (Cigales, Pucerons, Cochenilles).

intermédiaire, le fémur et le tibia, qui forment la partie principale de l'appendice, et le tarse, composé de trois à cinq articles, dont le dernier est terminé par deux griffes ; entre celles-ci se trouve le *pulvillus*, sorte de coussinet charnu qui joue un rôle important dans la marche.

Les pattes montrent de nombreuses modifications d'ordre adaptatif. On observe ainsi des pattes fouisseuses, dont le type le plus parfait est celui de la Courtilière, ou Grillon-Taupe, un type sauteur (Sauterelles) et un type nageur (Dytique) ; une patte ravisseuse se montre chez les Insectes chasseurs comme les Mantes, les Mantispes, les Réduvides Émésines, les Hyménoptères Béthylides. Enfin, chez l'Abeille ouvrière, les pattes postérieures sont transformées en organe collecteur de pollen.

• *Les ailes.* En principe, les Insectes adultes possèdent deux paires d'ailes, qui sont parmi les organes qui ont subi les plus larges modifications dues à l'influence du milieu. Les ailes de la première paire peuvent être plus ou moins épaissies, servant d'abri protecteur à la seconde paire. Déjà assez marquée chez les Orthoptères et les Hétéroptères, cette transformation est bien plus importante chez les Dermaptères (forficules) et surtout les Coléoptères, où ces ailes deviennent très épaisses, cornées et prennent le nom d'*élytres*. Chez les Diptères, ce sont les ailes postérieures qui sont atrophiées et réduites à un petit organe appelé *balancier*, lequel semble jouer un rôle équilibrant et stabilisateur. Enfin, beaucoup d'Insectes montrent une réduction des ailes pouvant aller jusqu'à la disparition complète. L'aile normale est formée de deux lames tégumentaires soutenues par des nervures qui contiennent un espace sanguin, une trachée et parfois un nerf. La disposition des nervures est extrêmement variable et est très employée dans les classifications. À la base de l'aile existe, sauf chez les Insectes primitifs, un petit champ, séparé par un pli (champ jugal), important dans la séparation des sections. Les ailes sont souvent couvertes de poils qui, chez les Lépidoptères, se transforment en écailles donnant les brillantes couleurs de ces Insectes.

• *L'abdomen.* Il compte en principe douze segments, mais ce chiffre est très souvent réduit, surtout dans les ordres les plus évolués. Chaque segment, ou *urite*, est composé d'un tergite dorsal et d'un sternite ventral, ces deux parties étant unies par une membrane sans pièces sclérifiées. Sauf chez certains Insectes inférieurs (Thysanoures), l'abdomen ne porte pas d'appendices articulés ; cependant, beaucoup de groupes portent sur le dixième urite deux longs appendices, les *cerques*, parfois très développés et importants comme organes sensoriels. Chez les femelles, les huitième et neuvième sternites portent souvent des appendices (gonopodes) formant un organe destiné à la ponte, l'*oviscapte*, ou ovipositeur, composé de six pièces, deux inférieures appartenant au huitième sternite et quatre internes et supérieures dépendant du neuvième. Dans certains cas (Hyménoptères piqueurs), cet organe peut devenir un puissant aiguillon. L'organe génital mâle débouche dans le neuvième sternite et est le plus souvent terminé par un organe copulateur d'une variabilité extraordinaire.

Organisation interne

• *Appareil digestif.* L'intestin antérieur, d'origine ectodermique, comprend l'œsophage, le *jabot*, vaste dilatation dans laquelle les aliments s'amassent et s'imprègnent de salive, et le *gésier*, ou proventricule ; la paroi de celui-ci est fortement musclée, et sa face interne, garnie de crêtes, assure le brassage des aliments, qui sont arrêtés par une valvule cardiaque marquant le début de l'intestin moyen, lequel s'étend jusqu'à l'insertion des tubes de Malpighi. L'intestin postérieur termine le tube digestif. Ce modèle subit naturellement des modifications en rapport avec le mode d'alimentation. Le régime alimentaire des Insectes étant très varié, les enzymes de la digestion sont nombreuses chez un omnivore comme la Blatte, réduites à une amylase chez un Papillon.

• *Système circulatoire.* Dans le corps des Insectes, il n'y a qu'un liquide, le sang, ou *hémolymphe*, baignant tous les tissus. Il existe un unique vaisseau sanguin, pulsatile, qui s'étend sur toute la longueur du corps. Sa partie postérieure est le véritable cœur, qui présente une série d'ouvertures munies de valvules, les *ostioles*, par lesquelles le sang peut entrer ; la partie antérieure, dite « aorte », est un tube contractile qui se termine dans la cavité viscérale. Le sang circule dans le vaisseau dorsal d'arrière en avant, puis se répand dans tout le corps.

• *Appareil respiratoire.* Les Insectes respirent par un système de trachées s'ouvrant à l'extérieur par des stigmates et se ramifiant dans toutes les parties du corps. Il existe généralement deux gros troncs longitudinaux d'où se détachent les trachées et qui se terminent par des trachéoles capillaires d'un diamètre de 0,6 à 0,8 μ. Chez les Insectes à vol puissant, il se forme de larges dilatations des trachées, dites « sacs aériens ». Enfin, chez beaucoup de larves aquatiques, la respiration se fait par des branchies trachéennes.

• *Appareil excréteur.* Il comprend différents organes (cellules péricardiques, œnocytes, corps adipeux), mais les plus importants sont les *tubes de Malpighi*, qui ne manquent que chez quelques Insectes inférieurs. Ce sont des tubes, fermés à leur extrémité distale, qui s'ouvrent dans l'intestin postérieur. Leur nombre varie de deux à quatre chez les Diptères à plus de cent chez certains Hyménoptères. Ils baignent dans le sang, duquel ils extraient de l'acide urique, de l'urée, de l'oxalate de chaux et autres produits des déchets accumulés.

• *Système nerveux.* Le système nerveux central est formé par une double chaîne de ganglions réunis par des connectifs. Le premier ganglion sus-œsophagien est un volumineux cerveau ; avec le sous-œsophagien, il forme un collier autour de l'œsophage. Le reste de la chaîne est appliqué sur la paroi ventrale ; il comprend trois paires de ganglions thoraciques et des ganglions abdominaux en nombre variable et plus ou moins

contractés. Le cerveau est de structure complexe, comprenant le *protocerebron* (ganglions optiques), le *deutocerebron* (lobes olfactifs et nerfs antennaires) et le *tritocerebron*, qui innerve le labre et une partie du tube digestif. Il existe un système sympathique présidant à la vie végétative.

Organes des sens

Si on observe le comportement des Insectes dans les conditions naturelles, on constate qu'ils obéissent à des impressions sensorielles très variées, qui exigent des organes des sens richement développés.

• *Sensations tactiles.* Elles sont transmises surtout par des organes appelés *sensilles* ; ce sont des cellules présentant un axone sensoriel, distribuées sur toute la surface du corps, principalement sur les appendices, et le plus souvent en relation avec un poil ou une épine.

• *Sens chimiques.* Le goût et l'odorat sont développés de façon variable. Les saveurs sont détectées par des récepteurs situés dans la bouche, sur les antennes, les palpes et les tarses ; les odeurs sont reconnues sans doute par les sensilles des antennes et des palpes. Beaucoup d'Insectes trouvent leur nourriture par l'odorat, et c'est aussi par l'odorat que les Abeilles repèrent les plantes à visiter, que les Fourmis s'orientent et que les mâles de certains Papillons peuvent localiser la présence d'une femelle à plus d'un kilomètre de distance.

• *Vision.* Les deux catégories d'yeux ont des fonctions bien différentes. Les fonctions optiques des ocelles semblent faibles, et on considère généralement qu'ils sont surtout des organes stimulateurs qui accélèrent la phototaxie en augmentant la sensibilité du cerveau aux stimulus reçus par les yeux composés. L'œil composé est un organe caractéristique des Arthropodes. Chaque élément reçoit une impression lumineuse dont l'ensemble forme une sorte de mosaïque visuelle. L'acuité visuelle semble faible ; on a pu calculer que, chez une Abeille, elle est environ égale à un cinquantième de celle de l'Homme, sur un axe vertical, et à un tiers de celle-ci sur un axe horizontal, à cause de la courbure plus prononcée de l'œil, chaque ommatidie devant couvrir un champ plus vaste. En ce qui concerne la vision des couleurs, on constate des différences importantes suivant les Insectes : certains (Abeille, Papillon *Macroglossa*) semblent pratiquement aveugles au rouge, mais peuvent voir dans l'ultraviolet ; ils peuvent être attirés par la lumière ultraviolette réfléchie par certaines fleurs et ils s'assemblent autour d'écrans illuminés par des rayons ultraviolets invisibles pour nous ; d'autres (Papillons Piéridés) sont capables de voir le rouge. De même que l'Homme, les Insectes sont sensibles au phénomène des contrastes simultanés ; une surface grise, entourée de jaune, paraît bleue à une Abeille, et la même surface entourée de bleu paraît jaune.

• *Sens mécaniques ; l'ouïe.* Le sens du toucher s'exerce par des sensilles *(scolopidies)* dispersés sur différentes parties du corps, particulièrement sur les antennes. Chez certains Insectes, des scolopidies spécialisés sont groupés en un organe auditif parfois très compliqué. Ces organes sont remarquablement développés chez les Insectes capables de produire des sons, comme les Sauterelles, les Grillons, les Cigales et certains Lépidoptères.

Organes reproducteurs

Sauf quelques rares exceptions, les sexes sont séparés chez les Insectes. Les ovaires sont formés par un faisceau de tubes, ou gaines, ovigères, dans lesquels se développent les ovules ; ces gaines débouchent dans deux trompes qui se réunissent dans un oviducte impair aboutissant à la poche copulatrice. Chez les mâles, les testicules, volumineux, sont composés de tubes nombreux s'ouvrant dans deux canaux déférents qui s'unissent en un canal éjaculateur entouré à son extrémité par un organe copulateur de forme très variable et souvent très compliquée. Dans les deux sexes, il existe des glandes annexes qui débouchent dans la partie terminale de l'organe génital.

Système endocrinien

Il existe un système assez compliqué de glandes à sécrétion interne. Les *corpora allata* sont deux très petites glandes placées de chaque côté du vaisseau dorsal, derrière le cerveau. À ces glandes sont associés les *corpora cardiaca*, qui sont deux corpuscules pairs ou fusionnés en une seule masse. Ces glandes jouent un rôle important dans la croissance des jeunes et la métamorphose. Les glandes prothoraciques, ou *glandes ventrales*, sont situées dans la partie ventrolatérale du prothorax ; elles produisent une hormone qui assure la mue. Enfin, on peut rapprocher du système endocrinien certaines cellules du cerveau *(pars intercerebralis)* qui sécrètent des neuro-hormones jouant un rôle de réactivation après chaque mue.

Développement et métamorphoses

Développement embryonnaire

L'œuf est entouré d'un chorion résistant perforé de micropyles qui permettent la pénétration des spermatozoïdes. Il renferme beaucoup de réserves nutritives (vitellus). L'embryon se forme sur une partie localisée du blastoderme, la bande germinative. Il effectue des déplacements, se retourne et s'enfonce dans le vitellus. Les appendices apparaissent d'avant en arrière, d'abord les antennes, puis les pièces buccales et enfin les pattes thoraciques.

Développement postembryonnaire

Entre sa sortie de l'œuf et son arrivée à l'état adulte, où il peut se reproduire, l'Insecte parcourt une période plus ou moins longue et subit des transformations variables. Dès l'éclosion, on peut déjà distinguer deux catégories d'Insectes. Les uns ressemblent beaucoup aux adultes, dont ils diffèrent surtout par l'absence des ailes et le non-développement des organes de l'extrémité abdominale (organe copulateur du mâle, oviscapte de la femelle). Ce sont les Insectes sans métamorphose (amétaboles) ou à métamorphoses incomplètes (hétérométaboles). Les autres sont des Insectes à métamorphoses complètes (holométaboles), qui sortent de l'œuf sous une forme complètement différente de celle de l'adulte ; c'est la *larve*, qui, après une vie plus ou moins longue, se transforme en *nymphe*, stade de repos qui donne naissance à l'Insecte parfait. Le stade larvaire dure généralement plus longtemps que le stade adulte ; le cas le plus typique est celui d'une Cigale d'Amérique qui ne vit que quelques semaines après une vie larvaire de dix-sept ans. Les larves montrent une diversité extrême tant dans leur morphologie que dans leurs mœurs. Leur étude constitue la partie la plus intéressante de la biologie des Insectes.

Facultés d'adaptation

Les Insectes montrent de remarquables facultés d'adaptation, qui leur ont permis de peupler tous les milieux, même ceux qui semblent impropres à toute vie animale ; on trouve des larves de Diptères dans des eaux thermales à 50 °C et dans les mares de pétrole autour des puits en Californie. On rencontre des Insectes depuis la forêt tropicale jusqu'aux steppes glacées de l'extrême Nord. Naturellement, ils sont plus abondants dans les pays chauds, et c'est là qu'on trouve les plus grands et les plus beaux Insectes.

Les Insectes de haute montagne

En montagne, des Insectes vivent et se reproduisent au-delà de la zone forestière, dans le voisinage des neiges éternelles, jusqu'à 6 000 m dans l'Himālaya. Les espèces en sont peu nombreuses, mais le nombre des individus est parfois extraordinaire. Les plus curieux sont certainement des petits Collemboles appelés « puces des glaciers ». Malgré leur très petite taille, ils couvrent parfois la glace jusqu'à la faire paraître noire et jouent un rôle important dans la faune des glaciers. Extraordinairement résistants au froid, ils sont à la base de la reprise de la vie animale après le dur hiver. Il faut aussi noter que certaines espèces d'Insectes communes dans les montagnes d'Europe à haute altitude se trouvent dans les plaines en Scandinavie.

Les Insectes aquatiques

Le bord des eaux douces est peuplé par de nombreux Insectes appartenant à tous les ordres, mais les formes complètement aquatiques sont aussi assez nombreuses. Il y a d'abord une quantité de larves de Diptères et de Coléoptères qui se trouvent aussi bien dans les eaux froides des torrents que dans les eaux saumâtres, thermales et même fortement polluées. Les Insectes aquatiques adultes se trouvent surtout chez les Coléoptères (Dytiques, Hydrophiles) et les Hétéroptères. Parmi ces derniers, les Gerris et les Hydromètres courent sur les eaux tranquilles, les Notonectes et *Velia* sont d'excellents nageurs, tandis que les Nèpes rampent au fond, sur la vase. Tous ces Insectes montrent des dispositions intéressantes de leur appareil respiratoire.

Un certain nombre d'Insectes vivent au bord de la mer, dans la zone balayée par les marées, mais on connaît aussi un Insecte réellement marin. C'est un petit Hétéroptère aquatique, voisin des Gerris *(Halobates)*, qui se trouve en pleine mer, à plus de cent kilomètres des côtes ; il se fixe souvent sur les Algues flottantes et semble se nourrir des cadavres de petits animaux marins.

Les Insectes terricoles et cavernicoles

Un très grand nombre de larves et certains Insectes adultes vivent sous terre,

se nourrissant surtout de racines. Parmi les plus remarquables, il faut citer les Courtilières, ou Grillons-Taupes, qui passent toute leur vie dans des galeries souterraines à la façon des taupes. Leur patte antérieure montre une adaptation extraordinaire à la fonction d'organe fouisseur, qui réalise un des plus curieux exemples de caractère de convergence (v. adaptation).

À côté des Insectes terricoles, on peut placer les cavernicoles*, c'est-à-dire ceux qui ont quitté la surface du sol pour vivre au fond des grottes. Ce milieu très spécial est caractérisé par une température régulière et assez basse, par l'obscurité et un degré d'humidité très élevé. Un grand nombre d'animaux se sont adaptés à ces conditions d'existence et, parmi eux, beaucoup d'Insectes. Suivant leur degré d'adaptation, ceux-ci ont été répartis en trois catégories : les *trogloxènes* sont des habitants accidentels de l'entrée de la grotte, où ils ne se reproduisent pas ; les *troglophiles* vivent dans les parties moyennes et profondes ; ils en sortent souvent la nuit pour chercher leur nourriture, mais ils se reproduisent dans la grotte et toute leur évolution s'y poursuit ; les *troglobies* ne quittent pas la partie profonde où l'obscurité est complète. Ce sont les mieux adaptés à la vie cavernicole et ils présentent des caractères particuliers qui sont l'absence des yeux, la dépigmentation des téguments et l'allongement excessif des appendices.

Les sociétés d'Insectes

La grande majorité des Insectes vivent isolés, mais il existe des exceptions, d'un intérêt considérable. Tout d'abord, il ne faut pas confondre avec des sociétés les rassemblements d'Insectes qui sont dus à l'attraction de certains milieux. Un exemple en est fourni par les Coccinelles, qui se réunissent en grand nombre, en hiver, sur les montagnes, dans quelques coins bien abrités. Les groupements d'Insectes migrateurs ne constituent pas non plus, malgré leur importance, des sociétés. Les Sauterelles, certaines Libellules et Papillons se déplacent en nuages comptant des millions d'individus qui montrent un instinct grégaire mais aucune trace de véritable instinct social. Par contre, on peut trouver un embryon de structure sociale chez quelques Blattes et dans certaines associations familiales dont les plus remarquables sont celles des Forficules. La femelle de ces Insectes, considérés comme inférieurs, accorde à sa progéniture des soins comparables à ceux que l'on observe chez les Insectes sociaux. Ceux-ci appartiennent à deux lignées très éloignées ; d'une part les Termites, Insectes inférieurs voisins des Blattes ; d'autre part les Hyménoptères supérieurs, Fourmis, Guêpes et Abeilles. La vie sociale montre dans ces deux groupes beaucoup de points communs, mais aussi des différences considérables résultant du mode de croissance de ces Insectes. Les Termites sont des Insectes sans métamorphoses, dont les jeunes diffèrent peu des adultes et mènent le même genre de vie. Chez les Hyménoptères, les jeunes éclosent sous forme de larves, très différentes des parents, exigeant des soins qui mobilisent une grande partie de la société.

Société de Termites

La société de Termites* est complexe. Elle compte d'abord un couple de sexués qu'on appelle *roi* et *reine*. Ils sont ailés au début de leur vie d'adulte, mais perdent leurs ailes rapidement et s'accouplent. Le roi reste un Insecte de petite taille, mais la reine devient beaucoup plus grosse, parfois énorme, et son rôle unique est de pondre, augmentant continuellement la population de la termitière, qui peut arriver à compter plusieurs millions d'individus. Ceux-ci appartiennent à deux castes principales, les ouvriers et les soldats. Les ouvriers sont les plus nombreux ; ils sont aptères, aveugles et armés de mandibules fortes, mais courtes. Leur rôle est de soigner le couple royal et les jeunes. Ils doivent avant tout édifier la termitière, car les Termites sont d'extraordinaires bâtisseurs, qui construisent des habitations de forme très variable, dont certaines peuvent atteindre 5 à 6 m de hauteur. La deuxième caste est formée par les soldats, dont la tête est très développée, armée de mandibules puissantes ; leur rôle est la défense de la colonie. Les soldats de certaines espèces montrent d'extraordinaires adaptations, comme ceux des *Nasutitermes*, dont le front est prolongé par un tube qui leur permet de projeter sur les ennemis la sécrétion d'une volumineuse glande frontale.

Société de Fourmis

La société de Fourmis* est, comme celle de Termites, composée de sexués, d'ouvrières et de soldats, mais la reine, plus active, circule librement dans la fourmilière. Comme chez les Termites aussi, la caste des ouvrières est la plus nombreuse ; elle montre, ainsi que les soldats, des formes très diverses.

Sociétés de Guêpes et d'Abeilles

La société de Guêpes* est moins compliquée que celle de Termites, car elle ne comprend, outre les sexués, qu'une caste de neutres, qui sont des femelles stériles. Extérieurement, elles ne diffèrent guère des femelles que par leur plus petite taille. À l'inverse des Fourmis et des Abeilles, les Guêpes forment une colonie annuelle, qui disparaît à l'entrée de l'hiver, ne laissant subsister que quelques jeunes femelles fécondées, qui créeront une nouvelle colonie au printemps suivant.

La colonie d'Abeilles* diffère peu de celle de Guêpes dans son organisation générale, mais elle s'en éloigne par bien des détails. C'est tout d'abord une société pérenne, dont la reine peut vivre quatre ou cinq ans. Les ouvrières sont spécialisées suivant leur âge. Une jeune ouvrière, qui vient d'éclore, est chargée pendant une dizaine de jours de la préparation des cellules et de l'alimentation des larves. Pendant une seconde période de dix jours, elle est magasinière, nettoyeuse ou gardienne de l'entrée du nid ; enfin son existence se termine par la récolte du nectar et du pollen pendant vingt à trente jours. Les Abeilles communiquent entre elles par une série de mouvements des antennes, des ailes, et par des sortes de danses qui ont été remarquablement étudiées par K. von Frisch et ses élèves.

Les Insectes parasites ; les myrmécophiles

Un très grand nombre d'Insectes sont parasites, au moins pendant une partie de leur existence. On peut distinguer les parasites qui attaquent les Vertébrés et ceux qui vivent aux dépens des Invertébrés, surtout des autres Insectes.

Parasites des Vertébrés

Les plus importants sont les Puces (Siphonaptères), les Poux (Anoploures) et les Poux d'Oiseaux (Mallophages). Les Siphonaptères et Anoploures piquent leur hôte pour sucer du sang, tandis que les Mallophages vivent de débris d'épidermes. Il existe en outre une grande différence entre ces parasites : les Anoploures et Mallophages, étant sans métamorphoses, vivent entièrement sur l'hôte et s'y reproduisent, les jeunes ayant le même mode de vie que les adultes. Il n'en est pas de même des Puces, qui ne sont parasites qu'à l'état adulte ; elles pondent hors de l'hôte leurs œufs, d'où sortent des larves qui vivent de sang desséché. Tous ces Insectes présentent de nombreuses espèces, souvent inféodées à un seul hôte. À côté de ces parasites bien connus, on cite quelques cas isolés dans des familles où le parasitisme est une exception. Un des plus remarquables est l'*Hemimerus*, Insecte apparenté aux Forficules, qui vit dans la fourrure du gros Rat d'Afrique *Cricetomys*. Il existe aussi un Coléoptère voisin des Staphylins *(Platypsyllus castoris)* qui ne se trouve que sur le Castor. Peut-être encore plus curieux est un petit Papillon *(Bradypodicola)* qui court dans la fourrure des Paresseux sud-américains. Deux autres ordres d'Insectes contiennent de nombreux parasites ; ce sont les Hétéroptères et les Diptères. Les premiers sont les Punaises et les Réduves. Les Diptères sont très nombreux et variés. Certains piquent, avec les stylets de leurs pièces buccales, les Vertébrés pour leur prendre un repas de sang après lequel ils s'envolent ; ce sont donc des parasites temporaires comme les Moustiques et les Taons. Les rapports entre les parasites et leurs victimes peuvent être plus étroits. Telles sont certaines Mouches dites « pupipares » ou Mouches-Araignées, qui sont aplaties, sans ailes, vivant dans le poil des Mammifères et les plumes des Oiseaux, dont elles sucent le sang. Certaines Mouches ont tendance à pondre sur les blessures des animaux ; elles provoquent ainsi des myiases qui peuvent être graves. C'est chez les Gastrophilidés et les Œstridés que les Mouches montrent les plus parfaites adaptations au parasitisme, leurs larves devenant de véritables parasites internes. Parmi les Œstridés, on trouve des parasites très variés dont le plus connu est l'Hypoderme du Bœuf, dont la larve évolue sous la peau, tandis que la larve de l'Œstre du mouton vit dans les sinus. De nombreux Mammifères, y compris l'Homme, sont attaqués par les Mouches de ces familles.

Parasites des Invertébrés

Si l'on excepte les Strepsiptères, curieux parasites des Guêpes, les Insectes qui s'attaquent aux Invertébrés sont les Diptères et les Hyménoptères. Leurs victimes sont surtout d'autres Insectes, très souvent nuisibles aux plantes cultivées. Il s'ensuit que ces parasites sont, pour la plupart, des Insectes très utiles. Les Diptères parasites sont surtout des Muscidés supérieurs, Calliphoridés et Tachinaires. Ils s'attaquent à toutes sortes d'Insectes. La femelle pond ses œufs sur la victime choisie ou sur la plante fréquentée par

elle. La larve pénètre dans l'Insecte parasité et se développe dans son corps, dévorant d'abord le corps gras et ne s'attaquant aux organes vitaux qu'à la fin de son évolution. Les Tachinaires sont particulièrement utiles, car elles vivent aux dépens des Chenilles, dont elles détruisent de grandes quantités. Les Hyménoptères entomophages appartiennent au groupe des Térébrants, dont la femelle porte à l'extrémité du corps une tarière, ou oviscapte, qui lui permet d'introduire ses œufs dans le corps de l'Insecte attaqué. Les principales familles d'Hyménoptères parasites sont les Ichneumonidés, les Chalcidiens et les Proctotrypidés. Toutes sortes d'Insectes, dont beaucoup nuisibles à l'agriculture, sont détruits par ces parasites.

Le mimétisme et la valeur adaptative des couleurs

Pendant longtemps, on a considéré les belles couleurs de certains animaux, Oiseaux et Insectes en particulier, comme de simples ornements. Actuellement, on accorde à ces colorations une importante valeur biologique.

Les vives couleurs des Insectes tiennent à deux processus bien différents. Des couleurs chimiques sont formées par des pigments contenus dans des cellules, dites « chromatophores », dont les déplacements assurent des couleurs diverses et même variables. Les couleurs structurales, ou d'interférence, sont produites par le jeu de la lumière sur des stries très fines de la cuticule. Elles ont un aspect métallique et se trouvent surtout chez certains Coléoptères et Papillons.

Couleurs cryptiques ; l'homochromie

Beaucoup d'Insectes montrent une coloration qui se confond de façon remarquable avec leur milieu. On trouve ainsi une quantité d'Insectes verts dans les prairies et les feuillages, et les Insectes du désert ont, pour la plupart, une coloration jaunâtre qui se confond avec le sable des dunes. Ces colorations, dites « homochromes », ne sont pas toujours unicolores. Certains Insectes à livrée variée de blanc et de noir sont parfaitement invisibles sur les écorces couvertes de Mousses et de Lichens. Les couleurs cryptiques semblent protéger les Insectes contre certains prédateurs, les Oiseaux insectivores en particulier. Elles jouent un rôle indiscutable dans la sélection des espèces. Leur valeur protectrice est souvent augmentée par une modification de la forme. Chez certains Insectes verts, les ailes prennent une forme qui rappelle de façon frappante l'aspect d'une feuille. D'autres Insectes ressemblent à un rameau sec ou garni d'épines. Chez les Sauterelles-feuilles d'Amérique (Ptérochrozes), on observe des complications inexplicables ; certaines espèces, au lieu d'être vertes, prennent la coloration des feuilles mortes ou de feuilles attaquées par des Champignons ou des larves d'Insectes. L'invisibilité peut aussi être obtenue non par homochromie, mais par des couleurs dites « disruptives ». Ce sont des bandes noires qui coupent les couleurs vives d'un Insecte, de sorte qu'on ne voit que des parties séparées cachant la forme réelle de l'Insecte.

Couleurs avertissantes ; le mimétisme

Beaucoup d'Insectes ont des couleurs voyantes, permettant de les reconnaître de loin. La plupart de ces Insectes se trouvent protégés soit par un aiguillon, comme les Guêpes, soit par certaines propriétés de leur chair et de leur sang qui les rendent incomestibles, comme certains Papillons. Ils sont souvent imités par des Insectes de familles très différentes qui leur ressemblent de façon parfois extraordinaire. C'est ce qu'on appelle le mimétisme, particulièrement bien étudié chez les Papillons. Un excellent exemple en est fourni par la Sésie apiforme *(Ægeria apiformis)*, Papillon à ailes transparentes qui a presque exactement la taille et la couleur d'une Guêpe. Un autre exemple classique est celui des Papillons étudiés par Henry Walter Bates (1825-1892) en Amérique du Sud. Il s'agit de Nymphalidés de la sous-famille des *Ithomiinæ*, généralement fortement rejetés par les Insectivores. Leur aspect est très caractéristique, leurs ailes étant allongées et de couleurs très voyantes. Ils sont imités par de nombreux Papillons très différents (*Papilio*, Piéridés, Nymphalidés, Argynes) qui, tous, leur ressemblent de façon extraordinaire. Un Oiseau ayant été « déçu » après l'attaque d'un Ithomiine évitera non seulement ces Papillons, mais aussi ceux qui leur ressemblent et qui seraient parfaitement comestibles. Enfin, on peut encore citer un remarquable exemple de mimétisme chez les Insectes myrmécophiles, dont certains ont pris, de façon inexplicable, la forme et les allures des Fourmis.

Les Insectes et l'Homme

Les Insectes jouent un rôle considérable dans l'équilibre biologique de la nature, et il n'est pas surprenant que l'Homme les rencontre partout, soit comme auxiliaires, soit comme ennemis plus ou moins dangereux.

Insectes utiles

Les Insectes directement utiles à l'Homme sont rares. En réalité, seuls l'Abeille et le Ver à soie fournissent les produits de leur industrie. La récolte du miel, sinon l'élevage des Abeilles, semble avoir été pratiquée depuis les temps préhistoriques. On a trouvé dans la grotte de la Araña, en Espagne, une peinture remontant à 20 000 ans environ, qui peut être interprétée comme un Homme entouré d'Abeilles dont il vient de récolter le miel. Il est certain que le miel des Abeilles sauvages a été récolté partout depuis fort longtemps. Mais il est difficile de fixer exactement l'époque qui a vu le pillage transformé en une exploitation méthodique. L'Abeille n'est d'ailleurs pas devenue un animal domestique ; elle peut vivre dans la nature et accepte simplement l'abri que les ruches lui offrent contre le froid. Le Ver à soie est, au contraire, incapable de subsister dans les conditions naturelles. Non seulement on ne connaît pas cette espèce à l'état sauvage, mais on ignore son origine exacte. On sait seulement que c'est en Chine qu'on en a commencé l'élevage, environ 2 000 ans avant l'ère chrétienne.

Quelques Insectes sont utilisés comme animaux de laboratoire. L'un d'eux a acquis une véritable célébrité ; c'est la *Drosophila*, ou Mouche du vinaigre. C'est sur cette petite Mouche que T. H. Morgan a réalisé les magistrales expériences qui ont contribué au développement d'une science nouvelle, la génétique.

Une tout autre catégorie d'Insectes peut jouer un rôle bénéfique dans ses relations avec l'Homme. Il s'agit des parasites qui s'attaquent aux Insectes nuisibles aux plantes cultivées. D'innombrables petits Hyménoptères (Chalcidiens, Braconidés, Proctotrypidés) détruisent une quantité énorme de Chenilles et autres larves d'Insectes. L'action de ces parasites s'est montrée si efficace qu'on élève certains d'entre eux pour lutter contre des Insectes particulièrement nuisibles aux cultures (lutte biologique).

Insectes nuisibles

Ils sont malheureusement beaucoup plus nombreux que les Insectes utiles. Les Moustiques, les Punaises et certaines Mouches attaquent directement l'Homme pour faire un repas de sang. Ces Insectes piqueurs sont importuns, mais ils sont surtout dangereux, car leur piqûre peut transmettre de graves maladies comme le paludisme, la fièvre jaune, la maladie du sommeil. Le même danger se présente pour les animaux domestiques, qui sont attaqués par de nombreuses Mouches. Malgré leur gravité, ces attaques sont peu de chose, comparées aux méfaits des Insectes dans le domaine de la production agricole. Aucun arbre, aucune plante herbacée n'est à l'abri des Insectes. Aussi un très gros effort a-t-il été fait pour trouver des insecticides capables de préserver les récoltes. Les résultats obtenus sont remarquables, mais on s'est vite aperçu que l'emploi massif et aveugle de certains insecticides, en particulier le D. D. T., a eu comme résultat la destruction de nombreux Insectes utiles, pollinisateurs (Insectes floricoles qui transportent le pollen d'une fleur à l'autre) et parasites des ravageurs. Aussi un très fort courant d'opinion demande-t-il un emploi plus modéré et surtout mieux dirigé de ces insecticides.

L. C.

▶ *Abeille / Aptérygotes / Arthropodes / Blatte / Cigale / Coléoptères / Diptères / Entomologie / Éphémère / Fourmis / Grillons / Guêpe / Hémiptères / Hyménoptères / Libellule / Métamorphoses / Mimétisme / Mouche / Moustique / Papillon / Pou / Puce / Puceron / Punaise / Sauterelle / Scarabée / Termite.*

R. A. Ferchault de Réaumur, *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes* (Paris, 1734-1742 ; 6 vol.). / C. Linné, *Systema naturae sive Regna tria naturae systematice proposita per classes, ordines, genera et species* (Leyde, 1735 ; 7 vol.). / J. Swammerdam, *Biblia naturae sive Historia insectorum, in classes certas redacta* (Leyde, 1737-38 ; 2 vol.). / P. Lyonet, *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule* (La Haye, 1762). / J. C. Fabricius, *Entomologia systematica* (Copenhague, 1792-1799). / P. A. Latreille, *Genera crustaceorum et insectorum* (Paris, 1806-1809 ; 4 vol.) ; *Cours d'entomologie* (Paris, 1831). / J. C. Lelorgne de Savigny, *Mémoires sur les animaux sans vertèbres. Théorie des organes de la bouche des crustacés et des insectes* (Paris, 1816). / E. O. Taschenberg, *Verzeichnis der Schriften uber Zoologie* (Leipzig, 1861-1880). / H. W. Bates, *Contribution to an Insect Fauna of the Amazon Valley. Lepidoptera. Heliconidae* (Londres, 1862). / A. Gerstacker, *Die Klassen und Ordnungen des Tierreichs*, t. V : *Gliedenfussler (Arthropoda)* [Leipzig, 1867]. / J. H. Fabre, *Souvenirs entomologiques* (Delagrave, 1879-1907 ; 10 vol.). / A. R. Wallace, *Darwinism* (Londres, 1889). / L. F. Henneguy, *les Insectes* (Masson, 1904). / K. Schröder, *Handbuch der Entomologie* (Berlin, 1912 ; nouv. éd., 1925-1929 ; 3 vol.). / R. W. C. Shelford, *A Naturalist in Borneo* (Londres, 1916). / R. J. Tillyard, *The Biology of Dragonflies* (Cambridge, 1917). / E. Comstock, *The Wings of Insects* (Ithaca, 1918). /

A. D. Imms, *A General Textbook of Entomology* (Londres, 1925 ; 10e éd., 1964). / H. Bischaff, *Biologie der Hymenopteren* (Berlin, 1927 ; nouv. éd., 1967). / H. Weber, *Biologie der Hemipteren* (Berlin, 1930) ; *Grundriss der Insektenkunde* (Iéna, 1938 ; 3e éd., 1953). / G. D. H. Carpenter et E. B. Ford, *Mimicry and its Genetics Aspects* (Londres, 1933). / V. B. Wigglesworth, *Insect Physiology* (Londres, 1934). / R. E. Snodgrass, *Principles of Insect Morphology* (New York, 1935). / J.-J. Bounhiol, *Recherches expérimentales sur le déterminisme de la métamorphose chez les lépidoptères* (P. U. F., 1938). / L. Chopard, *Biologie des orthoptères* (Lechevalier, 1938). / H. B. Cott, *Adaptive Coloration in Animals* (Londres, 1940). / K. von Frisch, *Aus dem Leben der Bienen* (Berlin et Leipzig, 1941 ; nouv. éd., 1963). / W. Geotsch, *Vergleichende Biologie der staatenbildenden Insekten* (Leipzig, 1941). / R. Chauvin, *la Physiologie de l'insecte* (Institut nat. de recherche agronomique, 1949). / P.-P. Grassé (sous la dir. de), *Traité de zoologie*, t. IX et X (Masson, 1949 et 1951). / P. Portier, *la Biologie des lépidoptères* (Lechevalier, 1949). / E. Séguy, *la Biologie des diptères* (Lechevalier, 1950). / A. S. Balachowsky, *la Lutte contre les insectes* (Payot, 1951). / L. Cuénot, *l'Évolution biologique* (Masson, 1951). / J. V. Lefeuvre, *Recherches sur les organes alaires des Blattaria* (Rennes, 1961). / V. G. Dethier, *The Physiology of Insect Senses* (Londres et New York, 1963). / G. Lemée, *Précis de biogéographie* (Masson, 1967). / K. Krishna et F. M. Weesner, *Biology of Termites* (New York, 1969-70 ; 2 vol.). / J. G. Needham et coll., *The Biology of Mayflies* (Guildford, 1969). / P. Story, *Biology of Aphid Parasites* (La Haye, 1970).

Piqûres d'Insectes et maladies transmises par les Insectes

De nombreux Insectes sont venimeux par leurs piqûres ou leur contact. À l'exception des Hyménoptères, la plupart des Insectes ne sont cependant pas responsables d'accidents graves. Ils jouent surtout un rôle importent comme agents vecteurs de certaines maladies.

PIQÛRES ET CONTACTS D'INSECTES

Les piqûres d'Hyménoptères (Abeilles, Guêpes ou Frelons) sont parfois dangereuses. Elles entraînent presque toujours une réaction locale à la fois douloureuse et œdémateuse ; des phénomènes généraux (montée thermique, chute tensionnelle) peuvent s'observer chez certains sujets sensibilisés ou en cas de nombreuses piqûres particulièrement dangereuses : au niveau de la face, et plus encore des muqueuses pharyngo-laryngées, où peut se développer un œdème de la glotte asphyxiant. Il s'agit alors d'un accident très grave, notamment chez l'enfant, nécessitant un traitement d'urgence qui, pour les piqûres dans la gorge, repose sur la corticothérapie (dérivés de la cortisone) par voie veineuse directe, et même sur la trachéotomie (ouverture de la trachée), parfois seule capable de sauver le malade. Le traitement des accidents sévères comprend, outre l'administration de corticoïdes, celle de calcium intraveineux et d'antihistaminiques*.

Enfin, dans les piqûres avec réaction purement locale, on peut se limiter à l'application de topiques, parfois en association avec des antihistaminiques, et à l'extraction de l'aiguillon (cas des Abeilles, qui laissent leur dard en piquant).

En dehors des piqûres, certains Insectes peuvent déterminer par simple contact une dermatite urticarienne entraînant un prurit violent, avec parfois fièvre et céphalées. On peut même observer de véritables œdèmes de Quincke ou des conjonctivites. Les Insectes responsables sont en France les Chenilles processionnaires, nombreuses dans le Midi, et, sous les tropiques, plusieurs espèces de Papillons. De même, certains Coléoptères tropicaux, telles les Cantharides, peuvent provoquer, lorsqu'on les manipule ou qu'on les écrase sur la peau, des papules ou des vésicules très prurigineuses. Là encore, dans la majorité des cas, il suffit d'appliquer des topiques en y associant la prise d'antihistaminiques.

Indépendamment des Hyménoptères, de nombreux Insectes attaquent directement l'Homme ou les animaux, jouant un rôle très important dans la transmission de maladies humaines ou animales dont certaines sont considérées comme des fléaux. Il suffit de citer les Moustiques, les Phlébotomes, les Simulies, les Puces, les Poux, les Punaises, les Taons et les Stomoxes. Ces divers Insectes importunent par leurs piqûres, qui, dans la grande majorité des cas, restent bénignes et relèvent d'un traitement local à base d'antihistaminiques, surtout lorsque le prurit est gênant.

TRANSMISSION DE MALADIES

Au cours de leurs repas infestants, les Moustiques peuvent transmettre à un individu sain, à partir d'un individu malade, les diverses formes de *paludisme* (il s'agit alors exclusivement des Anophèles femelles), les *filarioses* du sang pathogènes pour l'Homme, et diverses arboviroses, dont la *fièvre jaune* et la *dengue*.

Les Phlébotomes, responsables directs du harara, qui est une dermatose prurigineuse observée au Proche-Orient, sont surtout les agents vecteurs des leishmanioses viscérales (kala-azar*) et cutanéomuqueuses, de la fièvre à pappataci. Les Simulies (petits Moucherons fréquentant notamment les cours d'eau d'Afrique noire et d'Amérique latine) transmettent principalement l'*onchocercose*, filariose cutanéo-dermique redoutable pour l'Homme en raison de ses manifestations oculaires. Parfois, la piqûre directe d'une Simulie (Mouche de Columbacz, de la vallée du Danube) est susceptible de s'envenimer sérieusement.

Les *Poux*, qui se partagent en Poux de tête et Poux de corps, sont les agents des pédiculoses, observées en cas d'hygiène défectueuse dans les collectivités où sévit la promiscuité, et sources de surinfections qui peuvent avoir une fâcheuse tendance à se prolonger. Quant aux Poux du pubis, ou Morpions *(Phtirius inguinalis)*, ils se transmettent directement, presque toujours à l'occasion d'un contact vénérien, et sont responsables de la phtiriase, dermatose prurigineuse qui intéresse surtout la région pubienne, mais aussi parfois d'autres territoires. Le traitement de la phtiriase, comme celui des pédiculoses, repose sur les poudres insecticides, notamment de D. D. T. Dans la phtiriase, on associe le rasage des poils parasités. Dans les pédiculoses, il ne faut pas omettre de traiter les vêtements (Poux de corps) ou d'enfermer les cheveux dans un casque protecteur (Poux de tête), afin de tuer les œufs, ou lentes, pondus par les femelles et qui se fixent sur les poils ou les vêtements.

Contrairement aux Poux, strictement inféodés à l'Homme, les *Puces* sont, suivant les espèces, parasites préférentiels de l'Homme *(Pulex irritans)*, du Rat *(Xenopsylla cheopis)* ou du Chien *(Ctenocephalus canis)*, pour ce qui concerne les principales espèces d'intérêt médical. Chacune peut occasionnellement se nourrir sur une autre espèce animale, mais, comme les Poux, ce sont de petits Insectes cosmopolites, hématophages dans les deux sexes et se gorgeant fréquemment de sang. Leur piqûre est prurigineuse, parfois ecchymotique et œdémateuse. Ce sont les vecteurs de la peste (*Xenopsylla cheopis* et *Pulex irritans*), du typhus murin *(Xenopsylla cheopis)*, et de téniasis (dus à *Dipylidium caninum* et à *Hymenolepis nana*). Il existe aussi une variété particulière de Puces, répandue en zone tropicale (Amérique latine, Afrique noire et Madagascar), que l'on nomme « Puce chique » ou *Tunga penetrans*, responsable de la tungase. Ces Puces vivent à l'état adulte dans le sable, et la femelle fécondée se fixe par son rostre sur la peau de l'Homme (ou d'un animal), où elle s'enfonce et grossit jusqu'à atteindre bientôt la taille d'une boule de gui, dont elle a la couleur. Au bout de quelques jours, elle pond ses œufs, puis ressort ou meurt sur place. La pénétration cutanée de cette Puce est douloureuse pour l'Homme et détermine des phénomènes inflammatoires locaux. En région tropicale, elle est souvent une porte d'entrée au tétanos ou aux gangrènes gazeuses. Le traitement consiste dans l'extraction aseptique du parasite avec une aiguille ou un vaccinostyle. On peut également tuer la Puce chique par le D. D. T.

Les *Punaises* sont soit cosmopolites (Punaises de lits ou de boiseries), transmettant alors des fièvres récurrentes (v. spirochétose), soit localisées en Amérique latine (Réduves), transmettant la maladie de Chagas, ou trypanosomiase américaine.

Les *Taons*, dont les femelles seules se gorgent de sang, sont responsables de lymphangites à pyogènes banals secondaires à leur piqûre, et transmettent les Filaires Loa-loa, responsables de la loase, qui se manifeste notamment par l'œdème de Calabar.

Les Stomoxes sont en zone tropicale des *Glossines*, ou Mouches tsé-tsé, transmettant la maladie du sommeil (trypanosomiase* africaine). Dans nos pays, il s'agit de Mouches piqueuses cosmopolites. Les Mouches sont également pathogènes par leurs larves hématophages. Il en est ainsi du Ver des cases, qui vient piquer l'Homme la nuit et peut provoquer des lésions inflammatoires. En France, les Mouches du genre *Œstrus* expulsent leur larve près de l'œil, réalisant une oculo-myiase. D'autres myiases peuvent être observées, dues en Afrique au Ver du Cayor et en France aux Hypodermes. Ces derniers parasites se rencontrent chez des enfants vivant au voisinage du bétail, qu'accompagnent les Mouches y pondant leurs œufs.

On voit ainsi que la pathologie locale et générale déterminée par les piqûres d'Insectes est assez variée. On dispose aujourd'hui d'insecticides puissants dont il faut connaître cependant les limites, voire les inconvénients. C'est dire que leur choix et celui de leur mode d'application devront être effectués avec discernement.

M. R.

E. A. Steinhaus (sous la dir. de), *Insect Pathology and Advanced Treatise* (New York et Londres, 1963 ; 2 vol.). / J. W. Wright et R. Pal, *Genetics of Insect Vectors of Disease* (Amsterdam, Londres et New York, 1968).

Insectivores

Petit ordre de Mammifères insectivores aux dents pointues.

Généralités

Les Insectivores (300 espèces groupées en 5 familles) sont de taille petite ou très petite, avec un museau allongé, des membres courts terminés par 5 doigts (quelquefois 4) munis de fortes griffes. Ils sont plantigrades ou semi-plantigrades.

Leur boîte crânienne, de structure primitive, est très étroite, leur vue médiocre, souvent déficiente, leur ouïe fine. Leur sens tactile est bien développé grâce à des poils, ou vibrisses, répartis tout autour des yeux et du museau et sur tout le corps.

Les Insectivores émettent des ultrasons à la manière des Chauves-Souris et les utilisent en captant leurs échos. Cela a été mis en évidence chez les Solénodontes, les Tanrecs et les Musaraignes.

Ils sont plutôt nocturnes. Beaucoup mènent une vie souterraine et ils ont des yeux minuscules, parfois absents.

Leur formule dentaire est :

$$I\frac{3}{3}, C\frac{1}{1}, Pm\frac{3}{3}, M\frac{4}{4}$$

(avec réduction du nombre des dents dans certaines espèces). Les incisives sont souvent en « burins », quelquefois en pointes. Les dents jugales (molaires) ont 3 tubercules, parfois 5. Leurs pointes sont aiguës pour leur permettre de déchirer les Insectes à carapace chitineuse ou les petits Vertébrés qui sont leurs proies.

Très répandu dans le monde, cet ordre n'est représenté ni en Amérique du Sud ni en Australie.

Principaux types

Les Taupes dorées africaines, ou Chrysochloridés

Elles comptent une vingtaine d'espèces. Leur fourrure dense et soyeuse a des reflets métalliques jaunes et verts. Elles mènent une vie souterraine, certaines ont les yeux atrophiés, d'autres n'en ont pas du tout. Le genre *Amblysomus* n'a même plus de nerfs optiques. Beaucoup habitent les terriers des Rongeurs. Elles mangent des larves d'Insectes et parfois de petits Lézards. Elles vivent en Afrique australe. *Chrysochloris* se rencontre parfois au Cameroun.

Les Tanrecs

Ils habitent Madagascar et les Comores. Ils ont un pelage mélangé de piquants. Ils sont nocturnes. Ils peuvent manger des racines. Ce sont les Mammifères les plus prolifiques (32 à 36 petits par portée). L'un d'eux, le *Setifer*, ou *Ericule*, s'enroule en boule comme un Hérisson. Il peut aussi grimper aux arbres. Très voisins des Tanrecs, les *Oryzoryctes* ont la tête semblable à celle d'une Taupe, des yeux petits, le corps cylindrique, une queue courte et des pattes fouisseuses. Ils vivent dans des régions marécageuses et des rizières, dont ils endommagent les digues. Le plus grand de tous les Insectivores est le Potamogale, ou Parpassa. Il ressemble à une Loutre. Son museau est aplati et garni de fortes moustaches. Son corps est allongé et terminé par une queue longue et aplatie latéralement, qui lui sert à nager en godillant et à se diriger. Il n'a pas de palmures aux pattes, mais le genre *Micropotamogale* en a aux quatre pattes. Ces animaux mangent des Crustacés et des Insectes aquatiques.

Les Hérissons

Ce sont certainement les plus spectaculaires des Insectivores. Ils ont la tête en forme de cône allongé. Leurs yeux sont petits, ronds et noirs, les pavillons de leurs oreilles bien formés. Leur corps est recouvert de plusieurs milliers de piquants cornés de 25 mm de long et de 4 mm de diamètre, de couleur brune ou grise ; la face inférieure du corps, la tête et les pattes sont recouvertes d'un poil assez raide, brun clair, formant comme un bourrelet le long des flancs, à la limite de la zone où sont implantés les piquants. Leur queue cylindrique et fine, de 4 cm de long, est nue ou légèrement poilue. Ils ont la faculté de se rouler en boule sur eux-mêmes à la moindre alerte grâce à de puissants muscles peauciers. Leur régime, à base d'Insectes de toutes sortes, de Limaces et d'Escargots, est complété par des petits Vertébrés : Batraciens, Rongeurs, Lézards, Serpents, dont ils paraissent très friands. Ils les attaquent courageusement en hérissant leurs piquants frontaux, qui les protègent de la morsure des Reptiles. Ils ne jouissent pas d'une immunité totale à l'égard du venin de Vipère.

La femelle, qui peut avoir deux portées par an, en mai-juin et en août-septembre, a une gestation de 5 à 6 semaines. Elle peut avoir de 3 à 7 petits, qui naissent nus et de couleur rose, ne mesurant que 6 cm de long et pesant 12 g. Leurs premiers piquants, mous et blancs, dépassent de 3 mm la surface de la peau, qui, en 24 heures, se déshydrate, se plisse et laisse voir les pointes des piquants, qui dépassent déjà de 6 mm. Après 36 à 60 h, les extrémités de la deuxième série de piquants, annelés, sombres et clairs, apparaissent.

Les Hérissons sont des nocturnes, qui vivent dans des fourrés dont ils sortent le soir vers 18 heures pour vagabonder jusqu'à minuit. Après quelques heures de repos, ils reprennent leur quête de nourriture, reniflant de-ci de-là l'air et le sol pour rechercher leur nourriture : Insectes ou autres proies.

Ils ont beaucoup d'ennemis : le Grand Duc, l'Autour, la Chouette Hulotte, le Putois, les Sangliers. Mais leur pire ennemi est la circulation automobile.

Ils sont couverts de parasites : Poux, Puces, Tiques, qu'ils colportent çà et là. On les a accusés d'être les vecteurs de la fièvre aphteuse. Leur aire de répartition est très vaste : Eurasie, Afrique. Ils hibernent longuement (v. hibernation).

Les Musaraignes, ou Crocidures

Ce sont de tout petits animaux. Les plus grandes ont la taille d'un petit Rat, les petites 4 cm seulement de long. Leur pelage est fin et velouté. Sur les flancs, elles ont une rangée de glandes cutanées malodorantes, si bien que les prédateurs qui les tuent hésitent parfois à les manger. Nocturnes, fouisseuses, elles utilisent à l'occasion le terrier des autres. Elles mangent aussi des petits Vertébrés, car elles sont très carnassières. La Musaraigne aquatique a un terrier dont au moins une galerie débouche au-dessous du niveau du cours d'eau qu'elle fréquente. En plus des Insectes aquatiques, elle consomme des Batraciens et des Poissons.

Les Musaraignes du genre *Neomys* et l'américaine *Blarina* ont des glandes sous-maxillaires venimeuses dépourvues d'appareil inoculateur. Le venin se mêlant à la salive, leurs morsures sont dangereuses pour les petits animaux qu'elles mordent. Ce venin est neurotoxique et hypotenseur.

Une Musaraigne africaine est cuirassée, sa colonne vertébrale est renforcée par des apophyses épineuses latérales entrelacées les unes avec les autres. Elle peut alors résister à de très fortes pressions, et un Homme adulte peut de tout son poids s'appuyer sur elle sans aucun dommage. C'est *Scutisorex congicus* (africaine).

La Musaraigne étrusque pèse 2 g. Son dos est gris cendré et roussâtre. Sa tête est longue, ses oreilles grandes. Malgré sa petite taille, elle est très carnassière, elle attaque des oisillons et même de petits Mammifères. Elle vit sous les broussailles et habite le sud de l'Europe.

Les Taupes

Elles sont bien connues de tous par les monticules de terre rejetée de leurs galeries souterraines et que l'on voit à la surface des prairies. Toute leur anatomie montre une extraordinaire adaptation à la vie souterraine. Leur corps en forme d'obus débute par un groin soutenu par un os nasal antérieur puissant. Les orifices auriculaires peuvent s'obturer grâce à un repli cutané dissimulé dans le pelage. Les yeux sont extrêmement petits et dégénérés. Leurs membres antérieurs, courts et en position transversale, sont reportés vers l'avant. Les mains sont larges, et les 5 doigts munis de griffes puissantes.

Elles creusent des galeries parfois très profondes, passant à l'occasion sous des voies de chemin de fer ou sous des rivières. Leur habitation principale, le donjon, est plus haute que large. Il en part tout un réseau de galeries permanentes d'où rayonnent des galeries secondaires, dans lesquelles elles capturent les Lombrics et les larves d'Insectes qui constituent le fond de leur nourriture. La Taupe court assez rapidement dans ses galeries (vitesse de 1 m/s). Pour se diriger, elle utilise surtout le tact. Elle tâte le sommet de ses galeries, qu'elle racle avec sa queue à la manière d'un trolley. Elle a aussi des repères olfactifs pour retrouver sa position dans le sol. La fourrure de la Taupe a les poils implantés perpendiculairement à la peau. Ils sont dentelés, s'accrochant les uns aux autres, ils protègent l'animal de la poussière et de la terre qu'il remue sans cesse. Une Taupe américaine, le Condylure, a le museau terminé par un disque étoile du plus curieux effet.

Une Taupe adulte doit pour vivre absorber chaque jour son poids de nourriture : 50 à 80 g, d'Insectes, de Lombrics, de Coléoptères et leurs larves. Elle ajoute à ce régime des Souris, des Musaraignes et des Grenouilles.

Les Desmans, que l'on rencontre dans les Pyrénées, sont des petits animaux à mœurs amphibies, à pieds palmés, dont le museau est prolongé par une petite trompe qu'ils agitent sans cesse. Ils sont nocturnes ; ils mangent des Crevettes d'eau douce, des Crustacés, des Coléoptères, mais aussi des Truites.

Les Macroscélides

Ils sont africains. On les appelle « Rats à trompe ». Leur corps est ramassé en boule, leurs pattes de derrière sont très allongées. Ce sont des sauteurs. Ils sont diurnes et insectivores stricts. Ils vivent dans les régions montagneuses et s'abritent dans de profonds terriers. Le *Solenodon* des Antilles est plus proche des Musaraignes.

Les Toupayes

Certains les rangent à part pour en faire un infra-ordre des Tupaïformes (car ce sont des Insectivores évolués) ; ils sont propres à l'archipel malais. Qualifiés parfois de *Musaraignes arboricoles*, ils ressemblent à des Écureuils : ils ont une queue longue comme ces derniers, avec un poil épais et touffu. Les Ptilocerques ont une queue longue, squameuse, portant des poils raides sur le dernier tiers. Ils vivent comme les Toupayes dans les arbres, mangent leur nourriture en la tenant avec les mains comme les Écureuils. Ils vivent à Bornéo.

P. B.

G. G. Simpson, *The Principles of Classification and a Classification of Mammals* (New York, 1945). / R. Hainard, *Mammifères sauvages d'Europe*, t. I : *Insectivores, Chiroptères, Carnivores* (Delachaux et Niestlé, 1948). / P. P. Grassé (sous la dir. de), *Traité de zoologie*, t. XVII : *Mammifères* (Masson, 1955 ; 2 vol.). / E. P. Walker et coll., *Mammals of the World* (Baltimore, 1964 ; 3 vol. ; nouv. éd., 1968). / K. Herter, « les Insectivores » *in* B. Grzimek et M. Fontaine (sous la dir. de), *le Monde animal*, t. X (Zurich, 1971).

instinct

Nom donné à des actes complexes, bien adaptés, irréfléchis, non appris, à déroulement fixe et caractéristique, mis en jeu par une stimulation particu-

lière et dépendant le plus souvent d'un besoin organique. On parle d'instincts de défense, de chasse, de construction, sexuel, maternel, etc.

Le problème de l'instinct s'est confondu pendant longtemps avec celui du psychisme animal. Sa solution est apparue quand on a séparé ces deux questions et quand on a cessé de considérer l'instinct dans le cadre de la philosophie spiritualiste pour ne voir en lui qu'un caractère biologique, parmi d'autres, des espèces animales.

L'homme et l'animal ; la conscience et l'instinct

Les théologiens médiévaux déniaient la « conscience » et la « raison » aux animaux d'après le simple critère d'absence de langage symbolique, mais ils ne savaient comment rendre compte des « industries » de certains d'entre eux, comme la toile de l'Araignée ou les alvéoles de l'Abeille. De là vient l'attribution aux animaux d'une capacité d'intégration des conduites, ou « instincts », distincte de la conscience humaine : position qui fondait du même coup l'inexistence de l'« âme » chez les animaux.

Cette conception de l'instinct correspond à l'acception qu'a ce terme dans le langage courant actuel, à ceci près cependant qu'il est communément admis aujourd'hui que l'homme, lui aussi, possède des « instincts ».

Le simple et le complexe : deux façons de nier l'instinct

Si l'on abandonne la controverse fondée sur les concepts invérifiables d'« âme » et de « conscience », il faut s'en tenir aux faits de comportement eux-mêmes. Pour certains, leur complexité est telle que le rapprochement avec les conduites humaines s'impose : ce seraient donc également des actes intelligents (Montaigne, La Fontaine) ; d'autres, par contre, frappés de leur stéréotypie et du caractère mécanique de leur déclenchement, les rapprochent des réponses réflexes élémentaires et conçoivent l'animal comme un automate (Descartes, Condillac et, plus tard, J. Loeb, G. Bohn et H. Rabaud).

La première attitude, manifestement inexacte, était néanmoins réaliste en ce qu'elle ne niait pas la complexité comportementale qui est au centre du problème même de l'instinct : on comprend donc que ce soit elle qui ait assuré la survivance de cette notion. Ainsi, pour J. H. Fabre, l'instinct est irraisonné chez les diverses espèces d'Insectes, mais il leur aurait été attribué lors de leur création par une raison supérieure, ou providence ; selon d'autres, l'instinct est une « intelligence cristallisée », sorte d'habitude héréditaire. Ces conceptions ont en commun une perspective temporelle sur la formation des instincts au cours de la vie des espèces : il restait à lui donner une formulation scientifique.

Théorie de l'évolution et remise en place de l'instinct

C'est à Darwin* et à ses continuateurs que nous devons de concevoir les conduites instinctives comme des montages héréditaires comportementaux, au même titre que les connexions anatomiques, et comme elles capables de spécialisation, de différenciation et de complexification au cours de l'évolution de l'espèce. L'adaptation des instincts s'explique du simple fait qu'ils sont associés à la survie de l'espèce considérée, comme le sont aussi ses caractères morpho-physiologiques : la sélection biologique élimine les individus dotés d'organes et de comportements inadéquats. Ainsi, il est nettement posé que tout animal, l'Homme compris, possède un répertoire de conduites héréditaires caractéristiques de son espèce. Cela ne préjuge en rien de la possibilité qu'a chaque individu d'acquérir de nouvelles conduites ou, ce qui revient au même, du degré de modifiabilité de telle partie de son répertoire spécifique comportemental.

Les objectivistes et la définition de l'instinct

À partir des années 1930, les objectivistes (K. Lorenz, N. Tinbergen, G. P. Baerends, etc.) ont défini certains caractères observables des conduites jusque-là dénommées *instinctives* en raison de leur innéité, de leur spécificité et de leur complexité. Ils ont tout d'abord souligné combien la manifestation de telles conduites est subordonnée à l'action de stimuli « déclencheurs » spécifiques (telle la « roue » du Paon à l'égard de l'éveil génital de sa femelle), qui concernent une seule modalité sensorielle (ici, la perception visuelle d'une certaine forme). Au cours d'une conduite complexe donnée, comme la paralysie d'une chenille par une Guêpe ammophile, plusieurs sens dirigent tour à tour les divers actes successifs : l'attaque est déterminée par la vue de la proie en mouvement, puis sa saisie et sa piqûre par le toucher des pattes et des antennes, etc.

D'autre part, le stimulus déclencheur n'est efficace que si le besoin correspondant est présent, faute de quoi le déroulement de la conduite sera incomplet : on parlera alors de « mouvement d'intention ». Cette limitation peut également se produire si deux conduites entrent en conflit, telles que l'agression et la fuite au cours d'une rivalité sexuelle ou territoriale : on pourra alors observer une simple mimique agressive, sans attaque. Mais il arrive également que cette tension se libère dans une troisième réaction, différente des conduites qui sont en opposition, et inadéquate à la situation présente : dans le cas considéré, on pourra observer des mouvements d'alimentation « à vide » (chez certains Oiseaux) ou de fouissement (chez l'Épinoche) ; ce sont des conduites « de déplacement ».

La répétition de telles conduites dans une situation donnée finit par leur conférer une signification nouvelle, au cours de l'évolution de l'espèce. Le fouissement est devenu une posture de menace territoriale chez l'Épinoche, et certains mouvements d'intention agressifs ont fini par faire partie de la parade nuptiale chez diverses espèces d'Oies sauvages : il y a eu « ritualisation ».

Grâce à ces divers caractères (déclencheurs, intention, déplacement, ritualisation, etc.), il est enfin possible de définir objectivement une conduite donnée comme un instinct, par rapport à ce que sont les réponses élémentaires auxquelles certains auteurs pensaient les assimiler.

Innéité et expérience dans le développement des instincts

Les critiques aux conceptions des objectivistes ont surtout porté sur le caractère inné des conduites dénommées *instincts.* Afin de montrer que certains comportements spécifiques ne sont pas purement héréditaires, mais qu'ils dépendent pour une part des conditions de milieu et de l'expérience passée des individus, on a élevé à l'écart de leurs congénères de jeunes Oiseaux (Canards, Dindons) ou Mammifères (Macaques) : leurs conduites sexuelles apparaissent alors rudimentaires lorsqu'on les replace, à l'âge adulte, parmi ceux de leur espèce.

Réciproquement, on a montré que, chez les jeunes Gallinacés, la sociabilité et, plus tard, la sexualité normales vis-à-vis des congénères dépendent de la possibilité qu'ils ont eue de voir l'un d'eux au moins une fois lors des quelques heures qui suivent la naissance, et de le suivre. Certes, cette « empreinte » sociale précoce se marque d'autant plus facilement et subsiste d'autant plus longtemps que le système nerveux du sujet constitue un terrain déjà préparé par le patrimoine génétique. Il n'empêche que, chez ces espèces animales supérieures, le développement de la conduite instinctive ne dépend pas uniquement de la préformation héréditaire, mais qu'il doit être stimulé par le milieu même auquel doit s'adapter l'animal : telle est l'actuelle conception « épigénétique » des instincts.

M. B.

▶ *Agressivité / Animal / Comportement / Intelligence.*

J.-H. Fabre, *les Merveilles de l'instinct chez les insectes* (Delagrave, 1918). / R. W. G. Hingston, *Problèmes de l'instinct et de l'intelligence chez les insectes* (Payot, 1931). / N. Tinbergen, *A Study of Instinct* (Oxford, 1951 ; trad. fr. *l'Étude de l'instinct*, Payot, 1953) ; *Curious Naturalists* (Londres, 1958 ; trad. fr. *Carnets d'un naturaliste*, Hachette, 1961). / G. Viaud, *les Instincts* (P. U. F., 1959). / K. Lorenz, *Über tierisches und menschliches Verhalten* (Munich, 1965 ; trad. fr. *Essai sur le comportement animal et humain*, Éd. du Seuil, 1970).

instruction judiciaire

Procédure utilisée en matière pénale à l'occasion des procès présentant quelque complexité et qui a pour objet de rechercher le ou les auteurs de l'infraction* poursuivie et d'établir leur culpabilité préalablement à leur comparution devant la juridiction de jugement. On dit encore *instruction préparatoire*.

L'instruction judiciaire est effectuée en France par un magistrat du siège appelé *juge d'instruction*, qui est spécialement chargé de réunir, sur les faits punissables dont il est saisi, tous les éléments qui peuvent permettre ultérieurement à la juridiction de jugement d'apprécier le degré réel de culpabilité des auteurs, coauteurs ou complices de ces faits ; elle doit être nettement distinguée de l'*enquête* préliminaire ou officieuse qui est confiée par le procureur de la République à un fonctionnaire de police* en vue de le renseigner préalablement à toute décision sur les poursuites à engager ; elle est écrite et, dans une certaine mesure, secrète.

L'ouverture de l'instruction

Le juge d'instruction ne peut se saisir de lui-même des faits punissables, hormis les cas de crimes ou délits flagrants : le juge d'instruction, au même titre que le procureur de la République, concurremment avec les officiers de police judiciaire, est habilité à se saisir de l'infraction flagrante et à diligenter l'enquête ; dans tous les autres cas, il appartient au procureur de la République compétent pour connaître des faits de décider s'il y a lieu de recourir à une mesure d'information ; dans l'affirmative, ce magistrat délivre un « réquisitoire » qui qualifie les infractions et saisit le magistrat instructeur. Une instruction doit obligatoirement être diligentée si les faits poursuivis apparaissent comme des crimes, elle est facultative s'il s'agit de délits correctionnels ; il n'est que très exceptionnellement recouru à cette mesure en matière de contraventions*. Le procureur de la République se trouve, en outre, contraint d'ouvrir une information et de requérir le juge d'instruction à fin d'informer lorsque la victime d'une infraction, crime ou délit, à l'exclusion des contraventions, se constitue « partie civile » devant le magistrat instructeur.

Le réquisitoire du procureur, dit « introductif d'instance », déclenche l'action publique : il met en mouvement le processus de la répression ; il détermine l'étendue de la mission confiée au magistrat instructeur, car le ministère public est tenu d'y indiquer les faits poursuivis.

Le juge d'instruction est saisi *in rem*, selon une formule consacrée ; il est chargé d'instruire sur les faits visés, mais le législateur a pris soin de préciser que si des faits, non visés dans le réquisitoire, sont portés à la connaissance de ce magistrat, il doit communiquer au parquet tous les documents relatifs à ces faits, en vue de permettre au procureur de décider s'il y a lieu d'étendre le cadre de l'information commencée. Il a le pouvoir d'inculper toute personne ayant pris part, comme auteur, coauteur ou complice, aux faits qui lui sont déférés.

Parallèlement à l'action publique, le juge d'instruction peut se trouver saisi de l'action civile, soit — préalablement à toute poursuite devant lui — par plainte de la victime avec constitution de partie civile, soit — en cours d'information — par simple déclaration écrite ou même verbale devant le magistrat instructeur.

Le juge d'instruction

Le juge d'instruction est maître de la conduite de l'information qui lui est confiée ; il ne peut agir qu'avec l'assistance de son secrétaire-greffier, fonctionnaire dont la présence, obligatoire à tous les actes d'information, doit être constatée dans chacun des actes avec sa signature.

Dans chaque tribunal de grande instance, il existe un ou plusieurs juges d'instruction ; ces magistrats sont nommés par décret pris par le président de la République sur proposition du garde des Sceaux, après avis du Conseil supérieur de la magistrature, pour une durée de trois ans renouvelable ; ils sont choisis parmi les juges du tribunal et, comme eux, bénéficient de l'inamovibilité. Dans certaines grandes villes, et notamment à Paris, les magistrats instructeurs sont « spécialisés », en ce sens que les dossiers leur sont attribués en fonction de la « qualification » retenue. Le plus ancien des juges d'instruction d'un tribunal dans l'ordre des nominations porte le titre de « doyen » des juges d'instruction ; à Paris, par exception, le « doyen » est choisi par ses chefs administratifs en raison de la confiance toute particulière dont il jouit auprès d'eux.

Le juge d'instruction a une triple tâche : réunir les éléments sur lesquels les juridictions de jugement assoiront leurs décisions ; arbitrer, au premier degré, par ses ordonnances, les litiges de forme et de fond qui pourraient naître entre les parties au principal ; rendre une décision juridictionnelle de clôture, qui constituera une sorte d'avant-jugement. Ainsi, ses attributions seront tantôt celles qui sont inhérentes à ses fonctions d'informateur chargé de rassembler les preuves qui permettront d'aboutir à la manifestation de la vérité, tantôt des attributions juridictionnelles puisqu'il rend des ordonnances susceptibles d'appel devant la chambre d'accusation.

L'instruction du second degré

L'instruction préparatoire est le domaine du juge d'instruction, mais, conformément au principe du double degré de juridiction, qui régit les institutions judiciaires françaises, il existe une juridiction d'instruction du second degré : la chambre d'accusation. Celle-ci est juge d'appel des ordonnances du juge d'instruction : elle examine la régularité des procédures qui lui sont soumises et statue sur les causes de nullité de ces procédures ; elle décide du renvoi de l'accusé devant la cour d'assises en matière criminelle.

L'information

Le juge d'instruction dispose de différents moyens d'action lui permettant de mener à bonne fin la tâche d'information qui lui est confiée. Il procédera concurremment à des interrogatoires, à des auditions, à des confrontations, et recourra éventuellement à des commissions rogatoires, des expertises*, des transports, perquisitions et saisies* et, exceptionnellement, au placement sous contrôle judiciaire ou à la mise en détention* provisoire d'un inculpé. Son activité se trouve contrôlée par les trois parties à l'instance pénale : le ministère public à tout moment, l'inculpé et la partie civile par le truchement de leurs conseils, avec quelques restrictions cependant.

Interrogatoires, auditions, confrontations

Le terme *interrogatoire* est réservé aux auditions de l'inculpé, tandis qu'il est procédé à l'*audition* de la partie civile ou des témoins, la *confrontation* étant la mise en présence de deux ou plusieurs personnes.

Le magistrat instructeur apprécie souverainement, dans le cadre de la mission d'information qui lui est confiée, l'opportunité de recourir à l'une ou l'autre de ces mesures ; toutefois, il ne pourra jamais renvoyer un inculpé devant la juridiction de jugement sans avoir procédé à son interrogatoire, hormis le cas où cet individu n'a pu être appréhendé.

• Lorsqu'il estime réunies contre un individu des charges suffisantes pour justifier son inculpation, il lui fait subir l'interrogatoire dit « de première comparution ». Il s'agit d'un acte particulièrement important, qui marque à l'égard de l'inculpé le début de la poursuite engagée contre lui, avec ses sujétions mais aussi avec les garanties attachées à la qualité d'inculpé ; cet acte est, en conséquence, soumis à un formalisme rigoureux. Le juge, après avoir constaté l'identité de l'inculpé, lui fait connaître chacun des faits qui lui sont imputés et l'avertit qu'il est libre de ne faire aucune déclaration, avec mention de cet avertissement au procès-verbal ; si l'inculpé désire faire spontanément des déclarations, il les enregistre, mais le magistrat n'a pas le droit de l'interroger. Il donne également avis à l'inculpé de son droit de choisir un conseil parmi les avocats inscrits au tableau ou admis au stage, et, à défaut de choix, il lui en fait désigner un d'office, si l'inculpé le demande. (La désignation est faite par le bâtonnier de l'ordre des avocats, s'il existe un conseil de l'ordre, et, dans le cas contraire, par le président du tribunal, avec mention de l'accomplissement de cette formalité au procès-verbal.)

• La question se pose alors au juge d'instruction du *maintien en liberté*, du *placement sous contrôle judiciaire* ou de la mise en *détention provisoire* de l'inculpé.

Dans le premier cas, le juge avertit l'inculpé qu'il doit l'informer de tous ses changements d'adresse et déférer à chacune de ses convocations ; dans les deux autres cas, il rend une ordonnance prescrivant la mesure adoptée. Le contrôle judiciaire est une mesure instituée par la loi du 17 juillet 1970, qui se propose d'atteindre à peu près les mêmes buts que la détention provisoire sans priver nécessairement l'inculpé de sa liberté. Cette mesure ne supprime cependant pas la possibilité pour le juge de placer l'inculpé en détention, mais cette détention est qualifiée de « provisoire » pour en souligner le caractère temporaire : l'inculpé ne pourra plus être interrogé ou confronté par le magistrat qu'en présence de son conseil, ou tout au moins ce conseil ayant été dûment appelé (par lettre recommandée adressée au plus tard l'avant-veille de l'interrogatoire), avec mise à sa disposition de la procédure, vingt-quatre heures au plus tard avant chaque interrogatoire ; l'inculpé pourra, toutefois, renoncer à la présence de son conseil à un interrogatoire ou à une confrontation déterminée, mais cette renonciation devra alors être expressément constatée en tête du procès-verbal.

• Au cours des interrogatoires qui vont suivre, après la « première comparution », le magistrat instructeur s'efforce d'établir un dialogue avec l'inculpé en vue de parvenir à la manifestation de la vérité quant aux faits dont il se trouve saisi ; il cherchera notamment à obtenir de lui soit des explications satisfaisantes qui, contrôlées, démontreront son innocence, soit des aveux circonstanciés.

Les auditions des témoins, qui peuvent être effectuées soit par le juge lui-même, soit par ses délégataires, lui permettront de compléter son information et de vérifier les dires de l'inculpé, tandis que, par des « confrontations », celui-ci sera mis en présence de personnes — partie civile, témoins ou autres inculpés — dont les déclarations sont susceptibles de confirmer ou d'infirmer ses dires.

Commissions rogatoires

Le juge d'instruction procède — en principe lui-même — à tous les actes d'instruction ; dans certains cas, cependant, il lui sera impossible d'agir par lui-même, et il devra confier à un autre magistrat ou à un officier de police judiciaire de son choix l'exécution de tel ou tel acte d'instruction.

Cette délégation de pouvoirs s'effectuera au moyen d'une commission rogatoire ; il y est notamment recouru lorsqu'il s'agit d'actes qui ne peuvent être exécutés que par des officiers de police judiciaire, tels que mission de surveillance ou de recherche, ou bien quand les opérations à effectuer nécessitent des moyens matériels dont le juge d'instruction ne dispose pas, ou bien encore lorsqu'il estime nécessaire de faire entendre un inculpé ou des témoins hors du ressort. Les magistrats et les officiers de police judiciaire, commis pour l'exécution des commissions rogatoires par un magistrat instructeur, exercent, dans les limites de celles-ci, tous les pouvoirs de leur commettant, sous cette réserve que les officiers de police judiciaire ne peuvent procéder à l'interrogatoire de personnes inculpées, rendre des ordonnances ou délivrer des mandats de justice (mandats de comparution, d'amener, de dépôt ou d'arrêt), tous actes dont la délivrance est réservée aux seuls magistrats. Il y a « commission rogatoire internationale » lorsque l'acte d'instruction requis exige la collaboration d'une autorité judiciaire étrangère ou lorsque, à l'inverse, cette autorité sollicite l'exécution en France d'un ou plusieurs actes d'information. Sauf traité ou convention, dans le premier cas, l'appréciation de la recevabilité de la commission rogatoire est faite selon les règles définies par la loi du pays de l'autorité requise, et, dans le second cas, par référence à la loi du 10 mars 1927, qui est pour nous le texte fondamental en la matière.

Expertises

Le juge d'instruction se trouve parfois placé en face de problèmes d'ordre technique qu'il ne peut résoudre lui-même, soit par manque de moyens matériels, soit parce qu'il ne possède pas la spécialisation nécessaire ; il s'agit, par exemple, de procéder à des analyses chimiques ou à des examens graphologiques, ou bien encore de rechercher les causes d'une explosion. Dans de tels cas, il recourt à une expertise.

Transports, perquisitions et saisies

Les nécessités de l'information obligent, parfois, le juge d'instruction ou, à son défaut, un officier de police judiciaire commis par lui à se rendre en certains lieux pour y effectuer des constatations ou procéder à des perquisitions et éventuellement à la saisie d'objets ou documents, parfois aussi pour entendre certains témoins sur place ou pour « reconstitution » d'un crime ou d'un accident. Le magistrat instructeur décide seul de l'opportunité de cette mesure ; il doit aviser de son transport le procureur de la République, qui peut l'accompagner ; il sera toujours assisté de son secrétaire-greffier.

Le juge d'instruction, ou son délégataire, a le droit de pénétrer, au besoin par la force, dans le domicile des personnes qui paraissent avoir participé aux faits délictueux ou détenir des pièces ou autres objets relatifs à ceux-ci, et même « partout où besoin sera », pour y effectuer les constatations ou les recherches utiles ; la perquisition, si elle ne peut concerner que les faits qui motivent les poursuites, peut avoir lieu non seulement au domicile de l'inculpé ou de la personne soupçonnée, mais aussi au domicile de toute autre personne, même de bonne foi. Elle se fait en présence de témoins, qui sont garants de la régularité des opérations ; lorsqu'elle est effectuée au domicile de personnes tenues au secret professionnel, telles que médecins ou avocats, des précautions particulières doivent être prises pour assurer le respect de ce secret.

Tous les effets, documents, pièces, biens mobiliers ou immobiliers découverts à l'occasion des perquisitions ou venus à la connaissance du juge, dès lors qu'ils sont de nature à présenter un intérêt ou à servir de pièces à conviction dans la procédure en cours, peuvent faire l'objet de « saisies » ; ils sont, dans ce cas, placés « sous scellés » ; les scellés seront dits « scellés ouverts » ou « scellés fermés » selon qu'ils peuvent ou non être examinés sans briser les sceaux destinés à démontrer leur intégrité et leur conformité avec la pièce saisie. Corollaire des saisies pratiquées, la restitution peut être sollicitée du juge, à tout moment au cours de l'information, par l'inculpé, la partie civile ou toute autre personne qui prétend avoir droit sur un objet placé sous la main de la justice ; elle peut même être ordonnée d'office par le juge, qui a un pouvoir souverain d'appréciation quant à l'opportunité d'une restitution et pour en désigner le bénéficiaire, sous le contrôle de la chambre d'accusation.

Les pouvoirs du juge d'instruction sur les personnes : les mandats

Le législateur, pour permettre au juge d'instruction de remplir sa mission, lui confère certains pouvoirs sur la liberté d'autrui : outre la possibilité pour lui de décerner des mandats, c'est-à-dire de formuler par écrit des ordres concernant la personne de l'inculpé, le contrôle judiciaire et la détention provisoire sont des mesures mises à sa disposition pour s'assurer de la personne qui fait l'objet des poursuites, lorsqu'elle encourt une peine d'emprisonnement correctionnel ou une peine plus grave.

Le magistrat instructeur délivre deux sortes de mandats : les uns assurent la comparution, les autres l'arrestation et la détention de l'individu concerné ; les premiers sont dits *mandats de comparution* et *mandats d'amener* (ceux-ci impliquant le recours à la force publique), la seconde catégorie comprenant les *mandats de dépôt*, décernés à l'encontre d'inculpés présents, et les *mandats d'arrêt*, décernés à l'encontre d'inculpés en fuite ou résidant hors du territoire de la République.

La détention d'un inculpé présente un caractère exceptionnel ; elle ne peut être ordonnée ou maintenue que dans les cas où les obligations du simple contrôle judiciaire sont insuffisantes et si la peine encourue est égale ou supérieure à deux ans d'emprisonnement. Il faut, en outre, que cette détention soit l'unique moyen de conserver les preuves ou les indices matériels, ou d'empêcher soit une pression sur les témoins, soit une concertation frauduleuse entre inculpés et complices, ou bien qu'elle soit nécessaire pour préserver l'ordre public du trouble causé par l'infraction, ou encore pour protéger l'inculpé, pour mettre fin à l'infraction, prévenir son renouvellement, pour garantir le maintien de l'inculpé à la disposition de la justice, ou encore qu'elle soit justifiée par le fait que l'inculpé se soustrait volontairement aux obligations du contrôle judiciaire.

Les ordonnances du juge d'instruction

Le juge d'instruction doit s'efforcer de faire la lumière sur les faits dont il est saisi ; au cours de l'information qu'il va diligenter, il sera amené à prescrire certaines mesures, puis, celles-ci terminées, à prendre une décision sur la suite à donner à sa procédure ; il rendra des « ordonnances ».

Certaines de ces ordonnances sont dites « juridictionnelles » parce qu'elles tranchent un point de droit, une contestation, une question de fond : il en sera ainsi de celles qui statuent sur la mise en détention d'un inculpé, sur la recevabilité d'une constitution de partie civile, sur la compétence, et de celles qui règlent la procédure, dites « ordonnances de clôture ». D'autres n'ont pas ce caractère, parce qu'elles n'entrent pas dans le cadre de l'exercice normal des fonctions du magistrat instructeur, agissant comme juridiction, telles les ordonnances commettant un officier de police judiciaire pour accomplir une mission définie, les ordonnances prescrivant une mesure d'expertise. Les premières seules, en raison de leur caractère contentieux, pourront faire l'objet d'un appel devant la chambre d'accusation, conformément au principe qui donne le droit à tout justiciable de voir ses prétentions examinées par deux degrés de juridiction.

La clôture de l'instruction

L'instruction préparatoire se termine par une *ordonnance de règlement* : lorsqu'il estime avoir effectué toutes les diligences qui s'imposaient à lui et considère sa procédure comme achevée, le juge communique le dossier au procureur de la République à l'aide d'une ordonnance dite « de soit communiqué », aux fins de recueillir les réquisitions du parquet. Trois situations peuvent alors se présenter.

• Le ministère public, après étude du dossier, renvoie le dossier au juge d'instruction avec un réquisitoire dit « supplétif », lui prescrivant d'accomplir de nouveaux actes d'instruction déterminés tels que l'audition d'un témoin ou une mesure d'expertise.

• Le ministère public juge que la procédure est en état, qu'elle est complète, et qu'il y a charges suffisantes pour renvoyer l'inculpé ou les inculpés devant la juridiction de jugement ; il établit un réquisitoire dit « défini-

tif » aux fins de renvoi devant la juridiction compétente.

• Le ministère public, enfin, pense qu'en dépit des diligences du magistrat instructeur, la preuve de la culpabilité des inculpés ne résulte pas des éléments du dossier, il établit un réquisitoire « définitif » aux fins de non-lieu.

Quelle que soit la décision prise par le procureur de la République ou son substitut, le juge d'instruction n'est pas lié par les réquisitions que lui remet le parquet (qui a seulement le droit d'interjeter appel devant la chambre d'accusation en cas de décision non conforme) : ou bien il procède aux nouveaux actes d'instruction qui lui sont demandés, ou bien, s'il estime qu'ils ne sont pas justifiés, il rend une ordonnance qui clôture l'information.

C'est une ordonnance de *renvoi devant la juridiction de jugement* compétente, si les faits reprochés constituent des délits ou des contraventions ; une *ordonnance de transmission des pièces au procureur général*, aux fins de saisir la chambre d'accusation chargée de prononcer la mise en accusation et le renvoi de l'accusé devant la cour d'assises, si les faits reprochés constituent des crimes ; ce peut être, enfin, une *ordonnance de non-lieu*, si les charges relevées contre l'inculpé ne paraissent pas au magistrat instructeur suffisamment graves, précises et concordantes pour justifier sa comparution devant la juridiction de jugement.

J. B.

▶ *Crime / Délit / Justice (organisation de la).*

B. Bouloc, *l'Acte d'instruction* (L. G. D. J., 1965). / P. Chambon, *le Juge d'instruction* (Dalloz, 1972).

instruments astronomiques

Appareils d'observation formés essentiellement d'un organe collecteur du rayonnement de l'astre et des équipements complémentaires.

La plupart des instruments astronomiques sont d'usage général, et leurs formes se réduisent à un petit nombre de modèles qui existent en toutes dimensions ; ce sont les *lunettes* et les *télescopes*. Certaines observations bien définies, mais des plus courantes, se font au contraire à l'aide d'instruments très spécialisés, construits et mis en œuvre selon des principes communs et qui sont également très répandus.

Lunettes et télescopes

Généralités

On peut former une image réelle d'un objet soit au moyen d'un objectif, soit au moyen d'un miroir concave. La première solution est celle de la lunette, ou réfracteur ; la seconde, celle du télescope, ou réflecteur.

• *Pouvoir séparateur.* Il se mesure par la limite de résolution imposée par la diffraction de la lumière, limite définie un peu arbitrairement comme égale au rayon de la tache de diffraction, soit

$$a = 1{,}22\,\frac{\lambda}{D}\ \text{radians} = \frac{12''}{D}$$

pour le maximum de sensibilité de l'œil (0,57 μm dans le jaune), D étant le diamètre en centimètres du collecteur.

• *Grossissement.* La puissance d'un instrument est caractérisée surtout par le grossissement qu'il permet d'employer utilement, ce qui, toutes autres conditions égales, dépend de sa clarté et de son pouvoir séparateur. Le grossissement n'est défini que dans l'observation visuelle faite au moyen d'un oculaire composé (toujours de deux verres), qui offre un champ angulaire propre très supérieur à celui d'une loupe simple et des aberrations géométriques moindres. Il est toujours positif, de façon à permettre l'usage de repères matériels, fils ou micromètres gravés sur verre, dans le plan de l'image focale qui est le plan objet du système oculaire. Si la distance focale résultante de ce dernier a pour valeur f et celle du collecteur F, le grossissement obtenu est $G = \frac{F}{f}$. La pupille d'entrée de l'instrument étant le contour libre du collecteur, la pupille de sortie est son image donnée par l'oculaire, ou *anneau oculaire* ; elle est réelle et se trouve un peu en arrière du second verre, dit *verre de l'œil*, le premier étant le *verre de champ*, de l'oculaire. Si d est son diamètre, le grossissement peut aussi s'écrire $G = \frac{D}{f}$. On peut donc calculer G à partir de la mesure de d ; c'était le principe du *dynamètre de Ramsden*, où l'on amenait dans le plan de l'anneau oculaire un verre dépoli gravé d'une échelle très fine, observée dans une loupe qui permettait de relever directement la valeur de d. Il existe une valeur minimale G_e du grossissement, dite « grossissement équipupillaire » ou « utile », au-dessous de laquelle l'objectif n'est plus entièrement utilisé, et qui a pour valeur $G_e = \frac{D}{0{,}6}$. Si en effet $G < G_e$, la pupille de sortie déborde celle de l'œil, et celui-ci diaphragme lui-même la pupille d'entrée utile, réduisant la clarté effective de l'instrument. On définit de même un grossissement minimal à partir duquel le pouvoir séparateur est effectivement exploité ; il faut pour cela que ce grossissement, dit « résolvant » G_r, fasse voir la limite de résolution du collecteur sous un angle égal à celui de l'œil, soit 1′ :

$$G_r = \frac{60''.\,D}{12''} = 5\,D = 3\,G_e.$$

C'est ainsi que, pour un objectif de 60 cm, $G_e = 100$ et $G_r = 300$.

Dans la pratique, on évite de faire travailler l'œil à sa limite et, pour les travaux délicats, on prend au moins 600.

• *Clarté.* La pupille de l'œil ayant la nuit son ouverture maximale de 6 mm, le flux recueilli se trouve multiplié par un nombre appelé *clarté* de l'instrument, qui vaut en magnitudes

$$C = 2{,}5\log\left(\frac{D}{0{,}6}\right)^2 = 5\log D + 1{,}1$$

(formule de Pogson),

aux pertes de lumière près par absorption, réflexion ou diffusion, D étant le diamètre en centimètres du collecteur.

Cette expression de la clarté suppose que l'image est vue sous le même angle que l'objet, ce qui n'est vrai que des sources ponctuelles (étoiles). Dans le cas des objets étendus comme les planètes, leur diamètre apparent se trouve multiplié par G, et leur surface par G^2. La clarté se définit alors comme le rapport des brillances des images rétiniennes avec et sans instrument ; ce rapport, qui n'est plus alors traduit en magnitudes, est inversement proportionnel à G^2 et au plus égal à 1, cela pour $G = G_e$.

Lunette astronomique

L'objectif est toujours un doublet achromatique. Le résidu d'aberration chromatique n'apparaît que dans les très grands instruments comme une frange violette sur le bord de la Lune ou une auréole de même teinte autour des étoiles très brillantes. Il existe quelques triplets, mieux corrigés à cet égard, mais de diamètre limité à 20 cm environ, car ils exigent des verres très spéciaux taillés selon des surfaces à fortes courbures dont le centrage est difficile et le coût élevé. Le doublet apporte une bonne compensation des aberrations géométriques (aberration de sphéricité, coma, distorsion) de la lentille simple. Il en existe plusieurs formes classiques qui diffèrent surtout par les courbures employées, selon que l'on désire une définition très poussée sur l'axe ou des images correctes dans un champ étendu, parfois un foyer plus court sous une ouverture donnée. Les verres sont montés dans un barillet avec un joint qui évite de les comprimer, mais sans leur laisser de jeu. Seuls les objectifs très petits, au-dessous de 4 cm de diamètre, que l'on trouve dans des viseurs ou autres accessoires, sont collés au baume du Canada ; ceux des lunettes ont leurs verres séparés par trois cales à 120° disposées sur le pourtour. Une trousse d'oculaires accompagne la lunette, dont les foyers vont de quelques décimètres à quelques millimètres. Le plus « long » est celui qui donne le grossissement G_e ; pour une ouverture relative de l'objectif de 1/15, qui représente une valeur moyenne, il a pour foyer

$$f = \frac{F}{G_e} = \frac{F\,.\,0{,}6}{D} = 9\ \text{cm}.$$

La lunette se termine par un *coulant*, portant la *boîte micrométrique* (ou un porte-châssis), susceptible d'être amenée exactement au foyer de façon que les repères matériels comme les fils ou les traits gravés sur verre soient dans le plan des images. La mise au point de l'oculaire sur ce plan se fait à frottement doux dans un manchon porté par la boîte.

Télescope

Le miroir est un paraboloïde de révolution. Les propriétés de sa section méridienne le rendent stigmatique pour un objet ponctuel situé à l'infini sur son axe. Pour les diamètres inférieurs à 20 cm environ, ce résultat est pratiquement atteint avec un miroir sphérique. La longueur focale d'un télescope est en moyenne trois fois plus petite que celle d'une lunette de même ouverture, ce qui est très avantageux quant aux montures et aux coupoles. Il n'y a qu'une surface à mettre en forme, et la matière du miroir ne joue que le rôle de support mécanique de la couche réfléchissante que l'on y dépose. On obtient donc aisément des miroirs de diamètre bien supérieur à celui des objectifs.

Les grands miroirs sont très lourds et il faut les supporter par le dos, en un certain nombre de points, par un système de leviers dits « astatiques », dont la pression s'ajuste automatiquement avec l'inclinaison du miroir pour compenser les efforts de flexion.

Le télescope permet l'emploi de plusieurs combinaisons optiques classiques à partir du même miroir principal, dont les longueurs focales équi-

valentes échelonnées multiplient les possibilités de l'instrument.

• *Foyer Newton.* C'est le foyer direct, sur l'axe du miroir ; on n'y place l'observateur, grâce à une cabine prévue à cet effet, que dans les très grands télescopes. On se contente très généralement de renvoyer le faisceau sur le côté à l'aide d'un miroir à 45°.

• *Foyer Cassegrain.* Cette combinaison, imaginée dès 1672 par le physicien français N. Cassegrain, fait appel à un miroir secondaire hyperbolique qui, placé sur l'axe un peu avant le foyer, renvoie le faisceau à travers une ouverture centrale ménagée dans le miroir principal. On obtient ainsi un foyer équivalent de 2 à 5 fois plus grand que le foyer principal et des images d'une dimension linéaire augmentée dans le même rapport ; l'accès au foyer, au dos du miroir, est particulièrement aisé.

• *Foyer coudé.* Ce nom, dérivé de celui de l'équatorial coudé, dont le but était analogue, désigne une combinaison qui permet d'amener l'image dans des ensembles complexes, lourds et encombrants, comme les grands spectrographes installés à poste fixe dans un laboratoire. Le faisceau est renvoyé d'abord dans l'axe de déclinaison, puis dans l'axe principal, dit « polaire », et recueilli à son extrémité inférieure. Tous les grands télescopes ont ce dispositif, qui assure un foyer équivalent 8 à 10 fois plus long que le foyer direct.

Montures

Les lunettes et les télescopes se présentent sous la forme de tubes qu'il faut pouvoir diriger vers tous les points du ciel et entraîner de façon à suivre le mouvement diurne des astres. L'axe principal, ou polaire, est donc parallèle à l'axe du monde, et l'instrument tourne autour de lui à raison d'un tour en 24 heures sidérales. Les instruments moyens sont disposés au bout d'un axe de déclinaison court à la tête de l'axe polaire, portant un contrepoids à l'autre bout *(monture allemande)*. Les télescopes sont souvent montés de façon analogue, l'axe polaire étant cependant tenu par deux paliers, un à chaque extrémité *(monture anglaise simple)* ; profitant de la position basse du centre de gravité très près du miroir, on peut aussi installer le tube dans une fourche.

Quelques instruments très lourds ont été montés dans un berceau, qui est une fourche refermée dans le haut, interdisant donc l'observation dans une calotte assez large autour du pôle. Pour le télescope de 200 pouces du mont Palomar, on a choisi une solution mixte, celle de fer à cheval, où l'axe est bien tenu aux deux bouts, le tube pouvant être couché le long de l'axe du monde. La monture à berceau a été adoptée aussi pour les lunettes dites « de la carte du ciel », dont la mission se bornait à photographier des zones bien déterminées loin du pôle.

Si les formes générales des montures sont à peu près fixées depuis longtemps, des améliorations techniques ont été apportées aux systèmes qui servent à déplacer l'instrument, à le pointer par des mouvements amples et rapides, et à corriger sa position par de très petits déplacements pour passer d'un objet à l'autre, guider une pose photographique sur un astre mobile, etc.

Actuellement, la position de l'instrument est généralement lue non plus sur des cercles plus ou moins accessibles, mais sur des pupitres de contrôle où les angles sont affichés par voie électronique. On peut même préafficher les coordonnées désirées et obtenir le pointage automatique de l'instrument.

Possibilités comparées

La lunette a été longtemps le seul instrument d'observation astronomique ; le télescope ne s'est imposé qu'avec l'adoption du verre à la place du métal des premiers miroirs, et plus récemment de matériaux modernes dont le coefficient de dilatation est pratiquement nul. Loin de se concurrencer, ces deux types d'instrument se sont révélés complémentaires.

Les lunettes — ouvertes en moyenne à F/15 et, pour les plus grandes, à F/18, voire à F/20 — sont, à diamètre égal, trois fois plus longues que les télescopes ; d'autre part, il est beaucoup plus facile, toujours à diamètre égal, de réaliser un miroir qu'un objectif. Aussi les lunettes en sont-elles restées aux dimensions que l'on savait obtenir dès la fin du siècle dernier ; les plus puissantes sont celles de Yerkes (Williams Bay) [102 cm, 1897], de Lick (91 cm, 1888) et de Meudon (83 cm, 1896). Au contraire, les télescopes ont continué à progresser ; au début du siècle, aucun n'atteignait 1 m de diamètre ; mais, dès 1917, George Willis Ritchey réalisait le télescope de 100 pouces du Mont-Wilson ; à l'heure actuelle, une douzaine de télescopes dépassent 2 m, dont les plus grands ont 200 pouces (5 m, mont Palomar) et 6 m (U. R. S. S.), tandis que plusieurs entre 3,50 et 4 m sont en projet.

• Le *télescope* est l'instrument idéal de l'astrophysique par son grand diamètre, son achromatisme parfait et l'absence de tout filtrage de la lumière par un organe optique quelconque dans la plupart de ses combinaisons. Plus compact, à ouverture égale et même un peu supérieure, que la lunette, il est moins sujet aux flexions et plus facile à équilibrer et à guider. Mais on ne voit que très rarement, dans un télescope, l'image de diffraction théorique d'une étoile, tache centrale entourée d'anneaux sombres et brillants alternés ; même lorsque l'on devine cette figure, elle est toujours noyée de lumière parasite. La raison principale de cette différence entre les deux types d'instrument est la fermeture du tube de la lunette aux deux extrémités, alors que celui du télescope (d'ailleurs remplacé pour les plus grands par une armature en poutrelles) est ouvert par le haut, ce qui laisse l'air circuler librement sur le trajet du faisceau, avec toutes les turbulences thermiques que cela suppose.

• La *lunette* est l'organe de visée par excellence de tous les instruments de position, visuels ou photographiques. Quand elle ne dépasse pas un diamètre de 20 à 40 cm, son encombrement reste faible ; elle est très rigide, peu sensible à la turbulence atmosphérique et capable d'atteindre les magnitudes courantes des étoiles de catalogue ; on peut donc y effectuer un travail très régulier. Les grands réfracteurs au contraire ne sont pas toujours utilisables à pleine puissance, mais ils sont les seuls, quand les conditions sont favorables, à pouvoir fournir les observations et les mesures les plus fines : étoiles doubles serrées, surfaces planétaires. Le pouvoir séparateur, défini par la limite de résolution $a = \frac{12''}{D}$, représente en effet le rayon du premier anneau sombre de la figure de diffraction. Le meilleur critère de la qualité d'un objectif est l'observation des étoiles doubles serrées, en même temps d'ailleurs que l'un de ses emplois les plus indiqués. Or, si l'écartement des composantes est égal à la limite de résolution a, on voit deux disques largement sécants mais bien discernables, et cela reste possible pour des écartements un peu plus petits encore. On aperçoit alors une image non résolue, mais nettement allongée, qui permet encore des mesures d'angle et au pire une bonne appréciation de la distance entre les composantes, fondée justement sur l'aspect de l'image. Tous les observateurs entraînés s'accordent pour estimer que, dans les meilleures conditions atmosphériques, un bon objectif permet de bonnes mesures jusqu'à des séparations de $\frac{3a}{4}$, et la constatation de la duplicité d'un couple non résolu entre cette limite et $\frac{a}{2}$.

Instruments spéciaux de l'astronomie

Les appareils qui exploitent l'image ou le rayonnement des astres sont souvent empruntés, avec les aménagements utiles, au laboratoire de physique : photomètres, spectrographes, etc.

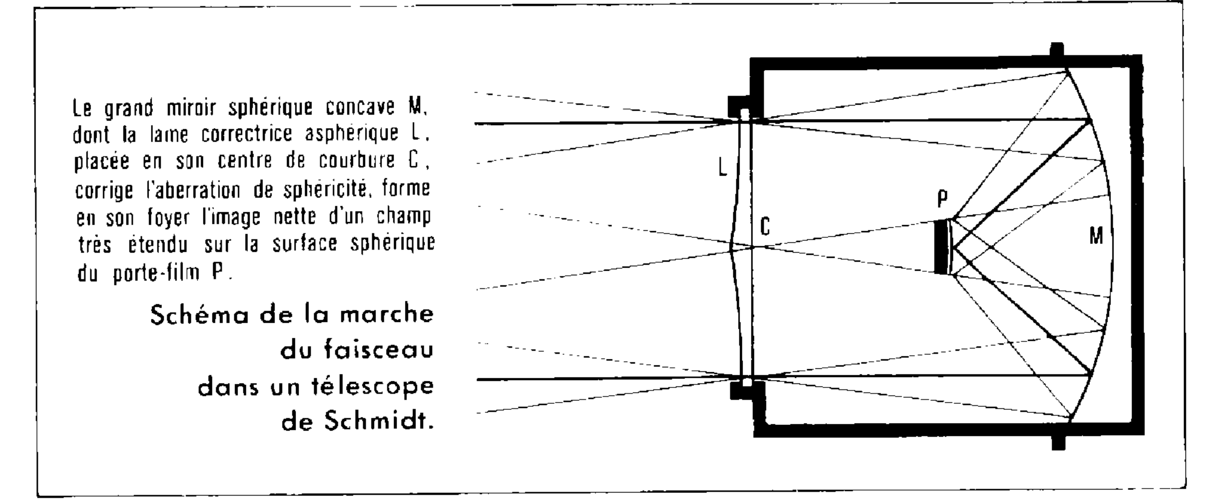
Télescope de Schmidt

En 1930, Bernhard Schmidt, de l'observatoire de Hambourg, a montré que l'on pouvait obtenir des images correctes dans un champ étendu avec un miroir sphérique précédé d'une lame correctrice dont la section méridienne est calculée à cet effet.

Le télescope de Schmidt est très répandu. Les plus grands ont des miroirs de 2 m avec une lame de plus d'un mètre. L'image est recueillie sur une surface courbe, où l'on applique soit un film maintenu par succion, soit une plaque mince essayée au préalable dans une presse où elle est contrainte sous une double courbure.

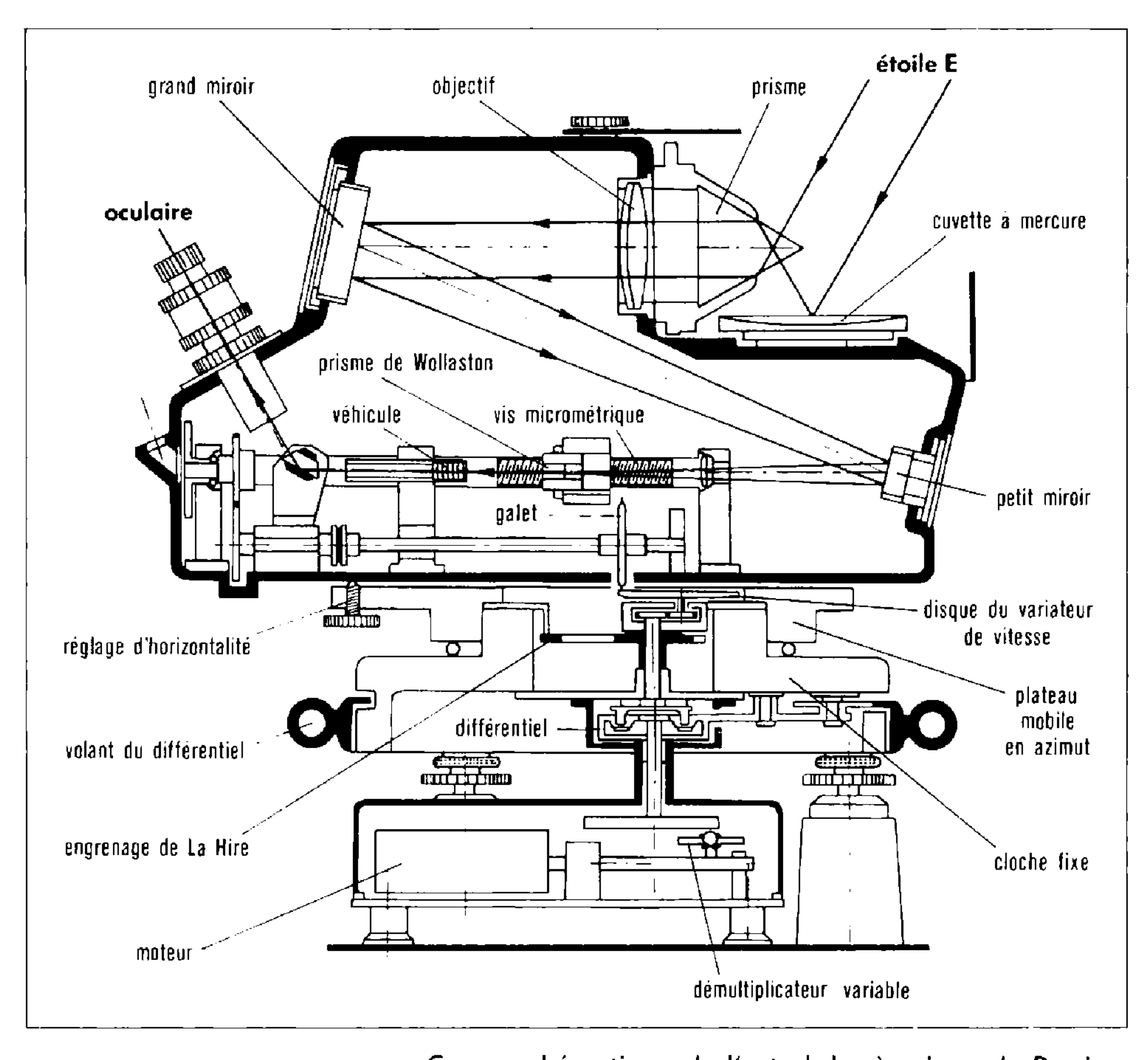
Micromètre à fils

Employé autrefois pour toutes les mesures de position différentielles (rattachement d'astres mobiles, étoiles



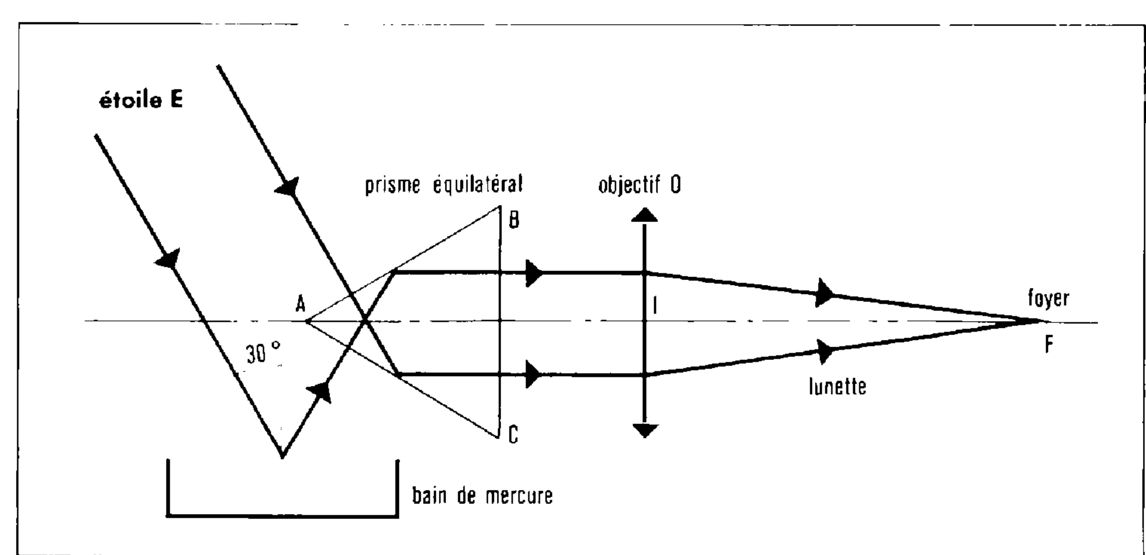
Le grand miroir sphérique concave M, dont la lame correctrice asphérique L, placée en son centre de courbure C, corrige l'aberration de sphéricité, forme en son foyer l'image nette d'un champ très étendu sur la surface sphérique du porte-film P.

Schéma de la marche du faisceau dans un télescope de Schmidt.



Coupe schématique de l'astrolabe à prisme de Danjon. Par rapport à l'appareil primitif de Claude et Driencourt, de nombreuses améliorations ont été apportées, notamment l'emploi d'une technique d'observation par double image, un mécanisme ingénieux qui imprime au véhicule du prisme séparateur la vitesse exactement adaptée à l'étoile par l'orientation en azimut du plateau, enfin une poursuite corrigée par l'observateur grâce à un large volant horizontal qu'il a bien en main dans toutes les positions.

Principe de l'astrolabe à prisme.



doubles, diamètres), le micromètre à fils de cocon d'araignée comporte un réseau orthogonal de fils fixes et au moins un fil mobile parallèle à l'une de ses directions. On peut ainsi déterminer les distances et les diamètres en faisant varier l'écartement d'un fil fixe et d'un fil mobile, mesuré sur le tambour divisé de la vis qui entraîne le cadre portant les fils mobiles.

L'ensemble tourne autour de l'axe de la lunette, et les rotations sont lues sur un cercle qui marque ainsi les angles de position ; le zéro est la direction du nord dans le champ. Pour les étoiles doubles serrées et les petits diamètres, on préfère le *micromètre à double image* sous l'une de ses formes modernes (systèmes à biréfringent d'Audouin Dollfus ou de Paul Muller).

Cercle méridien

Longtemps seul instrument de position fondamental, le cercle méridien, ou lunette méridienne, est une lunette qui ne balaie que le plan méridien, où la hauteur apparente de la visée se lit avec une grande précision sur un cercle divisé pointé à l'aide de 4, 6 ou 8 microscopes disposés en polygone régulier.

Lorsqu'une étoile passe dans ce plan, une détermination simultanée de l'heure sidérale et de la hauteur fournit à la fois ses deux coordonnées équatoriales. L'horloge associée à l'instrument est contrôlée par l'observation d'un certain nombre d'étoiles dites « fondamentales », tandis qu'un mécanisme classique de mesures sur un bain de mercure, des mires et des collimateurs fournissent les constantes de l'instrument (inclinaison et azimut de l'axe, lecture au zénith, collimation), lesquelles entrent dans des corrections aux heures et aux hauteurs brutes observées. On obtient ainsi une précision de 0,02 s en ascension droite et de 0″,3 en déclinaison.

Astrolabe à prisme

Dans cet appareil, on saisit l'astre à son passage par la hauteur apparente de 60° en observant la coïncidence de deux images produites, selon deux trajets différents, à partir du faisceau incident ; comme l'une résulte d'une réflexion et l'autre de deux, le mouvement diurne les fait cheminer en sens contraires, d'où le principe de la technique. La hauteur type est définie entièrement par l'angle du prisme et non par l'orientation exacte de sa face arrière ou de la lunette.

Sous sa forme moderne, réalisée en 1954 par André Danjon (1890-1967), cet appareil a donné des résultats très précis dans plusieurs domaines essentiels : catalogues d'étoiles, mouvement du pôle, inégalités de la rotation terrestre.

Caméra électronique

Vers 1935, André Lallemand (né en 1904) a cherché à utiliser les propriétés des couches photosensibles pour accroître les possibilités des instruments d'observation. Dans sa caméra électronique, la lumière est dirigée vers une photocathode qui émet un flux d'électrons en nombre rigoureusement proportionnel à celui des photons reçus ; ce faisceau est alors focalisé sur une plaque appropriée pour obtenir une image électronique de l'objet. Ce dispositif multiplie la sensibilité par 50 à 100 et permet d'obtenir des images pratiquement instantanées d'étoiles et de planètes. Il s'applique à la détection et à l'étude des astres très faibles (récemment, de certaines radiosources optiques), à l'électronographie des planètes et à la spectrographie fine.

P. M.

▶ *Astronomie / Pulsar / Quasar / Radioastronomie.*

A. Danjon et A. Couder, *Lunettes et télescopes* (Éd. de la Revue d'optique, 1935). / W. A. Hiltner, *Stars and Stellar Systems*, t. I : *Telescopes* ; t. II : *Astronomical Techniques* (Chicago, 1962).

instruments de mesures électriques à principe électromagnétique

Appareils magnéto-électriques

Principe (fig. 1)

Un cadre rectangulaire ABCD portant un enroulement de *n* spires est soumis à un champ d'induction radial d'intensité B uniforme. Parcourus par un courant I, les brins disposés selon les génératrices BC et DA sont soumis à une force électromagnétique tangentielle $F = BIl$, avec $l = BC = AD$, longueur du brin.

Il en résulte pour l'ensemble un couple dont le moment vaut $\Gamma = BIll'\,n$, avec $l' = AB = DC$.

En posant $\Phi_0 = n\,ll'\,B$, constante de flux de l'appareil, il vient $\Gamma = \Phi_0\,I$.

Le cadre est soumis à un couple proportionnel au courant I qui le parcourt.

Galvanomètre

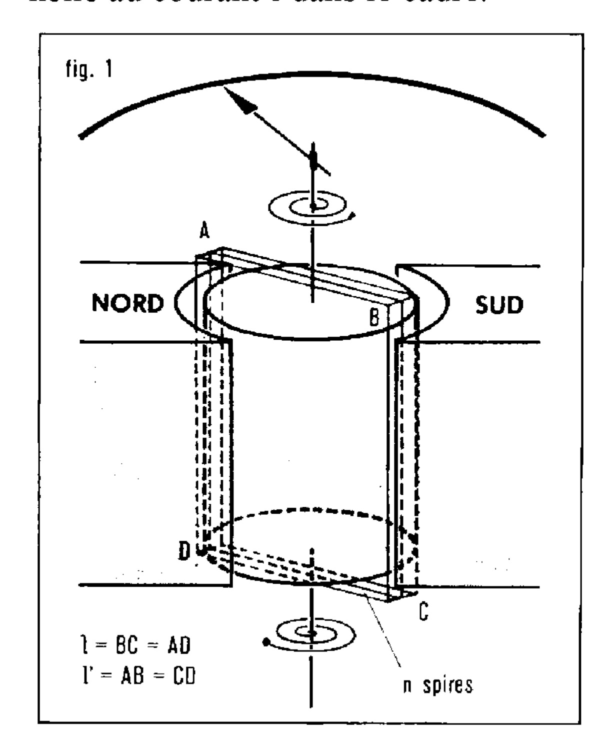
L'équipage mobile précédent est, de plus, assujetti à un fil de torsion ou à deux ressorts spiraux, qui développent un couple résistant Γ_R proportionnel à l'angle de torsion θ,

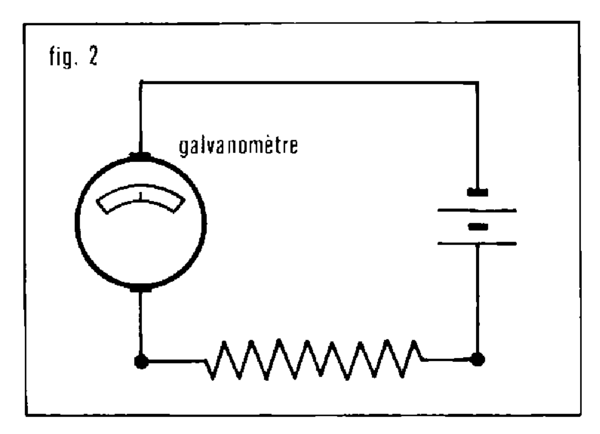
$$\Gamma_R = k\theta.$$

• *Équilibre du cadre.* À l'équilibre, le couple total appliqué au cadre est nul, d'où $\Gamma = \Gamma_R$, soit $k\theta = \Phi_0\,I$, donc

$$\theta = \frac{\Phi_0}{k}\,I.$$

La torsion θ, mesurée à l'aide d'une aiguille ou d'un miroir, est proportionnelle au courant I dans le cadre.





La sensibilité du galvanomètre est définie par $\sigma = \frac{d\theta}{dI} = \frac{\Phi_0}{k}$.

On obtient des sensibilités élevées :
a) en utilisant des aimants permanents donnant des inductions dans l'entrefer de l'ordre de 0,4 tesla et plus ;
b) en diminuant k par l'emploi de rubans en bronze phosphoreux (par exemple $k = 60 \times 10^{-7}$ mètre-newton par radian).

Théoriquement, le courant minimal mesurable s'exprime par

$$I_0 = \frac{\sqrt{k K T}}{\Phi_0},$$

avec K, constante de Boltzmann, égale à $1{,}38 \times 10^{-23}$ J/K ; T, température absolue.

Par exemple, $I_0 = 0{,}3 \times 10^{-10}$ A.

• *Mouvement de l'équipage mobile.* Soit J le moment d'inertie de l'équipage, a le coefficient de frottement visqueux sur l'air. On a

$$J \frac{d^2\theta}{dt^2} + a \frac{d\theta}{dt} + k\,\theta = \Phi_0 I. \qquad (1)$$

Par ailleurs, dans son mouvement, le cadre coupe un flux φ, d'où une force électromotrice (f. é. m.) induite

$$e = -\frac{d\varphi}{dt}.$$

$$\text{Or, } d\varphi = 2n \times B \times l \,.\, \frac{l'}{2} \,.\, d\theta = \Phi_0\, d\theta,$$

$$\text{d'où} \qquad e = -\Phi_0 \frac{d\theta}{dt}.$$

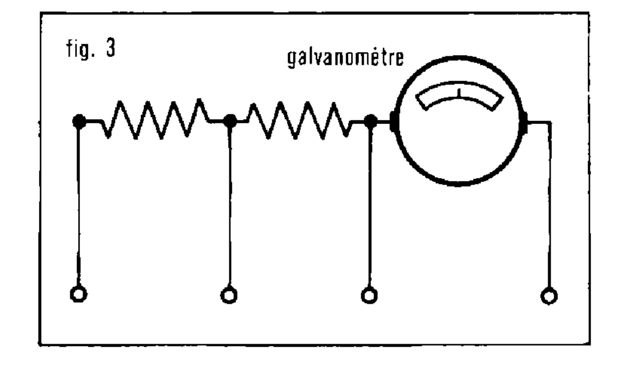
En négligeant l'inductance propre du cadre, on a dans le circuit (*fig.* 2) de résistance totale R et de f. é. m. appliquée E (constante)

$$E - \Phi_0 \frac{d\theta}{dt} = RI.$$

À l'équilibre, $\frac{d\theta}{dt} = 0$, et le courant mesuré est

$$I_0 = \frac{E}{R},$$

$$\text{d'où} \qquad I = I_0 - \frac{\Phi_0}{R}\frac{d\theta}{dt}. \qquad (2)$$



En reportant dans (1), il vient

$$J \frac{d^2\theta}{dt^2} + \left(a + \frac{\Phi_0^2}{R}\right)\frac{d\theta}{dt} + k\theta = \Phi_0 I_0.$$

Le cadre atteindra sa position d'équilibre $\theta_0 = \frac{\Phi_0}{k}$ par un mouvement oscillatoire amorti ou apériodique selon la valeur de la résistance R.

Le régime sera apériodique critique pour la résistance R_c telle que

$$a + \frac{\Phi_0^2}{R_c} = 2\sqrt{kJ},$$

$$\text{soit} \qquad R_c = \frac{\Phi_0^2}{a - 2\sqrt{kJ}}.$$

Ce régime est d'une façon générale le plus avantageux.
Si $R > R_c$: régime oscillatoire,
$R < R_c$: régime hypercritique.
Si E est maintenant sinusoïdale, $E = E_m \sin \omega t$, l'équation du mouvement devient

$$J \frac{d^2\theta}{dt^2} + \left(a + \frac{\Phi_0^2}{R}\right)\frac{d\theta}{dt} + k\theta = \Phi_0 \frac{E_m}{R} \sin \omega t.$$

L'équipage mobile est en oscillations forcées et, pour le régime permanent, il vient

$$\theta = \frac{\Phi_0 \frac{E_m}{R}}{\sqrt{\omega^2\left(a + \frac{\Phi_0^2}{R}\right)^2 + (k - J\omega^2)^2}} \sin(\omega t - \psi),$$

$$\text{avec } \operatorname{tg} \psi = \frac{\omega\left(a + \frac{\Phi_0^2}{R}\right)}{k - J\omega^2}.$$

Si ω est suffisamment grand, l'amplitude de θ est négligeable : le cadre ne dévie pas de façon appréciable. Dans ces conditions, soumis à un courant périodique de fréquence assez élevée, le cadre dévie proportionnellement à la composante continue du courant, c'est-à-dire à sa valeur moyenne.

Pour un courant sinusoïdal d'amplitude I_m redressé à deux alternances, la valeur moyenne est $I_{moy} = \frac{2}{\pi} I_m$. La valeur efficace du courant sinusoïdal étant $I_{eff} = \frac{I_m}{\sqrt{2}}$, il vient $I_{moy} = \frac{2\sqrt{2}}{\pi} I_{eff}$, d'où la déviation du cadre

$$\theta = \frac{\Phi_0}{k} \,.\, \frac{2\sqrt{2}}{\pi} \times I_{eff}.$$

Le galvanomètre peut être gradué en valeurs efficaces à condition que le courant soit strictement sinusoïdal.

Voltmètres magnéto-électriques

Un voltmètre magnéto-électrique est un galvanomètre en série avec une résistance. La résistance de l'ensemble étant R, pour une tension U appliquée, le courant dans le galvanomètre est $I = \frac{U}{R}$, d'où la déviation

$$\theta = \frac{\Phi_0}{k}\frac{1}{R} \,.\, U.$$

On appelle « calibre » de l'appareil la tension U_m correspondant à la déviation maximale du cadre pour une résistance R donnée

$$U_m = \left(\frac{k}{\Phi_0} \,.\, \theta_m\right) R.$$

Inversement, R est proportionnelle au calibre que l'on désire obtenir. À l'aide d'une résistance additionnelle à prises intermédiaires, on peut réaliser un voltmètre à plusieurs calibres (*fig.* 3).

Pour un calibre de 1 volt,

$$R_1 = \frac{\Phi_0}{k} \,.\, \theta_m.$$

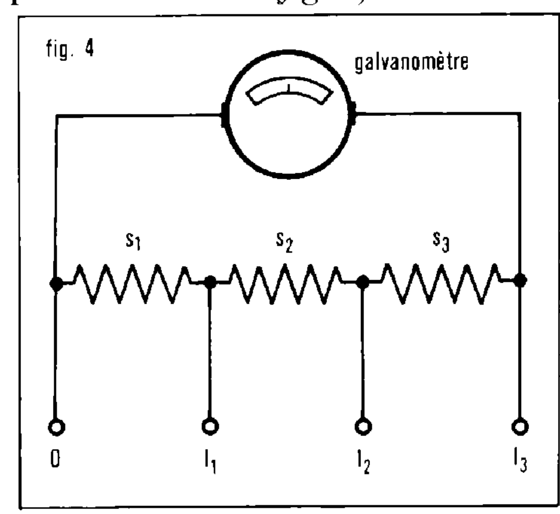
Par exemple :
R_1 = 10 000 Ω/V, 20 000 Ω /V, 50 000 Ω/V, 100 000 Ω/V et même 500 000 Ω/V.

Plus R_1 est grand, plus est faible la perturbation introduite par le voltmètre.

Ampèremètres magnéto-électriques

Un galvanomètre permet la mesure de très faibles courants. Pour des courants plus élevés, le galvanomètre est monté en millivoltmètres et mesure la tension aux bornes d'un shunt parcouru par le courant à mesurer. La tension maximale aux bornes du shunt est généralement de 100 mV, mais peut descendre à 40 mV ou monter à 300 mV.

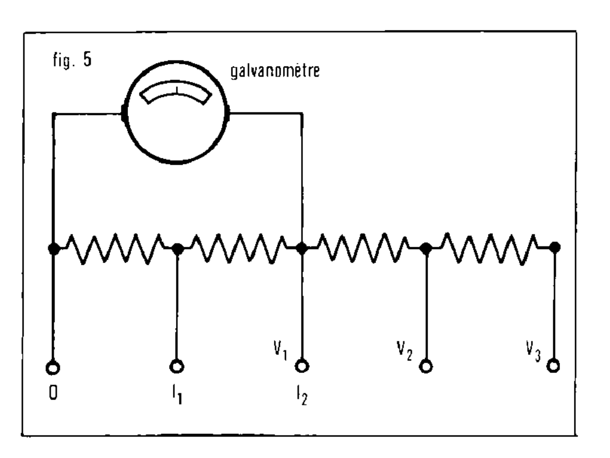
Les shunts sont des fils ou des lames de manganine soudés à deux blocs de laiton. Plusieurs shunts peuvent être en série pour réaliser un ampèremètre à plusieurs calibres (*fig.* 4).



Si I est le courant à mesurer, i le courant dans le galvanomètre de résistance g, on appelle pouvoir multiplicateur du shunt la quantité $\alpha = \frac{I}{i}$. Si s est la résistance du shunt, il vient

$$s(I - i) = g\,i; \text{ par suite, } s = \frac{g}{\alpha - 1}.$$

La figure 5 montre comment réaliser un ampèremètre-voltmètre à plusieurs calibres.



Galvanomètre balistique

C'est un galvanomètre dont l'inertie a été augmentée artificiellement, ce qui permet le bref passage d'une quantité d'électricité q sans que le cadre ait pu démarrer. Après ce passage, le cadre va se mettre en mouvement avec une vitesse initiale Ω_0 facilement calculable.

En effet l'équation du mouvement est

$$J \frac{d^2\theta}{dt^2} + a\frac{d\theta}{dt} + k\theta = \Phi_0 I.$$

Si la charge q passe entre les instants 0 et T sans démarrage de l'équipage mobile, il vient :

$$\underbrace{J \int_0^T \frac{d^2\theta}{dt^2}\,dt}_{J\,\Omega_0} + \underbrace{a \int_0^T \frac{d\theta}{dt}}_{0} + \underbrace{k\int_0^T \theta\,dt}_{0} = \underbrace{\Phi_0 \int_0^T I\,dt}_{\Phi_0 q}$$

La vitesse initiale avec laquelle le cadre va se mettre en mouvement est proportionnelle à q

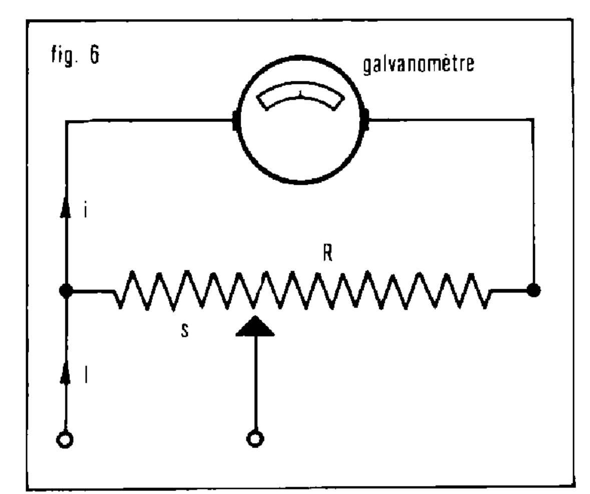
$$\Omega_0 = \frac{\Phi_0}{J} \,.\, q.$$

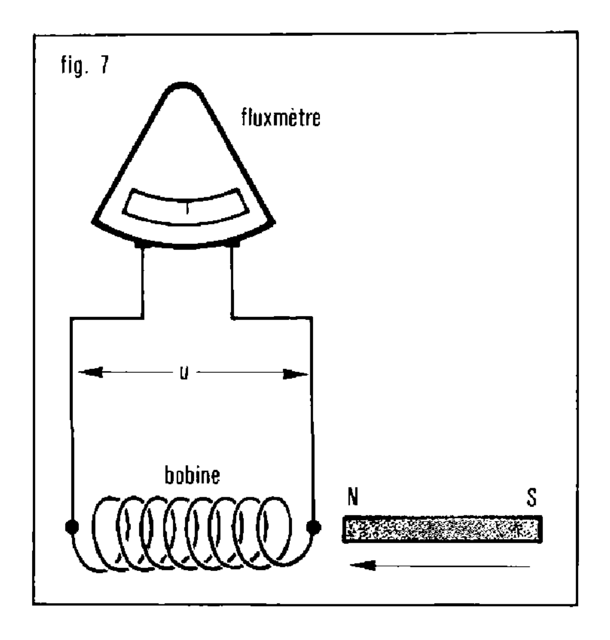
Mais les conditions initiales du mouvement du cadre sont $\theta = 0$,

$$\frac{d\theta}{dt} = \Omega_0 = \frac{\Phi_0}{J} \,.\, q.$$

Par suite, les élongations du cadre sont proportionnelles à q, et en particulier la *déviation maximale* dans un mouvement oscillatoire ou apériodique. La constante de proportionnalité dépend du circuit ; elle peut être calculée ou, mieux, déterminée expérimentalement : $\theta_{max} = \lambda \,.\, q$, d'où la mesure de q.

Le galvanomètre balistique peut être shunté pour la mesure de grandes quantités d'électricité Q (*fig.* 6).





Soit R la résistance placée aux bornes du galvanomètre dont la fraction s sert de shunt. Il vient

$$s(I - i) = (g + R - s)i,$$

d'où $$\frac{I}{i} = \frac{g+R}{s} = \frac{Q}{q} = \alpha.$$

Fluxmètre

C'est un galvanomètre dont on a supprimé le couple de rappel. L'équation du mouvement est alors

$$J\frac{d^2\theta}{dt^2} + a\frac{d\theta}{dt} = \Phi_0 i.$$

Au repos, l'aiguille occupe une position quelconque sur le cadran.

Principalement, cet appareil sert à mesurer les flux magnétiques (ou variations de flux), d'où son nom, grâce au montage de la figure 7.

La variation de flux enlacé par la bobine y induit une f. é. m. provoquant un courant dans le cadre mobile. Ce dernier se met en mouvement, mais, coupant les lignes d'induction de l'aimant du fluxmètre, il est le siège de courants induits qui freinent son mouvement.

Pour permettre l'existence de ces courants, il est indispensable que le circuit du fluxmètre soit fermé. Démarrant à l'instant zéro, le cadre est de nouveau arrêté à l'instant T, et on a

$$J\int_0^T \frac{d^2\theta}{dt^2}\,dt + a\int_0^T \frac{d\theta}{dt}\,dt = \Phi_0 \int_0^T i\,dt,$$

d'où $\Delta\theta = \Phi_0 q$.

$\Delta\theta$ est le déplacement de l'aiguille, q la quantité d'électricité *totale* qui a traversé le cadre. Sans les frottements ($a = 0$), on aurait $q = 0$. Cela signifie qu'il passerait la même quantité d'électricité dans un sens puis dans l'autre.

Si u est la tension aux bornes du cadre de résistance g et d'inductance l, on a $$u = gi + l\frac{di}{dt} + \Phi_0\frac{d\theta}{dt},$$

$-\Phi_0\frac{d\theta}{dt}$ étant la f. é. m. induite par flux coupé (v. plus haut).

$$\int_0^T u\,dt = g\int_0^T i\,dt + \int_0^T l\frac{di}{dt}\,dt + \Phi_0\int_0^T \frac{d\theta}{dt}\,dt$$

d'où $$\int_0^T u\,dt = gq + \Phi_0\,\Delta\theta,$$

$$\int_0^T l\frac{di}{dt}\,dt = 0,$$

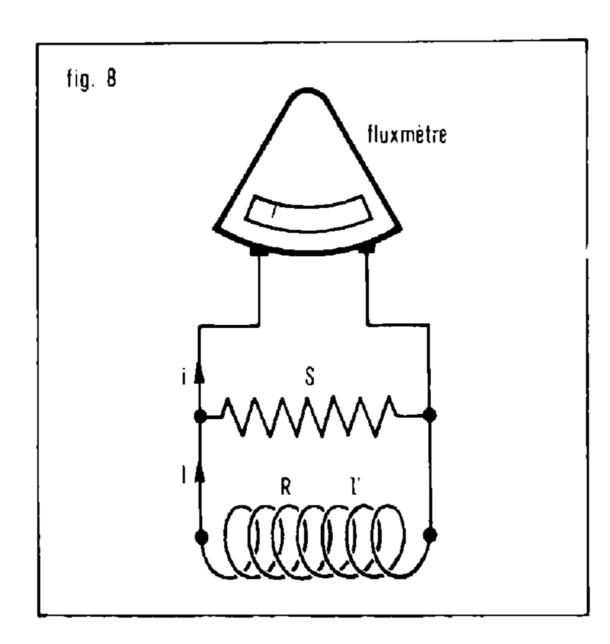
puisque $i = 0$ pour $t = 0$ et $t = T$.

Mais $a\,\Delta\theta = \Phi_0 q$,

d'où $$\int_0^T u\,dt = \Delta\theta\left(\Phi_0 + \frac{ag}{\Phi_0}\right).$$

Le déplacement de l'aiguille $\Delta\theta$ est proportionnel à $\int_0^T u\,dt$. Le fluxmètre est un volt-seconde-mètre.

• *Fluxmètre shunté (fig. 8).* Il permet la mesure de variations importantes de flux $\Delta\varphi$ enlace par la bobine.

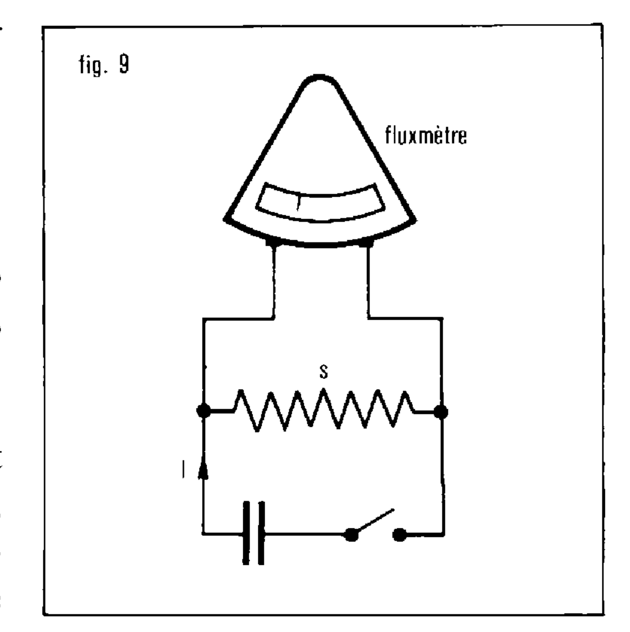


On établit

$$\Delta\varphi = \frac{R+s}{s}\left[\Phi_0 + \frac{a}{\Phi_0}\left(g + \frac{sR}{R-s}\right)\right]\Delta\theta.$$

Shunté, le fluxmètre permet la mesure de la charge Q d'un condensateur (*fig.* 9) :

$$Q = \left[\frac{\Phi_0}{s} + \frac{a}{\Phi_0}\left(1 + \frac{g}{s}\right)\right]\Delta\theta.$$



Appareils électrodynamiques

Principe (fig. 10)

Un appareil électrodynamique est constitué de deux bottines, l'une fixe, parcourue par un courant i, l'autre mobile autour d'un axe et parcourue par le courant i'. M étant la mutuelle entre ces deux bobines, l'énergie de couplage magnétique est $W = M\,ii'$.

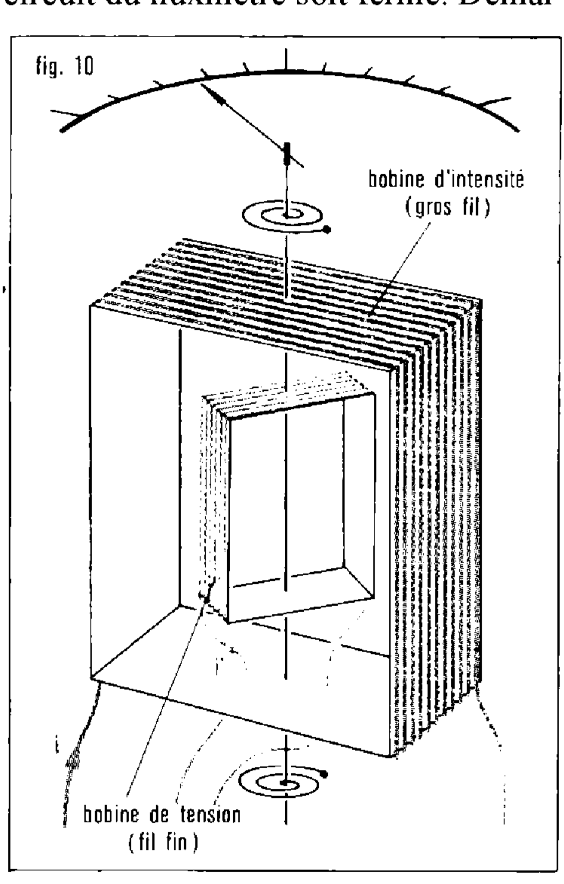
Par suite, il se développe entre elles le couple $\Gamma = ii'\frac{\partial M}{\partial\theta}$.

Par ailleurs, un ressort ou fil de torsion développe un couple opposé $\Gamma_R = k\theta$.

À l'équilibre, $\theta = \frac{1}{k}\cdot\frac{\partial M}{\partial\theta}\cdot ii'$.

$\frac{\partial M}{\partial\theta}$ ne dépend que de la géométrie du système, et par suite $\theta = K_{(\theta)}\cdot ii'$.

La déviation θ est représentative du produit des deux courants.



Wattmètre électrodynamique (fig. 11)

L'une des bobines (gros fil) est en série avec le récepteur traversé par le courant i, l'autre (fil fin) en parallèle au moyen de la résistance R. Cette dernière bobine est parcourue par le courant $i' = \frac{U}{R}$; i' étant très petit devant i, on a normalement

$$\theta = K_{(\theta)}\frac{i.U}{R} = \frac{K_{(\theta)}}{R}.\,P.$$

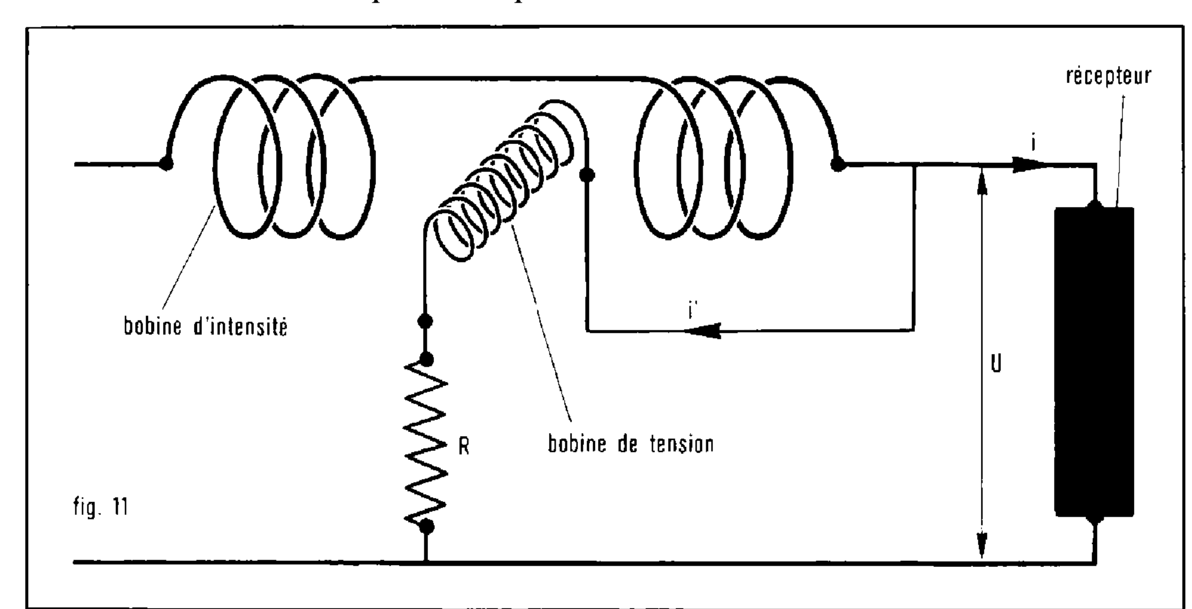
La déviation θ représente la puissance P dissipée dans le récepteur.

REMARQUES. 1. Le courant dans la bobine gros fil est en fait

$$i + i' = i + \frac{U}{R}.$$

La puissance indiquée par le wattmètre est donc $P + \frac{U^2}{R}$; $\frac{U^2}{R}$, puissance dissipée dans la bobine fil fin.

2. Il faut que les deux bobines soient sensiblement au même potentiel pour éviter un couple électrostatique. Le montage de la figure 12 est déconseillé.



Si i et u sont sinusoïdaux,

$$u = U\sqrt{2}\cos\omega t,$$
$$i = I\sqrt{2}\cos(\omega t - \varphi),$$

d'où

$$p = ui = UI\cos\varphi + UI\cos(2\,\omega t - \varphi).$$

Par ailleurs, si l est l'inductance de la bobine fil fin,

$$i' = \frac{U}{\sqrt{R^2 + l^2\omega^2}}\cos(\omega t - \psi),$$

avec $\operatorname{tg}\psi = \frac{l\omega}{R}$.

Pour ω assez petit, $l\omega \ll R$, d'où $i' = \frac{U}{R}\cos\omega t$; par suite, $ii' = \frac{p}{R}$.

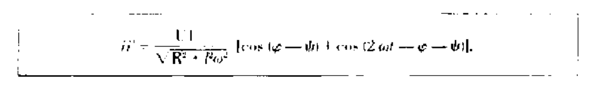
Si la pulsation de p (2ω) est assez grande devant la pulsation propre de l'équipage mobile, ce dernier va dévier en fonction de la valeur moyenne de p, soit

$UI\cos\varphi$ = puissance active : P_a,

soit $$\theta = \frac{K\theta}{R}P_a.$$

L'étalonnage en continu est valable pour l'alternatif.

Lorsque $l\omega$ ne peut pas être négligé,



$$ii' = \frac{UI}{\sqrt{R^2 + l^2\omega^2}}[\cos(\varphi - \psi) + \cos(2\,\omega t - \varphi - \psi)].$$

d'où

$$\theta = K_{(\theta)}\frac{UI\cos(\varphi - \psi)}{\sqrt{R^2 + l^2\omega^2}}$$
$$= UI.\frac{K_a}{R}.\cos\psi.\cos(\varphi - \psi)$$

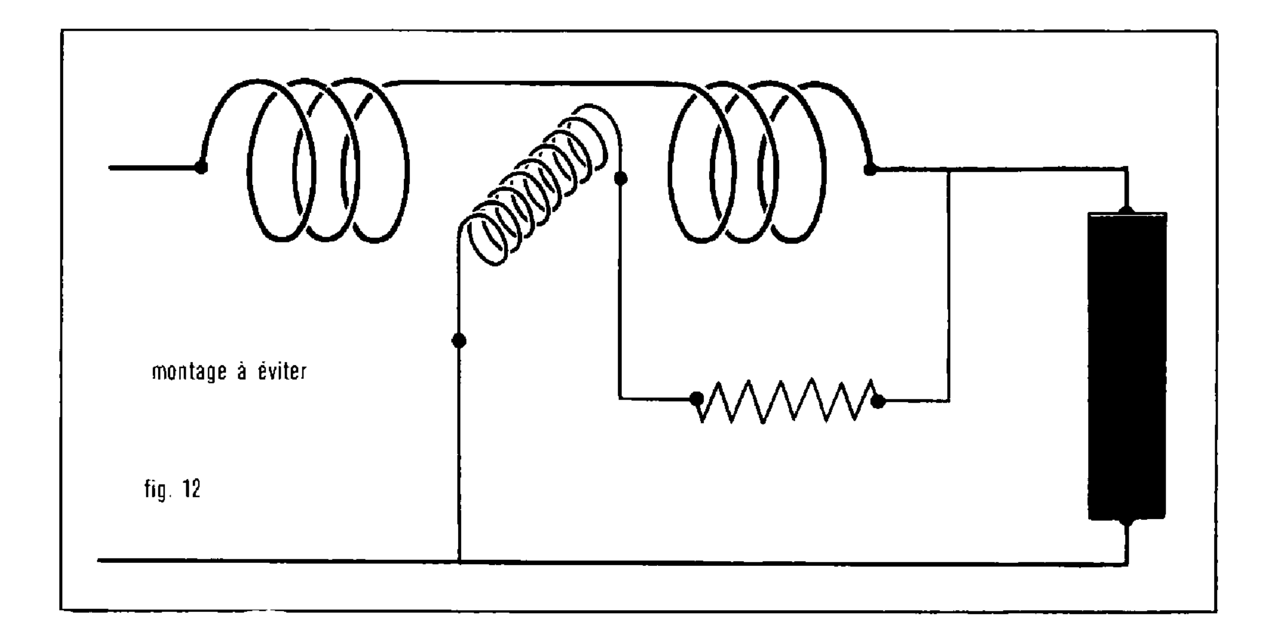


fig. 12

au lieu de $\theta_0 = K_{(\theta)} \frac{UI\cos\varphi}{R}$.

d'où $\frac{\theta}{\theta_0} = \frac{1+\operatorname{tg}\varphi.\operatorname{tg}\psi}{1+\operatorname{tg}^2\psi}$.

Pour les fréquences industrielles (50 Hz), tg ψ est au pire de l'ordre de 10^{-3}. Dans ce cas, l'erreur n'est encore que de 1 p. 1 000 avec $\varphi = 45°$. Pour de très forts déphasages, l'indication du wattmètre devient aberrante.

Ampèremètre, voltmètre électrodynamiques

Si $i' = i$ ou $i' = \alpha i$ (*fig.* 13), on a $\theta = K_{(\theta)} i^2$ ou $\theta = \alpha K_{(\theta)} i^2$.

L'appareil est comparable à un ampèremètre thermique. En série avec une forte résistance, il devient un voltmètre. Ces appareils sont assez peu sensibles.

Logomètres

Ces appareils mesurent le rapport de deux courants et se présentent sous deux types.

• *Type électrodynamique (fig.* 14). Une bobine mobile est soumise au champ d'induction créé par *deux* bobines fixes dont les axes sont généralement orthogonaux. Il n'y a pas de couple de rappel. Si M_1 et M_2 sont les mutuelles respectives des bobines mobiles avec la fixe, il se développe sur cette dernière les couples

$$\Gamma_1 = ii_1 \frac{\partial M_1}{\partial\theta},\ \Gamma_2 = ii_2 \frac{\partial M_2}{\partial\theta}.$$

Les sens des courants sont tels que ces couples sont opposés. À l'équilibre, $\Gamma_1 + \Gamma_2 = 0$, d'où

$$\frac{i_1}{i_2} = -\frac{\partial M_2 \partial\theta}{\partial M_1 \partial\theta}.$$

Si de plus $M_2 = M\cos\theta$, $M_1 = M'\sin\theta$,

$$\operatorname{tg}\theta = \frac{M'}{M} \times \frac{i_1}{i_2}.$$

Si les courants sont alternatifs, seuls interviennent les couples moyens.

$$i = I\cos\omega t;\quad i_1 = I_1\cos(\omega t - \varphi_1);$$
$$i_2 = I_2\cos(\omega t - \varphi_2).$$
$$\Gamma_{1moy} = I\,I_1\cos\varphi_1 \frac{\partial M_1}{\partial\theta}$$
$$= -\Gamma_{2moy} = -I\,I_2\cos\varphi_2 \frac{\partial M_2}{\partial\theta}.$$
$$\operatorname{tg}\theta = \frac{M'}{M}\cdot\frac{I_1\cos\varphi_1}{I_2\cos\varphi_2}.$$

Exemple d'application : phasemètre (*fig.* 15).

• *Type électrodynamique ou type magnéto-électrique (fig.* 16). L'équipage mobile comporte deux cadres perpendiculaires l'un à l'autre, pouvant pivoter dans le champ d'une bobine fixe (électrodynamique) ou d'un aimant permanent (magnéto-électrique). Il n'y a pas de couple de rappel.

B étant l'induction, les couples électromagnétiques sont respectivement $\Gamma_1 = n_1 s_1 i_1 \cos\theta$, $\Gamma_2 = -n_2 s_2 i_2 \sin\theta$; ces couples étant opposés,

$$\Gamma_1 + \Gamma_2 = 0,$$

d'où $\operatorname{tg}\theta = \frac{n_1 s_1}{n_2 s_2} \times \frac{i_1}{i_2}$.

APPLICATIONS : ohmmètre à lecture directe (*fig.* 17), phasemètre (*fig.* 18), fréquencemètre (*fig.* 19), synchronoscope, etc.

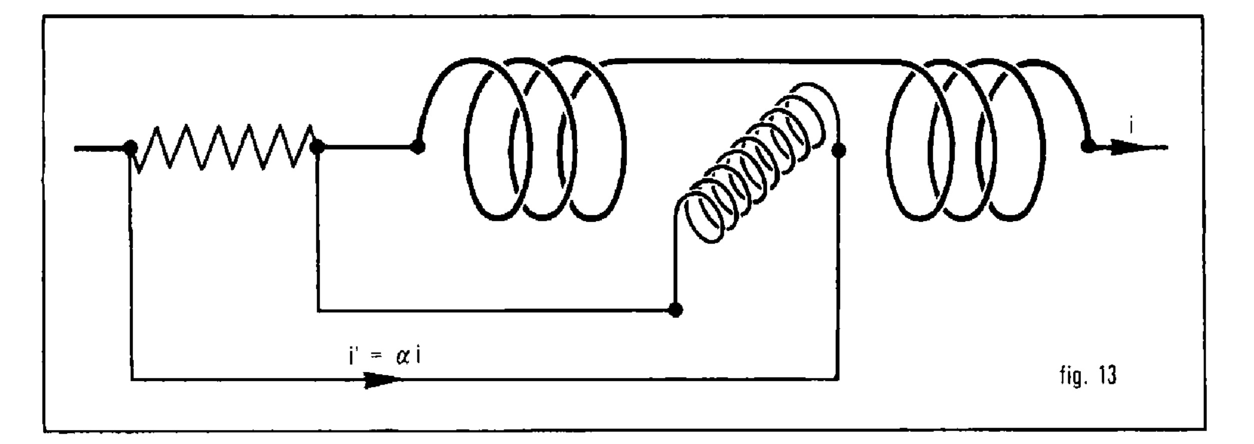
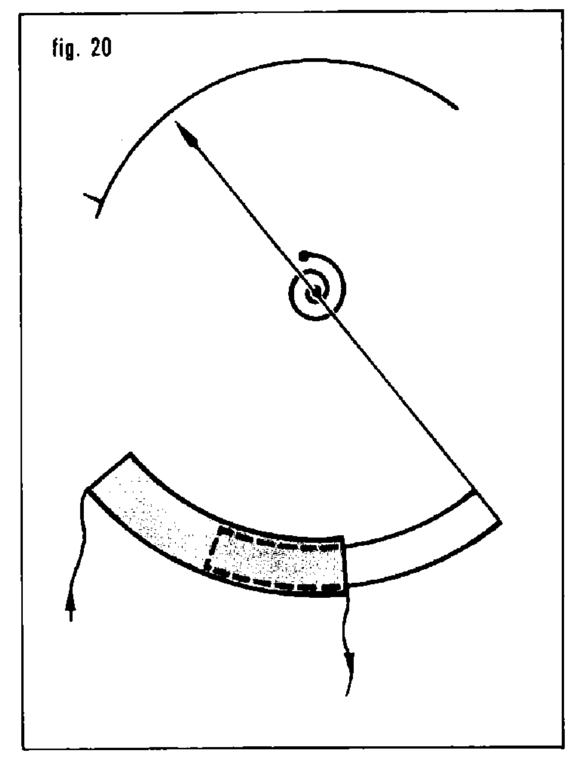


fig. 13

Appareils ferromagnétiques

Il existe trois types d'appareils ferromagnétiques.

• *Type à noyau plongeur (fig.* 20). La bobine développe une force électromagnétique sur le noyau de fer doux qui pénètre. Un ressort spiral produit une force (ou couple) de rappel, d'où une position d'équilibre.


fig. 20

• *Type à deux noyaux (fig.* 21). La bobine aimante identiquement les deux noyaux de fer doux qui vont se repousser. Le noyau I étant fixe, le noyau II seul se déplace, par rotation, en entraînant une aiguille. Un ressort spiral s'oppose à la rotation.

• *Type à réluctance variable (fig.* 22). Une came de fer doux au profil particulier tend à pénétrer dans l'entrefer d'une bobine afin de réduire la réluctance. On retrouve en fait le principe du noyau plongeur. Là encore, un ressort spiral s'oppose à la pénétration de la came.

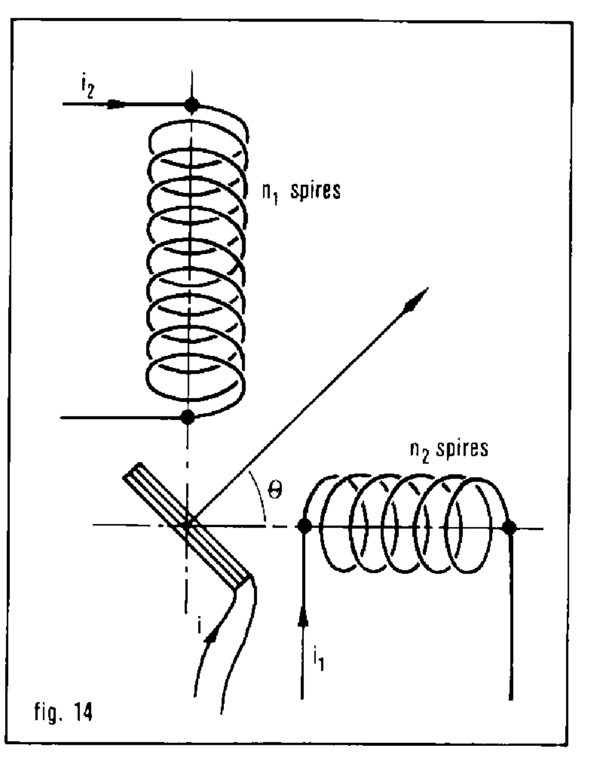


fig. 14

Pour tous ces types, les couples électromagnétiques et, par suite, les rotations sont proportionnels au carré du courant dans la bobine : I^2.

Ces appareils sont employés comme ampèremètres ou voltmètres à courant continu ou alternatif.

Dans ce dernier cas, ils indiquent la valeur efficace indépendamment de la forme du signal. Les performances de ces appareils sont médiocres, leurs

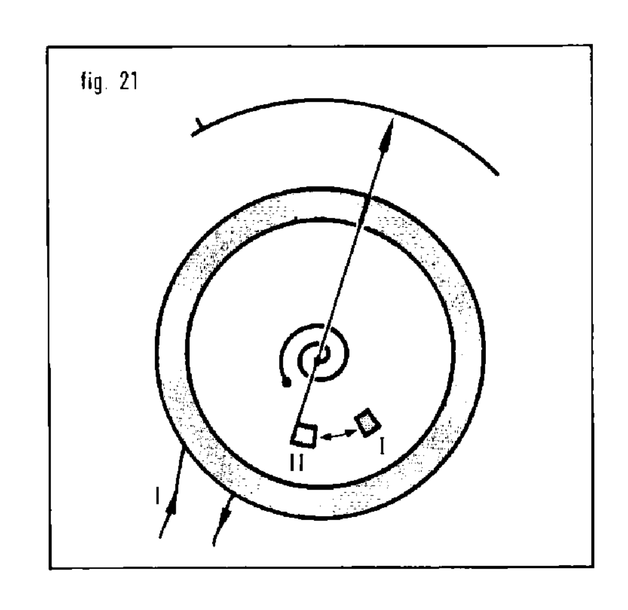


fig. 21

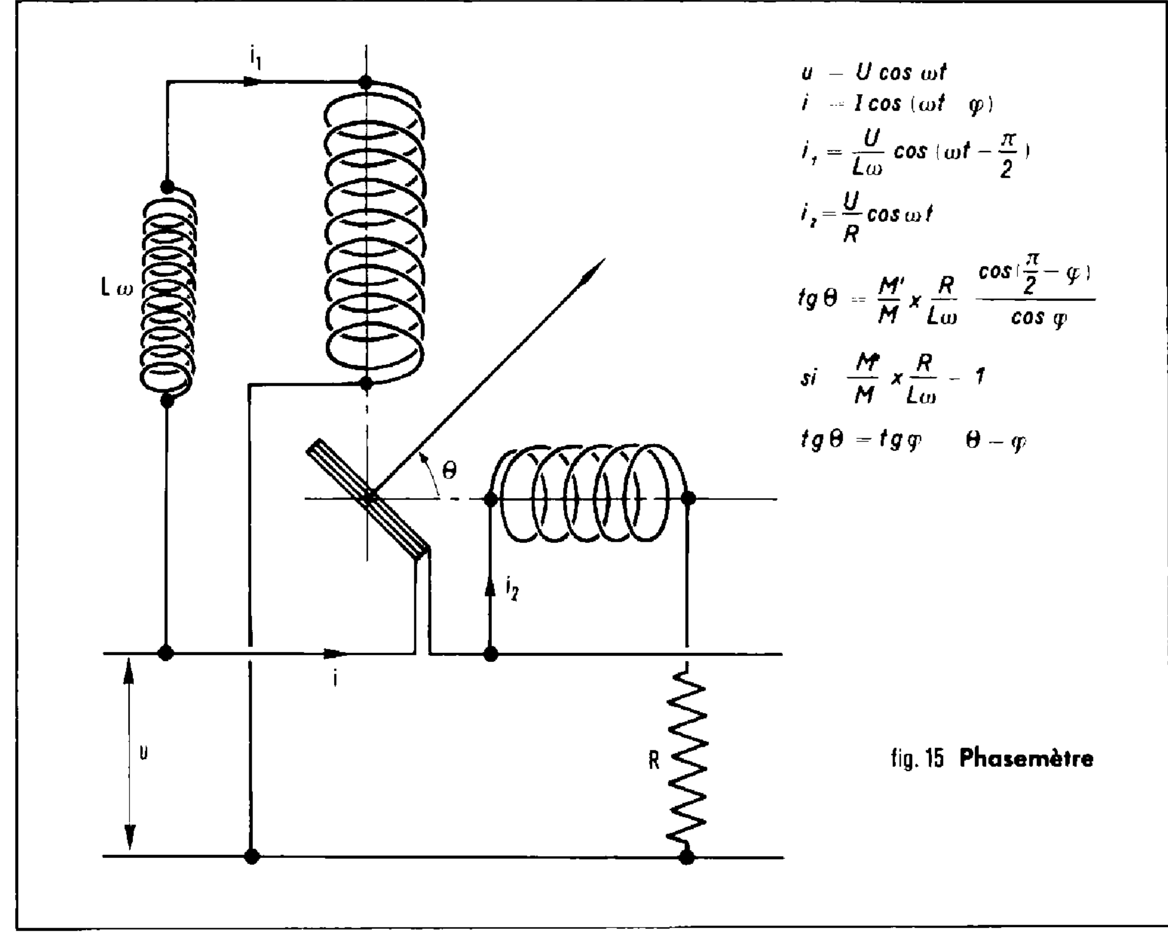
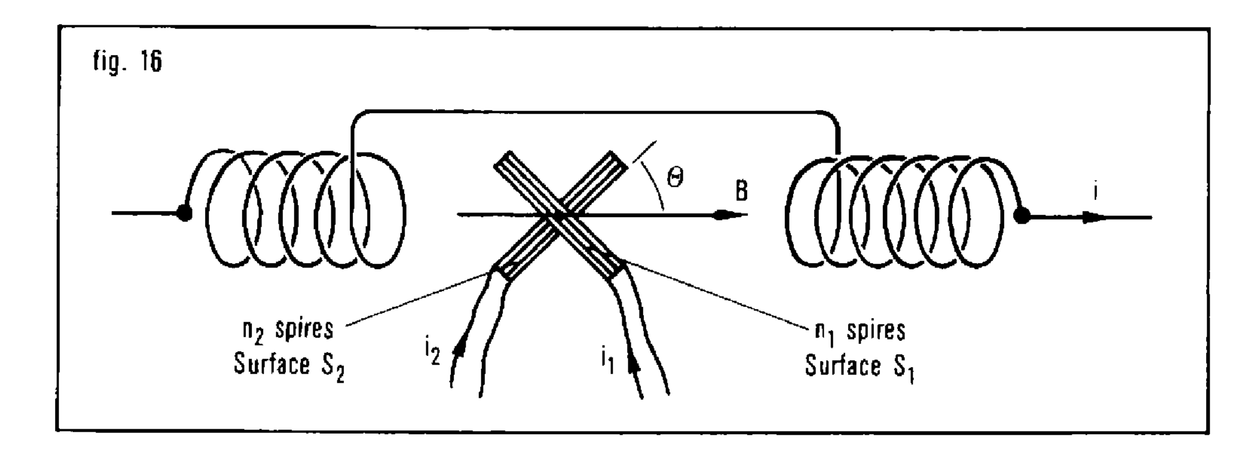
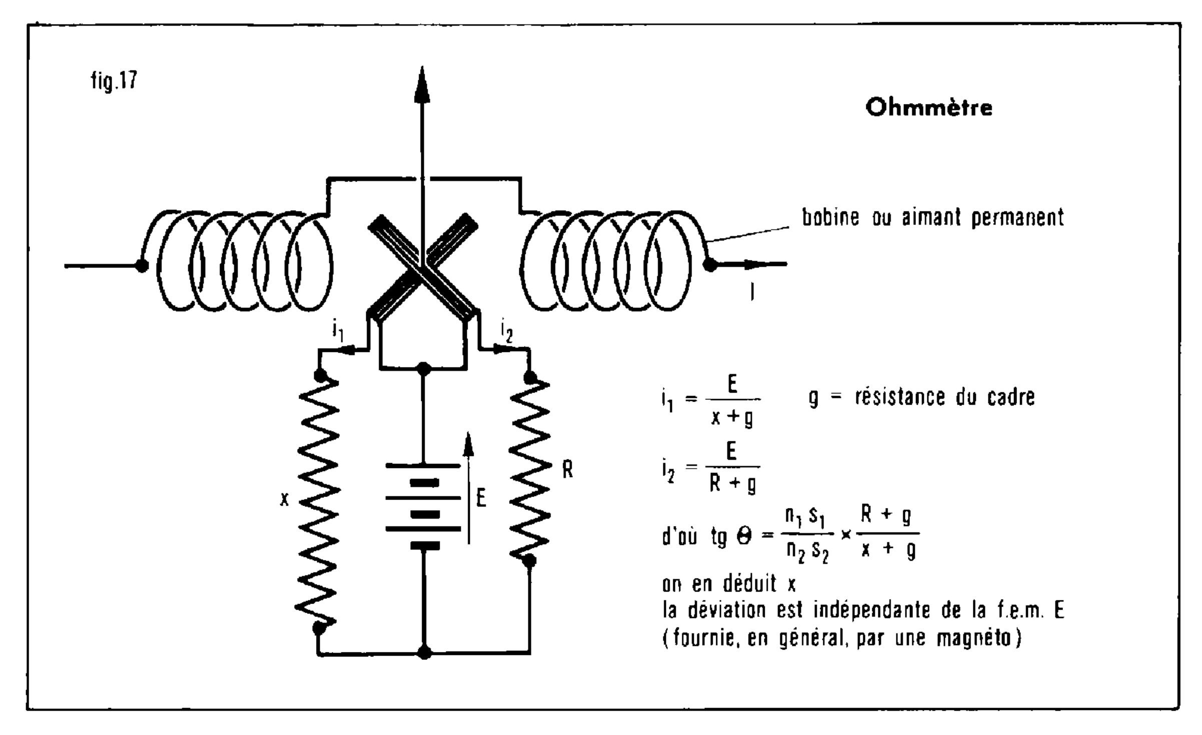
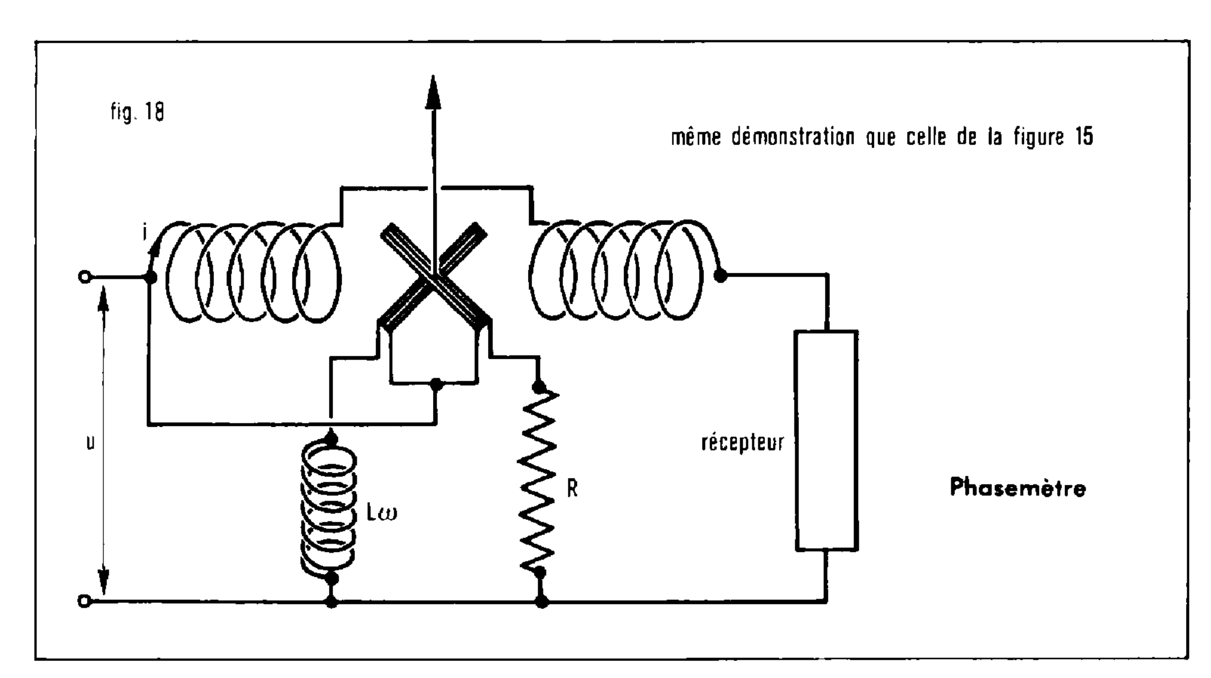
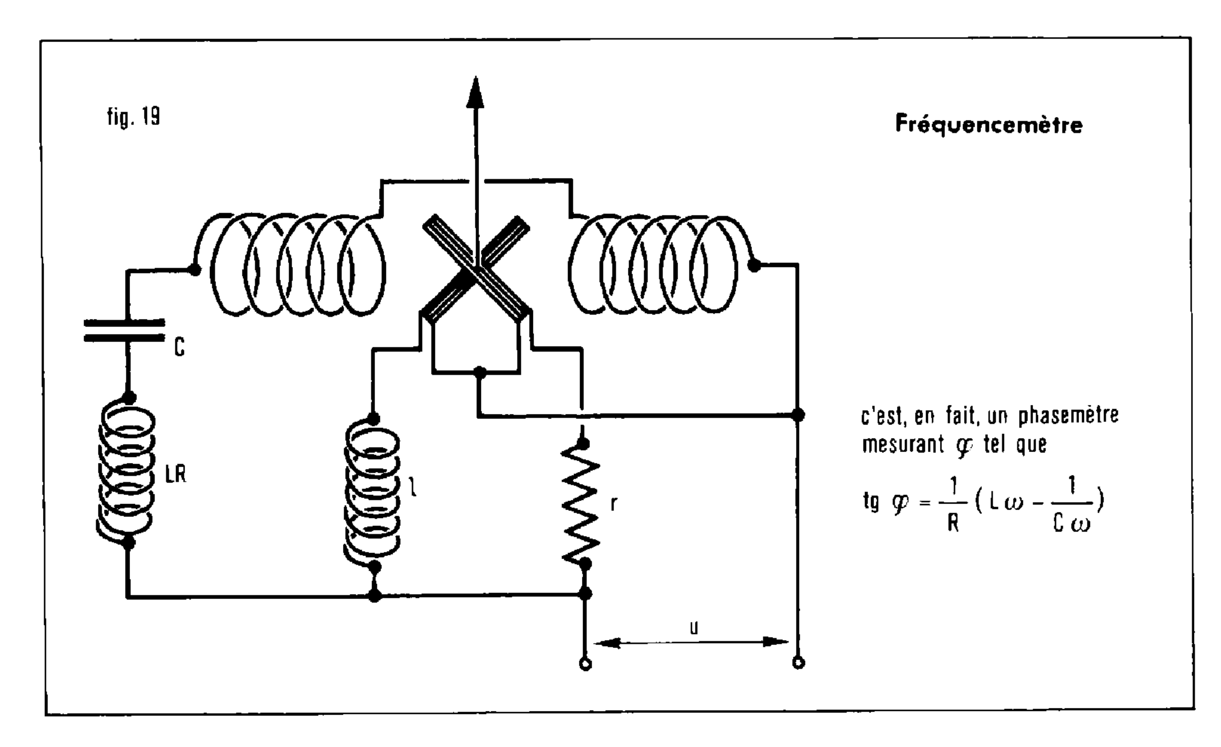


fig. 15 **Phasemètre**









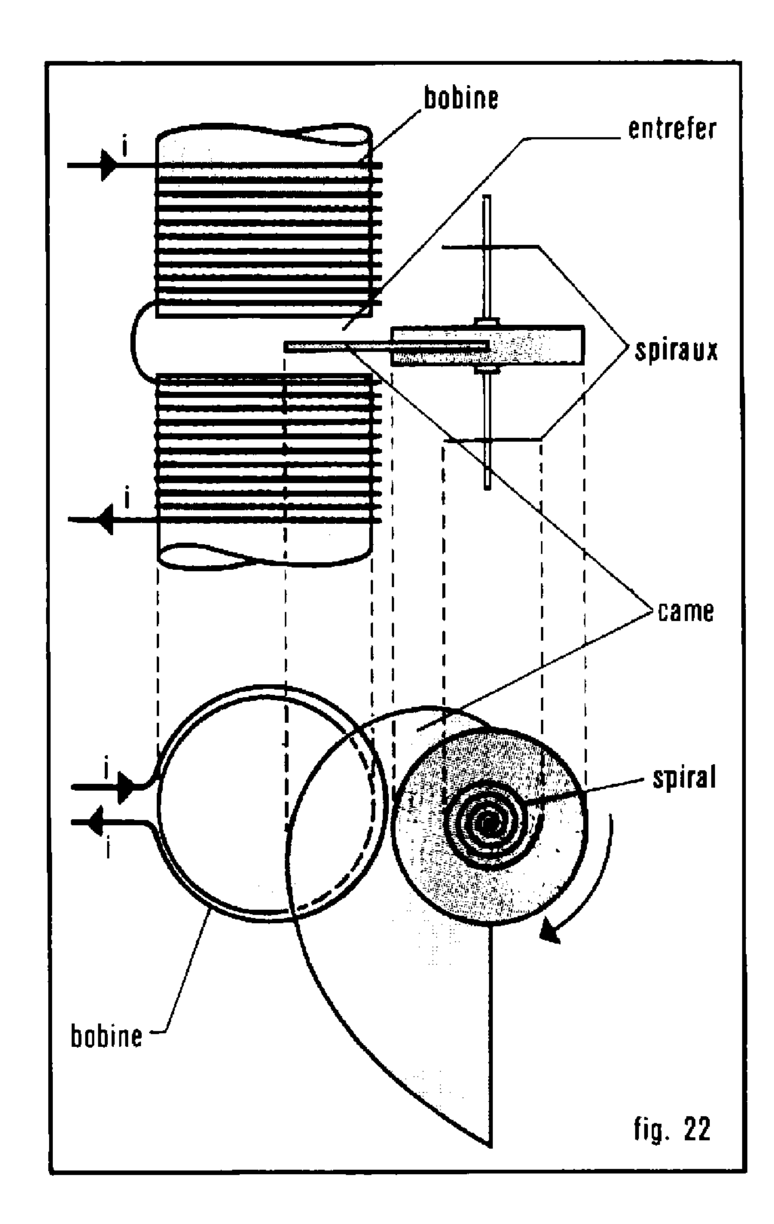
avantages sont : robustesse, prix relativement modiques, possibilité de surcharge.

C. T.

Deux biographies

Marcel Deprez, *physicien français (Aillant-sur-Milleron, Loiret, 1843 - Vincennes 1918). Il créa, en 1882, le galvanomètre à cadre mobile et réalisa des expériences de transport d'énergie électrique. (Acad. des sc., 1886.)*

Wilhelm Eduard Weber, *physicien allemand (Wittenberg 1804 - Göttingen 1891). Il réalisa avec* GAUSS*, *en 1833, un télégraphe électrique et construisit en 1846 le premier électrodynamomètre. Il détermina, avec l'Allemand* **Rudolf Kohlrausch** *(Göttingen 1809 - Erlangen 1858), le rapport des unités électromagnétique et électrostatique, qu'il trouva égal à la vitesse de la lumière.*



Plus la rotation α est grande, plus la partie de came dans l'entrefer est grande et l'inductance L de la bobine élevée. Or l'énergie électromagnétique est $W = \frac{1}{2} L I^2$, d'où $dW = \Gamma \, d\alpha = \frac{1}{2} I^2 \, dL$, d'où le couple $\Gamma = \frac{1}{2} \frac{dL}{d\alpha} \cdot I^2$.

instruments de musique

Objets ou appareils susceptibles de produire des sons qui peuvent être musicaux ou contribuer au développement de la musique.

La musique — donc l'instrument de musique — est liée à tous les aspects de la vie. Les mouvements corporels — ceux par exemple qui consistent à claquer des mains ou à frapper le sol — acquièrent un sens renforcé lorsque à ces gestes simples s'adjoignent des instruments ; et cela s'accomplit depuis des milliers d'années, comme en témoignent les peintures rupestres, au même titre que celles des caves et des tombes. Des fouilles archéologiques nous ont livré des instruments faits de matériaux durables : os, métal, pierre ou terre cuite, tandis que ceux de bois ont disparu, sauf dans des cas de conservation exceptionnellement favorables.

La distinction entre les musiques ethnique et savante, chacune possédant ses instruments propres, semble avoir existé dans les civilisations de haute culture de l'Antiquité. En Extrême-Orient, en Inde, en Iran, en Égypte, dans les mondes juif et arabe, en Grèce et dans le monde latin, des musiques classiques et liturgiques, soumises à des règles définies, se développent, employant des musiciens professionnels. Parallèlement, la musique ethnique ou populaire poursuit son existence en se servant de ses instruments traditionnels. Parfois, un instrument « émigre » d'une catégorie dans une autre, ou est utilisé dans les deux types de musique. Nous connaissons infiniment mieux les instruments savants d'Asie et d'Europe que les instruments ethniques, dont l'étude ne fait que commencer (v. ethnomusicologie). La musique savante est définie par des théoriciens : conservée sous forme écrite, elle nous apporte des indications sur les instruments.

Classification

Hormis chez les Chinois, qui ont classé en huit catégories les instruments selon la matière sonore prédominante dont ils étaient faits, le problème de la classification, dans son ensemble, n'a été abordé qu'au XIXe s. (Victor Mahillon [1841-1924]). Pour

l'orchestre d'aujourd'hui, les termes de *corde, vent, percussion* sont encore employés couramment. Le mot *percussion*, choc d'un corps contre un autre, groupe sous la même rubrique des instruments aussi dissemblables que des xylophones, des tambours, des pianos, des doulcemelles, des cloches et des gongs, tandis que les guimbardes, les sansas, les harmonicas de verre, les tambours à friction, les stridulateurs et les flûtes eunuques ne rentrent dans aucune catégorie. C'est au XXe s. que paraissent la classification d'Erich von Hornbostel (1877-1935) et Curt Sachs (1881-1959) et celle d'André Schaeffner (né en 1895), fondées sur les principes acoustiques de chaque instrument. C'est celle de Hornbostel et de Sachs qui, dans ses lignes essentielles, est le plus généralement adoptée. Elle se divise en quatre groupes.

• Les *idiophones* sont des instruments faits d'une matière qui résonne par elle-même, par percussion, par flexion et détente d'une matière flexible ou encore par friction. On peut les subdiviser en :

— *idiophones à percussion*, comprenant cliquettes, xylophones, gongs, cloches, tambours à fente, hochets, sonnailles, sistres, stridulateurs, etc. ;
— *idiophones par pincement*, ou *linguaphones*, dans lesquels le son est produit par la flexion et la détente d'une matière flexible, comme les guimbardes et les sansas ;
— *idiophones par friction*, qui produisent un son quand on les frotte : verres musicaux.

• Les *membranophones* sont des instruments dans lesquels le son est produit par la vibration d'une membrane tendue. Le son provient :

— soit d'une *percussion* comme dans les tambours (à membrane unique ou à deux membranes), dont la forme varie ;
— soit d'une *friction*, dans le cas des tambours à friction, dont la membrane est traversée par une corde ou un bâton ;
— soit d'un *soufflement* (mirlitons).

• Les *aérophones*, appelés communément *instruments à vent*, sont ceux dans lesquels, à travers ou autour desquels une certaine quantité d'air est mise en vibration. Contenu dans une cavité, l'air peut être mis en mouvement par l'arête affilée d'un tuyau (flûtes), par l'action d'une anche ou par la pression des lèvres du joueur (quelques instruments agissent directement sur l'air ambiant : rhombes, diables, etc.). Ils comprennent :

— les *flûtes*, simples et polycalames (flûtes de Pan), flûtes à encoche, à conduit ou à bloc et traversières ;
— les *instruments à anche battante* simple ou double (clarinettes et hautbois) ou *à anche libre* (orgues à bouche, etc.) ;
— les *cors* et les *trompettes*.

• Les *cordophones* sont des instruments aux cordes tendues, qui résonnent lorsqu'elles sont pincées (par les doigts ou par un plectre), frottées, frappées ou actionnées par le vent. Ils se subdivisent en :

— arcs musicaux et harpes ;
— lyres ;
— luths et vièles ;
— cithares.

Préhistoire et histoire

Nous n'avons, comme témoins de la préhistoire, que des instruments ethniques : cliquettes, flûtes en os, hochets et sonnailles, racleurs, conques, rhombes, tambours, etc., tandis que les civilisations de l'Antiquité nous révèlent l'existence d'instruments savants. L'origine de la plupart de ceux qui sont en usage aujourd'hui remonte aux civilisations mésopotamienne, égyptienne et grecque. Par Mésopotamie, nous entendons Sumer et Elam, puis Babylone et le monde hébraïque, Assour et la Perse ; toutes ces cultures ont utilisé une très grande variété d'instruments : lyres, harpes, luths, cliquettes, sistres, cloches, cymbales, flûtes et flûtes de Pan, instruments à anche, trompettes et divers tambours ; de tous, des spécimens sont conservés dans les musées. En outre, nous les connaissons, comme nous connaissons le luth, par des statuettes, des sceaux et des rouleaux ; nous pouvons ajouter à ces documents ceux qui proviennent de textes cunéiformes. Il est évident que les instruments qui ont survécu, comme les lyres d'Our, sont un apport précieux pour la recherche des origines ; cependant, les représentations figurées et les textes nous permettent d'étendre nos connaissances en nous indiquant comment et en quelles circonstances ces instruments étaient joués et de quelle manière ils étaient groupés en ensemble. Il y a cinq mille ans existaient deux types de lyres : l'un léger, au corps arrondi, facile à porter, l'autre plus lourd, au corps rectangulaire, en général recouvert d'une riche décoration. Nous retrouvons ces mêmes modèles en Égypte, dans le monde hébraïque, en Grèce, en Étrurie et à Rome ; l'un et l'autre sont encore en usage en Éthiopie aujourd'hui. Quant au type léger au corps arrondi, il est joué au Soudan, en Ouganda, en Tanzanie, au Kenya et au Congo. Les lyres ont une descendance au Moyen Âge dans le *crwth* (ou *crowd*) gallois et dans le *cruit* irlandais, dont les cordes étaient soit pincées, soit frottées. Jusqu'à ces dernières années, on jouait des lyres populaires finnoises et estoniennes (toutefois avec un archet), dernière survivance de ces instruments qui nous viennent de l'Antiquité.

Des *harpes*, arquées et angulaires, se trouvent à côté des lyres dans les mêmes régions et à la même époque : les unes et les autres ont remonté la vallée du Nil et sont jouées en Afrique dans les pays que nous avons cités plus haut. Les harpes parviennent également en Orient (il est probable que la *vīnā*, citée dans le Mahābhārata et par le théoricien de la musique Bharata au début de notre ère, est l'équivalent de la harpe). L'instrument est représenté sur des bas-reliefs de temples au VIIIe s. De l'Iran — où l'usage de la harpe s'est maintenu jusqu'à une époque relativement récente — et du Turkestan chinois, la harpe gagne la Chine vers les IVe et Ve s., mais ne s'y implante pas.

Il paraît impossible de rattacher avec quelque certitude la harpe* européenne à un modèle de harpe du Proche-Orient, quoique celle-ci présente des ressemblances avec certaines harpes angulaires. Il se peut que l'instrument connu sous le nom de *rotte* en Angleterre et en Irlande au VIIIe s. apr. J.-C. ait été une harpe. Au Moyen Âge, nous trouvons de nombreuses représentations de la harpe, tant sur les miniatures que sur les sculptures. Parfois, les cordes étaient de métal, parfois de boyaux ; elles variaient en nombre de sept à vingt-cinq ; certains modèles étaient fort petits, et d'autres très importants ; la harpe, instrument d'intimité, dont jouaient ménestrels et grands seigneurs, a subi des transformations : son corps s'est affiné au cours de trois siècles (du XIVe au XVIe).

Les *luths**, c'est-à-dire les instruments qu'en opposition à la définition du luth européen les ethnomusicologues désignent par ce terme, sont constitués par une caisse de résonance et un manche. Celui-ci peut n'être que le prolongement du corps. On trouve des représentations figurées du luth environ deux mille ans avant J.-C. Plus que tout autre instrument peut-être, le luth a varié de forme (manche long ou court avec ou sans frettes, chevillier droit, coudé ou recourbé), de nombre de cordes et de méthode de jeu (avec ou sans plectre, parfois avec un archet). Le luth d'il y a quatre mille ans est, en effet, l'ancêtre du luth européen et de la guitare*.

Les autres instruments formés d'une caisse de résonance et d'un manche, les vièles, sont joués avec un archet. Ce groupe-ci comprend les vièles populaires européennes, *lyra*, *gadoulka*, *gusla*, etc., aussi bien que les rebecs et les vièles du Moyen Âge, la famille des violons* et celle des violes*. Il existe aussi des formes complexes comme la vielle (appelée au Moyen Âge *chifonie* ou *organistrum*), qui emploie en guise d'archet une roue enduite de résine et qui frappe les cordes par l'intermédiaire d'un clavier au lieu de les presser avec les doigts.

Les *cithares*, instruments dont les cordes, passant sur des chevalets, sont tendues parallèlement à l'instrument sur sa surface entière, se trouvent rarement dans le monde antique. Les Phéniciens employaient un petit modèle carré. En Chine, cependant, il y a trois mille ans, existaient des longues cithares incurvées. Mais ce n'est qu'au Xe s. de notre ère que l'on voit apparaître au Proche-Orient la forme trapézoïdale : le *qānūn*. Par l'Espagne, grâce aux Maures, l'instrument parvient en France, en Angleterre, en Allemagne, prenant la forme du psaltérion et du micanon (v. clavecin et virginal). La doulcemelle, frappée avec des baguettes, est d'Afrique du Nord ; introduite en Espagne, elle connaît une grande vogue au Moyen Âge et sera l'origine des instruments à clavier à cordes frappées. Le « pantaléon », grand tympanon joué à Paris par l'Allemand Pantaleon Hebenstreit (1667-1750), attire de nouveau, au XVIIIe s., l'intérêt sur ce type d'instrument où d'aucuns voient, de nos jours, l'origine du pianoforte. À l'heure actuelle, une forme plus ample, le *czimbalum*, est toujours jouée par les Tziganes, en Hongrie.

Parmi les instruments à vent, les *flûtes** sont de beaucoup les plus anciens ; certaines datent de l'époque paléolithique ; leur aire de diffusion est très étendue. Au niveau du Néolithique, l'on trouve des flûtes simples et traversières, percées de trous de jeu. Elles étaient utilisées dans toutes les civilisations de l'Antiquité ; elles le sont aujourd'hui à la fois dans la musique populaire et dans la musique savante. Il est curieux de constater que les flûtes à conduit ou à bloc, d'une construction

plus compliquée, semblent avoir précédé les flûtes simples, dont l'embouchure est formée par l'ouverture supérieure du tuyau ; celles-ci n'ont jamais été très nombreuses, sauf sous la forme polycalame (flûte de Pan), sans doute à cause de la difficulté de jeu. Il existe des flûtes d'os, d'ivoire, de bois, de métal, de verre, de terre cuite, de porcelaine, etc., de tous matériaux dans lesquels une arête affilée peut être taillée. Les flûtes à bec et traversières ont coexisté en Europe depuis le haut Moyen Âge ; elles ont, au cours des siècles, subi des transformations de perce, de construction interne et externe ; à la traversière ont été apportés des perfectionnements mécaniques (Böhm) qui en ont fait la flûte d'aujourd'hui.

Les instruments à anche sont de deux sortes : à anche battante simple ou double. Les premiers, à anche simple, communément appelés *clarinettes** (terme utilisé en ethnomusicologie, alors que, pour les historiens de la musique savante, la clarinette proprement dite n'apparaît qu'à la fin du XVIIe s.), sont souvent formés de deux tuyaux juxtaposés. Dans l'ancienne Égypte et dans le monde arabe contemporain, les doubles clarinettes sont très répandues ; il en est de deux modèles, l'un à deux tuyaux égaux (zummāra), l'autre avec un long bourdon (arghūl). Il semble que la clarinette du XVIIIe s., d'où découle notre instrument moderne, n'ait pas eu pour modèle la clarinette à deux tuyaux. La plupart des cornemuses appartiennent, par leurs chalumeaux, à la famille des instruments à anche double ; tandis que tous les bourdons sont à anche simple, sauf dans le cas de la *zampogna* italienne.

Les instruments à anche double du type *hautbois** ont sans doute existé en Mésopotamie deux mille ans avant J.-C. et à Babylone ; il est certain que des paires de hautbois faisaient partie de la musique de plein air au temps du Nouveau Royaume d'Égypte, puis en Grèce et à Rome ; on jouait de ces instruments en Chine et au Japon, en Asie centrale et dans tout le monde islamique, Afrique comprise. C'est un des rares instruments qui appartiennent à la musique populaire et à la musique savante. Dans l'Europe médiévale, on le désigne sous le nom de *chalemies* (il en existe toute une famille, à laquelle se joignent les sacqueboutes, ou trombones, pour les exécutions en plein air), et sa construction ne variera guère à la Renaissance ; il faut attendre la seconde moitié du XVIIe s. pour que le groupe des facteurs et instrumentistes de la famille Hotteterre apporte au hautbois des modifications qui feront d'un instrument de la Grande Écurie un instrument à la sonorité plus raffinée, qui jouera un rôle important dans la musique de chambre et d'opéra.

Les instruments à anche libre, comme les orgues à bouche, sont originaires d'Extrême-Orient. On raconte que l'un de ceux-ci fut emporté de Chine en Occident et qu'un Danois conseilla d'utiliser ce type d'anche comme jeu d'orgue. L'harmonium, l'accordéon, l'harmonica procèdent de lui.

Les *trompes* et *trompettes**, instruments dans lesquels l'air est mis en vibration par la pression des lèvres, apparaissent très tôt dans l'histoire de l'humanité. Les conques, les trompettes faites de coquillages appartiennent à la préhistoire. Les Sumériens connaissaient les trompes, et l'Égypte en possédait un grand nombre ; vers 1400 av. J.-C., un roi reçut en présent, dit-on, quarante trompes en or incrustées de pierreries. Le *lur* de l'âge de bronze trouvé au Danemark est certainement un des premiers types de trompes européennes, antérieur aux célèbres trompettes militaires romaines. C'est au monde islamique du Proche-Orient que l'Europe a emprunté les trompettes ; remarquons que, dans les deux continents, seuls les nobles avaient le droit d'entretenir des joueurs de ces instruments. Leurs dimensions ont varié, les formes (trompettes en S) aussi. La *sacqueboute*, caractérisée par la possibilité de raccourcir et d'allonger le tube sonore, naît au Moyen Âge ; elle deviendra, avec une perce élargie, le trombone de nos orchestres.

Les *tambours* apparaissent au temps de la préhistoire ; nous en connaissons aujourd'hui des modèles innombrables, que nous retrouvons dans presque toutes les sociétés. Ils sont souvent utilisés à des fins religieuses, mais accompagnent aussi des danses et des chants ; ils jouent enfin avec d'autres instruments. Ils ont un rôle important dans les musiques militaires. Les *timbales*, comme les trompettes, sont au Moyen Âge le privilège de la noblesse, et les instrumentistes font partie d'une même guilde. Les timbales, d'origine arabe, connues sous le nom de *nacaires* (naqqāra), pénètrent en France sans doute grâce aux croisés ; elles s'implanteront, se développeront, acquerront au XIXe et au XXe s. des perfectionnements mécaniques qui en font un instrument dont le rôle dans l'orchestre ne fera que s'intensifier.

D'autres *instruments à percussion**, remontant à la haute Antiquité, sont encore en usage aujourd'hui : xylophones, cymbales, tambours à fente, gongs et castagnettes. De plus, la musique contemporaine fait appel à ces percussions et à d'autres pour ajouter des timbres rares à l'orchestre actuel.

L'*organologie*, ou science des instruments, est une discipline qui attire tout particulièrement le public d'aujourd'hui. De savants musicologues se sont intéressés à l'histoire des instruments (notamment Curt Sachs, Hornbostel, Jaap Kunst, Marius Schneider, Claudie Marcel-Dubois, Gilbert Rouget, André Schaeffner, A. P. de Mirimonde, E. Winternitz). L'organologie s'appuie désormais sur l'étude des traités, sur des sources iconographiques et sonores de plus en plus riches (disques et films), et elle a recours également aux techniques modernes de la macrophotographie et du sonagramme.

G. T. et J. J.

▶ *Clarinette / Clavecin / Flûte / Guitare / Harpe / Hautbois / Luth / Orgue / Percussion / Piano / Sax (instruments de) / Trompette / Violon / Violoncelle.*

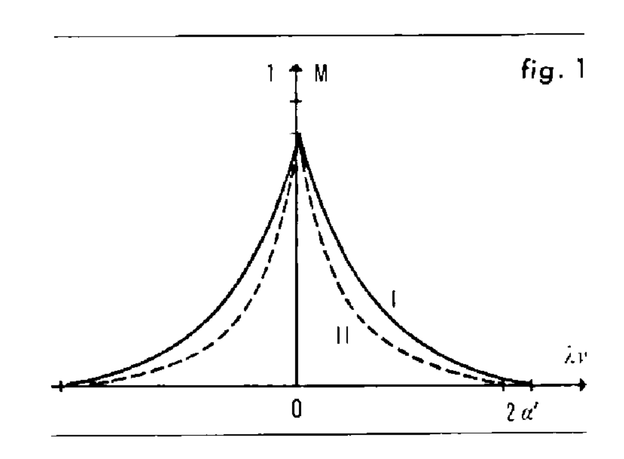
A. Schaeffner, *Origine des instruments de musique* (Payot, 1936). / N. Dufourcq (sous la dir. de), *la Musique : les hommes, les instruments, les œuvres* (Larousse, 1965 ; 2 vol.). / A. Berner, J. H. Van der Meer et G. Thibault, *Preservation and Restoration of Musical Instruments* (Londres, 1967). / J. Jenkins (sous la dir. de), *Instruments de musique ethnique* (Londres, 1970) ; *Musical Instruments* (Londres, 1970). / G. Tintori, *Gli Strumenti musicali* (Turin, 1971 ; 2 vol.). / H. Mayer Brown et J. Lascelle, *Musical Iconography : A Manual for Cataloguing Musical Subjects in Western Art before 1800* (Cambridge, Mass., 1972). / E. Winternitz, *Instruments de musique du monde occidental* (Arthaud, 1973).

instruments d'optique

Ensembles composés de lentilles et de miroirs, destinés à former des images ou à concentrer sur un détecteur le flux de radiations issues de l'objet.

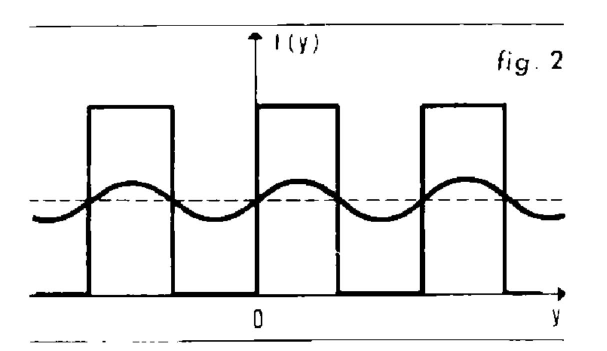
Les radiations utilisées s'étendent de l'ultraviolet à l'infrarouge, et les éléments constituant un instrument sont fonction du domaine spectral utilisé. Les matériaux doivent transmettre ou réfléchir les radiations de la bande considérée. Le tableau ci-dessous montre les domaines d'utilisation de quelques verres ou cristaux couramment employés :

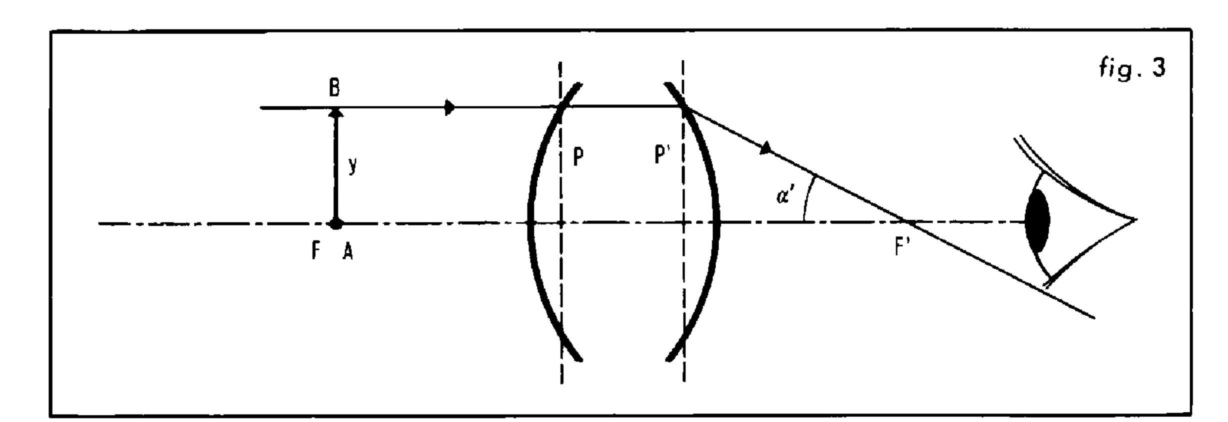
verre : 0,3 à 2,8 μ
silice : 0,2 à 4,5 μ
silicium : 1,2 à 15 μ
KDP : 0,25 à 1,70 μ
sel gemme : 0,21 à 26 μ



fluorine : 0,13 à 12 μ
iodure de potassium : 0,38 à 42 μ
iodure de césium : 0,24 à 70 μ.

Une expérience d'optique met toujours en œuvre un objet, un instrument d'optique et un détecteur qui exploitent les informations issues de l'objet et transmises par le détecteur. Un objet plan est une répartition de luminances L (x, y) rapportée à deux axes Ox, Oy. On peut montrer que cet objet est équivalent à une superposition de répartitions sinusoïdales de luminances qui forme un ensemble à deux dimensions O (μ, ν) de fréquences spatiales μ et ν (v. diffraction). L'instrument d'optique se présente comme un filtre passe-bas. Chacune des fréquences spatiales présentes dans l'objet est transmise par l'instrument avec un facteur de transfert de modulation compris entre 0 et 1 (*fig.* 1) [cas d'un objet unidimensionnel]. Lorsque l'instrument est stigmatique, seule la diffraction affecte la fonction de filtrage (courbe I). Les objets de fréquences spatiales faibles sont bien reproduits. Le contraste diminue lorsque la fréquence spatiale s'élève, pour devenir nul au voisinage de la fréquence de coupure $\mu = \frac{2\alpha'}{\lambda}$ (λ désigne la longueur d'onde, et α' l'ouverture image de l'instrument). Sur la figure 2 est représenté un objet dont la luminance varie selon une fonction créneau ; la fréquence est supposée voisine de la fréquence de coupure de l'instrument. On ne reproduit que la fréquence fondamentale de l'objet, et le contraste obtenu est faible. Dès que des aberrations apparaissent, la fonction de transfert est affectée (*fig.* 1, courbe II). Les fréquences voisines de la fréquence nulle et de la fréquence de coupure sont très peu affectées ; au contraire, les fréquences intermédiaires le sont fortement. Avant d'entreprendre la construction d'un instrument, on doit connaître la qualité





nécessaire de l'image pour déterminer la précision avec laquelle doivent être réduites les aberrations : on n'exige pas des performances identiques d'un instrument d'astronomie ou d'un condenseur d'éclairage. La finesse des détails que l'on veut mesurer sur l'objet, la distance objet-instrument sont des paramètres qui permettent de déterminer les caractéristiques géométriques de l'instrument, qui doivent être adaptées aussi à celles des détecteurs utilisés : œil, émulsions photographiques, détecteurs photo-électriques.

Caractéristiques géométriques d'un instrument

Relation objet-image

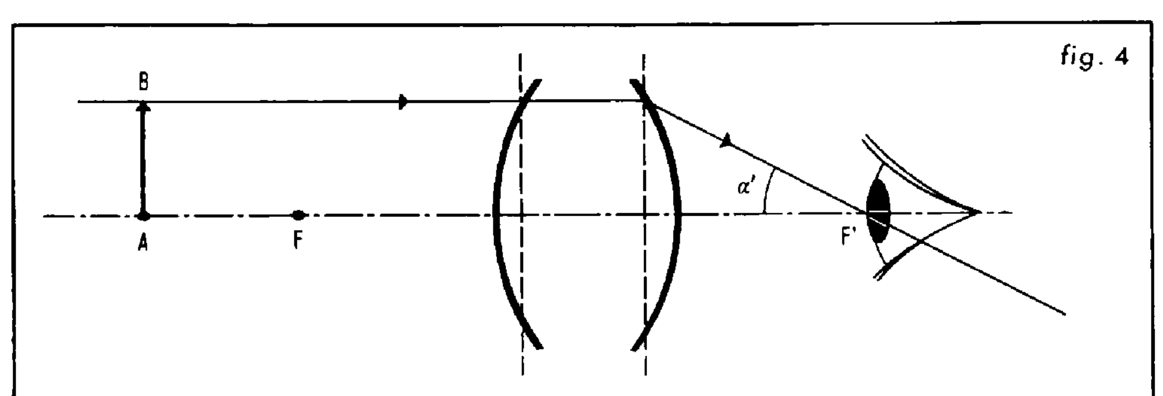
• *Instruments de projection.* L'instrument a pour but de projeter sur l'écran l'image d'un objet ; y est la grandeur de l'objet, y' celle de l'image. On appelle grandissement transversal du système le rapport $g=\frac{y'}{y}$.

• *Instruments visuels.* D'un objet AB, situé à une distance finie, l'instrument forme une image A'B', que l'œil observe. La puissance P est le rapport $P=\frac{\alpha'}{y}$, dans lequel y désigne une dimension linéaire sur l'objet et α' l'angle sous lequel est vue cette dimension à travers l'instrument. La puissance intrinsèque $P_i=\frac{1}{f'}$ est obtenue dans deux cas particuliers de fonctionnement.

1. L'objet est au foyer du système optique, l'image est à l'infini ; la position de l'œil est indifférente (*fig.* 3) ; f' est la distance focale du système.

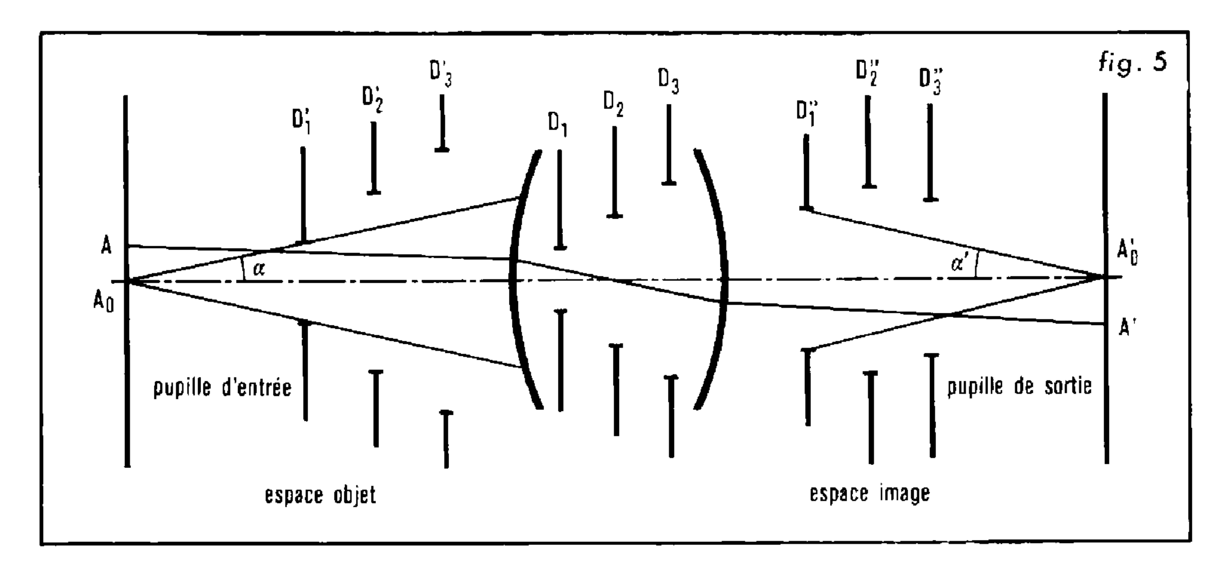
2. L'œil est situé au foyer image de l'instrument, la position de l'objet est quelconque (*fig.* 4).

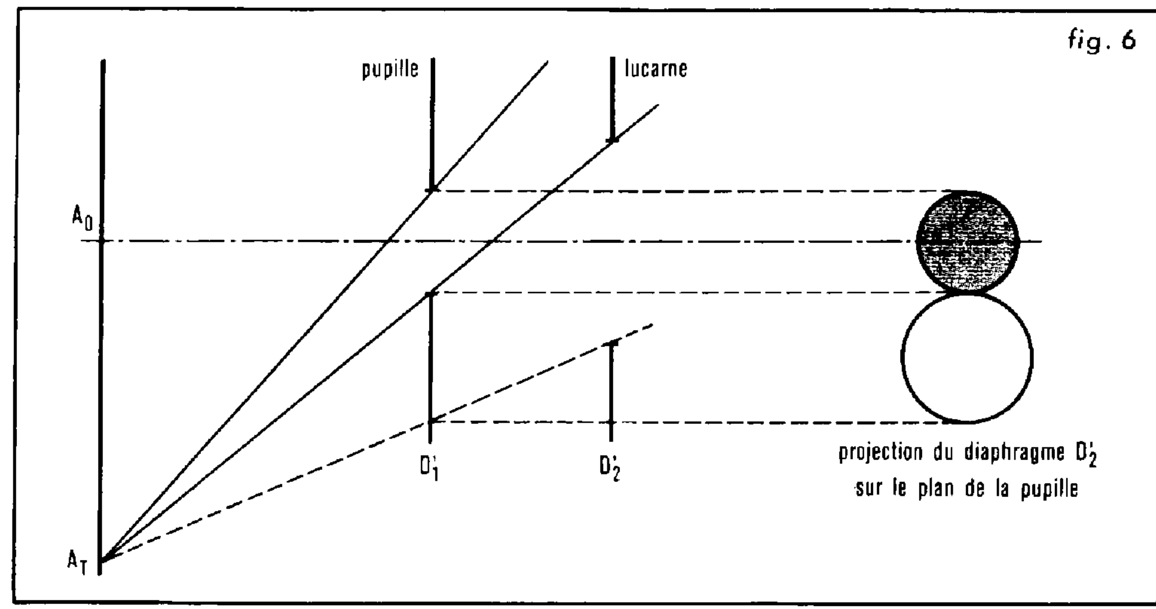
Cette définition n'est plus applicable lorsque l'objet est indéfiniment éloigné. Dans ces conditions, l'instrument est caractérisé par son grossissement $G=\frac{\alpha'}{\alpha}$: α est l'angle sous lequel on voit l'objet à l'œil nu, α' l'angle sous lequel est vue l'image dans le champ de l'instrument. Le grossissement est dit « intrinsèque » G_i lorsque l'instrument est afocal. Objet et image sont alors à l'infini. $G_i=\frac{F'}{f'}$, rapport des distances focales de l'objectif et de l'oculaire.



Champs des instruments

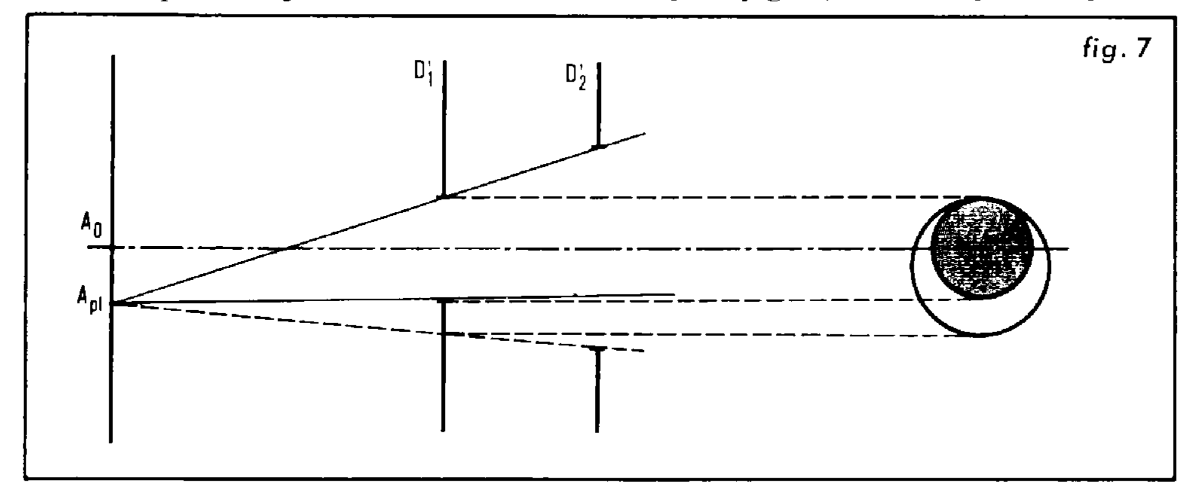
• *Champ en largeur.* Le champ est l'ensemble des points du plan objet reproduit par un instrument. Un point objet A est le sommet d'un faisceau isogène de rayons lumineux divergents qui transporte l'énergie lumineuse émise par A. Pour que le point A', image théorique de A déterminée par les lois de l'optique géométrique, existe, il suffit que des rayons lumineux issus de A atteignent le point A'. Un instrument est composé par exemple de lentilles transparentes montées dans des barillets opaques et de diaphragmes métalliques, utilisés pour délimiter les faisceaux réellement utilisés ou pour réduire les aberrations. Un rayon lumineux parvient à l'image s'il traverse tous les diaphragmes ou, ce qui est équivalent, s'il traverse les différentes images des diaphragmes dans un même milieu, images obtenues en conjuguant les diaphragmes par rapport aux systèmes optiques qui les précèdent (*fig.* 5).

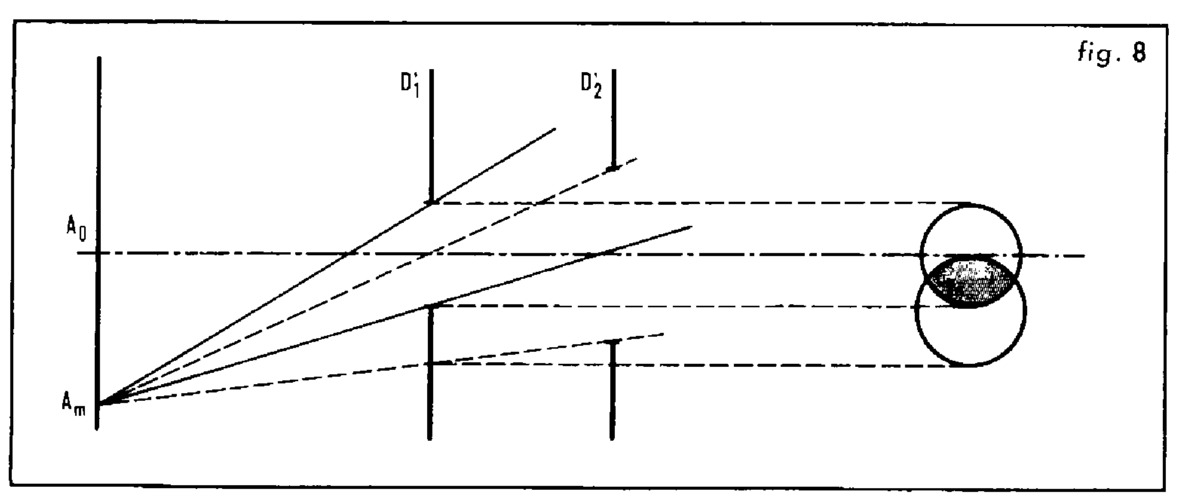


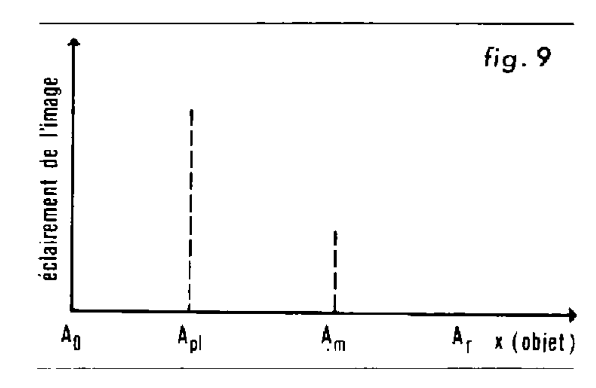


DIAPHRAGME D'OUVERTURE ; PUPILLES. Soit D_1, D_2, D_3 les diaphragmes ou montures d'un instrument d'optique et D'_1, D'_2, D'_3 leurs images dans l'espace objet. Les rayons issus de A_0, point central du plan objet, qui entrent dans l'instrument forment un cône de révolution limité par D'_1. L'angle au sommet de ce cône α est l'angle d'ouverture objet. D'_1 est la pupille d'entrée de l'instrument. D_1, diaphragme réel dont D'_1 est l'image, est le diaphragme d'ouverture ; son image dans l'espace image est D''_1, appelée pupille de sortie. L'ouverture du faisceau image convergent en A' est α', angle d'ouverture image de l'instrument. Tous les rayons ayant franchi la pupille d'entrée (diaphragme vu de A_0 sous le plus petit angle) passent à travers tous les diaphragmes et atteignent l'image A'_0.

CHAMP, DIAPHRAGME DE CHAMP, LUCARNES. Supposons, pour simplifier, que l'instrument ne possède que deux diaphragmes (*fig.* 6). Leurs images dans l'espace objet sont D'_1 et D'_2. La pupille est D'_1. Le faisceau issu du point A (situé dans le champ) qui entre dans l'instrument est un cône de sommet A à directrice circulaire : la pupille d'entrée. Ne sortent de l'instrument que les rayons transmis par le diaphragme D'_2. Lorsque le point A occupe la position A_T, seul un rayon atteint l'image. Le point A_T est au bord du champ total. D'_2, qui limite le champ, est la lucarne d'entrée, image du diaphragme réel D_2, appelé diaphragme du champ. D''_2 image dans l'espace image est la lucarne de sortie. On définit de même le champ de pleine lumière (*fig.* 7), où tous les rayons qui entrent dans l'instrument participent à la formation de l'image, et le champ moyen (*fig.* 8), où le rayon moyen du







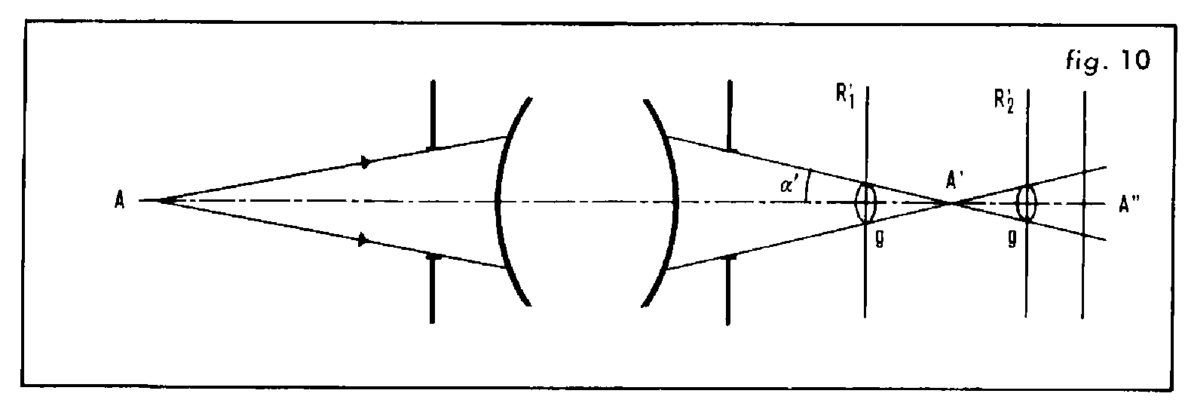
faisceau (rayon issu du point objet et passant par le centre de la pupille) sort de l'instrument. Dans les instruments réels, on élimine souvent le champ de contour, compris entre les champs moyen et total, où l'image est trop faiblement éclairée (*fig.* 9).

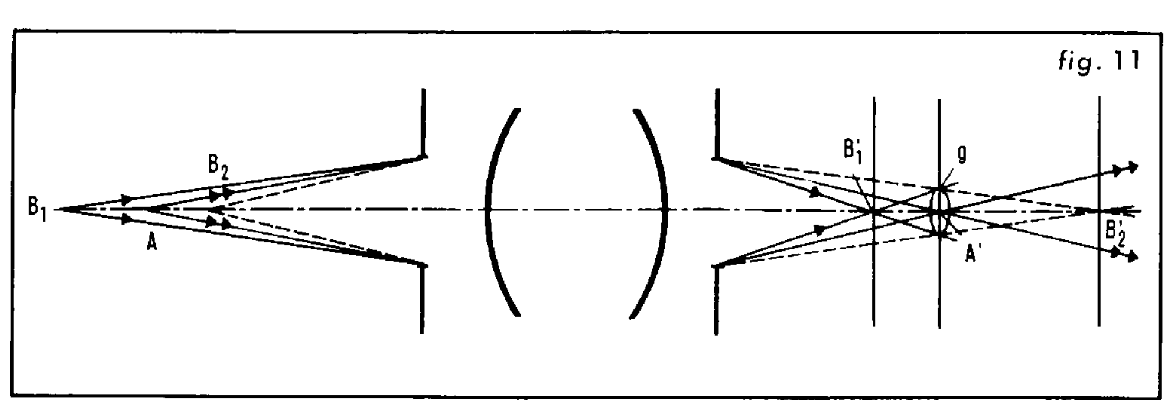
• *Champ en profondeur.*

TACHE DE GRANULARITÉ-DIFFUSION. Formons une image ponctuelle sur un détecteur. La réponse du détecteur à cette impulsion lumineuse n'est pas une réponse ponctuelle, mais une tache qui dépend de la structure granulaire du détecteur (structure rétinienne, granularité d'une émulsion photographique) et du phénomène de diffusion que provoque le passage de la lumière dans la couche du détecteur (diffusion dans le milieu trouble que constitue une émulsion photographique, ou volume de diffusion de la chaleur dans un détecteur à effet thermique). Cette réponse impulsionnelle d'un détecteur est aussi appelée *tache de granularité-diffusion.* La détermination de cette tache consiste à projeter sur un détecteur une mire de période connue et variable *p*. Il existe une valeur de *p* pour laquelle la mire n'est plus reproduite par le détecteur. Cette valeur est la mesure du grain *g* du détecteur. Toute image dont le diamètre est inférieur à *g* est identique à celle qui est obtenue pour un objet ponctuel.

INSTRUMENT DE PROJECTION.
a) *Profondeur du foyer.* L'image d'un point A est A′, image géométriquement parfaite (*fig.* 10). Le détecteur situé en A″ présente par rapport à A′ un défaut de mise au point A′A″. L'image projetée sur le récepteur est un cercle de diffusion de diamètre 2 A′A″ α' (α', angle d'ouverture image). Tant que 2 A′A″ α' est inférieur au grain, l'image produit sur le détecteur le même effet qu'une image ponctuelle. La distance qui sépare les positions des plans R'_1 et R'_2 (plans où la tache de diffusion est égale au grain) est la profondeur du foyer.
b) *Profondeur de champ.* Le détecteur est situé sur l'image A′ de A (*fig.* 11). L'image B′ d'un point B voisin de A est un cercle de diffusion dû au défaut de mise au point A′B′. Il existe deux positions B_1 et B_2 du point B telles que le cercle de diffusion obtenu sur le détecteur est inférieur au diamètre du grain. Tous les points compris entre B_1 et B_2 ont une image parfaite sur le détecteur. Le volume compris entre les plans normaux à l'axe passant par B_1 et B_2 est la profondeur de champ du système.

INSTRUMENTS VISUELS. L'œil est un instrument d'optique dont la convergence varie. Par le phénomène dit d'accommodation, l'œil voit nets des objets situés entre son *punctum remotum* et son *punctum proximum.* Pour un emmétrope, le *punctum remotum* est situé à l'infini, et la position du *proximum* varie avec l'âge (phénomène de la presbytie). Dans un instrument visuel, pour ne pas diaphragmer les faisceaux, la pupille de l'œil est confondue avec la pupille de sortie de l'instrument (*fig.* 12). L'image définitive est vue nette par l'œil lorsqu'elle est située dans son parcours d'accommodation PR. L'objet évolue entre les points P_0 et R_0, images dans l'instrument de P et R.





Étude photométrique d'un instrument

• *Flux envoyé par un objet dans un instrument.* Un petit objet lumineux de surface ΔS centré sur l'axe, de luminance L, éclaire un instrument caractérisé par une pupille d'entrée P_e (*fig.* 13). Le flux ΔΦ envoyé dans l'angle solide élémentaire ΔΩ est

$$\Delta\Phi = L\ \Delta S \cos\alpha\ \Delta\Omega,$$

où α est l'angle fait par la normale à l'objet et la direction moyenne d'émission. ΔΩ est l'angle solide élémentaire compris entre les cônes d'angle au sommet α et $\alpha + d\alpha$; il a pour valeur $2\pi \sin\alpha\, d\alpha$, d'où le flux

$$\Delta\Phi = 2\pi L\ \Delta S \cos\alpha \sin\alpha\, d\alpha,$$

et, après intégration,

$$\Phi = \pi L\ \Delta S \sin^2\alpha.$$

• *Théorème de la conservation de la luminance.* L'objet ΔS a pour image ΔS′. La luminance est L′. Le flux émis par cette image considérée comme objet est

$$\Delta\Phi' = \pi L'\ \Delta S' \sin^2\alpha'$$

(α', angle d'ouverture image). Au facteur de transmission près, le flux transmis par l'instrument est conservé, Φ′ = TΦ, ce qui s'écrit

$$L'\ \Delta S' \sin^2\alpha' = TL\ \Delta S \sin^2\alpha.$$

• En supposant que l'instrument satisfasse à la relation d'Abbe

$$ny \sin\alpha = n'\,y' \sin\alpha',$$

qui s'écrit

$$n^2\ \Delta S \sin^2\alpha = n'^2\ \Delta S' \sin^2\alpha',$$

l'expression précédente s'écrit

$$\frac{L}{n'^2} = \frac{TL}{n^2};$$

elle exprime le théorème de la conservation de la luminance (n et n', indices des milieux objet et image). Lorsque les milieux extrêmes sont identiques et le facteur de transmission unitaire, la luminance de l'objet est égale à celle de l'image.

• *Éclairement d'une image réelle.* Un système optique forme d'un petit objet de luminance L et de surface ΔS une image de surface ΔS′ reçue sur un écran.

D'après le théorème de la conservation de la luminance, la luminance de l'image aérienne est

$$L' = TL\frac{n'^2}{n^2}.$$

Cette image émet un flux

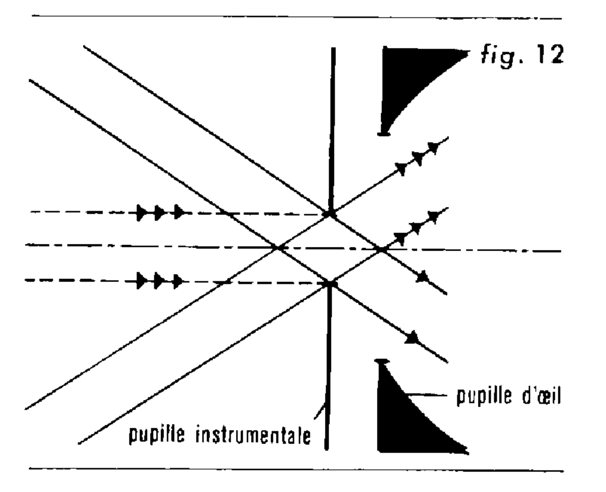
$$\Phi' = \pi\, TL \frac{n'^2}{n^2} \Delta S' \sin^2\alpha'.$$

L'éclairement de l'image reçue sur un écran est

$$e' = \frac{\Phi'}{\Delta S'} = \pi\, TL \frac{n'^2}{n^2} \sin^2\alpha'.$$

Lorsque α' n'est pas trop grand, e' s'écrit, pour un instrument travaillant dans l'air, $e' = \pi\, TL\, \alpha'^2$. L'éclairement produit sur une émulsion photographique par un objectif travaillant pour un point à l'infini est $e' = \pi\, TL \sin^2\alpha'$, ce qui s'écrit, pour un instrument aplanétique (ρ, rayon de la pupille d'entrée ; $\rho = f' \sin\alpha'$),

$$e' = \frac{\pi\, TL\, \rho^2}{f'^2}.$$



On dit qu'un objectif est ouvert à $\frac{f'}{N}$ lorsque le diamètre de sa pupille d'entrée est

$$2\rho = \frac{f'}{N}, \text{ d'où } e' = \frac{\pi TL}{4}\frac{1}{N^2}.$$

En passant d'un diaphragme défini par N_1 au suivant défini par N_2, le flux doit être divisé par 2, d'où la loi de graduation des diaphragmes $N_2 = N_1\sqrt{2}$.

• *Éclairement de l'image rétinienne.* L'œil est un instrument de projection qui projette sur la rétine dans un milieu d'indice n' l'image d'un objet de luminance L. L'éclairement de l'image rétinienne s'écrit

$$e' = n'^2\, \pi\, TL\, \alpha'^2 \ (\textit{fig. } 14).$$

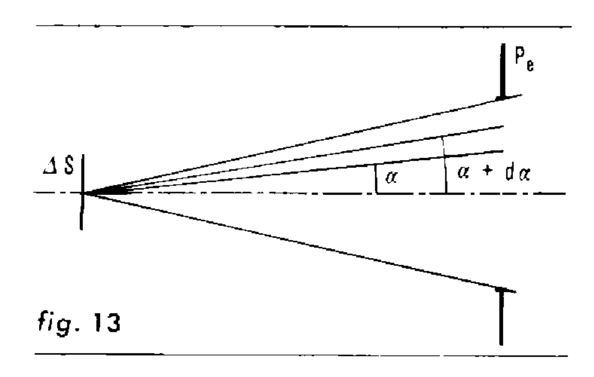
La pupille d'entrée de l'œil a un diamètre a, la pupille de sortie, un diamètre a' ; $a' = g_y\, a$ (g_y, grandissement aux pupilles) ; $\alpha' = \frac{a'}{l}$ (l, distance pupille de sortie rétine) ; e' a pour valeur

$$e' = \pi\, n'^2\, \tau\, L \frac{a^2 (g_y)^2}{l^2}$$

(τ, facteur de transmission de l'œil). Pour un œil donné, n', τ, g_y et l sont constants, l'éclairement rétinien est proportionnel à la luminance L de l'objet et à la surface de la pupille.

• *Clarté des instruments oculaires.*

OBJETS ÉTENDUS. C'est le rapport $C = \frac{e'}{e}$ des éclairements des images rétiniennes d'un objet vu à travers l'instrument et à l'œil nu. Dans la vision à l'œil nu, la pupille d'œil est la pupille naturelle de rayon a. L'objet a une luminance L. L'éclairement rétinien est $e' = KL\, a^2$. Cette définition de la clarté n'est valable que pour des objets étendus (e' n'est défini que dans ces condi-



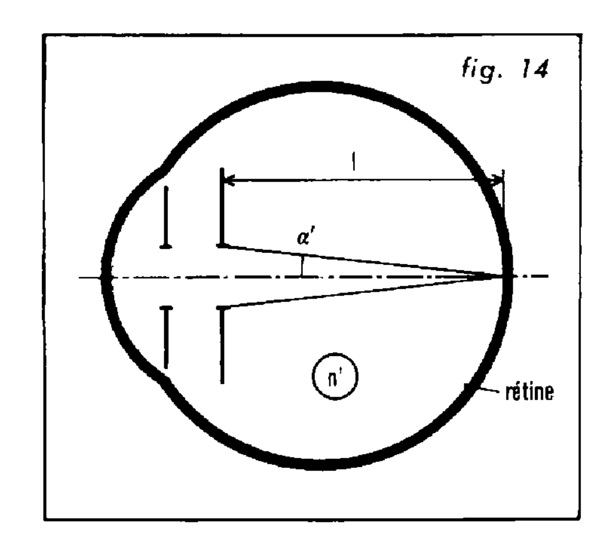


fig. 14

tions). L'œil regardant dans le champ de l'instrument, deux cas peuvent se produire.

a) La pupille de sortie de l'œil est plus petite que la pupille de sortie de l'instrument. L'œil utilise sa pupille naturelle et observe dans le champ de l'instrument une image de luminance TL. L'éclairement rétinien est $e' = \mathrm{KTL}\ \alpha^2$. La clarté est égale au facteur de transmission ($C_e = T$).

b) La pupille de sortie de l'œil est plus grande que la pupille instrumentale de rayon ω'. Pour l'observation dans le champ de l'instrument, l'éclairement rétinien est $e' = \mathrm{KTL}\ \omega'^2$, et la clarté

$$C_e = \frac{T\omega'^2}{\alpha^2}.$$

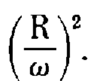
L'éclairement de l'image rétinienne est toujours plus faible dans la vision instrumentale (le facteur de transmission est inférieur à 1).

CAS DES OBJETS PONCTUELS. Le flux qui entre dans l'œil provenant de l'objet est concentré sur un élément de la structure rétinienne. L'impression de luminosité ne dépend plus alors que du flux qui pénètre dans l'œil, soit dans l'observation à l'œil, soit dans le champ de l'instrument. La clarté prend alors l'expression

$$C_p = \frac{\Phi'}{\Phi},$$

rapport des flux pénétrant dans l'œil à travers l'instrument et à l'œil nu.

L'éclairement porté sur la surface de la Terre par une étoile est E. Le flux Φ qui pénètre dans l'œil, $\Phi = \pi E \rho^2$. Dans l'observation à travers une lunette, l'œil reçoit tout le flux Φ' qui pénètre par l'objectif de rayon R (*fig.* 15) [la pupille de sortie est au moins égale à la pupille d'œil] : $\Phi' = \pi E R^2$. Le flux entrant dans l'œil est multiplié par le rapport des surfaces des pupilles



$$\left(\frac{R}{\omega}\right)^2.$$

En adoptant 3,2 mm pour la pupille d'œil, le gain pour un télescope de 1 m de diamètre est

$$\left(\frac{1000}{3,2}\right)^2 \simeq 100\,000.$$

Son emploi fait gagner environ 12,5 magnitudes.

• *Facteur de transmission d'un instrument.* Un instrument comporte toujours un certain nombre de lentilles et de miroirs. Le facteur de réflexion en énergie est le rapport

$$R = \frac{\Phi'}{\Phi}$$

du flux réfléchi par le miroir au flux incident. Le facteur de réflexion pour un verre fraîchement poli est donné par la formule de Fresnel (valable pour une incidence inférieure à 40° environ) :

$$R = \left(\frac{n-1}{n+1}\right)^2,$$

n étant l'indice de la matière réfringente. La valeur de R pour un verre d'indice 1,5 est de 0,04. Lorsque le facteur de réflexion d'un miroir doit être maximal, on le recouvre par évaporation sous vide d'un film mince métallique (aluminium, chrome, argent, or, etc., matériaux choisis selon le domaine spectral utilisé). Dans le visible, l'aluminium, couramment employé, a un facteur de réflexion R = 0,9 environ. Pour obtenir une valeur plus grande de R, on utilise des empilements de matériaux diélectriques (v. interféromètres) et il est possible d'obtenir R = 0,99 avec une absorption négligeable.

Les lentilles et prismes sont taillés dans un matériau transparent. Les faces de séparation air-verre se comportent comme un miroir de facteur de réflexion 0,04 environ. Il en résulte une perte de lumière importante si le nombre des surfaces de séparation air-verre est élevé. Pour un instrument construit à l'aide de 5 lentilles, 10 surfaces de séparation air-verre, le facteur de transmission n'est plus que de

$$T = (1 - R)^{10} \simeq (1 - 10 \times 0,04) = 0,6.$$

Une partie importante de la lumière est perdue. Mais, ce qui est plus grave, cette énergie lumineuse est reprise par les faces des lentilles précédentes et focalisée sous forme d'images parasites. Sur le plan de l'image observée, cette lumière crée un voile de lumière parasite qui diminue le contraste de l'image. La figure 16 montre ce processus pour une image formée par une lentille plan-convexe. Une amélioration importante de la qualité de l'image est obtenue en diminuant le plus possible le facteur de réflexion de la surface de séparation air-verre. Ce résultat est atteint en évaporant sous vide une mince couche d'un matériau réfringent d'indice N. L'énergie réfléchie est détruite par une interférence lorsque $N = \sqrt{n}$ (*n*, indice du verre). Ce traitement de surface est devenu une opération industrielle de routine ; il a permis d'obtenir de bonnes performances d'instruments complexes tels que les périscopes ou les endoscopes.

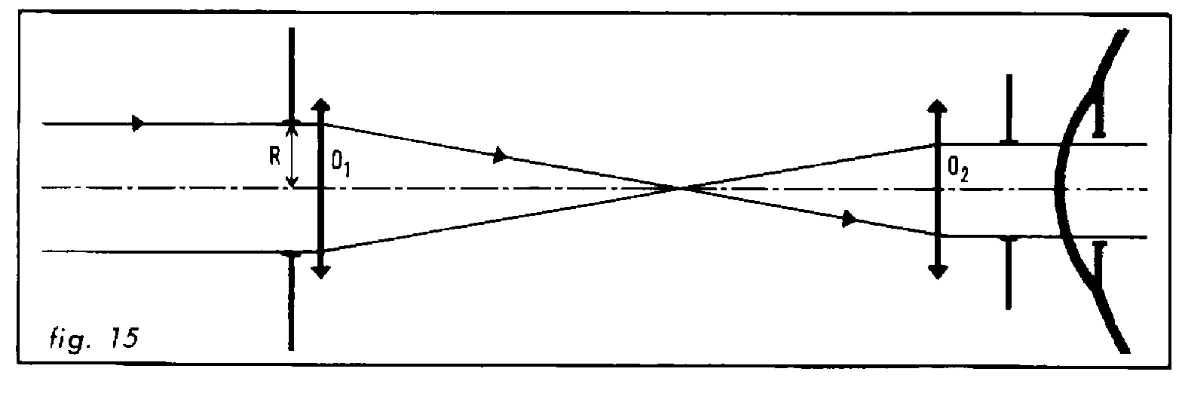


fig. 15

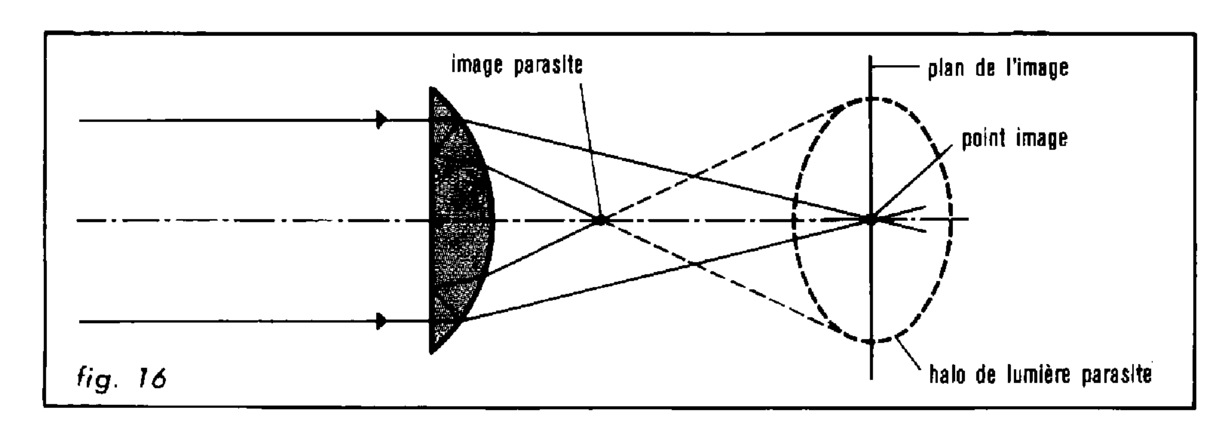


fig. 16

La lumière parasite des instruments a aussi une autre origine : la réflexion des rayons lumineux sur les montures et tubes mécaniques qui supportent les pièces optiques. Ces éléments sont traités « antiréfléchissants » grâce à l'utilisation de revêtements mats ou recouverts de stries obtenues par des procédés mécaniques. On utilise aussi des diaphragmes qui obturent les rayons parasites.

Correction d'un instrument

Les instruments, dans une première utilisation, sont destinés à concentrer du flux lumineux sur un détecteur de radiations qui en effectue la mesure en transformant l'énergie électromagnétique reçue en une autre forme d'énergie mesurable (électrique pour une cellule photo-électrique, noircissement pour une émulsion photographique, influx nerveux pour l'œil). Une deuxième utilisation est la formation d'une image aérienne directement interprétée par le détecteur. Dans ces deux cas, l'instrument doit être adapté aux caractéristiques du détecteur et en fonction des performances que l'on attend de la chaîne complète instrument-détecteur. Ce problème est analogue à celui de la reproduction des sons enregistrés. Les propriétés de l'oreille sont connues, les amplificateurs, haut-parleurs et tables de lecture doivent être étudiés pour que la perte d'information à la transmission du disque à l'oreille soit minimale. Le fonctionnement d'un détecteur est déterminé par :

a) la structure granulaire (discontinue) de la couche sensible (granularité d'une émulsion) ;

b) la diffusion dans la couche sensible (diffusion par le milieu trouble que constitue une émulsion photographique), dont les caractéristiques sont regroupées par la connaissance de la réponse impulsionnelle du détecteur ou de sa courbe de transfert des modulations.

Les performances de l'instrument et du détecteur doivent être équilibrées, les tolérances des aberrations résiduelles de l'instrument sont aussi fixées ; on peut entreprendre le calcul de celui-ci. (V. aberrations.)

Il ne faut pas oublier que les instruments d'optique travaillent dans une ambiance réelle et que, bien souvent, la couche d'air située entre l'objet et l'instrument, constitue à elle seule un instrument d'optique aux propriétés particulières qui limitent sérieusement les performances de l'ensemble. En astronomie par exemple, pour augmenter la limite de résolution théorique d'un télescope stigmatique, il semble qu'il suffise d'accroître le diamètre de l'instrument. Il n'en est rien. L'atmosphère, milieu turbulent où l'indice de réfraction est une variable aléatoire, fonction du temps et de la position dans l'espace, détériore l'onde qu'elle transmet. La dimension minimale d'une image stellaire n'est pas déterminée, pour les grands télescopes, par leur diamètre, mais par la qualité de l'atmosphère, qui dépend des nuits et du site où est implanté le télescope.

M. C.

Quelques spécialistes des instruments d'optique

Ernst Abbe, *physicien allemand (Eisenach 1840 - Iéna 1905). Il établit la relation d'aplanétisme des systèmes centrés, calcula le pouvoir de résolution du microscope et, utilisant des verres nouveaux, il réalisa l'objectif*

apochromatique.

Giovanni Battista Amici, *opticien italien (Modène 1786 - Florence 1863). Inventeur de lunettes équatoriales et méridiennes, il utilisa les points stigmatiques du dioptre et l'immersion dans l'objectif du microscope.*

Jules Janssen, *physicien français (Paris 1824 - Meudon 1907). Il observa, en 1868, l'existence de l'hélium, grâce à l'étude spectrale des protubérances solaires. Il créa l'observatoire d'astrophysique de Meudon (1877), celui du Mont-Blanc et obtint des clichés photographiques du Soleil et de comètes. (Acad. des sc., 1873.)*

Hans Lippershey, *opticien hollandais (Wesel v. 1570 - Middelburg 1619). Fabricant de besicles, il réalisa, en 1608, la première lunette d'approche.*

Ignazio Porro, *opticien italien (Pignerol 1801 - Milan 1875). Il inventa, en 1850, le véhicule à prismes des lunettes terrestres et des jumelles.*

Antonie VAN LEEUWENHOEK. *V. l'article.*

Frederik Zernike, *physicien hollandais (Amsterdam 1888 - Amersfoort 1966). Il imagina, dans l'emploi du microscope, la méthode du contraste de phase. Prix Nobel de physique en 1953.*

Richard Zsigmondy, *chimiste autrichien (Vienne 1865 - Göttingen 1929). Ses études sur les colloïdes l'amenèrent à imaginer en 1903, avec l'Allemand* **Heinrich Friedrich Siedentopf** *(1872-1940), le premier ultramicroscope. Prix Nobel de chimie en 1925.*

insuline

Hormone* sécrétée par le pancréas* et qui intervient dans le métabolisme des glucides (sucres).

Le nom de l'insuline vient du fait qu'elle est sécrétée par les îlots *(insula)* de Langerhans. C'est la seule hormone de l'organisme qui ait une action hypoglycémiante (abaissant le taux sanguin du glucose). Mais cet effet, le plus anciennement connu et qui est quotidiennement employé dans le traitement du diabète* sucré, s'accompagne d'autres effets peu à peu découverts et qui ont une aussi grande importance que la seule baisse de la glycémie.

La découverte de l'insuline est due à sir Frederik Banting et Charles Herbert Best en 1921. John Jacob Abel l'obtient pure et cristallisée cinq ans plus tard. Il faut attendre 1944 pour avoir une idée de sa composition chimique, qui est identifiée en 1955. En 1960, les différences entre les insulines animales et humaine sont décelées.

Il s'agit d'une hormone protéique de poids moléculaire 6 000. Elle est formée de deux chaînes polypeptidiques reliées par deux ponts di-sulfure. La chaîne « A », ou glycyl (du nom du premier acide aminé en bout de chaîne), est faite de 21 acides aminés. La chaîne « B », ou phénylalanyl, en comporte 30. La spécificité d'espèce est liée à la variation de quelques acides aminés à certains emplacements privilégiés au sein de chaque chaîne. Cette insuline est sécrétée par les cellules bêta (β), qui constituent les trois quarts des cellules des îlots de Langerhans du pancréas. Il semble que le produit naisse au contact de l'appareil de Golgi pour se parfaire dans le réticulum endoplasmique. Ce produit est en réalité une pro-insuline composée de 84 acides aminés : les chaînes A et B de l'insuline sont reliées bout à bout par un peptide de liaison fait de 33 acides aminés. L'ouverture de cette liaison libère la molécule d'insuline. En microscopie électronique, l'insuline apparaît contenue dans un petit sac qui sera expulsé hors de la cellule, qui éclatera en laissant l'hormone circuler dans les capillaires. Dans le sang circulant, l'insuline est surtout sous forme libre ; une petite partie est liée aux protides sanguins. La pro-insuline ne passe pas ou ne passe que très peu dans la circulation. Son poids moléculaire est de 9 000. L'insuline, on l'a vu, a un poids moléculaire de 6 000 ; toutefois, elle peut se polymériser, et la forme circulante est souvent une forme double. Enfin, le zinc favorise la polymérisation, et des poids moléculaires de 300 000 peuvent être obtenus.

La sécrétion de l'insuline est favorisée par l'élévation de la glycémie (non seulement du glucose, mais d'autres sucres en C_6), un taux élevé de corps cétonique, l'excitation du nerf pneumogastrique ou l'action des sympatholytiques. Enfin, les sulfamides hypoglycémiants sont de puissants stimulants de l'insulinosécrétion. Celle-ci, au contraire, est freinée lors de l'anoxie*, par les sympathomimétiques et par l'adrénaline. Enfin, l'alloxanne provoque une destruction élective des cellules bêta-langerhansiennes et entraîne l'apparition d'un diabète insulinoprive (par manque d'insuline).

Les dosages sanguins d'insuline ne sont pas très anciens. Les méthodes biologiques sont délicates. Elles ont toutefois été à l'origine de l'étalon international : l'unité d'insuline (U) est la quantité nécessaire pour abaisser à 0,45 g par litre entre 2 et 4 heures la glycémie d'un lapin de 2 kg à jeun depuis 24 heures. Actuellement, on a plutôt recours au dosage radio-immunologique, beaucoup plus sensible. On a ainsi pu évaluer la sécrétion quotidienne de l'homme aux environs de 50 U. C'est d'ailleurs la dose moyenne utilisée dans le traitement des diabètes insulinoprives. Chez l'adulte normal, le taux d'insuline circulante à jeun n'est que de 20 μU par millilitre de plasma (la μU est le millionième de l'unité). Ce taux monte à 100 ou 200 μU après l'ingestion d'un repas, pour redescendre en 3 heures au taux initial. Il semble en fait qu'une grande partie de l'insuline (45 p. 100 env.) déversée par le pancréas dans le système porte soit captée par le foie, qui la dégrade et l'élimine dans la bile, non sans qu'elle ait agi sur le métabolisme du glycogène et des lipides hépatiques.

Effets de l'insuline

Les effets actuellement bien établis de l'insuline sont les suivants.

1. *Elle abaisse le taux sanguin du glucose.* Cette hypoglycémie résulte d'un passage accru du glucose vers les cellules, dans lesquelles il est soit consommé, soit mis en réserve. Le mécanisme d'action reste hypothétique. On pense que l'insuline activerait un transporteur de glucose, probablement par l'intermédiaire de l'A. M. P. (adénosine monophosphate) cyclique. L'accroissement de la consommation cellulaire serait dû à une inhibition des enzymes frénatrices de la glycolyse. Enfin, l'insuline favorise la mise en réserve du glucose sous forme de glycogène, notamment au niveau du foie ; là encore par un jeu d'actions sur les enzymes de phosphorylation.
2. *Elle exacerbe la synthèse des acides gras et du glycérol,* entièrement ou partiellement due à la glycolyse excessive citée précédemment. Il y a donc accumulation de graisses intracellulaires. Au contraire, le défaut d'insuline entraîne une lipolyse, c'est-à-dire une mobilisation des graisses de réserve dont le taux sanguin s'élève. Leurs produits de dégradation ne trouvant plus à s'employer dans les réactions biochimiques usuelles, il s'accumule des corps cétoniques (v. acétonémie) qui sont responsables de l'acido-cétose du diabète*.
3. *Elle favorise la synthèse des protéines à partir des acides aminés* : c'est donc un facteur d'anabolisme (d'édification) protéique. Au contraire, le défaut d'insuline s'accompagne d'une dégradation des protides, et les acides aminés libérés sont déviés vers la synthèse des corps sucrés. Cela explique l'amaigrissement et surtout la fonte musculaire rapide au cours des diabètes graves.

Insuline et pathologie humaine

Les excès d'insuline

Ils peuvent être spontanés et dus à des tumeurs pancréatiques (adénomes) sécrétant de l'insuline de façon inadaptée aux besoins. On peut utiliser le test au tolbutamide intraveineux (sulfamide excitant la sécrétion d'insuline) pour les diagnostiquer en cas d'hypoglycémie. Ce test est délicat et nécessite d'avoir sous la main une seringue de sérum glucose hypertonique à injecter au moindre malaise.

Mais, très souvent, les excès d'insuline sont le fait de surdosages chez des diabétiques traités par cette hormone.

Citons seulement les malaises hypoglycémiques provoqués par l'insuline dans le traitement de certaines affections psychiatriques sans rapport avec le diabète (v. électrochoc).

Insuline et diabète

Les diabétiques ont toujours un déficit en insuline, mais il est soit absolu, soit relatif. Chez certains diabétiques, il y a un défaut réel d'insuline : ce sont des sujets jeunes, maigres, équilibrés, on l'a vu, par une dose moyenne de 50 U d'insuline, qui est alors véritablement substitutive. Chez d'autres diabétiques, souvent plus âgés et aux antécédents d'obésité, il y a en fait un taux élevé d'insulinémie. Mais celle-ci reste inadaptée aux besoins du sujet : ces malades peuvent bénéficier, plus que d'une insulinothérapie exogène, des sulfamides hypoglycémiants et/ou des biguanides (v. diabète). On reste encore incertain sur le mécanisme exact de ces diabètes par anomalie de l'insuline. S'agit-il d'une anomalie de régulation de l'insulinosécrétion pancréatique en fonction de la glycémie ? d'une sécrétion d'insuline anormale moins hypoglycémiante que normalement ? d'une durée de vie plus courte de cette substance ? d'une inefficacité périphérique au niveau de la pénétration du glucose dans les cellules ? Ces points sont encore à élucider.

Les insulines utilisées en thérapeutique

Elles sont extraites des pancréas de bœuf ou de porc (celle-ci ayant une

structure plus proche de celle de l'homme). Les solutions sont dosées à 40 unités internationales par millilitre (sauf quelques insulines ordinaires d'action courte, qui dosent 20 U.I./ml).

On distingue trois sortes d'insuline : les insulines à action courte (environ 8 heures), les insulines à action intermédiaire (12 à 18 heures) et les insulines à action longue (24 heures env.). Les insulines d'action rapide sont utilisées dans les urgences diabétiques (parfois en intraveineuses) ou quelquefois en trois injections sous-cutanées quotidiennes. Il faut veiller à ce que ces injections soient faites en des points différents du corps pour éviter les inégalités de résorption. Les autres insulines (dites « insulines retard ») ont pour intérêt de limiter le nombre d'injections (une par jour). Il est important de toujours faire concorder la dose d'insuline et la ration calorique alimentaire pour éviter non seulement l'aggravation du diabète, mais aussi les accidents d'hypoglycémie.

J.-C. Le P.

▶ *Diabète / Hormone / Pancréas.*

📖 **C. Fruteau de Laclos, *les Insulines retard* (Varia, 1955). / M. E. Krahl, *The Action of Insulin on Cells* (New York et Londres, 1961). / D. Perez Garcia, *The Biochemical Effects of Insulin which are used in Therapy* (Mexico, 1963). / J. Quevauvilliers, L. Perlemuter, P. Obraska et A. Kopf, *Cahiers de biologie*, t. I : *Circulation, rein, endocrinologie* (Masson, 1965 ; 3e éd., 1972). / J. Trémolières, G. Tchobroutsky, J. L. de Gennes et coll., *Nutrition et métabolisme* (Flammarion, 1971).**

Les savants qui ont découvert l'insuline

John Jacob Abel, *pharmacologiste et biochimiste américain (Cleveland 1857 - Baltimore 1938). En 1926, il obtint une insuline pure et cristallisée.*

Frederick Grant BANTING, *physiologiste canadien (Alliston, Ontario, 1891 - Musgrave Harbour 1941). Il a isolé l'insuline des îlots de Langerhans du pancréas à l'université de Toronto, où il travaillait avec Best, Collip et Macleod. Il a partagé avec ce dernier le prix Nobel de médecine en 1923 pour leur découverte.*

Charles Herbert Best, *physiologiste canadien (West Pembroke, Maine, 1899). Après avoir travaillé avec Banting à la découverte de l'insuline, il a étudié l'histamine, la choline, l'héparine. On lui doit* The Physiological Basis of Medical Practice *(1939).*

James Bertran Collip, *biochimiste canadien (Toronto 1892 - † 1959). Il participa à l'isolement de l'insuline et s'illustra par la découverte de l'hormone de la* PARATHYROÏDE*.

Panayotis G. Katsoyannis, *biochimiste américain, d'origine grecque (né en 1924). Il a réussi la synthèse des chaînes A et B de l'insuline en 1963.*

John James Rickard Macleod, *physiologiste écossais (près de Dunkeld, Perthshire, 1876 - Aberdeen 1935). Il fut assistant au London Hospital, puis professeur à Cleveland et à Toronto, où il collabora avec Banting à l'isolement de l'insuline. Il partagea avec lui le prix Nobel de médecine en 1923.*

Frederick Sanger, *biochimiste britannique (Rendcomb, Gloucestershire, 1918). Il a élucidé en 1955 la structure de l'insuline, montrant qu'elle était composée de deux chaînes polypeptidiques réunies en deux points par des radicaux sulfhydriques. Il a obtenu le prix Nobel 1958 pour la découverte de l'enchaînement des amino-acides de l'insuline.*

Helmut Zahn, *chimiste allemand (Erlangen 1916). Il a réussi peu après Katsoyannis à synthétiser les deux chaînes de l'insuline et à les réunir en un seul peptide en 1963, obtenant ainsi un produit physiologiquement actif.*

intégrale définie

Limite, si elle existe, de la somme

$$\sum_{p=0}^{n} (x_{p+1} - x_p) f(\xi_p) = (x_1 - a) f(\xi_0) + \dots + (x_{p+1} - x_p) f(\xi_p) + \dots + (b - x_n) f(\xi_n)$$

quand le nombre des quantités x_p augmente indéfiniment, le plus grand des intervalles (x_p, x_{p+1}) tendant vers zéro, et f étant une fonction réelle définie et bornée sur le segment $[a, b]$.

Les nombres x_p tels que

$$x_0 = a < x_1 < \dots < x_p < x_{p+1} < \dots < x_n < b = x_{n+1}$$

partagent le segment $[a, b]$ en $n + 1$ intervalles que l'on peut prendre égaux entre eux et à $\dfrac{b - a}{n + 1}$; le nombre ξ_p appartient à l'intervalle (x_p, x_{p+1}). Si $\sum_{p=0}^{n} (x_{p+1} - x_p) f(\xi_p)$ tend vers une limite I, dans les conditions indiquées, on dit que la fonction f est *intégrable au sens de Riemann sur le segment* $[a, b]$; le nombre I s'appelle l'*intégrale de* f sur le segment $[a, b]$ et est désigné par la notation de Fourier

$$I = \int_a^b f(x)\,dx, \text{ « somme de } a \text{ à } b \text{ de } f \text{ de } x \, dx \text{ »,}$$

cette notation rappelant comment est obtenue la limite I.

Condition d'intégrabilité

La fonction f, étant supposée bornée sur le segment $[a, b]$, admet sur chaque intervalle (x_p, x_{p+1}) une borne inférieure m_p et une borne supérieure M_p et l'on a

$$m_p \leqslant f(\xi_p) \leqslant M_p,$$

d'où, puisque $x_{p+1} - x_p > 0$,

$$(x_{p+1} - x_p)\, m_p \leqslant (x_{p+1} - x_p) f(\xi_p) \leqslant (x_{p+1} - x_p)\, M_p ;$$

par suite,

$$s = \sum_{p=0}^{n} (x_{p+1} - x_p)\, m_p \leqslant \sum_{p=0}^{n} (x_{p+1} - x_p) f(\xi_p) \leqslant \sum_{p=0}^{n} (x_{p+1} - x_p)\, M_p = S.$$

Il suffit alors, pour que I existe, que les sommes s et S tendent vers une même limite, qui sera alors la limite I.

Or, et c'est le théorème de Darboux, quand n augmente indéfiniment, les sommes s et S tendent respectivement vers les limites I′ et I″, pourvu que la plus grande des différences $x_{p+1} - x_p$ tende vers zéro. De plus,

$$s \leqslant I' \leqslant I'' \leqslant S,$$

d'où

$$I'' - I' \leqslant S - s ;$$

par suite, pour que $I' = I'' = I$, il suffit que $S - s$ tende vers zéro ; il suffit, par exemple, qu'il existe une suite de nombres positifs E_n tendant vers zéro avec $\dfrac{1}{n}$, telle que, pour chaque subdivision de $[a, b]$ en $n + 1$ intervalles, on ait $S - s < E_n$; c'est la *condition d'intégrabilité de Riemann.*

Exemples de fonctions intégrables

• *Toute fonction continue sur un segment est intégrable sur ce segment.*

En effet, si f est une fonction continue sur $[a, b]$, elle y est *uniformément continue* : pour tout couple (x, x') tel que $|x - x'| < \eta$, on a $|f(x) - f(x')| < E$, E ne dépendant que de η. Si on prend toutes les différences $x_{p+1} - x_p$ inférieures à η, on aura $M_p - m_p < E$ quel que soit p ; par suite,

$$S - s = \sum_{p=0}^{n} (M_p - m_p)(x_{p+1} - x_p) < \mathscr{E} \sum_{p=0}^{n} (x_{p+1} - x_p) = \mathscr{E}(b - a) ;$$

il suffit alors de prendre $\mathscr{E} = \dfrac{\mathscr{E}'}{b - a}$ pour que $S - s$ soit inférieure à E′, E′ étant une quantité arbitrairement petite, fixée à l'avance. Il en résulte alors que $S - s \to 0$ et que la limite I existe.

• *Toute fonction monotone sur $[a, b]$ est intégrable.* Si f est croissante sur $[a, b]$ ou même simplement non décroissante, sur chaque intervalle (x_p, x_{p+1}) on a $m_p = f(x_p)$ et $M_p = f(x_{p+1})$; par suite, l'inégalité $x_{p+1} - x_p < \eta$) entraîne

$$\sum_{p=0}^{n} (M_p - m_p)(x_{p+1} - x_p) < \eta \sum_{p=0}^{n} [f(x_{p+1}) - f(x_p)] = \eta\, [f(b) - f(a)].$$

Il suffit alors de prendre $\eta < \dfrac{\mathscr{E}}{f(b) - f(a)}$ pour que $S - s$ soit inférieure à E ; ainsi, $S - s \to 0$ de la limite I existe.
On fait une démonstration analogue si f est non croissante.

Propriétés de l'intégrale définie

1. Si $b < a$, $\int_a^b f(x)\,dx = -\int_b^a f(x)\,dx$; par suite, on peut intervertir les bornes d'intégration dans une intégrale définie à condition de changer le signe devant l'intégrale.

2. Si f est intégrable sur (a, b) et sur (b, c), $a < b < c$, elle l'est sur (a, c) et l'on a

$$\int_a^c f(x)\,dx = \int_a^b f(x)\,dx + \int_b^c f(x)\,dx.$$

Cette formule se généralise à trois nombres quelconques.

3. Si f est intégrable sur (a, b), Cf l'est aussi, et

$$\int_a^b Cf(x)\,dx = C \int_a^b f(x)\,dx,$$

C étant une constante.

4. Si f et g sont intégrables sur (a, b), $f + g$ l'est aussi et

$$\int_a^b (f + g)(x)\,dx = \int_a^b f(x)\,dx + \int_a^b g(x)\,dx.$$

Par application de la propriété 3 et de la propriété 4, itérée, on trouve :

$$\int_a^b \sum_{i=1}^{n} C_i f_i(x)\,dx = \sum_{i=1}^{n} C_i \int_a^b f_i(x)\,dx ;$$

ce qui permet, par exemple, de calculer l'intégrale définie d'un polynôme sur un intervalle donné, comme somme des intégrales des différents monômes de ce polynôme.

5. FORMULES DE LA MOYENNE.
Première formule. Si f et g sont intégrables sur (a, b) et $f(x)$ garde un signe constant sur (a, b),

$$\int_a^b f(x)\,g(x)\,dx = K \int_a^b f(x)\,dx, \qquad m \leqslant K \leqslant M,$$

m et M étant respectivement les bornes inférieure et supérieure de g dans (a, b).
Si g est continue, il existe une quantité E, $a \leqslant \xi \leqslant b$ telle que $K = g(\xi)$; par suite,

$$\int_a^b f(x)\,g(x)\,dx = g(\xi) \int_a^b f(x)\,dx.$$

Un cas très fréquent est celui où $f = 1$; on a alors

$$\int_a^b g(x)\,dx = (b - a)\, g(\xi).$$

Deuxième formule. Si f est une fonction non croissante sur (a, b) et $f(x) > 0$; si g est intégrable, on a

$$\int_a^b f(x)\,g(x)\,dx = f(a) \int_a^{\xi} g(x)\,dx, \qquad a \leqslant \xi \leqslant b.$$

6. INTÉGRALE DÉFINIE FONCTION DE SES BORNES.
De sa borne supérieure. La fonction F telle que

$$F(x) = \int_{x_0}^{x} f(t)\,dt$$

est continue en un point x_0 quelconque d'un intervalle (a, b) où f est intégrable,

car, d'après la première formule de la moyenne, on a

$$F(x) = \int_{x_0}^{x} f(t)\,dt = (x - x_0) f(\xi) \longrightarrow 0 = F(x_0);$$

quand $x \rightarrow x_0$, $x \leqslant \xi \leqslant x_0$, f étant bornée, d'où la continuité.

De plus,

$$F(x+h) - F(x) = \int_{x}^{x+h} f(t)\,dt = h\,K, \qquad m \leqslant K \leqslant M;$$

quand $h \rightarrow 0$, $f(x + h) \rightarrow f(x + 0)$, ou $f(x + h) \rightarrow f(x - 0)$,
suivant que $h \rightarrow 0^+$ ou $h \rightarrow 0^-$, $f(x + 0)$ et $f(x - 0)$ désignant les limites correspondantes de $f(x)$; dans les mêmes conditions, $K \rightarrow (x \pm 0)$, et, par suite,

$$\frac{1}{h}\left[F(x+h) - F(x)\right] = K \longrightarrow f(x \pm 0).$$

La fonction F admet donc une *dérivée à droite* et une *dérivée à gauche*, au point x, respectivement égales à $f(x + 0)$ et $f(x - 0)$. Si f est continue sur l'intervalle d'intégration, ce qui est souvent le cas, $K = f(x)$, et, si

$$F(x) = \int_{x_0}^{x} f(t)\,dt, \qquad F'(x) = f(x).$$

La fonction F est alors une *primitive* de la fonction f. Le calcul des intégrales définies est donc ramené, dans la plupart des cas, à celui des primitives.

De sa borne inférieure. Si

$$F(x) = \int_{x}^{x_0} f(t)\,dt = -\int_{x_0}^{x} f(t)\,dt, \qquad F'(x) = -f(x)$$

d'après le résultat précédent.

De ses deux bornes. Si $a(x)$ et $b(x)$ sont deux fonctions de x dérivables, et si

$$\int_{a(x)}^{b(x)} f(t)\,dt = F(x), \quad F'(x) = f[b(x)]\,b'(x) - f[a(x)]\,a'(x).$$

7. Si G est une primitive de f sur (a, b), $F(x) = \int_a^x f(t)\,dt$ en est une autre ; par suite, $F(x) = G(x) + C$, puisque F et G ont la même dérivée

$$F(x) = \int_a^x f(t)\,dt = G(x) + C,$$

mais, pour $x = a$, $F(a) = 0$, d'où $0 = G(a) + C$, d'où $C = -G(a)$ et

$$\int_a^x f(t)\,dt = G(x) - G(a);$$

par suite,

$$\int_a^b f(t)\,dt = G(b) - G(a),$$

noté aussi

$$\int_a^b f(t)\,dt = \Big[G(x)\Big]_a^b \quad (\text{« G de } x \text{, entre } a \text{ et } b \text{ »}).$$

Il suffit, pour calculer une intégrale définie, de connaître une primitive de la fonction sous le signe somme $\int$, ce qui n'est pas toujours possible.

Calcul des primitives

Comme

$$\int_a^x f(t)\,dt = G(x) + C = G(x) - G(a)$$

et que toutes les primitives de f sont de la forme $G(x) + C$, on désigne une primitive quelconque de f par $\int f(x)\,dx$, sans préciser la borne inférieure a, puisqu'on sait qu'il suffit de prendre $C = -G(a)$, ni la borne supérieure x, puisqu'elle est quelconque, et l'on écrit

$$\int f(x)\,dx = G(x) + C.$$

Intégration par parties

Si $u'(x)$ et $v'(x)$ sont les dérivées, bornées et continues, de $u(x)$ et $v(x)$, la relation $(uv)' = u'v + v'u$ donne, par intégration entre a et b :

$$\Big[uv\Big]_a^b = \int_a^b v\,du + \int_a^b u\,dv \text{ ou } \int_a^b u\,dv = \Big[uv\Big]_a^b - \int_a^b v\,du,$$

qui est la formule d'intégration par parties ; elle est valable pour une intégrale indéfinie

$$\int u\,dv = uv - \int v\,du.$$

Exemples.

• $$\int x \operatorname{Arc\,tg} x\,dx = \int \operatorname{Arc\,tg} x\,(x\,dx) = \frac{x^2}{2}\operatorname{Arc\,tg} x - \frac{1}{2}\int \frac{x^2\,dx}{1+x^2}$$
$$= \frac{x^2}{2}\operatorname{Arc\,tg} x - \frac{1}{2}\int \frac{x^2+1-1}{x^2+1}\,dx$$
$$= \frac{x^2}{2}\operatorname{Arc\,tg} x - \frac{x}{2} + \frac{1}{2}\operatorname{Arc\,tg} x + C.$$

Une telle méthode est souvent fructueuse quand la fonction sous le signe somme comporte une fonction transcendante dont la dérivée est au moins algébrique, Log x, Arc sin x ... D'autre part, s'il s'agit d'une intégrale définie, il peut se faire que le terme tout intégré soit nul, ce qui donne une relation entre

$$\int_a^b u\,dv \quad \text{et} \quad \int_a^b v\,du.$$

Ce cas se présente souvent quand on cherche une relation de récurrence permettant le calcul d'une intégrale I_n dépendant d'un entier n.

• $$I_n = \int_0^{\frac{\pi}{2}} \cos^n x\,dx = \int_0^{\frac{\pi}{2}} \cos^{n-1} x\,d(\sin x),$$

d'où

$$I_n = \Big[\cos^{n-1} x \sin x\Big]_0^{\frac{\pi}{2}} + (n-1)\int_0^{\frac{\pi}{2}} \cos^{n-2} x \sin^2 x\,dx,$$

et $I_n = (n - 1)(I_{n-2} - I_n)$, car la quantité entre crochets est nulle et $\sin^2 x = 1 - \cos^2 x$, d'où la relation $nI_n = (n - 1)I_{n-2}$, qui permet le calcul de I_n.

Changement de variable

Si $x = \varphi(t)$ est une fonction continue monotone, à dérivée continue, sur l'intervalle $[t_0, t_1]$, avec $\varphi(t_0) = a$, $\varphi(t_1) = b$, et si $f(x)$ est continue sur $[a, b]$,

$$\int_a^b f(x)\,dx = \int_{t_0}^{t_1} f\Big[\varphi(t)\Big]\,\varphi'(t)\,dt.$$

En effet, $f(x)\,dx$ est une véritable différentielle et, par le changement de

interprétation géométrique de l'intégrale définie

• La fonction f telle que $x \mapsto y = f(x)$ admet comme représentation graphique, sur $[a, b]$, l'arc $A\alpha B$. L'aire de la portion de plan limitée par le contour $aA\alpha Bba$ est égale à

$$\int_a^b f(x)\,dx$$

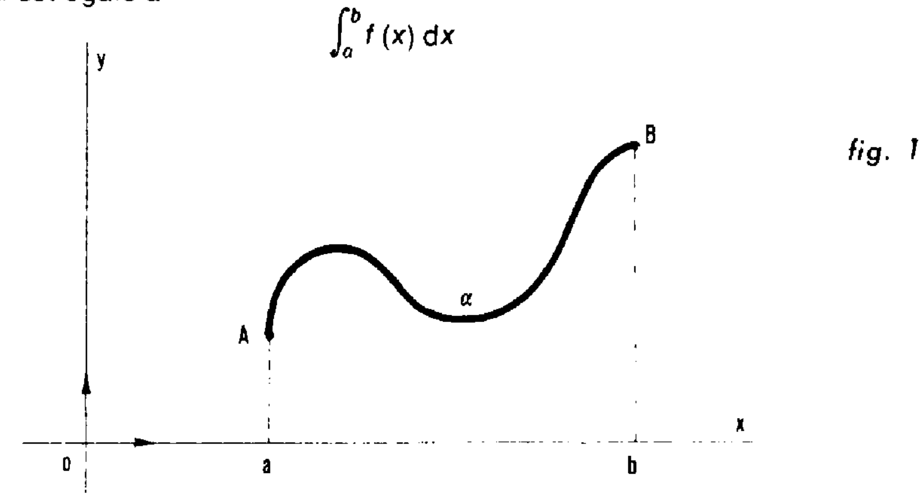


fig. 1

• La fonction f est telle que $f(x)$ ne garde pas un signe constant sur $[a, b]$.
L'intégrale définie

$$\int_a^b f(x)\,dx$$

ne représente plus l'aire d'un domaine en évidence sur la figure 2; $\int_a^b f(x)\,dx$ est une somme algébrique d'aire

$$\int_a^b f(x)\,dx = \int_a^c f(x)\,dx + \int_c^d f(x)\,dx + \int_d^e f(x)\,dx + \int_e^i f(x)\,dx + \int_i^b f(x)\,dx,$$

$$\int_a^b f(x)\,dx = \text{aire I} - \text{aire II} + \text{aire III} - \text{aire IV} + \text{aire V}.$$

En effet, chaque intégrale définie sur un intervalle où la fonction est négative est égale à l'opposé de l'aire correspondante.

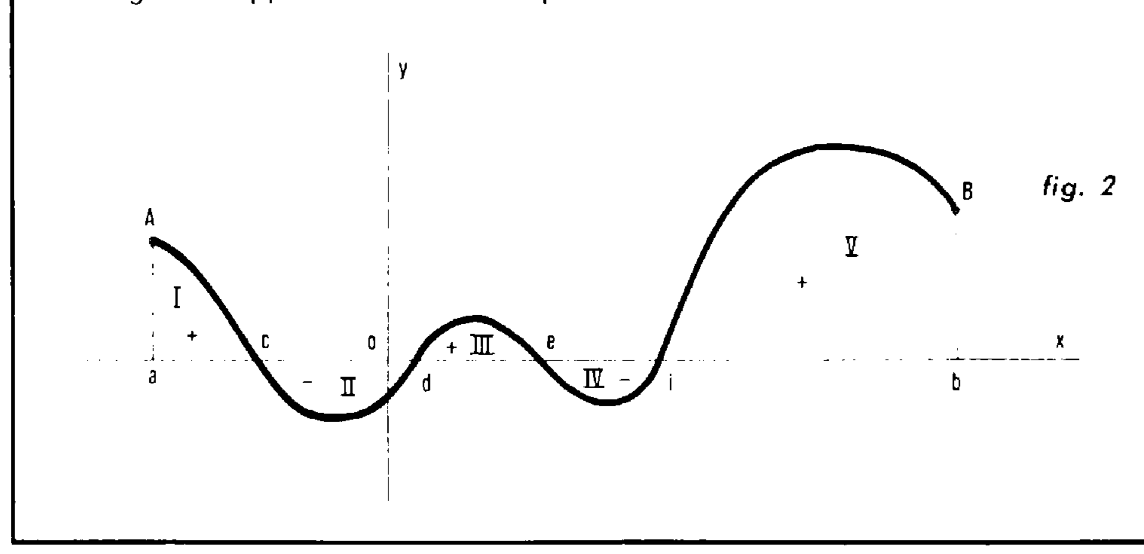


fig. 2

intégrales usuelles

Les primitives sont données à une constante additive près.

$$\int x^n\,dx = \frac{x^{n+1}}{n+1}\; n \neq -1; \; \int \frac{dx}{x} = \operatorname{Log}|x|;$$

$$\int e^x\,dx = e^x; \; \int \sin x\,dx = -\cos x; \; \int \cos x\,dx = \sin x;$$

$$\int \sin ax\,dx = -\frac{1}{a}\cos ax; \; \int \cos ax\,dx = \frac{1}{a}\sin a\,x;$$

$$\int \frac{dx}{\cos^2 x} = \operatorname{tg} x; \; \int \frac{dx}{\sin^2 x} = -\operatorname{cotg} x; \; \int \operatorname{sh} x\,dx = \operatorname{ch} x;$$

$$\int \operatorname{ch} x\,dx = \operatorname{sh} x; \; \int \operatorname{sh} ax\,dx = \frac{1}{a}\operatorname{ch} a\,x; \; \int \operatorname{ch} a\,x\,dx = \frac{1}{a}\operatorname{sh} a\,x;$$

$$\int \frac{dx}{\operatorname{ch}^2 x} = \operatorname{th} x; \; \int \frac{dx}{\operatorname{sh}^2 x} = -\operatorname{coth} x; \; \int \operatorname{tg} x\,dx = -\operatorname{Log}|\cos x|;$$

$$\int \operatorname{th} x\,dx = \operatorname{Log} \operatorname{ch} x; \; \int \frac{dx}{\sin x} = \operatorname{Log}\left|\operatorname{tg}\frac{x}{2}\right|;$$

$$\int \frac{dx}{\cos x} = \operatorname{Log}\left|\operatorname{tg}\left(\frac{x}{2} + \frac{\pi}{4}\right)\right|; \; \int \frac{dx}{x^2 + a^2} = \frac{1}{a}\operatorname{Arc\,tg}\frac{x}{a}, a \neq 0;$$

$$\int \frac{dx}{a^2 - x^2} = \frac{1}{2a}\operatorname{Log}\left|\frac{x+a}{x-a}\right|, a \neq 0;$$

$$\int \frac{dx}{\sqrt{a^2 - x^2}} = \operatorname{Arc\,sin}\frac{x}{a}, a \neq 0, |x| < |a|;$$

$$\text{si } a = 1, \int \frac{dx}{\sqrt{1 - x^2}} = \operatorname{Arc\,sin} x \text{ ou } -\operatorname{Arc\,cos} x;$$

$$\int \frac{dx}{\sqrt{x^2 + k}} = \operatorname{Log}|x + \sqrt{x^2 + k}|, \; k \neq 0, x^2 + k > 0;$$

$$\text{si } k = 1, \int \frac{dx}{\sqrt{x^2 + 1}} = \operatorname{Arg\,sh} x;$$

$$\text{si } k = -1, \int \frac{dx}{\sqrt{x^2 - 1}} = \operatorname{Arg\,ch} x, x > 1.$$

variable $x = \varphi(t)$, la différentielle est invariante

$$f(x)\,\mathrm{d}x = f[\varphi(t)]\,\varphi'(t)\,\mathrm{d}t.$$

Cette méthode est très employée.

Exemples.

- $\int \frac{x\,\mathrm{d}x}{(1+x^2)^2} = \frac{1}{2}\int \frac{\mathrm{d}u}{u^2} = -\frac{1}{2}\cdot\frac{1}{u} = -\frac{1}{2(1+x^2)}$;

en effet, si $u = x^2 + 1$, $\mathrm{d}u = 2x\,\mathrm{d}x$.

- $\int \frac{\sin x\,\mathrm{d}x}{1+\cos^2 x} = -\int \frac{\mathrm{d}u}{1+u^2} = -\operatorname{Arc\,tg} u = -\operatorname{Arc\,tg}(\cos x)$;

en effet, si $u = \cos x$, $\mathrm{d}u = -\sin x\,\mathrm{d}x$.

De tels changements de variables sont à essayer quand on a à calculer une intégrale de la forme

$$\int f(\sin x, \cos x)\,\mathrm{d}x.$$

RÈGLES. Si, f étant rationnelle, $f(\sin x, \cos x)\,\mathrm{d}x$ ne change pas quand on remplace :

x par $\pi - x$, on pose $\sin x = u$, ou $x = \operatorname{Arc\,sin} u$;

x par $-x$, on pose $\cos x = u$, ou $x = \operatorname{Arc\,cos} u$;

x par $\pi + x$, on pose $\operatorname{tg} x = u$, ou $x = \operatorname{Arc\,tg} u$;

si aucun des changements n'est concluant, on pose

$$\operatorname{tg}\frac{x}{2} = t \quad \text{ou} \quad x = 2\operatorname{Arc\,tg} t.$$

Cependant, il faut faire attention aux discontinuités qu'introduit ce changement de variable.

Intégrales généralisées

■ L'INTERVALLE D'INTÉGRATION EST INFINI.

Pour $\alpha \neq 1$,

$$\int_a^X \frac{\mathrm{d}x}{x^\alpha} = \frac{1}{\alpha - 1}\left[\frac{1}{a^{\alpha-1}} - \frac{1}{X^{\alpha-1}}\right], \qquad a > 0;$$

quand $x \to \infty$, le second membre a un sens si $\alpha > 1$, car $\frac{1}{X^{\alpha-1}} \to 0$; on dit que l'intégrale $\int_a^X \frac{\mathrm{d}x}{x^\alpha}$ converge, et l'on note

$$\int_a^{+\infty} \frac{\mathrm{d}x}{x^\alpha} = \frac{1}{(\alpha-1)a^{\alpha-1}};$$

pour $\alpha = 1$, $\int_a^X \frac{\mathrm{d}x}{x} = \operatorname{Log}\frac{X}{a} \to \infty$,

quand $x \to +\infty$.

Par suite, si pour $x > X$, $|f(x)|\,x^\alpha < C$, C constant, $\alpha > 1$, $\int_a^{+\infty} f(x)\,\mathrm{d}x$ existe.

Une condition nécessaire de convergence de $\int_a^X f(x)\,\mathrm{d}x$, quand $X \to \infty$, est donc que $|f(x)| \to 0$; elle n'est pas suffisante.

■ LA FONCTION À INTÉGRER NE RESTE PAS BORNÉE AU VOISINAGE D'UNE BORNE D'INTÉGRATION.

Pour $\alpha \neq 1$,

$$\int_a^X \frac{\mathrm{d}x}{(x-b)^\alpha} = \frac{1}{1-\alpha}\left[\frac{1}{(b-a)^{\alpha-1}} - \frac{1}{(b-X)^{\alpha-1}}\right];$$

quand $X \to b^-$, le second membre a un sens si $\alpha < 1$, et

$$\int_a^b \frac{\mathrm{d}x}{(x-b)^\alpha} = \frac{1}{(1-\alpha)}(b-a)^{1-\alpha};$$

pour $\alpha = 1$,

$$\int_a^X \frac{\mathrm{d}x}{x-b} = \operatorname{Log}\frac{X-b}{a-b} \to -\infty,$$

quand $X \to b^-$.

Par suite, si quand $x \to b$, $|f(x)|\,(b-)^\alpha < K$, avec $\alpha < 1$, $\int_a^b f(x)\,\mathrm{d}x$ existe.

Un grand nom dans l'étude des intégrales Arnaud Denjoy

Mathématicien français (Auch 1884). Son œuvre approfondit et prolonge celle de l'école française du début du XXe s., plus particulièrement les travaux de René Baire (1874-1932) et d'Henri Lebesgue (1875-1941).

L'intégrale de Lebesgue, beaucoup plus puissante que celle de Bernhard Riemann (1826-1866), ne suffit cependant pas à trouver dans tous les cas la primitive d'une dérivée donnée ni les coefficients de la série trigonométrique d'une fonction donnée. Ces problèmes ont été résolus par Denjoy à partir de 1912, grâce à la découverte de la *totalisation*, extension de l'intégrale de Lebesgue. (Acad. des sc., 1942.)

J. I.

E. S.

▸ *Calcul numérique / Différentielle / Fonction / Série.*

G. Valiron, *Cours d'analyse mathématique*, t. I : *Théorie des fonctions* (Masson, 1948 ; 3e éd., 1968). / G. Casanova, *Cours de mathématiques spéciales*, t. II : *Algèbre et analyse* (Berlin, 1960). / G. Cagnac, E. Ramis et J. Commeau, *Nouveau Cours de mathématiques spéciales*, t. II : *Analyse* (Masson, 1961). / A. Hocquenghem et P. Jaffard, *Mathématiques*, t. I : *Éléments de calcul différentiel et intégral* (Masson, 1964 ; 3e éd., 1967).

intégration

Mode d'organisation de la production* dans lequel les différentes opérations d'un même processus de production passent sous le contrôle partiel (par voie de contrat) ou total (par l'acquisition de la propriété effective du moyen de production) d'un pôle d'intégration, chargé de réaliser la coordination des différentes opérations productives.

Ce mode d'organisation de la production a notamment atteint le secteur agricole, sous la forme d'ententes de production entre l'exploitant d'une part, le transformateur, le distributeur ou le détaillant d'autre part. Plus précisément, ce système s'est surtout manifesté de façon spectaculaire dans le domaine de l'aviculture (élevage industriel de poulets ou de poules pondeuses) ou de l'élevage du porc, et dans celui de la production de fruits et légumes.

Dans la réalité concrète, il est possible d'opposer deux systèmes essentiels : intégration et quasi-intégration d'une part ; intégration « ascendante » ou « descendante » d'autre part.

Intégration et quasi-intégration

Intégration et quasi-intégration sont dominées l'une et l'autre par un centre de décision unique, appelé *pôle d'intégration* (individu, firme ou coopérative). Lorsqu'il y a intégration, totale ou partielle, ce pouvoir est normalement exercé par une firme commerciale s'occupant principalement de la transformation, de la commercialisation, de la fourniture des aliments pour les animaux et pour les individus, voire de la production. Il peut s'agir d'une firme privée ou d'une coopérative. Le pôle d'intégration peut parvenir à ses fins de deux manières différentes.

Dans un cas, celui de l'intégration totale, le pôle d'intégration réalise l'appropriation pure et simple de toutes les opérations, ce qui lui permet d'assurer la centralisation des décisions. C'est ainsi que certaines entreprises de fabrication d'essence de lavande cherchent à s'approprier des terrains afin d'assurer elles-mêmes la production des plantes qui constituent la matière première.

Dans le second cas, celui de quasi-intégration, le pôle d'intégration, ou firme intégrante, parvient à l'intégration par la conclusion de contrats qui définissent les relations et les obligations réciproques des entreprises chargées d'assumer les diverses fonctions (approvisionnement, production, transformation, distribution*).

La centralisation des décisions, à partir du pôle d'intégration, est assurée dans ce cas par un système de contrats liant ce pôle à un nombre plus ou moins grand de firmes intégrées. Celles-ci, autonomes juridiquement, sont dominées économiquement en raison de la différence de puissance financière existant généralement entre elles et l'entreprise intégrante.

On pénètre ici dans le domaine de l'agriculture contractuelle, qui a pris, ces dernières années, une extension assez considérable. Pour éviter des abus, des contrats types par produit ont été prévus (loi du 5 août 1960). Le domaine d'élection de l'agriculture contractuelle est la production de légumes et de fruits, les contrats se passant généralement entre les producteurs isolés et les conserveries.

Intégration ascendante et intégration descendante

L'intégration ascendante et l'intégration descendante se définissent en fonction du rôle joué par l'industrie de transformation. Les cas d'intégration ascendante sont rares. On peut citer les grandes « maisons » de commerce de graines qui concluent des contrats avec des agriculteurs pour la production de semences. Il vaut mieux, d'ailleurs, parler de quasi-intégration ascendante.

L'intégration descendante se réalise lorsque l'entreprise de transformation intègre les échelons d'aval, c'est-à-dire ceux qui sont situés après le sien dans les étapes franchies par le produit jusqu'à la vente au détail. Ce n'est plus la recherche de la sécurité d'approvisionnement qui est poursuivie, mais celle des débouchés (cas de la biscuiterie concluant un contrat de fournitures avec la centrale d'achat d'une chaîne de supermarchés).

Si le pôle d'intégration réalise à la fois une intégration ascendante et descendante, on trouve alors l'intégration complète. Comme exemple, on peut citer le cas de certaines entreprises d'aviculture en Italie : des groupements avicoles possèdent leurs convois ainsi que des batteries d'élevage, assurent l'abattage et la transformation (intégration ascendante) et disposent d'un réseau d'entrepôts destinés à approvisionner les centrales d'achat des grands magasins et des détaillants (intégration descendante). Ainsi, le groupement joue le rôle de producteur, d'industriel de la transformation et de grossiste.

Si ce système apporte à l'agriculteur de nombreux avantages (garantie de prix et de revenus à travers une garantie d'écoulement des produits), il n'en demeure pas moins que celui-ci marque beaucoup de méfiance à l'égard de cette technique nouvelle.

Il redoute surtout de perdre son indépendance, face à des unités plus puissantes que lui d'un point de vue financier.

G. R.

intégration culturelle et sociale

En un sens général, l'intégration est l'ajustement réciproque des éléments constitutifs d'un système permettant à celui-ci de former un tout équilibré.

Généralités

Dans les sciences sociales, le terme peut s'appliquer de manière fort diverse à l'ajustement des règles sociales entre elles, à la cohérence des traits culturels, rôles et institutions dans un système culturel global, à la solidarité existant entre les membres d'un groupe qui cherchent à s'identifier aux intérêts et valeurs de ce groupe, à la symbiose des groupes sociaux au sein d'un État organisé, au fonctionnement harmonieux des différents sous-systèmes d'une économie nationale ou à leur concentration, à l'incorporation d'éléments nouveaux dans une collectivité urbaine antérieurement constituée, etc. Ces divers sens se réfèrent à une analogie biologique à partir de laquelle s'est construit l'organicisme de Herbert Spencer (1820-1903). Comme entre les parties d'un être vivant, s'établit une interdépendance étroite entre les membres d'une société. Pour Spencer comme pour Darwin*, la loi d'évolution explique les changements à quelque ordre qu'ils appartiennent. L'évolution sociale, passage de l'homogène à l'hétérogène, est marquée par des transformations successives consistant en une complexification des organes sociaux et une différenciation de leurs fonctions respectives.

Mais, selon Spencer, l'évolution, qu'il oppose à la dissolution, s'oriente aussi et simultanément vers un état d'équilibre final et d'adaptation de la nature humaine à ses conditions d'existence. C'est ainsi que se produit le passage d'un état diffus à un état concentré et organisé. Le terme d'*assimilation* désigne ce processus de transformation du différent au semblable et suppose donc à la fois une différenciation et une intégration.

La même analogie qui a suggéré à Spencer d'insister sur le phénomène d'intégration a incité toute l'école sociologique française, avant comme après Spencer, à souligner l'importance de l'idée d'accord, de coopération vitale des fonctions de l'organisme social. Auguste Comte*, dans sa 48e leçon du *Cours de philosophie positive*, conçoit par exemple le consensus social comme la solidarité des phénomènes sociaux, tous « profondément connexes ».

Ce que Durkheim* a nommé la solidarité sociale désigne ce que plus communément nous appelons *intégration*. Des valeurs et idées communes forment une conscience collective qui conduit les personnes et les groupes à coopérer efficacement, soit en raison de la ressemblance existant entre membres d'une culture peu différenciée (solidarité mécanique), soit en raison de la dissemblance résultant de la division du travail, qui oblige des éléments complémentaires à échanger mutuellement des services et à nouer entre eux d'étroites relations morales (solidarité organique). À mesure qu'avec une division plus marquée du travail les différences individuelles s'accentuent, la structure sociale, qui n'est plus un ensemble d'agrégats semblables entre eux, devient coordination et subordination d'éléments différenciés et hiérarchisés. En bref, les apports de Durkheim ont trait surtout à l'intégration partielle de la conscience collective à la conscience individuelle et au mode d'interdépendance des divers éléments sociaux dans un ensemble organisé.

L'idée d'intégration est à ce point essentielle à la pensée durkheimienne que, dans les *Règles de la méthode sociologique*, elle paraît sous-jacente aux caractéristiques de normalité et de coercition du fait social ; que, dans *le Suicide*, elle en explique les taux différentiels (« Le suicide varie en raison inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu ») ; que, dans *les Formes élémentaires de la vie religieuse*, elle est lisible à la fois dans la cohérence du « système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées » et dans la fonction elle-même de ces croyances et pratiques « qui unissent en une même communauté morale appelée Église tous ceux qui y adhèrent ».

Mais le courant qui a le plus exploité l'idée d'intégration, non sans quelques exagérations, est sans conteste le fonctionnalisme auquel s'attachent, entre autres, les noms de Bronislaw Malinowski* et de Talcott Parsons*. Pour l'anthropologue Malinowski, chaque culture, profondément originale, est faite d'un arrangement particulier entre ses parties ; chaque trait répondant à un besoin n'acquiert son sens que par son lien à l'ensemble et représente une partie indispensable de la totalité organique de la culture. Que tout élément remplisse une fonction, que chacun soit indispensable et fonctionnel pour le système culturel tout entier relève d'un déterminisme outrancier et d'un esprit de système déformateur du réel. Le postulat de l'unité fonctionnelle de la société par exemple ne vaut que dans le cas de certaines petites sociétés archaïques, hautement intégrées. Dans les sociétés plus différenciées, le degré d'intégration étant moindre, chaque activité sociale, chaque élément culturel n'est pas nécessairement fonctionnel pour le système tout entier.

Du type d'intégration causal-fonctionnel au type logique-significatif, reflet d'un principe central dans chaque élément culturel (la distinction est proposée par Pitrim Alexandrovitch Sorokin), le saut est aisément franchi par T. Parsons, qui place le système social et la sociologie dans leurs dimensions les plus générales, à savoir l'action humaine et l'ensemble des sciences de l'homme. Selon cet auteur, « le concept de système n'est essentiellement rien d'autre que l'application du critère de l'intégration logique de propositions générales ». Entre les quatre sous-systèmes d'action, biologique, psychique, social et culturel, l'une des plus importantes relations se réfère au contrôle cybernétique. Dans chaque système, l'action intégrative s'exerce par des processus d'autocompensation de caractère homéostatique. Dans le cas de la conduite humaine, les besoins physiologiques, les motivations psychiques, les normes régissant l'interaction des acteurs sociaux, les valeurs culturelles constituent autant de mécanismes servant à guider et à contrôler l'action, c'est-à-dire à lui donner une orientation.

Aux problèmes fondamentaux d'ajustement auxquels doit faire face tout système social répondent quatre fonctions : stabilité normative (pattern maintenance), intégration, recherche de buts (goal attainment), adaptation. La fonction d'intégration consiste quant à elle à assurer la coordination entre les unités ou parties d'un système social en ce qui a trait à l'organisation et au fonctionnement de l'ensemble, mais chacune des autres fonctions peut aussi contribuer partiellement à une intégration du système qui lui correspond : la stabilité normative dans le système culturel, la recherche de buts dans le système de la personnalité, l'adaptation dans l'organisme biologique. En tant qu'elle consiste en une coordination entre un nouveau rôle et des rôles anciens, entre une nouvelle collectivité et des collectivités déjà existantes, la fonction d'intégration se lie étroitement à la dynamique évolutive des sociétés complexes, puisque, du succès de cette fonction, dépend largement une évolution jugée harmonieuse.

Formes et indices de l'intégration

L'examen de quelques théories de l'intégration a montré la variété de signification attribuée au terme d'*intégration*. Cependant, deux orientations prédominent généralement, que nous pouvons désigner de manière assez inadéquate par les termes d'*intégration culturelle* et d'*intégration sociale*, sans qu'il soit possible de dresser des cloisons étanches entre les deux formes d'intégration.

L'intégration culturelle

L'intégration culturelle, ou concordance interne entre les normes d'une culture, revêt trois aspects essentiels, éclairés principalement par les recherches de Ruth Benedict, de Robert Redfield et de Ralph Linton.

• L'*intégration par unité thématique*, mise en évidence par R. Benedict, se réfère à l'identité de sens et à l'orientation convergente des divers éléments d'une culture. Ainsi, tous les traits culturels des Zuñis se relient à des caractères fondamentaux tels que la sobriété, la modération, le goût du cérémonial.

Toute culture dans laquelle les traits ne se subordonnent pas à un principe qui les unit donne l'impression d'une pauvreté culturelle ou d'un acheminement vers la désagrégation totale.

• L'*intégration par interconnexion* a trait au degré d'interrelation entre les divers éléments qui composent une culture. C'est ce que Redfield nomme *connotative interdependence*, Alfred Louis Kroeber *systemic pattern*, D. N. Levine *connective integration*. Redfield tente de la saisir par l'étude de quatre communautés yucatèques, où il note que les éléments apportés par l'Occident et ceux de la culture ancienne sont mis en relation par exemple dans le patronage de certains saints à l'égard de certains animaux. Comme indice de cette interconnexion, il propose l'efficacité de la culture, qui s'appuie sur une profonde vision du monde, à servir de style de vie, de manière durable. L'agitation, l'incertitude et l'individualisme de la vie urbaine agissent à l'inverse dans le

sens de la désintégration, de la ségrégation, de la spécialisation isolatrice.

• L'*intégration logique* se rapporte à la cohérence, ou du moins à la consistance logique d'une culture, en ce qu'elle concerne la mesure dans laquelle les traits culturels tendent ou non à se contredire l'un l'autre aux yeux d'un observateur compétent. Pour mesure de cette intégration, on choisira par exemple la fréquence des incompatibilités ressenties comme telles entre universaux, au sens d'idées générales des sous-populations que R. Linton donne à ce mot dans *The Study of Man*. Une même culture peut exiger à la fois une conduite altruiste et une conduite compétitive.

Cette évocation de quelques formes d'intégration culturelle ne prétend pas épuiser la signification du concept. Certains auteurs insistent, en outre (D. N. Levine, par exemple, qui s'inspire de William Graham Sumner et de Malinowski), sur une intégration adaptative, pour souligner l'adaptation d'une institution ou d'un trait culturel à un besoin, ou sur une intégration régulative, tel Marvin K. Opler, qui cherche à montrer l'équilibre que réalise toute culture : ainsi, le thème de la supériorité du mâle chez les Chiricahuas est compensé par des facteurs tels que la résidence uxorilocale et la possibilité d'obtention par une femme d'un pouvoir de chaman. D'autres mettent plutôt l'accent sur le style d'intégration propre à chaque culture et sur le style, propre à chaque personne, d'intégration de sa culture.

Malgré la diversité de ses significations, le concept d'intégration culturelle aide en définitive à la saisie mentale de l'idéal type d'une culture, de même qu'il permet de comprendre la façon dont les membres d'une société acceptent, rejettent ou modifient certains traits diffusés par d'autres cultures.

L'intégration sociale

L'intégration sociale peut à son tour être appréhendée de plusieurs manières, c'est-à-dire comme conformité de la conduite aux normes sociales, comme échange de significations dans un groupe ou comme interdépendance due aux échanges de services, ainsi que l'a souligné Werner S. Landecker.

• L'*intégration normative* est l'obéissance effective aux normes résultant des valeurs communes vers lesquelles un groupe est orienté. E. Shils et M. Janowitz l'ont analysée dans la Wehrmacht lors de la Seconde Guerre mondiale ; Robert C. Angell l'a étudiée sur des milieux urbains à partir des taux de criminalité (meurtre, homicide volontaire, escroquerie, vol), qui la déterminent négativement, et des souscriptions aux emprunts pour l'amélioration du bien-être de la communauté, qui indiquent une participation positive à la vie collective. De toute évidence, de tels indices demeurent fort fragmentaires parce qu'ils ne saisissent que certains aspects de la délictuosité en omettant par exemple les fraudes et abus de confiance dans les classes moyennes, et parce que inapplicables à d'autres groupes particuliers tels que famille, syndicat, Église.

• L'*intégration communicative* peut se mesurer au pourcentage de personnes présentant des symptômes d'isolement social (suicide « égoïste » selon Durkheim, désordre mental de type paranoïaque étudié par Charles Horton Cooley), si l'on admet le postulat selon lequel ce pourcentage varie en raison inverse de la densité du réseau des communications interpersonnelles. Selon K. Deutsch, la formation d'une communauté entre les citoyens d'une même nation dépend à la fois de leur assimilation par un langage, une culture, des moyens de communication communs, de leur mobilisation, par les mass media entre autres, pour une participation à la vie nationale. Dans les villes modernes, un bas niveau d'intégration communicative est associé à un bas niveau d'intégration normative et conduit à l'anomie, à la déviance et au suicide.

• Entre les éléments d'un système de division du travail, l'interdépendance, appelée aussi *intégration fonctionnelle*, doit être saisie par une approche multidimensionnelle à la fois qualitative et quantitative, intéressée à la fois au degré de spécialisation des fonctions et au volume des échanges fonctionnels.

Le processus d'intégration de la culture à l'individu

Un effort considérable de la part de la psychologie sociale et de l'anthropologie culturelle a tendu à prouver que le *moi* ne peut se penser sans le *nous*, que la société ne nous est pas extérieure mais intérieure comme une présence contraignante et stimulante, que les éléments essentiels de la culture deviennent partie intégrante de la personnalité. Le processus de socialisation, qui désigne la manière dont les membres d'une collectivité apprennent les modèles de comportement et schèmes de pensée de leur société, constitue le plus originel et le plus important des mécanismes d'intégration de la culture à l'individu et d'adaptation de l'individu à sa société. L'intégration de la culture à la personnalité suppose un apprentissage par répétition, imitation, essais et erreurs, application de sanctions, conditionné davantage par le milieu extérieur immédiat que par les composantes de l'hérédité. Quant à l'adaptation à l'environnement social, elle se produit grâce à une progressive intériorisation d'autrui, par saisie de relations significatives d'*ego* à *alter*, par communication et sympathie.

Élément partiel du processus général par lequel l'homme s'adapte à ses congénères en héritant de traditions linguistiques, économiques, sociales, technologiques et religieuses, la socialisation représente ce que la société réclame de l'individu pour que celui-ci puisse vivre parmi ses compagnons de groupe : l'obéissance à des coutumes, à des traditions, à des modes, l'adoption des techniques élémentaires de la vie pour s'habiller, manger, dormir, jouer, travailler, la soumission aux normes et aux rites de la vie sociale ainsi que l'accomplissement des rôles qui lui sont dévolus à l'intérieur du groupe. On sait à ce propos la signification particulière et le rôle important dans la détermination du mode de vie d'un peuple que revêt l'éducation, depuis les rapports de nombreux ethnologues décrivant les expériences enfantines des Alorais (Cora Du Bois), des Navahos (Clyde Kluckhohn), des Kãfirs africains (Benjamin Kidd), des Trobriandais (Malinowski), des Arapeshs et des Mundugumors (Margaret Mead), des Zuñis (Ruth Benedict), des Tanalas et des Marquisiens (R. Linton et Abram Kardiner), etc.

Puisque des modèles culturels identiques président au sein d'une culture donnée au mode d'élevage des enfants, il est à prévoir que, malgré d'inévitables différences individuelles, il se créera chez ces enfants des structures réactionnelles communes, responsables à leur tour d'une conduite adulte du même type.

Facteurs d'intégration culturelle

Comme l'a montré Parsons, le phénomène d'intégration se comprend par référence à un système d'action sociale. Or, celui-ci ne comporte pas seulement des personnes considérées dans leurs rapports avec d'autres, mais des actes sociaux posés par ces personnes et orientés par des facteurs d'organisation des unités du système que représentent les normes, les rôles et les sanctions. Les normes d'orientation de l'action qui servent de guide à nos manières d'agir, de penser, de sentir et qui exercent inconsciemment une contrainte sur notre conduite adoptent la forme de règles collectives, de modèles, us et coutumes plus ou moins contraignants. Pour rendre possibles les relations interpersonnelles, un minimum d'accord concernant ces normes est nécessaire. Toute action se structure ainsi selon des modèles partagés par les membres d'une collectivité quelconque de personnes, c'est-à-dire selon un système institutionnalisé, officiel ou non, de valeurs et d'impératifs. Plus particulièrement, la structuration des unités d'action sociale s'affirme par l'interdépendance des rôles sociaux. Ceux-ci, considérés comme modèles spécifiques à une fonction ou à une position dans une collectivité, constituent une sorte de fonds commun de modèles d'action qui, sans annihiler la personnalité individuelle, permettent de spécifier des groupes (parents-enfants, patrons-employés, propriétaires-locataires) et d'agir en fonction des attentes d'autrui, des autres rôles que comporte la collectivité et de la façon dont les autres remplissent leur propre rôle. De l'interdépendance des rôles et de leur complémentarité résulte une sorte d'équilibre d'échange, mais un équilibre dynamique sans cesse soumis aux variations éventuelles dans les orientations normatives de l'action, et à la spontanéité elle-même des acteurs. Mais les normes aussi bien que les rôles n'acquièrent de puissance intégrative qu'en raison du contrôle social lié à l'idée de sanctions. Qu'elles soient physiques (torture, emprisonnement, fessée, retenue à l'école ou caresse), économiques (amende, remboursement de dommages, boycottage d'une entreprise, ou bien prime, profit industriel), surnaturelles (punition des esprits, crainte de la damnation ou espoir du salut éternel), proprement sociales (blâme, ridicule, expulsion du groupe, ou applaudissement, célébrité), les sanctions punitives ont pour fonction d'assurer la conformité des conduites aux modèles établis. La coercition agit donc comme moyen capital d'intégration. Bien avant Parsons, Durkheim avait vu dans la coercition le trait caractéristique du fait social : « Est fait social toute manière de faire,

fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure. »

Néanmoins, le terme de *contrainte* recouvre des réalités extrêmement différentes : pression d'un syndicat, prestige d'un leader, autorité d'un professeur, pression de la mode, préséances traditionnelles... Dans un sens assez proche de celui de contrainte, le terme de *contrôle social*, désormais préféré par les sociologues, depuis qu'en 1901 Edward Alsworth Ross l'a vulgarisé, désigne l'ensemble des fonctions positives et négatives auxquelles une société recourt pour assurer la conformité des conduites aux modèles de comportement qu'elle valorise. Identifier ce terme à celui de *pression* ou d'*aliénation* risque d'induire en erreur ceux qui, trop aisément, jugeraient péjorative toute contrainte et qui se méprendraient sur sa fonction intégrative au point de proclamer artificielle ou nuisible toute société qui limiterait les libertés individuelles pour les mieux garantir.

Modes d'intégration sociale

Si les normes, rôles et sanctions agissent dans toutes les sociétés comme facteurs d'intégration, leur influence respective et leur mode de composition varient selon le groupe considéré. Le sociologue américain Amitai Etzioni a particulièrement insiste sur cette diversité des modes d'intégration qu'il compose avec les moyens d'exercice du pouvoir, pour proposer une typologie des organisations. Il tente de ranger les structures d'autorité en fonction des moyens sur lesquels elles se fondent pour amener les hommes impliqués dans une organisation (institution ou groupe) à accomplir ce qui est prescrit. Ces moyens d'accomplissement de l'autorité diffèrent de portée selon les modes d'intégration des individus à l'organisation.

Typologie pouvoir-intégration
d'après A. Etzioni

intégration / pouvoir	*aliénation*	*discipline*	*participation*
coercitif	1	2	3
rémunératif	4	5	6
normatif	7	8	9

Les organisations à caractère coercitif se fondent ainsi sur des sanctions physiques ou des menaces non vaines (exemple : prison) ; celles qui sont à caractère rémunératif, sur la disposition ou le contrôle des ressources matérielles ou financières (exemple : entreprises industrielles) ; celles qui sont à caractère normatif, sur des récompenses d'estime ou de prestige (exemple : organisation religieuse, université). La force dans le premier cas, l'échange dans le second, la persuasion dans le troisième expriment le jeu de la force sociale. Mais beaucoup d'organisations revêtent selon l'auteur un caractère dualiste, par exemple normatif et coercitif (unité militaire de combat), rémunératif et coercitif (équipage d'un navire), normatif et rémunératif (syndicats ouvriers). À l'égard des moyens d'exercice du pouvoir, avec lesquels des combinaisons sont possibles, les modalités d'intégration présentent une certaine autonomie. Ce sont : 1° l'aliénation, définie comme une forme négative d'intégration, comme une intégration dans l'hostilité, ou comme un abandon de leur personnalité par les membres d'une organisation ; 2° la discipline, définie comme force neutre d'intégration ; sans être totalement désaliéné et sans participer radicalement aux buts de l'organisation, l'individu ressent un intérêt à s'y conformer ; 3° la participation, forme positive d'intégration par laquelle l'individu prend spontanément et personnellement part aux buts et idéaux de l'organisation.

Les moyens d'exercice du pouvoir avec lesquels ces modes d'intégration se composent selon le tableau croisé suivant tendent à opérer une résorption des dysfonctions résultant de l'aliénation et de la discipline.

Bien que les types soient rarement purs, la diagonale 1, 5, 9 indique les trois types d'organisation les plus fréquents : les buts d'ordre public portent l'accent « coercitif-aliénation », quoique les progrès de la démocratie les fassent évoluer vers le type 3 ; les buts économiques portent l'accent « rémunératif-discipline », encore que l'entreprise moderne incline surtout vers le type 4, éventuellement vers le 6 ; les buts culturels portent l'accent « normatif-participation », mais certaines révolutions socialistes peuvent comporter au moins temporairement des traits de type 8 ou 7.

Certes, les catégories d'Etzioni réclament encore un affinement et une critique sérieuse de leur contenu et de leur schématisme. Elles ont néanmoins inspiré d'intéressantes réflexions à François Bourricaud dans son *Esquisse d'une théorie de l'autorité.*

Les fonctions intégratives du politique

Selon l'ordre logique, on ne saurait entreprendre un examen de l'État sans se référer directement à ses fonctions essentielles d'intégration sociale. L'État est en effet, d'une part, facteur de régulation de l'équilibre d'un système, d'autre part champ d'expression des tensions sociales, lieu où se condensent les contradictions des différentes instances d'un système ayant chacune leur temporalité propre.

Régulateur de l'ordre et du mouvement, il gère les affaires publiques et les différends entre groupes de manière à conserver l'être de la collectivité par un rajeunissement constant. Le *dissensus* provoqué par les luttes politiques tend donc à être dépassé par le pouvoir politique se posant comme l'expression du *consensus.*

De quelque manière qu'il intervienne, l'État se veut intégrateur. G. A. Almond et J. S. Coleman reconnaissent à l'instance politique plusieurs fonctions tendant à réaliser cette intégration et manifestées particulièrement dans les pays en voie de développement.

• *La socialisation et la culture politique.* L'État nouveau vise à intégrer chaque individu et chaque groupe social (catégorie professionnelle ou strate de prestige) dans la vie politique du groupe en lui conférant une conscience politique dépassant les limites anciennes du village ou du groupe ethnique et s'inscrivant dans les valeurs de la vie quotidienne.

• *Le recrutement politique.* L'État cherche à affecter les citoyens à des rôles politiques spécialisés d'électeur, de militant, d'administrateur, etc., en utilisant au mieux, dans son propre cadre, les compétences qui risqueraient de s'évader dans l'organisation d'une faction politique ou d'une classe opposée au pouvoir institutionnalisé.

• *L'expression des intérêts.* En tant qu'instance supérieure, l'État coiffe un ensemble de groupements à l'intérieur desquels les hommes s'organisent, et qui ne sont généralement pas exclusifs l'un de l'autre. L'expression des intérêts se produit à travers eux, c'est-à-dire soit dans des groupes naturels de lieu, de race..., soit dans des institutions à finalité restreinte (armée, Église, coopératives), ou encore dans des institutions spécialisées dans l'expression des intérêts d'une catégorie sociale ou d'une classe (syndicats, associations patronales), ou enfin par une union spontanée des intérêts d'une partie de la population.

• *L'agrégation des intérêts.* Par l'intermédiaire des partis politiques, l'État, en tant qu'organe régulateur, représente et prend en charge les intérêts des individus. Dans le cas d'un parti unique, les divergences risquent de s'exprimer secrètement, ce qui nuit à leur bonne confrontation et ce qui prive le gouvernement de l'énergie que libère l'expression même des besoins.

• *La communication politique.* L'autorégulation de l'ensemble national implique un mouvement constant d'informations et d'actions réciproques entre la base et le sommet : d'un côté s'expriment les besoins de la base et le soutien qu'elle apporte au gouvernement, de l'autre s'établissent des règles qui réclament d'être appliquées.

Si l'intégration définie comme l'interdépendance étroite entre les éléments fonctionnels d'un système est le but suprême de la politique, les moyens de la réaliser dépassent de beaucoup la sphère politique. Ceux dont dispose l'État se réduisent à quatre formules principales : 1° l'établissement des règles et des procédures plus ou moins formelles permettant de limiter les conflits et de faciliter les compromis ; 2° l'organisation des services collectifs (voies de communication, postes, santé, monnaie...) et la gestion d'ensemble de la société par une planification coordinatrice des activités ; 3° l'éducation des générations successives par une formation générale, technique et professionnelle, par l'alphabétisation et la propagande agissant sur les représentations collectives ; 4° le recours à la contrainte sociale par la simple présence ou par l'action directe d'organes tels que la gendarmerie, la police, l'armée, la justice.

L'inventaire de ces différentes fonctions et de ces moyens d'intégration, s'il éclaire la dynamique d'un système global, ne nous renseigne pas sur la finalité profonde de ces processus d'harmonisation sociale. Ceux-ci n'agissent-ils que pour camoufler l'accaparement du pouvoir par une classe, ou bien servent-ils l'intérêt général ? Sur ce point, les réponses diffèrent, autant d'ailleurs que les situations et les formes d'État. En détruisant les bases des antagonismes qui engendrent les luttes de classes, l'État prolétarien, selon le marxisme, agit dans l'intérêt général de tous les hommes, car il sup-

prime toute domination oppressive. L'œuvre d'intégration authentique ne s'accomplit donc que par la dictature du prolétariat, seule apte à édifier une communauté humaine fondée sur la justice et la coopération. Les Occidentaux contestent ce schéma d'une intégration totale et sans camouflage qu'opérerait la classe ouvrière en supprimant toute forme d'exploitation. Ils proposent un autre mécanisme de développement de l'intégration par le progrès technique et économique qui, en supprimant la pénurie et en établissant l'abondance, ferait cesser les inégalités. Cette vision paraît assurément aussi utopique que la précédente. Toutes les deux néanmoins prouvent combien est fondamentale pour l'homme l'aspiration au bien-être procuré par la cohésion sociale. Mais, en situant dans le futur le modèle idéal de l'intégration, elles avouent, pour l'heure, les difficultés de sa réalisation.

Limites de l'intégration

En définitive, l'obstacle majeur à une intégration totale réside dans l'existence même des classes, parce que celles-ci constituent les pôles principaux de division de la société globale, et parce que l'intégration qu'elles opèrent à leur niveau, à celui de l'in-group, se pose en s'opposant à celui de l'outgroup. À la différence des consciences de rang, d'ordre ou de strate, qui sont des consciences d'adaptation dans la mesure où, pour tout ce qui ne concerne pas leur but direct et leurs valeurs propres, elles admettent les modèles, évaluations et symboles de la société globale, la conscience de classe, elle, est une conscience séparée.

Afin de savoir comment joue exactement le processus intégratif de la société globale par rapport aux processus intégratifs de chaque partie de la société, il convient cependant de quitter le niveau théorique et de cerner dans des situations concrètes les niveaux d'antagonismes et leur généralité, car il se pourrait que l'opposition entre certaines classes ne nuise pas radicalement au système instauré si une grande partie de la population en marge du prolétariat par exemple ou de la bourgeoisie et constituant ce qu'on a pu appeler les classes moyennes, en évoquant davantage une catégorie qu'une classe, est pratiquement unanime à respecter et à vivre les valeurs de la société globale. En bref, un haut niveau d'intégration globale n'est impossible que si des allégeances de classe s'expriment dans une forte proportion de la population.

Au vrai, du plus petit groupe jusqu'à la société globale, l'intégration demeure problématique et précaire. De plus, si, analytiquement chaque niveau peut être traité séparément, en pratique l'intégration d'un même groupe intéresse plusieurs niveaux. Ainsi, une communauté rurale ou urbaine a ses propres problèmes d'intégration, lesquels constituent des éléments de l'intégration de la société globale. Il convient donc d'analyser dans chaque cas précis : le degré d'intégration interne d'un sous-groupe, son degré d'interconnexion avec les autres sous-groupes, son degré d'intégration dans la société ou le contexte culturel global.

Il ressort de ces réflexions sur les niveaux d'intégration que les principaux indices d'une faible intégration sont le degré d'autonomie des éléments d'un système, le développement des conflits entre ces éléments, et un bas niveau d'institutionnalisation. La déviance, entendue comme transgression des normes de pensée ou de comportement d'un groupe, peut apparaître aussi bien comme résultat d'une intégration non réussie par suite de frustrations dans l'enfance ou l'âge adulte, comme combinaison d'aspirations élevées et de chances relativement limitées, comme conformité à la norme idéale adoptée par une société mais dont la norme sociale et vécue s'éloigne, que comme le signe de la réadaptation nécessaire des normes d'un groupe lorsque les institutions de celui-ci ne répondent plus aux besoins de ses membres. De la sorte, ce qui est observé comme dysfonctionnel ou comme une déviance récurrente peut introduire une phase de réajustement dans un processus de réintégration socioculturelle.

On admet habituellement que l'intégration — soit culturelle, soit sociale — n'est ni totalement absente ni totalement parfaite, aussi bien par rapport à l'institutionnalisation du système que par rapport à son intériorisation dans la personnalité. Contre la possibilité d'une parfaite intégration, on fait valoir le mouvement incessant des changements sociaux dus à l'invention, à la diffusion de traits culturels, à l'altération par l'environnement. Le problème capital est donc de savoir dans quelle mesure une société et une culture sont intégrées. Bien qu'un optimum d'intégration soit recherché par toute société, un degré trop élevé d'intégration présenterait éventuellement quelques inconvénients en ce qu'il pourrait nuire à des valeurs aussi importantes que la créativité, la nouveauté, le pluralisme culturel, qu'il pourrait être obtenu aux dépens de la personnalité individuelle et qu'il pourrait provoquer des risques de rupture violente du système.

Bien que la notion d'intégration soit jugée fondamentale pour l'étude des sociétés et que commencent à abonder les études spécialisées sur l'intégration des ethnies, l'intégration urbaine, l'intégration culturelle dans le tiers monde, l'intégration raciale, l'intégration économique, les milieux intégratifs (famille, école, groupe d'âge, entreprise, syndicat, nation), il faut reconnaître que, pour l'instant, la sociologie n'a pas dépassé le stade des hypothèses quant aux causes et aux effets de l'intégration. Les moyens de l'intégration demeurent mal étudiés ; ses formes, mal définies. Aucune loi précise, aucun matériau statistique ne permet d'en mesurer rigoureusement les limites dans des cas déterminés, et si l'accord entre théoriciens autorisait à en exprimer clairement les critères, il resterait encore à rendre utile le concept.

C. R.

▶ *Anthropologie / Autorité / Culture / Éducation.*

H. Spencer, *First Principles* (Londres, 1862). / E. Durkheim, *De la division du travail social* (Alcan, 1893). / B. Malinowski, *A Scientific Theory of Culture* (Chapel Hill, 1944 ; trad. fr. *Une théorie scientifique de la culture*, Maspéro, 1968). / J. G. March et H. A. Simon, *Organizations* (New York, 1958 ; trad. fr. *les Organisations, problèmes psycho-sociologiques*, Dunod, 1964). / G. A. Almond et J. S. Coleman (sous la dir. de), *The Politics of the Developing Areas* (Princeton, 1960). / A. Etzioni, *A Comparative Analysis of Complex Organizations* (New York, 1961). / T. Parsons, E. Shils et coll., *Theories of Society* (Englewood Cliffs, New Jersey, 1961). / M. Duverger, *Introduction à la politique* (Gallimard, 1964). / N. S. Demerath et R. A. Peterson, *System, Change and Conflict* (New York, 1967).

intellectuels

Groupe social constitué par tous ceux qui, dans une société donnée, ont des occupations ressortissant aux choses de l'esprit ou par ceux qui prétendent en avoir le souci.

Sociologie des intellectuels

Le mot *intellectuel* n'a longtemps été, en français, qu'un adjectif : il n'a accédé au rang de substantif qu'à la fin du XIXe s., alors qu'en anglais il revêt cette forme et acquiert son sens actuel dès le XVIIe s. C'est dans le contexte de l'Affaire Dreyfus* qu'il a été employé, semble-t-il, une des premières fois : il désignait alors les personnalités qui avaient pris parti en faveur de Dreyfus et symbolisait une sorte d'attitude rationnelle, amenant à la conviction que le capitaine Dreyfus était innocent, face aux impulsions irrationnelles ou aux comportements autoritaires. Depuis cette époque, il a conservé une connotation affective, liée à ces origines polémiques. Toutefois, il est employé de manière habituelle pour désigner des individus ou des groupes ayant des activités parfois difficiles à décrire, mais dont la première caractéristique est de n'être pas manuelles. Tous les non-manuels ne se sentent pas intellectuels ou ne sont pas considérés comme tels par les autres. En effet, le terme implique une relation particulière avec ce qu'on peut appeler, *grosso modo*, les choses de l'esprit. Autrement dit, être intellectuel, selon l'acception courante, suppose que non seulement les occupations mais encore les préoccupations de l'individu soient essentiellement de l'ordre de la réflexion. Par-delà des activités professionnelles plus ou moins déterminées, ce sont des fonctions culturelles qui distinguent les intellectuels des autres groupes sociaux.

Une définition de ce type rend extrêmement difficile le dénombrement des intellectuels. S'il est possible de savoir combien il y a, dans une société donnée, de professeurs, de savants, d'écrivains, etc., il est beaucoup moins aisé d'apprécier la pertinence de l'énumération. Il faudrait d'ailleurs, à cet égard, tenir compte de l'histoire des sociétés et distinguer les sociétés dites « développées » de celles qui sont en voie de développement. L'*intelligentsia* n'a ni la même ampleur ni le même rôle dans la Russie tsariste et dans l'Union soviétique d'aujourd'hui. De même, la situation d'un intellectuel et la notion même d'intellectuel diffèrent sensiblement d'un pays à l'autre. En outre, dans les sociétés développées, la mutation scientifique et technique entraîne la récession relative des intellectuels qu'on pourrait dire « libéraux », au bénéfice des « nouveaux intellectuels », qu'on pourrait qualifier globalement de « technocrates ».

Quoi qu'il en soit, et bien qu'il puisse y avoir en ce domaine des autodidactes, l'intellectuel naît et se développe dans le cadre des universités. Il en est ainsi depuis le Moyen Âge, mais cela est particulièrement vrai à notre époque. Non seulement l'université forme des professionnels (professeurs, avocats, médecins, ingénieurs, chercheurs...), mais elle exprime la culture d'une époque, même s'il y a parfois un

retard de l'université par rapport à des minorités d'avant-garde, spécialement en matière artistique. N'est-il pas révélateur, au moins *a contrario*, que l'explosion socioculturelle de ces dernières années se soit manifestée d'abord dans l'université ? L'accroissement des effectifs dans les universités est, dans les récentes décennies, considérable, notamment en France. S'il est inévitable que cette évolution modifie, à plus ou moins long terme, les rapports entre les intellectuels et le reste de la société, il est difficile d'en prévoir les effets qualitatifs. En effet, une accumulation quantitative n'entraîne pas nécessairement une « révolution » culturelle. Au demeurant, l'importance respective des différentes disciplines change avec les besoins de la collectivité.

On reconnaît généralement aux intellectuels une place à part dans la vie publique. En fait, leur action à ce niveau va de l'abstentionnisme pur et simple à l'engagement dans la politique active, en passant par les tâches d'administration et la réflexion. De ce point de vue, on peut répartir les intellectuels — en donnant à chaque terme son sens large — en ingénieurs et en fonctionnaires, en objecteurs et en moralistes, en politiques et en révolutionnaires. Dans les sociétés établies, les intellectuels sont les mandarins de l'ordre existant ; ils peuvent devenir les théoriciens de la révolution dans les sociétés en crise ; en cas de morosité sociale, il arrive qu'ils soient pris pour boucs émissaires. L'influence qu'ils exercent ou qu'on leur attribue se mesure souvent, en effet, de manière négative, par l'anti-intellectualisme. Que ce soit en France, aux États-Unis ou en U. R. S. S., des vagues d'anti-intellectualisme se manifestent périodiquement de la part des « majorités silencieuses » : le poids privilégié des intellectuels se retourne temporairement contre eux. Cependant, il est rare, bien que cela se produise parfois, qu'ils subissent le sort de Socrate. Malgré tout, on ne peut pas dire que les intellectuels constituent par eux-mêmes une catégorie dirigeante.

Les intellectuels ne forment pas davantage une classe sociale, selon la terminologie marxiste : tout au plus forment-ils le noyau constitutif de certains groupes sociaux. Ils ne disposent pas, par rapport à ces groupes, de caractéristiques propres, en particulier sur le plan économique, mais ils ont vis-à-vis d'eux une attribution spécifique : ils leur donnent, si l'on en croit Antonio Gramsci*, leur homogénéité et la conscience de leur propre fonction. À ce titre, ils sont les agents à la fois de la conservation et du changement.

L. B.

🕮 **G. B. de Huszar (sous la dir. de), *The Intellectuals, a Controversial Portrait* (Glencoe, Illinois, 1960). / L. Bodin, *les Intellectuels* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962 ; 2e éd., 1964). / F. Bon et M. A. Burnier, *les Nouveaux Intellectuels* (Éd. Cujas, 1966 ; 2e éd., Éd. du Seuil, 1971).**

intelligence

L'intelligence a été définie comme une faculté de connaître dont l'instrument est le langage*. C'est l'intelligence discursive spécifique à l'homme.

Introduction

Depuis la découverte chez certaines espèces animales des actes auxquels on ne peut refuser le caractère intelligent et sous l'influence des idées évolutionnistes, la définition de l'intelligence s'est généralisée. Elle est conçue comme une adaptation vitale, dont la connaissance représente la forme la plus évoluée. Elle devient alors une capacité, variable avec les espèces et les individus, de résoudre des problèmes de toutes sortes.

Dans l'étude de la nature de l'intelligence et de sa structure, deux méthodes ont été utilisées : la méthode des tests et la méthode génétique.

Fondée par Alfred Binet*, la méthode des tests vise la mesure de l'intelligence par l'évaluation du degré d'efficience que manifestent les individus dans la résolution des problèmes tests. L'analyse des corrélations entre les résultats de nombreux tests, méthode inventée par C. Spearman, permet de dégager les divers facteurs qui s'y trouvent mis en jeu et qui constituent les composantes de l'intelligence.

On distingue l'intelligence générale et des aptitudes spécialisées. A. Binet définit l'intelligence comme caractérisée par la compréhension, l'invention, la direction et la censure (1909). C. Spearman distingue dans l'intelligence un facteur général, le facteur *g*, et des facteurs spécifiques. Le facteur *g*, qui rend compte des corrélations entre les tests, est défini comme une énergie qui anime l'activité intellectuelle et qui consiste en une capacité d'établir des relations et des corrélations, ou relations entre relations (1927). Certains factorialistes nient l'existence de ce facteur général et n'admettent que des facteurs spécifiques, facteurs verbal, numérique, spatial, mécanique, pratique, de raisonnement, etc. L'intelligence n'est que la somme de facteurs ou d'aptitudes indépendantes. Pour d'autres, entre le facteur général et les facteurs spécifiques, existent un certain nombre de facteurs de groupe. Enfin, on a découvert, en plus du facteur *g*, d'autres facteurs généraux de volonté, d'intérêt, de persévérance, etc., qui ne semblent pas de nature cognitive, mais qui interviennent constamment dans l'activité intellectuelle.

À la différence de l'analyse factorielle, qui est une méthode plutôt statique, l'analyse génétique de l'intelligence vise à découvrir ses origines, ses formes et son évolution à travers les espèces, dans l'histoire et chez l'enfant. Il s'agit de saisir son devenir.

Deux formes d'intelligence ont été distinguées : l'intelligence pratique, qui existe déjà chez les animaux, et l'intelligence discursive, qui est propre à l'homme. La première se manifeste dans les situations où un obstacle se dresse entre l'animal et la proie convoitée. Les singes, par exemple, se montrent alors capables de faire des détours ou d'utiliser des instruments ou des supports pour atteindre la proie. Il s'agit d'un remaniement des mouvements, dans leur direction ou dans leur composition, qui peuvent s'incorporer divers objets se trouvant dans le champ perceptif et susceptibles de compléter la portée de la main ou la puissance du saut de l'animal. Ces remaniements se réalisent par tâtonnements ou d'une façon brusque et immédiate *(insight)*. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une restructuration du champ perceptif, et la solution du problème apparaît comme une forme qui se détache du fond ou de la situation. L'intelligence animale apparaît ainsi comme une aptitude de constellation perceptivo-motrice, où besoins, mouvements, objets sont fusionnés dans une unité dynamique se réalisant dans l'espace concret et actuel et s'y épuisant.

L'intelligence discursive chez l'homme apparaît très différente. Au lieu d'une attitude utilitaire immédiate, elle est dominée par l'attitude spéculative ou de connaissance qui suspend l'action immédiate et cherche à représenter le monde, à le penser avant d'agir sur lui. Dans son déroulement, au lieu de fusionner, d'assimiler et de consteller, elle procède par analyse et synthèse, décomposant les situations en termes distincts et les combinant pour obtenir des effets ou pour les mettre en ordre et en relations. Son substrat indispensable est le langage, exprimé ou intérieur. C'est « une intelligence qui opère sur des représentations ou par le moyen de représentations » (H. Wallon, 1942). Par la représentation, elle échappe au concret et à l'actuel, elle peut conserver le passé, prolonger le présent vers l'avenir et concevoir le virtuel et le possible. Son champ opératoire est un espace abstrait ou l'espace mental.

Les différences entre ces deux formes d'intelligence sont évidentes. Dans leur passage, cependant, les opinions divergent. Pour certains auteurs, il y a identité de nature et continuité : la représentation n'est que l'action intériorisée (J. Piaget, 1936). Pour d'autres, une différence de nature sépare les deux formes d'intelligence. Leur passage est l'effet de l'apparition de la fonction symbolique, propre à l'espèce humaine et qui n'est pas impliquée dans l'activité pratique. « La fonction symbolique, écrit Wallon (1942), est le pouvoir de trouver à un objet sa représentation et à sa représentation un signe. » Elle est donc dédoublement et substitution, opérations immédiatement mentales, dont l'orientation s'oppose aux procédés de l'intelligence pratique. C'est cette opposition de nature qui permet de comprendre les difficultés et les conflits qu'on peut observer lors de leur passage chez l'enfant ou dans l'histoire de l'humanité. Dans celle-ci, il a fallu une longue période pour que la pensée surmonte le syncrétisme, se dégage de l'emprise de l'action et de l'affectivité pour atteindre la rationalité scientifique.

Le développement de l'intelligence chez l'enfant

Les origines (0-3 ans)

Chez l'enfant, l'intelligence humaine se développe en plusieurs étapes. Dans ses origines, elle présente également les deux formes, pratique et discursive, mais la première s'ébauche à peine quand apparaît déjà la seconde. Leur mélange s'opère très tôt, en même temps que leur liaison étroite avec d'autres fonctions, notamment avec l'affectivité.

L'*intelligence pratique* est la première à émerger. C'est une intelligence qui utilise les mouvements comme moyens d'obtenir des résultats sur les personnes et les objets. Elle se développe en connexion étroite avec la maturation de la fonction motrice. Celle-ci comporte deux aspects : aspect tonique, qui dépend du système extrapyramidal et d'où résultent les postures, attitudes et mimiques, et aspect

cinétique, qui dépend du système pyramidal et produit des mouvements dans l'espace. Chez l'enfant, la maturation du système tonique est plus précoce : avant de pouvoir prendre des objets et de se déplacer, il est déjà capable d'attitudes et de mimiques variées.

Le premier niveau de son intelligence pratique est celui où l'enfant, notamment à partir de 6 mois, utilise ses attitudes expressives et ses mimiques d'abord comme moyens de communication, puis comme moyens d'action sur l'entourage en vue d'obtenir l'intervention des personnes en sa faveur. Ce sont ses conduites d'appel, d'accueil, de réclamation, etc., précédées par des échanges de sourires, de gazouillis où l'enfant fait preuve d'une capacité croissante de déchiffrer les significations des attitudes de l'entourage, d'une compréhension intuitive et immédiate des situations affectives, dont il prend progressivement conscience d'une façon globale et plus ou moins confuse. La première orientation de l'intelligence enfantine est sociale.

Le second niveau, par contre, est à orientation objective. Il débute vers la fin de la première année, lorsque l'enfant devient capable de manipulation et de déplacement, sous l'effet de la maturation du faisceau pyramidal. Entre un an et un an et demi, il se montre capable d'écarter un obstacle pour saisir un objet convoité, d'utiliser une ficelle ou une baguette pour attirer ou ramener un objet éloigné. Ce sont des conduites de détour et d'instrument similaires à celles des singes supérieurs. Comme chez ces derniers, cette intelligence est faite de perceptions et de mouvements fondus dans l'attitude perceptivo-motrice, qui organise le champ spatial concret des objets et le modifie jusqu'à l'obtention des résultats désirés.

L'*imitation* apparaît alors comme une conduite qui fait la transition entre l'intelligence pratique et l'intelligence discursive. L'enfant, devant un spectacle intéressant qui le captive, s'arrête, le contemple et ne reproduit les gestes perçus qu'un certain temps après la disparition du modèle. C'est l'imitation différée qui survient vers le milieu de la seconde année. Selon Wallon (1942), elle marque chez l'enfant un changement dans l'orientation de son activité : au lieu de s'approprier l'objet ou d'agir sur lui, l'enfant tend à le copier et à le reproduire ou à prendre son image et à l'exprimer. Le dédoublement s'esquisse.

L'*intelligence discursive* succède alors à l'intelligence pratique. Elle a comme condition la maturation des aires d'association corticales où se déploie l'activité symbolique. Celle-ci s'ébauche dans l'imitation et s'exerce dans le simulacre. Lorsque l'enfant fait semblant de dormir, le dédoublement est réalisé entre l'acte réel et l'acte simulé : l'acte devient la représentation de lui-même, le rapport signifiant et signifié est constitué. L'enfant prend rapidement conscience de la différence entre l'acte réel et l'acte simulé, ce qu'il exprime par le rire qui accompagne le faire-semblant. Se manifeste alors la tendance à substituer un objet à un autre : le mot à la chose dans les dénominations de l'enfant, le bout de papier au bonbon dans ses jeux de fiction. Cette substitution est l'essence de la fonction symbolique, qui implique que chaque objet est dédoublé entre lui-même et sa représentation, qu'il possède deux réalités : réalité matérielle et réalité symbolique, c'est-à-dire en tant que substitut ou signifiant. Ce sont des symboles et des signes. Les premiers sont des substituts concrets, tandis que les seconds sont des substituts abstraits, des symboles épurés. Le langage se développe alors rapidement chez l'enfant, car il lui fournit tout un système de signes qui répondent aux besoins de sa représentation naissante.

Avec le symbole et le signe, l'intelligence discursive est constituée chez l'enfant. Tout en développant ses tendances propres, elle va remanier et transformer l'intelligence pratique en s'intégrant ses diverses orientations — sociale, manipulatrice, réalisatrice, etc. — pour construire progressivement la structure complexe et multidimensionnelle de l'intelligence adulte.

L'intelligence concrète (3-6 ans)

Entre 3 et 6 ans, le développement intellectuel de l'enfant répond à une période de libre exercice fonctionnel. Faute d'une maturation d'ensemble, son activité mentale est inorganisée et discontinue, et ses diverses possibilités fonctionnelles se manifestent et s'exercent d'une façon plus ou moins autonome, plus ou moins dispersée, avec des fluctuations et des conflits, des interférences et des contaminations.

Dans l'ensemble, on peut caractériser le niveau de ce stade comme celui d'une *intelligence concrète*, que l'on peut définir comme une intelligence qui opère déjà avec des signes et des symboles, mais dont l'insuffisance et l'immaturité ne lui permettent pas encore de se dégager des expériences concrètes de nature perceptive, motrice et affective, que, cependant, l'enfant identifie et comprend pratiquement, mais qu'il n'arrive pas encore à faire passer à la connaissance rationnelle, sa pensée ne présentant pas encore de relations définies. Un certain nombre d'attitudes la manifestent et permettent de repérer ses possibilités et ses orientations.

L'*attitude de stabilisation* est une attitude qui, dans l'effort de dédoublement et de représentation chez l'enfant, tend à immobiliser les choses et les événements dans des images fixes. C'est une exigence de la formation des concepts, qui doivent être bien délimités et stables pour que la pensée discursive puisse opérer. Elle est très précoce chez l'enfant. Déjà dans ses dénominations à la fin de la seconde année, en mettant un nom sur chaque chose, il tend à l'individualiser et à fixer son image. Puis, au fur et à mesure que les progrès de ses expériences perceptives et motrices lui permettent de multiplier les images d'un objet, il les fixe et les juxtapose. Les premières représentations de l'enfant sont ainsi à la fois rigides et morcelées. Ses descriptions sont une énumération pêle-mêle des éléments. Il en est de même de ses dessins, caractérisés par ce qu'on a appelé, depuis G. H. Luquet, le *réalisme intellectuel.* L'enfant dessine l'objet d'après ce qu'il en sait et non pas tel qu'il le voit. Mis devant l'objet à reproduire, dès qu'il en a saisi le motif, il ne le regarde plus, mais le dessine de mémoire en fonction des représentations qu'il en a et qu'il évoque au fur et à mesure. Cette stabilisation est un moment nécessaire avant que l'enfant puisse organiser les différents aspects de l'objet en structure de significations.

L'*attitude de mise en ordre* est une attitude qui tend à ordonner les représentations en fonction et à l'aide du langage et que l'enfant manifeste dans ses récits également précoces. Le récit est une évocation de pures représentations. On sait que les jeunes enfants sont passionnés pour les contes et aiment pareillement raconter. Leurs récits constituent un effort de mise en ordre et de traduction de leurs représentations en langage. Mais, au début, ils sont faits de juxtapositions avec des mots de liaisons lâches et ambigus de type « et », « puis », « alors »..., qui traduisent un simple sentiment de passage, « des fois », qui ne marque pas une circonstance temporelle mais est destiné à atténuer des affirmations trop tranchées. Dans ses récits, l'enfant va droit devant soi, sans prévision, entraîné par le déroulement des images qu'il s'efforce de traduire par le langage, qui, de son côté, l'entraîne souvent, par ses formules, hors du thème raconté. Ainsi, ses récits abondent en incohérences et en redites.

L'attitude de mise en ordre traduit le besoin de la représentation de se détailler dans le temps, en termes successifs, ce qui forme le contenu momentané et globalement appréhendé de la conscience. C'est une exigence fondamentale de la pensée discursive et du langage, qui a pour condition l'espace mental où distribuer et ordonner les représentations. Aux perturbations de cet espace sont liées les difficultés du jeune enfant dans l'acquisition du langage, de la lecture, de l'écriture.

L'*attitude de couplage* est une tendance à lier les représentations par couples. Si les attitudes de stabilisation et de mise en ordre répondent aux besoins de l'intelligence discursive de trouver aux objets des représentations et aux représentations des signes qui les expriment, l'attitude de couplage est une ébauche de l'attitude opératoire, ou tendance à mettre les représentations en relation, à expliquer les phénomènes et les événements.

Spontanément, l'enfant pose très tôt des questions de lieu, de temps, d'origine, de cause, etc. C'est un véritable besoin fonctionnel. Lorsqu'on le questionne lui-même, ses réponses révèlent l'existence d'une pensée par couples, mise en évidence par Wallon (1945). L'enfant définit, explique un objet par un autre, une circonstance par une autre en formulant des couples dont les deux termes n'ont pas de relations définies. Ainsi l'enfant définit la pluie par le vent, la fumée par le ciel et inversement ; il explique l'avance du bateau par le courant et ce dernier par le mouvement du bateau ; le noir définit la nuit, que l'enfant justifie par le fait de dormir, etc. Dans les expériences de Piaget et ses collaborateurs sur la sériation et la mesure, on a trouvé également que l'enfant commence par ne pouvoir rapprocher des objets que deux à deux.

Cependant, le couplage est un véritable acte intellectuel répondant aux besoins d'identification et d'unification, qui constituent des orientations opératoires fondamentales de l'intelligence discursive. Il se trouve à l'origine de la pensée relationnelle.

L'*attitude syncrétique* est une attitude générale de connaissance, qui résulte de l'état naissant de la représen-

tation chez l'enfant, de l'insuffisance de son langage et de la primitivité de ses opérations mentales. Elle consiste en une saisie globale des situations où perceptions, actions et désirs sont mêlés, et la connaissance qui en résulte reste subjective et concrète, ne dépassant pas encore les données de l'expérience brute. L'incapacité d'analyse est le trait marquant, d'où fusion et confusion des qualités, des propriétés, des circonstances et leur caractère équivalent et interchangeable dans la conscience de l'enfant.

Du syncrétisme découlent certaines attitudes typiques chez l'enfant dans sa représentation du monde et dans son explication du réel. L'attitude phénoméniste, qui consiste à prendre l'apparence pour la réalité, relève d'une représentation encore dominée par le perceptif. Devant le changement, le jeune enfant est à la fois fixiste et métamorphiste. Prenant conscience de lui-même vers 3 ans, il tend à stabiliser son image de soi. Se croyant alors fixe, il croit à la fixité de tout, et, dans la constatation des changements qui se déroulent autour de lui et en lui, il ne peut imaginer les passages que comme une rupture, une métamorphose. N'importe quoi peut se transformer en n'importe quoi : « C'est le merveilleux des contes » (R. Zazzo, 1946). Ses attitudes causales sont finalistes, animistes et artificialistes. Entre l'antécédent et le conséquent, ce sont ses expériences pratiques, subjectives et sociales qui lui permettent d'établir la jonction.

Le syncrétisme est un niveau de pensée où la distinction n'est pas nettement établie entre le sujet qui pense, l'objet de sa pensée et les expressions de celle-ci. Son caractère massif et inorganisé, son déroulement sur un seul plan avec des juxtapositions, confusions et incohérences ressemblent fort, dit Wallon (1945), « à l'exercice encore compact et disparate d'un cerveau aux systèmes d'associations restés frustes, et dont les différents territoires manqueraient de coordination, dont chacun serait une masse uniforme ».

Les *attitudes pratiques* enfin se développent chez l'enfant en même temps que ses attitudes discursives. Elles subissent l'influence de la représentation et du langage, qui les transforment profondément. Il s'agit des attitudes réalisatrices que l'enfant manifeste dans ses adaptations vitales et surtout dans ses jeux. L'attitude imitative domine. L'imitation des rôles (jouer au docteur, au marchand, etc.) est un développement de l'orientation sociale de l'intelligence pratique, utilisant la représentation et le langage pour des fins d'acquisition. L'imitation des objets (jeux de construction, de manipulation, etc.) est un développement de l'orientation objective de l'intelligence pratique où les représentations guident les réalisations, où le langage sert de consigne et qui permet à l'enfant une reconnaissance de plus en plus précise des formes, des dimensions, des qualités et des propriétés de l'objet ainsi que des rapports de position, de distance, de mouvement, de topographie, etc. Il en résulte pour l'enfant une connaissance pratique des objets, des êtres, des situations et de lui-même.

L'intelligence abstraite (6-11 ans)

L'intelligence abstraite est une intelligence qui opère avec des signes et des symboles abstraits, c'est-à-dire suffisamment épurés des adhérences de l'affectivité et de l'action pour dépasser l'expérience concrète et parvenir à une connaissance objective. Chez l'enfant, elle débute vers 6 ans grâce à un nouveau palier de maturation nerveuse, notamment du cortex frontal et du cortex d'association.

Apparaît alors une attitude générale qui commande l'activité de l'enfant et qui se manifeste par une capacité de suspendre l'activité spontanée des fonctions, de les détacher chacune de ses exigences propres pour les organiser et les subordonner à des motifs qui répondent à des intentions et des buts définis à plus ou moins longue échéance. L'enfant devient capable de poursuivre plus longtemps une même activité et de changer d'activité en fonction d'un programme établi, tel le programme de travail, qui débute au cours préparatoire. À la discontinuité mentale du stade précédent succèdent une plus grande continuité et la réversibilité de l'acte intellectuel.

Cette nouvelle organisation mentale rend possible un certain nombre d'attitudes intellectuelles qui se développent au cours du présent stade pour donner naissance progressivement à des systèmes d'opérations d'où résultent les débuts de la connaissance rationnelle chez l'enfant.

L'*attitude d'analyse* est l'une des plus importantes, qui permet à l'enfant de dépasser le syncrétisme et de parvenir à une représentation analytique. Elle se manifeste comme une tendance à dissocier les objets et les situations pour en abstraire des qualités, des propriétés et des circonstances qui, par cette abstraction, deviennent progressivement des catégories.

L'analyse abstractive chez l'enfant progresse par degrés et se déploie dans différents domaines, avec de fréquentes oscillations. L'analyse de l'objet tend à détacher de l'objet ses qualités et à isoler celles-ci les unes des autres pour constituer une représentation abstraite et analytique de l'objet, qui devient une structure de catégories. L'objet dont il s'agit ici peut être un objet physique, un être vivant, une personne ou l'enfant lui-même. Les difficultés de l'analyse varient avec la complexité de l'objet et son caractère plus ou moins familier à l'enfant. L'analyse des ensembles tend à dissocier les parties pour reconstituer le tout. Dans ces analyses s'opère le détachement des objets de l'espace qu'ils occupent pour une représentation abstraite de l'espace comme milieu neutre et homogène. L'analyse des situations et des événements tend à dissocier des circonstances, à isoler la cause et l'effet. Le temps a tendance à se détacher de la succession et de la durée vécue pour devenir une échelle d'intervalles et un système chronologique de points de repère.

Ce sont de telles analyses qui interviennent dans les premiers apprentissages scolaires de l'enfant : lecture, écriture, calcul, exercices d'observation. De nombreuses expériences ont montré les difficultés de ces analyses chez le jeune enfant. Quand il tient compte d'une qualité, il en néglige d'autres. Les qualités isolées s'interfèrent et se contaminent mutuellement. La quantité commence par être confondue avec l'espace ou la dimension, le temps avec l'espace parcouru, etc. Les mots dissociés en lettres perdent leur identité ou leur signification. En tout cas, ce sont des progrès de l'analyse qui se trouvent à la base de la formation des concepts indispensables à l'acquisition des techniques intellectuelles et aux opérations de la pensée.

L'*attitude de comparaison* apparaît chez l'enfant en même temps que l'attitude d'analyse. Mais tandis que l'analyse est un passage du concret à l'abstrait, la comparaison ne peut se déployer que sur le plan abstrait, c'est-à-dire avec des qualités déjà dissociées par l'analyse.

La comparaison la plus primitive part d'un rapprochement par couple et se manifeste au moment où l'enfant devient capable d'intercaler entre les deux termes du couple un moyen terme qui permet de définir leur relation : trois bâtonnets du plus petit au plus grand. Le bâtonnet moyen est à la fois plus grand que le premier et plus petit que le second ; cela n'est possible que si la qualité longueur s'est détachée de lui comme catégorie abstraite pouvant entrer simultanément dans deux relations inverses. C'est le passage du couple à la série, laquelle inaugure la véritable pensée relationnelle (Wallon, 1945).

La comparaison des objets entre eux implique l'isolement de leurs qualités respectives pour que celles-ci puissent être rapprochées et que des ressemblances se dégagent. Avec l'abstraction des différences, elle donne naissance à l'opération de classement qualitatif, c'est-à-dire fondé sur une qualité commune à un certain nombre d'objets. Les différentes qualités utilisées plus ou moins précocement par l'enfant comme critères de classement dépendent de leur plus ou moins grande difficulté à être détachées de l'objet (couleur, forme, dimension, poids, etc.). Le classement selon plusieurs critères n'est possible qu'au moment où les qualités sont complètement détachées de l'objet. Le pas semble franchi vers 9 ans, comme le montre l'expérience où l'on demande à l'enfant de trouver un objet pouvant être mis à l'intersection de deux classements.

La comparaison de l'objet avec lui-même, à travers ses changements de formes, de dimensions, de couleurs, etc., implique également que toutes les qualités de l'objet aient été détachées et représentées abstraitement pour opposer celles qui varient à celles qui ne varient pas, mettant en évidence les qualités essentielles et les qualités accidentelles. Cette comparaison donne naissance à l'opération d'identification qualitative de l'objet. Ce sont les célèbres principes de conservation que Piaget et ses collaborateurs ont mis en évidence (conservations de substance, de poids, de volume, de longueur, de surface, etc.) et dont l'acquisition ne débute chez l'enfant qu'à partir de 7 ans, après une longue période d'analyse partielle et de comparaison incomplète.

Les *divers systèmes logiques d'opérations*, qui s'organisent au stade de l'intelligence abstraite, sont des résultats du développement des attitudes d'analyse et de comparaison.

La *sériation* résulte de la comparaison des différences de degrés d'une qualité commune à un certain nombre d'objets et consiste dans une mise en ordre de ces différences selon une direction déterminée croissante ou

décroissante. Elle implique un espace mental orienté et entraîne comme conséquence la déductibilité des relations : un terme quelconque de la série est plus petit, par exemple, que tous ceux qui le suivent et plus grand que tous ceux qui le précèdent. La transitivité devient possible : si A est plus petit que B et B plus petit que C, A est plus petit que C. Les opérations d'égalisation et d'addition arithmétiques y sont en puissance, ainsi que l'utilisation du moyen terme comme instrument de mesure.

Le *classement* résulte de la comparaison des objets et de l'abstraction d'une qualité commune qui devient principe de groupement de tous les objets qui la possèdent et à l'exclusion des autres. Et comme chaque objet possède plusieurs qualités, il peut entrer dans de multiples classements, donnant naissance à des systèmes d'emboîtement de classes et à leur hiérarchisation. La définition conceptuelle y est en puissance. Elle implique un espace mental multidimensionnel ordonné. Les relations quantitatives se précisent dans la compréhension des rapports entre les parties et le tout, des opérations de multiplication, de soustraction, de division, etc.

Avec le classement et la sériation, le symbolisme opératoire est constitué chez l'enfant. Le syncrétisme est dépassé. Le passage de l'expérience concrète à la représentation idéale est réalisé.

L'intelligence conceptuelle (à partir de 11 ans)

L'intelligence conceptuelle, qui commence à se former chez l'enfant vers 11 ans, peut être définie comme une intelligence qui opère sur des signes et des symboles dans leur double dimension spatiale et temporelle. Elle résulte du développement de deux attitudes fondamentales : l'attitude abstraite et l'attitude historique.

L'*attitude abstraite* est consécutive à la prise de conscience de l'activité abstractive qui prédomine au cours du précédent stade. Les signes et les symboles qui en résultent sont reconnus comme des substituts de la réalité. Et le jeune adolescent devient capable d'opérer sur ces substituts et non plus seulement sur des objets concrets à l'aide de ces substituts, comme durant le précédent stade. Son raisonnement devient formel et hypothétique. Ce passage peut être illustré par le test de C. Burt, qui pose aux enfants le problème suivant : « Édith est plus claire que Suzanne, Édith est plus foncée que Lili, laquelle est la plus foncée des trois ? » Il s'agit d'une déduction à partir d'une sériation de teintes, mais le problème est présenté d'une façon formelle et hypothétique par des signes du langage. Or on constate qu'il n'est résolu que vers 12 ans. Par contre, si l'on pose le problème en termes concrets d'échantillons de couleurs à sérier et à déduire, il est résolu dès 7 ans. Opérer sur des signes et des symboles n'est donc possible qu'avec l'apparition de l'attitude abstraite ou la capacité de laisser de côté, de faire abstraction de la réalité pour ne considérer que des substituts qui la représentent. Les disciplines abstraites, comme l'algèbre, où les opérations portent uniquement sur des symboles, ne sont ainsi accessibles qu'aux adolescents.

L'attitude abstraite va permettre la constitution chez l'adolescent d'un certain nombre de systèmes opératoires, qui se trouvent à la base de l'activité intellectuelle de l'adulte. Le système syllogistique, qui consiste à poser une prémisse à titre d'hypothèse et à en tirer toutes les conséquences, est mis en jeu dans l'activité d'analyse et de déduction conceptuelles. Il se fonde sur les définitions catégorielles et les classements hiérarchiques réalisés au stade précédent. Les réseaux de significations que fournit le langage en constituent les instruments indispensables. Le système combinatoire consiste à inventorier tous les facteurs d'une situation et à envisager hypothétiquement toutes les éventualités possibles résultant de leurs combinaisons. C'est ce système qui entre en jeu dans l'activité d'induction expérimentale, permettant la découverte des lois causales ou sérielles.

L'*attitude historique* concerne le devenir des êtres et des choses. C'est une attitude temporelle qui se manifeste dans l'intérêt que l'adolescent porte aux questions des origines et de l'évolution du monde et de la société ainsi que de diverses activités physique, biologique et humaine. Elle est la source des systèmes opératoires qu'on peut appeler dialectiques et qui consistent en une double démarche de remontée vers le passé, pour une compréhension des origines et de la genèse des phénomènes, et de projection dans l'avenir pour une prévision de leur évolution ultérieure. Les aspirations des jeunes pour le changement et pour les réformes résultent de ce dernier aspect.

Ces attitudes intellectuelles spécifiques à l'adolescent, comme celles des stades antérieurs, ont des conditions initiales dans la maturation nerveuse et endocrinienne. Mais elles ne peuvent se développer que dans le cadre d'une éducation appropriée et grâce à des circonstances favorables.

L'intelligence et la personnalité

On considère généralement l'intelligence et l'affectivité comme deux composantes fondamentales de la personnalité*, mais dont les rapports ont soulevé des difficultés de compréhension et d'interprétation d'autant plus grandes que leur étude scientifique a été pour la plupart du temps menée séparément.

On peut cependant définir plus objectivement la structure psychique comme faite d'attitudes et de comportements. L'attitude prépare et soutient le comportement, en réalise l'unité, la cohérence et la signification. L'attitude est une mise en forme et en relation du sujet soit avec lui-même, soit avec le monde extérieur. Dans la première orientation, il s'agit des attitudes affectives, source de la conscience de soi, et dans la seconde, des attitudes intellectuelles, source de la conscience du monde. Mais toutes les attitudes sont issues de la fonction posturale et de ses métamorphoses successives au fur et à mesure que s'élèvent les centres d'intégration qui les produisent.

Aussi peut-on dire qu'à tous les niveaux et d'une façon permanente, par l'intermédiaire de l'attitude, l'intelligence est sous-tendue d'affectivité, et celle-ci, pénétrée d'intelligence. C'est leur réduction mutuelle et leur subordination tantôt à l'une et tantôt à l'autre qui leur permettent de se développer et d'assurer l'équilibre de la vie psychique.

La structure de l'intelligence est faite d'attitudes et d'opérations. Ce sont des attitudes qui semblent répondre à ce que la méthode des tests et l'analyse factorielle définissent comme l'intelligence générale, ou facteurs généraux. Ceux-ci comportent un facteur baptisé *de volonté, d'intérêt, de persévérance*, etc., qui manifestement est lié à l'affectivité par l'intermédiaire de l'attitude, et le facteur *g* défini par Spearman comme une énergie et comme une capacité de mise en relation, ce qui constitue la nature même de l'attitude. Les opérations sont de façon évidente liées à ce qu'on appelle des aptitudes, qu'on oppose souvent à l'intelligence générale.

Mais, comme on l'a vu au cours du développement intellectuel de l'enfant, les opérations sont liées aux attitudes ; elles en sont des réalisations, qui présentent des degrés variables avec les individus en fonction des possibilités d'exercice et des occasions d'apprentissage. Il y en a de très fondamentales, directement liées aux attitudes intellectuelles de base, comme la sériation, le classement, etc., que l'enfant exerce spontanément dans ses jeux de rangement, de collection, etc. Elles sont de l'intelligence générale.

La maturation constitue leur condition indispensable. D'autres sont plus facultatives, celles notamment qui relèvent d'une organisation plus ou moins complexe d'attitudes, et dépendent dans une plus grande mesure de l'apprentissage et de l'éducation.

Les types d'intelligence, qu'on peut constater empiriquement dans la grande diversité de ses productions artistiques, scientifiques, littéraires, philosophiques, etc., résultent des combinaisons diverses et originales d'attitudes et d'opérations, qui se réalisent progressivement au cours de l'enfance et de l'adolescence, sous l'influence de facteurs certainement très complexes.

La grande insuffisance de l'analyse factorielle est d'avoir méconnu la dimension génétique et conçu la structure de l'intelligence comme une juxtaposition de facteurs dont les origines et les rôles ne sont pas précisés. De même, certaines définitions génétiques de l'intelligence, qui tendent à ramener toutes ses manifestations à un élément primitif commun, ont abouti à confondre les formes et les niveaux de l'intelligence et leur spécificité.

En définissant l'intelligence comme une adaptation biologique, l'originalité et les possibilités fonctionnelles de la représentation qui se trouve au fondement de l'intelligence humaine ont été sous-estimées. C'est elle cependant qui se trouve à l'origine de toutes les civilisations.

C'est, semble-t-il, l'étude de la genèse et de l'organisation progressive des attitudes qui est susceptible de mettre en évidence les orientations et les possibilités de l'intelligence, sur lesquelles l'action éducative peut se fonder pour un meilleur développement de ses potentialités chez l'enfant.

T. T.

▶ *Adolescence / Affectivité / Analyse factorielle / Apprentissage / Aptitude / Attitude / Binet (Alfred) / Comportement / Dessin / Enfant / Évolutionnisme / Langage / Personnalité / Piaget (Jean) / Psychologie / Test / Wallon (Henri).*

A. Binet, *les Idées modernes sur les enfants* (Flammarion, 1909). / J. Piaget, *Études sur la logique de l'enfant*, t. I : *le Langage et la pensée chez l'enfant* (Delachaux et Niestlé, 1924) ; *la Naissance de l'intelligence* (Delachaux et Niestlé, 1936) ; *la Construction du réel chez l'enfant* (Delachaux et Niestlé, 1937 ; 3e éd., 1960) ; *la Formation du symbole chez l'enfant* (Delachaux et Niestlé, 1945) ; *la Psychologie de l'intelligence* (A. Colin, 1947 ; nouv. éd., coll. « U 2 », 1967). / H. Wallon, *les Origines du caractère chez l'enfant* (Boivin, 1934) ; *De l'acte à la pensée. Essai de psychologie comparée* (Flammarion, 1942) ; *les Origines de la pensée chez l'enfant* (P. U. F., 1945 ; 2 vol.). / J. Piaget et B. Inhelder, *le Développement des quantités chez l'enfant* (Delachaux et Niestlé, 1942) ; *De la logique de l'enfant à la logique de l'adolescent* (P. U. F., 1955) ; *la Genèse des structures logiques élémentaires* (Delachaux et Niestlé, 1959). / G. Viaud, *l'Intelligence* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1946 ; 14e éd., 1971). / R. Zazzo, *le Devenir de l'intelligence* (P. U. F., 1946).

intelligence artificielle

Ensemble des procédés informatiques donnant une réponse correcte à des questions qu'il n'est pas possible d'aborder par les mathématiques théoriques.

Les travaux sur l'intelligence artificielle sont très fortement orientés par ses origines anglo-saxonnes. On a fait ainsi et à tort du cerveau humain essentiellement un appareil à « résoudre des problèmes », et c'est en cela qu'il serait dit doué d'intelligence. Il en découle que la résolution mécanique des problèmes constitue une intelligence artificielle. Alan M. Turing par exemple, et la culture béhavioriste sous-tend cette position, déclare que, si *un observateur ne peut distinguer l'origine humaine ou mécanique d'une performance intellectuelle, alors la machine aura été intelligente.* Il est pourtant évident qu'on ne peut attribuer de l'« intelligence » à un organite qui a synthétisé la chlorophylle parce qu'un chimiste en aura fait autant. Jacques Pitrat distingue, à juste titre, l'intelligence artificielle de la simulation de l'intelligence humaine, la caractéristique de la première étant de résoudre des problèmes sans que l'interrogateur sache à l'avance comment et même s'ils pourront être résolus. Actuellement, l'intelligence artificielle comprend quatre groupes fondamentaux, auxquels on peut rattacher, semble-t-il, les problèmes relatifs à la traduction automatique.

La reconnaissance des formes

Dans son aspect élémentaire de prise en compte d'un certain type d'informations extérieures, il s'agit d'une fonction externe à l'intelligence artificielle. Il existe des programmes d'ordinateur, des systèmes optiques à lumière cohérente ou non, le système par *mémoire active* qui ont comme fonction de rattacher une image inconnue à deux ou à plus de deux dimensions à une classe antérieurement définie ; à ce moment, l'image devient « connue ». L'école française de Jean-Claude Simon explore les moyens de constitution de ces classes. Celles-ci n'existent cependant qu'en fonction du problème à résoudre à l'instant présent, le même objet changeant de classe selon les besoins de la connaissance. En revanche, ce qui relève de l'intelligence artificielle, c'est, à la suite de l'assimilation d'une situation complexe à une classe donnée, de lui appliquer un traitement, un comportement dont la « forme abstraite » corresponde au comportement appliqué avec succès à une situation d'un tout autre domaine, mais dont la forme, c'est-à-dire la structure générale, appartient à la même classe. Ce processus d'identification entre elles de situations apparemment sans liens est effectivement un acte hautement intellectuel.

La solution de problèmes complexes par des méthodes heuristiques

Certains problèmes peuvent se représenter comme la détermination d'un parcours, d'une trajectoire sur une surface très irrégulière ne correspondant pas à une fonction mathématique, comme un relief montagneux par exemple. En outre, au lieu de se présenter dans un espace à trois dimensions, cette surface existe dans un espace multidimensionnel. Enfin, étant sur une telle surface, il n'est pas possible de regarder au loin pour repérer le pic le plus haut afin d'en faire son but. Dans ces problèmes, tout ce que l'on peut savoir, c'est que si l'on monte ou si l'on descend autour du point où l'on se trouve, on n'a aucun moyen de viser le pic le plus haut. En intelligence artificielle, on procède par exploration au hasard plus ou moins tempéré par des règles non strictement logiques, mais heuristiques, c'est-à-dire ayant eu antérieurement, sans que l'on sache trop pourquoi, un certain succès. Si l'on n'obtient pas le meilleur, la probabilité de faire mieux que la moyenne des chances est assez grande.

L'apprentissage

Celui-ci est aux antipodes de l'intelligence dans l'acception noble de celle-ci. Il s'agit, dans ces procédés, d'enregistrer essais et erreurs et par diverses méthodes, également heuristiques, de faire un choix pour améliorer un comportement.

Le choix d'une stratégie

La meilleure illustration en est donnée par les programmes de jeu d'échecs, dont on espère qu'ils seront transposables à des problèmes de la vie réelle. La relation avec l'intelligence est établie par l'assertion de Turing. Indiscutablement, il existe des procédés très efficaces. Accessoirement, on a pu s'apercevoir que le jeu de dames, contrairement à la croyance commune, n'était pas moins complexe. L'analyse montre qu'il existe deux temps de fonctionnement : le premier, d'évaluation de la position actuelle en fonction de certains critères, ce qui est très lié à la reconnaissance des formes ; le second, qui consiste à faire élaborer par la machine le comportement approprié à la classe de problèmes ainsi reconnue. À la vitesse près, il n'y a aucun apport de l'ordinateur : celui-ci ne fait qu'appliquer sans adaptation aucune les critères qui lui ont été fournis par l'analyste concepteur du programme et des règles d'action. Le programme ne crée pas de classe ni de règles de comportement nouvelles. Le programme aura les performances exactes (à la fatigue et à l'attention près) du joueur qui l'aura établi.

La traduction automatique

Bien que présentant une utilité certaine en s'appliquant à des domaines suffisamment restreints, les réalisations actuelles ne relèvent pas de l'intelligence artificielle, car elles s'appuient sur l'expression analytique, dans des programmes d'ordinateur, des instructions nécessaires à chaque cas, aussi bien dans le choix des mots que dans la construction des phrases, ce qui est extraordinairement lourd. L'étude fondamentale est liée actuellement aux travaux de linguistique mathématique théorique. Quels que soient leurs très hauts niveaux, leur succès est problématique, tant qu'on ne disposera pas d'une théorie cohérente de la signification. Dans une perspective toute différente, on peut envisager la traduction automatique par des « mémoires actives ». Les « souvenirs » y sont stockés dans des espaces à un grand nombre de dimensions, sous forme de points, dont les coordonnées, en nombre égal à celui des dimensions, décrivent le souvenir à un moment précis. Dans un tel espace, dit « sémantique », chaque point représente par ses coordonnées une étape d'un discours avec ses éléments : sujet, verbe, compléments directs et indirects de divers types (cette énumération est inexacte en soi, mais facilite la compréhension de tous). Le discours serait contenu dans une suite de ces points constituant une « trajectoire » dans l'hyperespace sémantique entre un point représentant les prémisses du discours et un autre sa conclusion. À chaque étape de cette trajectoire, le point atteint enverrait ses « coordonnées », c'est-à-dire son contenu sémantique à un autre hyperespace chargé de l'organisation et de l'expression du discours. Les données globales de l'étape sémantique seraient alors transformées en une expression séquentielle nécessaire au discours parlé comme écrit. C'est là que seraient respectées les contraintes propres au discours, abstraction faite de son contenu significatif. Chaque point de la trajectoire dans l'espace sémantique serait ainsi successivement traité. Mais ce qui est ainsi conçu pour une langue peut exister pour plusieurs. Un hyperespace d'expression serait affecté à chacune d'entre elles. L'opération consiste à projeter un discours connu de l'espace d'expression de la langue à laquelle il appartient dans l'espace sémantique et ensuite à exprimer celui-ci par l'intermédiaire d'un autre espace d'expression relatif à la langue cible. La différence avec les recherches actuelles sur un « langage commun » est que ce qui se trouve dans l'espace sémantique n'est absolument en rien un langage, et que le contenu en est proprement inaccessible à notre entendement.

L'intelligence artificielle a vocation de s'occuper de problèmes « non formalisés » par l'homme, mais ceux-ci peuvent ne pas relever de l'intelligence humaine. La réalité même de celle-ci peut être mise en doute : en faire l'aptitude à résoudre des problèmes est un peu simpliste, celle de pouvoir en formuler est certainement plus attrayante, de même que celle d'être apte à extraire de l'expérience des schèmes d'action et de transposer ceux-ci à des situations totalement différentes. Il est plus satisfaisant de parler de compor-

tements intelligents, ce qui conduirait à dire que le terme d'intelligence n'a pas de substance, mais renvoie à un ensemble assez mal défini de problèmes relatifs aux comportements. De son côté, l'intelligence artificielle renvoie à un ensemble différent, et certains problèmes sont communs aux deux ensembles.

J. S.

▶ *Bionique / Formalisation / Modèle.*

📖 **L. Couffignal, *les Machines à penser* (Éditions de Minuit, 1952 ; nouv. éd., 1964). / P. de Latil, *la Pensée artificielle* (Gallimard, 1953). / E. C. Berkeley, *Computers : their Operation and Applications* (New York, 1956 ; trad. fr. *Cerveaux géants, machines qui pensent*, Dunod, 1957). / J. von Neumann, *The Computer and the Brain* (New Haven, 1958). / E. A. Feigenbaum et J. Feldman, *Computers and Thought* (New York, 1963). / M. J. Pedelty, *An Approach to Machine Intelligence* (New York, 1963). / K. M. Sayre et F. J. Crosson, *The Modeling of Mind, Computers and Intelligence* (Notre Dame, Indiana, 1963). / D. G. Fink, *Computers and the Human Mind* (New York, 1966). / P. Braffort, *l'Intelligence artificielle* (P. U. F., 1968). / J. de Goër de Hervé, *Mécanisme et intelligence* (Lethielleux, 1969).**

intendance

Service de l'armée de terre chargé de pourvoir aux besoins élémentaires (nourriture, logement, solde, habillement) des militaires.

L'historique

Dans l'Antiquité, seules les armées romaines eurent le souci d'assurer à leurs ressortissants le nécessaire indispensable à la vie courante. Dans les autres armées, chacun subvenait, comme il le pouvait, à ses propres besoins. Il en fut de même au Moyen Âge dans les armées féodales, ce qui fut à l'origine de bien des difficultés et de nombreuses désertions. Aussi, sous Philippe II Auguste et surtout sous Philippe IV le Bel, le pouvoir royal commença-t-il à payer, ou *solder*, les mercenaires qu'il employait dans son armée (d'où leur nom de *soldats*). En 1351, Jean II le Bon créa les *commissaires des guerres* chargés du contrôle des effectifs. Deux siècles plus tard, ces fonctionnaires royaux (qui seront environ 150 en 1789) sont en outre chargés de fournir d'abord en temps de guerre, puis en temps de paix, les vivres et fourrages nécessaires aux armées.

Après la Révolution, Napoléon modifie l'institution : à côté des commissaires des guerres, qui ont surtout un rôle de fournisseurs des armées, il crée en 1800 les *inspecteurs aux revues*, chargés du contrôle des effectifs et de l'administration des unités.

En 1817, Louis XVIII réunit de nouveau les deux corps sous le nom d'*intendance militaire*, qui cumule dès lors les fonctions de contrôleur et de pourvoyeur. Cette situation durera non sans de graves inconvénients jusqu'à la création, en 1881, du corps de contrôle de l'administration de l'armée, qui, directement subordonné au ministre, prendra à son compte les attributions de ce dernier en matière de vérification administrative et financière (v. contrôle général des armées).

Réorganisé par la loi du 16 mars 1882 et directement subordonné au commandement, le service de l'intendance a la mission prioritaire de pourvoir aux besoins des armées. La hiérarchie de ces fonctionnaires militaires comprend, outre les *intendants généraux* (créés en 1856), quatre classes assimilées aux grades de colonel *(intendant militaire de 1re classe)*, lieutenant-colonel *(2e classe)*, commandant *(3e classe)* et capitaine *(intendant militaire adjoint)*. Les intendants sont assistés, dans leur mission, par les *officiers d'administration du service de l'intendance*, dont les grades vont du sous-lieutenant au lieutenant-colonel. Ces derniers sont recrutés par concours parmi les sous-officiers de toutes armes et formés à l'École militaire d'administration, créée à Vincennes en 1875 et transférée à Montpellier en 1946. Quant aux intendants, ils sont également recrutés par un concours ouvert aux capitaines de toutes armes et services en vue de leur admission à l'*École supérieure de l'intendance*, créée à Paris en 1926. Après deux ans d'études, ses élèves sont nommés intendants militaires adjoints.

L'organisation du service de l'intendance

L'ampleur de ses attributions a conduit à répartir le service en trois grandes branches ou subdivisions : les subsistances, l'habillement et l'administration générale.

• Le *service des subsistances* (ou intendance S) assure la totalité du ravitaillement des troupes en campagne et une partie de celui du temps de paix. Dans ce dernier cas, les magasins ou « gestions » de l'intendance fournissent des vivres non périssables : légumes secs, épices, café, viandes de conserve, pain des fours militaires, etc. Par contre, les vivres frais sont achetés dans le commerce local par les officiers d'ordinaire des corps de troupes, qui disposent, pour chaque homme présent à l'effectif, d'une somme appelée *prime globale d'alimentation* : elle doit couvrir toutes les dépenses de vivres, provenant ou non de l'intendance.

• Le *service de l'habillement et du campement* (ou intendance H) fournit ce qui a trait à ces deux sortes de besoins, depuis l'uniforme, les chaussures, etc., jusqu'à la literie, le mobilier, les tentes, les cuisines roulantes... Ces matériels sont fabriqués dans les ateliers de l'intendance ou achetés dans le commerce. En temps de guerre, tout l'habillement est fourni gratuitement ; en temps de paix, les droits en habillement des appelés sont fixés par le ministre, et une prime d'habillement est allouée pour leur entretien. Les sous-officiers disposent d'un crédit annuel pour s'habiller, mais ne peuvent percevoir tel ou tel article que tous les douze, dix-huit ou vingt-quatre mois. Quant aux officiers, ils s'habillent à leurs frais dans des magasins d'habillement.

• La subdivision *administration générale* (ou intendance AG) couvre toutes les questions de fourniture de fonds et de contrôle d'unité. En fait, cette subdivision se divise elle-même en plusieurs branches :
— celle des *déplacements et transports* (intendance DT), qui règle toutes les questions de frais de déplacements et déménagements imputables au service ;
— celle des *corps de troupes* (intendance CT) qui vérifie leur comptabilité en deniers et en matières, surveille les ordinaires et fournit les fonds nécessaires à la vie du corps ;
— celle de l'*administration générale* proprement dite, qui est chargée des prévisions de dépenses et des remplacements de matériel. Elle a souvent la responsabilité des *centres territoriaux d'administration et de comptabilité* (C. T. A. C.), qui assurent le paiement de la solde des militaires à solde mensuelle, ainsi que des personnels civils.

L'ensemble du service de l'intendance relève à Paris d'une direction centrale et d'une inspection. Dans chaque région militaire, un intendant général, placé sous l'autorité directe du général commandant la région, coordonne les multiples activités du service. Aux échelons subordonnés, la tendance actuelle est de remplacer les intendances locales spécialisées (S, H, CT, DT, etc.) par une ou deux intendances « polyvalentes » qui, dans chaque division militaire, traitent tous les problèmes d'intendance. En outre existent sur l'ensemble du territoire des intendances AG, des gestions de subsistance, des magasins d'habillement et des ateliers du service relevant soit de la direction centrale, soit des directions régionales.

Aux armées, l'organisation de l'intendance est assez différente. Sans doute trouve-t-on dans chaque grande unité un intendant responsable du fonctionnement de ce service. Mais, en outre, à la mobilisation sont créées des unités spécialisées de l'intendance telles que les *compagnies de fabrication de pain*, celles de *gestion, réparation et décontamination de l'habillement* et celles de *transport*, capables, chacune en son domaine, d'assurer le ravitaillement ou l'entretien d'un ensemble d'environ 20 000 hommes.

Ces types d'unités entrent en principe (à raison d'une de chaque catégorie) dans la composition des *groupements logistiques* (G. L.), sorte de petites bases polyvalentes des arrières d'une armée ou d'un corps d'armée alimentées au profit des différents services (matériel, santé, etc.) par les bases d'opérations (v. logistique).

Enfin, au niveau de la division et de la brigade, ce sont les *sections d'exploitation de l'intendance* qui assurent la perception auprès des groupements logistiques et la distribution au centre de livraison des unités des vivres, de l'habillement et des divers matériels de l'intendance. L'essentiel de ces distributions porte sur les vivres, dont le poids est estimé à environ 1,5 ou 2 kg par homme et par jour, tandis que l'habillement et le campement ne représentent guère que 0,1 kg en temps normal. Toutefois, étant chargée de la décontamination et du remplacement des vêtements qui ont été soumis à des radiations nucléaires, l'intendance peut avoir à faire face à de gros à-coups en ce domaine.

Le rôle administratif de l'intendance en campagne est non moins important, qu'il s'agisse de solder les troupes, de régler les achats, les réquisitions ou les envois de fonds. On notera enfin que, hors de France, les intendants ont qualité pour recevoir les actes d'état civil des militaires.

H. de N.

▶ *Contrôle général des armées / Logistique.*

📖 ***L'Intendance militaire*, numéro spécial de la *Revue historique de l'armée* (ministère des Armées, 1968).**

intensité

Qualité physiologique du son qui nous permet de distinguer un son fort d'un son faible.

Grandeurs physiques liées à la sensation d'intensité

Un diapason étant placé à une distance déterminée de l'oreille, frappons-le faiblement, puis fortement. Dans le premier cas, les branches du diapason vibrent avec une petite amplitude, et l'intensité du son perçu par l'oreille est faible. Dans le second, les branches du diapason vibrent avec une bien plus grande amplitude, et le son perçu par l'oreille est nettement plus intense. Il serait cependant incorrect d'en conclure que la sensation d'intensité n'est liée qu'à l'amplitude des vibrations de la source sonore, car si l'on excite le diapason à l'intérieur d'une cloche vidée d'air, on ne l'entendra pas, qu'il vibre peu ou beaucoup, puisque le son ne se propage pas dans le vide. Mais la sensation sonore est en fait causée par les vibrations de l'air au voisinage du tympan. Et plus les vibrations du diapason seront grandes, plus grande sera l'amplitude des vibrations de l'air au voisinage de l'oreille et, on le constate, plus l'intensité sera forte. C'est donc à l'amplitude des vibrations de l'air au voisinage de l'oreille qu'est liée la sensation d'intensité.

On peut également relier la sensation d'intensité à d'autres grandeurs plus faciles à mesurer. En effet, aux vibrations de l'air sont associées des oscillations de pression dont l'amplitude, proportionnelle à celle des vibrations, peut tout aussi bien être reliée à la sensation d'intensité. On l'appelle *pression acoustique*.

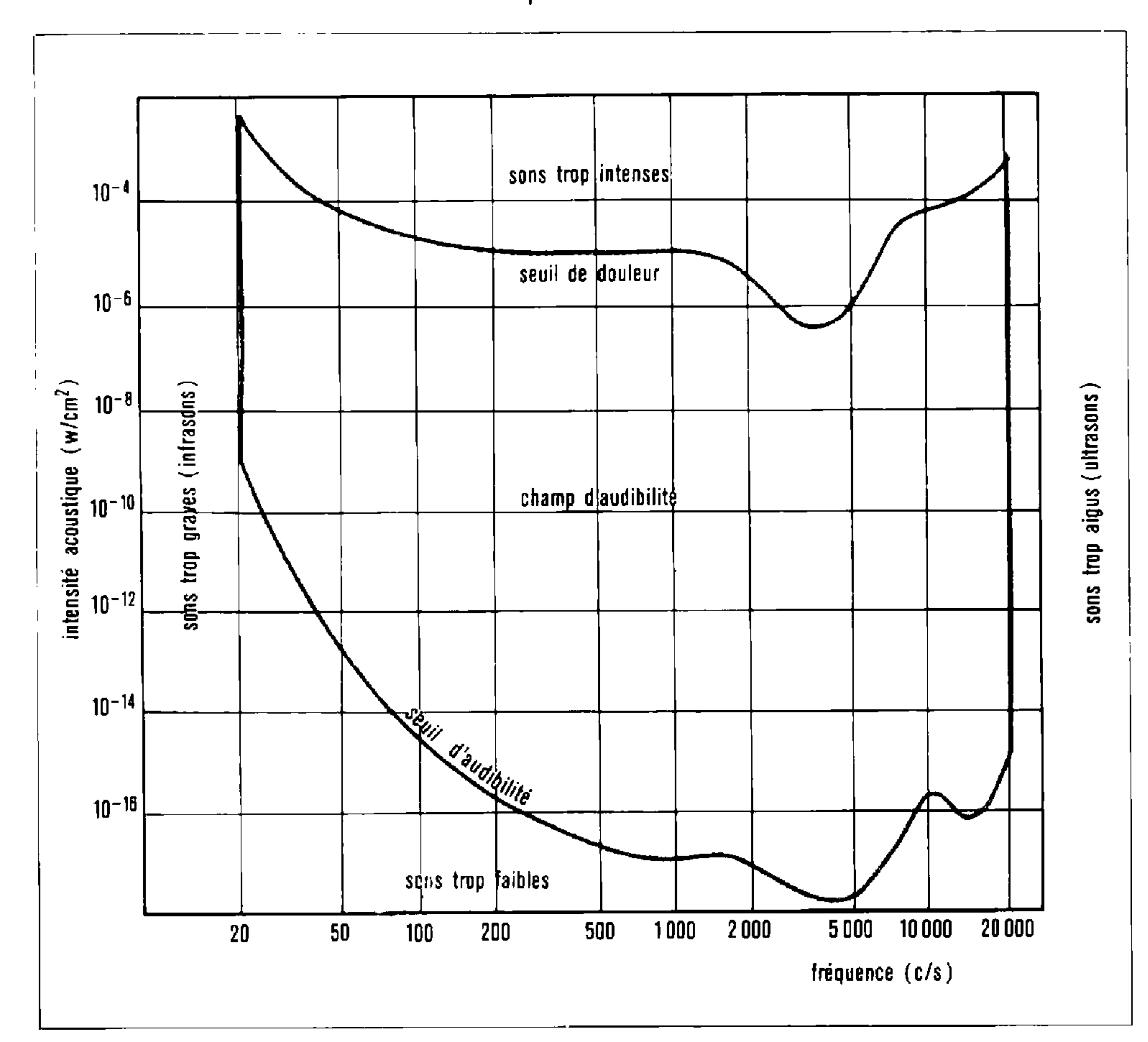
De même, l'intensité peut être reliée à l'énergie par unité de temps et par unité de surface dissipée par l'onde sonore au voisinage de l'oreille. Elle est proportionnelle au carré de la pression acoustique et appelée *intensité acoustique*.

Bien entendu, pression et intensité acoustiques sont des grandeurs physiques qui ne mesurent pas la sensation d'intensité. On peut seulement dire que l'intensité, sensation physiologique (subjective), est une fonction croissante des deux grandeurs physiques (objectives) précédentes.

Cette relation, toute qualitative, permet de comprendre cependant quelques conséquences pratiques concernant la transmission du son à distance. Soit une source ponctuelle dissipant une puissance W sous forme sonore. À la distance R de la source d'où émane une onde sphérique, on retrouve, s'il n'y a pas d'absorption par l'air, cette puissance W également répartie sur toute la surface $S = 4\pi R^2$ de la sphère de rayon R. L'intensité acoustique vaut donc à cette distance $W/4\pi R^2$. On voit que l'intensité acoustique décroît, lorsqu'on s'éloigne de la source, suivant l'inverse carré de la distance. Pour améliorer le rendement de l'opération qui consiste à transmettre le son au loin, on est donc conduit :

a) soit à canaliser l'onde sonore émise par la source de manière à répartir la puissance sonore non plus uniformément dans tout l'espace, mais dans la direction privilégiée qui joint la source à l'auditeur, d'où l'usage de porte-voix, de haut-parleurs directionnels, etc. ;

b) soit à augmenter la surface qui capte les ondes sonores, par exemple grâce au cornet acoustique, qui autrefois soulageait des surdités partielles ; le pavillon de l'oreille joue dans une certaine mesure ce rôle quand on le roule en cornet pour « prêter l'oreille ».



Champ d'audibilité.

Champ d'audibilité

Un son ne peut être perçu que si son intensité acoustique est suffisante. On appelle *seuil d'audibilité* la limite d'intensité au-dessous de laquelle l'oreille n'entend plus rien. À titre d'exemple, pour un son de fréquence 1 000 cycles par seconde, le seuil d'audibilité correspond, pour une oreille normale, à une intensité acoustique de 10^{-16} W/cm^2 et à une pression acoustique de 2.10^{-5} pascal. Ces valeurs montrent que l'oreille est, au moins pour des sons de cette fréquence, un détecteur d'une sensibilité remarquable : 2.10^{-5} pascal représente à peu près la pression équivalant à 2 dixièmes de microgramme par cent mètre carré ; 10^{-16} W/cm^2, le flux lumineux qu'envoie une lampe de poche à 300 km.

Si l'on augmente l'intensité acoustique d'un son à partir du seuil d'audibilité, la sensation d'intensité augmente jusqu'à un niveau où l'audition n'est plus supportable. On a alors atteint le *seuil de douleur*. À 1 000 cycles par seconde, ce seuil correspond à peu près à une intensité acoustique de 10^{-4} W/cm^2 et à une pression acoustique de 20 pascals.

L'oreille ne peut donc entendre et supporter un son que si son intensité est comprise entre ces deux seuils. Or, les intensités acoustiques correspondant à ces seuils dépendent de la fréquence du son. On appelle *champ d'audibilité* l'ensemble des sons que l'oreille peut percevoir en tant que tels, c'est-à-dire ceux dont la fréquence est comprise entre 20 et 20 000 cycles par seconde approximativement (v. hauteur) et dont l'intensité est comprise entre les seuils d'audibilité et de douleur. La figure 1 montre dans quelle région se situe le champ d'audibilité.

La sensation d'intensité

Il est bien évident que l'intensité acoustique ne *mesure* pas la sensation d'intensité : si nous entendons deux sons dont les intensités acoustiques sont 10^{-12} et 10^{-13} W/cm^2, c'est-à-dire dans un rapport 10, nous n'avons pas le droit de dire que le premier son est 10 fois plus intense que le second du point de vue de la sensation. Ce qu'il faut, c'est rechercher une échelle qui puisse faire correspondre aussi étroitement que possible l'intensité acoustique, grandeur mesurable, à la sensation d'intensité. On rencontre tout de suite une première difficulté dans le fait que chacun de nous a sa propre sensibilité à la sensation d'intensité. Toutefois, pour des personnes douées d'une audition normale, on constate que les variations, d'un individu à l'autre, sont minimes. On peut donc raisonnablement espérer pouvoir établir une échelle d'intensité caractéristique d'une oreille « moyenne » normale. Il existe par contre une autre difficulté beaucoup plus sérieuse : l'intensité d'un son n'est pas uniquement fonction de son intensité acoustique, mais aussi de sa fréquence. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter à la figure précédente pour constater qu'un son correspondant à une intensité acoustique de 10^{-14} W/cm^2 sera bien au-dessus du seuil d'audibilité si sa fréquence est 1 000 cycles par seconde, bien au-dessous si elle est 50 cycles par seconde. À intensité acoustique égale, on perçoit nettement le son dans le premier cas, on ne l'entend pas dans le second. On est donc conduit :

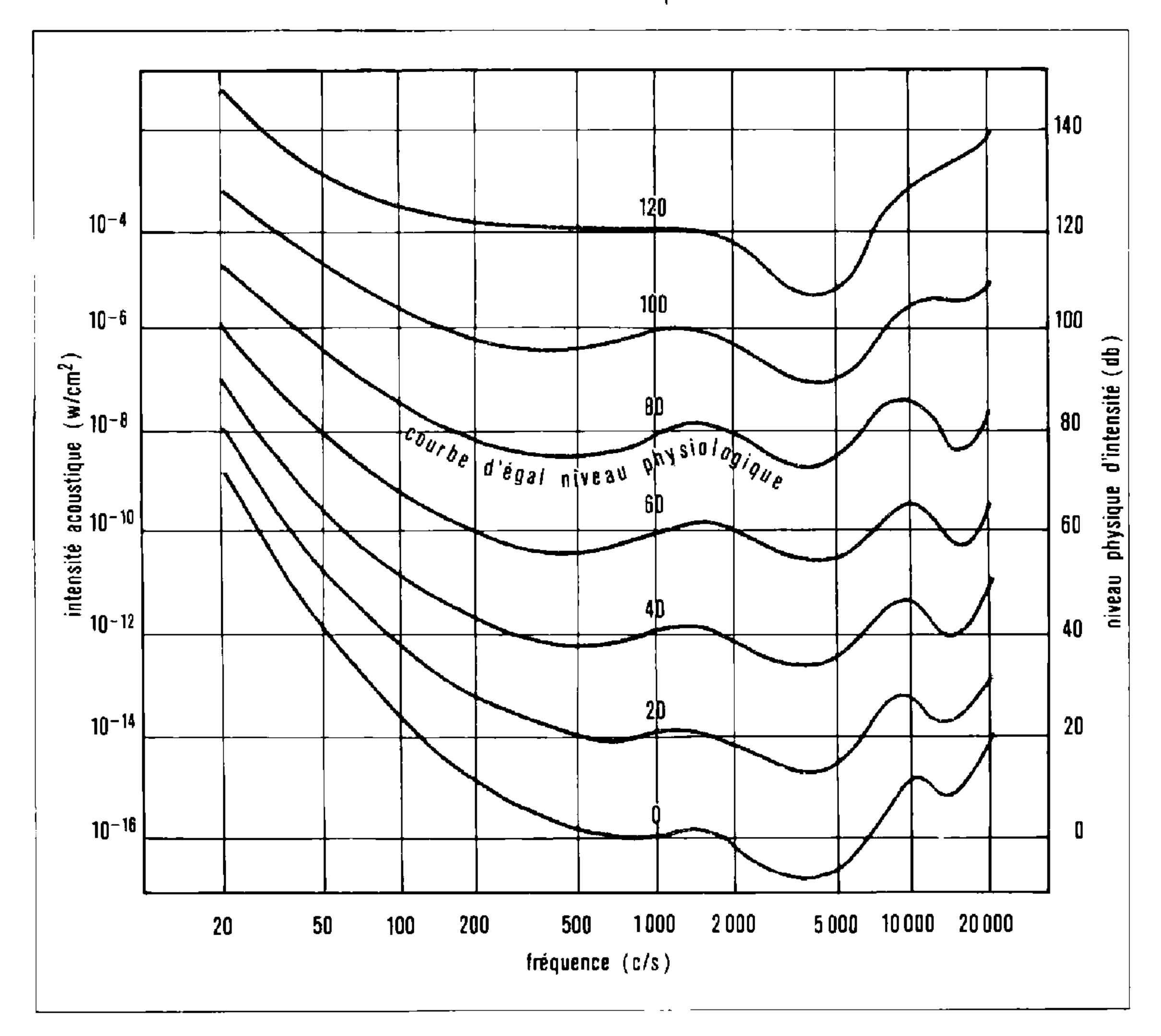
1° pour une raison évidente de simplicité, à étudier d'abord la sensibilité de l'oreille aux variations d'intensité de sons de *même* fréquence ;

2° à rechercher ensuite comment l'on peut comparer les intensités de sons de fréquences *différentes*.

Niveau physique d'intensité sonore

La solution du premier problème est fondée sur le fait expérimental que, pour des sons de même fréquence, la loi générale de Weber-Fechner s'applique. Cette loi exprime que toute sensation physiologique varie approximativement comme le logarithme de l'excitat on physique qui l'a provoquée. On pose donc que la différence d'intensité $I_2 - I_1$ de deux sons de même fréquence

Variation de l'intensité acoustique et du niveau physique d'intensité en fonction de la fréquence.



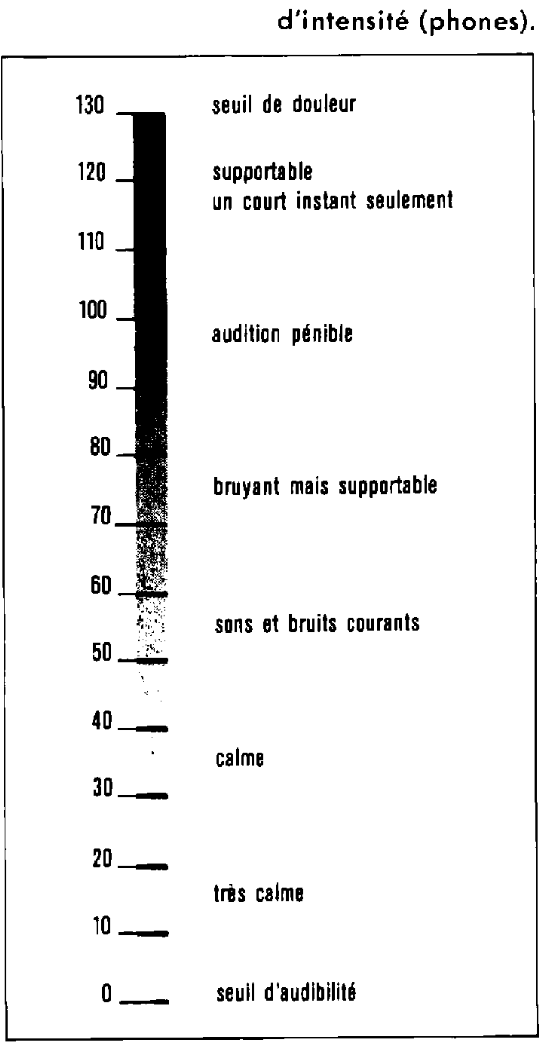
est liée à leurs intensités acoustiques respectives P_1 et P_2 par une relation de la forme :

$$I_2 - I_1 = k \log\left(\frac{P_2}{P_1}\right),$$

k étant une constante (qui dépend de la fréquence) dont le choix fixera évidemment l'unité d'échelle d'intensité.

Or, l'expérience montre que, entre 1 000 et 5 000 cycles par seconde, région où l'oreille est la plus sensible, on ne perçoit deux sons comme distincts en intensité que si le rapport de leurs intensités acoustiques est au moins égal à 1,1 en moyenne. On convient donc de choisir k de telle sorte que l'unité de différence d'intensité corresponde

Niveau physiologique d'intensité (phones).



à peu près à un tel rapport d'intensités acoustiques. On est donc conduit à choisir k tel que

$$1 = k \log(1{,}1).$$

Dans le système à base 10,

$$\log(1{,}1) = 0{,}0414,$$

d'où $k = 24$. Pour des raisons de simplicité évidentes, on prend le multiple de 10 le plus voisin, c'est-à-dire 10 lui-même. L'unité de différence d'intensité résultant de ce choix s'appelle *décibel* (db).

$$(I_2 - I_1)^{db} = 10 \log\left(\frac{P_2}{P_1}\right).$$

D'après ce qui précède, on voit que le décibel représente à peu près la plus petite différence d'intensité que l'oreille puisse percevoir dans la gamme de fréquences 1 000-5 000 cycles par seconde. Pour avoir enfin une échelle d'intensité sonore, il suffit de fixer la valeur d'une intensité correspondant à une intensité acoustique déterminée. On choisit d'attribuer l'intensité zéro au seuil d'audibilité à 1 000 cycles par seconde, c'est-à-dire pour une intensité acoustique de 10^{-16} W/cm². On appelle alors *niveau physique d'intensité* d'un son la différence d'intensité entre ce son et le son de référence précédent. Le niveau physique d'intensité N d'un son d'intensité acoustique P s'exprime donc par la relation :

$$N^{db} = 10 \log \frac{P_{W/cm^2}}{10^{-16}}.$$

À 1 000 cycles par seconde, le niveau physique d'intensité correspondant au seuil de douleur, pour lequel $P = 10^{-4}$ W/cm², se situe à 120 db.

Niveau physiologique d'intensité

Pour établir une échelle d'intensité valable dans tout le champ d'audibilité, et non plus pour une fréquence déterminée, on prend un son de fréquence 1 000 cycles par seconde ayant un certain niveau physique d'intensité N^{db}. On le compare à des sons de fréquence différente dont on fait varier l'intensité jusqu'à obtenir la même sensation d'intensité. Tous ces sons sont dits avoir le même *niveau physiologique d'intensité*, qu'on exprime en *phones*, unité choisie pour cette nouvelle échelle, par le même nombre N que celui qui exprime en décibels le niveau physique d'intensité du son à 1 000 cycles par seconde donnant la même sensat on d'intensité. L'échelle des niveaux physiologiques, en phones, coïncide donc, pour la fréquence particulière de 1 000 cycles par seconde, avec l'échelle des niveaux physiques, en décibels. Les courbes d'égal niveau physiologique (ou courbes d'isosonie) ont été établies par Harvey Fletcher et W. A. Munson, B. G. Churcher et A. J. King, D. W. Robinson et R. S. Dadson. Celles des derniers auteurs sont reproduites sur la figure 2. À titre indicatif, on trouvera (*fig.* 3) une échelle des sensations d'intensité correspondant à différents niveaux physiologiques d'intensité. Rappelons enfin que la loi de Weber-Fechner n'est qu'une loi approchée. Pour tenir compte plus exactement de la sensibilité de l'oreille aux variations d'intensité, d'autres échelles ont été proposées (échelle des *sones*).

P. M.

▶ *Audition / Hauteur / Son.*

interaction

▶ INVARIANCE, PARTICULES FONDAMENTALES.

interchangeabilité

Possibilité, lors du montage d'un ensemble mécanique, de prendre au hasard dans un lot de pièces qualifiées identiques, *terminées* et *vérifiées*, l'une d'entre elles, sans avoir besoin d'aucun travail d'ajustage soit pour effectuer sa mise en place dans le mécanisme, soit pour assurer, après montage de cet ensemble mécanique, le fonctionnement correct de la machine en question.

Cette notion est le corollaire de l'impossibilité pratique de réaliser, notamment au point de vue dimensionnel, deux ou plusieurs pièces rigoureusement identiques.

Le développement des fabrications de série (armement, automobiles, etc.) a conduit les constructeurs à fabriquer des éléments mécaniques interchangeables tels que n'importe quelle pièce d'une série puisse se monter sans retouche avec n'importe quelle pièce d'une autre série dans un assemblage déterminé, quel que soit le nombre d'exemplaires de pièces exécutées et quelles que soient les caractéristiques propres du fonctionnement de la machine ou du mécanisme auquel elles doivent appartenir.

Cette interchangeabilité oblige évidemment chaque exécutant à observer rigoureusement des règles internationales d'usinage, dites « règles de tolérances ». L'observation de ces règles permet l'usinage de séries de pièces ou de parties de pièces dans des ateliers différents et même chez des fournisseurs particuliers spécialistes de certains usinages, quelles que soient l'implantation de leurs usines et la nature de leur main-d'œuvre.

La difficulté inhérente à la réalisation de composants mécaniques, interchangeables, de grande précision, a conduit les spécialistes à fabriquer, avec des pièces non interchangeables, des sous-ensembles qui eux le sont : c'est l'*interchangeabilité globale* (exemple : embiellage de moteurs d'automobiles).

Principe de l'interchangeabilité

Dans le cas simple d'un assemblage tournant, constitué par un arbre (*a*) destiné à tourner dans un alésage (A), si D_1 et D_2 sont respectivement les valeurs minimale et maximale du diamètre de l'alésage et si d_1 et d_2 sont respectivement les valeurs minimale et maximale du diamètre de l'arbre, le *jeu* de cet assemblage aura sa valeur maximale Δ_{max} lorsque l'alésage de diamètre maximal D_2 sera associé à l'arbre de diamètre minimal d_1, et inversement, ce jeu aura sa valeur minimale Δ_{min} dans le cas contraire :

$$\Delta_{max} = D_2 - d_1 \ ; \ \Delta_{min} = D_1 - d_2.$$

Indépendamment de toute question de fabrication, les conditions de bon fonctionnement exigent que le jeu de l'assemblage en question soit compris

entre une valeur maximale J_{max} et une valeur minimale J_{min}, valeurs limites qui varient notamment en fonction des caractéristiques dimensionnelles et de la fonction mécanique de cet assemblage.

Si la valeur du jeu est plus petite que J_{min}, le montage ou le graissage n'est plus possible : la rotation de l'arbre n'est alors plus « libre », la température augmente lors de la rotation de l'arbre, le frottement croît aussi et l'ensemble finit par gripper. Si la valeur du jeu est plus grande que J_{max}, le fonctionnement de l'ensemble est également défectueux ; il se produit alors des vibrations et des surpressions dans la zone de contact capables de détériorer les surfaces des pièces en contact. Le bon fonctionnement de l'assemblage, ou de l'*ajustement*, entraîne les deux inégalités suivantes :

$$J_{max} \geqslant \Delta_{max};\ \Delta_{min} \geqslant J_{min}.$$

L'écart $J_{max} - J_{min}$ entre les jeux limites admissibles est appelé *tolérance d'ajustement* ou encore *tolérance de fonctionnement.* Si on appelle T la tolérance réelle de fabrication des alésages ($T = D_2 - D_1$), et si on appelle t la tolérance réelle de fabrication des arbres ($t = d_2 - d_1$), la condition de bon fonctionnement s'exprime par la relation théorique :

$$J_{max} - J_{min} \geqslant T + t. \qquad (1)$$

De même qu'il est impossible de fabriquer une pièce mécanique ayant des cotes rigoureusement imposées (tolérances nulles), de même il est impossible de mesurer les dimensions exactes d'une pièce. Quel que soit l'appareil de mesure utilisé, la mesure est entachée d'une erreur, aussi petite soit-elle, résultant de la précision et de la sensibilité de l'appareil de mesure. Si on appelle c la valeur maximale de cette erreur, et T' et t' les tolérances de fabrication des arbres et alésages ainsi contrôlées (par exemple avec un calibre à limites), la relation précédente s'écrit en toute rigueur :

$$J_{max} - J_{min} \geqslant T' + t' + 2c \qquad (2)$$

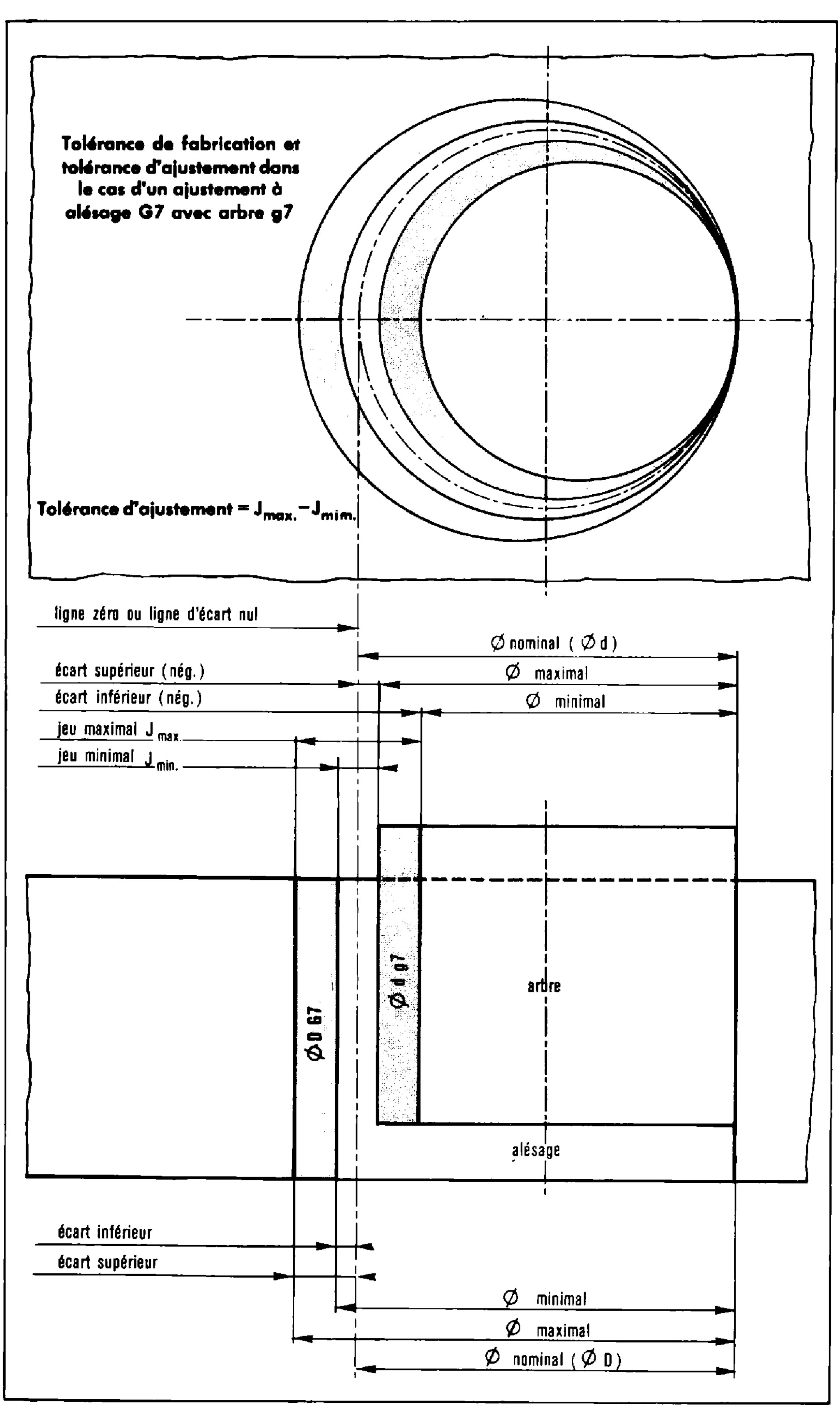
(c est par exemple la tolérance de fabrication d'un tampon à limite : tolérance sur le diamètre). L'interchangeabilité des éléments d'un assemblage de deux pièces exige que la tolérance de fonctionnement $J_{max} - J_{min}$ de cet assemblage (ou tolérance d'ajustement) soit supérieure à la somme des *tolérances réelles de fabrication* ($T + t$), ou mieux à la somme des *valeurs mesurées des tolérances de fabrication* des pièces et des calibres de contrôle utilisés ($T' + t' + 2c$).

Il ne faut pas confondre précision avec interchangeabilité. En effet, si le premier terme des relations (1) et (2) est suffisamment grand, une fabrication grossière correspondant à de grandes tolérances T et t pourra cependant être interchangeable. Au contraire, si ce premier terme est très petit, une fabrication très précise ne pourra satisfaire à cette condition et, dans quelques cas particuliers, il faut renoncer à l'interchangeabilité : dans certains mécanismes extrêmement précis, il faut prévoir des *ajustages* au cours du montage ou des *réglages* après assemblage des éléments constitutifs, opérations qui nécessitent l'intervention de compagnons hautement qualifiés. On peut s'y soustraire en faisant appel à l'*apairage.* Cette opération consiste à classer en différents groupes l'ensemble des pièces fabriquées de chaque type, de telle manière que la dimension de la cote considérée (cote critique) croisse du premier au dernier lot : par exemple de 2 μ en 2 μ pour le diamètre des pistons de certains équipements hydrauliques de voitures automobiles. Les groupes de pièces mâles (pistons) d'une part et les groupes de pièces femelles (cylindres) d'autre part sont ensuite numérotés séparément de telle manière que toute pièce mâle prise dans l'un des groupes soit interchangeable lorsqu'elle est montée avec n'importe quelle autre pièce femelle prise dans le groupe correspondant de même numéro.

Tolérance

C'est la différence admissible entre la limite supérieure et la limite inférieure d'une cote donnée dans un même lot de pièces qualifiées d'identiques : on parle de *tolérance de fabrication.* C'est aussi l'écart admissible entre la limite supérieure et la limite inférieure du jeu ou du serrage d'un type d'assemblage donné : il s'agit alors de *tolérance d'ajustement* ou de *tolérance de fonctionnement.* En pratique, il est impossible de réaliser des pièces parfaitement identiques ; la répétition du diamètre d'un alésage ou du diamètre de la portée d'un arbre donné, dans une fabrication continue ou intermittente d'un même atelier ou d'ateliers différents, ne peut se faire qu'en laissant à l'exécutant, pour chaque cote, un certain intervalle dans lequel la valeur réelle devra se trouver. Cet intervalle est appelé *tolérance de fabrication.* Si la cote d'une pièce mâle fabriquée est plus grande que la limite supérieure fixée, on devra reprendre l'usinage de cette pièce ; si au contraire la cote est plus petite que la valeur inférieure de cet intervalle, on devra rejeter la pièce après contrôle et inversement pour la pièce dite « femelle ». Pour plus de commodité, on assigne à la pièce une dimension nominale et on définit chacune des deux limites par son écart par rapport à cette dimension nominale. La valeur absolue et le signe de l'écart s'obtiennent en retranchant la dimension nominale de la limite envisagée.

Les tolérances des pièces mécaniques font l'objet d'une très importante norme internationale ISO, connue sous le titre *Système de tolérances* et constituée par un ensemble systématique de valeurs de tolérances et d'écarts normalisés, présenté sous forme d'une série de tableaux à deux entrées. Dans cette norme, les dimensions considérées vont de 3 à 500 mm ; les tolérances normalisées sont réparties en douze classes de qualité ; les plus petites valeurs (1 à 4) correspondent aux fabrications les plus pré-



Représentation schématique des tolérances d'un arbre et de son alésage associé.

tolérances générales

précision demandée	dimension nominale en mm 6... 30	30... 100	100... 300	300... 1 000	1 000... 2 000
grande précision	± 0,1	± 0,15	± 0,2	± 0,3	
précision moyenne	± 0,2	± 0,3	± 0,5	± 0,8	± 1,2
sans précision	± 0,5	± 0,8	± 1,2	± 2,0	± 3,0

exemples d'ajustements

L'alésage normal $\varnothing$ 10 H7 ($\varnothing\ 10^{+15}_{0}$) donne avec les arbres normalisés $\varnothing$ 10 e7; f7; g6; h6; j6; m6 et p6 les ajustements suivants :

type d'ajustement	*arbre*			*alésage*			*ajustement*	
	type	*dimension*	*tolérance de fabrication (en microns)*	*type*	*dimension*	*tolérance de fabrication (en microns)*	*valeur du jeu (+) ou du serrage (—) [en microns]*	*tolérance d'ajustement (en microns)*
ajustement libre	e7	$\varnothing\ 10^{-25}_{-40}$	15	H7	$\varnothing\ 10^{+15}_{0}$	15	25... 55	30
ajustement tournant	f7	$\varnothing\ 10^{-13}_{-28}$	15	H7	$\varnothing\ 10^{+15}_{0}$	15	13... 43	30
ajustement glissant	g6	$\varnothing\ 10^{-5}_{-14}$	9	H7	$\varnothing\ 10^{+15}_{0}$	15	5... 29	24
ajustement glissant juste	h6	$\varnothing\ 10^{+0}_{-9}$	9	H7	$\varnothing\ 10^{+15}_{0}$	15	0... 24	24
ajustement légèrement serré	j6	$\varnothing\ 10^{+7}_{-2}$	9	H7	$\varnothing\ 10^{+15}_{0}$	15	— 7... 17	24
ajustement serré	m6	$\varnothing\ 10^{+15}_{+6}$	9	H7	$\varnothing\ 10^{+15}_{0}$	15	— 15... 9	24
ajustement fretté (pressé)	p6	$\varnothing\ 10^{+24}_{+15}$	9	H7	$\varnothing\ 10^{+15}_{0}$	15	— 24... 0	24

1 micron = 0,001 mm

cises possible : cales et calibres ; les plus grandes valeurs (9 à 12) correspondent aux fabrications les moins précises : mécanique agricole ; la qualité courante en mécanique générale de précision est la qualité 7. Chaque classe est elle-même subdivisée en une vingtaine de sous-classes, correspondant chacune à des *ajustements* différents, c'est-à-dire à des types d'assemblages différents. Ces sous-classes sont différenciées par des lettres A... Z pour les alésages ou pièces femelles et *a... z* pour les arbres ou pièces mâles.

Ajustement

C'est la caractéristique résultant de la différence, avant assemblage, entre les dimensions de deux pièces destinées à être assemblées.

Suivant la position respective des zones de tolérances de l'alésage et de l'arbre (donc suivant la sous-classe A à Z retenue pour l'alésage et la sous-classe *a* à *z* retenue pour l'arbre), l'ajustement peut être plus ou moins exact : il peut être soit avec jeu (libre, tournant, glissant, glissant juste), soit avec serrage (légèrement serré, serré, fretté).

Afin de rendre plus rationnel le travail des bureaux d'études ainsi que les opérations d'usinage classiques, un certain nombre d'ajustements sont toujours réalisés à partir des mêmes combinaisons de tolérances, alors qu'il est évident qu'un même résultat peut être obtenu en jouant différemment sur les tolérances d'ajustement d'une pièce ou de l'autre.

En particulier, on cherche toujours à garder les tolérances de la classe 7 pour les pièces femelles et à jouer sur les tolérances des pièces mâles correspondantes pour réaliser l'ajustement recherché.

G. F.

intéressement

L'intéressement des salariés aux résultats financiers des entreprises n'est pas la « participation », mais un des maillons d'une politique tendant à caractériser celle-ci, notamment, par l'établissement, en 1945 en France, des comités d'entreprise.

L'événement décisif est l'amendement Vallon, inséré dans une loi du 12 juillet 1965 et qui obligeait le gouvernement à déposer, avant le 1er mai 1966, un projet de loi établissant de nouvelles modalités aux droits des salariés. La « commission Mathey » y travailla, et, le 17 août 1967, furent publiées les ordonnances qui instituaient la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises. Les textes furent plus modestes que certains projets : il ne s'agissait pas, en fait, de participation à l'accroissement des valeurs d'actif, ni même véritablement aux fruits de l'expansion, mais simplement au bénéfice fiscal après amortissement, rémunération du capital et impôt.

L'intéressement en dates

L'histoire de l'intéressement apparaît comme relativement ancienne, puisque, en 1818, des précurseurs lancent la formule d'association et participation (Sismondi [1773-1842]) ; Louis Blanc et Proudhon la prônent également. Les expériences concrètes ne vont, par ailleurs, pas tarder.

En 1842, Leclaire, entrepreneur en bâtiment à Paris, se signale par des réalisations qui demeurent célèbres dans les annales de l'intéressement : il publie un opuscule intitulé *Des améliorations qu'il serait possible d'apporter dans le sort des ouvriers peintres en bâtiment* : il s'agissait, dans l'esprit de ce promoteur, de distribuer à un certain nombre de ses ouvriers une part des bénéfices produits par le travail. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1848, Michel Chevalier (1806-1879), professeur au Collège de France, fit l'éloge de la formule : « Cette participation est destinée à changer le caractère de l'industrie en changeant celui de la masse des travailleurs. Elle donnera à ceux-ci une dignité, un amour de l'ordre, un esprit de conduite auxquels ils ne parviendraient pas autrement. » Par contre, toutes les initiatives issues du décret du 5 juillet 1848 (qui octroyait une aide financière aux entreprises mettant sur pied des associations entre patronat et ouvriers) aboutirent à des échecs.

Un peu plus tard cependant, Edmond About (1828-1885) publie *le Capital pour tous, plus de prolétaires, 38 millions de bourgeois*, et, en 1879, Charles-Robert, conseiller d'État, fonde la Société pour l'étude pratique de la participation aux bénéfices. Le concept de l'actionnariat ouvrier va prendre peu à peu corps dans la doctrine sociale de ceux qui veulent améliorer les conditions du monde du travail, et Briand, le 12 mai 1910, réaffirme l'utilité du concept devant la Chambre. Le 26 avril 1917 est promulguée la loi sur les sociétés anonymes à participation ouvrière, mais le sort connu par ce premier texte législatif ne sera guère heureux.

Vers 1950, un certain nombre d'entreprises créent *de facto* un intéressement au capital par le biais d'un actionnariat du personnel réalisé grâce à des distributions d'actions gratuites ou à des taux préférentiels (Pechiney, Ricard, Télémécanique), mais il va falloir une législation nouvelle pour voir naître définitivement l'intéressement.

Un premier pas sérieux est franchi lors du décret Bacon du 20 mai 1955 sur les contrats de productivité, exonérant des charges sociales et fiscales les sommes versées par les entreprises à leur personnel au titre de la participation collective à l'accroissement de la production : il donne lieu à 150 contrats validés. L'ordonnance du 7 janvier 1959 devait favoriser l'intéressement des travailleurs à l'entreprise, mais son application restait facultative et cette législation n'eut guère plus de succès que la précédente. L'ordonnance de 1967 va marquer le départ définitif de l'intéressement dans l'entreprise française. Elle demeurera un jalon historique capital.

La réserve de participation

Tous les travailleurs présents depuis plus de trois mois dans une entreprise de plus de cent salariés sont obligatoirement concernés depuis le 1er janvier 1968.

La réserve globale est partagée entre les salariés en fonction du salaire versé à chacun (le salaire de référence est limité à quatre fois le plafond de la Sécurité sociale, et la part de réserve de chaque bénéficiaire ne peut être supérieure à la moitié de ce plafond annuel). Sur les trois premières années d'expérience, on a pu calculer que la moyenne a été de 354 F pour 2,2 millions de bénéficiaires, soit 13,7 p. 100 des bénéfices déduits et 2,7 p. 100 des salaires.

Ces dispositions sont obligatoires et ne varient pas, sauf cas de dérogation accordée par le C. E. R. C. (Centre d'étude des revenus et des coûts), dont les avis tendent à rappeler la possibilité de corriger la hiérarchie des salaires en fixant de nouvelles parts d'intéressement (dont l'éventail peut être au minimum de 1 à 2), et dont la règle de base est que la réserve de participation doit toujours être au moins égale à celle que prévoit le calcul officiel (c'est ainsi que le coefficient réducteur [1/2] peut, en fait, être remplacé par un coeffi-

les éléments du calcul de la réserve spéciale de participation (R) constituée chaque année par l'entreprise

Ils sont au nombre de six.

- Le **bénéfice** (*a*), « bénéfice réalisé en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, tel qu'il est retenu pour être imposé au taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques », est le bénéfice fiscal augmenté de la provision pour investissement constituée au titre de la participation de l'exercice antérieur.
- L'**impôt.** Le bénéfice fiscal est *diminué de l'impôt correspondant* (*b*).

Un exemple courant et facile donne $(b) = \frac{a}{2}$ en prenant des impôts égaux à 50 p. 100 du bénéfice fiscal.

- Le résultat de cette soustraction s'appelle le **bénéfice net :** $c = a - b$.
- **5 p. 100 du montant des capitaux propres** (*d*) sont retranchés du résultat obtenu (« les capitaux propres comprennent le capital social, les réserves, le report à nouveau, les provisions qui ont supporté l'impôt, ainsi que les provisions spéciales constituées en franchise d'impôt »), au titre de la rémunération de ces capitaux propres.
- La somme restante est multipliée par la **fraction obtenue (e) en divisant le montant de tous les salaires par la « valeur ajoutée »** (chiffre purement comptable qui ne peut, par définition, être inférieur à 2/3), ce qui minore encore la somme précédemment obtenue.
- La dernière opération consiste **à diviser par deux ce qui a été obtenu.**

On obtient au total :

$$a - b - \frac{5d}{100} \times \frac{S}{va} \times \frac{1}{2}.$$

ce qui peut aussi s'écrire : $$R = \frac{c - \frac{5d}{100} \times e}{2},$$

ou, à supposer que $c = \frac{a}{2}$ et $e = \frac{2}{3}$.

$$R = \frac{\frac{a}{2} - \frac{5d}{100} \times \frac{2}{3}}{2}.$$

M.-A. L.

cient plus favorable [2/3 ou 3/4] ; voir ci-contre).

Les accords de participation

Les sommes distribuées ne sont pas imposables, mais elles ne sont pas immédiatement à la disposition des salariés ; elles restent bloquées un temps donné, qui varie suivant qu'il y a eu accord (entre l'entreprise et les représentants des salariés) ou non.

L'emploi de ces sommes peut varier : réinvestissement dans l'entreprise et distribution d'actions de celle-ci (0,5 p. 100 des cas jusqu'à présent), ouverture d'un compte courant bloqué à l'intérieur de l'entreprise (56 p. 100 des cas), versement à des organismes extérieurs à l'entreprise (placements dans des plans d'épargne, dans des titres de S. I. C. A. V. [sociétés d'investissement à capital variable], par l'intermédiaire de fonds communs de placement [1 500 en activité en 1970]) ; les produits des valeurs ne sont pas imposés s'ils restent bloqués. S'il n'y a pas d'accord entre direction et salariat, la réserve est bloquée pendant huit ans ; en cas d'accord, les sommes ne peuvent être disponibles avant cinq ans de délai.

D'un accord dépendent aussi l'exonération fiscale dont bénéficie l'employeur et d'éventuelles dérogations au droit commun (32 p. 100 des accords sont dérogatoires à la date du 1er janv. 1971).

L'accord peut se réaliser soit dans le cadre d'une convention collective intervenant entre la branche d'activité et les représentants des syndicats (affiliés aux organisations les plus représentatives dans la branche d'activité), soit par un accord d'entreprise, ou encore au sein du comité d'entreprise (ce dernier a participé en fait à la majorité des signatures).

L'accord apporte des avantages à chacun : au salarié, dont la part de réserve est bloquée moins longtemps ; à l'employeur, qui bénéficie d'un dégrèvement d'impôt ; à l'État, qui voit réaliser dans l'accord une garantie de fonctionnement des institutions de participation qu'il a voulu mettre en place. En fait, ces avantages ne sont pas toujours similaires, et, selon les cas, un des bénéficiaires peut s'estimer lésé par rapport aux autres. Ce genre d'analyse explique en particulier le refus de certains syndicats de signer un accord d'intéressement : il est à souligner que les accords (8 269 accords à la date de juin 1973, concernant 9 309 entreprises et environ 4 millions de salariés) ont la plupart du temps été signés à l'initiative des employeurs et non à celle des salariés, qui se méfient souvent d'une politique d'intéressement très éloignée de la véritable cogestion et encore plus de l'autogestion.

Depuis la parution des ordonnances, un décret du 30 mai 1968, créant les plans d'épargne d'entreprise, et une loi du 31 décembre 1970, sur les ouvertures d'options de souscription ou d'achat d'actions, les ont légèrement modifiées.

L'intéressement en chiffres

Les salariés français concernés par l'intéressement

Si l'on se réfère aux données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (I. N. S. E. E.) [statistique 1966], il existe quelque 11 800 entreprises de plus de 100 salariés, où sont occupés 5 100 000 travailleurs, entrant dans le champ d'application de la législation française de 1967 sur l'intéressement. Sur ce nombre, si on applique (il s'agit d'ordres de grandeur) le pourcentage de salariés travaillant dans des entreprises déficitaires (statistique fiscale 1963), un peu plus de 4 millions de salariés (occupés dans 9 500 entreprises) ont un intérêt concret à voir réaliser un accord d'intéressement.

La plupart des accords d'intéressement (82 p. 100) ont été conclus dans des entreprises de moins de 500 salariés. C'est très nettement dans le secteur des sociétés anonymes (82 p. 100 du nombre des entreprises, 77 p. 100 du nombre des salariés) que les accords furent les plus fréquents.

Les types de gestion des fonds formant la réserve

Concernant l'orientation des fonds dus par les entreprises au titre de l'intéressement, le troisième rapport de la commission des opérations de Bourse pour 1970 indique que 43 p. 100 des accords signés au 1er décembre 1971 prévoyaient l'investissement de la réserve en valeurs mobilières ; pour 41 p. 100 des accords, les fonds sont gérés par les fonds communs de placement. Moins de 6 p. 100 des accords ont prévu le « plan d'épargne ».

Les types juridiques d'accords d'intéressement

Les conventions collectives conclues par les branches professionnelles (ainsi les travaux publics) avec les organisations syndicales représentatives figurent pour environ 800 accords. Sur les 4 781 autres accords (sur un total de 5 581), 83 p. 100 ont été conclus au sein des seuls comités d'entreprise à la majorité des membres ; 5,4 p. 100 dans les mêmes conditions, mais avec l'adhésion des organisations syndicales représentatives ; 11,5 p. 100, enfin, avec les seules organisations syndicales représentatives. C'est donc le comité d'entreprise qui, de loin, est l'organe élaborateur le plus fréquent des accords d'intéressement.

M.-A. L.

▶ *Entreprise / Travail.*

📖 C. Maugey, *les Moyens juridiques de la participation dans l'entreprise en France et aux États-Unis* (L. G. D. J., 1971).

interférences

Phénomène produit par la superposition de plusieurs ondes.

Le phénomène d'interférences des ondes lumineuses fut mis expérimentalement en évidence par Th. Young et Fresnel* indépendamment l'un de l'autre. Nous allons étudier dans quelles conditions et de quelles façons se manifeste ce phénomène.

On sait (v. cohérence) que, pour que deux vibrations interfèrent, il est nécessaire qu'elles soient issues d'un même point d'une source. Aussi tout dispositif donnant d'une source deux images permettra-t-il, sous certaines conditions que l'on établira par la suite, de mettre en évidence ce phénomène. L'obtention de ces deux images peut se faire de deux façons :

— soit par partage des rayons lumineux dans l'espace ; cela se produit notamment dans le dispositif de Young, les miroirs de Fresnel, etc. ;

— soit par partage de luminance ; cela se produit lorsque l'interféromètre comporte une ou plusieurs lames semi-transparentes ; c'est le cas dans l'interféromètre* de Michelson, l'interféromètre de Fabry-Pérot, les couches minces, etc.

Le deuxième procédé permet d'utiliser une source plus étendue que dans le premier cas, et l'on montrera que, dans ces conditions, les interférences sont localisées au voisinage d'une surface bien déterminée, alors que, dans le premier cas, les franges d'interférences peuvent s'observer dans tout l'espace où deux rayons issus des deux sources dérivées se coupent. Enfin, dans le cas où les images de la source sont obtenues par partage de luminance, si de plus ces images se déduisent par translation, on pourra observer à l'infini ou dans le plan focal d'un objectif des franges d'interférence très contrastées avec une source aussi étendue que l'on voudra.

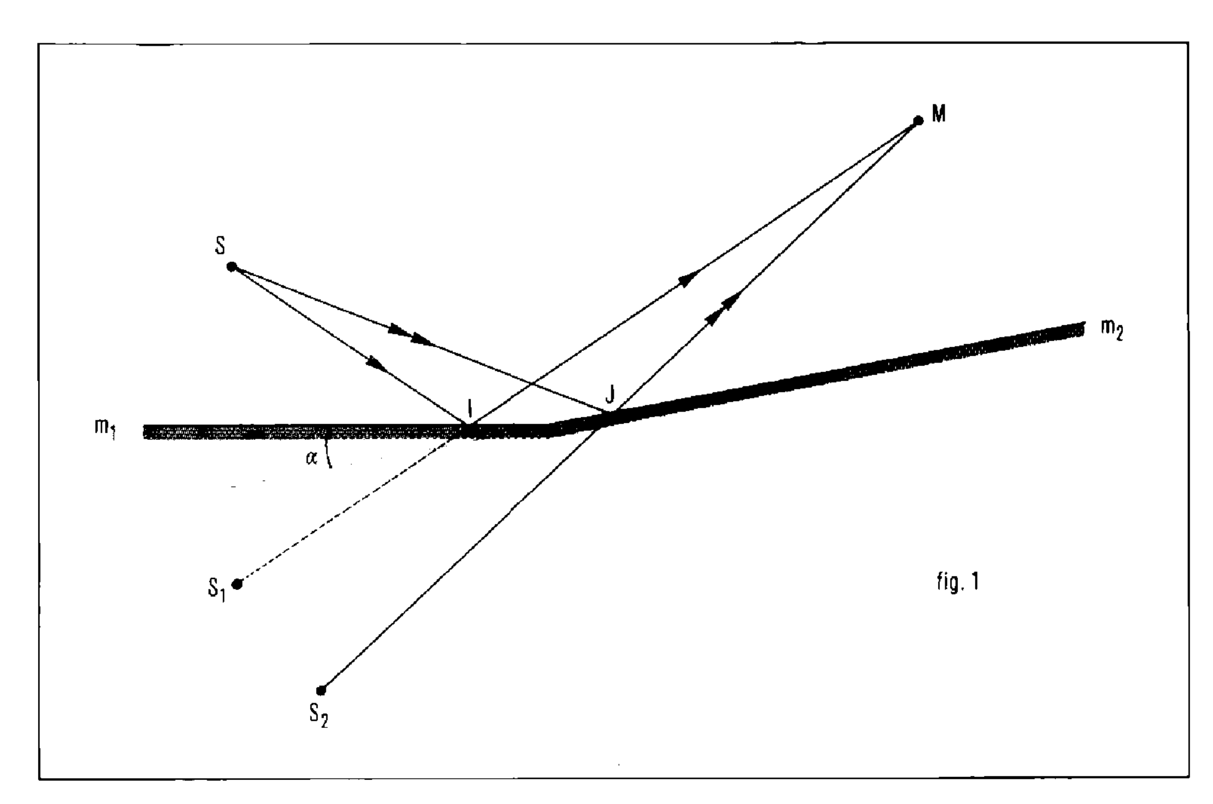


fig. 1

Interférences non localisées

Considérons une source ponctuelle monochromatique de longueur d'onde λ éclairant le dispositif des miroirs de Fresnel, constitué par deux miroirs plans m_1 et m_2 faisant entre eux un petit angle α (*fig.* 1). Soit S_1 et S_2 les deux images de S données par ces deux miroirs. On peut représenter l'amplitude des vibrations émises par la source S à l'instant t par l'expression :

$$A(t) = a \cos (2\pi\nu t + \phi).$$

ν, fréquence des vibrations, est relié à la longueur d'onde par l'expression $\nu = \frac{C}{\lambda}$, C étant la vitesse de la lumière dans le vide. À l'instant t, l'amplitude des vibrations émises par les deux images S_1 et S_2 sera la même que celle des vibrations émises par S. Ces vibrations vont se propager dans l'espace et interférer en tout point M où se coupent deux rayons tels que ceux qui sont indiqués sur la figure 1. L'amplitude vibratoire en M due à la source S, sera

$$A_1(t) = a \cos \left[2\pi\nu \left(t - \frac{S_1M}{C}\right) + \phi\right];$$

celle qui est due à S_2 sera

$$A_2(t) = a \cos \left[2\pi\nu \left(t - \frac{S_2M}{C}\right) + \phi\right];$$

l'amplitude résultant de la superposition de ces deux vibrations sera donc en M

$$A'(t) = A_1(t) + A_2(t).$$

$$A'(t) = a \cos \left[2\pi\nu \left(t - \frac{S_1M}{C}\right) + \phi\right] + a \cos \left[2\pi\nu \left(t - \frac{S_2M}{C}\right) + \phi\right],$$

expression qui peut se mettre sous la forme

$$A'(t) = 2a \cos \left[2\pi\nu \left(t - \frac{1}{2}\frac{S_1M + S_2M}{C}\right) + \phi\right] \times \cos \left[\pi\nu \frac{S_1M - S_2M}{C}\right].$$

Or, nous savons que l'éclairement que l'on pourra observer en M sera proportionnel à la moyenne dans le temps du carré de l'amplitude ; on notera $E = < A'^2(t) >$; d'où

$$E = 4a^2 < \cos^2 \left[2\pi\nu \left(t - \frac{1}{2}\frac{S_1M + S_2M}{C}\right) - \phi\right] > \cos^2 \left[\pi\nu \frac{S_1M - S_2M}{C}\right];$$

or

$$< \cos^2 \left[2\pi\nu \left(t - \frac{1}{2}\frac{S_1M + S_2M}{C}\right) + \phi\right] > = \frac{1}{2}.$$

D'autre part, en remarquant que $\frac{\nu}{C} = \frac{1}{\lambda}$ et en posant $\delta = S_1M - S_2M$, expression que l'on appelle différence de chemins optiques des vibrations qui interfèrent en M, l'éclairement E peut se mettre sous la forme

$$E = 2a^2 \cos^2 \pi \frac{\delta}{\lambda};$$

l'éclairement en M dû à la source S_1, si celle-ci était seule, serait

$$E_0 = < a^2 \cos^2 \left[2\pi\nu \left(t - \frac{S_1M}{C}\right) + \phi\right] > = \frac{a^2}{2}.$$

En définitive, l'éclairement en M peut se mettre sous la forme

$$E = 4\, E_0 \cos^2 \pi \frac{\delta}{\lambda}.$$

On voit que l'éclairement est maximal si $\cos^2 \pi \frac{\delta}{\lambda} = 1$, c'est-à-dire si $\delta = K\lambda$, K étant un nombre entier positif, négatif ou nul. L'ensemble des points M où l'éclairement est maximal est donc défini par l'équation

$$S_1M - S_2M = K\lambda.$$

Cette équation définit un réseau d'hyperboloïdes de foyers S_1 et S_2. De même, on montrerait que le lieu des points M où l'éclairement est nul est également un réseau d'hyperboloïdes de foyers S_1 et S_2 défini par l'équation

$$S_1M - S_2M = (2K' + 1)\frac{\lambda}{2}.$$

K' étant également un nombre entier positif, négatif ou nul.

Les deux réseaux d'hyperboloïdes ainsi définis sont imbriqués, et l'on se rend compte que, si l'on place un écran plan passant par M, on observera des franges alternativement brillantes et noires, intersections de l'écran avec les hyperboloïdes décrits précédemment. Ces franges pourront donc avoir des formes variées suivant la position de l'écran par rapport au segment S_1S_2 ; elles seront circulaires si cet écran est perpendiculaire à S_1S_2, hyperboliques s'il est parallèle à S_1S_2. Si, comme c'est souvent le cas, le point M est suffisamment loin de S_1S_2, les différentes hyperboles pourront être assimilées à des portions de droites équidistantes. La distance entre deux franges brillantes est appelée *interfrange* et peut se calculer dans le cas général (*fig.* 2) de la façon suivante.

Si l'on suppose que D est grand devant la distance $S_1S_2 = 2a$, $S_1M - S_2M$ sera sensiblement égal à S_2H, H étant le pied de la perpendiculaire abaissée de S_1 sur S_2M. Or, en considérant les triangles S_1HS_2 et O'OM, on voit que $S_2H = \frac{2ax}{D}$, en appelant x la distance de O à M.

Les maximums d'éclairement seront donc tels que

$$\frac{2ax}{D} = K\lambda;$$

l'interfrange sera donc égal à $i = \frac{\lambda D}{2a}$.

Par exemple, pour deux sources distantes de 1 mm, l'écran étant placé à 1 m de ces sources, pour la longueur d'onde $\lambda = 0{,}5\ \mu$, on trouve un interfrange de 0,5 mm. Cette expression de l'interfrange nous montre l'effet de la longueur d'onde sur ces phénomènes d'interférence, et nous allons étudier comment se présentent les interférences lorsque la source est non plus monochromatique, mais blanche, c'est-à-dire lorsqu'elle comprend toutes les longueurs d'onde du rouge au violet, la longueur d'onde des vibrations émises par la source étant comprise entre 0,4 et 0,8 μ. Pour cela, étudions les variations de

$$E = 4\, E_0 \cos^2 \pi \frac{\delta}{\lambda}$$

en fonction de λ. Si $\delta = 0$, c'est-à-dire au point O, l'éclairement est maximal pour toutes les longueurs d'onde ; la frange centrale sera donc blanche. En un point du champ où la différence de marche est égale à δ, toutes les couleurs dont la longueur d'onde est telle que

$$\delta = (2K + 1)\frac{\lambda}{2}$$

seront éteintes, et par contre toutes les couleurs dont la longueur d'onde est telle que $\delta = K'\lambda$ fourniront un maximum d'éclairement. On voit donc que plus δ est grand, c'est-à-dire plus on s'éloigne de la frange centrale blanche, plus le nombre de couleurs éteintes sera grand et corrélativement plus on aura un grand nombre de couleurs donnant un maximum d'éclairement. L'écran d'observation paraîtra blanc, appelé blanc d'ordre supérieur. Par contre, si l'on se place assez près de la frange centrale de telle sorte qu'une seule longueur d'onde, donc une seule couleur, fournisse un éclairement nul, les franges que l'on observera paraîtront très colorées et seront d'une couleur qui dépendra de la longueur d'onde éteinte. Par exemple, si l'on se place à une distance de la frange centrale telle que $\delta = 0{,}4\ \mu$, la longueur d'onde $\lambda = 0{,}8\ \mu$ (rouge) sera éteinte ; par contre, la longueur d'onde $\lambda = 0{,}4\ \mu$ (violet) donnera un éclairement maximal, et l'écran en ce point paraîtra bleu. Si $\delta = 0{,}28\ \mu$, la longueur d'onde $\lambda = 0{,}56\ \mu$, qui correspond à une couleur jaune-vert, couleur pour laquelle l'œil présente un maximum de sensibilité, sera éteinte. En ce point, on aura donc superposition de rouge et de violet, soit une couleur pourpre. Si l'on se rapproche de la frange centrale, la teinte sera plus rouge ; par contre, si l'on s'en écarte, la teinte paraîtra bleue. Lorsque la différence de marche varie très peu autour de la valeur 0,28 μ correspondant à une couleur pourpre, la teinte vire très rapidement du rouge au bleu, et l'œil est très sensible à ce changement de couleur appelé teinte sensible du premier ordre. Les interférences en lumière blanche donnent naissance au voisinage de $\delta = 0$ à un ensemble de couleurs répertoriées dans une table dite « échelle des teintes de Newton ».

Dans l'étude précédente, nous avons supposé que la source était ponctuelle ; mais on se rend compte qu'il ne peut en être ainsi expérimentalement, car une source quasi ponctuelle ne transmet qu'un flux lumineux infime, si bien que le phénomène d'interférence ne serait pas visible. Il faut noter cependant qu'avec un laser* on peut, en focalisant le faisceau émis, obtenir une source

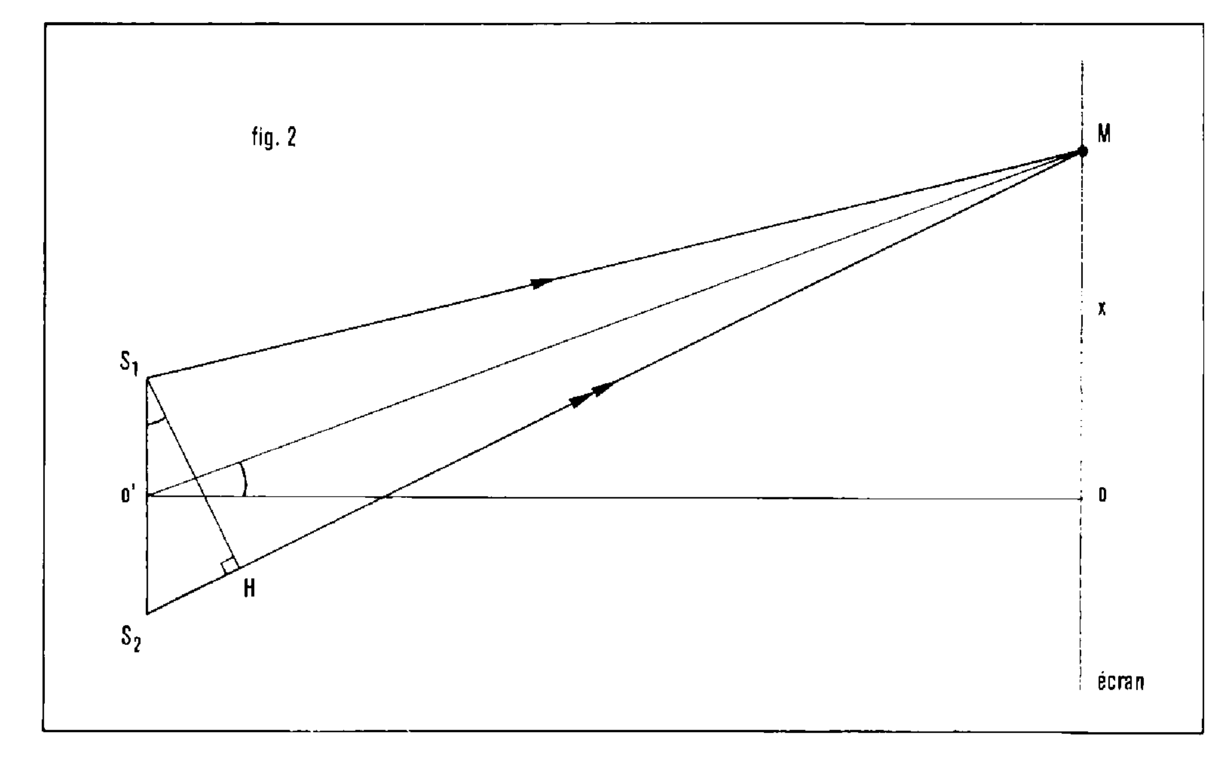
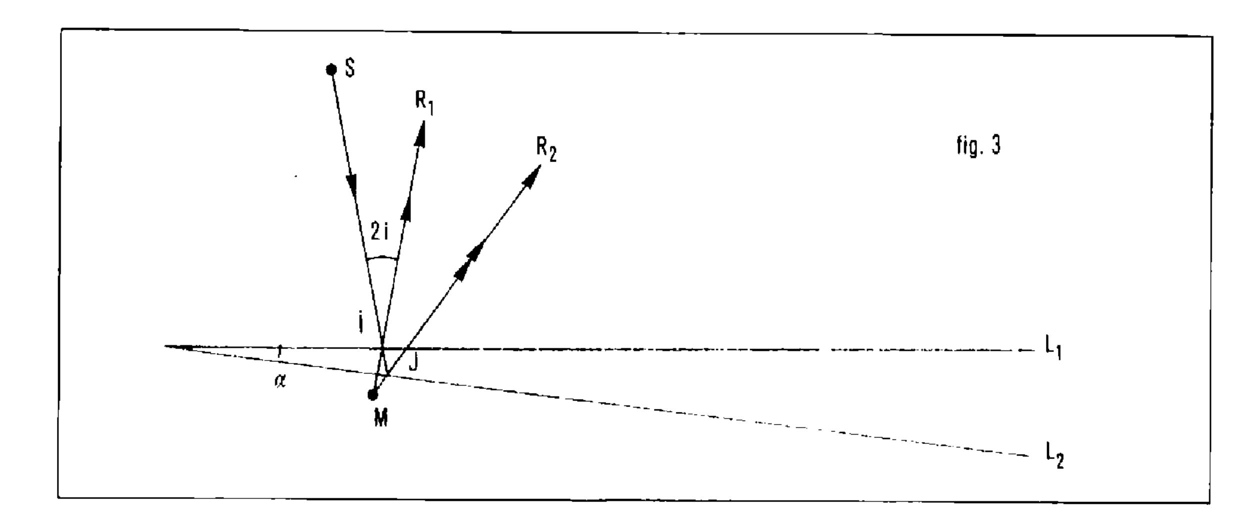


fig. 2



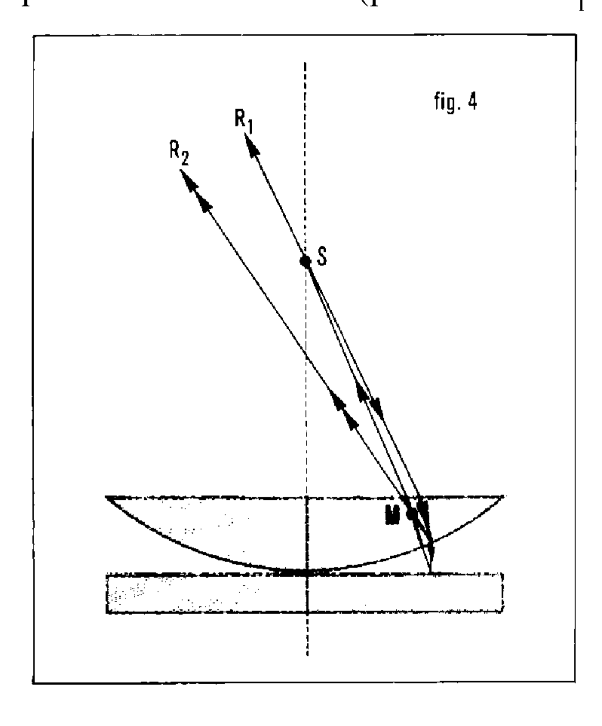
quasi ponctuelle rayonnant une énergie très grande. Avec une source traditionnelle (arc au charbon, lampe à vapeur métallique), il faudra matérialiser la source par un diaphragme ; mais les dimensions de ce diaphragme ne peuvent être quelconques. Il est nécessaire, en effet, que les vibrations émises par deux points différents du diaphragme, vibrations en général totalement incohérentes, ne fournissent pas deux systèmes de franges d'interférences dont les éclairements en s'ajoutant donnent un éclairement résultant constant. Le calcul et l'expérience montrent que, dans le cas où l'interféromètre possède un plan de symétrie, la source peut avoir la forme d'une fente dont la grande dimension est perpendiculaire au plan de symétrie et la largeur est fonction notamment de l'interfrange. La fente peut être d'autant plus large que l'interfrange est grand. Cependant, on observera des franges d'interférences avec une source beaucoup plus étendue que dans le cas précédent, lorsque les images de la source sont obtenues par partage de luminance. Ce sont les cas des franges dites « d'égale épaisseur » et des franges « d'égale inclinaison ».

Franges d'égale épaisseur

Considérons le dispositif appelé *coin d'air*, constitué par deux lames à faces parallèles faisant entre elles un angle petit α (*fig* 3). Le rayon incident SI est partiellement réfléchi (par la lame L_1 en I) ; le rayon transmis IJ se réfléchit sur la lame L_2 en J. Ces deux rayons réfléchis se coupent virtuellement au point M, et les vibrations qui se propagent suivant ces rayons interfèrent, car elles sont issues d'un même point de la source. On conçoit, puisque l'on impose une condition aux deux rayons qui vont se couper en M, à savoir de provenir du même rayon incident, que ce phénomène ne sera pas observable dans tout l'espace, mais dans un domaine plus restreint. En effet, l'expérience réalisée avec une source large montre que les franges sont localisées au voisinage des lames elles-mêmes et semblent être imprimées dessus. Le calcul montre que la différence de chemin optique des vibrations qui interfèrent en M est égale à

$$\delta = 2\,e\cos i + \frac{\lambda}{2},$$

où e représente l'épaisseur de la lame en I (l'angle α étant très petit, les épaisseurs en I et J sont très voisines), et i l'angle d'incidence.



Si entre les deux lames on plaçait un liquide d'indice n, la différence de marche deviendrait

$$\delta = 2\,ne\cos r + \frac{\lambda}{2},$$

où r représente l'angle de réfraction correspondant à l'incidence i. On voit que, dans ce type d'interférences, les franges brillantes par exemple, c'est-à-dire telles que $\delta = K\lambda$, correspondent aux lignes d'égale épaisseur du coin. Ce type d'interférences peut s'observer avec le dispositif des anneaux de Newton, qui comporte, comme l'indique la figure 4, une lentille plan-convexe dont la surface sphérique, ayant un grand rayon R, est posée sur une surface de verre plane. Ce dispositif permet d'observer les franges d'égale épaisseur de la lame d'air comprise entre la surface sphérique et la surface plane. Les franges seront donc circulaires, le rayon des anneaux noirs étant égal à $\rho = \sqrt{K\lambda R}$ (K nombre entier positif).

Franges d'égale inclinaison

Considérons une lame à faces parallèles d'épaisseur e et d'indice n (*fig* 5). Un rayon incident provenant d'une source étendue quasi monochromatique donne naissance à plusieurs rayons réfléchis et à plusieurs rayons transmis. Ces rayons réfléchis et transmis sont parallèles et provoquent donc un phénomène d'interférences localisé à l'infini. Si l'on prend l'amplitude du rayon incident égal à 1, l'amplitude des rayons réfléchis successivement par un verre d'indice $n = 1{,}5$ sera de 0,20 pour le premier, 0,19 pour le second, 0,008 pour le troisième ; de même pour les rayons transmis, elle sera respectivement de 0,96, 0,038 et 0,001.

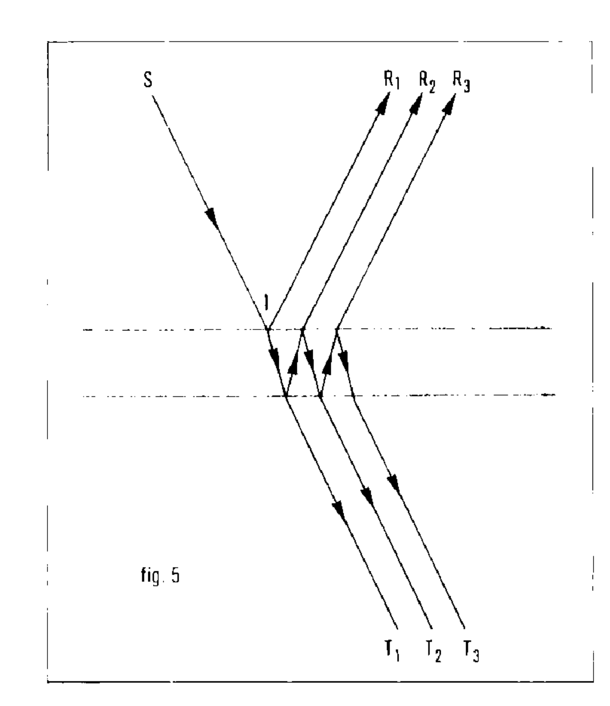
On voit donc que, en réflexion comme en transmission, l'amplitude du troisième rayon est négligeable par rapport à l'amplitude des deux premiers, si bien que les interférences observées seront, comme dans les cas précédents, des interférences à deux ondes. D'autre part, le contraste des franges sera beaucoup plus grand dans le cas de la réflexion, car les vibrations qui interfèrent ont pratiquement la même amplitude. Dans ce cas, la différence de chemin optique des vibrations qui interfèrent (*fig.* 6) est égale à

$$\delta = n\,IJK - IH + \frac{\lambda}{2},$$

qui peut s'expliciter sous la forme

$$\delta = 2\,ne\cos r + \frac{\lambda}{2},$$

Si l'on considère un rayon incident S'I' parallèle à SI, mais issu d'un autre



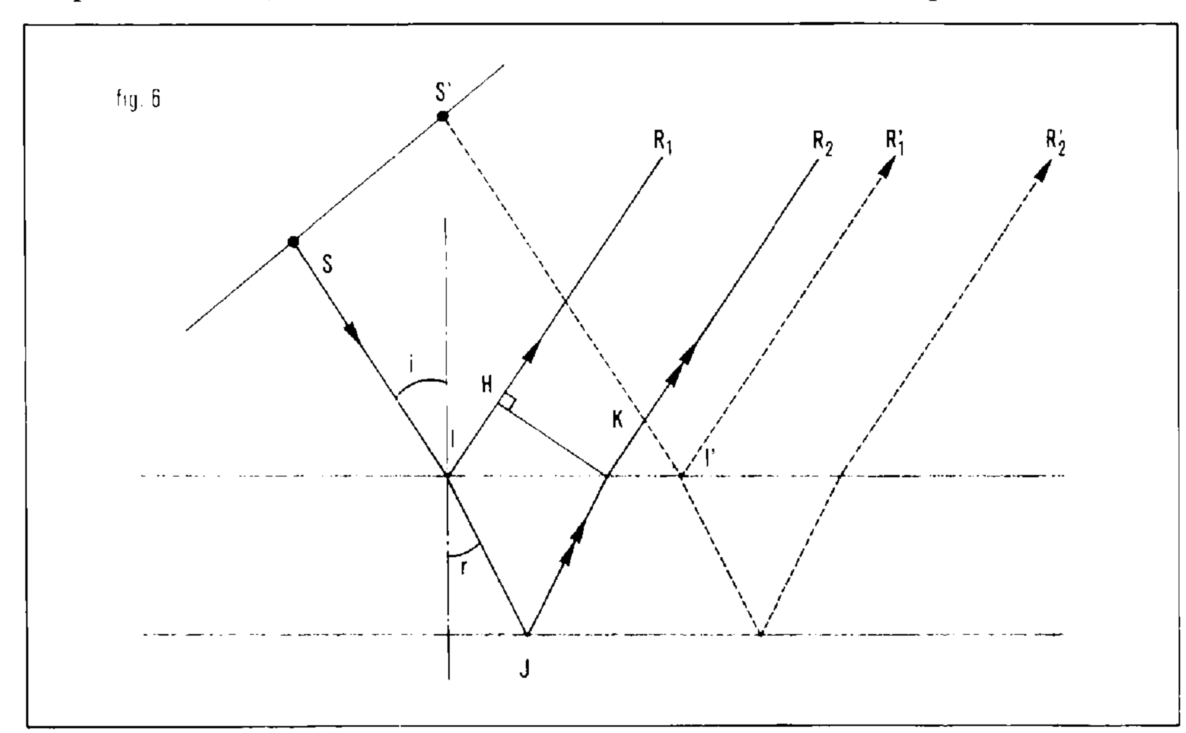
point de la source, ce rayon donnera naissance à deux rayons réfléchis R'_1 et R'_2 parallèles à R_1 et R_2. Ces rayons se coupent au même point à l'infini, et la différence de chemin optique des vibrations qui se propagent suivant R'_1 et R'_2 sera également

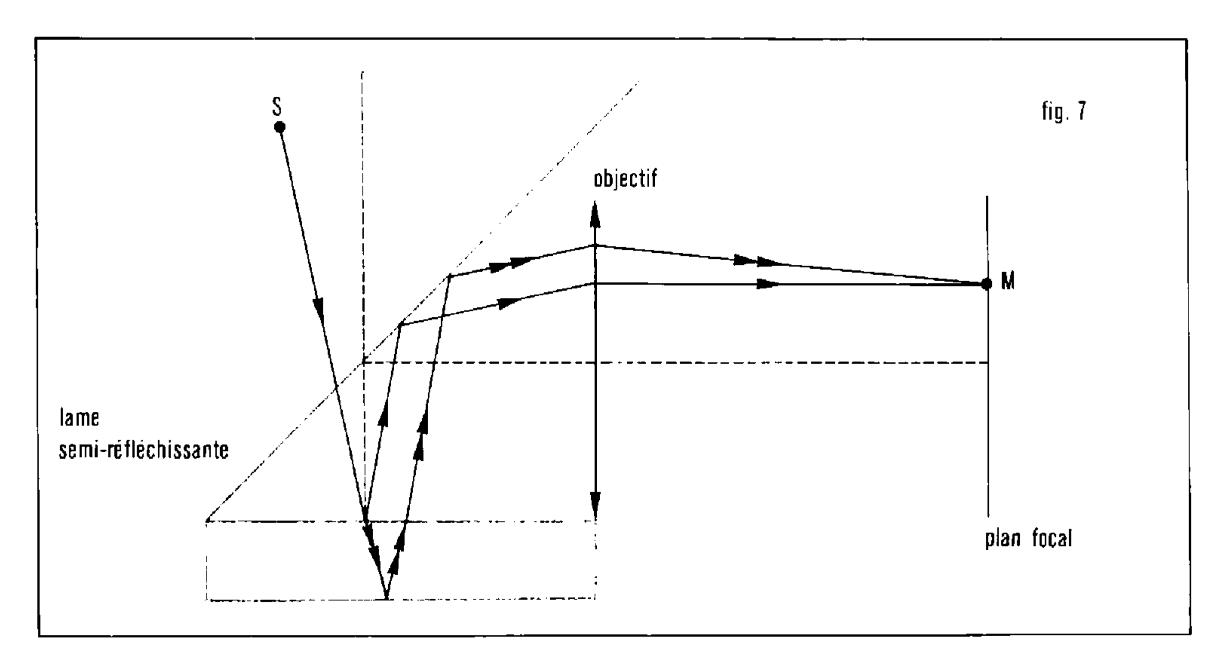
$$\delta = 2\,ne\cos r + \frac{\lambda}{2}\,;$$

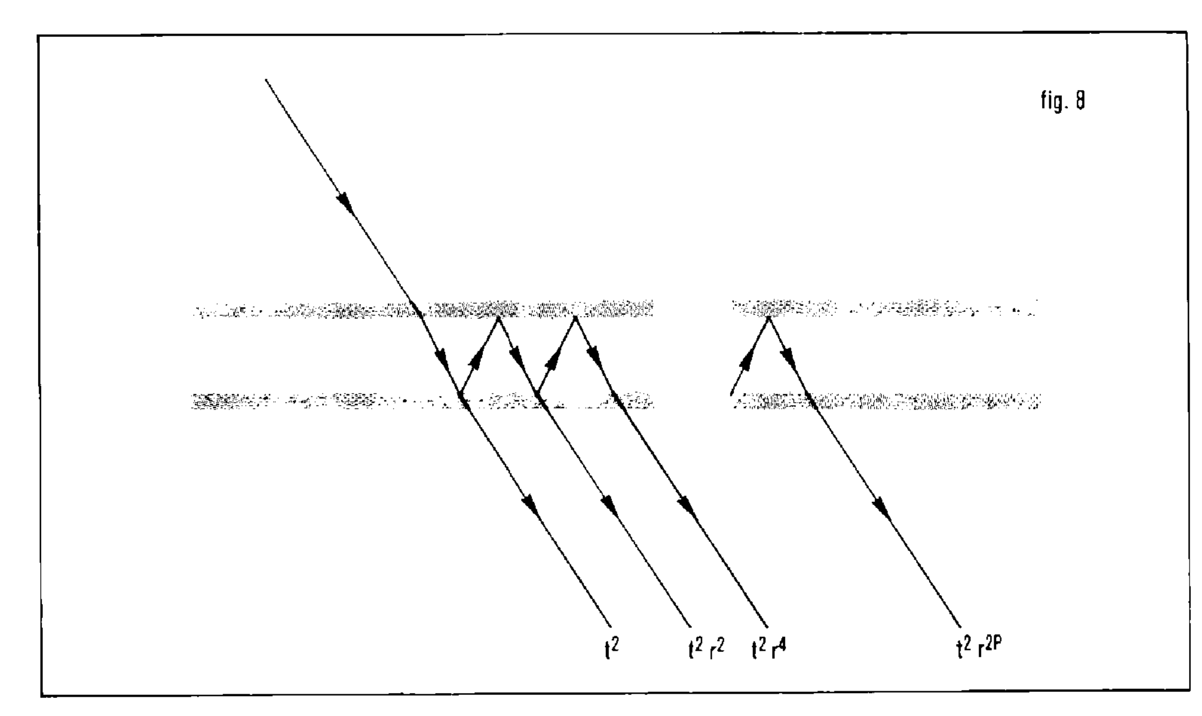
ces vibrations provoqueront donc le même état d'interférence que celles qui sont émises par S. La source pourra donc être aussi étendue que l'on voudra. Les franges d'interférences sombres par exemple seront telles que

$$\delta = 2\,ne\cos r + \frac{\lambda}{2} = (2\,K + 1)\frac{\lambda}{2},$$

soit $2\,ne\cos r = K\lambda$; en tout point d'une frange, K est constant, donc $\cos r$ doit être constant ; il en résulte que les franges seront circulaires, leur centre étant obtenu pour $i = 0$. La fi-







gure 7 montre le schéma de principe d'un montage expérimental permettant l'observation par réflexion des franges d'égale inclinaison d'une lame à faces parallèles.

L'interféromètre* de Michelson permet d'obtenir également des franges d'égale inclinaison, de même qu'il permet l'obtention des franges d'égale épaisseur.

Interférence à ondes multiples

Nous avons vu, ci-dessus, dans l'étude des franges d'égale inclinaison par transmission que les deux premiers rayons transmis avaient une amplitude très différente et qu'à partir du troisième rayon l'amplitude devenait négligeable. Il en est tout autrement si l'on traite chaque face de la lame de façon que le facteur de réflexion soit très grand. En effet, soit r le coefficient de réflexion en amplitude et t le coefficient de transmission de chaque face. Les rayons successivement transmis (*fig.* 8) auront une amplitude t^2, r^2t^2, r^4t^2, etc., r^2pt^2 pour le p-ième. Les différences de chemins optiques des vibrations transportées par le 2e, 3e, etc., p-ième rayon par rapport aux vibrations transportées par le premier seront $\delta = 2\ ne \cos r\ 4\ ne \cos r ...\ 2\ p\,ne \cos r$.

Ces différentes vibrations provenant d'un même point source sont cohérentes entre elles et peuvent interférer à l'infini. L'amplitude résultante à l'infini sera donc égale à la somme des amplitudes de ce grand nombre de vibrations qui ont pris naissance par réflexion multiple. Cette amplitude résultante pourra donc s'écrire

$$V(t) = at^2\left[\cos 2\pi\nu t + r^2\cos 2\pi\left(\nu t - \frac{\delta}{\lambda}\right) + \cdots + r^{2p}\cos 2\pi\left(\nu t - \frac{p\delta}{\lambda}\right) + \cdots\right]$$

On voit que, si $\delta = K\lambda$ (K nombre entier),

$$\cos\ 2\pi\left[\nu t - \frac{p\delta}{\lambda}\right] = \cos\ 2\pi\nu t$$

quel que soit p. D'où $A(t) = at^2 \cos 2\pi \nu t\ [1 + r^2 + ... + r^2p + ...]$; l'expression entre crochets est une progression géométrique de raison r^2 ; d'où

$$A(t) = a\ t^2.\ \frac{1}{1 - r^2}\ \cos\ 2\ \pi\nu t.$$

L'éclairement au point où $\delta = K\lambda$ est donc égal à

$$E = E_0\frac{t^4}{(1 - r^2)^2}.$$

Remarquons que $r^2 = R$ et $t^2 = T$ représentent les facteurs de réflexion et de transmission énergétique de la lame (rapport entre l'énergie réfléchie ou transmise à l'énergie incidente). Si l'absorption des couches déposées sur les faces de la lame est faible, c'est-à-dire si R + T est voisin de 1, E sera très voisin de E_0.

Si maintenant δ est différent de $K\lambda$ et R est très voisin de l'unité, la somme figurant dans $A(t)$, dans la mesure où le nombre de termes est infini, comporte autant de termes positifs et négatifs de même valeur, si bien que cette somme est nulle.

On aura donc dans ce type d'interférences, comme dans le cas où les faces ne sont pas traitées, des franges en forme d'anneau ; mais ces franges seront très fines du fait que, pratiquement, c'est seulement dans le cas où $\delta = K\lambda$ que l'éclairement sera différent de zéro.

Un calcul rigoureux de l'éclairement conduirait à la formule d'Airy

$$E = E_0\frac{1}{1 + A\sin^2\frac{\pi\delta}{\lambda}}\cdot \qquad \text{avec} \qquad A = \frac{4R}{(1 - R)^2}\cdot$$

C'est sur ce principe que repose l'interféromètre* de Fabry et Pérot, dont les propriétés en tant que spectromètre* sont d'une très grande importance.

G. F.

M. Françon, *les Interférences lumineuses et leurs applications* (C. D. U., 1961).

interféromètres

Instruments dont le principe de fonctionnement utilise les propriétés des interférences lumineuses.

Interféromètres à séparation spatiale

Une source lumineuse ponctuelle de lumière quasi monochromatique A envoie dans l'espace une onde sphérique Σ. Deux trous S_1 et S_2 percés dans un écran E placé sur Σ constituent des sources de vibrations cohérentes et de même fréquence (*fig.* 1). Dans la partie commune (si elle existe) aux deux faisceaux issus de S_1 et S_2, on observe un phénomène d'interférence. La description d'un interféromètre consiste à montrer la technique utilisée pour obtenir ce résultat.

• *Interféromètre de Young.* Les trous sources S_1 et S_2 percés dans l'écran E sont de faible diamètre. La lumière issue de ces trous est diffractée dans un angle solide important. Le phénomène d'interférence est observé dans la partie commune aux faisceaux diffractés. Les franges ne sont pas localisées. L'interféromètre possède un plan de symétrie (celui de la figure) ; les franges obtenues sont perpendiculaires à ce plan. (Elles se présentent [*fig.* 2] sous la forme d'une succession de droites brillantes ou sombres équidistantes.) Si λ désigne la longueur d'onde, $2a$ la distance S_1S_2, D la distance des écrans E et O (O écran d'observation), l'interfrange i est donné par la formule

$$i = \frac{\lambda D}{2a}.$$

Les deux trous S_1 et S_2 ont même diamètre, l'éclairement I_1 envoyé par chacune des sources sur l'écran E est le même ; la distribution de l'éclairement dans le phénomène d'interférence est donnée par l'expression

$$I = 4I_1\cos^2\frac{2\pi}{\lambda}\frac{ay}{D}$$

(*fig.* 3) ; y est la distance à la médiatrice du segment S_1S_2 du point M où on observe les franges. On peut remplacer les points A, S_1, S_2 par des fentes perpendiculaires au plan de symétrie. L'aspect du phénomène n'est pas changé, mais la quantité de lumière est très augmentée. Une variante de ce montage est décrite sur la figure 4. Devant l'écran E est placé un objectif qui de A forme l'image A′. L'objectif étant diaphragmé par la seule fente S_1, on obtient, centrée sur l'image géométrique A′, une tache de diffraction indépendante de la position de S_1. Les taches de diffraction dues à S_1 et S_2 sont superposées, et la répartition de l'intensité lumineuse dans la tache de diffraction est modulée par le phénomène d'interférence de Young.

• *Interféromètre de Rayleigh.* L'interféromètre de J. W. Rayleigh est un interféromètre de Young complété par deux cuves identiques A et B (*fig.* 6).

Lorsque les deux cuves contiennent le même gaz (température et pression identiques), le chemin optique y est le même. La frange centrale est au centre du champ. L'introduction d'un gaz d'indice différent dans la cuve B fait varier la valeur du chemin optique dans cette cuve ; la frange centrale subit un déplacement qui est fonction de la différence d'indice des deux gaz, ce qui permet, connaissant l'un, la mesure de l'autre indice. Cet instrument rend possible la détection de gaz nocifs polluant l'atmosphère.

• *Expérience de Michelson.* La visibilité des franges observées dans un interféromètre à séparation spatiale dépend du diamètre apparent 2α de la source (v. interférences). Une fente large monochromatique (de longueur d'onde λ) éclaire deux trous de Young S_1 et S_2 distants de $2a$. La visibilité des franges dans l'interféromètre dépend du module du degré de cohérence partielle des points S_1 et S_2, valeur calculée en appliquant le théo-

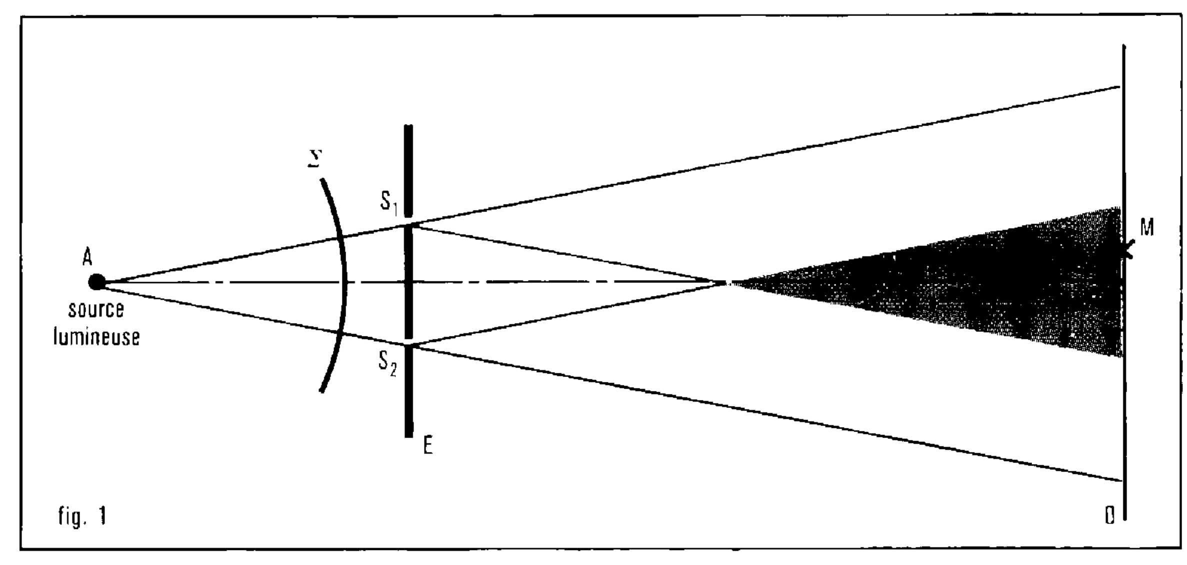
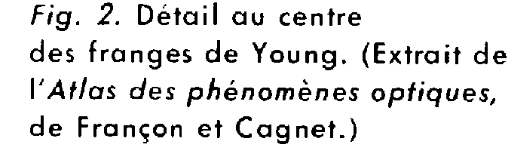
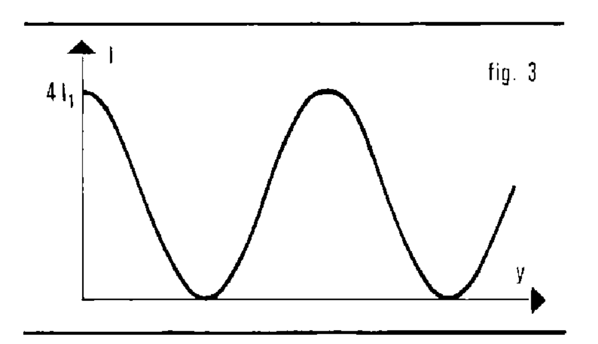
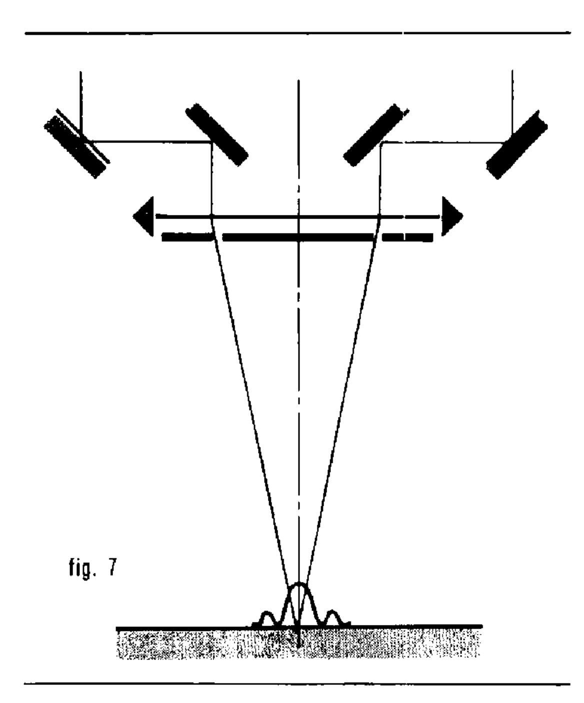


fig. 1




Fig. 2. Détail au centre des franges de Young. (Extrait de l'*Atlas des phénomènes optiques*, de Françon et Cagnet.)





rème de Zernike. Le module du degré de cohérence partielle

$$|\gamma(S_1S_2)| = \frac{\sin 2\dfrac{\pi\alpha 2a}{D}}{\dfrac{2\pi\alpha 2a}{\lambda}}$$

est nul pour une source de diamètre apparent $2\alpha = \frac{\lambda}{2a}$. Michelson a utilisé cette méthode pour mesurer visuellement les diamètres apparents de quelques étoiles. Les diamètres stellaires sont si faibles que Michelson plaçait devant un télescope une poutre supportant deux miroirs éloignés de plusieurs mètres (*fig.* 7) ; 7 m environ pour une étoile de 0,02 seconde de diamètre apparent.

• *Miroir de Lloyd.* Nous citerons pour mémoire les dispositifs des miroirs de Fresnel*, du biprisme de Fresnel, des bilentilles de F. Billet, et nous nous attarderons sur l'expérience de H. Lloyd (*fig.* 8). Une source S éclaire un miroir plan P. En un point M voisin du miroir arrivent des rayons directement transmis ou réfléchis par le miroir. Le point M reçoit des rayons lumineux issus du point S et de son image S′ dans le miroir. Ces deux sources sont cohérentes et on observe des franges dans la partie éclairée d'un écran passant par M. Cette expérience a eu un développement récent en radio-astronomie. Un miroir plan sous la forme d'une grande étendue d'eau et un radiodétecteur placé sur une falaise recevant simultanément le flux direct d'une radiosource céleste et le flux réfléchi par l'eau donne naissance à un radio-interférogramme.

Interféromètres à division d'amplitude

Les interférences sont obtenues en superposant deux ondes issues d'une même onde incidente, dont l'amplitude est divisée en deux parties en utilisant une séparatrice (miroir semi-transparent qui est à la fois partiellement réfléchissant et transparent). Les franges obtenues sont de deux types : franges d'égale épaisseur et phénomène à l'infini (v. interférences).

Nous décrirons un interféromètre dérivé de celui de Fizeau* pour l'étude des franges d'égale épaisseur d'une lame épaisse.

Une source S, placée au foyer de l'objectif O_1, éclaire une lame épaisse M sous une incidence presque normale (*fig.* 9). Une partie de l'énergie lumineuse est réfléchie par la face AB, une partie est transmise, réfléchie par la face DC et réfractée de nouveau par AB. La division d'amplitude se fait au niveau de AB.

Les franges localisées au voisinage de M sont observées grâce à un œil placé au foyer image de O_2, où est située l'image S′ de S ; M est placé au foyer objet de O_2. En l'absence de franges, le champ observé est uniforme (image de la source sur la pupille d'œil). Les franges modulent le champ et dessinent les lignes d'égale épaisseur de la lame. L'observation des franges est possible lorsque la longueur de cohérence de la source L est supérieure à la différence de marche $\delta = 2\ ne$.

La raie verte d'une lampe à mercure basse pression permet d'observer des différences de marche de quelques centimètres. Celle d'une lampe à mercure isotropique, 30 cm environ.

La source doit être partiellement cohérente. Pour que cette condition soit vérifiée, le rayon angulaire θ de la source doit être inférieur au diamètre du premier anneau à l'infini créé par une lame à faces planes et parallèles de même épaisseur. Pour que le contraste soit excellent ($\gamma > 0{,}95$), il suffit que

$$\theta \leq \frac{1}{2}\sqrt{\frac{n\lambda}{e}}$$

(n indice de la lame, e son épaisseur, λ longueur d'onde). Pour une longueur d'onde $\lambda = 0{,}5\ \mu$, on est conduit à des valeurs de θ :

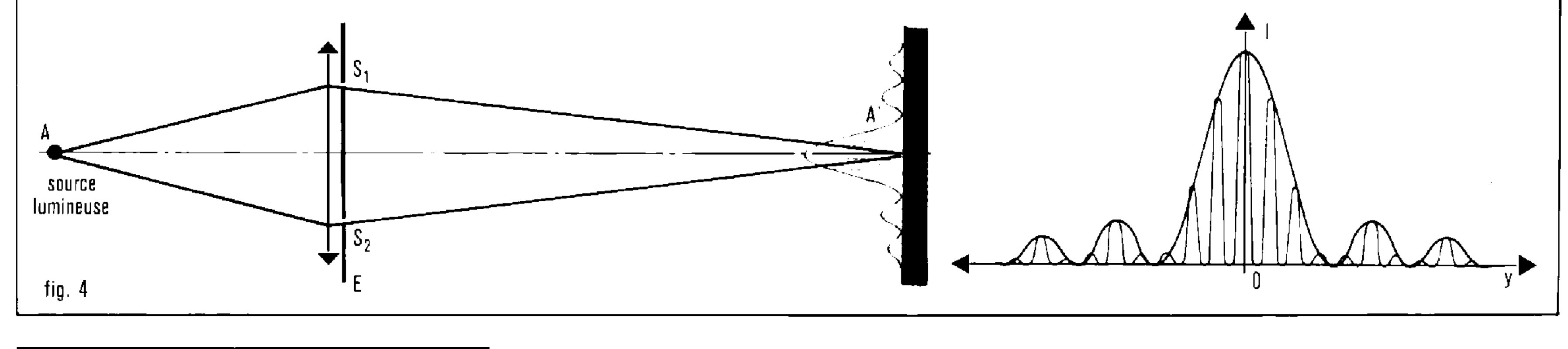
$e_{(mm)}$	0,1	1	10	20
θ	3°	1°	19′	11′

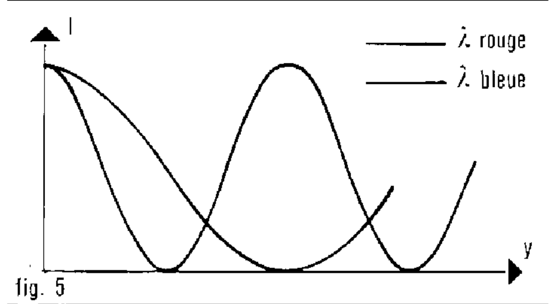
Interféromètres à faisceaux séparés

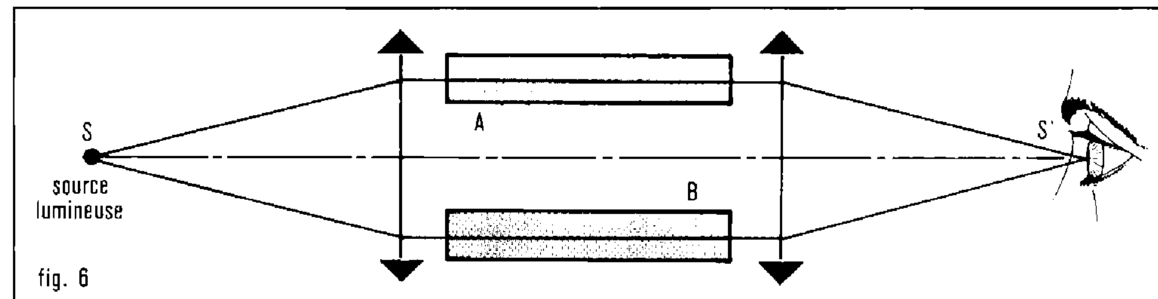
• *Interféromètre de Michelson.* Une source lumineuse ponctuelle S placée au foyer de l'objectif O_1 constitue un collimateur (*fig.* 10). L'onde émergente plane Σ éclaire un miroir semi-réfléchissant G_1 supposé infiniment mince : la séparatrice. L'onde Σ est divisée en deux ondes planes cohérentes : Σ'_1, onde réfléchie ; Σ'_2, onde transmise. Ces deux ondes sont réfléchies par les deux miroirs plans M_1 et M_2 respectivement parallèles aux ondes Σ'_1 et Σ'_2. Les rayons lumineux reviennent sur eux-mêmes après réflexion sur les miroirs plans ; Σ'_1 est transmise par la séparatrice G_1 ; on obtient l'onde émergente Σ''_1 ; après réflexion de l'onde Σ'_2 sur G_1, on obtient l'onde Σ''_2. Σ''_1 et Σ''_2, ondes cohérentes car elles proviennent du dédoublement de l'onde incidente Σ, peuvent interférer. La source S est quasi monochromatique, la réalisation de toutes les pièces optiques est parfaite ; les deux ondes Σ''_1 et Σ''_2 sont parallèles et présentent entre elles une différence de marche $\delta = 2(d_1 - d_2)$ qui ne dépend que du réglage géométrique de l'interféromètre. L'éclairement du champ d'interférences obtenu est uniforme (teinte plate). La valeur est donnée par la formule

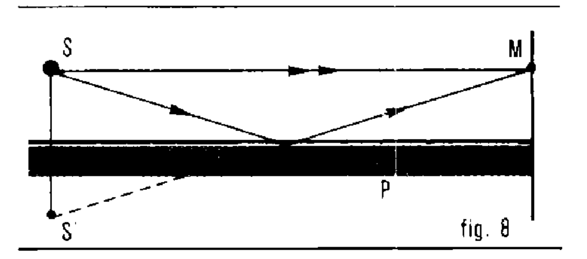
$$I = I_0\left(1 + \cos\frac{2\pi\delta}{\lambda}\right).$$

[On observe les franges en plaçant l'œil en S′, image de S ; S est au foyer de l'objectif O_2.] Inclinons le miroir M_2 d'un angle θ, l'onde réfléchie tourne d'un angle 2θ, angle que font entre elles les surfaces d'onde Σ''_1 et Σ''_2









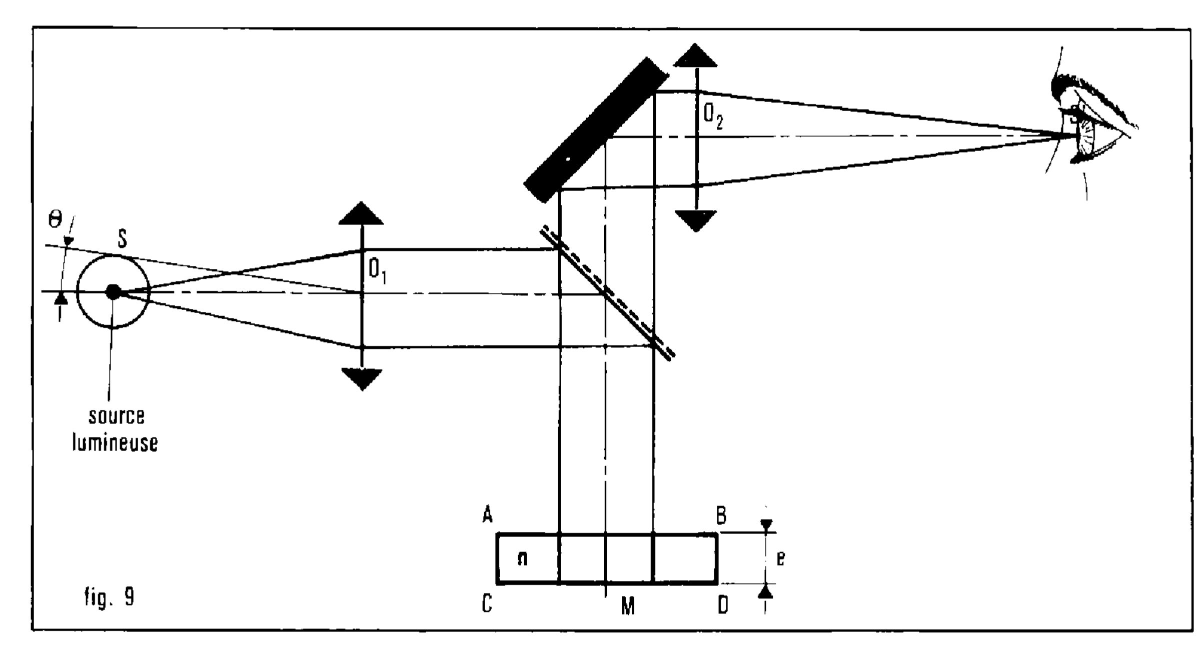


fig. 9

. L'interférogramme est constitué par une succession de franges rectilignes et équidistantes analogues aux franges obtenues à l'aide du coin d'air. L'interfrange est $i = \frac{\lambda}{2\theta}$. L'interférogramme obtenu est celui de la lame d'air formée par le miroir M_1 et l'image M_2' de M_1 dans la séparatrice G_1 (*fig.* 10). M_1 et M_2' étant réglés rigoureusement parallèles, on observe en éclairant avec une source large les franges à l'infini de la lame, qui sont des anneaux localisés au foyer de l'objectif O_2. En déplaçant le miroir M_2 parallèlement à lui-même, *e* varie, le diamètre des anneaux est varié à volonté ; il devient infiniment grand lorsque l'épaisseur de la lame est nulle. Les miroirs M_1 et M_2 sont symétriques par rapport à G_1. L'interféromètre est réglé à la différence de marche nulle. La séparatrice G_1, considérée jusqu'ici sans épaisseur, est réalisée en déposant une couche semi-réfléchissante sur une lame de verre. Les rayons réfléchis par M_1 traversent une fois G_1, ceux qui le sont pour M_1 traversent 3 fois G_1. Les trajets ne sont pas identiques sur les deux bras, l'interféromètre est décompensé. L'onde Σ_2'' a traversé une épaisseur de verre plus grande que Σ_1''. Le phénomène de dispersion des matières réfringentes [$n = f(\lambda)$] fait que la différence de marche δ est fonction de la longueur d'onde λ. On obtient un interférogramme différent, on ne peut plus éclairer l'interféromètre avec une source à étendue spectrale large, les franges se brouillent et disparaissent même pour une épaisseur de la lame équivalente nulle. La compensation de l'interféromètre est obtenue en plaçant sur le faisceau du miroir M_1 une lame C identique à G_1, de même épaisseur et taillée dans la même fonte de verre. La compensatrice C et la séparatrice G_1 doivent être parallèles entre elles, ce qui est obtenu en examinant les anneaux à l'infini. Ceux-ci deviennent elliptiques ou hyperboliques dès que C et G_1 ne sont plus parallèles. Le contraste des franges est optimal lorsque les amplitudes des vibrations qui interfèrent sont les mêmes.

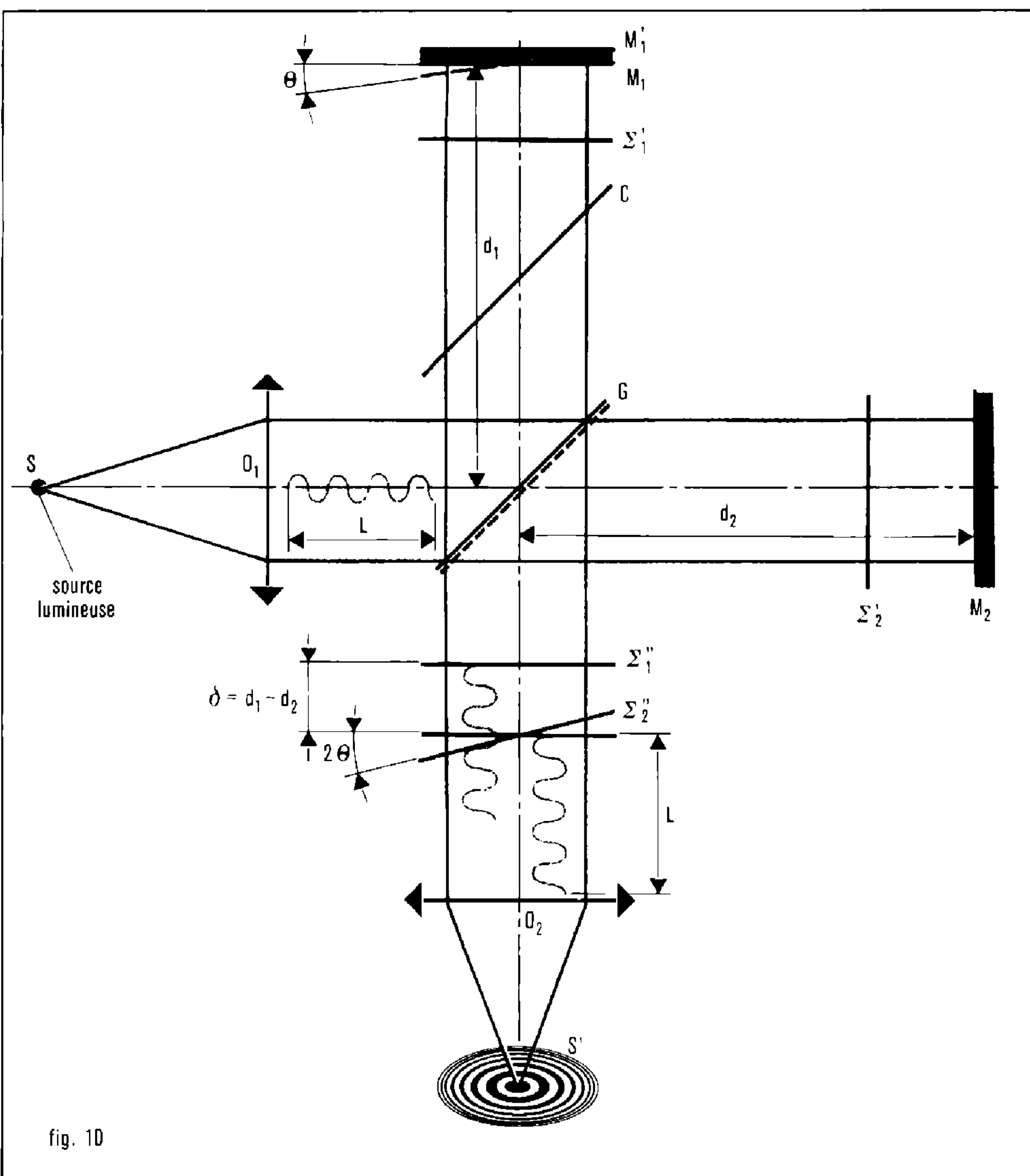


fig. 10

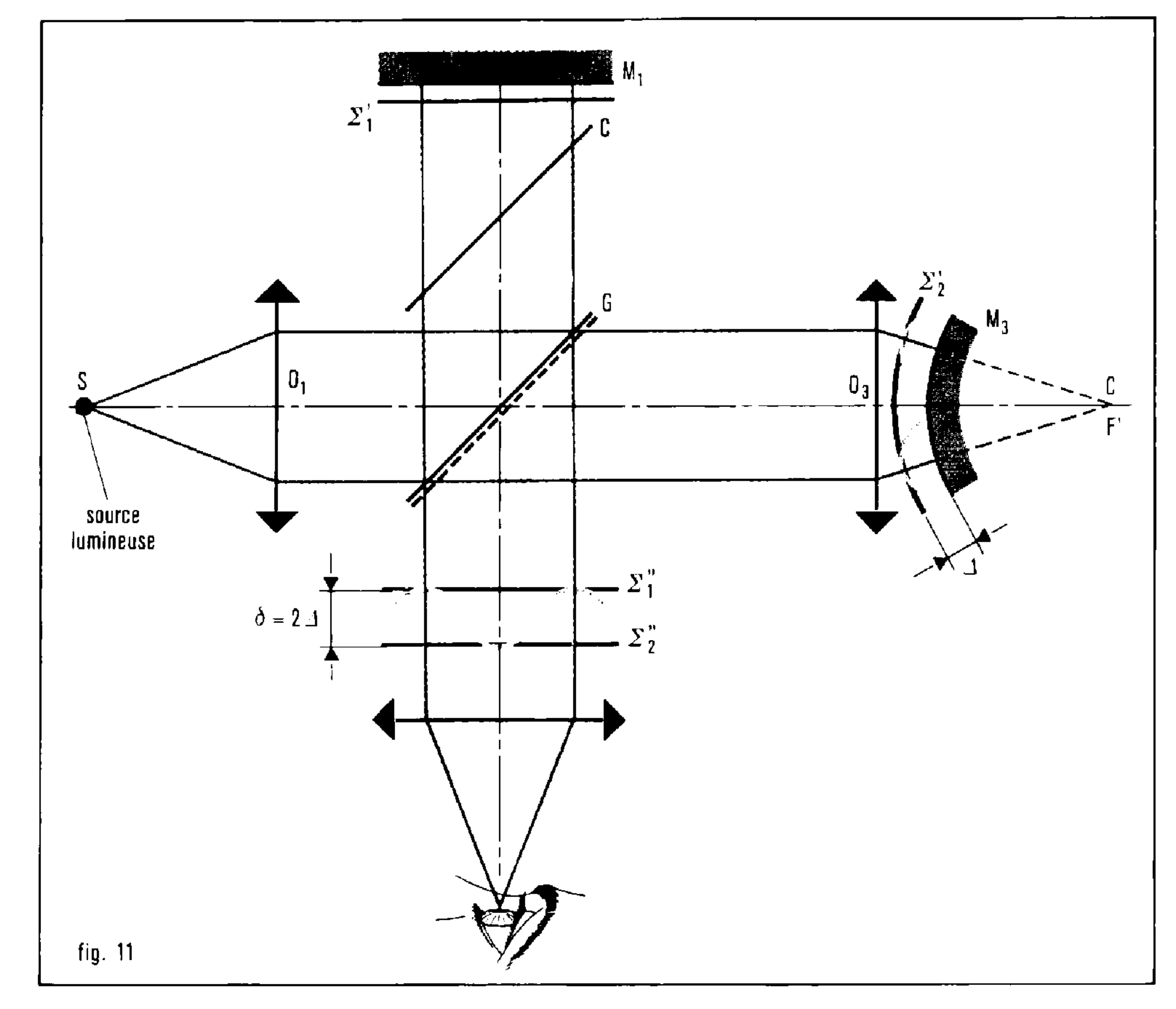


fig. 11

R et T désignent les facteurs de réflexion et de transmission en énergie de la séparatrice. Chacune des ondes Σ_1', Σ_2'' est réfléchie et transmise. L'énergie transportée par chaque onde est proportionnelle au produit RT. Les amplitudes des deux ondes (l'énergie est le carré de l'amplitude) sont égales, et le contraste est indifférent à la nature de la couche déposée sur G_1 (en faisant abstraction des phénomènes de polarisation).

La cohérence temporelle de la lumière doit être telle que la longueur de cohérence L de la radiation soit grande devant la différence de marche δ. Les trains d'onde se superposent. Lorsque la différence de marche est nulle, il est possible d'utiliser la lumière blanche.

Le contraste des franges d'égale épaisseur est bon lorsque la cohérence spectrale de la source est suffisante. La source doit se projeter à l'intérieur du premier anneau à l'infini. De nombreuses mesures sont possibles avec cet interféromètre.

Une application très importante est constituée par la spectroscopie par transformation de Fourier.

• *Interféromètre de Twyman-Green.* Le miroir M_2 d'un interféromètre de Michelson est remplacé par un système catadioptrique formé par exemple par un objectif O_3 et un miroir convexe M_3 (*fig.* 11). Le centre C du miroir coïncide avec le foyer F′ de l'objectif. La surface d'onde émergente Σ′ est sphérique à condition que l'objectif soit stigmatique. Σ′ est confondue avec M_3. Après réflexion sur le miroir M_3 et nouvelle réfraction par l'objectif O_3, l'onde émergente Σ_2'' est plane et interfère avec l'onde réfléchie par M_1. On obtient une teinte plate. Lorsqu'un défaut de mise au point subsiste entre C et F′, l'interférogramme est une famille de cercles dont la disposition est analogue aux anneaux de Newton (les interférences sont obtenues entre une onde plane et une onde sphérique issue de O_3). Lorsque des aberrations affectent l'objectif, l'onde émergente est déformée, l'interférogramme permet la mesure de ces aberrations. (La différence de marche δ est le double de l'écart normal Δ ; v. aberrations.)

Cette méthode couramment utilisée est l'une des meilleures que l'on connaisse pour tester les systèmes optiques.

• *Interféromètre de Mach.* L'interféromètre d'E. Mach est constitué par deux miroirs plans semi-réfléchissants G_1 et G_2 et par deux miroirs plans M_1 et M_2 situés au sommet d'un quadrilatère (*fig.* 12). Les quatre miroirs sont parallèles. L'onde incidente Σ est divisée en deux ondes cohérentes ; Σ_1' et Σ_2', réfléchies par les miroirs M_1 et M_2, sont superposées par G_2 et interfèrent. La différence de marche entre deux rayons est égale à la différence des chemins optiques (I_1, I_2, I_3) et (I_1, I_4, I_3), qui est nulle lorsque le quadrilatère de base est un carré, un rectangle, un losange...

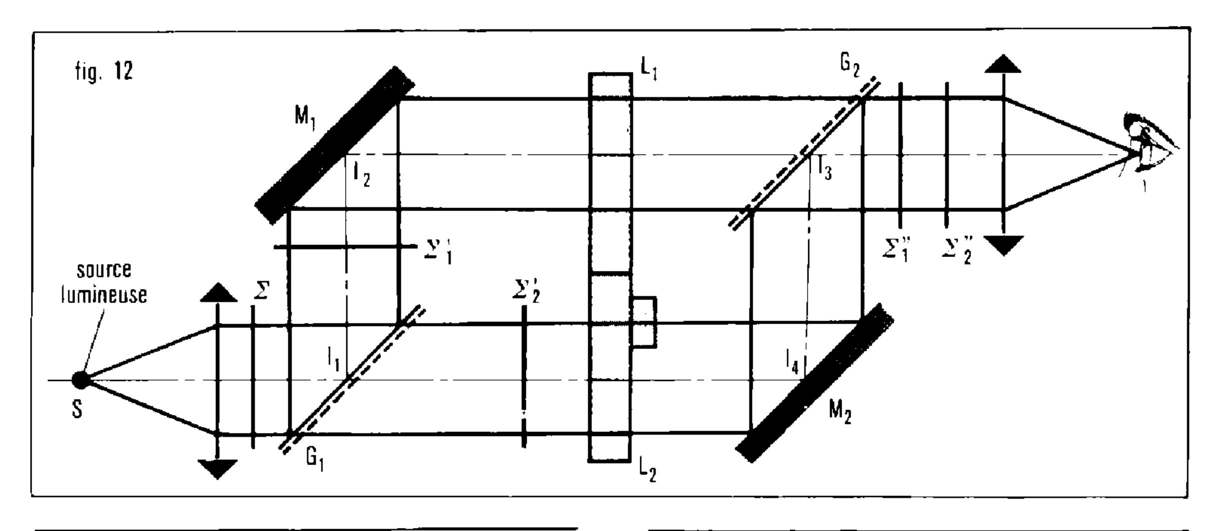


fig. 12

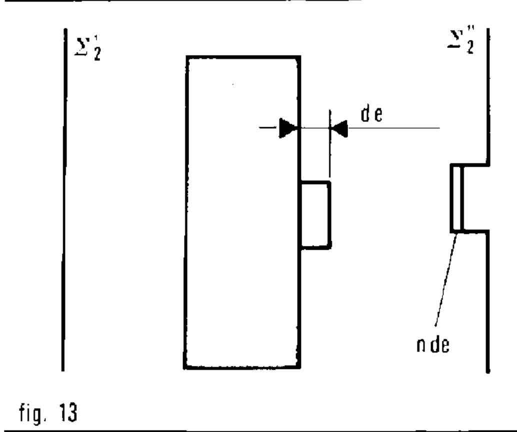


fig. 13

L'interférogramme, observé grâce à un œil placé en S', est une teinte plate. En inclinant légèrement le miroir M_2 par rapport à la position initiale, les surfaces d'ondes Σ''_1 et Σ''_2 font entre elles un angle 2θ. On observe un réseau de franges ponctuelles équidistantes, équivalent à celui qui est formé par un coin d'air, Une lame de verre identique est placée sur chacun des trajets I_2I_3 (L_1) et I_1I_4 (L_2) perpendiculairement aux rayons lumineux qui les traversent. La lame L_2 présente une surépaisseur de qui constitue un objet parfaitement transparent appelé *objet de phase*. Le chemin optique est localement augmenté d'une quantité $\Delta L = n$ d*e*. L'onde Σ''_2 transmise présente une déformation locale (*fig.* 13). Le retard optique y est égal à $\Delta L = n$ d*e*. L'interféromètre est réglé à la teinte plate.

L'intensité des phénomènes d'interférence au niveau de la région extérieure à l'objet de phase dépend de la différence de marche δ. Sa valeur est

$$I = I_0\left(1 + \cos\frac{2n\delta}{\lambda}\right).$$

Au niveau de l'objet de phase, la différence de marche devient

$$\delta' = \delta + n\,\mathrm{d}e\ ;$$

l'intensité varie de

$$\Delta I = K \sin\frac{2\pi}{\lambda}(\delta' - \delta) = Kn\,\mathrm{d}e$$

(*n* d*e* est petit). L'objet transparent devient visible. Ce procédé utilisé en aérodynamique permet de visualiser les écoulements autour d'une maquette. Celle-ci est placée dans une cuve (*fig.* 14) qui constitue la veine d'une soufflerie ; la maquette est placée sur un bras de l'interféromètre. Les répartitions d'indice dans la veine d'air constituent un objet de phase matérialisé sous forme d'un interférogramme. C'est ainsi que sont étudiées les formes des structures qui composent les avions ou les fusées.

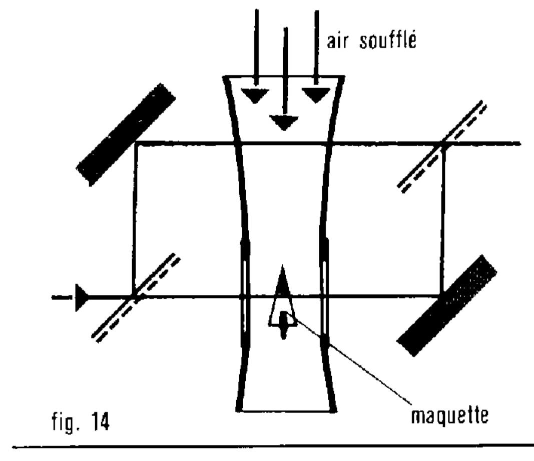


fig. 14

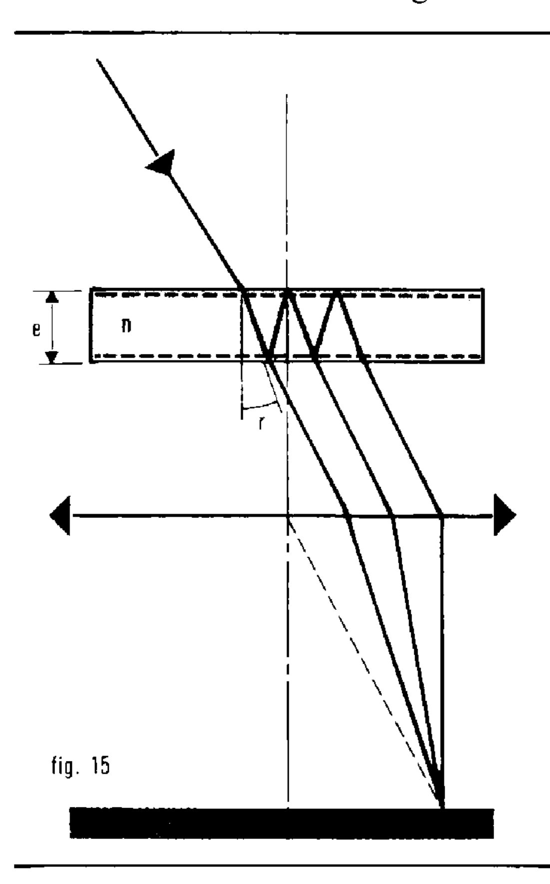


fig. 15

• *Interféromètres à ondes multiples.* Une lame à faces planes et parallèles d'indice *n* est limitée par deux miroirs plans identiques et semi-réfléchissants. À un rayon incident correspond par transmission une succession de rayons parallèles, cohérents (issus d'un même rayon), qui se superposent et interfèrent à l'infini (*fig.* 15). Le phénomène d'interférence, de révolution autour de la normale à la lame, est constitué par un système d'anneaux localisés à l'infini. Il diffère des anneaux à deux ondes précédemment décrits par la répartition des intensités lumineuses, qui est fonction de la valeur du facteur de réflexion R des surfaces.

Soit T le facteur de transmission des miroirs ; si l'on pose

$$I_0 = \frac{T^2}{(1-R)^2}, \qquad A = \frac{4R}{(1-R)^2},$$

$$\varphi = \frac{4\pi ne \cos r}{\lambda}$$

(*r* angle de réfraction), l'intensité dans une direction est donnée par la formule

$$I = \frac{I_0}{1 + A\sin^2\frac{\varphi}{2}}$$

Les courbes 1, 2, 3 de la figure 16 correspondent à des valeurs croissantes de R. L'énergie lumineuse est rassemblée dans des franges d'autant plus fines que R est plus élevé.

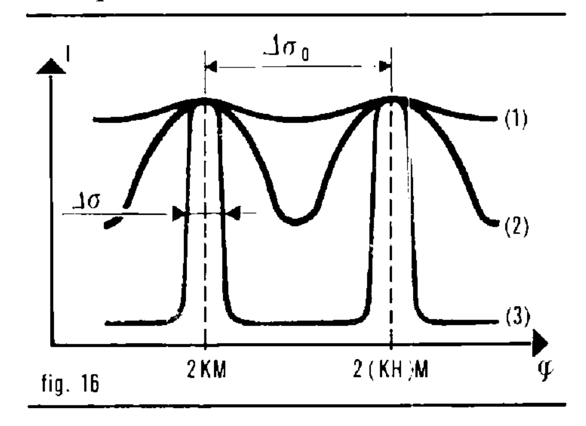


fig. 16

Le coefficient de finesse des franges est le rapport

$$F = \frac{\Delta\sigma_0}{\Delta\sigma};$$

$\Delta\sigma_0$ est la distance qui sépare deux maximums successifs, et $\Delta\sigma$ la largeur à mi-hauteur de la frange. F augmente rapidement avec R (*fig.* 17).

• *Interféromètre Fabry-Pérot.* Il se compose de deux miroirs plans en verre, ou mieux en silice, dont les faces en regard sont recouvertes d'un traitement semi-réfléchissant de haut facteur de réflexion. Les miroirs sont usinés dans des lames de forme légèrement prismatique pour éliminer des phénomènes parasites. On observe les anneaux à l'infini de la lame d'air éclairée par une source large S ou même ponctuelle (*fig.* 18) à l'aide d'une lunette L.

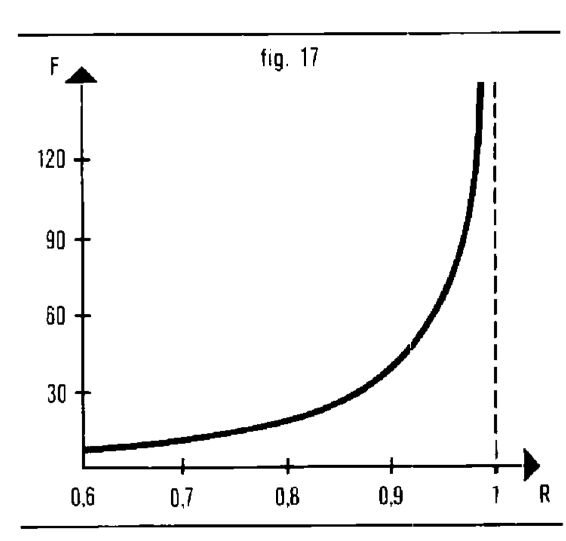


fig. 17

Le poli des surfaces réelles n'est jamais parfait. La position de la surface oscille autour d'une surface moyenne théorique plane (*fig.* 19). L'épaisseur d'un Fabry-Pérot n'est de ce fait jamais constante et on constate une dégradation importante de la valeur de la finesse. La répartition des anneaux est fonction de la longueur d'onde λ de la radiation incidente (variation du terme $\varphi = \frac{4\pi ne}{\lambda}\cos r$). La finesse des franges est telle que cet interféromètre permet de séparer des longueurs d'onde très voisines. (V. spectroscopie.)

Filtres interférentiels. Un faisceau cylindrique de lumière blanche est transmis par un Fabry-Pérot réglé parallèle. L'incidence est normale. Les faisceaux sont focalisés sur la fente d'entrée d'un spectrographe. Ne sont transmises que les longueurs d'onde qui annulent le terme $\sin\frac{\varphi}{2}$; soit

$$2\frac{\pi ne}{\lambda} = K\pi.$$

On observe un spectre cannelé formé de fines raies lumineuses sur un fond sombre. En réglant l'épaisseur *e* à une valeur convenable, on ne garde qu'une cannelure dans le spectre ; on obtient un filtre interférentiel réalisé expérimentalement par un empilement de

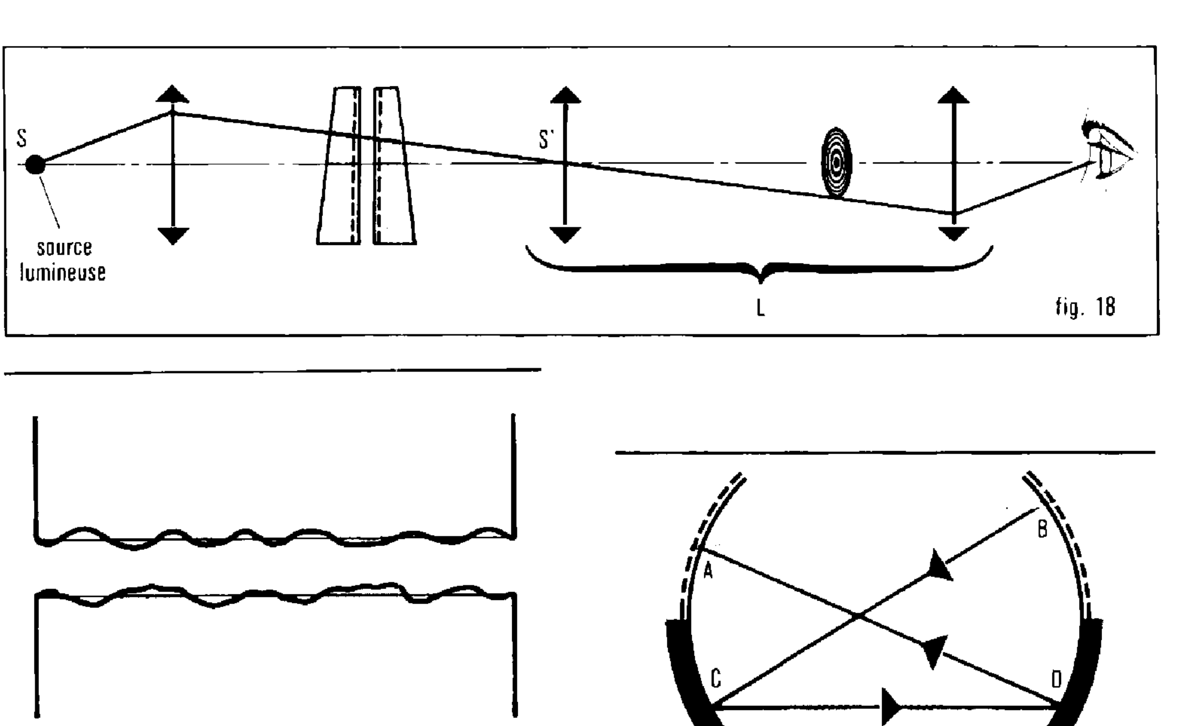
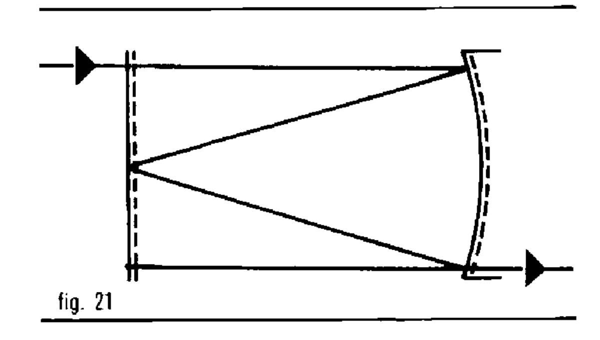


fig. 18

fig. 19

fig. 20


fig. 21

matériaux transparents de faible épaisseur vaporisés sous vide.

• *Fabry-Pérot sphérique.* (Surfaces sphériques confocales.) Les deux miroirs semi-réfléchissants sont sphériques. Leurs foyers coïncident, le centre de courbure de chaque miroir est situé sur le miroir opposé. La moitié inférieure de chaque miroir est totalement réfléchissante. Un rayon incident (*fig.* 20) traverse l'interféromètre, une partie de l'énergie émerge selon AB, puis, après réflexion en B, C, D, A, un rayon émerge de l'interféromètre et présente, par rapport au précédent, une différence de marche $\delta = 4\,e$, et ainsi de suite. On obtient une suite de rayons cohérents et confondus qui présentent entre eux une différence de marche 4 *e*. On obtient un phénomène identique à celui qui est fourni par le Fabry-Pérot. Mais, pour de faibles incidences, le phénomène obtenu est indépendant de l'incidence du rayon. Le Fabry-Pérot sphérique a un champ beaucoup plus grand que l'interféromètre plan. Il convient particulièrement aux hautes résolutions puisque la différence de marche δ est grande. Il constitue la cavité résonnante des lasers. On utilise aussi une forme plan-sphère (*fig.* 21).

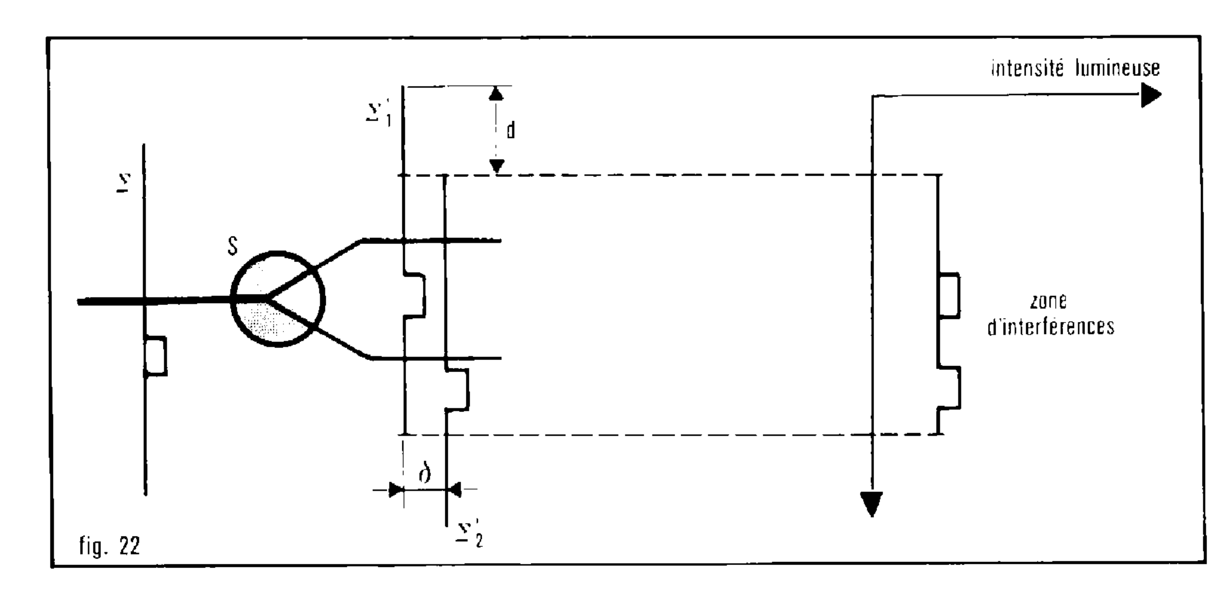


fig. 22

• *Interféromètres à dédoublement par translation.* Une onde plane Σ tombe sur un interféromètre à division d'amplitude, est dédoublée en deux ondes cohérentes Σ'_1, Σ'_2 par le séparateur S. Les ondes Σ'_1 et Σ'_2 sont décalées latéralement d'une quantité *d* et présentent entre elles une différence de marche δ (*fig.* 22). Ces deux ondes interfèrent. L'onde Σ a été déformée localement par le passage à travers un objet de phase, par exemple. Le dédoublement étant supérieur à la dimension de l'objet, la déformation A_1 de l'onde Σ_1 interfère avec l'onde plane Σ'_2 et réciproquement. La variation de phase due à l'objet est transformée en variation d'intensité. L'objet est visualisé. On montre que, lorsque le dédoublement est faible par rapport à la dimension de la déformation de l'onde, la variation d'éclairement est fonction de la pente de la courbe de déformation.

• *Interféromètres à polarisation.* L'onde plane déformée Σ (*fig.* 23) tombe sur un système biréfringent B qui la dédouble en deux ondes : l'onde ordinaire Σ'_0 et l'onde extraordinaire Σ'_E. On peut choisir les caractéristiques du biréfringent pour que les ondes Σ'_E et Σ'_0 présentent un décalage latéral *d* et une différence de marche δ_0. Un polariseur P placé à 45° des lignes neutres du biréfringent rend les ondes Σ'_E et Σ'_0 cohérentes. Un analyseur P′ superpose les vibrations ordinaires et extraordinaires qui interfèrent. En lumière monochromatique, l'objet transparent se détache sur un fond uniforme par variation d'éclairement. La différence de marche δ_0 peut être choisie assez petite pour que les interférences se produisent en lumière blanche. Le champ d'interférence prend alors une teinte uniforme qui dépend de δ_0. L'objet se traduit par une variation de teinte. Polariseur et analyseur sont croisés ou parallèles : les teintes obtenues sont complémentaires. Opérant entre polariseurs parallèles, il est classique d'utiliser un biréfringent tel que la différence de marche entre Σ'_0, et Σ'_E soit $\frac{\lambda}{2}$ pour $\lambda = 0{,}565\ \mu$. Le fond est alors pourpre (teinte sensible).

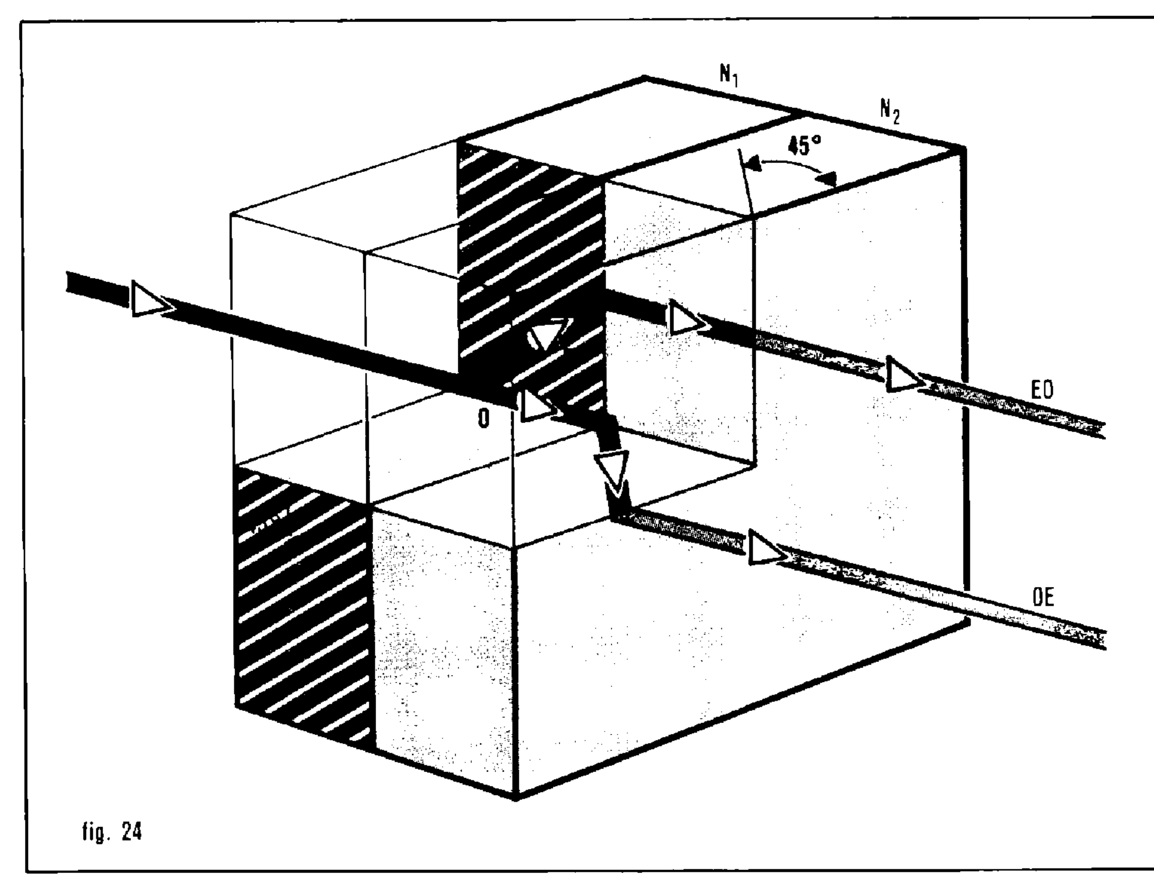


fig. 24

Le prisme de Savart est un système biréfringent utilisable. Il est constitué par deux lames de quartz N_1 et N_2 (ou de spath) taillées à 45° de l'axe optique et croisées (*fig.* 24). L'axe de N_1 est dans le plan de figure, celui de N_2 se projette selon une ligne parallèle. Après réfraction sur la première lame, à un rayon incident correspondent deux rayons dédoublés (un rayon ordinaire O, un extraordinaire E) polarisés à angle droit. Le rayon ordinaire O devient extraordinaire dans N_2, c'est le rayon OE. De même, nous obtenons le rayon EO. Les lames N_1 et N_2 ont même épaisseur. Pour des rayons normaux au

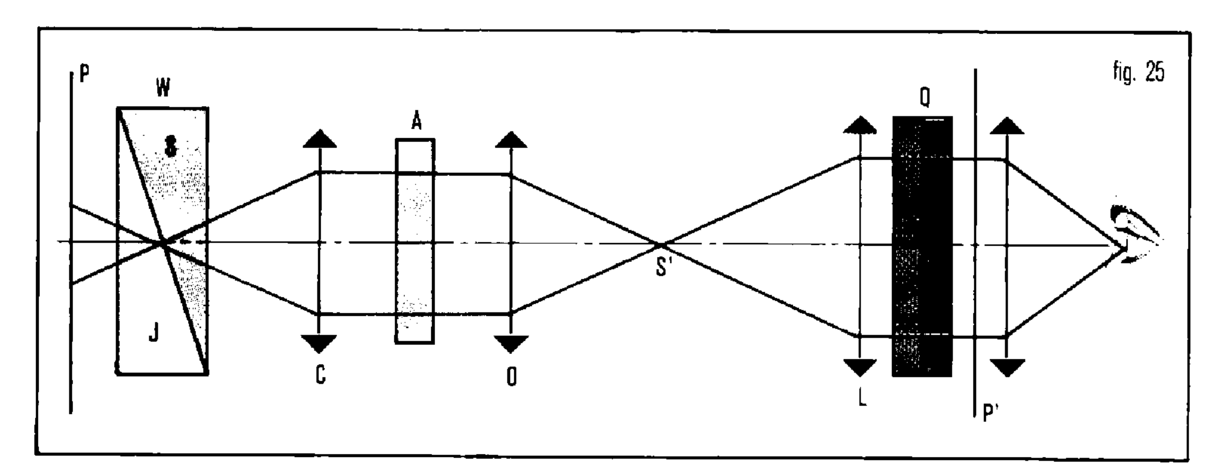


fig. 25

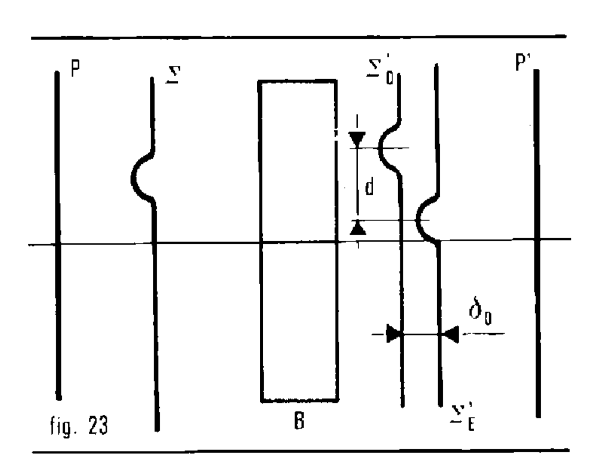


fig. 23

polariscope, la différence de marche est nulle entre les ondes émergentes. En inclinant légèrement le polariscope, on fait varier à volonté la différence de marche δ_0.

La figure 25 représente un instrument interférentiel utilisant un polariscope de Savart. L'objet A est éclairé en lumière parallèle grâce au condenseur C. L'objectif O donne de la source S une image S′ placée au foyer du premier verre L de l'oculaire. Le polariscope Q est éclairé en lumière parallèle. Pour utiliser une source large, on place dans le plan de la source un Wollaston W dont les franges d'égale épaisseur coïncident avec les franges à l'infini du polariscope.

Albert Michelson

Physicien américain (Strzelno, Pologne, 1852 - Pasadena, Californie, 1931). Il créa un interféromètre de haute sensibilité, grâce auquel il effectua des mesures précises de la vitesse de la lumière, dans l'air et les liquides. Ses expériences, entreprises à Berlin en 1881, puis à Cleveland en 1887, en vue de mettre en évidence un éventuel déplacement de la Terre par rapport à l'éther, donnèrent un résultat négatif, qui fut à l'origine de la théorie de la relativité. En 1894, il évalua la dimension du mètre en longueur d'onde lumineuse. Par un procédé interférentiel, il mesura en 1917 les marées de l'écorce terrestre, puis, en 1920, le diamètre de certaines étoiles. (Prix Nobel de physique en 1907.)

M. C.

W. H. Steel, *Interferometry* (Cambridge, Mass., 1967).

Internationales (les)

Associations internationales qui tendent à grouper les travailleurs en vue d'une action visant à transformer la société. On n'étudiera ici que les In-

ternationales politiques. Pour les Internationales syndicales, v. syndicalisme.

Les origines

Lorsque la révolution industrielle* s'affirme, apparaît — dans la première moitié du XIXe s. — l'idée d'une solidarité internationale.

Les ouvriers lyonnais adressent le 27 mai 1832, dans *l'Echo de la fabrique*, un manifeste à leurs « frères d'Angleterre ». En 1837, la Société des saisons de Barbes et Blanqui* noue des relations avec une association, le *Bund der Gerechten*, qui possède des sections en Allemagne et en Suisse. C'est de cette association que sort la Ligue des communistes, pour laquelle Marx* et Engels* rédigent le manifeste de 1848. En mars 1846, des « chartistes » anglais et des réfugiés politiques fondent à Londres la *Society of Fraternal Democrats*, qui noue des contacts avec l'*Association démocratique*, formée à Bruxelles. En 1850, Ledru-Rollin*, en exil à Londres, crée un *Comité central démocratique européen*, dont fait partie Mazzini*. En 1856, des réfugiés français, des réfugiés polonais, des chartistes et des communistes créent une *International Association* qui disparaît trois ans plus tard. Plusieurs de ses dirigeants se retrouvent à l'Association internationale des travailleurs.

L'Association internationale des travailleurs

C'est elle que nous appelons *Ire* Internationale, mais cette expression n'a pas cours à l'époque. En 1863, des syndicalistes londoniens invitent des délégués ouvriers français à participer à une manifestation en faveur de l'indépendance polonaise. Un meeting a lieu le 22 juillet 1863 avec cinq Français, dont H. Tolain et B. Perrachon. Le 28 septembre 1864, lors d'un meeting organisé à Saint Martin's hall, l'Association internationale des travailleurs (A. I. T.) est créée. On désigne un comité qui compte 21 Anglais, 10 Allemands, 9 Français, 2 Italiens, 2 Polonais, 2 Suisses. Il est chargé de rédiger des statuts provisoires et une « Adresse ». Marx* va jouer dans cette élaboration un rôle prédominant.

Parmi les membres du comité, singulièrement hétérogène, certains ne songent qu'à recommencer les insurrections de 1848, en leur assurant un meilleur succès, soit dans le sens libéral, soit dans le sens national, ou encore dans les deux sens à la fois. Les *trade-unionistes*, eux, veulent mettre sur pied un organisme international capable, en cas de grève en Grande-Bretagne, d'empêcher des briseurs de grève d'affluer du continent. Les proudhoniens français croient à un prochain dépérissement de l'État ; ils s'intéressent surtout aux institutions ouvrières — syndicats, coopératives et mutuelles — qui peuvent le remplacer. Marx est fort éloigné des idées proudhoniennes.

Il faut élaborer un texte. Les mazziniens en ont préparé un ; Marx le fait écarter, ainsi qu'un texte de V. Le Lubez ; il fait adopter le sien en consentant des concessions de forme.

Ce qu'on a pris l'habitude d'appeler le « Pacte inaugural » ou l'« Adresse » de l'Internationale est, en réalité, le préambule des statuts, que précède une analyse de la situation. Selon ce texte, le monde est caractérisé par l'opposition entre l'opulence des uns et la misère des autres. Sur le continent, les forces contre-révolutionnaires l'emportent. « L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. » Ils ne chercheront pas à obtenir, pour eux, des privilèges, mais à supprimer toute domination de classe. La cause de la servitude ouvrière, qu'elle soit économique, sociale ou politique, réside dans la sujétion des travailleurs à ceux qui possèdent les instruments de production. C'est pourquoi « l'émancipation économique des travailleurs [...] est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen ». Si les efforts tentés en ce sens ont échoué, poursuit le texte, c'est par manque de solidarité entre ouvriers des divers pays. L'Association internationale des travailleurs, groupant aussi bien des formations politiques que des syndicats, doit assurer cette solidarité, dans l'information comme dans l'action. On prévoit une fédération par nation, une section par ville et chaque année un congrès international qui élira un Conseil général.

Pendant trois années, la vie de l'Association internationale se révèle difficile. Le *London Trade Council* refuse de s'affilier ; c'est donc surtout sur le continent que l'Internationale va s'implanter. En France, une section parisienne se constitue en janvier 1865. Elle passe de 200 adhérents en 1865 à 600 en 1866. D'autres sections se créent à Lyon, Rouen, Marseille. En Suisse, les progrès sont un peu plus rapides. La Belgique n'a alors qu'une section vivante, à Bruxelles. L'Italie et l'Espagne ne réagissent guère, pas plus que l'Allemagne et les États-Unis.

L'essor de l'Internationale est, dans cette période, paralysé par les heurts idéologiques entre proudhoniens et marxistes. Au congrès de Genève (3-8 sept. 1866), la délégation française proudhonienne préconise le mutuellisme et combat le recours à la révolution et même à la grève. Les idées proudhoniennes l'emportent encore au congrès de Lausanne (2-8 sept. 1867).

Mais l'idée de l'Internationale pénètre peu à peu les masses ouvrières des pays industrialisés et pousse l'extension des grèves en France, en Suisse, en Belgique. C'est en Belgique que le progrès de l'Internationale est le plus marqué de 1867 à 1870. En France, où le syndicalisme a commencé à se développer, les animateurs des grèves, tel E. Varlin, sont des « internationalistes ». Des sections se créent en Espagne, en Italie, en Allemagne, où les idées lassalliennes reculent.

Proudhon mort, le proudhonisme se dilue peu à peu. Au congrès de Bruxelles (6-13 sept. 1868), les délégués se prononcent en faveur du recours à la grève et de l'appropriation collective du sol, des mines, des carrières, des forêts, des moyens de transport ; ils préconisent la grève générale face à la guerre. Le congrès de Bâle (5-12 sept. 1869) proclame que « la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol » et de le remettre à la communauté. Il invite les travailleurs à « s'employer activement à créer des sociétés de résistance dans les différents corps de métier ».

Mais, dans les années qui suivent, Marx se retrouve en présence d'une ardente opposition menée par l'anarchiste Bakounine*, fondateur de l'*Alliance internationale de la démocratie socialiste*, qui ne croit ni à la possibilité d'une utilisation révolutionnaire de l'État ni à la nécessité d'une action centralisée.

Après la guerre franco-allemande de 1870-71, l'écrasement de la Commune* et la répression versaillaise détruisent la section française. Des mesures sont également prises contre les internationalistes — dont le rôle et le nombre sont surestimés par les gouvernants — en Espagne, en Autriche-Hongrie, en Allemagne, au Danemark. Jules Favre va jusqu'à souhaiter contre l'Association une action internationale concertée entre les gouvernements. Mais le gouvernement anglais s'y refuse. Entre marxistes et bakouninistes, les dissensions s'aggravent. À la conférence de Londres (17-22 sept. 1871), Marx l'a emporté. Au congrès de La Haye (2-7 sept. 1872), les marxistes, majoritaires, prononcent l'exclusion de Bakounine (qui l'emporte en Espagne, Italie, en Suisse romande) et décident de transférer le Conseil général à New York. Le 15 juillet 1876, la conférence de Philadelphie décide finalement la dissolution du Conseil général.

Exclus, les bakouninistes essaient de continuer l'Internationale en Europe. Un congrès réuni à Genève (1er-6 sept. 1873) a voté l'abolition du Conseil général et adopté de nouveaux statuts respectant l'autonomie des sections. La grève générale est désormais considérée comme le moyen d'émanciper le prolétariat. Des congrès se tiennent à Bruxelles (1874), à Berne (1876), à Gand (1877), où les sociaux-démocrates encore présents font scission. Finalement, cette association entre à son tour en décadence. Bakounine mort (1876), elle tient son dernier congrès à Verviers (6-8 sept. 1877).

La IIe Internationale

La Ire Internationale avait essayé de créer, de haut en bas, des fédérations et des sections. La IIe Internationale va naître, au contraire, de bas en haut, de l'effort concerté de partis socialistes nationaux déjà constitués, notamment en Allemagne (1875), aux États-Unis (1877), en France (1879), en Russie (1883), en Grande-Bretagne (1884), en Belgique (1885).

Parallèlement se constituent, dans le monde industrialisé, des syndicats groupés en fédérations ; les fédérations d'industrie l'emportent de plus en plus sur les fédérations de métier.

Après nombre de tentatives infructueuses pour reconstituer l'Association internationale des travailleurs, deux efforts parallèles et rivaux sont entrepris à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris en 1889, l'un par le parti ouvrier (guesdiste), l'autre par la Fédération des travailleurs socialistes de France (possibiliste), appuyée par les trade-unions anglaises. Finalement, le congrès de Bruxelles (18-23 août 1891) réussit l'unification internationale.

Un congrès est prévu tous les trois ans. Les sections nationales doivent conserver toute leur liberté pour fixer la tactique à l'intérieur de chaque État. Les socialistes sont alors convaincus que l'heure de la prise du pouvoir est proche. Le rôle de l'Internationale doit être seulement de coordonner leur action. En 1900 est créé à cette fin le Bureau socialiste international. Le

siège en est fixé à Bruxelles. Ce sont des Belges qui l'animent, avec à la présidence Emile Vandervelde et au secrétariat Camille Huysmans (à partir de 1905), tous les deux membres du parti ouvrier belge.

Entre-temps, les anarchistes, qui niaient la nécessité de l'action politique, ont été exclus (1896).

La période qui suit est féconde ; les débats des congrès sont illustrés par la participation de Guesde*, Jaurès*, Edouard Vaillant pour la France, et Bebel*, Hugo Haase, Wilhelm Liebknecht, Rosa Luxemburg* (Allemagne), Victor Adler (Autriche), Filippo Turati (Italie), Thorwald Stauning (Danemark), Branting* (Suède), Keir-Hardie (Grande-Bretagne), P. J. Troelstra (Pays-Bas), Lénine* et G. V. Plekhanov (Russie), Katayama (Japon). Un Bureau international des femmes socialistes est constitué en 1907 avec Clara Zetkin, puis une Fédération internationale de la jeunesse socialiste (avec Henri de Man et Karl Liebknecht*), qui demeure autonome.

Engels avait joui dans l'Internationale d'une autorité incontestée. Après sa mort, en 1895, des divergences apparaissent ; à Eduard Bernstein, qui préconise le révisionnisme, s'opposent Karl Kautsky, puis les théoriciens de l'« austromarxisme ». Au congrès d'Amsterdam (14-20 août 1904), les partisans de Bernstein sont battus.

Bientôt, les menaces de guerre absorbent l'attention des congrès, où l'autorité de Jaurès, un moment affaiblie par la résolution d'Amsterdam, s'affirme de plus en plus. Au congrès de Stuttgart, en 1907, il est décidé que, devant une menace de guerre, les socialistes doivent agir « par tous les moyens qui leur paraissent les mieux appropriés et qui varient naturellement selon l'acuité de la lutte des classes et la situation politique générale ». Mais la minorité d'extrême gauche (Lénine, Rosa Luxemburg) fait adopter un amendement déclarant qu'« au cas où la guerre éclaterait néanmoins » les socialistes doivent « agir pour la faire cesser promptement et utiliser la situation pour hâter la chute de la domination capitaliste ». Au congrès de Copenhague (1910), Keir Hardie et Vaillant proposent en ce cas la grève générale, notamment dans les industries de guerre. Un congrès extraordinaire, réuni à Bâle, essaie de faire face à la situation créée par la guerre balkanique. Le congrès prévu à Vienne pour 1914 ne pourra se tenir.

Devant la guerre, à la fin de juillet 1914, la plupart des groupes parlementaires socialistes votent les crédits qui les associent à la défense nationale, et certains participent même aux gouvernements de guerre dans un esprit d'union sacrée (Jules Guesde et Marcel Sembat en France). La IIe Internationale est ainsi pratiquement disloquée.

Parmi ceux qui constatent son échec et que réunit la conférence de Zimmerwald dans l'Oberland bernois (5-8 sept. 1915), deux courants se manifestent. Les uns veulent que le mouvement socialiste s'affirme comme une force de paix poussant à une fin aussi rapide que possible du conflit, sans annexions ni indemnités. Les autres, avec Lénine, pensent qu'il faut utiliser la guerre pour qu'il en sorte la révolution. Les premiers l'emportent et prolongent leur effort par la conférence de Kienthal (24-30 avr. 1916) ; les socialistes scandinaves et néerlandais tentent d'organiser à Stockholm une conférence socialiste internationale, combattue à la fois par les socialistes partisans de la défense nationale des pays d'Occident et par les partisans de la révolution immédiate, et dépassée par l'entrée en guerre des États-Unis, qui assure les Alliés de la victoire. Les gouvernements de Grande-Bretagne, de France et d'Italie refusent leurs passeports aux délégués. La conférence ne peut se tenir.

La révolution d'octobre 1917 constitue un autre fait nouveau qui rendra impossible la reconstitution de la IIe Internationale.

La IIIe Internationale

Dès 1917 ont éclaté en Europe centrale des grèves et des mutineries qui paraissent annoncer une révolution. Elles ont surgi en octobre-novembre 1918 en Bulgarie, en Hongrie, en Allemagne, en Autriche.

Lénine, qui a pris le pouvoir en octobre 1917, est convaincu que la révolution socialiste ne se maintiendra et ne triomphera en Russie que si elle s'étend à l'Europe. Au moment même où les armées blanches croient pouvoir venir à bout du bolchevisme, il fonde à Moscou en mars 1919 une nouvelle Internationale, l'Internationale communiste (ou Komintern) : dix-neuf pays sont représentés au congrès constitutif. Un Comité exécutif provisoire est formé avec Zinoviev comme président et Angelica Balabanoff comme secrétaire. La nouvelle Internationale s'oppose non seulement aux « socialistes patriotes », mais aussi aux « socialistes pacifistes ».

Les semaines qui suivent paraissent d'abord donner raison à Lénine : en mars 1919 surgit la République hongroise des Conseils (Béla Kun*) ; en avril, la république des Conseils de Munich ; tandis que se forme en Chine le « Mouvement du 4 mai ». Des partis communistes se constituent partout.

Mais, au début de 1920, la conjoncture change. Une dictature militaire s'installe en Hongrie. Le putsch Kapp-Lüttwitz menace la République allemande. Une insurrection communiste est écrasée dans la Ruhr. La révolution européenne paraît désormais impossible dans l'immédiat.

Elle semble de nouveau à portée de la main lorsqu'en juillet 1920 l'armée rouge avance victorieusement au cœur de la Pologne. La IIIe Internationale, certaine de la victoire, fixe les « 21 conditions » que doit accepter tout parti socialiste désireux d'adhérer au Komintern. Elles sont toutes inspirées par la conviction que seule la tactique suivie par les bolchevistes mène à la conquête du pouvoir. K. Kautsky, J. Longuet, F. Turati et leurs amis sont exclus. Il en résulte toute une série de scissions qui affectent, avec les indépendants d'Allemagne, les partis socialistes de France, d'Italie, de Norvège et de Tchécoslovaquie.

Finalement, la révolution européenne est repoussée dans un avenir indéfini. Lénine paraît alors compter davantage sur l'action des peuples d'Orient et d'Extrême-Orient et sur le soulèvement des peuples coloniaux, où l'Internationale communiste entreprend une action de longue haleine.

En Europe centrale et occidentale, où les partis socialistes, qui se souviennent du sort réservé à Kerenski, ont fait barrage contre le bolchevisme, l'Internationale communiste préconise la tactique du front unique entre socialistes et communistes avec le désir d'isoler les chefs socialistes des masses ouvrières. Mais cette tactique se heurte à la méfiance des socialistes.

La mort de Lénine en janvier 1924 ouvre une période de crise dans l'Internationale communiste. À Trotski* s'oppose Staline*, qui l'emporte. En 1926, celui-ci écarte Zinoviev de la présidence et le remplace par Boukharine*, puis se retourne contre celui-ci. En 1930, Staline nomme à la tête de l'Internationale un triumvirat composé de Molotov, D. Z. Manouilski et O. Kuusinnen. L'objectif premier est alors d'éliminer la social-démocratie, considérée comme le dernier rempart de la bourgeoisie. Après l'avènement de Hitler en janvier 1933, Staline met plusieurs mois à modifier sa politique : c'est en 1935 seulement que le congrès de l'Internationale fait sienne la tactique du Front populaire (VIIe congrès de l'I. C).

Résolument hostiles à la subordination de l'Internationale à la politique de Staline, Trotski et ses amis envisagent la constitution d'une IVe Internationale, qui grouperait les commun stes demeurés internationalistes. La parti bolcheviste est considéré par eux comme dégénéré ; mais ce n'est qu'à partir de 1935 que l'État soviétique est lui aussi tenu par les trotskistes pour incapable de redressement ; la IVe Internationale est créée en 1938.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le 15 mai 1943, l'Internationale communiste est dissoute. La raison donnée est « la croissance et la maturité des divers partis communistes », qui n'ont plus besoin d'être soumis à un centre dirigeant. Dans l'impossibilité où l'on est alors de tenir un congrès, la dissolution est décidée par le Présidium.

La reconstitution d'une Internationale socialiste

En février 1919, 97 délégués venant de 26 pays s'étaient réunis à Berne pour tenter de reconstituer la IIe Internationale. Mais les oppositions demeuraient vives entre socialistes partisans de la défense nationale et socialistes partisans d'une paix de compromis, de même qu'entre socialistes de pays alliés et socialistes allemands. En février 1921, les partis socialistes de France, d'Autriche, de Suisse, les indépendants d'Allemagne et de Grande-Bretagne se retrouvèrent à Vienne pour créer une union, appelée ironiquement l'« Internationale deux et demie », qui espérait jouer un rôle de médiation. Mais les efforts tentés à Berlin en avril 1922 n'aboutirent pas. Finalement, en mai 1923, à Hambourg, 620 délégués appartenant à 43 partis de 30 États, groupant 6 700 000 adhérents et 25 millions d'électeurs, créèrent l'Internationale ouvrière socialiste (l'I. O. S.), qui réunissait tous les partis acceptant le principe d'une émancipation économique des travailleurs de la domination capitaliste, mais refusant les directives de Moscou.

Le secrétariat fut alors confié solidairement à Tom Shaw (Britannique), secrétaire de l'Internationale syndicale du textile, qui se retira au bout de

quelques mois, et à l'Autrichien Friedrich Adler, qui assuma seul la charge jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Au lendemain du congrès de Hambourg, Arthur Henderson, Britannique, devint président.

L'I. O. S. tint des congrès à Marseille (1925), à Bruxelles (1928) et à Vienne (1931). Affaiblie par l'avènement de Mussolini plus encore que par celui de Hitler, puis par la victoire de Franco, elle réunit encore une conférence d'information à Paris en 1933. De graves divergences apparurent entre ceux qui demeuraient fidèles au marxisme et ceux qui s'en écartaient de plus en plus.

Depuis la Seconde Guerre mondiale

L'Internationale communiste ne s'est pas reconstituée. Mais en septembre 1947 était créé le Kominform, organisme réunissant les partis communistes de Russie et des démocraties populaires, plus ceux de France et d'Italie. Le siège en était fixé à Belgrade. La rupture entre Staline et Tito, intervenue en juin 1948, et l'opposition de l'Albanie à Moscou ôtèrent pratiquement toute activité au Kominform, qui disparut en 1956.

La reconstitution d'une Internationale socialiste, préparée par des rencontres à partir de 1946, s'est opérée à Francfort-sur-le-Main en juin 1951.

Une quarantaine de partis représentant dix millions d'adhérents et soixante-quatre millions d'électeurs ont adhéré à l'Internationale socialiste. Une certaine décentralisation a été opérée : il existe un Secrétariat d'Amérique latine installé à Montevideo ; en 1953, une Conférence socialiste asiatique a été fondée à Rangoon. Il existe aussi une union des partis socialistes en exil. Près de l'Internationale socialiste fonctionnent une Internationale des femmes, une Internationale des jeunesses socialistes, une Internationale des enseignants.

G. L.

► *Anarchisme / Communisme / Marx (K.) / Marxisme / Socialisme.*

🕮 **Y. M. Stekloff, *History of the First International* (Londres, 1928). / H. Rosmer, *Moscou sous Lénine* (Horay, 1953). / J. Braunthal (sous la dir. de), *Yearbook of the International Socialist Labour Movement* (Londres, 1956-1961 ; 2 vol.). / P. Van der Esch, *la Deuxième Internationale, 1889-1923* (Rivière, 1957). / J. Braunthal, *Geschichte der Internationale* (Hanovre, 1961-1963 ; 2 vol.). / J. Freymond (sous la dir. de), *la Première Internationale, recueil de documents* (Droz, Genève, 1962 ; 2 vol.). / G. Haupt, *la Seconde Internationale, 1889-1914* (Mouton, 1964) ; *le Congrès manqué, l'Internationale à la veille de la Première Guerre mondiale* (Maspéro, 1965). / A. Kriegel, *les Internationales ouvrières, 1864-1943* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1964 ; 3e éd., 1970). / L. Trotsky, *l'Internationale communiste après Lénine* (P. U. F., 1969 ; 2 vol.). / D. Desanti, *l'Internationale communiste* (Payot, 1970). / F. Fejtö, *Dictionnaire des partis communistes et des mouvements révolutionnaires* (Casterman, Tournai, 1971). / F. Claudin, *la Crise du mouvement communiste du Komintern au Kominform* (Maspéro, 1972).**

interprétation musicale

Face à une partition musicale, l'exécutant se trouve devant un ensemble de signes dont il doit donner une traduction sonore. La fidélité tout à la fois à la lettre et à l'esprit de l'œuvre pose le problème de l'interprétation.

La compréhension de la notation musicale en est un aspect : les époques, les civilisations, les instruments même possèdent un graphisme qui leur est propre. Un autre aspect est la connaissance du rôle exact que joue la notation musicale, à une époque considérée, en relation avec la marge de liberté qui est laissée à l'interprète. Enfin, l'interprétation de l'œuvre résulte de son assimilation psychologique par l'exécutant, processus complexe où interviennent non seulement le caractère propre de l'œuvre, mais aussi le tempérament de l'exécutant, les goûts de son époque.

Le problème de l'interprétation s'insère dans un cadre historique

Pour les civilisations antiques comme pour les civilisations primitives, la musique se transmet essentiellement par voie orale et mémoriale. Ce mode de transmission tient encore une grande place au Moyen Âge, où le texte écrit n'est souvent qu'un aide-mémoire, un canevas sur lequel l'interprète peut broder à volonté.

Cette « coloration » d'un canevas initial par des traits volubiles se retrouve ultérieurement, en particulier lorsque le musicien désire mettre en valeur les possibilités de son instrument. Cependant, du XVIe s. à nos jours, les libertés de l'interprète se restreignent progressivement. L'imprimerie musicale, qui favorise la diffusion des œuvres, a pour conséquence un affaiblissement de la tradition orale. Aussi une notation plus précise supplée-t-elle à ce défaut d'information.

À l'époque classique, l'interprète possède encore des possibilités d'initiative considérables qui se traduisent, par exemple, par un libre choix du nombre des exécutants, de l'instrumentation, de l'ordonnance des pièces d'une suite. L'improvisation de cadences permet au virtuose de briller, tandis que l'ornementation est considérée comme un art où s'exprime la personnalité de l'interprète. Cette liberté d'exécution se retrouve dans le domaine rythmique. Les *notes* dites « inégales », bien qu'écrites avec des valeurs de même durée, affectent une souple irrégularité dans certaines conditions fixées par les conventions de l'époque. Un autre exemple en est le *prélude libre*, dont l'écriture non mesurée permet à l'exécutant une interprétation délivrée de toute contrainte. Dans ces diverses circonstances, la liberté de l'interprète reste soumise aux règles du goût, que traités et méthodes s'efforcent de codifier malgré leur subtilité.

La dignité que le romantisme confère à l'œuvre d'art s'accompagne, chez le compositeur, d'une volonté de garder à sa musique un caractère personnel. Déjà, au XVIIIe s., s'élevant contre les habitudes admises, F. Couperin, entre autres, avait strictement défini l'exécution de son ornementation. À la fin de ce siècle, Grétry affirme l'existence des droits moraux du compositeur. Au XIXe s., les indications d'interprétation, dynamiques (intensité, nuances) et agogiques (tempo), se multiplient sur les partitions. Le *rubato* témoigne cependant de la persistance d'une souplesse rythmique laissée à l'initiative de l'interprète.

Le XXe s. voit coexister diverses attitudes envers l'interprétation musicale. Un premier courant accentue les tendances du XIXe s. La notation est précisée dans ses moindres détails afin de permettre à l'interprète de traduire le plus fidèlement possible la pensée du compositeur. Un second courant supprime l'interprète et le remplace par des agents mécaniques. Le compositeur réalise directement ses créations sous forme enregistrée, en utilisant un appareillage électroacoustique. Un dernier courant a recours à l'interprète comme élément d'indétermination qui s'ajoute aux facteurs mis en jeu par la *musique aléatoire**. L'interprète peut choisir à son gré des variantes écrites par le compositeur (Boulez, troisième sonate pour piano, 1956), enchaîner des séquences au hasard de la lecture et les relier entre elles suivant l'inspiration du moment (Stockhausen, *Klavierstück XI*, 1956). Il peut s'adonner à une improvisation dirigée dont les combinaisons sont multiples : durée libre avec hauteur et dynamique fixes, dynamique libre avec durée et hauteur fixes, etc. L'interprétation retrouve ici un rôle primordial.

Le problème de l'interprétation est également d'ordre esthétique et psychologique

L'exécution musicale est une structuration des diverses relations sonores qui, inscrites en une partition, composent l'œuvre. En fait, la partition ne peut traduire exactement la pensée de l'auteur. Il est des relations impondérables de durée et d'intensité dont une notation, même minutieuse, ne peut rendre compte. L'exécution dépasse le donné pour aller dans le sens d'une reconstruction interprétative.

La diversité d'interprétation d'une même œuvre montre qu'il existe plusieurs conceptions possibles de celle-ci ou, selon la terminologie philosophique, des virtualités qui s'actualisent. Cette recréation suppose un long travail d'assimilation durant lequel la sensibilité et l'intelligence de l'exécutant cherchent à pénétrer l'œuvre.

Il n'est pas de solution définitive à un problème d'interprétation. L'évolution psychologique de l'artiste, au cours de son existence, modifie l'équilibre réalisé entre le caractère de l'œuvre et la personnalité de l'exécutant ; de même, des conceptions nouvelles naissent de la transformation du goût musical au cours des siècles.

A. Z.

🕮 **A. Dolmetsch, *The Interpretation of the Music of the XVIIth and XVIIIth Centuries* (Londres, 1915 ; non. éd., 1944). / E. Borrel, *l'Interprétation de la musique française de Lully à la Révolution* (Alcan, 1934). / M. Bitsch, *l'Interprétation musicale* (P. U. F., 1941). / G. Brelet, *l'Interprétation créatrice* (P. U. F., 1951 ; 2 vol.). / T. Dart, *The Interpretation of Music* (Londres, 1954). / A. Geoffroy-Dechaume, *le Secret de la musique ancienne. Recherches sur l'interprétation*, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle (Fasquelle, 1964). / J. Chailley, *la Musique et le signe* (Rencontre, Lausanne, 1967).**

intersexualité

État intermédiaire entre les deux sexes.

L'intersexualité se distingue de l'hermaphrodisme* parce qu'elle suppose une succession (et non une simultanéité) des états mâle et femelle.

Si c'est une femelle qui évolue vers le sexe mâle, on dit que l'on a affaire à une intersexualité femelle. Inversement, il s'agit d'une intersexualité mâle si c'est un individu de ce sexe

qui tend vers le sexe femelle. L'intéressé est donc un individu qui a entamé son développement suivant son sexe chromosomique et qui le poursuit en prenant les caractères spécifiques de l'autre sexe.

Les formules chromosomiques du mâle et de la femelle ne sont pas, dans une même espèce, rigoureusement identiques. Outre un certain nombre de chromosomes semblables chez le mâle et la femelle, les *autosomes*, existent des *allosomes*, ou *hétérochromosomes*, qui, eux, diffèrent d'un sexe à l'autre. On attribue à ces hétérochromosomes, au moins pour partie, la faculté de déterminer le sexe (détermination chromosomique du sexe). C'est ainsi que, chez l'homme, la formule chromosomique est : 44 autosomes + XY (hétérochromosomes, ou allosomes), tandis que, chez la femme, elle est : 44 autosomes + XX (hétérochromosomes). Le sexe hétérogamétique (qui possède des allosomes différents) n'est pas toujours le sexe mâle, mais peut être le sexe femelle, ce qui est le cas chez les Oiseaux.

On sait que cette détermination, dite *syngamique* (simultanée à la fécondation), s'oppose à deux autres déterminations possibles, faisant l'objet de deux autres théories, la détermination *progamique* (antérieure à la fécondation) et la détermination *épigamique* (postérieure à la fécondation). Bien que la première théorie ait été déjà très solidement démontrée, il ne faut pas oublier les deux autres, qui ont surtout pour mérite d'attirer l'attention sur l'influence d'autres facteurs que les seuls chromosomes sexuels.

Chez la Drosophile, Calvir Blackman Bridges a pu montrer que ce n'était pas le chromosome Y qui entraînait la détermination du sexe, mais bien le rapport :

$$\frac{\text{nombre des allosomes}}{\text{nombre des autosomes}}.$$

On obtient d'ailleurs le tableau suivant :

X = allosomes A = autosomes

formule chromosomique	*allosomes / autosomes*	*sexe*
$3X + 2\,nA$	1,5	superfemelle
$2X + 2\,nA$	1	femelle
$4X + 4\,nA$	1	femelle
$3X + 4\,nA$	0,75	intersexué
$2X + 3\,nA$	0,66	intersexué
$X + 2\,nA$	0,5	mâle
$2X + 4\,nA$	0,5	mâle
$X + 3\,nA$	0,33	supermâle

Signalons que les supermâles et superfemelles sont stériles. Quant aux intersexués, eux aussi stériles, ils ont le corps lourd, les soies épaisses, et leurs organes génitaux présentent une juxtaposition des éléments mâles et femelles. L'origine de l'intersexualité est donc liée ici à une modification du rapport entre autosomes et allosomes.

L'espèce humaine présente des cas similaires. L'anomalie décrite par Harry Fitch Klinefelter en 1942 (syndrome de Klinefelter), qui touche les adolescents, en est une preuve. Les caractères sexuels sont du type mâle, bien qu'on puisse observer un certain développement des seins, mais testicules et tubes séminifères sont atrophiés. En 1959, P. A. Jacob et J. A. Strong ont montré que la formule chromosomique de tels individus était : 44 autosomes + XXY (avec toutefois quelques cas où elle était de 44 autosomes + XY). L'origine de cette anomalie est liée à la formation des gamètes, soit chez le père (X et Y sur un même gamète), soit chez la mère (X et X sur un même gamète). De toute façon, ici l'intersexualité semble bien liée à l'introduction d'un allosome supplémentaire, qui contribue à former le couple XX, caractéristique de la femme.

Avec le syndrome de Turner (1938), on assiste chez les femmes à l'atrophie complète des ovaires. Les sujets sont petits et présentent une régression des caractères sexuels secondaires. Edmund Brisco Ford (1959) a montré que leur formule chromosomique est : 44 autosomes + X. On conçoit que la diminution du nombre des hétérochromosomes X entraîne un affaiblissement des forces féminisantes représentées par ceux-ci. Signalons qu'il existe aussi des individus à 44 autosomes + XXX (syndrome triplo-X). Ce sont des femmes sexuellement normales, mais débiles mentales. Il existe aussi des cas où la formule chromosomique présente des chromosomes Y surnuméraires. Ces altérations de la formule chromosomique n'ont d'ailleurs pas, comme le montre le syndrome triplo-X, que des effets sur les caractères sexuels.

Les hormones sexuelles, dont on sait maintenant l'importance dans l'apparition des caractères sexuels primaires, représentent les substances chimiques effectrices des messages transmis par les chromosomes. On sait que dans l'espèce humaine, comme dans bien d'autres espèces animales, il existe chez l'embryon une phase d'indifférenciation sexuelle où les potentialités mâles et femelles sont coexistantes. Que l'évolution ultérieure tienne compte des influences hormonales et, par leur intermédiaire, des influences chromosomiques, cela paraît normal ; quant à connaître le rôle exact et respectif des hétérochromosomes et des autosomes, nous n'en sommes pas encore là puisque, chez certains Poissons *(Lebistes)*, la détermination du sexe peut se trouver exclusivement rassemblée sur les autosomes.

Nous n'avons signalé ici que des cas d'intersexualité chez les animaux. Il ne faut pas en conclure qu'il n'en existe pas chez les végétaux. Bien au contraire. On a pu ainsi montrer chez certains Caryophyllacées *(Melandrium album)* que c'est, semble-t-il, seule la présence du chromosome Y qui détermine le sexe mâle, ce qui réhabilite ce chromosome, auquel nous semblions accorder bien peu d'importance.

Intersexualité et hermaphrodisme successif

La notion d'intersexualité finit par rejoindre la notion d'hermaphrodisme en ce que, normalement et non plus accidentellement, certains animaux appartiennent tour à tour à un sexe puis à l'autre. C'est le cas de *Crepidula* (Mollusque Gastropode), qui débute sa vie sexuelle en tant que mâle et la termine en tant que femelle (hermaphrodisme successif protandrique). C'est le cas aussi de l'Annélide *Ophryotrocha puerilis*, qui, mâle d'abord, ne devient femelle que lorsque son corps comporte au moins quinze segments. C'est le cas enfin d'un Poisson, le Xiphophore, qui, jeune, est soit mâle, soit femelle, mais finit toujours mâle en vieillissant, car la femelle se masculinise.

Intersexualité et influence du milieu

Le cas le plus net est celui de la Bonellie, Echiuride marin à dimorphisme sexuel net, chez qui le mâle, minuscule, vit en parasite sur la femelle. L'un comme l'autre ont pris naissance à partir d'une larve sexuellement indifférenciée qui, si elle se fixe sur le fond ou sur une roche, devient femelle, et, si elle se fixe sur la trompe d'une femelle, devient mâle ; sur un autre support, elle devient morphologiquement intersexuée.

On est bien loin, on le voit, de la détermination chromosomique du sexe dès la genèse de l'œuf.

J. P.

▶ *Chromosome / Femelle / Hermaphrodisme / Mâle / Sexe.*

🕮 **J. Rostand et A. Tétry (sous la dir. de), *Biologie* (Gallimard, « Encycl. de la Pléiade », 1965). / P. P. Grassé et coll., *Précis de biologie générale* (Masson, 1966).**

intertrigo

Toute inflammation cutanée des plis de flexion. L'intertrigo s'observe aux plis inguino-cruraux, interfessier, sous-mammaires et rétro-auriculaires, aux aisselles, aux orteils, à l'anus, à l'ombilic, ainsi que dans les plis transverses abdominaux des obèses.

L'action mécanique (frottement) peut à elle seule le produire, mais plus souvent divers facteurs entrent en jeu : une sudation locale, cause de macération épidermique et de fermentation, un prurit entraînant le grattage et surtout une infection secondaire par Bactérie, champignons ou levures.

Dans sa forme la plus faible, l'intertrigo consiste en une nappe rose ou rouge pâle disposée « à cheval » sur un pli cutané. Cet érythème discret, sans vésicules ni suintement, guérit en quelques jours par un traitement approprié. Plus souvent, l'intertrigo est *streptococcique* avec rougeur intense et fissure du fond du pli. L'évolution est lente, entrecoupée de poussées et de rémissions avec fissuration persistante. Le pli rétro-auriculaire est le siège d'élection de l'intertrigo streptococcique. L'*intertrigo mycosique* s'observe surtout aux aines et aux espaces interdigitaux des orteils ; les bords en sont nets et marqués par de très fines vésicules. L'intertrigo à levures (moniliase, candidose) est de rougeur modérée, de contours polycycliques sertis d'une collerette blanchâtre desquamante d'épiderme. Ces différents facteurs sont très fréquemment associés et susceptibles de provoquer des fissures, des exulcérations, de l'eczéma, des pyodermites, une lichénification, voire une leucokératose (v. dermatose). C'est la méconnaissance de ces divers composants qui explique la fréquence des échecs thérapeutiques et la chronicité des lésions. Le « complexe des plis » a été étudié par Henri Gougeron (1881-1955). Il exige d'être examiné avec méthode afin d'en dissocier

les différents composants en vue d'un traitement rationnel en « échelons ».

A. C.

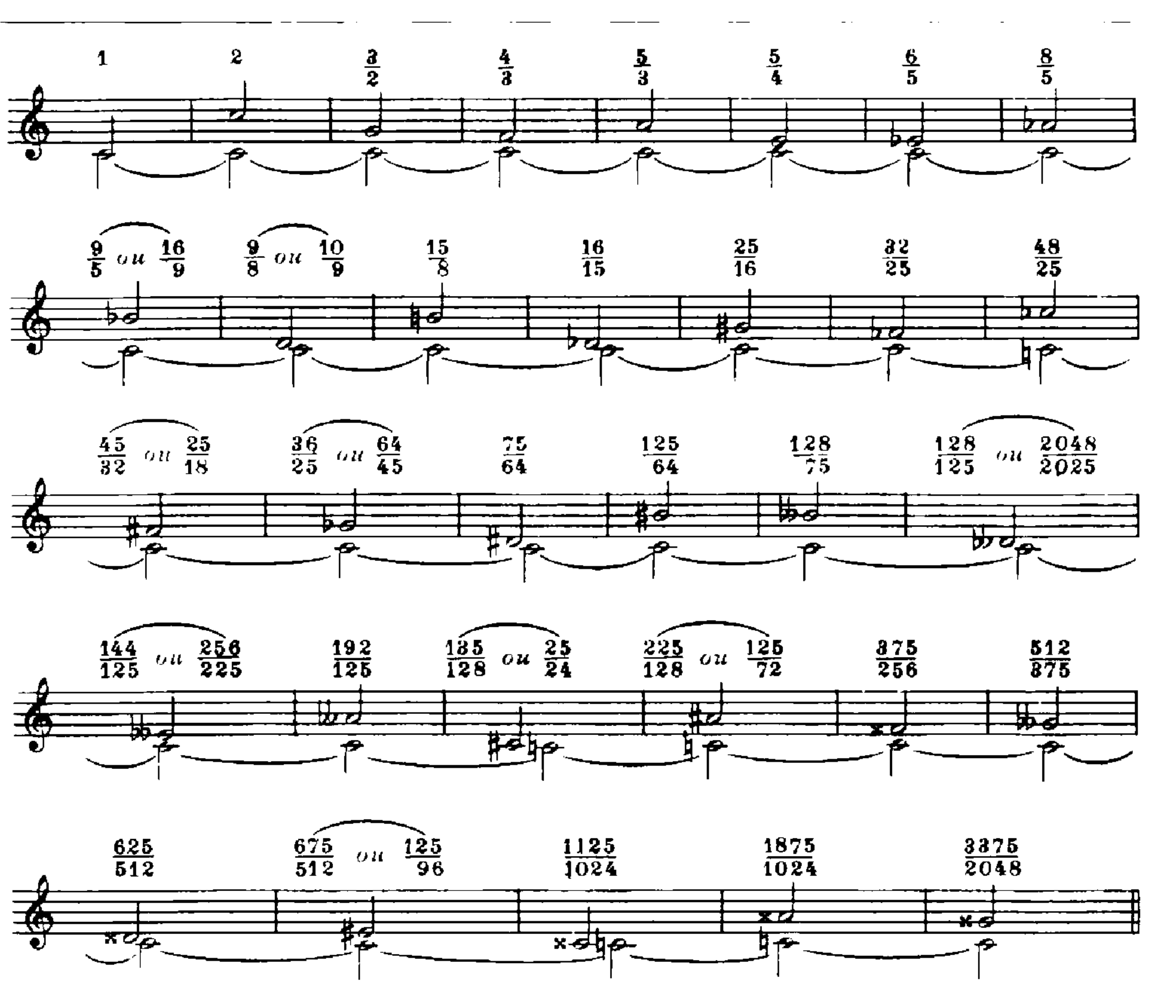
intervalle

Différence de hauteur entre deux sons.

Du point de vue physique, la hauteur étant définie par sa *fréquence*, c'est-à-dire par le nombre de vibrations doubles, ou *hertz*, que comporte, par seconde, chaque son considéré arbitrairement comme simple (donc abstraction faite de ses composantes de timbre), l'intervalle apparaît comme une différence logarithmique entre deux fréquences et s'exprime par un *rapport* : la notion de différence se traduit non par une soustraction, mais par une division, souvent présentée sous forme de fraction ; par exemple l'intervalle entre un *la* 3 (440 Hz) et sa quinte théorique *mi* 4 (660 Hz) sera 440/660, soit 2/3, définition de la quinte. Avant la découverte de la résonance (1701), les théoriciens s'appuyaient sur les longueurs de corde vibrante, qu'ils étudiaient depuis Pythagore sur le *monocorde*, ou *sonomètre* : les rapports étaient les mêmes, mais inversés, le nombre de vibrations le plus élevé correspondant à la corde la plus courte et *vice versa*. Les intervalles appartenant à l'ordre naturel des harmoniques, qui constituent comme tels les *consonances naturelles*, sont rapidement identifiables par leur numéro sur le tableau des harmoniques : ainsi, la quinte ci-dessus 2/3 se trouvera entre les harmoniques n° 2 et n° 3 d'une fondamentale quelconque. Cette propriété, qu'elle soit raisonnée ou simplement intuitive, est le point de départ et le fondement, sous leur aspect mélodique et harmonique, de toutes les musiques existantes, à la seule exception sans doute de l'école extra-harmonique du XXe s., qui a délibérément choisi d'en faire abstraction.

Les rapports ainsi définis par référence au phénomène initial de la « résonance » sont les seuls qui, en langage rigoureux, devraient être dits « intervalles justes ». Malheureusement, le mot *justesse* est fréquemment employé dans un sens différent, celui de « coïncidence parfaite avec l'échelle du système de gammes adopté », de sorte que la variété de ces échelles lui donne un sens extrêmement flottant qui introduit de multiples confusions.

En effet, il y a rarement coïncidence rigoureuse entre l'intervalle physiquement juste et la pratique réelle du musicien : le premier fournit l'élément de base et en détermine les propriétés, mais il est presque toujours employé avec une marge de *tolérance*, variable selon les cas envisagés et soumise à de nombreux facteurs, de sorte que là encore des malentendus ont bien souvent faussé les discussions ou l'élaboration des théories. C'est ainsi par exemple que, sur un piano (accordé au tempérament égal), la quinte n'est plus 2/3, mais l'addition logarithmique de 7 demi-tons tempérés, ce qui est assez proche de 2/3 pour en conserver les caractéristiques musicales, mais n'en possède plus obligatoirement toutes les propriétés physiques ; on n'y trouve plus, par exemple, l'absence de battements, sur laquelle ont été élaborées, surtout depuis Hermann von Helmholtz (1821-1894), la plupart des théories sur la consonance encore enseignées en tout ou en partie. Il en est de même dans la quasi-totalité des systèmes en usage.



Rapport des nombres de vibrations dans le système de Gioseffo Zarlino (v. 1517-1590).

la seconde peut-être :		mineure	majeure		augmentée
la tierce :	diminuée	mineure	majeure		augmentée
la quarte :	diminuée			juste	augmentée
la quinte :	diminuée			juste	augmentée
la sixte :	diminuée	mineure	majeure		augmentée
la septième :	diminuée	mineure	majeure		
l'octave :	diminuée			juste	augmentée

Tableau des intervalles.

Pour le physicien, l'intervalle s'exprime soit par un rapport de fréquences comme il a été dit, soit par un nombre simple qui traduit ce rapport en unités conventionnelles. Il existe plusieurs unités de ce genre ; la plus usitée est le *savart*, fondé sur le logarithme 0,001, ce qui permet les calculs par addition-soustraction au lieu de multiplication-division (une octave contient environ 301 savarts). De nombreux systèmes ont pris pour principe de diviser l'octave (premier rapport naturel, harmoniques 1 et 2), considérée comme donné primitif universel, en un nombre variable de divisions, sur lesquelles sont formés ensuite les intervalles réels, utilisant un nombre N de ces divisions : la musique thaïlandaise, par exemple, divise l'octave pour son xylophone en 7 degrés égaux sur lesquels elle choisit les intervalles de son échelle pentatonique (qui devient ainsi très facilement transposable) ; la musique indienne la divise en 22 *śruti* ; William Holder (1614-1697) proposait de rationaliser le système pythagoricien en divisant l'octave en 53 degrés-commas, le ton valant 9, et le demiton 5 ou 4 selon les cas ; Christiaan Huygens (1629-1695) préconisait en 1691 une octave de 31 degrés. Vers 1920. Alois Hába (né en 1893) expérimentait une échelle en quarts de ton tempéré ; Florent Schmitt (1870-1958) demandait des tiers de ton, mais s'est gardé de les employer ; Julián Carrillo (1875-1965) a composé pour instruments comportant des seizièmes de ton (un piano de ce genre est à la Schola cantorum de Paris). L'ethnomusicologie* fait depuis Alexander John Ellis (1814-1890) un usage fréquent du *cent*, centième partie du demi-ton tempéré (1 savart = 4 cents), dont l'ultraprécision, hors de proportion avec le seuil d'appréciation de l'oreille musicale, n'est guère un avantage que sur le papier ou en laboratoire, car elle introduit bien souvent une illusion de rigueur génératrice de graves malentendus.

Le mot *comma* n'est qu'un terme générique qui désigne tout intervalle plus petit que le plus petit intervalle de l'échelle courante (pour la musique occidentale, plus petit que le demi-ton) : il ne devrait jamais être employé sans un qualificatif complémentaire, car sa signification varie fort selon le système où il s'insère ; dans notre seule musique occidentale, abstraction faite du tempérament égal qui les supprime tous, on compte une douzaine de commas, dont les deux principaux sont le *comma syntonique* 81/80 (intervalle entre la tierce majeure *do-mi* obtenue par succession de quintes justes et la tierce juste *do-mi* obtenue directement par l'harmonique 5) et le *comma pythagoricien* 531 441/524 288 (différence entre le si dièse de la 12e quinte et l'octave *do* obtenue directement par l'harmonique 2). L'affirmation usuelle selon laquelle « le comma est la neuvième partie du ton » n'est vraie que dans un système particulier, celui de Holder, dans lequel le « comma de Holder » est effectivement la neuvième partie du « ton de Holder », mais seulement dans cette acception.

Pour le musicien, l'intervalle s'exprime habituellement du grave à l'aigu, et sans prêter attention à toutes ces subtilités, par rapport aux degrés de l'échelle employée, soit que l'on choi-

sisse comme unité l'intervalle constaté entre deux degrés proches (ainsi, dans notre musique occidentale, l'unité choisie est le *ton*, intervalle entre les degrés I et II de la gamme diatonique, assimilé par tolérance à l'intervalle 8/9 de l'échelle « juste » : on définira la quinte, par exemple, comme formée de 3 tons 1/2) ; soit que l'on compte matériellement le nombre de ces degrés, origine incluse ; on emploie pour cela, en français, une terminologie conservée des adjectifs ordinaux de l'ancienne langue (prime ou unisson, seconde, tierce, quarte, quinte, sixte, puis septième, octave, neuvième, etc.). Comme ce décompte est pratiqué, en musique occidentale, sur l'échelle diatonique et non chromatique, la *nature des intervalles* varie en fonction de l'échelle elle-même ainsi que de ses altérations occasionnelles : une tierce peut être majeure (2 tons) ou mineure (1 ton 1/2) ; une quarte peut être juste (2 tons 1/2) ou augmentée (3 tons), etc. C'est dire que cette terminologie est essentiellement *fonctionnelle* et *analytique* : une seconde augmentée, sur un instrument tempéré, a exactement la même sonorité qu'une tierce mineure, mais sa fonction est différente, elle s'exprime par des noms de notes différents (exemple : *do-ré* dièse ou *do-mi* bémol), et, selon que le musicien perçoit l'intervalle comme l'un ou comme l'autre — ce qui est conditionné par le contexte —, sa réaction psychologique sera différente et orientera sa sensibilité d'une manière ou d'une autre. C'est pourquoi ce principe de nomenclature est tout aussi nécessaire à la musique tonale que jugé encombrant et inadéquat par la musique atonale.

Il n'est pas possible d'énumérer ici tous les intervalles connus ou pratiqués par les innombrables systèmes existants ou ayant existé ; ils varient non seulement d'une civilisation à une autre, mais encore à l'intérieur d'un même cadre ; par exemple, en musique orientale, ils peuvent changer d'un mode à un autre, ou, dans notre propre musique, d'une période à une autre (gamme médiévale pythagoricienne, gamme zarlinienne de la Renaissance, tempéraments inégaux divers du XVIIe s., tempérament égal actuel, etc.), voire d'un type d'instruments à l'autre (la justesse des cordes n'est pas toujours exactement celle du piano), mais il s'agit souvent d'adaptations, tantôt considérables et tantôt infimes, dues à des facteurs divers et dont beaucoup sont justiciables du principe de « tolérance », inconnu des physiciens, mais universellement pratiqué, à des degrés divers, par tous les musiciens de quelque culture que ce soit. Il n'en est guère qui échappent aux lois générales de la formation des échelles, lois que cherche actuellement à dégager une discipline nouvelle, la *philologie musicale*, encore en pleine élaboration.

J. C.

intestin

Portion du tube digestif qui est située entre l'estomac et le rectum et qui comprend deux parties : l'intestin grêle et le côlon, ou gros intestin.

Anatomie de l'intestin

L'intestin grêle

L'intestin grêle présente deux parties très différentes. Le *duodénum* est la partie initiale ; il est fixe, profondément situé contre la paroi postérieure de l'abdomen, en rapport intime avec le pancréas*. Le reste du grêle, formé par le *jéjunum* et l'*iléon*, constitue la masse des « anses intestinales » ; il occupe une grande partie de la cavité abdominale.

• *Le duodénum.* Il fait suite à l'estomac, au niveau du pylore : enroulé sur lui-même, il forme un anneau complet (cadre duodénal) autour de la tête du pancréas. Il se continue avec la première anse jéjunale. La fixité du bloc duodéno-pancréatique, accolé aux plans postérieurs de l'abdomen, est remarquable et s'oppose à la mobilité du jéjuno-iléon.

Le duodénum mesure 30 cm de long en moyenne, soit la largeur de « douze doigts » (en lat. *duodenum digitorum*).

Il est divisé en quatre parties, qui entrent toutes en rapport étroit avec le pancréas : il repose dans une gouttière périphérique de la tête du pancréas, à la façon d'un pneu dans la jante d'une roue ; cette adhérence n'intéresse pas la partie initiale de la première partie du duodénum (bulbe), qui est mobile.

Les rapports entre le duodénum et le pancréas sont tellement intimes qu'il est difficile de les décrire séparément et qu'il est impossible chirurgicalement de les considérer l'un sans l'autre.

Le *premier duodénum* s'étend du pylore au *genu superius*, qui le sépare du deuxième duodénum. Il est croisé en arrière par l'artère gastro-duodénale, qui s'insinue entre lui et le pancréas. À gauche de cette artère, le premier duodénum est libre, mobile comme l'estomac : c'est le bulbe duodénal. À droite de l'artère, il devient adhérent au pancréas et fixé. Il répond en arrière au pancréas et au pied du pédicule hépatique (cholédoque, veine porte).

En avant, le premier duodénum est recouvert par le foie et le fond de la vésicule biliaire.

Le *deuxième duodénum* descend sur le flanc droit de la colonne lombaire, du *genu superius* au *genu inferius*. Outre ses rapports intimes avec le pancréas et les canaux bilio-pancréatiques, qui s'y jettent en passant le sphincter d'Oddi (v. bile), cette portion est en rapport en avant avec l'insertion du mésocôlon transverse.

Le *troisième duodénum* se porte transversalement de droite à gauche, devant la 4e vertèbre lombaire. Il est croisé en avant par les vaisseaux mésentériques supérieurs, en arrière par la veine cave et l'aorte.

Le *quatrième duodénum* remonte sur le bord gauche de l'aorte et de la colonne lombaire. Il est recouvert par la première anse jéjunale avec laquelle il se continue au niveau de l'angle duodéno-jéjunal, situé sur le flanc gauche de la 2e vertèbre lombaire, sous la racine du mésocôlon transverse ; le *muscle de Treitz* fixe l'angle au pilier gauche du diaphragme.

La vascularisation du duodénum est assurée par les arcades pancréatico-duodénales, anastomosées entre les artères gastro-duodénale et mésentérique supérieure, formant deux cercles autour du bloc duodéno-pancréatique.

• *Le jéjunum et l'iléon.* Ils forment la partie mobile de l'intestin grêle, tendu sur l'angle duodéno-jéjunal à la jonction iléo-colique située dans la fosse iliaque droite. La partie supérieure est le *jéjunum*, l'inférieure est l'*iléon*, la limite entre les deux étant très imprécise. Le jéjuno-iléon décrit de nombreuses flexuosités, appelées *anses intestinales*. Ces anses sont libres dans la cavité abdominale, mais se disposent en deux groupes : au niveau du groupe supérieur et gauche, les anses sont plutôt horizontales. Au niveau du groupe inférieur et droit, elles sont plutôt verticales. L'ensemble est relié à la paroi abdominale postérieure par une formation péritonéale, le mésentère. Le jéjuno-iléon mesure en moyenne 6 m de long ; son calibre va en décroissant (2 cm de diamètre à son origine, 1 cm à sa terminaison).

La masse des anses intestinales est en rapport : en avant avec la paroi abdominale antérieure, dont elle est séparée par un repli du péritoine, le grand épiploon ; en arrière avec les organes rétropéritonéaux (système urinaire, veine cave, aorte et ses branches) ; en bas avec les organes pelviens ; latéralement avec les portions ascendantes et descendantes du côlon.

Le jéjuno-iléon est vascularisé par douze artères environ, nées du flanc gauche de l'artère mésentérique supérieure. Ces artères s'anastomosent entre elles en formant une arcade primaire de premier ordre. De cette arcade naissent des branches qui forment une arcade de deuxième ordre, voire de troisième ou quatrième ordre. De cette dernière arcade (arcade « bordante ») sont issus les vaisseaux droits destinés aux deux faces des anses.

Le *diverticule de Meckel* est une persistance rare du canal vitellin, implanté sur le bord libre de l'iléon à une distance variable de l'angle iléo-caecal (25 cm à 3 m). Ce diverticule peut avoir jusqu'à 9 cm de long. Sa base d'implantation est variable ; il est en général de diamètre égal à celui de l'intestin ; il peut être relié à l'ombilic par un cordon fibreux, source d'occlusion.

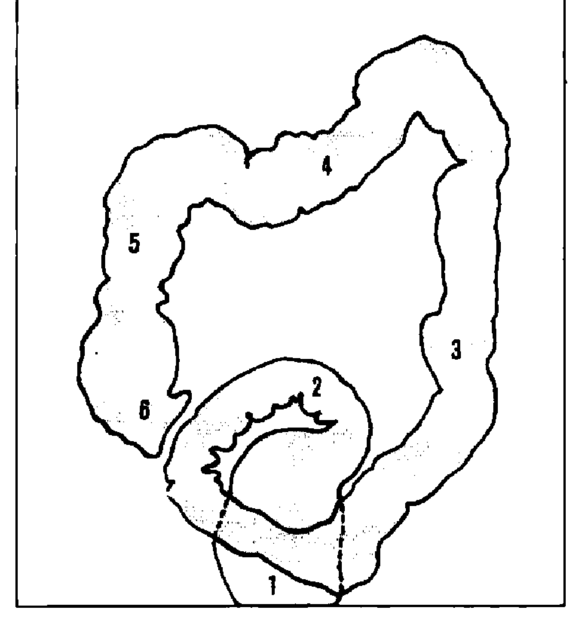
Le côlon, ou gros Intestin

Il s'étend de la terminaison du jéjuno-iléon au rectum. Plus volumineux que l'intestin grêle, il est parcouru sur toute sa longueur par des bandelettes musculaires longitudinales, au nombre de deux ou trois, selon la topographie. Dans l'intervalle des bandelettes, la surface du côlon présente des bosselettes séparées par des sillons transversaux. Des petites franges graisseuses (appendices épiploïques) s'implantent le long de la bandelette antérieure.

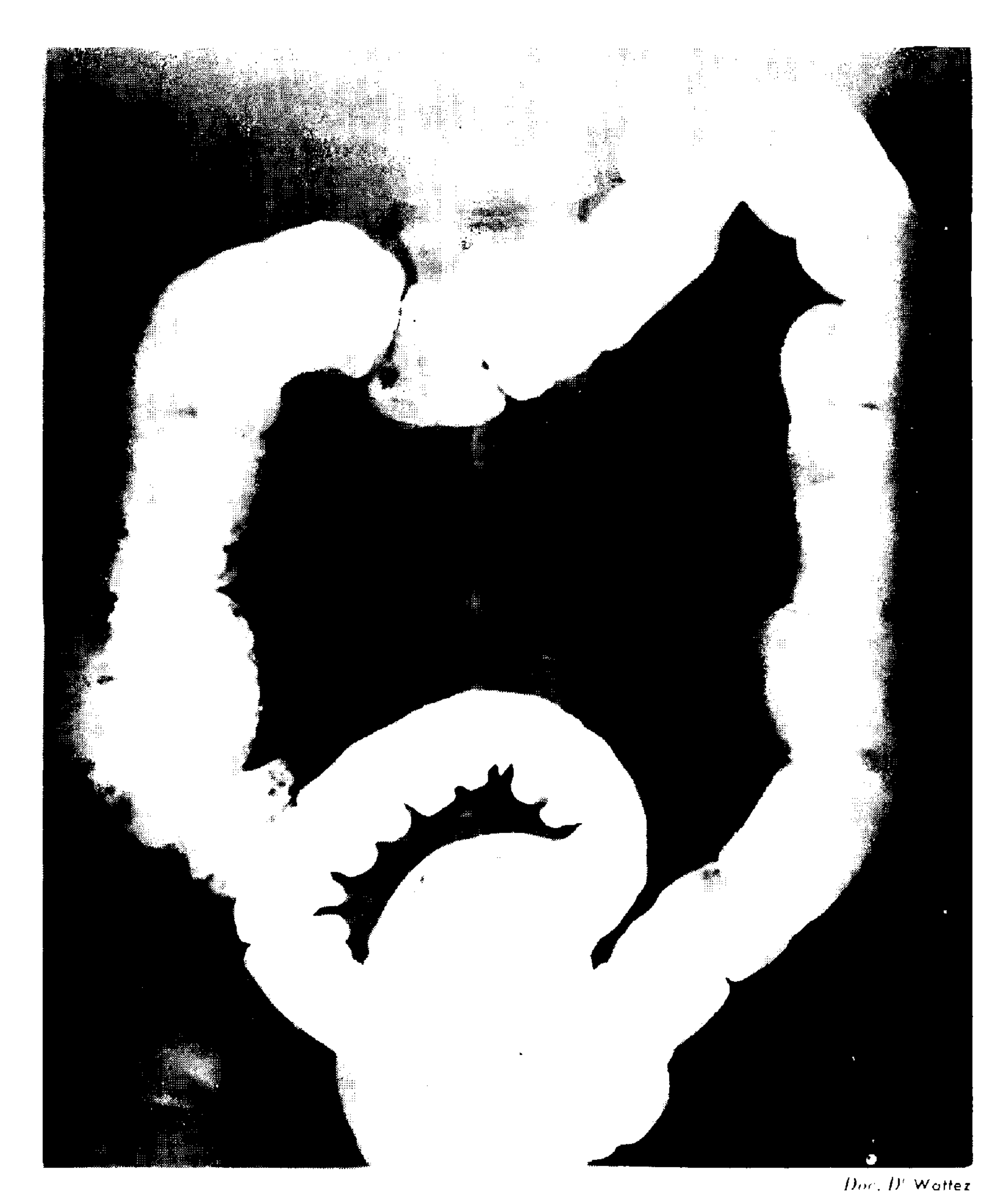
S'il est classique de diviser le côlon en trois parties (droit, transverse et gauche), il est préférable d'opposer le côlon droit au côlon gauche, cela pour des raisons vasculaires, lymphatiques et chirurgicales.

• *Le côlon droit.* C'est la partie du côlon vascularisée par les branches de l'artère mésentérique supérieure. Il comprend le cæcum, l'appendice, le côlon ascendant, l'angle droit et la majeure partie du côlon transverse.

Le *cæcum*, situé habituellement dans la fosse iliaque droite, comprend la partie du côlon droit située sous l'abouchement de l'iléon dans le côlon. Il est, en règle générale, entouré de péritoine sur ses faces, donc mobile, sans accolement postérieur (en dehors de deux replis cæco-pariétaux). Sur sa face interne, à deux ou trois centimètres sous l'abouchement du jéjunum, s'implante l'appendice* vermiculaire.



Radiographie du gros intestin après lavement baryté.
1. Rectum; 2. Côlon pelvien (ou sigmoïde); 3. Côlon gauche; 4. Côlon transverse; 5. Côlon droit; 6. Cæcum.



Doc. Dr Wattez

Le *côlon ascendant* fait suite au cæcum et monte dans la région lombaire droite jusqu'à l'angle droit : il est fixé à la paroi postérieure par un fascia d'accolement. Il est recouvert en avant par les anses grêles, et plus haut par le foie. En dedans de lui descend l'uretère droit. Il présente sur sa paroi interne, à la partie inférieure, l'orifice iléo-cæcal. Celui-ci est muni d'une valvule, la *valvule de Bauhin* : c'est un bourrelet mousse de 10 mm d'épaisseur aplati de haut en bas, formé de la lèvre supérieure et de la lèvre inférieure ; la valvule de Bauhin est en réalité formée par l'invagination de la terminaison iléale dans le côlon ; elle réalise un sphincter physiologiquement très efficace.

L'*angle droit du côlon* (angle hépatique) est situé sous la face inférieure du foie : il forme un angle aigu qui s'enfonce sous le foie et la vésicule. Il est fixé en arrière par le fascia d'accolement déjà décrit, en avant par des reliquats péritonéaux.

La partie du *côlon transverse* appartenant au côlon droit, donc au territoire vasculaire mésentérique supérieur, comprend environ les deux tiers droits du côlon transverse. C'est une portion mobile, reliée à la paroi postérieure par le *mésocôlon transverse*, de longueur variable. Le mésocôlon, tendu en travers de l'abdomen, s'attache à la paroi postérieure suivant une ligne qui, de droite à gauche, croise le deuxième duodénum, la tête du pancréas et suit le bord inférieur du corps du pancréas. Ainsi, le côlon transverse et son mésocôlon barrent transversalement l'abdomen et le divisent en deux étages : l'étage sus-mésocolique et l'étage sous-mésocolique. Le côlon transverse est relié à l'estomac par le ligament gastro-colique. Tout le long de son bord antérieur se détache le grand épiploon : l'ensemble répond à la paroi abdominale antérieure et recouvre la masse des anses grêles sous-mésocoliques. Dans sa partie droite, près de l'angle, le côlon transverse répond en arrière au rein droit et au duodéno-pancréas (envahissement cancéreux possible).

Les variations anatomiques du côlon droit sont nombreuses ; elles sont dues à des anomalies embryologiques du péritoine et des accolements (*situs inversus*, absence d'accolement réalisant le *mesenterium communae*, côlon droit très court, voire absent, réalisant un cæcum sous-hépatique, ou au contraire cæco-côlon très long descendant dans la cavité pelvienne, etc.). Ces anomalies sont particulièrement importantes à connaître, car l'appendice est tributaire du cæco-côlon : d'où la difficulté de diagnostic des appendicites « ectopiques ».

L'*artère mésentérique supérieure* vascularise la totalité du jéjuno-iléon, par les artères jéjunales, et le côlon droit. Elle naît de l'aorte à la hauteur du bord supérieur de la première vertèbre lombaire. D'abord profondément située, derrière le pancréas, elle apparaît à son bord inférieur, passe en avant du troisième duodénum.

Située à gauche de la veine mésentérique supérieure, elle pénètre dans la racine du mésentère, puis dans le mésentère lui-même : « On ne peut bientôt plus la distinguer des autres branches jéjuno-iléales » (C. Couinaud). De son bord droit naissent les vaisseaux coliques : l'*artère colique supérieure droite*, qui se dirige vers l'angle hépatique, dans le mésocôlon ascendant ; l'*artère colique inférieure droite* (ou artère iléo-cæco-côlo-appendiculaire), qui se dirige vers la région cæco-appendiculaire.

Ces différents vaisseaux réalisent une *arcade bordante* le long de la paroi colique, d'où naissent des vaisseaux droits pour le côlon lui-même ; cette arcade s'anastomose en bas avec la dernière artère iléale et, dans le mésocôlon transverse, avec l'artère colique supérieure gauche, branche dé la mésentérique inférieure, réalisant l'*arcade de Riolan*.

Les veines tributaires des artères se drainent dans la veine mésentérique inférieure, branche d'origine de la veine porte.

Les lymphatiques suivent le trajet des vaisseaux : ganglions épicoliques, para-coliques, le long de l'arcade bordante, intermédiaires, puis groupes principaux le long du tronc de l'artère mésentérique supérieure. Finalement, le réseau lymphatique se draine dans le groupe central mésentérique, en arrière du pancréas.

Le *côlon gauche*. C'est la partie du côlon vascularisée par l'artère mésentérique inférieure. Il comprend : le tiers gauche du côlon transverse, l'angle splénique, le côlon lombo-iliaque, ou descendant, le côlon sigmoïde.

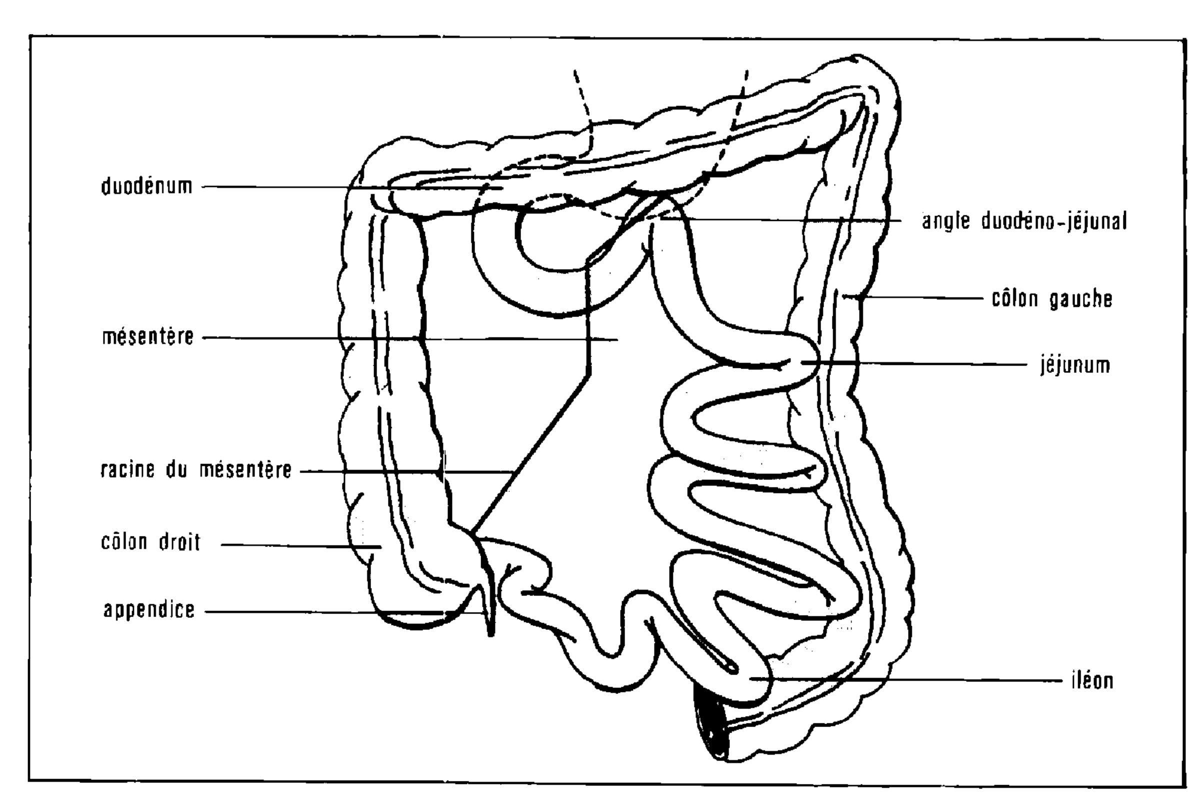
Le *tiers gauche du côlon transverse* a la même disposition que les deux tiers droits ; c'est un côlon flottant relié à la paroi postérieure par le mésocôlon transverse : cette portion est fortement ascendante en haut, en arrière et à gauche vers l'angle splénique.

L'*angle splénique*, très haut situé dans l'abdomen, est recouvert par l'auvent costal, d'abord chirurgical difficile : il est en arrière et en dehors du corps de l'estomac, sous la rate, en avant et en dehors du rein gauche, au contact de la coupole diaphragmatique gauche. L'angle splénique est donc beaucoup plus haut et plus externe que l'angle hépatique. Très aigu, il est situé dans un plan antéro-postérieur, et, sur une radiographie de face, ses deux branches se superposent. Il est très solidement amarré à la paroi.

Le *côlon lombo-iliaque* (Couinaud) comprend le côlon lombaire, descendant, plus externe et plus postérieur que le côlon ascendant. Le côlon lombaire descend entre le rein et la paroi latérale de l'abdomen. Le côlon iliaque lui fait suite à partir de la crête iliaque ; il traverse la fosse iliaque gauche, oblique en bas, en dedans et en avant. Le caractère essentiel du côlon lombo-iliaque est sa fixité : il est accolé à la paroi postérieure. De la même façon qu'à droite, il existe un accolement du côlon gauche à la paroi abdominale.

Le *côlon sigmoïde* fait suite au côlon iliaque à partir du détroit supérieur, c'est-à-dire après le croisement en arrière avec les vaisseaux iliaques externes.

De longueur très variable, l'anse sigmoïde est libre, comme le transverse : elle est reliée à la paroi postérieure par



Disposition générale du jéjuno-iléon. (D'après C. Couinaud.)

un méso en forme de cornet, le *méso-sigmoïde.* Le côlon sigmoïde est, avec le transverse, la partie du côlon qui présente le plus de variations de longueur : il est en rapport en haut avec les anses intestinales ; vers le bas, il recouvre les organes pelviens (fistules sigmoïdo-vésicales des cancers sigmoïdiens). Le sigmoïde se continue avec le rectum à la face antérieure de la troisième vertèbre sacrée.

L'*artère mésentérique inférieure* est l'artère du côlon gauche. Née de l'aorte, en regard des troisième et quatrième vertèbres lombaires, elle apparaît derrière le troisième duodénum et chemine dans le mésocôlon descendant. Elle croise les vaisseaux iliaques primitifs gauches et pénètre enfin dans le méso-sigmoïde et se termine en arrière de la partie haute du rectum en artères hémorroïdales supérieures.

Elle donne l'artère colique supérieure gauche, qui croise la veine mésentérique inférieure (arc vasculaire de Treitz) dans l'épaisseur du mésocôlon descendant, et l'artère colique inférieure gauche (ou tronc des sigmoïdes), qui donne en moyenne trois artères sigmoïdiennes cheminant dans le méso-sigmoïde et formant plusieurs arcades ; l'artère du côlon descendant est très inconstante.

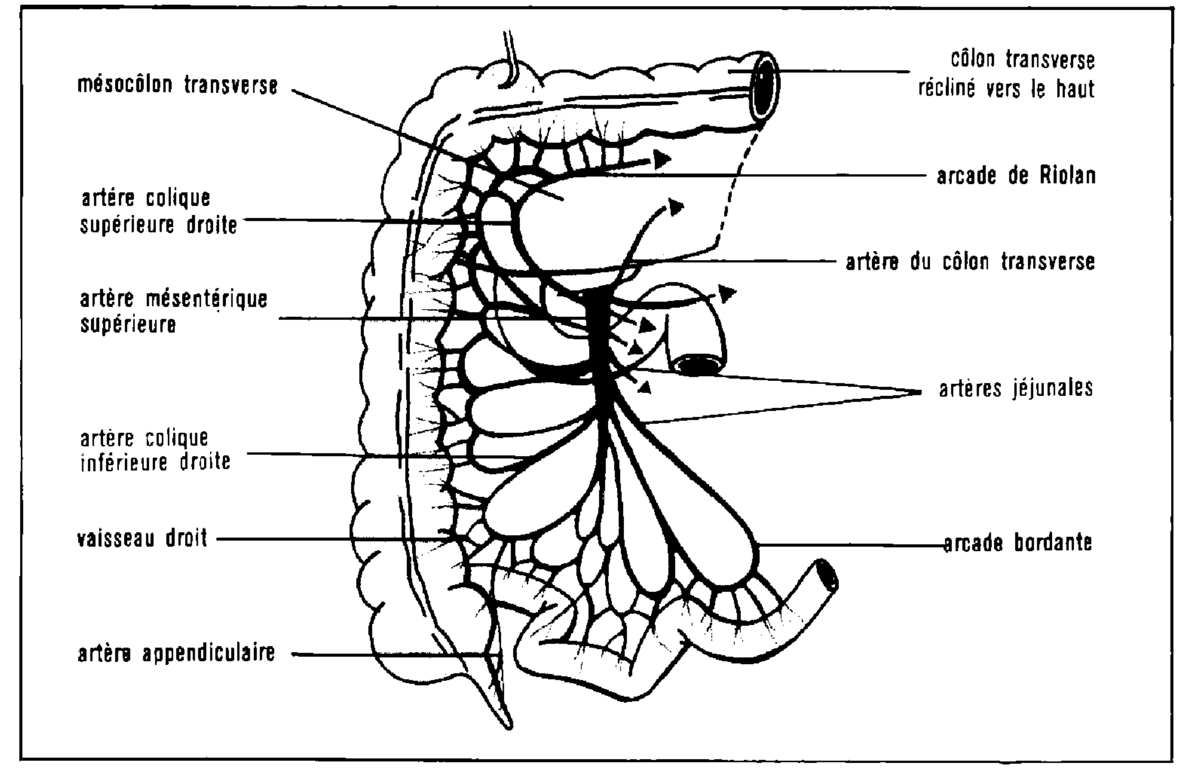
Comme au niveau du côlon droit, ces vaisseaux s'anastomosent entre eux le long de la paroi colique en une arcade bordante, d'où naissent des vaisseaux droits.

Les veines se drainent par la veine mésentérique inférieure, branche d'origine de la veine porte.

Les lymphatiques ont la même disposition qu'à droite et passent par des relais successifs (ganglions épicoliques, para-coliques), intermédiaires et principaux, le long des vaisseaux : le groupe principal, à l'origine de l'artère mésentérique inférieure, draine également la plus grande partie des lymphatiques du rectum.

Le mésentère

Ce repli péritonéal attache le jéjuno-iléon à la paroi abdominale postérieure. C'est une membrane plissée, godronnée, qui s'attache à la paroi postérieure suivant une insertion précise (« racine » du mésentère) mesurant de 15 à 18 cm de long. Cette insertion débute à l'angle duodéno-jéjunal, à droite du quatrième duodénum. Puis elle croise verticalement le troisième duodénum, qui est parcouru à cet endroit par les vaisseaux mésentériques. Enfin, elle s'incline de nouveau vers la droite, croisant la veine cave inférieure, l'uretère droit et se termine dans la fosse iliaque droite, à la jonction de l'intestin grêle avec le côlon.



Vaisseaux du côlon gauche (artère et veine mésentériques inférieures).

Le bord opposé, « viscéral », est la ligne d'attache du mésentère sur le jéjuno-iléon. Il est donc de même longueur que lui et suit ses sinuosités. La distance entre la racine et l'attache intestinale est nulle aux deux extrémités et maximale à la partie moyenne du grêle (15 à 18 cm). Ce sont donc les anses moyennes qui sont les plus mobiles, descendent dans la cavité pelvienne et peuvent s'engager dans un orifice herniaire (hernie* « étranglée »).

Dans l'épaisseur du mésentère, variable selon l'adiposité du sujet, on trouve les vaisseaux, les nerfs et les lymphatiques du jéjuno-iléon.

Ph. de L.

Physiologie de l'intestin grêle

Structure histologique

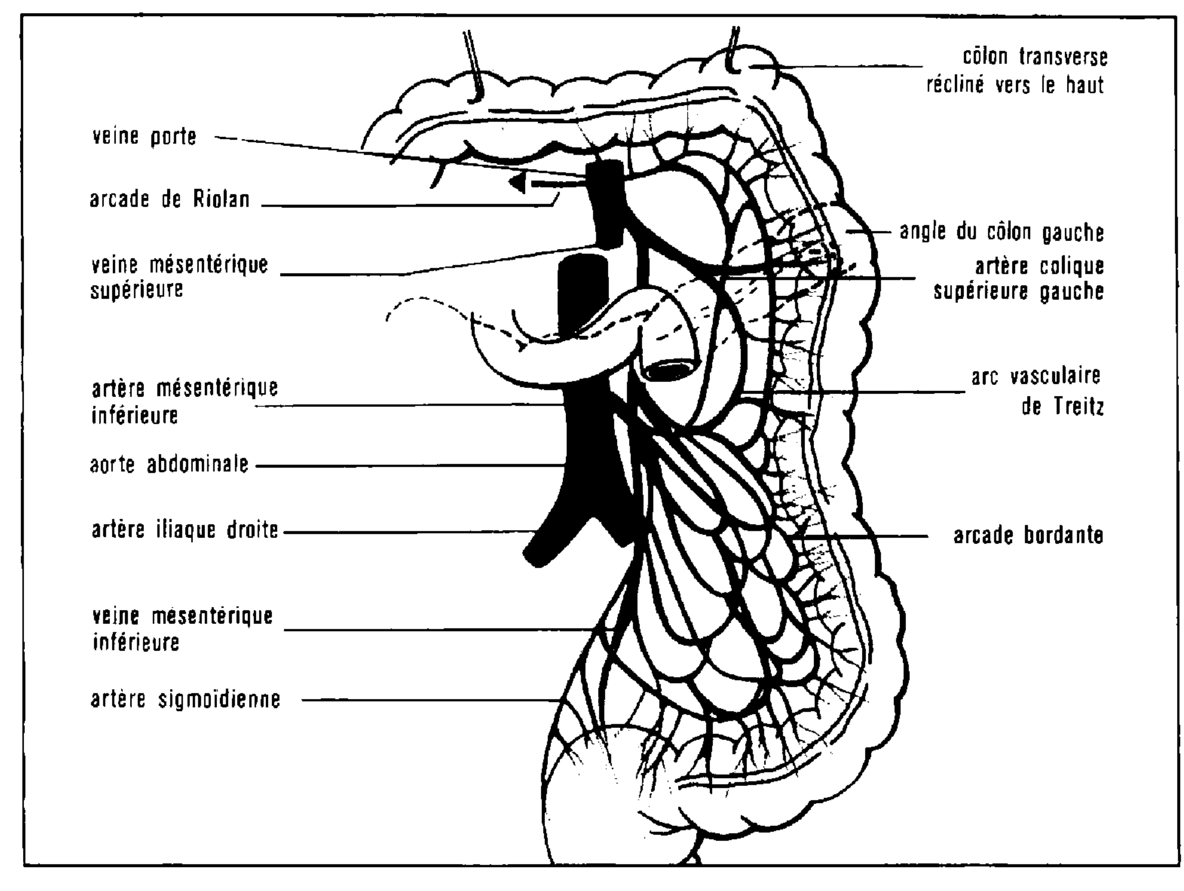
L'intestin grêle est formé de plusieurs couches.

- C'est tout d'abord une *muqueuse* constituée d'un épithélium unistratifié. La plupart des cellules ont, vers la lumière intestinale, une bordure en brosse ou un plateau strié, caractéristique des cellules destinées à des échanges intenses. Cette muqueuse s'enrichit de glandes qui s'enfoncent en profondeur et sont limitées des plans sous-jacents par une fine lamelle musculaire, la *musculaire muqueuse (muscularis mucosae).* Sur toute la longueur de l'intestin grêle, il y a des glandes de Lieberkühn, peu contournées. Dans la portion du duodénum qui est située en amont de l'ampoule de Vater existent des glandes très ramifiées, denses, dénommées *glandes de Brunner.* En outre, la muqueuse de l'intestin grêle n'est pas lisse : il existe d'abord des replis arciformes, dénommés *valvules conniventes*, qui déterminent un trajet en chicane à l'intérieur du tube digestif. Ensuite, la muqueuse prend une forme hérissée de villosités, qui sont une multitude de saillies muqueuses en doigt de gant. Elles contribuent à augmenter la surface de contact entre la paroi de l'intestin grêle et le contenu alimentaire en cours de digestion. On distingue parfois des micro-villosités de second ordre qui donnent à la muqueuse un aspect velouté.
- Sous la muqueuse existe un tissu lâche, la *sous-muqueuse*, ou *chorion*, contenant les capillaires sanguins et les canalicules lymphatiques. Fait important, le chorion, porteur des éléments de la circulation sanguine et lymphatique, monte à l'intérieur des villosités, soutenu par un axe conjonctif : il rapproche ainsi les éléments circulatoires des cellules échangeuses. On verra le rôle important que cette proximité joue dans l'absorption digestive.
- En dessous s'étendent *deux couches musculaires.* Les fibres externes sont longitudinales ; les fibres les plus internes sont circulaires. Il s'agit de fibres musculaires lisses. Entre elles s'étend un réseau de cellules nerveuses qui assure une innervation intrinsèque. Ce sont les plexus de Meissner et Auerbach. Le tube digestif est soumis au contrôle des nerfs végétatifs. Le parasympathique utilise le trajet du nerf pneumogastrique, puis les ganglions semi-lunaires et les plexus mésentériques. Il fait relais dans la paroi intestinale. Le sympathique provient des chaînes latéro-vertébrales. Il n'y a pas de relais pariétal.
- Enfin, la dernière enveloppe intestinale est constituée par la couche *séreuse*, qui n'est autre ici que le péritoine viscéral. Cette couche lisse, blanc rosé, brillante, parcourue de fins capillaires, permet aux anses intestinales de glisser librement les unes contre les autres. Ce n'est que lorsque la séreuse a été lésée qu'elle est susceptible de former des adhérences qui entravent le libre mouvement des anses et qui sont parfois responsables d'occlusions.

Motricité

L'intestin grêle n'est pas un tube inerte. Il est doué d'un important mouvement dont il convient de distinguer plusieurs degrés.

- Lorsqu'on suspend un segment d'intestin dans un bocal contenant un liquide nutritif, on observe des mouvements pendulaires, sous forme de balancements lents autour de l'axe vertical. Leur rôle physiologique est incertain.
- La contraction localisée des fibres musculaires circulaires entraîne des mouvements de segmentation. De petites poches intestinales sont ainsi rythmiquement formées entre deux zones de contraction. La pression y est accrue, et le brassage continu qu'elles



Artère mésentérique supérieure. (D'après C. Couinaud.)

assurent contribue à la fragmentation des éléments du bol alimentaire, favorise le mélange des aliments et des sucs digestifs ainsi que les échanges nutritifs au niveau de la muqueuse.

• Plus importants encore sont les *mouvements péristaltiques*, qui permettent la progression du bol alimentaire. Ils sont déterminés par une contraction des fibres circulaires sur un court segment, cependant qu'en aval les fibres circulaires se relâchent, permettant une dilatation du tube, et que les fibres longitudinales se contractent, attirant le segment vide au-devant de la portion contenant le bol alimentaire. Ces mouvements péristaltiques sont rares chez le sujet à jeun. Toutefois, l'hypoglycémie (baisse du glucose sanguin), par le biais d'une stimulation parasympathique, accroît le péristaltisme, qui accompagne alors la sensation de faim. L'alimentation déclenche le péristaltisme, de même que la dilatation artificielle (ballonnet) d'un segment d'intestin grêle. Le péristaltisme est plus fréquent et plus vigoureux au niveau du jéjunum proximal. Il s'atténue au niveau de l'iléon. À certains moments, ces mouvements péristaltiques localisés et de progression modérée sont remplacés par de vigoureux « rush » péristaltiques qui parcourent une grande partie, voire la totalité du grêle en quelques minutes. Certaines substances favorisent le péristaltisme : ce sont les parasympathomimétiques ainsi que la caféine et la nicotine, et aussi les boissons glacées. D'autres l'inhibent : les parasympatholytiques (Belladone et dérivés). La morphine accroît surtout la puissance du péristaltisme jéjunal. Mais les extraits d'opium à forte dose ralentissent le transit et entraînent une constipation. L'étude du péristaltisme a beaucoup bénéficié de la radiocinématographie et des mesures électromanométriques.

Les mouvements péristaltiques obéissent à la loi de Bayliss et Starling, qui suppose une polarité de la progression intestinale de l'estomac vers le côlon. Effectivement, quand on inverse chirurgicalement un segment intestinal chez l'animal, on détermine une occlusion. Il y a en fait quelques exceptions à cette loi. Au niveau du duodénum et à un moindre degré au niveau de l'iléon, il existe des ondes antipéristaltiques qui entraînent un violent brassage des aliments, favorisant ainsi les contacts enzymatiques. Ceux-ci sont encore favorisés par une motricité d'appoint très particulière : ce sont les mouvements propres des villosités, qui ont deux effets bénéfiques : accroître le brassage du liquide intestinal et aussi stimuler la circulation sanguine et lymphatique dans l'axe conjonctif de chaque villosité.

Les fonctions de digestion

Elles assurent la nutrition de l'individu et revêtent donc une importance de tout premier plan.

Le travail de l'intestin grêle est considérable. Il est fait d'échanges biochimiques incessants, de mécanismes variés. Telles substances bénéficient d'une absorption passive. D'autres nécessitent un transfert actif et consomment de l'énergie, ce qui explique que la digestion s'accompagne d'une dépense de calories.

Enfin, le grêle ne se contente pas de puiser les substances nutritives dans sa lumière pour les faire passer dans la circulation. Il a aussi un travail ininterrompu d'excrétion dans le tube digestif de solutions qu'il réabsorbe un peu plus bas, ces phénomènes permettant notamment une régulation de l'absorption de l'eau et des électrolytes. En outre, l'intestin grêle absorbe non seulement les ingesta alimentaires quotidiens, mais aussi la plus grande partie des sécrétions des organes digestifs : salive, sécrétions gastrique, biliaire, pancréatique. Cela fait au total plusieurs litres, qui s'ajoutent aux nombreux litres qu'apporte l'alimentation. De tout cela il ne restera, à l'arrivée dans le côlon, que 500 à 800 cm^3 par jour environ, épurés de la majeure partie des éléments nutritifs.

S'il est relativement aisé d'étudier la sécrétion de l'estomac, du pancréas ou du foie, ces deux derniers, notamment, se drainant par un canal collecteur, il est infiniment plus complexe de se faire une idée exacte de la sécrétion intestinale, car celle-ci se réalise sur toute la longueur du tube digestif, et, ainsi que nous l'avons vu, tel segment du grêle réabsorbe la sécrétion de tel segment sus-jacent. C'est la raison pour laquelle cette fonction intestinale reste encore pleine d'inconnues. En outre, la sécrétion intestinale a des aspects multiples. Les glandes intestinales déversent dans le tube digestif quelques sécrétions, et notamment du mucus. Une grande partie du suc intestinal est en réalité formée de cellules intestinales desquamées tombées dans la lumière, porteuses de leur équipement enzymatique, qui peut agir par contact. Enfin, une grande partie du travail de digestion se fait dans la muqueuse même au moment de l'absorption, la cellule menant simultanément de front la fin des processus de digestion et les mécanismes de l'absorption. Cette intrication permanente de la digestion — en tant que procédés de dégradation des aliments complexes en nutriments simples — et de l'absorption — en tant que mécanisme de transfert de ces nutriments assimilables dans la circulation sanguine ou lymphatique — rend compte de la particulière difficulté d'étude de la fonction digestive intestinale. En résumé, nous dirons que l'intestin grêle achève la digestion commencée par la salive, l'estomac, et Faction conjointe de la bile et du suc pancréatique, et qu'il absorbe les nutriments simples mis ainsi à sa portée. Précisons immédiatement que l'intestin grêle travaille, en temps normal, très au-dessous de ses possibilités d'absorption, qui sont considérables.

• Les *glucides** ne peuvent être absorbés que sous forme d'*oses* simples. La plupart des sucres alimentaires ont donc besoin d'être digérés pour être absorbés. L'action successive de l'amylase salivaire et du suc pancréatique aboutit à des diholosides. L'intestin grêle dispose de trois enzymes pour les scinder en oses simples : une *maltase*, qui dédouble le maltose en deux molécules de glucose ; une *lactase*, qui sépare le lactose en glucose et galactose ; une *invertase*, qui coupe le saccharose en glucose et fructose. Ces scissions se font à l'intérieur même de la cellule intestinale. Les sucres sont absorbés très tôt, dans le duodénum et le jéjunum. Notons que la cellulose n'est attaquée par aucune de ces enzymes. Elle traverse donc tout le grêle sans être dégradée et parvient ainsi en totalité dans le côlon.

• Les *lipides** sont attaqués dans l'intestin grêle par la lipase pancréatique après leur émulsion par la bile. Leur dégradation complète n'est toutefois pas indispensable à leur absorption. La muqueuse peut, en effet, absorber soit des acides gras, soit des mono- ou des diglycérides, voire des triglycérides à condition qu'ils soient très finement émulsionnés. L'absorption se fait surtout dans le jéjunum.

• Les *protides** doivent être préalablement dégradés par la pepsine gastrique et par le suc pancréatique. Pour compléter cela, l'intestin grêle dispose de polypeptidases, d'amino-polypeptidases — qui libèrent des fonctions amines libres —, de nucléotidases, qui agissent sur les acides nucléiques. Les protides sont donc, à de rares exceptions près, absorbés sous forme d'acides aminés simples. Cette absorption se fait dans la partie supérieure de l'intestin.

• Parmi les *électrolytes*, il faut distinguer deux cas particuliers : le fer* et le calcium*. C'est l'absorption du fer qui règle le stock de l'organisme. L'intestin n'a donc à absorber que la quantité nécessaire pour compenser les pertes, soit un milligramme par jour, alors que l'alimentation en apporte de 10 à 30 mg/j. Le fer n'est absorbé que sous forme d'ion ferreux, en milieu acide, donc dans la première moitié du duodénum. Il semble que ce soit un dérèglement de cette absorption restrictive qui soit à l'origine des hémochromatoses.

Le calcium n'est absorbé que s'il est ionisé. Il faut que le rapport phosphore/

calcium alimentaire soit compris entre 0,5 et 2. La vitamine D est nécessaire à l'absorption. Les acides phytique et oxalique l'entravent.

• Toutes les *vitamines* hydrosolubles sont absorbées avec l'eau dans le jéjunum, sauf la vitamine B12, qui, liée au facteur intrinsèque gastrique, est absorbée dans la dernière portion de l'iléon. Les vitamines liposolubles suivent le devenir des lipides. Leur absorption nécessite donc la présence de bile.

Parmi les produits de sécrétion d'origine digestive que le grêle a à réabsorber, une place à part doit être faite aux sels biliaires, qui sont « récupérés » au niveau de la dernière anse iléale et qui regagnent le foie par la veine porte (cycle entéro-hépatique), où ils sont de nouveau excrétés dans la bile. La même « provision » sert ainsi indéfiniment avec une proportion de renouvellement très faible.

Sécrétions endocrines de l'intestin

On doit signaler l'existence de sécrétions endocrines issues du grêle. Il s'agit de stimulines ou d'hormones freinatrices des sécrétions gastrique, biliaire ou pancréatique (sécrétine, pancréatozymine, cholécystokinine...). Leur nombre s'accroît à chaque découverte. Les inconnues sont encore nombreuses dans ce domaine.

Physiologie du côlon, ou gros intestin

Structure histologique

La muqueuse colique est également unistratifiée. On y retrouve des glandes simples peu contournées. Cette muqueuse est très riche en mucus. Il n'y a pas de villosités. Les autres tuniques de la paroi sont comparables à celles du grêle, toutes proportions gardées.

Motricité

On observe, ici aussi, les mouvements segmentaires et péristaltiques. Ils sont lents et puissants. Surtout, il y a des mouvements antipéristaltiques fréquents qui aboutissent à un véritable brassage du contenu colique, tout au moins du cæcum à l'angle gauche. Le côlon descendant est une zone de stase avant la défécation. Enfin, le côlon est parfois parcouru par des mouvements de contraction en masse qui permettent au contenu fécal, même lorsqu'il est devenu ferme, de progresser vers le rectum.

Le côlon et la digestion

À son arrivée dans le côlon droit, le chyme intestinal (500 à 800 cm^3 par jour) contient, outre de l'eau, un peu d'amidon et la totalité de la cellulose alimentaire, certains acides aminés inattaquables (mucine, élastine, kératine...), un peu de lipides (surtout du cholestérol) et une infime partie des sels biliaires et des sels minéraux. Dans la partie basse du côlon droit et le cæcum, ce chyme va subir une fermentation développée à partir des résidus glucidiques par les germes de la flore acidophile. Quelques sucres simples sont libérés et absorbés avec l'eau. Mais ce sont surtout des acides qui sont élaborés, avec dégagement de gaz carbonique. Dans le côlon ascendant et le transverse, les mouvements de brassage sont intenses. L'acidité est neutralisée ; la flore iodophile disparaît et fait place à une flore de putréfaction qui se développe dans le côlon descendant. Des aminés toxiques sont produites. L'équilibre acido-basique est ainsi rétabli, et les selles ont un pH compris entre 6,8 et 7. La bilirubine restante est transformée en stercobiline, et le cholestérol en coprostérol. Enfin, l'eau est réabsorbée de telle sorte que la selle terminale aura un poids compris entre 150 et 250 g par jour, en une ou deux fois, avec un degré d'hydratation de 78 p. 100.

Pathologie médicale des intestins

Si les affections chirurgicales de l'intestin grêle et du côlon sont généralement bien distinctes, il n'en va pas toujours de même pour les affections médicales, dont certaines sont assez spécifiques de l'une ou de l'autre portion de l'intestin, tandis que d'autres mettent en cause aussi bien le grêle que le côlon.

Affections médicales de l'intestin grêle

• Un certain nombre ont une *origine infectieuse.* Ce sont les diverses *entérites* ; particulièrement fréquentes et sévères chez le nourrisson et le jeune enfant, elles entraînent une diarrhée* aiguë. Certaines ont leur point de départ dans l'intestin grêle, colonisé par un germe microbien virulent, exclusif ou prédominant. D'autres associent une infection colique, réalisant des *entérocolites* infectieuses aiguës. Le germe responsable est parfois identifié par des coprocultures (cultures des selles). La plupart régressent par absorption d'antiseptiques intestinaux. Une place à part doit être faite à deux affections citées par ailleurs : le choléra*, qui s'accompagne de signes majeurs de déshydratation, et la fièvre typhoïde*, dont les aspects actuels sont volontiers trompeurs et qui peut encore donner lieu à des complications sévères.

• Certains *parasites* ont pour siège électif l'intestin grêle : beaucoup sont des vers* (ascaris, anguillules, ankylostomes...), d'autres sont des flagellés, notamment des lamblias *(Giardia intestinalis)*, souvent bien tolérés, mais qui semblent pouvoir, lorsqu'ils sont en très grand nombre, être responsables de malabsorptions.

• Les *malabsorptions* atteignent des degrés divers. C'est pourquoi leur fréquence exacte est difficile à définir. Elles déterminent une diarrhée, mais rarement des émissions très fréquentes et très liquides : elles se manifestent plutôt par une augmentation progressive du volume des selles, qui atteignent le nombre de 3 ou 4 par 24 heures, qui deviennent pâteuses plus que liquides, mais dont le poids quotidien dépasse 300 g. Quand on analyse ces selles, on y trouve des nutriments abondants, notamment des protides et des graisses, ce qui explique que l'amaigrissement progressif soit un symptôme significatif de ces affections. Il faut distinguer d'ailleurs, dans ces diarrhées dites « métaboliques », celles qui sont dues à une *maldigestion*, c'est-à-dire à une mauvaise dégradation des aliments par les divers sucs digestifs, empêchant une muqueuse de grêle normale de remplir ses fonctions d'absorption, car les constituants du chyme intestinal n'ont pas acquis la qualité nécessaire à leur captation par la paroi du tube, et les *malabsorptions* proprement dites, qui sont dues à l'impossibilité pour le grêle de faire passer dans la circulation générale des nutriments pourtant correctement dégradés et théoriquement aisément assimilables. C'est seulement dans cette seconde hypothèse que le grêle est réellement malade, et nous n'envisagerons donc ici que les malabsorptions.

1. Certaines sont dues à des anomalies de la muqueuse de l'intestin grêle. Presque toutes paraissent liées à un ou plusieurs déficits enzymatiques. Une partie apparaît congénitale, l'autre acquise. La grande majorité est définitive et a pour conséquence un régime diététique à vie. La plus typique de ces malabsorptions est la « sprue *nostras* », ou maladie cœliaque, due à une intolérance à la gliadine contenue dans le gluten. Elle entraîne une diarrhée et un amaigrissement important, des troubles de croissance chez l'enfant.

Quand on effectue, à l'aide d'une sonde, une biopsie d'un fragment de muqueuse jéjunale, on se rend compte qu'il existe une atrophie villositaire. La muqueuse est diminuée de hauteur ; les villosités sont raréfiées, de base élargie, courtes et trapues. Il faut instituer un régime sans gluten, c'est-à-dire excluant tous les dérivés des céréales, à l'exception du maïs. Cela suppose d'exclure de l'alimentation tous les mets préparés et la plupart des conserves, dans lesquelles sont ajoutées de petites quantités de farine. Or, il suffit souvent de la moindre quantité de gluten pour entraîner une rechute de la maladie. Sinon, sous régime strict, la diarrhée s'efface, le poids augmente, et, fait remarquable, la muqueuse reprend un aspect normal. On assiste à une véritable « repousse » des villosités. À côté de cette intolérance au gluten, il existe de nombreux déficits enzymatiques qui ont pour effet de déclencher une diarrhée lorsque l'aliment cible est ingéré. La plus courante de ces intolérances est celle au lactose par un déficit en lactase. L'ingestion de lait, de dérivés du lait ou de lactose entraîne une diarrhée qui apparaît dans les deux heures qui suivent l'ingestion du produit. La seule attitude thérapeutique consiste à exclure de l'alimentation le lait et les produits à base de lactose.

2. Dans certains cas, la malabsorption s'accompagne d'une muqueuse normale ou presque normale ; c'est par contre la sous-muqueuse qui est pathologique. Cela s'observe dans la maladie de Whipple, dont le tableau clinique rappelle celui de la sprue. La biopsie de l'intestin grêle permet le diagnostic en montrant un important infiltrat inflammatoire du chorion contenant des germes dénommés *coryné-bactéries*. La responsabilité de ces germes à l'origine de l'affection a été discutée. Toujours est-il que le traitement antibiotique a une action constante et remarquable sur la malabsorption. Les villosités sont souvent anormales et courtes avant le traitement. Là encore, elles reprennent un aspect normal après cure antibiotique. Les anomalies sous-muqueuses se voient aussi dans les affections lymphatiques. Il existe dans le chorion des lacs lymphatiques distendus, ou encore une infiltration lymphoïde diffuse comme dans

les lymphomes et d'autres affections hématologiques. Là, la muqueuse est souvent normale, mais le transfert des nutriments vers la circulation se heurte à un barrage sous-muqueux. Bien plus, c'est parfois la muqueuse qui rejette des substances nobles, et notamment des protides, dans la lumière intestinale, réalisant alors une « entéropathie exsudative ».
3. Enfin, signalons que certaines malabsorptions ne mettent pas en cause l'intestin grêle par lui-même, mais son drainage vasculaire, comme dans quelques cas de grande insuffisance cardiaque ou dans les blocages lymphatiques.

• L'intestin grêle est parfois atteint par certains *agents thérapeutiques*. C'est le cas, notamment, de certaines substances anticancéreuses utilisées par voie injectable, qui ont une action malencontreuse sur le tractus digestif, dont les cellules muqueuses ont un renouvellement très rapide. Il s'ensuit des épisodes de diarrhée qui peuvent conduire à suspendre le traitement.

Affections médicales du côlon

• Certaines, là aussi, relèvent de *causes infectieuses* et sont responsables de diarrhées. Il existe alors une *colite*, dont on a décrit des aspects très variés (colite congestive, purulente, muco-membraneuse...). De nombreux germes peuvent être en cause. Citons ceux du genre *Shigella*, responsables de la « dysenterie bacillaire ». En effet, les atteintes du côlon donnent plus souvent lieu à une dysenterie qu'à une diarrhée vraie. Les émissions sont fréquentes, douloureuses, mais le volume quotidien n'est pas considérable, et beaucoup de ces émissions sont afécales et ne méritent pas le nom de selles. Ce sont de simples rejets de mucus, de pus, de glaires, parfois de quelques stries de sang, qui traduisent l'exsudation colique sans qu'il y ait d'accélération du transit alimentaire. Si l'on effectue une rectoscopie (v. endoscopie), on observe une muqueuse congestive, dépolie, moins brillante, recouverte d'un dépôt de pus et parfois parsemée de fines ulcérations. Si de telles colites peuvent être dues à- divers Microbes, signalons, inversement, que certaines colites peuvent être déclenchées par des antibiotiques administrés pour une autre raison, surtout s'ils sont absorbés *per os*. En effet le côlon, on l'a vu, contient à l'état normal une grande quantité de germes (ils constituent à eux seuls le quart ou le tiers de la selle normale) utilisés pour la fermentation (côlon droit) et la putréfaction (côlon gauche). La plupart de ces Microbes sont sensibles à l'action des antibiotiques, qui les détruisent. Seules ne persistent que quelques souches résistantes qui vont pouvoir pulluler, car les autres germes ne seront plus là pour limiter cette croissance. On aboutit ainsi à une flore microbienne déséquilibrée, qui peut entraîner des accès de diarrhée. Quelquefois, ce sont des champignons qui remplacent les germes banals du côlon. Ces candidoses digestives après antibiotiques sont très inconfortables et de traitement difficile.

• Des *parasites* peuvent entraîner des atteintes coliques. Le plus connu est l'Amibe, responsable, même en métropole, d'accès de « dysenterie amibienne ».

• Parmi les atteintes *inflammatoires* du côlon, il faut mettre en relief une maladie très particulière, la *recto-colite hémorragique*, ou *recto-colite ulcéro-hémorragique*. C'est une affection de l'adulte jeune, de l'adolescent, voire de l'enfant. Elle donne lieu à un syndrome colique fait d'émissions de glaires, de pus et de sang. La muqueuse a, en rectoscopie, un aspect caractéristique : elle est dépolie, « chagrinée », recouverte d'un film purulent. Quand on retire ce film avec un coton, la muqueuse se met à saigner en nappe. Cette fragilité est assez particulière à ce diagnostic. L'atteinte est précisée par le lavement baryte, qui décèle une réduction de calibre, une perte des contractions et du plissement normaux, parfois des images d'ulcérations. Fait important, cette maladie a toujours son point de départ et son maximum au niveau du recto-sigmoïde. Quand elle atteint le reste du côlon, c'est toujours par voie rétrograde, de la gauche vers la droite. La totalité du cadre colique peut ainsi être touchée. Les lésions histologiques s'arrêtent au millimètre près à la jonction du gros intestin avec l'intestin grêle. Assez souvent, cette affection s'accompagne de traits psychologiques particuliers, souvent en relation avec des épisodes du jeune âge. Quand l'évolution est sévère, on est parfois amené à proposer — soit d'emblée, soit après plusieurs rechutes — une colectomie totale. Il n'y a alors jamais de récidive sur l'intestin grêle. On verra plus loin que les choses sont très différentes pour la maladie de Crohn.

• Enfin, le côlon est l'un des segments digestifs préférés des atteintes fonctionnelles. Ce sont des côlons qui, bien qu'indemnes de toute lésion, donnent lieu à des troubles fonctionnels : diarrhée, constipation, alternance des deux avec accès de « fausse diarrhée », accès de ballonnements, de gaz douloureux... Ces *colopathies* fonctionnelles sont souvent entretenues par des régimes aussi inappropriés que variés, par l'abus de laxatifs irritants ; elles constituent un motif fréquent de consultation chez le gastro-entérologue. Le traitement est nécessairement prolongé. Il peut utilement s'aider de cures thermales.

Atteintes globales de l'intestin

Un certain nombre d'affections sont susceptibles de toucher aussi bien le grêle que le côlon, isolément ou en association.

• Parmi les causes infectieuses, rappelons la *tuberculose intestinale*, devenue rare de nos jours. Elle touche soit des tuberculeux pulmonaires qui déglutissent des Bacilles de Koch, soit des sujets qui ingèrent des Bacilles tuberculeux bovins vivants en buvant des laitages crus. La localisation préférentielle de l'affection est la jonction iléo-cæcale, où elle donne lieu à des images radiologiques caractéristiques.

• Une affection inflammatoire s'en rapproche beaucoup : c'est la *maladie de Crohn*. Elle fut initialement décrite en 1932 comme une iléite terminale avec infiltration du mésentère. En effet, les lésions muqueuses sont modérées. Par contre, la sous-muqueuse est très lésée, et la sous-séreuse est le siège d'une sclérolipomatose caractéristique. Puis on a appris à reconnaître des formes iléo-cæcales ou iléo-coliques. Enfin, actuellement, tout le monde admet la possibilité de localisation colique isolée de la maladie de Crohn. Outre les caractères histologiques déjà cités, cette affection se caractérise par la possibilité d'atteintes plurisegmentaires séparées par des zones parfaitement saines ; par la fréquence des fistules, soit internes, soit extériorisées à la peau. Enfin, le caractère évolutif est le plus pernicieux. Quand l'intensité des lésions justifie une exérèse chirurgicale, la tendance naturelle de la maladie est l'apparition de récidives sur les segments restants. On est ainsi amené parfois à des résections intestinales itératives qui finissent par poser des problèmes nutritionnels très délicats.

• Les *diverticules* peuvent se voir sur tous les segments du tube digestif. Ce sont des hernies de la muqueuse à travers une déhiscence des faisceaux musculaires, recouvertes directement par la séreuse.
1. Les *diverticules du duodénum* se voient surtout au bord gauche du deuxième duodénum et surtout au sommet de l'angle de Treitz. Leur volume varie de la taille d'un pois à celle d'une noix ou plus. On peut en observer également sur le reste de l'intestin grêle. Ce sont presque toujours des diverticules congénitaux, habituellement sans traduction clinique.
2. Les *diverticules coliques* sont très différents : ils sont en général acquis, et leur fréquence croît avec l'âge d'une population. Ils prédominent toujours au niveau du sigmoïde, où ils se présentent parfois en véritables grappes. Mais on peut en observer sur le reste du cadre et jusque sur le cæcum. Ces diverticules peuvent se compliquer. Quelquefois, ils se perforent, entraînant une péritonite. D'autres fois, ils donnent lieu à des hémorragies intestinales. Surtout, ils ont tendance à s'infecter. Ils entraînent ainsi des sigmoïdites, puis des périsigmoïdites qui peuvent aboutir à la formation d'abcès péricoliques ou de péritonite localisée. Il est souvent difficile de choisir entre un simple traitement médical, qui ne suffit pas toujours à prévenir les complications, et une intervention chirurgicale non dénuée de risques.

J.-C. Le P.

Pathologie chirurgicale des intestins

Pathologie chirurgicale de l'intestin grêle

• *Tumeurs malignes du grêle.* Elles sont rares (3 p. 100 des tumeurs du tube digestif). Le diagnostic en est difficile. La radiographie (« transit du grêle ») en est le principal élément. Si les carcinomes ou les sarcomes sont les plus fréquents, les tumeurs carcinoïdes réalisent un tableau clinique très évocateur, dû à la sécrétion de sérotonine dans les formes avec métastases hépatiques. Ces tumeurs se manifestent par de gros troubles vaso-moteurs (orage vaso-moteur) et par de la diarrhée.

Le traitement en est chirurgical.

• *Tumeurs bénignes (polypes, myomes, fibromes, lipomes, angiomes).* Elles sont exceptionnelles.

• *Pathologie du diverticule de Meckel.* Dans la grande majorité des cas, le diverticule de Meckel reste totalement latent : dans certains cas, surtout

chez l'enfant, il peut être atteint d'ulcère, d'inflammation (diverticulite simulant une appendicite), ou être responsable d'occlusion par volvulus ou invagination. On recherche son existence lors de toute appendicectomie.

• *Artérite mésentérique chronique.* Elle réalise une « claudication intermittente » de l'intestin grêle, due à une obstruction progressive par l'athérome d'au moins deux des trois artères digestives (tronc cœliaque, artères mésentériques supérieure et inférieure). Elle se traduit par une douleur périombilicale provoquée par l'ingestion d'aliments, à type de crampe interne, associée à un amaigrissement important : le malade a peur de s'alimenter. Les radiographies digestives habituelles sont négatives. Une artérite des membres inférieurs ou une coronarite est fréquemment associée. Seule l'artériographie (v. artère) de profil conduit au diagnostic.

• *Infarctus intestinal.* D'une extrême gravité, l'infarctus intestinal est dû à l'occlusion brutale de l'artère mésentérique ou d'une de ses branches, par thrombose ou embolie. Il peut être également d'origine veineuse par thrombose de la veine mésentérique supérieure.

Il réalise une urgence abdominale associant douleurs, vomissements, arrêt des matières et des gaz, choc. L'infarcissement rapide de la paroi intestinale impose la résection, particulièrement grave si elle est très étendue. Opérées tôt, les lésions sont réversibles, si l'on peut agir sur la cause (désobstruction, embolectomie de l'artère mésentérique supérieure).

Pathologie chirurgicale du côlon

• *Appendicite.* V. appendice vermiculaire.

• *Cancer du côlon.* Il se révèle par des troubles du transit intestinal (diarrhée, constipation opiniâtre, alternance des deux), par des douleurs abdominales répétées à type de « crise colique », et, plus rarement, par des hémorragies intestinales de sang rouge ou noirâtre. Parfois, il y a une altération isolée de l'état général.

La radiographie (lavement baryte) est l'examen capital pour le diagnostic ; elle montre une sténose (rétrécissement) localisée sur un segment colique ; le rétrécissement est irrégulier, rigide, constant sur tous les clichés.

Non traité, le cancer va se développer, envahir les organes voisins, se compliquer d'occlusion aiguë, d'abcès péricolique, de fistules avec les organes voisins, de perforation. Les métastases à distance sont rares et tardives.

Les cancers du côlon sont moins fréquents à droite qu'à gauche. Parmi ces derniers, la localisation sur le sigmoïde représente de 50 à 70 p. 100 des cancers coliques gauches. Il existe des cancers doubles.

Leur traitement est exclusivement chirurgical.

• *Tumeurs bénignes du côlon.* Le *polype* (polyadénome) est une tumeur épithéliale et glandulaire. Soit unique, isolé, soit multiple (polypose segmentaire), il doit être considéré comme une tumeur précancéreuse, et il faut l'opérer. Tout à fait à part, la polypose recto-colique généralisée est une maladie familiale, héréditaire, dont la dégénérescence est inéluctable. Les *tumeurs villeuses*, plus fréquentes au niveau du rectum, doivent également être considérées comme un état précancéreux et être extirpées chirurgicalement. D'aspect histologique très particulier, le polype villeux se caractérise par des écoulements glaireux par l'anus, pouvant devenir très abondants (15 à 20 « selles » par jour).

Le diagnostic de ces tumeurs « bénignes » repose sur le lavement baryté, la recto-sigmoïdoscopie et, plus récemment, sur la coloscopie, qui permet, par l'introduction d'un appareil souple à fibres de verre dans l'anus, de voir des lésions sur tout le côlon gauche et d'en faire une biopsie.

• *Volvulus du sigmoïde.* C'est le plus fréquent des volvulus coliques. Il réalise une torsion de l'anse sigmoïde sur son axe mésocolique. Il se produit d'autant plus facilement que l'anse est longue et que les pieds du méso-sigmoïde sont rapprochés. Il est favorisé par la constipation. Il réalise une occlusion aiguë du gros intestin, caractérisée par l'énorme ballonnement (météorisme) abdominal dû à l'anse dilatée. La radio d'abdomen sans préparation montre une monstrueuse anse en arceau.

• *Mégacôlon et dolichocôlon.* C'est l'augmentation de diamètre du tube colique *(mégacôlon)*, ou son allongement *(dolichocôlon)*.

Le mégacôlon congénital est une affection rare de la première enfance (maladie de Hirschsprung). Il est dû à une absence congénitale du plexus nerveux du recto-côlon terminal : ce segment d'intestin incapable de contraction entraîne une dilatation en amont : le traitement en est chirurgical.

Chez l'adulte, le mégacôlon ou le dolichocôlon sont des anomalies morphologiques souvent parfaitement tolérées, d'étiologie mal connue, prédominant toujours sur le côlon gauche ; le signe clinique révélateur en est la constipation ; le traitement médical est habituellement le seul à envisager.

Opérations chirurgicales sur l'intestin

Chirurgie du duodénum

Il est impossible d'isoler la chirurgie du duodénum. En effet, situé à un carrefour entre l'estomac, le jéjunum, le pancréas et les voies biliaires, c'est aux articles bile, estomac et pancreas qu'il convient de se reporter.

Principales interventions réalisées sur le jéjuno-iléon

• *Résection du grêle.* C'est la plus fréquente des interventions sur le grêle : dès qu'une ou plusieurs anses ont perdu leur vitalité (occlusion par volvulus, hernie étranglée, infarctus localisé), sont nécrosées (feuilles mortes), il faut en pratiquer la résection. De même en cas de plaie, contusions abdominales, tumeurs du grêle, la résection s'impose. La continuité est rétablie par une anastomose termino-terminale entre les deux tranches de section bien vascularisées. Le seul problème de cette intervention est de laisser une longueur de grêle suffisante.

Les résections étendues du jéjuno-iléon sont responsables de troubles sévères : le grêle en effet réabsorbe les substances nutritives résultant de l'action des sucs digestifs (duodéno-bilio-pancréatiques). Dès que la résection comporte plus de la moitié de jéjuno-iléon, on constate une diarrhée sévère responsable de déperditions hydro-électrolytiques considérables, un défaut de résorption de la vitamine B12, de l'acide folique et des vitamines liposolubles (A et K) ; c'est donc essentiellement l'assimilation des graisses qui est compromise, alors que l'absorption des protides et des glucides est peu atteinte.

La résection totale est incompatible avec la vie et pose le problème de la greffe de grêle, techniquement possible, mais qui bute encore sur des problèmes immunologiques.

• *Entérotomie.* Cette petite incision exploratrice est pratiquée dans une anse pour en explorer le contenu, extraire un corps étranger ou mettre « à plat » l'intestin au cours d'une occlusion.

• *Jéjunostomie d'alimentation.* Utilisée parfois au même titre que la gastrostomie, elle consiste à introduire une sonde en caoutchouc dans une des premières anses grêles ; ressortant à travers la paroi abdominale, cette sonde permet d'alimenter artificiellement le malade.

• *Iléostomie.* Elle consiste à aboucher la dernière anse grêle à la peau, dans la fosse iliaque droite. Cette anse fonctionne alors comme un anus provisoire ou définitif (après colectomie totale, ou recto-colectomie totale, ou pour court-circuiter un côlon pathologique).

• *Utilisation du grêle comme plastie.* En raison de ses dispositions anatomiques (mobilité, vascularisation), le jéjuno-iléon est un remarquable organe de plastie. Il est en effet facile d'« isoler » une ou plusieurs anses, avec le pédicule vasculaire mésentérique correspondant, pour remplacer un organe malade que l'on est obligé de réséquer ou pour rétablir le circuit digestif.

C'est ainsi qu'on peut utiliser une anse grêle pour remplacer un uretère, la vessie, l'estomac.

Dans ce dernier cas, après gastrectomie totale, trois sortes de montage sont utilisées :

— l'anse en Y « à la Roux » : le principe consiste à isoler 80 cm de jéjunum, qui sont montés et anastomosés à l'œsophage ; le circuit intestinal est rétabli par une anastomose au pied de l'anse ; le moignon duodénal est fermé ; le procédé de Rosanow est une variante qui remet le duodénum dans le circuit ;

— l'anse en oméga (dont dérive l'opération de Tomoda) ;

— l'anse interposée (Henley) entre l'œsophage et le duodénum.

L'intestin grêle est aussi utilisé pour rétablir la continuité après duodéno-pancréatectomie céphalique.

• *Opération de Childs-Philips.* (Plicature mésentérique, 1960.) Dans cette opération, pour éviter les occlusions récidivantes du grêle, on fixe les feuillets mésentériques en bonne position, par des points en U transfixant leur épaisseur de bout en bout. La masse intestinale est maintenue en place sans que l'on ait dû pratiquer de suture sur l'intestin lui-même.

Chirurgie du côlon

La chirurgie « à froid » du côlon a considérablement bénéficié des progrès récents. Le côlon a en effet longtemps été considéré comme un organe dangereux, à contenu septique, à parois minces et fragiles, avec une vascularisation précaire, source de fistules et d'anastomose mortelles : d'où la pratique de l'opération « en plusieurs temps » sous la protection d'un anus artificiel préalable pour dériver les matières et isoler le segment malade.

Grâce à la meilleure connaissance de l'anatomie, aux progrès de l'anesthésie, de la technique chirurgicale (instrumentation fine), grâce à la « préparation » colique (antibiotiques intestinaux, régime sans résidu, lavements pour certains), il est maintenant possible de pratiquer, dans le même temps, l'exérèse large de la lésion et le rétablissement de la continuité.

• *Hémicolectomie droite.* Elle réalise l'ablation de la partie terminale du grêle, de tout le côlon droit, jusqu'au tiers gauche du transverse, avec résection du péritoine correspondant (fin du mésentère, méso-côlon ascendant, mésocôlon transverse), après ligature à leur origine des artères iléo-cæco-colique et colique supérieure droite : cette exérèse large est imposée par la distribution vasculaire et lymphatique

du côlon droit. La continuité intestinale est rétablie immédiatement par une anastomose iléo-transverse, termino-terminale de préférence.

Cette opération s'applique aux cancers du côlon droit.

• *Hémicolectomie gauche.* Elle réalise, par analogie avec le côté droit, l'ablation du côlon gauche depuis le tiers gauche du transverse jusqu'à la charnière recto-sigmoïdienne, avec les mésos correspondants, et la ligature à l'origine de l'artère mésentérique inférieure. La continuité intestinale est rétablie par anastomose transverso-rectale.

• *Résection recto-sigmoïdienne, ou sigmoïdectomie.* C'est une exérèse beaucoup moins étendue, puisqu'elle n'enlève que l'anse sigmoïdienne mobile et le mésosigmoïde, avec ligature de l'artère mésentérique inférieure sous l'origine de l'artère colique supérieure gauche. Cette colectomie segmentaire, techniquement plus simple, comporte une exérèse lymphoganglionnaire moins large. Elle s'adresse aux cancers du sigmoïde.

• *Colectomie totale.* Elle s'adresse à certaines affections (colite hémorragique) localisées à tout le côlon, mais préservant le rectum. Elle se termine par une anastomose iléo-rectale (intestin grêle-rectum).

• *Recto-colectomie totale.* Elle est indiquée dans certaines recto-colites hémorragiques ou devant une polypose généralisée. Elle se termine par une iléostomie définitive (anus artificiel sur le grêle).

• *Anus contre nature, anus artificiel, colostomie.* Cette intervention consiste à aboucher à la paroi abdominale un segment du côlon pour évacuer le contenu de l'intestin.

Cette communication directe peut s'établir sur n'importe quelle portion du côlon (anus iliaque gauche le plus souvent, mais aussi anus transverse, anus sur le côlon droit, ou cæcostomie). [V. anus.]

• *Plastie colique.* Un segment colique peut être utilisé pour rétablir la continuité digestive, après exérèse œsophagienne partielle ou totale.

Ph. de L.

Ph. de L.

▶ *Amibiase / Anus / Appendice vermiculaire / Bile / Cancer / Choléra / Diarrhée / Digestion / Estomac / Pancréas / Typhoïde.*

📖 **G. Albot, F. Poilleux et coll., *Intestin grêle. Côlon. Rectum* (Masson, 1956). / E. Cherigié, P. Hillemand, C. Proux et R. Bourdon, *l'Intestin grêle normal et pathologique* (Expansion scientifique fr., 1957), / P. Hillemand, J. Loygue et A. Bensaude, *Traitement des maladies chroniques de l'intestin grêle, du côlon, du rectum et de l'anus* (Doin, 1961). / T. H. Wilson, *Intestinal Absorption* (Philadelphie, 1962). / T. W. Sheehy et M. H. Floch, *The Small Intestine, its Function and Diseases* (New York, 1964). / M. Roux et coll., *Chirurgie de l'intestin grêle et du mésentère* (Masson, 1967).**

Invalides (hôtel et Institution nationale des)

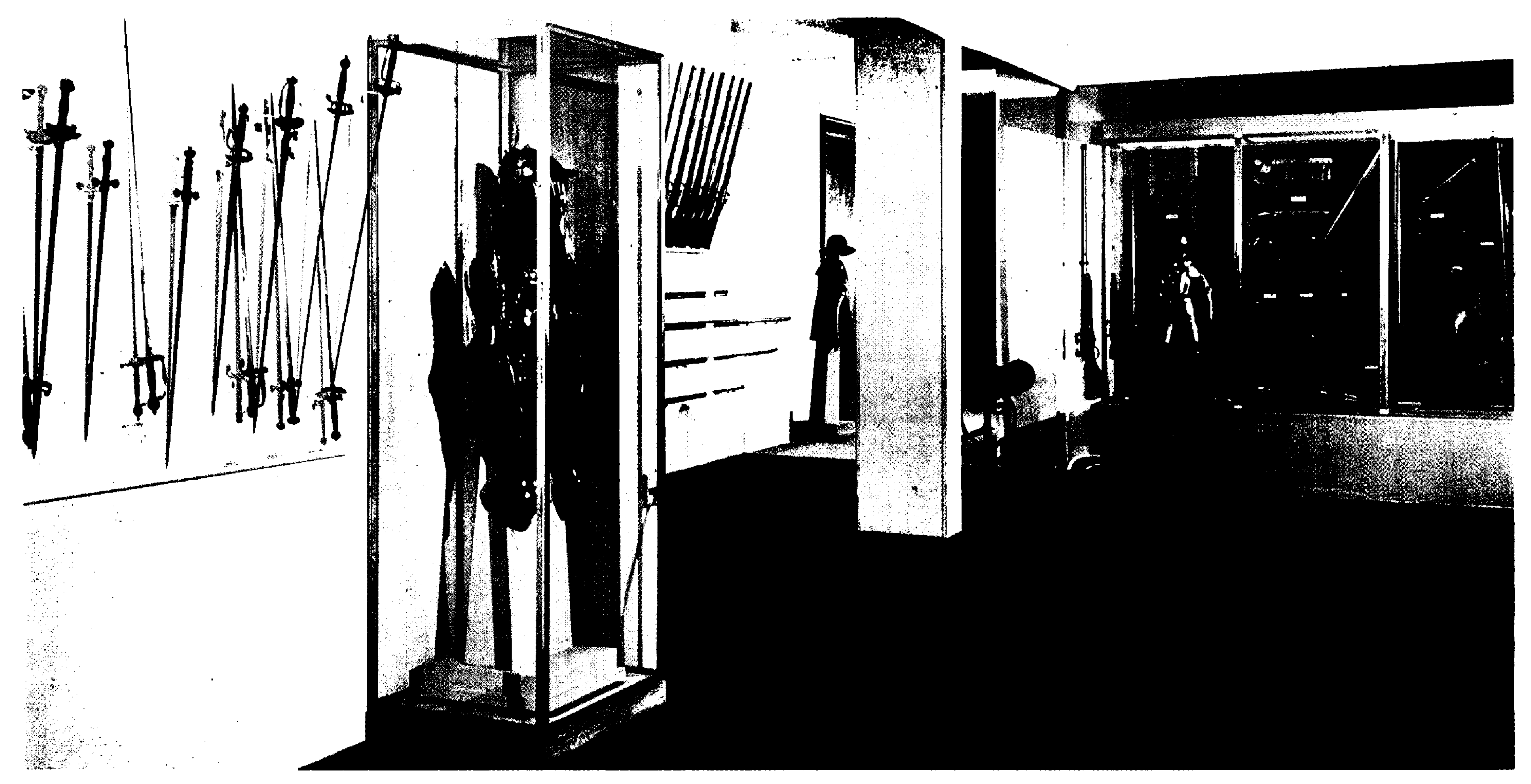
L'hôtel des Invalides

L'hôtel des Invalides a été construit pour abriter l'institution militaire fondée par Louis XIV en 1670 pour le logement et l'entretien des officiers et soldats « estropiés ou vieillis au service et hors d'âge ». Il demeure l'un des monuments parisiens du XVII[e] s. le mieux conservés.

Commencé en 1670 sur les plans de l'architecte Libéral Bruant (1635-1697), il a été achevé par J. H.-Mansart* et Robert de Cotte*. Son ornementation est due aux plus grands artistes de l'époque : François Girardon (1628-1715), Noël Coypel*, Nicolas et Guillaume Coustou* et Antoine Coysevox (1640-1720). La façade de l'hôtel s'étend sur une largeur de 196 m. Formée d'un bâtiment à trois étages, elle est coupée par une corniche au-dessus de laquelle se trouve l'effigie du roi Louis XIV à cheval, en costume romain. Elle s'ouvre sur une cour centrale, la *cour d'honneur*, qui est entourée de bâtiments à galeries couvertes et flanquée de cours plus petites. Au fond de la cour d'honneur se situe l'église dite « des Soldats », et derrière elle l'église « royale », au-dessus de laquelle se dresse majestueusement le dôme aux trophées d'or. Celui-ci tient une place tout aussi remarquable dans l'architecture classique française que dans la série des monuments construits en tout autre temps et tout autre lieu sur le même parti architectural. À l'origine, le dôme et l'église n'étaient qu'un seul édifice à deux chœurs opposés, correspondant à deux autels adossés. L'ensemble, qui est l'œuvre de Mansart, a été consacré à la Sainte-Trinité par le cardinal de Noailles en 1705 et dédié à Saint Louis. La flèche, de 110 m de hauteur, fut jusqu'à l'époque contemporaine l'un des monuments les plus élevés de Paris. Sous sa coupole reposent, en un grand sarcophage de porphyre taillé d'un seul bloc, les restes de l'empereur Napoléon, au centre d'une crypte conçue par l'architecte Louis Visconti (1791-1853) et inaugurée le 2 décembre 1861. Près du tombeau de l'Empereur repose son fils, le duc de Reichstadt, dont le corps a été rendu à la France en 1940. Autour du tombeau de Napoléon se trouvent ceux de ses frères Joseph et Jérôme Bonaparte, de Turenne*, de Vauban, de Foch et de Lyautey, ainsi qu'une urne contenant le cœur de La Tour d'Auvergne.

D'autre part, l'hôtel des Invalides étant devenu une sorte de « panthéon » des gestes militaires françaises, de nombreux maréchaux ou officiers généraux ayant commandé en chef ont été inhumés dans le caveau des gouverneurs. Parmi eux, on citera les maréchaux Bessières, Oudinot, Moncey, Bugeaud, Canrobert, Mac-Mahon..., seize grands chefs de la Première Guerre mondiale (dont les maréchaux Fayolle, Franchet d'Esperey et Mau-

Une des nouvelles salles d'armes et d'armures aménagée au rez-de-chaussée du musée de l'Armée dans l'hôtel des Invalides à Paris.



noury, les amiraux Boue de Lapeyrère et Gauchet, les généraux Lanrezac, de Maudhuy, Humbert et Mangin) ainsi que le général Giraud et les maréchaux Leclerc et Juin.

L'évolution de l'état militaire et le souvenir des gloires de la France sont également perpétués aux Invalides par la présentation aux voûtes de l'église de nombreux drapeaux pris à l'ennemi, et surtout par les collections particulièrement riches du musée de l'Armée, dont les salles occupent la partie centrale de l'hôtel des Invalides, collections qui en font un véritable musée d'art, de technique et d'histoire. Une partie de l'hôtel a été affectée de 1898 à 1969 au siège de la région militaire de Paris et demeure celui du gouvernement militaire de la capitale. Depuis le premier Empire, c'est aux Invalides également que se déroulent les cérémonies militaires les plus marquantes sur le plan national, et notamment les prises d'armes organisées pour la remise, par le chef de l'État ou son représentant, des plus hautes distinctions militaires.

L'Institution nationale des Invalides

Il ne faut pas oublier toutefois que la construction de l'hôtel est directement liée à la création, par Louis XIV, le l'Institution nationale des Invalides pour les vieux soldats incapables par leur travail de subvenir à leur existence. Celle-ci avait été jusqu'alors très précaire. Quelques-uns seulement avaient une place réservée dans les abbayes de fondation royale, mais la plupart se retrouvaient infirmes et misérables, mêlés aux vagabonds et aux gens sans aveu. Les tentatives de Henri IV puis de Louis XIII pour leur donner un asile décent n'avaient pas réussi. Aussi le Grand Roi, après en avoir réglé le financement, décida-t-il, le 24 septembre 1670, la construction dans la plaine de Grenelle d'un hôtel où ils seraient réunis. Sous l'impulsion de Louvois*, l'institution prit naissance en 1674, et les bâtiments furent occupés dès octobre de la même année. Bien que la discipline y fut très strictement militaire et la vie quasi monacale, les candidats s'y pressèrent en grand nombre. Aussi, en 1690, Louis XIV créa-t-il les *compagnies détachées* pour les invalides capables d'assurer un service sédentaire comme la garde des places fortes aux frontières. C'est ainsi qu'à partir de 1749 une compagnie de bas-officiers invalides fut chargée de garder la Bastille. En 1774, il existait 164 de ces compagnies, commandées et administrées par le gouverneur des Invalides. À Paris, l'ampleur de l'édifice témoignait de la place de choix que Louis XIV entendait donner à l'armée et à ses soldats. Toutefois, les Invalides souffrirent des revers et de la misère qui marquèrent la fin de son règne. Puis le système des pensions de retraite s'étant établi au XVIIIe s., surtout avec Choiseul* et le comte Claude Louis de Saint-Germain (1707-1778), l'existence même de l'Institution fut menacée. Elle traversa pourtant la tourmente révolutionnaire et prit avec Napoléon un essor tout à fait nouveau : son financement fut assuré par un système fondé sur la mutualité (prélèvement sur les retraites), mais surtout l'Empereur fit des Invalides le sanctuaire de la Grande Armée. C'est là que, à partir du Consulat, sont déposés les drapeaux conquis, que sont transportées les cendres de Turenne et que, le 15 juillet 1804, sont distribués, au cours d'une imposante cérémonie, les premiers insignes de l'ordre de la Légion d'honneur. En 1807, les trophées de la Grande Armée y sont déposés. Ainsi, en rehaussant le caractère des Invalides au niveau d'un haut lieu national, Napoléon avait sauvé l'Institution, qui comprenait plusieurs milliers de pensionnaires en 1810. Mais, après les désastres de 1815, elle connaît de nouveau une éclipse. Grâce à l'amélioration du régime des pensions de retraite et d'invalidité, le nombre des pensionnaires passe de 3 375 en 1863 à 127 en 1900. À cette date, la question de la suppression de l'Institution des Invalides semble donc de nouveau posée.

Avec la Première Guerre mondiale, le nombre des grands blessés et des invalides augmente considérablement. Aussi Clemenceau* décide-t-il, par le décret du 2 janvier 1918, de rendre vie à l'*Institution nationale des Invalides*. Son statut a été précisé en 1957 : relevant du ministre des Anciens Combattants, elle est placée sous les ordres d'un gouverneur, officier général du cadre de réserve, invalide de guerre lui-même. Elle reçoit encore quelques pensionnaires retraités en raison de leurs blessures et de leur grand âge, mais l'Institution des Invalides est devenue principalement un centre médico-chirurgical spécialisé dans la rééducation fonctionnelle des grands invalides amputés (40 lits) et dans le traitement des paraplégiques traumatiques (100 lits). Trois siècles après sa création, elle est restée, suivant le vœu de son fondateur, la maison du grand blessé et du mutilé de guerre, centre de soins, d'appareillage et de réadaptation pour les anciens combattants qui ont le plus souffert.

Le musée de l'Armée

Il est né au début du XXe s. de la réunion dans l'hôtel des Invalides du *musée de l'Artillerie* et du *Musée historique de l'armée*. Le premier remontait à l'initiative prise en 1685 par le maréchal d'Humières (1628-1694), grand maître de l'artillerie, de réunir une collection de toutes les bouches à feu en service. Installée d'abord à la Bastille, puis au couvent des Jacobins, près de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, elle fut rassemblée aux Invalides en 1871 et 1872. Quant au Musée historique de l'armée, il avait été créé en 1896, également aux Invalides, à l'initiative d'une société d'histoire militaire, la *Sabretache*. La fusion des deux musées en un seul, appelé désormais *musée de l'Armée*, n'eut lieu qu'en 1905 : son premier directeur fut le général Gustave Niox (1840-1921).

Constamment enrichi par des dons, des legs et des achats, le musée de l'Armée est l'un des plus beaux musées militaires du monde. Les armes, armures, uniformes, drapeaux et souvenirs de toutes sortes qu'il renferme traduisent, de l'âge de la pierre à l'ère atomique, la vie des sociétés, dont les armées ont été le reflet, aussi bien dans le domaine du costume ou de l'art que dans celui des techniques. C'est dans cet esprit qu'a débuté en 1965 un grand effort de rénovation du musée. Il concerna d'abord les salles des armes et armures anciennes, celles de l'armement réglementaire et « à système » (fusils, pistolets, revolvers, épées et sabres français et étrangers), celles des armées du XVIIe et du XVIIIe s., celles enfin des deux guerres mondiales, ouvertes en 1968 et 1971, qui, assorties de moyens audio-visuels, aident à comprendre le déroulement de ces immenses conflits. On trouve également au musée de l'Armée des souvenirs et objets personnels ayant appartenu aux plus grands comme aux plus humbles serviteurs de la France : les armures des rois, l'épée de François Ier à Pavie et celle de Napoléon à Austerlitz, les arquebuses du cabinet de Louis XIII, les fusils de Louis XIV, les bâtons des maréchaux de l'Empire, ceux de Joffre, Foch et Pétain, les reliques des déportés des camps de concentration de la Seconde Guerre mondiale. À l'église Saint-Louis et dans la salle Turenne sont conservés de glorieux trophées et de très nombreux drapeaux et étendards des régiments des armées françaises, de l'Ancien Régime à celles des deux guerres mondiales. Enfin à l'extérieur, dans les galeries et les cours, sont présentées de grandes variétés de canons, des veuglaires du XIVe s. aux matériels de l'artillerie moderne.

Erigé en établissement public national doté de l'autonomie financière, géré par un conseil d'administration dont le ministre de tutelle est celui de la Défense nationale, le musée de l'Armée constitue dans l'ensemble des Invalides (hôtel, église, tombeau de l'Empereur) l'un des monuments les plus visités de Paris (env. 1,5 million de visiteurs en 1971).

J. W. et H. de B.

G. Niox, *l'Hôtel des Invalides* (Delagrave, 1909). / E. Hardy, *Hôtel des Invalides, musée dm l'Armée* (Berger-Levrault, 1911). / R. Burnand, *l'Hôtel royal des Invalides* (Berger-Levrault, 1912). / P. Payard, *Tombeau de Napoléon, église du dôme* (Morancé, 1930).

invalidité (assurance)

Toute assurance, obligatoire ou volontaire, garantissant un capital ou une pension à l'adhérent qui, du fait d'un accident ou de la maladie, perd — en tout ou en partie — soit sa capacité de travail*, soit l'intégrité de son corps.

La maladie et l'accident* peuvent, en effet, l'un et l'autre affecter l'intégrité du corps humain et, de ce fait, la capacité de travail de celui qui en est victime.

L'assurance volontaire

La plupart des contrats d'assurance décès* et d'assurance vie comportent une clause visant l'éventualité pour le souscripteur de perdre l'intégrité de son corps ou tout ou partie de sa capacité de travail. Le plus souvent la clause d'invalidité joue seulement en cas d'accident.

Les assurances obligatoires des salariés

- *L'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.* V. accidents du travail.
- *L'assurance invalidité du régime général et du régime agricole.* En principe bénéficie de l'assurance invalidité l'assuré social âgé de moins de 60 ans qui, remplissant certaines conditions d'activité professionnelle salariée, justifie d'une incapacité de travail le mettant hors d'état de se procurer, dans une profession quelconque, un salaire supérieur au tiers de la rémunération normale perçue, dans la région de résidence, par un travailleur de la catégorie professionnelle à laquelle l'assuré appartenait du fait de son travail à la date d'appréciation des droits.

La définition retenue par la loi tient compte du caractère probablement définitif de l'incapacité de travail, l'appréciation de cette incapacité étant faite en fonction du gain que l'assuré pourrait se procurer non seulement

dans sa profession antérieure, mais dans une profession quelconque. Peu importe également qu'un ou plusieurs accidents successifs, une ou plusieurs maladies successives soient à l'origine de l'incapacité de travail.

En fait, il est fréquent que l'invalidité soit retenue lorsqu'un assuré, hors d'état de continuer son activité professionnelle à la suite d'une maladie (ou d'un accident) n'ayant pas créé une incapacité définitive de travail, a épuisé ses droits aux prestations en espèces de l'assurance maladie. L'assurance invalidité constitue alors une sorte de continuation de l'assurance maladie.

Il appartient à l'organisme assureur de reconnaître l'état d'invalidité, après avis de son service de contrôle médical. Si l'assuré conteste la décision de cet organisme, il saisit une commission régionale, puis éventuellement la Commission nationale technique, dont les décisions peuvent faire l'objet d'un recours en cassation, qui, depuis 1958, est soutenu devant la Cour de cassation.

Lorsque l'invalidité est reconnue, l'assuré bénéficie : 1° pour lui-même et pour les membres de sa famille, des prestations en nature de l'assurance maladie (sans ticket modérateur en ce qui le concerne) ; 2° d'une pension payée trimestriellement à terme échu, dont le montant est revalorisé périodiquement en vue de tenir compte du mouvement général des salaires. Si l'assuré peut encore avoir une activité rémunérée, la pension est égale à 30 p. 100 des salaires antérieurs dans la limite du plafond de cotisations. Si l'assuré est absolument incapable d'exercer une quelconque activité professionnelle, le taux de la pension passe de 30 à 50 p. 100 ; s'il se trouve en outre dans l'obligation d'avoir recours aux services d'une tierce personne pour les actes de la vie courante, le montant de la pension est majoré de 40 p. 100, le montant de cette majoration ne pouvant être inférieur à un minimum fixé par l'administration. En tout état de cause, le montant de la pension perçue ne peut être inférieur au montant de l'allocation aux vieux travailleurs salariés. En cas d'hospitalisation, le montant de la pension est réduit.

Lorsque l'assuré atteint son soixantième anniversaire, la pension d'invalidité est remplacée par la pension de vieillesse* à laquelle il aurait droit s'il avait 65 ans ; le montant de cette pension ne peut être inférieur à celui de la pension perçue antérieurement.

La pension d'invalidité est révisée si l'assuré change de catégorie ; le service en est suspendu ou supprimé si l'assuré récupère une capacité de travail de 50 p. 100 ou s'il a repris une activité professionnelle lui procurant un certain gain. Les invalides qui font l'objet d'un traitement ou suivent des cours ou stages en vue de leur rééducation ou de leur reclassement peuvent continuer de percevoir une fraction de leur pension.

Le conjoint survivant d'un assuré titulaire d'une pension de vieillesse ou d'une pension d'invalidité, lui-même atteint d'une invalidité peut, sous certaines conditions, bénéficier d'une pension de réversion même s'il n'a pas droit, de son propre chef, aux prestations des assurances sociales.

• *L'assurance invalidité des régimes spéciaux.* La plupart des autres régimes spéciaux distinguent l'incapacité permanente de travail, ouvrant droit à une pension pour infirmité résultant du service, de celle qui donne lieu à une pension pour infirmité ne résultant pas du service. Le régime des mines attribue une pension d'invalidité professionnelle lorsque la capacité de travail du mineur est réduite de 50 p. 100 et une pension d'invalidité générale lorsqu'elle est réduite de 66 p. 100.

L'assurance invalidité des non-salariés

La sécurité sociale des non-salarié s'est encore en cours de mise au point, son entrée en vigueur étant récente et son financement difficile. L'incapacité totale de travail y est encore seule prise en considération.

R. M.

▶ *Accidents du travail / Assurance / Assurances sociales / Maladie.*

invariance

Propriété de certaines grandeurs physiques qui s'exprime par des lois de *conservation.* Elle traduit des *principes de symétrie* qui jouent un rôle essentiel en physique.

Introduction

Notre compréhension de la nature peut être en grande partie formulée sous l'aspect de considérations de symétrie. C'est à Pierre Curie* que revient le mérite d'avoir généralisé à toute la physique les « notions de symétrie familières aux cristallographes » en énonçant un principe universel dont le début est célèbre : « Lorsque certaines causes produisent certains effets, les éléments de symétrie des causes doivent se retrouver dans les effets produits. » Comme l'explique Marie Curie à ce propos, on peut, à partir de ce principe, mettre « en évidence les groupes de symétrie principaux. La masse, la charge électrique, la température ont la même symétrie du type nommé *scalaire*, celle de la sphère. Un courant d'eau ou un courant électrique rectiligne ont la symétrie d'une flèche, du type *vecteur polaire.* La symétrie du cylindre circulaire est du type *tenseur...* » À chacun de ces types de symétrie est associée une invariance caractéristique. L'approfondissement de ces notions a joué un grand rôle dans les progrès récents de la physique des particules* élémentaires, qui les illustre spécialement bien, fournissant des exemples d'*invariances absolues*, correspondant à des *symétries exactes*, mais aussi d'*invariances partielles*, définies seulement pour certaines familles d'interactions, les symétries correspondantes étant violées par les autres interactions.

La liaison entre les principes de symétrie et les lois de conservation est expliquée par l'existence de *quantités inobservables.* Par exemple, l'hypothèse physique de l'homogénéité de l'espace se traduit par l'impossibilité de mesurer une position absolue et conduit à la conclusion que l'énergie d'interaction V entre deux particules dont les positions sont repérées par les vecteurs $\vec{r_1}$ et $\vec{r_2}$ reste invariante dans une translation de l'espace. Ainsi V est une fonction seulement de la distance relative des deux particules : $V(\vec{r_1}-\vec{r_2})$. Donc, la quantité de mouvement totale du système des deux particules, modifiée, par la translation, de la quantité

$$-(\vec{\nabla}_1+\vec{\nabla}_2)V,$$

qui est nulle, se trouve conservée. De la même façon, la théorie de la relativité* générale repose sur l'hypothèse qu'il est impossible de déceler la différence entre une accélération et un champ gravitationnel convenablement choisi. On remarque aussi que les lois de la mécanique statistique quantique de Bose-Einstein ou de Fermi-Dirac découlent de l'affirmation qu'on ne peut pas établir de distinction entre des particules identiques.

Lorsque l'invariance n'est pas absolue, les grandeurs ne sont inobservables que dans certaines conditions et sont observables dans d'autres où la symétrie correspondante est violée. Tel est le cas de l'invariance galiléenne, selon laquelle un mouvement rectiligne uniforme du système de référence n'est pas observable, ce qui n'est valable qu'aux vitesses faibles devant la vitesse de la lumière. De même, jusqu'à la découverte, en 1957, de la non-conservation de la *parité* (v. particules fondamentales), on supposait que les lois de la nature étaient invariantes dans une transformation échangeant la droite et la gauche. Cette symétrie droite-gauche, ou parité P, n'est en fait conservée que dans les interactions fortes ou électromagnétiques, mais pas dans les interactions faibles, telles les transformations radio-actives.

La méthode d'étude est générale : pour trouver la symétrie d'un système physique, on effectue des transformations qui changent certains paramètres du système et l'on recherche les propriétés qui sont invariantes ; ainsi apparaît une loi de conservation. Si le comportement d'un système est inchangé, l'expression mathématique peut en être que l'hamiltonien du système est invariant ; il y correspond alors un opérateur dont les valeurs propres sont conservées dans la transformation considérée. Pour prédire les effets de séries d'opérations, on utilise souvent le formalisme mathématique de la théorie des groupes*. Un des principes fondamentaux de la mécanique quantique est que les probabilités sont conservées ; d'où l'importance, notamment pour l'étude des symétries des particules élémentaires, des *groupes de symétrie unitaire* SU (n), dont la représentation est donnée par des matrices unitaires, unimodulaires (de déterminant unité) $n \times n$; le caractère unitaire traduit la conservation des probabilités. Ainsi, au moment angulaire est associé le groupe SU(2), dont la représentation est donnée par des spineurs.

Les principales transformations considérées peuvent se classer en quatre familles :

1° les transpositions de permutations ;

2° les transformations continues de l'espace-temps ;

3° les transformations discrètes ;

4° les transformations unitaires.

Les symétries associées aux deux premières familles sont considérées comme exactes. La plupart des symétries associées aux deux autres familles ne sont qu'approchées ; seul le groupe SU(1) dans la quatrième famille correspond à des invariances absolues.

principales invariances et symétries associées

invariances	*conservation*	*grandeur non observable*	*transformations associées*
absolues	lois statistiques de Bose-Einstein et Fermi-Dirac	différence entre particules identiques	transpositions de permutations
	énergie	temps absolu	translations dans le temps
	impulsion	position absolue dans l'espace	translations dans l'espace
	moment angulaire	direction absolue dans l'espace	rotations
	masse au repos et spin hélicité (pour masse au repos nulle)	vitesse absolue	transformation de Lorentz
	masse au repos et période	différence entre particule et antiparticule	CPT
	charge nombre baryonique nombre leptonique	phase relative suivant leurs — charges — nombres baryoniques — nombres leptoniques	transformation de jauge introduisant un déphasage proportionnel — à la charge électrique — au nombre baryonique — au nombre leptonique
dans les interactions fortes et électromagnétiques	dynamique du système	sens du temps	renversement du temps — T
	parité	droite (ou gauche) absolue	symétrie par rapport à un point (inversion dans l'espace) — P
	équivalence d'un système de particules et du système d'antiparticules conjugué	signe absolu de la charge électrique	transformation d'une particule en antiparticule — C
	lois des systèmes conjugués	—	CP
	étrangeté hypercharge	phase relative entre états de différentes étrangetés ou hypercharges	transformation de jauge; inversion dans l'espace de charge
	troisième composante du spin isotopique I_z	effet dépendant de la charge	rotation par rapport à un axe dans l'espace de charge
dans les interactions fortes seulement	spin isotopique I	différence entre divers mélanges cohérents d'états de protons et de neutrons	rotations dans l'espace de charge
	symétrie de charge	valeur absolue du spin isotopique (ou différence entre les forces protons-protons et neutrons-neutrons)	réflexion par rapport à un plan dans l'espace de charge
	parité G (pour nombre baryonique et étrangeté nuls)	—	réflexion par rapport à un plan dans l'espace de charge et opération C

Les quatre interactions

• **Interactions fortes**, responsables des forces nucléaires, de portée de l'ordre de 10^{-13} cm, mais très intenses ; elles s'exercent par l'échange de mésons.

• **Interactions électromagnétiques**, faisant intervenir des photons réels ou virtuels (c'est-à-dire émis et réabsorbés au cours du processus lui-même) ; elles sont 100 à 1 000 fois moins intenses que les interactions fortes, mais ont une portée infinie.

• **Interactions faibles**, responsables des désintégrations des particules à vie relativement longue et de la radio-activité β ; de portée très courte, inférieure à 10^{-13} cm, elles sont de l'ordre de dizaines de milliards de fois moins intenses que les interactions électromagnétiques.

• **Interactions gravifiques**, de portée infinie, encore beaucoup moins intenses que les interactions faibles (de l'ordre de 10^{-28} fois moins), mais dont l'importance vient des masses énormes sur lesquelles elles s'exercent.

Les transpositions de permutations

Elles expriment l'indiscernabilité de particules* identiques. Si on admet que plusieurs particules identiques peuvent être à la fois dans le même état quantique, la statistique de Bose-Einstein est applicable ; c'est le cas des *photons*, des pions et plus généralement des *mésons*. Ces particules, ou *bosons*, correspondent respectivement aux quanta des interactions électromagnétiques et des interactions fortes. On recherche, mais on n'a pas encore trouvé, un « boson intermédiaire » qui rendrait compte des interactions faibles.

Si au contraire le principe d'exclusion de Pauli s'applique aux particules étudiées, c'est-à-dire s'il ne peut y avoir plus d'une particule dans un état quantique complètement déterminé, c'est la statistique de Fermi-Dirac qu'il faut utiliser. Ces particules, ou *fermions*, comprennent les *baryons* (protons, neutrons, hypérons, noyaux), particules lourdes constituants fondamentaux de la matière, et les *leptons* (électrons, muons, neutrinos), particules légères intervenant dans la structure atomique et dans les transformations radio-actives, soumises donc aux interactions électromagnétiques et aux interactions faibles, mais indifférentes aux interactions fortes.

Les trois classes de particules, les photons, justiciables des seules interactions électromagnétiques, les leptons et enfin les hadrons, mésons ou baryons, seuls sensibles aux interactions fortes, sont donc réparties entre les deux familles des bosons et des fermions suivant leur symétrie de permutation.

Les transformations continues de l'espace-temps

La conservation de l'énergie-impulsion et celle du moment angulaire sont des conséquences de l'invariance relativiste qui correspond au groupe de transformations de Poincaré, c'est-à-dire au groupe de Lorentz auquel on ajoute les translations d'espace-temps. L'invariance de l'*énergie* est associée aux translations du temps et à la non-observation d'un temps absolu. La conservation de l'*impulsion* (quantité de mouvement) est associée aux translations de l'espace et à la non-observation d'une position absolue.

Le groupe des rotations fait apparaître l'invariance du *moment angulaire* (ou moment cinétique) *total* traduisant la non-observation d'une direction absolue dans l'espace, l'isotropie de l'espace. Dans un potentiel central, l'invariance concerne le moment angulaire orbital. Mais, dans le cas général, il faut considérer le moment angulaire propre, ou *spin*, de la particule, et l'invariance n'est exacte que pour le moment angulaire total. Deux invariances partielles d'un système de particules considérées en physique atomique sous le nom de « couplage de Russel-Saunders », celles du moment angulaire orbital d'une part et du moment angulaire propre d'autre part, sont des approximations valables

classification des particules

classes de particules	*interactions* électromagnétiques	faibles	fortes	*symétries de permutations*
photons	PHOTONS	—	—	
hadrons	MÉSONS			BOSONS
	BARYONS			
leptons	LEPTONS		—	FERMIONS

lorsque le terme de couplage spin-orbite est négligeable.

Le groupe de Poincaré fait apparaître pour les particules élémentaires l'invariant

$$M_0^2c^4 = E^2 - p^2c^2,$$

où M_0 est la masse au repos de la particule, E l'énergie totale et *p* l'impulsion, *c* étant la vitesse de la lumière. Dans le cas où la masse au repos est très faible, on peut négliger sa contribution dans l'invariant, ce qui introduit une nouvelle symétrie approchée, la *symétrie d'échelle*, utilisée aux très grandes énergies pour prédire des propriétés liées aux interactions fortes dans des transformations affines. Pour les particules dont l'énergie au repos (la masse au repos) est rigoureusement nulle, comme le photon ou les neutrinos, la vitesse est toujours égale à *c*, et il apparaît la relation $E = pc$; si par ailleurs leur spin n'est pas nul, ce qui est le cas des neutrinos, l'orientation relative de leur spin et de leur impulsion définit une *hélicité* positive ou négative qui est également un invariant absolu.

Les transformations discrètes

On envisage des réflexions par rapport au temps, à l'espace, à la charge électrique, opérations notées respectivement T, P, C, et des combinaisons de ces réflexions, notamment les produits de réflexions CP et CPT.

Renversement du temps-T

L'invariance admise classiquement consiste à poser que, si l'on renverse le mouvement dans le temps d'un système de particules, les équations dynamiques restent vérifiées par ce nouveau mouvement. Dans le cas d'un système macroscopique à un très grand nombre de particules, des considérations statistiques permettent néanmoins de distinguer la séquence très probable de celle qui est renversée dans le temps, dont la probabilité est quasi nulle. Ce n'est plus vrai en mécanique classique pour un tout petit nombre de particules, mais, en mécanique quantique, même un petit nombre de particules correspond à un très grand nombre de degrés de liberté, et la solution renversée dans le temps reste très peu probable, ce qui explique qu'en fait l'invariance par renversement du temps ne soit pas respectée par les interactions faibles.

Parité-P

La parité définit la symétrie d'un système si on renverse le sens des axes de coordonnées dans l'espace. L'invariance envisagée est celle de la parité totale, c'est-à-dire le produit de la parité associée au moment angulaire orbital et de la parité intrinsèque que peut avoir la particule. Là aussi, il s'agit d'une invariance violée par les interactions faibles.

Conjugaison de charge-C

La réflexion par rapport à la charge électrique est une opération qui change les particules en leurs antiparticules, les électrons en positrons, les muons positifs en muons négatifs, les protons en antiprotons, les neutrons en antineutrons, etc. La conjugaison de charge permet d'apprécier la symétrie existant entre particules et antiparticules. Cette opération changera le signe d'un champ électromagnétique, car elle change le signe des courants lui donnant naissance ; de ce fait, les photons, quanta de ce champ, apparaissent comme antisymétriques dans cette transformation, alors que le méson pi neutre qui se désintègre en deux photons est symétrique par rapport à C. L'invariance par conjugaison de charge n'est, elle non plus, pas respectée dans les interactions faibles.

Produits CP et CPT

Le produit CP pourrait conduire à une invariance dans les interactions faibles, bien que les opérations C et P effectuées séparément n'assurent pas l'invariance des propriétés. Mais on a observé dans la désintégration des mésons K neutres (méson K° à vie longue se désintégrant en un pion positif et un pion négatif) qu'il n'y avait même pas conservation du produit PC. Il reste cependant que deux systèmes physiques déduits l'un de l'autre par le produit des trois réflexions CPT ont les mêmes propriétés. C'est en particulier ce que prouvent l'identité des périodes de désintégration du muon positif et du muon négatif, la comparaison des probabilités de diffusion des deutons et des antideutons sur les protons ou encore la mise en évidence de noyaux d'antihélium 3. Il s'agit là d'un résultat très général de la théorie des champs qui établit l'invariance CPT conduisant à l'indiscernabilité entre des particules et leurs antiparticules associées par le produit de réflexions CPT : la particule en mouvement et l'antiparticule animée du même mouvement dans le sens inverse du temps ont même énergie totale, même impulsion totale et donc même masse au repos ; elles ont éventuellement même période de désintégration.

Les transformations unitaires

Symétries U (1)

À côté des symétries qui dépendent des propriétés de l'espace-temps, il y en a d'autres qui font intervenir les *variables internes*, c'est-à-dire les paramètres autres que la masse et le spin, qui sont laissés invariants dans toutes les transformations d'espace-temps. Les plus simples de ces symétries sont associées à des invariances absolues et sont représentées par le groupe des symétries unitaires d'ordre 1. Elles correspondent chacune à un nombre quantique additif conservé dans toutes les interactions et changeant de signe dans la conjugaison de charge C. Les transformations qui font apparaître ces invariances de variables internes sont des transformations de jauge modifiant la phase des champs décrivant la particule considérée d'une quantité proportionnelle à cette variable.

- *Conservation de la charge électrique Q.* Elle correspond à l'invariance de jauge dans l'« espace de charge », ou « espace de spin isotopique ». Dans les processus physiques, en effet, les charges électriques apparaissent et disparaissent par paires, et l'univers reste électriquement neutre.
- *Conservation du nombre baryonique B.* Cette nouvelle variable interne a été introduite pour rendre compte de la conservation de là matière nucléaire : le nombre de nucléons reste constant, la création ou l'annihilation de particules ne se faisant que par paires nucléon-antinucléon. La conservation du nombre baryonique s'applique aussi aux hypérons et aux noyaux ; le nombre de baryons reste constant dans l'univers. Seuls parmi les hadrons, les mésons ont un nombre baryonique nul et peuvent apparaître en nombre quelconque dans une collision entre baryons.
- *Conservation du nombre leptonique L.* Il semble qu'on puisse distinguer un nombre leptonique électronique L_e, qui traduit la conservation du nombre global d'électrons, positrons, neutrinos électroniques et antineutrinos électroniques, et un nombre leptonique muonique L_μ jouant le même rôle pour les muons et les neutrinos muoniques, ou neutrettos. Ces nombres L_e et L_μ sont nuls pour toutes les particules autres que les leptons. Il est certain en tout cas qu'il y a conservation du nombre leptonique $L = L_e + L_\mu$.
- *Conservation de l'étrangeté S.* Bien qu'il s'agisse d'une invariance partielle puisque non respectée par les interactions faibles, il est logique d'associer aux autres invariances de jauge la conservation de l'*étrangeté*, qui traduit le fait que les particules « étranges » sont produites par paires. L'étrangeté S, nombre quantique introduit par Murray Gell-Mann et K. Nishijima, est bien définie pour tous les hadrons. On utilise plus souvent l'hypercharge Y, somme de l'étrangeté et du nombre baryonique : $Y = B + S$, dont l'invariance est associée à l'inversion, ou renversement du sens, des coordonnées dans l'espace de charge.

Symétrie SU (2)

Le formalisme du « spin isotopique », ou « isospin », a été introduit par similitude avec le formalisme du spin dans l'espace ordinaire, pour exprimer le fait que le neutron et le proton apparaissent comme deux états de charge d'une même particule, le nucléon. On constate en effet que les interactions fortes entre deux protons sont presque identiques aux interactions entre un proton et un neutron. C'est le principe de l'*indépendance de charge* des forces nucléaires. On imagine alors un espace à trois dimensions, l'espace de charge, dans lequel le groupe des rotations laisse invariantes les interactions fortes. La variable interne considérée, le spin isotopique I, a trois composantes, la troisième I_z étant reliée à l'hypercharge et à la charge électrique par la relation

$$Q = I_z + \frac{Y}{2} = I_z + \frac{B+S}{2}.$$

La quantité $I_z + \frac{S}{2} = Q - \frac{B}{2}$ est conservée dans toutes les interactions, alors que les interactions faibles ne conservent pas I_z — pas plus qu'elles ne conservent Y ou S et que le spin isotopique total n'est conservé que dans les interactions fortes. C'est la composante I_z qui repère les (2I + 1) membres d'un multiplet défini par I^2 et des valeurs données de B et S. Outre le cas déjà cité des deux états du nucléon, correspondant à $I = \frac{1}{2}$, on peut donner l'exemple des trois états du pion (π^+, π^0, π^-) correspondant à I = 1.

Le principe de *symétrie de charge*, selon lequel les interactions fortes entre deux protons sont sensiblement égales à celles entre deux neutrons, introduit une nouvelle transformation qui change par exemple un proton en neu-

tron, renversant le sens de I_z : c'est une rotation d'angle π autour de l'axe I_y.

Si on associe cette réflexion avec l'opération de conjugaison de charge, C, on obtient la *parité G*. La symétrie de charge et la parité G sont deux invariances respectées seulement par les interactions fortes. L'intérêt de la parité G se manifeste dans le cas où B = S = 0, donc $Q = I_z$, et où elle offre une expression commode de l'invariance par conjugaison de charge : on a le produit de deux opérations, la symétrie de charge et C, dont chacune renverse le sens de $I_z = Q$; le résultat est donc l'invariance de I_z.

Symétrie SU (3)

On peut regrouper les multiplets définis, grâce à SU (2), pour des valeurs données de B et S, en supermultiplets qui correspondent toujours à la même valeur de B mais à des valeurs différentes de S. La nouvelle symétrie obtenue est bien représentée par le groupe SU (3). Les interactions électromagnétiques et faibles violent cette symétrie et font apparaître un spectre de masse dans le supermultiplet. De plus, SU (3) suggère l'existence de trois particules de base, nommées quarks par Gell-Mann, telles que tous les termes des supermultiplets puissent être engendrés à partir des trois quarks et des trois antiquarks. Cela oblige à envisager pour les quarks des charges électriques qui seraient des fractions (2/3 et – 1/3) de la charge de l'électron. La recherche expérimentale des quarks, activement poursuivie, n'a jusqu'à présent conduit à aucune conclusion.

Symétrie SU (4)

Dans le souci de classer les états nucléaires, Eugène Paul Wigner a introduit d'autres supermultiplets constitués à partir de l'hypothèse, analogue au couplage de Russel-Saunders pour les atomes, que le spin et le moment angulaire orbital sont des constantes du mouvement indépendantes l'une de l'autre. On considère alors en physique nucléaire les transformations unitaires dans l'espace produit sous-tendu par les quatre orientations du spin et du spin isotopique de chaque nucléon.

Symétrie SU (6)

Les supermultiplets définis par SU (3) pour la physique des particules se distinguent les uns des autres par suite du couplage spin-orbite. Si on fait l'hypothèse que ce couplage est négligeable, on aboutit, de la même façon qu'en physique nucléaire on a obtenu la symétrie SU (4), à la symétrie SU (6) pour la physique des particules élémentaires. Dans cette représentation, seules les valeurs de B et P restent figées, le spin prenant diverses valeurs.

Prévisions fondées sur les invariances

Les invariances permettent de prévoir l'existence de régularités avant que l'expérience les aient révélées. Des exemples assez nombreux en sont donnés dans l'histoire de la physique des particules. Citons-en trois.

L'existence du *neutrino* a été proposée par W. Pauli* dans une lettre à Hans Geiger en décembre 1930, afin d'assurer la conservation simultanée de l'énergie et du moment angulaire en radio-activité β. En 1933, au congrès Solvay de Bruxelles, Pauli, développant sa théorie, indiquait que la différence entre les masses atomiques des divers éléments permet d'affirmer que la masse de cette nouvelle particule ne pouvait pas être beaucoup plus grande que la masse de l'électron. Il fallut attendre une douzaine d'années (Frederick Reines et Clyde L. Cowan, 1959) pour obtenir une vérification expérimentale directe de l'existence du neutrino. Celle de l'antineutrino a été vérifiée plus tard en mesurant, avec des antineutrinos provenant d'un réacteur nucléaire et ayant donc une énergie de quelques MeV, la probabilité de production de la réaction inverse :

$$\bar{\nu} + p \longrightarrow n + e^+.$$

On constate à présent que l'on pourrait déduire l'existence du neutrino de la conservation du nombre leptonique, mais en fait cette conservation a été assurée en définissant comme l'antineutrino la particule produite en même temps que l'électron dans la radio-activité.

Les prédictions de la symétrie SU (3) appliquées à l'octuplet de mésons de spin nul et de parité négative montrèrent qu'il fallait, outre les trois pions et les quatre kaons bien connus, trouver un huitième méson, neutre. Quelques années passèrent avant que fût découvert ce méson, nommé *êta*.

De même, SU (3) prévoit un décuplet de baryons de spin 3/2 et de parité positive. Dès 1962 était ainsi annoncée l'existence d'un hypéron d'hypercharge – 2. Cet hypéron, nommé *oméga moins*, a été observé en 1964, et son antiparticule chargée positivement a été trouvée en 1971.

Ces quelques exemples donnent une idée de la puissance de l'outil que constitue la considération des symétries et des invariances qu'elles soustendent, comme le constatait déjà Max von Laue* : « On doit reconnaître que presque toutes les règles de la spectroscopie découlent de la symétrie du problème. »

F. N.

investissement

Pour beaucoup d'économistes contemporains, l'investissement représente le mot clef, l'idée-force : jaillie d'un ouvrage célèbre, celui de J. M. Keynes*, la *Théorie générale de la monnaie, de l'intérêt et de l'emploi* (1936), la notion d'investissement est devenue, avec le concept de consommation*, l'une des variables stratégiques, sinon la principale, de l'analyse économique. Beaucoup d'auteurs y voient à la fois le facteur et la mesure de la puissance d'une nation et du niveau* de vie de ses habitants.

Nature de l'investissement

Ordinairement, lorsque l'analyse économique traite de l'investissement sans aucune autre spécification, c'est qu'il s'agit de l'investissement d'une entreprise *(investissement privé)* ou de l'État *(investissement public)* opéré dans un cadre national précis ; mais si l'investissement, public ou privé, sort de ce cadre, par exemple si une entreprise investit dans un autre pays que le sien, sous quelque forme que ce soit (investissement direct ou prise de participation), on parle alors d'*investissement international*.

Au-delà de ces différentes acceptions, l'investissement est souvent défini comme toute dépense visant à l'acquisition de biens capitaux. Dans cette conception traditionnelle, issue dans une très large mesure de la théorie classique, l'investissement résulte de la transformation d'un capital monétaire en un capital technique, plus ou moins destiné à produire d'autres biens. Plus précisément, l'investissement représente la fraction de la production que les agents économiques soustraient à leur consommation immédiate en vue d'accroître ultérieurement leurs satisfactions. L'investissement apparaît donc comme la conséquence de décisions prises isolément par chaque individu, en fonction de taux d'actualisation individuels, ou par chaque entrepreneur, en fonction du taux d'intérêt du marché. L'analyse de l'investissement se situe ici surtout sur un plan microéconomique, sans que soient pris en compte les effets (souvent déséquilibrants) de l'investissement au niveau de l'économie tout entière. Dans la mesure où l'on ne cherche à expliquer que l'investissement de l'individu ou de la firme, cette analyse, qui a d'ailleurs connu bien des approfondissements et des raffinements, garde toute sa validité à l'heure actuelle. La « décision d'investissement » paraît un domaine d'une importance primordiale en économie d'entreprise.

En en dénonçant les insuffisances, l'analyse keynésienne devait remettre en cause cette première conception de l'investissement. Partant d'un constat pessimiste — d'où les circonstances historiques de la crise* de 1929 n'étaient pas exclues — selon lequel une économie livrée à elle-même est incapable d'équilibre, la doctrine keynésienne assigne à l'investissement un rôle stratégique. En effet, pour cette doctrine, l'équilibre ne peut être atteint que si les autorités publiques pratiquent une certaine politique dont l'investissement est un des principaux leviers. Dès lors, l'investissement cesse d'être uniquement le résultat spontané des choix individuels, si bien que, dans la ligne de l'analyse keynésienne, on a été amené à distinguer entre l'*investissement autonome* et l'*investissement induit*. L'investissement est autonome lorsqu'il est décidé par les responsables de l'économie. Les investissements induits sont ceux qui en dérivent : ils sont effectués sans l'intervention directe des autorités publiques, mais résultent de certains investissements autonomes. Le rôle assigné à l'investissement autonome, dans le postulat keynésien selon lequel l'investissement induit est impuissant de lui-même à rétablir l'équilibre de l'économie, est considérable. Ainsi, il faut suppléer les carences de l'investissement induit par l'investissement autonome, dont la mission consiste à stimuler l'économie.

Considéré sur un plan global, l'investissement apparaît nécessaire au fonctionnement de l'économie, non pas tellement par l'accroissement de la capacité de production qu'il implique, mais par les effets indirects dont il est la source et qui, de proche en proche, doivent recouvrir l'intégralité de la production. En bref, tout investissement productif crée des effets qui ont été regroupés sous l'expression générale d'« effets de multiplication et d'accélération ». Lorsqu'il y a réinvestissement

des profits d'une entreprise, soit dans l'entreprise elle-même (par le canal de l'autofinancement), soit dans un autre secteur ou dans une autre branche, la capacité de production est multipliée ; cette expansion entraîne à sa suite une distribution secondaire de revenus qui peut être à l'origine, à son tour, d'une expansion ultérieure de la production. Par ailleurs, l'accroissement de la demande* de biens de consommation entraîne un phénomène d'accélération des investissements en biens de production, l'accroissement des investissements étant, dans ce cas, plus que proportionnel à l'accroissement de la demande de biens de consommation.

Enfin se signalent également les liaisons en amont et en aval que suscite un investissement productif dans une branche donnée. Par exemple, la création d'une cimenterie peut susciter un débouché supplémentaire, pour les entreprises productrices de chaux notamment ; elle va donc déclencher des activités en amont, réclamant à leur tour des investissements ; de même, elle peut provoquer en aval la création d'activités nouvelles ou tout au moins leur expansion, le développement, notamment, de l'industrie du bâtiment. Pour l'industrie sidérurgique, les effets pourront se faire sentir en amont, au niveau de l'extraction minière (fer et charbon), les minerais trouvant de nouveaux débouchés, et en aval dans les industries utilisatrices d'acier. Un investissement fait naître ainsi toute une gamme d'effets pouvant contribuer à maintenir ou à rétablir l'équilibre d'une économie tout entière.

Investissement et croissance

Mais la contribution de l'investissement ne s'arrête pas là : le maintien ou le rétablissement de l'équilibre économique ne peuvent être obtenus sans un certain progrès. En affirmant le caractère indispensable de l'investissement, la doctrine keynésienne introduit l'idée de nécessité de la croissance économique. L'équilibre souhaitable ne peut s'établir en fait sans un accroissement constant de la production.

C'est à partir de cette idée de croissance qu'a été proposée une nouvelle définition, plus large, de l'investissement. Sous la double pression de la révolution scientifique et technologique observée dans les pays industrialisés et des impératifs du développement économique des pays dits « sous-développés », l'investissement n'est plus défini comme la conséquence d'un placement, mais plutôt et surtout comme une affectation de ressources, à l'échelle de l'entreprise ou de la nation, destinée à accroître la capacité de production de l'une ou de l'autre, afin de promouvoir en dernier ressort la croissance de l'économie.

À cet effet, la définition de l'investissement doit être élargie et englober des aspects beaucoup plus immatériels que ceux de l'acquisition de biens d'équipements. Où se trouve, en fait, l'investissement, dans une société fabriquant et vendant des ordinateurs : dans ses installations (usines) ou dans la manière d'employer un personnel compétent et qualifié ? L'essor rapide de l'Allemagne et du Japon après la Seconde Guerre mondiale a montré que la partie la plus importante du « capital » de ces deux pays ne provenait pas de l'accumulation de biens matériels, qui avaient été détruits, mais de leurs institutions et, surtout, de leur main-d'œuvre très qualifiée. Par ailleurs, la politique économique à appliquer dans les pays sous-développés, essentiellement portée vers l'élimination des îlots de pauvreté, plaidait nettement en faveur d'une autre définition de l'investissement.

Pour toutes ces raisons, beaucoup d'économistes contemporains ont proposé de considérer comme dépenses d'investissement toute affectation de ressources ayant trait au développement et à la transmission du savoir, de la culture, des connaissances, de la science et de la technique, c'est-à-dire toutes les dépenses qui sont engagées pour la recherche scientifique et technique, pour le développement de l'instruction, de l'éducation, de la formation* des cadres. Dans ces conditions, on a été amené à parler d'investissement humain ou intellectuel dans la mesure où la définition, comme le propose par exemple l'économiste canadien Harry Gordon Johnson, fait intervenir divers facteurs tels que l'accroissement du capital matériel, l'amélioration de la santé, de la formation technique, l'affectation de la main-d'œuvre à des occupations plus productives, l'application des connaissances actuelles en matière de découvertes et l'utilisation des connaissances nouvelles pour accroître l'efficacité des processus de production. Cette proposition retrouve des suggestions formulées plus anciennement par des économistes comme Peter T. Bauer, Basil S. Yamey, P. D. Henderson.

L'investissement dans les pays en voie de développement

Les planificateurs dans les pays en voie de développement [...] considèrent que les investissements en capital représentent une voie plus facile pour « exécuter » un programme que la voie épineuse de la transformation. Cependant, c'est seulement par la transformation qu'il est possible de créer des conditions qui rendront les investissements prospectifs, et, ce qui est tout aussi important, qui susciteront, dans une économie qui n'avait pas jusqu'alors été orientée vers la croissance, une capacité de croissance spontanée [...]. Jusqu'à l'apparition d'une telle capacité, un pays ne peut pas espérer réaliser un « décollage » économique.

[...] La croissance d'une économie en voie de développement est rendue possible par la fusion de facteurs d'investissement et d'autres facteurs pertinents, qui concernent principalement les ressources humaines, l'organisation et les institutions ; le développement des premiers sans les seconds se traduira par des dépenses budgétaires qui ne s'accompagneront pas d'une croissance concomitante. Ces facteurs autres que les investissements se développent dans une large mesure spontanément dans les économies développées, sous l'effet des investissements de capital. Dans les pays du tiers monde, il faut en planifier le développement et en prendre constamment soin. (Ahron Wiener.)

Investissement et décollage

Cette remise en cause du contenu de la notion d'investissement, marquée par un élargissement de sa définition, a été suivie de révisions d'ordre théorique dans le domaine du développement économique et dans le domaine relatif à la décision à prendre en matière d'investissement.

Dans le cadre de l'analyse du développement économique, une thèse comme celle de Walt Whitman Rostow (présentée dans son ouvrage *les Étapes de la croissance économique*) aboutit à mettre en lumière le rôle stratégique de l'investissement. S'inspirant de l'évolution des pays qualifiés d'avancés, Rostow distingue dans la croissance économique plusieurs stades : d'abord, ce qu'il appelle la société traditionnelle ; ensuite, l'état de transition vers le démarrage (ou *décollage*, correspondant au *take-off* de l'auteur) ; puis la maturité et la société de consommation de masse. Pour beaucoup de pays dits « sous-développés », le démarrage de leur économie dépend d'un effort d'investissement concernant l'infrastructure (routes, ports, moyens de communication, télécommunications, barrages) et aussi les secteurs de base (agriculture, industries extractives, sidérurgie, etc.).

• Cet effort d'investissement n'est efficace que dans la mesure où il porte simultanément sur tous les aspects qu'il met en cause. Dans les pays en voie de développement, l'infrastructure ne s'est pas édifiée d'un seul coup, en l'espace de 20 ou 30 ans, mais progressivement, au fur et à mesure de l'extension du secteur productif. L'investissement dans le domaine de l'infrastructure est dépendant d'une évolution qui lui est extérieure.

• Les secteurs précapitalistes existant dans les économies à l'orée de l'essor du capitalisme n'ont pu être intégrés eux-mêmes au processus de développement qu'au prix de certaines transformations structurelles, mais, dans ce domaine, l'investissement ne donne de résultats que dans la mesure où il est précédé de modifications de caractère technique ou institutionnel, voire culturel.

• Les nécessités de l'élévation de la productivité du travail ont imposé, à un moment donné, un volume croissant d'investissements intellectuels ; il est ainsi caractéristique que les pays occidentaux aient éprouvé, au cours de la seconde moitié du XIXe s., le besoin de généraliser l'instruction primaire.

• Ces pays, qui avaient une croissance économique propre (non induite de l'extérieur), ont été amenés à réaliser, à une étape donnée, des investissements importants dans les industries de base. L'efficacité de l'investissement procède donc d'un processus d'actions et d'effets interdépendants.

À partir de ces observations historiques, l'analyse économique contemporaine a pu définir les grandes priorités qui doivent être respectées en matière d'investissement par les pays sous-développés pour que leur économie puisse « décoller ». Il faut chercher à privilégier certains projets d'investissement favorisant le développement de l'infrastructure, la modernisation du secteur traditionnel, représenté par l'agriculture et l'artisanat, l'extension des industries de base (afin que l'économie ne dépende pratiquement plus de l'extérieur pour les biens essentiels) et la diffusion de connaissances propres à améliorer les qualifications de la main-d'œuvre. L'investissement de décollage, sur de tels théâtres, doit être, à tout prix « intégré ».

La décision d'investissement

Le second domaine d'analyse qui s'est trouvé atteint par la remise en cause de la notion traditionnelle d'investissement a trait à la décision qui doit être prise pour investir.

L'analyse économique contemporaine a souligné avec force que l'investissement effectué par l'entreprise privée n'est pas effectué uniquement en fonction de la rentabilité immédiate qui lui serait attachée. Un simple calcul de rentabilité, faisant intervenir une comparaison entre les dépenses et les recettes estimées ou attendues, ne suffit plus. Un projet d'investissement établi par une entreprise privée doit prendre en compte les motivations qui l'ont inspiré, souvent implicitement : le choix de l'investissement doit être traité dans toute sa complexité. De plus en plus, on considère qu'il est inutile, et peut-être même dangereux, d'isoler un investissement et d'en rechercher la rentabilité sans en étudier les prolongements et sans examiner la politique ou le programme de l'entreprise dont il n'est qu'une partie.

Mais c'est surtout dans le cas de projets d'investissements publics que l'on a estimé que l'efficacité d'un investissement n'était pas liée exclusivement à la rentabilité immédiate, mais aussi à tous les avantages et inconvénients que l'on pouvait attendre de loi. En fonction de ces remarques, on a assisté au développement de l'analyse coût-bénéfice *(cost-benefit analysis)*, appliquée aux investissements décidés par la puissance publique. D'une façon générale, l'analyse coût-bénéfice se propose d'éclairer les éléments propres à fonder les décisions qui doivent être prises dans le cas d'un investissement public : il faut déterminer si la réalisation d'un projet peut être justifiée du point de vue de l'économie prise dans son ensemble ; il faut choisir les meilleurs (c'est-à-dire les plus rentables ou les plus efficaces) parmi une série de projets d'investissement concurrents ; il convient de ne pas oublier que le montant des dépenses publiques est limité, dans la pratique, par le budget*. Une telle méthode d'analyse conduit à prendre en considération non seulement les coûts et bénéfices directs, mais encore les coûts et bénéfices indirects et aussi ceux que l'on appelle les éléments non quantifiables ou intangibles.

• Le *coût direct* se détermine assez facilement parce qu'il concerne les dépenses engagées pour la réalisation matérielle du projet d'investissement et pour l'exploitation qui en découle. Il en est de même pour le *bénéfice direct*, puisqu'il s'agit de celui qui revient aux bénéficiaires directs du projet (par exemple, dans le cas de projets d'irrigation, le bénéfice direct est la valeur du blé supplémentaire dû à l'irrigation, diminuée des frais de culture supplémentaires).

• Les *coûts indirects* soulèvent déjà plus de difficultés dans la mesure où ils se rapportent à des dépenses supportées involontairement par des tiers et dès lors plus difficilement évaluables : ainsi, les eaux usées d'une usine peuvent causer un préjudice à une station thermale ; de même, la construction d'une autoroute peut être à l'origine d'une baisse de revenus des riverains (commerçants) de la route, concurrencée par cette nouvelle liaison routière. Inversement, le bénéfice indirect correspond à l'avantage que retirent des personnes non directement favorisées par le projet, sans pour autant devoir payer pour cela.

• Enfin, le *bénéfice intangible* réside dans l'embellissement (ou la détérioration, dans le cas du coût) du paysage, dans les possibilités supplémentaires de tourisme créées par la construction d'un barrage. L'estimation de ces coût ou bénéfice ne peut être que très arbitraire, surtout si l'on ne dispose d'aucune valeur de marché comparable. Finalement, l'investissement sera décidé en fonction de tous les éléments entrant dans la comparaison entre le coût et le bénéfice du projet d'investissement public.

Investissement direct et investissement de portefeuille

Dans le domaine de l'économie internationale, la pratique a privilégié, en raison de leur importance par rapport à d'autres investissements (notamment publics), la distinction entre investissements directs et investissements de portefeuille. D'une façon générale, l'investissement peut se faire par voie d'achat de valeurs mobilières sur le marché ou par prise de participation dans le capital d'une société, en vue de disposer d'une filiale de l'entreprise mère. Dans le premier cas, on se trouve en présence d'un investissement de portefeuille, et dans le second cas d'un investissement direct. Il existe des différences remarquables entre ces deux formes de l'investissement privé.

• Au point de vue financier, celui qui achète des valeurs mobilières étrangères pour les détenir en portefeuille n'entend pas réaliser un placement foncièrement différent des autres placements qu'un épargnant a généralement la possibilité d'opérer en achetant les titres émis par des sociétés de son pays. Cela implique en particulier que, au prix d'achat et au taux de rendement correspondants, ce placement lui assure la faculté de pouvoir négocier éventuellement cette participation à des conditions aussi avantageuses que celles qui sont prévues pour les valeurs mobilières émises dans son propre pays. Au contraire, le capitaliste qui prend une participation dans une société étrangère immobilise, le plus souvent, ses avoirs à l'étranger de telle façon qu'il lui sera beaucoup plus difficile, peut-être même impossible, de réaliser son investissement le cas échéant. Mais s'il accepte ce risque, c'est que celui-ci est la contrepartie du contrôle de la société étrangère à laquelle il confie ses capitaux. Les conditions de l'investissement direct se trouveront encore plus purement réunies dans le cas où une société fonde une filiale à l'étranger en vue d'y étendre son activité. En fait, c'est le degré de contrôle auquel l'investisseur étranger parvient qui fonde la distinction. Un investissement direct permet d'obtenir le contrôle d'une affaire, alors qu'un investissement de portefeuille ne l'implique pas souvent.

• Au point de vue économique, un achat de valeurs mobilières dans le cas d'un investissement de portefeuille est une opération de placement qui trouve sa fin en soi. Il n'est donc pas sûr qu'il provoque à l'intérieur du pays récepteur une formation de capital correspondant. Au contraire, dans le cas de l'investissement direct, l'opération de prise de participation se ramène souvent à l'emploi de capital nouveau en biens productifs permettant la réalisation d'un équipement ou d'une série d'équipements bien déterminés.

D'un point de vue théorique et aussi dans la perspective d'un déve-

les investissements en France de 1963 à 1970

	1963	*1964*	*1965*	*1966*	*1967*	*1968*	*1969*	*1970*
Formation brute de capital fixe								
Valeur en milliards de francs (aux prix courants)	90,7	107,4	118,1	131,4	144,0	157,4	183,3	209,5
Investissements productifs								
— entreprises publiques	15,0	17,5	19,2	21,4	22,2	23,6	25,0	27,0
— entreprises privées	42,7	47,2	49,8	56,2	62,3	67,9	83,9	99,4
Logements (ménages, entreprises)	21,2	28,5	33,0	36,1	39,1	43,7	49,1	54,7
Autres investissements	11,8	14,2	16,1	17,7	20,4	22,2	25,3	28,4
Accroissement annuel en pourcentage (prix constants)	7,1	13,7	7,1	8,9	6,9	6,4	9,9	6,8
Investissements productifs	6,9	9,0	4,7	10,2	6,3	7,0	12,9	8,2
— entreprises publiques	5,5	13,5	7,3	9,5	1,2	5,1	0,9	0,6
— entreprises privées	7,4	7,4	3,7	10,5	8,2	7,8	17,1	10,6
Logements (ménages et entreprises)	5,5	25,5	11,0	6,4	5,4	6,0	5,1	4,1
Autres investissements	11,3	15,8	10,0	8,4	12,9	4,5	6,7	5,9
Production intérieure brute								
Valeur en milliards de francs (aux prix courants)	368,5	409,0	438,7	477,6	515,1	561,0	652,4	730,2
Accroissement annuel en pourcentage (prix constants)	6,3	7,0	4,8	5,9	5,0	4,3	7,7	6,1
Formation brute de capital fixe en pourcentage de la production intérieure brute	24,6	26,3	26,9	27,5	28,0	28,2	28,3	28,7

loppement économique axé sur le capitalisme, la supériorité de l'investissement direct tend nettement à ressortir de la comparaison entre les deux formes d'investissement privé à l'étranger. Il semblerait que ce jugement ait été ratifié par les faits eux-mêmes : en effet, depuis 1960, on assiste à un essor spectaculaire de l'investissement direct. Cette expansion, que l'on a pu qualifier de spontanée, est très évidente surtout pour les investissements à l'étranger en provenance des États-Unis. La pénétration des capitaux américains dans différents pays du monde a suscité bien des commentaires : certains insistent sur les avantages apportés par ces investissements dans le domaine du développement ; d'autres dénoncent la dépendance dans laquelle se trouvent ou se trouveront placées les économies nationales. Les années 1960 ont marqué un tournant décisif : à partir de cette date, les investissements américains ont augmenté à un rythme extrêmement rapide, si bien que l'on a pu parler pour les années 1970 d'une phase de croissance exponentielle. Cette croissance apparaît très nettement à travers les chiffres : pour un montant d'avoirs à l'étranger de 157 836 millions de dollars au 1er janvier 1970, les avoirs privés à long terme représentaient 96 029 millions (soit 61 p. 100), dont 70 763 millions d'investissements directs des entreprises américaines (45 p. 100). Ce chiffre est impressionnant et sans commune mesure avec les chiffres connus des autres pays investisseurs, notamment ceux de l'Europe occidentale.

D'une année à l'autre, la valeur des investissements directs à l'étranger s'accroît de plus en plus. En 1969, elle s'est accrue de 5,8 milliards de dollars (plus 8,9 p. 100), alors que la moyenne des accroissements des quatre années précédentes (1965 à 1968) s'était établie à 5,1 milliards de dollars. La moitié de ces investissements sont financés par des bénéfices réinvestis sur place. Ils se dirigent essentiellement vers les pays industrialisés (Canada, Europe occidentale, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et Japon) et vers les industries de transformation à technologie très avancée. Ce mouvement de capitaux a pour résultat d'entraîner la constitution de grandes firmes au rayonnement international et dont l'activité s'étend sur de très nombreux pays.

G. R.

▶ *Autofinancement / Coopération / Croissance économique / Développement économique / Entreprise.*

📖 **P. Dieterlen, *l'Investissement* (Rivière, 1957). / P. Massé, *le Choix des investissements* (Dunod, 1964 ; nouv. éd., 1968). / C. Charmeil, *Investissement et croissance économique* (Dunod, 1969). / C. Goux et J. F. Landeau, *le Péril américain* (Calmann-Lévy, 1971). / P. Fontaneau, *Fiscalité et investissement* (P. U. F., 1972).**

Investitures (querelle des)

Conflit entre la papauté et le Saint Empire au sujet des nominations d'évêques et d'abbés.

Origine

Étendant leur tutelle sur les biens d'Église, les princes laïques s'emparent de ces derniers au cours des xe et xie s., et prétendent n'en accorder la jouissance que contre argent, ce qui les incite à pourvoir eux-mêmes les dignités ecclésiastiques au plus offrant. Cette pratique est adoptée par les quatre premiers Capétiens, pour des raisons financières, puis par Guillaume Ier* le Conquérant, qui peut ainsi bien tenir en main un clergé très richement possessionné ; elle prend une importance encore plus considérable dans le Saint Empire, en raison des fonctions politiques attachées dès le ixe s. à la dignité épiscopale. Les souverains investissent par l'*anneau* et par la *crosse* les nouveaux élus et favorisent ainsi au sein d'un clergé décadent la diffusion de la *simonie* (trafic des fonctions ecclésiastiques et des sacrements), et par contrecoup celle du *nicolaïsme* (mariage ou concubinage des prêtres), qui se généralise en Allemagne, en France et même en Italie, selon le concile de Pavie de 1022, sous Benoît VIII.

Premières réformes et émancipation de la papauté (1046-1073)

Paradoxalement, le remède vient de l'excès du mal. La papauté, qui est tombée sous le contrôle de la pression impériale au temps des Ottons (936/962-1002), puis sous celle de la noblesse romaine (1003-1046), doit à l'empereur Henri III de pouvoir prendre la direction de la réforme de l'Église. Bien choisis par ce souverain au sein de l'épiscopat allemand, les papes Clément II (1046-1047), Damase II (1048), Léon IX (1049-1054) et Victor II (1055-1057) entreprennent d'extirper de l'Église la simonie et le nicolaïsme sous l'influence de leurs conseillers lorrains acquis aux idées réformatrices — les cardinaux Humbert de Moyenmoutier († 1061), Hugues le Blanc († apr. 1098) et Frédéric de Lorraine, le futur Étienne IX (1057-1058) —, auxquels se joignent deux moines italiens : Pierre Damien (1007-1072) et Hildebrand, le futur Grégoire VII*. Le mouvement réformateur reçoit une impulsion décisive de Léon IX ; il triomphe lors du concile du Latran d'avril 1059, au cours duquel Nicolas II (1059-1061) fait adopter les décrets dont l'un soustrait à l'empereur l'élection du pape, désormais réservée aux seuls cardinaux, et dont les autres interdisent l'investiture laïque des Eglises, l'assistance des fidèles à la messe des clercs mariés et concubinaires, etc.

L'apogée de la querelle : le pontificat de Grégoire VII (1073-1085)

Avec l'élection au souverain pontificat du conseiller d'Alexandre II (1061-1073), l'énergique et brutal archidiacre de l'Église romaine, Hildebrand, qui prend le nom de Grégoire VII, la politique de réforme de l'Église met directement en conflit la papauté et l'Empire. Dans l'impossibilité de faire appliquer en France et en Allemagne les décrets du concile romain de 1074 qui prononcent la déchéance des clercs simoniaques et nicolaïtes, Grégoire VII condamne, en février 1075, l'investiture laïque. Il peut alors publier les *Dictatus papae* (1076), recueil de 27 propositions par lesquelles il proclame son autorité absolue sur tous les membres de l'Église et, par contrecoup, son droit de déposer un mauvais prince, y compris l'empereur, et de délier ses sujets à son égard.

Appliquée sans difficulté en Espagne, en Angleterre et même en France, où elle lèse seulement les intérêts financiers des Capétiens, cette interdiction absolue de l'investiture laïque dresse l'empereur Henri IV (1056-1106), l'épiscopat et les princes allemands contre Grégoire VII, qui est déposé en janvier 1076 par la diète de Worms à l'initiative de ce souverain qui est à son tour excommunié et déposé en février par une décision sans précédent du pape. Contraint pour sauver son trône de s'humilier devant le souverain pontife lors de l'entrevue de Canossa (25-28 janv. 1077), l'empereur reprend aussitôt la lutte contre Grégoire VII, qui l'excommunie et le dépose une seconde fois en mars 1080 et confirme à ses dépens l'élection de Rodolphe de Souabe par les princes en 1077. Le 25 juin 1080, Grégoire VII est déposé à son tour par l'assemblée de Bressanone, au cours de laquelle Henri IV fait élire un antipape, Clément III ; il est chassé de Rome en mai 1084, et meurt à Salerne le 25 mai 1085.

L'apaisement (1085-1123)

Privé de l'appui du clergé allemand par l'habile politique d'Urbain II (1088-1099), devant combattre par ailleurs son fils Henri V (1106-1125), que soutient Pascal II (1099-1118), Henri IV meurt à son tour, isolé et vaincu, à Liège, en 1106.

Pascal II, qui vient d'obtenir en 1105 la renonciation du roi d'Angleterre, Henri Ier (1100-1135), à l'investiture par la *crosse* et par l'*anneau*, réussit à faire reconnaître en 1107 par le roi de France, Philippe Ier (1060-1108), le principe de la liberté des élections épiscopales, qui a pour conséquence l'adoption du système de la *double investiture : spirituelle* par le métropolitain, temporelle par le souverain. Préconisé par le canoniste Yves de Chartres (v. 1040-1116), ce système est finalement appliqué dans le Saint Empire, aux termes du concordat de Worms, signé le 23 septembre 1122 par Henri V et par le pape Calixte II (1119-1124), qui réserve au métropolitain l'investiture spirituelle par l'*anneau* et par la *crosse*, laquelle doit précéder l'investiture par le sceptre des biens et des fonctions politiques *(regalia)* attachées à la charge épiscopale : c'est l'investiture temporelle, à laquelle procède le souverain, qui, en cas de contestation, peut arbitrer en faveur du candidat le plus digne. Ainsi s'achève la querelle des Investitures, bientôt relayée par celle du Sacerdoce* et de l'Empire.

P. T.

▶ *Grégoire VII / Papauté / Sacerdoce et de l'Empire (querelle du) / Saint Empire romain germanique.*

📖 **A. Fliche, *la Réforme grégorienne* (Champion, 1924-1927 ; 3 vol.). / J. Gay, *les Papes du* xie siècle et la chrétienté (Gabalda, 1926). / M. Pacaut, *la Théocratie, l'Église et le pouvoir au Moyen Âge* (Aubier, 1957).**

involution, ou correspondance involutive

Toute relation de la forme $Axx' + B(x + x') + C = 0$ entre deux variables x et x' de même nature.

Une relation involutive est une relation *homographique particulière* : les coefficients des termes du premier degré en x et x' sont *égaux*.

La relation est donc *symétrique* par rapport aux deux variables. Par suite, si l'on donne à x la valeur a, x' prend la valeur b telle que $Aab + B(a + b) + C = 0$, c'est-à-dire

$$b = -\frac{Ba + C}{Aa + B}, \qquad \text{si } Aa + B \neq 0;$$

mais, si l'on donne à x la valeur b, x' prend la valeur

$$b' = -\frac{Bb + C}{Ab + B},$$

ce qui est égal à a d'après la relation

$$Aab + B(a + b) + C = 0.$$

Cette propriété de symétrie caractérise la relation involutive : une relation homographique est involutive si, à une valeur particulière a de l'une des variables, correspond une valeur b de l'autre variable, quelle que soit la variable à laquelle on attribue la valeur a.

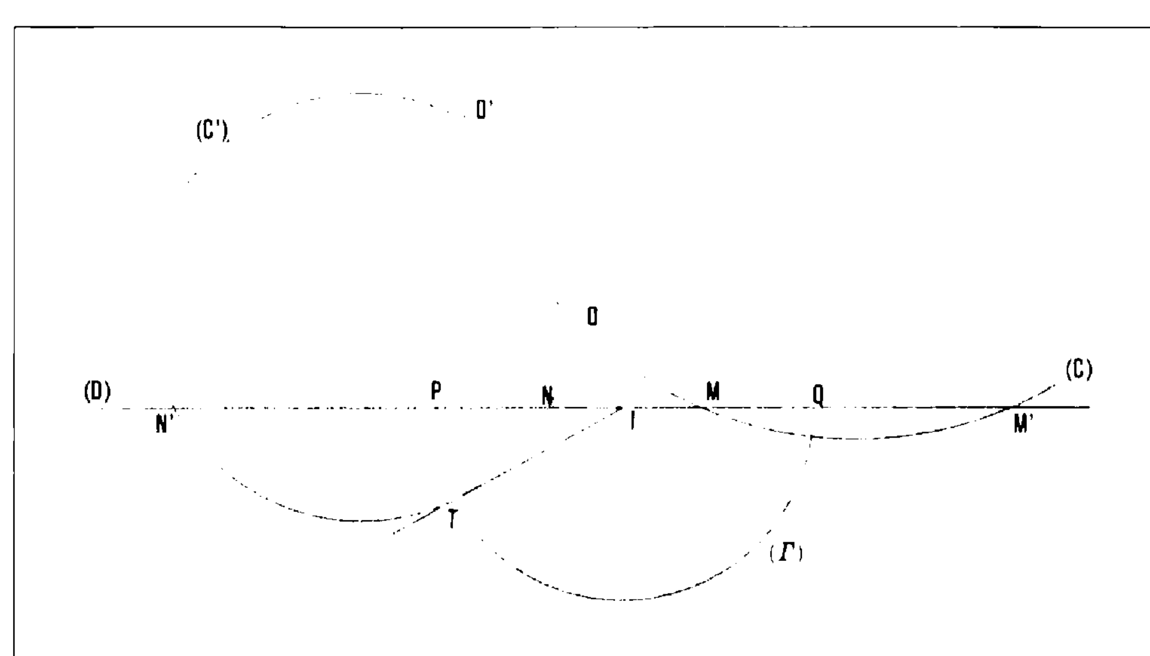
Une correspondance involutive est donc déterminée par *deux couples* de valeurs homologues seulement. En effet, si (a, a') et (b, b') sont deux tels couples, (a', a) et (b', b) sont aussi des couples de valeurs homologues, en raison de la symétrie. Pour trouver la relation entre une valeur quelconque x et son homologue x', il suffit d'écrire, par exemple, que le *birapport* des quatre nombres a, a', b et x est égal à celui des nombres a', a, b' et x' :

$$(a, a', b, x) = (a', a, b', x) ;$$

la conservation du birapport est en effet caractéristique de la relation homographique ; celle qui vient d'être écrite est, de plus, symétrique, puisque au nombre a correspond le nombre a' et inversement ; c'est donc une involution.

Divisions en involution

Il est intéressant d'étudier la correspondance, sur un axe, des points M et M′ d'abscisses x et x' liées par une correspondance involutive. On dit que M et M′ décrivent des *divisions en involution*.



génération de deux divisions en involution

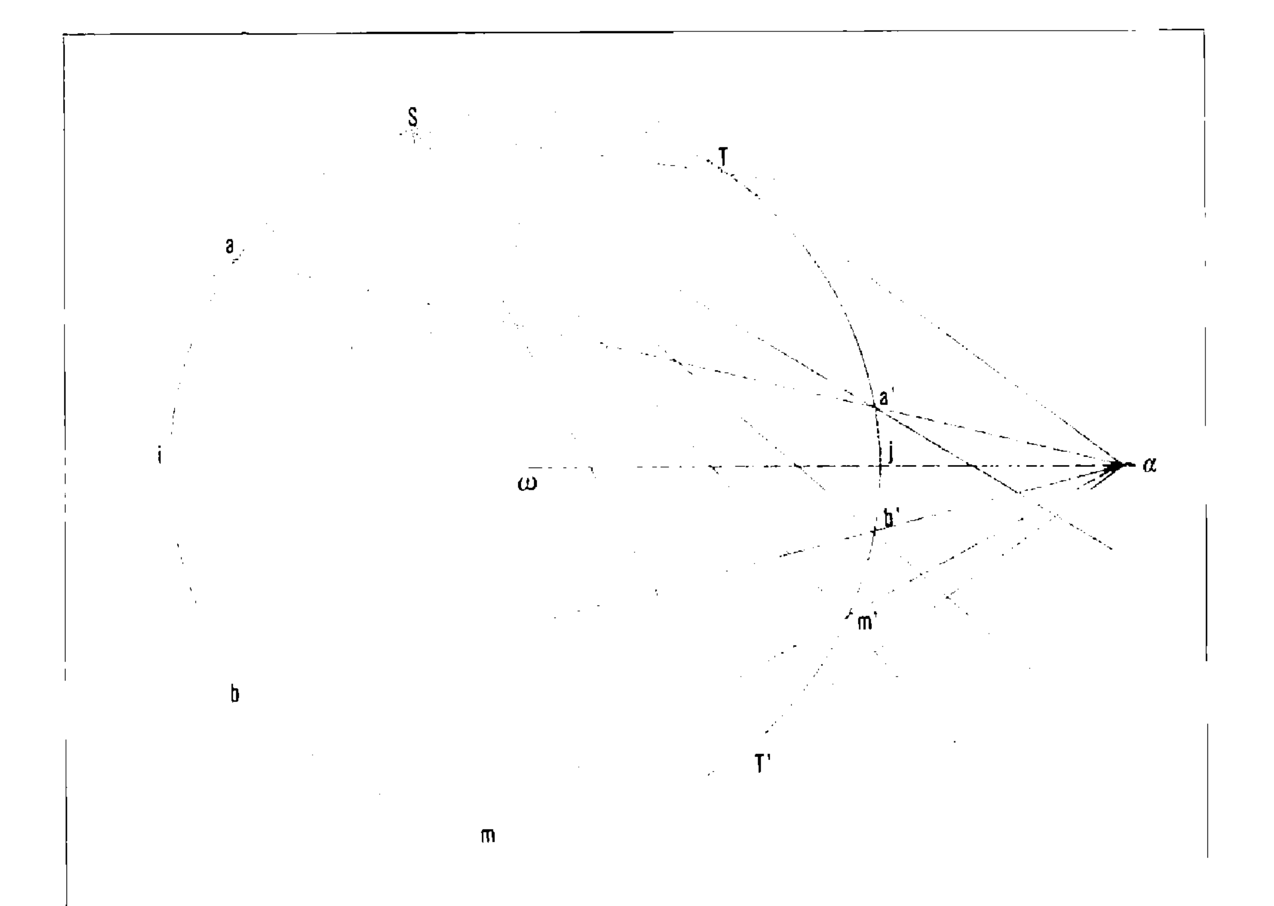
Sur la droite (D), les points M et M′, d'une part, les points N et N′, d'autre part, forment deux couples de points en involution; le point central est le point I, les points doubles sont les points *réels* P et Q.

En effet, I est sur l'axe radical des cercles (C) et (C′); il a donc même puissance par rapport à ces cercles

$$\overline{IO}.\overline{IO'} = \overline{IM}.\overline{IM'} = \overline{IN}.\overline{IN'} = IT^2 = IP^2 = IQ^2;$$

les points doubles P et Q sont obtenus à l'aide du cercle (Γ) de centre I et de rayon IT.

On obtiendrait deux divisions en involution à points doubles *imaginaires* si I se trouvait entre O et O′. Dans les deux cas, points doubles réels ou points doubles imaginaires, l'homologue d'un point R quelconque de (D) est le deuxième point d'intersection de (D) et du cercle (OO′R).



faisceaux en involution de même sommet

Deux faisceaux de droites de même sommet S sont en involution si les paramètres définissant deux rayons homologues se correspondent involutivement. Ces faisceaux sont déterminés par les rayons S*a*, S*b* et leurs homologues S*a*′ et S*b*′. On démontre que la droite *mm*′ joignant les points d'intersection de deux rayons homologues avec un cercle quelconque de centre ω, mais fixe, passant par S, passe par un point fixe α appelé *point de Frégier*. Ce point α est déterminé par les droites *aa*′ et *bb*′. Si α est extérieur au cercle, il existe deux tangentes αT et αT′; d'où deux rayons doubles *réels* ST et ST′. Si α est intérieur au cercle, les rayons doubles sont imaginaires. Dans les deux cas, il existe un couple de rayons homologues *rectangulaires*, S*i* et S*j*, *i* et *j* étant les points d'intersection du cercle avec la droite $\alpha\omega$. S'il existe deux couples de rayons rectangulaires, deux rayons homologues quelconques sont rectangulaires, car le point de Frégier est alors ω.

• La relation $Axx' + B(x + x') + C = 0$ s'écrit

$$\left(x + \frac{B}{A}\right)\left(x' + \frac{B}{A}\right) = \frac{B^2 - AC}{A^2}, \qquad A \neq 0.$$

Elle est dite « propre » si $B^2 - AC \neq 0$; dans ce cas, les variables x et x' peuvent prendre toute valeur réelle.

• Les *points doubles* sont fournis par l'équation

$$Ax^2 + 2Bx + C = 0$$

et sont distincts si la relation est propre, car le discriminant de l'équation, $B^2 - AC$, est non nul.

• Quand l'une des variables devient infinie, l'autre tend vers $-\frac{B}{A}$, abscisse du *point central* I. La forme réduite de la relation involutive devient alors

$$\overline{IM}.\overline{IM'} = \frac{B^2 - AC}{A^2} = \text{constante}.$$

Les points doubles P et Q sont tels que

$$IP^2 = IQ^2 = \frac{B^2 - AC}{A^2};$$

par suite, ils sont *réels* si $B^2 - AC > 0$ et *symétriques* par rapport au point I.

Division harmonique

Sur un axe $x'x$, quatre points A, B, C et D forment une *division harmonique* si le birapport (a, b, c, d) de leurs abscisses est égal à -1 :

$$\frac{c - a}{c - b} : \frac{d - a}{d - b} = -1,$$

ou

$$\frac{\overline{AC}}{\overline{BC}} : \frac{\overline{AD}}{\overline{BD}} = -1,$$

que l'on peut aussi écrire

$$\frac{\overline{AC}}{\overline{BC}} = -\frac{\overline{AD}}{\overline{BD}},$$

ou encore

$$\frac{\overline{CA}}{\overline{CB}} = -\frac{\overline{DA}}{\overline{DB}},$$

que l'on peut considérer comme la première forme de la *relation d'harmonicité*.

• En rendant entière l'égalité

$$\frac{c - a}{c - b} : \frac{d - a}{d - b} = -1,$$

on obtient $(a + b)(c + d) = 2(ab + cd)$; on voit que les couples (a, b) et (c, d) y jouent des rôles symétriques.

• Si l'on prend comme origine le point A, $a = 0$; on obtient alors $b(c + d) = 2cd$, et, en divisant par le produit bcd,

$$\frac{1}{d} = \frac{1}{c} + \frac{2}{b},$$

mais $d = \overline{AD}$, $c = \overline{AC}$ et $b = \overline{AB}$

puisque l'origine est en A ; d'où la nouvelle forme de la relation d'harmonicité

$$\frac{2}{\overline{AB}} = \frac{1}{\overline{AC}} + \frac{1}{\overline{AD}},$$

qui est la *forme de Descartes* ; on a d'ailleurs aussi

$$\frac{2}{\overline{CD}} = \frac{1}{\overline{CA}} + \frac{1}{\overline{CB}}.$$

• Si l'on prend comme origine le point I milieu de AB, on a les égalités $\overline{IA} = a$, $\overline{IB} = b = -a$, $a + b = 0$, $\overline{IC} = c$ et $\overline{ID} = d$; d'où la relation $ab + cd = 0$, ou $a^2 = cd$, ce qui s'écrit $IA^2 = IB^2 = \overline{IC}.\overline{ID}$; c'est la *forme de Newton*. Elle montre que les points C et D sont homologues dans l'involution de points doubles A et B, de point central I. Ainsi, deux points homologues d'une correspondance involutive sont *conjugués harmoniques* par rapport aux deux points doubles. De plus, le birapport des deux points doubles et de deux points homologues est constant et égal à – 1 puisque $(a, b, c, d) = -1$. Cette propriété caractérise une involution.

Faisceau harmonique

Le faisceau (OX, OY, OZ, OT) de quatre droites d'un même plan est dit « harmonique » s'il détermine sur une droite quelconque une division harmonique ; il détermine alors sur n'importe quelle autre droite une division harmonique. Si deux rayons conjugués (passant par deux points conjugués) sont perpendiculaires, ils sont les bissectrices des angles formés par les deux autres ; la réciproque est exacte.

E. S.

▸ *Homographie / Transformation.*

R. Deltheil et D. Caire, *Compléments de géométrie* (Baillière, 1951). / G. Cagnac, E. Ramis et J. Commeau, *Nouveau Cours de mathématiques générales*, t. III : *Géométrie* (Masson, 1963).

iode

Corps simple solide non métallique.

En 1811, Courtois trouva l'iode dans la liqueur provenant du lessivage des cendres de varech après que le carbonate de sodium eut été séparé. Son nom vient d'un mot grec signifiant « violet », ce qui correspond à la couleur de la vapeur d'iode.

Bernard Courtois

Chimiste et pharmacien français (Dijon 1777 - Paris 1838). En 1804, avec A. Seguin, il a préparé la morphine, premier alcaloïde connu, et, en 1811, il a découvert l'iode.

État naturel

Cet élément rare (10^{-4} p. 100 de la lithosphère) se trouve dans l'eau de mer (0,001 p. 100), dans l'eau de poches pétrolifères et dans les nitrates naturels du Chili (caliches). Dans ces derniers sels, il existe à l'état d'iodure et d'iodate (0,15 à 0,2 p. 100), et cela constitue actuellement la principale source industrielle de cet élément.

Atome

L'élément a le numéro atomique 53 et la structure électronique suivante dans l'état fondamental de l'atome : $1s^2$, $2s^2$, $2p^6$; $3s^2$, $3p^6$, $3d^{10}$, $4s^2$, $4p^6$, $4d^{10}$, $5s^2$, $5p^5$; il en résulte des possibilités de liaisons avec des atomes voisins analogues à celles qui sont observées avec le chlore et le brome. Les énergies successives d'ionisation prennent les valeurs suivantes : 10,4 eV ; 19,2 eV ; 31,4 eV ; 41,7 eV ; 52,2 eV ; 77 eV ; 90,5 eV et 170 eV avec le 8e électron. On peut constater que ces valeurs sont inférieures à celles qui correspondent au brome. L'affinité électronique est de 3,44 eV. Il en résulte un rayon atomique de 1,33 Å et un rayon du cation I^- de 2,16 Å.

Corps simple et dérivés

L'iode est solide à la température ordinaire, il fond à 113 °C, et sa température normale d'ébullition est de 183 °C ; donc, le point triple de l'iode a une pression inférieure à la pression atmosphérique normale.

La tension de sublimation de l'iode est assez forte dès qu'on le chauffe, ce qui fait que pour fondre de petites quantités d'iode il est commode de réduire sa vitesse de sublimation en le plaçant sous une couche d'acide sulfurique.

L'iode a des propriétés communes aux halogènes et plus particulièrement au chlore, mais s'en différencie sur certains points. En particulier, l'électronégativité de l'iode est nettement plus atténuée que celle des autres halogènes, et certaines propriétés l'apparentent aux métaux. Ainsi, les réactions de substitution sont peu nombreuses ; l'iode est le seul halogène qui soit oxydé directement en oxyde (I_2O_5) par ClO_2. L'iode donne des cations hydrocarbonés, comme dans l'iodure de diphényliodonium $(C_6H_5)_2I_2$, soit $(C_6H_5)_2I^+ I^-$. On connaît aussi les dérivés des ions I^+ et I^{+3}, comme dans I Cl (ionisé dans le nitrobenzène en I^+ et $I Cl_2^-$) ou $I(CH_3CO_2)_3$ et $I(IO_3)_3$, ce dernier étant un iodate d'iode.

L'iode est extrait des iodures de cendres de varech par oxydation au moyen de chlorate en milieu acide ou à partir de l'iodate de sodium (contenu dans les nitrates du Chili) par réduction en iodure, puis conversion en milieu acide d'un mélange convenable d'iodure et d'iodate selon la réaction

$$5\,NaI + NaIO_3 + 3\,H_2SO_4 \rightarrow 3\,Na_2SO_4 + 3\,H_2O + 3\,I_2.$$

L'iode n'est utilisé qu'en quantités relativement faibles à l'état libre, sous forme d'iodures ou de composés organiques.

On utilise le nucléide ^{131}I radioactif pour le traitement des affections thyroïdiennes ; la teinture d'iode (solution alcoolique d'iodure de potassium et d'iode) est d'emploi pharmaceutique commun.

H. B.

▸ *Halogène.*

C. Duval, *l'Iode* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1969).

ion

Corpuscule microscopique formé par un atome ou un groupe d'atomes auquel ont été ajoutés ou retranchés un ou plusieurs électrons. Selon le cas, il porte une charge totale positive : il s'agit alors d'un ion positif, ou *cation* ; ou bien, il porte une charge totale négative, et on parle d'un ion négatif ou *anion*.

Généralités

La charge totale portée par un ion, qu'elle soit positive ou négative, est toujours un multiple ne de la charge élémentaire e de l'électron, le nombre n de charges élémentaires est appelé *valence de l'ion*. On dit encore que l'ion est univalent pour $n = 1$, bivalent pour $n = 2$, trivalent pour $n = 3$, etc.

C'est Arrhenius* qui a introduit la notion d'ion à la fin du XIXe s. pour expliquer le passage du courant électrique à travers les électrolytes. Supposons que la molécule AC d'un électrolyte se fractionne, lorsqu'on le dissout dans l'eau, en deux ions portant respectivement les charges électriques $-ne$ et $+ne$, et que l'on représentera par $An-$ et Cn^+. L'électrode positive du voltamètre, appelée anode, attire les ions négatifs $An-$; l'électrode négative du voltamètre, appelée *cathode*, attire au contraire les ions positifs Cn^+. Les ions qui arrivent au contact d'une électrode perdent leur charge électrique et redeviennent un groupement moléculaire neutre qui soit se dépose sur l'électrode, soit entre en réaction chimique avec le milieu environnant. Pour assurer l'équilibre électrique de la solution, il faut que le nombre de cations (positifs) qui se déchargent à la cathode soit constamment égal au nombre d'anions (négatifs) qui se déchargent sur l'anode. Chaque fois qu'un cation et un anion se déposent simultanément sur chaque électrode, tout se passe comme si n électrons étaient passés, de la cathode vers l'anode ou encore comme si la charge $+ne$ était passée en sens inverse de l'anode vers la cathode.

Le dépôt aux électrodes d'une molécule-gramme du composé chimique correspond au dépôt de N molécules vraies, en utilisant le nombre d'Avogadro $N = 6.10^{23}$; la quantité d'électricité qui a été transportée entre les deux électrodes vaut alors

$$N.ne = n \text{ faradays}$$

(1 faraday = Ne = 96 500 coulombs).
C'est ce qui permet la détermination de la valence n des ions.

La théorie d'Arrhenius permet de calculer la conductibilité d'une solution d'électrolyte en faisant intervenir la fraction de dissociation α des molécules d'électrolyte et la mobilité λ des ions. Arrhenius suppose en effet que la réaction de dissociation de la molécule AC dans la solution est soumise aux lois générales des équilibres chimiques :

$$AC \rightleftarrows An- + Cn^+,$$

et que la loi d'action de masse s'y applique avec toutes ses conséquences. On en déduit qu'une fraction α des molécules se trouve dissociée en ions et qu'une fraction $1 - \alpha$ reste sous forme de molécules. La fraction α dépend de la concentration et de la température et peut être mesurée par d'autres techniques (ébullioscopie et cryoscopie),

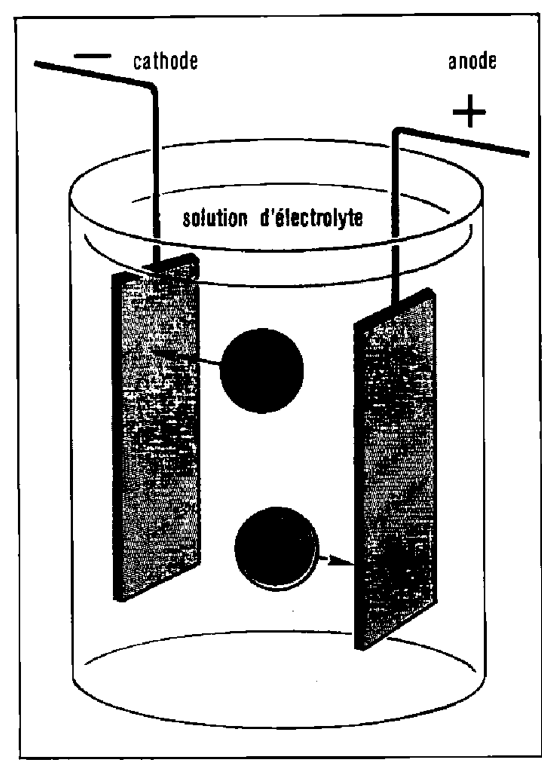


Schéma d'une expérience d'électrolyse.

totalement indépendantes de l'électrolyse. Avec certains électrolytes, α est toujours voisin de 1 ; on dit que ce sont des électrolytes forts. Avec d'autres électrolytes, α est toujours petit devant l'unité ; ce sont des électrolytes faibles.

La *mobilité d'un ion* est le coefficient de proportionnalité λ entre la vitesse moyenne v avec laquelle cet ion se déplace et le champ électrique E auquel il est soumis à l'intérieur du voltamètre, et sous l'action duquel il se déplace : $v = \lambda$ E. La théorie d'Arrhenius n'est valable qu'en première approximation lorsque les interactions entre ions ne sont pas trop fortes, c'est-à-dire lorsque leur concentration est suffisamment faible (solutions diluées ou bien électrolytes faibles) ; mais dans cette limite les mesures de conductibilité des électrolytes conduisent à la détermination de leurs mobilités. Si l'on extrapole à l'ion supposé sphérique les lois du frottement visqueux dans les fluides, on peut calculer le rayon r de cette sphère. On obtient ainsi des rayons ioniques de l'ordre de l'ångström : c'est bien l'ordre de grandeur des dimensions atomiques mesurées par d'autres méthodes.

On peut comparer le rayon ionique r ainsi mesuré dans une solution avec le rayon du même ion tel qu'on peut le mesurer à l'état solide dans un cristal ; dans de nombreux cas, le rayon mesuré en solution est nettement supérieur. On explique cela par le fait que certains ions peuvent attirer plusieurs molécules d'eau, qui leur restent attachées et se déplacent avec eux, formant ainsi un groupement plus volumineux ; c'est le phénomène de *solvatation des ions*, particulièrement important pour les cations métalliques. D'autres techniques de mesure permettent de confirmer ce phénomène : le nombre de molécules attachées à un ion serait fréquemment supérieur à la dizaine.

Notons le rôle très particulier joué par les deux ions H^+ et OH^-, parce que leur mobilité est exceptionnellement élevée et qu'ils sont toujours présents dans l'eau (v. pH).

Les ions se manifestent aussi dans les gaz, où les atomes et molécules neutres peuvent perdre un ou plusieurs électrons sous l'action de différentes causes :

1° un champ électrique très intense ; c'est ainsi qu'on explique l'effluve observé à l'extrémité d'une pointe conductrice portée à un potentiel élevé, et au voisinage de laquelle règne un champ électrique intense (pouvoir des pointes en électrostatique) ;

ionogrammes

ionogramme sanguin (plasma)

anomalies : ↗ *augmentation* ; ↘ *diminution*

		g/l	*mEq*	
CO_3H^-	(réserve alcaline)			
	adulte = 55-65 vol.		24-30	↗ alcalose (si le pH sanguin est modifié)
	enfant = 46-55 vol.		20-24	↘ acidose (si le pH sanguin est modifié)
Cl^+		3,65	10-11	↗ affections rénales ↘ diarrhée, vomissements, sténose du pylore, occlusions intestinales
K^-		0,180 à 0,220	4,6 à 5,6	↗ hyperkaliémie ↘ hypokaliémie, diarrhée, vomissements
Na^-		3,20 à 3,55	139 à 148	
Ca^{--}		0,095 à 0,105	4,75 à 5,25	↗ hypercalcémie, maladie de Recklinghausen, myélome multiple ↘ hypocalcémie, insuffisance parathyroïdienne, ostéoporose, ostéomalacie, maladie de Paget, rachitisme
Mg^-		0,018 à 0,024	1,5 à 2	
protides totaux		70 à 80	16 à 18	

hématocrite = homme : 40 à 47 p. 100; femme : 38 à 47 p. 100; enfant : 44 à 52 p. 100.

ionogramme du liquide céphalo-rachidien

Cl^+	4,5	126
K^-	0,120	3
Na^-	3,27	142

ionogramme urinaire (pour un apport alimentaire moyen)

Cl^+	8 à 15 g p. 1 000 (en Na Cl)
K^-	à 2 g p. 1 000
Na^-	à 2 g p. 1 000
Ca^-	0,080 à 0,140
Mg^-	0,060 à 0.120

2° des collisions avec des particules de haute énergie qui traversent le gaz : électrons accélérés à grande vitesse dans les tubes cathodiques ou les sources d'ions courantes ; rayons α, β ou γ émis par les corps radio-actifs ; les rayonnements radioactifs causent des dégâts biologiques précisément parce qu'ils produisent des ions dans les cellules vivantes et perturbent ainsi leur fonctionnement ; l'observation des rayons α, β, γ repose également sur leurs propriétés ionisantes, que ce soit dans une chambre* d'ionisation (où l'on recueille simplement les ions produits), dans un compteur* Geiger (où les ions produits provoquent une décharge électrique) ou dans une chambre* de Wilson (où les ions formés le long de la trajectoire de la particule provoquent la condensation des gouttelettes liquides observables) ;

3° un rayonnement lumineux ultraviolet ; c'est le phénomène de photo-ionisation. Ce phénomène est particulièrement intense dans la partie la plus haute de l'atmosphère (plusieurs centaines de kilomètres) appelée *ionosphère** : l'atmosphère très raréfiée qui règne à ces altitudes se trouve très fortement ionisée par la partie ultraviolette du rayonnement solaire.

On peut mesurer par différentes méthodes l'énergie que la cause ionisante doit fournir à l'atome neutre d'un gaz pour lui arracher un électron ; c'est ce qu'on appelle l'*énergie d'ionisation de l'atome*. Cette énergie d'ionisation est caractéristique de chaque élément ; elle varie entre quelques électrons-volts pour les atomes alcalins (Li, Na, K, Rb, Cs), les plus faciles à ioniser, et 25 électrons-volts pour l'atome d'hélium, qui est le plus difficile à ioniser.

Les ions positifs formés dans les gaz raréfiés peuvent être facilement identifiés si on les soumet à l'action d'un champ électrique E et d'un champ magnétique B suivant la méthode appliquée primitivement aux électrons par J. J. Thomson et qui permet la détermination du rapport $\frac{q}{m}$ de la charge q à la masse m de l'ion. Le perfectionnement de cette méthode a conduit à la fabrication des spectrographes* de masse, qui permettent la mesure précise des masses m des ions. On peut également identifier les ions par les méthodes de la spectroscopie optique : les raies spectrales émises par les ions lorsqu'ils sont excités par les collisions dans une décharge sont totalement différentes de celles des atomes neutres correspondants ; elles sont également distinctes suivant le nombre d'électrons qui ont été arrachés à l'atome. On notera le rôle particulier joué en spectroscopie par les ions hydrogénoïdes He^+, Li^{++}, Be^{+++}, etc., dans lesquels un seul électron reste lié au noyau et dont le spectre, pour cette raison, présente beaucoup de points communs avec celui de l'atome d'hydrogène.

Les ions jouent aussi un grand rôle dans la structure de l'état solide, puisqu'un grand nombre de substances (en particulier tous les sels minéraux) forment des cristaux ioniques : empilements réguliers d'ions alternativement négatifs et positifs.

L'énergie électrostatique d'interaction entre ces ions permet d'expliquer leur cohésion. De faibles déplacements des ions par rapport à leur position d'équilibre permettent d'expliquer

les propriétés diélectriques de ces cristaux et, dans certains cas particuliers comme le quartz, les propriétés piézo-électriques.

B. C.

Les ions en physiologie et en médecine

Dans les milieux organiques, la présence des ions minéraux et des substances non ionisées est étroitement liée au métabolisme de l'eau et au maintien de l'équilibre acido-basique*. Les principaux ions intéressant la biochimie clinique sont, pour les anions, les halogènes* : le fluor F^-, le chlore Cl^-, le brome Br^-, l'iode I^-, le fer Fe^{--}, le calcium* Ca^{--}, le magnésium Mg^- et principalement le potassium K^- et le sodium Na^- ; pour les cations, les acides sulfuriques SO_3^+, phosphorique PO_4^+, et principalement le chlore Cl^+ et l'acide carbonique CO_3H^+. Les électrolytes les plus abondants sont, de loin, le chlore, l'acide carbonique, le potassium et le sodium, dont la mesure, avec celle des protides qui jouent un rôle tampon, est pratiquement suffisante pour l'établissement de l'*ionogramme* ou dosage des ions d'un liquide.

La concentration d'un liquide en substances dissociées ou non détermine sa pression osmotique, qu'on évalue en milliosmoles, l'osmole étant par définition la pression osmotique conférée à 1 litre d'eau, à 0 °C et 760 mm de mercure, par une molécule non dissociée, soit 22,4 atmosphères. Pratiquement, on substitue au milliosmole le milliéquivalent (mEq), calculé en divisant la concentration en mg/l par la valence-gramme. Cette valence étant le plus souvent égale à 1, la notation en mEq rend compte clairement de l'équilibre anion-cation.

La pression osmotique est due non seulement aux électrolytes, mais aussi aux protéines et aux substances organiques telles que l'urée ou le glucose, qui sont présents dans le plasma à des doses relativement élevées, ce dont il faut tenir compte dans les méthodes de mesures globales telles que la cryoscopie (abaissement du point de congélation), la mesure de la résistivité, l'adsorption sur résines catio-anioniques.

Détermination de l'ionogramme

• *Ion* CO_3H^+. Cet ion constitue la majeure partie des réserves de *bases* (bicarbonates alcalins) susceptibles de neutraliser les *acides* introduits par les métabolismes, dans le dessein de maintenir constant le pH sanguin. La réserve alcaline se dose par acidimétrie ou par volumétrie ; on a coutume de l'exprimer en « volumes » de gaz carbonique libérable de 100 ml de plasma.

• *Ion* Cl^+. Le chlore est plus abondant dans le plasma que dans les globules, le rapport érythroplasmatique (chlore globulaire/chlore plasmatique) étant normalement égal à 0,50. On dose le chlore par les méthodes chimiques classiques : argentimétrie ou mercurimétrie.

• *Ions* K^- *et* Na^-. Classiquement, l'ion potassium est l'ion des cellules, l'ion sodium étant celui des liquides interstitiels, la perméabilité des membranes étant beaucoup plus rapide pouf le potassium que pour le sodium. Les méthodes de dosage du potassium à l'état de cobaltinitre et du sodium à l'état d'acétate triple d'uranyle, de magnésium et de sodium, méthodes chimiques précises, mais longues et délicates, ont cède la place aux méthodes physiques de photométrie de flamme, beaucoup plus rapides et permettant l'exécution d'examens demandés d'urgence. Outre leur rôle dans l'équilibre des liquides, les ions potassium et sodium interviennent dans la transmission de l'influx nerveux. L'ionogramme peut comporter le dosage des ions calcium Ca^{--} et magnésium Mg^{-}· il comporte obligatoirement le dosage des protides totaux et la détermination de l'hématocrite (rapport volume globulaire/volume sanguin).

R. D.

🕮 **R. Audubert, *les Ions en solution* (P. U. F., 1955 ; 2 vol.). / J. L. Delcroix, *Introduction à la théorie des gaz ionisés* (Dunod, 1958).**

Ionesco (Eugène)

Auteur dramatique français d'origine roumaine (Slatina, Roumanie, 1912).

Depuis de longues années, une pièce, imperturbablement, tient l'affiche dans un théâtre parisien : *la Cantatrice chauve*. Certes, le théâtre de la Huchette est l'un des plus petits de Paris, mais ce record de longévité n'en est pas moins surprenant, surtout si l'on songe à la stupeur indignée des spectateurs de la création, en 1950. Et l'auteur de cette pièce, jugée alors parfaitement inepte, n'était « même pas » français : un Roumain, un certain Ionesco. Qu'eussent-ils dit, ces notables qui brandissaient bien haut la « tradition française », s'ils avaient pu deviner que vingt ans plus tard cet obscur Roumain entrerait à l'Académie française, après une longue carrière marquée de succès dans le monde entier ? Se souvenaient-ils seulement que le mouvement dada* avait en 1920, grâce à Tzara*, autre Roumain, ouvert la voie en France à l'un des courants de pensée les plus féconds de notre temps, le surréalisme* ?

De nationalité roumaine, Ionesco n'en était pas moins de langue française. Né d'un père roumain et d'une mère française, il a vécu en France jusqu'à l'âge de treize ans. Rentré alors à Bucarest, il y poursuit ses études et commence une carrière de critique littéraire et de polémiste. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, il revient, marié, à Paris, où il se fixe définitivement. C'est seulement passé la trentaine qu'il songe à écrire pour le théâtre, sans trop croire à la possibilité de voir monter ses pièces. Avant d'en arriver à une sorte de consécration et de s'imposer sur les grandes scènes nationales, Ionesco, pendant une dizaine d'années, n'a connu que les petites salles d'avant-garde, aujourd'hui presque toutes disparues (Noctambules, théâtre du Quartier latin, théâtre de Babylone, théâtre du Nouveau Lancry, etc.), et de jeunes metteurs en scène dépourvus de ressources, mais non d'originalité et d'invention : Nicolas Bataille, Jacques Mauclair, Marcel Cuvelier, Jean-Marie Serreau, etc. C'est de cette époque obscure que date ce que beaucoup considèrent comme la meilleure part de son œuvre : *la Cantatrice chauve* (1950), *la Leçon* (1951), *les Chaises* (1952), *Victimes du devoir* (1953), *Amédée ou Comment s'en débarrasser ?* (1954), *Jacques ou la Soumission* (1955), *le Nouveau Locataire* (1957).

Le plus tranquillement du monde, la cantatrice (Ionesco lui-même, puisqu'il n'y a pas trace de cantatrice, ni chauve ni chevelue, dans la pièce) détruisait par le rire à la fois la logique de l'action, la psychologie des personnages et les vertus signifiantes du langage : une anti-pièce, qui renouvelait d'une certaine façon la conception même du théâtre, et dont bien peu sur le moment mesurèrent la virulence et l'importance. Par l'asphyxie croissante du langage se trouvait dénoncée directement l'une des pires formes de sclérose : le conformisme petit-bourgeois. Très vite, par la suite, des thèmes apparaissent ; des personnages, des obsessions se précisent qui iront s'affirmant, sans que l'auteur perde pour autant ce sens très vif de l'absurdité (tragique en fin de compte) des relations humaines, cet anticonformisme corrosif.

C'est presque toujours, dans ces premières pièces, autour du couple mari et femme que le drame burlesque noue et dénoue ses jeux. Un très vieux couple, dans *les Chaises*, vit depuis toujours à l'écart dans une île, mais tous deux attendent l'arrivée d'une foule de visiteurs distingués conviés à entendre le message suprême du Vieux, fruit d'une très longue expérience. Les invités entrent, parfaitement invisibles, tandis que les deux Vieux accumulent à toute vitesse des chaises pour les recevoir. Devant un fol empilement de chaises vides, après que les deux Vieux, certains d'être entendus, se sont jetés dans la mer, l'Orateur chargé de transmettre le message ouvre la bouche. Aucun son n'en sort : l'Orateur est sourd et muet.

Les Chaises sont sans doute l'une des meilleures pièces de Ionesco, celle où il a su le mieux, dans l'humour, dire l'irréalité angoissante, le « vide métaphysique » du monde. C'est à l'occasion des *Chaises* qu'il a défini lui-même les deux états de conscience contradictoires qui tour à tour prédominent en lui : l'un, c'est le sentiment de pesanteur, d'opacité, de lourdeur étouffante du monde ; l'autre, celui de son évanescence, de son angoissante légèreté, qui parfois peut se muer en un pur émerveillement d'être, une miraculeuse échappée vers le haut. C'est du conflit entre ces deux appels que naît presque toujours la structure de ses pièces. Mais rien ne demeure abstrait avec Ionesco, qui réclame « un théâtre où l'invisible devient visible, où l'idée se fait image concrète, réalité, où le problème prend chair ». C'est pourquoi pesanteur et légèreté nous seront données à voir et pour ainsi dire à toucher du doigt. La prolifération des objets (thème constant chez Ionesco) est l'une des plus évidentes manifestations de cette lourdeur paralysante du monde : tout comme s'accumulaient les mots-cadavres de *la Cantatrice chauve*, ainsi se multiplient les chaises des *Chaises*, les tasses à thé de *Victimes du devoir*, les champignons d'*Amédée*, les meubles du *Nouveau Locataire*, qui encerclent et paralysent totalement son malheureux protagoniste. C'est en fait le thème même de la mort, et cela est bien évident dès *Amédée ou Comment s'en débarrasser ?*, où un encombrant cadavre qui s'accroît sans cesse finira par chasser de leur appartement l'éternel couple ionescien, mari et femme soudés l'un à l'autre par la peur de vivre, les aigres rancœurs, les échecs. Que ce mort terrifiant et burlesque soit la forme visible du cadavre de l'amour ou la présence même de la Mort, contre

cette menace Amédée ne trouve qu'une réponse : la fuite onirique dans la légèreté, vers les « océans de lumière palpable » que la Lune nocturne lui a révélés.

L'année 1957 marque un tournant dans l'œuvre de Ionesco : quittant les chambres où il étouffe dans l'inextricable réseau des hargnes conjugales, le héros ionescien sort de chez lui et affronte la société des hommes. Ainsi naît le personnage de Bérenger, naïf, peureux, vulnérable, mais incapable, fût-ce dans le désespoir, de se plier à l'ordre habituel du monde où il vit, et par là même mettant en lumière le scandale de certaines idées établies. Il apparaît pour la première fois dans *Tueur sans gages* (1959) au sein d'une cité radieuse qui l'émerveille tout d'abord. Or, le mal y est installé : un tueur rôde, dont tout le monde accepte avec résignation l'invisible présence et les méfaits. Bérenger, seul, n'accepte pas. Avec un entêtement comique, il prétend à lui seul le démasquer et va se trouver, à la fin de la pièce, face à face avec le Tueur : incarnation absurde, tragique et ricanante de la Mort. C'est avec *Rhinocéros* (créé à Düsseldorf en 1959, au théâtre de France en 1960) que Bérenger connaîtra sa plus large audience. Renonçant presque totalement à ces distorsions de langage, à ces contrepèteries explosives qui marquèrent ses débuts, le théâtre de Ionesco va se charger désormais d'un certain nombre d'intentions philosophiques et morales. Le propos de *Rhinocéros* est de décrire le processus de nazification d'un pays (l'auteur en avait vécu l'expérience avant la guerre en Roumanie), et plus généralement l'emprise de n'importe quel totalitarisme, qu'il soit de droite ou de gauche. À la façon de quelque peste, la « rhinocérite » atteint peu à peu tous les habitants d'une ville. Face au troupeau de ses contemporains devenus de féroces et joyeux rhinocéros, Bérenger affirme désespérément sa fidélité à l'humain, si tenté qu'il soit, d'ailleurs, par lâcheté, par peur de la solitude, de se transformer lui-même en rhinocéros.

Une difficile période suit pour Ionesco le prodigieux succès de *Rhinocéros*. La victoire du petit homme solitaire, le chaplinesque Bérenger, portant sur ses frêles épaules le poids de l'humanité, victoire applaudie par des milliers de spectateurs dans le monde entier, crée à son auteur une sorte de responsabilité dont il ressent le poids jusqu'à l'angoisse. Peut-être est-ce pour cette raison qu'il décide d'aborder de front, et par le comique, le thème le plus profond de son théâtre, donnant alors une forme définitive à une pièce sur le vieillissement et la mort qu'il méditait depuis longtemps, et c'est *Le roi se meurt* (1962). Deux heures durant, Bérenger, premier et dernier roi d'un fragile royaume à son image, vivra tout simplement les étapes de son agonie. D'un bout à l'autre de la pièce, l'équilibre est admirable entre le bouffon, le dérisoire, le tragique.

C'est encore à une aventure spirituelle que nous convie *la Soif et la faim* (créée en 1965 à Düsseldorf, en 1966 à la Comédie-Française). Fuyant, comme jadis Amédée, le décor petit-bourgeois de sa vie conjugale, et malgré l'amour de sa femme, Jean, qui a faim et soif d'autre chose, tente de vivre ailleurs l'expérience d'un jeune amour. Déçu, harassé, il échoue dans un monastère-caserne-prison entre les mains de faux moines aux idéologies contradictoires, auxquels il ne parvient plus à échapper. Son seul espoir sera de retrouver sa femme et sa fille, dont l'amour fidèle de loin lui fait signe.

Après *Le roi se meurt*, Ionesco croyait, non sans quelque admirable naïveté, avoir exorcisé cette peur de la mort qui sourd de toute son œuvre. En fait, tout se passe comme si ce répertoire des terreurs intimes n'avait fait qu'envenimer encore chez son auteur le besoin de les faire partager à autrui, de dénoncer publiquement le scandale de la Mort. Tel est le sens de *Jeux de massacre*, créé en septembre 1970. Dans une durée en miettes, la Mort, telle une épidémie imprévisible, frappe les uns et les autres, n'importe qui, n'importe quand, réduisant tous les personnages à des pantins pour jeu de massacre. Si grand est le sens théâtral de Ionesco que, sur un thème aussi ressassé, il parvient à éveiller chez le spectateur, dans une atmosphère de bouffonnerie macabre, le sentiment concret, immédiat, du destin de l'homme. « Le comique étant intuition de l'absurde, écrit-il, il me semble plus désespérant que le tragique. Le comique est tragique, et la tragédie de l'homme dérisoire. »

De *la Cantatrice chauve* à *Jeux de massacre* et à *Macbett* (1972), l'œuvre de Ionesco est nombreuse, diverse, inégale. Elle recèle en tout cas l'expérience d'un homme qui toute sa vie a cherché dans la création théâtrale à élucider le sens de sa propre vie, celui du monde où il se trouve projeté, tour à tour angoissé et émerveillé, et n'ayant le plus souvent pour toute défense que l'humour. Ce que furent les étapes de sa pensée, de son théâtre, bref, la pratique de son art, il l'a consigné au jour le jour dans un recueil de réflexions, *Notes et contre-notes* (1962), irremplaçable témoignage de l'un des dramaturges les plus importants du « théâtre de l'absurde ».

De façon plus directe, et poussé par le besoin toujours plus vif de saisir sa propre réalité dans l'écoulement d'un temps qui le fuit, Ionesco a écrit entre 1967 et 1969 quelques très beaux recueils de souvenirs autobiographiques, *le Journal en miettes*, tomes I et II *(Présent passé, Passé présent)*, *Découvertes*, tandis que *la Photo du colonel* (1962) regroupe des nouvelles de tonalité onirique dont la plupart ont servi de matrice aux pièces de théâtre et que son roman *le Solitaire* (1973) reprend sous un angle nouveau la dynamique poétique qui anime son théâtre.

G. S.

M. Esslin, *The Theatre of the Absurd* (Londres, 1962 ; trad. fr. *le Théâtre de l'absurde*, Buchet-Chastel, 1963). / L. C. Pronko, *Avant-Garde : the Experimental Theatre in France* (Berkeley, 1962 ; trad. fr. *Théâtre d'avant-garde*, Denoël, 1963). / P. Sénart, *Ionesco* (Éd. universitaires, 1964). / S. Benmussa, *Ionesco* (Seghers, 1966). / C. Bonnefoy, *Entretiens avec Eugène Ionesco* (Belfond, 1966). / G. Serreau, *Histoire du nouveau théâtre* (Gallimard, 1966). / P. Vernois, *la Dynamique théâtrale d'Eugène Ionesco* (Klincksiek, 1972).

Ionie

▶ Grèce d'Asie.

Ioniens (les)

École philosophique grecque.

C'est en Ionie, région de l'ancienne Asie Mineure, sur la côte de la mer Égée, entre les golfes actuels de Smyrne et de Mandalya, que la science grecque prend naissance, entre la fin du VIIe et le début du VIe s. av. J.-C. L'Ionie constitue le creuset dans lequel ont été forgés et dont sont issus les éléments originels de la pensée hellénique, essentiellement les bases de son rationalisme. Elle fut le siège, à partir du VIIIe s., de la première civilisation grecque de la cité, et ses villes connurent une remarquable prospérité économique. L'une des plus anciennes parmi celles-ci, Milet, vit éclore la première des écoles philosophiques grecques. Des philosophes (que l'on caractériserait mieux, comme Aristote le faisait, en les qualifiant de *naturalistes*), membres de l'école milésienne, correspondent à ceux que l'on nomme les *Ioniens* ; mais il faut noter qu'à l'exception d'Empédocle la plupart des penseurs antérieurs à la période athénienne de Socrate et de Platon furent ioniens, même quand ils n'habitèrent pas ce pays.

Traits spécifiques de la pensée ionienne

Observation et interprétation des phénomènes naturels

C'est le caractère central de l'école ionienne. Ce qui fait l'objet des recherches effectuées par les Ioniens, comme Anaxagore, partisan de « l'intelligence », comme principe d'ordre dans le désordre des phénomènes, — et particulièrement Thalès, Anaximandre et Anaximene —, c'est un ensemble de questions relatives à la nature des astres, du Soleil, de la Lune ou du ciel, à l'origine des éclipses, de l'arc-en-ciel ou de la pluie, aux substances, dont ils s'efforcent de découvrir la plus fondamentale. La méthode de ces penseurs, avec lesquels apparaissent la curiosité pour les faits et la recherche de leurs causes naturelles effectuées à des fins d'application pratique, est l'*enquête* ; la philosophie consiste pour eux en une activité d'investigation directe *(historia)* portant sur des réalités constatables qui se substituent aux personnifications des légendes. Ici se dégage l'idée que l'univers est régi par un ordre régulier. Ainsi prend corps — et c'est la nouveauté — une attitude de type *scientifique* à l'égard du monde : exigence de rigueur, qui s'exprime par la multiplicité des voyages des Ioniens.

Absence de religiosité

L'interprétation et l'explication du monde et de ses phénomènes quittent le terrain de la pensée religieuse, refusent de recourir au surnaturel. Les Ioniens excluent notamment de leur compréhension du monde les idées de création et de finalité : il n'y a pas d'autre principe explicatif que celui de la cause antécédente, et l'univers ne peut être compris que par la découverte de ses lois, telle est la conception profane qui apparaît.

Cosmologie

L'organisation et la composition de l'univers matériel résument l'objet de la philosophie ionienne. Le monde, qui n'est expliqué par aucun « architecte de l'univers » à l'origine de son existence, est étudié dans le cadre d'une certitude : celle qui concerne la possibilité, pour l'homme, d'atteindre à une connaissance objective du réel. Psy-

chologie, morale et condition humaine, qui constitueront une part des préoccupations centrales de la réflexion philosophique athénienne, intéressent moins les Ioniens que la météorologie. *Sagesse* (« sophia ») signifie chez eux « savoir relatif à la nature ».

Biologisme

L'*hylozoïsme*, qui est la tendance à se représenter la nature sur le modèle d'un organisme vivant, accompagné d'une indistinction entre le spirituel et le matériel, caractérise cette pensée. C'est ainsi que les éléments (eau, air, feu) possèdent un pouvoir d'action propre, de mouvement spontané ; ils doivent par exemple se montrer « justes ».

Monisme

À la base des travaux des Ioniens se trouve la volonté de découvrir, sous la multiplicité des phénomènes, une substance première et unique dont ceux-ci seraient les différentes manières d'être ou de se manifester, principe immuable qui supporterait le changement. Cette substance est l'eau pour Thalès, l'air pour Anaximène. La recherche d'un principe élémentaire et homogène à l'origine de toutes choses ainsi que les oppositions entre éléments (air et eau, terre et feu, etc.) constituent le point de départ commun de ces philosophes.

Les philosophes

Le plus ancien savant grec, unanimement considéré comme tel, est Thalès de Milet (dernier tiers du VIIe s. - moitié du VIe s. av. J.-C.). La tradition milésienne qu'il inaugure apparaît avec lui fortement préoccupée de technique. Il se rendit célèbre pour avoir prédit une éclipse, qui mit fin à la guerre en interrompant une bataille entre les Lydiens et les Mèdes (585 av. J.-C.). On lui attribue diverses inventions : la première mesure exacte du temps par le *gnomon* (tige verticale dont l'ombre portée parcourt un cadran) ; la construction de *parapegmes* (calendriers astronomiques ou nautiques adjoints d'indications météorologiques) ; enfin, la découverte du théorème de géométrie plane qui a gardé son nom. Thalès n'a laissé aucun texte ; son enseignement consistait à réunir autour de lui un petit groupe de disciples. Le pivot de sa cosmogonie est l'*eau*, considérée comme substance première, à l'origine de tout ce qui vit. Tout provient de l'océan, et la Terre est essentiellement ce qui limite le domaine des eaux. Au-dessus de cette dernière s'étend le ciel en forme de coupole hémisphérique ; au-dessous et autour de la Terre commence le domaine discoïdal de la mer, sur laquelle elle flotte. Toute chose renferme, pour Thalès, un dieu ; les dieux vivent même dans les objets matériels, et ce fait explique, par exemple, que la pierre d'aimant attire le fer.

Disciple de Thalès, Anaximandre de Milet (v. 610 av. J.-C. - v. 547) est le premier philosophe qui ait laissé une œuvre écrite, le premier prosateur ionien. Dans son traité *De la nature*, il tient pour principe premier l'infini ou l'indéterminé, l'*apeiron*, notion obscure qui connote l'immensité et la fécondité, la puissance qualitative qui englobe et meut tout ce qui existe. De l'*apeiron* naissent l'univers — qui est mortel — ainsi qu'une multiplicité d'autres mondes, tous semblables au nôtre. À l'origine, des qualités — chaud, froid — se séparent dans l'infini : de leur union surgit un fluide, puis la Terre et les éléments. Un anneau, analogue à la roue d'un char, se forme alors, qui délimite la Terre. Il se brise en trois autres anneaux concentriques : le plus large et le plus lointain est percé d'un orifice circulaire d'où jaillissent des flammes et dont le diamètre correspond à celui du Soleil ; le second anneau, contenu dans le premier, plus proche et plus restreint, comporte également un orifice d'où sort une flamme plus faible, la Lune ; le dernier, le plus proche de nous, est percé de trous minuscules qui correspondent aux astres. La Terre, qui flotte au centre de ce système, est cylindrique ; sans support, elle demeure en place grâce aux pressions qui s'exercent sur elle.

Les éclipses surviennent lorsqu'un trou céleste est bouché ; quant au vent, il provoque les tremblements de terre en se précipitant dans les cavernes que la chaleur solaire a formées dans le sol. C'est avec Anaximandre qu'apparaît l'idée d'une *Terre habitée*, dont il trace le premier la carte. Une part importante de son œuvre est consacrée à des réflexions sur le règne animal : la mer est le lieu originel de la vie ; les espèces primitives, d'où sont issues les autres, et notamment l'homme, sont les poissons ; certains, contenant des hommes dans leur ventre, ont échoué sur la grève, puis, leur carapace ayant éclaté sous l'effet du soleil, les premiers hommes ont pris pied sur le sol terrestre.

Troisième Milésien, compagnon du précédent, Anaximène (VIe s. av. J.-C.) fait de l'air la substance première, jouant ici le même rôle que l'apeiron d'Anaximandre. L'idée scientifique fondamentale qu'il introduit est celle de la *condensation* et de la *raréfaction*. Il y a contraction et dilatation de l'air, qui se transforme en feu. Condensé, l'air devient successivement vent, nuée, pluie, eau, glace, terre, rocher. Une sphère creuse et transparente d'air solidifié entoure chaque univers, dont le centre est occupé par une Terre cylindrique qui flotte sur l'eau. La Terre, discoïdale, n'est plus supportée par l'eau qui l'entoure, mais l'une et l'autre le sont par l'air ; le ciel perd son aspect de coupole. Les vapeurs qui émanent de l'eau viennent former, dans la plus haute région de l'air, des feuilles incandescentes — le Soleil et la Lune — ou bien des points embrasés qui constituent les étoiles. L'air est partout ce qui engendre vie et pensée et tout respire, les poissons aussi bien que les univers, qui se nourrissent de l'air qui les entoure.

Un autre Milésien, Hécatée (v. 550 av. J.-C. - v. 480), contemporain de Darios Ier, roi de Perse, fut l'un des voyageurs les mieux informés de l'époque : davantage anthropologue que philosophe, il exprime par excellence l'idée d'enquête. Ayant visité plus d'une centaine de peuples de par le monde alors connu, il a laissé deux sommes, le *Tour de la Terre* et les *Généalogies*, qui firent longtemps autorité. Y sont consignées de précieuses indications relatives aux territoires, aux climats, à l'économie, à l'organisation politique et à l'histoire des peuples qu'il a étudiés.

Héraclite d'Éphèse (première moitié du VIe s. av. J.-C. - 480?), lui aussi ionien, marque cependant une rupture avec la tradition philosophique milésienne. Membre de la famille royale, mais s'étant désisté de sa fonction en faveur de son frère, il affiche un mépris sans bornes pour ses contemporains, frappant particulièrement de ses sarcasmes ses devanciers immédiats ; rien ne subsiste, chez lui, de la curiosité milésienne pour les faits d'observation, et tout son dédain s'abat sur l'enquête, l'investigation concrète. Sa pensée est d'ailleurs infiniment plus fine, et le domaine de celle-ci infiniment plus global que ceux des Milésiens.

La notion de *flux* occupe la place centrale dans sa réflexion. « Tout coule », « on ne peut pas se baigner deux fois dans le même fleuve », deux phrases qui expriment sa conception de l'être. Celui-ci est tout entier mobilité, écoulement, fluidité ; mais c'est un écoulement sans changement, sans transformation de la réalité en une autre réalité. L'écoulement est cyclique, et à chaque changement correspond un changement contraire qui le neutralise. Ce mouvement perpétuel, les hommes l'ignorent, ils ne voient pas l'instabilité qui sous-tend l'apparente fixité. La nature interne, l'essence de ce qui est, c'est l'opposition des contraires. À la conception milésienne d'une coexistence « juste » et paisible des contraires, il substitue un état de conflit dynamique entre ceux-ci qui n'est autre que la loi organisationnelle de l'univers. En fait, un contraire est *nécessaire* à son contraire, chacun subsistant grâce à l'autre ; l'antagonisme bipolaire (froid et chaud, par exemple) est *constitutif* de ce qui est et lui confère son harmonie ; la contradiction est le facteur d'équilibre du cosmos. Dès lors, rendus inséparables par cet antagonisme, deux contraires deviennent identiques : bien et mal s'équivalent au sein de l'unité qui les englobe ; mieux, le contraire devient son propre contraire (le froid devient chaud et *vice versa*). Ceci, qui constitue le principe rationnel de toutes choses, leur loi de proportion et de mesure, leur *ordre*, Héraclite le nomme *logos* : écoulement et mobilité universels, lutte constante et identité des contraires. Harmonie de l'ensemble, de caractère divin, ce principe est simultanément une réalité matérielle, le feu. Dieu suprême, il est identique à la substance de l'univers ; tout ce qui existe en est issu et y retournera, et il se confond avec l'âme du tout. La Terre provient de la condensation extrême du feu, qui s'y dégrade et renaît incessamment. Une âme individuelle n'est pas autre chose qu'une parcelle détachée du feu cosmique, appelée à y retourner ; elle est d'autant plus forte qu'elle est plus embrasée et sèche ; lorsqu'elle devient humide, elle meurt. Le feu condensé devient humidité ; comprimé, il se transforme en eau, et l'eau gelée donne naissance à la Terre.

Surnommé « l'Obscur », Héraclite tient la nature, qui « aime le secret », pour une vaste énigme, et son mode d'expression semble s'efforcer de refléter celle-ci : la forme aphoristique, métaphorique et paradoxale, le style oraculaire caractérisent son langage. Les stoïciens furent les premiers à reconnaître une valeur à son œuvre, longtemps méconnue par ses contemporains.

J. N.

📖 **G. S. Kirk (sous la dir. de), *Heraclitus, the Cosmic Fragmente* (Cambridge, 1954). / A. Jeannière, *la Pensée d'Héraclite d'Éphèse et la vision présocratique du monde* (Aubier, 1959). / C. Ramnoux, *Héraclite ou***

l'Homme entre les choses et les mots (Les Belles Lettres, 1959). / K. Axelos, *Héraclite et la philosophie* (Éd. de Minuit, 1962). / R. Mondolfo, *Heracliteo* (Mexico, 1966). V. également la bibliographie de l'article Éléates.

ionosphère

Région de la haute atmosphère présentant une forte densité de particules ionisées et entourant, en couches conductrices, le sol terrestre.

L'ionosphère se rencontre ainsi, à la verticale de tout lieu, à partir d'une altitude d'une soixantaine de kilomètres et jusque vers 800 km, où elle se raccorde à la magnétosphère*. Son existence, déjà avancée par Balfour Stewart en 1883, s'est affirmée indirectement avec les premières transmissions radiotélégraphiques à grande distance réussies par G. Marconi* en 1901. Heaviside en Angleterre, Kennelly aux États-Unis postulèrent alors, indépendamment, que les ondes hertziennes avaient pu suivre la courbure de la surface terrestre grâce à des réflexions en altitude sur des surfaces conductrices. Sinon, ces ondes, se propageant en ligne droite, auraient dû se perdre dans le demi-espace situé au-dessus de la station d'émission. Une autre explication, par courbure des rayons par diffraction, soumise au calcul par H. Poincaré*, ne donna pas les ordres de grandeur requis. La notion d'une « couche de Kennelly-Heaviside » se répandit, mais il fallut attendre les résultats d'Appleton (en 1925, déduits de l'observation de nœuds et ventres de réception), confirmés peu après par ceux de Breit et Tuve. Ces expériences ayant montré que tout un ensemble de couches entraient en jeu, les organisations internationales adoptèrent le terme *ionosphère* (proposé par sir Robert A. Watson-Watt) pour désigner toute la région qu'elles occupent.

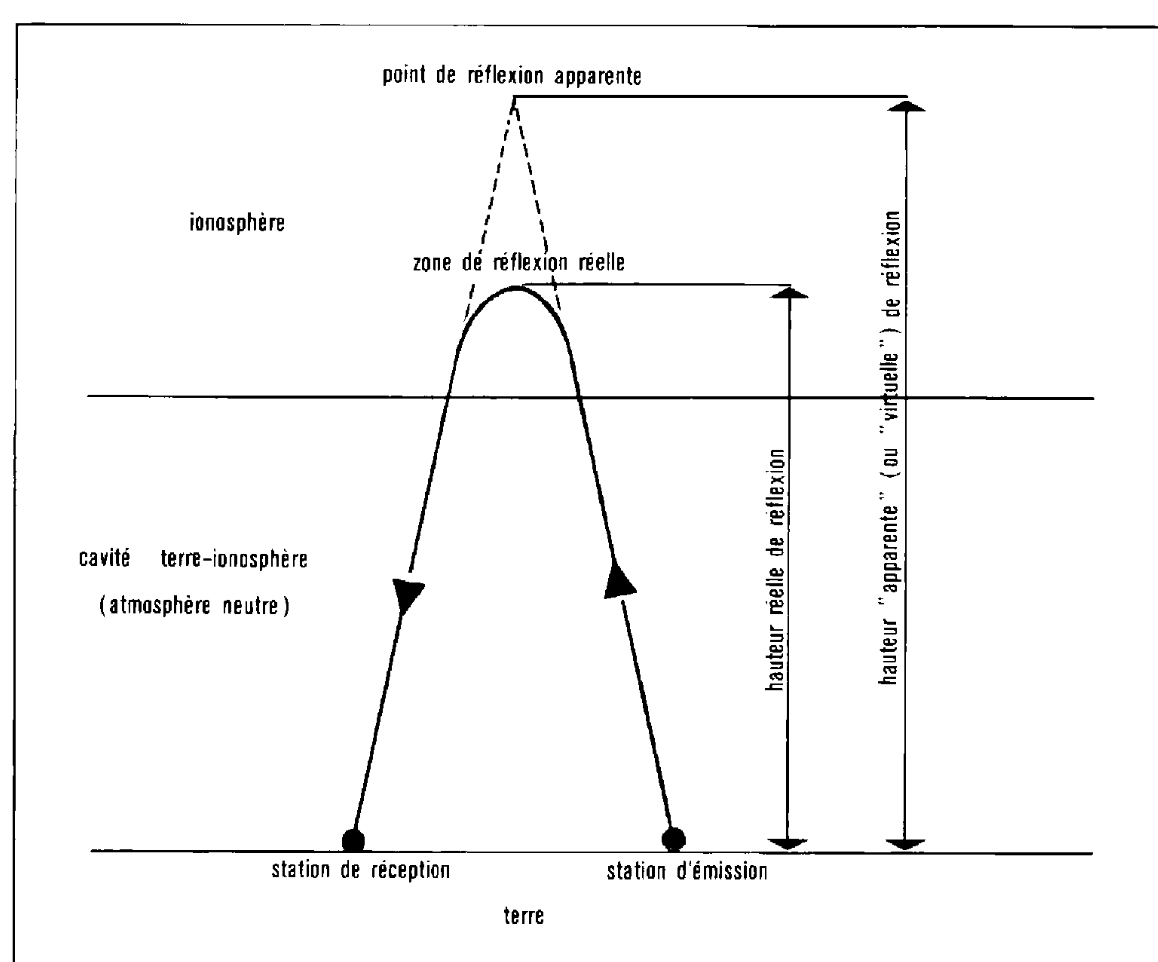
Détermination expérimentale de la constitution de l'ionosphère

Parmi de nombreuses méthodes, bornons-nous à celle, fondamentale, de Breit et Tuve, par laquelle se font les *sondages ionosphériques verticaux* (*fig.* 1) pratiqués quotidiennement (par exemple de quart d'heure en quart d'heure) à la plupart des stations ionosphériques (pour l'utilisation la plus efficace des télécommunications). Ces auteurs firent appel à une technique alors nouvelle : émission (suivant la verticale) de trains puisés à front raide et de courte durée (env. 1/10 000 s) constitués par une onde porteuse de fréquence convenable (0,5 à 10 MHz). La réception, au voisinage de la station d'émission, de l'*écho* du train pulsé ainsi émis (s'il s'est, effectivement, réfléchi sur une couche ionisée) permet, par la durée mesurée du trajet aller et retour, de calculer une « hauteur virtuelle » correspondant à la réflexion (v. radar). Cette hauteur virtuelle diffère de la hauteur vraie du fait que l'on suppose que toute la propagation s'est faite à la vitesse de la lumière dans le vide, alors qu'elle devient plus faible — et mal connue — pour les trajets dans l'ionosphère. Les conditions mêmes de la réflexion ne sont pas celles d'une « réflexion métallique » (comme celle que fit intervenir Appleton pour les « ondes longues » et des angles d'incidence élevés, correcte dans ce cas), mais celles d'une interaction entre le champ électrique de l'onde montante et des « *électrons* libres » provenant de l'ionisation des couches considérées. Quant aux *ions* — positifs pour la plupart —, ils n'entrent pas directement dans ce mécanisme, étant trop lourds. Mentionnons cependant les principaux d'entre eux : O_2^+, O^+, N_2^+, He^+ et H^+, ces deux derniers seulement pour les couches les plus élevées. Ils jouent, par contre, un rôle important dans les processus photochimiques de formation des couches et les phénomènes lumineux liés aux aurores. L'ensemble des électrons se comporte comme un milieu optique d'indice n donné par

$$n^2 = 1 - \left(\frac{1}{\epsilon_0} \cdot \frac{Ne^2}{m\omega^2}\right),$$

écrit en unités M.K.S.A. rationalisées, ϵ_0 étant la constante diélectrique du vide, N la densité cubique des électrons libres, e et m respectivement leur charge et leur masse, ω la pulsation de l'onde porteuse. Dans ces conditions, l'onde montante se réfléchit (vers le bas) quand n s'annule, ce qui détermine la valeur de N ainsi atteinte, en fonction de la fréquence de l'onde envoyée et de la hauteur virtuelle correspondante. Une telle mesure, appliquée à un émetteur muni d'un « balayage (automatique) en fréquence » (ω devenant ainsi un paramètre d'exploration), donne un *ionogramme* mettant en évidence — sondage par sondage (par cycle de balayage) — les différentes couches constituant l'ionosphère à ce moment (*fig.* 2). Les sondages successifs en fourniront l'évolution. Notons que, chaque fois que par augmentation progressive de ω on atteint une densité N qui dépasse celle de la concentration maximale existant dans la couche correspondante, l'onde traverse cette couche pour aller se réfléchir sur une couche supérieure si une concentration N suffisante y est trouvée. Cela explique l'allure des ionogrammes (*fig.* 3 et 4). On appelle « fréquence critique » celle pour laquelle une onde cesse d'être réfléchie par une couche déterminée. À partir d'une fréquence suffisante (10 à 20 MHz, suivant les cas), toute l'ionosphère se laisse traverser, et l'onde passe. Signalons aussi les « explorations » *in situ*, ou « par le haut », les émetteurs étant portés par des fusées ou des satellites, et de nombreuses méthodes par sondages obliques (par exemple : excitation d'une diffusion incohérente par une émission latérale de très haute fréquence).


Fig. 1. Exemple de sondage ionosphérique pseudo-vertical.



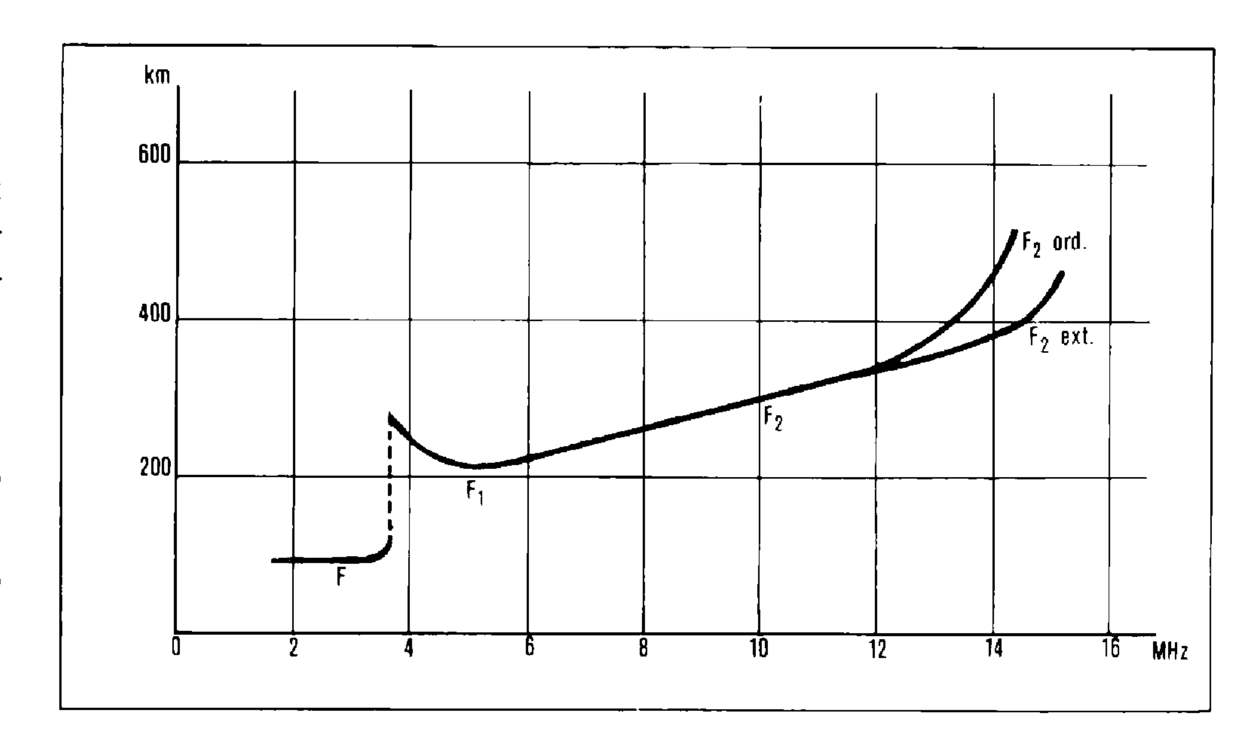


Fig. 2. Exemple schématisé d'un ionogramme « normal », montrant la présence des couches F, F_1, F_2, cette dernière se dédoublant en « F_2 ordinaire » et « F_2 extraordinaire », ces dénominations faisant référence à une biréfringence de F_2 (rayon « ordinaire » et rayon « extraordinaire ») causée par le champ magnétique terrestre.

Couches ionosphériques état moyen, variations perturbations

L'état moyen, relativement stable, est constitué par les couches E (90 à 120 km, densité électronique atteignant 10^5 par centimètre cube) et F (maximum d'ionisation atteignant 10^6 par centimètre cube se situant au-dessus de 250 km), en remarquant qu'à certaines époques (été, heures de jour, etc.) F se sépare en deux couches distinctes F_1 (couche inférieure, de jour) et F_2 (couche supérieure, plus sensible à

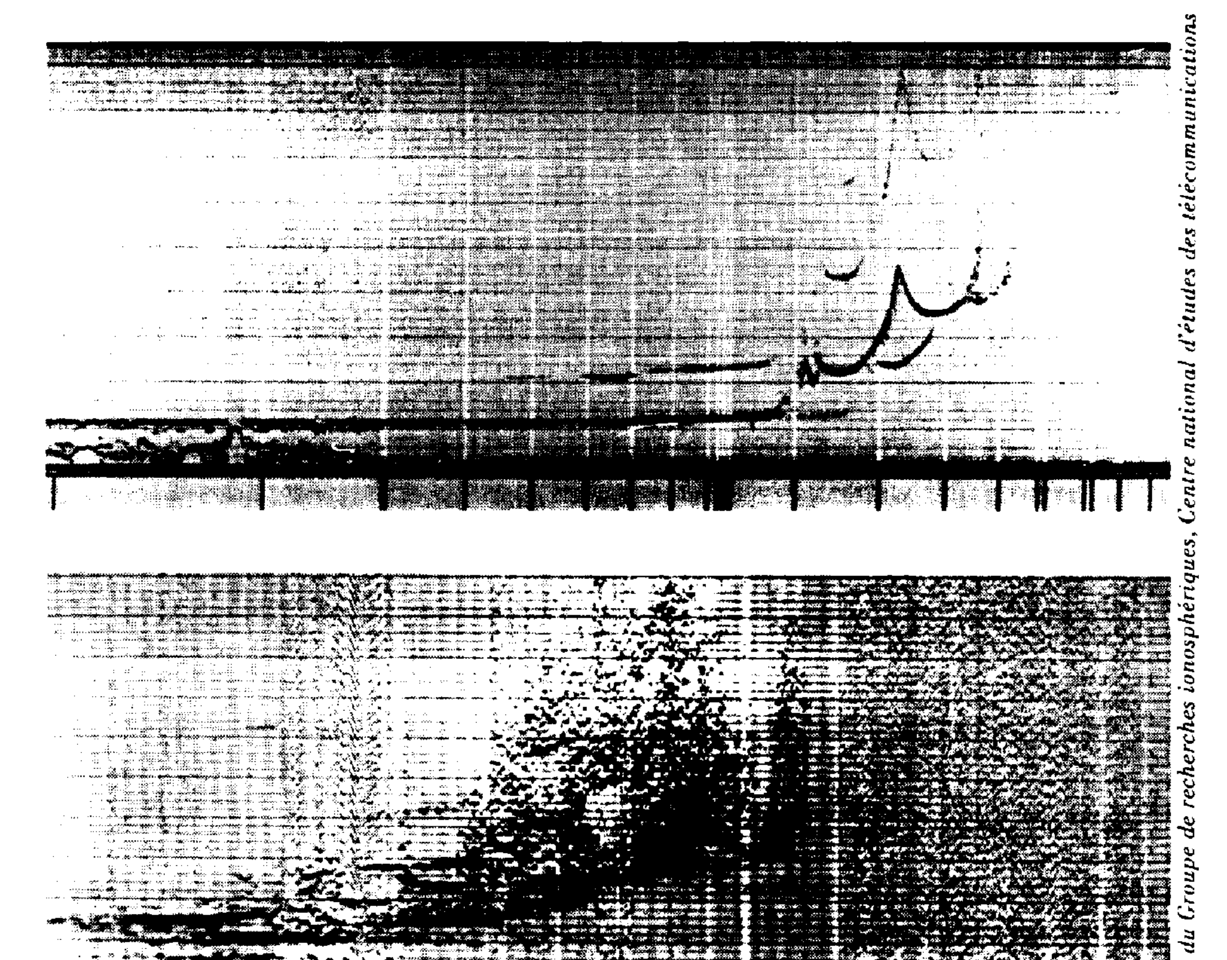


Fig. 3. **Reproduction d'un ionogramme du type « normal ».**
On y reconnaît : à gauche, la trace de la couche E; à droite, les deux « alvéoles » correspondant à F_1 et à F_2, chacune se trouvant, de plus, dédoublée par biréfringence.
On remarquera aussi un effet sur les traces d'« échos multiples ».

Fig. 4. **Reproduction d'un ionogramme relatif à une situation perturbée. Les réflexions sur des couches définies n'ont pas totalement disparu mais sont devenues diffuses.**

Archives du Groupe de recherches ionosphériques, Centre national d'études des télécommunications

toute influence irrégulière ou perturbatrice). E intervient principalement pour la propagation des « ondes longues », s'identifiant à la conception de Kennelly-Heaviside. Une couche inférieure D (entre 60 et 90 km), bien que non détectable par réflexion, joue un rôle important dans l'absorption de certaines ondes, surtout quand son ionisation est accrue (par exemple lors d'une éruption solaire). D'autres ondes peuvent alors, au contraire, être renforcées (par augmentation du pouvoir réflecteur). L'état moyen se complique par l'intervention de variations diurnes, saisonnières, géographiques (par exemple cas des ionosphères polaires, équatoriales) et d'une grande variété de perturbations telles que celles qui sont liées aux orages magnétiques, donc à l'activité solaire. C'est ainsi que peut être perturbé très sérieusement le trafic mondial des télécommunications. L'ionosphère peut être alors parcourue par des courants très importants. Rappelons de même l'« effet dynamo », source des variations magnétiques diurnes « S_q ». (V. géomagnétisme et orage magnétique.)

Quoique l'on connaisse maintenant assez bien l'ionosphère et ses évolutions, ses mécanismes de formation et d'entretien restent incertains. On est cependant d'accord pour voir dans l'ultraviolet et les rayons X, présents dans la radiation solaire primaire, les causes principales de ces ionisations. Contrairement à la radiation solaire usuelle (celle qui intervient en climatologie), ces radiations croissent beaucoup avec l'activité solaire (taches, éruptions, périodes les plus actives du cycle solaire, etc.) [v. Soleil].

E. S.

Les spécialistes de l'ionosphère

Sir Edward Appleton, *physicien anglais (Bradford 1892 - Édimbourg 1965), professeur à l'université de Cambridge. En 1924, il entreprit des mesures de l'altitude de l'ionosphère, grâce à la réflexion d'ondes ultracourtes, et découvrit une deuxième couche ionisée. Prix Nobel de physique pour 1947.*

Gregory Breit *(en Russie, 1899) et* **Merle Antony Tuve** *(Canton, Dakota du Sud, 1901), physiciens américains, spécialistes de physique nucléaire. Ils ont mesuré, par écho d'ondes radioélectriques, la hauteur de l'ionosphère et participé à la mise au point du radar.*

Olivier Heaviside, *mathématicien et physicien anglais (Londres 1850 - Torquay 1925). Il fonda le calcul opérationnel et édifia une théorie de la propagation du courant le long des conducteurs. Dès 1902, il fit l'hypothèse de l'existence de l'ionosphère.*

Arthur Edwin Kennelly, *électrotechnicien américain (Bombay 1861 - Cambridge, Massachusetts, 1939), professeur à l'université Harvard. En 1902, en même temps que Heaviside, il affirma la présence d'une couche ionisée dans la haute atmosphère.*

📖 **R. Jouaust, *l'Ionosphère* (Éd. de la Revue d'optique, 1946). / K. Rawer, *Die Ionosphäre* (Groningue, 1953). / K. G. Budden, *Radio Waves in the Ionosphere* (Cambridge, 1961). / A. Haubert, *l'Ionosphère* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1972).**

Iowa

État du Midwest américain ; 145 791 km² ; 2 825 000 hab. Capit. *Des Moines.*

L'Iowa est un des États les plus représentatifs du Midwest agricole et spécialement de sa partie la plus riche, le Corn Belt (zone du maïs). L'agriculture y rencontre des conditions physiques optimales. Les étendues planes dominent, effet du nivellement de roches tendres par les glaciers qui les ont en outre voilées sous un manteau morainique : les plaines morainiques les plus récentes *(Young Drift Plains)* contiennent des minéraux peu altérés, sources d'éléments nutritifs. À partir de ces dépôts et des lœss, d'excellents sols arables se sont formés sous une végétation de prairie (naturelle ou entretenue par les feux des Indiens). Les précipitations sont suffisantes (750 à 1 000 m) ; elles tombent surtout de mai à août, au moment où le maïs requiert le plus d'eau. Si l'hiver est froid (– 6,5 °C en janv. à Des Moines), la saison de végétation est assez longue (160 jours), et l'été très chaud (en juill., moyenne de 24,5 °C à Des Moines). C'est le climat continental à été chaud et humide, le « climat du maïs ».

Le peuplement de l'Iowa a connu les mêmes étapes que celui des autres États du Midwest. Après un début de colonisation française (qui a laissé nombre de toponymes), les pionniers américains pratiquèrent l'élevage extensif, auquel succéda une phase de peuplement rapide fondée sur la monoculture du blé entre 1840 et 1860. Le *Homestead Act* de 1862 déclencha une nouvelle vague de colonisation, au cours de laquelle se développa la culture du maïs. Les immigrants vinrent des États de l'Est et d'Europe (Allemands, Scandinaves).

Par son mode d'exploitation et son économie rurale, l'Iowa est aussi l'État du Corn Belt par excellence. C'est l'un des États les plus complètement défrichés et cultivés (93 p. 100 de sa superficie en exploitations agricoles). La ferme familiale, qui fait ici figure d'institution, couvre aujourd'hui 78 ha en moyenne, mais ne peut s'agrandir aisément du fait du prix élevé des terres dû au succès même de l'agriculture iowane. On pratique à plein temps une agriculture intensive : la mécanisation et l'emploi scientifique des engrais et plantes sélectionnées ont fait passer le rendement du maïs de 27 quintaux à l'hectare en 1939 à 40 en 1961 et progresser de 25 p. 100 celui du soja. Aussi l'Iowa se classe-t-il parmi les États à haut revenu agricole (6 700 dollars par ferme en moyenne).

Le maïs (dont l'Iowa est le deuxième producteur après l'Illinois avec 23 Mt pour une valeur d'un milliard de dollars) couvre le quart de la superficie exploitée et jusqu'à 60 p. 100 des cultures. Il entre en rotation avec d'autres céréales (blé, avoine, sorgho) et le foin, ce qui permet l'échelonnement des travaux agricoles et un meilleur rendement des machines. De plus en plus, le soja remplace l'avoine (deuxième rang après l'Illinois). L'orientation majeure de cette agriculture est l'alimentation du bétail : porcs (premier rang avec 15 millions), vaches laitières (premier rang pour l'effectif et la production de crème), volailles, bœufs de l'Ouest engraissés pour la vente aux abattoirs cette activité lucrative de finition est menacée par l'organisation de pâturages industriels par les propriétaires d'abattoirs).

Cette économie présente des nuances. L'Ouest cultive un peu plus de blé, le Nord-Est élève plus de vaches laitières. En général, on vend plutôt les productions animales, mais le *Cash Grain Belt* (Centre-Nord) vend de préférence maïs, soja, blé, avoine, sorgho.

La population de l'Iowa, État agricole et peu industrialisé (53 p. 100 de population urbaine), ne s'accroît plus guère depuis quelques décennies, stagnation qui renforce son caractère

« américain blanc » (3 p. 100 de Noirs et d'étrangers). Les villes rassemblent les principales industries, alimentaires, mécaniques, électroniques, métallurgiques. Les agglomérations les plus importantes (zones statistiques métropolitaines) sont celles de Davenport (340 000 hab.), située principalement en Illinois (aluminium, moteurs, matériel agricole), de Des Moines (271 000 hab. ; industrie de la viande, laiterie, machines agricoles, pneus de camions et tracteurs ; publications agricoles ; université agricole), de Cedar Rapids (137 000 hab. ; produits alimentaires à base de céréales, électronique), de Sioux City (108 000 hab. ; abattage de bœufs du Nebraska et du Dakota), de Waterloo (122 000 hab. ; industrie de la viande).

P. B.

Ipousteguy (Jean Robert)

Sculpteur français (Dun-sur-Meuse 1920).

D'origine populaire, il fait son apprentissage en 1938 grâce aux cours du soir de la Ville de Paris. Il exécute une suite de lithographies (*la Faim*, 1941) et peint. En 1947-48, il participe à la décoration de l'église Saint-Jacques de Montrouge, entreprise dont les résultats sont décevants. À partir de 1949, il se consacre à la sculpture. Henri Georges Adam* le fait entrer au Salon de mai et l'encourage ; son influence est évidente dans des œuvres comme *la Rose* de 1955 ou le *Cénotaphe* de 1957. Mais Ipousteguy s'éloigne très vite de cette pureté des volumes pour aboutir au style abrupt, puissant et tourmenté qui sera désormais le sien. Lui-même se déclare un « fanatique du surréalisme » : « Je me sens lié à lui, à cause de ma passion de l'image... » Il reçoit en 1964 le prix Bright à la Biennale de Venise, en 1968 le prix de la Ville de Darmstadt ainsi que le premier prix à Rijeka pour ses dessins anatomiques (partie importante de son œuvre, exposée à la galerie Claude-Bernard, à Paris, en 1969).

La sculpture d'Ipousteguy fait appel aux techniques les plus variées : d'abord, le bronze, la tôle, le ciment composent des ensembles de tonalités sombres, mais, en 1967, l'artiste s'attache au marbre immaculé et brillant de Carrare. Le bronze peut avoir un poli doré, comme dans l'inquiétante *Femme au bain* (1966). Des matériaux hétérogènes interviennent parfois, et les œuvres affirment leur caractère composite, étant constituées de morceaux qui gardent, dans les superpositions ou les imbrications, leur individualité : *Roger ou le Peuple des morts* (ciment, 1959-1962) est une sorte de table sur laquelle sont disposés des volumes sphériques évoquant des crânes, disposition qui annonce *Un mangeur de gardiens* (céramique, 1970).

Ipousteguy rejoint ainsi, avec des matériaux traditionnels, les nouvelles pratiques des « assembleurs » et fabricants d'« objets ». À l'exception de pièces faisant appel au sens tactile (une ouverture étant réservée à la main, qui doit pénétrer et palper), ses sculptures ne sont pas refermées sur elles-mêmes, sur l'harmonie de volumes compacts, mais renvoient à leur environnement. *Le Casque fendu* (1958), *David et Goliath* (1959) ou les *Heaumes* sont des formes défoncées, le bronze y conserve comme le témoignage d'agressions violentes. Parfois, ce sont des représentations d'objets qui sont juxtaposés à la figure humaine ; ailleurs, il y a interpénétration complète : *Homme poussant une porte* (1966) et *la Femme au bain*. Dans certaines œuvres, il s'agit de toute une mise en scène, avec des éléments disposés sur une large surface du sol (*Ecbatane*, 1965), voire aux dimensions d'une salle entière comme pour *la Mort du père* de 1968 (National Gallery of Victoria, Melbourne).

Ipousteguy traite parfois des sujets qui échappent en principe au domaine de la sculpture, qu'il s'agisse de paysages — ou plus précisément de topographies — imaginaires (*les Canaux de Mars, Mycène, Saint Jean d'Acre*, 1960) ou de natures mortes (*Sandwich sexuel*, 1967). Il fait appel par ailleurs à des moyens qui semblaient définitivement condamnés comme académiques : rendu des drapés dans le marbre, précision des détails anatomiques, utilisation expressive des tensions musculaires, qui reflète l'admiration de l'artiste pour Michel-Ange.

Ces options imprévues, car à contre-courant des tendances contemporaines lorsqu'elles furent prises, n'empêchent pas l'œuvre d'Ipousteguy d'être l'une des plus actuelles et des plus significatives : une imagination inquiète, tourmentée s'y exprime grâce à une étonnante maîtrise des techniques. L'artiste s'est également exprimé par des textes littéraires ou explicatifs (*Discours sur la régulation des naissances*, lors de la présentation de *la Mort du père*) et par le film (*Cérémonie pour une victoire*, avec comme point de départ un assemblage narratif-fantastique faisant intervenir des soldats jouets et autres accessoires).

M. E.

Iran

État de l'Asie sud-occidentale. Capit. *Téhéran*.

L'Empire iranien est une des plus anciennes constructions politiques de l'Asie : il a fêté en 1971 son 2 500ᵉ anniversaire et s'enorgueillit d'une continuité humaine exceptionnelle, exprimant la permanence, dans les oasis du plateau iranien et les vallées montagneuses des chaînes périphériques, d'une population sédentaire, enracinée, qui a victorieusement survécu à plusieurs vagues d'invasions nomades. Celles-ci ont néanmoins laissé leur trace sous forme d'une mosaïque humaine extrêmement complexe.

Superficie	1 648 000 km²
Population	28 662 000 hab.
Densité	17 hab. au kilomètre carré
Nature de l'État	empire
Langue	persan (fārsi)
Religion	islām (chī'isme)

Le cadre naturel

Structure et relief

L'Iran présente un aspect général de haut pays massif, dont l'altitude dépasse en général 1 000 m, mais découpé par des reliefs transversaux en compartiments dont le fond peut être plus bas : Grand Kavir (fond à 600 m) au nord-est ; Lut (fond vers 300 m) au sud-est ; Sistān (ou Séistan) [fond vers 480 m] sur la frontière afghane. Les massifs qui séparent le Grand Kavir et le Lut atteignent 3 000 m. Les hauteurs du Kuhestān, alignées nord-sud entre le Lut et le Sistān, culminent entre 2 300 et 2 800 m.

Ce haut plateau est enserré par deux arcs montagneux périphériques. L'arc septentrional comprend l'épais bourrelet de l'Elbourz, à convexité tournée vers le sud, qui borde la Caspienne et culmine dans le massif granitique de l'Alam Kuh (4 840 m) et le cône volcanique du Demāvend, qui approche 5 700 m. Les monts du Khorāsān (ou Khurāsān), à convexité tournée vers le nord, qui le prolongent à l'est, sont d'altitude plus réduite (3 850 m) et enserrent plusieurs bassins longitudinaux, comme celui de Mechhed (ou Machhad). Ils se raccordent ensuite aux chaînes d'Afghānistān. L'arc méridional comprend d'abord l'édifice des chaînes du Zagros, qui s'allongent sur près de 1 800 km de long depuis la frontière turque jusqu'au-dessus de Bandar 'Abbās, avec une largeur moyenne de 250 km. L'altitude, qui dépasse 4 000 m dans la partie centrale (Zard Kuh au droit d'Ispahan [ou Eṣfahān], 4 500 m), s'abaisse à partir de Chirāz, dans les bassins du Fārs, où l'édifice, jusque-là constitué de longues chaînes parallèles, se morcelle. Après un rebroussement au droit du détroit d'Ormuz, la dorsale principale, qui atteint encore 4 500 m au sud de Kermān, se rétrécit et s'ennoie peu à peu. L'aspect de barrière subsiste néanmoins au nord, avec les édifices volcaniques imposants du Kuh-e Basmān (env. 3 500 m) et du Kuh-e Tāftān (3 800 m), tandis que les chaînons du Baloutchistan (ou Balūchistān), au sud, sont beaucoup plus discontinus.

Cette disposition du relief évoque deux sillons plissés longitudinaux, partie intégrante de l'édifice alpino-himalayen, et séparés par une masse rigide intermédiaire sous le plateau iranien. En fait, la réalité est plus complexe.

Les montagnes septentrionales sont des éléments structuraux de transition, bourrelets marginaux du socle de la plate-forme russo-sibérienne plus que chaînes plissées à partir de sillons géosynclinaux. L'Elbourz certes est vigoureusement plissé, avec double déversement vers les deux bords et séries d'écaillés empilées (la zone méridionale étant plus étroite). Mais la sédimentation, du Dévonien au Jurassico-Crétacé, est restée épicontinentale. C'est seulement à l'Eocène qu'elle a pris une allure mésogéenne avec d'énormes épaisseurs de tufs cinéritiques et d'intrusions basiques interstratifiées (couches vertes). Le paroxysme orogénique date de l'Eocène supérieur et de l'Oligocène, et l'Elbourz est une sorte de chaîne « pyrénéenne » en bordure de la Meseta iranienne. Les plis se sont poursuivis au Néogène dans la petite chaîne parallèle de l'Anti-Elbourz, au sud. Dans cet édifice se sont sculptées des formes structurales appalachiennes, qui dominent dans le relief et dont la révélation correspond à une phase de rajeunissement pliocène qui a mis en place l'essentiel du volume montagneux actuel. Dans les monts du Khorāsān, où l'affleurement du socle cristallin et cristallo-

phyllien, très réduit dans l'Elbourz, est beaucoup plus étendu, l'aspect de pli de fond s'affirme.

L'arc méridional, en revanche, correspond à une zone géosynclinale typique, qui raccorde les chaînes sud-anatoliennes à l'Himālaya. On y distingue plusieurs sous-zones longitudinales : « plis bordiers » au sud-ouest, en bordure de la plate-forme arabique, plis de couverture simples qui contiennent les structures pétrolifères ; « Iranides » au centre, à grandes nappes de charriage poussées vers le sud-ouest ; cicatrice éruptive au contact de l'Iran central. L'orogenèse s'est poursuivie dans les plis bordiers jusqu'au Pliocène. Le relief est d'abord sous la dépendance d'une tectonique transversale qui détermine des secteurs de resserrement et d'exhaussement maximaux en fonction des culminations d'axe de l'avant-pays. Des formes structurales assez simples, exhumées d'un épais remblaiement mio-pliocène, dominent partout.

Entre les deux arcs plissés, c'est bien un vieux bâti, où dominent les granités et les schistes cristallins, qui constitue la plus grande partie du tréfonds du plateau iranien, dissimulé sous un manteau alluvial récent. La plus grande partie est consolidée depuis le Paléozoïque, mais on y a découvert des traces d'orogenèse hercynienne (axes de direction « ouralienne », nord-sud, dans les montagnes qui séparent le Grand Kavir du Lut), et il semble d'autre part qu'une partie du métamorphisme soit d'âge jurassico-crétacé et liée aux processus géosynclinaux alpins. Des plis de couverture affectent le manteau superficiel tertiaire, et des plis de fond ont affecté, notamment, la marge méridionale de cette masse centrale au contact du Zagros, y faisant largement affleurer le socle en une série de pointements anciens. Au nord-ouest, le plateau iranien se fragmente, dans l'Azerbaïdjan (Ādharbaydjān), caractérisé par le rétrécissement et la fracturation de la masse rigide. Des blocs anciens y alternent avec des bassins remplis de sédiments éocènes et miocènes et avec de hauts blocs volcaniques (Sahand : 3 700 m ; Sabalān : 4 800 m).

Le climat

Le climat est dominé par l'aridité. Le régime général des pressions en effet n'y laisse pénétrer qu'exceptionnellement les dépressions cyclonales pluvieuses. En hiver, l'Iran est incorporé aux hautes pressions asiatiques et en constitue une apophyse locale, obstacle au déplacement des dépressions méditerranéennes. Celles-ci suivent essentiellement des routes périphériques, le long des aires de basse pression relative et de discontinuité thermique du golfe Persique et des côtes méridionales de la Caspienne. La route du nord est surtout active à l'automne, époque où le contraste thermique est maximal entre la masse sibérienne déjà refroidie et la mer Caspienne encore tiède. Elle l'est beaucoup moins en hiver et au printemps, où la Caspienne s'est refroidie et gèle même dans sa partie septentrionale. Le relais est pris alors par la route du sud, où le contraste est maximal entre les hautes terres froides du plateau iranien et le golfe Persique, tiède. Ces dépressions hivernales sont de plus en plus affaiblies vers l'est et elles affectent surtout l'ouest du plateau et le revers occidental du Zagros ou des montagnes du Nord. En dehors d'elles domine en hiver un flux continental sec.

En été, le gradient général s'établit sur le plateau iranien du nord-ouest vers le sud-est, partie du flux général sec des vents étésiens qui s'écoule du maximum des Açores vers le minimum du nord-ouest de l'Inde. Ce régime s'installe en mai, après une période de marais barométrique en mars-avril dans laquelle se développent de nombreux orages et des pluies de convection. Mais, en été, la sécheresse règne sur tout le pays, à l'exception de la marge septentrionale de l'Elbourz et de la côte Caspienne, qu'atteint encore la circulation cyclonale de la zone tempérée. Quelques exceptionnelles pluies tropicales de mousson peuvent parvenir, ultime avancée de la mousson indienne, jusque dans le sud-est du pays. Mais le régime normal y est celui du vent de nord-nord-ouest, renforcé par l'attraction de la cuvette surchauffée du Sistān, le « vent des 120 jours » qui souffle du 20 mai au 20 septembre et dont les effets morphologiques sont importants.

Ainsi, seuls les chaînes du versant nord de l'Elbourz et le littoral caspien reçoivent plus de 500 mm de précipitations annuelles, à l'exception de quelques îlots dans les montagnes du Zagros. Les pluies de cette frange septentrionale du pays diminuent d'ailleurs progressivement vers l'est, où les vents de nord-est, qui soufflent au passage des dépressions, n'ont plus de trajet maritime. La ville de Pahlavi reçoit 1 517 mm, Recht, capitale du Gilān, 1 236 mm ; Amol, dans le Māzandarān, 836 mm ; Astarābād (auj. Gorgān), 620 mm seulement. Sur le plateau, les pluies se tiennent aux environs de 300 à 400 mm dans les bassins de l'Azerbaïdjan (Marārha, 368 mm ; Khoy, 347 mm ; mais Tabriz, en situation particulièrement abritée, seulement 282 mm) ainsi que sur les versants septentrionaux et dans les vallées du Zagros (Hamadhān, 412 mm ; Kermānchāh, 422 mm). Elles tombent au-dessous de 300 et souvent de 200 mm dans les sites de piedmont, où sont souvent fixées les villes principales (Téhéran, 244 mm ; Ispahan, 147 mm ; Mechhed, 262 mm ; Yezd [ou Yazd], 124 mm), ainsi que sur les côtes du golfe Persique au sud du Zagros (Ābādān, 172 mm ; Bandar Buchehr, 257 mm ; Djask, 120 mm). Elles tombent au-dessous de 100 mm dans les parties centrales des cuvettes du plateau (Varāmin, 97 mm, à 940 mm, au sud de Téhéran ; Qom [ou Qum], 98 mm, à la même altitude ; Zābol [ou Zābul], à 516 m dans le Sistān, 69 mm) et doivent être à peu près nulles dans le centre du Lut. On peut distinguer quatre types principaux de régime : à maximum d'hiver très accusé dans l'Iran méridional et le golfe Persique ; à maximum nettement printanier dans l'Azerbaïdjan ; à maximum d'hiver et de printemps très étalé, dans la plus grande partie du plateau ; à différenciation saisonnière peu marquée dans le type caspien, avec maximum principal d'automne, maximum secondaire de printemps, minimum peu marqué de l'été et parfois minimum secondaire d'hiver.

Ces contrastes pluviométriques se doublent d'oppositions thermiques entre le haut plateau et les franges littorales. Elles sont particulièrement sensibles en hiver, qui reste doux sur les côtes caspiennes (minimums généralement entre 5 et 10 °C ; Pahlavi, 7,5 °C en févr.) et surtout sur les côtes du golfe Persique, où elles s'abaissent cependant vers le fond du golfe (Ābādān, 11,5 °C ; Djask, 19,3 °C en janv.). Sur le plateau, les moyennes de janvier se situent entre 0 et 5 °C (Téhéran, 3,1 °C ; Ispahan, 3,8 °C ; Chirāz, 5 °C). Elles s'abaissent nettement dans les bassins de l'Azerbaïdjan et dans les hautes terres du nord-ouest du plateau, où se conjuguent les effets de l'altitude et de la situation plus nordique (Tabriz, altitude 1 360 m, 2,7 °C ; Zendjan, 1 640 m, – 6,5 °C en janv.). L'été est le plus chaud d'une part sur les côtes du golfe Persique, d'autre part dans les cuvettes intérieures surchauffées du plateau, où la température égale presque les extrêmes du golfe (Abadan, 35,8 °C en août ; Djask, 32,3 °C en juill. ; Yezd, 33 °C en juill. à 1 240 m d'altitude). Cette température estivale ne diminue que dans les bassins les plus élevés (Tabriz, 24,8 °C ; Chirāz, 27,3 °C) et sur les côtes de la Caspienne (Pahlavi, 25,8 °C en août). Mais, sur le plateau, les maximums diurnes restent toujours très élevés, de l'ordre de 35 à 40 °C.

L'hydrographie et le modelé

Ces conditions climatiques expliquent l'indigence de l'écoulement, qui ne dépasse 400 mm annuels qu'en des îlots restreints situés dans le centre du Zagros et dans l'Elbourz. Les rivières du versant caspien de celui-ci étant très courtes, c'est essentiellement sur le versant sud-occidental du Zagros que se trouvent les organismes fluviaux importants (Kārun, dont le débit moyen annuel est de 775 m^3/s, et son affluent le Diz ; Karkhè, etc.).

Le modelé de l'Iran intérieur est caractérisé par des bassins endoréiques. Leur paysage comporte deux aspects contrastés. La zone externe est le *dacht* de cailloux perméables, qui passe par des cônes d'épandage à la zone interne, le *kavir* proprement dit à sols humides couverts d'une mince pellicule d'eau en hiver, d'une croûte de sel et surtout de gypse en été. Dans le Lut surtout s'y ajoutent des massifs dunaires, ou des remblaiements argileux découpés par l'érosion hydro-éolienne en longues crêtes *(kalut)* parallèles à la direction du « vent des 120 jours » et dominant d'une centaine de mètres les couloirs qui les séparent. Les périodes froides et humides du Quaternaire se sont marquées par des phases de sédimentation bien reconnaissables dans les régions marginales, mais dont les effets morphologiques restent encore discutés dans le centre des cuvettes arides.

Les régions biogéographiques et le tapis végétal

Si les contrastes thermiques entre terres froides *(sardsir)* du haut plateau et terres chaudes *(garmsir)* des rives du golfe Persique, fondement des rythmes migratoires des nomades, sont vivement ressentis par la conscience populaire, la base des divisions régionales n'en reste pas moins l'opposition entre régions humides et régions arides. L'expression la plus nette en est la limite de la culture pluviale des céréales. En gros, elle englobe toutes les chaînes de l'Iran du Nord, et le

Zagros, ainsi que la partie nord-ouest du plateau (Azerbaïdjan), mais à l'exception d'un certain nombre de bassins encastrés dans les hautes terres, comme la cuvette du lac d'Ourmia (ou lac de Rezāyè) et les plaines inférieures de l'Araxe, ou les hauts bassins du Fārs. Inversement, l'Iran oriental et central voit dominer les régions incultivables sans irrigation, à l'exception d'îlots montagneux plus arrosés dans l'extrémité sud-orientale, de plus en plus rétrécie, du Zagros, dans les hauts massifs de l'Iran central au-dessus de Yezd et dans le Kermān.

Cette limite, capitale pour la vie rurale, est également dans l'ensemble celle qui sépare les formations végétales arborées des formations dénudées (steppe sans arbres et désert). Les forêts peuvent se diviser à leur tour en forêts humides (c'est la forêt Caspienne), adaptées à des pluies en toutes saisons, et forêts sèches, adaptées à une sécheresse saisonnière.

Sur le versant nord de l'Elbourz s'est en effet conservée une forêt composite, très riche en espèces, comprenant beaucoup d'essences tropicales qui ont résisté aux glaciations dans cette position privilégiée. Un faciès de basses terres voit prédominer le chêne à feuilles de châtaignier, le charme, l'orme, associés à des arbres caractéristiques comme *Parrotia persica* et *Gleditschia caspica* ; la vigne sauvage, le buis et le sureau dominent dans le sous-bois. En altitude, on voit le hêtre se multiplier, d'abord associé au charme entre 300 et 1 200 m, puis presque exclusif, avec des érables, entre 1 200 et 1 800 m. Le chêne macranthère l'emporte enfin dans les étages supérieurs, jusqu'à la limite supérieure de la forêt, qui se situe à 2 100 m à l'ouest, à la frontière soviétique, et aux environs de 2 500 m dans les secteurs centraux et orientaux. Le passage aux versants intérieurs arides est brutal, ce qui explique en partie l'absence à peu près totale de conifères, si l'on excepte des peuplements de cyprès (associés aux oliviers) dans la moyenne vallée du Sefid Rud.

Sur le versant interne de l'Elbourz, c'est une forêt sèche, à base de genévriers, qui constitue la formation climatique, d'ailleurs très ouverte. Sa limite inférieure est une limite d'aridité, qui se relève de 1 000 à 1 200 m à l'ouest jusque vers 1 800 m à l'est à partir du méridien de Téhéran. Dans le Zagros c'est une forêt de chênes qui constitue l'étage montagnard et s'observe jusqu'au méridien de Chirāz, à l'est duquel les chênes disparaissent. Des érables, des frênes et de nombreux buissons déjà xérophiles s'y ajoutent. Au nord-ouest, c'est une formation mixte à chênes et genévriers, adaptée à des hivers plus rudes, qui fait la transition avec les forêts du Taurus oriental. Les limites de l'étage forestier vont approximativement de 800 ou 900 m à 2 200 ou 2 300 m. Il s'agit typiquement de l'étage méditerranéen montagnard.

Dans le centre, l'est et le sud-est de l'Iran, les véritables forêts disparaissent. Les arbres sont cependant encore présents dans des formations steppiques arborées qui font la transition avec les steppes rases. Une formation à pistachiers et amandiers est caractéristique des piémonts caillouteux *(dacht)* de l'Iran intérieur recevant, selon la nature des sols, de 150 à 300 ou 400 mm de pluies. Elle disparaît dans les sols imperméables. Sa limite inférieure est aux environs de 1 000 m autour du Grand Kavir, aux environs de 1 300 ou 1 500 m autour du Lut et du Sistān. Elle descend jusque vers 600 à 700 m autour de certains bassins fermés du Khorāsān. Elle comprend une forte proportion d'arbres fruitiers, ce qui indique bien son caractère de formation semi-spontanée, à la fois éclaircie et protégée par Faction humaine. C'est une formation à hivers froids. La végétation arborescente du Garmsir à hivers tièdes comprend deux aspects : un étage supérieur à jujubiers et myrtes vers 1 000 à 1 200 m, un étage inférieur à acacias et palmiers nains. Sa limite septentrionale correspond approximativement à celle du palmier dattier. Elle englobe non seulement toute la plaine littorale du golfe Persique, mais également, en faisant une incurvation prononcée vers le nord, tout le Lut jusque vers 1 500 m d'altitude ainsi que la bordure sud du Grand Kavir, où Tabas est la plus septentrionale des oasis à palmiers.

Cette description des principaux types de formations arborées reste très théorique. Un extraordinaire déboisement n'a laissé subsister que des lambeaux souvent infimes des formations primitives, moins de 5 p. 100 de la forêt sèche de genévrier ou de la formation à pistachier et amandier, un dixième au plus de la forêt de chêne du Zagros. Seule la forêt Caspienne, quoique largement dégradée, reste encore étendue à peu près à la moitié de sa surface primitive dans les secteurs montagneux. Sur le versant intérieur de l'Elbourz et dans tout l'Iran à l'exception du versant caspien, la formation de remplacement est une steppe xérophytique rase, où seuls des rubans de peupliers et de saules viennent marquer les inféroflux et les abords des villages.

Ce déboisement illustre l'ancienneté et l'intensité de l'occupation humaine sur le plateau. Mais les étapes en ont été complexes. Il y avait encore des forêts épaisses dans le Zagros à l'époque achéménide, et l'interdiction, édictée par la religion zoroastrienne sous peine de mort, de jeter dans le feu les déjections séchées du bétail indique un état du tapis végétal bien différent de la situation actuelle, où elles constituent le combustible rural essentiel sur tout le plateau. La phase principale de déboisement se place à l'époque sassanide, période de prospérité et de forte croissance paysanne où la pression sur l'environnement a certainement été considérable. Le mouvement s'est ralenti lors des invasions nomades turco-mongoles, qui ont diminué la densité de la population et l'intensité de l'utilisation du sol. Il a repris activement pendant la période contemporaine, en liaison avec la pression démographique actuelle. La forêt caspienne a été partiellement préservée par l'humidité de la région, mais aussi par son éloignement relatif des principaux centres urbains établis sur le plateau intérieur, et n'a été guère atteinte par le charbonnage que depuis le début de ce siècle.

X. P.

divisions administratives

province	*superficie*	*population*	*chef-lieu*	*population*
Centre	60 761	4 980 000	Téhéran	2 720 000
Gilān	48 621	1 753 000	Recht	144 000
Māzandarān	155 164	2 049 000	Sāri	45 000
Azerbaïdjan oriental	73 683	2 596 000	Tabriz	403 000
Azerbaïdjan occidental	35 391	1 087 000	Rezāyè	111 000
Kermānchāhān	59 449	1 815 000	Kermānchāh	188 000
Khuzestān	117 713	2 426 000	Ahvāz	206 000
Fārs	148 669	1 692 000	Chirāz	300 000
Kermān	225 173	1 108 000	Kermān	85 000
Khorāsān	314 282	2 497 000	Mechhed	410 000
Ispahan	197 403	2 002 000	Ispahan	424 000
Baloutchistan-Sistān	177 832	455 000	Zāhedān	40 000
Kurdistān	33 859	620 000	Sanandadj	55 000
Ports et îles de la mer d'Oman		605 000	Bandar 'Abbās	35 000

Autres grandes villes

Abādān	273 000
Hamadhān	124 000
Qom	134 000

L'HISTOIRE DE L'IRAN

L'Iran ancien

« Iran » vient d'*Ārya* (en français « Aryens »), nom que se donnaient les populations à langues indo-européennes qui vinrent occuper, vers le début de Ier millénaire, l'Inde septentrionale et l'Iran.

Le cadre naturel et l'homme préhistorique

Pour les spécialistes de l'Antiquité, comme pour les géographes, l'Iran est une vaste région (2 800 000 km^2) qui déborde un peu au-delà des actuels États d'Iran et d'Afghānistān. Ce bloc de montagnes et de plateaux, qui encadrent des dépressions fermées, est peu ouvert aux influences climatiques venues des mers.

Sans doute pour cette raison, on n'a, jusqu'à présent, trouvé trace des premiers habitants de l'Iran que sur sa périphérie : dans les profondes vallées du Zagros, à l'ouest, sur la plaine littorale de la mer Caspienne, au nord, dans le piémont qui touche à la cuvette du Turkestan soviétique, au nord-est. L'homme vécut là, au moins depuis l'Acheuléen (il y a plus de 80 000 ans), sous un climat plus chaud et plus humide que l'actuel. Il y subit ensuite les rigueurs de la dernière période glaciaire (à partir de 75 000 av. J.-C.), auxquelles s'ajoute après 30 000 un lent dessèchement. L'aridité s'accentua lorsque la température commença à remonter (XIIe millénaire), et les difficultés qu'elle occasionna aux humains expliquent peut-être l'essor en Asie occidentale du Mésolithique (période de transition entre l'époque de la chasse et celle de l'agriculture), attesté en Iran depuis le XIe millénaire. Dans les mêmes régions que les chasseurs des âges précédents, les groupes de collecteurs trouvèrent des orges et des blés à l'état sauvage et entamèrent la domestication des animaux. Il n'est

donc pas facile à l'archéologie de distinguer ces hommes du Mésolothique — qui ont des habitats permanents et font déjà des essais de poterie — des premières populations du Néolithique vrai (à partir du VIIe millénaire), dont les communautés vivent surtout des cultures et de l'élevage.

La colonisation de l'Iran et ses rapports avec l'extérieur (VIe-IVe millénaire)

À cette époque, le pays bénéficie de l'optimum climatique, qui y relève la température et surtout les précipitations. L'irrigation fait des progrès, et les agriculteurs abordent de nouvelles régions : la haute plaine de Chirāz (le futur pays perse) et les dépressions intérieures qui ont encore des lacs (le Centre, entre Téhéran et Kāchān, et l'Azerbaïdjan). Ils colonisent ensuite dans la partie orientale du bloc iranien les districts humides : dans la région de Kermān — au sud-est du royaume actuel d'Iran —, dans le Sistān, au contact des deux États.

À l'est, les habitants de l'Iran ne rencontrent que les modestes villages du Baloutchistan, zone haute et sèche qui domine la vallée de l'Indus, que l'homme n'a pas encore aménagée. À l'ouest de l'Iran, au contraire, les plaines de Mésopotamie constituent, grâce à leurs fleuves, un riche pays agricole, déjà fortement peuplé, dont les styles de céramique influencent, à partir du VIe millénaire, ceux de l'Iran, où la civilisation progresse moins vite du fait de l'éparpillement de la population en oasis ou en minuscules districts de culture sèche.

Mais le bloc iranien possède dans son sous-sol des richesses, dont la première exploitée est de métal rouge. Dès le VIIe millénaire, on fabrique, dans la région du Zagros, des parures et de l'outillage en martelant du cuivre natif. Puis, un peu avant 4 000, les habitants de la Mésopotamie* et de l'Iran commencent à mouler ce métal, procédé qui a dû être inventé dans un des nombreux gisements de l'Iran où l'on extrait maintenant le cuivre du minerai et dont la production est en partie exportée vers le pays des Deux-Fleuves, qui ne possède aucune mine.

Au IVe millénaire, le progrès général de l'économie au Proche-Orient amène la formation d'une hiérarchie sociale dont les éléments dirigeants recherchent les minéraux rares pour se parer. Ainsi, l'or, la cornaline, la turquoise (des environs de Nichāpur, au nord-est du royaume d'Iran), le lapis-lazuli (du Badakhchan, au nord-est de l'Afghānistān) provenant de l'Asie centrale, de l'Inde ou de l'ensemble iranien sont transportés sur les pistes de l'Iran en direction de la Mésopotamie, dont les agglomérations redistribuent ces matières précieuses dans le reste du Proche-Orient.

Ce rôle directeur du commerce est d'abord exercé par les lieux saints de haute Mésopotamie, comme Tepe Gawra, au nord de Ninive. Mais la basse Mésopotamie, seule à pratiquer la grande irrigation en Asie, dépasse bientôt sur le plan économique le nord du pays des Deux-Fleuves, et, vers le milieu du IVe millénaire, au moment où les grosses agglomérations du Sud achèvent de se transformer en villes, la fonction d'étape principale au débouché de l'Iran passe à Suse, centre d'un riche bassin agricole qui prolonge la basse Mésopotamie jusqu'au pied des montagnes iraniennes.

Si c'est sans doute la ville d'Ourouk, en Sumer, qui invente, pour la gestion économique du domaine de sa divinité, le sceau de forme cylindrique (v. 3600), puis les chiffres et l'écriture, Suse ne tarde pas à adopter ces innovations (à partir de 3300) en leur imprimant sa marque : sa glyptique est originale par sa décoration, et son écriture (appelée *protoélamite*) diffère de celle de la basse Mésopotamie. Certaines de ces techniques se répandent dans le pays dont Suse fait partie et qui a la même langue et la même culture, l'Elam*, qui sera toujours son originalité entre la Mésopotamie et l'Iran. Au-delà de cet Elam qui comprend, outre le bassin de la Susiane, le demi-cercle de montagnes qui le borde à l'est et qui peut couvrir 300 000 km² dans le sud-ouest de l'Iran et s'étendre jusqu'à 600 km à vol d'oiseau de Suse, les relations commerciales de la grande cité élamite assurent, comme le montrent des découvertes toutes récentes, la même diffusion : le cylindre, les chiffres et l'écriture protoélamites sont utilisés, dès avant la fin du IVe millénaire, à Tepe Sivalk (ou Sialk) [près de Kāchān], à la limite du désert central, et à Tepe Yahyā (entre Kermān et le détroit d'Ormuz), situées respectivement à 375 km et à 900 km à vol d'oiseau de Suse.

L'influence élamite et l'activité des communautés de l'intérieur de l'Iran aboutissent à la formation d'agglomérations importantes, sinon de villes, sur les grands itinéraires qui contournent le désert central et le désert de Lut, et il se forme dans la moitié sud-est de

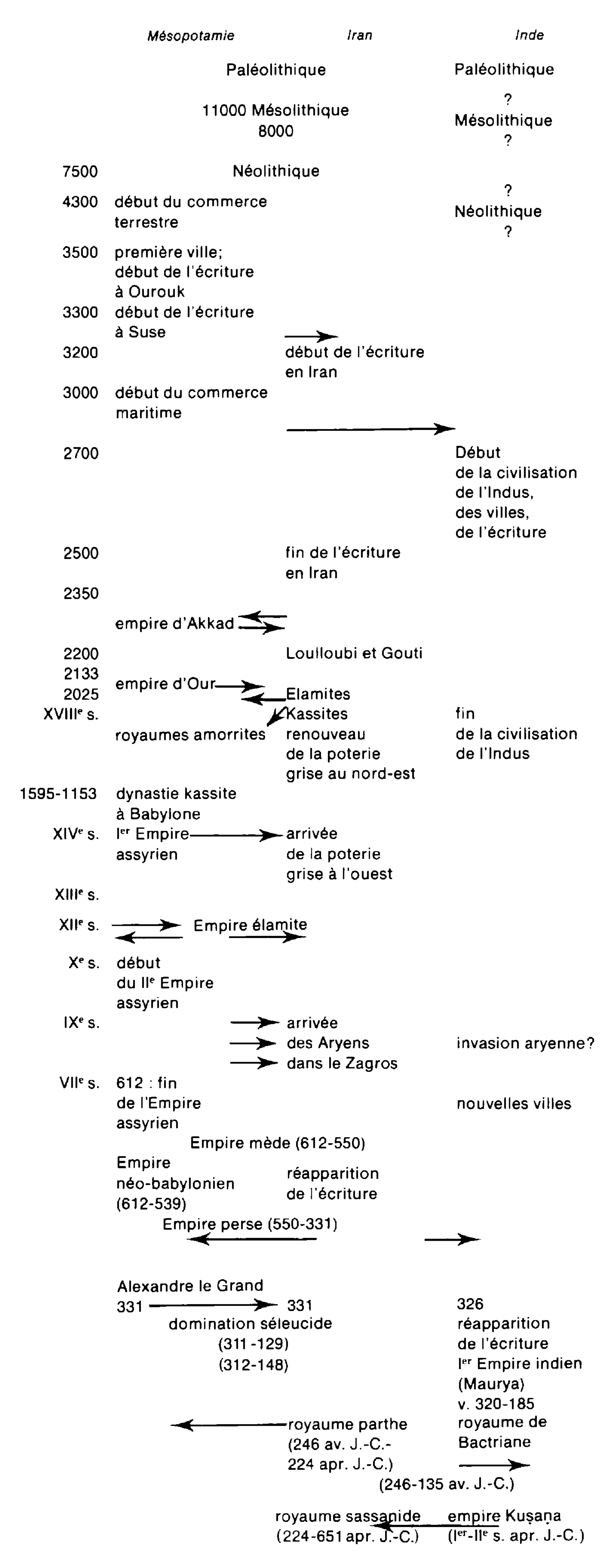


tableau synoptique de l'histoire de la Mésopotamie, de l'Iran et de l'Inde

	Mésopotamie	*Iran*	*Inde*
	Paléolithique		Paléolithique
11000	Mésolithique		? Mésolithique ?
8000			
7500	Néolithique		
4300	début du commerce terrestre		? Néolithique ?
3500	première ville; début de l'écriture à Ourouk		
3300	début de l'écriture à Suse →		
3200		début de l'écriture en Iran	
3000	début du commerce maritime	→	
2700			Début de la civilisation de l'Indus, des villes, de l'écriture
2500		fin de l'écriture en Iran	
2350	empire d'Akkad ⇄		
2200		Loulloubi et Gouti	
2133	empire d'Our →		
2025	←	Elamites	
XVIIIe s.	royaumes amorrites	← Kassites renouveau de la poterie grise au nord-est	fin de la civilisation de l'Indus
1595-1153	dynastie kassite à Babylone		
XIVe s.	Ier Empire assyrien →	arrivée de la poterie grise à l'ouest	
XIIIe s.			
XIIe s.	⇄ Empire élamite →		
Xe s.	début du IIe Empire assyrien		
IXe s.	→	arrivée des Aryens dans le Zagros	invasion aryenne?
VIIe s.	612 : fin de l'Empire assyrien		nouvelles villes
	Empire mède (612-550)		
	Empire néo-babylonien (612-539)	réapparition de l'écriture	
	Empire perse (550-331) ←		→
331	Alexandre le Grand →	331	326 réapparition de l'écriture
	domination séleucide (311-129) (312-148)		Ier Empire indien (Maurya) v. 320-185
	←	royaume parthe (246 av. J.-C.-224 apr. J.-C.)	royaume de Bactriane → (246-135 av. J.-C.)
		royaume sassanide (224-651 apr. J.-C.) ←	empire Kuṣaṇa (Ier-IIe s. apr. J.-C.)

l'ensemble iranien une civilisation locale qui influe à son tour sur celle des villages du Baloutchistan pakistanais.

Le commerce, les guerres et les migrations (v. 3000-1400)

Un autre produit de valeur s'ajoute alors à ceux qui sont déjà fournis par l'Iran : l'étain, indispensable pour la fabrication du meilleur bronze et dont une part au moins est importée de cette région par les États du Proche-Orient ; dès 2500, le Luristān (Lorestān), riche en minerais, travaille pour le compte des cités mésopotamiennes et échange avec elles les techniques concernant cet alliage.

Cependant, si mal connue que soit, pour l'Iran, la période qui va de 3000 à 1400 environ, on y décèle un recul des centres commerciaux du Centre et du Sud, et la disparition de l'écriture après 2500. L'apparition d'une grande civilisation dans la vallée de l'Indus*, à partir de 2700 environ, aurait dû accroître le volume des échanges qui traversaient l'Iran, mais, en fait, on ne constate de progrès que sur la voie maritime, dont les escales se situent surtout en Arabie, et sur la route terrestre septentrionale qui passe par la steppe turcomane (à l'angle sud-est de la Caspienne) et par la cuvette du lac de Rezāyè. Et lorsque, vers 1750, les villes de la civilisation de l'Indus disparaissent, vraisemblablement victimes d'une crise interne, il se produit un déclin brusque des escales du golfe Persique et, dans tout l'Iran, une nette diminution des villes et des habitats.

Faut-il attribuer la responsabilité de cette décadence aux guerres et aux migrations de la période ? Dès l'apparition des textes historiques (v. 2600), on note le conflit, qui ne cessera plus, entre les Élamites et les États mésopotamiens ; lutte pour la prédominance en Asie occidentale ou pour le contrôle des routes commerciales, ou simplement entreprises de pillage contre les cités adverses ? À partir du premier Empire mésopotamien, gouverné par la dynastie d'Akkad* (v. 2350-2200), on remarque le grand nombre de campagnes dirigées contre les peuples du centre du Zagros (Loulloubi, Gouti), qui sont moins riches et moins évolués que les Élamites et les Mésopotamiens. Là encore, on ne sait si les rois du pays des Deux-Fleuves pratiquent l'impérialisme politique ou économique ou opèrent des guerres défensives contre les montagnards qui convoitent les richesses des cités de la plaine. Les Loulloubi infligent de terribles défaites aux rois d'Akkad, et bientôt les Gouti imposent leur domination à une partie du bas pays, dont ils seront finalement expulsés. L'empire de la IIIe dynastie d'Our (v. 2133-2025) consacre la majeure partie de ses campagnes aux peuples du Zagros avant de succomber devant une coalition de ces ethnies dirigées par un roi élamite. Au millénaire suivant, l'Amorrite Shamshi-Adad Ier (v. 1816-1783), maître de la haute Mésopotamie, et les rois assyriens des XIVe, XIIIe et XIIe s. guerroient dans les mêmes montagnes et souvent contre les mêmes peuples que les souverains mésopotamiens de l'âge précédent.

Plus heureuses dans leurs tentatives d'invasion, d'autres ethnies venues de l'Iran ont réussi à s'installer durablement au cœur des grandes civilisations du Proche-Orient. Dès le milieu du IIIe millénaire, les Hourrites*, sortant des massifs de l'Anatolie orientale au nord-ouest de l'Iran, commencent la progression qui les répand d'abord à travers la haute Mésopotamie. Au IIe millénaire, les Kassites*, venant du Zagros central, réussissent à s'installer en Mésopotamie (v. 1740), puis à Babylone, où leurs rois règnent de 1595 à 1153 environ. Plus au nord, des Aryens, appartenant à cette unité linguistique et culturelle qui donnera au Ier millénaire les Iraniens et les Indiens de la plaine Indo-Gangétique, se mêlent à des groupes hourrites, à qui ils fournissent des dynasties, et se répandent, à partir du XVIe s., en Anatolie orientale, en haute Mésopotamie et dans le couloir syrien, avant de réunir ces régions dans l'empire du Mitanni ; et il est tentant de supposer que ces précurseurs des populations iraniennes du Ier millénaire av. J.-C. sont passés par l'Iran avant d'entrer en contact avec la civilisation du pays des Deux-Fleuves.

À l'inverse, nous ignorons généralement le nom des populations que l'archéologie nous montre circulant dans cet Iran où l'usage de l'écriture a cessé, au cours du IIIe millénaire, avant d'être arrivé au stade des textes lisibles mentionnant des individus et des pays. Il en est ainsi des groupes venus d'Anatolie orientale et de Transcaucasie, dont la poterie grise se répand au IIIe millénaire en Azerbaïdjan et dans le centre du Zagros. Une autre poterie grise est fabriquée dès le IVe millénaire dans la steppe turcomane. Alors que les populations commencent à abandonner cette riche région agricole (au début du IIe millénaire), peut-être sous l'effet du dessèchement, une variante de la poterie grise locale se manifeste. Elle revêt des formes nouvelles, qui se répandent vers l'ouest, atteignant, à partir du milieu du IIe millénaire, les abords de la cuvette centrale de l'Iran, puis de l'Azerbaïdjan et la partie septentrionale du Zagros, région où les Assyriens verront apparaître, au IXe s., des peuples à langue aryenne, les Perses et les Mèdes. Certains archéologues voient donc l'origine de ces ethnies historiques dans les habitants de la steppe turcomane au IVe millénaire, mais c'est oublier que les invasions font boule de neige et, entraînant nomades et sédentaires, mélangent les cultures et les peuples jusqu'au moment où des communautés stables se reforment.

Le renouveau politique de l'Iran et le triomphe des langues aryennes (XIVe-VIIe s.)

Nos sources historiques (d'origine assyrienne) ne connaissent guère que la bordure occidentale de l'Iran. Or, les trouvailles archéologiques pour cette période se limitent pratiquement au nord-ouest du bloc iranien. Il faut donc partir de la situation constatée à des époques plus tardives et en particulier au temps de l'Empire achéménide (VIe-IVe s.) pour reconstituer l'évolution de l'ensemble de l'Iran au moment de l'arrivée des porteurs de la poterie grise. La rareté des vestiges dans l'est et le sud de l'ensemble iranien laisse supposer de longues migrations de groupes pastoraux qui vont repeupler le pays. Il en résulte pour l'Iran tout entier un nouvel équilibre économique : il comporte désormais plus d'éleveurs itinérants que de cultivateurs, mais le nombre de ces derniers a également augmenté avec les progrès de l'irrigation, qui utilise maintenant la technique du *qanāt* (galerie souterraine recueillant les eaux qui se sont infiltrées dans les régions hautes et seront utilisées plus bas).

Le nord-ouest de l'Iran offre, depuis la fin du IIe millénaire, un tableau plus complexe où l'on remarque d'abord les innovations. Cette région est la première de l'Asie occidentale, sinon de l'ensemble du monde, à connaître un large emploi du cheval de selle, et la société y est dominée par une aristocratie guerrière de cavaliers. Des forteresses, des palais et des bourgades également fortifiés contrôlent les campagnes. La poterie peinte a généralement cédé la place à la poterie grise, qui lui est supérieure par l'élégance des formes. D'innombrables bronzes, dont les plus célèbres sont ceux du Luristān (style typique, XIIe-VIIe s.), et des vases d'or et d'argent attestent une richesse qui doit reposer, comme aux millénaires précédents, sur l'exploitation des mines locales et sur le commerce des matières premières rares, mais qui semble avoir retrouvé le haut niveau atteint deux mille ans plus tôt.

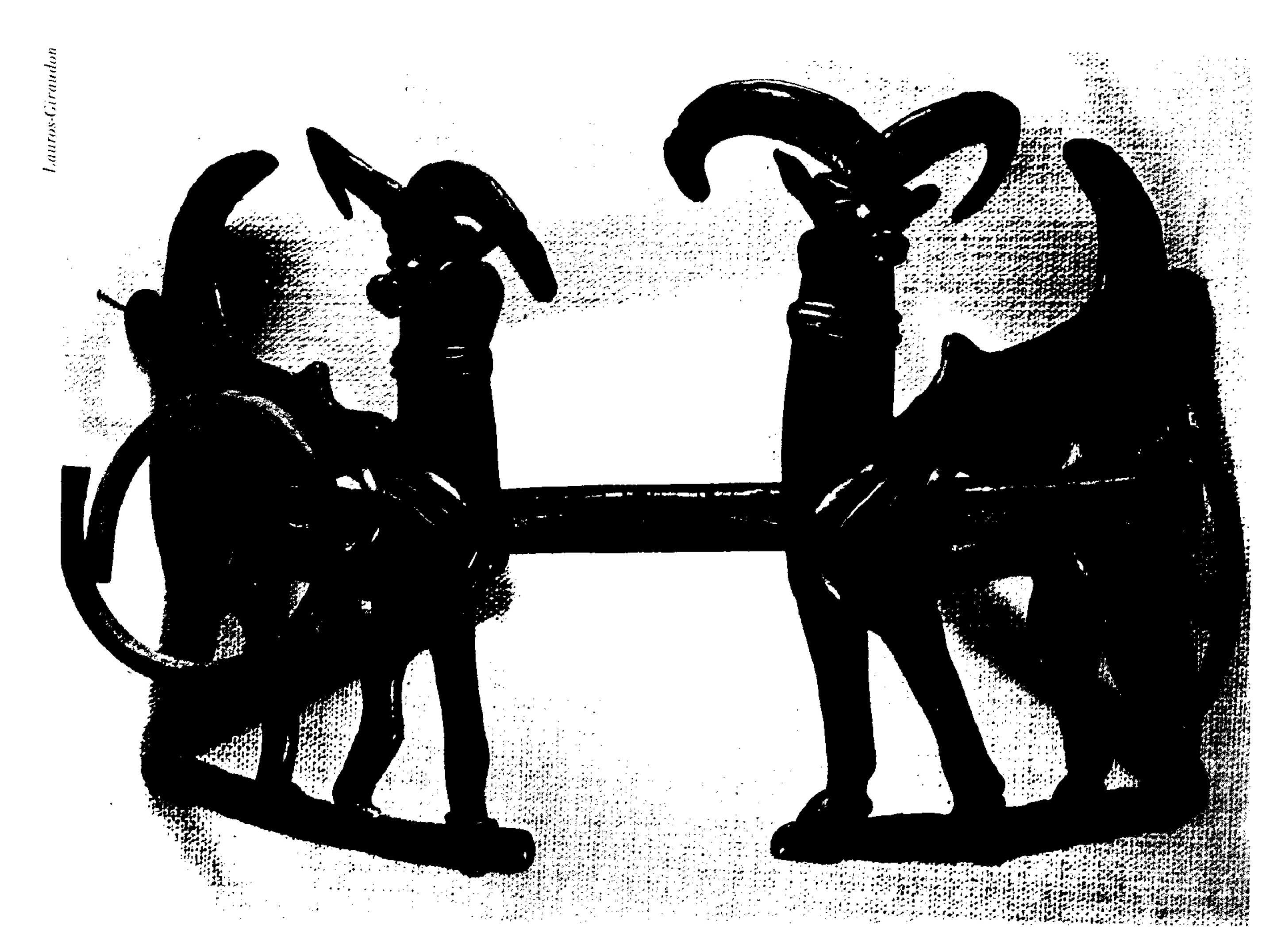
Innovations et progrès ne doivent pas cacher la persistance des traditions régionales : le décor des plaques votives et des vases illustre une mythologie où le bouquetin, le cerf, le serpent, les signes du zodiaque continuent à jouer un rôle important ; et, lorsque l'on croit y reconnaître l'apparition de divinités aryennes de l'époque achéménide, on n'est jamais sûr que ce soit des figures tout à fait nouvelles dans le panthéon de l'Iran. Cette continuité relative s'explique par le fait que les nouveaux venus, dont l'origine et l'identité nous échappent à peu près totalement, ont, à leur arrivée dans l'ouest de l'Iran, du fait de leur genre de vie errant, un certain retard sur les indigènes, qui sont, depuis des millénaires, en contact avec les grandes civilisations de la Mésopotamie et de la Susiane. Aussi n'ont-ils guère marqué les arts locaux de cette période que par la vitalité nouvelle qui résulte de l'accroissement de la population et du renforcement de la hiérarchie sociale. Que ce soit l'art d'Amlash ou de Marlik (« tombes royales » du Gilān, sur le littoral sud-ouest de la Caspienne) ou celui du Luristān, les trouvailles de Hasanlu (ville située au sud du lac de Rezāyè et détruite vers 800) ou de la tombe de Ziwiyé (un peu plus au sud), partout c'est un mélange de thèmes de la tradition locale et d'éléments mésopotamiens réinterprétés par les indigènes ; et là-dessus, à partir du IXe s., se font sentir les influences artistiques des grands États voisins, l'Assyrie et l'Ourarthou.

L'invasion dans le nord-ouest de l'Iran s'est donc accompagnée, pendant des siècles, d'une assimilation des différents groupes d'envahisseurs par les indigènes ; mais finalement, comme le montre la progression des noms aryens mentionnés par les Assyriens du IXe au VIIe s., l'élément aryen l'emporte sur le plan linguistique, favorisé sans doute par la plus grande simplicité de structure des langues indo-européennes, qui éliminent leurs rivales plus anciennes. Et les derniers envahisseurs de la période, les cavaliers cimmériens et scythes, qui sont arrivés de la steppe Pontique à partir de la fin du VIIIe s., sont expulsés ou se fondent dans la masse aryenne dès que celle-ci, vers la fin du VIIe s., rejette leur domination.

L'Iran convoité par les impérialismes (IXe-VIIe s.)

La richesse renouvelée de cette région attire d'abord les troupes de l'Assyrie*, dès que cet État a retrouvé son équilibre et arrêté l'invasion araméenne (fin du xe s.). Les Assyriens ne se contentent plus de piller les agglomérations ou de terroriser les éleveurs de la montagne ; ils occupent des districts du Zagros et y fondent des forteresses. En 843, l'armée assyrienne rencontre pour la première fois des Aryens dans cette région : ceux du pays de Parsoua (Perses), au sud-ouest du lac de Rezāyè, et le peuple des Madaï (Mèdes), qui occupe tout le centre du Zagros. Peu après (817), les scribes mentionnent plus au sud le pays de Parsoumash (dans l'Elam montagneux, à l'est de Suse) ; les Perses sont sans doute en train de se déplacer, et le Parsoua du lac de Rezāyè n'est bientôt plus qu'un nom, qui disparaît après le VIIIe s. Bientôt, les Assyriens multiplient leurs expéditions chez les Madaï à un point tel que l'on pense qu'il s'agit simplement de razzias de chevaux pour la remonte de leur cavalerie.

À la fin du IXe s., profitant de la crise interne qui affaiblit l'Assyrie, les rois de l'Ourarthou (État qui a son centre dans la cuvette du lac de Van) imposent leur domination aux petits royaumes riverains du lac de Rezāyè, dont le plus important est celui des Mannéens, des indigènes préaryens installés au sud-est du lac. Mais, dans la seconde moitié du VIIIe s., les Assyriens reparaissent en force et refoulent les Ourarthéens ; les fidèles d'Assour réduisent le Parsoua en province assyrienne et dominent le royaume des Mannéens ; leurs armées atteignent la région d'Ecbatane (la future capitale des Mèdes), et leurs rois reçoivent les tributs des fractions de ce peuple, y compris les voisins du mont Bikni (sans doute le Demāvend, au nord-est de Téhéran). Au VIIe s. encore, Assourahiddin (Assarhaddon) [680-669] envoie ses troupes chez les Mèdes jusqu'aux abords de la cuvette centrale de l'Iran, mais déjà les Cimmériens et les Scythes sont apparus en pays mannéen et menacent les forteresses assyriennes dont la réputation est grande.



Lauros-Giraudon

Mors en bronze, du Luristān. Ier millénaire av. J.-C. (Musée du Louvre.)

Les bronzes du Luristān

Il y a une quarantaine d'années, le marché des antiquités orientales fut submergé de très nombreux objets en bronze, fort originaux et d'une étonnante diversité. On les disait provenir des montagnes du Luristān (Lorestān), partie des montagnes du Zagros située au sud de Kermānchāh. Les tombes de cette région, pillées par les paysans, fournirent aux musées et aux collections privées des milliers d'objets de toute nature : des armes, dont certaines particulièrement élaborées, des bijoux, pièces de harnachement et « idoles » complexes...

Jusqu'à une date très récente, aucune fouille archéologique dans cette région restée longtemps peu sûre n'avait pu contrôler les groupements d'objets dans les tombes, ni leur rapport avec la céramique. La diversité d'inspiration des bronzes du Luristān, où l'on relevait des traces tantôt mésopotamiennes, tantôt élamites, tantôt assyriennes, donnait libre cours aux interprétations les plus variées et aux datations les plus divergentes. On put enfin entreprendre des fouilles de contrôle dans de nombreuses nécropoles du Luristān (fouilles belges en collaboration avec le Service archéologique iranien).

La diversité des objets appelés *bronzes du Luristān* rend de plus en plus délicate l'utilisation de ce terme malheureusement consacré par l'usage. Les plus anciens s'apparentent aux objets de Suse du IIIe et du IIe millénaire. À partir du XIIIe s., la production locale adopte un style très original, mais qui ne recule pas devant l'utilisation de motifs mésopotamiens, totalement repensés, par exemple le thème du maître des animaux. Le caractère votif ou d'apparat de certains objets est évident : le taillant de nombreuses haches, au lieu d'être parallèle au manche, est perpendiculaire, rendant l'arme inutilisable. L'abondance d'objets de harnachement incite à voir dans les utilisateurs un peuple de cavaliers. Cette civilisation des bronzes tardifs du Luristān s'est étendue sur plusieurs siècles et a subsisté en plein âge du fer, sans doute jusqu'au début du VIIe s. av. J.-C.

J.-L. H.

A. Godard, *les Bronzes du Luristan* (Van Oest, 1932). / P. Calmeyer, *Datierbare Bronzen aus Luristan und Kirmanshah* (Berlin, 1969).

L'Empire mède (v. 612-550)

Les scribes assyriens se gardant bien de révéler les échecs de leurs rois, nous ignorons tout de l'évolution qui aboutit à l'élimination des Scythes et des Cimmériens et à la réunion des Mèdes en un seul État. Leur roi, Cyaxare (v. 625-585), intervient aux côtés des Babyloniens contre l'Assyrie, à laquelle il porte les coups décisifs en prenant Assour (614) et Ninive (612). Son empire s'étend sur les ruines des États assyrien et ourarthéen, mais on ne sait rien de sa partie iranienne, si ce n'est qu'il a sa capitale à Ecbatane et qu'il domine les petits royaumes perses de Parsoumash (en Elam) et de Parsa (la Perside des Grecs, dans le Fārs actuel), qui est sans doute le point d'aboutissement de la migration perse ; enfin, nous savons que c'est une tribu mède, les Mages, qui adapte et répand en Iran la réforme religieuse de Zarathushtra (VIIe s. ?), un Iranien de l'Est qui a épuré les croyances et les rites des Aryens.

Le premier Empire perse (v. 550-331)

Il est fondé par le roi d'Anshan (c'est-à-dire de Parsoumash), l'Achéménide Cyrus* II, qui se révolte contre le roi des Mèdes, Astyage, et lui enlève ses domaines. (V. achéménides.) Les autres conquêtes du fondateur de l'empire et de ses premiers successeurs étendent la domination perse sur tout le Proche-Orient, qui, pour la première fois, est regroupé en un seul État. Avec cette construction politique, un nouvel équilibre, qui durera jusqu'au VIIe s. apr. J.-C., s'est établi dans cette grande zone : aux centres traditionnels des empires — Égypte, Mésopotamie, Anatolie — est substitué ce pays, longtemps plus pauvre et moins évolué, qu'est l'Iran. C'est que les montagnes et les steppes de ce bloc aride fournissent en abondance des cavaliers et des fantassins braves et endurants, très supérieurs aux troupes recrutées dans la masse docile des cultivateurs des pays mieux dotés par la nature. Et l'Iran n'est pas trop excentrique par rapport aux conquêtes réalisées à l'ouest, puisque l'expansion achéménide a atteint les steppes du Turkestan et la partie occidentale du bassin de l'Indus.

Mais le cœur de l'empire reste bien mal connu. Si les inscriptions de Darios* Ier (522-486) à Béhistoun et les *Histoires* d'Hérodote donnent des listes des pays et des peuples faisant partie de l'empire, on a beaucoup de mal, à l'est de la Mésopotamie, à placer ces noms sur la carte. On peut cependant constater que ces populations, fort variées, ne sont pas toutes aryennes. D'autre part, en dehors de la Perside, où les rois ont laissé des palais, des tombes rupestres et des temples du feu, les fouilles en Iran n'ont livré des vestiges achéménides qu'à Suse, à Ecbatane et aux abords de ces deux capitales. L'absence dans le reste de l'ensemble iranien de constructions monumentales et d'inscriptions remontant à l'époque achéménide semble indiquer qu'en dehors des Perses et des Mèdes, qui avaient tiré profit des conquêtes, les

autres populations — agriculteurs ou pasteurs — étaient restées à un niveau culturel et économique assez bas.

La domination séleucide (311-129 av. J.-C.) et l'Empire parthe (v. 148 av. J.-C. - 224 apr. J.-C.)

L'immense domaine des Achéménides passe à leur vainqueur, Alexandre* le Grand, qui, après la mort de Darios III (330), occupe l'Iran, ne rencontrant de résistance que dans la Bactriane, où règne un très fort particularisme.

À la mort du grand Macédonien, son empire se morcelle, et le bloc iranien va revenir à la dynastie fondée par Séleucos Ier. (V. Séleucides.) Il constitue alors l'extrémité orientale d'un État démesurément allongé d'ouest en est et dont les rois se tournent de préférence vers le littoral méditerranéen, où se situent les foyers de la civilisation hellénistique*, à laquelle ils se rattachent, et les États des dynasties rivales, fondés par d'autres lieutenants d'Alexandre. Aussi, dès 303, Séleucos Ier abandonne-t-il à l'Indien Candragupta (Chandragupta) l'Afghānistān et le Baloutchistan pakistanais actuel, désormais marches frontières d'une Inde en plein essor. Mais le domaine séleucide est encore trop étendu, et des dissidences se manifestent en Iran, favorisées par la difficulté des communications et suscitées par le particularisme ethnique ou religieux ou le besoin d'une défense locale contre les nomades d'Asie centrale. Ainsi se détachent de la souveraineté séleucide, sans éclat et par étapes, au début du IIIe s. : la Médie Atropatène (Azerbaïdjan), dominée par une dynastie perse, au milieu du IIIe s. ; la Parthiène (dans l'actuel Khorāsān), tombée aux mains d'un peuple scythe, les Dahes (ou Dahai), qui y fondent le royaume parthe* sous la dynastie arsacide ; la Bactriane, qui passe dans la mouvance grecque ; enfin, la Perside, gouvernée par des indigènes qui semblent les chefs du clergé mazdéen local.

Les tentatives des Séleucides pour rétablir leur souveraineté sur les rois et dynastes locaux ne donnent que des résultats éphémères. Au milieu du IIe s. av. J.-C., l'Arsacide Mithridate Ier met la main sur la majeure partie de l'Iran et transforme la domination de sa horde en un véritable État conçu sur le modèle hellénistique. (V. Arsacides.) Mais, dans cet empire, l'hellénisation ne progresse plus guère, l'iranisme reprend le dessus et les principautés locales abondent. Cependant, si les Parthes ont dû abandonner l'extrémité orientale de l'Iran aux Tokhariens, maîtres de la Bactriane et de la vallée de l'Indus, ils ont étendu leur domination à la Mésopotamie, à partir de laquelle ils tenteront plus d'une fois de rééditer l'expansion achéménide vers l'ouest.

L'évolution politique et culturelle n'influe guère sur la civilisation matérielle. Malgré l'importance du commerce qui traverse l'Iran (dès l'époque parthe, au moins, la soie de Chine s'ajoute aux denrées traditionnelles), les villes et les monuments restent, en gros, cantonnés dans l'ouest de l'Iran. Les Séleucides se contentent de changer les noms des cités, et les Parthes placent leurs capitales de préférence en Mésopotamie.

G. L.

L'Iran sassanide

On a défini cette période (224 apr. J.-C. - 651) comme un retour à l'âge d'or des Achéménides avant Alexandre le Grand, et comme une réaction nationaliste hostile aux influences étrangères. Cette conception est aujourd'hui dépassée : en vérité, les Sassanides* avaient tout oublié de leurs illustres prédécesseurs. Même s'ils avaient encore sous les yeux les ruines fameuses de Persépolis, leur connaissance de Cyrus et de Darios restait très superficielle et auréolée de légendes, telle que les Parthes la leur avaient transmise. Certes, il existe des analogies entre la période achéménide et la période sassanide : de même que les Perses d'Akhaimenês (Achéménès) supplantèrent les Mèdes, leurs frères de race, de même les Perses d'Ardachêr succédèrent aux Parthes. Et de même que l'empire des Achéménides s'effondra rapidement sous les coups d'Alexandre, de même celui des Sassanides ne résista pas longtemps aux armées arabes.

Mais ces analogies ne sont que formelles, car les uns et les autres surent profiter de l'expérience de leurs devanciers, qu'ils n'écartèrent pas à tout prix des postes de responsabilité. Il n'y eut pas rupture avec le passé. La présence de la langue parthe, à côté du moyen perse, attestée tout au long du IIIe s. sassanide, manifeste une certaine continuité. La grande inscription du roi Narsès (293-302) est encore rédigée dans les deux dialectes, parthe et moyen perse, et les Parthes y sont cités à de multiples reprises en compagnie des Perses. Aussi bien, dans le passage des Parthes Arsacides aux Perses Sassanides, il n'y a pas eu révolution, mais seulement changement de personnalités et de tendances. Un nouveau parti s'installe au pouvoir, qui a su profiter d'une conjoncture exceptionnelle, aussi bien de la désagrégation de la monarchie résultant de la sécession des satrapies et de l'insoumission d'une partie de la noblesse que de la faiblesse des Romains, qui vivent alors la période la plus sombre de leur histoire. Voilà comment s'explique *grosso modo* le succès des deux premiers Sassanides, Ardachêr (v. 226-241) et Châhpuhr Ier (241-272), dont les noms, au demeurant, sont parthes.

Cependant, la Perse de cette époque fait partie d'un monde nouveau depuis que s'est étendu le christianisme, en Mésopotamie particulièrement, et que de nouvelles religions voient le jour en Iran, comme le manichéisme, ou y pénètrent, comme le bouddhisme à l'est, en Asie centrale. Il se produit là un fait nouveau, capital pour l'histoire religieuse de l'Iran : ce foisonnement de religions concurrentes et prétendant à l'universalisme conduira le zoroastrisme à s'organiser en une religion d'État puissante et hiérarchisée, et à se faire le persécuteur de ces religions étrangères. (V. mazdéisme.)

Dès le IIIe s., la religion de Zarathushtra, qui avait toléré tant les cultes assyro-babylonien, chaldéen, juif, égyptien que la religion grecque, devient véritablement intolérante. C'est la fin d'un monde iranien où la cohabitation des croyances était possible. Mais que l'on ne se hâte pas de généraliser, car, au plan de la culture profane, l'Iran demeure toujours perméable aux apports étrangers. En dépit des persécutions religieuses inaugurées par le grand mage Kirdîr et poursuivies officiellement par l'appareil politico-religieux aux IVe et Ve s., on assiste en Iran, dans le domaine des lettres, à un phénomène d'importance majeure qui a pu se produire très probablement vers la fin de l'époque sassanide, aux VIe et VIIe s. mais qui se prolonge bien au-delà dans les siècles suivants. Il s'agit du passage de la culture orale à la culture écrite. On sait, en effet, combien les Iraniens de l'Antiquité croyaient à la force des traditions orales et, en contrepartie, négligeaient la « chose écrite ». La rareté des documents historiques ou religieux, jusqu'à la fin de la période sassanide, en est la preuve. Ce n'est pas par la destruction systématique ou par l'usure du temps que l'on peut expliquer l'absence quasi totale de sources proprement iraniennes pour l'histoire de la Perse antique, qui ne nous est connue qu'à travers les sources étrangères.

Mais, sous la pression des religions à écritures, et par l'effet du brassage des cultures au cœur même de l'Iran sassanide, qu'il s'agisse de la culture gréco-latine, arménienne, chrétienne (syriaque) ou indienne, les Iraniens, au cours d'une lente évolution, comprirent la nécessité de consigner par écrit leurs traditions, qu'elles fussent religieuses ou profanes. Ainsi, la codification des textes sacrés de l'Avesta et la mise par écrit des commentaires en langue pahlavie ne se sont faites qu'à cette époque tardive où les grands Khosrô encouragèrent les lettres et les arts, voire plus tard. De même, la rédaction écrite des premières épopées *(Livre des Rois)* en pahlavi, qui seront utilisées dans la littérature persane naissante, ou des recueils sapientiels *(andarz)* appartient à cette même époque. On peut dire que cette transformation a conditionné tout l'avenir de la culture persane islamisée.

P. G.

🕮 J. Gagé, *la Montée des Sassanides et l'heure de Palmyre* (A. Michel, 1964). / J. B. Mellaart, *The Earliest Settlements in Western Asia* (Cambridge Ancient History, 1967). / R. H. Dyson, *The Archaeological Evidence of the Second Millenium on the Persian Plateau* (Cambridge Ancient History, 1968). / L. Van den Berghe, *À la découverte des civilisations de l'Iran ancien* (Bruxelles, 1968).

l'Iran islamique

La conquête et la domination arabes

L'histoire des premiers siècles de l'Iran islamique est particulièrement mal connue ; les vaincus, c'est-à-dire les Sassanides zoroastriens, n'ont pas laissé de chronique, et cette période capitale n'est pour ainsi dire éclairée que par les récits des historiens arabes ou iraniens convertis.

On dit souvent que l'Iran sassanide et ses valeurs traditionnelles se sont rapidement écroulés sous les coups des combattants de l'islām, que ses soldats se sont rendus sans se battre et que le peuple, en voyant l'étendard du « Prophète » porteur de la vérité coranique, s'est rapidement islamisé. En réalité, la guerre fut difficile — les Arabes durent réduire la résistance de l'armée royale sassanide et livrer ensuite de nombreuses batailles afin d'occuper villes et provinces — et l'islām, imposé par la force et par des contraintes économiques, ne fut accepté que lentement.

C'est sous le règne du deuxième calife 'Umar (634-644) que les armées arabes entreprirent la conquête sys-

tématique de l'Iran. Leurs généraux surent profiter des dissensions internes ainsi que de la désorganisation des armées perses. Cet état de choses provenait du chaos dynastique et des guerres irano-byzantines qui précédèrent l'avènement du dernier roi sassanide, Yazdgard III (632-651). Le premier choc important eut heu en 637 en Mésopotamie : la bataille de Qādisiyya, qui permit par la suite aux Arabes de prendre Ctésiphon (Madā'in), la capitale des Sassanides. La victoire de Nehavend (Nihāwand) de 642, que les Arabes appelèrent *Fath al-Futūh* (« la victoire des victoires »), leur ouvrit les portes du plateau iranien. Yazdgard III chercha en vain à reconstituer ses forces, mais en 651 il fut assassiné avant d'y parvenir. Tout l'Iran, sauf les provinces caspiennes, tomba peu à peu aux mains des vainqueurs.

Les Arabes ne considéraient pas les Iraniens zoroastriens comme des infidèles soumis à la conversion obligatoire ou à la mort. Les « gens du Livre » (chrétiens, juifs et zoroastriens) pouvaient conserver leur religion en payant une taxe spéciale *(djiziya)*. Cela incita beaucoup de gens à changer de foi. Qui plus est, la conversion permettait aux nobles et aux propriétaires terriens de conserver leurs domaines. C'était aussi le meilleur moyen pour gravir les premiers échelons de l'autorité, sans toutefois pouvoir obtenir au cours du premier siècle de l'islām des postes clés.

Malgré les révoltes, les Iraniens zoroastriens ne purent se débarrasser des envahisseurs, car ils étaient désorganisés, et l'ennemi restait fort. À peine se libéraient-ils du joug d'un gouverneur arabe qu'un autre prenait sa place (cas du Sistān, du Khorāsān, etc.). Bientôt, face à l'intolérance grandissante, de nombreux zoroastriens se réfugièrent dans des régions éloignées et montagneuses comme le Makrān, d'autres partirent pour l'Inde (premier départ vers le Kāthiāwār en 700).

La première révolte réussie fut celle d'Abū Muslim du Khorāsān. Il ne s'agissait pas encore d'un soulèvement antiarabe, mais d'un mouvement qui visait à destituer les califes Omeyyades. Ces derniers avaient, malgré l'égalitarisme de l'islām, imposé le principe dynastique, la domination d'une aristocratie arabe et un système fiscal écrasant, les taxes *(djiziya)* étant perçues même auprès des nouveaux convertis. Cette politique avait mécontenté les Iraniens ainsi qu'une partie des Arabes, qui s'engagèrent nombreux dans l'armée d'Abū Muslim.

Le dernier Omeyyade, Marwān II, fut déposé en 749 au profit d'un descendant de l'oncle du Prophète, Abū al-'Abbās.

L'avènement des 'Abbāssides* mit fin à la période de l'arabisme pour inaugurer l'ère d'un islām cosmopolite dans lequel l'élément irano-turc allait jouer un rôle éminent. Les conséquences furent nombreuses : l'administration passa entre les mains de puissants vizirs, qui formèrent, comme les Iraniens Barmakides, de véritables dynasties ; le siège de l'empire fut transféré de Damas, terre arabo-byzantine, à Bagdad, nouvelle capitale fondée en 762, au voisinage de l'antique Ctésiphon sassanide ; les coutumes sassanides envahirent la Cour ; la littérature persane fut traduite en arabe ; l'armée, cessant d'être arabe, compta de plus en plus de mercenaires persans et turcs.

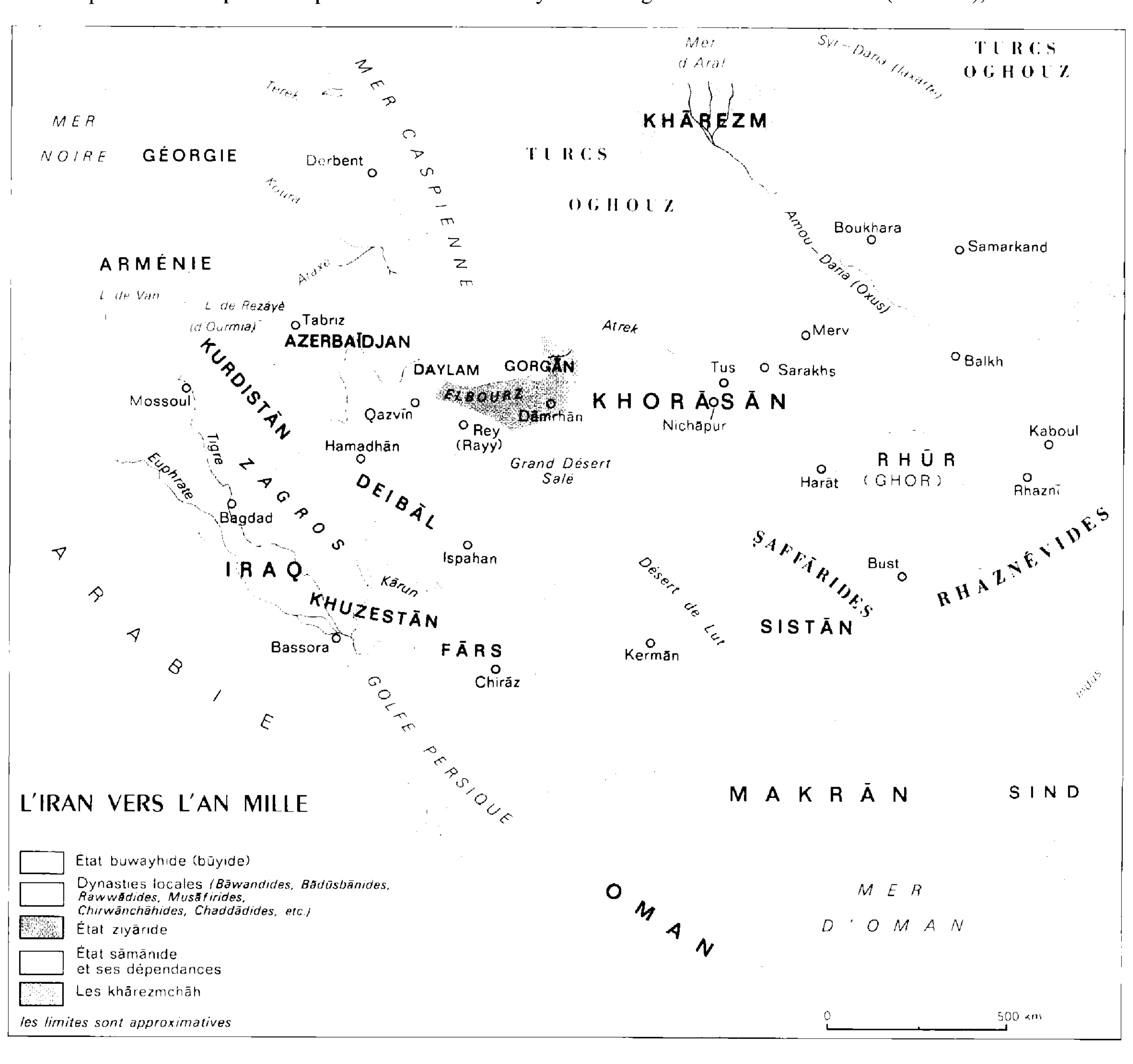
L'indépendance et la renaissance iraniennes

Sous les 'Abbāssides, les luttes de succession donnèrent aux Iraniens l'occasion d'acquérir leur indépendance politique. L'aide massive apportée par les Persans pour assurer l'avènement de cette dynastie ne signifiait nullement leur soumission totale au califat. Bien au contraire, leurs sentiments ethniques s'affirmèrent dans le mouvement *chu 'ūbiyya* ; les zoroastriens, encore nombreux, composaient en pahlavi leurs principaux ouvrages (IXe-Xe s.) ; grondaient aussi les révoltes fomentées par les « faux prophètes » comme Senbād le Mage en 754-55, Muqanna' « le Voilé » en 770-780 et Bābak Khurramī (Khorrami) en 816-837.

Le calife al-Manṣūr dut envoyer son fils al-Mahdī pour mettre de l'ordre dans les affaires du Khorāsān et essayer de conquérir le Māzandarān. Le fameux Hārūn* al-Rachīd se vit contraint d'entreprendre une expédition en Iran oriental, lors de laquelle il mourut (809). La dispute entre ses deux fils al-Amīn et al-Ma'mūn fut réglée au profit de ce dernier, qui résidait en Iran et dont la mère était iranienne, et grâce à l'appui que lui fournit Ṭāhir l'Ambidextre (Taher Zolyaminein), le Khorasanien. Plus tard, effrayé par la puissance grandissante de celui-ci, al-Ma'mūn l'envoya comme gouverneur au Khorāsān. Ṭāhir ibn Ḥusayn (775 ou 776-822) y fonda en 820 la première dynastie iranienne postislamique. Les Ṭāhirides (820-873) reconnaissaient en principe l'autorité toute nominale du calife, mais, en fait, ils gouvernèrent en maîtres absolus des bords de l'Indus à Rey (au sud de Téhéran).

L'exemple de la réussite des Ṭāhirides éveilla les ambitions de ceux qui allaient s'en prendre directement et fortement à la personne du calife. Ṭāhir lui-même en avait déjà donné l'exemple en supprimant dans la prière du vendredi, et peu avant sa mort, le titre de calife.

Ya'qūb ibn al-Layth, le fils d'un ouvrier travaillant le cuivre originaire du Sīstān, commença sa carrière comme un brigand chevaleresque. Il devint rapidement maître de sa province et, en 873, il parvint à éliminer du Khorāsān les Ṭāhirides. Mais sa tentative pour conquérir Bagdad en 875-76 échoua. Il se préparait à une nouvelle guerre lorsque la mort le surprit. Ses descendants ne purent que se maintenir au Sistān. Ailleurs, principalement au Khorāsān, ils furent remplacés par les Sāmānides (874-999), descendants du



général sassanide Bahrâm VI Tchobên. Cette nouvelle dynastie eut pour l'histoire de la civilisation iranienne une importance capitale.

Le premier Sāmānide, Isma'īl ibn Aḥmad (né en 849), fut d'abord gouverneur de Boukhara ; plus tard, il conquit tout le Khorāsān en battant 'Amr, le frère de Ya'qūb (900). Après d'autres campagnes, les limites de ses États atteignirent Qazvin à l'ouest et Djamboul, dans l'actuel Kazakhstan soviétique, à l'est. Mort en 907, il fut enterré dans un tombeau s'inspirant du *tchahār-tāk* (« temple du feu »). Cette forme devint par la suite un archétype des mausolées iraniens. Huit autres princes lui succédèrent jusqu'en 999, date à laquelle ils furent éliminés par les Rhaznévides.

La grandeur des Sāmānides réside moins dans le fait d'avoir bâti un royaume que dans leur esprit civilisateur. Ils accordèrent leur protection à des savants (Avicenne*) et se firent les principaux promoteurs de la nouvelle littérature persane, telle qu'elle existe aujourd'hui. Certes, le renouveau de celle-ci au détriment de l'arabe s'était déjà amorcé au début du IXe s. (poème persan lu au moment de l'entrée d'al-Ma'mūn à Merv, 808-809), mais c'est sous l'égide de cette dynastie qu'elle s'imposa définitivement. À cette époque vécut Rudaki († 940), considéré comme le premier grand poète persan, et, pendant la même période, Bal'ami traduisit de l'arabe en persan l'œuvre magistrale de l'historien iranien al-Ṭabarī.

Alors que les Sāmānides régnaient sur le Khorāsān, d'autres chefs de guerre se taillèrent des royaumes. Les plus importants d'entre eux furent les Ziyārides et les Buwayhides (ou Būyides). Les premiers, descendants de la vieille noblesse, contrôlèrent principalement le Māzandarān, le Gorgān et le Kumech. Ils s'attachèrent à raviver les anciennes traditions dans le cadre de la Perse nouvelle : le ziyāride Mardāwīdj se conduisit en véritable souverain sassanide. Les Ziyārides contribuèrent fortement au développement littéraire et artistique.

Les Buwayhides (932-1055), d'humble origine, tiraient leur force des guerriers daylamites, qui ne se soumirent jamais aux Arabes. Ces montagnards de l'Elbourz avaient été convertis à l'islām non orthodoxe par les réfugiés 'alides zaydites (Zayd étant le petit-fils de Ḥusayn, le troisième imām et le grand martyr des chī'ites) persécutés par le califat sunnite. Les Buwayhides formèrent la plus importante des dynasties chī'ites régnantes avant l'avènement des Séfévides. Devenus maîtres d'une grande partie de l'Iran, ils réalisèrent le rêve de Ya'qūb ibn al-Layth en occupant Bagdad en 945. Soumettant le calife à leur volonté, ils mirent ainsi fin à la brillante époque califale. Toutefois, aussi contradictoire que cela puisse paraître, ils n'éliminèrent pas les 'Abbāssides et leur laissèrent leur charge : les sunnites étaient largement majoritaires, et le calife en tant que leur chef spirituel, sinon temporel, jouissait d'un immense pouvoir moral et religieux.

Les invasions turco-mongoles

L'ère des souverains persans, l'« intermède iranien », s'acheva avec ces nouveaux troubles. Mais l'iranisme, loin de s'éteindre, prit un nouvel essor. Cet épanouissement fut surtout visible au cours de la première vague des conquêtes : celles des Rhaznévides* (ou Ghaznévides) et des Seldjoukides*.

L'affirmation du pouvoir turc se fit progressivement. Au moment où la Perse s'affranchissait de l'arabisme et de la contrainte politique des califes, les Turcs servaient alors dans le monde islamique comme esclaves ou mercenaires. Grâce à leur bravoure et à leur grande valeur militaire, leur importance grandissait auprès de leurs maîtres et ils finissaient par les supplanter.

Ce fut le cas de la famille des Rhaznévides, qui commença par servir les Sāmānides et qui par la suite, profitant de leur déclin, les élimina du Khorāsān et de l'Afghānistān actuel. Le membre le plus important de cette famille fut Maḥmūd de Rhazna (999-1030) : il voulut imiter et même dépasser la gloire des Sāmānides et se comporta en grand mécène. Sa cour fut le rendez-vous des poètes de talent. D'autre part, il introduisit l'islām en Inde : il est en quelque sorte le père du Pākistān actuel. En fait, il semble que l'islām et la guerre sainte n'aient été souvent pour lui qu'un prétexte pour piller les Indiens et leurs temples gorgés d'or et de pierres précieuses.

Son fils Mas'ūd Ier perdit en 1040 ses possessions iraniennes au profit des Seldjoukides. Cette famille commandait les tribus turques oghouz qui avaient déjà inquiété le sultan Maḥmūd de Rhazna. Celui-ci, pour les briser, leur fit traverser le fleuve Oxus pour les éparpiller dans le Khorāsān. Mais, dès sa mort, ces nomades retrouvèrent leur liberté d'action et, en se rassemblant, ils parvinrent à battre les armées rhaznévides (1031). Laissant aux vaincus leurs possessions indiennes, ils se concentrèrent sur la conquête de l'Iran. Leur chef Toghrul Beg (de 1038 à 1063) élimina les Buwayhides et, se déclarant sunnite convaincu, « libéra » le calife (1055).

Ne désirant pas garder en Perse même les Turcs turbulents qui continuaient d'y arriver, les Seldjoukides les dirigèrent vers les frontières de l'Azerbaïdjan pour y faire la guerre sainte aux chrétiens d'Asie Mineure et d'Arménie. Les razzias auxquelles se livrèrent ces nomades provoquèrent la colère de l'empereur byzantin Romain IV Diogène, qui, à la tête d'une grande armée, marcha vers l'Orient. La rencontre avec les troupes d'Alp Arslan, le deuxième souverain seldjoukide (de 1063 à 1073), eut lieu en 1071 au nord du lac de Van : cette bataille de Mantzikert (auj. Malazgirt) se termina par la défaite des Byzantins et la capture de Romain IV Diogène lui-même.

La débâcle byzantine eut des conséquences importantes : les Turcs s'engouffrèrent dans la brèche, et le prince Sulaymān ibn Kutulmich fonda en Anatolie un nouveau royaume de culture turco-iranienne. On appela ces Turcs les Seldjoukides du sultanat de Rūm pour les distinguer des Grands Seldjoukides de l'Iran.

Sous Malik Chāh (de 1073 à 1092), la Perse atteignit son apogée ; ses frontières s'étendirent de l'Asie centrale à la Syrie et de l'Arménie à la mer d'Oman. L'administration d'un tel empire, qui dépassait les capacités de ces nomades guerriers, fut exercée par des Iraniens, dont l'illustre Niẓām al-Mulk (1018-1092), vizir d'Alp Arslan et de Malik Chāh. Mécène et lui-même écrivain, il renforça la position du sunnisme dans l'empire et construisit de nombreuses universités (madrasa), dont les plus importantes furent les Niẓāmiyya de Nichāpur, Bagdad, Ispahan et Merv. Dans ces écoles professaient des érudits comme al-Rhazālī de Tus, l'un des penseurs les plus originaux de l'islām. C'est également à cette époque que vécut le poète et mathématicien 'Umar Khayyām*.

Culturellement, les Seldjoukides, pas plus que les Rhaznévides ou les autres Turco-Mongols, n'essayèrent de turquiser l'Iran. Contrairement à ce qui se passa en Asie Mineure, ce furent les envahisseurs qui s'iranisèrent et qui se posèrent en défenseurs de la civilisation autochtone. Ils véhiculèrent par la suite cette culture dans l'Empire ottoman et surtout dans l'Inde des Moghols, où le persan devint la langue officielle. Il est cependant incontestable que l'établissement des Turcs en Iran laissa des traces qui sont visibles jusque dans la langue et la structure sociale persanes ; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile d'évaluer leur importance.

Les Seldjosukides avaient établi dans leurs possessions un système de fief militaire héréditaire *(iqṭā')* afin de disposer d'une armée commandée par des chefs dignes de confiance. Cette pratique provoqua le relâchement du pouvoir central, qui passa avec le temps entre les mains d'un certain nombre de gouverneurs militaires indépendants connus sous le nom d'*atabeks*. Les plus réputés d'entre eux furent en Iran ceux de l'Azerbaïdjan (à partir de 1146) et du Fārs (à partir de 1148).

Le règne mouvementé de Sandjar, le dernier grand prince seldjoukide (1086-1157, sultan de 1118 à 1157), ne changea pas cette situation, sauf dans le Khorāsān. Un autre facteur précipita la ruine de l'État : l'action des ismaéliens de Ḥasan-e Ṣabbāḥ et de ses successeurs, qui supportaient mal l'intolérance sunnite et la domination des guerriers turcs. Connus en Occident sous le nom d'*Assassins (ḥachīchiyyīn)*, les Fidā'iyyūn, ou Fadā'i (« ceux qui se sacrifient »), s'imposaient par la terreur, à partir de leurs forteresses inaccessibles d'Alamut (le nid d'Aigle, conquis par ruse en 1090), de Gerd Kuh, etc. Il fallut la puissance mongole pour les éliminer.

Le morcellement de la Perse facilita l'avènement de la nouvelle dynastie, d'origine turque, des Khārezmchāh. Les princes de cette lignée régnèrent au début au Khārezm, province située immédiatement au sud de la mer d'Aral. De là, ils parvinrent un instant à unifier l'Iran, et le sultan 'Alā' al-Dīn Muḥammad essaya même, mais en vain, de conquérir Bagdad (1217-18). Plus tard, sa volonté de puissance attira sur la Perse la colère de Gengis khān, qui ne put tolérer l'assassinat des 450 marchands qu'il avait envoyés dans ce pays. L'exécution de son ambassadeur, venu en Iran demander justice au Khārezmchāh, mit le feu aux poudres, et, à partir de 1220, les hordes mongoles se lancèrent à la poursuite de 'Alā' al-Dīn Muḥammad. Le sultan s'enfuit, et les envahisseurs mirent le pays à feu et à sang. Nichāpur, la cité la plus renommée du Khorāsān d'alors, fut totalement détruite. 'Alā' al-Dīn Muḥammad se réfugia finalement dans une île de la mer Caspienne et y mou-

rut misérablement, abandonné de tous (1220).

Djalāl al-Dīn († 1231), son fils, brave mais peu habile, opposa aux conquérants une résistance parfois victorieuse ; mais, quoique Gengis khān se soit désintéressé de l'Iran après avoir assouvi sa vengeance, il ne put redresser la situation. Après la mort du grand conquérant en 1227, les chefs mongols décidèrent en 1229 de poursuivre ses conquêtes. Mais ce dessein ne fut réalisé dans sa partie iranienne que plus tard, par Hūlāgū (de 1256 à 1265), frère de l'empereur Möngke.

Les chefs mongols de l'Iran portèrent le titre d'*Ilkhān* (« chef subordonné ») parce que, au début, ils dépendaient de l'empereur mongol, qui résidait en Chine. Leur domination, qui dura jusqu'en 1335, eut de très graves conséquences sociales et économiques. En effet, anéantissant villes et villages, ils accélérèrent le processus de nomadisation déjà amorcé depuis l'arrivée des Turcs. Ils portèrent ainsi un coup mortel à l'agriculture. Bâtissant en quelques dizaines d'années un empire immense allant du Pacifique jusqu'aux portes de Berlin et n'ayant aucune compétence administrative, ils durent s'appuyer sur les populations vaincues et en particulier sur les Chinois et les Iraniens ; cette politique aida à la sauvegarde des civilisations, des pays soumis, mais elle contribua aussi à la déchéance morale et économique, puisque les vizirs des Ilkhāns n'avaient la vie sauve que s'ils pouvaient satisfaire les extravagances de leurs maîtres (un seul grand vizir mourut de mort naturelle). Ces vizirs étaient donc obligés d'écraser la population sous le poids des impôts. C'est pourquoi les paysans dont les biens n'avaient pas souffert lors de la conquête furent traqués impitoyablement par les agents du fisc. Les villageois, qui étaient en plus constamment en butte aux déprédations des nomades, désertaient leurs champs pour se réfugier dans les forêts ou dans les montagnes, créant ainsi des zones d'insécurité. Les réformes entreprises par un Ilkhān éclairé comme Rhāzān Maḥmūd (de 1295 à 1304) n'eurent pas de lendemain.

Culturellement, l'Iran et la Chine finirent par vaincre et assimiler les envahisseurs. Déjà sous Möngke (Mangū khān), de 1251 à 1258, l'administration de l'empire était assurée par l'Iranien Seyyed-e Adjal. Plus tard, on vit des grands personnages tels que Nāṣir al-Dīn al-Tusi et Rachīd al-Dīn Faḍl Allāh diriger le royaume des Ilkhāns.

Certains Mongols s'étaient convertis au bouddhisme, voire au christianisme, et, au début, ils favorisèrent parfois leurs sujets non musulmans, mais, surtout à partir du règne de Rhāzān Maḥmūd, ils se convertirent massivement à l'islām. L'*Ilkhān* Uldjāytū (Öldjeytü, de 1304 à 1316) devint même chī'ite et songea à transporter les corps des martyrs de Karbalā' (imām Ḥusayn et ses compagnons) à Soltāniyè, sa capitale.

L'opposition initiale des Mongols à l'islām favorisa les relations diplomatiques avec l'Europe. Un acte tel que la prise de Bagdad en 1258 par Hūlāgū et la déposition du dernier calife 'abbāsside ne pouvait être accueilli que favorablement par les Occidentaux, alors en difficulté avec les Mamelouks d'Égypte. Cette politique fut poursuivie pendant un certain temps (lettre d'Uldjāytū à Philippe le Bel datée de 1305), mais elle n'aboutit à rien de positif.

Le dernier Ilkhān, Abū Sa'īd Tīmūr (de 1316 à 1335), mourut sans laisser d'héritier direct ; l'Iran sombra de nouveau dans le chaos. Parmi les États qui se formèrent sur les débris de son empire, le plus original fut celui des Sarbedārs (« têtes pendues aux gibets »). On dit que ce nom leur fut donné parce qu'ils déclarèrent, en se soulevant, qu'il valait mieux se faire pendre plutôt que de supporter plus longtemps la tyrannie. Ces révoltés étaient des Iraniens originaires du Khorāsān occidental : ils combattirent les nomades mongols et les princes sunnites Karts de Harāt. Le plus connu de leurs chefs fut Wadjīh al-Dīn Mas'ūd (de 1338 à 1342). Ce mouvement socio-révolutionnaire avait aussi une origine religieuse fondée sur le chī'isme des derviches.

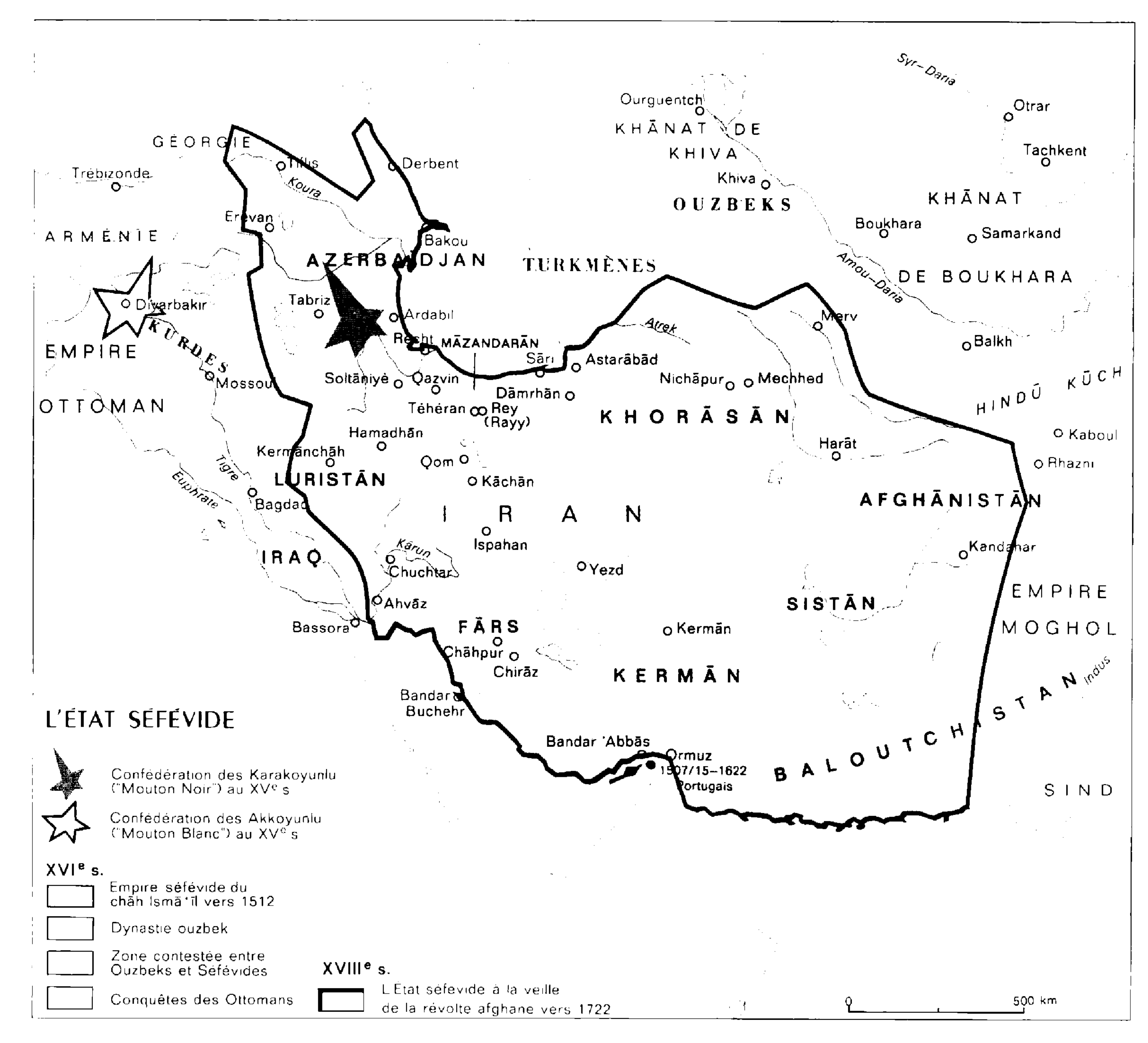
Le dernier chef sarbedār, 'Alī Mu'ayyad, se soumit en 1378 à Tīmūr* Lang (Tamerlan), qui, revendiquant l'empire de Gengis khān, tentait de le reconstituer. Ce conquérant sanguinaire ravagea par trois fois l'Iran : il détruisit les systèmes d'irrigation du Sistān, changeant cette province en désert. Il mourut en 1405, alors qu'il se préparait à la conquête de la Chine.

La plupart de ses successeurs furent des princes éclairés qui s'employèrent à réparer les dégâts qu'il avait causés. Ce fut en particulier le cas de son fils Chāh Rokh (ou Rukh) Mīrzā (de 1405 à 1447) et de son épouse Gohar Chādh ou Djowhar Chādh ainsi que d'Abu al-Qāsim Mīrzā Bāber (de 1447 à 1457). D'autres Timurides se distinguèrent aussi : Bāysonrhor fut un grand peintre et un calligraphe de talent ; Uluğ Beg se distingua en astronomie, et le sultan Ḥusayn Bāyqarā, aidé de son ministre Mīr 'Alī Chīr Navā'ī, exerça un mécénat très actif à Harāt. L'époque timuride prit fin en fait avec le règne de ce prince. Ses descendants furent balayés en 1507 par une nouvelle vague d'envahisseurs turcs : les Ouzbeks.

L'arrivée au pouvoir des Séfévides et la constitution de l'Iran moderne

Dès la mort de Tīmūr Lang en 1405, et au fur et à mesure que la puissance timuride s'affaiblissait, les tribus turkmènes de l'Azerbaïdjan et de l'Anatolie s'affranchissaient de leur joug et, dès la première moitié du xve s., elles fondaient la Confédération des Karakoyunlu (« Mouton Noir »).

Cet État s'écroula en 1468 sous les coups portés par Uzun Ḥasan, chef de la Confédération des Akkoyunlu



(« Mouton Blanc »). Après la mort d'Uzun Ḥasan (1478), un mouvement religieux amorcé bien avant cette date devint de plus en plus puissant. Ses chefs spirituels, appelés « Séfévides », du nom de leur ancêtre le cheikh Ṣafī al-Dīn (1252 ou 1253-1334), étaient probablement d'origine kurde, mais ils se prétendaient seyyed, c'est-à-dire descendants de Mahomet et des imāms. Il est maintenant établi qu'au début ils étaient sunnites et qu'ils ne se convertirent au chī'isme extrémiste qu'au cours du xve s.

À partir d'Ardabil, ville d'Azerbaïdjan où était enterré l'ancêtre, ces cheikhs se livrèrent à une propagande intense parmi les frustes pasteurs de l'Anatolie superficiellement islamisés. Leur influence devint si grande qu'elle inquiéta la puissance ottomane sunnite. Craignant sa réaction, ces Turkmènes retournèrent en Azerbaïdjan, qui se turquisa progressivement à partir du xve s., à tel point que l'on y parla le turc azéri.

S'appuyant sur ses tribus — dont sept formèrent les Kızıl Bach, ou « Têtes rouges », parce qu'ils portaient un bonnet rouge à douze plis, symbole des douze imāms chī'ites —, Ismā'īl (1487-1524) se révolta contre les Akkoyunlu et les élimina ; il se proclama roi en 1502 et parvint en 1510 à conquérir presque tout l'Iran.

L'unification qui s'amorça alors est extrêmement importante, car Chāh Ismā'īl rendit obligatoire, dans ses États, la profession du chī'isme. Or, quoique certaines régions comme de Māzandarān se fussent converties bien avant son avènement, il n'en restait pas moins vrai que la majorité des Iraniens était alors sunnite. Cependant, la population épousa si fermement la cause chī'ite que le règne des rois sunnites afghans et afchars ne put l'ébranler dans sa conviction. Tous les Iraniens n'abandonnèrent pas aussi facilement les croyances ancestrales : de nombreux intellectuels sunnites prirent le chemin de l'Inde, terre de tolérance et asile religieux, où ils travaillèrent à l'éclosion de la civilisation indo-iranienne des Moghols*. Alors qu'ils contribuaient à l'élaboration de la langue urdû et à la création de l'« école indienne » de la littérature persane, en Iran même on ne voyait rien de tel : la décadence avait déjà commencé.

Une autre conséquence du choix chī'ite fut l'isolement de la Perse au sein du monde islamique, qui restait sunnite. Ce particularisme concourut ainsi à empêcher l'absorption de l'Iran par l'Empire ottoman, alors au sommet de sa puissance. Inversement, il le rapprocha des Occidentaux, souvent en guerre contre les Turcs. On croyait même alors en Europe que Chāh Ismā'īl était chrétien... Cependant, les essais d'alliance avec l'Occident, en particulier sous le règne d''Abbās Ier le Grand (de 1587 à 1629), n'aboutirent pas. La raison en est la distance qui sépare l'Iran des pays occidentaux. C'est sous ce règne que la dynastie atteignit son apogée. Sa capitale, Ispahan*, ainsi que les principales villes de l'empire se couvrirent de monuments ; de nouveaux caravansérails jalonnèrent les vieilles routes, et de nouveaux chemins furent construits. Le souverain entreprit également une réforme intérieure : pour contrebalancer le pouvoir des Kızıl Bach, il s'appuya sur une infanterie équipée d'armes à feu et nomma des gouverneurs d'origine chrétienne (en particulier géorgienne), élevés et recrutés suivant un système inspiré de celui des janissaires ottomans. C'est grâce à de tels hommes que le roi put, avec l'aide de la marine de la Compagnie anglaise des Indes orientales, mettre fin à la domination portugaise sur l'île d'Ormuz, située dans le golfe Persique. Cet établissement portugais, qui datait de 1515, constituait la première tentative d'une puissance européenne pour coloniser une partie de l'Iran. En matière de commerce extérieur, Chāh 'Abbās s'appuya essentiellement sur les marchands arméniens.

Les descendants de ce souverain n'eurent pas sa valeur, et la Perse s'affaiblit. Le dernier Séfévide, Chāh Ḥusayn (de 1694 à 1722), se distingua par sa médiocrité. Une révolte de ses sujets afghans mit fin à son règne, et c'est lui-même qui, en 1722, proclama leur chef Maḥmūd roi.

La période afghane ne dura pas ; le fils du chāh déchu parvint, avec l'aide de Nādir (1688-1747), un obscur guerrier du Khorāsān qui se nommait lui-même « Fils de l'épée », à réinstaurer l'ancienne dynastie. Mais bientôt Nādir détrôna son prince et, en peu de temps, forma un puissant empire. Nādir Chāh (roi de 1736 à 1747) battit les Ottomans et obligea les Russes, qui devenaient de plus en plus entreprenants, à se retirer. Il se lança ensuite à la conquête de l'Inde des Moghols. Son entreprise fut couronnée de succès et, en 1739, il occupa Delhi et revint en Iran avec d'immenses trésors. Mais la puissance militaire du « dernier grand conquérant asiatique » cachait une grande faiblesse économique et technique et un manque total de prévoyance administrative. D'ailleurs, l'empire ne survécut pas à Nādir Chāh, qui, devenu mentalement déséquilibré, fut assassiné en 1747. Seul le Khorāsān échut à son petit-fils ; le reste de l'Iran tomba au bout de dix ans de luttes intestines et de chaos entre les mains d'un de ses généraux nommé Karīm Khān, qui se proclama *vakil* (wākil) [régent]. Modeste et éclairé, Karīm Khān, fondateur de la dynastie des Zend (1750-1794), réorganisa le royaume et développa l'agriculture et le commerce. Il protégea les artistes et s'employa à embellir sa capitale, Chirāz.

À sa mort, en 1779, le pays sombra une fois de plus dans l'anarchie. Son fils ne put rien contre la ruse et les capacités de l'eunuque Ārhā Muḥammad Chāh, Qādjār qui, en 1797, était parvenu à réunifier la Perse.

C. A.

L'Iran contemporain

Jusqu'à la Première Guerre mondiale

L'histoire de l'Iran contemporain commence avec l'avènement de la dynastie des Qādjārs, tribu turco-mongole iranisée. À l'époque de Chāh 'Abbās, les Qādjārs, pour des motifs politiques, avaient été divisés et implantés à Merv, Erevan et Astarābād (dans cette dernière région, la tribu s'était partagée en deux branches : Aşaği Bach et Yukarī Bach).

Avec Fatḥ Alī Khān (1685-1726), membre des Aşağī Bach et valeureux chef militaire du dernier roi séfévide, la tribu, après les événements afghans et jusqu'au couronnement de Ārhā Muḥammad Chāh en 1796, s'engagea dans les luttes monarchiques, s'opposant en particulier aux prétendants afchārs et zends.

Ārhā Muḥammad Chāh, premier roi Qādjār, réussit, en s'appuyant sur le militarisme tribal, à unifier le pays. Les deux guerres successives qu'il mena contre Héraclius II, roi de Géorgie, aboutirent à la prise de Tiflis (1795), mais, lors du second conflit, il fut assassiné sur un complot de ses propres forces (1797).

Son neveu Bābā Khān lui succéda sous le nom de Fatḥ 'Alī Chāh (1797-1834). Avec lui, l'Iran accéda officiellement au rang d'État : l'administration resta fondée sur les principes traditionnels des Séfévides, avec quelques apports ottomans ; la capitale, Téhéran, abrita une cour de type oriental classique. Durant cette période, l'Iran servit d'enjeu aux rivalités entre puissances étrangères, Russie et Angleterre surtout, et dut, pour maintenir l'équilibre entre celles-ci, leur octroyer concessions et privilèges. Deux guerres irano-russes, terminées par les traités de Gulistān (1813) et de Turkmāntchāy (1828), dépossédèrent l'Iran de régions essentielles au nord et imposèrent au pays la pratique de « la nation la plus favorisée » et des « capitulations » (exigées ensuite par les autres pays). Le sud du pays fut livré aux convoitises anglaises.

La signature du traité franco-iranien de 1807 marqua une pause dans ce processus de mainmise russe et anglaise : par cet accord, la France promettait une aide militaire contre les Russes et s'engageait à aider à la modernisation de l'armée iranienne. Mais les accords franco-russes de Tilsit (1807) mirent presque aussitôt un terme à cette coopération ; le sort de l'Iran, qui se trouvait par ailleurs en conflit avec les Ottomans, s'aggrava. Cependant, les visées expansionnistes étrangères réveillèrent les forces populaires patriotes, en particulier dans les centres chī'ites.

Fatḥ 'Alī Chāh mourut en 1834. Son petit-fils lui succéda, avec l'accord des Anglais et des Russes, sous le nom de Muḥammad Chāh (de 1834 à 1848). Son grand vizir pacifia le pays et jeta les bases de l'Iran indépendant ; mais l'assassinat de ce dernier permit aux Russes dans le Nord et aux Anglais dans la région de Harāt et dans le golfe Persique d'étendre leur influence. Les révoltes des ismaéliens et des babistes ainsi que les soulèvements locaux ébranlèrent encore un peu plus le pays. Dès cette époque, le déclin socio-politique de l'Iran entra dans une phase d'accélération particulièrement marquée à la fin du xixe s.

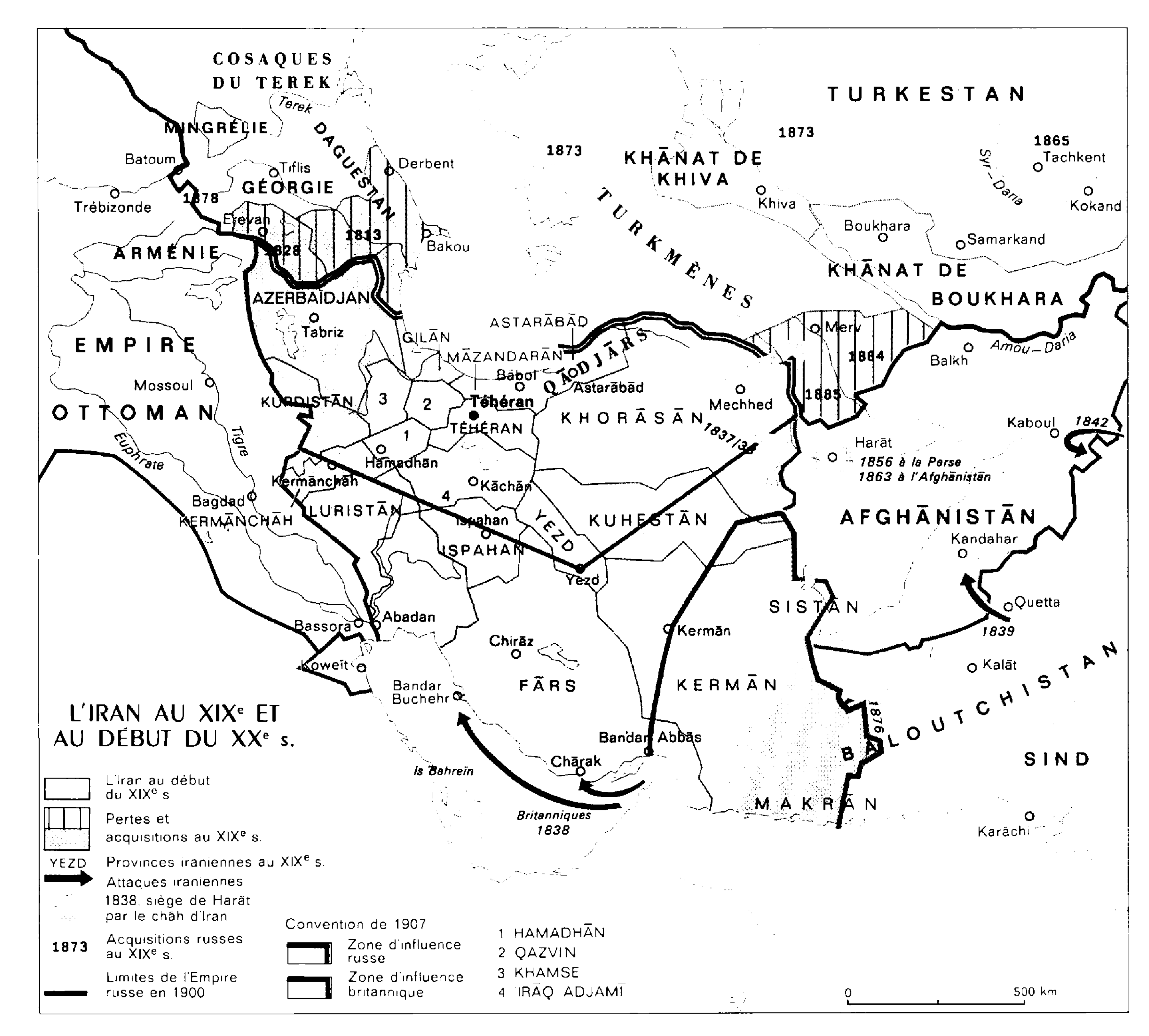
À la mort du roi, son fils Nāṣir al-Dīn Chāh (de 1848 à 1896), âgé de dix-sept ans, monta sur le trône. Son grand vizir Mīrzā Taqī Khān œuvra pour l'indépendance du pays et en entreprit la modernisation adaptée ; mais, comme son prédécesseur, il fut assassiné à la suite d'un complot. Après lui, Harāt et certaines régions du golfe Persique et du Nord furent détachées de l'Iran, tandis que le roi octroyait aux étrangers d'importantes concessions : mines et redevances douanières à l'Impérial Bank of Persia (créée en 1899 par le financier anglais Reuter) ; concession du tabac ; voies ferrées à la Banque d'emprunts russe ; pétrole à l'Anglais William Knox d'Arcy. Ces mesures provoquèrent une violente réaction po-

pulaire qui, sous la conduite du clergé chī'ite, prit la forme d'un mouvement national, les apports techniques, favorisant en fait la pénétration étrangère, ne suffisant pas à apaiser l'opposition.

Muẓaffar al-Dīn Chāh (de 1896 à 1907) succéda à son père, Nāṣir al-Dīn Chāh, assassiné en 1896, et pratiqua lui aussi une politique favorable à la pénétration étrangère. La double domination russo-anglaise et l'arbitraire du pouvoir royal provoquèrent une réaction des milieux commerciaux (le bāzār), religieux et intellectuels au sens moderne. Le 5 août 1906, un nouveau régime constitutionnel était institué, suivi de peu par la mort du roi.

Muḥammad 'Alī Chāh devint roi en 1907 et choisit un grand vizir réactionnaire. Une situation anarchique se développa dans tout le pays, menaçant même la cohésion de la famille royale. Le 31 août 1907, tandis que Russes et Anglais se partageaient l'Iran en deux zones d'influence, le grand vizir était assassiné. Deux tentatives de coup d'État du chah contre le Parlement *(madjlis)* se heurtèrent à une vive opposition populaire rassemblant les diverses couches de la société contre l'absolutisme du roi et aussi contre la présence des cosaques intégrés à l'armée iranienne. Le palais du *madjlis* et plusieurs foyers révolutionnaires furent bombardés par les troupes royales, mais le soulèvement se propagea en Azerbaïdjan et gagna le reste du pays, commandé à partir de Nadjaf, premier centre chī'ite et cœur de la résistance. En juillet 1909, Téhéran était investi, et le chāh contraint à l'exil.

Son fils, âgé de onze ans, lui succéda sous le nom de Aḥmad Chāh. Pendant son règne (1909-1925), les Russes continuèrent à dominer la vie économique de l'Iran, et les Anglais à contrôler le Sud et à peser sur la politique de Téhéran, tandis que le régent Nāṣir al-Mulk rétablissait un régime absolutiste.



De 1914 à 1941

La Première Guerre mondiale favorisa une alliance anglo-russe contre les pénétrations allemande et turque. Mais, parallèlement, les mouvements populaires pour l'indépendance et la démocratie s'organisèrent en diverses régions. En août 1919, les Anglais projetèrent l'établissement d'un protectorat sur l'Iran, accepté par le Premier ministre anglophile de l'époque. Ce plan mobilisa contre lui la population ; les pays membres de la Société des Nations (S. D. N.) furent alertés à leur tour par les rapports des nationalistes iraniens.

La révolution d'octobre 1917 avait très momentanément éloigné les Russes de l'Iran et avait laissé les Anglais seuls maîtres du jeu politique dans le pays. Le 21 février 1921, le régiment iranien de cosaques déclencha un coup d'État qui porta à la tête du gouvernement Seyyed Ziaeddine Tabatabaï (Sayyid Divā' al-Dīn), journaliste, et Rezā Khān Sawadkuhi (Riḍā Khān Sawādkūhī), colonel du régiment iranien des cosaques, qui fut nommé ministre de la Guerre. Mais ce gouvernement ne devait pas durer. Le 31 octobre 1925, le cinquième *madjlis* (Chambre des députés) désigna Rezā Khān comme chef du gouvernement provisoire, et, le 12 décembre de la même année, la nouvelle Assemblée constituante le proclama roi. Le 25 avril 1926, celui-ci était couronné sous le nom de Rezā Chāh Pahlavi. Ainsi fut fondée la dynastie Pahlavi, qui succédait à l'ancienne dynastie Qādjār.

Le nouveau régime lutta avec vigueur contre les diverses oppositions et institua un régime très centralisé. Une armée moderne fut créée à base du service militaire obligatoire. Le régime procéda à la refonte de l'Administration, se montra favorable à l'occidentalisation (abolition du voile pour les femmes par exemple) et développa dans ce sens les infrastructures économiques (construction du Transiranien, etc.) et culturelles (fondation de l'université de Téhéran, envoi massif d'étudiants iraniens en France et ailleurs). Une série de traités d'amitié furent signés entre l'Iran et les autres pays, notamment le traité de Sa'dābād en 1937. La concession d'Arcy fut renouvelée aux Anglais pour soixante ans (1933).

Au début de la Seconde Guerre mondiale, Russes et Britanniques intervinrent en Iran le 25 août 1941 et occupèrent des territoires stratégiquement importants au sud et au nord, en vue d'établir une voie de ravitaillement commode du golfe Persique à l'U. R. S. S. Le 16 septembre 1941, le chah était contraint d'abdiquer en faveur de son fils Muhammad Rezā.

Depuis 1941

À la fin du conflit, l'Iran connut d'importantes difficultés économiques, des troubles et l'instabilité gouvernementale (18 cabinets en dix ans). On assista peu à peu au renforcement de la monarchie et du pouvoir central, en particulier après l'attentat de février 1949 contre le chāh. En fait, la situation resta très dépendante de la politique des grandes puissances (conférence de Téhéran de 1943 entre Roosevelt, Churchill et Staline) : les Anglais, moins influents que jadis, n'en gardèrent pas moins un rôle important ; les Russes maintinrent l'occupation du Nord et armèrent les mouvements séparatistes d'Azerbaïdjan et du Kurdistān ; quant aux Américains, ils développèrent fortement leur influence.

Les interventions étrangères et surtout les tentatives de séparatisme provoquèrent, par réaction, un mouvement nationaliste iranien. Le différend irano-soviétique dans l'affaire d'Azerbaïdjan fut porté devant le Conseil de sécurité, et, le 12 décembre 1946, l'armée iranienne entra à Tabriz, mettant fin au mouvement séparatiste. Dans les années qui suivirent, Mossadegh

(1881-1967), député de Téhéran au quatorzième *madjilis*, rassembla des partisans de diverses tendances dans un mouvement appelé *Front national de l'Iran (Djebhe-ye Melli-ye Irān)*. En mars 1951, le seizième *madjilis* vota la nationalisation des pétroles et, un mois après, son application en neuf points, avec le départ de l'Anglo-Iranian Oil Company. Devenu Premier ministre le 29 avril 1951, Mossadegh entreprit une politique antibritannique : fermeture des consulats britanniques (janv. 1952), rupture des relations diplomatiques (oct. 1952), fermeture de l'Imperial Bank of Persia. En mai 1952, le problème de la nationalisation de l'industrie pétrolière fut porté devant la Cour internationale de justice à La Haye.

En juin 1952, un conflit constitutionnel avec le chah provoqua la démission de Mossadegh ; en juillet de la même année, celui-ci fut ramené au pouvoir ; il prépara un référendum en vue de la réforme électorale. Mais, le 13 août 1953, deux décrets royaux étaient signés, l'un démettant Mossadegh, l'autre le remplaçant par le général Zāhedi.

Trois jours durant, Mossadegh souleva la population contre la monarchie. Le chāh quitta le pays, mais le soulèvement échoua ; le 16 août, le général Zāhedi devint Premier ministre, et, trois jours après, le chāh rentra en Iran. Les relations avec les grandes puissances furent normalisées et en 1954 fut créé un consortium international du pétrole composé de compagnies anglaise, française, hollandaise et américaine ; celui-ci reçut l'autorisation d'extraire le pétrole et d'utiliser les installations. Les droits perçus par l'Iran sur la production du pétrole étaient de 50 p. 100 (cette convention devait prendre fin en mars 1973, quand le gouvernement iranien proclama, en accord avec le consortium, sa souveraineté absolue sur toutes ses installations pétrolières, réduisant le rôle du consortium international du pétrole à celui d'acheteur privilégié). Mossadegh fut condamné à mort en décembre 1953 par un tribunal militaire, mais, sur l'intervention du chāh, la peine fut commuée en trois ans de prison. Mossadegh fut libéré le 5 août 1956 et finit ses jours dans ses propriétés. Le F. N. I., dont les militants furent poursuivis et certains condamnés à mort (dont le docteur Fatemi, ancien ministre des Affaires étrangères), entra dans la clandestinité. En avril 1954, des élections législatives eurent lieu (dix-huitième *madjilis* et deuxième sénat), et le gouvernement, dirigé par un Premier ministre militaire, céda la place aux civils.

L'Iran adhéra au pacte de Bagdad (1955), puis au Cento (Central Treaty Organization, 1959) après la révolution irakienne. Le 9 janvier 1963, le souverain promulgua les six premiers points de la « révolution blanche » : réforme agraire, nationalisation des forêts et pâturages, ventes d'actions des fabriques d'État, distribution de 20 p. 100 des bénéfices des entreprises aux ouvriers, droit de vote des femmes, création de l'« armée du savoir » pour lutter contre l'analphabétisme.

Le 26 janvier de cette même année, un référendum approuva ces réformes ; le vingt et unième *madjilis* (1963) marqua un glissement vers le parti majoritaire, celui du Nouvel Iran *(Iran Novin)*, dont le leader, Ḥaṣan 'Ali Mansur, devint Premier ministre en 1964 ; mais ce dernier, ayant été assassiné en janvier 1965, fut remplacé par le Premier ministre actuel, Amir 'Abbās Hoveyda. Le chāh prit un certain nombre de mesures pour asseoir le pouvoir de la monarchie (en particulier après la tentative d'assassinat d'avril 1965) : nomination d'un Conseil de régence, couronnement solennel (26 oct. 1967) du chāh et de son épouse, célébration de vingt-cinq siècles de monarchie iranienne à Persépolis, série de voyage et de rencontres en Orient et en Occident, assurant la stabilité du régime dans le cadre de la coexistence pacifique. Les États-Unis accordèrent une aide financière importante à l'Iran, qui, d'autre part, se rapprocha de l'U. R. S. S. et des pays communistes, et qui signa des accords avec la France, l'Allemagne, le Japon, les États arabes voisins, la Chine, l'Inde, etc.

P. P. et I. B.

▶ *'Abbās Ier le Grand / 'Abbāssides / Achéménides / Alexandre le Grand / Arsacides / Assyrie / Cyrus II / Darios Ier / Gengis khān / Hellénistique (monde) / Mazdéisme / Mèdes / Mésopotamie / Mongols [l'histoire des Mongols] / Omeyyades / Ottomans / Parthes / Rhaznévides / Sassanides / Séfévides / Seldjoukides / Tīmūr Lang.*

🕮 **J. Chardin, *Voyages* (Amsterdam, 1711 ; 10 vol.) ; *Voyage en Perse* (Union gén. d'éd., 1965). / J. Malcolm, *The History of Persia* (Londres, 1815 ; 2 vol.). / Ibn Athir, *Al-Kāmil fi't Ta'rikh* (éd. par C. J. Tornberg, Leyde, 1862-1876 ; 14 vol.). / Tabarī, *Tar'rikh al-Rusul wa'l Mulūk, Annales, quos scripsit... Tabari* (Leyde, 1879-1901 ; 15 vol.). / L. L. Bellan, *Chāh / Abbās Ier, sa vie, son histoire* (Geuthner, 1932). / E. Eghbals, *Tarikh-i Muffasal-i Iran, des Monghols aux Timurides* (Téhéran, 1933). / W. Hinz, *Irans Aufstieg zum Nationalstaat im fünfzehnten Jahrhundert* (Berlin et Leipzig, 1936). / L. Lockhart, *Nadir Shah* (Londres, 1938). / Rasid al-Din Fadlallah, *Geschichte Gāzān-Hān's* (Londres, 1940) ; *Histoire des Ghaznevides et leurs contemporains* (Ankara, 1957) ; *les Saldjukides* (Ankara, 1960) ; *les Ismā'iliens* (Téhéran, 1958-60) ; *les Turco-Monghols* (Moscou, 1965). / L. Binder, *Iran, Political Development in a Changing Society* (Berkeley, 1964). / P. Avery, *Modern Iran* (Londres, 1965). / Mohammad Reza Pahlavi Aryameh, *la Révolution sociale de l'Iran* (Téhéran, 1967). / *The Saljuq and the Mongol Periods* (Cambridge, 1968). / P. Sykes, *A History of Persia* (Londres, 1969 ; 2 vol.) ; *the Cambridge History of Islam* (Cambridge, 1971 ; 2 vol.). / M. Mokri, *Contribution scientifique aux études iraniennes* (Klincksieck, 1970).**

La population et l'économie

Populations et genres de vie

L'ancienne vie sédentaire iranienne

Le stock fondamental de la population est constitué par les peuples issus de la grande famille indo-européenne des Aryens, dont la persistance exprime une extraordinaire continuité humaine. En effet, ces pasteurs semi-nomades se fixèrent vite sur le plateau. L'Empire achéménide offre déjà le tableau d'une société à écrasante prépondérance sédentaire, et dans l'armée de Xerxès les nomades ne constituaient qu'un dixième de la cavalerie. Le genre de vie prédominant dans les montagnes du Zagros était au plus un semi-nomadisme à court rayon d'action et déplacements lents, dont les Kurdes et Lurs d'aujourd'hui — populations de dialectes iraniens dont l'ethnogenèse dans ces montagnes se place dans les premiers siècles de l'ère chrétienne — nous offrent, avec leurs bœufs porteurs, le vestige vivant.

C'est essentiellement une civilisation agricole savante, minutieuse, qui s'est depuis longtemps enracinée dans les oasis du plateau et dans les vallées montagneuses du Zagros ou du versant intérieur de l'Elbourz. Les instruments en ont été des techniques perfectionnées de l'irrigation : galeries drainantes souterraines (qanāt) sur tous les piémonts arides du plateau intérieur ; barrages de dérivation et aménagement des pentes en terrasses dans les vallées de montagnes. En même temps, des rotations complexes et enrichissantes (association de légumineuses comme la luzerne avec les céréales), la fumure abondante d'un gros bétail stabulant, les soins d'une population de paysans-jardiniers bénéficiaires de traditions séculaires ont toujours permis d'atteindre de hauts rendements. L'Iran s'affirme comme un pays sédentaire par excellence, antithèse du Touran (ou Tūrān), des steppes d'Asie centrale, livrées aux nomades.

La conquête arabe et l'islamisation du pays dès le VIIe s. n'apportèrent à ce tableau que des retouches limitées. Les Arabes, nomades des déserts chauds, ne purent, avec leurs dromadaires, s'installer sur le haut plateau. Leurs infiltrations s'étendirent essentiellement dans le garmsir des côtes du golfe Persique, et jusque dans l'actuel Baloutchistan, où ils constituent sans doute un élément appréciable du fonds de la population. L'actuelle minorité arabe de l'Iran (environ un million de personnes) est essentiellement concentrée, en dehors de quelques tribus nomades dans le garmsir du Fārs, dans la partie iranienne de la Mésopotamie (Khuzestān [Khūzistān, anciennement 'Arabistān]). Quelques groupes subsistent cependant dans le Khorāsān, où ils ont été déportés à l'époque de Tīmūr Lang.

Les invasions turco-mongoles : expansion du nomadisme et résistance sédentaire

Un grand tournant humain se situe en revanche lors de la pénétration progressive des Turcs, qui commence au Xe s., et le paroxysme se situe avec l'invasion mongole du XIIIe s., dont les ravages seront particulièrement spectaculaires. Ces nomades des steppes froides s'installent facilement sur le plateau et dans les massifs montagneux avec leurs chameaux de Bactriane. Sous cet ouragan, la vie sédentaire va considérablement reculer. Des villes entières disparaissent sans laisser de traces. Des régions entières sont abandonnées par la culture, non sans que subsistent comme traces de celle-ci des terrasses en ruine.

Des remaniements ethniques considérables vont intervenir. Le plus important sera la turquisation de l'Azerbaïdjan, où se produit de bonne heure une accumulation de nomades turcs, à la frontière qui fait face à la Géorgie chrétienne des basses terres humides de Transcaucasie occidentale. La transformation s'achèvera au XVIe s., lorsque l'adoption du chī'isme comme religion d'État par l'Iran des Séfévides conduira de nombreuses tribus turkmènes chī'ites d'Anatolie à y chercher asile. Dès cette époque, l'assimilation linguistique est terminée, faisant du bloc azéri (langue turque, proche mais différente du turc de Turquie) la principale minorité de l'Iran, bloc compact de 4 à 5 millions de personnes au moins. D'autres groupes turcs importants ont pénétré dans le Zagros, où ils constituent notamment, dans le Fārs, la grande confédération nomade des

Qachqāys. Enfin, des Turkmènes, restés nomades dans la basse Asie centrale et tenant tout l'Iran du Nord-Est sous la menace de leurs razzias jusqu'au troisième tiers du XIXe s., y ont recouvert les steppes de l'Atrek (Gorgān), où ils se sont peu à peu fixés à l'époque contemporaine.

La formation du peuple baloutche est, de même, une répercussion directe des invasions turques. Population iranienne originaire des régions situées au nord du Grand Kavir, les Baloutches ont été refoulés jusque dans l'Iran du Sud-Est par la pression des envahisseurs. Ils y ont submergé des populations très anciennement installées (Brāhouīs de langue dravidienne, dont il subsiste un îlot) et ont développé un grand nomadisme depuis les quartiers des côtes inhospitalières du Makrān jusqu'aux chaînons de l'intérieur. Leur nombre total doit avoisiner le million en Iran.

En dehors même de tout bouleversement ethnique, des transformations profondes du genre de vie sont intervenues en effet chez les populations préexistantes. Beaucoup de paysans sont passés au grand nomadisme, après la ruine de leurs villages et la destructions de leurs ouvrages d'irrigation, dans le contexte d'insécurité de ces grandes invasions médiévales. C'est le cas d'une grande partie du Zagros occidental, où l'origine de la confédération nomade des Bakhtiyāris de langue iranienne doit certainement être cherchée dans le stock sédentaire antérieur de la région. Les semi-nomades kurdes et lurs ont également considérablement allongé, dans cette atmosphère de troubles, des migrations qui les entraînent parfois à hiverner, à l'instar des grands nomades bakhtiyāris, jusque dans le piémont mésopotamien. Enfin, partout, les bédouinisations et l'insécurité ont entraîné la généralisation, dans les plaines, de villages fortifiés quadrangulaires, à tours d'angle et muraille habitable qui contrastent avec les villages-tas inorganiques de l'ancienne civilisation paysanne iranienne.

En face de ce déferlement des nomades, un seul secteur resta indemne dans son ensemble. Les régions humides et boisées de la Caspienne, Māzandarān et Gilān, opposèrent à la pénétration des nomades, dont les chameaux mouraient dans cette atmosphère moite et insalubre, un obstacle insurmontable. Cette frange Caspienne, longtemps fiévreuse et misérable, et très en marge de l'ancienne civilisation iranienne, dont les centres essentiels se situaient sur le plateau, bénéficia dès lors d'une évolution humaine ininterrompue, d'un mouvement continu de défrichement et d'accumulation de la population. Ce caractère de refuge, à partir des invasions médiévales, lui vaudra de voir se constituer la plus forte densité de peuplement de l'Iran contemporain (plus d'un million d'habitants sur 13 000 km^2 à l'intérieur du Gilān), avec un type de village en ordre lâche, ou en nébuleuse, passant parfois à la véritable dispersion, qui exprime ce contexte de sécurité relative.

En dehors de cette unique exception régionale à grande échelle subsistèrent de grandes oasis de type urbain (Ispahan, Yezd, Kermān, Chirāz), sauvées par leur masse même, qui interdisait leur destruction d'ensemble et l'anéantissement complet de leurs ouvrages d'irrigation. D'autre part, des cellules de ce genre demeurèrent en assez grand nombre dans de profondes vallées montagneuses, dans des gorges peu accessibles aux nomades, surtout dans l'Elbourz et l'Azerbaïdjan. Dans ce dernier pays, la toponymie, en milieu montagnard, reste en grande partie iranienne malgré la turquisation linguistique, indiquant une continuité dans l'occupation du sol, et l'ancienne tradition agricole iranienne, marquée par l'aménagement en terrasses et des techniques perfectionnées, a pu s'y maintenir, avec une densité appréciable de population en altitude.

L'évolution du nomadisme

La prépondérance du nomadisme sera néanmoins incontestée pendant plusieurs siècles. Après le chaos légué par les grandes invasions, des germes d'organisation vont peu à peu émerger. Dans un milieu complètement saturé par le nomadisme et où l'excédent démographique constant des nomades n'a d'autre ressource que la fixation, le développement de villages sédentaires pose de délicats problèmes de coordination des parcours et de répartition des pâturages. De grandes confédérations nomades, organisées essentiellement sous l'égide de l'État iranien, eurent la fonction de régler cette coexistence, en permettant les négociations, au niveau le plus haut, entre l'administration et les tribus. Ce furent les Chāh-sevans en Azerbaïdjan, de langue turque, oscillant entre les plaines du bas Araxe en hiver et le Sabalān en été ; les Bakhtiyāris (Iraniens), les Qachqāys (Turcs) et les Khamsehs (mélange d'Arabes, de Turcs et d'Iraniens) dans le Zagros, développés essentiellement aux XVIe et XVIIe s. dans le cadre de l'État séfévide (sauf les Khamsehs, constitués en confédération au XIXe s. par des marchands de Chirāz, les Ghavāms, pour équilibrer l'influence des Qachqāys et assurer la circulation des caravanes entre Chirāz et le Golfe). Elles sont encore aujourd'hui les plus grandes organisations nomades de la Planète.

Cette emprise du nomadisme ne trouvera son terme qu'au XXe s. avec l'avènement de la dynastie des Pahlavi. Jusque-là, les chāhs avaient presque toujours appartenu à des tribus turques et favorisaient leurs congénères. Il a fallu attendre Rezā Chāh et la conception toute nouvelle de l'État introduite par la dynastie des Pahlavi, d'origine sédentaire iranienne, pour voir apparaître des tentatives coordonnées de sédentarisation. Une première phase, conduite avec brutalité pendant les années 1930-1940, avec destruction imposée des tentes, fixation obligatoire soit en sardsir, soit en garmsir, sans tenir compte des souhaits des populations, se traduisant par des pertes considérables de cheptel, qui devait renoncer à ses migrations saisonnières, échoua presque totalement, et les tribus reprirent leurs parcours traditionnels après l'abdication de Rezā Chāh en 1941. Une deuxième phase s'est ouverte en 1957. Elle se traduit par des plans de sédentarisation, notamment dans le bas Araxe pour les Chāh-sevans. En fait, il est certain que cette politique devrait rester prudente. Un calcul économique global a montré, en tenant compte de tous les facteurs négatifs et positifs, que le coût d'une fixation immédiate totale des nomades iraniens, dont le nombre doit approcher deux millions, serait un manque à gagner annuel de l'ordre de 10 p. 100 de la valeur de la production agricole. En l'absence d'une base fourragère suffisante pour permettre une vie pastorale stabilisée de type alpestre, le nomadisme montagnard reste le mode d'utilisation du sol le plus complet permettant de tirer profit de toute la gamme des étages du Zagros.

La vie rurale

Les conditions techniques

L'évolution humaine précédemment retracée permet de distinguer deux types fondamentaux d'agriculture. Une agriculture de filiation sédentaire, héritière des traditions des anciens paysans iraniens, obtient des rendements très élevés, qui peuvent atteindre de 30 à 40 quintaux à l'hectare pour les céréales, dans la partie centrale, irriguée et intensément fumée, des terroirs. Les terres de culture pluviale régulièrement fumées de la périphérie peuvent encore fournir 10 quintaux à l'hectare. C'est seulement dans la partie externe, non régulièrement fumée, des terroirs qu'on passe aux rendements de 4 à 5 quintaux à l'hectare, habituels en culture pluviale. En revanche, une agriculture d'ascendance nomade récente, produit de la fixation spontanée, avec des noyaux irrigués très restreints et des pratiques agricoles médiocres, ne dépasse guère les rendements les

plus faibles. Ce contraste est renforcé par les structures agraires, qui portent fréquemment dans les vieux terroirs des marques d'organisation communautaire, avec des assolements réglés, qu'on connaît dans les bassins caspiens de l'Elbourz ainsi que dans tout le rebord interne du Zagros.

De toute façon, le train de culture reste très médiocre. Un chariot à roues n'est connu qu'en Azerbaïdjan et dans quelques villages arméniens, et les transports ruraux se font essentiellement par animaux de bât. La culture à la houe domine dans toutes les oasis de l'Iran central et semble dans bien des cas exprimer l'impossibilité de nourrir un gros bétail capable de tirer la charrue. La mécanisation n'est encore apparue que timidement, dans le cadre des grandes propriétés.

C'est en revanche une extraordinaire maîtrise de l'utilisation traditionnelle des eaux qui conditionne tout l'essentiel de la production agricole iranienne. L'irrigation par les eaux des rivières, à partir de barrages de dérivation primitifs, domine dans les régions montagneuses. L'utilisation des eaux en est généralement libre. La répartition est réglementée seulement pour les rivières qui parviennent dans les secteurs arides de la plaine mésopotamienne (rivière de Dizful) ou du plateau (Zāyandè Rud, qui arrose l'oasis d'Ispahan). Les puits apportent un complément appréciable dans la plaine littorale du golfe Persique, dans de nombreux bassins intramontagnards (bordure du lac d'Ourmia, Fārs), ou également à la périphérie de certaines oasis de l'Iran central (Ispahan). Les qanāt enfin sont le mode essentiel d'irrigation. Leur part dans le total des terres irriguées par les moyens traditionnels est estimée à 60 p. 100, contre 35 p. 100 aux rivières et le reste aux puits. Cette technique a connu sur le plateau iranien des développements prodigieux. La longueur de certaines galeries atteint jusqu'à 43 km dans la région de Yezd, et les puits d'amont ont jusqu'à 300 m de profondeur dans la même région. Le débit total des qanāt est évalué à 600 ou 700 m³/s.

Les conditions sociales : la réforme agraire

Cette agriculture iranienne commence seulement à s'affranchir de conditions sociales extrêmement archaïques. La longue tradition de pouvoir central despotique de l'État iranien a abouti, par l'intermédiaire de grandes concessions aristocratiques ou militaires et de l'attribution de terres aux grands officiers de la couronne à la généralisation de la très grande propriété privée. Parallèlement s'affirmait une tendance complémentaire à l'étatisation des terres, particulièrement depuis l'époque qādjār et de nouveau sous Rezā Chāh, dont les confiscations furent nombreuses, notamment dans les régions périphériques de l'Empire où il établit difficilement son autorité. Au milieu du siècle, on estimait la très grande propriété (plus d'un village entier) à environ la moitié du total des terres cultivées. Une très grande insécurité de la tenure, des prélèvements souvent considérables du propriétaire sur la récolte (jusqu'à 70 ou 75 p. 100 du total, sans contribution aux dépenses d'exploitation autre que la fourniture de l'eau, dans certaines régions comme le Kermān où la construction et l'entretien des ouvrages d'irrigation sont particulièrement difficiles) complétaient un tableau foncier très archaïque.

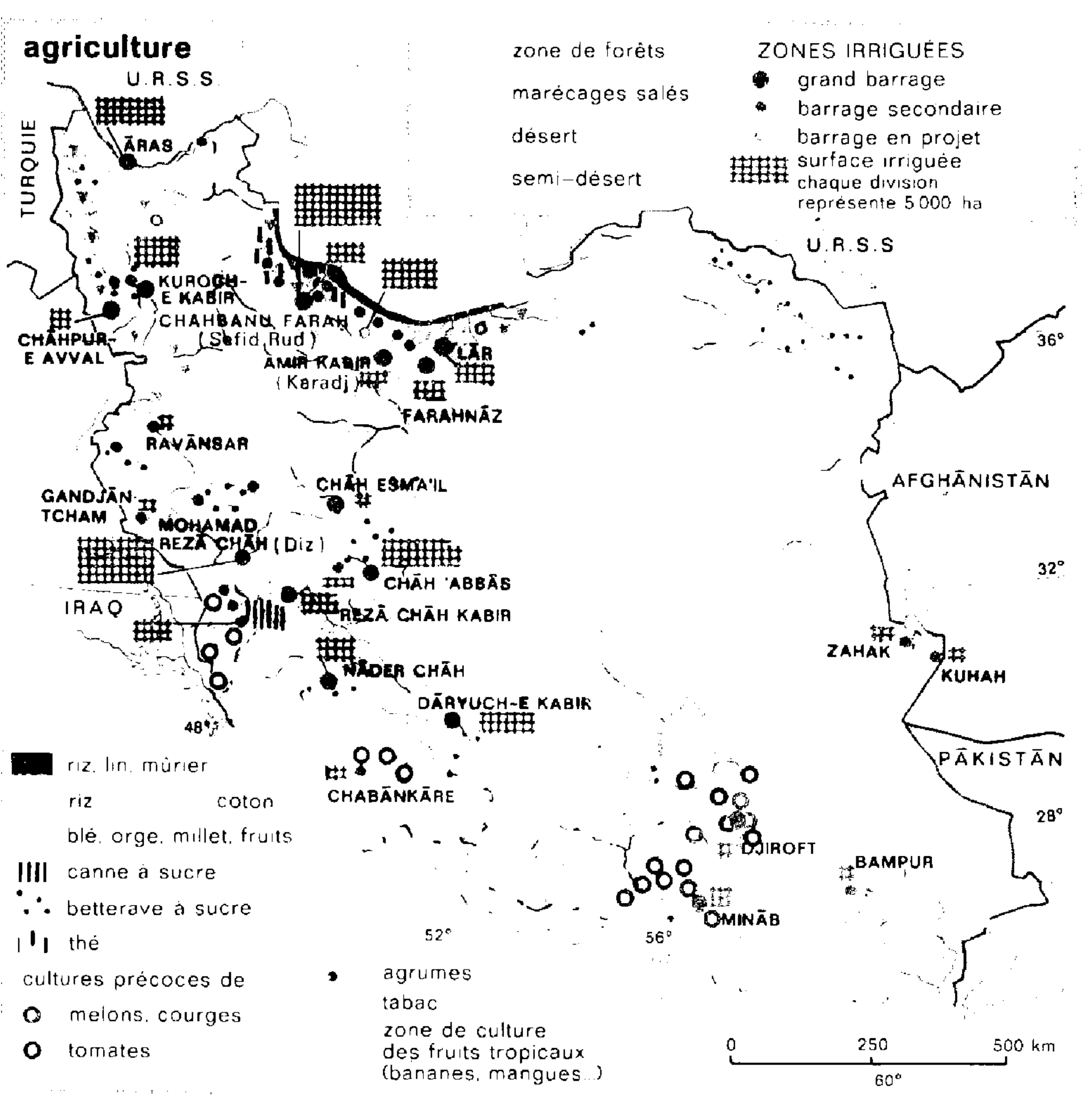
L'absence de cadastre et de données précises sur la répartition des terres ont longtemps paralysé les projets, pourtant nombreux, de réforme agraire. De premières distributions de terres de la Couronne avaient cependant eu lieu dès 1951 dans la région de la Caspienne et de Téhéran. Mais le progrès décisif fut accompli seulement lorsqu'on se décida à légiférer en prenant en compte la seule unité perceptible, le village. La loi de 1962 limita la propriété à un seul village, le surplus devant être réparti entre les paysans tenanciers ; elle fut complétée par des articles additionnels (1963), qui organisaient la vente ou le partage de la fraction non affectée par la loi principale. Les résultats ont été appréciables : 16 000 villages ont été distribués intégralement. Depuis le 23 septembre 1971, tous les paysans iraniens disposent officiellement des terres qu'ils cultivent. Le principal effet a été de substituer à la classe des métayers dépendants une classe de paysans petits propriétaires. Il a fallu, d'autre part, constituer des coopératives capables de prendre le relais des grands propriétaires pour l'aménagement ou l'entretien des ouvrages d'irrigation et pour l'organisation des travaux agricoles. Leur mise en place et leur fonctionnement n'ont pas été sans poser de difficiles problèmes en raison du défaut d'instruction des masses paysannes. Les capacités techniques des paysans, leur aptitude à comprendre l'intérêt de la réforme ont strictement conditionné la cadence d'application et le succès de celle-ci, qui ont été ainsi très différents suivant les régions. L'atmosphère des campagnes iraniennes a été transformée dans tout le Nord (régions caspiennes), dans le Nord-Ouest (Azerbaïdjan) et même dans le Kurdistān, où une certaine rudesse virile des paysans palliait leur analphabétisme. Le tableau social de l'est et du sud-est du pays devrait se modifier à son tour avec l'application des nouveaux plans de développement à partir de 1973. Dans le Khorāsān et le Baloutchistan, d'énormes projets de développement sont en voie de réalisation et vont enfin transformer ces régions trop longtemps négligées.

La production agricole

L'agriculture iranienne est déjà relativement diversifiée. Aux céréales tempérées (blé et orge) et au riz (dans les régions caspiennes et dans le Khuzestān), aux cultures légumières et fruitières (notamment agrumes, dattes, pistaches et amandes), s'ajoutent déjà des cultures industrielles en quantité appréciable. Ce sont d'abord les cultures sucrières — betterave à sucre dans la région de Téhéran, l'Azerbaïdjan, le Khorāsān, canne à sucre dans le Khuzestān —, qui fournissent déjà les deux tiers de la consommation du pays. La production de thé, boisson nationale, s'est considérablement développée dans les plantations de grandes propriétés du Gilān, qui ont été exemptées de la réforme agraire. Elle représente la moitié de la consommation nationale. La production de graines oléagineuses (sésame, ricin) dans les parties sèches du plateau, de Hamadhān à Kermān, celle du tabac dans la région de la Caspienne et près d'Ispahan, celle de la soie dans les plaines caspiennes alimentent de petits courants d'exportation. La culture cotonnière (Gorgān, Khuzestān et Fārs) exporte 60 p. 100 de sa production (qui est de 160 000 t) ; 35 millions de têtes de petit bétail tiennent enfin une place capitale dans l'économie du pays.

Expansion agricole et grands aménagements hydrauliques

Dans quelle mesure cette production répond-elle aux besoins d'une population rapidement croissante (passée de 19 à 26 millions entre les deux recensements de 1956 et 1966, certainement sous-estimés d'ailleurs) ? La marge d'expansion agricole reste importante, mais elle est très inégalement répartie. Les vieux noyaux sédentaires des vallées montagneuses ont déjà souvent atteint les limites extrêmes de l'extension possible de leurs terres de culture. C'est dans l'accroissement de leur cheptel qu'ils ont cherché récemment des ressources nouvelles, par le développement de l'utilisation estivale des alpages, d'où les nomades sont peu à peu chassés, ou par des mouvements de transhumance inverse. Dans le Gorgān, des chefs de nomades turkmènes fixés depuis la fin du XIXe s. ont développé dans la steppe cultivable une grande culture mécanisée du blé, et des faits analogues s'observent dans le Khuzestān. Mais les possibilités d'extension de cette grande culture pluviale restent limitées, et ses rendements sont



trop aléatoires, sauf en des secteurs privilégiés, pour assurer une expansion rationnelle. Seule l'extension des surfaces irriguées peut apporter une solution. Autour des oasis de l'Iran central, comme Ispahan, l'expansion de la culture est dirigée par la moyenne bourgeoisie urbaine, par forage de puits à moteur, en vue de cultures pour la vente et en exploitation directe. Surtout, de grands aménagements hydrauliques ont été entrepris par l'État. Plusieurs projets majeurs ont été réalisés. Dans l'Elbourz, c'est le barrage du Karadj, dont le but est surtout de fournir de l'eau à l'agglomération de Téhéran, et surtout celui du Sefid Rud, qui, avec une retenue de 1,6 milliard de mètres cubes, soit environ le tiers du débit annuel moyen du fleuve, permettra une extension considérable de la surface irriguée dans la plaine du Gilān, où la production de riz pourra quadrupler (une centrale accolée a une productibilité supérieure à 0,3 TWh). Dans le Khuzestān a été réalisé un projet majeur, le barrage du Diz, à 32 km en amont de Dizfūl, dont la retenue de 3,5 milliards de mètres cubes permettra d'irriguer totalement 125 000 ha dans la plaine (avec, adjointe, une centrale d'une puissance installée de 520 MW). Un autre barrage, plus modeste, a été réalisé sur la Karkhè en 1955. Un autre aménagement d'envergure a été achevé sur le Zāyandè Rud, pour la régularisation de l'irrigation dans l'oasis d'Ispahan. Le même fleuve bénéficie d'autre part depuis 1953 d'un apport d'eau supplémentaire grâce au détournement d'une partie des eaux du cours supérieur du Kārun, qui coule non loin de là à une altitude supérieure. Un gigantesque ouvrage va être édifié dans le Khuzestān, sur le Kārun. La retenue atteindra 3 milliards de mètres cubes, et le périmètre 160 000 ha.

En fait, la rentabilité de ces grands ouvrages reste parfois discutable, dans la mesure où la mise en valeur des périmètres ne progresse qu'avec lenteur. Les réalisations mineures, notamment la lutte contre la déperdition des eaux et la réfection des qanāt, sont de profit souvent plus immédiat, et l'Iran les multiplie ces dernières années.

La vie urbaine

Dans ce vieux pays de vie sédentaire, la vie urbaine a été ancienne et florissante. Mais, comme dans la vie rurale, les régressions et les bouleversements du peuplement se sont traduits par une grande instabilité. Un premier foyer de vie urbaine se situe le long du rebord nord-oriental du Zagros, au contact du plateau iranien, de Hamadhān à Kermān par Ispahan et Yezd. Un autre alignement jalonne la grande route qui longe le piémont sud de l'Elbourz, de l'Azerbaïdjan au Khorāsān (Qazvin, Téhéran, Semnān, etc.), reliant Tabriz à Mechhed. Un autre groupe urbain important est constitué par les villes et les ports de la Mésopotamie iranienne, au sud-ouest du Zagros. Ces divers foyers ont eu un dynamisme éminemment variable en fonction des conjonctures politique et économique. Le rebord nord-est du Zagros, de par sa situation centrale, aurait semblé devoir être par excellence le lieu des capitales de l'Iran. En fait, la fonction de capitale n'a jamais pu s'y affirmer de façon stable. Les tendances centrifuges l'emportèrent presque toujours. Celles du Sud ont été les plus faibles, bien que le Fārs ait été le berceau de la puissance achéménide et qu'il ait donné à l'Iran sa langue commune (fārsi) et son second nom *(Perse)*. C'est seulement la conjoncture économique nouvelle liée à l'exploitation pétrolière qui explique à l'époque contemporaine le grand développement des villes du Khuzestān. En fait, le pouvoir politique a toujours eu tendance à se fixer dans la frange septentrionale du plateau et au pied méridional de l'Elbourz. L'origine mongole et turque des dynasties a certainement été le facteur essentiel de ce qui est la manifestation d'une tendance permanente de la vie iranienne depuis le Moyen Âge, aboutissant à placer dans ces régions septentrionales les capitales successives d'États sous influence nomade qui recherchaient le voisinage des tribus qui les soutenaient.

Vicissitudes historiques et transformations de civilisations expliquent aussi la physionomie composite des cités. On peut y distinguer d'abord des éléments anciens, spécifiques de la culture iranienne. Ce sont au premier rang les sites. Dans la ligne de ceux des vieux villages sédentaires, la ville iranienne est strictement liée aux ressources en eau, le long des cours d'eau, ou plus fréquemment sur les glacis en pente douce des piémonts, alimentés par qanāt, où les eaux, une fois venues au jour, s'écoulent par simple gravité dans des canaux *(djub)* qui sont un aspect du paysage de la rue iranienne traditionnelle. La maison urbaine est de même un élément intrinsèque de la vieille civilisation iranienne du plateau, avec son plan à logis principal au fond d'une cour sur laquelle il s'ouvre par une galerie à colonnes, qui semble bien dériver de la cellule élémentaire des villages quadrangulaires à muraille habitable et qui est, en tout cas, très antérieur à l'islām, ne faisant aucune concession à la séparation des sexes, laquelle ne peut être assurée que par la séparation de deux bâtiments. Un souterrain partiel *(zir zamin)* amortit les variations de température, très pénibles sous ce climat continental. Le jardin, géométriquement dessiné, à plan en croix, disposé devant le logis, adapté à l'écoulement des eaux d'irrigation, est également un élément primitif, qui faisait déjà l'admiration des Grecs.

L'influence islamique a néanmoins été très profonde et reste partout apparente, aussi bien dans le désordre inorganique du détail du plan que dans la charpente d'ensemble, qui s'ordonne suivant la juxtaposition classique de la Grande Mosquée, du quartier royal (arg), du bāzār, des quartiers de résidence. Cette structure domine encore toute la partie ancienne des cités, où les tentatives d'urbanisme dirigé (Ispahan, Chirāz, Mechhed) étaient restées exceptionnelles jusqu'à l'époque contemporaine. Mais, depuis l'époque pahlavie, ces villes ont été considérablement modernisées par des transformations accélérées. De vastes percées à travers le désordre des anciens quartiers ont rénové leur plan, tandis que de nouveaux quartiers modernes à plan géométrique- s'y juxtaposaient. De nouveaux quartiers d'affaires s'y développent, qui supplantent peu à peu les anciens bazars. De nouveaux types de maisons, de plan européen et où la brique cuite a remplacé la brique crue, s'alignent le long de ces rues nouvelles. La population urbaine, parallèlement, s'accroît aujourd'hui rapidement (39 p. 100 de la population dans les villes de plus de 5 000 hab. en 1966, contre 31 p. 100 en 1956). À la ségrégation des minorités religieuses et ethniques (Juifs, zoroastriens, Arméniens), qui caractérisait les villes traditionnelles, se substitue de plus en plus une ségrégation sociale, les classes aisées occupant les quartiers modernes.

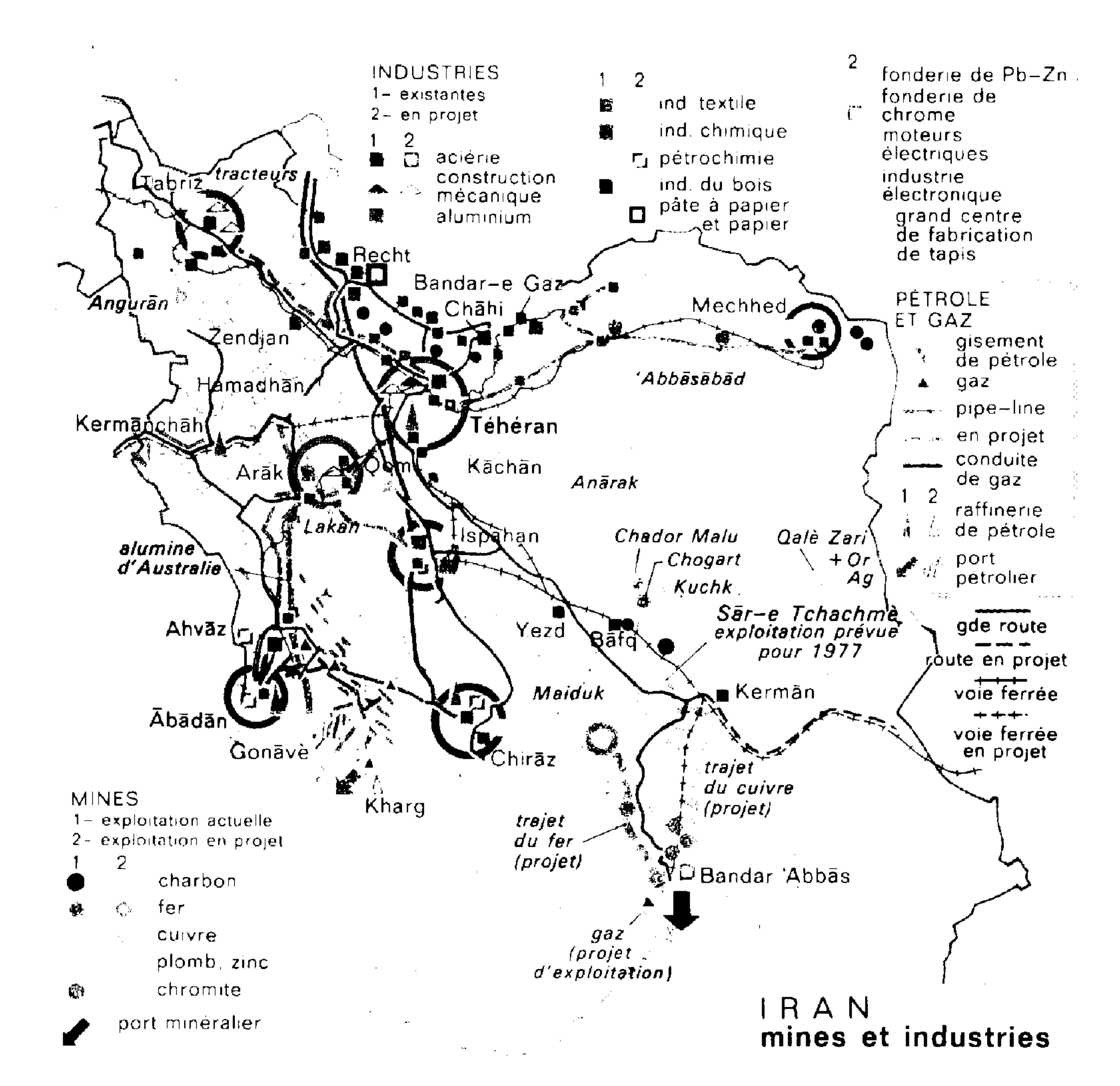
Économie et développement

Cette croissance urbaine exprime le début de décollage économique du pays. Certes, la fragilité du développement est encore soulignée par l'insuffisance de l'infrastructure. Les intérêts divergents de la Russie et de l'Angleterre à la fin du XIX[e] s. ont longtemps paralysé la construction du réseau ferré. Les premières amorces de chemins de fer furent des raccordements aux réseaux étrangers au début du XX[e] s. (voie de Djolfa à Tabriz, à l'écartement russe ; voie de 80 km reliant Zāhedān, dans le Baloutchistan, aux chemins de fer de l'Inde), sans prolongement intérieur. Il a fallu, ici encore, attendre l'époque pahlavie pour que se constitue un réseau national, conçu en fonction des seuls intérêts de l'Iran et assurant un débouché autonome au commerce extérieur, avec le Transiranien, construit entre 1927 et 1938 du fond du golfe Persique (Khorramchar [ou Khurramchāhr] et Abadan) à la Caspienne (Bandar Chāh). Sur lui se sont peu à peu greffées des transversales, de Téhéran vers Tabriz et vers Mechhed, ou de Qom le long du rebord interne du Zagros vers Yezd. Mais le Transiranien reste une voie très difficile, qui comporte de très nombreux ouvrages d'art et dont le débit reste très insuffisant.

Les ports du golfe Persique, principales voies d'accès du pays (Khorramchar et Bandar Chāhpur, les deux têtes du Transiranien), assurent les quatre cinquièmes du trafic à l'exception du pétrole. Ils sont constamment engorgés.

L'industrialisation reste modeste. La première impulsion remonte au règne de Rezā Chāh dans les années 1925-1930, et la part de l'État a été prépondérante à l'origine dans de nombreux secteurs. La part des capitaux privés est cependant nettement prédominante dans l'industrie textile, concentrée notamment à Ispahan et Yezd, et qui fournit l'essentiel de la consommation nationale de cotonnades. Les côtes de la Caspienne constituent une autre région industrielle avec d'assez nombreuses industries alimentaires (conserves) et textiles (coton, soie, jute). Plusieurs grandes raffineries sucrières se sont déjà implantées dans le Khorāsān et le Khuzestān. Le tableau industriel reste cependant essentiellement limité aux industries de consommation. Une usine sidérurgique a été ouverte près d'Ispahan. Les industries extractives restent insignifiantes, à l'exception du sel du golfe Persique, exporté vers le Japon, et de quelques minerais de chrome et de cuivre exportés vers l'Union soviétique. Quelques petits bassins charbonniers dispersés surtout dans l'Elbourz donnent environ 300 000 t par an.

C'est en fait et de plus en plus le *pétrole* qui constitue la base de l'économie. Depuis 1909, le pétrole est exploité dans les champs du piémont mésopotamien du Zagros par l'Anglo-Iranian Oil Company, qui, après la



IRAN
mines et industries

nationalisation sous le gouvernement Mossadegh (1951-1953) et la crise qui s'ensuivit, a été remplacée par un consortium (British Petroleum : 40 p. 100 ; un groupe de sociétés américaines : 40 p. 100 ; Royal Dutch Shell : 14 p. 100 ; Compagnie française des pétroles : 6 p. 100) qui a assuré jusqu'en 1973 la majeure partie de la production (254 Mt en 1972). Un nouvel accord pétrolier (en 1973) a mis en évidence la souveraineté absolue de l'Iran sur les installations pétrolières, et le consortium international est devenu un simple acheteur. Les gisements du Khuzestān fournissent toujours la quasi-totalité de la production, mais le centre de gravité de l'exploitation s'est peu à peu déplacé vers l'intérieur du golfe Persique au fur et à mesure des découvertes. Le problème portuaire a reçu une solution originale. Traditionnellement, l'exportation était concentrée à Abadan pour les produits de la raffinerie construite dans la ville (21 Mt) et à Bandar Machur, port artificiel creusé dans les alluvions du fond du Golfe et vers lequel convergeaient les oléoducs, pour le brut. Devant l'impossibilité de faire accéder à Bandar Machur les pétroliers de plus de 40 000 t, un port en eau profonde a été créé dans l'îlot de Kharg, à 40 km au large de la côte, qu'alimentent des oléoducs sous-marins en provenance du continent et où a été reportée depuis 1966 toute l'exportation de brut du consortium, alors que l'exportation des produits de la raffinerie d'Abadan reste assurée actuellement par Bandar Machur.

Des éléments nouveaux sont apparus récemment à côté de cette exploitation étrangère. Une production nationale iranienne est assurée aujourd'hui par la S. N. I. P. (Société nationale iranienne des pétroles), à partir de divers gisements situés sur le plateau iranien près de Qom, à Naft-e Chāh, près de la frontière irakienne, à l'extrême nord du Khuzestān et dans des gisements sous-marins situés dans le golfe Persique. Pour l'ensemble, la S. N. I. P. produit déjà environ 10 p. 100 du total.

La consommation intérieure par ailleurs s'est accrue considérablement. Le pétrole a remplacé le charbon de bois comme combustible usuel dans toutes les villes iraniennes, sauvant de justesse les dernières forêts du pays. Un réseau d'oléoducs et de gazoducs alimente les centres principaux, à partir d'une artère principale qui est l'oléoduc tous produits Abadan-Téhéran. Le réseau de transport de gaz atteint déjà la frontière caucasienne de l'Union soviétique, vers laquelle s'est amorcée une exportation de gaz qui doit augmenter fortement dans les prochaines années. D'autre part s'amorce une industrie nationale à l'aval de la production pétrolière. La pétrochimie a fait son apparition dans le fond du Golfe et à Chirāz : une grosse usine d'engrais chimiques est alimentée en énergie par un gazoduc provenant des champs pétrolifères mésopotamiens. Une nouvelle raffinerie s'est ouverte à Téhéran.

Le commerce extérieur reste, de toute façon, dominé par le pétrole, qui constitue plus de 90 p. 100 des exportations. Suivent les tapis, les fruits secs, le coton, les peaux, le caviar de la Caspienne. La très grande croissance récente de la production pétrolière a pratiquement doublé le produit national brut au cours des huit dernières années, et le revenu moyen par tête doit atteindre 630 dollars en 1974 et avoisiner 1 200 dollars vers 1980. L'Iran, dans ces conditions, amorce de façon satisfaisante son développement, encadré maintenant dans des plans quinquennaux. Mais un lourd handicap reste constitué par l'immensité des distances. Aux îlots de modernisation rapide du Nord (région téhéranaise, côtes caspiennes), du Nord-Ouest ainsi que du Sud-Ouest (régions pétrolifères du golfe Persique) s'opposent d'immenses régions dans l'Est et le Sud-Est, beaucoup moins développées.

X. P.

▶ *Chirāz / Ispahan / Tabriz / Téhéran.*

R. Furon, *Géologie du plateau iranien* (Muséum national d'histoire naturelle, 1941). / H. Bobek, *Die näturlichen Wälder und Gehölzfluren Irans* (Bonn, 1951) ; *Iran : Probleme eines unterentwickelten Landes alter Kultur* (Francfort, 1962). / A. Gabriel, *Die Erforschung Persiens* (Vienne, 1952). / A. K. S. Lambton, *Landlord and Peasant in Persia* (Londres, 1953) ; *The Persian Land Reform, 1962-1966* (Oxford, 1969). / F. Barth, *Nomads of South Persia* (Oslo, 1961). / I. Djazani, *Wirtschaft und Bevölkerung in Khuzistān und ihr Wandel unter dem Einfluss des Erdöls* (Tübingen, 1963). / X. de Planhol, *Recherches sur la géographie humaine de l'Iran septentrional* (C. N. R. S., 1964). / S. Fahramand, *Der Wirtschaftsaufbau des Irans* (Bâle, 1965). / C. Djavadi, *Climats de l'Iran* (Direction de la Météorologie nationale, 1966). / P. W. English, *City and Village in Iran. Settlement and Economy in the Kirman Basin* (Madison, 1966). / G. B. Baldwin, *Planning and Development in Iran* (Baltimore, 1967). / B. Nirumand, *Persien, Modell eines Entwicklungslandes oder die Diktatur der freien Welt* (Hambourg, 1967 ; trad. fr. *Iran, exemple de pays en voie de développement ou la Dictature du monde libre*, Julliard, 1969). / W. B. Fisher (sous la dir. de), *Cambridge History of Iran*, t. I : *The Land of Iran* (Cambridge, 1968). / J. I. Clarke et B. D. Clark, *Kermanshah, an Iranian Provincial City* (Durham, 1969).

La littérature de l'Iran classique et moderne

La littérature classique : xᵉ - xvᵉ siècle

Par classicisme persan, dans le domaine des lettres, il faut entendre la période de cinq siècles qui s'étend entre l'établissement des premières dynasties iraniennes après l'islamisation de la Perse et l'avènement de la dynastie séfévide en 1502. Il est clair que, tout au long de cette histoire, la littérature ne resta pas statique : des genres naquirent, évoluèrent, disparurent, des styles s'entremêlèrent, se transformèrent, et des moments de grande floraison intellectuelle furent suivis par des périodes plus stériles. La vie littéraire est intimement liée à la vie politique, aux vicissitudes historiques, à ce long fil ininterrompu d'invasions, de guerres, de périodes d'accalmie où le pouvoir, qu'il fût d'origine iranienne, turque ou mongole, eut comme souci principal de favoriser et de développer la culture, unique ciment capable de consolider son action. Cette culture, que reflète la littérature persane, et en premier lieu la poésie, possède certaines lignes de force dont la composition et l'enchaînement collaborent à l'existence et au maintien d'une continuité synonyme de classicisme et illustrée par de grandes œuvres.

La chute de l'empire des Sassanides (651), accélérée par l'invasion arabe, suivie par la domination du califat sur la Perse et par l'islamisation de la majorité de la population, ne provoqua pas l'anéantissement de la culture de l'Iran préislamique. Celle-ci fut conservée dans certains milieux et dans des provinces mieux protégées contre la domination étrangère. D'autre part, dès qu'un pouvoir politique indépendant put se dégager du califat, il fut accompagné d'une ébauche d'expression littéraire en langue *dari* (persan littéraire), forcément très imprégnée des modèles arabes.

La qasidè

C'est dans les jeunes cours orientales (provinces du Khurāsān et de Transoxiane) que furent composés les premiers vers en persan moderne. La forme de poème choisie fut la *qasidè*, ou panégyrique, genre emprunté à la poésie arabe, composé d'un prologue de caractère lyrique — description d'un paysage, d'une saison, d'un être aimé — et, dans un second temps, de l'éloge du souverain ou d'un grand personnage, de ses actions prestigieuses, de ses vertus. Dans le prologue, le poète, en insérant une part de sa sensibilité, pouvait ainsi faire échapper à la monotonie.

Rudaki († 940), poète officiel du souverain sāmānide Naṣr II (913-943), fut le maître de ce genre. Avant lui, au milieu du ɪxᵉ s., Hanzale de Bādhris ou Mohammad ebn Vassif avaient composé des morceaux qui font songer à la naissance du genre. Au xɪᵉ s., sous la dynastie turque des Rhaznévides, le grand conquérant que fut Maḥmūd

(997-1030) et son fils Mas'ūd (1030-1040) surent s'entourer d'une pléiade de poètes qui développèrent la *qasidè* avec talent : Farrokhi du Sistān († 1038), Manutchehri de Dāmrhān († 1041), Onsori de Balkh († 1040) demeurent les plus célèbres.

À l'époque où les Seldjoukides dominaient l'Iran, leurs cours et celles de leurs vassaux abritaient aussi des poètes auteurs de célèbres panégyriques : Qaṭrān († 1072) à la cour des princes de Gandja (Azerbaïdjan), Anvari († v. 1190) et Moezzi († 1147) à la cour de Sandjar (1118-1157), Khāqāni († 1199) à la cour des princes de Chirvān (Azerbaïdjan). À la même période, la *qasidè* fut également utilisée par certains poètes pour des œuvres plus profondes, principalement pour des poèmes religieux ou philosophiques : ce fut le cas de Nāsser-e Khosrow (Nāṣir-i Khusraw) [v. 1003-1088], grand penseur ismaélien qui a laissé, outre une œuvre de théologien et le récit du voyage qu'il fit en Égypte, un large recueil de qasidè où il exprime dans un langage poétique ses convictions religieuses.

À partir de l'époque mongole (la dynastie des Ilkhāns régna de 1256 à 1335), la poésie de cour déclina, et le panégyrique eut moins d'adeptes. Les poètes lui préféraient le *ghazal* (ou *rhazal*).

Le ghazal

À l'inverse de la *qasidè*, qui peut être un très long poème, le *ghazal* est assez court (entre 10 et 20 distiques). Il est proprement lyrique, c'est-à-dire qu'il est destiné à être chanté et qu'il exprime les sentiments intimes du poète. Son origine est discutée : il serait le résultat d'une évolution du prologue de la *qasidè*, ou bien un genre autonome, plus tardif, qui se serait développé surtout depuis le poète mystique Sanā'i (milieu du XIe s.). En fait, tous les poètes déjà cités ont usé du *ghazal*, mais c'est à partir du XIIe s. qu'il s'adapte à la langue courante avec *Anvari*, au langage mystique avec 'Aṭṭār* († 1220), Rumi († 1273) et qu'il atteint sa perfection avec Saadi (Sa'dī*, † v. 1292), Amir Khosrow de Delhi († 1324) et Hāfez (Ḥāfiẓ*) [† 1389] jusqu'à Djāmi* († 1492), dernier grand poète classique.

Le masnavi

On désigne par ce nom une forme de poème d'assez grande ampleur, principalement narrative. L'originalité du vers tient dans le fait que la rime n'est plus unique tout au long du poème comme dans la *qasidè* ou le *ghazal* ; elle se place cette fois au niveau du distique, à la fin de chaque hémistiche. Le *masnavi* connaît trois grandes manifestations : l'épopée nationale, le roman amoureux et l'épopée mystique.

• *L'épopée nationale*. L'œuvre la plus remarquable du classicisme persan, par sa longueur et par son importance culturelle, est le *Livre des Rois*, épopée nationale de Ferdowsi (Firdūsī). En construisant son œuvre sur les légendes, les mythes et l'histoire du passé national, Ferdowsi y réunit l'ensemble des idéaux sur lesquels s'est édifiée et s'est maintenue la culture iranienne. Nombreux furent ses imitateurs : Asadi († v. 1072) dans son *Livre de Garchāsp*, Irānchāh (fin du XIe s.) dans son *Livre de Bahman*, Khādju († v. 1351), Nezāmi dans son *Livre d'Alexandre*, Amir Khosrow de Delhi, Djāmi.

• *Le roman en vers*. Le roman d'amour était déjà très cultivé dans la Perse antique. Dès le début de la littérature iranienne moderne, il devint un genre favori des poètes. Dans le *Livre des Rois*, Ferdowsi (Firdūsī) développa de nombreux épisodes amoureux. À la cour de Rhazna (ou Rhaznī), des poètes comme Onsori mirent en vers plusieurs romans malheureusement perdus. Au cours du XIe s. fut composée par Gorgāni l'une des plus célèbres légendes de la Perse au temps des Parthes : *Wis et Rāmin*. Mais c'est avec Nezāmi (Niẓāmī*) [v. 1140-1209] que ce genre prit son essor. Son *Khamsè* (série de cinq masnavi) fut à l'origine d'un genre très en faveur.

• *L'épopée mystique*. Elément fondamental de la poésie persane, le mysticisme apparut sous forme de masnavi à la fin du XIe s. avec Sanā'i. Auparavant, comme les poètes moraux, les mystiques s'exprimaient dans des *qet'e* (courtes pièces de quelques vers), *robā'i* (quatrains) ou *ghazals*. Devenu doctrine, le soufisme devait être enseigné à un public aussi large que possible. Tout naturellement, c'est le *masnavi* qui fut choisi par Sanā'i comme point de départ de l'épopée mystique. 'Aṭṭār* poursuivit l'œuvre, puis Rumi dans son monumental *masnavi* où le poète se pose tous les grands problèmes philosophiques et religieux susceptibles d'intéresser l'esprit humain.

Le robā'i

Le robā'i est semble-t-il un genre non emprunté à l'arabe. On a voulu faire de Rudaki l'inventeur du quatrain ; peut-être faut-il en rechercher l'origine dans la poésie populaire d'avant l'islām. Composé de deux distiques qui riment ensemble, le quatrain fut utilisé par la majorité des poètes déjà cités. Il fut parfois l'unique moyen d'expression de certains d'entre eux : Abū Saïd (v. 967-1049), mystique du Khurāsān, et Omar (ou 'Umar) Khayyām* († 1122).

La prose

À ses débuts, la prose persane (outre des ouvrages scientifiques) se limitait à l'histoire (traduction de la chronique de Tabari par Bal'ami ; préface du *Chāh nāmè* d'Abu Mansur, 957) et à des ouvrages religieux (traduction du *Commentaire du Coran de Tabari*, v. 960 ; *le Dévoilement des choses sacrées* par Abu Yaqub Sadjestani [970], auteur ismaélien).

Au XIe s., bien qu'un peu plus travaillé, le style resta simple, coulant, plein de vie. Abul Fazil Beyhaqi (v. 995-1077) écrivit une longue *Histoire des Rhaznévides*, dont il n'est conservé qu'un passage relatant la majeure partie du règne de Mas'ūd (1030-1041). Cet ouvrage demeure le plus bel exemple de la prose de cette période. Un peu plus tardifs sont les ouvrages de morale et de politique composés à l'intention des souverains : le *Livre de politique*, écrit par le ministre des Seldjoukides Niẓām al-Mulk (1018-1095), et le *Livre de Qābus* (1082), écrit par un prince de la dynastie des Ziyārides (nord de l'Iran). C'est aussi dans un persan limpide que Nāsser-e Khisrow (1003-1088) composa son *Journal de voyage*. Il faut encore citer les ouvrages philosophiques d'Avicenne et d'al-Rhazāli.

À partir du XIIe s., une nette transformation se produisit dans la prose persane. En devenant plus élaborée, elle perdit de sa limpidité. Sur le modèle arabe, les mystiques furent les premiers à employer une prose rythmée (apparition d'une rime dans la phrase, et citation de vers arabes et persans). Peu à peu, ce style s'adapta à la prose profane. De cette époque datent le *Kalila et Demna* (v. 1144), traduction de l'arabe d'un recueil de fables d'origine indienne par Nasrollāh ben Abdol Hamid, et les *Séances* (Maqāmāt) par Hamidoddin († 1164).

C'est Saadi (Sa'dī*) qui, au XIIIe s., utilisa avec succès toutes les ressources de la prose ayant existé avant lui dans son chef-d'œuvre *le Jardin des roses*, recueil d'anecdotes à caractère moral. Cet ouvrage inspira plusieurs auteurs, tel Djāmi dans son *Jardin de printemps*, écrit en 1487.

À partir du XIIIe s., les invasions mongoles et l'installation des dynasties qui en découlèrent suscitèrent un grand développement de la prose historique. Le style ferme et parfois pompeux de l'*Histoire du conquérant de l'univers* de Djoweyni atteignit sa perfection dans la *Somme des chroniques* de Rachī al-Dīn († 1318), Premier ministre des Ilkhāns. D'autres pèchent par excès de préciosité, telle l'histoire écrite par Vassāf (1312). On retient encore l'*Epitomé* de Mostowfi, le *Livre de la victoire* de Chāmi, la *Chronique des rois mongols* de Hāfez-e Abru († 1430), le *Jardin de la pureté* de Mir Khānd († 1498).

La littérature « indienne », le néo-classicisme : XVIe-XIXe siècle

L'arrivée au pouvoir de la dynastie séfévide (1502-1722), sa politique centralisatrice, autoritaire et l'instauration du chī'isme comme religion d'État provoquèrent de tels bouleversements dans la société que l'expression littéraire s'en vit modifiée. Bon nombre de poètes, sentant le climat peu favorable, préférèrent se tourner vers une cour plus libérale et hospitalière, celle des Moghols de Delhi. Certains d'entre eux s'y installèrent, d'autres n'y firent que quelques séjours. Il en résulte la création d'un nouveau style poétique, couramment appelé *style indien*. Mais, si l'influence de l'Inde a été déterminante pour le développement de ce style, il faut aussi en chercher la cause dans la direction qu'avait prise la poésie au siècle précédent, dans la Perse tīmūride. On avait déjà senti chez les poètes persans du XVe s. une volonté d'enrichir les thèmes et le vocabulaire. Au XVIe s., les auteurs continuèrent dans ce sens, mais ils tentèrent de donner un tour plus intellectuel à leur poésie, en substituant, par exemple, aux symboles traditionnels des concepts à demi personnifiés, ainsi Orfi († v. 1590), Feyzi († 1595), le mystique Bidel († 1720) et, le plus « simple », Sā'eb, originaire de Tabriz, qui vécut quelques années à Delhi, puis devint le « prince des

poètes » du souverain séfévide Chah ʿAbbās II (1642-1666).

La poésie religieuse

Elle fut un genre très apprécié à la cour des Séfévides. Il suffit de citer Mohtacham de Kāchān, panégyriste de Chāh Ṭahmāsp (1524-1576), qui se rendit célèbre par la composition d'élégies en l'honneur des imams chīʿites martyrisés. La forme utilisée est la *qasidè*, le *ghazal*, mais aussi le poème strophique. C'est dans l'Iran séfévide qu'apparut un théâtre religieux, le *taʿzié*, ou représentation dramatique des martyrs de la religion chīʿite.

Le néo-classicisme

Au XVIIIe s., la littérature persane passa par une des périodes les plus obscures et les plus stériles de son histoire. Il est permis de penser que les excès dans lesquels étaient tombés les représentants du style indien appelaient une rupture, un renouveau nécessitant un laps de temps pour se déclarer. En outre, le climat n'était pas propice à la réflexion et à l'écriture : invasion afghane, répression de Nādir Chāh, suite de guerres, de massacres, de cruautés. C'est dans le Fārs apaisé que s'opéra un renouveau à la fin du XVIIIe s. Le désir des poètes fut alors de revenir au passé et de retrouver l'harmonie de la tradition. Ils furent encouragés par les souverains de la dynastie Qādjār, qui s'empressèrent de s'entourer de poètes. Outre Chirāz, Téhéran, devenu la capitale, fut un centre important de la vie culturelle, avec Sahāb († 1807), Sabā († 1822), Nechāt († 1828), Forurhi (1798-1857) et Qa'āni (1807-1853), qui fut le panégyriste de la cour de Nāṣir al-Dīn Chāh.

La révolution « constitutionnelle »

À la fin du XIXe s., l'essai de modernisation de la Perse par des réformes, la création d'une Ecole polytechnique (Dār of fonun), la diffusion de la culture occidentale et des idées démocratiques grâce à la presse naissante ouvrirent la voie à une évolution prodigieuse de la littérature persane. Celle-ci se produisit en même temps que la révolution de 1906 et la promulgation d'une monarchie constitutionnelle. La plupart des écrivains de l'époque participèrent à la diffusion des idées nouvelles et brisèrent la tradition en empruntant à la vie politique et quotidienne l'essentiel de leurs thèmes. C'est le cas d'Amiri (Abid ol mamālek, v. 1860-1917), d'Iradj (1874-1926). Aref (v. 1880-1934) utilisa la ballade (*tasnif*) et le *ghazal* pour exprimer des idées républicaines. Echqi (1893-1924), auteur d'un opéra, *la Résurrection*, introduisit une nouvelle technique de rime dans son poème *Idéal*. Il fut assassiné pour ses idées politiques. Retenons encore la poétesse Parvin Eʿtesāmi (v. 1906-1941) et Mirzā Taqi Bahār (1886-1951), animateur d'une société littéraire, fondateur du journal *Printemps nouveau*, auteur d'une importante étude sur la stylistique persane et éditeur de nombreux textes classiques. Il faut aussi mentionner le poète Nimā Yuchidj (1897-1959), qui fut un rénovateur, non seulement des thèmes mais surtout en ce qui concerne la forme. Son influence fut importante sur la génération qui le suivit, et il apparaît aujourd'hui comme le père de la poésie nouvelle.

B. H.

E. G. Browne, *A Literary History of Persia* (Cambridge, 1902-1924 ; 4 vol. ; rééd. 1970). / H. Massé, *Anthologie persane,* XIe-XIXe siècle (Payot, 1948). / A. J. Arberry, *Classical Persian Literature* (Londres, 1958). / A. Pagliaro et A. Bausani, *Storia della letteratura persiana* (Milan, 1960). / J. Rypka, *History of Iranian Literature* (trad. du tchèque, Dordrecht, 1968). / H. Corbin, *En Islam iranien, aspects spirituels et philosophiques* (Gallimard, 1971 ; 2 vol.).

Art et archéologie de l'Iran ancien

Les textes n'apparaissent en Iran qu'à partir de l'époque achéménide (milieu du VIe s. av. J.-C.), si l'on excepte l'utilisation éphémère de l'écriture protoélamite attestée à Suse C et à Sialk (ou Siyalk) IV v. 3000 av. J.-C., toujours indéchiffrée. La connaissance de révolution antique du pays repose, par conséquent, sur la recherche archéologique, seul moyen d'investigation. Si les voyageurs et les érudits s'intéressèrent aux ruines de Persépolis* dès la fin du XVIIIe s., si la grande inscription trilingue de Béhistoun fut étudiée à partir de 1835 par H. C. Rawlinson, la fouille proprement dite ne fut guère pratiquée avant le début des recherches françaises à Suse en 1884 (Marcel Dieulafoy, puis Jacques de Morgan). À partir des années 30, les méthodes employées furent plus satisfaisantes, et de grandes missions commencèrent à explorer des sites dispersés dans diverses régions du pays, plateau central, chaîne du Zagros, plaine de Suse. Mais les résultats qu'offre la recherche archéologique — si intéressants soient-ils — ne forment pas une trame continue : chaque exploration résout moins de problèmes qu'elle n'en pose, et l'archéologie iranienne en est au stade de la monographie plus que de la synthèse.

LES ORIGINES

Des recherches américaines récentes permettent d'offrir un tableau des premiers pas de la domestication animale et végétale sur le territoire iranien. Il est maintenant certain que les premiers villages existèrent, dans la chaîne du Zagros, dès la fin du VIIIe millénaire. Dans la plaine du Khuzestān, les plus anciens habitants expérimentaient des techniques de culture et d'emmagasinement pour subvenir à leur alimentation : l'élevage de la chèvre et, dans une plus faible mesure, du mouton, la culture de l'orge et du blé amidonnier y sont attestés. L'outillage est entièrement lithique, la céramique est encore inconnue. La poterie apparaît pour la première fois dans le Kurdistān iranien (Tepe Guran) dans la seconde moitié du VIIe millénaire, et un peu plus tard (v. 6000 av. J.-C.) dans le Khuzestān. Dans cette dernière région, les maisons de la période sont construites sur fondations, chèvre et mouton sont tout à fait domestiqués. Des figurines d'argile, peu cuites, étaient modelées depuis fort longtemps. Sans doute faut-il placer aux environs de 6000 av. J.-C. la « Vénus » et le sanglier de Tepe Sarab, près de Kermānchāh. À la fin du VIe millénaire, les habitants de la plaine du Khuzestān commencent à utiliser les techniques d'irrigation et domestiquent les premiers bovidés.

Sur le plateau central, l'occupation humaine fut sans doute beaucoup plus tardive. On la repère seulement à partir de la fin du VIe millénaire, à Sialk I, près de Kāchān. Pendant plus de deux mille ans, entre 5500 et 3000 av. J.-C., les villageois du plateau iranien façonnèrent de magnifiques céramiques peintes, qui sont parmi les chefs-d'œuvre de l'art antique de l'Iran (Sialk, Tepe Hissar, Tall-e Bakun). Ces poteries sont décorées de motifs géométriques, puis de silhouettes d'animaux stylisés : le répertoire animalier du IVe millénaire, léopards, oiseaux aquatiques, bouquetins, sloughis, est d'une diversité étonnante. L'être humain est rarement figuré. Dès la fin du Ve millénaire, le site de Tall-e Iblis, dans le sud-est du plateau central, près de Kermān, apporte les précisions les plus intéressantes sur les débuts de la métallurgie, peut-être pratiquée de façon domestique, mais probablement exportée. À la fin du IVe millénaire, les cultures villageoises du plateau pratiquent couramment les techniques métallurgiques (Sialk III, 4). Les cultures iraniennes à céramiques peintes atteignirent leur apogée artistique dans le Khuzestān, où les fouilles françaises du début du siècle exhumèrent, à Suse, les séries qui ornent les salles du Louvre (3800-3500 av. J.-C.).

LES IIIE ET IIE MILLÉNAIRES AV. J.-C.

L'Iran du IIIe millénaire est fort mal connu, et on ne peut offrir qu'un tableau fragmentaire. La région de l'Elam* (Suse) s'urbanise parallèlement à la Mésopotamie*. Vers 3000 av. J.-C. apparaissent l'écriture pictographique des tablettes protoélamites et la sculpture en ronde bosse ; seul, le sceau-cylindre, qui s'imprime sur des tablettes ou des bulles d'argile, permet de marquer les principales étapes de l'évolution. Les liens entre l'Iran et la Mésopotamie deviennent extrêmement nets. L'exemple le plus frappant est fourni par certains vases en stéatite décorés de reliefs peu accentués dont les détails sont rendus le plus souvent par des incisions, retrouvés en Mésopotamie en abondance dans la région de la Diyālā, à Mari, à Tello, mais également à Suse ; ils sont datés d'environ 2700-2400 av. J.-C. Des exemplaires viennent d'être retrouvés sur le plateau central iranien, à Tepe Yahyā, au sud de Kermān. Cette ville devait vivre en partie du commerce de la stéatite, fort prisée en Mésopotamie. À l'autre extrémité du territoire iranien, sur les bords sud-est de la mer Caspienne (Chah Tepe, Turang Tepe), la céramique peinte chalcolithique est peu à peu remplacée par une céramique monochrome grise à surface soigneusement lissée, qui supplante également les céramiques peintes antérieures à Tepe Hissar, au sud de la chaîne de l'Elbourz. Dès les premiers siècles du IIIe millénaire, la céramique grise lissée règne seule sur toute la région au sud-est de la mer Caspienne. On peut en suivre, jusqu'au début du second millénaire, l'évolution continue. Au milieu du IIIe millénaire, cette civilisation permettait l'acheminement du lapis-lazuli, extrait d'Afghānistān, vers les cours sumériennes, grandes consommatrices. Dans la seconde moitié du IIIe millénaire, la pression de la Mésopotamie sur l'Iran occidental se fait plus forte : les rois montagnards du Zagros font alors sculpter sur les parois des montagnes des reliefs de victoire directement inspirés de l'art akkadien* (bas-relief d'Anubanini). Vers 2200 av. J.-C., l'écriture protoélamite est définitivement remplacée par récriture cunéiforme. À Suse, les sceaux-cylindres de l'époque sont difficilement distingués des sceaux mésopotamiens. Durant le IIe millénaire, on ne connaît guère que le développement de la région de Suse. Si l'art élamite de la première moitié du IIe millénaire est mal précisé, l'art élamite « moyen » (1500 à 1000 av. J.-C.) est en revanche célèbre grâce au site extraordinaire de Tchoga Zanbil, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Suse.

LES DÉBUTS DU IER MILLÉNAIRE

À la fin du IIe et au début du Ier millénaire, l'attention se porte de nouveau sur le nord de l'Iran. De nombreux sites du Nord-Ouest, Khorvine, Sialk, Giyan, fournissent une abondante céramique grise qui n'est pas sans présenter certaines analogies avec les cultures de la plaine de Gorgan du début du IIe millénaire. Les sites de Marlik et Hasanlu fournissent une fine vaisselle en or et en argent. Cette région devint l'enjeu d'une lutte d'influence entre les Assyriens, les Scythes, les Mèdes, les Mannéens : le trésor de Ziwiyé, qui date pour l'essentiel de la fin du VIIIe et du début du VIIe s., en est un bon témoin, par l'hétérogénéité même des objets qui composent cette collection (Musée archéologique, Téhéran). Dans cette région, au moment où la puissance assyrienne s'assure peu à peu la maîtrise de tout l'Orient non iranien, les peuples mèdes sont attestés dans l'histoire, pour la première fois, à l'époque de Salmanasar III (859-824 av. J.-C.). Devant la menace assyrienne, ils se constituèrent en fédération de tribus, autour d'Ecbatane, et s'emparèrent de Ninive en 612 av. J.-C. Cette victoire fut bientôt annulée par le triomphe du Perse Cyrus, qui réunit sous son autorité les deux peuples.

L'ÉPOQUE ACHÉMÉNIDE*

L'Empire achéménide, le plus vaste que l'Orient ait connu, vit éclore un art nouveau. Ayant vécu pendant plus de deux siècles sur une conception politique despotique, il donna naturellement naissance à un art fondé sur l'exaltation de la personne royale. Il chercha aussi à unir à un fond proprement iranien les éléments hétérogènes fournis par les civilisations non iraniennes des peuples soumis. La première capitale, Pasargades, est iranienne pour l'essentiel : monuments dispersés sur une grande superficie, isolés au milieu de jardins irrigués, tous conçus selon le principe de la salle hypostyle, dont l'origine doit être recherchée dans le nord de l'Iran, par exemple à Hasanlu IV (v. 1000-800 av. J.-C.), où existe une salle hypostyle à deux rangées de colonnes. En revanche, l'art ionien fait déjà sentir son influence dans la façon dont sont taillées les bases de colonnes, cannelées, et dans le traitement des reliefs, où les premières ébauches du drapé achéménide des vêtements sont probablement inspirées de modèles grecs. Cependant, le tombeau de Cyrus lui-même, en forme de maison couverte d'un toit à double pente, demeure à l'abri de ces contaminations étrangères.

Ce syncrétisme achéménide est encore plus net dans les constructions de Persépolis. On ne sait trop à qui les princes achéménides ont emprunté le plus, des Assyriens, des Grecs, des Egyptiens... Les bâtiments grandioses de Persépolis, juchés sur une gigantesque terrasse artificielle, et dont on ignore au fond le rôle exact, sont tous bâtis suivant le principe de la salle hypostyle, ici démesurément agrandie, puisque certaines salles comptent cent colonnes. Ces dernières sont l'élément le plus original de l'architecture perse, avec leur base campaniforme et leur chapiteau composite soutenant une imposte à double avant-train d'animal. Tous ces bâtiments sont couverts de reliefs décoratifs qui soulignent de façon heureuse les lignes de force de l'architecture. Le thème unique est celui du roi, qui trône, s'avance, donne audience, reçoit le tribut, triomphe des fauves. Les palais de Suse étaient décorés surtout de panneaux de briques émaillées, dont les plus connus représentent le défilé des archers du roi des rois. L'art achéménide sut exceller également dans les arts « mineurs », et le bouquetin ailé du musée du Louvre, vraisemblablement une anse de vase, exprime à merveille la légèreté de l'animal des montagnes.

L'IRAN HELLÉNISÉ ET L'ÉPOQUE SASSANIDE

Après la mort d'Alexandre le Grand, les provinces iraniennes furent perdues définitivement par ses successeurs au milieu du IIe s. av. J.-C. Des dynasties iraniennes s'emparèrent du pouvoir, mais la marque de l'hellénisme resta prédominante. L'art des cours gréco-iraniennes est mal connu ; la date des peintures murales de Kuh-e Khwādja, au Sistān, est incertaine. Les Parthes Arsacides laissèrent surtout de nombreux reliefs rupestres (Béhistoun, Tang-e Sarvak). On leur attribue également, aux environs de l'ère chrétienne, la statue de Chami, en bronze, représentant un homme debout, revêtu d'un costume purement iranien ; la tête fut peut-être exécutée à Suse, et le corps sur place. L'Iran n'est alors qu'une partie d'un vaste milieu artistique qui s'étend du Gange à l'Euphrate. L'art parthe est soumis à des conventions sévères dont la plus connue est le respect de la loi de frontalité, sans doute par souci de rendre la présence du regard et, par celui-ci, la permanence de la vie.

Dès le deuxième quart du IIIe s. apr. J.-C., cet art parthe est remplacé par un art très différent : l'accession des Sassanides au pouvoir marque un changement profond. L'architecture voit apparaître une grande nouveauté : la salle carrée couverte d'une coupole sur trompes. Dans le domaine des arts décoratifs, la frontalité parthe cesse de régner, l'hellénisme est beaucoup moins présent. Avec les souverains sassanides se produit une sorte de renaissance nationale iranienne, qui érige le zoroastrisme en religion d'État et s'inspire de l'art achéménide, jugé plus « iranien » : des gorges égyptiennes surmontent les portes du palais de Firuzābād, comme au palais de Darios. Les reliefs rupestres ne représentent plus que des scènes d'investiture divine, des triomphes et des combats. L'art sassanide a également livré de magnifiques plats, coupes et carafes (Leningrad, musée de l'Ermitage). En métal précieux, ces objets sont décorés de scènes de chasse, de figures nues, de l'image du roi assis de face, les jambes fléchies, dans la posture dite « en majesté », promise à un long avenir : le roi trônant de la coupe dite « tasse de Salomon » (VIe s. apr. J.-C., B. N., Paris) est le prototype direct des « Christs en majesté » des tympans romans.

J.-L. H.

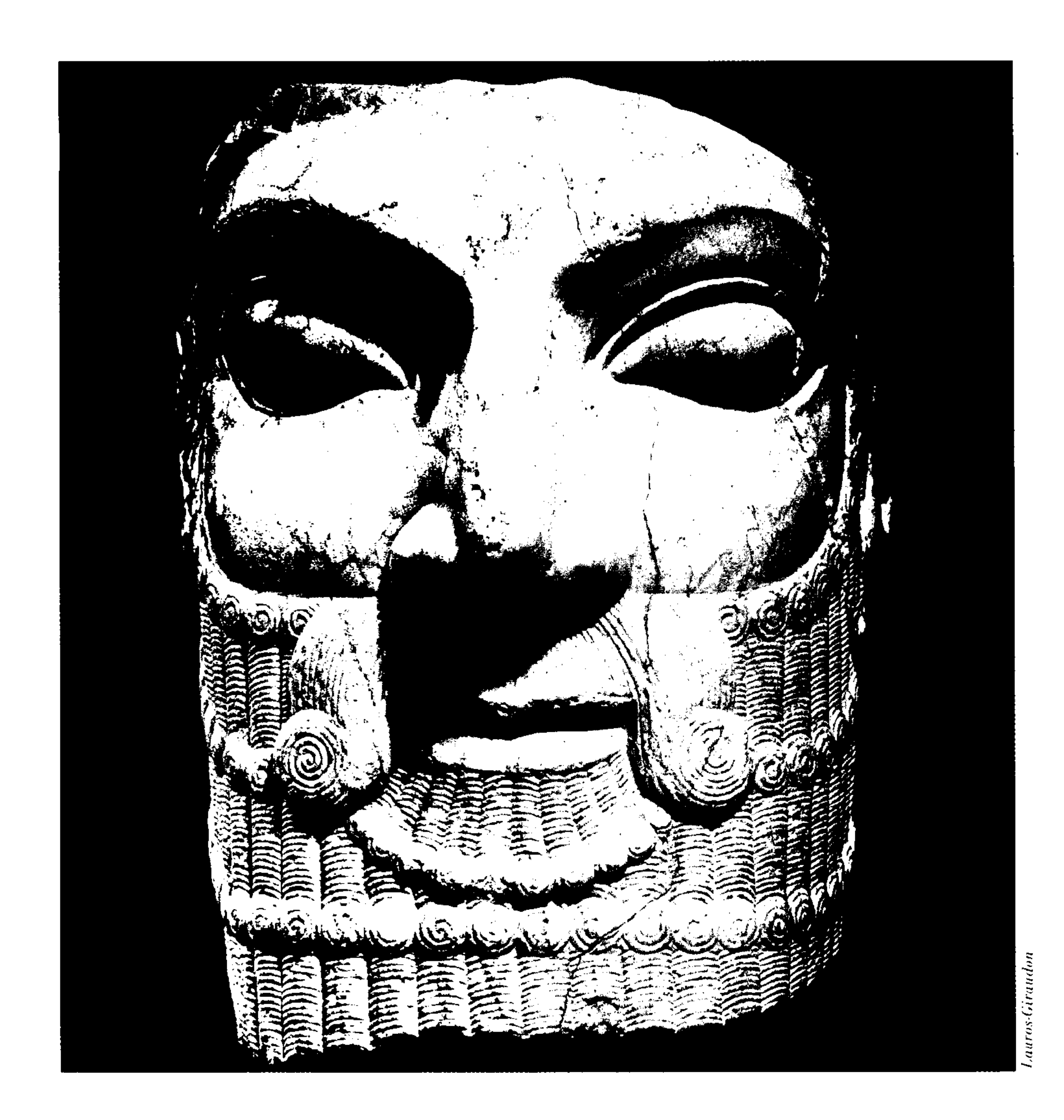
▶ *Achéménides / Elam / Persépolis.*

E. Herzfeld, *Archaelogische Mitteilungen aus Iran* (Berlin, 1929-1938 ; 9 vol.). / L. Van den Berghe, *Archéologie de l'Iran ancien* (Besson et Chantemerle, 7959). / R. Ghirshman, *Parthes et Sassanides* (Gallimard, 1962) ; Perse, *Proto-Iraniens, Mèdes, Achéménides* (Gallimard, 1964). / A. Godard, *l'Art de l'Iran* (Arthaud, 1962). / E. Porada, *Alt Iran* (Baden-Baden, 1962 ; trad. fr. *Iran ancien*, A. Michel, 1963). / J.-L. Huot, *Iran I* (Nagel, 1965). / P. Amiet, *Elam* (Archée, Auvers-sur-Oise, 1966). / V. G. Lukonin, *Iran II* (Nagel, 1967). / D. Schlumberger, *l'Orient hellénisé. L'art grec et ses héritiers dans l'Asie non méditerranéenne* (A. Michel, 1970). / H. Stierlin, *Iran des bâtisseurs. 2 500 ans d'architecture* (Sigma, 1972).

Littérature de l'Iran ancien

LE VIEUX PERSE

De la Perse des Achéménides (VIIe-IVe s. av. J.-C.), deux groupes de textes transmis jusqu'à nous témoignent de l'existence d'une littérature en vieux perse. Sur l'immense territoire que constituait l'Empire perse dès ses origines, la variété des dialectes était immense. Parmi ceux-ci, le dialecte du Fārs, province du Sud-Ouest, centre politique de l'Empire, est attesté dans l'ensemble des inscriptions sur argile



Lauros-Giraudon

Tête royale achéménide.
(Musée du Louvre.)

et sur pierre gravées à l'époque des Achéménides. Transcrites en écriture cunéiforme, on y lit en trois langues (vieux perse, babylonien et élamite) les actes d'investiture des souverains, les actes de fondation de leurs palais et les grands moments de leurs règnes : inscription de Suse, de Béhistoun, de Naqsh-i-Roustem, de Persépolis.

Ecrits à diverses époques et dans plusieurs dialectes, les textes qui constituent l'*Avesta* furent retranscrits plus tardivement (IVe s. apr. J.-C.) dans une écriture propre : l'avestique. Ce sont des écrits religieux se référant à la religion mazdéenne et à la réforme originale qu'y apporta Zarathushtra. Certains parmi les textes les plus anciens ont pu être attribués à Zarathushtra lui-même (il aurait vécu au VIe s. av. J.-C.) ; ils apparaissent dans un dialecte oriental, probablement celui du prophète : ce sont les *Gâthâs* (hymnes), petites pièces en vers où le prophète formule sa foi et enseigne sa doctrine. Elles sont inclues dans la *Yasna* (liturgie), recueil de prières et d'invocations.

Les *Yasht* (chants de louange) sont des hymnes pour glorifier certains dieux du panthéon mazdéen. Un intérêt de cette partie de l'*Avesta* se situe dans révocation d'un grand nombre de figures peuplant les mythes et les légendes de l'aire indo-aryenne. Les Yasht seront une source précieuse qu'utilisera Firdūsī* lorsqu'il rassemblera les éléments constitutifs de son épopée nationale. D'une importance plus grande encore pour la découverte de l'univers mazdéen est le *Videvdât*, ou Loi contre les mauvais esprits. Ce recueil foisonne de détails sur l'origine du mazdéisme, ses croyances, ses pratiques, sur la personnalité de Zarathushtra, sur les lois réglant la relation entre le monde matériel et le monde surnaturel, et, bien sûr, sur les lois régissant les rapports humains. Au centre, comme dans toute l'*Avesta*, se trouve le dieu unique Ahura-Mazdâ (le même qu'adoraient les Achéménides) : dieu qui régit l'univers entouré d'un panthéon de dieux ou de forces naturelles du bien, tandis que les forces du mal obéissent, elles, à l'esprit du mal représenté par Ahriman. Celui-ci sera vaincu finalement après des luttes acharnées et de tous les instants, mais à la condition que l'homme sur terre ne reste pas passif : qu'il s'efforce tant qu'il le pourra à la purification tant matérielle que spirituelle. Alors, il y aura le salut et l'âge paradisiaque.

Le *Videvdât* est suivi de textes beaucoup plus récents réunis sous le titre de *Petite Avesta*.

LE MOYEN PERSE : LA LITTÉRATURE PAHLAVIE

Historiquement le moyen perse englobe le règne des Parthes (246 av. J.-C. - 224 apr. J.-C.) et celui des Sassanides (224-651). La langue moyen perse est généralement représentée par le terme de *pahlavi*. Celui-ci désigne, en fait, d'une part le dialecte nord-oriental que pratiquaient les Parthes : plus précisément le *pahlavik*, et, de l'autre, le dialecte utilisé par les souverains sassanides originaires du Sud-Ouest (le Fārs) : le *pârsik*. De l'époque parthe, des inscriptions ont été découvertes en particulier à Suse et à Doura : elles datent des derniers souverains arsacides. Ordinairement, les inscriptions des Sassanides comportent, outre leur version en *pârsik*, une autre en *pahlavik* et la troisième en grec : par exemple l'inscription de Naqsh-i-Roustem, qui date de la fondation de la dynastie par Ardachêr, fils de Papak. Précisons que le

moyen perse n'est plus transcrit en écriture cunéiforme, mais dans un alphabet propre, d'origine sémitique. Il faudra la conquête arabe de la Perse pour que soit remplacée cette écriture par l'écriture arabe.

C'est proprement à partir de l'époque sassanide que l'on peut parler d'une littérature. Celle-ci est constituée pour une large part de textes religieux. Notons, d'abord, la traduction de l'*Avesta* en pahlavi, que l'on appelle le zend. Et puis toute une série d'ouvrages mazdéens contenant autant de descriptions du monde, de la vie, de la culture mazdéennes et dont les auteurs ne sont souvent pas mentionnés. À titre d'exemple citons le *Livre d'Artâk Virâz*, vision onirique du monde naturel et du monde surnaturel par un Juste que sa sagesse a autorisé à se promener dans l'au-delà pour témoigner ensuite aux fidèles de la rétribution divine. Un genre fort utilisé également dans la littérature pahlavie est le *Livre de Conseils*, ainsi le *Livre des conseils de Zarathushtra*, *les Enseignements de Khosrô fils de Kavâdh*. D'un caractère apocalyptique, le *Vahuman Yasht* et le *Mémorial de Jamasp*, dans lesquels les auteurs dressent de grandioses fresques du mazdéisme et de l'avenir de l'humanité. Le *Dênkart* est un traité, réunissant des documents sur la religion : en neuf livres sont rapportés tout un ensemble de doctrines, de préceptes moraux, de traditions littéraires et historiques appartenant au mazdéisme. Plus particulièrement lié à la prêtrise (les Mages), à leurs devoirs, aux cérémonies, et à leurs privilèges, le *Dâtestân-i Denik (Décisions religieuses)* est une série de réponses à des questions sur la religion.

Très important pour l'étude des matériaux épiques de la Perse et pour la compréhension de l'univers indo-iranien est le *Bundaheshn (Création originelle)*. En se penchant sur des éléments parfois seulement mentionnés dans l'*Avesta*, l'auteur explique l'état de création avant l'apparition de l'esprit du mal représenté par Ahriman, événement survenu après le troisième millénaire de la création. On assiste au combat entre les forces du bien et les forces du mal, la création du ciel, de la terre, de l'eau, puis à l'apparition de l'homme et de la femme. Viennent ensuite l'établissement d'une monarchie et la description des rois mythiques iraniens et de la famille de Zarathushtra. Un des grands passages de l'ouvrage est l'évocation de la fin du monde et celle du triomphe définitif des forces du bien sur Ahriman.

De caractère profane est le célèbre *Livre d'Ardachêr fils de Papak*, ouvrage écrit à la fin de l'époque sassanide, où l'auteur décrit avec fantaisie et couleur les faits et gestes du fondateur de la dynastie. C'est aussi dans les dernières années du règne des Sassanides que fut compilé un ouvrage relatant l'histoire des rois iraniens depuis l'origine jusqu'à la mort de Khosrô II (628) et qui a pour titre le *Livre des Rois*. Cet ouvrage traduit en arabe dès la conquête de la Perse fut ensuite traduit en persan, puis repris par Ferdowsi (Firdūsī) dans son œuvre épique capitale.

Existe-t-il une poésie sassanide ? Les études récentes tendent à prouver que la poésie comme la musique tenaient une place importante dans la culture de l'époque. Un certain nombre de textes ont pu être rétablis en vers (ils prouvent que la poésie sassanide était basée sur le nombre de syllabes) ; ainsi le *Mémorial de Zarir*, l'*Hymne à Zurvân*, l'*Arbre Asûrik*.

LA LITTÉRATURE MANICHÉENNE

C'est en Asie centrale que furent découverts les documents relatifs à la littérature suscitée par le réformateur iranien Manès (Mani) au IIIe s. Voulant instaurer une doctrine universelle qui engloberait toutes les religions existantes, Manès, rejeté par l'Iran sassanide, passa une partie de son existence à parcourir l'Asie centrale et à éveiller les consciences. Les fragments manichéens découverts à Turfan sont écrits en pârsik, en pahlavik et parfois en sogdien. Ce sont des hymnes, des prières et des épisodes ayant trait à la vie, aux légendes se rapportant à Manès et à sa doctrine.

B. H.

🕮 E. E. Herzfeld, *Zarathustra* (Berlin, 1929 ; 2 vol.). / A. E. Christensen, *l'Iran sous les Sassanides* (Copenhague, 1936 ; 2e éd., 1944). / H. S. Nyberg, *Die Religionen des alten Iran* (trad. du suédois, Leipzig, 1938). / J. Duchesne-Guillemin, *Zoroastre* (Maisonneuve, 1949). / J.-P. de Menasce, *Une encyclopédie mazdéenne : le Denkart* (P. U. F., 1958). / A. Bausani et A. Pagliaro, *Storia della letteratura persiana* (Milan, 1960). / M. Mole, *Culte, mythe et cosmologie dans l'Iran ancien* (P. U. F., 1963). / J. Rypka, *History of Iranian Literature* (trad. du tchèque, Dordrecht, 1968).

L'art de l'Iran islamique

L'ARCHITECTURE

Les premiers édifices de l'Iran islamique, érigés en briques cuites ou crues, n'ont généralement pas survécu, et les archéologues ont émis diverses hypothèses sur l'architecture iranienne antérieure au Xe s. Le seul monument important qui soit conservé, le Tāri Khanè de Dāmrhān (750-786), se compose d'une cour qui est bordée sur trois côtés d'un portique et qui ouvre sur le quatrième dans une salle de prières à sept nefs en longueur, coupées de trois travées dont les arcs ellipsoïdaux reposent, par l'intermédiaire d'abaques, sur des colonnes de brique sans chapiteau. À lui seul, il ne peut permettre aucune définition, bien qu'il semble dérivé des palais sassanides et, plus sûrement, des mosquées « arabes ». Il est vrai qu'au Xe s. la mosquée de Nā'in a été conçue selon les mêmes principes. Pourtant, au milieu de chaque portique, un arc plus élevé que les autres peut préfigurer le futur iwān. On reconnaît dans son décor en stuc un style sāmarrien assez complexe (v. 'Abbāssides), mais il se pourrait que Sāmarrā comme Nā'in dérivent d'un prototype commun.

C'est à l'époque seldjoukide (v. Turquie), ou guère avant, qu'ont été construits les plus anciens monuments que nous connaissons bien. Déjà se fixent quelques-uns des caractères fondamentaux de l'art islamique iranien. Farouches défenseurs de l'orthodoxie, les Seldjoukides ont multiplié les madrasa (universités). Le plan qu'ils adoptent aussitôt pour ces édifices n'est autre que celui de la maison du Khorāsān, plan ayant déjà servi dans les palais rhaznévides (v. Afghānistān) : quatre iwāns, salles voûtées monumentales non closes d'un côté, se répartissent en croix sur les portiques de la cour centrale (Nichāpur, Tus). Cette formule connaît un tel succès qu'elle est sur-le-champ reprise pour les mosquées, presque sans changement. Celle de Golpāyegān (v. 1115), à haut tambour octogonal, calotte aplatie, et conservant le plus ancien miḥrāb d'Iran, celles de Zavvarè (1135-36) ou d'Ardestān (v. 1160), celle même d'Ispahan, la plus grandiose de la série, longtemps en chantier ou plusieurs fois remaniée, présentent moins d'importance pour l'histoire que celle de Neyriz (1164-65), venue d'un seul jet. Tous ces sanctuaires sont alors flanqués d'un nouveau type de minaret fait d'un fût cylindrique, sur base octogonale, terminé par un pavillon ouvert. Au XIIIe s., le minaret, dont la masse s'est amincie de la base au sommet et dont le décor a évolué (galeries avec encorbellement de stalactites, effet chromatique obtenu par des frises épigraphiques en émail turquoise), va s'accoler en double exemplaire au-dessus du portail ou derrière l'iwān principal. L'art funéraire en même temps se développe suivant deux schémas directeurs différents. Certains mausolées continuent la tradition inaugurée à Bukhārā (Boukhara, Ouzbékistan) pour le tombeau sāmānide d'Ismā'īl (Xe s.). Ce sont de simples salles sous coupole portée par quatre piliers d'angles, plus vraisemblablement dérivées du *tchahār-tāk* (temple du feu) que de la *yourte* d'Asie centrale (tombe d'al-Rhazālī à Tus, v. 1111). D'autres, plus originaux, se présentent comme de hautes tours circulaires ou étoilées dont la couverture en coupole est masquée par un toit conique. On les a dits d'invention turque, bien que quelques-uns soient antérieurs aux invasions seldjoukides. Du moins, le plus grand nombre a-t-il été construit postérieurement à eux (Gombad-e Qābus dans le Gorgān en 1006, Gombad-e Pir 'Alamdār à Dāmrhān en 1026, tombe de Mu'mina Khātun à Nakhitchevan [auj. en U. R. S. S.], en 1186).

Sous les dominations mongole et tīmūride, l'architecture fut sans doute très brillante en Iran, mais nous pouvons mal en juger. Le goût pour la fantaisie, qu'attestent les minarets plus élancés, les arcs brisés en carène, l'emploi de plus en plus généralisé des stalactites, se marie à celui du massif et du monumental (murailles de Tabriz). Du XIVe s., il ne reste qu'un nombre réduit d'œuvres : le tombeau d'Uldjāytū à Soltāniyè (1309), en très mauvais état de conservation, demeure, par la hardiesse de ses proportions, l'élégance de sa silhouette et sa brillante parure de céramique, une très heureuse réussite. La Grande Mosquée de Varāmin (1322), celle de Yezd (1375-1442) suivent le plan désormais accepté : cour à quatre iwāns dont celui du fond, le plus vaste, constitue l'entrée de l'oratoire, large salle à coupole encadrée de galeries couvertes en berceau. Au XVe s., c'est hors des frontières actuelles de l'Iran qu'il faut chercher les chefs-d'œuvre de la renaissance tīmūride (Samarkand : tombe de Tīmūr Lang [Tamerlan], dite Gur-e Mir, 1405 ; Chāh-e Zendè). Cependant, en Iran proprement dit, le monument le plus personnel (absence de cour, particularités du plan) est la Mosquée bleue de Tabriz (1468), très délabrée, qui doit son nom à sa magnifique robe de céramique. Le plus prestigieux est la mosquée de Gohar Chādh (Djowhar Chādh) dans la ville sainte de Mechhed (1418), toute revêtue de faïences, dont la salle de prière porte une vaste coupole bulbeuse.

Ni la renaissance tīmūride ni la renaissance séfévide qui va lui succéder n'amènent, dans les formes et dans le décor, de véritable renouvellement. La Grande Mosquée de Sāvè ne nous apporte rien que nous ne connaissions déjà. Les mausolées élevés dans les mêmes temps à Soltāniyè, Chirāz ou Nichāpur ne modifient que par des détails les types traditionnels. Les grandioses constructions de Chāh 'Abbās* à Ispahan* font sans doute atteindre à l'architecture une grande perfection, mais elles valent surtout par leur incomparable décor de céramiques et de peintures. La seule innovation réelle est le souci d'urbanisme qui inspire leur ordonnateur : les palais de 'Alī Qāpu, de Tchehel Sutūn (des « Quarante Colonnes »), de Hicht Bihicht, les trois grands ponts, le bel agencement de la place Royale (Meydān-e Chāh), la grande avenue de Tchahār Bārh, les mosquées du Chāh et du Cheykh Lotfollāh (début du XVIIe s), plus tard la madrasa et le caravansérail Mādar-e Chāh (1710) constituent le plus prestigieux ensemble que le monde musulman nous ait légué.

LA CÉRAMIQUE

Tous les pays musulmans ont certes connu de grands et brillants ateliers de céramistes, mais c'est sans nul doute de l'Iran que proviennent les plus anciens objets ; c'est l'Iran qui a créé au cours des siècles, dans les techniques les plus variées, les pièces les plus belles. Le site archaïque de Suse ne laisse voir aucune solution de continuité avec les périodes antérieures et dévoile des rapports étroits avec l'Iraq et le Khorāsān. Aux Xe et XIe s., Nichāpur et Samarkand (aujourd'hui en U. R. S. S.) ont une importante production (souvent avec épigraphie) où l'on décèle l'influence de la Chine des Tang (T'ang) ; mais, à la même époque, les céramiques *gabri* et *amol* présentent d'autres modèles. Sous les Seldjoukides, l'art atteint sa plus complète maîtrise et le total raffinement dans les ateliers de Rey (Rayy), de Kāchān, de Sāvè, etc. L'influence chinoise y est de nouveau perceptible dans une série de pièces blanches d'une pâte fine ou dans celles à décor ajouré. Le goût pour les représentations figuratives s'accentue : animaux, personnages évoluent sur un fond de feuillages encadré souvent de bandeaux écrits. Les pièces *minā'ī*, faites au petit feu, selon une technique inconnue en Europe avant le XVIIIe s., se rapprochent par leurs motifs de la miniature.

Après l'invasion mongole du XIIIe s., contrairement à ce qui fut parfois soutenu,

les ateliers ne cessent pas leur activité, mais la réduisent : les pièces de Soltānīyè, ornées de faune mythique sur un fond moucheté de fleurs, souffrent des dommages que le temps a causés à leur fine glaçure. L'époque séfévide ramène un renouveau total. Au moment où ils remettent à la mode le lustre métallique, les souverains, épris de céramiques chinoises, favorisent la production de semi-porcelaines inspirées des pièces Ming, avec jardins, scènes de genre, scènes de vie de la cour, dans un esprit proche de celui des miniatures.

LES BRONZES, TISSUS, TAPIS

Les bronziers de l'Iran oriental (Khorāsān) semblent avoir exercé leur suprématie des origines de l'islām jusqu'au XIe s. Peut-être alors, déjà, incrustent-ils les pièces qu'ils fabriquent d'argent et de cuivre rouge pour représenter les fêtes princières, les séances de libation, les scènes de chasse, alternant avec des motifs abstraits. Cette grande école semble s'éteindre lors des invasions mongoles. Des études récentes font pourtant penser qu'une résurgence de l'art du bronze s'est manifestée au XIVe s. dans l'Iran méridional, dans le Fārs.

La position des Iraniens anciens sur la « route de la soie » suffit à justifier la fécondité des ateliers de tisserands sassanides. Ceux-ci vont continuer pendant plusieurs siècles à inspirer le génie musulman. Peu à peu, les productions médiévales se distinguent des productions antiques, le décor devient plus touffu ; dès le Xe s., aux samits s'ajoutent les lampas, qui seront très répandus sous les Seldjoukides. Une évolution continue conduit aux Séfévides, dont les tisserands, aux productions raffinées, aux coloris délicats, collaborent avec les peintres, qui leur fournissent les cartons. C'est sous cette dynastie que les Iraniens donnent leur pleine mesure dans l'art du tapis, dont on discute encore l'origine. Les manufactures d'État sortent alors des pièces au décor figuré et floral, souvent disposé dans un réseau d'arabesques autour d'un médaillon central.

LES MINIATURES*

Si l'on considère les manuscrits qui ont survécu, la miniature persane paraît avoir pris son essor sous la domination seldjoukide (Varkè et Golchāh, v. 1200). Au XIVe s., son grand centre est Tabriz, dont l'école se caractérise déjà par l'étude des paysages, par le goût du fabuleux et par un naturalisme élégant et animé. Mais c'est à Chirāz qu'à la fin du même siècle l'art iranien acquiert son originalité et entre en pleine possession de tous ses moyens (couleur et dessin). Ce génie s'épanouit librement à la cour des Timūrides dans le courant du XVe s. Dans la première phase, à l'école de Harāt (aujourd'hui en Afghānistān*), on peint surtout des paysages avec un sens éveillé de l'élégance, du mouvement, de l'observation et de l'équilibre. Un peu plus tard, l'influence de Behzād (Bihzād) amène un profond renouvellement. C'est elle qui continue à s'exercer après 1510, lorsque les ateliers ont émigré en partie à Tabriz, en partie à Boukhara. Si cette dernière ville est le principal foyer de la peinture au XVIe s., Ispahan prend bientôt la relève sous le règne de Chah 'Abbās. Alors, les peintres (Rezā 'Abbāsi [Riḍā 'Abbāsī]) délaissent les grands sujets pour des scènes d'intimité et des portraits, juxtaposent la richesse décorative des détails à la magie des couleurs.

J.-P. R.

▶ *Islām / Ispahan.*

📖 **A. U. Pope, *A Survey of Persian Art from Prehistoric Times to the Present* (Oxford, 1938-39 ; 6 vol.). / A. Godard, *l'Art de l'Iran* (Arthaud, 1962). On peut également consulter la revue *Athâr-é Iran* (Téhéran, 1936-1949).**

Iraq

En ar. 'IRĀQ, État de l'Asie occidentale. Capit. *Bagdad.*

Superficie	434 000 km²
Population	9 350 000 habitants
Densité	22 hab. au kilomètre carré
Nature de l'État	république
Langue	arabe
Religion	islām

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

V. Moyen-Orient.

LA POPULATION ET L'ÉCONOMIE

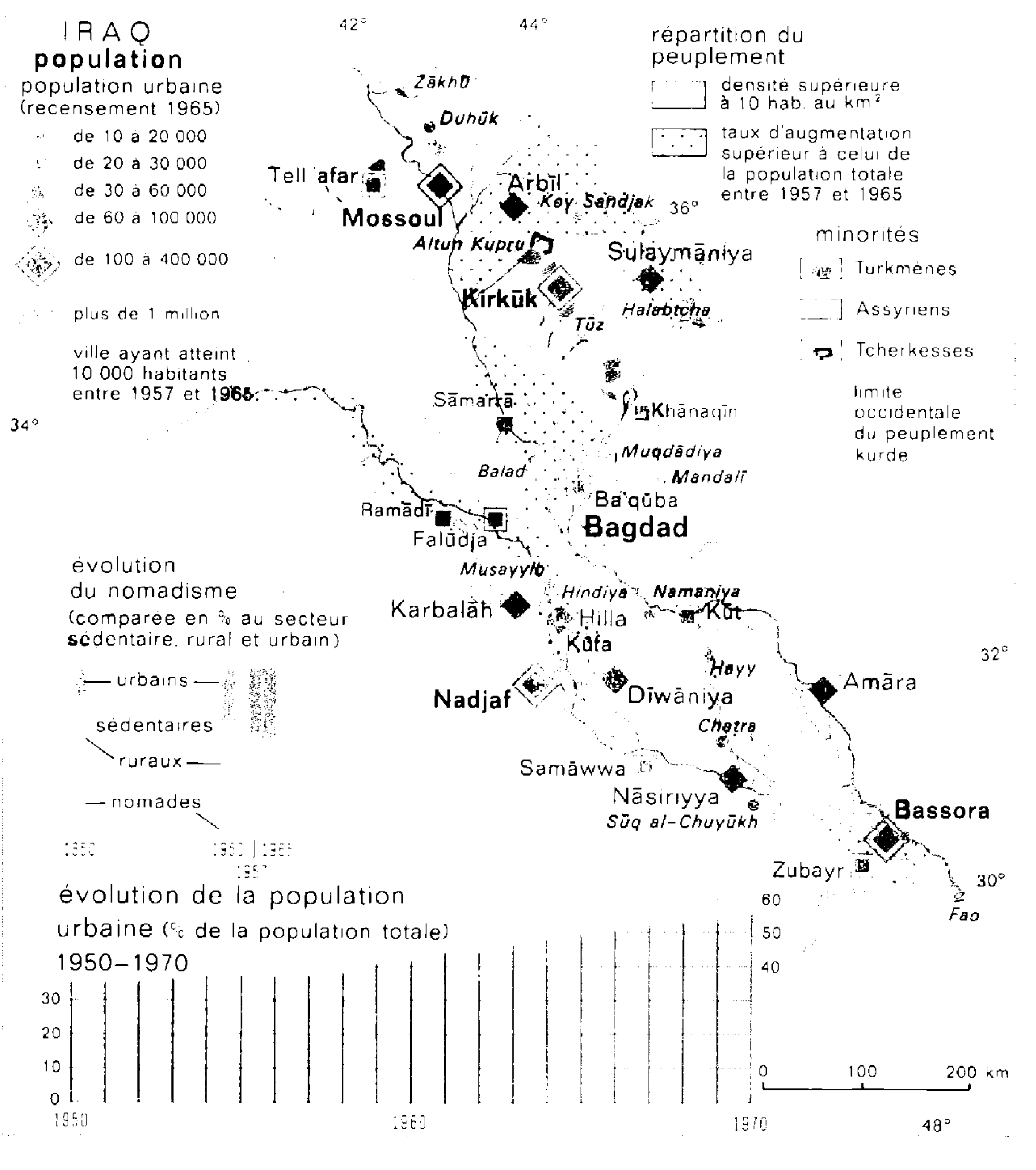
Les éléments constitutifs de l'État irakien

L'État irakien est une organisation politique réalisée après la Première Guerre mondiale, lors de la dislocation de l'Empire ottoman, autour de la cuvette mésopotamienne et des citadins de Bagdad, principal centre urbain qui avait pu s'y maintenir dans les époques de décadence humaine et de recul de l'agriculture irriguée postérieures à la période prospère du califat médiéval. Il réunit des éléments très hétérogènes, tant sur le plan religieux que sur le plan ethnique.

• En effet, si les minorités chrétiennes (surtout à Bagdad et dans la région de Mossoul ; et les « chrétiens de Saint-Jean », ou Sabéens, en basse Mésopotamie) sont peu nombreuses (3 p. 100 de la population), les deux grandes branches de l'islām, sunnisme et chī'isme, sont d'importance à peu près équivalente. Le sunnisme est la religion de la bourgeoisie urbaine et était celle de la dynastie. Le chī'isme (55 p. 100 de la population environ) l'emporte dans les campagnes. Les grands sanctuaires chī'ites de Karbalā' et de Nadjaf, à l'ouest de l'Euphrate sur les bords du désert, sont des centres de pèlerinage de rayonnement considérable, comportant d'immenses nécropoles. Dans le djabal Sindjār, petit chaînon isolé dans la Djézireh (Djazīra) en avant du Taurus, s'est conservé un îlot homogène de Yazīdis, secte syncrétiste, qui ont soigneusement mis en valeur leur refuge montagneux par des cultures irriguées (légumes, tabac) au-dessus du désert parcouru par les tribus nomades. En fait, la cohabitation de ces divers éléments religieux n'a pas posé de problèmes sérieux.

• Beaucoup plus délicats sont les problèmes d'unité créés par la diversification ethnique. L'Iraq en effet s'est annexé tout le rebord méridional du Taurus oriental et du Zagros nord-occidental, avec sa population kurde, qui forme environ le quart de celle du pays. Ces populations de langue iranienne, pratiquant dans les montagnes et le piémont un genre de vie fondé sur l'association de la culture irriguée en terrasses des fonds de vallée et de la culture pluviale sur les versants avec un semi-nomadisme pastoral sur les hauts alpages, ont préservé une forte cohésion tribale et une farouche conscience de leur individualité, favorisées par une structure sociale relativement égalitaire à base de petites chefferies. Bien que ces Kurdes soient sunnites comme les dirigeants du pays, et bien que l'émigration temporaire de travail en entraîne un grand nombre vers l'agglomération de Bagdad, il est vrai comme main-d'œuvre non qualifiée et au niveau social le plus bas, leur intégration pose de redoutables problèmes, qui se sont manifestés par de terribles insurrections.

• C'est un problème d'une autre sorte que posent les habitants des marécages du Sud, les Ma'dan, cas extraordinaire d'isolement et d'archaïsme social. Il s'agit en fait d'une population d'origine très composite. Les nappes d'eau, qui se sont considérablement étendues aux Ve-VIIe s. de notre ère après des mouvements d'affaissement et des ruptures de digues, ont accueilli des éléments réfugiés très divers : une tribu tzigane, les Zuṭs, éleveurs de buffles ; des Bédouins vaincus et expulsés de leurs tribus d'origine ; sans doute des éléments nomades de langue iranienne hivernant dans le piémont du Zagros (Bakhtiyārīs) ; des aventuriers de toutes sortes. Ces nouveaux venus se sont très imparfaitement fondus avec une population agricole préexistante. L'homogénéité du genre de vie est très loin d'être réalisée dans les marais. Aucune liaison n'existe entre la riziculture, que pratiquent surtout les villages de bordure en fonction des variations du niveau des eaux,



et les tribus pastorales de l'intérieur qui s'enfoncent dans les marais avec leurs buffles, sur des îles flottantes, à la montée des eaux. Mais une certaine unité culturelle s'est réalisée, émanation du milieu des marais, fondée sur le canot long, à bec effilé, qui permet de traverser les fourrés de roseaux, sur le couteau-faucille qui sert à les couper, sur les habitations de roseaux tressés, dont certaines formes (maisons communes de villages) sont très élaborées. Surtout, le climat social reste partout très contraignant, fait de la mainmise encore quasi absolue des grands propriétaires chefs de tribus (cheikhs). L'intégration administrative à l'État irakien, réalisée au moins théoriquement à l'époque du mandat britannique, reste très nominale.

La mise en valeur agricole de la Mésopotamie

Les données hydrologiques

En fait, ce sont bien les campagnes en cultures irriguées de la cuvette alluviale mésopotamienne qui constituent le cœur de la vie irakienne. Mais leur exploitation reste encore bien imparfaite. Sur un potentiel de 80 000 km², environ 35 000 km² seulement sont cultivés. Cultures et jachères alternent sans règle, et souvent d'une année sur l'autre, avec les espaces incultes. On distingue mal le désert des terres cultivées. Rien de commun avec l'extraordinaire intensité de l'agriculture égyptienne, avec le ruban de verdure continu de la vallée du Nil. C'est sur un tout autre plan que se situent ici les rapports de l'homme et de la terre. L'exploitation du potentiel agricole considérable de la Mésopotamie reste très insuffisante, en raison de conditions hydrologiques particulièrement précaires.

En effet, le Tigre et l'Euphrate sont des organismes puissants, mais très instables. Le total annuel moyen des apports atteint 65 km³, de peu inférieur à celui du Nil (83 km³), avec des débits moyens de 775 m³/s pour l'Euphrate, de 563 m³/s pour le Tigre, qui, renforcé par le Grand Zāb (402 m³/s) et le Petit Zāb (220 m³/s), roule 1 250 m³/s à Bagdad avant le confluent de la Diyālā (160 m³/s). Mais ces chiffres moyens n'expriment que très imparfaitement la vie réelle des deux fleuves, caractérisée par l'extrême irrégularité et la brusquerie d'un régime pluvio-nival lié à la fois à la fonte des neiges sur les hautes terres anatoliennes et aux pluies méditerranéennes de saison froide. Le débit annuel de l'Euphrate, pour une moyenne de 26 km³, peut varier entre 10 et 37 km³, et celui du Tigre, pour une moyenne de 39 km³, peut varier entre 15 et 55 km³. Les possibilités d'évacuation des lits sont très insuffisantes pour les crues maximales, qui sont très dévastatrices, et peuvent réduire à néant toute l'œuvre d'aménagement humain, digues et canaux d'irrigation. Ce fut le cas de la crue de 629, qui détruisit tous les ouvrages d'art. En 1831, 7 000 maisons furent emportées en une nuit par le Tigre (al-Didjla) à Bagdad. La crue maximale théorique du Tigre est de 26 000 m³/s, soit plus de trois fois les possibilités d'évacuation (8 000 m³/s) et environ 20 fois le débit moyen. Les chiffres homologues pour l'Euphrate (al-Furāt) sont de 6 500 m³/s de crue théorique maximale pour des possibilités d'évacuation de 2 000 m³/s. Aussi, les changements de cours et les défluviations sont la norme dans la cuvette mésopotamienne. L'Euphrate, dans son cours moyen, a toujours hésité entre la branche de Ḥilla à l'est, traditionnellement la plus alimentée, et la branche de Hindiya à l'ouest, qui est la plus utilisée depuis que la fermeture d'un canal en amont pour assainir Bagdad, en 1870, provoqua un déversement dont la branche de Ḥilla ne put évacuer le surplus. Le Tigre a fixé son cours actuel vers 'Amāra à la fin du XVIe s., délaissant alors le chenal de Rharrāf, qu'il utilisait jusque-là pour gagner le grand marais de l'Euphrate.

L'irrigation traditionnelle et les cultures

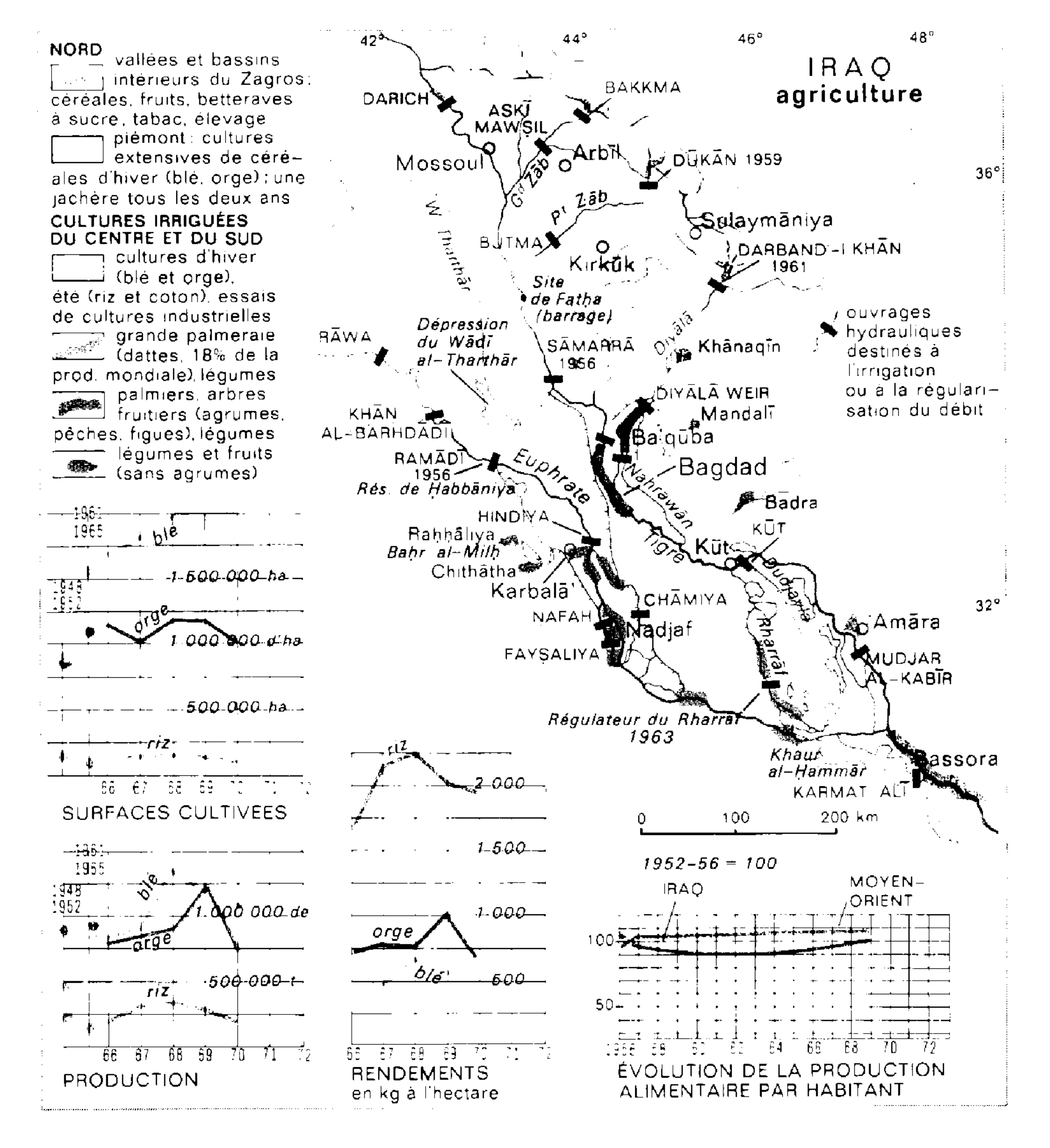
Du IVe millénaire avant notre ère jusqu'en 1956, l'Iraq a ainsi vécu dans une atmosphère de totale insécurité. Des digues en terre de 1 à 1,50 m d'élévation au-dessus des hautes eaux moyennes étaient le seul moyen de protection, extrêmement précaire, contre ces crues et défluviations. Elles étaient rompues en moyenne un an sur deux, et 85 p. 100 des terres cultivées étaient au total susceptibles d'être recouvertes. Il fallait se résoudre le plus souvent à pratiquer des percées volontaires dans les levées, pour orienter tant bien que mal le flot de crue vers certains secteurs plutôt que d'autres.

Dans ces conditions, l'utilisation des eaux restait empirique et décousue, sans plan d'ensemble. L'élément essentiel des aménagements anciens était constitué sur l'Euphrate par des canaux coulant de l'Euphrate vers le Tigre dans la région de Bagdad, conformément à la pente naturelle du glacis, du nord-ouest vers le sud-est, exutoires naturels du flot de l'Euphrate plus ou moins entretenus et régularisés suivant le niveau d'efficacité de l'autorité politique aux diverses époques, plus que véritables canaux d'irrigation. En revanche, dès l'époque achéménide avait été réalisé dans le bassin du Tigre, sur la rive gauche du fleuve, un aménagement quasi intégral du cône de la Diyālā, qui se poursuivait par de grands canaux (canal de Nahrawān) parallèles au fleuve principal. Mais ces ouvrages étaient au lendemain de la Première Guerre mondiale dans un état de dégradation avancée, et la surface cultivée ne dépassait pas 380 000 ha. Sur les plans dressés dès 1908-1911 par William Willcocks (1852-1932), de nouveaux aménagements (barrage de Hindiya sur l'Euphrate, qui a sauvé la branche de Hilla en relevant le plan d'eau et commande tout un système de canaux sur la branche de Hindiya ; réseau de canaux de la région d''Amāra sur le Tigre ; barrage de Kūt, qui a régularisé l'irrigation dans la branche de Rharrāf) permirent une première grande phase d'expansion agricole. En même temps se produisait un grand développement des procédés d'irrigation individuels, machines élévatoires, norias et surtout pompes à moteur, dont la part dans le total des terres irriguées atteignait 50 p. 100 le long du Tigre et 20 p. 100 le long de l'Euphrate. Au total, la surface cultivée augmenta rapidement pendant cette période, passant à 3 millions d'hectares en 1952, dont les deux tiers dans le bassin du Tigre, mais sans qu'il y ait eu de modification des conditions générales ni du système de culture.

On s'explique ainsi que les cultures céréalières dominent presque exclusivement la production agricole. C'est l'orge qui l'emporte dans les terres irriguées, en raison de sa plus forte résistance à la salure, tandis que le blé domine dans la zone des cultures pluviales du Nord, où le total des précipitations se relève au pied du Taurus. Le riz n'est guère important que dans le bas Iraq, ainsi que le mil et le maïs. Les cultures industrielles restent tout à fait secondaires. C'est le coton dans la Mésopotamie moyenne, le tabac dans le Kurdistān. Les seules plantations notables sont les grandes palmeraies, qui constituent un ruban presque continu (10 à 15 millions d'arbres au total) sur les rives du Chaṭṭ al-'Arab, dans le bas Iraq, produisant environ 300 000 t de dattes dont les deux tiers sont destinés à l'exportation.

Les transformations de l'agriculture : grands travaux et réforme agraire

Une ère agricole nouvelle s'est cependant ouverte depuis 1956 avec la mise en place d'un système de protection qui met l'Iraq à l'abri des inondations incontrôlées. Un premier élément en



est constitué par des barrages édifiés dans les montagnes du Kurdistān, sur le Grand Zāb, le Petit Zāb et la Diyālā, qui retiennent au total 10 km³, restitués pendant l'été pour l'irrigation. Surtout ont été aménagés de gigantesques déversoirs qui peuvent recevoir le trop-plein des crues et l'écartent des terres cultivées. Sur l'Euphrate, c'est le lac d'Ḥabbāniya et la dépression d'Abū Dibbis, dont la capacité de rétention est de 6,75 km³, avec un canal d'amenée de 2 800 m³/s de débit. Pour le Tigre, le même rôle est tenu par la vallée du Wādī Tharthār, de direction nord-sud, entre Tigre et Euphrate, vallée morte qui se termine en cul-de-sac à l'altitude de – 3 m (au-dessous du niveau de la mer), ce qui exprime probablement des mouvements de subsidence prolongée jusqu'après la dernière période pluviale quaternaire, où s'est constitué le réseau hydrographique. Les eaux du fleuve sont dérivées par un barrage à Sāmarrā dans un canal d'amenée dont le débit atteint 9 000 m³/s. La capacité de rétention de la dépression atteint 30 km³ à la cote 36 m, qui est celle du niveau moyen des hautes eaux. Ces aménagements ont rendu possible une conception globale de la mise en valeur de la Mésopotamie, la construction d'un équivalent irakien du delta du Nil ; des plans d'expansion ont été établis en ce sens.

Mais on peut se demander si les conditions humaines requises pour un tel développement sont bien réalisées. Parallèlement à la révolution technique représentée par le contrôle absolu des eaux, il faudrait un profond bouleversement de l'atmosphère sociale des campagnes irakiennes. L'agriculture extensive et empirique de naguère s'accommodait aisément des conditions très archaïques qui régnaient jusqu'ici et de la domination quasi absolue de la grande propriété, expression des structures tribales héritées des siècles de suprématie des Bédouins sur la vallée. Il ne saurait en être de même d'une agriculture intensive.

L'aménagement de la plaine ne se concevait pas sans une réforme agraire. Celle-ci a été édictée en 1958, le maximum de propriété individuelle étant fixé à 250 ha en culture irriguée et à 500 ha en culture pluviale. Mais la paysannerie irakienne était trop fruste pour tirer le bénéfice de la réforme, qui a été un échec complet. Une partie des terres en cause n'a même pas pu être effectivement distribuée et a dû être affermée, suivant des contrats provisoires, à ses anciens propriétaires.

La production agricole a baissé massivement. En 1958, l'Iraq était excédentaire en céréales, produisant tout son blé et tout son riz et exportant 25 p. 100 de son orge. Celle-ci fournissait plus de la moitié des exportations agricoles, précédant les dattes. En 1961, les productions de blé et de riz ne couvraient plus que 40 p. 100 de la consommation, et les exportations d'orge avaient cessé. C'est seulement à partir de 1965-1967 que la production de céréales a retrouvé approximativement son niveau de 1952-1955, soit environ 750 000 à 800 000 t de blé et autant d'orge. Mais dans l'intervalle la population du pays avait augmenté de près de 50 p. 100, et l'Iraq se suffit aujourd'hui péniblement à lui-même.

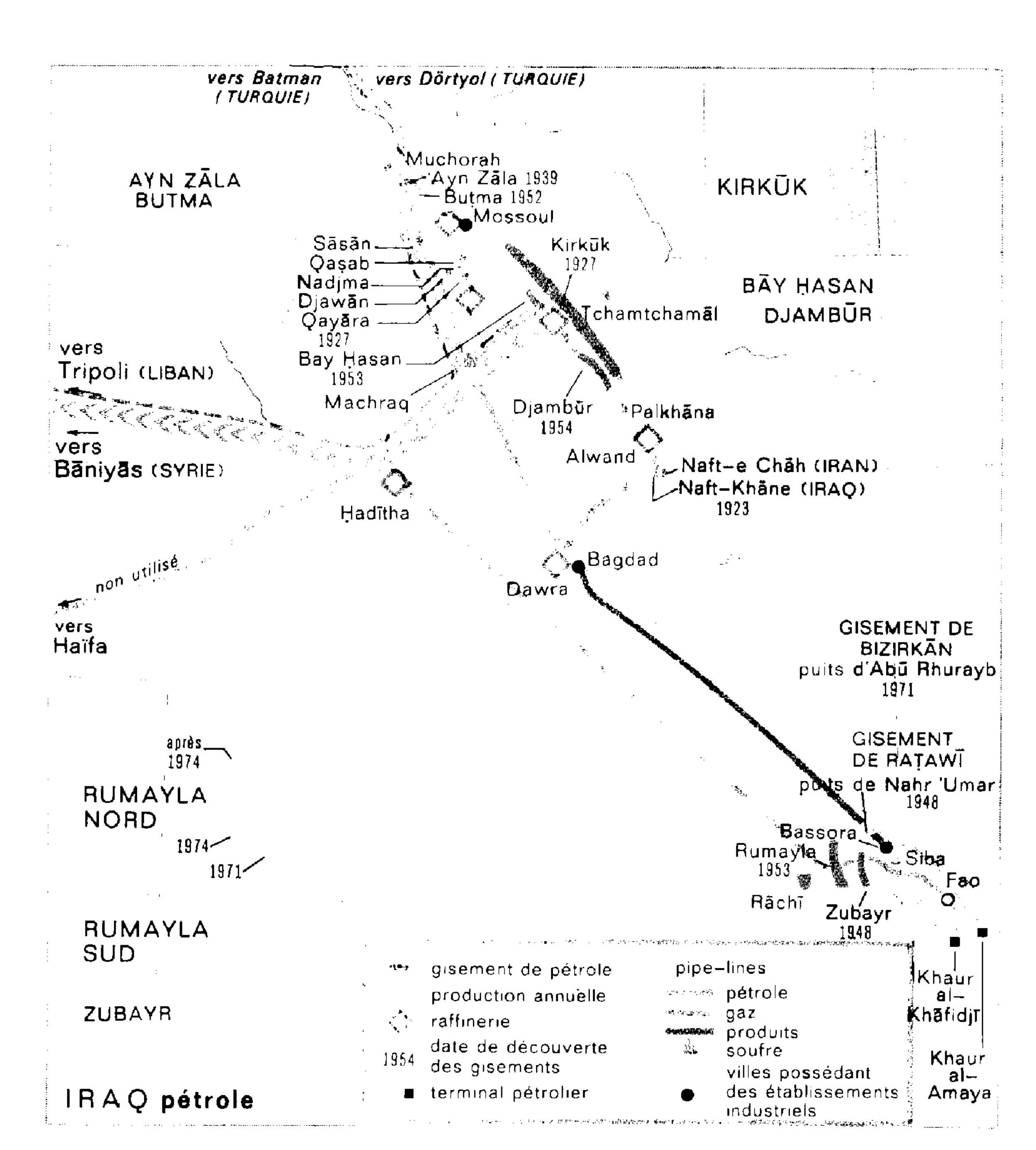
On peut d'ailleurs se demander si l'idée d'une intensification rapide de la culture est écologiquement acceptable, du moins sans précautions particulières. L'économie extensive à jachères, dans le cadre de la grande propriété, avait l'avantage de maintenir l'équilibre du sol, dont la fertilité était renouvelée par le limon des crues.

La division de la terre en unités de taille plus modeste (7,5 à 15 ha) se consacrant à une culture continue sans jachères à l'abri des crues a rompu cet équilibre. Parallèlement à l'accroissement du rythme des arrosages, la salinité s'est accrue considérablement, alors que le système traditionnel, par l'instabilité même du terroir cultivé, évitait ces dégradations.

Le niveau technique de la paysannerie n'est pas encore suffisant pour lui permettre de maîtriser les problèmes posés par des irrigations massives, redoutables même pour les paysans égyptiens. En l'absence d'une tradition agricole suffisamment savante, une transformation radicale de l'utilisation du sol semble encore largement utopique et ne pourra en tout cas être conduite que parallèlement à un patient effort d'éducation humaine.

Le pétrole et le développement économique

En fait, plus qu'une expansion agricole qui piétine, c'est l'exploitation pétrolière, dont la production a été de 67 Mt en 1972, qui fournit les bases du développement. Les gisements principaux ont été découverts dès avant la Première Guerre mondiale dans la région de Kirkūk, dans le nord du pays, et sont exploités par l'Iraq Petroleum Company (IPC), dans laquelle étaient associés la British Petroleum, la Royal Dutch, la Shell, la Compagnie française des pétroles (ou C. F. P.) [chacune pour 23,75 p. 100] et les héritiers Gulbenkian [pour 5 p. 100] et dont les actifs ont été partiellement nationalisés en 1972.



Le pétrole brut est exporté par oléoduc vers la côte méditerranéenne (deux branches aboutissent au port de Tripoli au Liban, et la troisième à Bāniyās, en territoire syrien). D'autres champs ont été découverts dans le nord du pays (ʻAyn Zāla, Buṭma, exploités par la Mosul Petroleum Company) et plus récemment dans le Sud (Zubayr et Rumayla-Sud, près de Bassora, exploités par la Basrah Petroleum Company). Un oléoduc exporte leur production vers le port de Fao (al-Fā'ū), sur le golfe Persique, à l'embouchure du Chaṭṭ al-ʻArab, à l'aval de Bassora.

Jusqu'en 1970, la production demeurait entre les mains étrangères, à l'exception du petit gisement de Naft Khāne, à la frontière iranienne, qui alimentait Bagdad, à 100 km de là. Mais le gisement de Rumayla-Nord, récemment découvert par des capitaux irakiens, est entré en production à ce moment. La capacité de raffinage atteint 5 Mt (raffineries de Kirkūk, de Dawra, près de Bagdad, et d'Alwand, près de Naft Khāne).

Une certaine expansion industrielle a pu être financée par le produit des redevances pétrolières. En dehors de Mossoul (243 000 hab.), qui reste un grand centre cotonnier, cette industrie (égreneuses de coton, industries lainières, savonneries et huileries, industries du cuir, métallurgie légère) est essentiellement concentrée à Bagdad. Des raffineries de sucre ont été installées à Mossoul, à Karbalā', à Sulaymāniya, dans le Kurdistān (ces deux dernières alimentées par betteraves à sucre).

Le commerce extérieur reste dominé par le pétrole, la seule autre exportation importante étant constituée par les dattes, dont l'Iraq alimente 80 p. 100 du commerce mondial. Le commerce non pétrolier se fait à peu près exclusivement par Bassora (313 000 hab. en 1965), port établi sur le Chaṭṭ al-ʻArab quelques kilomètres en aval de la confluence du Tigre et de l'Euphrate, en un point de passage privilégié situé en aval de la zone des marécages, où s'établit en 638 le camp de l'armée arabe qui s'organisait, sur la rive droite du fleuve, pour la conquête de la Mésopotamie et de l'Iran.

Avec une marge considérable d'expansion agricole et une densité de peuplement encore faible, bénéficiant de revenus pétroliers importants, l'Iraq a des perspectives de développement plus favorables que les autres pays du Croissant fertile.

X. P.

▶ *Bagdad / Moyen-Orient.*

L'histoire de l'Iraq

l'Iraq avant l'islām

L'Iraq constitue un carrefour de civilisations. Les deux fleuves et la mer favorisent en effet le développement économique du pays et son ouverture sur le monde extérieur. Aussi, depuis la plus haute antiquité, l'Iraq — appelé alors Mésopotamie* — a-t-il connu des civilisations aussi brillantes que celles des Sumériens, des Babyloniens et des Assyriens.

Célèbre par sa fertilité, le pays est tour à tour convoité par les Grecs, les Perses et les Romains. Au début du IIIe s. apr. J.-C., il tombe sous la coupe des Sassanides*, dynastie d'origine persane, qui en font le centre de leur empire avec Ctésiphon comme capitale.

À leur tour, les Arabes ne restent pas indifférents aux espaces verts et arrosés du Tigre et de l'Euphrate. Dès le IIIe s., des groupements arabes quittent leur territoire désertique pour aller s'installer sur les terres fertiles de la Mésopotamie. Les Lakhmides s'établissent au sud-ouest de l'Euphrate, où ils fondent la ville d'al-Ḥīra. Vassaux des Sassanides, ils sont chargés de défendre le pays contre les incursions byzantines.

La conquête arabe

La Mésopotamie n'est donc pas étrangère aux Arabes, lorsque, au début du VIIe s., ceux-ci décident de s'en emparer. Dès 633, ils occupent la capitale lakh mide al-Ḥīra, avec la complicité d'une partie des Arabes installés dans le pays. Et, en 637, ils battent les troupes sassanides à Qādisiyya, à 30 km au sud-ouest d'al-Ḥīra. Cette victoire les rend maîtres de l'Iraq, où la population d'origine araméenne, longtemps opprimée par les Persans, les accueille comme des libérateurs. Une fois le pays occupé, les Arabes abandonnent Ctésiphon, la capitale les camps fortifiés de Basra (Bassora) et de Kūfa, qui vont connaître un très grand développement.

Très vite, l'Iraq devient l'une des plus importantes provinces de l'Empire musulman. Son appui est particulièrement convoité par les différentes factions qui se disputent le pouvoir après l'assassinat du calife 'Uthmān et l'avènement d''Alī. C'est en Iraq qu''Alī mène la lutte contre ses divers adversaires politiques. En 656, il remporte une victoire aux environs de Bassora et parvient ainsi à neutraliser une partie de ses détracteurs. 'Alī s'est même installé, durant le conflit qui l'oppose aux Omeyyades et aux Khāridjites, à Kūfa, où il est assassiné en 661.

La période omeyyade

La disparition d''Alī marque pour un temps l'éclipsé de l'Iraq au profit de la Syrie, qui devient après le triomphe de son gouverneur — et fondateur de la dynastie omeyyade —, Mu'āwiyya ; le centre de l'Empire musulman. Relégué au rang d'une province secondaire, l'Iraq abrite toutes les oppositions et constitue un foyer de révoltes contre les Omeyyades. À la mort de Mu'āwiyya, 'Abd Allāh ibn al-Zubayr, disputant le califat à Yazīd, trouve de solides appuis auprès des habitants de Kūfa et de Bassora. C'est aussi en Iraq que les 'Alīdes fomentent une révolte contre les Omeyyades. Et c'est à partir de cette province que les Khāridjites mènent leur opposition contre le pouvoir central.

Pour faire face à tous ces mouvements, les Omeyyades nomment des gouverneurs à poigne. L'un de ceux-ci, 'Ubayd Allāh ibn Ziyād, est responsable de la mort de Ḥusayn, fils d''Alī, à Karbalā' en 680. Mais le plus célèbre est al-Ḥadjdjādj ibn Yūsuf, dont la sévérité est restée légendaire. Nommé gouverneur de Kūfa en 694, al-Ḥadjdjādj contient l'agitation khāridjite et fonde en 702 la ville de Wāsiṭ, qui devient pour un temps la capitale de l'Iraq.

Cependant, en dépit de cette rigueur, les Omeyyades ne parviennent pas à réduire les forces de l'opposition. Celles-ci se sont même développées à la faveur des contradictions économiques et sociales qui minent l'Empire musulman. En effet, les privilèges exorbitants accordés à l'aristocratie arabe ne tardent pas à soulever le mécontentement de la population et particulièrement celui de la classe des mawālī, c'est-à-dire des musulmans non arabes, et aussi des Arabes qui n'appartiennent pas à la caste dirigeante. Pour trouver à leur mécontentement une expression religieuse, ces pauvres gens adhèrent aux sectes politico-religieuses et plus particulièrement à celle des 'Alides, le chī'isme*. Les 'Abbāssides* parviennent à grouper autour d'eux l'opposition chī'ite pour renverser au milieu du VIIIe s. la dynastie omeyyade. L'Iraq passe alors sous le contrôle des 'Abbāssides et devient, à la place de la Syrie, le centre de l'Empire musulman.

La période 'abbāsside

C'est en Iraq que le premier calife 'abbāsside, al-Saffāḥ (750-754), établit sa capitale, d'abord dans la petite ville de Hāchimiyya — bâtie sur la rive orientale de l'Euphrate — puis à Anbār. Le deuxième calife, al-Manṣūr (754-775), transfère le siège de l'empire sur la rive occidentale du Tigre, non loin des ruines de Ctésiphon, dont les pierres servent à la construction de la nouvelle cité qu'est Madīnat al-Salām, ou « ville de la paix » : Bagdad. C'est à partir de cette ville que les 'Abbāssides vont présider à la destinée de l'Empire musulman.

L'Iraq connaît un essor économique qui favorise le développement du commerce avec l'Europe et l'Extrême-Orient. Bagdad est alors non seulement le centre politique et économique du monde, mais aussi un haut lieu d'art, de culture et de pensée.

Cependant, l'Iraq reste une terre de révoltes. Les transformations économiques se traduisent par l'enrichissement de la bourgeoisie, mais aussi par l'appauvrissement des paysans et le développement d'un prolétariat qui constitue pour le régime 'abbāsside une source de troubles et de difficultés. Les problèmes sociaux hérités de l'époque omeyyade s'aggravent, des mouvements naissent qui, sous un aspect religieux, cachent des rivalités économiques et sociales. Le plus célèbre de ces mouvements est celui des esclaves noirs connus sous le nom de *zandj*. Employés dans les salines dans le bas Iraq, ces derniers travaillent dans des conditions extrêmement difficiles. Un Persan, 'Alī ibn Muḥammad, les soulève contre les 'Abbāssides après les avoir convertis au khāridjisme, doctrine égalitaire qui affirme que le califat doit revenir au meilleur des musulmans, fût-il esclave. Cette révolte sociale, déclenchée en 869, n'est définitivement écrasée qu'en 883.

Plus radical encore est le mouvement des ismaéliens*, une ramification du chī'isme qui traduit le mécontentement et l'amertume des opprimés. Au début du Xe s., cette secte exerce un puissant attrait sur le prolétariat urbain et les artisans. L'une de ses branches, les qarmates, s'empare en 894 du pouvoir à Bahreïn, d'où elle organise des raids périodiques dans la région de Bassora et parfois même jusqu'à Bagdad.

Tous ces mouvements affaiblissent le pouvoir central et réduisent l'importance de l'Iraq. Au début du Xe s., les califes 'abbāssides abandonnent la réalité du pouvoir au maire du palais, auquel on donne le titre de « grand émir » ou amīr al-umarā'. Ce titre reviendra à une famille d'origine persane, arrivée à Bagdad en 945, qui constituera la dynastie des Buwayhides. Protecteurs des 'Abbāssides, ces derniers président à la destinée de l'Iraq jusqu'en 1055. De conviction chī'ite, ils mènent une politique favorable à leur secte, ce qui leur aliène le courant sunnite (orthodoxe) et le calife lui-même. Garant de l'orthodoxie, celui-ci fait appel, pour se libérer de la tutelle des Buwayhides, aux Turcs Seldjoukides. Ces derniers occupent Bagdad en 1055 et restaurent le sunnisme en Iraq. Devenus les véritables maîtres du pays, ils laissent, pour légitimer leur pouvoir, une apparence de souveraineté aux califes 'abbāssides. En 1067, ils fondent l'école al-Niẓāmiyya, qui favorise dans le cadre du sunnisme la tendance chāfi'īte contre celle des ḥanbalites. Cependant, à la fin du XIIe s., l'autorité des Seldjoukides commence à décliner au profit des califes 'abbāssides, qui tentent de restaurer leur pouvoir. Cette entreprise commence à donner ses fruits notamment sous le règne du calife al-Nāṣir (1180-1225). Mais en 1258, les 'Abbāssides sont chassés par les Mongols, qui occupent Bagdad et établissent leur domination sur les rives du Tigre et de l'Euphrate.

La période mongole

Les invasions mongoles provoquent l'écroulement du gouvernement civil et l'anéantissement des travaux d'irrigation. L'Iraq entre alors dans une phase de décadence. Le pays ne joue plus le rôle d'entrepôt, et ses relations commerciales avec l'Europe et l'Extrême-Orient se relâchent considérablement. Sur le plan politique, l'Iraq connaît une période d'instabilité marquée par la succession rapide de dynasties mongoles (Ilkhanīdes, Djalāyirides, Tīmūrides) et turkmènes (Karakoyunlu, Akkoyunlu, Séfévides).

Sous les Ilkhānides, le pays est divisé en deux entités administratives : la basse Mésopotamie, dépendant de Bagdad, et la haute Mésopotamie, dépendant de Mossoul. Chacune de ces circonscriptions est dirigée par un gouverneur mongol assisté d'un haut fonctionnaire non mongol. Cette division administrative se maintiendra jusqu'aux Ottomans. En 1335, les Ilkhānides sont remplacés à la tête de l'Iraq par les Djalāyirides, dynastie également mongole. Celle-ci succombe à son tour sous le coup des Tīmūrides,

qui domineront le pays pendant de courtes périodes (1393-94 et 1401-02, puis 1403-1405). C'est le chef de cette dynastie, Tīmūr Lang (Tamerlan), qui donnera le coup de grâce à l'Iraq en mettant à sac en 1401 sa vieille capitale, Bagdad.

Le pays reste alors à la merci des hordes turkmènes qui accélèrent sa décadence en désorganisant davantage son économie. Les Karakoyunlu aggravent, par leurs querelles internes, notamment entre les princes de Bagdad et ceux de Mossoul, une situation déjà fort critique. En 1468-69, ils sont supplantés par les Akkoyunlu, sous la domination desquels l'Iraq est moins agité. En 1508, ceux-ci cèdent la place à d'autres Turkmènes, les Kizil Bach séfévides, qui président à la destinée de ce pays jusqu'à l'avènement des Ottomans en 1534. Cette dernière période reste encore marquée par les difficultés économiques et la faiblesse du pouvoir central. Au demeurant, la découverte en 1498 de la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance ouvre de nouvelles voies commerciales au détriment du golfe arabo-persique. L'Iraq ne bénéficie plus d'une position de transit entre l'Europe et l'Extrême-Orient, et son économie perd définitivement son caractère commercial monétaire pour devenir une économie féodale fondée essentiellement sur l'agriculture.

La période ottomane

Les Turcs Ottomans occupent Bagdad en 1534, assurant leur domination sur la Mésopotamie jusqu'au début du XXe s. Toutefois, l'établissement des Ottomans sur les rives du Tigre et de l'Euphrate n'est pas chose facile. Outre la lutte menée contre les Persans pour la possession de l'Iraq, les Ottomans ne peuvent conserver ce pays qu'en reconnaissant une certaine autonomie aux gouverneurs de Bagdad. Et, pour mieux le contrôler, ils le divisent en cinq circonscriptions administratives (Mossoul, Bagdad, Bassora, Chahrizor et al-Ḥasā), dirigées chacune par un gouverneur. Aux XVIIe et XVIIIe s., ces gouverneurs, appuyés par les troupes en garnison dans les villes, se dégagent quelque peu de l'emprise du pouvoir central ottoman à la faveur de son affaiblissement. Le gouverneur de Bassora va même jusqu'à acheter vers 1612 sa charge, qui devient héréditaire dans sa propre lignée jusqu'en 1668. Celui de Bagdad, porté au pouvoir par la garnison, conclut, pour renforcer sa position, un traité avec le souverain iranien 'Abbās Ier. Il favorise ainsi la domination en 1623, par les Persans, de sa ville et de tout l'Iraq central. Les Ottomans ne rétablissent leur situation dans l'ancienne capitale 'abbāsside qu'en 1638. Mais leur position reste encore faible en Iraq, étant donné l'agitation et l'indiscipline des troupes de la garnison de Bagdad. Il faut attendre Hasan paşa Eyüplü et son fils Ahmed paşa, qui assurent successivement le gouvernement de Bagdad de 1704 à 1747, pour assister au rétablissement de la souveraineté ottomane en Mésopotamie. D'origine géorgienne, ces derniers administrent leur province avec l'aide des mamelouks géorgiens. Leur autorité dépasse le cadre de leur circonscription pour atteindre celle de Bassora. Après 1724, le rôle joué par Ahmed paşa dans les diverses campagnes menées contre les Persans lui vaut une certaine autonomie vis-à-vis du Sultan ottoman. Cette conjoncture profite également à la famille Djalīlī, qui constitue à Mossoul une véritable dynastie de gouverneurs. Cependant, les Persans parviennent à assiéger Bagdad et Mossoul, respectivement en 1734 et en 1743. Ahmed maintient néanmoins sa domination sur l'ancienne capitale 'abbāsside, et un accord est même conclu avec les Persans en 1746. À sa mort, en 1747, Bagdad reste, malgré le Sultan ottoman, sous la domination des mamelouks. Ceux-ci entrent de nouveau en lutte contre les Persans, qui leur enlèvent Bassora en 1776. Les mamelouks récupèrent cette ville en 1779 et étendent même, sous le règne de Büyük Süleyman paşa (1780-1802), leur autorité sur Chahrizor. Mais, dès la fin de XVIIIe s., ils se heurtent aux Wahhābites, qui, à partir de la péninsule Arabique, visent l'occupation de l'Iraq. Les attaques des Wahhābites vont jusqu'au sac de Karbalā', mais le régime des mamelouks n'est pas pour autant abattu. Ce n'est qu'en 1831 que le sultan Mahmud II met un terme à leur domination en Iraq, qui passe de nouveau sous l'autorité directe des Ottomans.

L'Iraq entre alors dans une nouvelle phase historique, marquée par des réformes de type occidental et une progression de la pénétration européenne. Midhat paşa, gouverneur ottoman de 1869 à 1872, applique à l'Iraq la loi des vilāyets et la loi foncière, réformes à caractère occidental destinées à moderniser les structures administratives de l'empire, à étendre et à consolider la propriété privée. La première permet l'établissement d'une administration provinciale de type européen, et la seconde favorise la transformation des terres collectives en propriétés individuelles. La modernisation touche également en Iraq les moyens de communication. Pour développer les relations avec l'Inde, on améliore la route de l'Euphrate et on introduit en Mésopotamie le transport fluvial moderne. En 1861, on inaugure les communications télégraphiques entre Bagdad et Istanbul. Les Ottomans établissent même des projets de construction de voies ferrées. Mais ils ne réalisent en Iraq que la petite ligne Bagdad-Sāmarrā. Il est vrai que la Grande-Bretagne, soucieuse de la sécurité de son immense colonie des Indes, s'oppose à la construction, avec l'aide de l'Allemagne, d'un chemin de fer entre l'Anatolie et le golfe arabo-persique.

La pénétration britannique

L'Iraq est en effet trop près de l'Inde pour laisser indifférents les Britanniques. Dès la fin du XVIIIe s., ceux-ci commencent à s'intéresser au golfe arabo-persique, qui représente pour la Grande-Bretagne un intérêt stratégique, économique et politique. C'est ainsi que, en 1763, Bassora devient un centre de commerce britannique et le siège d'une agence de la Compagnie des Indes orientales. Si l'Angleterre néglige d'abord Bagdad, assez loin du golfe, elle installe un résident permanent dans cette ville en 1798 à la suite de l'expédition de Bonaparte en Égypte.

Cependant, sa position en Iraq est encore faible lors de la déclaration de la Première Guerre mondiale. L'intérêt stratégique que présente alors ce pays détermine les Anglais à l'enlever à leurs adversaires ottomans. Ils occupent Bassora en 1914, Bagdad en 1917, mais se heurtent à la résistance de Mossoul, qui se prolonge jusqu'à la fin de la guerre et la défaite de l'Empire ottoman. La phase ottomane est alors achevée, et l'Iraq passe à la fin de 1918 sous la domination de la Grande-Bretagne. Celle-ci renforce sa position, en obtenant en 1920 de la Société des Nations un mandat sur ce pays.

Le mandat britannique

L'occupation britannique va exacerber le sentiment national irakien. Déjà au début du XXe s., des nationalistes irakiens avaient entrepris, assez timidement il est vrai, de secouer le joug des Ottomans, et la Grande-Bretagne avait exploité, pendant la Première Guerre mondiale, le nationalisme arabe contre les Turcs. Les Britanniques se présentaient alors comme les libérateurs des Arabes et promettaient même la constitution, après la guerre, d'un État arabe indépendant. Ces promesses et les principes wilsoniens sur la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes renforcèrent le nationalisme irakien, qui préconisa l'indépendance totale du pays. Mais l'établissement du mandat britannique avait trahi ces espoirs.

Cette situation, ajoutée au mouvement égyptien contre la domination anglaise, provoque en 1920 une insurrection dans laquelle les tribus du moyen Euphrate et les chī'ites jouent un rôle important. En octobre 1920, la Grande-Bretagne met fin à l'autorité militaire et constitue un Conseil d'État arabe, pour exercer, sous l'égide du haut-commissaire anglais, les fonctions de gouvernement. Et, au mois d'août 1921, elle proclame roi d'Iraq Fayṣal Ier (1883-1933), fils du chérif de La Mecque, Ḥusayn ibn 'Alī. Cette monarchie, confirmée par un référendum, est présentée comme constitutionnelle et démocratique. On convoque même une assemblée constituante, qui adopte en 1924 le statut organique ; celui-ci, promulgué l'année suivante par le roi Fayṣal, va, jusqu'à la révolution de 1958, constituer la charpente de la monarchie irakienne.

Cependant, ce caractère démocratique du régime apparaît très vite purement théorique. Les députés sont pratiquement désignés par les autorités, et, au surplus, l'assemblée n'a aucun pouvoir, le roi pouvant refuser de signer une loi, même votée à l'unanimité.

Or, le roi Fayṣal fait preuve de fidélité absolue à la Grande-Bretagne. Le 10 octobre 1922, les Anglais lui font signer un traité confirmant leur domination sur l'Iraq et, en juin 1923, ils le poussent à déporter les chefs du mouvement nationaliste hostiles à leur tutelle.

Cette politique n'est pas pour apaiser la population irakienne, qui persiste dans son hostilité à la Grande-Bretagne même après l'attribution par la S. D. N., à la fin de 1925, de Mossoul à l'Iraq.

L'Iraq indépendant

Pour désamorcer la crise, l'Angleterre renonce à son mandat, en se réservant, il est vrai, avantages et garanties pour ses intérêts. Le traité anglo-irakien du 30 juin 1930 reconnaît l'indépendance de l'Iraq tout en raffermissant l'alliance politique et militaire entre les deux pays. La Grande-Bretagne se libère ainsi des charges du mandat

tout en en conservant les bénéfices. Au surplus, elle laisse à la tête de l'Iraq des hommes qui lui sont très dévoués et pensent à l'avenir du pays, particulièrement le roi Fayṣal et son Premier ministre Nūrī Sa'īd (Nouri Saïd) [1888-1958].

Il faut cependant compter avec les contradictions qui minent la société irakienne. Ces contradictions héritées du Moyen Âge se sont accusées notamment dans le domaine économique et social depuis l'établissement du mandat britannique. Pour consolider sa domination en Iraq, la Grande-Bretagne a créé une aristocratie terrienne à sa dévotion. D'innombrables domaines constituant les terres collectives de la population nomade ou semi-nomade (qui représente en 1920 jusqu'à 80 p. 100 de la population irakienne) ont été déclarés propriétés privées au profit d'une nouvelle classe destinée à soutenir le gouvernement ; la grande majorité de la population, elle, vit dans des conditions très précaires. Cette transformation des structures a ranimé les vieilles revendications sociales. L'exploitation du pétrole, confiée à partir de 1927 à l'Iraq Petroleum Company (IPC), profite essentiellement à des étrangers. Le traité de 1930, qui prévoit une étroite alliance anglo-irakienne pour 25 ans, est venu garantir ces intérêts et préserver le *statu quo* économique et social.

Cette situation crée un climat explosif qui favorise l'extension du nationalisme et la mobilisation des masses contre la domination britannique. Jouant sur les rivalités entre les divers groupements nationalistes, le roi Fayṣal réussit à gouverner tant bien que mal le pays. Mais à sa mort, survenue subitement en 1933, son fils, le jeune roi Rhāzī Ier (8 sept. 1933 - 4 avr. 1939), ne peut pas maîtriser la situation.

L'agitation antibritannique se développe alors en Iraq, et le pays devient pratiquement ingouvernable. Pour la réduire, le gouvernement compte sur l'armée, dont tous les partis briguent aussi l'appui. Elle-même n'échappe pas à la division en factions qui caractérise la société irakienne. Néanmoins, la tendance nationaliste ne tarde pas à l'emporter en son sein.

Dès 1936, le général Bakr Ṣidḳī fomente un coup d'État avec l'appui d'al-Ahālī, un groupe politique réformiste. Sans toucher à la monarchie, il porte au pouvoir un membre de ce mouvement, Ḥikmat Sulaymān, tout en restant lui-même dans l'ombre. Mais, dix mois plus tard, Bakr Ṣidḳī est assassiné, et un nouveau coup d'État écarte du pouvoir Ḥikmat Sulaymān, dont la politique proturque et antiarabe exacerbe les nationalistes. La tradition des coups d'État est alors instaurée, et l'Iraq n'en connaîtra pas moins de sept entre 1936 et 1941. Ceux-ci prennent un caractère de plus en plus nationaliste.

Le sentiment nationaliste antibritannique se développe en effet parmi la population irakienne. À la mort du roi Rhāzī, survenue en 1939 dans des conditions assez mystérieuses, il est dirigé contre les Hāchémites*, considérés comme les instruments de la Grande-Bretagne. En effet, 'Abd al-Ilāh (Abdallah), qui assure le pouvoir pendant la minorité de Fayṣal II, pratique une politique favorable à cette puissance. Sous sa régence (1939-1953), l'Angleterre consolide encore plus sa position en Iraq.

Les nationalistes irakiens exploitent les difficultés rencontrées par l'Angleterre au cours de la Seconde Guerre mondiale pour tenter de libérer leur pays, en s'appuyant au besoin sur les forces de l'Axe. Au mois d'avril 1941, l'armée porte au pouvoir Rachid 'Alī al-Gaylānī, un nationaliste extrémiste qui dénonce les obligations imposées à l'Iraq par le traité de 1930. Le nouveau régime risque alors de favoriser l'implantation de l'Allemagne dans une région qui représente, notamment en période de guerre, un grand intérêt stratégique. Au mois de mai 1941, les Anglais réagissent et occupent Bagdad avec l'aide de la Légion arabe de Jordanie. L'armée irakienne, qui compte sur une intervention prompte et massive des forces de l'Axe, ne résiste pas à l'assaut britannique : Gaylānī est renversé au profit du régent 'Abd al-Ilāh (1913-1958) et de Nūrī Sa'īd, qui seront jusqu'à la révolution de 1958 les hommes forts du régime.

Fidèles à la Grande-Bretagne, ces deux hommes d'État lient intimement les intérêts des Hāchémites à ceux de cette puissance. En 1943, leur gouvernement déclare la guerre aux puissances de l'Axe.

Cette politique se heurte à une opposition de plus en plus radicale de la population. Sous la pression des masses populaires, le gouvernement autorise à la fin de la guerre les partis politiques à agir librement. Ces derniers exigent alors ouvertement l'abolition du traité anglo-irakien de 1930. Pour réaliser cet objectif, ils mobilisent les masses des étudiants et des ouvriers. Mais l'agitation provoquée à l'Université et dans l'industrie entraîne leur interdiction.

Au surplus, la situation économique et sociale accroît le malaise. L'augmentation des revenus du pétrole peu après 1950 ne profite pas aux masses irakiennes, et les programmes de développement économique entrepris par le gouvernement ne donnent pas les résultats escomptés. Cela renforce l'opposition, qui, par ailleurs, trouve un allié dans le gouvernement égyptien issu du coup d'État nassérien de 1952.

En effet, le nouveau régime égyptien, qui a renversé une monarchie présentant plus d'un point commun avec celle de l'Iraq, rencontre de larges échos parmi la population irakienne. Il encourage l'opposition irakienne à dénoncer le traité de 1930. Forts de cet appui, les partis politiques irakiens préconisent le désengagement vis-à-vis des grandes puissances et une alliance avec l'Égypte.

Se sentant de plus en plus menacé de l'intérieur comme de l'extérieur, le régime irakien renforce davantage ses rapports avec l'Occident. En 1955, il adhère au pacte de Bagdad, système de défense d'inspiration occidentale. Dès lors, il devient l'ennemi juré des nationalistes arabes. En 1956, pendant la crise de Suez, il ne désavoue pas la Grande-Bretagne et ne manifeste aucune sympathie vis-à-vis de l'Égypte. Mais, contrairement à son attente, l'affaire de Suez, loin de provoquer la chute de Nasser, renforce davantage son régime. Le gouvernement hāchémite doit désormais compter avec un adversaire dont la dimension dépasse, après la nationalisation du canal, le cadre de l'Égypte et qui exerce un grand ascendant sur la population irakienne.

Le danger du nassérisme devient imminent en 1958 à la suite de la constitution de la République arabe unie (R. A. U.), d'autant plus que les masses irakiennes manifestent beaucoup d'enthousiasme pour cette union syro-égyptienne. Pour faire face à cette situation, les Hāchémites d'Iraq forment avec ceux de Jordanie une fédération. Mais l'Union irako-jordanienne est trop impérialiste pour être admise par la population. Cinq mois après sa proclamation, le 14 juillet 1958, les Hāchémites sont renversés en Iraq par un groupe d'officiers dirigés par le général Kassem ('Abd al-Karīm Qāsim). Le roi Fayṣal II, 'Abd al-Ilāh et Nūrī Sa'īd sont exécutés, la monarchie est supprimée, et la république est proclamée.

Le régime de Kassem

Le nouveau régime semble combler les espoirs de la population irakienne, qui aspire à l'indépendance, au bien-être social et à l'unité arabe. Cependant, les contradictions, mises en veilleuse pendant la lutte contre les Hāchémites se réveillent après la chute de la monarchie. La coalition d'intérêts qui porte Kassem (1914-1963) au pouvoir ne tarde pas à éclater, quelques mois après la révolution de 1958. Pendant près de cinq ans (1958-1963), Kassem s'efforce de maintenir l'équilibre entre les diverses tendances civiles et militaires.

Certes, il réalise l'objectif commun à tous les partis : l'indépendance du pays. L'Iraq se libère ainsi des obligations du traité de 1930, se retire du pacte de Bagdad et de la zone sterling et établit des relations diplomatiques avec tous les pays communistes. Mais, d'accord sur l'indépendance, les diverses fractions civiles et militaires ne le sont plus lorsqu'il s'agit de l'unité arabe ou des options économiques et sociales.

Kassem lui-même ne semble plus favorable à une unité qui doit nécessairement être sous la coupe de Nasser et ne tarde pas à entrer en conflit avec le leader égyptien, ce qui lui aliène les milieux nationalistes, dont le porte-drapeau, le colonel Abdul Salam Aref ('Abd al-Salam 'Ārif), l'un des principaux artisans de la révolution de 1958, reste fidèle au nassérisme.

Pour contrecarrer les unionistes, Kassem interdit les partis pro-égyptiens et accepte l'appui du parti communiste. Ce dernier craint de se trouver minoritaire dans une République arabe unie nécessairement dominée par les nationalistes, et veut éviter le sort réservé aux partis communistes égyptien et syrien, durement réprimés par le régime nassérien. Au mois de mars 1959, le parti communiste participe avec les Kurdes (opposés aux nationalistes arabes) à l'écrasement du soulèvement pronassérien du colonel Abd al-Wahhab Chawwāf à Mossoul. Dès lors, l'extrême gauche devient très encombrante pour le général Kassem et risque surtout de lui aliéner la bourgeoisie irakienne. Pour inspirer confiance à cette bourgeoisie, le chef de l'État écarte, au début de 1960, les communistes du gouvernement, et interdit toute activité à leur parti. Il interdit également le parti démocratique kurdistanais et mène une dure répression contre les leaders ouvriers et paysans. Le régime irakien prend ainsi un caractère de plus en plus autoritaire, et

le général Kassem devient en 1961 « le leader unique ».

Ces mesures lui aliènent une bonne partie de l'opinion publique sans pour autant le rapprocher des autres partis politiques. Les nationalistes, dominés par les courants bassiste et nassérien, lui restent profondément hostiles.

Kassem est d'autant plus isolé que sa politique économique et sociale ne donne pas les résultats escomptés : la réforme agraire (sept. 1958) et le plan quadriennal de développement se soldent par un échec. Du reste, la politique d'équilibre entre les diverses classes sociales l'empêche d'aller jusqu'au bout de ses idées et de conduire leurs réformes à leur terme. Kassem table pourtant sur l'ensemble de ces réformes pour créer des assises à son régime. Mais si elle donne satisfaction à une petite fraction de la classe ouvrière, surtout dans la capitale, cette politique entraîne le mécontentement de la grande majorité de la population irakienne et aggrave l'isolement du régime.

Pour détourner l'opinion publique de ces difficultés économiques et sociales, et procurer à l'Iraq de nouvelles ressources indispensables à son développement, le général Kassem affirme au mois de juin 1961 la détermination de son gouvernement d'annexer la principauté de Koweït, qui vient d'accéder à l'indépendance et sur laquelle l'Iraq prétend avoir des droits historiques. Mais la richesse fabuleuse de ce petit territoire ne laisse pas indifférentes les puissances occidentales, et plus particulièrement les États-Unis et la Grande-Bretagne. D'autres pays arabes, et principalement l'Égypte, s'opposent également à cette annexion. Nasser ne veut pas laisser son adversaire disposer des potentialités du Koweït, qui risquent de consolider le régime irakien et de déplacer le leadership du monde arabe des rives du Nil à celles du Tigre et de l'Euphrate.

Après le déboire koweïtien, le général Kassem se retourne contre l'Iraq Petroleum Company (IPC), à laquelle le nouveau régime ne cesse depuis son avènement de demander une révision des concessions et une majoration des redevances en nature et en espèces. Il nationalise 99,6 p. 100 des zones de concessions, et, devant le refus de l'IPC de réserver à l'Iraq 20 p. 100 de son capital, il annonce la création d'une compagnie nationale du pétrole (déc. 1961).

Cette politique aggrave d'autant plus l'hostilité des puissances occidentales qu'elle constitue un « mauvais exemple » pour les autres pays producteurs de pétrole. Le général Kassem devient alors l'ennemi des grandes compagnies pétrolières du Moyen-Orient.

Isolé à l'extérieur, coupé des nationalistes et des communistes, le régime de Kassem connaît en 1961 ses premiers déboires devant les maquis kurdes dirigés par Mullā Muṣṭafā al-Barzanī (né en 1903), ce qui aggrave encore plus le mécontentement, notamment au sein de l'armée.

La chute de Kassem et l'avènement d'Abdul Salam Aref

Le 8 février 1963, un coup d'État militaire, appuyé sur les nationalistes arabes bassistes et nassériens, porte au pouvoir le colonel Aref ('Abd al-Salam Muḥammad 'Ārif [1921-1966]). Kassem et ses principaux collaborateurs sont fusillés, et un gouvernement est constitué avec la participation des bassistes. Occupant les positions clefs au gouvernement, ces derniers créent une garde nationale civile (les « brassards verts ») et déclenchent une répression féroce contre les communistes et les syndicalistes.

Les nationalistes arabes accèdent au pouvoir à la faveur certes du mécontentement populaire, mais aussi grâce à l'appui de Nasser, à la complicité des Kurdes et vraisemblablement à l'encouragement de certaines puissances occidentales.

Le nouveau régime se propose de réconcilier l'Iraq avec l'Occident, de trouver un compromis avec les Kurdes et de réaliser l'unité arabe. La politique de répression contre les communistes détériore ses relations avec les pays socialistes, mais le rapproche davantage du bloc occidental.

Parallèlement, le régime bassiste entreprend de trouver une solution au problème kurde. Au mois de mars 1963, il reconnaît l'autonomie des Kurdes. Mais les contradictions entre les deux nationalismes (arabe et kurde) ne favorisent pas la conclusion d'un accord définitif ; le conflit reprend plus violent en juin.

Le régime irakien manifeste plus d'assurance après le coup d'État probassiste en Syrie (mars 1963). La situation favorise alors la création d'une fédération entre l'Égypte, l'Iraq et la Syrie, dont les gouvernements se réclament du nationalisme arabe. Le 18 avril 1963, un projet d'union est signé entre les trois pays. Mais le désaccord entre la Syrie et l'Égypte aboutit à son avortement. Nasser ne pardonne pas aux bassistes syriens d'avoir aidé, en 1961, à l'éclatement de l'unité syro-égyptienne. Pour contrecarrer les nassériens, les deux Baath se rapprochent et constituent au mois d'octobre 1963 une union militaire syro-irakienne.

Mais le Baath irakien ne tarde pas à succomber sous ses propres ambiguïtés. Nationaliste arabe, il se rapproche des pays occidentaux qui restent aux yeux de l'opinion publique des puissances impérialistes. Socialiste, il élimine les forces progressistes et reste en butte à une bourgeoisie qu'inquiète son verbalisme révolutionnaire. Unis contre le régime de Kassem, les bassistes se divisent, une fois au pouvoir, entre progressistes et conservateurs. Le 17 novembre 1963, le Baath est écarté du pouvoir. Le maréchal Aref s'empare avec l'appui des nassériens de tous les pouvoirs et forme le 21 novembre un gouvernement avec, comme Premier ministre, le général Ṭāhir Yaḥyā.

Le régime du maréchal Aref

Fervent admirateur de Nasser, Abdul Salam Aref se met d'abord à l'école de l'Égypte. Il interdit tous les partis politiques et institue un parti unique, baptisé, à l'instar de celui de l'Égypte, « Union socialiste arabe ». Comme Nasser, il s'engage dans une politique de nationalisation des entreprises. Tout en relançant le conflit avec l'IPC, il nationalise, le 14 juillet 1964, les banques, les compagnies d'assurance, les industries du ciment et du tabac. C'est également sous l'influence de Nasser qu'il accepte de libérer quelques détenus politiques et de conclure en février 1964 un cessez-le-feu avec les Kurdes.

L'Iraq et l'Égypte vivent alors en parfaite symbiose. Après l'élimination des bassistes, le régime irakien se rapproche considérablement de la République arabe unie. En février 1964, les deux pays concluent un accord économique et, au mois de mai suivant, ils établissent un conseil présidentiel et un commandement militaire communs.

Mais cette lune de miel irako-égyptienne est éphémère. Aref n'épouse pas tous les aspects de la politique égyptienne. Nationaliste intransigeant, il ne parvient pas, malgré les conseils du chef d'État égyptien, à résoudre le problème kurde et reprend la lutte contre les partisans de Barzanī. Musulman orthodoxe, il répugne au socialisme, qui semble gêner ses convictions religieuses. Au demeurant, Aref doit compter avec une bourgeoisie quelque peu effrayée par le nassérisme, auquel elle attribue la responsabilité des mesures à caractère socialiste de juillet 1964.

De là le désenchantement progressif entre les deux régimes, qui se traduit par la démission de six ministres pro-nassériens (juill. 1965), puis du Premier ministre lui-même. L'Iraq prend ses distances vis-à-vis du socialisme arabe. Il s'en écarte presque totalement, après la tentative du coup d'État avorté du général 'Ārif 'Abd al-Razzāk, qui, en septembre 1965, succède à Ṭahīr Yaḥyā comme Premier ministre. 'Abd al-Raḥmān al-Bazzāz engage le pays dans une voie libérale. Tout en éloignant l'Iraq de l'orbite égyptienne, al-Bazzāz, pour rassurer la bourgeoisie, annonce la fin des nationalisations, lève le monopole de l'État sur les importations et enlève aux travailleurs le droit de représentation au sein des conseils d'administration des entreprises nationalisées.

Le régime d'Abdul Rahman Aref

À la mort d'Abdul Salam Aref dans un accident d'avion le 14 avril 1966, son frère, le général Aref ('Abd al-Raḥmān 'Ārif [né en 1916]) lui succède à la tête de la République irakienne et continue sa politique avec le même Premier ministre. Mais le nouveau président n'a pas le prestige de son frère. Il se heurte très vite à l'hostilité des forces politiques. Divisées en trois tendances principales (communistes, bassistes et nassériens), celles-ci profitent de la nouvelle situation pour se réorganiser, radicaliser leur action et mobiliser l'opinion publique contre le libéralisme d'al-Bazzāz. Au parti communiste, les durs l'emportent sur les modérés, et au Baath les anciens dirigeants, accusés de faire le jeu de l'impérialisme, sont écartés.

Prenant un souffle nouveau, l'opposition semble exercer suffisamment de pression sur le chef de l'État pour l'amener au mois d'août 1966 à se séparer de Bazzāz et à confier le gouvernement au général Nādjī Ṭālib. Il est vrai qu'elle jouit de la complicité d'une partie de l'armée, qui boude le général Aref depuis la conclusion, en juin 1966, d'un cessez-le-feu avec les Kurdes. Celui-ci prend, en mai 1967, après la démission de Nādjī Ṭālib, la direction d'un gouvernement auquel il fait participer des bassistes modérés et des Kurdes. Deux mois plus tard, il confie la charge du gouvernement au

général Ṭahīr Yaḥyā, connu pour ses sympathies nassériennes.

Il est vrai que la conjoncture est alors bouleversée par la guerre israélo-arabe de 1967, qui provoque un rapprochement des divers régimes arabes. Le 5 juin 1967, l'Iraq déclare la guerre à Israël pour soutenir l'Égypte et la Jordanie, avec lesquelles il a signé, deux jours plus tôt, un pacte de défense commune. Mais les troupes irakiennes engagées en Jordanie ne prennent pas une part active aux combats. L'Iraq utilise néanmoins l'arme du pétrole : dès le 6 juin 1967, il arrête le pompage et l'exportation du pétrole, notamment vers les pays anglo-saxons, considérés, comme les principaux soutiens d'Israël.

Le régime ne modifie pas pour autant son orientation politique. Il trouve dans les positions du général de Gaulle condamnant l'agression israélienne contre les pays arabes une perche de salut pour rester dans le bloc occidental et éviter de s'engager outre mesure avec l'Union soviétique. Aussi, après la rupture avec les pays anglo-saxons, fait-on appel, pour l'exploitation du pétrole, non pas à l'assistance technique de l'U. R. S. S., mais à des compagnies françaises, auxquelles on confie en novembre 1967 la prospection des zones de concessions nationalisées en 1961. Les partisans des États-Unis et de la Grande-Bretagne constituent un clan antifrançais dont l'action rejoint celle des communistes, des bassistes, des libéraux et même des nassériens, qui s'opposent au régime du général Aref.

Cette situation, ajoutée à la division de l'Union socialiste arabe entre partisans et adversaires du socialisme, et à la détérioration économique, favorise le renversement du gouvernement.

La chute d'Abdul Rahman Aref et l'avènement du Baath

Aussi, le 17 juillet 1968, un groupe d'officiers s'empare-t-il du pouvoir. Le général Aref est destitué et exilé, et le général Aḥmad Ḥaṣan al Bakr (né en 1914) est porté à la présidence de la république. Avec lui, le Baath. écarté du gouvernement le 17 novembre 1963, retrouve le pouvoir. Musulman sunnite, conservateur, le nouveau chef d'État irakien appartient à l'aile droite de ce parti. Mais, privé d'assises populaires, le nouveau régime se heurte aux mêmes difficultés que le précédent. Pour pallier cette situation, le général Bakr mène une politique qui s'adapte aux circonstances : tout est fonction non pas d'une ligne politique préalablement arrêtée, mais de la conjoncture nationale et internationale. Quant à l'armée, elle reste le principal appui du régime.

En 1972, le gouvernement nationalise l'Iraq Petroleum Company, mais un accord particulier maintient à la Compagnie française des pétroles une position privilégiée.

En octobre 1973, l'Iraq participe à la quatrième guerre israélo-arabe.

M. A.

▸ *'Abbāssides / 'Alides / Arabes / Baath / Bagdad / Chī'isme / Empire britannique / Hāchémites / Ismaéliens / Kurdes / Mésopotamie / Omeyyades / Ottomans / Sassanides / Sunnites.*

🕮 **J. C. Nurenevitz, *Diplomacy of the Near and Middle East. A Document Record* (Princeton, 1956). / F. L'Huillier, *le Moyen Orient contemporain, 1945-1958* (Sirey, 1959). / P. Rossi, *l'Irak des révoltes* (Éd. du Seuil, 1962). / S. M. Salim, *Marsh Dwellers of the Euphrates Delta* (Londres, 1962). / B. Vernier, *l'Irak d'aujourd'hui* (A. Colin, 1962). / S. Westphal-Hellsbuch et H. Westphal, *Die Ma'dan. Kultur und Geschichte der Marschenbewohner im Süd-Iraq* (Berlin, 1962). / E. Wirth, *Agrargeographie des Iraks* (Hambourg, 1962). / W. Thesiger, *The Marsh Arabs* (Londres, 1964). / R. M. Adams, *Land behind Bagdad : a History of Settlement on the Diyala Plains* (Chicago, 1965).**

L'art de l'Iraq islamique

L'IRAQ IMPÉRIAL

Devenu dès le milieu du VIIIe s., par la fondation de Bagdad, sur le Tigre, non loin de l'ancienne capitale sassanide de Ctésiphon, le cœur des pays musulmans, l'Iraq joue un rôle fondamental dans la genèse des arts de l'islām. Tant que dure la puissance absolue du califat 'abbāsside*, et si l'on fait abstraction de l'Espagne, c'est lui qui dirige leur développement et leur évolution. Il n'est même pas impossible que certains des caractères qu'on se plaît à dire fondamentaux dans l'architecture islamique, le manque de solidité de la construction, le goût pour le décor à faible relief, aient comme origine la pauvreté en pierres de l'antique Mésopotamie*, qui impose l'emploi de la brique cuite ou crue et des revêtements couvrants.

Certes, la capitale permanente de l'empire, Bagdad, dont il ne reste rien, et la capitale éphémère, Sāmarrā (836-892), immense champ archéologique, manifestent une activité particulière et servent de modèle. Mais les centres du delta des deux fleuves et ceux de haute Mésopotamie (région de Mossoul) voient naître des écoles puissantes et assez personnalisées. Néanmoins, dans son ensemble, la production irakienne se distingue bien de la production rivale (et partiellement antérieure) de Syrie. Les palais, encore mal fouillés ou incomplètement publiés, les mosquées (Kūfa, Baṣra [Bassora], Wāsit, Sāmarrā) montrent de grands murs d'enceinte flanqués de puissants contreforts, les piles substituées aux colonnes, un riche système de voûtes, parmi lesquelles la coupole et surtout l'iwān, les minarets hélicoïdaux (Malwiyya de Sāmarrā), plus tard les stalactites servant à équilibrer les poussées ; un décor en stuc ou en plâtre plaqué, de grandes compositions peintes, depuis peu disparues, dont les sujets sont peu différents de ceux des Omeyyades, mais dont le traitement est tout nouveau. En même temps, la Qubbat al-Ṣulaybiyya de Sāmarrā est sans doute la première manifestation de l'art funéraire, appelé à connaître, ailleurs, un immense succès. L'activité industrielle répond à l'activité architecturale, surtout avec la céramique, le verre et sans doute le travail des bois précieux.

L'IRAQ PROVINCIAL

Il ne reste à peu près aucun témoignage architectural de l'époque buwayhide (945-1055), mais, sous la domination seldjoukide, les objets dévoilent une grande parenté avec ceux qui sont manufacturés dans les autres régions de domination turque. Ainsi, l'Iraq semble alors perdre son rôle impérial pour ne plus apparaître que comme une province soumise aux impératifs de puissances nouvelles.

Aux XIIe et XIIIe s., cependant, l'art irakien n'en fait pas moins montre de vigueur. C'est alors que sont construits les monuments qui, malheureusement plus ou moins détruits, parent encore l'Iraq et qui joignent à la perfection technique le goût du pittoresque et du somptueux : la madrasa al-Mustanṣiriyya, les portes de Bagdad (Bāb al-Wasṭāni et Bāb al-Ṭalism, cette dernière récemment détruite, mais dont le décor figuratif demeure célèbre), le tombeau de Ḥasan al-Baṣrī à Bassora, le palais de Lū'lū, en ruine, et la Grande Mosquée à Mossoul, maintes autres œuvres à Sindjār ou Takrīt (mausolée des Arba'īn, restauré depuis peu).

Dans ces années privilégiées, un même talent anime dinandiers, bronziers, céramistes (école de Raqqa, aujourd'hui en Syrie) et peintres. À ceux-ci, dits un peu arbitrairement membres de l'école de Bagdad ou de l'école arabe, on doit l'apport le plus précieux, l'essor remarquable de la miniature* : premières scènes de genre, peintes avec grande liberté et fantaisie, mais non sans souci du détail réaliste. L'invasion mongole (prise de Bagdad en 1258) marque la fin de cette grande culture. Le génie créateur irakien se dégrade lentement, tandis que croît l'influence des civilisations turque et iranienne. L'Iraq, tiraillé entre les deux États voisins et rivaux, construira des édifices ottomans quand il tournera ses regards vers Constantinople ; plus souvent des édifices iraniens quand il dépendra d'Ispahan : les grands sanctuaires de Nadjaf ou de Karbalā' et les plus brillants monuments de la capitale relèvent entièrement de l'art persan.

J.-P. R.

▸ *'Abbāssides / Islām.*

🕮 **F. Sarre et E. Herzfeld, *Archäologische Reise im Euphrat und Tigrisgebiet* (Berlin, 1910-1920) ; *Die Ausgrabungen von Samarra* (Berlin, 1923-1948 ; 6 vol.). / K. A. C. Creswell, *Early Muslim Architecture*, vol. I (Oxford, 1932 ; 2e éd., 1969).**

Irénée (saint)

Évêque de Lyon, Père de l'Église (Smyrne v. 130 - Lyon v. 202).

Une vie mal connue

Irénée est grec d'origine. Né à Smyrne vers 130, il bénéficie dans sa jeunesse de l'enseignement de l'évêque Polycarpe († 156?), qui passait pour avoir été disciple de l'apôtre saint Jean.

Sous le règne de Marc Aurèle (161-180), nous le trouvons prêtre de l'Église de Lyon sans que nous puissions savoir pourquoi Irénée est passé d'Asie Mineure en Gaule. En effet, en 177, durant la persécution qui sévit sur la ville de Lyon, Irénée est envoyé à Rome porteur de lettres au pape Éleuthère (175-189). Les circonstances de cette mission n'apparaissent pas clairement. Peut-être faut-il la mettre en relation avec les troubles causés par l'hérésie montaniste (v. Tertullien). Ce voyage a sans doute permis à Irénée d'échapper à la persécution dont furent victimes nombre de chrétiens lyonnais, parmi lesquels le vieil évêque Pothin. À son retour en 178, Irénée devient évêque de Lyon.

De son activité épiscopale, nous ne connaissons que l'intervention qu'il fait, vers 190, auprès du pape Victor (189-199) à propos de la controverse concernant la fête de Pâques. Les Églises d'Asie célébraient la fête de Pâques le 14 nisan (mois juif à cheval sur nos mois de mars et d'avril), quel que fût le jour de la semaine ; elles suivaient en cela l'usage juif, auquel s'étaient conformés Jésus et les apôtres eux-mêmes. Mais l'Église de Rome célébrait Pâques le dimanche qui suivait le 14 nisan, puisque le Christ était ressuscité un dimanche. La querelle s'envenime sous le pontificat de Victor. Bien que des synodes réunis en diverses régions de l'Empire aient montré que la majorité des Églises avaient adopté la coutume romaine, les Asiates refusent d'abandonner leurs anciennes traditions. Le pape Victor menace de les excommunier. C'est alors qu'Irénée intervient. Dans la lettre qu'il envoie au pape, l'évêque de Lyon, tout en affirmant qu'il tenait pour la célébration pascale le dimanche, dissuade toutefois Victor de procéder par voie autoritaire. Et son intervention est efficace, puisque l'union des Églises est maintenue malgré la diversité des observances.

Après ces événements, l'historien perd de vue Irénée de Lyon. Saint Jérôme*, dans son commentaire sur Isaïe (v. 397), et Grégoire de Tours (VIe s.) prétendent qu'il est mort martyr en 202. Mais cette tradition est trop tardive pour pouvoir être prise en considération, d'autant plus que l'historien Eusèbe* de Césarée et Tertullien* n'en font aucune mention. Retenons seulement l'année 202 comme date approximative de sa mort.

Le premier théologien

De l'œuvre assez étendue d'Irénée, il ne reste que deux écrits. Et encore, de l'un d'eux on n'a longtemps connu que le titre : *Démonstration de la prédication apostolique.* Mais, en 1904, dans une église d'Erevan a été découvert un vieux manuscrit du XIIIe s. contenant la traduction arménienne de la *Démonstration.* Cette traduction peut être datée du VIe ou du VIIe s. Cet écrit apparaît comme un exposé catéchétique de la foi chrétienne et de ses preuves, présenté sous la forme d'une histoire du salut. Il a été composé sous le pape Victor.

Mais le livre qui a fait la gloire d'Irénée et lui a mérité le titre de premier théologien de l'Église fut composé quelques années auparavant sous le pontificat d'Éleuthère. On le désigne communément sous le titre de sa traduction latine : *Adversus haereses (Contre les hérésies)*, car de l'original grec nous ne possédons que quelques fragments. Le titre véritable est : *Révélation et réfutation de la prétendue gnose.* C'est une réfutation des hérésies gnostiques* au sujet desquelles un ami d'Irénée désirait avoir des éclaircissements.

Après une analyse détaillée des divers systèmes gnostiques, Irénée entreprend d'en démontrer la fausseté, d'abord par des arguments rationnels, ensuite par la tradition et la doctrine des apôtres, enfin par les paroles du Seigneur et les prophètes de l'Ancien Testament. L'originalité d'Irénée apparaît dans le fait qu'il attaque les hérétiques sur le terrain historique. Leurs idées ne sont que le produit de leur propre imagination, ils se prêchent eux-mêmes, ils ne prêchent pas le Christ. L'enseignement commun des évêques, dont la source est la tradition des apôtres et les paroles de Jésus, jouit seul, pour s'imposer aux fidèles, de l'autorité que lui confère son origine divine. Le centre de la théologie d'Irénée est l'*anakephalaiôsis*, c'est-à-dire la doctrine de la *récapitulation* de toutes choses dans le Christ. Dieu, par Jésus-Christ, reprend au début son œuvre compromise par le péché d'Adam pour la restaurer et la réorganiser en son Fils, qui devient pour nous un second Adam, le point de départ d'une humanité nouvelle.

I. T.

A. Dufourcq, *Saint Irénée* (Lecoffre, 1904 ; nouv. éd., Gabalda, 1926). / G. N. Bonwetsch, *Die Theologie des Irenaeus* (Gütersloh, 1925). / A. Benoit, *Saint Irénée. Introduction à l'étude de sa théologie* (P. U. F., 1960). / P. Nautin, *Lettres et écrivains chrétiens des IIe et IIIe s.* (Éd. du Cerf, 1961). / N. Brox, *Offenbarung, Gnosis und gnostischer Mythos bei Irenäus von Lyon* (Salzbourg et Munich, 1966).

iridium

▶ PLATINE.

iris

Diaphragme optique de l'œil.

L'iris est percé en son centre d'un orifice, la pupille. Il est situé en avant du cristallin. À la périphérie, il se rattache à la choroïde au niveau d'un renflement, le corps ciliaire. Cette zone périphérique de l'iris forme la racine de l'iris et constitue la partie postérieure de l'angle irido-cornéen (entre l'iris et la cornée).

Anatomie

La structure de l'iris est faite en arrière d'un épithélium pigmenté ayant la même origine embryologique que la rétine. La portion antérieure de cet épithélium se différencie en un muscle contractile : le dilatateur de l'iris. L'épithélium irien est recouvert plus en avant par un tissu conjonctif lâche dans lequel on trouve, autour de la pupille, un muscle lisse, le sphincter irien. On y trouve également des cellules pigmentées, dont le plus ou moins grand nombre confère à l'iris sa couleur : iris brun si elles sont nombreuses (œil brun), iris clair (œil bleu) si elles sont en faible quantité. Cette pigmentation se transmet héréditairement, le caractère iris foncé étant dominant.

L'iris est très vascularisé. Le sphincter irien est innervé par le système parasympathique. Le dilatateur de l'iris est innervé par le système sympathique.

Physiologie

L'iris et plus précisément son orifice, la pupille, joue un rôle optique considérable dans l'appareil oculaire. C'est à la fois un diaphragme et un écran protecteur. Il dose, grâce au réflexe photomoteur, la quantité de lumière admise à l'intérieur des milieux oculaires : grâce à son pigment, il arrête les rayons lumineux, limitant ainsi l'éblouissement. Placé près du centre optique de l'œil, l'orifice pupillaire tend à éliminer certains défauts de cet organe, notamment l'aberration de sphéricité et l'aberration chromatique. De plus, la pupille, en se contractant, augmente la profondeur de champ, agissant comme diaphragme photographique, pour obtenir une image plus nette des différents plans.

À l'état de repos, la pupille présente des variations de diamètre incessantes : c'est l'hippus physiologique. Le diamètre moyen de la pupille chez l'adulte est de 3 à 4 mm. Il se réduit lorsque la pupille se contracte (myosis). Il augmente au contraire lorsque la pupille se dilate (mydriase).

La pupille est en myosis pendant le sommeil. Pendant la syncope, il y a mydriase légère. Pendant l'agonie, il y a myosis ; aussitôt après la mort, il y a mydriase brusque.

• *Réflexe photomoteur.* La pupille se contracte sous l'effet de la lumière projetée isolément sur un œil. L'excitation lumineuse d'une rétine entraîne non seulement la constriction de la pupille homolatérale correspondante, mais également celle de l'autre œil : c'est le réflexe consensuel. Le trajet de l'arc réflexe est le suivant : la voie afférente part de la rétine qui reçoit la lumière, emprunte les voies optiques jusqu'au corps genouillé pour rejoindre dans le pédoncule cérébral les noyaux de la IIIe paire de nerfs crâniens, d'où part la voie motrice centrifuge. La pupille se contracte également à la vision rapprochée d'un objet.

Pathologie

L'iris peut présenter un certain nombre de malformations héréditaires. Il peut être également le siège de processus tumoraux. Surtout, il peut être atteint par de nombreuses affections inflammatoires de causes variables, isolées *(iritis)*, plus souvent associées à une atteinte du corps ciliaire *(uvéite antérieure, iridocyclite)* ou de la choroïde *(uvéite postérieure)*. Il peut enfin être lésé au cours de traumatismes oculaires (contusions et surtout plaies) pouvant laisser des séquelles variables (paralysie [iridoplégie] en règle transitoire,

perforation [iridotomie] et déformations pupillaires).

Iridectomie

C'est la section d'une portion d'iris. Il peut s'agir d'une iridectomie périphérique : seul un fragment triangulaire de la racine irienne est réséqué, et le sphincter irien — donc la pupille — est conservé. Il peut s'agir d'une iridectomie sectorielle ou sphinctérienne : la section intéresse tout un secteur de l'iris, y compris le sphincter, et donne à la pupille l'aspect en trou de serrure. L'iridectomie est couramment pratiquée au cours des interventions pour la cataracte et pour le glaucome.

Action des médicaments sur l'iris

• *Substances agissant sur le système parasympathique (donc sur le système irido-constricteur).* Les parasympathicomimétiques entraînent un myosis, soit par action cholinergique directe (acétyl-choline, pilocarpine), soit par action anticholimestérasique (ésérine...).

À l'opposé, les parasympathicolytiques, dérivés de la Belladone, paralysent le sphincter et entraînent une mydriase : l'atropine est un mydriatique puissant dont l'action peut durer une semaine ; elle paralyse également l'accommodation. Des succédanés ont une action plus fugace et sont utilisés pour dilater la pupille avant un examen du fond d'œil.

• *Substances agissant sur le système sympathique (donc sur le système irido-dilatateur).* On utilise surtout les sympathicomimétiques : l'adrénaline provoque une dilatation, mais seulement si elle est injectée sous la conjonctive. La phényléphrine a une action plus puissante et est instillée en collyre ; on l'emploie couramment comme dilatateur, car elle donne une mydriase fugace et ne paralyse pas l'accommodation.

Ph. D. et P. J. L.

▶ *Œil.*

Irlande

En gaélique ÉIRE, île de l'Atlantique, partagée entre la *république d'Irlande*, État indépendant, et l'*Irlande du Nord*, partie du Royaume-Uni.

L'Irlande constitue, au-delà de la Grande-Bretagne, dont elle est séparée par le canal Saint George, l'élément le plus occidental de l'archipel britannique. Elle se compose d'une île principale et, surtout à l'extrême ouest, d'une foule de petites îles et d'îlots ; l'ensemble totalise 81 500 km². Des conditions physiques ingrates, des conflits politico-religieux aigus, la persistance de l'émigration depuis plusieurs siècles rendent compte d'un peuplement peu abondant et d'un développement économique restreint.

L'ÎLE

Le milieu

Située à l'extrémité ouest de l'Europe entre les latitudes de 51 et 55° N., ouverte aux souffles puissants de l'Atlantique, l'Irlande a un climat hyperocéanique, particulièrement frais et humide. Les dépressions barométriques qui circulent d'ouest en est à ces latitudes déversent sur elle de copieuses et fréquentes précipitations ; celles-ci dépassent 1 500 mm sur les péninsules montagneuses les plus exposées, 800 mm dans la plaine centrale et ne s'abaissent au-dessous de 750 mm que dans de petits secteurs abrités de la côte orientale. Le nombre de jours de pluie, 175 par an au bord du canal Saint George, augmente vers l'ouest, où il atteint çà et là 250 jours. Pays de pluies fines et tenaces, de grains violents mais passagers, de ciels changeants et nuageux, l'Irlande ruisselle de toutes parts. Les rivières sinuent lentement dans la plaine, s'élargissant en lacs peu profonds aux bords indécis. L'Irlande a quelques grands lacs (lough Neagh, lough Erne, lough Corrib) et d'innombrables étangs et marécages. La quasi-saturation de l'atmosphère en vapeur d'eau atténue les amplitudes thermiques ; les hivers sont doux (5 à 6 °C au niveau de la mer en janv.), les étés manquent de chaleur (14 à 16 °C en août).

La stagnation des eaux, la faible variation saisonnière des températures, la violence des vents dans l'Ouest donnent des conditions peu favorables à la croissance des arbres ; l'Irlande est le pays le moins boisé d'Europe (2 p. 100 seulement en superficie). Des plantes basses et spongieuses comme la sphaigne, la linaigrette, le molinia trouvent au contraire des conditions idéales pour leur vie végétative ; elles se décomposent en donnant une tourbe acide dont l'épaisseur va selon les cas de quelques décimètres à plus de 10 m. Les paysages brunâtres et désolés de la tourbière ne couvrent pas moins de 20 p. 100 de la superficie de l'île.

Le soubassement rocheux de l'île est presque entièrement d'âge paléozoïque, et les deux ou trois grands plissements qui l'ont affecté datent, eux aussi, du Primaire. Le Nord-Ouest, de Galway à Belfast, se compose de roches métamorphiques (gneiss, micaschistes, quartzites) vigoureusement plissées selon les axes nord-est - sud-ouest (plissement dalradien), qui donnent encore la trame du relief. Le nord-est et l'est de l'île appartiennent au plissement calédonien, lui aussi d'axe nord-est - sud-ouest. De la démolition des montagnes dalradiennes-calédoniennes résultent les couches épaisses de grès dévoniens qui affleurent dans le Sud. Ces grès et les calcaires carbonifères qui les recouvrent ont été pris à leur tour à la fin du Primaire par le plissement hercynien, dont les directions ouest-est imposent encore les lignes directrices du relief dans le sud de l'île. L'Irlande ne devait plus connaître d'autre orogénie. Tout au plus, au début du Tertiaire, des épanchements de basalte ont-ils recouvert une partie du Nord-Est (plateau d'Antrim). L'érosion a donc disposé de très longues périodes pour réduire les volumes montagneux initiaux.

Le relief d'ensemble de l'Irlande a l'aspect d'une vaste cuvette aux bords ébréchés. Dans le Centre, les calcaires carbonifères ont été la proie de l'érosion sous les climats humides et chauds du Tertiaire ; ils donnent une plaine très basse, d'altitude inférieure à 30 m où le fleuve Shannon s'écoule difficilement ; là où le calcaire a été soulevé par des mouvements tectoniques récents apparaissent des formes karstiques souterraines et subaériennes (karst du Burren au sud de la baie de Galway).

De moyennes montagnes aux formes vigoureuses constituent un rempart discontinu à la périphérie. Dans le Sud-Ouest, les chaînons anticlinaux de grès dévoniens portent les plus hauts sommets de l'île (Carrantuohill, 1 040 m), tandis que les vais synclinaux envahis par la mer sont devenus des baies allongées et parallèles (Dingle Bay, Kenmare Bay, Bantry Bay). Au sud-est, le massif ovoïde des Wicklow s'avance jusqu'à la baie de Dublin. Au nord-est, en arrière de Belfast, s'étendent les monotones plateaux basaltiques d'Antrim. Le Nord-Ouest enfin se caractérise par ses longues et étroites échines de quartzites dressées au-dessus de bas plateaux.

L'Irlande a été envahie au Quaternaire, à deux reprises au moins, par des glaciers issus de ses propres montagnes et sans doute aussi de celles d'Écosse. Les formes d'érosion glaciaire et périglaciaire (vallées en auge, cirques, niches de nivation, terrasses fluvioglaciaires) donnent un modelé de type alpin aux principales masses montagneuses. Mais l'action des glaciers se manifeste surtout par l'épandage d'une immense nappe de moraine de fond. Cette nappe est tantôt amorphe, tantôt moulée en collines rondes ou ovales d'une quarantaine de mètres de hauteur (drumlins) ou en remblais sinueux et étroits (eskers), longs parfois de plusieurs kilomètres. L'obstacle des drumlins et des eskers rend encore plus difficile l'écoulement des eaux et prépare la formation de la tourbe dans les creux humides.

L'Irlande a, pour son étendue, une côte très développée et une grande variété de formes littorales, depuis les estuaires vaseux et plats comme celui du Shannon jusqu'aux plus hautes falaises d'Europe, quelques-unes sur la côte ouest ayant plus de 600 m de hauteur. Malgré cela, en dépit des médiocres conditions climatiques et pédologiques, l'Irlande est restée jusqu'à une date récente une nation essentiellement paysanne.

La population

Les questions démographiques (évolution numérique de la population, densités, mouvements migratoires, pyramide des âges, etc.) ont en Irlande plus d'acuité que partout ailleurs en Europe. L'Irlande est en effet un cas aberrant : le seul pays du monde qui soit moins peuplé de nos jours qu'au milieu du XIXe s. Le maximum de population a dû être atteint en 1845, à la veille de la Grande Famine (plus de 8 500 000 hab.). La famine elle-même, puis la vague d'émigration qu'elle déclencha réduisirent brutalement la population. Le minimum historique a été atteint en 1926 (4 230 000 hab.), mais il se place à des dates différentes dans les deux entités politiques dont se compose l'Irlande : dès 1891 dans les six comtés d'Irlande du Nord, à une date aussi tardive que 1961 dans la République. À partir de ces minimums, les effectifs augmentent faiblement ; ils atteignent en 1971 près de 3 millions d'habitants dans la République et près de 1 500 000 en Irlande du Nord ; la somme de ces deux chiffres dépasse à peine la moitié de l'effectif de 1845.

L'émigration

L'Irlande souffre en effet depuis des siècles d'une très forte émigration. La persécution religieuse des autorités anglaises contre la population indigène restée en majorité fidèle au catholicisme, l'ostracisme politique, l'exploitation des paysans irlandais par les propriétaires absentéistes anglais et écossais rendent compte de cette émigration au moins autant que la misère,

elle-même conséquence de la pauvreté naturelle de l'île et d'une structure foncière injuste. De la Grande Famine aux années 1920, les États-Unis furent la destination préférée des émigrants.

L'indépendance de la République en 1921 n'a pas fait cesser l'émigration, mais les causes de celle-ci ont changé ; ce sont maintenant le manque d'emplois sur place, l'austérité de la vie à la campagne, la multiplicité des contacts avec les parents émigrés qui entretiennent le désir d'émigrer ; pourtant, le nombre de départs diminue progressivement à mesure que s'amenuise le réservoir humain. La destination principale depuis les années 1920 est la Grande-Bretagne toute proche plutôt que le Canada, les États-Unis ou l'Australie.

Les émigrés irlandais doivent en général se contenter des emplois durs ou peu qualifiés : bâtiment et travaux publics, débardage dans les ports, voiries municipales, etc. L'émigration féminine dépasse l'émigration masculine dans la République. Les Irlandaises sont en effet très demandées en Grande-Bretagne comme religieuses, institutrices d'écoles catholiques, sages-femmes, infirmières, employées de maison. À cause de cette surémigration féminine, la république d'Irlande est un des rares pays du monde qui comptent plus d'hommes que de femmes, respectivement 50,2 et 49,8 p. 100 de la population.

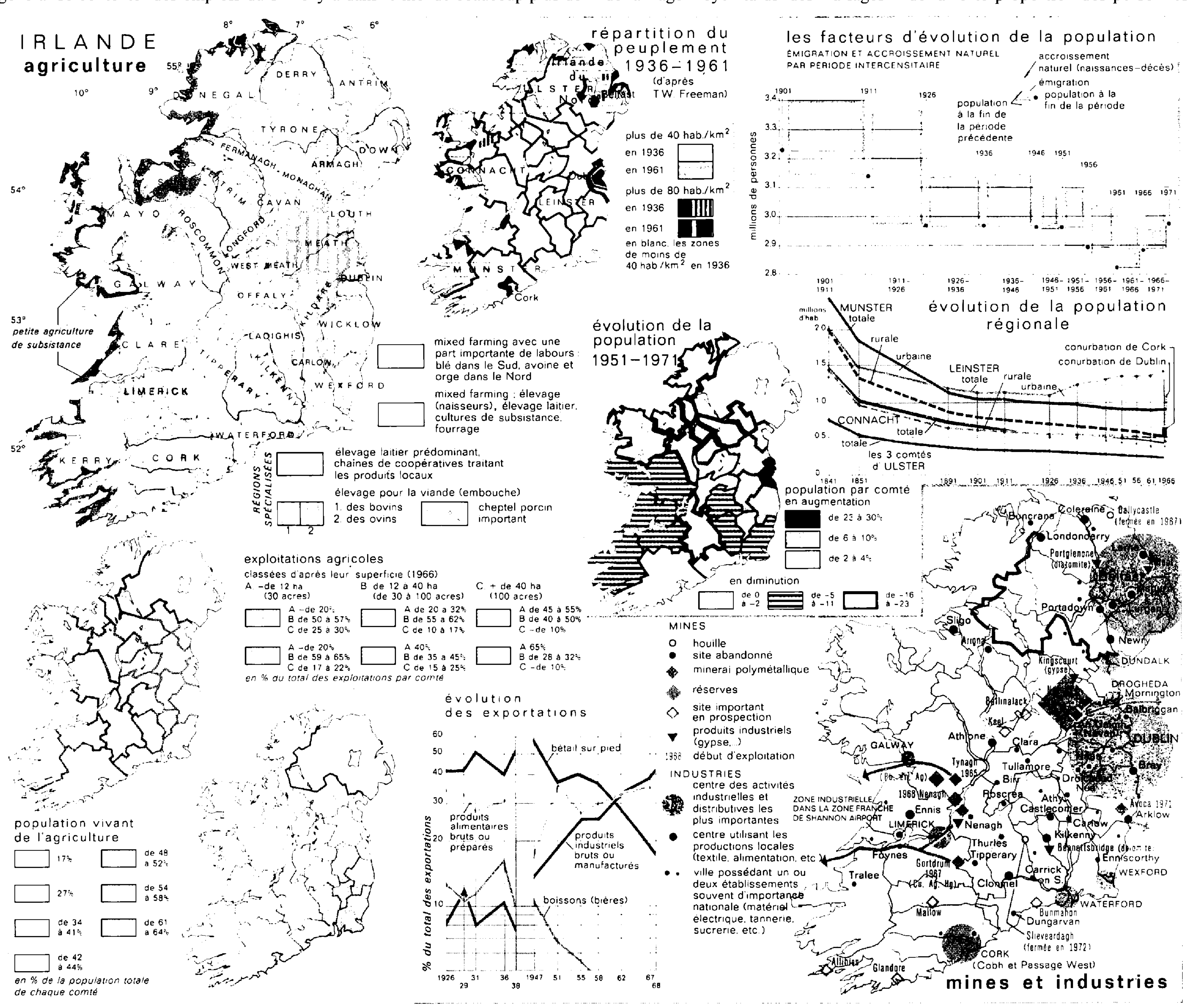
L'émigration irlandaise a été sans commune mesure avec ce qu'on peut observer ailleurs en Europe : 2 millions de départs environ de 1780 à la Grande Famine, 2 millions de 1845 à 1860 et encore 4 500 000 de 1860 à nos jours. Il y a dans le monde beaucoup plus de descendants d'Irlandais qu'en Irlande même. Cette émigration massive a eu de multiples conséquences dans de nombreux domaines : composition par âges de la population, comportements démographiques, faible croissance économique, traditionalisme social.

La structure actuelle

L'Irlande a le taux de nuptialité le plus faible du monde. Cela tient en partie à l'émigration des jeunes en âge de convoler, mais aussi à l'importance du célibat, tant religieux (l'Irlande a, par rapport à sa population, la plus forte proportion de prêtres et de religieuses de tout le monde catholique) que laïque. À la campagne, les jeunes hommes hésitent à fonder un foyer tant qu'ils ne sont qu'aides familiaux non rétribués sur la ferme paternelle ; de là l'âge moyen tardif des mariages (28 ans pour les hommes, 26 ans pour les femmes) et la fréquence du célibat masculin, causée par la forte émigration féminine.

En dépit de la rareté des mariages, le taux de natalité est remarquablement élevé, proche de 20 p. 1 000, grâce à la haute fécondité des couples mariés ; chez les ruraux catholiques, les familles complètes ont 6 enfants en moyenne. On attribue cette exceptionnelle fécondité, une des plus fortes d'Europe, au respect scrupuleux des préceptes de l'Église catholique et au rigorisme de la moralité publique (censure des livres et des films, prohibition de la vente des contraceptifs, etc.). Aussi les pratiques malthusiennes sont-elles peu répandues.

Le taux de mortalité, 11 p. 1 000, est un peu élevé pour l'Europe, du fait de la forte proportion des personnes



âgées, liée à l'émigration des jeunes. L'accroissement naturel s'élève à 40 000 par an pour l'ensemble de l'île, chiffre honorable, mais, qui, de nos jours, dépasse à peine le prélèvement de l'émigration. De 1845 à 1961, cet accroissement naturel a été constamment inférieur à l'émigration dans la République. De là la diminution constante de la population, mais qui paraît enrayée enfin depuis 1961.

La densité de la population, réduite par des siècles d'émigration, a des valeurs très basses, sauf dans les six comtés de l'Irlande du Nord, partie la plus riche de l'île, où elle atteint 110 habitants au kilomètre carré. Mais elle n'est que de 42 habitants au kilomètre carré pour l'ensemble de la République, et de 31 habitants au kilomètre carré pour la République sans l'agglomération de Dublin. Pour qui vient de Grande-Bretagne, l'Irlande donne une impression de vide, surtout dans la moitié ouest, où les montagnes, les plateaux karstiques, les tourbières paraissent déserts. La population, rare, est aussi très dispersée ; 2 millions de personnes vivent dans des fermes isolées ou des hameaux de moins de 200 habitants, éloignés les uns des autres. De là sans doute cette atmosphère d'isolement, d'ennui qui pousse les jeunes à l'émigration.

La vieille langue gaélique est encore parlée dans les péninsules et les petites îles de l'extrême Ouest. Mais elle ne cesse de reculer devant l'anglais, malgré les encouragements de l'État en faveur de sa conservation (enseignement obligatoire du gaélique à l'école primaire).

L'île est peu urbanisée ; 62 p. 100 de la population en Irlande du Nord, 50 p. 100 seulement dans la République habitent des agglomérations de plus de 1 500 habitants. Encore, une forte proportion des citadins viventils dans les deux capitales, Dublin et Belfast ; la première abrite à elle seule plus du quart de la population de la République. Quelques villes moyennes se sont développées sur la côte, mais cinq seulement dépassent (ou atteignent) les 30 000 habitants : Londonderry (53 000 hab.) en Irlande du Nord, et, dans la République, Cork (112 000 hab.), Limerick (52 000 hab.), Dún Laoghaire (47 000 hab.), Waterford (30 000 hab.). L'intérieur et le Nord-Ouest n'ont que de petits bourgs, dont l'attraction sur les migrants ruraux ne peut être que faible.

Avec une telle répartition du peuplement et une aussi mauvaise structure par âges (pénurie de jeunes), il est difficile d'assurer une mise en valeur convenable de l'île.

C. M.

L'histoire de l'Irlande

L'Irlande préchrétienne

• *L'Irlande avant les Celtes.* C'est vers la fin du VIIe millénaire que l'Irlande paraît avoir reçu ses premiers habitants. Mais c'est plus tard qu'elle fut réellement florissante : ses mégalithes (Newgrange, dans la vallée de la Boyne) comptent parmi les plus remarquables d'Europe et, à l'âge du bronze, l'on retrouve des objets irlandais en or jusqu'au Luxembourg et au Danemark. L'Irlande était riche en cuivre, mais dépourvue d'étain.

C'est par petits groupes qu'à partir du IVe s. av. J.-C. vinrent s'installer les Celtes ; peut-être les Pictes (les « Pretani » des Latins), qui représentaient encore l'élément le plus important de la population au temps de César, étaientils des Celtes. Mais, de plus en plus, la première place fut prise par les Gaëls (ou Goïdels), les derniers venus parmi les Celtes : ceux-ci n'étaient certes qu'une aristocratie militaire oppressive et relativement peu nombreuse, mais leur supériorité militaire, fondée sur leur emploi d'armes en fer et non plus en bronze, leur permit de dominer entièrement le pays : dès 100 apr. J.-C., une révolte indigène menée par Cinn Cait (« la Tête de chat ») fut écrasée par le prince gaélique Tuathal. Peu à peu, tout caractère préceltique disparut.

• *L'Irlande gaélique. La société et l'organisation politique.* L'Irlande se trouvait alors divisée en une série de petits États *(tuath)*, chacun d'entre eux ayant à sa tête un roi (*rí* ou *rígh*). Le roi fondait sa puissance sur l'importance du groupe de clients *(céli)* qui l'entouraient et qui étaient recrutés parmi les hommes libres, propriétaires de terre. Il leur fournissait tout l'équipement nécessaire au combat et attendait d'eux un soutien financier et militaire. Les hommes libres étaient regroupés en familles *(fine)* — au sens large —, où se retrouvaient tous les descendants d'un même arrière-grand-père. Les règles de la *fine* s'appliquaient également aux familles royales : lorsque le *rí* mourait, tous les mâles qui appartenaient à sa *fine* avaient un titre égal à lui succéder ; aussi les élections royales donnaientelles fréquemment lieu à de violentes contestations.

Les druides tenaient une place importante dans cette société. Sortes de sages officiels, ils étaient les experts en lois et en traditions dont nul ne pouvait se passer : par là même ils jouaient un rôle religieux. Si ce dernier disparut avec l'apparition du christianisme, le druide se transforma peu à peu pour s'identifier à un autre personnage de la société gaélique, le *fili*, à la fois poète et sorcier, que l'on retrouve jusqu'au XVIIe s., époque à laquelle les familles de l'aristocratie gaélique, trop appauvries, ne furent plus en mesure de les entretenir auprès d'elles.

Les divisions du pays. Malgré le grand nombre des *tuath* apparurent assez vite des ensembles plus vastes. L'Irlande fut ainsi divisée en cinq « cinquièmes » traditionnels : l'Ulster, le Connacht, le Munster, le Leinster du Nord (Meath) et le Leinster du Sud.

L'avantage semble d'abord avoir appartenu à l'Ulster. Mais, à partir de 200, le royaume du Connacht (où régnait Tuathal), sous la direction de Conn aux Cent Combats, passa au premier rang : aidé de mercenaires *(fianna)*, qui tiennent une place centrale dans les légendes irlandaises, Conn conquit le Leinster du Nord et affaiblit le Leinster du Sud et l'Ulster. Il porta le premier le titre d'*Árd Rí* (ou *Áird Rígh*), roi suprême de l'île. Sous ses successeurs, le Connacht s'affermit encore, tandis que grandissait aussi la puissance du Munster, où régnait la race d'Eoghan Mór, le rival de Conn.

Le plus célèbre des rois du Connacht est Niall aux Neuf Otages, qui régna de 380 à 405 et abattit définitivement l'Ulster. Ses descendants, les O'Neill, conserveront la dignité d'*Árd Rí* jusqu'en 1002, le titre étant partagé entre les O'Neill d'Ailech et les O'Neill de Meath.

Les descendants d'un des fils de Niall, Connall, prirent quant à eux l'appellation de O'Donnell. C'est aussi vers cette époque que s'intensifièrent les opérations de piraterie irlandaises en Angleterre : vers 405, les Irlandais ramenèrent parmi les esclaves razziés du Cumberland un jeune homme issu d'une bonne famille romano-bretonne, du nom de Patrick*, dont l'œuvre devait avoir plus de permanence que celle de Niall.

L'Irlande chrétienne

• *La conversion.* À la différence de la « Bretagne » (l'Angleterre d'aujourd'hui), l'Irlande, qui n'avait pas connu la conquête romaine et dont poètes et druides préservaient l'homogénéité culturelle, était restée à l'écart du christianisme. Patrick, pendant les six années de captivité qu'il passa dans l'Antrim, conçut le dessein de gagner les turbulents Irlandais au christianisme comme à la romanité. Ayant réussi à s'échapper, il alla en Gaule, où il passa de longues années à Auxerre, alors l'un des centres intellectuels les plus vivaces de l'Occident. Lorsqu'en 431 Palladios, que le pape Célestin Ier venait de choisir pour partir évangéliser l'Irlande, mourut, c'est Patrick qui, tout naturellement, le remplaça dans sa mission. De 432 à 444, il évangélisa l'Ulster et finit par établir une Église à Armagh. Avant sa mort, en 461, il avait consacré trois évêques, et le christianisme gagnait sans cesse du terrain, malgré les réticences des druides.

• *Le christianisme irlandais.* L'une des raisons de la relative lenteur de l'expansion du christianisme en Irlande réside dans le fait que Patrick avait voulu importer des structures ecclésiales classiques, celles de l'Italie et de la Gaule, sans tenir assez compte des traditions de la société irlandaise. Ce n'est pas avant 565 que l'*Árd Rí* se convertit au catholicisme : mais, dès ce moment, le christianisme irlandais avait acquis ses traits caractéristiques.

Parmi ces signes distinctifs, il faut insister sur l'effacement de l'épiscopat, dû à la multiplicité des « tuath », auxquels correspondaient les limites des diocèses, qui étaient donc beaucoup trop petits, alors que l'élan religieux poussait vers les monastères d'innombrables jeunes gens. Les plus importants évêchés se transformèrent d'ailleurs rapidement en monastères (Armagh, Clonard). Dans les grands monastères (Clonard, Clonfert, Clonmacnoise, Lismore, Kildare, Derry, Inishmore), animés par des hommes de très grande valeur comme Finnian, Ciaran, Brendan ou Colomba, l'étude du latin et de la culture antique progressa de façon spectaculaire au moment même où elle périclitait dans le reste de l'Europe.

Colomba aida à résoudre les problèmes d'assimilation qui se posèrent : les poètes restèrent partie intégrante de la société irlandaise, et leur rôle auprès des grandes familles royales dont ils chantaient les hauts faits et les généalogies demeura essentiel. Ils surent d'ailleurs tirer parti de la diffusion en Irlande de l'écriture latine : on ne copia pas seulement dans les monastères irlandais les livres saints, les œuvres des théologiens et des classiques, mais aussi certaines chansons de geste et poésies gaéliques.

Là ne s'arrêta pas l'action de Colomba. Pour expier un péché qui l'avait entraîné à une faute politique, origine d'une guerre, il décida de s'expatrier et d'aller évangéliser les païens : il se rendit ainsi chez les Irlandais, qui, depuis le IVe s., étaient passés en Écosse (Dalriada) ; il évangélisa non seulement ces Irlandais, ces *Scotti*, qui devaient donner leur nom à l'Écosse, mais aussi les Pictes.

Colomba mourut en 597 dans le monastère écossais d'Iona, qu'il avait fondé et qui fut le centre de l'évangélisation de l'Écosse aussi bien que de celle d'une bonne partie de l'Angleterre. Nombreux furent en effet les moines qui suivirent son exemple : leurs efforts ne furent pas cependant couronnés d'un succès total, car le particularisme des Irlandais se heurta plus d'une fois aux usages de l'Église romaine. Leur habitude de célébrer Pâques à une date différente de celle de Rome fut d'ailleurs condamnée au concile de Whitby (664), et, en 716, Iona dut se conformer à l'usage romain.

Pourtant, si les missionnaires irlandais perdirent du terrain en Angleterre, ils furent ailleurs à la pointe du combat : tandis que des ermites partaient vers des terres lointaines (Islande, îles Féroé), d'autres — le plus célèbre étant Colomban (v. 540-615) — gagnaient la Gaule et la Germanie, où ils fondèrent de nombreux monastères.

L'évangélisation ne fut pas le seul apport des Irlandais à l'Europe. Rien n'était plus prisé (au moins jusqu'à ce que, avec Charlemagne, s'introduisît la minuscule Caroline) que l'enluminure et la calligraphie irlandaises. En outre, plusieurs intellectuels de haute volée transmirent à l'Europe les spéculations des écoles irlandaises : l'Anglais Alcuin passa quelques années en Irlande avant d'aller occuper une place essentielle à la cour de Charlemagne ; et quant à Jean Scot* Erigène et à Sedulius Scottus, ce sont de purs Irlandais.

C'est ainsi que l'on a pu parler d'un âge d'or de l'Irlande. Mais, si les réussites sont évidentes sur les plans religieux et culturel, en revanche les divisions politiques ne s'atténuèrent guère, l'autorité de l'*Árd Rí* restant très théorique. Pourtant, le dynamisme irlandais est attesté par l'expansion irlandaise : l'Écosse et l'Irlande formèrent, dans une large mesure, une seule et même unité politique du VIIe au IXe s. Les faiblesses irlandaises devaient cependant être révélées par l'attaque Scandinave qui allait, pour des siècles, compromettre l'essor de l'Irlande.

L'attaque scandinave

Les premiers raids Scandinaves épargnèrent d'abord l'Irlande proprement dite. Les Norvégiens dévastèrent Iona dès 795, mais ce n'est pas avant 830 que fut lancée la première tentative sérieuse contre l'Irlande : Thorgest s'assura un certain nombre de points forts d'où il put à loisir piller les royaumes d'Ulster, de Connacht et de Meath. Toutefois, en 845, Malachie (Maelsechlainn), le roi de Meath, réussit à le faire assassiner et il s'ensuivit, jusqu'à l'arrivée des chefs Olav le Blanc et Ivar en 852, un bref répit pour les Irlandais.

Les combats de la seconde moitié du IXe s. prirent une tournure différente. Bientôt, l'on n'eut plus affaire à deux protagonistes, les « Gaëls », d'une part, et les « Galls » (c'est ainsi que l'on désignait les Norvégiens), d'autre part, mais aussi à un troisième, les « Ostmen », des Scandinaves celtisés, dont l'importance alla croissant.

Dès leur arrivée, les Norvégiens avaient en effet fondé toute une série de forts qui faisaient aussi fonction de marchés et qui furent les premières villes que connut l'Irlande, à commencer par Dublin. Très vite, ces Scandinaves pratiquèrent la langue gaélique et adoptèrent la religion chrétienne, tandis que de nombreux mariages, surtout au niveau des couches dirigeantes, rapprochaient les deux communautés.

La paix de l'Irlande dépendit donc dans une certaine mesure des seuls Norvégiens, et, à partir de la mort d'Ivar (873), le calme régna jusqu'en 914, permettant derechef l'essor de la culture irlandaise : c'est ainsi que fut rédigé dans le royaume de Cashel, sur l'ordre du savant roi Cormac, le *Livre des droits*, véritable constitution de l'Irlande celtique, qui décrivait les prérogatives de l'*Árd Rí* et celles des autres rois.

Mais en 914 arrivèrent de Norvège les petits-fils d'Ivar, qui reprirent Dublin (916). En 919, le Norvégien Sitric écrasa les forces de l'*Árd Rí* Niall au Genou Noir. Progressivement, toute l'Irlande de l'Ouest tomba aux mains des Norvégiens. Olav Kvaran († 981) ajouta aux villes que tenaient les Norvégiens (Dublin, Cork, Wexford, Waterford, Limerick, Carlingford, Wicklow, Newry) presque tout le royaume de Meath à partir de 977.

Pourtant, la réaction vint : Brian Boru, simple roi du Thomond, réussit à reprendre le contrôle de tout le royaume de Munster, qu'il réorganisa, tandis que Malachie II devenait roi de Meath et, en 980, *Árd Rí*. À la bataille de Tara, en 980, Malachie II écrasait Olav Kvaran : ainsi se termina ce que les poètes irlandais ont appelé la « captivité de Babylone ». Malachie obligea les « Ostmen » de Dublin à se reconnaître ses vassaux et prit pour femme Gormflath, l'épouse d'Olav.

Pendant ce temps, la puissance de Brian Boru grandissait. Ayant soumis le Leinster et l'Ossory, il dominait toute l'Irlande du Sud. Il semble que les deux souverains se soient mis d'accord pour se partager l'Irlande : mais, à partir de 999, Gormflath, répudiée par Malachie, sema la zizanie parmi eux. Après avoir d'abord eu recours à son fils (par Olav) Sitric, le roi de Dublin, elle épousa Brian Boru et le lança contre Malachie : ce dernier préféra se soumettre et abandonna en 1002 le titre d'*Árd Rí* à Brian.

La fin du règne de Brian (1002-1014) est l'un des derniers moments de gloire de l'Irlande celtique du Moyen Âge. L'Irlande paraissait avoir définitivement vaincu l'envahisseur norvégien. Pourtant, Gormflath, répudiée par Brian cette fois, suscita de nouveau une révolte de Sitric, qui reçut l'appui de Sigurd, le jarl des îles Orcades : Brian et Malachie furent vainqueurs à la bataille de Clontarf, mais Brian fut tué.

Jamais plus l'Irlande celtique ne devait retrouver un tel équilibre politique. Les descendants de Brian (les O'Brien) conservèrent la fonction d'*Árd Rí* jusqu'en 1119, mais leur prestige était très diminué depuis qu'ils avaient subi plusieurs défaites face à leurs rivaux. En 1119, ce fut le roi du Connacht, Turloch O'Connor († 1156), qui devint le dernier *Árd Rí* d'Irlande.

À l'affaiblissement politique correspondit la normalisation religieuse : l'archevêque de Canterbury et la papauté, exploitant savamment les oppositions entre Irlandais gaéliques et Ostmen (qui se conformaient souvent à des usages beaucoup moins particuliers), s'employèrent à supprimer tous les traits originaux du catholicisme irlandais. L'action de Celsus, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande à partir de 1106, du légat pontifical Gilbert de Limerick et surtout de saint Malachie, un ami de saint Bernard de Clairvaux, fut à cet égard très efficace : réforme nécessaire, certes, car nombreux étaient les abus et les excès, mais qui affaiblissait aussi l'un des fondements de l'originalité irlandaise.

L'Église réformée aurait pourtant pu jouer un rôle de ciment et aider l'*Árd Rí* Turloch O'Connor à réaliser l'unité politique. Mais tel n'était pas encore le cas, et Turloch, par trop maladroit, se suscita trop d'ennemis, à commencer par Dermot Mac Murrough († 1171), le cruel souverain du Leinster, qui, chassé par ses sujets en 1166, s'en alla demander l'aide du roi d'Angleterre, Henri II.

La conquête anglo-normande

La monarchie d'Angleterre n'avait pas attendu l'appel de Dermot pour s'intéresser à l'Irlande, et, dès 1155, Henri II s'était fait reconnaître par le pape Adrien IV la souveraineté de l'Irlande en cas de conquête. Lorsque Dermot vint le trouver en France, il n'avait cependant pas les mains libres et se contenta de l'autoriser à lever des troupes en Angleterre.

Dermot s'adressa donc à Richard Fitzgilbert de Clare († 1176), comte de Pembroke, dit « Strongbow », et à ses vassaux normands (les Fitzgerald, Fitzstephen [Fitzetienne], etc.) : c'étaient les descendants des barons normands qui avaient conquis les marches galloises et étaient donc rompus à la guerre contre les populations celtes. Strongbow assura Dermot de son appui et reçut l'assurance d'épouser sa fille, Eva, devenant ainsi l'héritier du royaume de Leinster. C'est en 1170 que Strongbow porta son attaque : il prit Waterford, Dublin, épousa Eva, devenant roi de Leinster dès 1171, à la mort de Dermot.

Un tel succès provoqua une double réaction. Une réaction irlandaise d'abord : le roi du Connacht, Rory O'Connor († 1198), prit la tête de troupes levées dans toute l'Irlande pour venir attaquer, sans grand succès d'abord, Strongbow dans Dublin ; une réaction d'Henri II, ensuite, car ce dernier n'était pas disposé à laisser naître un nouvel État normand qui aurait pu concurrencer l'Angleterre. Au reste, Strongbow ne pouvait résister seul à toute l'Irlande et il préféra abandonner ses conquêtes à son puissant suzerain. Dès octobre 1171, Henri II débarquait à Waterford : Strongbow, abandonnant son titre royal, se contentait de celui de comte de Leinster, et tous les chefs de l'Irlande du Sud venaient faire hommage au roi d'Angleterre. L'Église d'Irlande, poussée par le parti de la réforme et l'archevêque de Dublin, Laurence O'Toole, reconnaissait au synode de Cashel l'autorité de Henri II. Ayant annexé à la Couronne Waterford, Wexford et Dublin (cette dernière cité étant donnée en « colonie » aux bourgeois de Bristol), et nommé un justicier pour le représenter, Henri II repartait dès le début de 1172.

Mais les excès des Normands provoquèrent la révolte de l'Irlande : Strongbow accaparait les terres du Leinster pour les redistribuer à ses vassaux, le justicier Hugues de Lacy († 1186) se jetait sur le royaume de Meath, Jean de Courci († v. 1219) sur l'Antrim. Ce n'est qu'au traité de Windsor, en 1175, après une vigoureuse réaction de Rory O'Connor, qu'un accord de principe était conclu : Henri II était le seigneur, le « dominus » de l'Irlande, et si Rory O'Connor pouvait garder le titre d'*Árd Rí*, il se reconnaissait le vassal de Henri. En outre, une palissade définissait sur la côte est un vaste domaine comprenant Dublin, le « Pale », qui était la propriété personnelle du roi Henri II.

De fait, ce règlement ne tenait pas compte de l'avidité de la féodalité anglo-normande, et toute l'histoire de l'Irlande jusqu'au XVIIe s. est avant tout celle de la lutte de l'aristocratie anglaise contre l'aristocratie indigène, puis de celle de la nouvelle aristocratie anglo-irlandaise contre la monarchie anglaise aussi bien que contre certaines vieilles familles gaéliques.

L'occupation anglaise jusqu'à la conquête définitive (1175-1603)

• *L'appesantissement de la présence anglaise.* Les Irlandais ne s'avouèrent pas vaincus : profitant des difficultés qu'éprouvait lors de sa régence Jean* sans Terre, Rory O'Connor se révolta. Mais leurs intérêts étant en jeu, ses barons aidèrent cette fois Jean, qui écrasa la révolte de Rory en 1185.

Tout le XIIIe s. est marqué par les progrès des grandes familles anglo-normandes. Tandis que la famille de Burg (Burke en Irlande, Burgh en Angleterre) dominait le Connacht, le Munster était partagé entre les Butler (descendants de Gautier « le Bouteiller », implantés en Ormonde) et les Fitzgerald du Leinster (dans le Desmond). L'autre branche de la famille Fitzgerald, celle de Kildare, dominait l'ancien royaume de Meath. À plusieurs reprises, les Irlandais voulurent échapper à ce joug en se regroupant autour des vieilles familles gaéliques (rôle de Brian O'Neill, battu et tué à Downpatrick en 1260) ou en faisant appel à des princes étrangers, comme Haakon IV de Norvège (1263) ou Édouard Bruce (1315), le frère du roi d'Écosse, Robert Ier Bruce, qui venait d'écraser les Anglais à Bannockburn.

Ce fut l'alerte la plus rude : victorieux à Connor, Édouard Bruce se fit couronner roi d'Irlande en 1316 ; mais il fut battu et tué à la bataille de Faughart, non loin de Dundalk, en 1318.

Vers cette époque, l'Irlande comprenait trois zones distinctes : le *Pale*, où l'autorité royale s'exerçait réellement, non sans mécontenter quelque peu les « Vieux Anglais », désireux d'obtenir une certaine autonomie ; les *Marches*, où dominait l'aristocratie anglaise, et puis les terres des chefs gaéliques (O'Neill, O'Donnell, O'Connor, O'Brien, O'Kelly, Maccarthy).

• *L'assimilation de l'aristocratie anglaise.* Le danger, pour les Anglais, n'était plus celui des révoltes, mais plutôt le lent processus d'assimilation qui rapprochait en Irlande Anglais et Gaéliques, en particulier au sein de l'aristocratie. Ces Anglo-Irlandais, ces Anglais dégénérés comme les appelaient leurs compatriotes, avaient tout autant que les chefs irlandais intérêt à voir les liens entre Westminster et l'Irlande se distendre.

Les rois d'Angleterre réagirent à plus d'une reprise. Lionel d'Anvers (1338-1368), troisième fils d'Édouard III, duc de Clarence et, par son mariage avec Élisabeth de Burgh, détenteur des domaines irlandais des familles de Clare et de Burgh, vint en Irlande en tant que vice-roi de 1361 à 1367. Il définit nettement une politique de défense contre l'assimilation, dont témoignent les statuts de Kilkenny (1366). Sa mort prématurée mit fin à cette tentative d'« assassinat » de la culture irlandaise.

À son tour, Richard II se préoccupa de l'Irlande, où Art Mac Murrough, le roi du Leinster, était pratiquement en état de révolte permanente. Une première expédition en 1394-95 valut à Richard la soumission formelle des chefs irlandais : mais son vice-roi, Roger Mortimer, fut assassiné en 1398, et Richard dut revenir en 1399 dans l'île : mal lui en prit, puisque Henri de Lancastre en profita pour rentrer en Angleterre et soulever une bonne part de l'aristocratie contre lui. Richard II ne quitta l'Irlande que pour être déposé (1399).

Les Lancastres ne se préoccupèrent guère de l'Irlande, qui, par sympathie pour la famille Mortimer, pencha dans l'ensemble du côté yorkiste. Seuls les Butler d'Ormonde prirent, dans la guerre des Deux-Roses*, le parti lancastrien. La victoire d'Édouard IV permit donc aux Fitzgerald de s'emparer de la réalité du pouvoir. Édouard IV tenta de réagir : en 1468, il fit décapiter Thomas Fitzgerald, comte de Desmond. Mais il n'avait absolument pas les moyens de gouverner l'île, et bientôt il confia à Thomas Fitzgerald († 1477), comte de Kildare, le titre de député.

Les Fitzgerald de Kildare devaient dominer l'Irlande jusqu'en 1534, si l'on excepte deux courtes interruptions de 1494 à 1496 et de 1520 à 1522. Gerald « le Grand » (Garret Mór en irlandais), de 1481 à 1513, et Gerald « le Jeune » (Garret Óg), de 1513 à 1534, furent les véritables souverains de l'île. La dynastie des Tudors* avait bien essayé de réagir : Henri VII, en 1494, avait envoyé l'énergique Edward Poynings (1459-1521) à Dublin, et en décembre celui-ci avait fait admettre la fameuse loi (qui porte son nom) qui stipulait qu'aucune loi votée par le Parlement d'Irlande n'était valable avant d'avoir été marquée du sceau du roi, après délibération en son conseil. À dire vrai, la politique d'Henri s'expliquait par les menaces que l'aristocratie anglaise faisait peser sur son pouvoir.

Henri VIII lui-même toléra cette situation : pourtant, le pouvoir exorbitant des Fitzgerald se révéla par trop dangereux lorsqu'il se lança dans son aventureuse politique religieuse. Il fit venir Garret Óg à Londres et le tint enfermé à la Tour de Londres (1534). Lorsque son fils, « Silken Thomas », se révolta, il le fit assiéger dans son château de Maynooth, dont tous les défenseurs furent passés au fil de l'épée (1535). « Silken Thomas » fut pendu avec cinq de ses oncles (1537) : la famille Fitzgerald était décimée...

Dès lors, c'est autour de deux problèmes principaux que gravite l'histoire de l'Irlande.

Tout d'abord, la question religieuse : en 1537, Henri VIII introduisit en Irlande l'*Acte de suprématie* et devint donc le chef de l'Église d'Irlande comme celui de l'Église d'Angleterre. Or, l'Irlande n'avait pas été effleurée par les idées protestantes et n'était guère disposée à accepter les injonctions de Westminster dans ce domaine.

Par ailleurs, Henri VIII troqua en 1541 son titre de seigneur (« dominus ») d'Irlande contre celui de roi d'Irlande. Toute l'aristocratie irlandaise, qu'elle soit gaélique ou anglo-irlandaise, fit front, et toute la seconde moitié du XVIe s. fut secouée par les « révoltes des comtes », qui n'eurent d'autre effet que de permettre à la Couronne d'opérer de fructueuses confiscations et de redistribuer les terres à de bons Anglais : la colonisation commença à s'édifier sur les ruines de l'aristocratie « indigène ».

Avec Édouard VI, la propagande protestante s'intensifia. Sous Marie Ire Tudor, souveraine catholique, les persécutions religieuses cessèrent : mais les confiscations continuèrent de plus belle, et le lord-député Thomas Radcliffe (futur comte de Sussex) installa sur les terres des O'More (Leix) et des O'Connor (Offaly) la première « plantation », la première entreprise systématique de colonisation.

C'est cependant sous le règne d'Élisabeth Ire* que se joua la partie essentielle : les Anglais réprimèrent avec une relative facilité les premières grandes révoltes et en profitèrent pour confisquer les immenses domaines des Fitzgerald, qui furent répartis entre les favoris de la reine, comme le poète Edmund Spenser* et sir Walter Raleigh*. Ils avaient en effet bénéficié des divisions des chefs irlandais : mais leurs abus unirent bientôt les deux plus puissants chefs, Hugh O'Neill (v. 1540-1616), comte de Tyrone, le chef des O'Neill, et Hugh « le Rouge » (1572-1602), comte de Tyrconnell, le chef des O'Donnell. Alliés dès 1594, réclamant l'appui de Philippe II, ils allèrent de victoire en victoire, et la défaite des Anglais au Yellow Ford en 1598 eut un énorme retentissement.

Le gouvernement anglais dut consentir d'énormes efforts pour reconquérir une Irlande tout entière dressée derrière ses héros nationaux : en 1599 encore, l'armée confiée au favori d'Élisabeth, Robert Devereux, comte d'Essex, fut durement malmenée et il fallut les campagnes de Charles Blount, baron Mountjoy, pour battre les chefs irlandais au moment même où ils recevaient — trop tard — des renforts espagnols.

Alors qu'Hugh Roe O'Donnell mourait en Espagne (1602), Hugh O'Neill se soumit (1603) : mais en 1607, O'Neill et Rory O'Donnell s'enfuirent à Rome. Cette « fuite des comtes », qui rend possible la grande plantation de l'Ulster, met un point final à une époque : elle symbolise la fin politique de l'Irlande gaélique. L'Irlande n'est plus désormais qu'une colonie où le conquérant va chercher à s'imposer sur le plan culturel, idéologique et économique.

L'Irlande, de l'achèvement de la conquête à l'Union (1603-1800)

• *Les vicissitudes du* XVIIe s. L'aggravation du sort des Irlandais fut progressive. Jacques Ier était relativement tolérant. Il facilita l'action d'Arthur Chichester de Belfast, lord-député

d'Irlande de 1604 à 1615, qui réunit un Parlement, le premier à représenter l'ensemble de l'Irlande et, abrogeant les statuts de Kilkenny, il rendit la loi semblable pour tous. Mais, derrière cette façade, le fossé religieux se creusait, l'Église d'Irlande étant beaucoup plus proche que celle d'Angleterre du protestantisme puritain. Surtout, le processus de colonisation s'accentua.

Le règne de Charles Ier* représente un répit, car, avec Thomas Wentworth, comte de Strafford, lord-député d'Irlande de 1633 à 1640, une politique nouvelle prévalut. Sans trop se soucier des questions religieuses, Strafford voulait accroître la prospérité de l'Irlande, car ce pays était destiné à fournir au roi l'argent et les troupes qui lui seraient nécessaires pour gouverner l'Angleterre. Brutale et arbitraire, la politique de Strafford fut efficace et, dans l'ensemble, profitable à l'Irlande. Mais la chute de Strafford, qui fut exécuté en 1641, ramena au pouvoir à Dublin les protestants : l'équilibre était rompu, et les catholiques se révoltaient, surtout dans l'Ulster, où ils étaient le plus opprimés. Une décennie confuse s'ouvrit.

On peut alors distinguer quatre partis. D'un côté les catholiques : les Irlandais commandés par Owen Roe O'Neill et les « Vieux Anglais », c'est-à-dire les « Anglo-Irlandais », dirigés par Richard Preston, comte de Desmond ; ces deux groupes formaient la « confédération de Kilkenny », mais étaient loin de s'entendre, malgré l'action du nonce Giovanni Battista Rinuccini.

En face d'eux : les protestants, mais les uns étaient puritains et partisans du Parlement, les autres étant protestants modérés et royalistes ; les premiers tenaient bon nombre de villes, les seconds, commandés par le lord-député James Butler (1610-1688), marquis d'Ormonde, possédaient une assez bonne armée et contrôlaient Dublin.

Dans l'ensemble, les Irlandais remportèrent les plus importants succès militaires, sous le commandement de O'Neill : mais leurs divisions les empêchèrent de concrétiser ces succès, alors qu'Ormonde, plutôt que de leur laisser Dublin, préférait rendre la ville aux parlementaires (1647) et quitter l'Irlande. Le départ de Rinuccini et la mort de O'Neill en 1649 ruinèrent les espoirs irlandais : ainsi, les Irlandais n'avaient pas été capables de profiter des luttes internes de l'Angleterre.

En deux ans de sanglante répression (massacre de Drogheda en sept. 1649), Oliver Cromwell* supprima toute velléité de résistance : un énorme transfert de terres, une spoliation générale suivirent.

La Restauration* ne changea pas grand-chose à cette situation. Avec Jacques II*, catholique, une nouvelle chance s'offrit aux Irlandais : le lord-député d'Irlande Richard Talbot (1630-1691), comte de Tyrconnel, ouvrit la plupart des emplois aux catholiques et leva une excellente armée dont les officiers étaient en général catholiques.

Aussi, lorsque après la « glorieuse Révolution » Jacques II eut quitté l'Angleterre, il revint de France en Irlande : c'est là qu'il livra contre Guillaume III* la bataille décisive de la Boyne (1er juill. 1690), où les troupes protestantes l'emportèrent. Tandis que Jacques II regagnait la France, les soldats irlandais, commandés par Patrick Sarsfield (v. 1650-1693), obtenaient en octobre 1691 une capitulation honorable par leur brillante défense de Limerick. Près de 7 000 officiers et soldats — dont beaucoup étaient les derniers représentants de l'aristocratie gaélique — quittèrent le pays et allèrent s'engager dans les troupes des princes européens (de Louis XIV, en particulier).

Ainsi se termina la dernière campagne de l'armée irlandaise. Faute d'élites, soit par suite des nombreux exils, soit surtout que les spoliations aient par trop réduit les couches dirigeantes d'origine irlandaise, les Irlandais étaient désormais incapables d'organiser une armée : seuls le brigandage et plus tard la guérilla leur restaient possibles. Le pays était maintenant complètement dominé par une aristocratie anglaise ou écossaise et, à côté des Irlandais, il existait une population protestante très importante.

• *Le* XVIIIe s. irlandais. On aurait tort de croire que tout allait pour le mieux entre Londres et l'Irlande protestante ; il existait en effet deux causes de mécontentement profond. La première était d'ordre économique : aux yeux de l'Angleterre, l'Irlande n'avait qu'un statut colonial ; elle ne pouvait donc commercer directement avec les autres colonies anglaises et ne devait surtout pas concurrencer l'Angleterre elle-même. Des mesures furent prises pour limiter l'importation d'Irlande en Angleterre du bétail et des produits textiles : l'industrie naissante de l'Irlande fut ainsi ruinée par cette politique à courte vue, et avec elle la bourgeoisie protestante si dynamique qui en avait été la promotrice.

Le second grief était d'ordre politique, le Parlement de Dublin n'ayant en fait aucun pouvoir réel et étant encore plus affecté par la corruption que celui de Westminster.

Les protestants d'Irlande ressentaient d'autant plus cette double sujétion, politique et économique, qu'à Dublin et à Belfast il y avait une vie sociale et culturelle brillante. « Trinity College » (Dublin), fondé en 1591 par Élisabeth Ire et dont tous les étudiants étaient protestants, était une excellente université. Une remarquable intelligentsia était capable de donner aux doléances irlandaises un écho maximal : les pamphlets de Jonathan Swift* en témoignent.

Il est vrai que la situation des catholiques et des protestants dissidents (presbytériens, puritains, etc.) était pire. Les catholiques tombaient sous le coup des « lois pénales », une série de mesures promulguées entre 1702 et 1705 ; ils ne pouvaient plus acquérir de terres en libre tenure, et devaient se contenter de celles qu'ils pourraient recevoir par héritage. En outre, le droit d'aînesse était aboli : les propriétés devaient être partagées de façon égale entre tous les enfants d'une même famille ; l'émiettement de leurs propriétés condamnait les dernières familles de l'aristocratie catholique à la ruine. Un catholique ne pouvait porter des armes ou monter un cheval de valeur ; il ne pouvait appartenir à la justice, à l'armée, à l'administration ou à l'enseignement.

Les protestants dissidents étaient un peu mieux traités : mais catholiques et dissidents étaient également exaspérés d'avoir à payer la dîme à l'« Église d'Irlande », Église officielle qui les persécutait.

Ainsi, derrière la façade protestante se profilait une « Irlande cachée » ; celle-ci ne s'exprimait que d'une façon sporadique par des révoltes agraires et des actions de brigandage (celles des « rapparees », ou encore celles des « houghers » du Connacht) qui traduisaient la profonde misère des petits tenanciers catholiques.

Les dissidents, quant à eux, préféraient émigrer vers les colonies américaines. C'est, en fin de compte, tout un groupe de jeunes protestants qui, inspirés par les idées de William Molyneux († 1698), Swift, Berkeley* et Locke*, sut faire évoluer la situation. Menés par des hommes de valeur, Henry Flood (1732-1791) et l'avocat Henry Grattan (1746-1820), ils réussirent à restaurer la valeur du Parlement d'Irlande et à profiter des difficultés anglaises en Amérique.

Prenant prétexte des menaces que les corsaires américains et les Français faisaient peser sur l'Irlande, Grattan et ses amis organisèrent le corps des « Volontaires irlandais », qui, dès 1780, regroupait plus de 80 000 hommes. Désireux de lever des troupes en Irlande et craignant de voir l'exemple américain suivi, le gouvernement de Londres multiplia les concessions.

En 1782-83, l'Irlande acquit enfin son autonomie législative ; la loi Poynings de 1494 était abolie comme l'Acte déclaratoire de 1719, qui donnait au Parlement de Westminster le droit de légiférer pour l'Irlande, tandis que les mesures contre les catholiques et les protestants dissidents étaient nettement radoucies.

La situation du Parlement de Dublin s'était améliorée dès la vice-royauté de lord Townshend (1767-1772), et la liberté du commerce avait été obtenue en 1779. Les mesures de 1782, qui équivalaient à donner une nouvelle constitution à l'Irlande, auraient pu être le début d'une résurrection de celle-ci. De fait, beaucoup d'historiens ont représenté l'âge du Parlement de Grattan sous un jour tout à fait idyllique, en évoquant l'indéniable prospérité économique et l'embellissement de Dublin*, où James Gandon produisait alors ses chefs-d'œuvre. En réalité, cette prospérité économique, cette liberté politique étaient celles de la population protestante, uniquement.

Aussi, lorsque les idées de la Révolution française firent leur apparition en Irlande, trouvèrent-elles un terrain favorable. Elles paraissaient permettre, en surmontant les divergences religieuses, de ressusciter une Irlande unie : au patriotisme partiel du parti des « patriotes » de Grattan, d'ailleurs impuissant, se substitua le patriotisme total des « Irlandais-Unis », une association fondée en 1791 par Wolfe Tone (1763-1798), un jeune avocat dublinois, et Napper Tandy (1740-1803).

Le radicalisme et l'enthousiasme de ce mouvement compensèrent dans une certaine mesure les réticences que la politique religieuse de la Révolution française firent naître chez les catholiques irlandais. Aussi bien, le gouvernement anglais, sentant le danger, prit une série de mesures en faveur des catholiques (Relief Act, 1793) et permit l'ouverture, en 1795, d'un séminaire à Maynooth. Les protes-

tants, au contraire, s'organisèrent en une « Société d'Orange », sectaire et violemment anticatholique. À partir de 1794, la société des Irlandais-Unis fut interdite, et Tone ne pensa plus réaliser son programme qu'avec l'aide de la France.

Un premier soulèvement, en 1796, échoua, car les généraux Hoche et Grouchy ne purent débarquer leurs troupes, la tempête ayant dispersé la flotte française. Les autres soulèvements, catholique dans le Sud et dissident en Ulster, furent réprimés en 1797 ; une dernière tentative en 1798 (révolte des presbytériens de l'Antrim et du Down, et des catholiques de Wexford) n'eut pas plus de succès : Tone lui-même fut capturé et se suicida peu après dans sa prison. La nécessité de diriger les opérations militaires, tout comme les réactions qu'il jugeait par trop dangereuses des protestants poussèrent Pitt à réaliser l'union de l'Irlande et de l'Angleterre : ce fut fait en août 1800 ; il n'y avait plus désormais de Parlement de Dublin : les cent députés irlandais vinrent siéger à Westminster.

La colonisation de l'Irlande : les « plantations »

Les « plantations » ont commencé sous le règne de Marie Tudor, pour s'intensifier sous celui d'Élisabeth. Mais c'est avec la grande plantation de l'Ulster, rendue possible par la fuite des comtes en 1607, que le système acquit toute son efficacité. À l'origine d'une plantation, il y a toujours la confiscation des biens d'un ou de plusieurs grands seigneurs. Tous leurs pouvoirs féodaux disparaissent, et leurs terres reviennent dans la main du roi, qui peut en faire ce qu'il veut. À ce stade, on ne peut cependant que remplacer une aristocratie par une autre aristocratie. Cependant une enquête est menée en justice à propos du statut des paysans irlandais qui occupent effectivement la terre. Bien que nombre d'entre eux aient été des libres tenanciers, disposant donc de leurs tenures en toute liberté, les juges les rangent uniformément dans la catégorie des tenanciers « à la volonté du seigneur », ce qui permet au détenteur des droits féodaux de les chasser de leurs tenures quand bon lui semble. Or, le roi ne répartit pas n'importe comment les terres qu'il vient de récupérer : ceux qui les reçoivent, les « entrepreneurs », doivent les affermer à des « serviteurs », qui se chargent à leur tour de recruter des tenanciers. Dans la grande majorité des cas, les « entrepreneurs » et les « serviteurs » furent soit des Anglais, soit des Ecossais, très souvent des puritains ou des presbytériens. Les Irlandais devaient acquitter, en effet, des taxes beaucoup plus élevées pour obtenir les mêmes avantages. Enfin, les « serviteurs » qui avaient recours à des tenanciers irlandais ne le pouvaient qu'à condition de payer également une taxe supplémentaire.

Or, la pauvre Écosse était là pour fournir les tenanciers dont on avait besoin. C'est dans l'Ulster que le changement fut le plus radical : ce pays, celui des O'Neill, la place forte de la civilisation celtique par excellence, devait en une soixantaine d'années devenir une province protestante et anglo-écossaise. Alors que, dans le reste de l'Irlande, seules les classes supérieures étaient anglaises, ici non seulement les propriétaires, mais aussi les humbles tenanciers n'avaient plus rien d'irlandais. Sans atteindre la même ampleur, le phénomène se reproduisit dans plusieurs autres régions d'Irlande, tandis que les anciens tenanciers, chassés, allaient s'entasser dans le Connaught.

La réussite de la plantation d'Ulster inspira bien d'autres tentatives : les régions de Wexford, Carlow, Wicklow, Leitrim reçurent leurs contingents de colons, sans que l'on aille aussi loin que dans l'Ulster. En 1640, on pouvait cependant estimer que les deux tiers des propriétaires de terres en Irlande étaient encore des catholiques (mais les Gaéliques étaient parmi eux moins importants que les « Vieux Anglais »). Aussi, après la plantation d'Ulster, le deuxième temps fort de la transformation de l'Irlande est l'occupation cromwellienne de 1649 à 1660. De nouveau, d'énormes confiscations eurent lieu, et les terres ainsi récupérées furent soit concédées aux soldats de l'armée cromwellienne, soit attribuées aux « Adventurers », ces capitalistes qui avaient financé l'expédition de Cromwell. Si beaucoup de soldats préférèrent rentrer en Angleterre après avoir cédé leurs terres à bas prix aux « Adventurers », il en resta quelques milliers en Irlande, tandis que leurs officiers et les « Adventurers » faisaient nettement pencher la balance en faveur des propriétaires protestants.

Les catholiques n'avaient pas grand-chose à espérer de la Restauration : car ce furent les leaders cromwelliens eux-mêmes, Coote et Broghill, qui, en plein accord avec Monk et le prince Charles, la favorisèrent. Aussi n'y eut-il que peu de restitutions de terres et, en 1672, alors que l'Irlande avait 800 000 habitants catholiques et seulement 300 000 habitants protestants, on pouvait estimer que la propriété des terres se répartissait ainsi : sur les 4 800 000 ha de terres « profitables », 1 400 000 étaient aux mains de catholiques, en très grande majorité « Vieux Anglais », 1 800 000 étaient la propriété des protestants venus avec Cromwell, 1 600 000 restaient aux protestants d'avant Cromwell.

J.-P. G.

L'Union entre l'Irlande et l'Angleterre (1800-1921)

• *Daniel O'Connell.* Dans l'esprit de Pitt*, l'Union devait permettre de résoudre les problèmes irlandais en substituant aux intérêts particuliers de telle ou telle catégorie de la population irlandaise l'intérêt supérieur du Royaume-Uni : mais, dès le début, cette politique fut vouée à l'échec. Lorsque Pitt voulut faire adopter ce qu'il considérait comme le complément naturel de l'Union, c'est-à-dire l'émancipation des catholiques, il se heurta au veto du roi George III : l'Union était par là même vidée de son sens profond et réduite à une manœuvre constitutionnelle. Sa seule conséquence était d'avoir tué toute vie politique en Irlande.

Certes, le mécontentement était général : mais la tentative de soulèvement des derniers « Irlandais-Unis », menés par Robert Emmet (1778-1803), échoua lamentablement à Dublin en 1803. Le mécontentement ne pouvait être exploité que par un homme politique capable de s'appuyer sur l'une des fractions de la population irlandaise divisée.

C'est ainsi que, sur un fond de violences anarchiques et incontrôlées, dues à des sociétés secrètes et aux paysans opprimés, se déroula la carrière de l'avocat catholique Daniel O'Connell*. Pénétré des idées politiques anglaises, mais aussi bon connaisseur de la langue et de la mentalité gaéliques, ce nationaliste avait en fin de compte pour but de faire profiter tous les Irlandais des bienfaits du régime politique britannique. Pour cela, il fallait avant tout obtenir l'émancipation des catholiques, et ensuite la suppression de l'Union. O'Connell fut assez habile pour convaincre les évêques catholiques de renoncer à un compromis que proposait le gouvernement anglais en 1813. Appuyé sur l'Association catholique, qu'il fonda en 1823, il réussit à se faire élire député dans le comté de Clare en 1828. Ayant refusé de prêter le serment antipapiste exigé des députés irlandais depuis 1692, il vit son élection annulée, pour être aussitôt réélu. Le gouvernement de Londres céda : les dissidents avaient été émancipés en 1828, les catholiques le furent en 1829. Les lois pénales avaient vécu. Il est vrai que le Premier ministre, Wellington, prit aussi la précaution de faire remonter le cens électoral : les électeurs irlandais, qui auraient dû être 100 000, ne furent que 26 000.

L'Association catholique ne s'en tint pas là. Elle poussa les catholiques à refuser de payer la dîme à l'Église d'Irlande : en 1838, la dîme fut très diminuée et incorporée aux fermages, à charge pour les propriétaires — protestants le plus souvent — de la reverser à l'Église d'Irlande. O'Connell obtint encore diverses autres améliorations, telle l'extension à l'Irlande de la loi sur les pauvres. À partir de 1840, il lança une nouvelle campagne pour obtenir la suppression de l'Union : bien qu'il ait réussi à réunir des foules énormes dans de grands meetings, il ne put faire céder Londres, car il recula devant le saut dans l'illégalité lorsque, en 1843, il décommanda le meeting de Clontarf, interdit, qui paraissait devoir réunir un million de personnes. Condamné, puis acquitté, il mourut peu après (1847) : mais déjà ses meilleurs disciples l'avaient quitté pour organiser le mouvement « Jeune-Irlande » (Thomas Davis, William Smith O'Brien, Charles Gavan Duffy). Mais une terrible catastrophe, la Grande Famine, allait révéler quelle était l'ampleur du mal dont souffrait l'Irlande.

• *Parnell.* Il fallut longtemps pour reconstituer dans ce pays, abattu, un mouvement politique dynamique. Les « Jeunes-Irlandais » disparurent du devant de la scène. Charles Gavan Duffy (1816-1903), le plus capable d'entre eux, échoua en voulant créer une « ligue des fermiers irlandais ». Avec les subsides d'Irlandais émigrés fut créée, en 1858, la Fraternité républicaine irlandaise (Irish Republican Brotherhood, IRB), dont les membres prirent le nom de « fenians » (irlandais *fianna*). Ils multiplièrent les attentats, surtout en 1866 et 1867, si bien que l'opinion britannique commença à prendre conscience du problème irlandais. En 1870, Isaac Butt (1813-1879), un juriste de l'Ulster, fonda l'association pour le *Home Rule*, qui revendiquait l'autonomie de l'Irlande et dont le membre le plus populaire fut très vite Charles Parnell* ; en 1879, Michael Davitt (1846-1906) créa la Ligue agraire *(Land League)*, qui orchestra une formidable agitation agraire. Bientôt, Parnell devint le chef des deux mouvements : utilisant d'habiles procédés (par exemple l'obstruction systématique au Parlement de Westminster), il força le gouvernement britannique à multiplier les concessions.

Le chef du parti libéral, Gladstone*, avait d'ailleurs depuis longtemps compris qu'il lui faudrait faire des réformes. Dès 1869, il avait mis fin à la prééminence officielle de l'Église d'Irlande. Puis, en 1870, un premier *Land Act* accorda quelques garanties aux tenanciers. Mais il fallut attendre 1881 pour que, sous la pression de la Ligue agraire, qui faisait campagne pour les « 3 F » (*fixity of tenure* [fixité de la tenure], *fair rent* [juste loyer], *free sale* [liberté de vente]), des mesures plus

sérieuses soient prises : le *Land Act* de 1881, assorti d'ailleurs de dispositions répressives très strictes (loi Forster), reprenait à peu de chose près le programme des « 3 F ».

Des attentats terroristes (assassinat en mai 1882 du secrétaire d'État lord Frederick Cavendish) freinèrent cette politique de conciliation. Mais, à partir de 1855, les députés irlandais se trouvèrent en position de force aux Communes, car, conservateurs et libéraux étant en nombre sensiblement égal, la majorité dépendait de l'appoint irlandais.

Parnell, allié des conservateurs, obtint d'eux une nouvelle loi agraire (1885). Puis, en 1886, il s'allia avec Gladstone, et les deux hommes préparèrent un projet de *Home Rule* qui aurait permis à l'Irlande de jouir d'une très large autonomie. Mais une partie des libéraux, suivant Joseph Chamberlain*, préféra rompre avec Gladstone ; l'appui des « libéraux unionistes », favorables au maintien de l'Irlande dans le Royaume-Uni, permit aux conservateurs de reprendre le pouvoir.

Le prestige de Parnell était au plus haut lorsqu'un des membres de son propre parti, William O'Shea, entama un procès de divorce contre sa femme, l'accusant d'adultère avec Parnell. Celui-ci fut condamné : puritains et catholiques s'écartèrent de lui. Il mourut peu après (1891) : la cause du *Home Rule* paraissait ruinée, comme l'avait été la carrière politique de son champion.

• *Vers le Home Rule.* De fait, Gladstone fut de nouveau battu sur un second projet de *Home Rule* présenté en 1893. Conservateurs et unionistes s'employèrent d'ailleurs à calmer l'Irlande par de nouvelles lois agraires (1891, 1896) et surtout par la loi Wyndham de 1903, qui autorisait l'État à racheter les terres aux grands propriétaires et à les relouer aux tenanciers, qui, au bout de soixante-huit ans, en deviendraient à leur tour propriétaires.

Mais peu à peu reparurent des mouvements spécifiquement irlandais : certains n'avaient que des buts économiques (l'Irish Agricultural Organization Society [IAOS], fondée par Horace Plunkett et destinée à favoriser le développement des coopératives) ou littéraires (la Ligue gaélique, fondée en 1893 par Douglas Hyde). Ils favorisèrent d'ailleurs la prise de conscience par les Irlandais eux-mêmes de l'originalité de leur civilisation. Le congrès mondial de la race irlandaise qui se tint en 1896, la célébrité des écrivains irlandais comme Yeats*, Shaw*, Synge* ou George Moore témoignent aussi dans ce sens.

Mais bientôt apparurent de nouveaux partis politiques, beaucoup plus radicaux, comme le parti socialiste républicain irlandais, peu nombreux mais déterminé, et surtout le *Sinn Féin** (« Nous-mêmes »), fondé en 1902 par Arthur Griffith (1872-1922), un fenian et l'un des leaders de l'IAOS. À partir de 1908-1910 se créèrent des syndicats irlandais autonomes.

Les libéraux, qui étaient revenus au pouvoir en Grande-Bretagne, se préoccupèrent du *Home Rule*. Malgré la violente opposition des protestants ulstériens (Edward Carson), Asquith réussit à faire voter le *Home Rule* en 1912 par les Communes. Mais le veto des lords en retarda l'application. Dès lors, les *Sinn Féiners* se donnèrent une organisation militaire (les « Volontaires irlandais »), tandis que Carson créait les « Volontaires ulstériens ».

Dans une Irlande agitée par des troubles sociaux et de violentes grèves, la guerre civile paraissait prochaine. Lorsque les ministres les plus énergiques — en particulier Churchill* — donnèrent l'ordre à l'armée de désarmer les Ulstériens, la plupart des officiers préférèrent démissionner.

L'affrontement fut cependant évité : le *Home Rule*, de nouveau voté par les Communes en mai 1914 et qui devait enfin prendre force de loi, excluait l'Ulster de l'accord pour un temps. Et puis, en juillet 1914, la déclaration de guerre détournait l'attention de l'Irlande : malgré leur déception devant l'exclusion de l'Ulster, les députés irlandais acceptèrent de participer à l'effort de guerre. Mais les Anglais se montrèrent maladroits (entrée de Carson au gouvernement, maintien des troupes d'occupation en Irlande quand des volontaires irlandais allaient se faire tuer au front...). Bientôt, les « Volontaires irlandais » se scindaient en deux : le groupe le plus puissant, conduit par Eamon De Valera*, Eoin MacNeill, Patrick Pearse, James Connolly et Roger Casement (un diplomate britannique), entendait bien profiter des ennuis de l'Angleterre, quitte à s'appuyer sur l'Allemagne. Toutefois, Casement, qui était allé chercher des armes à Berlin, ayant été capturé (puis fusillé), les Volontaires préférèrent ajourner l'insurrection qu'ils avaient prévue ; seuls les Volontaires dublinois se soulevèrent en avril 1916, sous la conduite de Pearse. Au bout d'une semaine, la répression était maîtresse du terrain. La plupart des chefs du mouvement nationaliste furent exécutés ; E. MacNeill, De Valera et W. Cosgrave virent cependant leur peine de mort commuée en prison à vie. En 1917, ils furent amnistiés.

Dès lors, la montée du *Sinn Féin* fut irrésistible. En 1918, sur 105 sièges à pourvoir, il obtint 73 sièges, tandis que les unionistes enlevaient les 23 sièges ulstériens (et 3 sièges dans le Sud) ; l'Irlande n'envoyait à Westminster que six députés modérés... Au reste, les élus du *Sinn Féin* refusèrent de siéger à Westminster, et ils constituèrent à Dublin le premier *Dáil Éireann*, Parlement irlandais qui désigna De Valera comme président de la République irlandaise, encore qu'il fût de nouveau en prison. Un gouvernement où figuraient Arthur Griffith, Michael Collins et Eoin MacNeill prit bientôt une part prépondérante dans la vie du pays : les Volontaires irlandais se transformèrent en une armée révolutionnaire irlandaise (Irish Republican Army, IRA).

Les Anglais essayèrent d'abord la répression. Ils organisèrent des corps spécialisés, comme les *Black and Tans*, des vétérans qui se croyaient encore au front, auxquels les hommes de l'IRA répondirent par le terrorisme. Plusieurs épisodes spectaculaires (massacre de Croke Park, mort de Terence MacSwiney, lord-maire de Cork, après une grève de la faim de protestation) marquent l'année 1920. Lloyd* George comprit qu'il lui fallait changer de politique : l'*Irish Government Act* (23 déc. 1920) séparait, par une frontière administrative, l'Ulster de l'Irlande du Sud et accordait aux deux régions une large autonomie. Mais cette mesure ne pouvait satisfaire les nationalistes, qui entendaient obtenir une véritable indépendance. Constatant l'emprise croissante du Sinn Féin et de l'IRA, incapable de répondre à la vague du terrorisme, Lloyd George préféra ouvrir les négociations avec les Irlandais : en octobre 1921 commencèrent les négociations pour le traité de Londres de décembre, qui donnait naissance à l'État libre d'Irlande.

La Grande Famine

En septembre 1845, il fut évident que la maladie de la pomme de terre allait réduire considérablement la récolte de ce légume, qui formait la base de l'alimentation de la plus grande partie de la population irlandaise. Mais nul ne semble avoir soupçonné l'ampleur du phénomène : la « Grande Famine » fit, en cinq ans, disparaître près du quart de la population irlandaise (un million de morts et plus de un million d'émigrés).

Il faut d'abord comprendre quelles étaient les causes de cette catastrophe. La première est d'ordre démographique : l'Irlande, qui avait, à la fin du XVIIe s., 1 500 000 habitants, en avait 4 500 000 en 1800 et entre 8 500 000 et 9 millions en 1845 ! Cet énorme accroissement de la population s'était reflété sur la structure agraire : sur 700 000 tenures, 300 000 avaient une superficie inférieure ou égale à 1,2 ha. Or, l'industrie irlandaise, qui aurait pu absorber une part importante de cette main-d'œuvre, avait été ruinée (si l'on excepte les constructions navales et l'industrie linière de la région de Belfast) par les tarifs imposés par l'Angleterre. L'Irlande était donc essentiellement vulnérable à l'évolution des prix agricoles : alors que les hausses de la fin du XVIIIe s. et celles qui étaient dues au Blocus continental avaient entretenu une certaine prospérité jusque vers 1815, la baisse du prix du blé avait affaibli la position des tenanciers, qui, vendant leur blé, se nourrissaient uniquement de pommes de terre. Enfin, ces tenanciers restaient pour la plupart soumis à l'arbitraire des intendants, qui représentaient sur place les grands propriétaires absents : à tout moment, un tenancier pouvait recevoir un préavis d'éviction de sa tenure dans les six mois (sauf dans l'Ulster). La misère de cette petite paysannerie était donc très grande, et de mauvaises récoltes de la pomme de terre qui avaient affecté certaines régions de l'Irlande en 1836, 1837 et 1839 avaient montré la gravité de la menace.

C'était donc toute une structure sociale et politique — du maintien de laquelle l'Angleterre était largement responsable— qui était à l'origine du mal. Cela fut confusément ressenti par les Irlandais et ils retinrent, des efforts déployés par l'Angleterre à l'occasion de la famine, l'envoi de troupes destinées au maintien de l'ordre plus que l'importance des secours.

Les séquelles de la catastrophe fuient considérables : la population, retombée à 6 500 000 habitants en 1851, ne cessa dès lors de décroître. Un énorme courant d'émigration vers l'Angleterre et les États-Unis se créa. L'âge des mariages se modifia : l'Irlande fut dès lors un pays de mariages tardifs, où beaucoup restaient célibataires. Les structures agraires se modifièrent : les petites tenures disparurent peu à peu, et les intendants préférèrent reconvertir les exploitations à l'élevage, évinçant sans vergogne les tenanciers. Cette mutation s'accomplit dans la douleur : le problème de la terre, problème social, paraît désormais au premier plan des préoccupations. L'opposition purement politique des O'Connell ou des gens de la Jeune-Irlande avait vécu : une autre lutte, plus radicale, commençait.

J.-P. G.

J.-P. G.

▶ *Celtes / De Valera (E.) / Gladstone (W. E.) / Grande-Bretagne / O'Connell (D.) / Parnell (Ch.) / Sinn Féin.*

La république d'Irlande

En gaélique POBLACHT NA H-ÉIREANN.

Elle a vécu repliée sur elle-même pendant les quarante premières années de son existence (1921-1961), dans un sentiment de méfiance à l'égard de la Grande-Bretagne et sous la protection de hautes barrières douanières. La vie économique se caractérisait alors par la prépondérance de l'agriculture, la pénurie de capitaux, la lenteur de l'industrialisation, des taux élevés de chômage et d'émigration. Une politique opposée a été inaugurée en 1958-59, qui vise à assurer le plus grand nombre possible d'emplois dans le pays même de façon à enrayer l'émigration en faisant appel aux capitaux étrangers pour qu'ils créent ces emplois supplémentaires. Les résultats obtenus par la nouvelle politique économique sont encourageants. Mais le passé pèse encore très lourd ; la République a une économie relativement peu développée pour un pays européen.

L'histoire de la république d'Irlande

Des débuts difficiles (1921-1923)

Le traité du 6 décembre 1921 que signaient à Londres les plénipotentiaires irlandais (Arthur Griffith, E. Duggan, Michael Collins), menacés par Lloyd George d'une déclaration de guerre, donnait naissance à l'État libre irlandais, qui faisait partie du Commonwealth*. Aux yeux de beaucoup, le traité présentait de graves inconvénients : non seulement les liens avec la Grande-Bretagne n'étaient pas suffisamment dénoués (des bases navales anglaises restaient installées sur le territoire irlandais), mais surtout les territoires de l'Irlande du Nord restaient partie intégrante du Royaume-Uni. De Valera refusa d'ailleurs de ratifier ce traité, qu'il considérait comme une trahison, et, lorsque le Parlement irlandais, le *Dáil Éireann*, l'eut ratifié en janvier 1922, il démissionna et prit la tête de l'opposition « républicaine », appuyé par une importante fraction de l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Sitôt né, le jeune État était donc profondément divisé. D'un côté, il y avait le gouvernement provisoire, dirigé par le populaire Michael Collins (1890-1922) et soutenu par Arthur Griffith (1872-1922), élu président en remplacement de De Valera, et par la hiérarchie catholique. Face à lui se dressaient la plupart des anciens *Sinn Féiners*, inspirés par E. De Valera, qui refusaient la partition de l'Irlande.

Les partisans du traité triomphèrent pourtant en juin 1922, obtenant 58 sièges au nouveau *Dáil*, contre 38 seulement aux républicains. Mais ces derniers n'étaient pas disposés à s'incliner : bientôt l'Armée républicaine irlandaise multipliait les attentats. Une véritable guerre civile commençait ; le 22 août, Collins était assassiné près de Cork, peu de temps après la mort de Griffith. Le *Dáil* n'en poursuivit pas moins son action : après avoir élu William Thomas Cosgrave (1880-1965) pour succéder à Griffith, il mit au point la Constitution irlandaise qui fonctionna à partir du 6 décembre et s'employa à réprimer l'agitation républicaine. Cosgrave et Kevin O'Higgins, vice-président et ministre de la Justice, firent appel aux cours martiales, voire aux exécutions sans jugements. En 1923, De Valera lui-même prôna le retour au calme.

Le gouvernement Cosgrave (1922-1932)

Non content d'avoir rétabli l'ordre, le gouvernement Cosgrave entreprit de rénover l'Irlande. Formé de ministres dynamiques, jeunes et compétents, il bénéficia d'une grande liberté d'action, car la décision des députés républicains de ne pas siéger au *Dáil Éireann* réduisit à néant l'opposition parlementaire.

Cosgrave chercha tout d'abord à préserver une atmosphère confiante dans les relations anglo-irlandaises : Londres accepta d'ailleurs de nommer au poste de gouverneur général — c'est-à-dire de représentant du roi dans un dominion — un nationaliste notoire, Timothy Healy. Lorsque la commission qui avait été nommée pour délimiter les frontières avec l'Irlande du Nord (dont deux comtés avaient de toute évidence une population en majorité catholique et nationaliste) eut donné les preuves de sa partialité, le délégué irlandais démissionna et une grave crise éclata (nov. 1925) : mais, malgré la pression d'une opinion publique survoltée, Cosgrave adopta là encore une politique conciliante et accepta de signer avec Londres un traité qui, s'il impliquait la reconnaissance *de facto* des frontières de l'Ulster, comportait de gros avantages financiers pour l'État libre.

Cosgrave sut en outre tirer parti de la position de l'Irlande au sein du Commonwealth pour permettre aux produits de l'agriculture irlandaise, qui jouissaient de la préférence impériale, de s'imposer sur le marché britannique. Les finances de l'État ayant été assainies par les réformes du ministre E. Blythe, l'économie irlandaise connut une certaine prospérité dans le domaine agricole, où Patrick Hogan, ministre de l'Agriculture, prit des mesures très efficaces pour améliorer les circuits d'exportation et de distribution, aussi bien que dans le domaine industriel, où le ministre de l'Industrie et du Commerce P. McGilligan n'hésita pas à faire appel au grand capital européen pour réaliser les investissements nécessaires (allemands pour l'hydroélectricité, belges pour l'industrie sucrière). La justice, la police, l'armée, l'administration furent réorganisées.

Cette œuvre comportait cependant de graves faiblesses. Sa pierre angulaire était le maintien de relations commerciales intenses avec la Grande-Bretagne. Or, la grande crise économique de 1929 porta un coup fatal aux exportations irlandaises, dont les prix s'effondrèrent. En outre, la politique de Cosgrave était beaucoup plus profitable aux grands propriétaires et à la bourgeoisie qu'aux petits paysans, qui représentaient l'immense majorité de la population irlandaise. Aussi l'opposition s'était-elle peu à peu renforcée, surtout lorsque, après l'assassinat de O'Higgins en juillet 1927, les républicains recommencèrent à siéger au *Dáil*, d'ailleurs à leur corps défendant. Les effets de la crise économique s'aggravant, les républicains, regroupés au sein d'un nouveau parti, le *Fianna Fáil*, allié au « Labour Party », eurent la majorité aux élections de 1932.

De Valera au pouvoir (1932-1948)

Le premier objectif de De Valera* était de rompre avec la Grande-Bretagne. Cela fut accompli en deux phases : tout d'abord, en 1932, De Valera désigna, de sa propre autorité, le nationaliste D. Buckley comme gouverneur général et il supprima le serment d'allégeance que les députés du *Dáil* devaient prêter au roi d'Angleterre. En même temps, il mit fin au remboursement des dettes dues par l'Irlande à la Grande-Bretagne.

Une véritable guerre économique s'ensuivit (1932-1938), qui compromit gravement le développement du pays. Certes, celui-ci parvint à se suffire à lui-même, mais ce fut au prix de considérables sacrifices. Puis, en 1937, profitant de l'abdication du roi Edouard VIII, qui mit le gouvernement britannique en une position de moindre résistance, De Valera prépara une nouvelle Constitution qui, adoptée, entra en vigueur le 29 décembre 1937. Il n'était nulle part question du roi d'Angleterre, sans que le nouvel État, appelé *Éire*, soit formellement désigné comme une république. Le gouverneur général était remplacé par un président, chef de l'État.

Cette Constitution était très catholique dans ses principes généraux, le peuple de l'Éire ne se reconnaissant d'obligations qu'envers Dieu. Pourtant, De Valera, qui ne perdait pas de vue que son but ultime était la réunification de l'Irlande, tenait à ne pas choquer l'opinion de l'Irlande du Nord ; le premier président de l'Irlande, Douglas Hyde (1860-1949), spécialiste de la littérature gaélique, fut d'ailleurs un protestant. En 1938, un accord intervint sur le contentieux financier anglo-irlandais : en un seul versement, l'Irlande éteignait sa dette, tandis que l'Angleterre évacuait les bases navales qu'elle occupait encore dans l'Éire.

La fin de la guerre économique améliora un peu la situation dans le pays, où une opposition souvent très violente (groupes communistes dans l'IRA, mouvement fasciste des « chemises bleues » d'Eoin O'Duffy) était apparue. Il est vrai que le gouvernement De Valera ne pouvait, dans ce domaine, se targuer que de médiocres réussites, si l'on excepte la mise sur pied de sociétés nationales (telle la compagnie aérienne « Aer Lingus » en 1936).

Mais la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle l'Irlande observa une neutralité très bienveillante à l'égard des Alliés, fut bénéfique au pays : plus de 200 000 Irlandais allèrent travailler en Grande-Bretagne, tandis que la production agricole et industrielle irlandaise s'écoulait facilement.

L'Irlande, en 1945, avait acquis des quantités considérables de devises. Pourtant, la popularité du *Fianna Fáil* baissait : l'usure due au pouvoir, le vieillissement de ses cadres allaient permettre en 1948 la victoire d'un nouveau parti, le *Clann na Poblachta*, dirigé par Sean MacBride, allié au *Fine Gael*, le vieux parti de Cosgrave, dirigé par John A. Costello.

L'évolution de l'Irlande depuis 1949

Le gouvernement de coalition, pour prendre de vitesse De Valera, modifia la Constitution : le 21 décembre 1948, l'Éire devenait la république d'Irlande et cessait de faire partie du Commonwealth (où elle ne jouait plus aucun rôle depuis 1937). Le gouvernement Attlee s'inclina, mais, devant

l'inquiétude des protestants d'Irlande du Nord, Londres signifia que l'Irlande du Nord faisait toujours partie du Royaume-Uni, et que seul le Parlement de Belfast aurait à décider du sort de l'Ulster. Cette déclaration était un coup très dur pour l'Irlande, qui avait toujours tenu à assimiler le ressort du Parlement de Dublin à l'ensemble de l'Irlande.

Les relations anglo-irlandaises devinrent fort mauvaises, sans que cela renforçât la cohésion du gouvernement : lorsque le ministre de la Santé publique, Noel Browne, présenta un projet d'organisation de la santé publique et de la sécurité sociale qui parut à la hiérarchie catholique une menace pour le monopole de fait dont elle jouissait dans ce domaine, Costello préféra céder aux évêques. Browne démissionna, et le gouvernement tomba (1951).

De 1951 à 1973, le *Fianna Fáil* eut le pouvoir, si l'on excepte une courte interruption de 1954 à 1957. Tour à tour, De Valera (1951-1954 et 1957-1959), Sean Lemass (1959-1966), puis John Lynch (1966-1973) dirigèrent le gouvernement. Ils réussirent à faire sortir l'Irlande de son isolement en restaurant de meilleures relations avec la Grande-Bretagne, en entrant à l'O. N. U. (1955), puis dans le Marché commun (1972-73), mais ils s'appliquèrent aussi à redonner à l'Irlande le dynamisme économique qu'elle possédait après la Première Guerre mondiale. Les programmes d'expansion économique lancés en 1958 et en 1964 y contribuèrent puissamment, de grands efforts étant faits pour attirer en Irlande les capitaux étrangers et permettre l'industrialisation rapide du pays.

Mais depuis 1969 se pose de nouveau avec acuité la question de l'Ulster. Le gouvernement irlandais se trouve devant une situation difficile : car s'il est loin d'approuver les actions de l'IRA, dont il a fait arrêter les leaders de l'aile extrémiste en mai 1972, il n'en est pas moins prêt à soutenir les revendications des catholiques de l'Irlande du Nord et à plaider la cause de l'unité de l'Irlande.

Aux élections du 28 février 1973, la coalition des partis de l'opposition (*Fine Gael* et parti travailliste) l'a emporté sur le *Fianna Fáil*, et Liam Cosgrave (fils de W. T. Cosgrave et chef du *Fine Gael*) a formé en mars un gouvernement de membres du *Fine Gael* et de travaillistes. Mais, en juin 1973, c'est le candidat du *Fianna Fáil*, Erskine Childers, qui a succédé à Eamon De Valera à la tête de l'État.

J.-P. G.

🕮 D. Gwynn, *The Irish Free State, 1922-1927* (Londres et New York, 1928). / D. MacArdle, *The Irish Republic* (Dublin, 1946). / E. Curtis, *A History of Ireland* (Londres, 1950 ; 10e éd., 1965). / E. de Valera, *Ireland's State* (Dublin, 1951). / B. Inglis, *The Story of Ireland* (Londres, 1956). / C. Woodham-Smith, *The Great Hunger Ireland* (New York, 1962 ; trad. fr. *la Grande Famine d'Irlande, 1845-1849*, Plon, 1965). / R. B. McDowell, *The Irish Administration, 1801-1914* (Londres, 1964). / J. C. Beckett, *The Making of Modern Ireland* (Londres, 1966). / C. Chaline, *le Royaume-Uni et la république d'Irlande* (P. U. F., coll. « Magellan », 1966). / T. P. Coogan, *Ireland since the Rising* (Londres, 1966). / T. W. Moody et F. X. Martin (sous la dir. de), *The Course of Irish History* (Cork, 1967). / D. Fennell, *The Changing Face of Catholic Ireland* (Londres, 1968). / G. Langrod et M. Clifford-Vaughan, *l'Irlande* (L. G. D. J., 1968). / R. Fréchet, *Histoire de l'Irlande* (P. U. F., coll. « Que sais-je », 1970). / J. Guiffan, J. Verrière et P. Rafroidi, *l'Irlande*, t. I : *Milieu et histoire* (A. Colin, coll. « U 2 », 1970).

L'économie de la république d'Irlande

L'agriculture

Phénomène rare en Europe occidentale, elle fournit encore davantage d'emplois que l'industrie. Pourtant, les conditions naturelles ne la favorisent guère : 30 p. 100 de la superficie totale sont incultes (tourbières, marécages, crêtes montagneuses raclées par les glaciers, plateaux karstiques). Le reste souffre d'une pluviosité surabondante qui lessive les sols et d'étés trop frais pour une bonne maturation des céréales. Aussi, la « verte Erin » est-elle le domaine de l'herbe ; la prairie permanente ou temporaire couvre 85 p. 100 de la surface agricole utile.

L'élevage est la principale activité agricole et revêt des formes variées. L'élevage des ovins domine en montagne et sur les plateaux calcaires secs. L'élevage naisseur des bovins est répandu dans la province de Connacht (ou Connaught) [le quart nord-ouest de l'île], la plus éloignée des grands marchés. L'élevage laitier dans le Munster (la partie sud-ouest de l'île) est souvent organisé en coopératives qui se chargent de transformer le lait en poudre, en beurre, en fromage, en lait condensé, etc. Cet élevage est souvent associé à celui du porc à bacon. L'élevage bovin d'embouche est pratiqué dans l'arrière-pays de Dublin, à partir de bovins nés sur place ou achetés dans l'Ouest. L'effectif total du troupeau est très élevé, compte tenu des dimensions du pays : 4 500 000 bovins, 4 500 000 ovins, 1 million de porcs.

Les cultures n'ont d'importance que dans la province de Leinster (au sud-est du pays), relativement sèche et ensoleillée. On y produit le blé, l'orge, la pomme de terre, les racines fourragères. On cultive la betterave à sucre autour des quatre sucreries nationalisées de Carlow, Thurles, Mallow et Tuam.

La structure agraire résulte des efforts accomplis depuis 1891, d'abord par le gouvernement de Londres, puis par celui de la République pour faire accéder les petits paysans à la propriété de leur exploitation. De nos jours, 80 p. 100 des exploitations sont en faire-valoir direct ; le fermage se maintient sur les grandes exploitations d'embouche du Centre-Est. La dimension des exploitations est trop faible, surtout dans l'Ouest, pour assurer aux familles rurales autre chose qu'un niveau de vie de subsistance ; la moitié ont moins de 12 ha ; 40 p. 100, de 12 à 40 ha ; 10 p. 100 seulement ont plus de 40 ha. Des regroupements s'imposent, ainsi que la création d'emplois industriels et tertiaires pour absorber l'excédent de population rurale.

L'industrie

Malheureusement, l'Irlande est médiocrement dotée en matières premières et en sources d'énergie. On extrait 200 000 t de charbon par an des médiocres gisements de Castlecomer et de Tipperary. Tout le pétrole consommé doit être importé. Quelques barrages hydro-électriques ont été construits par l'État, en particulier au débouché du Shannon et du lough Erne. La tourbe est en définitive la principale ressource énergétique nationale ; on l'extrait avec de puissants moyens mécaniques, surtout entre le Shannon et Dublin, pour la production d'électricité thermique ; la centrale à la tourbe de Ferbane est la plus puissante d'Europe.

L'Irlande a aussi des gisements de métaux non ferreux. On exploite le zinc, le plomb et l'argent à Tynagh (comté de Galway), le cuivre, le zinc, le plomb et l'argent à Silvermines et à Gortdrum (comté de Tipperary). L'extraction est menée par des sociétés canadiennes. Les carrières de marbre de l'extrême Ouest ont aussi une certaine importance.

Les industries traditionnelles, liées aux matières premières locales, se dispersent assez largement dans les petites villes, mais ont aussi une concentration marquée dans la capitale : la distillation artisanale du grain pour la fabrication du whisky, les brasseries (dont la plus grande d'Europe est à Dublin), la préparation du bacon, la fabrication des produits laitiers, la filature et le tissage du lin (un textile jadis cultivé dans le pays, mais qui est aujourd'hui importé d'U. R. S. S.), le tissage du tweed et la broderie d'église dans le comté de Donegal, la verrerie de Waterford, la poterie de Cork, etc.

Des usines nouvelles se sont installées depuis l'adoption en 1958 d'un programme de développement industriel. Par cette loi, l'État accorde des avantages financiers et fiscaux particulièrement généreux aux firmes étrangères désireuses de créer des emplois dans la République : des subventions non remboursables égales à la moitié des investissements fixes dans la moitié sud-est de l'île et aux deux tiers des investissements dans la moitié nord-ouest ; des prêts à bas taux d'intérêt ; des subventions pour couvrir les frais d'apprentissage de la main-d'œuvre ; surtout une exemption totale d'impôts sur les bénéfices d'exportation pendant les dix premières années de fonctionnement et une imposition réduite pendant les cinq années suivantes.

Plus de trois cents firmes étrangères ont bénéficié de ces avantages entre 1959 et 1971. Wexford a désormais une usine de montage d'automobiles. Cork une autre usine de montage d'automobiles, une raffinerie de pétrole (en plus de celle qui existait déjà à Dublin), des ateliers de bonneterie et d'équipement électrique. Dans la profonde baie de Bantry s'est fixé l'énorme débarcadère d'une société pétrolière américaine ; des navires de petites dimensions redistribuent le pétrole brut aux raffineries littorales européennes. La zone industrielle de l'aéroport franc de Shannon Airport, près de Limerick, a attiré des firmes originaires de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Suède, d'Afrique du Sud, du Japon, des États-Unis ; elles s'adonnent à la confection, à la taille des diamants, à la fabrication de pianos, de composants électroniques, etc.

Ces firmes étrangères s'installent surtout à proximité de Dublin, de Cork et de Limerick. La moitié nord-ouest de la République reste très peu industrialisée, alors que la capitale détient à elle seule 50 p. 100 du potentiel industriel national.

Les échanges

Les importations dépassent largement les exportations. Le déficit du commerce extérieur est comblé par les mandats des émigrés, par les apports de capitaux étrangers et par un tourisme en plein développement. La grande

majorité des touristes étrangers vient de Grande-Bretagne et des États-Unis.

Ce commerce extérieur reflète l'économie d'un pays encore peu industrialisé, en dépit des efforts récents, et fortement agricole. Les importations se composent de matières premières nécessaires à la jeune industrie (charbon, pétrole, acier, bois), de biens d'équipement qu'il est impossible de produire dans un petit pays (machines-outils, matériel de transport) et aussi de biens de consommation (tissus, meubles, produits d'entretien, automobiles, horlogerie, etc.).

Les produits agricoles fournissent plus de la moitié des exportations : bétail sur pied (l'Irlande exporte 700 000 veaux maigres par an, surtout vers la Grande-Bretagne), viande, œufs, produits laitiers. Le reste provient des industries traditionnelles (bière, whisky, broderies, métaux non ferreux) et des industries nouvelles (diamants taillés, électronique, pianos, etc.).

Dans ses relations commerciales, l'Irlande reste très liée à son grand voisin. La moitié des importations proviennent de Grande-Bretagne, et le reste surtout des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest. Les trois quarts des exportations se dirigent vers la Grande-Bretagne. Bien qu'elle ait quitté le Commonwealth, l'Irlande fait en effet toujours partie de la zone sterling et les derniers droits de douane entre les deux États britanniques doivent disparaître en 1975. Comme la Grande-Bretagne, l'Irlande a adhéré à la Communauté économique européenne. Elle espère que cette étroite union avec les autres pays du Marché commun stimulera la croissance de son économie, élargira la gamme de ses clients et fournisseurs, réduira le taux d'émigration, élèvera le niveau de vie modeste de la population.

C. M.

▶ *Belfast / Dublin / Grande-Bretagne / Irlande du Nord.*

📖 **T. W. Freeman, *Ireland : its Physical, Historical, Social and Economic Geography* (Londres, 1950 ; 3e éd., *Ireland : a General and Regional Geography*, 1965). / J. K. Charlesworth, *Historical Geology of Ireland* (Édimbourg, 1963). / J. A. Jackson, *The Irish in Britain* (Londres, 1963). / R. D. Crotty, *Irish Agricultural Production, its Volume and Structure* (Dublin, 1966). / J. Guiffan, J. Verrière et P. Rafroidi, *l'Irlande*, t. I : *Milieu et histoire* (A. Colin, coll. « U 2 », 1970). V. aussi la bibliographie de Grande-Bretagne.**

L'Irlande du Nord

Le pays, sa formation et ses institutions

L'Irlande du Nord comprend 6 comtés de la province d'Ulster qui restèrent fidèles à la couronne britannique lorsqu'en 1921 (traité de Londres) les 26 comtés du Sud quittèrent le Royaume-Uni et s'érigèrent en une République libre d'Irlande.

Les 6 comtés forment la partie de beaucoup la plus riche, la plus développée, la plus urbanisée, la plus densément peuplée de l'île. Leur superficie totale, à peine 14 000 km^2, ne représente guère que le sixième de la superficie de l'île, mais abrite 1 500 000 habitants, le tiers de la population totale de celle-ci.

Ces avantages ne peuvent s'expliquer par les caractères physiques de la région. La moitié de l'Irlande du Nord est composée de massifs anciens comme les monts Sperrin (point culminant, 672 m), les monts de Armagh, les monts Mourne (850 m) et des plateaux basaltiques d'Antrim (altitude maximale, 500 m). Ces hauteurs venteuses, fraîches et humides (plus de 1 200 mm de pluies par an), couvertes de landes, de tourbières et de plantations de conifères, sont presque désertes. De plus, une bonne partie des plaines (pourtour du lough Neagh, vallées du Lagan, du Blackwater, de la Bann, du Foyle, du Erne) sont encombrées de collines morainiques (drumlins) peu fertiles et de creux marécageux.

Les privilèges de l'Irlande du Nord s'expliquent surtout par les circonstances historiques. Les rois d'Angleterre et le régime républicain de Cromwell au XVIIe s. y encouragèrent l'implantation de colons protestants, anglais et écossais, qui devaient tenir en respect la masse indigène restée fidèle au catholicisme. Ces nouveaux venus, plus riches, plus instruits, plus audacieux que les ruraux catholiques, lancèrent les premières entreprises industrielles et commerciales. De l'Écosse toute proche (un détroit large de 20 km sépare l'Irlande de la péninsule de Kintyre) arrivèrent aussi des métallurgistes au XIXe s. : c'est à eux que l'on doit la création des chantiers navals de Belfast. Enfin, le gouvernement de Londres s'est fait un devoir, depuis la partition, d'aider cette province éloignée qui fait toujours partie du Royaume-Uni.

Ces avantages relatifs ne doivent pas masquer le fait que l'Irlande du Nord est nettement moins prospère que le reste du Royaume-Uni ; le taux de chômage y est constamment le double (ou plus) du taux moyen national ; le niveau de vie moyen, bien que plus élevé que dans la république voisine, est inférieur à celui de la Grande-Bretagne. Et surtout, les tensions socio-politiques entre la majorité protestante et la minorité catholique mettent en danger l'existence même de l'Irlande du Nord.

L'Irlande du Nord a un gouvernement régional depuis la partition ; c'est la seule région du royaume qui soit dans ce cas. Un gouverneur représente le souverain britannique. Le Parlement local se compose de deux chambres : une Chambre des communes (52 membres), élue par le peuple, et un Sénat (24 membres), qui comprend les maires des deux principales villes (Belfast et Londonderry) et des personnalités élues par les communes ; ce Parlement vote les lois et le budget régionaux. Le gouvernement réside dans le beau palais de Stormont, construit aux frais du royaume. Huit ministres (le Premier ministre et les ministres de l'Agriculture, du Travail, du Commerce, des Finances, de l'Éducation, de la Santé et de l'Intérieur) dirigent les affaires régionales.

L'Irlande du Nord a en outre une députation (12 membres) au Parlement « impérial » de Londres. Cette députation est choisie selon une procédure assez complexe : le suffrage est universel, mais, pour éviter les doubles votes, il est fonction du lieu de travail. Les chômeurs ne votent donc pas et, comme il y a beaucoup plus de catholiques que de protestants parmi ces derniers, la communauté catholique est sous-représentée à Westminster. Le gouvernement britannique garde la charge des Douanes, des Affaires étrangères, de la Défense, du Fisc et de la Poste. Ce partage des attributions politiques entre Londres et Belfast, accepté par la communauté protestante, se heurte à la méfiance ou à l'hostilité de la communauté catholique.

La population

L'hostilité entre catholiques et protestants est entretenue par l'inégalité sociale et politique des deux communautés. Les protestants constituent 63 p. 100 du total de la population, mais se subdivisent en plusieurs groupes : presbytériens d'origine écossaise (28 p. 100), anglicans (24 p. 100), méthodistes (5 p. 100) d'origine anglaise et une centaine d'autres dénominations protestantes (6 p. 100). Tous ces groupes protestants font bloc contre les catholiques (35 p. 100 de la population). Les protestants se rassemblent à Belfast et dans les deux comtés de Down et Antrim, c'est-à-dire dans le tiers oriental de la région située à proximité de la Grande-Bretagne, alors que les catholiques ont la majorité numérique dans les comtés ruraux de l'Ouest et dans certains quartiers de Belfast.

Le statut social des protestants est en moyenne supérieur à celui des catholiques. La direction des entreprises industrielles et commerciales, les hauts postes administratifs sont en général détenus par les premiers. La proportion des enfants catholiques dans les effec-

deux exemples de la structure sociale de l'Irlande du Nord

Répartition sociale dans une zone rurale (comté de Fermanagh).

	catholiques	*protestants*
classe supérieure		18 p. 100
fermiers exploitant une grande superficie	1 p. 100	20 p. 100
fermiers moyens	22 p. 100	30 p. 100
petits fermiers	34 p. 100	17 p. 100
ouvriers agricoles	22 p. 100	8 p. 100
divers	9 p. 100	7 p. 100

Répartition sociale à Portadown.

	catholiques	*ensemble des protestants*
professions libérales, cadres supérieurs	1 p. 100	6 p. 100
cadres moyens	12 p. 100	17 p. 100
employés, techniciens	32 p. 100	50 p. 100
ouvriers qualifiés	39 p. 100	20 p. 100
ouvriers non qualifiés	16 p. 100	7 p. 100

D'après D. P. Barrit et C. F. Carter, *The Northern Ireland Problem* (Oxford, 1962).

tifs scolaires diminue à mesure que leur âge augmente (42 p. 100 dans l'enseignement primaire, 27 p. 100 dans le secondaire, 22 p. 100 dans le supérieur), car beaucoup abandonnent leurs études faute de moyens financiers.

Le taux de natalité des catholiques dépasse sensiblement celui des protestants, et le taux de mortalité des deux communautés est à peu près le même, 10 p. 1 000. La proportion des catholiques devrait donc augmenter par simple accroissement naturel ; pourtant, elle se tient toujours aux environs de 35 p. 100 depuis un demi-siècle. Cette stabilité tient au fait que les catholiques, plus pauvres, plus chargés de famille, moins citadins, sont davantage touchés par l'émigration que les protestants. La moitié des émigrants sont des catholiques : ils se dirigent surtout vers la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada.

L'économie

Sauf au bord de la côte orientale et dans les vallées du plateau d'Antrim, l'agriculture est presque entièrement aux mains des catholiques. Comme dans la République, les lois agraires de la fin du XIXe s. ont transféré les terres agricoles des grands propriétaires absentéistes aux tenanciers irlandais, grâce à l'intervention de l'État, qui accorda aux seconds des prêts à long terme et à bas intérêt ; 80 p. 100 des exploitations sont maintenant en faire-valoir direct. Mais leur dimension moyenne est très petite : 60 p. 100 ont moins de 12 ha ; 35 p. 100 ont de 12 à 40 ha ; 5 p. 100 seulement plus de 40 ha.

Les contraintes du climat frais et humide et la petitesse des exploitations poussent les agriculteurs à pratiquer l'élevage : l'élevage des bovins pour la production du lait frais autour des villes, pour celle du beurre et du fromage dans les districts éloignés de l'Ouest, pour l'embouche dans la plaine littorale du comté de Down ; l'élevage du porc à bacon pour le marché britannique ; l'élevage des volailles en batterie dans la vallée du Lagan.

La production végétale est peu importante. Les cultures de céréales, de lin, de pomme de terre occupent des surfaces plus réduites qu'au XIXe s. Les cultures maraîchères et fruitières progressent autour du lough Neagh et dans la vallée du Lagan, où l'industrie de la conserverie de Portadown leur fournit un débouché.

L'Irlande du Nord est beaucoup plus industrialisée que la république d'Irlande et même (par le taux d'emploi) un peu plus que la Grande-Bretagne ; l'industrie y fournit 41 p. 100 des emplois (contre 25 p. 100 dans la République et 38 p. 100 en Grande-Bretagne). Mais elle est très inégalement répartie : le tiers de la production industrielle vient de la seule ville de Belfast, et 80 p. 100 proviennent de l'ensemble Belfast — comté de Down — comté d'Antrim, donc des districts à majorité protestante. Dans l'Ouest, seule Londonderry a une activité industrielle notable.

Toute l'Irlande du Nord a, dans la politique d'aménagement britannique, le statut de région de développement. L'État accorde toutes sortes d'avantages aux firmes qui acceptent de s'y installer : subventions pour la consommation d'énergie industrielle (pour compenser le coût de son importation), subventions pour la construction de bâtiments industriels, l'équipement fixe et la formation des travailleurs, construction d'usines louées ensuite à des taux de faveur, etc. Mais l'étroitesse du marché, l'obstacle maritime entre l'Irlande du Nord et le reste du royaume et surtout les conflits socio-religieux ont une forte influence dissuasive sur les entreprises britanniques ou étrangères. Deux cents d'entre elles se sont pourtant installées en Irlande du Nord depuis 1945, mais les emplois qu'elles ont créés n'ont pas suffi à compenser ceux qui ont disparu dans l'agriculture ou les vieilles industries.

Parmi ces dernières, les industries textiles ont longtemps tenu la première place. Le lin importé d'U. R. S. S. est filé et tissé (mouchoirs, nappes, torchons) dans les petits ateliers de Belfast, Lisburn, Lurgan, Portadown, Newry, Londonderry. La chemiserie se rassemble à Londonderry et détermine dans cette ville un taux d'activité féminine élevé. Mais l'emploi diminue rapidement dans ces deux secteurs.

Les chantiers navals de Belfast restent les premiers employeurs d'Irlande du Nord ; l'une de leurs formes de lancement est parmi les plus grandes d'Europe. Ces chantiers se spécialisent en effet dans la construction de très grosses unités (pétroliers, porte-avions). Une firme de constructions aéronautiques, à Belfast également, travaille surtout pour l'armée et dépend donc étroitement des commandes de l'État, qui d'ailleurs détient la moitié du capital. Toutefois, les constructions navales et aéronautiques emploient moins de monde que dans le passé.

Le principal secteur en expansion est celui des textiles artificiels. Plusieurs firmes originaires de Grande-Bretagne, d'Allemagne, des États-Unis ont été attirées dans la région par l'abondance d'une main-d'œuvre déjà formée au travail des textiles et par les subventions de l'État.

Courtaulds, installé à Carrickfergus, dans la banlieue de Belfast, et dans la ville nouvelle de Craigavon, produit de la rayonne, des fibres synthétiques et des articles de bonneterie. Des firmes concurrentes se sont établies à Londonderry, Coleraine et Antrim. L'Irlande du Nord produit à elle seule le quart des fibres artificielles et synthétiques du Royaume-Uni ; malheureusement, une faible partie seulement des fibres sont utilisées sur place par quelques usines de bonneterie, de lingerie ou de tapis ; le reste est expédié en Grande-Bretagne.

Le commerce extérieur dépend plus encore de la Grande-Bretagne que celui de la République : 90 p. 100 des expéditions se dirigent en effet vers la Grande-Bretagne.

L'état de guerre civile larvée qui prévaut depuis 1969, un taux de chômage effroyable, l'arrêt presque total des investissements, la timidité des réformes sociales pourtant nécessaires rendent bien incertain l'avenir politique et économique de l'Irlande du Nord.

C. M.

L'histoire

L'« Irish Government Act » de 1920 prétendait régir l'ensemble de l'Irlande. En réalité, il ne fut appliqué que dans les six comtés de l'Irlande du Nord, Antrim, Armagh, Fermanagh, Londonderry, Down et Tyrone, ainsi que dans les cités de Belfast et Londonderry.

Avec l'article 12 du traité de Londres (déc. 1921), ce texte a fait fonction de constitution pour l'Irlande du Nord. La note dominante de cette constitution est la stabilité, et l'Irlande du Nord est probablement l'un des rares pays qui ait été gouverné par le même parti pendant cinquante ans sans aucune interruption.

Le fait saillant de l'histoire de l'Irlande du Nord est la juxtaposition au sein de la population de deux communautés religieuses, catholique et protestante. En raison d'un long passé de luttes religieuses, mais aussi des circonstances mêmes de la partition entre l'Irlande du Nord et l'Irlande du Sud, ces deux communautés sont restées profondément séparées.

Sur le plan politique, la population protestante a toujours dominé ; elle possède un parti remarquablement organisé, le parti unioniste. Celui-ci est intimement associé à l'ordre d'Orange, qui désigne le sixième environ des délégués au congrès du parti unioniste. L'ordre d'Orange (la *Loyal Institution of Orange*), dont le titre même fait référence à Guillaume III d'Orange, vainqueur sur la Boyne, est résolument hostile au catholicisme et représente la tendance du parti orangiste la plus opposée aux concessions. Il faut cependant remarquer qu'il existe une importante fraction modérée au sein du parti et que plusieurs des dirigeants de l'unionisme (Clarence Graham, Brian Maginess) ont multiplié les ouvertures à l'égard des catholiques. Pourtant, la ligne générale du parti a été dans l'ensemble assez dure, surtout pendant la présence au poste de Premier ministre, de 1921 à 1940, de James Craig, vicomte Craigavon, l'un des fondateurs avec Edward Carson du corps des Volontaires de l'Ulster.

Le mécontentement des catholiques, qui avait produit divers incidents, en 1935 et en 1959 notamment, n'a cessé de croître. En 1966 était créée l'Association pour les droits civiques, qui, à partir de 1968, était contrôlée par des groupes d'étudiants révolutionnaires. Dès la fin de 1968, les incidents se multiplient. Le parti unioniste dans l'ensemble veut réagir par la vigueur. Le chef du gouvernement, Terence O'Neill, s'y oppose et, proposant des réformes modérées, il dissout le Parlement de Belfast (Stormont). Les élections de février 1969 ne lui sont pas favorables : il cède la place à James Chichester-Clark, tandis qu'on assiste à une double radicalisation protestante (pasteur Ian Paisley) et catholique (encore que Bernadette Devlin, élue par une circonscription catholique au Parlement de Westminster, déclare s'adresser à tous les « exploités », quelle que soit leur religion). Le cycle des émeutes commence : 4 janvier à Londonderry, 20 avril à Belfast et Londonderry, 12 août à Londonderry, où le quartier catholique du Bogside s'est transformé en un véritable camp retranché.

Dès le 19 août 1969, l'armée britannique prend la responsabilité de l'ordre en Irlande du Nord. La situation ne s'en aggrave pas moins. Malgré la désapprobation du Premier ministre de l'Éire, John Lynch, qui se sépare de ses collègues les plus nationalistes (mai 1970) et condamne publiquement les agissements de l'IRA, allant jusqu'à faire emprisonner plusieurs de ses chefs (mai 1972), l'IRA d'Irlande

du Sud intervient en Ulster, multipliant les attentats au moyen en particulier de voitures piégées abandonnées dans les rues de Belfast et de Londonderry. Ces actions ne sont d'ailleurs que celles d'une fraction de l'IRA (l'IRA « provisoire », et non l'IRA « officielle »).

Devant l'aggravation de la situation, le gouvernement de James Chichester-Clark se révèle impuissant. Celui de Brian Faulkner, qui lui succède en mars 1971, ne réussit guère mieux, malgré l'énergie de son leader. Cela amène le gouvernement britannique à proposer au mois de mars 1972 un plan de paix. Le 24 mars 1972, l'autonomie de l'Irlande du Nord prend fin : Brian Faulkner démissionne de son poste de Premier ministre, tandis que toute la population protestante de l'Ulster observe le mot d'ordre de grève lancé par le mouvement orangiste « Vanguard », dirigé par William Craig. C'est au secrétaire d'État chargé par Londres d'administrer la province, William Whitelaw, qu'incombent alors les responsabilités du maintien de l'ordre et de la poursuite du dialogue avec les deux communautés. Mais le nouveau gouvernement travailliste d'Harold Wilson hérite, en 1974, d'une situation difficile.

J.-P. G.

A. S. Quekett, *The Constitution of Northern Ireland* (Belfast, 1928-1947 ; 3 vol.). / T. W. Moody et J. C. Beckett (sous la dir. de), *Ulster since 1800* (Londres, 1955-1957 ; 2 vol.). / D. P. Barritt et C. F. Carter, *The Northern Ireland Problem* (Londres, 1962). / C. Castéran, *Guerre civile en Irlande* (Mercure de France, 1970). / L. De Paor, *Divided Ulster* (Harmondsworth, 1970).

La littérature irlandaise

De la plus ancienne saga relatant les combats de Conor MacNessa (Conchobar macNessa), roi d'Ulster, avec Medb (Maeve), reine de Connacht, de celles qui chantent le fameux Cú Chulainn aux œuvres contemporaines, l'histoire de la littérature de l'Irlande est constamment soumise à la grande fièvre de tous ses combats. Des passions religieuses et politiques, de la guerre, parfois déclarée, le plus souvent souterraine, mais jamais terminée avec l'Angleterre, renaît sans cesse un grand souffle de violence, de passion et de romantisme. Tout est exaltation dans cette *Irish literature*, miroir des luttes de générations d'écrivains déchirés entre des tendances contradictoires ; profond attachement à l'héritage du fonds national, qui se heurte à la fois au poids de la langue et de la culture anglaises et au désir de se soustraire à l'esprit rigide et dangereux des nostalgies ossianiques ; effort pour faire accéder le peuple irlandais à une réalité littéraire originale se brisant sur l'esprit de clocher, le provincialisme, la pruderie entretenue par une Église souvent étroite et une censure arbitraire ; besoin enfin de s'évader ailleurs pour se réaliser, incapable toutefois de faire oublier cette sensation angoissante exprimée par Synge* dans *Deirdre of the Sorrows* (1910) : « Il n'y a aucun pays autre que l'Irlande où le Gaël puisse être jamais en repos. »

« Je réalisais [...] que le plus grand mal spirituel qu'une nation pouvait faire subir à une autre était de l'amputer de l'âme nationale. »

Le caractère passionné du génie irlandais explique sans doute la richesse de son apport à l'art dramatique, où il a pu le mieux s'exprimer. William Congreve, sir Richard Steele, George Farquhar, Goldsmith* et Sheridan* contribuent de cette manière à la gloire du théâtre anglais. Ils ouvrent une longue voie dans laquelle s'engageront à leur tour Wilde* et Shaw*. Mais pour ces derniers se pose déjà le problème de l'identité nationale que va affirmer, autour de Yeats* et de lady Isabella Augusta Gregory (1852-1932), l'achat de ce qui va devenir le célèbre « Abbey Théâtre » de Dublin et la fondation de l'« Irish National Theatre Society ». Désormais, le théâtre irlandais sera écrit « par des auteurs irlandais sur des sujets irlandais ». Le dernier exemple de littérature spécifiquement nationale digne d'être mentionné date du XVIe s., avec la poésie d'amour réunie dans *Dánta Grádha* par T. F. O'Rahilly (1926). Entre le plus ancien manuscrit d'Irlande, œuvre du scribe Mael Muire († 1106), et *Description of Ireland* (1577), de Richard Stanyhurst (1547-1618), qui appartient déjà à la littérature anglo-irlandaise, à peine cinq cents ans se sont écoulés. Pourtant, des siècles durant, le patrimoine national, transmis de génération en génération par les bardes, s'est nourri de sa propre mythologie, écartant celle de la Grèce ou de Rome. Naturel, simplicité et fraîcheur de la littérature irlandaise éclatent encore dans la poésie religieuse du VIIIe et du IXe s. Mais avec l'occupation normande, la poésie, professionnelle autant qu'impersonnelle, s'adresse aussi bien aux chefs envahisseurs qu'aux chefs tribaux. Petit à petit s'effondre ainsi la littérature gaélique, bien près de mourir et qui, au XVIIIe s., pour mal à l'aise qu'elle soit chez les imitateurs paysans comme O'Rahilly, trouvera son ultime refuge dans les chansons et les contes populaires quand, avec leurs protecteurs féodaux, disparaîtront les poètes professionnels. Depuis longtemps à cette époque, la mentalité et la langue anglaises prédominent dans l'Irlande conquise dès le XIVe s. et ravagée par Cromwell en 1649-50.

Des excès mêmes de cette occupation, contre lesquels s'élève un écrivain aussi typiquement anglais que Jonathan Swift*, naîtra la révolte. De la suprématie sans partage de l'anglais va sortir la prise de conscience d'une littérature particulière et originale irlandaise.

« Retrouver les souvenirs, égarés mais non perdus, des actes et opinions et conditions de nos ancêtres. »

James Macpherson (1736-1796), poète écossais, en publiant les *Fragments* (1760) qu'il attribue à un barde gaélique du IIIe s., Ossian, annonce et prépare la traduction des *Reliques of Ancient Irish Poetry* (1789) — pas toutes authentiques d'ailleurs — par Charlotte Brooke (1740-1793). Après *Castle Rackrent* (1800), roman régionaliste de Maria Edgeworth (1767-1849), après *Irish Melodies* (1808-1834) et *National Airs* (1815) de Thomas Moore (1779-1852), assez curieusement et dans l'une des plus sombres périodes politiques de l'histoire nationale, c'est un Allemand, Johann Kaspar Zeuss (1806-1856), qui va avec sa *Grammatica celtica* (1853) apporter la fierté et fournir leurs meilleures armes aux défenseurs de la langue irlandaise. L'œuvre de conservation et d'exaltation du patrimoine national prend alors toute son ampleur avec les efforts de James Clarence Mangan (1803-1849), à l'origine du mouvement « Jeune-Irlande ». Standish James O'Grady (1846-1928) publie *Early Bardic Literature* (1879) ; Samuel Ferguson (1810-1886), ses *Collected Poems* (1880). Douglas Hyde (1860-1949), fondateur de la « Ligue gaélique », écrit *The Love Songs of Connacht* (1893). Mais c'est Yeats qui saura le mieux recréer dans ses *Wanderings of Oisin* (1889) toute la magie et la poésie des rêves ossianiques, et qui assurera au « Celtic Revival » des assises solides en fondant en 1892 la « Société littéraire irlandaise ». C'est lui encore qui en 1913 lance le mouvement pour tenter d'arracher les lettres irlandaises aux puissances opprimantes du passé, à leur romantisme désuet. À cette nouvelle littérature proprement nationale, mais résolument entrée dans le monde moderne, les écrivains du début du siècle vont donner une dimension qui déborde largement le cadre des frontières.

« Une insulte à la foi ? « Une diffamation du peuple d'Irlande ? »

La renaissance irlandaise se poursuit sur un fond de tempêtes, au milieu des agitations et des effusions de sang causées par le *Home Rule*, dans la méfiance, voire l'hostilité ouverte. Des poèmes de Yeats (« Easter 1916 ») aux pièces d'O'Casey* (*The Shadow of a Gunman*, 1923), toute l'œuvre littéraire irlandaise porte les traces du combat pour l'autonomie, que marquent l'insurrection sanglante de 1916, le terrorisme de l'IRA contre les « Black and Tans », les « auxis », puis la guerre civile de 1922. Aux fureurs des affrontements armés s'ajoute l'incompréhension du public devant la révolte, le non-conformisme de Joyce*, de O'Casey, de Behan* ou les tentatives poétiques de Yeats et de George Russell (sous le pseudonyme d'Æ). Poursuivis par la hantise de l'antinational, aveuglés par le cléricalisme, les Irlandais refusent l'école nouvelle, ce qui semble justifier ces paroles de Behan : « L'Irlande, elle est à Trieste, avec James Joyce ; au Devon, avec Sean O'Casey ; à Paris, avec Samuel Beckett*, tous liés ensemble, de O'Neill* en Amérique à Wilde dans la geôle de Reading, à un vieux lasso ombilical desséché et doctrinaire qui a nom Archevêque de Dublin. » Le fondateur du *Sinn Féin* lui-même jette l'anathème sur les activités de l'Abbey. On s'élève contre *The Countess Cathleen* (1892) de Yeats, contre *The Shadow of the Glen* (1903) de Synge, et le scandale atteint son comble avec *The Playboy of the Western World* (1907). En 1942, *The Taylor and Ansty*, de E. Cros, suscite un âpre débat au Sénat. La censure, qui sévira dans toute sa rigueur de 1929 à 1967, frappe d'interdit *Borstal Boy* (1957), de Behan. Toutefois, poésie et théâtre illuminent cette période, et le nom de James Joyce, contemporain de James Stephens (1882-1950) et de George Moore (1852-1933), suffirait à lui seul à assurer la gloire de sa production romanesque. L'auteur du célèbre *Ulysses* (1922) sera suivi dans sa recherche expérimentale par Samuel Beckett, Flann O'Brien, Aidan Higgins, tandis que Daniel Corkery, Frank O'Connor, Sean O'Faolain ou

Liam O'Flaherty perpétuent qui la tradition régionaliste, qui la lutte contre l'obscurantisme et la censure. Car la censure est longue à disparaître pour les jeunes auteurs, impatients de brûler les étapes. Sans doute les vieux thèmes sont-ils toujours traités, passion de la propriété terrienne (Padraic Colum), vie provinciale (Lennox Robinson, Sean O'Faolain, Thomas C. Murray), rôle du clergé (Joseph Tomelty, Paul Vincent Carroll) ou émigration (Michael J. Molloy, Brian Moore). Mais des écrivains comme Julia O'Faolain, John Broderick, Edna O'Brien ou John McGahern s'attaquent aussi aux tabous (érotisme, avortement, homosexualité...), traduisant ainsi l'actualité des problèmes qui se posent à une Irlande pénétrée à son tour par les formes nouvelles de la contestation, alors que n'ont pas pour autant disparu tous les fantômes du passé.

D. S.-F.

D. Hyde, *A Literary History of Ireland* (Londres, 1899 ; rééd., 1967). / E. A. Boyd, *Ireland's Literary Renaissance* (Dublin, 1916 ; rééd., 1968). / S. Gwynn, *Irish Literature and Drama in the English Language* (Londres, 1936). / R. Hogan, *After the Irish Renaissance* (Minneapolis, 1967). / F. O'Connor, *The Backward Look, a Survey of Irish Literature* (Londres, 1967). / P. Rafroidi, *l'Irlande*, t. II : *Littérature* (A. Colin, coll. « U 2 », 1971) ; *l'Irlande et le romantisme* (Éd. universitaires, 1972). / *Aspects du théâtre irlandais* (Éd. universitaires, 1972).

L'art irlandais ancien

L'isolement de l'Irlande, à l'abri de la conquête romaine et à l'écart de l'Empire carolingien, favorisa l'élaboration d'un art original. La christianisation s'était effectuée sans heurt, au Ve s., préservant les coutumes locales. L'expansion des monastères irlandais, essaimant en Écosse et en Northumbrie, permit à l'art insulaire, en retour, de découvrir l'art germanique. On voit ainsi se constituer un art chrétien irlandais (et aussi northumbrien) où se mêlent les thèmes celtiques et l'esthétique chrétienne. Les spirales (de La Tène) et l'entrelacs (germanique, puis scandinave) dominent, excluant presque radicalement le réalisme et aboutissant à un art abstrait unique en Europe (couronne Petrie, National Museum, Dublin ; torque de Broighter). Mais, en 597, Rome, inquiète du caractère païen de l'art irlandais, envoie une mission qui conduit l'île à modifier son répertoire en y introduisant les traditions gréco-latines. Celles-ci furent très vite intégrées dans le système décoratif général.

On ne peut parler d'architecture, tellement elle semble avoir été rudimentaire. Aucun vestige n'atteste l'existence de cloîtres, et il ne reste rien des constructions de bois.

L'étude de la sculpture porte seulement sur des monuments isolés, stèles ou croix. La grande croix *(high cross)* irlandaise ne semble pas avoir eu un caractère funéraire. Les églises des communautés monastiques étaient trop exiguës pour contenir les grands rassemblements de fidèles ; le prédicateur, réunissant les pèlerins autour de ces croix, en commentait les scènes sculptées (croix d'Ahenny, v. 750 ; croix de Clonmacnoise, v. 790). Les croix sont en règle générale conformes au modèle type. Une base rectangulaire supporte une pyramide tronquée ; puis un fût à quatre pans s'élève, portant la croix entourée de l'anneau, symbole cosmique ; un petit tabernacle surmonte le tout. La surface de la croix est habituellement divisée en registres, ornés, en faible relief, d'un décor géométrique ou de sujets à personnages (croix de Muiredach à Monasterboice). Ceux-ci sont adroitement adaptés aux surfaces des différents registres, et les mouvements de chaque groupe de figures sont d'une diversité surprenante.

Il semble que pendant plus d'un siècle, à partir de 915, on n'ait plus élevé de ces grandes croix, si caractéristiques de l'art irlandais. Elles reparaissent au XIIe s., mais prennent un aspect différent. Le haut de la croix est plus petit. Le motif de l'anneau-roue évolue et l'on trouve des figures d'assez grande taille, en relief, parfois même en ronde bosse (Dysert O'Dea). L'iconographie multiplie les représentations bibliques et hagiographiques. Le répertoire s'élargit sous l'influence des enluminures.

L'orfèvrerie, technique préférée de l'Irlande ancienne, doit son éclat à des ateliers locaux fort actifs. Dès le VIIIe s., elle devient un art brillant, raffiné et étrange à la fois. Assimilant vite les apports extérieurs, les artistes composent des décors originaux et extraordinairement élégants. La taille d'épargne est d'un emploi constant. Le filigrane, dont les soudures sont invisibles, atteint une invraisemblable finesse. Toute la surface des châsses, calices, crosses, reliures est ornée des mêmes spirales et entrelacs. Cabochons et émaux sertis leur donnent un aspect somptueux. Des objets nous sont parvenus presque intacts : la broche de Tara (British Museum, Londres) et le ciboire d'Ardagh (National Museum, Dublin), datés du VIIIe s.

Le « Catach » de saint Colomba (fin du VIe - début du VIIe s., Royal Irish Academy, Dublin) marque les origines de l'enluminure, qui atteint au VIIIe s. une virtuosité brillante avec le *Book of Kells* (Trinity College, Dublin) [V. Celtes]. Chaque manuscrit s'ouvre sur une double page enluminée remplaçant la page de titre de l'Antiquité et des ouvrages continentaux. À gauche, une page qui est soit couverte d'un décor ornemental, le « tapis », dont les motifs les plus caractéristiques sont le damier, les spirales, les peltas, les entrelacs, les rinceaux, les grecques..., soit remplie par le « portrait » ou symbole de l'évangéliste dans un cadre richement orné. À droite, le texte, qui débute par de grandes initiales enclavées reprenant le même décor que le tapis. L'analogie avec les motifs sculptés, l'influence de l'orfèvrerie et des émaux sont évidentes : ainsi, le symbole de saint Jean, dans le *Book of Durrow* (Trinity College, Dublin) est à rapprocher de la stèle de Fahan, côté est. La figure humaine est très simplifiée (*Book of Durrow* : portrait de saint Matthieu).

L'évolution du décor trahit des influences méditerranéennes : des inscriptions grecques sont recopiées à côté des figures des évangélistes dans le *Book of Lindisfarne* (Northumberland), conservé au British Muséum. En même temps, la troisième dimension apparaît dans le traitement des corps et des draperies, et la rigueur abstraite, se relâchant, fait place à un réel effort figuratif.

Cependant, les dévastations des envahisseurs vikings du VIIIe au Xe s. et l'épanouissement de l'art carolingien sur le continent ruinèrent les recherches de cet art mystérieux, héritier des traditions « barbares ». Au Moyen Âge, l'art irlandais perd son caractère insulaire et se mêle plus intimement à l'art anglais. Mais il n'en disparaît pas pour autant. Les sculpteurs romans du continent puiseront largement dans la thématique irlandaise, en en repensant les principaux éléments. La conquête normande et le développement de l'art gothique achèveront l'assimilation de cet art.

B. A.

F. Henry, *Early Christian Irish Art* (Dublin, 1954) ; *l'Art irlandais* (Zodiaque, La Pierre-qui-Vire, 1963-64 ; 3 vol.).

Iroquois

▶ INDIENS.

irrigation

▶ EAU.

Irving (Washington)

Écrivain américain (New York, 1783 - Tarrytown 1859).

Washington Irving est le premier écrivain américain qui, avant Fenimore Cooper* et Edgar Poe*, ait joui d'une considération internationale, à la fois en Amérique et en Europe, où il passa une grande partie de sa vie. C'est en ce sens que cet écrivain, aujourd'hui délaissé, peut apparaître comme un pionnier des lettres américaines. Mais sa carrière et son œuvre témoignent du déchirement d'une inspiration tiraillée entre la tradition européenne et la réalité américaine.

Fils d'un négociant new-yorkais, benjamin d'une famille de onze enfants, Irving naît symboliquement en 1783, l'année même où le traité de Versailles consacre l'indépendance des treize colonies américaines. On lui donne le prénom de Washington en hommage au premier président américain, qui est un ami de la famille. Mais Irving est élevé selon les méthodes de la rhétorique européenne, dans un pays encore incertain, qui n'est plus une colonie, mais pas encore une nation.

Après des études de droit, il commence sa carrière d'écrivain en 1802, en publiant dans le *Morning Chronicle* de New York une série de chroniques humoristiques sur la vie mondaine. Il suit la tradition du journalisme anglais, à la manière satirique et distinguée du *Spectator* de Steele et Addison. Le pseudonyme qu'il choisit, Jonathan Oldstyle, reflète son tempérament traditionaliste. Atteint de tuberculose, Irving fait, pour des raisons de santé, un premier voyage en Europe de 1804 à 1806. En 1807-08, de retour à New York, il écrit, en collaboration avec son frère William et James K. Paulding, *Salmagundi ; or the Whim-Whams and Opinions of Launcelot Langstaff Esq. and Others*, suivi en 1809 d'un autre pot-pourri de chroniques humoristiques, *A History of New York from the Beginning of the World to the End of the Dutch Dynasty* (aussi appelé *Diedrich Knickerbocker's History of New York*). Il y pratique l'histoire à la manière parodique des humoristes anglais du XVIIIe s. La seconde guerre de l'Indépendance contre l'Angleterre (1812-1814) suspend ses activités littéraires ; il est nommé aide de camp du gouverneur de New York, Daniel Tompkins.

Dès 1815, à la fin de la guerre, il part pour l'Europe pour un séjour qui durera dix-sept ans, fréquentant en particulier Walter Scott et Thomas Moore. Brillant causeur, il est reçu partout comme l'« homme de lettres américain ». La faillite de l'entreprise familiale l'oblige à vivre de sa plume. Irving écrit en 1819-20 une suite de récits folkloriques et de notes de voyage, *The Sketch Book of Geoffrey Crayon, Gent.*, dont le morceau le plus célèbre, le seul texte universellement connu en Amérique et qui fait partie du folklore national, est l'histoire de Rip Van Winkle, caractéristique du problème de l'identité américaine.

Rip Van Winkle, colon américain d'origine hollandaise, s'endort avant la guerre de l'Indépendance et se réveille vingt ans plus tard, étranger dans un monde nouveau. Texte ambigu, plein de nostalgie pour l'époque coloniale. Étranger médusé en son propre pays, Rip n'a finalement qu'une seule raison de se réjouir de la guerre de l'Indé-

pendance : pendant son sommeil, sa femme est morte, et il est libéré de sa tyrannie.

Le succès du *Sketch Book* conduit Irving à publier d'autres récits de la même veine : *Bracebridge Hall ; or The Humorists* (1822), puis *Tales of a Traveller* (1824) sur ses séjours en Allemagne, en Italie et à New York. Attaché à l'ambassade américaine à Madrid, Irving compose une biographie de Christophe Colomb (*A History of the Life and Voyages of Christopher Columbus*, 1828), significative de son intérêt pour les origines de l'Amérique, puis *A Chronicle of the Conquest of Granada* (1829).

Il rentre en Amérique en 1832. Considéré comme l'« écrivain américain officiel », il voyage dans l'Ouest, descend l'Ohio et le Mississippi, qu'il évoque dans de nouveaux récits de voyage : *A Tour on the Prairies* (1835), *Astoria* (1836), *The Adventures of Captain Bonneville* (1837). Mais il n'y discerne pas les bases d'une inspiration nouvelle, typique de l'Amérique. De même, il ne distingue pas le génie de Poe, de Cooper, de Hawthorne, de Melville. Il écrit une vie de son écrivain anglais préféré, *Oliver Goldsmith* (1849), et une longue biographie de *George Washington* (1855-1859).

Classique de tempérament, trop anglicisé, bon styliste, mais formé à la rhétorique classique et à l'esprit des salons européens, Washington Irving est à la fois, paradoxalement, le dernier écrivain de la période coloniale et le premier homme de lettres américain. Sa notoriété peut le faire considérer comme un pionnier de la littérature américaine. Mais sa manière et son inspiration restent anglaises.

J. C.

S. T. Williams, *The Life of Washington Irving* (New York, 1935, 2 vol.). / Van W. Brooks, *Makers and Finders*, t. I : *The World of Washington Irving* (New York, 1951). / E. Wagenknecht, *Washington Irving* (New York, 1962). / W. L. Hedges, *Washington Irving, an American Study, 1802-1832* (Baltimore, 1965).

Isabelle Ire la Catholique

(Madrigal de las Altas Torres 1451 - Medina del Campo 1504), reine de Castille de 1474 à 1504.

Fille de Jean II de Castille et d'Isabelle de Portugal sa seconde épouse, Isabelle vit longtemps dans la pieuse retraite d'un couvent d'Ávila et n'en sort qu'après la mort de son frère Alfonso, en juillet 1468. Le 19 septembre suivant, elle signe avec son autre frère, Henri IV de Trastamare, le traité de Guisando, par lequel ce dernier souverain la reconnaît héritière de la couronne de Castille au détriment de sa propre fille Jeanne (1462-1530), ignominieusement surnommée la *Beltraneja* par les partisans du marquis de Villena, qui attribuent sa paternité au favori du roi, Beltrán de la Cueva. Ne pouvant être mariée contre sa volonté, mais n'ayant pas le droit de prendre époux sans l'aveu du roi en vertu de ce traité, elle décide pourtant, à l'instigation de l'archevêque de Tolède et de Jean II d'Aragon, de s'unir à l'héritier de la couronne aragonaise, le prince Ferdinand, à Valladolid le 19 octobre 1469. Villena, déçu dans ses ambitions paternelles, se rapproche alors des Mendoza, parents par alliance de Beltrán de la Cueva ; en même temps, il incite Henri IV à reconnaître en 1470 la légitimité de Jeanne la Beltraneja et à la fiancer à son tour à Charles de Guyenne, frère de Louis XI, qui redoute pour son royaume les conséquences de la fatale union aragono-castillane.

Mais, rétablie dans ses droits par Henri IV lors de l'entrevue de Ségovie en décembre 1473, Isabelle lui succède le 11 décembre 1474 et se fait aussitôt couronner reine de Castille dans cette même ville.

Ferdinand d'Aragon émet aussitôt la prétention de recueillir seul l'héritage castillan, mais l'archevêque de Tolède, Alfonso Carrillo, et le cardinal d'Espagne, Pedro González de Mendoza, imposent un compromis en vertu duquel les lettres royales, la monnaie et les sceaux porteront double signature, double effigie ou écartèlement des armes des deux royaumes, la justice appartenant conjointement aux deux époux ou à celui des deux qui est seul présent en Castille, tandis que l'Administration reste le domaine propre de la reine.

Jaloux des faveurs accordées par la souveraine au cardinal d'Espagne, l'archevêque de Tolède rejoint alors le parti de la Beltraneja, que son oncle et tuteur, Alphonse V de Portugal, veut épouser pour régner aussi en Castille. Malgré son appui, malgré celui que leur accorde de nouveau Louis XI par le traité du 8 septembre 1475, les adversaires d'Isabelle sont finalement vaincus à Toro en mars 1476 par Ferdinand d'Aragon, qui bénéficie par ailleurs de la défection de Louis XI, obtenue par Jean II d'Aragon au prix de la cession du Roussillon. Accordant aux Grands leur pardon par la paix de Madrigal en avril 1476, Isabelle entreprend de pacifier l'Andalousie, tandis que Ferdinand rétablit l'ordre dans la région de Zamora, avant de remporter une ultime victoire sur les partisans de la Beltraneja dans la plaine d'Albuera le 24 février 1479. La reine de Castille, dont le pouvoir est consolidé par ailleurs par la naissance d'Isabelle en 1470, puis par celle du prince héritier Jean en 1478, contraint ses compétiteurs à renoncer à leur prétention à la couronne de Castille par le traité d'Alcáçovas du 9 septembre 1479.

Roi d'Aragon depuis le 19 janvier précédent, Ferdinand II* joue désormais un rôle prépondérant dans la réorganisation institutionnelle du royaume de Castille.

Sous l'influence de son confesseur, l'archevêque de Tolède, Francisco Jiménez de Cisneros (1436-1517), Isabelle semble se consacrer surtout à la réforme du clergé castillan, dont les évêques sont choisis à partir de 1482 sous le contrôle étroit des monarques. Jouant sans doute un rôle capital dans la création de l'Inquisition* en Castille en 1478, dans la reconquête à des fins religieuse et politique du royaume de Grenade (1481-1492), dans l'expulsion de juifs de Castille le 31 mars 1492 et dans l'appui accordé le 17 avril 1492 à Christophe Colomb* dans sa recherche d'un accès aux Indes par la voie de l'Atlantique, elle contribue au moins autant que Ferdinand à l'attribution à leur couple du titre de « Rois Catholiques » par le pape Alexandre VI* à la fin de 1496. Après tout n'a-t-elle pas encouragé en personne les troupes des deux royaumes assiégeant victorieusement les villes musulmanes de Málaga en 1487, d'Almería en 1489, de Grenade même en 1491-92 !

Isabelle, reine autoritaire et appliquée, conserve jalousement l'autonomie de la Castille, du moins sur le plan administratif, mais elle contribue à parachever l'unité de la péninsule Ibérique grâce à son mariage.

Ses deux premiers enfants, Isabelle et Jean, étant morts prématurément, la couronne de Castille revient, après son décès en 1504, à sa fille Juana (Jeanne la Folle, 1479-1555), épouse de l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau.

P. T.

▶ *Castille / Espagne / Ferdinand II le Catholique.*

J. Bouissounouse, *Isabelle la Catholique. Comment se fit l'Espagne* (Hachette, 1949). O. Ferrara, *l'Avènement d'Isabelle la Catholique* (A. Michel, 1958). / L. Suárez Fernández, *Política internacional de Isabel la Católica* (Valladolid, 1965).

V. également la bibliographie de Ferdinand II le Catholique.

Isabelle II

(Madrid 1830 - Paris 1904), reine d'Espagne de 1833 à 1868.

La question dynastique

De sa seconde épouse, Marie-Isabelle de Bragance (1797-1817), Ferdinand VII a deux filles, qui meurent en bas âge. En 1819, il prend pour troisième épouse Marie-Joséphine Amélie de Saxe, qui s'éteint sans lui donner d'enfants. Il se marie quelques mois plus tard avec sa nièce, Marie-Christine de Bourbon-Sicile, qui donne le jour, en octobre 1830, à la future Isabelle II.

Avant même la naissance de sa fille, Ferdinand VII a exhumé le 29 mars 1830 la pragmatique sanction de 1789, abolissant la loi salique et rétablissant la tradition espagnole selon laquelle le trône peut revenir à une femme. Cette mesure, prise par lui sans l'approbation préalable des Cortes, est à l'origine des conflits dynastiques (guerres carlistes) qui opposeront les partisans du frère du roi, don Carlos, et les défenseurs des droits d'Isabelle, et qui, en fait, cacheront des divergences politiques beaucoup plus profondes entre libéraux et absolutistes.

Les régences

À la mort de son père, Isabelle est proclamée reine. Elle n'a que trois ans, et la régence est confiée à sa mère, assistée d'un Conseil de gouvernement. Éclatent aussitôt les guerres carlistes, dont les répercussions sont aussi internationales, les puissances européennes prenant parti pour l'un ou l'autre des prétendants selon les affinités idéologiques de leurs gouvernements. Ainsi, les États qui ont un régime libéral, comme la France, l'Angleterre et le Portugal, reconnaissent Isabelle II.

Dès le début de son mandat, la régente doit mater la rébellion carliste. Elle y est aidée par plusieurs gouvernements, notamment celui de Francisco Zea Bermúdez (1772-1850) de 1832 à 1834, celui de Francisco Martínez de la Rosa (1787-1862), auteur de la Constitution de 1834 intitulée *Estatuto Real* (Statut royal), celui de José María Queipo de Llano, comte de Toreno (1786-1843) en 1835, celui de Juan Álvarez y Méndez (1790-1853), responsable de la loi de désamortissement des

biens du clergé, de 1835 à 1836, celui de Francisco Javier de Istúriz (1790-1871) en 1836, année de la conspiration de la Garde royale à La Granja, qui contraint la régente à accepter la Constitution de 1812, et celui de José María Calatrava (1781-1847) de 1836 à 1837.

À la fin de la première guerre carliste (convention de Vergara, 1839), Marie-Christine se montre favorable à une politique hostile aux progrès du libéralisme, ce qui fait naître le mécontentement. Une émeute, lors de son voyage à Barcelone, l'oblige à se démettre et à s'exiler en France (1840).

Les Cortes confient alors (8 mai 1841) la régence au général Baldomero Espartero (1793-1879), et, deux mois plus tard, Agustín de Argüelles (1776-1844) est nommé tuteur de la reine. Espartero doit réprimer plusieurs complots et, le 29 juin 1843, il est renversé par le soulèvement du colonel Juan Prim (1814-1870) et les généraux Francisco Serrano (1810-1885) et Ramón María de Narváez (1800-1868).

La majorité de la reine et la « décennie modérée »

Le gouvernement qui prend le pouvoir décide d'avancer la date de la majorité de la reine. De tendance progressiste, il est dirigé par Salustiano Olózaga (1805-1873), qui doit bientôt céder la place à Luis González Bravo (1811-1871). S'ouvre alors la « décennie modérée ». Cette période est caractérisée par une succession de ministères éphémères, dont les plus marquants sont ceux du général Narváez, qui réunit une Assemblée constituante pour remplacer la Constitution de 1837 par celle de 1845, beaucoup plus réactionnaire, et celui (1851-52) de Juan Bravo Murillo (1803-1873), qui signe le concordat avec le Saint-Siège l'année même de son accession au pouvoir et met au point une constitution d'inspiration aristocratique qui soulève l'hostilité des Cortes. Dès 1852, la reine retire sa confiance à J. Bravo Murillo.

Le mariage de la reine

Voulant résoudre définitivement la question dynastique, les Espagnols tentent de marier la souveraine au fils de don Carlos, le comte de Montemolín, que ses partisans nomment Charles VI (1818-1861) ; mais l'intransigeance des libéraux, qui craignent que cette union ne représente une réaction absolutiste, fait échouer ce projet. Le choix se porte finalement sur le fils de François de Paule, frère de Ferdinand VII, François d'Assise (1822-1902), duc de Cadix, cousin germain d'Isabelle II. Le mariage est célébré le 10 octobre 1846, mais bientôt apparaît aux yeux de tous la mésentente qui règne entre les deux époux. Alors les carlistes reprennent les armes en Catalogne (fin 1846).

Deux années de progressisme, l'Union libérale

La fin de la « décennie modérée » est marquée par le succès de la révolution populaire de 1854 et la constitution d'un gouvernement de coalition que préside le général Espartero et auquel participe le général Leopoldo O'Donnell (1809-1867), tous deux libéraux.

Grâce à l'appui d'Isabelle II, c'est en réalité O'Donnell qui prend en main les affaires de l'État, avant d'assumer véritablement le pouvoir à partir du 14 juillet 1856. Il dissout les Cortes et rétablit la Constitution de 1845, en y apportant quelques modifications libérales ; mais, trois mois plus tard, la souveraine le remplace par Narváez. Celui-ci se maintient un an au pouvoir et abolit les dispositions libérales adoptées par ses prédécesseurs.

La période qui s'étend de 1856 à 1863 est dominée en fait par le parti de l'Union libérale, qui se situe à mi-chemin entre les anciens progressistes et les modérés. C'est une époque à la fois assez prospère et relativement calme, pendant laquelle l'armée espagnole s'illustre en Afrique (1859-60) et au Mexique*, où elle participe, aux côtés de la France et de l'Angleterre, à une démonstration militaire (1861-62).

En 1863, Isabelle II s'appuie de nouveau sur la droite. O'Donnell reprend le pouvoir le 21 juin 1865. Après l'insurrection de Prim à Villarejo et celle des sergents à la caserne de San Gil (Madrid), il est supplanté en 1866 par Narváez et en 1868 par González Bravo et par José Gutiérrez de la Concha (1809-1895).

La mort de Narváez (mai 1868), dont l'énergie et l'autorité étaient les seuls garants du trône, laisse libre cours aux tentatives révolutionnaires ; le 18 septembre, l'escadre, commandée par l'amiral Topete (1821-1885), se soulève dans la baie de Cadix aux cris de « À bas les Bourbons ! ». Serrano et Prim prennent la tête du soulèvement ; le premier l'emporte sur les troupes restées fidèles à la couronne à Alcolea (Cordoue). Isabelle II, qui passe alors l'été à Saint-Sébastien, doit franchir la frontière française le 30 septembre. Une fois exilée en France, elle se sépare de son mari. En 1870, elle renonce à ses droits en faveur de son fils Alphonse, futur Alphonse XII (1874).

R. G.-P.

▶ *Carlisme / Empire colonial espagnol / Espagne.*

📖 **Marquis de Lema, *De la revolución a la restauración* (Madrid, 1927 ; 2 vol.). / E. Aunós y Pérez, *Itinerario histórico de la España contemporanea* (Barcelone, 1940). / P. de Luz, *Isabel II* (Barcelone, 1940). / Comte de Romanones, *Un drama político. Isabel II y Olózaga* (Madrid, 1941). / José Manuel Prados López, *Narváez, el espadón de Loja* (Madrid, 1952). / R. Olivar, *Así cayó Isabel II* (Barcelone, 1955). / Marquis de Miraflores, *Memorias del reinado de Isabel II* (Madrid, 1964 ; 3 vol.).**

Isauriens (dynastie des)

Empereurs de Constantinople (717-802).

Le second règne de Justinien II (705-711), dernier représentant des Héraclides*, amorce une période de chaos qui dure deux décennies. Son successeur, le général arménien Philippikos Bardanēs (711-713), rouvre la querelle religieuse : il soutient le monothélisme (une seule volonté dans le Christ), désavoue les décisions du concile de Constantinople (680-81), détruit dans le palais impérial les représentations artistiques de cette assemblée et leur substitue ses propres effigies. Ce coup d'audace entraîne la rupture avec Rome, qui refuse de recevoir jusqu'au portrait de cet empereur « hérétique ».

Renversé par une sédition en juin 713, celui-ci est remplacé par un fonctionnaire civil, Anastase II : le nouveau prince prend le contre-pied de la politique religieuse de son devancier et se préoccupe de la lutte contre les Arabes, mais les forces militaires qu'il rassemble à Rhodes pour assaillir la Syrie se révoltent (715) et proclament empereur un percepteur d'impôts, Théodose III. Candidat malgré lui, ce souverain se révèle incapable de restaurer l'ordre dans l'État. Le sauveur de l'Empire aux abois est un général énergique et habile, originaire de la Syrie du Nord (Germanicēa), Léon III, improprement appelé l'Isaurien (25 mars 717).

Le redressement

L'anarchie généralisée a favorisé la progression des Arabes, et la première tâche de Léon III (717-741) est d'assurer l'existence de sa capitale : durant une année (août 717-août 718), les généraux du calife Maslama investissent Constantinople par terre et par mer. Le feu grégeois des Byzantins, un hiver exceptionnellement rigoureux, la famine, une peste meurtrière et enfin l'intervention décisive des Bulgares déciment leurs troupes ; une tempête achève de détruire leur flotte. Le second grand assaut de l'islām contre le verrou de l'Europe a échoué, et le règne de Léon III commence sous les meilleurs auspices. Malgré ce grand succès, les Arabes restaient redoutables. À partir de 726, ils reprennent leurs raids annuels en Asie Mineure et s'avancent jusqu'en Bithynie, mais, en 740, les Byzantins leur infligent à Akroïnon, en Phrygie, une sanglante défaite, qui débarrasse pour longtemps l'Empire de leurs incursions dévastatrices.

Préoccupé de renforcer l'autorité du gouvernement central, l'empereur réorganise le régime des « thèmes » : ces énormes circonscriptions militaires, créées au siècle précédent, sont fractionnées en unités plus petites. Cette réduction répond à deux objectifs : prévenir des tentatives d'usurpation de la part de « stratèges » trop puissants et assouplir l'appareil administratif. Le droit romain, codifié au VIe s. dans le monument *Corpus juris civilis*, est simplifié et révisé : le nouveau code appelé *Ecloga*, c'est-à-dire *Extrait de la législation justinienne*, promulgué en grec en 726, de volume réduit et donc très pratique, améliore le droit familial, matrimonial et successoral, mais renforce le droit criminel en y introduisant des châtiments corporels, notamment les mutilations.

La querelle des images

L'hostilité de Léon III au culte des images (reproduction de portraits de saints) déclenche une longue crise, connue sous le nom d'*iconoclasme*, qui trouble profondément l'Empire au-dedans et entraîne au-dehors la rupture avec Rome et la perte de l'Italie. Conseillé par un fort parti d'adversaires des images, au nombre desquels plusieurs évêques d'Asie Mineure et les troupes des « thèmes » asiatiques, l'empereur commence par dénoncer en 725-26 l'incongruité de ce culte. Sa première mesure effective, et peut-être la seule, est l'enlèvement à Constantinople d'une icône du Christ très vénérée ; ce geste sème le trouble dans la capitale et provoque une insurrection

en Grèce et surtout en Italie, où des officiers impériaux sont massacrés.

Nullement rebuté par cette effervescence populaire et par l'opposition catégorique des plus hautes instances ecclésiastiques, le basileus décide d'imposer son iconomachie par la force : le 17 janvier 730, il contraint le patriarche de Constantinople Germain à démissionner et proscrit le culte des images des saints. L'opposition est muselée avec fermeté, mais sans recours à une rigueur excessive. Pour se venger de l'hostilité de la papauté, que des mesures coercitives ne peuvent atteindre, Léon III soustrait à la juridiction pontificale une grande partie du territoire impérial : Calabre, Sicile et Illyricum oriental. Cette séparation aura à long terme une répercussion énorme : agrandi dorénavant aux dimensions mêmes de l'Empire byzantin, le patriarcat de Constantinople, jouissant d'un prestige considérable, ne tolérera plus les empiétements du Saint-Siège dans sa sphère d'influence et osera lui disputer ses prétentions à l'universalisme.

À la mort de Léon III, l'héritier légitime Constantin V (741-775) trouve aussitôt un compétiteur en la personne de son beau-frère Artavasde. L'usurpateur rallie à sa cause tous les partisans de l'orthodoxie et se fait couronner empereur à Constantinople en 742. Le souverain dépossédé se retranche en Asie Mineure, dont la plupart des « thèmes » soutiennent sa candidature. En 743, il bat les armées de son adversaire et prend possession de la capitale (2 nov.), où il se livre à un féroce règlement de comptes.

Maître du trône, il reprend l'offensive contre les Arabes, affaiblis par la lutte intestine entre Omeyyades et 'Abbāssides ; de 746 à 752, il leur inflige de grandes défaites en Syrie, en Arménie et en Mésopotamie. Des prisonniers sont, en qualité de colons, transférés en Thrace pour protéger les régions occidentales contre les Bulgares. Inquiets des ouvrages fortifiés dont le basileus a garni la frontière, ceux-ci ouvrent les hostilités (755). La guerre durera jusqu'à la fin du règne : elle connaîtra des fortunes diverses, mais sera finalement favorable à Byzance. L'Italie est abandonnée à son sort, et l'exarchat de Ravenne succombe en 751. Dans son combat contre les Lombards, la papauté, ne pouvant plus compter sur les Grecs « hérétiques », se tourne vers les Francs : en janvier 754, à Ponthion, le pape Étienne II rencontre le roi Pépin le Bref, qui lui reconnaît le droit de gouverner en son nom propre les territoires de Rome et de Ravenne, premier pas vers la création des États pontificaux.

Constantin V se montre beaucoup plus fervent iconoclaste que son père : la doctrine officielle fait l'objet d'une propagande active, et l'édit de 730 est confirmé par le concile de Hieria (754), dont les membres sont tous de dévoués courtisans. Les images des saints sont interdites, et leur vénération est condamnée. Mais l'application des décisions conciliaires, confiée au bras séculier, se heurte à l'opposition fanatique des iconodoules. L'empereur procède d'abord par la négociation et la persuasion, mais l'intransigeance des adversaires lasse sa patience, et, à partir de novembre 765, la persécution se déchaîne dans l'Empire : aux images proscrites sont substituées des décorations à sujet végétal ou animal et surtout des représentations à la gloire de l'empereur. Contre les personnes, les rigueurs ne sont pas moindres : de hauts dignitaires sont mutilés, d'autres exécutés ; un patriarche est décapité, mais l'empereur s'en prend surtout aux moines, dont beaucoup émigrent en Italie méridionale. Dans son zèle iconomaque, Constantin V va jusqu'à interdire le culte des saints et de la Vierge.

Le recul du mouvement iconoclaste

Bien qu'il eût promis à son père agonisant de continuer sa politique, Léon IV (775-780) se montre moins hostile aux images et aux moines. Toutefois, vers la fin de son règne, la persécution recommence et frappe plusieurs personnes de l'entourage impérial. L'avènement de son fils Constantin VI (780-797) sonne le glas de l'iconoclasme. L'héritier du trône n'ayant que dix ans, l'impératrice Irène, sa mère, assure la régence.

Fervente iconodoule, elle entreprend avec prudence de restaurer le culte des images ; son secrétaire Tarasios est nommé patriarche en 784, et le concile œcuménique réuni par ses soins à Nicée en 787 condamne l'iconoclasme comme hérésie, ordonne la destruction des écrits iconomaques et rétablit la vénération des images. Une révolte des militaires, qui attribuent tous leurs échecs devant les Arabes et les Bulgares au gouvernement de l'Empire par une femme, écarte Irène et rétablit Constantin VI dans ses droits de souverain (790). Sept ans plus tard, l'empereur, qui s'est complètement discrédité par un divorce fâcheux et des cruautés contre ses meilleurs partisans, est déposé et aveuglé par ordre de sa mère, qui régnera désormais seule de 797 à 802. Le gouvernement de cette dernière ne sera pas heureux : les allégements fiscaux qu'elle consent par démagogie assèchent le Trésor public, que grèvent déjà lourdement les tributs qu'il faut verser aux Arabes et aux Bulgares pour obtenir la paix. En Occident, il faut compter avec Charlemagne*, le puissant roi franc, qui, par des annexions successives, avait assemblé un immense royaume. À la Noël 800, il est couronné empereur à Rome : le basileus, furieux, refuse d'entériner le geste historique du pape Léon III qui consomme sur le plan politique la séparation entre l'Orient et l'Occident ; la chrétienté se scinde en deux parties, qui prétendront chacune représenter l'unique Empire romain. Charlemagne s'emploie aussitôt à se faire reconnaître empereur par Byzance, mais l'arrivée de ses légats à Constantinople coïncide avec la chute d'Irène. La vieille souveraine est en effet victime de ses favoris : tous convoitaient un trône que ne revendiquait aucun héritier légitime. Le ministre des Finances, Nicéphore, l'emporte : Irène est déposée en octobre 802 et exilée dans l'île de Lesbos, où elle meurt un an plus tard.

Le second iconoclasme

La seconde crise iconoclaste éclatera à l'instigation d'un autre empereur d'origine orientale, Léon V l'Arménien (813-820).

Projetant la convocation d'un synode iconoclaste, celui-ci charge en 814 l'higoumène Jean le Grammairien de rassembler toute la documentation théologique désirable. Les opposants de marque sont écartés : Théodore le Studite est exilé et le patriarche Nicéphore destitué. En 815, un concile réuni à Sainte-Sophie rejette les décisions de Nicée et adopte celles de Hieria. Les images sont derechef proscrites et les iconodoules pourchassés.

Sous Michel II (820-829), les persécutions cessent, mais les décisions synodales de 815 ne sont pas rapportées. Son fils Théophile (829-842) est en revanche un iconoclaste passionné. Il nomme patriarche son ancien précepteur Jean le Grammairien ; dès 833, une persécution aussi violente que sous Constantin V frappe les iconodoules et spécialement les moines, mais le mouvement, qui n'a plus d'assise populaire, ne survit pas à la mort du souverain (20 janv. 842). Son épouse Théodora et le conseil de régence conviennent que la restauration des images s'impose. On nomme (4 mars 843) patriarche un iconophile modéré, Méthode. Un concile légitime cette mutation et anathématise les iconomaques. Ce revirement est solennellement sanctionné à Sainte-Sophie le 11 mars 843, premier dimanche de carême, qui est resté depuis lors le jour de la fête de l'orthodoxie.

P. G.

P. G.

▶ *Byzance.*

📖 **A. Lombard, *Études d'histoire byzantine. Constantin V, empereur des romains, 740-775* (Alcan, 1902). / G. Ostrogorsky, *Geschichte des byzantinischen Staates* (Munich, 1940, 3e éd., 1963 ; trad. fr. *Histoire de l'État byzantin*, Payot, 1956). / A. Grabar, *l'Iconoclasme byzantin, dossier archéologique* (A. Maisonneuve, 1958).**

ischémie

▶ INFARCTUS.

Isère. 38

Départ. de la Région Rhône-Alpes ; 7 474 km² ; 768 450 hab. Ch.-l. *Grenoble**. S.-préf. *La Tour-du-Pin, Vienne.*

Le milieu

Comme la Drôme et les Hautes-Alpes, l'Isère est découpé dans le territoire de l'ancien Dauphiné (ayant pour chef-lieu la capitale de cette province). Il a gardé de cet héritage historique le goût d'un certain particularisme, qui se manifeste volontiers à l'intérieur de la Région Rhône-Alpes. Au huitième rang pour la superficie, au seizième pour la population, il a été qualifié de non-sens géographique, étant pour moitié un département alpin et pour moitié un département rhodanien. En effet, il englobe au sud-est plusieurs massifs des Alpes du Nord formant l'essentiel de l'arrondissement de Grenoble et au nord-ouest un avant-pays de collines et de plaines couramment désigné sous le nom de Bas-Dauphiné ; ce second ensemble est partagé entre les deux arrondissements de Vienne et de La Tour-du-Pin, à l'exception du canton de Voiron et du plateau de Chambarand, qui font partie de l'arrondissement de Grenoble. Deux fois déjà il a fallu déplacer la limite départementale, jadis fixée sur le Rhône, de manière à éviter que l'agglomération lyonnaise ne se développe sur deux départements différents : en 1858, quatre communes et, en décembre 1967, vingt-trois communes (et des parties de deux autres communes) de l'arrondissement de Vienne ont été rattachées à l'arrondis-

sement de Lyon, c'est-à-dire au département voisin du Rhône*.

La disposition générale des reliefs de l'Isère alpestre est simple. Deux groupes de massifs montagneux encadrent une longue dépression intérieure. Les hauts massifs du Pelvoux (4 103 m à la barre des Écrins, 3 987 m à la Meije), des Grandes Rousses, de Belledonne et des Sept-Laux appartiennent par leurs roches cristallines dures et déchiquetées à la zone structurale dite « des Massifs centraux ». Par leur position et l'allure plissée de leur relief, succession de vals et de chaînons calcaires parallèles, la Chartreuse et le Vercors font partie de la zone de Préalpes, qui présente au-dessus de l'avant-pays une apparence de forteresse. Entre ces deux zones, la plaine du Grésivaudan et les plateaux du Drac forment le Sillon alpin.

Les glaciers du début de l'ère quaternaire ont taillé de profondes vallées dans la masse des roches dures du Pelvoux (Oisans, Valbonnais) et ont façonné les roches tendres du Sillon alpin, très largement au nord de Grenoble, moins vigoureusement au sud de Vizille. Par la cluse de Voreppe, l'énorme masse de glaces débouchait dans l'avant-pays. Aujourd'hui, depuis le confluent de l'Isère et du Drac, qui a fixé le site de Grenoble, il est possible d'utiliser ces anciennes vallées glaciaires pour atteindre tous les pays de la haute montagne.

Le climat est rude, même dans les vallées : froid en hiver, frais en été, humide en toute saison. Cependant, des variations importantes sont observées selon la position des massifs. Face aux vents d'ouest, Chartreuse et Vercors reçoivent d'énormes quantités de neige et de fortes précipitations (plus de 2 m d'eau par an au monastère de la Grande-Chartreuse), ce qui favorise la forêt de hêtre, de sapin et l'herbe des alpages. À altitude égale, le climat est plus sec, plus lumineux en Oisans, où apparaît le mélèze.

Les influences méridionales s'affirment au sud de Grenoble, sur les plateaux du Drac, où la forêt devient plus rare. Enfin, dans la vallée du Grésivaudan, les différences d'exposition favorisent à l'adret, sur la rive droite, la culture et même la vigne, et à l'ubac la forêt.

Le Bas-Dauphiné est un avant-pays, une sorte de glacis formé par l'accumulation des produits de l'érosion des Alpes : molasses miocènes, galets pliocènes, sables, argiles et cailloutis morainiques. L'altitude assez élevée à l'est décroît lentement vers l'ouest, mais, dans le détail, le relief est confus.

Dans ces matériaux tendres et hétérogènes, d'abord les glaciers, ensuite les cours d'eau ont dégagé à différents niveaux des vallées qui sont parfois de véritables plaines : Bièvre-Valloire, marais de Morestel et de Bourgoin, plaine de Lyon sèche et caillouteuse. Les sols, assez meubles, quelquefois profonds, portent des céréales, des prairies, des vergers. Ces dépressions isolent des plateaux vallonnés, dont les sols, minces, pauvres en chaux, sont appelés Terres Froides. Des taillis couvrent les parties les plus élevées, c'est-à-dire les plateaux de Chambarand et de Bonnevaux. L'île Crémieu, ensemble calcaire séparé du Jura par le Rhône et limité par les marais de la Bourbre, constitue une exception dans cet avant-pays alpin.

Ici encore le climat est souvent rude, ce couloir entre les montagnes des Alpes et du Massif central n'opposant d'obstacle ni à la bise ni au vent du midi. Les sols, caillouteux et sableux, sont sensibles a la sécheresse.

Les hommes et les activités

Le Bas-Dauphiné est traversé par quatre grands itinéraires : de Lyon à l'Italie par Bourgoin, où se branche la direction de Grenoble ; de Valence à Grenoble et Genève par la basse Isère ; de Saint-Rambert-d'Albon à Rives par la Bièvre-Valloire ; de Bourg-en-Bresse à Grenoble par Sault-Brénaz et Voiron. À Satolas-et-Bonce, on équipe un grand aéroport international.

Sur des terroirs, somme toute, assez peu favorisés, le département, où dominent les petites exploitations agricoles, a connu longtemps le système de la polyculture. Cependant, sous l'influence des grands centres urbains et avec le progrès des communications, la spécialisation l'a emporté peu à peu : exploitation du bois, élevage surtout pour la viande dans les montagnes (avec prédominance des ovins dans le sud), élevage aussi sur les plateaux et dans les terres humides du Bas-Dauphiné, qui fait partie du bassin laitier lyonnais, culture de céréales et de colza dans la plaine de Lyon et dans la Bièvre, plantation de noyers dans la basse Isère, d'abricotiers, de poiriers et de pêchers dans la Valloire et sur les terrasses rhodaniennes entre Roussillon et Chanas. À différentes époques, pour compléter les revenus de l'agriculture, les campagnes ont accueilli l'industrie sous la forme du travail à domicile (préparation des gants dans les environs de Grenoble, tissage des soieries dans le Bas-Dauphiné, travail de la chaussure en Bièvre, etc.) ou du travail en usine (papeterie et métallurgie de la vallée de la Fure, mécanique et chimie à Lyon et dans la vallée du Rhône, où la culture des fruits permet la survivance de l'ouvrier-paysan).

Actuellement, un peu plus de la moitié de la population active du département travaille dans l'industrie. Pourtant, les matières premières manquent (à l'exception de la pierre à ciment dans la cluse de Voreppe et à Montalieu-Vercieu, de l'anthracite de La Mure), et, dans les Alpes, les communications restent difficiles. Mais l'Isère a profité d'une invention aujourd'hui centenaire, la houille blanche. En 1869, Aristide Bergès équipe une haute chute à Lancey ; en 1883, Marcel Deprez réalise entre Vizille et Grenoble le premier transport d'électricité. Les usines hydroélectriques, créées d'abord sur la rive gauche du Grésivaudan, se multiplient ensuite le long de la Romanche et du Drac, de la Fure et de la Morge. Cette énergie à bon marché d'abord profite à la papeterie (Lancey, Domène, Moirans, Pont-de-Claix), puis attire l'électrométallurgie (aluminium à Rioupéroux et aux Clavaux, aciers spéciaux à Allevard, ferro-alliages à Brignoud et à Livet) et l'électrochimie (carbure, chlore et leurs dérivés à Brignoud, à Jarrie et Pont-de-Claix). Actuellement, toutes les chutes intéressantes étant équipées, le prix de l'énergie tend à augmenter. Aussi, de nouvelles fabrications à haute valeur ajoutée (silicium, magnésium, matières plastiques) se substituent-elles aux anciennes. Cette conversion des industries nées de la houille blanche a été favorisée par la présence d'une université à Grenoble. Voiron, Bourgoin, La Verpillière, La Tour-du-Pin ont attiré des industries nouvelles pour compenser le déclin du tissage des soieries. Vienne, jadis dominée par l'industrie des draps de laine, a réussi à diversifier son économie (papeterie, travail des métaux non ferreux, chaussure, industrie laitière), mais une partie de sa main-d'œuvre est attirée par Lyon et par les usines chimiques de Saint-Clair-du-Rhône, des Roches-de-Condrieu et du Péage-de-Roussillon. Il faut signaler l'importance du tourisme, surtout des sports d'hiver (L'Alpe d'Huez, Les Deux-Alpes, Chamrousse), le Vercors, la Chartreuse attirant à la fois les skieurs et les villégiateurs d'été (Villard-de-Lans, Saint-Pierre-de-Chartreuse).

L'essor industriel explique le relèvement démographique de l'Isère. La population, qui avait atteint 600 000 personnes au milieu du XIX[e] s., était tombée à 570 000 en 1920. Elle est aujourd'hui de 768 000, en majorité agglomérée dans les villes. Cette croissance, due pour l'essentiel à l'immigration (la population étrangère représentait plus de 9 p. 100 du total en 1968), place le département de l'Isère au troisième rang de la Région Rhône-Alpes, après le Rhône et la Haute-Savoie. Pendant la même période, l'exode rural a été considérable. Actuellement, la population agricole ne représente plus que 10 p. 100 du total.

L'agglomération de Grenoble rassemble 43 p. 100 de la population du département. Au deuxième rang, celle de Vienne est dix fois moins peuplée. Sur la rive gauche du Rhône, le site de cette ville gallo-romaine est l'un des plus beaux de la région ; les quartiers du centre conservent d'admirables monuments du passé ; mais la place manque pour profiter d'une situation avantageuse sur un grand axe de communication. Bourgoin-Jallieu, plus peuplé que Voiron, verra naître à proximité la ville nouvelle de L'Isle-d'Abeau. L'ensemble du Péage-de-Roussillon et de Salaise-sur-Sanne forme la cinquième agglomération urbaine du département.

Quelle que soit la vitalité de ces petites villes, aucune ne peut équilibrer Grenoble, et moins encore Lyon. Le département reste donc partagé en deux zones d'influence. Celle du chef-lieu, souveraine dans l'Isère alpestre, s'appuie notamment sur un ensemble d'usines et d'équipements de recherche, échelonnés le long des trois branches formées par les vallées glaciaires de l'Isère et du Drac. Le renom de plusieurs de ces établissements a dépassé le cadre régional, attirant du personnel de toute la France et même de l'étranger. Dès le milieu du XIX[e] s., l'influence de Lyon s'est étendue sur le bas Dauphiné jusqu'à Voiron et La Côte-Saint-André par l'organisation du tissage des soieries. Plus tard, la diffusion d'autres activités (étirage des métaux, constructions mécaniques, industrie chimique) ou bien le ramassage de la main-d'œuvre par autocars pour les grandes usines lyonnaises d'automobiles et de construction électrique ont renforcé cette influence. Enfin, le long de la vallée, au sud de Lyon, apparaît déjà un autre ensemble humain et économique, avant même que ne soient

achevés les travaux d'aménagement de la Compagnie nationale du Rhône.

M. L.

▶ *Grenoble / Lyon / Rhône-Alpes.*

islām

Qu'est-ce que l'islām ? Une religion, bien évidemment. Mais beaucoup ajoutent aussitôt que c'est en même temps une culture, une civilisation, un mode de vie. D'autres insistent sur le caractère fondamentalement politique propre à cette religion. Tout cela est vrai, en grande partie. Cette complexité cause souvent une grande confusion sur tous les plans. On essaiera d'analyser ici ces liaisons, tout en donnant les informations essentielles.

La religion

L'islām est, selon la terminologie de J. Wach, une religion fondée. Cela signifie qu'il ne s'agit pas, comme dans la religion des anciens Grecs ou des Gaulois par exemple (cas général avant le Ier millénaire av. J.-C.), de conceptions et de pratiques adoptées pour l'essentiel par un peuple entier depuis des temps immémoriaux avec une organisation culturelle qui ne se distingue guère de l'organisation sociale, aucun acte d'adhésion n'étant nécessaire, puisque l'appartenance au groupe social « naturel » entraîne automatiquement la participation aux idées et aux pratiques de celui-ci. Telle était aussi la religion des anciens Arabes. Mais un personnage historique, Mahomet* (Muḥammad), fils d'ʿAbd Allāh, du clan de Hāchim, de la tribu de Quraych, né vers 570-580 à La Mecque, mort en 632, a appelé, à partir de 610 environ, qui le voulait à rejoindre un nouveau groupe défini par l'adhésion aux idées qu'il proclamait, par la pratique de rites qu'il définissait et par la reconnaissance de son autorité.

Les dogmes

Les idées ou dogmes qu'il proclamait se rattachaient expressément au courant des religions monothéistes révélées représentées avant lui par le judaïsme et le christianisme. Dieu (en arabe Allāh), créateur unique de l'univers, a fait connaître son essence et sa volonté à une série de « prophètes », d'envoyés *(nabī, rasūl)*, dont le premier ne fut autre que l'ancêtre commun de l'humanité, Adam. Il a « fait descendre » *(tanzīl)* sur eux des révélations exprimées dans des livres sacrés, la *Tōra* et l'*Indjīl* (Évangile). Ces prophètes, essentiellement Mūsā (Moïse) et ʿĪsā (Jésus) — ce dernier pourvu de caractéristiques surnaturelles (naissance virginale) —, ont constitué des communautés religieuses, les juifs et les chrétiens. D'autres prophètes ont été envoyés aux Arabes, mais n'ont pas été écoutés. Mahomet a été choisi pour adresser aux Arabes essentiellement le même message dans leur propre langue et constituer une nouvelle communauté, qui, d'ailleurs, a vite reçu vocation d'englober non seulement ce peuple, mais tous les hommes.

Le message divin a été dicté donc en arabe à Mahomet par morceaux tout au long de sa vie. Il constitue le Coran *(Qur'ān)*, dont l'original existe au ciel. Son autorité est donc suprême, puisqu'il s'agit de la parole de Dieu. Il dépasse et englobe les révélations antérieures, auxquelles on ne peut plus se référer avec assurance, car elles ont été tronquées et déformées par les juifs et les chrétiens. De même, Mahomet est le dernier et le plus parfait des prophètes, leur « sceau », celui qui énonce la révélation définitive.

Cette source de l'islām doit être complétée par les paroles et les actes du Prophète recueillis dans des milliers de traditions *(ḥadīth)* que garantit une chaîne *(isnād)* de transmetteurs pieux remontant à l'époque de celui-ci. Ils forment la tradition *(sunna)* du Prophète, la voie que celui-ci a suivie, modèle impératif pour les générations ultérieures de musulmans, puisqu'il a été guidé par Dieu. Ainsi sont comblées les lacunes du Coran. D'ailleurs, certaines traditions rapportent, comme le Coran, des paroles de Dieu même adressées à Mahomet.

L'essentiel du message est dans la définition de Dieu. Etre suprême unique, un en lui-même, Allāh a créé toute chose. Souverain tout-puissant, être vivant et doté de volonté, omniscient et omniprésent, infiniment parfait, il juge souverainement les êtres, les punit et les récompense suivant des critères impénétrables et indiscutables. Terrible, il est néanmoins infiniment juste et aussi miséricordieux. Son essence n'a rien de commun avec les imperfections et les limitations des créatures.

Allāh a créé, par son verbe impératif *(amr)*, aussi bien la nature inanimée tout entière que le monde végétal et animal, que les êtres dotés d'une personnalité anthropomorphique : anges, démons et hommes. Le monde a eu un commencement dans le temps. Il aura de même une fin.

L'homme est un être infime au regard de Dieu. Il doit lui être soumis inconditionnellement. Le mot *islām* signifie d'ailleurs l'abandon total de tout son être à Dieu. Les âmes humaines, créées avant les corps et avant le monde lui-même, lui ont d'ailleurs promis obéissance dans un pacte prééternel. L'homme est capable de mal faire néanmoins. Dieu, qui sait tout et peut tout, peut aussi l'aveugler. Un certain libre arbitre est pourtant admis et, en tout cas, une responsabilité personnelle. C'est justement qu'après sa mort chacun, suivant ses mérites et ses fautes, sera condamné au paradis ou à l'enfer. Certains théologiens ont admis un passage temporaire par l'enfer, qui tient lieu de purgatoire ainsi que des limbes pour les justes non musulmans. Un premier jugement, administré par deux anges dès la mise au tombeau, sera suivi à la fin des temps de la résurrection des morts et du jugement dernier et définitif.

Les jugements de Dieu sont personnels, mais l'appartenance à la communauté musulmane détermine un statut spécial, privilégié. Le Prophète intercédera pour les siens au moment du jugement. Certains seront délivrés de l'enfer. Les pécheurs qui gardent la foi en Dieu unique et en son Prophète ont de grandes chances de finir par être sauvés.

Les prophètes et surtout Mahomet sont dotés de charismes spéciaux. De même, à l'intérieur de la communauté musulmane, le chef légitime de celle-ci est l'*imām*. Les partis politico-religieux musulmans se sont divisés sur la question de la légitimité des imāms historiques et sur le degré de leur peccabilité. La majorité admet qu'un imām est toujours nécessaire, que certains seulement ont été impeccables et que, néanmoins, on doit leur obéir, sauf s'ils ordonnent de violer la loi religieuse.

Assez tardivement s'est développée en islām la notion de « saint ». La croissance des tendances mystiques et leur reconnaissance par l'orthodoxie ont fait admettre que certains hommes sont devenus « proches », amis (*wālī*, plur. *awliyā'*) de Dieu, dotés de charismes, notamment thaumaturgiques, intercesseurs eux aussi et objets légitimes d'un certain culte. Ils ont été supposés en nombre constant et classés selon une hiérarchie qui culmine en un seul « pôle » *(quṭb)*. L'école majoritaire (sunnite) insiste pour qu'ils soient toujours regardés comme inférieurs aux prophètes. Pour le chīʿisme, la qualité de wālī est supérieure au don de prophétie.

Les rites

On doit non seulement adhérer extérieurement à la communauté — ce qu'on appelle en un sens l'*islām* — mais y prêter foi *(imān)* plus profondément. La foi consiste (avec des accentuations différentes selon les écoles) à adhérer intérieurement — « par le cœur » — aux dogmes, à les professer par la parole, à accomplir les œuvres que le Coran et la tradition prescrivent. On a mis en relief, en théorie, cinq actes essentiels ou « piliers » de l'islām.

Trois d'entre eux, tout en étant des devoirs de piété individuelle, marquent aussi l'adhésion à la communauté. D'abord la profession de foi, ou « témoignage » *(chahāda)*, c'est-à-dire la récitation de la formule consacrée : « Je témoigne qu'il n'y a d'autre divinité qu'Allāh et que Mahomet est l'envoyé d'Allāh. » C'est l'acte essentiel d'allégeance qui, à la limite, suffit à faire musulman. On le fait prononcer aux mourants. Mais, comme tous les rites, il doit être sincère, légitimé par une « intention » *(niyya)*.

En théorie, une marque essentielle d'adhésion est le paiement de la *zakāt*, « aumône légale », sorte d'impôt religieux participant de la cotisation à une association, de l'impôt étatique et de l'acte de bienfaisance. Prélevée sur différentes catégories de biens selon des règles précises, la zakāt devait voir son produit affecté au secours des indigents, des voyageurs démunis, des combattants pour la cause de l'islām ainsi qu'aux frais généraux de la communauté. En fait, l'État musulman ayant toujours réclamé d'autres impôts (en principe illégaux), dont la perception se confondait avec celle de la zakāt, celle-ci comme institution particulière a eu tendance à se perdre. On essaie de la ressusciter au Pākistān.

Le pèlerinage à La Mecque *(ḥadjdj)* est aussi une obligation nettement communautaire. Tout fidèle valide doit l'accomplir en principe une fois dans sa vie. Mais les motifs de dispense sont nombreux. Tous les ans au mois de dhū al-ḥidjdja, de nombreux pèlerins venus de toutes les régions du monde musulman se rassemblent autour des sanctuaires de La Mecque. Les rites principaux en sont les tournées autour de la Kaʿba, sanctuaire préislamique bâti par Abraham et par Ismaël, ancêtres des Arabes suivant l'islām, la station

debout devant Allāh (avec prières) à la colline d'ʿArafa (ʿArafāt), enfin le sacrifice d'un animal dans la vallée de Minā.

Les deux autres « piliers », tout en soulignant, eux aussi, l'adhésion, insistent peut-être plus directement et dans un contexte plus personnel, sur la soumission de l'individu à Dieu. Il s'agit d'abord de la prière légale *(ṣalāt)*, ensemble strictement réglementé de prosternations, d'invocations et de stations devant Allāh. Elle est due cinq fois par jour à des moments déterminés. On peut la faire dans l'isolement, quoique la prière en assemblée, dans une mosquée, sous la direction d'un imām, soit recommandée. Mais, le vendredi vers midi, il faut participer à la prière commune accompagnée d'un prêche. La ṣalāt peut être accompagnée de l'invocation personnelle *(du'ā')*, demande à Dieu pour soi ou pour les autres, mais ne s'y identifie pas.

Enfin, chaque année, au mois de ramadān, le fidèle doit jeûner chaque jour du lever au coucher du soleil.

Certains de ces devoirs, notamment la ṣalāt, ainsi que le contact du Coran ne peuvent se faire qu'en état de « pureté » rituelle. Celle-ci se perd par le contact d'êtres et de substances impures, par l'excrétion, les rapports sexuels, etc. Une ablution la restaure. La circoncision est considérée partout comme un signe d'adhésion à l'islām, mais c'est là une coutume obligatoire et sacralisée dès l'origine, et non une obligation religieuse.

D'autres pratiques se sont ajoutées au cours des temps à celles qui viennent d'être énumérées, mais elles n'ont pas leur caractère d'obligation théorique : ainsi les fêtes du 10 muḥarram *('āchūrā')* et du *mawlid* (nativité du Prophète), le pèlerinage au tombeau du Prophète à Médine, le culte des saints et tout le rituel des confréries mystiques. Il est de coutume d'accompagner le sacrifice de Minā par le sacrifice d'un animal le jour du 10 dhū al-ḥidjdja, et c'est l'occasion de la « grande fête ». Une autre fête accompagne la rupture du jeûne de ramadān et la reprise de la vie normale.

La communauté

Les dogmes de l'islām requièrent l'acquiescement de chaque individu, et les pratiques sont aussi des actes personnels qui mettent en rapport directement avec Dieu. Nul clergé intermédiaire n'est indispensable pour établir une relation valide avec le divin. Pourtant, dès le début, les musulmans formaient un groupe particulier, une communauté, un ensemble organisé, structuré, uni autour de cette foi que matérialisent les rites. L'islām n'est pas qu'une synthèse d'idées, de foi et de pratiques personnelles, c'est un « mouvement ».

C'est bien aussi une communauté *(umma)* et non une Église (si l'on définit ce dernier terme par la présence d'un « clergé » sacral). Dès les origines, par suite des conditions sociales de l'Arabie d'alors, les adeptes durent former un groupe spécial, nullement limité à des fonctions religieuses, une sorte de super-tribu d'un type nouveau, qui prit rapidement, en pratique, les caractères d'un État. Le chef théorique de la communauté était et est resté Dieu, et c'est pourquoi on parle souvent de théocratie à son propos. Mais Dieu faisait entendre sa volonté par l'intermédiaire exclusif du Prophète. Il dictait non seulement des dogmes illustrés et défendus, des exhortations morales et des règles rituelles, mais aussi des ordonnances d'organisation sociale, sur les successions par exemple.

Rien n'est dit sur un mécanisme formel de décision sinon de vagues exhortations à l'obéissance au Prophète et aux détenteurs d'autorité ainsi qu'à la pratique de la consultation. Quand le Prophète disparut en 632, on ressentit le besoin d'une autorité suprême pour le remplacer. Ce fut le *khalīfa*, « calife, lieutenant remplaçant » du Prophète, en même temps imām ou guide de la communauté, d'abord élu par les plus éminents des compagnons de Mahomet, puis désigné par hérédité. Il avait en principe la responsabilité suprême de veiller à l'application des règles de toutes sortes posées par Dieu, et c'est ce qui devait le distinguer en principe d'un *malik*, un roi terrestre intéressé exclusivement à l'exercice du pouvoir. Le terme désignant le pouvoir temporel *(sulṭān)* est devenu aussi le titre de celui qui l'exerce, le sultan.

Rien n'oblige formellement la communauté musulmane à constituer un seul État dirigé par l'imām légitime. Cependant, le Coran, constitué à Médine lorsque tous les croyants formaient en fait un seul quasi-État, suggère cette perspective, qui ne fut réalisée que pendant un peu plus d'un siècle. Encore fut-ce avec des dissidences notables, et l'État omeyyade (660-750) fut-il considéré par bien des pieux musulmans comme plutôt un *mulk*, un royaume terrestre. Mais les quelques règles posées à Médine ont gardé vivace l'aspiration à un État musulman qui assurerait par son autorité l'application effective des prescriptions divines sur les relations interpersonnelles, sociales et politiques.

Les règles médinoises ont été complétées par d'autres, légitimées par le corpus énorme du *ḥadīth*, pour former un ensemble, la loi religieuse *(charī'a)* qui réglemente idéalement toute la vie sociale et individuelle, rituelle et politique de la communauté et de ses membres. Tous les actes possibles sont catalogués comme obligatoires, autorisés, recommandés, déconseillés, interdits, avec de nombreuses divergences, résultant des opinions des jurisconsultes appuyées sur des ḥadīths contradictoires. Il s'agit d'un immense code de déontologie souvent flou, que tout État musulman a le devoir de faire appliquer. Mais l'application stricte et totale est toujours restée un idéal.

Le caractère communautaire de ce code résulte bien, notamment, du concept des « obligations de suffisance » *(farḍ al-kifāya)*, pour lesquelles il suffit qu'un nombre minimal de croyants les accomplisse. Ainsi le *djihād*, « effort » consistant à faire le maximum pour que la loi divine soit appliquée sur la terre. En pratique, dans l'histoire, il s'est surtout agi d'un effort militaire pour défendre et étendre le domaine de la communauté, la « maison de l'islām » *(dār al-islām)*.

La fonction essentielle de la communauté est de faire régner aussi au maximum en son sein même la loi divine. Toute loi humaine ne peut en être que l'application, l'explicitation. Tout croyant peut, en principe, participer à cet effort *(idjtihād)*. En pratique, ce sont les connaisseurs, les savants, dont le consensus *(idjmā')* devrait faire autorité.

Tout croyant, en principe, a la charge de « commander le bien et d'interdire le mal », de veiller à ce que chacun observe strictement les règles de vie posées par la *charī'a*. Pour être éclairé sur celles-ci, on doit s'adresser à un consultant compétent, un *muftī*, qui, questionné sur tout point litigieux, sur tout cas de conscience, rendra un avis autorisé, une consultation *(fatwā)*. Les États musulmans ont désigné des muftīs officiels, parfois formant une hiérarchie qui ressemble à une cléricature. Cette hiérarchie comprend aussi des cadis *(qāḍī)*, juges et notaires, qui prennent des décisions pratiques sur chaque cas particulier, appliquent la loi et conservent les documents juridiques. Ils ont pour assesseurs des « témoins » attitrés, connus pour leur honorabilité et leur sincérité *('udūl, chuhūd)*. Le *muḥtasib* est une sorte de contrôleur et de préfet qui doit veiller à l'ordre et aux bonnes mœurs de la communauté, notamment au bon ordre et à l'honnêteté de cette institution essentielle qu'est le marché, ou souk *(sūq)*.

La communauté doit chercher à s'étendre, puisqu'elle assure ainsi une plus grande emprise terrestre des lois divines. Le monde non musulman était en théorie *dār al-ḥarb*, la « maison, la zone de la guerre ». Les musulmans peuvent et doivent utiliser la force si c'est possible et nécessaire, car l'islām est réaliste. La vérité et la justice se heurteront toujours à des résistances qui ne pourront être surmontées que de cette manière. La non-violence, principe (tout théorique d'ailleurs) du christianisme et du bouddhisme, n'est pas une notion musulmane. Cependant, le Coran proscrit en certains versets la contrainte en matière de foi.

La communauté est entourée de monothéistes et d'idolâtres. En principe, ces derniers sont seuls des « infidèles » (*kuffār*, sing. *kāfir*). Ils commettent un crime abominable en refusant de rendre hommage au seul vrai Dieu. Ils doivent donc être placés devant l'alternative de le reconnaître ou d'être exterminés. En pratique, cette dure règle n'a été appliquée qu'exceptionnellement. Dans l'Inde, où des musulmans minoritaires dominaient une majorité d'idolâtres, il a bien fallu composer avec cette situation.

Par contre, les monothéistes, c'est-à-dire les juifs et les chrétiens (auxquels furent adjoints les mazdéens et quelques autres), reconnaissent le vrai Dieu, ont bénéficié d'une authentique révélation délivrée par de vrais prophètes comme Moïse et Jésus, même s'ils ont eu le tort de s'écarter plus ou moins de cette révélation, de falsifier leurs livres sacrés, de ne pas reconnaître la supériorité de la révélation de Mahomet. Ils ne doivent pas être contraints de se faire musulmans. Ils peuvent entrer dans le cadre de l'État musulman sans faire partie de la communauté. Ils bénéficient d'une protection *(dhimma)* de la part de celle-ci moyennant le paiement d'une taxe spéciale et à condition de ne pas se livrer à des manifestations d'arrogance, de conserver une attitude conforme à leur participation à des idéologies vaincues et soumises. Ils ont formé, ainsi que les musulmans dissidents, à l'intérieur des États, des communautés (*milla*, turc « millet ») dotées d'une large autonomie.

Dès les premières années de l'islām, des schismes sont apparus. Essentiellement, ce sont les chefs, les imāms, qui ont été contestés dans leur personne, leurs pratiques, leur mode de désignation. Les défauts des États, la non-application constante des principes de la loi divine ont été constamment expliqués par l'illégitimité de l'imām. D'où la constitution de partis politico-religieux contestataires et une suite constante de révolutions, souvent vaincues, parfois victorieuses et dès lors objet à leur tour de contestations.

Chaque parti (on dit habituellement « secte ») se constitua une théorie plus ou moins totale pour appuyer ses revendications. Il prit position sur les problèmes de théologie, de droit religieux, d'histoire même que soulevaient les savants et les idéologues. Il est relativement rare que les tendances de ceux-ci ne se soient pas cristallisées en mouvements idéologiques, en partis posant le problème du pouvoir.

On ne peut donner ici un tableau de ces multiples « sectes » qui se fragmentèrent à l'infini par un processus de scissions continuelles. Les grandes divisions portent sur la légitimité de l'imām et se rattachent aux luttes des premières années de l'islām. Les khāridjites (« séparatistes ») exigeaient un imām impeccable et ne reconnaissaient aucune limitation d'origine ethnique dans le choix de ce chef suprême de la communauté. Ils ont créé de petits États ici et là et sont restés minoritaires, voués à une observation puritaine de la loi. Les chī'ites ont soutenu la seule légitimité du quatrième calife 'Alī, gendre et cousin du Prophète, et de sa lignée, dotés par eux de charismes mystiques. Ils ont aussi créé des États et notamment dominent l'Iran depuis le XVIe s. Des scissionistes extrémistes chī'ites ont créé au Xe s. un puissant mouvement révolutionnaire centralisé, l'ismaélisme, qui a ébranlé tout l'islām. La victoire est revenue à la tendance dite « sunnite », celle des hommes de la tradition *(sunna)* et de la communauté, qui reconnaît la légitimité de tous les premiers califes et admet la soumission nécessaire à un imām, même pécheur. C'est le groupe majoritaire qui a restauré l'ordre moral après l'ébranlement ismaélien, grâce à l'appui des militaires turcs, et qui a défendu une orthodoxie conformiste et moraliste, souvent sous une forme sclérosée, dans un climat de resserrement économique et de conservatisme social dû à l'évolution économique du monde musulman, de plus en plus désastreuse à partir du bas Moyen Âge. Le sunnisme est divisé en « écoles » *(madhāhib)*, partagées sur les problèmes rituels et légaux. Ces écoles (vite fixées au nombre de quatre) sont reconnues également valables par l'orthodoxie sunnite moyenne.

Les États et l'histoire

L'Église chrétienne est une communauté de fidèles, née au sein d'un État puissant et qui s'est toujours distinguée de l'État, même quand elle dominait celui-ci. Elle se borne en principe à organiser la vie religieuse des chrétiens en laissant à l'État le soin de régler leurs relations sociales et politiques. L'État chrétien avait, en revanche, à faciliter, à faire respecter l'action de l'Église. Mais l'appareil politique se distingue de l'appareil idéologique et se réfère explicitement à un corps de doctrine séculier, le droit romain ou les droits germaniques ou leurs dérivés.

Les choses sont très différentes en islām. La communauté des fidèles a, comme on l'a vu, vocation à se former en État. Il n'existe pas d'Église avec hiérarchie et pouvoirs propres distincte de la communauté. Les deux appareils se confondent en principe.

La communauté s'organisa en un État dont le chef (imām, khalīfa) devait faire appliquer la loi d'origine divine, qui réglait à la fois les relations des hommes entre eux et avec le divin, en même temps qu'il devait défendre et, s'il se peut, étendre le domaine terrestre où s'appliquait cette loi. Ce qu'on reprocha aux Omeyyades, c'est d'avoir négligé l'effort d'application de la loi pour s'être préoccupés surtout d'assurer leur pouvoir dynastique. La révolution 'abbāsside (750) eut pour objet d'établir un État conforme à l'idéal islamique, c'est-à-dire axé sur l'observance stricte de la loi, qui est censée résoudre tous les problèmes, établir à la fois une société harmonieuse sur terre et des liens satisfaisants avec Dieu.

Les dissidents, mécontents, critiquant le choix de l'imām et ses bases théoriques, cherchaient à établir un autre État avec un autre imām et une autre doctrine. Ils y parvenaient parfois. Sinon ils formaient une communauté contestataire, fidèle à une doctrine donnée, ayant son propre chef, soumise de mauvais gré à l'autorité de l'État établi. Mais vers le début du VIIIe s. commencèrent à surgir des séparatistes purement politiques qui reconnaissaient l'imām-calife comme chef théorique de la communauté, mais entendaient assumer le pouvoir suprême dans une région donnée, étendre et sauvegarder leur domination, contrôler les hommes et les biens dans cette région. La loi religieuse continuait naturellement à s'appliquer dans leurs États. Il y eut donc une certaine séparation pratique du temporel et du spirituel, encore que le clivage ne fût pas aux mêmes endroits qu'en Europe. Pour les chī'ites qui dénonçaient l'illégitimité du calife en place et accordaient leur fidélité à un imām sans pouvoir ou même inaccessible, la séparation des domaines consistait en ce que, dans la vie pratique, ils se soumettaient aux lois de la communauté dominante. La dynastie chī'ite des Buwayhides (932-1055) saisit même le pouvoir temporel à Bagdad en 945, mais trouva plus expédient de conserver ses prérogatives théoriques au calife sunnite, de le « protéger », plutôt que de porter au pouvoir suprême un imām chī'ite auquel il lui aurait fallu obéir.

Le mouvement révolutionnaire ismaélien créa autour de 900 un califat dissident (dont le centre fut la Tunisie, puis l'Égypte) appuyé sur une autre interprétation de la doctrine musulmane et dirigé par d'autres imāms que ceux de la communauté sunnite. L'imām ismaélien dirigeait tout le mouvement au-dedans et au-dehors de l'État qu'il contrôlait (le califat fātimide de 973 à 1171), et de même, dans cet État, on trouvait de nombreux partisans du sunnisme représenté par le calife de Bagdad.

L'islām médiéval consistait ainsi en une constellation d'États qui reconnaissaient leur appartenance à des communautés se donnant pour la « vraie » communauté musulmane, chacune dirigée par un imām donné. L'allégeance envers celui-ci se manifestait suivant les cas par l'obéissance à son pouvoir temporel, à ses directives ou simplement en lui reconnaissant une autorité suprême en ce qui regardait les règles de vie de la communauté. Souvent elle se réduisait à la mention de son nom dans la *khuṭba*, le prône de la prière commune du vendredi. Certains califes et lignées de califes furent de purs figurants conférant quelque légitimité au souverain qui les hébergeait. L'ensemble peut être défini comme formant un bloc idéologico-politique, ainsi que le monde communiste d'aujourd'hui, professant une même foi qui conditionne des éléments (au moins) de culture commune, n'ignorant pas d'ardentes divisions, des luttes implacables, mais, vu de l'extérieur, présentant une sorte d'unité, susceptible de devenir réelle devant une menace commune. L'usage commun du calendrier musulman, dont l'an 1 est celui de l'émigration (*hidjra*, « hégire ») de Mahomet à Médine en 622 de l'ère chrétienne, celui de l'écriture arabe sont, par exemple, des signes extérieurs visibles de cette unité. Le symbole du croissant est apparu très tard.

Si, en pratique, une zone séculière existe, conçue même comme distincte (d'où la vieille expression *dīn wa-dawla*, « la religion et l'État »), les règles qui s'y appliquent ne peuvent se légitimer par aucun corps de doctrine autonome doté d'une autorité comparable à celle de la loi religieuse. Les nombreuses activités propres de l'État, du secteur politique, peuvent toujours être dénoncées (et le sont en fait) comme des violations, en leur essence même, de la seule foi valide, la loi religieuse. On s'en tire, poussés par la nécessité pratique, par des subterfuges *(hiyal)* juridiques et par l'hypocrisie.

On ne peut faire ici l'histoire des États musulmans. Disons seulement que leur expansion a été réalisée à la fois par la conquête et par le prosélytisme. Les conquêtes ont créé des États dont les plus puissants ont englobé des éléments monothéistes, voués au statut de « protégés » (*ahl al-dhimma*, les « gens de la protection », ou *ahl al-kitāb*, les « scriptuaires », détenteurs d'une Ecriture révélée). Le prosélytisme intérieur, dans les frontières de l'État défini par la conquête, s'est fait surtout par l'action lente des avantages de toutes sortes (fiscaux notamment) que comportait l'adhésion à l'idéologie de l'État.

Le prosélytisme extérieur, au sein d'États et de communautés non musulmanes, s'est fait souvent par la propagande de colonies de commerçants musulmans. L'Afrique noire a été touchée à partir du Xe s., l'Indonésie à partir du XIIe s.

La prédominance arabe du début s'est rapidement effacée au sein d'abord de l'Empire 'abbāsside (750-1258), cosmopolite et idéologique. L'élément ethnique turc domine au Proche-Orient dans les structures politiques à partir du XIe s. L'élément iranien, d'un poids culturel très fort dans l'Empire 'abbāsside, affirmera son autonomie surtout à partir du XVIe s. dans le cadre de l'État persan, qui adoptera alors la forme chī'ite de l'islām comme idéologie d'État. La structure dominante du XVIe au XXe s. sera l'Empire ottoman, d'idéologie sunnite. C'est un État cosmopolite, très tolérant envers les minorités ethniques et religieuses

malgré la brutalité fréquente de ses méthodes de soumission. Il est dominé par une dynastie turque qui revendique l'autorité califale. Effrité par le nationalisme des chrétiens balkaniques, appuyés par l'Europe, il sera abattu par la Première Guerre mondiale, et l'État nationaliste turc qui lui succédera en Anatolie abolira le califat en 1924.

La civilisation musulmane

Dans les frontières du califat omeyyade et 'abbāsside, le brassage des traditions culturelles, des hommes, des idées et des marchandises a amené la formation d'une nouvelle civilisation, qu'on peut appeler la civilisation musulmane. Toutes les ethnies existant dans ce vaste domaine ont apporté à celle-ci leur contribution. Mais cette civilisation s'organisait autour de l'idéologie d'État, l'islām, et avait pour langue dominante l'arabe apporté par l'ethnie qui avait fondé la nouvelle religion et le nouvel Empire.

Sur le plan des techniques, elle est l'héritière des civilisations anciennes du Proche-Orient, déjà assimilées, transformées et plus ou moins fondues dans le cadre de la civilisation hellénistique. Mais des éléments s'y ajoutent, venus des cultures avec lesquelles le nouvel Empire est en contact direct, notamment l'Inde et la Chine. Des techniques de diffusion limitée sont généralisées et transmises à de nouvelles régions. L'expansion du commerce a permis des spécialisations locales qui ont entraîné le progrès de certaines techniques (tissage, travail de l'acier, etc.). L'interdiction religieuse du vin par l'islām a entraîné une régression de la culture de la vigne, mais les chrétiens et les juifs ont continué la viniculture et la vinification. Ils n'ont pas manqué de clients chez les musulmans laxistes.

Du point de vue économique, c'est surtout la constitution d'un immense « marché commun » et, au départ, l'appel à la consommation par la formation de très grosses fortunes qui sont à l'origine d'un ensemble de spécialisations locales, d'une poussée considérable de l'urbanisation et de l'activité urbaine, de la généralisation d'une large économie monétaire d'échanges fondée sur la circulation de l'or, d'un développement de la production agricole et artisanale ainsi que de la consommation. Un réseau routier important se constitue ou se ranime avec un trafic intense caravanier et maritime. Tout cet essor économique à la base du caractère brillant de la civilisation musulmane médiévale, de son prestige et de son influence considérables n'a nullement sa racine dans le dogme musulman, mais n'a pas été non plus entravé par lui. La seule prescription qui pouvait y faire obstacle, l'interdiction coranique d'une pratique Usuraire énigmatique dénommée *ribā*, que la tradition a identifiée au prêt à intérêt, a été dès le début tournée par des subterfuges juridiques que les jurisconsultes eux-mêmes recommandaient. Certes, tout regain d'intégrisme poussait à son application plus stricte, mais les minoritaires chrétiens, juifs et hindouistes pouvaient servir aisément d'intermédiaires et de prête-noms pour les opérations en question.

Dans le domaine de la structure sociale, l'islām pas plus que le christianisme n'a condamné en principe l'esclavage. Ce sont des facteurs économiques qui expliquent qu'il s'est agi surtout d'un esclavage domestique. Il y a eu peu de manufactures fondées sur le travail des esclaves comme en Grèce et à Rome. Dans la production agricole, la constitution d'un esclavage de plantations à main-d'œuvre servile a été limitée dans l'espace et le temps (surtout esclaves noirs du bas Iraq ou Zandj révoltés au IXe s.). Les esclaves ont été, par contre, très utilisés dans l'armée, et des castes d'esclaves militaires, les mamelouks, ont pris le pouvoir, notamment en Égypte à partir du XIIIe s. La religion prescrivait un traitement humain des esclaves et recommandait comme bonne œuvre leur affranchissement. Mais cela n'a pas empêché la pratique courante (d'origine antérieure à l'islām, notamment dans l'Empire byzantin chrétien) de la castration des esclaves domestiques non plus que la forte activité des trafiquants musulmans dans la traite des Noirs.

La structure communautaire de l'islām était fondée néanmoins sur l'égalité théorique des croyants, fussent-ils esclaves, devant Dieu et la loi divine. Cela empêcha au moins la constitution d'« ordres », ou « états » (comme la noblesse ou le clergé d'Occident), avec des statuts héréditaires fixés par la loi. En pratique, cependant, il y eut des castes de ce type, notamment celle des esclaves militaires, séparés du reste de la société et la dominant, mais non reconnus par la loi.

Le droit devait, en principe, être égal pour tous les croyants. Mais la pratique reconnaissait des individus de capacité réduite par suite de conditions regardées comme naturelles : la femme, l'enfant, le débile mental, auxquels l'esclave était assimilé. Le Coran reconnaissait à la femme le droit à la moitié de la part de l'homme dans l'héritage, admettait la polygamie (réduite selon l'interprétation courante à quatre femmes) ainsi que le concubinage et faisait preuve d'un certain libéralisme, notamment dans le châtiment de l'adultère. Mais les pratiques bien moins favorables à la femme, courantes dans les sociétés islamisées, l'emportèrent sur les prescriptions coraniques et finirent par se faire sacraliser. Cela aboutit à une ségrégation croissante des femmes, privées souvent, en pratique, même de leur droit coranique à l'héritage, cloîtrées, maintenues dans un statut inférieur, abaissées encore par la facilité légale de la répudiation. Pourtant, quelques dispositions favorables, sur leur capacité à la propriété notamment, se maintinrent sans contrebalancer efficacement la tendance générale.

En principe aussi, l'origine ethnique ne devait pas créer de différences entre croyants, et la suprématie arabe du Ier s. musulman fut abolie par la suite. En pratique, des hiérarchies de prestige et de situation sociale s'établirent, variant suivant les temps et les lieux. Le point le plus important fut l'abaissement du prestige des Noirs du fait qu'ils fournirent de plus en plus le contingent le plus important et le moins « qualifié » des esclaves. Pourtant, l'idéologie nettement antiraciste de l'islām fut loin d'être sans effet. Des personnages d'origine noire, clairement marqués par leur couleur, accédèrent souvent à des situations considérables.

On a vu l'effet du caractère religieux de la loi sur le droit public. Les nécessités pratiques imposaient le développement de réglementations profanes, mais elles furent toujours dépourvues de l'autorité de la loi. L'organisation bureaucratique de l'État, fortement développée souvent, était toujours une entreprise dépourvue de la sanction de celle-ci. Le Premier ministre (*wazīr*, « vizir ») était une sorte d'« entrepreneur de gouvernement ». Les bureaux employaient souvent beaucoup de non-musulmans. Tout cela était souvent attaqué comme contraire à l'esprit de l'islām. En fait, cette organisation était dérivée de modèles byzantins et surtout iraniens.

Le droit privé fut marqué par la persistance de pratiques arabes préislamiques sacralisées par le Coran sous des formes limitées et modifiées. Par exemple, le témoignage oral a toujours dominé au détriment de la preuve écrite. La coutume de la vengeance du sang par le plus proche parent de la victime, régularisée et limitée par le Coran, est à l'origine de la compensation pécuniaire *(diya)*, intégrée par le droit et dont les codes les plus récents ont du mal à se débarrasser.

Ce monde musulman s'acharne à se définir, à se connaître et à connaître sa place dans le monde, à s'interpréter, à s'exprimer. La connaissance, c'est d'abord la connaissance idéologique, la détermination de plus en plus précise des règles de vie et de fonctionnement de la communauté, de ses rapports avec le divin. Le corpus de base, le Coran, doit être interprété dans tous ses détails de façon sûre ; les traditions doivent être recueillies pour leur valeur normative. Cela demande d'abord une connaissance approfondie de la langue arabe dans ses mots et ses structures, une connaissance de l'histoire des origines de la communauté, l'établissement de règles d'interprétation. Les musulmans qui s'attaquent à ces recherches sont souvent des islamisés pénétrés de traditions culturelles paléo-orientales, hellénistiques ou iraniennes. Les autres durent se référer à ces traditions pour avoir des cadres systématiques de pensée. Ainsi se créent la grammaire et la linguistique, la science du ḥadīth, et, au-delà de l'utilitaire, certains prolongent la recherche pour son intérêt propre, par exemple vers une vraie histoire. L'étude des sens des mots arabes utilisés par le Coran et la tradition stimule le goût de collectionner les vers des poètes pré- ou postislamiques, lui sert de prétexte parfois, aboutit peu à peu à de vraies recherches d'histoire littéraire.

Les nécessités du gouvernement et de la communauté poussent à l'élaboration de la science et de la loi religieuse *(fiqh)* et, sur un autre plan, à la recherche géographique. La vie pratique exige la continuation des études de médecine, de mathématiques, d'astronomie, de sciences physiques et naturelles que poursuivaient déjà sur le même territoire les spécialistes d'avant l'islām. Pour la théorie de l'interprétation et de la déduction logique, applicable même aux disciplines linguistiques, religieuses et juridiques, comme pour l'étude du monde naturel et social, il était indispensable de se référer aux corpus de théorie scientifique déjà élaborés. Essentiellement, il s'agit des œuvres grecques, sans préjudice de l'étude des productions persanes et indiennes. Des savants surtout chrétiens et de langue syriaque ont d'abord guidé l'activité scientifique de la jeune communauté. Quand l'arabe

devient la langue généralement utilisée, on traduit, directement ou à travers le syriaque, les grandes œuvres grecques et avant tout l'encyclopédie aristotélicienne. C'est là une activité immense, et bien des ouvrages grecs ne nous sont connus qu'à travers des traductions arabes.

L'enthousiasme pour l'hellénisme est grand chez tous les intellectuels. Aristote est qualifié de « premier maître » *(al-mu'allim al-awwal)* ; les Grecs sont censés avoir tout dit sur le plan scientifique. Les auteurs musulmans coordonnent cette somme de savoir, rédigent d'immenses manuels et une masse énorme de courts traités avec un effort remarquable de rationalisme exigeant pour discuter les points douteux ou tirer des conclusions nouvelles. On ne peut cependant les réduire, comme on l'a fait souvent, à un rôle de compilateurs serviles ou de praticiens amateurs de simples recettes. Ils assimilent profondément les règles de la rigueur scientifique. S'ils hésitent à contredire les Anciens, ils le font néanmoins souvent, toujours avec de bonnes raisons. Par exemple, en médecine, la pratique intense dans les hôpitaux pousse à réviser parfois les idées reçues quand ce n'est pas l'autorité d'Aristote opposée à celle de Galien. L'expérimentation apparaît çà et là. On innove sur beaucoup de points, en algèbre, en astronomie, en médecine notamment. On remet en question parfois Galien sur la circulation du sang ou Ptolémée sur l'immobilité de la Terre. La mécanique, l'optique, les arts de l'ingénieur font de grands progrès.

La vie intellectuelle est intense. Les bibliothèques sont nombreuses et riches, les copistes de manuscrits sont une corporation florissante, des millions d'œuvres sont écrites, dont beaucoup dorment encore, inédites, dans les bibliothèques et dont beaucoup aussi ont été perdues. Les cercles d'études et de discussions prolifèrent. L'enseignement est bien organisé.

Cet enthousiasme intellectuel pousse certains grands esprits à aborder de nouveau lès grands problèmes de l'univers, de l'homme dans le monde, de la connaissance, du salut. La philosophie *(falsafa)* fleurit. Les philosophes s'attachent à leurs maîtres grecs, s'efforçant le plus souvent de concilier leurs idées avec les dogmes de l'islām, parfois sacrifiant les seconds aux premières, comme cela se passait dans le monde chrétien et juif. Les méthodes de la réflexion philosophique pénètrent l'étude de la religion elle-même, et il se crée une théologie spéculative *(kalām)*, qui suscite d'abord les résistances de l'orthodoxie, mais dont une partie importante sera intégrée par elle.

L'approfondissement des valeurs religieuses, la méditation sur le divin et sur le sort de l'homme créent d'autre part un très fort courant mystique non sans influences des idées et des pratiques extatiques de l'Inde. Sur ce plan aussi, des œuvres d'une qualité existentielle et poétique poignante seront créées, et de grands hommes vivront une vie de sainteté exemplaire. Certains outrepasseront et défieront l'orthodoxie. D'autres seront récupérés par elle. Les conditions sociales et la politique du pouvoir favoriseront, surtout à partir du XIIe s., le développement de confréries, dont les membres souvent poursuivent dans le monde la recherche de la sainteté et du salut, tandis que des institutions de type conventuel accueilleront les autres.

La conscience globale du monde s'exprime dans les belles-lettres et dans les arts. Sur la littérature, l'influence de la poésie arabe d'avant l'islām sera considérable. Mais les thèmes bédouins seront renouvelés, non sans résistance, sous l'influence de la vie citadine et courtoise. Les Persans introduiront l'épopée historique et mystique. Les formes poétiques plus inertes subiront quand même une évolution. La prose littéraire créera des genres nouveaux.

Les arts exprimeront au mieux les nouvelles sensibilités. La fusion des traditions antérieures aboutit à un style nouveau. Les arts plastiques seront poussés à une certaine abstraction par l'interdiction des images peintes ou sculptées qui n'est pas coranique, mais qu'a imposée et sacralisée une tradition remontant au vieux monde de langue sémitique. Les images abondent néanmoins et pas seulement, comme on l'a dit, dans le monde chī'ite. Mais elles sont tenues à l'écart des mosquées. L'architecture, toujours sur la base des traditions des pays islamisés avant l'islām, a créé des types nouveaux d'édifices, sobres ou ornés, grandioses ou modestes, mais manifestant toujours une originalité impressionnante.

À sa période de splendeur et d'expansion, l'influence de la civilisation musulmane sur les zones voisines a été considérable. L'Occident chrétien du bas Moyen Âge s'est mis à l'école des musulmans sur bien des points, a utilisé pendant des siècles leurs compendiums scientifiques et a même suivi leurs modes. À partir du XIe s., progressivement, le déclin économique, dont les causes sont multiples et non entièrement élucidées, la prépondérance des castes d'esclaves militaires sur la bourgeoisie commerciale, le raidissement idéologique dans la voie d'une orthodoxie stricte contre les attaques externes (croisades) et les forces contestatrices internes (mouvement ismaélien notamment) entraînent une certaine sclérose qui facilitera le passage de l'hégémonie à l'Europe occidentale. Cette hégémonie accentuera à son tour le déclin malgré des époques encore brillantes et même victorieuses comme dans les trois grands empires musulmans des temps modernes, l'Empire ottoman du XVe s. au XVIIIe s., l'Iran séfévide et l'Empire moghol de l'Inde aux XVIe et XVIIe s. Dans l'ensemble, pourtant, la pensée religieuse se fige, à l'exception de l'essor mystique iranien, la communauté perd de son dynamisme, la culture se tourne plus vers la méditation et la nostalgie du passé que vers des efforts novateurs. La philosophie de tradition hellénistique, compromise par l'utilisation théorique qu'en avait fait le mouvement ismaélien, est persécutée. Les sciences occultes, la magie, dont l'emprise sur les masses n'avait jamais cessé, se réintroduisent avec de plus en plus de force dans la culture de l'élite.

La situation actuelle

Il y a aujourd'hui, très approximativement, 520 millions de musulmans. Il existe entre eux un sentiment d'appartenance à un même ensemble humain vers lequel le monde extérieur dirige le même regard. Cela crée une solidarité, au moins dans certains cas, malgré des divergences, des luttes, la participation de chaque groupe, de chaque État, de chaque individu à d'autres ensembles.

Ce ne sont pas les dogmes qui créent cette solidarité. L'intensité de la foi a bien diminué en règle générale, les articles de foi sont peu connus, la théorie est pauvre, uniquement défensive et apologétique, sans prise sur les problèmes actuels, la pratique est suivie très inégalement, l'organisation religieuse est faible, dominée presque partout par un État qui s'est en général sécularisé en pratique malgré ses protestations éventuelles d'attachement à l'islām. Cette sécularisation pratique, cette indifférence généralisée au contenu de la foi expliquent l'actuel œcuménisme musulman, l'aplanissement des conflits d'écoles et de sectes, virulents autrefois, les bons rapports entretenus avec les autres religions, malgré des résurgences dues essentiellement au caractère quasi national pris par les communautés religieuses. Les idéologies socialistes et surtout nationalistes dominent le monde musulman.

Le fait que l'ensemble des musulmans ressortit au monde sous-développé accentue le sentiment d'appartenance musulmane. Celle-ci est affichée souvent comme valeur d'identification nationale et culturelle. Pour les Arabes, fondateurs de cette religion, c'est surtout une valeur nationale. Au Pākistān, en Malaisie, en Asie centrale, l'islām symbolise l'appartenance à une communauté culturelle spécifique, distincte des hindouistes, des Chinois et des Slaves. En Turquie et en Iran, où l'élite moderniste a essayé de réduire son rôle en jouant sur le sentiment national contre son arabité, les masses, comme ailleurs, lui sont restées fidèles, comme symbolisant leur mode de vie propre, secondairement sacralisé, à l'encontre des valeurs occidentales adoptées par l'élite. Dans le monde négro-africain, le rôle de l'islām varie suivant les régions. Souvent il représente un mode dé vie jugé supérieur à celui des animistes, mais non compromis, comme le christianisme, par une connexion étroite avec l'Europe colonisatrice, auréolé même d'une attitude anti-impérialiste.

Il est difficile de parler aujourd'hui d'une civilisation musulmane quelque peu unifiée. La civilisation technique mondiale, élaborée en Europe, a pénétré partout profondément. Mais des îlots de résistance existent aussi partout, liés moins à la religion même — encore que les rites communautaires, surtout le pèlerinage à La Mecque aient toujours une grande importance — qu'à un ensemble de comportements traditionnels que la religion a sacralisés. Ainsi, dans le domaine des relations familiales et sexuelles tout particulièrement, l'islām tend à devenir avant tout une religion de type moderne, une opinion que l'État respecte ou protège, mais qui ne s'identifie plus à l'État non plus qu'à une culture particulière. Mais les survivances de l'état de choses passé sont encore nombreuses, revivifiées souvent par les exigences de l'idéologie politique, par les attitudes plus ou moins intéressées de l'État et des classes détentrices du pouvoir, par les réactions ethnico-nationales des masses.

M. R.

▶ *Arabes / Chī'isme / Coran / Ismaéliens / Mahomet / Sunnites.*

Encyclopédie de l'Islām (Leyde et Paris, Picard et Klincksieck, 1910-1938, 3 vol. ; 2e éd., Leyde et Paris, Maisonneuve et Larose,

3 vol. parus depuis 1960). / H. Massé, *l'Islām* (A. Colin, 1930). / M. Gaudefroy-Demonbynes, *les Institutions musulmanes* (Flammarion, 1946). / H. A. R. Gibb, *Mohammedanism, an Historical Survey* (Londres, 1949). / D. Sourdel, *l'Islām* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1949 ; 8e éd., 1972). / *Geschichte der islamischen Länder* (Leyde, 1952-1959 ; 3 vol.). / L. Gardet, *la Cité musulmane, vie sociale et politique* (Vrin, 1954) ; *Connaître l'Islām* (Fayard, 1958) ; *l'Islām, religion et communauté* (Desclée De Brouwer, 1967). / L. Massignon, *Annuaire du monde musulman* (P. U. F., 1955) ; *Opera minora* (Beyrouth, 1963 ; nouv. éd., P. U. F., 1969, 3 vol.). / W. C. Smith, *Islam in Modern History* (Princeton, 1957 ; trad. fr. *l'Islam dans le monde moderne*, Payot, 1962). / J. Jomier, *Introduction à l'Islam actuel* (Éd. du Cerf, 1964). / F. M. Pareya, *Islamologie* (Beyrouth, 1964). / H. Laoust, *les Schismes dans l'Islam* (Payot, 1965). / M. Rodinson, *Islam et capitalisme* (Éd. du Seuil, 1966) ; *Marxisme et monde musulman* (Éd. du Seuil, 1972). / A. Miquel, *l'Islam et sa civilisation*, VIIe-XXe siècle (A. Colin, 1968). / X. de Planhol, *les Fondements géographiques de l'histoire de l'Islam* (Flammarion, 1968). / D. et J. Sourdel-Thomine, *la Civilisation de l'Islam classique* (Arthaud, 1968). / C. Cahen, *l'Islam des origines au début de l'Empire ottoman* (Bordas, 1970). / P. M. Holt, A. K. S. Lambton et B. Lewis (sous la dir. de), *The Cambridge History of Islam* (Cambridge ; 1971, 2 vol.). / M. Lombard, *l'Islam dans sa première grandeur*, VIIIe-XXe siècle (Flammarion, 1971). / O. Chahine, *l'Originalité créatrice de la philosophie musulmane* (A. Maisonneuve, 1972).

Les arts de l'islām

GÉNÉRALITÉS

Malgré leur valeur intrinsèque et leur importance pour l'histoire universelle, les arts de l'islām n'occupent pas encore en France une place suffisante dans les études, dans les musées, dans l'opinion publique. Cela tient sans doute à maintes causes idéologiques, politiques et culturelles, mais aussi aux difficultés d'accès, à l'abondance des œuvres modernes, souvent vulgaires ou médiocres, qui masquent les réalisations antérieures, aux dévastations provoquées par les séismes, par les guerres, par l'abandon pendant un siècle ou deux de monuments qui auraient pu être sauvés.

• Limites

Au sens étroit, que nous acceptons ici, les arts de l'islām couvrent un domaine immense, qui s'étend géographiquement de l'Espagne au Bengale, historiquement de la fin du VIIe s. jusqu'au début du XIXe, et ils embrassent des techniques aussi variées que l'architecture, la sculpture, la peinture, la céramique, le métal, l'ivoire, le verre, le tapis, les tissus. Leurs limites dans le temps et dans l'espace ne correspondent pas exactement à celles de la religion musulmane, qui s'est formée antérieurement à eux ; elle leur survit aujourd'hui, manifestant sa force attractive alors qu'ils appartiennent presque entièrement au passé. Plusieurs des sols où elle s'est implantée, l'Indonésie, l'Afrique noire, une grande partie des steppes qui forment à présent les territoires méridionaux de l'U. R. S. S., sont d'islām, mais demeurent hors du champ d'étude des historiens de son art. En revanche y entrent les monuments et les objets faits pour les tenants d'autres religions qui vivent soit sous la domination musulmane (art mozarabe d'Espagne), soit sous la domination chrétienne dans des terres antérieurement musulmanes et « reconquises » (art arabo-normand de Sicile, art mudéjar d'Espagne). Enfin relèvent encore de l'islām les ateliers de tissage de Lucques ou de Gênes (XIIIe s), ceux des bronziers et des relieurs de Venise (XVe-XVIe s.), les manufactures polonaises de tapis (XVIe s.).

• Emprunts

Les terres classiques de l'islām se situent entre l'Europe et l'Extrême-Orient ; les époques où s'est déployée la plus grande activité entre l'Antiquité et les temps modernes. Ainsi l'islām a-t-il été souvent l'intermédiaire indispensable entre des mondes trop éloignés les uns des autres : les invasions berbères au Maghreb et en Espagne amènent des influences africaines ; celles des Turcs et des Mongols renouvellent les apports antérieurs de l'Asie centrale et de la Chine ; le commerce avec l'Extrême-Orient ne cesse de stimuler miniaturistes et céramistes. À partir du XVe s., la peinture occidentale est étudiée : Mehmet II fait venir en Turquie des peintres italiens et envoie en Italie des peintres turcs ; plus tard, Séfévides et surtout Grands Moghols demandent en cadeau des tableaux de maîtres, les font copier. Au XVIIIe s., un peu partout l'influence européenne est sensible sur l'architecture.

Par suite des mouvements d'avance (en Anatolie, dans les Balkans, en Inde) ou de recul de l'islām (en Espagne, en Sicile), ou grâce aux croisades*, des civilisations opposées sont, à différentes époques, brutalement confrontées. Alors, l'islām ne se contente plus de prendre, il donne. Ce sont d'abord ces écoles mudéjares et arabo-normandes dont nous avons parlé, puis les nombreux emprunts que lui fait l'art roman, emprunts directs, *in situ*, sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle ou sur celle de Jérusalem, emprunts indirects par l'intermédiaire des objets importés ou reçus en don et conservés dans les trésors des églises. Au souvenir de Charlemagne s'en rattachent artificiellement plusieurs : verre et pièce d'échiquier du Louvre et de la Bibliothèque nationale (voir aussi à Chinon la chape de saint Mexme, à Saint-Sernin de Toulouse celle du roi Robert, au Louvre le baptistère de Saint Louis ou le suaire de saint Josse). Les productions musulmanes jouissent pendant longtemps d'un prestige considérable en Occident, comme le prouvent les objets qui furent exécutés pour des princes chrétiens (bassin d'Hugues de Lusignan, XIVe s.), les ateliers italiens et polonais créés pour satisfaire une demande trop importante, les mots arabo-persans passés dans notre vocabulaire.

• Unité

De plus en plus, par suite d'une plus juste compréhension des faits, on en vient à mieux voir la diversité des arts de l'islām, à mettre en évidence des écoles dynastiques et nationales. Néanmoins, des caractères généraux donnent à ces arts une incontestable parenté. Tous ne se trouvent pas simultanément dans une même œuvre, mais il est rare de n'en point rencontrer quelques-uns.

On a souvent dit que la religion musulmane était le principal facteur d'unité des arts de l'islām. Et certes son rôle dynamique n'est pas négligeable. C'est elle qui inspire les monuments essentiels que sont les mosquées et les madrasa, fixe leur plan, leur mobilier et leur décor ; c'est elle qui pousse au prodigieux développement de la calligraphie ; elle, sans doute, qui encourage l'art des fontaines ou la fabrication d'objets aussi représentatifs que les tapis de prière. Mais, si ses condamnations sont parfois entendues (rareté des bijoux, le luxe étant réprouvé), elles peuvent aussi demeurer lettre morte : elle ne parvient



Chasseur au faucon. Plat en céramique émaillée de petit feu, de type minā'i, provenant d'Iran. Inscriptions en *naskhī* bleu turquoise et en coufique bleu cobalt. XIIe-XIIIe s. (Musée du Louvre.)

Lauros-Giraudon

qu'à freiner l'essor de l'art figuratif ; elle se montre impuissante devant l'art funéraire.

La géographie constitue un deuxième facteur relatif d'unité, encore que les terres d'islām ne soient pas toutes proches des déserts, soumises au climat chaud, à la luminosité intense et aux pluies rares. On lui doit sans doute le goût pour l'eau et les jardins, les salles ouvertes, les portiques, les cours, les maisons à terrasses fermées sur l'extérieur et maints éléments du décor. C'est enfin dans leur propre histoire que les arts de l'islām ont pris plusieurs de leurs traits communs : ce sont des arts d'Empire. Ils sont nés sur un territoire relativement étroit, autour des premières capitales, et ont été divulgués sur-le-champ dans les provinces les plus éloignées. Ayant atteint aussitôt la perfection, ils ont pu servir sans fin de modèles à des artistes qui n'ont jamais le goût du nouveau et de l'original, qui respectent les maîtres et dont la seule ambition est souvent de les égaler. Quand, au cours des siècles, ils innovent, soit par lente évolution, soit par brusque découverte, c'est toujours dans une capitale impériale, même si l'Empire n'est plus celui de tout l'islām, et les modèles faits pour la cour continuent à être plus ou moins servilement suivis dans les provinces. Comment pourrait-il en être autrement ? Les maîtres sont appelés par les souverains ; les ouvriers sont réquisitionnés, réunis les uns avec les autres sur un même chantier ; les frontières elles-mêmes sont perméables : main-d'œuvre déportée, princes exilés, créateurs invités aux cours étrangères, élites qui se retrouvent au congrès permanent qu'est La Mecque lors du pèlerinage.

FORMATION DES ARTS DE L'ISLĀM

• Période omeyyade*

Façonnés en partie par la mentalité sémitique et conçus pour répondre à des besoins précis, religieux et politiques, les arts islamiques ne doivent que peu aux traditions des Arabes, qui n'étaient pas riches. Arrivés dans des pays de haute culture, les Arabes utilisent d'abord ce qu'ils y trouvent, palais, églises ou temples, monnaies, céramiques, tissus, métaux. Dans les villes qu'ils fondent en Iraq, en Égypte (Kūfa, Bassora, Fusṭāṭ [Le Caire]), à vrai dire des camps militaires, ils ne se soucient pas d'architecture. Ainsi, à Bassora, en 635, comme lieu de prière, ils délimitent sur le sol une surface nue qu'ils entourent peut-être de roseaux *(muṣallā)*. Ce n'est que trente ou trente-cinq ans plus tard qu'ils songent à édifier en dur les premières mosquées*, dont il ne reste d'ailleurs rien.

Leur première grande réalisation architecturale est la Coupole du Rocher à Jérusalem* — mise en chantier en 686 sur l'emplacement de l'ancien Temple —, bâtiment unique en son genre, construit pour permettre le pèlerinage dans un des plus grands lieux saints de l'islām. Tout y relève encore de l'art chrétien : le plan, inspiré sans doute des martyriums ou des églises à rotonde, et le décor, particulièrement les mosaïques faites par des artistes byzantins ou syriens formés aux techniques byzantines. Il faut attendre la fondation de la Grande Mosquée de Damas*, en 705, pour que les formules antérieures soient enfin adaptées aux besoins propres de la nouvelle religion. Ainsi, pendant quelque soixante-dix ans, les musulmans reconnaissent la suprématie des pays dont ils se sont rendus maîtres et n'essaient pas de changer leur culture.

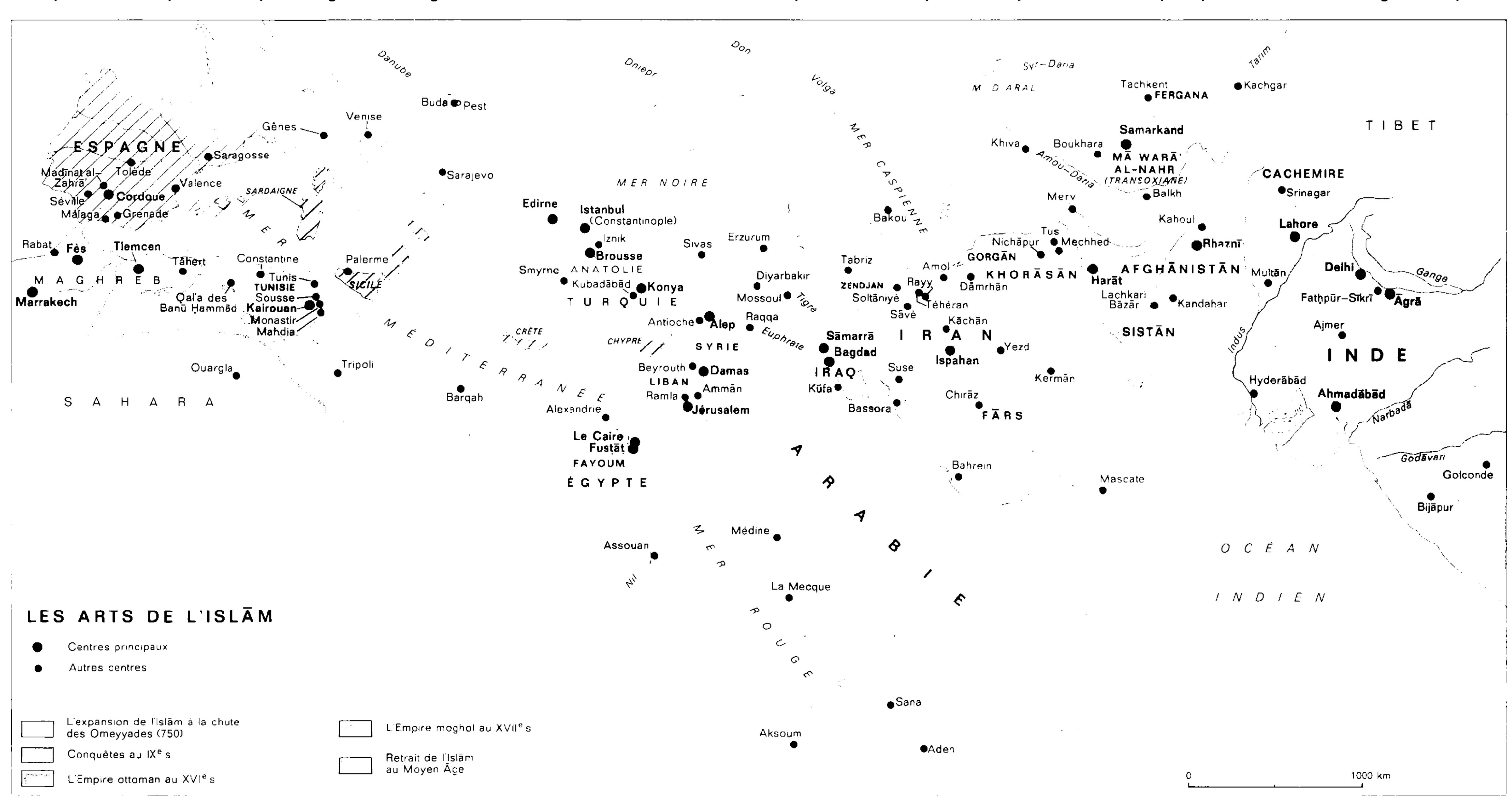
À Damas, les dispositions essentielles de l'édifice consacré au culte, la mosquée, semblent solidement établies. Le plan est simple : une grande cour *(ṣaḥn)* bordée de portiques, où prennent place les fontaines à ablution qu'exigent les prescriptions rituelles, précède une vaste salle de prière *(ḥaram)*, plus large que profonde (les musulmans doivent prier en longues rangées), divisée en trois nefs que coupe une travée médiane, plus haute, conduisant au *miḥrāb* ; celui-ci est une niche vide percée dans le mur du fond (mur *qibli*) pour indiquer la direction de La Mecque *(qibla)*, vers laquelle on doit se tourner pour prier, et flanquée d'une chaire à prêcher, le *minbar* (qui se retrouve essentiellement dans les Grandes Mosquées, dites « Mosquées du Vendredi », où est célébrée la prière solennelle de ce jour de la semaine). Sur une des faces de l'édifice s'élève une tour carrée imitée des clochers chrétiens, le minaret, qui sert au muezzin à appeler par son chant les fidèles à l'office. Le décor est, comme à la Coupole du Rocher, un magnifique revêtement de mosaïques d'où toute vie humaine et animale est exclue (il n'en reste que des fragments).

Le prestige de la Grande Mosquée des Omeyyades fut considérable dans tout le monde de l'islām, et celle-ci servit pendant des siècles de prototype ; toutefois, le plan de la mosquée dite « arabe » a été aussi influencé par des monuments préislamiques tels que la synagogue de Doura-Europos, ou par les mosquées irakiennes (Kūfa), à salles hypostyles, sans doute simple démarquage des apadana achéménides avec aménagement d'une cour centrale. La mosquée « arabe », à nombre variable de nefs parallèles ou perpendiculaires au mur qibli, gagne d'un côté l'Iran* (Tāri Khāne de Dāmrhān) et la haute Mésopotamie (mosquée de Diyarbakir), où elle s'acclimate pour quelques siècles, de l'autre l'Occident, où l'on suit sa progression jusqu'à Cordoue (mosquées 'Amr du Caire* [642], Sīdī 'Uqba de Kairouan* [703], Zaytūna de Tunis [732]). La mosquée des Omeyyades de Cordoue*, commencée en 785, à cause de ses qualités et du prestige de la dynastie qui règne dans la ville, n'exerce pas une influence moindre que celle de Damas et contribue à l'adoption définitive par le Maghreb et l'Espagne* du plan « arabe » (mosquée Qarawiyyīn de Fès*, 862 ; Grande Mosquée de Tlemcen, 1135) ainsi que du minaret parallélépipédique, traité plus lourdement qu'en Syrie, mais au noble décor en losanges ou plutôt en arcatures superposées.

Si les édifices religieux omeyyades sont fidèles aux leçons préislamiques, le sont plus encore les édifices civils, en particulier les quelque 40 châteaux du désert (Quṣayr 'Amra, Qaṣr al-Ḥayr, Khirbat al-Mafdjar, Mchattā, etc., VIIIe s.), dont les ruines nous ont livré de précieux documents : mosaïques, peintures murales, statuettes de stuc représentant hommes et femmes à moitié dévêtus. Rien n'y est inconnu des époques antérieures et pourtant, surtout sur la célèbre façade du palais de Mchattā (Musée islamique de Berlin-Est), l'assemblage des éléments présente des caractères entièrement nouveaux.

• Période 'abbāsside*

L'influence de l'Iran, qui contrebalance déjà à l'époque omeyyade les puissantes traditions hellénistiques et byzantines, se renforce considérablement après la révolution 'abbāsside et contribue à la formation définitive des arts de l'islām. Le centre de l'Empire se transporte en effet de Syrie* en Iraq*, pays alors de culture iranienne. Nous aurions du mal à analyser cette période — puisqu'il ne reste rien à Bagdad et que des



vestiges dans les principales villes (Raqqa) —, si Sāmarrā, livrée aux sables après avoir été pendant une courte période capitale de l'Empire (836-892), ne s'était révélée un champ de fouilles d'exceptionnelle importance.

L'usage de la brique favorise les voûtages, déjà connus en Syrie, mais dont l'Iran offre un complet échantillonnage. À côté de la coupole et de la voûte brisée (porte de Bagdad à Raqqa ; citerne de Ramla, en Palestine, VIIIe s.) est alors employé l'*iwān*, vaste salle en berceau fermée de trois côtés et tout ouverte du quatrième sur l'extérieur. Sur les portes des châteaux sont utilisés pour la première fois les stalactites, ou nids d'abeilles *(muqarnas)*, qui feront fortune dans tout l'islām. À la Grande Mosquée d'al-Mutawakkil, à Sāmarrā, le minaret (la Malwiyya, 848-49) est une tour au noyau cylindrique entourée d'une rampe en hélice dont la masse diminue de la base au sommet. Quant au décor, il affectionne le stuc, travaillé en « taille oblique » et plaqué contre les murs sur les parties basses, tandis qu'au-dessus prennent place des peintures à tons crus, représentant femmes drapées, danseuses nues, scènes de chasse, califes en majesté, soldats et animaux cernés de traits noirs et traités, à la manière sassanide, avec un souci de symétrie, d'immobilisme et une absence de modelé.

Bien qu'il apparaisse comme très vraisemblable que Sāmarrā dévoile un art original, la découverte récente à Balkh (Afghānistān*) d'une mosquée non datée, au décor très apparenté à celui de la grande cité irakienne, peut faire penser que les deux sites dérivent d'un autre centre, encore inconnu. Fondée pour recevoir les mercenaires turcs des califes 'abbāssides, Sāmarrā doit avoir été, en même temps qu'un grand foyer d'iranisme, un bassin de décantation des influences d'Asie centrale et de Chine apportées par les Turcs. Malgré son plan syrien, le Qubbat al-Ṣulaybiyya, le premier mausolée de l'islām, a peut-être été construit à l'intention de ces derniers.

La propagation de l'art 'abbāsside dans l'Empire amène presque partout sa fusion avec l'art omeyyade. Un exemple probant est fourni par l'Égypte* au temps de la dynastie ṭūlūnide, instaurée par un officier turc de Sāmarrā envoyé comme gouverneur de la vallée du Nil. Si, à la Grande Mosquée, fondée au Caire par ibn Ṭūlūn en 876, les panneaux de bois sculpté offrent un décor semblable à celui des stucs mésopotamiens, le plan à cinq nefs est celui de la mosquée « arabe », tandis que le minaret transcrit en pierres la formule de la Malwiyya. Plus à l'est, les peintures siciliennes rappellent celles des palais sāmarriens, d'où elles dérivent par quelque intermédiaire égyptien. En Tunisie*, le minbar de Sīdī 'Uqba est un meuble importé de Bagdad (862-63). On pourrait multiplier les exemples.

Pourtant, l'Empire 'abbāsside se morcelle ; comme celle des Ṭūlūnides, les principautés prennent leur distance par rapport à Bagdad ; l'Espagne omeyyade a rompu avec elle, et ainsi fera peu après, plus radicalement encore, l'Égypte fāṭimide (969). Malgré la formation ultérieure de grands empires (Seldjoukides au Proche-Orient, Almohades au Maghreb et en Espagne, plus tard Ottomans, Séfévides, Grands Moghols), tous soucieux d'imposer leur style dans les provinces (mosquées ou tapis turcs d'Algérie), l'islām ne retrouvera plus jamais son unité. Les échanges seront moins faciles, les substrats locaux plus libres de se montrer, les ethnies moins assujetties au sémitisme, l'économie inégale... Les arts de l'islām garderont des caractères communs, mais ils se différencieront.

L'ARCHITECTURE

• Les matériaux

La céramique, un des arts les plus importants de l'islām, illustre de façon remarquable ce qui les caractérise tous : la primauté accordée au décor. Ses objets magnifiquement traités emploient en effet la matière la plus humble, la terre ; certains utilisent même une terre fort grossière et un engobe épais. D'autres, à reflets métalliques, sur le dessin desquels passent des miroitements d'or et de cuivre, montrent que l'art peut glisser sur la matière sans s'arrêter à elle. Dans d'autres arts mineurs, on préfère se servir de ce qui a le moins d'épaisseur, « comme un vêtement flottant, comme un métal fusible ». On pense que tout n'a qu'une existence éphémère, que l'avenir n'appartient qu'à Dieu, que la condition humaine ne doit être qu'un rêve dont on s'éveillera.

Les arts de l'islām attachent donc plus d'importance au décor qu'à la construction, malgré le goût souvent effréné des princes pour l'architecture, malgré l'élégance de maintes formes et même dans les cas où l'architecte atteint à ses plus hauts sommets. Plus généralement il importe, à la fois pour ne pas affirmer la durée des choses terrestres et pour satisfaire les besoins de la communauté ou obéir aux caprices du souverain, de bâtir vite et brillamment plutôt que solidement, de mettre en route d'immenses chantiers, quitte à embaucher une main-d'œuvre servile, non qualifiée. Aussi, dans la mesure du possible, emploie-t-on des matériaux qui ont déjà servi, colonnes et chapiteaux surtout : ceux des temples anciens aux premiers siècles de l'islām et plus tard, quand l'Anatolie s'ouvre aux Turcs ; ceux des temples indiens, quand les musulmans occupent l'Inde* (Quwwat al-Islām de Delhi*, mosquée d'Ajmer, fin du XIIe s.). Le Maghreb, au XVIe s. et plus tard, importe des éléments de remploi italiens. Aussi les matériaux les plus divers sont-ils utilisés : la pierre de taille, le marbre, le moellon, la brique cuite ou crue, la terre pilonnée. Parfois la nature du sol ou la végétation guident les architectes ; parfois ceux-ci suivent des traditions étrangères au lieu et construisent en brique dans des pays de belle pierre.

Presque toujours le matériau importe peu. Une même école, un même maître peuvent réaliser des œuvres étroitement apparentées avec n'importe quelle matière première : les trois minarets contemporains (fin du XIIe s.) de Séville* (Giralda), de Rabat (tour Ḥasan) et de Marrakech* (Kutubiyya) sont respectivement en brique, en pierre de taille et en moellon. Pourtant, surtout quand le décor reste localisé en des points précis, l'appareillage peut être soigné, et certaines écoles tirent de lui les plus beaux effets. Alors sont mis en évidence les organes essentiels, les portes et les fenêtres, les tambours, les trompes et les pendentifs ; alors apparaissent nettement les divisions en étages ou en nefs. Plus souvent, surtout dans les étapes ultérieures d'évolution, le monument est enveloppé dans un revêtement de stuc ou de céramique. Cet habit, comme celui qui revêtira les objets, n'a pas pour raison d'être d'en souligner la forme, mais souvent de la faire oublier : au bout d'un certain temps, le décor arrive à dépasser la ligne architecturale, à la tuer.

Souvent indispensable à l'architecture, le bois, enfin, est rare dans les pays musulmans (sauf en Inde, en Anatolie, au Liban, dans certaines régions du Maghreb). Aussi est-il employé avec parcimonie et soin. Si, au Cachemire*, il est le matériau fondamental, tant pour les mosquées que pour les tombeaux et les bâtiments civils, c'est par exception. En Transoxiane, en Iran, dans la Turquie seldjoukide, il joue un rôle dans l'architecture sous forme de hautes et sveltes colonnes. Mais généralement il n'est utilisé que pour les poutres, les tirants, les corbeaux, les portes, les fenêtres, les clôtures *(maqṣūra)* et le mobilier. Toujours, alors, il est sculpté et parfois peint. La sculpture en plein bois est à un ou deux niveaux, et l'assemblage est réalisé soit par découpage et montage à tenons et mortaises, soit par insertion de petits panneaux dans des baguettes à rainures (« Kassetenstyl »). Le goût pour les incrustations et la marqueterie de matériaux contrastants (comme l'ivoire et l'ébène) est aussi ancien que l'islām, mais s'accentue après le XIVe s. L'Égypte nous a légué un grand nombre de ces œuvres, parmi lesquelles les panneaux fāṭimides qui illustrent les plaisirs de la chasse, de la musique, de la vie de cour.

• Mausolées

Le Qubbat al-Ṣulaybiyya de Sāmarrā est dans le monde de l'islām une innovation peu canonique. La loi stipule en effet que l'inhumation doit avoir lieu au désert sous une dalle anépigraphiée, que tout passe, que nul ne peut juger en bien ou en mal avant Dieu. Inlassablement, les fatwās du Caire demanderont, comme les Wahhābites contemporains, la destruction des mausolées, sentis par les autorités religieuses comme le signe d'une dangereuse déviation. Ces protestations n'empêcheront ni le culte des saints, ni la vénération pour les grands de ce monde. Paradoxalement, l'art funéraire deviendra prépondérant dans tout l'islām.

Assez tôt, les stèles et les sarcophages portent des inscriptions religieuses, donnent le nom du défunt, chantent ses louanges. À partir de la fin des Seldjoukides, ils s'ornent parfois d'un décor géométrique ou floral, d'emblèmes et, dans des cas extrêmes, d'effigies humaines.

Le tombeau du Sāmānide Ismā'īl, construit à Bukhārā (Boukhara) à la fin du IXe s. ou au début du Xe avec une science extrême et un goût exquis, qui s'exprime dans le décor en vannerie, est le premier des monuments tétrapyles sous coupole, dont le type deviendra classique jusqu'au Maghreb. Un peu plus tard apparaissent des mausolées en forme de haute tour, parfois étoilés, coiffés de dômes et plus souvent d'une calotte conique abritant la coupole (Gombad-e Qābus dans le Gorgān, Iran, 1006). Antérieures aux Seldjoukides, ces tombes connaîtront avec ceux-ci un grand succès en Iran et seront importées en Anatolie (tour funéraire de Mevlānā Djalāl al-Dīn Rūmī dans le couvent des derviches tourneurs de Konya). Elles interviendront encore ultérieurement pour se combiner au plan moins original des mausolées circulaires ou polygonaux qui se développent parallèlement : au début du XVe s., le haut tambour et la coupole étirée du Gur-e Mir de Samarkand en sont un net souvenir. La présence d'un miḥrāb à côté du cénotaphe, les dimensions de plus en plus grandes du mausolée en Iran (tombe de l'imām Alī al-Riḍā à Mechhed), en Transoxiane (v. Ouzbékistan), en Égypte (tombeaux des califes) et sans doute le souvenir de la coutume primitive d'enterrer les princes dans les mosquées provoquent la naissance d'un type hybride, la mosquée funéraire (mosquée de Qā'it bāy au Caire, 1472). Cependant, à la même époque et plus tard, les Ottomans demeurent fidèles à la tour funéraire, qui a perdu progressivement sa hauteur, mais qui reste plus élevée que large : les mausolées turcs, traités avec soin, se groupent dans les cimetières (Muradiye de Brousse*), près des mosquées (tombeau Vert de Brousse, 1424), ou s'isolent sur les places, dans les champs.

Il en va autrement en Inde, où, plus que partout ailleurs, l'art funéraire s'épanouit librement. Après la période sayyid et lōdī, où l'on ne construit guère que des tombeaux (beaux monuments en grès ceints de portiques), le règne de Chīr Chāh et ceux des Grands Moghols voient la construction de véritables palais des morts, immenses bâtiments sis au milieu d'un bassin (tombe de Chīr Chāh à Sasaram, v. 1540) ou entourés d'un vaste jardin (tombe d'Humāyūn à Delhi, v. 1564). Le Tādj Maḥall d'Āgrā* (à partir de 1631), en marbre blanc, est le plus grandiose d'entre eux et, du même coup, un des plus beaux monuments du monde. Dans les provinces, des écoles souvent indépendantes sacrifient de la même façon au culte des morts : le Gol Gunbadh de Bijāpur (v. 1657), d'harmonieuses proportions, dresse dans le ciel le plus grand dôme jamais construit.

• Madrasa

À l'époque seldjoukide apparaît en Iran oriental un nouveau type monumental, la madrasa, ou université religieuse. L'antique iwān sassanide, déjà utilisé à Sāmarrā, avait été aussi employé dans les palais des rhaznévides (Lachkari Bāzār et Rhaznī, XIe-XIIe s.), mais, répété quatre fois au milieu des quatre côtés de la cour, il avait donné aux édifices un plan cruciforme. Celui-ci, parfaitement adapté aux besoins de l'enseignement, passe donc du palais à la madrasa, sans autre transformation que le remplacement des portiques reliant entre eux les iwān par un

ou deux étages de cellules. Des bâtiments annexes emplissent les bras de la croix. Selon ce schéma, en Iran, en Égypte, avec des modifications au Maghreb, en Turquie, la madrasa devient un monument indispensable. Généralement de grandes dimensions (madrasa de Sulṭān Ḥasan au Caire, 1356), elle peut aussi être conçue pour un professeur renommé, se faire plus petite, abandonner ses deux iwān latéraux (Ince minareli medrese de Konya, v. 1258). L habitude de prier dans les oratoires des universités et d'enseigner dans les mosquées rapproche des types monumentaux déjà apparentés et les amène parfois à se fondre en un édifice unique (mosquée-medrese de Murat Ier, Brousse, 1363).

• **Mosquées***

L'Occident, nous l'avons dit, va garder le plan « arabe » de la mosquée quand l'Orient l'abandonnera. Déjà, à Sāmarrā, la Malwiyya propose un nouveau type de minaret, et bientôt l'Iran s'essaie aux tours étoilées (minarets de Rhaznī, XIIe s.), puis adopte le minaret cylindrique couronné d'un pavillon et vite coupé de galeries en encorbellement (minaret Kalyān à Bukhārā). Dérivé de celui de Djām, en Afghānistān (XIIe s.), le Quṭb mīnār de Delhi (XIIe-XIIIe s.) présente une solution originale et brillante.

C'est une fois encore sous la domination seldjoukide que la mosquée subit une transformation radicale dont on ne connaît pas bien le processus. L'étude de la Grande Mosquée d'Ispahan* (XIe s.) peut faire penser qu'une salle sous coupole a été insérée devant le miḥrāb, au cœur des nefs « arabes », comme un grand enclos pour le souverain *(maqṣūra)*. Une évolution ultérieure fait apparaître les quatre iwān de la madrasa sur la cour. L'ordonnance cruciforme du ṣaḥn, la juxtaposition de l'iwān du fond, entrée du ḥarām, et de la salle sous coupole, que flanquent encore parfois des bas-côtés, le porche en iwān, sur lequel ou contre lequel se placent deux minarets jumeaux, donnent sa physionomie à la mosquée classique d'Iran (mosquée de Yezd, 1375 ; mosquée Royale à Ispahān, 1612-1630).

Celle-ci influence l'Inde sans empêcher que se fasse jour la forte personnalité indigène. La mosquée moghole se dresse sur une plate-forme entourée d'un muret clos ou ajouré ; trois portes lui donnent accès, toujours monumentales, parfois gigantesques (Buland Darwāza de Fatḥpūr-Sīkrī) ; la cour est de dimension inusitée, bien plus vaste que le ḥaram, qui, couvert par trois coupoles bulbeuses, est largement ouvert sur l'extérieur et divisé en trois nefs parallèles. Plusieurs minarets tronconiques et des tourelles prennent place aux angles et aux porches (mosquée du Vendredi de Delhi, 1644-1658).

La mosquée « arabe » conservée par les Seldjoukides d'Anatolie est tout d'abord transformée par les Ottomans, qui essaient de diminuer le nombre des nefs, de les couvrir de coupoles (Grande Mosquée de Brousse, XIVe-XVe s.). Cet effort va dans le même sens que celui qui tend à adapter la mosquée iranienne au climat en même temps qu'au plan simple des petits sanctuaires turcs sous coupole unique (école de Brousse). Après la prise de Constantinople, l'exemple de Sainte-Sophie stimule les recherches. La grande mosquée, au haram clair et dégagé couvert par une large coupole posée sur des arcs ou sur un jeu de deux ou quatre demi-coupoles, donne la prééminence aux lignes verticales et crée un admirable effet pyramidal (mosquées Selemiye d'Edirne, Süleymaniye et Ahmediye d'Istanbul*, XVIe-XVIIe s.).

• **Architecture militaire**

L architecture militaire de l'islām ne présente pas autant d'originalité — parce qu'elle est pendant longtemps liée à la tradition byzantine et occidentale —, mais elle n'en produit pas moins des monuments de haute qualité, dont certains prennent place parmi les chefs-d'œuvre universels (citadelle d'Alep, XIe s. et suivants). Moins tôt affectée par les découvertes modernes, elle manifeste encore sa vigueur au XVIIe s. Elle comprend murailles qui entourent les villes (enceintes de Diyarbakir), citadelles urbaines, couvents fortifiés (ribāṭ de Sousse et de Monastir, VIIIe-IXe s.), châteaux forts des campagnes ou défenses extérieures des palais royaux. Chargées en Orient, bien avant l'islām, d'une valeur symbolique, première annonce pour l'étranger de l'hospitalité promise, point faible des systèmes défensifs, les portes, dans toutes ces constructions, revêtent une importance essentielle ; aussi sont-elles soigneusement étudiées et somptueusement décorées (porte de la casbah des Oudaïa à Rabat, porte de Damas à Jérusalem, 1537). Celles du Caire (Bāb al-Fūtūḥ, Bāb al-Naṣr) prennent place parmi les créations les plus remarquables de l'Égypte médiévale.

• **Architecture civile**

Derrière ses murailles, la ville affecte des formes variées, souvent géométriques : sous les 'Abbāssides, Bagdad reprenait le plan circulaire de l'ancien Iran. Elle porte souvent, en son centre ou sur un de ses flancs, la citadelle. Parfois, elle manifeste un souci évident d'urbanisme (Fatḥpūr-Sīkrī, Ahmadābād, Ispahan) ou tire parti de son cadre naturel (Istanbul, Grenade*). De grands *bazars*, presque tous disparus ou refaits, centralisent le commerce. Chaque quartier possède sa mosquée, ses fontaines, ses bains *(ḥammām)*, hérités techniquement et esthétiquement de l'Antiquité. Les demeures privées se ferment au monde extérieur (grilles en bois des fenêtres, les *moucharabieh*), distribuent les pièces autour d'une cour en quartiers : salles de réception, salles domestiques, appartements privés *(harem)*. Animés d'un même goût pour l'intimité et peu soucieux de dominer le monde par la perspective, les paysagistes isolent les jardins dans de hauts murs et les organisent de telle sorte que les regards convergent de la périphérie vers le centre. Parfois, cependant, des kiosques surplombent les enceintes, ou des ouvertures laissent apparaître l'horizon (Généralité de Grenade, XVe s.). Systématiquement, en Inde, les jardins, bien qu'enfermés aussi dans des murailles, s'étagent sur des terrasses successives et s'ouvrent sur de grandes échappées (jardins de Srinagar). Partout, les espèces florales sont peu nombreuses, mais il y a débauche d'eau (bassins, canaux, fontaines).

• **Palais**

Moins protégés que les édifices cultuels et expressions des caprices et des goûts princiers, essentiellement changeants, les palais ont plus souffert que les autres monuments. C'est pourtant eux qui nous apportent, avec des objets de luxe, des peintures et des sculptures, les images les plus neuves, les plus variées et les moins conventionnelles. Innombrables à toute époque, ils relèvent, pour les périodes les plus anciennes, des travaux archéologiques. Ceux des Omeyyades et des 'Abbāssides ont été étudiés, et les fouilles ont commencé à faire connaître Madīnat al-Zahrā' (Espagne), la Qal'a des Banū Hammād (Algérie*), Kubadabad (Turquie*), Lachkari Bāzār et Rhaznī (Afghānistān), aux révélations essentielles. Mais nous ignorons encore tout des palais fāṭimides, pour ne citer qu'un exemple. Le seul ensemble médiéval d'importance est l'Alhambra de Grenade* ; témoin d'un art charmant, mais quelque peu décadent, il présente, comme bien d'autres châteaux ultérieurs, le double aspect d'une puissante forteresse et d'une somptueuse résidence. Plus récents, les palais moghols de Delhi, d'Āgrā, de Lahore, de Fatḥpūr-Sīkrī les palais séfévides d'Ispahan, les palais ottomans d'Istanbul ou de Damas, ceux du Maroc* montrent en général une succession de pavillons disposés sur des jardins ou des terrasses.

La civilisation musulmane, essentiellement commerçante, n'a pas utilisé la voiture comme l'Antiquité, mais la caravane : elle n'a donc pas construit de routes, et les ponts ne furent jetés sur les fleuves que là où ils n'étaient pas guéables ; encore les passages étant parfois connus depuis toujours, le pont islamique utilise-t-il des infrastructures antérieures. Quand il est construit a *fundamentis*, il dévoile la science de l'architecte (pont du Tensift près de Marrakech, XIIe s. ; pont de San Martín de Tolède, XIIIe s.), son goût pour la beauté de la ligne et la majesté (pont Allāhverdi Khān d'Ispahan, XVIe s.). C'est par une série de remarquables *caravansérails*, dont les plus beaux appartiennent à la Turquie seldjoukide (XIIIe s.), que l'art est redevable aux activités marchandes de l'islām. Situés en ville et plus souvent le long des pistes, ceux d'Anatolie se présentent comme de majestueuses constructions, à longues nefs sous voûte brisée, auxquelles on accède par des porches imposants au décor sobre (Sultan Hanı, Karatay Hanı, etc.).

LE DÉCOR

Le principe essentiel de la décoration islamique est la subordination de chaque élément à l'unité de l'ensemble. Cela ne veut pas dire que ces éléments doivent être sacrifiés, qu'ils souffrent d'un manque d'imagination ou de pauvreté. Bien au contraire, soumis à une loi contraignante, l'artiste se plaît à les faire varier à l'infini : de panneau à panneau, les changements sont d'une extrême subtilité, et une partie du plaisir esthétique de celui qui les regarde naît de leur observation minutieuse. Mais, si le détail compte, le motif n'est pourtant pas traité pour lui-même. Il ne cherche pas à s'affirmer : en sculpture, le haut relief sera rare, plus encore la ronde-bosse ; au contraire, le méplat règne en maître. Dans le bois, dans le métal, dans le marbre, les incrustations, dont on fait large usage, n'ont pas pour objet de pénétrer la matière, mais de rendre plus discret le travail.

Dans le domaine de la couleur, les mosaïques aux époques primitives, les peintures murales, les revêtements de céramiques, de plus en plus importants à partir du XIIIe s., présentent peu ou pas de saillie, permettent les grandes surfaces uniformes et éclatent de splendeur, mais d'une splendeur qui n'est, encore une fois, qu'une sorte de reflet.

• **Géométrie**

Le goût des Arabes pour les mathématiques, leur sens de l'abstrait leur font affectionner les lignes géométriques, auxquelles s'accommoderont le sens turc de l'ordre, le goût iranien pour la rêverie. Mais le cercle ou l'étoile ne répondent pas, comme chez le géomètre grec, au souci de contempler la perfection du cercle ou de l'étoile. Ils ne sont que le prétexte à de nouveaux cercles, à de nouvelles étoiles. Les polygones s'emboîtent les uns dans les autres, s'engendrent successivement, ne sont jamais que formes ouvertes, génératrices d'autres formes.

• **Flore**

Le décor floral, dès le début de l'époque 'abbāsside, devient une combinaison non naturaliste d'éléments naturels, tels que la feuille de vigne ou les pommes de pin. La palmette, l'acanthe, constamment aimées, se stylisent de plus en plus au cours des siècles. Par un effort accru d'abstraction, l'artiste musulman redécouvre avec elles l'*arabesque*, dont, en fait, l'origine est préislamique, mais qui n'apparaît pas dans les premières œuvres de l'islām. En gestation peut-être à Mchattā, elle semble presque accomplie au miḥrāb de la Grande Mosquée de Cordoue (Xe s.). Vers le XIe s., conduite à ses conséquences extrêmes, elle devient une des expressions les plus caractéristiques des arts islamiques. Chaque feuille, divisée en deux moitiés dans le sens de la longueur, donne naissance à des rameaux d'où repart la guirlande. Le galon détermine l'épure. Toutes les surfaces doivent être également remplies ; l'ensemble bien équilibré ne doit pas comporter de vide. On a vu dans l'arabesque la quête de l'infini ou celle de l'unité. Elle est, en tout cas, la plus formelle négation des formes fermées et des limites ; elle est un refus délibéré de la nature, considérée comme une simple série arbitraire d'accidents sans durée.

• **Calligraphie**

C'est avec des principes à l'origine entièrement différents que naît la troisième grande ressource du décorateur musulman, la calligraphie (en pierre, brique, stuc, céramique, peinture, etc.). Cette science, préoccupation constante de l'enseigne-

ment, parce que l'écriture seule permet de conserver et d'étudier la parole de Dieu, a dû s'élaborer par la méditation sur les formes de deux lettres, le *lam*(L) et l'*alif*(A), comportant de hautes hampes, qui servent à écrire le nom d'Allāh et la première partie de la profession de foi. Les plus anciens textes sont en écriture dite *coufique* (de la ville de Kūfa) : les lettres sont placées sur une même ligne de base, dessinées avec rigidité et articulées en angles (dinars omeyyades, Coran, inscriptions lapidaires des tombeaux). Telle quelle, la calligraphie couvre inégalement les surfaces, surchargeant le bas de la ligne et laissant quasiment nu le haut. Mais rapidement elle, évolue. À la fin du xe s., les lignes s'élargissent, les lettres se terminent par des lobes ou des fleurons, parfois des rameaux s'enroulent autour des hampes (coufique fleuri), ou encore des nœuds placés à mi-hauteur coupent la ligne des lettres hautes (coufique tressé). Dans un but purement décoratif, les caractères sont placés en figures géométriques : ils s'entrecroisent en forme de carré (coufique géométrique). À partir du xiie s., peut-être par suite de la vulgarisation du papier de chiffon, le cursif *(naskhī)* tend à remplacer l'écriture antérieure. Son emploi bientôt systématique rapproche calligraphie et arabesque. Les lettres s'assouplissent, s'arrondissent, ne suivent plus la ligne de base. Des éléments floraux s'insèrent entre les surfaces calligraphiées, remplissent les vides. Sur les sculptures, ils sont souvent en plus faible relief que les lettres, réalisant ce décor à deux plans cher à l'islām. Un « ductus » de plus en plus délié conduit à l'enchevêtrement des mots : le texte seul parvient à garnir intégralement les lignes. Ce cursif connaît plusieurs variantes : le *thuluth*, employé souvent pour de courtes formules de louanges ; le *ta'līq*, penché ; le *nasta'līq*, variante du ta'līq caractérisée par l'absence de ligatures.



Pyxide d'al-Murhīra. Ivoire provenant de Cordoue. Inscriptions en caractères coufiques fleuronnés donnant la date de 968. (Musée du Louvre.)

• Art figuratif

Contre le goût pour l'abstrait qui se manifeste tant dans le décor géométrique que dans la calligraphie et qui conduit le décor floral à s'éloigner de la nature, l'art figuratif réagit, du moins dans la mesure où l'animal n'est pas à son tour dégradé, c'est-à-dire traité comme le serait le végétal. Contrairement à une opinion répandue, le Coran n'interdit pas la représentation des êtres vivants ; il se contente de mettre en garde contre l'idolâtrie. C'est plus tardivement, à partir du ixe s., alors que les traditions du Prophète (les *ḥadīth*) ont été recensées, que les textes condamnant dans une certaine mesure les effigies d'hommes et d'animaux ont commencé à être divulgués. Plus tard encore, les docteurs de la loi ont renchéri sur eux. Finalement, le sentiment populaire des derniers siècles a été franchement iconoclaste. C'est à lui qu'on doit les innombrables destructions de peintures et surtout de sculptures léguées par les époques antérieures.

Il est certain que, dès les premières œuvres, l'art religieux a exclu avec soin toute représentation de la vie humaine ou animale : les manuscrits du Coran, le mobilier des mosquées, les mosquées elles-mêmes, ces dernières à quelques exceptions près, ont été et resteront strictement aniconiques. De même, il sera entendu qu'on ne peut représenter ni le Prophète ni les saints, ce qui n'empêche pas plusieurs manuscrits de le faire (*Mir 'ādj nāme* ou *Vie de Mahomet*, Bibliothèque nationale). Par contre, à peu près à toute époque, les arts mineurs, bronzes, céramiques, ivoires, tissus, mettront en scène, presque avec prédilection, la faune sauvage et les humains dans leurs actions les plus diverses. Il se peut que nous ayons surtout affaire à un courant de pensée non sémitique (iranien ou turc) et non orthodoxe (chī'ite). La situation est plus complexe en ce qui concerne la peinture et la sculpture figuratives.

• Sculpture

Avant les découvertes récentes et l'analyse plus approfondie du matériel, nous connaissions surtout la sculpture figurative médiévale par les textes. Rares sont en Occident les œuvres postérieures aux époques omeyyades et 'abbāssides : quelques reliefs fāṭimides, les lions de la fontaine de l'Alhambra, des cuves andalouses des xe-xive s. Mais plusieurs grandes écoles voient le jour en Orient. Entre 1050 et 1150, les Rhaznévides sculptent sur marbre danseuses, mercenaires et, avec plus de talent, animaux réels ou fantastiques (musées de Rhaznī et de Kaboul). À partir de la même époque et jusque vers 1275 (?), l'Iran seldjoukide produit, en nombre, des statuettes en stuc, et l'on connaît plusieurs bas-reliefs sur pierre qui semblent provenir de la région de Hamadhān. Au Daguestan, jusqu'à une date sans doute plus récente (1390?), les sculpteurs ornent des plaques et surtout des tympans à deux lobes de personnages et d'animaux admirablement stylisés, mais encore proches des modèles. En haute Mésopotamie (région de Diyarbakir), la sculpture, qui se maintenait gauchement, se trouve revivifiée par l'invasion des Turcs. Ceux-ci introduisent en Anatolie une école féconde dont on garde des centaines d'œuvres, souvent encore en place sur les monuments. Ces sculptures, apparentées à celles d'Arménie et de Géorgie, rayonnent sur la Mésopotamie (porte du Talisman à Bagdad, aujourd'hui disparue) et sur la Syrie (porte aux dragons d'Alep) ; elles influencent peut-être le Mamelouk Baybars (pont du Caire). Au xve s., la sculpture figurative, après avoir donc connu une assez longue époque de prospérité, semble tomber dans l'oubli. On peut négliger les quelques rares œuvres produites par les Ottomans, voire celles des Séfévides ; Il faudra, par contre, accorder plus d'attention à sa résurgence dans l'Inde moghole : mais nous la connaissons encore trop peu.

• Peinture

Tout nous incite à croire que la peinture murale, qui fut très en faveur chez les Omeyyades et les 'Abbāssides, ne disparut pas avec eux, ainsi que le prouvent certains textes, quelques fragments iraniens ou égyptiens, les plafonds de la chapelle Palatine de Palerme, et les découvertes récentes, et d'importance capitale, qui furent faites en Afghānistān, à Lachkari Bāzār (xie s.). Les témoignages restent cependant trop peu nombreux avant l'époque séfévide, qui voit dans les palais d'Ispahan une nouvelle et belle floraison.

C'est détachée de tout lien avec la peinture murale que naît en islām la miniature*, sans doute au xie s. Pratiquée d'abord en Égypte et en Iraq, elle conquiert dans ce dernier pays ses titres de noblesse (école de Bagdad). Plus tard, et malgré la brève éclosion d'une école mamelouke égyptienne, ses centres principaux se fixent en Iran, successivement à Tabriz, Chirāz, Harāt, Boukhara, Tabriz de nouveau, Qazvin et Ispahan. L'influence exercée par l'Iran sur l'école turque semble prépondérante, malgré les emprunts de celle-ci, au xve s., à l'Italie et à l'Asie centrale. Elle l'est plus nettement encore sur l'école indienne des Grands Moghols, fondée par des peintres iraniens attirés à Delhi par Humāyūn. Pourtant, Turcs et Indiens sauront ne pas demeurer esclaves des leçons reçues, les premiers grâce à un sens narratif accentué, les seconds, plus vigoureusement, par l'interrogation des traditions nationales.

LES ARTS MINEURS

• Métaux

Les arts du métal, bronze, cuivre, argent, sont parmi les plus anciens de l'islām et parmi les plus constants. Bien que, dès les premiers siècles, les productions se signalent un peu partout par leur qualité (aiguières en bronze du Fayoum, Égypte, viiie s), il semble acquis que les ateliers de l'Iran oriental (Khorāsān) exercent une incontestable suprématie au moins jusqu'au xie s. et peut-être plus tard. Ils ne cesseront leur activité qu'après les invasions mongoles du xiiie s., et il se peut qu'on leur doive (fuite des artisans) la formation de la grande école dite « de Mossoul », illustrée principalement à Damas ou au Caire (bassin d'ibn al-Zayn, Louvre), puis la renaissance iranienne du Fārs (cuivres). À côté de brûle-parfum léontomorphes, les bronziers et les dinandiers produisent des chaudrons, des aiguières, des chandeliers, des coffrets, des bassins, des plateaux abondamment décorés d'épigraphie, d'animaux, de scènes de chasse et de cour. Les personnages sont le plus souvent représentés dans des médaillons par incrustations d'argent ou de cuivre, selon une technique dont on discute l'origine, mais qui remonte peut-être au viiie s. Par réaction contre l'esprit iranisant de cet art, l'Égypte choisit un décor abstrait. Quant à l'Espagne, elle laisse une importante et fort belle série de brûle-parfum et d'aquamaniles zoomorphes (xiie-xiiie s.), aux formes très stylisées et d'une remarquable qualité (lion et paon aquamaniles du Louvre, griffon du campo santo de Pise).

• Ivoires

Le travail de l'ivoire est ancien et d'un extrême raffinement, mais semble avoir surtout intéressé les pays musulmans d'Occident, l'Espagne, la Sicile et l'Italie du Sud. Cependant provient d'Égypte une série de plaquettes sculptées sur deux plans dans un style apparenté à celui des bois fāṭimides. De beaux olifants italiens ont un style difficile à identifier, dans lequel


Fragment du suaire de saint Josse. Samit du Xe s. provenant d'Iran (Khurāsān), découvert à Saint-Josse (Pas-de-Calais). [Musée du Louvre.]


Lauros-Giraudon

on ne sait pas toujours ce qui revient à Byzance ou à l'islām (huchet de Saint-Hubert, musée Crozatier du Puy). Les pièces les plus caractéristiques sont des coffrets cylindriques à couvercle hémisphérique et des boîtes rectangulaires destinés à recevoir bijoux, parfums, onguents. Elles présentent sur toute leur surface un décor ciselé en relief assez fort, à éléments géométriques, et des médaillons polylobés contenant des scènes de chasse ou de cour (pyxide d'al-Murhīra, 968, Louvre). Au XIIe s., les coffrets sont revêtus d'une simple décoration au trait noir, rehaussée de dorures, où l'on perçoit l'influence des tissus et des mosaïques.

• Verrerie

La production la plus ancienne (VIIIe-IXe s.) offre des bouteilles, des flacons et des vases entièrement nus. Mais bientôt le goût musulman va imposer la plus grande variété de décors : moulé, estampé, meule, gravé ou taillé. Malgré la qualité des objets ainsi réalisés (aiguières fāṭimides à « taille oblique » imitant les cristaux de roche sculptés), la renommée des verriers musulmans tient avant tout à la découverte, faite sans doute en Égypte au XIIe s. et rapidement introduite en Syrie, de l'application de dorures et d'émaux polychromes. Les lampes de mosquée en verre émaillé qui sont alors fabriquées font oublier les anciennes lampes métalliques ; les vases et les gobelets deviennent l'objet des commandes simultanées des Chinois et des Européens. Au XIVe s., les ateliers d'Alep et de Raqqa sont ruinés par Tīmūr Lang (Tamerlan), qui déporte les artisans à Samarkand sans parvenir à y fonder une école. La technique de remaillage est abandonnée, et c'est à des procédés moins originaux que les époques ultérieures ont recours (école séfévide).

• Tissus

La place acquise par les Iraniens, bien avant l'islām, sur la « route de la soie » explique la prépondérance orientale dans l'art des tissus. Les grands ateliers d'Iran, de Syrie et d'Égypte gardent aux premiers siècles de l'islām les traditions sassanides (tissu au « maître des animaux », Xe s., Louvre), hellénistiques ou coptes. Ce n'est que progressivement que le décor évolue : il devient plus touffu, et de longués inscriptions couvrent les étoffes. Aux époques plus récentes, les fabriques séfévides et ottomanes offrent une production abondante, qui fait bien mesurer le chemin parcouru. Les tisseurs iraniens, qui travaillent en collaboration avec les peintres, auxquels ils demandent des cartons, subissent l'influence de la miniature, dans un art raffiné aux coloris délicats. Les Turcs dessinent à grande échelle, avec plus de vigueur, les motifs des « quatre fleurs », des « sequins » et des « lèvres de Bouddha » enfermés dans des réseaux de mandorles (caftans impériaux de Topkapı à Istanbul). Ils exercent un grand attrait sur leurs collègues italiens.

• Tapis

Il n'est pas douteux que les tapis ont une grande ancienneté dans le monde turco-iranien, comme l'ont prouvé les fouilles de Pazyryk, dans l'Altaï, et leurs précieux spécimens datant des débuts de l'ère chrétienne. Nous savons qu'ils décoraient mosquées et palais à l'époque omeyyade. Néanmoins, les plus anciens tapis islamiques que nous possédons ne sont pas antérieurs au XIIIe s. Ils proviennent d'Anatolie et paraissent refléter des concepts d'Asie centrale. Il n'est donc pas impossible que les tapis noués, les tapis de haute laine (par opposition au tapis tissé, le *kilim* ou *sumak*, toujours fabriqué par les peuples musulmans) aient été introduits dans le Proche-Orient par les Turcs. Ils montrent un goût certain pour le décor abstrait, mal à l'aise dans ses limites, et répondent bien ainsi aux idéaux des artistes musulmans. Vers le XVe s., alors que les Mamelouks demeurent fidèles à la géométrie, les ornements floraux font leur apparition en Turquie : ainsi, les arts égyptiens et anatoliens semblent diverger, mais l'expansion ottomane dans le Bassin méditerranéen impose aux pays riverains un style officiel uniforme. À cette époque, le monde iranien affirme sa pleine personnalité et crée ses prestigieux ateliers. Sous les Séfévides, ceux-ci donneront leurs plus grands chefs-d'œuvre, des pièces à motifs figuratifs et floraux. Leur influence sera considérable sur les pays voisins : ainsi sur l'Inde moghole. Malgré une décadence évidente, les tapis persans, noués à la main, sont encore aujourd'hui les rares objets dans lesquels l'art islamique se survit.

• Céramique

Nul art mineur n'occupe une place plus grande dans le monde de l'islām et n'en est plus représentatif que celui de la céramique. Nulle part au monde, peut-être, la céramique n'a été plus riche, plus variée, plus splendide. Des origines de l'islām jusqu'à nos jours, elle fournit une inépuisable variété d'objets. Ceux-ci sont habituellement classés d'après les principaux centres de découverte, ce qui n'est pas totalement satisfaisant, les pièces semblant avoir beaucoup voyagé.

Les séries les plus archaïques (VIIIe-XIIe proviennent de sites iraniens (Rayy [auj. Rey], Suse), mésopotamiens (Sāmarrā) et égyptiens (Fusṭāṭ). Ces œuvres présentent déjà les techniques les plus diverses : décor gravé sur engobe et sous couverte, décor fait sur émail et enfin lustre métallique obtenu par une seconde cuisson en atmosphère réductive, à l'aide d'oxydes de cuivre et d'argent posés sur une pièce déjà décorée ; sans doute découvert à Sāmarrā, le procédé a été très employé par l'Égypte jusqu'aux Mamelouks et exporté en Espagne.

Dans la première époque, les traditions anciennes se survivent partout. Aux Xe et XIe s., Nichāpur et Samarkand renouvellent le style, parfois avec soumission à l'art des Tang : décor concentrique sur engobe crème, dans une gamme limitée de couleurs ; motifs géométriques, épigraphiques et animaliers. En Iran, les productions dites « gabri » (dans la région de Zendjan), qui conservent les modes sassanides, et celles d'Amol se présentent d'une autre façon : personnages hiératiques, animaux très stylisés. À l'époque seldjoukide, l'Iran atteint à la perfection (Rayy, Kāchān, Sāvè). Alors l'artiste montre sa prédilection pou rie décor figuratif (série dite « mīnā'i », faite au « petit feu »), et l'on commence à appliquer la céramique sur les monuments. L'apport chinois, déjà très sensible, se renforce après l'invasion mongole (Solṭānābād). Sous les Ottomans, des pièces très siliceuses, avec vitrification poussée de l'émail (dites de Rhodes, d'Iznik ou de Damas), sont ornées de grands bouquets de fleurs mêlés aux nuages chinois. La coloration en rouge tomate, très caractéristique des pièces du XVIe s., coïncide avec l'époque d'apogée de l'école et son rayonnement sur les pays méditerranéens (Tunisie, XVIIe s.). Chez les Séfévides, le lustre métallique réapparaît dans des ateliers qui connaissent une grande variété de techniques, de formes et de décors. En Occident, les céramiques hispano-moresques forment un groupe homogène (centres à Málaga, XIIIe-XVe s., et à Valence, apogée au XVe-XVIe s.) : outre de grands vases à arabesques, les ateliers (Manises) produisent de larges plats d'abord très orientalisants, puis au décor plus proche de la nature, fréquemment timbrés en leur centre de belles armoiries.

J.-P. R.

G. Migeon, *Manuel d'art musulman, les arts plastiques et industriels* (Picard, 1927 ; 2 vol.). / R. Kœchlin et G. Migeon, *Cent Planches en couleurs d'art musulman* (Albert Lévy, 1929). / G. Marçais, *l'Architecture musulmane d'Occident* (Arts et métiers graphiques, 1955) ; *l'Art musulman* (P. U. F., 1962). / K. A. C. Creswell, *A Bibliography of the Architecture, Arts and Crafts of Islam* (Oxford, 1960). / R. Ettinghausen, *la Peinture arabe* (Skira, Genève, 1962). / D. Hill et O. Grabar, *Islamic Architecture and its Decoration A. D. 800-1500* (Londres, 1964). / K. Otto-Dorn, *Kunst des Islam* (Baden-Baden, 1964 ; trad. fr. *l'Art de l'Islam*, A. Michel, 1967). / D. Rice, *Islamic Art* (Londres, 1965 ; trad. fr. *l'Art de l'Islam*, Larousse, 1966). CATALOGUE D'EXPOSITION : *Arts de l'Islam, des origines à 1700, dans les collections publiques françaises* (Orangerie des Tuileries, Paris, 1971).

Islande

En isl. LÝÐVELDIÐ ÍSLAND, État insulaire de l'Atlantique septentrional.

Superficie	102 846 km²
Population	210 000 hab.
Densité	2 hab. au km²
Capitale	Reykjavík
Nature de l'Etat	république
Langue	islandais
Religion dominante	protestantisme
Monnaie	couronne

La géographie

L'Islande est située au voisinage de l'océan Arctique, immédiatement au sud du cercle polaire, à environ 300 km du Groenland, à 800 de l'Écosse et à 1 000 de la Norvège. Terre presque nue, balayée par des vents violents, c'est la plus jeune des contrées nordiques, plateau de basalte surgi du fond de l'Atlantique au Tertiaire, avec de grands volcans et des geysers. L'Islande possède de vastes glaciers qui subsistent sous un climat très frais et humide. Ses eaux maritimes, réchauffées par la dérive nord-atlantique, sont très poissonneuses, et l'économie est principalement fondée sur la pêche. Par l'histoire, la civilisation et la langue, l'Islande appartient au monde scandinave. C'est pourquoi, bien que située plus près du continent américain, on la rattache généralement à l'Europe.

Le volcanisme

L'Islande s'est formée il y a environ 60 millions d'années. L'activité orogénique n'a jamais cessé depuis. En 1973, au sud, la petite île Heimaey a été secouée par une éruption volcanique imposant l'évacuation des habitants de la localité de Vestmannaeyjar, important port de pêche. L'Islande est installée sur la ride volcanique médiane de l'Atlantique. À la fin de l'ère tertiaire, de grandes cassures ont entraîné l'effondrement des plateaux de basalte formant l'île dans une large zone médiane qui prend l'Islande en écharpe avec ses volcans du nord à la péninsule de Reykjanes au sud-ouest. Les éruptions volcaniques quaternaires ont soudé les morceaux séparés avec d'abondantes formations de *pillow-lava* (coulées sous-marines) et de tufs bréchiques appelés *palagonites*.

Les coulées de laves postglaciaires (depuis 12 000 ans environ) couvrent environ 30 p. 100 de la zone volcanique médiane et 10 p. 100 du pays tout entier. Parmi les grands appareils volcaniques de types variés, le plus important est l'Öraefajökull (2 119 m), un strato-volcan, tandis que l'Hekla (1 503 m) est un volcan explosif à cône de scories. Les volcans forment des lignes de cratères. Le plus célèbre *(Laki)*, avec 25 km de long et plus de cent cratères, a provoqué par ses éruptions de l'été 1783 la destruction des récoltes de fourrage de l'île et une terrible famine. Les éruptions font fondre la glace et provoquent de redoutables débâcles vulcano-glaciaires appelées *Jökulhlaup*. L'Islande possède de nombreux geysers, des solfatares multicolores et plus de huit cents sources chaudes. La chaleur naturelle est une source d'énergie non négligeable. Obtenue soit par captage, soit par forage (jusqu'à 1 200 m de profondeur), l'eau chaude est utilisée pour le chauffage domestique, les serres et les piscines.

population et économie

Population active

Agriculture	13 p. 100
Pêche	7 p. 100
Industrie	30 p. 100
Bâtiment	13 p. 100
Fonctionnaires	19 p. 100
Commerce	14 p. 100
Divers	5 p. 100

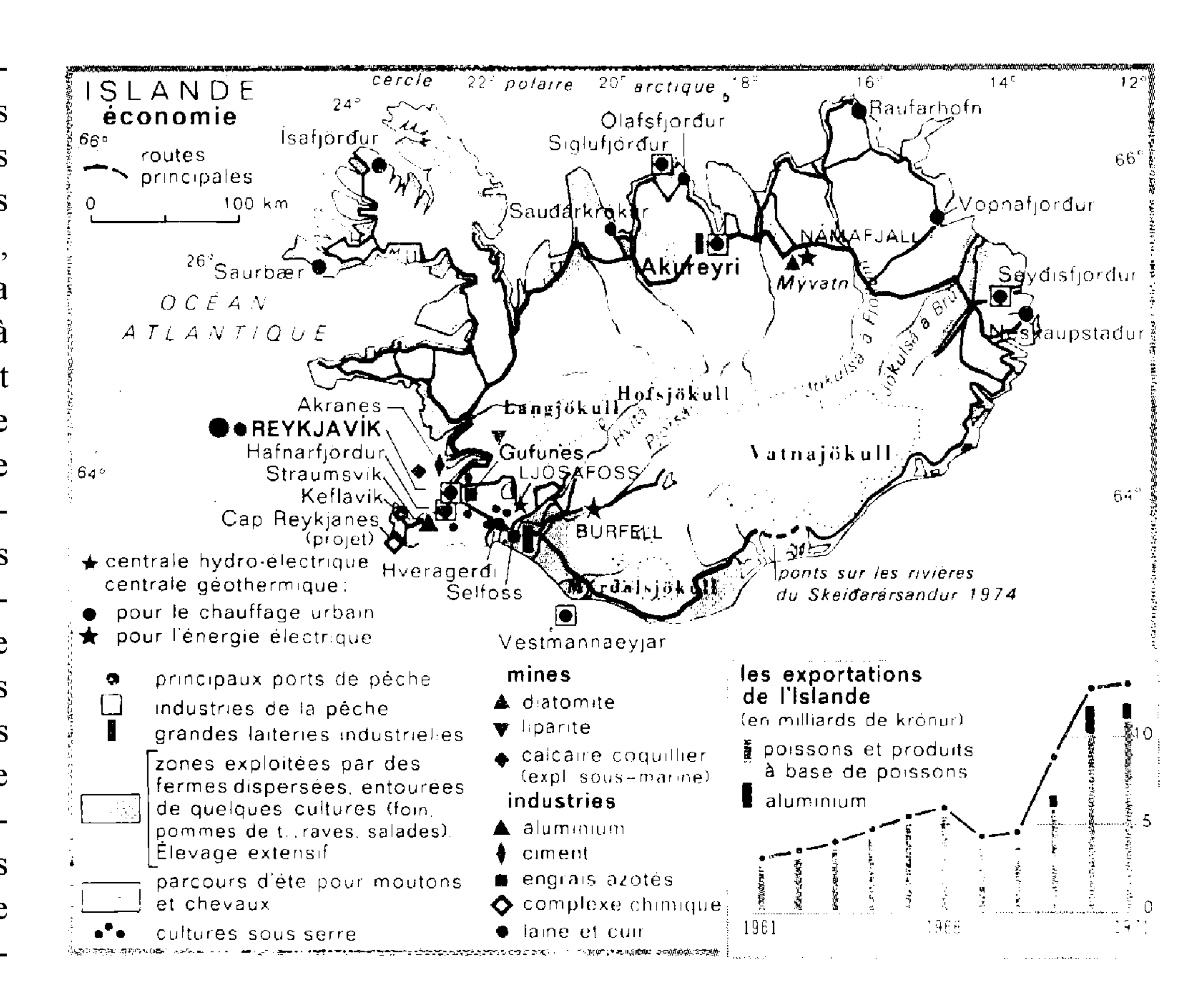
Pêcheries

Total des prises	686 000 t
morues	286 000 t
lieus-colins	89 000 t
capelans	171 000 t
harengs	57 000 t

Les glaces et le climat

Située presque sous le cercle polaire, l'Islande est aussi le pays des glaces, qui couvrent 11 800 km², soit 11,5 p. 100 de sa superficie. Les calottes de glace occupent principalement le centre et le sud de l'île avec le Vatnajökull (8 400 km²), le Langjökull (1 020 km²), le Hofsjökull (995 km²), qui sont les plus grands glaciers d'Europe. Les eaux de fonte alimentent les fleuves, comme le Burdarhals, qui s'écoule vers le sud, ou le Jökuldibi et le Jökulsá, qui suivent vers le nord de grandes cassures du substratum. Nombreux sont les lacs et les cascades ; la plus célèbre est celle de Gullfoss (sud-ouest de l'île). Les fleuves aboutissent souvent à des vastes plaines d'épandage fluvio-glaciaires *(sandur)*. Entaillant profondément les plateaux basaltiques, de nombreux fjords témoignent de l'extension ancienne des glaciers. Les formes périglaciaires les plus caractéristiques sont les sols polygonaux sur les plateaux basaltiques et les champs de *þufur (thufur)*, sortes de buttes gazonnées.

L'Islande jouit d'un climat maritime du type tempéré froid, avec de fortes précipitations (870 mm d'eau par an en moyenne à Reykjavík). Les brouillards sont nombreux. L'île est prise entre les vents polaires froids et les vents d'ouest frais et humides. Le mois le plus froid (février) a dans l'intérieur, vers 500 m d'altitude, une moyenne de – 7 °C et à Reykjavík – 0,6 °C (où la température moyenne de juillet n'atteint que 11,3 °C. Les côtes ouest et sud de l'île sont libres de glace toute l'année, car elles sont réchauffées par une branche du grand courant marin de l'Atlantique septentrional issu du Gulf Stream. La côte nord est atteinte certaines années par la dérive des glaces de la banquise.



La population

L'Islande a une faible densité. L'intérieur est désert. À l'exception des terres basses du Sud et du Sud-Ouest, le peuplement est limité à une étroite frange continentale ainsi qu'aux vallées et fonds de fjord du Nord et du Nord-Est. Le début du peuplement se place en 870. On dénombrait environ 30 000 habitants en 930 et 75 000 vers 1100. L'épidémie de variole de 1717, l'éruption du Laki en 1783 entraînèrent la diminution de la population, qui ne comptait plus que 47 000 habitants en 1801. Les progrès de l'hygiène et de la médecine, l'amélioration des conditions de vie, une baisse de taux de mortalité (6,9 p. 1 000 en 1970) et une forte natalité (25 p. 1 000 en 1970) expliquent l'augmentation récente de la population.

Au milieu du XIXe s., la population était essentiellement rurale, et l'île ne possédait aucune agglomération dépassant 1 500 habitants. Actuellement 70 p. 100 des habitants vivent dans les villes, presque toutes situées sur les côtes. Ce sont pour la plupart des bourgades, où les activités commerciales, sociales et administratives, les écoles, etc., équilibrent les fonctions portuaires (pêche) et industrielles (transformation du poisson). Les plus importantes sont Reykjavík* (80 000 hab. ; 92 000 avec la banlieue), Akureyri (10 000 hab.), Hafnarfjörður (10 000 hab.), Keflavík (5 000 hab.), Akranes (4 000 hab.), Ísafjöður (3 000 hab.), Siglufjörður (2 500 hab.).

L'agriculture

Les sols, acides, et le climat sont peu favorables aux cultures, et de vastes surfaces sont stériles ou recouvertes seulement par la toundra subarctique. L'orge et l'herbe sont principalement cultivées pour l'élevage du bétail. Environ 90 p. 100 du revenu des fermes dépendent de l'élevage (17 p. 100 de la population vivent dans des fermes isolées). On compte 5 200 exploitations. Le lait, seul, représente 45 p. 100 des bénéfices. Les principales régions productrices sont les basses terres de Suðurland, au sud de Reykjavík, avec la grande laiterie de Selfoss, et la région de l'Eyjafjörður, au nord, autour d'Akureyri. Les moutons sont nombreux dans le Nord et le Nord-Est. Les cultures maraîchères avec serres chauffées sont très développées autour de Reykjavík.

La pêche et les industries

Principale activité économique, la pêche n'emploie que 7 p. 100 de la population active, et les industries de transformation du poisson que 10 p. 100. Mais elle fait vivre près du quart de la population, assure 40 p. 100 du revenu national et, en 1970, plus de 77 p. 100 de la valeur des exportations. 6 000 pêcheurs environ, utilisant surtout des navires de petite taille basés dans de nombreux petits ports, assurent, à l'intérieur des 50 milles marins de la limite des eaux territoriales, plus de 80 p. 100 des apports. Les mo-

rues sont pêchées surtout à l'ouest et au sud de l'île, et les harengs au nord. Une cinquantaine d'usines assurent la production de filets surgelés de morue (34,7 p. 100 de la valeur des exportations en 1970), d'huile et de farine, de hareng et de capelan.

Trop dépendante d'une activité menacée par la surexploitation des fonds et la concurrence d'autres puissances maritimes, l'Islande essaie de diversifier son économie. En dehors des industries du poisson, elle ne possède surtout que de moyennes et petites entreprises : cimenteries, usines textiles, petits chantiers navals. Une usine traitant la diatomite du lac Mývatn peut en exporter 30 000 t par an. Les 900 000 têtes du troupeau ovin offrent une matière première de qualité à l'industrie textile. Manquant de minerai, l'Islande dispose d'un potentiel énergétique considérable, hydraulique et géothermique, en grande partie encore non utilisé. La grande centrale hydraulique de Búrfell, sur la Pjorsá (100 km à l'est de Reykjavík), assure la marche de l'usine d'aluminium de Straumsvík, près de Hafnarfjörður, au sud de Reykjavík (capacité de 75 000 t d'aluminium par an).

J. G.

L'histoire

Des origines au réveil national

La présence de colons n'est attestée dans l'île qu'à partir du IXe s., lorsque des ermites venus d'Irlande élirent domicile sur quelques points de son territoire. Mais on sait fort peu de chose sur ces premiers établissements, qui disparurent à l'arrivée des envahisseurs païens.

La colonisation commence réellement vers 874, avec l'arrivée d'un chef de clan de l'ouest de la Norvège, Ingólfur Arnarson, qui s'y établit à l'emplacement de l'actuel Reykjavík avec sa famille et ses serviteurs.

Le flot des colons augmente à la fin du siècle, probablement lorsque le roi de Norvège Harald Ier Hårfager étend en 890 sa domination sur les Orcades et les Shetland. Cette colonisation, comme celle du Groenland, relève de la poussée viking sur les mers européennes. Les hommes qui peuplent l'Islande viennent essentiellement de la Norvège, d'Irlande, d'Écosse, des îles Hébrides, des Orcades et des Shetland.

Les structures sociales reposent sur la prédominance des grands propriétaires. La pêche et l'élevage du mouton sont les principales activités d'une population qui vit en économie fermée. Au début du XIIe s., cette population s'élève à 75 000 âmes, chiffre qui ne sera pas dépassé avant le XXe s.

Les notables, les *goðar* (sing. *goði*), possèdent la réalité du pouvoir : ils remplissent les tâches de juges, d'administrateurs et accomplissent les fonctions religieuses. Ces chefs locaux coopèrent à la création d'une assemblée générale, le Parlement national (*Alþingi*, ou Althing), qui édicte un ensemble de lois imitées de celles de la Norvège, valables pour l'ensemble du pays. L'Alþingi se tient d'abord à Reykjavík avant de se fixer à Þingvellir, à l'intérieur des terres. Mais le pouvoir des « goðar » n'en sera pas diminué pour autant ; au contraire, par le système des héritages, on verra certains chefs concentrer entre leurs mains l'administration de très vastes territoires.

Au Xe s., des missionnaires chrétiens prêchent en Islande et, en l'an 1000, l'Alþingi décrète que tous les habitants de l'île doivent embrasser le christianisme. Cette conversion ne va pas sans de vives résistances qui frisent la guerre civile, et la tradition païenne demeurera longtemps vivace. Cela explique que les vieux textes de la civilisation germanique, disparus partout ailleurs en Europe, seront conservés en Islande sous forme d'admirables récits en prose ou en vers (Eddas* et sagas*).

Le premier évêché autonome est créé en 1056 en Islande, et c'est d'ailleurs par ce biais que les rois de Norvège essaieront, puis finalement réussiront à établir leur domination sur l'île. En effet, dès Olav Ier (995-1000), les rois s'intéressent de près à l'Islande ; plus tard, ils se serviront de l'influence de l'archevêque norvégien de Trondheim, dont relèvent les deux évêchés islandais.

À partir de 1238, ce sont des Norvégiens qui occupent les sièges épiscopaux en Islande. En 1262, le roi Haakon IV (1223-1263) soumet les Islandais à son pouvoir. L'Islande manque de vaisseaux, en raison de la rareté du bois de construction dans l'île, et le trafic commercial est aux mains des marchands norvégiens.

À partir de 1380, l'Islande tombe avec la Norvège sous l'autorité des rois de Danemark, et l'île glisse peu à peu à l'abandon : les étrangers dominent le pays, occupent les sièges épiscopaux ; les agents royaux tyrannisent les habitants pendant que marchands anglais et allemands se disputent les profits du trafic islandais.

Au XVIe s., le roi Christian III (1534-1559) décide un certain nombre de réformes, dont les deux plus importantes sont l'établissement de la Réforme luthérienne et la décision de réserver les avantages commerciaux aux seuls Danois. Le commerce de l'île devient l'apanage des marchands danois, et Anglais et Allemands sont chassés. En 1551, l'instauration du protestantisme dans l'île ruine l'ancienne puissance de l'Église, mais la suppression du catholicisme rencontre de vives résistances ; le dernier évêque catholique, Jón Arason, meurt décapité (1550) ; il fera figure de héros de la cause nationale islandaise.

La réforme religieuse permet au roi de s'attribuer d'énormes territoires ; jusqu'au XIXe s., les terres de la Couronne et celles de l'Église représenteront la moitié des propriétés de l'île.

En 1602, le trafic islandais devient un monopole exclusivement danois, et le XVIIe s. voit s'installer un mercantilisme rigide, avantageux pour le Danemark, mais ruineux pour l'Islande, dont le déclin économique est certain à la fin de ce siècle. En outre, des pirates barbaresques ravagent les côtes de l'île.

La population, tombée à 50 000 personnes, comprend alors 20 p. 100 de mendiants et de miséreux. De 1707 à 1709, une terrible épidémie de variole décime cette population sous-alimentée, bientôt réduite à 35 000 âmes. Au XVIIIe s., des catastrophes naturelles (éruption volcanique de 1783) et une terrible famine (1785) aggravent la situation. Toutefois, le grand responsable de cette stagnation reste le monopole commercial danois, qui sera enfin modifié dans un sens plus libéral à la fin du XVIIIe s.

Vers l'indépendance

Toutes les rancœurs des Islandais s'expriment en 1809 dans une tentative de révolte qui échoue. En 1814, au traité de Kiel, le Danemark, qui perd la Norvège, conserve l'Islande : compensation qui est moins médiocre qu'on ne l'imagine généralement. Cependant, lorsque le roi accepte d'établir un Parlement dans son royaume, l'agitation reprend en Islande, où un fort courant autonomiste commence à se faire jour. À partir de 1840, un homme politique, Jón Sigurðsson (1811-1879), réclame des réformes profondes tant économiques que sociales ou constitutionnelles. Le vieil Alþingi est restauré en 1843, et l'entière liberté de commerce est rétablie en 1854.

Jón Sigurðsson n'en continue pas moins à demander l'autonomie pour son pays. En 1874, le Danemark, à l'occasion du millième anniversaire du début de la colonisation, augmente les pouvoirs de l'Alþingi, qui partagera désormais avec le roi de Danemark le pouvoir législatif et le contrôle des finances de l'île.

La fin du XIXe s. se caractérise par de grands efforts dans le domaine économique et éducatif. L'Islande, qui a conservé la pureté de sa langue, connaît avec le romantisme un renouveau littéraire et politique ; Jón Sigurðsson est lui-même un grand lettré. Les dernières années du XIXe s. sont toutefois mauvaises pour l'économie de l'île, et de nombreux habitants émigrent au Canada.

En 1903, une Constitution nouvelle accorde une plus grande autonomie interne au pays, qui se trouve désormais dirigé par un ministre islandais résidant à Reykjavík. En 1906, le télégraphe relie l'île au continent, alors que la multiplication des bateaux à vapeur favorise le développement de la pêche. Le commerce extérieur devient plus prospère et passe de plus en plus aux mains des Islandais. Aussi l'émigration vers l'Amérique du Nord diminue-t-elle. En 1911, la première université islandaise est fondée.

En 1918, l'Islande devient, par traité, un royaume indépendant : celui-ci ne possède plus désormais de commun avec le Danemark que le souverain ; il est décidé que cet accord, valable pour vingt-cinq ans, pourra ne pas être reconduit à son échéance.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la position stratégique de l'île, « immense porte-avions qui ne peut être coulé », lui vaut d'être occupée par les Anglais en 1940, puis par les Américains en 1941. L'Islande, coupée du Danemark, est gouvernée par le régent Sveinn Björnsson (1881-1952), qui ne renouvelle pas le traité de 1918. Un référendum approuvé à une immense majorité met fin à l'union avec le Danemark et établit la république qui est proclamée le 17 juin 1944. Björnsson en est le premier président.

En 1949, l'Islande adhère au pacte de l'Atlantique Nord et, en 1951, autorise les Américains à y installer une base militaire à Keflavík. Sous l'influence du Premier ministre, Bjarni Benediktsson (1908-1970), l'Islande reste dans l'O. T. A. N. De 1958 à 1961, puis de nouveau en 1973, un

conflit au sujet de la pêche l'oppose à la Grande-Bretagne, mais, en 1962, son économie profite d'un accord de coopération avec le Danemark, la Suède, la Finlande et la Norvège.

Après la mort de Björnsson (janv. 1952), Ásgeir Ásgeirsson (1894-1972) est élu président ; il le reste durant seize ans après trois réélections ; sous sa présidence, les conservateurs exercent le pouvoir. En 1968, le Dr Kristjan Eldjarn (né en 1916), soutenu par la gauche et hostile à l'O. T. A. N., lui succède. À la suite des élections législatives en 1971, un gouvernement de centre gauche est formé ; toutefois, le problème de la base américaine de Keflavík n'est pas immédiatement soulevé.

P. P. et P. R.

La littérature

V. Edda, saga et scandinaves *(littératures).*

K. Gjerset, *History of Iceland* (Londres, 1923). / M. Cluzel, *Essai sur les Scandinaves et l'Islande au* xe siècle (G. P. Maisonneuve, 1937). / G. Chabot, *Europe du Nord-Ouest*, t. II : *Finlande et pays scandinaves* (P. U. F., 1958). / K. von Maurer, *Zur politischen Geschichte Islands* (Aalen, 1968). / A. Sömme et S. Thorarinsson, *Geography of Norden* (Oslo, 1968). / D. Bernard-Folliot, *Pays nordiques* (Hachette, 1969). / G. Alexandersson, *les Pays du Nord* (P. U. F., coll. « Magellan », 1971).

ismaéliens

Secte ou parti politico-religieux musulman.

Un mouvement révolutionnaire

L'ismaélisme est une des branches de la tendance chī'ite qui, au sein de l'islām, a contesté dès les origines l'orientation de l'État musulman et a vu le remède à sa trahison des principes dans le choix d'une lignée d'imāms légitimes, selon eux les descendants de Fāṭima, fille du Prophète, et de son mari, 'Alī.

Une scission dut se produire en 765, à la mort de Dja'far al-Ṣādiq, arrière-petit-fils de Ḥusayn, fils d''Alī. La plupart des chī'ites, les imāmites, ou duodécimains, considérèrent son fils Mūsā al-Kāẓim et sa lignée comme ses successeurs légitimes. D'autres, peut-être plus extrémistes dès l'origine, prirent partie pour la descendance d'un autre fils, Ismā'īl.

On ne sait rien de sûr sur les débuts de la secte. Ce n'est que dans les années 880 qu'apparaît un fort mouvement révolutionnaire dressé contre le califat 'abbāsside et prenant pour mot d'ordre la légitimité exclusive de la lignée d'Ismā'īl. Une branche s'infiltre au Yémen, mais échoue. Un propagandiste yéménite, Abū 'Abd Allāh, se replie chez les Berbères kutāmas de Kabylie (893), s'empare de la Tunisie en 909 et la remet à 'Ubayd Allāh, qui se prétend le mahdī, descendant d'Ismā'īl, un imposteur d'origine douteuse selon les sunnites. Une autre branche, dite « qarmaṭe », échoue dans les insurrections qu'elle déclenche en Iraq (890) et en Syrie (900), mais prend le pouvoir vers 894 au Ḥasā (ou Aḥsā', Arabie orientale) et au Bahreïn.

Fāṭimides et Qarmates

'Ubayd Allāh crée en Tunisie la dynastie des califes fāṭimides, qui s'empare de l'Égypte en 969. Sa nouvelle capitale, fondée alors, Le Caire, devient la capitale d'un État qui, s'il perd le Maghreb et la Sicile, s'étend en Syrie et en Palestine, au Hedjaz et au Yémen au détriment de l'État 'abbāsside. C'est aussi le centre d'un parti qui diffuse sa doctrine à l'intérieur et à l'extérieur, par une propagande intense savamment organisée, par la conspiration et la diplomatie ; ses cellules cherchent à déclencher des coups d'État et des révolutions de masse jusque dans l'Inde. L'État qarmaṭe du Ḥasā, en relations fluctuantes vis-à-vis des califes fāṭimides, se maintient jusque vers 1076 comme un centre de raids violents contre le bas Iraq et l'ensemble de l'Arabie. Il scandalise les musulmans par son raid de 930 sur La Mecque, d'où il enlève la sacro-sainte Pierre noire. Ses structures sont en partie communautaires.

La révolution trahie

Dès les premiers temps, des adeptes sont déçus par l'État fāṭimide, dont les structures se distinguent mal de celles de l'État 'abbāsside, tant dénoncées. Les dissidences se multiplient. Après l'assassinat de l'extravagant calife al-Ḥākim (1021), ceux qui avaient vu en lui (avec sa tolérance pour le moins) une incarnation de la divinité se réfugient en Syrie, où ils appellent les paysans à la révolte. C'est l'origine de la secte des Druzes (du nom de al-Darazī, apôtre de la divinité d'al-Ḥākim). En 1094, le grand vizir égyptien confie la succession du calife al-Mustanṣir à son fils al-Musta'lī au détriment du frère de celui-ci, Nizār, qui est assassiné. La majorité des ismaéliens reste fidèle à la lignée de Nizār. La branche musta'lite dépérit en Égypte même, où Saladin rétablit le sunnisme en 1171. Elle se réfugie au Yémen.

Les Assassins

Le puissant chef des ismaéliens de Perse, Ḥasan-i Ṣabbāh († 1124), fortement établi dans le nid d'aigle d'Alamūt, près de Qazwīn, prend le parti de la lignée de Nizār, recrute des adeptes nombreux en Syrie et instaure comme méthode privilégiée de lutte le terrorisme politique. Son descendant, le grand maître Ḥasan, proclame en 1164 une nouvelle ère, où la Loi musulmane ne s'applique plus. Il est suivi par le chef des nizārites syriens, Sinān († v. 1193), que les Francs appellent le Vieux de la Montagne. Des fables sont répandues pour expliquer le dévouement fanatique des terroristes. On compare ceux-ci à des intoxiqués de hachisch, *ḥachīchiyyīn*, sobriquet populaire qui a donné le mot *assassin*, répandu en Europe par les Francs.

De leurs repaires, les Assassins sèment la terreur chez leurs ennemis, souvent aussi alliés temporaires, les sultans sunnites, les Fāṭimides et les croisés. Leur pouvoir politique est enfin détruit par le souverain mongol Hūlāgū en Iran (1256-1258), par le sultan Mamelouk Baybars en Syrie (1271-1273).

Musta'lites et nizārites deviennent des sectes plus ou moins clandestines. Ils sont peut-être 3 millions aujourd'hui, surtout dans le sous-continent indien (où les chefs des nizārites sont les célèbres Agha khāns), avec une diaspora en Asie centrale et en Afrique orientale, des îlots en Syrie, en Arabie et ailleurs.

La doctrine

Les ismaéliens, outre une doctrine ésotérique qui se distinguait peu du sunnisme, ont une doctrine ésotérique mise en accord avec le Coran par le procédé de l'exégèse allégorique. C'est un système dérivé du néo-platonisme avec des éléments cabalistiques, astrologiques et alchimiques. L'univers s'est constitué, à partir de l'Etre unique, par des émanations d'éons de pouvoir décroissant jusqu'à l'« Intellect actif », qui a donné les formes du monde concret. Le microcosme reproduit le macrocosme. Le prophète Mahomet est l'Homme parfait, dont les hypostases sont les imāms successifs, descendants d''Alī. Les nizārites les rattachèrent directement à la série des intelligences supérieures et accordèrent un grand rôle aux *ḥudjdjas* (« preuves »), qui, percevant pleinement par inspiration divine l'essence de l'imām, peuvent servir de guides terrestres.

On ne sait rien d'un programme social de la secte. Cependant elle dénonça avec vigueur les injustices politiques et sociales, mobilisant ainsi des masses mécontentes, mais ne voyant de remède structurel que dans le ralliement à leurs imāms et l'application stricte de la loi religieuse, il est vrai renouvelée à Alamūt. Les ismaéliens ont montré souvent pourtant un certain libéralisme. Les sunnites les ont accusés, calomnieusement en général, de maintes pratiques « libertines ».

M. R.

▶ *'Alides / Chī'isme / Fāṭimides / Sunnites.*

***Encyclopédie de l'islām* (Leyde et Paris, Picard et Klincksieck, 1910-1938, 3 vol. ; 2e éd., Maisonneuve et Larose, en cours de publication depuis 1960, 3 vol. parus). / M. G. Hodgson, *The Order of the Assassins* (La Haye, 1955). / H. Laoust, *les Schismes dans l'Islam* (Payot, 1965). / B. Lewis, *The Assassins. A Radical Sect in Islam* (Londres, 1967).**

isocyaniques

▶ FONCTIONS QUADRIVALENTES.

isolant

Tout milieu qui n'est le siège d'aucun courant lorsqu'un champ électrique y est présent.

L'état isolant dépend de la nature du milieu et de celle de ses frontières. Ainsi, le vide absolu est un isolant parfait localement, mais, si sa frontière est un métal qui émet des électrons, il devient un bon conducteur. Un liquide isolant se met à conduire si les électrodes « injectent » des électrons ou des ions. Dans le cas des isolants solides usuels, le déplacement des électrons est très lent parce qu'ils sont fréquemment arrêtés par des « pièges ». La qualité isolante est alors indépendante des électrodes. C'est une supériorité des isolants solides. Leur résistivité est de 10^{13} à 10^{15} Ω.cm contre 10^{8} à 10^{11} Ω.cm pour les liquides dans des conditions industrielles. Les gaz ont une grande résistivité, mais donnent facilement lieu à l'effet couronne, qui est, lui aussi, une injection d'ions par les électrodes. Le vide n'est pas utilisable.

À côté de la conductivité, le claquage est la plus importante limitation d'un isolant. C'est un phénomène d'insta-

bilité absolument universel. Lorsque le champ électrique atteint sa valeur « disruptive » E_c, dont l'ordre de grandeur est de 20 à 100 kV/mm pour les solides et les liquides, de 1 à 5 kV/mm pour les gaz à T. P. N. (température et pression normales), le courant augmente de façon brusque et irréversible, et l'état isolant disparaît. Il se rétablit si la tension est momentanément supprimée dans le cas des gaz et du vide ; il est définitivement détruit pour les solides. Dans le cas des liquides, une baisse de qualité est fréquente en raison de leur décomposition chimique (les liquides isolants ne sont pas des éléments, sauf en cryoélectrotechnique).

On ne possède aucune théorie du claquage de portée générale, sauf pour les gaz. C'est un point faible de l'électrotechnique, car la plupart des défaillances sont dues à des claquages. Aussi, les champs en service dans les isolations sont limités : 50 kV/mm pour les câbles et les condensateurs en tension continue, de 10 à 20 kV/mm en tension alternative, seulement 5 kV/mm dans une machine tournante.

Le champ disruptif n'est en rien une caractéristique du matériau : il dépend de son épaisseur, de la courbure des électrodes, de la fréquence et de la durée d'application de la tension, de la température et aussi de toute l'histoire passée. Dans le cas des solides et des liquides, le caractère aléatoire ou indéfini du phénomène est si marqué que la notion même de champ disruptif n'a pas de valeur scientifique. Pour les gaz, le phénomène est reproductible si l'on spécifie la pression, la température, la nature et la forme des électrodes, et si des électrons-germes sont en quantité suffisante. Entre électrodes planes parallèles, la tension de claquage U_c est seulement fonction du produit pression distance *p.d* (loi de Paschen) ; elle passe par un minimum de 200 à 400 V lorsque *p.d* est de l'ordre de quelques (mmHg × mm). Pour les grandes valeurs de *p.d*, U_c croît presque linéairement avec *p.d* (application à l'isolation par gaz comprimés) ; pour les petites, il remonte très vite. L'existence du minimum est un des faits capitaux de l'électrotechnique, car elle exclut toute ionisation du gaz si la tension ne le dépasse pas. En conséquence, E_c décroît toujours quand *d* croît ; très grand pour *d* petit (à cause du minimum de U_c), il devient très faible aux très grandes distances (éclairs).

Pour l'air *d* (mm) : 0,01 0,1 1 10 100 10^4 10^7
à T. P. N. E_c (kV/mm) : 37 9,5 5 3,2 2,4 0,5 0,02

Le même effet a lieu pour le rayon de courbure : au voisinage d'un cylindre dans l'air, on a

$$E_c\,(\text{kV/mm}) = 3{,}2 + 3/\sqrt{R}\,(\text{mm}).$$

Ainsi, U_c ne peut être une fonction linéaire des dimensions ; en doublant celles-ci, on ne double pas U_c car E_c a décru. Inversement, sur une pointe, un fil fin, une sphérule, E_c est très grand (de 10 à 30 kV/mm dans l'air). Cela compense en partie l'effet électrostatique des pointes et permet la réalisation de charges et de forces importantes sur de très petits objets.

Sous tension alternative suffisante, le claquage se produit deux fois par période dans le gaz des vacuoles, poches, bulles, etc., que contient tout isolant solide. Ce phénomène est capital, car ces « décharges partielles » détruisent progressivement l'isolation et conduisent en un temps variable au claquage complet. La variation de E_c de l'air en fonction de *d* montre l'intérêt de réduire la taille des vacuoles, surtout en dessous de 50 à 100 μ. D'où l'emploi de laminage, d'imprégnants dans l'élaboration des isolations solides, de pression hydrostatique pour les liquides.

N. F.

C. Huraux, *les Isolants* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1968).

isolateur

Support, en matière isolante, d'un conducteur électrique.

Matières premières utilisées

On a utilisé le *verre* et la *porcelaine* pour réaliser les isolateurs, le premier pour les lignes de la 1re et de la 2e catégorie.

• Le *verre* est meilleur marché que la porcelaine. Il présente cependant deux défauts : il est d'abord plus sensible que la porcelaine aux variations de température, puis il favorise la condensation de l'humidité. On utilise pour la fabrication des isolateurs un verre spécial moulé sous pression et recuit lentement à température constante. On améliore sa résistance aux chocs et on diminue sa sensibilité aux variations de température par trempage. Le verre a l'avantage de laisser apparaître les défauts internes par transparence.

• La *porcelaine* pour isolateurs doit être très pure, exempte de tous sels métalliques. Sa cuisson doit être conduite pour obtenir la vitrification à cœur. La surface extérieure est recouverte d'un émail au silicate cuit au four pour protéger l'isolateur contre les reprises d'humidité.

Qualités requises d'un isolateur

Un isolateur doit satisfaire à un certain nombre de critères mécaniques concrétisés par la force de flexion applicable en tête, le coefficient de dilatation, la résistance aux chocs, etc. Il doit, d'autre part, répondre à certains essais électriques ayant pour objet de définir, en particulier, sa rigidité diélectrique et sa tension de contournement, qui sont les deux principales caractéristiques. C'est ainsi qu'on définit le *coefficient de sécurité électrique* comme étant le rapport de la tension de service U_s, à la tension de contournement U_c.

La tension de perforation U_p d'un isolateur doit être supérieure à la tension de contournement. Le comité électrotechnique international (C. E. I.) recommande d'adopter des isolateurs dont la tension de contournement sous pluie U_{cp}, réponde à la condition

$$U_{cp} \geqslant 1{,}10\,(2U_s + 10),$$

U_{cp} étant exprimé en kilovolts.

Types d'isolateurs

On distingue les isolateurs de type intérieur et de type extérieur, ces derniers ayant une ligne de fuite beaucoup plus importante.

Suivant leur montage, on classe les isolateurs en type rigide et à chaîne. Ces derniers sont formés de plusieurs éléments semblables, articulés l'un par rapport à l'autre, le conducteur étant fixé à la partie inférieure de la chaîne.

P. M.

isolation thermique

Action de réduire la transmission de chaleur due aux différences de température entre un système matériel et son environnement.
Moyen employé pour réduire cette transmission.

Le but de l'isolation thermique est généralement d'ordre économique ; on cherche soit à maintenir un corps ou l'intérieur d'une enceinte à une température différente de celle de l'ambiance extérieure, avec la moindre dépense de chaleur ou de froid, soit à réduire les pertes affectant le rendement d'appareils thermiques ou frigorifiques. Mais on peut aussi vouloir limiter le refroidissement ou réchauffement d'un fluide en circulation, surtout s'il risque de changer d'état ou de devenir trop visqueux, ou encore protéger les personnes contre les brûlures et les corps froids contre les condensations.

Théorie sommaire

Sur le parcours d'un flux de chaleur, la *résistance thermique* se définit par la différence de température nécessaire à la transmission de l'unité de flux. De même que les écarts, les résistances s'additionnent en série. Isoler un système, c'est intercaler des résistances entre lui et l'ambiance. Dans un solide compact, la résistance thermique d'une couche élémentaire de surface unité est proportionnelle à l'*épaisseur* et inversement proportionnelle au *coefficient de conductivité* du solide. Dans l'intervalle de deux solides, les divers modes de transfert peuvent intervenir, mais l'air est très mauvais conducteur, et la résistance est élevée si les dimensions ne se prêtent pas à une convection active. Les matériaux à cavités multiples amplifient cet effet, malgré la conduction dans les parties solides. Les isolants proprement dits sont des corps ou des amas discontinus dans lesquels le nombre de cavités ou d'interstices en série est considérable ; ils peuvent être assimilés à des solides de très faible conductivité. Le vide permet d'accroître la résistance des intervalles ou des couches discontinues. Dans une isolation par lames d'air ou couches discontinues, l'emploi de faces réfléchissantes, en réduisant ou en supprimant le rayonnement, concourt au même effet d'accroissement de la résistance de ces intervalles ou de ces couches que l'élimination de la convection par le vide. D'autre part, sur la face externe d'une enveloppe, l'emploi d'une face réfléchissante permet d'accroître la résistance superficielle.

Modes généraux d'isolation

En général, le système est limité par des parois dont les rôles divers s'associent plus ou moins bien à la fonction

d'isolation thermique. Avec des épaisseurs suffisantes, des matériaux modérément conducteurs constituent les murs des bâtiments traditionnels ainsi que les parois des conduits de fumée et fumisteries à température modérée. Cependant, même pour un mur simple, on utilise de plus en plus des éléments à cavités multiples. À l'opposé, les parois métalliques, très conductrices, de machines, de réservoirs ou de tuyauteries ne peuvent être isolées que par des *enveloppes extérieures*, elles-mêmes protégées par des enduits (plâtre, ciment) ou des chemises métalliques.

Même en construction traditionnelle, une division des rôles s'impose pour les toitures et les terrasses. L'emploi de *parois composées* se généralise dans les constructions modernes ; les murs, non porteurs, sont formés de couches multiples, dont une ou plusieurs couches isolantes ou une ou plusieurs lames d'air ; les couches isolantes sont protégées de part et d'autre par des matériaux à forte résistance mécanique. Les vitrages multiples appliquent aux parois transparentes l'isolation par lames d'air. Les couches d'isolant doivent être protégées contre l'humidité (enduits au goudron, papier fort).

Matériaux isolants

Les matériaux isolants (dits aussi *calorifuges* quand ils ont pour mission de ralentir la transmission de la chaleur à travers les parois d'une enceinte à l'intérieur de laquelle doit être maintenue une température différente de celle de l'espace environnant) sont des corps ou des amas à structure discontinue. Leur conductivité dépend avant tout de la multiplicité des interstices ou des cavités sur le parcours du flux et croît en général avec la température ; elle est très sensible à la présence d'humidité dans la masse.

• D'après leur *nature*, on distingue les *isolants d'origine végétale* (liège, balsa, fibres et copeaux de bois, paille, fibres textiles végétales ou *animale* (bourre de soie, crins), les *produits de synthèse*, les *isolants d'origine minérale* (amiante, verre en fibres ou expansé, fibres de roche ou de laitier, silices fossiles, micas exfoliés, produits silico-alumineux ou alumineux) ou *métallique* (empilages de feuilles d'aluminium froissé).

• D'après leur *structure*, on distingue les *isolants pulvérulents*, les *isolants granuleux* et les *isolants fibreux*, les uns et les autres pouvant être utilisés en vrac ou agglomérés, les *isolants lamellaires*, les *agglomérés poreux* et les *mousses d'origine minérale* (bétons cellulaires, mousse de verre) ou *synthétique* (chlorure de polyvinyle, polystyrène, polyuréthanne, urée-formol).

Chacun d'eux a des températures limites d'emploi, au moins pour les températures élevées. Seuls les isolants *réfractaires* (alumineux, silico-alumineux) et *semi-réfractaires* peuvent être employés au-dessus de 1 000 °C.

Suivant les cas, les isolants sont employés sous forme rigide (briques, coquilles, pièces de forme, plaques) ou non (matelas, cordons, bourrages).

R. D.

▶ *Chaudière / Chauffage des locaux / Cryologie / Échangeur de chaleur / Frigorifique (machine) / Froid / Réfrigération.*

📖 **R. Gasquet, *Isolation thermique industrielle* (Dunod, 1966). / J. Danckaert, *l'Isolation thermique industrielle* (Eyrolles, 1969).**

isolements (coordination des)

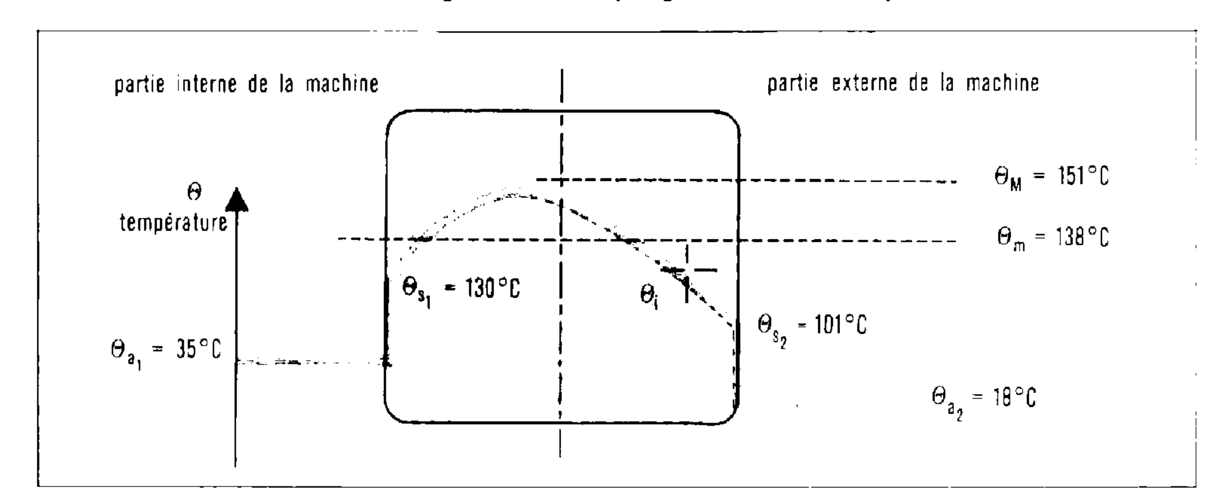
Ensemble des mesures prises pour empêcher le passage de l'électricité.

Conditions auxquelles un isolant doit satisfaire

Dans une machine électrique, l'*isolement* désigne l'ensemble composite des corps qui doivent assurer à la fois la tenue de l'isolement des parties actives par rapport à la masse pour une tension donnée et l'évacuation de l'énergie thermique dissipée dans les conducteurs constituant la partie active de la machine. L'isolement doit donc être à la fois mauvais conducteur de l'électricité et bon conducteur de la chaleur.

Ces deux caractéristiques principales ne sont pas les seules à considérer. Suivant la fonction que doit remplir la machine, on peut être amené à considérer, pour la maintenance de l'isolement, la tenue aux hautes fréquences, la résistance mécanique aux vibrations, les réactions chimiques susceptibles de se produire dans certaines ambiances, etc. Enfin, toutes les qualités que l'on demande à l'isolement doivent se conserver dans le temps. D'une manière générale, dans les conditions d'emploi à définir, l'isolement doit avoir une *durée de vie* moyenne statistique que l'on exprime en heures.

Coupe de bobine.
Exemple de répartition de la température dans un bobinage d'essai imprégné sous vide et pression.



Caractéristiques d'un isolant

Classes d'isolement

Si l'on examine la répartition des températures en différents points d'un bobinage, on distingue :

— les températures extérieures θa_1 et θa_2 du milieu ambiant ;

— les températures à la surface du bobinage θs_1 et θs_2, présentant une discontinuité par rapport à θa_1 et θa_2 ;

— la température θ_i à l'intérieur du bobinage, dont la valeur maximale est θ_M, θ_m étant la valeur moyenne mesurée généralement par variation de résistance.

La température θ_M n'est pas mesurable directement. On devra, par conséquent, admettre une valeur probable de l'écart $\theta_M - \theta_m$ fondée sur de nombreux résultats d'expérience. Cet écart joue un rôle important dans l'espérance de durée de vie du bobinage. Contrairement à une opinion assez répandue, il n'existe pas une température dangereuse d'utilisation d'un isolant.

Pratiquement, les isolants sont répartis en fonction de la valeur de la température de fonctionnement en sept *classes d'isolement*, chacune d'elles étant affectée d'une lettre repère. Pour chaque classe, on a défini les échauffements moyens limites des bobinages. Les normalisations nationales ont repris cette classification des isolants avec ses valeurs. Le mécanisme de fixation des températures d'échauffement retenues est le suivant : à partir de la valeur limite θ_L, on admet que la valeur θ_M au point le plus chaud lui est inférieure d'une quantité ϵ constituant la *marge de sécurité*, généralement comprise entre 5 et 15 °C.

Par rapport à de nombreux résultats d'essais, on admet une valeur α pour la différence entre la température maximale θ_M et la température moyenne θ_m, presque uniquement déterminée par la mesure de la variation de résistance du bobinage. Enfin, on a fixé la valeur de la température ambiante θ_a, soit 20 °C en France en moyenne, avec des pointes au plus égales à 40 °C.

On obtient ainsi la valeur de réchauffement $\Delta\theta$ de la classe considérée. Par exemple pour le coton, on trouve : θ_L = 105 °C, ϵ = 8 °C, θ_M = 97 °C, α = 7 °C, θm = 90 °C, θa = 40 °C, $\Delta\theta$ = 90 °C – 40 °C = 50 °C.

Durée de vie d'un isolant

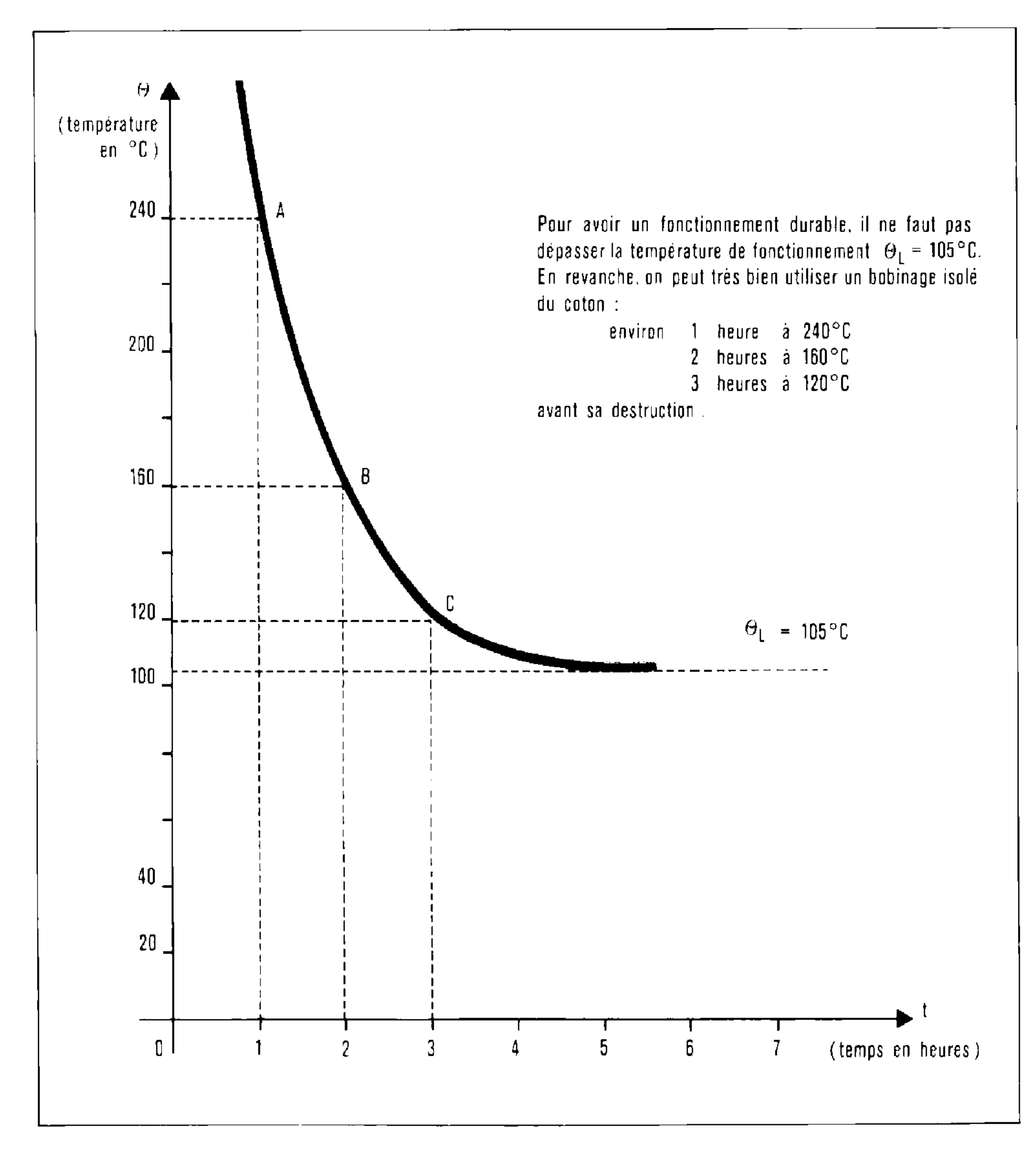
Une autre notion fondamentale d'un isolant est sa *durée de vie*, ou *espérance de vie*.

C'est le temps T moyen statistique nécessaire pour disqualifier un isolant d'un fonctionnement, dans des conditions données, à une température θ compatible avec ses possibilités.

échauffements maximaux admissibles dans les machines tournantes

organe	*procédé de mesure*	*classe d'isolation* A	E	B	F	H	C
enroulements isolés	R	60	75	80	100	125	⩾ 150
enroulements isolés fermés sur eux-mêmes	T	60	75	80	100	125	
tôles magnétiques et parties métalliques en contact avec les enroulements isolés	T	60	75	80	100	125	
paliers lisses	T	50	50	50			
paliers à roulements	T	60	60	60			
collecteurs, bagues	T	60	75	80	90	100	

T = par thermomètre; R = par variation de résistance.



Courbe de tenue du coton à la température.

■ LOIS DE MONTSINGER.

1° L'espérance de vie T d'un isolement est donnée par la formule

$$T = ae^{-b\theta},$$

dans laquelle *a* et *b* sont deux constantes caractéristiques de l'isolant, et *e* est la base des logarithmes népériens. Cette loi est représentée par une famille de droites lorsqu'on porte les températures en abscisses avec une échelle millimétrique et la durée de vie en ordonnées avec une échelle logarithmique. Chaque droite représentative correspond à une classe d'isolants. Elle passe par un point caractéristique défini par la valeur de la température de fonctionnement θ_L et par l'espérance de vie T correspondante. Compte tenu des possibilités actuelles de la construction électrique, on admet que, raisonnablement, la valeur moyenne statistique de T peut être fixée à 25 000 heures pour un fonctionnement de 2 500 heures par an pendant 10 ans.

2° Pour un certain accroissement $\delta\theta$ de la température θ de fonctionnement d'un isolant, la durée de vie de celui-ci est réduite de moitié. Pour une certaine réduction $\delta\theta$ de la température de fonctionnement θ, la durée de vie est doublée. C'est ainsi que, pour les isolants de la classe B, l'expérience a permis de fixer $\delta\theta = 10$ °C, alors que $\theta_m = 120$ °C. Si l'isolant atteint 130 °C, sa durée de vie sera réduite à 12 500 heures. Au contraire, pour un fonctionnement à 110 °C, sa durée de vie sera portée à 50 000 heures. Certains auteurs donnent, pour la première loi de Montsinger, l'expression

$$T = 50\,000\, e^{-\frac{\theta - \theta_M}{\delta\theta}}$$

La classe d'isolement et la durée de vie d'un isolant ne sont pas les seules caractéristiques à considérer pour le choix d'un isolant en fonction du service à assurer, surtout si l'on tient compte du fait que l'évolution de la technique pendant les quinze dernières années a eu notamment, parmi les buts recherchés, le souci de réduire l'épaisseur des divers isolants mis en œuvre.

Il convient de retenir également la rigidité électrique, la reprise d'humidité lorsque l'isolant peut fonctionner en atmosphère humide, l'angle de perte à différentes fréquences, etc.

P. M.

isomérie

Phénomène suivant lequel deux ou plusieurs corps présentent des propriétés différentes, bien qu'ils aient même composition élémentaire et même formule brute (Berzelius*, 1830).

Le fait qu'à un même élément correspondent souvent plusieurs corps simples d'aspects et de propriétés différents amena également Berzelius à créer (1840), pour désigner ce dernier phénomène, le terme d'*allotropie*. En outre, de nombreux corps, simples ou composés, présentent diverses variétés cristallines : on parle alors de « polymorphisme ». En fait, le domaine d'emploi actuel des termes précédents est assez imprécis : d'une part, le terme d'*allotropie* est parfois utilisé pour des composés ; d'autre part, certains exemples d'allotropie sont des cas de polymorphisme.

L'origine de tous ces phénomènes réside dans des différences, d'ailleurs assez variées, de structure chimique. Les corps purs sont, dans leur aspect macroscopique, la réunion de particules, atomes, molécules ou ions, suivant les cas. La possibilité de plusieurs arrangements réguliers, mais différents, de ces particules dans l'état solide cristallisé est à l'origine du polymorphisme. Dans de nombreux cas, cependant, les différences de structure se situent à l'intérieur même de la molécule ou d'un ion constituant nécessairement complexe ; là résident, à proprement parler, les cas d'isomérie. L'isomérie de structure moléculaire, rare en chimie minérale, est fréquente en chimie organique, où les composés moléculaires sont nombreux et les molécules parfois compliquées. À l'inverse, l'isomérie de structure ionique se rencontre surtout en chimie minérale, particulièrement dans les complexes :

• Il arrive que l'isomérie résulte d'un échange entre les deux ions du sel ; ainsi, le bromure de sulfatopentammine cobalt (III)

$$[Co(NH_3)_5SO_4]^+,\ Br^-$$

et le sulfate de bromopentammine cobalt (III)

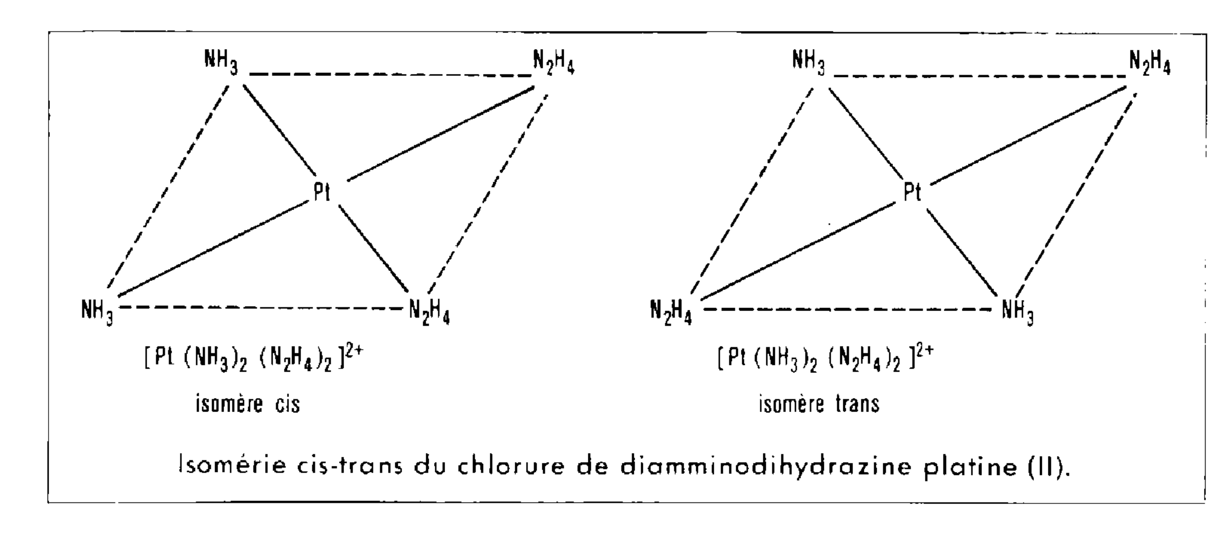
$$[Co(NH_3)_5\,Br]^{2+},\ SO_4^{2-}$$

sont isomères ; dans le premier, l'ion sulfate est dissimulé à ses réactifs habituels et l'ion bromure ne l'est pas ; dans le second, c'est l'inverse.

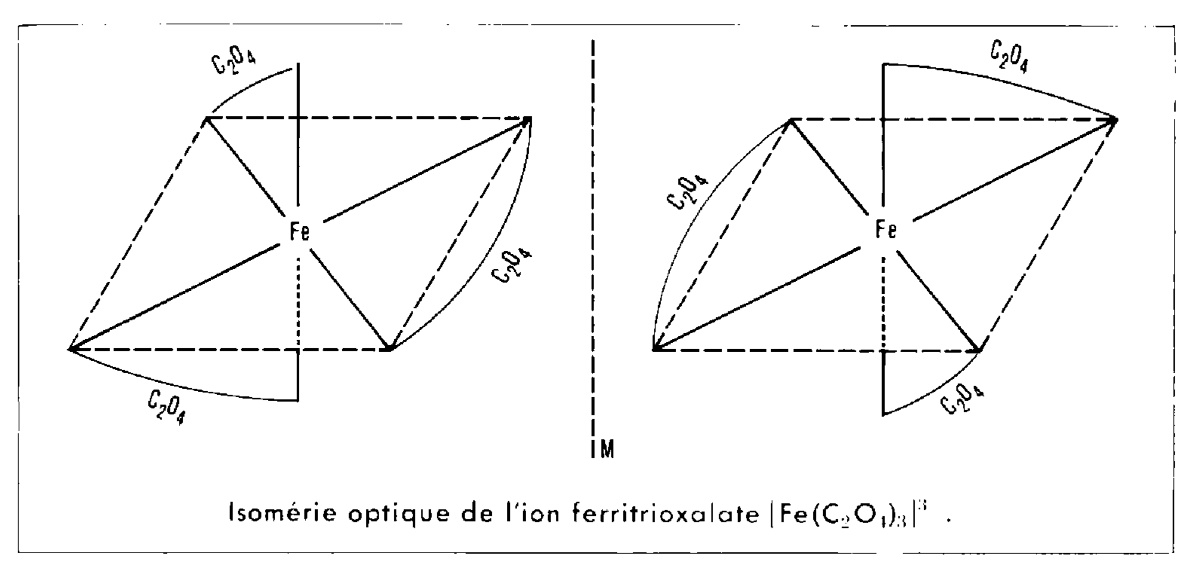
• On rencontre l'*isomérie cis-trans* (géométrique) dans les ions complexes, à structure plane carrée ou octaédrique, pour lesquels un même ligand, NH_3 par exemple, peut se

composition des sept classes d'isolement

classe	type de matériaux	exemples	matière d'imprégnation	température en °C maximale du point le plus chaud θ_M	 moyenne du bobinage θ_m
Y	d'origine animale ou végétale	coton, soie, cellulose	néant	90	
A	d'origine animale ou végétale	coton, soie, cellulose, films d'acétate de cellulose	vernis à base de résines naturelles	105	100
E	produits de synthèse	émail à base de formal de polyvinyle, films de téréphtalate de polyéthylène	résines mélamine, formaldéhyde, phénolformaldéhyde	120	115
B	produits de synthèse ou minéraux	fibre de verre, mica émail à base de téréphtalate de polyéthylène	résines alhyde, polyester, époxyde	130	120
F	produits d'origine semblables améliorés		certaines résines époxydes	155	140
H	produits de synthèse ou minéraux	verre, mica aggloméré, silicone, élastomère de silicone, polyamides aromatiques	résines silicone	180	165
C	produits de synthèse ou minéraux	mica, porcelaine, verre, quartz, polyamides	néant ou résines stables au-dessus de 225 °C	> 180	



Isomérie cis-trans du chlorure de diamminodihydrazine platine (II).



Isomérie optique de l'ion ferritrioxalate $|Fe(C_2O_4)_3|^{3-}$.

trouver en deux sommets contigus (isomère *cis*) ou non contigus (isomère *trans*). Il est évident qu'une telle isomérie ne peut exister dans les ions complexes à structure tétraédrique.

• L'*isomérie optique* est ainsi nommée parce que les isomères sont actifs à la lumière polarisée, dont ils font tourner d'un certain angle le plan de polarisation. Dans chaque isomère optique, la nature et la disposition des ligands sont telles que l'ion complexe n'est pas superposable à son image ; il en est ainsi par exemple pour l'ion ferritrioxalate $[Fe(C_2O_4)_3]^{3-}$: deux structures sont possibles, images l'une de l'autre, mais non superposables ; les isomères correspondants ont des pouvoirs rotatoires opposés ; ils constituent un couple d'inverses optiques ou énantiomorphes.

R. D.

isomorphisme

Propriété des corps présentant d'étroites analogies dans leurs formes cristallines.

Introduction

Dans un mémoire paru en 1819, le chimiste allemand Mitscherlich, étudiant les phosphates et les arséniates de potassium et d'ammonium, soulignait que ces sels, qui chimiquement sont analogues, se présentent en cristaux dont les formes cristallines sont identiques. Ayant étendu ces observations à des sulfates et à des carbonates, il introduisit une nouvelle propriété qu'il désigna sous le nom d'*isomorphisme* : des corps sont *isomorphes* quand, ayant des compositions chimiques analogues, ils ont les mêmes formes cristallines et sont susceptibles de se mélanger en proportions variables pour former un même cristal, dit *solution solide* ou *cristal mixte*. L'isomorphisme associe donc trois conditions, qui expriment une parenté étroite des propriétés physiques et chimiques de certains composés. Mais on en fit une loi, d'après laquelle deux corps qui satisfont à l'une des conditions précédentes remplissent par cela même les deux autres. Aussitôt de nombreuses difficultés se présentèrent ; on trouva des exemples de substances remplissant deux des conditions sans satisfaire à la troisième ; des discussions, parfois passionnées, autour de la notion d'isomorphisme animèrent le monde scientifique de la fin du siècle dernier et elles ont contribué au progrès d'un nouveau chapitre de la science, celui de la cristallochimie. L'isomorphisme eut les plus heureux résultats en chimie pour fixer les poids atomiques des éléments nouveaux ; ainsi, en 1828, le poids atomique du sélénium fut fixé en se fondant sur l'isomorphisme du séléniate et du sulfate de sodium ; celui du vanadium fut établi à partir des analogies cristallographiques de
l'apatite $Ca_5(PO_4)_3F$,
la pyromorphite $Pb_5(PO_4)_3Cl$,
la mimétite $Pb_5(AsO_4)_3Cl$ et
la vanadinite $Pb_5(VO_4)_3Cl$.

La chimie inorganique, celle des composés métalliques montrent de nombreux exemples d'isomorphisme. Les composés naturels que sont les minéraux sont le plus souvent des cristaux mixtes. Citons, parmi de très nombreux exemples, les spinelles, dont certains sont des produits naturels et d'autres des composés que fabrique l'industrie pour leurs applications électriques et magnétiques ; leur formule générale est XY_2O_4 ; X^{2+} est un élément bivalent tel que Mg, Fe^{2+}, Zn ; Y^{3+} un élément trivalent qui peut être Al, Fe^{3+}, Cr,... Les carbonates rhomboédriques, de formule XCO_3, avec X^{2+}, qui est l'un des éléments bivalents Mg, Fe, Zn, Mn, forment une famille isomorphe. Les silicates forment presque toujours des groupes de composés isomorphes. C'est le cas des grenats $X_3Y_2Si_3O_{12}$, dans lesquels X^{2+} est l'un des éléments bivalents Ca, Mg, Fe, Mn et Y^{3+} un élément trivalent Al, Fe, Cr.

Signalons quelques-unes des difficultés à la loi de Mitscherlich, qui furent rapidement observées et qui proviennent de l'imprécision que comporte la notion d'analogie. Ainsi, le sulfure de plomb PbS et le sulfure d'argent Ag_2S ne peuvent être considérés comme analogues du point de vue chimique ; cependant, tous les deux, cristallisant dans le système cubique, sont susceptibles de se mélanger pour cristalliser ; il en est de même pour l'albite $NaAlSi_3O_8$ et l'anorthite $CaAl_2Si_2O_8$, toutes deux tricliniques avec les mêmes formes cristallines, qui syncristallisent en double proportion. Les composés $ZnSnF_6 . 6H_2O$, $ZnNbOF_5 . 6H_2O$, $ZnMoO_2F_4 . 6H_2O$, de formules chimiques différentes, ont des formes cristallines voisines et sont syncristallisables.

Une autre difficulté a trait à la précision liée à la notion de parenté des formes cristallines. Pour Mitscherlich, les corps isomorphes se présentent avec des formes cristallines identiques, et cette identité était pour lui le caractère fondamental de l'isomorphisme. Mais on s'est rapidement rendu compte, par des mesures au goniomètre optique, que les angles dièdres des faces des cristaux étaient simplement voisins. Ainsi, pour la série des carbonates rhomboédriques isomorphes, l'angle des clivages varie de 105 à 107°. L'analogie des formes cristallines, que l'on a désignée par *homéomorphisme*, demandait ainsi de fixer les limites de variation des angles dièdres. Puis on signala des cas de composés apparentés du point de vue chimique, homéomorphes, et ne syncristallisant pas. Un exemple simple est celui des chlorures de lithium LiCl, de sodium NaCl et de potassium KCl.

Enfin, des sels de formules chimiques analogues, non homéomorphes, peuvent syncristalliser. C'est le cas du sulfate ferreux monoclinique $FeSO_4 . 7H_2O$ et du sulfate de zinc orthorhombique $ZnSO_4 . 7H_2O$, dont les cristaux sont très différents. Cependant, les solutions des deux sulfates peuvent donner naissance à deux séries distinctes de cristaux mixtes, les uns orthorhombiques, les autres monocliniques. L'explication se trouve dans les expériences suivantes : on ensemence une solution sursaturée de sulfate de fer avec un cristal de sulfate de zinc orthorhombique ; il se développe un cristal de fer orthorhombique et inversement, par le même procédé, on peut obtenir un cristal de sulfate de zinc monoclinique. On dit que les deux sulfates sont *isodimorphes*, c'est-à-dire qu'ils sont dimorphes et que l'une des formes, métastable dans les conditions ordinaires de température et de pression, est isomorphe de la phase stable de l'autre.

La plupart de ces difficultés qui opposaient souvent les chimistes et les cristallographes ont disparu après les recherches qui ont résulté de la découverte, en 1912, de la diffraction cristalline des rayons X par Laue*, suivie de l'établissement des structures atomiques des cristaux par W. H. et W. L. Bragg. C'est le Norvégien V. M. Goldschmidt qui est à l'origine de cette nouvelle cristallochimie. S'appuyant sur les données des rayons X qui fixent la position des atomes dans les cristaux, il envisage les composés minéraux, comme le faisait déjà Arrhenius*, comme des édifices d'ions qui s'attirent ou se repoussent suivant leur signe. Ces ions sont assimilables, dans une première approximation, à des sphères au contact que l'on retrouve identiques à elles-mêmes dans les différents composés, et Goldschmidt en a donné le premier, en 1924, les dimensions exactes. Par exemple, l'anion oxygène O^{2-} a pour rayon 1,32 angström (1 angström, désigné par Å, vaut 10^{-8} cm), celui de fluor F^- 1,33 Å ; pour les cations alcalins, Li^+ 0,76, Na^+ 0,98, K^+ 1,33 Å.

À cette notion de rayon ionique, Viktor Moritz Goldschmidt associe celle de coordination. Un cation s'entoure d'anions dont le nombre définit sa coordination ; celle-ci dépend du rapport des rayons du cation et de l'anion. C'est ainsi que l'ion silicium Si^{4+}, de rayon 0,42 Å, a pour voisins quatre ions oxygène aux sommets d'un tétraèdre régulier dont il occupe le centre. On le retrouve, presque sans

déformation, dans toutes les silices et tous les silicates. Ces résultats ont clarifié les relations des trois propriétés suivantes : analogie cristallographique, analogie chimique et syncristallisation, qu'implique l'isomorphisme.

Eilhard Mitscherlich

Chimiste allemand (Neuende, Oldenburg, 1794 - Berlin 1863). Il énonça en 1820 la loi selon laquelle des corps isomorphes ont des compositions chimiques analogues et découvrit en 1834 les réactions de nitration et de sulfonation.

Analogie cristallographique et analogie chimique, isotypie

L'*homéomorphisme*, qui résulte des mesures au goniomètre des angles des faces des cristaux, traduit la parenté des *formes primitives* des cristaux d'où dérivent, par troncature, les différentes formes cristallines. Les rayons X fournissent les moyens de préciser avec plus de finesse les parentés cristallographiques. Leurs longueurs d'onde servent de repères pour mesurer les dimensions des mailles élémentaires. Si celles-ci sont voisines, il en résulte la propriété d'homéomorphisme. Mais les rayons X révèlent aussi l'arrangement des atomes à l'intérieur de la maille, c'est-à-dire du *motif cristallin*. Si différents composés ont des motifs comprenant le même nombre d'atomes, de même taille et de même arrangement, on dit alors qu'ils sont *isotypes*, et leurs propriétés cristallographiques sont très voisines. L'*isotypie* est donc une notion plus précise que l'homéomorphisme. Un exemple classique est celui de la calcite $CaCO_3$ et du nitrate de sodium $NaNO_3$, dont les cristaux sont rhomboédriques avec des formes cristallines quasi identiques. Ces deux sels ne sont pas isomorphes, mais isotypes. Les radicaux CO_3^{2-} et NO_3 sont plans avec les mêmes gros ions oxygène au contact et forment un triangle équilatéral dont la petite cavité centrale est occupée soit par l'atome de carbone C^{4+}, soit par l'atome d'azote N^{5+} ; comme les cations Ca^{2+} et Na^+ ont des rayons voisins, l'agencement géométrique des radicaux CO_3^{2-} ou NO_3^- et des cations est le même dans les deux corps. Il en résulte une parenté étroite de certaines propriétés physiques, comme la forme des cristaux, les mêmes clivages, la même biréfringence optique liée à l'anisotropie des radicaux CO_3 et NO_3. Cependant, comme l'attraction coulombienne est quatre fois plus grande pour l'anion CO_3^{2-} et Ca^{2+} que pour NO_3^- et Na^+, la calcite est plus solide, plus dure, de point de fusion plus élevé que pour les cristaux de nitrate de sodium. Le silicate de zinc Zn_2SiO_4 et le fluorure double de béryllium et de lithium Li_2BeF_4 se présentent sous les mêmes formes de cristaux rhomboédriques. C'est que les gros anions O^{2-} et F^- ainsi que les cations les plus petits des deux composés, ayant des dimensions respectivement très voisines, présentent le même arrangement géométrique. Comme les charges électriques des ions diffèrent, le silicate est plus solide que le fluorure ; les duretés dans l'échelle de Mohs sont 5,5 pour l'un et 3,8 pour l'autre ; les points de fusion sont respectivement 1 500 et 470 °C.

L'isotypie s'accompagne fréquemment d'une propriété intéressante, importante par des applications industrielles, que l'on désigne par *épitaxie* et qui est l'orientation mutuelle de cristaux d'espèces chimiques différentes. C'est le cas du silicate de zirconium (ou zircon) $SiO_2 . ZrO_2$ et du phosphate d'yttrium (ou xénotime) $P_2O_5 . Y_2O_3$, dont les cristaux sont quadratiques. Les cristaux de zircon sont souvent accompagnés de petits cristaux de xénotime, auxquels ils sont solidement soudés, avec un parallélisme parfait des faces cristallographiques. L'isotypie des deux substances apparaît mieux en exprimant les formules chimiques des motifs cristallins, qui sont respectivement $ZrSiO_4$ et YPO_4 ; les tétraèdres SiO_4 et PO_4 ont la même taille, ainsi que les gros cations Zr^{4+} et Y^{3+}. Nous avons vu que les grenats $X_3Y_2(SiO_4)_3$ (X élément bivalent, Y trivalent) forment une famille de minéraux isomorphes. Leur maille cubique, dont l'arête est voisine de 12 Å, contient 96 atomes d'oxygène. L'industrie fabrique des composés très intéressants pour leur applications magnétiques, qu'elle désigne par *grenats de terres rares* parce qu'ils sont isotypes, mais non isomorphes des grenats ; les plus importants ont pour formule $Y_3Al_2(AlO_4)_3$ et $Y_3Fe_2(FeO_4)_3$; l'arrangement géométrique des atomes est le même pour tous ces composés (Y est ici l'yttrium ou une terre rare).

Signalons aussi la parenté cristallographique étroite entre les trois formes polymorphiques de la silice SiO_2, quartz, tridymite, cristobalite, auxquelles correspondent les trois formes isotypiques du phosphate d'aluminium $AlPO_4$, que l'on désigne par *phosphoquartz*, *phosphotridymite* et *phosphocristobalite*.

Remplacements isomorphiques ou diadochie

V. Goldschmidt a précisé les conditions dans lesquelles deux atomes ou deux ions peuvent se remplacer dans les mêmes positions dans un cristal dit *mixte*, ou *solution solide*, qui reste homogène quand on l'examine sous le microscope ou aux rayons X. On dit qu'il y a *diadochie* et que ces deux atomes sont *diadochiques*. La diadochie peut être complète ou partielle. Ainsi, dans la nature ou dans les laitiers de haut fourneau, on trouve la série complète de cristaux mixtes de composition $(Mg, Fe)_2SiO_4$, dont les termes extrêmes sont la forstérite Mg_2SiO_4 et la fayalite Fe_2SiO_4. Dans une grossière approximation, un ion A peut se substituer à un ion B si la différence de leur rayon n'excède pas 15 p. 100. Si les atomes n'ont pas la même valence, il peut y avoir diadochie pour des groupes d'atomes, de sorte que la neutralité électrique se conserve. C'est ainsi que les feld-spaths calcosodiques, qui sont parmi les constituants les plus abondants de l'écorce terrestre, forment une solution solide continue depuis l'albite $NaAlSi_3O_8$ et l'anorthite $CaAl_2Si_2O_8$. Ces deux minéraux tricliniques sont évidemment isotypes ; c'est dire que les six paramètres qui définissent leur maille élémentaire, les trois côtés *a*, *b*, *c* et les trois angles α, β, γ de ces côtés, sont très voisins. Et l'on passe continûment de l'un à l'autre par le remplacement de Na^+Si^{4+} par $Ca^{2+}Al^{3+}$, qui maintient l'équilibre électrique de l'édifice cristallin. La température agit sur le degré de la diadochie, et les températures élevées favorisent les substitutions isomorphiques. Ainsi, les feldspaths alcalins sont des solutions solides entre $KAlSi_3O_8$ et $NaAlSi_3O_8$, et le remplacement au complet des ions alcalins n'est stable qu'aux températures élevées ; quand la température s'abaisse, la séparation des feldspaths sodique et potassique se produit avec l'orientation cristallographique mutuelle des deux sortes de cristaux pour former une *perthite*. Les chlorures alcalins LiCl, NaCl, KCl cubiques, avec la même structure atomique, ont des cations de taille trop différente pour syncristalliser en proportion notable ; les mailles cubiques ont des arêtes qui ont pour valeur 5,17 Å (LiCl), 5,64 Å (NaCl), 6,29 Å (KCl). Cependant, près du point de fusion, on peut obtenir un cristal mixte, transparent, homogène, de formule (Na, K)Cl, qui se sépare brutalement dans les deux phases NaCl et KCl en se refroidissant. Par contre, KCl et KBr, pour lequel $a = 6{,}60$ Å, syncristallisent en toute proportion.

Goldschmidt a souligné que la diadochie entre des éléments de même valence et de rayons voisins dans les composés ioniques est plus grande quand les potentiels d'ionisation sont proches. C'est ce qui se produit pour les paires, Si^{4+} — Ge^{4+}, K^+ — Rb^+, Fe^{2+} — Co^{2+}, Al^{3+} — Ga^{3+} ; de même, le zirconium et le hafnium, d'une part, l'yttrium et le holmium, d'autre part, s'accompagnent constamment dans les composés naturels. Ces considérations soulignent l'importance des remplacements isomorphiques dans la géochimie des éléments que l'on trouve en traces dans la lithosphère. On explique, par exemple, les faibles quantités de lanthane et de béryllium dans les roches par la substitution dans le feldspath potassique de K^+Si^{4+} par $La^{3+}Be^{2+}$.

Si les exemples précédents se rapportent à la chimie minérale, dans laquelle prédominent les liaisons ioniques, l'isomorphisme joue aussi un rôle fondamental en métallurgie. Les exemples les plus simples de cristaux mixtes sont fournis par les métaux ; si deux métaux ont des atomes de dimension voisine avec les mêmes structures atomiques, ils peuvent se remplacer au hasard dans le milieu cristallin pour former des alliages. C'est le cas pour l'argent et l'or, pour l'arsenic et l'antimoine, pour le molybdène et le tungstène, pour le nickel et le palladium, qui forment des solutions solides continues. Si les atomes ont des rayons qui diffèrent de plus de 15 p. 100, on ne peut substituer qu'une certaine fraction des atomes de l'un par des atomes de l'autre, et l'on observe deux types de cristaux mixtes.

Il arrive aussi qu'au lieu du remplacement désordonné des atomes les uns par les autres on observe, pour une certaine composition, un arrangement ordonné qui définit une *surstructure*. C'est ce qui se produit pour l'alliage or-cuivre de composition $AuCu_3$. Si l'on refroidit rapidement l'alliage à partir de la fusion, les cristaux sont formés d'atomes d'or ou de cuivre qui sont disposés indifféremment aux sommets et aux centres des faces d'un réseau de cubes ; si l'on recuit convenablement cet alliage, les atomes prennent un arrangement ordonné dans lequel les atomes d'or occupent tous les sommets des cubes et ceux de cuivre les centres des faces.

Les cristaux mixtes peuvent naître soit à partir de la dissolution de deux

composés isomorphes dans un même solvant que l'on fait cristalliser, soit à partir du mélange fondu des deux corps que l'on fait cristalliser par refroidissement, ou enfin, dans de rares cas, par sublimation simultanée des deux corps.

Les propriétés physiques des cristaux mixtes, en particulier les points de fusion, les masses volumiques, les paramètres cristallins, les indices de réfraction, varient linéairement avec leur composition. C'est la *loi de Végard.*

Ainsi, la mesure précise d'un paramètre cristallin au moyen des rayons X peut fournir la composition d'un alliage de deux métaux. Le pétrographe, par une mesure d'indice de réfraction ou celle de l'angle des axes optiques, peut connaître, en appliquant la loi de Végard, la composition chimique d'un feldspath.

J. W.

Isopodes

Ordre de Crustacés supérieurs, groupant des formes marines libres (Idothée) ou parasites (Bopyre, Portunion), des formes d'eau douce (Aselle) et des formes terrestres (Cloportes).

La taille des Isopodes les plus communs ne dépasse guère 2 cm. Ils se reconnaissent à leur corps aplati dorsoventralement, à leur segmentation, que l'absence de carapace rend manifeste, à leurs pattes ambulatoires d'égale longueur, caractère qui justifie le nom du groupe. Cependant, chez beaucoup d'espèces, la morphologie subit des altérations, particulièrement importantes chez les parasites, à tel point que certaines espèces ne peuvent être classées que grâce à leurs larves ; celles-ci montrent toujours un aspect typique d'Isopode.

Isopodes marins

À la limite des hautes mers, sur les côtes rocheuses, se rencontre la *Ligie*, qui, à marée basse, descend jusque dans la zone des Algues, dont elle se nourrit. Les autres formes marines vivent immergées, marchant souvent sur le fond ou dans la végétation ; quelques-unes sont de bonnes nageuses *(Idothea, Sphaeroma, Cirolana)*, mais ne s'aventurent que rarement loin des côtes. On connaît des Isopodes fouisseurs : *Gnathia* creuse des terriers dans la vase, et *Limnoria* perfore le bois et constitue un danger pour les pilotis. La majorité de ces Crustacés libres se nourrissent d'Algues ; quelques-uns sont franchement carnivores, telle *Cirolana*, qui dévore les Poissons morts. On a découvert des Isopodes dans les grands fonds marins, et *Bathynomus*, le géant du groupe, dépassant 20 cm de long, est une forme abyssale.

On compte parmi les Isopodes marins un bon nombre de parasites ; ils offrent une gamme variée de ce genre d'existence. Chez *Gnathia*, seules les larves sont parasites : elles se fixent sur les Poissons, les piquent avec leurs pièces buccales pointues et, après avoir fait un repas de sang, se détachent pour muer ; le phénomène se répète trois fois avant le stade adulte, qui ne se nourrit pas. Les Cymothoïdés comme *Anilocra* restent fixés toute leur vie sur les Poissons, dont ils puisent le sang.

Avec les Épicarides, qui vivent aux dépens des Crustacés marins, le parasitisme atteint son maximum de complexité. Les larves qui viennent d'éclore ont une morphologie d'Isopode libre (larve épicaridienne) ; elles se fixent sur un Copépode, où elles se transforment en une seconde forme larvaire (larve cryptoniscienne), qui abandonne son hôte temporaire et nage à la recherche d'un hôte définitif ; la nature de celui-ci dépend de l'espèce parasite : *Portunion* se fixe sur le Crabe enragé *(Carcinus mœnas)*, *Bopyrus* sur une Crevette, *Podascon* sur un Amphipode, *Hemioniscus* sur une Balane. La suite du développement varie beaucoup d'une forme à l'autre ; retenons deux exemples : chez *Portunion*, appartenant à la famille des Entoniscidés, la larve cryptoniscienne pénètre dans la cavité branchiale d'un Crabe, se transforme en mâle, puis en femelle qui perd toute apparence d'Isopode, développe une série d'expansions molles et grossit à l'intérieur de l'hôte ; si une autre larve pénètre dans le même Crabe, elle reste à l'état de mâle minuscule. Chez *Bopyrus*, les larves cryptonisciennes, s'installant dans la cavité branchiale de la Crevette hôte, donnent soit une femelle qui grossit en gardant l'aspect d'un Isopode légèrement dissymétrique, soit un mâle nain qui se tient entre les pléopodes de la femelle ; la Crevette parasitée se reconnaît facilement à l'excroissance que le Bopyre détermine sur le côté de sa carapace.

Quelques Isopodes sont hyperparasites : ainsi, *Liriopsis* vit sur le Cirripède *Peltogaster*, lui-même parasite d'un Pagure.

Isopodes d'eau douce

L'un des plus communs est l'Aselle *(Asellus aquaticus)*, qui fréquente les eaux calmes en marchant lentement sur le fond ; il doit son nom, qui signifie « petit âne », au balancement de ses antennes, rappelant celui des oreilles du Solipède ; des couples se rencontrent parfois, la femelle entraînée par le mâle, légèrement plus grand qu'elle.

Le domaine souterrain recèle une faune d'Isopodes de diverses familles, aveugles et dépigmentés : *Asellus cavaticus, Microparasellus, Cæcosphæroma, Typhlocirolana* ; plusieurs vivent dans le milieu interstitiel, c'est-à-dire dans l'eau qui imprègne les dépôts de sables.

Isopodes terrestres

Le terme de *Cloporte* s'applique à plusieurs Isopodes capables de vivre dans l'air humide et qu'on rencontre en abondance dans l'humus, sous les écorces, dans les caves, sous les pierres ; certains peuvent s'enrouler en boule (*Armadillidium* commun partout ; *Tylos* des plages méditerranéennes) ; d'autres n'ont pas cette faculté *(Oniscus, Porcellio)* ; dans les fourmilières, on trouve parfois un Cloporte particulier, *Platyarthrus* ; les grottes sont riches de plusieurs espèces. Les échanges respiratoires s'effectuent au niveau des appendices abdominaux, qui portent parfois des pseudo-trachées jouant le rôle de véritables poumons.

Caractères généraux

La tête porte des yeux sessiles, deux paires d'antennes, des pièces buccales masticatrices ou suceuses ; le premier segment thoracique est toujours soudé à la tête, et ses appendices forment des maxillipèdes. Le thorax ne montre que sept segments distincts, et ses pattes marcheuses sont toutes semblables, du moins à première vue, car, chez plusieurs espèces, une différenciation apparaît entre les péréiopodes antérieurs et postérieurs. L'abdomen possède en principe sept segments, mais souvent des réductions et des fusions en altèrent la structure fondamentale : il est d'une seule pièce chez l'Aselle ; chez les formes aquatiques comme chez les formes terrestres, ses appendices (pléopodes) ont un rôle respiratoire.

Les modalités de la reproduction offrent une grande variété. Les sexes sont habituellement séparés, et le dimorphisme se limite souvent à la transformation des pléopodes antérieurs en appendices copulateurs chez le mâle et à la présence de lamelles délimitant une cavité incubatrice sous le thorax de la femelle ; parfois, la morphologie des deux sexes est tellement différente qu'ils ont été décrits sous des noms distincts : ainsi, chez *Gnathia*, le mâle fut nommé *Anceus* et la femelle *Praniza.* Les Isopodes parasites montrent un dimorphisme sexuel considérable, les mâles minuscules vivant près des femelles au corps étrangement boursouflé. Des recherches récentes, analogues à celles qui ont été entreprises sur les Amphipodes, ont montré que la différenciation du sexe était contrôlée par des facteurs humoraux ; une glande androgène, annexée à l'appareil génital mâle, a été reconnue dans les divers sous-ordres d'Isopodes.

Quelques cas d'hermaphrodisme sont signalés : protérandrique chez *Portunion* ou *Anilocra* ; protérogynique chez *Cyathura.*

La fécondation est la règle ; on connaît cependant un Cloporte, *Trichoniscus provisorius*, qui offre un cas célèbre de parthénogenèse géographique : les deux sexes sont connus dans les régions chaudes de l'Europe, alors que, dans le Nord, les mâles manquent et les femelles, d'ailleurs triploïdes, sont obligatoirement parthénogénétiques.

Une grande partie du développement s'effectue dans le *marsupium* maternel, et, à l'éclosion, les larves ont un aspect voisin de celui de l'adulte typique, mis à part l'apparition retardée de la dernière paire d'appendices thoraciques. On a vu que, chez les Isopodes parasites, plusieurs formes larvaires pouvaient se succéder (hypermétamorphoses) avant que le développement ne s'achève par des modifications considérables.

L'ordre des Isopodes est actuellement divisé en huit sous-ordres. Connu depuis le Trias, montrant des affinités certaines avec les Amphipodes, il représente dans la nature actuelle un groupe très évolué et très diversifié au point de vue biologique. Il est souvent utilisé comme matériel d'étude en des domaines aussi variés que la biospéléologie, la génétique, la sexualité, la parasitologie.

M. D.

isostasie

Théorie s'appliquant à la répartition des densités dans la croûte terrestre et aux termes de laquelle les irrégularités apparentes en surface (positives ou négatives) sont pratiquement compensées

par des irrégularités de signe contraire en profondeur.

Cette théorie s'est développée principalement à la suite de l'analyse des mesures gravimétriques et des déviations de la verticale à la surface du globe. Au cours de son expédition géodésique au Pérou, au XVIIIe s., Pierre Bouguer (1698-1758) avait déjà constaté qu'au voisinage de la cordillère des Andes la déviation de la verticale était moins forte que ne le laissait prévoir un calcul approximatif effectué dans l'hypothèse de masses extérieures superposées à un socle de densité constante (1749). La même constatation fut faite un siècle plus tard dans la région sud de l'Himālaya, où la déviation réelle se révéla trois fois plus faible que la déviation prévue (15″).

L'explication du phénomène fut proposée en 1855 d'une part par John Henry Pratt (1809-1871), d'autre part par sir George Biddell Airy (1801-1892). L'hypothèse d'Airy est actuellement jugée la plus vraisemblable et peut se concrétiser selon le modèle suivant : en région de plaine, la croûte terrestre, de densité μ_0 et d'épaisseur H_0, repose sur un magma plus fluide, de densité μ_1.

La présence d'une montagne se traduit par un relief émergeant de hauteur h et l'apparition d'une racine dans le magma, de profondeur x, les hauteurs x et h étant telles que la poussée hydrostatique due au magma équilibre la masse montagneuse :

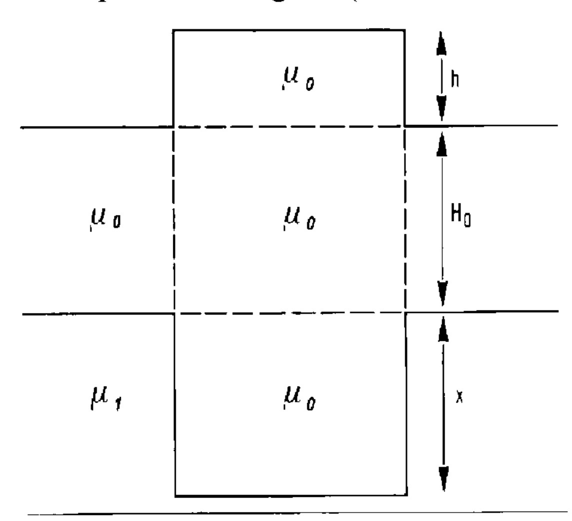
$$\mu_0 h = (\mu_1 - \mu_0) x.$$

Les ordres de grandeur sont

$$\mu_0 = 2{,}67,\ \mu_1 = 3{,}27,\ H_0 = 30 \text{ km}.$$

Cette présentation est naturellement très schématisée et doit, en fait, être remplacée dans la réalité par une équation mathématique qui exprime l'équilibre hydrostatique général de la croûte terrestre, réalisé ou en cours de réalisation.

Pratiquement, la théorie de l'isostasie trouve une confirmation générale dans le fait que les anomalies gravimétriques de Bouguer (c'est-à-dire les écarts entre la pesanteur théorique et la pesanteur réelle, une fois corrigés du relief apparent) sont en général positives sur les océans et négatives dans les régions de haut relief. La correction isostatique régularise les résultats gravimétriques et a été utilisée dans les déterminations de la forme du géoïde.



Hypothèse d'Airy.

La tendance à l'équilibre isostatique explique divers phénomènes, en particulier le surhaussement régulier des régions recouvertes par une calotte glaciaire à l'époque quaternaire (Labrador, Spitzberg, Scandinavie) ou les résultats gravimétriques de régions soumises récemment à une très forte sédimentation (plaine du Pô). L'isostasie n'explique pas la géologie, mais donne un guide précieux pour l'étude de certaines évolutions structurales.

H.-M. D.

▶ *Géoïde / Gravimétrie.*

W. A. Heiskanen et F. A. Vening Meinesz, *The Earth and its Gravity Field* (Londres et New York, 1958). / J. Goguel, *la Gravimétrie* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1963). / G. Morelli, *Gravimetria* (Udine, 1968).

isotopes

Atomes d'un même élément chimique ayant des masses légèrement différentes.

Généralités

Les noyaux de ces atomes contiennent tous le même nombre de protons, égal au numéro atomique de l'élément, et se différencient par le nombre de neutrons ; ils ont par suite même numéro atomique Z, mais des nombres de masse A différents. Dans le tableau périodique, ils se trouvent dans une même case, celle de l'élément considéré (*isotope* veut dire en grec : « qui occupe la même place »).

Un isotope stable est un atome qui ne subit pas de désintégration radioactive ; on en compte 280 environ.

Un radio-isotope est un atome radioactif : on compte une cinquantaine de radio-isotopes naturels et plus d'un millier d'artificiels (V. radioéléments).

La composition isotopique est le pourcentage des divers isotopes dans un élément chimique donné ; elle exprime la teneur ou l'abondance de chacun des isotopes présents.

Prenons l'uranium pour exemple :

$^{234}_{92}U : 92p + 142\,n$;	abondance isotopique :	0.0058
$^{235}_{92}U : 92p + 143\,n$;		0.720
$^{238}_{92}U : 92p + 146\,n$;		99.274

L'effet isotopique est la modification des propriétés physiques et chimiques d'une substance résultant de la substitution d'un isotope à un autre.

Découverte et nombre des isotopes

La- notion d'isotopie a été découverte par J. J. Thomson* et F. W. Aston. Ce dernier avait mis en évidence l'existence de deux néons de même numéro atomique 10 et de nombres de masse très voisins, 20 et 22. On les représente par ^{20}Ne et ^{22}Ne ; depuis, on a découvert l'isotope ^{21}Ne, et l'abondance isotopique de ces trois néons est 90,92 pour ^{20}Ne, 0,257 pour ^{21}Ne, 9,823 pour ^{22}Ne.

Les corps simples existant dans la nature sont composés d'isotopes en nombres variables : le phosphore en a un ($^{32}_{15}P$), le chlore deux ($^{35}_{17}Cl$ et $^{37}_{17}Cl$), l'oxygène trois ($^{16}_{8}O$, $^{17}_{8}O$ et $^{18}_{8}O$), de même que l'uranium ($^{234}_{92}U$, $^{235}_{92}U$ et $^{238}_{92}U$), l'hydrogène quatre, le mercure sept, l'étain dix...

Il s'agit là d'isotopes naturels, mais il peut exister également des isotopes artificiels : le phosphore en a cinq, le chlore quatre, l'oxygène trois, l'uranium onze...

On ne connaît aucune loi simple entre le nombre d'isotopes d'un élément et son numéro atomique.

Propriétés et séparation des isotopes

Tous les noyaux des isotopes d'un élément de numéro atomique Z possèdent la même charge Ze et, à l'état neutre, sont tous entourés de Z électrons.

Sur la couche périphérique, on trouve le même nombre d'électrons ; donc tous ces isotopes ont mêmes propriétés chimiques. Ils se différencient par leurs propriétés physiques, et c'est ce caractère qui est utilisé pour la séparation des isotopes.

Pour cette séparation, de nombreux procédés peuvent être employés.

• *Séparation électromagnétique.* C'est en utilisant la spectrographie de masse qu'Aston a séparé les isotopes du néon ; les quantités ainsi obtenues sont très faibles. Le même principe a permis à l'Américain E. O. Lawrence*, dans l'appareil nommé *calutron*, de séparer sur une grande échelle l'uranium 235 et l'uranium 238 en vue de fabriquer la première bombe* nucléaire.

• *Électrolyse.* On a pu, au moyen d'électrolyses répétées, concentrer l'eau lourde, qui contient l'isotope ^{2}H, ou deutérium, présente en faible quantité (1/6 500) dans l'eau ordinaire ; la même méthode a permis de séparer les isotopes du nickel.

• *Diffusion gazeuse à travers une paroi poreuse.* La vitesse de diffusion d'un gaz à travers une paroi poreuse est inversement proportionnelle à la racine carrée de sa masse moléculaire. Dans la diffusion à travers les parois successives, l'isotope le plus léger se concentre donc en tête de la chaîne de fabrication. C'est le procédé employé pour séparer l'uranium 235 de l'uranium 238, à l'usine de Pierrelatte notamment. On passe par l'intermédiaire de l'hexafluorure et l'on sépare $^{235}UF_6$ et $^{238}UF_6$ de cette façon. Le rapport des vitesses des molécules de ces deux composés à travers une seule paroi poreuse est

α = facteur de séparation

$$= \frac{V\,235}{V\,238} = \sqrt{\frac{238+6\times19}{235+6\times19}}$$

$$= \sqrt{\frac{352}{349}} = 1{,}0043.$$

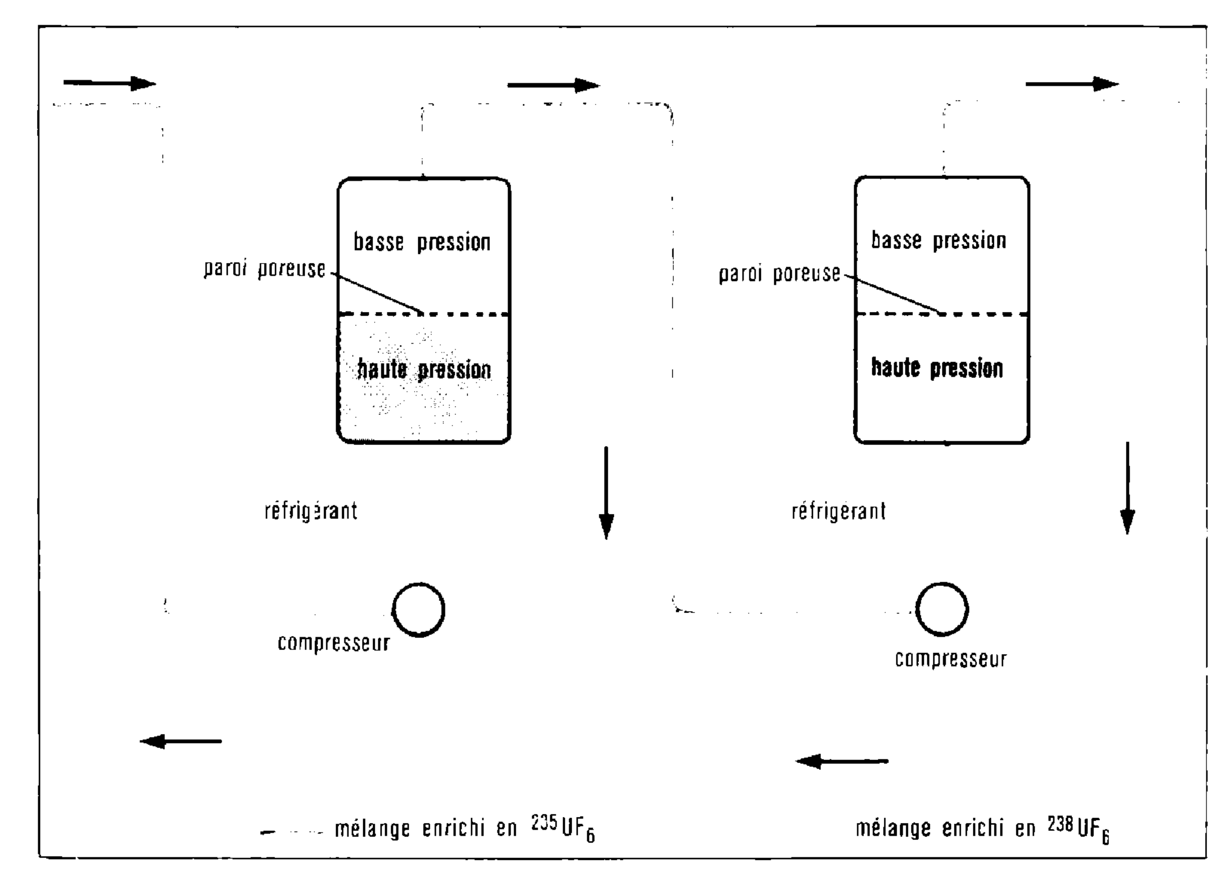
Pour un seul passage, le facteur d'enrichissement est donc théoriquement $\epsilon = \alpha - 1 = 0{,}0043$, soit 4/1 000 ; il faut plusieurs milliers de parois pour obtenir un enrichissement important, qui peut atteindre plus de 95 p. 100 en uranium 235.

• *Ultracentrifugation.* On utilise la différence de masse existant entre les noyaux à séparer ; les installations ressemblent à des écrémeuses très perfectionnées. En République fédérale d'Allemagne, ce procédé est employé en phase gazeuse pour séparer $^{235}UF_6$ et $^{238}UF_6$. Il permet d'obtenir facilement de l'uranium enrichi à quelques pour-cent en uranium 235, qui est utilisé comme combustible fissile dans les réacteurs nucléaires.

Ph. R.

L'utilisation des isotopes en biologie et en médecine

L'utilisation des isotopes radioactifs est fondée sur les propriétés de leurs rayonnements. C'est ainsi que le noyau de l'iode 131, qui résulte de l'agréga-



Séparation des isotopes de l'uranium par diffusion gazeuse à partir de UF_6.
La théorie de la diffusion gazeuse
est analogue à celle de la distillation fractionnée par colonne à plateau.
Le mélange en $^{235}UF_6$ et $^{238}UF_6$ ayant traversé une paroi poreuse
est comprimé, refroidi, puis envoyé dans l'étage suivant.
Une partie du mélange qui n'a pas traversé la paroi
est ramenée à l'étage précédent.

tion de 53 protons et de 78 neutrons, est instable et émet deux sortes de rayonnements : rayonnement bêta (β) assez mou, rapidement absorbé par les tissus, et émission gamma (γ), qui, du fait de sa forte pénétration, peut être détectée et mesurée à l'extérieur de l'organisme.

Mesure des rayonnements

• *Le compteur de Geiger-Müller.* Lorsque ce compteur est placé près d'une source radioactive, les électrons émis par cette dernière ionisent le mélange gazeux qu'il contient, provoquant ainsi le passage d'un courant de courte durée, qui peut être enregistré sous forme de tracé ou sur bande magnétique.

• *Le compteur à scintillations.* Il est fondé sur la propriété de certains cristaux, tel l'iodure de sodium activé au thallium, d'émettre une fluorescence sous l'effet des radiations. Un canal étroit, servant de collimateur, de préférence focalisé, permet d'explorer un point précis de l'organe irradié en dirigeant les radiations émises vers le compteur à scintillations, dont les courants, fortement amplifiés, sont enregistrés. Ce peut être un tracé par frappe mécanique, la fréquence des frappes étant proportionnelle au nombre des impulsions radioactives : on réalise ainsi des *cartographies.* L'enregistrement peut être aussi un tracé par flashes sur un film Polaroïd, ou encore, s'il est recueilli sur un écran d'oscillographe cathodique, il radioactifs, grâce à la méthode des *molécules marquées.* Celle-ci consiste à « identifier » une molécule en y introduisant un atome radioactif, qui permettra de suivre cette molécule à travers l'organisme vivant, à étudier ses transformations, sa fixation dans certains tissus, puis son élimination. Cette molécule marquée sert de *traceur radioactif.* Pour qu'un élément radioactif puisse être utilisé comme traceur, il est nécessaire que sa période biologique (durée après laquelle la moitié de la dose initiale reste fixée dans les tissus) et sa période de radioactivité soient comprises dans certaines limites : c'est ainsi que l'oxygène radioactif d'une période de 2 minutes n'est pas utilisable. Par contre, les corps à très longue période, comme de carbone 14, peuvent être dangereux, car, en se fixant dans l'organisme, ils peuvent créer des lésions radiobiologiques.

La *dose traceuse* à administrer s'évalue en microcuries : quelques dizaines de microcuries suffisent à la plupart des explorations isotopiques, mais il faut savoir qu'au-delà d'un millicurie les effets biologiques ne sont plus négligeables.

Des investigations biologiques très précieuses ont pu être réalisées grâce aux radio-isotopes.

• L'un des premiers utilisé, l'*iode 131*, obtenu actuellement par irradiation de tellure stable dans le flux de neutrons d'une pile atomique, possède une période de demi-désintégration voisine de 8 jours, ce qui le rend particulièrement maniable : il a permis de préciser la synthèse de l'hormone thyroïdienne.

• Le *phosphore 32*, dont la période est de 14 jours, a été utilisé dans l'étude des phospholipides et des nucléoprotéides ainsi que de leur métabolisme au niveau du foie et du tissu nerveux.

• Les échanges entre le plasma et les liquides intra- et extra-cellulaires, la perméabilité des muqueuses, des parois vasculaires et des membranes cellulaires, la vitesse de circulation du sang ont été précisés grâce au *radiosodium 24* et au *radiochlore 38.*

• Le *calcium 45* a été utilisé, ainsi que le *radiophosphore 32*, pour étudier le tissu osseux et mettre en évidence son renouvellement.

• La circulation du sang, l'appréciation de la masse sanguine, la synthèse de l'hémoglobine ont vu beaucoup de leurs problèmes clarifiés par l'application du *radiofer 59.*

• En injectant dans une veine périphérique des particules radioactives de taille convenable (macro-agrégats d'albumine marquée à l'iode 131), la circulation sanguine des poumons est mise en évidence, de même que l'inhalation d'un gaz ou d'un aérosol marqué à l'*or colloïdal* permet de délimiter l'espace pulmonaire ventilé.

Qu'il s'agisse d'échanges biologiques, d'études métaboliques, de synthèses hormonales, de circulation dans l'organisme de Bactéries, de toxiques ou d'agents médicamenteux, l'utilisation des traceurs radio-actifs a donné une solution à des problèmes d'une extrême complexité.

Elle a ainsi permis de remarquables investigations diagnostiques. Introduits dans l'organisme malade par divers procédés (ingestion, injection parentérale, inhalation), les radiotraceurs spécifiques pour chaque organe ou chaque tissu fournissent des *scintigraphies**, documents indispensables à la pathologie.

L'étude du corps thyroïde en a bénéficié par l'usage de l'iode 131 et, dans certains cas, de l'iode 132 malgré la brièveté de sa période, l'innocuité de ce dernier étant particulièrement appréciable dans les explorations chez l'enfant. La fixation élective de ces radio-isotopes sur le corps thyroïde permet de déterminer la forme de la glande et de déceler des goitres aberrants. Le graphisme de la scintigraphie est d'autant plus dense que la radiation est plus intense. On peut ainsi faire la preuve d'une hyperthyroïdie ou, à l'inverse, d'un myxœdème dans lequel la fixation de l'iode radioactif est faible. L'existence de « zones froides », c'est-à-dire moins fixantes, peut faire suspecter un nodule thyroïdien, une tumeur, une métastase.

Le foie est exploré par injection intraveineuse d'or colloïdal 198, d'albumine iodé 131, de rose bengale 121. Abcès, kystes, tumeurs primitives ou secondaires sont ainsi découverts, en même temps que sont déterminées la forme et la taille de l'organe ainsi que l'existence de lobes anormaux.

Le mercure 203 ou 197 permet les scintigraphies rénales quand les procédés d'exploration habituels et notamment l'urographie sont contre-indiqués. Les anomalies congénitales, les ectopies, les polykystoses, les reins muets à l'urographie peuvent ainsi être mis en évidence.

Fixé sur le tissu osseux, le radiogallium permet des diagnostics précoces de cancers osseux primitifs ou métastatiques ainsi que de la maladie de Paget. Citons encore les scintigraphies pulmonaires par macro-agrégats d'albumine marquée, qui se bloquent au niveau des capillaires, réalisant ainsi une image instantanée de la circulation pulmonaire, dont on devine les applications en pneumologie et en cardiologie.

Les isotopes radioactifs ont permis en outre un certain nombre d'explorations très importantes, telles que l'établissement des courbes de fixation thyroïdienne du radio-iode, le néphrogramme isotopique par l'hippuran marqué ou le mercure 203, la gamma-encéphalographie, dont les graphiques peuvent révéler des tumeurs, des hématomes, des ramollissements cérébraux.

Applications thérapeutiques des isotopes

Du fait que des radio-isotopes se fixent directement sur certains tissus, il résulte que des procédés thérapeutiques sont réalisables par voie interne : il s'agit en somme d'une *gammathérapie métabolique.* Le traitement de l'hyperthyroïdie par le radio-iode en est le meilleur exemple. Le radiophosphore a pu donner des résultats remarquables dans la polyglobulie et la leucémie myéloïde, de même que le radiostrontium et le radiogallium dans les tumeurs osseuses.

Les applications externes des radio-isotopes peuvent se faire sous forme de *curipuncture*, en implantant des aiguilles chargées de substances radioactives dans les tissus malades,

tels que cancers de la cavité buccale, cancers et angiomes cutanés. On se sert du cobalt 60, de l'iridium 132, du tantale 182. Les radioéléments dont la vie est très courte, tels que l'or 198 et l'ytrium 190, sont utilisés en implantations à dose perdue. Certains radioéléments, tels que l'iridium 192 ou le césium 137, peuvent encore être employés en traitements endocavitaires, en mettant en place, sur des appareils moulés, les tubes contenant l'émetteur gamma. Le cancer du col de l'utérus, les tumeurs du sinus maxillaire et du cavum constituent les principales indications de cette curithérapie endocavitaire.

Bombe au cobalt

La plus importante des applications externes est la *cobaltothérapie*, ou *télégammathérapie*. Le cobalt 60 est obtenu par irradiation neutronique du cobalt stable dans une pile atomique. La charge de cobalt 60 est placée dans une bombe protectrice, comportant une épaisse coque de plomb. La salle d'irradiation est généralement en sous-sol, afin d'assurer au mieux la protection périphérique. Un canal d'irradiation, traversant l'enveloppe de protection de la charge, permet les applications thérapeutiques. Les indications du cobalt radioactif s'étendent à toute la cancérologie. La raison de son efficacité est la grande pénétration de ses radiations, qui lui donnent des possibilités supérieures à celles de la radiothérapie.

E. W.

Quelques savants

Francis William Aston, *physicien anglais (Harborne 1877 - Londres 1945). Il découvrit en 1912 l'existence des isotopes du néon. Puis, grâce au spectrographe de masse, qu'il avait perfectionné, il obtint les isotopes d'autres éléments et définit les nombres de masse des atomes. Prix Nobel de chimie en 1922.*

Joseph Georg Hevesy, *chimiste suédois d'origine hongroise (Budapest 1885 - Fribourg-en-Brisgau 1966). Il a imaginé l'emploi des indicateurs isotopiques et découvert le hafnium. Prix Nobel de chimie en 1943.*

Sir Frederick Soddy, *chimiste et physicien anglais (Eastbourne 1877 - Brighton 1956). Dès 1902, il expliqua le mécanisme des transformations radioactives et donna la loi de filiation. Il observa ainsi l'existence d'isotopes parmi les radioéléments. Prix Nobel de chimie en 1921.*

M. Tubiana, *les Isotopes radioactifs en médecine et en biologie* (Masson, 1950). / J. T. Van des Werff, *Radioactive Isotopes, their General, Biological and Medical Applications* (Eindhoven, 1966). / M. Paget et L. Hartmann (sous la dir. de), *les Isotopes, applications biocliniques* (Expansion scientifique, 1967). / E. H. Belcher, *Radioisotopes in Medical Diagnosis* (New York, 1971). / R. Oliver, *Principles of the Use of Radio-Isotopes Tracers in Clinical and Research Investigations* (Oxford, 1971).

Ispahan

En persan ESFAHĀN, v. de l'Iran central ; 424 000 habitants.

Ispahan est d'abord l'expression urbaine d'une riche oasis nourrie par les eaux du Zāyandèh Rud, qui descend des montagnes du Zagros et vient arroser un piémont par ailleurs très aride. Mais cette ville possède aussi une situation privilégiée, qui en fait une tête de caravane sur la grande route sud-nord de l'Iran, avant le passage du désert central et en un point où le franchissement de celui-ci, à l'ouest du Grand Kavir, reste relativement aisé. Au carrefour de la route qui joint les bassins du Fārs à la frange Caspienne et de la route nord-ouest - sud-est qui longe le rebord interne du Zagros, elle était prédestinée à d'importantes fonctions politiques.

Celles-ci sont apparues de bonne heure comme point de rassemblement, si l'on peut interpréter la forme *Aspadana*, donnée par Ptolémée, comme provenant du mot *apâdhâna*, « lieu de rassemblement des armées », « camp militaire ». Bien que les tendances centrifuges l'aient généralement emporté dans la géographie politique de l'Iran, Ispahan fut ensuite par deux fois capitale de l'Empire, sous les Seldjoukides au XIe s., puis sous les Séfévides de 1598 à l'invasion afghane, à une époque où le danger ottoman avait conduit à renoncer à la tradition des capitales nordiques ou nord-occidentales. Marquée à cette époque par un urbanisme grandiose juxtaposé au noyau ancien, la ville doit à sa décadence aux époques ultérieures et à la stagnation de la population jusqu'à l'époque contemporaine d'avoir évité sa dégradation par des constructions parasites. C'est en Orient un cas assez exceptionnel de structure urbaine planifiée qui a pu se maintenir.

La croissance de la ville a repris à l'époque contemporaine. Ispahan est le marché de tout le pays Bakhtiyāri, situé au sud-ouest de la ville dans le Zagros. C'est un centre actif d'artisanat du tapis et également d'industrie textile moderne (filature et tissage de la laine et surtout du coton avec près du tiers des broches du pays).

X. P.

Ispahan ville d'art

L'œuvre de Chāh 'Abbās* à Ispahan fait souvent oublier ce qui lui fut antérieur. La ville était pourtant une grande capitale médiévale, comme en témoigne le beau minaret (1131-1155), découronné mais encore haut de 48 m, de la mosquée 'Alī (1521) et surtout la Grande Mosquée, une des œuvres les plus représentatives du génie national.

LA GRANDE MOSQUÉE

Son histoire est controversée, et on ne sait toujours pas si elle a été reconstruite *a fundamentis* au XIe s. ou si alors furent seulement insérées, dans un oratoire « arabe » à nefs, la salle sous coupole seldjoukide servant de maqṣūra et celle qui fut utilisée comme vestibule, l'une et l'autre pleines de noblesse. Quoi qu'il en soit, c'est après l'incendie de 1121-22 qu'elle fut refaite, en brique, en suivant le plan à quatre iwāns, qui deviendra ultérieurement classique en Iran*. Parmi les additions qui lui furent faites par la suite, il faut signaler au moins l'admirable miḥrāb en stuc d'Uldjāytū (1310), les carreaux de revêtement des iwāns, les mosaïques de faïences émaillées du minaret et de la façade sur cour (XVe-XVIIe s.).

LA VILLE DE CHĀH 'ABBĀS

C'est en 1598 que le souverain séfévide transplante sa capitale de Qazvin à Ispahan, où il entreprend aussitôt de grands travaux. Au centre de la ville, il aménage en terrain de polo la Meydān-e Chāh (place Royale), vaste surface rectangulaire de 512 m sur 159, bordée de maisons uniformes à arcatures, où s'ouvrent des boutiques. Au milieu des quatre côtés, il fait ériger quatre ensembles monumentaux, quatre portes de styles différents, conduisant respectivement à la Mosquée royale, à la mosquée du Cheykh Lotfollāh, au bazar et aux palais.

La Mosquée royale (Māsdjid-e Chāh), construite entre 1612 et 1630, et entièrement revêtue de splendides faïences, présente un changement d'axe de 45° par rapport à la place : aussi, l'iwān ouvrant sur la Meydān-e Chāh, flanqué de deux minarets, est-il raccordé à l'iwān donnant sur la cour par un couloir habilement coudé. Sur cette même cour, selon le plan usuel, trois autres iwāns précèdent des salles sous coupoles, dont celle du fond, la principale, est flanquée de quatre nefs prolongées de part et d'autre par deux cours qui ramènent au plan rectangulaire. La mosquée du Cheykh Lotfollāh (1602-03), elle aussi couverte de céramiques, a des ambitions plus modestes, mais d'aussi grandes qualités. Le bazar, contigu à la place (Qeysariyè), est précédé d'un portail portant une tribune pour les musiciens.

La porte conduisant aux palais, connue sous le nom d''Alī Qāpu, forme elle-même un petit pavillon royal. Sa grande baie ouverte en façade abrite un vestibule à coupole donnant accès aux jardins ; elle est surmontée d'une vaste tribune à toit plat porté par dix-huit colonnes sveltes et hautes ; derrière elle est aménagée une salle d'audience et, sur les côtés, trois étages d'appartements largement ouverts sur l'extérieur. Son décor est fastueux : en bas, peintures de fleurs et de graciles animaux ; en haut, personnages de cour, couples d'amoureux et de buveurs, partiellement détruits, où l'on perçoit l'influence de la peinture européenne. Dans les jardins, d'autres pavillons complètent les palais. Celui de Tchehel Sutūn (des « Quarante Colonnes ») était la salle du trône de Chāh 'Abbās, mais, détruit par un incendie, il fut reconstruit au XVIIIe s. Une longue pièce d'eau le précède, dans laquelle se reflètent les vingt colonnes du vestibule. Le pavillon de Hicht Bīhicht (« Huit Paradis »), très différent, bien qu'également situé sur une terrasse et orné de portiques donnant sur l'extérieur, présente un plan rayonnant avec salle centrale et, autour, deux étages de salons octogonaux et de chambres.

Le Tchahār Bārh, grande voie axiale, traverse la ville sur 3 km. Il franchit le fleuve sur le pont Allāhverdi Khān, à trente-trois arches, avec voie médiane et galeries couvertes pour piétons. Deux autres ponts passent la rivière en aval et en amont.

LE XVIIIE SIÈCLE

Le magnifique ensemble de Chāh Abbās, qui affirme l'amour du luxe, le goût pour la délicatesse et l'harmonie, fut complété en 1708 par la madrasa de Chāh Ḥusayn (ou Mādar-e Chāh), construite sur le Tchahār Bārh et jumelée avec un grand caravansérail. Tout en reproduisant le plan de la madrasa à quatre iwāns, elle utilise aussi la grande salle à coupole de la mosquée. L'élégance de ses proportions et la beauté des faïences sur fond turquoise de son dôme en font la dernière grande œuvre séfévide.

J.-P. R.

A. Godard, « Isfahan », dans *Athar-e Iran*, 1937-1 (Téhéran, 1937). / W. J. W. Blunt, *Ispahan, Pearl of Persia* (Londres, 1966 ; trad. fr. *Ispahan, perle de la Perse*, A. Michel, 1967).

Israël

En hébreu MEDINAT YISRAEL, État du Moyen-Orient, sur la Méditerranée.

Au cœur du Moyen-Orient arabe, l'État d'Israël constitue une enclave profondément originale, qui exprime essentiellement l'immigration massive d'une population extérieure à haut degré d'organisation et d'activité. Soutenue par des investissements puissants, cette population a créé dans le milieu méditerranéen côtier un paysage de grandes villes modernes et de cam-

pagnes à agriculture très spécialisée, en même temps qu'elle amorçait la colonisation du désert du Néguev, marge d'expansion nécessaire d'un État cantonné sur un espace très restreint.

Superficie	20 700 km²
Population	3 000 000 hab.
Densité	145 hab. au km²
Nature de l'État	république
Langue	hébreu
Religion	judaïsme

GÉOGRAPHIE

Géographie physique

V. Moyen-Orient.

La population et l'occupation du sol

La formation de la population

En dehors d'une minorité arabe d'environ 10 p. 100, la quasi-totalité de la population est le fruit de l'immigration juive qui s'est développée depuis 1880. En 1882, il n'y avait que 24 000 Juifs environ en Palestine. Entre cette date et la fin de la Première Guerre mondiale arrivèrent environ 50 000 à 60 000 immigrants, provenant essentiellement d'Europe orientale, mais, en raison des échecs et des abandons, il n'y avait encore que 57 000 Juifs en Palestine en 1919. C'est à cette époque que se déclencha, sous le mandat britannique sur la Palestine, la première grande vague d'immigration, qui introduisit 452 000 personnes entre 1919 et 1948, avec un maximum entre 1932 et 1939 lors des persécutions nazies en Allemagne, puis en Autriche et en Tchécoslovaquie. L'origine des immigrants s'était notablement déplacée vers l'Europe centrale, mais la Pologne était encore nettement en tête des pays de départ. L'Afrique du Nord et le Proche-Orient, au cours de cette période, ne fournissaient encore que 8 p. 100 des apports.

La seconde vague massive d'immigration se place dans les trois années qui suivirent l'indépendance, de mai 1948 à 1951. Un total d'environ 700 000 entrées doubla pratiquement la population juive de l'État. La composition de cette seconde vague fut très différente de la précédente. Les Juifs d'Afrique du Nord et surtout du Moyen-Orient (Iraq, Yémen, Turquie, Iran, etc.) constituaient près de la moitié du total (330 000), à côté de forts contingents provenant encore d'Europe orientale. À partir de 1952, les entrées se sont considérablement ralenties. L'excédent annuel est tombé à quelques dizaines de milliers de personnes au maximum, et il y a même eu certaines années (1953) un excédent de départs. À part quelques pointes provenant d'Afrique du Nord (et notamment d'Algérie après l'indépendance), la majeure partie des immigrants provient aujourd'hui de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord, où se situent les seules communautés juives importantes dont l'immigration en Israël soit libre. L'excédent a été de 22 000 unités en 1969, de 35 000 en 1970.

Ainsi s'est constituée une population qui se répartit aujourd'hui en trois parties approximativement égales : un peu plus du tiers né en Israël, environ le tiers né en Europe, un peu moins du tiers né en Asie et en Afrique. Les minorités arabophones (qui ne sont pas exclusivement musulmanes, mais comportent un cinquième de chrétiens et un dixième de Druzes) sont surtout nombreuses en haute et en basse Galilée ainsi que le long de la bordure orientale de la plaine de Sharon. Il existe une faible majorité musulmane dans la ville de Nazareth. La population arabe est aujourd'hui sédentarisée dans sa quasi-totalité. Il reste cependant une vingtaine de milliers de Bédouins dans le Néguev, en tribus reconstituées après leur dislocation de 1948. Même chez ceux qui sont restés nomades, le principal élément de subsistance est fourni par les salaires des ouvriers travaillant dans le cadre de la société juive.

Les types de villages

Cette population juive s'est d'abord installée essentiellement en milieu rural. Plusieurs types de villages se sont dégagés, correspondant à des formes variées d'organisation sociale. La forme dominante pendant les premières phases de la colonisation a été le village de propriété privée (*mochava* ; plur. *mochavot*), généralement constitué à l'origine à partir d'une rue axiale, mais qui a le plus souvent évolué vers un plan inorganique au fur et à mesure des constructions nouvelles. Les mochavot forment 9 p. 100 du total des établissements ruraux et groupent 20 p. 100 de la population rurale. Par la suite ont prédominé des villages impliquant diverses formes d'association communautaire. Le *kibboutz* (plur. *kibboutzim*), village de propriété et d'exploitation intégralement collectives, est bâti selon un plan artificiel qui sépare strictement la partie résidentielle (au vent et éloignée de la route) des bâtiments d'exploitation (sous le vent et près de la route). Les kibboutzim, au nombre de 233 en 1967, soit plus du tiers du nombre des villages, groupent 31 p. 100 de la population rurale. Le *mochav* (plur. *mochavim*) est un village de petits tenanciers indépendants, mais coopérants. Son plan a évolué. Les premiers mochavim avaient été bâtis suivant un plan strictement circulaire, plaçant au centre les installations et les établissements publics, entourés par une ceinture de fermes identiques, aux champs et jardins rejetés à la périphérie. Ce plan avait le défaut de ne pouvoir permettre de constructions nouvelles. On y a ensuite renoncé pour des plans en rue ou en quadrilatère, en triangle courbe ou en feuilles de trèfle. Les mochavim constituent un peu plus de la moitié du total des villages et groupent 47 p. 100 de leur population. Une variante a été constituée par le mochav chitoufi (22 au total, groupant 2 p. 100 de la population rurale) qui réunit des petits tenanciers dont la production est assurée en commun, mais où la vie familiale individuelle est préservée. Le plan est intermédiaire entre ceux des deux catégories précédentes, se rapprochant des mochavim pour l'aire résidentielle, des kibboutzim pour la disposition des bâtiments d'exploitation. Dans la période postérieure à l'indépendance ont été appliqués des schémas de colonisation régionale qui disposent trois à six villages, autant que possible homogènes quant à leur communauté d'origine, autour d'un centre rural supérieur regroupant les services. Mais le mouvement de colonisation rurale est aujourd'hui pratiquement stoppé, sauf dans certaines régions stratégiques et dans des territoires occupés.

L'urbanisation

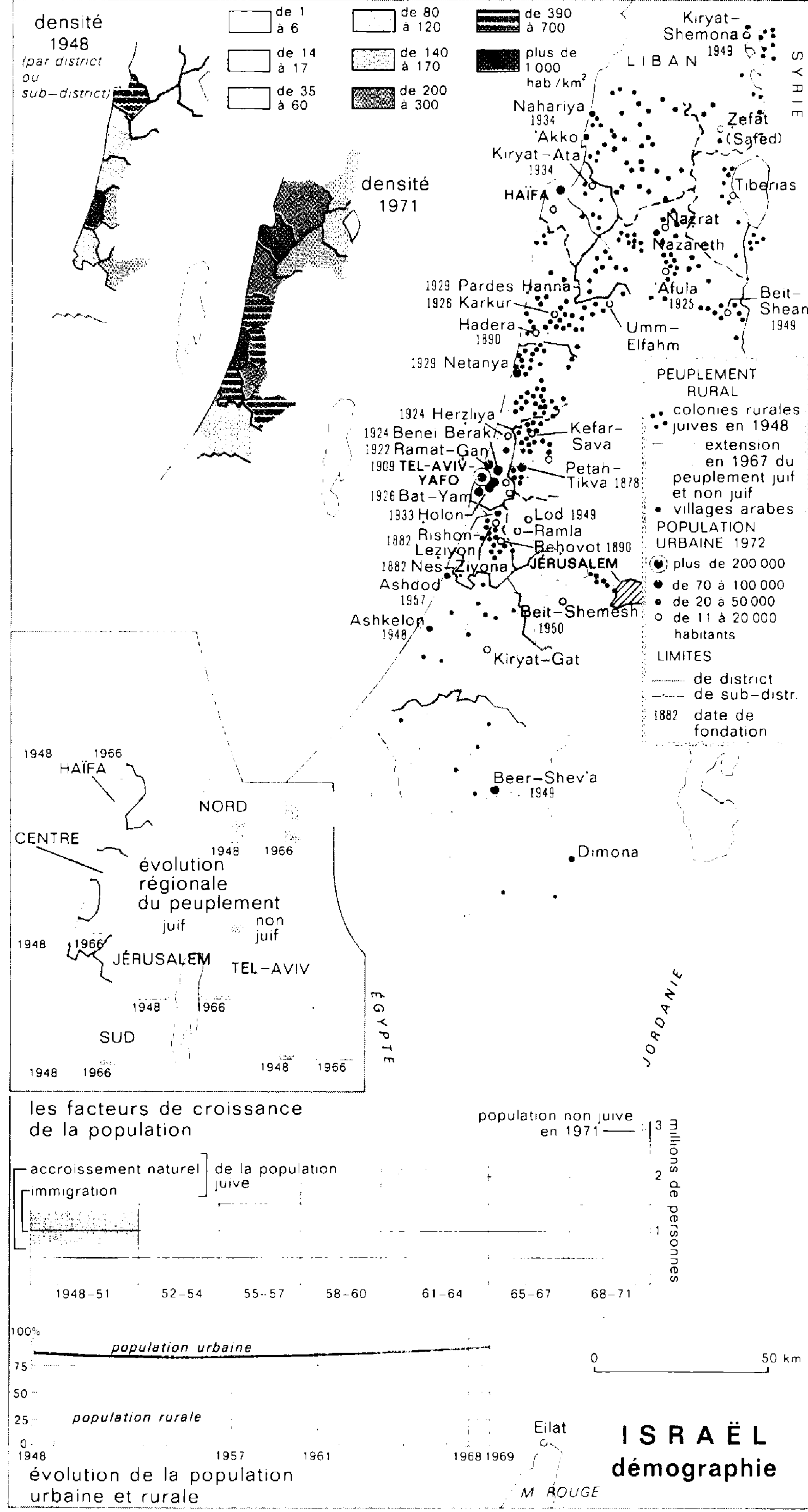
En effet, 89 p. 100 de la population juive vit aujourd'hui dans les villes, et le taux d'urbanisation atteint encore 82 p. 100 si l'on prend en compte la population arabe. L'État d'Israël a sans doute le plus fort taux d'urbanisation de la planète. Ce trait est ancien. En 1922 déjà, 80 p. 100 de la population juive vivait dans les villes.

Le tiers de cette population urbaine habite la conurbation de Tel-Aviv, et près de la moitié dans le « Grand Tel-Aviv », qui, dans un rayon de 12 à 20 km à partir du centre de la ville, comporte de nombreuses autres agglomérations. La croissance des autres grandes agglomérations de Jérusalem et de Haïfa a été, en revanche, freinée par leur situation proche des frontières. Haïfa, dont la conurbation a atteint 300 000 habitants en 1967 contre 200 000 en 1952, a souffert de la perte de la plus grande partie de son arrière-pays, resté à l'extérieur des frontières d'Israël, alors que les premières phases de la colonisation juive avaient fait de cette bourgade insignifiante au début du siècle, accolée aux pentes est du mont Carmel, un grand port et un puissant centre industriel, fondé surtout sur l'industrie chimique ; l'agglomération avait rejoint au nord de la baie la vieille cité d'Acre (auj. ʻAkko).

Les autres centres urbains sont, pour le plus grand nombre, d'anciens centres agricoles de la plaine côtière, où le processus d'urbanisation s'est le plus souvent déclenché pendant la période immédiatement consécutive à l'indépendance, en raison de l'installation massive de camps de nouveaux immigrés. Mais depuis le milieu des années 50 a été introduite une urbanisation planifiée, qui s'efforce de développer des centres urbains en dehors du cœur de la plaine côtière, dans les régions marginales de la Galilée ou du Sud, soit à partir de petits centres arabes antérieurs, soit même à partir de créations de toutes pièces. Telles sont notamment : Eilat (ou Elath), port d'Israël sur la mer Rouge, au fond du golfe d'ʻAqaba ; Ashdod, port au sud de Tel-Aviv ; Ashkelon, dans le sud de la plaine côtière ; Beer-Shevʻa, capitale du Néguev (77 000 hab.), qui n'était au début du siècle qu'un simple poste militaire ottoman édifié pour contrôler les tribus bédouines.

Les étapes de la colonisation et les aspects régionaux du peuplement

Le problème de la répartition harmonieuse de cette population sur un territoire restreint domine en effet tout l'aménagement d'Israël. La population s'était d'abord concentrée dans la partie centrale de la plaine côtière de Palestine, large de 15 à 20 km, abordée la première par les colons juifs d'Europe orientale. Ceux-ci avaient trouvé dans ces terres plates, souvent marécageuses et alors abandonnées à la suite des ravages des Bédouins, un milieu ressemblant aux grandes plaines de leur contrée d'origine et où ils se « naturalisèrent » facilement. Après la Première Guerre mondiale, la colonisation pénétra dans le Sharon, partie septentrionale de la plaine côtière, dans les vallées de Jezreʻel (ou plaine d'Esdrelon) et du Ḥarod, entre les monts de Galilée et la Samarie, puis dans la dépression du Houleh (ou Hula), dans



le fossé du Jourdain et enfin dans les hautes vallées de la Galilée occidentale. Toutefois, en 1936, il n'y avait encore que 10 p. 100 de la population en Galilée et dans les vallées intérieures du Nord, 12 p. 100 dans les monts de Judée et à Jérusalem et 78 p. 100 de la population étaient encore concentrés dans le centre de la plaine côtière.

La colonisation ne s'étendit réellement au sud de la plaine côtière et au Néguev septentrional qu'après la fondation de l'État d'Israël. Les Britanniques avaient découragé les Juifs de s'installer dans le Néguev, et ceux-ci, avant l'indépendance, n'avaient pénétré que dans l'extrême nord de la région, essentiellement autour de Beer-Shev'a et dans la plaine côtière, où onze établissements agricoles avaient été installés par surprise, en pleine nuit, dès 1946. L'État d'Israël, en revanche, s'appliqua immédiatement à la colonisation systématique de ce qui était sa plus grande réserve d'espace. Un tiers seulement des 60 000 Bédouins qui le peuplaient avait regagné le pays après la guerre de 1948. Plus de cinquante centres agricoles furent alors installés dans la partie septentrionale du Néguev (recevant encore autour de 150 mm d'eau en moyenne), essentiellement au nord et à l'est de Beer-Shev'a, avec une pointe jusque dans les hauteurs du Néguev central. Des stations expérimentales sont apparues au sud, sur la route d'Eilat. Peuplés essentiellement de colons issus du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, les villages du Néguev sont surtout des mochavim, la rude discipline des kibboutzim étant apparue trop rigide pour ces nouveaux venus. Les mochavim comptent ainsi ici 57 p. 100 de la population rurale, et les kibboutzim 24 p. 100 seulement, proportions respectivement supérieure et inférieure à celles du reste du pays. Encore les kibboutzim datent-ils presque tous de la première période de l'installation. Fondée sur une culture céréalière extensive avec dry-farming, cette colonisation agricole, malgré des rendements qui ne dépassent pas 9 quintaux à l'hectare, fournit néanmoins plus de la moitié des céréales récoltées en Israël. Elle ne pouvait, cependant, assurer à elle seule l'occupation d'une région aussi ingrate. La mise en valeur du Néguev est fondée aujourd'hui sur les activités industrielles et urbaines. Les phosphates, la potasse de la mer Morte, l'argile à céramique fournissaient des bases non négligeables. À côté de Beer-Shev'a se sont fondées des villes nouvelles : Dimona (22 500 hab. ; industries textiles, centre nucléaire) et 'Arad (pétrochimie) à l'est, sur le plateau qui domine la mer Morte, ainsi qu'Eilat à l'extrême sud, sur la mer Rouge. La colonisation du Néguev est ainsi la pièce maîtresse d'un effort d'aménagement et de redistribution régionale visant à mettre en place une répartition plus harmonieuse de la population. Ainsi, dès 1960, la part de la plaine côtière centrale était tombée à 70 p. 100 du total contre 10 p. 100 dans le Sud et le Néguev, 10 p. 100 dans les monts de Judée et à Jérusalem, 10 p. 100 encore dans la Galilée et les vallées intérieures du Nord. En 1970, le centre côtier n'avait plus que 63,7 p. 100 de la population, contre 14 p. 100 en Galilée, 8,7 p. 100 dans les monts de Judée et à Jérusalem, 13,5 p. 100 dans le Sud et le Néguev. Ce réaménagement est d'autant plus indispensable que les densités dans la plaine côtière centrale doivent dépasser 1 000 habitants au kilomètre carré en 1980 d'après les prévisions les plus réalistes.

L'économie

Dans le Moyen-Orient, Israël constitue un cas tout à fait exceptionnel d'une économie très développée, à haut niveau d'activité et d'efficience, qui se rattache beaucoup plus à la civilisation européenne qu'à l'environnement local. Sur un espace très restreint se réalisent des combinaisons très complexes, largement tournées vers l'extérieur et liées au commerce international, qui contrastent vigoureusement avec l'économie de subsistance des pays arabes voisins.

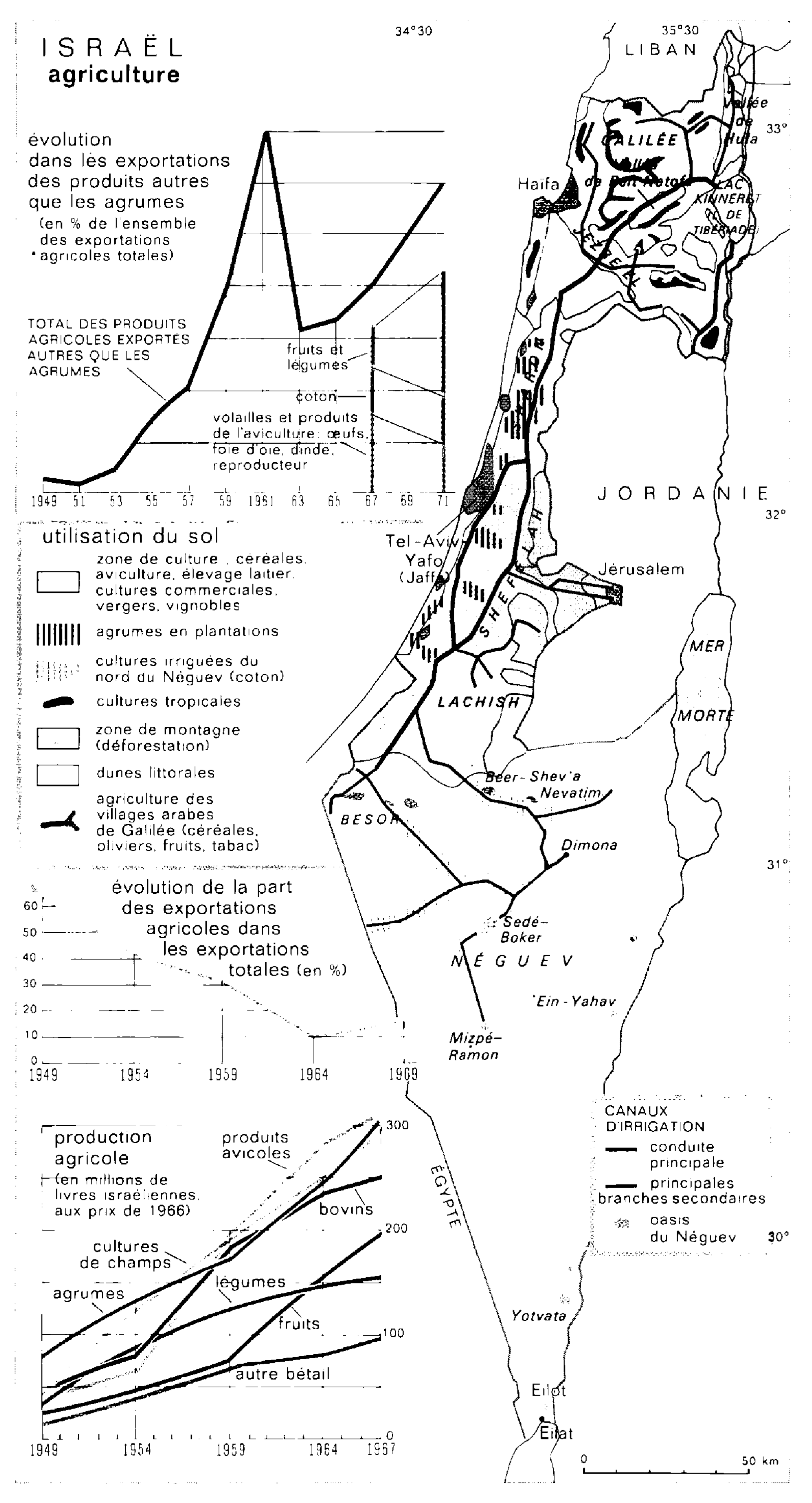
Les ressources en eau

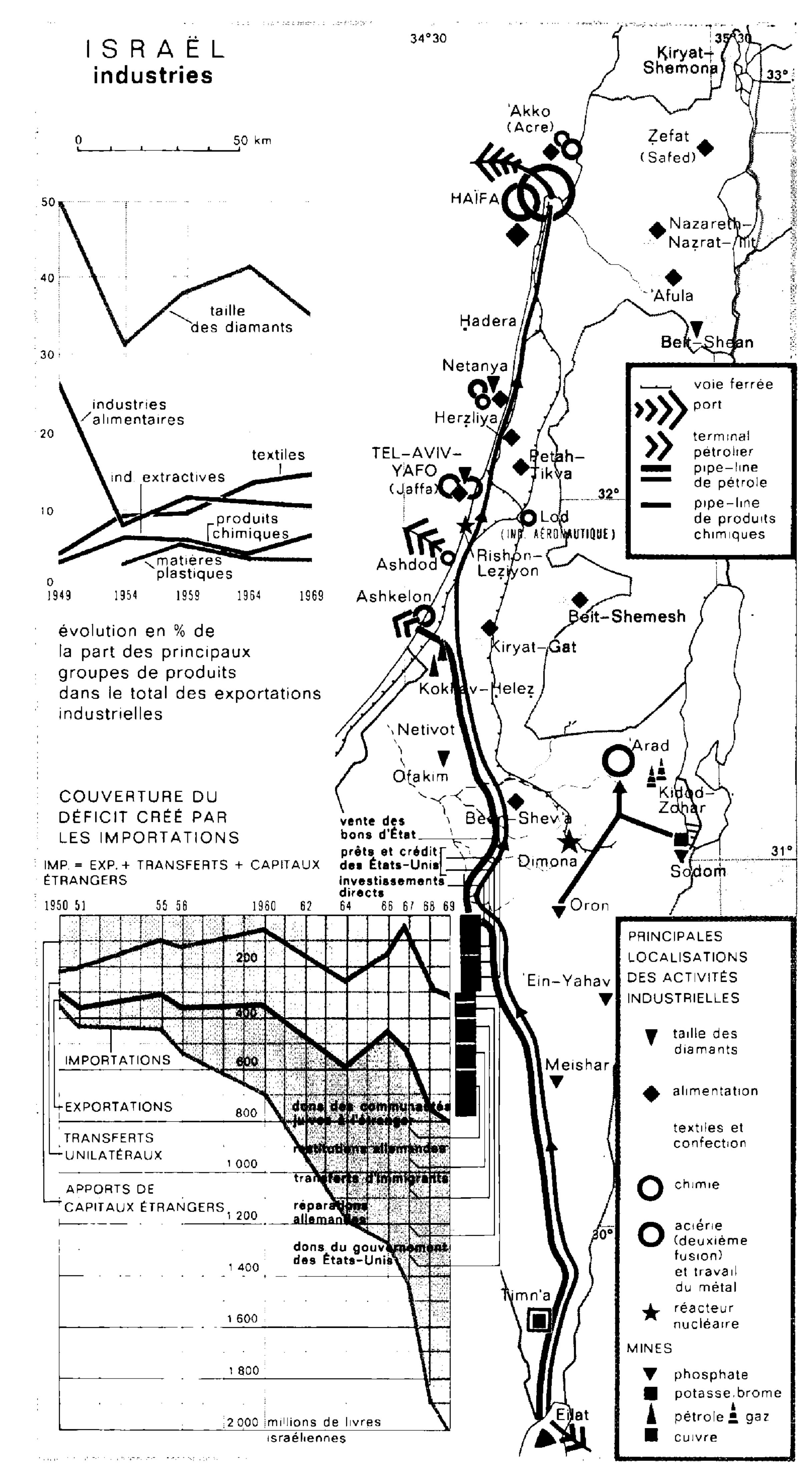
Le fondement de l'occupation du sol a été la colonisation rurale, qui nécessitait la mise en œuvre de toutes les ressources en eau, même dans la plaine côtière, où la pluviosité ne dépasse pas 500 à 600 mm par an et où il était impossible de fonder sur l'agriculture pluviale une production intensive. La surface irriguée a atteint 165 000 ha, sur un total cultivé de 415 000 ha. L'agriculture utilise environ les deux tiers du total des eaux disponibles (1 500 millions de mètres cubes annuels, y compris la récupération des eaux usées). Ces eaux sont fournies par diverses sources et puits (800 millions de mètres cubes environ), par les petites rivières des monts de Judée et de Galilée (notamment le Yarkon, dont les eaux ont été depuis longtemps envoyées vers le Néguev), et enfin, en dernier lieu, depuis la renonciation aux projets d'aménagement global du Jourdain avec partage de ses eaux entre les États riverains, par le plan national d'adduction d'eau, qui prélève dans le lac de Tibériade 320 millions de mètres cubes par an, amenés jusque dans le Néguev par des canalisations de 2,70 m de diamètre ; 90 p. 100 du total des eaux disponibles sont déjà utilisées, et il n'existe plus de marge d'expansion en dehors de la désalinisation des eaux.

L'agriculture

On s'explique ainsi l'orientation de l'agriculture, que les ressources limitées en sol et en eau ont conduite vers des productions très spécialisées. Les cultures de champs, qui occupent encore 78 p. 100 des terres de la minorité arabe, n'assurent au total que 18 p. 100 de la valeur de la production agricole. Israël ne satisfait pas la moitié de sa consommation de blé. Plus importantes relativement sont les cultures fourragères (sorgho, foin). Plus de la moitié de ces cultures de champs, pour lesquelles le travail mécanisé sur de grandes parcelles constitue un avantage, sont pratiquées dans les kibboutzim.

Beaucoup plus importantes sont les cultures de plantations, qui comptent pour 30 p. 100 de la valeur de la production agricole et pour plus de 80 p. 100 des exportations de produits de la terre. Au premier rang viennent les agrumes





(essentiellement oranges et pamplemousses), qui assurent à eux seuls 20 p. 100 de la valeur de la production agricole. Cultivés essentiellement dans la plaine côtière, ils ont pénétré dans les vallées de Jezre'el et du Ḥarod. Puis viennent les oliviers, cultivés surtout par les Arabes en Galilée, et la vigne, cultivée surtout par les colons israéliens dans la plaine côtière. Les pommes, les poires et les pêches sont cultivées dans les collines de Judée et de Galilée, et les bananes dans la plaine côtière et la dépression du Jourdain. Les cultures maraîchères (9 p. 100 de la valeur de la production agricole) sont relativement moins importantes, ainsi que les cultures industrielles (coton, betterave à sucre, arachide, tabac). Un trait tout à fait remarquable est d'autre part le développement d'un important élevage laitier de gros bétail, anomalie sous ce climat méditerranéen. Il est d'ailleurs toutefois dépassé en valeur par l'élevage de la volaille (20 p. 100 de la valeur de la production agricole, avec une production de viande égale au double de celle de gros bétail et de notables exportations d'œufs), qui exprime bien l'intensité de l'agriculture. D'autres spécialités (pisciculture, notamment pour les carpes, élément traditionnel de l'alimentation des Juifs d'Europe centrale ; élevage des animaux à fourrure) témoignent de l'ingéniosité et du haut degré de technicité de cette production. La pêche est active en Méditerranée et même en mer Rouge. En même temps, le paysage a été transformé par un reboisement massif qui a bouleversé les perspectives de conservation du sol.

L'industrie

Les dimensions du pays et les conditions naturelles ont nécessairement limité ce développement agricole ; 15 p. 100 de la population active seulement sont employés dans l'agriculture, la pêche et les forêts, contre 25 p. 100 dans l'industrie, et c'est là de plus en plus que réside la force d'Israël, fondée sur une main-d'œuvre extrêmement habile, qui permet une production très diversifiée, en grande partie avec des matières premières importées. Malgré l'absence quasi totale de ressources énergétiques locales, la médiocrité des ressources minières (cuivre à Timn'a au nord d'Eilat, surtout potasse de la mer Morte, phosphates, sel et gypse), Israël a bâti une industrie puissante à base de produits hautement élaborés ; petite métallurgie et électronique, industries alimentaires et textiles, industries du bois et du meuble, industries chimiques (à Haïfa autour du terminus de l'oléoduc, aujourd'hui fermé, qui apportait le pétrole irakien avant l'indépendance d'Israël). Une spécialité caractéristique est la taille des diamants, dont les immigrants des

communautés juives européennes ont apporté la tradition.

Le commerce extérieur

Ce sont ces produits industriels qui dominent les exportations, en assurant plus des deux tiers du total. Les diamants viennent au premier rang (40 p. 100, mais la valeur ajoutée dans le pays représente seulement le tiers du prix de vente). Les agrumes viennent au second rang (15 p. 100), suivis, parmi les produits agricoles, par les autres fruits, les légumes et les œufs. Le commerce extérieur reste, de toute façon, fortement déficitaire. Le taux de couverture des importations ne dépasse guère 50 p. 100. Israël n'équilibre tout de même ses comptes qu'avec un constant apport de capital extérieur (aide des communautés juives mondiales, réparations de l'Allemagne occidentale, etc.) et un net excédent de sa balance des services.

X. P.

► *Jérusalem / Moyen-Orient / Tel-Aviv.*

📖 **F. M. Abel, *Géographie de la Palestine* (Gabalda, 1933-1938, 2 vol. ; 3e éd., 1967). / N. Glueck, *Rivers in the Desert. The Exploration of the Negev* (Londres, 1959). / S. Sitton, *Israël, immigration et croissance, 1948-1958* (Éd. Cujas, 1963) ; *l'Économie d'Israël* (Éd. d'organisation, 1972). / E. Orni et E. Efrat, *Geography of Israel* (Jérusalem, 1964). / E. Marx, *Bedouin of the Negev* (Manchester, 1967). / T. Prittie, *Israel, Miracle in the Desert* (New York, 1967). / Y. Ben Arieh, *the Changing Landscape of Central Jordan Valley* (Jérusalem, 1968). / D. Nir, *la Vallée de Beth Cheane : la mise en valeur d'une région à la lisière du désert en Israël* (A. Colin, 1968). / W. Richter, *Historiche Entwicklung und junger Wandel der Agrarlandschaft Israels, dargestellt insbesondere am Beispiel Nordgaliläas* (Cologne, 1969). / Y. Karmon, *Israel, a Regional Geography* (New York, 1970). / J. Klatzmann, *Israël* (P. U. F., coll. « Magellan », 1971).**

Histoire

La naissance

L'État d'Israël a été fondé le 14 mai 1948, quelques heures avant l'expiration du mandat britannique sur la Palestine*, conformément à une résolution de l'Assemblée générale de l'O. N. U. en date du 29 novembre 1947, connue sous le nom de « plan de partage ».

La proclamation de l'indépendance, lue par David Ben Gourion*, président du gouvernement provisoire, dans une salle du musée d'Art de Tel-Aviv, était rédigée dans la langue de la Bible hébraïque, langue officielle du nouvel État. Ce texte évoquait le passé national juif, la dispersion, le premier Congrès sioniste (1897), le défrichement du désert par les Juifs revenant en masse au pays de leurs ancêtres, la Déclaration Balfour du 2 novembre 1917, confirmée par le mandat de la Société des Nations, l'hécatombe nazie, qui « démontra à nouveau l'urgente nécessité de remédier à l'absence d'une patrie juive », la résolution de l'O. N. U. et enfin « le droit naturel et historique [...] d'édifier un État juif en Palestine ».

La résolution de l'O. N. U. de novembre 1947 prévoyait le partage de la Palestine comprise à l'ouest du Jourdain entre un État arabe et un État juif. Ce dernier devait englober la Galilée orientale, la vallée de Jezre'el, la bande côtière comprise entre Haïfa et Tel-Aviv ainsi qu'une grande partie du Néguev, soit une superficie de 12 000 km². Le « plan » faisait de Jérusalem, antique capitale juive devenue également haut lieu de la chrétienté et de l'islām, une zone internationale. En réalité, seules les clauses concernant l'État juif furent appliquées, mais sur un territoire sensiblement plus vaste ; aussi bien les dirigeants de la population arabe de Palestine que tous les pays membres de la Ligue arabe rejetèrent le « plan de partage » et s'opposèrent par la force à son application.

Des troupes égyptiennes, libanaises, syriennes, irakiennes ainsi que la Légion arabe de Transjordanie franchirent dès le 15 mai 1948 les frontières du nouvel État, tandis que des unités armées palestiniennes opéraient déjà au cœur même de son territoire, paralysant les axes de circulation et mettant le siège autour de plusieurs agglomérations.

Issue des groupes de résistance juive de l'époque mandataire (Haganah, Irgoun, groupe Stern, etc.), l'armée israélienne se renforça assez rapidement, grâce notamment aux livraisons d'armes en provenance de Tchécoslovaquie. Elle fit généralement face aux attaques des forces armées arabes. Le Conseil de sécurité obtint à deux reprises la conclusion d'une trêve (11 juin et 18 juill. 1948), que les Israéliens mirent à profit. Reprenant l'offensive, les troupes israéliennes occupèrent la totalité du Néguev. Le 12 janvier 1949, l'O. N. U. obtint l'ouverture de pourparlers, qui se déroulèrent à Rhodes. Ceux-ci aboutirent à la conclusion d'accords d'armistice entre Israël et respectivement l'Égypte (24 févr.), le Liban (23 mars), la Transjordanie (3 avr.) et enfin la Syrie (20 juill.).

À de légers correctifs près, les accords de Rhodes constataient la situation créée sur le terrain à la suite de sept mois de combats intermittents. Le jeune État s'étendait désormais sur une superficie de 20 000 km², comprenant, en plus des zones prévues par le « plan de partage », la Galilée occidentale avec la ville de Nazareth, le sud de la bande côtière jusqu'à Gaza ainsi qu'un « corridor » à travers les monts de Judée incluant le secteur occidental de Jérusalem, qui devenait la capitale.

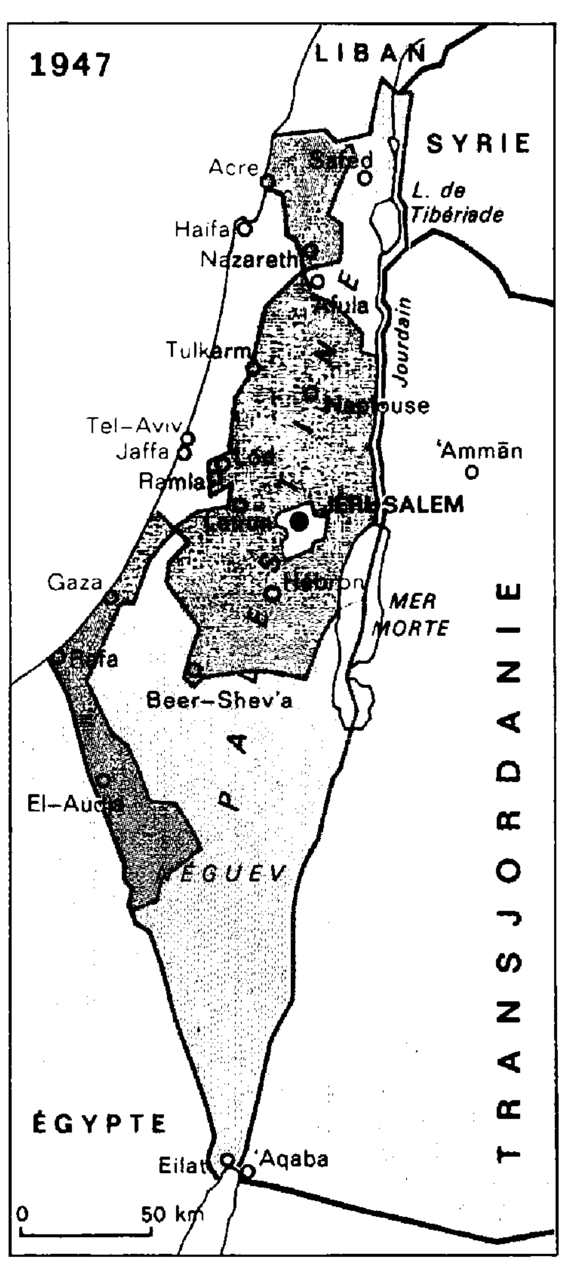
La Judée et la Samarie, avec la vieille ville de Jérusalem, tombées entre les mains de la Légion arabe, furent par la suite réunies à la Transjordanie, tandis que la bande de Gaza fut placée sous administration militaire égyptienne. Dans ces deux derniers territoires s'étaient concentrés des réfugiés arabes qui avaient fui devant l'avance des forces israéliennes. Au nombre de plus de 500 000, une partie d'entre eux avait trouvé refuge en Syrie et au Liban. Ils furent parqués dans des camps situés pour la plupart à proximité des lignes d'armistice et pris en charge par l'United Nations Relief and Works Agency (UNRWA), organisme créé spécialement à cet effet par les Nations unies. Les réfugiés palestiniens devaient atteindre, au terme de vingt ans, le chiffre de 1 345 000, compte tenu d'un taux de croissance naturel proche de 40 p. 1 000.

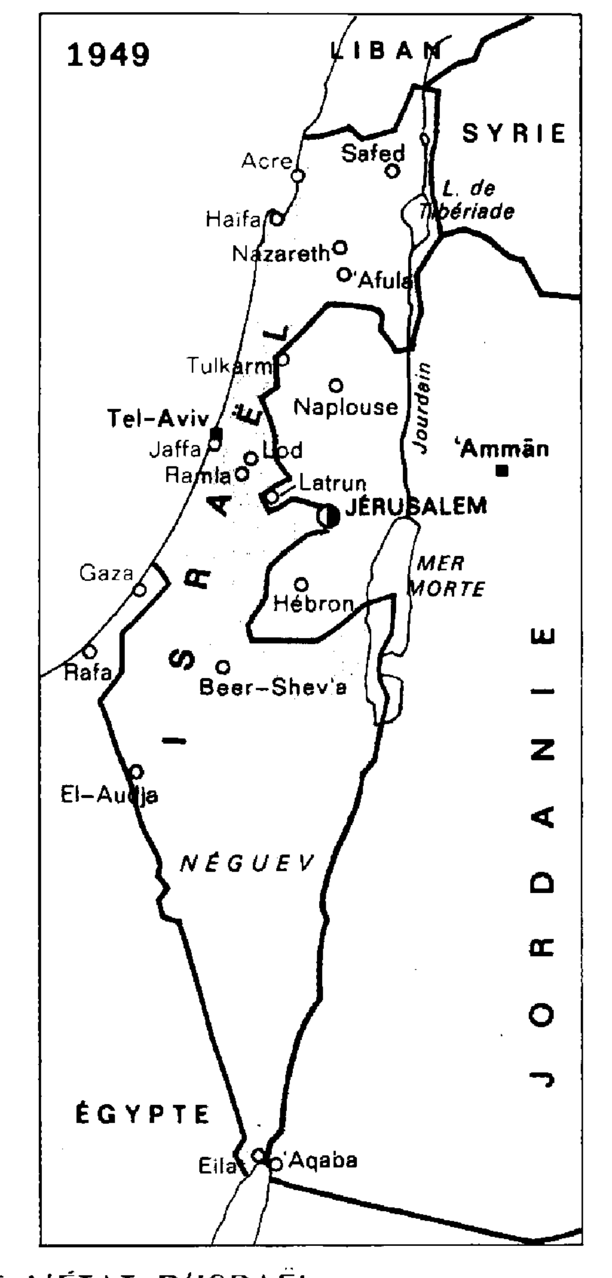
Admis en 1949 parmi les nations membres de l'O. N. U., l'État d'Israël allait connaître une histoire marquée essentiellement par l'essor de sa population et de son économie, par un conflit permanent avec ses voisins et par une évolution politique et sociale marquée tout à la fois par la stabilité et par les crises.

Les institutions

Les institutions de l'État ont été créées pour la plupart à partir des organismes représentatifs et exécutifs de la communauté juive constitués pendant la période du mandat britannique par l'ensemble des partis entre lesquels se répartissait le mouvement sioniste. On y reconnaît l'influence conjuguée des démocraties parlementaires et de la bureaucratie des régimes socialistes. En dépit de l'élection d'une Assemblée constituante (25 janv. 1949), les divergences de vues entre la minorité religieuse et la majorité laïque, elle-même divisée sur des questions essentielles, firent échouer les projets de Constitution.

Les libertés publiques et les grands corps de l'État sont régis par des lois





FORMATION DE L'ÉTAT D'ISRAËL

Frontières de la Palestine sous mandat britannique jusqu'au 15 mai 1948

Plan de partage de la Palestine (O N U 1947) : État juif ; Zone internationale ; État arabe ; Autres États arabes

l'État d'Israël après les armistices de 1949 ; États arabes

fondamentales votées et amendées au cours des années. Dans certains cas, comme le système judiciaire, la législation du régime mandataire a été conservée dans son ensemble.

À la tête de l'exécutif, le président de l'État, élu tous les cinq ans par le Parlement, joue un rôle purement représentatif ; le gouvernement est responsable devant le Parlement. Celui-ci, composé d'une chambre (Knesset) de 120 députés élus pour quatre ans, peut prononcer sa propre dissolution par la fixation de la date des élections. Les citoyens des deux sexes âgés de dix-huit ans bénéficient du droit de vote ; les élections générales se déroulent au scrutin de liste unique pour la totalité du pays, selon la règle proportionnelle.

Ce système a assuré une exceptionnelle stabilité : le Mapaï (qui, depuis 1968, a fusionné avec le Rafi et l'Ahdout Avoda sous le nom de *parti travailliste*) s'est maintenu au pouvoir sans interruption depuis 1948, à la tête de coalitions diverses, incluant presque toujours le parti national religieux (P. N. R.). La ligne politique du gouvernement et ses décisions importantes sont déterminées au niveau des instances dirigeantes du parti travailliste. Ce dernier contrôle également la majorité dans un grand nombre de conseils municipaux, lesquels sont élus par tous les résidants permanents, sans distinction de nationalité. Cette dernière disposition permet notamment d'associer aux élections municipales de Jérusalem les Arabes du secteur est de la ville, ressortissants jordaniens.

Le régime syndical est, lui aussi, soumis à l'influence du système bureaucratique de type socialiste ; les cotisations versées à la Confédération générale du travail (Histadrouth) sont prélevées au moyen de retenues sur les salaires effectuées par les employeurs, y compris dans la fonction publique. Seuls y échappent ceux des salariés qui s'y opposent expressément et par écrit. C'est ainsi que près de 90 p. 100 des salariés se trouvent affiliés à la Histadrouth ; les élections des membres des instances confédérales se déroulent selon un système similaire à celui des élections générales. Hormis le parti national religieux, tous les partis sont représentés au sein de la Histadrouth, où les travaillistes détiennent la majorité des sièges. Le contrôle de la Caisse centrale des assurances sociales, dotée d'un vaste réseau de dispensaires et d'établissements hospitaliers, donne un surcroît d'influence à la centrale syndicale. À côté d'elle existent cependant quelques syndicats autonomes (tel celui de l'enseignement secondaire) et des caisses privées d'assurances sociales, préférées par les commerçants et les salariés intellectuels.

Les présidents de la République

Chaïm **Weizmann**, 1949-1952.
Isaac **Ben Zvi**, 1952-1963.
Zalman **Shazar**, 1963-1973,
Ephraïm **Katchalsky**, 1973.

Les gouvernements

- 1948 (14 mai) : le gouvernement provisoire présidé par **David Ben Gourion** proclame l'indépendance de l'État d'Israël.
- 1949 (25 janv.) : élection d'une Knesset constituante et législative. Leader du Mapai (parti socialiste israélien), qui domine l'Assemblée, Ben Gourion s'appuie sur une coalition de droite ou de gauche.
- 1953-1955 : cabinet de coalition présidé par **Moshé Sharett**, du Mapai.
- 1955-1963 : David Ben Gourion de nouveau au pouvoir. Il entre par trois fois en conflit avec des membres de son parti :
— 1959 : contraint de démissionner, il revient au pouvoir à la suite des élections du 3 novembre ;
— 1960 : opposition de la « vieille garde » du Mapai aux jeunes ;
— 1961 (31 janv.) : nouvelle démission de Ben Gourion. À la suite des élections du 15 août, il reconstitue un gouvernement.
- 1963-1969 : gouvernement **Levi Eshkol** (Mapai) :
— 1965 : David Ben Gourion leader d'un parti socialiste dissident, le Rafi ;
alliance du Mapai et de l'Ahdouth Avoda « Alignement », qui triomphe aux élections du 2 novembre ;
nouveau cabinet Levi Eshkol (« Alignement ») ; Abba Eban succède à Golda Meir aux Affaires étrangères (janv. 1966).
— 1968 (21 janv.) : le Mapai, l'Ahdouth Avoda et le Rafi fusionnent pour donner naissance au parti travailliste israélien (Front travailliste).
— 1969 (26 févr.) : mort de Levi Eshkol.
- De mars 1969 à avril 1974 : gouvernement **Golda Meir** (« Front travailliste ») avec Abba Eban aux Affaires étrangères. Les élections du 28 octobre 1969 marquant un nouveau succès pour le Front travailliste, Golda Meir est réinvestie. Elle démissionne en avril 1974.

La politique étrangère

Les thèmes de politique extérieure n'ont jamais divisé les Israéliens, à l'exception de quelques groupes de faible audience populaire. Les exigences de la défense nationale, définies par le gouvernement, impliquent de lourds sacrifices fiscaux et un service militaire de longue durée, qui sont acceptés sans résistance. La montée de la tension aux frontières engendre chaque fois dans le pays un sursaut patriotique généralisé, à tel point que le gouvernement n'a jamais demandé la suspension des libertés publiques ni institué de juridiction d'exception. À la veille de la « guerre des six jours », la pression de l'opinion publique a abouti à la formation d'un gouvernement d'« Union nationale » (1er juin 1967), maintenu intact jusqu'au cessez-le-feu mettant fin à la « guerre d'usure » (6 août 1970) entre l'Égypte et Israël, le long du canal de Suez.

En dépit de ce large appui populaire à l'intérieur, la politique étrangère d'Israël n'a réalisé qu'une partie de ses objectifs déclarés. En effet, le conflit entre Israël et les États arabes n'a cessé d'empirer, devenant progressivement un des abcès de fixation de la guerre froide. Initialement, compte tenu de l'appui accordé conjointement par les États-Unis et l'U. R. S. S., Israël crut pouvoir suivre une politique de non-engagement. Cependant, les puissances occidentales, désirant sans doute se prémunir contre le risque d'une pénétration de l'influence soviétique au Moyen-Orient, publièrent le 25 mai 1950 une déclaration « tripartite » (France, États-Unis et Grande-Bretagne) garantissant le *statu quo* territorial dans la région et rejetant l'emploi de la force pour résoudre les questions en suspens. Ce texte fut mal accueilli par les pays arabes et engagea l'U. R. S. S à tenter avec ces derniers un rapprochement, favorisé par l'affaiblissement ou le renversement des régimes traditionnels à structure féodale, processus qui devait s'accélérer avec la chute de la monarchie en Égypte.

Les relations de l'Union soviétique avec Israël — qui devaient être dominées par le problème de l'émigration des Juifs soviétiques en Israël — se firent alors plus distantes et devinrent tendues après la conclusion (sept. 1955) d'un accord de fournitures d'armes à l'Égypte entre ce dernier pays et la Tchécoslovaquie. La France, considérant qu'une partie des fournitures tchèques serait livrée par Le Caire au F. L. N. algérien, accepta de vendre à Israël des équipements militaires et notamment des avions de combat. La politique de la « déclaration tripartite » était mise en échec. La concentration de forces blindées dans la presqu'île du Sinaï conduisit Israël à lancer le 29 octobre 1956 une opération militaire, et, au début de novembre, les troupes franco-britanniques intervenaient en Égypte en riposte à la nationalisation du canal de Suez. En une campagne éclair (29 oct. - 3 nov.), l'armée israélienne bouscula les blindés égyptiens et occupa la bande de Gaza ainsi que toute la presqu'île du Sinaï, exception faite de la rive du canal de Suez, que les Franco-Britanniques se réservaient pour leurs propres opérations. Une action du Conseil de sécurité, appuyée par une vive pression de l'U. R. S. S. et des États-Unis sur Paris, Londres et Tel-Aviv, mit fin à la phase militaire de la « campagne du Sinaï » et obtint ensuite le retrait total des forces israéliennes ainsi que du corps expéditionnaire franco-britannique. En échange, les puissances maritimes s'engagèrent à garantir la liberté de navigation à travers les détroits de Tiran et dans le golfe d'ʻAqaba, tandis que l'O. N. U. mettait en place une « force d'urgence » (les « casques bleus ») chargée d'assurer la sécurité et d'empêcher les infiltrations de « fedayins » (volontaires palestiniens) le long des lignes égyptiennes ainsi qu'à Charm al-Chaykh, position contrôlant les détroits de Tiran.

Le prestige et l'influence politique du président Nasser sortirent grandis de cette campagne, en dépit de la défaite militaire, et la situation diplomatique d'Israël se détériora lentement.

En effet, l'admission de nouveaux membres à l'O. N. U. contribua généralement à grossir le nombre des votes potentiellement acquis aux nations arabes, tandis que la reconnaissance d'Israël par les pays islamiques, le Vatican et la Chine ne pouvait être obtenue. De plus, si les raids de « fedayins » ne se renouvelèrent pas après la campagne du Sinaï, en revanche l'Égypte vit son potentiel militaire reconstitué et renforcé par l'U. R. S. S. Dans cette course aux armements désormais engagée, la France resta le principal fournisseur d'armes d'Israël jusqu'en 1967.

En mai 1967, alors que les incidents de frontières sur le front syrien s'étaient multipliés, marqués notamment par de sévères combats aériens, le président Nasser demanda et obtint le retrait des « casques bleus » ; puis il ferma les détroits de Tiran (22 mai) et conclut un accord militaire avec la Jordanie (30 mai). Tandis qu'Israël mobilisait ses réservistes et faisait appel en vain aux puissances maritimes ayant garanti la liberté de navigation à Tiran, la France décidait de mettre l'embargo sur les expéditions d'armes vers le Moyen-Orient (3 juin). Deux jours plus tard éclatait la campagne dite « guerre des six jours ».

Après cette campagne, le canal de Suez devait rester fermé à la navigation. Tandis que s'organisait l'administration militaire israélienne dans les territoires égyptien, syrien et jordanien occupés, la Knesset décidait la réunification de Jérusalem par l'annexion de son secteur oriental (28 juin 1967), mesure condamnée à plusieurs reprises par l'O. N. U. ; de nouveaux quartiers résidentiels s'édifièrent à un rythme rapide à l'est de la ville.

Une résolution votée le 22 novembre 1967 par le Conseil de sécurité rejeta le principe de l'acquisition de territoires par la force et se prononça pour la définition de « frontières sûres et reconnues » par le moyen de négociations entre les parties ainsi que pour une « solution juste » du problème des réfugiés et pour la liberté de navigation. Cette résolution ne bénéficia pas même d'un début d'application : les parties n'engagèrent pas de pourparlers, et plusieurs tentatives de médiation échouèrent.

À partir d'avril 1969, le président Nasser annonça qu'il livrerait une guerre d'usure. Ce fut alors une coûteuse et sanglante succession de duels d'artillerie, de raids de commandos et de combats aériens jusqu'au 6 août 1970, où fut conclu un nouvel accord de cessez-le-feu de durée limitée, mais tacitement reconduit depuis. La mort subite de Nasser (sept. 1970) n'apporte pas de modification à la situation. Au contraire, des pressions diverses — dont certaines sont liées à la politique interne — incitent le nouveau président égyptien, Sadate, à durcir ses positions ; le 6 octobre 1973 (en pleine fête du Kippour) Égyptiens et Syriens attaquent Israël qui, pour la quatrième fois, mais dans des conditions plus difficiles, doit affronter ses voisins arabes.

Tout au long de cette période, le problème des réfugiés palestiniens est resté entier, provoquant un terrorisme endémique (v. Palestine). Néanmoins, 250 000 réfugiés sont passés sous administration israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en 1967, et certaines expériences de reclassement ont été entreprises depuis 1971. En plusieurs points des territoires occupés, habités par plus d'un million d'Arabes (camps de réfugiés inclus), les Israéliens ont édifié des agglomérations rurales (hauteurs du Golan, vallée du Jourdain, bande de Gaza et nord-ouest du Sinaï) et urbaines (région de Hébron).

Depuis l'année 1958, Israël a mis l'accent sur des programmes d'assistance technique aux pays en voie de développement en Asie méridionale, en Afrique noire et en Amérique du Sud. Soit dans le cadre des institutions de l'O. N. U., soit sur la base d'accords bilatéraux, ces programmes portent essentiellement sur le développement agricole, les travaux publics, l'éducation, la santé et l'organisation des forces armées.

Les difficultés internes

Si la conduite de la politique étrangère n'a soulevé que des débats théoriques entre partisans et adversaires du « grand Israël », sans compromettre le large appui dont a bénéficié le gouvernement dans l'opinion publique, celle-ci est en revanche profondément divisée sur la conduite des affaires intérieures. Crises politiques et convulsions sociales ont éclaté à propos du problème religieux et de celui des disparités sociales.

Les intérêts religieux sont représentés par des partis politiques, dont le plus influent est le parti national religieux, et par le rabbinat, qui bénéficie d'un statut officiel régi par une loi fondamentale. Lors de la création de l'État, un accord de compromis fut conclu entre dirigeants des partis religieux et laïques, garantissant le maintien du *statu quo* atteint au terme du régime mandataire en ce qui concerne le fonctionnement des services publics, au regard des lois rituelles juives : chômage total le samedi (y compris transports routiers, ferroviaires et aériens, spectacles, cafés et restaurants, mais à l'exclusion de la radiodiffusion), compétence exclusive des tribunaux rabbiniques pour les affaires traitant du statut personnel et de l'état civil, respect strict des règles alimentaires juives dans les buffets et cantines des services et entreprises gérés par l'État, prohibition de l'élevage du porc dans les exploitations agricoles juives.

Par la suite, le P. N. R., associé à presque toutes les combinaisons gouvernementales, obtint l'entretien d'écoles communales religieuses dans toutes les agglomérations, ainsi que des sursis ou des dispenses totales en faveur de certaines catégories de jeunes astreints au service militaire. Recueillant 16 p. 100 des voix de l'ensemble du corps électoral, les partis religieux constituent pour les travaillistes un allié parlementaire qui leur a permis de se maintenir au pouvoir sans interruption depuis 1948, moyennant diverses concessions. L'opinion laïque réagit à celles-ci avec impatience et irritation. Au surplus, les partis religieux ne bénéficient du soutien que d'une fraction de la population qui accepte les disciplines rituelles, puisque les écoles communales laïques regroupent près de 65 p. 100 de la population scolaire. D'âpres querelles continuent à secouer la vie politique autour de questions telles que la définition des bénéficiaires de la « loi du retour » de 1950, qui dispose qu'« un visa d'entrée est accordé à tout Juif ayant exprimé le désir de s'installer en Israël » et dont sont exclus les Juifs convertis ainsi que les prosélytes dont la conversion n'est pas reconnue par le rabbinat orthodoxe, certaines incapacités concernant les mariages en vertu de la loi rabbinique ainsi que la limitation de la pratique des autopsies.

Le problème des disparités sociales se reflète dans l'analyse du fossé grandissant existant entre originaires d'Europe, qui généralement connaissent une promotion rapide, et originaires d'Afrique et d'Asie, dont le rythme de progression est relativement beaucoup plus lent. Bien qu'un traitement identique ait été appliqué à tous les immigrants, sans distinction d'origine, lors des années de l'afflux massif des rescapés de la tragédie nazie et des réfugiés des pays islamiques, les conditions régnant dans le pays favorisaient d'emblée l'intégration des premiers. En effet, les éléments placés aux postes de commande se recrutaient parmi les pionniers des années 1900 à 1925, venus pour la plupart de Russie et de Pologne ; ceux-ci avaient édifié une société dont les institutions politiques, les services publics, les entreprises agricoles, industrielles et commerciales, et enfin les modes de pensée étaient calqués sur des modèles européens. Il en était de même du niveau technologique, des établissements scolaires de tous ordres, des doctrines et méthodes pédagogiques. Les immigrants orientaux, issus pour la plupart de milieux à structure patriarcale et dotés de traditions professionnelles primitives au regard des normes technologiques occidentales, n'étaient généralement pas de taille à relever le défi que constituait pour eux l'adaptation à la société israélienne. Souvent réduits à la condition de manœuvres non qualifiés, le niveau de leurs ressources condamnait à la pauvreté leur famille très nombreuse (le taux moyen de fertilité des immigrants orientaux est de 50 p. 1 000, celui des immigrants d'Europe de 23 p. 1 000, celui des Juifs nés en Israël de 27 p. 1 000). Ces conditions ont provoqué très souvent la désintégration de la cellule familiale, aggravée par un pourcentage élevé d'échecs scolaires, qui ont surpris les éducateurs israéliens spéculant sur le rôle de l'école en tant que creuset d'intégration.

C'est ainsi qu'au niveau de la seconde génération des immigrants orientaux la fréquentation des établissements secondaires et supérieurs reste le fait d'un petit nombre : alors que ces immigrants orientaux constituent 60 p. 100 de la population scolaire du cycle primaire, ils ne sont que 21 p. 100 des élèves des classes terminales du cycle secondaire. De même, ces milieux se révèlent plus vulnérables à la propagation de la délinquance juvénile et constituent en fin de compte des îlots populeux de stagnation sociale. Il en résulte que les communautés orientales ne sont encore que faiblement représentées dans les cercles dirigeants du pays, situation qui engendre des sentiments de frustration et alimente des revendications contre la « discrimination à base communautaire ». La tension sociale ainsi créée a pris un caractère encore plus aigu depuis l'afflux d'immigrants venus d'Union soviétique, dont l'intégration rapide a été facilitée par la proportion élevée parmi eux de techniciens et d'éléments issus des universités. L'effort des autorités pour atténuer les disparités sociales a porté sur des mesures destinées à améliorer les conditions de logement des couches défavorisées et sur des réformes du système éducatif propres à généraliser la fréquentation des classes du cycle secondaire.

L. L.

La littérature

V. hébraïque *(littérature)*.

► *Ben Gourion / Hébreux / Jérusalem / Judaïsme / Juifs / Palestine / Sionisme.*

B. Akzin, *The Role of Parties in Israel Democracy* (Jérusalem, 1955). / A. Chouraqui, *l'État d'Israël* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1965 : 6e éd., 1969). / J. C. Hurewitz, *Diplomacy in the Near East* (Princeton, 1956 ; 2 vol.). / S. Rosenne, *The Constitutional and Ugal System in Israel* (New York, 1957). / P. Paraf, *l'État d'Israël dans le monde* (Payot, 1958) ; *la Vie quotidienne dans l'État d'Israël* (Hachette, 1971). / A. Hertzberg, *The Zionist Idea* (New York, 1959). / L. J. Stein, *The Balfour Declaration* (Londres, 1961). / D. Ben Gourion, *Israël : Years of Challenge* (Londres et New York, 1963 ; trad. fr. *Israël, années de lutte*, Flammarion, 1964). / J. Klatzmann, *les Enseignements de l'expérience israélienne* (P. U. F., 1963). / R. Neher-Bernheim, *Histoire juive, de la Renaissance à nos jours* (Durlacher, 1964-1966 ; 2 vol.) ; *la Déclaration Balfour* (Julliard, coll. « Archives », 1969). / Y. Dror, *Nine Main Characteristics of Governmental Administration in Israel* (Jérusalem, 1965). / A. Weingrod, *Israel, Group Relations in a New Society* (Londres, 1965). / M. Bar-Zohar, *l'Histoire secrète de la guerre d'Israël* (Fayard, 1968). / A. Eban, *My People.*

A History of the Jews (New York, 1968 ; trad. fr. *Mon peuple. Histoire du peuple juif*, Buchet-Chastel, 1970). / D. Kinche et D. Bawly, *Israël face aux Arabes* (Arthaud, 1968). / M. Rodinson, *Israël et le refus arabe, 75 ans d'histoire* (Éd. du Seuil, 1968). / F. J. Khouri, *The Arab-Israeli Dilemma* (Syracuse, N. Y., 1969). / R. Waelès, *Israël* (L. G. D. J., 1969). / R. Sayegh, *le Système des partis politiques en Israël* (L. G. D. J., 1972).

Les guerres israélo-arabes (1947-1973)

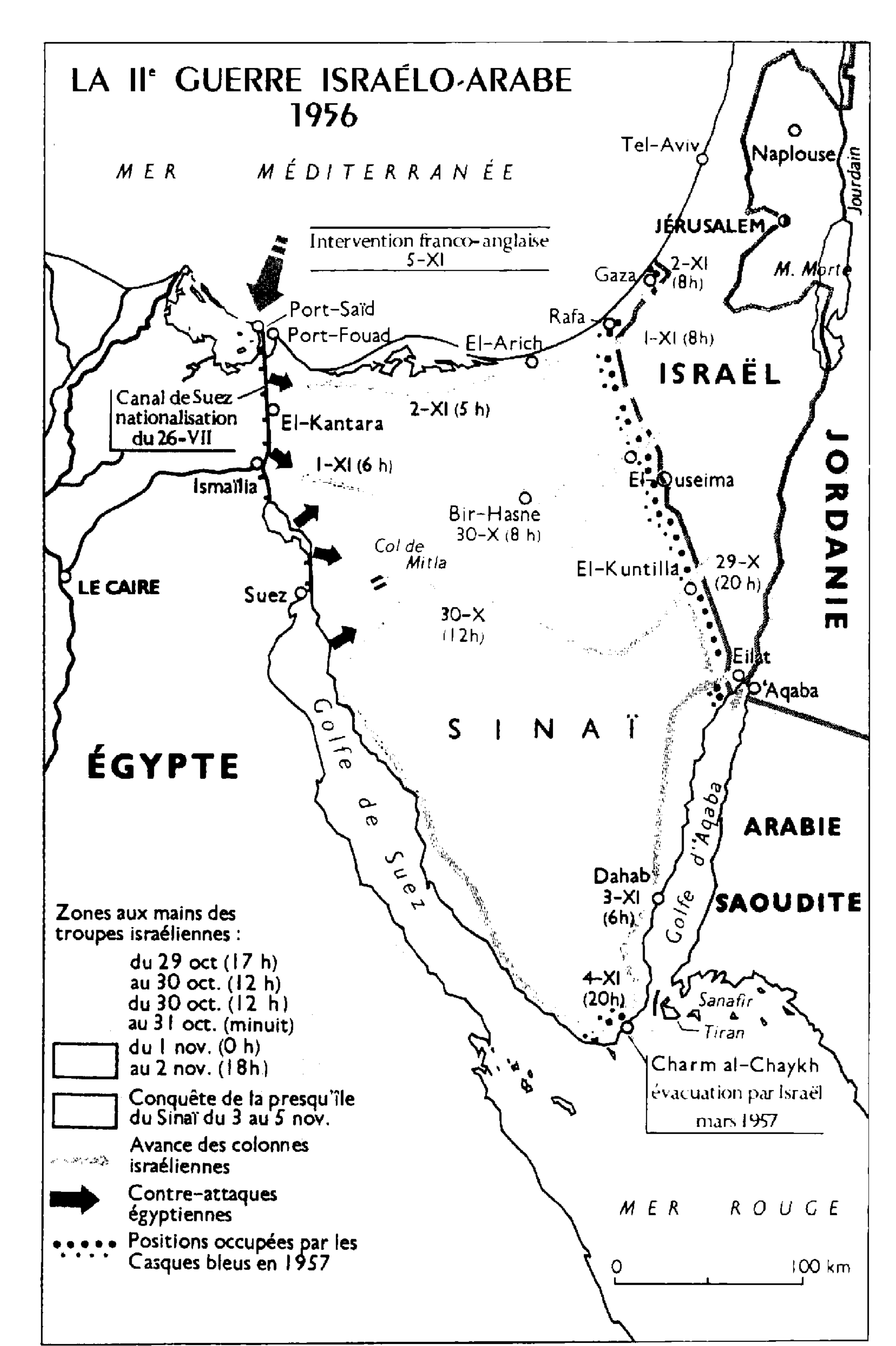
GUERRE DE 1947-1949

Elle est la conséquence immédiate de la situation créée par la décision de la Grande-Bretagne de renoncer à son mandat sur la Palestine et de transmettre à l'Organisation des Nations unies ses responsabilités sur ce territoire. Le 29 novembre 1947, l'O. N. U. arrête un plan de partage de la Palestine qui, accepté par les Juifs, est rejeté aussitôt par l'ensemble des États arabes. La première phase de ce conflit se déroule durant l'hiver 1947-48, pendant l'évacuation des troupes britanniques, sous la forme d'une guerre civile entre Juifs et Arabes qui aboutit à créer un véritable climat insurrectionnel en Palestine. Mais, après la proclamation à Tel-Aviv par Ben Gourion de l'État d'Israël (14 mai 1948), on assiste à une attaque du nouvel État par les armées égyptienne, irakienne, syrienne, libanaise et jordanienne, auxquelles s'opposent 60 000 Israéliens. Ceux-ci résistent victorieusement aux frontières et maîtrisent au cœur même de leur pays des entreprises de la Garde nationale arabe levée par le muftī de Jérusalem. Devant ces échecs, les États arabes obtiennent le 11 juin 1948 une trêve de quatre semaines. À son issue, les Israéliens prennent l'offensive et, dans une rapide campagne dite « des dix jours » (9-19 juill. 1948), refoulent leurs adversaires en direction de Jérusalem, de la Galilée et de la Syrie. Une nouvelle trêve est conclue, qui se prolonge jusqu'en octobre 1948 ; elle permet l'exode de plus de 500 000 Arabes, qui se réfugient en Jordanie, au Liban et en Syrie, tandis que 180 000 autres demeurent en Palestine, privés de tous moyens d'existence. Pendant cette trêve, l'O. N. U. ne parvient pas à trouver une solution politique acceptable, et le comte Folke Bernadotte, qui recherche en son nom une médiation, est assassiné le 17 septembre. Le 15 octobre, les Israéliens reprennent l'offensive, dirigée cette fois contre les seuls Égyptiens, pendant que les autres pays arabes demeurent sur la réserve. Ils occupent bientôt la totalité du Néguev, tandis que les Égyptiens se replient sur El-Arich (janv. 1949). En position difficile, l'Égypte demande alors un armistice, qui lui est accordé le 24 février à Rhodes. Son exemple est suivi le 23 mars par le Liban, le 3 avril par la Jordanie et le 20 juillet par la Syrie. Seul l'Iraq se refuse à négocier, mais retire ses troupes à travers la Jordanie. Ces armistices, imposés par l'O. N. U., ne sont suivis d'aucun traité de paix, les pays arabes se refusant à reconnaître Israël en tant qu'État. Grâce à eux, toutefois, Israël obtient de nouvelles frontières en Galilée et au Néguev, et reçoit la cité nouvelle de Jérusalem, alors que les Lieux saints reviennent à la Jordanie. Ces conventions d'armistice sont contrôlées par des représentants de l'O. N. U.

CONFLIT AVEC L'ÉGYPTE DE 1956

Le problème des réfugiés et le refus persistant des États arabes de reconnaître l'État d'Israël maintiennent en Palestine une tension que l'O. N. U. s'efforce d'empêcher de conduire à un affrontement armé. D'autre part, le Moyen-Orient se trouve progressivement inclus dans l'évolution des relations internationales consécutives à la guerre froide qui s'instaure entre le monde occidental et le bloc soviétique. Sous l'influence des États-Unis, la Grande-Bretagne entend liquider son contentieux avec les pays arabes. Par le traité du 19 octobre 1954, conclu avec l'Égypte, elle s'engage à évacuer ses troupes du canal de Suez et signe le 24 février 1955, à Bagdad, un pacte d'alliance sur la défense du Proche-Orient avec l'Iraq, la Turquie, l'Iran et le Pākistān. Ayant le sentiment de se trouver isolé et menacé, Nasser se tourne alors vers l'U. R. S. S., qui lui fournit des armes, puis, durcissant brutalement sa position, décide, le 26 juillet 1956, de se saisir du canal de Suez. Celui-ci se ferme ainsi brutalement, non seulement aux navires israéliens, mais à tout bâtiment en provenance ou à destination d'un port israélien. Fort de l'appui soviétique, Nasser tente, par une série d'accords conclus en octobre 1956 avec l'Arabie, la Jordanie et la Syrie, d'entraîner ces États dans une croisade contre Israël, qui, en cette occasion, bénéficie de l'appui de la Grande-Bretagne et de la France. C'est alors qu'estimant son existence menacée le gouvernement de Tel-Aviv décide une intervention militaire préventive contre l'Égypte. Le 29 octobre 1956, le général Moshé Dayan (né en 1915), commandant en chef israélien, lance trois colonnes blindées à travers le Sinaï : les forces égyptiennes, surprises, se replient de 120 km, abandonnant Gaza et le Sinaï, et laissant aux mains des Israéliens un important matériel de guerre, en grande partie de provenance soviétique. Le 31 octobre, les Israéliens sont à 30 km du canal, tandis qu'une autre colonne occupe le 3 novembre Charm al-Chaykh et le 4 les îles de Tiran et de Sanafir, à l'entrée du golfe d''Aqaba, assurant le libre accès du port israélien d'Eilat.

Le 30 octobre, la France et la Grande-Bretagne avaient adressé un ultimatum aux belligérants, leur donnant douze heures pour retirer leurs troupes de 16 km de part et d'autre du canal de Suez. Israël l'avait accepté, mais le refus du Caire conduit Paris et Londres à intervenir militairement contre l'Égypte. Une force franco-anglaise est concentrée depuis quelques semaines à Chypre aux ordres du général anglais sir Charles Keightley (né en 1901), dont l'amiral français P. Barjot (1899-1960) est l'adjoint, tandis que le général français J. Gilles (1904-1961) commande l'ensemble des troupes aéroportées et le général A. Beaufre (né en 1902) les forces terrestres françaises. En quatre jours, les forces aériennes franco-anglaises détruisent au sol la totalité de l'aviation égyptienne. Les premiers éléments parachutés sur Port-

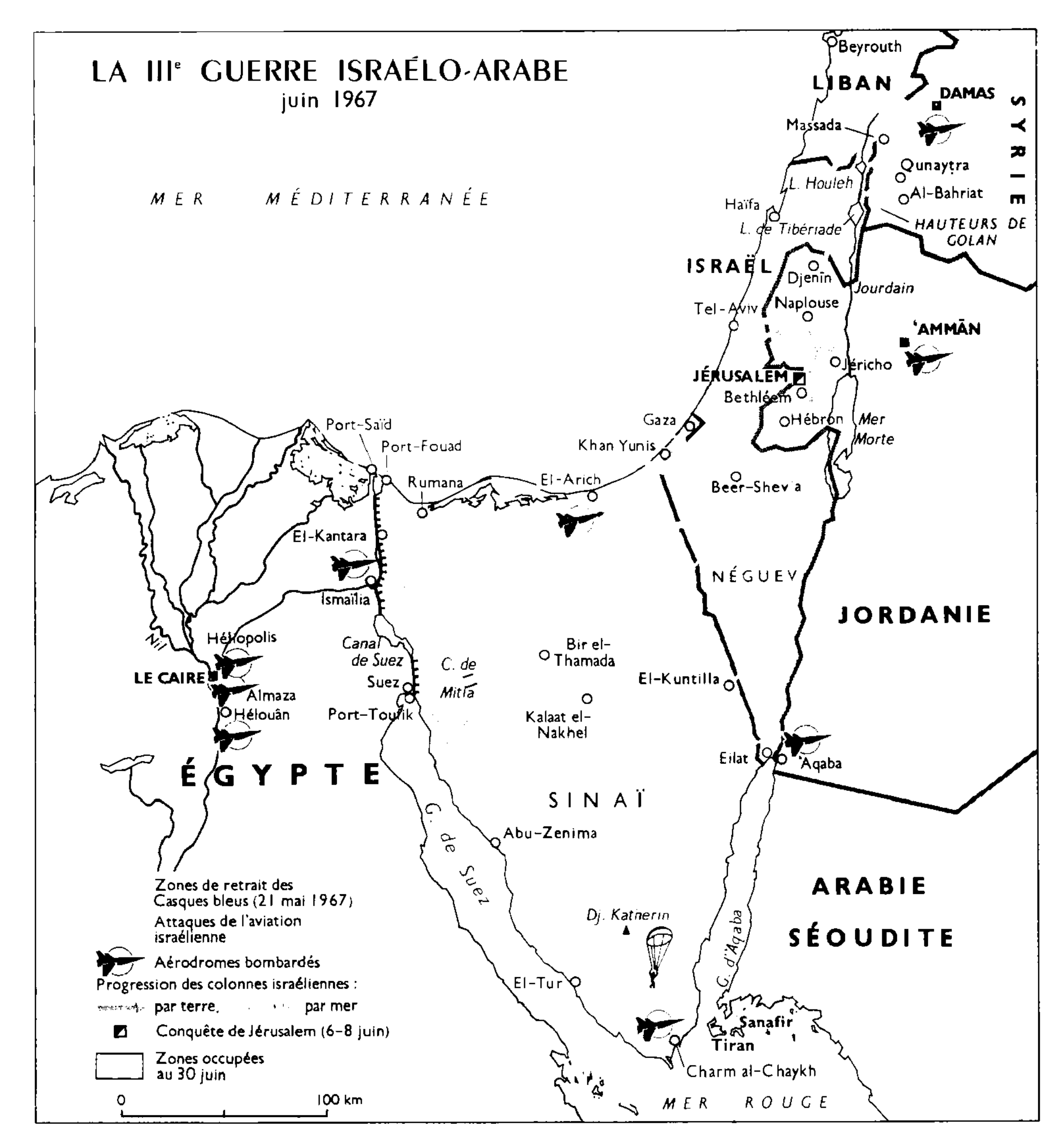


Saïd et Port-Fouad progressent du 5 au 7 novembre le long du canal en direction d'Ismaïlia. À la quasi-unanimité, l'O. N. U. condamne cette action, qui est arrêtée à hauteur d'El-Kantara à la suite d'une très vive pression menée par l'U. R. S. S. et les États-Unis sur les gouvernements de Londres (Eden) et de Paris (Mollet). L'Égypte, au bord de l'effondrement est sauvée de justesse : grâce aux deux super-grands, elle remporte même une victoire diplomatique, dont l'écho retentit sur tout le monde arabe. Dès le 15 novembre, une force de police internationale de l'O. N. U. (les *casques bleus*) relève les contingents franco-anglais, qui évacuent l'Égypte le 23 décembre 1956. Les « casques bleus » occupent le Sinaï et rétablissent la ligne d'armistice de 1949. Les dernières forces israéliennes évacuent Gaza et Charm al-Chaykh en mars 1957.

GUERRE DES SIX JOURS (5-10 JUIN 1967)

Après quelques années de relatif apaisement, les difficultés renaissent entre Israël et les États arabes (notamment en 1963 à propos de l'exploitation des eaux du Jourdain). En 1964, la tension monte avec la constitution d'un commandement arabe unifié et la création de l'Organisation de libération de la Palestine (O. L. P.) et de son armée (A. L. P.). Recrutées surtout parmi les réfugiés, les unités de l'A. L. P. sont implantées dans les États arabes limitrophes d'Israël. Les commandos de l'A. L. P., ceux de l'organisation al-Fath, les fedayins égyptiens du Sinaï multiplient leurs raids contre Israël, auxquels répondent des actions de représailles de l'armée israélienne, notamment en Jordanie (nov. 1966) et en Syrie (avr. 1967). Seule la présence des *casques bleus* empêche ces incidents de dégénérer en conflit.

Cette situation va toutefois être brutalement remise en question. En effet, le retrait des *casques bleus* de la ligne de démarcation du Sinaï, demandé par Nasser et obtenu de U Thant, secrétaire général de l'O. N. U., le 19 mai 1967, et leur remplacement le 21 mai par les troupes égyptiennes, qui réoccupent Charm al-Chaykh, ont pour conséquence d'interdire de nouveau à Israël le golfe d''Aqaba et l'accès au port d'Eilat ; c'est ce qu'affirme Nasser le 22 mai. Dès lors, la crise s'accélère : le 26, Nasser prononce un violent discours mettant en cause l'existence même d'Israël ; le 29, l'Algérie décide l'envoi d'unités au Moyen-Orient, tandis que, le 30, le roi



Ḥusayn de Jordanie se réconcilie spectaculairement avec Nasser et Chuqayrī, et conclut avec l'Égypte un accord militaire auquel l'Iraq adhère le 4 juin. Le gouvernement israélien, où le général Dayan vient d'entrer comme ministre de la Défense, décrète alors l'état d'alerte de ses armées. Tandis que les États-Unis protestent contre l'attitude agressive de l'Égypte, l'U. R. S. S. prend le parti des États arabes et repousse la proposition française d'une conférence à quatre (France, Angleterre, États-Unis, U. R. S. S.) pour rechercher une solution d'apaisement au Moyen-Orient.

Les six jours. Le 5 juin 1967 au matin, le déclenchement des hostilités est annoncé par Le Caire et Tel-Aviv, chacun accusant l'autre d'en avoir pris l'initiative. L'aviation israélienne attaque les bases aériennes arabes, surtout en Égypte, et en quelques heures se rend maîtresse du ciel après avoir détruit la quasi-totalité des appareils égyptiens, syriens, jordaniens et irakiens. Le général Isaac Rabin (né en 1922), chef d'état-major israélien, engage alors ses colonnes blindées dans le Sinaï.

Du 5 au 8 juin, en quatre jours de *guerre éclair*, les opérations aboutissent à la réduction de la poche de Gaza, puis à la destruction de l'essentiel du corps de bataille égyptien dans le Sinaï. Les Israéliens bordent la rive orientale du canal de Suez (à l'exception de Port-Fouad), pendant qu'une opération aéroportée et amphibie leur permet de réoccuper Charm al-Chaykh. Dès le 6 juin, la défaite égyptienne apparaît clairement ; aussi, les forces israéliennes peuvent-elles être engagées en Cisjordanie. Du 6 au 8 juin, elles infligent de lourdes pertes à la Légion arabe du roi Hussayn, qui doit se replier à l'est du Jourdain pour couvrir 'Ammān. Jérusalem est occupé en totalité par les Israéliens le 8 juin.

Les 9 et 10 juin, les forces du général Rabin, victorieuses sur les fronts égyptien et jordanien, s'engagent en de durs combats sur le plateau dominant le lac de Tibériade, occupent Qunaytra et les hauteurs de Golan. Elles sont arrêtées le 10 sur la route de Damas par un cessez-le-feu. Exigé le 7 juin par le Conseil de sécurité de l'O. N. U., celui-ci est accepté le 8 par l'Égypte et la Jordanie, le 9 par la Syrie, ce qui conduit Israël à s'y plier.

Le 28 juin, Israël décide la réunion de Jérusalem à son territoire, mais les États arabes, réunis à Khartoum du 29 août au 1er septembre 1967, affirment leur volonté de ne pas conclure la paix avec Israël, qu'ils se refusent toujours à reconnaître en tant qu'État. L'O. N. U. presque unanime condamnera la mainmise israélienne sur Jérusalem et sur le Sinaï.

QUATRIÈME GUERRE ISRAÉLO-ARABE (OCTOBRE 1973)

Le 6 octobre 1973, tandis qu'Israël célébrait la fête du Yom Kippour, les forces égyptiennes attaquent par surprise le front israélien du canal de Suez, les armées syriennes, bientôt rejointes par des unités irakiennes (9 oct.) puis jordaniennes, celui du Golan. Le 9, les Égyptiens contrôlent la rive est du canal mais les forces israéliennes contre-attaquent avec vigueur, d'abord sur le front syrien puis sur le canal où elles créent le 15 une tête de pont au nord-ouest de Suez. Le 17, le conflit, aggravé par les fournitures spectaculaires d'armes soviétiques aux arabes et américaines aux Israéliens, se complique encore par la décision prise à Koweït par l'organisation des pays arabes exportateurs de pétrole de réduire leur production et leurs exportations vers l'Europe et les États-Unis. Mais, à l'issue d'un voyage de Kissinger à Moscou, le Conseil de sécurité adopte le 22 et renouvelle le 23 une résolution américano-soviétique pour un cessez-le-feu immédiat, accepté aussitôt par Israël et par l'Égypte puis par la Syrie. Le 25, après une nouvelle tension née de la mise en alerte par Nixon des forces nucléaires américaines pour prévenir toute intervention militaire soviétique au Moyen Orient, le Conseil décide d'envoyer sur les lieux une force de 7 000 casques bleus aux ordres du Secrétaire général de l'O. N. U. et recrutée en dehors des pays membres permanents du Conseil. La « guerre du Kippour » provoque en Israël une grave crise intérieure.

P. A. V.

L'art en Israël

C'est en 1906, lorsque l'artiste immigré Boris Schatz (1867-1932) fonde à Jérusalem l'école Bezalel des arts et métiers ainsi que le musée du même nom, que les arts amorcent une renaissance en Palestine. Promouvoir un art juif en remettant en honneur les anciennes techniques des autochtones et stimuler l'art artisanal sont alors les orientations qui président à la formation des élèves.

Cependant, ces derniers, encore imprégnés des traditions de leurs divers pays d'origine et trouvant sur ce sol occupé par les Turcs des conditions de vie analogues à celles des ghettos d'Europe, opposent à ces directives une certaine résistance, qui cessera lorsqu'un climat favorable à l'essor d'un foyer juif se sera instauré, en 1918, avec l'arrivée des troupes britanniques.

PEINTURE

Après avoir fondé en 1923 l'Association des artistes juifs, les anciens élèves de l'école Bezalel inaugurent en 1926 leur première exposition à la « Tour de David » à Jérusalem. Parmi les exposants, on relève les noms de Yossef Zaritsky (né en 1891), de Moshé Mokady (né en 1902), d'Anna Ticho (née en 1894), de Reuven Rubin (né en 1893), qui s'inspirent du folklore juif ou du paysage palestinien. Un art national commence alors à s'imposer, mais il devra céder du terrain sous les assauts répétés des tendances figuratives modernes, si bien que, de 1931 à 1945, toutes les expressions (hormis l'abstrait) sont représentées, témoignant d'influences allant de Matisse à Picasso. Fuyant l'Allemagne nazie, des plasticiens de renom, tels Mordecai Ardon (né en 1896), du Bauhaus de Weimar, et Yaacov Steinhardt (1887-1968), du « Sturm » de Berlin, se réfugient dans le pays entre 1931 et 1934.

Zaritsky s'emploie à propager l'abstraction à partir de 1946, aidé par Marcel Janco (né en 1895), qui vit depuis 1941 en Palestine. Autour d'eux se groupent Avigdor Stematsky (né en 1908) et Yehezkel Streichmann (né en 1906), bientôt suivis de plusieurs peintres, parmi lesquels Arie Aroch (né en 1908), Aharon Kahana (1904-1967) et Abraham Naton (1906-1959), qui constitueront en 1948 le noyau du mouvement « Nouveaux Horizons ».

La création de l'État d'Israël et la venue massive d'artistes de la Diaspora provoquent une étonnante floraison des arts. L'engouement pour la non-figuration prévaudra sur toutes les autres tendances jusqu'en 1960, époque où, à son tour, celle-ci est battue en brèche par les nouveaux courants de l'art moderne. *Cinétisme, pop'art, calligraphie, nouveau réalisme...*, utilisant des matériaux extra-picturaux, ont trouvé chez Moshé Castel (né en 1909), Yaacov Wexler (né en 1912), Yaacov Agam (né en 1928), Yehuda Neimann (né en 1931), Henry Shelesnyak (né en 1938) et Yigal Tumarkin (né en 1932) de chauds partisans.

SCULPTURE

De son panorama se détachent le réalisme de Jacob Luchansky (né en 1876) et de Moshé Ziffer (né en 1902), le cubisme épuré de Zeev Ben Zvi (1904-1952), la stylisation de Chana Orloff (1888-1968), les motifs abstraits de Moshé Sternschuss (né en 1903), de Yitzhak Danziger (né en 1916), de Yehiel Shemi (né en 1921) et de David Palombo (1920-1966).

ARCHITECTURE

Elle participe, elle aussi, du mouvement qui, dans le monde entier, tend à une universalité de l'art. Inspirée des réalisations de Gropius, de Le Corbusier et surtout de Niemeyer*, elle s'enrichit de monuments d'une grande pureté linéaire, tels la « Knesset » (1966), édifiée par Dov Karmi (1905-1962) et Y. Klarwein (1893-1970), le Musée national d'Israël à Jérusalem (1965), par A. Mansfeld (né en 1912) et D. Gad, et le nouveau musée de Tel-Aviv (1971), par Y. Yashar et D. Eitan. Né en Israël en 1938 et parti pour le Canada en 1954, Moshé Safdie a connu la célébrité avec son « Habitat 67 », assemblage modulaire d'unités d'habitation réalisé à l'Exposition internationale de Montréal*.

C. G.

H. Gamzu, *Painting and Sculpture in Israel* (Tel-Aviv, 1951 ; nouv. éd. 1958). / C. Roth, *Jewish Art, an Illustrated History* (Tel-Aviv, 1961). / B. Tammuz et M. Wykes-Joyce (sous la dir. de), *Art in Israel* (Tel-Aviv, 1965).

Issas

▶ Afars et des Issas *(Territoire français des).*

Istanbul

Principale ville de la Turquie ; 2 248 000 hab.

Les conditions géographiques et le développement de la ville

Byzance et l'occupation du site

Dans l'extrémité orientale du plateau de Thrace, aplanie vers 100-120 m d'altitude, se découpent deux accidents majeurs, fossés tectoniques élargis par l'érosion fluviale, puis modelés par les transgressions marines quaternaires. Le Bosphore raccorde la Marmara avec la mer Noire. Près de son débouché dans la Marmara, une magnifique « ria », la Corne d'Or (Haliç en turc), dont la longueur atteint 7,5 km pour une profondeur de 34 m à l'aval et une largeur parfois supérieure à 500 m, ouvre une voie de pénétration dans le plateau et isole au sud une péninsule rocheuse, que des vallons affluents de la Corne d'Or ou de la Marmara découpent en mamelons dont le sommet atteint de 50 à 70 m. C'était là pour une ville méditerranéenne un site privilégié, où se combinaient une forte position d'acropole et des possibilités d'ancrage en eau profonde.

Il y avait là au VIIe s. av. J.-C. deux villages thraces, l'un au fond de la Corne d'Or, l'autre dans le site d'acropole de la pointe, mais sans vie maritime. Ils ont laissé le nom de Byzance, thracophrygien, aux colons grecs doriens, originaires de Mégare, qui s'établirent là en 658 ou 657 av. J.-C. après une première installation sur la côte d'Asie, à Chalcédoine, dans un site mieux doué pour un établissement agricole, mais de qualités maritimes beaucoup plus modestes.

La fondation de la ville apparaît ainsi comme l'occupation par les Grecs d'un site maritime, dans le grand mouvement de colonisation grecque de la mer Noire. La première enceinte enserra la partie orientale de la péninsule, en se recourbant au sud-est et en laissant en dehors d'elle la grève de la Marmara, le premier port se trouvant exactement au débouché de la Corne d'Or. La ville vécut de son rôle d'escale et de carrefour, où se réunissaient toutes les routes maritimes provenant de la mer Noire. Mais, placée aux confins septentrionaux du monde grec, isolée au milieu de voisins semi-barbares, la colonie des Mégariens mena longtemps une vie médiocre.

*La mise en valeur de la situation et la fondation de Constantinople**

Il fallait, pour permettre le développement d'une métropole, l'intervention d'éléments nouveaux. Ceux-ci apparurent dans le cadre de l'Empire romain, largement étendu sur les Balkans comme sur l'Asie Mineure, réunissant ainsi les deux fractions de continent auxquelles est liée la valeur de la situation, à l'intersection de la route maritime de la Méditerranée vers la mer Noire et de la route continentale d'Europe en Asie. Dès les Ier-IIe s., convergent à Byzance les deux grandes voies romaines des Balkans, la voie ouest-est (la via Egnatia), de Dyrrachium (Durrësi) vers Thessalonique et Byzance, et la voie nord-ouest - sud-est, qui conduit jusqu'à la frontière danubienne (sillon Niš-Belgrade). Byzance acquiert ainsi une importante fonction commerciale et stratégique, qui se concrétise à la fin du IIe s. dans l'extension de la ville par Septime Sévère, qui édifie une nouvelle enceinte à 400 m environ plus à l'ouest.

On s'explique ainsi la décision de Constantin*, qui, en 324, va y fixer le siège de l'Empire. La situation générale était extraordinairement riche de possibilités. Byzance est au contact de régions économiquement complémentaires, régions céréalières et pastorales de l'Anatolie et des Balkans, et régions arboricoles méditerranéennes (la limite nord de la culture de l'olivier passe à quelques kilomètres au sud-est de la ville, sur la côte d'Asie). Par ailleurs, les circonstances mettaient singulièrement en valeur la fonction stratégique et routière. Des mouvements rapides d'Europe en Asie pouvaient être nécessaires dans une conjoncture où les deux frontières les plus menacées de l'Empire étaient, d'une part, la frontière du Rhin et du Danube contre les Barbares de l'Europe centrale et, d'autre part, la frontière asiatique contre les Perses. Constantin, d'origine balkanique, était conscient de ces impératifs. Il fut, en mettant en valeur les virtualités, jusque-là latentes, de la situation, le second créateur de la ville, à laquelle il devait donner son nom. Une nouvelle muraille, établie à l'ouest de la précédente, quintupla la surface de la ville. En 413, sous Théodose II, de nouvelles murailles furent édifiées à 1 200 m à l'ouest de la muraille de Constantin, doublant encore la superficie de la cité, qui atteignit 13 km². La muraille de Théodose, souvent restaurée, constitue encore l'essentiel de l'enceinte actuellement visible, dont le tracé n'a subi que des retouches mineures, au nord-ouest.

À l'intérieur de cet espace, la ville remplit progressivement son cadre, et son développement fut assuré non seulement par son rôle politique de capitale impériale, mais également, notamment à l'époque de grande renaissance de l'Empire byzantin aux Xe-XIe s., par la prospérité économique due à son rôle de marché international, centre de redistribution vers l'Europe des produits arrivant de l'Orient par la route continentale anatolienne et par la route de mer en provenance de Trébizonde, tête des caravanes vers l'Asie centrale. D'importantes colonies de commerçants latins, établies d'abord à l'intérieur des murailles, sur la rive sud de la Corne d'Or, marquèrent l'importance de cette fonction de redistribution. Quand la ville fut réoccupée par les Grecs en 1261, les Génois furent expulsés de la cité et s'établirent sur la rive nord de la Corne d'Or, à la pointe de la péninsule, dans ce qui était alors un faubourg champêtre, qui avait dû à la présence d'un Galate son nom de Galata. La cité génoise s'agrandit peu à peu et occupait en 1453 toute la pointe sud de la péninsule.

La période turque. Les transformations du plan d'Istanbul

Mais déjà la ville avait perdu depuis longtemps, avec le rétrécissement progressif de l'Empire byzantin, le plus clair de sa fonction économico-politique. Au début du XVe s., des quartiers entiers à l'intérieur des murs étaient convertis en champs et en vergers. La ville donnait l'impression d'une décadence profonde et ne comptait peut-être pas plus de 50 000 habitants lorsque les Turcs s'en emparèrent, alors qu'elle avait sans doute compté de 300 000 à 600 000 habitants aux époques de prospérité de l'Empire byzantin.

On peut ainsi comprendre les transformations que la physionomie de la cité allait subir pendant la période ottomane. Les sultans se livrèrent dans la ville, au sud de la Corne d'Or, à un repeuplement systématique, en faisant venir des populations de toutes les régions de l'Empire. Dès le milieu du XVIe s., la population était estimée à 600 000 habitants. Mais cette réoccupation se fit dans le désordre le plus total. Seuls subsistèrent les principaux repères de la charpente urbaine, édifices officiels ou lieux de culte, ainsi que la destination commerciale de certains quartiers. Mais la trame du réseau des rues disparut à peu près totalement dans les espaces de résidence, et la ville prit l'aspect caractéristique des villes islamiques, avec leur lacis de ruelles et d'impasses, l'anarchie totale de leur plan. Elle fut envahie par des maisons de bois à étages, du type des maisons rurales répandues dans les régions pontiques boisées, qui proliférèrent dans le désordre le plus absolu et donnèrent à la ville l'aspect d'un gigantesque campement. Un nom nouveau apparut, Istanbul (dérivation du grec *eis tên polin* [prononciation *is tin bolin*], « dans la ville », réponse que les Grecs faisaient aux nouveaux venus demandant où ils se trouvaient).

C'est seulement à partir du milieu du XIXe s. que va s'amorcer une occidentalisation progressive du plan. L'occasion en est fournie par les gigantesques incendies qui ravagent périodiquement cette ville de bois et détruisent souvent des milliers de maisons et des quartiers entiers. La recolonisation des espaces ainsi ravagés, livrée d'abord à l'initiative particulière, s'opère à partir de la seconde moitié du XIXe s. suivant des plans systématiques, qui s'étendront surtout à partir de 1940, lorsque la croissance démographique de nouveau rapide entraînera la réoccupation de plus en plus complète des espaces incendiés, demeurés longtemps vides dans la conjoncture de sous-pression démographique immédiatement consécutive à la Première Guerre mondiale. Mais les grandes artères faisaient défaut, et les avenues principales restaient étroites et tortueuses. À partir de 1950, de très larges percées sont venues aérer la ville de façon décisive. Au total ces nouveaux aspects ont déjà marqué nettement la physionomie de la cité. On estime que les espaces à plan régularisé constituent déjà 26 p. 100 de la superficie de la ville au sud de la Corne d'Or, tandis que les surfaces à plan désordonné en constituent 52 p. 100 encore et les espaces libres, parcs, places, etc., 22 p. 100. Si l'on tient compte du caractère très dégagé que donnent les nouvelles percées et avenues circulaires, on ne peut plus parler d'une ville vraiment orientale.

Parallèlement d'autre part s'est constituée une ville nouvelle, d'aspect spécifiquement européen, au nord de la Corne d'Or. Au-dessus de Galata s'est développé depuis le XVIe s., autour des ambassades, un « quartier franc », qui déborda bientôt sur le plateau et prit le nom de Pera (sans doute du grec *peran*, « en face »), alors que celui de Galata restait à l'ancienne cité génoise des basses pentes du plateau.

Une ville d'aspect très italien s'y édifia, à rues étroites, mais généralement régulières, à très hautes maisons à plusieurs étages, immeubles de rapport qui contrastent totalement au XIX[e] s. avec la ville turque basse de l'autre rive. L'activité économique s'y concentre peu à peu vers cette époque. Avec le repli progressif de l'Empire ottoman, la vieille ville perd son prestige et son rôle de grand marché centralisant les produits d'un vaste territoire. Mais, inversement, la pénétration économique de l'Europe vers le Proche-Orient s'accélère avec le raccord d'Istanbul au réseau ferré européen en 1872. Une société levantine, active et cosmopolite, où les colonies européennes donnent le ton aux populations chrétiennes minoritaires locales, se constitue sur le plateau de Pera, où l'expansion urbaine ne cessera plus désormais sur un mode exclusivement occidental, si l'on excepte quelques faubourgs musulmans de type traditionnel à maisons de bois qui s'agglomèrent sur les pentes de la périphérie du plateau. Cette ville nouvelle d'aspect moderne gagne progressivement vers le nord. Sur la rive asiatique, en revanche, l'agglomération d'Üsküdar (Scutari), restée longtemps très traditionnelle d'aspect, a connu une évolution du plan très comparable à celle de la vieille ville.

Fonctions et aspects

Les quartiers

Istanbul reste ainsi une ville double, où s'opposent encore fortement deux structures indépendantes, de part et d'autre de la Corne d'Or.

Le symbole de cette dualité est la dissociation du port. Les quais s'allongent tout au long du front de mer de Galata et du nord de la péninsule. L'abri naturel permet à toutes ces eaux du débouché de la Corne d'Or de constituer le port, en l'absence de bassins. Les quais restant très insuffisants, toute une partie du déchargement est opérée par barques, dans des eaux souvent assez turbulentes, sinon vraiment agitées.

Au nord de la Corne d'Or, les pentes de Galata, en arrière du port, constituent une *city*, centre des affaires, des banques et des sociétés de commerce. Sur le plateau, la « rue de Pera », qui en forme l'axe, concentre les commerces de détail de niveau supérieur et les attractions, au milieu des quartiers de résidence du XIX[e] s. Au-delà, vers le nord, s'étendent les quartiers résidentiels aisés contemporains. Quelques faubourgs de type traditionnel occupent encore un certain nombre de vallons sur le versant de la Corne d'Or.

Au sud de la Corne d'Or, le phénomène de *city* de type moderne s'esquisse timidement en arrière du port. Mais l'essentiel des structures commerciales reste concentré dans le *bazar* traditionnel, immense construction couverte qui déborde dans les rues avoisinantes et groupe également une grande partie de l'artisanat. Vers la pointe de la péninsule, une zone de musées et de parcs correspond à l'ancien quartier du palais des Sultans pendant la plus grande partie de la période ottomane. Le reste de la vieille ville voit dominer des quartiers de résidence, avec des concentrations commerciales locales pour les besoins quotidiens, et des noyaux monumentaux correspondant souvent au sommet des collines, sur lesquelles s'ordonnent mosquées et grandes places.

L'industrie reste très dispersée, et les établissements importants sont surtout localisés en marge de l'agglomération, aussi bien en dehors de la vieille ville que sur la côte d'Asie. Mais une esquisse de concentration industrielle s'observe sur les rives de la Corne d'Or, en amont du port et dans les quartiers immédiatement voisins de part et d'autre. Les bidonvilles ne sont pas absents, étant donné la reprise récente d'une croissance rapide. Mais ils sont de petites dimensions, très dispersés et loin d'atteindre la concentration observée à Ankara.

La population

En effet, la croissance démographique, qui pouvait sembler stoppée après la Première Guerre mondiale, a repris rapidement. La population, estimée à 1 150 000 habitants au début du XX[e] s. contre 700 000 à 800 000 au milieu du XIX[e] s., était redescendue à 690 000 au recensement de 1927, après la perte des fonctions de capitale. Elle est remontée d'abord lentement (980 000 en 1950), puis beaucoup plus vite (1 750 000 en 1965, plus de 2 200 000 en 1970), et la ville est redevenue un foyer d'attraction actif pour les campagnes, particulièrement pour les régions surpeuplées de l'est des côtes pontiques, dont l'émigration vers Istanbul est une tradition déjà ancienne.

En même temps, cette population s'est homogénéisée. La capitale ottomane, de par les conditions mêmes de son repeuplement, était une extraordinaire mosaïque de langues et de religions. Les populations chrétiennes comptaient au milieu du XVI[e] s. pour 40 p. 100 de la population, et celle-ci s'était accrue dans la seconde moitié du XIX[e] s. avec l'afflux des Européens. Au début du XX[e] s., les musulmans n'étaient sans doute guère plus de 500 000, en face de 200 000 Grecs, de 180 000 Arméniens, de 65 000 israélites, de 70 000 Européens et de 130 000 « Levantins », terme désignant la population minoritaire européanisée de langue et de coutumes, mais restée de nationalité turque. Le départ progressif des colonies européennes, l'exode partiel des minoritaires grecs et arméniens (et, en dernier lieu, l'expulsion, avec la querelle chypriote, de tous les Grecs qui avaient la nationalité hellène), l'afflux parallèle de population turque anatolienne ont radicalement transformé ces données. Les musulmans comptaient pour 70 p. 100 de la population en 1935, pour 86 p. 100 en 1955 et comptent pour plus de 90 p. 100 aujourd'hui.

Les fonctions

Cette reprise démographique s'explique, bien que le ville ait perdu depuis la Première Guerre mondiale sa fonction politique de capitale de l'Empire ottoman et bien qu'elle apparaisse marginale dans une république turque repliée sur l'Anatolie et qui réserva longtemps ses faveurs à sa nouvelle capitale d'Ankara, par la permanence d'un certain nombre de fonctions majeures. Istanbul reste la capitale économique de la Turquie et en est le premier port, avec un trafic de près de 3 Mt, soit le quart du trafic total des ports turcs, dont plus de 80 p. 100 aux importations, qui représentent plus de la moitié des importations totales du pays. La fonction portuaire est ainsi essentiellement une fonction d'alimentation de l'agglomération et de redistribution des produits importés, en rapport avec l'importance du marché de la cité et la permanence des organismes de liaison entre la Turquie et l'extérieur (sociétés d'importations), qui restent localisés dans la ville. Le cabotage compte pour le tiers dans le trafic total du port. Istanbul est d'autre part un grand port de passagers (400 000 par an), tête de lignes maritimes intérieures et extérieures.

Istanbul est ensuite, et de loin, la principale concentration industrielle du pays, créant environ 30 p. 100 de la valeur de la production industrielle. Celle-ci reste d'ailleurs en grande partie d'origine artisanale. Mais le tableau industriel est très varié et comporte toute la gamme des industries de consommation. La prépondérance d'Istanbul est particulièrement accusée pour l'industrie du cuir et des peaux (85 p. 100 du total turc), du papier (88 p. 100), du matériel électrique (78 p. 100), de la métallurgie différenciée (70 p. 100). La part est plus faible pour le textile et les industries alimentaires. La main-d'œuvre du secteur secondaire ne représente cependant que 21 p. 100 de la population active.

Le rôle culturel, enfin, reste capital. Istanbul est de loin la plus importante ville universitaire du pays et également le plus important centre de presse et d'édition.

X. P.

▶ *Byzantin (Empire) / Constantinople.*

📖 **R. Mayer, *Byzantion-Konstantinopolis-Istanbul. Eine genetische Stadtgeographie* (Vienne, 1943). / R. Mantran, *Istanbul dans la seconde moitié du* XVII[e] s. (A. Maisonneuve, 1963). / R. Stewig, *Byzanz-Konstantinopel-Istanbul. Ein Beitrag zum Weltstadtproblem* (Kiel, 1964). / P. et H. Willemart, *Istanbul* (Desclée De Brouwer, 1970).**

L'art islamique à Istanbul

Des dizaines de mosquées, des madrasa, des bibliothèques, des hôpitaux, des mausolées, des caravansérails, des bains, des fontaines, des châteaux forts, des palais, tous disposés avec un souci d'urbanisme et en fonction du paysage, font d'Istanbul une des plus riches cités du monde musulman. Dans la capitale de l'Empire ottoman, l'architecture officielle se caractérisait par un bel appareillage de pierres (alternant, parfois, avec la brique), par des dômes hardis et savants, par l'indigence du décor sculpté, souvent par la beauté des revêtements de céramique. Quant aux maisons, elles étaient en bois peint, largement ouvertes sur l'extérieur : on en trouve encore quelques-unes, en particulier dans les îles des Princes et sur les rives du Bosphore.

Nous possédons assez peu de monuments du XV[e] s. : le gracieux palais de Çinili Köşk, les deux forteresses du Bosphore (Rumelihisar et Anadoluhisar), le château des Sept Tours, du moins selon A. Gabriel, qui ne le juge pas byzantin. Mais Topkapı apporte aussi son témoignage. Ce palais peut, d'une certaine manière, résumer l'histoire de l'architecture de la ville. Il a été commencé peu après 1453, mais il ne reste guère des premières constructions que la romanesque porte extérieure (Babihümayun) et sans doute la mosquée des Ağa (faïences de 1608). Le harem forme une masse dense de bâtiments aménagés par Soliman le Magnifique, mais contient des appartements plus récents (chambre d'Ahmed III, XVIII[e] s.). La partie publique comprend des pavillons sur terrasses : kiosques d'Erevan (1635), de Bagdad (1639), salle du Conseil (1527), nouveau kiosque (1840). Les cuisines de Sinan (XVI[e] s.), pour l'architecture, les salles d'audience et de circoncision (XV[e]-XVIII[e] s.), pour le décor de faïences, sont les éléments les plus beaux de ce palais.

Au début du XVIe s., la mosquée de Bayezid (Beyazit camii), avec sa cour carrée, sa grande salle de prières, l'abondance des petits dômes et son couronnement en vaste coupole butée sur des demi-coupoles, présente déjà le type classique de la grande mosquée ottomane, aboutissement d'un vieil effort de recherche, stimulé, après 1453, par l'exemple de Sainte-Sophie. L'ambition des architectes est d'égaler la basilique byzantine en majesté, tout en l'allégeant par des coupoles surhaussées, des fenêtres multiples, des minarets effilés et en la rendant mieux apte au culte musulman. Mimar Sinan, le plus grand architecte turc (1489-1578 ou 1588), auteur, à Istanbul également, de bains (Haseki Hamamı, 1553) et de madrasa, tire les conséquences extrêmes des travaux de ses devanciers : à la mosquée de Chāh Zade (Şehzade camii) [1544-1548], la coupole centrale est butée sur quatre demi-coupoles. Le chef-d'œuvre du maître est cependant d'un plan plus archaïsant : la mosquée. Suleymaniye, dont les annexes (tombeaux, madrasa, etc.) forment tout un quartier de la ville (1550-1557). Bien d'autres édifices doivent être mentionnés ; ainsi la mosquée (célèbre pour ses céramiques) et la madrasa de Rustem Pacha, toutes deux de Sinan (v. 1550), la mosquée de Sokullu Mehmed Paşa (1571) ou encore l'Eski Valide d'Üsküdar, sur la rive asiatique (1583). C'est en reprenant avec moins de science, mais plus de brio, le plan de Şehzade camii qu'est érigée de 1609 à 1616 la mosquée de Sultan Ahmed (dite mosquée Bleue), un des plus célèbres monuments de la ville.

Au XVIIIe s., l'influence européenne amène un style baroque ou rococo (« Sublime Porte » du palais des vizirs). La mosquée d'Eyüp et plus encore celle de Fatih (1767-1771), reconstruites alors sur les plans des monuments du XVe s. disparus, ont un décor italianisant. À la Nuruosmaniye (1755), un esprit créateur utilise les emprunts pour des innovations heureuses. À la même époque sont construites plusieurs fontaines en forme de kiosque (celles d'Ahmed III [1728] et de Tophane [1732]).

Au XIXe s., le style islamique semble abandonné (immense palais de Dolmabahçe), quand, vers 1870, sa renaissance se manifeste (caravansérail du Vakil, mosquées de Bebek et de la Valide). Dans les dernières années de l'Empire ottoman, les excès du panislamisme vont faire adopter curieusement des formes nouvelles, empruntées par exemple à l'art maghrébin.

J.-P. R.

▸ *Constantinople / Turquie.*

🕮 **A. Gabriel, « les Mosquées de Constantinople » (in *Syria*, VII, 1926) ; *Châteaux turcs du Bosphore* (E. de Boccard, 1945). / U. Vogt-Göknil, *Türkische Moscheen* (Zurich, 1953). / F. L. Çambel et U. Meyer-Ravenstein, *Istamboul* (Bibl. des arts, 1967). / O. Aslanapa, *Turkish Art and Architecture* (Londres, 1971).**

Italie

En ital. ITALIA, État d'Europe occidentale, sur la Méditerranée. Capit. *Rome**.

L'Italie offre de multiples centres d'intérêt. Trop souvent, seules les richesses de son passé et de ses œuvres d'art, accumulées au cours des siècles, ont attiré l'attention. Pourtant, sur un territoire relativement exigu, 301 251 km² (à peine trois cinquièmes de la France), vivent 55 millions d'habitants dans le cadre d'une économie vigoureuse, intégrée au Marché commun. Sans doute, son histoire, marquée par une double vocation, européenne et méditerranéenne, est-elle essentielle, mais ses problèmes actuels ne sont pas moins importants. Ayant réalisé tardivement son unification politique, l'Italie a réussi, en dépit de conditions initiales peu favorables, à devenir une nation économique puissante. La progression économique de l'après-guerre a été si rapide, avec des taux de croissance supérieurs à 5 p. 100, que l'on a parlé de « miracle italien ». Pourtant, cette progression s'est faite dans le cadre d'une économie dualiste. Si le Nord s'apparente aux régions européennes les plus développées, le Sud, par contre, demeure une zone de dépression économique. Dans le *Mezzogiorno**, le revenu net par habitant est inférieur de moitié à celui du Nord (en 1970, il est de 1 424 423 lires à Milan et de 384 869 lires à Avellino). Réduire ces disparités, en maintenant la croissance, est, aujourd'hui, le problème majeur de l'Italie.

Les conditions naturelles

Une terre de formation récente

Un relief compartimenté

Les grandes lignes du relief italien sont simples. Au nord, bordée par le massif des Alpes, où serpente la frontière séparant l'Italie de ses voisins, s'étale jusqu'à l'Adriatique la plaine du Pô. Celle-ci est fermée vers le sud par l'Apennin. Commençant au col de Cadibone (non loin de Savone), cette longue chaîne montagneuse, étirée sur plus de 1 200 km, forme l'essentiel du relief de la péninsule. Véritable « épine dorsale » du pays, elle tombe directement dans la mer à ses deux extrémités, en Ligurie et en Calabre. Ailleurs, elle se fait précéder vers les côtes par de petites plaines alluviales ou par des reliefs de plateaux et de collines désignés quelquefois sous le nom d'Anti-Apennin. Ainsi, vers le sud-est, dans les Pouilles, la plaine du Tavoliere s'interpose entre l'Apennin et les plateaux du Gargano, suivie par le plateau des Murge. Vers l'ouest, de la Toscane à la Campanie, les sommets montagneux s'écartent du rivage pour faire place à un ensemble hétérogène de plaines, de collines et de petits massifs. Enfin, les deux grandes îles accordent, avec des caractères différents, une prééminence absolue aux reliefs élevés : montagnes et collines en Sicile, plateaux en Sardaigne.

Le bilan de cette description se résume en un chiffre : 23,1 p. 100 seulement du territoire sont occupés par des plaines (41,6 p. 100 par des collines, 35,3 p. 100 par des montagnes). Cette discontinuité du relief est lourde de conséquences. Elle a été un facteur de l'effritement politique dans le passé ; récemment (et encore actuellement), elle a été un obstacle non négligeable à la mise en place d'un réseau moderne de communications, exigeant parfois de véritables prouesses techniques.

Une structure fragmentée

Géologiquement, l'Italie est une marqueterie de roches d'âges très variés. Les terrains primaires cristallins apparaissent dans les Alpes, en Calabre et en Sardaigne. Les mers secondaires ont déposé des sédiments argileux, gréseux et le plus souvent calcaires, que l'on foule sur les plateaux des Pouilles, dans l'Apennin central, dans les Préalpes de Bergame ou dans les Dolomites. Les apports tertiaires constituent la masse la plus grande, près des deux tiers, avec d'épaisses couches de calcaires, d'argiles et de marnes. Des terrains quaternaires recouvrent par endroits ces sédiments : ce sont des alluvions d'origine fluviale ou glaciaire, ou encore des épanchements volcaniques.

Cet ensemble a une histoire mouvementée et complexe. À l'exception de la Sardaigne, il s'agit d'une histoire récente. L'acte majeur de cette formation est le soulèvement au Tertiaire des Alpes et de l'Apennin. Les traits actuels de l'Italie se dessinent au Pliocène et se précisent au Quaternaire. Des soulèvements d'ensemble ont lieu, accompagnés de nombreuses failles. L'action glaciaire a retouché notablement le relief (creusement des lacs subalpins, dépôts de moraines) ; les importantes éruptions volcaniques ont créé des formes particulières.

La mobilité des paysages

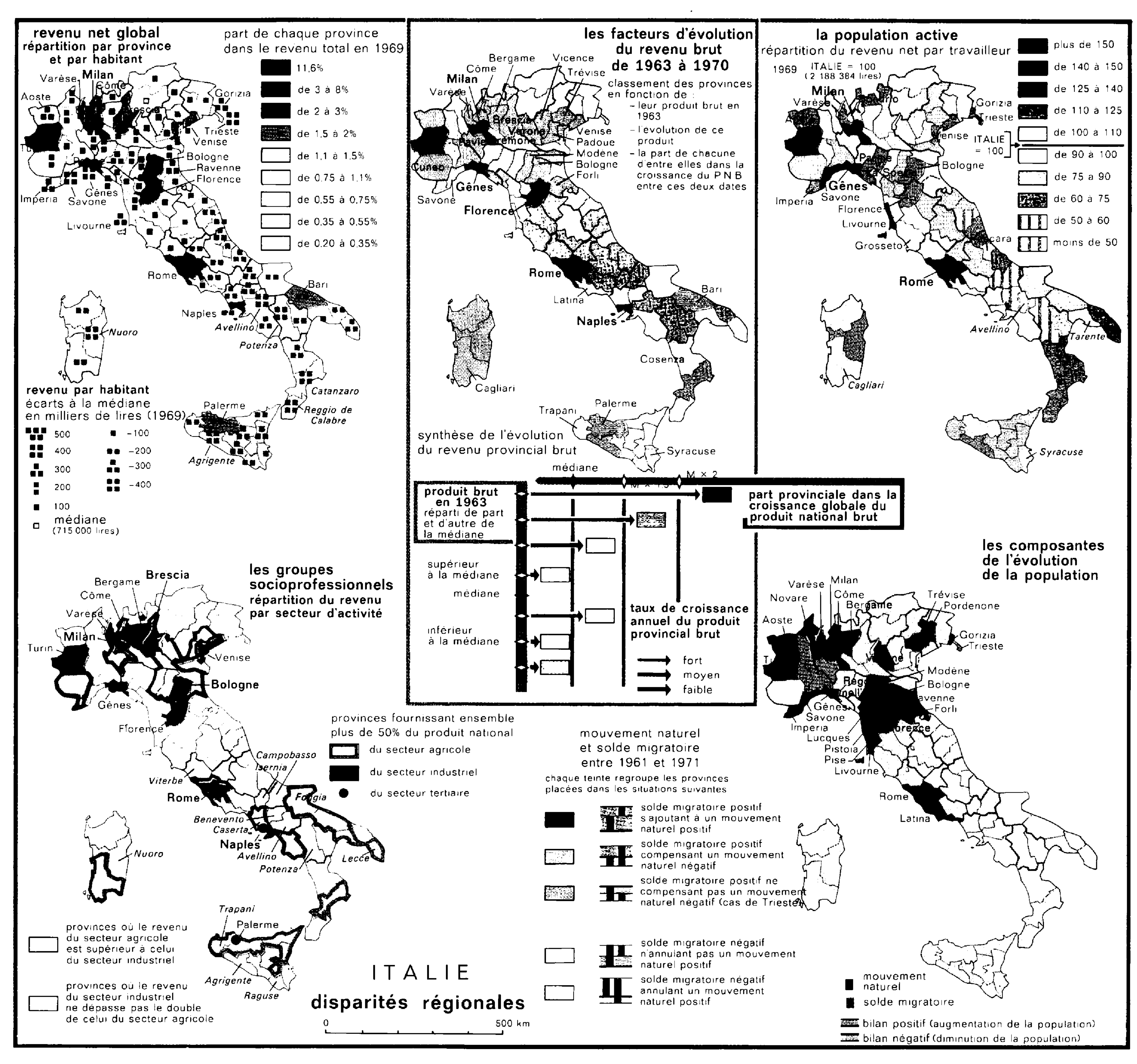
Le façonnement de ce relief se poursuit. En altitude, l'action conjuguée des glaciers, de la neige, du gel défonce la montagne. Dans les collines, les versants argileux sont lacérés par des rigoles profondes, les *calanchi*, et des glissements de terrains, les *frane*, sont fréquents, constituant un véritable fléau. Sur les plateaux calcaires se développe la « morphologie karstique ». Le volcanisme est toujours actif. Enfin, les tremblements de terre sont encore fréquents (Sicile en 1968), et, depuis le XVIe s., deux cents ont été classés comme désastreux.

Les grandes divisions du relief

La combinaison des facteurs structuraux délimite un certain nombre d'unités.

Les *Alpes*, au nord-ouest et au nord, dressent d'imposants reliefs. Au nord-ouest, les « Alpes piémontaises » s'enlèvent d'un bond au-dessus de la plaine. Du mont Viso (3 841 m) au mont Rose (4 633 m), les crêtes englacées sont au-dessus de 3 500 m, dominant de longs versants verdoyants de schistes lustrés, coupés par des vallées amples à l'amont, mais verrouillées à l'aval. Du Tessin à l'Adige, il y a encore de hauts massifs cristallins (Bernina, Ortles, Ötztal, Adamello) avec de beaux glaciers ; mais les altitudes sont moins élevées, des vallées longitudinales (comme la Valteline) aèrent la montagne, les passages sont plus nombreux et surtout il y a, en contrebas de ces massifs centraux, une zone de Préalpes calcaires trouée par les admirables lacs subalpins. À l'est de l'Adige, les « Alpes orientales » s'élargissent, la bande de terrains sédimentaires prend une grande ampleur ; son aspect le plus original se trouve dans les Dolomites.

La *plaine du Pô* fait suite à ces montagnes. Tandis que les Alpes surgissaient, une fosse se formait dès l'Oligocène sur l'emplacement actuel de la plaine. Remblayée par les matériaux arrachés aux montagnes environnantes, elle s'étend aujourd'hui sur 50 000 km². Les alluvions charriées par le Pô et ses affluents créent un vaste delta qui avance dans la mer Adriatique ; elles exhaussent le lit du fleuve ; d'où de fréquentes inondations qui ont nécessité la construction de digues. L'ampleur de cette plaine, unique en



Italie, au pied des principales routes transalpines, est la grande chance offerte par la nature à l'Italie.

Avec l'*Apennin* commence le « monde du discontinu ». Culminant au Gran Sasso (2 914 m), l'Apennin est composé d'éléments très différents. L'Apennin ligure ne dépasse pas 1 500 m d'altitude. Surtout calcaire, il forme une barrière efficace entre la Méditerranée et la plaine padane par la raideur de ses versants ; il ne se franchit aisément qu'à la faveur de quelques ensellements. L'Apennin toscan, plus élevé (2 200 m), a une topographie plus molle à cause de la prédominance d'un matériel argilo-gréseux (le flysch). Il cache sous ses sommets arrondis et ses versants ravinés un grand désordre structural (avec des nappes de charriage). L'Apennin calabrais est tout différent, avec des massifs cristallins de 1 500 à 2 000 m d'altitude (chaîne côtière, Sila, Serra, Aspromonte), séparés par des fossés comblés de sédiments tertiaires et quaternaires.

Le terme vague d'*Anti-Apennin* désigne les régions encadrant la montagne. Vers l'est, sur toute la longueur de l'Apennin central, une bande de plateaux argilo-sableux, large de 25 à 30 km, s'incline vers la mer. Le paysage ne change qu'avec les Pouilles. Le voussoir calcaire du Gargano est séparé de l'Apennin par la plaine argilo-sableuse du Tavoliere. Le « talon de la botte » se termine par les plateaux calcaires des Murge (400 m) et du Salentino (200 m). Vers l'ouest, l'hétérogénéité est la règle. En Toscane, il y a une alternance de bassins (Florence, Sienne, Arezzo) et de moyennes montagnes calcaires ; ces reliefs se terminent sur une plaine côtière basse, autrefois insalubre (les Maremmes), coupée de quelques promontoires rocheux (Piombino, monte Argentario) et faisant face à des îles (Elbe, Giglio, Montecristo...). Dans le Latium et la Campanie, cette alternance de plaines côtières (Campagne romaine, anciens marais Pontins, plaine de Campanie) et de collines se répète, mais, ici, les reliefs sont volcaniques.

La *Sicile* continue en quelque sorte le relief de la péninsule. Il y a un bourrelet montagneux au nord, découpé en plusieurs secteurs (socle granitique des monts Madonie au centre, blocs calcaires autour de Palerme à l'ouest). La montagne est flanquée au sud-est par le massif volcanique de l'Etna. Le reste de l'île est formé de collines argileuses, au relief toujours varié, mais constituant un ensemble monotone.

La *Sardaigne* est un monde à part. C'est un morceau de socle hercynien haché de failles, avec, dans sa partie ouest, de fortes accumulations de laves

tertiaires. Par endroits, une couverture sédimentaire subsiste sur le socle. La forme de relief la plus répandue est le plateau aux formes lourdes, interrompu par des abrupts vigoureux.

La médiocrité des ressources naturelles

Des observations précédentes résulte une assez grande médiocrité des ressources naturelles. Les sols italiens ont de faibles qualités agricoles. L'exiguïté des plaines est un premier facteur négatif. Ces plaines sont formées d'alluvions grossières perméables (haute plaine padane) sans grand intérêt agronomique ou constituées de fines alluvions recevant l'eau des hauteurs alentour et, de ce fait, humides, mal drainées (les plaines furent longtemps des foyers de malaria). Dans les collines et les montagnes, la raideur des versants et la vigueur de l'érosion ne sont guère favorables à l'évolution pédologique. À part les sols volcaniques, la mise en valeur agricole demande un travail opiniâtre. Si 90 p. 100 de la superficie sont classés terrains aptes à l'agriculture et à la forêt, la moitié ne porte que des bois et des pâtures. Du côté des richesses minérales, l'étroitesse des dons est encore plus grande. Les gisements sont variés, mais dispersés, de faibles dimensions, souvent d'exploitation difficile. Bien sûr, on trouve en Italie du fer (île d'Elbe), des pyrites (Grosseto), du mercure (monte Amiata), du plomb et du zinc (Sardaigne), de la bauxite (Pouilles), du soufre (Sicile), du talc (Val di Chisone), etc., mais le seul secteur où il y ait véritablement abondance est celui des matériaux de construction (argiles à brique, marbre). En ce qui concerne les sources d'énergie, la situation a évolué. L'Italie a été gênée dans le passé par sa pauvreté en charbon. Les gisements sont rares (houille en Sardaigne et val d'Aoste, lignites tertiaires dans l'Apennin), ce qui s'explique par la structure géologique. Heureusement, le potentiel hydro-électrique est important, mais il est inégalement réparti (le Sud est fortement désavantagé). Quant aux hydrocarbures, on les trouve sous forme de gaz naturel dans la plaine du Pô et en gisements pétroliers dans le Sud (Basilicate et surtout Sicile). Enfin l'Italie a l'originalité, avec la Nouvelle-Zélande, d'utiliser l'énergie géothermique en Toscane (les *soffioni* de Larderello).

Sans tomber dans un déterminisme simpliste, on doit noter que le Nord, avec une grande plaine, la proximité des cols transalpins, celle du potentiel hydro-électrique, la possession de gisements d'hydrocarbures, a été favorisé par rapport aux régions méridionales.

Une mer pauvre

La mer enserre de toutes parts l'Italie, avec une longueur de côtes proche de 7 500 km. Mais elle ne joue qu'un rôle effacé dans l'économie du pays.

Une mer fermée, chaude et colorée

La Méditerranée est une mer profonde. À part l'Adriatique, toutes les masses marines entourant l'Italie atteignent très vite de grandes profondeurs (– 3 731 m au sud des îles Ponziane). L'étroitesse des secteurs ayant des profondeurs inférieures à 200 m (la plate-forme continentale) est déjà un facteur de pauvreté biologique. De plus, la Méditerranée est une mer fermée, coupée en plusieurs bassins, ce qui lui donne les caractères d'une mer homotherme avec un taux de salinité plus élevé que dans l'Océan (sauf dans l'Adriatique). Cette absence de brassage des eaux avec les grandes masses océaniques explique la transparence des eaux, mais a pour corollaire la pauvreté planctonique et donc celle du poisson. Si l'absence de marées est un avantage, celui-ci est compensé partiellement par l'existence de courants littoraux quelquefois très forts.

Des côtes inhospitalières

Les côtes sont peu favorables à l'activité maritime. Elles sont de deux types. Il y a des côtes fermées, dominées par les abrupts montagneux avec des criques ne permettant que la construction de petits ports (les *marine*) ; Gênes doit forcer la nature, à grand prix, pour assurer son développement. Il y a ensuite des côtes basses, linéaires, construites par des apports alluviaux en bordure des plaines ; limitées par des cordons de dunes, isolant les lagunes, elles sont plus propices au tourisme balnéaire qu'au commerce maritime.

Un climat séduisant mais plein de contrastes

Le trait permanent du climat n'est pas la douceur, mais l'irrégularité. Il existe plusieurs régions climatiques en Italie.

Les facteurs principaux du climat

Ils sont au nombre de trois. L'*étirement du pays* de 47 à 36° de lat. N. (de Chalon-sur-Saône à Tunis) place l'Italie dans la zone d'influence des climats subtropicaux, qui, sur la façade occidentale des continents, prennent le nom de *climat méditerranéen*. Ce climat est caractérisé par un été chaud et sec et un hiver doux et pluvieux. L'été, des hautes pressions s'étendent sur l'Italie (« anticyclone des Açores ») ; l'air est calme, stable, et la nébulosité est très faible, ce qui permet un réchauffement maximal. Chaleur et aridité vont de pair. L'hiver, au contraire, les basses pressions dominent et la circulation cyclonique apporte la pluie. La *mer* est un autre facteur, car elle atténue les écarts saisonniers de température. Quant au *relief*, il joue le rôle d'écran et il modifie les conditions thermiques. D'autres facteurs secondaires interviennent (éloignement de la mer, courants marins, exposition par rapport au soleil et au trajet des vents dominants) pour expliquer des climats locaux.

Les éléments du climat : chaleur et sécheresse

Les éléments du climat se combinent en une succession continue de types de temps. Le régime des vents est étroitement lié aux conditions barométriques et à la disposition du relief, d'où une assez grande variété ; mais, ce qui frappe le plus, c'est le fort ensoleillement. La distribution des températures met en évidence un fait climatique majeur de l'Italie : la chaleur. La plus grande partie du pays a une température moyenne de 12 à 16 °C (températures réduites au niveau de la mer). La douceur est générale, sauf dans la plaine du Pô. L'hiver, les isothermes tendent à s'orienter selon la latitude, la mer n'intervenant que comme un faible correctif. En examinant la température moyenne du mois le plus froid, janvier, on constate que la ligne des 11 °C ourle l'extrémité méridionale de la péninsule ; celle des 2 °C, la partie nord. Les valeurs extrêmes peuvent être sévères. En dehors des montagnes, le minimum absolu se trouve dans la plaine padane, près d'Alexandrie (– 17,7 °C). Le nombre de jours de gel dépasse 50 dans toute la plaine du Pô, mais il est encore de 10 à Rome et de 1 à Naples ou en Sicile. La situation estivale est différente. Par suite du vif échauffement des masses continentales, le plus ou moins grand éloignement de la mer devient essentiel, et les isothermes se disposent parallèlement aux côtes. La température moyenne oscille de 22 °C au nord à 30 °C au centre de la Sicile en juillet. Les maximums absolus montrent le caractère torride de l'été italien ; on a noté 49,6 °C en Sicile en 1885 et, à Milan, le thermomètre s'est élevé à 38 °C. La répartition des précipitations a des conséquences plus essentielles pour la vie économique. Celles-ci sont presque partout en quantités honorables, sauf dans le Sud, où elles peuvent être inférieures à 500 mm (478 mm à Foggia, 452 mm à Agrigente). Les règles générales de cette répartition sont claires : les précipitations diminuent du nord au sud ; elles sont en étroite relation avec le relief, dont elles soulignent les lignes directrices ; elles varient avec l'exposition. Mais, ce qui est beaucoup plus important, c'est l'irrégularité de ces précipitations dans le temps et dans l'espace. Palerme reçoit 962 mm de pluies, mais Agrigente, à 100 km de là, n'en reçoit pas la moitié. D'une année à l'autre, les quantités de précipitations changent considérablement. À Cagliari, il est tombé 664 mm de pluies en 1965 et 352 mm en 1966 ; cette même station a connu des écarts encore plus considérables, avec 934 mm en 1898 et 133 mm en 1913. Les pluies tombent en un nombre de jours restreint, de 80 à 120 jours en moyenne, avec des secteurs, comme la Riviera ligure ou la Calabre, où il y a à peine de 40 à 60 jours de pluie. Il s'ensuit des averses violentes, quelquefois dommageables pour les cultures.

Les domaines climatiques

Les traits du climat rassemblés comme un puzzle présentent deux grands domaines. Il y a une Italie du Nord avec un climat de type continental dans la plaine (devenant montagnard sur les hauteurs), rude et brumeux l'hiver, chaud et humide l'été. Le problème de l'eau ne s'y pose pas, et de grandes cultures sont possibles comme le riz ou le maïs. S'y oppose une Italie centrale et méridionale définitivement méditerranéenne, aux températures douces, avec des coups de froid et des pluies l'hiver, un été torride et sec, des saisons intermédiaires marquées par de fortes pluies et des orages, une luminosité très grande toute l'année. Les conditions agricoles y sont plus difficiles. À l'intérieur de chacun de ces domaines, des nuances existent, quand ce ne sont pas de véritables anomalies climatiques, comme pour la côte ligure, où l'on retrouve une situation proche de celle de la Côte d'Azur française.

Les conséquences du climat sur la végétation et l'hydrographie

Les traits du manteau végétal et de l'écoulement des eaux sont étroitement liés aux données climatiques. La nature des terrains et le relief ont aussi

leur rôle sans l'emporter sur celui du climat.

Une végétation sur la défensive

Dans toute l'Italie péninsulaire, la vie des plantes est délicate en hiver (car les froids sont malgré tout sensibles) et difficile en été (à cause de la sécheresse). Là où la végétation naturelle existe encore, ce qui est rare, le paysage végétal apparaît comme une étendue clairsemée de petits arbres et arbustes à feuilles toujours vertes, petites, avec des troncs noueux, de longues racines. L'espèce la plus caractéristique est l'olivier. Dans les parties les plus chaudes, le palmier nain a sa place, et la culture des agrumes est possible. Dans tout le Sud, on trouve, outre l'olivier, le chêne vert et le chêne-liège. Dans le reste de la péninsule, la saison sèche n'étant pas trop longue, c'est la forêt mixte méditerranéenne qui étend son domaine. Elle se compose d'un mélange d'arbres et de buissons à feuilles caduques de la zone tempérée (chênes pubescents) et d'espèces à feuilles persistantes et xérophiles (chêne vert) ; on y trouve aussi l'olivier, le pin maritime, le pin parasol, le pin d'Alep, passant en altitude à des châtaigniers, puis à des hêtres et à des sapins. Les formations dégradées, avec des arbousiers, des bruyères et des cistes, sont du reste plus fréquentes que les forêts. En Italie du Nord, la végétation naturelle ne se trouve qu'en montagne. Dans la plaine du Pô, la végétation méditerranéenne disparaît, mais les forêts naturelles ont fait place à des cultures. Dans les Alpes se succèdent des étages de végétation (chêne ou châtaignier, hêtre, sapin, mélèze, alpage).

Une hydrographie capricieuse

Les courtes rivières italiennes ont un régime calqué sur celui des pluies. Les crues ont lieu au printemps et en automne en Italie centrale, en hiver en Italie du Sud ; l'étiage se situe toujours à la fin de l'été. Nombre de cours d'eau sont de simples torrents, les « fiumare », au lit encombré de pierrailles. Un fleuve comme le Tibre (405 km) a un débit moyen bien modeste de 290 m³/s, oscillant entre un minimum de 61 m³/s et un maximum de 2 730 m³/s. Une fois encore, c'est le Nord qui a la chance de posséder des rivières au régime plus équilibré et le seul grand bassin hydrographique, celui du Pô. Les rivières alpines ont des minimums d'hiver, et les hautes eaux ont lieu au printemps avec la fonte des glaciers et les pluies. Leur régime reste soutenu en automne. Le Pô est le plus grand fleuve italien. Long de 652 km, il a un débit moyen, près de son embouchure, de 1 600 m³/s., cela malgré les ponctions faites tout au long de son cours pour les besoins de l'irrigation. Sa pente est faible ; né à 2 022 m, sur le flanc du mont Viso, il n'est plus qu'à 212 m d'altitude à Turin, alors qu'il a encore près de 600 km à parcourir ; aussi, sa vitesse est-elle très modérée. Son régime est très équilibré, car il reçoit des affluents venus des Alpes, aux hautes eaux d'été, parfois régularisés par les lacs (comme le Tessin ou l'Adda), et des affluents venus de l'Apennin, aux hautes eaux printanières et automnales ; son étiage d'hiver est à peine marqué. Abondance, lenteur, régularité, voilà des qualités bien rares pour un fleuve italien, qui a cependant aussi des crues redoutables (vers l'embouchure, on a noté jusqu'à 8 900 m³/s), pouvant alors rompre ses digues et inonder des milliers d'hectares. Les progrès de son aménagement donnent au pays sa seule voie navigable fluviale pénétrant vers le cœur de l'Italie industrielle.

Les conditions naturelles n'offrent pas aux hommes un bilan décourageant. L'Italie a plus d'atouts naturels que la Grèce ou l'Espagne ; c'est la plus favorisée des péninsules méditerranéennes, notamment grâce à l'existence de la plaine du Pô. Mais déduire des données physiques la réussite italienne ou les contrastes Nord-Sud serait une vue bien simpliste : d'autres facteurs ont joué, au premier plan desquels il faut placer l'action des hommes.

E. D.

L'histoire de l'Italie jusqu'en 1945

L'Italie ancienne

Les grandes civilisations primitives

• La civilisation paléolithique semble avoir peu pénétré l'Italie.

• Milieu du IIe millénaire : des Indo-Européens édifient dans la plaine du Pô une civilisation contemporaine de Mycènes dite « des terramares ».

• Fin du IIe millénaire : développement dans la péninsule d'une civilisation partie de l'Apennin, dite « des champs d'urnes ».

• Début du Ier millénaire (premier âge du fer) : expansion en Italie centrale de la civilisation des Villanoviens (de Villanova, près de Bologne), caractérisée par la pratique de l'incinération.

• Les peuples désignés sous le nom général d'*Italiotes* sont : dans les plaines du Centre et du Nord, les Latins, les Étrusques, les Ombriens ; dans l'Apennin, les Sabins, les Samnites, les Volsques, les Marses ; au sud, les Lucaniens et les Bruttiens ; en Sicile, les Sicanes et les Sicules ; sur la côte adriatique, des populations d'origine illyrienne (Vénètes au nord, Iabyges et Messapiens au sud).

• Dans la plaine du Pô sont installées des tribus celtiques (Gaule Cisalpine).

Des Étrusques aux Romains (VIIIe-IVe s. av. J.-C.)

• À partir du VIIIe s. av. J.-C., les Grecs occupent progressivement les côtes sud-orientales de l'Italie péninsulaire — du golfe de Tarente à la Campanie — et les côtes méridionales de la Sicile. C'est la Grèce* d'Occident, ou Grande-Grèce, d'où l'hellénisme se répand en Italie.

• Le reste de la péninsule est dominé durant deux siècles (VIe-Ve s.) par les Étrusques*, dont l'origine est controversée. Cette domination se heurte, au sud, à celle des Grecs ; les Étrusques, alliés aux Carthaginois, livrent bataille à la flotte phocéenne à Alalia (v. 535 av. J.-C.). Dès lors, ils laissent les Puniques contrôler la Sicile et la Sardaigne, tandis qu'eux-mêmes s'installent en Corse.

• L'influence culturelle des Étrusques survit à la défaite que leur infligent les Grecs à Cumes (474 av. J.-C.) et à la révolte générale des Latins. Mais le déferlement gaulois sur la péninsule au début du IVe s. av. J.-C. porte un coup mortel à la puissance étrusque. Rome* va en profiter pour affirmer son indépendance et réaliser la conquête de l'Italie.

L'Italie romaine

La conquête romaine (IVe-IIe s. av. J.-C.)

• 338 av. J.-C. : la Ligue latine est dissoute ; le Latium est unifié par Rome, qui s'est précédemment débarrassée des Gaulois et a dû combattre les Étrusques de Véies. Rome pénètre en Campanie, que menacent les Samnites, et entre en rapport avec Capoue, Naples, Marseille et les Carthaginois ; peuple terrien, les Romains affirment ainsi leurs ambitions maritimes.

• 343 à 291 av. J.-C. : longues guerres de Rome contre les Samnites, qui trouvent des alliés dans les Étrusques et les Gaulois du pays des Senones. La victoire romaine de Sentinum (295) disloque la coalition. Puis l'Étrurie est soumise après la défaite des Apuliens et des Lucaniens. Dans le Sud, les Romains se heurtent aux Grecs de Tarente, qui demandent l'aide de Pyrrhos*, roi d'Épire.

• 280-270 av. J.-C. : guerre de Rome contre Pyrrhos, qui est battu à Bénévent (275) ; la chute de Tarente (272) fait de Rome la maîtresse de toute l'Italie péninsulaire.

• 264-241 av. J.-C. : première guerre punique* ; finalement vainqueurs, les Romains gardent la Sicile.

• 238-237 av. J.-C. : profitant de l'affaiblissement de Carthage, les Romains occupent la Corse et la Sardaigne. Puis ils s'installent progressivement dans la Gaule Cisalpine. L'histoire de l'Italie va désormais se confondre avec celle de Rome*.

Les institutions romaines en Italie

• Dans l'État romano-italique progressivement unifié se juxtaposent deux sortes de territoires : l'*ager romanus*, dépendant directement de Rome, dont les municipes sont rapidement latinisés et que contrôlent de nombreuses colonies de droit romain (Pisaurum [Pesaro], Buxentum [Policastro], Puteoli [Pozzuoli]...) ou de droit latin (Salernum, Brundisium, Firmum [Fermo], Terracina...) ; les *fédérés*, cités liées à Rome par un statut variable, mais qui participeront progressivement aux conquêtes romaines et au droit romain ou latin.

• Cette assimilation s'accélère à la suite de la guerre italique, ou guerre sociale (91-89 av. J.-C.), qui résulte d'une vaste révolte dans la péninsule et aboutit à l'octroi par Rome du droit de cité aux villes latines, aux fédérés et aussi — à titre individuel — à tous ceux qui le solliciteraient. César, en 49 av. J.-C., accorde la citoyenneté complète aux Gaulois de la Transpadane.

• Auguste* — qui incorpore la Gaule Cisalpine à l'Italie — est le grand unificateur de la péninsule, qui voit se constituer un magnifique réseau routier et dont les villes se développent et s'ornent de monuments.

• Mais l'afflux des blés étrangers provoque la dégradation des terres, le remplacement de la culture des céréales par la vigne, l'olivier et l'élevage du mouton, et aussi la ruine des

petits propriétaires fonciers au profit des maîtres des *latifundia*.

• De plus, au cœur de l'immense Empire romain, l'Italie, malgré un gros effort d'équipement portuaire, n'est plus le centre des affaires. Elle se provincialise, surtout après sa division, par Auguste, en onze régions. L'Italie fournira de moins en moins de personnel au gouvernement et à l'armée.

La fin de l'époque romaine

• Les empereurs du IIe et du IIIe s. accélèrent la mainmise gouvernementale sur la péninsule.

• Début du IVe s. apr. J.-C. : Dioclétien* divise l'Italie en huit circonscriptions groupées en un diocèse, puis Constantin* découpe ce diocèse en deux : l'Italie annonaire, soumise à l'impôt (Milan), et l'Italie suburbicaire (Rome, le sud de la péninsule et les îles). La fondation de Constantinople* (324-330) affaiblit encore la position de l'Italie dans l'Empire.

• L'Italie est l'une des premières régions de l'Empire romain à être gagnée au christianisme. Mais c'est Milan* plus que Rome qui joue le rôle prédominant, Milan dont l'évêque, Ambroise*, peut se permettre de dicter ses volontés à Théodose Ier.

• 401-406 : Stilicon († 408), le véritable maître de l'empire d'Occident, se débarrasse des Wisigoths et des Ostrogoths ; mais il a dû démunir la barrière du Rhin : l'Empire est envahi par les Barbares ; bientôt, il se réduit à l'Italie.

• 410 : Alaric* prend Rome, mais son successeur Athaulf quitte l'Italie pour la Gaule (412).

• 452 : Attila* envahit l'Italie et ne l'évacué que sur la promesse d'un tribut.

• 455 : les Vandales de Geiséric pillent Rome pendant quinze jours.

• 456-472 : sous l'autorité nominale d'empereurs éphémères, le patrice Ricimer, chef de l'armée d'Italie, exerce le pouvoir réel.

• 475 : Oreste, ancien secrétaire d'Attila, installe sur le trône son fils Romulus Augustule.

• 476 : un des maîtres des armées barbares, le Skyre Odoacre, soulève les troupes, fait tuer Oreste et déposer Romulus Augustule, qui n'est pas remplacé comme empereur d'Occident. Odoacre envoie à Constantinople les insignes impériaux, mais agit en chef pratiquement autonome.

Le haut Moyen Âge

De Théodoric aux Lombards (488-568)

• 489 : l'empereur d'Orient Zénon, pour se débarrasser des Ostrogoths, concède à leur roi, Théodoric*, le gouvernement de l'Italie.

• 493 : Théodoric tue Odoacre, qui a capitulé à Ravenne.

• 493-526 : sous la souveraineté théorique de Constantinople, le roi des Ostrogoths est maître absolu de l'Italie. Théodoric s'efforce d'établir l'équilibre entre les Goths, installés par lui sur les riches terres du Nord, et une civilisation romaine à laquelle il s'efforce de rendre vie, maintenant les institutions impériales, conservant dans la péninsule les cadres anciens (cités, provinces). Cependant, un mouvement vers la centralisation se fait sentir.

• 526-535 : les tendances trop romaines du successeur de Théodoric, sa fille Amalasonte, provoquent un soulèvement des Goths, qui se débarrassent d'elle. L'anarchie qui s'ensuit favorise l'intervention de Justinien*, empereur byzantin.

• 535-555 : Bélisaire, général de Justinien, mène en Italie la longue « guerre gothique » au cours de laquelle se révèlent d'énergiques chefs goths, notamment Totila († 552).

• Sous les Byzantins, la péninsule est écrasée par la fiscalité impériale. Les Orientaux s'efforcent en vain de redonner à l'Italie l'éclat du temps de Rome.

La fin de l'unité italienne : Lombards et Byzantins (568-774)

La partition de l'Italie.

• 568 : les Lombards* envahissent l'Italie. Leur roi, Alboïn, conquiert facilement le nord de la péninsule jusqu'à l'Apennin. Puis deux de leurs chefs, Faroald et Zotto, constituent à leur profit respectif les duchés de Spolète et de Bénévent.

• Mais les Lombards ne peuvent se rendre maîtres de tout le pays : le basileus, représenté en Italie par des ducs placés sous l'autorité de l'exarque de Ravenne, conserve une certaine souveraineté sur des territoires situés entre les territoires lombards (Vénétie, Pentapole adriatique, Rome, Naples), une partie de l'ancienne Grande-Grèce et les îles.

L'anarchie.

• Dans l'exarchat de Ravenne*, l'administration s'affaiblit ; dès le VIIe s., on ne parle plus de Sénat. La caste militaire supplante la bourgeoisie municipale et noyaute un haut fonctionnariat qui se taille, au détriment des paysans, des fiefs ruraux considérables. Querelles religieuses « byzantines » et oppression fiscale favorisent les révoltes.

• Chez les Lombards, le gouvernement tend aussi à se centraliser, la politique à se nationaliser. Mais, païens ou ariens, ils se heurtent à la papauté, qui prétend, dans l'anarchie ambiante, reprendre à son compte le travail d'unification de l'Italie et la défense de Rome. Grégoire Ier († 604) notamment, aidé par la Bavaroise catholique Théodelinde, épouse du roi lombard Authari, étend l'influence pontificale.

• 653-661 : règne d'Aribert Ier, sous lequel les Lombards se convertissent au christianisme. La civilisation byzantine s'infiltre fortement chez eux ; de plus, leurs rois visent, eux aussi, à unifier la péninsule : pour cela, il leur faut contrôler la papauté.

• 751 : le roi lombard Aistolf (ou Astolfe) s'empare sans difficulté de Ravenne : l'exarchat byzantin a vécu. Naples et la Vénétie sont en fait autonomes. Et si la Calabre reste encore un temps à Byzance, la papauté — appuyée sur les Francs — se rend maîtresse de Ravenne et des terres romaines.

• 753-756 : Aistolf ayant réclamé un tribut aux habitants du duché de Rome, le pape Étienne II demande secours à Pépin le Bref en invoquant la fausse *Donation de Constantin* sur Rome et les provinces latines. Deux campagnes des Francs obligent Aistolf à « rendre » l'exarchat à Pépin, qui en fait don au Pape : ce « patrimoine de Saint-Pierre » va constituer le noyau des États de l'Église.

• 756-774 : Didier, successeur d'Aistolf, garde une attitude agressive à l'égard du pape, Adrien Ier, provoquant l'intervention de Charlemagne.

L'Italie carolingienne (774-962)

Le royaume d'Italie.

• 774 : Charlemagne*, patrice des Romains comme son père, se proclame roi des Lombards et renouvelle la « donation » de Pépin à la papauté.

• 800 : l'emprise de Charlemagne sur Rome et l'Italie se renforce lors de son couronnement comme empereur, à Rome, par le pape Léon III. Fait significatif : Charlemagne attribue à son fils Pépin le titre de « roi d'Italie ».

• En fait, le vaste duché lombard de Bénévent est indépendant, et les Byzantins s'accrochent à la Calabre, l'Apulie et surtout Venise*, autonome sous la souveraineté byzantine et qui, dès le IXe s., compte une aristocratie marchande vouée à un brillant avenir.

• Dans le royaume d'Italie, les influences orientales sont plus fortes que celles des Francs ; les ports italiens commercent avec l'Empire byzantin et aussi avec les musulmans. Les produits du Maghreb et de l'Orient — tissus et épices — transitent par Milan et Ferrare vers la France et l'Occident. Ce commerce actif explique la persistance dans la péninsule d'une vie urbaine intense, du maintien, plus qu'ailleurs, de la culture antique et de l'essor — grâce à des écrivains comme Pierre de Pise, Paul Diacre, Paulin d'Aquilée — de la « Renaissance carolingienne ».

Invasions et anarchie.

• IXe s. : ravage du pays par les Normands et surtout par les Sarrasins, qui amorcent la conquête de la Sicile (827), occupent Bari (840) et pillent Rome (846).

• 843-855 : après le partage de l'empire de Charlemagne, l'Italie fait partie de l'État de Lothaire Ier.

• 855-875 : un nouveau partage la donne à Louis II, fils de Lothaire, qui, roi d'Italie, garde le titre impérial. Tout son règne se passe à lutter contre les Sarrasins et contre les grands vassaux — notamment les marquis de Toscane, de Frioul, de Spolète, d'Ivrée — qui vont se disputer la couronne de fer.

• À Rome, le pouvoir pontifical est en fait contrôlé par l'aristocratie locale et par celle de Spolète, qui font et défont les papes.

• Pour se défendre et défendre l'Italie, les souverains pontifes s'efforcent de reconstituer un véritable empire d'Occident. Charles II* le Chauve (875-877) et Charles III* le Gros (881-887) ne font que passer, et l'Italie ne les intéresse guère.

• L'Italie vit en pleine anarchie ; tandis que la couronne d'Italie et le titre impérial qui l'accompagne sont disputés par l'aristocratie, le sud de la péninsule — duché de Bénévent — se morcelle en principautés rivales qui n'hésitent pas à s'allier aux Sarrasins. Quant aux Byzantins, s'ils perdent la

Sicile, ils gardent de solides appuis à l'extrémité de la péninsule.

L'Italie impériale (XIe-XIIe s.)

La restauration de l'empire.

• 951 : Otton Ier*, roi de Germanie, appelé par le pape Jean XII, se débarrasse de Bérenger II, marquis d'Ivrée, maître de l'Italie, et reçoit la couronne de fer à Pavie.

• 962 (2 févr.) : Jean XII, à Rome, couronne empereur Otton Ier. Ainsi naît le Saint* Empire romain germanique, qui unit le sort de l'Italie à celui des rois de Germanie.

La mainmise d'Otton Ier sur l'Italie.

• Tout de suite, l'Empire restauré fait peser sur l'Église romaine une lourde hypothèque ; car, par une espèce de concordat passé entre Otton Ier et Jean XII *(Privilegium ottonianum)*, l'empereur, tout en confirmant les droits du pape sur les territoires romains a établi un contrôle strict de l'administration pontificale.

• Otton Ier fait et défait les papes ; il confie des charges séculières (comtés) à des évêques, qui dépendent donc entièrement de la puissance temporelle.

Un siècle d'anarchie (973-1073).

• 973-983 : Otton II, protecteur du pape Benoît VII (974-983), encourage celui-ci dans ses efforts pour la réforme de l'Église.

• 983-1002 : avec Otton III — couronné empereur à Rome en 996 — et Sylvestre II (pape de 999 à 1003), l'idée d'Empire vraiment chrétien et romain reprend vie.

• 1002-1049 : la mort de Sylvestre II (1003) et d'Otton III (1002) précipite de nouveau Rome et l'Italie dans l'anarchie. Les familles romaines disposent de la couronne pontificale. Quant aux empereurs, ils doivent constamment lutter pour le maintien de leurs droits en Italie.

• 1049 : un premier coup d'arrêt est donné à la toute-puissance impériale lors de l'arrivée au trône pontifical d'un pape réformateur, Léon IX (1049-1054).

La querelle des investitures (1073-1122).*

• 1073-1085 : lutte entre Henri IV et Grégoire VII*. Après Canossa (1077), Henri IV reprend la guerre contre le pape. Excommunié, il fait élire un antipape, Clément III (1080), et s'empare de Rome (1084), d'où Grégoire VII peut s'enfuir grâce à l'intervention de son vassal, Robert Guiscard, maître, depuis 1059, de la Pouille et de la Calabre.

• Urbain II (pape de 1088 à 1099) dresse contre Henri IV ses fils Conrad, couronné roi d'Italie en 1093, et Henri. Pascal II contraint l'empereur à abdiquer (1105) et couronne son fils Henri V (1106).

• Henri V (1106-1125) a un moment le dessus, contraignant Pascal II à signer un privilège légitimant les investitures laïques. Mais Gélase II (pape de 1118 à 1119) excommunie l'empereur, qui lui oppose un fantoche, Grégoire VIII. Calixte II (pape de 1119 à 1124), décidé à en finir, signe à Worms avec Henri V un concordat qui entérine la renonciation par l'empereur à l'investiture par la crosse et l'anneau (23 sept. 1122). Peu après, le premier concile du Latran (mars-avr. 1123) consacre la victoire de la papauté sur l'Empire.

L'essor des villes.

• Le réveil de l'Europe, le renouveau commercial, la révolution économique et l'effervescence idéologique qui caractérisent le XIIe s. trouvent en Italie (et singulièrement dans l'Italie du Nord et du Centre) un terrain d'élection.

• Les grandes villes qui s'adonnent à l'artisanat (textile) et au grand commerce secouent le joug des autorités féodales — l'empereur et ses représentants, l'évêque même — et se donnent des institutions communales qui leur assurent une autonomie de fait, favorable à l'essor commercial ; une oligarchie de négociants et de petits nobles — qui peuplent souvent le magistrat urbain (collège des consuls) — se forme et s'impose à Trévise, Lucques, Assise, Milan, Brescia, Côme, Crémone, Padoue, Pavie, Sienne, et dans vingt autres villes..., qui vont rapidement devenir de brillants foyers de renaissance intellectuelle et artistique. Seule Venise* voit le triomphe d'une aristocratie très fermée.

• Tandis que ces cités prospères tiennent les routes terrestres, Pise et Gênes* chassent les Sarrasins de la mer Tyrrhénienne, qui va être leur, et profitent des premières croisades* pour s'assurer l'exclusivité du commerce entre l'Orient musulman et l'Occident. Venise, leur rivale, ayant supplanté Amalfi, s'assure le monopole des rapports avec Constantinople.

• La Lombardie devient le centre d'une industrie (laine, soie...) et d'un trafic commercial au rayonnement international. Ses banquiers, les célèbres « Lombards » s'installent dans toute l'Europe, gérant, entre autres, les biens du Saint-Siège.

• Naturellement, cette prospérité provoque des rivalités sanglantes dont profitent parfois le pape et surtout l'empereur, appelés à la rescousse. Les duels les plus spectaculaires opposent Gênes et Lucques à Pise, Bologne à Modène, Milan à Pavie, Florence à Sienne et à Pistoia.

• À l'intérieur des villes, des conflits opposent les différentes classes, l'élément le plus dynamique étant constitué par la bourgeoisie négociante et les corporations d'ouvriers. Ces luttes sont souvent arbitrées par un « podestat », noble venu d'une autre ville qui dirige la cité troublée le temps que les conflits s'apaisent.

• Ce remarquable essor économique a pour moteur une série d'innovations dans le domaine des échanges commerciaux — associations de capitaux, assurances, contrats qui intéressent aux bénéfices nombre d'investisseurs — et des techniques du change (lettres de change), que les Italiens pratiquent avec aisance et efficacité bien avant la plupart des Occidentaux. Le prêt à intérêt, le prêt sur gages entrent dans les mœurs, grâce d'abord aux Lombards (de Plaisance, Asti, Novare...) — intermédiaires financiers entre l'Italie et les foires de Champagne —, puis avec les puissantes institutions bancaires du XIIIe s. dont Sienne et Florence, notamment, sont le siège.

• Dans toute l'Europe — et notamment en France et en Angleterre —, la finance italienne pose les jalons de la banque moderne.

Le sud à part.

• Ce grand mouvement n'affecte guère le sud de la péninsule, qui garde ses cadres archaïques ou féodaux. Là dominent les Normands, vainqueurs des Arabes en Sicile* (1061-1091) et des Byzantins en Pouille et en Lucanie (1071).

• Le royaume normand échappe pratiquement à la suzeraineté pontificale. C'est une monarchie absolue, féodale, bureaucratique. Les principaux titulaires sont, après Robert Guiscard († 1085), comte (1057), puis duc de Pouille, de Calabre et de Sicile (1059), son frère Roger Ier († 1101), comte de Sicile de 1062 à 1101, et le fils de ce dernier, Roger II († 1154), qui, duc de Pouille et de Calabre, devient le premier roi de Sicile en 1130 par la grâce de l'antipape Anaclet.

• La Sicile, grâce aux rois normands, puis aux Hohenstaufen, qui en héritent en 1194, grâce aussi aux apports étrangers (Français, Lombards) et au respect des lois de l'islām, devient le centre d'une civilisation composite et un grand foyer de navigation en Méditerranée.

L'âge d'or (XIIe-XVe s.)

La lutte du Sacerdoce et de l'Empire en Italie (1154-1250)

• L'élection à la dignité impériale de Frédéric de Hohenstaufen (Frédéric Ier* Barberousse) en 1152 relance la lutte entre la papauté et l'Empire. Car les Hohenstaufen* prétendent faire valoir leurs droits sur Rome et les États du pape et même unifier l'Italie aux dépens du royaume normand, allié indispensable de la papauté.

• Le pape Alexandre III* (1159-1181) est amené à soutenir contre l'empereur les villes de la haute Italie qui refusent de restituer à Frédéric les droits régaliens qu'elles ont usurpés. Ces villes constituent la Ligue lombarde (1167), qui réussit à vaincre (Legnano, 1176) Barberousse : celui-ci, par les accords de Venise (1177) et de Constance (1183), semble abandonner les droits régaliens, mais il continue à tirer parti des querelles locales.

• Le fils de Barberousse, Henri VI (1190-1197), époux de Constance de Sicile, met la main sur le Royaume normand (1194) ; mais sa mort prématurée ne laisse à son fils Frédéric II que le royaume de Sicile, sous la tutelle du pape désireux d'éviter l'encerclement de ses États par les Impériaux.

• Le règne de Frédéric II* (1220-1250) n'est qu'une longue lutte contre la papauté (v. sacerdoce et de l'empire [lutte du]), toute sa politique tendant à étendre son hégémonie sur l'Italie du Nord et du Centre. La guerre civile ravage la péninsule ; dans le Nord se reconstitue la Ligue lombarde, que l'empereur écrase à Cortenuova (1237).

• La division s'installe dans les villes où les partisans de l'empereur (gibelins) s'opposent aux guelfes, partisans du pape (v. guelfes et gibelins). De plus, aux grands marchands, maîtres du magistrat local, s'oppose le peuple, avide de participer à la vie municipale. Ces troubles favorisent les desseins des ambitions : podes-

tats, condottieri, bientôt dynasties de princes.

• Frédéric II est finalement vaincu ; son rêve d'unifier l'Italie meurt avec lui (1250). Son bâtard, Manfred (1254-1266), tente bien, à partir de la Sicile, de reprendre le terrain perdu. Charles d'Anjou, appelé par la papauté, le bat et le tue (1266), avant de se débarrasser de Conradin, le prétendant gibelin (1268). Mais le Français, avec l'appui du parti guelfe, domine à son tour Rome et la majeure partie de l'Italie.

La désagrégation territoriale

• Très vite, l'impérialisme de Charles* d'Anjou mécontente les populations du sud de l'Italie. Abandonnés par la papauté, et tandis que le parti guelfe se désagrège, les Angevins sont finalement éliminés — après la révolte des Vêpres siciliennes (1282) — par le roi d'Aragon, qui, en 1302, est officiellement maître de la Sicile et de la Sardaigne. Les Angevins doivent se contenter du royaume de Naples.

L'influence papale en Italie décline. Le règne de Boniface VIII (1294-1303) est, de ce point de vue, caractéristique.

• Au sein de la curie, les cardinaux français et italiens se déchirent. En 1309 et jusqu'en 1376, la papauté s'installe à Avignon*. L'Italie est sans tête, Rome est une cité sans âme.

• Roi de Naples, Robert d'Anjou (1309-1343) est investi par la papauté d'une espèce de souveraineté sur l'Italie du Nord (Toscane). Mais les gibelins l'emportent en Italie centrale, tandis que Robert tente vainement de reconquérir la Sicile (1325). Cependant, Robert d'Anjou participe à la pré-Renaissance italienne, protégeant notamment Boccace* et Pétrarque*.

• Partout se forment des seigneuries puissantes, héréditaires, qui menacent les dernières grandes communes. Chaque cité, livrée à elle-même, cherche à agrandir son territoire au détriment de ses voisines.

• Le Grand Schisme d'Occident (1378-1417) — en amenuisant encore l'influence papale — rend plus sensible le morcellement de l'Italie.

Féodalisme et anarchie dans les Deux-Siciles et les États de l'Église

• Tandis que les Aragonais se maintiennent en Sicile et en Sardaigne, le royaume de Naples, après la mort de Robert d'Anjou (1343), connaît une histoire mouvementée. La succession de Jeanne II (1414-1435), notamment, provoque une guerre entre Aragon et Anjou. Les Aragonais triomphent, réunissent Sicile et Naples en un royaume des Deux-Siciles (1442).

• À la mort d'Alphonse V le Grand (1458), les deux royaumes sont de nouveau séparés : la Sicile reste au roi d'Aragon ; Naples (Sicile péninsulaire), à un bâtard d'Alphonse V, Ferdinand Ier, ou Ferrante (1458-1494), qui doit repousser les derniers assauts des Angevins et faire face aux révoltes de l'instable noblesse de son royaume. Il meurt, au moment où le roi de France, Charles VIII, héritier de la maison d'Anjou, prépare l'invasion de la péninsule.

• Dans les Deux-Siciles, sous les Aragonais, se perpétuent un féodalisme sclérosant et une économie archaïque qui contrastent avec le dynamisme des cités et des seigneuries du nord de la péninsule.

• L'installation des papes à Avignon, puis le Grand Schisme aggravent l'anarchie dans les États de l'Église. La tentative d'unification de Cola di Rienzo échoue en 1354. Quand la papauté restaurée réintégrera ses États romains (1417), ceux-ci, comme les Deux-Siciles, resteront marqués par l'archaïsme politique et économique.

• Les papes du XVe s. participeront, comme mécènes, au développement artistique et culturel lié à la Renaissance* italienne, mais ils achèvent de ruiner le prestige de la papauté par leur vie mondaine, voire scandaleuse, leur népotisme et les procédés qu'ils emploient pour reconquérir leurs États, infestés de tyrans locaux.

Républiques et seigneuries

• Au XIIIe et au XIVe s., le commerce méditerranéen et la redistribution des produits orientaux sont toujours aussi fructueux. Bénéficiant des progrès de la construction navale, les bateaux italiens vont jusqu'à Bruges. L'atmosphère de prospérité favorise l'essor de l'humanisme et de l'art, riches bourgeois et princes se comportant en mécènes généreux.

• Très tôt, l'Italie est traversée par de nouveaux courants de pensée. Ce pays riche est hanté par la pauvreté évangélique, et, à côté des disciples de saint François d'Assise (v. frères mineurs), pullulent les hétérodoxes, les sectaires, qui rompent plus ou moins avec l'Église officielle : spirituels — que défend Joachim* de Flore —, cathares, vaudois... L'Inquisition* n'arrête pas complètement ce courant. D'autre part, les contacts avec l'Orient musulman et l'atmosphère de gain facile contribuent au relâchement des mœurs.

• Gênes*, Venise*, Milan*, Florence* sont les quatre cités qui dominent l'économie italienne.

• La Savoie*, qui accroît ses possessions piémontaises, devient aussi un duché sous Amédée VIII (1416).

Prestige et faiblesses

• Mais cette Italie prospère et rayonnante repose sur des bases politiques fragiles. Des ligues innombrables se forment et se détruisent au gré des intérêts. La papauté, restaurée dans Rome, abandonne sa politique globale en Italie. L'Italie du Sud reste aux mains de dynasties étrangères.

• Dans le Nord, la paix de Lodi (1454), si elle introduit pour la première fois dans l'histoire la notion d'équilibre entre puissances voisines et préfigure une possible « unité italienne », ne met pas fin aux luttes entre cités oligarchiques et princes. L'habitude de faire appel à l'étranger (Aragon, Habsbourg, France) va bientôt livrer la péninsule aux ambitions extérieures.

• D'autre part, le danger ottoman se précise : les Turcs ravagent le Frioul et occupent Otrante (1480). Venise recule pas à pas devant eux en Méditerranée. Mais l'installation des Turcs sur les ruines de l'empire d'Orient a comme conséquence bénéfique en Italie — et de là en Europe — la pénétration d'une culture héritée de l'Antiquité par l'intermédiaire des émigrés byzantins.

Le temps de l'immobilisme et des étrangers (XVIe-XVIIIe s.)

Les ambitions françaises

• Fascinés par le rayonnement artistique de l'Italie, mais profitant de son morcellement, les Valois — transportant dans la péninsule l'antagonisme franco-espagnol — tentent de mettre la main sur elle. Ce sont les guerres d'Italie (v. art. spécial), marquées par un très complexe jeu d'intrigues.

• De 1494 à 1516, les « descentes » françaises se succèdent. Charles VIII* — héritier des Anjou — se fait proclamer « roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem ». Mais une coalition, noyautée par l'Espagne, le force à s'en aller (1495). Louis XII*, lui, vise le Milanais, dont il s'empare en 1500, avant d'entrer à Naples. L'Espagne et Jules II — animateur d'une *Sainte Ligue* — le contraignent à renoncer à ses conquêtes. François Ier, après Marignan (1515), se rend maître du Milanais, mais, après le désastre de Pavie (1525), Charles Quint l'oblige à lâcher Naples et Milan. Plus tard, le roi de France s'allie aux princes italiens contre l'empereur, qui fait saccager Rome (1527).

• Henri II*, époux de Catherine de Médicis, reçoit de nombreux émigrés florentins — mercenaires, financiers —, mais sa lutte contre Charles Quint se déroule loin de la péninsule italienne.

• Par le traité du Cateau-Cambrésis (1559), la France — qui reçoit les Trois-Évêchés (Metz, Toul, Verdun) — renonce à ses prétentions en Italie. Celle-ci tombe sous la coupe espagnole.

• Et, cependant, c'est en ces temps de luttes et d'humiliation (XVIe s.) que l'Italie atteint le sommet de la Renaissance*. Le toscan s'affirme comme la langue littéraire du pays.

L'Italie espagnole (XVIIe s.)

• Les Habsbourg d'Espagne sont, depuis l'abdication de Charles Quint (1556), les maîtres directs du Milanais, de Naples et de la Sicile, où l'autorité des vice-rois est sans contrepartie. Le Milanais se replie sur lui-même, et Milan connaît la décadence. Les royaumes de Naples et de Sicile sont lourdement imposés par Madrid (180 millions de ducats en un siècle) ; la vie économique y reste archaïque ; les États y sont supprimés en 1642 ; l'oppression y provoque des soulèvements populaires, notamment celui de Masaniello (1647) à Naples et la révolte de Messine (1674).

• Jusqu'en 1598, l'Espagne a contrôlé en fait toute la péninsule sur le plan militaire comme sur le plan culturel : l'Inquisition et, la Contre-Réforme ont favorisé un conformisme intellectuel et spirituel qui — à contre-courant de la Renaissance — allait jusqu'à persécuter les esprits libres, tel Galilée*.

• Au XVIIe s., l'influence de la France — qui, sous Richelieu notamment, fait de l'Italie le centre de son action antiespagnole — grandit dans la péninsule, et la maison de Savoie*, qui monte, vit d'abord dans l'orbite de la France ; puis, avec Victor-Amédée II (duc en 1675), elle rompt avec les Français, adhérant aux alliances forgées contre Louis XIV : Turin est

assiégé par les Français (mai-sept. 1706) ; mais, en 1713, le duc — qui est du camp des vainqueurs — obtient le titre de roi.

• Les petits États déclinants de Parme-Plaisance (les Farnèse), de Modène-Reggio (les Este), de Mantoue-Montferrat (les Gonzague) sont aussi au XVII[e] s. dans l'orbite française. La république aristocratique de Lucques et surtout la république de Gênes restent sous l'influence espagnole : Gênes, port du Milanais, est bombardée par les Français en 1684, et son doge doit aller faire amende honorable à Versailles.

• En Toscane, les derniers Médicis président à la décadence florentine ; seul Ferdinand II (grand-duc de 1621 à 1670) s'efforce de prolonger l'œuvre humaniste de ses prédécesseurs et encourage l'*Accademia del Cimento*, fondée en 1657 par son frère Léopold.

• Onze papes se succèdent de 1605 à 1721 ; deux seulement émergent : Urbain VIII (1623-1644), un mécène ami de Galilée, qu'il laisse d'ailleurs condamner ; Innocent XI (1676-1689), qui tient tête à Louis XIV, lequel, de maintes façons, pratique en Italie et à Rome une provocante politique de prestige. Les États pontificaux sont toujours ravagés par le népotisme, l'anarchie (banditisme) et la misère, qui contraste avec le luxe des puissants.

• La sérénissime république de Venise est, elle aussi, décadente, étant épuisée par ses luttes contre les Turcs et les Habsbourg, qui rognent son empire (Candie [Crète*], Morée...) ; sa flotte marchande souffre de la prépondérance atlantique. Le conservatisme politique de l'aristocratie va jusqu'à la vénalité : on vend l'inscription au Livre d'or et l'entrée au Grand Conseil.

• La découverte de l'Amérique, l'avancée des Turcs ont fortement touché l'économie de l'Italie. Si celle-ci reste un centre de redistribution de l'or espagnol et le fournisseur du continent en denrées de luxe, elle ne participe que modestement à la mise en place d'une économie moderne de capitalisme bourgeois.

• La vie sociale se fige. Les rapports villes-campagne demeurent fondés sur la rente foncière ; l'artisanat de qualité ne peut équilibrer une économie marquée par la prépondérance d'une agriculture de subsistance *(latifundia)*.

• Le déclin démographique est net : de 12 millions en 1500, la population tombe à 11 millions en 1700. Le paupérisme (surtout dans le Sud), la délinquance, les ravages des épidémies (plaine du Pô) sont des fléaux endémiques.

L'Italie au XVIII[e] s.

• 1713-14 : par le jeu des traités d'Utrecht et de Rastatt, qui mettent fin à la guerre de la Succession d'Espagne, les possessions italiennes de l'Espagne changent de maîtres ; le Milanais, la Sardaigne et Naples passent aux Habsbourg, la Sicile à la Savoie.

• 1718 : nouvelle redistribution, due aux ambitions de l'empereur Charles VI*, qui oblige le Piémont à lui céder la Sicile contre la médiocre Sardaigne.

• Puis, après le mariage de Philippe V* d'Espagne avec l'ambitieuse Parmesane Élisabeth Farnèse (1714), l'Italie redevient un champ où s'affrontent les impérialismes autrichien et espagnol, celui-ci étant exaspéré par la politique du Premier ministre d'Espagne, l'Italien Alberoni. Mais c'est en vain que Philippe V attaque la Sardaigne et Naples.

• 1731 : le traité de Vienne, confirmant le traité de Séville (1729), vaut à Carlos (le futur Charles III d'Espagne), l'aîné d'Élisabeth Farnèse, l'expectative de Parme, de Plaisance et de la Toscane. Mais si Parme, Plaisance et Guastalla reviennent finalement aux Bourbons-Parme après le court règne de Carlos (Charles I[er], 1731-1735), la Toscane est finalement attribuée à l'époux de Marie-Thérèse, François de Lorraine (1738), qui la fait passer dans la zone d'influence autrichienne.

• L'intervention espagnole contre Charles VI dans la guerre de la Succession de Pologne (1734-1736) permet à Carlos — qui a abandonné les duchés du Nord — de devenir roi de Naples et de Sicile en 1734. Devenu Charles VII, le Bourbon amorce la rénovation du pays ; le ministre Bernardo Tanucci y continue son œuvre sous Ferdinand IV (1759-1825), qui régnera à partir de 1816 en Sicile insulaire et en Sicile péninsulaire (Naples) sous le nom de Ferdinand I[er] des Deux-Siciles, mais le despotisme éclairé y prend surtout la forme de la lutte contre le clergé.

• En Italie du Nord, le Piémont-Sardaigne (plus la Savoie), devenu un « État caserne », fortifie ses positions ; le Milanais autrichien, bien administré, devient la région la plus riche de l'Italie. Et devant la décadence de Venise, qui ne vit plus que des dépenses de ses visiteurs, Vienne songe à une annexion qui compléterait la Lombardie. Si Florence n'est plus qu'une ville de musées, la Toscane bénéficie de l'activité du port de Livourne, qui tend à supplanter Gênes, dont la décadence s'accentue : en 1768, la république de Gênes vend la Corse* à la France.

Le risorgimento. Vers l'unité (1789-1870)

L'Italie française

Le triennio (1796-1799) révolutionnaire.

• Les débuts de la Révolution française suscitent un grand intérêt en Italie. Mais cette sympathie amène les gouvernements à réagir d'une manière contre-révolutionnaire. Les mesures policières s'accentuent quand le roi de Piémont-Sardaigne (23 juill. 1792) et le roi de Naples (12 juill. 1793) déclarent la guerre à la France, suivis bientôt par tous les États italiens, sauf Gênes et Venise.

• Les violences n'arrêtent d'ailleurs pas l'ardeur des patriotes italiens, qui se rencontrent dans les loges maçonniques et ouvrent des clubs. Leur but est l'unité républicaine de l'Italie avec l'aide de la France. Parmi les patriotes les plus visés : Giovanni Ranza et Filippo Buonarroti, qui deviendra l'ami de Babeuf*.

• Le gouvernement français n'a pas l'intention de faire de l'Italie le théâtre principal de la guerre : son but essentiel est de forcer le roi de Piémont (réfugié en Sardaigne) à reconnaître l'annexion à la France de la Savoie et du comté de Nice, d'ailleurs occupés par les Français dès 1792. Au plus veut-il créer en Italie une diversion sur les forces autrichiennes : c'est pour cela qu'en 1794 une partie de la république de Gênes est occupée par les Français.

• Le Corse Bonaparte estime au contraire que l'Italie — sa seconde patrie — doit jouer le principal rôle dans la guerre contre l'Autriche. Nommé, grâce à Saliceti, commandant en chef de l'armée d'Italie (mars 1796), il mène une série de campagnes foudroyantes qui aboutissent, dès avril 1796, au retrait du roi de Sardaigne de la coalition et à l'occupation française de la Lombardie, bientôt suivis de l'armistice signé par les ducs de Parme et de Modène et le roi de Naples, la Toscane ayant déjà signé la paix en 1795. Maître de Rome et de Livourne en juin, le général français peut parachever son œuvre en acculant l'empereur à l'armistice (Leoben, avr. 1797).

• Le Directoire* veut restituer la Lombardie à l'Autriche ; mais Bonaparte tient à sa conquête, organisée par lui, dès le 29 juin, en république Cisalpine ; à celle-ci, le 9 juillet, il annexe la république Cispadane, formée précédemment en Émilie avec Modène, Reggio, Ferrare, Bologne, la Romagne.

• En compensation, l'Autriche, au traité de Campoformio (18 oct. 1797), reçoit les terres de la république de Venise — moins les îles Ioniennes (annexées à la France) — et les provinces de Brescia et Bergame, annexées à la république Cisalpine. Celle-ci apparaît de plus en plus, aux « unitaires » italiens, comme le noyau de la future République italienne unifiée.

• Gênes allait probablement être annexée par la France, quand ses patriotes y installent la République ligurienne (juin 1797), qu'ils dotent d'une constitution sur le modèle français (2 déc. 1797).

• Une république sœur s'installe également à Rome (République romaine, févr. 1798), d'où le pape Pie VI s'est retiré ; il passe à Sienne, puis à Florence, avant d'être emprisonné en France (Valence, où il mourra en août 1799). À Naples, les patriotes installent la république Parthénopéenne (23 janv. 1799), forçant le roi à se réfugier en Sicile.

• La Toscane est, elle aussi, républicanisée, tandis que la républicanisation du Piémont prélude à l'annexion du pays par la France (référendum de févr. 1799) ; le roi se réfugie en Sardaigne.

• En 1799, toute l'Italie est républicaine, mais si les territoires sont divisés à la mode française (départements), les mesures fiscales et religieuses sont appliquées avec prudence. La vente des biens nationaux profite presque uniquement aux bourgeois, tandis que les petites gens souffrent des contributions de guerre, des réquisitions et des exactions commises par les troupes françaises. Car,

profitant de la campagne d'Égypte, qui paralyse Bonaparte (1799), le Directoire mène en Italie une politique désastreuse, dont le pillage est la forme la plus habituelle.

• Et voici que l'invasion austro-russe consécutive aux désastres français de la deuxième coalition (avr. 1799) remet tout en question. La réaction contre-révolutionnaire s'étend, pour treize mois, à toute l'Italie.

L'Italie napoléonienne.

• Bonaparte, revenu d'Égypte et proclamé Premier consul, se lance immédiatement dans une campagne de reconquête de la péninsule. Si la bataille de Marengo (14 juin 1800) n'est pas décisive, Bonaparte profite de sa supériorité morale pour imposer aux Autrichiens un armistice qui les oblige à évacuer le Piémont, la Ligurie, la Lombardie et l'Émilie. Bientôt, le traité de Lunéville (9 févr. 1801) replace l'Italie dans l'orbite de la France.

• Dans le Nord, la république Cisalpine est rétablie ; la Constitution de 1801 prévoit : un président de la République ; un gouvernement exercé par deux assemblées : la Consulte d'État (8 membres) et un Conseil législatif (10 membres) ; un Corps législatif (75 députés) élu au suffrage restreint. Mais Bonaparte et Francesco Melzi d'Eril — qui veulent éviter la pression des Jacobins italiens — rassemblent à Lyon (déc. 1801 - janv. 1802) une consulte extraordinaire (491 députés) qui approuve la Constitution, nomme aux fonctions publiques, proclame « la République italienne » et élit comme président Bonaparte et comme vice-président Melzi d'Eril.

• Bonaparte incorpore officiellement le Piémont à la France (11 sept. 1802). La Toscane est donnée à Louis de Bourbon-Parme, qui prend le titre de roi d'Étrurie. Parme devient un territoire autonome gouverné par un Français. Une éphémère république Ligurienne est reconstituée à Gênes.

• Le nouveau pape Pie VII peut se réinstaller à Rome au lendemain de Marengo. Le 16 septembre 1803, un concordat entérine la pacification religieuse dans la péninsule.

• Devenu empereur (mai 1804), Napoléon agit en Italie au profit de ses intérêts personnels et familiaux. À la place de la République italienne est créé le royaume d'Italie (17 mars 1805) : couronné roi à Milan le 26 mai, Napoléon nomme vice-roi son beau-fils, le prince Eugène de Beauharnais. Le royaume s'agrandira par l'annexion de la Vénétie — après Austerlitz (1805) —, tandis que les Provinces Illyriennes deviennent « gouvernement militaire » relevant directement de l'empereur-roi. Viendront ensuite l'annexion des Marches, enlevées au pape (1808-1813), et celle du Trentin (1809).

• En 1805, Napoléon nomme son beau-frère Félix Baciocchi et la femme de celui-ci, Élisa Bonaparte, prince et princesse de Lucques ; la même année, Gênes et son territoire sont annexés à la France.

• Le royaume de Naples, qui a participé à la troisième coalition, est occupé facilement et attribué à Joseph Bonaparte* (30 mars 1806) en attendant que, nommé roi d'Espagne, il soit remplacé (1808) par Murat*. Mais la Sicile — comme la Sardaigne — échappe aux Français.

• L'application du Blocus* continental conduit Napoléon à agir plus brutalement. En 1809, l'Étrurie est attribuée à Élisa Bonaparte et redevient le grand-duché de Toscane. L'annexion de Rome et des restes de l'État pontifical, à la suite de la séquestration de Pie VII*, met l'Italie tout entière sous le contrôle de Napoléon.

• Le royaume d'Italie est le modèle des États vassaux de la France. Le Code civil et la vente des biens d'Église y remodèlent la société au détriment de l'aristocratie et du clergé et au profit d'une bourgeoisie devenue la véritable classe politique.

• L'Italie du Centre et du Sud, plus arriérée, est surtout marquée par l'abolition du régime féodal et du servage, abolition qui ne trouvera pas tout de suite son application.

• La mise en valeur économique de la péninsule est entreprise sous l'égide de la France ; des routes sont tracées à travers les Alpes, l'industrie et l'agriculture (riz) reçoivent de forts encouragements, mais la grande propriété *(latifundia)* reste dominante. De plus, le Blocus continental porte un coup très rude à l'Italie, dont, avant 1796, l'Angleterre était le principal fournisseur et le principal client. Gênes, Trieste, Venise connaissent la décadence ; le traité de commerce franco-italien de 1808 pèse à la péninsule.

• Les Italiens participent largement aux campagnes de Russie (1812) et d'Allemagne (1813). Les pertes énormes en hommes (65 000 morts) s'ajoutant au mécontentement né du despotisme napoléonien, de la domination des notables bourgeois, du blocus et du manque d'unité du pays, les événements jouent en faveur de l'Autriche, qui, dès 1813, noue des négociations avec le vice-roi Eugène et avec Murat. Les Anglais, de leur côté, intriguent à partir de la Sicile, où ils assurent depuis 1806 la protection des souverains légitimes de Naples.

• Cependant qu'Eugène refuse de rompre avec Napoléon et doit évacuer l'Illyrie et le Tyrol insurgé (oct. 1813), Murat passe ouvertement à la coalition et occupe Rome, Florence, Ancône... Napoléon doit bientôt renvoyer Pie VII à Rome.

• Au début de 1814, les Anglais entrent à Livourne et Gênes ; Eugène doit se replier sur Mantoue, tandis que les Autrichiens redeviennent maîtres de la Lombardie.

Le retour à l'Ancien Régime et le mouvement national (1815-1821)

• Napoléon déchu (avr. 1814), les anciens souverains rentrent dans leur capitale. Cependant, Murat est maintenu à Naples, les Bourbons gardant la Sicile. De plus, le congrès de Vienne ne restaure ni la république de Gênes — annexée avec Nice au royaume de Piémont-Sardaigne — ni la république de Venise, qui, avec la Lombardie, forme le Royaume lombard-vénitien, créé au profit des Habsbourg. Quant au Trentin, à l'Istrie, à Trieste et à la Vénétie Julienne, ils sont annexés directement à l'Autriche.

• Avec Saint-Marin, l'Italie compte en 1814 douze États, au lieu de cinq en 1813. En fait, trois seulement (Piémont, Naples, États pontificaux) conservent une indépendance nominale, le reste étant directement ou indirectement sous l'influence autrichienne. Partout — sauf à Naples —, les gouvernements s'efforcent d'effacer les traces des régimes révolutionnaire et napoléonien.

• Le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe redonne espoir aux libéraux et patriotes italiens, qui poussent Murat à essayer de réaliser l'unité italienne. Le roi de Naples prend l'offensive dès le 17 mars 1815, annexe les Marches le 26 et, le 30, publie la *Proclamation de Rimini*, par laquelle il appelle les Italiens à l'indépendance et à l'unité.

Mais Murat est vaincu ; après Waterloo, il débarque de Corse en Calabre : il est fusillé aussitôt (13 oct. 1815).

• Le second traité de Paris donne la Savoie au Piémont-Sardaigne et replace les Bourbons sur le trône de Naples.

• Désormais, l'Autriche, qui dispose d'une armée puissante et d'une police efficace, va se charger d'étouffer toutes les tentatives nées dans les sociétés secrètes pour obtenir des régimes plus libéraux et l'indépendance nationale.

• La première manifestation, soutenue par le puissant carbonarisme, éclate en 1820 à Naples, où le roi (qui a pris en 1816 le titre de Ferdinand Ier « des Deux-Siciles ») a supprimé la Constitution libérale qu'il avait dû accorder à la Sicile en 1812. Ferdinand Ier doit s'incliner (6 juill. 1820), rétablir la Constitution, tandis que la Sicile est ensanglantée par une révolte des pauvres. Metternich réunit à Troppau (auj. Opava, oct. 1820) puis à Laibach (auj. Ljubljana, janv. 1821) un congrès où les alliés et la France décident d'intervenir militairement : le 21 mars, une armée autrichienne entre à Naples, bientôt réduite.

• À ce moment, l'insurrection a éclaté au Piémont, établissant une junte à Alexandrie et rétablissant le drapeau tricolore. Victor-Emmanuel Ier abdique en faveur de son frère Charles-Félix et confie la régence à Charles-Albert*. Les deux princes font appel aux Autrichiens, qui écrasent les insurgés le 8 avril 1821. Le Piémont reste cependant — de par sa situation indépendante au nord de la péninsule — le principal foyer du *Risorgimento**.

La réaction (1821-1831)

• Durant dix ans, la réaction se déchaîne sur l'Italie. Des milliers de libéraux se réfugient à l'étranger.

• 1830 : les révolutions européennes, et notamment la révolution de Juillet en France, provoquent en Italie un renforcement de la répression antilibérale. À Gênes, les principaux chefs de la charbonnerie sont arrêtés : Mazzini*, le plus célèbre, échappe à l'exécution, mais doit s'exiler en France.

Les insurrections des années 30 et la Jeune-Italie

• 1831 : une insurrection nationale, dirigée par un jeune carbonaro, Enrico Misley, est éventée à Modène (5 févr.), mais déjà la révolte s'est étendue du duché à Bologne et à Parme — que doit quitter la duchesse Marie-Louise —, à Ancône, Spolète, la Romagne. Une armée révolutionnaire marche sur Rome. Parallèlement sont proclamées les Provinces-Unies

italiennes (26 févr.), constituées par Parme, Modène, l'Émilie et la Romagne.

• Mais, abandonnés par Louis-Philippe, attaqués par l'armée autrichienne, les révolutionnaires sont vaincus, puis écrasés par la répression.

• Désormais, les Italiens patriotes vont donner la priorité, dans leurs revendications, au mouvement national, l'émancipation politique de la péninsule étant la condition indispensable à la disparition de l'absolutisme restauré en 1814.

• Mazzini le comprend le premier, en créant la *Giovine Italia* (la *Jeune-Italie*) au moment où, au Piémont, Charles-Albert succède à Charles-Félix (1831). Mazzini compte sur Charles-Albert — personnage énigmatique — pour faire triompher son triple idéal d'indépendance, de liberté et d'unité. Sa doctrine est romantique, mais la clarté avec laquelle elle montre que l'Italie doit être un État unitaire, et non fédératif, provoque l'enthousiasme.

• À Paris, Mazzini, Filippo Buonarroti, Costantino Mantovani et Giovanni La Cecilia forment un Comité directeur de la Révolution italienne, qui escompte une insurrection générale des Italiens et s'appuie sur les mouvements libéraux français.

• Mais l'insurrection de 1833 fait long feu ; prévenu, Charles-Albert se montre très rigoureux à l'égard des libéraux.

La révolution de 1848 et la guerre « de libération nationale »

• 1846 : au très conservateur Grégoire XVI — un *zelante* — succède Pie IX, qui se taille tout de suite dans ses États une immense popularité en prenant des mesures libérales. En fait, le jeune pape n'est pas disposé à aller plus loin, pas plus que les autres souverains. Seul Charles-Albert, au Piémont, évolue curieusement de la contre-révolution au libéralisme.

• Les échecs des carbonari en 1831 et de la « Jeune-Italie » en 1833-34 permettent à une nouvelle idéologie de se faire jour. Il s'agit du mouvement néo-guelfe et catholique du prêtre Vincenzo Gioberti, du comte Balbo et de Massimo d'Orzeglio ; pour eux aussi, le *Risorgimento* passe par la liberté et l'indépendance, mais l'unité italienne devra se faire sous la forme confédérale, la papauté constituant le lien normal entre les États italiens, le Piémont étant le défenseur des intérêts politiques du pays, et Charles-Albert le moteur de l'unité.

• L'agitation, l'espoir consécutif à l'avènement de Pie IX et la crise économique de 1846-47 sont à l'origine de la révolution de 1848, dont les deux points chauds sont le Royaume lombard-vénitien et les Deux-Siciles.

• À Milan et Venise, en mars 1848, c'est l'explosion, consécutive à la chute de Metternich et à la révolution de Vienne. Les Autrichiens doivent rapidement se retirer dans les places fortes du « quadrilatère » (22 mars). À Venise, Daniele Manin propose le rétablissement de la république.

• Dès le 9 janvier, la Sicile est en feu ; le 28, les insurgés sont maîtres de Palerme. Le continent est gagné : le roi Ferdinand II doit octroyer, le 10 février, une Constitution inspirée de la Charte française. Mais la Sicile fera sécession.

• La révolution est aussi au Piémont, où Charles-Albert doit promulguer le *Statuto fondamentale* (4 mars), de style libéral ; le drapeau tricolore vert, blanc et rouge (symbole depuis 1815 de l'unité italienne) y est adopté. En Toscane, le grand-duc Léopold II doit signer une Constitution semblable (17 févr.). À Rome, Pie IX introduit des laïques dans son ministère ; mieux, il parle de « confédération italienne » et bénit l'« Italie ».

• Sollicité d'urgence par les Milanais, excité par Cavour dans son journal *Il Risorgimento*, Charles-Albert, avec la petite armée renforcée de contingents d'autres États (sauf des États pontificaux) franchit le Tessin. Mais, vite réduit à ses propres forces, il est écrasé par J. Radetzky à Curtatone et Montanara (29 mai), puis à Custoza (25 juill.).

• Bientôt, c'est la chute de Milan (5 août). L'armistice signé par le général Salasco (9 août) marque « la fin du printemps des peuples » et enlève à Charles-Albert tout prestige. Le roi doit subir un ministère Gioberti, dont il se débarrasse le 21 février 1849 pour reprendre la guerre contre l'Autriche : dès le 23 mars, c'est le désastre de Novare. Charles-Albert abdique en faveur de son fils Victor-Emmanuel.

• Le grand-duc de Toscane (juill. 1849) et les ducs de Parme et de Modène (août) sont restaurés à l'abri des baïonnettes autrichiennes. La situation antérieure est rétablie dans les Deux-Siciles. De Venise, Manin — chef du triumvirat républicain — doit s'enfuir.

• À Rome, la popularité de Pie IX — qui s'est refusé à considérer les Autrichiens comme des ennemis — s'est effondrée. Après l'assassinat de son ministre Pellegrino (15 nov. 1848) et devant les exigences des démocrates, le pape se réfugie à Gaète, en territoire napolitain. Réunie le 9 février 1849, une nouvelle assemblée proclame la République romaine et déchoit Pie IX, qui, après Novare, appelle à l'aide les puissances catholiques. Une armée française commandée par Oudinot entre le 3 juillet dans Rome, qu'elle occupera — au détriment de la paix internationale — durant 21 ans. Le 4 juillet, Pie IX est redevenu maître de la situation ; désormais, il se montrera l'adversaire du libéralisme.

Le Piémont, Cavour et l'unité italienne

• La réaction triomphe partout, sauf dans le royaume de Piémont-Sardaigne, où Victor-Emmanuel II* prend comme Premier ministre le giobertiste d'Azeglio, qui s'engage dans la voie des réformes, et, par la proclamation de Moncalieri, manifeste la volonté de rester fidèle aux principes de la monarchie constitutionnelle et du libéralisme.

• Les révolutions romantiques — *Italia fara da se* — ayant échoué, la bourgeoisie d'affaires italienne se rallie à la solution piémontaise incarnée par Cavour*, qui, déjà plusieurs fois ministre, arrive à la présidence du Conseil en 1852.

• Afin de faire admettre l'Italie dans le concert européen et d'obtenir l'aide militaire française indispensable pour éliminer l'Autriche, Cavour fait participer un corps sarde (La Marmora) à la guerre de Crimée (1854-1856), et par conséquent à la victoire des Franco-Anglais et au congrès de Paris. En 1857, la prépondérance du royaume de Sardaigne dans les affaires d'Italie est admise par tous. Mais l'Autriche reste l'obstacle essentiel à l'unité : pour la battre, Cavour a besoin d'une aide étrangère.

• Ancien carbonaro, Napoléon III offre son appui. En 1858, à Plombières, il reçoit Cavour, qui, en échange d'une intervention en Italie en vue de la rendre libre jusqu'à l'Adriatique, cédera à la France la Savoie et Nice.

• La campagne d'Italie (1859), menée par les Franco-Sardes contre l'Autriche (v. art. spécial), tourne court après Solférino (24 juin) par la volonté de Napoléon III, qui craint une guerre longue et qui, le 12 juillet, à l'insu de Cavour, signe avec François-Joseph les préliminaires de Villafranca : la Lombardie est cédée à la France (qui la rétrocède à la Sardaigne) ; les souverains d'Italie centrale seront restaurés. Les États italiens formeront une confédération présidée par le pape ; l'empereur d'Autriche en fera partie comme souverain de la Vénétie.

• Fureur des Italiens, fureur de Cavour, qui démissionne. Cependant que la Société nationale italienne fomente dans les Romagnes, Bologne et les duchés de l'Italie centrale des mouvements révolutionnaires et la formation de gouvernements provisoires qui font voter l'union au Piémont.

• Janvier 1860 : Cavour revient au pouvoir et obtient de la France qu'elle acquiesce à l'annexion de ces territoires au Piémont. La France reçoit la Savoie et Nice (traité de Turin, 24 mars 1860).

L'achèvement de l'unité (1861-1870)

• Un mazzinien aventureux, Garibaldi*, entreprend avec ses « Mille » une expédition libératrice dans les Deux-Siciles. Il occupe la Sicile (mai-juill. 1860), passe sur le continent, entre à Naples, d'où le roi Bourbon s'est enfui (7 sept.), et rencontre Victor-Emmanuel à Teano (26 oct.). Partout, des plébiscites entérinent l'union des Italiens autour de celui qu'on appelle déjà « roi d'Italie ». Restent Venise et la question romaine. En ce qui concerne Rome, Cavour a brusqué les choses ; les troupes sardes, bousculant à Castelfidardo les troupes pontificales de Lamoricière, ont pris Ancône et Pérouse dès septembre ; mais le pape, protégé par les troupes françaises, reste maître de Rome.

• 1861 : un Parlement national réuni à Turin proclame le royaume d'Italie (17 avr.), le premier titulaire étant Victor-Emmanuel, souverain constitutionnel ; mais Cavour meurt, épuisé, le 6 juin, tandis que Garibaldi, à qui le Piémont a refusé la lieutenance de l'Italie méridionale, se retire.

• Après Cavour, l'unification politique, administrative et économique du jeune royaume se fait dans le sens de la centralisation piémontaise. Ce qui provoque des heurts, notamment dans le Midi, le *Mezzogiorno* sous-

développé, qui regimbe déjà contre l'administration des « gens du Nord ».

• Si la participation des Italiens à la guerre de la Prusse contre l'Autriche — malgré leurs défaites (Custoza, Lissa) — leur vaut l'annexion de la Vénétie (traité de Vienne, 1866), la question romaine est bloquée par le maintien des troupes françaises à Rome. En septembre 1864, Napoléon III, toujours résolu à aider l'Italie, signe une convention par laquelle il s'engage à évacuer Rome moyennant le transfert de la capitale à Turin (puis à Florence). Mais les offensives garibaldiennes contre Rome obligent l'empereur à y maintenir ses troupes.

• La guerre franco-prussienne de 1870 et les désastres français permettent aux Sardes de rompre la convention de 1864 et d'entrer — après une brève intervention d'artillerie — dans Rome, qui devient capitale de l'Italie. Mais, si un plébiscite dans l'État pontifical est favorable à l'annexion (2 oct. 1870), Pie IX ne reconnaît pas le fait accompli et refuse la loi des garanties votée pour lui par le Parlement italien le 9 mai 1871.

• Il ne manque plus à l'Italie que Trente et Trieste.

Le royaume d'Italie (1870-1945)

La gauche au pouvoir

• De 1870 à 1876 se maintient au pouvoir la « droite historique », les disciples de Cavour : Bettino Ricasoli, Giovanni Lanza, Emilio Visconti-Venosta, Marco Minghetti. Elle se heurte à la médiocrité des ressources industrielles, car l'économie italienne, essentiellement agricole, dépend largement de l'étranger. Le féodalisme du *Mezzogiorno* isole le Midi du nord de la péninsule ; on déplore l'analphabétisme (74 p. 100) et le manque de politisation d'une population en pleine croissance (26 millions en 1861, 32 en 1900) dont seulement 2 p. 100 ont accès au suffrage censitaire. L émigration (536 000 départs en 1901) devient un fléau national.

• L'étroitesse d'une vie politique nécessairement aux mains d'une minorité est accentuée par le *veto* papal qui interdit aux catholiques de poser leur candidature au Parlement.

• Dès 1876, une gauche anticléricale, où dominent mazziniens et garibaldiens, s'installe au gouvernement. En 1878, Pie IX et Victor-Emmanuel meurent ; ils sont remplacés par Léon XIII* et Humbert Ier.

• Deux hommes dominent en fait les affaires : Agostino Depretis et Francesco Crispi*, qui occuperont presque constamment la présidence du Conseil de 1876 à 1887 et de 1887 à 1896. Tous deux rompent avec le libre-échange et la francophilie de Cavour. Les ambitions françaises en Tunisie — où vivent de nombreux Italiens — éloignent davantage la gauche italienne de la France : en 1882, l'Italie adhère à la Triplice ; en 1886, elle dénonce le traité de commerce avec la France. Crispi — soucieux de mettre en sourdine l'irrédentisme italien — oriente sa politique vers l'expansion en Afrique : mais le désastre d'Adoua (1896), en Éthiopie, fait s'écrouler ses ambitions et provoque sa chute.

• À l'intérieur, Depretis pratique le *trasformismo*, qui ne fait pas fi de la corruption ; Crispi exerce une véritable « dictature » conservatrice, qui s'affronte violemment à un socialisme rural et à un anarchisme dont le développement est favorisé par une misère que ne peuvent résorber des progrès économiques certains. La guerre douanière avec la France et la mévente des produits agricoles qui s'ensuit provoquent d'énormes révoltes — en Sicile (1893-94), à Milan (1898) — et une dure répression. L'assassinat du roi Humbert Ier par un anarchiste (29 juill. 1900) clôt une période de désordres et de tensions.

• Cependant, il faut mettre à l'actif des gouvernements de gauche : l'abaissement du cens électoral et l'obligation de l'instruction primaire.

Le temps de Giolitti

• 1900 : l'avènement de Victor-Emmanuel III* et, trois ans plus tard, l'arrivée au pouvoir de Giolitti* — qui va s'y maintenir pratiquement jusqu'en 1914 — coïncident avec une reprise économique nette due partiellement à l'abondance et au bon marché de la main-d'œuvre et à la « révolution de l'électricité », importante dans ce pays de montagnes et de torrents.

• Giolitti redresse le pays par une excellente gestion financière qui suscite la confiance. L'expansion économique (industrie hydro-électrique et cotonnière) provoque une hausse des prix qui entretient une certaine agitation jusqu'à l'échec de la grève générale de 1904.

• L'opposition socialiste est en partie désarmée par une législation sociale importante, par l'adoption du statut des fonctionnaires (1908), du monopole des assurances (1912) et surtout par l'octroi, en 1912, du suffrage universel à tous les citoyens sachant lire et écrire ou ayant accompli leur service militaire à 21 ans. Néanmoins, la détresse du Midi reste presque intacte ; en 1913, 560 000 Italiens s'expatrieront pour l'Amérique ou les pays européens.

• La vie politique est ravivée par la participation plus active des catholiques (50 députés en 1913) aux élections, la papauté ayant levé en fait son *non expedit* (pacte Gentiloni).

• En même temps que se développe le nationalisme italien (irrédentiste et colonialiste), Giolitti se rapproche de la France, avec laquelle il signe plusieurs traités commerciaux et politiques, notamment en 1902 quand les accords secrets Prinetti-Barrère assurent la neutralité de l'Italie à l'égard de la France en cas de guerre.

• Ayant reconnu les droits de la France sur le Maroc, Giolitti, en 1911, engage la guerre avec la Turquie, ce qui lui permet d'annexer la Tripolitaine et la Cyrénaïque, d'occuper le Dodécanèse (paix d'Ouchy, 15 oct. 1912) et de rendre possible l'indépendance de l'Albanie (nov. 1912).

• Giolitti se retire en mars 1914, laissant au libéral Antonio Salandra le soin de faire face à une recrudescence d'agitation politique (« semaine rouge » en Romagne), sociale (grève des chemins de fer) et internationale.

La Grande Guerre et l'ère préfasciste

• Août 1914 : bien qu'ayant renouvelé la Triple-Alliance en 1912, l'Italie se déclare neutre au début du conflit mondial.

• Cependant, les interventionnistes amplifient leur action, orchestrée par Gabriele D'Annunzio*. Le gouvernement Salandra finit par obtenir du Parlement la déclaration de guerre à l'Autriche (23 mai 1915) avec l'espoir que l'Italie complétera son unité par la conquête du Trentin, de Trieste et de l'Istrie, et obtiendra des avantages territoriaux en Adriatique et outre-mer. L'Italie n'entrera en guerre contre l'Allemagne qu'un an plus tard, le 27 août 1916. (V. Guerre mondiale [Première].)

• La guerre (1915-1918) impose à l'Italie un effort disproportionné avec ses forces. Le pays mène d'ailleurs une guerre essentiellement antiautrichienne, sans suffisamment de liaison avec ses alliés. Le théâtre des opérations, dans les Alpes, ne favorise guère l'offensive et rend particulièrement dure la vie des combattants ; le général en chef Luigi Cadorna lance cependant sur l'Isonzo (1915-1917) des attaques multiples qui se révèlent très sanglantes.

• Le courant neutraliste, allié au défaitisme, reprend dès lors vigueur en Italie, d'autant plus qu'en octobre 1917 les Autrichiens, perçant le front par surprise, atteignent le Piave : c'est la défaite de Caporetto. Cependant, les Italiens tiennent sur le Piave.

• Le gouvernement formé alors par Vittorio Emanuele Orlando fait confiance au nouveau généralissime, Armando Diaz, qui renforce le front avec l'aide des alliés et qui le 24 octobre 1918 déclenche avec 57 divisions une action offensive : elle aboutit à la victoire de Vittorio Veneto et à la signature, le 4 novembre, de l'armistice italo-autrichien.

• L'Italie déplore 530 000 morts et un million de blessés. Sa marine marchande a perdu 59 p. 100 du tonnage total ; sa dette publique est passée de 14 à 63 milliards de lires-or.

• À la conférence de la paix (1919), Orlando s'oppose à Wilson, car les alliés semblent ne guère tenir compte des revendications italiennes ; d'où une énorme rancœur à leur égard en Italie.

• Cependant, le traité de Saint-Germain (10 sept. 1919) annexe à l'Italie le Trentin et le haut Adige jusqu'au Brenner. Les Italiens sont déçus ; dès le 12 septembre, D'Annunzio, avec ses *arditi*, entre à Fiume (auj. Rijeka*), qui a été refusée à l'Italie.

• La crise morale qui bouleverse alors le pays favorise, à l'occasion des élections de novembre 1919, le succès des « partis de masses » : les socialistes (156 députés), dont certains membres ont déjà adhéré à la IIIe Internationale ; le jeune parti populaire (v. democratie chretienne), fondé par don Luigi Sturzo (99 députés). Mussolini*, qui, à Milan, le 23 mars 1919, a fondé les Faisceaux italiens de combat, échoue par contre aux élections de 1919.

• Les socialistes sont débordés par leur aile maximaliste, qui constituera en 1921 (congrès de Livourne), avec Gramsci* et Togliatti, le parti communiste italien (v. communisme) ; ils entretiennent néanmoins une vive agitation sociale, tandis que leur non-participation rend précaire l'exis-

tence des ministères modérés Nitti et Giolitti.

• Pourtant, Giolitti, à nouveau président du Conseil (1920-21), peut normaliser la situation internationale par le traité italo-yougoslave de Rapallo (12 nov. 1920), qui donne à l'Italie Trieste, l'Istrie et la ville dalmate de Zara (auj. Zadar). L'Albanie — occupée depuis 1916 — puis Fiume — déclarée ville libre — sont évacuées par les Italiens.

• Cependant, le « péril rouge », la chute des prix agricoles, les occupations d'usines, la crise économique généralisée, les projets communistes affolent les grands propriétaires, les industriels et en général la haute bourgeoisie, qui assure au parti de Mussolini son appui financier.

• La division entre socialistes et démocrates chrétiens et la faiblesse des gouvernements I. Bonomi et L. Facta (1921-22) habituent beaucoup d'Italiens à un coup d'État par les Faisceaux (fascistes).

• Giolitti a cru bien faire en prononçant la dissolution de la Chambre ; les élections de 1921 renforcent les positions des populaires et des marxistes, mais envoient 25 fascistes — dont Mussolini — siéger au Parlement.

• La voie du pouvoir est ouverte pour Mussolini, qui bénéficie d'un immense réseau de complicités dans tous les corps de la nation. En octobre 1922, quelques semaines après une grève générale, c'est la marche sur Rome des fascistes ; le roi offre le ministère à Mussolini. La monarchie constitutionnelle s'est ligotée.

Le fascisme (1922-1939)*

• Mussolini mène d'abord une politique d'union : dans son premier ministère, son parti n'a que trois représentants. Puis il travaille à se rendre maître du pays, et le fascisme prend progressivement son visage de dictature antiparlementaire et antidémocratique.

• Le régime se forme entre 1922 et 1925 : création de la milice fasciste (1923) et modification de la loi électorale dans un sens favorable à l'extrême droite. De fait, lors des élections d'avril 1924, le bloc nationaliste-fasciste récolte 65 p. 100 des voix.

• Temps d'arrêt lors du meurtre par cinq miliciens du leader socialiste Giacomo Matteoti. Mussolini et les fascistes sont un moment en plein désarroi. L'opposition, divisée, ne profite pas de l'événement ; elle préfère « se retirer sur l'Aventin » : erreur de tactique qui profite au *Duce*.

• Le 3 janvier 1925, Mussolini annonce l'instauration, autour de sa personne, d'un régime totalitaire (v. fascisme) qui élimine l'opposition.

• Dès lors commence l'ère fasciste : quinze années marquées de réalisations en matière économique et sociale qui s'inspirent d'un corporatisme d'État fondé sur une charte du Travail (21 avr. 1927), mais aussi d'une autarcie autoritariste qui n'exclut pas l'autosuffisance.

• L'épineuse question romaine est réglée par les accords du Latran (1929), tandis que le fascisme pratique d'abord une large politique de collaboration internationale, adhérant à la Société des Nations et à la politique européenne de désarmement. La montée du nazisme pousse Mussolini à se rapprocher des démocraties par le Pacte à quatre (7 juin 1933) ; il mobilise même sur le Brenner après l'assassinat de Dollfuss (1934). À Stresa (1935), il fait chorus avec la France et la Grande-Bretagne dans leur hostilité à toute modification violente des frontières en Europe.

• Mais Mussolini croit trouver dans l'expansionnisme colonial un moyen d'exalter le sentiment national, d'offrir à une économie fragile de nouveaux débouchés et à une population pléthorique des zones à exploiter. Les accords avec Laval en 1935 lui laissent les mains libres en Éthiopie.

• Or, une fois engagée dans la campagne victorieuse d'Éthiopie (prise d'Addis-Abeba le 5 mai 1936), l'Italie est blâmée par la Société des Nations, qui lui inflige des sanctions économiques qui n'ont pour effet que de grouper toute l'Italie autour du *Duce*. (V. italo-éthiopienne *[guerre]*.)

• Celui-ci non seulement fait proclamer le roi d'Italie empereur d'Éthiopie, mais il se prépare à rompre avec la S. D. N. et se tourne vers l'Allemagne hitlérienne.

• Dès lors se développe une politique de force et d'exaltation nationaliste dans l'ombre de Hitler : création de l'Axe Rome-Berlin (1[er] nov. 1936), adhésion au pacte Antikomintern (6 nov. 1937), soutien à Franco en Espagne et à Hitler à Munich (1939).

La guerre. La fin du fascisme

• Le 7 avril 1939, les troupes italiennes envahissent l'Albanie*, qui est annexée au royaume ; mais, en septembre, l'Italie n'est pas prête à entrer en guerre contre la France ; elle ne s'y résout que le 10 juin 1940, son adversaire étant déjà à genoux.

• Désormais, le sort de l'Italie mussolinienne est attaché à celui d'une Allemagne nazie qui triomphe en Europe, mais dont l'Italie se révèle un allié de plus en plus gênant. L'opération italienne contre la Grèce (oct. 1940) échappe au désastre grâce à l'intervention allemande. En Russie, en Afrique — où ils perdront tout leur Empire —, les Italiens ne jouent que des rôles de comparses.

• Quand les Alliés débarquent en Sicile (juill. 1943), les troupes italiennes laissent tout le poids de la guerre aux Allemands.

• Mis en minorité par le Grand Conseil fasciste (24-25 juill. 1943), Mussolini est arrêté le lendemain sur l'ordre du roi. Un gouvernement présidé par le maréchal Badoglio* signe le 3 septembre un armistice avec les Alliés, rendu public le 8. Mais les Allemands résistent ; le roi doit fuir Rome.

• Mussolini, libéré (12 sept.), s'installe à Salo (lac de Garde), où il proclame la République sociale italienne, satellite de l'Allemagne ; Badoglio et le roi déclarent la guerre à l'Axe (13 oct.).

• Les Alliés ne progressent que lentement vers le nord du pays. Si Naples tombe le 1[er] octobre 1943, Rome n'est délivrée que le 4 juin 1944. La ligne Gothique, qui coupe en deux le pays, n'est enfoncée qu'en avril 1945.

• Cependant, Victor-Emmanuel III a confié la lieutenance générale du royaume à son fils Humbert (5 juin 1944). Le Comité de libération nationale (CNL), présidé par le socialiste I. Bonomi, forme un ministère (juin 1944 - juin 1945) avec les chefs des six partis antifascistes (libéral, démocrate chrétien, démocrate du travail, d'« action », socialiste, communiste).

• Le CNL — de Milan et Rome — s'efforce, tout en aidant militairement, par la guérilla, les Anglo-Saxons, de faire redémarrer le pays et épure les grandes administrations.

• Le 29 avril 1945, dans la haute Italie, les partisans imposent aux Allemands une capitulation signée à Caserte. Mussolini, capturé par les partisans à Dongo, a été exécuté la veille avec sa maîtresse, Clara Petacci, et quinze hiérarques fascistes.

• Juin 1945 : Ferruccio Parri succède à Bonomi ; en décembre, c'est le tour de De Gasperi*, dont l'action sera décisive dans le relèvement de l'Italie ruinée.

P. P.

L'HISTOIRE DE L'ITALIE CONTEMPORAINE

L'après-guerre (1945-1948)

Les forces politiques en présence en 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont comme élément commun leur longue opposition au fascisme, contre lequel elles ont organisé la résistance armée en Italie du Nord pendant les deux dernières années. La première nécessité est la reconstruction matérielle et économique du pays. Mais beaucoup plus important est le vide dans lequel se trouve l'État, aussi bien dans ses institutions que dans la conscience du peuple, après plus de vingt ans de domination fasciste et d'absence de vie démocratique. Sans doute l'antifascisme est-il un élément unificateur, mais les idées des partis issus de la Résistance (Comité de libération nationale) divergent en ce qui concerne les directions à suivre pour organiser le nouveau système politico-social et la reconstruction nationale. Cependant, ils acceptent un critère de parité entre eux et participent d'une manière paritaire au gouvernement central.

Les forces en présence

Seule force nouvelle, le parti d'action, de souche radicale, est formé d'un groupe d'intellectuels dont beaucoup ont participé, au cours de la dernière décennie, au mouvement antifasciste « Giustizia e Libertà » (Justice et Liberté). Ce parti se caractérise par son hostilité intransigeante à tout compromis avec la situation du préfascisme et avec la monarchie. Orienté vers une forme de socialisme libéral, il n'est uni que dans la critique, car lorsqu'il faut passer à l'action, il diverge sans réussir à établir une liaison efficace avec l'opinion.

Par contre, libéraux, communistes, socialistes et démocrates chrétiens se rattachent à de puissantes traditions historiques, culturelles et politiques.

Les libéraux sont le seul groupe dirigeant qui ait une influence populaire restreinte ; les autres forces, elles sont en mesure de mobiliser les masses.

Les communistes sont les mieux organisés ; ils identifient le fascisme avec la bourgeoisie et visent à la conquête

du pouvoir à travers l'action de masse. L'hypothèse de la révolution immédiate comme moyen de réaliser le socialisme étant exclue, le leader Palmiro Togliatti* conçoit le parti communiste comme un parti de masses (et non pas seulement de cadres), orienté vers l'action politique (plutôt que vers l'agitation révolutionnaire) et à la recherche de liaisons avec les techniciens, les intellectuels, les petits entrepreneurs, etc. Les socialistes penchent à cette époque pour un parti unique de travailleurs.

Face aux gauches unies et sous la conduite d'Alcide De* Gasperi, la démocratie chrétienne rassemble le noyau des anciens dirigeants « populaires », d'orientation nettement anticonfessionnelle, et les nombreux représentants de la nouvelle génération, issue de l'Action catholique et des mouvements des universitaires (Federazione universitaria cattolica italiana [FUSI]). La démocratie chrétienne est, sans aucun doute, un mouvement populaire qui, opposé au fascisme, propose une organisation décentralisée de l'État qui se fonde sur les sociétés intermédiaires (famille, associations diverses).

Fin de la monarchie et rupture du tripartisme

La situation politique est tout de suite rendue précaire par la présence à l'extrême gauche du plus fort mouvement communiste de l'Occident et, à l'extrême droite, d'un amalgame de nostalgies fascisantes ou autoritaires.

Le gouvernement formé en décembre 1945 marque l'entrée en scène du leader démocrate-chrétien Alcide De Gasperi, qui sera président du Conseil de huit ministères consécutifs, jusqu'en août 1953.

Les résultats des premières élections politiques du 2 juin 1946 pour l'Assemblée constituante confirment la prédominance des trois formations principales : démocratie chrétienne, parti communiste et parti socialiste.

Le 2 juin 1946, le peuple est appelé aussi à choisir entre monarchie et république. Communistes, socialistes et « actionnistes » soutiennent franchement la république. Le sort de la monarchie dépend donc des démocrates-chrétiens, qui, au cours de leur congrès, en avril 1946, choisissent en grande majorité la république. Le 9 mai, Victor-Emmanuel III abdique en faveur d'Humbert II.

Les électeurs votent pour la république avec plus de 12 700 000 voix, contre 10 700 000 pour la monarchie : la maison de Savoie est définitivement écartée. Enrico De Nicola (1877-1959) est élu président de la République (28 juin 1946) ; Luigi Einaudi (1874-1961) lui succédera (11 mai 1948) après l'élection des parlementaires de la première législature républicaine.

De la consultation du 2 juin naît un gouvernement (juill. 1946) auquel participent pour la première fois les républicains, aux côtés des trois partis de masses et des libéraux. De Gasperi en est le président ; le socialiste Nenni, le vice-président ; le communiste Togliatti est ministre de la Justice. Le mécontentement des classes moyennes s'exprime par une augmentation des suffrages à l'« Uomo Qualunque », aux élections communales d'automne, au cours desquelles la démocratie chrétienne perd 100 000 voix à Rome, et 40 000 à Naples. Dans ces deux villes, communistes et socialistes présentent une liste unique appelée « Bloc du peuple ». C'est un premier pas vers le Front populaire. Craignant d'être dès lors subordonnés aux communistes, un certain nombre de socialistes, sous la conduite de Giuseppe Saragat, abandonnent leur parti, en janvier 1947, et fondent le parti socialiste des travailleurs italiens (PSLI), qui deviendra bientôt le parti social-démocrate italien (PSDI).

Après la scission socialiste, un nouveau gouvernement est formé (févr. 1947) avec le concours, une fois encore, des trois partis de masses.

De Gasperi vient d'effectuer un voyage aux États-Unis, afin de faire sortir l'Italie de l'isolement et d'obtenir une aide économique. Il se heurte à l'opposition communiste, et le gouvernement tripartite tombe en mai 1947.

De Gasperi forme alors un gouvernement constitué uniquement de démocrates-chrétiens et de techniciens. Républicains et sociaux-démocrates ne lui accordant pas leur appui, ce nouveau gouvernement ne se maintient que grâce aux voix des libéraux et des « qualunquisti ». En décembre 1947, toutefois, le gouvernement s'élargit grâce à la participation des sociaux-démocrates et des républicains. C'est un premiers pas vers une alliance systématique, qui sera à la base du nouvel État.

La Constitution

L'Assemblée, élue le 2 juin 1946, élabore en un an et demi une Constitution qui entre en vigueur le 1er janvier 1948. La démocratie chrétienne y a introduit sa vision spécifique du pluralisme social, de l'autonomie locale, et de la décentralisation du pouvoir.

résultats des élections de l'Assemblée constituante

(2 juin 1946)

partis	*suffrages exprimés* *voix*	*pourcentages*	*sièges*
communiste	4 356 686	18,9	104
socialiste	4 748 129	20,7	115
chrétien-démocrate	51 088	0,2	1
parti d'action	334 748	1,5	7
républicain	1 003 007	4,4	23
concentration républicaine	97 690	0,4	2
démocrate-chrétien	8 101 004	35,2	207
libéral (union démocratique nationale)	1 560 638	6,8	41
« Uomo Qualunque »	1 211 956	5,3	30
bloc national de la liberté	637 328	2,8	16
mouvement unitaire italien	71 021	0,3	1
démo-travailliste	40 633	0,2	1
parti sarde d'action	78 554	0,3	2
indépendant sicilien	171 201	0,7	4
paysan (« Contadini d'Italia »)	102 393	0,4	1
divers	434 403	1,9	1
	23 010 479	100,0	556

Au cours du débat le plus long de la Constituante — celui qui concerne l'insertion du principe du rapport concordataire entre l'État et l'Église, et surtout du concordat stipulé en 1929 avec l'Église par l'État fasciste (art. 7) —, l'engagement des communistes aux côtés des démocrates-chrétiens face aux socialistes et aux autres laïques est déterminant.

Togliatti affirme en effet que les communistes veulent contribuer à la paix religieuse, et que la classe ouvrière ne souhaite pas des hostilités créées par des motifs religieux.

Aides internationales et élections de 1948

Les moyens pour pourvoir à la survie du pays et pour en garantir l'intégrité territoriale ne sont pas tous entre les mains des Italiens : le pays a été durement touché par la guerre, et 20 p. 100 du patrimoine national ont été détruits. L'aide étrangère est indispensable. De Gasperi demande du secours à tous, indistinctement, y compris aux Russes. Mais l'Union soviétique appuie alors les revendications yougoslaves sur Trieste. Le gouvernement militaire allié fournit les premières aides, l'UNRRA finance l'acquisition de machines et de matières premières.

En même temps, à Londres et à Paris, on élabore un traité de paix, que l'Italie signe le 10 février 1947. Les clauses économiques et militaires sont particulièrement dures : la Vénétie Julienne passe à la Yougoslavie, sauf la ville et le territoire de Trieste, confiés à l'O. N. U. et divisés en deux zones, dont la première, qui englobe la ville de Trieste, est placée sous un gouvernement anglo-américain, tandis que la seconde, comprenant l'Istrie, est confiée à l'administration yougoslave (cet arrangement provisoire durera jusqu'au mois d'octobre 1954).

Le Haut-Adige devient région autonome, tandis que quelques cessions territoriales interviennent aux frontières avec la France (La Brigue et Tende). L'Italie renonce également à tous ses territoires d'outre-mer (Dodécanèse grec, Éthiopie, Érythrée, Somalie, Libye).

La sévérité du traité donne aux Italiens la mesure réelle de la défaite et des erreurs du passé. Malgré les réactions de l'opinion publique, le gouvernement doit accepter ces conditions pour sortir de l'isolement et pour obtenir de l'aide. L'Italie, en juillet 1947, participe à la conférence préparatoire pour le plan Marshall, programme de l'aide systématique des Américains.

Aux élections du 18 avril 1948, le parti socialiste se présente avec le parti communiste dans un Front démocratique populaire auquel font face les autres partis, et en premier lieu la démocratie chrétienne. Le Front est battu par la démocratie chrétienne.

De 1948 à 1953

Solidarité démocratique, réformisme, Alliance atlantique, européisme

Après la consultation du 18 avril 1948, De Gasperi pratique une politique de collaboration (« centrisme » ou « quadripartisme ») avec les sociaux-démocrates, les républicains et les libéraux.

Il recherche ainsi, dans la fragile démocratie italienne, la plus grande convergence de forces sociales et tente de constituer l'instrument politique d'un objectif plus vaste, qu'il définira, en 1954, dans une lettre à Fanfani, comme « le dépassement de la palissade historique guelfe-gibeline », c'est-à-dire de la querelle entre catholiques et laïques.

En mai 1948, les quatre partis participent au gouvernement. En janvier 1950, les libéraux en sont absents, en raison de leur hostilité à la réforme agraire. En juillet 1951, les sociaux-démocrates, occupés ailleurs par l'unification avec un groupe sorti du parti socialiste, démissionnent du septième ministère présidé par De Gasperi.

La politique de ces gouvernements est affrontée aux maux séculaires de l'économie et de la société italiennes : isolement politique, manque de compétitivité économique dû à la faiblesse de l'industrie de base, échec de l'unification économique nationale (problème du Mezzogiorno), chômage, etc.

Le gouvernement appuie la constitution de l'unité européenne sur le plan politique et économique. La naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (avr. 1951) impose à l'Italie une rapide adaptation concurrentielle de son industrie sidérurgique, sous l'impulsion de l'IRI (Instituto per la Ricostructione Industriale). La production industrielle augmente, au cours de cette période, avec une moyenne de 10 p. 100 par an. Cette croissance est due également à la découverte et à l'exploitation intensive des gisements de gaz naturel et de pétrole, dont la gestion, à partir de 1953, est regroupée sous l'« Ente Nazionale Idrocarburi » (ENI), importante entreprise publique dirigée par Enrico Mattei.

Puis la libéralisation des importations donne à l'industrie italienne la possibilité de se servir de machines étrangères. Le développement du Sud entre dans une phase dynamique avec la formation de la Caisse du Midi. À l'ancien appétit de terre et au grave sous-développement de l'agriculture dans les grandes propriétés foncières répond une loi de réforme agraire.

Mais, si la politique de la première législature est à l'origine du phénomène qu'on appellera par la suite « boom économique italien », les résultats sont moindres dans la construction du nouvel État.

Les difficultés internes. Les élections de 1953

En effet, la Cour constitutionnelle et le Conseil national de l'économie et du travail ne sont créés qu'en 1956. En ce qui concerne la réalisation des régions, on se limite à la loi Scelba, laborieusement approuvée en janvier 1953, après plusieurs modifications, et qui n'est qu'une prémisse à l'introduction de l'organisation régionale (il faudra attendre 1970). Les divers codes, avec leurs dispositions fascistes et préfascistes, survivent encore. En outre, face aux devoirs croissants d'intervention socio-économique de l'État, se renforcent les structures de la tradition centraliste et les grands appareils para-étatiques.

Le climat de la législature n'est pas propre à favoriser l'œuvre de renouvellement : la guerre froide s'installe à l'intérieur entre le gouvernement et les communistes. En juillet 1948, une grève générale et quelques épisodes de violence liés à l'attentat contre Togliatti marquent la rupture syndicale et portent à trois le nombre des centrales syndicales ouvrières : la Confederazione generale italiana del lavoro (CGIL), communiste ; la Confederazione italiana sindacati lavoratori (CISL), liée au courant syndical chrétien ; l'Unione italiana del lavoro (UIL), formée par les sociaux-démocrates et par les républicains.

Les pressions de la droite ont un effet tout aussi temporisateur. L'Action catholique, base et, par certains aspects, soutien de la démocratie chrétienne, voit s'accentuer à son sommet la tendance de type intégriste. À l'intérieur de la démocratie chrétienne, si la pression polémique des groupes de gauche est à l'origine des gouvernements et des initiatives les plus dynamiques, les interventions politiques les plus importantes, comme la réforme agraire, font apparaître une droite interne (le groupe de la « Vespa » [Guêpe]) et provoquent des pertes électorales graves, en faveur de la droite monarchiste et néo-fasciste, en particulier dans l'Italie méridionale, au cours des élections municipales de 1951 et de 1952.

La participation des sociaux-démocrates au gouvernement subit les alternances des scissions et des aspirations à l'unité des différentes branches socialistes et dépend de l'attitude des socialistes à l'égard du parti communiste.

Quant aux libéraux, ils ne sont pas favorables aux réformes de structures de De Gasperi ; cependant, malgré leur démission du gouvernement en 1950, ils restent membres de la coalition.

La politique étrangère est l'objet de violentes critiques de la part du parti communiste. Au Parlement, le débat le plus dramatique est celui qui concerne l'adhésion de l'Italie au pacte de l'Atlantique (mars 1949), débat au cours duquel l'opposition utilise l'obstruction parlementaire.

L'opposition fait appel de nouveau à l'obstruction lors du débat de clôture de la législature sur l'introduction à la Chambre d'une loi électorale majoritaire qui remplacerait la loi proportionnelle pure. La réforme électorale est approuvée par le Parlement, mais son objectif — renforcer la représentation des partis du centre et créer à l'intérieur du quadripartisme une place pour des solutions politiques d'alternance — n'est pas atteint. Lors des élections générales du 7 juin 1953, en effet, il manque à la coalition 57 000 voix pour obtenir la majorité absolue.

De 1953 à 1958

Un équilibre difficile

Les élections de 1953 marquent la fin de l'ère De Gasperi. En effet, le leader de la démocratie chrétienne, ne pouvant réitérer son expérience centriste, forme un huitième gouvernement nettement conservateur qui tombe dès le 28 juillet : De Gasperi quitte la scène politique ; il mourra un an plus tard.

Se succèdent alors des formations diversement orientées : gouvernement démocrate-chrétien présidé par Giuseppe Pella (août 1953), puis par Amintore Fanfani (janv. 1954) ; retour au centrisme et au quadripartisme avec les gouvernements présidés par les démocrates-chrétiens Mario Scelba (févr. 1954) et Antonio Segni (juill. 1955).

Le 6 mai 1957, le retrait de Saragat du ministère oblige Segni à démissionner. Il est remplacé, le 19 mai, par Adone Zoli, qui présente un cabinet homogène démocrate-chrétien : si ce cabinet est investi par le Sénat, le vote de la Chambre est tellement ambigu (ce sont les voix néo-fascistes du MSI qui ont fait la majorité) que Zoli démissionne. Mais le président de la République refuse la démission de Zoli, et celui-ci se maintient jusqu'aux élections générales de 1958.

Ce fragile équilibre politique traduit les difficultés de la démocratie italienne, menacée à l'extrême droite et à l'extrême gauche. Dans un pays qui amorce son « miracle » économique et adopte une mentalité industrielle, la démocratie chrétienne est le premier parti à approfondir l'examen de ses rapports avec la société : son congrès de Naples (juin 1954) est significatif à cet égard. Si les démocrates-chrétiens considèrent comme contraire aux intérêts de la nation la lutte des classes, ils ne refusent pas d'examiner la participation des socialistes au pouvoir.

De leur côté, les socialistes nenniens, au congrès de Turin (avr. 1955), préconisent l'« ouverture à gauche », mais plus encore le « dialogue avec les catholiques ». L'élection à la présidence de la République, le 29 avril 1955, de Giovanni Gronchi (successeur de Luigi Einaudi) illustre l'élargissement de la démocratie chrétienne, Gronchi, démocrate-chrétien de gauche, étant partisan convaincu de l'« ouverture à gauche ».

Dans le même temps, au lendemain de la mort de Staline, le communisme italien montre son originalité (« via italiana al socialismo ») ; tandis que Togliatti préconise le « polycentrisme », la Confédération des travailleurs se solidarise avec l'insurrection hongroise de 1956. Il n'empêche que la crise poststalinienne provoque des remous au sein du PCI, qui perd 300 000 adhérents.

Les socialistes, eux, tendent vers l'unité : la rencontre Nenni-Saragat à Pralognan est une étape vers l'union des deux partis socialistes.

Les élections de 1958

Lors des élections législatives générales des 25 et 26 mai 1958, onze formations politiques se partagent les 596 sièges de la Chambre des députés. Deux partis, d'ailleurs, emportent, ensemble, les deux tiers des sièges : le parti démocrate-chrétien (273 sièges au lieu de 264 en 1953) et le parti communiste (140 au lieu de 143). Avec 24 sièges à la Chambre et 9 au Sénat et un million et demi d'électeurs, le MSI constitue une force avec laquelle les partis issus de la Résistance et de la Libération doivent désormais compter.

De 1958 à 1963

L'« ère Fanfani »

Pour remplacer le cabinet Adone Zoli, démissionnaire, le président Gronchi fait appel au leader du parti démocrate-chrétien : Amintore Fanfani (juill. 1958). Celui-ci forme un ministère de centre gauche, mais Saragat, leader des sociaux-démocrates, s'il accepte quatre portefeuilles pour des membres de son parti, refuse d'entrer lui-même au gouvernement. Titulaire des Af-

faires étrangères, Fanfani fait une série de voyages afin de resserrer les liens qui unissent l'Italie aux membres de l'Alliance atlantique.

En janvier 1959, lors du congrès du PSI, Pietro Nenni fait voter une motion qui dégage son parti de tout accord avec les communistes. Aussitôt, Ezio Vigorelli, ministre du Travail et membre du PSDI, démissionne (22 janv.) en se proclamant solidaire de Nenni. Le cabinet Fanfani ne survit pas à cette crise.

Antonio Segni, ministre de la Défense, est chargé de former un gouvernement : il le constitue avec les seuls démocrates-chrétiens (27 févr.). Conséquence de la crise ministérielle : lors du congrès du parti démocrate-chrétien à Florence (14-17 mars), Aldo Moro est élu secrétaire général à la place d'Amintore Fanfani.

Sur le plan social, le gouvernement Segni doit faire face à une certaine agitation syndicale. Par ailleurs, le gouvernement italien est de plus en plus préoccupé par le développement de l'agitation, dans le Haut-Adige (Tyrol méridional), de la population de souche germanique.

L'année 1960 voit brusquement monter la tension politique. Malgré les déclarations anticommunistes véhémentes du cardinal Ottaviani, le président de la République italienne se rend à Moscou, où il rencontre Khrouchtchev (févr. 1960). À son retour, le parti libéral retire son soutien au gouvernement Segni, qui doit démissionner (24 févr.).

Fernando Tambroni, qui s'efforce d'axer la démocratie chrétienne sur sa droite, devient président du Conseil. Mais, s'il obtient, de justesse, la confiance à la Chambre, le 8 avril, c'est grâce au MSI ; aussitôt, trois ministres démissionnent. Tambroni décide cependant de poursuivre sa tâche ; le 5 mai, il obtient la confiance au Sénat. Les néo-fascistes veulent développer leur avantage ; en décidant de tenir leur congrès annuel à Gênes, citadelle de la résistance italienne (juill. 1960), ils semblent défier la gauche ; des manifestations de rues et des grèves importantes révèlent l'indignation de celle-ci. Le cabinet Tambroni doit démissionner le 19 juillet.

Amintore Fanfani redevient président du Conseil. Le 5 août, son nouveau cabinet, homogène, obtient à la Chambre une très forte majorité. Le programme du gouvernement Fanfani est fondé sur la réforme sociale et administrative.

L'« ouverture à gauche »

Cependant, les démocrates-chrétiens — Fanfani et Moro en tête — se rendent compte de la nécessité d'échapper à la formule du gouvernement homogène pour s'« ouvrir à gauche », le parti de Saragat s'y montrant enclin. La majorité du comité central du parti socialiste, réuni du 9 au 12 janvier 1962, suit Pietro Nenni, favorable à un rapprochement avec les démocrates-chrétiens. Au congrès de la démocratie chrétienne (27-31 janv.), la thèse d'Aldo Moro, en faveur d'une alliance parlementaire avec les socialistes, triomphe.

Démissionnaire le 2 février, Fanfani se succède à lui-même dès le 21 : son gouvernement, formé de 19 ministres démocrates-chrétiens, de 3 sociaux-démocrates et de 2 républicains, obtient la confiance du Parlement (10 mars), mais les socialistes nenniens s'abstiennent. Du 2 au 8 mai, députés et sénateurs sont réunis pour l'élection du successeur de Gronchi à la présidence de la République ; Antonio Segni n'est élu qu'après neuf tours de scrutin par 443 voix contre 334 à Giuseppe Saragat.

Très souvent appuyé par les socialistes, Fanfani peut appliquer sa politique d'expansion économique et de promotion sociale dans le cadre du « plan Vanonni ». Le 20 juin 1962 paraît le projet de loi portant nationalisation de 120 sociétés par actions représentant la production, le transport et la distribution de l'électricité ; un vote massif de la Chambre, le 21 septembre, rend effective cette nationalisation (formation de la Ente Nazionale Elettricita). En janvier 1963, une cinquième région autonome est créée : le Frioul-Vénétie Julienne.

Le congrès du parti social-démocrate (22-25 nov. 1962) montre la volonté de la majorité des amis de Saragat de se rapprocher d'une manière plus effective de la démocratie chrétienne ; il est vrai que l'aile gauche du parti réclame avant tout l'unité socialiste.

Cependant, la situation sociale s'aggrave brusquement : l'augmentation notable des loyers et celle des tarifs de chemins de fer et des impôts provoqueront (janv.-févr. 1963) des grèves, dont certaines intéressent jusqu'à six millions d'ouvriers. Une menace d'inflation plane. Pour l'extérieur, si la majorité des partis critique le dialogue direct franco-allemand et le veto français à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, la plupart des socialistes stigmatisent — à la suite de la visite de Fanfani à Washington (15-20 janv.) — le principe d'une force nucléaire multilatérale.

Toute cette période (1958-1963) correspond au plus fort du « miracle » économique italien.

De 1963 à 1968

Les élections de 1963

Aux élections des 28 et 29 avril 1963, le parti libéral, en gagnant plus d'un million de voix, bénéficie probablement de la crainte d'une partie de l'électorat démocrate-chrétien en face d'une « ouverture à gauche ». C'est dire le léger recul de la démocratie chrétienne, qui perd 800 000 voix. Le parti communiste, avec plus de 25 p. 100 des suffrages exprimés, devient la formation communiste la plus puissante de l'Europe occidentale.

Aldo Moro et le centre gauche

Le 25 mai, le président de la République charge Aldo Moro de former le nouveau gouvernement. Le principal obstacle réside dans les divergences entre les socialistes nenniens et Saragat. Le 18 juin, Moro doit renoncer. On revient à la solution de facilité : la formation d'un cabinet homogène démocrate-chrétien, qui est présidé par Giovani Leone (19 juin).

Tout l'avenir de l'« ouverture à gauche » est suspendu aux débats du 35e congrès du parti socialiste (25-29 oct. 1963). Celui-ci vote une motion relative à l'« autonomie » du parti par rapport aux communistes et à la possibilité d'une entente avec la démocratie chrétienne. Le 7 novembre, le Conseil national de la démocratie chrétienne vote, à une large majorité, une motion autorisant l'ouverture de négociations avec les républicains, les socialistes et les sociaux-démocrates. Depuis deux jours, le ministère Leone est démissionnaire.

Le 11 novembre, Moro est chargé de former un gouvernement, mais ce n'est que le 5 décembre qu'il peut présenter son cabinet de centre gauche. Pietro Nenni devient vice-président, et Saragat ministre des Affaires étrangères. En tout, il y a 16 ministres démocrates-chrétiens, 6 socialistes nenniens, 3 sociaux-démocrates et 1 républicain. L'une des conséquences de la participation des socialistes (PSI) est la formation du parti socialiste italien d'unité prolétarienne (PSIUP), issu de l'aile gauche du parti, hostile à l'alliance avec la démocratie chrétienne.

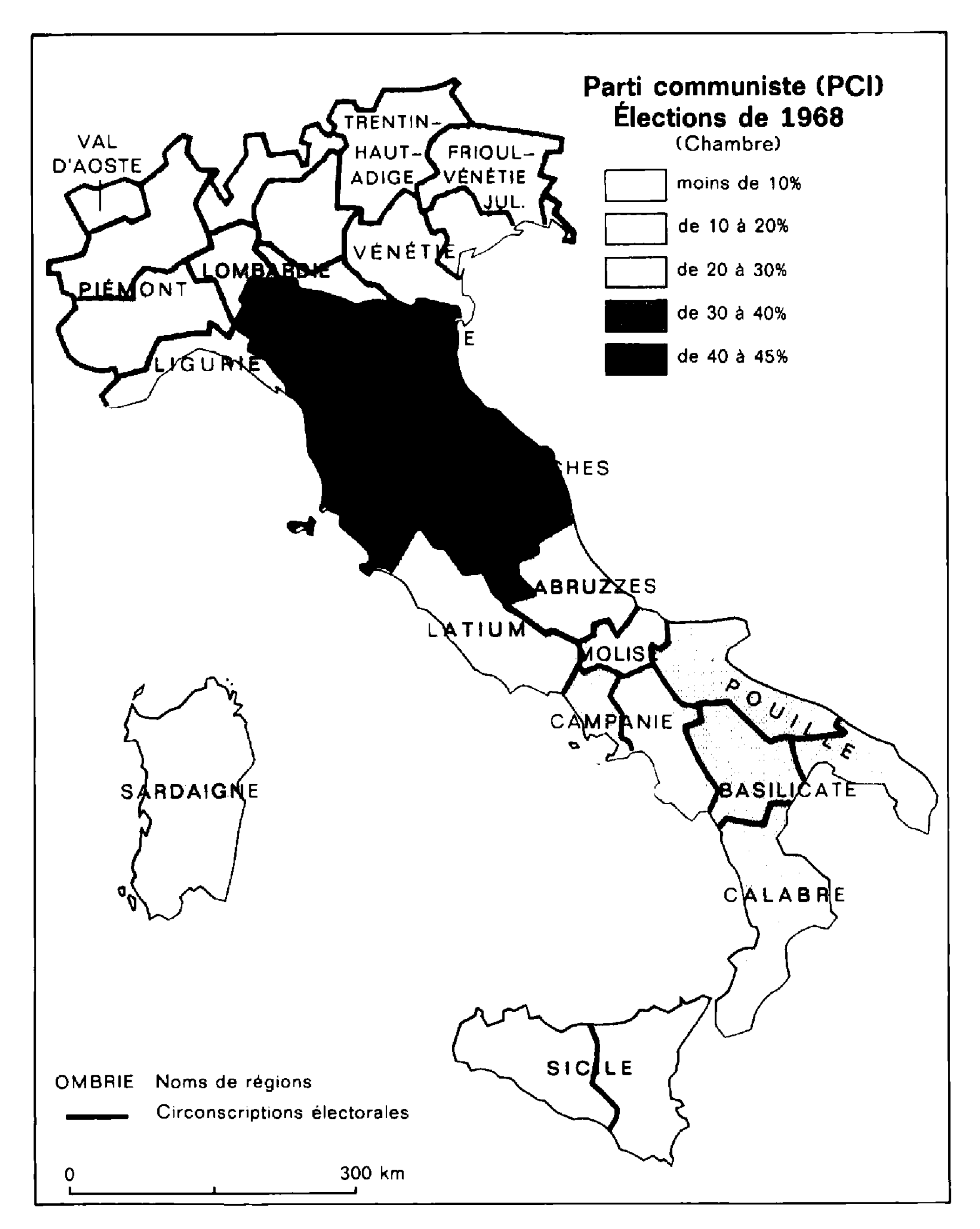
Les premiers mois du cabinet Moro sont difficiles. La crise économique et financière se développe, qui oblige le gouvernement à promulguer, dès le 23 février 1964, une série de mesures d'austérité. Par ailleurs, la cohésion gouvernementale est dangereusement menacée par la publication, dans *Il Messaggero*, d'un texte montrant que Moro n'est pas d'accord avec les socialistes en ce qui concerne les réformes structurelles de l'économie. L'affaire fait tant de bruit que Moro démissionne le 26 juin.

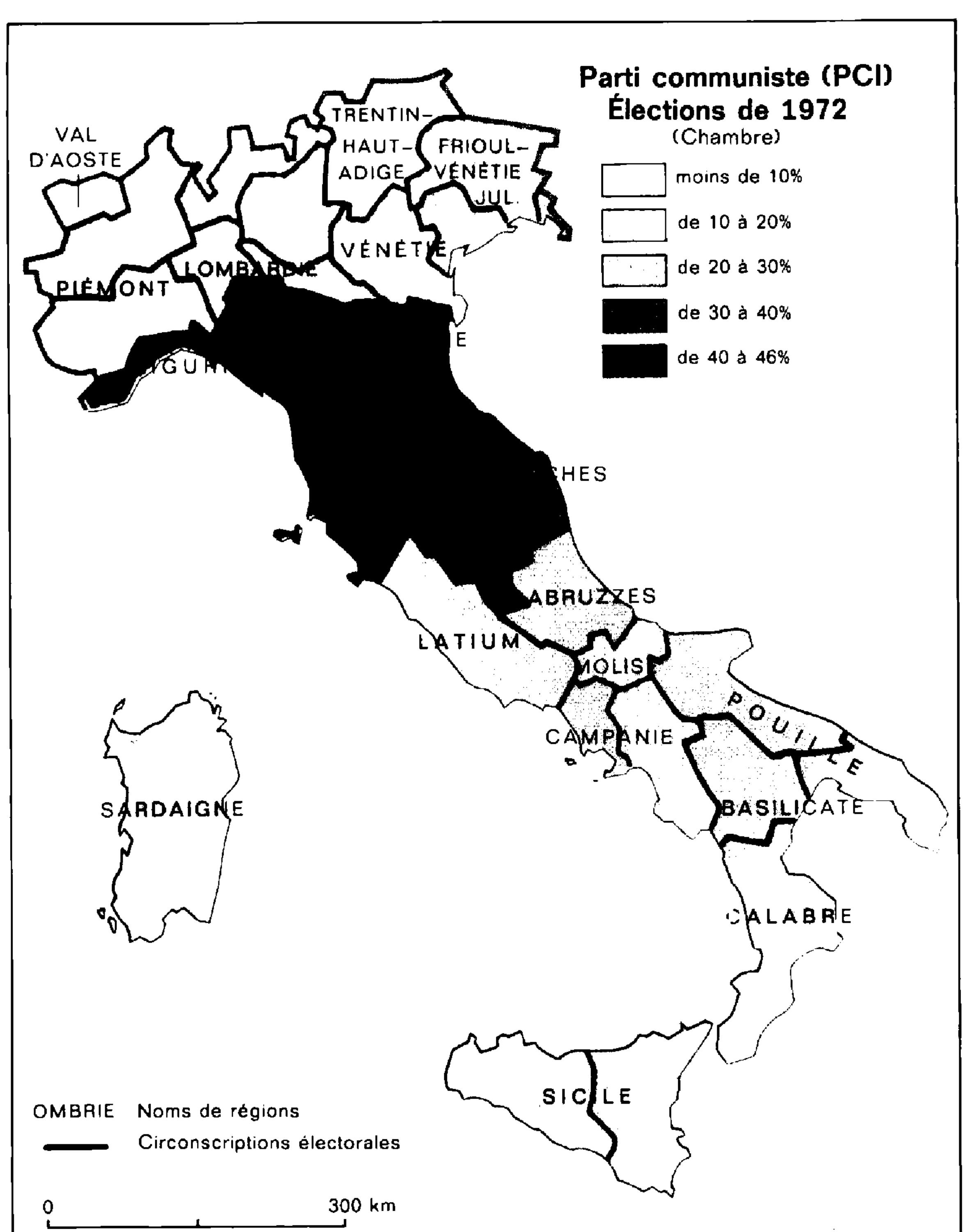
Le second cabinet Moro est surtout aux prises avec des problèmes économiques : l'inflation de 1963, la crise de la balance des comptes, la baisse des exportations, l'extension du chômage l'amènent à adopter un plan de stabilisation dont souffriront surtout l'industrie automobile et la construction. Le plan quinquennal (1965-1969) doit être rapidement révisé en fonction de cette politique. Par ailleurs, la coalition gouvernementale souffre, d'une manière quasi endémique, de l'opposition sourde de l'aile gauche des socialistes.

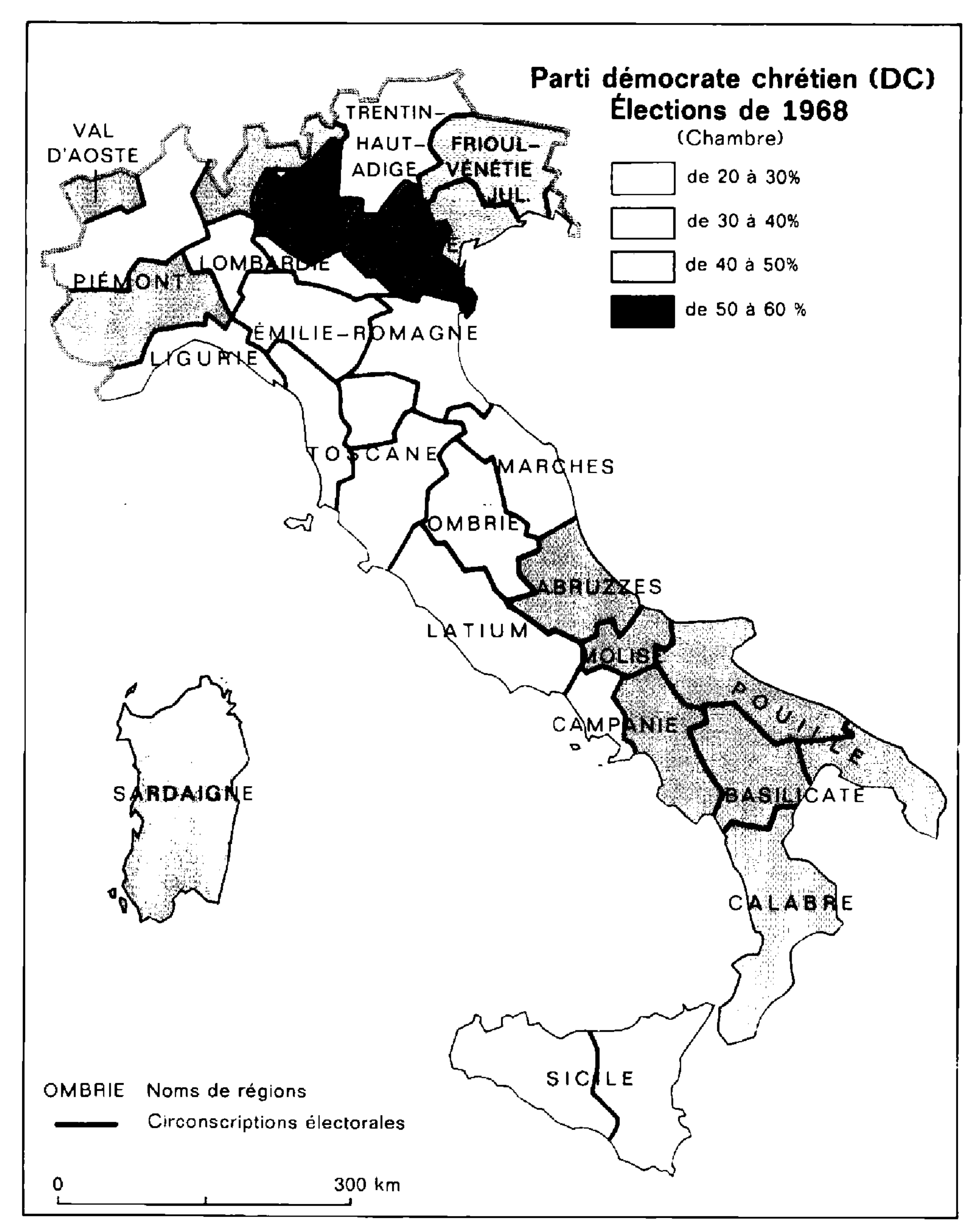
Là-dessus éclate l'« affaire La Pira » : l'ancien maire de Florence, au retour d'un voyage à Hanoi, confie publiquement, dans les salons de Fanfani, ses sentiments (sévères pour A. Moro) au sujet de la guerre du Viêtnam ; le journaliste d'extrême droite qui recueille les impressions de La Pira s'empresse de les publier dans *Il Borghese*. Fanfani démissionne (28 déc. 1965) ; Moro assure l'intérim des Affaires étrangères, tout en refusant la démission de Fanfani. Le gouvernement se retire cependant le 20 janvier 1966.

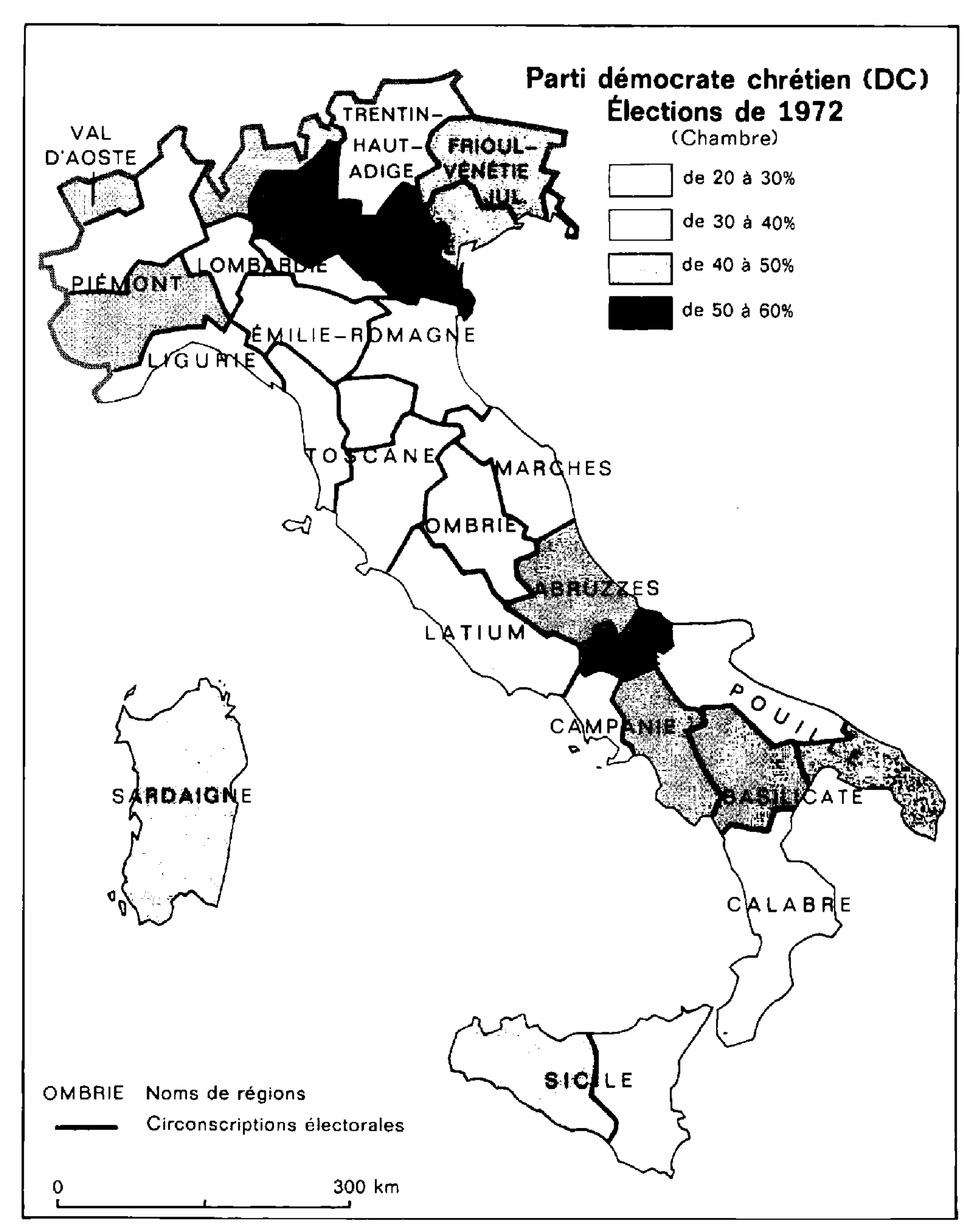
Dès le 22 juillet 1964, Moro est à la tête d'une seconde formation gouvernementale, en substance la même que la précédente. Le 6 décembre, le président de la République, Segni, souffrant, démissionne. Ce n'est que le 28 décembre 1964, et au vingt et unième tour de scrutin, que Saragat, candidat de la gauche, est élu président de la République. En août, le leader communiste Togliatti était décédé (23 août) ; c'est Luigi Longo qui lui avait succédé comme secrétaire général du parti communiste, Pietro Ingrao devenant le leader parlementaire du parti. Chez les démocrates-chrétiens, Mariano Rumor était élu secrétaire général.

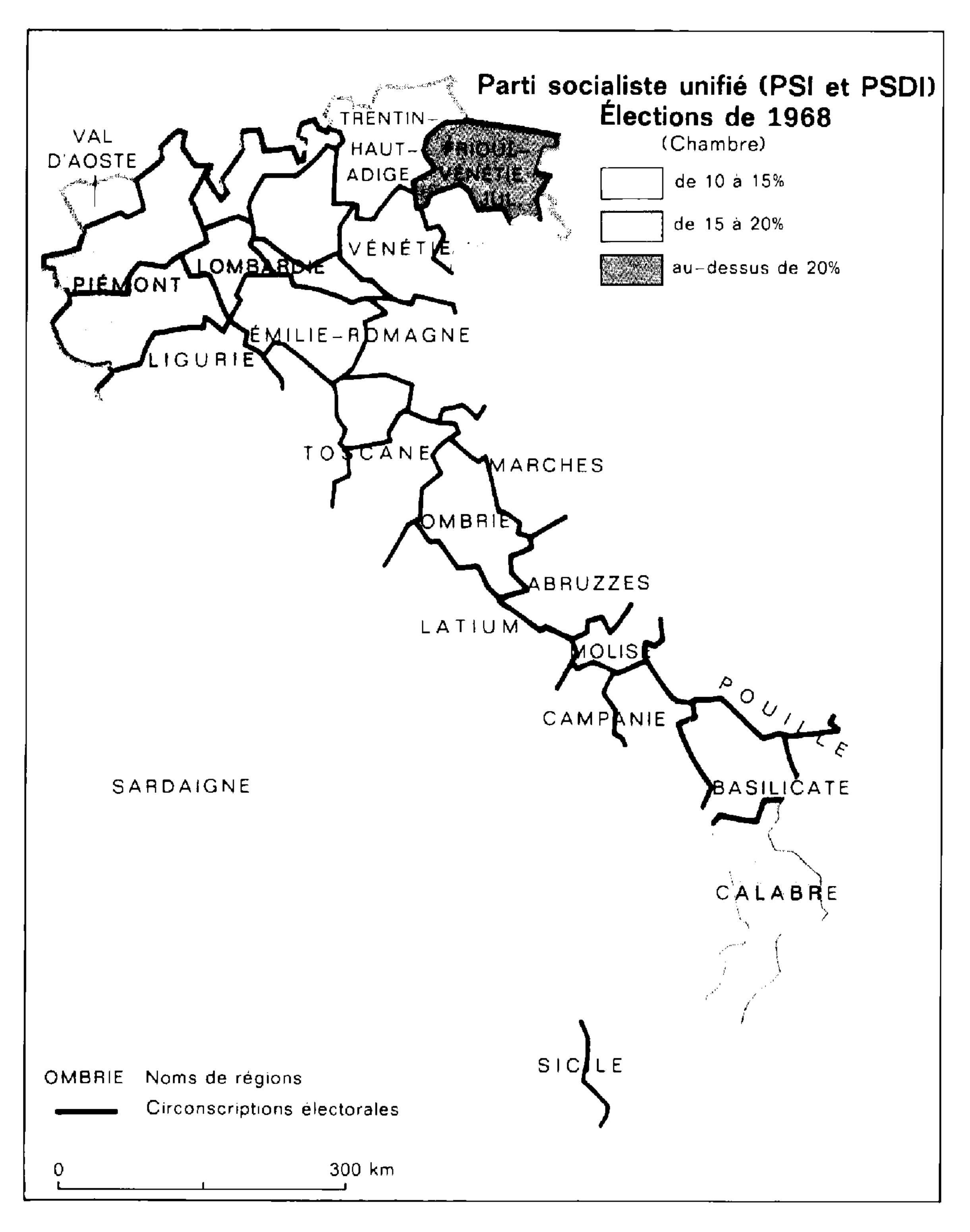
Fanfani est désigné pour succéder à Saragat aux Affaires étrangères (5 mars 1965). En fait, les problèmes extérieurs de l'Italie — en dehors de l'épineux problème du Haut-Adige —


Parti communiste (PCI)
Élections de 1968
(Chambre)
moins de 10%
de 10 à 20%
de 20 à 30%
de 30 à 40%
de 40 à 45%
VAL D'AOSTE
TRENTIN-HAUT-ADIGE
FRIOUL-VÉNÉTIE JUL.
VÉNÉTIE
LOMBARDIE
PIÉMONT
LIGURIE
ABRUZZES
LATIUM
MOLISE
CAMPANIE
POUILLE
BASILICATE
CALABRE
SARDAIGNE
SICILE
OMBRIE Noms de régions
Circonscriptions électorales
0
300 km


Parti communiste (PCI)
Élections de 1972
(Chambre)
moins de 10%
de 10 à 20%
de 20 à 30%
de 30 à 40%
de 40 à 46%
VAL D'AOSTE
TRENTIN-HAUT-ADIGE
FRIOUL-VÉNÉTIE JUL.
VÉNÉTIE
LOMBARDIE
PIÉMONT
ABRUZZES
LATIUM
MOLISE
CAMPANIE
POUILLE
BASILICATE
CALABRE
SARDAIGNE
SICILE
OMBRIE Noms de régions
Circonscriptions électorales
0
300 km


Parti démocrate chrétien (DC)
Élections de 1968
(Chambre)
de 20 à 30%
de 30 à 40%
de 40 à 50%
de 50 à 60 %
VAL D'AOSTE
TRENTIN-HAUT-ADIGE
FRIOUL-VÉNÉTIE JUL.
LOMBARDIE
PIÉMONT
ÉMILIE-ROMAGNE
LIGURIE
TOSCANE
MARCHES
OMBRIE
ABRUZZES
LATIUM
MOLISE
CAMPANIE
POUILLE
BASILICATE
CALABRE
SARDAIGNE
SICILE
OMBRIE Noms de régions
Circonscriptions électorales
0
300 km


Parti démocrate chrétien (DC)
Élections de 1972
(Chambre)
de 20 à 30%
de 30 à 40%
de 40 à 50%
de 50 à 60%
VAL D'AOSTE
TRENTIN-HAUT-ADIGE
FRIOUL-VÉNÉTIE JUL.
LOMBARDIE
PIÉMONT
ÉMILIE-ROMAGNE
LIGURIE
TOSCANE
MARCHES
OMBRIE
ABRUZZES
LATIUM
CAMPANIE
POUILLE
BASILICATE
CALABRE
SARDAIGNE
SICILE
OMBRIE Noms de régions
Circonscriptions électorales
0
300 km



sont assez limités : constamment fidèle à l'Alliance atlantique et au traité de Rome de 1957, la diplomatie italienne s'aligne sur les plus « européens » de ses partenaires.

La crise ministérielle est difficile à dénouer : A. Moro peut enfin constituer son troisième cabinet avec 14 ministres démocrates-chrétiens, 5 socialistes (dont Nenni comme vice-président du Conseil), 2 PSDI et un républicain. A. Fanfani est maintenu aux Affaires étrangères. Le 15 mars 1966, la Chambre (347 voix contre 251) accorde sa confiance à ce gouvernement, dont la composition témoigne d'un renforcement de la coalition centriste.

Le 28 juillet 1966 a lieu, à Rome, la réunion du comité paritaire PSI-PSDI, sous la présidence de P. Nenni. La réunification devient effective lors de la constituante socialiste (30 oct. 1966). Alors naît le parti socialiste unifié (6 millions d'électeurs et 600 000 adhérents inscrits). Pietro Nenni est élu « président de tous les socialistes » ; les deux secrétaires généraux élus représentent respectivement l'ex-PSI (Francesco De Martino) et l'ex-PSDI (Mario Tanassi). Un certain nombre de membres de l'ancien parti socialiste démocratique refusent d'entériner une telle décision ; ils font sécession en fondant l'Union socialiste démocratique.

Les élections de 1968

La stabilité gouvernementale est remise en question par les élections générales de mai 1968 : le parti socialiste unifié connaît alors un revers et n'obtint que 91 sièges (14,5 p. 100 des suffrages) ; l'ensemble de la droite recule et l'extrême gauche connaît un succès notable. Le refus des socialistes de participer à une coalition gouvernementale avec les démocrates-chrétiens entraîne la démission du ministère Moro (juin 1968).

Depuis 1968

La crise des partis

Giovanni Leone forme un gouvernement homogène démocrate-chrétien, gouvernement d'attente, car les démocrates-chrétiens espèrent que les socialistes, en leur congrès d'automne, se prononceront de nouveau pour la formule de centre gauche. Cependant, l'agitation sociale et universitaire se développe dans tout le pays.

Au congrès socialiste d'octobre 1968, Pietro Nenni est violemment attaqué par la gauche de son parti. D'autre part, le 14 novembre, 12 millions de travailleurs se mettent en grève en vue d'obtenir des réformes sociales fondamentales qui seraient alignées sur la conjoncture économique. Le climat est tel que Leone démissionne le 19 novembre.

Cependant, le 8 décembre, alors qu'une grève générale vient de paralyser Rome, le secrétaire général de la démocratie chrétienne, Mariano Rumor, annonce qu'un accord de coalition centre gauche est intervenu entre son parti, d'une part, les socialistes et les républicains, d'autre part ; le 12 décembre, il présente un cabinet formé de 16 démocrates-chrétiens, 9 socialistes et 1 républicain. Son gouvernement met en tête de son programme les réformes sociales et régionales, la démocratisation de l'enseignement, l'augmentation des salaires et des pensions, la lutte contre le chômage. Le 19 janvier 1969, M. Rumor est remplacé par Flaminio Piccoli au poste de secrétaire de la démocratie-chrétienne.

L'agitation sociale ne cesse pas. En janvier, les syndicats engagent des pourparlers avec le gouvernement au sujet d'une réforme du régime des retraites et de l'abolition des différences de salaires existant entre les régions. Les grèves se multiplient ; en juin, l'agitation sociale et estudiantine s'étend à l'ensemble de l'Italie.

Au début de juillet 1969, le parti socialiste italien se scinde de nouveau, malgré les efforts de Pietro Nenni, qui démissionne le 4 juillet : à la fraction de gauche, menée par Francesco De Martino et qui préconise la coopération avec le PCI, s'oppose la fraction de droite, qui, avec Mauro Ferri, forme le parti socialiste unitaire (5 juill.).

Cette scission met fin à l'expérience de centre gauche. Le gouvernement Rumor démissionne ; chargé aussitôt de former un nouveau ministère, M. Rumor pense reformer une coalition, mais le PSU et les républicains refusent d'y entrer. Aussi la démocratie chrétienne, elle-même divisée en huit courants, décide-t-elle de former un gouvernement homogène, qui, présidé par M. Rumor, est investi le 11 août.

Très vite, il s'avère que la démocratie chrétienne peut difficilement diriger seule un pays bouleversé par la recherche difficile d'une société adaptée au progrès économique. L'« automne chaud » a montré non seulement la force des syndicats, mais aussi le danger permanent créé pour le régime par

les élections à la Chambre des députés de 1948 à 1972

Données de l'Istituto Nazionale di Statistica et du ministère de l'Intérieur.

partis ou groupes	18 avril 1948 suffrages exprimés voix	pourcentages	sièges	7 juin 1953 suffrages exprimés voix	pourcentages	sièges	25 mai 1958 suffrages exprimés voix	pourcentages	sièges
Démocrate-chrétien (DC)	12 741 299	48.5	305	10 864 282	40,1	263	12 522 279	42,4	273
Social-démocrate (PSDI)	1 858 346	7.1	33	1 223 251	4,5	19	1 345 750	4,5	22
Républicain (PRI)	652 477	2.5	9	437 988	1,6	5	405 574	1,4	6
Républicain du Haut-Adige	124 385	0.5	3	122 792	0.5	3	135 495	0.5	3
Socialiste (PSI) / Communiste (PCI)	8 137 047	31.0	183						
Socialiste (PSI)				3 441 305	12,7	75	4 208 111	14.2	84
Communiste (PCI)				6 121 922	22.6	143	6 704 706	22,7	140
Libéral (PLI)	1 004 889	3.8	19	816 267	3,0	13	1 046 939	3.5	17
Monarchiste (1)	729 174	2,8	14	1 855 842	6,9	40	659 865	2.2	11
Monarchiste (2)							776 942	2.6	14
Néo-fasciste (MSI)	526 670	2,0	6	1 582 567	5.8	29	1 407 923	4.8	24
Divers :									
ayant obtenu des sièges	157 944	0,5	2				203 853	0.7	2
— n'ayant pas obtenu de sièges	336 681	1.3		626 527	2.3		145 206	0.5	
	26 268 912	100.0	574	27 092 743	100,0	590	29 563 633	100.0	596

(1) Monarchie nationaliste (PNM).
(2) Monarchie populaire (PMP).

partis ou groupes	28 avril 1963 suffrages exprimés voix	pourcentages	sièges	19 mai 1968 suffrages exprimés voix	pourcentages	sièges	7 mai 1972 suffrages exprimés voix	pourcentages	sièges
Démocrate-chrétien (DC)	11 775 970	38.3	260	12 437 848	39,1	266	12 943 675	38,8	267
Social-démocrate (PSDI)	1 876 409	6,1	33	(3)			1 716 197	5.1	29
Républicain (PRI)	420 419	1,4	6	626 533	2.0	9	953 681	2,9	14
Haut-Adige (SVP)	135 458	0,4	3	152 991	0.5	3	153 759	0.5	3
Socialiste (PSI)	4 257 300	13,8	87	4 603 192 (4)	14.5	91	3 209 503	9,6	61
Communiste (PCI)	7 768 228	25.3	166	8 551 347	26,9	177	9 085 927	27,2	179
Social prolétarien (PSIUP)				1 414 697	4,5	23	648 368	1,9	
Libéral (PLI)	2 143 954	7,0	39	1 850 650	5.8	31	1 300 074	3,9	21
Monarchiste (PDIUM)	536 991	1,7	8	414 507	1.3	6			
Néo-fasciste (MSI)	1 574 187	5,1	27	1 414 036	4,4	24	2 894 789	8,7	56
Divers :									
— ayant obtenu des sièges	31 844	0,1	1						
— n'ayant pas obtenu de sièges	240 271	0,8		324 627	1.0		478 519	1,3	
	30 758 031	100,0	630	31 790 428	100,0	630	33 384 492	100,0	630

(3) Unis avec les socialistes (voir 4).
(4) Socialistes et sociaux-démocrates sur une liste unique

l'action violente des groupes révolutionnaires d'extrême gauche.

Dès le 7 février 1970, le second gouvernement Rumor démissionne. Après de longues discussions, M. Rumor peut faire investir un ministère comprenant 17 démocrates-chrétiens, 6 socialistes, 3 socialistes unitaires et 1 républicain (10-17 avr.).

Nouvelle crise ministérielle le 6 juillet 1970 ; Giulio Andreotti, démocrate-chrétien, est alors chargé de la résoudre, mais son programme est jugé trop timide par les socialistes ; et déjà le problème du divorce divise les Italiens. Ce n'est que le 6 août qu'un autre démocrate-chrétien, Emilio Colombo, réussit à former un gouvernement de centre gauche qui se donne comme objectif la lutte contre l'inflation et le redressement économique. Le 1er décembre, après vote approbatif du Sénat et de la Chambre, le président Saragat signe la loi qui introduit le divorce dans la législation italienne. Aussitôt, de nombreuses organisations catholiques signent une demande de référendum abrogatif de cette loi. La droite de la démocratie chrétienne se montre elle aussi hostile au mouvement laïque, dont la force se manifeste par une telle législation.

La crise politique latente que connaît alors l'Italie favorise la montée du néofascisme, qui gagne de nombreuses voix lors des élections administratives partielles du 13 juin 1971. L'institution des quinze régions à statut ordinaire, dont les conseils sont élus le 7 juin 1970, fortifie sans doute la démocratie et contribue à équilibrer la vie économique et sociale, mais cette institution décentralisatrice s'établit dans l'ambiguïté, et les structures oligarchiques se reconstituent au niveau régional. Les discussions politiques se retrouvent au plus haut niveau, en décembre 1971, quand il s'agit d'élire un nouveau président de La République : Giovanni Leone est finalement élu au 16e jour de vote et au 23e scrutin, le 24 décembre.

Aussitôt se révèle la difficulté de former un gouvernement, les démocrates-chrétiens restant divisés quant à la reconstitution d'un gouvernement de centre gauche. Après quinze jours de négociations, Emilio Colombo renonce à former un ministère (1er févr. 1972) ; c'est Giulio Andreotti qui le constitue (18 févr.), mais il s'avère que seules des élections générales pourront clarifier la situation. Le Parlement est dissous le 28 février.

Après les élections de 1972

Les élections générales des 7 et 8 mai 1972 ne provoquent pas de changement politique spectaculaire : le corps électoral italien reste fidèle à ses grandes orientations et ignore massivement les groupes marginaux. Le 4 juin, Giulio Andreotti est chargé de former un gouvernement de coalition (démocrates-chrétiens, sociaux-démocrates, libéraux). Ce cabinet démissionne le 12 juin 1973 et est remplacé, dix-sept jours plus tard, par un cabinet de centre gauche présidé par Mariano Rumor. Renversé en mars 1974, celui-ci reconstitue aussitôt une équipe semblable qui doit faire face à une grave crise morale provoquée par une série de scandales dans les milieux officiels.

A. G. et P. P.

▶ *Barbares / Bas-Empire / Communisme / Démocratie chrétienne / Empire colonial italien / Étrusques / Europe / Fascisme / Florence / Gênes / Grèce d'Occident / Guelfes et gibelins / Investitures (querelle des) / Lombardie / Milan / Naples / Papauté / Renaissance / Révolutions de 1848 / Risorgimento / Sacerdoce et de l'Empire (lutte du) / Saint Empire romain germanique / Sardaigne / Savoie / Sicile / Vatican / Venise. Consulter également les articles consacrés aux principaux personnages de l'histoire de l'Italie.*

🕮 **P. Matter, *Cavour et l'unité italienne* (Alcan, 1925-1927 ; 3 vol.). / B. Croce, *la Storia d'Italia dal 1871 al 1915* (Bari, 1928, 14e éd., 1966 ; trad. fr. *Histoire de l'Italie contemporaine, 1871-1915*, Payot, 1929). / E. Jordan, *l'Italie et l'Allemagne aux* XIIe *et* XIIIe *siècles* (P. U. F., coll. « Histoire générale », 1939). / G. Pepe, *Il Medio Evo barbarico d'Italia* (Turin, 1941, 3e éd., 1968 ; trad. fr. *le Moyen Âge barbare en Italie*, Payot, 1956). / A. Fugier, *Napoléon et l'Italie* (Janin, 1947). / A. Savelli, *Manuale di storia europea e particolarmente italiana dal 476 d. C. a giorni nostri* (Milan, 1948, 2 vol., 3e éd., 1968 ; trad. fr. *Histoire de l'Italie de l'Empire romain jusqu'à nos jours*, Payot, 1950). / Y. Renouard, *les Hommes d'affaires italiens du Moyen Âge* (A. Colin, 1949). / M. Vaussard, *Histoire de l'Italie contemporaine, 1870-1946* (Hachette, 1950 ; nouv. éd., *Histoire de l'Italie moderne*, t. II : *De l'unité au libéralisme, 1870-1970*, 1972) ; *la Vie quotidienne en Italie au* XVIIIe *siècle* (Hachette, 1959) ; *De Pétrarque à Mussolini* (A. Colin, 1961). / L. Homo, *l'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain* (A. Michel, 1953). / L. Salvatorelli, *Sommario della storia d'Italia dai tempi preistorici ai nostri giorni* (Turin, 1955 ; 11e éd., 1966). / P. De Francisci, *Primordia Civitatis* (Rome, 1959). / D. Mack Smith, *Italy, a Modern History* (Ann Arbor, Mich., 1959). / P. Guichonnet, *l'Unité italienne* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1961 ; 3e éd., 1970) ; *Histoire de l'Italie* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1969). / N. Valeri, *Storia d'Italia* (Turin, 1961, 5 vol. ; 2e éd., 1968) ; *l'Italia nell'età dei principati dal 1343 al 1516* (Milan, 1969). / G. Devoto, *Gli Antichi Italici* (Florence, 1964 ; 3e éd., 1967). / M. Gallo, *l'Italie de Mussolini* (Perrin, 1964 ; rééd., 1971). / J. P. Chassériaud, *le Parti démocrate chrétien en Italie* (A. Colin, 1965). / J. Meynaud, *les Partis politiques en Italie* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1965). / I. Montanelli et R. Gervaso, *l'Italia dei Comuni* (Milan, 1966 ; trad. fr. *l'Italie des communes. Le Moyen Âge de l'an 1000 à 1250*, Del Duca, 1969). / P. Milza, *l'Italie fasciste devant l'opinion française, 1920-1940* (A. Colin, 1967). / J. L. Miège, *l'Impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours* (C. D. U., 1968). / G. Procacci, *Storia degli Italiani* (Bari, 1968, 2 vol. ; trad. fr. *Histoire des Italiens*, Fayard, 1969). / R. Christophe, *les Grandes Heures de l'Italie* (Perrin, 1970). / P. Milza et S. Bernstein, *l'Italie, la papauté, 1870-1970* (Masson, 1970). / J. Nobécourt, *l'Italie à vif* (Éd. du Seuil, 1970). / J. G. Da Silva, *Banque et crédit en Italie au* XVIIe *siècle* (Klincksieck, 1970 ; 2 vol.). / E. Holt, *The Making of Italy, 1815-1870* (New York, 1971). / R. Rossanda, *Il Manifesto* (Éd. du Seuil, 1971). / G. Busino, *Histoire et société en Italie* (Droz, Genève, 1972). / J. Godechot, *Histoire de l'Italie moderne*, t. I : *le Risorgimento, 1770-1870* (Hachette, 1972). / P. Gut, *l'Unité italienne* (P. U. F., 1972).**

LES DONNÉES HUMAINES

Les apports d'un passé prestigieux

Il n'est question ici que de retenir ce qui, dans l'histoire italienne, explique certains faits du présent. Depuis l'ascension de Rome, la terre italienne a été intimement liée à toute l'histoire de l'Europe occidentale et de la Méditerranée. Les fondements de la culture européenne, nombre d'aspects de l'organisation présente en sont issus. La terre italienne a beaucoup donné, mais elle a attendu longtemps de pouvoir faire son unité.

Le rôle de l'Antiquité romaine

L'étude géographique ne peut ignorer l'Antiquité romaine. Celle-ci montre d'abord que la grande différence entre le nord et le sud de l'Italie n'a pas toujours existé. Bien plus, des siècles durant, le Sud a été la partie de la péninsule la plus active, face au Nord, faiblement mis en valeur ; le renversement au point de vue économique se dessine sous l'Empire romain. Mais on ne saurait oublier que l'époque romaine a légué à l'Europe une culture qui a assimilé les apports grecs et orientaux, une langue à l'origine des parlers contemporains, un corps de règles juridiques très élaboré, la notion de l'État centralisé, un ensemble de villes et de routes dont le plan est inscrit fréquemment dans les paysages actuels, de nombreux monuments suscitant un tourisme culturel très actif. L'Italie est la première intéressée à cet héritage, bien qu'à l'issue de l'Empire romain elle ne soit plus qu'une expression géographique.

Les splendeurs de la Renaissance

Mille ans plus tard, l'Italie va être une deuxième fois le foyer d'un éclatant renouveau, avec la Renaissance. Dans l'intervalle, elle n'a cessé de jouer un rôle de premier plan. Dans son histoire mouvementée, on retrouve quelques lignes de force : affermissement de la papauté fixée à Rome au milieu de l'émiettement féodal, divergence de destin entre un Sud qui participe de plus en plus d'une histoire méditerranéenne et un Nord qui se relie à l'Europe occidentale. Déchirée, envahie, l'Italie se fragmente en petites unités. Le mouvement communal va donner aux villes une vie intense et, en leur sein, vont se développer les premières formes du capitalisme commercial. Les marchands, les banquiers italiens accroissent les échanges. Leur activité entraîne des innovations capitales pour la vie économique (la lettre de change, la comptabilité en partie double...), et

leur goût du mécénat dote les villes de magnifiques palais. La Renaissance apporte alors le renouvellement de « la vie de l'intelligence et [de] celle des sens, du savoir et de l'art ». Mais l'Italie va de nouveau perdre le bénéfice de ces acquisitions, car la décadence économique du bassin méditerranéen est proche. Il en reste aujourd'hui la profusion des œuvres d'art, le particularisme persistant des villes italiennes (le campanilisme), un certain art de la vie urbaine, l'aisance commerciale, le goût du beau et quelquefois de l'ostentation.

Les vicissitudes de l'unité politique et de l'essor économique

La fin des guerres d'Italie plonge la péninsule sous la domination étrangère pour trois siècles. La différence Nord-Sud s'accroît, car le Sud, dominé par la papauté et les Espagnols, s'enfonce dans l'immobilisme économique, tandis que, dans le Nord, l'influence autrichienne est source de progrès. C'est aussi dans le Nord que se prépare la future unité politique grâce à l'action du royaume de Piémont-Sardaigne. Sous la Révolution française et l'Empire napoléonien, l'Italie retrouve un semblant d'unité avec la formation du royaume d'Italie, il est vrai assez vite transformé en « colonie économique ». Mais les Italiens prennent conscience de leur personnalité et de leurs possibilités. C'est alors que commence le *Risorgimento*, qui devait aboutir, sous la conduite obstinée de Cavour, à l'unité italienne (1861). L'histoire économique est ici essentielle pour comprendre la structure géographique moderne. Reposant sur une base bien fragile, l'Italie choisit une politique libre-échangiste. Cela permet la venue de capitaux et de produits étrangers. Une fois de plus, le Sud est sacrifié, car toutes les industries rurales (essentiellement textiles) du Sud sont ruinées, tandis que le Nord résiste mieux grâce à ses exportations de soie. Dans les années 1880, tout va changer. Un réseau ferroviaire étant créé, le marché national existe (1877) ; les industriels du Nord ont renforcé leurs établissements (industrie du coton et de la soie notamment), on peut revenir à une politique protectionniste (1887). C'est le moment où l'Italie a enfin les infrastructures nécessaires au « décollage économique » : en 1882, la voie ferrée du Saint-Gothard est ouverte ; en 1884, la société Edison est créée à Milan et amorce l'équipement électrique. Pendant ce temps, la paysannerie, écrasée par une fiscalité indirecte très lourde, subit les effets d'une grave crise agraire (le prix du blé italien de 1880 à 1887 s'affaisse de 30 p. 100) qui alimente un fort courant d'émigration vers l'étranger et aussi vers les centres industriels septentrionaux, qui trouvent ainsi une main-d'œuvre à bon marché. L'alliance entre les industriels du Nord et les agrariens du Sud se consolide. Les « capitaines d'industrie » fondent des usines puissantes, aidés par le capitalisme allemand et le système de la banque mixte (à partir de 1893). La Première Guerre mondiale, puis la politique autarcique et corporatrice du fascisme permettront une concentration croissante et la création d'un vaste secteur public, qui sont toujours la marque du système économique italien.

Le dynamisme démographique

Au siècle dernier, l'Italie semblait trop peuplée et fut alors un grand pays d'émigration, mais, après la Seconde Guerre mondiale, l'abondance de la population est devenue un facteur décisif de la réussite italienne.

La distribution de la population

Il n'y a pas de grands vides humains. Dès que les conditions sont favorables, il y a concentration de la population. La signification économique de la distribution de la population est variable. Elle exprime un niveau de grande activité au Nord, des formes de surpeuplement relatif au Sud. Elle est toujours caractérisée par l'intensité de la vie urbaine.

La répartition de la population est déterminée par deux séries de faits, le relief et l'activité économique. Au-dessus de 500 m d'altitude ne vivent que 12 à 13 p. 100 de la population. On note le vide relatif des Alpes, de l'Apennin, à l'exception des bassins, de la montagne sarde. Les zones de fortes concentrations sont les secteurs industriels, les riches espaces agricoles de la plaine padane, les rubans littoraux de la Ligurie, de la Toscane septentrionale, de l'Adriatique, le domaine de la fertile Campanie et celui de la féconde Sicile. Ailleurs, l'occupation humaine se distend, avec quelques foyers urbains vivaces. La densité moyenne est de 182 habitants au kilomètre carré, et les densités provinciales montrent de fortes variations, moins de 80 habitants au kilomètre carré dans les secteurs montagneux (34 hab. au km^2 en Val d'Aoste) contre 2 354 habitants au kilomètre carré dans la province de Naples. En dix ans, les régions ayant connu les plus forts accroissements de population résidente sont celles qui possèdent les villes les plus importantes ; Latium, grâce à Rome ; Piémont et Lombardie, grâce aux centres industriels de Turin et Milan. Depuis une trentaine d'années, on note ainsi un glissement vers les grandes villes (les villes « millionnaires » principalement) et un allégement démographique des campagnes, sensible à la fois dans le Nord et le Mezzogiorno.

La vigueur du développement urbain est, en effet, un trait essentiel. Il existe en Italie quelque 8 000 communes (plus de 37 000 en France) avec une population moyenne de 6 300 habitants (presque cinq fois la moyenne française). Toutefois, des agglomérations de plusieurs milliers de personnes peuvent n'être que des bourgs à fonctions rurales. Si l'on suit les classifications statistiques, toujours formelles, la moitié de la population italienne vit dans des « communes rurales ». À l'intérieur de ce cadre communal, la population peut être dispersée, rassemblée dans les hameaux ou concentrée. Les taux les plus élevés de population dispersée se trouvent dans les régions de petite propriété de Toscane, d'Ombrie, dans les collines des Marches, des Abruzzes, dans celles du Piémont et dans les secteurs de bonification récente. L'habitat en hameaux et villages est caractéristique de l'Italie du Nord et du Centre. Dans le Sud domine l'habitat groupé en gros villages.

Toutefois, c'est la vie urbaine qui frappe par son importance. Lors du recensement de 1971, 331 communes abritaient de 20 000 à 100 000 habitants, 41 comptaient de 100 000 à 500 000 personnes, et 6 villes dépassaient 500 000 habitants. Il y a plusieurs générations de villes, avec des fonctions variées, mais deux observations retiennent l'attention. De tout temps, l'Italie a connu un vif développement urbain avec un centre historique tassé, souvent ceinturé de murailles et qui conserve une superposition de fonctions lui donnant une grande animation. Le retard de l'Unité et de l'industrialisation a permis le maintien de grosses villes équilibrées les unes par rapport aux autres, s'appuyant sur un semis de villes moyennes qui conservent leur originalité. Les vastes conurbations comme celles de Grande-Bretagne ou d'Allemagne fédérale sont absentes (sauf dans le cas milanais), et la domination d'une seule métropole comme Paris pour la France n'existe pas. Les métropoles régionales sont très vivantes et l'Italie a, en fait, deux capitales : la capitale politique, Rome, et la capitale économique, Milan.

autres grandes villes

Brescia	210 000
Catane	398 000
Messine	258 000
Padoue	231 000
Tarente	229 000
Vérone	264 000

L'accroissement de population

Il est mesuré, mais continu. Les estimations relatives au nombre d'habitants avant l'Unité sont très incertaines. Le territoire actuel du pays aurait compté 7 millions de personnes en 28 av. J.-

divisions administratives

régions	superficie en km^2	population	capitale	population
Piémont	25 399	4 435 000	Turin	1 178 000
Val d'Aoste	3 262	109 000	Aoste	37 000
Ligurie	5 413	1 848 000	Gênes	812 000
Lombardie	23 834	8 526 000	Milan	1 724 000
Trentin-Haut-Adige	13 613	839 000	Trente	92 000
Vénétie	18 377	4 110 000	Venise	364 000
Frioul-Vénétie Julienne	7 845	1 210 000	Trieste	270 000
Emilie-Romagne	22 126	3 841 000	Bologne	490 000
Toscane	22 991	3 471 000	Florence	462 000
Ombrie	8 456	773 000	Pérouse	129 000
Marches	9 692	1 359 000	Ancône	110 000
Latium	17 203	4 702 000	Rome	2 800 000
Abruzzes	10 794	1 163 000	Aquilée	61 000
Molise	4 438	320 000	Campobasso	42 000
Campanie	13 595	5 055 000	Naples	1 233 000
Pouille	19 347	3 562 000	Bari	357 000
Basilicate	9 991	602 000	Potenza	57 000
Calabre	15 080	1 963 000	Catanzaro	85 000
Sicile	25 708	4 667 000	Palerme	651 000
Sardaigne	24 090	1 469 000	Cagliari	224 000

C., 11 millions dans la première moitié du XIVe s., 13 millions en 1600, 17 millions en 1750, 26 millions en 1861 (premier recensement officiel), 55 millions aujourd'hui.

Ce sont les excédents naturels qui sont la cause de ces gains de population. De 1860 à 1880, le taux annuel d'accroissement est de 8 à 9 p. 1 000 ; puis, jusque vers 1930, il dépasse 10 à 11 p. 1 000 pour retomber ensuite autour de 9 p. 1 000, et aux environs de 7 p. 1 000 seulement en 1970. Cela est le résultat des variations de la natalité et de la mortalité.

La mortalité a baissé de manière régulière en un siècle. Le taux annuel était de 30 p. 1 000 environ au moment de l'unité, il est en 1970 de 9,5 p. 1 000. C'est un taux analogue à celui de la Suisse, légèrement inférieur à celui de la France. Cette forte baisse de la mortalité est due d'abord à la jeunesse de la population, mais aussi à la diffusion des soins médicaux et de l'hygiène, que le progrès économique et l'urbanisation ont rendus plus faciles. La principale bataille a été gagnée sur le front de la mortalité infantile. Le taux de mortalité infantile, de 230 p. 1 000 il y a un siècle, s'est effondré à 29,2 p. 1 000.

Pendant ce temps, la natalité baissait également, mais à un rythme moins marqué. Le maintien de taux de natalité élevés jusqu'à une date récente a été un deuxième facteur de dynamisme démographique. En 1861, ce taux s'élevait à 39,4 p. 1 000, et il est resté égal ou supérieur à 30 p. 1 000 jusqu'en 1923. Puis la natalité s'est rapprochée de celle des pays fortement industrialisés. Elle est en 1970 de 16,5 p. 1 000. Ce sont là des conditions analogues à celles de la France

Mais l'évolution n'est pas terminée, car il demeure de fortes disparités régionales. Une fois de plus, le Nord et le Sud s'opposent. Dans les provinces septentrionales et centrales, les taux de natalité sont toujours inférieurs à 20 p. 1 000, avec des valeurs souvent au-dessous de 12 p. 1 000. Jusqu'à une date très récente, le Sud était une zone de forte natalité, mais les changements sont rapides, bien que la plupart des provinces méridionales aient encore des taux supérieurs à 20 p. 1 000 (Naples, 24 p. 1 000). Les taux de mortalité tendent, eux, à s'égaliser avec même une inversion paradoxale. Le Sud a des taux de mortalité inférieurs à ceux du Nord (8 à 9 p. 1 000 contre 10 à 12 p. 1 000). Les régions les plus pauvres ont des taux moins élevés que les régions riches, et cela est dû à la plus grande jeunesse de la population. Malgré tout, pour quelque temps encore, c'est le Midi qui apporte les plus notables excédents de population.

niveau de vie (1970)

(pour 1 000 hab.)

Téléphones	*160*
Télévisions	*170*
Voitures de tourisme	*187*

Mais la diminution de la natalité et de la mortalité, jointe aux effets de l'émigration, a pour conséquence le vieillissement de la population italienne. En 1861, la part des « moins de 20 ans » était de 43,3 p. 100, et celle des « plus de 60 ans » de 6 p. 100. En 1961, ces pourcentages sont respectivement devenus 31 et 13,2 p. 100. L'Italie n'est donc plus ce grand réservoir de main-d'œuvre dans lequel nombre de pays ont puisé, d'autant plus que les migrations ont changé de sens.

Le renversement des courants migratoires

L'amenuisement des migrations internationales est un premier fait. Au moment de son décollage économique, l'Italie avait des centaines de milliers d'habitants sans espoir de travail régulier et qui n'avaient d'autre solution que l'émigration. À partir des années 1880, le grand flux d'émigration se renforce. Jusque-là limité à 100 000 personnes par an environ, se dirigeant surtout vers les autres pays européens, la moitié prennent alors la route de l'Amérique. En 1902, le nombre des Italiens qui s'expatrient est de 530 000, dont 285 000 outre-Atlantique. L'apogée de ce mouvement se situe en 1913, année durant laquelle 560 000 Italiens quittent l'Europe, tandis que 313 000 s'en vont vers les pays voisins. Ce furent les habitants des provinces méridionales qui s'en allèrent en plus grand nombre vers l'Amérique du Sud, puis, au début du XXe s., vers les États-Unis et le Canada, les habitants de l'Italie du Nord ayant de larges facilités d'implantation dans les pays voisins, la France en tout premier lieu. Après la Première Guerre mondiale, ces mouvements vont se ralentir, car les pays d'accueil vont se fermer ou devenir plus exigeants en matière d'immigration. D'autre part, le fascisme va empêcher les départs. Après la Seconde Guerre mondiale, le mouvement a repris, mais avec une vigueur moindre. Son rayon d'action a diminué, et les pays européens ont repris une plus grande place. Voici, à titre d'exemple, la situation en 1969 : il est parti 182 199 personnes, mais en contrepartie 153 298 sont revenues au pays. Le solde net de l'émigration n'est plus que de 28 901 personnes (90 000 en 1966). Le continent américain a absorbé 55 p. 100 de ce solde, contre moins de 30 p. 100 à l'Europe. Mais, si l'on considère les chiffres bruts, l'Europe absorbe 76 p. 100 des effectifs émigrés.

L'importance économique de cette émigration est difficile à chiffrer. Elle a permis à beaucoup d'Italiens d'acquérir une formation professionnelle ; les envois d'argent des émigrés, les *rimesse*, portent sur des millions de dollars. Dans le monde, il existe des colonies d'Italiens, et leurs possibilités d'intégration sont très larges. En France, dans le Sud-Est, par exemple, on trouve des colonies de bûcherons en Haute-Provence, de maraîchers dans le comtat Venaissin, de travailleurs sur les chantiers dans les Alpes, etc. L'émigration vers les pays européens s'est nettement « méridionalisée » ces dernières années, ce qui pose des problèmes d'intégration plus délicats ; toutefois, la main-d'œuvre italienne est toujours extrêmement prisée.

L'ampleur des migrations intérieures est devenue le phénomène le plus nouveau de la géographie humaine du pays après la Seconde Guerre mondiale. Dans le passé, les déplacements internes en tant que phénomènes de masse étaient locaux. On partait du village vers le chef-lieu provincial ou la grande ville la plus proche. Cet exode rural avait un effet bénéfique, car il diminuait la surcharge rurale. Cependant, après 1918, les départs depuis les régions montagneuses, notamment dans l'Apennin, ont entraîné un fort vieillissement des secteurs les plus isolés. Quelques directions inverses ont été observées, à la faveur de la mise en valeur de terres bonifiées, avec installation de paysans dans le delta du Pô, en Toscane méridionale et dans le Latium ; mais ce mouvement n'est pas fondamental. En Italie centrale, l'exode rural est retardé par l'arrivée des paysans du Sud, mais ceux-ci n'occupent qu'un temps les terres les plus ingrates et partent à leur tour. Le mouvement le plus caractéristique de l'Italie actuelle est la « fuite vers le Nord » des travailleurs du Sud. Observé sur trente ans (1931-1960), il montre que six régions ont un solde migratoire positif ; il s'agit du Piémont-Aoste (+ 495 000), de la Lombardie (+ 575 000), de la Ligurie (+ 266 000), de la Toscane (+ 94 000) et du Latium (+ 646 000). Dans cette dernière région, l'afflux est à peu près constant dans le temps et est dirigé vers Rome. Les régions du « triangle industriel » (Turin-Milan-Gênes) connaissent des arrivées de plus en plus rapides de migrants, surtout de 1955 à 1964. Les effectifs ont comporté une part croissante de Méridionaux venus à la recherche d'un emploi dans l'industrie, comme manœuvres le plus souvent. Bien des problèmes ont été posés par ces migrations. L'insertion sociale des nouveaux venus n'a pas toujours été facile ; le film *Rocco et ses frères* illustre ce fait. Les communes d'accueil, qui ont vu leur population croître soudainement, ont été confrontées avec la nécessité d'équipements sociaux qu'elles ont eu de la peine à réaliser, surtout dans les banlieues de Turin ou Milan. Ces mouvements sont très sensibles à la conjoncture économique. Ralentis au moment de la récession de 1964, ils ont repris leur intensité après 1969. Ils ont permis d'alléger démographiquement le Sud, ont fourni des possibilités d'emplois et de promotion aux travailleurs, ont apporté aux industries du Nord la main-d'œuvre dont elles avaient besoin, ont rajeuni la population des régions septentrionales ; ils ont ainsi été un facteur de croissance économique. Mais ils font naître d'autres questions. Dans le Nord, les phénomènes de congestion économique (avec leur corollaire, spéculation immobilière et pollution) sont évidents, tandis que dans le Sud on commence à se préoccuper des conséquences négatives d'un trop grand exode de population.

structure de la population active

(en pourcentages)

secteur	*1951*	*1961*	*1970*
agriculture	45	29	19
industrie	30	40	42
services	25	31	39

Au total, les conditions humaines offrent à l'économie des possibilités plus favorables que les conditions naturelles. Les particularités de l'évolution historique et l'abondance de la population sont à l'origine d'une organisation originale et efficace de la production.

L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE

En quelques années, l'économie s'est transformée, et la rapidité de l'essor a fait parler d'un « miracle italien ». Avec habileté et ténacité, les Italiens se sont dotés d'une industrie moderne et ont conquis les marchés internationaux. Cela s'est fait dans le cadre d'un grand libéralisme. Si les aspects positifs sont manifestes, il y a aussi des traits négatifs qui se révèlent aujourd'hui et qui imposent des réformes sous peine de voir des crises sociales freiner ou arrêter la croissance économique. Pays encore très largement rural en 1945, l'Italie a rejoint le groupe des nations fortement industrialisées.

En 1970, la population active a un effectif de 18,9 millions de personnes, dont 3,7 dans l'agriculture, 8,2 dans l'industrie, 7,1 dans les services. La tertiarisation grandissante est déjà bien marquée, même si les effectifs industriels continuent à croître.

Les conditions du miracle italien

Les effets de la guerre

En 1945, l'aventure dans laquelle Mussolini a lancé l'Italie est terminée ; son bilan est désastreux, et la jeune République se trouve face à une situation très grave. Le tiers de la richesse nationale est anéanti. Le revenu national tombe, en 1945, à la moitié de sa valeur de 1938. Les secteurs les plus touchés par les combats et les bombardements sont le bâtiment et les transports. Près de 2 millions de pièces d'habitations sont détruites, plus de 4 millions sont endommagées. Le réseau ferroviaire est démantelé (un quart des lignes est hors d'usage, 60 p. 100 des locomotives sont détruites), 35 p. 100 des routes sont inutilisables, la marine marchande est réduite au dixième de sa capacité d'avant-guerre. La campagne est dévastée ; le bétail, décimé. Les destructions industrielles ne sont pas massives, mais l'outillage est usagé, vieilli, et les matières premières manquent.

Reconstruction et expansion

La reconstruction va s'opérer en cinq ans. La priorité est accordée à la remise en ordre des transports, obtenue dès 1946. L'aide américaine permet de rouvrir les usines. Mais cet effort s'accompagne de désordres monétaires avec dépréciation de la lire et inflation. Le ministre Luigi Einaudi réussit cependant la stabilisation monétaire. En 1950, l'Italie a retrouvé son niveau de production d'avant 1940.

La croissance économique va alors s'accélérer, surtout après 1955. La demande potentielle de biens et services est immense. Or, l'Italie possède les instruments d'une adaptation de son appareil de production à cette demande. La découverte de gisements de méthane donne une solution partielle, mais heureuse, au problème énergétique. Il y a des millions de chômeurs et de journaliers agricoles sous-employés qui sont prêts à devenir des producteurs et des consommateurs. En 1954, le nombre des chômeurs est de 1,7 million (9 p. 100 des travailleurs), mais progressivement ce nombre s'abaissera à moins de 500 000 (2 à 3 p. 100 de la population active). En 1970, on relève 250 000 personnes en état de sous-emploi et 272 000 chômeurs. Quant aux capitaux, ils sont assez aisément rassemblés pour plusieurs raisons. Le capitalisme privé est encouragé, car les augmentations de productivité ont été supérieures à celles des salaires, et la lente montée des prix stimule les investissements. L'action de l'État est fondamentale ; son rôle est triple : promoteur de travaux publics, directeur de la politique bancaire, véritable entrepreneur par l'intermédiaire d'organismes spécialisés (IRI [*Istituto per la Ricostruzione Industrielle*], ENI [*Ente Nazionale Idrocarburi*]). Les capitaux étrangers, américains et suisses surtout, affluent en Italie (20 p. 100 du capital actionnaire national). La part du produit national consacrée aux investissements productifs est passée de 18,7 p. 100 en 1948 à 25,7 p. 100 en 1960. Des industries nouvelles, pour lesquelles le retard technologique ne jouait pas, ont été créées, et ces usines neuves ont pu assurer une production à faibles coûts. Une politique commerciale agressive a permis la conquête des marchés. L'Italie est devenue un partenaire de poids dans le cadre du Marché commun.

Vers un développement planifié

L'envers du décor existe aussi. L'Italie du « miracle » ne résout pas des problèmes essentiels. Le Mezzogiorno* est toujours sous-développé, la situation agricole se détériore, la congestion urbaine s'aggrave. L'école souffre de mille maux, la croissance économique n'est pas à l'abri de crises de conjoncture. Dès 1948, un programme économique est esquissé ; il est suivi d'une série de lois instituant des plans partiels pour une région ou un secteur d'activité. En 1954, le « plan Vanoni » est présenté, mais sans modalités concrètes. Pourtant, l'action planificatrice n'a pas été vaine dans trois domaines.

• *La « Cassa per il Mezzogiorno ».* Ignorée pendant des années, la « question méridionale » est devenue après la Libération un problème politique, un devoir national. La condamnation géographique du Sud, le pessimisme sur son devenir ont fait place à une réflexion constructive. Le Mezzogiorno commence aux portes de Rome ; il représente 41 p. 100 de la superficie nationale et 33 p. 100 de la population, malgré l'anémie démographique qui frappe certaines provinces à la suite de l'exode rural. Le revenu global du Midi a doublé en quinze ans, mais il est encore très inférieur à celui du Nord, et le produit de l'industrie de transformation méridionale ne représente que 13 p. 100 du total national. Mais la situation était pire il y a vingt ans. Les changements sont la conséquence de la création en 1950 de la *Caisse du Midi*. Organisme public établi pour quinze ans (mais renouvelé pour quinze nouvelles années en 1965), doté d'une large autonomie, possédant un budget pluriannuel, la Caisse a pu mener une action à long terme. Ses orientations ont varié. Jusqu'en 1958, l'effort principal a porté sur la mise en place d'infrastructures et l'amélioration de l'agriculture. Le succès a été indéniable, mais mesuré. Alors, tout en continuant cette première action, la Caisse a voulu développer l'industrialisation. Des dégrèvements fiscaux, des crédits spéciaux, l'obligation faite aux entreprises contrôlées par l'État d'affecter au Sud 40 p. 100 du total de leurs investissements sont quelques-unes des pièces de l'arsenal législatif tendant à attirer les industries vers le Sud. Les capitaux publics précèdent les capitaux privés, plus réticents. Cette politique n'est pas restée sans effets. De grosses usines ont été construites à Tarente, Bari, Brindisi, tandis que Naples diversifie ses productions (création de l'usine de construction automobile Alfa-Sud). Pour l'heure, le retard du Sud n'est pas comblé, le déséquilibre persiste malgré l'accroissement du revenu méridional. Cependant, un nouvel état d'esprit plus favorable aux investissements méridionaux se fait jour. La part du Midi dans la production métallurgique nationale s'est élevée de 5 à 13 p. 100 de 1951 à 1969 (de 10 à 15 p. 100 pour la chimie). Les investissements en installations productrices et en machines représentaient 15 à 17 p. 100 du total national en 1951, mais 33 p. 100 en 1964 et, depuis, entre 28 et 31 p. 100. Quant aux programmes à venir, ils orientent tous une fraction importante de leur montant vers le Sud. Le tourisme y progresse à grands pas. Il semble que la Caisse du Midi recueille désormais les fruits d'une action tenace et souvent décriée injustement.

• *La planification.* Au moment de la politique d'« ouverture à gauche » et de la nationalisation de l'électricité (1962), la croissance économique marque une pause. Il y a là un aspect politique, mais aussi économique, car les coûts italiens se sont gonflés, l'augmentation de la consommation a limité les exportations, suscité des importations, réduit l'épargne. Tensions inflationnistes et recul du niveau de l'emploi se sont manifestés. En 1966, l'essor reprend, mais l'alerte a montré la nécessité d'une planification souple. Un « programme de développement économique 1966-1970 » est adopté. Il se propose de maintenir le rythme annuel d'accroissement du revenu national à 5 p. 100 (pour maintenir le plein emploi), de fixer de 40 à 45 p. 100 des nouveaux emplois dans le Sud, d'affecter 26 à 27 p. 100 des ressources disponibles de l'État dans des emplois sociaux (écoles, formation professionnelle, habitat social, santé publique, transports, recherche scientifique...). Si les objectifs relatifs aux activités privées ont été tenus, il n'en est pas de même pour ceux qui relèvent des dépenses publiques. Il y a là un échec dont les causes sont triples. Le capitalisme italien s'est montré peu favorable à la planification et, avec les difficultés des années récentes, n'a pas montré une grande confiance dans la monnaie nationale (les sorties de capitaux et la baisse des investissements ont été importantes). L'administration, manquant de moyens réglementaires, s'est trouvée être un instrument peu efficace d'action. Les partis politiques sont très divisés et ne peuvent mener une action cohérente de longue durée. La crise actuelle est une illustration des solutions peu satisfaisantes apportées aux problèmes fondamentaux de l'économie italienne.

• *Les régions.* La lourdeur de la planification nationale a fait surgir l'idée d'une planification régionale. Mais cela est lié à la mise en place des régions. La Constitution de la République italienne prévoyait une auto-

nomie régionale. Dans un premier temps, seules les régions présentant de forts particularismes économiques ou linguistiques ont été dotées d'un statut spécial. Il s'agit de la Sicile, de la Sardaigne, du Trentin-Haut-Adige, du Frioul-Vénétie Julienne et du Val d'Aoste. Pour le reste, la question a été politisée, car la région est apparue comme un moyen de limiter le pouvoir central ou de conquérir le pouvoir par la périphérie. Jusqu'en 1953, la réforme régionale a été ignorée. Puis, de 1953 à 1970, devant l'action de l'opposition et la crise de l'administration, on a voulu essayer de faire des régions non plus une application du régionalisme politique, mais un simple instrument de décentralisation administrative. Les premiers Conseils régionaux ont été élus en juin 1971. La Constitution prévoit qu'ils ont une compétence législative, administrative, une certaine autonomie financière. Les régions pourront aussi participer à la planification économique en élaborant, dans le respect du plan national, leur propre programme de développement économique et social, en l'adaptant aux exigences de leurs particularismes historiques et culturels, en tenant compte des situations spécifiques nées de l'industrialisation et de l'urbanisation. Cette politique régionale soulève l'espoir d'une vie démocratique au sein d'une société industrielle.

Les difficultés de l'agriculture

Face à l'essor industriel, l'agriculture chemine lentement. Les progrès de la production sont quatre fois moins rapides que ceux de l'industrie, le revenu agricole par tête n'atteint que la moitié de celui des autres secteurs. Précarité des conditions physiques, mais aussi rigidité des structures agraires sont à l'origine des problèmes agricoles italiens.

Les problèmes agricoles

Sur les 30,1 millions d'hectares de la surface nationale, 9,1 p. 100 seulement sont improductifs. Sur les 27,3 millions restants, la majeure partie est occupée par des terres labourables où alternent céréales et cultures fourragères, avec des champs fréquemment complantés de vigne. Ce *seminativo* occupe 44,1 p. 100 de la superficie ; les cultures fourragères permanentes, 19,1 p. 100 ; les cultures arbustives, 10 p. 100 ; les bois, 22,5 p. 100 ; enfin, 4,3 p. 100 de la superficie sont incultes. Ces données d'ensemble masquent le contraste entre le Nord, intensément mis en valeur, et l'Italie centrale et méridionale, où des îlots de riches cultures sont entourés de vastes espaces où dominent bois, pâtures et cultures extensives. Cette terre était surchargée d'hommes. Vers 1950, l'Italie recensait 350 000 chômeurs agricoles, mais le sous-emploi touchait des centaines de milliers de paysans. La situation s'est transformée. Dans le Nord, la main-d'œuvre agricole fait défaut et, dans le Sud, si la sous-occupation approche encore 50 p. 100 de la force de travail disponible, l'exode rural modifie rapidement le déséquilibre démographique des campagnes. En fait, l'efficacité agricole est freinée par d'autres conditions. Il y a d'abord l'exiguïté et le morcellement des exploitations. Une des plaies de la vie rurale italienne a été l'extension du latifundium, en particulier dans le Sud. Si ce problème demeure, aujourd'hui le microfundium est une question plus grave encore. Le recensement de 1970 indique que la superficie moyenne des 4 293 924 exploitations agricoles italiennes est de 6,2 ha !

Les petites exploitations l'emportent en nombre ; plus des trois quarts des exploitations ont moins de 5 ha et n'occupent guère que le cinquième de la superficie. À l'autre extrémité, 0,47 p. 100 des exploitations ont plus de 100 ha et détiennent 29,12 p. 100 de la superficie. Les entreprises moyennes sont écrasées. Le morcellement aggrave ce fait. En moyenne, chaque exploitation est composée de 3,65 parcelles ; le travail agricole supporte de ce fait des pertes considérables de temps, obstacle sérieux à la mécanisation. Les structures agraires ont bien changé avec le déclin du métayage. Le faire-valoir direct progresse et représente 58 p. 100 de la superficie.

la structure des exploitations rurales

superficie	exploitations		surface occupée	
	nombre	pourcentage	hectares	pourcentage
moins de 1 ha	1 415 532	32,97	709 664	2,67
de 1 à 3 ha	1 296 294	30,18	2 459 992	9,25
de 3 à 5 ha	567 014	13,20	2 240 867	8,43
de 5 à 10 ha	560 733	13,05	3 976 383	14,96
de 10 à 50 ha	405 763	9,44	7 501 192	28,23
de 50 à 100 ha	28 087	0,65	1 944 352	7,31
plus de 100 ha	20 501	0,47	7 739 215	29,12
total	4 293 924	100,00	26 571 665	100,00

Les essais de solution

Une première solution aux difficultés agricoles a été recherchée dans l'action technique. L'irrigation est pratiquée sur 20 p. 100 de la surface cultivée, et 50 000 ha sont gagnés chaque année, surtout dans la plaine du Pô. Déjà, sous le fascisme, des travaux de « bonification » avaient été entrepris ; ils ont été poursuivis après la guerre. Il s'agit de travaux de drainage, d'irrigation, de régulation des cours d'eau, de lutte contre l'érosion des sols, de reboisements, de construction de maisons et de routes... La mécanisation a été intensifiée. Il y avait 66 000 tracteurs en 1951, il y en a plus de 630 000 en 1970, dont les deux tiers, il est vrai, se trouvent dans les provinces septentrionales. L'utilisation des engrais et la sélection des semences progressent aussi, tout en restant à des niveaux inférieurs à ceux des autres pays de l'Europe occidentale.

Mais les efforts techniques ne peuvent tout résoudre. C'est pour cela qu'en 1950 une réforme agraire a eu lieu. Visant à créer une petite paysannerie, elle a eu pour but d'exproprier tous les domaines de plus de 200 ha sous-exploités et de les redistribuer. Son application n'a pas été facile et elle a coûté très cher (deux fois plus que prévu). De plus, la petite propriété n'ayant qu'une faible productivité, elle n'a pas eu les résultats escomptés. Le « Plan vert », à partir de 1962, a davantage le souci d'aider à la modernisation et à la restructuration des exploitations, tout en soutenant certains prix agricoles. On songe maintenant au remboursement et au développement des coopératives, afin d'intensifier les systèmes de cultures et d'améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles dans le Marché commun.

Les principales productions

La valeur de la production agricole (y compris l'exploitation forestière et la pêche) augmente régulièrement, mais sa part dans le produit national régresse. Elle était de 57,8 p. 100 en 1861, encore de 31,7 p. 100 en 1950, elle n'est plus en 1970 que de 10,2 p. 100 (produit intérieur brut au coût des facteurs).

Tant en superficie qu'en valeur, les *céréales* demeurent les cultures les plus importantes. Le blé arrive en tête ; il est présent dans presque toutes les exploitations. Le blé tendre, au rendement moyen de 26 q à l'hectare, est surtout cultivé dans la plaine padane et les Marches. Le blé dur, au rendement inférieur (15 q/ha), est fixé dans le Sud (Pouille et Sicile). Le riz (50 q/ha) se localise dans les provinces de Verceil, de Novare et de Pavie. Le maïs s'étend en superficie ; il se trouve dans toute la plaine du Pô. Un deuxième groupe de cultures est celui des légumes et de la pomme de terre. Ce sont des produits de bonne valeur marchande qui progressent rapidement. Ici, le Nord n'a pas la priorité. Les primeurs de Ligurie, les centres légumiers de Vérone et de l'Émilie sont dépassés par ceux de la Campanie, de la Pouille et du Latium.

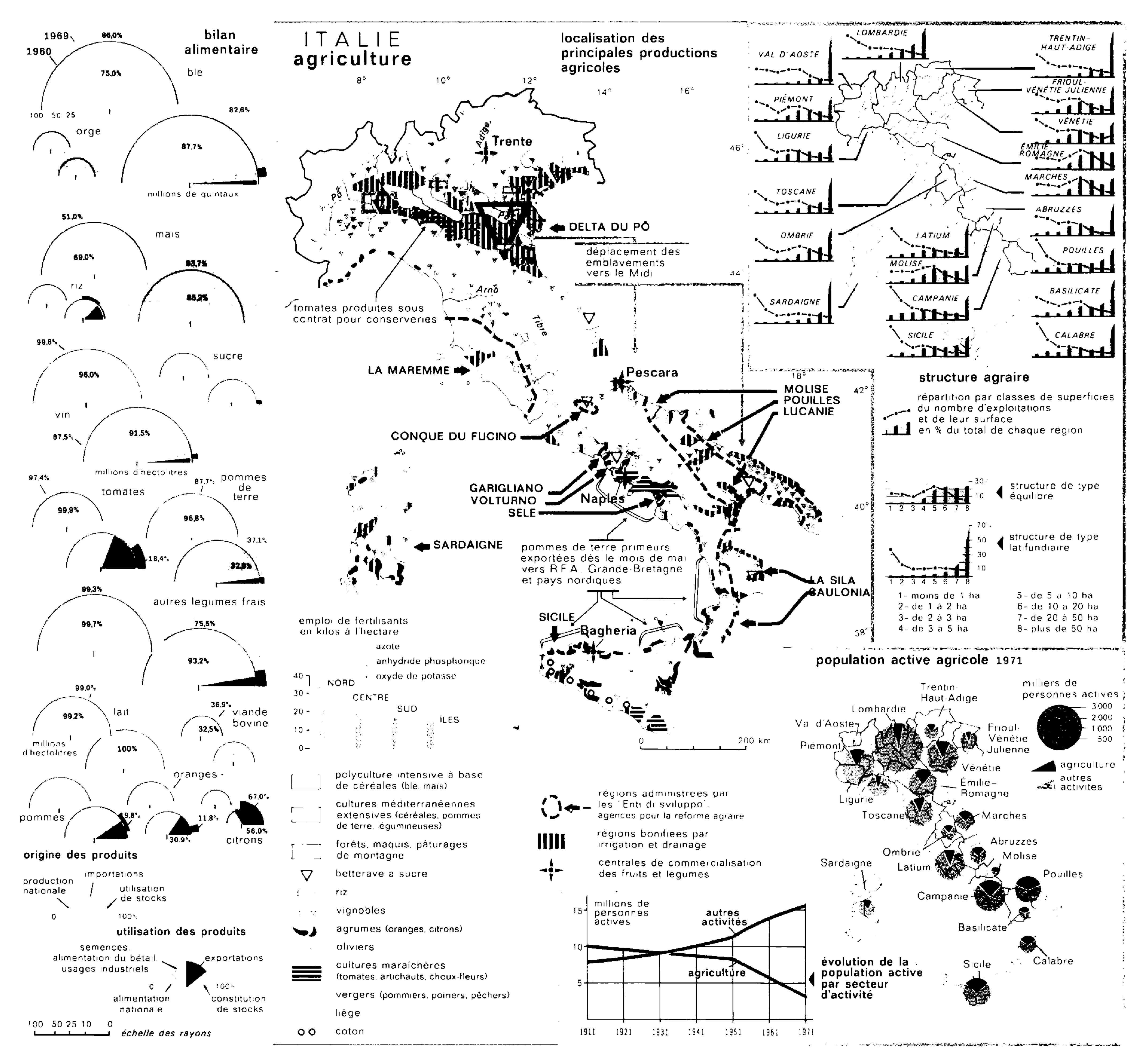
Les *cultures fruitières* viennent ensuite. L'Italie a ici le deuxième rang mondial après les États-Unis. Les améliorations sont continues en quantité et en qualité. Les grandes régions productrices sont au nombre de cinq. L'Émilie-Romagne fournit des pommes, des poires et des pêches ; la Sicile (avec la Calabre) est le domaine des agrumes. La Vénétie, le Haut-Adige et la Campanie ont une vaste gamme de productions fruitières.

La *vigne* a une valeur marchande comparable au groupe précédent. Le vignoble italien dispute à la France la première place dans le monde. La pro-

les principales productions agricoles

(en milliers de quintaux sauf indication contraire)

produits	1950	1971
blé	77 739	100 700
riz	7 064	8 500
maïs	19 243	44 690
pomme de terre	24 316	36 677
tomates	12 485	36 179
agrumes	9 983	25 500
pommes	6 362	20 615
poires	3 245	19 063
pêches	3 133	11 276
huile d'olive	1 798	5 640
vin *(milliers d'hectolitres)*	41 049	64 270
betterave à sucre	44 681	90 060



duction est essentiellement destinée à la vinification. Un dixième seulement du poids en raisin récolté est vendu comme raisin de table ; il vient des Abruzzes et de la Pouille. La variété des vins italiens est grande. La Pouille fournit des vins de table et des vins pour le coupage. La Toscane produit des vins courants (chianti). D'autres régions ont à la fois un vignoble de quantité et des crus célèbres, tels le Piémont (barolo), la Vénétie (valpolicella), l'Émilie (lambrusco), le Latium (Castelli Romani), la Campanie (lacrima-christi), la Sicile (marsala)... Cette abondance de vins pose le problème de leur écoulement. Souvent aussi ces vins ne sont pas protégés par des appellations contrôlées, ce qui est fort dommageable.

L'*olivier* est passé à la dernière place des grandes cultures nationales. Les quantités produites varient peu et ne suffisent plus à la consommation intérieure. Les rendements pourraient être sensiblement relevés si les méthodes, par trop traditionnelles, étaient modifiées. Les grandes olivaies sont, pour les deux tiers, dans le Sud, notamment dans la Pouille et en Calabre.

L'*élevage* n'est pas pour l'Italie une activité très importante. Dans le Nord, grâce à l'abondance des cultures fourragères, l'élevage bovin est bien représenté. En Lombardie, on compte 89 bovins par kilomètre carré cultivable. En allant vers le sud, les pâturages deviennent plus maigres, et c'est l'élevage ovin et caprin qui l'emporte. En Sardaigne, on dénombre 113 ovins par kilomètre carré cultivable. Cet élevage est insuffisant pour satisfaire les besoins nationaux. Malgré l'accroissement de l'élevage des veaux, le pays doit importer de grosses quantités de viande. La production de lait, de beurre, de fromages, parfois célèbres comme le parmesan, ne couvre pas la totalité de la consommation nationale. La situation est meilleure pour les élevages secondaires. L'aviculture se développe. L'élevage porcin, complémentaire de l'élevage bovin, s'industrialise et assure l'approvisionnement de la charcuterie italienne, qui est très renommée.

Les *forêts*, malgré leur étendue, sont d'un faible revenu. Leur utilisation est entravée par les ravages de déboisements séculaires ; 60 p. 100 du manteau forestier sont, en réalité, composés de taillis. Il y a cependant quelques riches forêts de résineux dans les Alpes, de feuillus dans l'Apennin. Après la guerre, la culture du peuplier s'est étendue dans la plaine du Pô. L'Italie doit importer du bois pour ses industries du meuble.

L'importance de la *pêche* est mince. Les mers bordières ne sont pas très

le cheptel

(en milliers de têtes)

	1950	1971
bovins	8 350	8 721
ovins	10 295	7 948
caprins	2 491	1 019
porcins	4 055	8 981

poissonneuses, les côtes ont été longtemps malsaines et peu sûres, ce qui a éloigné les hommes des rivages. Les effectifs ont toujours été limités, et le tourisme balnéaire, aujourd'hui, attire nombre de pêcheurs. Le tonnage de poissons pêchés n'atteint pas 200 000 t ; il faut y ajouter 45 000 t de mollusques et 10 700 t de crustacés. Près de la moitié des prises (44 p. 100) se font dans l'Adriatique. Les grands ports de pêche sont rares, on peut citer Chioggia, Ancône, Trapani, Naples, Livourne. Les élevages marins sont limités en quelques points, La Spezia, Naples, Tarente. Dans les lagunes, il y a lieu de noter la pêche des anguilles. Le caractère artisanal de la pêche est un frein à l'augmentation des prises, mais un processus de concentration de cette activité est en cours.

Au total, si l'on voulait définir la situation de l'agriculture italienne d'un mot, on pourrait avancer le terme de *transition*. L'agriculture, engoncée dans des structures périmées, a commencé à se transformer. Mais c'est une mutation difficile, comme le montrent les fréquents incidents qui agitent le monde paysan, inquiet de son avenir.

La prospérité industrielle

Si la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut n'atteint plus que 10 p. 100, celle de l'industrie dépasse 40 p. 100. C'est grâce à elle que l'Italie a opéré sa remarquable croissance économique.

quelques sociétés italiennes industrielles privées

société	chiffre d'affaires (milliards de lires)	nombre de salariés
Fiat	1 712,00	184 814
Pirelli	253,00	24 160
Olivetti	230,20	33 121
Snia Viscosa	213,00	24 939
Falck (sidérurgie)	137,80	13 504

La structure de l'industrie italienne

Trois traits caractérisent l'organisation industrielle : émiettement apparent de l'appareil de production, domination de quelques grandes sociétés privées ou publiques, déséquilibre géographique. Si le dernier trait est un facteur de faiblesse, les autres caractères confèrent à l'industrie italienne souplesse et efficacité.

L'*émiettement de l'industrie* paraît évident à la lecture des données statistiques. En 1961, l'Italie compte 2,1 millions d'entreprises industrielles employant 9,5 millions de personnes. Dix ans plus tôt, en 1951, le nombre d'emplois de l'industrie n'était que de 6,7 millions. Le progrès a été considérable, + 35,3 p. 100 durant la décennie du « miracle ». Ces exploitations sont réparties en un grand nombre d'entreprises artisanales, un bon pourcentage d'usines moyennes et un petit nombre de grandes exploitations. Ce qui frappe donc d'abord, ce n'est pas le gigantisme des usines, mais le semis, souvent chaotique, des petites et moyennes entreprises. Mais c'est là une fausse impression.

La *réalité de la concentration* apparaît lors d'un examen plus attentif. Parmi les exploitations recensées, bon nombre n'ont qu'un faible intérêt économique. Si l'on retient l'entreprise plutôt que l'établissement industriel et si l'on ne considère que les unités employant plus de 50 salariés, l'interprétation change totalement. Près de 43 p. 100 des salariés sont employés dans des entreprises de plus de 1 000 personnes. Un ensemble de 192 sociétés donne le ton à l'industrie italienne. Le secteur public en contrôle plus du quart. Le degré de concentration est donc élevé, et celle-ci s'accroît par de continuelles fusions d'entreprises. Trois grands types de sociétés se partagent l'industrie nationale : les sociétés à capitaux publics, les grands groupes privés, la masse des sociétés moyennes. Un réseau complexe de liaisons financières, de participations croisées relie ces sociétés entre elles. La concurrence que se font les plus puissantes entreprises est un facteur de croissance, car elles sont amenées à investir beaucoup pour moderniser leurs installations, demeurer compétitives, conquérir de nouveaux marchés. La présence de moyennes et petites entreprises, travaillant à des coûts plus élevés, garantit des superprofits aux groupes principaux. Elle permet aussi le lancement de productions nouvelles,

les industries italiennes

secteur	établissements	emplois
industries extractives	7 292	104 234
industries alimentaires	57 592	423 508
industries textiles et habillement	225 641	1 111 953
industries métallurgiques	1 736	191 774
industries mécaniques	156 111	1 377 509
industries chimiques	9 634	290 573
industries diverses	158 458	1 100 244
industries du bâtiment et travaux publics	67 450	894 407

n'exigeant pas de trop fortes immobilisations de capitaux ; mais faisant place à l'initiative commerciale, à la valeur de la main-d'œuvre ; c'est le cas de l'industrie des articles électroménagers, dont le succès est issu de petites entreprises qui ont eu un brusque essor en quelques années. Ces entreprises moyennes donnent aussi plus de souplesse à l'appareil productif, car les reconversions y sont plus aisées lorsque la conjoncture est défavorable.

Le secteur industriel public a une grande originalité. Il y a, comme en France, un secteur nationalisé. C'est le cas des chemins de fer ; plus récemment, en 1962, toutes les sociétés de production, de transport et de distribution d'électricité ont fait passer, contre indemnités, leurs installations à un organisme public nouveau, *l'ENEL (Ente Nazionale per l'Energia Elettrica)* [à l'exception de quelques autoproducteurs]. Mais, où l'intervention de l'État est vraiment originale, c'est par le biais du ministère des Participations de l'État, qui contrôle notamment l'IRI et l'ENI.

L'*Istituto per la ricostruzione industriale* (IRI) a été fondé en 1933. Il s'agissait alors d'assainir la situation des banques de dépôts, qui avaient alourdi leur portefeuille de titres industriels difficiles à réaliser, et d'aider les entreprises touchées par la crise économique. L'État remarqua bien vite quel utile instrument de politique économique représentait l'IRI. De provisoire, il devint permanent. L'IRI fonctionne comme une société financière, régnant sur plus de 100 sociétés industrielles, bancaires ou prestataires de services. Les entreprises d'un même secteur sont réunies sous l'autorité de sociétés financières intermédiaires et sont gérées comme des sociétés privées. Il y a ainsi une pyramide dont l'IRI est le sommet. En dessous se trouvent les sociétés financières de secteur : Finsider pour la métallurgie, Finmeccanica pour la mécanique, Fincantieri pour les chantiers navals, STET pour le téléphone... Par ailleurs, l'IRI est majoritaire (quelquefois avec la quasi-totalité des actions) de quatre banques, de la société Alitalia, de la radiotélévision RAI, de sociétés de travaux publics comme « Autostrade », d'entreprises textiles, éditoriales ou immobilières. Son chiffre d'affaires dépasse 3 400 milliards de lires, et le nombre de ses salariés approche de 350 000. L'*Ente Nazionale Idrocarburi* (ENI) est née en 1953. Son essor est attaché à la personne d'Enrico Mattei (1906-1962). Le but premier est la recherche, l'extraction et le transport des hydrocarbures, mais son action a été étendue à la chimie et à l'énergie nucléaire. Ses ramifications industrielles en Italie et à l'étranger sont nombreuses. Son organisation est analogue à celle de l'IRI. Au-dessous de la société mère se trouvent trois sociétés principales, l'AGIP pour l'extraction, la distribution d'hydrocarbures et la recherche nucléaire, l'ANIC pour le raffinage et la pétrochimie, la SNAM pour le transport et la distribution du gaz naturel. Directement ou par l'entremise de ces sociétés, l'ENI possède des entreprises mécaniques (Nuovo Pignone), textiles (Lanerossi), éditoriales (Il Giorno), hôtelières, immobilières... Le chiffre d'affaires du groupe (qui emploie plus de 60 000 personnes) dépasse 1 600 milliards de lires. Grâce à lui, l'approvisionnement en hydrocarbures de l'Italie est assuré. IRI et ENI ont récemment conquis de nouveaux secteurs d'influence par le contrôle de la Montedison, qui était un des piliers du capitalisme privé.

Le capitalisme privé italien est vigoureux. Le caractère récent et rapide de l'industrialisation a suscité des vocations d'entrepreneurs, et des « capitaines d'industrie » ont surgi, tels la famille Pirelli, Giorgio Valerio, Giovanni Agnèlli, poursuivant l'œuvre de son oncle, les trois frères Falck... De véritables empires industriels ont été créés en quelques années. La première société privée est la puissante société turinoise FIAT, véritable trust italien

de l'automobile, mais qui a des intérêts dans tous les secteurs de la mécanique et les productions complémentaires de l'automobile, dans les sociétés de transport, dans les entreprises de travaux publics, dans les assurances... La société milanaise Pirelli produit des articles de caoutchouc, des câbles électriques, des matières plastiques. C'est un groupe solide que l'on retrouve dans tous les actes essentiels de la vie économique nationale. Olivetti, entreprise fondée à Ivrée par un homme hardi et généreux, Camillo Olivetti (1868-1943), a imposé ses machines de bureau dans le monde entier et passe à la construction de matériel électronique. La Snia Viscosa se consacre à la production de textiles artificiels et synthétiques. Il faudrait encore citer l'Italcementi pour le ciment, la Motta pour la pâtisserie industrielle, la Carlo Erba pour les produits pharmaceutiques, sans oublier nombre d'entreprises étrangères. Ces sociétés, par l'intermédiaire des groupes financiers, se relient entre elles. De plus, ce capitalisme, soumis à la loi de la concentration, déborde les frontières. C'est le sens de l'accord Fiat-Citroën, des accords internationaux de la Pirelli, de ceux de l'Olivetti.

Reste le cas de la Montedison. L'histoire récente de ce groupe, dont le chiffre d'affaires global est supérieur à 2 000 milliards de lires et qui emploie plus de 100 000 salariés, est peut-être l'exemple le plus significatif de la compénétration des intérêts privés, publics, nationaux et étrangers qui s'effectue dans le capitalisme italien. Au départ, il y a le trust italien de l'électricité, l'Edison, et celui de la chimie, la Montecatini. L'Edison, pressentant le caractère inéluctable de la nationalisation de l'électricité, crée un secteur chimique. Lorsqu'elle perçoit les indemnités relatives à la nationalisation, elle fusionne avec la Montecatini, qui a grand besoin de financer des établissements pétrochimiques (elle a pour cela fondé durant un temps une société avec la Shell, la Monteshell). Le nouveau groupe est multiforme, car il possède des quantités de sociétés diverses (par exemple la chaîne de commerces multiples « Magazzini Standa », 254 milliards de lires de chiffre d'affaires). Mais ce colosse industriel inquiète l'ENI. En 1968, par l'intermédiaire d'une banque d'affaires du groupe IRI, la Mediobanca, les sociétés IRI et ENI achètent assez d'actions pour s'assurer le contrôle de la Montedison. Le processus de concentration se poursuit donc, sans que l'on discerne bien ses limites. Et cela montre bien le caractère oligopolistique de l'industrie.

Les grands secteurs de l'industrie italienne

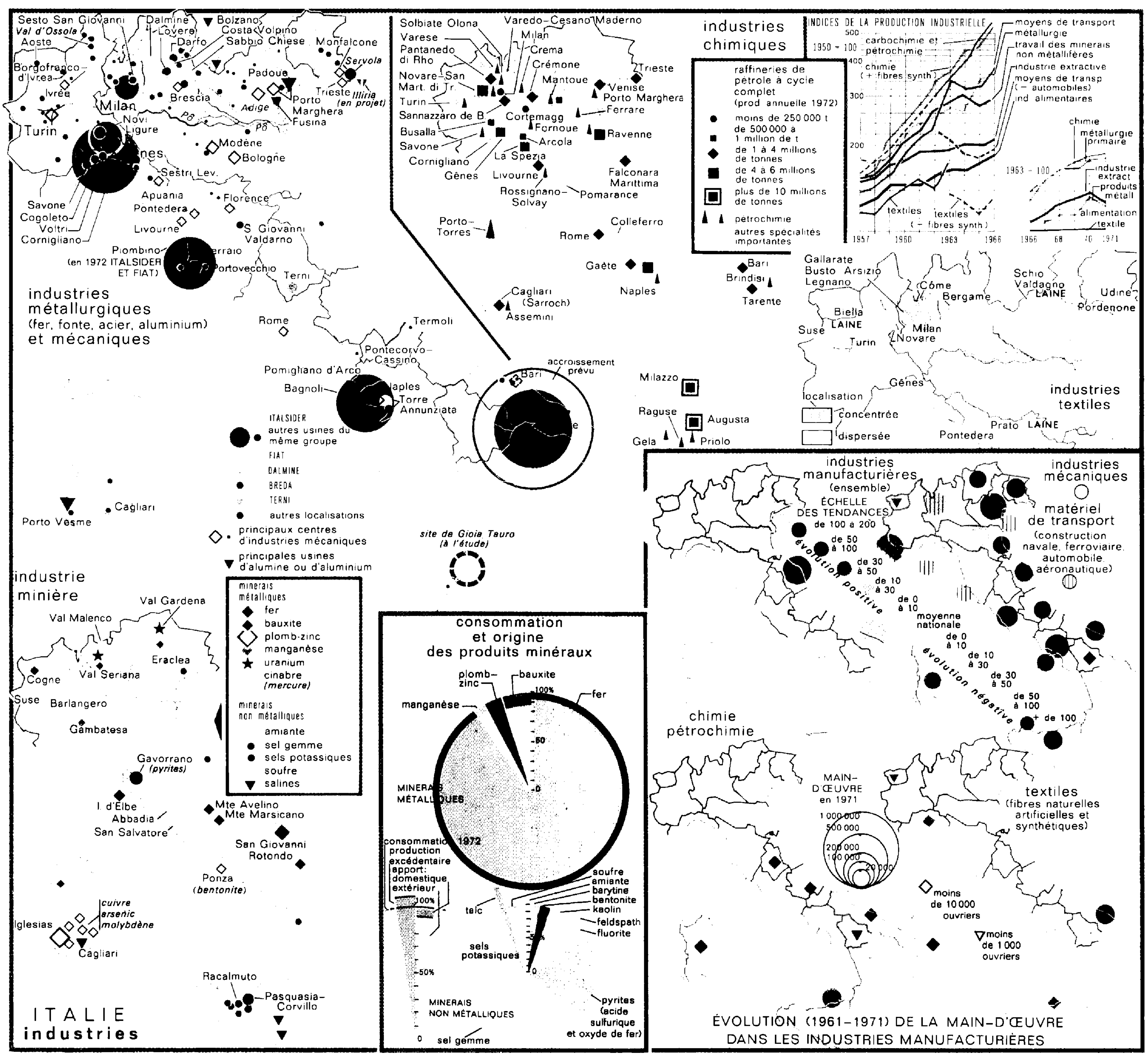
Tous les secteurs industriels sont présents en Italie. Parmi eux, les industries mécaniques, chimiques et l'industrie du bâtiment dominent.

Sources d'énergie et *matières premières* sont à la base des autres industries. L'étude physique a montré pourquoi l'Italie a peu de matières premières et comment elle a été longtemps privée de sources d'énergie. Les industries extractives sont variées, mais représentent moins de 2 p. 100 du produit industriel total. Dans presque tous les cas, l'Italie doit importer, sauf pour le marbre, produit pour lequel elle est largement exportatrice. Pour l'énergie, la situation a considérablement évolué. La pénurie en charbon est toujours considérable. Les tonnages de charbon extrait diminuent (en 1970, 256 000 t de charbon à Sulcis et 1 393 271 t de lignite et de tourbe). On en importe beaucoup plus. Les richesses hydroélectriques sont grandes, mais désormais le potentiel hydraulique est largement utilisé. La production électrique est de 126 TWh, dont 40 TWh dues à l'hydro-électricité (pour les deux tiers, l'équipement en centrales se trouve dans les Alpes). Les centrales thermiques ou géothermiques fournissent le reste de l'électricité, mais l'Italie a développé aussi à Latina, Garigliano et Trino Vercellese des usines nucléaires. Les recherches pour l'approvisionnement en hydrocarbures se poursuivent. La production de méthane continue à s'accroître grâce à des découvertes de gisements dans le Sud et dans l'Adriatique ; la quantité extraite dépasse 13 milliards de mètres cubes. Ce gaz naturel est envoyé vers les villes et les usines chimiques par un réseau de plusieurs milliers de kilomètres de gazoducs. Par contre, l'extraction de pétrole stagne : elle n'atteint plus 1,5 Mt sur le territoire national. Mais Enrico Mattei a su imposer l'ENI dans les grands pays pétroliers. S'assurant de solides appuis au Moyen-Orient et en Tunisie, nouant des liens avec l'U. R. S. S., créant une flotte pétrolière, l'ENI a donné une vive impulsion à la construction de raffineries dans les ports italiens et autour de Milan. L'Italie importe de ce fait de grosses quantités de pétrole brut (plus de 110 Mt en 1970). Elle exporte des produits raffinés et est le point de départ de trois grands oléoducs se dirigeant vers la Suisse et la Bavière depuis Savone, Gênes, Trieste. Sa capacité de raffinage est même actuellement excédentaire.

Les progrès de la métallurgie lourde sont essentiels. Pas de charbon, peu de fer et pourtant une grande sidérurgie, voilà un nouveau paradoxe italien. En 1950, l'Italie produit 2,3 Mt d'acier ; en 1972, 19,8 Mt. C'est l'IRI qui a été l'artisan de ces progrès. Si des sociétés privées comme Fiat ou Falck ont une production propre non négligeable, l'essentiel revient à la Finsider. Cette société, dépendante de l'IRI, coordonne l'activité de la Dalmine, de la Breda, de la SIAC, de la Terni et surtout de l'Italsider. Elle a résolument opté pour une sidérurgie sur l'eau, faisant appel à l'importation de charbon (États-Unis), de minerai de fer (Labrador, Mauritanie, Liberia), de ferrailles. Les localisations de l'intérieur du pays, à Cogne (Aoste), à Turin, à Milan ou à Terni sont dépassées par les grosses installations modernes, à cycle intégral, situées sur les côtes. Il y a d'abord le complexe génois de Cornigliano mis en service en 1953 (trois hauts fourneaux, six fours Martin, un train de laminage à froid) ; quelques autres établissements

répartition des établissements industriels selon leur taille

taille	*établissements* *nombre*	*pourcentage*	*salariés* *nombre*	*pourcentage*
moins de 5 salariés	1 874 934	90,16	3 402 190	35,95
de 6 à 10 salariés	103 320	4,96	766 168	8,09
de 11 à 50 salariés	81 911	3,93	1 730 158	18,28
de 51 à 100 salariés	11 070	0,53	775 709	8,19
de 101 à 500 salariés	7 253	0,34	1 432 368	15,13
de 501 à 1 000 salariés	665	0,03	467 598	4,94
plus de 1 000 salariés	387	0,01	889 269	9,39
total	2 079 540	100,00	9 463 457	100,00



(notamment Novi Ligure) complètent cette sidérurgie génoise. Sur la côte toscane, face à l'île d'Elbe, se trouve le centre de Piombino ; déjà ancien, mais totalement reconstruit après la guerre, il compte trois hauts fourneaux, cinq fours Martin, une aciérie L. D., un train de laminage ; l'établissement de la Magona d'Italia complète le complexe toscan. À Naples, il y a plusieurs usines sidérurgiques, dont la plus importante est celle de l'Italsider, à Bagnoli (cinq hauts fourneaux, aciérie L. D., trains de laminage). La dernière réalisation sidérurgique est le complexe de Tarente, mis en service après 1960 (deux hauts fourneaux, aciérie L. D., trains de laminage, fabrique de tubes...) ; il n'est pas terminé, car il a été décidé d'augmenter sa capacité de production. Ces unités ont chacune un potentiel de production annuelle de 1,5 à 2 Mt de fonte et de 2 à 2,5 Mt d'acier. Les autres centres sont plus petits (Savone, Sestri Levante...). La métallurgie des métaux non ferreux est moins avancée. Le premier centre est Porto Marghera (Venise) pour le traitement de l'aluminium et du zinc. L'aluminium est traité dans les Alpes (Borgofranco d'Ivrea, Mori, Feltre, Bolzano), à Paderno Dugnano (Milan), à Bari. Le traitement du zinc se fait à Monteponi (Sardaigne), à Crotone, à Ponte Nossa (Bergame). Celui du cuivre à Brescia, Milan, Turin, Gênes, Lumezzane, et celui du plomb à San Gavino Monreale, Monteponi et La Spezia.

La principale industrie italienne est cependant l'*industrie mécanique* (le cinquième du produit industriel national). La branche dominante est la construction des moyens de transport. En tête arrive l'automobile. En 1950, l'Italie produit 130 000 véhicules (autobus, camions, automobiles) ; en 1971, 1,82 million de véhicules (dont plus de 90 p. 100 de voitures de tourisme). C'est une industrie très concentrée géographiquement et économiquement. Plus de 90 p. 100 de la production sont contrôlés par la Fiat. Seules l'Innocenti et l'Alfa-Romeo (IRI) lui échappent. Les usines sont dans deux centres, à Turin en tout premier lieu, à Milan ensuite, secondairement à Brescia et Modène ; cependant, en 1972, l'usine napolitaine de l'Alfa-Sud a commencé à produire. Cette industrie se prolonge par la fabrication de bicyclettes à Milan, Padoue, Varese, Vittorio Veneto, Bassano del Grappa (370 000 en 1970), de cyclomoteurs (Vespa, Lambretta) et de motos à Milan, Mandello del Lario, Arcore, Varese, Bologne, Voghera, Pontedera, Naples (près de 700 000 en 1970). La construction de matériel agricole se fait en Lombardie (Mortara, Lodi, Crema, Crémone...), en Piémont (Alexandrie, Asti, Turin...), en Vénétie (Padoue, Vérone, Thiene). L'industrie aéronau-

tique, moins importante, est présente à Turin, Varese, Sesto Calende, Brescia, Finale Ligure, Ronchi dei Legionari, Passignano sul Trasimeno. Les constructions ferroviaires se font à Turin, Gênes, Milan, Brescia, Reggio nell' Emilia, Modène, Arezzo, Naples. Les constructions navales sont tout naturellement placées près des grands ports, à l'exception des exploitations spécialisées dans les petits navires de plaisance (tels les luxueux « hors-bord Riva » sur le lac de Garde). Aidée par l'État après la guerre, la construction navale a bien progressé, mais, depuis 1958, elle connaît certaines difficultés (lancement de 815 000 t en 1971). Un large mouvement de concentration économique a abouti au contrôle de la plus grande partie de cette activité par deux groupes, Italcantieri Spa (IRI) et Cantieri Navali del Tirreno e Riuniti Spa. Dans la région de Gênes, le chantier de Sestri Ponente construit des grands navires passagers. À Castellammare di Stabia, près de Naples, les chantiers sont davantage tournés vers les transporteurs en vrac et les navires de guerre. Tarente se reconvertit en chantier de réparations. Sur la côte adriatique sont présents les chantiers d'Ancône, de Mestre et surtout de Trieste-Monfalcone, où une grande forme a été mise en place, ce qui spécialise ces chantiers dans la construction des très grands navires (pétroliers de plus de 200 000 t).

Mais l'industrie mécanique est beaucoup plus étendue encore. La mécanique de précision est en plein essor. Dans la variété des articles produits, on peut citer les machines-outils (Milan), les machines d'équipement industriel pour le textile (Prato et Busto Arsizio), pour la chaussure (Vigevano), pour l'industrie électrique (Legnano), les machines à coudre (Pavie, Milan, Monza...), les machines à écrire (Ivrée), les instruments d'optique (Turin, Milan, Bologne, Florence), le matériel électromécanique (Milan), les articles électroménagers (Milan, Varese, Pordenone). Dispersées essentiellement en Italie du Nord, ces entreprises vont de l'atelier familial à la société de niveau international. Beaucoup ont grandi en quelques années, telles des sociétés comme Ignis, Candy, Triplex dans l'électroménager. Ces industries participent de manière notable aux exportations.

Plus récentes, mais avec un rythme de développement foudroyant, sont les *industries chimiques*. Elles sont dominées par un petit nombre de sociétés, l'ENI, la Montedison (et ses dépendances : Châtillon, Rhodiatoce), Snia Viscosa, Pirelli. Les centres producteurs sont concentrés en Italie du Nord, en premier lieu à Milan, mais des initiatives nouvelles équipent le sud du pays. Dans un premier temps, la chimie a été fondée sur les nécessités de l'agriculture et sur les besoins en acides et colorants de l'industrie. Les usines de fabrication de l'acide sulfurique (Spinetta Marengo, Bovisa, Castellanza...), de l'acide nitrique (San Giuseppe di Cairo, Bussi sul Tirino, Crotone...), de la soude caustique (Rosignano Marittimo, Monfalcone), d'ammoniaque, d'azote et d'engrais (San Giuseppe di Cairo, Novare, Bussi sul Tirino, Crotone...), de colorants (Milan) ont été installées. Puis, avec les hydrocarbures, la pétrochimie a pris une énorme expansion. Des produits de base sont élaborés à Ferrare en même temps que des matières plastiques et des engrais. De gros établissements se trouvent à Ravenne, Brindisi, Syracuse, Catane, Agrigente, Gela... La chimie légère est représentée par des produits plus élaborés. Il y a le secteur des fibres artificielles et synthétiques et celui des matières plastiques. Les fibres cellulosiques (rayonne) sont travaillées dans la région de Milan, celle de Turin, à Padoue, Rieti, Rome, Naples. Les fibres synthétiques (Nylon, Rilsan, Movil, Terital) sont élaborées à Pallanza, Varese, Cesano Maderno, Casoria. Les principaux centres de matières plastiques sont Ferrare, Castellanza, Cesano Maderno, Porto Marghera, Torviscosa, Pallanza, Villadossola, Casoria, Brindisi, Raguse. Les industries de produits pharmaceutiques ou de beauté se localisent dans les grandes villes : Milan, Turin et Rome surtout. Il y a enfin toute une série d'autres produits : savons (Gênes), pellicules (Milan, Ferrania), huiles à parfums... À rapprocher de la chimie est l'industrie du caoutchouc, dont les principaux centres sont Milan et Turin.

Les *autres branches industrielles*, plus anciennes, ont un rayonnement plus limité, et leur prospérité est variable. La longue cohorte des industries alimentaires est marquée par la diffusion géographique des établissements et la faible concentration économique. La minoterie stagne, car, avec l'élévation du niveau de vie, la consommation de pâtes alimentaires diminue. Les industries de la conserverie, celles de la charcuterie progressent. La connaissance des produits italiens à l'étranger est surtout le fait de marques d'apéritifs (Campari, Cinzano) et des *dolci* (confiserie, pâtisserie) comme les glaces et pâtisseries Motta ou Alemagna de Milan, les chocolats Caffarel de Turin ou Perugina de Pérouse.

Les industries textiles ont des destins contrastés. Le travail du textile est en crise. L'industrie de la soie a bien décliné, celle de la laine est concentrée en trois points : autour de Biella (la moitié des établissements), à Schio et Valdagno en Vénétie, à Prato près de Florence. La filature et le tissage du coton ont leur plus grand nombre d'usines en Lombardie, dans le secteur de Busto Arsizio-Gallarate et dans celui de Bergame. Quant aux autres fibres, chanvre, lin, jute, elles sont secondaires et travaillées en Italie septentrionale. Par contre, les industries du vêtement sont florissantes. Elles se trouvent d'abord dans les grandes villes où la confection industrielle s'est organisée (sociétés Facis, Apem...) et où s'élabore la mode italienne. Mais il y a une multitude de petites usines dispersées dans le pays ; employant une main-d'œuvre féminine au salaire modeste, ces usines fabriquent des articles de qualité à des prix compétitifs sur les marchés extérieurs, en particulier pour la bonneterie. Ce tableau doit être complété en rappelant l'importance de l'industrie des cuirs et peaux et celle de la chaussure à Vigevano, Varese, Bologne... La branche « matériaux de construction-verre-céramique » recouvre bien des activités, de l'article commun à l'objet artistique ; elle est d'abord fonction de la construction immobilière, mais elle apporte aussi ses fabrications aux autres industries. Les principaux centres du travail du verre sont Pise, Milan, Livourne, Venise, Naples, ceux de la céramique sont la région milanaise, Livourne et Pise, Gaète, Ferrandina. Les industries du bois et du meuble ont encore, à part quelques scieries, une structure artisanale. La région de la Brianza (nord de Milan), celle de la Toscane sont les centres les plus connus. Un processus d'industrialisation est en cours avec la multiplication des usines de contreplaqué dans la plaine padane et la création d'entreprises plus intégrées (fabriques de cuisines à éléments à Parme par exemple). L'industrie du papier et de l'imprimerie est très solide. De nombreuses papeteries sont au débouché des vallées alpines et dans certains centres de l'Italie péninsulaire, comme Fabriano ou Isola del Liri, aux productions renommées. Ces papeteries alimentent une industrie typographique en forte croissance, en liaison avec le dynamisme de l'édition italienne (Mondadori, Einaudi, De Agostini, Ricordi, Rizzoli...). Ce tableau pourrait encore comporter bien d'autres mentions, d'autres activités comme, notamment, la fabrication des instruments de musique (Crema, Castelfidardo...), des lunettes (dans le Cadore), l'industrie cinématographique romaine... C'est là une énumération lassante, mais qui démontre combien l'image de l'Italie d'aujourd'hui est éloignée de celle d'un pays uniquement touristique ou à prépondérance agricole.

L'activité commerciale et touristique

Les activités de service tendent à prendre la première place dans le produit national. Parmi elles, toutes n'ont pas la même efficacité. Le commerce de détail prolifère en boutiques innombrables, et la rationalisation de la distribution semble souhaitable. L'administration n'a pas encore trouvé la voie d'une gestion moderne, et les méfaits de la « bureaucratie » sont souvent dénoncés. Mais l'Italie a une originalité affirmée en trois domaines, celui des transports, celui du tourisme et celui du commerce extérieur.

Les transports

Dans un pays étiré et fractionné comme l'Italie, la mise en place d'un réseau de communications rapide et sûr est un préalable absolu à toute croissance. Les Italiens ont fait un énorme effort pour se doter des infrastructures de transport nécessaires. Pour les transports terrestres, la primauté revient à la route. La voie ferrée est indispensable, mais supporte difficilement la concurrence routière. Le réseau s'étend sur 20 000 km, dont la moitié environ est électrifiée, mais les trois quarts sont à voie simple. Le coût des installations est élevé car, sauf dans la plaine padane, les conditions de mise en place et d'entretien sont malaisées. Le réseau compte les plus longs tunnels du monde (une longueur totale de 1 000 km), des ponts et viaducs par centaines. Au fur et à mesure que l'on va vers le sud, le trafic est plus lent, et les lignes déficitaires plus nombreuses. Devant le recul du trafic, un plan de modernisation et de renouvellement a été établi. C'est la route qui bénéficie des augmentations de trafic. Le parc automobile a doublé de 1962 à 1966 et s'est encore accru de plus de moitié entre 1966 et 1970. À la circulation des particuliers s'ajoutent un important trafic des marchandises et une imposante circulation touristique. Le réseau routier s'étire sur 285 000 km. En fait, nombre de

routes communales sont peu pratiques, et le contraste Nord-Sud persiste (il y a 1 161 km de routes pour 1 000 km^2 en Lombardie contre 425 en Sardaigne). Il n'en demeure pas moins que le réseau routier ordinaire est incomparablement meilleur qu'avant la guerre. La très grande réussite italienne est pourtant, dans ce domaine, la construction des autoroutes. Leur longueur totale est de 4 147 km ; par rapport à 1966 (2 132 km), il y a eu presque doublement. Toute la plaine lombarde est sillonnée par les autoroutes, qui se rattachent à l'autoroute du Soleil. Celle-ci rejoint désormais Reggio di Calabria et, sur cet axe nord-sud essentiel, se greffent d'autres troncs autoroutiers transversaux. Quand, dans peu d'années désormais, la jonction sera faite avec le réseau des autoroutes allemandes et françaises, par le tunnel du Grand-Saint-Bernard, par l'autoroute du Saint-Gothard et celle du Brenner, toute l'Italie pourra recevoir, en de très brefs délais, touristes et marchandises, ce qui peut être notamment pour le Sud un élément essentiel de développement. Les transports maritimes et aériens jouent également leur rôle. L'Italie possède la huitième flotte du monde, composée de 4 135 navires jaugeant au total 7,6 Mt. En 1970, plus de 325 Mt de marchandises ont été embarquées ou débarquées dans les ports italiens (dont 52 Mt à Gênes), et le mouvement de passagers a été de 20,9 millions de personnes. Les liaisons avec les îles et les divers points de la côte italienne conservent au cabotage une place notable (27 p. 100 du trafic des marchandises, 91 p. 100 du trafic des passagers). Le transport international de marchandises n'est pas encore complètement couvert par des navires italiens. La flotte nationale a été reconstruite après la guerre, ce qui lui donne une certaine jeunesse ; la moitié du tonnage est constituée de navires ayant moins de dix ans d'âge, les deux cinquièmes sont formés de pétroliers. Le trafic international de passagers, par contre, est en déclin ; les compagnies (Tirrenia, Italia, Lloyd Triestino) sont contrôlées par l'IRI et essaient de réduire leur déficit en développant les croisières touristiques. Le point faible de cette activité maritime réside dans les ports, car les sites naturels sont rares, et l'arrière-pays limité. À part Gênes, ce ne sont que des ports d'importance moyenne. Venise, Naples, Trieste sont rattrapés ou dépassés par les « ports du pétrole » comme Augusta ou Ravenne. Quant au transport aérien, il s'étend rapidement. Les liaisons intérieures sont plus intenses qu'il n'y paraît : elles représentent 44 p. 100 du trafic total de passagers. Le trafic international est considérable, surtout avec Rome (capitale politique, religieuse et touristique), l'une des principales escales aériennes du monde. La gestion de l'aviation civile est confiée à l'Alitalia (IRI). En 1970, le mouvement de passagers dans l'ensemble des aéroports a été de quelque 18 millions de personnes.

résultats de l'activité touristique

(solde de la balance touristique, en milliards de lires)

1962	452,3
1963	468,0
1964	516,7
1965	663,5
1966	749,6
1967	708,7
1968	695,2
1969	712,0
1970	570,1

Le tourisme

L'Italie demeure l'un des plus grands pays touristiques du monde. L'apport du tourisme à l'économie est fondamental. Jusqu'à une date récente, les dépenses des nationaux en matière touristique étaient secondaires, car les vacances se prenaient au village natal. Avec l'élévation du niveau de vie, le déplacement vers les stations balnéaires et de ski, le tourisme résidentiel hivernal sur la côte ligure et les voyages à l'étranger connaissent plus de faveur.

Le tourisme international est cependant prédominant. En 1932, il y a eu 2 millions de visiteurs étrangers ; il y en a eu 5 millions en 1950 et 12,9 millions en 1970. Le nombre des nuitées dépasse 70 millions. Ce sont les Allemands qui sont les plus nombreux (20 p. 100 du total dans les hôtels), suivis par les Américains et les Français. Il y a le tourisme historique, culturel et religieux qui attire des millions de personnes vers Rome, Florence, Venise, les ruines de Pompéi, les petites cités de la Renaissance, la multitude des centres d'art. Le thermalisme décline, mais le tourisme de montagne et le tourisme balnéaire ont largement compensé son recul. Tous les types de stations existent, de la villégiature de renommée internationale aux plages isolées et inconnues. Quelques régions plus spécialisées se détachent, Venise et la côte adriatique (Rimini, Cattolica), la côte ligure (Imperia, San Remo, Portofino), les lacs subalpins (Côme, Stresa), les Dolomites (Cortina d'Ampezzo), Florence et sa région, Rome, Naples... Le Sud recèle des trésors touristiques dont l'exploitation commence à peine. La Sicile, déjà appréciée, est pleine de promesses ; en Sardaigne, le tourisme opère une véritable révolution, parfois contestée (comme les opérations financées par l'Agha Khān). Ce tourisme est soutenu par une très bonne organisation et un patrimoine d'accueil de 27 000 hôtels, 14 000 auberges, 1 200 campings. Le Sud ne possède que de 12 à 14 p. 100 de cet équipement, d'où le souci de la Caisse du Midi de favoriser les constructions hôtelières afin d'accueillir le plus vite possible le tourisme de masse. L'apport étranger représente de véritables « exportations invisibles », freinées depuis peu par la tendance des Italiens à voyager à l'étranger. Toutefois, chaque année, le tourisme rapporte de 600 à 700 milliards de lires de devises.

balance des paiements 1971

(en millions de dollars)

Balance commerciale	328
Solde du tourisme	1 045
Revenus du travail	573
Transferts nets	312
Divers	-412
Balance des opérations courantes	1 846
Investissements directs	119
Rachats des billets de banque italiens	-893
Divers	-289
Balance globale	783

Le commerce extérieur

L'Italie est désormais présente partout dans le monde. Si elle reçoit l'aide internationale par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissements, elle participe aussi au développement des pays sous-développés par l'octroi de crédits et l'apport de son assistance technique. Elle est le troisième pays du monde — après les États-Unis et le Royaume-Uni — « exportateur » de routes, de barrages, de travaux publics (plus de 200 milliards de lires par an) ; on trouve ses ingénieurs en Afrique et dans les Andes (centrales hydro-électriques), en Nouvelle-Zélande (tunnels), au Pākistān (canaux)... Le commerce extérieur est en pleine expansion, conformément au principe d'une large ouverture économique. La place qu'il occupe dans le revenu national est passée de 10 p. 100 en 1951 à plus de 20 p. 100 ces dernières années. La balance commerciale est déficitaire, mais elle s'est fortement améliorée. Le taux de couverture des importations était de 70 p. 100 en 1957, de 99 p. 100 en 1968 et de 95 p. 100 en 1971. La structure des échanges s'est modifiée ; ceux-ci portent de plus en plus sur des produits élaborés. Près de 70 p. 100 des importations sont constitués de biens destinés à la transformation industrielle (hydrocarbures en tête). Dans les exportations, les produits de l'agriculture ont un pourcentage toujours plus faible ; les produits finis industriels ont par contre la primauté absolue, avec trois groupes principaux : industries mécaniques, produits chimiques, textiles et vêtements. Les directions géographiques des échanges italiens sont caractérisées par la prédominance des rapports avec les pays européens, l'importance relative des liaisons avec les États-Unis, les efforts accomplis pour ouvrir de nouveaux marchés. C'est avec le Marché commun que les échanges sont les plus intenses, l'Allemagne fédérale venant en tête, suivie par la France. Les échanges avec les pays de l'Est et les pays sous-développés se développent. La balance commerciale étant déficitaire, il est logique de penser que l'Italie progresse en s'endettant. Mais le déficit est comblé par les apports nets du tourisme, les envois d'argent d'émigrés, le revenu des investissements à l'étranger. L'Italie a pu ainsi faire des placements de capitaux à l'étranger, atteindre un niveau élevé des réserves de change (plus de 4 milliards de dollars).

Conclusion

La description de l'économie des années 1960 présente un bilan florissant. Pourtant, depuis 1969, l'Italie est en crise. Les grèves de l'« automne chaud » de 1969 se sont poursuivies, la vie politique a vu la renaissance d'une agitation d'extrême droite et l'intensification de l'action gauchiste. Le revenu national n'a augmenté en 1971 que de 1,4 p. 100, le chômage s'étend, les investissements baissent, des fuites de capitaux ont lieu, et des tensions inflationnistes se manifestent. On a pu parler de « miracle incomplet ». Dans son essor économique, l'Italie a oublié par trop de résoudre des problèmes so-

ciaux urgents. Une importante activité législative a tenté de résoudre quelques problèmes (loi sur le divorce, réforme des baux commerciaux, de la fiscalité et du logement, nouvelles mesures pour le Mezzogiorno...), mais il y a des questions aussi graves que celles de l'université, de la situation hospitalière qui n'ont pas eu de solution, sans oublier de rappeler la question méridionale. Un nouvel équilibre ne peut se concevoir si ces préalables ne sont pas levés. L'Italie semble devoir marquer une pause dans sa course à l'élévation du niveau de vie individuel pour satisfaire une plus large consommation sociale et pour pratiquer une meilleure intégration régionale. Ses difficultés présentes ne seraient dans ce cas que la traduction d'une crise de croissance avant de nouveaux progrès, que l'énergie et l'habileté de ses habitants peuvent parfaitement assurer.

E. D.

▶ *Abruzzes / Aoste (val d') / Apennin / Basilicate / Bologne / Calabre / Campanie / Dolomites / Émilie-Romagne / Frioul-Vénétie Julienne / Gênes / Latium / Mezzogiorno / Milan / Naples / Ombrie / Palerme / Parme / Piémont / Pise / Pô / Pouille / Rome / Sardaigne / Sicile / Toscane / Trentin-Haut-Adige / Trieste / Turin / Vénétie / Venise.*

📖 R. Almagià, *l'Italia nei suoi aspetti naturali, umani ed economici* (Turin, 1959 ; 2 vol.). / F. Gay et P. Wagret, *l'Économie de l'Italie* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962 ; nouv. éd., 1968). / E. Sereni, *Storia del paesaggio agrario italiano* (Bari, 1962 ; trad. fr. *Histoire du paysage rural italien*, Julliard, 1965). / Touring Club italien, *Il Paesaggio* (Milan, 1963). / P. Birot, J. Dresch et P. Gabert, *la Méditerranée et le Moyen-Orient*, t. I : *Généralités, péninsule Ibérique, Italie* (P. U. F., 1964). / P. George, *Géographie de l'Italie* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1964 ; 2e éd., 1967). / B. Caizzi, *Storia dell'industria italiana dal* XVIII *secolo ai giorni nostri* (Turin, 1965). / S. B. Clough, *Storia dell'economia italiana* (Turin, 1965). / F. Milone, *l'Italia nell'economia delle sue regloni* (Turin, 1965). / G. Piovene, *Viaggio in Italia* (Milan, 1966). / A. Blanc, M. Drain et B. Kayser, *l'Europe méditerranéenne* (P. U. F., 1968). / D. Gribaudi, *Italia geoconomica* (Turin, 1969 ; trad. fr. *l'Italie géoéconomique*, Bordas, 1971). / D. M. Smith, *Storia d'Italia* (Bari, 1969 ; 2 vol.). / J. Nobécourt, *l'Italie à vif* (Éd. du Seuil, 1970). / E. Dalmasso, *Milan, capitale économique de l'Italie* (Ophrys, Gap, 1971). / P. Ferrari, *les Régions italiennes* (P. U. F., 1972). / ISTAT, *Annuario statistico italiano* (Rome, éd. annuelle).

Les institutions

« L'Italie est une république démocratique fondée sur le travail », proclame la Constitution du 27 décembre 1947.

Le gouvernement

Le président de la République est élu pour sept ans par les députés, les sénateurs et des représentants des provinces. La majorité des deux tiers est exigée pour les trois premiers tours de scrutin, la majorité absolue pour les suivants (21 tours ont été nécessaires en 1964, 23 en 1971). Il est irresponsable (tous ses actes sont contresignés), mais les rivalités de partis, qui, depuis 1953 (date à laquelle la démocratie chrétienne a cessé d'être majoritaire), sont à l'origine d'une grande instabilité ministérielle, permettent en fait à un président possédant une forte personnalité de jouer un rôle réel dans la direction du pays. Il peut communiquer avec les Assemblées par messages et il a le droit de grâce.

Il désigne le président du Conseil, qui choisit ses ministres en vue d'obtenir une majorité dans chacune des deux Assemblées, dont il doit obtenir la confiance dans les dix jours.

Le président de la République peut dissoudre l'une ou l'autre Assemblée (sauf pendant les six derniers mois de mandat), de même que les assemblées législatives des provinces.

La fonction législative

L'initiative législative

Elle appartient concurremment au gouvernement, aux membres du Parlement, au Conseil national de l'économie et du travail, aux provinces (sur des matières qui les intéressent) et au peuple (donne lieu à un vote populaire toute proposition de loi rédigée en articles et signée par 50 000 électeurs au moins).

Les délibérations parlementaires

Les projets et propositions de lois (ordinaires) font l'objet d'une délibération, dans chacune des deux Assemblées, et doivent aboutir à un texte identique. Le travail parlementaire est préparé par des commissions permanentes spécialisées, composées proportionnellement aux effectifs des groupes politiques. Innovation importante de la Constitution, les assemblées peuvent déléguer leur pouvoir législatif à ces commissions lorsqu'il ne s'agit pas de projets de loi en matière constitutionnelle, électorale ou budgétaire, ni de la ratification de traités internationaux.

La promulgation des lois

Le président de la République promulgue les lois adoptées par les deux Assemblées dans un délai de un mois (ce délai peut être abrégé par un vote à la majorité absolue de chacune des deux Assemblées), mais, à l'intérieur de ce délai, il peut exiger des Assemblées qu'elles procèdent à une nouvelle lecture du texte. Par ailleurs, le peuple peut demander l'abrogation totale ou partielle d'une loi ; le référendum* est de droit s'il est demandé par 500 000 électeurs au moins ou par cinq assemblées législatives provinciales ; pour qu'il y ait abrogation, il est nécessaire que la majorité des électeurs participent au référendum et que la majorité des suffrages exprimés soient en faveur de cette abrogation. Ne peuvent pas faire l'objet d'une demande d'abrogation les lois budgétaires ou fiscales, les lois d'amnistie ou de remises de peine ni les lois portant ratification d'un traité international.

Les délégations de pouvoir au gouvernement

La Constitution prévoit une double possibilité pour le gouvernement de légiférer par décrets :

- *une délégation tacite* ; en cas d'urgence, le gouvernement peut prendre des décrets ayant une valeur législative, à condition de les soumettre immédiatement aux Chambres pour ratification ; s'ils ne sont pas convertis en lois dans les 60 jours suivant leur publication, ils sont rétroactivement annulés ;
- *une délégation expresse* ; les Assemblées peuvent donner compétence législative au gouvernement pour un temps limité et sur un objet précis en déterminant le principe directeur qui doit inspirer les décrets-lois.

Les deux Assemblées du Parlement

Les deux Assemblées (*Camera dei deputati* et *Senato*) qui constituent le Parlement ont des pouvoirs égaux tant en matière législative qu'en matière de contrôle politique ou administratif. L'une et l'autre sont élues pour cinq ans au suffrage universel direct.

- Les Italiens des deux sexes âgés de 21 ans élisent les députés à la représentation proportionnelle avec répartition des restes sur le plan national. Le vote préférentiel permet de modifier l'ordre des candidats, mais les dirigeants des partis ont néanmoins assuré leur élection en prévoyant que toutes les voix non utilisées (les restes) des listes ayant obtenu au moins 300 000 suffrages — et elles seules — sont additionnées sur le plan national, où la répartition s'effectue à la représentation proportionnelle avec prime au plus fort reste. L'âge d'éligibilité est de 25 ans.
- Pour les élections au Sénat, l'âge de l'électorat est reporté à 25 ans, celui de l'éligibilité à 40 ans. L'élection se fait au scrutin uninominal à un tour avec représentation proportionnelle dans le cadre régional (prime à la plus forte moyenne) ; sont proclamés élus les candidats ayant obtenu 65 p. 100 des voix, puis — en tenant compte du nombre maximal de sièges alloués à chaque parti dans la région — les candidats ayant obtenu le plus fort pourcentage de voix. Font également partie du Sénat les anciens présidents de la République, ainsi que cinq sénateurs nommés à vie par le président de la République en exercice.

Les institutions provinciales

La Constitution insiste sur le caractère unitaire de l'État italien, mais, dans une optique décentralisatrice, prévoit des institutions politiques pour chacune des vingt provinces. À l'origine, ces institutions furent mises en place dans cinq régions autonomes (Val d'Aoste, Trentin-Haut-Adige, Frioul, Sardaigne et Sicile) ; en 1970, les institutions prévues furent appliquées aux autres provinces.

Dans chaque province coexistent un préfet ou un commissaire du gouvernement central, un gouvernement provincial *(giunta regionale)*, désigné par une Assemblée législative régionale élue à la représentation proportionnelle ; sauf en Sicile, les pouvoirs des autorités provinciales sont plutôt assez réduits et limités aux problèmes régionaux.

L'administration des communes

Dans chaque commune est élu tous les quatre ans, à la proportionnelle dans les grandes villes, au scrutin majoritaire à un seul tour dans les autres, un conseil municipal qui désigne une municipalité *(giunta)*.

La Cour constitutionnelle

Une Cour constitutionnelle *(Corte costituzionale)* de quinze membres est chargée : 1° de contrôler la constitutionnalité des lois et des décrets-lois émanant des autorités nationales ou régionales (tout plaideur devant un tribunal judiciaire ou administratif peut élever une exception d'inconstitutionnalité contre une loi ou un décret-loi dont l'application peut influer sur l'issue de son procès ; si la Cour constitutionnelle déclare une disposition inconstitutionnelle, celle-ci est annulée) ; 2° de trancher les différends entre l'État et les provinces ou entre les provinces ; 3° de juger le président de

la République, le président du Conseil et les ministres lorsqu'ils sont mis en accusation par le Parlement.

Le président de la République nomme un tiers des juges, le Conseil d'État et la Cour de cassation en élisent un second tiers, le Parlement (réuni en Assemblée commune) élit le troisième tiers. Élus pour douze ans et bénéficiant d'une grande immunité, les juges sont choisis parmi des juristes ayant vingt ans d'exercice de la profession.

R. M.

E. Crosa et coll., *la Constitution italienne de 1948* (A. Colin, 1951). / G. Maranini, *La Costituzione che dobbiamo salvare* (Milan, 1961 ; trad. fr. *l'Italie*, L. G. D. J., 1961). / C. Zilemenos, *Problèmes politiques et constitutionnels en France et en Italie* (L. G. D. J., 1964). / S. Valitutti, *La Riforma dello Stato* (Florence, 1968).

Les forces armées italiennes

Les forces armées italiennes sont nées en 1860 de la réunion des armées piémontaise et napolitaine, au moment de l'unification italienne, à laquelle elles avaient efficacement contribué lors des guerres de libération contre l'Autriche menées en 1848 et, avec l'aide de l'armée française, en 1859.

De leurs origines et du cloisonnement géographique, historique et linguistique du pays, elles ont conservé un profond attachement aux traditions et aux particularismes locaux. Aujourd'hui encore, les unités portent le nom de villes, de vallées, de provinces ou de personnages célèbres ; la liaison armée-nation, partout réalisée, est particulièrement intime le long de la frontière alpine. Dans une Italie longtemps soumise aux hégémonies espagnole et surtout autrichienne, le sentiment national ne s'est épanoui qu'au XIXe s. Il s'est affirmé à l'occasion d'une nouvelle guerre contre l'Autriche aux côtés de la Prusse en 1866, au cours de laquelle les jeunes forces italiennes sont battues sur terre à Custoza (24 juin) et sur mer à Lissa (20 juill.) ; mais leur entrée dans Rome le 20 septembre 1870 couronne la longue lutte de la maison de Savoie pour l'unité italienne. L'Italie adhère cependant à la Triplice (20 mai 1882) avec l'Allemagne et l'Autriche, et ses armées conquièrent ses premières colonies, la Somalie (1885) et l'Érythrée (1890), mais échouent en Éthiopie (défaite d'Adoua, 1er mars 1896). Toutefois, leur participation à la guerre contre la Turquie (1911-12) permet l'annexion de la Libye et l'occupation du Dodécanèse.

Les deux guerres mondiales

En 1914, l'Italie souhaite rester à l'écart du conflit et ne s'engage qu'avec hésitation, en 1915, aux côtés des Alliés. Elle met en ligne en 1918 une cinquantaine de divisions, qui, réorganisées par le général Armando Diaz (1861-1928) après Caporetto (24 oct. - 1er nov. 1917), remportent la victoire de Vittorio Veneto (24 oct. - 3 nov. 1918). L'Italie perd 530 000 hommes dans une lutte qu'elle a menée essentiellement contre l'Autriche et dont l'issue ne satisfait pas ses ambitions. En 1922, confrontée à une grave crise économique et sociale qui fait suite à la guerre, elle s'abandonne au mouvement fasciste de Mussolini. À côté de l'armée régulière, qui compte environ 34 divisions, ce dernier crée en 1923 les *milices volontaires de Sécurité nationale* (ou milices fascistes), issues des *Faisceaux de combat*, véritable armée parallèle chargée de la défense du régime, mais représentant un potentiel militaire important (387 000 *Chemises noires*). La milice sera engagée durant la guerre italo-éthiopienne* en 1935 et dans la guerre civile espagnole de 1936-1939, où 50 000 Italiens, aux ordres du général Mario Roatta (1887-1968), combattent avec Franco (v. Espagne, *guerre civile*). En même temps, la jeunesse est embrigadée dans des formations paramilitaires *(Balillas)*, et, pour résorber le chômage, Mussolini met en route un vaste programme d'armement, portant son effort sur l'aviation et la marine. En avril 1939, il envahit l'Albanie ; le 22 mai, par le *pacte d'acier*, il lie le sort de son pays à celui de l'Allemagne hitlérienne et, le 10 juin 1940, après l'effondrement de la France, il lance l'Italie dans la Seconde Guerre mondiale.

Les forces italiennes, qui comprennent une centaine de divisions en 1942, combattront en Libye, en Afrique orientale, en Tunisie, dans les Balkans et en Russie, où elles engageront, aux côtés de la Wehrmacht, un corps expéditionnaire sous les ordres du général Giovanni Messe (1883-1968). L'armistice du 3 septembre 1943, rendu public le 8, après la perte de la Sicile, l'arrestation de Mussolini et les débarquements alliés à Salerne et en Calabre, divise la nation et l'armée. Tandis que le roi et le gouvernement du vieux maréchal Badoglio* se réfugient à Brindisi, certains éléments de l'armée poursuivent la lutte au sud aux côtés des Alliés, d'autres au nord aux côtés des Allemands, sous la direction du général Rodolfo Graziani (1882-1955), dans le cadre de l'éphémère République sociale italienne (sept. 1943 - avr. 1945). Cette scission laissera une trace douloureuse dans les armées italiennes.

La renaissance des forces armées

En 1945, l'Italie, qui a perdu 310 000 hommes (dont 50 p. 100 de civils), se trouve de nouveau devant une situation économique et politique catastrophique ; le parti communiste, qui a pris une part importante à la résistance contre les Allemands, semble prêt à s'emparer du pouvoir. Le traité de Paris (10 févr. 1947) limite les forces terrestres à 250 000 hommes, la flotte à une trentaine de navires et impose le démantèlement des fortifications frontalières. Mais devant la menace soviétique en Europe, et compte tenu de l'importance stratégique de la péninsule en Méditerranée, l'Italie est admise à signer le pacte de l'Atlantique le 4 avril 1949. Le développement de ses forces armées est dès lors entrepris grâce à l'aide matérielle et financière des États-Unis. Le gouvernement italien, accordant la priorité au redressement économique du pays, ne consacre à sa défense qu'une très faible proportion de ses ressources (2,6 p. 100 du P. N. B. en 1971). Les forces italiennes sont très intégrées au dispositif militaire du pacte de l'Atlantique, où des responsabilités importantes sont confiées à des officiers généraux italiens (commandement des forces terrestres du secteur Sud-Europe et des forces navales alliées en Méditerranée). L'effectif total des armées atteignait environ 427 000 hommes en 1973. Leur personnel est fourni soit par des engagements volontaires, soit par le service militaire obligatoire (15 mois dans l'armée de terre et l'aviation, 24 mois dans la marine). L'armée italienne dispose de moyens de lancement atomiques, mais la décision d'emploi reste du domaine du commandement atlantique, c'est-à-dire du gouvernement américain.

Organisation de la défense

Aux termes de la Constitution du 27 décembre 1947, le président de la République assume le commandement des forces armées. Le ministre de la Défense, assisté de sous-secrétaires d'État, applique la politique militaire arrêtée par le gouvernement. Il dispose d'un comité consultatif, le *Conseil supérieur des forces armées*, et d'un chef d'état-major de la défense, chargé de coordonner l'organisation, la préparation et l'emploi des forces, et secondé par les chefs d'état-major des trois armes. Le territoire italien est divisé en régions ou départements militaires, dont le nombre varie suivant les armées.

Les forces terrestres

L'armée de terre *(esercito)* se montait en 1973 à 306 000 hommes. On y distinguait :

- un *corps de bataille*, à la disposition de l'O. T. A. N., stationné dans le nord du pays et comprenant 5 divisions d'infanterie semi-mécanisées, 2 divisions blindées, 5 brigades alpines remarquablement entraînées, 1 brigade parachutiste, 1 brigade de cavalerie, 1 brigade de lance-missiles (« Honest John »), 1 régiment amphibie (« stationné » dans les lagunes de Vénétie), et des unités de réserve générale ;
- les *forces du territoire*, soit 4 brigades stationnées dans les quatre régions militaires du sud de la péninsule.

À ces forces de l'*esercito*, il faut ajouter 86 000 *carabiniers*, 40 000 *gardes des finances* (douaniers) et 78 000 *gardes de la sécurité publique* (créés en 1852). Le corps des carabiniers, créé en 1814 et qui est assez semblable à la gendarmerie française, constitue à lui seul une force non négligeable sur les plans politique et militaire. Il dispose d'une forte brigade blindée et d'unités parachutistes. Le matériel est d'origine très diverse, souvent fabriqué sous licence. Les véhicules à roues sont italiens. Les chars américains sont en cours de remplacement par 800 chars *Leopard* allemands.

Les forces aériennes

Les traditions de l'aviation italienne remontent à la guerre contre la Turquie en 1911, où furent engagés 28 appareils de fabrication française. Spécialisée dans les raids à longue portée pendant la Première Guerre mondiale (raid de Gabriele D'Annunzio sur Vienne en 1918), elle fut illustrée entre les deux guerres par des hommes comme le général Giulio Douhet (1869-1930), son véritable fondateur, théoricien des bombardements massifs (v. aviation, *histoire de l'aviation militaire*), et le maréchal Italo Balbo (1896-1940), sous-secrétaire puis ministre de l'Air de 1926 à 1933, célèbre pour ses raids en Méditerranée et en Amérique latine. Fortement développée sous le régime

fasciste, elle comprenait en 1939 environ 3 000 appareils dont 1 500 en réserve. Reconstituée après la guerre et l'adhésion de l'Italie à l'O. T. A. N., elle fut d'abord équipée de matériels américains, maintenant vétustés et dépassés. Aussi l'Italie a-t-elle entrepris de rénover son parc aérien en utilisant au maximum les possibilités de l'industrie nationale. En 1973, l'aviation italienne comprenait notamment 6 escadrons de chasseurs tout temps, 5 de chasseurs bombardiers, 4 d'avions d'assaut, 3 de reconnaissance, 3 de transport et 12 groupes de missiles antiaériens *Nike-Hercules*, soit au total environ 320 appareils de combat et 76 000 aviateurs.

La marine italienne

C'est à la fin du XIXe s. que, pour appuyer son ambition de grande puissance méditerranéenne, l'Italie entreprend la construction d'une flotte moderne qui, en 1914, sera supérieure d'un tiers à la flotte autrichienne. En 1922, le traité de Washington sur la limitation des armements navals lui accordera la parité en bâtiments de ligne avec la flotte française (175 000 t), et Mussolini rêvera d'en faire un instrument efficace de sa politique expansionniste. Forte de 615 000 t (dont 160 000 en construction) en 1939, elle joue de 1940 à 1945, malgré ses insuffisances dans le domaine logistique, un rôle obscur, mais essentiel, en assurant le ravitaillement des forces engagées en Grèce et en Afrique. Ses pertes, très lourdes, atteignent 661 unités en 1945 (soit 663 000 t), dont 249 sabordées après l'armistice du 8 septembre 1943.

Le traité de Paris de 1947 ne lui laisse qu'une trentaine de bâtiments, mais l'entrée de l'Italie dans le pacte de l'Atlantique en 1949 lui permet de reconstituer progressivement une force navale efficace qui, en 1973, tient une place importante en Méditerranée, après la flotte soviétique et la VIe flotte américaine. D'un tonnage de 217 000 t, armée par 44 000 marins (dont 4 300 officiers), elle comprend notamment 3 croiseurs lance-missiles et porte-hélicoptères (*Vittorio Veneto*, de 7 500 t ; *Andrea Doria* et *Caio Duilio*, de 6 000 t), 6 destroyers de 2 000 à 4 000 t, 9 sous-marins et une vingtaine d'escorteurs. La modicité des crédits qui lui sont alloués (15 p. 100 du budget militaire) l'ont contrainte à désarmer certaines unités et à se contenter d'un programme de constructions insuffisant pour assurer les relèves nécessaires. On notera cependant la construction, décidée en 1970, d'un bâtiment logistique de 18 000 t, l'*Enrico Fermi*, à propulsion nucléaire, pour lequel l'uranium enrichi sera fourni par la France. Dépourvue de porte-avions, l'Italie ne dispose pas de forces aéronavales, mais seulement d'hélicoptères et de 3 escadrons de patrouille en mer détachés par l'armée de l'air et qui doivent être équipés en 1973 de Breguet « Atlantic ».

B. de B.

La littérature italienne

Les origines

Si l'Italie n'a réalisé son unité politique qu'à la fin du XIXe s., son unification linguistique est encore en cours. Il en résulte d'une part que parmi les littératures romanes la littérature italienne est la plus riche en œuvres dialectales de premier plan, et d'autre part que les problèmes poétiques, rhétoriques et esthétiques y ont toujours été subordonnés au débat sur la norme linguistique. Débat certes tranché dans les faits, moins d'un siècle après la naissance de la littérature italienne en langue vulgaire, par les chefs-d'œuvre de Dante et de Pétrarque, mais tranché antithétiquement. Au-delà en effet de la prééminence du toscan que consacrent durablement ces deux œuvres, deux postulations linguistiques contradictoires s'y affirment et s'opposent : l'une, sélective, de raréfaction lexicale et de rigoureuse codification morphologico-syntaxique (Pétrarque), l'autre, proprement démiurgique, de plurilinguisme et de contamination stylistique à l'intérieur même des structures historiques du toscan littéraire (la *Comédie* dantesque). Dans l'un et l'autre cas, cependant, c'est à la poésie qu'est assignée une fonction hégémonique dans la genèse de la langue littéraire italienne. D'où le caractère aristocratique que celle-ci gardera pendant des siècles, *koinê* utopique d'une idéale *societas* littéraire, tandis qu'à de rares exceptions près, du reste largement tributaires de modèles latins (cf. Boccace), la prose de langue vulgaire connaîtra un procès d'unification beaucoup plus lent, témoignant du morcellement, des contradictions et des vicissitudes historiques des multiples *sociétés* (dialectales) italiennes.

Le prestige culturel et l'autorité administrative du latin ont, plus longtemps que partout ailleurs, retardé en Italie l'élaboration écrite de la langue vulgaire. Les premiers documents *(i placiti cassinesi)* attestant une volontaire émancipation du vulgaire à l'égard du latin datent de 960. Mais il faut attendre ensuite la fin du XIe s. pour en retrouver l'équivalent. Et ce n'est qu'en 1224 que le vulgaire est haussé pour la première fois à la dignité de langue littéraire, dans *Il Cantico di frate Sole* (ou *Cantico delle creature*) de saint François d'Assise. D'autre part, la déjà longue tradition épique et lyrique des littératures d'oïl et d'oc s'impose alors si fortement en Italie que, dans les cours septentrionales, nombre de poètes italiens composent directement en provençal (Lanfranco Cigala [ou Cicala], Sordello), tandis qu'en Sicile (Palerme et Messine), à la *Magna Curia* de l'empereur Frédéric II* (1194-1250), naît la première école poétique proprement italienne, fondée sur une transcription de la poétique provençale à travers une stylisation artistique du dialecte sicilien (Frédéric II, son fils Enzo, roi de Sardaigne, Pier della Vigna, Giacomo da Lentini, Rinaldo d'Aquino, Odo delle Colonne, Giacomino Pugliese, Cielo d'Alcamo). Avec le déclin de la cour souabe après la bataille de Bénévent (1266), la Sicile cède sa prépondérance culturelle à la Toscane, où la recherche poétique de l'école précédente est poursuivie, avec plus de complexité et de raffinement, par Bonagiunta da Lucca et surtout par Guittone d'Arezzo (v. 1235-1294), dont le lyrisme érotique cède le pas à partir de 1266, date de son entrée dans les ordres, à une tragique inspiration religieuse. Le discrédit jeté sur lui par Dante* (*De vulgari eloquentia*, II, 6,8) et la naissance du *dolce stil nuovo* ont jusqu'à nos jours injustement obscurci la vaste renommée dont il jouit de son temps. La nouvelle école du *dolce stil nuovo* doit son nom à Dante (*Purgatoire*, XXIV). Si son fondateur fut le Bolonais Guido Guinizelli (v. 1240-1276), ce mouvement trouve son unité dans l'amitié liant autour de Dante et de Cavalcanti* un groupe de jeunes poètes florentins et toscans (Lapo Gianni, Gianni Alfani, Cino da Pistoia). Fondée sur un aristocratique mysticisme amoureux, leur poésie célèbre dans une atmosphère de perpétuel émerveillement les vertus rédemptrices de la femme aimée, non sans exprimer parfois, en particulier chez Cavalcanti, l'angoisse existentielle du désir. On a coutume d'opposer à cette poésie quintessenciée l'idéal bourgeois et les outrances réalistes de la poésie *comique* qu'illustrent Folgore da San Gimignano, l'Arétin Cenne da la Chitarra († 1336), le Florentin Rustico di Filippo (v. 1235 - v. 1300), le Siennois Cecco Angiolieri (v. 1260 - v. 1312), Dante lui-même ; il importe cependant de ne pas oublier que le *comique* n'est qu'un des *styles* prescrits par la rhétorique médiévale, et que la plupart de ces poètes ont à la même époque écrit des poésies s'inspirant des préceptes les plus raffinés du *dolce stil nuovo.*

La poésie religieuse que suscita la réforme franciscaine en Ombrie jouit d'une très large faveur populaire qui la priva de toute postérité littéraire en vertu des préjugés aristocratiques de la culture officielle. Les *Laudi*, parmi lesquels *Il Pianto della Madonna*, de Iacopone (ou Jacopone) da Todi (v. 1236-1306) n'en sont pas moins des chefs-d'œuvre d'intensité dramatique. La poésie religieuse et didactique est également florissante dans l'Italie septentrionale (Girardo Patecchio, Uguccione da Lodi, Bonvesin de la Riva, Giacomino da Verona).

Alors que Brunetto Latini (1220-1294) et Rustichello da Pisa choisissent le français, l'un pour rédiger l'encyclopédie en prose de son *Trésor*, l'autre pour transcrire le *Million (Milione)* de Marco Polo*, le Bolonais Guido Faba (ou Fava) [v. 1190 - v. 1243] s'appliqua à fonder la prose d'art italienne *(Gemma purpurea, Parlamenta e epistole)*, et, dans ses épîtres, Guittone d'Arezzo exploite les ressources d'éloquence de la langue vulgaire. Enfin, à un moindre degré d'élaboration rhétorique, le *Novellino*, anonyme recueil florentin de récits et de légendes, constitue le plus riche répertoire linguistique de la prose populaire écrite au XIIIe s.

Dante, Pétrarque et Boccace (XIVe s.)

Consacrés classiques de leur vivant même, ces trois écrivains font du XIVe s. un siècle décisif dans l'histoire de la langue et de la littérature italiennes. Leur œuvre a été investie pour des siècles du prestige doublement mythique de l'origine et de la perfection. Quel que soit le bien-fondé de ce mythe, son efficacité a été historiquement considérable. Aussitôt érigée en modèle, la trilogie des trois grands Toscans du XIVe s. a été le facteur le plus puissant d'unification de la langue et de la littérature italiennes. En contrepartie, la force de ces chefs-d'œuvre a confiné la plupart des auteurs du siècle dans l'imitation. De Dante : Fazio degli Uberti (v. 1305 - v. 1367 ; *Il Dittamondo*), Federico Frezzi († 1416 ; *Il Quadriregio*), Iacopo Alighieri

(fils de Dante, † 1348 ; *Il Dottrinale*). De Pétrarque* : Sennucio Del Bene (v. 1275-1349), Matteo Frescobaldi († 1348), Fazio degli Uberti. De Boccace* : Giovanni Sercambi (1347-1424) et Ser Giovanni Fiorentino *(Il Pecorone)*, dont l'inspiration puise aussi à des sources plus populaires. Le noble florentin Franco Sacchetti (v. 1332 - v. 1400) affirme cependant une personnalité originale, faite de bon sens, de réalisme et d'humour, aussi bien dans ses *Lettere (Lettres)*, dans ses poésies (dont est célèbre la ballade « O vaghe montanine pasturelle »), ses méditations religieuses *(Sposizioni di Vangeli)* que surtout dans son recueil de 300 *Novelle*, dont seules 223 nous sont parvenues.

La prose historique s'élabore également à cette époque à Florence, qui donne le jour à deux grands chroniqueurs. La *Cronica* de Giovanni Villani (v. 1276-1348), de structure encore médiévale, part de la tour de Babel pour s'interrompre l'année de la mort de son auteur, tandis que la *Cronica delle cose occorrenti ne' tempi suoi* de Dino Compagni (1255-1324) se limite à la période contemporaine (1280-1312) et est animée par une vive passion politique alliée à un art consommé de la narration. D'autre part, l'anonyme *Vita di Cola di Rienzo*, écrite en dialecte romain, en dépit d'une certaine rigidité d'exposition, est un des chefs-d'œuvre de la prose du XIVe s.

La littérature religieuse contemporaine est aussi riche qu'originale et contribue largement au raffinement de la langue vulgaire. En particulier : les *Fioretti di san Francesco*, écrits par un anonyme florentin, les *Vite dei Santi Padri*, du Pisan Domenico Cavalca (v. 1270-1342), et le recueil de sermons *(Specchio di vera penitenza)* du dominicain florentin Iacopo Passavanti (v. 1302-1357). *Il Dialogo della Divina Provvidenza* et les 381 *Lettere (Lettres)* [dont la plus justement célèbre relate à Raimond de Capoue la décollation de Niccolo da Toledo] de sainte Catherine* de Sienne méritent une place à part, la plus haute, pour l'énergie du style et la ferveur mystique qui les enflamme.

L'humanisme (XVe s.)

La mort de Boccace (1375) fut ressentie par ses contemporains comme la fin d'une époque. Si les historiens de la civilisation choisissent volontiers la date de 1492 (découverte de l'Amérique, mort de Laurent le Magnifique) comme terme du premier âge humaniste qui s'ouvre alors, une véritable révolution s'effectue dans l'histoire de la langue et de la littérature italiennes dès 1470, avec l'impression des premiers textes en langue vulgaire ; 1470, édition vénitienne du *Canzoniere* de Pétrarque ; 1471, édition vénitienne du *Décaméron* de Boccace ; 1472, trois éditions de *la Divine Comédie* de Dante (Foligno, Mantoue, Venise). La naissante industrie éditoriale d'une part contribue à l'élaboration d'une norme aussi bien grammaticale que lexicale, d'autre part rend tout son lustre à la tradition littéraire italienne, que dans un premier temps paraissait avoir compromise la passion humaniste pour les œuvres de l'Antiquité gréco-romaine. En fait, c'est moins contre la langue vulgaire que contre la latinité médiévale que s'exerçait l'action des humanistes. Et, après une incontestable période de crise que subit la culture vulgaire à la fin du XIVe s. et au début du XVe s., au moment de plus grande ferveur archéologique des premiers philologues classiques (découverte par Pétrarque des *Lettres à Atticus* de Cicéron ; par Coluccio Salutati de son recueil *Ad familiares* ; par Poggio Bracciolini de l'*Institutio oratoria* de Quintilien, des *Silves* de Stace et du *De natura rerum* de Lucrèce), il était dans la logique de l'humanisme de restituer indirectement la littérature de langue vulgaire à une nouvelle dignité, par la critique du concept médiéval d'autorité, par l'identification de l'homme à sa liberté, et à travers une expérience rhétorique enrichie au contact direct des chefs-d'œuvre de l'Antiquité. Malgré la médiocrité des concurrents qui y participent, le concours poétique en langue vulgaire qu'organise à Florence Leon Battista Alberti* *(Certame coronario)* témoigne d'une nouvelle autonomie des lettres italiennes, préludant au triomphe, avec Laurent de Médicis et le Politien, de ce qu'on a appelé l'*humanisme vulgaire*.

Le grand centre de la philologie et de l'érudition humanistes fut Florence, avec Coluccio Salutati (1331-1406), Poggio Bracciolini (1380-1459), Marsile Ficin (Marsilio Ficino, 1433-1499), traducteur (en latin) et exégète de Platon et de Plotin, auteur de la *Theologia platonica* (1482), et le génial Pic de La Mirandole (Giovanni Pico della Mirandola, 1463-1494 ; *Heptaplus*, 1489 ; *De ente et uno*, 1492), qui réussit en moins de trente ans à assimiler la science la plus vaste de son temps, y compris la connaissance de l'arabe et de l'hébreu. À Rome se distinguent Giulio Pomponio Leto (1428-1498) et Flavio Biondo (1392-1463 ; *Roma instaurata ; Roma triumphans ; Décades*), et à Naples Giovanni Pontano (1429-1503 ; *Lepidina ; De amore coniugali*). L'*Hypnerotomachia Poliphili* (1499) enfin, de Francesco Colonna (1433-1523), est l'exemple le plus saisissant de parodie linguistico-stylistique de la latinité en prose vulgaire.

D'autre part, si Leon Battista Alberti écrit en latin son *De re aedificatoria*, il rédige en italien le traité *Della pittura* (1436) et les trois livres *Della famiglia* (1443) ; de même, le Napolitain Iacopo Sannazzaro (1455-1530) doit sa gloire moins à sa rare virtuosité de versificateur latin (*Eclogae piscatoriae*, 1486 ; *Elegiarum libri tres*, v. 1500 ; *De partu Virginis*, 1526) qu'à son roman pastoral italien *Arcadia* (1504), inspiré de Boccace, comme le *Novellino*, édité après la mort de son auteur, Masuccio Salernitano (v. 1415-1475). Quant à Léonard* de Vinci, qui proclamait volontiers son ignorance des « lettres », il ne recourut jamais qu'au vulgaire, aussi bien pour son *Trattato della pittura* que pour ses *Pensieri*. Saint Bernardin de Sienne (1380-1444) et Jérôme Savonarole* comptent également parmi les plus grands prosateurs du siècle.

De qualité inégale, la production poétique de langue vulgaire est au XVe s. fort abondante et puise largement dans le répertoire populaire (*Sacre rappresentazioni* : chansonnettes *giustiniane* du Vénitien Leonardo Giustinian [v. 1388-1446] ; genre *burchiellesco*, dérivé du surnom — *Burchiello* — de son fondateur, le barbier florentin Domenico di Giovanni [1404-1449]). Ces traditions populaires étaient vivement appréciées dans l'entourage de Laurent de Médicis*, et l'œuvre éclectique de celui-ci en conserve mainte trace à côté d'éléments empruntés à la culture néo-platonicienne contemporaine (*Altercazione ; Selve d'amore ; Rappresentazione di San Giovanni e Paolo ; Caccia col falcone*, peinture de la cour médicéenne ; *Beoni*, catalogue des plus grands buveurs du temps ; *Nencia da Barberino*, idylle rustique d'une grâce bouffonne ; *Canti carnascialeschi ; Ambra ; Corinto*), alors que dans les *Stanze* du Politien cette même cour médicéenne est idéalisée avec un art d'une extrême subtilité. C'est également en Toscane que renaît la vogue populaire des poèmes chevaleresques français, qui, de transposition en transposition, aboutiront au chef-d'œuvre de l'Arioste : d'Antonio Pucci (v. 1310-1388) à Andrea da Barberino (v. 1370 - v. 1431 ; *I Reali di Francia*, en prose) et Luigi Pulci (1432-1484 ; *Il Morgante*) ; jusqu'à l'*Orlando innamorato* de l'aristocrate émilien Matteo Boiardo (1441-1494), dernier relais avant le *Roland furieux*.

La Renaissance (XVIe s.)

Si l'expédition de Charles VIII (1494) inaugure pour l'Italie plusieurs siècles de morcellement politique et de domination étrangère, la conscience d'une unité culturelle italienne ne cesse désormais de s'affirmer à travers même les innombrables polémiques, linguistiques et esthétiques, qui caractérisent la vie intellectuelle du XVIe s. Celle-ci se partage inégalement entre les nombreux petits États — républiques ou principautés — qui assurent une existence parfois brillante, mais souvent précaire, aux écrivains courtisans, employés à des fonctions administratives ou d'apparat, politiques et diplomatiques. L'instabilité de ces emplois est grande, et les échanges fréquents entre les cours. Le Tasse* par exemple, né à Sorrente de père bergamasque et de mère napolitaine, mais d'origine toscane, passa sa jeunesse à Salerne, Rome, Urbin, Venise, Padoue et Bologne avant de s'établir, provisoirement, à Ferrare. La plupart des cours favorisent l'essor d'académies qui, luttant contre les citadelles conservatrices de la latinité que sont les universités, travaillent à la diffusion de la langue et de la littérature italiennes ; et, sans porter encore atteinte au primat du latin, l'édition de textes en langue vulgaire progresse rapidement.

Outre les polémiques proprement littéraires à propos de Pétrarque et du pétrarquisme, de Dante et de Boccace, outre la violente querelle éthico-politique d'Annibale Caro (1507-1566) et de Lodovico Castelvetro (1505-1571), et celle qui opposa aux fervents du Tasse ses détracteurs aristotéliciens, le débat central du XVIe s. porte sur le « problème de la langue ». La norme sera-t-elle celle, empirique et pluridialectale à prédominance toscane, qui régit l'usage des cours (cf. B. Castiglione, il Calmeta, G. Trissine) ? Adoptera-t-on (Machiavel*, P. Giambullari) le florentin moderne ? le toscan (C. Tolomei) ? Les *Prose della volgar lingua* (1525) de Pietro Bembo*, dont l'influence fut décisive, tranchent en faveur de la tradition littéraire toscane, passée au crible d'un purisme rigoureux.

La langue littéraire a désormais acquis une telle autonomie et un tel degré de normalisation qu'elle peut se permettre de *jouer*, à des fins paro-

diques, avec ses origines latine et dialectale. Triple contamination qui fait toute la saveur de la poésie *macaronique* (dont le ressort comique tient à l'insertion de formes italiennes et dialectales dans un contexte latin), genre né au siècle précédent et qui a son chef-d'œuvre dans le *Baldus* (1517) de Merlin Cocai, pseudonyme de Teofilo Folengo (1491-1544), l'un des maîtres de Rabelais et également l'auteur de *Orlandino*, la *Moschaea*, la *Zanitonella*, *Il Caos del Triperuno*. Le style *pédantesque*, ou *fidenziano* (de Fidenzio, pseudonyme de Camillo Scroffa [1526-1565]), qui consiste en revanche à truffer de latinismes le discours italien, sert aux innombrables caricatures de pédants qui peuplent la comédie du XVIe s. (*Il Pedante* de Francesco Belo, 1529 ; *Il Marescalco* de l'Arétin*, 1533 ; *Il Candelaio* de Giordano Bruno*, 1582). Le dialecte enfin est fréquemment utilisé au théâtre pour diversifier et accentuer les « caractères », comme dans l'anonyme comédie vénitienne *La Veniexiana* ; et entièrement dialectale est l'œuvre de l'acteur et auteur comique padouan Angelo Beolco (v. 1500-1542), surnommé Ruzzante, puissant metteur en scène de la condition paysanne et génial précurseur de la « commedia dell'arte » (*Pastorale, La Moscheta, La Fiorina, Anconitana, La Piovana, Vaccaria* et trois *Dialoghi* dont le premier, *Parlamento de Ruzzante che iera vegnu de campo*, est une démystification de la guerre).

Le théâtre est alors avant tout un divertissement de cour. Les auteurs comiques empruntent au répertoire gréco-latin des intrigues et des situations toutes faites, qu'ils se contentent de combiner, voire de compliquer à l'envi, et la production est aussi abondante que monotone. Méritent cependant une mention : *La Calandria* (1513), du cardinal Bernardo Dovizi, dit le Bibbiena (1470-1520) ; *Gl'Ingannati*, d'un anonyme siennois (1531) ; *Il Vecchio amoroso*, de Donato Giannotti (1492-1573) ; *Gli Straccioni*, d'Annibale Caro ; le Siennois Anton Francesco Grazzini, dit il Lasca (1503-1584) ; le Florentin Giovanni Maria Cecchi (1518-1587) ; le Napolitain Giambattista Della Porta (1535 - v. 1615) ; outre bien sûr l'Arioste*, l'Arétin el Machiavel, dont *la Mandragore* (1518) est le chef-d'œuvre du genre. La tragédie, inaugurée en 1515 par la *Sofonisba* de Gian Giorgio Trissino (1478-1550), est prisonnière d'une trop stricte observance de la poétique aristotélicienne. Le *Discorso sulle commedie e sulle tragedie* (1554) de Giambattista Giraldi Cintio (1504-1573) relance, en s'inspirant de Sénèque, la vogue de l'*horrible*, où s'illustre Sperone Speroni (1500-1588). Le drame pastoral, d'abord conçu comme simple intermède (cf. l'*Orfeo* du Politien et la *Tirsi* de B. Castiglione), conquiert son autonomie en 1554 avec le *Sacrificio* d'Agostino Beccari (v. 1510-1590), et ses lettres de noblesse avec l'*Aminta* (1573) du Tasse et *Il Pastor fido* (1590) de Battista Guarini (1538-1612). À Florence enfin, à la *Camerata de'Bardi*, naît le mélodrame avec le concours du poète Ottavio Rinuccini (1562-1621), librettiste de la *Dafne* (1598) et de l'*Euridice* (1600) de Iacopo Peri ainsi que de l'*Arianna* (1608) de Claudio Monteverdi.

L'élite des cours élabore à son propre usage un nouvel idéal humain qu'incarne *Il Cortegiano* (1528) de Baldassare Castiglione (1478-1529). Dans le *Galateo* (1555), Giovanni Della Casa (1503-1556) fixe le code des bienséances. La casuistique amoureuse, le dialogue humaniste et la nouvelle comptent également parmi les passe-temps rituels des cénacles courtisans : Agnolo Firenzuola (1493-1543 ; *Ragionamenti d'amore, Discorsi della bellezza delle donne, Prima veste dei discorsi degli animali*), Giambattista Gelli (1498-1563 ; *La Circe, I Capricci del bottaio*), Matteo Bandello (1484-1561), le plus célèbre et le plus licencieux conteur du siècle. *Le Cene* (v. 1540) de Grazzini et *Le Piacevoli Notti* (1550-1553) de Giovan Francesco Straparola († 1557) puisent à des sources plus populaires, et les *Ecatommiti* (1565) de Giraldi, auquel Shakespeare emprunta la trame d'*Othello*, confirment le goût de l'*horrible* qu'il préconisait déjà pour la tragédie.

Les vicissitudes de l'Italie contemporaine sollicitent avec urgence la réflexion politique et historique, où s'illustre Machiavel. Si l'incompréhension à laquelle celui-ci se heurte est d'ordinaire d'ordre moral ou religieux, dans ses *Considerazioni sui Discorsi del Machiavelli* (1527-1529) François Guichardin (Francesco Guicciardini, 1483-1540) le réfute sur le plan de l'objectivité politique, en contestant le bien-fondé de son perpétuel recours à l'histoire romaine. S'il n'a pas le génie conceptuel de Machiavel, Guichardin possède une plus vaste expérience des affaires publiques, qui, alliée à une plus grande modernité d'écriture et de composition, fait tout le prix de ses *Ricordi politici e civili* et de la *Storia d'Italia*, dont l'exposé (1492-1534) complète celui des juvéniles *Sotrie florentine* (1378-1509) et des *Cose fiorentine* (1375-1441). Par ailleurs, l'historiographie est de caractère trop souvent régional ou hagiographique (*Istorie della città di Firenze* de Iacopo Nardi [1476-1563] ; *Storia fiorentina* de Benedetto Varchi [1503-1565]). La théorie politique dans ses rapports avec l'éthique fait l'objet de *Della perfezione nella vita politica* (1579) de Paolo Parutta (1540-1598) et de *Ragion di Stato* (1589) de Giovanni Botero (1543-1617). Les *Vite de' piu eccellenti architetti, pittori e scultori italiani da Cimabue insino a' tempi nostri* (1550) de Giorgio Vasari* sont un texte fondamental dans l'histoire de la critique d'art.

Les documents abondent qui jettent une vive lumière sur l'instabilité de la société du XVIe s., fondée sur l'individualisme et l'aventure ; parmi les plus remarquables : la *Vita* de Benvenuto Cellini*, les *Lettres* de l'Arétin, celles de Anton Francesco Doni (1513-1574) et, à un moindre degré, celles d'Annibale Caro, célèbre d'autre part pour sa traduction de *l'Énéide*.

À l'exception de Michel-Ange*, les poètes lyriques sont entièrement assujettis aux modèles pétrarquesques : Bembo, Gaspara Stampa (1523-1554), Vittoria Colonna (1490-1547), Galeazzo di Tarsia (1520-1553), Luigi Tansillo (1510-1568), Giovanni Della Casa (1503-1556). Giovanni Rucellai (1475-1525), Luigi Alamanni (1495-1556) et Tansillo composent en vers libres des traités d'agriculture et d'élevage dans la tradition des *Géorgiques*, et Francesco Berni (v. 1497-1535 ; *Orlando innamorato*) représente avec brio la poésie burlesque. Au nom de la poétique aristotélicienne, récemment remise à l'honneur, le poème épique est au centre de nombreuses polémiques, et la tyrannie des règles contraint fâcheusement l'inspiration de Trissino (*L'Italia liberata dai Goti*), d'Alamanni (*Girone il Cortese*, l'*Avarchide*) et de Giraldi (*Ercole*). Le chef-d'œuvre poétique du siècle n'en est pas moins le *Roland furieux* de l'Arioste, expression la plus *harmonieuse* des idéaux esthétiques de la Renaissance. Quant à la vie et à l'œuvre du Tasse, elles appartiennent déjà, à maint égard, à la civilisation qui, issue de la Contre-Réforme, allait conduire au triomphe du baroque.

L'âge baroque (XVIIe s.)

L'interprétation historique et critique du XVIIe s. italien est encore en cours. Plus encore que du discrédit jeté sur le baroque par le néo-classicisme, la littérature du XVIIe s. a longtemps souffert de préjugés d'ordre moral et politique. De De Sanctis à Croce, au nom de la « Nouvelle Italie » une, laïque et indépendante, on lui a reproché d'être l'expression d'une société figée, asservie à l'Église depuis le concile de Trente (1545-1563) et à l'étranger depuis le traité du Cateau-Cambrésis (1559). En fait, si la littérature baroque n'innove guère linguistiquement, elle se signale par une extraordinaire *expérimentation* rhétorique, accompagnée d'une vaste réflexion sur la rhétorique elle-même. Son conservatisme linguistique d'autre part est lié à l'œuvre de lexicographie la plus systématique qui ait été jusqu'alors entreprise en Europe : le *Dictionnaire* de l'Accademia della Crusca (fondée en 1582 et réformée en 1583 par Leonardo Salviati), publié en 1612, 1623 et 1691. Ouvrage dont le purisme archaïsant suscita nombre de résistances, mais qui contribua puissamment à unifier la langue littéraire italienne. Celle-ci commence à supplanter le latin même dans le domaine scientifique, en particulier avec Galilée*, que, pour cette raison, Kepler accuse de « lèse-humanité ». Le dialecte, qui régit toujours l'usage parlé, n'apparaît dans les textes qu'à des fins proprement littéraires. Ainsi du célèbre recueil de fables napolitaines dont s'inspira Perrault, *Il Cunto de li cunti* de Giambattista Basile (1575-1632), par ailleurs mariniste des plus raffinés. *Bertoldo e Bertoldino*, de G. C. Croce (1550-1609), fait exception : œuvre populaire écrite dans sa langue par un homme du peuple.

Si l'on excepte Giordano Bruno et Tommaso Campanella*, que leur génie visionnaire place au-dessus des genres, le phénomène poétique le plus spectaculaire du siècle, celui du moins auquel on assimile d'ordinaire le baroque littéraire italien, fut le « marinisme ». L'art de Giambattista Marino* en effet, a influencé aussi bien l'écriture de ses admirateurs les plus proches (Girolamo Preti, 1582-1626 ; Claudio Achillini, 1574-1640) que celle de ses ennemis (Tommaso Stigliani, 1573-1651). Excepté Ciro Di Pers (1599-1663) et le jésuite napolitain Giacomo Lubrano (1619-1693 ; *Scintille poetiche*), la plupart des marinistes se distinguent de Marino par une originalité moins poétique que thématique, un goût exacerbé du bizarre saisi dans ses manifestations les plus quotidiennes, la passion de l'actualité (machines, architectures et catastrophes naturelles) et d'infinies variations sur le thème de la beauté pa-

radoxale (« la belle édentée », « la belle bègue », « la belle boiteuse », « la belle pouilleuse », etc.) : Gian Francesco Maia Materdona (de Lecce), les deux frères napolitains Lorenzo et Pietro Casaburi, Antonio Muscettola (1628-1679), Marcello Giovannetti (1598-1631), Scipione Errico (1592-1670), Girolamo Fontanella (1610-1644), Ludovico Leporeo (1582 - v. 1655), Francesco Melosio (1609-1670), Lodovico Tingoli (1602-1669), Maffeo Barberini (Urbain VIII, 1568-1644), Giambattista Manso (1561-1641), Giuseppe Artale (1628-1679), Antonio Bruni (1593-1635). Dans une tradition plus classique, où le baroque se tempère en préciosité et s'anime d'intentions morales, Gabriello Chiabrera (1552-1638) et Giovanni Ciampoli (1589-1643) font école, suivis de Fulvio Testi (1593-1646), Alessandro Guidi (1650-1712) et Vincenzo da Filicaia (1642-1707). Le poème épique sacrifie pesamment aux conventions (Gabriello Chiabrera, *Gotiade* ; Francesco Bracciolini, *Croce racquistata* ; Girolamo Graziani, *Il Conquisto di Granata*), tandis que le poème héroï-comique d'Alessandro Tassoni (1565-1635), *La Secchia rapita*, est d'une grandiose bouffonnerie. Iacopo Soldani (1579-1641) et le peintre napolitain Salvatore Rosa (1615-1673) excellent dans la satire. *Bacco in Toscana* de Francesco Redi (1626-1698) est un des chefs-d'œuvre de la poésie burlesque italienne.

Après la satire antiaristotélicienne conduite par Traiano Boccalini (1556-1613) dans ses *Ragguagli di Parnaso* et la critique de Pétrarque par Tassoni, la poétique de Marino fut au centre des plus vives polémiques littéraires (cf. l'*Occhiale* de Stigliani). Vers le milieu du siècle, celles-ci font place à une réflexion plus sereine et plus ample sur la rhétorique, avec Matteo Pellegrini (1595-1652, *Delle acutezze*), Pietro Sforza Pallavicino (1607-1667, *Considerazione sopra l'arte dello stile e del dialogo*) et surtout Emmanuele Tesauro (1592-1675, *Il Cannocchiale aristotelico*), génial théoricien d'une prodigieuse érudition. Secondo Lancellotti (1583-1643) dans l'*Oggidi* se fait le champion inconditionnel de la modernité. Daniello Bartoli (1608-1685), qui selon Leopardi est à la prose ce que Dante est à la poésie, a laissé une œuvre immense allant de l'éloquence sacrée à l'histoire, de l'essai rhétorico-philosophique au traité scientifique *(Della storia della Compagnia di Gesù, L'Uomo di lettere difeso ed emendato, La Ricreazione del savio, Del ghiaccio e della coagulazione)*. L'*Istoria del Concilio tridentino* de Paolo Sarpi (1552-1623) et l'*Istoria del Concilio di Trento* du cardinal Pietro Sforza Pallavicino, réfutation de la précédente, sont des textes essentiels à l'interprétation de la Contre-Réforme. Le jésuite Paolo Segneri (1624-1692 ; *Quaresimale*) est le plus justement célèbre parmi les prédicateurs d'un siècle qui en fut aussi riche que d'épistoliers de talent.

Sur le modèle de Galilée, la prose scientifique italienne, encouragée par de remarquables académies (Accademia nazionale dei Lincei, fondée en 1603 par Federico Cesi ; Accademia del Cimento, fondée en 1657 par Léopold de Médicis), est illustrée par Francesco Redi (1626-1698 ; *Osservazioni intorno alle vipere, Esperienze intorno alla generazione degli insetti*), Lorenzo Magalotti (1637-1712 ; *Lettere familiari contro l'ateismo, Lettere scientifiche ed erudite*), Evangelista Torricelli (1608-1647), Vincenzo Viviani (1662-1703), Benedetto Castelli (1577-1643).

Le roman, qui, à l'intérieur de structures chevaleresques, pastorales ou historiques, amalgame les expériences stylistiques, politiques et existentielles les plus disparates, est de loin le genre le plus populaire de l'époque : Giovan Francesco Biondi (1572-1644 ; *Eromena, La Donzella desterrata, Coralbo*), Gian Francesco Loredano (1606-1661 ; *Dianea*), Giovanni Ambrogio Marini (v. 1594 - v. 1650 ; *Calloandro fedele*), Francesco Fulvio Frugoni (v. 1620 - v. 1684/1689 ; *Il Cane di Diogene*), Girolamo Brusoni (1614-1686 ; *Gondola a tre remi, Carrozzino alla moda, Peota smarrita*).

L'intense activité théâtrale du XVIIe s. se partage entre la « commedia dell'arte », le drame didactique d'inspiration religieuse et les tragédies ou comédies « régulières », bridées par la poétique aristotélicienne ou flattant le goût de l'« horrible », dérivé de Sénèque. Deux noms dominent la scène tragique : Federico Della Valle (1565-1628 ; *Iudit, La Reina di Scozia*) et Carlo Dottori (1618-1685 ; *Aristodemo*) ; et pour la comédie : Michelangelo Buonarroti il Giovane (1568-1642, *La Tancia, La Fiera*).

L'Arcadie et l'illuminisme (XVIIIe s.)

La fondation en 1690 de l'« Arcadie » consacre et accélère le déclin de la poétique baroque. Cette académie, née à Rome dans l'entourage de Christine de Suède et sous l'autorité législatrice de Gian Vincenzo Gravina (1664-1718), se ramifie en de nombreuses « colonies » à travers toute l'Italie. Le retour au classicisme (Théocrite, Virgile, Sannazzaro), qu'elle préconise, ne s'oppose en fait au maniérisme baroque que pour créer une nouvelle « manière », archaïsante et pastorale, qu'illustrent entre tant d'autres Giovan Battista Zappi (1667-1719), Carlo Innocenzo Frugoni (1692-1768), Aurelio Bertola de' Giorgi (1753-1798), Iacopo Vittorelli (1749-1835), Paolo Rolli (1687-1765), tandis que Métastase (pseudonyme hellénisant de Pietro Trapassi, 1698-1728), disciple et successeur à la cour de Vienne de Apostolo Zeno (1668-1750), triomphe dans le mélodrame *(Didone abbandonata, Olimpiade, Demofoonte, La Clemenza di Tito, Temistocle, Attilio Regolo)*. Le Palermitain Giovanni Meli (1740-1815) anime, par l'usage du dialecte, ce que l'inspiration arcadique pouvait avoir de trop compassé.

Mais l'« Arcadie » ne fut pas seulement un courant littéraire, à travers ses cénacles où se réunissaient librement les hommes les plus éclairés (de Vico à Goldoni, de Parini et Alfieri à Goethe). Elle contribua au renouvellement de la culture italienne qui coïncida avec l'illuminisme. Renouvellement dont les premiers effets se manifestent dans le domaine de l'érudition historique : Lodovico Antonio Muratori (1672-1750 ; *Rerum italicarum scriptores, Antiquitates Italicae Medii Aevi, Annali della storia d'Italia, Della perfetta poesia italiana*), Pietro Giannone (1676-1748 ; *Istoria civile del regno di Napoli*), Girolamo Tiraboschi (1731-1794 ; *Storia della letteratura italiana*).

Si Vico* est le plus grand penseur de son temps, il ignorait tout des langues vivantes, véhicules, en particulier le français et l'anglais, des nouvelles idées. Les principaux centres de l'illuminisme sont Milan et Naples. À Milan, l'économiste Pietro Verri (1728-1797) fonde *Il Caffe* (1764-1766), le plus célèbre périodique cosmopolite, et le juriste Cesare Beccaria* s'attire une renommée européenne avec *Dei delitti e delle pene* (1764). À Naples se distinguent Antonio Genovesi (1712-1769), Gaetano Filangieri (1752-1788 ; *Scienza della legislazione*), Francesco Mario Pagano (1748-1799 ; *Del civile corso delle nazioni*), tandis que l'abbé Ferdinando Galiani (1728-1787), formé dans les cercles illuministes napolitains, vécut dix ans à Paris, où il écrivit en français ses *Dialogues sur le commerce des blés* (1770).

Nombre des idées nouvelles confluent dans l'essai et la critique littéraires : Francesco Algarotti (1712-1764 ; *Saggi, Neutonianismo per le dame*), Saverio Bettinelli (1718-1808 ; *Lettere virgiliane*), Melchiorre Cesarotti (1730-1808 ; *Saggio sulla filosofia delle lingue*). Giuseppe Baretti (1719-1789), fondateur du périodique vénitien *La Frusta Letteraria* (1763-1765), brillant polémiste et remarquable lexicographe, écrivit en français son *Discours sur Shakespeare et monsieur de Voltaire* (1777) et en anglais son *Account of the Manners and Customs of Italy* (1768).

C'est au théâtre que le XVIIIe s. italien doit ses chefs-d'œuvre, avec Goldoni* pour la comédie et Alfieri* pour la tragédie. Mais c'est au poète lombard Giuseppe Parini (1729-1799) que revient le mérite d'avoir le premier ouvert le formalisme académique de l'« Arcadie » à l'expression d'une nouvelle conscience civile et morale, annonçant ainsi, plus encore que le néo-classicisme et le romantisme du Risorgimento, le « classicisme engagé » de Manzoni* et de Leopardi*, voire de Carducci* ; et ce autant par ses *Odi* (1758-1795) que par son poème satirique *Il Giorno*, où la vanité de la noblesse contemporaine est illustrée à travers l'emblématique rituel quotidien, aussi frivole que harassant, d'un *giovin signore* et de sa dame *(Mattino, Mezzogiorno, Vespro, Notte)*.

Le Risorgimento et la Nouvelle Italie (XIXe s.)

Le romantisme en Italie fut un produit d'importation, et relativement tardif. La querelle romantique s'engage en 1816 à propos d'un article de Mme de Staël, paru à Milan, *Sulla maniera e l'utilità delle traduzioni*, auquel fit écho la *Lettera semiseria di Grisostomo* de Giovanni Berchet. Au romantisme, la littérature italienne emprunte moins une esthétique ou une poétique que le concept de *littérature nationale*, interprété dans un sens soit politique (littérature comme instrument de la libération nationale), soit plus proprement linguistique : Manzoni fondant (anticipant) dans son œuvre la langue de la « Nouvelle Italie », fusion de la langue littéraire classique et du toscan parlé. D'autre part, les deux plus grands poètes italiens du XIXe s., Foscolo* et Leopardi, expriment les tourments d'une sensibilité romantique à l'intérieur d'une rhétorique rigoureusement classique, à l'école du néo-classicisme, qui coïncida en Italie avec la période de domination napoléonienne et dont la figure capitale fut le poète Vincenzo

Monti (1754-1828), versificateur d'une grande fécondité et d'une remarquable habileté technique, auteur d'une traduction de *l'Iliade* (1810) qui fait date. Au même courant appartiennent Ippolito Pindemonte (1753-1828 ; *Poesie campestri*), traducteur de *l'Odyssée* (1822) et dédicataire des *Sepolcri* de Foscolo, et le puriste Pietro Giordani (1774-1848), célèbre pour avoir deviné le génie de Leopardi.

Les poètes qui s'engagèrent directement dans la bataille romantique furent avant tout des « poètes de la patrie » : Giovanni Berchet (1783-1851 ; *I Profughi di Parga, Romanze, Fantasie*), Giuseppe Giusti (1809-1850 ; *Poesie, Cronaca dei fatti di Toscana*), le dramaturge Giovan Battista Niccolini (1782-1861 ; *Giovanni da Procida, Arnaldo da Brescia*), Gabriele Rossetti (1783-1854), Luigi Mercantini (1821-1872 ; *L'Inno di Garibaldi*), Arnaldo Fusinato (1817-1888), Goffredo Mameli (1827-1849), auteur de l'hymne national italien : *Fratelli d'Italia*.

Sans autre ambition que de *représenter* la société (même si Porta a formellement adhéré au mouvement romantique), deux poètes dialectaux de génie, pour la première fois dans la littérature moderne italienne, *donnent la parole* au peuple : plus théâtral et plus fabuleux le Romain Giuseppe Gioacchino Belli (1791-1863), auteur de plus de deux mille sonnets, plus réaliste et incisif le Milanais Carlo Porta (1775-1821).

L'histoire et la politique se partagent presque exclusivement la prose de l'époque. L'intérêt romantique pour le Moyen Âge inspire, à la suite de Manzoni, Carlo Troya (1784-1858 ; *Storia d'Italia nel medio evo*), Gino Capponi (1792-1876 ; *Storia della repubblica di Firenze*), Cesare Balbo (1789-1853 ; *Sommario della storia d'Italia*), Cesare Cantu (1804-1895 ; *Storia universale*), tandis qu'une conception plus scientifique de l'histoire s'élabore à travers les travaux de Vincenzo Cuoco (1770-1823 ; *Saggio storico sulla rivoluzione napoletana del 1799*) et de Carlo Cattaneo (1801-1869 ; *Notizie naturali e civili sulla Lombardia*). La réflexion politique, d'autre part, est pour l'essentiel l'œuvre d'hommes politiques, tels Giuseppe Mazzini, Vincenzo Gioberti, Cesare Balbo, Massimo D'Azeglio. Les mêmes préoccupations historico-politiques se retrouvent dans le roman, avec Tommaso Grossi (1790-1853), D'Azeglio, Francesco Domenico Guerrazzi (1804-1873 ; *L'Assedio di Firenze, Il Secolo che muore*), Giovanni Ruffini (1807-1881 ; *Il Dottor Antonio*) et surtout Ippolito Nievo (1831-1861), dont *Le Confessioni d'un Italiano* (publié après sa mort sous le titre *Confessioni d'un ottuagenario*) est un remarquable témoignage littéraire sur l'évolution de la société italienne contemporaine. *Le Mie Prigioni* de Silvio Pellico (1789-1854), *I Miei Ricordi* de Massimo D'Azeglio (1798-1866) et les *Ricordanze della mia vita* de Luigi Settembrini (1813-1876) apportent une dimension héroïque ou didactique à l'autobiographie.

Vers le milieu du XIXe s., la poésie romantique s'essouffle avec Aleardo Aleardi (1812-1878) et Giovanni Prati (1814-1884 ; *Psiche, Iside*). Entre 1860 et 1880, en Piémont et en Lombardie se constitue la « Scapigliatura », mouvement d'avant-garde ouvert aux influences symbolistes et promoteur d'une expérimentation linguistique parfois fort hardie : Carlo Dossi (1849-1910), Giovanni Faldella (1846-1928), Giuseppe Rovani (1818-1874), Emilio Praga (1839-1875), Arrigo Boito (1842-1918 ; *Mefistofele*), génial librettiste de Verdi. Le Romain Cesare Pascarella (1858-1940) et le Napolitain Salvatore Di Giacomo (1860-1934) enrichissent avec talent la tradition dialectale.

Le roman est le miroir le plus riche de la nouvelle société italienne. Le *vérisme* a son théoricien en Luigi Capuana (1839-1915 ; *Il Marchese di Roccaverdina*) et son maître en Giovanni Verga*. La bourgeoisie éduque ses enfants à la lecture de *Pinocchio* de Collodi (Carlo Lorenzini, 1826-1890), fait ses délices sentimentales de *Cuore* et de *La Vita militare* d'Edmondo De Amicis (1846-1908), est déchirée par les cas de conscience des drames d'Antonio Fogazzaro (1842-1911 ; *Piccolo mondo antico, Il Santo*) et de Grazia Deledda*. À l'image de celle-ci, la Napolitaine Matilde Serao (1856-1927 ; *Fantasia, Il Paese di Cuccagna, Telegrafi dello stato*) et le Toscan Renato Fucini (1843-1921 ; *All'aria aperta, Le Veglie di Neri*) s'exercent avec bonheur dans le roman régional.

Chantres de la Nouvelle Italie, dont De Sanctis* est le père spirituel, Carducci*, Pascoli* et surtout D'Annunzio* représentent le triple seuil au-delà duquel commence la littérature moderne italienne.

Le XXe siècle

Le fascisme a moins divisé la culture italienne contemporaine qu'il ne l'a empêchée de se constituer comme telle. Pavese écrit en 1949 : « La culture italienne *aujourd'hui* n'existe pas : il existe une culture européenne, voire mondiale ; et l'on ne peut dire un mot valable que si l'on a digéré tout le contemporain. » Et pas plus qu'il n'existait de culture italienne, il n'existait avant la chute du fascisme de société littéraire italienne. La prolifération des revues littéraires au début du siècle et entre les deux guerres ne doit point faire illusion à cet égard : l'irrationalisme d'*Il Leonardo* (1903-1907), l'esthétisme de *La Voce* (1908-1916), le futurisme de *Lacerba* (1913-1915), le classicisme de *La Ronda* (1919-1923), le modernisme de *Novecento* (1926-1929), le nationalisme de l'organe fasciste *Il Selvaggio* (1924, chantre de « Strapaese ») ne touchent guère que des cercles restreints, sporadiques, et suscitent des polémiques aussi tapageuses qu'éphémères. Il en est de même du feu de paille du futurisme*, dont Filippo Tommaso Marinetti (1876-1945) rédige le premier manifeste dans *le Figaro* du 20 février 1909.

Étrange paradoxe au demeurant que cette naissance « française » d'un mouvement qui allait bientôt proclamer son nationalisme, puis son adhésion au régime mussolinien, tout en ayant hors d'Italie des répercussions de portée internationale. Une contradiction fondamentale est à l'origine de ce paradoxe, comme de tant d'autres qui caractériseront la vie littéraire italienne jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : autant la littérature italienne est alors riche en œuvres et en écrivains de valeur, autant la culture italienne, sous la férule de Benedetto Croce*, se révèle incapable de prendre conscience de ces *valeurs* et de renouveler ses instruments critiques à leur contact. Le cas de Svevo* est en ce sens exemplaire : découvert *in extremis*, trente ans après ses débuts, par James Joyce, il fut consacré à Paris, comme plus tard Ungaretti* et Pirandello*. Trieste, patrie de Svevo et de Saba, ouverte à toutes les influences européennes et coupée de l'Italie, témoigne emblématiquement de l'isolement de la littérature moderne italienne entre les deux guerres. Isolement, de surcroît, non seulement culturel par rapport à la critique officielle, mais aussi de province à province, d'une ville à l'autre ; si bien qu'un découpage géographique de la littérature contemporaine italienne se révélerait souvent plus pertinent qu'un classement chronologique.

À Florence, cependant, au plus fort du raidissement dictatorial mussolinien, au sein des revues *Solaria* (1926-1936), puis *Letteratura* (1937) se regroupent des écrivains de toutes provenances qui, plutôt qu'une école, composent pour la première fois une authentique *société* littéraire italienne, de culture européenne et se réclamant de celle-ci dans sa *résistance* à la non-culture fasciste. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les premiers écrits de Pavese* et de Gadda*, que se poursuit l'œuvre d'Umberto Saba (1883-1957) et de Montale*, que naît l'« hermétisme », mouvement qu'animent les poètes Mario Luzi (né en 1914), Carlo Betocchi (né en 1899), Alessandro Parronchi, Alfonso Gatto (né en 1909), Vittorio Sereni (né en 1913), Piero Bigongiari (né en 1914) et qui jette de façon décisive les bases de l'historiographie poétique du XXe s. (cf. P. Bigongiari, *Poesia italiana del novecento*, 1960 ; O. Macri, *Realtà del Simbolo*, 1967) en s'interrogeant sur ses origines : de Campana* et Saba à Arturo Onofri (1885-1928), Clemente Rebora (1885-1957), Vincenzo Cardarelli (1887-1959), Camillo Sbarbaro (1888-1967), Piero Jahier (1884-1966), Ungaretti, Montale et Quasimodo* (tandis que dans le sillage de Sanguineti les néo-avant-gardes se cherchent plutôt des parentés du côté du futurisme, et surtout des « Crepuscolari » : Guido Gozzano [1883-1916], *Colloqui* ; Sergio Corazzini [1886-1907] ; Corrado Govoni [1884-1965]). C'est également à l'époque de « Solaria » que remontent les débuts de Gianna Manzini (née en 1896 ; *La Lettera all'editore*) et de la plus douée des romancières italiennes contemporaines : Anna Banti (née en 1895 ; *Artemisia, Campi Elisi*). Les romans d'Elsa Morante (née en 1918 ; *L'Isola di Arturo, Menzogna e sortilegio*) appartiennent au contraire à l'après-guerre.

Si l'on dresse un premier bilan de la littérature italienne du XXe s. à la veille de la libération, on s'aperçoit qu'elle a déjà produit nombre de ses textes fondamentaux. Au théâtre, avec Pirandello ; avec Ungaretti et Montale, autour desquels gravite désormais la poésie moderne ; dans le roman, avec Svevo, Federigo Tozzi (1883-1920 ; *Tre croci, Il Podere*), Giuseppe Antonio Borgese (1882-1952 ; *Rubé*), Corrado Alvaro (1895-1956 ; *Gente in Aspromonte, Vent'anni*), Buzzati*, Aldo Palazzeschi (né en 1885 ; *Il Codice di Perelà, Sorelle Materassi*), Giovanni Comisso (1895-1969 ; *Gente di mare*, 1928 ; *Giorni di guerra*, 1930), Riccardo Bacchelli (né en 1891 ; *Il Mulino del Po*), Alessandro Bonsanti (né en

1904 ; *Racconto militare*), Moravia*, et s'ils ne les ont pas encore publiés en volume, Romano Bilenchi (né en 1909), génial précurseur du néo-réalisme et de Pavese, a déjà écrit ses *Racconti*, et Gadda *La Cognizione del dolore* et *Quer pasticciaccio brutto de via Merulana*. Mais, à cette date, si les textes existent, ils demeurent épars, ils n'ont pas encore été intégrés dans un contexte culturel unitaire qui fonde la littérature moderne italienne comme telle. Cette prise de conscience sera l'œuvre des générations suivantes. À cet égard, l'opération critique de G. Contini assignant à l'écriture de Gadda une fonction cardinale dans la littérature moderne italienne est historiquement aussi importante que l'œuvre entière de Pavese ou celle de Pasolini*, pour ne citer que les plus grands. De même, elles ont enrichi la bibliothèque des années 60 de quelques-uns de ses plus beaux textes.

Au moins trois générations littéraires se sont déjà succédé depuis 1945. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (guerre dont Malaparte* fut le plus brillant chroniqueur), les néo-réalistes, se réclamant de Gramsci* et influencés par les techniques du roman américain, s'attachent à transcrire la vie quotidienne et le langage du peuple et de la petite bourgeoisie : Carlo Levi (né en 1902 ; *Cristo si è fermato a Eboli, Le parole sono pietre*) ; Elio Vittorini (1908-1966 ; *Il Garofano rosso, Le Donne di Messina*), Vasco Pratolini (né en 1913 ; *Cronache di poveri amanti, Le Ragazze di Sanfrediano, Metello*), Pavese ; Beppe Fenoglio (1922-1963), le plus puissant romancier de sa génération, a écrit l'épopée de la Résistance *(I Ventitre Giorni della città di Alba, Il Partigiano Johnny, La Paga del sabato)*.

Les années 50 sont dominées par la « découverte » de Gadda et le « phénomène » Pasolini, tandis que Giorgio Bassani (né en 1916 ; *Cinque storie ferraresi, Il Giardino dei Finzi Contini, L'Airone*) et Carlo Cassola (né en 1917 ; *Il Taglio del bosco, La Ragazza di Bube, Un cuore arido*) poursuivent une œuvre romanesque consacrée à la *représentation* d'une part de la grande bourgeoisie israélite ferraraise, d'autre part des milieux populaires de la Maremme toscane. En 1958, *Il Gattopardo*, unique roman de l'aristocrate sicilien Giuseppe Tomasi di Lampedusa (1896-1962), est le best-seller de l'après-guerre. De même, c'est à l'écart de toute école que s'affirme la voix du poète Sandro Penna (né en 1906 ; *Croce e delizia*, 1958).

Outre la révélation du romancier le plus original de ces dernières années, Paolo Volponi (né en 1924 ; *Memoriale, La Macchina mondiale*), les années 60 voient le triomphe des poétiques et des œuvres d'avant-garde. Avant-garde comme pastiche chez Alberto Arbasino (né en 1930), comme divertissement linguistique chez Antonio Pizzuto (né en 1893), comme impasse expressive chez Tommaso Landolfi (né en 1908), comme révolution chez Edoardo Sanguineti (né en 1930), critique, poète, chef de file des *Novissimi* (Elio Pagliarini, Alfredo Giuliani, Nanni Balestrini, Antonio Porta) et romancier *(Capriccio italiano, Il Giuoco dell'oca)*. Mais l'expérience poétique la plus radicalement révolutionnaire est sans doute celle du vénitien Andrea Zanzotto (né en 1921), conduite sous le double signe d'Hölderlin et de Lacan (*Dietro il paesaggio*, 1951 ; *La beltà*, 1968).

D'année en année Moravia emprunte aux modes du jour sans rien perdre de sa personnalité stylistique, et la vocation fantastique d'Italo Calvino (né en 1923) s'exprime tour à tour dans le pastiche chevaleresque, le récit réaliste et la science-fiction *(Le Cosmicomiche, Ti con zero)*.

Hormis les deux grandes figures de Croce et de Gramsci, la littérature critique italienne est demeurée tributaire d'œuvres et de recherches venues de l'étranger. La critique d'art cependant fait exception, dominée par les travaux de Roberto Longhi (1890-1970), aussi remarquable prosateur qu'historien. Le marxiste Giulio Carlo Argan (né en 1909) et Cesare Brandi (né en 1906), converti au structuralisme, assurent dignement sa relève.

J.-M. G.

📖 F. de Sanctis, *Storia della letteratura italiana* (Naples, 1870-1872 ; 2 vol.) ; *Saggi critici, 1849-1883* (éd. par L. Russo, Bari, 1965 ; 3 vol.). / H. Hauvette, *Littérature italienne* (Colin, 1906). / A. Gramsci, *Letteratura e vita nazionale*, t. VI des *Opere* (Turin, 1950). / P. Arrighi, *la Littérature italienne* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1956 ; 3e éd., 1966). / *Letteratura italiana. Le Correnti, I Maggiori, I Minori, I Contemporanei, I Critici* (Milan, 1956-1969 ; 16 vol.). / D. Fernandez, *le Roman italien et la crise de la conscience moderne* (Grasset, 1958). / G. Barberi Squarotti et S. Jacomuzzi, *La Poesia italiana contemporanea* (Messine et Florence, 1963). / E. Cecchi et N. Sapegno, *Storia della letteratura italiana* (Milan, 1965-1969 ; 9 vol.). / G. Getto, *Imagini e problemi di letteratura italiana* (Milan, 1966). / A. Ciotti, *Scrittori e critici contemporanei* (Ravenne, 1968). / G. Contini, *Letteratura dell'Italia unita* (Florence, 1968). / G. Haldas (sous la dir. de), *les Grandes Heures de la littérature italienne* (Rencontre, Lausanne, 1968-69 ; 13 vol.). / E. Sanguineti, *Poesia del novocento* (Turin, 1969). / *Antologia della letteratura italiana* (Milan, 1970 ; 5 vol.).

La musique en Italie

Le Moyen Âge

Le rôle de l'Italie a été déterminant pour le développement de la musique occidentale en ce que de nombreux genres musicaux y ont pris naissance pour essaimer ensuite et prospérer dans les autres pays d'Europe. Et cela dès les débuts de l'ère chrétienne, car, même si le rôle de Grégoire Ier* le Grand doit être réduit à de plus justes mesures que la légende ne le laisse entendre, il n'en est pas moins vrai que c'est à Rome, à l'époque de ce pape, que l'on a commencé à se préoccuper de fixer un ensemble liturgique cohérent et de constituer ainsi le répertoire de ce « chant grégorien » qui s'imposa finalement à la plus grande partie de l'Europe catholique. Cependant, il faut attendre le XIIIe s. pour voir surgir la première forme de musique proprement italienne, née du mouvement franciscain, la *lauda*, chanson spirituelle à une voix sur texte italien que les *laudesi*, à l'exemple de saint François d'Assise, chantaient en parcourant le pays. Renouvelée par la polyphonie, la *lauda* allait accomplir une longue carrière et tenir durant plusieurs siècles une place importante dans la vie des Italiens. Si l'Italie n'a pas participé activement à la brillante floraison de l'*Ars* antiqua* tel qu'il s'était développé en France avec l'école de Notre-Dame, on sait cependant que la polyphonie se pratiquait dès 1213 à la cathédrale de Sienne et que vers l'an 1300 on chantait à deux voix à la cathédrale de Padoue, ville où a travaillé et vécu le plus grand théoricien de l'époque, Marchetto da Padova. Même si les témoignages en sont rares, il a bien fallu que la polyphonie ait atteint en Italie un certain degré de complexité pour expliquer le brusque jaillissement, au XIVe s., de l'*Ars* nova*, qui s'épanouit d'abord dans la société élégante des cours de l'Italie du Nord, à Padoue, à Vérone et à Milan. Les deux formes principales de cette nouvelle polyphonie courtoise, art profane par excellence, sont le *madrigal* à 2 voix, caractérisé par les longues vocalises ornées qui prolongent chaque vers, et la *caccia* à 3 voix, écrite en canon aux deux voix supérieures, sur des textes pittoresques, le plus souvent scènes de chasse, mais aussi scènes de pêche, de guerre ou de marché. Parmi les compositeurs les plus fameux de la première période de l'*Ars nova*, il faut citer Jacopo da Bologna et Giovanni da Cascia, qui fréquentèrent tous les deux les cours de Milan et de Vérone. Dans la seconde moitié du XIVe s., c'est Florence qui devient le centre de l'activité musicale, et l'*Ars nova* adopte désormais plus volontiers la forme nouvelle de la *ballata*, pratiquée avec génie par Francesco Landini, qui a laissé une œuvre considérable, témoignage particulièrement important du raffinement de la société italienne de son temps.

Après ce brillant éclat, l'Italie semble tomber dans le silence. Attirés par les papes qui les avaient employés — et appréciés — lors de leur long exil à Avignon, accueillis avec enthousiasme dans les cours princières, les musiciens transalpins envahissent la péninsule.

Le Liégeois Johannes Ciconia, le premier, séjourne en Italie de 1338 jusqu'à sa mort à Padoue en 1411. Après lui viendra Guillaume Dufay* chez les Malatesta et à Rome. Plus tard, on verra à Milan Alexander Agricola, Loyset Compère, Giovanni Martini et Josquin Des* Prés, à Florence Heinrich Isaak, à Ferrare Jacobus Obrecht, à Naples Johannes Tinctoris. Tous ces Franco-Flamands, dont la supériorité dans le domaine de la technique contrapuntique était indéniable, ont dominé pendant plus d'un siècle le champ de la musique sacrée en Italie, et il est bien significatif, à ce sujet, de constater que, pour la consécration de la cathédrale de Florence en 1436, c'est un motet de Dufay composé spécialement pour cette occasion qui a été exécuté. Cependant, il serait inexact de croire que cette invasion ultramontaine a stérilisé toute manifestation artistique nationale. À côté des milieux ecclésiastiques et des cours princières, particulièrement ouverts aux influences étrangères, la bourgeoisie et les cours plus modestes sont restées fidèles à un art tout imprégné de veine populaire et qui, représentant au XVe s. l'élément indigène dressé en face de la toute-puissante polyphonie étrangère, refuse vigoureusement tout l'arsenal de la science nordique. Malheureusement, les premiers monuments de cet art nouveau ne nous sont pas parvenus, surtout parce qu'il s'agissait d'un art tout d'improvisation, dépendant avant tout des qualités musicales de l'exécutant. On a ainsi perdu les *giustiniane* du patricien vénitien Leonardo Giustinian (v. 1338-1446), et il ne nous reste aucune trace du talent d'improvisateur de Serafino Aquilano (1466-1500), poète, compositeur et chanteur au luth qui se

faisait applaudir à la cour d'Isabelle d'Este à Mantoue, où, à la fin du XVe s., poètes et musiciens vont collaborer au réveil de la musique nationale en Italie. C'est alors qu'apparaît une nouvelle forme de chanson savante, la *frottola*, le plus souvent écrite à quatre voix et qui se chantait soit *a cappella*, soit à voix seule accompagnée au luth ou à la viole. Parmi la quarantaine de musiciens qui ont composé des *frottole*, si l'on rencontre quelques Franco-Flamands comme Josquin ou Compère, la grande masse est formée d'Italiens, tous originaires du Nord, tous nés vers 1470 et disparaissant aux environs de 1530, parmi lesquels méritent surtout d'être retenus Bartolomeo Tromboncino et Marchetto Cara, qui ont beaucoup contribué à l'évolution qui a mené de la *frottola* au madrigal. À Florence, Laurent le Magnifique avait mis en honneur les *canti carnascialeschi*, qui se chantaient sur les chars le jour du Carnaval et qui adoptèrent la même écriture que la *frottola*.

Le XVIe siècle

Le XVIe s. s'ouvre en Italie avec le premier imprimé musical, *Harmonice Musices Odhecaton*, sorti en 1501 des presses d'Ottaviano Petrucci à Venise et à la suite duquel l'imprimerie va se répandre dans de nombreuses autres villes. C'est à Rome, chez Valerio Dorico, qu'est imprimé en 1530 le premier recueil de madrigaux, genre nouveau, né d'un « retour à Pétrarque » et surtout d'une conjonction heureuse entre le style mélodique italien et l'écriture contrapuntique savante franco-flamande. Cultivé d'abord à la fois par les musiciens du Nord vivant en Italie (Philippe Verdelot, Jacob Arcadelt, Adriaan Willaert, Cyprien de Rore) et par les Italiens comme Sebastiano Festa, le madrigal va se répandre de plus en plus chez ces derniers pour devenir le genre le plus accompli de la musique du pays, culminant avec Luca Marenzio (v. 1553-1599), Carlo Gesualdo* et Claudio Monteverdi*. Dans la seconde moitié du XVIe s. apparaît le « madrigal dramatique », où s'illustrent Alessandro Striggio (v. 1535 - v. 1587), Giovanni Croce (1557-1609), Adriano Banchieri (1568-1634) et surtout Orazio Vecchi (1550-1605) qui atteint le sommet du genre avec son *Amfiparnaso* (1597).

Dans le domaine de la musique religieuse, on voit, dès le début du siècle, à côté des musiciens franco-flamands, surgir des compositeurs autochtones convertis au contrepoint savant, tels que Franchino Gaffurio (1451-1522) à Milan ou Giovanni Spataro (1459-1541) à Bologne et aussi Costanzo Festa (v. 1480 - v. 1545), qui doit être considéré comme le plus grand compositeur italien de la haute Renaissance. À Venise, sous l'impulsion de Willaert, maître de chapelle à Saint-Marc depuis 1527, l'école vénitienne avait acquis un éclat incomparable et sera illustrée à la fin du siècle par les deux Gabrieli*. À Rome, la chapelle papale était devenue la plus brillante d'Italie ; même si le concile de Trente n'émit pas de règles précises concernant la musique, on peut dire, cependant, que Palestrina*, en allégeant le contrepoint complexe hérité des Franco-Flamands, n'en satisfit pas moins aux principes de la Contre-Réforme, qui réclamait avant tout une parfaite intelligibilité des paroles. À sa suite, Vincenzo Ruffo (v. 1510-1587), Giovanni Maria Nanino (1544-1607), Felice Anerio (v. 1560-1614), Costanzo Porta (1529-1601) suivront la même voie.

Cependant, la musique instrumentale, inaugurée dès 1400 en Italie par les pièces de clavier copiées dans le Ms. 1117 de Faenza, prit son essor au début du XVIe s. Les recueils pour le luth sont les premiers imprimés (Francesco Spinacino, 1507 ; Giovanni Ambrogio Dalza, 1508 ; Franciscus Bossinensis, 1509-1511), bientôt suivis par les livres d'orgue de Marco Antonio da Bologna (1517), puis de Giulio da Modena (1540), de Girolamo Cavazzoni (1543) et, à la fin du siècle, de Claudio Merulo. À côté de transcriptions de chansons, on y rencontre les nouvelles formes du *ricercare* et de la *toccata*. C'est à Venise que la musique instrumentale atteignit son sommet avec Giovanni Gabrieli*, qui emploie jusqu'à trente-deux instruments dans certaines de ses *Canzone*, où il adopte la technique des doubles-chœurs vocaux *(cori spezzati)*, déjà employés par Willaert aux deux tribunes de Saint-Marc.

Le XVIIe siècle

Malgré la domination espagnole, qui met un frein à la vie tumultueuse des communes, ce siècle de stagnation et de crise économique est riche en innovations, parmi lesquelles s'inscrit au premier chef la création du théâtre musical, qui en constitue l'événement le plus important. Car, si la musique avait déjà trouvé sa place dans des spectacles théâtraux, cela ne constituait que ce que nous appelons une *musique de scène*, alors qu'en ce début du XVIIe s. il s'agit d'un drame spécialement conçu pour la musique, d'un véritable opéra, fondé sur le récitatif chanté tel que le concevait par exemple Vincenzo Galilei (v. 1520-1591), membre de la Camerata de' Bardi à Florence et qui, dans son célèbre *Dialogo della musica antica e della moderna* (1581), combattait le contrepoint pour préconiser le chant monodique à l'imitation des Anciens. Le grand essor du drame en musique prit son départ en 1597 avec la *Dafne* de Jacopo Peri (1561-1633) [maintenant disparue], suivie en 1600 de son *Euridice* et de celle de Giulio Caccini (v. 1550-1618), toutes représentées à Florence, tandis qu'à Mantoue on donnait en 1608 la *Dafne* de Marco da Gagliano (v. 1575-1642). C'est à Monteverdi* qu'il appartiendra de découvrir toute la force dramatique de la monodie accompagnée et de donner au récitatif sa forme artistique. Sa supériorité sur ses contemporains se marque dès son premier opéra, *Orfeo*, représenté à Mantoue en 1607 et que l'auteur lui-même fit ensuite entendre dans d'autres villes du nord de l'Italie. Cependant à Rome, où, en 1600, l'exécution de la *Rappresentazione di anima e di corpo* du Florentin Emilio de' Cavalieri (v. 1550-1602) avait introduit le *stile rappresentativo*, les fastueux mécènes de la famille Barberini avaient accueilli avec faveur ce genre nouveau et ouvert dans leur palais un théâtre semi-public de trois mille places, inauguré en 1632 par le *Sant'Alessio* de Stefano Landi (v. 1590-1639). À Venise, l'ouverture du Teatro San Cassiano (1637), qui inaugurait l'ère du théâtre public payant, allait contribuer à faire de l'opéra le centre de la vie nationale italienne et marqua le départ d'une longue carrière du théâtre lyrique dans cette ville, où les salles se multiplièrent et où l'opéra acquit son caractère définitif avec alternance de récitatifs et d'*arie*, ceux-ci devant rapidement prendre le pas sur ceux-là. À Naples, l'opéra ayant été introduit vers le milieu du siècle et des saisons régulières ayant été organisées à partir de 1668, Francesco Provenzale (v. 1627-1704) inaugura avec talent cette école napolitaine, qui tiendra le premier rang au siècle suivant.

Parallèlement à l'opéra se développait la cantate, aboutissement naturel des *Nuove musiche* de Giulio Caccini (1550-1618) et qui allait jouer dans la société du XVIIe s. le rôle assumé jusque-là par le madrigal. Alessandro Grandi († 1630) en avait inauguré le nom dans ses *Cantade et arie a voce sola*, et, après lui, tous les compositeurs d'opéras s'essayeront dans ce genre nouveau.

Dans le domaine de la musique religieuse, la polyphonie *a cappella* avait encore ses adeptes, comme Orazio Benevoli (1605-1672), qui la gonfle jusqu'aux vertigineuses architectures d'une écriture polychorale dans ses messes et ses motets à 16 voix. Les instruments s'introduisent à l'église, et, à Venise, Giovanni Gabrieli* fait alterner chœurs vocaux et instrumentaux dans ses *Sacrae Symphoniae*. À côté de ces ensembles imposants, les *Cento Concerti ecclesiastici* (Venise, 1602) de Ludovico Grossi da Viadana (1564-1627), pour voix et orgue, marquent l'introduction du *stile recitativo* dans la musique religieuse, et Monteverdi, après sa messe à 6 voix *a cappella*, adopte souvent dans son *Vespro* le style monodique de ses opéras. Cependant, à l'Oratoire de saint Philippe Neri à Rome, le vieux genre de la *lauda*, s'imprégnant peu à peu d'éléments dramatiques, s'achemine vers l'oratorio, que Giacomo Carissimi* va porter à sa perfection dans les trente-cinq oratorios pour 1 à 8 voix et b. c. qui nous sont parvenus.

Dans le domaine de la musique instrumentale, le luth tombant en désuétude, les instruments à clavier conquièrent à leur tour la vedette avec les organistes Giovanni Maria Trabaci (v. 1575-1647) et surtout G. Frescobaldi*, qui est le premier à donner pour son instrument des œuvres accomplies. Le claveciniste Bernardo Pasquini (1637-1710) imprègne ses compositions d'un style animé et brillant adapté à son instrument, et, après lui, ses élèves Francesco Durante (1684-1755) et Domenico Zipoli (1688-1726) ouvrent définitivement l'ère du clavecin, qui se poursuivra durant tout le siècle suivant. Cependant, grâce à l'habileté inégalée des luthiers de Crémone, le violon avait, dès le début du XVIIe s., atteint une telle perfection que les compositeurs lui confient désormais le rôle qui avait été jusque-là réservé aux chanteurs. On écrit alors des *sonate* et des *sinfonie* pour instruments à cordes, comme les *Sonate a 2 violini e violone* de Giovanni Legrenzi (1626-1690). À côté de la sonate à 3 se développe la sonate à violon seul, avec Gian Paolo Cima, Marco Uccellini (v. 1603-1680) et Giuseppe Torelli (1658-1709), dont les *Concerti grossi* sont, en réalité, de véritables concertos de solistes. Une place à part doit être réservée à Arcangelo Corelli*, qui a su donner au *concerto grosso* sa perfection formelle.

Le XVIIIe siècle

L'opéra prend au XVIIIe s. un développement extraordinaire en Italie, embrassant tous les sujets, profanes ou religieux, tous les genres, *opera seria* ou *buffa*. C'est Naples qui tient désormais la première place, et c'est à Alessandro Scarlatti* que l'on attribue généralement le mérite d'avoir, l'un des premiers, adopté le style napolitain, portant rapidement ce genre à son apogée. Après lui, toute une génération de compositeurs s'adonne à l'opéra, qui soulève à Naples un engouement extraordinaire, d'autant plus que dans cette ville, où fonctionnent quatre conservatoires, on n'a aucun mal à recruter chanteurs et instrumentistes. Sous l'influence de Métastase, dont les livrets dépassent de beaucoup ceux de ses prédécesseurs et qui affectionne les sujets héroïques, l'*opera seria* se constitue, avec alternance de longs récitatifs terminés par un *aria* destiné à mettre en valeur le talent des chanteurs dont la virtuosité est prodigieuse (en particulier celle des castrats comme le célèbre Carlo Broschi, dit Farinelli), mais dont les exigences contribuent à ruiner le genre. Cependant, la veine comique du peuple napolitain ayant peu à peu envahi la scène et les personnages historiques cédant le pas aux hommes de la rue, l'*opera buffa* triomphe désormais avec Jean-Baptiste Pergolèse (Giovan Battista Pergolesi, 1710-1736), Baldassare Galuppi (1706-1785), Giovanni Paisiello (1740-1816) et Domenico Cimarosa (1749-1801), qui sont les quatre maîtres du genre et dont le succès s'étend à toute l'Europe. Dans le domaine de la musique religieuse, si la production est intense dans toutes les chapelles des grandes églises, les compositeurs font preuve de peu d'originalité, soit qu'ils s'en tiennent à l'ancien style *a cappella* (*Stabat mater* de Domenico Scarlatti*), soit qu'ils adoptent le style de l'opéra (*Stabat mater* de Pergolèse).

L'Italie garde au XVIIIe s. la place de premier rang qu'elle avait tenue au siècle précédent dans le domaine de la musique instrumentale, les cordes venant toujours en tête. La technique du violon ne cesse de se perfectionner, et l'on publie de nombreuses méthodes, celle de F. Geminiani étant la plus célèbre en ce qu'il y transmet l'héritage de Corelli. Dans le domaine du concerto se distinguent Tomaso Albinoni (1671-1750), Benedetto Marcello (1686-1739), Francesco Antonio Bonporti (1672-1749), Francesco Geminiani (1687-1762), qui tous seront dépassés par A. Vivaldi*. Après celui-ci, Giovanni Battista Viotti (1755-1824) développera encore la virtuosité dans ses concertos de soliste. D'autre part, Giovanni Battista Sammartini (v. 1698-1775) ajoute à la *sinfonia* une instrumentation plus variée, tandis que Pietro Antonio Locatelli (1695-1764) peut être considéré comme le père de la virtuosité moderne dans ses *Capricci* et que Giuseppe Tartini (1692-1770), en dehors de ses œuvres qui ne sont pas sans valeur, a de plus le mérite d'avoir fondé à Padoue, en 1728, la *Scuola delle Nazioni*, où se formèrent bien des talents. C'est alors que se fait jour la notion de quatuor dans des compositions où les quatre instruments, dégagés de la basse continue, forment un véritable ensemble à cordes, tel que les conçoivent Giovanni Giuseppe Cambini (1746-1825) ou F. Geminiani et surtout L. Boccherini*. Cependant, le clavier garde aussi ses adeptes, le clavecin l'emportant désormais sur l'orgue, avec Giovanni Benedetto Platti (v. 1690-1763), B. Galuppi et surtout Domenico Scarlatti*, qui atteint le sommet du genre dans ses cinq cent cinquante sonates. Après sa mort, le pianoforte, inventé dès le début du siècle par Bartolomeo Cristofori, va gagner de la faveur et détrônera bientôt le clavecin. Il appartiendra à Muzio Clementi* d'en pressentir l'un des premiers les multiples possibilités.

Les XIXe et XXe siècles

Toute l'histoire de la musique italienne au XIXe s. se joue à peu près entièrement autour de l'opéra, qui accapare les faveurs du public. La première moitié du siècle voit paraître les trois musiciens qui, amorçant le « dégel romantique », ont engagé l'opéra sur une voie nouvelle : G. Rossini*, dont le talent se révèle surtout dans l'opéra bouffe ; Gaetano Donizetti (1797-1848), à qui l'on doit quelques chefs-d'œuvre ; enfin Vincenzo Bellini (1801-1835), auquel on reconnaît encore les plus grands dons de mélodiste. C'est alors que paraît G. Verdi*, dont la carrure porte ombre à ses confrères et dont l'œuvre incarne l'idéal italien du théâtre en musique. Après lui, l'opéra décline, et seul G. Puccini*, dernier représentant de ce qu'on a appelé le *vérisme*, sait entretenir la vague d'enthousiasme déclenchée par son grand prédécesseur. Cependant, le genre ne disparaît pas, mais il va prendre un autre style et se renouveler suivant les transformations du langage musical, depuis les opéras d'Ildebrando Pizzetti (1880-1968), écrits de 1915 à 1964 et qui rompent délibérément avec le vérisme, jusqu'au dodécaphonisme intégral de L. Dallapiccola* (*Ulysse*, 1961-1968).

À côté de cette extraordinaire floraison de l'opéra, la musique instrumentale faisait assez pâle figure, même si la tradition du compositeur virtuose a trouvé alors avec N. Paganini* son représentant le plus célèbre. Mais, aussitôt après 1870 et la proclamation de l'unité nationale, commencent à se manifester en Italie les premiers symptômes d'un retour à la musique pure avec Giovanni Sgambati (1841-1914) et Giuseppe Martucci (1856-1909), qui, passionnés par l'art germanique, écrivent des œuvres d'une facture nettement instrumentale. Même si elles sont trop ouvertement influencées par leurs modèles allemands, celles-ci n'en créant pas moins en Italie un courant nouveau, qui, alimenté par les I. Pizzetti, Gian Francesco Malipiero (né en 1882) ou Alfredo Casella (1883-1947), donnera une impulsion décisive à la musique italienne. À la charnière des deux siècles, F. Busoni* joue un rôle important. À la fois pianiste prodigieux et théoricien hardi, il est aussi compositeur, et son opéra *Doktor Faust*, seul, devrait suffire à le tirer de l'oubli.

Dans la génération plus récente des compositeurs nés au début de ce siècle, le dodécaphonisme, comme dans les autres pays de l'Europe, trouve en Italie des adeptes : certains l'emploient avec quelque réticence, comme Goffredo Petrassi (né en 1904), tandis que d'autres l'adoptent délibérément, comme Riccardo Malipiero (né en 1914) ou Roman Vlad (né en 1919). Après le temps d'arrêt marqué par le fascisme, les compositeurs, dès la guerre terminée, se lancent dans les entreprises hardies, renouant (sans le vouloir sans doute) avec une vieille tradition « futuriste » inaugurée dans ce pays par Luigi Russolo (1885-1947) en 1913 avec sa « musique de bruits » et ses instruments nouveaux. Quoi qu'il en soit, la jeune école italienne est riche en personnalités, certains musiciens s'en tenant au langage tonal, comme Valentino Bucchi (né en 1916) ou Flavio Testi (né en 1923), tandis que d'autres font figure de novateurs, comme B. Maderna*. L. Nono* et L. Berio*, qui forment le grand trio de l'avant-garde italienne. À leur côté, toute une pléiade de plus jeunes talents témoigne à son tour de la vitalité de l'école italienne contemporaine, illustrée par Aldo Clementi (né en 1925), Franco Donatoni (né en 1927), Girolamo Arrigo (né en 1930), Sylvano Bussotti (né en 1931), Niccolo Castiglioni (né en 1932) et bien d'autres, qui viennent d'entrer dans la carrière. On peut donc dire que l'idéal de renouveau lancé par les pionniers du début du siècle, qui ont lutté pour sortir l'Italie de son rôle exclusif de « patrie de l'opéra » afin de la ramener à celui de « pays de la musique » qui fut si longtemps le sien, semble enfin pleinement réalisé.

N. B.

📖 **F. Abbiati, *Storia della musica* (Milan, 1939-1946 ; 5 vol.). / G. Confalonieri, *Storia della musica* (Milan, 1958, 2 vol. ; 2e éd. en 1 vol., 1968). / F. Testi, *La Musica italiana nel Medioevo e nel Rinascimento* (Milan, 1969) ; *la Musica italiana nel Seicento* (Milan, 1970 ; 2 vol.).**

Le cinéma italien

Filoteo Alberini fait breveter le 11 novembre 1895 un appareil dénommé *kinetografo*. Mais les véritables débuts du cinéma italien n'ont lieu que quelques années plus tard, quand l'opérateur Roberto Omegna tourne les toutes premières bandes d'actualités. En 1905, le même Alberini, en dirigeant *la Prise de Rome*, inaugure brillamment une longue série de films historiques à grande figuration. En trois ans, de 1906 à 1909, l'industrie cinématographique va connaître un essor fiévreux. La firme Alberini-Santoni prend le nom de Cines et arrache à Pathé certains techniciens, dont Gaston Velle. En effet, ne bénéficiant d'aucune tradition cinématographique — si récente soit-elle —, les producteurs italiens iront ravir en France, chez Pathé ou Gaumont, les techniciens dont ils ont besoin en les attirant par des contrats tentateurs (le metteur en scène Lépine, l'acteur comique André Deed répondent ainsi favorablement aux offres qui leur sont faites). En 1908, le marché est ainsi dominé par trois sociétés : la Cines (réorganisée par Carlo Rossi), l'Ambrosio et l'Itala. À la suite de succès publics déterminants (*les Derniers Jours de Pompéi* de Luigi Maggi chez Ambrosio, *le Comte Ugolin* de G. Pastrone chez Itala), la production s'oriente de plus en plus vers les fastueuses reconstitutions historiques, qui ressuscitent d'une manière plus ou moins nostalgique un passé de grandeur dont les spectateurs sont particulièrement friands. On ne se contente pas d'évoquer l'ancienne Rome ou l'antiquité grecque ; on adapte aussi bien Homère que Shakespeare, Dante qu'Alexandre Dumas, le Tasse que Sienkiewicz, la Bible que Ponson du Terrail, Victor Hugo que Manzoni. Les catalogues des firmes de l'époque ressemblent à un tumultueux répertoire historique.

les films italiens

année de production	titre français	titre original	mise en scène	interprétation
1905	*la Prise de Rome*	*La Presa di Roma*	Filoteo Alberini	Carlo Rosaspina
1908	*les Derniers Jours de Pompéi*	*Gli Ultimi Giorni di Pompei*	Luigi Maggi	Lydia De Roberti, Umberto Mozzato, Mirra Principi
1912	*Quo Vadis?*	*Quo Vadis?*	Enrico Guazzoni	Amleto Novelli, Gustavo Serena, Lea Giunchi
1913	*Histoire d'un pierrot*	*Histoire d'un pierrot*	Baldassare Negroni	Francesca Bertini, Leda Gys, Emilio Ghione
1914	*Perdus dans les ténèbres*	*Sperduti nel buio*	Nino Martoglio	Virginia Balistrieri, Giovanni Grasso, Maria Carmi
	Cabiria	*Cabiria*	Giovanni Pastrone	Italia Almirante Mazzini, Bartolomeo Pagano, Lidia Quaranta
1915	*Assunta Spina*	*Assunta Spina*	Gustavo Serena	Francesca Bertini, Carlo Benetti, Gustavo Serena
	Thérèse Raquin	*Thérèse Raquin*	Nino Martoglio	Maria Carmi, Dillo Lombardi, Giacinta Pezana
1923	*Messaline*	*Messalina*	Enrico Guazzoni	Rina De Liguoro, Gino Talamo, Lucia Zanussi
1931	*Terra madre*	*Terra madre*	Alessandro Blasetti	Leda Gloria, Sandro Salvini, Isa Pola
1932	*les Hommes quels mufles!*	*Gli Uomini che mascalzoni!*	Mario Camerini	Vittorio De Sica, Lia Franca, Cesare Zoppetti
1933	*1860*	*1860*	Alessandro Blasetti	Aida Bellia, Giuseppe Giulino, Maria Denis
1937	*Scipion l'Africain*	*Scipione l'Africano*	Carmine Gallone	Annibale Ninchi, Camillo Pilotto, Isa Miranda
1941	*la Couronne de fer*	*La Corona di ferro*	Alessandro Blasetti	Luisa Ferida, Massimo Girotti, Gino Cervi
	Un coup de pistolet	*Un colpo di pistola*	Renato Castellani	Assia Noris, Fosco Giachetti, Antonio Centa
	Leçon de chimie 9 h	*Ore 9 lezione di chimica*	Mario Mattoli	Alida Valli, Irasema Dilian, Andrea Cecchi
1942	*Quatre Pas dans les nuages*	*Quattro Passi fra le nuvole*	Alessandro Blasetti	Gino Cervi, Adriana Benetti, Carlo Romano
	Ossessione	*Ossessione*	Luchino Visconti	Clara Calamai, Massimo Girotti, Juan de Landa
1945	*Rome ville ouverte*	*Roma città aperta*	Roberto Rossellini	Aldo Fabrizi, Anna Magnani, Marcello Pagliero
1946	*Sciuscia*	*Sciuscia*	Vittorio de Sica	Franco Interlenghi, Rinaldo Smordoni, Emilio Cigoli
	Paisa	*Paisa*	Roberto Rossellini	Carmela Sazio, D. Johnson, Robert von Loon
	Le soleil se lèvera encore	*Il sole sorge ancora*	Aldo Vergano	Elli Parvo, Lea Padovani, Vittorio Duse
	Vivre en paix	*Vivere in pace*	Luigi Zampa	Aldo Fabrizi, Gar Moore, Mirella Monti
1947	*Sous le soleil de Rome*	*Sotto il sole di Roma*	Renato Castellani	Liliana Mancini, Oscar Blando, Francesco Golisano
	Chasse tragique	*Caccia tragica*	Giuseppe De Santis	Vivi Gioi, Andrea Cecchi, Carla Del Poggio
	Amore	*Amore*	Roberto Rossellini	Anna Magnani, Federico Fellini
1948	*Riz amer*	*Riso amaro*	Giuseppe De Santis	Silvana Mangano, Vittorio Gassman, Raf Vallone
	le Voleur de bicyclette	*Ladri di biciclette*	Vittorio De Sica	Lamberto Maggiorani, Enzo Staiola, Lianella Carrel
	Allemagne année zéro	*Germania anno zero*	Roberto Rossellini	Edmund Moeschke, Werner Pittschau, Franz Kruger
	La terre tremble	*La terra trema*	Luchino Visconti	acteurs non professionnels
	Années difficiles	*Anni difficili*	Luigi Zampa	Umberto Spadaro, Ave Ninchi, Massimo Girotti
1949	*Dimanche d'août*	*Domenica d'agosto*	Luciano Emmer	Anna Baldini, Vera Carmi, Emilio Cigoli
	le Moulin du Pô	*Il Mulino del Po*	Alberto Lattuada	Carla Del Poggio, Jacques Sernas, Mario Basesti
1950	*Miracle à Milan*	*Miracolo a Milano*	Vittorio De Sica	Francesco Golisano, Emma Grammatica, Paolo Stoppa
	le Christ interdit	*Cristo proibito*	Curzio Malaparte	Raf Vallone, Elena Varzi, Alain Cuny
	Onze Fioretti de saint François d'Assise	*Francesco, giullare di Dio*	Roberto Rossellini	Aldo Fabrizi, Arabella Lemaitre et non-professionnels
	Feux du music-hall	*Luci del varieta*	Federico Fellini et Alberto Lattuada	Carla Del Poggio, Peppino De Filippo, Giulietta Masina
1951	*Deux Sous d'espoir*	*Due Soldi di speranza*	Renato Castellani	Maria Fiore, Vincenzo Musolino, L. Astarita
	Onze heures sonnaient	*Roma ore 11*	Giuseppe De Santis	Lucia Bose, Carla Del Poggio, Massimo Girotti
	le Médium	*The Medium*	Gian Carlo Menotti	Marie Powers, Anna Mona Alberghetti, Leo Coleman
	Gendarmes et voleurs	*Guardi e ladri*	M. Monicelli et Steno	Aldo Fabrizi, Toto, William Tubbs
1952	*Umberto D*	*Umberto D*	Vittorio De Sica	Carlo Battisti, Maria Pia Casilio, Lina Gennari
	le Manteau	*Il Cappotto*	Alberto Lattuada	Renato Rascel, Giulio Stival, Yvonne Sanson
1953	*les Vitelloni*	*I Vitelloni*	Federico Fellini	Alberto Sordi, Franco Fabrizi, Franco Interlenghi
	Chronique des pauvres amants	*Cronache di poveri amanti*	Carlo Lizzani	Anna Maria Ferrero, Antonella Lualdi, Marcello Mastroianni
	Voyage en Italie	*Viaggio in Italia*	Roberto Rossellini	Ingrid Bergman, Georges Sanders, Anna Proclemer
	Senso	*Senso*	Luchino Visconti	Alida Valli, Farley Granger, Massimo Girotti
1954	*la Strada*	*La Strada*	Federico Fellini	Giulietta Masina, Anthony Quinn, Richard Basehart
	Roméo et Juliette	*Giulietta e Romeo*	Renato Castellani	Laurence Harvey, Susan Shentall, Flora Robson
1955	*Femmes entre elles*	*Le Amiche*	Michelangelo Antonioni	Eleonora Rossi Drago, Valentina Cortese, Gabriele Ferzetti
	Il Bidone	*Il Bidone*	Federico Fellini	Broderick Crawford, Richard Basehart, Franco Fabrizi
1956	*le Cri*	*Il Grido*	Michelangelo Antonioni	Steve Cochran, Alida Valli, Dorian Gray
1957	*les Nuits de Cabiria*	*Le Notti di Cabiria*	Federico Fellini	Giulietta Masina, Amedeo Nazzari, François Périer
	Pères et fils	*Padri e figli*	Mario Monicelli	Vittorio De Sica, Marisa Merlini, Antonella Lualdi
	Nuits blanches	*Le Notti bianche*	Luchino Visconti	Maria Schell, Marcello Mastroiani, Jean Marais
1958	*le Pigeon*	*I Soliti Ignoti*	Mario Monicelli	Vittorio Gassman, Renato Salvadori, Toto
1959	*le Général Della Rovere*	*Il Generale Della Rovere*	Roberto Rossellini	Vittorio De Sica, Hans Messemer, Vittorio Caprioli
	L'Avventura	*L'Avventura*	Michelangelo Antonioni	Monica Vitti, Gabriele Ferzetti, Lea Massari
	La Dolce Vita	*La Dolce Vita*	Federico Fellini	Marcello Mastroianni, Anouk Aimée, Anita Ekberg
	la Grande Guerre	*La Grande Guerra*	Mario Monicelli	Alberto Sordi, Vittorio Gassman, Silvana Mangano
	Le temps s'est arrêté	*Il tempo si e fermato*	Ermanno Olmi	Natale Rossi, Roberto Seveso
1960	*la Nuit*	*La Notte*	Michelangelo Antonioni	Jeanne Moreau, Marcello Mastroianni, Monica Vitti
	Rocco et ses frères	*Rocco i suoi fratelli*	Luchino Visconti	Alain Delon, Annie Girardot, Renato Salvadori
1961	*La Viaccia*	*La Viaccia*	Mauro Bolognini	Claudia Cardinale, Jean-Paul Belmondo
	Il Posto	*Il Posto*	Ermanno Olmi	Loredana Detto, Sandro Panzeri
	Accattone	*Accattone*	Pier Paolo Pasolini	Franco Citti, Franca Pasut, Roberto Scaringella
	Bandits à Orgosolo	*Banditi a Orgosolo*	Vittorio De Seta	Michele Cossu, Michele Cuccu, Vittorina Pisano
	Salvatore Giuliano	*Salvatore Giuliano*	Francesco Rosi	Frank Wolff, Cicero Fernando, Salvo Randone
1962	*Huit et demi*	*Otto e mezzo*	Federico Fellini	Marcello Mastroianni, Claudia Cardinale, Anouk Aimée
	Journal intime	*Cronaca familiare*	Valerio Zurlini	Marcello Mastroianni, Jacques Perrin, Salvo Randone
	le Guépard	*Il Gattopardo*	Luchino Visconti	Burt Lancaster, Alain Delon, Claudia Cardinale
	les Fiancés	*I Fidanzati*	Ermanno Olmi	Carlo Cabrini, Anna Canzi
	Un homme à brûler	*Un uomo da bruciare*	V. Orsini, P. et V. Taviani	Gian Maria Volonte, Didi Perrego, Spyros Fokas

1963	*le Terroriste*	*Il Terrorista*	Gianfranco De Bosio	Gian Maria Volonte, Philippe Leroy, Giulio Bosetti
	Main basse sur la ville	*Le Mani sulla città*	Francesco Rosi	Rod Steiger, Salvo Randone, Guido Alberti
	les Camarades	*I Compagni*	Mario Monicelli	Marcello Mastroianni, Renato Salvadori, Annie Girardot
1964	*Séduite et abandonnée*	*Sedotta e abbandonata*	Pietro Germi	Stefania Sandrelli, Aldo Puglisi, Saro Urzi
	le Désert rouge	*Deserto rosso*	Michelangelo Antonioni	Monica Vitti, Richard Harris, Carlo Chionetti
	l'Evangile selon saint Matthieu	*Il Vangelo secondo Matteo*	Pier Paolo Pasolini	Enrique Irazoqui, Margherita Caruso, Enzo Siciliano
	Sandra	*Vaghe stelle dell'Orsa*	Luchino Visconti	Claudia Cardinale, Jean Sorel, Michael Craig
1965	*Un homme à moitié*	*Un uomo a meta*	Vittorio De Seta	Jacques Perrin, Lea Padovani, Ilaria Occhini
	la Bataille d'Alger	*La Battaglia di Algeri*	Gillo Pontecorvo	acteurs non professionnels
	Juliette des esprits	*Giulietta degli spiriti*	Federico Fellini	Giulietta Masina, Sandra Milo, Sylva Koscina
	les Poings dans les poches	*Pugni in tasca*	Marco Bellochio	Lou Castel, Paola Pitagora, Marino Mase
1967	*Œdipe-Roi*	*Edipo re*	Pier Paolo Pasolini	Franco Citti, Alida Valli, Silvana Mangano
1968	*les Damnés*	*La Caduta degli dei*	Luchino Visconti	Dirk Bogarde, Ingrid Thulin, Helmut Berger
	Notre-Dame des Turcs	*Nostra Signora dei Turchi*	Carmelo Bene	Carmelo Bene, Lydia Mancinelli, Salvatore Siniscalchi
	Théorème	*Teorema*	Pier Paolo Pasolini	Terence Stamp, Silvana Mangano, Massimo Girotti
1969	*le Satyricon*	*Fellini Satyricon*	Federico Fellini	Martin Potter, Hiram Keller, Salvo Randone
	Dillinger est mort	*Dillinger e morto*	Marco Ferreri	Michel Piccoli, Anita Pallenberg, Annie Girardot
	le Conformiste	*Il Conformista*	Bernardo Bertolucci	Jean-Louis Trintignant, Dominique Sanda, Stefania Sandrelli
	la Stratégie de l'araignée	*La Strategia del ragno*	Bernardo Bertolucci	Giulio Brogi, Alida Valli, Tino Scotti
	Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon	*Indagine su un cittadino al di sopra di ogni sospetto*	Elio Petri	Gian Maria Volonte, Florinda Bolkan, Gianni Santuccio
1970	*les Hommes contre...*	*Uomini contro*	Francesco Rosi	Mark Frechette, Alain Cuny, Gian Maria Volonte
	Metello	*Metello*	Mauro Bolognini	Massimo Ranieri, Ottavia Piccolo, Lucia Bose
	Queimada	*Queimada*	Gillo Pontecorvo	Marlon Brando, Evaristo Marquez, Renato Salvadori
	Mort à Venise	*Morte a Venezia*	Luchino Visconti	Dirk Bogarde, Bjorn Andersen, Silvana Mangano
	le Décaméron	*Il Decamerone*	Pier Paolo Pasolini	Franco Citti, Ninetto Davoli, P. P. Pasolini
	le Jardin des Finzi-Contini	*Il Giardino dei Finzi-Contini*	Vittorio De Sica	Dominique Sanda, Lino Capolicchio, Helmut Berger
	les Clowns	*I Clown*	Federico Fellini	non-professionnels (et F. Fellini, P. Etaix, A. Fratellini)
	Confession d'un commissaire, de police au procureur de la République	*Confessione di un commissario di polizia al procuratore della Repubblica*	Damiano Damiani	Franco Nero, Martin Balsam, Marilu Tolo
1971	*l'Affaire Mattei*	*Il Caso Mattei*	Francesco Rosi	Gian Maria Volonte, Luigi Squarzina, Peter Baldwin
	Roma	*Roma*	Federico Fellini	Peter Gonzales, Britta Barnes, Pia De Doses
	la Classe ouvrière va au paradis	*La classe operaia va in Paradiso*	Elio Petri	Gian Maria Volonte, Mariangela Melato, Salvo Randone
	Au nom du Père	*Nel nome del Padre*	Marco Bellochio	Yves Beneyton, Lou Castel, Aldo Sassi
1972	*le Dernier Tango à Paris*	*Last tango in Paris*	Bernardo Bertolucci	Marlon Brando, Maria Schneider, J. P. Leaud
	le Crépuscule des dieux	*Ludwig*	Luchino Visconti	Helmut Berger, Romy Schneider, Trevor Howard
	Saint Michel avait un coq	*San Michele aveva un gallo*	P. et V. Taviani	Giulio Brogi, Virginia Ciuffini
1973	*Amarcord*	*Amarcord*	Federico Fellini	Magali Noël, Pupella Maggio, Nando Orfei

Le mouvement s'amplifie quand Pathé, pour lutter contre une concurrence inquiétante, crée une filiale, le F. A. I. (Film d'Arte Italiano). Giuseppe De Liguoro (*l'Enfer* [*Inferno*, 1909]), Enrico Guazzoni (*la Jérusalem délivrée* [*La Gerusalemme liberata*, 1911), Luigi Maggi (*les Noces d'or* [*Nozze d'oro*, 1911], *Satan* [*Satana*, 1912]) sont les chefs de file d'un groupe de réalisateurs qui comptent également dans leurs rangs Ernesto Pasquali, Luca Comerio, Emilio Ghione, Mario Caserini, Nino Oxilia, Giovanni Pastrone. Détail intéressant : le phénomène du « cinéma forain », si vivant en France, n'existe pratiquement pas en Italie. Les intellectuels (Gabriele D'Annunzio notamment) s'intéressent vivement au cinéma et ne répugnent pas à prêter leur concours comme scénaristes. Parallèlement à la vogue du film historique, il faut signaler de nombreuses tentatives de films comiques très inspirés par leurs homologues français. André Deed, qui avait créé le personnage de Boireau, s'illustrera dans son pays d'adoption sous le nom de Cretinetti et remportera de francs succès populaires.

En 1912, les Italiens développent dans leurs superproductions un génie architectonique alors fort en avance sur celui des autres pays. Guazzoni, dans *Quo Vadis ?*, annonce le célèbre *Cabiria* (1914) de Pastrone, drame gréco-romain-punique qui utilise le prestige du nom de Gabriele D'Annunzio pour attirer les foules. *Cabiria* préfigure *Intolérance* de Griffith et restera dans les mémoires plus pour ses innovations techniques que pour l'intérêt de son scénario. L'influence de ce film sur les cinéastes du monde entier sera loin d'être négligeable (gigantisme des décors charpentés et staffés, séduisantes recherches de perspective, utilisation du travelling à des fins psychologiques, emploi des jeux de lumière artificielle).

À partir de 1914 et ce malgré le triomphe de *Cabiria*, un autre genre fait son apparition : c'est le drame bourgeois. La robe du soir et la redingote supplantent petit à petit sur les écrans le péplum et la toge. La bourgeoisie, qui, selon l'expression du cinéaste Carlo Lizzani, « célèbre son âge d'or », encourage les cinéastes à adapter certains romans renommés. Le pathétique et le mélodramatique déferlent sur les écrans, engendrant un nouveau mythe, le divisme. La *diva* apparaît comme un avatar de la vamp nordique. Mais elle est plus une déesse et une prêtresse qu'une femme-vampire. L'homme qui tombe sous sa domination est offert aux forces du destin comme un holocauste. Une dizaine de vedettes féminines occupent dès lors dans le cinéma italien une place privilégiée : Lyda Borelli, Francesca Bertini, Pina Menichelli, la Hesperia, Maria Jacobini, Leda Gys, Lina Cavalieri, Italia Almirante Manzini deviennent de véritables idoles. Le star-system, qui va bientôt naître en Amérique, est déjà fort implanté en Italie. Il peut paraître curieux qu'au milieu de toutes ces extravagances (on assiste même à de furieux « assauts de dames » : Francesca Bertini et la Hesperia tournant chacune une adaptation de *la Dame aux camélias* à quelques mois d'intervalle) on note dès 1914-15 quelques tentatives isolées de cinéma réaliste (ou plutôt vériste) : *Perdus dans les ténèbres* de Nino Martoglio (également auteur d'une intéressante *Thérèse Raquin*), l'*Histoire d'un pierrot* de Baldassare Negroni, voire *Assunta Spina* de Gustavo Serena (où officie néanmoins Francesca Bertini).

Le 23 mai 1915, l'Italie entre en guerre. Pendant quelques mois, la production ne semble en rien affectée par le conflit : drames historiques (E. Guazzoni), drames passionnels (M. Caserini, A. Genina, C. Gallone), séries policières (apparition du sérial avec le *Za-la-Mort* d'Emilio Ghione), essais influencés par le futurisme continuent à se partager les faveurs du public. Mais, dès 1917, les signes avant-coureurs d'une grave décadence se multiplient : l'Italie ne parvient pas à suivre l'évolution du cinéma. Fidèle à ses vieilles recettes, elle s'enlise dans un système qui est de moins en moins adapté au monde moderne, que l'épreuve de la Première Guerre mondiale a profondément modifié. La production baisse avec une inquiétante régularité : 220 films en 1920, 100 en 1921, 50 en 1922, 15 en 1926, 10 en 1928. *Le Sac de Rome* (*Clemente VII e il sacco di Roma*, 1919) et *Messaline* (1923) d'Enrico Guazzoni apparaissent comme les derniers témoins d'une période à jamais révolue. L'Italie est

désormais surpassée par l'Allemagne pour la conquête du marché européen. L'argent manque. Pour sauver le cinéma, on échafaude mille combinaisons, qui échouent les unes après les autres ; le *Quo Vadis ?* de l'Ambrosio avec Emil Jannings en Néron (1925) est un échec (pour sauver l'entreprise de la faillite, on devra même faire appel au réalisateur allemand Georg Jacoby, qui accepte de terminer le film). L'industrie cinématographique italienne est secouée par une crise profonde : les cinéastes, les stars prennent le chemin de Berlin (Augusto Genina, Guido Brignone, Maria Jacobini, Mario Bonnard, Bartolomeo Pagano [Maciste]). Le remake des *Derniers Jours de Pompéi* (1926) par Amleto Palermi ne parvient guère à rendre vie à des structures moribondes. Le cinéma italien disparaît d'un coup de la scène internationale. Mussolini confie à Stefano Pittaluga (qui vient de racheter certaines firmes en léthargie, comme la Cines, l'Itala, la Caesar, la Palatina) le soin de relancer la production, mais l'intrusion étatiste ne parvient guère à sauver le système d'une faillite générale. La production ne reprend une courbe ascendante qu'à partir de 1930 (9 films en 1930, 13 en 1931, 22 en 1932, 36 en 1933). Deux réalisateurs vont, petit à petit, s'imposer : Alessandro Blasetti et Mario Camerini. Tous deux s'étaient fait remarquer dès 1928-29 en tournant respectivement *Sole* et *Rotaie*. Blasetti avec *Terra madre* (1931) et surtout *1860* (1933) rend vie à un cinéma anémié et incapable de se libérer du souvenir de son faste passé. Quant à Camerini, il se spécialise dans la comédie légère et évoque avec un certain entrain ironique les mœurs de la petite bourgeoisie (*les Hommes quels mufles !*, 1932 ; *M. Max*, 1937). Le gouvernement italien, contrairement à ce qui se passe à la même époque en Allemagne sous la férule de Goebbels, ne réussit pas vraiment à utiliser le cinéma comme tribune de propagande. Mussolini multiplie néanmoins les initiatives de prestige : en 1932 a lieu la première exposition d'art cinématographique à la XVIII[e] Biennale de Venise ; en 1934, le ministère de la Culture populaire crée la Direction générale du spectacle (la branche cinéma est dirigée par Luigi Freddi) ; en 1935 se fonde le Centro Sperimentale de Cinematografia, à la tête duquel est nommé F. Pasinetti ; en 1937, enfin, on inaugure en grande pompe les studios de Cinecittà. Les films qui servent ouvertement la cause du régime (de *Scipion l'Africain* [1937] de Carmine Gallone au *Siège de l'Alcazar* [1940] d'Augusto Genina) sont relativement peu nombreux par rapport aux innombrables comédies au charme anesthésiant qui peuplent les écrans ; 79 films sont produits en 1939, et 119 en 1942. Certains réalisateurs entendent résister à la mode des « téléphones blancs » (films légers et sirupeux, au pathétisme de pacotille) : les uns, comme Francesco De Robertis, s'orientent vers le documentaire romancé en tournant *SOS 103* (*Uomini sul fondi*, 1941) et en supervisant *le Navire blanc* (1941), dont la réalisation est confiée à un débutant, Roberto Rossellini ; les autres, comme Mario Soldati (*le Mariage de minuit* [*Piccolo mondo antico*, 1940]), Renato Castellani (*Un coup de pistolet*, 1941 ; *Zaza*, 1942), Alberto Lattuada (*Jacques l'Idéaliste*, 1942) se réfugient dans le formalisme en adaptant avec raffinement certains romans du XIX[e] et du XX[e] s., qu'ils illustrent avec un soin méticuleux (on les appellera plus tard les *calligraphes*). Alessandro Blasetti, après avoir signé *la Couronne de fer* (1941), qui annonce la vogue des films néo-mythologiques des années 1960, s'efforce de revenir vers le réalisme avec *Quatre Pas dans les nuages*, tandis que l'acteur Vittorio De Sica, passé à la mise en scène, s'éloigne de l'influence de Camerini à partir de *Des enfants nous regardent* (*I bambini ci guardano*, 1943). Dans les revues *Cinema, Bianco e Nero* et *Si Gira*, les critiques Umberto Barbaro, Carlo Lizzani, Giuseppe De Santis attaquent les calligraphes et déclarent qu'il faut rompre avec la littérature. Au milieu de cette période agitée, un film solitaire apparaît, *Ossessione* (1942) de Luchino Visconti, qui sera revendiqué quelques années plus tard comme le premier film néo-réaliste (le mot *néo-réalisme* ne sera néanmoins employé pour la première fois qu'en juin 1943 par Umberto Barbaro dans la revue *Il Film*).

Ossessione est une protestation talentueuse contre la mode des « téléphones blancs », contre les intrigues bourgeoises optimistes et aussi contre le cinéma de « prestige officiel ». Cette recherche de l'authenticité sociale et humaine va éclater trois ans plus tard dans le mouvement néo-réaliste, qui s'impose à partir de *Rome ville ouverte* (1945) de Roberto Rossellini. Bien que l'importance du néo-réalisme soit primordiale non seulement dans l'histoire du cinéma italien, mais aussi dans l'évolution du cinéma mondial, il serait tout à fait erroné de prétendre que le nouveau mouvement ait rassemblé sous sa bannière tous les cinéastes en activité. De plus, certains films qui se réclamaient ouvertement de cette tendance furent loin d'être des succès financiers. En fait, le néo-réalisme est né de certaines circonstances spécifiques de l'après-guerre : la ruine des studios et la pénurie de matériel divers obligeront les réalisateurs à tourner le plus souvent en décors naturels. Très marqués par la situation politique, sociale et économique de l'époque, certains metteurs en scène s'attachent à montrer sans fard la vérité quotidienne du monde qu'ils côtoient, mêlant aux comédiens de métier des acteurs non professionnels, négligeant toutes coquetteries de style au profit d'une plus juste appréhension de la réalité vécue. De 1945 à 1953, plusieurs thèmes vont être successivement traités : la description des désastres de la guerre et leurs implications sociales (*Rome ville ouverte* [1945], *Païsa* [1946], *Allemagne année zéro* [1948] de Roberto Rossellini ; *Sciuscia* [1946] de Vittorio De Sica ; *Le soleil se lèvera encore* [1946] d'Aldo Vergano ; *Années difficiles* [1948] de Luigi Zampa), les problèmes agraires et la question méridionale (*Chasse tragique* [1947], *Riz amer* [1948], *Pâques sanglantes* [1950] de Giuseppe De Santis ; *le Moulin du Pô* [1949] d'Alberto Lattuada ; *le Chemin de l'espérance* [1950] de Pietro Germi ; et surtout *La terre tremble* [1948] de Luchino Visconti), le sous-emploi urbain (*le Voleur de bicyclette* [1948] et *Miracle à Milan* [1950] de Vittorio De Sica), la peinture de la classe moyenne (*Umberto D* [1952] de Vittorio De Sica ; *les Vitelloni* [1953] de Federico Fellini), la condition de la femme (*Feux du music-hall* [1950] de Fellini et Lattuada ; *Onze heures sonnaient* [1951] de Giuseppe De Santis ; les premiers films d'Antonioni).

À ce panorama, dont les préoccupations sociales sont évidentes, viennent se greffer d'autres films plus pittoresques et optimistes, comme ceux de Renato Castellani (*Sous le soleil de Rome*, 1947 ; *Deux Sous d'espoir*, 1951). Vers 1953-54, le néo-réalisme s'essouffle, et ses principaux adeptes cherchent d'autres voies : Alberto Lattuada dans *le Manteau*, Renato Castellani dans *Roméo et Juliette*, Roberto Rossellini dans *Voyage en Italie*, Luchino Visconti dans *Senso*, Federico Fellini dans *La Strada, Il Bidone*, puis *les Nuits de Cabiria*, Michelangelo Antonioni dans *Femmes entre elles* et *le Cri* échappent au courant qu'ils ont contribué à imposer. De Sica, après *l'Or de Naples* (1954), se laisse séduire par des projets plus commerciaux, qui n'ajoutent rien à sa réputation. *La Route longue d'une année* [*La Strada lunga un anno*, 1958] de De Santis apparaît à sa sortie comme l'ultime avatar du néo-réalisme. La production italienne tend de plus en plus à se diversifier : films comiques (notamment avec l'acteur Toto), films néo-mythologiques (Vittorio Cottafavi, Riccardo Freda), comédies de mœurs (où s'illustre Pietro Germi). Mais parallèlement se développe un cinéma d'auteur, dont les chefs de file sont Antonioni (*L'Avventura*, 1959) et Fellini (*La Dolce Vita*, 1959) ; le premier, en explorant — par longs plans modulés — les voies de l'introspection, le second, en proposant une satire baroque et exubérante de la vie moderne par le biais d'une cruelle fresque sociale, apparaissent comme d'importants novateurs. Les années 60 seront riches en œuvres de grande valeur : Antonioni tourne successivement *la Nuit* (1960), *l'Éclipse* (1961), *le Désert rouge* (1964) *Blow-up* (1966), *Zabriskie point* (1969), *Chung Kuo, la Chine* (1973), Fellini *Huit et demi* (1962), *Juliette des esprits* (1965), *le Satyricon* (1969), *Roma* (1971) ; Visconti *Rocco et ses frères* (1960), *le Guépard* (1962), *Sandra* (1964), *Mort à Venise* (1970), *le Crépuscule des dieux* (1972).

Des noms nouveaux apparaissent : Francesco Rosi, Ermanno Olmi, Vittorio De Seta, Elio Petri, Pier Paolo Pasolini, Valerio Zurlini, Gillo Pontecorvo, Damiano Damiani, Mauro Bolognini, Franco Zeffirelli, tandis que d'autres poursuivent une carrière inégale, mais ponctuée parfois d'œuvres de réelle valeur, comme Mario Monicelli (auteur notamment des *Camarades* en 1963), Alberto Lattuada, Carlo Lizzani, Pietro Germi, Dino Risi, Marco Ferreri, Francesco Maselli.

Le cinéma italien prend à partir de 1960 une place de tout premier plan dans la production mondiale. Après avoir épuisé la veine néo-mythologique, le cinéma dit « commercial » invente le « western-spaghetti » (où s'illustre à partir de 1964 Sergio Leone), le film d'espionnage imité des James Bond britanniques et inonde le marché de comédies satiriques qui, à travers mille facilités et vulgarités, égratignent de-ci de-là l'ordre social, voire les traditions religieuses. À l'opposé de ces produits plus ou moins stéréotypés se développe un cinéma socio-politique qui ne craint pas de traduire par l'image la plupart des grands problèmes du moment (l'œuvre de Francesco Rosi, de *Salvatore Giuliano* [1961] à *l'Affaire Mattei* [1971],

est particulièrement exemplaire sur ce point). Ce cinéma s'oppose aux divers essais contestataires qui surgissent un peu partout dans le monde après 1968 par une solide maturité de pensée, sans pour autant nier les règles élémentaires du spectacle. Outre Francesco Rosi, Elio Petri, Bernardo Bertolucci, Marco Bellochio, Liliana Cavani, les frères Taviani, Marco Leto s'imposent comme les plus talentueux partisans d'un cinéma de réflexion.

L'Italie, malgré de nombreuses crises endémiques, paraît mieux armée que certains de ses voisins pour résister à la brutale chute de fréquentation cinématographique qui, depuis 1955-1957, n'épargne aucun pays du monde. De 819 millions de spectateurs en 1955 (année record), la fréquentation est passée à 536 millions en 1971.

J.-L. P.

🕮 **M. A. Prolo, *Storia del cinema muto italiano, 1896-1915* (Milan, 1946 ; nouv. éd., 1951). / A. Blasetti, B. Rondi et coll., *Cinema italiano d'oggi* (Rome, 1950). / A. Pietrangeli, *Cinema italiano sonoro* (Livourne, 1950). / U. Ugoletti, *Il Cinema italiano, 1945-1952* (Rome, 1952). / C. Lizzani, *Il Cinema italiano* (Florence, 1953 ; nouv. éd., 1961 ; trad. fr. *le Cinéma italien*, Éd. fr. réunis, 1955). / M. Gromo, *Cinema italiano* (Milan, 1954). / Palmiera, Margadonna, Gromo, etc., *50 Anni di cinema italiano* (Rome, 1954). / G. C. Castello, *Il Cinema neorealistico italiano* (Turin, 1956). / B. Rondi, *Il Neorealismo italiano* (Parme, 1956). / G. Ferrara, *Il nuovo Cinema italiano* (Florence, 1957). / P. Hovald, *le Néo-Réalisme italien et ses créateurs* (Éd. du Cerf, 1959). / R. Borde et A. Bouissy, *le Néo-Réalisme italien* (Clairefontaine, Lausanne, 1960) ; *Nouveau Cinéma italien* (Minard, 1964). / P. Leprohon, *le Cinéma italien* (Seghers, 1966). / F. Buache, *le Cinéma italien d'Antonioni à Rosi* (Lausanne, 1969). / G. Rondolino, *Dizionario del cinema italiano 1945-1969* (Turin, 1969). / J.-A. Gili (sous la dir. de), *Fascisme et résistance dans le cinéma italien, 1922-1968* (Lettres modernes, 1970). / R. Armes, *Patterns of Realism* (Londres, 1972). On peut consulter également les bulletins et les catalogues publiés par *Unitalia*.**

Les principaux metteurs en scene italiens

Michelangelo ANTONIONI. *V.* L'ARTICLE.

Marco Bellochio *(Piacenza 1939). Il est l'un des plus talentueux jeunes réalisateurs italiens contestataires :* les Poings dans les poches *(*I Pugni in Tasca*, 1965),* La Chine est proche *(*La Cina e vicina*, 1967),* Au nom du Père *(*Nel Nome del Padre*, 1971),* Viol en première page *(*Sbatti il mostro in prima pagina*, 1972).*

Bernardo Bertolucci *(Parme 1940). Il est l'un des plus doués parmi les jeunes cinéastes italiens découverts dans les années 60. Après* La Commare secca *(1962) et surtout* Prima della rivoluzione *(1964), il confirme ses dons dans* la Stratégie de l'araignée *(*La Strategia del ragno*, 1969),* le Conformiste *(1969),* le Dernier Tango à Paris *(1972).*

Alessandro Blasetti *(Rome 1900). Il débute comme critique dans le journal* L'Impero. *Il tourne en 1928 son premier film,* Sole, *qui annonce la renaissance du cinéma italien. Il aborde tous les genres avec un bonheur inégal, mais demeure une personnalité de premier plan de 1930 à 1960. Ses principaux films sont* Terra madre *(1931),* 1860 *(1933),* la Couronne de fer *(*La Corona di ferro*, 1941),* Quatre Pas dans les nuages *(*Quattro Passi fra le nuvole*, 1942),* Un jour dans la vie *(*Un giorno nella vita*, 1946),* Tempi nostri *(1954).*

Mauro Bolognini *(Pistoia 1922). Il parvient à la notoriété avec* les Amoureux *(*Gli Innamorati*, 1955) et* Jeunes Maris *(*Giovani Mariti*, 1957). Il adapte Pasolini (*les Garçons *[*La Notte brava*, 1959],* Ça s'est passé à Rome *[*La Giornata balorda*, 1960]), Brancati (*le Bel Antonio *[*Il Bell'Antonio*, 1960]), Pratesi (*La Viaccia*, 1961), Svevo (*Senilita*, 1962), Moravia (*Agostino*, 1962). Après diverses collaborations à des films à sketches, il revient prendre place parmi les meilleurs après 1968, signant notamment* Un merveilleux automne *(*Un bellissimo novembre*, 1969),* Metello *(1970),* Bubu de Montparnasse *(*Bubu*, 1971).*

Mario Camerini *(Rome 1895). Assistant d'Augusto Genina, il débute en 1923 (*Jolly*). Il est l'auteur de brillantes comédies légères dans les premières années du parlant :* les Hommes quels mufles ! *(*Gli Uomini che mascalzoni !*, 1932),* Je donnerai un million *(*Daro un milione*, 1936),* M. Max *(*Il Signor Max*, 1937),* Grands Magasins *(*Grandi Magazzini*, 1939). Après* Deux Lettres anonymes *(*Due Lettere anonime*, 1945), il paraît céder le pas aux pressions commerciales.*

Renato Castellani *(Finale Ligure 1913). Il aborde le cinéma comme scénariste en compagnie de Camerini, de Soldati et de Blasetti. Classé parmi les « calligraphes » pour ses deux premiers essais,* Un coup de pistolet *(*Un colpo di pistola*, 1941) et* Zaza *(1942), il évolue vers le néo-réalisme après 1945 :* Sous le soleil de Rome *(*Sotto il sole di Roma*, 1947),* E Primavera *(1949) et* Deux Sous d'espoir *(*Due Soldi di speranza*, 1951). Après un intéressant* Roméo et Juliette *(*Giulietta e Romeo*, 1954), son style semble avoir perdu en fraîcheur et en humour ce qu'il a peut-être gagné en profondeur.*

Giuseppe De Santis *(Fondi 1917). Collaborateur émérite de la revue* Cinema, *il dénonce les tares des films de son époque et en appelle à un nouveau réalisme. Collaborateur de Visconti pour* Ossessione, *il devient après 1946 l'un des meilleurs représentants de l'école néo-réaliste avec* Chasse tragique *(*Caccia tragica*, 1947),* Riz amer *(*Riso amaro*, 1948),* Pâques sanglantes *(*Non c'e pace tra gli ulivi*, 1950),* Onze heures sonnaient *(*Roma ore 11*, 1951),* la Fille sans homme *(*Un marito per Anna Zaccheo*, 1953). Citons encore* Jours d'amour *(*Giorni d'amore*, 1954),* la Route longue d'une année *(*La Strada lunga un anno*, 1958).*

Vittorio DE SICA. *V. l'article.*

Federico FELLINI. *V. l'article.*

Marco FERRERI *(Milan 1928). Après avoir tenté de réaliser une série de chroniques filmées, il va tourner en Espagne* El Pisito *(1958) et* El Cochecito *(1960). De retour en Italie, il signe notamment* le Lit conjugal *(*Ape regina*, 1962),* le Mari de la femme à barbe *(*La Donna scimmia*, 1963),* l'Homme aux cinq ballons *(*L'Uomo dei cinque palloni*, 1964),* Dillinger est mort *(*Dillinger e morto*, 1969),* Liza *(1971),* l'Audience *(*L'Udienza*, 7977),* la Grande Bouffe *(1973), satires pessimistes, cruelles, désenchantées du monde moderne.*

Pietro Germi *(Gênes 1914). Il débute dans le sillage du néo-réalisme :* Au nom de la loi *(*In nome della legge*, 1949),* le Chemin de l'espérance *(*Il Cammino della speranza*, 1950). Après quelques films personnels comme* le Disque rouge *(*Il Ferroviere*, 1956), il rencontre un grand succès commercial avec* Divorce à l'italienne *(*Divorzio all' italiana*, 1961) et devient le grand spécialiste de la comédie satirique :* Séduite et abandonnée *(*Sedotta e abbandonata*, 1964),* Ces messieurs-dames *(*Signore e signori*, 1966),* Alfredo, Alfredo *(1971).*

Alberto Lattuada *(Milan 1914). Diplômé d'architecture, il constitue à Milan la Cinémathèque italienne. Il fait partie de l'école des « calligraphes » avec* Jacques l'Idéaliste *(*Giacomo l'idealista*, 1942), puis devient l'un des leaders du néo-réalisme :* le Bandit *(*Il Bandito*, 1946),* le Crime de Giovanni Episcopo *(*Il Delitto di Giovanni Episcopo*, 1947),* Sans pitié *(*Senza pieta*, 1948),* le Moulin du Pô *(*Il Mulino del Po*, 1949). Il collabore avec Fellini pour* Feux du music-hall *(*Luci del varieta*, 1950). Après un succès commercial,* Anna *(1951), il signe son meilleur film,* le Manteau *(*Il Cappotto*, 1952), d'après Gogol. Parmi ses autres films, il faut citer* la Pensionnaire *(*La Spiaggia*, 1954),* Guendalina *(1957),* la Novice *(*Lettere di una novizia*, 1960),* Mafioso *(1962).*

Mario Monicelli *(Viareggio 1915). Il débute dans une série de films comiques en collaboration avec Steno. Il devient à partir du* Pigeon *(*I Soliti Ignoti*, 1958) l'un des plus doués parmi les réalisateurs italiens, capable d'aborder avec une égale facilité la comédie, la tragédie, la satire, le drame social :* la Grande Guerre *(*La Grande Guerra*, 1959),* les Camarades *(*I Compagni*, 1963),* l'Armée Brancaleone *(*l'Armata Brancaleone*, 1966),* Mortadella *(1971).*

Ermanno Olmi *(Bergame 1931). Il tourne une trentaine de documentaires pour la société Edison Volta, qui lui permet de réaliser son premier long métrage,* Le temps s'est arrêté *(*Il tempo si e fermato*, 1959). Il confirme son talent tout de pudeur et de retenue dans* Il Posto *(1961) et* les Fiancés *(*I Fidanzati*, 1962). Parmi ses autres films, il faut citer :* Et vint un homme *(*E venne un uomo*, 1964),* Un certo giorno *(1968),* Durante l'estate *(1970).*

Pier Paolo PASOLINI. *V. l'article.*

Gillo Pontecorvo *(Gilberto Pontecorvo, dit) [Pise 1919]. Il est assistant d'Yves Allégret et de Monicelli. Ses principaux films sont* Un dénommé Squarcio *(*La Grande Strada azzurra*, 1959),* Kapo *(1960),* la Bataille d'Alger *(*La Battaglia di Algeri*, 1965),* Queimada *(7970).*

Francesco Rosi *(Naples 1922). Après dix années d'assistanat (Visconti, Emmer, Antonioni, Monicelli), il débute par des pamphlets sociaux et politiques :* le Défi *(*La Sfida*, 1958),* I Magliari *(1959),* Salvatore Giuliano *(1961),* Main basse sur la ville *(*Le Mani sulla città*, 1963). Dans ses films suivants,* le Moment de la vérité *(*Il Momento della verita*, 1965),* les Hommes contre... *(*Uomini contro*, 1970),* l'Affaire Mattei *(*Il Caso Mattei*, 1971),* Lucky Luciano *(1973) on retrouve les mêmes qualités d'écriture au service d'une pensée humaniste et contestataire.*

Roberto ROSSELLINI. *V. l'article.*

Luchino VISCONTI. *V. l'article.*

Luigi Zampa *(Rome 1905). Il s'impose avec* Vivre en paix *(*Vivere in pace*, 1946) comme un des maîtres « mineurs » du néo-réalisme. Parmi ses films suivants, on peut citer également* l'Honorable Angelina *(*L'Onorevole Angelina*, 1947),* les Années difficiles *(*Anni difficili*, 1948),* Anni facili *(1953),* la Belle Romaine *(*La Romana*, 1954).*

L'Art italien

Il est peut-être banal mais cependant indispensable de souligner d'abord l'extrême importance du fait artistique en Italie. C'est dans l'art, sans doute, que le génie italien s'est exprimé le plus intensément à travers les vicissitudes de l'histoire, et de manière à être toujours compris. Partout présent, l'art est intimement mêlé à la vie italienne, et sa popularité frappe d'autant plus que l'Italie n'a guère eu d'art populaire à la façon des pays germaniques.

LES FOYERS ARTISTIQUES

C'est la topographie qui assigne l'ordre le plus facilement perceptible aux manifes-

tations enchevêtrées de l'art italien ; leur cadre élémentaire est celui de la cité. La tradition méditerranéenne de la vie urbaine n'a pu que favoriser la création artistique dans chaque centre de quelque importance. Les divisions du passé expliquent, d'autre part, que l'Italie compte autant de villes ayant un rang de capitale, avec un art dont le développement autonome et cohérent justifierait chaque fois une histoire distincte. Cette histoire locale associe étroitement l'architecture, la sculpture, la peinture et les arts dits « mineurs », souvent voués à des entreprises communes ayant pour objet l'embellissement de la cité. L'esprit d'émulation n'est pas étranger à l'éclat de chaque foyer. Il faut aussi tenir compte de l'impulsion donnée par les forces politiques ou divers éléments de la société. Sur une scène occupée d'abord par le pouvoir féodal et surtout par l'Église — dont le rôle n'a jamais faibli jusqu'à la fin du xviiie s. —, il y a eu l'apparition du mouvement communal, qui a connu au xie et au xiie s. un apogée dont témoignent de remarquables édifices publics, puis celle des seigneuries modernes, de style plus ou moins aristocratique jusqu'à la fin du xve s. et essentiellement aristocratique au-delà. La seigneurie, dont les jours de gloire coïncident avec la Renaissance, se traduit dans les arts — pour ne parler ni des lettres, ni des sciences — par un phénomène typiquement italien : celui du mécénat. Si la Rome* des Temps modernes doit aux papes la part la plus évidente de son capital artistique, comme Venise* à ses institutions, Florence* ne serait pas ce qu'elle est sans les Médicis, et l'on évoque inévitablement les Montefeltro à Urbino*, comme les Este à Ferrare*, les Bentivoglio à Bologne*, les Gonzague à Mantoue, les Visconti et les Sforza à Milan*.

L'autonomie, le concours des différentes techniques et les impulsions du mécénat ont contribué à définir la notion de *ville d'art*. La plupart des cités italiennes peuvent revendiquer ce titre ; non seulement Rome, Naples*, Florence, Venise et Milan, mais beaucoup d'autres, qui ont joué à quelque moment un rôle de capitale et dont l'activité artistique justifie une histoire particulière : Pise*, Lucques et Sienne* en Toscane, Pérouse en Ombrie, Urbino dans les Marches, Bologne, Ferrare, Rimini, Parme, Modène et Plaisance en Émilie, Vérone, Vicence et Padoue en Vénétie, Udine dans le Frioul, Mantoue, Crémone, Brescia et Bergame en Lombardie, sans oublier Gênes*, Turin*, Palerme* en Sicile* et bien d'autres cités de moindre importance.

Le rôle capital des cités n'explique cependant pas tout l'art italien ; il ne doit pas imposer à son histoire un cloisonnement trop rigide. On remarquera d'abord que la notion de foyer artistique ne concerne pas toujours des villes au développement autonome, mais parfois des entités plus vastes, fruit d'un effort d'unification politique. Deux d'entre elles ont émergé très tôt de la confusion qui s'attache à l'histoire de l'Italie médiévale : au nord, le Piémont ; au sud, le royaume fondé par les Normands et dont les deux pôles furent Naples et Palerme. Dans l'un et l'autre de ces territoires, l'activité artistique apparaît moins liée au cadre des cités (si l'on excepte, pour le second, Naples, Palerme et Lecce, peut-être Syracuse) qu'à celui de la région. En Apulie, par exemple, on trouve un style régional d'architecture plutôt que des écoles propres à Bari, Bitonto ou Trani. La tendance au regroupement des cités, à la simplification de la carte politique s'est d'ailleurs affirmée, d'une manière générale, à partir du quattrocento et plus encore du règne de Charles Quint ; et l'hégémonie progressive de Venise en Vénétie, de Milan en Lombardie, de Florence en Toscane, de Rome en Ombrie, dans les Marches et en Émilie trouve un écho dans le domaine des arts, sans que soit effacée pour autant la personnalité des villes satellites. Il faut enfin tenir compte des échanges artistiques, dont le réseau complexe et serré, même si l'on exclut le rayonnement local de tel ou tel centre, a toujours relié des foyers plus ou moins proches les uns des autres. C'est ainsi que la Renaissance romaine, avant de gagner Gênes ou Mantoue, s'est nourrie des apports de la Toscane, de l'Ombrie, des Marches, de la Romagne. Florence, à qui revient la première place dans ce concours suscité par les chantiers pontificaux, a trouvé dans presque toute l'Italie, du xiiie s. au xvie s., des débouchés à son activité artistique ; non seulement en Toscane, à Pise, Sienne ou Arezzo, mais à Naples, Gênes, Bologne, Rimini, Padoue, Venise, Milan, etc. Venise, qui doit beaucoup à la Lombardie, a manifesté sa présence en Vénétie et dans toutes les régions riveraines de l'Adriatique.

LES ARTISTES

Le nombre et l'importance des courants d'échange font ressortir le rôle personnel des artistes. C'est en Italie que, dès la période médiévale, l'artiste a franchi la distance qui sépare l'invention de la pratique anonyme du métier, qu'il a fait reconnaître sa dignité de créateur. Son œuvre a une histoire qui n'est pas forcément tributaire d'un foyer unique. Certes, on citerait beaucoup d'artistes italiens dont la carrière s'est bornée, ou peu s'en faut, à un cercle local, parfois distinct du lieu de naissance : les peintres Carpaccio*, Giorgione*, le Tintoret*, Pietro Longhi (1702-1785) ou Francesco Guardi* à Venise, le Corrège* à Parme, Alessandro Bovicino, dit le Moretto (v. 1498-1554), à Brescia, beaucoup de Napolitains du xviie s., Giuseppe Bazzani (v. 1690-1769) à Mantoue, l'architecte Biagio Rossetti (v. 1447-1516) à Ferrare, le sculpteur Serpotta* à Palerme, etc. Nombreux sont cependant les artistes dont le champ d'activité, élargi par des voyages, des séjours hors du foyer habituel ou au moins des envois d'ouvrages, a pris des dimensions nationales, voire européennes. Un exemple notoire en est donné par les Florentins, de naissance ou d'adoption : Arnolfo* di Cambio, que l'on retrouve à Rome ; Giotto* à Assise, à Rome et à Padoue ; Alberti* à Rimini et à Mantoue ; Donatello* à Sienne, à Rome, à Naples, à Venise et surtout à Padoue ; Michelozzo (1396-1472) à Milan ; Fra Angelico* à Rome et à Orvieto ; Gozzoli* à Pise, à San Gimignano et à Montefalco ; Andrea* del Castagno à Venise ; Agostino di Duccio (1418 - apr. 1481) à Pérouse et à Rimini ; Antonio Averlino, dit le Filarete (1400 - v. 1469), à Rome et à Milan ; Bernardo Rossellino (1409-1464) à Rome et à Pienza ; Botticelli* à Rome ; Verrocchio* à Venise ; Léonard* de Vinci à Milan ; Michel-Ange* à Rome ; Giambologna* à Bologne et à Gênes. On pourrait aussi rappeler l'activité : des Siennois Simone Martini* à Assise et à Avignon, Iacopo* della Quercia à Bologne et à Lucques, Francesco di Giorgio Martini à Urbino ; des peintres toscans Piero* della Francesca à Urbino, à Ferrare et à Rome, Luca Signorelli* à Orvieto et à Lorette ; du Padouan Mantegna* à Rome, à Vérone et à Mantoue ; d'Antonello* da Messina à Venise ; des peintres ferrarais Francesco del Cossa (v. 1436 - v. 1478) et Lorenzo Costa (v. 1460-1535) à Bologne ; du Caravage*, Romain d'adoption, à Naples, en Sicile et à Malte ; du Napolitain Luca Giordano (1632-1705) à Venise et à Florence. L'activité de ce dernier en Espagne amènerait à évoquer la carrière européenne du Rosso*, de Titien*, des Tiepolo*, de Canaletto* etc. Pour s'en tenir au milieu italien, il faut citer aussi certains artistes dont l'école d'origine compte beaucoup moins que le théâtre d'activité. Si les Marches, par exemple, ont été le berceau du peintre Gentile da Fabriano (v. 1370-1427), de Bramante* et de Raphaël*, le premier doit sa gloire à Rome, à Florence et à Venise, le deuxième à Milan et à Rome, le troisième à Florence et à Rome ; en revanche, elles ont offert une nouvelle patrie aux peintres vénitiens Crivelli* et Lorenzo Lotto*. L'architecte Galeazzo Alessi (1512-1572), de Pérouse, a donné sa mesure à Milan et surtout à Gênes, comme le Sicilien Juvara* en Piémont et en Lombardie. Le cas le plus exemplaire est peut-être celui des peintres bolonais du seicento — Annibal Carrache*, Guido Reni, le Dominiquin, le Guerchin (v. academisme) —, dont la carrière a été essentiellement romaine.

Contribuant par leurs voyages et leurs rencontres à l'élaboration d'un langage national, les artistes ont souvent assumé à titre personnel la convergence des techniques. Beaucoup d'entre eux, par exemple, ont pratiqué tour à tour ou même en même temps l'architecture ou la sculpture : en Toscane, Nicola* et Giovanni Pisano, Michelozzo, Benedetto da Maiano (1442-1497), Bartolomeo Ammannati (1511-1592) ; en Lombardie, Giovanni Antonio Amadeo (1447-1522) ; à Venise, les Lombardo et Jacopo Sansovino* ; à Rome, Algardi*. D'autres ont partagé, dans des proportions variables, leur temps entre l'architecture et la peinture : Giotto, Bramante, Raphaël et ses disciples Baldassare Peruzzi* et Jules Romain*, Vasari*, Pierre de Cortone*. L'architecte Piranèse* est plus célèbre comme graveur ; le dessin et la peinture ont occupé le médailleur Pisanello*. Antonio et Piero del Pollaiolo*, comme Verrocchio, ont autant de mérite en peinture qu'en sculpture. L'artiste italien tend à l'universalité, dont Francesco di Giorgio Martini, architecte, sculpteur et peintre, s'est approché avant Léonard de Vinci, Michel-Ange et le Bernin*. C'est en Italie, enfin, que l'on compte le plus grand nombre d'artistes écrivains : des poètes comme Michel-Ange, des auteurs de mémoires comme Cellini*, des historiographes comme Vasari et surtout des théoriciens, dont les traités ont eu parfois plus de retentissement que les ouvrages, tels Alberti, Piero della Francesca, Francesco di Giorgio, le Filarete, Léonard, les architectes Vignole* et Vincenzo Scamozzi (1552-1616), le peintre Andrea Pozzo (1642-1709), spécialiste de la perspective.

LES MOYENS D'EXPRESSION

Associées dans la vie artistique des foyers et souvent dans l'œuvre des créateurs, les techniques appellent cependant des remarques sur la manière dont chacune a été cultivée au cours des siècles et dans toute l'Italie.

• L'architecture

Deux tendances fondamentales s'affrontent parfois mais ne sont pas forcément contradictoires : celle qui fait prévaloir l'organisation géométrique de l'espace, les rapports de volumes, la structure ; celle qui donne la plus large place au décor, à l'animation des surfaces, aux effets de matière et de polychromie. Ainsi dans le cas de la Renaissance* du quattrocento, la première tendance, plus intellectuelle, l'emporte en Toscane avec Brunelleschi*. Alberti et B. Rossellino, et la seconde, plus sensualiste, en Italie du Nord avec Giovanni Antonio Amadeo et les Lombardo (Pietro [v. 1435-1515] et Tullio [1455-1532]), alors que c'était plutôt l'inverse à l'époque romane ; mais l'on ne peut dire que le baroque, romain ou piémontais, sacrifie nettement à l'une plutôt qu'à l'autre.

La vocation majeure de l'architecture italienne, c'est de créer un décor pour la vie urbaine. La ville doit d'abord sa physionomie à un grand nombre d'églises, d'abord celles des couvents avec des cloîtres et diverses dépendances. La cathédrale, ou *duomo*, n'a pas toujours l'importance qui devrait correspondre à sa fonction, comme on l'observe à Bologne, où San Petronio la fait presque oublier, pour la même raison que le « Santo » à Padoue ; mais il arrive aussi qu'elle soit l'orgueil de la cité, comme à Pise, à Sienne, à Florence, à Orvieto ou à Milan. Son baptistère forme parfois un édifice indépendant et de dimensions notables, comme à Florence, à Pistoia, à Pise, à Parme, à Crémone ou à Padoue.

Il reste que, dans l'art italien, une part au moins égale revient à l'architecture civile, dont le produit le plus typique est le palais. La plupart des villes italiennes de quelque importance conservent des palais privés, parfois romans, plus souvent gothiques, de la Renaissance, baroques ou néo-classiques ; il y a, bien entendu, des caractéristiques propres aux palais romains, toscans, génois, vénitiens, etc. Il faut souligner l'importance des édifices publics, qui doivent surtout leur origine au mouvement des communes : hôpitaux, tribunaux, résidences des capitaines du peuple, salles de réunion et surtout ces palais communaux, dont chacun, de la Lombardie et de la Vénétie à l'Ombrie, reste

l'orgueilleux symbole de la cité. Mais l'évolution presque générale des principautés italiennes vers des régimes de type monarchique est illustrée aussi, en milieu urbain, par des édifices privilégiés : les résidences seigneuriales, royales ou pontificales. Il s'agit souvent de forteresses que leurs possesseurs, au cours des siècles, ont plus ou moins remaniées, agrandies ou embellies, afin d'en faire l'insigne de leur puissance et le théâtre de la vie de cour. Si l'aspect médiéval est particulièrement bien respecté à Palerme dans le palais des rois normands, à Naples dans le Castel Nuovo des monarques angevins et aragonais, à Milan dans le Castello Sforzesco, à Vérone dans le château des Della Scala (Scaliger), à Ferrare dans celui des Este, la part de la Renaissance l'emporte au palais ducal d'Urbino, modèle du genre, au Vatican et, moins nettement, à Mantoue, dans l'immense et complexe « reggia » des Gonzague, le palais ducal, qui incorpore un premier palais gothique et le castello San Giorgio. Il arrive aussi qu'une résidence relève entièrement de l'art des temps modernes et offre de ce fait une structure plus homogène, comme c'est le cas à Florence avec le palais Pitti, à Rome avec les palais pontificaux du Latran et du Quirinal, à Parme avec le palais des Farnèse, dit la Pilotta, à Modène avec celui des Este ou encore avec les palais royaux de Turin et de Naples.

Ce qui fait cependant le visage de la ville italienne, ce n'est pas seulement le nombre et la beauté de ses monuments, mais leur association en ensembles organisés par un urbanisme qui peut être spontané et empirique, comme celui de la période médiévale, ou volontaire et calculé, comme celui de la Renaissance et de l'âge baroque. La rue se définit par son tracé, mais aussi par l'enchaînement des façades. Elle peut être capricieuse, comme dans les petites cités médiévales de Toscane et d'Ombrie, plus régulière, comme à Florence, ou ordonnée en perspective monumentale, comme à Gênes ou à Bologne, parfois à l'aide de portiques, comme dans cette dernière ville. Elle peut s'associer à d'autres rues selon un plan régulateur, comme dans le quartier créé par Hercule Ier d'Este à Ferrare, dans la Rome de Sixte Quint, à Turin ou dans les villes baroques de Sicile.

Mais rien n'égale la place italienne, héritière du forum antique et cœur vivant de la cité. Elle est le plus souvent d'origine médiévale et assemble alors les principaux édifices, notamment ceux de la commune, selon un parti souple et harmonieux jusque dans l'irrégularité, qui s'accommode des réfections ou des apports de la Renaissance et de l'art baroque. Tel est le cas à Florence avec la piazza della Signoria, à Sienne avec l'extraordinaire hémicycle du Campo, à Pistoia, Volterra, Pérouse, Todi, Assise et Gubbio, où le décor médiéval est particulièrement intact, à Modène, Parme, Crémone, Côme, etc. Au lieu d'une place unique, la ville peut avoir pour centre communal deux places communicantes : ainsi à Vérone — où celle du marché, la piazza delle Erbe, s'articule en équerre avec l'aristocratique piazza dei Signori —, à Venise (place Saint-Marc et Piazzetta), à Brescia, à Bergame, à Bologne ; il y en a même trois à San Gimignano, à Mantoue, à Padoue, à Vicence. Mais il arrive aussi que la place soit une création homogène de la Renaissance, comme celle de la Santissima Annunziata à Florence et celle de Pienza, que Pie II fit dessiner par B. Rossellino, ou de la scénographie baroque, qui triomphe à Rome avec la place tracée par le Bernin devant Saint-Pierre, la piazza Navona, etc., mais aussi à Turin, à Lecce et dans plusieurs villes siciliennes. Parmi les monuments sculptés qui polarisent souvent le décor des places, il faut citer au moins les fontaines : gothiques à Sienne et à Pérouse, de la Renaissance à Florence, Bologne, Messine et Palerme, baroques enfin, comme le sont les plus célèbres de Rome.

L'importance du milieu urbain n'a pas empêché l'architecture d'affirmer sa présence aux portes des villes et dans les campagnes. La preuve en est d'abord dans les abbayes : celles des Bénédictins (dont le Mont-Cassin reste la plus illustre), celles des Cisterciens, les couvents des ordres mendiants, les chartreuses (celle de Pavie en tête), et de nombreux sanctuaires de pèlerinage, expression artistique de la piété populaire. On trouve aussi beaucoup de châteaux forts, notamment en Piémont, en Lombardie, en Vénétie, en Toscane, en Ombrie et, grâce à Frédéric II de Hohenstaufen, dont la personnalité marque l'incomparable Castel del Monte, en Apulie. Témoins de la période féodale avec leurs donjons, leurs crénelages et leurs mâchicoulis à consoles très hautes, ils peuvent refléter dans leur aménagement le goût des époques postérieures.

Le château n'est cependant pas l'élément le plus caractéristique du paysage italien ; ce rôle revient à la *villa*, héritière de la tradition latine. Il s'agit d'un domaine d'agrément ou de prestige, dépourvu de tout caractère féodal. Les villas datent surtout des XVIe, XVIIe et XVIIIe s. ; elles sont nombreuses et belles en Vénétie, en Lombardie du Nord et autour de villes telles que Gênes, Florence, Lucques, Rome, Naples, Palerme. Le bâtiment d'habitation peut aussi bien se réduire à une maison très simple que prendre l'aspect d'un palais fastueux, comme c'est le cas en Vénétie avec certaines villas de Palladio* ou d'inspiration palladienne, à Rome (mais autrefois hors du milieu urbain) avec celles des papes et des cardinaux, aux environs de Rome avec le palais Farnèse de Caprarola, imposante construction pentagonale d'Antonio da Sangallo* le Jeune et de Vignole. Mais la villa est un ensemble dans lequel le jardin* peut compter autant que la demeure. Le maniérisme et l'âge baroque ont fait la beauté des jardins italiens, dont le style se définit par une certaine fantaisie dans la disposition d'éléments réguliers par eux-mêmes et par la place importante qu'y occupent les morceaux d'architecture et de sculpture. Les jardins Boboli, à Florence, ceux de la villa d'Este, à Tivoli, et de la villa Lante, près de Viterbe, figurent parmi les plus réputés.

Certaines demeures princières de plaisance méritent l'appellation de *palais* : ainsi le palazzo del Te, que Jules Romain édifia et décora, aux portes de Mantoue, pour Frédéric II Gonzague. L'Italie monarchique du XVIIIe s. offre des exemples frappants de résidences d'apparat auxquelles l'influence française n'est pas étrangère : le palais de chasse de Stupinigi, construit par Juvara, près de Turin, pour Victor-Amédée II ; le palais de Colorno, domaine des ducs de Parme ; les palais royaux de la maison de Bourbon et surtout celui de Caserte, dont l'architecture colossale, œuvre de Luigi Vanvitelli (1700-1773), commande la perspective d'un jardin qui a la majesté de Versailles.

• La sculpture

Il n'est guère d'architecture italienne qui néglige le concours des autres arts. Présente dans les églises comme dans les palais, sur les places des villes comme dans les jardins, la sculpture assume avant tout une fonction monumentale. Cela dit, son alliance avec l'architecture a rarement pris l'aspect d'une soumission. Depuis les maîtres romans de San Zeno de Vérone et de la cathédrale de Modène jusqu'à Antonio Canova*, champion du néo-classicisme, en passant par Benedetto Antelami (connu de 1177 à 1233), Nicola et Giovanni Pisano, Iacopo della Quercia, Donatello et ses émules florentins du quattrocento, Michel-Ange et le Bernin, l'histoire de la sculpture italienne est celle d'un effort continu pour faire prévaloir les valeurs proprement plastiques, pour consacrer la suprématie de la figure humaine sur le motif ornemental, du relief et de l'expression sur la stylisation. Plus qu'un décor, cette sculpture est un langage au service d'une pensée. Elle utilise principalement la terre cuite, naturelle ou émaillée, et des matières nobles : le marbre, le bronze. Malgré leur maîtrise dans le bas-relief, les sculpteurs italiens ont marqué quelque prédilection pour la ronde-bosse ; cette tendance apparaît dans les retables, les monuments funéraires, les statues diverses, mais aussi dans les portraits en buste et dans les petits bronzes que la Renaissance a multipliés.

• La peinture

On peut, comme à la sculpture, lui reconnaître une vocation monumentale, que traduit la suprématie, constante jusqu'au début du XIXe s., de la peinture d'histoire, autrement dit des grandes compositions à sujets religieux, mythologiques, allégoriques ou, ce qui est plus rare, proprement historiques. C'est là que les maîtres italiens ont vraiment prouvé leur capacité d'invention. Leur technique favorite a été la fresque, qui convient par excellence à la décoration murale. Seule Venise, pour des raisons de climat, a préféré donner la toile pour support aux grandes compositions. Ailleurs, la toile comme le panneau sont généralement réservés aux ouvrages de plus petit format : tableaux d'autels, de galeries, de cabinets. La mosaïque*, héritage romain et byzantin, a longtemps survécu à Venise, à Rome, en Sicile et même à Florence.

La plupart des grands maîtres de la peinture italienne sont en même temps ceux de la peinture d'histoire, qui a toujours assuré le primat de la figure humaine, en la plaçant dans un monde idéal. Certains, cependant, ont aussi vu l'homme dans son individualité, comme le montrent les portraits peints par Piero della Francesca, Antonello da Messina, Botticelli, Léonard de Vinci, Raphaël, Titien, le Tintoret, Barocci*, le Bernin. D'autres ont abordé le paysage ou la nature morte, mais plutôt sous forme de morceaux intégrés à des compositions. Ces divers genres, toutefois, qui relèvent du réalisme ou de la fantaisie décorative, ont été plus souvent pratiqués par des spécialistes, ou du moins par des peintres qui ont donné là le meilleur d'eux-mêmes : pour le portrait, Agnolo Tori, dit il Bronzino (1503-1572), à Florence, Giovanni Battista Moroni (v. 1525-1578) et Giuseppe Ghislandi, dit fra Galgario (1655-1743), en Lombardie, la pastelliste Rosalba Carriera (1675-1757) à Venise ; pour le paysage, Marco Ricci (1676-1730) à Venise et les auteurs de « vedute », tels Giovanni Paolo Pannini (v. 1691-1765) à Rome, Canaletto, Bellotto et F. Guardi à Venise ; pour la nature morte, Giovan Battista Ruoppolo (1620-1685) et Giuseppe Recco (1634-1695) à Naples, Evaristo Baschenis (1607 ou 1617-1677) à Bergame ; pour la peinture « de genre », enfin, Baldassare Franceschini, dit il Volterrano (1611-1688), à Florence, Gaspare Traversi (1725 ?-1769) à Naples, Giovanni Benedetto Castiglione (v. 1610-1665), Bernardo Strozzi (1581-1644) et Alessandro Magnasco (1667-1749) à Gênes, Giuseppe Maria Crespi (1665-1747) à Bologne, Giacomo Ceruti (1re moitié du XVIIIe s.) à Brescia, Pietro Longhi à Venise.

• Les arts graphiques

À la pointe d'argent, à la plume, au crayon ou au lavis, le dessin italien a généralement servi d'auxiliaire à la peinture, mais le goût moderne y trouve à juste titre un témoignage particulièrement émouvant de la personnalité des artistes. Certains maîtres sont d'ailleurs connus par leurs dessins plutôt que par leurs tableaux : ainsi Pisanello et surtout Iacopo Bellini*. Beaucoup d'autres ont confié au parchemin ou à la feuille de papier les secrets de leur génie.

L'enluminure des manuscrits a fleuri surtout à l'époque gothique, notamment à Sienne, à Bologne et en Lombardie, dont l'école fut dominée par Giovannino De' Grassi († 1398) et Michelino de' Mulinari da Besozzo (connu entre 1388 et 1442), puis dans la première période de la Renaissance, à Florence, à Ferrare, en Vénétie avec Liberale da Verona (v. 1445 - v. 1529). Le style italien se distingue en ce domaine par sa largeur et son éclat.

Les argents niellés sont à l'origine de la gravure italienne, qui acquiert ses lettres de noblesse au temps de la première Renaissance, surtout à Florence avec Maso Finiguerra (1426-1464) et Antonio del Pollaiolo, à Padoue avec Mantegna. Au XVIe s., Marcantonio Raimondi (v. 1480 - v. 1534) consacre son talent à traduire et à diffuser l'œuvre de Raphaël. Le foyer florentin se ranime au XVIIe s. avec le séjour de Callot* et son influence sur Stefano Della Bella (1610-1664). Mais le grand siècle de la gravure italienne est le seicento, grâce aux maîtres de l'eau-forte que sont G. B. Tiepolo, Canaletto ou Piranèse.

• Les arts décoratifs

Beaucoup d'autres techniques ont contribué à l'embellissement du cadre quotidien de la vie italienne. Si les ateliers de tapisserie de la Renaissance (Ferrare, Mantoue, Florence) apparaissent largement tributaires des Flandres, l'Italie s'est distinguée depuis le XIVe s., à Sienne, à Florence, à Venise et à Gênes, dans la fabrication des tissus de soie, notamment des velours. Le verre fait la célébrité de Murano depuis le XVe s., et l'orfèvrerie n'est pas étrangère à la gloire artistique de Florence. L'histoire du mobilier a des chapitres brillants, comme celui de la Renaissance, dont on connaît surtout les coffres sculptés et souvent peints, ou celui du rococo, qui a montré toutes les ressources de sa fantaisie à Venise, à Gênes, à Turin.

Parmi les techniques décoratives, les plus conformes à la vocation de l'art italien sont cependant celles qui touchent de près au dessin ou à la peinture. Une place éminente revient par exemple à la marqueterie figurative — en italien *tarsia* —, qui traduit l'espace et le volume au moyen de bois de diverses nuances, découpés et habilement assemblés en panneaux surmontant des stalles, servant de portes ou ornant des cabinets. Outre la figure humaine, les thèmes favoris de cet art empreint d'intellectualité sont le paysage, naturel ou urbain, la nature morte (qui a été ainsi consacrée comme genre autonome), voire de simples formes géométriques à la limite de l'abstraction. La seconde moitié du quattrocento et le début du cinquecento sont la grande époque de la *tarsia*, illustrée alors par les chefs-d'œuvre de la cathédrale de Modène, du Santo de Padoue, de Santa Maria in Organo de Vérone, du monastère toscan de Monte Oliveto Maggiore, du palais ducal d'Urbino. On peut assimiler à des ouvrages de marqueterie le célèbre dallage de la cathédrale de Sienne ou les tableaux de pierres dures dont Florence se fit une spécialité au temps des grands ducs de Toscane.

L'art de la faïence* (ou majolique) associe enfin le goût de la figuration à celui d'une éclatante polychromie, souvent rehaussée par l'emploi d'un lustre métallique. Son apogée coïncide avec la Renaissance, et son terrain d'élection est l'Italie centrale.

LES ÉPOQUES ET LES STYLES

On peut considérer que l'art italien s'est défini en termes nationaux à partir de l'an 1000. Mais il est forcément tributaire des civilisations qui s'étaient succédé ou s'étaient affrontées en Italie.

• Les origines

Aussi présent qu'il fût dans le sud de la péninsule et en Sicile*, l'hellénisme n'a exercé aucune influence directe sur le développement de l'art italien, du moins avant l'époque néo-classique. Il en est de même de la civilisation étrusque*. L'apport romain fut au contraire considérable : la fascination de l'antiquité latine a inspiré la grande Renaissance, mais aussi les renaissances successives, dont on trouve au moins l'intention à certains moments de l'histoire médiévale — sous Frédéric II, par exemple— et dans le mouvement néo-classique. Le rêve de Bramante, monter la coupole du Panthéon sur les voûtes de la basilique de Maxence, a souvent été celui de l'art italien. À la tradition romaine, l'architecture a emprunté l'organisation des masses et le goût des effets décoratifs, et la sculpture une entente du volume, dont la peinture a d'ailleurs tiré profit.

Le premier art chrétien a aussi pris part à la formation de l'art italien. Les grandes basiliques romaines de l'époque constantinienne, en croix latine comme Santa Maria Maggiore ou de plan centré comme Santa Costanza, ont fixé un type d'église qui s'est longtemps imposé à Rome*, mais que l'on retrouve aussi, plus ou moins transformé, dans la diversité des écoles d'architecture. L'art byzantin*, dont les monuments de Ravenne* illustrent l'âge d'or, a survécu d'une manière diffuse, en tant que tradition, au cours de la période médiévale et sous une forme beaucoup plus évidente à Venise ainsi que dans la Sicile des rois normands.

La domination lombarde et la période carolingienne ont apporté en Italie un art apparemment plus rude, dont il ne subsiste que des témoignages sporadiques. Si l'orfèvrerie peut prétendre à une place éminente grâce au trésor de Monza et à l'autel de Sant'Ambrogio de Milan*, des églises telles que Santa Sofia in Voto de Bénévent ou celle de Castelseprio, en Lombardie, malgré la valeur de sa décoration peinte, font assez modeste figure à côté des modèles romains ou byzantins. Mais ces expériences souvent timides ont précédé et préparé l'épanouissement de l'art roman.

• L'Italie romane

Cet art vigoureux et complexe, dont l'origine peut être trouvée au début du XIe s., s'est maintenu en Italie plus tard que dans les autres pays d'Europe, couvrant une grande partie du XIIIe s. À l'espace continu des basiliques paléochrétiennes, l'architecture romane de l'Italie oppose une articulation plus franche des volumes, ce qui ne l'empêche pas de rechercher souvent l'effet décoratif. Retrouvant le sens du relief et de l'expression, la sculpture tend à substituer à la pratique de l'ornement la primauté de la figure humaine. La peinture murale, que remplace parfois la mosaïque, commence à échapper à l'emprise byzantine.

C'est en Italie du Nord que l'art roman s'est montré le plus précoce et qu'il a donné toute sa mesure, dans un esprit nettement occidental. Vues de l'extérieur, les églises font apparaître une puissante composition de masses, allégée cependant par un jeu typique de bandes verticales et d'arcatures ou par des galeries à arcades qui épousent le mouvement des pignons et la courbe des absides. Le portail est souvent précédé d'un porche dont les colonnes reposent sur des lions. À l'intérieur, le rythme alterné des supports anime l'ordonnance, et des tribunes peuvent s'ouvrir sur le vaisseau central, dont la couverture d'origine est un plafond ou une charpente plutôt qu'une voûte. Les principaux exemples sont : en Lombardie, Sant'Ambrogio de Milan, Sant'Abbondio de Côme, San Michele et San Pietro in Ciel d'Oro de Pavie, la cathédrale de Crémone, sans oublier San Pietro del Monte de Civate, dont les fresques (fin du XIe s.) témoignent de relations avec l'Allemagne ottonienne ; en Émilie, la cathédrale de Modène, dont la façade est incrustée de reliefs à l'accent dramatique, dus au maître Wiligelmo (début du XIIe s.), celle de Parme, avec son baptistère octogonal que décorent des figures vigoureusement sculptées — comme à la cathédrale de Fidenza — par Benedetto Antelami ainsi que des fresques dont le style traduit la recherche de la vie (1re moitié du XIIIe s), celle de Plaisance, celle de Ferrare, où sont sculptées les allégories des Mois ; en Piémont, Sant'Evasio de Casale Monferrato, les abbayes de Santa Maria di Vezzolano et de la Sacra di San Michele ; en Vénétie — où le « Santo » de Padoue relève plutôt de la tradition byzantine, qui triomphe à San Marco de Venise —, San Zeno de Vérone, avec ses portes de bronze aux scènes très animées (début du XIIe s.), ses reliefs sculptés par les maîtres Niccolo et Guglielmo.

La Toscane fait prévaloir la beauté des matériaux et le décor. À Florence*, la polychromie des marbres assemblés habille des structures de tradition antique (San Miniato al Monte, baptistère de la cathédrale). À Pise, un effet triomphal est obtenu par la superposition d'arcatures et de colonnades sur toute la hauteur des façades et des murailles, comme le montre l'ensemble formé à partir de 1063 par la cathédrale, son campanile (la « tour penchée »), son énorme baptistère circulaire et complété à partir du XIIIe s. par le Campo Santo. Avec des variantes, ce style se retrouve à Lucques, à Pistoia, à la cathédrale de Massa Marittima et à Santa Maria della Pieve d'Arezzo. Rome, en revanche, reste fidèle au type basilical de l'époque constantinienne ainsi qu'aux mosaïques absidiales ; des assemblages de marbres polychromes revêtent les sols. Les nombreux clochers carrés sont la plus franche concession de Rome au style de l'Occident roman.

La diversité règne dans le domaine normand de l'Italie méridionale et de Sicile. En Campanie c'est la tradition basilicale qui l'emporte, comme à Sant'Angelo in Formis, église élevée sur le modèle de l'ancienne abbatiale du mont Cassin et décorée de fresques à l'accent énergique. Outre les pavements polychromes, on voit souvent des autels à baldaquin, des chaires, des ambons en marbre sculpté et parfois incrusté de mosaïques. En Apulie, l'influence normande apparaît, mêlée à des apports divers, dans de vastes églises qui ont pour trait distinctif un transept très élevé, incorporant le chevet : San Nicola de Bari (commencée en 1087), les cathédrales de Bari, de Bitonto, de Trani, etc., alors que celle de Troia fait prévaloir l'influence pisane. Le croisement des styles normand, arabe et byzantin a donné d'autre part cet art étrange et fastueux que l'on rencontre parfois en Campanie (Salerne, Amalfi, Ravello, Caserta Vecchia), mais surtout en Sicile, avec des édifices à mosaïques du XIIe s. (cathédrales de Cefalu et de Monreale, chapelle Palatine et église de la Martorana à Palerme*). Enfin, l'Italie méridionale conserve un bon nombre de vantaux de bronze à ornements et à figures en relief (Salerne, Amalfi, Ravello, Troia, Canosa di Puglia, Trani, Monreale).

• L'Italie gothique

Du XIIIe au XVe s., le phénomène gothique a profondément marqué l'Italie, mais d'une manière originale. Le nouveau style y est apparu plus tardivement qu'ailleurs, sous l'impulsion des Cisterciens, puis des ordres mendiants, et a fait place plus tôt, parfois dès le début du XVe s., à d'autres expériences.

Au gothique européen, l'architecture italienne a emprunté la croisée d'ogives — encore que maintes églises soient dépourvues de voûtes — et un certain répertoire décoratif, mais elle ne l'a généralement pas suivi dans sa tendance à la verticalité, à l'évidement et à la fragmentation. L'espace intérieur des édifices fait prévaloir l'effet de largeur ; plus écartés, les supports appellent d'amples arcades ; les ouvertures sont sacrifiées à la muraille, ce qui favorise le déploiement des fresques aux dépens des vitraux.

Ces traits sont particulièrement sensibles en Toscane et en Ombrie. À Assise, à Florence, à Sienne*, à Pérouse et ailleurs, les ordres mendiants ont construit de vastes églises d'une structure très simple. Une austérité grandiose marque aussi la cathédrale de Florence, entreprise en 1296, alors que celles de Sienne et d'Orvieto se distinguent par leur polychromie systématique et par l'exubérance décorative de leurs façades. Non moins remarquable est l'essor de l'architecture civile, favorisé par l'apogée du mouvement communal.

En Italie méridionale (Rome restant à peu près étrangère au monde gothique), la première moitié du XIIIe s. est marquée par l'entreprise d'inspiration à la fois classique et féodale dont témoignent les constructions de Frédéric II, notamment Castel del Monte. La dynastie angevine amènera un art plus franchement gothique, apparenté à celui de la France méridionale : avec San Lorenzo Maggiore et Santa Chiara de Naples*, les principaux témoins en sont la cathédrale et la forteresse de Lucera.

L'Italie du Nord a des églises de type méditerranéen, plus élancées cependant que celles des régions centrales : Sant'Anastasia de Vérone, San Nicolo de Trévise, d'autres à Venise*, à Bologne*. Des influences septentrionales marquent l'immense cathédrale de Milan*, commencée à la fin du XIVe s. On connaît aussi dans ces régions, beaucoup d'édifices communaux et de demeures seigneuriales de cette époque. Mais c'est à Venise que l'architecture civile, au XIVe s. et dans la première moitié du XVe, a pris l'aspect le plus original, composant un décor de fête où les caprices du gothique le plus fleuri se mêlent à des réminiscences byzantines.

Dans l'Italie gothique, les arts figuratifs font ressortir deux grandes tendances. L'une, apparente surtout jusqu'au début du XIVe s., a inspiré la recherche de l'effet plastique et de l'expression ; l'autre, plus

courante et plus conforme à la définition européenne du langage gothique, a orienté le goût vers l'élégance linéaire, la préciosité des formes et des couleurs, le ton narratif. La première tendance s'est affirmée d'abord dans l'école de Pise, et spécialement chez ses sculpteurs, tel Nicola* Pisano, dont le style, grave et puissant, d'inspiration classique, se fait plus tourmenté sous le ciseau de son fils Giovanni. Rome, à la fin du XIIIe s., retrouve le sens de la grandeur monumentale avec les mosaïques d'Iacopo Torriti comme avec celles de Pietro Cavallini, dont les fresques à Santa Cecilia in Trastevere marquent un succès dans l'effort de traduction des volumes. Des peintres de son atelier participent au chantier de la basilique d'Assise, qui restera longtemps le principal point de rencontre des écoles nées en Italie centrale. On y retrouve, par exemple, l'apport florentin de Cimabue*, au style majestueux, mais encore linéaire. Avec Cavallini, Cimabue prépare l'expérience capitale de Giotto*, dont les fresques de l'Arena, à Padoue (1303-1305), inaugurent un langage aussi efficace dans la suggestion des volumes que dans la représentation dramatique de la vie.

Le rayonnement de Giotto explique tout un aspect de la peinture italienne du XIVe s. Primordial à Florence, il se fait sentir aussi dans le reste de la Toscane, à Assise, à Vérone, à Padoue, à Rimini et en Romagne. Les disciples et imitateurs de Giotto empruntent à celui-ci un répertoire de formes, mais ne comprennent que rarement la portée de sa leçon. Leur manière plus narrative, moins sobre et moins tendue, les rapproche du style gothique européen, auquel se réfère la seconde tendance des arts figuratifs. Mais celle-ci s'est exprimée beaucoup plus nettement à Sienne. Contemporain de Giotto, Duccio* di Buoninsegna se dégage à sa manière du formalisme byzantin. Pour l'école siennoise, les inflexions mélodieuses de la ligne et l'éclat précieux des couleurs auront longtemps plus d'attrait que la recherche du volume, de la profondeur et de l'expression. Simone Martini*, Ambrogio Lorenzetti* et beaucoup d'autres peintres le prouvent, plus que Pietro Lorenzetti, qui avoue un certain penchant pour le giottisme. À Pise, l'école gothique du trecento a pour chef Francesco Traini (connu de 1321 à 1345), auquel est attribuée la fresque du Campo Santo qui illustre le *Triomphe de la mort*.

Le style « gothique* international » a été cultivé sous diverses formes par les écoles de peinture de l'Italie du Nord, qui ne l'ont guère délaissé avant le milieu du XVe s. On en trouve l'exemple à Bologne, à Modène, en Piémont, à Trente avec les *Mois* peints à fresque dans la torre dell'Aquila, à Vérone, à Venise. En Lombardie, une brillante école d'enluminure fait écho aux cycles de fresques qui ornent l'abbaye de Viboldone et la chapelle de la reine Théodelinde à la cathédrale de Monza. Au début du quattrocento, le genre courtois connaît un dernier triomphe avec deux artistes dont la carrière est plus italienne que locale : Gentile da Fabriano, dont le talent précieux nous est connu surtout par *l'Adoration des Mages* des Offices de Florence (1423) ; Pisanello*, dessinateur, médailleur et peintre de haut raffinement.

La sculpture du trecento est tributaire à divers degrés du style gothique européen. Au baptistère et au campanile de la cathédrale de Florence, Andrea* Pisano atteint l'équilibre entre le réalisme, l'élégance, et la solidité ; la puissance grave de Nanni di Banco (v. 1373-1421) renoue avec la tradition romaine, alors que le célèbre tabernacle d'Orcagna*, à Orsammichele, a la préciosité d'une châsse d'orfèvrerie. À Pise, les figures attribuées à Nino Pisano respirent la tendresse et l'humanité. Le goût gothique l'emporte dans l'école siennoise avec Tino da Camaino (v. 1285 - v. 1337), spécialiste de la sculpture funéraire, et Lorenzo Maitani (v. 1275-1330), dont l'atelier a décoré la façade de la cathédrale d'Orvieto d'une vaste et précieuse composition en bas relief (1310-1330). Le même esprit règne en Italie du Nord, comme le montrent : à Milan, les plus anciennes statues de la cathédrale et le mausolée (l'*arca*) de saint Pierre martyr à Sant'Eustorgio (1335-1339), œuvre de Giovanni di Balduccio (connu de 1317 à 1349) ; à Vérone, les tombeaux monumentaux des Scaliger, dus à la dynastie très active des maîtres de Campione ; à Venise, le décor sculpté du palais des Doges et le jubé de la basilique Saint-Marc, par Jacobello et Pier Paolo Dalle Masegne.

• La Renaissance du quattrocento

Le grand mouvement de la Renaissance*, dont l'Italie peut revendiquer l'initiative, implique d'une manière générale une révolution de l'intelligence, une vision nouvelle de l'homme et du monde, de nouveaux rapports entre le temporel et le spirituel ainsi que la restauration, aussi passionnée que réfléchie, des valeurs enseignées par la civilisation gréco-romaine. Sur le plan de la création artistique, il se traduit par la recherche d'un langage rationnel et par de larges emprunts à l'héritage de l'Antiquité. Dans sa première phase, la Renaissance artistique a tracé sa voie sous le signe de la curiosité, de la recherche et de la compétition ; face à la tradition gothique, elle a multiplié dans la fièvre des expériences favorisées par le mécénat et souvent inspirées par l'humanisme.

C'est à Florence que le mouvement a donné les premières preuves de sa vigueur et qu'il s'est affirmé, surtout à partir de 1420, grâce à une génération de pionniers enthousiastes. En architecture, la clarté mathématique de Brunelleschi* se traduit par une élégance nerveuse, à laquelle le goût toscan restera longtemps attaché ; Michelozzo, décorateur inventif, est aussi le créateur du palais florentin de la Renaissance ; plus théoricien que bâtisseur, Alberti* inspire un style grave et puissant, dont Rimini et Mantoue témoignent mieux que Florence. En sculpture et en peinture, l'énergie et la recherche de l'effet plastique sont à l'honneur d'une part chez Donatello*, d'autre part chez Masaccio*, chez Andrea* del Castagno, chez Paolo Uccello*, que passionne la construction de l'espace par la perspective géométrique. Un style moins tendu apparaît toutefois ; en sculpture, avec Ghiberti* et Luca Della Robbia* ; en peinture, avec des maîtres dont le coloris clair semble pénétré d'une lumière limpide : Domenico* Veneziano, Filippo Lippi*, l'humble et savant Fra Angelico*, qui rajeunit la spiritualité médiévale. Ces deux tendances se fondent dans l'art héroïque et serein de Piero* della Francesca, peintre toscan dont la carrière se déroule en Italie centrale. Sienne, pendant ce temps, s'attarde à exploiter les formules de la peinture gothique, et c'est bien timidement que les innovations apparaissent chez ces peintres, alors qu'en sculpture Iacopo* della Quercia s'apparente à Donatello par la puissance de son souffle. Dans la seconde moitié du siècle, Sienne adhérera plus franchement à la Renaissance, comme l'atteste l'œuvre d'un Francesco di Giorgio Martini*, artiste universel que l'on retrouve à Cortone et à Urbino*, tandis qu'à Lucques I. della Quercia éveille le talent robuste du sculpteur Matteo Civitali (1436-1501).

La seconde génération florentine, dont les ouvrages innombrables jalonnent essentiellement la période comprise entre 1440 et la fin du siècle, n'a peut-être plus l'énergie conquérante qui animait la précédente, mais elle dispose d'un registre plus étendu. Avec Bernardo Rossellino, auteur de l'incomparable ensemble de Pienza, avec Giuliano da Maiano (v. 1432 - v. 1490) et Giuliano da Sangallo*, l'architecture reste fidèle au rationalisme de Brunelleschi et d'Alberti. De nombreux sculpteurs multiplient tombeaux, retables, madones, portraits en buste et s'y montrent généralement moins attachés à la vigueur expressive qu'à l'effet décoratif, à la grâce, à la distinction. Une personnalité plus forte distingue Verrocchio* ainsi qu'Antonio et Piero del Pollaiolo*, tous trois spécialistes du bronze, mais aussi orfèvres et peintres. Leur manière nerveuse et précise, qui convient à l'expression du mouvement, n'a pas été sans influence sur l'interprète le plus sensible et le plus raffiné de l'humanisme florentin, Botticelli*. Le style linéaire et capricieux de ce peintre a son équivalent en sculpture avec Agostino di Duccio, dont les bas-reliefs ornent la façade de l'oratoire de San Bernardino, à Pérouse (1457-1461), et l'intérieur du « temple Malatesta », à Rimini. L'inquiétude souvent exprimée par Botticelli se retrouve dans la préciosité d'un Filippino Lippi*, dans l'imagination romantique d'un Piero di Cosimo (v. 1462-1521) ; mais la peinture peut aussi sacrifier au réalisme narratif, selon l'exemple donné par Gozzoli*, puis par Ghirlandaio*, qui se montre sensible à l'influence des maîtres flamands.

Malgré la primauté de Florence et la diffusion très large de son art, il y a place dans l'Italie centrale de cette époque pour d'autres expériences originales et fécondes, souvent inspirées par l'enseignement de Piero della Francesca. La petite cour d'Urbino devient l'un des foyers les plus brillants de la Renaissance. Dans l'école ombrienne de peinture, l'éclectisme de Fiorenzo di Lorenzo (v. 1445 - av. 1525) ou la manière tendue de Niccolo di Liberatore (v. 1430-1502) feront place à l'ampleur lumineuse du Pérugin*, dont la carrière déborde le cadre provincial, comme celle de son disciple il Pinturicchio (1454-1513), narrateur charmant et un peu prolixe à Santa Maria Maggiore de Spello comme à la Libreria Piccolomini de la cathédrale de Sienne. Luca Signorelli*, peintre de Cortone, adopte au contraire un style puissant, fait appel à toutes les ressources de l'anatomie et donne une résonance dramatique aux fresques de la chapelle San Brizio de la cathédrale d'Orvieto (v. 1500). Au sanctuaire de Lorette, il se mesure avec Melozzo* da Forli, dont la carrière, non moins itinérante, trouvera son accomplissement à Rome.

Rome, en effet, attire et emploie les artistes de Florence et de toute l'Italie centrale, faute de trouver sur place les éléments d'une véritable école. Déjà, le pape Eugène IV avait fait venir de Florence Donatello, le Filarete et Fra Angelico. À partir de 1447, celui-ci décore à fresque la chapelle privée de Nicolas V dans le palais du Vatican, où travaille aussi P. della Francesca, tandis qu'Alberti conçoit un vaste plan d'urbanisme. Dès 1455, le futur Paul II remet en honneur les rythmes puissants de l'architecture romaine dans la cour de son palazzo Venezia. Sixte IV appelle Melozzo da Forli, qui se fait l'inventeur de la perspective céleste dans sa composition (connue aujourd'hui par des fragments) de l'abside de l'église des Santi Apostoli. Ce même pape fait élever au Vatican la chapelle qui porte son nom et commande en 1480 sa décoration à fresque à une équipe de peintres toscans et ombriens, au premier rang desquels Botticelli, Ghirlandaio et le Pérugin. Comme à Rome, on trouve à Naples moins une école qu'un milieu international, où des artistes de l'Italie du Centre et du Nord rencontrent ceux de l'Espagne méditerranéenne, de la Sicile et de la Flandre.

La première Renaissance, vers le même temps, s'épanouit largement en Italie septentrionale, dans l'ambiance d'émulation qu'entretient le cloisonnement politique. Nulle part l'art de Florence ne pouvait être mieux compris que dans le milieu savant de Padoue. Après Giotto, Uccello et Filippo Lippi, Donatello y fait un séjour probablement de 1443 à 1453, fondant une école de bronziers qu'illustrera surtout Andrea Briosco, dit il Riccio (1470-1532). Avec l'enseignement archéologique de Francesco Squarcione (1397-1468), l'influence de Donatello forme et marque profondément plusieurs peintres padouans, notamment ceux qui, de 1449 à 1455, ont décoré de fresques (détruites pour la plupart durant la Seconde Guerre mondiale) la chapelle Ovetari de l'église des Eremitani. Le plus grand d'entre eux, Mantegna*, donne à Vérone et à Mantoue d'autres preuves de son génie rigoureux et fier. À Vérone, son influence et celle des Vénitiens fécondent une école locale, surtout représentée par Liberale da Verona (v. 1445-1529 ?) et par Domenico (v. 1442 - apr. 1517) et Francesco (v. 1470-1529) Morone, tandis que Fra Giovanni da Verona (v. 1457-1525) porte à sa perfection l'art de la *tarsia* et que s'élève la charmante loggia del Consiglio, conçue probablement par l'architecte et humaniste Fra Giocondo (1433-1515).

À Ferrare*, le séjour et l'influence de maîtres tels qu'Alberti, Donatello, Piero della Francesca, Rogier Van der Weyden*, puis Mantegna favorisent l'éclosion d'un art fait de recherche et d'énergie, notamment d'une école de peinture au style souvent tendu, représenté par Cosme Tura, Francesco del Cossa et Ercole de Roberti. L'enluminure, la tapisserie et la médaille sont florissantes ; en architecture, Biagio Rossetti organise l'accroissement de la ville selon un plan rationnel qu'inspire l'idéal mathématique de la Renaissance. À Bologne, Niccolo dell'Arca (v. 1435-1494) semble traduire en sculpture la crispation tragique de Tura, tandis qu'un réalisme robuste inspire à Modène les groupes de terre cuite polychrome de Guido Mazzoni (v. 1450-1518).

La première Renaissance se manifeste à Gênes*, comme en Piémont. Elle brille cependant davantage à Milan* et en Lombardie. C'est le Filarete, architecte florentin, qui commence en 1456 l'Ospedale Maggiore de Milan. Mais Guiniforte Solari (1429-1481) achève ce vaste édifice selon le goût lombard, que fait reconnaître l'emploi combiné de la brique, de la terre cuite et du marbre, avec l'abondance du décor sculpté et moulé. Ce style pittoresque et prolixe est celui des cloîtres de la chartreuse de Pavie. Il gagne encore en faste et en couleur avec Giovanni Antonio Amadeo, architecte et sculpteur qui collabore avec d'autres artistes à l'étourdissante façade de la chartreuse de Pavie et décore à Bergame la chapelle funéraire de Bartolomeo Colleoni. Cependant, Bramante*, venu d'Urbino, adapte au goût lombard les formes plus pures de l'architecture toscane (Santa Maria presso, San Satiro de Milan). Au début de son séjour, il a peint des fresques vigoureuses dont on reconnaît l'influence, avec celle de Mantegna, dans le style sévère qui est celui de Vincenzo Foppa (v. 1427 - v. 1515) comme de Bernardino Zenale (1436-1526) et de Bernardino Butinone († apr. 1507), auteurs du polyptyque de Treviglio. Une manière adoucie distingue Ambrogio da Fossano, dit il Bergognone (connu de 1581 à 1522). Mais les dernières années du xve s. sont marquées surtout par la présence de Léonard de Vinci.

À Venise*, enfin, la floraison gothique retardera longtemps l'apparition de la Renaissance, malgré la proximité de Padoue et la venue de quelques artistes florentins. C'est de Lombardie qu'arrivent les motifs qui, à partir de 1470, renouvellent l'architecture vénitienne sans altérer sa fastueuse tradition, à travers le style pittoresque de Mauro Coducci (v. 1440-1504), de Pietro Lombardo (v. 1435-1515) et de ses fils, architectes et sculpteurs comme Antonio Rizzo (v. 1430 - v. 1499). La peinture vénitienne hésite encore, vers le milieu du siècle, entre sa tradition gothico-byzantine et les innovations ; c'est le cas pour Antonio Vivarini (v. 1415 - entre 1476 et 1484), pour Iacopo Bellini*, alors que Bartolomeo Vivarini (v. 1432 - apr. 1491) n'ignore pas le milieu padouan. L'influence de Mantegna marque aussi les débuts de Giovanni Bellini*, qui adhère franchement à l'idéal de la Renaissance tout en inventant un langage poétique où l'harmonie des couleurs joue un rôle essentiel. Ses nombreux disciples rivaliseront avec ceux d'Alvise Vivarini (v. 1446 - entre 1503 et 1505), qui a tiré profit du séjour vénitien d'Antonello da Messina. Avec Gentile Bellini*, Carpaccio* représente brillamment le genre narratif.

• La maturité de la Renaissance

Les dernières années du xve s. et plus encore le premier tiers du xvie marquent l'aboutissement triomphal des recherches auxquelles s'était livrée, avec autant de passion que d'inquiétude, l'Italie du quattrocento. Une fois de plus, le rôle de Florence est à souligner. Elève de Verrocchio, Léonard* de Vinci résume une tradition d'intelligence et de sensibilité raffinée qui remonte à l'aube de la Renaissance florentine. Mais sa peinture apporte une grande nouveauté : l'atténuation des contours par le clair-obscur. Après un long séjour à Milan, qui ne sera pas sans conséquences pour l'œuvre de Bernardino Luini (v. 1485-1532) comme pour celle de deux peintres piémontais, Gaudenzio Ferrari (v. 1475-1546) et Giovanni Antonio Bazzi, dit le Sodoma (1477-1549), Léonard revient à Florence en 1500. Il y rencontre deux jeunes génies, Michel-Ange et Raphaël. Alors que Michel-Ange* se consacre à l'expression d'un idéal héroïque, Raphaël*, issu d'Urbino et formé en Ombrie par le Pérugin, gagne en subtilité sous l'influence de Léonard et apprend de Fra Bartolomeo (1472-1517) à élargir sa manière. Le « sfumato » de Léonard enrichit aussi la sensibilité fine et inquiète d'Andrea del Sarto (1486-1530). Dans la sculpture florentine, un moment classique est marqué par Andrea Sansovino*, qui se rend à Lorette pour décorer la Santa Casa en compagnie d'autres artistes toscans.

C'est à Rome, entre l'avènement de Jules II (1503) et le sac de 1527, que les efforts créateurs de l'Italie centrale trouvent leur pleine justification. Le mécénat pontifical a nourri une double ambition : réaliser le rêve des humanistes, celui d'une harmonie entre l'héritage de la civilisation antique et la doctrine chrétienne ; restaurer la grandeur de la Rome impériale pour la gloire de la papauté. Quelques artistes de génie ont suffi à cette tâche. Venu de Lombardie dès 1499, Bramante, qui élargit sa conception de l'architecture à la vue des monuments antiques, entreprend de relier le Vatican au Belvédère et surtout de rebâtir la basilique Saint-Pierre selon un plan centré dont la perfection mathématique doit illustrer l'idéal de la Renaissance. Ce plan n'a pas été respecté par les continuateurs de Bramante ; il inspire cependant à Todi l'harmonieuse Santa Maria della Consolazione, et l'on en retrouve l'esprit à San Biagio de Montepulciano, œuvre d'Antonio da Sangallo* l'Ancien.

Michel-Ange arrive à Rome en 1505, appelé par Jules II, qui lui commande son tombeau. Mais le pape l'oblige à couvrir de fresques la voûte de la chapelle Sixtine, tâche à laquelle l'artiste consacre toute la puissance de son génie. C'est à la même époque, et selon la même volonté, que Raphaël commence la décoration des « chambres » du Vatican ; il y atteint la plénitude de ses moyens et le sommet de son inspiration. Dans les dernières années de sa courte vie, il peint des madones célèbres, des portraits, les cartons de tapisserie des *Actes des Apôtres* ainsi que des fresques à la villa Farnésine, construite par Baldassare Peruzzi* ; il forme de nombreux élèves, qui exécutent sous son autorité la délicate décoration peinte et modelée en stuc des « loges » du Vatican. Après une période florentine (chapelle funéraire des Médicis), Michel-Ange revient en 1534 dans une Rome attristée, où régnera bientôt l'esprit de la Contre-Réforme. Il ajoute à la chapelle Sixtine la fresque tragique du *Jugement dernier*, sculpte plusieurs Pietà où s'exprime son inquiétude religieuse. L'architecture prouve aussi la puissance de son inspiration, à la coupole de Saint-Pierre comme au Capitole.

À Gênes, la Renaissance romaine est introduite par Perin del Vaga (v. 1501-1547). Le foyer de Parme a plus d'originalité, grâce au Corrège*, dont la manière fondue, si heureuse dans l'expression de la grâce, peut aussi aider, dans la peinture monumentale, à suggérer l'infini de la profondeur céleste. Mais c'est à Venise et en Vénétie que la Renaissance a connu l'éclat le plus constant tout au long du xvie s., presque toujours à l'écart du maniérisme*, dont la vague déferlait sur le reste de l'Italie. Arrivé de Rome en 1527, Iacopo Sansovino*, également sculpteur, adapte au goût vénitien les conceptions de l'architecture classique, qui triomphent dans un genre plus sévère à Padoue avec Andrea Briosco, dit il Riccio (v. 1470-1532), auteur du projet de l'immense église Santa Giustina, et à Vérone avec Michele Sammicheli (1484-1559). La même tendance se précise avec Palladio*, dont les théories et l'œuvre sont l'expression d'un idéal de pureté géométrique. L'architecture palladienne, dont Vincenzo Scamozzi se fera le continuateur, n'est pas absente de Venise, mais c'est Vicence et les villas de Vénétie qui en témoignent le mieux.

La peinture du cinquecento, à Venise, consacre le triomphe de la couleur. Au début du siècle, Giorgione* trouve dans l'harmonie tonale et dans la libération de la touche les éléments d'un langage inédit, qui met au nombre des valeurs artistiques la poésie, le rêve, le sentiment de la nature. Ses innovations fascineront beaucoup de peintres, tels le vieux Giovanni Bellini, Sebastiano del Piombo (v. 1485-1547), bientôt associé au milieu romain, Giovanni Antonio de Sacchis, dit il Pordenone (v. 1484-1539), pourtant brutal de nature, Palma il Vecchio (v. 1480-1528) et surtout le jeune Titien. Mais il y a chez Titien* une ampleur inconnue du giorgionisme ainsi qu'une diversité qu'illustrent les étapes de sa longue carrière. Lorenzo Lotto exprime par sa palette plus acide un tempérament inquiet ; transfuge de l'école vénitienne, il ira travailler à Bergame, puis dans les Marches. Le Tintoret*, au contraire, fait de Venise le théâtre unique de son activité. Portraitiste réputé, comme Titien et beaucoup de ses compatriotes, il déploie les ressources d'une imagination puissante dans de vastes compositions, où le coloris vénitien prête sa splendeur à un dynamisme inspiré de Michel-Ange. À son mysticisme visionnaire et parfois terrible, Véronèse* oppose un monde fastueux, qu'ordonne la perspective des architectures d'apparat et qu'exalte une symphonie de tons lumineux et changeants. Plus provincial, Jacopo Bassano* découvre les ressources du réalisme rustique et des éclairages nocturnes.

La peinture vénitienne a rayonné sur la « terra ferma », directement ou par l'intermédiaire de petites écoles locales. Bergame doit sa place honorable à Andrea Previtali (v. 1470-1528), excellent élève de Giovanni Bellini, au séjour de Lotto et à Giovanni Busi, dit il Cariani (v. 1485 - v. 1550), dont les portraits ont un accent de sensibilité giorgionesque. Vérone est active également. Mais l'école la plus originale est celle de Brescia, qu'on reconnaît à sa tendance réaliste et à une palette généralement plus froide que celle des Vénitiens. Girolamo Romano, dit le Romanino (v. 1484 - apr. 1562), et Alessandro Bonvicino, dit le Moretto, en sont les principaux représentants avec Gian Girolamo Savoldo (v. 1480-1548), dont le naturalisme est plus familier, et Gian Battista Moroni (v. 1525-1578), auteur de portraits à l'expression très vivante.

• Le maniérisme

Prenant pour point de départ l'apogée classique de la Renaissance, et notamment les travaux romains de Michel-Ange et de Raphaël, le maniérisme a fait un usage inattendu des formes qui lui ont été ainsi léguées. Si l'on excepte Gênes et surtout Venise, où précisément le maniérisme n'a pas pris racine, l'Italie de cette époque est essentiellement monarchique. Renonçant à l'idéal que lui avait enseigné l'humanisme, l'art se met plus souvent au service du prince ; il donne un cadre somptueux à la vie de cour, contribue à la splendeur des fêtes. Devant satisfaire à ces besoins nouveaux, il tend à devenir un jeu où le décor importe plus que la signification humaine et qui cultive le goût des effets insolites, des symboles alambiqués, des allégories louangeuses. Ce n'est là que l'aspect le plus frappant d'un art que n'épargnent pas les contradictions. On a quelque peine, par exemple, à retrouver dans l'architecture la définition générale du maniérisme.

Appelé en 1524 à Mantoue par Frédéric II Gonzague, le plus brillant élève de Raphaël, Jules Romain*, modernise le palais ducal et construit le palais du Te — dont il est aussi le décorateur — dans un style mâle et grandiose ; il emploie les bossages, les colonnes torses et, comme Bramante, introduit le rythme dans la distribution des éléments. Une tendance analogue est illustrée à Florence par Bartolomeo Ammannati, qui transforme le palais Pitti en résidence princière. À Rome, un classicisme austère exprime l'idéal de la Contre-Réforme, que marque une réaction contre l'humanisme paganisant. Propagateur rigoureux des préceptes de Vitruve*, Vignole* fixe au Gesù, dont Giacomo Della Porta dessine la façade, un type d'église fonctionnelle, dont l'ample vaisseau unique est conçu pour le culte et la prédication ; le goût de la grandeur et de la simplicité inspire aussi l'architecture de

Domenico Fontana (1543-1607), urbaniste du pape Sixte V. A Milan, Pellegrino Tibaldi (1527-1596) se réclame de la même doctrine, alors que Galeazzo Alessi (actif par ailleurs à Gênes) illustre une conception plus fastueuse du classicisme. C'est dans les villas et les édifices de plaisance, dans leurs jardins compliqués, leurs grottes de rocailles et de coquillages, leurs fontaines qu'il faut chercher le témoignage d'une architecture proprement maniériste. À Florence*, Niccolo Pericoli, dit il Tribolo (1500-1550), crée le jardin de la villa de Castello et le jardin Boboli, dont la grotte sera l'œuvre de Bernardo Buontalenti (1536-1608), auteur des villas de la Petraia et de Pratolino. À Rome, Ammannati dessine le nymphée de la Villa Giulia. Dans un style plus fleuri, Pirro Ligorio (v. 1510 -1583) élève le Casino de Pie IV au Vatican et la féerique villa d'Este à Tivoli.

La sculpture, qui occupe une place importante dans cette architecture, reflète plus visiblement l'esprit maniériste. Elle se définit généralement par le goût des formes étirées et flexibles, un modelé lisse et le dédain de l'expression. Florence en est le foyer principal. L'ascendant de Michel-Ange se fait sentir par exemple sur Baccio Bandinelli (1488-1560), mais l'élégance précieuse de Benvenuto Cellini*, orfèvre et bronzier, est plus typique du maniérisme, de même que la grâce ondoyante qu'Ammannati, déjà cité comme architecte, donne aux figures de bronze qui ornent sa fontaine de Neptune. Venu de Flandre, Giambologna* se fait le grand spécialiste de la sculpture de plein air, destinée à être vue sous tous les angles.

En règle générale, la peinture maniériste a recherché l'effet décoratif aux dépens de la profondeur et du relief. Un jeu complexe de lignes entrelacées tend à remplir les vides. À l'élégance des figures aux proportions allongées se mêle souvent un sentiment d'inquiétude. Florence, là encore, peut revendiquer le premier rôle, avec son goût pour la netteté du contour, la facture lisse, la tonalité claire et froide, parfois agressive. Une première vague, qui procède en partie d'Andrea del Sarto et de Michel-Ange, mais qui a subi l'influence des graveurs allemands et néerlandais, comprend des peintres au tempérament inquiet : le Pontormo*, d'une sensibilité fiévreuse et raffinée, le Rosso, plus vigoureux dans son modelé à facettes. Le mécénat de Cosme I[er] amène une deuxième vague, à l'art moins tendu. Le Bronzino donne à ses prestigieux portraits de cour une impassibilité marmoréenne. Dans le Palazzo Vecchio, Francesco Salviati (1510-1563) et Vasari* peignent de grandes fresques historiques qui font l'effet de tapisseries, et l'atelier du second donne le précieux décor allégorique du *studiolo* de François de Médicis. La troisième vague réunit d'habiles décorateurs : Alessandro Allori (1535-1607), Bernardino Barbatelli, dit il Poccetti (1548-1612) ; elle se prolonge, à la limite du baroque, avec des éclectiques tels que Santi di Tito (1536-1603), Lodovico Cardi, dit le Cigoli (1559-1613), Jacopo Chimenti, dit l'Empoli (v. 1554-1640).

Florence n'a cependant pas le privilège du maniérisme pictural. À Sienne, l'art étrange de Domenico Beccafumi (v. 1486-1551) fait intervenir le clair-obscur et une palette précieuse. À Rome, Daniele da Volterra (1509-1566) s'inspire de Michel-Ange, alors que Polidoro da Caravaggio (1500-1546), Perin del Vaga, les frères Taddeo (1529-1566) et Federico (v. 1540-1609) Zuccari, décorateurs particulièrement féconds, adoptent un genre élégant et parfois facile. Les thèmes de la Contre-Réforme trouveront un illustrateur clair et un peu monotone en Giuseppe Cesari, dit il Cavalier d'Arpino (1568-1640). À Mantoue, le palais ducal et surtout le palais du Te font ressortir la personnalité plus puissante de Jules Romain, dont le style décoratif associe le stuc à la fresque. Ferrare offre la poésie romanesque de Dosso Dossi (v. 1480-1542), l'éclectisme de Benvenuto Tisi, dit il Garofalo (1481-1559). Niccolo dell'Abbate (v. 1509-1571), de Modène, a peint d'une manière fluide et précieuse les compositions de la rocca di Scandiano (aujourd'hui à la Galleria Estense de Modène), avant de rejoindre le Primatice à Fontainebleau*. À Parme, Francesco Mazzola, dit le Parmesan*, séduit par son élégance aristocratique et sa sensibilité, que montrent notamment les fresques décorant l'église de la Steccata et le château de Fontanellato. L'éclectisme règne à Crémone avec la dynastie des Campi ; il apparaît avec Giulio Cesare Procaccini (v. 1570-1625) à Milan où il faut signaler le bizarre Giuseppe Arcimboldi (1527-1593), auteur de figures allégoriques faites de fruits, de légumes, de coquillages, etc., et peintre de cour des Habsbourg.

- **L'Italie baroque**

Phénomène européen, le baroque* a régné sur l'Italie du début du XVII[e] s. à 1750 environ. Il y a pris naissance en réaction contre les subtilités d'un maniérisme devenu parfois exsangue et aussi contre l'austérité incolore de la Contre-Réforme. Il apporte la vie. Dans son allégresse féconde, il est soutenu par l'Église, qui exalte le rôle de l'image. L'influence du théâtre se fait sentir ; c'est un art de persuasion, voire d'illusion, qui entraîne le spectateur dans un monde libéré des servitudes de la matière. Cela dit, le baroque italien a beaucoup de visages différents et parfois contradictoires, au point que l'on est tenté de le définir comme un cadre chronologique et non comme un style.

Contrairement au maniérisme, il a trouvé sa vocation dans l'architecture (et dans la décoration, sculptée ou peinte, qui lui est le plus souvent liée). Même en ce domaine, il est vrai, on discerne des tendances opposées. C'est ce que montre Rome, qui a été le grand foyer baroque du seicento, grâce au mécénat des papes et des cardinaux. La tradition classique et le goût romain de la puissance ne font qu'un chez le sage Carlo Maderno (1556-1629), qui achève Saint-Pierre, ou chez Carlo Rainaldi (1611-1691), auteur du chevet de Santa Maria Maggiore, mais plus original à Santa Maria in Campitelli (de 1663 à 1667 env.). Cette tendance est magnifiquement illustrée par le Bernin*, épris d'effets larges au dynamisme contenu. En sculpture, au contraire, il est typiquement baroque par le mouvement, le modelé frémissant, alors qu'Algardi* obéit à une inspiration plus classique. À l'opposé du Bernin architecte, Borromini* élabore des plans mouvementés et complexes, fait onduler les formes, fragmente les reliefs. Avec plus de calme, Pierre de Cortone* cherche aussi l'effet pittoresque dans le contraste des volumes courbes.

L'architecture baroque du seicento occupe une place modeste à Florence et en Italie centrale, mais elle est bien représentée à Naples. Elle prend un aspect théâtral, opulent et quelque peu hispanique en Sicile ainsi qu'à Lecce, où Francesco Zimbalo et Giuseppe Cino, entre 1650 et 1730, ont recours à une profusion de motifs sculptés. Gênes continue avec éclat la tradition d'Alessi. Turin* et le Piémont offrent une version particulièrement mouvementée du baroque avec Guarino Guarini* et ses continuateurs, avant que Juvara* n'y introduise une élégante majesté. Venise*, avec sa tradition de faste, ne peut que faire bon accueil à l'architecture baroque, dont le maître est ici Longhena*.

La peinture du seicento, produit d'une activité intense, fait ressortir des courants divers, qui souvent interfèrent. On en voit l'effet à Rome, foyer le plus brillant et champ d'expériences de la peinture européenne. Au début du siècle, deux grands mouvements s'y affrontent — sans compter les survivances maniéristes : le caravagisme et l'académisme bolonais. La révolution violente du Caravage* a bouleversé la peinture en affirmant les droits d'un réalisme vigoureux, dont l'efficacité est accrue par l'opposition dramatique des ombres et des lumières. Ce langage inédit aura un immense retentissement à Rome, mais aussi dans le reste de l'Italie et dans plusieurs pays d'Europe. Parmi les nombreux disciples romains (de naissance ou d'adoption) du Caravage, Orazio Borgianni (v. 1578-1616) ou Bartolomeo Manfredi (v. 1580-1624) gardent du maître une certaine brutalité d'effet, le goût des ombres denses et souvent, comme chez le Valentin (1594-1632), originaire de Champagne, celui d'un pittoresque de taverne ; Gérard Van Honthorst (1590-1656), venu d'Utrecht, se livre à des recherches d'éclairage artificiel. D'autres caravagistes concilient le réalisme avec une lumière moins rare et des tons moins éteints : ainsi Orazio Gentileschi (v. 1562 - v. 1647), d'une finesse toscane, sa fille Artemisia (1597-1651), plus brutale, ou Carlo Saraceni (v. 1585-1620), qui n'oublie pas son atavisme vénitien. Quant au mouvement adverse, celui de l'académisme*, il est représenté par des peintres bolonais pour la plupart, qui ont pu d'ailleurs réserver à Bologne* une part de leur activité. L'initiative en revient à la famille des Carrache*, dont la doctrine éclectique assume, face au maniérisme, le retour à la nature et, face au caravagisme, la sauvegarde de l'idéal. Annibale Carracci, le plus doué des trois, donne avec le brillant décor de la galerie Farnèse l'exemple d'un classicisme rajeuni. Les autres Bolonais se livreront à des expériences diverses, qui n'excluent pas des contacts avec l'autre courant. Guido Reni (1575-1642) et le Dominiquin (1581-1641) incarnent deux aspects — l'un plus élégant, l'autre plus chaleureux — d'une tendance classique, à laquelle s'oppose généralement Giovanni Lanfranco (1582-1647), inventeur de la grande décoration baroque. Le Guerchin (1591-1666), touché par le caravagisme, enveloppe d'ombres moelleuses ses couleurs assourdies.

Puis vient à Rome, peu avant le milieu du siècle, un courant plus franchement baroque, qui s'exprime surtout dans la décoration des plafonds ou des voûtes de nombreux palais et églises, donnant un rôle essentiel à la couleur, au mouvement et à la suggestion de l'espace. L'initiateur en est Pierre de Cortone, dont la vaste composition peinte à la voûte du palais Barberini fera date. À l'église du Gesù, Giovan Battista Gaulli, dit il Baciccia (1639-1709), de Gênes, inaugure l'illusionnisme en ménageant au milieu de la voûte une percée fictive qui découvre un ciel de gloire. Ces procédés seront perfectionnés et associés aux ressources du trompe-l'œil architectural par le père Andrea Pozzo, de Trente, auteur de la vertigineuse Gloire de saint Ignace qui figure à la voûte de Sant'Ignazio. Cette peinture baroque a dû affronter la tendance classique d'Andrea Sacchi (1599-1661), de Poussin* et du Lorrain* comme l'éclectisme élégant de Carlo Maratta (1625-1713).

L'école de Naples, au seicento, est largement tributaire de Rome par la présence ou l'influence de nombreux peintres, dont le Caravage, que suivent plus ou moins fidèlement Massimo Stanzioni (1585-1656), Giovanni Battista Caracciolo (v. 1570-1637) et, venu d'Espagne, Ribera*. Les paysages de Salvator Rosa (1615-1673) sont traversés d'un souffle romantique. Mattia Preti (1613-1699) soumet l'inspiration caravagesque aux nécessités de la grande décoration, comme dans ses débuts Luca Giordano (1632-1705), qui évolue vers une peinture de plus en plus lumineuse et colorée. Les tons soutenus de Francesco Solimena (1657-1747) réchauffent des compositions typiquement baroques. À Florence, le style piquant d'un G. Mannozzi, dit Giovanni Da San Giovanni (1592-1636), peut faire oublier un effacement que compensent pourtant mieux les ouvrages décoratifs de Pierre de Cortone et de Luca Giordano. À Milan et en Lombardie, Pier Francesco di Cesave Mazzuchelli, dit il Morazzone (1573-1626), fait la synthèse du maniérisme et du caravagisme. Venise ne doit un certain éclat qu'à des étrangers tels que le Romain Domenico Fetti (v. 1589-1624). À Gênes, au contraire, on trouve une brillante école de réalistes (Bernardo Strozzi) et de décorateurs baroques (Domenico Piola [1628-1703]).

L'architecture du XVIII[e] s. baroque doit encore à Rome beaucoup de son éclat. Le goût du mouvement et du faste inspire des ouvrages tels que la piazza Sant'Ignazio, l'escalier de la Trinità dei Monti, la fontaine de Trevi, alors que les Florentins Alessandro Galilei (1691-1736) et Fernandido Fuga (1719-1781) amorcent un retour au classicisme. Luigi Vanvitelli montre la même tendance dans la conception grandiose du palais royal de Caserte. Grâce à la dynastie des Bibiena, Bologne est le foyer principal

de la scénographie, art brillant à l'heure où les théâtres se multiplient en Italie. L'activité du siècle précédent continue à Turin et à Gênes. La sculpture est présente dans ces divers centres ainsi qu'à Palerme grâce à Serpotta*.

La peinture du settecento connaît à Rome une éclipse que ne compense pas le fin talent de Pannini, poète des ruines et chroniqueur de la vie romaine. À Naples, c'est le « genre* » qui est vivace, alors que faiblit l'intérêt de la peinture d'histoire. Le réalisme familier s'introduit à Bologne avec Giuseppe Maria Crespi et renaît à Brescia avec Giacomo Ceruti, peintre des paysans. C'est cependant à Venise que la peinture de cette époque trouve sa splendeur. Le réveil de l'école vénitienne est le fait de Sebastiano Ricci (1659-1734), puis d'autres coloristes encore plus brillants, tels Giovanni Antonio Pellegrini (1675-1741), et Giovan Battista Pittoni (1687-1767), qui mettent de la gaieté dans la peinture d'histoire. La maîtrise de Giovan Battista Piazzetta (1682-1754) tire de grands effets d'une palette sourde. Mais l'apothéose de la grande décoration vénitienne vient avec Giambattista Tiepolo*, dont la touche légère et les tons lumineux restaurent la tradition de Véronèse dans un langage moderne, celui du rococo européen. La société vénitienne est dépeinte dans les petits tableaux de genre de Pietro Longhi, tandis que Canaletto*, Bellotto et Francesco Guardi* assurent le succès international de la vue urbaine.

• Le mouvement néo-classique

L'épuisement de la veine baroque a favorisé dès le milieu du XVIIIe s., en Italie comme dans le reste de l'Europe (v. classicisme), une révolution du goût. Les fouilles d'Herculanum, commencées en 1738, la découverte des monuments grecs, les travaux des archéologues, tout cela a révélé de l'Antiquité un visage que la Renaissance n'avait fait qu'entrevoir. Une nouvelle orientation est donnée à l'art, sous le signe du retour à l'antique. À Rome, en 1761, le peintre Anton Raphaël Mengs (1728-1779), d'origine allemande et ami de l'archéologue J. J. Winckelmann, croit livrer le manifeste du mouvement avec le *Parnasse* de la villa Albani ; mais cette composition se relie surtout à l'académisme bolonais. Le goût nouveau marque peut-être davantage Pompeo Batoni (1708-1787), portraitiste de grand talent. Le néo-classicisme a cependant des racines plus profondes dans l'art de l'illustre graveur Piranèse*, grâce à ses vues de Rome et à ses recueils d'ornements. Le romantisme visionnaire de ses *carceri* fait saisir l'ambiguïté d'un mouvement qui exalte la poésie des ruines.

Giuseppe Piermarini (1734-1808) représente à Milan le meilleur de l'architecture néo-classique, avec le palais royal et le théâtre « alla Scala ». Son style s'accorde avec celui du peintre Andrea Appiani (1754-1817), habile décorateur des édifices milanais. C'est avec un sens très sûr de la scénographie que Giuseppe Valadier (1762-1839) aménage à Rome la piazza del Popolo et le rebord du Pincio. Le petit palais de la Favorite, à Palerme, est un curieux témoignage d'exotisme chinois (v. 1800) vu par le goût néo-classique. Celui-ci inspire, avec une note d'apparat, la décoration intérieure de la villa Pisani de Stra, en Vénétie, des palais royaux de Naples et de Caserte, d'une partie du palazzo Pitti, à Florence. Parmi les représentants les plus convaincus du retour à l'antique, on trouve enfin le sculpteur Canova*, dont les statues et les monuments funéraires allient la pureté à la froideur.

• L'éclipse du XIXe siècle

Après tant de siècles d'activité prodigieuse, l'art italien a vu tarir les sources de son inspiration. Il est impossible de déterminer à quel moment exact le néo-classicisme a commencé lui-même à dépérir, car la tradition s'en prolonge, quelque peu dégénérée, jusqu'à la fin de l'ottocento. Après les premières années du siècle, en tout cas, la gloire du passé a, semble-t-il, pesé trop lourd sur la vie artistique, et il faut bien constater que la réalisation de l'unité italienne a précipité la décadence au lieu de la conjurer. L'architecture du XIXe s. est caractérisée par l'éclectisme. Les façades de la cathédrale et de Santa Croce, à Florence, s'inspirent de modèles gothiques, alors que les styles parfois mêlés de la Rome antique, de la Renaissance et du baroque sont illustrés par beaucoup d'édifices publics, au nombre desquels le monument de Victor-Emmanuel II et le palais de Justice de Rome retiennent assez fâcheusement l'attention. Il y a plus d'originalité dans les galeries couvertes de Milan et de Naples, et davantage encore dans le verticalisme audacieux des créations d'Alessandro Antonelli (1798-1888) à Turin et à Novare. En peinture, on remarque une survivance assez tardive du genre vénitien de la *veduta*. Eclectisme et romantisme marquent le portrait avec Francesco Hayez (1791-1882), le paysage avec Antonio Fontanesi (1818-1882) et Giovanni Segantini (1858-1899). À partir de 1860, l'impressionnisme français a trouvé un écho en Italie avec le mouvement des tachistes, ou *macchiaioli*, dont les représentants les plus notoires sont Giovanni Fattori (1825-1908) et Silvestro Lega (1826-1895). Telemaco Signorini (1835-1901) s'est tourné vers le réalisme*, Giuseppe De Nittis (1846-1884), chroniqueur spirituel, a été attiré par Paris, où les portraits brillants de Giovanni Boldini (1842-1931) ont rencontré un grand succès mondain.

B. de M.

LE XXE SIÈCLE

• Architecture

L'architecture de l'Italie indépendante ne s'est dégagée que tardivement du néo-classicisme, comme le prouve l'étonnant monument de Victor-Emmanuel II à Rome. L'introduction d'une esthétique nouvelle a été lente et timide, ne concernant en définitive que quelques artistes : Guiseppe Sommaruga (1867-1917), Raimondo D'Aronco (1857-1932), Ernesto Basile (1857-1932).

À la veille de la Première Guerre mondiale devaient apparaître de nouvelles tendances, liées au futurisme* : Antonio Sant'Elia présente en 1914 un projet utopique pour la *Città Nuova* — une ville faite de gratte-ciel en terrasses, d'autoroutes, de ponts et d'ascenseurs de verre.

Après la guerre, le marasme se prolongera jusqu'en 1926 — l'année où se fonde le « Gruppo 7 », dont les membres, à l'instar de F. T. Marinetti, acceptent l'idéologie nationaliste du fascisme tout en proclamant leur attachement à l'art moderne. Cette tendance sera courageusement combattue par Edoardo Persico (1900-1936), le rédacteur en chef de la revue *Casabella*. De cette période, on ne peut retenir que les œuvres de Guiseppe Terragni (1904-1943) (Casa del Fascio à Côme, 1932-1936], celles des amis de Persico — Franco Albini (né en 1905), Giuseppe Pagano Pogatschnig (1896-1945) — et encore celles de Giovanni Michelucci (né en 1891) [gare de Florence, 1933-1936], de Luigi Figini (né en 1903) et Gino Pollini (né en 1903).

Les monuments mussoliniens sont tout d'abord des exemples attardés de l'architecture d'avant 1914, agrandie à échelle démesurée (gare de Milan), puis le style se précise à travers des œuvres telles que l'université de Rome (dont l'auteur, Marcello Piacentini, a publié en 1930 une anthologie de l'architecture fascisante) ou le Foro Mussolini (auj. Foro italico [E. Del Debbio, 1933]).

Aujourd'hui, ne possédant ni la puissance du grand capital américain ni les moyens libérés par la politique du logement social dans d'autres pays, l'architecture italienne a quelque peine à se situer. Elle a pourtant choisi un domaine original : celui de l'aménagement intérieur et du « design ». La richesse du patrimoine culturel avait imposé tout de suite après la guerre des aménagements de musées, où la confrontation d'un style contemporain avec les monuments du passé était délibérément acceptée (ex. : Palazzo Bianco et musée du Trésor de San Lorenzo, par Franco Albini [né en 1905], à Gênes). Dans le domaine du design*, la double impulsion du mécénat de la firme Olivetti et de la revue *Domus* de Milan — sous la direction de Gio Ponti (né en 1891), auteur, avec Pier Luigi Nervi*, de la tour Pirelli de Milan (1958) — a rendu célèbres dans le monde entier les créateurs italiens. Enfin, l'Italie continue d'apparaître comme le pays de la grande critique architecturale grâce à ses revues *(Domus, Casabella, L'Architettura, Urbanistica...)*.

La production architecturale contemporaine, habilement commentée, manifeste clairement la tendance actuelle à l'éclectisme. Dès après la guerre, Figini et Pollini soulignent la redondance du matériau (église della Madonna dei Poveri, Milan, 1952-1956), tandis que l'ingénieur P. L. Nervi aboutit à une dramatisation stylistique des structures (palais des Expositions de Turin, 1948-49 ; petit et grand palais des Sports de Rome, 1956-1958 ; Unesco à Paris, 1953-1957).

Plus étrange, plus critiquée, mais aussi plus intéressante est la tentative du groupe BBPR (L. Barbiano di Belgioioso, G. L. Banfi, E. Peressutti et E. Rogers) pour dépasser les limites formelles du « style international » en affirmant franchement la relation avec le passé (torre Velasca, Milan, 1957, souvent comparée à un donjon). Qualifiée de *néo-liberty*, cette tendance typiquement éclectique doit être rapprochée de l'intérêt d'Ignazio Gardella (né en 1905) pour l'art régional et les traditions populaires (ensemble d'habitation à Castana, 1946 ; Casa alle Zattere à Venise, 1957).

Parallèlement et sous l'impulsion du professeur Bruno Zevi (né en 1918) s'est développée une tendance « organique » qui, partant de F. L. Wright*, a peu à peu tourné vers ce qu'on qualifie de *nouveau baroque* ou de *brutalisme*, selon les cas, et qui est surtout une stylistique emphatique de la forme et de la structure. Ce sont Enrico Castiglioni (1914-1970), auteur du projet pour la Madonna delle Lacrime de Syracuse (1957), puis d'un ensemble d'édifices à Busto Arsizio (école professionnelle, 1965), et Vittoriano Vigano (né en 1919), architecte du puissant Istituto Marchiondi de Milan (1958), qui ont dominé l'architecture des années 60, dans des voies étrangement parallèles à celles que pouvaient tracer ailleurs un Eero Saarinen*, un Kenzo Tange* ou un Louis Kahn* — c'est-à-dire dans la double direction d'un éclatement formel et d'une recherche du contact avec des expressions culturelles autres.

F. L.

• Peinture et sculpture

L'académisme, qui pesa si lourdement sur l'art occidental dans la seconde moitié du XIXe s. et trouva curieusement dans un naturalisme privé de toutes ses vertus subversives un moyen de se régénérer, ne fut nulle part peut-être si bien enraciné qu'en Italie, nation que son prestigieux passé artistique rendait, semble-t-il, moins apte qu'une autre à accueillir des innovations. Pourtant, en partie sous la pression des circonstances politiques, sociales et économiques, c'est là qu'allait se produire, peu de temps avant la Première Guerre mondiale, l'explosion moderniste la plus spectaculaire, le futurisme. Mais l'avènement du fascisme devait correspondre à un retour à la tradition, conduit par la plupart des leaders de l'avant-garde de la veille. Aussi, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les jeunes artistes et les moins jeunes apparurent-ils désireux de rattraper le temps perdu ; d'où la multiplication assez frénétique d'expériences menées dans toutes les directions et bientôt appuyées par la curiosité et la sympathie agissantes d'un public averti. Si bien qu'il n'est pas aujourd'hui de tendance artistique où l'Italie ne soit brillamment représentée.

• *Les premiers novateurs.* La force d'inertie développée par la tradition réussit à annihiler les premiers efforts réellement novateurs apparus dans la dernière décennie du XIXe s. : Giovanni Segantini (1858-1899) se fait, plus encore que Gaetano Previati (1852-1920) et Giuseppe Pellizza (1868-1907), le prophète d'un divisionnisme imprégné de symbolisme ; de son côté, le grand sculpteur Medardo Rosso*a pratiquement accompli son œuvre révolutionnaire, dans laquelle la lumière impressionniste gomme les formes, lorsque le siècle s'achève. Un peu plus tard, Alberto Martini

(1876-1954) apparaît comme un chaînon original entre le symbolisme et le surréalisme, notamment dans ses gravures pour Edgar Poe. À ces exceptions près, le « stile floreale » a plutôt encouragé un penchant baroque pour l'outrance, dont le Campo Santo de Gênes demeure l'exemple le plus étonnant. Tandis que la sculpture demeure dominée par le très fâcheux exemple d'Ettore Ferrari (1845-1929) et celui, à peine plus tolérable, de Vincenzo Gemito (1852-1929), la première décennie du siècle se caractérise en peinture par l'adoption de la technique divisionniste dans le cadre d'une peinture réaliste volontiers portée aux thèmes sociaux ; ce qui est vrai, par exemple, pour Plinio Nomellini (1866-1943) ou Camillo Innocenti (1871-1963), l'est aussi pour deux jeunes peintres appelés à un tout autre avenir, Giacomo Balla, puis Umberto Boccioni, bientôt les deux têtes de la peinture futuriste.

• *Le vacarme futuriste et le silence chiriquien.* Le futurisme* fait l'effet d'une bombe et, en effet, il est une : plus jamais l'Italie ne retrouvera sa quiétude d'antan, puisqu'elle a goûté aux poisons de la modernité ! Sur le seul plan pictural, les peintres futuristes commencent par un acte de foi dans le divisionnisme, pour emprunter bientôt au cubisme quelques principes de composition, rapidement pervertis par leur mise au service d'objectifs radicalement étrangers à Picasso et ses disciples. La tentation abstraite, qui se fait jour dès 1912 chez Balla, encourage Alberto Magnelli (1881-1971) à se détacher de la figuration dans ses toiles éclatantes de 1914-15. Dans le même temps, l'exemple de Boccioni pousse Roberto Melli (1885-1958) à ses sculptures les plus inventives. Mais, à l'instant où la peinture futuriste s'emplit d'émeutes, de locomotives, d'automobiles, de planètes en folie et de footballeurs, sa vivante antithèse se constitue, par la grâce de Giorgio De Chirico*, en visions figées dans le sommeil, des « places d'Italie » aux « intérieurs métaphysiques ».

• *Le retour à l'ordre.* La guerre porte un coup cruel à l'avant-garde italienne. Le futurisme se disloque, seuls parmi les peintres Balla et, à un moindre degré, Enrico Prampolini assurant la survivance d'un « second futurisme ». De son côté, De Chirico succombe dès 1919 aux tentations de la peinture du XVIe s. et se retrouve bientôt côte à côte avec les ex-futuristes Carlo Carra, Mario Sironi, Ottone Rosai et Achille Funi, au nombre des leaders du retour à un art « italien, traditionaliste et moderne », qui, en fait, restaure les notions d'académisme, d'imitation et de « métier » (Gino Severini, installé à Paris, connaît la même évolution). C'est le mouvement dit *Il Novecento*, qui reçoit son acte de baptême de la poétesse fasciste Margherita Sarfatti en 1924 et son aval de Mussolini en 1926, devenant ainsi la « ligne » esthétique officielle du nouveau régime. L'atmosphère délétère de ce groupe de peintres apostats n'empêche cependant pas le développement, à l'intérieur ou aux abords du Novecento, d'artistes originaux, au premier rang desquels Arturo Martini*, qui domine sans peine toute la sculpture de l'entre-deux-guerres, Felice Casorati (1886-1963), chez qui la rigueur du trompe-l'œil engendre un étrange mystère, et Giorgio Morandi*, dont les natures mortes sont des supports de méditation, comme peuvent l'être aussi les archaïsantes « femmes-amphores » de Massimo Campigli (1895-1971).

• *La redécouverte de la liberté.* L'opposition au néo-classicisme du Novecento est d'abord le fait d'un courant expressionniste puissant et volontiers vulgaire, qu'illustrent Lorenzo Viani (1882-1936), Scipione (Gino Bonichi, 1904-1933) et Mario Mafai (1902-1965). Confondu ou confronté avec des influences extérieures, celle de Picasso notamment, il va inspirer le groupe antifasciste *Corrente* (1938), dont les principaux animateurs sont Renato Birolli (1907-1959), Bruno Cassinari (né en 1912), Renato Guttuso (né en 1912), Ennio Morlotti (né en 1910) et Emilio Vedova (né en 1919). Il convient également de tenir compte, surtout à partir de 1933, à Côme et à Milan, d'une activité allant dans le sens de l'abstraction géométrique. À partir de 1946, c'est un feu d'artifice de manifestes, de groupements, de ruptures, de polémiques, que, bien entendu, les prises de position politiques ne manquent pas d'accentuer jusqu'au moment où, en 1952, un fossé semble se creuser entre le clan des « réalistes » (proches du P. C. I.), dont Guttuso est le drapeau, et celui des « abstraits ». Déjà l'avant-garde se cherche autour de deux grands animateurs, Corrado Cagli (né en 1910) à Rome et surtout Lucio Fontana*, qui, à Milan, a lancé le « spatialisme », bientôt suivi par le « mouvement nucléaire » (1952). Les mêmes courants qui apparaissent alors à New York ou à Paris vont également se manifester en Italie.

• *La peinture depuis 1950.* L'abstraction s'appuie en Italie sur le style « froid » de quelques valeureux aînés comme Prampolini ou Atanasio Soldati (1896-1953), mais elle ne va pas tarder à s'affirmer plutôt dans la direction lyrique, plus conforme au tempérament national, d'abord avec Afro (A. Basaldella, né en 1912), R. Birolli, Alberto Burri (né en 1915), dont les tableaux en draps déchirés ou en plaques de métal brûlé seront vite célèbres, Giuseppe Capogrossi (1900-1972), aux signes hermétiques, Antonio Corpora (né en 1909), Giuseppe Santomaso (né en 1907), E. Vedova, puis Roberto Crippa (né en 1921), Gianni Bertini (né en 1922) et Gianni Dova (né en 1925), qui se rapprochera des surréalistes dans des toiles d'une grande intensité poétique. À l'exemple de Dova, de nombreux jeunes peintres subiront la contagion du surréalisme — qui, chez les uns, entre en composition avec des penchants expressionnistes (Enrico Baj [né en 1924] et ses « généraux » bardés de vraies médailles, Eugenio Barbieri [né en 1927] et ses sculptures transformables, Guido Biasi [né en 1933], Concetto Pozzatti [né en 1935], Sergio Vacchi [né en 1925]) et qui, chez les autres, se mêle à l'influence du *pop'art* (Valerio Adami [né en 1935], Lucio Del Pezzo [né en 1933], que l'on dirait attaché à perpétuer le De Chirico des « intérieurs métaphysiques », Milvia Maglione [née en 1934], Graziella Marchi [née en 1932]). Il faut encore signaler, au moins, les meubles surréalistes de Fabio De Sanctis (né en 1931) et d'Ugo Sterpini (né en 1927), les affiches lacérées de Mimmo Rotella (né en 1918), qui relèvent du *nouveau réalisme*, et les personnages peints sur un miroir par Michelangelo Pistoletto (né en 1933), proches du *pop'art*.

• *La sculpture depuis 1950.* À côté de la sculpture d'esprit géométrique, dont Aldo Galli (né en 1908) est le premier représentant en Italie, c'est encore, là aussi, le lyrisme qui l'emporte, soit dans le sens des formes harmonieuses chères à Alberto Viani (né en 1906) et à Carlo Sergio Signori (né en 1906), soit dans celui de la complexité symphonique avec Berto Lardera (né en 1911), Pietro Consagra (né en 1920), Luciano Minguzzi (né en 1911), Francesco Somaini (né en 1926), les frères Pomodoro (Arnaldo, né en 1926 Gio, né en 1930) ou Pierluca (P. degli Innocenti, 1926-1968). La tradition figurative, imprégnée, d'académisme chez Emilio Greco (né en 1913), Pericle Fazzini (né en 1913) ou Giacomo Manzu (né en 1908), tous trois d'une virtuosité déconcertante, prend des accents expressionnistes chez Marino Marini (né en 1901), obsédé par les chevaux, et chez Agenore Fabbri (né en 1911), hanté par la souffrance. Dans cette voie s'inscrivent aujourd'hui une foule de sculpteurs baroques tels qu'Augusto Perez (né en 1929), Raimondo Rimondi (né en 1922), Ermes Meloni (né en 1938), Giuseppe Pirozzi (né en 1934), Valeriano Trubbiani. On pourrait parler de sculpture *néo-dada* devant les « collages » en métal si pleins d'humour d'Ettore Colla (1899-1968), de sculpture *pop* à propos des travaux de Mario Ceroli (né en 1938), de Piero Gilardi (né en 1942) et de Pino Pascali (1935-1968).

• *Les nouvelles recherches.* Le rôle considérable joué par Lucio Fontana de 1946 à 1968 a encouragé l'apparition de nouvelles directions de recherche, au détriment des anciennes catégories bien tranchées d'activités artistiques. Piero Manzoni (1933-1963), qui alla jusqu'à présenter comme œuvres d'art ses propres excréments mis en boîtes, participa efficacement à ce tournant. L'*arte povera*, comme son nom l'indique, est presque une spécialité de l'Italie, où, par ailleurs, l'*art conceptuel** et l'*hyperréalisme* ne laissent pas les jeunes artistes indifférents. Un important courant englobe les expériences *cinétiques* et l'*op'art*, sur les traces du pionnier Bruno Munari (né en 1907) et de Carla Accardi (née en 1924).

C'est en Italie, semble-t-il, que, par rapport au reste de l'Europe, se manifeste aujourd'hui le plus grand intérêt pour les phénomènes artistiques. Milan sera-t-elle demain la nouvelle capitale mondiale de l'art ?

J. P.

Vasari, *le Vite de'piu eccelenti : pittori, scultori ed architettori italiani* (Florence, 1550 ; nouv. éd. 1878-1882, 8 vol. ; trad. fr. partielle : *les Peintres toscans*, Hermann, 1966). / J. Burckhardt, *Der Cicerone* (Bâle, 1855, 2 vol. ; trad. fr. *le Cicerone, guide de l'art antique et de l'art moderne en Italie*, Firmin-Didot, 1925, 2 vol.). / A. Venturi, *Storia dell'arte italiana* (Milan, 1901-1940, 25 vol. ; 2e éd. 1967). / E. Bertaux, *l'Art de l'Italie méridionale. De la fin de l'Empire romain à la conquête de Charles d'Anjou* (Fontemoing, 1904). / R. Van Marle, *The Development of the Italian Schools of Painting* (La Haye, 1923-1938 ; 19 vol.). / B. Berenson, *Italian Pointers of the Renaissance* (Londres, 1932 ; trad. fr. *les Peintres italiens de la Renaissance*, Gallimard, 1937 ; 2e éd., 1953). / J. Alazard, *l'Art italien* (Laurens, 1949-1960 ; 4 vol.). / G. Veronesi, *Difficoltà Politiche dell'architettura in Italia 1920-1940* (Milan, 1953). / J. W. P. Hennessy, *Italian High Renaissance and Baroque Sculpture* (Londres, 1955-1963 ; 3 vol.). / G. Ballo, *Pittori italiani dal Futurismo ad oggi* (Rome, 1956). / A. Blunt, *Artistic Theory in Italy, 1450-1600* (Oxford, 1956 ; trad. fr. *la Théorie des arts en Italie de 1450 à 1560*, Julliard, 1963). / A. Chastel, *l'Art italien* (Larousse, 1956 ; 2 vol.) ; *les Arts de l'Italie* (P. U. F., 1963 ; 2 vol.) ; *Renaissance méridionale, Italie 1460-1500 et le Grand Atelier* (Gallimard, 1965 ; 2 vol.). / L. Grassi, *Il Disegno italiano del trecento al seicento* (Rome, 1956). / G. Liverani, *La maiolica italiana* (Milan, 1958). / R. Wittkower, *Art and Architecture in Italy, 1600-1750* (Harmondsworth, 1958). / J. Lees-Milne, *Baroque in Italy* (Londres, 1959). /A. Pica, *Nuova Architettura italiana* (Milan, 1959). / G. Dorfles, *Ultime tendenze nell'arte d'oggi* (Milan, 1961). / G. Pampaloni, « Italian Architecture 1950-1960 », dans *Architect's Year-Book* (Londres, 1962). / H. Decker, *l'Italie gothique* (Braun, 1964). / P. Murray, *Architecture of the Italian Renaissance* (New York, 1964). / F. Berence, *la Renaissance italienne* (Arthaud, 1966). / F. Borsi, *l'Architettura dell'unità d'Italia* (Florence, 1966). / M. Fagiolo dell'Arco, *le Arti oggi in Italia* (Rome, 1966). / J. White, *Art and Architecture in Italy 1250 to 1400* (Harmondsworth, 1966). / G. Celant, *Arte povera* (Milan, 1969). / L. H. Heydenreich, *Italie, 1400-1460. Éclosion de la Renaissance* (Gallimard, 1972). / A. P. Quinsac, *la Peinture divisionniste italienne. Origines et premiers développements* (Klincksieck, 1972).

Italie (campagne d') [1796-97]

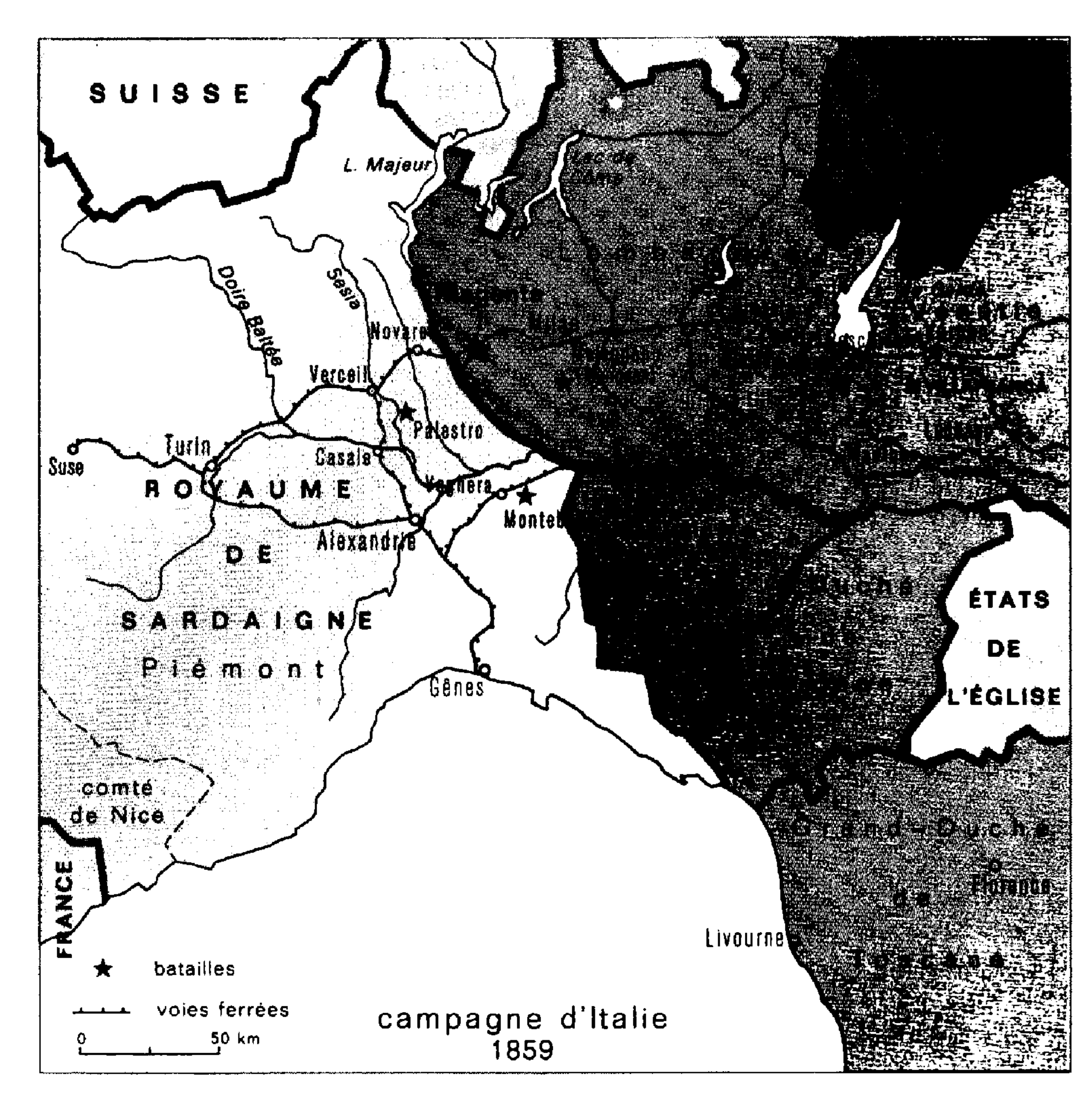
▶ DIRECTOIRE.

Italie (campagne d') [1800]

▶ CONSULAT.

Italie (campagne d') [1859]

L'échec des mouvements nationaux italiens de 1848 (Custoza) et de 1849 (Novare) avait convaincu Cavour que l'Autriche, apparaissant désormais comme l'unique obstacle à l'unité ita-



lienne, ne pouvait être battue sans le concours d'une grande puissance.

Devenu Premier ministre en 1852, Cavour recherche dans ce dessein l'alliance de la France ; en 1855, il envoie un détachement symbolique combattre aux côtés des Français en Crimée et pose le 8 avril 1856, au Congrès de Paris, le problème de l'unité italienne. Mais c'est à Plombières que, le 21 juillet 1858, il réussit à obtenir l'accord personnel de Napoléon III. Au cours de leur mémorable entrevue, il est convenu que, si le Piémont parvenait à se faire attaquer par l'Autriche, la France se porterait à son secours. Après la signature du traité franco-piémontais du 26 janvier 1859, Cavour n'hésite pas à mettre très ostensiblement son armée sur le pied de guerre. Aussi, le 23 avril, les Autrichiens lui adressent-ils un ultimatum, auquel, le 26, il répond négativement.

La campagne

Quelques jours après, 120 000 Français, aux ordres de l'Empereur, répartis en quatre corps commandés par les généraux Baraguey d'Hilliers, Mac-Mahon, Niel et par le maréchal Canrobert, arrivent à Turin après être passés par le tunnel du Mont-Cenis. Les Piémontais, commandés par le général Alfonso La Marmora (1804-1878), disposent de 60 000 hommes, et les Autrichiens, aux ordres de Ferenez Gyulay (1798-1868), de 120 000. Les deux armées se déploient de part et d'autre du Pô vers Alexandrie. Le 20 mai, le combat de Montebello, où 7 000 Français culbutent 26 000 Autrichiens, fait croire à ces derniers que l'Empereur se dirige vers Plaisance ; ils se mettent donc en mouvement vers l'est. L'ayant appris, Napoléon III se précipite alors en direction de Milan pour tomber sur les arrières ennemis. Le 30, il est à Palestro et, le 2 juin, il occupe Novare. Là il coupe son armée en deux ; Mac-Mahon (2e corps) passera le Tessin à Turbigo, pendant que lui-même empruntera la route directe de Milan. La réunion de toute l'armée est prévue le 4 à Magenta. Gyulay, ayant saisi la menace, occupe cette localité et, après avoir, dans la matinée, arrêté l'avance de Mac-Mahon, bloque l'après-midi celle des autres corps. Un combat confus et sanglant s'ensuit, où les Français perdent 3 800 tués et blessés, les Autrichiens 5 700 plus 4 500 disparus, mais, le soir, Mac-Mahon réussit à occuper Magenta en entier, et les Autrichiens se replient. Le 8 juin, Napoléon III et le roi Victor-Emmanuel II entrent dans Milan en liesse. Le même jour, les Français tentent, mais sans succès, de couper la retraite des Autrichiens à Melegnano (Marignan), puis, le 9, commencent à les poursuivre dans leur repli vers Vérone par Lodi et Verolanuova.

C'est à ce moment que l'empereur François-Joseph prend le commandement suprême et, ayant constitué son armée en deux groupements (Wimpffen et Schlick), lui fait faire brusquement demi-tour à proximité du village de Solferino. La bataille, qui s'y déroule le 24 juin 1859, oppose 300 000 hommes (165 000 Autrichiens, 135 000 Alliés) sur un front de 25 km, dimension qui n'a encore jamais été atteinte. Et c'est peut-être la raison pour laquelle il n'y eut pratiquement pas de manœuvre, mais un affrontement sanglant qui dura de 7 heures du matin à la tombée de la nuit. Le gros de l'action se déroule au centre devant les 4e (Niel), 2e (Mac-Mahon) et 1er (Baraguey) corps français. Mais alors qu'au centre droit la situation de Niel demeure critique, la décision se dessine au centre gauche (Baraguey) dès la fin de la matinée. Pourtant les Autrichiens ne commencent à se replier que vers 16 heures. Pendant ce temps, tandis qu'au nord les Piémontais affrontent les Autrichiens de Benedek à San Martino, le corps Canrobert, au sud, n'a qu'une activité réduite. Au total, les pertes sont très lourdes : 1 620 tués, 8 500 blessés et 1 500 disparus chez les Français ; 2 400 tués, 10 600 blessés et 9 300 disparus chez les Autrichiens ; 700 tués, 3 500 blessés et 1 200 disparus chez les Piémontais.

Le soir du 24 juin, les Autrichiens retraitent vers Vérone, suivis par les Français, mais l'annonce de menace précise de la Prusse sur le Rhin engage Napoléon III à conclure rapidement avec François-Joseph un armistice. Celui-ci sera signé le 12 juillet à Villafranca, au grand mécontentement des Italiens, qui auraient voulu poursuivre jusqu'à Venise et ne manifesteront ainsi aucune reconnaissance à leurs alliés. Le retour des troupes françaises à Paris fut, le 15 août, un véritable triomphe, qui marqua l'apothéose militaire du second Empire. Malheureusement, on parla peu de la campagne, des erreurs commises à Magenta ou à Solferino, qui, faute de renseignements, furent de véritables batailles de rencontre où les Français, surpris, ne se tirèrent d'affaire qu'au prix de lourdes pertes. On parla encore moins du service de santé qui, à Solferino, n'avait pu recueillir qu'une faible partie des blessés. Sa carence provoqua l'indignation du philanthrope suisse Henri Dunant (1828-1910) et fut à l'origine de la convention de Genève de 1863 et de la création de la Croix-Rouge*.

H. de N.

▶ *Cavour / Empire (second) / Italie.*

Italie (campagne d') [1943-1945]

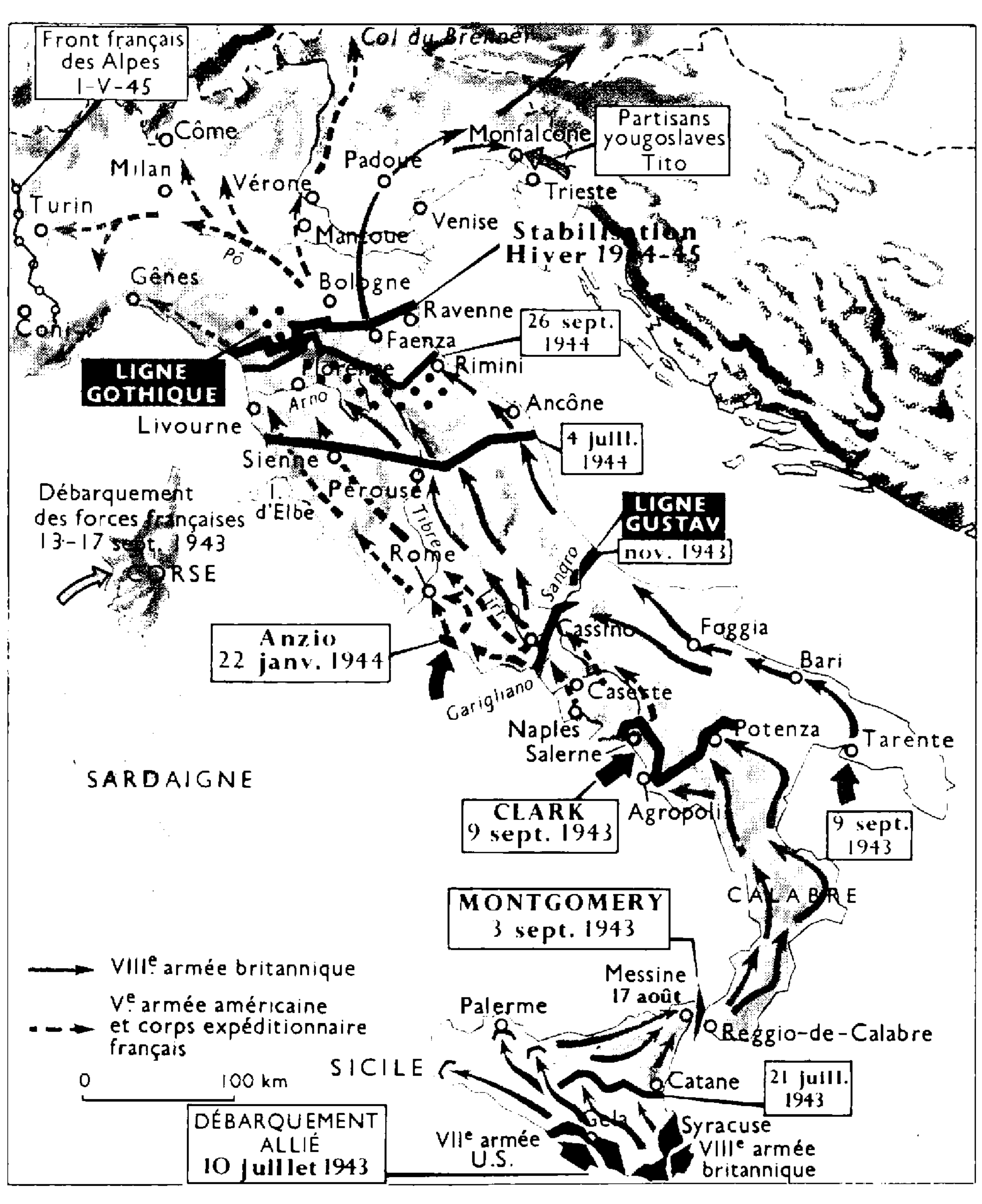
C'est à la conférence de Casablanca (janv. 1943) que Roosevelt et Churchill décident, sans attendre la défaite des forces de l'Axe en Afrique, de prendre pied dans le sud de l'Europe en débarquant d'abord en Italie.

Cette opération sera conduite par le 15e groupe d'armées allié, commandé par le général Alexander (VIIIe armée britannique [Montgomery], VIIe [Patton], puis Ve [Clark] armées américaines). La campagne se déroulera en trois phases : conquête de la Sicile, qui entraînera la capitulation de l'Italie ; bataille pour Rome ; offensive alliée sur l'Italie du Nord.

Les Alliés en Sicile et la capitulation italienne (juill.-sept. 1943)

Moins de deux mois après la capitulation germano-italienne du cap Bon (12 mai 1943), les Alliés débarquent le 10 juillet au sud-est de la Sicile, entre Licata et Syracuse, qui est prise dès le 12 par les Britanniques. À l'ouest, les Américains foncent sur Palerme, atteinte le 20, puis se rabattent sur Messine en suivant la côte. Au début d'août, les Alliés se heurtent autour de l'Etna à une vive résistance des Allemands, qui veulent couvrir le rembarquement de leurs forces. Ce n'est que le 17 août que Patton et Montgomery se rejoignent à Messine, laissant échapper 88 000 Germano-Italiens, qui sont évacués sur la Calabre. Dès le 18 juillet, lors de leur rencontre de Vérone, Hitler et Mussolini, estimant impossible de défendre la totalité de la péninsule italienne, avaient résolu de porter leur effort sur la zone industrielle de l'Italie du Nord. Les forces de l'Axe devaient retarder au maximum l'avance alliée pour permettre l'édification d'une puissante ligne défensive barrant cette zone de Pise à Rimini *(ligne Gothique)*.

Ces intentions sont, toutefois, déjouées par la crise politique qui traduit la lassitude du peuple italien et son angoisse de voir la guerre déferler sur son propre sol. Accusé de jouer le seul jeu allemand, Mussolini est désavoué le 24 juillet par le Grand Conseil fasciste et arrêté le lendemain sur ordre du roi, qui confie le pouvoir au maréchal Badoglio*. Celui-ci entame aussitôt à Lisbonne des pourparlers avec les Alliés, qui aboutissent à la signature



d'un armistice secret le 3 septembre à Syracuse.

Le même jour, deux divisions britanniques débarquent en Calabre et, sans coup férir, atteignent Tarente le 9 septembre. Au même moment, les forces de Clark débarquent à Salerne, où elles rencontrent une résistance opiniâtre des Allemands, que commande le maréchal Kesselring (intervention de la 82e division aéroportée américaine du général Ridgway). Le 17 septembre, Clark (qui a remplacé Patton) et Montgomery font enfin leur jonction à Agropoli, mais Clark mettra dix jours encore à atteindre Naples. Au début d'octobre, les deux armées alliées se heurtent à la *ligne Gustav*, position solidement organisée par la Xe armée allemande sur 120 km entre le Garigliano et le Sangro pour barrer la route de Rome. Ainsi, trois mois avaient été nécessaires aux Alliés pour prendre pied dans le sud de l'Italie, mais, pour eux, le résultat acquis était considérable. En dehors du fait essentiel de la capitulation italienne, leur aviation était maintenant à portée d'attaque de l'Allemagne du Sud comme des pétroles roumains ; un nouveau front immobilisait de vingt-cinq à trente divisions allemandes, distraites du front soviétique. En septembre, les forces de l'Axe évacuaient la Sardaigne et étaient chassées de Corse par un soulèvement dirigé par le colonel Colonna d'Istria, appuyé par les unités du général Henri Martin, envoyées d'Algérie par Giraud (9 septembre - 4 octobre 1943). Mais la Wehrmacht avait su réagir avec une rare énergie, occupant les grands centres italiens, désarmant les troupes italiennes, détruisant les installations portuaires (à Naples notamment) et montrant par l'occupation des îles de Rhodes, de Leros et de Samos qu'elle n'entendait pas abandonner la Méditerranée.

La bataille de la « ligne Gustav » et la percée sur Rome (nov. 1943 - sept. 1944)

Echelonnée en profondeur, sur un terrain mouvementé étayant la dorsale des Abruzzes, la *ligne Gustav*, défendue par une quinzaine de divisions allemandes et elle-même couverte par une ligne d'hiver, constitue un redoutable obstacle. Cependant, les vingt divisions du général Alexander viennent d'être renforcées par le corps polonais du général Anders (1892-1970) [à la VIIIe armée] et par le corps expéditionnaire français du général Juin, dont les premiers éléments, débarqués à Naples à la fin de novembre, sont engagés en décembre dans le secteur de la Ve armée américaine (Clark). Par une série d'opérations limitées, les Français réussissent à pénétrer dans la position allemande : 2e D. I. M. du général Dody au Pantano et à Le Mainarde du 10 au 30 décembre ; 3e D. I. A. du général de Monsabert et tabors du général Augustin Guillaume sur le Monte Monna Casale, Acquafondata, le Belvédère et le Monte Cairo en janvier 1944. Malgré ces succès, les Alliés sont bloqués devant Cassino, clé de voûte de la *ligne Gustav*, que les Allemands ont, en outre, doublée à l'arrière d'une seconde ligne fortifiée, la *ligne Hitler*, en travers de la vallée du Liri. Aussi, le 22 janvier 1944, les Américains débarquent-ils leur 6e corps à Anzio et à Nettuno, à 50 km au sud de Rome, mais ne réussissent pas à déboucher de leur tête de pont. L'offensive frontale doit être reprise. Son succès sera dû en grande partie au général Juin*, qui fera exécuter par ses unités (renforcées en mars par la 4e D. M. M. du général Sevez et en avril par la 1re D. F. L. du général Brosset) la manœuvre décisive dans la région des monts Aurunci, tenus pour infranchissables. Déclenchée le 11 mai, l'attaque de rupture conduit les Français, le 18, sur les arrières de la *ligne Hitler* (Monte Faito, Castel-forte, Monte Maio, San Giorgio a Liri, Esperia et Pico). Au même moment, les Britanniques franchissent le Rapido à Sant'Angelo, et les Américains s'emparent de Monterotondo. Encerclé, Cassino tombe enfin le 17 mai entre les mains des Polonais, et, le 23, le 6e corps américain, venant d'Anzio, réussit à rejoindre, près de Cisterna, les éléments de la Ve armée, qui ont progressé le long de la côte.

Les Allemands ne peuvent éviter l'encerclement que par l'abandon de la *ligne Gustav*, laissant ainsi ouverte la route de Rome, où les Alliés entrent en libérateurs le 4 juin 1944. Le lendemain, pour témoigner sa reconnaissance aux forces françaises, le général Clark prenait à ses côtés le général Juin pour monter au Capitole. Le 6 se déclenche l'opération *Overlord* du débarquement allié en Normandie ! Du 17 au 19 juin, les Français s'emparent de l'île d'Elbe. Les débris du groupe d'armées C allemand (Xe armée Vietinghoff et XIVe-Mackensen) doivent se replier en hâte sur la *ligne Gothique*, poursuivis par les Français, qui occupent Sienne le 3 juillet, les Polonais, qui arrivent à Ancône le 18, et les Américains, qui sont à Livourne le 19, tandis que les Britanniques entament la dernière ligne de résistance allemande en s'emparant de Florence le 19 août.

La libération de l'Italie du Nord (avr. 1945)

Si, comme le souhaitait Churchill, l'offensive alliée avait été poursuivie, elle aurait sans doute eu rapidement raison de la résistance allemande. Mais la préparation du débarquement de Provence a entraîné le retrait de moyens importants, dont les divisions du corps expéditionnaire français (21-23 juill. 1944). Toutefois, le 25 août, Alexander lance ses divisions à l'attaque, et, en octobre, la *ligne Gothique* est, sauf à l'ouest, partout dépassée par les Alliés, qui s'emparent ensuite de Forli (10 nov.), de Ravenne (5 déc.) et de Faenza (18 déc). À la fin de novembre, Alexander, promu commandant en chef interallié en Méditerranée, est remplacé à la tête du 15e groupe d'armées par le général Clark, qui cède lui-même sa place, à la Ve armée, au général Truscott. En face, surtout depuis que la lutte se déroule sur le territoire allemand, les vingt-cinq divisions de la Wehrmacht en Italie, à la tête desquelles Vietinghoff a remplacé Kesselring le 1er avril 1945, ont un moral chancelant, et les six divisions de l'armée républicaine fasciste du général Graziani ne comptent guère. Aussi, quand le 9 avril débouche l'offensive générale des forces de Clark, la défense de la Wehrmacht s'effondre. Le 21, les Alliés entrent à Bologne, puis franchissent le Pô le 25 et enlèvent Vérone le 26. Le même jour éclate l'insurrection de la résistance italienne, qui leur livrera Mantoue, Parme, Gênes et Milan le 29 ; l'avant-veille, Mussolini a été sommairement exécuté près de Côme. Le 1er mai, Turin tombe, tandis que la 1re division française libre, retirée du front d'Alsace après la prise de Colmar, débouche du Mont-Cenis et s'empare de Suse et de Coni. Dès le 29 avril, Vietinghoff avait signé à Caserte la capitulation sans condition des forces allemandes en Italie du Nord, en Autriche, en Styrie et en Carinthie. Elle deviendra effective le 1er mai, jour où les forces alliées du général Clark feront à Monfalcone leur jonction avec les troupes de Tito. Le 4, la Ve armée (Truscott) prend contact au sud du Brenner avec les formations de la VIIe armée du général Patch, venant d'Allemagne.

P.-A. V.

► *Guerre mondiale (Seconde) / Italie.*

A. Goutard, *le Corps expéditionnaire français dans la campagne d'Italie, 1943-1944* (Charles-Lavauzelle, 1947). / M. Carpentier, *les Forces alliées en Italie* (Berger-Levrault, 1949). / R. Böhmler, *Monte Cassino* (Munich, 1956 ; trad. fr., Plon, 1961). / Maréchal Juin, *Mémoires*

(Fayard, 1959) ; *la Campagne d'Italie* (Guy Victor, 1962). / H. Pond, *le Débarquement de Salerne* (Presses de la Cité, 1963).

Italie (guerres d')

Ensemble des expéditions dont l'Italie a été l'enjeu de 1494 à 1559.

L'épopée de Charles VIII

Louis XI* ne lègue à son héritier ni son esprit positif, ni son sens aigu des réalités politiques. Le jeune Charles VIII* est un prince faible qui ne rêve que de ressusciter les exploits des héros des romans de chevalerie. Comme il a hérité, à défaut des qualités paternelles, de prétentions sur le royaume de Naples, sur Chypre et Jérusalem, voire sur l'ancien empire de Constantinople, et surtout de bonnes finances et d'une bonne armée — ce qui n'est pas le fait de nombreux princes dans l'Europe d'alors —, il va pouvoir mettre au service de son rêve italien les forces vives d'une nation en pleine prospérité.

La France, dans cette fin du XVe s., est riche et bien peuplée. Le pouvoir central, qui a affirmé sa prééminence sur les états généraux de 1484, peut lever des impôts réguliers sans de trop grandes difficultés. En outre, il bénéficie de l'aide des plus grands banquiers, installés à Lyon. Ceux-ci sont tous d'origine italienne, chassés de leur pays à la suite des guerres intestines. Ils sont tout disposés à financer les projets du roi en Italie pour y retrouver par ce moyen leur influence économique et leur influence politique, l'une n'allant pas sans l'autre. Le roi peut leur emprunter des deniers pour lever ses troupes, et il remboursera en leur aliénant les futures levées d'impôts.

L'armée royale est composée des nobles qui doivent le service d'ost et de nombreux mercenaires français et étrangers. Parmi ces derniers, on remarque principalement les Suisses, célèbres depuis les victoires de leur infanterie sur la cavalerie impériale (bataille de Morgarten, 1315) et sur Charles le Téméraire (Grandson et Morat, 1476). Riche en hommes, la Confédération, qui renonce au XVIe s. à toute annexion territoriale, va mettre ses soldats au service des princes qui guerroient en Italie, contre argent comptant. Charles VIII en conduira 8 000 à l'assaut du trône napolitain. Un autre avantage de la France, c'est son parc d'artillerie*, constitué au milieu du XVe s. par les frères Bureau. C'est elle qui va désormais décider du sort des batailles.

Pour assurer ses arrières, Charles VIII désintéresse le roi d'Angleterre Henri VII au moyen d'une forte somme d'argent (traité d'Etaples, 1492) et Ferdinand d'Aragon en lui rétrocédant les provinces de Cerdagne et de Roussillon, acquises par Louis XI (traité de Barcelone, 1493). L'empereur Maximilien Ier, qui vient de récupérer l'Artois et la Franche-Comté, dot de sa fille Marguerite, après le mariage du roi avec Anne de Bretagne, se voit rendre en outre le Charolais (traité de Senlis, 1493).

Se croyant à l'abri de toute mauvaise surprise, Charles VIII se prépare à conquérir le royaume de Naples. L'Italie, en cette aurore des Temps modernes, reste très morcelée. Des États rivaux s'y font sans cesse la guerre et font fréquemment appel à l'étranger pour vider leurs querelles. Le royaume de Naples s'est scindé en deux à la mort d'Alphonse Ier (V d'Aragon), en 1458 : Sicile et Sardaigne sont revenues à l'Espagne, et la partie péninsulaire à une branche cadette d'Aragon, encore qu'elle soit revendiquée par le roi de France en tant qu'héritier de la maison d'Anjou.

L'État pontifical, pour sauvegarder son indépendance, doit à la fois lutter contre ses vassaux et participer aux luttes italiennes : il perd dans ces conflits son prestige moral. Au nord, le duché de Savoie est sous l'influence française et celui de Milan est réclamé par la maison d'Orléans. Venise, elle, offre son alliance indifféremment aux uns et aux autres, son but étant d'élargir ses possessions de Terre Ferme. Incapables de s'unir, divisés, ces États seront la proie toute désignée des ambitions européennes. La France, l'Espagne et l'Empire s'y mesureront durant plus d'un demi-siècle.

L'expédition de Charles VIII commence en triomphe. Tout cède au vainqueur, les Médicis s'enfuient de Florence, les Français sont accueillis en sauveurs, le roi fait son entrée dans Rome le 31 décembre 1494. Mais, diplomate inhabile, Charles VIII ne sait pas exploiter ses succès et se laisse berner par le pape Alexandre VI*. Le royaume de Naples n'en est pas moins conquis en quelques jours. Cependant, le désastre est proche. L'armée est d'abord décimée par la syphilis, puis les États italiens, effrayés par le triomphe français, se coalisent. Le 31 mars 1495, sous l'égide de l'Espagne, une Sainte Ligue est formée avec l'empereur, le pape, Venise et le duc de Milan.

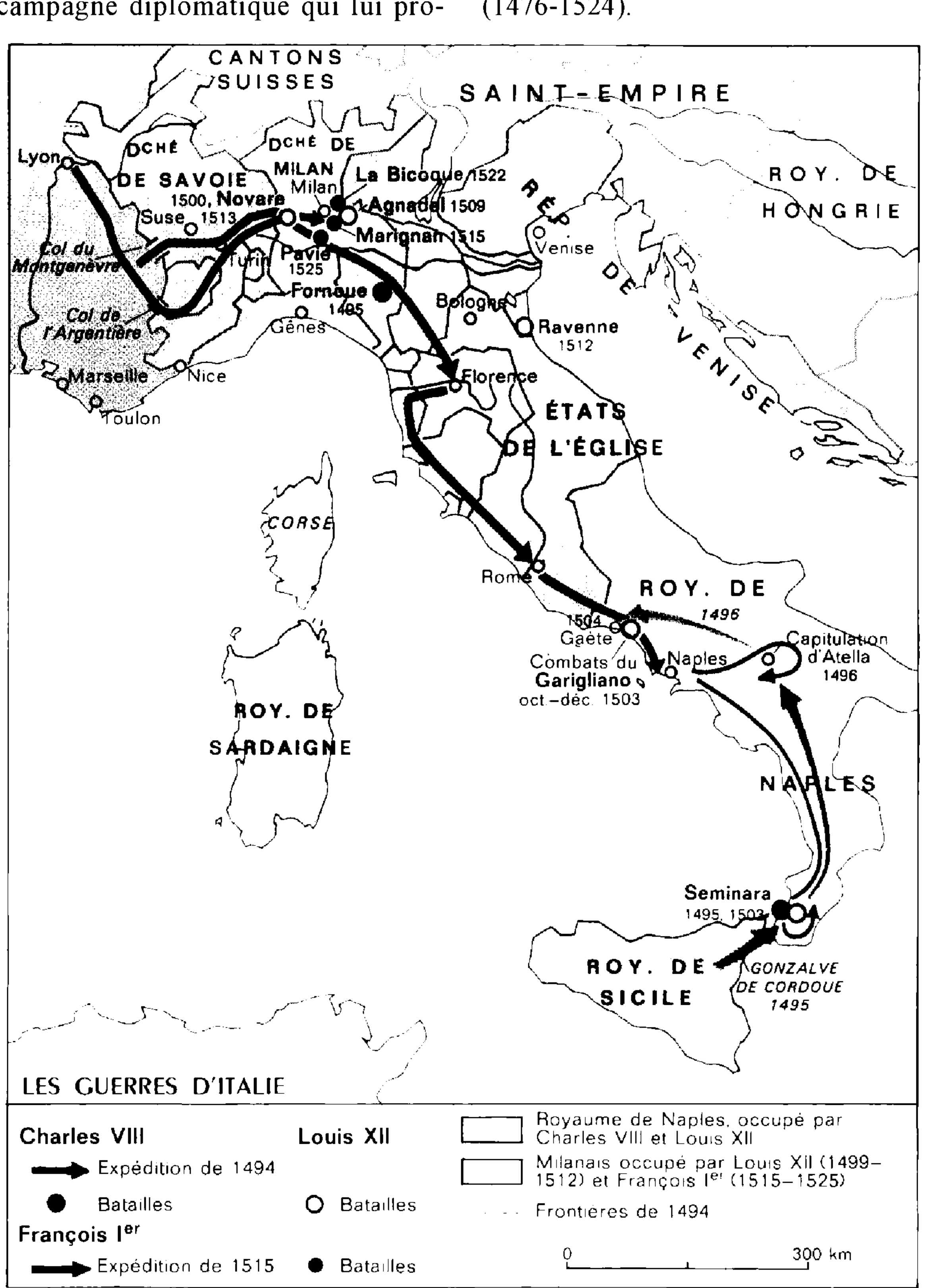
Charles VIII, sous peine d'être pris dans la souricière, doit quitter en toute hâte sa nouvelle conquête. Il réussit à regagner la France avec son artillerie, mais, à Fornoue (6 juill. 1495), seule l'indiscipline des coalisés évite à l'armée française d'être taillée en pièces. L'aventure se termine en 1496, lorsque le grand capitaine espagnol Gonzalve de Cordoue (1453-1515) fait capituler à Atella les soldats français restés à Naples. Le plus clair résultat de l'expédition est l'implantation de l'Espagne dans la péninsule et sa domination en Méditerranée.

De Louis XII à Henri II

La Sainte Ligue ne poursuit pas son avantage ; fidèles à leur politique d'équilibre, les États italiens ne se soucient pas de favoriser l'Aragonais après avoir évincé le roi de France. À Charles VIII, qui meurt en 1498, succède son cousin Louis XII*, chef de la maison d'Orléans, héritière du duché de Milan. Le nouveau roi mène une campagne diplomatique qui lui procure l'alliance de Venise, du pape et de Florence.

En juillet 1499, Louis XII, après avoir conclu le traité de Lucerne avec les cantons suisses, ces portiers des Alpes, qui lui fournissent en outre de nombreux mercenaires, passe les monts et s'empare du Milanais ; le duc Ludovic Sforza le More, s'appuyant sur d'autres Suisses, reprend son duché au début de 1500, et une seconde expédition est nécessaire aux troupes de Louis XII pour récupérer la ville (bataille de Novare, 10 avr. 1500).

En même temps, le roi de France s'empare du royaume de Naples avec l'accord de l'habile Ferdinand II d'Aragon (V d'Espagne) qui espère, par ce biais, éliminer la branche cadette de sa maison, qui y règne. Après la mort d'Alexandre VI, la puissance des Borgia*, — alliés de la France — s'effondre en Italie ; depuis leur base de Sicile, les Espagnols, qui ont conservé la maîtrise de la mer, reprennent la lutte dans la péninsule et s'emparent du royaume de Naples (1504) malgré les exploits de La Palice et de Bayard (1476-1524).



Ne percevant pas les vues du pape Jules II, Louis XII accepte de combattre pour lui les Vénitiens, qu'il écrase à Agnadel (14 mai 1509). En fait, Jules II désire chasser les « Barbares », c'est-à-dire les Français, d'Italie. Son meilleur allié est le cardinal de Sion, Matthaüs Schiner (v. 1470-1522), très influent sur les cantons suisses. Le pontife conclut une nouvelle Sainte Ligue avec l'Espagne et Venise (oct. 1511). Grâce au génie stratégique d'un grand capitaine, Gaston de Foix (1489-1512), Louis XII remporte d'abord la bataille de Ravenne (11 avr. 1512), mais il ne sait pas en profiter ; avec le secours des Suisses, Jules II force bientôt les Français à abandonner le Milanais. Après la mort du pape, une tentative pour reprendre le duché échoue le 6 juin 1513 (bataille de Novare), toujours à cause des troupes suisses de Schiner.

C'est le jeune François Ier* qui reprendra le Milanais l'année même de son avènement, par la victoire de Marignan (13-14 sept. 1515). Il gardera le Milanais dix ans, jusqu'à une autre bataille, celle de Pavie (24 févr. 1525) — un désastre français, cette fois —, conséquence de la rivalité entre la France et la maison d'Autriche après l'élection de Charles Quint au trône impérial. À la paix de Cambrai ou des Dames (5 août 1529), François Ier renoncera à l'Italie.

Son fils Henri II* fera renaître, et le dernier, les ambitions italiennes de ses prédécesseurs, mais dans le cadre de la lutte contre Charles Quint* et Philippe II*. En 1559 le traité du Cateau-Cambrésis mettra fin à toute espérance d'établissement français en Italie.

À l'issue de ce long conflit, c'est la puissance espagnole qui s'établissait pour longtemps à Milan et à Naples. Les causes de l'échec français en Italie doivent être cherchées principalement dans l'absence d'une forte marine de guerre qui aurait pu s'opposer à celle de l'Espagne et qui aurait dû appuyer les opérations militaires de Terre Ferme.

P. R.

▶ *Charles VIII / François Ier / Henri II / Louis XII.*

italo-éthiopiennes (guerres)

1889-1896

Entendant jouer en Afrique le rôle d'une grande puissance coloniale, l'Italie, après son installation en Somalie et en Érythrée, cherche à opérer la jonction de ces deux territoires par la conquête de l'Éthiopie. Sa première tentative se solde par les deux échecs militaires de Dogali (26 janv. 1887) et de Saganeiti (8 août 1888). Par le traité d'Uccialli (2 mai 1889), Rome doit reconnaître le Négus Ménélik II* comme souverain d'Éthiopie. Sans renoncer à leur projet, les Italiens tentent alors, par la pénétration de leurs colons et de leurs agents, d'instaurer un protectorat de fait sur l'Éthiopie. Aussi. Ménélik II dénonce-t-il en 1893 le traité d'Uccialli et inflige-t-il deux nouvelles défaites aux Italiens à Amba Alagi (7 déc. 1895) et à Adoua (1er mars 1896). L'Italie doit signer la paix d'Addis-Abeba (26 oct. 1896) et renoncer une fois encore à son dessein.

1935-1936

Près de quarante ans plus tard, Mussolini, sous le signe de la grandeur de l'Italie fasciste, entend effacer le désastre d'Adoua. L'occasion lui en est fournie par l'incident frontalier d'Oual-Oual, où le 5 décembre 1934 périssent 60 askaris italiens. Le Duce prend toutefois son temps. Tout en commençant aussitôt secrètement le rassemblement en Érythrée des moyens nécessaires à l'attaque de l'Éthiopie, il croit s'assurer la neutralité de la France et de l'Angleterre, inquiètes du réarmement allemand, en signant avec elles les accords de Stresa (14 avr. 1935), qui font suite au pacte d'amitié franco-italien du 7 janvier 1935. Entendant profiter de ce climat, il prépare méthodiquement son intervention. Au début de 1935, près de 100 000 ouvriers aménagent les ports de Massaoua et de Mogadiscio, précédant un corps expéditionnaire qui compte en août 200 000 combattants (effectif porté à 400 000 hommes en mars 1936). En face, l'Empire abyssin, miné par de graves dissensions intérieures, ne peut compter, en dehors de la solide garde du négus Hailé Sélassié Ier* (4 000 hommes), que sur un ensemble hétérogène de troupes régionales semi-permanentes, d'un effectif global voisin de 400 000 hommes très médiocrement armés.

Soutenues par 10 groupements blindés et 11 escadrilles aériennes, les forces italiennes, aux ordres du général Emilio De Bono (1866-1944), entrent en Éthiopie sans déclaration de guerre le 3 octobre 1935. Cependant, l'opinion britannique s'insurge violemment contre l'agression italienne ; la Société des Nations, qui a été saisie de l'affaire par l'Éthiopie en mars, condamne l'Italie pour violation du pacte les 7 et 11 octobre, et décide, le 18 novembre, des sanctions économiques interdisant toute exportation de matériel ou de produits stratégiques en Italie, sanctions qu'elle sera incapable de faire appliquer. Aussi Mussolini veut-il frapper vite et fort, car il tient à mettre la S. D. N. devant le fait accompli et à éviter toute complication internationale dans cette entreprise, dont le régime fasciste ne supporterait pas l'échec.

La campagne

Le Duce décide donc d'accélérer le rythme des opérations, dont il confie la direction dès novembre 1935 à un véritable chef de guerre, le maréchal Badoglio*.

L'effort principal revenant au front d'Érythrée, les troupes débouchant de Somalie, aux ordres du général Graziani (1882-1955), n'auront qu'une mission secondaire et ne mèneront en fait que des opérations de type colonial, sous forme notamment de raids offensifs. Elles s'emparent de Gorrahei (6 nov. 1935) et de Neghelli (20 janv. 1936), avant de marcher en avril sur Harar. Leur progression sera retardée par la résistance opiniâtre des guerriers du ras Nassibou. Mais, en apprenant la fuite du négus de sa capitale, la résistance éthiopienne s'effondrera sur ce front, et les troupes de Graziani, entrant à Harar le 8 mai, feront leur jonction avec celles de Badoglio.

Sur le front nord-ouest, les opérations ont revêtu l'aspect tout différent d'une bataille de rupture, qui bénéficiera de l'immense supériorité italienne en artillerie, en blindés et en aviation. Adoua et la ville sainte d'Aksoum ont été conquises respectivement dès le 6 et le 15 octobre 1935. Le 8 novembre, Maqalié est occupé, mais l'attaque sur le Tembien est par deux fois bloquée par les Éthiopiens, qui réussissent même à reprendre Abbi-Addi (janv.-févr. 1936). Cependant, la bataille d'Enderta (févr.) permettra la prise du Tembien, défendu par le ras Immeroun. Par un ultime effort, le négus, qui rassemble 40 000 hommes, réussit à bousculer les lignes italiennes près du lac Ashangi (Ascianghi), mais ne peut empêcher les forces de Badoglio de marcher sur Quoram (auj. Korem). Toute défense organisée est désormais impossible. Om Ager et Gondar tombent entre les mains du général italien Achille Starace, et la fin de la campagne se réduit à un raid sur Addis-Abeba. Le 1er mai, le négus gagne Djibouti, d'où il s'embarque pour Londres sur un navire anglais. Le 5 mai, les Italiens entrent dans la capitale éthiopienne.

Le 9 mai 1936, Mussolini proclame l'annexion à l'Italie de la totalité du territoire éthiopien, et le roi Victor-Emmanuel III prend officiellement le titre d'empereur d'Éthiopie. Le vieux rêve italien de la création d'un empire d'Afrique orientale est enfin réalisé. Au début de juillet, la S. D. N. décide d'abroger les fameuses sanctions contre l'Italie et scelle ainsi sa propre ruine. Quelques mois plus tôt, l'Allemagne, qui a déjà quitté la S. D. N., a décidé de remilitariser la Rhénanie ; quelques jours plus tard éclate la guerre civile espagnole. La S. D. N. n'a pratiquement plus aucune prise sur les événements, et, après l'Allemagne et le Japon, l'Italie la quittera définitivement le 12 décembre 1937.

1940-41

L'Empire africain italien ne durera toutefois qu'à peine cinq années et s'effondrera dès le début de la Seconde Guerre mondiale. En effet, si le duc d'Aoste (1898-1942), commandant en chef italien en Afrique orientale, occupe en août 1940 la Somalie britannique, évacuée par les Anglais, ces dernier lancent du Kenya en novembre de la même année une offensive sur la Somalie italienne. Les troupes du général anglais sir Alan Gordon Cunningham (né en 1887) sont à Kismayou le 15 février 1941 et à Mogadiscio le 25. De là elles foncent sur Addis-Abeba, abandonné par les Italiens, où elles entrent le 5 avril. Faisant alors leur jonction avec d'autres forces britanniques venant du Soudan et qui, renforcées d'un détachement français, opèrent en Érythrée, elles contraignent le duc d'Aoste, réfugié avec 7 000 hommes sur le plateau d'Amba Alagi, à y capituler le 21 mai 1941. Le 5 mai, le négus Hailé Sélassié rentre dans sa capitale d'Addis-Abeba, et, le 27 novembre, les dernières troupes italiennes sont faites prisonnières dans la région de Gondar.

P.-A. V.

▶ *Empire colonial italien / Éthiopie / Hailé Sélassié.*

Ivan IV Vassilievitch le Terrible

▶ Moscovie.

Ives (Charles Edward)

Compositeur américain (Danbury, Connecticut, 1874 - New York 1954).

Son père, organiste, dirigeait l'harmonie municipale de Danbury. Il avait

des curiosités insolites, qu'il transmit à son fils : il se plaisait à harmoniser les cantiques d'église dans plusieurs tonalités différentes, à accorder son piano selon les harmoniques naturelles, à faire chanter les membres de sa famille en quarts de ton, voire à partager sa fanfare en trois groupes, jouant chacun une musique différente en partant de divers endroits de la bourgade. Il se postait alors lui-même au sommet du clocher pour jouir de la simultanéité de ces musiques. Tout cela en 1870 ! Aucun créateur n'a jamais été plus étroitement tributaire de ses impressions d'enfance que ne le fut Charles Ives. Le cadre rustique de la Nouvelle-Angleterre et les expériences paternelles formèrent son langage autant que le folklore américain sous ses quatre aspects complémentaires : hymnes et cantiques puritains, danses de violoneux *(barn dances)*, romances sentimentales, enfin et surtout marches militaires et patriotiques. À dix ans, l'enfant tenait le tambour dans l'harmonie de Danbury ; un peu plus tard, il maîtrisait le piano et l'orgue sous la direction de son père, qui lui communiqua aussi le culte de Bach et des classiques. De 1894 à 1898, il alla parfaire sa formation à l'université Yale, auprès de Horatio Parker (1863-1919), musicien d'obédience académique et germanique, et ces études servirent à lui donner la facilité de plume et les connaissances techniques de l'orchestre. Dès cette époque, il se livra à des expériences polytonales, qu'il se garda de montrer à son professeur. En 1898, il prit une décision révolutionnaire : afin de pouvoir composer sans compromis, il entra dans les affaires et devint un musicien du dimanche. Au bout de peu d'années, il se trouva à la tête d'une florissante compagnie d'assurances, bientôt la première du pays. Les années 1905-1917 marquèrent l'apogée de son existence sur le double plan qu'il avait choisi de lui donner et virent naître la plupart de ses chefs-d'œuvre. L'achèvement de la 4e symphonie (1916) marqua le sommet et la fin de cette période. Durement atteint dans ses idéaux pacifistes et humanitaires par la Première Guerre mondiale, Ives eut une très grave crise cardiaque en octobre 1918, qui le laissa physiquement très diminué. Jusqu'en 1924, il composa encore par intermittence, puis ce fut le silence. Cependant, il demeurait presque inconnu : après de rares tentatives, orchestres et instrumentistes avaient renoncé à jouer une musique aux difficultés apparemment insurmontables, semblant défier toute logique et toute cohérence. La première audition de la sonate *Concord, Massachusetts, 1840-1860*, donnée par le pianiste John Kirkpatrick en 1939, inaugura un tardif retournement de situation, qui s'amplifia après 1945, lorsque, l'une après l'autre, des partitions, vieilles parfois d'un demi-siècle, surgirent de l'ombre. Bien que malade et vieilli, Ives put assister encore à la renaissance de son œuvre, puisqu'il mourut, âgé de quatre-vingts ans, le 19 mai 1954. En 1947, il avait reçu le prix Pulitzer, la plus haute récompense américaine, pour sa 3e symphonie, achevée en 1904 !

Travaillant à l'écart de la tradition européenne (à l'époque où il composait, il ne connaissait guère que les classiques et les romantiques, et semble n'avoir jamais entendu Stravinski, Schönberg ou même Debussy !), Ives se révèle aujourd'hui comme un des grands pionniers de notre actuel langage musical. Le premier, avec une avance variant de dix ans à un demi-siècle, il a pratiqué de manière lucide et cohérente la polytonalité, l'atonalité (y compris l'usage de séries dodécaphoniques), la polyrythmie, mais aussi le « montage » par superposition de musiques différentes, le « collage » par citation de thèmes folkloriques, religieux, militaires, voire classiques, la forme « ouverte », la musique « aléatoire », avec choix des effectifs, des tempi de la dynamique, voire des coupures, l'usage des « clusters », ou grappes de sons annonçant la musique concrète et électronique, celui des micro-intervalles, celui de la « modulation métrique », affectant simultanément tempi et valeurs, etc. Le sens de certaines de ces initiatives ne se révèle qu'à la lumière de l'évolution musicale la plus récente, et, du point de vue esthétique, montages et collages relèvent prophétiquement du « pop'art ». Il faut rappeler encore l'influence considérable qu'exercèrent sur Ives les poètes et philosophes « transcendantalistes » du siècle dernier : Emerson, Hawthorne, Thoreau, les Alcott, auxquels il a rendu un magnifique hommage dans sa sonate *Concord, Massachusetts, 1840-1860* et dont la pensée spiritualiste et mystique illumine des pages visionnaires, comme les finals du 2e quatuor et de la 4e symphonie, compléments naturels de ses grandes fresques grouillantes et populaires. À l'écart de toute spéculation cérébrale ou gratuite, cette musique *vit*, avec toute l'intensité parfois brutale de la jeune nation, dont elle exprime mieux que toute autre le génie. La chronologie de cette œuvre abondante et variée est très difficile à établir, car Ives, fidèle à l'idée de l'œuvre « ouverte » *(work in progress)*, travaillait à dix ouvrages de front, les abandonnant pour les reprendre sous d'autres titres, en modifiant la destination première, les dimensions et les effectifs.

Les œuvres principales

Orchestre : 4 symphonies (1896-1898 ; 1897-1902 ; 1901-1904 ; 1910-1916) ; 2 *Sets* (no 1, *Three Places in New England*, 1903-1914 ; no 2, 1912-1915) ; *Holidays* (1904-1913) ; *Browning Overture* (1911).

Orchestre de chambre : *From the Steeples and the Mountains* (1901) ; *Three Outdoor Scenes* (1906-1911, dont *Central Park in the Dark*, 1907) ; *The Unanswered Question* (1908) ; *Tone Roads* (1911-1915) ; *Over the Pavements* (1913).

Musique de chambre : 2 quatuors (1896 ; 1907-1913) ; 1 trio (1904-1911) ; 4 sonates pour piano et violon (1903-1915), etc.

Piano : 2 sonates (no 1, 1902-1909 ; no 2, *Condord, Massachusetts, 1840-1860*, 1909-1915) ; *Three-Page Sonata* (1905) ; *Études* ; *3 Pièces en quarts de ton* pour 2 pianos (1903-1924).

Chœurs : 9 psaumes (1894-1901) ; *The Celestial Country* (1898-99) ; 3 *Harvest Home Chorales* (1898-1912), etc.

Mélodies : environ 150 (1889-1925).

H. H.

H. et S. Cowell, *Charles Ives and His Music* (New York, 1955 ; 2e éd., 1969). / J. E. Kirkpatrick, *A Temporary Mimeographed Catalogue of the Music Manuscripts of C. E. Ives* (New Haven, N. J., 1960). / C. Ives, *Essays before a Sonata and Other Writings* (New York, 1962 ; nouv. éd., Londres, 1969). / J. Bernlef et R. De Leeuw, *Charles Ives* (Amsterdam, 1969). / D. R. de Lerma, *Charles Edward Ives, a Bibliography of His Music* (Kent, 1970).

ivoire

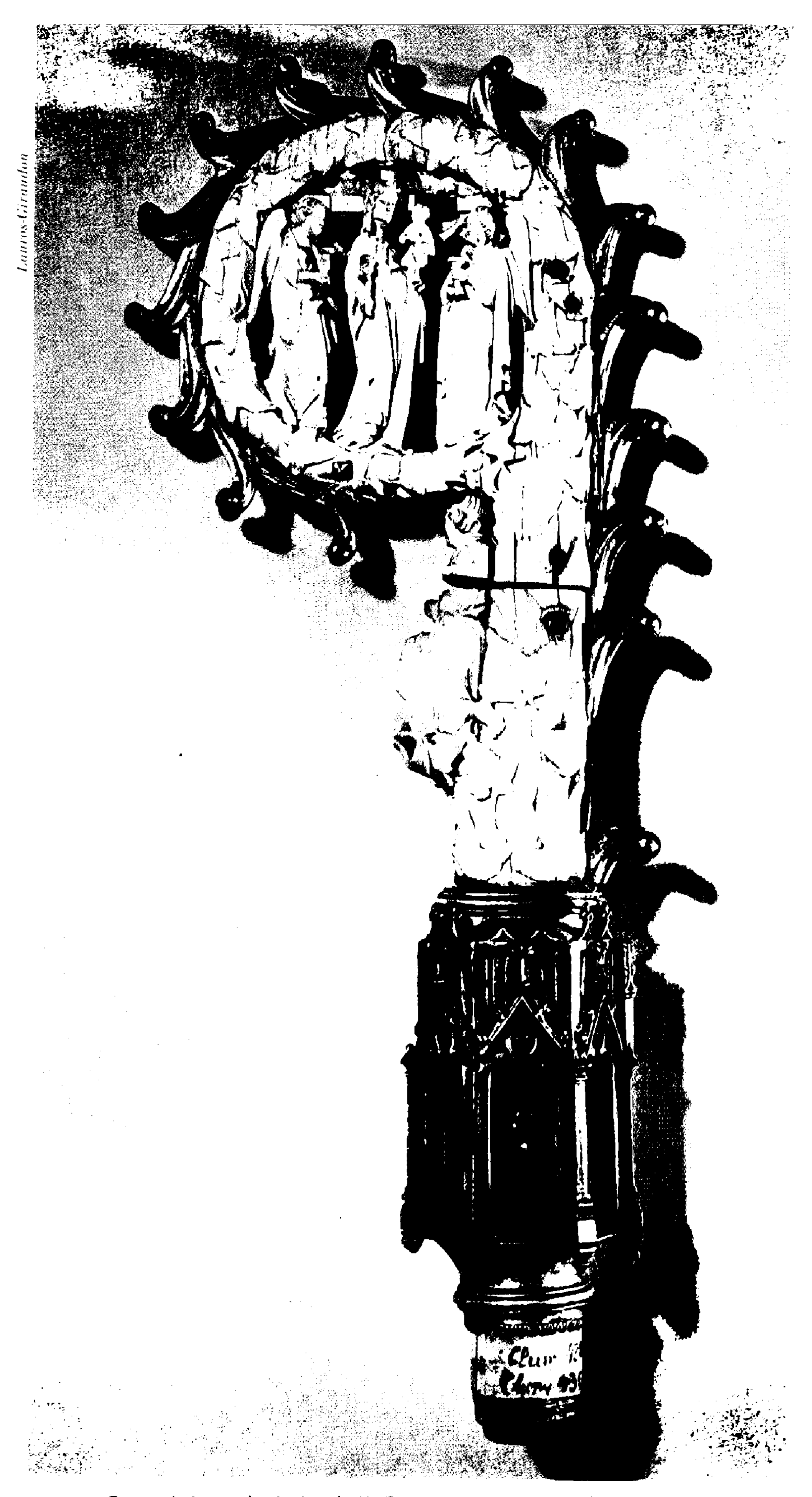
Substance osseuse dure, riche en sels de calcium, qui forme la plus grande partie des dents. L'ivoire de certains animaux (défenses d'éléphant, par exemple) a servi traditionnellement à la fabrication d'objets utilitaires et surtout de parure, ainsi qu'à la sculpture.

Dès les temps préhistoriques, l'ivoire a été travaillé par l'homme. Les statuettes féminines découvertes à Brassempouy ou le petit cheval de Lourdes (Saint-Germain-en-Laye, musée des Antiquités nationales) sont d'authentiques œuvres d'art du Paléolithique supérieur.

L'Égypte prédynastique exploite ce beau matériau : le manche du couteau de Djebel el-Arak (Louvre) nous décrit probablement l'un des premiers épisodes de l'histoire égyptienne. Non moins brillantes sont les pièces retrouvées à Ras Shamra ou à Nimroud. Les héros de la Grèce homérique, comme les pharaons, possédaient un mobilier incrusté d'ivoire et d'argent ; Rome les imita : les sièges curules des sénateurs étaient décorés d'ivoire. L'Urbs a aussi maintenu la technique de la statuaire chryséléphantine, dont la tradition imputait l'invention aux sculpteurs de la Crète minoenne. L'*Athéna Parthénos* et le *Zeus olympien* de Phidias* étaient exécutés par ce procédé particulièrement difficile : les pièces d'ivoire étaient débitées en lames qu'on collait, comme les parties d'or, sur une âme de bois.

Rome, à l'époque impériale et surtout vers son déclin, utilisa encore l'ivoire pour en tirer de petits bas-reliefs, comme l'avait fait la Crète (*Déesse aux serpents* du musée de Boston). Dans ce matériau sont ciselées les tablettes consulaires, à deux volets, que les nouveaux consuls avaient coutume d'adresser à l'empereur ainsi qu'aux dignitaires et à leurs amis à l'occasion de leur promotion. Certains de ces diptyques sont d'authentiques œuvres d'art : ceux de Flavius Felix et de Magnus, au cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale (Paris), sont particulièrement intéressants du double point de vue de l'art et de l'historiographie, de même que l'« ivoire Barberini » (Louvre), qui montre l'empereur Constantin, à cheval, foulant les peuples vaincus. Certains bas-reliefs des tabletiers romains atteignent 40 cm de hauteur sur 20 cm de largeur.

L'Église a naturellement employé ce moyen pour populariser ses symboles. On connaît des diptyques consulaires où, dans l'inscription dédicatoire, le nom de l'empereur, gratté, a été remplacé par celui d'un saint de la liturgie : témoin le diptyque de Monza, dont les noms originels ont fait place à ceux de saint Grégoire et du roi David. Nombreux sont du reste les ivoires sculptés du Bas-Empire et de Byzance, les premiers caractérisés par un modelé uniformément rond des figures, les seconds par une recherche d'accents plus fermes. L'un des spécimens les plus complets de la première catégorie que possède la France appartient au trésor de la cathédrale de Sens : une pyxide cylindrique sculptée d'une scène de chasse. L'ouvrage date du ve s. de notre ère ; il demeure empreint du formalisme romain, et il est possible qu'il soit d'origine lombarde. Par contre, c'est d'un atelier installé en l'abbaye Saint-Victor de Marseille (seconde moitié du ve s. ?) que proviendrait le



Crosse épiscopale. Ivoire du XIVe s. Monture en cuivre doré du XVe s. Motif central : la Vierge entre deux anges. (Musée de Cluny, Paris.)

plus ancien ivoire exécuté par les praticiens français, la boucle de ceinture dite « de saint Césaire » (trésor de l'église Saint-Trophime d'Arles) ; celle-ci représente le tombeau du Christ, au pied duquel sommeillent deux légionnaires romains. Son style gras est très proche de celui de la pyxide de Sens.

C'est d'une exécution tout autre que relève la plaque, œuvre de la fin du VIe s., de l'évangéliaire de Saulieu (église Saint-Andoche). En dépit de sa malhabileté de détail, l'œuvre est marquée d'un réalisme et d'une volonté d'individualisation des figures (la Vierge entre deux anges) qui annoncent un art nouveau. La superbe plaque de l'évangéliaire de Gannat, du Xe s., atteste cette évolution, dans un esprit qui s'écarte du canonisme byzantin : la distinction du style, la clarté de la distribution des motifs, l'élégance des plicatures en sont des indices caractéristiques.

L'Orient, créateur de monstres, inspire de remarquables ivoires, tel le célèbre olifant dit « de Roland » (Toulouse, musée Paul Dupuy), d'origine hispano-arabe et datable du XIe s. Divisé en cinq zones, cet olifant offre un bestiaire fantastique, essentiellement asiatique : on y trouve un griffon, deux licornes, un sphinx, une harpie, une panthère à tête humaine, un ichneumon dévorant un serpent. Cette inspiration chimérique se retrouve dans le décor d'un fort beau peigne liturgique du XIe s. (musée d'Auch).

L'ivoire a fourni nombre de crosses épiscopales, et celles qui subsistent démontrent la fertilité d'invention des artistes du Moyen Âge. La cathédrale de Vannes en possède un spécimen, du XIIIe s., dont la volute est occupée par un lion égorgeant une gazelle, motif d'origine sassanide ; mais l'extrémité de la volute simule une gueule de dragon d'inspiration celtique. C'est par une tête de dragon que se termine la remarquable crosse du trésor de l'église Saint-Trophime d'Arles (seconde moitié du XIIe s.) ; cependant l'œuvre est d'un caractère tout différent de celle de Vannes. Dans la volute est figurée une Mise au tombeau d'une composition peu commune : deux personnages barbus inclinés s'apprêtent à fermer de son couvercle le tombeau dans lequel gît la dépouille du Christ. Deux colonnes torses supportent au-dessus de la scène un arceau polylobé, sur l'extrados duquel s'élèvent trois clochetons. Des animaux fantastiques sont gravés en relief sur les faces de la crosse. L'ouvrage est indiscutablement français. Par contre, la « Sainte Châsse » du trésor de Sens, coffret polyédrique à douze panneaux et couvercle pyramidal, racontant les Histoires de David et de Joseph, est byzantine, encore que tardive (XIIIe s.). Il est intéressant de confronter le style minutieux de ce chef-d'œuvre avec la largeur de facture d'un autre chef-d'œuvre, la crosse épiscopale de l'évêque Renaud de Bar (1302-1316), appartenant à la cathédrale de Metz. La volute est remplie par une Crucifixion ; mais le caractère ressenti des attitudes, l'ampleur et la simplicité des mouvements, le sens du volume des drapés révèlent la profonde révolution qui s'est accomplie dans la vision des artistes. Ceux-ci ne copient plus des enluminures, ils observent le réel.

Produisant de délicats objets d'usage domestique (boîtes à miroirs), les sculpteurs de l'ivoire sont aussi devenus, au début du XIVe s., d'authentiques statuaires, encore qu'ils traitent une matière de dimensions modestes. Il suffit d'évoquer la *Vierge à l'Enfant* de Villeneuve-lès-Avignon, l'un des sommets de l'art médiéval, pour mesurer cette libération. Dès cette époque, la France a pour rivale l'Italie, bientôt suivie par la Flandre. Ce sont d'ailleurs à des noms flamands que sont liées les œuvres maîtresses des XVIe et XVIIe s. : François Duquesnoy*, dont le musée de Cluny conserve plusieurs ouvrages qui justifient sa renommée ; Francis Van Bossuit de Bruxelles (1635-1692), qui inspire de nombreux ivoiriers du XVIIIe s. par un recueil de planches (gravées en 1727) reproduisant ses œuvres. Christof Angermair († en 1632), lui, était allemand : l'empereur Maximilien commanda à cet habile ciseleur de l'ivoire un médaillier que conserve le cabinet des Médailles de Munich. Jusqu'à la décadence du XIXe s., trois centres principaux, Paris, Dieppe et Saint-Claude, s'attachent en France à la production de divers objets usuels (tabatières, navettes, branches d'éventails...), de crucifix et de portraits en médaillons, dont la vogue fut grande.

L'ivoire en Chine et au Japon

Incisé, sculpté, ajouré ou incrusté de matières précieuses, l'ivoire peut être rehaussé de couleurs ou de laque. La patine chaude et brillante qu'il prend avec le temps, son poli doux au toucher en ont fait un matériau très apprécié des lettrés chinois.

Les ivoires les plus anciens remontent à environ 1300 av. J.-C. (dynastie Shang [Chang]) et sont de petites dimensions : épingles, plaques d'ornement ou fragments de vases de cérémonies. Les sources chinoises témoignent d'une production ininterrompue jusqu'au XIVe s. de notre ère, mais les exemples restent rares et souvent difficiles à dater (à l'exception des pièces Tang [T'ang] conservées au Japon). À partir des Yuan et surtout des Ming, grâce à la matière première importée d'Asie et d'Afrique, la fabrication se diversifie et devient extrêmement abondante. On peut citer les statuettes religieuses ou profanes, les objets de toilette, les accessoires du studio du lettré et les insignes de dignité des fonctionnaires. Offrant un des seuls exemples de nus féminins dans l'art chinois, les ivoires « médicaux » permettaient de désigner au médecin le siège de la douleur sans que la patiente ait à se montrer.

Dès le XVIIIe s., les ateliers de Canton se spécialisent dans les pièces d'exportation, qui rivalisent de virtuosité et de réalisme dans les détails, mais dont la qualité se révèle vite médiocre.

Au Japon, l'art de l'ivoire n'a pas connu une évolution aussi suivie qu'en Chine, car l'éléphant n'y a jamais été indigène. Au VIIIe s., la vogue de la culture Tang, qui se manifeste alors dans tous les domaines, influence la production. Les trésors du Horyuji et du Shōsōin, à Nara, conservent de nombreuses pièces dont il est parfois impossible de déterminer la provenance (importation ou fabrication locale). Petits objets, tables et instruments de musique à incrustations sont décorés le plus souvent

de compositions de fleurs et d'oiseaux ou de paysages.

Les sculptures sur ivoire japonaises ne reparaissent ensuite qu'au XVIIe s., avec les *netsuke*. Ce sont des boutons d'arrêt pour une cordelière qui est passée sous la ceinture et à laquelle est attachée une boîte à sceaux ou à médicaments, une bourse ou une blague à tabac. D'un usage courant jusqu'au XIXe s., ces pièces minuscules, aux sujets les plus divers, révèlent l'ingéniosité et l'humour des artisans qui les ont taillées.

F. D.

G. J.

▶ *Byzantin (art) / Islām.*

📖 **E. Molinier, *Catalogue des ivoires du musée du Louvre* (Libr. impr. réunies, 1896). / A. Goldschmidt, *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der karolingischen und sächsischen Kaiser* (Berlin 1914-1923 ; 3 vol.). / R. Koechlin, *les Ivoires gothiques français* (A. et J. Picard, 1924 ; 2 vol.). / A. Goldschmidt et K. Weitzmann, *Die byzantinischen Elfenbeinskulpturen des* X. *bis* XIII. *Jahrhunderts* (Berlin, 1930-1934 ; 2 vol.). / H. Maspéro, R. Grousset et L. Lion, *les Ivoires religieux et médicaux chinois d'après la collection Lucien Lion* (Éd. d'art et d'histoire, 1939). / G. Van Bever, *les Tailleurs d'ivoire, de la Renaissance au* XIXe siècle (Éd. du Cercle d'art, Bruxelles, 1946). / L. Grodecki, *Ivoires français* (Larousse, 1947). / S. E. Lucas, *The Catalogue of Sassoon Collection of Chinese Ivories* (Londres, 1951 ; 3 vol.). / W. F. Volbach, *Die Elfenbeinarbeiten der Spätantike und des frühen Mittelalters* (Mayence, 1952). / C. Descamps de Mertzenfeld, *Inventaire commenté des ivoires phéniciens et apparentés découverts dans le Proche-Orient* (E. de Boccard, 1954). / R. D. Barnett, *A Catalogue of the Nimrud Ivories in the British Museum* (Londres, 1957). / W. P. Fagg, *l'Art nègre : les ivoires afro-portugais* (Artia, Prague, 1959). / J. Meldgaard, *Eskimo Sculpture* (Copenhague, 1959). / R. Ueda, *The Netsuke Handbook* (trad. du japonais, Londres, 1961). / Tardy, *les Ivoires, évolution décorative du* Ier siècle à nos jours (l'Auteur, 1966) ; *les Ivoires*, t. I : *l'Europe* (Klincksieck, 1972).**

Iwaszkiewicz (Jarosław)

Écrivain polonais (Kalnik, Ukraine, 1894).

Il fait ses études à l'université et au conservatoire de Kiev, aussi passionné de littérature que de musique (il est le cousin de Karol Szymanowski) et de théâtre. Après la révolution d'Octobre, il vient à Varsovie, se lie avec les jeunes poètes groupés autour de la revue *Skamander* et publie ses premières œuvres. Fonctionnaire, diplomate, il voyage à travers l'Europe. Après la Seconde Guerre mondiale, pendant laquelle il reste à Varsovie, il est étroitement engagé dans la vie publique de son pays : président de l'Union des écrivains, député à la Diète, directeur de revues, dont l'importante *Twórczość*, il participe aux mouvements d'intellectuels du monde entier.

Sa création poétique procède d'une expérience intimement liée à l'Ukraine et nourrie d'une culture marquée par la poésie russe autant que par celle de l'Occident. Souvent plus proche de certains courants du mouvement « Jeune Pologne » que des tendances des « skamandrites », son lyrisme mêle aux mouvements d'une sensualité puissante, fascinée par la splendeur de l'univers autant que par les nuances de ses propres impressions, une méditation grave, que la conscience de la fragilité des êtres et des choses devant la fuite du temps partage sans cesse entre la passion de la vie et la hantise de la mort (*Livres du jour et de la nuit*, 1929 ; *Été* 1932, 1933 ; *l'Autre Vie*, 1938 ; *Pléiades*, 1942 ; *Sentiers obscurs*, 1957 ; les nombreux choix tirés par l'auteur de ses multiples recueils en 1948, 1952, 1958, 1968).

L'œuvre du prosateur précise et développe les attitudes et les réflexions du poète. Le romancier projette en effet ses préoccupations propres et ses goûts, ses inquiétudes et ses contradictions dans des fictions où l'élément autobiographique tient souvent une grande place. De là, dans l'économie des récits, l'importance de l'analyse psychologique et, dans le choix des personnages, une prédilection pour les intellectuels, les artistes (*Hilaire fils de comptable*, 1923 ; *La lune se lève*, 1925). De là également, même s'il s'agit d'êtres simples, l'insistance sur les conflits, dont ces personnages, divisés contre eux-mêmes ou confrontés au monde extérieur, sont les victimes. Tel est ce prince féodal en qui les raffinements d'une âme complexe et supérieurement cultivée ont tué la capacité de décider et d'agir (*les Boucliers rouges*, 1934), ou ce funambule dont la robuste simplicité primitive ne survit pas à la brusque révélation du monde de la culture et de la beauté (*Siegfried*, 1931), ou encore cette héroïne aux convictions ardentes et dont des circonstances fortuites font une victime inutile (*la Bataille de la plaine de Sedgemoor*, 1942). La création romanesque d'Iwaszkiewicz repose sur une conception tragique de l'univers et de la condition humaine, qu'illustre le thème répété du suicide : elle nous montre l'homme déchiré de contradictions toujours renaissantes et sans issue, soumis à la loi du temps et aux caprices du hasard, impuissant à changer le cours de son destin, tant son action est ordinairement vouée à l'échec et puisque aussi bien les événements importants de sa vie surviennent indépendamment de sa volonté (*les Demoiselles de Wilko*, 1933 ; *le Moulin sur l'Utrata*, 1936).

L'expérience de la guerre et de l'occupation n'a pas sensiblement modifié une telle vision des choses ; mais elle a accentué des notations qui ne laissent aucun doute sur les attitudes et les choix désormais assumés par l'écrivain. Dans les œuvres de la dernière période (*Icare*, 1945 ; *le Moulin sur la Lutynia*, 1946 ; *la Vieille Briqueterie*, 1946 ; *Nouvelles italiennes*, 1947 ; *Tatarak*, 1960 ; *les Amants de Marone*, 1961), le romancier choisit plus fréquemment ses héros parmi des êtres simples, souligne plus fortement leur lien avec la réalité qui les entoure, accorde une place plus grande aux forces collectives, aux idées et aux sentiments qui commandent les luttes de l'époque. *Le Renom et la gloire* (1956-1962 ; 3 vol.) peint des destins d'artistes, mais aussi des personnages empruntés à des milieux divers pour composer un vaste tableau de la vie polonaise à travers les multiples bouleversements survenus entre 1914 et 1945.

Maître dans l'art de conduire un récit, Iwaszkiewicz sait nous rendre sensible la beauté de l'univers, nous communiquer son émotion devant une œuvre d'art, comme il sait nous faire pénétrer dans la vie intérieure de ses personnages. Une écriture limpide et dense autant que variée, dans la tradition des grands maîtres de la prose polonaise, mêle efficacement l'observation réaliste et la suggestion lyrique. Une puissante unité marque l'œuvre entière, à travers une évolution qui la conduit du subjectivisme à un effort de présentation objective du monde, du lyrisme à l'épopée.

À cette production considérable, il convient d'ajouter des pièces de théâtre (*l'Été à Nohant*, 1936 ; *Mascarade*, 1938 ; *les Noces de Balzac*, 1959), des mémoires (*le Livre de mes souvenirs*, 1957), des récits de voyage (*Lettres d'Amérique du Sud*, 1954 ; *Sur la Sicile*, 1956), des études consacrées à des musiciens (Bach, Chopin), des esquisses littéraires et artistiques, de nombreuses traductions d'œuvres allemandes, russes, françaises, anglaises.

J. B.

📖 ***Poètes polonais* (Seghers, 1950). / *Prosateurs polonais* (Seghers, 1950). / K. Wyka, *Sainte Face* (en polonais, Varsovie, 1956). / C. Jelenski, *Anthologie de la poésie polonaise* (Éd. du Seuil, 1965).**

Izmir

Anciennement SMYRNE, v. de Turquie, sur la mer Égée.

Avec 420 000 habitants, Izmir est la troisième ville de Turquie. C'est le premier port exportateur du pays, concentrant la vente des produits des riches vallées agricoles de l'Égéide (avec un trafic total de 1,2 Mt, dont 0,5 t de cabotage, où les exportations l'emportent nettement), en même temps qu'un important marché de redistribution de produits manufacturés importés, siège d'une grande foire annuelle qui est la principale manifestation commerciale de la façade égéenne. C'est d'autre part la seconde ville industrielle de Turquie (après Istanbul), avec 31 p. 100 de sa population active dans le secteur secondaire.

La *situation* de la ville peut paraître insuffisante à expliquer cette fortune. Certes, il s'agit d'un carrefour d'où l'on gagne aisément les vallées du Gediz et du Grand Méandre, voies de pénétration essentielles vers l'Anatolie intérieure. D'autres voies, par des cols faciles, desservent l'Anatolie du Nord-Ouest. La position centrale de la cité dans la façade égéenne explique bien son rayonnement. Mais Smyrne n'est pas pourtant directement au débouché d'une grande vallée et bien d'autres ports pouvaient, dans l'Antiquité, prétendre à la même fortune. De fait, Éphèse, au débouché du Petit Méandre, a été le plus grand port de la période hellénistique, et les villes du bas cours du Grand Méandre, Milet et Priène, furent longtemps plus prospères. La ville de Smyrne resta longtemps modeste. Rebâtie au IVe s. av. J.-C. par Lysimaque, lieutenant d'Alexandre, sur les flancs de l'acropole du mont Pagos, elle dut essentiellement sa fortune à l'envasement progressif des autres ports et au déclin d'Éphèse, alors que rien ne venait la menacer, précisément parce qu'elle n'était pas au débouché d'une vallée. Dès l'époque romaine. Strabon la considérait comme la plus belle ville de l'Asie. Il s'agit en somme d'une prospérité relative, due aux facteurs morphologiques négatifs qui affectaient les autres cités.

Ce privilège ne disparaîtra plus. Échelle du Levant des plus actives dès la réouverture du pays au commerce occidental, Smyrne éliminera à la fin du XIXe s., en 1886, grâce au détour-

nement artificiel du Gediz vers le bras septentrional de son delta, la menace de colmatage que le fleuve, à l'entrée de la baie, faisait peser sur les accès du port, voire directement sur celui-ci. Un port artificiel a été construit depuis 1867.

La structure de la ville est de type méditerranéen. Au pied de la colline de la citadelle, vers le nord-est, s'étendent le quartier du bazar, puis le port. Près de celui-ci se situe une première concentration industrielle, constituée surtout par des industries de préparations alimentaires (tabac, raisins secs, figues sèches). La répartition des densités de population, fortes dans la zone en arrière du quartier portuaire et industriel, puis baissant brutalement dans celui-ci, marque bien déjà une spécialisation notable des zones d'activité et des zones résidentielles, qui est un trait d'évolution avancée. Mais la ville s'est, en outre, largement étendue vers le nord, dans la basse plaine du fond de la baie, et jusqu'à la rive septentrionale de celle-ci. C'est là que se situe, le long du rivage au nord du port, l'avenue résidentielle la plus aisée de la ville, en bordure de mer, le *kordon*, promenade traditionnelle de la société levantine.

Une autre concentration industrielle s'est opérée dans le quartier de la gare (Alsancak), en arrière de la zone précédente, avec orientation vers les industries textiles et cotonnières autant et plus que vers les industries de préparations alimentaires. Au nord de la baie, le quartier de Karşı Yaka est une annexe balnéaire et estivale qui devient de plus en plus une banlieue résidentielle aisée. Une fonction analogue est tenue au sud de l'agglomération par le quartier d'İncir Altı.

X. P.

Jackson (Andrew)

Homme d'État américain (Waxhaw, Caroline du Sud, 1767 - l'Hermitage 1845).

Né sur la frontière des deux Carolines, Andrew Jackson n'a participé que très brièvement à la guerre de l'Indépendance, mais il en a conservé une haine solide des Anglais. La paix revenue, il étudie le droit et devient avocat en 1787. L'année suivante, il accède aux fonctions de procureur général du district occidental de la Caroline du Nord et s'installe à Nashville. Aussi joue-t-il un rôle primordial lorsque le district se transforme en État du Tennessee : il siège à la Convention constituante, est élu représentant, puis sénateur en 1797, démissionne en 1798 pour occuper pendant six ans la fonction de juge à la Cour suprême du Tennessee. Rien, alors, ne laisse présager une brillante carrière politique. Sans doute Jackson est-il un notable, mais il est lié à Aaron Burr (1756-1836), que le président Jefferson* a fait juger en 1807 pour haute trahison, et ses qualités de duelliste paraissent l'emporter sur toutes les autres.

La guerre anglo-américaine, qui éclate en 1812, fait de lui un héros national. En effet, général de la milice de son État, puis de l'armée des États-Unis, Jackson mène une vigoureuse campagne contre les Creeks de l'Alabama — qui sont alliés aux Anglais — et leur inflige une sanglante défaite le 27 mars 1814. Puis il tente de s'emparer de la Floride espagnole, mais il doit, en toute hâte, se rendre en Louisiane, où les Anglais menacent de prendre La Nouvelle-Orléans ; il obtient la victoire le 8 janvier 1815.

En 1817-18, il commande une expédition contre les Indiens Séminoles de Floride, qui accueillent les esclaves fugitifs du Sud, possèdent de belles terres et font des raids en territoire américain. Toutefois, il outrepasse les ordres du président Monroe*. Avec 2 000 hommes, il franchit la frontière, fait pendre deux citoyens britanniques et finalement occupe toute la Floride. Les Américains applaudissent ; les diplomates acceptent le fait accompli. En 1821, Jackson devient le premier gouverneur militaire de la Floride.

En 1823, le général siège de nouveau au Sénat. Ses amis le poussent à se présenter aux élections présidentielles en 1824. Il obtient dans le collège électoral le plus grand nombre de mandats, mais non la majorité absolue ; la Chambre des représentants tranche le débat en faveur de John Quincy Adams (1767-1848). Déçu, mais décidé à prendre sa revanche, Jackson prépare immédiatement les élections suivantes, qu'il remporte brillamment en novembre 1828. Il est réélu en 1832.

Ses contemporains et quelques historiens ont fait de lui le porte-parole du *Common man* ; Jackson symboliserait, après la « dynastie » des présidents virginiens, le triomphe de la démocratie de l'Ouest.

Incontestablement, il ne manque pas de personnalité. Homme de l'Ouest, en effet, individualiste, d'un abord facile, il paraît très proche des pionniers de la Frontière. Au surplus, son sens de l'honneur ne le cède qu'à son patriotisme, volontiers ombrageux, mais Jackson possède dans le Tennessee une plantation de coton qu'il fait travailler par des esclaves ; il spécule sur les terres ; il appartient au groupe des créanciers qui veulent une monnaie solide et le remboursement des dettes, même en temps de crise. Certes, il est un adepte des pratiques démocratiques, mais il sait mettre à profit les circonstances. Martin Van Buren (1782-1862), sénateur du New York, lui a fait comprendre que la généralisation du suffrage donne aux partis une clientèle nouvelle et importante ; le vieux parti de Jefferson doit être modernisé et devenir le point de convergence de l'Ouest, du Sud et des intérêts financiers du New York.

Pour obtenir beaucoup de voix, il faut un héros : ce sera Jackson. Pour satisfaire les fidèles du parti, il faut des récompenses : le « système des dépouilles » attribue aux vainqueurs les fonctions publiques.

Pourtant, Jackson défend quelques idées simples. L'Union trouve en lui un vigoureux champion. En 1828, le Sud prend parti contre le protectionnisme et proteste contre les nouveaux droits de douane ; il compte sur le président pour obtenir satisfaction. Certes, Jackson voudrait un abaissement du tarif, mais, quand, en 1832, la Caroline du Sud menace de faire sécession, il prépare contre elle une intervention armée et évite ainsi la guerre civile. Dans ses relations avec l'étranger, il manifeste la même intransigeance nationaliste : il exige avec énergie et obtient que la France verse des indemnités de guerre dont l'origine remonte au premier Empire.

Mais le gouvernement fédéral n'a pas mission, selon lui, d'intervenir dans la vie économique ; le principe de la libre entreprise est sacré. Jackson refuse d'utiliser des fonds fédéraux pour subventionner des travaux publics à l'intérieur de tel ou tel État. En 1832, le principal thème de la campagne électorale porte sur le renouvellement de la charte de la deuxième Banque des États-Unis — fondée en 1816 — pour vingt ans. Le président se déclare hostile au « Monstre », qui contrôle les banques locales. Il lui reproche d'être un agent de corruption dans la vie politique et un instrument de l'aristocratie de l'argent, d'enserrer le peuple dans un carcan monétaire, d'accabler les travailleurs. Le vocabulaire rappelle Jefferson, mais les mobiles de cette politique correspondent aux besoins d'un pays qui s'engage dans la voie de la révolution industrielle. D'ailleurs, Jackson reçoit le soutien des banques de Wall Street, qui cherchent à se débarrasser de leurs concurrents de Philadelphie, des hommes d'affaires gênés par le contrôle de la Banque, des fermiers et des planteurs qui désirent obtenir du crédit. Les élections de 1832 sont pour Jackson un triomphe ; elles annoncent la prochaine disparition de la Banque.

Enfin, la politique indienne de Jackson satisfait les *frontiersmen*. Malgré les arrêts de la Cour suprême, le président donne son appui à la Géorgie, qui s'emploie à déloger les Cherokees ; il organise leur déportation à l'ouest du Mississippi dans des conditions épouvantables.

En 1837, « Old Hickory » laisse le pouvoir à son fidèle lieutenant, Van Buren. Il se retire dans sa propriété de l'Hermitage (près de Nashville, Tennessee). Entouré du respect de tous, il meurt le 8 juin 1845.

Le plus grand mérite de Jackson a sans doute été d'ouvrir la voie à l'expansion territoriale et économique des États-Unis.

A. K.

M. James, *Andrew Jackson, Portrait of a President* (Indianapolis, 1937). / G. Van Deusen, *The Jacksonian Era, 1828-1848* (New York, 1959). / R. V. Remini, *Andrew Jackson* (New York, 1966).

Jacob (les)

Menuisiers et ébénistes français (XVIIIe-XIXe s.).

Georges Jacob (Cheny, Yonne, 1739 - Paris 1814), qui fut vers 1755 apprenti de Louis Delanois (1731-1792), acquit la maîtrise en 1765. De ses débuts datent certains sièges d'un style pur, émondé des ornements floraux qui chargeaient les sièges « Louis XV ». L'administration royale, le distinguant, lui confia la restauration des médailliers de Boulle*, dont l'un (conservé au Louvre) porte en effet son estampille. Mais c'est à la menuiserie proprement dite que s'attacha le maître, inventant des formes inédites, tel le châssis de siège tournant sur des galets de gaïac, tels certains piétements galbés terminés sous la ceinture par une involution caractéristique. Les sièges que Georges Jacob a construits pour ses clients privés sont marqués d'une sobriété noble et d'un sentiment très sûr de l'équilibre des formes. Mais le garde-meuble royal paraît avoir constamment poussé le maître à couvrir d'ornements les sièges destinés aux palais de la couronne. Son talent, toutefois, en tira un habile parti, transformant en richesse l'hétéroclicité des motifs ornementaux : les ouvrages qu'il a fournis, particulièrement pour les appartements de la reine, demeurent les archétypes du style « à la grecque ».

Vers 1785, Jacob prit connaissance des modèles anglais. Utilisant comme Chippendale* l'acajou massif, il produisit des sièges qui dérivaient directement des compositions anglaises « à la chinoise », puis mit au point le modèle simple à dossier lyré que possède le garde-meuble national. À cette époque, David* lui fit exécuter les chaises à dossier « à grille » dont il voulait s'entourer pour élaborer dans une ambiance romaine son tableau des *Horaces*. En 1787, c'est pour le hameau de Rambouillet que, d'après les dessins d'Hubert Robert*, Jacob exécutait en acajou les beaux sièges aux dossiers simulant des sangles écartées par un palet, passés au Grand Trianon. La Convention lui commanda le mobilier de la salle des séances aux Tuileries.

En 1796, Jacob quitta l'établi, le laissant à ses deux fils **Georges II** (Paris 1768 - *id.* 1803) et **François Honoré** (Paris 1770 - *id.* 1841). Il avait été l'animateur du style dit « Louis XVI » dans la menuiserie de sièges. Ses fils ont été ceux du style dit « Directoire », en lequel se conjuguent les traditions « à la grecque », les formules inspirées par la campagne d'Égypte et l'anglomanie régnant sur les modes. Ils ont su en dégager un art élégant et original. Leur association fut brève, l'aîné mourant prématurément en 1803, mais elle avait couvert la période consulaire, qui fut marquée par l'indépendance et la recherche. Malmaison en conserve un témoin caractéristique, le petit secrétaire-bureau en forme d'arc de triomphe, cantonné de deux carya-

tides ailées à ses angles antérieurs. Les sièges créés par les frères Jacob ne sont pas moins nouveaux. On leur doit une forme, la *gondole*, au dossier plein concave, ainsi que le beau siège couronné d'une large traverse débordante dite « hémicycle », que la mode décorait d'une estampe ou d'une soie imprimée collées. Les fauteuils empruntent à l'Antiquité leurs jarrets terminés en mufle de fauve, leurs gaines supportant soit le sphinx aptère, égyptien, soit la sphinge grecque ailée, portant l'extrémité de l'accotoir. Les frères Jacob ont également signé certains spécimens d'un lit particulier à cette période : placé parallèlement au mur, ses deux montants postérieurs, élevés, portent un simulacre de vase antique ; les montants antérieurs, en gaine, se terminent par une tête de femme.

Demeuré seul, en 1803, à la tête de quinze ateliers employant trois cents praticiens, François Honoré Jacob fit appel au concours de son père, qui vint le seconder jusqu'à sa mort, en 1814, et prit le surnom de **Jacob-Desmalter** (d'une propriété familiale en Bourgogne). Déjà fournisseur du général Bonaparte, il eut la bonne fortune de conserver la clientèle de Napoléon. De concert avec les architectes Percier et Fontaine*, il allait assurer le réameublement des palais ci-devant royaux qu'avait dévastés la Révolution et, par une décantation des formules essayées sous le Consulat, devenir à son tour le créateur du style « Empire » pour le mobilier. Nombre de modèles inédits furent créés : le cabinet aux formes rectilignes, à volet abattant, la table de toilette aux supports en forme de lyre, munie d'un miroir oblong pivotant, le bureau « mécanique », dont le dessus recule d'une mesure égale à l'avancée de la table à écrire qu'il recouvre, des bibliothèques, des tables tripodes, des jardinières, des consoles de trumeau, des tables de milieu, comme celle du Grand Trianon, soutenue par quatre caryatides drapées de bronze. Le goût général en est caractérisé par la sobriété et le caractère monumental. Les sièges, même d'apparat, obéissent aux mêmes critères : ils sont de dossier carré, discrètement sommé d'un fronton sculpté ; leur piétement, aux postérieurs en sabre, présente de face soit deux jarrets surmontés d'un mufle léonin, soit deux gaines amorties en buste féminin, ou encore deux balustres plats à deux panses opposées. La production de Jacob-Desmalter est immense : sa fabrique occupa jusqu'à huit cents praticiens.

La chute de l'Empire compromit gravement la prospérité de l'entreprise. Le maître put surmonter la crise grâce, notamment, à la commande qui lui fut faite de l'ameublement de l'Élysée pour le duc de Berry. Mais, le 1er janvier 1829, il se retirait, laissant l'atelier à son fils **Georges Alphonse Jacob-Desmalter** (Paris 1799 - *id.* 1870), qui resta le fournisseur de Charles X et de Louis-Philippe, et se retira lui-même en 1847.

G. J.

▶ *Louis XVI et Directoire (styles) / Empire (style).*

📖 **H. Lefuel,** ***Georges Jacob, ébéniste français du*** **XVIIIe siècle (Morancé, 1923) ;** ***François Honoré Georges Jacob-Desmalter, ébéniste de Napoléon Ier et de Louis XVIII*** **(Morancé, 1927).**

Jacobi (Carl Gustav Jacob)

Mathématicien allemand (Potsdam 1804 - Berlin 1851).

Fils d'un banquier, Jacobi a pour maître, jusqu'à l'âge de douze ans, un oncle paternel qui le prépare au gymnase de Potsdam. Assez réfractaire à l'enseignement traditionnel, il étudie directement les œuvres des grands mathématiciens, particulièrement celles de Leonhard Euler* et de Louis de Lagrange*. Inscrit en mai 1821 à l'université de Berlin, il se penche sur la philologie et les mathématiques, auxquelles il se consacre bientôt uniquement. En 1825, il soutient une thèse relative à certaines formules de Lagrange. Privatdocent à Berlin pendant un an environ, il est envoyé à Königsberg par décision ministérielle. Une lecture minutieuse des *Exercices de calcul intégral* (1816-17) d'Adrien-Marie Le Gendre (1752-1833) lui fait y voir beaucoup plus de choses que ce laborieux auteur n'y avait mises. En 1827, il envoie sur ses découvertes relatives aux fonctions elliptiques deux lettres à l'astronome Heinrich Christian Schumacher (1780-1850), que celui-ci fait paraître dans ses *Astronomische Nachrichten.* Il écrit en même temps à Le Gendre, qui est enthousiasmé tant par les découvertes de ce jeune émule que par celles, concomitantes, de Niels Henrik Abel*. L'accueil fait par Le Gendre et, à sa suite, par l'Académie des sciences de Paris aux travaux de Jacobi incite le ministre de l'Instruction publique de Prusse à nommer le jeune savant professeur extraordinaire, puis professeur ordinaire à l'université de Königsberg. La correspondance scientifique avec Le Gendre, qui porte surtout sur les fonctions elliptiques, dure jusqu'à la mort du vieil académicien. D'autre part, Jacobi est en contact, à Königsberg, avec l'astronome Friedrich Bessel (1784-1846), qui exerce sur lui une influence bénéfique. La publication des *Recherches sur les fonctions elliptiques* d'Abel dans le *Journal für die reine und angewandte Mathematik*, d'August Leopold Crelle (1780-1855), le conduit à accélérer ses propres travaux, et il donne dans le même journal plusieurs essais sur la question. L'ampleur de ses découvertes le conduit à publier en 1829 un traité spécial, *Fundamenta nova theoriae functionum ellipticarum*, qui impose ses dénominations et ses notations des fonctions nouvelles. Cet ouvrage ne contient que la partie élémentaire de ses recherches sur les fonctions elliptiques, et plusieurs de ses mémoires en sont le complément naturel. Inspiré par le grand théorème d'Abel, dont, le premier, il mesure toute l'importance, Jacobi introduit les fonctions de plusieurs variables, appelées depuis *abéliennes.* Bon nombre de ses travaux sont consacrés à la transformation des intégrales, à la théorie des équations différentielles, à celle des équations aux dérivées partielles. C'est à ce genre de recherches que se rattachent ses apports au calcul des variations, à la dynamique des solides, à la mécanique céleste : problème des trois corps, perturbations des mouvements des planètes.

L'algèbre doit à Jacobi des recherches sur les formes quadratiques et une exposition, restée longtemps classique, de la théorie des déterminants, qui prélude au mémoire sur les déterminants fonctionnels, ou *jacobiens.*

Il faut encore signaler les travaux de Jacobi sur les courbes et les surfaces algébriques, la géométrie infinitésimale, la théorie des nombres.

En 1840, sa famille est ruinée. Le gouvernement lui accorde alors une pension, et, comme il est de santé délicate, il obtient en 1843 un congé pour se reposer en Italie. À son retour, il est muté à Berlin, comme académicien (1844), dispensé de tout enseignement régulier, mais autorisé à traiter à l'université tout sujet qui pourrait lui convenir. En 1848, il se compromet dans le mouvement libéral et reçoit l'ordre de rejoindre Königsberg. Il réussit à éviter ce retour, mais perd quelque temps sa pension. L'université de Vienne ayant manifesté le désir de l'accueillir, la Prusse ne veut pas perdre un savant d'une telle envergure, et sa pension est rétablie, mais il n'en profite que peu de temps, emporté par la variole le 18 février 1851. (Acad. des sc., 1846.)

J. I.

Jacobins

Groupement politique sous la Révolution française.

En 1789, les Jacobins sont des « patriotes ». Ils veulent, dans le respect des droits naturels, régénérer la société grâce à des lois librement votées par les représentants du peuple. À la fin de 1794, on leur refuse toute existence légale et bientôt on les accuse d'avoir voulu anéantir la République et de pervertir la Révolution jusqu'à la conduire à l'anarchie. « Société d'inquisition et de partage » pour Michelet, elle est, pour Taine, le lieu de réunion des « notables de l'improbité ». Les historiens contemporains s'accordent pour reconnaître aux Jacobins le mérite insigne d'avoir sauvé, en l'an II, une révolution dont est sortie la France moderne. Qui sont-ils en réalité ?

Les débuts

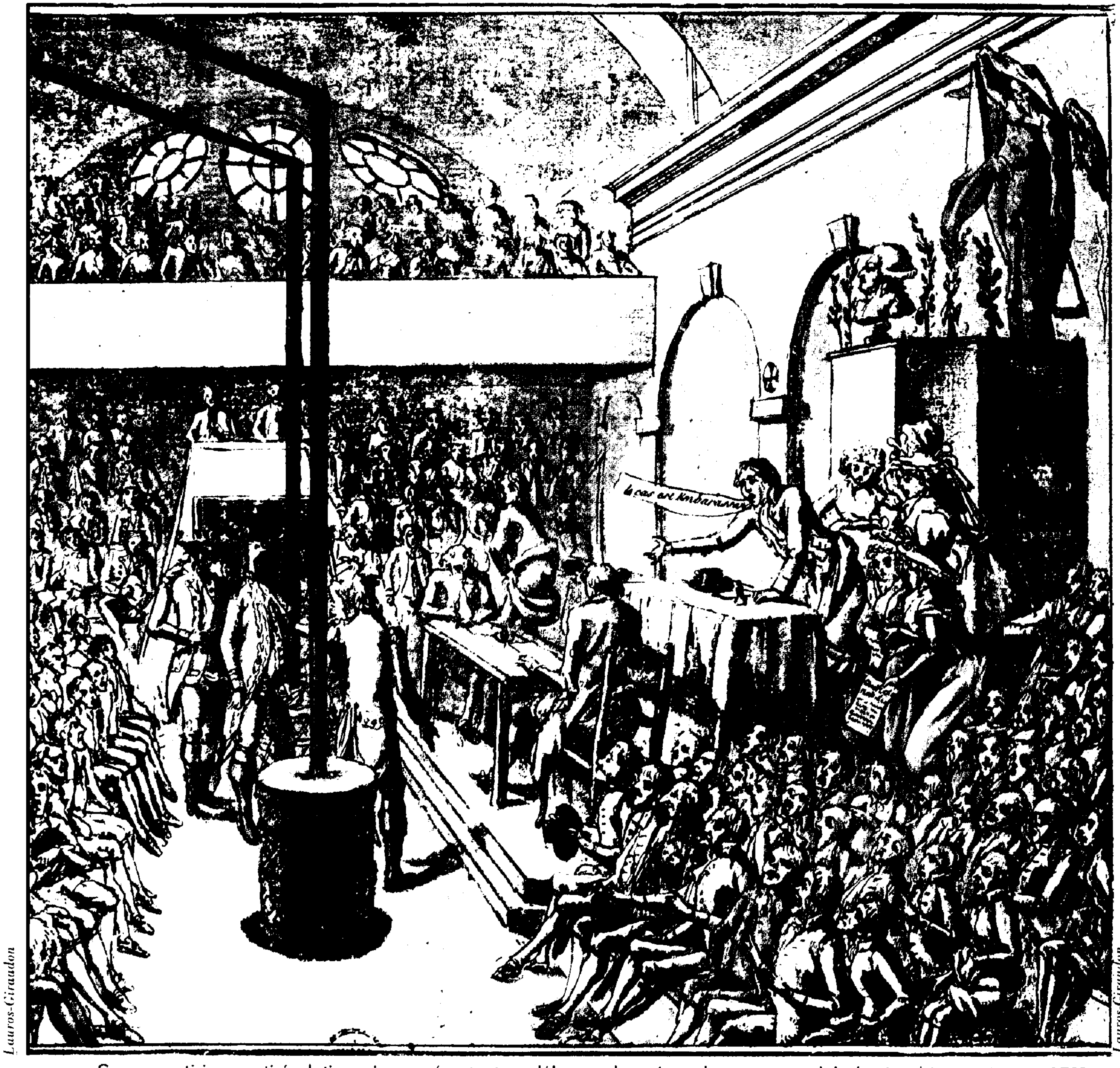
À l'origine, il y a le besoin éprouvé par quelques députés bretons de reconstituer la petite patrie, dont ils se sont éloignés pour répondre aux mandats de leurs pairs et se rendre aux États généraux dans cette ville de Versailles, où tout les déconcerte. Deux d'entre eux, René Guy Le Chapelier (1754-1794) et Jean Denis Lanjuinais (1753-1827) prennent l'initiative. Au sous-sol du café Amaury, avenue de Saint-Cloud, le club breton est créé. Il rappelle par certains traits ces sociétés de pensée que les notables provinciaux aimaient à fréquenter et où s'élaboraient ou se diffusaient les Lumières. Mais il est bien plus que cela, car Le Chapelier a une autorité qui dépasse le groupe des Bretons. Il est de ceux qui, s'étant fait connaître lors de la campagne pour le doublement du tiers aux États généraux, prennent la tête de la tentative de révolution juridique de la bourgeoisie. Aussi attire-t-il avec d'autres hommes politiques en vue nombre des membres du « parti patriote ». Le duc d'Aiguillon le fréquente et y rencontre Sieyès, Pétion, l'abbé Grégoire, Robespierre, Barnave et les Lameth. Les contemporains assurent qu'ils y préparent l'action politique qui se traduit par les journées du 17 et du 23 juin ou par la nuit du 4 août.

Au lendemain des journées d'Octobre, l'Assemblée suit le roi à Paris.

Le club breton se transporte au couvent des Jacobins, rue Saint-Honoré. La situation dans Paris est avantageuse : on est à quelques pas de la salle du Manège, où les séances de l'Assemblée ont lieu, et des Tuileries, où le roi réside. Les locaux offrent suffisamment de ressources pour que le club, qui voit grandir le nombre de ses membres, puisse tenir commodément ses réunions. Tour à tour, on s'assemblera au réfectoire, dans la bibliothèque, puis dans la chapelle du couvent désaffecté. Les députés ne sont plus seuls à être admis, mais, parmi les 1 200 « jacobins » — comme les royalistes les qualifieront par dérision —, il n'y a que des hommes relativement aisés. La cotisation est élevée — 24 livres —, et le parrainage aide encore à la sélection. Des avocats et des médecins comme Cabanis y côtoient des professeurs comme les Guéroult, des savants comme Lacépède, des artistes comme David ou des hommes de lettres comme Marie Joseph Chénier, Choderlos de Laclos ou Fabre d'Eglantine.

Le titre qu'ils donnent au club est déjà un programme : « Société des amis de la Constitution ». Le règlement, dont le préambule est l'œuvre de Barnave, précise que les membres s'engagent à défendre, contre tout retour possible de l'Ancien Régime, les articles constitutionnels déjà décrétés. En fait, l'action ne se limite pas à cela. Le voyageur anglais A. Young en rend compte lorsqu'il décrit la séance où il fut admis, le 18 janvier 1790 : « Il y a environ cent députés présents, avec un président au fauteuil [...]. Dans ce club, les affaires qui doivent être portées devant l'Assemblée nationale sont discutées régulièrement ; on lit les motions que l'on se propose d'y faire ; et elles sont rejetées ou corrigées et approuvées. Quand on s'est mis pleinement d'accord sur elles, tous les membres sont tenus à les soutenir. C'est là que sont fixés les plans de conduite ; on y élit nommément les personnes qui doivent faire partie des comités ; on y nomme aussi les présidents de l'Assemblée nationale. Et je puis ajouter que les membres du club ont à l'Assemblée une telle majorité que quiconque est élu par lui est presque sûr de passer à l'Assemblée [...]. »

Ce club est donc d'abord, pour une bourgeoisie révolutionnaire sans grande expérience, un lieu d'éducation politique mutuel. « On y écrit et on y parle ouvertement, on y professe les principes sans détours » et, en y échangeant des vues comme en y comparant des expériences, on s'y prépare



Gravure satirique antirévolutionnaire représentant un débat sur la paix ou la guerre au club des Jacobins, en janvier 1792, où s'affrontaient Brissot et Robespierre.
Au centre, le ministre de la Guerre, Narbonne-Lara (à la tête de linotte, entouré d'hommes à tête de hanneton).
A droite, le buste de Mirabeau dominé par la statue du Temps. (Bibliothèque nationale, Paris.)

aux combats politiques du lendemain. Encore faut-il faire des réserves sur la discipline de vote décrite par Young. À l'Assemblée, les divisions que l'on observe chez les Jacobins réapparaissent sur les questions primordiales : l'attitude à l'égard du pouvoir royal et des aristocrates sépare les Jacobins comme le reste de la bourgeoisie française. Cela se voit à Paris comme en province.

Car le club a essaimé en province. Dès les derniers mois de 1789, des clubs se sont formés à Dijon, à Grenoble, à Strasbourg, à Lille, à Bayeux, à Dax et à Castres. Ils sont 152 en août 1790, 227 en mars 1971, enfin 406 en juin. C'est alors qu'a lieu la crise politique qui va produire le schisme qui se préparait depuis mai 1791. Le roi, en s'enfuyant, a découvert ses véritables sentiments à l'égard de la Constitution. Peut-on encore le laisser à la tête de l'État, ne doit-on pas au moins prendre toutes les garanties institutionnelles pour l'affaiblir ? Les Jacobins subissent la poussée démocratique des sociétés au recrutement plus populaire qui se sont multipliées dans Paris. Condorcet et Brissot demandent avec les Cordeliers la déchéance du roi, à laquelle s'opposent Barnave, Duport et Lameth.

Au lendemain de la fusillade du Champ-de-Mars, les Jacobins sont pris « dans la grande vague de réaction ». Craignant la dissolution, la plupart des députés et beaucoup de membres de la Société portent leur adhésion au club des Feuillants, qui vient de s'ouvrir. Par opposition aux Jacobins, on y pratiquera la politique du compromis avec l'aristocratie par crainte du mouvement populaire. À partir du 25 juillet, les Jacobins prennent acte de ces départs et procèdent, lors de l'inscription sur de nouveaux registres, à une épuration à laquelle préside Robespierre. Le temps de réorganisation passé, la société parisienne des Jacobins se lance, avec un dynamisme qui fait totalement défaut à sa concurrente, dans la reconquête et dans la propagation des sociétés affiliées en province. Celles-ci, qui n'étaient plus qu'une centaine en juillet, sont mille en septembre et trois fois plus un an plus tard.

La grande époque

Malgré la loi de septembre, dont le promoteur est Le Chapelier, les Jacobins affirment leur programme : discuter les lois, éclairer le peuple, surveiller les fonctionnaires publics. Ils peuvent d'autant mieux réaliser cette éducation des masses et cette surveillance que les séances sont, depuis le 12 octobre 1791, ouvertes au public. Ce dernier s'y passionne pour le grand débat sur la paix ou la guerre, qui voit s'affronter de nouveaux députés, comme le chef de file de ceux qui sont venus de la Gironde, Brissot, et Robespierre, qui craint que la guerre ne profite à la Cour. La guerre déclarée, la trahison de la Cour affirmée, le club joue au côté des Cordeliers et des autres sociétés

fraternelles un rôle dans la préparation de l'insurrection. Avec la chute de la monarchie, c'est une nouvelle étape qui commence pour le club : le « jacobinisme des journalistes » va laisser la place à celui d'hommes d'action qui s'intégreront tant et si bien au nouveau régime qu'on finira par le qualifier de *République jacobine*. Le club n'est plus seulement le local de la rue Saint-Honoré, il est la France entière.

« Frères et amis,
Nous nous empressons toujours à correspondre avec vous ; membres de la même famille, attachés à la même cause par le lien sacré et indissoluble du républicanisme, nous devons ne faire qu'une chaîne et tout ce qui arrive à nos frères, fusse à l'extrémité de la République, doit par cette même chaîne parvenir aussi vite que l'étincelle électrique à tous les points où se trouvent de nos amis qui combattent pour la régénération du genre humain et le bonheur du peuple. »

Cette adresse de la société révolutionnaire de Lille à la société des Jacobins, « amis de la Liberté et de l'Égalité », écrite en l'an II, reflète ce qu'ont été, durant cette période, les Jacobins : un point de ralliement pour tous ceux qui n'avaient de religion que celle de la patrie.

« Frères et amis », « même famille », « lien sacré », autant de formules qui sont des professions de foi dans la nécessaire solidarité et unité nationale face à la haine des aristocrates et des tyrans couronnés de l'Europe coalisée. La patrie, c'est d'abord cette communauté d'affection entre des citoyens égaux. Maîtres de leur destin, ceux-ci ont la même passion : celle de faire succéder la liberté au despotisme, la dignité au mépris, le bonheur à la misère. À cette patrie, le Jacobin, c'est-à-dire le bon citoyen, doit tout immoler.

Ainsi, les Jacobins unissent-ils, au moment où la France est menacée de toutes parts, la moyenne et la petite bourgeoisie, les sans-culottes ainsi que, et ce sera leur originalité, la bourgeoisie et la paysannerie révolutionnaires. Ils traduisent pour cela leurs paroles en actes. Dans le domaine social, tout en ne remettant pas en question le principe de la propriété, ils poussent le gouvernement révolutionnaire à intervenir sur les salaires, sur les prix, sur la distribution des biens nationaux en petits lots et contre la concentration des terres entre les mains de quelques-uns.

Cette quête de l'égalité de jouissance montre au plus grand nombre que la patrie est une réalité qu'il faut défendre. Dans l'application de la terreur voulue par les masses populaires, organisée par le gouvernement montagnard, les Jacobins de Paris et de province apportent une aide décisive, qui permet la victoire. Surveillant les autorités constituées, pourchassant l'accapareur et le royaliste, les sociétés secondent efficacement les représentants en mission. Dénonçant le requis réfractaire, instruisant les jeunes soldats sur le sens de leur combat, les Jacobins habillent, nourrissent, arment les bataillons de nouvelles levées. Ils font plus : restant en contact par des envoyés ou par des lettres avec leurs concitoyens en armes, ils animent leur zèle et leur prouvent cette fraternité pour laquelle ils combattent. Ils leur apprennent à reconnaître dans les pays étrangers qu'ils pénètrent leurs alliés naturels parmi les opprimés de l'ordre social ancien. L'idéal qui les anime ne pouvant être emprisonné dans des frontières, ils essaiment à l'extérieur de la France.

Mais l'union réalisée par les Jacobins masque des oppositions qui finissent par réapparaître. Il y a d'abord des contradictions politiques entre ceux qui, comprenant les exigences de la guerre, acceptent le despotisme de la liberté et ceux qui réclament l'application de la Constitution ou, avec les sans-culottes, aspirent à la démocratie directe. Contradictions sociales surtout entre une bourgeoisie jacobine qui supporte mal les contraintes économiques et les sans-culottes, qui, souffrant de la cherté de la vie, refusent tout retour au libéralisme. On sait comment (v. Convention nationale) elles produisent au 9-Thermidor la chute de Robespierre. Le club de la rue Saint-Honoré ne saura, pour sauver les chefs de file du jacobinisme, « ni rallier l'unanimité des sections hésitantes, ni galvaniser de son exemple ou entraîner de son mot d'ordre les masses parisiennes troublées et inquiètes » (G. Martin). Tandis que les principaux Jacobins montent à la guillotine, Legendre dépose les clefs du club sur le bureau de la Convention. Le club sera en fait définitivement fermé le 11 novembre 1794 sur ordre des comités de gouvernement, prétextant les rixes occasionnées par les muscadins.

Les suites du jacobinisme

Leur organisation démantelée, certains Jacobins ne désespèrent pas de reprendre leur action contre un royalisme toujours menaçant, mais ils entendent la poursuivre légalement. Ils accueillent avec réticence l'entreprise de Babeuf*, dont le programme surmonte une de leurs contradictions avec les sans-culottes. Certains prennent soin de se démarquer d'une entreprise que l'on qualifie d'*anarchiste*.

La poussée royaliste de 1797, qui contraint des Directeurs à un coup d'État contre les conseils, leur offre la possibilité de réapparaître au grand jour. De nouveau, des clubs, sous le nom de *cercles constitutionnels*, sont créés. On y trouve là encore beaucoup de membres des classes moyennes, notamment des professions libérales, attirant à eux des artisans et des boutiquiers, auxquels se mêlent parfois des vétérans des armées de la Révolution. Ils entrent en contact à Paris avec « la Réunion politique du faubourg Saint-Antoine », où se retrouvent d'anciens militants sans-culottes.

L'action de ces « néo-Jacobins » est soutenue par une croyance démocratique où l'on retrouve le legs de l'an II. À une époque où l'opulence des « honnêtes gens », spéculateurs ou pilleurs des caisses de l'État, insulte à la misère du plus grand nombre, ils rappellent que l'amélioration du sort de tous est le but de la société. Mais, loin de vouloir le renversement du Directoire par la violence, ils cherchent à inscrire leur action dans le cadre des institutions et offrent une alternative à la politique officielle.

Leur action est d'abord éducatrice. Ils diffusent les nouvelles et permettent aux travailleurs de s'informer et de discuter sur les moyens d'améliorer la société. En dehors de la préparation des élections, leur action politique consiste en une continuelle vigilance à l'égard des administrations pour en chasser l'immoral ou le royaliste, qu'ils dénoncent en des pétitions collectives au ministère de la Police ou au Conseil des Cinq-Cents. Organisant des fêtes civiques, écrivant et fraternisant avec la troupe, ces néo-Jacobins cherchent à maintenir et à propager l'idéal de l'an II.

Le Directoire* s'effraie de ce renouveau. Il interdit des journaux jacobins, comme *le Journal des hommes libres* ou *le Persévérant*, qui sont des organes de liaison entre les cercles. En vain. Aux élections de l'an VI, la majorité est jacobine, et le Directoire, pour se sauver, doit casser les élections (11 mai 1798). Mais, en 1799, les succès des coalisés, le danger qui menace de nouveau la patrie permettent le succès d'une poussée jacobine. De nouveau, les clubs apparaissent. Le plus important, à Paris, la « Société des amis de l'égalité et de la liberté », dit « club du Manège », est le lieu de rencontre des patriotes, qui veulent imposer la mobilisation des hommes et des biens. Drouet, l'homme de Varennes, s'y distingue. La peur du « terroriste », du « partageux », de « l'anarchiste », tenaille de nouveau les propriétaires ; habilement utilisée, elle permet à Bonaparte de prendre le pouvoir, puis, au lendemain de l'attentat royaliste de la rue Saint-Nicaise, de démanteler le néo-jacobinisme*. Sporadiquement, les Jacobins tenteront de lutter contre Napoléon, certains allant même jusqu'à envisager l'alliance avec les royalistes. Ils lèguent aux hommes des siècles suivants, avec leur idéal, un comportement et une méthode d'action.

Que certains aient été pris de vertige dans la lutte sans merci qui les opposa aux « liberticides » et aient versé dans le sadisme, nul ne songe à le nier : Robespierre fut le premier à les condamner. Mais vouloir se servir des traits de quelques-uns pour représenter le groupe en son entier ressort plus de la mentalité partisane des réactionnaires de Thermidor ou de 1815 que de la vérité historique. La réalité que donne la vie du plus grand nombre, c'est, sous la rudesse des apparences, la générosité et la tendresse à l'égard des faibles.

« Puritains » intransigeants sur leur dogme, « inquisiteurs » toujours vigilants à débusquer et à écarter par l'épuration, la prison et parfois la mort l'« hérétique aristocrate », les Jacobins furent des « prêtres » unis dans la foi civique, dont la *Déclaration des droits de l'homme*, renouvelée en 1793, a été les Tables de la Loi, et *la Marseillaise* le chant liturgique. Égalité des chances et égalité des jouissances dans une société idéale de petits propriétaires, liberté du peuple, souverain maître de ses destinées, fraternité des hommes pour la paix et le bonheur universel : c'est un programme en partie utopique, mais le message court, et pour longtemps encore, sur les lèvres des hommes. La tradition jacobine accompagnera, tout au long du XIXe s., la marche de la société issue de la Révolution.

J.-P. B.

▶ *Babeuf / Convention nationale / Directoire / Girondins / Révolution française / Robespierre.*

📖 **L. de Cardenal, *la Province pendant la Révolution. Histoire des clubs jacobins* (Payot, 1929). / C. Brinton, *The Jacobins, an Essay on the New History* (New York, 1930 ; nouv. éd., 1960). / G. Martin, *les Jacobins* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1945). / I. Woloch, *Jacobin Legacy. The Democratic Movement during the***

Directory (Princeton, 1970). / M. Bouloiseau, *la République jacobine* (Éd. du Seuil, 1972). / M. Vovelle, *la Chute de la monarchie* (Éd. du Seuil, 1972).

Jacques Ier

(Édimbourg 1566 - Theobalds Park 1625), roi d'Angleterre et d'Irlande de 1601 à 1625 et roi d'Écosse (Jacques VI) de 1567 à 1625.

Une jeunesse difficile (1566-1583)

Jacques était le fils de Marie Stuart et de son second mari, lord Henry Darnley, lui aussi un Stuart, d'ailleurs. Peu de temps après sa naissance (19 juin 1566), son père fut assassiné, et sa mère épousa peu après l'assassin présumé, James Hepburn, comte de Bothwell. C'en était trop pour les seigneurs écossais, qui obligèrent Marie à abdiquer en faveur de son fils Jacques. Celle-ci s'étant enfuie en Angleterre (1568), il faut bien considérer Jacques VI comme un orphelin, même si sa mère ne fut exécutée qu'en 1587. En tout cas, les événements dramatiques qui marquèrent sa première année manifestaient clairement deux choses : tout d'abord l'abaissement, que l'on pouvait croire définitif, de la Couronne écossaise et l'essor parallèle du presbytérianisme, puisque la *Confessio scotica* de John Knox (v. 1514-1572) fut adoptée par le Parlement écossais en 1567. Officiellement, c'est en 1578 que commença le règne personnel de Jacques VI : en réalité, c'est en 1583 seulement qu'il prit réellement les choses en main. Jusque-là, il ne fut qu'un jouet entre les mains des leaders de l'aristocratie écossaise, Jacques Stuart, comte de Moray (v. 1531-1570), régent de 1567 à 1570, et James Douglas (v. 1516-1581), comte de Morton, régent de 1572 à 1578. Lorsque Morton perdit le pouvoir, ce fut Esmé Stuart (v. 1542-1583), duc de Lennox, représentant du parti catholique, qui, à son tour, domina : mais, en 1582, les grands seigneurs protestants s'emparèrent du jeune roi par la force *(Ruthven raid)*. Sachant profiter des divisions de l'aristocratie, Jacques VI pouvait conquérir son autonomie dès l'année suivante.

Les succès du règne écossais (1583-1603)

Toute la politique de Jacques VI s'ordonna autour de trois principes apparemment contradictoires. Il lui fallait tout d'abord lutter contre les catholiques, partisans de sa mère Marie. Il lui fallait ensuite limiter l'essor de l'Église presbytérienne, qui, sous l'impulsion du successeur de Knox, Andrew Melville (1545-1622), se posait en véritable tutrice de l'État, limitant la prérogative royale. Il lui fallait enfin s'assurer une reconnaissance officielle de sa prétention à succéder à Élisabeth Ire* d'Angleterre, sans pour autant faire montre d'une servilité qui lui aurait aliéné ses sujets.

Jacques VI, pour arriver à ses fins, pratiqua un subtil double jeu, donnant des gages à tous les partis. Reconnu comme chef de l'Église d'Écosse (1584) et nanti des biens de l'ancienne Église catholique (1587), ce souverain protestant ménagea d'abord les catholiques, qui lui fournissaient des alliés éventuels contre la trop puissante Angleterre et faisaient contrepoids aux seigneurs protestants. Ce n'est que lorsque les comtes de Bothwell, de Huntly et d'Erroll se firent trop turbulents (meurtre du comte de Moray [1592], et conspiration avec l'Espagne) qu'il se décida à décapiter le parti catholique écossais (1594).

Il ne risquait plus alors de devenir le jouet du parti protestant. Il tenait les rênes du gouvernement solidement en main et pouvait se dispenser d'avoir recours au Parlement, dirigeant le pays avec l'aide de son Conseil. Après vingt années de règne personnel, c'était à bon droit qu'il pouvait se présenter devant le Parlement d'Angleterre comme un souverain vieux et expérimenté lorsqu'en 1603 il fut appelé à succéder à la défunte reine Élisabeth Ire, puisque, par son arrière-grand-mère Marguerite Tudor, épouse du roi Jacques IV Stuart, il était le dernier descendant d'Henri VII.

Un souverain intellectuel

L'homme qui montait sur le trône d'Angleterre était plein de contrastes. De grande taille, il avait un aspect pour le moins rebutant : vaguement difforme, il bavait sans cesse, et sa malpropreté repoussante n'arrangeait rien. Il sombrait fréquemment dans l'ivrognerie. Pourtant, son intelligence était réelle, encore qu'il fût enclin à la pédanterie. Son éducation avait été remarquable, et le grand humaniste George Buchanan (1506-1582) avait été son précepteur. Jacques n'hésitait pas à prendre la plume pour défendre et illustrer ses théories, et il est sans doute l'un des seuls monarques à avoir laissé une abondante œuvre écrite : le plus important de cette œuvre consiste bien sûr en ouvrages destinés à défendre la monarchie absolue, comme *la Vraie Loi des monarchies libres* (*The True Lawe of Free Monarchies*, 1598) et surtout le *Basilikon Doron* (1598-99). Mais un traité de démonologie (1598) et un pamphlet contre l'usage du tabac témoignent de l'étendue de ses préoccupations... En revanche, ce théoricien, cet intellectuel se montra incapable de comprendre les réalités anglaises : ses pétitions de principe dont il adorait gratifier le Parlement anglais étaient plus choquantes pour celui-ci que la plupart des mesures contre lesquelles s'éleva le même Parlement... Laid alors que les Tudors étaient imposants, étranger tandis que les Tudors avaient fondé une monarchie purement nationale, Jacques aurait dû être habile et prudent : il fut maladroit et obstiné, démentant ainsi la réputation que lui avait acquise son règne écossais.

Les premières années du règne anglais (1603-1612)

Le roi et le Parlement

Élisabeth Ire avait su éviter l'affrontement avec le Parlement en s'abstenant de prendre des positions théoriques trop tranchées et en « préparant » soigneusement la composition de la Chambre des communes. Jacques Ier fit l'inverse : or, il héritait de 400 000 livres de dettes et, comme il avait conclu dès 1604 la paix avec l'Espagne, il était en fort mauvaise position pour demander des subsides au Parlement. En outre, il se révéla très vite fort dépensier, qu'il s'agisse de satisfaire les appétits de ses favoris écossais ou d'édifier de magnifiques constructions (le palais de Whitehall à Londres, la bibliothèque Bodléienne à Oxford, l'orphelinat d'Édimbourg, etc.). Le débat entre un souverain à court d'argent et arrogant et un Parlement décidé à faire reconnaître ses prérogatives s'engageait donc dès le début : lorsque, pour des raisons diverses, deux députés, Thomas Shirley et sir Francis Goodwin, ne purent occuper leurs sièges au début de la session de 1604, les Communes se récrièrent et, dans une *Apologie*, affirmèrent solennellement leurs privilèges. Jacques Ier dut proroger le Parlement.

La session de 1605-06 fut certes beaucoup plus paisible en ce qui regardait le débat du roi et du Parlement, en raison de l'émotion soulevée par l'attentat de Guy Fawkes (1570-1606). Mais, en 1606 même, le débat reprit, lorsqu'une décision de justice (la condamnation d'un marchand, John Bate, qui refusait de payer la taxe de *poundage*) fournit au roi un assez bon expédient financier. Robert Cecil, comte de Salisbury (1563-1612), qui, nonobstant le changement de règne, était resté au pouvoir, prépara un nouveau tarif du poundage destiné à assurer des rentrées supplémentaires à la Couronne. Dès lors, l'opposition entre les deux parties se fit encore plus tranchée : le Parlement se refusa à voter d'autres subsides, tandis que certains théoriciens de la monarchie absolue, comme John Cowell (1554-1611), n'hésitèrent pas à mettre le roi au-dessus de la loi. En 1610, on put croire à une entente : une sorte de « Grand Contrat » paraissait pouvoir être conclu entre le roi et le Parlement. Mais, en 1611, Jacques Ier, à bout de patience, dissolvait le Parlement.

La politique religieuse

C'est que les questions financières n'étaient pas les seuls points de désaccord entre le roi et le Parlement. Dès 1604, Jacques Ier, l'ennemi des presbytériens écossais, avait coupé les ponts avec les puritains anglais, en refusant à la conférence d'Hampton Court la « Pétition des Mille », qui réclamait la tolérance en faveur des puritains. Lorsqu'en novembre 1605 on découvrit un complot, œuvre de catholiques comme Robert Catesby (1573-1605), Guy Fawkes et le jésuite Garret, pour faire sauter la grande salle du Parlement, une sorte d'unité factice se reconstitua pour voter et mettre en œuvre une législation anticatholique (1606).

Mais, très vite, Jacques Ier, en Écosse comme en Angleterre, réaffirma ses positions. En Angleterre, il favorisa la tendance épiscopalienne, s'appuyant sur des prélats tels que les archevêques de Canterbury Richard Bancroft (1544-1610) et George Abbott (1562-1633), et l'évêque d'Ely Lancelot Andrewes (1555-1626). En Écosse, il imposa un épiscopat nommé par lui (1612) et introduisit des rites jusque-là refusés (comme la confirmation). Une telle politique était lourde de conséquences : en Écosse, elle fit s'accumuler les rancœurs, et Jacques ruina ainsi l'œuvre qu'il avait lui-même accomplie ; en Angleterre, elle provoqua l'alliance du puritanisme et de l'opposition constitutionnelle à la monarchie, qui devait se révéler si dangereuse sous le règne de Charles Ier.

Jacques Ier et les favoris au pouvoir (1612-1625)

Au reste, l'année 1612 marqua un tournant dans le règne : Salisbury, le vieux ministre d'Élisabeth Ire, mourut, ainsi que le prince héritier, Henri de Galles, fils de Jacques Ier et de la reine Anne de Danemark, dont la popularité était très grande. Dès lors, plus rien ne s'opposa à ce que les favoris du souverain prissent sur lui une influence démesurée : Somerset (de 1612 à 1615), puis Buckingham dominèrent le souverain et le pays.

Somerset (1612-1615)

La carrière de Robert Carr (v. 1590-1645), ce jeune Écossais devenu par la faveur du roi vicomte Rochester, puis comte de Somerset, est tout à fait significative. Autour de lui s'était regroupé un important parti aristocratique, mené par la famille Howard. Somerset était d'ailleurs fort amoureux de la belle Frances Howard, comtesse d'Essex : on s'empressa, au cours d'un scandaleux procès qui contribua à discréditer les évêques anglicans, de faire divorcer Frances Howard pour qu'elle puisse épouser Somerset. Mais, peu après, on apprit que la comtesse avait fait empoisonner un ami de son nouveau mari, sir Thomas Overbury (1581-1613), alors qu'il était à la Tour de Londres : son seul crime était d'avoir déconseillé à Somerset de se marier ! Un second procès, encore plus scandaleux que le premier, s'ensuivit : le roi se contenta de sauver la tête des époux ; car une étoile montante reléguait alors Somerset au second plan, celle de George Villiers (1592-1628), plus tard duc de Buckingham. La faction Cecil prenait avec lui le pas sur la faction Howard.

Buckingham (1615-1625)

La personnalité de Buckingham était beaucoup plus attachante que celle de Somerset : à la frivolité de ce dernier, il opposait une volonté affirmée d'être un homme d'État, bien qu'à vrai dire il n'en était guère capable... Mais avec lui participaient au gouvernement deux hommes de très grande valeur, Lionel Cranfield (1575-1645), comte de Middlesex, un remarquable financier, et le chancelier Francis Bacon*. Ce sont ces deux hommes qui donnèrent à Jacques Ier la possibilité de gouverner efficacement l'Angleterre. Au reste, de 1612 à 1624, les moyens auxquels le souverain eut recours ne changèrent guère.

Dans le domaine financier, il ne pouvait toujours pas compter sur le Parlement : un essai pour faire appel à lui en 1614 se solda par un cuisant échec. Aussi fallut-il intensifier la fiscalité indirecte et avoir recours à divers expédients. En 1614 et en 1622, le souverain exigea des « dons gratuits ». Il eut surtout recours à la vente de monopoles et de privilèges qui donnèrent lieu à de scandaleux excès (affaire Mompesson) ou se révélèrent très dangereux pour l'économie anglaise (telle l'interdiction faite, à l'instigation de sir William Cockayne, d'exporter des textiles qui ne soient pas entièrement finis).

Sur le plan constitutionnel, il compta, pour vaincre les oppositions que ne manquait pas de susciter une politique de taxation menée en dehors de tout accord du Parlement, sur les juges. Cependant lorsque le plus respecté d'entre eux, sir Edward Coke (1522-1634), fit preuve d'indépendance, il chargea Bacon de l'en débarrasser (1616) : un puissant allié vint renforcer ainsi le parti de John Pym (v. 1588-1643).

Mais c'est sur le plan de la politique internationale qu'il commit les pires imprudences. Il avait tout d'abord suivi une politique populaire : fidèle allié des Provinces-Unies, il s'était joint en 1613 à l'Union des princes protestants et avait donné sa fille Élisabeth en mariage à l'Électeur palatin Frédéric V, l'un des plus ardents propagandistes du calvinisme en Allemagne. Pourtant, un plan dangereux séduisit Jacques Ier et Buckingham : les bonnes paroles de l'ambassadeur d'Espagne Diego Sarmiento de Acuña (v. 1567-1626), comte de Gondomar, les convainquirent de négocier un mariage entre le prince héritier, Charles, et l'infante d'Espagne Marie, sœur de Philippe IV, en leur faisant miroiter une énorme dot qui les aiderait à résoudre les difficultés financières de la Couronne. Dès lors, Jacques Ier donna des gages à l'Espagne : sir Walter Raleigh*, qui avait attaqué en 1616, au cours d'une expédition en Guyane, des possessions espagnoles, fut exécuté en 1618. La situation devint encore plus inextricable lorsque, en 1619, le gendre du roi, l'Électeur Frédéric, fut élu roi de Bohême par les protestants tchèques et qu'en 1620 il fut écrasé à la bataille de la Montagne Blanche par l'empereur Ferdinand II. Jacques Ier voulait certes l'aider, et il dut pour cela convoquer le Parlement.

Mais celui-ci ne pouvait approuver un souverain qui, réclamant des subsides pour partir en guerre contre les Habsbourg de l'Empire et secourir les protestants, négociait en même temps avec les Habsbourg d'Espagne, piliers de la contre-offensive catholique en Europe ! Menées par Pym et Coke, les Communes ne s'en laissèrent pas compter : Jacques Ier dut abandonner Bacon à leur colère. Pourtant, il n'obtint rien et, en novembre 1621, il dut dissoudre le Parlement, tandis que Coke était jeté en prison et Pym assigné à résidence.

La situation financière devenait cependant fort critique. En fin de compte, c'est un coup de tête du prince Charles et de Buckingham qui dénoua l'imbroglio : en 1623, ils partirent pour l'Espagne incognito. Mais leur escapade tourna fort mal, et Charles fut proprement éconduit. Dès lors, il fallait bien abandonner le rêve de l'alliance espagnole : le retournement de la position anglaise fut rapide. Un traité avec la Hollande fut bientôt conclu, et des négociations avec la France en vue du mariage de Charles et d'Henriette-Marie, sœur de Louis XIII, furent entamées. C'était encore une princesse catholique, mais la France de Richelieu* paraissait la seule puissance capable d'aider efficacement l'Électeur Frédéric et son beau-père dans leur entreprise.

Aussi, en 1624, l'harmonie paraissait restaurée entre le roi et le Parlement : d'importants subsides permettaient au roi d'équiper une armée qui, confiée à Ernst von Mansfeld, devait aller aider Frédéric, tandis que les monopoles, désormais inutiles, étaient sérieusement restreints. Lorsque, le 27 mars 1625, le vieux souverain s'éteignit, il ne paraissait plus y avoir de débat ouvert entre le Parlement et la monarchie : en réalité, aucune question fondamentale n'avait été résolue, et les difficultés du règne suivant allaient bien le montrer.

J.-P. G.

▶ *Écosse / Grande-Bretagne / Stuarts (les).*

C. H. McIlwain, *The Political Works of James I* (Londres, 1918). / J. R. Tanner, *Tudor Constitutional Documents* (Cambridge, 1930). / G. Davies, *The Early Stuarts, 1603-1660* (Oxford, 1937 ; 2e éd., 1959). / M. Ashley, *England in the Seventeenth Century, 1603-1674* (Harmondsworth, 1954 ; nouv. éd., 1961). / D. H. Wilson, *King James VI and I* (Londres, 1956). / T. L. Moir, *The Adled Parliament of 1614* (Oxford, 1958).

Jacques II

(Londres 1633 - Saint-Germain-en-Laye 1701), roi d'Angleterre et d'Irlande, et roi d'Écosse (Jacques VII) de 1685 à 1688.

Fils du roi Charles Ier et de son épouse Henriette-Marie, fille d'Henri IV, duc d'York en 1634, il eut, comme son frère aîné, le futur Charles II, une enfance bouleversée par les crises de l'Angleterre. Longtemps réfugié à Oxford, il tomba entre les mains des parlementaires (1646-1648) : mais, en 1648, il s'en échappa et, dès lors, mena une vie errante, résidant tantôt en France, tantôt en Hollande, ou encore à Jersey et dans les Pays-Bas espagnols.

Cette période fut d'ailleurs riche d'enseignements pour lui : il acquit, au service de la France, puis de l'Espagne, une solide expérience militaire, qui lui valut l'estime de Turenne. Il commanda même une partie de l'armée espagnole à la bataille des Dunes (1658). Ces capacités compensaient une personnalité ingrate : grand, mais dépourvu de la grâce qui caractérisait son frère, le duc d'York se montrait hautain et cassant, obstiné et désagréable. Jouant volontiers les tartufes, il était, en réalité, tout aussi dissolu que Charles II, même s'il ne témoignait pas du même bon goût que lui dans le choix de ses maîtresses (Charles estimait que les maîtresses de son frère n'étaient que des pénitences particulièrement ardues que lui imposaient ses confesseurs !). À cela vint s'ajouter par la suite une étroite bigoterie, tandis qu'en conséquence de ses excès de toute sorte son intelligence et ses aptitudes s'évanouissaient.

La Restauration lui permit, cependant, de prouver sa valeur. Il exerça en effet les fonctions de grand amiral et accomplit une œuvre considérable dans le domaine de la marine avec l'aide d'adjoints remarquables, comme Samuel Pepys (1633-1703) et Matthew Wren (1629-1672). Il conduisit, avec succès dans l'ensemble, la flotte contre la marine hollandaise lors des guerres anglo-hollandaises, se mesurant honorablement avec un marin de la trempe de Michiel Adriaanszoon de Ruyter (1607-1676). Mais, dès 1668, il semble s'être rapproché de l'Église catholique : en 1671, il était officiellement converti. Son épouse, Anne Hyde, fille du comte de Clarendon, qui lui avait donné deux filles, Marie et Anne, étant morte en 1671, il se remariait en 1673 avec la très catholique Marie de Modène (1658-1718). Et, cette même année, le Parlement votait le *Test Act*, qui excluait de toutes les fonctions officielles les catholiques. Une véritable psychose du « complot papiste » saisissait d'ailleurs l'Angleterre, et la haine

contre les catholiques était telle que le duc d'York devait, en 1679, se réfugier à Bruxelles, tandis que plusieurs leaders politiques réclamaient son exclusion du trône d'Angleterre. L'habileté de Charles II mit fin à la crise, et, à partir de 1683, York recommença à jouer un rôle important.

À la mort de Charles II (6 févr. 1685), Jacques II trouvait une monarchie plus forte que jamais. Le premier Parlement de son règne fut une véritable « chambre introuvable », en très grande majorité tory, c'est-à-dire favorable au pouvoir de la Couronne, et d'un anglicanisme fort modéré. Les chefs protestants d'Écosse et d'Angleterre tentèrent bien de soulever le pays : Archibald Campbell (1629-1685), comte d'Argyll, débarqua en Écosse en mai 1685, mais fut battu et exécuté le 30 juin. James Scott (1649-1685), duc de Monmouth, le très populaire fils bâtard de Charles II, fut plus dangereux, car le Somerset et le Dorset lui fournirent des hommes en quantité : mais il fut en fin de compte battu à la bataille de Sedgemoor et exécuté le 15 juillet 1685.

Dans ces conditions, Jacques II se lança dans la politique qui lui tenait à cœur, celle de l'« égalité religieuse ». Tandis que le terrible juge George Jeffreys (1645-1689) réprimait férocement les comtés du Sud-Ouest qui avaient aidé Monmouth, Jacques II distribuait toutes sortes de commissions d'offices aux catholiques, au mépris du Test Act de 1673. Les remous ne tardèrent pas à s'intensifier : en octobre 1685, le roi dut renvoyer son ministre George Savile, marquis de Halifax (1633-1695) — Robert Spencer, comte de Sunderland (1641-1702), devenant alors le chef du nouveau cabinet, et Jeffreys chancelier —, et, en novembre, il dut proroger le Parlement, où l'évêque de Londres, Henry Compton (1632-1713), avait pris la tête de la protestation. L'année suivante, il intensifia son action. Jeffreys mit sur pied une commission ecclésiastique qui priva Compton de ses fonctions, tandis que les juges (après une efficace épuration) proclamaient, à l'occasion du procès Hales (1686), que le roi avait parfaitement le droit d'accorder des dispenses du Test Act à qui bon lui semblait. En 1687, Jacques II reçut le nonce pontifical en grande pompe, allant jusqu'à s'agenouiller devant lui, à la grande indignation de toute l'Angleterre ! Des catholiques, et même un jésuite, Edward Petre (1631-1699), entrèrent au Conseil privé. Enfin, une déclaration d'indulgence en faveur des catholiques et des dissidents proclamait l'égalité religieuse.

Pourtant, il était évident que la position du roi s'affaiblissait dangereusement. Au début de 1687, Lawrence Hyde (1642-1711), comte de Rochester, et Henry Hyde (1638-1709), comte de Clarendon avaient quitté le cabinet. Guillaume d'Orange*, le très protestant époux de Marie, la propre fille de Jacques II, avait envoyé dès février des émissaires hollandais chargés de prendre contact avec des hommes politiques : ils ne rencontrèrent guère de difficultés dans l'accomplissement de leur mission, trouvant des appuis aussi bien chez les whigs que chez les tories (Thomas Osborne comte de Danby), dans l'entourage de Jacques II comme dans celui de sa fille Anne (John Churchill, futur duc de Marlborough). Les dissidents, malgré la Déclaration d'indulgence, n'étaient guère favorables au souverain : la majorité d'entre eux, menée par Richard Baxter (1615-1691) et John Bunyan (1628-1688), lui était même franchement hostile. Jacques II eut la maladresse de révéler à tous l'ampleur du mécontentement : il ordonna une grande enquête dans les comtés pour savoir si de nouveaux élus au Parlement accepteraient la Déclaration d'indulgence. Nombreux furent les « Lords Lieutenant » qui préférèrent démissionner, et peu d'enquêtes purent avoir lieu : mais le résultat fut partout très largement négatif.

En 1688, trois événements précipitèrent la chute du roi : celui-ci fit une seconde « Déclaration d'indulgence » (avr.), qui devait être lue en chaire dans les églises. Lorsque, à la suite de l'archevêque de Canterbury William Sancroft (1617-1693), plusieurs évêques lui firent tenir une pétition contre la Déclaration, il les fit jeter à la Tour de Londres ; mais, cette fois-ci, les juges ne prirent pas le parti du roi, et l'acquittement des évêques (juin) fut salué par une formidable explosion de joie populaire. Au même moment, Jacques II s'aliénait définitivement son gendre Guillaume d'Orange : alors que la Hollande était menacée par Louis XIV, si détesté des Anglais, il retirait les régiments que l'Angleterre entretenait alors aux Pays-Bas et négociait avec la France. Enfin, en juin, naissait un fils de lui et de Marie de Modène : tout espoir de succession protestante paraissait s'éloigner.

Aussi, Guillaume d'Orange se décidait-il à passer en Angleterre. Au début de novembre, il allait camper avec une solide armée à Exeter, au cœur de la région qui avait si bien soutenu Monmouth. Jacques II disposait d'une importante armée, car il n'avait pas débandé les troupes victorieuses à Sedgemoor et les avait au contraire accrues. Mais toute l'Angleterre était lasse de lui : les défections se multiplièrent, et Guillaume se contenta d'attendre que l'armée de Jacques II fondît, ce qui ne fut pas bien long. Anne, la seconde fille de Jacques, s'était ralliée à lui, et les villes de l'Angleterre du Nord se rendaient sans coup férir à ses envoyés.

Dès lors, le destin de Jacques II était scellé. Celui-ci essaya de s'enfuir ; arrêté au début de décembre, il réussit cependant à passer en France, où il trouva refuge auprès de Louis XIV, tandis que la « Glorieuse Révolution » mettait sur le trône d'Angleterre Marie et Guillaume III. La suprématie de la marine française lui permettait, l'année suivante, de débarquer en Irlande, où l'administration de Tyrconnel lui avait gagné le cœur des catholiques : mais Guillaume, aidé de Frédéric de Schomberg, de John Churchill et de Godart Van Ginkel, triompha de Jacques II à la bataille de la Boyne (1er juill. 1690). L'Irlande était pacifiée, tandis que Jacques II repartait pour le château de Saint-Germain, où il devait mourir le 5 septembre 1701. Son fils, Jacques Édouard Stuart (1688-1766), soutiendra vainement la cause jacobite.

J.-P. G.

▸ *Grande-Bretagne / Révolutions d'Angleterre / Stuarts (les).*

G. N. Clark, *The Later Stuarts, 1660-1714* (Oxford, 1944 ; 2e éd., 1956). / M. Ashley, *England in the Seventeenth Century* (Harmondsworth, 1954 ; nouv. éd., 1961) ; *The Glorious Revolution of 1688* (Londres, 1966). / D. Ogg, *England in the Reigns of James II and William III* (Londres, 1955). / A. Bryant (sous la dir. de), *The Memoirs of James II, 1652-1660* (Londres, 1962). / R. E. Boyer, *English Declarations of Indulgence 1687 and 1688* (Mouton, La Haye, 1968).

Jagellons

Dynastie royale d'origine lituano-russe, qui régna principalement en Pologne* (1386-1572) et dans le grand duché de Lituanie* (1377-1392 et 1440-1572), mais aussi en Hongrie* (1440-1444 et 1490-1526) et en Bohême* (1471-1526).

Introduction

Elle doit son nom et sa fortune au grand-duc de Lituanie Jagellon (Jogaila), qui devint roi de Pologne en 1386 par son mariage avec la reine Hedwige d'Anjou.

Les Jagellons furent en principe rois électifs en Pologne : la couronne resta dans leur famille parce qu'ils étaient grands-ducs héréditaires de Lituanie et que la noblesse polonaise entendait maintenir l'union avec ce pays. Quatre générations de Jagellons ont préservé ou resserré au gré des circonstances l'union des deux États, à l'origine personnelle, qui aboutit en 1569 à leur fédération. La « République commune des deux nations » étonna l'Europe par ses institutions de « démocratie nobiliaire » née des libertés et privilèges que la noblesse obtint des Jagellons.

Rivale des Habsbourg* en Europe centrale, leur maison atteignit le faîte de sa puissance dans la seconde moitié du XVe s., lorsqu'elle les supplanta sur les trônes de Bohême et de Hongrie. Ses États s'étendaient alors de la Baltique aux abords de la mer Noire et des portes de Moscou à l'Adriatique. Mais, après le désastre de Mohács (1526), le contrôle de l'Europe centrale revint aux Habsbourg, avec ces deux couronnes, en vertu du traité de Vienne (1515). Les Jagellons n'oublièrent jamais que l'union avait été conclue pour résister à l'ordre Teutonique, rendre à la Pologne un accès à la Baltique, contrôler en commun les terres ruthènes et les défendre contre les Tatars et la Moscovie rivale. Cette politique favorisa l'expansion de la noblesse polonaise vers l'est et la polonisation de la noblesse lituanienne, attirée par le modèle politico-social élaboré en Pologne et séduite par l'éclat d'une civilisation que le mécénat avisé des derniers Jagellons a particulièrement servie. Le règne des Jagellons coïncida avec l'apogée de la puissance politique et de la prospérité de la Pologne ainsi qu'avec l'« âge d'or » de sa civilisation.

Au XIXe s., leur œuvre est devenue en Pologne le symbole d'une certaine conception de la partie restaurée. Opposée à la « tradition Piast » d'un État national, reconstitué sur les terres ethniquement polonaises, la tradition jagellonienne justifiait un État multinational, au nom d'une mission civilisatrice de la Pologne sur ses marges orientales.

Ladislas II Jagellon

(1351 - Gródek, 1434), grand-duc de Lituanie de 1377 à 1392 et roi de Pologne de 1386 à 1434.

Lorsque Jogaila (Jagellon) devint grand-duc de Lituanie (1377), les agressions missionnaires de l'ordre



Teutonique et l'attraction exercée par la Moscovie sur les masses orthodoxes de son vaste empire lui imposaient l'abandon du paganisme. Fils d'une princesse russe, Jogaila se tourna d'abord vers la Moscovie. La communauté d'intérêts face à l'ordre fit prévaloir l'alliance de la Pologne. Par l'acte de Krewo (14 août 1385), en échange de la main de la reine Hedwige et de la couronne, il promit aux seigneurs polonais de convertir son peuple au catholicisme, d'« unir pour toujours » son empire à la Pologne et de reconquérir les terres des Piast.

Il fut baptisé à Cracovie sous le nom de Ladislas (15 févr. 1386), épousa Hedwige et fut couronné roi de Pologne (14 mars 1386). Dès février 1387, il veillait au baptême de son peuple et fondait l'évêché de Vilnious, assurant aux catholiques une position privilégiée.

Diplomate avisé, souverain tenace et courageux, Ladislas justifia par son œuvre le choix du parti qui l'avait imposé à la jeune reine. Dès 1387, la Hongrie restitua à la Pologne la Ruthénie de Halicz. Les palatins de Moldavie (1387), de Valachie (1389), de Bessarabie (1396) reconnurent la suzeraineté des deux souverains.

La conversion pacifique de la Lituanie ôtait à l'ordre Teutonique sa raison d'être ; l'union des deux États le menaçait à brève échéance. Il voulut la briser en appuyant la révolte de Witold (ou Vytautas) [1389]. Ladislas déjoua ces plans en confiant à son cousin le gouvernement du grand-duché (1392). La guerre, ajournée par Hedwige, très attachée à la paix, était désormais inévitable. Ce danger permit à Ladislas de rester roi de Pologne après la mort d'Hedwige (1399), événement qui imposa un nouvel accord sur les relations des deux États, définies comme union en la personne de Ladislas, duc suprême de Lituanie, dont Vitold devint grand-duc à vie (1401). L'union fut renouvelée à Horodło en 1413.

La guerre, activement préparée des deux côtés, éclata en 1409. Le 15 juillet 1410, à Grunwald, les armées polono-lituaniennes, conduites par Ladislas et Witold, taillèrent en pièces les forces de l'ordre Teutonique, dont la puissance militaire était définitivement brisée, et l'expansion stoppée ; mais l'ordre ne restitua que la Samogitie lituanienne.

Le roi eut alors recours au concile de Constance, où les docteurs de Cracovie firent réprouver par l'opinion chrétienne la brutalité des chevaliers ; la guerre rebondit et traîna jusqu'en 1422, sans résultat. Son prestige permit à Ladislas de soutenir les hussites modérés, qui lui offrirent la couronne tchèque : il dut la refuser (1420) sous la pression de l'épiscopat polonais, qui l'obligea à promulguer un édit sévère contre les hussites de Pologne (1424).

En 1400, Hedwige et Ladislas avaient rénové l'université de Cracovie* sur le modèle de la Sorbonne, en la dotant d'une faculté de théologie, afin de donner à leurs États un foyer de civilisation et de foi. Grand amateur d'art et mécène actif, Ladislas contribua à développer la communauté de culture de ses États. La fresque russe arriva jusqu'à Cracovie, tandis que l'art gothique pénétrait à l'est, jusqu'à Vilnious et Lwów (auj. Lvov).

Hedwige étant morte sans héritiers, Ladislas ne fut plus légitimé que par ses succès et la volonté de la Pologne de rester unie à la Lituanie.

Ses espoirs de fonder une dynastie furent longtemps déçus : il attendit jusqu'en 1424 la venue d'un fils, né enfin d'un quatrième mariage avec une princesse lituano-russe. Pour lui assurer sa succession en Pologne, il dut s'incliner devant les conditions de la noblesse, achetant son accord, en 1430, par l'octroi de nouveaux privilèges (dont la garantie de ne jamais subir la prison préventive). Mais ces longs marchandages avaient entamé l'union des deux États. À la mort de Witold, Ladislas refusa d'incorporer la Lituanie à la Pologne (1430). La fin de son règne fut troublée par la révolte de son frère Świdrygiełło, qui se fit le champion de l'indépendance totale de la Lituanie.

Ladislas III le Varnénien

(Cracovie 1424 - Varna 1444), roi de Pologne de 1434 et de Hongrie de 1440 à 1444.

Il succéda à son père, Ladislas Jagellon, sous la tutelle du Conseil royal, dominé par l'évêque Zbigniew d'Oleśnicki (1389-1455) et les magnats de Petite Pologne. Hostile au mouvement hussite, ce parti obligea la Cour à renoncer au trône de Bohême, offert à Casimir, frère cadet de Ladislas (1438), et poussa le jeune roi à accepter en 1440, avec la couronne de Hongrie (roi sous le nom de VLADISLAS Ier), le poids de la nouvelle croisade organisée par la papauté contre les Turcs.

Ladislas dut soutenir une véritable guerre contre le parti des Habsbourg, avant de mener, avec Jean Hunyadi*, une brillante campagne jusqu'en Bulgarie (1443). Sous la pression du légat pontifical, il rompit une trêve avantageuse « pour expulser les Turcs d'Europe » et périt dans le désastre de Varna (1444), qui scella le sort de Byzance et des Balkans.

Casimir IV Jagellon

(Cracovie 1427 - Grodno 1492), grand-duc de Lituanie de 1440 à 1492 et roi de Pologne de 1445 à 1492.

Ce second fils de Ladislas II est considéré comme le plus sage et le plus grand des Jagellons.

En 1440, les boyards lituaniens exigèrent son envoi à Vilnious et le proclamèrent grand-duc de Lituanie pour maintenir la séparation des deux Couronnes. Après Varna, Casimir fut appelé sur le trône de Pologne, mais l'hostilité de la Lituanie au rétablissement de l'Union ajourna son avènement. Couronné à Cracovie le 25 juin 1447, il préserva avec fermeté l'autonomie du grand-duché et garantit aux Lituaniens, inquiets des prétentions polonaises sur la Volhynie, les frontières du temps de Witold. Il refusa de confirmer les privilèges qui limitaient le pouvoir royal.

Énergique, persévérant et habile, il entreprit de restaurer l'autorité royale et revendiqua les terres perdues par la Couronne. Écartant le puissant cardinal Zbigniew Oleśnicki, il triompha de l'opposition des magnats en s'appuyant sur la noblesse de Grande-Pologne, dans laquelle il recruta les « jeunes barons » de son Conseil et les officiers de l'État (Jan Ostroróg, Jan Dlugosz). Malgré l'opposition romaine, il fit de la nomination des évêques une prérogative royale. Il rattacha à la Couronne une partie de la Mazovie et les deux duchés silésiens d'Oświęcim (Auschwitz) et de Zator. À l'appel de l'Union prussienne, révoltée contre l'ordre Teutonique, il décréta en 1454 l'incorporation de la Prusse au royaume. Afin de mobiliser la masse de la szlachta pour la guerre qui s'ensuivit, il promulga, la même année, le privilège de Nieszawa, qui limitait les droits des magnats et préparait la voie au parlementarisme nobiliaire.

Après une guerre de Treize Ans, la paix de Toruń (1466) rendit enfin à la Pologne la Poméranie de Gdańsk avec la Warmie, Elbląg et Malbork (Marienburg). L'ordre Teutonique, limité à la « Prusse teutonique », devenait vassal du roi de Pologne. Ce grand dessein réalisé, Casimir se consacra aux intérêts de sa dynastie. Pour établir ses fils, il reprit les projets tchèques et hongrois, qu'il pouvait étayer des droits légitimes de leur mère, Élisabeth d'Autriche, sœur de Ladislas V le Posthume. L'aîné, Ladislas, devint roi de Bohême (1471). À la mort de Mathias* Corvin, il ceignit aussi la couronne de Hongrie (1490). La dynastie était à son apogée. Mais, absorbé par ses intérêts, Casimir négligea le danger qui grandissait aux frontières orientales avec les annexions d'Ivan III (république de Novgorod) et la conquête par les Turcs des côtes de la mer Noire, entre le Dniepr et le Danube (1475-1485). Les Tatars de Crimée, désormais leurs vassaux, devinrent un fléau perpétuel pour les terres ruthènes.

Le gouvernement de Casimir porta néanmoins la Pologne médiévale au faîte de sa puissance et de son rayonnement culturel. Maîtresse de routes essentielles, elle jouissait d'une incomparable prospérité, propice à la diffusion d'une culture raffinée, qui alliait l'éclat de l'art gothique tardif aux prémisses de la Renaissance. Les jeunes princes avaient eu pour maîtres l'historien du royaume Jan Dlugosz (1415-1480) et l'humaniste italien Callimaque (Filippo Buonaccorsi, 1437-1496). Copernic* étudiait à l'université de Cracovie (1492-1496). Wit Stwosz* (ou Veit Stoss) donnait un nouvel essor à la sculpture de Cracovie, où il vécut entre 1477 et 1496. Il devait exécuter le tombeau du roi à la cathédrale du Wawel.

À la mort de Casimir, Jean-Albert devait lui succéder en Pologne, Alexandre en Lituanie, Sigismond gouvernant au nom de Ladislas la Silésie et la Lusace, Frédéric devenant le chef de l'Église de Pologne.

Jean Ier Albert

(Cracovie 1459 - Toruń 1501), roi de Pologne de 1492 à 1501.

Élève préféré de Callimaque, ce troisième fils de Casimir avait une vaste culture. Candidat de la noblesse magyare, il disputa le trône de Hongrie à son frère Ladislas (1490-1492). Il devint roi de Pologne à la mort de son père. Il voulait reprendre aux Turcs les ports de la mer Noire et transférer l'ordre Teutonique sur ces rivages, afin de le rendre à sa vocation et débarrasser la Pologne de son voisinage hostile. Pour rallier la noblesse à sa politique, il lui fit des concessions capitales, qui établissaient le principe de la diète bicamérale (1493) et attachaient le paysan à la terre (1496). L'expédition de 1497 se termina par le « désastre » de Bucovine, infligé par Étienne IV de Moldavie, que le roi avait voulu détrôner au profit de son frère cadet Sigismond. L'histoire a longtemps exagéré la portée de cette défaite. Cependant, les Turcs approchèrent de Lwów en 1498 : Jean Ier Albert sut profiter de leur guerre avec Venise pour conclure une paix honorable en 1501. Il mourut alors qu'il préparait une expédition contre l'ordre Teutonique.

Alexandre Jagellon

(Cracovie 1461 - Vilnious 1506), grand-duc de Lituanie de 1492 à 1506 et roi de Pologne de 1501 à 1506.

Ce quatrième fils de Casimir IV semble avoir été le moins doué des Jagellons. Ivan III lui enleva près d'un tiers de ses provinces russes (1503). En montant sur le trône de Pologne, Alexandre renouvela l'union avec la Lituanie (1501) ; les concessions qu'il fit alors aux magnats, la mauvaise gestion du trésor et le dépècement des biens de la Couronne déclenchèrent une violente opposition de la moyenne noblesse, qui imposa l'interdiction du cumul des officiers, le contrôle des biens royaux par la Diète (1504) et surtout la Constitution *Nihil novi* (1505), qui interdit au roi de prendre la moindre mesure législative sans le consentement des Chambres. La diète bicamérale eut désormais une existence légale. Le règne d'Alexandre marquait donc un net fléchissement de la puissance des Jagellons. Sa faiblesse devant les pressions du moment livrait le royaume à une crise politique grave.

Sigismond Ier le Vieux

(Kozienice 1467 - Cracovie 1548), grand-duc de Lituanie et roi de Pologne de 1506 à 1548.

Après 1490, le plus jeune des six fils de Casimir IV Jagellon servit de lieutenant au roi Ladislas, son frère, qui l'apanagea en Silésie. À la mort d'Alexandre, la Lituanie le proclama grand-duc, puis la Pologne le choisit pour roi (1506). Très cultivé, Sigismond parlait une dizaine de langues, et la cour de Hongrie l'avait familiarisé avec la Renaissance. Le surnom de « Vieux » devait moins rappeler son âge que caractériser sa sagesse.

Héritant d'une situation difficile, bientôt aggravée par la collusion des ennemis de sa maison (Habsbourg et Moscovie), Sigismond Ier s'efforça d'assurer à la Pologne la paix et la sécurité indispensables à sa prospérité. Foncièrement pacifique, il dut mener plusieurs guerres défensives contre la Moscovie, pour stopper ses conquêtes. Malgré la grande victoire d'Orsza, Basile III lui enleva Smolensk (1514) et s'allia avec l'empereur Maximilien, qui put ainsi obtenir les concessions du traité de Vienne (1515) en échange d'une bienveillance qui s'avéra de courte durée.

En 1525, Sigismond accepta la sécularisation de l'État teutonique, transformé en duché héréditaire mais vassal, au profit d'Albert de Brandebourg, qui vint prêter le serment de vassalité sur la place de Cracovie. Ce compromis, le premier entre un roi catholique et un prince luthérien, renforça dans l'immédiat le contrôle de la Pologne sur la « Prusse ducale » : l'avenir devait révéler ses dangers.

Le plus grand succès de Sigismond fut l'incorporation de la Mazovie au royaume, après l'extinction des Piast locaux (1526). Le roi assura une défense efficace des confins ruthènes contre les Tatars (1524) et les Moldaves (1531). Décidé à ne pas essuyer une invasion turque au profit de Vienne, il résista aux pressions belliqueuses, mais ne put éviter la catastrophe de Mohács ni ses conséquences dynastiques (1526). Faute d'avoir pu s'allier à la France, il signa avec les Turcs une « paix perpétuelle », dirigée contre les Habsbourg (1533). Il était hostile à la Réforme, mais ses édits sévères furent rarement appliqués. Il entreprit de restaurer l'autorité royale en s'appuyant sur les magnats, mais, après 1520, la politique de la reine Bona Sforza exaspéra le conflit avec la diète. La reine étendait les domaines et les revenus de la Couronne pour dégager le pouvoir royal de la dépendance financière des diètes. S'appuyant sur des protégés dociles, qui remplaçaient les anciens collaborateurs du roi, elle acheta des influences dans les diétines et les diètes. La haine qu'elle inspirait aboutit au violent conflit de 1537 (la guerre aux Poules) : le roi dut tenir compte des doléances de la noblesse, inopportunément mobilisée. Ce succès fut à l'origine du mouvement en faveur de l'« exécution des lois ». Le pouvoir de Sigismond sortit affaibli de cette crise.

Le nom de ce souverain est indissociable de l'extraordinaire épanouissement de la culture et de l'art de la Renaissance en Pologne. Sigismond Ier s'entoura d'artistes italiens pour re-

construire le château royal du Wawel (1507-1536) et l'enrichir de la chapelle Sigismond, destinée à servir de mausolée aux deux derniers Jagellons (1519-1533). Le mécenat fastueux de la Cour ne négligea pas les artisans cracoviens (orfèvres) et suscita une émulation orgueilleuse parmi les magnats et le patriciat des villes. Ce fut l'age d'or de Cracovie*.

Sigismond II-Auguste

(Cracovie 1520 - Knyszyn 1572), grand-duc de Lituanie et roi de Pologne de 1548 à 1572.

L'unique fils de Sigismond Ier et de Bona Sforza succéda à son père en 1548 ; pour éviter un interrègne, il avait été proclamé grand-duc de Lituanie (1522) et couronné roi de Pologne (1530) du vivant de son père. Il gouverna la Lituanie à partir de 1544. À son avènement, la diète se déchaîna contre sa seconde épouse, Barbara Radziwiłł, à travers laquelle elle craignait une influence des magnats de Vilnious : on exigea le divorce ou l'abdication. Très attaché à la princesse, le roi tint tête ; après avoir divisé les opposants, il put la faire couronner en 1550. Après la mort de celle-ci (1551), il se résigna à épouser Catherine d'Autriche, dont il attendit vainement un héritier.

Dans ses relations extérieures, Sigismond-Auguste poursuivit la politique paternelle : satisfait de tenir en respect les Tatars de Crimée, il évita tout conflit avec les Turcs et s'allia avec les Habsbourg. Il entendait consacrer tous ses moyens à la défense des frontières de la Lituanie contre Ivan le Terrible, auquel il refusa, avec la main de sa sœur, l'espoir de prétendre un jour à sa succession. Il prévint les visées baltiques du tsar en se faisant céder la Livonie en 1561 par le grand maître de l'ordre Teutonique. Pour s'assurer la fidélité d'Albert de Brandebourg dans la guerre qui s'ensuivit (1563-1570), il dut reconnaître à la branche aînée des Hohenzollern* de Brandebourg le droit de succession en Prusse ducale. Cette concession devait se révéler funeste. La guerre de Livonie l'amena à affirmer une politique baltique. La flotte royale, construite à partir de 1560, fut confiée à une commission maritime installée à Gdańsk (1568). Tout au long du règne de Sigismond-Auguste, le programme des réformes exigées par le parti d'« exécution des lois » mit aux prises la szlachta et les magnats. En préconisant l'amélioration de l'appareil d'État, la szlachta servait le pouvoir central, mais sa crainte soupçonneuse d'un « roi-tyran » l'opposa à Sigismond-Auguste, qui s'appuya d'abord sur les magnats. La perte de Połock, enlevé par Ivan IV le Terrible (1563), détermina le roi à modifier sa politique. Celui-ci s'allia à la moyenne noblesse et soutint à partir de la diète de 1562-63 le programme exécutif. Les échecs subis par la Lituanie conseillaient une union plus étroite avec la Pologne, qui l'exigeait depuis 1538. La noblesse lituano-russe l'identifiait à son émancipation politique, bloquée par les magnats. Pour faciliter l'assimilation constitutionnelle, Sigismond-Auguste renonça à ses droits héréditaires sur la Lituanie. Il neutralisa avec adresse les extrémistes de part et d'autre : le parti exécutif qui voulait une incorporation pure et simple de la Lituanie et les magnats lituaniens (Radziwiłł) hostiles à une diète commune. Pour briser leur résistance, Sigismond-Auguste attribua à la Pologne les provinces longtemps contestées de Podlachie, de Volhynie et de Kiev. L'acte de Lublin (1569) garantit l'autonomie intérieure de la Lituanie et souda les deux États en une « République commune » aux deux nations, qui éliraient désormais en commun le roi et grand-duc. Plus centrale, Varsovie devint le siège de la diète commune.

Doué d'une haute intelligence, roi habile et excellent diplomate, Sigismond-Auguste a fortement marqué son époque. Sans rien abandonner de son prestige, il sut être « le roi dans le Parlement », réalisant une monarchie qui maintint l'équilibre entre le roi et la « représentation nationale ». L'emprise exercée par la szlachta sur le pouvoir entretint une abondante littérature politique ; les débats forgeaient une langue nationale moderne. Après la mort de Sigismond Ier, la Pologne était devenue « un asile des hérétiques », grâce à la liberté de conscience établie par les diètes. L'intérêt du roi pour les idées de la Réforme fit craindre que celle-ci ne le gagnât à sa cause. Très attaché à la tolérance, Sigismond-Auguste empêcha les querelles de dégénérer en guerre de religion ; lui-même resta ferme dans sa foi catholique. Le dernier Jagellon était le type même du prince de la Renaissance par sa vaste culture et sa curiosité, par son amour de la vie et du luxe. Il eut un goût particulier pour les arts ornementaux, collectionnant armes, pièces d'orfèvrerie, riches étoffes et joyaux. Il légua à l'État l'extraordinaire ensemble de tapisseries dites « d'Arras » (plus de 350), qu'il avait fait tisser à Bruxelles en 1553. La richesse de sa bibliothèque était réputée. Sous son règne, la culture latine, si rapidement assimilée par la génération précédente, devint une culture nationale, profondément imprégnée de patriotisme. La littérature connut alors son âge d'or (Mikołay Rej, Jan Kochanowski, Andrzej Modrzewski-Frycz, Łukasz Górnicki, etc.).

Lorsque mourut le dernier Jagellon, on brisa sur sa tombe le glaive de Sigismond Ier. Sa couronne allait devenir un atout dans le jeu diplomatique européen.

C. G.

▶ *Bohême / Cracovie / Hongrie / Lituanie / Pologne.*

F. Papée, *Pologne et Lituanie à la fin du Moyen Âge : les vingt dernières années du règne de Casimir Jagellon* (en polonais, Cracovie, 1903) ; *Jean Albert* (en polonais, Cracovie, 1936) ; *Alexandre Jagellon* (en polonais, Cracovie, 1949). / E. Zivier, *Neuere Geschichte Polens, t. II : Die zwei letzten Jagiellonien, 1502-1572* (Gotha, 1915). / O. Halecki, *Histoire de l'Union des Jagellons* (en polonais, Cracovie, 1920 ; 2 vol.). / L. Kalankowski, *la Pologne des Jagellons, histoire politique* (en polonais, Lwów, 1936). / Z. Wojciechowski, *Sigismond l'Ancien, 1505-1548* (en polonais, Varsovie, 1946).

Jaguar

▶ Carnivores.

jaïnisme ou jinisme

▶ Inde.

Jakobson (Roman)

Linguiste américain d'origine russe (Moscou 1896).

La vie

Dès 1914, à l'université de Moscou, Roman Jakobson se spécialise dans l'étude de la linguistique comparée et de la philologie slave. Ses années de jeunesse ont été marquées par le déclin du réalisme et la naissance du symbolisme, qui affirme la supériorité des valeurs spirituelles et esthétiques. Très jeune, il se passionne pour la poésie d'avant-garde et le mouvement futuriste, représenté par ses amis Maïakovski et V. Khlebnikov. En 1915, il fonde avec quelques étudiants le cercle linguistique de Moscou dont le programme comporte des projets de recherche sur le langage des dialectes et du folklore moscovites ainsi que des enquêtes sur la géographie linguistique russe. C'est pendant cette période, également, que Roman Jakobson participe à l'élaboration des nouvelles théories littéraires qui feront la réputation des formalistes russes. Dès sa fondation en 1915, l'Opoïaz (« Société d'étude du langage poétique ») coopère étroitement avec le cercle de Moscou.

En 1920, Jakobson se rend à Prague, où il vivra jusqu'en 1938. Tout en travaillant à des questions de métrique comparée et à une étude comparative des langues slaves, il ébauche, avec son ami N. Troubetskoï*, ce qui deviendra la phonologie structurale. En 1921, il publie une étude sur la poésie russe moderne, qui est surtout une remarquable analyse de l'œuvre de Khlebnikov. Deux années plus tard, son ouvrage *Sur le vers tchèque, comparé au vers russe* (1923) est une première tentative d'application des principes phonologiques à l'étude de la langue poétique. Jakobson y présente un certain nombre d'hypothèses linguistiques qui seront un apport théorique important lors des premières recherches du cercle de Prague.

Fondé en 1926, à l'initiative du linguiste tchèque Vilém Mathesius (1882-1945), le cercle linguistique de Prague regroupe, à côté des Tchèques Jan Mukařovský et Bohuslav Havránek, trois Russes, qui sont des « anciens » du cercle de Moscou : Troubetskoï, l'ethnographe Bogatyrev et Jakobson lui-même, qui en sera le vice-président jusqu'en 1938. Dès les premiers *Travaux du cercle de Prague*, la polyvalence des recherches sur le langage s'affirme à partir d'un lien central : la linguistique et ses nouvelles méthodes structurales. Les *Thèses de Prague*, publiées en 1929, dont la partie concernant les diverses fonctions du langage et ses relations avec la langue littéraire et poétique est due essentiellement à Jakobson, firent l'objet de débats importants au congrès linguistique de La Haye en 1928. Cette date marque l'orientation décisive de Jakobson vers les problèmes de linguistique générale. Néanmoins, il restera en contact avec les formalistes russes, comme en témoignent ses articles sur Maïakovski, Pouchkine, les poètes tchèques, Karel Jaromír Erben et Karel Hynek Mácha. C'est dans une étude sur la prose de Pasternak, publiée en 1935, qu'apparaissent les concepts de *métaphore* et de *métonymie*, qui seront développés ultérieurement à la fois

dans le domaine de la poétique et dans ses recherches sur l'acquisition et les troubles du langage. Pendant les années 1930, Jakobson participe au développement des premières études structurales fondées sur l'idée de fonctions linguistiques hiérarchisées et sur le concept d'opposition entre éléments marqués et non marqués. Il cherche à appliquer les idées de système et de structure non seulement en synchronie, mais aussi en linguistique historique. L'analyse du sens, et plus particulièrement des « sens généraux » des catégories grammaticales, fait partie dès 1930 de ses principales préoccupations.

En 1938, après l'occupation allemande de la Tchécoslovaquie, Jakobson s'exile en Scandinavie, d'abord à Copenhague, où il entre en contact avec le cercle linguistique de Copenhague, récemment créé, puis à Oslo et à Uppsala, où il rédige *Langage enfantin et aphasie*, publié en 1941. Pendant cette période, il s'occupe principalement de la question des universaux phonologiques.

Obligé de s'exiler une seconde fois, il part pour les États-Unis en 1941.

Depuis 1957, il enseigne la linguistique générale et la linguistique slave à l'Institut de technologie du Massachusetts (après avoir été professeur à l'école des hautes études de New York [1942-1946], à l'université Columbia [1943-1949] et à l'université Harvard [1949-1957]). Sa présence au MIT, lieu où s'est engagée la critique des théories structuralistes américaines, est significative des points de convergence entre les conceptions structurales européennes et les premiers développements de la linguistique générative. Au cours de cette dernière période, Jakobson a principalement travaillé à l'élaboration de la théorie phonologique et à sa formalisation. Il a approfondi ses recherches relatives au langage des enfants et aux troubles de l'aphasie*, et développé ses études sur la sémantique de la grammaire. Dans le domaine du slave, ses recherches se sont poursuivies vers l'interprétation et la reconstruction de la tradition russe épique, orale et écrite, en vue de déterminer les racines indo-européennes des formes versifiées du slave. Ses plus récentes études concernent les rapports entre le langage et les autres systèmes de signes, les connexions entre la linguistique et d'autres disciplines (théorie de la communication, anthropologie, neurologie), l'histoire de la linguistique, la mythologie comparative indo-européenne, le rôle de la grammaire dans la poésie.

Principales directions de l'œuvre

Phonologie

L'importance de Jakobson s'est manifestée dans ce domaine non seulement par sa contribution à la fondation de la phonologie, en collaboration avec N. Troubetskoï, mais également par ses recherches ultérieures, qui se sont développées dans le sens d'un approfondissement des thèses de l'école de Prague : descriptions aux différents niveaux articulatoires et acoustiques des traits distinctifs, définition des phonèmes dans cette nouvelle perspective, introduction du concept de redondance, etc. Bien que controversée, l'hypothèse selon laquelle les traits distinctifs reposent sur des oppositions binaires (ex. : voisé/non-voisé) a permis de simplifier la description de la structure phonologique des langues en réduisant le nombre des traits à une série limitée d'oppositions considérée comme le « réservoir » universel dans lequel « chaque langue fait son choix ». Certains collaborateurs de Jakobson, tel Morris Halle, considèrent cette hypothèse comme propre à rendre compte, de la manière la plus scientifique, des phénomènes observés, sans préjuger des opérations effectuées par le locuteur-auditeur. Par contre, pour Jakobson, il s'agit d'une hypothèse théorique plus vaste, qui rencontre et confirme ses propres travaux dans le domaine de la psycholinguistique (v. phonologie).

Psycholinguistique

C'est lors de son séjour dans les pays Scandinaves que Jakobson commença à s'intéresser à l'application des principes de la phonologie structurale au domaine de l'acquisition du langage et des troubles du langage dans certaines formes d'aphasie. Ces études l'ont amené à considérer que, dès le passage du stade prélinguistique (babil enfantin) au « stade de la sélection des sons avec construction d'un système phonématique, on observe un ordre de succession strictement régi et universellement valide ». L'ordre d'acquisition des phonèmes apparaît lié à des distinctions phonologiques fondamentales, telles que l'opposition consonne/voyelle. La voyelle primaire /*a*/ (aperture large) est ensuite opposée à la voyelle /*i*/ (aperture étroite) ; celle-ci se diversifie à son tour en une autre opposition /*i*/ (non arrondie) et /*u*/ (arrondie), etc. Or, ces distinctions correspondent à des phénomènes observés dans les langues naturelles : lorsque le système vocalique comprend un nombre de voyelles réduit, celui-ci présente les oppositions fondamentales /*a*/, /*i*/, /*u*/. Par ailleurs, certaines formes d'aphasie paraissent relever d'un ordre de régression du système phonologique inverse à l'ordre d'acquisition des oppositions. Pour Jakobson, cette observation d'une correspondance entre, d'une part, l'acquisition (ou la régression) et, d'autre part, les états synchroniques et diachroniques de langues diverses vérifie les lois d'implication de type binaire par différenciations successives : ayant A, on obtient l'opposition A/B, puis, de B, on obtient l'opposition B/C, etc., jusqu'à l'acquisition totale du système phonologique de la langue considérée. En ce qui concerne l'aphasie, Jakobson a étendu son investigation phonologique aux aspects morphologiques et syntaxiques de ces troubles. Il s'est appuyé sur les concepts de *métaphore* et de *métonymie* pour caractériser les deux formes les plus importantes de l'aphasie. Le concept de métaphore est lié à la capacité de sélection des éléments du code présentant une certaine similarité en un point de la chaîne parlée. Par exemple, la substitution de *gamin* à *petit garçon* dans l'énoncé *le petit garçon joue à la balle*. Le concept de métonymie est lié à la capacité d'établir une certaine relation entre éléments contigus. Par exemple, la capacité de déterminer une relation d'équivalence entre *gamin* et *petit garçon* dans l'énoncé *le petit garçon joue à la balle*. Or, les troubles aphasiques sensoriels correspondent à une perte de la capacité de sélection lors de la réalisation des énoncés, tandis que les troubles aphasiques moteurs correspondent à une perte de la capacité de combinaison des éléments entre eux, c'est-à-dire à la réalisation d'énoncés où les relations de contiguïté disparaissent.

Les fonctions du langage

Par ses liens avec le mouvement des formalistes russes, Jakobson s'est attaché très tôt à l'étude parallèle de la linguistique et du rôle de l'activité littéraire dans le langage. Dès 1928, lors des réunions du cercle de Prague, il insista sur l'importance de la hiérarchisation des fonctions du langage. La théorie linguistique générale doit rendre compte non seulement du système de la langue à ses différents niveaux, mais également de « la variété des fonctions linguistiques et de leurs modes de réalisation ». À diverses reprises, Jakobson a précisé que la fonction de communication (le rapport à l'autre et au monde) est fondamentale, mais que l'étude de cette fonction doit être liée à celle des autres fonctions dont l'interférence détermine des « discours » spécifiques. Il distingue dans les six facteurs du processus général de la communication la source de six fonctions principales, qui constituent à partir d'un même système linguistique des sortes de sous-systèmes internes. Outre la *fonction référentielle*, engendrant le type de communication le plus commun, il définit la *fonction émotive*, expression du destinataire, la *fonction conative*, orientée vers le destinateur (ou locuteur), la *fonction phatique*, qui vise à établir et à maintenir la communication, la *fonction métalinguistique*, destinée à une explicitation des éléments du code, et la *fonction poétique*, où le message est visé en tant que tel (v. poétique). Les marques linguistiques qui codent ces diverses fonctions permettent de dégager de vastes catégories sémantiques issues des rapports indissociables qu'entretient, par son énoncé, le sujet parlant avec l'autre et le monde. En caractérisant les *embrayeurs et autres structures doubles*, Jakobson jette ainsi les bases d'une théorie de l'énonciation. Il aborde dans ce domaine des problèmes proches de ceux que se pose le linguiste français E. Benveniste et qui sont actuellement un des lieux privilégiés de la réflexion linguistique.

G. P.

📖 ***Hommage à Roman Jakobson*, numéro spécial de *Poétique* (Éd. du Seuil, 1971).**

Jamaïque

En angl. JAMAICA, État des Antilles ; 11 425 km² ; 1 865 400 hab. *(Jamaïquains)*. Capit. *Kingston*.

La Jamaïque est la plus importante des Antilles anglophones. L'influence des États-Unis par l'intermédiaire des compagnies d'exploitation de la bauxite (dont la Jamaïque est le premier producteur et exportateur mondial) et des bases militaires concédées pendant la Seconde Guerre mondiale contrebalance celle de la Grande-Bretagne. Avec 163 habitants au kilomètre carré, l'île est densément peuplée, et, en dépit de progrès certains, le niveau de vie reste très insuffisant (produit national par tête de l'ordre de 600 dollars en 1970). Le chômage est étendu, et l'émigration, considérable, joue le rôle

d'une soupape de sûreté indispensable. Les contrastes sociaux sont accusés.

La nature

La Jamaïque, située par 18° de lat. N., s'allonge sur 238 km de l'est à l'ouest, mais n'a que 84 km de largeur maximale. Elle appartient à la zone montagneuse des Grandes Antilles, possédant un *relief* heurté. À l'est, le massif des Montagnes Bleues (Blue Mountains) est constitué de roches cristallines et schisteuses. Il s'élève à 2 467 m au Blue Mountain peak et forme un môle puissant difficile à pénétrer. Le centre et l'ouest de l'île sont occupés par un vaste plateau calcaire soulevé à 1 070 m et fortement attaqué par l'érosion karstique. C'est à la surface de ce plateau que se trouvent les très riches gisements de bauxite. À sa périphérie s'étendent des plaines alluviales. Réduites à une étroite frange au nord, elles occupent des superficies plus vastes au sud : de l'est à l'ouest se succèdent les plaines de Liguanea, de Spanish Town et May Pen, de Saint Elizabeth, de Savanna la Mar et Lucea. Là se trouvent les sols les plus fertiles de la Jamaïque.

L'île bénéficie d'un *climat* tropical maritime, pluvieux, régulièrement chaud toute l'année (25,5 °C de température moyenne avec de faibles écarts thermiques). Cependant, des coups de vent frais venant de l'Amérique du Nord, surtout sensibles sur les reliefs, peuvent se produire l'hiver. Les alizés balayent l'île de l'est à l'ouest et apportent des pluies en toute saison, avec une concentration de mai à novembre. Les montagnes, le plateau et la côte septentrionale sont très arrosés ; la côte méridionale et les plaines qui la bordent, relativement abritées du vent, sont beaucoup plus sèches (moins de 1 000 mm par an), et l'irrigation devient nécessaire. Il y a ainsi une coïncidence fâcheuse entre la localisation des sols les plus fertiles et la sécheresse.

Les beautés naturelles ne manquent pas. La côte nord, avec sa succession de baies sableuses et de pointes rocheuses, est particulièrement attrayante.

La mise en valeur et le peuplement

Après sa conquête sur les Espagnols, la Jamaïque devint non seulement la plus riche des possessions anglaises des Antilles, mais aussi l'une des plus prospères de la Caraïbe dans le cadre de l'économie de plantation esclavagiste. En 1800, elle produisait environ 100 000 t de sucre, exportées, et du rhum en abondance ; 300 000 esclaves travaillaient sur un millier de plantations. La libération complète des esclaves en 1833 entraîna une grave pénurie de main-d'œuvre ; les Noirs, quittant les plantations, constituèrent dans les montagnes et sur le plateau calcaire une petite propriété familiale fondée sur les cultures vivrières, l'arboriculture et le petit élevage. Pour pallier le manque de main-d'œuvre, l'administration coloniale fit appel aux travailleurs indiens ainsi qu'aux Chinois, aux Portugais de Madère, aux Africains de la Sierra Leone et même à des Écossais et à des Juifs. La Jamaïque en a conservé une certaine bigarrure ethnique. Cependant, la population noire, avec plus des trois quarts du total, forme de loin, la masse la plus importante (on compte ensuite 15 p. 100 de métis, plus de 3 p. 100 d'Indiens, 2 p. 100 de Chinois et des minorités, très importantes économiquement, de Syro-Libanais, de Juifs et de Portugais).

Il se constitua à la fin du XIXe s. et au XXe s. de grandes exploitations agro-industrielles de type capitaliste, qui se concentrèrent progressivement. Le sucre se vendant à bas prix, on lui substitua la banane dans de nombreuses régions. Les cocoteraies, les plantations d'agrumes, de café, de cacao, de tabac, de coton, de gingembre se développèrent également. L'agriculture se diversifia aux dépens de la canne à sucre.

Les terribles épidémies qui éclatèrent au XIXe s. et au début du XXe n'empêchèrent pas la population d'augmenter. Il y avait 450 000 habitants en 1860, 580 000 en 1880, 858 000 en 1921, la croissance démographique s'accélérant avec l'amélioration des conditions sanitaires après 1900. La densité de la population commençait à être trop élevée compte tenu de la capacité de production du pays, et un courant d'émigration qui ne devait plus s'arrêter se mit en place.

Pendant la crise des années 30, la production sucrière s'effondra. La croissance naturelle de la population augmentant, la pression démographique et, avec elle, la dégradation des conditions d'existence s'accentuèrent encore. En 1943, on dénombrait 1 237 391 habitants. La misère d'une partie considérable de la population, le développement des sentiments nationalistes, du syndicalisme, l'implantation des bases américaines pendant la guerre nécessitèrent un vigoureux effort de redressement de la part de la puissance coloniale. Cet effort fut entrepris dans le cadre du West Indian Welfare Fund à partir de 1940, jetant les bases d'une nouvelle organisation économique, fondée sur les industries, le tourisme et le commerce. Ces transformations s'accompagnèrent d'une évolution politique qui aboutit à l'indépendance en 1962.

Les problèmes démographiques

Avec l'amélioration des conditions générales d'existence, de l'hygiène, de la médecine, la croissance naturelle a atteint après 1945 des taux alarmants. La mortalité n'a cessé de diminuer, pour s'abaisser à moins de 7 p. 1 000 actuellement ; quant à la natalité, elle a atteint 40 p. 1 000 en 1958. Elle diminue depuis 1964-1966, mais reste encore élevée (30 p. 1 000 en 1970). L'excédent naturel dépassa 3 p. 100 par an vers 1960 ; actuellement, il dépasse encore 2 p. 100. De 1943 à 1970, la population totale s'est accrue de moitié, atteignant 1,4 million en 1950, 1,609 million en 1960 et 1,865 million en 1970. Cependant, entre les deux recensements de 1960 et de 1970, la croissance de la population a été moins forte que prévu. Ce résultat, encourageant quant à l'avenir démographique du pays, est la conséquence de la très forte émigration vers la Grande-Bretagne, les États-Unis, le Canada. L'émigration peut permettre à la Jamaïque de retrouver un équilibre entre sa population et ses ressources. La chute de la natalité enregistrée actuellement en est la conséquence, et elle laisse prévoir, sans optimisme exagéré, une évolution dans ce sens au cours des années 70. Dans l'immédiat, le nombre de jeunes qui arrivent sur le marché du travail reste trop élevé par rapport aux créations d'emplois, et les classes d'âge jeunes sont particulièrement touchées par le chômage. Des mouvements internes importants affectent aussi la population. L'exode rural frappe les campagnes surpeuplées au profit des agglomérations urbaines. Il se fait essentiellement au profit de l'aire métropolitaine de Kingston. Les quatorze centres à caractère urbain recensés en Jamaïque ne regroupent encore que 40 p. 100 de la population totale, mais ils s'accroissent rapidement. L'agglomération de Kingston concentre 27,2 p. 100 de la population totale de l'île et 73,3 p. 100 de la population des quatorze centres urbains. La ville de Montego Bay, située à l'autre extrémité, au nord-ouest, n'a que 42 800 habitants, bien qu'elle se développe très rapidement. Spanish Town, à 20 km à l'ouest de Kingston, en compte 41 600 et se trouve en fait dans l'orbite de la capitale. Parmi les autres centres urbains en croissance, on peut citer : May Pen (26 000 hab.), dans la riche plaine de Clarendon, à 43 km à l'ouest de Spanish Town ; Mandeville (13 100 hab.), au centre des gisements de bauxite du plateau karstique ; Port Antonio (10 400 hab.), Saint Ann's Bay (7 300 hab.) et Ocho Rios (6 900 hab.), tous les trois situés sur la côte nord et bénéficiant de l'essor du tourisme.

Kingston

L'agglomération de Kingston *(Kingston Metropolitan Area)* regroupe 506 200 habitants (plus du quart de la population de l'île). Elle occupe une place encore plus considérable dans la vie économique, sociale et politique du pays. L'agglomération s'étale sur environ 150 km², dans la plaine de Liguanea, entre les Montagnes Bleues et le plateau calcaire et en bordure de la baie qui porte son nom. L'agglomération actuelle comprend la *paroisse de Kingston*, qui s'étend le long de la mer sur 1,5 km de large et dont la population plafonne au-dessous de 120 000 habitants, et une très vaste zone urbanisée ou semi-urbanisée qui occupe une partie de la *paroisse de Saint Andrew* jusqu'aux contreforts montagneux et qui rassemble les trois quarts de la population de l'agglomération.

Kingston s'est développée après la destruction en 1692 de Port Royal. Elle devint très rapidement le plus important centre commercial de l'île au XVIIIe s., assurant la majeure partie du commerce extérieur. Cependant, il lui fallut attendre 1872 pour accéder au rang de capitale politique, le siège du gouvernement se trouvant jusqu'alors à Spanish Town, l'ancienne capitale des Espagnols. Les catastrophes n'ont pas manqué dans l'histoire de Kingston — incendie en 1703, terrible tremblement de terre en 1907 qui détruisit la ville —, mais n'ont entravé que momentanément sa croissance. Relativement bien placée, compte tenu de la configuration géographique de l'île, dotée d'un port moderne en eaux profondes, tête de ligne de la voie ferrée et du réseau routier qui desservent les différentes régions de l'île, pourvue d'un aéroport international accessible aux plus gros « jets », elle concentre la majeure partie des activités administratives, commerciales, bancaires, industrielles, culturelles ; elle devient un centre touristique important. De 1960 à 1970, sa population s'est accrue de 46,2 p. 100 (par rapport à l'ensemble de l'île, elle a un taux de croissance de plus du double). La ville proprement dite régresse, car sa population migre vers des banlieues de plus en plus éloignées où se construisent de nouveaux lotissements de maisons individuelles. Le centre historique, au plan en damier, situé en bordure de l'ancien port, fonctionne comme la City de Londres. Vide la nuit, il

déborde d'activité entre 7 et 17 heures ; là se groupent les services. La congestion du centre, la dégénérescence des constructions ont entraîné la mise en route d'un plan de rénovation urbaine. Le centre est entouré d'une zone d'habitat pauvre où les densités sont fortes, les quartiers situés à l'ouest étant les plus misérables (Trench Town, Jones Town, Greenwich Town). Au-delà s'étendent les quartiers résidentiels des classes moyennes et supérieures formés de maisons individuelles entourées de jardins et de parcs, les couches les plus riches de la société ayant tendance à s'éloigner du centre chaud et inconfortable pour s'établir à la périphérie de la plaine de Liguanea, sur les premières pentes plus fraîches. Des centres commerciaux se développent au carrefour des grandes artères nord-sud et est-ouest qui découpent l'agglomération. Une très vaste zone industrielle s'étend au sud-ouest entre le rivage où s'est installé le nouveau port et la route de Spanish Town ; là se rassemblent environ les trois quarts des industries légères du pays, la raffinerie de pétrole, deux centrales thermiques, etc. L'université des Indes occidentales s'est implantée à l'opposé dans le quartier de Mona. Bien que le site de Kingston soit sans doute l'un des plus beaux de la Caraïbe, la ville et son agglomération restent sans grâce et laissent une impression d'inachevé. Cependant, au centre de l'agglomération, le nouveau quartier touristique et d'affaires de New Kingston préfigure avec optimisme ce qu'elles seront vers la fin du siècle.

L'économie

L'évolution

L'économie est relativement diversifiée. Elle repose sur des cultures commerciales destinées à l'exportation (canne à sucre, banane), sur l'extraction de la bauxite surtout, sur une gamme variée d'industries différenciées et sur le tourisme international. L'agriculture n'assure plus que 9 p. 100 du produit intérieur brut (P. I. B.), alors qu'elle occupe plus de 30 p. 100 de la population active. Cette disproportion explique la pauvreté des campagnes et l'exode rural. À l'opposé, les industries de la bauxite forment près de 12 p. 100 du P. I. B., n'employant que 3 p. 100 des actifs. Les ressources provenant de ce secteur permettent au gouvernement de financer les équipements collectifs (éducation, santé, communications, énergie) et d'aider le développement des industries différenciées. Celles-ci connaissent un essor considérable depuis la Seconde Guerre mondiale. Elles représentent 15 p. 100 du P. I. B., sans la construction, et près de 29 p. 100 avec la construction, l'électricité et l'eau. Elles emploient aussi environ 15 p. 100 de la population active. Le secteur tertiaire, avec 51 p. 100 du P. I. B. (10 p. 100 pour le seul secteur touristique, en expansion, bien que déjà développé), occupe une place importante ; mais, par rapport à d'autres pays sous-développés, celle-ci n'apparaît pas énorme. Cependant, la multiplication des petites activités de service trahit le sous-développement du pays.

L'évolution de la production nationale est satisfaisante. De 1963 à 1969, le P. I. B. s'est accru de 62 p. 100, et l'on prévoit qu'il doublera en dix ans, entre 1963 et la fin de 1973. Mais, la Jamaïque étant partie d'un niveau très bas de développement, il lui faudra encore déployer des efforts considérables pour atteindre un niveau satisfaisant. Le développement économique et social est orienté par des plans quinquennaux qui procèdent par des incitations financières, le gouvernement prenant une part de plus en plus importante dans les investissements, suppléant ainsi les capitaux privés défaillants. L'option économique fondamentale reste cependant libérale, et il est largement fait appel à l'aide étrangère, anglo-saxonne surtout.

Les principales activités

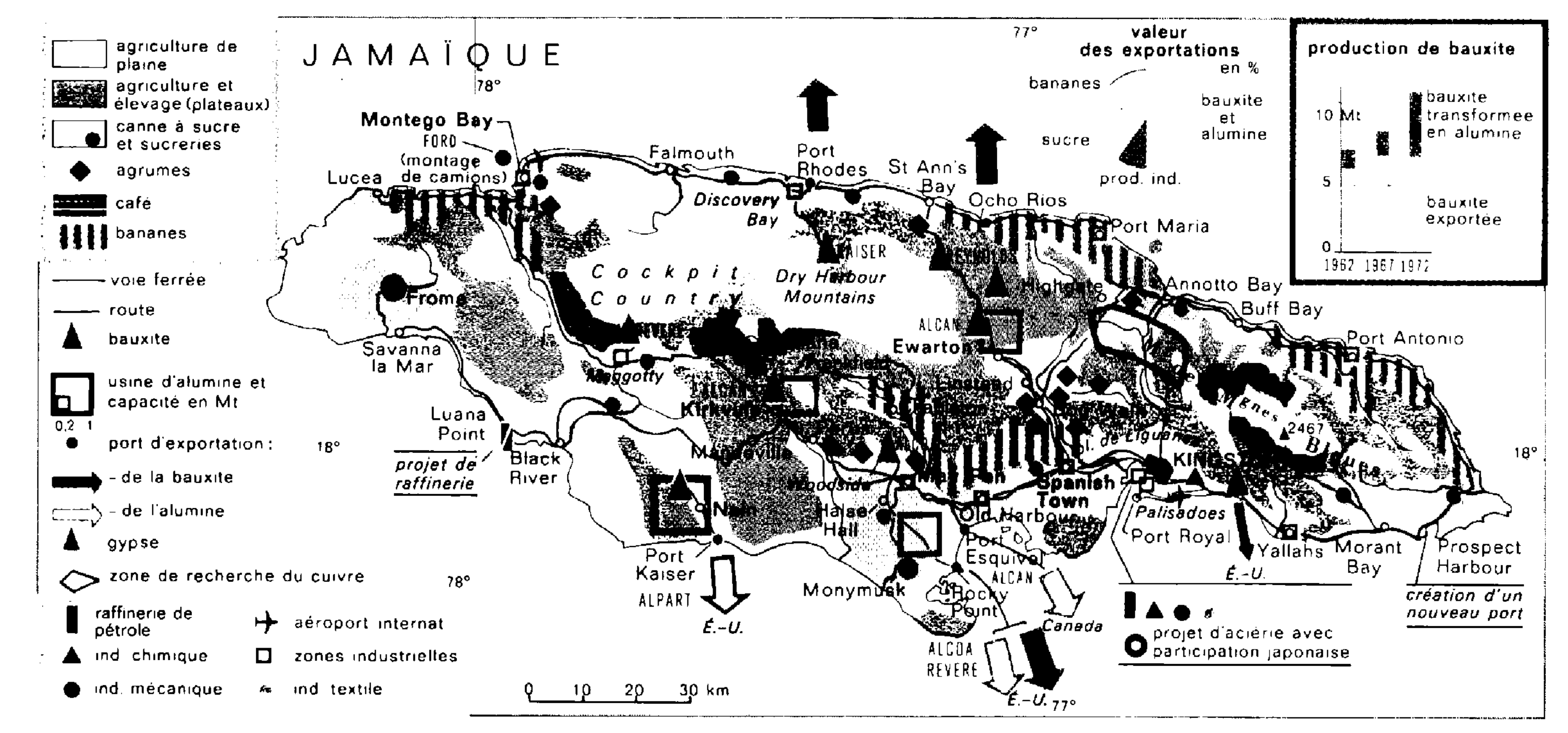
• *Les cultures.* La production de sucre s'est élevée à 430 000 t en 1971. Les régions productrices se localisent dans les plaines périphériques du plateau karstique. La culture de la canne est pour moitié entre les mains de grosses sociétés britanniques, le reste étant morcelé entre 24 500 petits cultivateurs, dont les moyens de production et les rendements sont très insuffisants (la moitié d'entre eux ne produisent que 20 t de canne par an). L'usinage de la canne est aux mains des sociétés ; le nombre de centrales a été réduit à douze, et la concentration doit se poursuivre pour atteindre une meilleure rentabilité.

La production sucrière, qui permet 20 p. 100 des exportations et qui fait vivre plus de la moitié de la population paysanne et des régions entières, connaît une crise grave. Le prix du sucre (dont les trois quarts sont vendus en Grande-Bretagne) est trop bas et tend encore à baisser ; les grosses sociétés sont déficitaires. Trop d'archaïsmes agro-techniques subsistent ; il faudrait entreprendre un effort considérable de modernisation. La structure foncière envenime les rapports entre planteurs et sociétés ; les salaires payés sont bas ; les grèves sont fréquentes et alourdissent le bilan financier. À cela s'est ajoutée une succession d'années sèches, qui ont diminué les rendements. C'est pourquoi les sociétés procèdent actuellement à la vente de leur domaine foncier ; celui-ci est racheté par l'État, qui a compris la nécessité de réformes profondes, première étape indispensable au remodelage complet de cette activité. La production bananière, qui se localise dans les régions humides du Nord, n'est pas dans une situation meilleure. Elle a diminué (200 000 t exportées en 1963, 134 000 t en 1969). Elle souffre de la concurrence de l'Équateur et des pays africains sur les marchés européens, en dépit des efforts du Banana Board pour la rendre plus rentable. Elle assure environ 7 p. 100 des exportations. Les agrumes (2,7 p. 100 des exportations) sont cultivés dans les dépressions du plateau karstique ; la demande est soutenue, et les plantations s'étendent. Par contre, les cocoteraies, localisées sur les côtes nord et est, ont été dévastées par les cyclones et une maladie d'origine inconnue ; la production de coprah (15 000 t) couvre à peine les besoins de l'industrie locale. On produit aussi 2 500 t de café de haute qualité (le Blue Mountains Coffee) et 2 000 t de cacao. À ces cultures commerciales secondaires s'ajoutent encore le pimiento, le gingembre, le tabac, des fruits tropicaux variés, qui alimentent les conserveries locales. L'ensemble des cultures commerciales représente aujourd'hui un tiers de la valeur totale des exportations, proportion qui diminue régulièrement.

Les productions agricoles pour la consommation intérieure sont très déficitaires, et l'on importe autant, en valeur, de produits agricoles qu'il en est exporté. L'élevage moderne des bovins pour le lait et la viande s'est développé sur le plateau, mais, d'une manière générale, la production de protéines animales est insuffisante, de même que celle de céréales (riz, maïs, etc.) et de légumes.

La situation de l'agriculture est préoccupante. La structure foncière est déséquilibrée. Si plus de 150 000 exploitations de moins de 2 ha ne couvrent qu'un tiers des terres cultivées, 1 130 domaines de plus de 200 ha en occupent 56 p. 100. Bien des terres des grands domaines sont sous-exploitées, alors que le petit paysan manque de terres. Le déboisement, l'érosion ravagent les sols.

Entreprise en 1950, l'action gouvernementale en faveur de l'agriculture s'est précisée ces dernières années. Deux opérations de rénovation intégrale ont été lancées : l'une dans la vallée de la Yallahs, dans les Montagnes Bleues ; l'autre dans le centre du plateau, autour de Christiana. L'État s'efforce de favoriser la petite et la moyenne exploitation, de lutter contre la sous-exploitation des latifundia, de régulariser les marchés agricoles ; il rachète des grands domaines pour les lotir entre de petits exploitants. Cepen-



dant, il faudrait des capitaux considérables, qui font défaut, pour mener à bien la modernisation et atteindre une élévation suffisante du niveau de vie des campagnes.

• *La bauxite.* On extrait près de 12 Mt de bauxite des gisements du plateau karstique. Commencée en 1952, la production n'a cessé de se développer. Elle est aux mains de quatre sociétés (étrangères) : Alcan Aluminium Limited, Aluminium Company of America (Alcoa), Kaiser Aluminium and Chemical Corporation et Reynolds Metals Company. Afin de valoriser sur place le minerai, le gouvernement incite les sociétés à le transformer en alumine avant qu'il ne soit exporté aux États-Unis et au Canada pour être raffiné, car la Jamaïque manque malheureusement des sources d'énergie abondantes et à bon marché nécessaires à cette opération. Il est toutefois prévu que l'on produise 3 Mt d'alumine vers 1975. Le minerai brut et l'alumine forment la moitié de la valeur totale des exportations, et ils rapportent de précieuses devises fortes.

La Jamaïque possède aussi un important gisement de gypse (350 000 t) et des matières premières pour la verrerie, la fabrication du ciment, la construction, etc.

• *Les industries.* Leur développement s'appuie sur une main-d'œuvre abondante et à bon marché, sur une législation fiscale très avantageuse et sur des organismes publics (tels que la Jamaica Industrial Development Corporation) qui l'organisent, l'incitent et parfois servent de maîtres d'œuvre. Des zones industrielles ont été aménagées pour accueillir les entreprises. D'abord créées pour satisfaire les besoins du marché intérieur, les industries travaillent de plus en plus pour l'exportation sur le marché nord-américain. Elles doivent aussi contribuer à la résorption du chômage. La production d'énergie électrique a été activement poussée pour alimenter les industries, mais elle reste insuffisante (1,3 TWh). Une raffinerie de pétrole (1 Mt), une cimenterie (300 000 t), quelques ateliers de travail des métaux, une verrerie, des usines chimiques forment des bases disparates de l'industrie lourde. La gamme des industries de consommation est, par contre, très diversifiée : produits alimentaires, grand nombre de denrées et d'objets à usage domestique (cosmétiques, parfums, savons et autres produits de toilette), montage (matériel électrique et électronique, moteurs), travail des matières plastiques, pneumatiques, textiles et habillement (qui prennent une grande importance à cause de l'abondante main-d'œuvre qu'ils emploient et de leurs exportations), etc. L'ensemble de ces industries participe pour plus de 10 p. 100 de la valeur totale des exportations. Elles représentent l'espoir de la Jamaïque d'accéder à un niveau de développement satisfaisant.

• *Le tourisme.* En 1970, la Jamaïque a reçu près de 400 000 touristes, dont 281 000 ont été considérés comme des visiteurs de longue durée. L'équipement, concentré sur la côte nord, comprend près de 11 000 lits. Montego Bay, avec son aéroport accessible aux « jets », prend rang parmi les grandes stations internationales. Kingston s'équipe et s'efforce aussi de devenir une grande capitale touristique grâce à l'aéroport international de Palisadoes. 80 p. 100 des visiteurs sont des Américains, et 8 p. 100 des Canadiens. Les revenus du tourisme permettent d'éponger la plus grande partie du déficit du commerce extérieur, dont le taux de couverture n'est guère que de 60 p. 100. Le tourisme a modifié les conditions de vie et les paysages de certaines régions de la côte nord de l'île, et cette évolution n'est pas achevée.

Dans sa lutte contre le sous-développement, la Jamaïque a remporté des succès importants dans le domaine économique et se trouve actuellement dans une phase transitoire. Par contre, sauf en ce qui concerne l'éducation et la santé, les progrès sont moins notables au plan social. Il reste encore à mieux répartir le revenu national pour réaliser un développement plus harmonieux.

J.-C. G.

L'histoire

Les débuts de la colonie

Au sud de Cuba, à l'ouest d'Haïti, la grande île antillaise rassemble toutes les contradictions et les difficultés du monde caraïbe. Cent cinquante ans de présence (faut-il dire d'absence ?) espagnole n'avaient eu d'autre résultat que la disparition des Indiens Arawaks ; les Anglais, après avoir vainement essayé de s'emparer de Saint-Domingue, conquirent l'île en 1655 et y trouvèrent 1 500 Espagnols, accompagnés d'autant d'esclaves noirs. Le grand projet de Cromwell*, qui rêvait de faire main basse sur l'Empire hispanique, n'alla pas plus loin : il ne fut pas facile de venir à bout des guérillas espagnoles et noires.

La politique anglaise échoua, qui visait à faire de la Jamaïque une colonie de peuplement : entre 1655 et 1661, on compta 12 000 arrivées et 8 500 départs. On a invoqué à juste titre le climat, les fièvres, les boucaniers, les conflits entre Londres et les colons, les raids français à la fin du XVIIe s., le terrible tremblement de terre de 1692, la turbulence des esclaves. Tout cela est vrai, mais la cause profonde est à chercher dans le triomphe de la plantation de canne à sucre, utilisant la main-d'œuvre servile ; le petit colon ne pouvait pas résister à la concurrence du planteur, et cela explique qu'il y ait eu en 1700 à peine 2 000 Blancs et déjà 20 000 Noirs.

La plantation

Tandis que l'île devenait un temps la rivale de Saint-Domingue et un des principaux producteurs de sucre, les structures achevaient de se mettre en place. Après les guerres du XVIIe s., les tentatives de vaine reconquête espagnole, les expéditions de la flotte française, la Jamaïque bénéficiait du traité d'Utrecht (1713) et de sa position stratégique, au milieu des Caraïbes. L'Espagne abandonnait à l'Angleterre l'*asiento*, c'est-à-dire le droit d'importer des esclaves africains dans les colonies espagnoles.

La Jamaïque devint alors, pour près d'un siècle, le centre de distribution du « bois d'ébène », tandis que ses plantations, toujours plus actives, employaient 45 000 esclaves en 1703, 130 000 en 1750 et 300 000 en 1800, dont les deux tiers provenaient du Ghāna et de l'actuel Nigeria. Le contraste était grand entre les riches planteurs absentéistes qui vivaient en Angleterre, une fois leur fortune faite, et leurs esclaves. Le puissant groupe de pression des Indes occidentales *(West India Lobby)* obtint pour l'île, c'est-à-dire pour les planteurs, l'autonomie interne.

Rebelles et « marrons »

La plantation esclavagiste résista à une longue série de soulèvements qui, de 1655 à 1840, mit le système à deux doigts de sa perte. En 1655, les Espagnols avaient entraîné leurs esclaves dans la lutte contre les Anglais ; après 1660, certains Noirs avaient continué à tenir la montagne. Ces quinze cents rebelles furent les premiers à mener la guerre « marron ». Le terme, anglicisé en « maroon » et francisé en « marron », vient de l'espagnol *cimarrón*, employé pour le bétail retourné à la sauvagerie naturelle, à la liberté.

Il ne faut pas confondre les soulèvements périodiques des esclaves sur les plantations et la lutte permanente des communautés « marrons », capables de sauvegarder leur autonomie et d'obliger, en 1739, le gouvernement à conclure avec elles un traité en quinze points reconnaissant leur liberté et la propriété de leur zone ; c'était en fait une véritable partition de l'île, les « marrons » vivant libres sur leurs réserves. En contrepartie, ceux-ci s'engageaient à ne pas donner asile aux esclaves fugitifs ; grâce à cette habileté, les planteurs désamorçaient le péril de la guerre servile, en utilisant les « marrons » contre les esclaves.

L'abolition de l'esclavage

Entre autres raisons, cette politique permet de comprendre pourquoi la Jamaïque n'a pas connu le sort de Saint-Domingue, où la colonie française fut anéantie et remplacée par la république noire. L'effacement économique de Saint-Domingue fut une bonne affaire pour la Jamaïque, et la prospérité sucrière redoubla. Mais après les guerres napoléoniennes la dépression économique frappa durement l'économie de l'île : la concurrence nouvelle de Cuba, de Porto Rico, de la Guyane anglaise, du sucre de betterave empêcha la Jamaïque de retrouver sa position. Malgré l'opposition des planteurs, qui craignaient de perdre leur main-d'œuvre servile, le Parlement britannique vota en 1833 l'abolition de l'esclavage. Que pouvaient faire les 320 000 nouveaux citoyens qui ne bénéficiaient que de cette mesure juridique ? Les planteurs n'étaient plus matériellement responsables de leur sort et espéraient les contrôler étroitement par les salaires. Leur attente fut déçue dans la mesure où un grand nombre d'anciens esclaves préférèrent se réfugier dans les montagnes et travailler illégalement des terres de la Couronne ; d'autres, aidés par les missions baptistes, parvinrent à former une classe de petits propriétaires.

Les planteurs essayèrent de lutter contre la disparition de la main-d'œuvre en important des Chinois et des Indiens, mais leurs efforts furent ruinés par la conversion de l'Angleterre au libre-échangisme : la loi sur les tarifs douaniers, qui enleva en 1846 ses privilèges au sucre de la Jamaïque, acheva de ruiner de nombreux planteurs. En cinquante ans, le nombre

des plantations tomba de 500 à 70, tandis que les petits propriétaires se multipliaient.

L'économie nouvelle

Après 1870 commença une nouvelle étape avec l'introduction de la banane et l'apparition des grandes compagnies étrangères. À l'oligarchie des planteurs succéda le monopole : jusqu'en 1930, ce fut le règne de la *United Fruit* ; après, la banane étant éliminée par des parasitoses, le sucre rentra en scène avec la *West Indies Sugar Company*.

La croissance démographique (la population doubla entre 1850 et 1900), faute d'issue sur les plantations de bananiers, qui demandaient moins de travail que les plantations de canne, conduisit à l'émigration : les chantiers du canal de Panama et du chemin de fer panaméen, les plantations de la United Fruit en Amérique centrale, la canne à sucre cubaine attirèrent des milliers de Jamaïquains et, en 1924, il y en avait 100 000 aux États-Unis.

L'évolution politique

La loi d'émancipation avait voulu donner aux anciens esclaves tous les droits du citoyen, mais l'Assemblée des colons réglementa la participation politique en fonction de la possession foncière et immobilière, de manière à en exclure de fait les nouveaux citoyens. Il fallut les graves troubles de 1865 et la rébellion de Paul Bogle pour que l'Assemblée, traditionnellement opposée à Londres, votât sa propre dissolution et s'en remette à la Couronne.

En 1884, l'île cessa d'être gouvernée directement, quand le gouverneur fut flanqué d'un Conseil législatif, moitié nommé, moitié élu. Jusqu'en 1938, l'île ne sembla pas connaître de problèmes autres que démographiques et économiques.

En 1938, la Jamaïque restait entre les mains de la classe possédante blanche, qui envoyait ses enfants étudier en Angleterre ; immédiatement en dessous se trouvait une classe moyenne nombreuse, formée surtout de mulâtres, guère moins anglicisés que les Blancs. La grande majorité de la population appartenait à un prolétariat dont les racines historiques et mythiques plongeaient dans l'esclavage et les origines africaines. Petits paysans et salariés noirs formaient 80 p. 100 des Jamaïquains et ne cultivaient que le quart du sol.

Ces différences socio-économiques se retrouvent dans les domaines culturel et religieux : le « pokomania » et le « zion » sont des cultes du salut, comparables au vaudou haïtien et aux autres liturgies afro-brésiliennes et afro-cubaines. Il n'y a pas rejet ou incompréhension du christianisme « établi », mais incorporation de la transe, de la guérison et du don de « parler en langues », que l'on retrouve en de nombreuses Églises fondamentalistes.

Dans les années 1920-1930, le précurseur du nationalisme nègre, Marcus Moziah Garvey (1887-1940), ne fut pas entendu, et ce fut un Blanc, Alexander Bustamante (né en 1884), qui au cours de la décennie suivante devint le porte-parole des travailleurs noirs, fondateur du syndicalisme et premier chef populiste. Bustamante apparut comme « leader naturel » lors d'une grève d'ouvriers de la canne en 1938, première d'une série de grèves violentes qui font de cette année le début d'une ère nouvelle. À l'âge de cinquante-quatre ans, ce Jamaïquain blanc, orphelin adopté par un marin espagnol, avait tout du rédempteur, tous les dons du chef charismatique : « Je donnerai du pain à mon peuple, du pain multiplié. » L'appel fut entendu, d'autant que l'homme en imposait par sa stature et ses hauts faits ; les autorités durent le libérer pour que les travailleurs cessent la grève.

Bustamante et son cousin Norman Washington Manley (1893-1969), le plus grand avocat de la Jamaïque, formèrent alors une équipe remarquable, le premier ayant la confiance des ouvriers, le second des patrons. Londres tira les leçons de la crise en décidant la création de syndicats, l'établissement du suffrage universel et la mise en route du processus conduisant à l'autonomie. Bustamante organisa le mouvement syndical *(Bustamante Industrial Trade Union)*, et Manley le mouvement politique *(People's National Party)*. Mais les deux hommes avaient une trop forte personnalité pour ne pas se heurter, et, en 1943, Bustamante formait le *Jamaica Labour Party*, qui gagnait les élections dans le cadre de la Constitution de 1944. Vainqueur de nouveau en 1949, il fut Premier ministre en 1953 lorsqu'une nouvelle Constitution entra en vigueur. Pendant les deux campagnes électorales, il avait combattu le programme de Manley — « un hectare et une vache pour chacun » — en répliquant : « Si tu as deux vaches, Manley t'en prendra une. »

En 1955, Manley, qui avait éliminé son aile gauche et s'était construit une base syndicale à l'imitation de son rival, l'emporta sur Bustamante. Avec la Constitution de 1957, il devenait Premier ministre d'un gouvernement pour la première fois élu. Alors que Bustamante n'avait pas montré de grandes qualités de gouvernant, Manley visait le développement économique et bénéficiait de la prospérité, qui lui valut une réélection triomphale.

Les vrais problèmes n'étaient pas résolus, puisque, entre 1952 et 1962, jusqu'à ce que l'Angleterre ferme ses portes, près de 200 000 Jamaïquains émigrèrent vers l'Europe (en 1962, l'île a 1 600 000 hab.). Le tourisme, l'industrie légère, l'exemption fiscale, qui fait de l'île un paradis pour les capitaux étrangers, ne suffisent pas à une population qui reste majoritairement très misérable.

Problèmes caraïbes

Depuis 1958, la Jamaïque appartenait à la Fédération des Indes occidentales *(Federation of the West Indies)* : en septembre 1961, il y eut référendum pour savoir si l'île resterait dans la fédération. Manley était favorable au maintien, Bustamante, à soixante-dix-sept ans, restait le « champion de la lutte pour la liberté ». La classe moyenne vota pour Manley ; les campagnes et les bidonvilles donnèrent la victoire à Bustamante. Sept mois plus tard, Manley perdait les élections générales.

En août 1962, la Jamaïque choisit d'assumer son indépendance, après vingt ans de démocratie et dix ans d'autonomie interne. En 1967, le vieux sir Alexander Bustamante se retira en faveur du Premier ministre Donald Sangster sans qu'aucun des problèmes de l'île ait été réglé. Donald Sangster étant mort en avril de la même année, Hugh Lawson Shearer (né en 1923) devint Premier ministre.

Du point de vue de la langue et de la culture, la Jamaïque est anglaise ; du point de vue ethnique, elle appartient au monde afro-américain ; géographiquement, elle est entourée de nations hispano-américaines plus anciennes, et, pour ce qui est des rapports de puissance, le retrait de l'Angleterre la livre plus que jamais à l'influence nord-américaine. Cette situation vaut pour toutes les Antilles jadis anglaises, et même pour les autres, qui forment ou sont appelées à former des États miniatures, en proie aux problèmes démographiques, économiques et raciaux. Les États-Unis, l'Angleterre et le Canada sont désireux d'établir plus solidement la stabilité des îles qui baignent dans les mêmes eaux que Cuba, Haïti, Panama et Saint-Domingue. L'intervention des États-Unis à Saint-Domingue a prouvé qu'ils ne toléreraient pas un nouveau Cuba, et ce sont des troupes anglaises qui ont mis Cheddi Jagan au pas en Guyane.

En Jamaïque, on ne prend plus à la légère le mouvement Ras Tafari, exaltation de la négritude et de l'africanité, maintenant représenté par le *People's Political Party*, même si l'on sait que l'intervention étrangère suivrait toute tentative révolutionnaire. La Jamaïque, comme les îles « sous le vent » et « du vent », ne peut se suffire à elle-même, quand sa population est obligée d'émigrer pour trouver du travail ; elle dépend du flot des touristes et des capitaux étrangers pour payer ses importations et reste loin de la démocratie sociale et de la maturité politique. Son indépendance, conséquence du déclin de l'Empire britannique, permet aux États-Unis d'y jouer un rôle de plus en plus grand.

J. M.

▸ *Antilles.*

📖 **K. Norris, *Jamaica, the Search for an Identity* (Oxford, 1962). / W. Bell (sous la dir. de), *The Democratic Revolution in the West Indies* (Cambridge, Mass., 1967). / C. C. Moskos, *The Sociology of Political Independence ; a Study of Nationalistic Attitudes among West Indian Leaders* (Cambridge, Mass., 1967). / E. Williams, *From Columbus to Castro, the History of the Caribbeans, 1492-1969* (Londres, 1970).**

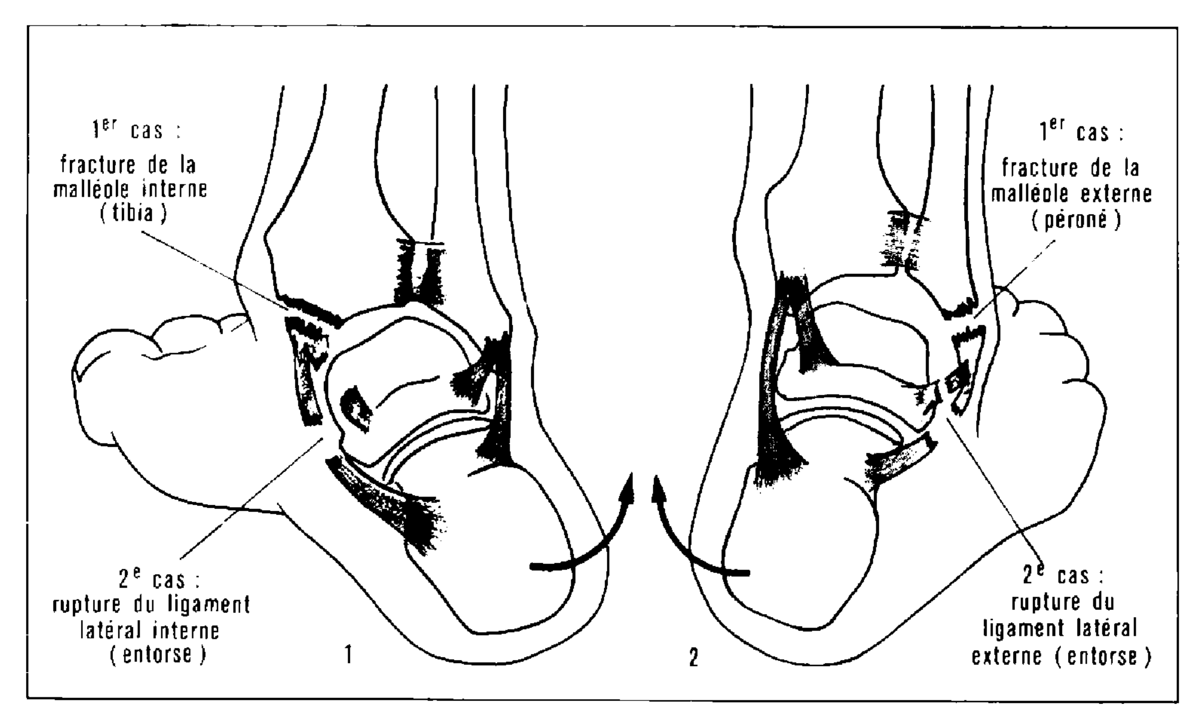
jambe

Partie du membre inférieur comprise entre le genou et le cou-de-pied.

Anatomie

Le squelette de la jambe est constitué par deux os, le tibia et le péroné, articulés entre eux par leurs extrémités.

- Le *tibia* est un os long, volumineux, situé à la partie interne de la jambe ; il s'articule en haut avec le fémur, en bas avec l'astragale. Son corps présente trois faces et son bord antérieur, ou crête, contourné en S italique, fait saillie sous la peau. L'extrémité supérieure est constituée par deux volumineuses tubérosités ; sa face supérieure, le plateau tibial, présente deux cavités glénoïdes qui s'articulent avec les condyles fémoraux pour former l'articulation du genou. La tubérosité externe a une surface articulaire plane qui répond à une surface homologue de la tête du péroné. L'extrémité inférieure du tibia est moins volumineuse ; sa face interne se prolonge en



1. Fracture par arrachement ou entorse interne.
2. Fracture par arrachement ou entorse externe.

bas en une apophyse aplatie transversalement, la *malléole interne.*

• Le *péroné* est un os long et grêle situé à la partie externe de la jambe. Son extrémité supérieure, la tête, est séparée du corps par une partie rétrécie, le col. L'extrémité inférieure du péroné, ou *malléole externe*, est allongée de haut en bas et aplatie transversalement ; elle descend plus bas que la malléole interne.

L'articulation péronéo-tibiale supérieure unit les extrémités supérieures du tibia et du péroné : les surfaces articulaires sont jointes par une capsule et des ligaments, mais cette arthrodie ne peut exécuter que des mouvements de glissement peu étendus. L'articulation péronéo-tibiale inférieure est une amphiarthrose : les surfaces articulaires n'ont pas de revêtement cartilagineux, mais, recouvertes de périoste, sont unies étroitement par les courtes fibres du ligament interosseux renforcé par les ligaments antérieur et postérieur ; cette articulation présente de légers mouvements liés à ceux de la tibio-tarsienne. L'*articulation du cou-de-pied*, ou *tibio-tarsienne*, réunit les deux os de la jambe à l'astragale. Les extrémités inférieures des os de la jambe forment une mortaise dans laquelle pénètre le corps de l'astragale, taillé en forme de tenon. La mortaise tibio-péronière présente une surface articulaire supérieure concave d'avant en arrière et deux surfaces latérales, malléolaires ; le tenon astragalien lui oppose trois facettes articulaires, deux latérales et une supérieure, la *poulie astragalienne*, plus étendue dans le sens antéropostérieur que son homologue tibiale ; le tenon astragalien est recouvert d'une couche continue de cartilage ; une capsule et deux puissants ligaments maintiennent en présence les surfaces articulaires ; le *ligament latéral externe* est formé de trois faisceaux distincts qui divergent de la malléole externe vers l'astragale et le calcanéum ; le *ligament latéral interne*, double plan fibreux très résistant, est tendu de la malléole interne à l'astragale, au scaphoïde et au calcanéum.

Les muscles de la jambe sont répartis en trois groupes séparés par un plan ostéofibreux (tibia, péroné et membrane interosseuse) et par les cloisons intermusculaires antérieure et externe. La loge antérieure comprend les muscles jambier antérieur, extenseur commun des orteils, extenseur propre du gros orteil et péronier antérieur ; la loge externe renferme les muscles péroniers latéraux ; la loge postérieure présente un plan superficiel formé par le triceps sural, union des jumeaux et du soléaire, qui constitue à la partie supérieure de la jambe le relief du mollet et se continue en bas par le tendon d'Achille ; plus profondément, séparés du triceps par l'aponévrose profonde de la jambe, se trouvent les muscles jambier postérieur, fléchisseur commun des orteils, long fléchisseur du gros orteil ; les trois loges de la jambe sont entourées par l'aponévrose jambière, sur laquelle cheminent les faisceaux nerveux sensitifs et les veines superficielles : saphènes interne et externe.

La jambe est une région de passage pour les vaisseaux et nerfs du pied* : dans la loge antéro-externe cheminent les vaisseaux tibiaux antérieurs, les nerfs tibial antérieur et musculo-cutané (branches terminales du sciatique poplité externe, qui a gagné la jambe en contournant le col du péroné). Dans la loge postérieure descendent les vaisseaux tibiaux postérieurs et le nerf sciatique poplité interne, qui, après avoir innervé le triceps, devient nerf tibial postérieur. Dans la gouttière rétromalléolaire interne, il se divise en ses deux branches terminales : nerfs plantaires externe et interne.

Pathologie traumatique

Fractures des deux os de la jambe

Ce sont les plus fréquentes des fractures ; elles sont parmi les plus difficiles à traiter. Si elles relèvent d'un mécanisme direct (pare-chocs d'automobile, coup de pied de cheval), les os sont alors brisés en même temps et au même niveau. Mais elles peuvent aussi être dues à un mécanisme indirect : fractures par flexion (chute d'échelle, jambe entre deux échelons) et surtout fractures par torsion (accident de ski), dans lesquelles le tibia se rompt à son point de moindre résistance, c'est-à-dire au-dessous du tiers moyen, le péroné se fracturant secondairement ; le trait peut être transversal, oblique ou *spiroïde* avec un fragment supérieur taillé en V ; souvent existe un troisième fragment, qui peut atteindre l'articulation tibio-tarsienne ; le trait péronier n'est pas au niveau du trait tibial, mais dans le prolongement du plan de la fracture tibiale. Il existe des fractures comminutives, ou à deux traits transversaux (particulièrement difficiles à réduire et à contenir), et chez l'enfant des fractures sous-périostées, en bois vert.

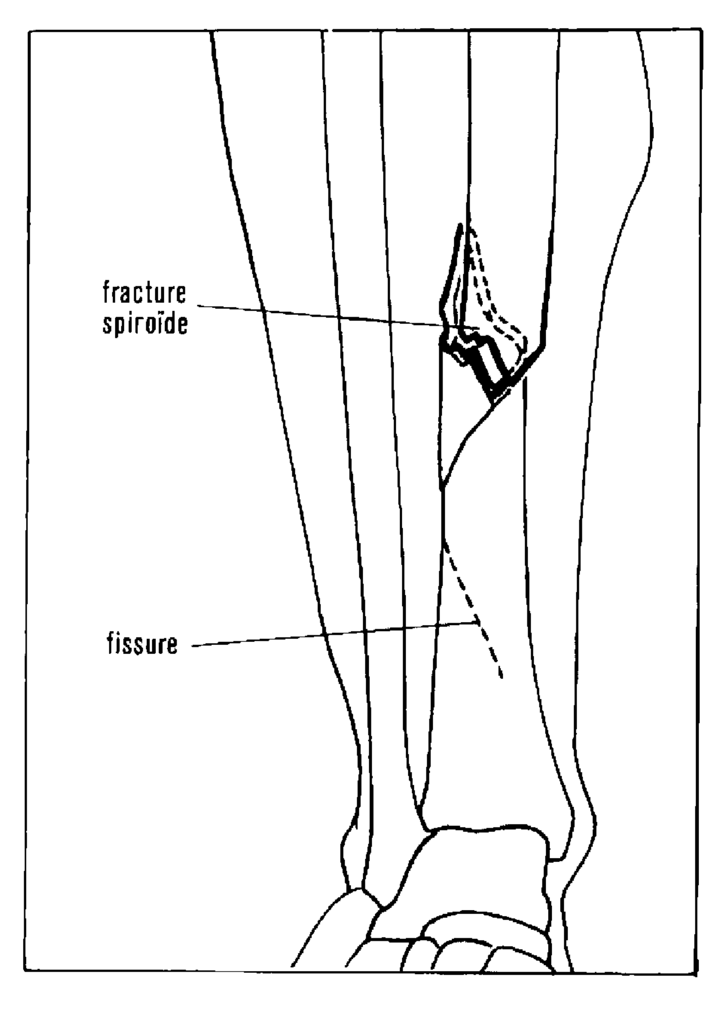
Le traitement des fractures de jambe est parfois purement orthopédique (réduction sous anesthésie, aidée au besoin de broches trans-osseuses et contention plâtrée), mais souvent il faut se résoudre au traitement sanglant (réduction à ciel ouvert, contention par vis ou plaque métallique vissée [ostéosynthèse]). Dans tous les cas, la surveillance postopératoire clinique et radiologique doit être attentive. En l'absence de complications, la consolidation survient en trois mois en moyenne. Fréquente est l'ouverture du foyer de fracture, soit de dehors en dedans par l'agent vulnérant, soit de dedans en dehors par un fragment du tibia dont la face interne et la crête sont sous-cutanées. Ces *fractures ouvertes* imposent l'intervention d'urgence : parage de la plaie, fermeture rigoureuse du revêtement cutané (au besoin par plastie), contention plâtrée ou ostéosynthèse. Tardivement, la grande complication des fractures de jambe est la *pseudarthrose*, particulièrement fréquente dans les fractures ouvertes, mais qui peut survenir après une fracture fermée même correctement traitée : le foyer de fracture se transforme en une « fausse articulation », provoquant une impotence totale du membre. Le traitement de ces pseudarthroses est difficile (greffe osseuse, décortication) et toujours de longue durée. Les séquelles sont fréquentes : rétractions musculaires, raideurs articulaires, ostéite fracturaire (particulièrement dans les fractures avec gros délabrements des parties molles).

Fractures isolées d'un des os de la jambe

• Les *fractures isolées du tibia* sont rares : elles se produisent lorsque le traumatisme a eu juste la force de fracturer cet os, le péroné restant intact. Le pronostic est meilleur que dans les fractures des deux os, car le péroné constitue une attelle naturelle, mais le traitement et la durée de consolidation sont analogues aux fractures des deux os.

• Les *fractures isolées du péroné* sont bénignes, mais, si le trait siège au niveau du col, la fracture peut se compliquer de lésion du sciatique

Fracture spiroïde du tibia.



poplité externe (rarement blessure immédiate, plus souvent inclusion dans le cal).

Fractures de l'extrémité inférieure de la jambe

Ce sont les fractures supramalléolaires, rares mais de réduction difficile, les fractures articulaires et les fractures du cou-de-pied. D'une très grande fréquence, elles exigent un traitement rigoureux, car la réparation du mécanisme exact et précis qu'est l'articulation tibio-tarsienne ne supporte pas l'à-peu-près. Rares sont les fractures du pilon tibial, où, à la suite d'un choc de bas en haut, l'astragale fait sauter le toit de la mortaise. Beaucoup plus fréquentes sont les *fractures malléolaires*, dues à une torsion du pied suivant un axe vertical ou horizontal, ces deux mécanismes étant en règle générale diversement associés. On distingue ainsi : des *fractures par abduction*, dont le type est la *fracture de Dupuytren*, qui associe une fracture de la malléole interne à sa base à une fracture du péroné 8 à 10 cm au-dessus de la pointe malléolaire ; et des *fractures par adduction*, où le trait est plus bas sur la malléole externe, juste au-dessus ou au-dessous du toit de la mortaise ; il faut en rapprocher les fractures isolées de la malléole externe avec arrachement du ligament latéral interne. L'examen clinique et radiologique ne doit pas se limiter à déterminer le type de la fracture, mais à déceler l'existence d'un *diastasis*, c'est-à-dire d'un écartement anormal des extrémités inférieures du tibia et du péroné ; ce diastasis, non réduit, entraînerait de graves séquelles, la mortaise tibio-péronière ne s'adaptant plus parfaitement au tenon astragalien. Le traitement des fractures du cou-de-pied doit être effectué d'urgence : la réduction est généralement facile dans les premières heures, la contention étant obtenue par un appareil plâtré en position de fonction. Mais il est des cas où le diastasis est irréductible, où un fragment marginal postérieur est incoercible ; il faut alors avoir recours à l'intervention sanglante : boulonnage tibio-péronier, vissage d'une malléole ou d'un troisième fragment tibial. Bien traitées, ces fractures se consolident en deux à trois mois, mais une rééducation bien menée est indispensable pour rendre à la tibio-tarsienne son fonctionnement normal. En l'absence de réduction parfaite, les fractures du cou-de-pied se consolident en mauvaise position : il en résulte un ensemble de désordres plus ou moins graves, ces *cals vicieux du cou-de-pied* étant de traitement particulièrement délicat.

P. D.

James (William)

Philosophe américain (New York 1842 - Chocorua, New Hampshire, 1910).

Frère du romancier Henry (v. art.), il reçoit une éducation puritaine et cosmopolite (séjours en France, en Grande-Bretagne et en Suisse). Il se frotte à la peinture, puis entre à Harvard en 1861, où il devient l'assistant de Louis Agassiz (1807-1873), un naturaliste suisse fixé aux États-Unis, qu'il accompagne en Amazonie. Docteur en médecine, il gravit les échelons de la carrière universitaire depuis le grade d'*instructor* de physiologie, anatomie et hygiène en 1872 jusqu'au titre de « professeur de philosophie », en alternance avec celui de psychologie, cela jusqu'à sa retraite.

Sa contribution à la psychologie est restée moins marquante que la conception philosophique qui la sous-tend, le *pragmatisme.*

Cette trouvaille fut d'abord celle d'un autre philosophe, Charles Sanders Peirce (1839-1914), qui, devant le succès rencontré par William de James, rebaptisa ensuite son système en « pragmaticisme », dont le contenu théorique est voisin.

Qu'est-ce que le pragmatisme ?

Le fondement formulé par Peirce en est le suivant : « Considérons l'objet d'une de nos idées et représentons-nous tous les effets imaginables et pratiques qu'il peut avoir : je dis que notre idée de l'objet n'est rien de plus que la somme des idées de tous ces effets. » Pour James, le pragmatisme se présente comme une méthode qui « consiste à interpréter chaque conception d'après ses conséquences pratiques ». Rien n'est vrai en soi en dehors de ses conséquences pratiques : si deux hypothèses métaphysiques antinomiques n'ont aucune conséquence pratique, l'alternative est indécidable et sans intérêt. L'expérience sert en fait de pierre de touche, dans la mesure où l'hypothèse a quelque conséquence que l'homme peut percevoir et vérifier expérimentalement. « La vérité d'une idée n'est pas une propriété stagnante qui lui soit inhérente. La vérité arrive à une idée. Elle devient vraie, elle est rendue vraie par les événements. La vérité de cette idée est en fait un événement, un processus, notamment le processus selon lequel elle se vérifie, sa vérification. Sa validité est le processus de sa validation. »

James lie ainsi le pragmatisme à des conceptions philosophiques issues du développement des sciences, l'empirisme, le positivisme et le nominalisme ; de plus, il fait de la méthode expérimentale l'instrument privilégié de toute connaissance, rejoignant en cela le courant de pensée qui animait un Claude Bernard*.

Les théories psychologiques

En matière de psychologie, James a mis en avant une théorie qui fait de l'esprit une fonction parmi les autres fonctions qu'exercent les organes du corps. La fonction de l'esprit consiste à adapter l'individu au milieu qui l'environne, et, parfois même, à modifier ce milieu pour arriver à ses fins.

L'importance de l'étude du comportement, conçu comme un ensemble de processus physiologiques, apparaît dans la *théorie des émotions* que James a préconisée. Il l'a énoncée en des termes qui paraissent intentionnellement paradoxaux, parce que James voulait jeter à bas une vieille conception, l'intellectualisme. James se veut « anti-intellectualiste », comme le montre sa description du processus émotionnel : « Nous nous sentons tristes parce que nous pleurons, furieux parce que nous frappons, effrayés parce que nous tremblons. Nous ne pleurons pas, nous ne frappons pas, nous ne tremblons pas parce que nous sommes tristes, furieux ou effrayés selon le cas. » Cependant, James ne réduit pas la conscience à n'être qu'un « épiphénomène », comme le font certains matérialistes, c'est-à-dire à une sorte de prise de conscience de phénomènes matériels qui se déroulent sans que la part de la conscience que l'homme en a ne puisse arriver à en modifier les causes profondes. Il écrit : « Depuis le jour de notre naissance, la conscience est une multiplicité foisonnante d'objets et de relations, et ce que nous appelons des sensations simples, ce sont les résultats d'une attention discriminante, souvent poussée à un très haut degré. »

La psychologie de James et surtout les fondements philosophiques ont servi à justifier sur le plan de la théorie une étude expérimentale de la psychologie humaine, étude essentiellement comportementaliste (v. béhaviorisme). Dépassée, cette théorie a eu ainsi sa place dans l'histoire des idées et de la science. Le mérite de James est d'avoir formulé en termes clairs une conception de l'attitude de l'homme face à la connaissance, et qui subsiste au moins à titre de référence : le pragmatisme.

Quelques œuvres de William James

The Principles of Psychology (1890) ;
The Varieties of Religious Experience (1902) ;
Pragmatism (1907) ;
The Meaning of the Truth (1909) ;
Some Problems of Philosophy (posthume).

D. C.

E. Boutroux, *William James* (A. Colin, 1911). / T. Flournoy, *la Philosophie de William James* (Fischbacher, 1911). / H. Reverdin, *la Notion d'expérience d'après William James* (Georg, Genève, 1913). / M. Le Breton, *la Personnalité de William James* (Hachette, 1929). / A. J. Reck, *William James* (trad. de l'angl., Seghers, 1967).

Quelques notions utiles

empirisme, *doctrine philosophique qui n'admet pas que l'homme ait en lui (de façon innée) de principe de la connaissance et qui fonde la connaissance sur l'expérience. À l'empirisme, on rattache généralement les noms des philosophes J.* LOCKE* *et Herbert Spencer (1820-1903).*

intellectualisme, *doctrine selon laquelle tout ce qui existe, et notamment aux yeux de James tout ce qui est vécu ou éprouvé par l'homme dans son comportement, est réductible à ses idées, c'est-à-dire à des représentations de l'esprit et à des opérations logiques entre ces représentations.*

nominalisme, *doctrine philosophique du début du XXe s., aux termes de laquelle la notion de vérité, conçue comme adéquation entre la réalité extérieure et la représentation que s'en fait l'homme, est remplacée par celle de convention, où la part d'arbitraire entre le réel extérieur et le perçu par l'homme est mise en avant au nom de la commodité momentanée, de la réussite actuelle et toujours révocable de cette convention. (Cette doctrine est généralement rattachée au philosophe français Édouard Le Roy [1870-1954])*

positivisme, *ensemble de doctrines qui se rattachent plus ou moins étroitement à Auguste* COMTE*, *selon lesquelles seule compte la connaissance des faits par l'expérience, et selon lesquelles l'esprit humain ne peut atteindre de vérité qu'au travers de relations et de lois entre des faits qu'il a tous repérés, analysés, voire reproduits, au sein d'une expérience scientifique. Au positivisme*

ainsi conçu peuvent se rattacher Stuart Mill*, Littré*, Taine* *et* Renan*.

James (Henry)

Romancier anglais d'origine américaine (New York 1843 - Londres 1916).

« Je me rappelle sans effort quelle irrésistible nostalgie m'a ramené en Europe... »

Précédant T. S. Eliot, appelé un peu plus tard à révolutionner l'art poétique en Angleterre, voici H. James, qui, lui, va faire prendre son tournant décisif au roman anglais. Avec Joseph Conrad, il incarne dans ce domaine le souffle étranger. Les deux hommes ne s'ignorent d'ailleurs pas. Leur technique offre même une certaine similitude. Mais on ne saurait aller plus loin. Il faut à l'ancien capitaine au long cours le cadre des « Sept Mers ». H. James réussit le paradoxe du cosmopolitisme en vase clos. Ce cosmopolitisme, il le doit à son père. Ce personnage, riche, pittoresque, quelque peu utopiste, se révèle réfractaire à tous les conformismes. D'humeur pérégrine, il promène des années entières ses quatre fils et sa fille à travers une Europe dont il réunit en une fervente admiration philosophes (Swedenborg, Fourier ou Carlyle) et romanciers, de Dickens à Balzac ou de G. Sand à G. Eliot. H. James junior partage intensément la passion paternelle pour le Vieux Continent, où il séjourne presque sans discontinuer de 1855 à 1860, poursuivant tour à tour ses études en Suisse, en Allemagne et en France. À partir de 1869, les traversées de l'Atlantique vont se multiplier. Parallèlement se relâchent de plus en plus les liens qui le rattachent encore au pays natal. Le scandale causé par son *Hawthorne* (1879) le fait soupirer sur la « mélancolique révélation de la vanité irascible, la vulgarité et l'ignorance » de ses compatriotes, peu portés à apprécier d'autre part la satire des *Bostonians* (1886). Accueilli à bras ouverts en 1906, après vingt ans d'absence, il déplore néanmoins (*The American Scene*, 1907) l'esprit matérialiste à l'origine de la prospérité de « ce Nouveau Monde » dont il n'a « que faire ». Sa carrière littéraire se passe véritablement en Angleterre. Et, en 1915, à la veille de sa mort, il prend la nationalité anglaise. Parce qu'à Londres « on y jette l'ancre pour la vie ».

« La sensation profondément délectable du changement... »

À la suite d'H. James, fortunés et nostalgiques du Vieux Monde, ses héros franchissent l'Océan. Sensation délicieuse du changement. « L'Europe étant le grand sédatif pour les Américains » (*The Wings of the Dove* [*les Ailes de la colombe*], 1902), à son arrivée en Angleterre, Strether (*The Ambassadors*, 1903) savoure l'expérience nouvelle comme un homme « tout à la joie de découvrir dans sa poche une fortune insolite ». Une si parfaite naïveté prépare de non moins parfaites désillusions, et des souffrances. H. James, d'une manière tantôt consciente, tantôt involontaire, rend très bien le déchirement de l'Américain avide de culture, irrésistiblement attiré par l'aura magique d'un art de vivre, mais rebuté par une certaine sclérose, une étroitesse d'esprit et de mœurs. Passé le premier moment d'enchantement de *The Passionate Pilgrim* (1871), par exemple, viennent les douloureuses expériences. Le talent s'annihibe dans l'atmosphère de Florence pour le peintre Theobald (*The Madonna of the Future and Other Tales*, 1879). Il se détruit dans les délices de Rome pour le sculpteur *Roderick Hudson* (1875). Les jeunes Américaines de la Nouvelle-Angleterre n'arrivent pas à trouver le mode d'emploi des aristocrates français (*Madame de Mauves*, 1874), tandis que les Américains, trop européanisés et pervertis, se révèlent incapables de rétablir le contact avec le Nouveau Continent (*The Europeans*, 1878). La vision simpliste d'une Europe de perdition née d'une réaction épidermique ne cesse toutefois de se nuancer en s'élargissant. Si la jeune *Daisy Miller* (1878) reste encore le symbole inoubliable de l'innocence américaine en butte à la mesquinerie européenne, Newman (*The American*, 1877) et Francie (*The Reverberator*, 1888) sortent meurtris sans doute, mais enrichis de ce redoutable *ordeal*. Au feu des préjugés, de l'hypocrisie, ils s'épurent et grandissent moralement. Depuis 1881, l'Europe n'occupe plus le premier plan. Le regard scrute davantage l'âme. L'intérêt se porte sur l'épreuve personnelle, et l'œuvre atteint ainsi son couronnement au travers de l'aventure singulière d'Isabel (*The Portrait of a Lady* [*Un portrait de femme*], 1881), de Strether (*The Ambassadors*) et de Maggie (*The Golden Bowl* [*la Coupe d'or*], 1904).

« Il suffit de rendre assez intense la vision générale que le lecteur a du mal... Faites-le *penser* le mal, faites qu'il y pense pour son propre compte et vous voilà débarrassé des vaines spécifications... »

On pourrait reprocher à H. James, lui-même membre à part entière de la gentry, de ne peindre presque sans exception que des personnages riches dans le cadre de la haute société... Il ne faut pas s'y tromper. Richesse et brillant ne lui dissimulent pas les « horreurs de la saison mondaine ». L'univers doré constitue en quelque sorte son terrain de chasse littéraire (*Notebooks* [*Carnets*]). Parfaitement lucide, il se tient aux aguets. Il ne nourrit aucune illusion quant aux chances de survie d'une telle société. Sous le jeu complexe des relations civilisées, on découvre les sombres abysses humains explorés avec autant de passion et un art retrouvé par miss Compton-Burnett : amour sans sincérité de Morris pour Catherine (*Washington Square*, 1881) ; sordides calculs de Mme Merle *(The Portrait of a Lady)*, poussant Osmond, son ancien amant, à épouser Isabel pour tout ce qu'elle en pourra « tirer » ; égoïsme exaspéré chez Mrs. Gereth, qui n'hésiterait pas à détruire le bonheur de Fleda et d'Owan (*The Spoils of Poynton* [*les Dépouilles de Poynton*], 1897) plutôt que de voir toucher à ses biens ; avidité de richesse toujours quand Kate Croy inspire à son fiancé, Merton Densher, la sinistre comédie des sentiments pour capter la fortune de Milly Theale mourante *(The Wings of the Dove)*. L'argent fait un véritable gâchis de l'amitié (*A Round of Visits*, 1910). Le vernis des plus huppés ne tient pas sous la corruption (*The Outcry* [*le Tollé*], 1911), et, jusque dans les extrêmes racines de l'œuvre (*The Ivory Tower*, roman inachevé, 1917), il affirme la souveraineté du Mal. Le mal se glisse dans l'âme du fils et le pousse à tenter de tuer son beau-père (*Master Eustace*, 1871). Il fait des êtres humains de véritables mantes religieuses, que ce soit dans *De Grey : A Romance* (1868) ou dans *The Sacred Fount* (1901). Le mal rend trouble l'affection de Roger Lawrence pour l'orpheline qu'il élève (*Watch and Ward*, 1871), comme il confère une lueur étrange au regard que porte miss Olive Chancellor sur sa belle amie Verena *(The Bostonians)*. Il s'appelle adultère dans *A London Life* (1888), obsession, perversité sexuelle dans *The Turn of the Screw* (*le Tour d'écrou*, 1898). Parfois, il prend une forme si subtile que Marcher, le héros de *The Beast in the Jungle* (*la Bête dans la jungle*, 1903), obnubilé par le rêve vague d'un destin démesuré, se révèle aveugle à la vie et au bonheur et qu'il en meurt. Le mal rôde autour des êtres sans défense. De l'assassinat pur et simple (*My Friend Bingham*, 1867 ; *The Other House*, 1896) au meurtre par omission volontaire du fils par la mère (*The Author of « Beltraffio »*, 1885), les adultes trouvent cent façons de saccager les jardins de l'enfance. La fille devient un jouet entre les mains maternelles avides (*The Awkward Age* [*l'Âge difficile*], 1899). Les parents divorcés offrent aux yeux de leur fillette (*What Maisie knew* [*Ce que savait Maisie*], 1897) un spectacle dont « seule l'innocence de la jeunesse pouvait détourner le danger ». On trouve d'inquiétants personnages autour des enfants : précepteurs étranges (*The Pupil* [*l'Élève*], 1891) ; gouvernantes trop aimantes *(The Turn of the Screw)*, intrigantes *(What Maisie knew)* ; et les domestiques de *The Turn of the Screw*, âmes damnées, même morts, continuent de l'au-delà à exercer leurs ravages en même temps qu'ils introduisent le lecteur dans le surnaturel.

« Seul le mortel silence du long regard, si proche, que nous fixions l'un sur l'autre donnait à toute cette horreur, si énorme qu'elle fût, son unique touche de surnaturel... »

L'attrait du surnaturel, pour H. James, ne présente qu'un rapport éloigné avec la religion, même quand G. Greene affirme : « Si jamais homme eut l'imagination assombrie par l'idée de l'enfer, c'est bien James. » Le Christ, Dieu ou le mysticisme n'entrent pas dans son éthique. Seul, peut-être, subsiste inconsciemment le vieux fonds de puritanisme de la Nouvelle-Angleterre, si fort chez Hawthorne et qui justifie la haute morale des plus nobles de ses personnages. Son surnaturel relève avant tout de son goût pour l'analyse du comportement humain sous sa forme la plus complexe et la plus mystérieuse. Tout tourne autour du psychique d'un individu précis et revient à lui. On retrouve ici, caractéristique du siècle, le narcissisme psychologique cher à Poe

(*William Wilson*, 1839) et qui obsède O. Wilde (*Portrait of Dorian Gray*, 1891). Chez H. James, Bridon de *The Jolly Corner* (*le Coin charmant*, 1909) et l'historien américain Ralph de *The Sense of the Past* (*le Sens du passé*, 1917), autre roman inachevé, en offrent l'exemple le plus significatif. Revenu en Amérique, le premier se voit dans un fantôme, image de lui-même, s'il était resté à New York pour amasser de l'argent. L'autre découvre son propre visage d'une existence passée quand lui fait face le personnage de dos sur un portrait dans la maison familiale à Londres. Le fait étrange puise toujours son origine au fond de l'âme : remords (*Sir Edmund Orme*, 1891), tourment, angoisse (*Nona Vincent ; Owen Wingrave*, 1892). Parfois aussi, il naît de l'imagination exaspérée par la solitude, comme en témoigne le cas de la jeune gouvernante de *The Turn of the Screw*, l'un des chefs-d'œuvre de H. James, à coup sûr le plus commenté. Multiples et contradictoires, explications psychanalytiques, freudiennes accompagnent de non moins nombreuses questions. La gouvernante : ange, monstre ? Les enfants, Miles, Flora : anges, monstres ? H. James laisse au lecteur — qu'il éclaire cependant ici dans ses *Notebooks* et la préface à la nouvelle — le soin de découvrir « le motif du tapis ». Souvent tissé de rêves, l'auteur y retrouve ses propres hantises. Songes où passent des femmes mortes qui tuent leur remplaçante sacrilège (*A Romance of Certain Old Clothes*, 1868). Ombre féminine poursuivie par l'amour d'un homme (*The Way it came*, 1896). Vision de l'écrivain défunt qui s'oppose aux travaux de son biographe (*The Real Right Thing*, 1899), rappelant l'opposition venue d'on ne sait où quand Peter Baron tente de publier la correspondance du défunt (*Sir Roderick Ferrand*, 1892). Enfin, l'exploration du mystère de l'au-delà peut prendre un aspect morbide, étouffant, une sorte d'esthétisme du culte des morts (*The Altar of the Dead* [*l'Autel des morts*], 1895) que ne rafraîchissent ni l'élan religieux ni le mysticisme. Chose curieuse, cet observateur passionné du « grand théâtre obscur » répugne à tout ce qui de près ou de loin se rapproche du viol de la vie privée (*A Small Boy and Others*, 1913 ; *Notes of a Son and a Brother*, 1914 ; *The Middle Years*, autobiographie inachevée, 1917), en particulier celle de l'artiste, vivant (*The Death of the Lion*, 1894) ou mort (*The Aspern Papers* [*les Papiers de Jeffrey Aspern*], 1888). Pour lui, et *The Birthplace* (*la Maison natale*, 1903) illustre ce que disait Ashton dans *The Real Right Thing* (1899) : « L'artiste était ce qu'il faisait, il n'était rien de plus. »

« C'est l'art qui *fait* la vie... et je ne connais aucun substitut de quelque sorte que ce soit pour la force et la beauté de son processus... »

Sa conception de l'art, H. James l'exprime au travers de ses nombreux essais de critique littéraire allant de *French Poets and Novelists* (1878), *Partial Portraits* (1888), *The Lesson of Balzac* (1905) jusqu'à *Notes on Novelists* (1914) et, bien sûr, dans les magnifiques préfaces de l'édition définitive de New York des romans (1907-1909) et nouvelles qu'il estime dignes de le représenter auprès de la postérité. Des leçons de Tourgueniev, « le plus délicieux et aimable des hommes », de Flaubert, « nature puissante, grave, mélancolique, virile, profondément corrompue mais non corruptrice », d'E. de Concourt, Maupassant, Zola ou Daudet, connus à Paris, où il arrive en 1875, H. James retient ce qu'il veut. Aussi le roman social ne l'absorbe-t-il que l'espace de trois ouvrages. En 1886, il donne le meilleur, *The Bostonians*, étude et satire du mouvement féministe aux États-Unis. La même année, The *Princess Cassamassima*, le plus naturaliste, raconte l'histoire du jeune révolutionnaire Hyacinth. Enfin, en 1890 paraît le moins bon, *The Tragic Muse*, où s'affrontent art et politique. Une autre expérience l'attire plus longuement. Celle du théâtre, où, de *Daisy Miller* (1883) à *The High Bid* (1908), il ne rencontre que des échecs. Du grand amour contrarié reste tout de même le sens du dialogue que révèlent par exemple *The Awkward Age* ou *The Outcry*. À ses yeux, l'artiste demeure un incompris. Tels l'écrivain Mark Ambient dans *The Author of « Beltraffio »*, Dencombe, dans la nouvelle *The Middle Years* (1893) ou Lambert dans *The Next Time* (1893). Toujours le fameux *Figure in the Carpet* (*le Motif du tapis*, 1896) que le public ne recherche pas assez, ce qui n'empêche nullement Nick, le peintre de *The Tragic Muse*, d'abandonner positivement le monde pour se donner entièrement à son art. Car pour H. James, entré en littérature comme on entre en religion, l'art exige qu'on s'y consacre en toute exclusivité. La vie de ce travailleur infatigable que « l'oisiveté prolongée [...] exaspère et [...] déprime » se passe à l'affût de la « perle pure », du « joli petit germe », de la « menue chose », de la « petite anecdote », ou du « petit thème » *(Notebooks)*, dont il fait sa « glane fructueuse » pour romans, contes et nouvelles. Dans son œuvre, pas un mot, une expression, une phrase qui ne relèvent d'une volonté et d'un arrangement délibérés. H. James atteint à une maîtrise impeccable, à la plus pure virtuosité formelle. Et sans doute une si entière possession de son art finit-elle par irriter. « Ses nouvelles sont des merveilles d'agencement. C'est un maître cuisinier ; mais je préfère les quartiers de viande à peine accommodés d'un De Foe ou d'un Fielding », déclare A. Gide. À beaucoup, la beauté de James semble glacée et sans substance à force de perfection. H. G. Wells, pour qui le roman doit avant tout servir de véhicule aux idées, parle d'église brillamment éclairée, mais vide de gens. Son opinion rejoint les « cathédrales de verre gelé » de L. Lewishon et les « grands fantômes de romans » découverts par V. W. Brooks dans l'œuvre d'H. James. Il ne faudrait pas que la critique de cette technique, au goût de certains quelque peu écrasante — surtout dans la dernière période —, fasse oublier la réalité de ses personnages et de l'action. Les éléments et les acteurs de son univers « jouent » entre eux autrement que comme les rouages d'une mécanique savante.

« C'est une histoire complexe, dont plus d'un fil échappe à l'œil nu... »

Un mélange de constante présence de l'auteur et d'éloignement volontaire du déroulement des événements ne facilite pas la tâche du lecteur. H. James n'appartient pas à ceux qui flattent le public. Son art ne souffre aucune concession, et le jugement qu'il porte sur Trollope suffit à s'en convaincre : « Il admet, écrit-il, que lui et le lecteur, cet ami confiant, font seulement « semblant » [...] et qu'il peut donner à la narration le tour que celui qui le lit aimera le mieux. Une telle trahison d'un devoir sacré me semble, je le confesse, un crime terrible. » Pensant d'autre part qu'« une aventure humaine n'est pas *a priori* une chose positive, absolue et rigide, mais simplement une affaire de relation et d'appréciation », il fait avancer son roman surtout par points de vue. Ainsi, ses personnages ne prennent souvent leur existence que par rapport réciproque. Par exemple, les parents de *What Maisie knew* ne vivent qu'à travers le regard de la fillette. Le dialogue, obéissant à des règles strictes qui confèrent une valeur aux silences mêmes, resserre encore les limites de l'action. Comme Richardson, H. James cherche à rendre « les descriptions et réflexions *instantanées* ». Tout se passe au niveau de l'esprit, véritable caisse de résonance dans laquelle les problèmes prennent une ampleur immédiate. H. James ne peint pas la vie. Il l'explore. Sa pensée, comme celle de Conrad, ne procède pas directement, mais par « approximations », comme dirait Charles Du Bos, l'un de ses admirateurs. Dans sa préface de *The Wings of the Dove*, il écrit en effet : « Mon processus a recours, autant que possible, à une peinture indirecte [...], comme pour approcher Milly en faisant des détours, et l'aborder en seconde main. »

« Elle possédait [...] l'art d'être presque tragiquement impatiente, d'une impatience légère comme l'air ; d'être inexplicablement triste, d'une tristesse claire comme le jour ; d'être nettement gaie, d'une gaieté douce comme le crépuscule... »

Milly des *Ailes de la colombe* prend place dans l'importante galerie de personnages féminins, souvent héros de premier plan, de l'œuvre de James. Assez paradoxalement, le célibataire à qui on ne connaît aucune intrigue sentimentale excelle dans la peinture des femmes, qu'il semble considérer sujets par excellence pour des recherches expérimentales psychologiques. L'art qu'il possède au suprême degré de s'identifier à ses héroïnes — surtout quand elles appartiennent à son milieu social — fait d'Isabel Archer, Fleda Vetch, Milly Theale, Mme de Vionnet ou Maggie Verver des figures particulièrement attachantes. À l'opposé, mais de grande classe aussi, les aventurières, les Christine Light, Mme Merle et autres Charlotte Stant. Pourtant, ni belle ni brillante, sans ce piquant mondain dont se pare abondamment Eugenia de *The Europeans*, la Catherine de *Washington Square* impose sa personnalité faite de charme et de noblesse. Ces femmes ne se réalisent pas dans l'amour passion, tenu en piètre estime par le romancier, ni dans le mariage, trafic mondain ou d'orgueil (*Crawford's Consistency*, 1876 ; *Longstaff's Marriage*, 1878). Épousée souvent pour son argent *(The Portrait of a Lady)*, abandonnée par l'homme qu'elle aime (*The Wheel of*

Time, 1892), l'héroïne de James veut s'accomplir dans l'estime de soi. Au risque de se meurtrir et de saigner, elle cherche la liberté, à laquelle la femme américaine aspire de naissance. Ses sœurs en littérature anglaise — Elizabeth Bennet, Emma Woodhouse de Jane Austen par exemple —, elles aussi parées de bien des dons de la beauté et de l'esprit, ne la rejoignent pas sur ce terrain. Certes, Dorothea Brooke *(Middlemarch)* de G. Eliot s'affirme, par la noblesse de son abnégation, proche parente d'Isabel Archer *(Portrait of a Lady)*, mais aucune ne possède « l'imprécision, la libéralité, l'ardeur sans but, l'intérêt sans pause » d'une Milly. On ne trouve pas en elles ce trop-plein de désir sous-jacent qui pousse Kate Croy à la recherche exclusive de son bonheur, même dans les voies des autres où une Jane Eyre, elle, tout aussi volontaire, refuse de s'engager. Encore étonnant que la soif des « raffinements d'impression » ne leur fasse pas quitter plus souvent les chastes chemins. Entre les féministes acharnées *(The Bostonians)*, les mondaines *(The Europeans)* et les jeunes personnes quelque peu névrosées *(The Turn of the Screw)*, l'amour et le meilleur du talent de James — gardant pour toujours vivante la fraîche vision de Minny Temple, sa cousine, trop tôt enlevée à une vie aimée avec passion — vont à la féminité, à la fragilité indomptable qu'incarne d'une façon si admirable la jeune « colombe » Milly Theale.

« Que chaque passage réponde à un motif, et que, tout en n'ayant aucune prétention à la simplicité, elle [l'œuvre] n'abandonne cependant jamais son désir de clarté. »

À ce point de vue exprimé par H. James dans *The Wings of the Dove*, il ne manque pour définir son œuvre que d'y ajouter l'humour diffus qui la baigne, un humour rendu encore plus aigu par son don d'observation minutieuse et lucide (*Confidences*, 1880). De cette œuvre prenante, difficile et longuement controversée, on dira encore qu'elle n'a jamais atteint au succès spectaculaire. Et pourtant, quelle qu'en soit la manière — directe ou non —, H. James prépare la voie à J. Joyce et à V. Woolf. Son influence, qui retrouve celle de Meredith, apparaît décisive pour l'essor du nouveau roman d'observation psychologique contemporain. Il a déjà connu de son vivant au moins une disciple immédiate avec la romancière américaine E. Wharton, et une similitude de conception de l'art fait aussi rapprocher de son nom celui de Proust. Toutefois, sa vision de l'esthétique littéraire apparaît si originale qu'on ne saurait encore en capter toutes les résonances, pas plus dans les lettres des États-Unis que dans celles de l'Europe.

D. S.-F.

📖 S. Spender, *The Destructive Element* (Londres, 1935 ; 8 vol.). / F. E. W. Barnes, *l'Esthétique de Henry James* (Lipschutz, 1940). / F. Noel, *Henry James, peintre de la femme* (Imp. alençonnaise, Alençon, 1942). / F. W. Dupée (sous la dir. de), *The Question of Henry James. A Collection of Critical Essays* (Londres, 1947). / L. Edel, *The Life of Henry James* (New York, 1953-1972 ; 5 vol.). / G. Markow-Totevy, *Henry James* (Éd. universitaires, 1959). / R. Poirier, *The Comic Sense of Henry James. A Study of the Early Novels* (Londres, 1960). / D. Krook, *The Ordeal of Consciousness in Henry James* (Cambridge, 1962). / B. Lowery, *Marcel Proust et Henry James, une confrontation* (Plon, 1964). / M. Bell, *Edith Wharton and Henry James* (New York, 1965). / A. Holder, *Three Voyagers in Search of Europe. A Study of H. James, E. Pound and T. S. Eliot* (Philadelphie, 1966). / S. G. Putt, *A Reader's Guide to Henry James* (Londres, 1966). / H. M. Hyde, *Henry James at Home* (Londres, 1969).

Janáček (Leoš)

Compositeur tchèque (Hukvaldy, près de Sklenvov, Moravie, 1854 - Moravská Ostrava 1928).

Ce fils d'un pauvre instituteur campagnard, né dans les montagnes des Beskides, est le troisième des quatre grands classiques de la musique tchèque. Mais si Smetana s'était tourné vers l'exemple de Mozart, de Berlioz et de Liszt, si Dvořák avait écouté la leçon de Beethoven, de Brahms et de Schubert, si Martinů, enfin, devait s'orienter vers la France (Debussy, Roussel), c'est vers l'est, vers la Russie de Moussorgski que Janáček, ce Slave passionné, dirige ses regards. Effectuées dans la plus grande misère, ses études musicales à Prague, puis à Leipzig ne purent que fortifier son métier, mais non affirmer une personnalité qui fut longue à s'épanouir. Pendant trente-cinq ans, Janáček vécut une existence obscure d'organiste et de professeur de conservatoire de province à Brno. Le premier, bien avant Bartók, il se livra à l'étude scientifique des chants populaires de son pays, mais si cette activité ne rencontra guère que mépris et incompréhension dans les milieux académiques du XIXe s. finissant, elle contribua puissamment à la formation du langage musical original du compositeur, dont l'oreille subtile se passionnait également pour les moindres bruits de la nature, pour les chants d'oiseaux (bien avant Messiaen), voire pour les inflexions du langage parlé, du rire et des pleurs ! Son premier chef-d'œuvre pleinement personnel, l'opéra *Jenufa*, fruit de dix ans de labeur (1894-1903), ne rencontra à sa création à Brno (1904) qu'un succès d'estime de portée locale. Ce fut la reprise à Prague qui, en 1916, projeta brusquement en pleine gloire ce solitaire de soixante-deux ans. Stimulé par ce succès tardif, Janáček, demeuré jeune de corps et d'esprit, illuminé par un grand amour pour une toute jeune femme, entra dès lors dans la période la plus féconde de son existence, accumulant les chefs-d'œuvre, déployant une énergie prodigieuse, représentant l'avant-garde musicale de son pays dans les festivals internationaux, jusqu'à sa mort brutale, d'une pneumonie, survenue le 12 août 1928. Janáček fut essentiellement un réaliste, un progressiste aux idées sociales généreuses vivant en communion étroite avec son peuple. C'est un « tempérament » dans toute la force du terme. Peu attirée par la musique pure, son inspiration, rebelle aux formes classiques et aux développements, est celle d'un dramaturge-né, auquel la voix, et davantage encore la scène lyrique permettent de s'épanouir pleinement. Même sa musique instrumentale conserve les inflexions du langage et prend prétexte d'un « programme » plus ou moins concret. Ce tempérament abrupt, impulsif, passionné s'exprime par une thématique brève, hachée, puissamment découpée, qui s'impose impérieusement à notre mémoire. Les répétitions obstinées de courts motifs mélodiques, les brusques contrastes de rythme et d'intensité, la fraîcheur et la concision de l'inspiration sont d'un libertaire qui avait émancipé la dissonance, parallèlement à la réforme debussyste, dès le tournant du siècle. Une orchestration acérée, toute en arêtes vives, exploitant les registres extrêmes en oppositions brutales, souligne encore la verdeur de l'invention musicale. Le choix de ses sujets d'opéras révèle un être généreux et attentif à la souffrance humaine *(Jenufa, Kát'a Kabanová)*, mais capable aussi de l'humour poétique le plus exquis *(le Petit Renard rusé)*. Son message atteint à son expression la plus élevée dans la grandiose *Messe glagolitique*, sur le texte vieux-slavon de l'ordinaire, acte de foi unanime qui prend Dieu à témoin de la dignité de l'homme ; dans son ultime opéra, *Mémoires de la maison des morts*, d'après Dostoïevski, dont l'exergue (« Dans toute créature, une étincelle divine ») éclaire l'ardente spiritualité ; enfin, dans le brûlant cri d'amour de son chant du cygne, le deuxième quatuor, dit *Lettres intimes*. La diffusion du message de ce compositeur, l'un des plus puissamment originaux du début du XXe s., se heurte à l'obstacle de la langue, car sa musique vocale et scénique est si intimement conditionnée par les inflexions du parler tchéco-morave que toute traduction la dénature. Cependant, son œuvre s'est graduellement imposée dans le monde entier, alors que la France en méconnaît encore la haute portée.

Les œuvres principales

Opéras : 9 opéras, dont *Jenufa* (1894-1903), *les Excursions de monsieur Brouček* (1908-1917), *Kat'á Kabanová* (1919-1921), *le Petit Renard rusé* (1921-1923), *l'Affaire Makropoulos* (1923-1925), *Mémoires de la maison des morts* (1927-28).

Œuvres chorales : *Messe glagolitique* (1926) ; diverses cantates (dont *Amarus*, 1897, et *l'Évangile éternel*, 1914) ; nombreux chœurs *a cappella*.

Mélodies : *Journal d'un disparu* (1917-1919).

Orchestre : *Danses de Lachie* (1893) ; *Tarass Boulba* (1915-1918) ; *Sinfonietta* (1926).

Musique de chambre : sextuor à vent *Jeunesse* (1924) ; concertino pour piano et 6 instruments (1925) ; capriccio pour piano (main gauche) et 7 instruments à vent (1926) ; 2 quatuors à cordes (1923, 1928) ; sonate pour violon et piano (1913) ; *Conte* pour violoncelle et piano (1910).

Piano : *Sur un sentier broussailleux* (1901-1908) ; sonate *1-X-1905* ; *Dans les brumes* (1912).

H. H.

📖 M. Brod, *Leoš Janáček, Leben und Werk* (Vienne, 1925 ; nouv. éd., 1956). / D. Muller, *Leoš Janáček* (Rieder, 1930). / J. Šeda, *Leoš Janáček* (Prague, 1954 ; nouv. éd., 1961). / B. Štědroň, *L. Janáček in Briefen und Erinnerungen* (Prague, 1955). / H. Richter, *Leoš Janáček* (Leipzig, 1958). / J. Vogel, *Leoš Janáček, Leben und Werk* (Prague, 1958). / B. Štědroň, *The Works of Leoš Janáček* (Prague, 1959). / J. Racek, *Leoš Janáček, Mensch und Künstler* (Leipzig, 1962). / H. Hollander, *Leoš Janáček, Leben und Werk* (Zurich, 1964). / M. Černohorská, *Leoš Janáček* (en fr., Prague, 1966).

Jancsó (Miklós)

Metteur en scène de cinéma hongrois (Vác 1921).

Après avoir étudié le droit et suivi des cours d'ethnographie et d'histoire de l'art, Miklós Jancsó s'oriente vers le cinéma et passe à Budapest en 1951 son diplôme de l'École supérieure d'art dramatique et cinématographique.

Mais à cette époque le stalinisme règne et ne favorise guère l'éclosion de jeunes talents. Le réalisme socialiste de type jdanovien oblige les cinéastes à se soumettre à une véritable dictature idéologique et artistique. Le culte du héros positif ne permet guère aux francs-tireurs de s'aventurer dans des recherches filmiques personnelles. Jancsó débute dans la profession comme documentariste. De 1953 à 1963, il tourne avec une belle régularité d'honnêtes documentaires et ne participe pas au premier renouveau du cinéma hongrois, dont les leaders se nomment Zoltán Fábri, Károly Makk, et Félix Máriássy. Son premier essai dans le long métrage de fiction, *Les cloches sont parties à Rome* (*A harangok Rómába mentek*, 1958), est loin d'être une réussite et ne laisse aucunement présager le cinéaste original et profond qu'il va devenir dès son deuxième film, *Cantate (Oldás és kötés)*, réalisé en 1963. La présentation de ce film sur les écrans hongrois témoigne d'un profond changement de la politique gouvernementale à l'égard du cinéma. Profitant de la libéralisation du régime et de l'amélioration des structures cinématographiques du pays, une nouvelle génération de cinéastes — pour lesquels Jancsó joue le rôle de grand aîné — s'impose peu à peu. Le cinéma devient une arme critique, il reflète les préoccupations de toute une jeunesse traumatisée par les vicissitudes politiques du XXe s. Dès *Mon chemin* (*Így jöttem*, 1964), Jancsó paraît maître de son style. Mais son nom demeure encore peu connu du public. Le succès international des *Sans espoir* (*Szegénylegények*, 1965) lui assure une renommée soudaine, qui sera confirmée par ses deux œuvres suivantes, *Rouges et Blancs* (*Csillagosok katonák*, 1967) et *Silence et cri* (*Csend és kiáltás*, 1968). Dans cette trilogie où la rigueur du propos s'appuie sur une mise en scène d'une étonnante beauté formelle, Jancsó analyse avec une cruelle lucidité les relations de l'homme et de l'histoire, la confrontation physique et morale des bourreaux et de leurs victimes, les ambiguïtés des rapports de force entre ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui le subissent. À partir de *Ah ! ça ira* (*Fényes szelek*, 1968), il approfondit encore cette étrange introspection historique qui refuse toute notion de spectaculaire, tout apriorisme confortable, tout cartésianisme événementiel, toute concession d'ordre sentimental ou politique. Au risque de s'éloigner du public par un excès d'abstraction, il développe sa thématique non par le truchement d'une action linéaire explicative, mais par des composantes de mouvements concentriques parfois allégoriques, parfois symboliques qui donnent à sa mise en scène l'allure d'une chorégraphie rituelle. On retrouve cette subtile méditation sur l'histoire étudiée dans ses pulsations les plus secrètes, ses accès de fièvre, ses phases de violence, ses renversements de situation imprévus dans *Sirocco d'hiver* (*Téli sirokkó*, 1969), *Agnus Dei* (*Égi bárány*, 1970), *La Pacifista* (1970, tourné en Italie), *la Technique et le Rite* (1971, pour la T. V. italienne) et *Psaume rouge* (*Még kér a nép*, 1971).

« Le film, de par sa nature — personnages en chair et en os, paysages, combinaisons d'éléments visuels réels —, est toujours réaliste. Mais peut-être existe-t-il certaines possibilités qui lui feront franchir une réalité quotidienne pour qu'il devienne un moyen d'expression à plusieurs dimensions... C'est dégrader le film que de lui refuser le pouvoir de passer à un niveau supérieur, comme pour les mathématiques de passer au calcul intégral. »

J.-L. P.

Janequin (Clément)

Compositeur français (Châtellerault 1485 - Paris 1558).

La vie

Clément Janequin n'eut pas une carrière semblable à celle des musiciens de son temps : bien que sa production musicale, immédiatement connue, lui valût une grande notoriété et qu'il fût toujours dans l'entourage de grands personnages, il resta toute sa vie sans pouvoir prétendre à des postes très élevés.

À Bordeaux, en 1505, jeune clerc, il connaît un homme cultivé qui peut faire son éducation : le vicaire général de l'archevêque, Lancelot Du Fau, qui est aussi président des enquêtes au parlement. À partir de 1523, l'archevêque Jean de Foix prend Janequin sous sa protection. Devenu prêtre, le musicien bénéficie des revenus de plusieurs cures et de la charge de « procureur des âmes » (célébrant les messes anniversaires pour les défunts) ; mais ses diverses ressources ne lui procurent pas une aisance matérielle suffisante : en 1529, il se déclare incapable, faute d'argent, d'offrir le repas du jeudi saint au chapitre de Saint-André, comme la coutume le lui commandait !

Pendant toute cette période, Janequin s'est déjà fait connaître comme un compositeur accompli de chansons. En particulier, une œuvre publiée chez l'éditeur parisien Pierre Attaingnant en 1528, mais déjà connue dans des manuscrits de 1520, déborde immédiatement le cadre des frontières : *la Guerre* (ou *la Bataille de Marignan*), François Ier ne pouvait que récompenser celui qui célébrait sa victoire de telle manière : après la paix de Cambrai (août 1529), de passage à Bordeaux en 1530 pour accueillir les enfants de France libérés de leur captivité d'Espagne, il permit à Janequin de porter le titre de « chantre du roi ». Janequin composa pour ces festivités *Chantons, sonnons trompettes*, invitant « jeunes fillettes, bourgeoises et bourgeois » aux réjouissances.

Il lui arrivait aussi de participer à la vie mondaine de sa ville. Ainsi, en 1529, il se trouve, en compagnie d'Eustorg de Beaulieu, chez l'avocat du roi Bernard de Lahet. Ce dernier, malgré une conjoncture politique mauvaise et une période de famine intense, organisait des soirées musicales où l'on chantait « jusqu'à mynuist ».

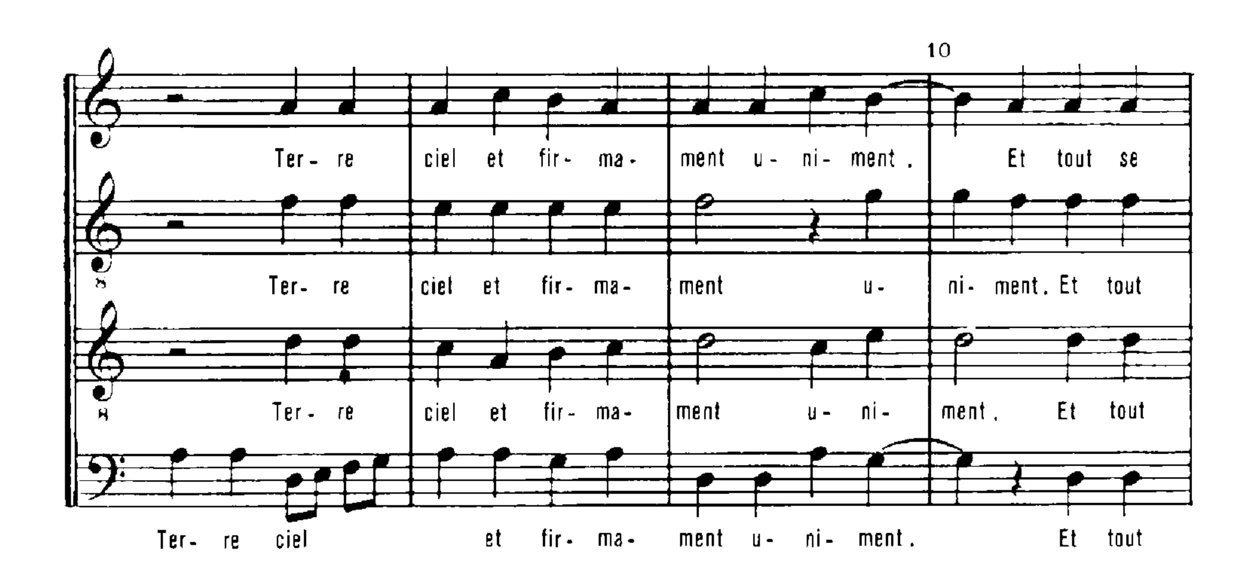
La mort de l'archevêque, cette année-là, prive le musicien de ses bénéfices ecclésiastiques. Il va donc tenter sa chance ailleurs. Il possède déjà une cure dans les environs d'Angers, patrie de son frère. La cathédrale de cette ville lui offre une place de chapelain en 1527, et bientôt son premier poste fixe : la direction de la psallette en 1535. Il a atteint la cinquantaine ! Le voici au cœur d'un cercle littéraire et artistique des plus brillants. Deux grands personnages suivent avec intérêt la vie de ce groupe de poètes et de musiciens : l'évêque Jean Olivier, poète, humaniste, amateur de musique (il entretenait un joueur de viole), et François de Gondi, seigneur des Raffoux, qui prend Janequin et son ami Loys Henry comme parrains de deux de ses enfants. L'organiste de la cathédrale, Jean Daniel, dit Mithou, fait le lien entre les représentants des lettres et de la musique à Angers. Lui-même compose des noëls en langage poitevin selon une tradition locale que suivent aussi le vieil oncle de Rabelais, Frappin, et Lucas Le Moigne. Il préface les *Aventures de P. Faifeu*, écrites par un ancien chantre, Charles Bourdigné. Janequin participe à cette activité ; il est en relation avec un disciple de Marot, le calviniste Germain Colin, dont il met en musique deux traductions latines.

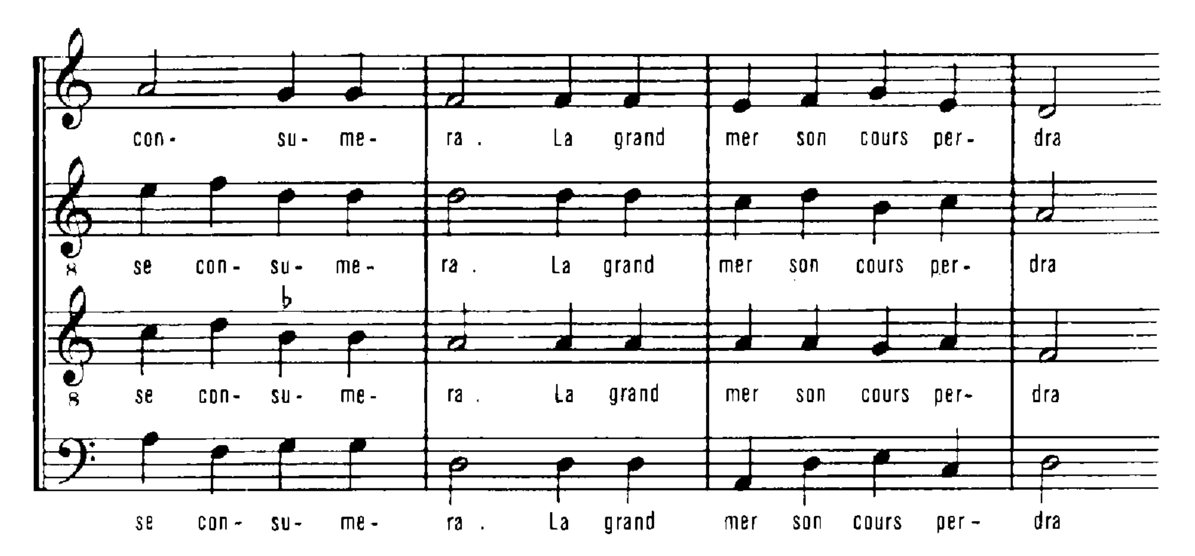
Ce cercle animé reçoit aussi son inspiration du mouvement poétique de la Cour. Celle-ci n'est pas loin ; de plus, grâce aux éditeurs, les « nouvelles littéraires » circulent vite. C'est ainsi que Janequin fit paraître chez Attaingnant le poème de Marot intitulé *Du beau tétin*, quelques mois seulement après que le poète l'eut composé. Il contribua à lancer la mode des « blasons anatomiques ».

La vie musicale à Angers est de qualité. La psallette de la cathédrale est renommée ; les bandes de joueurs d'instruments possèdent des virtuoses de classe que l'on vient chercher de loin. Ceux-ci animent les diverses festivités de la ville : procession de la Fête-Dieu, entrée de l'évêque, installation ou obsèques des officiers municipaux. Tout cela favorise l'activité musicale de Janequin. Entre 1533 et 1540, l'éditeur Attaingnant lui consacre par quatre fois un recueil entier de chansons et sans doute un recueil de motets, introuvable jusqu'à maintenant.

Pour des raisons inconnues, dès 1537, Janequin délaisse son poste à la cathédrale au profit de son ami Loys Henry et reprend sa vie d'éternel assisté. Après le départ de François de Gondi en 1540, le cardinal Jean de Lorraine prodigue « singulières affections et bonne volonté » à notre musicien. Celui-ci devient curé d'Un-verre, près de Chartres, grâce à Charles de Ronsard, aumônier du roi et frère du poète. Il s'inscrit à l'université d'Angers, pour obtenir de meilleurs bénéfices et peut-être faciliter son entrée à la chapelle du roi. En effet, en 1549, son installation à Paris est définitive. Six ans plus tard, il obtient enfin le poste rêvé, « chantre ordinaire du roi » ; il a plus de soixante-dix ans et se trouve sous les ordres de Claudin de Sermisy. Dans ce lieu convoité par tant d'artistes, il peut rencontrer d'excellents musiciens : le chantre G. Belin, le joueur de viole P. Dauxerre, les compositeurs P. Sandrin et J. Arcadelt.

Mais Paris est aussi le centre de l'édition musicale. Grâce à un compagnon d'université, le compositeur Claude Goudimel, Janequin a ses entrées chez l'éditeur Nicolas Du Chemin, qui, après la mort d'Attaingnant, en 1550, prend le monopole des éditions parisiennes de chansons. Goudimel est en effet correcteur et conseiller artistique dans cette maison et favorise





Ecriture homophone rappelant la psalmodie du plain-chant.

la publication d'une quarantaine de chansons de Janequin.

D'autre part, assez spontanément, des cercles de musiciens et de poètes se créent. Janequin rivalise amicalement avec quelques compositeurs, en mettant en musique les mêmes textes littéraires ; parmi eux, Étienne Du Tertre, organiste à Paris en 1556, et Pierre Certon, maître des enfants de chœur de la Sainte-Chapelle. Mais l'événement le plus important rassemble en 1552 l'humaniste Marc-Antoine Muret, Certon, Goudimel et Janequin pour l'illustration musicale des *Amours* de Ronsard. À l'appel du poète, plus de trente musiciens participèrent ensuite à cette union de la musique et de la poésie. Ainsi, la voie est ouverte pour la création de la célèbre Académie de poésie et de musique (v. académies de musique) que fonderont en 1570 Jean Antoine de Baïf et Thibaut de Courville.

Janequin continue à publier ses chansons, cette fois chez les éditeurs Adrian Le Roy et Robert Ballard ; sa célébrité a atteint un point culminant, et pourtant il recherche toujours de nouveaux appuis : le duc François de Guise lui accorde le titre de « chapelain », purement honorifique bien que le musicien ait chanté *le Siège et prise de Thionville*, succès militaire du duc en 1558. Cette année-là, Janequin eut l'insigne privilège de porter le titre de « compositeur ordinaire » du roi ; seul P. Sandrin en avait été gratifié avant lui. Malheureusement, il ne peut profiter des avantages matériels liés à sa situation : par suite de la crise économique européenne et des guerres, les caisses de l'État sont vides. Il s'en plaint en rédigeant son testament ; ses quelques biens sont légués à sa fidèle servante en paiement de ses services, sans qu'il soit fait aucune mention de sa famille. Sa mort intervient peu après, vers 1560.

L'œuvre

L'œuvre religieuse

Janequin composa pour les besoins du service liturgique catholique messes et motets mais aussi psaumes et chansons spirituelles en langue vulgaire pour les offices calvinistes. Il eut sans doute des sympathies pour la Réforme : ses relations avec Eustorg de Beaulieu, Germain Colin, Claude Goudimel, sa prédilection pour le poète Marot en sont des indices, mais rien ne le prouve avec certitude.

Ses deux messes, publiées entre 1538 et 1554, parodient les chansons *la Bataille* et *l'Aveuglé Dieu*, en reprennent les diverses sections mélodiques et même la construction harmonique. Ce procédé était déjà courant chez Josquin Des Prés et ses contemporains.

De son recueil de motets de 1533, il ne nous reste qu'une seule pièce : *Congregati sunt omnes*.

Janequin présente lui-même, en 1549, ses vingt-huit psaumes en français : « Quand à la musique que j'ay conformée aux affections et couleurs du poesme, elle ne te pourra que consoler si tu es triste, et, si tu es joyeux, t'y maintenir. » Composés sur les mélodies traditionnelles du chant calviniste, ils furent suivis en 1555 par un livre de chansons et cantiques spirituels, et, l'année suivante, par les *Lamentations de Jérémie*.

Les *Proverbes de Salomon* et les *Octante-deux psaumes de David* constituent, à la fin de sa vie, son testament musical. Composés en « accords non usités », les psaumes témoignent de recherches nouvelles.

L'œuvre profane

Les 254 chansons que l'on peut attribuer avec certitude à Janequin constituent une somme de toutes les tendances poétiques et musicales de la première moitié du XVIe s. La récente édition moderne de ces chansons révèle la richesse et la variété des textes que Janequin a mis en musique.

Les grandes fresques descriptives sont les plus célèbres. De son temps déjà, on sait la gloire que lui valut *la Bataille de Marignan*, qui, d'après un manuscrit découvert à Mexico, ne tarda pas à traverser l'Atlantique ! L'œuvre fut copiée, transcrite pour luth et inspira de nombreuses autres « batailles ». Le poète J. A. de Baïf souligne son art de l'imitation :

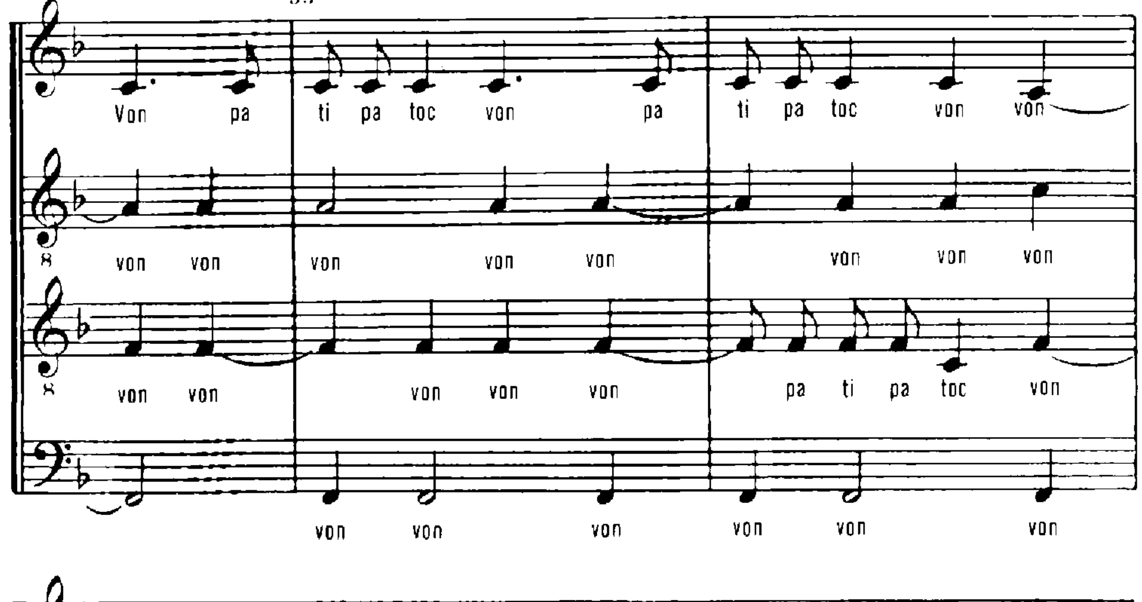
Soit que représenter les vacarmes il ose,
Soit qu'il joue en ses chants le caquet féminin,
Soit que des oysillons les voix il représente...

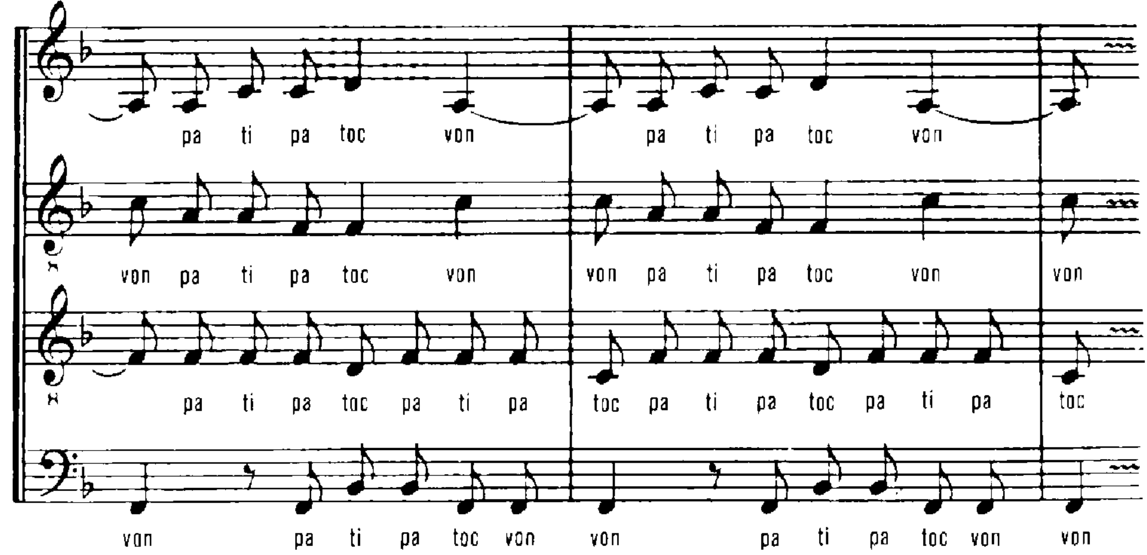
La Chasse, les Cris de Paris, le Caquet des femmes, le Chant des oiseaux sont une sorte de mise en scène d'un texte narratif, d'inspiration populaire ; des onomatopées et syllabes diverses viennent interrompre le cours du récit et s'entrecroisent d'une voix à l'autre dans une déclamation très rapide. Aussi ces compositions ont-elles une durée inaccoutumée.

Mais la partie la plus importante de son œuvre, la moins célèbre aussi, suit d'autres voies. Illustrée par A. Bruhier au début du siècle, la veine populaire de l'érotisme le plus cru se fait jour dans des textes strophiques, aux vers irréguliers, parfois truffés de syllabes sans signification (*Or vien ça, vien, m'amye, Mais ma mignonne...).* On conte quelque aventure grivoise, lorsque *Martin menoit son pourceau*, ou bien on imite un poème courtois : *Si d'ung petit de vostre bien*, pour s'en moquer ensuite en l'enchaînant à un texte des plus réalistes. Un érotisme satirique peut aussi soutenir une cause politique. Les vices d'un clergé hypocrite sont dénoncés dans *Ung gros prieur, Maître Ambrelin, confesseur de nonettes*, qui rejoignent une veine rabelaisienne.

À l'opposé, Janequin reprend le thème de l'amour courtois des rhétoriqueurs du XVe s. : *Ce n'est pas moy, c'est vous, ma dame* est un rondeau qu'Antoine Busnois utilisa déjà un siècle auparavant ; *Or veit mon cueur* présente l'éternel amant délaissé. Ce

Extrait de *la Guerre* (ou *la Bataille de Marignan*) : bruit des armes qui s'entrechoquent (onomatopées).





courant poétique se renouvelle cependant sous l'influence des idées de Platon et des sonnets de Pétrarque : on aime la belle de loin, en contemplant ce qu'elle a « de beau, de chaste et d'honneur » (*Nature ornant la dame* de P. de Ronsard). Les dieux participent ou sont pris à témoin des flammes ou des tourments : Jupiter ne peut-il rallonger les nuits comme il le fit pour forger Hercule *(Qui diable nous a faict) ?* Dans *Quel dieu du ciel*, une mort pire que celle d'Hécube est préférée à l'idée de mentir à celle qu'on aime.

L'érotisme réaliste, l'amour chaste et l'humanisme se joignent parfois en une composition savoureuse lorsque la *Petite Nymphe folastre* ressemble à la bergère ; l'éclat de ses « doux yeux » voisine avec son goût sucré ; c'est une « doucette », mais aussi une « citherée » ! Et finalement, elle doit « mille fois le jour baiser » son amant. Ronsard a réussi ici cette synthèse qui redonne vie à une expression de l'amour auparavant stéréotypée.

Janequin a choisi une palette poétique très variée. De Marot, il met en musique seize épigrammes et chansons. À côté de nombreux auteurs restés anonymes, Mellin de Saint-Gelais lui procure huit textes ; Ronsard, cinq ; François Ier, poète à ses heures, trois. Deux sont de Germain Colin, et les autres de Joachim du Bellay, Claude Chappuys, Jean Bouchet, Martial Guyet, Saint-Romard et J. A. de Baïf.

Le style musical varie autant que celui des textes, car Janequin adapte très exactement son écriture au ton du poème.

Ainsi, à l'archaïsme de certains textes du XVe s. répond une polyphonie qui commence déjà à « dater » lorsqu'il la compose. Elle rappelle certains aspects un peu artificiels du langage de Josquin Des Prés : un canon strict entre le ténor et le soprano gouverne *Si j'ay été vostre amy*, tandis que l'écriture d'un Févin se fait jour dans quelques trios, parus cependant dans les dernières années de la vie de Janequin : le thème est au ténor, orné par un contrepoint fleuri des autres voix, qui reprennent les notes du thème, les transforment en gammes et mélismes de toutes sortes.

Cependant, sa polyphonie est surtout remarquable par son art de la combinaison des voix, qui se répondent, se chevauchent ou se groupent en ensembles homophones. À la différence du contrepoint de ses prédécesseurs, on n'a pas besoin de faire effort pour suivre des parties indépendantes dans leur déroulement ; tout concourt à un effet immédiat. Dans ses pièces descriptives, les bruits de la nature ou des hommes durent et évoluent dans leur complexité grâce au jeu d'une savante polyrythmie. Cette perception nouvelle émut fort les contemporains, si l'on en juge par la remarque de N. Du Fail à propos de *la Bataille de Marignan* : « Il n'y avoit celui qui ne regardast si son espée tenoit au fourreau et qui ne se haussast sur les orteils pour se rendre plus bragard et de la riche taille. » J. A. de Baïf pense pour sa part que cette musique contraint les esprits à abandonner les corps !

Janequin donne vie au texte en gardant la rapidité du débit de la parole. C'est une nouvelle déclamation qui ouvre la voie au récitatif. Sur quatre notes en « croches », un galant demande à sa belle : *Pourquoy voulesvous cousturier aultre que moy ?* Il n'est pas rare de trouver de brusques changements de débit, lorsqu'on passe du simple récit à la traduction d'un mot précis comme « vole », « frétille » ; « le diable me puisse emporter » s'envole sur des « doubles croches » ascendantes après le récit plus lent, *On vous est allé rapporter*. Ces changements peuvent aussi se marquer par le passage d'une mesure binaire à une mesure ternaire. Dans *Tu as tout seul Jehan Jehan*, il se produit une petite rupture d'équilibre très fugitive au milieu d'un vers, car seuls les mots « Jehan Jehan » chantent sur deux longues binaires, alors que le reste alterne brève-longue en mesure ternaire. Mais la conclusion humoristique (« tout seul ta femme tu n'as pas ») s'appuie sur une mesure carrée binaire et une déclamation aussitôt plus rapide.

La liberté à l'intérieur d'une même chanson est donc totale : il n'y a pas un ordre logique posé dès le point de départ ; mais un déroulement qui peut varier instantanément si le texte le demande. Un chef-d'œuvre de l'érotisme galant, *Du beau tétin*, est une composition ample où Janequin déploie toute sa science : la même mélodie, reprise au début et à la fin, encadre des groupes de deux vers où alternent rythmes binaires et ternaires, homophonie et polyphonie, parties déclamées et mélodies.

À l'explosion des effets multiples, Janequin sait aussi opposer sobriété et gravité, en particulier dans les pièces à caractère lyrique. *Dur acier et diamant* est une affirmation simple de la solidité d'une amitié qui résistera même à l'usure de la plus solide des pierres. Rien ne perturbe le déroulement de ce chœur homophone qui se permet juste un petit jeu de « croches » sur la répétition finale du mot « amitié ». Il semble que seule la compréhension du texte soit devenue importante ; la musique retrouve alors quelque chose de la psalmodie du plain-chant.

Une innovation importante apparaît dans les dernières œuvres de Janequin. Sans doute sous l'influence de l'Italie, un nouveau moyen expressif est né : le chromatisme. L'inattendu d'intervalles altérés tels que *fa* dièse — *si* bémol, dans *En la prison les ennuys* et *Vivons folastres*, rejoint bien la recherche de notre musicien pour une traduction immédiate du sens du texte ; de même, le glissement par demi-tons du *sol* au *mi* de *Non feray je n'en feray rien*.

À côté de ses contemporains — Sermisy, Certon, Sandrin, Passereau —, Janequin illustre de la manière la plus complète le mouvement poétique et musical qui se fait jour au milieu du XVIe s. Par ses qualités de « musicien concret » avant la lettre, par la vérité du rapport qu'il institue entre le texte et la musique, il reste moderne, et, selon les louanges de J. A. de Baïf :

L'excellent Janequin, en tout cela qu'il chante
N'a rien qui soit mortel, mais il est tout divin.

M.-M. K.

► *Chanson.*

J. Levron, *Clément Janequin, musicien de la Renaissance* (Arthaud, 1948). / *Clément Janequin. Chansons polyphoniques* (Éd. complète avec une introduction par A. T. Merritt et F. Lesure) [l'Oiseau-lyre, Monaco, 1963-1971 ; 6 vol.].

Janet (Pierre)

Psychologue et médecin français (Paris 1859 - *id.* 1947), neveu du philosophe Paul Janet (1823-1899).

Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie et docteur es lettres avec une thèse sur *l'Automatisme psychologique* (1889), Janet entreprit parallèlement des études de médecine et se spécialisa en psychopathologie. Ainsi que Sigmund Freud*, il suivit l'enseignement de Charcot à la Salpêtrière : sa thèse de médecine sur *les Accidents mentaux des hystériques* (1893) en porte l'empreinte. Il enseigna au Collège de France dans la chaire de psychologie expérimentale et comparée.

La pensée de Janet se situe au carrefour de multiples courants : évolutionnisme de Spencer, positivisme d'Auguste Comte*, dynamisme de H. Bergson*, dont la conception de l'élan vital est présente dans toute l'œuvre de Janet et du courant expérimentaliste français représenté par Ribot.

Pour Janet, l'objet de la psychologie est non pas le comportement*, comme pour le béhaviorisme*, mais la conduite, le terme de *conduite* incluant non seulement les phénomènes élémentaires comme les réflexes ou les instincts, mais également la conscience et tous les phénomènes supérieurs (croyance, jugement, langage).

À partir d'une observation fine et minutieuse de malades mentaux, P. Janet a dégagé une théorie du fonctionnement du psychisme appelée *psychologie des conduites*.

Cette théorie repose sur une classification phylogénétique et ontogénétique des conduites. C'est ainsi qu'il distingue, des plus simples aux plus complexes :
— les conduites animales (irritabilité, alimentation, excrétion, fécondation), c'est-à-dire les instincts qui retiennent toute l'attention de Freud ;
— les conduites intellectuelles élémentaires (rassemblement, mémoire, langage) ;
— les conduites moyennes (croyance assertive, puis réfléchie) ;
— les conduites supérieures, qui font intervenir les règles morales et les lois de la raison. Elles sont caractérisées par la possibilité de conduites individuelles originales permettant au sujet de s'adapter au monde de façon créatrice. Elles représentent *la fonction du réel* et tiennent sous leur dépendance les conduites de niveau inférieur plus automatisées.

L'actualisation de tel ou tel type de conduite dépend de la *force psychologique* de l'individu au moment donné : c'est-à-dire de la quantité d'énergie psychique disponible. Mais, à la différence de Freud, Janet n'attribue pas à cette énergie une origine sexuelle. L'actualisation dépend également de la *tension psychologique*, la tension étant un bouleversement qualitatif de l'énergie psychique permettant une conduite de plus haut niveau avec une force moindre.

Ces concepts de force et de tension psychologiques permettent à Janet de rendre compte des phénomènes morbides. Si la tension reste au même niveau et si la force diminue apparaissent les états de tristesse et d'effort. Par contre, si la tension diminue, les fonc-

tions supérieures d'adaptation au réel sont débordées comme dans le délire.

Janet, qui a le premier décrit la psychasthénie*, la définit comme un trouble constitutionnel de la fonction du réel permettant aux conduites relevant d'un niveau inférieur de tension d'émerger sous forme de doute, d'obsessions, d'angoisse et de sentiment d'incomplétude de soi.

Face à la psychasthénie, il caractérise l'hystérie* comme un rétrécissement du champ de la conscience et sa fascination par des images ou des affects isolés, ainsi qu'une exagération des fonctions d'expression.

La pensée de Janet représente une tentative, à peu près contemporaine de celle de Freud, pour rendre compte du fonctionnement psychique aussi bien normal que pathologique. On lui reproche le plus souvent de ne pas tenir compte de la psychogenèse individuelle ni du lien entre l'histoire infantile du sujet et les symptômes qu'il présente.

Quelques œuvres de P. Janet

Névroses et idées fixes, 1898 ;
les Obsessions et la psychasthénie, 1903 ;
l'État mental des hystériques, 1911 ;
les Médications psychologiques, 1919 ;
De l'angoisse à l'extase, 1927-28 ;
Cours sur l'évolution de la mémoire et la notion de temps, 1928 ;
les Débuts de l'intelligence, 1935 ;
l'Intelligence avant le langage, 1936.

A. D.

H. J. Rabaud, *Freud et Janet. Étude comparée* (Privat, Toulouse, 1970).

jansénisme

Mouvement d'idées religieuses, à tendances non orthodoxes, qui s'est manifesté surtout aux XVII et XVIII[e] s.

Rome, qui avait perdu la moitié de ses fidèles au XVI[e] s. par la crise de la Réforme, crut un moment que le reste lui serait arraché. C'est dans cette angoisse latente de l'hétérodoxie qu'il faut chercher l'explication du caractère négatif pris alors par l'Église catholique. Il ne fallait à aucun prix pactiser avec l'hérésie : on avait de plus en plus tendance à considérer l'Église comme une réalité sociologique, bâtie sur le modèle des monarchies d'alors, avec le pape à sa tête, et à exalter la vertu d'obéissance.

Ces préoccupations inspirèrent l'autorité religieuse à l'égard des catholiques soupçonnés de répandre des idées dangereuses. On envisagea une action préventive et on fut sur le chemin de faire des procès d'intention.

Il faut avoir conscience de tout cela pour comprendre les passions soulevées par le jansénisme. Il n'y a pas eu de schisme janséniste au XVII[e] s. Jamais ses adeptes n'eurent l'intention de se séparer de l'Église, ils proclamèrent au contraire leur attachement à l'unité.

Pour la formation de l'homme moderne, la crise janséniste aussi est essentielle. En effet, c'est un problème de longue durée qui est à la fois théologie et recherche d'un style de vie chrétien dans le siècle. C'est, après le protestantisme*, la découverte de rapports de Dieu et de l'homme dont vont sortir deux des valeurs maîtresses de l'esprit moderne : la raison et l'individu.

L'histoire du jansénisme a été victime du *Port-Royal* (1840-1859) de Sainte-Beuve, qui en a voulu réduire toute l'histoire à celle du célèbre monastère. Le jansénisme n'a pas commencé avec Port-Royal, il n'a même pas commencé avec le siècle, ni même avec la naissance de Jansénius en 1585, mais en plein milieu du XVI[e] s., avec la condamnation de Baïus en 1567. Il y a donc là un phénomène plus que séculaire de l'histoire religieuse, et trois quarts de siècle ont préparé le grand conflit.

Les origines

Le problème des relations entre la grâce divine, la prédestination gratuite et la liberté humaine, ou libre arbitre, a toujours hanté la théologie chrétienne. Saint Augustin*, pour des raisons de polémique contre l'hérésie pélagienne, avait particulièrement insisté sur la toute-puissance de la grâce et sur la misère et la déchéance de l'homme. Luther* et Calvin* s'en étaient euxmêmes réclamés, et le concile de Trente, en 1547, devant ces questions délicates, s'était gardé de trancher.

Le débat restait ouvert, mais, dès cette date, certains jésuites, dont le général de l'ordre, Jacques Lainez (1512-1565), influencés par le courant humaniste, avaient de la nature humaine une vue moins sombre. De plus, ils craignaient que les positions augustiniennes favorisent le protestantisme. Un foyer opposé s'était constitué à la faculté de Louvain, où un théologien, Michel de Bay, ou Baïus (1513-1589), se fit le champion des idées contraires ; mais, en 1567, Pie V condamna, d'ailleurs modérément, le baïanisme.

Les Jésuites triomphèrent, et l'un d'eux, Luis Molina (1536-1600), fit paraître à Lisbonne en 1588 le célèbre *De concordia liberi arbitrii cum divinae gratiae donis*, où la grâce suffisante était substituée à l'efficace — c'est-à-dire qu'elle laissait agir le libre arbitre — et où, à la prédestination gratuite, était substituée celle en prévision des mérites, ce qui semblait limiter la volonté divine dans l'octroi de la grâce.

Clément VIII (pape de 1592 à 1605) n'osa prendre position lors des assemblées contradictoires de théologiens *(congregations de auxiliis)*, Paul V (pape de 1605 à 1621) interdit de traiter ces questions, et Urbain VIII (pape de 1623 à 1644) fit de même. Attitude seulement tactique de la papauté — crainte de heurter l'Espagne, surtout souci de ménager les Jésuites, si utiles au Saint-Siège —, mais qui choqua une grande partie des catholiques. Grâce à cette réserve pontificale, le molinisme avait conquis peu à peu droit de cité à Rome, en Espagne et aux Pays-Bas. La France, plus préoccupée de problèmes spirituels concrets et où l'augustinisme, surtout à Paris, était très puissant, resta indifférente à la querelle.

Cependant à Louvain, où se prolongeait la tradition baïaniste, se trouvaient dans les toutes premières années du siècle deux étudiants, l'un flamand, Cornelius (ou Corneille) Jansen (ou Jansénius) [1585-1638], l'autre bayonnais, Jean Du Vergier de Hauranne (1581-1643). Ils se lièrent bientôt à Paris d'une vive amitié et se retirèrent de 1611 à 1616 chez Du Vergier à Camp-de-Prats, près de Bayonne, pour perfectionner leur culture patristique.

De retour à Louvain, ce n'est que vers 1619 que Jansénius découvrit l'interprétation rigide et antimoliniste de l'augustinisme. Deux ans plus tard, il communiquera sa doctrine à son ami Du Vergier, qui, en 1620, avait été nommé abbé de Saint-Cyran, en Brenne. Il faut remarquer cependant que l'influence de Jansénius sur Saint-Cyran fut loin d'être prépondérante ; c'est celle de Bérulle* qui fut la plus importante, et sur lui, et sur le premier jansénisme. En effet, quotidiennement pendant l'année 1622, Saint-Cyran s'entretint avec ce dernier, et c'est dans ces conférences que se formera sa pensée religieuse.

Après la mort de Bérulle en 1629, Saint-Cyran devint le chef de ce parti dévot qui allait, par sa politique proespagnole, s'attirer les foudres de Richelieu*. Cet aspect politique du conflit janséniste est essentiel. L'Europe de la guerre de Trente Ans se trouvait devant le dilemme suivant : ou favoriser le rétablissement de son unité religieuse en suivant la politique espagnole et impériale, ou favoriser le triomphe des divisions. Richelieu, pour des raisons d'intérêt national, opta pour la seconde solution ; le parti dévot, avec Saint-Cyran à sa tête, pour la première. En 1635 eut heu la rupture lorsque la France attaqua l'Empire et que, cette même année, Jansénius fit paraître un violent pamphlet contre la politique de Richelieu, le *Mars Gallicus*.

C'est avant tout pour ces raisons que le cardinal fera arrêter Saint-Cyran en 1638, puis fera condamner le livre de Jansénius, l'*Augustinus*. On fit ainsi servir la religion en se servant de Rome, qui y trouva l'occasion inespérée de s'imposer par là à l'Église gallicane.

Les grandes controverses

Par un de ses amis, Robert Arnauld d'Andilly (1589-1674), Saint-Cyran à partir de 1634 commença à fréquenter le monastère de Port-Royal, que la sœur de son ami, la Mère Angélique Arnauld (1591-1661), avait réformé dès 1608/1609. Il devint bientôt le directeur des religieuses, qui s'enthousiasmèrent pour sa doctrine spirituelle. En 1637, il convertit un neveu de la Mère Angélique, Antoine Lemaistre (1608-1650), qui fut le premier solitaire de Port-Royal.

C'est alors que Richelieu, mécontent des positions politiques de Saint-Cyran, le fit enfermer au donjon de Vincennes (14 mai 1638), mais ne put établir aucune accusation d'hérésie. Néanmoins, Saint-Cyran ne sortit de sa prison qu'après la mort de Richelieu, et il devait mourir quelques mois plus tard, le 11 octobre 1643. L'année de l'arrestation de Saint-Cyran, Jansénius, qui avait été sacré évêque d'Ypres en 1636, était mort. Mais avant de mourir il avait écrit le grand ouvrage qui fut la bible du jansénisme, l'*Augustinus*, qui parut en 1640. Ce texte devait soulever une tempête et rouvrir la querelle de la grâce.

La controverse allait être soutenue par le propre frère de la Mère Angélique, un docteur en Sorbonne, Antoine Arnauld, le « Grand Arnauld » (1612-1694). Un livre de lui avait déjà passionné l'opinion, *De la fréquente communion* (1643), que Rome malgré des pressions s'était refusé de condamner. En 1649, le syndic de Sorbonne,

Nicolas Cornet, demanda l'examen de sept propositions tirées de l'*Augustinus*. L'épiscopat se divisa aussitôt, et, en 1651, les cinq premières propositions furent portées à Rome. Au même moment, divers incidents attirèrent de nouveau l'attention sur Port-Royal : un pamphlet injurieux d'un jésuite accusait les religieuses de nier l'eucharistie et de ne pas fréquenter les sacrements.

Sur ces entrefaites, Innocent X (pape de 1644 à 1655), par la bulle *Cum occasione*, condamnait en 1653 les cinq propositions.

C'était un rude coup pour les jansénistes, et le parti adverse n'eut pas le triomphe modeste. La bulle de 1653 venait de rompre un équilibre, acte très grave qui explique la réaction janséniste. En effet, Rome, qui n'avait pas condamné le *De concordia* de Molina en 1588 et qui, par la suite, avait refusé à plusieurs reprises de prendre parti et avait imposé la loi du silence sur toutes les questions touchant la grâce, se devait logiquement pour poursuivre sa politique libérale de ne pas condamner l'*Augustinus*.

Le résultat, c'est l'opposition d'une grande partie de l'opinion catholique et le déséquilibre des positions dogmatiques. C'est une Église entraînée pour un siècle dans les déchirements et les querelles. Arnauld riposta aussitôt et, en 1654, démontra que si les cinq propositions condamnées à Rome étaient bien hérétiques, par contre, elles n'étaient pas dans Jansénius. C'est la célèbre distinction du « droit » et du « fait », qu'Arnauld exposera encore dans sa *Seconde Lettre à un duc et pair*, de 1655. Mais le grand docteur ne se contenta pas de se défendre : il attaqua à son tour en repoussant la théorie moliniste de la grâce suffisante ; c'était revenir au cœur de l'affaire et reposer le problème de la grâce et du libre arbitre, non tranché depuis le milieu du XVIe s.

Retiré aux Granges, maison des solitaires toute proche de Port-Royal des Champs, Arnauld s'y concerta avec l'un d'eux, Pierre Nicole (1625-1695), qui professait aux Petites Écoles. C'est alors que le secours leur vint d'un frère d'une des religieuses du monastère : il s'appelait Blaise Pascal*. Pascal vint aux Granges en 1656, invité par Arnauld. C'est grâce à lui qu'une querelle de théologiens allait être portée devant l'opinion publique et passionner les salons parisiens.

Le succès des *Lettres provinciales* (1656-57) est dû au talent littéraire de l'auteur des *Pensées* et à l'habileté avec laquelle insensiblement il déplace la polémique du terrain théologique au terrain moral. L'opinion fut conquise d'emblée, et les Jésuites reçurent un coup terrible. La morale laxiste fut déconsidérée pour longtemps. Aussi une nouvelle condamnation romaine ne changea-t-elle rien aux positions de chacun (bulle *Ad sacram* [1656] d'Alexandre VII). Du parti dévot, il ne restait plus alors que Port-Royal, mais il allait cristalliser, peu à peu, autour de lui, les centres traditionnels d'opposition à l'absolutisme comme la noblesse de robe et les parlements. Mazarin, épicurien peu soucieux de controverses religieuses, laissa les choses en l'état, mais, après sa mort, Louis XIV reprit la lutte et voulut obliger clercs et réguliers à souscrire un « formulaire » conforme à la bulle de 1657. À partir de 1661, des persécutions s'abattirent sur les jansénistes et Port-Royal, provoquant la colère de nombreux évêques comme d'une partie de l'opinion. Louis XIV, soucieux d'unité au moment de mobiliser le pays dans la guerre contre la Hollande, rétablit la paix en 1669. Il fut secondé par un pape pacifique, Clément IX (de 1667 à 1669), qui, alarmé par l'attitude de nombreux prélats, craignait un schisme. Une période de dix ans allait suivre, connue dans l'histoire du jansénisme sous le nom de « paix de l'Église ».

Port-Royal

Abbaye de femmes fondée en 1204 (cistercienne en 1225) dans la vallée de Chevreuse. La communauté demeura dans l'obscurité jusqu'au début du XVIIe s.

En 1599, la famille des Arnauld commença à témoigner de l'intérêt pour l'abbaye : Jacqueline Arnauld, âgée de sept ans, fut nommée coadjutrice de l'abbesse. La cour de Rome objectant son jeune âge, ce ne fut qu'en 1602 qu'elle devint abbesse, sous le nom d'Angélique (sa sœur Jeanne [1593-1671], future mère Agnès, était abbesse de Saint-Cyr). La discipline était alors fort relâchée à Port-Royal, et l'abbesse demeura quelques années hésitante entre la vie abbatiale et la nostalgie du monde, avant de décider, en 1608, d'entreprendre une réforme et de persuader les religieuses d'adopter une stricte clôture. Elle en donna l'exemple lors de la « journée du guichet », le 25 septembre 1609, en refusant de recevoir son père et ne consentant à lui parler qu'à travers le guichet.

L'abbaye s'étant accrue et le site restant insalubre, les quatre-vingts religieuses s'établirent à Paris (1625-26) : ce fut Port-Royal de Paris, qu'on distingua de Port-Royal des Champs.

En 1627, l'abbaye passa sous la juridiction directe de l'archevêque de Paris. Sébastien Zamet (1588-1655), évêque de Langres (1615), fit tendre la communauté vers le mysticisme, puis Saint-Cyran, nouveau directeur, l'anima d'une fougue véritable, à partir de 1635. La mère Agnès était alors abbesse. Les frères Lemaistre (dont Isaac Lemaistre de Sacy [1613-1684]), inspirés par l'abbé de Saint-Cyran, abandonnèrent leurs activités pour s'installer près du couvent, puis à Port-Royal des Champs (1637). Ce furent les premiers « solitaires ». Des Petites Écoles furent établies peu après (1638). Sous l'influence d'Antoine Arnauld, des jansénistes vinrent grossir les effectifs des « solitaires », ou « messieurs de Port-Royal ». En 1648, l'abbaye parisienne revint s'établir en grande partie aux Champs, grâce à des travaux d'assainissement, tandis que les solitaires s'installaient dans la ferme voisine des Granges.

En 1656, la persécution s'abattit sur le groupe, qui avait fourni les plus ardents défenseurs du jansénisme : Antoine Arnauld et Pascal *(Provinciales)*. Les Jésuites, inquiets des progrès rapides des Petites Écoles, en obtinrent la fermeture (1656 et 1660). Dans les deux couvents, les novices et les pensionnaires furent expulsées (1661). Les religieuses ayant refusé de souscrire au formulaire (1664) furent regroupées à Port-Royal des Champs, séquestrées et frappées d'interdit de 1665 à 1669, date à laquelle (paix de l'Église) elles acceptèrent de signer une soumission de compromis.

Port-Royal de Paris, hostile à l'autre abbaye, avait obtenu son indépendance avec une très grande partie du temporel (1669). Port-Royal des Champs vécut dans les années qui suivirent ce que Sainte-Beuve appelle son « automne » : ayant perdu son éclat spirituel, le couvent attira les sympathisants lettrés, nobles, jeunes pensionnaires. Rendez-vous d'une véritable coterie, il fut de nouveau l'objet de persécutions : l'expulsion des solitaires et l'interdiction des noviciats (1679) le stérilisèrent progressivement.

Réunion de chapitre des religieuses à l'abbaye de Port-Royal des Champs. Aquarelle par Magdeleine de Boullongne. (Musée de Versailles.)



Lauros-Giraudon

En 1701, un écrit d'Eustace, confesseur de la communauté, le *Cas de conscience*, ranima les passions théologiques et fut condamné par Rome (1703). En 1706, des religieuses refusèrent de signer un nouveau formulaire contre le jansénisme et firent appel à toutes les ressources de la chicane pour résister aux empiétements temporels de Port-Royal de Paris. L'hostilité constante du roi leur valut l'excommunication (1707), la suppression du monastère par le pape (1708), l'expulsion par les mousquetaires (1709) et la dispersion en province. La démolition des bâtiments (demandée par Port-Royal de Paris) fut ordonnée (1710), y compris celle de la chapelle (1712), et accompagnée de la dévastation du cimetière. Il subsiste cependant quelques pans de murs et le colombier, et l'on a édifié en 1891 un oratoire-musée à l'emplacement de l'ancienne chapelle. Port-Royal n'en continua pas moins d'être un haut lieu de la pensée, comme en témoignent deux chefs-d'œuvre : le *Port-Royal* de Sainte-Beuve (1840-1859) et la tragédie d'Henry de Montherlant, *Port-Royal* (1954).

Le second jansénisme

Cette trêve fut bénéfique au mouvement, et c'est sans doute durant cette période qu'il s'implanta solidement dans le clergé français, tant séculier que régulier. Mais la paix, née d'un besoin passager de tranquillité intérieure, fut compromise après le traité de Nimègue, en 1679, lorsque Louis XIV reprit la lutte.

La persécution recommence alors contre Port-Royal, où pensionnaires et novices sont expulsés et où on interdit d'en recevoir d'autres, ce qui condamne le monastère à la disparition. Trouvant même sa mort trop lente, Louis XIV en 1709 disperse les quelques dernières vieilles religieuses, et deux ans plus tard pousse l'acharnement jusqu'à raser les bâtiments.

Sur les ruines de Port-Royal, cependant, un autre jansénisme allait naître. Il présentera d'ailleurs un tout autre caractère que le premier : plus que religieux et théologique, il sera politique, gallican et parlementaire. Petit à petit, il constituera un parti antiabsolutiste et s'engagera dans des alliances compromettantes. Arnauld, qui s'était exilé en Hollande, y avait été suivi en 1685 par un oratorien, Pasquier Quesnel (1634-1719). Après sa mort en 1694, ce fut Quesnel qui prit la tête du mouvement. Il avait, bien plus qu'Arnauld, toutes les qualités qui font un vrai chef de parti.

Alors qu'il était en France, il avait fait publier un livre de *Réflexions morales* qui avait été approuvé par Louis Antoine de Noailles (1651-1729), alors évêque de Châlons-sur-Marne. Devenu archevêque de Paris (1695), ce dernier refusa de renier Quesnel, que Rome avait condamné en 1708. Comme il entraînait de nombreux évêques à sa suite, Louis XIV, toujours ennemi des jansénistes et poussé par ses confesseurs jésuites, obtint de Clément XI (pape de 1700 à 1721) en septembre 1713 la bulle *Unigenitus Dei filius*, qui condamna cent une propositions tirées du livre de Quesnel.

En 1714, une quinzaine d'évêques, dont Noailles et Daniel de Caylus (1669-1754), d'Auxerre, refusèrent la bulle. L'épiscopat se divisa une nouvelle fois entre opposants et acceptants. On fut au bord du schisme, et Louis XIV parlait de réunir un concile national. Après sa mort, le Régent se montra au début favorable aux jansénistes. En 1717, quatre évêques, dont Jean Soanen (1647-1740), de Senez, firent appel (ce qui leur valut le nom d'*appelants*) en Sorbonne de la bulle à un concile général. D'autres évêques, dont Noailles, se joignirent à eux, et les adhésions se multiplièrent dans le clergé.

Aussi, lorsque l'année suivante le pape excommunia les « appelants », l'opposition parlementaire ôta toute efficacité pratique à la sentence. Mécontent de ces querelles sans fin, le Régent sévit contre les jansénistes, qu'il exila ou emprisonna, et il voulut faire en 1727 un exemple en faisant déposer l'évêque Soanen au concile d'Embrun, présidé par le peu reluisant archevêque de cette ville, Pierre Guérin de Tencin (1680-1758). En 1730 enfin, la bulle *Unigenitus* devint loi de l'État par la volonté du cardinal de Fleury et malgré l'opposition du Parlement. À partir de cette date, Fleury s'attacha sans bruit à affaiblir le jansénisme par les exils et les emprisonnements.

La querelle rebondit en 1749 lorsque l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont (1703-1781), exigea des mourants un billet de confession certifiant qu'ils acceptaient la bulle *Unigenitus*. Ces excès engendrèrent drames et scandales, et le Parlement fit de sa propre autorité administrer et enterrer les récalcitrants. Devant cette opposition, Louis XV exila son Parlement. Enfin, en 1754, le roi donna une déclaration, dite « loi du silence », qu'il imposa en effet aux deux partis. Cette même année était mort l'évêque d'Auxerre, Caylus, dernier des « appelants » et dernier membre ouvertement janséniste de l'épiscopat.

Mais le parti resta vigoureux longtemps encore et, sous l'influence des persécutions, acquit alors une mentalité de clan minoritaire qui se reflète dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, bulletin clandestin qui parut de 1728 à 1803. Cette mentalité engendra une « théologie de désespoir » qui l'amena à soutenir aussi bien les convulsionnaires du tombeau du diacre Paris à Saint-Médard (1727-1732) qu'à approuver les scènes collectives d'hystérie et de sadisme qui s'épanouirent après la fermeture du cimetière dans de nombreuses maisons privées. Des hommes, des femmes, des religieuses surtout demandèrent à être frappés ou crucifiés ; ces pratiques reçurent le nom de *secours* ; il y eut les petits et les grands secours. Un parlementaire, Carré de Montgeron, s'en fit le protecteur. La police royale traqua les membres de ces sectes. Cependant, le « secourisme », par ses excès, divisa le parti janséniste et le discrédita.

Le prophétisme et l'attente eschatologique avec le culte des reliques de Port-Royal sont les autres traits du jansénisme déclinant. L'influence janséniste persista cependant au XIXe s. et même jusqu'au début du XXe et fut plus importante qu'on ne l'a cru jusqu'ici ; mais, comme le mouvement constitua des groupes très fermés, presque des sociétés secrètes, il a pour cette raison échappé à l'histoire.

Le jansénisme hors de France

Pays-Bas espagnols

Les chefs du jansénisme français — Arnauld, puis Quesnel — se réfugièrent à Bruxelles, où ils firent de nombreux disciples. Mais quand Hubert Willem de Precipiano (1626-1711) accéda au siège archiépiscopal de Malines (1690), une violente réaction antijanséniste déferla sur les Pays-Bas, au point que Quesnel, d'abord incarcéré dans les prisons de l'archevêché, dut s'enfuir à Amsterdam (1703), où le poursuivit l'excommunication de Precipiano. En 1714, tous les évêques belges donnèrent des mandements ordonnant la soumission à la bulle *Unigenitus*.

Provinces-Unies

Par contre, aux Provinces-Unies, les jansénistes se crurent assez forts pour aller jusqu'au schisme. En 1702, le pape dissout le chapitre d'Utrecht ; un professeur de droit canon à l'université de Louvain, le janséniste Zeger Bernhard Van Espen (1646-1728), affirma le caractère canonique de ce chapitre. À partir de 1724, l'Église d'Utrecht se donna un archevêque schismatique, Cornelis Steenoven (1662-1725). Ainsi prit naissance le schisme dit « des vieux-catholiques », qui garde des adeptes dans les Pays-Bas actuels.

Italie

Au début du XVIIIe s., un courant favorable au jansénisme doctrinal se développa à Rome même, sous le manteau, notamment parmi les oratoriens de la *Chiesa nuova* et les augustins au temps du général de l'ordre Francisco Javier Vásquez. Plusieurs cardinaux sympathisèrent avec ce mouvement, dont le centre était le groupe dit « de l'Archetto », constitué autour du conservateur en chef de la Bibliothèque vaticane, Mgr Bottari, et de son second, Mgr Foggini, tous deux Toscans comme Clément XII, de la famille des princes Corsini, qui les avait appelés à Rome.

Après lui, Benoît XIV témoigna aux ecclésiastiques soupçonnés ou même convaincus de jansénisme une certaine indulgence, mais une hostilité déclarée caractérisa le pontificat de Clément XIII et surtout de Pie VI, lorsque le jansénisme, allié au courant franchement antiromain des universités de Vienne et de Pavie, dans les domaines de la monarchie autrichienne, y obtint pleine faveur, ainsi que dans les États italiens alliés aux Habsbourg : Toscane, duché de Parme, royaume de Naples et même Piémont.

La plus retentissante manifestation de jansénisme se vérifia en 1786 lorsque l'évêque de Pistoia, Scipione de Ricci (1741-1810), y tint un synode avec l'accord du grand-duc de Toscane et le concours des principaux théologiens acquis au jansénisme politico-religieux, notamment Pietro Tamburini (1737-1827), professeur à l'université de Pavie, et l'oratorien génois Vincenzo Palmieri (1753-1820). Ricci diffusa dans son diocèse plusieurs séries d'opuscules soit traduits des auteurs français de Port-Royal, soit inspirés par eux. Sa vaste bibliothèque privée ne contenait que des écrits port-royalistes. La condamnation de ses entreprises par Rome ne vint cependant qu'en 1794, par la bulle *Auctorem fidei*, dont le rédacteur avait été le cardinal de curie Giacinto Sigismondo Gerdil (1718-1802). Ricci, très impopulaire dans son diocèse, avait dû démissionner en 1791 à la suite d'une émeute paysanne. Il sera même emprisonné après l'accession de son protecteur, le grand-duc Léopold, au trône impérial (1799), et ne rentrera en grâce auprès du pape qu'en 1805, au retour de Pie VII des fêtes du couronnement de Napoléon ; mais ses *Mémoires* prouvent que son repentir fut peu sincère.

Entre-temps, sous le régime français, les prêtres favorables au républicanisme propagé par l'occupant jouissaient d'une faveur ouverte à Milan, à Turin et à Gênes, où l'un d'eux, l'évêque du petit diocèse de Noli, le dominicain Solari, fit même partie d'une commission gouvernementale. Un autre prêtre génois, l'abbé Eustachio Degola (1761-1826), après s'être prodigué pour faire approuver par ses confrères la constitution civile du clergé, assista en France au concile national de 1801, accomplit en 1809 un pieux pèlerinage aux ruines de Port-Royal, dont il a laissé le récit, et accompagna l'abbé Grégoire dans le voyage

qu'il fit en Angleterre, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Après la chute de l'Empire, le jansénisme n'eut plus en Italie de représentants ecclésiastiques avoués. Il continua cependant d'inspirer la vie privée et même, pour une part, l'attitude politique d'hommes de premier plan tels que le grand écrivain Manzoni, ramené à la foi par Degola, et le baron Bettino Ricasoli (1809-1880), l'un des successeurs de Cavour comme président du Conseil. Mazzini lui-même avait eu pour éducateur un prêtre janséniste.

P. P. et M. V.

P. P. et P. R.

▶ *Église catholique / Louis XIV / Pascal (Blaise).*

📖 **C. A. de Sainte-Beuve, *Port-Royal* (Hachette, 1840-1848 ; rééd., Gallimard, 1953-54, 3 vol.). / A. Gazier, *Histoire générale du mouvement janséniste* (Champion, 1922-1924). / J. Orcibal, *les Origines du jansénisme* (Vrin, 1948 ; 3 vol.) ; *Saint-Cyran et le jansénisme* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1961). / L. Ceyssens, *Sources relatives aux débuts du jansénisme et de l'antijansénisme, 1640-1643* (Bibl. de l'université, Louvain, 1957). / M. Vaussard, *Jansénisme et gallicanisme aux origines religieuses du Risorgimento* (Letouzey, 1959). / R. Taveneaux, *le Jansénisme en Lorraine, 1640-1789* (Vrin, 1960) ; *Jansénisme et politique* (A. Colin, coll. « U », 1965). / L. Cognet, *le Jansénisme* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1961 ; 3e éd., 1968). / M. Escholier, *Port-Royal* (Laffont, 1965). / P. Jansen, *le Cardinal Mazarin et le mouvement janséniste français, 1653-1659* (Vrin, 1967). / A. Adam, *Du mysticisme à la révolte : les jansénistes du* XVIIe *siècle* (Fayard, 1968). / L. Ceyssens et S. De Munter, *Sources relatives à l'histoire du jansénisme et de l'antijansénisme des années 1661-1672* (Nauwelaerts, Louvain, 1970). / J. Delumeau, *le Catholicisme entre Luther et Voltaire* (P. U. F., coll. « Nouvelle Clio », 1971).**

Japon

En jap. NIPPON ou NIHON, État insulaire d'Asie ; 370 000 km² ; 103 millions d'hab. *(Japonais).* Capit. *Tōkyō.*

Le fait majeur de la géographie japonaise réside dans le contraste qui oppose ici un milieu naturel remarquablement inhospitalier, pauvre en superficies arables (7 Mha, soit à peine le bassin d'Aquitaine), et une masse humaine forte de plus de 100 millions de personnes dont le niveau de vie dépasse déjà celui de l'Italie et que sa production industrielle place au troisième rang dans le monde depuis 1970. Favorisé au total par sa situation insulaire qui l'a mis à l'abri des invasions sans l'empêcher d'accueillir les idées et techniques étrangères, tout en préservant jusqu'à ce jour une efficace organisation sociale, le peuple japonais poursuit depuis des siècles la mise en valeur systématique de ses îles, où l'a forcé de se cantonner depuis 1945 l'échec de ses entreprises coloniales. Cet aménagement continu repose sur l'application systématique des techniques les plus modernes et sur une exploitation constante de cette maigre superficie, menée conjointement par l'État et les grandes entreprises privées. Pour bien saisir la nature de cette action, il importe de comprendre tout d'abord les difficultés que lui oppose le milieu naturel : relief, climat, mers bordières. On considérera ensuite la collectivité japonaise dans ses nombres, ses structures et ses techniques de la vie collective. On pourra ensuite analyser l'effort d'emprise exercé sur ce milieu : transformation rurale, vie industrielle, relations d'échange avec le reste du monde. On présentera pour terminer les différents paysages régionaux, résultat de cet effort, et en particulier la mégalopolis Tōkyō-Fukuoka, expression la plus spectaculaire de la puissance économique japonaise.

Le milieu naturel une nature inhospitalière

Le relief : montagnes, plaines, rivages

Présence écrasante des montagnes (les pentes de plus de 15 p. 100 forment les trois quarts du pays), importance subordonnée des plaines, généralement périphériques, développement des rivages, tels sont les trois caractères du relief japonais. L'archipel nippon est l'un des arcs à concavité tournée vers l'Asie qui limitent celle-ci sur le Pacifique depuis le Kamtchatka jusqu'aux Philippines. Il s'agit d'un ensemble récent par rapport au continent, né d'une suite de soulèvements et d'affaissements aux ères tertiaire et quaternaire.

L'archipel nippon s'allonge sur environ 2 200 km. Il se rapproche du continent au nord (320 km entre Hokkaidō et l'U. R. S. S.) et au sud-ouest (120 km au détroit de Tsushima entre Kyūshū et la Corée), mais s'en éloigne au centre, où la mer du Japon atteint sa largeur maximale (900 km). Des quelque vingt mille îles qui le composent, l'essentiel des hommes se concentre sur les quatre plus grandes : Hokkaidō*, Honshū*, Shikoku* et Kyūshū*.

La structure

À ce point de vue, le Japon intéresse en fait six arcs dont les points de rencontre constituent les élargissements de Hokkaidō (arcs de Sakhaline, des Kouriles et du Nord-Est) et du centre de Honshū (arcs du Sud-Ouest et des Ryūkyū). On y distingue deux zones d'âge et de nature différents : la zone interne (à l'ouest), socle secondaire constitué de roches sédimentaires très plissées et métamorphisé par des intrusions granitiques, et la zone externe, flanquant la première à l'est et formée de matériel tertiaire lui aussi métamorphisé par des granités du même âge. Une grande fracture transversale, la Fossa Magna, scinde cet ensemble en deux parties.

• *L'Ouest.* La zone externe y montre seule des traces de plissement. Partout cependant le relief résulte d'un quadrillage de failles et de gauchissements qui orientent bassins, vallées et massifs. Les mouvements longitudinaux ont donné naissance au fossé de la mer Intérieure (Seto-naikai), que prolonge au nord-est la plaine de Kansai. Un grand escarpement le borde au sud, courant depuis le sud de Kyūshū jusqu'à la presqu'île de Kii. Des ondulations transversales commandent les variations de largeur respectives de Shikoku et de la mer Intérieure elle-même. Vers le nord-est, le morcellement s'accroît : des fossés plus petits reçoivent plaines et lacs (tel le lac Biwa). Le bloc soulevé le plus vaste constitue les monts Hida (Alpes japonaises), qu'un escarpement de faille termine à l'est sur la Fossa Magna. Au sud (Shikoku, Kii), des reliefs appalachiens subsistent dans la zone externe. Le volcanisme n'est réellement important qu'à Kyūshū, dont le centre est occupé par le mont Aso et sa vaste caldeira. La topographie glaciaire est quasi inexistante, même dans les monts Hida, et seuls l'enneigement et l'alternance du gel et du dégel sont responsables de la topographie de haute montagne qu'on observe ici.

• *La Fossa Magna.* C'est la dislocation essentielle de l'archipel ; elle se poursuit depuis le Pacifique (presqu'île d'Izu) jusqu'à la mer du Japon, et sa lèvre méridionale est jalonnée de grands volcans (Fuji, Asama). Aux deux extrémités se trouvent les deux plus vastes plaines du pays : celle du Kantō (Tōkyō) sur le Pacifique et celle de Niigata sur la mer du Japon.

• *Le Nord-Est.* Les directions longitudinales s'y affirment avec une grande netteté : trois chaînes parallèles méridiennes y sont séparées de cordons de plaines, larges et bien évidées (l'ensemble correspondant ici à l'arc du Nord-Est). Une grande dislocation méridienne y sépare notamment à l'est les monts de Kitakami, que flanque à l'ouest la plaine de ce nom, ouverte elle-même au sud sur la plaine de Sendai. Elle se poursuit au sud par un étroit couloir qui ouvre une voie naturelle vers la plaine du Kantō. Localement (Uetsu), des blocs de matériel tertiaire (tufs, grès) soulevés donnent des reliefs énergiques. De grands édifices volcaniques dominent tous ces horizons au centre (Bandai, Zaō) et sur la mer du Japon (Chōkai). Hokkaidō, enfin, est formée essentiellement de trois axes de hauteurs dont le croisement au centre est masqué par la vaste calotte volcanique du Daisetsu. Des plaines effondrées entourent celui-ci au nord (Kitami), au sud-ouest (Tokachi, Konsen, qui est une plaine d'abrasion) et surtout à l'est, où s'ouvre la grande dépression d'Ishikari (Sapporo).

Les trois grandes familles de paysages morphologiques dérivent de cette structure, sans cesse modifiée par un système d'érosion vorace et le rejeu lent, mais continu, de mainte fracture.

Les montagnes

Couvrant les trois quarts du Japon, elles donnent trois sortes de paysages. En toutes régions, des hauteurs moyennes, assez lourdes, d'altitude de 800 à 2 000 m, forment de longues échines séparées par de profondes vallées en V. Le manteau de débris qui les recouvre demeure mince, car les pluies dénudent constamment les pentes, là où une épaisse forêt ne les recouvre pas. Dans le Daisetsu et surtout au long des monts Hida, des reliefs alpestres apparaissent : arêtes, abrupts, crêtes aiguës recoupées en pics dessinant de hauts sommets, dont une trentaine dépassent 3 000 m. Le plus haut sommet du pays est un volcan, toutefois, le Fuji (3 776 m), et ce sont les formes éruptives qui donnent au relief japonais ses aspects les plus originaux. Des 265 volcans recensés dans l'archipel, une trentaine environ sont actifs. Ces volcans se localisent surtout aux deux extrémités du pays : Hokkaidō et Tōhoku (Daisetsu, Bandai, Chōkai) et Kyūshū (Kirishima, Aso), ainsi que sur la Fossa Magna (Fuji, Asama, Myōkō). Cônes de toutes tailles et de toutes formes, lacs, vastes champs de laves stériles forment ici et là des paysages grandioses et désolés.

Les plaines

Ne couvrant que 16 p. 100 du pays, elles concentrent la quasi-totalité de la

population. Ce sont des zones d'accumulations alluviales logées dans des creux d'origine tectonique. La plaine classique forme ainsi une dépression aux bords nets ouvrant soit sur la mer (par une longue plage entre deux promontoires), soit au cœur des montagnes ; un torrent la parcourt, en pente forte ; le calibre des alluvions diminue depuis son lit vers la périphérie pour croître de nouveau dans les cônes de débris qui garnissent le pied du versant.

Ces torrents, larges et aux bras nombreux, ont une charge énorme, et leurs excès ont de tout temps forcé les hommes à les corseter étroitement de hautes levées, sous lesquelles routes et villages se sont établis. Un lent affaissement affecte certaines de ces plaines situées en bordure de la mer, qui tend ainsi à les envahir (Wajū au sud de Nagoya). Le fond de ces plaines est formé généralement de terrasses d'alluvions plus ou moins anciennes où le soulèvement a parfois encaissé légèrement les cours d'eau. Les plus élevées, ainsi celle de Tama dans le Kantō, ont été disséquées en une série de collines, tandis que les niveaux inférieurs forment des surfaces régulières que les nappes aquatiques n'atteignent pas ; il faut y creuser des puits parfois très profonds (Musashino, à l'ouest de Tōkyō). Localement, des dépôts d'origine volcanique remaniés par le vent recouvrent ces niveaux d'un placage épais de plusieurs mètres (le « loam » du Kantō).

Ces paysages de plaines varient surtout en raison de la dimension de celles-ci. Les plus vastes — Kantō, Ishikari (Hokkaidō), Kitakami (Tōhoku), Niigata ou Toyama (Hokuriku) — offrent de grands horizons où routes et voies ferrées courent en ligne droite sur des dizaines de kilomètres. Ailleurs, il s'agit de bassins en amande (Nagano, Tsuyama) qui évoquent assez les limagnes auvergnates ; ailleurs enfin, au cœur des zones les plus massives, une confluence de vallées comblées par des cônes alluviaux coalescents a pu donner de petites plaines au relief plus mouvementé, mais que la patience humaine a entièrement découpées en terrasses. Ainsi qu'il a été écrit, l'essentiel de ces plaines s'ouvre toutefois sur la mer, où se terminent aussi les hauteurs, de façon généralement abrupte.

Les types de rivages

Les côtes constituent la troisième famille des grands paysages morphologiques japonais. L'archipel en déroule environ 28 000 km, soit 1 km pour 13 km^2. Leur tracé découle, pour l'essentiel, de la tectonique. Sur le Pacifique, elles se déploient obliquement par rapport aux grandes directions structurales (angle de 55° environ), ce qui entraîne une série d'indentations majeures : baies de Sendai, de Tōkyō, de Suruga, d'Ise, de Kōchi, presqu'îles de Matsushima, de Bōsō et de Miura (encadrant la baie de Tōkyō), d'Izu, de Kii, caps Muroto et Sada à Shikoku. Sur la mer du Japon, au contraire, l'orientation de la côte est parallèle aux directions structurales et demeure à peu près rectiligne, mis à part la presqu'île de Noto. Subsidence et soulèvement ont enfin affecté (et affectent encore) mainte section de ce littoral. Le soulèvement l'emporte dans le nord du pays (Hokkaidō, Tōhoku), apparent dans les plaines d'abrasion, les terrasses soulevées, les morsures récentes de l'érosion. L'affaissement domine au sud et à l'ouest, où abondent rias et marais littoraux.

Dans le détail, côtes plates et falaises alternent en toutes régions. Les premières sont fréquemment bordées de dunes qui forment localement d'importants massifs (Tottori sur la mer du Japon : 40 km de long, 2 à 4 km de large) ; les rivières débouchent obliquement dans la mer ; lagunes et marécages abondent. La côte orientale du Tōhoku, celle du Hokuriku offrent de longues plages continues sur des dizaines de kilomètres. Les côtes rocheuses l'emportent sur le Pacifique et dans l'Ouest, très découpées notamment lorsque les champs de failles (baie de Wakasa, sud-ouest de Kyūshū) ont été envahis par la mer ; la diversité du matériel rocheux (grès, granites surtout) en fait varier localement l'aspect. Il faut remarquer que l'essentiel des zones urbanisées se trouve sur les baies, plates et marécageuses (Tōkyō, Nagoya, Ōsaka), tandis que les côtes rocheuses aux sites plus abrités ne logent, à peu d'exceptions près (Nagasaki, Kagoshima), que des agglomérations peu importantes ou des hameaux de pêcheurs.

Le climat

Les grandes influences

Le climat est commandé par la situation générale de l'archipel : dans le Pacifique, mais à peu de distance de l'énorme masse continentale de l'Asie, voisin au nord des rivages sibériens (45ᵉ parallèle) et, au sud-ouest, ouvert aux influences tropicales, dont ne l'isole aucune terre (31ᵉ parallèle). En outre, divisé longitudinalement en deux versants tournés l'un vers l'Asie et l'autre vers le large, offrant toute une gamme d'altitudes et d'expositions, le Japon présente un riche éventail de climats régionaux et locaux.

L'influence maritime s'exerce surtout par l'action de deux courants qui longent le pays : le Kuroshio est un courant chaud né entre Taiwan et les Philippines, formé de deux branches qui enveloppent l'archipel et remontent l'une jusqu'au nord de Hokkaidō à l'ouest, l'autre, bien plus vigoureuse, jusque vers la baie de Tōkyō à l'est. Cette dernière se heurte, au nord de Tōkyō, à l'Oyashio, courant froid venu de la mer d'Okhotsk en longeant la côte orientale de Hokkaidō et du Tōhoku. Ces courants atténuent les contrastes thermiques et modifient les précipitations. C'est cependant l'influence continentale qui domine le climat japonais, selon le mécanisme désigné communément sous le nom de *mousson.*

En hiver, le Japon se trouve à mi-distance de l'anticyclone sibérien et de basses pressions centrées sur les Aléoutiennes ; un courant d'air nord-sud le parcourt, froid et sec à l'origine. Humidifié en passant sur la mer du Japon, il se résout en énormes chutes de neige au contact de l'archipel (façade ouest), qui le force à s'élever brusquement. Pendant l'été, l'Asie devient un centre de basses pressions, et les hautes pressions subtropicales remontent dans le Pacifique Nord ; le courant atmosphérique parcourant le pays s'inverse alors et, devenu sud-nord, est générateur de pluies. Celles-ci tirent leur origine de perturbations cycloniques nées au contact des airs tropical et maritime. Ce front suit le déplacement des hautes pressions de la mer d'Okhotsk, qui suit lui-même le mouvement apparent du Soleil ; ce passage prend ainsi la forme d'un aller et retour et amène sur le pays deux périodes de pluie : l'une très accusée en mai-juin (« pluie des prunes »), l'autre moins nette en septembre. À ce moment toutefois arrivent les typhons, qui provoquent les plus violents abats d'eau de l'année. Ils se forment au moment où la mer est la plus chaude et où l'air, saturé de vapeur d'eau, offre le maximum d'instabilité. Ils intéressent surtout la moitié ouest de l'archipel, remontant plus loin toutefois sur la façade pacifique (Tōkyō).

Pluies et températures

Les précipitations ont ainsi une double origine, hivernale et estivale, qui explique leur localisation en deux zones de concentration maximale : le long de la mer du Japon (1 700 mm de juillet à février) et sur le rivage pacifique de Shikoku (2 600 mm de mai à septembre). Entre elles, l'ensemble du pays reçoit de 1 m à 1,5 m d'eau. Localement toutefois, la sécheresse règne, ainsi au nord-est du Tōhoku (sous l'effet de l'Oyashio) et sur la mer Intérieure, que les montagnes abritent des deux influences. La carte des températures, inférieures à celles des autres régions du globe à la même latitude, accuse durant la saison froide de fortes variations d'une extrémité à l'autre du pays. Il a pu faire – 40 °C à Asahigawa (Hokkaidō au 44ᵉ parallèle), et Hokodate, à la latitude de la Corse, a – 2,9 °C de moyenne en janvier ; le sud du pays, tout en connaissant le gel, a un hiver doux. En été, au contraire, une même chaleur lourde et humide règne de Sapporo (Hokkaidō) à Kyūshū (22 et 26 °C en juillet). Partout cependant le cycle des quatre saisons se déroule nettement tranché, si ce n'est que leur longueur (été et hiver : 2 et 5 mois à Sapporo, 5 et 3 mois à Kyūshū) et les caractères de l'hiver (sec sur le Pacifique, neigeux sur la mer du Japon) varient régionalement. Printemps et automne ont un temps très doux et parent la nature de poétiques couleurs.

données climatiques

	moyenne de janvier (en °C)	moyenne de juillet (en °C)	précipitations annuelles (en mm)
Sapporo	— 6,3	22	1 104
Tōkyō	4,4	26,3	1 023
Kagoshima	6,9	27,7	1 875

Eaux, paysages végétaux, sols

Les ressources en eau

Le Japon doit à son relief énergique et à ses fortes précipitations des cours d'eau nombreux, mais courts, en pente forte et au régime irrégulier. N'existent pas en effet ici de glaciers régulateurs, et, selon la saison, l'apparence en oscille entre un vaste lit de galets parcouru de minces filets et une nappe grondante se ruant vers l'aval. La période avril-septembre est celle des débits maximaux, entretenus tour à tour par la fonte des neiges, les pluies estivales et les typhons. Ces cours d'eau fournissent les deux tiers de l'eau d'irrigation, le reste provenant des sources ou des étangs creusés par l'homme dans tout le pays.

Des nappes abondantes existent dans le sous-sol des plaines. Les villes y captent leur eau pour près de la moitié, mais dépendent aussi des rivières, des sources et de certains lacs comme le Biwa, le plus vaste du pays (674 km²), qui alimente en partie Kyōto et Ōsaka.

Les paysages végétaux

La forêt est le plus étendu. Elle recouvre environ les deux tiers du sol japonais, sans nuire pour cela à l'occupation humaine puisqu'elle correspond aux zones montagneuses. On en tire depuis toujours le charbon de bois, le matériau de base de la construction ainsi que, depuis un demi-siècle, de la pâte à papier. Comme le pays s'étire en latitude et présente de grands contrastes d'altitude, cette forêt offre régionalement des paysages variés, trois principalement. La forêt de type pénétropical, formée de conifères et de feuillus toujours verts (chêne vert, camélia, magnolia), se rencontre dans l'Ouest et partout où la température annuelle moyenne excède 13 °C. La forêt tempérée existe dans les montagnes de Honshū, le Tōhoku et le sud de Hokkaidō : chênes, hêtres, érables s'y mêlent à de nombreux conifères. Les sommets du Tōhoku, le centre et le nord de Hokkaidō portent des peuplements de conifères auxquels se mêlent frênes et bouleaux. Le sous-bois y est fort dense. Cette forêt s'étend là où la température annuelle moyenne se situe au-dessous de 6 °C.

Toutes ces forêts ont en commun plusieurs caractères, tout d'abord le grand nombre d'espèces rencontrées sur de faibles superficies, dû au faible rôle joué ici par les glaciations quaternaires. Actuellement, une vigoureuse politique de reboisement (400 000 à 600 000 ha par an) tend à les entretenir tout en en modifiant la composition aux dépens des feuillus. Ceux-ci couvrent 40 p. 100 des superficies boisées (contre 30 p. 100 pour les conifères, le reste étant mixte), mais leur proportion décroît rapidement. On reboise en effet surtout avec des conifères, qui croissent plus rapidement et donnent un bois d'œuvre abondant ainsi qu'une matière première satisfaisante pour la cellulose et la pâte à papier. Celle-ci provient surtout du pin rouge (jadis de Sakhaline, aujourd'hui venant surtout de Hokkaidō) et de quelques feuillus.

Dix pour cent de cette forêt demeurent inexploités en raison de leur relative inaccessibilité et aussi parce que, correspondant à la zone des sommets, leur présence écrête les crues dans les plaines sises à l'aval. Cette forêt japonaise est un milieu très vivant : de nombreux animaux y demeurent, protégés par sa relative solitude ; à Hokkaidō notamment, des ours que l'hiver rend féroces y constituent toujours une menace pour l'homme. Les loups paraissent toutefois éliminés et les tigres, présents dans la forêt sibérienne voisine, semblent ne jamais avoir existé dans l'archipel.

La « hara », c'est, entre la forêt et les plaines (soit aux altitudes comprises entre 400 et 1 500 m), une formation végétale originale à base de bambous nains, d'espèces buissonnantes et d'une herbe dure ; elle prend localement des aspects de forêt-parc et remplace probablement d'anciennes forêts essartées.

Enfin, d'une extrémité à l'autre du pays, le bambou confère à la nature japonaise une grande unicité de paysage ; il existe en des centaines d'espèces, depuis les hauts massifs balançant leurs feuilles à 20 m du sol jusqu'aux « sasa », espèce naine qui existe aussi bien sous le ciel brûlant de Kyūshū que sur les rives glacées de la mer d'Okhotsk.

Les sols

Le Japon a des sols pauvres et peu évolués dont l'essentiel s'est développé sous une couverture forestière. Les sols zonaux (élaborés sous un climat et dans un milieu végétal déterminé et stable) sont surtout des podzols, rougeâtres dans l'Ouest, gris et bruns dans le Nord. Les sols azonaux correspondent aux sols alluviaux et constituent plus des quatre cinquièmes du total. Ils se divisent eux-mêmes en lithosols, grossiers et presque uniquement minéraux, et en sols alluviaux proprement dits, plus évolués, qui tapissent les plaines, où ils portent l'essentiel des cultures ; ce sont les plus fertiles. Par contre, les sols intrazonaux, qui reflètent le drainage et la lithologie, sont surtout constitués ici de débris volcaniques, sombres et acides ; ils forment notamment le loam du Kantō (d'apport éolien) et ne sont cultivables qu'en raison des siècles d'amendements dont ils ont fait l'objet.

Un milieu naturel violent

Le caractère foncièrement inhospitalier du milieu naturel résulte de la situation de l'archipel, à la fois sur une des zones d'instabilité de l'écorce terrestre (le « cercle de feu » du Pacifique) et entre deux mers d'où lui viennent moussons et typhons. On peut distinguer ces excès selon leur origine, structurale et tectonique ou climatique, mais aussi selon leur soudaineté. Certains, pour violents qu'ils soient, se présentent chaque année, à date fixe, pourrait-on écrire, ainsi les typhons, l'enneigement, les crues catastrophiques, les glissements de terrain. D'autres, au contraire, arrivent brutalement : séismes et raz de marée, éruptions volcaniques. Leur gravité, enfin, varie considérablement, les plus grands pouvant faire, tel le grand séisme du Kantō (1923), près de 150 000 victimes. Un typhon de moyenne gravité tue de 500 à 1 000 personnes et détruit des milliers d'habitations.

Excès d'origine structurale

Les éruptions volcaniques, prévisibles de nos jours, ne menacent plus la vie humaine, mais occasionnent de lourdes pertes matérielles. Celle du mont Bandai en 1888, qu'on peut citer comme exemple, emporta tout le haut de la montagne et détruisit routes, voies ferrées et constructions dans les vallées d'alentour, ruinant en outre la précieuse architecture des rizières. Elle fit 461 victimes. Les éruptions plus récentes ont été moins violentes (îles d'Izu en septembre 1952 et 1953, mont Aso en 1953). Les séismes sont plus graves, demeurant imprévisibles ; ils frappent surtout la baie de Tōkyō (où la terre tremble 5 000 fois par an) et le littoral pacifique jusqu'à Kyūshū, secondairement les régions de Nagano et de Fukui (celle-ci sur la mer du Japon). C'est le feu qui les accompagne souvent (par la chute des cloisons de papier sur le foyer de la cuisine) qui les rend meurtriers ; l'essentiel des victimes de 1923 et des 3 895 morts que fit le séisme de Fukui en juin 1948 lui est dû. Les raz de marée, causés par des séismes qui se produisent au large, occasionnent également de lourds dégâts.

En de nombreux points du pays, mais surtout dans le Hokuriku (mer du Japon), la terre glisse avec lenteur le long de pentes argileuses ; ces fleuves de terre ont de 2 à 4 km de long sur 50 à 500 m de large et 10 à 20 m d'épaisseur ; ils entraînent avec eux, à une Vitesse de 2 à 7 m par an, les rizières qu'ils portent et qu'on doit redistribuer périodiquement. Le sol des grandes villes enfin s'affaisse, de plusieurs centimètres par an, en raison des pompages excessifs d'eau potable ou opérés à l'occasion des grands chantiers de construction et détruisant l'équilibre physique du sol. Tōkyō, Nagoya, Ōsaka en souffrent particulièrement.

Désastres d'origine climatique

Les typhons sont les plus violents ; ils ont fait 20 000 morts et détruit 300 000 maisons de 1945 à 1961. Août, septembre et octobre sont les mois les plus meurtriers, et c'est l'Ouest qui en souffre le plus. Les hommes protègent leurs habitations en les entourant de hautes murailles (Shikoku) ou de haies. Celles-ci abritent également des vents d'hiver qui balaient, chargés de neige, toute la façade sur la mer du Japon ou, secs et glacés, la plaine du Kantō. Typhons et vents estivaux amènent d'énormes abats d'eau (jusqu'à 200 mm pour un typhon ; on a enregistré 1 000 mm de pluie en deux jours, en septembre 1971) qui gonflent brusquement les cours d'eau.

La fonte des neiges au printemps entraîne des dégâts identiques, mais c'est surtout à l'état solide que la neige est coûteuse pour les installations humaines, coupant routes et voies ferrées, bloquant les trains, effondrant les constructions et ensevelissant les villes (Hokuriku) sous un manteau humide durant de longues semaines. Réduites en eau, les neiges se dirigent vers l'aval rapidement (comme font aussi les eaux de pluie qui se déversent lors des typhons ou durant la « pluie des prunes »), déchaussant les piles des ponts, brisant leurs digues et recouvrant les rizières d'une couche de débris. Parmi les autres violences dues au climat japonais, il faut citer les sécheresses prolongées qui frappent toujours quelque région, les étés anormalement frais qui ruinent la récolte de riz dans le Nord, les brumes estivales de l'est de Hokkaidō, qui ont le même effet, les gelées tardives ou précoces réduisant dangereusement la période végétative.

C'est ainsi comme une terre peu hospitalière que doit être considéré le Japon ; sur un fond de douceur que les peintres et les poètes ont chanté à l'envi, ces cataclysmes s'acharnent d'une façon brutale ou sournoise sur les constructions humaines, obligeant à un constant réaménagement du paysage occupé. La mise en valeur du pays est ainsi une œuvre jamais achevée et toujours menacée par les éléments. On ne saurait comprendre la géographie humaine du Japon, ni sans doute la psychologie de ses habitants, sans connaître au départ ce trait fondamental de sa géographie physique.

Les régions naturelles

Par leurs variations régionales, le relief, le climat, les paysages végétaux et les sols, les excès de la nature enfin

définissent des régions naturelles où les types de temps, les formes de la topographie, les plantes et leur mode de culture s'associent de façon durable et fixe. Ces régions naturelles diffèrent des régions géographiques en ce que les hommes ont pu créer dans des conditions naturelles semblables des paysages différents, ou qu'inversement ces paysages se retrouvent identiques, ceux de la rizière par exemple, à travers des zones de reliefs, de sols ou de climats divers. Des limites naturelles jouent ici un certain rôle : le thé s'arrête ainsi au parallèle de Niigata, le mûrier au nord du Kantō (alors que le riz est en théorie cultivable partout) ; ailleurs, les pentes trop raides ne se laissent pas niveler en terrasses ; ailleurs encore, la neige ou le gel arrêtent la végétation en hiver et interdisent une culture secondaire alternant avec le riz.

La zone septentrionale

Le Tōhoku et Hokkaidō ont en commun leur hiver long et froid, donc une période végétative brève. La fonte des neiges y alimente les cours d'eau dès le printemps. Le relief y compartimente étroitement les plaines, ce qui a favorisé le développement de communautés humaines poursuivant isolément la mise en valeur du territoire qui leur était échu. Cet isolement se retrouve à son degré maximal entre le Tōhoku et Hokkaidō, séparés par le détroit de Tsugaru, que balaie en hiver un vent violent. Il est vrai que l'avion a réduit en partie cet inconvénient. Quatre régions naturelles se distinguent aisément dans ce Nord japonais. Le nord-est de Hokkaidō (1) forme la région la plus isolée et la plus ingrate du pays : hivers interminables, étés frais et brumeux, sols marécageux ou durcis par le gel, région hostile, drapée de vastes forêts de pins que l'homme défriche à grand-peine. À l'ouest d'une ligne cap Sōya - cap Erimo (2), le relief s'humanise ainsi que le climat, de belles plaines ouvrent le pays, et un été bref mais chaud permet la riziculture ; de belles forêts de feuillus alternent avec la taïga. L'ouest du Tōhoku (3) reçoit de plein fouet la mousson neigeuse, toute culture hivernale demeure compromise au départ. Enfin, dans le Centre et sur le Pacifique (4) au contraire, un climat continental froid et sec, un hiver rude mais ensoleillé, un été chaud et humide, de longs couloirs méridiens propres à la circulation constituent un milieu plus favorable.

La zone centrale

Correspondant au centre de Honshū, elle se divise nettement aussi en quatre régions. La plaine du Kantō (5) est la plus vaste du pays (7 000 km^2) ; plate et d'un seul tenant, balayée en hiver de vents glacés, elle est moyennement arrosée en été, mais les typhons ne l'épargnent pas. Plus au sud, le centre de Honshū (Chūbu) oppose deux façades bien différentes à un centre montagneux et fermé. Sur le Pacifique (au sud de Tōkyō jusqu'à Nagoya), le littoral du Tōkai (6) forme un merveilleux adret ouvert au sud-est et échelonnant menues plaines et collines en une succession d'expositions favorables. L'hiver y demeure sec et froid. Il s'adosse à la massive région du Tōsan (7), où quelques bassins fermés (Kōfu, lac Suwa, Matsumoto, Nagano, Takayama) s'ouvrent au milieu de hauteurs. Le climat est fortement continental, et la forêt couvre ici d'immenses superficies. Sur la mer du Japon enfin, les belles plaines du Hokuriku (8) : Niigata, Toyama, Kanazawa, Fukui alternent avec des sections montagneuses ; partout, l'enneigement hivernal leur donne une uniformité parfaite qu'en été la nappe des rizières ne détruit point. Sur la côte, battue des vagues rageuses de la mer du Japon, plages, dunes et promontoires se succèdent.

L'Ouest

Si on franchit l'échiné de hauteurs moyennes courant depuis la baie de Wakasa, sur la mer du Japon, jusqu'à celle d'Ise, sur le Pacifique, on entre à l'ouest dans un milieu naturel bien différent. Le relief s'adoucit et se morcelle : les grands horizons des plaines sont ici absents, de même que les hauteurs majestueuses du mont Fuji ou des monts Hida. Les plaines demeurent à l'échelle humaine, cernées de montagnes peu élevées. Le climat est lui aussi plus modéré, à l'exception des typhons qui ravagent les côtes à la fin de l'été. L'hiver reste doux, et la neige est presque absente. Lumière et chaleur s'affirment ici avec plus de force et, pour chacun ici, l'Ouest a une résonance tiède et lumineuse.

Trois régions naturelles — parallèles, longitudinales — peuvent y être distinguées. Le littoral de la mer du Japon prolonge à l'ouest sur 500 km le milieu naturel du Hokuriku, d'une façon moins excessive toutefois. C'est le Sanin (9), où une succession de petites plaines très isolées, séparées de courts promontoires (souvent émiettés au large en îlots et récifs) où s'accrochent quelques pins, reçoit en hiver au moins un mètre de neige. La chaîne axiale du Chūgoku isole cette région du bassin de la mer Intérieure (10), qui forme un ensemble de rivages et d'îles très homogène s'étendant sur 450 km de long environ, depuis la plaine du Kansai jusqu'au nord de Kyūshū, et 60 km de large environ. La sécheresse estivale et la clémence des hivers, la présence de la mer qui ferme tous les horizons confèrent une grande douceur à ces paysages, où l'olivier apparaît parfois.

Au sud, groupant les sections méridionales de la presqu'île de Kii, de Shikoku et de Kyūshū, s'étend le Japon pénétropical (11), à tous égards un monde à part au sein de l'archipel. Des plaines peu étendues alternent avec des hauteurs abruptes et massives (monts de Totsugawa, de Kōchi, de Miyazaki) souvent volcaniques (Aso, Kirishima), couvertes d'épaisses forêts ou portant des sortes de pâturages. Sur la côte, des plages étroites succèdent à de hautes falaises battues des typhons.

Dans le sud de Kyūshū, la mer a envahi un champ de fractures, et le sud-ouest de l'archipel s'émiette littéralement dans la mer. Le climat surtout individualise cette région. Un été chaud et prolongé est la saison dominante ; il est très pluvieux et se termine en catastrophe avec la visite des typhons. L'hiver est doux, le printemps précoce. Une végétation exubérante règne dans les creux, caractérisée par le magnolia, le palmier et le bananier (qui ne porte pas de fruits). La proximité de la mer, l'absence presque totale de neige, l'uniforme touffeur qui règne de mai à octobre achèvent de définir un milieu naturel véritablement original au Japon. Vers Fukuoka, la neige hivernale réapparaît, tandis que persistent les caractères estivaux ; cette région se soude ici directement au Sanin, encadrant complètement avec celui-ci le bassin de la mer Intérieure.

J. P.-M.

Les hommes

Les conditions démographiques

Le Japon a atteint les 100 millions d'habitants en juillet 1967, et sa densité de peuplement (280) est l'une des plus élevées du monde. Toutefois, étant donné que cette population se trouve concentrée sur les quelque 80 000 km^2 de plaines que compte l'archipel, le taux réel avoisine 1 300 habitants au kilomètre carré, chiffre le plus élevé du monde pour les nations de plus de 20 millions d'habitants. Le spectre du surpeuplement a hanté de tout temps le peuple japonais, qui a, au cours des siècles, élaboré plusieurs palliatifs.

population des grandes villes (1970)

Tōkyō	8 841 000
Ōsaka	2 980 000
Yokohama	2 238 000
Nagoya	2 036 000
Kyōto	1 419 000
Kōbe	1 289 000
Kita-kyūshū	1 042 000
Sapporo	1 010 000

La lutte contre le surpeuplement

L'échec de la politique coloniale en 1945, forçant quelque 6 millions de Japonais d'outre-mer à rentrer chez eux, a donné une grande force à une pratique qui existait empiriquement à l'époque féodale : la *réduction volontaire des naissances*. La loi eugénique de 1948, appliquée largement, permet l'avortement, la stérilisation des femmes et préconise les pratiques contraceptives. Aussi le taux de natalité est-il passé de 34,3 p. 1 000 en 1925, et encore en 1947, à 19,3 en 1955 et 17 en 1960. Bien que le taux de mortalité ait lui-même baissé (de 19,2 p. 1 000 en 1925 à 7,8), depuis 1965 le taux de l'accroissement naturel annuel est inférieur à 1 p. 100.

Une autre parade classique au surpeuplement est la *conquête de terres nouvelles*. Bloqué entre la mer et la montagne, le Japon utile ne peut s'étendre qu'aux dépens de l'une ou de l'autre. Sur la première, il a entrepris de vastes atterrissements dans les baies du Pacifique (surtout Tōkyō, Nagoya, Ōsaka, Kojima, Ariake à Kyūshū), aussitôt convertis en rizières ou voués à la grande industrie. Des lagunes, ainsi celle de Hachirōgata près d'Akita (Tōhoku du Nord-Ouest), de 223 km^2, ont été également conquises à la culture. De grands chantiers d'irrigation ont de tout temps marqué le paysage rural, l'un des plus importants ayant été, à l'époque féodale, le creusement de puits profonds dans la région de Musashino, voisine de Tōkyō. En montagne, des villages d'éleveurs ont été taillés aux dépens de la « hara » ou sur les plus hautes terrasses, ainsi dans

le Tōhoku ou la région d'Izu (Tōkai). L'essor de l'élevage des bovins depuis la guerre a d'ailleurs favorisé l'occupation des hauteurs moyennes, dans les régions de Tōkyō, Ōsaka, Okayama et Kagoshima notamment.

C'est toutefois la conquête de Hokkaidō, entreprise par le gouvernement de Meiji dès 1868 pour faire face à l'avance russe en Extrême-Orient, qui constitue la tentative la plus remarquable à cet égard. Cette île froide et désolée fut systématiquement occupée et défrichée par des soldats-colons, puis par des agriculteurs venus des régions les plus peuplées des trois autres îles et auxquels l'État accordait des facilités. Quelque 6 millions de Japonais y vivent à présent, et le front pionnier progresse encore dans la région du Nord-Est, la plus ingrate au demeurant.

Pour le Japonais, se rendre à Hokkaidō constitue presque une *émigration*, l'île ne se rattachant en rien aux traditions ou aux paysages nationaux. C'est avec plus de larmes encore qu'il a dû s'arracher, depuis un siècle notamment, à sa terre natale pour aller vivre à l'étranger. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale toutefois, ce mouvement s'est bien ralenti et a virtuellement cessé, en raison de certains refus (Australie, Amérique du Nord) et surtout de l'élévation du niveau de vie, qui rend cet exode aujourd'hui inutile. En Amérique latine, toutefois, 16 000 émigrants se sont établis de 1947 à 1956, et de prospères colonies d'origine nippone s'observent, notamment au Brésil, autour de São Paulo.

Les catégories socio-professionnelles

En 1968, 46 p. 100 de Japonais vivaient dans des agglomérations de plus de 5 000 habitants, et le pourcentage de la population urbaine a crû plus rapidement que la population totale depuis 1868. Parallèlement, celui de la population vivant de l'agriculture passait de 78 en 1872 à 51 en 1920, 34 en 1960 et 15,9 en 1971. Le chiffre réel est encore inférieur, puisqu'un grand nombre de familles rurales équilibrent leur budget en partie grâce à des activités non agricoles (travail en usine, commerce de détail...). Le secteur secondaire, de 6 p. 100 en 1880, avait doublé en 1900, quadruplé en 1940 et s'élève à 35,1 p. 100 en 1971. Déjà élevé au moment de Meiji (12 p. 100 en 1868), le secteur tertiaire occupe 49 p. 100 de la population active en 1971.

Cette composition professionnelle situe le Japon à mi-chemin des pays les moins industrialisés et les plus évolués du globe. Elle se distribue toutefois d'une façon bien inégale à la surface du pays. Les régions riveraines du Pacifique ou de la mer Intérieure possèdent toutes les grandes villes et accroissent leur population plus vite que la moyenne nationale, tandis que la population agricole y forme moins de 20 p. 100 du total. Le reste du pays est moins peuplé, mais 30 p. 100 des habitants y ont moins de quinze ans, tandis que le secteur agricole forme plus de 20 p. 100 du total. De fortes migrations déplacent sans cesse de nombreux contingents de la seconde région vers la première, vidant les secteurs ruraux au profit des secteurs urbains et manufacturiers. Ces mouvements s'inscrivent dans la genèse de la mégalopolis japonaise.

Les conditions historiques

L'occupation de l'archipel

L'origine du peuple japonais pose encore bien des problèmes. C'est de Chine, souvent par la Corée, que vint l'essentiel des techniques de la vie matérielle et intellectuelle : arts, écriture, religion bouddhique. Par des combats ou des alliances, le peuple établi à Kyūshū gagna la région du Kansai, où la cour impériale s'installa ; elle y demeura jusqu'en 1868, à Nara, puis à Heian (Kyōto). La conquête du Nord fut entreprise et les Aïnous, repoussés jusqu'à Hokkaidō. Le centre de gravité de la nation se déplaça ainsi constamment vers l'est, depuis Kyūshū jusqu'au Kansai, puis, de là, en deux étapes, à Edo (1615), devenue Tōkyō (1868). Cette progression, de plaine rizicole en plaine rizicole, a amené jusqu'aux rives gelées de la mer d'Okhotsk les Japonais avec leur stock culturel exotique : maison sur pilotis et riziculture inondée. À la restauration impériale de 1868, une centralisation administrative de type moderne succède aux grands fiefs féodaux, et l'influence occidentale remplace avec vigueur celle de la Chine sans que, pour autant, la structure mentale et sociale héritée du passé soit rejetée par les Japonais. C'est, bien au contraire, grâce à elle qu'ils purent opérer leur spectaculaire reconversion des cent dernières années, accéder au rang de grande puissance.

« Endroit » et « envers ». Nord-Est et Sud-Ouest

Les modalités de cette occupation ont entraîné un double contraste dans la géographie du pays. Le premier s'observe entre le Nord-Est et le Sud-Ouest : les densités de peuplement rural demeurent plus faibles au nord : maint trait de civilisation — dialectes, coutumes, outillage, techniques artisanales —, varie de part et d'autre de la ligne de hauteurs qui sépare les régions anciennement peuplées (Kyūshū, Chūgoku, Sanin, Kansai) de celles qui furent occupées et acquises plus tardivement à la civilisation nationale. Plus net encore est le contraste que les Japonais ressentent entre les rivages de la mer du Japon et ceux du Pacifique ou de la mer Intérieure. Ils désignent les premiers du nom d'*envers*, et il s'agit bien d'une sorte d'ubac physique et humain, aux hivers neigeux et aux vastes horizons de rizières, uniquement rural. L'*endroit*, au contraire, outre l'adret physique qu'il constitue naturellement, a reçu les plus fortes densités de peuplement, l'essentiel des villes et de la richesse industrielle et commerciale du pays. Plus que les facteurs physiques, c'est bien l'histoire qui est à l'origine de cette dissymétrie fondamentale, les deux capitales (Kyōto, puis Tōkyō) et la vieille métropole commerciale d'Ōsaka se trouvant ici et ayant favorisé spontanément depuis le siècle dernier la concentration des grands foyers économiques et urbains du pays. Le phénomène est en effet récent : Kanazawa (envers) et Nagoya (endroit) avaient toutes deux 120 000 habitants en 1870 ; elles en ont aujourd'hui respectivement 300 000 et 3 millions.

Villes et campagnes

L'origine des villes est diverse : l'essentiel des grandes cités actuelles a une origine féodale, et le château (ou du moins les douves) y marque encore cette ancienne fonction. D'autres sont de vieilles villes-marchés, d'étape (sur les routes féodales) ou religieuses, nées en avant des grands sanctuaires bouddhiques ou shintoïstes. En 1945, seules Kōbe et Yokohama avaient une origine récente parmi les grandes villes. On trouve, ici comme ailleurs, des cités de toutes tailles, depuis le petit marché local jusqu'à la métropole dépassant le million d'habitants. Actuellement, huit d'entre elles appartiennent à cette catégorie. Il serait plus exact de dire que le pays a quatre conurbations majeures : Tōkyō-Yokohama (12 Mhab.), Nagoya (3 Mhab.), Kyōto-Ōsaka-Kōbe (8 Mhab.) et Kita-kyūshū-Fukuoka (2 Mhab.). D'autres métropoles régionales atteindront bientôt le million : Sendai (Tōhoku), Shizuoka-Shimizu (Tōkai), Okayama-Kurashiki, Hiroshima (Chūgoku).

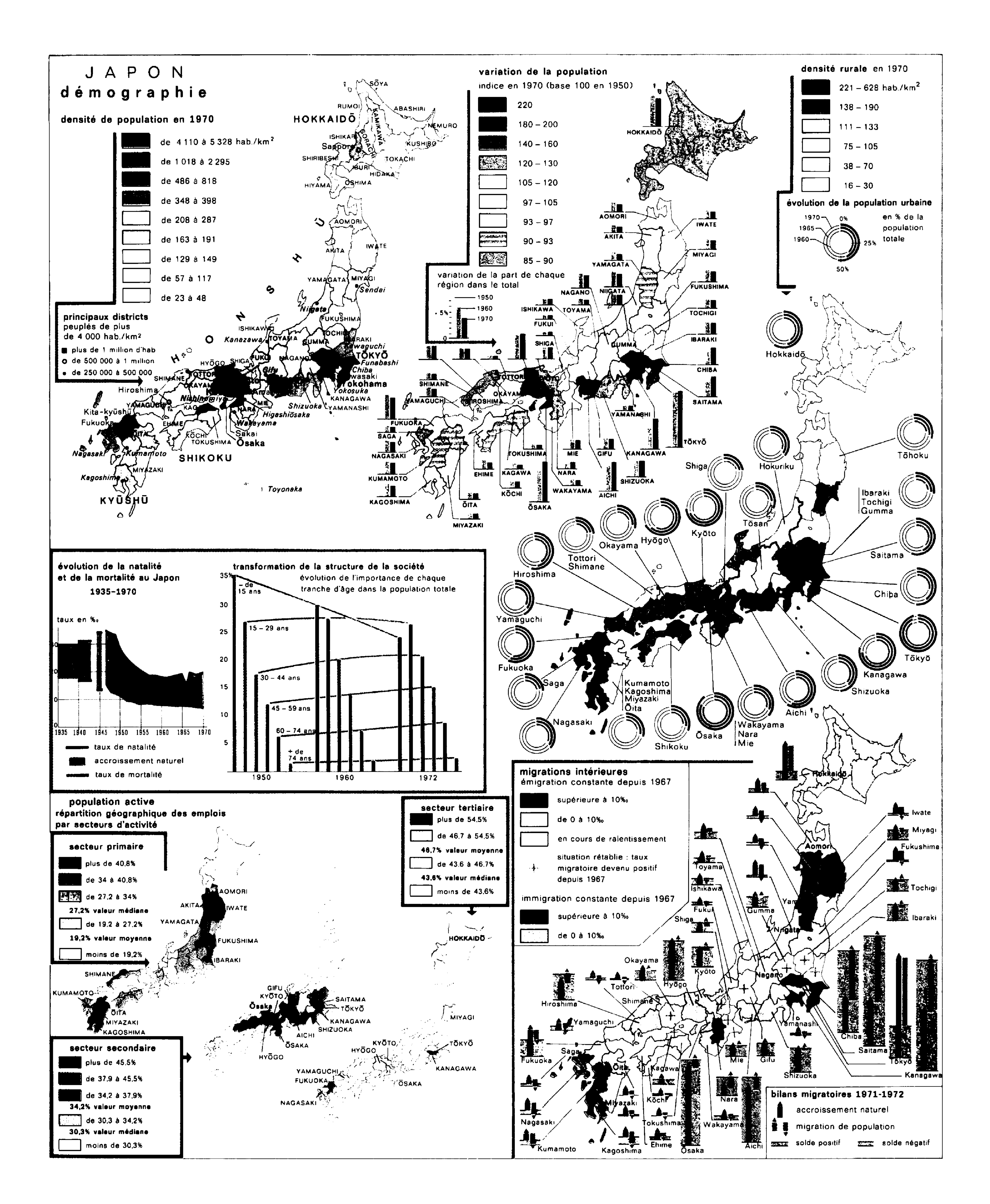
Les villages groupent l'essentiel de la population rurale, mais les hameaux et les fermes dispersées ne sont pas rares, régnant parfois exclusivement sur de grandes surfaces (plaines de Toyama, de Takamatsu, de Hokkaidō). Il semble qu'on doive écarter, du moins pour le Japon, la riziculture (et l'irrigation qu'elle suppose) comme facteur de groupement des habitations. Celles-ci, en dépit de leur construction uniquement végétale, offrent une certaine variété régionale par leur plan, la forme de leur toit et leur matériau de couverture, leur disposition intérieure aussi. Le parcellaire rural est parfois confus, mais présente souvent un quadrillage régulier, ainsi dans les régions anciennement soumises au système de cadastrage dit « jiri » (VIe s.), ou encore dans les plaines de colonisation récente (Hokkaidō, baies asséchées).

Les conditions sociales

Une tradition féodale

La structure sociale si caractéristique, aujourd'hui, du peuple japonais a une origine aussi ancienne que lui. En dépit, en effet, d'un essai, au VIe s., d'implanter ici le système de gouvernement à la chinoise (un empereur de mandat divin régnant sur des sujets théoriquement égaux administrés par des fonctionnaires recrutés par concours), les grandes familles surent constamment reprendre et conserver leur prééminence, que ce soit dans les domaines du gouvernement, de l'armée ou de la propriété terrienne. Une féodalité puissante se forma ainsi qui, après maintes luttes sanglantes, trouva son apogée sous l'égide de la famille Tokugawa. Celle-ci domina entièrement le Japon de 1616 à 1868 ; dans chacun des fiefs où elle divisa le pays, un daimyō possédait l'autorité absolue comme faisait le shōgun sur l'ensemble du pays.

La société était divisée en quatre classes socio-professionnelles : guerriers (samurai), paysans, artisans et marchands, les premiers détenant partout l'autorité et étant unis entre eux par des liens de fidélité fondés sur une morale austère et virile. Lorsque le système féodal s'écroula, en 1868, de nouvelles dynasties, issues partiellement des anciennes, prirent en main les nouvelles clés de la puissance : banques et entreprises industrielles ou commerciales. De grandes familles, les « zaibatsu » et leurs alliés, saisirent les leviers de la vie économique, tandis que d'autres concentraient leur em-


JAPON
démographie
densité de population en 1970
de 4 110 à 5 328 hab./km²
de 1 018 à 2 295
de 486 à 818
de 348 à 398
de 208 à 287
de 163 à 191
de 129 à 149
de 57 à 117
de 23 à 48
principaux districts peuplés de plus de 4 000 hab./km²
plus de 1 million d'hab
de 500 000 à 1 million
de 250 000 à 500 000
HOKKAIDŌ
HONSHŪ
SHIKOKU
KYŪSHŪ
variation de la population
indice en 1970 (base 100 en 1950)
220
180 – 200
140 – 160
120 – 130
105 – 120
97 – 105
93 – 97
90 – 93
85 – 90
variation de la part de chaque région dans le total
1950
1960
1970
densité rurale en 1970
221 – 628 hab./km²
138 – 190
111 – 133
75 – 105
38 – 70
16 – 30
évolution de la population urbaine
en % de la population totale
évolution de la natalité et de la mortalité au Japon 1935-1970
taux en ‰
taux de natalité
accroissement naturel
taux de mortalité
transformation de la structure de la société
évolution de l'importance de chaque tranche d'âge dans la population totale
– de 15 ans
15 – 29 ans
30 – 44 ans
45 – 59 ans
60 – 74 ans
+ de 74 ans
population active
répartition géographique des emplois par secteurs d'activité
secteur primaire
plus de 40,8%
de 34 à 40,8%
de 27,2 à 34%
27,2% valeur médiane
de 19,2 à 27,2%
19,2% valeur moyenne
moins de 19,2%
secteur secondaire
plus de 45,5%
de 37,9 à 45,5%
de 34,2 à 37,9%
34,2% valeur moyenne
de 30,3 à 34,2%
30,3% valeur médiane
moins de 30,3%
secteur tertiaire
plus de 54,5%
de 46,7 à 54,5%
46,7% valeur moyenne
de 43,6 à 46,7%
43,6% valeur médiane
moins de 43,6%
migrations intérieures
émigration constante depuis 1967
supérieure à 10‰
de 0 à 10‰
en cours de ralentissement
situation rétablie : taux migratoire devenu positif depuis 1967
immigration constante depuis 1967
supérieure à 10‰
de 0 à 10‰
bilans migratoires 1971-1972
accroissement naturel
migration de population
solde positif
solde négatif

prise, d'une façon moins absolue il est vrai, sur la vie politique.

La famille et le groupe

Ce sont ainsi les relations personnelles qui commandent toujours le mécanisme de la vie sociale. Le modèle est, à cet égard, la famille. Elle est d'abord l'unité de base de la société selon le modèle confucéen venu de Chine, bien que plus tôt morcelée ici que dans cette dernière. Unité de production aux temps féodaux, elle est surtout aujourd'hui un groupe de consommation. Le lien du sang n'est nullement essentiel à sa cohésion, et l'adoption a toujours été une pratique très fréquente. La maison familiale, par la distribution de son plan, la légèreté de ses cloisons, donc sa perméabilité sonore, a longtemps assuré l'unité du groupe familial sous l'autorité de son chef.

La famille est encore le modèle de tous les groupes sociaux de dimensions restreintes qui demeurent pour tout Japonais l'encadrement collectif idéal, celui où il peut s'épanouir librement à la place hiérarchique qui est la sienne. À la campagne, c'est au sein de la communauté du hameau que jouent ces relations, intéressant à la fois la vie familiale de chacun et la vie professionnelle (entretien des toits, des digues, etc.). Les liens d'adoption, du travail de la terre ou de dépendance plus nettement économique (propriétaire et tenancier) qui unissent ici toutes les familles constituent un groupe extrêmement cohérent. À la ville, le déracinement qui a accompagné les grandes migrations de la période industrielle a été rapidement compensé par le jeu de processus semblables. Le quartier a pris en partie le relais du hameau, le voisinage imposant mainte obligation de même nature. C'est toutefois surtout l'entreprise qui constitue aujourd'hui le cadre social indispensable, qu'il s'agisse de l'atelier, où les appellations « oyabun » et « kobun » (père et enfant) unissent encore patron et employés, ou des grandes firmes au sein desquelles les liens de recommandation personnelle, de protégé à protecteur continuent de régir les relations entre individus.

Cohésion et « factionnalisme »

Cette grande cohésion de tous les individus au sein de la société japonaise constitue une force remarquable en ce qu'elle assure l'unité de l'effort et la sécurité de l'emploi pour chacun (il est normal de faire toute sa carrière dans la même entreprise). C'est dans ce cadre familial préexistant aux relations de travail que doit s'entendre le grand paternalisme japonais. Deux inconvénients toutefois lui sont reprochés par certains théoriciens : le premier est le danger du « factionnalisme », de l'émiettement en groupuscules, des collectivités plus nombreuses risquant de noyer le sentiment de dépendance précis, recherché et nécessaire à chacun. En politique par exemple, le morcellement des partis en factions nuit sans nul doute à leur action. Ensuite, la conscience de classe ne saurait se développer dans une telle société puisqu'elle suppose au préalable l'élimination des liens verticaux et leur remplacement par un sentiment d'appartenance commune « horizontale ». Certes, il y a eu de tout temps des grèves au Japon, et les syndicats y représentent une force réelle ; il était sans doute exclu toutefois qu'un grand mouvement rénovateur comme le socialisme puisse y prendre naissance.

Imitation et tradition

Cette insertion de chacun dans des cadres sociaux précis suppose l'adhésion unanime à des valeurs identiques, celles que la civilisation nationale enseigne à tous. Elle se fonde largement sur des emprunts à la Chine, plus tard à l'Occident, mais toujours adoptés avec circonspection et insérés finalement dans une synthèse qui constitue bien une civilisation authentiquement nationale. On a longtemps épilogue sur le goût des Japonais pour l'imitation des images, des idées, des techniques étrangères. C'est que dans leur tradition, l'imitation d'un maître, vénéré ou admiré, constitue un acte doué d'une valeur morale positive parce que destiné à maintenir ou enrichir une tradition dont la base, elle, est intangible. C'est bien pour préserver leurs îles de l'impérialisme occidental de la fin du XIXe s. que les Japonais se sont délibérément mis à l'école de leurs dangereux rivaux, et c'est sans nul doute pour préserver une certaine manière de vivre, de penser, de sentir, infiniment précieuse à leurs yeux, qu'ils ont conquis les moyens de la puissance moderne. Au total, cohésion dans l'effort, intégration de l'individu au groupe au nom duquel de durs sacrifices sont demandés, souci jaloux de préserver une identité jugée unique au monde, tels paraissent être les facteurs de base de l'emprise japonaise sur le milieu naturel.

L'EMPRISE SUR LE MILIEU

L'agriculture

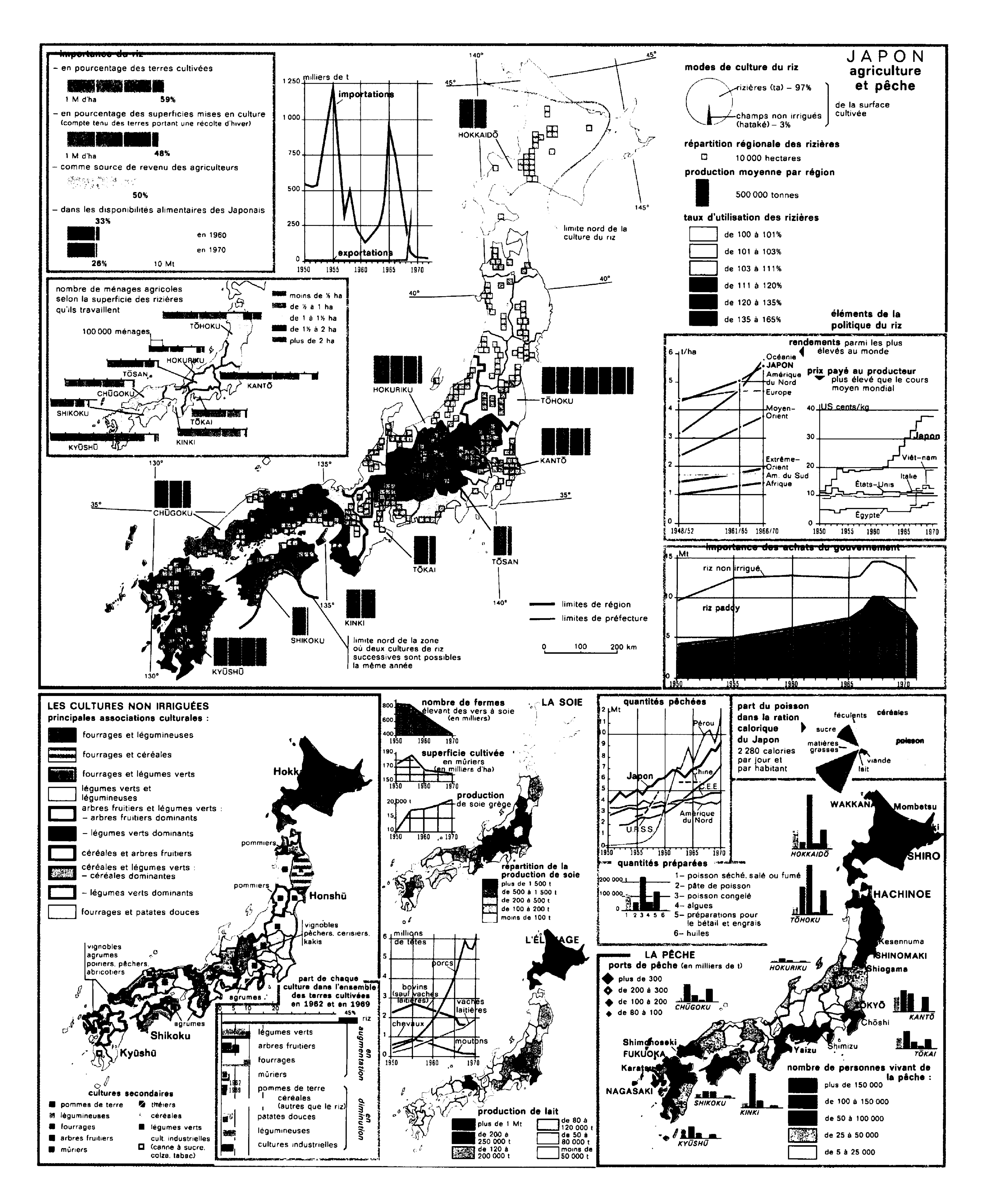
Le contraste que feint les villes japonaises, en constant réaménagement, et les calmes étendues de rizières, en apparence inchangées depuis des siècles, atteste ici comme en tout pays la pérennité de l'effort paysan. Non sa routine cependant : depuis la guerre surtout, à la gamme des cultures traditionnelles sont venues s'ajouter bien des nouveautés : élevage de rapport, cultures maraîchères et fruitières, tandis que la campagne s'anime du bruit des motoculteurs et que l'agriculteur japonais paraît aujourd'hui l'un des plus urbanisés du monde.

Les productions

Le riz demeure la principale production et couvre 60 p. 100 des 5 Mha cultivés ; ses rendements sont élevés et atteignent 4,6 t à l'hectare en moyenne et 6 t à l'hectare en plaine. Les autres céréales sont surtout le blé et l'orge, mais leur production décroît rapidement. Également ancienne est la culture des pois et haricots, dont les Japonais sont les plus gros consommateurs du monde, des navets et des choux, qu'ils consomment soit frais, soit sous forme de condiments. La patate et la pomme de terre (4 Mt chacune) ainsi que tous les légumes tempérés font encore partie du paysage rural, de même que certaines plantes arbustives : thé (90 000 t sur 45 000 ha) et mûrier (190 000 ha) notamment. D'apparition plus récente sont les fruits, surtout la mandarine et la pomme (1,6 Mt chacune), la betterave à sucre ou fourragère et le mais, cultivés surtout, comme la pomme de terre, dans le nord du pays (Tōhoku, Hokkaidō). Enfin, dans ce pays où la tradition n'enseignait guère que l'élevage du cheval, le XXe s. a vu se multiplier les entreprises : en 1970, le Japon comptait près de 2 millions de vaches laitières et autant de bêtes à viande, 6 millions de porcs, de la volaille produite industriellement. Cette évolution date surtout de l'après-guerre : si on affecte l'indice 100 à la production de 1950, en 1961 le riz était à 125,2, les autres céréales à 106,2 et les patates à 120,4. Mais les légumes atteignaient 130,1, les fruits 233,6, l'élevage des porcs 400,1, la volaille et les œufs 351,2 et les produits laitiers 449,8.

Les régions agricoles

Ces productions se distribuent inégalement à la surface du pays ; on peut distinguer à cet égard trois groupes de régions rurales. La zone centrale est la plus anciennement occupée ; au riz alternant avec le blé ou une autre culture d'hiver s'adjoignent le thé, le mûrier, le kaki et le mandarinier sur les collines ; la vigne s'y est développée depuis un demi-siècle (Kōfu). Le climat local y conditionne grandement le paysage rural : aux uniformes rizières de l'« envers » s'opposent les cultures fruitières et maraîchères de l'« endroit ». Partout cependant la culture du riz constitue le pivot de la vie rurale et, pour elle, ces plaines ont été au cours des siècles nivelées, irriguées, quadrillées de digues. Ce sont les plus vieilles campagnes du pays. La zone périphérique embrasse les marges de la précédente. Les excès du climat conditionnent ici d'importantes modifications du schéma précédent. Dans le Sud-Ouest, pénétropical, une récolte de riz est localement possible, et c'était l'ancienne zone du coton ; les patates, certaines plantes tinctoriales couvrent d'importantes surfaces. L'agriculture moderne y a fait son apparition sous la forme de grands élevages de bovins, ainsi dans les plateaux volcaniques de la région de Kagoshima (Kyūshū). Au nord de la zone centrale au contraire, le froid et la neige réduisent la période végétative, et aucune culture d'hiver n'est possible. L'élevage spéculatif et les cultures fruitières ont aussi régénéré ici et là ces vieilles campagnes. Hokkaidō représente à tous égards une zone originale qu'on pouvait jusqu'à ces derniers temps qualifier encore de pionnière. Aujourd'hui toutefois, un système de culture s'y est solidement implanté. Bien que largement exotique aux yeux des Japonais, le riz en demeure la culture de base dans l'Ouest, quoique la brièveté de la période végétative pousse à le repiquer sous serre. Ailleurs cependant, l'alternance blé - betterave à sucre ou fourragère, le maïs, les pommes de terre, les chevaux tirant partout charrettes en été, traîneaux en hiver, les grandes fermes en parpaings flanquées de leur silo à fourrage et de vastes étables abritant de beaux troupeaux de vaches laitières, tout ici atteste un genre de vie original et, à tout le moins, exceptionnel dans


JAPON
agriculture et pêche
Importance du riz
– en pourcentage des terres cultivées
1 M d'ha 59%
– en pourcentage des superficies mises en culture (compte tenu des terres portant une récolte d'hiver)
1 M d'ha 48%
– comme source de revenu des agriculteurs
50%
– dans les disponibilités alimentaires des Japonais
33%
en 1960
en 1970
26%
10 Mt
milliers de t
importations
exportations
nombre de ménages agricoles selon la superficie des rizières qu'ils travaillent
100 000 ménages
moins de ½ ha
de ½ à 1 ha
de 1 à 1½ ha
de 1½ à 2 ha
plus de 2 ha
HOKKAIDŌ
TŌHOKU
HOKURIKU
TŌSAN
KANTŌ
CHŪGOKU
SHIKOKU
TŌKAI
KINKI
KYŪSHŪ
limite nord de la culture du riz
limite nord de la zone où deux cultures de riz successives sont possibles la même année
limites de région
limites de préfecture
0 100 200 km
modes de culture du riz
rizières (ta) – 97%
champs non irrigués (hataké) – 3%
de la surface cultivée
répartition régionale des rizières
10 000 hectares
production moyenne par région
500 000 tonnes
taux d'utilisation des rizières
de 100 à 101%
de 101 à 103%
de 103 à 111%
de 111 à 120%
de 120 à 135%
de 135 à 165%
éléments de la politique du riz
rendements parmi les plus élevés au monde
t/ha
Océanie
JAPON
Amérique du Nord
Europe
Moyen-Orient
Extrême-Orient
Am. du Sud
Afrique
1948/52 1961/65 1966/70
prix payé au producteur plus élevé que le cours moyen mondial
US cents/kg
Japon
Viêt-nam
Italie
États-Unis
Égypte
Importance des achats du gouvernement
Mt
riz non irrigué
riz paddy
LES CULTURES NON IRRIGUÉES
principales associations culturales :
fourrages et légumineuses
fourrages et céréales
fourrages et légumes verts
légumes verts et légumineuses
arbres fruitiers et légumes verts :
– arbres fruitiers dominants
– légumes verts dominants
céréales et arbres fruitiers
céréales et légumes verts :
– céréales dominantes
– légumes verts dominants
fourrages et patates douces
pommiers
Honshū
vignobles pêchers, cerisiers, kakis
vignobles agrumes poiriers, pêchers, abricotiers
agrumes
Shikoku
Kyūshū
cultures secondaires
pommes de terre
légumineuses
fourrages
arbres fruitiers
mûriers
théiers
céréales
légumes verts
cult. industrielles (canne à sucre, colza, tabac)
part de chaque culture dans l'ensemble des terres cultivées en 1962 et en 1969
riz
légumes verts
arbres fruitiers
fourrages
mûriers
pommes de terre
céréales (autres que le riz)
patates douces
légumineuses
cultures industrielles
en augmentation
en diminution
LA SOIE
nombre de fermes élevant des vers à soie (en milliers)
superficie cultivée en mûriers (en milliers d'ha)
production de soie grège
répartition de la production de soie
plus de 1 500 t
de 500 à 1 500 t
de 200 à 500 t
de 100 à 200 t
moins de 100 t
L'ÉLEVAGE
millions de têtes
porcs
bovins (sauf vaches laitières)
vaches laitières
chevaux
moutons
production de lait
plus de 1 Mt
de 200 à 250 000 t
de 120 à 200 000 t
de 80 à 120 000 t
de 50 à 80 000 t
moins de 50 000 t
quantités pêchées
Mt
Pérou
Japon
Chine
C.E.E.
Amérique du Nord
U.R.S.S.
quantités préparées
1– poisson séché, salé ou fumé
2– pâte de poisson
3– poisson congelé
4– algues
5– préparations pour le bétail et engrais
6– huiles
part du poisson dans la ration calorique du Japon
2 280 calories par jour et par habitant
féculents
céréales
sucre
matières grasses
poisson
viande
lait
LA PÊCHE
ports de pêche (en milliers de t)
plus de 300
de 200 à 300
de 100 à 200
de 80 à 100
WAKKANAI
Mombetsu
HOKKAIDŌ
KUSHIRO
HACHINOE
TŌHOKU
Kesennuma
ISHINOMAKI
Shiogama
HOKURIKU
CHŪGOKU
TŌKYŌ
KANTŌ
Chōshi
Shimonoseki
FUKUOKA
Yaizu
Shimizu
TŌKAI
Karatsu
NAGASAKI
SHIKOKU
KINKI
KYŪSHŪ
nombre de personnes vivant de la pêche :
plus de 150 000
de 100 à 150 000
de 50 à 100 000
de 25 à 50 000
de 5 à 25 000

l'Extrême-Orient rizicole, à la possible exception du Nord-Est chinois.

Pratiques agricoles traditionnelles

Le Japon manque de terre arable : 16 p. 100 seulement (soit 6 Mha) du territoire national sont cultivables. Les versants, parfois taillés en terrasses, portent 300 000 ha de rizières et 600 000 ha de champs. L'usage généralisé de la double récolte annuelle, dès que le permet le climat, fait que cette terre est utilisée en moyenne à 133 p. 100, chiffre qui varie de 180 dans le sud de Shikoku à 99 à Hokkaidō ; 95 p. 100 des rizières sont irriguées ; l'essentiel des canaux et des étangs date du XVIIIe s., mais les grands barrages construits depuis 1930 dans tout le pays ont permis d'en améliorer considérablement le réseau. Comme en Chine, on utilise une grande variété d'engrais (déjections, composts, eaux usées, déchets de poisson...), auxquels s'ajoutent aujourd'hui les produits de l'industrie, organiques (soja, farine de poisson, os) ou minéraux. Ils sont consommés à l'hectare à un taux que seule dépasse l'agriculture néerlandaise.

Le travail humain, troisième élément de l'aménagement du sol avec l'irrigation et la fertilisation, s'est longtemps fait à l'aide de la seule force humaine, aidée d'outils dont la forme n'a guère changé depuis le Moyen Âge. La mécanisation récente s'est effectuée selon les exigences propres de la structure foncière ; chaque famille ne cultive en effet qu'un hectare en moyenne, et les petits motoculteurs sont la règle, tandis que le pétrole, puis l'électricité sont venus remplacer l'homme pour le battage et le vannage. Le repiquage se fait encore à la main. Le problème de la terre a en effet longtemps freiné la modernisation des pratiques culturales. En 1946, 68 p. 100 des exploitants, tenanciers totaux ou partiels, travaillaient 45,8 p. 100 du sol pour des baux souvent exorbitants (jusqu'à 60 p. 100 de la récolte). Cette année-là, une grande réforme d'inspiration américaine améliora cette situation : 1,7 Mha furent recédés à 4,8 millions de fermiers, ce qui réduisit à 13 p. 100 la superficie totale cultivée par les non-propriétaires, cependant que les baux étaient abaissés, ne dépassant plus 9 p. 100 de la récolte.

De la rizière et du champ au pâturage et au verger

L'essor d'une population urbaine de plus en plus nombreuse a tourné de bonne heure cette agriculture vers une commercialisation partielle et, depuis des siècles, le Tōhoku, le Hokuriku dirigeaient vers Tōkyō et Ōsaka ou Kyōto l'essentiel de leur riz. Depuis un demi-siècle, le développement rapide des métropoles a entraîné dans ce cycle commercial l'ensemble de la vie agricole. Cette mise en circulation de tous les produits du sol intéresse aussi bien ceux que la tradition a maintenus que ceux qu'exige l'évolution récente du régime alimentaire des villes : viande, lait, fruits et légumes frais. Selon les régions toutefois, cette transformation a plus ou moins modifié les paysages ruraux, et l'opposition des rizières et des champs secs continue d'y régner. Les premières, d'une parfaite horizontalité, s'étendent en vastes horizons sans arbres selon la trame des canaux ou escaladent les pentes en gradins. Les champs au contraire drapent celles-ci plus volontiers, tout en occupant aussi les parties peu irrigables des plaines, les hautes terrasses par exemple ; la gamme variée de leurs cultures y découpe de grandes pièces dont la couleur varie selon les saisons. Ailleurs, des files de mûriers et les longs bourrelets des théiers courent sur les digues ou aux flancs des collines.

Dans les intervalles de cet antique paysage, les cultures fruitières et l'élevage sont venus s'inscrire. Les plantations couvrent environ 16 p. 100 de la superficie en riz ; il s'agit surtout de mandariniers, dans la région de Shizuoka (Tōkai) notamment, et de pommiers, autour de Nagano (Tōsan) et à la pointe septentrionale du Tōhoku. Pêchers, poiriers sont également prospères dans la région d'Okayama (mer Intérieure) et dans le bassin de Kōfu (Tōsan). Celui-ci abrite surtout le vignoble japonais et produit la totalité du raisin destiné à la vinification (5 000 ha). Un peu partout, des serres de vinyle abritent fruits (fraises), légumes ou fleurs dont la demande (et les prix) ne cesse d'augmenter (de 1960 à 1970, la production des tomates est passée de 240 000 t à plus de 1 million).

L'élevage est une activité plus neuve encore dans le pays. Son essor exprime une certaine prospérité rurale, car il demande de gros investissements au départ. Le Japon manque de pâturages naturels, et bien des rizières ou des hautes terrasses ont été converties en cultures fourragères. En 1970, le cheptel atteignait 200 millions de volailles, 6 millions de porcs et près de 4 millions de bovins (lait et viande à égalité), donnant notamment 43 Mhl de lait. L'État a aidé les éleveurs par des prêts et en introduisant des reproducteurs de race. C'est surtout dans le nord du pays que cette activité se développe, à Hokkaidō notamment, où 25 p. 100 des agriculteurs élèvent des bovins. Elle se retrouve aussi dans le « vieux Japon », autour de Tōkyō, de Nagoya, de Kōbe, d'Okayama et de Kagoshima notamment. La consommation individuelle de viande n'est encore toutefois que de 10 kg par habitant et par an. C'est que le régime alimentaire évolue lentement et aussi que la consommation du poisson est ici beaucoup plus élevée que dans les pays occidentaux, atteignant 28 kg par an.

L'exploitation de la mer

Conditions générales

Le Japon vient au second rang dans le monde pour le tonnage annuel des prises en mer, après le Pérou, mais devant les États-Unis. C'est qu'elles fournissent une bonne partie de l'alimentation traditionnelle : poisson, consommé cru ou cuit, mais aussi coquillages, mollusques et algues. Les conditions sont bonnes, mais nullement exceptionnelles ; partout, les vents violents (typhons, moussons) rendent dérisoires les abris naturels et les grands fonds du Pacifique, comme les écueils de la mer Intérieure se prêtent peu au chalutage. En revanche, la rencontre au large de Tōkyō des courants chaud (Kuroshio) et froid (Oyashio) favorise la prolifération du plancton et attire des quantités énormes de poisson.

La localisation surtout au nord et à l'ouest des fonds favorables entraîne des complications internationales qui se réveillent chaque année quand commence la saison ; les heurts avec la Corée en mer du Japon, surtout avec l'U. R. S. S. dans les mers septentrionales, avec les États-Unis et le Canada au large de l'Alaska suscitent régulièrement des querelles. La Corée a établi une « ligne Rhee », qui s'étend localement jusqu'à 90 miles de ses côtes ; en 1955, la Chine a suivi le mouvement, et l'Australie réclame pour son seul usage la totalité de son plateau continental, domaine d'élection des éleveurs de perles japonais. Enfin, le Canada a fixé au 175e méridien la limite des navires nippons. Le Japon a cependant développé une activité extrêmement variée et prospère qui comprend d'une part l'exploitation des mers les plus lointaines du globe à l'aide de flottes puissantes, et de l'autre la culture des algues, l'élevage des mollusques et de certains poissons dans ses eaux côtières. L'exploitation marine occupe au total 1 p. 100 de la main-d'œuvre nationale.

Pêche traditionnelle et pêche moderne

La pêche traditionnelle demeure présente sur tous les rivages. Des 200 000 entreprises existantes, 80 p. 100 ont la taille d'une famille et utilisent des bateaux de 3 à 10 t, et ceux dont le tonnage excède 50 t ne forment que 1 p. 100 du total (en nombre). L'arsenal est varié (lignes simples ou ramifiées, palangres, chaluts, filets fixes de formes diverses) et se modernise aujourd'hui (filets de Nylon, senne tournante, chaluts plus complexes). Le rendement demeure faible cependant ; une organisation sociale stricte héritée du passé et rappelant largement celle du hameau rural règne dans ces communautés, dominées par les propriétaires de filet, qui embauchent les pêcheurs et les rétribuent au prorata de leurs prises.

Bien différentes sont les méthodes de la pêche industrielle : ici, de grandes sociétés, telle la Taiyō Gyogyō, possèdent des flottes de gros bateaux métalliques équipés de tout l'appareillage moderne (palans, filets de grandes dimensions, réfrigération) et vont pêcher sur toutes les mers du globe. Des 2 000 ports de pêche japonais, la plupart sont de petites dimensions, tapis au creux des dunes ou au pied des falaises tout au long du littoral. La mer du Japon n'est guère active toutefois, et l'essentiel de l'activité se concentre autour de Kyūshū, sur le Pacifique et dans la mer d'Okhotsk. Ici se trouvent les plus grands organismes : Shimonoseki ; Tobata, Nagasaki (Kyūshū) ; Yaizu, Misaki (Tōkai) ; Ishinomaki, Hachinohe (Tōhoku) ; Kushiro, Abashiri, Otaru, Hakodate (Hokkaidō). On prend surtout des poissons de mers froides (hareng, saumon) dans ces derniers secteurs, tandis que l'Ouest se spécialise davantage dans la sardine, l'anchois et le poisson de chalutage. On chasse la baleine dans l'Antarctique, et le thon est recueilli dans diverses mers du globe.

De la pêche-cueillette à la pêche-élevage

La surexploitation des fonds et la pollution des eaux littorales, une certaine diminution de la population maritime aussi, attirée par les métropoles, ont entraîné une reprise en main de l'activité marine ; celle-ci est centrée sur trois points. D'abord est entrepris le développement des élevages marins pour reconstituer les peuplements à partir de

jeunes sujets élevés en viviers. Au niveau des mollusques, des crustacés, des anguilles et des algues, cette production contrôlée est déjà prospère commercialement. On élève des crevettes dans la mer Intérieure ainsi que des huîtres (près d'Hiroshima), mais celles-ci se trouvent aussi dans les eaux gelées en hiver du lac Saroma (Hokkaidō). De plus en plus, ce sont ainsi des animaux d'élevage, partiel ou total, qui approvisionnent la table des Japonais. Ensuite, on enregistre une extension des prises à tous les océans du globe, à l'aide d'une flotte puissante reconstituée de 1944 à 1954. Dès 1968, les prises dans les océans Pacifique, Indien et Atlantique s'élevaient respectivement à 190 000, 118 000 et 45 000 t. Des secteurs tropicaux de ces océans, les pêcheurs nippons gagnent sans cesse au nord et au sud, et l'accroissement du tonnage des navires soustrait cette activité à la dépendance des ports étrangers. Une modernisation complète de l'infrastructure vient, en effet, compléter ce vaste effort de modernisation et d'extension. De nouveaux organismes ultramodernes sont créés de toutes pièces, tels Ishinomaki dans le Tōhoku, Chōshi au nord de Tōkyō, tandis que des ports plus anciens s'étendent : Misaki et Yaizu sur le Pacifique, Kushiro à Hokkaidō ou Hachinohe dans le Tōhoku septentrional. Une puissante industrie alimentaire traite les produits de cette pêche et, bien qu'une certaine exportation se fasse vers l'Allemagne fédérale (thon), l'Australie (saumon) et les États-Unis (crabes), c'est avant tout pour alimenter le marché intérieur que cette puissante activité se développe et se modernise.

L'activité de transformation

Les productions

Entré dans le concert des pays industriels à la fin du siècle dernier, le Japon s'est hissé rapidement au rang des plus puissants, et sa production d'acier permet de le classer juste après les États-Unis et l'U. R. S. S. En pourcentage de la production (en valeur), cette activité se distribue ainsi : métallurgie lourde (17,7 p. 100), outillage (26,6 p. 100), produits chimiques (12,3 p. 100) [soit 56,6 p. 100 pour ces trois seules branches]. L'alimentation (12,3 p. 100), les textiles (10,3 p. 100), la céramique, la verrerie (4 p. 100) et des industries diverses se partagent le reste. Métallurgie lourde et chimie (pétrochimie surtout) caractérisent ainsi l'essor actuel, la part des textiles ne cessant de se réduire depuis la Seconde Guerre mondiale.

On peut partager ces industries en quatre catégories d'après leur structure et leur localisation. Un premier groupe comprend celles qui traitent sur place des matières premières non minérales, sur lesquelles elles se localisent : traitement du bois (papier et cellulose), surtout à Hokkaidō (Ebetsu, Tomakomai), industries alimentaires et pêche, dispersées l'une et l'autre et souvent établies hors des villes. Le deuxième groupe comprend les fabrications lourdes, métallurgiques et chimiques. La nécessité d'importer minerai de fer, houille (coke) et pétrole les localise sur la mer ou à proximité. La sidérurgie japonaise se caractérise par sa forte concentration, que la fusion de Yawata et de Fuji (pour reformer l'ancienne Nihon Steel) symbolise bien. La pétrochimie obéit aux mêmes conditions et importe la totalité de sa matière première.

Le troisième groupe d'industries comprend l'outillage au sens large du terme : machines, véhicules. Le Japon est le deuxième producteur de véhicules du monde, les deux tiers étant produits par la seule firme Toyota. Les chantiers navals caractérisent mieux encore cette activité ; leurs méthodes de travail (montage par blocs), leurs crédits et leurs délais très rapides leur assurent de grosses commandes. Au total, ces fabrications métalliques lourdes ou semi-lourdes représentent 34 p. 100 de la production industrielle totale. Comme les industries légères (appareillage électrique léger, radio, caméras), elles se localisent essentiellement sur la main-d'œuvre. C'est aussi celle-ci, plus la proximité des consommateurs, qui fixe les industries du quatrième groupe : cuir, vêtement, textiles et imprimerie, ameublement. Ici aussi se trouve le plus fort pourcentage de petites entreprises, y compris les innombrables artisans qui poursuivent, à la ville ou dans les villages, les gestes et les fabrications d'autrefois.

Le textile a bien perdu de son ancienne prééminence ; il constitua jusqu'à 34 p. 100 de l'industrie japonaise et 76 p. 100 de ses exportations ; ces chiffres sont aujourd'hui de 8,5 et 19 p. 100 respectivement. Il est la plus dispersée des grandes activités manufacturières, laine, coton et soie se distribuant aux quatre coins du pays avec des points de concentration maximale autour de Nagoya, Ōsaka, dans le Hokuriku (soie), près d'Okayama (rayonne à Kurashiki). Le Japon demeure le premier producteur de soie du monde, mais c'est surtout sur les textiles synthétiques (grâce à sa pétrochimie) et les tissages de luxe (laine et coton) qu'il compte pour maintenir son activité dans ce domaine.

Caractères spécifiques

Cette industrie se distingue fortement de celle des pays occidentaux.

• *Elle repose avant tout sur de larges importations.* Les matières premières qu'elle utilise sont soit totalement absentes, soit insuffisantes. Le coton (16 p. 100 des importations en valeur) vient des États-Unis, de l'Inde et du Moyen-Orient, et la laine est achetée en Australie, en Afrique australe et en Argentine ; 90 p. 100 du minerai de fer, la moitié du cuivre, du manganèse, du nickel et du cobalt doivent être importés, ainsi que du sel et des phosphates. Cuivre, fer, plomb et zinc existent dans le pays, quoique en mines dispersées et de faible importance, la plus notable étant la mine de fer de Kamaishi, sur la côte pacifique du Tōhoku. Il en va de même pour les sources d'énergie. Le charbon existe surtout aux deux extrémités du pays : à Hokkaidō et à Kyūshū, qui assurent chacune environ 40 p. 100 de la production annuelle (en recul). Des bassins secondaires existent dans le Tōhoku (Jōban) et sur la mer Intérieure (Ube). On doit acheter cependant 30 Mt de charbon à coke chaque année. Le pétrole vient du Moyen-Orient, secondairement d'Indonésie ; la capacité de raffinage du Japon, en 1970, est de 150 Mt. Houille et pétrole alimentent de vastes centrales situées près des sièges ou dans les métropoles ou à leur proximité immédiate. Troisième producteur d'électricité du monde, le Japon demande à ses cours d'eau moins du quart de ce total, et tout ce qui peut être équipé de façon rentable paraît l'avoir été à ce jour. On compte beaucoup sur l'énergie nucléaire, et des projets grandioses (le Japon possède déjà cinq centrales) doivent lui permettre de fournir, dès 1980, 16 p. 100 de la production totale d'énergie ; il faudra cependant importer pour cela 9 000 t d'oxyde d'uranium à un prix fort élevé, le pays n'ayant que peu de minerai.

• *Le deuxième caractère de cette industrie après sa dépendance vis-à-vis de l'étranger est ce qu'on appelle communément sa structure dualiste.* Y voisinent en effet d'innombrables ateliers de petite taille et des établissements de grande dimension héritiers des zaibatsu, les grandes firmes familiales de l'époque Meiji, qui font travailler dans les vastes usines de leurs immenses combinats des dizaines de milliers d'ouvriers. Les mesures antitrusts datant de l'occupation américaine (1945-1950) avaient dissous ces grandes entreprises, mais elles se reconstituèrent depuis et reforment actuellement les groupes puissants et polyvalents de jadis, sous les mêmes noms : Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo, Yasuda, Nihon Steel. Les nouvelles venues parmi elles, Matsushita, Sony, Honda, sont spécialisées dans une gamme de fabrications plus restreinte. À côté de ces géants, 54 p. 100 de la main-d'œuvre japonaise travaillent en ateliers de moins de 100 ouvriers, qui forment 97 p. 100 du nombre total des entreprises, contre 0,1 p. 100 seulement pour celles de plus de 1 000 ouvriers. La structure familiale qui persiste dans la société japonaise contribue à entretenir ces formes anciennes de production, et aussi le fait qu'elles opèrent en symbiose étroite avec les grandes sociétés, préparant pour elles les pièces détachées (de voiture, caméra, radio, appareillage électrique), que celles-ci assemblent dans leurs vastes usines. Les salaires y sont fort bas, et le paternalisme le plus archaïque y exploite en douceur une main-d'œuvre défavorisée.

• *Le troisième caractère de l'industrie japonaise était en effet jusqu'à ces derniers temps le bon marché relatif de ses produits.* Appuyée dès ses débuts sur une main-d'œuvre rurale surabondante et largement féminine, cette grande industrie repose sur des sommes incalculables de misère humaine, qu'attestent les grèves fréquentes depuis la fin du siècle dernier. Durant la dépression de 1930, les salaires continuèrent de baisser. Les campagnes sont restées jusqu'à ce jour de grandes réserves de main-d'œuvre. Toutefois, l'élévation générale du niveau de vie a lancé le Japon dans la spirale ascendante des salaires et des prix, tandis que le manque de main-d'œuvre spécialisée, tout en poussant au développement de l'automation, a fait monter rapidement certains salaires depuis la reprise de l'économie en 1952. Enfin, un autre facteur des bas prix japonais à l'étranger — le transport des produits par des bateaux appartenant aux zaibatsu eux-mêmes — a cessé aujourd'hui de jouer, puisque les industriels nippons doivent, pour une large part, faire appel aux navires étrangers.

les principales productions

Riz	15 à 18 Mt
Pêche	10 Mt
Charbon	33 Mt
Gaz naturel	2,4 milliards de mètres cubes
Electricité	380 TWh
Acier	96 Mt
Véhicules utilitaires	2 100 000 unités
Voitures de tourisme	3 700 000 unités
Constructions navales	11,9 Mt
Matières plastiques (et résines)	6,1 Mt
Coton (filés)	0,5 Mt
Laine (filés)	0,2 Mt
Textiles chimiques	0,5 Mt
Ciment	59 Mt
Flotte	29,4 millions de tonneaux

Localisation de l'industrie

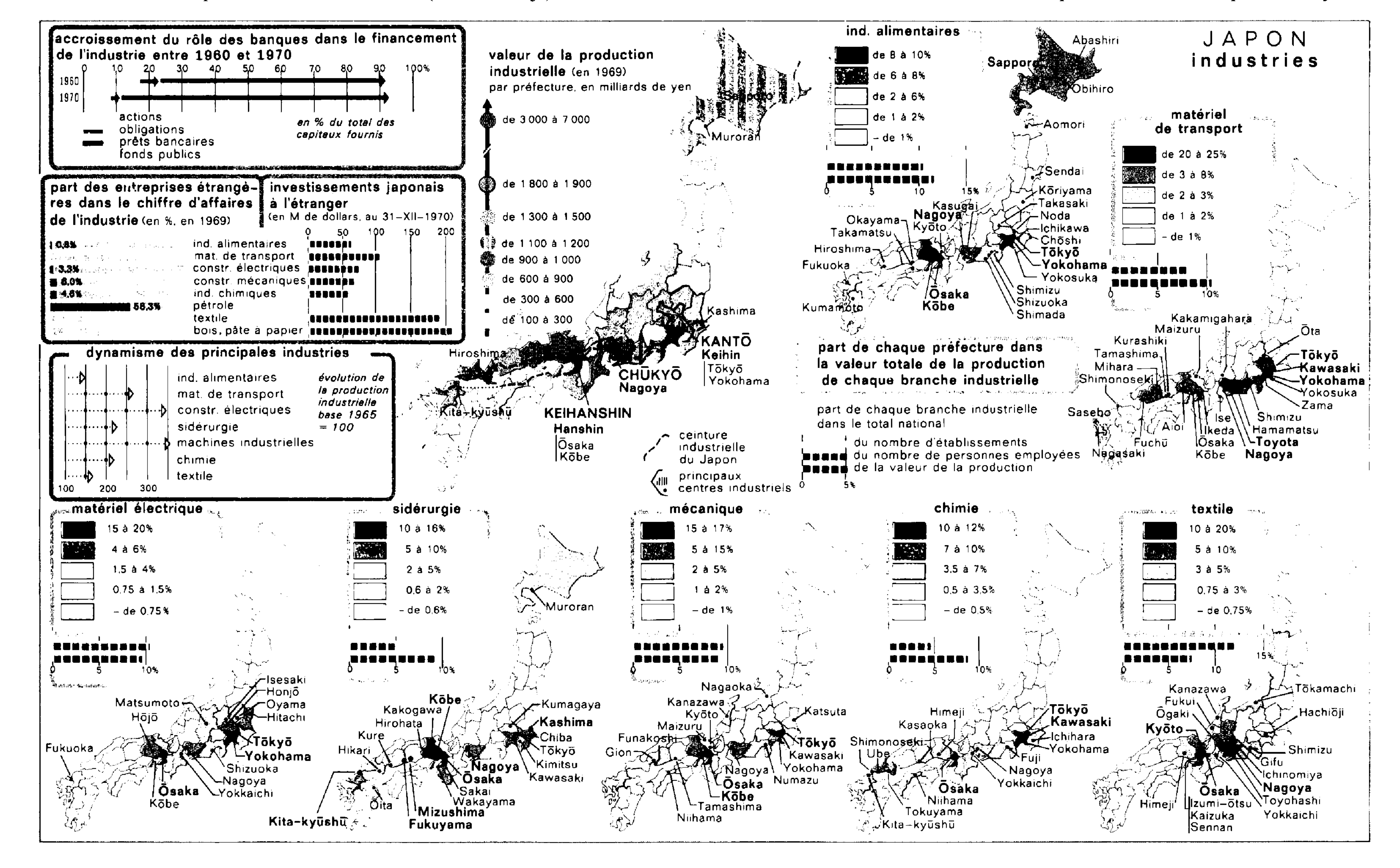
C'est peut-être leur localisation à la surface de l'archipel qui constitue la caractéristique majeure de ces industries.

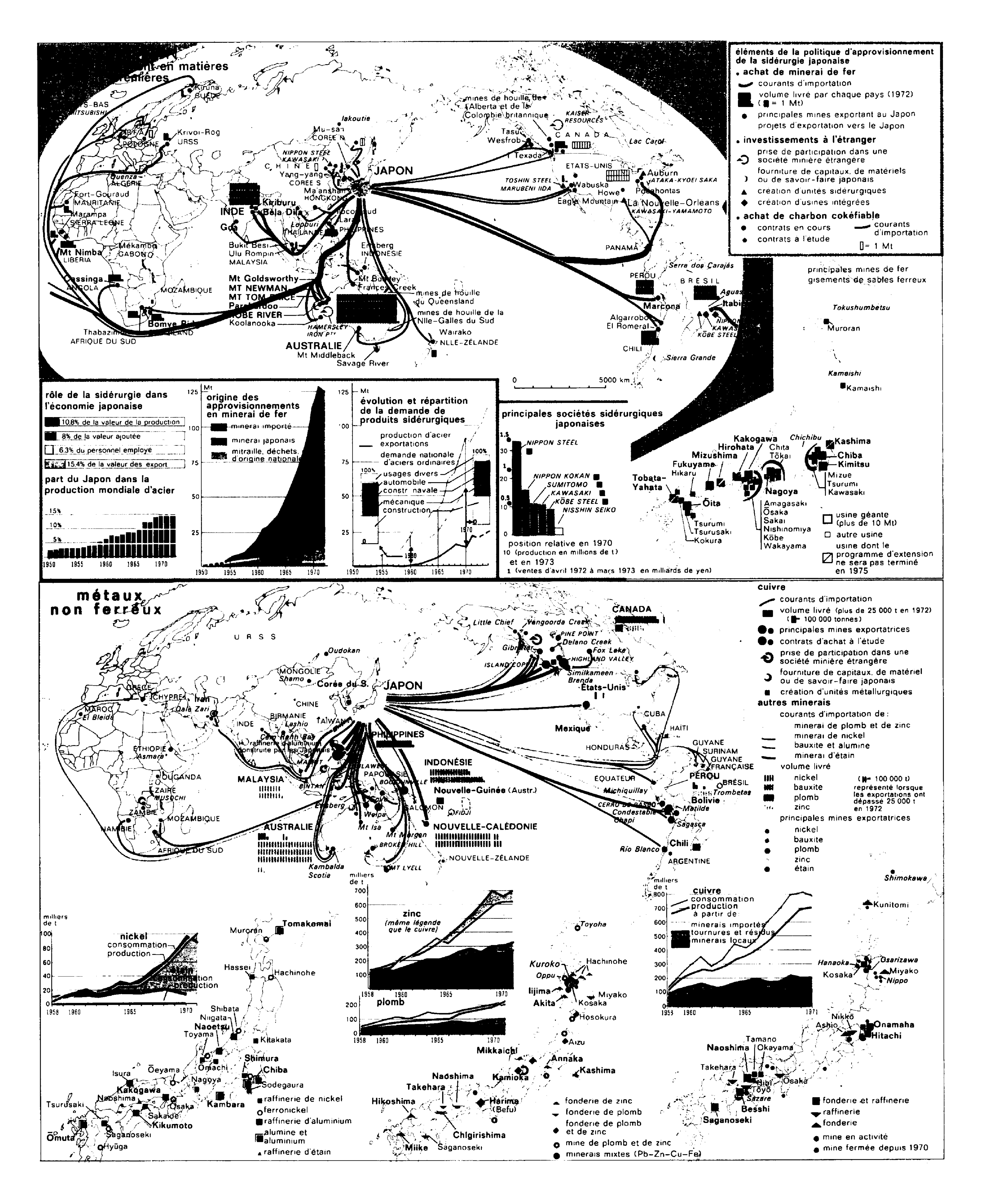
• *Caractères généraux.* Dépendant de l'étranger pour une bonne part de leurs matières premières et y expédiant une certaine quantité de leurs produits, l'essentiel des industries japonaises se localise sur la côte. Les régions houillères elles-mêmes n'ont développé de centres manufacturiers qu'au point du littoral le plus proche (Kita-kyūshū pour le bassin de Chikuhō à Kyūshū, Muroran pour celui d'Ishikari à Hokkaidō). Cette localisation n'intéresse cependant qu'une faible portion du littoral : 80 p. 100 des produits sont élaborés entre la baie de Tōkyō et celle d'Ōsaka, ces deux régions produisant 56 p. 100 en valeur du total, dont 32 p. 100 pour le seul Kantō (Tōkyō-Yokohama-Chiba). Trois régions viennent ensuite qui fabriquent 30 p. 100 du total : la baie de Nagoya, le pourtour de la mer Intérieure et le détroit de Shimonoseki (Kita-kyūshū). Tōkyō, Nagoya, Ōsaka et Kita-kyūshū constituent les quatre foyers « anciens » de l'industrie japonaise, antérieurs à la Première Guerre mondiale. Ils offrent toute la gamme des fabrications (métallurgie, chimie, industries légères), le textile demeurant vigoureux à Nagoya et Ōsaka, la métallurgie lourde l'emportant à Tōkyō. Il faut y ajouter les quelques centres textiles du Chūbu (centre de Honshū) et les foyers isolés de Muroran (aciéries Fuji) et de Tomakomai-Ebetsu (papier à Hokkaidō), les raffineries de pétrole d'Akita et de Niigata et les industries chimiques de Toyama-ko et de Yonago sur la mer du Japon, les bases de Nobeoka et d'Ōita (chimie lourde) à Kyūshū.

• *Structure de la zone industrielle.* Depuis la baie de Tōkyō (Chiba, Kawasaki, Yokohama) par Shizuoka-Shimizu, Hamamatsu-Toyohashi, la région de Nagoya (Yokkaichi, Tsu, Toyota), Ōsaka-Kōbe, Himeji, Okayama-Kurashiki, Mizushima, Hiroshima, Ube, sur la mer Intérieure, jusqu'à Kita-kyūshū et, plus au sud, à Ōmuta et Nagasaki, la puissance industrielle japonaise masse ses usines sur une bande de 1 000 km de long sur une largeur variant de 20 à moins de 1 km. Les raisons de cette localisation sont historiques, les courants de peuplement et les plus grandes villes se trouvant ici dès avant l'âge industriel, et aussi physiques en ce qu'il s'agit d'un front de mer (Pacifique et mer Intérieure) accessible, en chaque point, de l'étranger et des autres régions du pays.

Des quatre grands foyers d'industries qui jalonnent cette zone, les trois premiers : Tōkyō, Nagoya et Ōsaka, sont les plus brillants ; environnés sur des dizaines de kilomètres de banlieues enfumées, ils fabriquent à eux seuls 75 p. 100 des textiles, 68 p. 100 des produits métalliques, 55 p. 100 des produits chimiques. Dans leur centre commercial aux beaux immeubles de verre et d'acier, ce sont les mêmes noms qui éclatent la nuit en lettres de néon, les mêmes firmes qui y décident de la marche des affaires : Mitsubishi, Mitsui, Sumitomo, Matsushita, Honda, etc. Les trois agglomérations s'agrandissent aux dépens de la rizière environnante et de la mer qui forme leur baie. La quatrième région, celle de Kita-kyūshū, souffre à présent de tous les inconvénients d'une base industrielle fondée sur la houille à l'âge du pétrole ; elle s'étend moins vite que les autres et ne produit guère que 4,5 p. 100 du total.

• *Évolution récente de cette distribution.* Depuis 1953, ces activités manquent de place dans les régions « anciennes » et ont cherché à s'étendre soit ailleurs, plus au nord notamment, soit dans leur intervalle. Ce mouvement s'accompagne d'un déplacement vers le nord du pays du centre de gravité de cette industrie, la région du Kantō accroissant sans cesse sa suprématie, tandis que Nagoya progresse moins vite, Ōsaka plus lentement et que Kita-kyūshū





éléments de la politique d'approvisionnement de la sidérurgie japonaise
achat de minerai de fer
courants d'importation
volume livré par chaque pays (1972)
principales mines exportant au Japon
projets d'exportation vers le Japon
investissements à l'étranger
prise de participation dans une société minière étrangère
fourniture de capitaux, de matériels ou de savoir-faire japonais
création d'unités sidérurgiques
création d'usines intégrées
achat de charbon cokéfiable
contrats en cours
contrats à l'étude
courants d'importation
principales mines de fer
gisements de sables ferreux
JAPON
INDE
AUSTRALIE
CANADA
ÉTATS-UNIS
PÉROU
BRÉSIL
CHILI
AFRIQUE DU SUD
0 5000 km
rôle de la sidérurgie dans l'économie japonaise
10,8% de la valeur de la production
8% de la valeur ajoutée
6,3% du personnel employé
15,4% de la valeur des export.
part du Japon dans la production mondiale d'acier
origine des approvisionnements en minerai de fer
minerai importé
minerai japonais
mitraille, déchets, d'origine nationale
évolution et répartition de la demande de produits sidérurgiques
production d'acier
exportations
demande nationale d'aciers ordinaires
usages divers
automobile
constr. navale
mécanique
construction
principales sociétés sidérurgiques japonaises
NIPPON STEEL
NIPPON KOKAN
SUMITOMO
KAWASAKI
KÔBE STEEL
NISSHIN SEIKO
position relative en 1970
(production en millions de t)
et en 1973
(ventes d'avril 1972 à mars 1973 en milliards de yen)
usine géante (plus de 10 Mt)
autre usine
usine dont le programme d'extension ne sera pas terminé en 1975
métaux non ferreux
cuivre
courants d'importation
volume livré (plus de 25 000 t en 1972)
principales mines exportatrices
contrats d'achat à l'étude
prise de participation dans une société minière étrangère
fourniture de capitaux, de matériel ou de savoir-faire japonais
création d'unités métallurgiques
autres minerais
courants d'importation de :
minerai de plomb et de zinc
minerai de nickel
bauxite et alumine
minerai d'étain
volume livré
nickel
bauxite
plomb
zinc
représenté lorsque les exportations ont dépassé 25 000 t en 1972
principales mines exportatrices
nickel
bauxite
plomb
zinc
étain
PHILIPPINES
INDONÉSIE
MALAYSIA
NOUVELLE-CALÉDONIE
Nouvelle-Guinée (Austr.)
NOUVELLE-ZÉLANDE
nickel
consommation
production
zinc
(même légende que le cuivre)
plomb
cuivre
consommation
production à partir de minerais importés
tournures et résidus
minerais locaux
raffinerie de nickel
ferronickel
raffinerie d'aluminium
alumine et aluminium
raffinerie d'étain
fonderie de zinc
fonderie de plomb
fonderie de plomb et de zinc
mine de plomb et de zinc
minerais mixtes (Pb-Zn-Cu-Fe)
fonderie et raffinerie
raffinerie
fonderie
mine en activité
mine fermée depuis 1970

stagne pour le moment. C'est toujours sur la mer que s'installent ces nouveaux foyers industriels, et leur mise en place est l'un des phénomènes qui constituent la genèse actuelle de la mégalopolis japonaise.

La vie de relations

Les relations intérieures

La mise en place d'une économie moderne et ainsi unifiée dans un pays aussi long et partagé en îles n'a pu se faire que par la création préalable d'un réseau cohérent de voies de communication ; celui-ci a permis en retour aux grandes régions de l'archipel de se spécialiser en secteurs ruraux et manufacturiers. Les *voies ferrées* furent entreprises dès le début de l'époque Meiji (1868) ; leur réseau se compose de deux grandes voies longeant respectivement le Pacifique et la mer du Japon, reliées par des transversales. Kyūshū, Shikoku et Hokkaidō ont des réseaux autonomes, la première étant, seule, reliée à ce jour au réseau général par tunnel sous-marin. Un viaduc et un tunnel sous-marin de 36 km de long doivent d'ici 1980 unir les deux autres îles à Honshū. De ces quelque 23 000 km de voies, le Japon utilise surtout les 900 qui unissent Tōkyō à Fukuoka par Nagoya, Kyōto, Ōsaka et Hiroshima. Sur les 590 km qui séparent la capitale de Kōbe circulent 23 p. 100 des marchandises et 24 p. 100 des voyageurs de tout le pays ; une nouvelle voie ferrée ultra-rapide, le Shinkansen, double déjà cette ligne jusqu'à Okayama. L'électrification progresse rapidement ; toutefois, de nombreuses lignes secondaires, d'État ou privées, ferment actuellement leurs portes à cause de la concurrence de la route.

Si le *système routier* demeure insuffisant, il progresse aujourd'hui rapidement, et tout un réseau d'autoroutes est en chantier dont l'une, unissant Tōkyō à Kōbe, est déjà en service. Il s'étendra aux quatre îles, empruntant viaducs et tunnels comme il fait déjà entre Honshū et Kyūshū. Le *réseau aérien* concurrence également la voie ferrée ; à peine plus cher qu'elle et animé de fréquences rapides, il relie la capitale aux deux métropoles extrêmes, Fukuoka et Sapporo, en une heure et demie environ contre vingt et quinze heures pour le train. Enfin, pays insulaire, le Japon recourt massivement au *cabotage* pour ses échanges intérieurs ; 44 p. 100 des marchandises utilisent la voie maritime, dont la moitié pour le charbon et le coke, suivis de la fonte, du minerai et du bois ; un millier de ports sont desservis. Au total, toutefois, l'essentiel des produits manufacturés, la totalité du riz et des fruits, la moitié du poisson sont transportés par voie de terre.

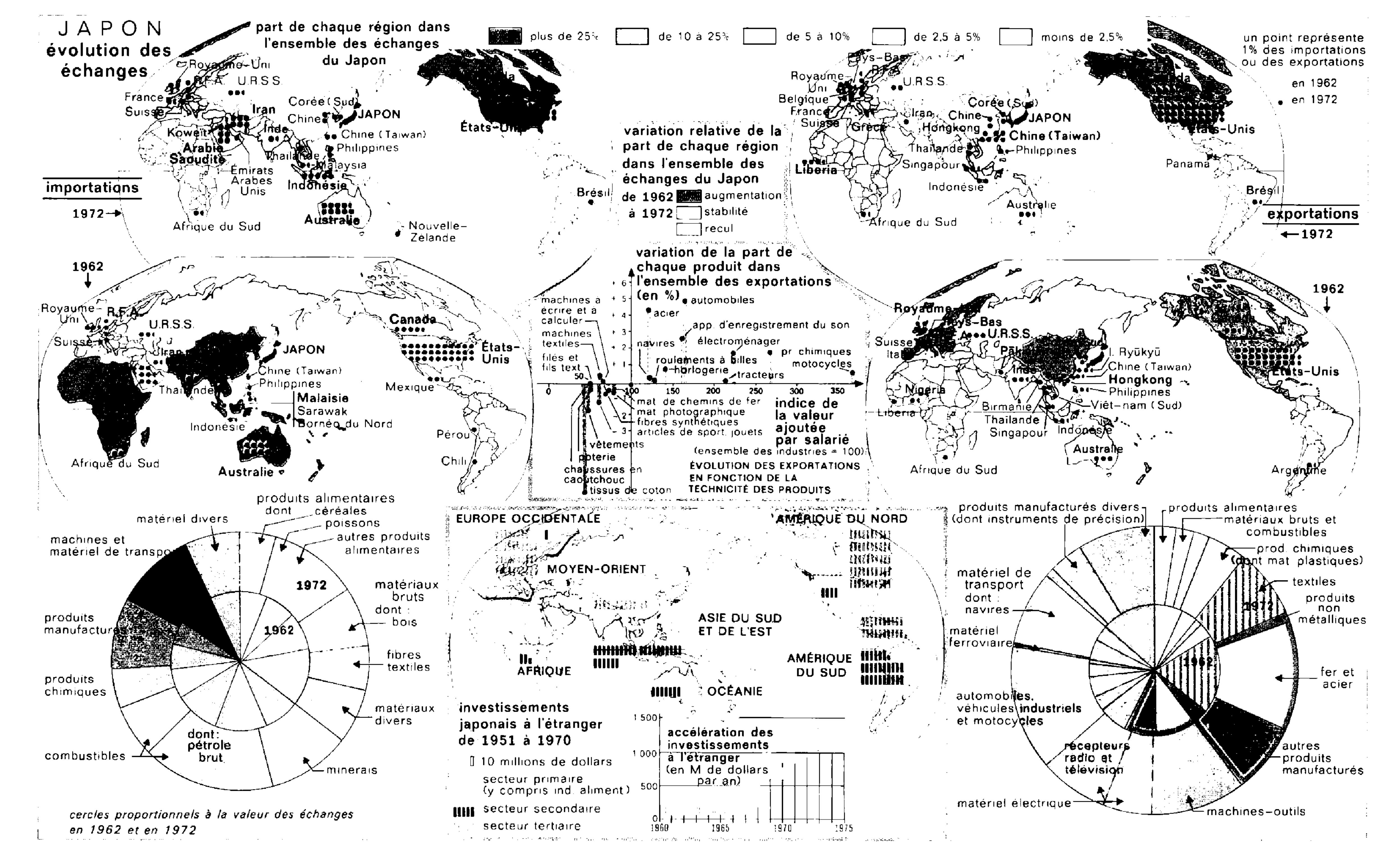
Le commerce extérieur

Le Japon est relié au reste du monde par sa flotte aérienne (JAL, *Japan Air-lines*), tandis que seize compagnies nationales relâchent aux aéroports internationaux de Haneda (Tōkyō), bientôt doublé de celui de Narita, et d'Itami (Ōsaka).

Quant à la flotte marchande, elle est la deuxième du monde en 1970 (après celle du Liberia). Le tiers en est composé de tankers ; pour le reste, le pays dépend lourdement des compagnies étrangères.

Le Japon ne peut vivre en effet sans un courant continu d'échanges avec le monde, devant acheter matières premières et sources d'énergie et exporter environ 20 p. 100 de ses produits. Il effectue, comme avant 1940, environ 5 p. 100 des échanges mondiaux. Ce commerce a d'ailleurs évolué. Avant la Première Guerre mondiale, on importait surtout pétrole, coton et machines pour vendre en échange de la soie brute et des tissus de coton. Plus tard, ces derniers prirent le premier rang et on acheta de plus en plus de minerai de fer et de laine. Actuellement le pétrole et les minerais viennent en tête aux importations ; le fer, l'acier et les produits métalliques ont dépassé largement les textiles aux exportations ; 70 p. 100 des achats sont ainsi des matières premières, secondairement des produits semi-finis et des vivres (céréales) ; 70 p. 100 des ventes sont constituées de produits finis (outillage, navires, automobiles...), suivis des tissus (cotonnades et rayonne) et des jouets.

Cette évolution traduit celle de toute l'économie nationale. Les achats de riz sont devenus insignifiants, le Japon surproduisant même cette céréale ; la soie brute (qui fut à un moment le premier article d'exportation) ne compte plus que pour 2 p. 100 environ, et les anciennes plantations de mûriers sont converties en vergers. En outre, les pays d'Amérique latine ou d'Asie fabriquent et exportent leurs propres cotonnades, pour lesquelles la Chine est le plus gros des concurrents du Japon. Ces produits ont été remplacés par des produits manufacturés de haute qualité et s'adressant désormais à des pays eux-mêmes hautement industrialisés : automobiles, machines, petit appareillage (caméras, réfrigérateurs, télévision...). L'industrie est arrivée à



maturité et triomphe à présent sur les marchés de consommation les plus exigeants du monde.

Parmi les zones d'échanges, l'Amérique du Nord (surtout les États-Unis) vient au premier rang. Avec les États-Unis se fait environ le tiers des importations (parmi celles-ci : blé, caoutchouc synthétique, charbon à coke et ferrailles). L'Australie est la seconde source de produits bruts (laine, houille, fer, blé, sucre). D'Asie viennent du fer (Malaisie, Inde), du caoutchouc naturel (Malaisie, Indonésie), du pétrole (Moyen-Orient) et des bois. L'Amérique latine vend du sucre (Cuba), du café (Brésil) et du coton (Mexique). L'Europe vend de l'outillage. Avec la plupart de ces pays la balance commerciale est déficitaire ; le Japon achète plus qu'il ne vend ; elle est positive par contre avec certains pays asiatiques et avec l'Afrique, dernière-née des partenaires commerciaux du pays et objet de ses soins jaloux. Au total, en 1970, 29 p. 100 des échanges étaient effectués avec les États-Unis, 17 p. 100 avec l'Asie du Sud-Est, 13 p. 100 avec l'Asie méridionale (îles), soit un total pour cette région du globe comparable au chiffre des États-Unis. L'Europe de l'Ouest n'entrait que pour 9 p. 100 des échanges, dont 5 p. 100 pour la Communauté européenne ; ce dernier pourcentage est aussi celui de l'Afrique, inférieur à ceux (environ 9 p. 100) de l'Océanie et de l'Amérique latine.

On remarquera l'importance des facteurs politiques dans une telle répartition ; les deux grands pays voisins du Japon (Chine et U. R. S. S.) n'ont en effet que des échanges infimes avec lui. Si la Chine constitue en outre un concurrent sérieux (textiles, engrais même), elle s'est peu ouverte aux produits nippons jusqu'aux accords de septembre 1972 pour des raisons politiques et malgré l'évidente complémentarité économique des deux pays. Quant à l'U. R. S. S. (3 p. 100 du commerce japonais contre 2 p. 100 pour la Chine), les récents accords au sujet de la mise en valeur des richesses de l'Extrême-Orient soviétique paraissent ouvrir la porte à des échanges plus développés, comme aussi le projet de gazoduc Sakhaline-Hokkaidō ; les pourparlers n'avancent toutefois qu'avec lenteur.

Des 1 000 ports qu'il possède, le Japon en ouvre 68 au commerce étranger, mais une dizaine d'entre eux effectuent l'essentiel du trafic. Plus de la moitié de celui-ci passe par les baies de Tōkyō (avec Yokohama, Kawasaki et Chiba) et d'Ōsaka (Sakai, Amagasaki, Kōbe), le tiers par la première (320 Mt en 1970) ; Ōsaka progresse plus vite cependant (200 Mt environ avec Kōbe), tandis que la baie d'Ise (Nagoya, Tsu, Yokkaichi) atteindra sans doute ce chiffre d'ici cinq ans. Statistiquement, Yokohama (Tōkyō) et Kōbe (Ōsaka) effectuent à eux deux 60 p. 100 des importations et 40 p. 100 des exportations du pays. Viennent ensuite Tōkyō, Nagoya et Ōsaka, à égalité ; ces cinq ports concentrent ainsi 80 p. 100 des importations et 60 p. 100 des exportations japonaises, si bien qu'en définitive le trafic portuaire n'est ainsi que la façade maritime de la grande industrie japonaise, et c'est la localisation de celle-ci qui en commande les points de concentration.

Régions oubliées et régions actives ; la mégalopolis

Régions oubliées et régions actives

On a décrit la manière dont les Japonais divisent d'une façon largement subjective leur pays en zones de conditions naturelles et surtout d'occupation, de mise en valeur bien différentes. Les conditions historiques du peuplement, la mise en place des grandes cités génératrices d'initiatives et d'entreprises économiques ont dégagé une carte régionale assez nette dont les grands domaines féodaux, étroitement cloisonnés de frontières, avaient également contribué à affirmer la personnalité jusqu'en 1868. Ces régions sont au nombre de onze dont deux, *Hokkaidō* (1) et *Kyūshū* (11), correspondent à des îles. Honshū elle-même comprend du nord au sud-ouest : le *Tōhoku* (2), le *Kantō* (3 ; plaine du Kantō et sa bordure montagneuse), le Chūbu (partie la plus large de Honshū), divisé lui-même en trois : le centre montagneux appelé *Tōsan* (4) et les rivages du Pacifique et de la mer du Japon, *Tōkai* (5) et *Hokuriku* (6). Vers l'ouest, la vieille région historique du *Kansai* (7 ; Kyōto-Ōsaka) précède elle-même celle de la *mer Intérieure* (8), qui comprend les îles et les deux rivages du nord (côte Honshū) et du sud (Shikoku) ; elle s'encadre de deux régions extérieures, donnant l'une sur la mer du Japon : le *Sanin* (9) ; l'autre sur le Pacifique : le *Tosa* (10).

Au sein de cet ensemble, l'inégalité de mise en valeur et du peuplement permet de distinguer deux familles de régions. Les unes peuvent être qualifiées de « délaissées » ou de « passives » en ce que leur individualité est plus naturelle ou historique que fondée sur une participation spécifique à la vie économique nationale : tels sont le Tōhoku, le Tōsan, le Hokuriku, le Sanin, le Tosa et le sud de Kyūshū. Les autres sont au contraire éminemment « actives », ce sont les régions clés du Japon, concentrant l'essentiel de sa population et de sa richesse : Hokkaidō méridional, Kantō, Tōkai, Kinki (ou Kansai), mer Intérieure et Kyūshū-Nord. (On trouvera une description détaillée de toutes ces régions aux articles Honshū, Hokkaidō, Kyūshū et Shikoku.)

Cette division en régions géographiques conserve une importance fondamentale dans la mesure où elle correspond approximativement à des conditions naturelles intangibles et sert de base à toute planification économique d'ensemble du pays. De plus en plus, cependant, une zonation plus simple tend à se superposer à elles, et c'est ce processus qu'il importe de décrire pour terminer. Le fait essentiel est l'accélération de la concentration humaine et industrielle le long d'une zone allongée, quelque 1 000 km de long, sur le Pacifique et la mer Intérieure, aux dépens des zones centrale, occidentale et septentrionale, demeurées fidèles à des genres de vie et des activités traditionnels. Il s'élabore ainsi le long de cette bande privilégiée, entre Tōkyō et la baie de Nagoya et Ōsaka, secondairement entre cette dernière et le détroit de Shimonoseki, plus faiblement enfin depuis la capitale jusqu'au sud de Hokkaidō, une traînée urbaine et manufacturière qui dessine les traits d'une des grandes mégalopolis du monde. C'est le lait saillant de la géographie humaine du Japon en la seconde moitié du XXe s., et il en faut dégager les lignes de force qui sont celles-là mêmes de l'économie du pays.

Genèse de la mégalopolis

• *Les paysages.* Le spectacle actuel de l'évolution du paysage le long de l'axe Tōkyō-Ōsaka est riche d'enseignements. Outre les métropoles (Tōkyō-Yokohama, Nagoya, Ōsaka-Kōbe) elles-mêmes en constant réaménagement, des cités importantes situées dans l'intervalle sont en train, en s'étendant vers le rivage ou en s'adjoignant les campagnes voisines, de susciter une série d'agglomérations « millionnaires » qui forment autant de jalons supplémentaires à l'urbanisation et à l'industrialisation. Depuis la baie de Tōkyō, on rencontre ainsi en progressant vers l'ouest : l'ensemble de la baie de Suruga, centré sur la capitale féodale de Shizuoka et le port industriel voisin (7 km) de Shimizu, avec le grand port de pêche de Yaizu ; l'ensemble a déjà 700 000 habitants ; à 100 km environ au sud-ouest, les deux cités voisines (25 km) de Hamamatsu (430 000 hab.) et de Toyohashi esquissent elles aussi une autre agglomération « millionnaire », la première étant la capitale japonaise des instruments de musique (Yamaha, Kawai), la seconde un vieux centre textile (coton) ; passé Nagoya, Kyōto et Ōsaka, voici Kōbe et le gros centre industriel de Himeji (500 000 hab.) et deux autres grandes cités en train de naître de la sorte : autour d'Okayama (375 000 hab.), ancienne cité féodale, se groupent Kurashiki (340 000 hab.), capitale japonaise de la rayonne, et le gigantesque complexe pétrochimique et sidérurgique de Mizushima ; l'agglomération s'étendra au total sur 40 km et s'ouvrira largement sur la mer Intérieure. À 150 km plus à l'ouest, Hiroshima groupe déjà 800 000 habitants autour de son port et des usines automobiles Tōyō Kōgyō.

Qu'il s'agisse de ces cités en gestation ou des baies des grandes métropoles elles-mêmes, partout une évolution semblable se déroule, rapidement aujourd'hui : la rizière se voit progressivement grignotée et reçoit des files d'appartements dont les blocs monotones recouvrent des dizaines d'hectares, à moins qu'ils n'escaladent les pentes des collines rasées dès que la place manque vraiment. Du côté de la mer, les rivages sont doublés par de longues digues bétonnées, à l'abri desquelles s'édifient, entre la mer et l'ancien paysage rural, des complexes industriels de grandes dimensions. La baie de Tōkyō, celles de Suruga et de Nagoya, celle d'Ōsaka, depuis la région de Sakai jusqu'au-delà de Kōbe sur environ 60 km, se voient ainsi régularisées et la ligne du rivage se hérisse de la haute silhouette des hauts fourneaux et des tours de cracking. Sur la mer Intérieure, le mouvement est presque aussi rapide, et des horizons semblables y remplacent les pittoresques rivages. Partout un monde nouveau naît ainsi, bloqué entre la mer et la colline, monde mi-rural, mi-urbain où paysans allant à leur rizière et ouvriers gagnant leur atelier se croisent quotidiennement sur les chemins.

• *Aspects démographiques.* La mégalopolis japonaise groupe près de la moitié des habitants de l'archipel. Cet essor industriel attire en effet sur

ces rivages des migrants venus des autres régions. Ces déplacements sont de deux sortes ; les uns, déjà anciens, portent les habitants des régions purement rurales de l'intérieur ou de l'« envers » vers les cités riveraines du Pacifique, où les attirent un niveau de vie moyen plus élevé, des salaires supérieurs qui constituent ainsi le principal moteur de ces déplacements. Le pourcentage de ces immigrants dans la population s'élève ainsi à 6 pour Tōkyō, 5,5 pour Yokohama et Ōsaka et 3,5 pour Nagoya.

Plus récemment, toutefois, les conditions ont évolué : une partie des migrants qui se dirigeaient vers les métropoles se déverse aujourd'hui dans les régions intercalaires encore peu urbanisées et dont le revenu moyen demeure par conséquent plus faible. Plus encore que la différence de revenu, c'est la vitesse d'industrialisation qui l'emporte comme facteur déterminant ; bon nombre de jeunes travailleurs quittent même les métropoles aux banlieues enfumées et dont l'air est devenu singulièrement malsain (Kawasaki par exemple) pour se diriger vers les régions « jeunes » où le calme, des logements clairs et aérés compensent de plus en plus à leurs yeux l'attrait des seuls salaires. Un double mouvement se dégage donc au sein de ces migrations internes japonaises : à la « descente » traditionnelle des montagnes vers les rivages du Pacifique se superposent des déplacements longitudinaux de ville à ville, voire de ville à région rurale en cours d'urbanisation.

Dans ces cités nouvelles loge ainsi une population jeune, qui ne se rend guère à la ville que le dimanche, à moins qu'elle ne préfère cultiver un lopin de terre. L'encadrement administratif suit, avec un certain décalage, et d'anciens villages deviennent ainsi bourgs, puis villes sans posséder de centre réellement structuré. Plus que la communauté du quartier ou de l'immeuble, ce qui joue ici le rôle de noyau structurant au sein de ces nouvelles collectivités est la « kaisha », la société industrielle qui fait venir, emploie et loge chacun. Le migrant de fraîche date y trouve le cadre social qui est le sien : relations personnelles, hiérarchie au sein d'une communauté où sa place est reconnue et fixée par l'usage.

• *Aspects économiques.* Ces nouvelles zones de peuplement sont essentiellement des foyers manufacturiers, créés de toutes pièces aux dépens de la mer avec d'énormes moyens et à une échelle toujours gigantesque. Leur établissement en des régions jusque-là uniquement rurales ou inexistantes nécessite en effet des moyens financiers considérables que seules peuvent fournir les grandes entreprises du pays, notamment les anciens zaibatsu : Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo, Idemitsu (pétrole), dont justement les installations se trouvent à l'étroit. La liste des entreprises installées dans un ensemble comme celui de Mizushima le montre bien ; on trouve ici côte à côte : Mitsubishi Sekiyu, Mitsubishi Kasei, Nihon Gōsei Kagaku, Nihon Polymer, Nihon Carbide ; sur la rive d'en face, le complexe de Niihama groupe : Sumitomo Kagaku, Sumitomo Kinzoku Kōzan, Sumitomo Kyōdō Denryoku. Dans le cas de Mizushima, le plus fréquent, il s'agit de plusieurs sociétés, rattachées aux groupes de ce nom mais structuralement indépendantes, qui se sont réunies pour financer les frais de l'installation. Dans le cas de Niihama, au contraire, toutes les sociétés relèvent d'un seul groupe (Sumitomo), mais elles aussi sont entièrement autonomes et ne se sont associées que pour des raisons de financement du complexe. Il faut en effet choisir tout d'abord (soit sur les rives vacantes des baies des métropoles, soit dans leur intervalle) l'emplacement jugé le plus favorable du point de vue de la situation, des fonds marins, de l'approvisionnement en eau et en énergie, secondairement (car l'essentiel des transports se fait par mer) des relations avec l'hinterland. Il faut ensuite financer les énormes travaux de génie civil nécessaires et ceux d'adduction d'eau douce (dont la rareté pose toujours un grave problème, la distillation d'eau de mer demeurant fort chère). Ces ensembles d'industries lourdes s'appellent en japonais « combinats », ce mot ne sous-entendant aucune dépendance de droit ou de fait entre les entreprises établies sur un même site, mais une simple mise en commun d'installations coûteuses. Il faut ensuite approfondir les chenaux jusqu'aux quais afin que tankers et minéraliers puissent accoster directement, cela surtout dans la mer Intérieure, dont les fonds ne peuvent, sans dragages, accepter les gros navires modernes.

Il s'agit ainsi uniquement d'un effort de la volonté humaine, appliquée à l'aménagement de nouvelles, zones industrielles aux points de l'archipel jugés les plus favorables. Les décisions sont prises en commun par les entreprises intéressées, et, par exemple, le choix du site de Mizushima a demandé plusieurs années d'études. Les industries ainsi établies sont uniquement lourdes : sidérurgie et pétrochimie surtout, celles qui demandent le plus d'espace et qui représentent aujourd'hui l'avenir économique du pays. En peu de pays modernes, une vue globale des besoins de l'économie a conduit à une conquête aussi systématique des rivages.

La campagne demeure généralement peu touchée par ces « combinats » établis dans son voisinage immédiat (dans ses rythmes de vie ou ses produits tout au moins). L'essor des zones fruitières et maraîchères tout au long des adrets du Tōkai ou du Sanyō (Chūgoku) est antérieur à ce phénomène et traduit davantage des conditions physiques (ensoleillement) et humaines (voisinage des métropoles) préexistantes. Au-delà de la voie ferrée ou de la route, jadis littorales, qui le séparent des nouveaux ensembles, le paysan travaille sa rizière comme auparavant, jusqu'au jour où le bulldozer en aura raison. Par ailleurs, vivant de façon prospère grâce au prix élevé de ses produits, voyant sa terre accroître de jour en jour sa valeur foncière, il ne trouve guère d'avantages à devenir ouvrier. Tout montre ainsi nettement le caractère surimposé des nouveaux paysages industriels au sein de ces vieilles campagnes.

• *Aspects résidentiels.* La prolifération de la population le long de cette zone suscite de vastes travaux de construction de logements soit dans l'intervalle des villes, soit dans les centres de celles-ci, remodelés avec énergie surtout depuis les années 1960. Plus que toute autre région, la mégalopolis annonce et symbolise l'évolution des modes d'urbanisation et de construction japonais. Jusqu'en 1960 environ, les maisons de bois de type traditionnel constituaient encore 75 p. 100 des nouvelles constructions ; elles n'en forment plus aujourd'hui que la moitié. Cette survie cependant remarquable s'explique par la standardisation très poussée de ce mode d'habitation et le cadre éminemment familier qu'elle constitue pour chacun. L'acier et le béton, connus bien avant la guerre, se sont généralisés tout au long de la zone industrielle et urbaine, une des formules souvent adoptées étant l'immeuble résidentiel de quatre étages (donc sans ascenseur) long de trente à cinquante mètres ; leurs cubes, par groupes de dix, vingt ou davantage, jalonnent plages et rizières. À l'intérieur, bien souvent, les appartements sont aménagés à la façon des maisons classiques, avec cloisons de papier coulissantes et grosses nattes sur le sol de la chambre à coucher.

Le centre des métropoles représente un niveau architectural supérieur ; ici, l'argent compte moins que le prestige, et de grands édifices de huit à dix étages en moyenne, mais progressivement plus élevés, sont construits en acier et en verre, succédant aux anciens immeubles de pierre ou de béton datant d'avant guerre. C'est dans leur centre commercial que les cités de la mégalopolis connaissent leur plus remarquable transformation. Des galeries marchandes, souvent souterraines, avec ronds-points et fontaines comme à Ōsaka ou à Sapporo, se déploient sous les places des gares, tandis que le réseau du métro (Tōkyō, Nagoya, Ōsaka, Sapporo), qui s'étend sans cesse vers la banlieue tout en se densifiant dans le centre, dessert directement grands magasins et principaux immeubles, formule utile en ce pays pluvieux qu'est le Japon.

Ces grandes villes remodèlent aussi leurs banlieues, qui, souvent fort anciennes et insalubres (telle Kawasaki, près de Tōkyō), accumulent localement sur des dizaines d'hectares maisons branlantes et ateliers enfumés. Leur façade maritime, qui se dédouble constamment par adjonction de nouveaux atterrissements sur le rivage (lui-même artificiel), déploie un front continu de quais et de hautes structures manufacturières qui les isole totalement de la mer. L'urbanisme japonais n'est d'ailleurs qu'à ses débuts, et, des grandes cités, seule Nagoya (et les villes de Hokkaidō à cause de leur origine « coloniale ») offre un plan rationnel et harmonieux. L'essor urbain demeure assez anarchique, et la création de toutes pièces de villes-satellites à 30 ou 50 km des métropoles (telle Tama pour Tōkyō) paraît n'apporter qu'un palliatif partiel à cette croissance désordonnée. Plus que jamais, la mégalopolis japonaise est le domaine de l'air insalubre, des eaux polluées, du bruit.

• *Aspects de la vie de relations.* Tous ces foyers urbains et industriels, les métropoles aussi bien que les « combinats » ou les cités d'importance moyenne qui s'industrialisent dans leur intervalle, s'échelonnent en un ruban unique, ce qui y rend les relations aisées. La totalité des établissements manufacturiers en effet dépend de quelques centres de direction localisés à Tōkyō, Ōsaka ou Nagoya, et c'est de là, dans les

bureaux calmes et modernes de leur centre commercial, que se prennent toutes les décisions à leur sujet. Des communications rapides sont ainsi un facteur essentiel à la bonne marche de l'ensemble, une même société pouvant avoir des usines à Mizushima, à Yokkaichi, sur la baie de Tōkyō et plus au nord, à Kashima, dernier-né des grands combinats japonais. Une noria continue d'avions transporte les hommes d'affaires d'une extrémité à l'autre de la mégalopolis, ainsi que la nouvelle voie ferrée du Shinkansen, qui court sur ces rivages à la vitesse horaire de 200 km/h, reliant ainsi Ōsaka à Tōkyō en 3 h 10 et à Nagoya en 1 h 10. Okayama et Mizushima sont depuis la fin de 1972 à 4 h de la capitale, et, d'ici à 1975, Hiroshima et Fukuoka (Sapporo vers 1980) entreront à leur tour dans la zone des aller et retour possibles dans la journée. Une autoroute enfin double cette voie de Tōkyō à Kōbe, et sa construction avance le long de la mer Intérieure.

Au sein de ce vaste ensemble, toutefois, les métropoles conservent et exercent plus fortement que jamais leur rôle de direction. Parmi elles, Tōkyō pour la moitié septentrionale du pays, Ōsaka pour l'ouest sont absolument prééminentes, Nagoya se taillant dans leur intervalle une zone embrassant deux à trois préfectures, tandis que Fukuoka demeure la métropole de Kyūshū. Une âpre compétition oppose depuis longtemps Tōkyō et Ōsaka, la première représentant, au triple point de vue démographique, économique et du rayonnement, les cinq tiers environ de la seconde. Celle-ci affirme toutefois un dynamisme remarquable, et bon nombre de grandes sociétés y ont leur siège social. Cette « bicéphalité » du réseau urbain japonais constitue un exemple assez rare, à part l'Australie et le Brésil, sur l'ensemble de la planète, et mérite d'être soulignée.

Conclusion

La géographie du Japon au troisième quart du XX[e] s. exprime ainsi un immense effort de production qui est à l'origine de transformations spectaculaires de l'archipel. Bien des problèmes demeurent toutefois, le moindre n'étant pas la présence d'un vaste secteur encore archaïque de l'économie, rural et industriel prémoderne. L'État en effet entretient à grands frais la masse paysanne en achetant la totalité de la récolte de riz, tandis qu'une fraction importante de la classe ouvrière Subit encore des conditions de travail et de salaires primitives en dépit de l'élévation générale du niveau de vie. Une planification fort souple préside à cet effort. Au plan dit « de redressement » (1948-1952) a ainsi succédé un plan de cinq ans (1956-1960) et un plan de dix ans (1961-1970) prévoyant, et ayant atteint, le doublement du revenu national. Il faut encore liquider en douceur les entreprises marginales, contrôler sévèrement les investissements afin d'éviter une surchauffe de l'économie. Une forte épargne continue d'alimenter ceux-ci, et l'État paraît devoir ne pas la décourager. De riches perspectives s'offrent en effet aujourd'hui au pays : relations commerciales plus étendues avec l'U. R. S. S., ouverture, quelque jour, du marché chinois et, surtout, demande inlassable du marché intérieur, qui constitue actuellement le seul marché de consommation de type moderne en dehors des nations blanches.

Il faudrait enfin, mais ceci semble impossible, équilibrer harmonieusement le développement du pays. La dissymétrie de plus en plus accusée selon laquelle il s'opère inquiète les dirigeants. Selon les prévisions des experts, si l'évolution actuelle se poursuit, les neuf dixièmes des Japonais seront citadins en 1985, Tōkyō seule en abritant 25 millions et Ōsaka 15, tandis que les trois quarts des habitants demeureront dans la mégalopolis. Divers projets et plans visent à encourager les investissements dans les zones de l'intérieur et de l'« envers ». Un des moyens sur lesquels on compte est le lancement de voies ferrées ultrarapides, du type du Shinkansen actuel, sur tout l'archipel ; on attend aussi beaucoup d'un réseau d'autoroutes. Enfin, le problème des nuisances se pose au Japon avec une acuité sans doute unique au monde, rançon de la prospérité actuelle et grave menace pour l'avenir. Les dirigeants s'en occupent activement.

J. P.-M.

▶ *Asie de là mousson / Hiroshima / Hokkaidō / Honshū / Kita-kyūshū / Kōbe / Kyōto / Kyūshū / Nagoya / Ōsaka / Sapporo / Shikoku / Tōkyō / Yokohama.*

📖 M. Moreau, *l'Économie du Japon* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1959 ; 5[e] éd., 1972). / H. Brochier, *le Miracle économique japonais* (Calmann-Lévy, 1965). / G. T. Trewartha, *Japan, a Geography* (Madison, Wisconsin, 1965). / M. Derruau, *le Japon* (P. U. F., coll. « Magellan », 1967 ; 2[e] éd., 1970). / M. Schwind, *Das japanische Inselreich*, t. I : *Die Naturlandschaft* (Berlin, 1967). / J. Pezeu-Massabuau, *Géographie du Japon* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1968). / H. Hedberg, *Den Japanska utmaningen* (Amsterdam, 1970 ; trad. fr. *le Défi japonais*, Denoël, 1970). / H. Kahn, *The Emerging Japanese Superstate, Challenge and Response* (Englewood Cliffs, N. J., 1971 ; trad. fr. *l'Ascension japonaise*, Laffont, 1971). / *Le Japon* (Larousse, 1971).

La littérature japonaise

Coupé du continent par une mer difficile, le Japon avait un retard considérable sur l'Empire chinois, lorsque, dans les premiers siècles de notre ère, des contacts s'établirent entre les deux pays. L'archipel, politiquement morcelé, ignorait toute écriture, et sa culture était encore au stade ennéolithique. Ses habitants, et principalement les dynastes du Yamato, qui avaient entrepris la construction d'un embryon d'État, comprirent très vite l'intérêt qu'il y avait pour eux à emprunter systématiquement tous les éléments de la civilisation continentale, à commencer par l'écriture, véhicule de la pensée et instrument de gouvernement. Dans un premier temps, ils usèrent donc de la langue chinoise et de son moyen d'expression, le système des idéogrammes. C'est ainsi que cette langue, étrangère à double titre, car nulle autre, peut-être, n'est plus éloignée du japonais par ses structures morphologiques et syntaxiques, devint et resta pendant des siècles la langue juridique et administrative de l'État insulaire, jouant un rôle analogue à celui du latin dans les royaumes d'Occident. Et, de même que le latin, le chinois était aussi la langue religieuse : les textes bouddhiques parvinrent en effet au Japon, à partir du VI[e] s., dans leur version chinoise.

Langue d'église et langue de gouvernement, le chinois suffit aux besoins des Japonais tant que l'écriture resta l'apanage d'un petit groupe de gouvernants et de moines, étroitement liés à la cour du Yamato. C'est dans cette langue que sont rédigés les plus anciens écrits conservés, œuvres du prince-régent Shōtoku-taishi (572-621 ou 622), à savoir la *Constitution en dix-sept articles* et plusieurs commentaires de sūtra.

La fondation de Nara et les grandes compilations

Le gouvernement central, dont Shōtoku-taishi avait affermi les bases, exigeait une capitale. Celle-ci fut fondée en 710 dans la plaine du Yamato, sur le modèle de la métropole de l'empire Tang (T'ang), alors à son apogée. Il convenait maintenant d'affirmer, au-dedans et au-dehors, la légitimité d'un pouvoir qui se voulait l'égal du puissant voisin, avec qui il entretenait des rapports fructueux. À ces objectifs répond la rédaction d'une double relation des traditions nationales. Dès l'année 682, l'empereur Temmu avait ordonné à un certain Hieda no Are, qui appartenait, semble-t-il, à la corporation des *Katari-be* (« diseurs »), détenteurs des traditions orales, de faire la synthèse des tables généalogiques et des faits mémorables, afin que « les erreurs fussent redressées ». Ce dessein sera repris et mené à bien trente ans plus tard, pour le compte de l'impératrice Gemmyō et sous le contrôle du prince Toneri, troisième fils de Temmu, par Ō-no Yasumaro, qui rédigea en 712, en collaboration avec Hieda no Are, les *Notes sur les faits du passé* (le *Kojiki*). Un premier livre, cosmogonique, retrace les mythes de la création du monde et, par une suite de généalogies divines, rattache la dynastie aux dieux créateurs en passant par la divinité souveraine, Amaterasu-ō-mikami, la « grande divinité qui illumine le ciel », en d'autres termes le Soleil. La légitimité de droit divin du monarque étant ainsi établie, les deux livres suivants se présentent comme une chronique des règnes, de Jimmu, premier « souverain humain », jusqu'à Suiko (593-628). Somme des mythes et des traditions nationales, affirmés face à la culture sino-bouddhique, le *Kojiki* se devait d'user de la langue du pays ; son rédacteur y parvint par divers procédés, dont l'ingéniosité n'a d'égale que la complexité, grâce, notamment, à l'emploi de certains idéogrammes pour leur seule valeur phonétique, sans tenir compte de leur signification.

À peine achevée cette première relation, une commission présidée par le même Ō-no Yasumaro entreprendra une chronique des mêmes événements, mais en chinois cette fois, chronique infiniment plus détaillée dans sa partie historique, deux livres seulement sur trente étant consacrés aux origines mythiques. Ce sera la *Chronique du Japon (Nihon-shoki* ou *Nihongi)*, terminée en 720, dont l'un des buts est très certainement de faire admettre aux Chinois que l'« Empereur de l'Est » pouvait traiter d'égal à égal avec celui de l'Ouest.

Le génie politique du prince Toneri apparaît de même dans un décret de 713 qui ordonnait aux gouverneurs des provinces de procéder à un inventaire complet du domaine impérial et de ses ressources, que devaient préciser diverses indications toponymiques et la relation « des vieilles traditions conservées par les Anciens ». Mais l'emprise politique du pouvoir central n'était sans doute pas encore à la

mesure des ambitions du prince, car, malgré de nombreux rappels qui se succédèrent jusqu'en 925, certaines provinces semblent avoir opposé une sourde résistance à cette entreprise qui masquait à peine les visées administratives et fiscales du gouvernement. Cinq seulement de ces *Fudoki (Notes sur les coutumes et les terres)* nous sont parvenus à peu près en entier. Des fragments de trente-six autres sont apportés dans des documents postérieurs. Certains gouverneurs semblent, du reste, avoir fait preuve de plus d'érudition que de zèle, en se contentant de démarquer en chinois des modèles continentaux.

À ces documents officiels, il faut ajouter deux séries de textes recueillis dans des écrits postérieurs, mais qui représentent un état archaïque de la langue, antérieur pour certains au *Kojiki*. Ce sont les vingt-sept *norito*, textes rituels liés aux cérémonies du *shintō*, que rapporte le *Cérémonial de l'ère Engi* (*Engi-shiki*, 927) et les soixante-deux *semmyō*, rescrits impériaux, dont le *Shoku-Nihongi* (*Suite au Nihon-shoki*, début du IXe s.) donne la version japonaise.

Aucun des textes que nous venons de citer ne peut, toutefois, être tenu pour proprement littéraire. Il en va tout autrement de la dernière des grandes compilations du siècle de Nara, l'anthologie poétique du *Manyō-shū* (v. 759), fruit d'une initiative privée. Les lettrés de la Cour, dès cette époque, pratiquaient le *kanshi* « poème [en langue] Han », mais parallèlement, prospérait le « chant du Yamato », mode d'expression poétique qui ne devait rien à la Chine et qui proscrivait jusqu'à l'usage des vocables d'emprunt. Les quelque quatre mille cinq cents poèmes du *Manyō-shū* se répartissent entre trois formes seulement, reposant toutes trois sur une métrique très simple, faite de l'alternance ou de la succession d'éléments de cinq et sept syllabes. Les vingt livres du recueil contiennent en effet plus de quatre mille *tanka* (« poèmes courts »), composés de deux versets de formule 5-7-5 et 7-7, deux cent soixante *chōka* (« poèmes longs »), faits d'une succession en nombre indéterminé de groupes 5-7, terminée par un verset 5-7-7, et soixante-deux *sedōka* de deux couplets 5-7-7. *Chōka* et *sedōka* disparaîtront totalement dès le Xe s., et, pour près d'un millénaire, le *tanka* sera le *waka* (« poème japonais ») par excellence.

Les genres littéraires de Heian

Si le *Manyō-shū* nous livre, à travers la production poétique des VIIe et VIIIe s., l'essence de la sensibilité poétique du Yamato, s'il nous révèle les noms et le talent de très grands poètes comme Kakinomoto no Hitomaro ou Ōtomo no Yakamochi (qui passe pour en avoir été le compilateur), il jette en outre une lumière singulière sur le processus de formation des premiers genres littéraires spécifiquement nationaux, dont l'épanouissement se situe aux Xe et XIe s.

Les poèmes de l'anthologie sont en effet introduits par des préambules rédigés en chinois, qui précisent les conditions de leur composition. Le plus souvent, ces préambules tiennent en quelques mots, mais parfois il s'agit de textes soigneusement élaborés : relations de voyage, descriptions de paysage, scènes de fête, contes ou légendes, dont le poème n'est plus qu'une simple illustration.

Il suffisait de rédiger les préambules eux-mêmes en japonais pour obtenir les *uta-nikki* (« journaux poétiques ») ou les *uta-monogatari* (« récits poétiques »), dont le recueil des *Contes d'Ise (Ise-monogatari)* nous livre les prototypes. Suite de cent vingt-cinq anecdotes d'origine diverse, rapportées par la suite au poète Ariwara no Narihira (824-880), ces « contes » sont, tout comme les préambules du *Manyō-shū*, de longueur inégale : d'une ou deux lignes à plusieurs pages. Si, dans les uns, le poème reste l'essentiel, d'autres, au contraire, se présentent comme des fragments de journaux de voyage ou comme des esquisses de constructions romanesques en prose, dont les *waka* cristallisent une sensation ou une impression.

Ces tendances se développeront très rapidement dans la société courtoise de la nouvelle capitale, la « Capitale pacifique », Heian-kyō (auj. Kyōto), fondée dans les dernières années du VIIIe s. Une élite aristocratique hypercultivée au milieu d'un pays encore fruste constitue autour du Palais un monde clos, dont l'étiquette et la poésie seront les préoccupations dominantes. Si les hommes continuent à se complaire dans les exercices de style à la chinoise, quelques femmes y construisent, aux alentours de l'an 1000, une littérature de journaux intimes *(nikki)* et de « dits » *(monogatari)* romanesques qui ont fait de cette période l'âge d'or des lettres japonaises.

Le « père des monogatari », le *Dit du coupeur de bambous (Taketori-monogatari)* [fin du IXe s. ?] reste anonyme, mais il en est tout autrement du premier des *nikki*, œuvre d'un haut fonctionnaire poète, Ki no Tsurayuki (v. 859-945), homme de lettres au meilleur sens du terme. Présidant en 905 une commission impériale chargée de donner une suite au *Manyō-shū*, il avait placé en tête de cette nouvelle anthologie, le *Kokin-waka-shū (Recueil de poèmes de jadis et naguère)*, modèle des vingt recueils impériaux qui le suivront au cours des siècles, une préface qui est le plus ancien « art poétique » du *waka* ; c'est à lui aussi que l'on doit une autre innovation, à savoir la rédaction des préambules des poèmes en prose japonaise. Plus tard, nommé gouverneur de Tosa, dans l'île de Shikoku, il relatait en japonais encore son voyage de retour dans son *Journal de Tosa* (*Tosa-nikki*, 935), qu'il attribuait à une femme de sa suite, afin d'atténuer l'audace de son entreprise. La supercherie ne trompait personne, mais l'idée était lancée qu'une femme pouvait écrire sans être taxée de pédanterie, à la condition qu'elle le fît en japonais.

Sans doute, les dames de la Cour, dont certaines déjà s'étaient illustrées dans le *waka*, n'attendaient-elles que cela, car bientôt apparaissait une floraison de *nikki* et de *monogatari* dont les auteurs sont, à de rares exceptions près, des femmes. L'un des premiers *nikki*, et le chef-d'œuvre du genre, est le *Journal d'une éphémère* [*Kagerō-(no)-nikki*], tenu de 954 à 974 par la poétesse désignée dans les anthologies comme la « mère du ministre Michitsuna ». De la seconde moitié du Xe s., les deux seuls *monogatari* conservés, sur une douzaine de titres connus, sont anonymes, mais eurent, eux aussi, semble-t-il, des femmes pour auteurs. Ce sont le *Dit de l'arbre creux* (*Utsubo-monogatari*, v. 970) véritable roman-fleuve déjà, malheureusement gâté par l'abus d'un merveilleux de convention, et le *Dit de la cave (Ochikubo-monogatari)*, variation sur le thème de Cendrillon, habile et sobrement contée.

Rien de tout cela ne laissait cependant prévoir le génial *Dit du Genji (Genji-monogatari)*, qui est peut-être le chef-d'œuvre absolu de la littérature romanesque de tous les pays et de tous les temps. C'est une fresque magistrale en cinquante-quatre livres (plus de 2 000 pages dans les éditions courantes) de toute une société courtoise gravitant autour du héros, le Genji, fils d'un empereur et d'une favorite. L'auteur en est une dame d'honneur de l'impératrice Akiko, d'origine relativement modeste, connue sous son seul surnom de Murasaki* Shikibu (v. 978 - v. 1020) et dont nous ne saurions rien s'il ne nous restait un fragment de son journal, des années 1008 à 1010. Le récit, qui couvre une cinquantaine d'années, relate les aventures du Genji de sa naissance à sa mort, suivies de celles du prince Kaoru, son fils présumé ; autour de ces deux personnages centraux, des centaines d'hommes et de femmes vivent et meurent, se livrent à des intrigues subtiles et compliquées en un microcosme urbain où l'étiquette règne en souveraine, mais qui ne contient qu'à grand-peine des passions féroces dissimulées sous des dehors compassés ; les amours du prince sont autant de prétextes à des portraits de femmes qui ont gardé une présence saisissante et dont un millénaire entier n'a pu ternir la fraîcheur et l'éternelle jeunesse.

Cette image de la cour de Heian est complétée et authentifiée par un second chef-d'œuvre, exactement contemporain, le *Makura no zōshi (Notes de chevet)*, de la dame Sei* Shōnagon (v. 966 - † début du XIe s.), qui inaugura un genre dérivé du *nikki*, celui des *zuihitsu*, « écrits au fil du pinceau ». C'est une suite de quelque trois cents notes jetées sur le papier au hasard des événements ou des réflexions : choses vues, scènes prises sur le vif, dont les acteurs sont les habitants du Palais, empereur, impératrice, ministres, dames et gens de cour, et jusqu'aux chiens et aux chats, énumérations spirituelles, incisives, féroces parfois de « choses agréables, désagréables, ridicules, irritantes, ennuyeuses », etc.

La comparaison avec ces deux monuments impérissables rejette dans une ombre souvent imméritée les *monogatari* et les *nikki* des XIe et XIIe s., et l'impossibilité de les égaler est certainement responsable pour une part de la rapide décadence de ces genres. Cela est vrai surtout pour les « dits », qui trop souvent s'égarent dans le pastiche. Tel est le cas du *Sagoromo-monogatari* (v. 1050), dont le héros n'est, malgré certaines habiletés, qu'une réplique du prince Kaoru ; il en va de même, dans une moindre mesure, du *Hamamatsu-chūnagon-monogatari (Histoire du conseiller de Hamamatsu)* et du *Yowa no Nezame* (v. 1060). Seules évitent cet écueil des œuvres sans prétention, où l'humour reprend ses droits : le *Torikaebaya-monogatari* (fin du XIe s. ?), qui conte les mésaventures d'un père affligé d'une fille virile et d'un fils

efféminé, s'exclamant à tout propos : *Torikaebaya !* (« Ah ! si je pouvais les permuter ! ») ; et surtout les *Contes du conseiller de la Digue* (*Tsutsumi - chūnagon - monogatari*, début du XIIe s.), recueil de dix nouvelles pleines d'inventions baroques, dont la mieux venue est l'histoire parodique de la « Demoiselle qui aimait les chenilles ».

Parmi les *nikki*, il faut citer celui de la belle et impétueuse poétesse Izumi Shikibu, fragment des années 1003-04, et l'insolite *Sarashina-nikki*, journal d'une provinciale, bonne épouse et bonne mère, que la lecture des *monogatari* fait rêver (v. 1050).

L'épopée et la formation de la nation japonaise

Tandis que la cour de Heian s'épuisait à ses jeux stériles, les provinces, lentement mais sûrement, s'ouvraient à une culture commune. Les noyaux en étaient les centres administratifs nés entre le VIe et le VIIIe s., où se formaient, au contact des fonctionnaires et des moines venus de la ville, des élites locales. Les chefs militaires, à l'origine désignés par le Palais notamment parmi les membres des puissants clans Taira et Minamoto, s'y taillaient d'autre part de véritables fiefs, bientôt héréditaires, appuyés sur une clientèle d'hommes de guerre recrutés sur place. La tentation était grande, pour les factions de la Cour, de rechercher le soutien de ces forces neuves ; et c'est ainsi que l'on verra, dans la seconde moitié du XIIe s., les chefs des clans guerriers arbitrer les conflits dynastiques.

Après les troubles de Hōgen (1156) et de Heiji (1159), Taira no Kiyomori se rend maître de la capitale et de toutes les provinces du Centre et de l'Ouest. Le pouvoir de Taira, cependant, est mis en échec dans l'Est et le Nord, d'où partira la contre-attaque des Minamoto. Une campagne foudroyante, menée par le fameux Yoshitsune (1159-1189) de 1183 à 1185, mettra fin à l'hégémonie des Taira, dont l'armée est détruite à Danno-ura. Minamoto no Yoritomo (1147-1199) fonde à Kamakura, au cœur de ses fiefs des Marches orientales, la première régence militaire : avec le titre de *shōgun*, une sorte de maire du Palais exercera désormais — et ce jusqu'en 1868 — la réalité du pouvoir au nom d'un empereur fantoche.

Ce pouvoir de fait sera contesté certes par d'autres féodaux pendant quatre siècles, jusqu'à l'avènement des Tokugawa (en 1616), mais, pour la première fois, le pays est soumis à une autorité centrale effective, substituée en fait sinon en droit au pouvoir plus théorique que réel du palais de Heian. La grande guerre du XIIe s., qui s'est déroulée à travers toutes les provinces, de l'extrême nord à l'extrême ouest, a d'autre part, en brassant des populations qui jusque-là s'ignoraient, créé le sentiment d'une certaine communauté nationale. Les chefs de guerre n'ont, du reste, d'autre ambition que de se faire admettre dans les rangs de l'aristocratie de cour, à laquelle ils cherchent à s'assimiler ; que Sanetomo, troisième *shōgun* des Minamoto (de 1204 à 1219), puisse être tenu pour le plus grand poète de *waka* de son temps prend dans ces conditions une signification exemplaire.

Mais la conséquence la plus décisive des guerres civiles sera l'ouverture à la culture, qui, jusque-là, était l'apanage de la cour de Heian, de nouvelles couches sociales, de plus en plus étendues, par le truchement d'une nouvelle forme de littérature orale, le récit épique. Car, au Japon comme ailleurs, l'épopée naît des guerres formatrices de la conscience nationale ; ici, toutefois, elle apparaît comme l'instrument de diffusion d'une civilisation déjà évoluée et non point comme la première manifestation d'une culture en voie de formation. Ce qui tendrait à prouver que, dans la genèse du genre épique, les conditions politiques et sociologiques jouent un rôle prépondérant.

Le cas de l'épopée japonaise est d'autant plus intéressant que ses origines, loin de se perdre dans la nuit des temps, ont pu être précisées de façon certaine. Les sources en sont, en effet, littéraires et découlent de deux genres bien connus : les *monogatari*, d'une part, et la littérature anecdotique, de l'autre. Pour bien comprendre le processus, il nous faut remonter un peu en arrière et examiner certains documents de la fin de Heian.

Depuis les chroniques du VIIIe s., les Japonais avaient toujours montré un goût prononcé pour l'histoire. Les chroniques officielles en chinois se suivaient règne après règne, mais, sous l'influence du *Genji-monogatari*, qui peut, dans une certaine mesure, être considéré comme un roman historique, l'idée se fit jour que l'histoire vraie pouvait fournir la matière de « dits » dont les personnages seraient authentiques. Tel fut l'*Eiga-monogatari* (le *Dit de magnificence*), qui raconte deux siècles d'histoire, de 888 à 1092, mais dont vingt-huit livres sur quarante sont consacrés au seul Fujiwara no Michinaga, le « Magnifique », l'illustre ministre de l'an 1000, dont la figure idéalisée devient ainsi une vivante réplique du Genji.

Tout autre est le dessein des *kagami* (« miroirs ») de l'histoire, dont le *Grand Miroir (Ō-kagami)* est le modèle. Composé vers l'an 1100, cet ouvrage traite de la même matière que l'*Eiga-monogatari*, mais sous la forme d'un dialogue entre deux personnages fictifs, dont les récits se complètent et se compensent, amorçant ainsi une véritable critique de l'histoire.

La tradition des recueils d'anecdotes est plus ancienne, car ses sources sont chinoises. Les premières compilations japonaises de ce genre sont, du reste, bouddhiques et en langue chinoise : citons entre autres le *Nihon-ryōi-ki* (*Chronique des événements étranges et surnaturels survenus au Japon*, 822?), source de récits édifiants de miracles, compilés par un moine, et le *Sambō-ekotoba* (*Légendes illustrées des trois trésors*, 984).

Le chef-d'œuvre du genre sera, à la fin du XIe s., le *Konjaku-monogatari (Contes de jadis et naguère)*, véritable encyclopédie anecdotique de l'Inde, de la Chine et du Japon. Si les thèmes religieux en occupent encore les deux tiers (vingt livres sur trente et un), le dernier tiers est consacré à des biographies profanes, des récits d'aventures, contes fantastiques ou simplement instructifs. À côté des moines et des courtisans y paraissent guerriers et gens du peuple, que les « dits » courtois ignoraient. L'*Uji-shūi-monogatari* (*Supplément aux contes d'Uji*, v. 1200) se donne pour un complément du précédent. D'autres recueils suivront, d'un caractère plus didactique : le *Kojidan* (*Propos sur des faits anciens*, 1215) de Minamoto no Akikane (1160-1215) et surtout le *Kokon-chomon-jū* (*Recueil de choses entendues de jadis et naguère*, 1254) de Tachibana no Narisue, inventaire systématique d'une culture et d'un mode de vie en voie de disparition par l'un des derniers lettrés à la mode de Heian.

Les événements lourds de conséquences de la fin du XIIe s. ne feront que stimuler ce goût de l'histoire et des anecdotes. Trois *monogatari* du XIIe s. les relatent de façon suivie : le *Hōgen-monogatari* (pour les années 1156-1184), le *Heiji-monogatari* (pour les années 1158-1199) et enfin le *Heike-monogatari* (la *Geste des Heike* [ou *Taira*]), qui rapporte l'ascension et la chute de l'orgueilleuse maison.

Or, c'est précisément là que se situe la naissance de l'épopée. *Hōgen* et *Heiji* sont des récits littéraires faits pour être lus. Mais, de l'un et de l'autre, il existe une seconde version, délayée, oratoire, mêlée de digressions anecdotiques qui, parfois, font appel au merveilleux, bref d'un ton déjà épique et qui apparaît comme un remaniement destiné à la déclamation. Du *Heike*, par contre, les seules versions connues (en douze livres contre trois pour chacun des deux autres récits) sont de style épique, mais des recherches récentes ont montré qu'elles dérivent, elles aussi, d'une première version écrite, beaucoup plus dense et plus objective, en trois livres. À l'inverse, on a pu montrer qu'une autre relation plus tardive des mêmes événements, en quarante-huit livres, connue sous le titre de *Gempei-seisui-ki (Chronique de la grandeur et de la décadence des Minamoto et des Taira)*, n'est qu'une amplification du *Heike* lui-même. Il paraît donc désormais établi que l'épopée japonaise ne s'est pas constituée en tant que telle, mais résulte de la transformation, par élargissements successifs et par un procédé que l'on pourrait appeler *rhapsodique*, de textes écrits par et pour des lettrés en une littérature orale destinée à un public plus large et nettement plus populaire.

Populaire, cette littérature l'est d'abord par son mode de diffusion : ce sont en effet les conteurs ambulants, ceux que l'on appelle des *biwa-hōshi* (« moines au biwa »), qui, jusque-là, colportaient des *sekkyō*, des historiettes édifiantes pour « expliquer la loi », qui vont de village en village, de château en château narrer les exploits des guerriers en s'accompagnant du *biwa*, luth à quatre cordes. Ces personnages, qui, le plus souvent, n'avaient du moine que le costume, étaient généralement des aveugles, musiciens et chanteurs, et certains d'entre eux furent probablement les auteurs des interpolations multiples qui gonflaient leurs récits.

Mais leur réussite supposait deux conditions : que l'intérêt de l'histoire contée pût toucher un vaste public d'origines diverses et que la langue employée pût être comprise de tous. Conditions que, précisément, réalisaient les guerres du XIIe s., qui, pour la première fois, avaient directement concerné tous les pays et toutes les classes sociales, et qui, par les mouvements de troupes et de populations qu'elles avaient déterminés, avaient amené la formation d'une langue commune, faite d'apports divers et qui n'était plus seulement, comme la

langue littéraire de Heian, le dialecte d'une caste infime par le nombre. L'une des conséquences et non des moindres de cet état de choses a été de faire de la langue des épopées, et singulièrement du *Heike*, la nouvelle langue littéraire, source directe du japonais moderne, dont elle possède déjà tous les caractères. Seconde conséquence : le *Heike* et les épopées postérieures, grâce à leur diffusion, qui s'étend sur des siècles (la tradition s'en est perpétuée sans interruption jusqu'à nos jours), ont été un puissant facteur d'unification, comparable par son efficacité aux *mass media* actuels. Pour toutes ces raisons, le *Heike* ouvre un nouveau chapitre de la littérature japonaise et peut être tenu pour le point de départ de toute la littérature postérieure.

Cela est vrai d'abord pour les cycles épiques du siècle suivant : le *Taiheiki* (*Chronique de la grande paix*, fin du XIVe s.), qui rapporte en quarante livres l'histoire de cinquante années troublées, de 1318 à 1367 ; le *Gikeiki* (*Chronique de Yoshitsune*, fin du XIVe s.), qui relate des aventures de ce héros ce que le *Heike* en ignore ; le *Soga-monogatari* (fin du XIVe s.), qui conte la vendetta des frères Soga à la fin du XIIe s. Ces deux derniers cycles connurent du XIVe au XVIIe s. une popularité plus grande encore, s'il se peut, que le *Heike* lui-même.

De l'épopée au théâtre, le nō

Tout se passe comme si l'existence d'une épopée largement répandue avait été la condition nécessaire et suffisante de la formation du théâtre. Jusqu'au XIIIe s., le Japon n'avait, en effet, connu, en fait de spectacles, que des farces ou des drames chorégraphiques, souvent de caractère liturgique. L'emprunt, vers la fin du XIIIe s. et surtout au XIVe s. par les danseurs du *dengaku* ou du *sarugaku*, de thèmes épiques amènera en quelques décennies la création du *nō*, la première des trois formes classiques du théâtre. Dans un premier temps, l'acteur mime le texte interprété par des chanteurs dans un mode dérivé de la déclamation épique ; il suffira que l'acteur chante son propre rôle pour que soit franchi le pas qui séparait encore la pantomime du théâtre.

Le génie des créateurs du *nō*, Kanami (nom d'acteur de Yūsaki Kiyotsugu, 1333-1384) et son fils Zeami* (nom d'acteur de Yūsaki Saemon Dayū Motokiyo, 1363-1443), fit le reste. Avec eux, le *nō* devint l'une des formes les plus raffinées de l'art dramatique. Hommes de théâtre, ces deux artistes, et singulièrement Zeami, furent aussi des poètes parmi les plus grands. Car un *nō* (et près de la moitié du répertoire fut composée par le seul Zeami) est avant tout un long poème ; notons, en passant, que le style des *yōkyoku* (livrets de *nō*) s'inspire très largement de celui de l'épopée. Mais Zeami s'était acquis un autre titre de gloire encore, qui, à nos yeux, éclipse peut-être le poète : à partir de 1400, il avait entrepris, en effet, de rédiger une série de traités destinés à l'instruction de ses successeurs, dont l'ensemble constitue la « tradition secrète » du *nō*. Découverts en 1909, ces traités ont révélé l'analyse la plus pénétrante qui ait jamais été écrite, non seulement du *nō*, mais de l'art dramatique en général ; l'auteur y décrit minutieusement les conditions du succès et la nécessaire « concordance » psychologique qui doit unir les trois participants du spectacle : l'auteur, l'acteur et le spectateur.

Les sōshi

L'apogée du *nō* (v. 1400-1450) est suivi par deux siècles que l'on a longtemps considérés comme une sorte de désert littéraire. La recherche méthodique et la découverte de plusieurs centaines de textes, généralement assez courts, permettent de considérer aujourd'hui cette époque comme une longue période d'incubation qui prépare la soudaine explosion de la seconde moitié du XVIIe s., nouvel âge d'or marqué par l'apparition des « Trois Grands » : Bashō le poète, Saikaku le romancier et Chikamatsu le dramaturge.

La production des XVe et XVIe s. est constituée par une masse de *sōshi* (« écrits ») [ainsi nommés par opposition aux *monogatari* (« dits »), faits à l'origine du moins pour être lus à haute voix]. Il n'en restait, à la fin du siècle dernier, que le recueil de vingt-deux d'entre eux, imprimé à Ōsaka, vers 1720, sous le titre d'*Otogi-zōshi*. Les manuscrits retrouvés depuis lors portent déjà à plus de cinq cents le nombre des *sōshi* connus. Leur valeur est généralement mince, mais la comparaison avec les écrits du XVIIe s. permet de retracer la genèse de nouveaux genres, qui, par eux, se rattachent aux *monogatari* de Heian aussi bien qu'à l'épopée. On trouve en effet un peu de tout sous cette appellation de *sōshi* : des récits dans une manière et dans un style qui pastichent, plus ou moins adroitement, les *monogatari* ; des fragments épiques rapportant, dans une langue voisine de celle du *Heike*, des aventures inédites, et sans doute inventées de toutes pièces, de personnages secondaires de l'épopée ; des récits de voyages, parfois imaginaires ; des contes du folklore parmi les plus célèbres ; des contes fantastiques ; des récits de miracles *(sekkyō)* plus ou moins édifiants ; des histoires dont les acteurs sont des animaux au comportement humain, à la manière du *Roman de Renart* ; etc. On retrouve là le goût de l'anecdote illustré jadis par le *Konjaku-monogatari*, et l'on pourrait, à première vue, croire que les *sōshi* ne font que perpétuer la tradition des grands recueils d'historiettes. En fait, l'analogie est superficielle, et la brièveté des récits ne traduit le plus souvent qu'un manque de souffle.

C'est pourtant dans ces *sōshi* que se trouve le germe de la vogue retrouvée par la littérature anecdotique dans les premières années du XVIIe s. La frontière qui les sépare des premiers recueils imprimés sous le nom de *kana-zōshi* (« écrits en caractères phonétiques », donc destinés à un public semi-illettré) est extrêmement imprécise ; ces derniers, en effet, ne sont d'abord que des assemblages de *sōshi* disparates. Mais presque aussitôt apparaissent des écrivains professionnels, qui composeront des recueils homogènes de contes drolatiques, de descriptions de sites fameux, véritables guides de voyage, agrémentés d'anecdotes relatives aux us et aux coutumes des provinces, ainsi que des recueils d'apologues moraux, de contes fantastiques et même, sous le titre d'*Isoho-monogatari* (1593), une adaptation des fables d'Ésope.

Le jōruri

La tradition épique, de son côté, donne naissance à un genre qui est au *Heike* ce que les *sōshi* sont aux *monogatari*, le *jōruri*. Certains *sōshi*, en effet, ceux qui se prêtaient à la récitation par leur sujet et leur composition, semblent avoir été colportés par les diseurs aveugles : les fragments post- ou pseudo-épiques, bien entendu, mais aussi les miracles, dans la tradition des antiques *sekkyō*. L'une de ces histoires connaîtra au cours du XVIe s. une faveur démesurée, au point que, par un développement analogue à celui des grandes épopées, elle finira par donner naissance à un cycle pseudo-épique des enfances de Yoshitsune : c'est le *Jōruri-jūnidan-zōshi*, ou *Jōruri-hime-monogatari* (*l'Histoire en douze épisodes de la demoiselle Jōruri*, v. 1570), qui conte les amours du héros avec une imaginaire demoiselle Jōruri, puis sa mort et sa résurrection miraculeuse.

Le succès de cette œuvre était lié en partie à un nouveau mode d'interprétation, bientôt connu sous le nom de *jōruri*, où l'antique *biwa* était remplacé par le *shamisen*, guitare à trois cordes, véritable instrument d'accompagnement aux ressources infiniment plus variées. Certains s'en emparèrent pour dire de pieuses légendes : ce fut le *sekkyō-jōruri*. D'autres reprirent les grands thèmes épiques, et leurs héros favoris furent une fois encore Yoshitsune et les frères Soga. Ces « *jōruri* anciens » *(kojōruri)* connurent bientôt, dans la paix et la prospérité restaurées par les Tokugawa (1616-1868), la faveur du petit peuple des « trois métropoles » : Kyōto, Ōsaka et Edo. Moins savants, plus directs que les grandes épopées, les *jōruri* donnaient une place croissante au dialogue. C'est là sans doute ce qui, vers 1630, donna au chanteur Menukiya Chōzaburō l'idée de faire illustrer ses récits par des montreurs de marionnettes, ce qui supposait l'installation à demeure dans une salle réservée au spectacle : pour la seconde fois, la récitation épique avait engendré une forme de théâtre.

La poésie : renga, haikai, haïku

Le *waka* classique avait, à la fin du XIIe s., connu un regain de faveur avec la composition, sous la direction de Fujiwara no Sadaie (ou Teika) [1162-1241], du *Shinkokin-waka-shū* (*Nouveau Recueil de waka anciens et modernes*, 1205). Outre Teika, il faut citer de cette époque deux poètes, les plus grands peut-être des auteurs de *waka* : le moine Saigyō (1118-1190) et le *shōgun* Minamoto no Sanetomo (1192-1219). À la même époque se répand la mode du « poème lié en chaîne » *(kusari-renga)*, formé par une alternance de versets 5-7-5 *(hokku)* et 7-7 *(ageku)*, composés à tour de rôle par plusieurs poètes. Cette sorte de jeu de société connut une vogue extraordinaire et se répandit dans toutes les classes de la société quand le *renga* se débarrassa des règles du *waka* classique pour devenir le « *renga* libre » (*haikai-renga* ou *haikai*). L'usage de ne conserver des « chaînes » que les *hokku* les mieux venus fit que l'on en vint à considérer ces *haikai-hokku* ou *haïku* de dix-sept syllabes comme une forme d'expression complète en soi. Ces *haïku*, à leur tour, furent utilisés par certains auteurs pour illustrer des textes en prose *(bun)*, procédé auquel on donna le nom de

haibun. Cette longue évolution était achevée vers la fin du XVIe s.

Les « Trois Grands »

Chacun des trois genres nouveaux allait être illustré par un écrivain de génie dans la seconde moitié du XVIIe s.

En introduisant dans le style des *sôshi* le rythme et la concision du *haikai*, Ihara Saikaku* en fera un nouveau genre romanesque très éloigné de la manière des *monogatari*. Riche marchand d'Ōsaka, Saikaku avait pratiqué le *haikai* en virtuose avant de se retirer des affaires vers la quarantaine. En douze ans d'une vie désormais consacrée aux voyages et aux lettres, il composa alors seize recueils d'*ukiyo-zōshi* (« récits du monde éphémère »), dans lesquels il ne traite, à peu d'exceptions près, que des sujets contemporains : récits d'amour et de passion, histoires de marchands et de guerriers, contes de la ville et des provinces, dont l'ensemble forme une sorte de *Comédie humaine* de son temps. Pendant plus d'un demi-siècle après sa mort, les romanciers n'écriront tous que des *ukiyo-zōshi*, jusqu'à Ueda Akinari*, qui, après deux recueils de ce genre, découvrit une nouvelle manière, qui était une synthèse des *monogatari* et des *sôshi*.

Le *jōruri* n'avait guère évolué, sinon dans les techniques de la récitation, quand apparut Chikamatsu* Monzaemon. Celui-ci avait déjà composé quelques dizaines de récits « à la manière ancienne » lorsqu'il rencontra le chanteur Takemoto Gidayū (1651-1714), en 1686. De leur collaboration naquit un nouveau *jōruri*, qui, par ses structures, se rapprochait de plus en plus du drame ; les passages narratifs ou lyriques se distinguaient plus nettement du dialogue, au point de ne plus constituer à la fin que des morceaux de bravoure permettant au chanteur de faire montre de son talent. Dans un premier temps, Chikamatsu ne composa que des drames « historiques », qui empruntaient la plupart de leurs thèmes aux *nō* et aux *jōruri* anciens ; l'intrigue, cependant, se compliquait, au point que la représentation pouvait durer du lever au coucher du soleil. En 1703, Chikamatsu portait sur la scène pour la première fois un sujet contemporain, un fait divers *(sewa)* tragique emprunté à l'actualité immédiate. Encouragé par le succès de cette innovation, il composa vingt-trois autres pièces de ce type, dont quelques-unes peuvent être tenues pour les chefs-d'œuvre de ce dramaturge. Il s'était également intéressé au *kabuki*, théâtre d'acteurs assez grossier encore et pour qui il avait composé des dialogues ; mais, après la mort, en 1709, de son interprète favori, Sakata Tōjūrō, il y avait renoncé définitivement.

Chikamatsu avait trouvé un rival en Ki no Kaion (1663-1742), qui, du reste, ne faisait que l'imiter, quand il ne le pastichait pas. Après sa mort et jusque vers 1780, plusieurs auteurs travaillèrent pour le théâtre de marionnettes ; souvent, ils s'associaient à plusieurs pour monter de lourdes machines pseudo-historiques, dont l'intérêt principal résidait dans les prodiges de virtuosité qu'elles exigeaient d'animateurs qui avaient considérablement perfectionné leur jeu.

Matsuo Munefusa, dit Bashō*, porta à sa perfection l'art du *haïku* et du *haibun*. En plus de milliers de *haïku* recueillis en plusieurs anthologies par ses disciples, son œuvre comporte une centaine de *haibun*, cinq récits de voyage *(kikō)* et deux journaux poétiques *(nikki)*. Le chef-d'œuvre en est *la Sente étroite du Bout-du-Monde* (*Oku no Hosomichi*, 1702), récit d'un voyage dans les provinces du Nord.

Le siècle d'Edo (1750-1850)

Au XVIIe s., Ōsaka, devenu le centre commercial du Japon, avait, par l'élaboration d'une littérature bourgeoise et populaire, représentée par les *sōshi*, les *jōruri* et les *haikai*, supplanté Kyōto dans sa primauté culturelle. Capitale administrative des Tokugawa, Edo, qui avait d'abord été le quartier général des gens de guerre, avait attiré cependant une population de plus en plus nombreuse, au point de rivaliser avec les métropoles de l'Ouest. Tout le Japon, peu à peu, se mettait à la mode d'Edo, qui devint au cours du XVIIIe s. le centre intellectuel du pays, où s'élaboraient les théories politiques qui aboutirent en 1868 à la restauration du pouvoir impérial, mis en tutelle par les *shōgun* depuis le XIIe s., restauration qui fera d'Edo la « capitale de l'Est », Tōkyō.

Les Tokugawa, qui attachaient une grande importance aux idées politiques confucéennes, avaient fondé à Edo une sorte d'université sinologique dont l'activité fut considérable pendant les deux siècles et demi de leur gouvernement. Une très abondante littérature philosophique en résulta, faite principalement de commentaires des classiques chinois.

Citons parmi les lettrés qui s'y distinguèrent : Hayashi Dōshun (1583-1657), théoricien officiel du régime ; Kaibara Ekiken (1630-1714), moraliste qui fut célèbre par ses recueils de préceptes, et notamment par son *École des femmes (Onna-daigaku)* ; surtout Arai Hakuseki (1657-1725), dont l'autobiographie, *Ori-taku-shiba-no-ki (Feu de bois)*, se lit encore avec intérêt.

En face de ces « sinologues » *(kangaku-sha)*, une nouvelle école de philologues « japonisants » *(kokugaku-sha* ou *wagaku-sha)* tenta de réhabiliter les lettres nationales en remettant à la mode les classiques anciens : *Manyō-shū*, *Ise-monogatari*, *Genji-monogatari*, etc. L'un des premiers fut Kitamura Kigin (1624-1705), qui fut, en matière de *haikai*, le maître de Bashō. Shaku Keichū (1640-1701), avec une grande étude sur le *Manyō-shū* publiée en 1690, inaugurait une méthode plus rigoureuse en revenant à l'étude directe du texte, par-delà les commentaires qui l'avaient submergé pendant des siècles. Kada no Azumamaro (1669-1736) engagea ces recherches sur les sources nationales dans une voie politique, en les opposant aux idées chinoises et bouddhiques ; ce fut le point de départ de ce qui deviendra à la fin du XIXe s. le shintoïsme d'État, fondement théorique du nipponisme totalitaire moderne. Son disciple Kamo (no) Mabuchi (1697-1769) devint un des oracles les plus écoutés du nationalisme.

La renommée de ce dernier fut toutefois surpassée de loin par Motoori Norinaga (1730-1801), qui fit du *Kojiki* un commentaire exhaustif *(Kojiki-den)* qui fait encore autorité dans une certaine mesure. Dans le domaine strictement littéraire, il fut cependant éclipsé par son ennemi acharné Ueda Akinari, à qui l'étude attentive du *Manyō-shū*, de l'*Ise-monogatari*, et du *Genji-monogatari* inspira un style narratif nouveau, adroite synthèse entre la manière de l'*ukiyo-zōshi* qu'il pratiqua à ses débuts et celle des *monogatari* de Heian, dans les *Contes de pluie et de lune (Ugetsu-monogatari)*, publiés en 1776, et dans son recueil posthume des *Contes de pluie de printemps (Harusame-monogatari)*. Il fut ainsi l'initiateur d'un genre romanesque nouveau, celui des *yomi-hon* (« livres de lecture »), dans lequel s'illustrèrent Santō Kyōden (1761-1816) et Takizawa Kai, dit Kyokutei Bakin (1767-1848).

Kyōden était venu à ce genre sérieux après la publication d'une série de « livres plaisants » *(share-bon)*, dont le caractère scabreux lui avait valu quelques ennuis. À vrai dire, ses *yomi-hon* paraissent aujourd'hui assez ennuyeux par leurs intentions lourdement moralisatrices.

Moralisateur, Bakin le fut aussi, hypocrisie en moins, avec ses interminables romans de chevalerie, qui firent les délices des lettrés pendant un bon siècle. Si l'histoire allégorique des *Huit Chiens de Satomi de Nansō (Nansō Satomi hakken-den)*, publiée en livraisons de 1814 à 1842, peut sembler bien tortueuse, les *Yumi-hari-zuki* (*l'Arc tendu en forme de croissant de lune*, 1814-1821), inspirés du *Hōgen-monogatari*, procurent par moments le plaisir que l'on trouve dans les vieilles épopées.

À l'arrière-plan de cette « grande littérature » foisonnent les opuscules de tous genres, généralement illustrés, descendance bâtarde et dégénérée des *ukiyo-zōshi*. Les *kusa-zōshi*, classés d'après la couleur de leur couverture en « livres jaunes, rouges, noirs ou bleus », comportent quelques réussites, tel le spirituel *Rêve de splendeur de maître Kinkin* (*Kinkin-sensei eiga noyume*, 1775). Les *share-bon*, en revanche, sont dans l'ensemble franchement vulgaires et parfois bassement licencieux, voire pornographiques.

Infiniment plus intéressants sont les « livres drolatiques » *(kokkei-bon)*, qu'illustrèrent deux écrivains authentiques, Ikku et Samba. Jippensha Ikku (1765-1831), après avoir exercé les métiers les plus divers, vint à Edo en 1794 et s'y fit un beau succès comme feuilletoniste. C'est en cette qualité qu'il entreprenait en 1802 la publication d'une sorte de guide burlesque du Tōkaidō, la route de Kyōto à Edo, le *Tōkai-dōchū-hizakurige (le Voyage du Tokaido sur le destrier Genou)*, publication qui se poursuivit jusqu'en 1822.

Shikitei Samba (1776-1822), tout en faisant fortune dans la pharmacie, publia des ouvrages fort divers, notamment d'excellentes critiques de théâtre. Sa gloire littéraire, cependant, est fondée sur deux « livres drolatiques » : l'*Ukiyo-buro* (*Au bain public*, 1809-1812), et l'*Ukiyo-doko* (*Chez le barbier*, 1812-1814). Dans ces deux « salons où l'on cause », toute la population d'Edo se mêlait, sans distinction de rang ni de fortune. Il suffisait d'enregistrer les conversations en les arrangeant à peine pour obtenir, sous forme de dialogues à bâtons rompus, un tableau complet de toute une société, dont l'effet comique est irrésistible.

Le théâtre

Dès le XVIIe s. s'était constitué à Kyōto, puis à Edo et à Ōsaka un théâtre d'acteurs, le *kabuki*, issu directement des spectacles de bateleurs et des *kyōgen*. Fort populaire dans les trois villes, il évoluait assez rapidement vers un véritable théâtre dramatique, à qui la coopération de l'acteur Sakata Tōjūrō et de Chikamatsu avait contribué à donner le contenu littéraire qui lui manquait encore. L'association du dramaturge avec Gidayū, puis la mort de Tōjūrō, qui détermina sa conversion totale au *jōruri*, porta un rude coup au *kabuki*, qui se replia sur Edo, dont le public, plus fruste, se montrait moins exigeant sur la qualité littéraire des spectacles. C'est là qu'Ichikawa Danjūrō (1660-1704) mit au point le style dit *aragoto* (« manière rude »), qui, par un grossissement des effets, contribua efficacement à la stylisation du jeu.

Lorsque, après la mort de Chikamatsu et passé l'émerveillement causé par les perfectionnements apportés aux marionnettes vers 1730, le public commença à se lasser du *jōruri*, le *kabuki* effectua un retour triomphal en lui empruntant son répertoire, à commencer par les pièces de Chikamatsu. Bientôt, les auteurs se détournèrent des poupées pour écrire directement pour le *kabuki*. Parallèlement, Edo supplanta Ōsaka dans son rôle de capitale du théâtre. Ce déplacement est illustré par la carrière des trois Namiki (nom transmis de maître à élève) : le premier, Sōsuke (1695-1751), fut le dernier des grands auteurs de *jōruri* ; le second, Shōzō (1730-1773), converti au *kabuki*, vécut à Ōsaka ; le troisième, Gohei (1747-1808), émigra à Edo en 1794. C'est à Edo, enfin, que vécurent les deux meilleurs dramaturges du XIXe s. : Tsuruya Namboku et Kawatake Mokuami.

Tsuruya Namboku (1755-1829) consacra la rupture définitive avec le *jōruri* en créant une forme de drame propre au *kabuki*, par la synthèse du dialogue dramatique mis au point par Chikamatsu et des techniques de la « manière rude » d'Edo. Il excella dans le drame fantastique, dont le chef-d'œuvre reste l'*Horrifique Histoire de Yotsuya (Yotsuya Kaidan)*, qui retrace les tribulations d'un mari persécuté par le spectre d'une épouse assassinée.

Kawatake Mokuami (1816-1893) est au *kabuki* ce que Zeami fut au *nō* et Chikamatsu an *jōruri*. Comme Ikku et Samba, il était issu du peuple des bas quartiers d'Edo, dont mieux que personne il a su rendre la vivacité, l'humour, l'ironie et la truculence dans ses drames, dont les héros sont des mauvais garçons de la ville. Cela ne l'empêcha nullement de porter à la scène des adaptations de *nō* et des drames historiques dont la subtilité fait encore aujourd'hui les délices des connaisseurs. Dans la dernière partie de son œuvre, contemporaine de la restauration de Meiji, son ironie s'exerça, avec une grande finesse, aux dépens de la bourgeoisie « évoluée », dont le snobisme consistait à singer l'Occident.

La poésie

Si les lettrés continuent à cultiver le *waka*, toutes les classes de la société s'adonnent au *haïku*. Les vrais poètes, cependant, sont rares ; on peut retenir pour le *waka* le moine Ryōkan (1757-1831), qui retrouve parfois la liberté de ton et la fraîcheur du *Manyō-shū*, pour le *haïku* le peintre Buson (1716-1783), qui illustra les *haibun* de Bashō, et surtout Kobayashi Issa (1763-1827), poète tendre et sensible, le seul qui puisse être mis en parallèle avec Bashō et qui, comme ce dernier, laissa une série de *nikki* parsemés de *haïku*.

Face au *waka* et au *haïku*, genres sérieux, citons, pour être complet, les *kyōka* (« chants sans rime ni raison ») et les *senryū*, qui admettent, dans les mêmes formes métriques, la parodie, la satire, le calembour, voire le non-sens délibéré ; replacés dans leur contexte historique et sociologique, ils apportent des renseignements fort utiles sur la société du temps.

La littérature contemporaine (de 1868 à nos jours)

L'ère Meiji (1868-1912)

La chute des Tokugawa, la restauration impériale de Meiji et l'introduction brutale de la culture occidentale remettaient en cause toute la civilisation japonaise, fondée sur l'apport chinois du VIe au VIIIe s. Les lettres, bien entendu, subirent immédiatement le contrecoup de cette véritable révolution. L'intérêt du public jeune se détournait subitement des auteurs d'Edo pour se tourner vers ceux qui lui révélaient les secrets de la suprématie scientifique, technique et politique de l'Europe et de l'Amérique.

C'est ce qui explique le succès sans précédent d'un Fukuzawa Yukichi (1834-1901), dont l'*État de l'Occident* (*Seiyō-jijō*, 1866) atteignit dès le premier tome un tirage de 200 000 exemplaires ; cette popularité fut dépassée bientôt par la *Promotion des sciences* (*Gakumon no susume*, 1872-1876), dont les dix-sept volumes atteignirent les 700 000. Ce triomphe étonnant était dû précisément à ce que les critiques traditionalistes reprochèrent à l'auteur : pour être compris « par une servante venue des montagnes qui les entendrait lire à travers une cloison », celui-ci avait écrit ses livres dans une langue rajeunie, proche de l'expression parlée. À ce titre et bien que pour lui les préoccupations proprement littéraires n'eussent guère compté, Fukuzawa doit être cité parmi les précurseurs des lettres modernes.

L'Occident étant à la mode, certains littérateurs se taillèrent de beaux succès avec des « à la manière » des « livres drolatiques », tel Kanagaki Robun (1829-1894) avec son *Voyage en Occident (Seiyō dōchū Hizakurige)*, qui promène dans un Londres de fantaisie les facétieux héros de Jippensha Ikku, ou l'*Agura-nabe*, pastiche de l'*Ukiyo-buro*, qui réunit autour d'un plat de viande de bœuf à l'européenne les nouveaux bourgeois de Tōkyō.

Les traductions d'œuvres étrangères faisaient fureur, elles aussi. Jules Verne connut une vogue surprenante, due à un malentendu : ses romans d'aventure ou d'anticipation passaient pour des documents géographiques ou scientifiques. Certaines adaptations plutôt libres recouvraient des intentions politiques : le *Jules César* de Shakespeare, par exemple, était généreusement enrichi de tirades révolutionnaires inédites. Le roman allégorique à la manière de Bakin trouvait une postérité inattendue dans les « romans politiques » ; il en est ainsi de l'histoire touchante des amours de Mademoiselle Droits-de-l'Homme et de Monsieur Peuple, contrariées par Monsieur Gouvernement, ou encore du roman « historique » de Yano Fumio (1850-1931) *Keikoku-bidan (Une belle histoire des pays classiques)*, dans lequel l'auteur retrace, non sans talent, les luttes d'Epaminondas et de Pélopidas.

Une nouvelle génération, cependant, se préparait, qui allait répudier cette littérature utilitaire et chercher sa voie dans une synthèse de la tradition et de l'apport occidental. Le théoricien en fut Tsubouchi Shōyō, qui en publia, à peine sorti de l'université, le manifeste *Shōsetsu-shinzui* (*la Moelle du roman*, 1885) ; il y affirmait que la littérature était d'abord un art voisin de la poésie, dont le but était de créer des personnages vrais. Traducteur scrupuleux de Shakespeare, il n'en prenait pas moins la défense du *kabuki* et de Mokuami contre les « réformateurs » à tous crins.

Futabatei Shimei (1864-1909) révélait à la jeune génération les Russes contemporains, qui avaient alors des préoccupations analogues à celles des jeunes Japonais. En même temps, il publiait de 1887 à 1889 un roman, *Ukigumo*, entièrement écrit dans la langue parlée de Tōkyō.

Le groupe des « Amis de l'écritoire » (*Kenyū-sha*, formé en 1885) se proposait de mettre en pratique les thèses de Tsubouchi. Le plus célèbre d'entre eux, Ozaki Kōyō (1867-1903), s'inspira de Saikaku, tout en s'attachant à montrer des hommes de Meiji ; son *Démon de l'or (Konjiki-yasha)*, que la mort interrompit, fut tenu pour un chef-d'œuvre. Yamada Bimyō (1868-1910) chercha, de même, à renouveler la poésie ; Kōda Rohan (1867-1947) contribua au rétablissement de l'équilibre par ses commentaires des classiques plus, peut-être, que par des romans qui vieillissent mal.

Contre le « romantisme » des disciples de Tsubouchi s'éleva le groupe du « Monde littéraire » *(Bungakukai)* autour du jeune poète Kitamura Tōkoku (1868-1894). Mais déjà la découverte du naturalisme, et singulièrement de Zola et de Maupassant, orientait le roman japonais dans une direction nouvelle. L'initiateur en fut Nagai Kafū (1879-1959), qui s'en détourna du reste assez vite, avec *Jigoku no hana* (*Une fleur en enfer*, 1902). Kunikida Doppo (1871-1908) prenait bientôt le relais dans *le Destin* (*Ummei*, 1906), qui montre l'homme aux prises avec l'illogisme de la société.

Celui qui traduisit le mieux le malaise créé par le heurt des idées nouvelles avec la tradition en même temps qu'avec l'autoritarisme croissant de l'État fut Shimazaki* Tōson (1872-1943). Dans une série de *wata-kushi-shōsetsu* (« romans à la première personne »), il relate minutieusement sa propre histoire et celle de sa famille, la dislocation d'une maison de type patriarcal, suivie de la reconstruction laborieuse de cellules familiales élémentaires. *Yoake-mae (Avant l'aube)* viendra couronner en 1935 une œuvre exemplaire : ce roman historique, centré sur un personnage qui est le propre père de l'auteur, retrace l'histoire de Meiji vue par un notable de province.

Deux écrivains, cependant, parmi les plus grands, Mori Ōgai et Natsume Sōseki, s'étaient tenus à l'écart de toutes les écoles. Mori* Ōgai, médecin et haut fonctionnaire, s'était signalé

dès 1890 par une courte nouvelle, *Maihime (la Danseuse)*, d'un exotisme discret : l'histoire se passait en Allemagne. Des traductions suivirent, de l'allemand principalement. Mori Ōgai ne revint à la littérature proprement dite qu'en 1910, avec un roman intitulé *Vita sexualis*, qui se voulait antinaturaliste, mais dont les intentions furent mal comprises à l'époque. La mort de l'empereur Meiji en 1912 et l'évolution du régime provoquèrent chez lui une prise de conscience qui s'exprima dans un pamphlet, *Chimmoku no tō (la Tour du silence)*, où il s'attaque à la censure, et un roman, *Ka no yō ni* (*Comme si...*, 1912), qui traduit l'espoir d'un lent progrès éliminant sans douleur les survivances du passé. Ce passé, Mori Ōgai estime, toutefois, qu'il n'est pas sans grandeur, ce qu'il s'attachera à montrer dans une suite de romans historiques, dont le chef-d'œuvre est la biographie de Shibue Chūsai, médecin assez obscur de la fin de l'époque des Tokugawa.

Natsume* Sōseki, professeur de littérature anglaise, se signale en 1905 par un roman satirique publié en feuilletons, *Je suis un chat (Wagahai wa neko de aru)*, où l'on voit le chat d'un professeur noter imperturbablement les propos les plus divers échangés par son maître et ses amis. D'autres feuilletons suivirent, avec une régularité parfaite, pendant dix ans ; citons : *Mon* (*la Porte*, 1910), qui dénonce le formalisme proche de l'imposture du *zen* ; *Kōjin* (*le Passant*, 1913), qui décrit les tourments de l'intellectuel ; *Kokoro* (*le Pauvre Cœur des hommes*, 1914), qui marque le désarroi de toute une génération à la fin du règne de Meiji ; surtout un long roman inachevé, *Meian (Ombre et lumière)*, roman sans intrigue, dont les personnages sont des gens ordinaires, au comportement le plus banal, œuvre toute en nuances, riche en détours, qui décrit dix jours à peine de la vie de gens à qui rien n'arrive.

L'ère Taishō (1912-1926)

Une réaction se dessine contre le naturalisme, dont Nagai Kafū lui-même s'est détaché pour se réfugier dans une sorte d'esthétisme qui cherche dans les survivances du vieil Edo un équilibre détruit par les excès du réformisme.

Mais les plus actifs artisans de cette réaction sont les jeunes gens du groupe *Shirakaba* (« le Bouleau »), créé en 1910 autour de la revue de ce nom. Se réclamant de Mori Ōgai, de Tolstoï, de Maeterlinck, ils professent un idéalisme généreux et utopique qui ne résistera guère au déferlement du socialisme de l'après-guerre. Quelques écrivains estimables se détachent de ce groupe : Arishima Takeo (1878-1923), dont nous retiendrons *Aru Onna* (*Une femme*, 1919) ; Mushanokōji Saneatsu (né en 1885), auteur de romans, de pièces de théâtre et d'essais ; surtout Shiga Naoya (1883-1971), que l'on a pu comparer à André Gide et qui, à côté de centaines de contes ou de nouvelles, publia en deux fois, en 1921 et en 1937, l'un des grands romans du demi-siècle, *Anya-kōrō (la Route dans les ténèbres)*, autobiographique dans une large mesure.

Le plus authentique des écrivains de Taishō, en marge de toutes les modes et écoles, est cependant Akutagawa* Ryūnosuke (1892-1927). Révélé par Natsume Sōseki peu avant sa mort, il se signalait bientôt par une série d'écrits d'inspiration très diverse : récits du Japon ancien empruntés au *Konjaku-monogatari*, « légendes chrétiennes » du XVIe s., fragments autobiographiques, satire politique et sociale, recueils d'aphorismes, enfin, à la fin de sa vie.

L'ère Shōwa (depuis 1926)

La vie littéraire est de plus en plus dominée par des impératifs politiques. Pour des raisons évidentes, il faut distinguer deux périodes : avant et après 1945.

• *Avant 1945.* Après 1918 s'étaient constitués des cercles d'écrivains de gauche, qui se regroupèrent en 1928 dans la NAPF (Nippona Artista Proleta Federacio), la « Fédération des artistes prolétaires », bientôt déchirés par des dissensions qui reflétaient les remous internes du parti communiste japonais, dissensions qui se doublaient d'une polémique avec les « néo-sensationistes » ; les principaux représentants de cette dernière tendance, qui se réclamait de Paul Morand, furent Yokomitsu Riichi (1898-1947) et Kawabata* Yasunari, qui deviendra l'un des grands écrivains des années 50.

Parmi les prolétariens que les suites de l'« incident de Mandchourie » (1931) allaient bientôt réduire au silence, citons Kobayashi Takiji (1903-1933), militant communiste qui mourut au cours d'un « interrogatoire » de police ; son admirable *Kani-kōsen* (*le Bateau-usine*, 1929), le meilleur sans doute de tous les romans « prolétariens », est en même temps un pamphlet d'une rare violence.

Seuls quelques romanciers déjà « arrivés » pourront, dans les dix années qui suivent, poursuivre leur œuvre dans la mesure où elle reste éloignée des préoccupations politiques. Tel Tanizaki* Junichirō (1886-1965), qui, lui-même, en 1941, lorsque la censure interrompt la publication de son chef-d'œuvre, *Sasame-yuki (Fine-Neige)*, renonce à cette voie pour se consacrer à la traduction du *Genji-monogatari* en langue moderne.

• *Après 1945.* Dans un premier temps paraissent des œuvres dont la publication avait été retardée par les événements — ainsi *Sasame-yuki* en 1948 —, mais aussi et surtout une abondante littérature de témoignages plus ou moins romancés. Citons Noma Hiroshi (né en 1915), auteur de *Kurai-e* (*Sombre Tableau*, 1946), Shiina Rinzō (né en 1911) et son *Banquet de minuit* (*Shinya no shuen*, 1947), Umezaki Haruo (1915-1965) pour *la Fin du jour* (*Hi no hâte*, 1947), et surtout *les Feux dans la plaine* (*Nobi*, 1950) d'Ōoka Shōhei (né en 1909), d'une intensité dans l'horreur rarement atteinte.

Vers 1950, la littérature pure reprend ses droits. Kawabata Yasunari entame, jusqu'à son suicide tragique, une seconde carrière avec des romans d'un style très travaillé, aux limites de la préciosité, dont les traductions lui vaudront en 1968 un prix Nobel contesté par des critiques qui lui pardonnent mal certains romans-feuilletons diffus et verbeux.

Itō Hitoshi (Sei) [1905-1969] posait le problème de la liberté de l'artiste dans les réflexions inspirées par le procès que lui valut sa traduction de *l'Amant de lady Chatterley* (1950). L'apparition des moyens de diffusion massive favorise certains auteurs à succès : Mishima Yukio (1925-1970), dont le talent incontestable est souvent gâté par un goût de l'exhibition publicitaire et de la provocation gratuite qu'il manifestera jusque dans sa mort ; Ishihara Shintarō (né en 1932) et sa *Saison du Soleil*, dont la violence fit scandale (1955) ; Ōe Kenzaburō (né en 1935), dont la réputation, surfaite peut-être à ses débuts, semble en définitive de meilleur aloi.

R. S.

W. G. Aston, *Japanese Literature* (Londres, 1899). / K. Florenz, *Geschichte der japanischen Litteratur* (Leipzig, 1906). / *Grand Dictionnaire de la littérature japonaise* (en japonais, Tōkyō, 1950-1952 ; 8 vol.). / D. Keene (sous la dir. de), *Anthology of Japanese Literature. Earliest Era to Mid-Nineteenth Century* (New York, 1955) ; *Modern Japanese Literature. From 1868 to Present Day* (Londres, 1956). / R. Sieffert, *la Littérature japonaise* (A. Colin, 1961). / I. Morris, *Dictionary of Selected Forms in Classical Japanese Literature* (New York et Londres, 1966). / *Anthologie de la poésie japonaise classique* (Gallimard, 1971). On peut également consulter la collection « Connaissance de l'Orient » (Unesco-Gallimard), qui publie des traductions d'œuvres classiques et modernes.

LE THÉÂTRE JAPONAIS

À deux reprises au cours de son histoire, le Japon a inventé des formes d'art dramatique originales, et cela dans des conditions telles que l'étude de leur genèse peut apporter d'utiles éléments de comparaison à l'historien du théâtre aussi bien qu'au sociologue. Il s'agit bien, en effet, d'invention au sens plein du terme, car si l'on a pu, parmi les emprunts que ce pays fit à la Chine au VIIIe s., recenser certaines formes de spectacle, il ne s'agit en aucun cas de théâtre proprement dit, et encore moins de théâtre littéraire ; une abondante documentation permet, d'autre part, de suivre pas à pas le processus d'élaboration du *nō* au XIVe s., du *jōruri* et du *kabuki* au XVIIe s. et d'affirmer qu'aucune influence extérieure n'a pu jouer à ces moments-là. Le hasard, seul, peut-il alors expliquer le parallélisme des démarches et l'analogie des structures de ce théâtre et de celui de l'Occident ? Ne s'agit-il pas de constantes qui régissent ce mode d'expression quels que soient le temps et le lieu ?

Les spectacles importés de Chine

Parmi les éléments de la civilisation chinoise importés au VIIIe s., les arts du spectacle ont été classés sous trois rubriques : les *gigaku*, les *bugaku* et les *sarugaku*.

Les *gigaku*, associés aux cérémonies bouddhiques en raison d'une simple coïncidence de dates, semblent n'avoir été qu'une sorte de mascarade, de défilé de masques grotesques, mêlé de pantomimes abusivement réinterprétées en fonction d'une symbolique religieuse. En fait, il s'agit d'un ensemble hétéroclite, constitué en Chine, d'éléments chinois, indiens, voire plus lointains encore (certains y voient même un écho assourdi des dionysies grecques), dont il ne reste plus aujourd'hui que deux cent vingt-trois masques qui confirment la diversité des origines.

Des *bugaku*, chorégraphies de la cour des Tang, et de leur musique d'accompagnement, le *gagaku*, les musiciens et danseurs attachés au Palais ont

conservé jusqu'à nos jours un important répertoire, auquel se sont ajoutées un certain nombre de pièces composées au Japon selon les mêmes principes. Encore qu'eux aussi aient été parfois associés à des solennités religieuses, les *bugaku* constituaient à l'époque de Heian (IXe-XIIe s.) le principal divertissement de l'aristocratie. Leur influence a été considérable sur la musique et la chorégraphie du *nō*, qui leur emprunta certaines règles fondamentales.

Cependant, c'est parmi les *sangaku*, divertissements populaires, dont une prononciation défectueuse fit très tôt des *sarugaku* (« singeries »), que nous trouvons les véritables ancêtres du théâtre japonais : farces grossières, qui deviendront les *kyōgen*, intermèdes comiques des *nō* ; marionnettes *(kugutsu)*, qui seront au XVIIe s. les interprètes de *jōruri* ; conteurs, dont les successeurs seront ces aèdes aveugles qui, à partir du XIIIe s., diront les épopées dont le *nō* et le *jōruri* reprendront les techniques vocales et les thèmes ; « maîtres es exorcismes » *(jushi)*, qui, à leurs exercices magiques, associent des danses et dont les confréries seront les interprètes des *sarugaku no nō*.

Le nō

À ces danses et spectacles d'origine étrangère, il faut ajouter les *ta-mai* (« danses agrestes »), à destination magique, que le goût du folklore fait adopter dès le XIe s. par les citadins de Heian ; ceux-ci en feront un divertissement de plus en plus raffiné sous le nom de *dengaku*. Des groupes d'interprètes professionnels se constituent alors, qui, aux pantomimes de la vie paysanne, substitueront progressivement de véritables drames chorégraphiques, dont les sujets favoris seront, à partir du XIIIe s., empruntés à l'épopée ou à la littérature classique. C'est le *dengaku no nō* qui, par sa recherche du *yūgen* (« charme subtil »), fera la conquête d'un vaste public d'esthètes. Le *sarugaku no nō* subit une évolution parallèle, mais préfère les farces populaires ou les danses de démons, violentes ou grotesques. Telle est la situation vers 1350.

De la synthèse des deux courants naîtra le *nō*, lorsque le shōgun Ashikaga Yoshimitsu, en 1374, fait venir à sa cour l'acteur de *sarugaku* Yūzaki Kiyotsugu (1333-1384) avec son jeune fils Motokiyo (1363-1443), qui, sous les noms de *Kan*ami et de *Ze*ami*. seront les fondateurs de l'illustre lignée des *Kanze* et les véritables créateurs du *nō*.

Art de synthèse, le *nō* l'est d'abord parce que Kanami sut allier au « charme » du *dengaku* la « puissance » du *sarugaku*, mais aussi par le choix de ses thèmes, puisés aussi bien dans les « dits » de Heian ou l'épopée récente que dans l'*Ise-monogatari* ou les anthologies poétiques, voire dans l'histoire ou la littérature chinoises : le chant et la danse, enfin, tirent parti des techniques du *gagaku*, du *bugaku*, de la déclamation épique *(heikyoku)* ainsi que des « chansons à la mode du jour » *(imayō)* ou du chant religieux *(shōmyō)*.

Hommes de théâtre complets, auteurs, acteurs, musiciens, metteurs en scène, Kanami et plus encore Zeami, théoricien génial des arts du spectacle, portèrent d'emblée le *nō* à un tel degré de perfection que leurs successeurs ne surent plus que les pasticher. Les règles qu'ils avaient mises au point, énoncées et raisonnées par Zeami dans des traités, dont l'ensemble constitue la « tradition secrète » *(hiden)* du *nō*, seront observées strictement par des générations d'acteurs, qui nous ont ainsi transmis une interprétation du répertoire très proche de celle des maîtres.

Ce répertoire lui-même, qui comporte aujourd'hui deux cent quarante pièces, est en grande partie l'œuvre de ces derniers. Quatre-vingts pièces appartiennent de façon quasi certaine au seul Zeami ; quelques dizaines d'autres lui sont attribuées avec plus ou moins de vraisemblance ou bien nous sont parvenues dans des versions remaniées par lui.

Le même Zeami imagina, semble-t-il, le traitement très particulier que le *nō* fait subir à l'action dans la majeure partie des pièces, dites « *nō* d'apparition » ou « oniriques ». Contrairement aux conventions de notre théâtre, qui seront, du reste, celles du *kabuki*, où l'acteur *devient* pour le temps du spectacle le personnage représenté, qui revit, entouré de ses contemporains, tel ou tel épisode de son existence, le protagoniste du *nō*, le *shite*, incarne le spectre du héros, mort depuis longtemps, apparu, le plus souvent en rêve, à un témoin, le *waki*, auquel s'identifie le spectateur. Le masque que porte le *shite*, s'il permet de l'identifier, crée par la même occasion une « distanciation » entre lui et le *waki*, dont le visage découvert est celui d'un homme vivant.

Cette rencontre d'un vivant et d'un mort au « carrefour des songes » *(yume no chimata)*, où les univers des hommes, des dieux et des bouddhas se rencontrent et s'interpénètrent dans l'abolition du temps et de l'espace, permet de donner du personnage et de sa psychologie une image à plusieurs faces, comme dans ces portraits surréalistes où le même visage apparaît simultanément sous plusieurs angles. Les *nō* d'apparition présentent ainsi trois versions successives des mêmes événements, qui définissent les trois parties de la pièce.

Dans un premier temps, le *waki*, qui est le plus souvent un moine itinérant, se présente et décrit dans un « chant de route » *(michi-yuki)* le chemin parcouru jusqu'au lieu de l'action, champ de bataille du temps jadis, site illustré par un roman d'amour ou simplement par un poème connu de tous. Le soir tombe, et le *waki* déclare qu'il va passer là la nuit. Il s'asseoit alors à l'avant de la scène, à droite, et n'en bougera plus. Entre le *shite*, en costume et masque convenus de « vieillard », de « vieille femme », de « jeune femme », de « pêcheur », de « paysan », etc. Le moine lui demande l'hospitalité et s'entretient avec lui des événements dont ces lieux furent les témoins. Son interlocuteur se révèle étrangement averti des faits et finit par avouer qu'il est le spectre du héros ou de l'héroïne de l'aventure évoquée.

Le *shite* alors « disparaît ». Le moine se renseigne sur les traditions locales auprès d'un « habitant de l'endroit », incarné par un acteur de *kyōgen*. Celui-ci lui fait un récit « objectif » de l'action dans une version terre à terre, parfois héroï-comique, lui confirme qu'un spectre, en effet, hante les parages et l'invite à prier pour le salut du défunt.

Tard dans la nuit, le moine s'assoupit, et soudain, dans son rêve, reparaît le *shite*, qui a pris le costume et le masque définissant son âge et sa condition à l'heure du drame. Le *waki* l'interroge sur les causes du coupable attachement qui l'enchaîne à ce monde et l'empêche de trouver le repos. Le spectre, alors, décrit, puis revit, à la façon incohérente et fragmentée des songes, les passions qu'il n'a su dominer et dont l'emprise a scellé son destin : fureur meurtrière du guerrier, amour, jalousie, orgueil, soif de vengeance ou même (chez le poète Tadanori) amour-propre d'auteur. Passions dont la violence et la vanité sont accentuées par le fait que, seul en scène, il se bat contre des ombres qui n'ont d'existence que pour lui, qui n'est lui-même que « le rêve d'un rêve ».

On comprendra, dans ces conditions, que certains aient pu voir dans le *nō* un théâtre religieux, du moins jusqu'à la découverte, en 1909, des traités secrets de Zeami. C'est là une erreur, et ces traités le démontrent : pour les esthètes qui entouraient le shōgun et qui ne professaient en fait de religion qu'un *zen* proche de l'agnosticisme, il n'y avait là que pures spéculations intellectuelles, et la « vision » du *waki* n'était qu'un procédé d'évocation poétique qui incitait le spectateur à reconstituer le personnage dans toute sa complexité, sans que lui fût imposée une image figée dans une réalité tronquée.

La mise en scène, par son dépouillement, permet à l'imagination de se donner libre cours. Tout se passe sur un plateau de trois *ken* (5,40 m) de côté, prolongé vers l'arrière par un espace d'un *ken* (1,80 m) de profondeur, sur lequel donne, à sa gauche, le « pont », étroit passage couvert de longueur variable, qui mène aux coulisses. Même dans les salles actuelles, un toit recouvre le plateau, souvenir d'un temps où le spectacle se donnait en plein air. Le seul décor est un pin géant et torturé, figuré sur la cloison du fond. Un objet symbolique vient parfois rappeler quelque élément essentiel de la pièce : un rameau de pin pour une forêt, un cadre de bambou pour une barque, un léger édifice qui devient palais ou chaumière, rocher ou tertre selon les besoins.

La musique, elle aussi, est stylisée à l'extrême ; une flûte, un « petit » et un « grand » tambour ainsi que, pour les pièces les plus animées, un « gros » tambour prennent place au fond, à la limite du plateau ; ils préparent les entrées, soutiennent la danse ou le chant du chœur ; cette orchestration abstraite contribue très efficacement à la tension psychologique à laquelle est soumis le spectateur, en déterminant chez lui une fascination quasi hypnotique.

Cette tension serait proprement insoutenable s'il lui fallait subir sans désemparer les cinq *nō* d'un programme classique. Aussi, Zeami conseillait-il déjà d'intercaler entre deux *nō* un *kyōgen*, une farce. Le comique élémentaire de ces petites pièces satiriques sans méchanceté, qui tournent en dérision la femme, le seigneur, le moine et jusqu'au *nō* lui-même, qu'ils parodient de façon bouffonne, est fait pour provoquer un rire mécanique, viscéral, aux antipodes de l'esthétisme sublimé du *nō*. Le spectateur, détendu, retrouve de la sorte l'équilibre psychologique indispensable pour affronter un nouveau drame.

Le ningyō-jōruri, ou théâtre de poupées

À partir du XVII[e] s., le *nō*, figé dans sa forme et dans son répertoire, usant d'une langue archaïque devenue incompréhensible, s'était réfugié dans les châteaux. Le peuple des grandes villes (Kyōto, Ōsaka et Edo) et surtout la petite bourgeoisie marchande, qui, profitant de la paix rétablie par les shōgun Tokugawa, s'y formait progressivement, exigeaient des spectacles à leur portée.

Une fois encore, la source première en sera l'épopée, qui avait au cours du XVI[e] s. donné naissance à des formes de récitation plus populaires, dites *jōruri*, du nom de l'héroïne du *Jōruri-jūnidan-zōshi*, ou *Jōruri-hime-monogatori* (l'*Histoire en douze épisodes de la demoiselle Jōruri*, v. 1570), histoire passablement extravagante des amours de ce personnage imaginaire avec l'illustre Yoshitsune. Ce mode nouveau de déclamation se détacha définitivement du *heikyoku* lorsqu'il adopta comme instrument d'accompagnement le *shamisen*, guitare à trois cordes, dans laquelle la caisse de résonance, tendue d'une peau de chat, devient sous les coups du plectre d'ivoire un instrument de percussion.

Vers 1630, le chanteur Menukiya Chōzaburō ajouta au *jōruri* un élément visuel en engageant, pour l'illustrer, des montreurs de marionnettes, ce qui l'amena à s'installer dans une salle permanente. Il fallut, cependant, attendre Takemoto Gidayū (1651-1714), chanteur d'un talent exceptionnel, qui porta les techniques vocales à leur perfection, et surtout son association en 1686 avec le génial Chikamatsu* Monzaemon pour que naisse un *jōruri* authentiquement dramatique, où le dialogue tient une place prépondérante. Chikamatsu composa pour Gidayū, puis pour son fils adoptif Masadayū près d'une centaine de pièces. Un théâtre rival était fondé en 1704 par des transfuges du Takemoto-za ; ce fut le *Toyotake-za*, dont l'auteur attitré fut Ki no Kaion (1663-1742). Au *Bunraku-za* d'Ōsaka, ainsi appelé du nom d'un directeur de salle du XIX[e] s., Uemura Bunraku, se produisent aujourd'hui les successeurs enfin réconciliés des Takemoto et des Toyotake.

Les marionnettes n'avaient guère progressé à l'époque de Gidayū. Elles allaient se perfectionner considérablement vers 1730, sous l'impulsion principalement du maître manipulateur Yoshida Bunzaburō. Leur mouvement s'assouplit, les têtes se perfectionnèrent, un jeu de leviers leur permit d'ouvrir la bouche, de mouvoir les yeux et parfois jusqu'au nez et aux oreilles ; un mécanisme ingénieux transformait instantanément une ravissante jeune femme en démon cornu et ricanant ou en renard monstrueux. Les mains devinrent expressives grâce à l'articulation des phalanges. La taille des poupées augmenta progressivement, mais aussi leur poids. Il fallut alors recourir à un procédé révolutionnaire, qui fit des marionnettes japonaises quelque chose de très différent de tout ce que nous connaissons ailleurs dans ce domaine ; il y eut désormais pour chaque poupée trois animateurs opérant en scène, à la vue du public. La poupée n'est, en fait, qu'une tête de bois sculpté, coiffée de vrais cheveux et posée sur un costume plus ou moins somptueux que soutient une armature intérieure. Le manipulateur principal passe la main gauche dans une fente pratiquée dans le dos du costume et maintient la tête au moyen du manche qui la prolonge. C'est lui, également, qui tient la main droite de la poupée. Deux aides masqués d'une cagoule noire font mouvoir l'un la main gauche, l'autre les pieds. À eux trois, ils parviennent à donner à la poupée un mouvement qui est celui même de la vie. Ils parviennent aussi, ce qui est plus important, à faire oublier totalement leur présence.

À l'origine, ces poupées s'animaient sur un simple tréteau sans décors, mais, au XVIII[e] s., sous l'influence du *kabuki*, qui s'était emparé d'une partie de leur répertoire, des décors de plus en plus complexes, de plus en plus somptueux firent leur apparition. Ces décors sont généralement peints sur de grandes toiles qui descendent des cintres, ce qui permet des changements rapides, aussi rapides que les changements de costume des petits acteurs, dont il suffit de transporter la tête sur un autre vêtement apporté tout monté par un aide. Toutes les opérations autres que l'échange d'un décor entier sont masquées par une cloison dressée sur le devant de la scène à hauteur de ceinture.

Une pièce de *jōruri* apparaît en fait comme un long récit auquel s'intègrent les dialogues. Le récit, déclamé, est coupé par endroits de scènes lyriques, longs poèmes chantés par plusieurs interprètes, accompagnés au *shamisen*, ou, plus rarement, au *koto*, cithare à 13, 17 ou 19 cordes, ou au *kokyū*, instrument analogue par sa forme au *shamisen*, mais pour lequel on se sert d'un archet. Mis à part ces interludes, qui sont en général des « chants de route », lorsque les héros de la pièce partent en voyage, ou encore des intermèdes dansés par une ou plusieurs poupées, lorsque leur personnage s'y prête, tout le texte est interprété par un seul récitant à la fois. Ce récitant est relayé après une demi-heure à peu près, car son rôle est exténuant.

Assis sur une étroite plate-forme qui prolonge la scène sur la droite et vers la salle, soutenu par un *shamisen* qui ponctue sa déclamation, il annonce le sujet, évoque le décor, décrit les personnages qui apparaissent, comme évoqués par sa voix, et enfin les fait parler. Cette voix, alors, se fait multiple, passant sans transition du registre grave et solennel du père noble à l'ironie ricanante du traître, en passant par les inflexions maniérées de la jeune première ou le timbre flûte d'une fillette. Son visage, à lui seul, est un spectacle lorsque, dans le feu de l'action, il en vient à mimer ses personnages, ironisant, ricanant, invectivant et se lamentant, jusqu'à ce qu'enfin, à bout de force, suant et soufflant, il cède la place à un confrère frais et dispos.

Sur la scène, pendant ce temps, obéissant à cette voix insinuante, impérative, une humanité de bois et d'étoffe, étonnamment vivante, se meut comme dans un rêve, entraînée dans un engrenage impitoyable d'amours et de haines, de crimes et de châtiments, de révoltes et de suicides héroïques ou pitoyables, engrenage redoutable dans lequel la précipite et la maintient un destin impassible incarné par les hautes silhouettes masquées qui la dominent et l'écrasent.

Cette perfection formelle, malheureusement, allait de pair avec une rapide décadence de la qualité littéraire ; les grandes machines « historiques » des successeurs de Chikamatsu avaient bien besoin de ces prouesses techniques pour retenir un public qui se lassait. La seule pièce de cette époque qui soit encore représentée en entier et dont le succès tient à des raisons en partie étrangères à l'art dramatique est le *Trésor des vassaux fidèles* (*Chūshingura*, 1748) de Takeda Izumo, plus connue en Occident sous le titre de *la Vengeance des quarante-sept « rōnin »*.

Le kabuki

Presque aussi ancien que le *jōruri*, le *kabuki* supplanta celui-ci dans la faveur du public dans la seconde moitié du XVIII[e] s. En 1605, une danseuse du temple d'Izumo, Okuni, se fit à Kyōto un beau succès en interprétant à sa manière des danses d'origine bouddhique *(nembutsu-odori)*. Bientôt elle étoffa le spectacle en formant une troupe féminine, à laquelle se joignirent quelques acteurs de *kyōgen* sans emploi. Ce « *kabuki* d'Okuni », très proche encore des exhibitions de saltimbanques des *sarugaku*, suscita des émules, des troupes de femmes, dont les *kabuki* (le sens premier du terme est « contorsions ») servaient surtout à attirer des clients dans les maisons de prostitution.

Interdits en 1629, ces spectacles furent remplacés par des « *kabuki* d'éphèbes » ; nouveau scandale et nouvelle interdiction en 1652. Ces rigueurs de la censure engagèrent le *kabuki* dans des voies plus sérieuses ; le théâtre parlé, inspiré des *kyōgen*, y tint une place de plus en plus grande ; un certain réalisme aussi se fit jour, mais l'exclusion, maintenue, des femmes et des éphèbes imposa l'interprétation des rôles féminins par des travestis souvent spécialisés dans cet emploi.

Le répertoire se diversifiait, l'intrigue devenait plus complexe avec l'apparition de pièces en plusieurs actes. Les textes, cependant, n'étaient pas à la mesure des techniques, car les acteurs les composaient eux-mêmes, en laissant, à la manière de la *commedia dell'arte*, une large part à l'improvisation. Le *kabuki* faillit trouver son dramaturge en Chikamatsu, qui écrivit, et principalement pour Sakata Tōjūrō, les dialogues d'une trentaine de pièces. Son association avec les Takemoto, puis la mort prématurée de Tōjūrō en 1709 l'en détournèrent définitivement et retardèrent d'un demi-siècle la maturation du théâtre d'acteurs.

Après 1750, toutefois, le *kabuki*, qui avait toujours gardé la préférence du public d'Edo, plus fruste que celui d'Ōsaka, et qui avait considérablement amélioré ses techniques, fit à Ōsaka même un retour triomphal, en empruntant à son rival son propre répertoire, d'abord sous une forme parodique, puis dans des adaptations rigoureuses. Sa primauté se confirmait à la fin du XVIII[e] s., quand les auteurs en vinrent à se détourner du *jōruri* pour écrire directement pour le *kabuki* ; la boucle, enfin, fut bouclée lorsque les poupées, pour survivre, se mirent à leur tour à reprendre les succès du *kabuki*.

Deux auteurs, Tsuruya Namboku et Kawatake Mokuami, portèrent ce dernier à son apogée au XIX[e] s. et en firent ce qu'il est resté, à savoir la troisième forme classique de l'art dramatique japonais, après le *nō* et le *jōruri*. Namboku (1755-1829) était encore dans la ligne du XVIII[e] s., et ses drames fan-

tastiques, qui, au *kabuki*, rappellent fâcheusement notre Grand-Guignol, en plus efficace, sont parfois plus convaincants dans leurs adaptations pour les marionnettes.

Mokuami (1816-1893), dans une œuvre qui compte, chorégraphies comprises, près d'un millier de pièces, sut utiliser au mieux l'extraordinaire perfection à laquelle les metteurs en scène, les machinistes, les décorateurs et les acteurs avaient porté le *kabuki*. Il sut tirer parti de l'ampleur de la scène et de l'invention du plateau tournant, qui permettait les changements à vue, de la richesse des décors et des costumes, de l'alternance du chant et de la parole, des ressources d'un orchestre qui comportait parfois des dizaines de musiciens, d'une chorégraphie savante, moins dépouillée, mais infiniment plus variée que celle du *nō*. Jouant successivement ou simultanément sur tous ces tableaux, il fit du *kabuki* ce qu'il est encore, un spectacle complet, qui contient tout ce que nous connaissons sous les noms de *théâtre parlé*, de *drame lyrique*, de *ballet*, allant du drame ou de la comédie au récital de musique et jusqu'aux « variétés ».

Une rapide énumération des genres auxquels s'essaya Mokuami avec un talent et un succès toujours égal à lui-même suffira à s'en convaincre : drame historique, drame bourgeois, dans lesquels apparaîtra après 1868 la nouvelle bourgeoisie « évoluée », avec son snobisme « occidentalisant » ; drame populaire, dont les héros sont des mauvais garçons des bas quartiers, truculents et malicieux, qui lui valurent le surnom de « poète des voleurs » ; adaptations chorégraphiques de *nō* ou de *kyōgen* ; ballets sur des thèmes littéraires ou folkloriques. Bref, Mokuami complétait pour le *kabuki* la triade des grands dramaturges japonais, après Zeami et Chikamatsu.

Le théâtre contemporain

Malgré son immense popularité, et peut-être à cause d'elle, malgré la faculté d'adaptation d'un Mokuami qui, à dire vrai, avait saisi, avec son ironie mordante, surtout les travers du nouveau Japon, le *kabuki* devait subir les attaques des hommes de la « Rénovation » de Meiji, qui s'en prenaient, sans trop de discernement, à tout ce qui rappelait une culture qu'ils condamnaient sans appel : arts, lettres ou théâtre, et jusqu'à la manière de se vêtir, de se coiffer, de manger. Solidement implanté dans son époque, il résista cependant mieux que le *jōruri* exsangue qui se perpétuait à grand-peine dans sa ville natale. Mieux aussi que le *nō*, à qui seuls ses liens étroits avec la classe féodale avaient permis de survivre jusque-là : il fallut, pour le sauver, toute la résolution et le courage de deux acteurs d'une lignée secondaire, les frères Umewaka, qui, bravant les excommunications fulminées par les chefs d'école, eurent l'audace de fonder à Tōkyō un théâtre de *nō* ouvert au public payant, scandale sans précédent. Il faut, du reste, dire à la décharge des autres que, devant le succès de la formule, ils la reprirent à leur compte sans fausse honte, mais les Umewaka ne réintégrèrent l'école Kanze qu'en 1953, au terme de laborieuses négociations.

Pour faire pièce au *kabuki*, des écrivains politiques dont le zèle et le désir d'imiter l'Europe n'avaient d'égale que leur ignorance des impératifs de l'art dramatique firent jouer par des amateurs des pièces didactiques qui n'attiraient guère qu'un public convaincu d'avance, jusqu'au jour où des professionnels, transfuges du *kabuki*, apporteront à ce genre nouveau leurs connaissances techniques : ce sera le *shimpa*, le « Nouveau Cours », par opposition au *kabuki*, qui devenait le *kyūha*, ou « Ancien Cours ». En fait, ce dernier restait le modèle avec ses décors somptueux, ses intrigues compliquées, sa déclamation emphatique ; les rôles de femmes étaient encore, la plupart du temps, tenus par des hommes ; les textes étaient le plus souvent des découpages, toujours à la manière du *kabuki*, des romans politiques de l'époque.

Vers 1900, cependant, les idées occidentales furent acceptées, voire assimilées. Le *shimpa*, suivant l'évolution de la nouvelle littérature, s'élargit en tirant des effets mélodramatiques des chefs-d'œuvre de l'école « romantique » : *le Démon de l'or (Konjikiyasha)* d'Ozaki Kōyō (1867-1903) ou le *Coucou (Hototogisu)* de Tokutomi Roka (1868-1927). Les romanciers à la mode se mirent à écrire pour lui ; cette belle époque du *shimpa*, cependant, durera peu : bientôt, le *shingeki* (« théâtre nouveau »), de style occidental, attirera les meilleurs auteurs, de sorte que, dès 1920, il n'en restera qu'un spectacle figé dans des techniques désuètes. Vers 1930, il connaîtra un regain de succès avec des comédies légères, des sortes d'opérettes de style *kabuki*.

Ce dernier, toujours vivace, opérait parallèlement une contre-offensive vigoureuse. Il avait été défendu avec passion par le maître de la nouvelle littérature, Tsubouchi Shōyō, qui avait même adapté en *kabuki*, sans grand succès du reste, son célèbre roman *Kiri hitoha* (*Une feuille de paulownia*, 1894). En 1908, quelques jeunes acteurs, intéressés par les tendances du roman moderne, obtinrent la collaboration d'écrivains qu'attirait le *kabuki*. Ce « nouveau *kabuki* », animé par quelques-uns de ceux qui devaient devenir les plus grands acteurs du siècle, Ichikawa Sadanji (cinquième du nom) [1880-1940], Onoe Kikugorō (sixième du nom) [1885-1949], Ichikawa Ennosuke (1888-1963), connut son triomphe avec le *Shuzenji-monogatari* (1911), d'Okamoto Kidō (1872-1939). Le déclin, là encore, fut rapide, acteurs et auteurs s'en détournant bientôt, soit pour revenir au *kabuki* pur, soit pour se rallier à des formules totalement dégagées des traditions.

L'apparition du naturalisme en littérature, la crise du *kabuki* classique, qui venait de perdre les maîtres de l'ancienne génération (Ichikawa Danjūrō, Onoe Kikugorō, cinquième du nom [1845-1903]) et dont les meilleurs éléments parmi les jeunes se détournaient, ne fût-ce que pour un temps, une meilleure connaissance aussi du théâtre occidental et de ses recherches, tout cela avait amené la formation d'un mouvement pour un « théâtre nouveau », le *shingeki*. Ce mouvement se cristallisa autour du « théâtre libre » *(Jihū Gekijō)*, fondé en novembre 1909 par Osanai Kaoru (1881-1928), à qui bientôt se joignit Sadanji ; fidèle au modèle auquel se référait son nom, le « théâtre libre » interpréta Ibsen, Gorki, Sudermann. L'« Association coopérative des arts littéraires » *(Bungei Kyōkai)*, fondée par Tsubouchi pour jouer ses traductions de Shakespeare, en vint, elle aussi, aux contemporains, avec Ibsen et Sudermann encore, mais aussi avec Bernard Shaw.

Ennosuke abandonne à son tour, en 1915, le « nouveau *kabuki* » pour monter des œuvres japonaises de *shingeki*, révélant ainsi des jeunes auteurs comme Kume Masao (1892-1952), Kikuchi Hiroshi (Kan) [1889-1948], Kubota Mantarō (1889-1963).

En 1924, Osanai Kaoru fonde le « Petit Théâtre de Tsukiji », conçu comme un laboratoire d'étude des techniques nouvelles. Son équipe sera malheureusement disloquée par les controverses qui déchirent le monde littéraire ; une partie de ses membres rejoindra en 1928 le « théâtre de gauche », de tendance « prolétarienne », qui met l'accent sur la diffusion de l'idéologie révolutionnaire. La censure et la police du régime nationaliste et militariste, qui s'empare du pouvoir après l'« incident de Mandchourie » (1931), porteront un coup fatal à l'ensemble du mouvement. Le « Nouveau Tsukiji », formé en 1937 pour se consacrer ostensiblement à des recherches d'ordre strictement esthétique, sera dissous en 1940 ; ceux des auteurs et des acteurs qui refusent leur collaboration au Nouveau Théâtre national seront arrêtés. La guerre rend impossible tout autre spectacle que patriotique, exaltant les vertus militaires et morales d'un État divinisé.

En 1945, le vent tourne une fois de plus : la mode est désormais à la « démocratisation ». Les hommes du « théâtre nouveau », à peine sortis des prisons, se jettent avec enthousiasme dans l'entreprise. Dès décembre 1945, *la Cerisaie* de Tchekhov est donnée dans une des plus grandes salles de Tōkyō, « remplie à 120 p. 100 ». Des troupes de jeunes se forment, plus riches de bon vouloir que d'argent ou d'expérience. La plupart sont éphémères, mais quelques-unes subsisteront : *Haiyū-za* (le « théâtre d'acteurs »), *Bungaku-za* (le « théâtre littéraire »), *Mingei* (l'« art populaire »).

Une troupe se détache du lot, c'est *Budō no kai*, dont la chance a été de rencontrer le seul dramaturge de valeur de l'après-guerre, Kinoshita* Junji (né en 1914). Avec lui s'ouvre un nouveau chapitre du théâtre japonais, celui d'une synthèse équilibrée, réfléchie, enfin réalisée après plus d'un demi-siècle de tâtonnements et d'échecs.

R. S.

M. Chikamatsu, *Masterpieces of Chikamatsu, the Japanese Shakespeare*, trad. par M. Asataro (Londres, 1926). / S. Elisseeff et A. Jacovleff, *le Théâtre japonais (kabuki)* [J. Meynial, 1934]. / N. Péri, *le Nō* (Tōkyō, 1943). / G. Renondeau, *le Bouddhisme dans les nō* (P. U. F., 1950). / R. Sieffert, *Bibliographie du théâtre japonais* (P. U. F., 1955). / *La Tradition secrète du nō* (Unesco et Gallimard, 1960). / M. Chikamatsu, *Major Plays*, trad. par D. Keene (New York, 1961).

La musique au Japon

Généralités

Dans le folklore du Japon, on trouve des éléments communs avec les musiques coréenne, mongole, tibétaine, indochinoise, etc., mais la musique savante a subi principalement l'influence de la Corée et de la Chine, et indirectement de la Perse et de l'Inde. Si l'on ajoute qu'actuellement la musique occidentale s'impose au Japon, on

peut prétendre que la musique nippone constitue un pot-pourri de cultures musicales étrangères interprété par l'âme japonaise. On observe donc la coexistence au Japon d'éléments hétérogènes très nombreux.

La musique pure, autrement dit la « musique pour elle-même », n'apparaît guère. L'art sonore semble essentiellement lié à la danse, à la poésie, à la religion et au théâtre. Dans ce dernier cas, il prend souvent une tournure dramatique, représentée, par exemple, par le nō, le kabuki et le bunraku. Le nagauta, le tokiwazu et le kiyomoto se retrouvent sous la forme la plus pure dans le kabuki, et le gidayū est présent dans le bunraku.

C'est la voix qui prime. La musique instrumentale, à l'exception du gagaku et de certaines pièces écrites pour le koto et le shakuhachi (flûte à bec), a peu évolué. Les katarimono, véritables textes narratifs déclamés avec accompagnement musical, occupent une place importante dans l'évolution de la musique japonaise : les principaux genres étant les heikyoku, les utai, les jōruri (gidayū, tokiwazu, kiyomoto, shinnai).

La musique japonaise connaît et utilise plusieurs gammes, composées de deux tétracordes à trois sons, d'où résultent des gammes pentatoniques. Il existe quatre sortes de tétracordes — minyō, ritsu, miyakobushi et ryūkyū —, suivant la position que prend le son intermédiaire. Dans les formes musicales, les éléments apparaissent simplement juxtaposés ; ils ne font que rarement l'objet d'un développement. L'artiste marque une préférence pour des sonorités complexes et des timbres raffinés.

Le rythme apparaît tantôt métrique, tantôt non métrique. Métrique, il obéit à deux temps, mais on ne trouve que rarement des alternances entre temps faible et temps fort. L'agogique et la dynamique obéissent à une totale liberté. Le facteur harmonique ne se rencontre que dans le gagaku ; les ensembles à plusieurs voix ou instruments relèvent du genre hétérophonique.

Des origines à l'ère Meiji

La musique paraît avoir été très estimée dans les sociétés primitives. On en a retrouvé de nombreuses traces, mais on ne sait rien de précis à son sujet.

Au VIIe s., le Japon importe la musique coréenne (gigaku, sankangaku, sangaku et tōgaku, musique originaire de la Chine des Tang [T'ang]) et la musique bouddhiste de l'Inde par l'intermédiaire de la Chine. Ces différents genres esthétiques sont assimilés et conservés par les classes dirigeantes.

À l'époque de Heian (794 à 1185), toutes les musiques étrangères originaires de Chine, de Corée, d'Inde, d'Indochine et de l'Asie centrale qui ont été jusqu'alors introduites au Japon font l'objet d'une classification. S'y annexent de nouveaux genres vocaux, comme le saibara, le rōei, l'imayō. Héritier de ces traditions, le gagaku, musique de cour pour une grande formation instrumentale, fait son apparition.

À cette époque naît également le wasan, genre purement japonais, qui relève de la musique liturgique bouddhique (shōmyō).

Jusqu'alors réservée à l'aristocratie, la musique étrangère commence à se répandre dans les différents milieux populaires.

L'époque médiévale « Chūsei » (de la fin de Heian jusqu'au début du XVIIe s.) voit l'apparition et l'évolution du katarimono, genre narratif, et du nō.

À l'époque « Chūsei » s'implante le heikyoku, qui raconte l'histoire de Heike, avec accompagnement d'une sorte de luth, le biwa. Le *Heike-monogatari* cédera sa place à l'*Histoire de la princesse Jōruri*.

Aux XIVe-XVe s., Kanami et Zeami, qui doivent être tenus pour les créateurs du nō dans sa forme actuelle, élaborent à partir du sarugaku no nō, première cellule du nō, dérivée du sangaku, importé du continent et devenu très populaire, et du dengaku, de caractère populaire (danses agrestes), cette nouvelle forme théâtrale. Le nō parvient à se diffuser rapidement parmi les samurai. S'améliorant et se perfectionnant, il ne devient plus accessible qu'à une caste d'initiés. À l'époque Edo (1616-1688), il apparaît dans les cérémonies officielles du shōgun et des daimyo, qui font partie de l'aristocratie militaire.

Vers la fin du XVIe s., le Japon s'enrichit de quelques éléments de plain-chant et de quelques instruments occidentaux. Mais la fermeture des ports aux navires étrangers arrêtera l'évolution des influences occidentales. Cette politique de repli permettra la création de genres nouveaux essentiellement japonais.

Le shamisen, qui est une sorte de guitare à trois cordes, a sans doute été ramené de Ryūkyū à la fin du XVIe s. Il servait d'abord à accompagner les chants populaires ; le regroupement de ces ensembles folkloriques a permis par la suite la formation d'une suite de chants intitulés le *shamisen-kumiuta*, qui se situe à l'origine du jiuta. Les danses qui accompagnaient ces chants devinrent vite très populaires dans le pays. Plusieurs d'entre elles subirent une certaine élaboration, jusqu'à être assimilées aux danses du kabuki.

Accompagné du shamisen, le jōruri fut utilisé pour le théâtre de marionnettes, qui devint le bunraku. Durant la période qui s'étend de 1688 à 1703 (genroku), Takemoto Gidayū (1651-1714) rassembla et ordonna les différentes mélodies du jōruri, en y ajoutant des éléments originaux, et créa ainsi le gidayū-bushi.

Le jōruri connut plusieurs écoles, et le bungo-bushi, bien qu'interdit pour les expressions trop crues qu'il utilisait, se divisa en quatre écoles, qui ont survécu jusqu'à nos jours. Parmi celles-ci, le shinnaibushi, réservé à un certain milieu pour son caractère indécent, s'est situé en marge de cet essor.

Instrument à treize cordes, le koto a été utilisé à l'origine pour le gagaku. D'abord influencé par le shamisen, il a connu ensuite une vie indépendante et a été cultivé tour à tour par les écoles (ryū) de Tsukushi, de Yatsuhashi, d'Ikuta et, à la fin du XVIIIe s., par celle de Yamada. De nos jours, seules les deux dernières ont gardé une certaine autorité.

Jusqu'au début du XVIIIe s., la musique japonaise semble avoir connu une évolution semblable à celle de la musique occidentale. Mais, après la période de genroku (1688-1703), elle perd de son envergure pour gagner au contraire, en raffinement. C'est ainsi que la seconde moitié de l'époque Edo voit l'apparition de courts chants maniérés (hauta, kouta, utazawa).

À la fin de la période Edo, la musique destinée au koto subit peut-être l'influence de l'art occidental, et, à la veille de l'ère Meiji, la musique militaire de l'Occident fait son apparition au Japon. La modernisation du pays s'annonce.

De l'ère Meiji à nos jours

Après la fin du régime shōgunal, la société japonaise se transforme complètement, en se modelant sur l'Occident. La musique japonaise va vivre en contact étroit avec la musique européenne. Cette dernière entre dans les programmes de l'enseignement primaire. En 1887, un centre de musique occidentale devient le premier conservatoire de musique nationale. Les étudiants qui viennent y travailler vont constituer dès lors l'élite des musiciens japonais.

Ceux-ci, à dater des années 1900, commencent à composer des mélodies de style européen ; dans le domaine du lied, Rentarō Taki (1879-1903) fait preuve d'originalité.

Certains étudiants vont travailler à Berlin. C'est le cas de Kōsaku Yamada (1886-1965), qui, de retour dans son pays natal, poursuit une carrière de compositeur et organise le premier orchestre symphonique japonais. On peut le tenir pour le fondateur de l'école musicale japonaise actuelle.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, certains compositeurs essayent de se dégager d'une simple imitation du style occidental, et, après la Seconde Guerre mondiale, la musique japonaise atteint un niveau international : elle combine des éléments de musique traditionnelle et des aspects d'écriture et de langage d'avant-garde.

La vie musicale s'est intensifiée dans la plupart des grandes villes. Tōkyō compte plusieurs orchestres symphoniques, de nombreuses formations de musique de chambre et plusieurs écoles de musique.

K. T.

H. Müller, « Einige Notitzen über die japanische Musik », dans *Mitteilungen der deutschen Gesellschaft für Natur- und Völkerkunde Ostasiens*, t. I, fasc. 6, 8 et 9 (Berlin, 1854-1876). / F. T. Piggott, *The Music and Musical Instruments of Japan* (Londres, 1893 ; 3e éd., 1909). / E. Harich-Schneider, « The Rhythmical Patterns in Gagaku and Bugaku », dans *Ethno-Musicologica*, III (Leyde, 1954). / W. P. Malm, *Japanese Music and Musical Instruments* (Rutland, Vermont et Tōkyō, 1959) ; *Nagauta the Heart ol Kabuki Music* (Rutland, Vermont et Tōkyō, 1963). / Shigeo Kishibe, *The Traditional Music of Japan* (Tōkyō, 1966). / P. Landy, *Musique du Japon* (Buchet-Chastel, 1970).

Le cinéma japonais

En 1896-97 ont lieu les premières représentations du Vitascope d'Edison. Ces projections sont données dans des théâtres traditionnels, les spectateurs restant assis sur des nattes en demi-cercle autour de l'écran, directement placé sur la scène, habituellement réservée aux représentations de kabuki. Mais, très vite, le Vitascope est concurrencé par le cinématographe Lumière, introduit au Japon par Inahata Katsutarō. Dès 1898, un court métrage est réalisé sur la vie quotidienne à Tōkyō. En 1899, Shibata Tsunekichi filme à Kyōto des spectacles de kabuki où se produisent des comédiens célèbres, comme Danjūrō IX ou

Kikugorō V. La première firme japonaise, la Yoshizawa, est fondée dès 1900. La production fait ses véritables débuts avec *Allons nous promener sous les feuillages d'érable* (*Momijigari*, 1902), mais doit son essor aux actualités filmées pendant la guerre des Boxers et la guerre russo-japonaise de Mandchourie. *La Reddition de Port-Arthur*, tournée par deux cameramen (Shimizu et Fujiwara), demeure le plus célèbre des documents de l'époque. Le cinéma est très apprécié dès ses débuts au Japon par toutes les classes sociales, et en particulier par la classe la plus riche. C'est en effet un divertissement relativement coûteux, qui n'a guère le caractère forain qu'on lui connaît alors en Europe et en Amérique. Le rituel du spectacle continue à suivre le plus fidèlement possible la tradition du kabuki. Le commentateur, appelé *katsuben* ou *benshi*, qui jouit d'un grand prestige auprès du public, contribue à populariser cet art naissant. En 1908, la Yoshizawa crée avec Pathé un studio à Tōkyō. Son exemple sera suivi notamment par la société Yokota. Certains studios seront spécialisés dans le tournage des films à sujets contemporains (gendai-geki) ; d'autres le seront dans le tournage des films classiques (jidai-geki). En 1910, les structures de l'industrie cinématographique sont en place. L'époque a son réalisateur célèbre, Makino Shōzō (1878-1929), qui dirige notamment *la Bataille d'Honnōji* (*Honnōji gassen*, 1908), et sa vedette adulée, Onoe Matsunosuke, qui apparaît dans un très grand nombre de films entre 1909 et 1912, dont le populaire *Jiraiya* et *Sukeroku*, film kabuki. En 1910 également s'ouvre la première salle de cinéma régulière à Tōkyō, tandis que l'Odéon de Yokohama se spécialise dans la production étrangère. En 1912, quatre sociétés, dont Yashizawa-Pathé et Yokota, se regroupent pour fonder la Nikkatsu, qui poursuit la politique de dualité des styles (moderne à Tōkyō, traditionnel à Kyōto, où l'on profite de la proximité des temples et des palais pour les décors). Un élève de Makino, Hosoyama Kiyomatsu, dirige en 1914 *Kachūsha* (d'après *Résurrection* de Tolstoï) avec pour acteur principal un onna-gata (acteur jouant des rôles féminins). L'un des grands onna-gata est alors Kinugasa Teinosuke (le futur réalisateur), qui triomphe dans *le Cadavre vivant* (*Ikeru shikabane*, 1917), de Tanaka Eizō. Inoue Masao met en scène avec succès *la Fille du capitaine* (*Taii no musume*), qui date également de 1917.

Petit à petit, une lutte d'influence assez vive met aux prises au sein des sociétés cinématographiques les tenants de la tradition ancestrale et les partisans d'un courant moderniste qui combat sur trois fronts (séparation entre le cinéma et le théâtre, suppression des benshi, remplacement des onna-gata par des actrices). Avec la naissance de l'Association pour le film d'art (Eigageijutsu-kyōkai), dirigée par Kaeriyama Norimasa (réalisateur de *Joie de vivre* [*Sei no yorokobi*, 1919]), le cinéma entend acquérir un langage spécifique. Avec la fondation d'un grand trust, la Shōchiku, le cinéma japonais franchit un pas décisif : en quelques années, la nouvelle Compagnie se lance dans une politique ambitieuse de construction de salles et monopolise une grande partie de la distribution des films. Des metteurs en scène comme Kurihara Thomas (auteur d'*Amateur club* [1920] et de la *Séduction du serpent* [*Jasei no in*, 1921 ; d'après le romancier Tanizaki Junichirō]) et Henry Kotani (auteur de l'*Insulaire* [*Shima no onna*, 1920] et de *l'Herbe de Gubijin* [*Gubijinsō*, 1921]), qui ont été formés en Amérique, reviennent avec des idées nouvelles et transforment les méthodes de tournage traditionnelles. Le film de Murata Minoru *Une âme sur la route* (*Rojyō no reikon*, 1921) est tourné hors studio, et la vedette féminine, Sawamura Haruko, est une véritable actrice. Le Japon entreprend même une coproduction avec la France : *la Bataille* (où joue Hayakawa Sesshū). Au moment où le cinéma prend un essor considérable et où la lutte entre Nikkatsu et Shōchiku est à son apogée, le tremblement de terre de Tōkyō (1923) anéantit tous les efforts entrepris ; 80 p. 100 des salles et tous les studios de Tōkyō sont détruits. Mais les Japonais ne se laisseront guère abattre par l'adversité et reconstruiront en un temps record leur industrie. De 1923 à la fin du cinéma muet, la période est artistiquement très riche en talents divers. Parmi les réalisateurs les plus remarquables, il faut citer Murata Minoru (1894-1937), auteur de *la Femme de Seisaku* (*Seisaku no tsuma*, 1924) et d'*Osumi et sa mère* (*Osumi to haha*, 1924), Shimazu Yasujirō (1897-1945), Ushihara Kiyohiko (né en 1897), Tanaka Eizō, Itō Daisuke (né en 1898), Itami Mansaku (1900-1946), Yamanaka Sadao (1909-1938) et tous ceux qui vont profondément marquer le cinéma japonais après la révolution du parlant et qui font leurs débuts dans les années 20 : Kinugasa Teinosuke, Uchida Tomu, Mizoguchi Kenji*, Naruse Mikio, Gosho Heinosuke et Ozu Yasujirō. Pratiquement inconnue du public occidental, la production japonaise de la fin du muet est d'une richesse insoupçonnée. Après 1927, on assiste à une augmentation des sujets modernes, à la naissance de films à messages sociaux et parfois même à l'éclosion d'un cinéma ouvertement prolétarien (les films de Suzuki Shigeyoshi). L'influence du Pro-Kino peut être décelée dans *Avant l'aube* (*Reimei Izen*, 1931) de Kinugasa, dans *Symphonie d'une grande ville* (*Tokai Kōkyōgaku*, 1929) de Mizoguchi, dans *l'Épée qui tua hommes et chevaux* (*Zanjin zambaken*, 1929) de Itō Daisuke, dans *Pourquoi a-t-elle agi ?* (*Nani ga kanojo o sō saseta ka*, 1930) de Suzuki et dans les films de Uchida Tomu. Les vrais débuts du film parlant eurent lieu lors de la projection du long métrage de Gosho Heinosuke *la Femme du voisin et la mienne* (*Madamu to nyōbō*, 1931). Les années 30 sont marquées au Japon par une lente prise de pouvoir de la caste militariste, qui utilisera tous les moyens de propagande — et le cinéma, art éminemment populaire, était une tribune de choix — pour imposer ses conceptions belliqueuses et étroitement nationalistes. Paradoxalement, l'industrie du cinéma ne réagira que tardivement aux directives des dirigeants politiques. Sans doute note-t-on un reflux des films à tendance sociale à partir de 1932-33. Mais ces derniers sont remplacés par des œuvres intimistes dont certaines se rapprochent du néo-naturalisme (par exemple *la Terre* [*Tsuchi*, 1939]) de Uchida Tomu. Si Kinugasa donne ses lettres de noblesse au film samouraï (*la Bataille d'été à Ōsaka* [*Ōsaka natsu no jin*, 1937]), Mizoguchi Kenji (*les Sœurs de Gion* [*Gion no shimai*, 1936], *Élégie de Naniwa* [*Naniwa hika*, 1936]), Gosho Heinosuke (*le Fardeau de la vie* [*Jinsei no onimotsu*, 1935]) et le délicat Naruse Mikio (*Printemps gâché* [*Mushibameru haru*, 1932], *Sois comme une rose ma femme* [*Tsuma yo, bara no yōni*, 1935]) défendent les vertus pudiques d'un nouveau réalisme où les héros, souvent issus de milieux sociaux assez humbles, sont profondément humanisés. Quant à Ozu Yasujirō, chez qui la célébration de la vie quotidienne s'élève toujours à la hauteur d'un rite, il s'efface avec un art consommé derrière ses personnages en adoptant un style feutré, sensible, tout en demi-teintes.

Aux grands trusts de l'industrie cinématographique nippone s'adjoint bientôt une nouvelle ambitieuse compagnie, la Tōhō, dirigée par Kobayashi Ichizō, qui, en se spécialisant dans les films-sabres, ne peut que s'attirer les bonnes grâces des politiciens, qui soutiennent ouvertement à partir de 1939 la production des films militaristes. Tasaka Tomotaka (*la Patrouille des cinq* [*Gonin no sekkōhei*, 1938]) avait montré la voie. Rapidement, le Bureau des informations interdit « tout film traitant du bonheur individuel, de la liberté ou faisant l'éloge de l'amour ». À partir de 1941, hormis les films de guerre, n'étaient tolérés que les films lacrymaux, mélodrames conçus avec habileté pour faire pleurer les femmes (qui constituaient une frange de public non négligeable). Yoshimura Kōzaburō, Abe Yutaka, Yamamoto Kajirō furent les metteurs en scène les plus sollicités des années 1940-1944.

À mesure que les revers militaires s'intensifient, l'exaltation du militarisme s'assouplit. On tourne des films historiques et même certains sujets contemporains qui évitent de parler de violence et d'héroïsme. Deux réalisateurs importants, Kinoshita Keisuke et Kurosawa* Akira, font leurs premiers essais, alors que la guerre fait encore rage dans le Pacifique. Lorsque l'armistice est signé, les Américains interdisent tous les films d'esprit militariste. Il y a également une épuration impitoyable parmi les personnalités compromises avec l'ancien régime. La production, qui était tombée de 497 films (en 1940) à 46 en 1944, se relève lentement sur des bases toutes nouvelles. Ozu, Gosho, Shibuya, Mizoguchi, Kinugasa, qui s'étaient tenus à l'écart des coteries, continuent à tourner. De nouveaux noms apparaissent outre ceux de Kinoshita et de Kurosawa : ceux de Imai Tadashi, de Kamei Fumio, de Yamamoto Satsuo. Les années de l'immédiat après-guerre sont consacrées à la détente. On s'efforce de démocratiser l'industrie cinématographique. Kurosawa consacre une trilogie au désarroi des esprits après le bouleversement de la Seconde Guerre mondiale ; Imai Tadashi tourne *l'Ennemi du peuple* (*Minshū no teki*, 1946) et *les Montagnes bleues* (*Aoi sammyaku*, 1949) ; Yamamoto Satsuo et Kamei Fumio donnent *Guerre et Paix* (*Sensō to heiwa*, 1947) ; Kinoshita se spécialise dans les comédies de mœurs (*le Matin de la famille Osone* [*Ōsone-ke no asa*, 1946], *le Retour de Carmen* [*Karumen kokyō ni kaeru*, 1951 ; 1er film japonais en couleurs]).

le cinéma japonais

	titre français	titre original	mise en scène	interprétation
1921	*Une âme sur la route*	*Rojyô no reikon*	Murata Minoru	Hisamatsu Mikiko, Suzuki Demmei, Sawamura Haruko.
1924	*la Femme de Seisaku*	*Seisaku no tsuma*	Murata Minoru	Urabe Kumeko, Suzuki Kōichi, Yoshida Toyosaku.
1926	*Une page folle*	*Kurutta ippeiji*	Kinugasa Teinosuke	Inoue Masao, Lijima Ayako, Nakagawa Yoshie.
1928	*Routes en croix*	*Jūjiro*	Kinugasa Teinosuke	Bandō Junnosuke, Chihaya Akiko, Ogawa Yukiko.
1929	*l'Epée qui tua hommes et chevaux*	*Zanjin zambaken*	Itō Daisuke	Tsukigata Ryūnosuke, Kaneko Hiroshi, Itō Miharu.
1931	*La Femme du voisin et la mienne*	*Madamu to nyōbō*	Gosho Heinosuke	Tanaka Kinuyo, Takamine Hideko.
1932	*les 47 Ronins*	*Chūshingura*	Kinugasa Teinosuke	Bandō Jusaburō, Hori Masao, Takada Kōkichi.
	Je suis né mais...	*Umarete wa mita keredo*	Ozu Yasujirō	Sugawara Hideo, Ryū Chishū, Tokkan Kozō.
1935	*Sois comme une rose ma femme*	*Tsuma yo, bara no yōni*	Naruse Mikio	Chiba Sachiko, Fujiwara Kamatari.
1936	*les Sœurs de Gion*	*Gion no shimai*	Mizoguchi Kenji	Yamada Isuzu, Umemura Yōko.
1945	*Sur la queue du tigre*	*Tora no o o fumu otoko-tachi*	Kurosawa Akira	Ōkōchi Denjirō, Fujita Susumu, Mori Masayuki.
1946	*le Matin de la famille Osone*	*Osone-ke no asa*	Kinoshita Keisuke	Sugimura Haruko, Ozawa Eitarō.
1947	*Bal chez les Anjo*	*Anjō-ke no butōkai*	Yoshimura Kōzaburō	Hara Setsuko, Mori Masayuki.
	Guerre et Paix	*Sensō to heiwa*	Kamei F., Yamamoto S.	Izu Hajime, Kishi Hatae.
1948	*l'Ange ivre*	*Yoidore tenshi*	Kurosawa Akira	Shimura Takashi, Mifune Toshirō, Yamamoto Reisaburō.
1949	*Printemps tardif*	*Banshun*	Ozu Yasujirō	Hara Setsuko, Ryū Chishū, Sugimura Haruko.
	Chien enragé	*Norainu*	Kurosawa Akira	Mifune Toshirō, Shimura Takashi, Kimura Kō.
1950	*Rashōmon*	*Rashōmon*	Kurosawa Akira	Mifune Toshirō, Kyō Machiko, Mori Masayuki.
1952	*Vacuum Zone*	*Shinkū chitai*	Yamamoto Satsuo	Kimura Kō, Okada Eiji.
	les Enfants d'Hiroshima	*Genbaku no ko*	Shindō Kaneto	Otowa Nobuko, Hosokawa Chikako, Shimizu Masao.
	Vivre	*Ikiru*	Kurosawa Akira	Shimura Takashi, Kaneko Nobuo, Seki Kyōko.
	la Mère	*Okāsan*	Naruse Mikio	Tanaka Kinuyo, Kagawa Kyōko, Okada Eiji.
	la Vie de O'Haru, femme galante	*Saikaku ichidai onna*	Mizoguchi Kenji	Tanaka Kinuyo, Mifune Toshirō, Yamane Yoshiko.
1953	*les Bateaux de l'enfer*	*Kanikōsen*	Yamamura Sō	Yamamura Sō, Kōno Takeaki.
	Histoire de Tōkyō	*Tōkyō monogatari*	Ozu Yasujirō	Ryū Chishū, Hara Setsuko, Higashiyama Chieko.
	Contes de la lune vague après la pluie	*Ugetsu monogatari*	Mizoguchi Kenji	Kyō Machiko, Mori Masayuki, Tanaka Kinuyo.
	Quatre Cheminées	*Entotsu no mieru basho*	Gosho Heinosuke	Uehara Ken, Tanaka Kinuyo, Akutagawa Hiroshi.
	la Porte de l'enfer	*Jigoku-mon*	Kinugasa Teinosuke	Hasegawa Kazuo, Kyō Machiko, Yamagata Isao.
1954	*les Sept Samouraïs*	*Shichinin no samurai*	Kurosawa Akira	Mifune Toshirō, Shimura Takashi, Inaba Yoshio.
	l'Intendant Sanshō	*Sanshō-dayū*	Mizoguchi Kenji	Tanaka Kinuyo, Hanayagi Yoshiaki, Kagawa Kyōko.
	Godzilla	*Gojira*	Honda Inoshirō	Raymond Burr, Shimura Takashi, Kōchi Momoko.
	Vingt-Quatre Prunelles	*Nijūshi no hitomi*	Kinoshita Keisuke	Takamine Hideko, Tamura Takahiro, Tsukioko Yumeji.
1955	*Je vis dans la peur*	*Ikimono no kiroku*	Kurosawa Akira	Mifune Toshirō, Miyoshi Eiko, Soda Yutaka.
1956	*Rue de la honte*	*Akasen chitai*	Mizoguchi Kenji	Kyō Machiko, Wakao Ayako, Kogure Michiyo.
	la Harpe birmane	*Biruma no tategoto*	Ichikawa Kon	Mikuni Rentarō, Yasui Shōji, Mihashi Tatsuya.
1957	*Histoire d'un pur amour*	*Junai monogatari*	Imai Tadashi	Ehara Shinjirō, Nakahara Hitomi, Okada Eiji.
	le Château de l'araignée (ou *le Trône de sang*)	*Kumonosu-jō*	Kurosawa Akira	Mifune Toshirō, Yamada Isuzu, Chiaki Minoru.
1958	*la Forteresse cachée*	*Kakushi toride no sanakunin*	Kurosawa Akira	Mifune Toshirō, Uchara Misa, Shimura Takashi.
	la Légende de Narayama	*Narayama bushi-kō*	Kinoshita Keisuke	Tanaka Kinuyo, Takahashi Teiji, Mochizuki Yūko.
1959	*Feux dans la plaine*	*Nobi*	Ichikawa Kon	Funakoshi Eiji, Curtis Micky, Takizawa Osamu.
	Bonjour	*Ohayō*	Ozu Yasujirō	Shidara Kōji, Shimazu Masahiko, Ryū Chishū.
	l'Etrange Obsession	*Kagi*	Ichikawa Kon	Kyō Machiko, Nakamura Ganjirō, Kanō Junko.
1959-1961	*la Condition de l'homme*	*Ningen no jōken*	Kobayashi Masaki	Nakadai Tatsuya, Aratama Michiho, Yamamura Sō.
1961	*Yōjimbo*	*Yōjimbō*	Kurosawa Akira	Mifune Toshirō, Tōno Eijirō, Kawazu Seizaburō.
	l'Ile nue	*Hadaka no shima*	Shindō Kaneto	Otowa Nobuko, Tonoyama Taiji, Tanaka Shinji.
	Précoce Automne	*Kobayakawa-ke no aki*	Ozu Yasujirō	Nakamura Ganjirō, Hara Setsuko, Tsukasa Yōko.
1962	*Harakiri*	*Seppuku*	Kobayashi Masaki	Nakadai Tatsuya, Iwashita Shima, Ishihama Akira.
	Un après-midi d'automne	*Samma no aji*	Ozu Yasujirō	Ryū Chishū, Iwasthita Shima, Mikami Shinichirō.
1963	*Elle et lui*	*Kanojo to kare*	Hani Susumu	Hidari Sachiko, Okada Eiji, Yamashita Kikuji.
	Seul sur l'océan Pacifique	*Taiheiyō hitoribotchi*	Ichikawa Kon	Ishihara Yujirō, Mori Masayuki, Tanaka Kinuyo.
1964	*la Femme des sables*	*Suna no onna*	Teshigawara Hiroshi	Okada Eiji, Kishida Kyōko.
	Kwaidan	*Kaidan*	Kobayashi Masaki	Mikuni Rentarō, Aratama Michiyo, Watanabe Misako.
	Onibaba	*Onibaba*	Shindō Kaneto	Otowa Nobuko, Yoshimura Jitsuko, Satō Kei.
	Tōkyō Olympiades	*Tōkyō Orimpikku*	Ichikawa Kon	documentaire sur les jeux Olympiques de Tōkyō.
1965	*Barberousse*	*Akahige*	Kurosawa Akira	Mifune Toshirō, Kayama Yūzō, Tsuchiya Yoshio.
1967	*Rébellion*	*Jōi-uchi*	Kobayashi Masaki	Mifune Toshirō, Katō Takeshi, Tsukasa Yōko.
1968	*Premier Amour version infernale*	*Hatsukoi jigoku-hen*	Hani Susumu	Takahashi Akio, Ishii Kuniko, Mitsui Kōji.
	la Pendaison	*Kōshikei*	Ōshima Nagisa	Satō Kei, Yun-Do Yun, Watanabe Fumio.
1969	*Eros + Massacre*	*Eros + Gyakusatsu*	Yoshida Yoshishige	Hosokawa Toshiyuki, Okada Mariko, Kusunoki Yūko.
	le Petit Garçon	*Shōnen*	Ōshima Nagisa	Koyama Akiko, Watanabe Fumio, Abe Tetsuo.
1970	*Dodes' ka-den*	*Dodesukaden*	Kurosawa Akira	Zushi Yoshitaka, Ban Junzaburō, Minami Shinsuke.
1971	*la Cérémonie*	*Gishiki*	Ōshima Nagisa	Kawarazaki Kenzo, Nakamura Atsuo, Koyama Akiko.

La production commerciale est envahie par les films-sabres, les films-revolvers et les films érotiques.

Mais, en 1948, une crise éclate dans les studios Tōhō. La police donne l'assaut des locaux occupés par les grévistes. Les communistes sont expulsés du cinéma. À la suite de ces soubresauts sociaux, quelques compagnies indépendantes s'établissent. Pendant les années 1950-1955, les indépendants collectionnent les succès artistiques : Imai Tadashi (*Nous sommes vivants* [*Dokkoi ikiteru*, 1951]), Yamamoto Satsuo (*Vacuum Zone* [*Shinkū chitai*, 1952] ; *Quartier sans soleil* [*Taiyō no nai machi*, 1953]), Shindō Kaneto (*les Enfants d'Hiroshima* [*Genbaku no ko*, 1952]), Yamamura Sō (*les Bateaux de l'enfer* [*Kanikōsen*, 1953]), Kamei Fumio (*Une femme marchait seule sur la terre* [*Onna hitori daichi o yuku*, 1953]).

Le public occidental découvre le cinéma japonais grâce à *Rashōmon* et à *la Porte de l'enfer*. La situation de l'industrie est particulièrement florissante. En 1956, 514 films sortent des studios nippons. Pour Gosho (*Quatre Cheminées* [*Entotsu no mieru basho*, 1953]), Naruse (*Okāsan*, 1952), Kinoshita (*Vingt-Quatre Prunelles* [*Nijūshi no hitomi*, 1954]), Ozu (*Printemps précoce* [*Sōshun*, 1956]), Kurosawa (*l'Idiot, Vivre, les Sept Samouraïs, le Château de l'araignée)* et Mizoguchi *(Contes de la lune vague après la pluie, l'Intendant Sanshō, l'Impératrice Yank Kwei-fei)*, ce sont des années d'intense travail créateur et d'épanouissement. À leur suite se révèlent Shindō Kaneto, Kobayashi Masaki, Ichikawa Kon et même le déjà vétéran Inagaki Hiroshi (dont les débuts eurent lieu à la fin du muet). Augmentation des salles (2 641 en 1950 ; 7 072 en 1958), augmentation de la production, augmentation de la fréquentation (1 127 millions en 1958). Tandis que les films à costumes (jidai-geki) diminuent, les films à thèmes contemporains (gendai-geki) rencontrent de plus en plus de succès auprès du public. À cette production florissante, il faut ajouter un nombre non négligeable de films fantastiques (*Godzilla*, etc.) et de pink-films (films érotiques). Mais, en 1959, la fréquentation baisse sensiblement. L'âge d'or des grandes compagnies (la Nikkatsu, la Shōchiku, la Tōhō, la Daiei et la Tōei) s'arrête brutalement. La crise latente s'abat sans ménagement sur tous ceux qui touchent de près ou de loin au monde du cinéma : en 1965, la fréquentation s'effondre (360 millions de spectateurs). C'est la chute mondiale la plus impressionnante. Aussi, la jeune génération des cinéastes qui débutent dans les années 1960-1965 rencontre de graves difficultés de distribution. Même des talents plus éprouvés comme Kobayashi, Ichikawa, voire Kurosawa ne sont pas à l'abri d'un chômage endémique. Quelques personnalités se révèlent cependant, parmi lesquelles il faut noter Teshigawara (Teshigahara) Hiroshi (*la Femme des sables* [*Suna no onna*, 1964] ; *Summer soldiers*, 1971), Masumura Yasuzō (*l'Ange rouge* [*Akai tenshi*, 1966]), Imamura Shohei (*la Femme insecte* [*Nippon konchūki*, 1963]), Hani Susumu (*la Mariée des Andes* [*Andesu no hanayome*, 1966]), Urayama Kirio (*Cupola* [*Kyūpora no aru machi*, 1962]), Ōshima Nagisa (*la Pendaison* [*Kōshikei*, 1968]), Yoshida Yoshishige (*Éros + Massacre* [*Eros + Gyakusatsu*, 1969]), Horikawa Hiromichi, Kumai Kei, Shinoda Masahiro, Nakahira Kō, Terayama Shuji. En 1971, la production des films japonais est de 367 films.

J.-L. P.

Quelques metteurs en scène japonais

Gosho Heinosuke *(Tōkyō 1902). Assistant de Shimazu Yasujirō en 1923 à la Shōchiku. Auteur du premier film parlant japonais,* la Femme du voisin et la mienne *(*Madamu to nyōbō, *1931). Travaille pour la Tōhō après la guerre, puis fonde un groupe indépendant, le* Studio 8. *A tourné plus de 150 films, peu connus en Europe, mais qui ont profondément marqué le cinéma japonais. Sujets réalistes et sentimentaux dépeignant la vie quotidienne du peuple japonais. Parmi ses nombreux films, on peut citer* la Danseuse d'Izu *(*Izu no odoriko, *1933),* le Fardeau de la vie *(*Jinsei no onimotsu, *1935),* l'Ombre *(*Omokage, *1948),* l'Auberge d'Ōsaka *(*Ōsaka no yado, *1954),* Un million de filles *(*Hyakuman-nin no musume-tachi, *1962).*

Hani Susumu *(Tōkyō 1928). Journaliste, puis documentariste et réalisateur de films pédagogiques. Principaux films de fiction :* les Mauvais Garçons *(*Furyō Shōnen, *1961),* Elle et lui *(*Kanojo to kare, *1963),* la Mariée des Andes *(*Andesu no hanayome, *1966),* Premier Amour version infernale *(*Hatsukoi jigoku-hen, *1968),* Aido l'esclave *(*Aido, *1969).*

Ichikawa Kon *(Mie 1915). Débute comme « cartoonist », puis comme réalisateur de comédies. Révélé par* la Harpe birmane *(*Biruma no tategoto, *1956). Son style évolue alors vers un réalisme plus cruel. Auteur notamment de* l'Étrange Obsession *(*Kagi, *1959), de* Feux dans la plaine *(*Nobi, *1959), de* Seul sur l'océan Pacifique *(*Taiheiyō hitoribotchi, *1963), de* Tōkyō Olympiades *(*Tōkyō Orimpikku, *1964).*

Imai Tadashi *(Tōkyō 1912). Donne après la Seconde Guerre mondiale une vive impulsion au néo-réalisme japonais. Principaux films :* Nous sommes vivants *(*Dokkoi ikiteru, *1951),* Eaux troubles *(*Nigorie, *1953),* le Riz *(*Kome, *1954),* Ombres en plein jour *(*Mahiru no ankoku, *1956),* Histoire d'un pur amour *(*Junai monogatari, *1957),* Kiku et Isamu *(1959),* le Serment d'obédience *(*Bushidō zankoku monogatari, *1963).*

Kinoshita Keisuke *(Hamamatsu 1912). D'abord photographe, puis assistant-réalisateur dès 1936. Auteur du premier film japonais en couleurs,* le Retour de Carmen *(*Karumen kokyō ni kaeru, *1951). Aborde des genres très différents : satire, drames sociaux, néo-réalisme, chronique sentimentale. Parmi ses films citons* le Matin de la famille Osone *(*Ōsone-ke no asa, *1946),* la Tragédie du Japon *(*Nihon no higeki, *1953),* Vingt-Quatre Prunelles *(*Nijūshi no hitomi, *1954),* la Légende de Nayarama *(*Nayarama bushi-kō, *1958),* l'Odeur de l'encens *(*Kōge, *1964).*

Kinugasa Teinosuke *(Mie 1896). Commence sa carrière en interprétant au théâtre et au cinéma des rôles féminins. L'un des grands fondateurs du cinéma japonais avec Mizoguchi et Uchida. A tourné plus de 100 films, dont* Une page folle *(*Kurutta ippeiji, *1926),* Routes en croix *ou* Ombres sur Yoshiwara *(*Jūjiro, *1928),* Avant l'aube *(*Reimei izen, *1931),* les 47 Ronins *(*Chūshingura, *1932),* l'Actrice *(*Joyū, *1947),* la Porte de l'enfer *(*Jigoku-mon, *1953),* le Héron blanc *(*Shirasagi, *1958).*

Kobayashi Masaki *(Otaru 1916). Entre à la Shōchiku en 1941. Prend part à la Seconde Guerre mondiale. Assistant de Kinoshita en 1946. Principaux films :* la Chambre aux murs épais *(*Kabe atsuki heya, *1953),* Quelque part sous le ciel immense *(*Kono hiroi sora no dokoka ni, *1954),* la Condition de l'homme *(*Ningen no jōken, *1959-1961 ; en 3 films :* Il n'y a pas de plus grand amour, le Chemin vers l'éternité *et* la Prière du soldat*),* Hara-kiri *(*Seppuku, *1962),* Kwaidan *(*Kaidan, *1964),* Rébellion *(*Jōi-uchi, *1967).*

Kurosawa AKIRA. *V. l'article.*

Mizoguchi KENJI. *V. l'article.*

Naruse Mikio *(Tōkyō 1905 -* id. *1969). Premier film en 1930. À partir de 1934, date ou il rejoint les studios PCL (embryon de l'actuelle compagnie Tōhō), sa carrière prend une tournure plus personnelle. A décrit avec beaucoup de sensibilité la condition du petit peuple japonais et particulièrement celle des femmes dans une multitude de films intimistes et tendres. Principaux films :* Sois comme une rose ma femme *(*Tsuma yo, bara no yōni, *1935),* la Mère *(*Okōsan, *1952),* Chrysanthèmes tardifs *(*Bangiku, *1954),* Nuages *(*Ukigumo, *1955),* Chronique de la vie vagabonde *(*Hōrōki, *1962),* la Vie d'une femme *(*Onna no rekishi, *1963).*

Ōshima Nagisa *(Kyōto 1932). Le plus représentatif des jeunes réalisateurs japonais. Fonde sa propre compagnie, la Sōzō-sha, en 1965, puis la Art Theater Guild en 1968. Leader de la génération des années 60 (avec Hani, Imamura, Kumai, Shinoda, Teshigawara, Urayama, Yoshida), qui cherche à échapper à l'emprise des grandes compagnies. Style très éclectique. Principaux films :* Nuit et brouillard au Japon *(*Nihon no Yoru to kiri, *1960),* l'Obsédé en plein jour *(*Hakuchū no tōrima, *1966),* la Pendaison *(*Kōshikei, *1968),* le Petit Garçon *(*Shōnen, *1969),* la Cérémonie *(*Gishiki, *1971).*

Ozu Yasujirō *(Tōkyō 1903 -* id. *1963). Premier film en 1927 pour la Shōchiku. Après avoir réalisé quelques comédies, il se spécialise dans les chroniques douces-amères, qui lui apporteront, dans son pays du moins, une réputation tout aussi grande que celle de Kurosawa et de Mizoguchi. Il tourna 54 films, la plupart en collaboration étroite avec son scénariste Noda Kōgo, probablement responsable de la remarquable harmonie de toute l'œuvre du cinéaste. Parmi ses films, il faut citer* le Chœur de Tōkyō *(*Tōkyō no gasshō, *1931),* Je suis né mais... *(*Umarete wa mita keredo, *1932),* Printemps tardif *(*Banshun, *1949),* Histoire de Tōkyō *(*Tōkyō monogatari, *1953),* Printemps précoce *(*Sōshun, *1956),* Bonjour *(*Ohayō, *1959)* Un après-midi d'automne *(*Samma no aji, *1962).*

Shindo Kaneto *(Hiroshima 1912). Scénariste très réputé (notamment de Yoshimura Kōzaburō, il quitte la Shōchiku en 1950 et fonde une compagnie indépendante, la Kindai Eiga Kyōkai. Il est l'un des réalisateurs japonais les plus réputés en Europe. Parmi ses films citons :* les Enfants d'Hiroshima *(*Genbaku no ko, *1952),* l'Île nue *(*Hadaka no shima, *1967),* l'Homme *(*Ningen, *1962),* Onibaba *(1964),* Kuroneko *(*Yabu no naka no kuroneko, *1968).*

Uchida Tomu *(Okayama 1898). Débute comme acteur. Puis assistant-réalisateur chez Nikkatsu (notamment de Murata Minoru et de Mizoguchi Kenji). Enseigne la mise en scène de 1945 à 1953 en Mandchourie. Principaux films :* le Vent de ce monde *(*Shaba no kaze, *1928),* Poupée vivante *(*Ikeru ningyō, *1929),* la Ville nue *(*Hadaka no machi, *1937),* la Terre *(*Tsuchi, *1939),* la Brasserie *(*Tasogare sakaba, *1955),* la Renarde folle *(*Koi ya koi nasuna koi, *1962).*

Yamamoto Satsuo *(Kagoshima 1910). Entre en 1933 aux studios Shōchiku, où il est notamment assistant de Naruse et de Shibuya, puis en 1937 aux studios*

Tōhō. Évincé de la compagnie Tōhō après la guerre, il tourne des films sociaux progressistes, et antimilitaristes pour des compagnies indépendantes. Principaux films : la Symphonie pastorale *(*Denen kōkyōgaku, *1935),* Tempête sur le mont Hakone *(*Hakone fūunroko, *1951),* Vacuum Zone *(*Shinkū chitai, *1952),* Quartier sans soleil *(*Taiyō no nai machi, *1953),* Histoire du voleur *(*Nippon dorobō monogatari, *1965),* la Grande Tour blanche *(*Shiroi kyotō, *1966).*

S. et M. Giuglaris, *le Cinéma japonais* (Éd. du Cerf, 1956). / J. L. Anderson et D. Richie, *The Japanese Film : Art and Industry* (Tōkyō, 1959). / A. Iwasaki, *le Cinéma japonais contemporain* (en russe, Moscou, 1962). / D. Richie, *The Japanese Movie : an Illustrated History* (Tōkyō, 1966). / A. Svensson, *Japan* (Londres et New York, 1970).

Les grandes étapes de l'histoire du Japon

LA PRÉHISTOIRE ET LA PROTOHISTOIRE

Le peuplement du Japon se fit très tôt, à une date qu'il est encore difficile de déterminer, mais qui est certainement antérieure au VIIIe millénaire avant notre ère, à partir du continent nord-asiatique selon toute vraisemblance. On a en effet retrouvé en divers points du territoire constituant maintenant le Japon des pierres taillées antérieures à l'apparition des premières poteries, indiquant une culture apparentée à celles que nous connaissons ailleurs sous les noms de *Paléolithique supérieur*, ou tout au moins de *Mésolithique.* Ces outils de pierre sont rapprochés selon les auteurs de ceux qui ont été trouvés à Java (industrie patjitanienne) ou de ceux qui caractérisent le Paléolithique supérieur de l'Alaska et du bassin de l'Amour, en Sibérie orientale. En l'absence de nouvelles trouvailles, il est impossible de parvenir à une conclusion définitive. Certaines découvertes faites à Fukue près de Nagasaki permettraient de penser que les microlites que l'on y a découverts associés à des tessons de poterie remontent au VIIIe millénaire avant notre ère, ce qui constituerait la période précéramique du Japon, appelée aussi *pré-Jōmon.* Ces premières populations étaient peu nombreuses, composées de chasseurs de petit gibier et de ramasseurs. Nous n'en savons guère plus sur elles. Succèdent alors à ces primitifs d'autres peuples qui vont se développer et se répandre dans toutes les îles, et cela pendant une très longue période, puisqu'ils garderont une culture céramique de même type jusqu'au IIIe s. avant notre ère. C'est ce que l'on a appelé la *culture Jōmon*, en raison des dessins faits par des impressions de cordes sur la surface des poteries (*jōmon* signifiant « dessin de cordes » en japonais).

Les Aïnous

L'ethnie japonaise résulte de la fusion d'éléments mongoloïdes venus d'Asie par la Corée et d'éléments indonésiens venus du sud par Formose. Ces immigrants, plusieurs siècles avant notre ère, refoulèrent vers le nord (principalement en Hokkaidō) la population blanche autochtone des Aïnous (ou Ainus). Si les Japonais ont occupé également, depuis 1500, l'île de Hokkaidō, ils n'ont pas assimilé les Aïnous : villages japonais et villages aïnous demeurent séparés.

Chasse, pêche, cueillette, fabrication d'arcs, épieus, massues, crochets mobiles de pêche, vannerie, tissage caractérisent la culture aïnou antérieure ment à l'arrivée des Japonais. Le système de parenté révèle quelques survivances d'organisation matriarcale. La religion, teintée de magie, joue un rôle social prépondérant : au culte de l'ours s'ajoute la vénération des « inao », sortes de bâtons originellement en forme d'hommes ou d'animaux. Ce sont simultanément des êtres participant de la divinité, des offrandes aux divinités et, surtout, des messagers, intermédiaires entre les hommes et les puissances supérieures. L'ours est souvent considéré, lui-même, comme un inao.

Les Aïnous ont ensuite emprunté à la culture japonaise l'usage du fer, la culture du millet, du riz et du maïs, les barques et bassins de capture pour la pêche. Les anciens villages de pêcheurs demeurent tels, mais la plupart des villages de chasseurs se tournent vers l'agriculture.

N. D.

• La période Jōmon

Cette longue période de « Mésolithique attardé « comprend plusieurs stades de développement classés d'après les types de poterie que l'on y rencontre. Au tout début de la période existent déjà de nombreuses poteries à fond conique ; les cabanes paraissent avoir été rectangulaires, à moitié enterrées, le toit de branchages reposant directement sur le sol. La poterie se diversifie et comporte des vases à fond plat ou pointu, décorés de dessins en relief sur leurs bords. À côté des cabanes rectangulaires (qui s'agrandissent) apparaissent des cabanes rondes, toujours à demi enterrées. La population est quelque peu structurée en petites communautés de chasseurs-ramasseurs ou de pêcheurs au harpon. Le chien semble avoir été domestiqué. Au milieu de la période (vers les Ve-IVe millénaires avant notre ère), les poteries deviennent plus épaisses et s'ornent de décors baroques en relief, prennent des formes fantastiques. Peut-être dues à un nouvel apport du continent (de Chine ?), des statuettes anthropomorphes apparaissent ainsi que des décors spiralés ou en vagues. Les communautés semblent s'agrandir, pratiquant une sorte d'agriculture rudimentaire (taro) et se livrant toujours à la chasse et à la pêche. Les outils de pierre se perfectionnent. Un petit cheval existait alors dans les îles, mais il ne semble pas avoir été domestiqué. La pierre polie se substitue lentement à la pierre taillée, et, pendant le Jōmon tardif, la poterie se simplifie et diversifie ses styles locaux, ce qui pourrait indiquer d'une part une certaine augmentation de la population et de l'autre une différenciation régionale dans les cultes encore mal déterminés, surtout représentés par des sortes d'autels comportant des pierres dressées et établis à l'intérieur des cabanes. Des mortiers plats sont utilisés pour broyer les graines alimentaires. Les harpons se perfectionnent et des filets sont maintenant employés pour la pêche. À la fin de cette période arrive, en provenance probable du sud de la Chine, un nouveau peuple, qualifié de *Yayoi* (du nom d'un quartier de Tōkyō où furent retrouvées des poteries caractéristiques de cette culture), qui apporte avec lui de nouvelles techniques et surtout la pratique de la culture systématique du riz. Cependant, les styles Jōmon de poteries, de figurines et leurs techniques se continuent encore dans l'est et le nord des îles, tandis que descendent du nord d'autres populations venues de Sibérie, d'origine caucasoïde, et que l'on appellera plus tard *Aïnous.* Les cultures tardives Jōmon (qui persisteront dans le nord du Japon jusque vers le Xe s. de notre ère) se mêlent à celle de ces peuples nordiques. La chasse et la pêche demeurent leur activité principale.

• La période Yayoi

Du IIIe s. avant notre ère jusqu'au IIIe s. env. apr. J.-C., le sud des îles japonaises se transforme progressivement sous l'influence des nouveaux peuples arrivés du continent : les primitifs Jōmon sont soit refoulés dans les montagnes ou vers le nord, soit convertis au mode de vie agricole des nouveaux venus. Ces derniers avaient une culture que l'on peut qualifier de *néolithique*, mais apportaient également avec eux des techniques déjà plus avancées, telles que celles de la métallurgie du fer et du bronze, du tissage, du tour de potier, ainsi que des modes nouveaux d'inhumation. Il ne semble pas en effet que les populations Jōmon aient eu un culte des morts très particulier : les ensevelissements se faisaient directement dans la terre ou dans les amoncellements de coquillages typiques des sites près des côtes ou le long des rivières et qui témoignent d'une très longue occupation des lieux. Les gens du Yayoi, au contraire, tout d'abord enterrent leurs morts dans des cistes délimités par des pierres taillées, puis dans de grandes urnes de terre faites au tour, souvent associées deux à deux, ces derniers modes d'inhumation étant toujours accompagnés d'un mobilier funéraire qui indique la croyance en une survie de l'âme après la mort. Ces jarres funéraires nous ont livré un important matériel de bronze importé de Chine ou de Corée. Il semble que des contacts suivis aient alors eu lieu entre les îles et le continent. De cette époque Yayoi datent le début de la période protohistorique du Japon et les premiers souverains. Les communautés villageoises sont organisées en sortes de chefferies, le « roi » étant en même temps le grand prêtre du « royaume ». Les maisons sont établies sur pilotis et montrent une architecture déjà évoluée. De cette période, cruciale pour l'avenir du Japon, datent peut-être la mongolisation de la population, un début de sinisation (accentuant encore ce caractère composite qui est une des particularités de la nation japonaise) et une organisation politique et religieuse qui, dans certaines parties des îles colonisées, se montre déjà fort avancée.

• L'ère des kofun (IIIe-VIe s.)

Vers le milieu du IIIe s., de nouveaux groupes de peuples venus de Corée apparaissent dans les îles du Japon méridional. Ces envahisseurs étaient des guerriers organisés en clans, possédant des armures de fer ; ils étaient montés sur des chevaux plus grands que ceux qui existaient déjà au Japon. Ils semblent avoir conquis plus ou moins pacifiquement la plus grande partie du pays, ne luttant que contre les populations anciennes non encore converties au mode de vie agricole des paysans yayoi, qu'ils refoulèrent de plus en plus dans le Nord, se posant en protecteurs des agriculteurs. Ils s'imposèrent tout naturellement comme chefs des communautés existantes, auxquelles ils apportèrent leurs schémas d'organisation, des mythes nouveaux qui furent intégrés dans les croyances des peuples yayoi et de nouvelles méthodes d'inhumation dans des *kofun*, ou tumulus immenses, tout d'abord réservés, semble-t-il, à leur aristocratie, puis adoptés par tous les chefs de *kuni*, ou communautés paysannes. Les nouveaux clans apportaient, en même temps qu'une mythologie, des conceptions politiques qui consacrèrent la naissance de véritables royaumes formés de la réunion de nombreux *kuni.* À la suite de luttes entre ces royaumes, la volonté d'un pouvoir central se fit jour, aboutissant, vers le milieu du VIe s., à la formation d'un « empire » ayant la prétention de dominer les territoires appartenant à des clans rivaux de celui auquel appartenait l'« empereur ». Afin de justifier les prétentions de celui-ci à la légitimité, on le fit descendre des divinités ; les mythes furent choisis de manière à les faire corroborer la thèse politique ; ils furent alors, en 712, mis par écrit. Ce *Kojiki*, ou « Récit des choses anciennes », fut bientôt suivi d'un autre texte, plus élaboré, le *Nihon-shoki*, ou « Chronique du Japon », huit années plus tard. Ces deux récits constituent les ouvrages historiques les plus anciens du Japon. À côté des mythes et légendes qu'ils relatent, ils tentent d'établir une chronologie des ancêtres des « empereurs » remontant aux origines divines.

• L'histoire d'avant le « Kojiki »

Selon cet ouvrage et son complément, la fondation de l'Empire japonais remonterait à l'an 660 avant notre ère. Un petit-fils de la déesse du Soleil Amaterasu, nommé Jimmu, aurait conquis à cette époque, les armes à la main, sur les populations primitives, la partie centrale du Japon, alors nommée Yamato. Ses successeurs consolidèrent les positions acquises et, luttant contre les Ebisu, ou autochtones, agrandirent leur territoire jusqu'au nord de l'actuelle Tōkyō. Si on ne peut se fier totalement à cette chronique en raison des imprécisions et des affabulations qui en déforment le contenu, du moins est-il permis de croire avec plus de sûreté les anciennes chroniques chinoises qui, pour n'être pas très explicites en elles-mêmes, fournissent nombre d'informations sur la

vie des habitants du Japon, leurs coutumes et leur organisation politique avant l'ère proprement historique, que l'on s'accorde généralement à faire débuter au Japon en 538 de notre ère, c'est-à-dire à la date probable de l'introduction officielle du bouddhisme* en ce pays. Selon ces sources, il y aurait eu, vers le milieu du IVe s., établissement d'une colonie japonaise dans le sud de la Corée, sur un territoire appelé Mimana. Deux souverains japonais sont cités à propos de ce fait d'armes, l'« empereur » Ōjin et l'« impératrice » Jingū. Ces souverains conquirent probablement vers la même époque le sud de l'île de Kyūshū, non encore « pacifiée ». Il s'ensuivit un grand afflux au Japon de Coréens qui y firent souche. De nombreuses batailles opposèrent le nord de la Corée au Mimana, qui essayait de s'étendre sur la péninsule. Ces conquêtes avaient principalement pour but de s'emparer des riches gisements de minerai de fer de la Corée, afin de suppléer aux besoins du Japon, dont les ressources en sables ferrifères étaient limitées. À partir de cette époque, et surtout à partir du ve s., les kofun augmentèrent considérablement en nombre et en grandeur, atteignant, comme celui de l'« empereur » Nintoku, jusqu'à 425 mètres de longueur. À cette même époque arrivèrent au Japon des lettrés coréens ou chinois, qui y apportèrent les livres confucéens et les doctrines taoïstes, probablement aussi des rudiments d'écriture chinoise. Les échanges culturels et militaires entre les deux pays, le Yamato (Japon) et la Corée, étaient alors très fréquents. Des potiers arrivèrent dans les îles, et les kofun se couvrirent de poteries tubulaires ornées de figurines, appelées *haniwa*. D'autres artisans apportèrent avec eux de nombreuses techniques diverses : forge, tissages perfectionnés, céramique, et introduisirent la culture chinoise, tout d'abord réservée aux milieux restreints de l'aristocratie. L'architecture commença également de se développer sur des principes nouveaux. Puis enfin, en 538, arrivèrent les doctrines bouddhiques, qui firent l'objet d'une transmission officielle entre la cour coréenne et celle du Yamato. Cette date marque la fin de la protohistoire du Japon et le début de sa période historique, que l'on peut désormais traiter de manière chronologique.

LA PÉRIODE D'ASUKA

• 538. Le roi de Kudara (Corée) envoie au souverain du Yamato une ambassade accompagnée de religieux bouddhistes, de techniciens, de statues en bronze du Bouddha et, dans une lettre, recommande chaudement la nouvelle religion, qui, née en Inde au VIe s. avant notre ère, s'était répandue en Chine (vers le Ier s. de notre ère) et avait gagné la Corée (vers le IVe s.). Les deux clans les plus puissants du Yamato s'opposent au sujet de l'adoption de cette religion : les Mononobe, partisans de l'isolement du Yamato et grands prêtres de la religion indigène (que l'on appellera *shintō* afin de la différencier de la nouvelle croyance), et les Soga, partisans d'une influence chinoise et de l'adoption du bouddhisme.

• 587. Après de multiples conflits entre ces deux puissants clans, celui des Soga l'emporte finalement sur celui des Mononobe et, devenu tout-puissant à la cour du Yamato, favorise l'expansion du bouddhisme, faisant élever un temple de type coréen à Asuka (dans la préfecture actuelle de Nara), alors résidence temporaire de la Cour. L'impératrice du Yamato, Suiko (593-628), envoie des ambassades à la cour chinoise des Sui (Souei), et un grand nombre de Japonais vont étudier en Chine. Le Japon prenait désormais ses leçons directement de Chine et non plus par l'intermédiaire de la Corée. Le neveu de Suiko, le prince Shōtoku, fervent lettré bouddhiste, dresse les plans d'une « Constitution en dix-sept articles » destinée à fournir les bases légales d'un gouvernement impérial et dans laquelle se mêlent curieusement principes bouddhiques et confucéens ; ce code ne sera officiellement promulgué qu'après sa mort, en 622. Il fait édifier, ainsi que les nobles de la Cour, de nombreux édifices bouddhiques, dont le célèbre Hōryū-ji (près de Nara), qui demeure encore la plus ancienne structure de bois du monde. Un peu partout en Yamato, les chefs de clan, devenus bouddhistes — plus par politique que par véritable foi —, suivent son exemple. Les échanges culturels avec la Chine (depuis 618, celle de la dynastie des Tang [T'ang]) se continuent sans interruption. Affluent au Japon textes bouddhiques, confucéens, ouvrages techniques chinois, idées nouvelles et systèmes politiques.

• 622. Mort du prince Shōtoku. Un mouvement politique se dessine à la cour du Yamato tendant à éliminer du pouvoir le clan des Soga, devenu dictatorial, et à établir un système de gouvernement calqué sur celui de la Chine.

• 645. Le chef du clan des Nakatomi, en accord avec le prince impérial, abat la puissance des Soga et établit un système de gouvernement à la chinoise, promulguant un nouveau code de loi, appelé « Code de l'ère Taika », crée un nouveau calendrier fondé sur le système des « ères » et préconise sur les domaines impériaux une distribution « idéale » de la terre aux paysans. Paysans et terres sont placés sous le contrôle direct de la Cour. Un système d'impôts est élaboré qui s'inspire de celui de la Chine des Tang. C'est le système du *ritsuryō*.

• 663. Les troupes japonaises de Corée sont défaites par les armées coréennes et chinoises. Déjà, depuis près d'un siècle, le Japon n'avait plus qu'une autorité nominale sur le Mimana. À la demande d'un des royaumes coréens, le Ko-gu-ryŏ, le Japon vient à son secours, espérant ainsi reprendre pied sur la péninsule. Mais le royaume coréen de Sil-la, allié des Chinois, chasse les Japonais, qui reviennent au Japon accompagnés d'un grand nombre de Coréens, volontaires ou non. La Chine des Tang, alors la puissance la plus considérable de l'Asie orientale, est aux portes du Japon, constituant une menace directe contre celui-ci.

• 672. L'empereur Temmu monte sur le trône du Yamato et chasse les factions diverses qui y faisaient la loi (révolte du Jinshin). Il est décidé à faire appliquer le système du ritsuryō, alors négligé, et entreprend de faire rédiger un nouveau code de lois, plus précis et plus complet, comprenant des lois administratives et pénales.

• 708. Apparition des premières pièces de monnaie japonaises (appelées Wadō-kaihō) en cuivre, imitant les pièces chinoises.

LA PÉRIODE DE NARA (710-794)

• Le bouddhisme fait d'énormes progrès, mais les six sectes en activité au Japon et cantonnées autour de Nara et de quelques grands centres provinciaux pratiquent un bouddhisme hermétique, difficile à comprendre et dont les théories comme la pratique ne sont accessibles qu'aux moines. Le peuple n'y a point de part. L'art bouddhique cependant se développe sur des canons chinois et coréens, élaborant petit à petit des formules qui ne tarderont pas à devenir typiquement japonaises par la suite.

• 710. Achèvement du code de l'ère Taihō. Afin de renforcer la puissance du Japon, un système militaire est créé, et une nouvelle répartition des terres est réalisée. Les droits et devoirs de chacun sont précisés. Les rangs de cour sont fixés ; les impôts dus par chacun réglementés.

• 712. Rédaction, sur l'ordre de l'impératrice Gemmyō (ou Gemmei), du *Kojiki (Récit des choses anciennes)*, afin de légitimer le pouvoir impérial. La Cour est alors définitivement établie à Nara (alors appelée Heijō-kyō), ville nouvellement construite au cœur du Yamato sur un plan chinois en damier, et abandonne la coutume de changer de capitale à chaque décès impérial. C'est le début d'une période nouvelle.

• 720. Rédaction du *Nihon-shoki*. Les paysans, trop lourdement imposés sur les terres impériales, s'enfuient sur les domaines appartenant aux grands seigneurs, ou sur les terres ecclésiastiques. Le gouvernement tente en vain de stopper cette émigration qui affaiblit considérablement le pouvoir impérial au profit des monastères bouddhiques et des chefs de clan propriétaires de grands domaines, qui tentent d'éviter de payer l'impôt.

• 741. L'empereur Shōmu ordonne de construire dans chaque province des temples bouddhiques afin que les religieux puissent, par tout le pays, prier pour la prospérité et la paix (et aussi afin d'inciter les nobles à des dépenses susceptibles d'affaiblir leur puissance grandissante).

• 743. Contrairement aux principes du ritsuryō, le gouvernement permet la possession en titre des terres nouvellement ouvertes à la culture. Seuls les monastères et chefs de clans disposant d'assez de main-d'œuvre pour exploiter ces terres accèdent donc à la propriété ; c'est l'origine des grands domaines féodaux *(shōen)* qui se formeront par la suite. Cette même année, dans l'espoir d'atténuer une épidémie de variole, l'empereur Shōmu ordonne la construction d'une immense statue du Bouddha en bronze, qui ne sera terminée qu'en 752. Cette statue, dans le temple du Tōdai-ji à Nara, existe encore de nos jours.

• 751. Réalisation de la première anthologie de poèmes japonais, le *Kaifūsō*, composée de 120 poèmes écrits en chinois.

• 754. Le religieux bouddhiste Ganjin arrive de Chine avec 24 élèves et techniciens.

• 756. L'impératrice douairière Kōmyō fonde en mémoire de l'empereur Shōmu un musée des collections personnelles de celui-ci, dans le Shōsō-in, à Nara. Ce musée, qui contient plus de 9 000 objets provenant du Japon, de Chine et d'Asie centrale, est demeuré intact. Il est un des plus précieux témoignages de la civilisation de l'Asie au VIIIe s.

• V. 759. Composition du *Manyō-shū*, anthologie poétique japonaise de quelque quatre mille cinq cents poèmes, sur ordre impérial. Elle comprend des poèmes anciens écrits soit par des poètes nobles, soit par des hommes et femmes du peuple.

• 764. Un moine bouddhiste, Dōkyō, protégé par l'impératrice Shōtoku, réussit à devenir Premier ministre et impose sa règle à tout le pays, menaçant l'existence même du pouvoir impérial.

• 770. À la mort de l'impératrice Shōtoku, une révolution de palais chasse le moine Dōkyō, et un empereur légitime monte sur le trône. Ce Kōnin-tennō étant mort en 781, les ministres refusent désormais le trône aux femmes, trop sujettes aux emprises de la religion bouddhique, et intronisent un nouvel empereur, Kammu.

• 784. L'empereur Kammu, afin de tenter de se libérer de la pression des religieux, quitte Nara et se fait édifier une nouvelle capitale à Nagaoka, plus au nord-ouest. Cependant, le site se révèle peu favorable, et l'empereur Kammu l'abandonne pour un autre, à quelque distance, où il fait édifier, sur les plans de celle des Tang, Chang'an (Tch'ang-ngan) [auj. Xi'an], une nouvelle capitale, qu'il nomme Heian-kyō, la « Capitale pacifique » (sur le site de l'actuelle Kyōto). Il y fait installer son palais et y transfère quelques temples. Les nobles sont obligés de venir habiter dans la nouvelle cité qui demeurera, jusqu'en 1868, la véritable capitale impériale du Japon.

• 794. Inauguration de la capitale.

LA PÉRIODE DE HEIAN (794-1185/1192)

• 800-803. Sakanoue no Tamuramaro († 811), général en chef contre les barbares, réussit à refouler dans l'extrême nord de l'île de Honshū les Ebisus et les Aïnous qui, plusieurs fois déjà, notamment en 783 et en 789, avaient vaincu les troupes impériales envoyées contre eux. Ces « barbares » menaçaient en effet sans cesse l'installation des colons récemment arrivés sur les terres fertiles du Nord et de l'Est. Sur ces nouvelles terres, des milliers de personnes viennent s'établir, attirées par la promesse de n'avoir pas d'impôts à payer, à condition de défendre le pays contre les Aïnous. Ainsi commencent de se constituer des familles de paysans-guerriers, vivant de façon autonome et qui tendent de plus en plus à s'affranchir de la capitale. En elles, ces familles portaient le

germe de la féodalité qui s'instaurera par la suite au Japon.

• 805-806. Deux religieux japonais, Saichō (de son nom posthume Dengyō Daishi) [767-822] et Kūkai (de son nom posthume Kōbō Daishi) [774-835], envoyés en Chine afin d'y rechercher de nouvelles doctrines bouddhiques, en reviennent, rapportant les doctrines ésotériques du shingon et du tendai, des modèles (peintures et sculptures) d'art bouddhique chinois, et ramènent avec eux des lettrés et même quelques prêtres nestoriens... Saichō fonde un monastère au nord-est de la capitale, sur le mont Hiei (Hieizan), tandis que, quelques années plus tard, Kūkai s'installera sur le mont Kōya, au sud de Nara. Les doctrines religieuses rapportées par ces deux moines vont profondément modifier le bouddhisme au Japon et concourir à le répandre plus largement. Jusqu'alors, le bouddhisme n'était guère qu'une religion de moines, ceux-là seuls pouvant, suivant leurs doctrines, être « sauvés ». Kūkai et Saichō, au contraire, prétendent que tout être peut obtenir la libération à condition de le désirer et de suivre les études nécessaires. À cet effet, Kūkai institue les premières écoles à l'usage des gens du peuple, et il « invente » (du moins la tradition le prétend) un mode d'écriture proprement japonais, comportant seulement 51 caractères syllabiques, ce qui permet à tous ceux qui n'ont pas accès à la culture chinoise (c'est-à-dire tout le monde sauf quelques grands seigneurs ayant le droit de suivre les cours de l'Académie impériale ou ceux des écoles de clan) de se cultiver, de lire et d'écrire la langue ordinaire dans laquelle ils s'expriment. De plus, les nouvelles doctrines bouddhiques tentent de réconcilier le bouddhisme, le taoïsme et le confucianisme et d'intégrer dans le panthéon bouddhique les divinités du terroir japonais, les kami du shintō. Kūkai entre autres donne ainsi au Japon des bases qui lui permettront de se libérer progressivement de l'envahissement culturel chinois. Les femmes de l'aristocratie surtout profitent de ces nouveaux instruments de culture et commencent à écrire textes et poèmes en hiragana.

• 838. La dernière ambassade japonaise en Chine a lieu. Les intellectuels japonais, soucieux de préserver leur culture nationale, jugent inutile d'avoir désormais recours aux leçons de la Chine. Les contacts avec ce pays ne sont cependant pas coupés, car de nombreux voyages privés continuent de s'organiser. La paix règne pendant tout le IXe s. au Japon. Mais cela n'empêche pas de profondes réformes de transformer la société.

• 858. Un Premier ministre de la famille des Fujiwara épouse la fille de l'empereur Saga ; nommé régent du jeune empereur Seiwa, il devient tout-puissant. À partir de cette date, les régents des souverains mineurs *(sesshō)* ou majeurs *(kampaku)* vont se transmettre leur charge, qui demeurera jusqu'au milieu du XIIe s. entre les mains de la famille des Fujiwara, les régents étant tous apparentés (grâce aux mariages de leurs filles avec les jeunes empereurs) à la famille impériale. Progressivement, ils vont prendre tous les pouvoirs en main et ne laisser aux empereurs qu'un rôle symbolique.

• V. 900. Le *Taketori-monogatari*, ou « dit du coupeur de bambous », un des plus anciens contes japonais, est composé. Ce « monogatari » sera suivi bientôt de nombreux autres essais du même genre, qui vont concourir à la création d'une littérature typiquement japonaise.

• 903. Sugawara no Michizane, adversaire politique des Fujiwara et grand calligraphe, meurt en exil à Kyūshū. Il sera divinisé par le peuple, sous le nom de Tenjin-sama, kami de la calligraphie. Les Fujiwara, décidés à régner politiquement en évitant tout recours à la force, éliminent progressivement leurs opposants. Devenus très riches et possédant d'immenses shōen (terres manoriales exemptées d'impôts), ils lèvent des corps de troupes dans l'Est et le Nord parmi les familles de paysans-guerriers afin de protéger leurs domaines, faire la police et assurer leur protection personnelle. Les lois antérieures du ritsuryō, qui avaient eu pour but d'empêcher la prolifération des domaines privés, sont devenues caduques. Seule la loi des Fujiwara a cours. Les autres seigneurs ont également le droit de posséder des shōen, à condition de verser aux Fujiwara un impôt assez faible. Sous leur égide, la paix règne, le sort des paysans et des pêcheurs s'améliore un peu, mais le Japon se morcelle en un grand nombre de « propriétés », souvent illégales (aux termes des lois antérieures). La Cour mène pendant tout ce Xe s. une vie luxueuse, l'empereur se contentant de distribuer titres et charges. Mais l'insécurité demeure cependant partout, et même le palais impérial à Kyōto n'est pas à l'abri des coups de main des brigands. Les côtes sont ravagées par des pirates.

• 940. Un seigneur de la famille des Taira (un puissant clan de l'Est) se révolte et ose se proclamer empereur. Les Fujiwara envoient contre lui les troupes d'un autre clan de l'Est, celles des Minamoto, qui le battent et le tuent. Mais les clans de l'Est, composés pour la plupart de paysans-guerriers, se montrent de plus en plus arrogants vis-à-vis du pouvoir central. La Couronne reçoit de moins en moins de revenus ; les shōen des chefs de clan ont sans cesse tendance à s'étendre et à entretenir des armées de plus en plus nombreuses, bien entraînées grâce à leurs luttes constantes contre les Aïnous ou les brigands, alors que l'armée impériale, faible et oisive, devient de plus en plus impuissante. Le pouvoir est donc obligé, afin de maintenir son autorité, de s'appuyer tantôt sur un clan, tantôt sur un autre. De leur côté, les chefs de ces clans cherchent à obtenir des places à la Cour, places qu'il est parfois bien difficile de leur refuser sans risque de révoltes provinciales. Les Fujiwara préfèrent chaque fois composer avec les forces qu'ils ne peuvent pas matériellement contrôler. Les Taira et les Minamoto, les deux clans les plus considérables de l'Est, s'affermissent en guerroyant tour à tour contre les Aïnous ou les seigneurs provinciaux révoltés. Ces clans deviennent essentiellement guerriers. De mœurs rudes, jaloux du luxe et des afféteries de la cour de Kyōto, ils ne tardent pas à s'affirmer comme des États dans l'État et, sans encore oser sortir ouvertement de la légalité, organisent leurs provinces comme bon leur semble, sans tenir compte d'un hypothétique pouvoir central qui, de plus, se trouve éloigné d'eux...

• V. 1010. À la Cour, la littérature japonaise fait d'énormes progrès. Après nombre de « monogatari » paraît dans les premières années du XIe s. le premier grand roman japonais, le célèbre *Genji-monogatari*, ou « dit du Genji », écrit par Murasaki Shikibu. Toute la fin du Xe s. avait vu éclore une littérature poétique d'une rare qualité, et de nombreux contes ont été écrits. Les grandes dames publient des carnets intimes ou des réflexions pleines d'humour. De nouvelles sectes bouddhiques, prêchant une dévotion simple et profonde au bouddha Amida, permettent aux plus déshérités d'espérer une vie lumineuse après leur mort pour peu qu'ils fassent preuve d'un peu de foi. Poètes mystiques ou laïques rivalisent de talent. La Cour tout entière s'adonne à la musique, à la littérature, aux jeux subtils de l'encens, aux dévotions intenses et obéit aux rites taoïstes qui mettent un peu d'imprévu dans une vie monotone. Cependant, dans les campagnes, les paysans travaillent sans relâche pour le compte des seigneurs et, dans l'Est, se construisent de formidables puissances militaires... L'orage, né de cette dichotomie sociale, ne va pas tarder à éclater.

• 1068. Un empereur, Go-Sanjō-tennō, arrive au pouvoir par les lois normales de filiation, sans être apparenté aux Fujiwara : ceux-ci ne peuvent empêcher qu'il règne. Il commence à tenter des réformes et essaie tout d'abord de réduire le nombre et la puissance des shōen, puis, afin d'avoir les mains plus libres pour gouverner, abdique en 1072 au profit de son fils et se retire pour former une sorte de gouvernement occulte (ou parallèle). Échappant ainsi aux intrigues de la Cour, son action peut être efficace et contrecarrer plus aisément celle des Fujiwara. Cette coutume du gouvernement des « empereurs retirés » deviendra par la suite normale, et il se trouvera parfois jusqu'à cinq empereurs ensemble, un seul d'entre eux régnant en titre, les autres régnant effectivement, pas toujours de concert, malheureusement. Cependant, la situation se dégrade de plus en plus parmi les Fujiwara : cette famille étant devenue très grande, des dissensions ne tardent pas à se produire en son sein, dissensions dont profitent aussi habilement que possible les empereurs retirés et les chefs des deux grands clans de l'Est, les Taira et les Minamoto. À la fin du XIe s., la moitié ou presque des charges gouvernementales autrefois aux mains des Fujiwara sont devenues la propriété des Minamoto. Les grands monastères bouddhiques, se sentant menacés dans leurs possessions (souvent obtenues de manière illégale), entrent dans le jeu des intrigues des clans, des empereurs retirés et des Fujiwara, et se sont adjoint des troupes d'hommes d'armes afin de mieux pouvoir résister aux uns comme aux autres. Chaque faction tente alors d'imposer aux empereurs, par des démonstrations de force, ses volontés. Il ne reste plus à la Cour que les jeux d'alliances successives pour maintenir un semblant d'autorité dans le pays. Ce jeu de balance dure jusqu'au milieu du XIIe s. ; le clan des Minamoto prend de plus en plus d'influence et, grâce aux succès de ses armes au service de l'empereur (contre les moines, les bandits ou quelques seigneurs en rupture de ban), réussit à supplanter presque tous les Fujiwara aux postes gouvernementaux... La force des Minamoto réside essentiellement dans le nombre de leurs vassaux, tandis que celle du clan rival des Taira est surtout fondée sur les activités maritimes (sur les côtes de la mer Intérieure). Ces derniers, ayant eux aussi maté quelques révoltes « au nom de l'empereur », conquièrent des postes à la Cour. Dès lors commence une lutte d'influence sans merci entre les deux clans, lutte armée parfois. Au règne de paix instauré par les régents Fujiwara va succéder une ère de féroces rivalités.

• 1159-1160. Le chef du clan Taira, Kiyomori, ayant pris fait et cause pour l'ex-empereur Go-Shirakawa, à la suite d'une absence, est dépossédé par les Minamoto. Le jeune empereur déposé par ceux-ci se réfugie auprès de Kiyomori. Cet incident met le feu aux poudres, et la bataille commence entre les Taira et les Minamoto dans les rues mêmes de Kyōto. Le clan Taira, vainqueur, décime les vaincus, multipliant les exécutions, n'épargnant que quelques enfants.

• 1167. Taira no Kiyomori devient chancelier de l'Empire. La puissance de son clan semble incontestée. Mais Kiyomori, par sa dureté, ses exécutions et surtout sa haine des moines, s'attire la réprobation d'une grande partie de la population.

• 1177. Le feu ravage la capitale.

• 1180. Un Minamoto, Yorimasa, tente de soulever les partisans des Minamoto contre les Taira, mais échoue et est tué à la bataille du pont d'Uji. La ville de Kyōto est sans cesse troublée. Des famines se déclarent dans le pays central, les bandits profitent des troubles pour piller en bandes jusque dans le cœur de la cité impériale... Kiyomori meurt en 1181, alors que le jeune chef du clan des Minamoto, exilé dans l'Est, commence de réunir autour de lui ses partisans...

• 1182. La famine est telle dans le centre et l'est du Japon que les hostilités entre les Minamoto et les Taira doivent être suspendues. Les soldats Taira, plus défavorisés que ceux des Minamoto (la sécheresse a moins sévi dans l'Est que sur les côtes de la mer Intérieure), sont affaiblis. Dès 1183, la guerre reprend, à l'avantage des Minamoto cette fois, qui sont vainqueurs sur presque tous les fronts. Leurs succès leur apportent des partisans de plus en plus nombreux.

• 1185. En avril, les soldats Minamoto, après avoir remporté une première victoire sur la côte, attaquent la flotte des Taira près du détroit de Shimonoseki, à Dan-no-ura. Les Taira, drossés par la marée sur les récifs de la côte, sont vaincus. Le jeune empereur Antoku, qui a suivi le sort des Taira, meurt noyé ; avec lui sont perdus une partie des insignes impériaux. Cette victoire voit l'élimination définitive du clan des Taira par Minamoto no Yoritomo (1147-1199) et son frère, le génial général Yoshitsune (1159-

1189). Yoritomo établit son « gouvernement sous la tente » (bakufu) à Kamakura, au cœur des possessions des Minamoto. Mais Yoshitsune intrigue avec la Cour. Son frère le hait à cause de ses succès et de sa popularité. Obligé de s'enfuir, Yoshitsune se réfugie chez des Fujiwara de l'extrême nord du Japon.

• 1189. L'occasion est trop bonne pour Yoritomo, qui voit dans cette situation l'opportunité d'éliminer son frère gênant et de confisquer aux Fujiwara les immenses territoires du Nord. Devant l'avance de l'armée Minamoto, un des Fujiwara trahit Yoshitsune, qui se donne la mort. Les provinces du Nord tombent sous la coupe de Yoritomo, qui devient le seigneur le plus puissant du Japon. Il sera nommé par l'empereur Seii-taishōgun, c'est-à-dire « généralissime contre les barbares ». L'histoire ne retiendra que le titre de *shōgun*, qui équivaut à celui de dictateur militaire. La légende s'est emparée des hauts faits d'armes des Taira (ou Heike) et des Minamoto (ou Genji) et surtout des épisodes de la lutte entre Yoritomo et son frère Yoshitsune, pour en faire des chansons de geste qui ont encore de nos jours une popularité immense. La glorieuse période des Fujiwara se termine par une série de désastres. L'empereur régnant à Kyōto n'a plus la moindre autorité, et c'est désormais Minamoto no Yoritomo qui, de la capitale du bakufu à Kamakura, dicte ses ordres au pays tout entier. Celui-ci est ruiné, affamé, près de sombrer dans l'anarchie. Yoritomo, cependant, a l'estime de ses soldats, qui obéissent tous à la « Voie de l'arc et du cheval » (Kyūba-no-michi), sorte de code de chevalerie non écrit et qui les lie de manière indéfectible à leur seigneur. Celui-ci, avec l'aide de ces premiers véritables samurai, va devoir accomplir une tâche difficile : celle de redonner au Japon, avec l'unité, une prospérité qu'il a perdue, une âme nouvelle et un gouvernement juste et fort. Il s'y attelle et, à partir de 1192, après avoir mis fin au régime des « empereurs retirés », règne de manière autoritaire et sans partage.

LA PÉRIODE DE KAMAKURA (1185/1192-1333)

Dès 1181, Minamoto no Yoritomo établit sur ses terres, dans son fief de Kamakura (qu'il a étendu en faisant des réquisitions et en confisquant « au nom de l'empereur » les terres des seigneurs qui, selon lui, n'agissaient pas de manière favorable au souverain), un bakufu et crée quelques « bureaux administratifs » selon ses conceptions. Le *samurai-dokoro* est chargé des relations de Yoritomo avec ses vassaux, lève les troupes chez les vassaux et unit sous une même discipline tous les guerriers fidèles à Yoritomo. En 1184, il crée un *kumonjo* chargé de faire la justice entre les vassaux et un *monchūjo* chargé de la justice civile. Cette société féodale (ou plutôt préféodale) est fondée sur les relations de fidélité et d'assistance qui existent entre Yoritomo, ses grands vassaux et les vassaux de ceux-ci. La paysannerie est plus libre que sous le régime des Fujiwara : les paysans peuvent posséder la terre qu'ils cultivent, mais sont néanmoins soumis à la classe dirigeante, celle des guerriers, ou samurai. Des sortes d'intendants *(shugo)* représentent le shōgun dans chaque État vassal et, à partir de 1192, un *tandai* (grand représentant) est placé à Kyōto afin de surveiller la Cour et les nobles.

• 1186. Yoritomo se sent assez fort pour imposer à la Cour un homme en qui il a confiance, Fujiwara no Kanezane, en tant que régent. Bien que se montrant respectueux du pouvoir impérial, Yoritomo désire tenir la Cour en tutelle. Aussi reprend-il à son compte la politique des mariages inaugurée par les Fujiwara.

• 1192. Aidé par Kanezane, Yoritomo réussit enfin à se débarrasser des derniers ennemis qu'il a à la Cour et, devenu l'homme le plus puissant du Japon, reçoit de l'empereur le titre de shōgun, qui lui confère une sorte de légitimité de commandement sur les autres seigneurs. Désormais, tous ceux qui voudront se rebeller contre Yoritomo pourront être châtiés « au nom de l'empereur ».

• 1195. Yoritomo se rend personnellement à Kyōto, accompagné de troupes nombreuses et bien équipées, peut-être afin d'impressionner l'empereur et la Cour. Mais cela n'empêche pas un des ennemis de Kanezane de renverser celui-ci et de comploter afin de restaurer le pouvoir impérial. Yoritomo ne réagit pas, on ignore pourquoi.

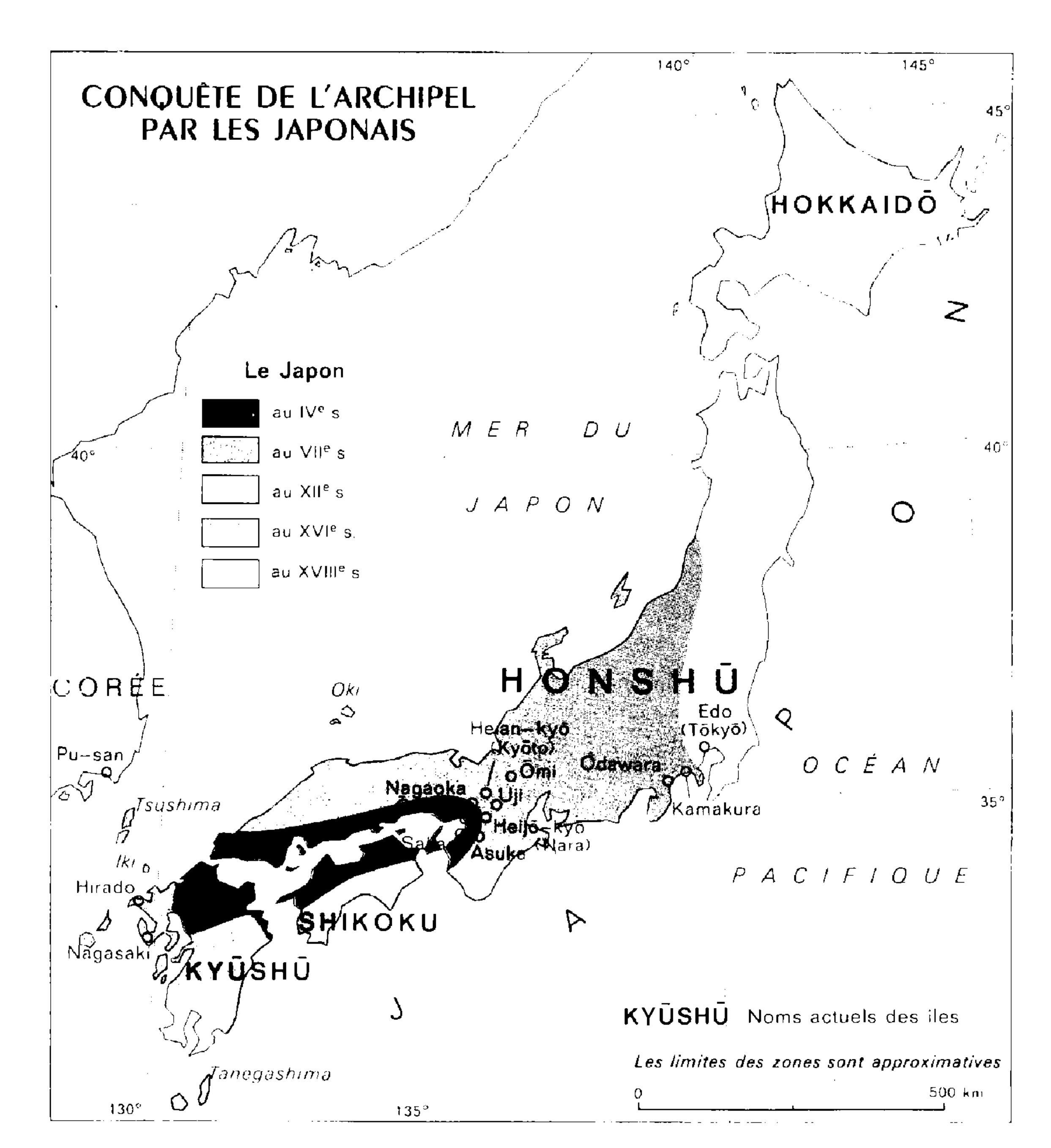
• 1199. Yoritomo meurt des suites d'une chute de cheval. Son bakufu n'en est cependant pas compromis, les lois édictées par le premier des shōgun étant respectées et la société fortement structurée, bien encadrée par les seigneurs fidèles au bakufu. Un seigneur Hōjō (apparenté aux Taira), beau-père de Yoritomo, assure la présidence d'un Conseil de régence.

• 1203. Le fils de Yoritomo, Yoriie, incapable et brutal, nommé shōgun à la mort de son père, est obligé d'abdiquer au profit de son frère Sanetomo. Il est assassiné dans des circonstances assez mystérieuses l'année suivante. Sanetomo étant mineur, c'est Hōjō Tokimasa qui prend le titre de *shikken* (régent du shōgun). Des querelles opposent Masako, veuve de Yoritomo, et Makiko, épouse de Tokimasa. Masako triomphant, Hōjō Tokimasa est obligé de démissionner en 1205. Son fils Hōjō Yoshitoki lui succède en tant que shikken.

• 1219. Sanetomo est assassiné à l'instigation d'un fils de Yoriie. Le bakufu semble chanceler sur ses bases, et l'empereur, alors Go-Toba, va tenter de reprendre le pouvoir.

• 1221. Go-Toba déclare le bakufu rebelle et appelle les seigneurs à la révolte. Yoshitoki bat les troupes impériales près de Kyōto, à Uji. Cette victoire affermit la position du bakufu et permet à celui-ci d'étendre ses possessions, les terres des seigneurs vaincus allant en récompense aux vassaux fidèles. Les shōgun (en fait les shikken) ont désormais le pouvoir — l'empereur ayant été exilé — de nommer les souverains retirés en obligeant les empereurs à abdiquer prématurément.

• 1222. Le bakufu fait faire un recensement général des terres afin d'asseoir



l'impôt de manière plus juste et de mieux organiser son administration.

• 1230. À la suite d'une famine, le bakufu remet les dettes, suspend les impôts et fait faire des distributions de riz aux paysans.

• 1232. Un code de lois du bakufu, appelé *Jōei Shikimoku*, en 51 articles, définit les droits et les devoirs de chacun, paysans comme nobles et vassaux. Il est rédigé en langue japonaise. Ce code recevra par la suite, en 1243 et 1286, des additions qui le compléteront et en feront véritablement un code « national » remplaçant l'ancien ritsuryō, devenu caduc et qui n'était plus observé que par quelques nobles de la cour de Kyōto. Ses principes seront suivis jusqu'en 1868.

• 1247. Quelques nobles s'étant révoltés, le shikken Hōjō Tokiyori les attaque, les bat et confisque au profit du bakufu leurs immenses domaines. Désormais, les shōgun seront choisis dans la famille impériale, cela afin de donner une légitimité plus grande au bakufu ; mais ils sont toujours mineurs et le pouvoir réel reste entre les mains de la famille des Hōjō, les shōgun n'ayant qu'un rôle effacé. Il résulte des contacts suivis que le bakufu a désormais avec la cour de Kyōto une sorte d'« aristocratisation » du bakufu et des grands vassaux de celui-ci. Empereurs, shōgun, shikken, épidémies, famines se succèdent, mais le pays, bien tenu en main et bien administré, connaît cependant une ère de stabilité qui lui permet de surmonter toutes les difficultés.

• 1266-1268. L'empereur mongol de Chine, Kūbīlāy khān, envoie des ambassadeurs au Japon demandant la soumission de ce « petit pays ». Le bakufu, alarmé par ces prétentions, fait aussitôt renforcer les défenses des côtes nord de l'île de Kyūshū, où, selon les Coréens qui informent les shikken, Kūbīlāy a l'intention de débarquer. En 1271, une autre ambassade mongole est renvoyée.

• 1274. Vers la fin novembre, une flotte d'environ 30 000 hommes, composée de Mongols et de Coréens, investit les îles d'Iki et de Tsushima et débarque dans le nord de Kyūshū, à Hakata. Ils attaquent avec des armes puissantes, et le bakufu ordonne alors à tous les guerriers de Kyūshū de se porter à la rencontre de l'ennemi. La Cour, mise au courant, est atterrée. Mais, contrairement à toute prévision, les forces mongoles se retirent la nuit suivante, selon, semble-t-il, un plan prévu. Peut-être n'est-ce là qu'une expédition destinée à reconnaître les côtes et à tester les forces de résistance japonaises. La Cour offre des prières et implore les Ancêtres.

• 1275. De nouveaux envoyés du khān demandant la soumission du Japon sont purement et simplement exécutés. Le bakufu fait construire une flotte afin de combattre celle des Mongols et ordonne d'ériger un mur de pierre le long des côtes de la baie de Hakata. Toutes les ressources du Japon et toutes les forces militaires sont mobilisées afin de prévenir un second débarquement mongol, qui, toujours selon les Coréens, ne peut tarder.

• 1281. Deux flottes mongoles et coréennes, fortes de 40 000 et de 100 000 hommes, prennent Iki et Tsushima et débarquent en deux points de la côte nord de Kyūshū. Les combats sont acharnés et durent sept semaines. Les Mongols utilisent des bombes et des fusées, leurs arcs et arbalètes surclassent les armes plutôt rudimentaires des samurai ; en outre, ils n'observent pas les lois chevaleresques de la guerre « à la japonaise ». Le Kyūba-

no-michi, ou « Voie de l'arc et du cheval », leur est inconnu. Les Japonais sont sur le point de succomber et de voir leur pays envahi lorsque, le 14 août, un typhon disperse les bateaux ancrés sur les côtes et force les assaillants à se rembarquer sur les rares navires qui ont résisté à la tempête. Les Chinois, Mongols et Coréens demeurés à terre sont tous massacrés, sauf trois qui sont relâchés afin de rendre compte en Chine du désastre subi par leur armée. Le Japon est sauvé de l'invasion, mais une nouvelle tentative des Mongols est à redouter ; le bakufu estime sage de maintenir toutes ses troupes sur le pied de guerre. En effet, les Coréens ont informé le bakufu que Kūbīlāy prépare une autre expédition pour l'année 1293. Mais le khān abandonne ce projet pour se consacrer à l'unification de son empire et meurt en 1294. Ses successeurs abandonnent définitivement leur projet de conquérir le Japon. Cependant, le bakufu, ayant démobilisé ses troupes, se trouve dans une fâcheuse position. Les seigneurs, qui ont vaillamment combattu les Mongols et se sont ruinés en hommes et en équipement, en subsistance, demandent des récompenses ou tout au moins le remboursement de leurs dépenses. Mais le bakufu, n'ayant gagné ni terres ni richesses, n'a pas de quoi satisfaire ces demandes qui, en l'absence d'un sentiment nationaliste, paraissent légitimes. En 1294, il déclare qu'aucune réclamation ne sera plus admise, risquant ainsi son existence même. Il n'y a cependant aucune rébellion. Il est vrai que les seigneurs sont aussi démunis que le bakufu, et nul d'entre eux ne peut assumer les frais d'une guerre. Leur pauvreté les amène même à transgresser les lois du *Jōei Shikimoku* et à vendre tout ou partie de leurs domaines à des personnes (marchands ou artisans) ne faisant pas partie de la classe des samurai, afin de survivre.

• 1297. Le bakufu, alarmé de cet état de choses qui diminue son autorité, renforce les lois interdisant la vente des fiefs. Les samurai alors s'appauvrissent considérablement et commencent à réviser leurs notions de fidélité au bakufu. La féodalité de Kamakura perd de la cohésion qui a jusque-là fait sa force. Une nouvelle classe commence à prendre de l'importance dans le pays, celle qui est formée par les marchands, les artisans (qui ont profité des besoins engendrés par la mobilisation pendant près de vingt ans de toutes les armées du Japon) et les prêteurs. Le bakufu lui-même, devenu insolvable, en est réduit à des expédients. Les lois ne sont plus respectées, et les seigneurs commencent à relever la tête. L'empereur lui-même voit là l'occasion de reprendre le pouvoir au bakufu.

• 1326. L'empereur Go-Daigo (Daigo II) refuse d'abdiquer à la demande de Kamakura et installe son fils comme héritier, soutenu par un grand nombre de nobles.

• 1331. Convaincu d'avoir ourdi un complot contre le bakufu, l'empereur Go-Daigo, attaqué par les troupes du shikken, est battu et exilé dans l'île d'Oki.

• 1333. Grâce à la complicité d'un Minamoto dissident, Ashikaga Takauji, Go-Daigo réussit à s'enfuir et rentre à Kyōto, les troupes de Takauji battant celles du tandai de Kyōto. Cette défaite est le signal du soulèvement général des seigneurs contre le bakufu agonisant de Kamakura. Ils attaquent la ville de Kamakura, qui est prise et incendiée. Go-Daigo restaure alors le pouvoir impérial : c'est la « restauration de l'ère Kemmu ».

• 1336. Ashikaga Takauji, devenu le seigneur le plus puissant du Japon, se retourne contre l'empereur, établit un nouveau bakufu à son profit à Kyōto, nomme un empereur de son choix, qui, en 1338 le fait shōgun, tandis que l'empereur légitime et ses partisans, en fuite, sont obligés de se cacher et d'installer leur cour (légitime) au sud de Nara. La lutte entre les factions partisanes des deux cours rivales va se poursuivre jusqu'en 1392, plongeant le pays dans une longue suite de guerres civiles, laquelle caractérisera l'histoire du Japon pendant toute la période de Muromachi, ainsi appelée du nom du quartier de Kyōto où Ashikaga Takauji a installé son bakufu.

LA PÉRIODE DE MUROMACHI (1333-1582)

Nombre de petits seigneurs ou propriétaires de fiefs ont espéré, en aidant Takauji, que celui-ci ferait en leur faveur quelques réformes. Il n'en est rien. Aussi beaucoup d'entre eux abandonnent-ils la cause du nouveau shōgun pour rallier celle de l'empereur légitime, Go-Daigo. La lutte sera épisodique, lente mais acharnée entre les deux partis, pendant laquelle la ville de Kyōto sera prise et reprise quatre fois, étant chaque fois plus ou moins détruite par la chaleur des combats. En province, les seigneurs se battent entre eux pour leur propre compte, changeant de camp aussi souvent que leur intérêt l'exige, c'est-à-dire qu'ils ont l'espoir de conquérir la suprématie sur leurs rivaux. La guerre civile bat son plein dans tout le pays.

• 1383. Ashikaga Takauji étant mort en 1358 et Go-Daigo en 1339, la situation demeure la même sous leurs successeurs, incapables, malgré la valeur de certains hommes de guerre, de remporter une victoire définitive. Finalement, la trahison aidant, seule l'île de Kyūshū reste aux mains des loyalistes, alors que, dans le nord du pays, des seigneurs s'étaient rendus indépendants.

• 1392. Kyūshū ayant été reconquis, la partie est perdue pour la Cour du Sud (Nanchō) : l'empereur Go-Kameyama accepte d'abdiquer. La guerre se termine, sans profit pour personne ni pour aucun des deux partis. La ville de Kyōto est détruite, de nombreuses familles décimées, les campagnes ruinées.

Cependant, durant ce temps, le bakufu de Muromachi a fait œuvre de législateur. L'organisation administrative a été refondue par Ashikaga Yoriyuki ; le pays est divisé en trois grandes régions dirigées par un « grand délégué » *(kanrei)* soumis à l'autorité directe du shōgun.

• 1400-01. Un seigneur de Sakai (près d'Ōsaka), allié aux pirates de la mer Intérieure, se révolte. Le shōgun Yoshimitsu réussit à le vaincre (au prix de la destruction de la ville de Sakai). Sa puissance affirmée, il renoue avec la Chine (alors celle des Ming) et ouvre le pays au commerce légal avec ce pays, après avoir tenté de supprimer la piraterie des « Wakō », qui écumaient les côtes japonaises, coréennes et chinoises.

• 1419. Les Coréens attaquent l'île de Tsushima, fief des Wakō, détruisent les bases de ceux-ci et repartent, avec l'assentiment du gouvernement japonais.

• 1428. À la suite d'épidémies et de famine, les paysans de la province d'Ōmi (auj. préfecture de Shiga) se révoltent, suivis par les paysans des autres provinces qui, accablés de dettes et d'impôts, demandaient



Bataille navale de Kōan (du 5 au 6 juin 1281). Navires de guerre des clans de Oyano, Akizuki et Aida. Détail d'un rouleau relatant les tentatives d'invasion des Mongols. Période de Kamakura. (Collection de la maison impériale.)

la remise de leurs dettes. C'est la première des grandes révoltes paysannes qui vont désormais périodiquement ensanglanter les campagnes japonaises. Les paysans forment des ligues de défense de leurs intérêts contre les déprédations de la soldatesque. Malgré les édits de remise des dettes qui ne soulagent en rien la misère des gens et qui paralysent l'essor du commerce intérieur, les dépôts de riz sont attaqués ainsi que les grands monastères, qui regorgent de provisions.

• 1456. Le shōgun Yoshimasa est obligé de reconnaître les droits de propriété des paysans et de réduire leurs dettes à 10 p. 100 de leur valeur initiale.

• 1457. Grande famine et épidémies : des centaines de milliers de paysans meurent. Le gouvernement ne fait rien pour soulager la misère, et Yoshimasa mène une vie dispendieuse. Les grands seigneurs ou daimyō dressent des barrières d'octroi aux frontières de leurs États, ce qui est pour eux une source importante de revenus, mais entrave la liberté du commerce : une province affamée ne peut recevoir d'aide d'une autre province non touchée par le fléau, en raison de ces barrières. Les prix montent de manière considérable. Les paysans, plutôt que de subir vexations sur vexations, préfèrent alors s'engager dans les troupes des seigneurs, qui, dans l'espoir d'augmenter leur puissance, les acceptent dans leurs rangs en tant que soldats à pied *(ashigaru)*. Ces troupes paysannes, indisciplinées, mal armées, la plupart du temps livrées à elles-mêmes, vivant de pillages et de brigandage, vont être mises au service d'aventuriers sans scrupule décidés à combattre le bakufu pour établir leur propre hégémonie.

• 1467-1477. Au sujet de la désignation du vivant de Yoshimasa d'un successeur au shōgunat (Yoshimasa n'ayant pas d'enfant légitime), les passions atteignent le point de rupture et provoquent l'éclosion d'une nouvelle guerre civile. Cette fois, ce sont les troupes des partisans des successeurs à désigner qui s'opposent dans la ville même de Kyōto. Les daimyō se rangent tour à tour dans le parti qui leur apparaît sur le moment comme le vainqueur probable. Alliances et trahisons vont de pair. À Kyōto même, 160 000 hommes s'affrontent, ceux de Hosokawa, partisans du jeune frère de Yoshimasa, Yoshimi, et ceux de Yamana, partisans d'un fils que Yoshimasa vient juste d'avoir. Mais, par de curieux retournements de situation, en 1468, c'est Yoshimi qui se trouve à la tête des armées de Yamana. Cette guerre civile, dite « de l'ère Ōnin », dure dix ans, les partis en présence, du fait des changements incessants de camp des daimyō, finissant par se faire la guerre pour le plaisir, sans raison aucune, Yoshimi puis Yamana étant morts tous deux en 1474. Enfin, faute de combattants, la guerre se termine à Kyōto (complètement dévastée une fois de plus et incendiée) en 1477 ; mais elle se prolonge encore longtemps dans les provinces entre les jeunes seigneurs désireux d'évincer les plus faibles.

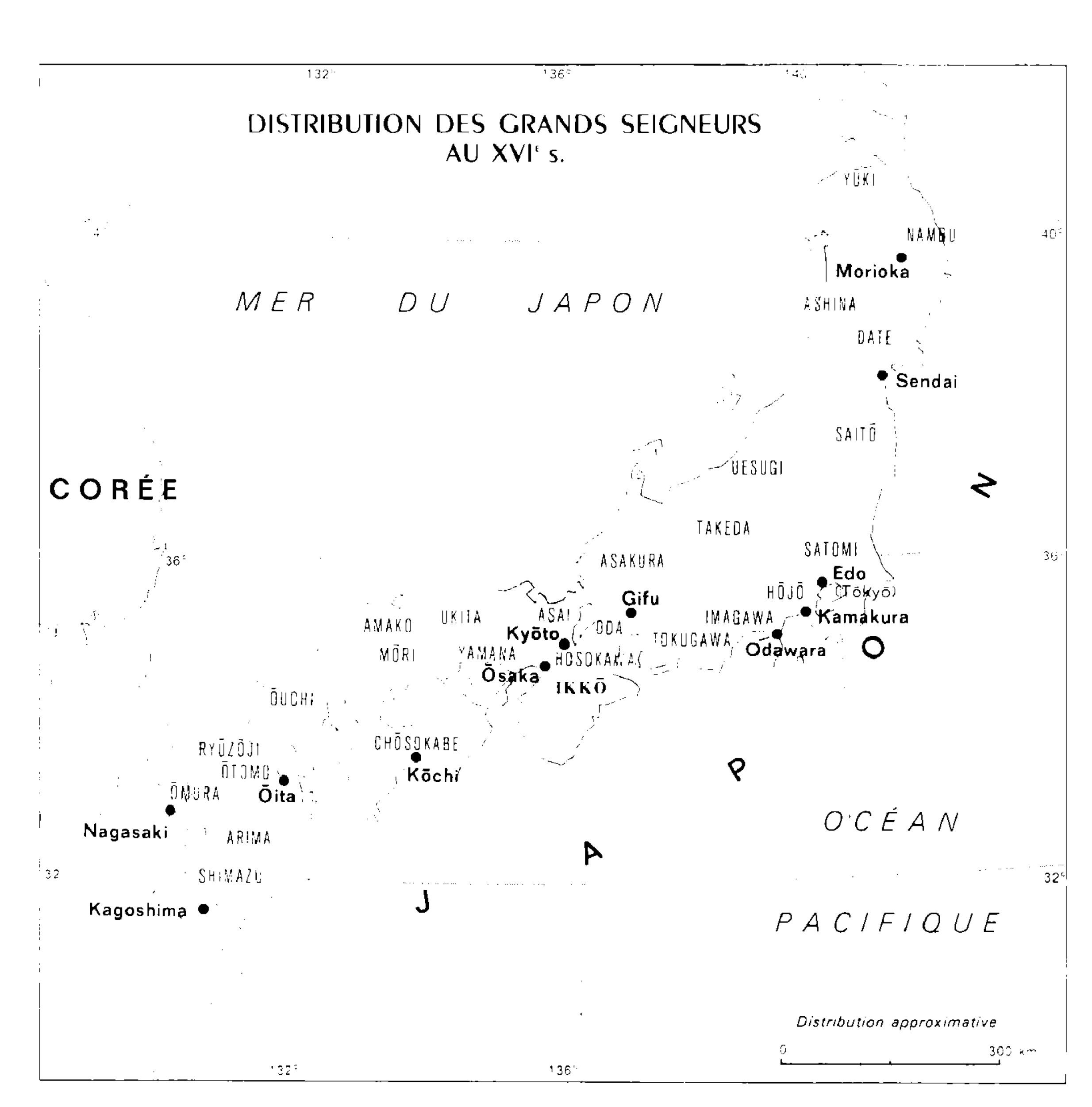
• 1485. Une terrible révolte de paysans, lassés des méfaits des soldats, aboutit à la constitution d'une sorte de gouvernement des provinces centrales. Installé à Uji, il demande le départ des soldats et le retour des terres indûment saisies. La paix revient alors dans les environs de la capitale.

• 1489. Le shōgun Yoshihisa est tué, et sa succession fait de nouveau s'opposer les grands daimyō. La situation du « pays en guerre » (Sengoku), confuse, désordonnée, opposant les daimyō entre eux ou au shōgunat, durera jusqu'en 1567. À Kyōto et dans la plupart des grandes villes, les commerçants et les travailleurs, las de l'impuissance du shōgunat, constituent des gouvernements locaux. La cour impériale se désintéresse des luttes entre les seigneurs et de toute espèce de gouvernement, menant une vie oisive et peu sûre, « protégée » tantôt par un seigneur et tantôt par un autre, obligée de temps à autre de se réfugier chez un noble lorsque le palais est en flammes. Les empereurs se succèdent sans que quiconque y prête la moindre attention. Le Japon se trouve alors partagé entre une trentaine de grands daimyō et une centaine de plus petits seigneurs qui se combattent sans trêve ni répit, aidés par des bandes de paysans-guerriers dont l'attitude transforme profondément les lois de la guerre. Il n'est plus question de code de chevalerie : la lutte est sans merci, sanguinaire. Toutes les traîtrises, tous les coups sont admis, et l'utilisation d'espions spécialisés devient courante chez les daimyō alliés, qui ainsi se surveillent étroitement, prêts à profiter de la moindre défaillance de leur voisin. Aucune ligne politique générale ne peut être décelée pendant ce « siècle de guerre » : chaque chef guerrier suit son propre intérêt et son propre tempérament. Le pays est livré à l'anarchie. Cependant se produisent dans le même temps quelques événements qui, peu remarqués sur le moment, se révéleront par la suite d'une grande importance.

• 1542. Des marchands portugais, échoués sur la petite île de Tanegashima, dans le sud de l'île de Kyūshū, sont porteurs d'arquebuses. Bien accueillis par le petit seigneur local, ils enseignent aux samurai de l'île la manière de se servir de ces armes, nouvelles pour les Japonais. Des métallurgistes habiles réussissent à en fabriquer de semblables. Le secret se répand vite, et des milliers d'arquebuses sont bientôt fabriquées au Japon.

• 1549. Saint François Xavier débarque au Japon, et l'évangélisation du pays commence. Les bateaux portugais, hollandais et espagnols croisent dans les mers du Japon et commercent avec les habitants des îles.

• 1574. Les sectes religieuses, très actives durant toute cette période, malgré l'état constant de guerre, s'arment défensivement tout d'abord, puis de manière offensive, et participent à l'action générale. La secte Ikkō du religieux bouddhiste Shinran (1173-1262) se révolte et soulève les campagnes contre les autres sectes. D'autres sectes deviennent secrètes, tandis que le shintō, grâce à des doctrinaires, montre son désir de se séparer du bouddhisme dégénéré du Japon pour revenir à des conceptions plus saines de la divinité. Les doctrines bouddhiques du zen, transformées par l'esprit du Japon, connaissent une grande extension, surtout dans les classes dirigeantes. L'essor littéraire se poursuit. Il semble que toute la vie aristocratique du pays, lasse de la guerre, veuille se réfugier dans les manifestations de l'esprit.



• 1568. Un petit seigneur d'Inabayama (Gifu), Oda Nobunaga (1534-1582), réussit à vaincre ses adversaires et entre en vainqueur à Kyōto, où il se fait nommer shōgun. Il s'occupe d'organiser à son profit les provinces centrales.

• 1576. Oda Nobunaga, devenu plus puissant, voit ses partisans devenir de plus en plus nombreux. Il se fait construire sur les bords du lac Biwa, en un lieu commandant l'accès à la capitale, un immense château qui sera le prototype de tous les châteaux qui fleuriront au Japon dans le siècle suivant. Il le fait luxueusement décorer par les meilleurs artistes de son temps. Entre-temps, il a fait incendier, en 1571, les monastères du mont Hiei et sabrer tous les moines qui s'y trouvaient et qui s'opposaient à son gouvernement. En 1573, il attaque le shōgun Yoshiaki et le met en fuite, puis se retourne contre la secte Ikkō. La guerre sera longue : le fief des Ikkō (Ōsaka) ne se rendra qu'en 1580. Grâce à des généraux (parmi lesquels Tokugawa Ieyasu* et Toyotomi Hideyoshi*) qui le secondent habilement, Nobunaga peut finalement triompher de tous ses adversaires. D'un caractère cruel et peu accessible à la pitié, il n'a qu'un seul but : l'unification du Japon sous son autorité. Il utilise pour ses conquêtes la puissance des nouvelles armes à feu qu'il a mises aux mains de l'infanterie (composée de bandes d'ashigaru), donnant à celle-ci une supériorité écrasante sur la cavalerie traditionnelle des samurai. Il n'hésite pas à faire massacrer tous ceux qui s'opposent à lui.

• 1582. Oda Nobunaga, alors au faîte de sa puissance, dictateur de toutes les provinces centrales, est brusquement attaqué par un de ses généraux qui se proclame shōgun. Treize jours après, le traître est battu et mis à mort par un autre général de Nobunaga, Toyotomi Hideyoshi, qui prend d'office la succession de son chef décédé.

L'ÈRE DES DICTATEURS (1582-1616)

• 1584. Hideyoshi, après avoir fait élire le jeune fils de Nobunaga comme successeur en titre de celui-ci, mais gardant le pouvoir, se met alors en devoir de maîtriser les seigneurs des provinces centrales et les clans indépendants de l'île de Kyūshū qui ne reconnaissent pas encore son autorité. Il laisse cependant à son général Ieyasu* très puissant, son fief du Kantō, dans l'Est, afin d'avoir les mains plus libres. Puis il transfère le siège de son gouvernement à Ōsaka, où il oblige les daimyō à résider et à lui élever un immense château fortifié. Il ordonne en même temps à ses vassaux de démolir les principaux châteaux que ceux-ci s'étaient fait construire dans leurs provinces. Puis il donne en fief à ses vassaux des terres qui n'appartenaient pas à leur famille, de manière à pouvoir les contrôler plus aisément. Il fait établir un recensement général des terres, promulgue une réforme rendant les paysans propriétaires et solidaires de leurs terres. Auparavant, Hideyoshi avait renforcé les mesures prises pour maintenir les paysans sur leur sol, faisant d'eux des sortes d'esclaves de la production, et établi le principe de la responsabilité collective en cas d'infraction aux lois. L'impôt est fixé entre 40 et 50 p. 100 de la récolte. Le Japon produit alors environ 20 millions de koku (boisseaux de riz, environ 180 litres de grains). Les daimyō les plus puissants sont classés suivant leur richesse, c'est-à-dire suivant leur revenu : Ieyasu possède 2 500 000 koku ; Mōri Terumoto, 1 200 000, ainsi que Uesugi. Les

autres possèdent de 800 000 à 10 000 koku de revenu. Cette manière de compter deviendra la règle jusqu'au milieu du XIXe s.

• 1585. Hideyoshi fait frapper sa propre monnaie et favorise le développement de l'exploitation minière. Devenu l'homme le plus riche du Japon, il coopère aux dépenses de la cour impériale, devenue très pauvre (l'empereur avait un revenu personnel de seulement quelques centaines de koku), fait réaliser un grand programme de constructions, donne des fêtes splendides et se montre un généreux mécène dans tous les domaines artistiques. L'empereur, bien que sans aucun pouvoir, reçoit cependant les marques extérieures du plus profond respect : s'il ne règne pas, il est toujours le symbole de la nation. Et Hideyoshi, qui ne peut être nommé shōgun en raison de sa basse naissance, juge plus politique de faire semblant de tenir son autorité du souverain.

Cette même année cependant, il reçoit de l'empereur le titre de dajō daijin, ou Premier ministre, ce qui équivaut à la reconnaissance impériale de son autorité. Bien que seigneur le plus puissant de tout le Japon, Hideyoshi doit encore compléter l'unification du Japon, divisé entre quelques grands daimyō tels que Mōri et ceux de l'île de Kyūshū.

• 1586. Hideyoshi réunit une grande armée et part en campagne afin de soumettre les daimyō non encore inféodés, sauf toutefois Tokugawa Ieyasu, qui, dans son fief du Kantō, demeure pratiquement indépendant. En quelques campagnes rapides, Hideyoshi soumet Mōri et les nobles de Kyūshū. En 1590, il termine sa campagne d'unification en prenant d'assaut le dernier bastion de la famille des Hōjō, le château-ville d'Odawara.

• 1588. Hideyoshi interdit à quiconque n'est pas soldat de carrière ou de naissance de porter les armes et fait une « chasse aux sabres » (katanagari), qu'il destine théoriquement à être transformés en outils de culture.

• 1592. Hideyoshi, n'ayant pas lui-même de fils, nomme pour successeur son neveu Hidetsugu. Puis, peut-être afin de se débarrasser des samurai trop turbulents qui risquent sans cesse de détruire le fragile édifice de paix établi au Japon, décide de conquérir la Corée. À la tête d'une armée de 200 000 hommes, il envahit la péninsule par surprise, ne rencontre pratiquement pas de résistance organisée et entre en vainqueur à Séoul. Ce succès initial le grise et il décide de continuer ses conquêtes et de s'attaquer à la Chine. À cet effet, il écrit de Séoul à son neveu et le nomme par anticipation « dictateur civil » de la Chine. Cette prétention irrite naturellement les Chinois, qui, à partir de ce moment-là, vont aider les Coréens. De simple promenade militaire, l'invasion de la Corée devient une véritable guerre.

• 1592-93. Les Japonais commencent à essuyer quelques revers : les Chinois et les Coréens (qui se sont ressaisis et réorganisés) contre-attaquent vigoureusement et reprennent Séoul. Cependant, le général chrétien Konishi Yukinaya réussit à maintenir ses troupes sur la péninsule. En 1593 naît un fils à Hideyoshi. De son côté, Hidetsugu se révèle incapable, débauché, d'une cruauté gratuite qui révolte le peuple.

• 1595. Les nouvelles de Corée sont alarmantes, et les généraux japonais ont du mal à contenir l'offensive coréenne. Hideyoshi, qui semble atteint par instants d'accès de folie et qui est désireux de pourvoir à sa succession au profit de son fils, contraint Hidetsugu à se suicider et fait massacrer toute la famille de son neveu, sous le prétexte que Hidetsugu complote de le trahir (ce qui est plausible).

• 1596. Hideyoshi nomme son fils, alors âgé de seulement trois ans, kampaku (régent), et fait jurer aux grands daimyō une fidélité inconditionnelle à celui-ci. Puis il décide d'attaquer directement l'empire des Ming. Mais la marine japonaise est faible et mal équipée, et l'amiral coréen Li Sun-sin, qui invente à cette occasion les bateaux cuirassés, lui inflige une terrible défaite.

• 1597. Hideyoshi, qui a réussi en un temps record à réorganiser sa flotte, connaît quelques succès maritimes et peut envoyer en renfort en Corée 100 000 hommes qui vont soutenir l'armée de Konishi.

• 1598. Malgré l'héroïsme des samurai japonais, les troupes de Konishi et des autres généraux (qui ne croyaient plus en la victoire) sont refoulées par les Sino-Coréens. Seul le port de Pu-san résiste encore aux assauts chinois. En septembre, Hideyoshi meurt de maladie. Konishi s'empresse de traiter avec les Chinois et abandonne la Corée. Des milliers de samurai sont morts pour rien. Tokugawa Ieyasu, le plus puissant des daimyō après Hideyoshi, se pose alors immédiatement en protecteur du jeune kampaku, Hideyori. Les autres daimyō ne tardent pas à s'opposer aux vues dictatoriales de Ieyasu, chacun d'eux cherchant à éliminer les autres afin de prendre la succession d'Hideyoshi. Les généraux de retour de Corée prennent parti.

• 1600. La lutte, d'abord politique, se termine par un affrontement général entre les partisans de Ieyasu et ceux de Hideyori ; 200 000 hommes se trouvent en présence à Sekigahara. Cependant, nombre de daimyō, incertains de l'issue de la bataille, bien que présents à Sekigahara, attendent de voir de quel côté le vent tournera avant de s'engager, Ieyasu sait fort bien profiter de cette situation et défait complètement l'armée adverse. Les principaux chefs de celle-ci (dont le général Konishi) exécutés, Tokugawa reste le seul maître du Japon tout entier. Il a désormais peu à craindre d'une éventuelle coalition des daimyō « extérieurs ».

• 1601. Ieyasu confisque à son profit les mines d'or et fait battre monnaie. Il oblige les villes à lui céder leurs privilèges.

• 1603. Ieyasu établit alors son bakufu à Edo (auj. Tōkyō), sur le site d'un ancien fortin du XVe s., et s'y fait construire un château. À partir de ce moment, il publie une série d'ordonnances qui, sans faire législation, ont cependant force de loi ; ces ordonnances sont destinées d'une part à accroître sa fortune (monopolisation du commerce de la soie, 1604) et de l'autre à contrôler très étroitement le peuple aussi bien que les samurai et les seigneurs. Pour ce faire, Ieyasu s'entoure de personnes habiles telles que le savant confucéen Hayashi Razan (ou Dōshun, 1583-1657), le navigateur anglais William Adams (qui s'était échoué en 1600 sur les côtes du Japon et que Ieyasu avait pris à son service afin qu'il créât une marine forte et moderne) ou de marchands influents et retors. Grâce à leur aide, il divise ses vassaux en trois classes distinctes : les fudai, qui dépendent directement de Ieyasu et qui ont combattu avec lui à Sekigahara, ces vassaux possédant des domaines qui valent environ 50 000 koku ; les hatamoto, ou vassaux mineurs, dont le revenu est inférieur à 10 000 koku ; enfin, les tozama, ou « daimyō extérieurs », dont les revenus peuvent aller jusqu'à un million de koku. Ces derniers sont très étroitement surveillés, car ils constituent une menace éventuelle. Aussi sont-ils obligés de venir vivre à Edo au moins pendant quatre mois par an et de laisser dans cette ville leur famille en garant de leur conduite loyale.

Si la vie des samurai est rigoureusement réglementée, si celle des paysans est minutieusement établie selon des règles fixes et soumise aux lois de la responsabilité collective instaurée par Hideyoshi, celle de la Cour et des nobles de Kyōto est également codifiée : l'empereur ne doit pas faire autre chose que de s'occuper de religion, d'études et de poésie...

• 1614-15. Cependant, les mécontents de toute sorte (parmi lesquels beaucoup de chrétiens) se sont regroupés autour de Hideyori dans son château d'Ōsaka et constituent une menace. En 1614, après bien des détours politiques, Ieyasu décide d'abattre cette puissance hostile. Il met le siège devant le château d'Ōsaka, oblige Hideyori à faire combler les fossés de celui-ci, puis, durant l'été de 1615, il attaque en force. Le château pris et Hideyori s'étant suicidé, les chefs hostiles sont passés au fil du sabre, et la forteresse rasée.

• 1616. Ieyasu meurt des suites d'une blessure reçue pendant le siège du château d'Ōsaka, et son fils Hidetada, déjà intronisé shōgun depuis 1605, lui succède. L'œuvre de Ieyasu a été immense, dans tous les domaines. Il a réussi, pour la première fois dans l'histoire du Japon, à unifier le pays sous une même autorité et légiféré de telle sorte que les rébellions politiques semblaient désormais vaines. Il a codifié le comportement des guerriers dans son célèbre « buke-shohatto », qui formera la base du futur « bushidō ». En renouant avec la Chine, il a permis au commerce de s'intensifier ; améliorant sa flotte, il a permis aux commerçants et voyageurs d'étendre leurs activités jusque dans le Sud-Est asiatique, et un daimyō du Nord, Date Masamune, pourra même envoyer une mission commerciale à travers l'océan Pacifique, par Hawaii et le Mexique, à Madrid et Rome (1613). Il a accueilli favorablement les marchands étrangers, surtout chinois, anglais et hollandais, qui ne tentaient pas de faire du prosélytisme religieux. Car si, au début, Ieyasu n'a pas vu d'un mauvais œil les prédications chrétiennes des Portugais et des Espagnols (contrairement à Hideyoshi, qui, sur la fin de sa vie, avait expulsé les chrétiens), il a fini par se rendre compte que les prêtres étrangers enseignaient une doctrine contraire à l'esprit de la « Voie des guerriers ». En 1614 (peut-être aussi parce que Hideyori s'était fait chrétien), il a proscrit l'activité missionnaire chrétienne et fait détruire les églises. En fait, il lui était indifférent que les paysans se convertissent : ce qu'il redoutait, c'était la collusion des féodaux avec les puissances étrangères, les missionnaires lui apparaissant comme des agents de celles-ci. Nombre de prêtres quittèrent alors le Japon. Quelques-uns cependant demeurèrent à Kyūshū, protégés par leurs fidèles. Mais Ieyasu n'ordonna aucune persécution contre eux.

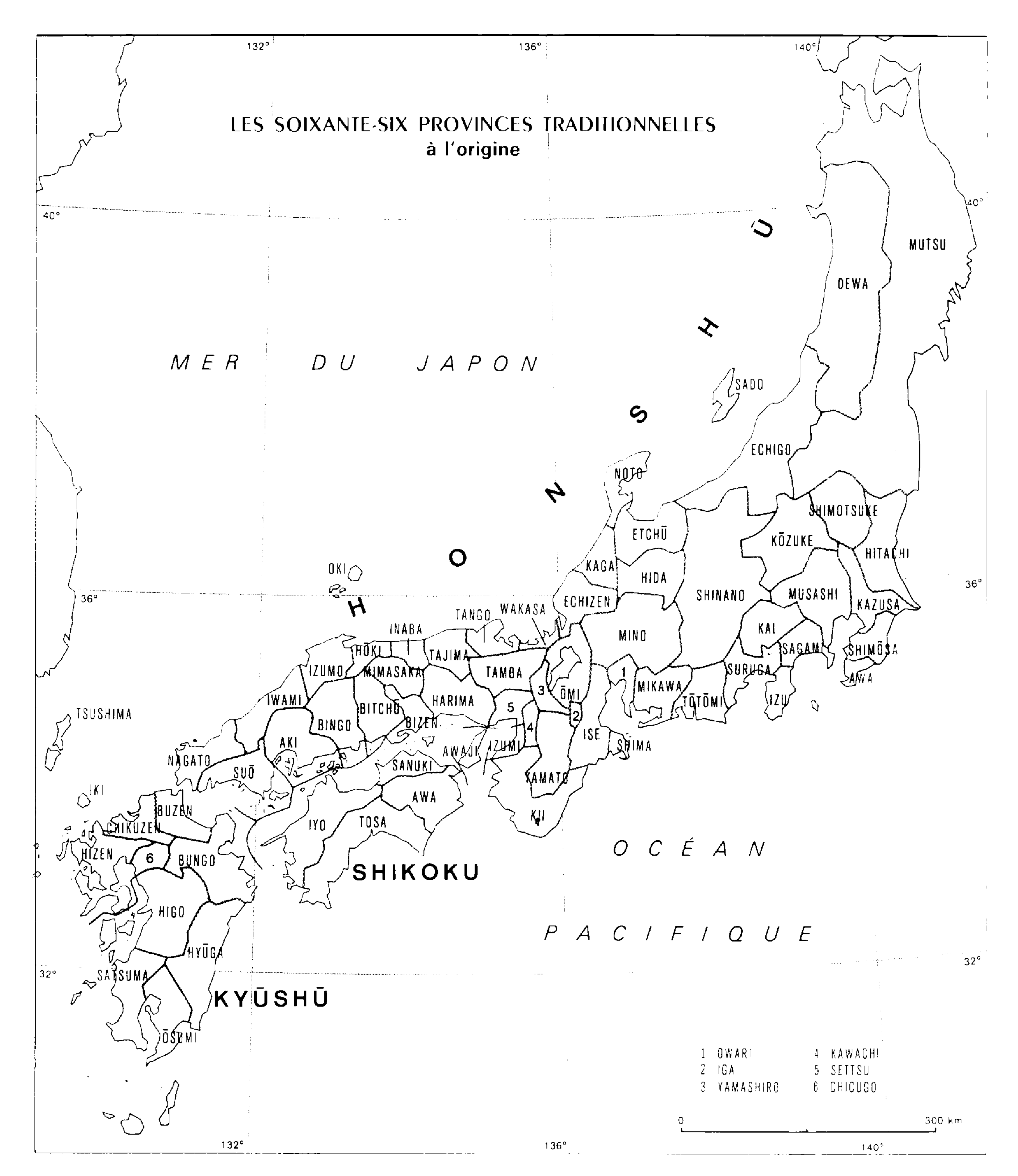
LA PÉRIODE D'EDO (OU DES TOKUGAWA) [1616-1868]

Tokugawa Hidetada s'occupe principalement de consolider la position du bakufu auprès des grands daimyō et, en 1623, laisse sa charge à son fils Iemitsu. Celui-ci continue l'œuvre entreprise par ses deux prédécesseurs et prend de sévères mesures envers les étrangers. Déjà, en 1616, Hidetada avait interdit aux Européens de vivre au Japon et fermé tous les ports (sauf ceux de Hirado et de Nagasaki) au commerce avec les pays d'Europe, principalement afin de transférer au bakufu tous les monopoles commerciaux que possédaient encore certains daimyō. Les étrangers se livraient d'ailleurs une lutte d'influence dans les deux ports. Ayant été informé par des Anglais et des Hollandais de la présence active au Kyūshū de missionnaires portugais et espagnols, le bakufu commence les persécutions dès 1622.

• 1623-24. Les marchands portugais doivent quitter le pays, et les Japonais ne reçoivent plus l'autorisation de commercer avec Manille. Les Anglais, faisant de mauvaises affaires, ferment leur comptoir de Hirado.

• 1637. Une rébellion paysanne conduite par un samurai chrétien éclate à Shimabara. Après une répression sans pitié, le bakufu renforce ses lois d'exception, ferme le port de Hirado, interdit aux bateaux portugais de toucher les ports du Japon.

• 1639. La fermeture du pays aux étrangers est décrétée. Seuls les Chinois et les Hollandais ont permission de rallier le port de Nagasaki, où, sur une île artificielle appelée Dejima, sont cantonnés les établissements hollandais. Le Japon ne reste plus en contact qu'avec la Chine, la Corée et les îles Ryūkyū. De grandes routes sont créées afin de faciliter les relations avec Edo et la circulation des marchandises dans le pays, routes surveillées par des châteaux forts établis aux points névralgiques et qui forment les noyaux de villes nouvelles. Le christianisme, pourchassé partout, est qualifié de religion « antisociale ». Quelques navires japonais, munis du « sceau rouge », ont cependant, trois ou quatre fois l'an, le droit de faire du commerce avec les pays du Sud-Est asiatique afin d'en rapporter des produits de première nécessité tels que la soie, l'étain, le coton ou le sucre.



• 1651. Iemitsu meurt et ses plus fidèles vassaux se suicident afin de ne pas survivre à leur maître. Deux samurai se révoltent et tentent de renverser la bakufu. Mais le complot, découvert à temps, échoue. La menace que font peser sur l'autorité shōgunale les milliers de *rōnin* (samurai sans maître) est encore grande, malgré les exemplaires exécutions des rebelles. De nombreux hatamoto, pauvres et désœuvrés, vivent de brigandage...

• 1657. Un gigantesque incendie ravage Edo, faisant plus de 100 000 morts. La capitale est aussitôt reconstruite sur un plan nouveau. Des querelles de succession divisent les tozama, et le bakufu est obligé d'intervenir afin d'éviter la désagrégation de son système de contrôle.

• 1680. Tsunayoshi succède à son père Ietsuna. Il dévalue la monnaie et, quelque peu faible d'esprit, se signale surtout pour ses décrets de protection des chiens. Il n'a pas de réelle activité politique, mais le bakufu est suffisamment affermi pour que cela n'ait pas de conséquences funestes. La classe des marchands devient de plus en plus influente, de plus en plus riche, et les guerriers sont parfois obligés de faire appel à elle afin de régler leurs dettes. Le luxe s'installe dans la capitale, et la ville connaît des heures extravagantes.

• 1701. Un incident, connu sous le nom de « vengeance des 47 rōnin », va passionner l'opinion publique et défrayer la chronique, montrant que, malgré la décadence des shōgun et la montée de la classe marchande, l'esprit guerrier du bushidō est encore vivace.

• 1709. Arai Hakuseki, conseiller confucéen du shōgun Ienobu, complète la « Règle des maisons guerrières » et réforme la justice, qu'il adoucit quelque peu. Il stabilise la monnaie et édicté des lois somptuaires. L'artisanat se développe de plus en plus, et les villes connaissent une extension considérable grâce aux diverses activités commerciales et artisanales. Aux classes traditionnelles s'ajoute celle des *chōnin*, ou citadins, qui oblige le bakufu à reconsidérer sa politique sociale.

• 1716. Le shōgun Yoshimune, à son avènement, doit faire face à de graves problèmes économiques. Il tente des réformes agraires afin d'augmenter la production, interdit les dépenses excessives, fait irriguer de nouvelles terres et lutte contre les abstentionnistes de l'impôt. Cependant, le prix du riz demeure instable, lié aux disettes ou aux années de surproduction.

• 1735. Yoshimune fixe le prix du riz et reçoit le sobriquet de « shōgun du riz ». Les mesures prises demeurent sans effet, les fonctionnaires étant corrompus. Les paysans, pressurés par les collecteurs d'impôts, se révoltent. Yoshimune se retire en 1745, mais ses successeurs sont impuissants à enrayer le désordre économique. En 1764, les paysans se révoltent de nouveau, puis en 1765 et en 1773. Chaque fois la répression est impitoyable. Des catastrophes ayant ravagé le pays (sécheresses répétées, incendies, éruptions volcaniques, épidémies), la situation des paysans devient de plus en plus précaire. Les émeutes sont fréquentes, dans les campagnes comme dans les villes.

• 1787. Un chef de clan, Matsudaira Sadanobu, conseiller du jeune shōgun Ienari, tente de rétablir la situation. Il chasse les fonctionnaires les plus corrompus, fait réduire les dépenses publiques, assainit les finances, tente de repeupler les campagnes, décimées par l'exode vers les villes et les famines successives.

• 1792. Des bateaux russes accostent dans l'île de Hokkaidō. Matsudaira démissionne. Le shōgun prend alors le pouvoir en main. C'est un débauché incapable. Mais la prospérité est revenue, grâce à Matsudaira, et les citadins se lancent dans une vie de plaisirs faciles, baptisée *ukiyo* (« monde flottant »).

• 1797. Des bateaux européens commencent à se montrer dans les eaux japonaises, inquiétant le shōgunat.

• 1804. L'amiral russe N. P. Rezanov mouille dans le port de Nagasaki et y reste pendant six mois : il ne peut obtenir l'autorisation de se rendre à Edo.

• 1808. Un bateau anglais menace de bombarder le port de Nagasaki si on lui refuse l'approvisionnement en eau et en vivres.

• 1825. Les bateaux étrangers se montrent de plus en plus fréquemment ; par peur d'une invasion, le shōgun Ienari ordonne la destruction de tout navire étranger mouillant dans un port japonais et l'exécution de son équipage.

• 1832-1836. Une terrible famine sévit dans tout le Japon, et les révoltes paysannes se font de plus en plus violentes et nombreuses. Les samurai, endettés vis-à-vis des commerçants, recourent à des expédients souvent malhonnêtes qui indisposent contre eux marchands et citadins.

• 1844. Le gouvernement hollandais envoie au shōgun Ieyoshi un mémorandum lui exposant la situation internationale et lui demandant de cesser sa politique d'isolement.

• 1845-46. Malgré les lois d'interdiction, un vaisseau de guerre anglais est bien accueilli à Nagasaki. Deux navires de guerre américains mouillent en rade d'Edo, demandant l'ouverture de relations commerciales. Leur requête est repoussée.

• 1853. Le commodore Matthew Perry vient avec quatre bateaux de guerre apporter une lettre du président des États-Unis et annonce son intention de revenir l'année suivante. Les savants japonais, curieux depuis toujours de la science occidentale, et de nombreux hommes d'État commencent à s'opposer à la politique du bakufu. Le pays se divise entre les partisans de l'ouverture du pays et les xénophobes.

• 1854. Lors du retour du commodore Perry, le bakufu, effrayé par la puissance des bateaux américains, consent à contrecœur à ouvrir deux ports, Shimoda (dans l'actuelle préfecture de Kōchi) et Hako-

date (traité de Kanagawa), et accepte de recevoir un consul américain. Il est obligé de signer des accords semblables avec l'Angleterre et, en 1855, avec la Russie et la Hollande. Bon gré, mal gré, le Japon s'ouvre donc à l'Occident européen.

• 1856. L'arrivée du Premier consul américain Townsend Harris fait se déchaîner les passions. Le Japon se scinde véritablement en deux, pour et contre les étrangers. Townsend Harris est finalement reçu en 1857 par le shōgun Iesada.

• 1858. Le bakufu ayant signé des traités avec les États-Unis, la Russie, la Hollande et la France, une partie du pays se soulève, indignée de le voir céder à la peur des « barbares ».

• 1860. Le conseiller le plus écouté du bakufu, Ii Naosuke, est assassiné. Perplexe, le shōgun, pour la première fois depuis près de deux siècles et demi, demande conseil à l'empereur, aux côtés duquel se rangent tous les ennemis du bakufu.

• 1862-63. Après l'assassinat d'un Anglais, une flotte britannique bombarde le port de Kagoshima.

• 1863. Un bateau américain ayant été attaqué par les batteries côtières de Shimonoseki, une escadre de bateaux anglais, américains, hollandais et français prend la ville de Shimonoseki et oblige le daimyō du Chōshū à payer une lourde indemnité.

tableau des obligations et de leurs réciproques dans la société japonaise traditionnelle

• ***On* : obligations considérées du point de vue du donataire passif.**
On dit que quelqu'un « reçoit ou porte un on ».
— kō on : on *reçu de l'empereur;*
— oya no on : on *reçu des parents;*
— nushi no on : on *reçu de son seigneur;*
— shi no on : on *reçu de son professeur;*
— on *reçu au cours de rapports interindividuels circonstanciels.*

*Tout individu dont quelqu'un reçoit l'*on *devient son* on jin *(homme de l'*on*), c'est-à-dire le bienfaiteur, le donateur auquel est due une dévotion reconnaissante illimitée.*

• **Réciproques de l'*on* : obligations considérées du point de vue d'un rendu actif.**
*Un individu « paye ses dettes », « rend ses obligations » à l'homme de l'*on.

A. Le gimu : *devoir* permanent *d'un homme du seul fait de sa naissance. Il s'agit d'une obligation de dévotion et d'obéissance, impérative absolument et inconditionnellement.*
Le chū : *devoir dû à l'empereur, à la loi, au Japon.*
Le kō : *devoir dû aux parents, aux ancêtres et, implicitement, aux descendants.*
Les nimmu : *devoirs dus à l'exploiteur (patron).*

B. Le giri : *devoir à effectuer dans un délai impératif et devant être rigoureusement équivalent à la faveur reçue.*
1° giri *vis-à-vis du monde :*
— devoirs dus au suzerain;
— devoirs dus à la famille par alliance;
— devoirs circonstanciels dus à des non-parents, en retour d'une faveur, d'une aide, ou à des parents éloignés en retour d'un on *reçu d'un ancêtre commun.*
2° giri *vis-à-vis de son propre nom :*
— devoir de laver sa réputation (vendetta) d'insultes ou d'imputations de manquement aux obligations;
— devoir d'éviter toute faute professionnelle;
— devoirs de convenances : observer les conduites de respect, « rester à sa place », contenir les manifestations d'émotion dans les circonstances appropriées, etc.

N. D.

• 1864. Les troupes du bakufu sont battues par les partisans de l'empereur révoltés à Kyōto. Le shōgun Yoshinobu succède à Iemochi († en 1866), tente de rétablir l'ordre, puis offre sa démission à l'empereur, l'année suivante. Un gouvernement provisoire est établi, excluant les Tokugawa. Les troupes du shōgunat tentent de résister, mais la vague des partisans du rétablissement de l'empereur les balaie.

• 1868. Après avoir vaincu les dernières résistances armées, le jeune empereur Mutsuhito, 122e souverain du Japon, monte sur le trône. Il prend personnellement le pouvoir, transfère son gouvernement à Edo, qui devient dès lors, sous le nom de Tōkyō (capitale de l'Est), la nouvelle capitale du Japon. Ainsi se terminent 700 années de pouvoir militaire. L'autorité civile est rétablie dans sa légitimité, et une ère nouvelle commence, à laquelle on donne le nom de *Meiji*, c'est-à-dire de « gouvernement éclairé ».

L'ÈRE MEIJI (1868-1912) ET SES SUITES (1912-1926)

À peine l'empereur est-il réinstallé dans tous ses pouvoirs que les clans, longtemps brimés par les Tokugawa, relèvent la tête et demandent la reconnaissance de leurs droits féodaux. Y consentir serait revenir en arrière et diviser de nouveau le Japon. Le jeune empereur Mutsuhito refuse, met à la raison les récalcitrants et promulgue une série de réformes qui vont modifier de manière profonde et durable la société japonaise. Le pays est redivisé en arrondissements, sans tenir compte des anciennes frontières féodales. Le peuple est organisé en classes, puis le droit de porter le sabre est retiré aux samurai. Enfin, une nouvelle loi agraire est élaborée, qui donne la propriété des terres aux paysans (1868), rétablit la liberté d'achat et de vente des terres (1871) ainsi que celle du commerce intérieur et extérieur (1872-73). L'impôt foncier est réorganisé, le système des pensions révisé. Des écoles et universités sont créées (1872), et le gouvernement modernisé.

• 1874-1877. Cependant, des samurai mécontents de ces réformes se groupent autour de Saigō Takamori et de Etō Shimpei. Ils entrent bientôt en dissidence. L'armée impériale, instituée en 1871 en remplacement de celles des seigneurs, se porte à la rencontre des rebelles et, après des luttes acharnées, réussit à réduire ceux-ci. Etō est vaincu et décapité dès avril 1874, mais il faut plusieurs années, jusqu'en 1877, pour venir à bout de la résistance de Saigō, qui, acculé, se suicide.

Malgré la Constitution, ou plutôt à cause d'elle, les opinions divergent au sein du gouvernement et, sous l'influence des doctrines européennes, de nombreux partis se forment, réclamant l'extension des droits civiques à tous, l'égalité devant la loi et le régime constitutionnel. Les partis progressistes sont encore peu nombreux et ont des effectifs faibles. Mais ils sont l'indice d'une profonde modification des esprits et de la fin des prérogatives des clans et de la classe des samurai. Les ouvrages des philosophes et, entre autres, de Fukuzawa Yukichi (1834-1901) répandent de plus en plus le désir de se mettre au pas de l'Occident, que, selon eux, il s'agit d'imiter afin de pouvoir un jour l'égaler en tout. Les gens alors au pouvoir, descendants des anciens chefs de clan, ne sont guère favorables à ce nouvel esprit. Mais l'empereur passe outre.

• 1885. L'empereur supprime le Conseil impérial et établit un « cabinet parlementaire » de style occidental présidé par Itō Hirobumi (1841-1909). Après un ou deux changements de ministère, le projet de Constitution définitive est établi, et l'empereur le promulgue le 11 février 1889. Cette Constitution n'est pas cependant acceptée par tous, et les assassinats politiques appuient les protestations. Ce moyen d'action de l'opposition deviendra coutumier dans les années qui suivent, sans pour cela modifier la volonté de l'empereur de faire du Japon un pays moderne. La nouvelle Constitution confère des pouvoirs extensifs à l'empereur. Elle crée deux chambres législatives (Diète), la Chambre des pairs, aux membres désignés par l'empereur, et la Chambre des représentants, élus par les électeurs âgés de 25 ans au moins et payant un minimum de 15 yen d'impôts directs. Cette seconde assemblée sera successivement réorganisée par des décrets en 1900 et 1902. La Constitution affirme les droits du citoyen (sous réserve des lois en vigueur). D'autre part, la justice est refondue, s'inspirant des codes français et allemands. L'armée et la marine reçoivent des instructeurs européens, le service militaire est rendu obligatoire pour tous les hommes âgés de 20 ans (1873). Des lois ultérieures modifieront progressivement l'organisation de l'armée. Parallèlement à l'évolution politique, le commerce et l'industrie se développent dans le sens de l'occidentalisation. L'exploitation des mines est intensifiée, de nombreuses usines nouvelles se créent grâce à l'activité des grands marchands et banquiers. L'État subventionne les industries lourdes. Peu à peu, les usines créées par l'État sont prises en charge par des entreprises privées. Le commerce suit l'évolution générale, et, après une période où les importations de produits l'emportent aisément sur les exportations, l'équilibre finit par s'installer. Le gouvernement, afin d'intensifier les échanges et de faciliter le commerce, crée des lignes de chemin de fer (1870-1872 : Tōkyō-Yokohama ; 1874 : Kōbe-Ōsaka ; 1873-1877 : Ōsaka-Kyōto), puis laisse les compagnies privées, à partir de 1888, s'occuper de les développer. Les routes sont améliorées, des ponts sont construits. Le télégraphe s'installe ainsi qu'un service des postes moderne. Grâce à toutes ces mesures et à la liberté de l'entreprise privée, les conditions de vie s'améliorent, et la population, jusqu'alors relativement stable, augmente fortement en nombre.

• 1894. À la suite d'un différend au sujet de la Corée, les forces japonaises débarquent en Chine. Après avoir remporté une bataille navale dans le golfe de Bohai (Po-hai) [anc. golfe du Petchili], les Japonais battent sur terre les Chinois, mal équipés et mal commandés et, en 1895, envahissent l'île de Taiwan. La Chine est obligée de s'incliner et de signer le traité de Shimonoseki, le 17 avril 1895. Celui-ci garantit l'indépendance de la Corée, le paiement d'une indemnité de guerre de 200 millions de taëls, la cession au Japon des îles Pescadores et Taiwan ainsi que de la presqu'île du Liaodong (Leao-tong), enfin l'ouverture au commerce nippon de nombreuses villes chinoises. Cependant, les puissances occidentales, mécontentes des conditions draconiennes imposées à la Chine, obligent le Japon à rétrocéder la presqu'île du Liaodong contre une indemnité supplémentaire. La Russie et le Japon s'affrontent alors diplomatiquement afin de faire triompher leur influence sur la Corée, désormais séparée de la Chine. En 1898, la Russie, à la suite de maladresses diplomatiques, se voit obligée de reconnaître la suprématie de l'influence japonaise en Corée. Le Japon fait désormais figure, sur le plan militaire comme sur le plan diplomatique, de puissance internationale.

Le gouvernement lance alors un vaste plan de développement précisé par le rapport Matsuoka, qui prévoit, outre l'accroissement de la puissance militaire du Japon et de ses fabrications, la création de nouvelles universités et l'adoption de l'enseignement gratuit et obligatoire. L'étalon-or est adopté pour toutes les transactions, dès 1897. Sur le plan de la politique intérieure, les partis s'affrontent et le socialisme commence à prendre une certaine importance. La situation est relativement instable.

• 1902. Après avoir aidé les puissances occidentales en Chine dans leur lutte contre les Boxers (sans toutefois se compromettre dans le sac de Pékin), le Japon conclut une alliance militaire avec l'Angleterre, effective pendant cinq ans, alliance nettement dirigée contre les tentatives russes en Corée, où le Japon prétend agir à sa guise. Après de nombreuses consultations et un semblant de repli, Nicolas II suspend l'évacuation de la Mandchourie par ses troupes et envoie 100 000 hommes en renfort, dont certains pénètrent en Corée. La guerre semble inévitable.

• 1904. Après un grand nombre d'échanges de notes diplomatiques entre Moscou et Tōkyō, le Japon attaque la marine russe, sans déclaration de guerre préalable, et bloque la flotte du tsar à Port-Arthur, tandis qu'une armée débarque à Chemulpo (ou On-č'ŏn) et dans le Liaodong pour tenter d'encercler la ville.

• 1905. Le général russe Stoessel (1848-1915), commandant la place de Port-Arthur, capitule. En Mandchourie, les troupes japonaises vont de victoire en victoire. La flotte russe de la Baltique, après un long voyage de circumnavigation, se fait prendre au piège tendu par la marine japonaise dans le détroit de Tsushima et, malgré la vaillance des marins russes, est décimée par les croiseurs lourds de l'amiral Tōgō (1847-1934). Le président des États-Unis, Théodore Roosevelt, offre sa médiation. Les négociations, longues et difficiles, ne sont qu'un demi-succès pour les Japonais, qui reçoivent l'accord russe pour leur installation en Corée et dans le Liadong,

la souveraineté sur la partie sud de l'île de Sakhaline et le contrôle du tronçon sud du chemin de fer mandchourien. En revanche, Russes et Japonais s'engagent mutuellement à évacuer la Mandchourie dans les 18 mois (traité de Portsmouth, 5 sept. 1905). Des émeutes au Japon soulignent la profonde déconvenue du peuple. Itō Hirobumi (1841-1909) est nommé résident en Corée et se met en devoir de mettre ce pays à l'heure japonaise. Cependant, cette victoire japonaise a redonné confiance au peuple, et l'économie fait un énorme bond en avant. En politique, les libéraux arrivent au pouvoir, tandis que les partis progressistes et socialistes voient augmenter dans des proportions considérables le nombre de leurs adhérents. Puis c'est au tour des conservateurs de reprendre le pouvoir avec le cabinet quasi dictatorial du marquis Komura Jutarō (1855-1911). De nouveau, un cabinet de compromis, celui de Saionji, prend la succession (1911). La lutte est déjà ouverte entre les militaristes (qui demandent toujours plus de crédits et de troupes) et les libéraux, qui désirent la paix et un pouvoir civil. Les militaires finiront par l'emporter, et Saionji sera contraint de démissionner.

• 1912. Le 30 juillet, l'empereur Mutsuhito (qui sera désormais connu sous le nom de *Meiji*) s'éteint après une longue maladie. Son plus fidèle général, le comte Nogi (1849-1912), se suicide avec son épouse pour ne pas survivre à l'empereur, qu'il a servi durant toute sa vie. Le fils de Mutsuhito, Yoshihito, âgé de 33 ans, lui succède sur le trône. La situation politique n'en change pas pour autant. Après une tentative libérale, l'empereur rappelle Katsura Tarō (1847-1913) au pouvoir. Celui-ci tente d'imposer un pouvoir autoritaire, mais se heurte à de nombreuses oppositions, celle des partis et celle de la marine. À la mort de Katsura, c'est l'amiral Yamamoto (1884-1943) qui est chargé de former le nouveau gouvernement. Le jeu de bascule des partis continue, sans apporter la stabilité attendue.

• 1913. Des incidents en Chine incitent le Japon à y faire des « opérations de police », que les grandes puissances européennes, occupées par d'autres problèmes, n'osent pas désapprouver.

• 1914. Après quelques passes diplomatiques avec l'Allemagne, le Japon entre en guerre aux côtés des Alliés, ce qui lui permet d'avoir les mains libres en Chine, où il reprend les concessions allemandes.

• 1915. À la demande d'évacuation du territoire chinois formulée par Yuan Shikai (Yuan Che-k'ai), le Japon répond par un ultimatum en 21 points qui n'est autre qu'un diktat militaire. En mai, la Chine est obligée de céder. Au Japon, la caste militaire triomphe. Elle tente d'obtenir des puissances alliées la reconnaissance de ses droits en Chine et la neutralité de la Russie.

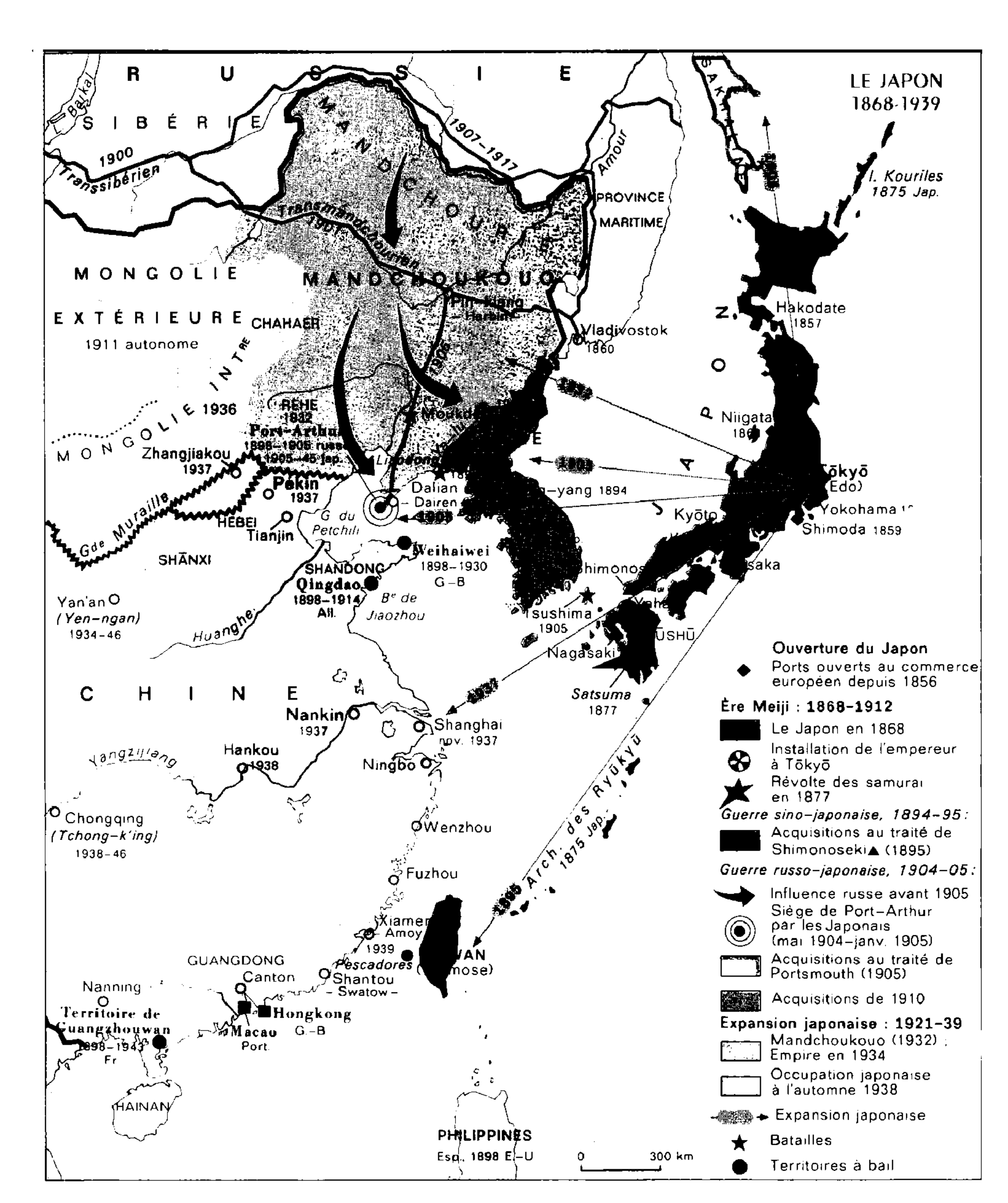
• 1917. Le régime tsariste s'effondre, et le gouvernement provisoire russe ne reconnaît pas les accords passés avec le tsar. En avril, les États-Unis entrent en guerre ; ils se méfient des entreprises japonaises, qui contrecarrent les leurs. La Chine entre elle aussi en guerre aux côtés des Alliés, ce qui met le Japon dans une position difficile pour les négociations de paix.

• 1918. À la demande des Alliés, les Japonais pénètrent en Sibérie soviétique et combattent du côté des « blancs ». Ils pénètrent jusqu'aux environs du lac Baïkal. Lors de la conférence de paix à Versailles, le Japon a une position à la fois forte et délicate, les Chinois étant du même côté de la table qu'eux. Il obtient cependant de substantiels avantages : toutes les îles du Pacifique au nord de l'équateur et ayant appartenu à l'Allemagne sont placées sous mandat japonais. En revanche, il ne peut obtenir l'égalité raciale aux États-Unis et doit promettre d'évacuer le Liaodong.

• 1919. La mort de l'ancien empereur de Corée est l'occasion de troubles sérieux en Corée, où les nationalistes, sous la conduite de Li-Seung-man (Syngman Rhee), réclament la liberté pour leur peuple. Les Japonais noient la révolte dans le sang. Au Japon même, le calme revient avec l'arrivée au pouvoir de libéraux qui entreprennent des réformes quelque peu démocratiques. Le militarisme nippon semble jugulé, et son expansion freinée par les puissances occidentales. Mais un sourd mécontentement agite les milieux millitaristes, et un sincère désir de revanche anime le peuple tout entier. L'après-guerre se révèle plein de difficultés. Malgré des satisfactions politiques, la guerre, peu ruineuse pour le Japon, a cependant perturbé son économie. L'agriculture est en péril, le commerce commence à péricliter, car il est désorganisé. Cependant, le Japon a connu un boom industriel grâce aux fabrications nécessitées par la guerre. Si les échanges diminuent avec l'Europe, en revanche leur volume augmente avec l'Asie et l'Afrique et surtout avec l'Amérique, qui se révèle être un client de choix pour les produits de la jeune industrie nippone. Une tentative libérale permet au Japon d'obtenir certains avantages dans de longues et difficiles négociations (1922), mais les États-Unis restent réticents. Les gouvernements succèdent aux gouvernements, tantôt libéraux, tantôt inféodés aux puissances financières ou militaristes.

• 1923. Le 1er septembre, un terrible cataclysme détruit entièrement Tōkyō et Yokohama. L'empereur, en raison de sa chancelante santé, a nommé son fils régent depuis deux ans déjà. Le jeune Hirohito proclame alors la loi martiale et constitue un nouveau cabinet, chargé de parer au plus pressé. Une vague anticoréenne et antisocialiste se déchaîne, faisant des milliers de morts. Un fou ayant tenté d'assassiner Hirohito, le cabinet démissionne. Se dessine alors un mouvement de retour aux traditions et à la xénophobie. Aux élections, ce sont les progressistes qui l'emportent. La politique de bascule des partis va jouer à plein. Militaristes et ultranationalistes revendiquent le pouvoir.

• 1926. Taishō-tennō (Yoshihito) mort, son fils Hirohito devient empereur du Japon. Il nomme son règne *Shōwa*, (« de la paix rayonnante »).



LA MONTÉE DU FASCISME (1927-1937)

Après une brève tentative de gouvernement libéral, de nouveau les ultranationalistes reviennent au pouvoir. Le « mémoire Tanaka » expose les visées expansionnistes japonaises en Manchourie et s'en fait l'avocat. Dans cette région la situation est trouble. Le dictateur chinois, Zhang Zuolin (Tchang Tso-lin) [1876-1928], traite avec les Japonais tout en essayant de garder son indépendance, alors que les nationalistes chinois de Tchang* Kaï-chek (Jiang Jieshi) [Tsiang Kiai-che] essaient de l'amener dans leur orbite. Un attentat contre Zhang Zuolin apparaît comme une tentative faite par les militaristes afin de provoquer une intervention armée du Japon. Le ministère, désavoué, est obligé de démissionner (1928). Lui succède un ministère plus modéré, mais celui-ci échoue lors de la conférence mondiale sur le désarmement (21 janv. 1930) ; peu après, le Premier ministre est assassiné.

• 1931. Un ministère progressiste, celui de Wakatsuki, lui succède. Mais le Japon est en proie à de sérieuses difficultés économiques, provoquées par la crise américaine. Le gouvernement est incapable d'apporter des solutions immédiates aux problèmes qui se posent, et une crise sociale aiguë débute. Malgré l'opposition gouvernementale et le désaveu de l'empereur, les militaires envahissent la Mandchourie, puis, malgré les ordres de repli donnés par la S. D. N., encouragés par leurs succès, attaquent en Chine sous le prétexte fallacieux d'« opérations de police » et bombardent Shangai (Chang-hai). Devant la menace américaine, les Japonais se retirent enfin de Chine. Ils ont cependant eu le temps de créer en Mandchourie un État fantoche, le Mandchoukouo, sur le trône duquel ils mettent l'ancien empereur chinois, Puyi (P'ou-yi). De nombreux complots se forment au Japon même contre le gouvernement, et, à la fin de 1931, Wakatsuki démissionne. Malgré la formation d'un nouveau ministère, les militaires s'impatientent : ils veulent garder la mainmise sur la Chine. Une terrible série d'attentats élimine leurs opposants. L'assassinat du président Inukai marque la fin (15 mai 1932) du parlementarisme au Japon. Désormais, seuls les militaires vont diriger le pays et le lancer dans une série de guerres de conquête, dont la Chine sera le premier objectif. Le national-socialisme allemand leur servira de guide.

• 1932. Le 25 août, un « traité inégal » (signé le 2 septembre) impose le protectorat japonais sur la Mandchourie, ratifiant une situation de fait.

• 1934. Puyi (P'ou-yi), ex-empereur de Chine, est nommé empereur du Mandchoukouo par les Japonais, avec le nom de règne de Kangde (K'ang-te). Le Japon a déjà quitté la S. D. N. ; ses troupes envahissent le nord de la Chine. Le Japon dénonce les accords de Washington et de Londres sur le désarmement.

• 1935. L'U. R. S. S. cède aux Japonais le réseau de chemin de fer de l'Est chinois, devenu sans utilité pour elle. En Chine, Tchang Kaï-chek joue une politique personnelle et, sans s'allier ouvertement avec les Japonais, les laisse envahir le pays. La seule chose qui importe au dictateur chinois est la lutte contre le commu-

nisme, et l'avance japonaise sert ses visées immédiates.

• 1936. Les militaristes, afin de se débarrasser des opposants, tentent un coup d'État et assassinent de nombreux chefs politiques. Le coup d'État cependant échoue. Un autre gouvernement leur succède, composé d'ultranationalistes. La guerre en Chine, loin de s'apaiser, continue, avec l'accord tacite de Tchang Kaï-chek, à la fois contre le peuple chinois et contre les communistes, qui sont presque les seuls à opposer une sévère résistance aux Japonais. La guerre reprend en Chine après l'incident du « pont Marco Polo » au sud-ouest de Pékin, incident délibérément provoqué par les Japonais. Les hostilités se généralisent aussitôt, avec l'accord du nouveau gouvernement formé par le duc Konoe Fuminaro (1891-1945), et l'armée japonaise, mobilisée, débarque en plusieurs points de la côte chinoise.

LA GUERRE (1937-1945)

• 1937-38. Grâce à Wang Jingwei (Wang Tsing-wei), un général du Guomindang (Kouo-min-tang) opposé à Tchang Kaï-chek et qui se met à leurs ordres, les Japonais fondent à Nankin un gouvernement chinois « de coopération ». En peu de temps, les troupes japonaises occupent toute la côte et quelques provinces de l'intérieur. Elles sont vigoureusement combattues par les groupes communistes, tandis que les armées du Guomindang se replient « stratégiquement » et n'engagent que des recrues sans formation qui se font massacrer inutilement. Tchang Kaï-chek s'est replié avec tout son état-major à Chongqing (Tch'ong-k'ing), dans le Sichuan (Sseu-tch'ouan), et intrigue contre les communistes, semblant oublier que les Japonais occupent le pays. L'Allemagne hitlérienne encourage la politique japonaise, comme de l'autre côté elle encourage celle du Guomindang. L'Angleterre signe un accord avec le Japon, reconnaissant « les droits spéciaux » de celui-ci en Chine ! Les États-Unis, eux, soutiennent sans réserve le Guomindang, tout au moins diplomatiquement.

• 1938. En février, l'Allemagne cesse de fournir des armements au Guomindang, mais ne peut encore obtenir une alliance avec le Japon. Au Japon même, les avis sont partagés, car les militaires ont peur de pousser à bout les Américains et les Anglais. Ils craignent également la Russie. Le gouvernement change plusieurs fois.

• 1939. Lors du pacte germano-soviétique, le Japon se sent embarrassé, mais, tout de suite après l'ouverture des hostilités en Europe, il en profite pour demander aux puissances alliées de retirer leurs troupes de Chine, tout en multipliant les amabilités envers les Américains. De nombreuses tendances divergentes semblent vouloir diviser les milieux dirigeants du Japon (alliance avec l'U. R. S. S., alliance avec l'Allemagne ou accords avec les Anglo-Saxons).

• 1940. La France abattue, le Japon envoie un ultimatum au général Catroux, gouverneur général de l'Indochine. Le Japon signe un accord avec l'Angleterre, qui ferme la « route de Birmanie », privant ainsi Tchang Kaï-chek d'un ravitaillement essentiel. Les militaristes japonais, Konoe en tête, grisés par ces succès, perdent dès lors toute prudence : ils demandent le libre passage pour leurs troupes en Indochine, soutiennent la Thaïlande dans ses revendications sur le Cambodge, somment les Indes néerlandaises de leur livrer 3 millions de tonnes de pétrole (ce qui leur sera refusé) et signent, le 27 septembre 1940, un traité tripartite avec l'Italie et l'Allemagne. Cependant, Roosevelt, qui vient d'être réélu, refuse toujours de donner des assurances à l'Angleterre, seule en guerre.

• 1941. Le 13 avril, le Japon signe un accord de non-agression avec l'Union soviétique. Le 22 juin, l'Allemagne, en attaquant l'U. R. S. S., incite le Japon à ne plus ménager celle-ci, bien que Konoe essaie de ne pas heurter la susceptibilité américaine. Le 25 juillet, les États-Unis bloquent les avoirs japonais aux États-Unis. Au sein du gouvernement japonais, Konoe semble vouloir se montrer prudent, tandis que le général Tōjō (1884-1948) pousse à la guerre à outrance et que l'ambassadeur japonais à Washington temporise et essaie de sauver la paix. Konoe ayant démissionné le 16 octobre, Tōjō le remplace le lendemain même à la tête du gouvernement. La marine, peu désireuse de déclarer la guerre en raison de ses stocks insuffisants de mazout, finit par se rallier aux vues de Tōjō, qui cumule les fonctions de président du Conseil, de ministre de l'Intérieur et de ministre de la Guerre. Le 7 décembre 1941, les Japonais attaquent Pearl Harbor par surprise et détruisent en grande partie la flotte américaine du Pacifique. Les États-Unis ne peuvent plus temporiser et sont obligés d'entrer en guerre.

• 1942. Cette année voit les succès foudroyants des armées et surtout de la marine japonaises dans le Pacifique. Anglais et Américains ne sont nullement préparés, et leurs bases tombent une à une aux mains des soldats japonais : Guam est occupée par les Japonais dès le 10 décembre 1941 ; la marine anglaise est détruite le 22 décembre, devant Singapour ; Wake tombe le 22 décembre, Hongkong le 25 ; Singapour se rend le 15 février ; l'Indonésie est vaincue en mars, alors que Manille était déjà tombée dès le 2 janvier (Corregidor cependant ne se rendra que le 6 mai, et Leyte le 25 mai). La Birmanie, tout le Sud-Est asiatique, les îles indonésiennes, celles du Pacifique sont aux mains des Japonais. Mais les Américains réagissent : le 18 avril, ils réussissent un raid aérien sur Tōkyō. Les Japonais attaquant dans la mer de Corail dans l'espoir de prendre Port Moresby, se heurtent à une violente défense, sont obligés de se retirer le 8 mai et, les 3 et 4 juin, subissent une terrible défaite navale aux environs des îles Midway. Au Japon, les fabrications d'armement se ralentissent, l'effort de guerre ayant été trop grand. Il faut rationner l'essence aux avions et le mazout aux navires, réduire le niveau de vie des habitants. Les pays occupés sont pressurés, mais le manque de moyens de transport gêne le Japon (le caoutchouc et le pétrole d'Indonésie ne parvient que difficilement dans les îles du Soleil levant), l'étendue des territoires conquis immobilise de nombreuses divisions, malgré la création dans chacun d'eux de « gouvernements d'indépendance ». Les résistances se font de jour en jour plus nombreuses. Le Japon commence à s'essouffler, et ses pertes en hommes comme en matériel sont de plus en plus lourdes, l'industrie ne pouvant compenser ces dernières rapidement en raison du manque de matières premières... Le 12 septembre, l'île forteresse de Guadalcanal est attaquée par les Américains, qui se mettent en devoir de reconquérir, île par île, tout le Pacifique.

• 1943. C'est l'année de la reconquête alliée : le 8 février, les Japonais évacuent Guadalcanal ; la Nouvelle-Guinée est reprise, les îles Salomon seront nettoyées au cours de l'été. En Birmanie, Chinois, Anglais et Indiens attaquent les troupes d'occupation japonaises et tentent de rouvrir la « route de Birmanie ». Les Aléoutiennes, plusieurs fois attaquées, sont évacuées par les Japonais.

• 1944. Les Américains, insensiblement, se rapprochent du Japon, tandis que, dans les pays occupés, les groupes de résistance gênent considérablement les troupes japonaises. Kwajalein, puis Eniwetok, le 17 février, sont reprises. Le 15 juin, les Américains débarquent dans l'île de Saipan, qui tombera le 7 juillet. Au Japon, c'est la consternation : Tōjō démissionne, il est remplacé par un autre nationaliste, koiso Kuniaki, qui prêche la guerre à outrance, malgré les avis des modérés. En Europe, l'Allemagne subit revers sur revers. Les Américains, poursuivant leur avance, reconquièrent pas à pas les Philippines (bataille de Leyte), cependant que les aviateurs japonais inaugurent les bombardements par kamikazes, ou avions-suicide.

• 1945. Malgré les prodiges militaires qu'ils réussissent, les Japonais se voient chassés de toutes leurs possessions. À Okinawa, une des îles japonaises, les marines débarquent le 1er avril. L'armée japonaise s'y défend avec acharnement. Mais l'aviation n'a plus d'essence, la marine plus de mazout. Le territoire japonais est sans cesse bombardé. L'inquiétude est à son comble au sein du gouvernement, qui commence à se diviser en partisans de la paix et partisans de la lutte « jusqu'au dernier Japonais ». Koiso a démissionné en avril. Déjà, en février, l'empereur fait des ouvertures de négociations aux Soviétiques. Mais ces derniers, ayant vaincu les Allemands, songent à attaquer à leur tour le Japon afin de prendre part au partage de ses dépouilles. Staline consulte Roosevelt, qui s'en tient aux accords de Yalta. L'amiral Suzuki Kantarō (1867-1948), un modéré, succède à Koiso. Il tente de renouer les pourparlers avec l'U. R. S. S., sur les instances de l'empereur. La « proclamation des accords de Potsdam », signés en juillet entre Staline, Truman et Churchill, est une perche tendue aux Japonais partisans de la négociation, bien que les Américains se sachent dès lors en possession de l'arme atomique. Les Japonais n'en tiennent pas compte. Et, le 6 août 1945 à 8 heures du matin, c'est l'explosion atomique d'Hiroshima. Trois jours après, une autre bombe « A » tombe sur Nagasaki. Le 8 août, l'U. R. S. S. déclare officiellement la guerre au Japon. Après bien des tergiversations, l'empereur ordonne d'accepter de capituler sans condition. Dans un discours radiodiffusé à la nation (15 août 1945), en un japonais archaïque, il demande au peuple de « tolérer l'intolérable et d'accepter l'inacceptable ». Le prince Higashikuni remplace Suzuki à la tête du gouvernement. C'est le 2 septembre, en rade de Tōkyō, sur le cuirassé américain *Missouri*, qu'a lieu la signature de l'acte de la reddition inconditionnelle du Japon.

L'« APURE », OU APRÈS-GUERRE (1945-1970)

Le général MacArthur va s'appuyer sur les institutions japonaises et sur l'empereur, qu'il a appris à estimer, pour établir au Japon son bakufu. Le pays est dans un état lamentable. Les industries sont détruites, le ravitaillement est nul ; les problèmes posés par la démobilisation de plus de 2 millions de militaires au Japon et de 3 millions de soldats à l'étranger, difficiles à résoudre. Le Japon a perdu tous les territoires occupés et ses colonies du Pacifique, de Corée et de Taiwan ; obligé de se retirer de Chine, il est désormais réduit aux îles formant son propre territoire. Encore, certaines de ces îles (Ryū-kyū) sont-elles soumises à l'administration américaine. Des tribunaux de guerre jugent et châtient les responsables de la guerre et des atrocités commises. Il y a 700 condamnations à mort (dont celle de Tōjō) et 2 500 à de longues peines de prison. MacArthur se met en devoir d'élaborer une nouvelle Constitution, rétablissant les libertés du citoyen, donnant le droit de vote aux femmes, libérant les prisonniers politiques, démantelant le ministère de l'Intérieur. Konoe se suicide le 15 décembre. Le texte de la nouvelle Constitution, présenté comme une révision de celle de 1889, est promulgué en novembre 1946 et mis en application dès le 3 mai 1947. L'empereur déclare n'être pas d'essence divine, et la démocratie japonaise y est définie dans ses grandes lignes. Le Code civil est réajusté, et la Diète réorganisée ; l'agriculture est relancée grâce à de nombreuses réformes, l'industrie encouragée, et le système d'éducation entièrement refondu. À partir de 1948, les Américains changent progressivement d'attitude envers le Japon, jusqu'alors considéré comme un vaincu, et adoptent une sorte de collaboration économique avec lui. Des missions économiques américaines arrivent nombreuses au Japon afin d'aider au redressement du pays. L'agitation communiste devenant gênante, MacArthur et le gouvernement japonais prennent des mesures qui aboutissent à des répressions sociales parfois extrêmement violentes. Le gouvernement, tout d'abord constitué par une majorité de libéraux, s'oriente rapidement vers la droite. Les grèves et les émeutes sont jugulées par les Américains. Le président du Conseil, Yoshida Shiregu, bien que collaborant avec l'occupant américain, affirme la renaissance de l'esprit nationaliste. Il est l'artisan principal de la renaissance du Japon après la guerre. Le 8 septembre 1950, la paix est enfin signée à San Fran-

cisco, et le Japon redevient une nation libre. Les clauses du traité sont dures, mais permettent au Japon de se réintégrer dans le concert des nations. MacArthur, ayant été trop catégorique lors de l'affaire de Corée et s'étant montré trop belliciste, est remplacé, le 11 avril 1951, par le général Ridgway. Le Japon devient un « allié » des États-Unis.

On va dès lors assister à une étonnante remontée économique du Japon, dans tous les domaines. Base américaine dans l'« affaire de Corée », le Japon devient un des premiers fournisseurs de la machine de guerre américaine. Par la suite, les États-Unis seront le premier pays importateur de matériel japonais. Mais la situation sociale et politique demeure difficile. Le 7 décembre 1954, Yoshida, devant l'opposition croissante, est obligé de démissionner. Après un bref « retour en arrière » avec le ministère Hatoyama, Kishi Nobusuhe arrive au pouvoir. Il tente d'abroger le fameux « article 9 » de la Constitution interdisant au Japon la formation d'une armée offensive, mais, devant la pression populaire et bien que le pacte de sécurité ait été reconduit, il est à son tour obligé de démissionner. Ikeda Hayato, un homme nouveau, lui succède. Il s'attache surtout au développement économique du pays. Les libéraux démocrates et les socialistes sont alors en majorité au gouvernement. Cependant, malade, Ikeda est obligé de se retirer. Satō Eisaku le remplace et continue la politique économique de son prédécesseur. Il préside un gouvernement conservateur, partisan de l'expansion économique à tout prix, soucieux de promouvoir le Japon à l'échelon international, de réaliser certains progrès sociaux et surtout de reprendre aux Américains les territoires japonais encore sous leur tutelle. En 1972, Satō Eisaku sera à son tour remplacé par Tanaka Kakuei, son successeur à la tête du parti libéral démocrate. Ce dernier signe avec la Chine populaire un accord qui normalise les relations sino-japonaises et marque la rupture du Japon avec Taiwan (sept. 72).

La réussite économique du Japon est incontestable. Si les Américains ont réussi à conserver de nombreuses bases, ils se sont néanmoins engagés à libérer certains territoires, comme celui d'Okinawa. L'article 9 n'a pas été abrogé, mais les forces d'« autodéfense » et de police se sont tout de même accrues dans des proportions appréciables. Le Japon de 1972, bien que pacifique, est maintenant lancé dans une aventure économique qui ne laisse pas d'inquiéter les Japonais eux-mêmes. Reprenant l'ancien mot d'ordre du Dai Ninon (du Grand Japon), le Japon s'est lancé dans la conquête économique du monde, à commencer par l'Asie. Mais sa production est conditionnée par les matières premières (qui lui parviennent en très grande partie de l'étranger), le pétrole (le Japon est obligé de l'importer, son territoire national n'en possédant pas) et aussi par les possibilités d'accroissement de ses marchés étrangers. Jusqu'à présent, les États-Unis ont été son principal client. Mais dans le monde entier se dessine un fort mouvement concurrentiel. Pour subsister, l'économie japonaise doit progresser sans cesse. Toute récession ou stagnation signifierait une crise mortelle, obligeant le Japon à changer de politique. L'avenir seul pourra donner la solution d'un tel problème.

L. F.

▶ *Bouddhisme / Chine / Confucianisme / Corée / Guerre mondiale (Première) / Guerre mondiale (Seconde) / Hideyoshi / Hirohito / Ieyasu / Meiji / Nobunaga / Nogi / Préhistoire / Russo-japonaise (guerre) / Shintō / Sino-japonaise (guerre) / Taishō.*

🕮 E. O. Reischauer, *Japan, Past and Present* (New York, 1953 ; 4e éd., 1970). / F. Joüon des Longrais, *l'Est et l'Ouest. Institutions du Japon et de l'Occident comparées* (Institut de recherches d'histoire étrangère, 1958). / R. Bersihand, *Histoire du Japon des origines à nos jours* (Payot, 1959). / F. Maraini, *Japon* (Arthaud, 1959). / G. B. Sansom, *A History of Japan* (Londres, 1959-1964 ; 3 vol.) ; *Japan, a Short Cultural History* (Londres, 1962). / W. G. Beasley, *The Modern History of Japan* (Londres, 1963). / I. Seiichi, *Dictionnaire historique du Japon* (Tōkyō, 1963-1971 ; 2 vol. parus). / *Unesco, Japan, its Land, People and Culture* (Tōkyō, 1964). / *Nihon-on-Rekishi* (Tōkyō, 1965 ; 26 vol.). / P. Akamatsu, *Meiji-1868* (Calmann-Lévy, 1968). / L. Frédéric, *la Vie quotidienne à l'époque des samouraï, 1185-1603* (Hachette, 1968) ; *Japon, art et civilisation* (A. M. G., 1969). / B. Millot, *la Guerre du Pacifique* (Laffont, 1968 ; 2 vol.). / F. Toussaint, *Histoire du Japon* (Fayard, 1969). / M. Vié, *Histoire du Japon, des origines à Meiji* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1969) ; *le Japon contemporain* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1971). / J. Mutel, *Histoire du Japon*, t. I : *la Fin du Shôgunat et le Japon de Meiji, 1853-1912* (Hatier, 1970). / J. Robert, *le Japon* (L. G. D. J., 1970). / P. Fistié, *la Rentrée en scène du Japon* (A. Colin, 1972).

La politique de défense du Japon de 1945 à nos jours

LA DÉMILITARISATION DU JAPON EN 1945

Après la capitulation de septembre 1945 (v. Guerre mondiale *[Seconde]*), les forces armées japonaises sont dissoutes, les industries d'armement démantelées, le territoire national est occupé et placé sous le proconsulat du général MacArthur*, commandant en chef des forces alliées. Les Japonais, traumatisés par la défaite, font preuve d'un pacifisme total, traduit par l'article 9 de leur nouvelle Constitution de 1946 : « Le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ou à la menace, ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des différends internationaux [...]. Il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales ou aériennes ou autre potentiel de guerre. » Cet article 9, dont l'interprétation n'a pas cessé d'évoluer, demeure, d'une manière désormais assez paradoxale, à la base de la politique de défense du Japon.

LES PREMIÈRES ÉTAPES DU RÉARMEMENT

Le développement de la guerre froide, les succès communistes en Chine, la guerre de Corée* ne tardent pas à modifier le point de vue américain sur le désarmement du Japon. Le 10 août 1950, sur « recommandation » du général MacArthur, le gouvernement japonais crée la *police nationale* de réserve, aux effectifs théoriques de 75 000 hommes, dont la mission est de « maintenir la paix et l'ordre dans le pays ». Le 8 septembre 1951, le traité de San Francisco (non signé par l'U. R. S. S. ni la Chine populaire) met fin à l'état de guerre, rend au Japon sa souveraineté sur son territoire (à l'exception des Ryūkyū, demeurant sous administration américaine) et stipule expressément que le pays a le droit de légitime défense. Simultanément, un pacte de sécurité avec les États-Unis implique le maintien de forces américaines au Japon. Le Premier ministre Yoshida, encouragé par les États-Unis, estime que cette indépendance retrouvée justifie, malgré l'article 9, un réarmement défensif limité. Dès mai 1952, les effectifs de la police nationale de réserve sont portés à 110 000 hommes. En août sont créés une *direction de la sécurité*, placée sous l'autorité du Premier ministre, et des états-majors des forces terrestres et navales. La police nationale de réserve prend le nom de *force de sécurité nationale*, mais le réarmement reste freiné par la faiblesse de l'économie japonaise et par l'opposition de l'opinion publique. Toutefois, le Japon apparaît de plus en plus comme une pièce essentielle du dispositif des États-Unis en Asie, dans le cadre de leur politique de « containment » des pays communistes. Aussi, le gouvernement américain ne cesse-t-il d'insister pour que les Japonais prennent une part plus importante à leur défense. En échange, par l'accord du 8 mars 1954, il consent à l'économie japonaise une aide de 100 millions de dollars sous forme de commandes d'armement. Le 1er juillet suivant est créée une *Agence de défense*, véritable ministère, dont le « directeur général », un civil, a rang de ministre d'État et a à sa disposition le Comité des chefs d'état-major des trois armes. Les forces de sécurité deviennent alors les *forces terrestres et navales d'autodéfense*. Ainsi est reconstituée en fait, sans en avoir le nom, l'ossature des nouvelles forces armées japonaises. Elles reçoivent pour mission de « défendre l'État contre toute action directe et indirecte afin de conserver son indépendance et d'assurer sa sécurité ». Le traité de coopération et de sécurité mutuelle, signé le 19 janvier 1960 avec les États-Unis, marque un nouveau pas dans la participation japonaise à la sécurité en Extrême-Orient. C'est une alliance militaire qui autorise les forces américaines à utiliser les bases quelles détiennent au Japon et stipule qu'une « agression armée contre l'une ou l'autre partie, sur les territoires administrés par le Japon, serait dangereuse pour sa paix et sa sécurité ». Chaque partie « agirait alors pour faire face au danger commun ». Ce traité rencontre une violente opposition dans l'opinion japonaise. Les dépenses militaires n'en passent pas moins de 160 milliards de yen en 1960 à 305 milliards en 1965 et à 380 milliards en 1968, sans entraîner pour autant une augmentation notable des effectifs, qui se limiteront encore à 250 000 hommes en 1969.

LE TOURNANT DES ANNÉES 1969-1971

L'année 1969 marque une étape dans la politique générale du Japon. En juillet, à Guam, le président Nixon définit sa nouvelle politique de désengagement dans le Sud-Est asiatique, politique qui suppose que les pays de cette région devront prendre en main leur propre destin et que le Japon est invité à y assumer des responsabilités de plus en plus grandes. En décembre 1966, déjà, un ministre japonais, Takeo Miki, avait présenté sa formule de la « zone Asie-Pacifique », qui, rappelant fâcheusement l'ancienne notion de « sphère de coprospérité de la Grande Asie », marquait la rentrée du Japon sur la scène internationale. Le 21 novembre 1969, le président Nixon et le Premier ministre japonais Sato signent à Washington un accord prévoyant le retour au Japon en 1972 d'Okinawa, où resteront déployées une centaine de bases américaines. « Le Japon, déclare Sato à cette occasion, apportera de nouvelles contributions actives à la paix et à la prospérité de l'Asie. » Yasuhiro Nakasone, partisan résolu du réarmement, est mis à la tête de l'Agence de défense, et, le 23 juin 1970, le traité d'alliance nippo-américain de 1960 est renouvelé malgré l'opposition de la gauche. En octobre 1970 est publié un Livre blanc : l'accent y est mis sur le fait que la défense est un attribut essentiel de la souveraineté, que le Japon doit en assumer la responsabilité tout en ayant recours à l'alliance américaine, notamment dans le domaine nucléaire. Le quatrième plan de défense (1972-1976) implique un effort qui portera surtout sur la modernisation des matériels, puisque les effectifs globaux ne seront encore que de 286 000 hommes en 1976, tandis que le budget annuel de défense passe de 422 milliards de yen en 1969 à 800 milliards en 1972. Ce plan prévoit le renforcement des services de renseignement et le développement de la recherche et des industries d'armement. Enfin, Nakasone demande que les bases américaines implantées à Okinawa et au Japon soient réduites en nombre et placées progressivement sous contrôle japonais. La charge du budget de défense reste cependant très faible puisque, depuis 1967, elle oscille entre 0,8 et 0,7 p. 100 du produit national brut japonais. À ce taux, si la progression annuelle du P. N. B. se poursuit à la cadence de 10 p. 100, le Japon serait en 1976 le septième pays du monde par l'ampleur de son budget militaire. Or, certains dirigeants envisagent de porter à 2 p. 100 la part du P. N. B. réservée à la défense, ce qui permettrait évidemment au Japon de se doter d'une force nucléaire.

LE JAPON ET L'ARME NUCLÉAIRE

Seul pays à avoir éprouvé dans sa chair les effets de la bombe atomique, le Japon a conservé de cette tragique expérience une horreur instinctive des armes nucléaires. Depuis 1945, les gouvernements successifs n'ont cessé de proclamer leur intention de respecter les trois principes de non-fabrication, non-acquisition et non-possession d'armements nucléaires. Cette « allergie » s'est étendue aux armes atomiques que les États-Unis pourraient stocker dans leurs bases japonaises. Aussi le gouvernement

de Tōkyō a-t-il obtenu que, lors du retour d'Okinawa à la mère patrie, les États-Unis s'engagent à ne pas maintenir d'armes nucléaires dans les bases restant à la disposition des forces américaines. Les explosions des premières bombes nucléaires et thermonucléaires chinoises, les 16 octobre 1964 et 17 juin 1967, ont cependant provoqué un changement de climat. Le Livre blanc sur la défense de 1970 considère qu'il « est possible pour le Japon de posséder de petites armes nucléaires, dont la puissance n'excède pas le minimum nécessaire à la défense ». Cette phrase apparaît comme un jalon en vue d'un abandon éventuel de la politique non atomique. Toujours est-il qu'en 1972 le Japon, malgré les pressions américaines, n'a pas encore ratifié le traité de non-prolifération nucléaire qu'il a signé le 3 février 1970. Il dispose des moyens scientifiques, techniques et financiers nécessaires pour se doter de l'arme atomique ; mais une telle décision se heurterait encore à l'opposition d'une grande partie de l'opinion publique et nécessiterait une modification de l'article 9 de la Constitution. Enfin, l'entrée du Japon dans le club atomique compromettrait gravement l'amélioration de ses relations avec la Chine et la réalisation de cette « zone Asie-Pacifique » indispensable à la poursuite de son expansion.

Le Japon se trouve donc en 1973 devant un choix décisif. Le désengagement militaire des États-Unis en Asie, matérialisé par la réduction rapide des effectifs américains sur son propre territoire, le dégel soviéto-américain, la nouvelle politique chinoise des États-Unis, l'ouverture attendue de négociations russo-japonaises en vue de la conclusion d'un traité de paix ont profondément transformé la situation stratégique dans le Pacifique Nord. Un essor économique prodigieux a porté le Japon au troisième rang mondial et réveillé le nationalisme du peuple japonais. Placé entre les trois grands pays nucléaires (États-Unis, U.R. S. S., Chine), le Japon, à la fois atout et enjeu, peut tenter d'aboutir à un équilibre dans le Pacifique Nord grâce à une neutralité armée garantie par un pacte de sécurité collective du Pacifique, dont l'idée a déjà été avancée par la Chine et par l'U. R. S. S. Il pourrait alors, en continuant d'accorder la priorité à son expansion économique, se contenter de renforcer ses moyens de défense classiques dans le sens déjà indiqué par ses troisième et quatrième plans de défense. Mais il peut aussi, abandonnant le pacifisme qui a été sa règle depuis 1945, revenir à une politique de puissance visant à assurer la relève militaire des États-Unis dans le Sud-Est asiatique, éventuellement dans le cadre d'un système d'alliance du Pacifique parallèle au pacte de l'Atlantique ; il serait alors vraisemblablement conduit à se doter d'une force de dissuasion nucléaire.

LES FORCES ARMÉES JAPONAISES EN 1973

À la fin de 1973, les *forces d'autodéfense* japonaises avaient un effectif total de 266 000 hommes. Le budget de défense de l'année 1973-74, d'un montant de 935 milliards de yen, correspond à environ 7 p. 100 du budget global et à 0,9 p. 100 du produit national brut. Les armées japonaises, remarquablement instruites, ont une richesse d'encadrement qui leur permettrait d'accroître rapidement leurs effectifs. Le personnel est fourni par le volontariat, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes de recrutement dans une période de plein emploi et alors que le prestige de l'armée supporte encore les conséquences de la défaite et des excès du militarisme d'avant guerre. Seul le rétablissement de la conscription permettrait d'augmenter sensiblement les effectifs ; mais il se heurterait à une forte opposition et ne serait vraisemblablement admis qu'au cas où un ralentissement de l'expansion ferait apparaître une menace de chômage. Les matériels ont longtemps été d'origine américaine ; leur « japonisation » a été entreprise en 1967 avec le troisième plan de défense et se poursuit activement. Le développement de l'industrie d'armement a d'ailleurs été favorisé par les commandes américaines pour le théâtre indochinois, et, avant peu, le Japon sera en mesure de couvrir ses propres besoins. Dès maintenant, il recherche des débouchés extérieurs.

• Les forces terrestres

D'un effectif de 180 000 hommes, elles sont articulées en 13 divisions dont 1 mécanisée, 1 brigade parachutiste et des unités de réserve générale. Elles sont dotées de 770 chars de combat et de 220 hélicoptères. La défense antiaérienne est assurée par 3 groupes de HAWK. Le quatrième plan prévoit sinon une augmentation des effectifs, du moins une amélioration sensible de leur mobilité et de leur puissance de feu. Un nouveau char de combat *Mitsubishi* de 38 tonnes, de conception entièrement japonaise, est appelé à remplacer les 381 chars « M.61 » actuellement en service. En 1971, pour la première fois, les forces terrestres ont participé, dans l'île de Hokkaidō, à des manœuvres d'envergure mettant en jeu environ 10 000 hommes.

• Les forces navales

Reconnue comme la troisième flotte mondiale en 1922 par les accords de Washington, la marine impériale japonaise, limitée à l'époque à 315 000 tonnes, atteignait 1 270 000 tonnes en 1941. Lourdement éprouvée par la campagne du Pacifique, elle fut dissoute en 1945. Dès 1948 était crée l'*Agence de sécurité maritime* pour prendre en charge l'entretien des phares et balises et la police des côtes. En 1952 est constituée la *force de sécurité maritime*, qui devient, en 1954, la *force navale d'autodéfense*. En 1973, la marine japonaise, avec un effectif de 28 000 hommes, dispose d'un tonnage d'environ 145 000 tonnes, comprenant notamment 13 sous-marins, 38 destroyers, dont l'équipé de missiles « TARTAR », 1 frégate et 116 bâtiments divers. À l'exception de quelques unités d'origine américaine et en voie de disparition, tous les bâtiments ont été construits dans les chantiers et sur plans japonais. L'*aéronavale* (13 000 hommes) comprend 7 escadrons de reconnaissance et 2 escadrons d'hélicoptères. Les appareils sont en majorité de modèle récent.

Le quatrième plan prévoit pour la marine un crédit près de deux fois supérieur à celui qui a été accordé par le plan précédent, et la construction notamment de 2 croiseurs porte-hélicoptères de 8 000 t et de 9 sous-marins. L'aéronavale recevra de son côté environ 180 appareils, dont 15 hydravions lourds de conception japonaise. En 1976, la flotte japonaise, dont les effectifs approcheront de 50 000 hommes, disposera d'environ 200 navires jaugeant plus de 200 000 tonnes et se placera immédiatement derrière la flotte française. Elle ne disposera encore d'aucun porte-avions.

• Les forces aériennes

Jusqu'en 1945, le Japon n'avait pas d'aviation autonome. Les moyens aériens étaient répartis entre les forces terrestres et navales. La nouvelle force aérienne ne fut créée qu'en 1954. En 1973, avec un effectif de 44 000 hommes, elle est dotée de moins de 1 000 appareils, dont 406 de combat répartis en 7 escadrons de chasseurs bombardiers, 7 escadrons d'intercepteurs et 3 escadrons de transport comprenant 4 bataillons de défense antiaérienne équipés de fusées « Nike-Hercules » ; elle met en œuvre un ensemble de 24 unités de détection et de contrôle aérien (système « BADGE »). Le quatrième plan de défense envisage un effort particulier en faveur de l'aviation ; tous les appareils périmés seront remplacés par des modèles récents mis au point ou fabriqués sous licence par l'industrie japonaise. Il n'est toutefois pas prévu de bombardiers à long rayon d'action.

B. de B.

R. Guillain, *Japon, troisième grand* (Éd. du Seuil, 1969).

L'art japonais

L'archipel japonais participe des civilisations de l'Extrême-Orient tant par son peuplement que par les éléments de sa culture. Techniques et modèles sont venus de Chine par l'intermédiaire de la Corée du Sud, proche du Nord-Kyūshū, ou directement du littoral chinois par des échanges maritimes. À partir des données reçues, le Japon élabore un art original, où s'exprime la sensibilité très vive de son peuple et l'émotion lyrique que fait naître en lui l'intimité avec la nature.

LA PÉRIODE DES GRANDES SÉPULTURES (IIIe S.-VIe S. APR. J.-C.)

Le développement des communautés paysannes à l'époque Yayoi entraîne la formation de petites entités politiques. L'une d'entre elles, établie dans la région du Yamato (au nord-est d'Ōsaka) vers le IIIe s., soumet peu à peu les tribus des environs et noue des relations avec la Corée du Sud et les dynasties de la Chine méridionale. Les grands personnages se font enterrer dans de vastes sépultures *(kofun)* entourées d'un fossé et imitées des tumulus coréens. La forme de celles-ci, très originale, est dite « en trou de serrure « (*zempō-kōen* : avant carré, arrière arrondi). Pour contenir les déblais à la base des tumulus, des rangées de cylindres d'argile *(haniwa)* sont enfoncées dans la terre. À partir des Ve-VIe s., ces terres cuites sont surmontées de représentations d'architectures, de personnages ou d'animaux qui offrent les premiers exemples de la plastique japonaise, pleine de fraîcheur et de vivacité d'expression. En même temps, la chambre funéraire s'orne de peintures et renferme un mobilier important : armes, parures en bronze doré et ajouré, céramiques en grès *(sueki)*.

L'ÉPOQUE ASUKA-HAKUHŌ (VIe S.-VIIe S.) : LES DÉBUTS DE L'ART BOUDDHIQUE AU JAPON

En 538, une mission venue de Päk-če (en jap. Kudara, royaume occidental de la Corée du Sud) apporte au Yamato des sūtra et des images bouddhiques. Les adeptes du culte de la déesse du Soleil, Amaterasu (considérée comme l'ancêtre du clan impérial), s'opposent d'abord à la religion étrangère, mais, au début du VIIe s., celle-ci est imposée officiellement par le régent Shōtoku. Fervent bouddhiste, ce dernier fait appel à des artisans coréens pour élever les premiers monastères selon les principes de l'architecture chinoise. Le plus célèbre est le monastère du Hōryū-ji, près de Nara*, qui conserve encore de magnifiques exemples de la statuaire de l'époque. La triade de Shakamuni (Śākyamuni) en bronze doré, exécutée en 623 par Tori, un descendant d'émigrants chinois, reste proche des modèles conti-



Période des grandes sépultures. Figurine en terre cuite *(haniwa)*. Ve-VIe s. apr. J.-C. (Musée Guimet, Paris.)

nentaux de la première moitié du VIe s. En revanche, des œuvres à l'exécution plus sensible, comme la Kudara Kannon (Avalokiteśvara) du même temple ou le Miroku (Maitreya) du Kōryū-ji à Kyōto*, empruntent certains traits au style des Qi (Ts'i) du Nord (550-577). Les partis adoptés en Chine un siècle auparavant réapparaissent également dans les peintures du tabernacle « Tamamushi-no-zushi », conservé au Hōryū-ji.

Au cours de la seconde moitié du VIIe s., de nombreuses ambassades sont envoyées à la cour des Tang (T'ang*). À leur retour, moines, étudiants et artisans qui les accompagnent implantent au Japon la culture chinoise, alors en plein épanouissement. Témoins splendides de la peinture bouddhique des Tang, les peintures murales du *kondō* (« temple d'or ») du Hōryū-ji révélaient, jusqu'à leur disparition dans l'incendie de 1949, la nouvelle maîtrise acquise par les artistes japonais à la fin du VIIe s.

LE SIÈCLE DE NARA (VIIIE S.) : INFLUENCE DU STYLE CHINOIS DES TANG (T'ANG)

En 710, la capitale permanente est établie à Heijō-kyō (actuelle Nara), selon le plan en damier de la métropole chinoise. Symbole de la puissance du bouddhisme, la grande fondation du Tōdai-ji est érigée vers le milieu du siècle par l'empereur Shōmu. Cependant, la religion autochtone (*shintō*, « voie des dieux ») subsiste, et le style de ses sanctuaires s'inspire de l'architecture primitive : plancher surélevé se prolongeant à l'extérieur par une galerie pourtournante, toitures en écorce de cyprès *(hinoki)* reposant directement sur des poteaux fichés en terre.

Dans les monastères bouddhiques, somptueusement décorés de peintures et de tapisseries, les images religieuses sont le plus souvent travaillées dans des matériaux nouveaux, comme l'argile ou le laque sec *(kanshitsu)*, sur âme de bois ou de chanvre. Sous l'influence de la plastique Tang, les recherches pour traduire le modelé du corps sous les draperies, déjà apparentes dans la triade du Yakushi-ji de Nara (fin du VIIe s.), atteignent leur maturité dans les sculptures imposantes, mais bien équilibrées du Tōdai-ji. Sur les visages, le réalisme physique s'allie à une profonde expression de spiritualité et annonce, dans les représentations de moines en particulier, l'art du portrait, qui s'affirmera à l'époque Kamakura. Un autre exemple de la puissance d'individualisation propre aux sculpteurs japonais est illustré par les grands masques de danse *(gigaku)*, à l'aspect caricatural, des VIIe et VIIIe s.

L'ÉPOQUE HEIAN (794-1185) : ÉLABORATION D'UN ART NATIONAL

La Cour abandonne Nara en 794 pour s'installer à Heian-kyō (actuelle Kyōto). Le plan de la nouvelle capitale s'inspire de nouveau des formules Tang (T'ang), qui, pour un siècle encore, exerceront une influence prépondérante. Au début du IXe s., les moines Saichō et Kūkai, de retour du continent, introduisent au Japon de nouvelles sectes bouddhiques à tendance ésotérique : le *tendai* et le *shingon*. Ils établissent leurs monastères à l'écart des villes, le premier au mont Hiei (Hieizan), le second au mont Kōya (Kōyasan). Dans ces fondations de montagnes, l'ordonnance des édifices abandonne la symétrie des plans chinois pour s'adapter au cadre naturel. L'iconographie complexe du shingon s'inspire des images pieuses et des *mandara* (mandala, diagrammes magiques) rapportés par Kūkai (de son nom posthume Kōbō Daishi) et copiés dans les monastères. Les sculpteurs utilisent de préférence le bois taillé d'un seul bloc *(ichiboku)*. Bouddha et bodhisattva, aux formes massives, portent des drapés aux plis profonds, et pour la première fois apparaissent des représentations de divinités shintō.

L'interruption des relations officielles avec la Chine entraîne à partir du Xe s. la formation d'un art aristocratique, marqué par les goûts raffinés des dames de la Cour. Sur les paravents *(byōbu)* des demeures impériales, des poèmes magnifiquement calligraphiés voisinent avec des scènes profanes évoquant le déroulement des saisons ou les sites célèbres du Japon. Ainsi naît le *yamato-e*, peinture d'inspiration nationale qui s'oppose aux thèmes d'origine chinoise *(kara-e)*, seuls en vogue auparavant. Dans les paysages, les montagnes escarpées de la Chine sont remplacées par les collines arrondies et verdoyantes de la région de Kyōto.

La Cour est dominée par les Fujiwara, qui gouvernent au nom des empereurs. Ils favorisent le culte d'Amida (Amitābha), bouddha miséricordieux qui accueille dans son Paradis de l'Ouest tous ceux qui invoquent son nom. La vision de ce Paradis est matérialisée, avec beaucoup d'élégance, dans le pavillon du Phénix (Hōō-dō) du Byōdō-in, construit en 1053 par Fujiwara Yorimichi. Les bâtiments, au décor somptueux, se reflètent dans un étang de lotus, selon une composition qui apparaît déjà sur les peintures des grottes de Dunhuang (Touen-houang*), en Chine. Le pavillon central abrite des sculptures en bois de Jōchō*. Sur les murs et les vantaux des portes, des peintures représentent les cortèges d'Amida *(raigō)* qui descendent du ciel pour recevoir les âmes des fidèles et survolent la campagne japonaise. Sous l'influence du yamato-e, le sentiment de la nature pénètre dès lors dans le domaine religieux. La beauté extrêmement décorative de ce style imprègne également les images bouddhiques, rehaussées de couleurs brillantes et de feuilles d'or finement découpées *(kirigane)*.

Le yamato-e trouve sa plus belle expression dans les rouleaux enluminés qui illustrent poèmes et romans de l'époque. L'exemple le plus accompli est sans doute le *Genji-monogatari e-maki* (v. 1130), dont les fragments subsistants allient une calligraphie superbe sur papier piqueté d'or aux principaux épisodes du roman, dessinés à l'encre, puis revêtus de couleurs opaques *(tsukuri-e)*. La composition en diagonale se révèle tout à fait originale : les toits enlevés dévoilent la vie à l'intérieur des bâtiments ; les visages sont traités de façon sommaire avec une ligne pour l'œil et un crochet pour le nez. Œuvres de l'*e-dokoro* (atelier de la Cour fondé avant 886), ces illustrations s'accordent à l'esprit du texte, empreint de mélancolie. Tout différent apparaît le style du Shigi-san-engi (seconde moitié du XIIe s.), où l'accent porte sur la ligne. Sur un fond de paysage continu, les personnages sont saisis en plein mouvement et leurs expressions frisent la caricature. Cette tendance semble correspondre à un renouveau de l'art du portrait, représenté à la fin du XIIe s. par Fujiwara Takanobu*, peintre des chefs militaires rivaux qui se disputent un pouvoir affaibli.

LE RÉALISME VIGOUREUX DE L'ÉPOQUE KAMAKURA (1185-1333)

En 1185, le clan des Minamoto triomphe. Son chef Yoritomo établit un gouvernement militaire *(bakufu)* à Kamakura, mais Kyōto garde son prestige culturel. Les relations avec le continent reprennent, et de nouvelles techniques chinoises servent pour la restauration des temples de Nara, ruinés pendant les guerres civiles. La plastique du VIIIe s. inspire les œuvres du grand sculpteur Unkei* et de son école. Cependant, sous l'influence de la Chine des Song*, les statues s'animent d'un mouvement plus intense et d'un réalisme plus violent. Cette recherche d'une expression plus humaine imprègne également les beaux portraits peints ou sculptés des religieux ou des seigneurs du temps.

À la fin du XIIe s., de retour de Chine, le moine Eisai introduit au Japon la doctrine du bouddhisme chan (tch'an* ; en jap, *zen*), qui séduit les guerriers par la vie frugale de ses adeptes et la simplicité de ses cérémonies. Les monastères zen perpétuent le *kara-yō*, style sobre et dépouillé d'origine chinoise, qui s'oppose aux formules architecturales de la période Heian, ou *wa-yō*. En peinture, le yamato-e joue un rôle prépondérant, et les *e-maki* se multiplient. Sur les rouleaux, fourmillant de détails pris sur le vif, le goût narratif des Japonais s'exprime dans les sujets les plus variés : récits légendaires ou historiques, illustrations terrifiantes des enfers ou des maladies, biographies de moines célèbres.

L'ÉPOQUE MUROMACHI (1333-1573) : INFLUENCE DU ZEN

Ashikaga Takauji prend le titre de shōgun et s'établit à Kyōto, dans le quartier Muromachi. Grands seigneurs adonnés aux plaisirs artistiques, les Ashikaga se font construire au milieu de jardins des résidences élégantes qui deviennent le centre d'une culture nouvelle, alliant à l'inspiration des guerriers les mœurs raffinées de la capitale impériale.

Conseillers préférés des Ashikaga, les moines zen fixent le rituel de la cérémonie du thé et mettent à l'honneur une esthétique de la simplicité dont l'influence persistera jusqu'à nos jours. La décoration intérieure des maisons se transforme, faisant du *tokonoma* (niche ménagée dans un mur où sont présentés une peinture verticale et un arrangement de fleurs) l'élément principal de la pièce de réception. Les moines sont également chargés du commerce avec la Chine, d'où ils rapportent de nombreux objets d'art. Ainsi naît au Japon le *sumi-e*, peinture à l'encre qui s'inspire des rouleaux Song et Yuan. Des moines-peintres, tel Shūbun dans la première moitié du XVe s., travaillent à la cour des shōgun. Ils transposent les paysages chinois sur les portes à glissières *(fusuma)* et les paravents, dont le format, plus vaste, donne aux compositions une valeur décorative. À la fin du XVe s., Sesshū* devient le maître incontesté de la technique du lavis *(sui-boku)*. L'atelier shōgunal passe ensuite aux mains de la famille Kanō*, tandis que le vieil e-dokoro impérial perpétue avec les Tosa* les formules du yamato-e.

Depuis la fin du XIIIe s., la sculpture bouddhique a perdu toute vitalité. Seul le *nō*, drame qui atteint alors sa forme définitive, suscite la création de masques d'une étrange beauté, à l'expression émouvante ou terrifiante.

L'ÉPOQUE MOMOYAMA (1573-1616) : L'ART GRANDIOSE DES CHÂTEAUX FORTS

Après cent ans de guerres civiles, des militaires tentent de réunifier le pays : Oda Nobunaga, puis Toyotomi Hideyoshi et, à la mort de celui-ci (1598), Tokugawa Ieyasu, fondateur du shōgunat d'Edo (auj. Tōkyō*). S'inspirant de l'Occident, ces dictateurs se font construire de véritables forteresses, dont la décoration intérieure, luxueuse, est confiée aux peintres Kanō. Eitoku*, en particulier, domine son temps, et seuls des artistes de forte personnalité comme Hasegawa Tōhaku (1539-1610) se dégagent de son emprise. Cependant, dans ces milieux brillants, Sen no Rikyū (1520-1591), un célèbre maître du thé*, reste fidèle à la simplicité rustique et favorise la production de bols à thé à l'aspect fruste, aux belles glaçures noires, rousses ou grises *(raku)*.

À la suite des bouleversements sociaux de la fin du XVIe s., la classe marchande s'enrichit, et son prestige ne cesse de croître. Son goût pour l'exotisme apparaît dans les paravents des « Barbares du Sud », qui représentent les Portugais installés depuis 1545 environ dans le sud du Japon. La peinture de genre, évoquant des scènes de la vie populaire, connaît alors un immense succès. C'est à partir de ses thèmes que se développeront au cours de l'époque Edo l'*ukiyo-e** et l'estampe.

L'ÉPOQUE EDO (1616-1868) : LE REPLI DU JAPON

Le régime féodal des Tokugawa assure au Japon deux siècles et demi de paix. Edo (auj. Tōkyō) s'impose comme centre politique, mais Kyōto maintient sa haute tradition de culture. Au sein d'une aristocratie de cour désœuvrée, l'art de peindre se renouvelle par un retour aux sources. Calligraphie et décorateur, Kōetsu* s'inspire du style élégant de l'époque Heian pour transcrire des poésies sur les rouleaux peints par Sōtatsu*. Se réclamant de ces deux maîtres, Kōrin* se distingue surtout par ses croquis pleins de fantaisie pour les céramiques, les laques ou les textiles ; son frère Kenzan est un potier qu'inspire le sentiment de la nature.

Au cours du XVIIIe s., de nouvelles tendances se font jour sous l'impulsion des modèles occidentaux ou chinois, qui pénètrent par le seul port ouvert de Nagasaki. Le mouvement réaliste est incarné par Maruyama Ōkyo*, tandis que, dans le courant idéaliste, Ike* no Taiga est un des premiers à assimiler l'esprit de la peinture des lettrés (bunjin-ga).

F. D.

L'ÈRE MEIJI ET L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Depuis la fin du XIXe s., le problème de l'assimilation de la culture occidentale a créé une dichotomie artistique : un style occidental et un style traditionnel se développent conjointement, interférant quelquefois l'un avec l'autre.

• Architecture

Avec l'ère Meiji et le début de l'ouverture aux influences extérieures en 1868, les divers courants architecturaux de l'Europe du XIXe s. sont introduits au Japon. Les nouveaux matériaux, brique et pierre, deviennent rapidement plus utilisés que le bois traditionnel pour l'édification de bâtiments de style néo-gothique anglais ou néo-classique allemand. La doctrine du fonctionnalisme prônée par Walter Gropius* et le Bauhaus* est reprise au Japon par le Kōsaku bunka remmei, créé en 1937. Maekawa Kunio (né en 1905) s'emploie à propager ce style international. Frank Lloyd Wright*, qui voyage au Japon en 1916-1922 (Impérial Hôtel à Tōkyō), et surtout Le Corbusier* ont une influence prépondérante sur la jeune génération ; Sakakura Junzō (1901-1969), Yoshizaka Tokamasa (né en 1917) et Maekawa Kunio viennent à Paris dans l'atelier de Le Corbusier et collaborent à la création de son musée national d'Art occidental à Tōkyō.

Le ciment, l'aluminium, le verre autorisent l'abandon des masses rigides au profit des lignes courbes, des plans différenciés, entre lesquels la lumière joue. Au centre culturel de Tōkyō, Maekawa module l'aspect du béton armé en le revêtant de bois ou de galets ; on lui doit de nombreux autres édifices publics, dont l'université Gakushūin (1960 ; auditorium pyramidal) et le centre culturel de Kyōto Sakakura édifie le Tōkyō Kaikan à Tōkyō, l'hôtel de ville de Hajima, le centre civique de Uenno (Tōkyō), le musée d'Art moderne de Kamakura. Dans un esprit proche de Wright, Amano Tarō (Club de golf Shin-Hanayashiki, Ōsaka) accroche des toitures en terrasses de différents niveaux sur un terrain escarpé. Certains architectes renouvellent des formules traditionnelles : Ōtani Sachio (Palais des conférences à Kyōto) redécouvre dans les toitures de certains *haniwa* des structures contemporaines. Le groupe des « métabolistes » oriente ses recherches vers la création de villes suspendues. C'est dans cette direction que s'achemine Tange* Kenzō (né en 1913), figure dominante de l'architecture actuelle.

• Peinture

Le papier, la soie, les pigments, les feuilles d'or ou d'argent du style japonais s'opposent à la peinture à l'huile du style occidental, comme s'opposent les sujets.

• *Le style japonais.* En 1876, le gouvernement Meiji invite plusieurs peintres italiens à venir professer la peinture à l'huile à la nouvelle école des beaux-arts de Tōkyō, incitant les artistes japonais à mêler les techniques occidentales (perspective, ombres et lumières) à l'esthétique traditionnelle. Okakura Tenshin (1862-1913), directeur de l'école, apparaît alors comme le chef de la réforme entreprise dans la peinture de style japonais. Autour de lui, un mouvement s'élabore, groupant des peintres tels que Yokoyama Taikan (1868-1958), Shimomura Kanzan (1872-1930), Hishida Shunsō (1874-1911), qui se réunissent pour fonder en 1898 un institut privé des beaux-arts.

De son côté, le style des lettrés *(bunjin-ga)*, influencé par la peinture chinoise, retrouve une certaine vogue et prend une nouvelle ampleur grâce à Tomioka Tessai* (1836-1924). Enfin, sous le pinceau d'Uemura Shōen (1875-1949) et de Kaburagi Kiyokata (1878-1972), la tradition de l'*ukiyo-e* est maintenue, et le thème des *bijin* (« jolies femmes ») réinterprété.

Trois grandes expositions (Inten, Shinseisaku-ha, Nitten) comportent des sections présentant régulièrement les artistes travaillant dans le style japonais. Cet art s'oriente peu à peu vers l'abstraction avec Fukuda Heihachirō (né en 1892), Tokuoka Shinsen (né en 1896), Teshigawara Sōfū (né en 1900).

• *Le style occidental.* Après l'introduction de la peinture à l'huile et l'étude de ses possibilités, des tendances postimpressionnistes apparaissent à partir de 1910 (Yasui Sōtarō [1888-1955], Umehara Ryūzaburō [né en 1888]).

Puis le Japon voit se succéder des recherches similaires à celles de l'Occident : fauvisme, cubisme, expressionnisme, surréalisme, art non figuratif, sans parler des dernières avant-gardes. Des artistes s'expriment par l'art cinétique, tels Hatta Yutaka (né en 1930) et Noya Jirō (né en 1923) ; d'autres par le surréalisme (Koga Kikuo [né en 1934]) ou l'abstraction (Satō Tamotsu [né en 1919], etc.). Très significative est l'action du groupe Gutaï* d'Ōsaka. Parmi les nombreux artistes japonais ayant vécu ou vivant à l'étranger, il faut signaler Léonard Foujita (Fujita Tsuguharu [1886-1968]), Kuniyoshi Yasuo (1893-1953), Sugai Kumi (né en 1919), Tanaka Akira (né en 1918).

• *La calligraphie.* Alors que les courants traditionnel et néo-classique s'inspirent respectivement des styles chinois et japonais de l'époque Heian, le mouvement d'avant-garde se tourne vers l'abstraction pure.

• Sculpture

La révélation de la sculpture occidentale, en 1876, incite de nombreux Japonais, tels Ogiwara Morie (1879-1910), Yamamoto Toyoichi (né en 1899), Takei Naoya (1893-1940), à venir travailler dans les ateliers français. La tradition du bois se retrouve dans les œuvres figuratives de Kinouchi Yoshi (né en 1892) ou de Satō Gengen (1888-1963), tandis que l'abstraction inspire les œuvres en matériaux divers de Teshigawara Sōfū, de Mizui Yasuo (né en 1925) et d'Aoki Hiroshi (né en 1933). L'art de la céramique donne également lieu à des créations dans le domaine de la plastique abstraite.

C. H.

▶ *Chine / Corée / Kyōto / Laque / Nara / Pagode / Porcelaine / Préhistoire / Tch'an et zen dans l'art / Thé (cérémonie du) / Tōkyō / Ukiyo-e.*

📖 **_Pageant or Japanese Art_ (Tōkyō, 1952-1954 ; 6 vol.). / R. T. Paine et A. Soper, _The Art and Architecture of Japan_ (Harmondsworth, 1955). / U. Kultermann, _Architecture nouvelle au Japon_ (Morancé, 1960). / Y. Yukiō (sous la dir. de), _Art Treasures of Japan_ (Tōkyō, 1960 ; 2 vol.). / A. Terukazu, _la Peinture japonaise_ (Skira, Genève, 1961). / M. Tapié et T. Haga, _Continuité et avant-garde au Japon_ (Pozzo, Turin et Le Prat, 1962). / T. Kuno, _A Guide to Japanese Sculpture_ (Tōkyō, 1963). / P. C. Swann, _Art of China, Korea and Japan_ (Londres, 1963 ; trad. fr. _l'Art de la Chine, de la Corée et du Japon_, Larousse, 1964) ; _Japan, from the Jomon to the Tokugawa Period_ (Londres, 1966 ; trad. fr. _Japon, de l'époque Jōmon à l'époque des Tokugawa_, A. Michel, 1967). / R. A. Cram, _Impressions of Japanese Architecture and the Allied Arts_ (New York, 1966). / _Le Musée national de Tōkyō_ (les Deux Coqs d'Or, 1969). / L. Frédéric, _Japon, art et civilisation_ (Arts et Métiers graphiques, 1969). / T. Nakamura, _Contemporary Japanese Style Painting_ (Tōkyō, 1969). / M. L. Borras, _Art de l'objet japonais_ (Weber, 1970). / P. Landy, _Nous partons pour le Japon_ (P. U. F., 1970). / D. et V. Elisseeff, _la Civilisation japonaise_ (Arthaud, 1974). CATALOGUES D'EXPOSITION. _L'Art japonais à travers les siècles_ (musée national d'Art moderne, Paris, 1958). / _Trésors de la peinture japonaise du_ XIIe _au_ XVIIIe s. (musée du Louvre, Paris, 1966). / _Images du temps qui passe, peintures et estampes d'Ukiyo-e_ (musée des Arts décoratifs, Paris, 1966). / _Art japonais d'aujourd'hui_ (musée Cernuschi, Paris, 1970).**

jardins (art des)

Ce que l'architecture est à la construction, l'art des jardins l'est à l'environnement : ces deux démarches complémentaires, parfois réunies, permettent à l'architecte de jouer pleinement son rôle d'organisateur d'espaces.

Des origines aux jardins sacrés

Dès l'aube des temps historiques, le cadre naturel a été aménagé ; la sélection végétale et animale, la mise en culture et l'irrigation avaient progressivement créé des paysages agrestes, voire forestiers, tout en réservant aux plantes potagères et aux arbres fruitiers l'abri d'un enclos pour former le jardin proprement dit, modeste et utilitaire. Dans la vallée du Nil, transformée par l'irrigation en un immense jardin, dont les temples traduisent en pierre la luxuriance, les palais des souverains ou des dignitaires étaient à l'intérieur de vastes espaces clos de murs, divisés en quartiers, où les pergolas et les viviers offraient leur fraîcheur odorante, avec des pavillons de repos au milieu des massifs régulièrement tracés.

En Mésopotamie, l'irrigation des bosquets symboliques accompagnant les temples-montagnes (ziggourats) était difficile, et l'on a considéré comme une merveille du monde les « jardins suspendus » de Babylone, où des pins et des peupliers poussaient à l'ombre des palmiers, étages sur des salles voûtées entre le palais et la porte d'Ishtar. Grâce à l'aqueduc de Ninive, les Assyriens ont pu réaliser d'immenses parcs pour leur délassement et pour la chasse ; serait-ce la survivance des jardins sacrés dont la Genèse nous offre l'archétype dans l'Éden aux quatre fleuves, où pousse l'arbre de vie ? En tout cas, le terme de *paradis* est persan, et les Achéménides ont diffusé dans leur empire un type de parc équivalent, réserve de gibier divisée par deux axes à partir d'une « montagne », lieu de délectation et de promenade suivant un itinéraire déterminant des arrêts devant des automates*, dont le symbolisme astral sera transmis aux Sassanides.

En Grèce, dans un monde qui se veut harmonisé par la sagesse divine, la nature devient un sujet inépuisable de création. L'architecture, puis la sculpture jouent un grand rôle dans les plantations sacrées ou symboliques qui entourent les temples ou les tombes des héros. Les espaces sont organisés et articulés par des voies et des portiques ; on illustre les thèmes mythologiques et bientôt ceux de la poésie bucolique. Modelant les abords d'édifices souvent libres d'accès, le jardin classique a un caractère publique ; et c'est à l'abri de ses portiques que vont enseigner les philosophes.

La tyrannie en Sicile et bientôt les royaumes hellénistiques vont favoriser un rapprochement avec les conceptions persanes ; le jardin alexandrin sera un groupement de paysages artificiels, où les statues des dieux voisineront avec des théâtres d'automates.

La maison antique est généralement ordonnée autour d'une cour à galerie ; ce *patio* offre au moins un autel et un puits à l'abri d'un arbre, souvent le miroir d'eau d'un bassin ; il prend tout son sens dans la *domus* gréco-romaine, où le jardin à péristyle présente des scènes composées à la mode alexandrine. Les fouilles de Pompéi ont permis de restituer les jardins d'une ville du Ier s. On y trouve

le minuscule carré, à la végétation en partie imitée sur les murs et jusqu'au vaste jardin d'un L. Tiburtinus, où les chemins d'eau, sous des treilles, ménagent des vues et des allées à partir de deux salles à manger. La servitude des vues convergentes fait ici place à un système ouvert, qui s'épanouit dans les villas suburbaines et rurales. À Rome, la maîtrise de l'eau autorise l'extension des parcs aux abords des théâtres et des thermes, le développement des jardins impériaux, où s'imbriquent bâtiments et terrasses, qui créent vues et surplombs. Les automates s'y retrouvent ; mais les groupes statuaires ne sont plus en marbre ; ils sont en buis et en ifs, taillés par le *topiaire*, ce paysagiste romain. La *villa Hadriana* de Tibur (Tivoli) traduit le paysage hellénistique à une échelle exceptionnelle. Un jeu de terrasses, réunies par des rampes douces, offre des plans d'eau (le canal de Canope, axé sur un temple de Sérapis), des écrans ménageant la surprise d'un point de vue (le Poecile), des évocations de lieux mythologiques (le Tempé, les Enfers), enfin des espaces ludiques, stades, bains et théâtres, dont les ruines exerceront leur attraction par-delà la Renaissance.

Lorsque Rome cède le pas à Byzance, l'influence sassanide l'emporte, et le jardin impérial, avec ses artifices de glaces, d'eaux, d'automates, devient une féerie digne des *Mille et Une Nuits*.

Le jardin profane du Moyen Âge

La propagation de l'islām était venue, entre-temps, enlever aux jardins d'Orient ce qui persistait de leur caractère sacré. À Damas, à Bagdad, au Caire, l'influence des jardins persans reste inscrite dans la disposition des allées d'eau, en croix à partir d'un kiosque central, et l'emploi des automates ; mais l'abstraction domine dans le décor en faïence des bassins et dans les *parterres de broderies*. L'espace enclos devient par la présence de l'eau un monde impressionniste de senteurs et de murmures, propice à la méditation et à la rêverie. Au IXe s., l'Occident est atteint : la Tunisie, la Sicile, l'Espagne, où, même après la Reconquista, les jardins andalous de Cordoue, de Séville, de Grenade* (le Generalife) resteront célèbres et feront obstacle à la propagation de la mode italienne. Art raffiné à partir de moyens simples, le jardin mauresque persiste de nos jours au Maroc.

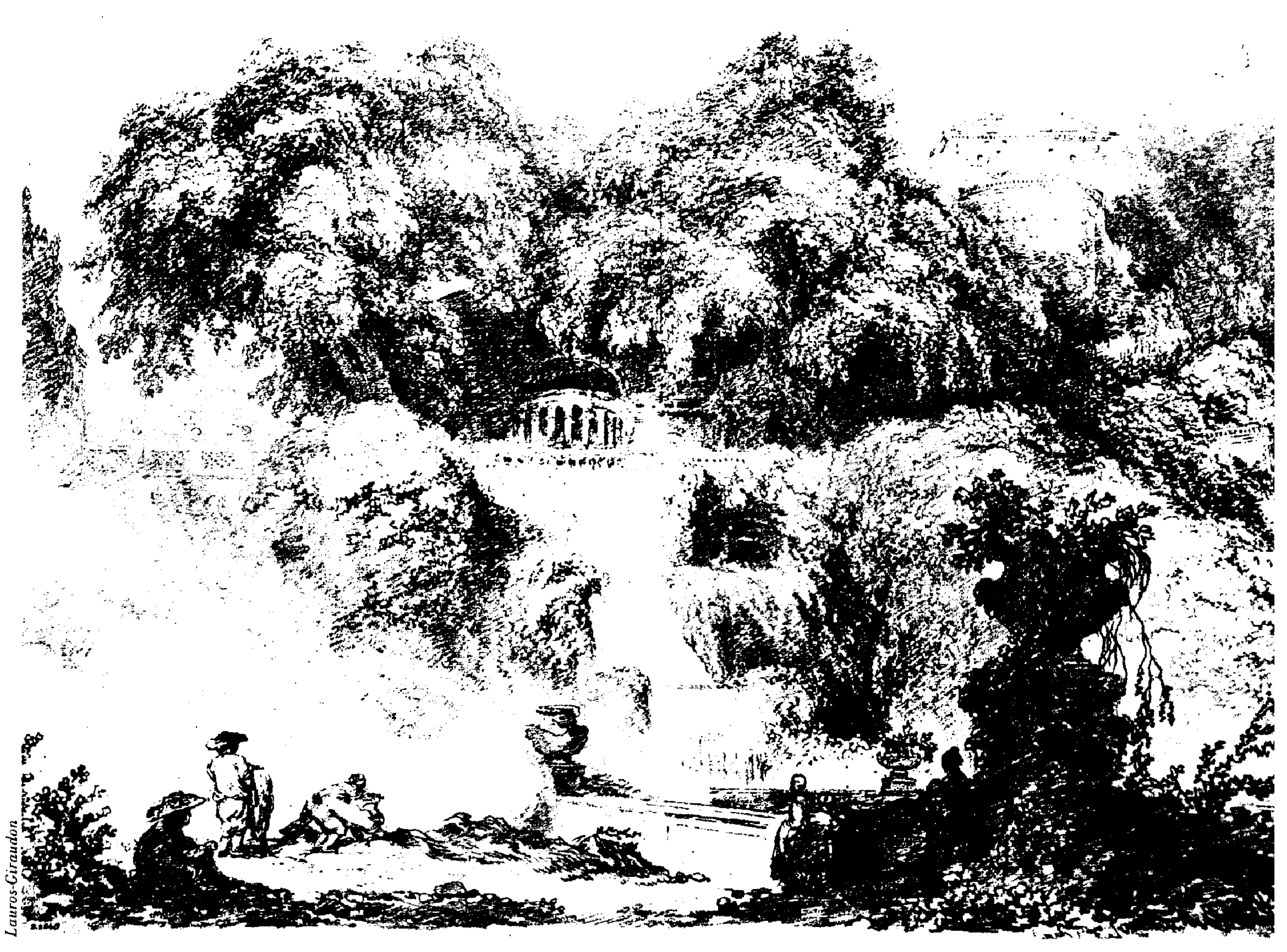
L'Occident féodal n'offrait pas les conditions nécessaires au développement des jardins. Il faut attendre le temps des Valois pour voir l'espace clos des cloîtres et des aîtres aboutir au *verger* d'agrément, pré entouré de plantations et de charmilles. Dans les plus grands parcs (hôtel Saint-Pol à Paris), le *mail*, la ménagerie et le labyrinthe marquent une antique tradition, où les croisades ont dû aussi jouer leur rôle. Ainsi, c'est après avoir été régent de Sicile que Robert II d'Artois compose à Hesdin, en 1289, un parc de 1 000 ha, avec des fabriques et des automates facétieux ; la rêverie, ici, fait place à la kermesse, et ce caractère frivole aura un succès persistant. Il n'est pas exclusif d'ailleurs, et les jardins de méditation réalisés en Anjou ou en Provence par le roi René suffiraient à en témoigner, tout en préfaçant le retour humaniste à l'Antiquité.

Du jardin composé au jardin ordonné

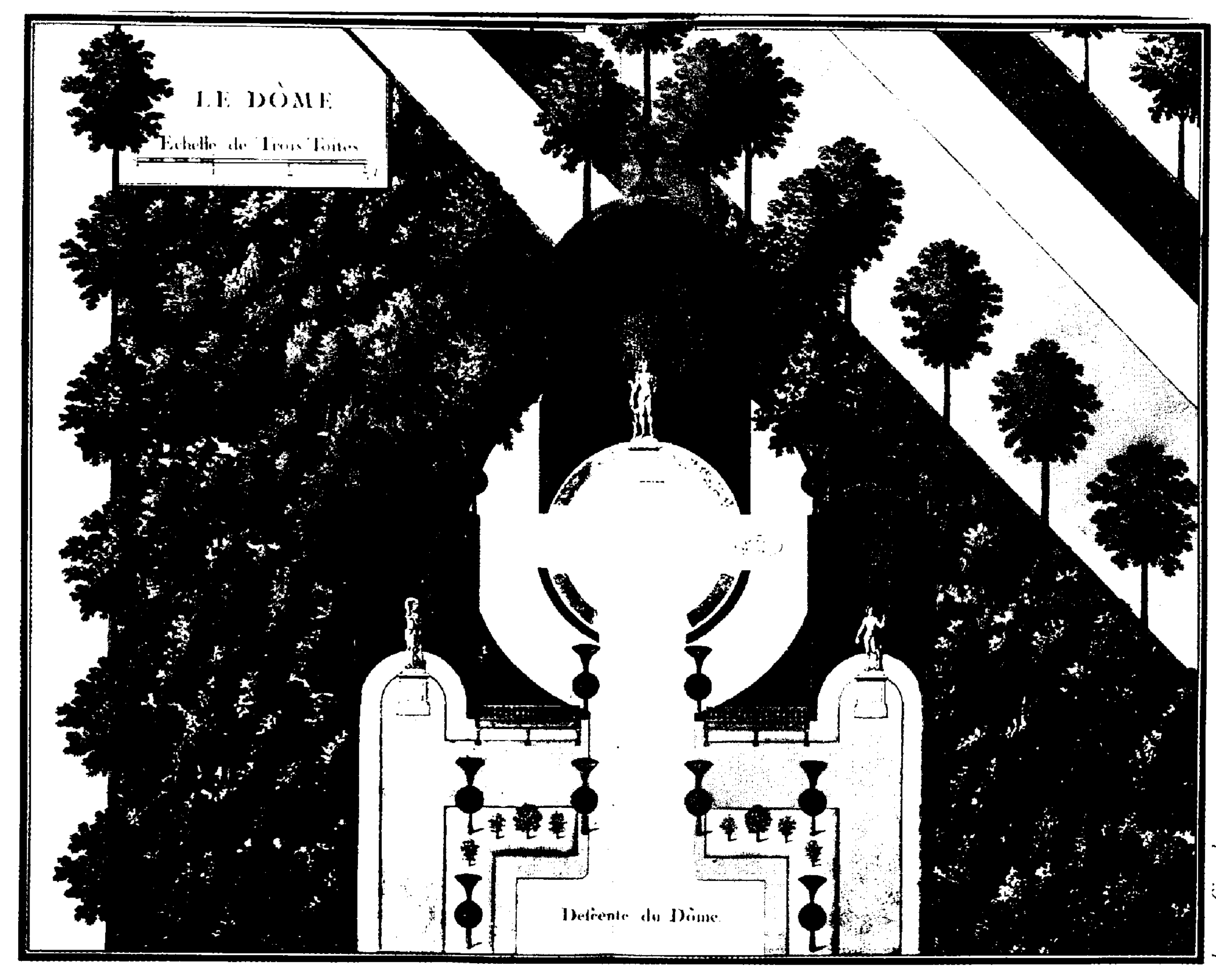
Les jardins italiens de la Renaissance, tels ceux que nous décrit au XVe s. le Vénitien Francesco Colonna dans le *Songe de Poliphile*, s'inspirent des thèmes romains : ainsi la villa Médicéenne di Castello, près de Florence, prise par la suite comme modèle. Conçus par des architectes qui s'attachent à des tracés géométriques, à l'emploi d'une architecture végétale presque sans fleurs et qui exploitent les découvertes récentes de la perspective, ces jardins montrent la volonté de dilater l'espace construit, d'en faire un balcon ouvert sur la campagne. Le temple à terrasses étagées de Préneste avait fourni à Bramante*, pour la cour du Vatican, le thème d'une composition frontale de rampes ; celle-ci est traduite par Pirro Ligorio (v. 1510-1583) à la villa du cardinal Hippolyte II d'Este, à Tivoli, commencée en 1550, de façon à donner toute son ampleur au jeu des terrasses et des escaliers. Le captage des eaux de l'Anio multiplie les jets d'eau, les bassins et les grottes sur un tracé dénivelé, perpendiculaire à l'axe monumental, et crée une animation. En 1594, l'interprétation de la villa d'Este à Saint-Germain-en-Laye* par Étienne Dupérac (v. 1525-1604) reste isolée, car les sites français se prêtent rarement aux compositions verticales. En terrain plat, souvent marécageux, l'assiette du château de plaisance demande un *canal* pour l'assainir, au moins des dénivellations légères pour le modeler. Issu d'une tradition locale enrichie d'apports divers (tel le parterre de broderies depuis longtemps adopté en Angleterre), le *jardin à la française* tend à devenir l'élément majeur d'une composition destinée à célébrer les mérites d'une famille (Vizille, Richelieu marquent des étapes en ce sens). Socle d'une lumineuse demeure, il assure une liaison colorée avec un cadre plus sombre, aménagé en parc de chasse, sert de théâtre aux divertissements et aux promenades, et prolonge les salons d'apparat. Cette recherche d'harmonie entre l'espace construit et son environnement atteindra avec André Le Nôtre* et par la magie des éléments fluides, lumières et eau, à sa plus haute expression ; la suprématie du jardin français et, par lui, de la demeure dans sa totalité, sera bientôt reconnue dans toute l'Europe.

Le néo-classicisme paysager

La régularité, la hiérarchie des parterres finiront par sembler insupportables au début du XVIIIe s., et l'on demandera des boudoirs en plein air, loin de la vie de représentation. Puis, le besoin d'évasion et la sentimentalité aidant, on reviendra aux antiques principes paysagistes avec le *jardin anglais*, dit parfois « anglo-chinois », parce que les publications de Chambers* avaient montré les rapports entre les conceptions chinoises et le paysage antique, dont les descriptions hantaient


Lauros-Giraudon

Les jardins de la villa d'Este vus du pied de la cascade. Sanguine de Fragonard. (Musée de Besançon.)



« Le Dôme », un détail des jardins de Marly. (Archives nationales, Paris.)

Lauros-Giraudon

les esprits. L'Angleterre, d'ailleurs, fidèle à la pelouse et au boulingrin, s'était longtemps contentée des arbres taillés de l'art topiaire ; la réaction d'un Pope* et surtout d'un William Kent (1685-1748) lui permit d'aboutir au véritable jardin paysagiste, où la raison se dissimule derrière des formes naturelles. Implanté sur le continent, ce principe va permettre, dans maintes demeures, d'aller à la limite des ressources de la scénographie classique et de s'approprier la campagne elle-même ; on atteint alors à un art de l'environnement qui n'a pas été surpassé.

Au XIXe s., l'art des jardins, du fait de la révolution industrielle, prend une tout autre dimension. Sans doute, un renouveau de géométrie classique (lié aux restaurations de châteaux) vient-il se mêler dans le *jardin mixte* aux conceptions paysagistes, et un retour au jardin construit s'amorce-t-il au tournant de notre siècle pour culminer avec le « style international », soumettre la végétation à la rigidité d'un cadre bétonnier ou à l'artifice des éclairages nocturnes. Ce qui importe surtout désormais, c'est l'aspect social de l'art des jardins. La ville de jadis, peu étendue et ponctuée de verdure, est devenue une vaste cité polluée, défigurée par la spéculation. On a bien tenté d'y aménager des « espaces verts », *squares* d'origine anglaise et parcs paysagistes parisiens, lyonnais (la Tête-d'Or), etc., ou d'établir les banlieues dans des parcs existants (Le Raincy après 1848) ou créés (Le Vésinet en 1856). Mais ici, l'amenuisement des parcelles conduit à un quadrillage monotone et dépourvu de verdure. Par réaction et sous l'influence des théories sociales, la *cité-jardin* tend à s'imposer, surtout en pays anglo-saxons. En France, elle domine la pensée urbanistique d'un Tony Garnier (1869-1948) pour son projet de *cité industrielle* en 1904 et aboutit curieusement à un compromis chez Le Corbusier* et ses continuateurs.

La désertion des campagnes entraîne, de son côté, la détérioration des paysages aménagés par une action millénaire et rend nécessaire l'aménagement de parcs dits « naturels » pour conserver l'équilibre biologique indispensable à l'homme.

Vision d'un âge d'or ou d'un paradis perdu, le jardin est longtemps resté une tentative pour établir des liens avec le divin. Devenu un moyen d'appropriation, vaste ou borné aux ambitions individuelles, il a fini par n'être qu'un luxe contestable. Pourtant, l'homme ne saurait se passer d'un environnement naturel : le jardin lui reste aussi nécessaire que les sources pures dont l'alimentaient les vieux rêves édéniques.

Jardins de Chine et du Japon

L'art des jardins en Extrême-Orient répond, par son importance et sa continuité, à un besoin profond de communion avec l'univers, sans équivalent en Europe, sinon de façon fragmentaire et épisodique.

À l'inverse des conflits entre le monde sensible et le surnaturel, une recherche patiente d'accord avec les rythmes cosmiques caractérise la vieille Chine taoïste et se renforce encore au IVe s. avec l'implantation du bouddhisme.

Sous l'influence des monastères du chan (tch'an), puis du zen japonais, se développe un art qui invite à la sagesse et à l'immortalité en sublimant la nature dans de simples objets ou dans des compositions qui vont du lavis de paysage au jardin proprement dit : la montagne est suggérée à l'aide de quelques rochers caverneux et l'eau, souvent, par du sable et des pierres ; arbres et fleurs sont disposés de façon significative. On trouve cette démarche philosophique présente dans les merveilleux parcs princiers comme dans les plus modestes jardins ; ici et là, une hutte d'ermite en rappelle le but essentiel : la méditation.

Chaque région réagit d'ailleurs selon sa sensibilité propre. En Chine*, on accorde un rôle important à l'architecture ; kiosques, ponts, galeries ménagent des points de vue, tracent un itinéraire. Au Japon, par contre, on aboutit au jardin fait pour être embrassé d'un regard, et on le réduit même aux dimensions d'une boîte, d'un plateau et à celles de l'arrangement floral dans les maisons (art de l'ikebana). Ici et là, au cours des temps, la religiosité des premières créations s'est estompée en se teintant d'humanisme. Au IVe s., le prosélytisme des moines chinois du Lotus-Blanc multipliait les répliques du parc du Lushan (Lou-chan) dans le Jiangxi (Kiang-si) ; dix siècles plus tard, les « palais d'été » seront surtout destinés aux réceptions, et l'on y introduira la musique, voire (par un curieux échange d'influences sous l'empereur Qianlong [K'ien-long] au XVIIIe s.) les illusions scénographiques franco-italiennes.

Au Japon, la primauté des jardins de méditation s'établit au XIIe s., et, deux siècles après, le « jardin des mousses » du Saihō-ji de Kyōto* est encore dû à un moine, Musō Kokushi. Mais, au XVe s., c'est un peintre, Sōami, qui trace dans la même ville le Daisen-in, petit paysage d'eau desséché. Face au sordide quotidien, le raffinement esthétique va l'emporter désormais avec les professionnels chargés de fournir un cadre visuel à la cérémonie du thé*.

H. P.

► *Art.*

📖 **P. Grimal, *les Jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire* (E. de Boccard, 1945 ; 2e éd., P. U. F., 1969) ; *l'Art des Jardins* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1954 ; 2e éd., 1964). / O. Siren, *Gardens of China* (New York, 1948). / E. de Ganay, *les Jardins de France et leur décor* (Larousse, 1949). / G. Gromort, *l'Art des Jardins* (Vincent, Fréal et Cie, 1953 ; 2 vol.). / L. Hautecœur, *les Jardins des dieux et des hommes* (Hachette, 1959). / M. Charageat, *l'Art des Jardins* (P. U. F., 1962). / J. S. Berrall, *The Garden, an Illustrated History* (New York, 1966 ; trad. fr. *Histoire illustrée des jardins*, Pont Royal, 1968).**

Jarry (Alfred)

Écrivain français (Laval 1873 - Paris 1907).

Né d'une famille petite-bourgeoise, il étonne son entourage, dès son plus jeune âge, par une curiosité multidisciplinaire et la facilité avec laquelle il assimile les connaissances. Il manifeste déjà le besoin de se distinguer, qu'il portera au plus haut point par l'utilisation quotidienne d'objets insolites (revolver) ou le port de tenues extravagantes (celle de cycliste par exemple).

Après des études brillantes aux lycées de Laval, de Saint-Brieuc et de Rennes, Jarry se rend à Paris dans l'intention de préparer l'École normale ou l'École polytechnique. Mais il se plaît davantage dans la fréquentation des milieux symbolistes. Il entre au *Mercure de France* et se lie d'amitié avec Remy de Gourmont, Alfred Vallette (directeur du *Mercure*) et Rachilde. Il publie différents morceaux de vers et de prose, qu'il recueillera en 1894 dans *les Minutes de sable mémorial*, auquel succédera en 1895 *César Antéchrist*. Jusque-là, rien ne distinge littérairement ce jeune homme curieux, excentrique, doué, avide de gloire.

Le 10 décembre 1896, au théâtre de l'Œuvre, dirigé par A. Lugné-Poe, est présenté *Ubu roi* de Jarry, musique de Claude Terrasse, avec F. Gémier dans le rôle d'Ubu. Cette représentation



Bois gravé par Alfred Jarry pour la première édition d'*Ubu roi*. (Collection Loyse.)

Larousse

provoque un chahut dans la salle et, parmi les critiques, les polémiques les plus vives. Jules Lemaitre s'interroge : « C'est bien une plaisanterie, n'est-ce pas ? », pendant qu'Henry Bauër déclare : « De cette énorme figure d'Ubu, étrangement suggestive, souffle le vent de la destruction, l'inspiration de la jeunesse contemporaine qui abat les traditionnels respects et les séculaires préjugés. Et le type restera... »

Tout commença, en effet, par une plaisanterie, un canular de collégiens du lycée de Rennes, qui tournèrent en ridicule leur ridicule professeur de physique, M. Hébert. C'est ainsi qu'on (C. Chassé) a pu accuser Jarry d'avoir usurpé à un de ses camarades, Ch. Morin, la paternité d'Ubu. Que Jarry ait utilisé les idées de ses condisciples, cela ne fait aucun doute. Mais c'est à lui que revient le privilège d'avoir distingué et porté à la connaissance du public — après l'avoir réécrite — cette farce énorme que Morin considérait comme une « connerie », lui donnant une qualité littéraire, enrichissant la langue française d'un mot nouveau : *ubuesque*.

Le succès de scandale d'*Ubu roi* sert à la gloire de Jarry, mais surtout à l'affirmation de plus en plus résolue de l'originalité de sa personne, qu'il fignole désormais comme une œuvre d'art. Sans adopter l'idéologie du Père Ubu, stigmatisant la bêtise humaine, Jarry emprunte à son héros les formes excessives de son comportement pour pouvoir aller jusqu'au bout de lui-même : *Aut numquam tentes, aut perfice* (n'essaye rien ou va jusqu'au bout) ; telle est sa devise. Dans cette juxtaposition permanente de l'œuvre exemplaire et de la vie, celle-ci devient un théâtre où Jarry lance des répliques devenues fameuses. À une dame qui se plaignait de la menace que faisait planer sur ses enfants les coups de revolver qu'il aimait à dispenser inconsidérément, Jarry répondra « Si ce malheur arrivait, nous vous en ferions d'autres. »

En 1900 paraît *Ubu enchaîné*, qui ne sera joue qu'en 1937 ; en 1901, c'est l'*Almanach illustré du Père Ubu* et, en 1906, *Ubu sur la butte*. Mais si le ventripotent personnage d'Ubu qu'il avait lui-même dessiné le poursuit, il ne suffit pas à combler une imagination sans repos. Dès 1897, Jarry a fait paraître *les Jours et les Nuits*, roman d'un déserteur ; en 1898, *l'Amour en visites* ; en 1901, *Messaline* ; en 1902, *le Surmâle*. Cette série de romans se caractérise par une désinvolture qui permet à l'auteur de prendre une distance par rapport aux personnages envisagés. Ceux-ci sont campés de telle sorte qu'ils semblent agir comme des automates. Jarry décrit leur comportement avec une objectivité rigoureuse qui les érige en type universel. Il se sépare de la phraséologie symboliste et de la complaisance des romantiques (essentiellement par l'humour), et pose les premiers jalons de ce qu'il a appelé lui-même, à propos du *Surmâle*, le « roman moderne ».

On ne peut passer sous silence le contenu social et éthique de l'œuvre de Jarry. Ubu ridiculise le pouvoir abusif ; Sengle, le déserteur, refuse l'armée. Le Surmâle rejette les restrictions de l'être sous quelque forme que ce soit. « Il importe au Surmâle de dépasser le rythme habituel de l'homme, des actes auxquels l'homme pense être naturellement limité. » Le Surmâle, comme Jarry lui-même, tend à l'appropriation de lui-même dans sa totalité, quitte à scandaliser. Il n'est nullement question d'un surhomme dominateur, mais d'un homme qui combat le sous-développement aussi bien physique que moral infligé par la société à l'homme.

Dans *l'Amour absolu* (1899), Jarry use plus particulièrement d'une imagination qui va jusqu'à déformer les êtres et les choses ainsi que les mots. Le formidable *Merdre* qui inaugure *Ubu roi* n'est qu'une préfiguration significative de la transformation à la fois des mots et du monde. *L'Amour absolu*, « roman de la métamorphose », laisse la porte ouverte à tous les absolus, et plus particulièrement à celui de l'être libéré pulvérisant les limites d'ordre social, moral ou esthétique. Il s'agit de cette « pataphysique » formulée dans *Gestes et Opinions du docteur Faustroll* (1911). La pataphysique est la « science du particulier » et des « solutions imaginaires ». Elle conduit à une physique nouvelle qui démontrerait qu'il n'y a ni jours ni nuits et que « la vie est continue ». Surréaliste, Jarry l'est non seulement dans l'absinthe, comme l'affirme Breton, mais aussi dans sa vision du monde.

Préoccupé par ses créations (celles de ses œuvres, de son personnage et d'un monde à venir), il ne néglige pas pour autant la vie de ses contemporains. Dans l'obligation de subvenir à ses besoins — après dilapidation inconsidérée de l'héritage familial —, il fait paraître des articles dans *la Revue blanche, le Canard sauvage, la Plume*, articles qui seront réunis dans *Gestes* et *Spéculations*. Il peut ainsi faire valoir sa curiosité, portant un intérêt aux sujets les plus divers (inventions, mode, sport, sciences, arts). Il fut aussi un cycliste et un escrimeur fervent.

Jarry ne se ménage pas dans sa résolution d'aller jusqu'au bout de lui-même. L'« herbe sainte » (l'absinthe) aura raison de ses jours et de ses nuits, et, malgré les efforts de ses amis, qui tentent de le soustraire par des séjours compagnards à cette vie qui l'épuisé à Paris, il meurt en 1907, d'une méningite tuberculeuse, fidèle à lui-même : son dernier vœu sera qu'on lui apporte un cure-dent.

M. B.

📖 **C. Chassé, *Sous le masque de Jarry. Les sources d'« Ubu roi »* (H. Floury, 1921). / Rachilde, *Alfred Jarry ou le Surmâle des lettres* (Grasset, 1928). / P. Chauveau, *Alfred Jarry ou la Naissance, la vie et la mort du Père Ubu* (Mercure de France, 1932). / F. Lot, *Alfred Jarry, son œuvre* (Nouvelle Revue critique, 1934). / A. Lebois, *Jarry l'irremplaçable* (le Cercle du livre, 1950). / J. H. Levesque, *Alfred Jarry* (Seghers, 1951). / C. Giédion-Welcker, *Alfred Jarry, eine Monographie* (Zurich, 1960). / *Peintures, gravures et dessins d'Alfred Jarry*, préface et commentaire de M. Arrivé (Club fr. du livre et Collège de pataphysique, 1968). / M. Arrivé, *le Langage de Jarry. Essai de sémiologie littéraire* (Klincksieck, 1972). / H. Béhar, *Jarry, le monstre et la marionnette* (Larousse, 1973).**

Jaurès (Jean)

Homme politique français (Castres 1859 - Paris 1914).

Vers une carrière universitaire

Le père de Jaurès avait pour cousins germains deux amiraux et professait des opinions légitimistes. Commerçant, il avait fait de mauvaises affaires et s'était finalement installé à quelques kilomètres de Castres, à la Fédial, où il cultivait quelques hectares.

Jean Jaurès sera beaucoup plus influencé par sa mère que par son père, qui mourra en 1882. Il songe au concours des Postes, quand il est remarqué par l'inspecteur général Félix Deltour, qui intervient pour qu'il puisse préparer le concours d'entrée à l'École normale supérieure, tout en étant interne à Sainte-Barbe (Paris). Au bout de deux années, il entre premier d'une promotion qui compte dans ses rangs Henri Bergson.

À l'École normale supérieure (1878-1881), il prépare l'agrégation de philosophie, à laquelle il sera reçu troisième. Il est républicain et partisan des lois laïques de Jules Ferry ; mais rien ne paraît le destiner à une carrière politique. Professeur de philosophie au lycée d'Albi (1881-1883), Jaurès prépare ses thèses : *De la réalité du monde sensible* et *Sur les origines du socialisme allemand*. En novembre 1883, il est maître de conférences à la faculté des lettres de Toulouse.

Député à vingt-six ans

Les élections législatives de 1885 se font au scrutin de liste. Il manque un candidat sur la liste républicaine du Tarn. Est-ce l'amiral Benjamin Jaurès (1823-1889) qui suggère le nom de son petit cousin ? Élu député, Jean va s'asseoir au centre gauche. À cette époque, il n'est pas socialiste, mais il s'intéresse aux questions sociales, par exemple aux caisses de retraites des ouvriers mineurs, et déclare à cette occasion (juill. 1886) que « tout nous achemine vers la réalisation de l'idée socialiste » ; mais celle-ci semble n'être encore pour lui que l'idée républicaine poussée à ses extrêmes limites.

Aux élections de 1889, qui se font de nouveau au scrutin uninominal, Jaurès choisit la circonscription de Castres, et il y est battu. Il reprend alors son poste à la faculté des lettres de Toulouse. Il soutient brillamment ses thèses en 1892. Mais il collabore depuis 1886 au quotidien *la Dépêche de Toulouse*, et il est entré en 1890 au Conseil municipal, qui l'a nommé adjoint au maire.

En mars 1892, il a avec Jules Guesde*, de passage à Toulouse, un entretien qui ne se solde pas par une adhésion, car, visiblement, il se méfie des « sectes socialistes » et de leur exclusivisme. C'est Lucien Herr (1864-1926), bibliothécaire de l'École normale supérieure, qui lui fait franchir le « pas décisif », vraisemblablement en entreprenant de lui démontrer que le socialisme n'est pas une chose faite, mais une chose à faire et qu'en y adhérant il pourra en modeler le contour. Cela se situe en 1892-93.

En 1893, Jaurès est élu dans la circonscription de Carmaux.

Les grandes espérances

Une quarantaine de socialistes de tendances diverses siègent alors au palais Bourbon. Influencé, à travers Herr, par le socialiste russe Lavrov*, Jaurès pense possible de mettre en œuvre un socialisme largement ouvert à la fois aux ralliements des républicains sincères (il croit alors à l'adhésion de Clemenceau) et aux jeunes qui s'éveillent à l'action, notamment parmi les intellectuels. Dans une série d'articles publiés par la *Revue socialiste* (mars 1895 - mai 1896), il s'emploie à dessiner les linéaments de la société future. Pour lui, le socialisme n'est pas l'étatisme. Ce socialisme est aussi éloigné du patronat d'État que du patronat privé. La production sera assurée par de grandes associations nationales autonomes.

Jaurès, qui n'est ni un économiste ni un juriste, ne poussera pas beaucoup plus loin cet effort de prospective socialiste. Il sera au premier rang de la campagne pour Dreyfus* et soutiendra l'œuvre laïcisante de Waldeck-Rousseau et d'Émile Combes ; il sera l'un des animateurs de la gauche. Il joue un rôle important dans la mise sur pied d'une « verrerie ouvrière » à Albi.

Les années difficiles

Aux élections de 1898, Jaurès est de nouveau battu. Il entreprend alors de rédiger une *Histoire socialiste (1789-1900)* ; se chargeant lui-même de la Constituante, de la Législative et de la Convention, il renouvelle, par ses analyses économiques et sociales, l'histoire de cette période. Affichant une certaine réserve à l'égard du marxisme, il déclare placer son histoire sous le patronage de Michelet et de Plutarque aussi bien que sous celui de Marx. Il songe, à ce moment, à mettre sur pied une *Encyclopédie socialiste* dans le même esprit.

Mais l'unité socialiste qu'il espérait voir se réaliser dans un large esprit de compréhension mutuelle est retardée, en partie par l'entrée du socialiste indépendant Alexandre Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau* en 1899 et par l'évolution que Millerand suit ensuite. Jules Guesde et Karl Kautsky, gardiens vigilants de l'orthodoxie marxiste, souhaitent que l'unité du socialisme français se fasse en dehors de Jaurès, qui, en 1901, fonde le Parti socialiste français et est réélu à partir de 1902. Au congrès de l'Internationale socialiste à Amsterdam en 1904, Jaurès se dresse contre un certain marxisme qu'il accuse d'appartenir encore à la période utopique. Mais ses thèses sont minoritaires, et c'est sur un socialisme inspiré du marxisme que l'unité des socialistes français se réalise en 1905. Jaurès, critiqué et abandonné par certains de ses amis, s'incline. Il pense qu'il a pour lui l'avenir.

Jaurès chef du socialisme français

De fait, Jaurès, au congrès de Toulouse en 1908, remporte un succès éclatant. En pleine possession de ses moyens, doué d'une chaude éloquence et d'une culture considérable, il présente alors une motion de synthèse, qui est adoptée à l'unanimité moins une voix. Mais son action parlementaire va être de plus en plus absorbée par la lutte contre les dangers de guerre, car Jaurès s'est toujours élevé contre l'alliance franco-russe, qui lui paraît contre nature : comment la République française peut-elle s'allier à l'autocratie tsariste ? Il redoute — vue prophétique — que quelque complication balkanique n'entraîne, par le truchement de l'alliance russe, la France dans une guerre européenne. Il prépare un projet de réorganisation de l'armée, dont l'exposé des motifs — élargi démesurément — devient un livre, *l'Armée nouvelle* (1911), où il explique sa conception de l'État, très différente de la conception marxiste. Parallèlement, il s'élève contre la politique française de pénétration au Maroc, qui, elle aussi, lui paraît grosse de périls.

Son action s'étend à l'Internationale*. Avec Édouard Vaillant, qui, finalement, se sent plus près de Jaurès que de Guesde, avec James Keir Hardie, l'un des leaders du parti travailliste britannique, il essaie d'amener les congrès socialistes internationaux à prendre une position plus nette en face des menaces de guerre. Est-il disposé à aller jusqu'à la grève générale devant la guerre, comme la Confédération générale du travail en France déclare vouloir le faire ? N'utilise-t-il cette menace que pour obliger le gouvernement à négocier plutôt qu'à risquer un conflit ? Avec passion, il mène campagne contre l'allongement de la durée du service militaire, porté à trois ans. Il voit avec inquiétude Raymond Poincaré accéder à la présidence de la République (janv. 1913) et Joseph Caillaux écarté du gouvernement par le meurtre de Gaston Calmette, directeur du *Figaro*, abattu par Mme Caillaux (mars 1914). Sans doute espère-t-il pouvoir agir sur le président du Conseil, René Viviani, ancien socialiste indépendant.

Après l'attentat de Sarajevo (28 juin 1914), alors que la situation s'aggrave dans les Balkans, puis en Europe, Jaurès semble avoir pensé qu'une fois encore la guerre sera écartée. Il essaie de convaincre lés ministres sur lesquels il croit avoir une influence. Devant la décision du gouvernement allemand de proclamer l'« état de danger de guerre », il songe à télégraphier au président des États-Unis, Woodrow Wilson, pour lui demander son arbitrage. Mais, alors qu'au sortir du siège de son journal, *l'Humanité* (fondé par lui en 1904), il dîne au café du Croissant, rue Montmartre, il est abattu d'un coup de revolver par Raoul Villain, un nationaliste déséquilibré (31 juill. 1914). Reporté à la paix, le procès du meurtrier se terminera par un acquittement (1919).

Le socialisme de Jaurès

Il apparaît comme essentiellement synthétique. Chaque fois que Jaurès se heurte à une opposition, il essaie de la vaincre en allant vers une synthèse plus vaste. Il tente ainsi de réconcilier la démocratie et la lutte de classes, la réforme et la révolution, la nation et l'Internationale. En présence d'un syndicalisme qui affirme par la charte d'Amiens en 1906 sa volonté d'indépendance, il n'engage pas la lutte ; il pense que le syndicalisme, même s'il n'est pas lié organiquement en France, comme dans d'autres pays, au parti socialiste, mène une action qui va dans le même sens. Vis-à-vis des coopératives, il adopte la même attitude. Mieux vaut que les coopératives françaises de consommation réalisent leur unité que de voir deux mouvements rivaux, l'un qui se donne comme socialiste, l'autre qui se réclame de la neutralité.

Pour la même raison, Jaurès ne veut pas d'un socialisme ouvriériste. Sans doute, les ouvriers, qu'il a connus surtout à travers les mineurs d'Albi et les verriers du Tarn, sont-ils dans sa pensée le principal levier de la transformation sociale. Mais le socialisme de Jaurès s'adresse au peuple travailleur dans sa totalité, aux paysans, qu'il connaît bien et dont sa jeunesse a partagé les travaux, ou aux enseignants, sur lesquels il essaie d'agir à travers les articles qu'il donne à la *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur*. Ce qu'il veut éveiller chez tous, c'est l'humanité. Le nom qu'il a donné à son journal a ce sens profond.

Pour lui, l'individu est la fin suprême. Il faut désagréger tous les systèmes d'idées et toutes les institutions qui entravent son développement. C'est l'individu qui est la mesure de toute chose, de la patrie, de la famille, de la propriété.

Pour y parvenir, il faut secouer la torpeur du grand nombre. Quelques esprits d'élite présentent la possibilité de formes nouvelles de vie. Quelques volontés héroïques s'épuisent à les réaliser. La masse manque de confiance en soi. Il faut l'entraîner.

Quelques phrases de Jaurès

« Le socialisme n'est pas une momie enveloppée de bandelettes doctrinales. Nous avons des idées directrices ; mais nous sommes un parti vivant. »
Dépêche de Toulouse, 11 janvier 1893.

« Marx se trompait. Ce n'est pas du dénuement absolu que pouvait venir la libération absolue. Nul des socialistes d'aujourd'hui n'accepte la théorie de la paupérisation absolue du prolétariat. Ceux des socialistes d'aujourd'hui qui parleront encore de dictature impersonnelle du prolétariat ou qui prévoient la prise de possession brusque du pouvoir et la violence faite à la démocratie, ceux-là rétrogradent au temps où le prolétariat était faible encore et où il était réduit à des moyens factices de victoire. »
Congrès d'Amsterdam, 1904.

« L'avènement du socialisme sera l'accession de toute la classe ouvrière à la civilisation humaine la plus haute et l'accession de la civilisation humaine d'aujourd'hui à une forme infiniment supérieure pour une immense majorité de citoyens. »
Congrès de Toulouse, 1908.

Les adversaires de Jaurès

Au cours de son existence passionnée, Jaurès a été violemment combattu : d'abord par la droite conservatrice et par le patronat, qui lui reprochent d'être un démagogue ; ensuite par les catholiques, qui n'acceptent pas l'appui donné par lui à Waldeck-Rousseau et à Combes ; enfin par certains socialistes, comme Guesde, qui l'accusent de ne pas faire une place suffisante à la lutte de classes. Des hommes comme Georges Sorel et Charles Péguy, si différents à tant d'égards, se trouveront d'accord pour juger sévèrement son attitude après l'affaire Dreyfus. Nombre de patriotes l'accuseront de faire consciemment ou non le jeu de l'Allemagne.

Mais, quand Jaurès disparaît, la Chambre unanime lui rend hommage, d'Albert de Mun à Édouard Vaillant. Par la suite, son exemple et sa pensée seront maintes fois invoqués par ceux qui lui succéderont à la tête du mouvement socialiste, mais souvent dans des sens différents, des communistes, qui maintiennent son nom en tête de *l'Humanité*, devenu l'organe de leur parti, à Pierre Renaudel, qui, se séparant de la S. F. I. O. en 1933, baptisera le parti qu'il forme « Union Jean-Jaurès », en passant par Léon Blum, qui, dans les circonstances difficiles, déclarera se référer toujours à ce qu'aurait pensé, dit et fait Jaurès.

G. L.

▶ *Guesde (Jules) / Internationales (les) / Socialisme.*

🕮 A. Zevaès, *Jean Jaurès* (la Clé d'or, 1951). / M. Auclair, *Jean Jaurès* (Club des éditeurs, 1959 ; nouv. éd., U. G. E., 1964). / H. Goldberg, *Life of Jean Jaures* (Madison, Wisconsin, 1962 ; trad. fr. *Jean Jaurès, la biographie du fondateur du Parti socialiste* (Fayard, 1970). / J. Rabaut, *Jaurès et son assassin* (Éd. du Centurion, 1967) ; *Jaurès* (Perrin, 1971). / M. Fonvielle-Alquier, *Ils ont tué Jaurès* (Laffont, 1968). / G. Lefranc, *Jaurès et le socialisme des intellectuels* (Aubier, 1968). / M. Le Clère, *l'Assassinat de Jean Jaurès* (Marne, Tours, 1969).

Java

Île de l'Indonésie, de loin la plus peuplée du pays.

Le milieu

L'île s'allonge entre 6° et 9° de lat. S., sur un peu plus de 1 000 km d'est en ouest. Sa largeur dépasse à peine 200 km à la hauteur de Surakarta et se réduit à 100 km environ dans l'isthme central, entre Cirebon et Semarang.

La montagne et la plaine se pénètrent et s'entremêlent. Certains volcans dépassent 3 000 m d'altitude (Cereme [ou Ceremai], Slamet, Sumbing, Semeru, etc.), se dressant d'un seul jet au-dessus de la plaine, dans laquelle ils viennent se fondre, par un long profil concave, aux pentes régulièrement décroissantes. Ils ne forment pas une barrière ininterrompue, mais s'égrènent comme les éléments d'un chapelet, séparés par des seuils offrant des passages faciles du nord au sud de l'île.

Cette harmonie des formes est un des charmes de l'île : bassins et fonds de vallée où miroitent les rizières parsemées de villages, collines où grimpent les cultures sèches *(tegalan)* par-dessus l'étagement des *sawah* (rizières), pentes raides et ravinées des volcans, souvent drapées de bois noirs, jusqu'aux sommets nus, que panachent parfois les fumées grises des solfatares. L'abondance des volcans (on en compte 120) contribue beaucoup à la fertilité du sol et à la densité du peuplement.

Le climat non plus n'est pas indifférent au destin de Java. L'île apparaît comme une terre de transition entre les terres au climat typiquement équatorial, comme Sumatra et Kalimantan (Bornéo), et les îles orientales, déjà plus sèches. Néanmoins, des pluies nourries s'abattent sur les pentes des massifs et les plaines qu'ils dominent. Le morcellement des montagnes multiplie encore les nuances climatiques, grâce aux variétés d'exposition. Jakarta (Djakarta*), au nord-ouest de l'île, reçoit 1 787 mm de pluies, réparties essentiellement sur sept mois, d'octobre à avril. Surabaya, vers l'est, ne reçoit déjà plus que 1 506 mm de pluies et connaît cinq mois réellement secs (de juin à octobre) ; enfin, tout à fait à l'est, le climat devient semi-aride, avec moins de 1 m de pluies par an.

Les températures sont beaucoup plus homogènes. Les moyennes sont élevées (26-27 °C) ; la constance de la chaleur est remarquable, puisque l'amplitude thermique annuelle ne dépasse pas 1 °C à Jakarta ; les seuls écarts de température que l'on peut observer proviennent des variations d'altitude.

Les divisions régionales

La carte ethnique, plus encore que le climat ou le relief, aboutit à distinguer trois régions. La partie occidentale correspond au pays sunda, dont les limites, à l'est, passent par les villes de Cilacap et de Cirebon. La partie centrale est occupée par les Javanais proprement dits. La partie orientale, ainsi que l'île de Madura, est peuplée par les Madourais.

Cette division tripartite se retrouve aussi bien dans les formes de colonisation que dans les limites administratives actuelles.

• *Le pays sunda.* Il présente une zonation latitudinale originale par rapport aux deux autres régions. Au sud, on observe les reliefs énergiques dus au volcanisme actuel, qui atteignent la côte de l'océan Indien. Au centre, une couronne de volcans entoure les anciennes plaines lacustres de Bandung et de Garut, elles-mêmes séparées par un seuil topographique. Situées à une altitude moyenne de 700 m, ces plaines jouissent d'un climat relativement frais (moyenne annuelle : 23 °C), qui avait d'ailleurs incité les Hollandais à y installer une partie de leur administration et le quartier général de l'armée des Indes. La ceinture de volcans qui encadre la plaine centrale, tel un amphithéâtre, est composée d'édifices énormes, souvent mal individualisés. Dans l'arc septentrional se succèdent notamment d'ouest en est le Pangrango (3 022 m) et le Gede, puis vers le nord, après un seuil (col de Puncak : 1 500 m), se dressent le massif du Tangkuban Prahu avec son double cratère et enfin le Cereme (3 078 m). La boucle est fermée au sud par une seconde ligne de volcans. Après avoir franchi la ligne des volcans septentrionaux, on descend dans la plaine de Jakarta, qui est la plus grande plaine de l'île : elle s'étend sur 250 km d'est en ouest, face au littoral de la mer de Java, et a une largeur moyenne de 50 à 80 km. Elle est traversée par une série de rivières qui s'échappent de la chaîne de montagnes au nord, après avoir creusé parfois de petites gorges, comme le Citarum.

• *Java central.* La population est homogène et s'exprime entièrement en langue javanaise. Java central comprend l'« isthme javanais », la partie la plus étroite de l'île, divisée en trois ensembles : la plaine méridionale, les volcans centraux et la plaine septentrionale.

Au sud, la plaine de Banyumas-Kedu est une plaine d'alluvions récentes ; les progrès du colmatage permettent de combler au nord-ouest de Cilacap un vaste golfe, en soudant au rivage, par l'intermédiaire d'un tombolo, l'île calcaire de Kambangan ; autour de la lagune, qui subsiste, l'envasement gagne de 15 à 30 m par an. À l'est de Cilacap, la régularisation est plus avancée ; les lagunes sont déjà asséchées derrière les cordons sableux, qui forment de longs arcs tendus, accrochés par endroits aux îlots de calcaires sédimentaires ou coralliens. Au sud, au-delà du fleuve Opak, l'altitude augmente, et l'on accède à un plateau qui dresse au-dessus de la mer une falaise très raide, de 25 à 100 m de haut, et qui se relève encore vers le nord jusqu'à près de 700 m d'altitude : c'est le pays du Gunung Sewu, ce qui, en langue javanaise, signifie les « Mille Montagnes ». La roche, d'un blanc jaunâtre, a été ciselée en une multitude de buttes serrées en forme de ruches de 50 à 70 m de hauteur. Entre les volcans centraux et ces rugueuses tables de calcaires du Sud s'étale la plaine de Jogjakarta, plus ou moins bosselée de collines.

Au centre se dresse d'un seul jet le cône isolé du Slamet (3 432 m), le plus occidental de la chaîne centrale de volcans ; puis c'est l'empâtement du plateau de Dieng à 2 000 m d'altitude, dominé par quelques appareils un peu plus élevés, qui, vers le sud, avancent autour de la plaine de Magelang comme les deux branches d'un

fer à cheval, chaque branche étant constituée par des volcans jumelés : Sundoro-Sumbing à l'ouest, Merbabu-Merapi à l'est. Ce dernier volcan est l'un des plus actifs de l'Indonésie ; ses éruptions sont fréquentes et dévastatrices, car elles donnent lieu à des avalanches incandescentes et à des nuées ardentes énormes ; le dernier réveil du Merapi ne date que de 1970...

Au nord s'étend une étroite plaine alluviale, qui va de Pekalongan à Tegal. Cette plaine est beaucoup moins fertile que les autres plaines de l'île de Java et supporte une saison sèche très accentuée en raison de l'effet de fœhn qui dénature l'alizé du sud-est au moment de son passage au-dessus des reliefs montagneux du centre de l'île.

• *Java est.* Les deux grands traits géographiques observés dans le centre de Java s'accusent encore à l'est : morcellement du relief et assèchement du climat. C'est ici que les trois bandes longitudinales de l'île sont les plus distinctes.

Au sud, les plateaux et collines, formés de dépôts volcaniques et de calcaires, se prolongent vers l'est en longeant le massif du Tengger et surgissent encore à la pointe extrême-orientale de l'île de Java, dans la presqu'île de Balambagan.

Au centre, les volcans, qui étaient déjà moins agglomérés dans la zone de Java central que dans la province occidentale, s'individualisent parfaitement ou, du moins, forment des groupes bien séparés.

De l'ouest à l'est se succèdent les grands cônes du Lawu (3 265 m), du Wilis, du Kelud et du Kawi, puis la masse complexe de l'Arjuna Welirang (3 339 m), dont toute la partie septentrionale s'est affaissée en même temps que se déplaçait le centre d'éruption ; enfin, la section plus rétrécie de l'île (elle ne mesure guère que 60 km de large à l'est de Probolinggo) montre une série de trois blocs volcaniques : celui du Tengger, dominé par le Semeru (3 676 m), le point culminant de Java ; puis le groupe du Lamongan, parsemé de *maares* (lacs) et de cônes cendreux, de l'Ijang et de l'Argapura ; enfin l'édifice de l'Ijen, grandiose caldeira parsemée de cratères, certains lacustres, dominée par des volcans, dont l'un, le Raung, atteint 3 332 m ; de longs glacis ravinés l'entourent, tombant à l'est dans le détroit de Bali.

Les communications dans la partie orientale de Java sont, néanmoins, faciles, car elles peuvent utiliser les larges couloirs qui contournent les volcans (rivières de Madiun et Brantas) et qui, jusque dans la partie orientale de Java, sont reliés entre eux par des seuils relativement bas. Comme dans le reste de l'île, les côtes septentrionales contrastent par leur animation avec le littoral méridional, d'aspect encore sauvage et quasi désert. Elles sont presque partout très basses, avec des lagunes ; quant à la ride du Rembang, elle se relève et apparaît de nouveau dans l'île de Madura. Dans cette île de 6 000 km², les sols sont très pauvres et le relief est peu élevé (le point culminant est à 471 m d'altitude).

La surpopulation

Java a toujours paru une terre d'élection pour les hommes, qui s'y sont multipliés de façon extraordinaire. Bien que cette île ne représente que 7 p. 100 de la superficie totale de la république d'Indonésie, soit à peine le quart du territoire français, elle réussit, tant bien que mal, à nourrir 80 millions d'habitants (les deux tiers du peuple indonésien). Une telle densité d'occupation, essentiellement rurale (plus de 600 hab. au km²), n'est réalisée en aucune autre région de la terre sur une superficie dépassant sensiblement 100 000 km².

Et pourtant, en 1900, il n'y avait que 28 millions d'habitants, avec un taux de croissance qui ne dépassait pas 1,2 p. 100 par an. Depuis les années 1930, la population croît à un rythme beaucoup plus élevé, en raison de la baisse du taux de mortalité, consécutive aux progrès de l'hygiène, et notamment grâce à la politique sociale mise en pratique par la puissance coloniale. Actuellement, ce taux de croissance est de l'ordre de 2,3 p. 100 par an, si bien que l'accroissement qui en résulte (près de 2 millions de personnes par an) risque, à brève échéance, de devenir dramatique ; si, en 1900, il y avait déjà environ 200 habitants au kilomètre carré, dans une dizaine d'années il y en aura plus de 700.

Ce taux d'occupation du sol est bien plus fort encore si l'on se réfère à la surface utile, c'est-à-dire réellement cultivable. Java est une île volcanique, donc montagneuse, et, en dépit de la permanence et de l'accumulation des efforts d'innombrables générations de paysans ingénieux et patients, tout ne peut être cultivé. La situation dans ce domaine est assurément proche d'un maximum, et les progrès techniques parfois envisagés ne sont souvent que des solutions à très court terme.

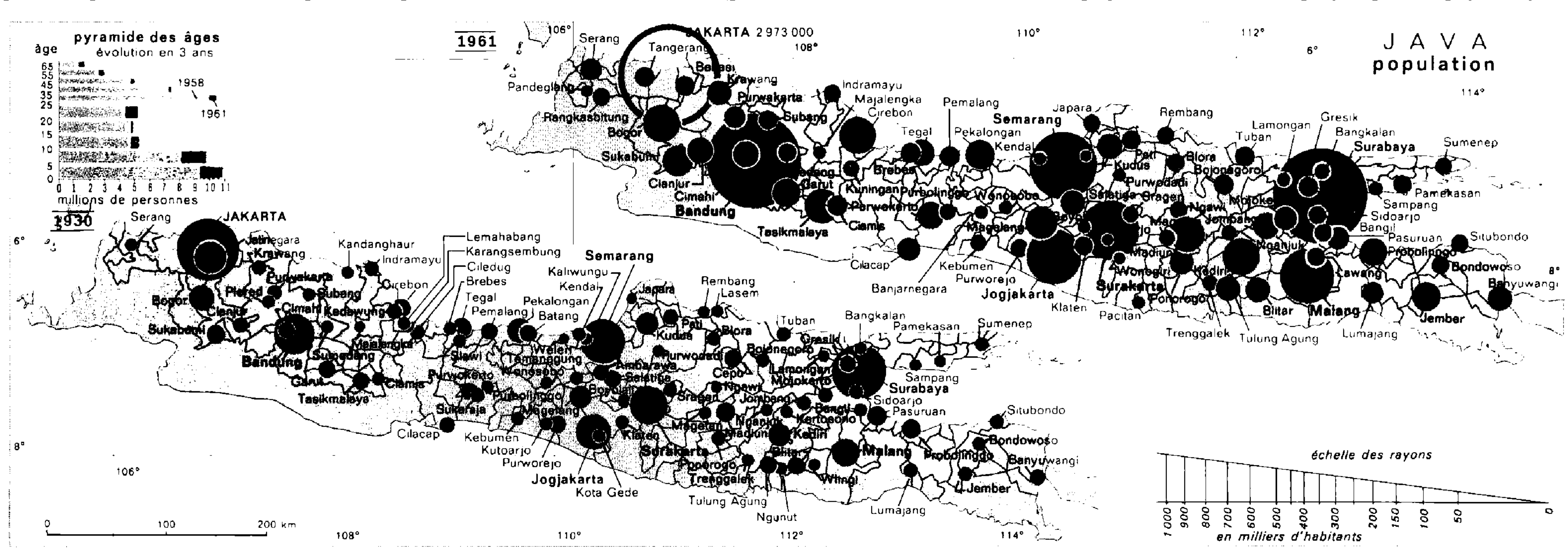
Si l'irrigation, l'utilisation intensive d'engrais et d'insecticides permettent en maints endroits de doubler la récolte annuelle, l'effort demandé à la terre conduit à son épuisement rapide. Les rendements sont, d'ailleurs, déjà très élevés dans certaines régions de Java, et notamment dans le centre de l'île, où ils atteignent jusqu'à 100 quintaux par hectare pour le riz (grâce à trois récoltes annuelles). La campagne est donc à la limite de ses possibilités sur le plan de la production agricole ; de ce fait, elle ne peut retenir plus longtemps ses excédents de population, qui, chaque année, vont grossir les énormes agglomérations urbaines de l'île, déjà surpeuplées.

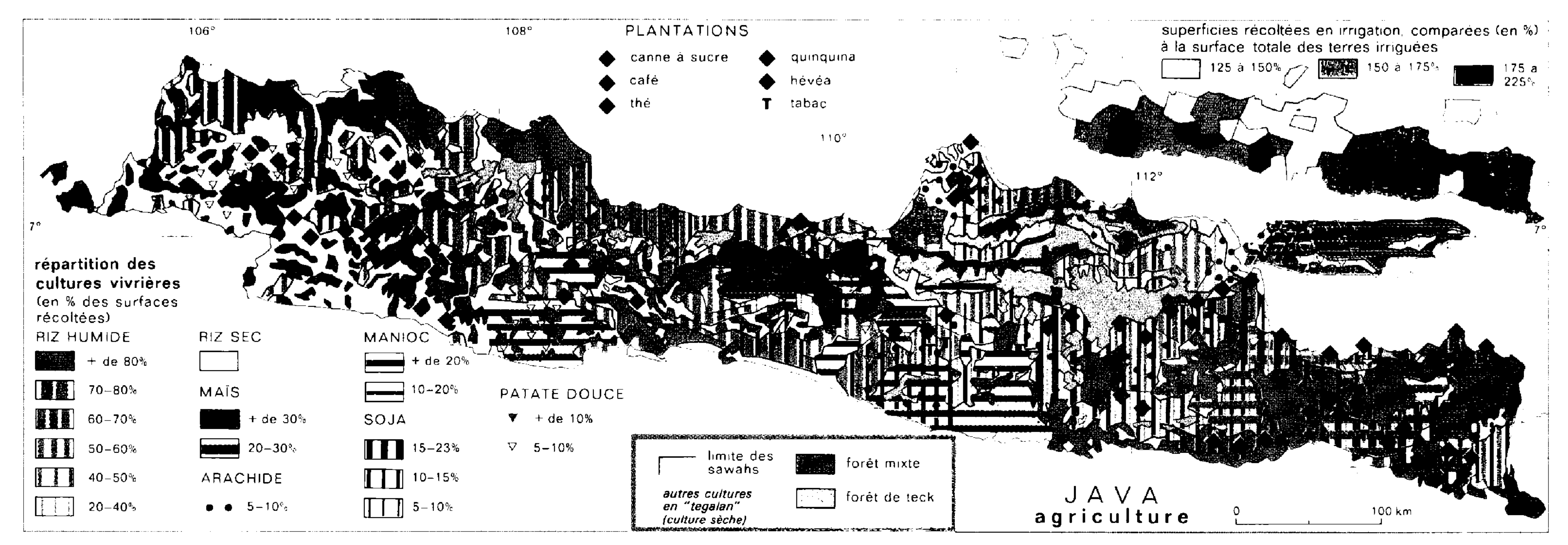
Il y a à Java 9 Mha cultivés et 3 Mha de forêts. Ce pourcentage de terres cultivées par rapport à la surface totale est très élevé. La densité acquiert une signification plus précise si on la rapporte aux surfaces cultivées. En 1970, il y avait à Java 833 habitants au kilomètre carré cultivé ; cette surpopulation engendre un taux de chômage extrêmement élevé, qui se concrétise de la façon la plus apparente dans les villes (v. Djakarta).

L'économie agricole

Java concentre la moitié des surfaces cultivées de l'Indonésie. Cette mise en valeur agricole intensive se fait essentiellement sous deux formes. Les plantations occupent 6 000 km². Le reste des surfaces cultivées (82 000 km²) appartient à des petits propriétaires qui, en général, se consacrent aux cultures vivrières. Celles-ci sont stimulées par une demande très forte ; 38 000 km² sont exclusivement utilisés pour la culture du riz. Sur ces 38 000 km² de rizières, 28 000 sont irrigués (sawah) et 10 000 doivent être cultivés à sec (tegalan). Les 44 000 km² restants servent à d'autres productions agricoles (maïs, manioc, patates douces, arachide, germes de soja, tabac, canne à sucre et café). On constate qu'il s'est produit en trente-quatre années (1933-1967) une très légère augmentation des surfaces cultivées, mais l'augmentation globale de la production qui aurait dû l'accompagner est, finalement, très faible.

Cette évolution traduit bien les efforts déployés par les paysans java-





nais pour mettre en valeur toutes les terres disponibles afin de répondre à l'accroissement rapide de population qu'a dû supporter leur île depuis les années 30 ; mais cela montre aussi que les défrichements se font à présent sur des terres de plus en plus ingrates à exploiter, ce qui aboutit à une stabilité des rendements.

Néanmoins, on cherche actuellement à substituer aux variétés de riz locales de nouvelles, dont le cycle végétatif est plus court (de 125 à 135 jours), qui répondent beaucoup mieux à l'application intensive des engrais et tolèrent un repiquage plus serré, ce qui permet un accroissement sensible des rendements.

La localisation des plantations dépend de la nature des cultures. On trouve des caféiers sur les pentes méridionales des volcans orientaux de l'île, alors que l'hévéa est surtout cultivé dans l'ouest de Java (région de Bogor-Sukabumi - Subang) à une altitude inférieure au caféier. Les théiers, bien qu'en régression, occupent toujours les flancs sud des volcans du centre de l'île (Slamet - Sumbing), mais l'essentiel de la production provient de la partie occidentale de Java, entre 1 200 et 2 000 m d'altitude. Les montagnes ont été déboisées, et la forêt a été entièrement remplacée par le manteau monotone et bas des buissons de théiers. Enfin, il y a quelques plantations de cacaoyers sur les pentes nord-est des volcans Merbabu et Ungaran. Quant à la production de quinquina, elle est de plus en plus faible et provient surtout de l'ouest de Java.

L'élevage est une activité tout à fait mineure en Indonésie, et tout particulièrement à Java, où la place est extrêmement mesurée en raison de la pression démographique. Seuls les moutons et les chèvres sont élevés, ainsi que les volailles (très répandues).

La pêche maritime ne fournit aussi qu'un apport alimentaire minime ; par contre, la pisciculture est pratiquée dans la plupart des campagnes en utilisant les nombreuses réserves d'eau artificielles. À peine 40 p. 100 des poissons consommés sont frais ; les autres, fumés et salés, sont plus appréciés.

Les forêts ont été dévastées et n'occupent plus que des sites topographiques trop ingrats pour la mise en valeur agricole, comme les fortes pentes qui bordent les cratères des volcans.

La faiblesse des ressources énergétiques et minérales

L'île est relativement pauvre en ressources énergétiques, bien qu'elle soit la mieux développée économiquement et aussi la plus systématiquement prospectée de tout l'archipel.

Il y a actuellement deux gisements pétrolifères en exploitation ; l'un dans le massif du Rembang, à Cepu, et le second à une centaine de kilomètres à l'est du premier, à Surabaya. Ces deux gisements sont donc situés l'un et l'autre dans la partie orientale de l'île, et l'on commence la prospection des fonds marins sous le détroit de Madura, qui pourraient constituer le prolongement direct des nappes pétrolifères déjà exploitées dans l'île.

Ces deux gisements fournissent une production de 5 Mt par an ; le pétrole est raffiné sur place, à Cepu et à Wonokromo.

En raison de l'absence de charbon, seuls le pétrole et l'équipement des chutes d'eau peuvent contribuer au développement de l'énergie électrique. Les ressources potentielles en hydroélectricité sont très importantes ; elles ont connu un commencement d'exploitation par la construction, avec le concours de la France, d'un des plus puissants barrages d'Asie, à 100 km de Jakarta, le barrage de Jati Luhur.

Depuis longtemps et selon des méthodes primitives, de l'or et de l'argent sont extraits à Cikotok, dans l'ouest de Java.

L'outillage est rudimentaire ; l'or est fondu à Jakarta, et les coûts de production sont très supérieurs aux cours mondiaux, si bien que cet or n'est commercialisé que sur le marché intérieur, où il existe une demande très forte en raison de la dépréciation qu'a connue jusqu'à ces derniers temps la monnaie nationale.

On trouve du manganèse à Jogjakarta (où les réserves sont évaluées à 100 000 t ; le minerai a une teneur située entre 32 et 38 p. 100) et à Karangnunggal, dans l'ouest de l'île (les réserves sont comparables, et la teneur du minerai est de l'ordre de 40 à 42 p. 100). La production totale de l'île n'est guère que de 10 000 t de manganèse par an.

Le soufre existe en grande quantité. De plus, il est très pur, mais il ne peut donner lieu à une exportation. Néanmoins, il présente un intérêt pour la production locale d'engrais chimiques. On extrait 500 000 t de soufre à Telagabodas, dans l'ouest de l'île. Les autres centres produisent, réunis, 100 000 t de soufre.

Le sous-équipement industriel

L'industrie a vu son développement freiné pour des raisons historiques. Alors que l'exploitation des matières premières (minerais, pétrole [moins abondant cependant qu'à Sumatra], cultures commerciales) présentait un intérêt évident pour les Pays-Bas, la naissance d'une industrie d'outre-mer signifiait la perte de débouchés privilégiés pour celle de la métropole, si bien que ce secteur économique est, un quart de siècle après l'indépendance, encore caractérisé par une très grande faiblesse et un sérieux retard se traduisant par la prédominance du secteur artisanal. L'industrie fournit encore nettement moins du dixième des emplois.

Elle demeure orientée vers la production de biens de consommation. Le plan de développement quinquennal actuel (1969-1974) propose un effort prioritaire dans le domaine de l'industrie légère, ce qui retarde d'autant la mise sur pied d'une industrie lourde ; celle-ci implique de lourds investissements qui, dans la situation actuelle de pénurie en capitaux que traverse l'Indonésie, condamneraient toute possibilité d'élévation de niveau de vie et obligeraient le gouvernement indonésien à prendre certains risques politiques.

La part de l'industrie dans le produit national brut est de l'ordre de 12 p. 100. Elle repose encore sur l'héritage colonial. L'industrialisation de Java s'identifie largement avec celle de l'Indonésie*.

Les communications et les transports

Les communications sont relativement aisées. Les vols sont assurés avec une régularité satisfaisante entre les principales agglomérations de l'île ; Bandung, Jogjakarta et Surabaya sont équipées d'un aéroport moderne et bénéficient de liaisons hebdomadaires avec la capitale grâce à la compagnie

aérienne nationale Garuda Indonesian Airlines (GIA).

Les routes, négligées pendant la longue période de troubles politiques, sont, depuis 1968, de nouveau entretenues ; de vieux cars, démodés mais encore robustes, permettent aux villageois de se rendre en ville pour commercialiser des produits agricoles ou bien à l'occasion des fêtes nationales ou religieuses.

Enfin, les Hollandais ont doté l'île de Java d'un réseau ferroviaire complet (6 640 km, sur lesquels circulent 900 locomotives et 22 000 voitures), qui permet, à partir de Jakarta, de gagner en une douzaine d'heures la grande métropole orientale de l'île, Surabaya.

Il y a deux itinéraires : l'un utilise le couloir de plaines au nord de Java, longe le littoral en passant par Cirebon, Semarang, Cepu et Surabaya ; le second, au sud, permet de se faufiler entre les volcans et emprunte la plaine de Jogjakarta dans toute sa longueur : c'est la ligne Jakarta-Bandung-Jogjakarta-Surakarta-Madiun-Mojokerto-Surabaya. Enfin, ces deux branches du réseau sont reliées à des dessertes locales, construites également par les Hollandais afin d'évacuer les produits agricoles des plantations commerciales de l'île.

B. D.

▶ *Djakarta / Indonésie.*

L'histoire de Java

Si, pour nous, Java désigne à présent la totalité de l'île, il ne désignait à l'origine que le pays javanais, ou javanophone, proprement dit, c'est-à-dire le Centre et l'Est. L'ouest de l'île, ou pays sunda, est occupé par un groupe ethno-linguistique assez différent, celui des Soundanais ; la langue soundanaise, quoique apparentée au javanais, possède un vocabulaire largement original. De nos jours encore, il arrive que les Javanais résidant à Jakarta (à l'ouest) disent qu'ils « rentrent à Java » lorsqu'ils retournent dans leur village, au centre ou à l'est.

Des origines à l'introduction de l'islām

C'est à Java central (plus exactement à Trinil, non loin de Surakarta) qu'ont été retrouvés pour la première fois les restes du fameux pithécanthrope et sur la côte sud (à Pacitan) qu'a été découvert l'un des plus anciens outillages lithiques. Peuplée à date très ancienne, l'île a également connu un développement important à l'époque néolithique, et de nombreux sites récemment fouillés sur la côte nord ont livré des poteries et des objets d'or. Java a, d'autre part, connu la civilisation dite « de Dông* Son », et des tambours de bronze y ont été retrouvés (de même que dans l'île voisine de Bali).

Les vestiges « historiques » les plus anciens ne remontent guère avant le ve s. apr. J.-C. C'est de ce siècle, en effet, que l'on date quelques inscriptions sur pierre trouvées dans la région de Jakarta et rédigées en sanskrit, dans une écriture dérivée d'un modèle indien (proche de l'écriture pallava). Il y est fait notamment mention d'un roi Pūrṇavarman, souverain du royaume de Taruma, qui s'occupe de faire creuser un canal. Après cette première lumière, le pays sunda retombe dans l'obscurité, et c'est à Java central, puis à Java oriental que nous trouvons les vestiges les plus grandioses et les plus caractéristiques de l'« époque indianisée ».

Du VIIe au Xe s., le centre de gravité de la culture indo-javanaise se trouve au centre de l'île (grands temples de Bārābudur* et de Prambanan) ; au Xe s., après un « cataclysme » dont l'épigraphie nous a conservé la date exacte (928), mais dont nous ignorons la nature, il se déplace brusquement à l'est. C'est là, à proximité du fleuve Brantas, que le roi Airlanga (ou Erlangga, XIe s.) reconstitue un royaume et que se succèdent trois grandes dynasties (dont les deux dernières ont laissé d'amples vestiges archéologiques) : celle de Kediri au XIIe s., celle de Singasari de 1222 à 1292, celle de Majapahit de 1923 au XVe s.

Au cours de ces quelque 1 000 ans d'indianisation (V^e^-XVe s.), tout se passe comme si l'influence de l'Inde, forte au début, s'atténuait peu à peu. Si les bas-reliefs du Bārābudur (VIIIe s.) peuvent rappeler les sculptures indiennes, ceux de Panataran (XIVe s.) sont plus originaux et annoncent par leurs formes anguleuses les figurines du théâtre d'ombres. Parallèlement, si l'iconographie des premiers temples peut s'expliquer par référence aux textes indiens (śivaites ou mahāyāniques), celle des temples ultérieurs s'inspire souvent de thèmes proprement javanais. On a pu parler d'un « substrat » ou d'un « vieux fonds » javanais, qui, surtout à partir du XIVe s., se serait affirmé de plus en plus nettement.

Toutefois, d'un bout à l'autre de cette longue période, la société javanaise présente en gros des caractéristiques constantes ; nous avons affaire à la même société agraire, encore très peu nombreuse, dispersée dans quelques clairières au sein de la grande forêt et fortement hiérarchisée : au sommet, le roi divinisé avec, autour de lui, les nobles *(kṣatrya)* et le clergé ; en dessous, les paysans, qui défrichent et cultivent les rizières irriguées.

L'ère moderne

Au XVe s., les conditions changent radicalement. Le centre de gravité se déplace une fois de plus et se reporte sur la côte septentrionale. De tout temps, c'est par cette côte (en javanais *Pasisir*) que les influences et les produits extérieurs avaient transité, mais jusqu'alors son rôle était resté comme subordonné à celui des royaumes de l'intérieur.

Cette fois, les marchands amènent avec eux l'islām, et cette nouvelle idéologie gagnera peu à peu l'île entière. Les ports de la côte, animés par la fougue de prédicateurs convaincus (la tradition nous parle des « neuf envoyés » d'Allāh, ou *wali songo*), deviennent les centres de nouvelles entités politiques, sortes de cités marchandes dirigées par des chefs religieux ou des sultans et dont la force réside non plus dans la riziculture, mais dans le grand commerce. Ainsi naissent Gresik, Tuban, Demak, Japara, Cirebon, Banten, toutes villes situées sur la côte et comportant d'importantes communautés étrangères : Indiens, mais aussi Persans, Arabes, Chinois et bientôt Portugais.

Avec le commerce, l'usage de la monnaie et l'islām se répandent une nouvelle langue, le malais, et une nouvelle vision du monde, qui privilégie l'individu et tient compte du devenir historique. Majapahit décline et disparaît (date traditionnelle : 1478) ; la vieille culture « indianisée », faite de traditions locales, d'hindouisme et de bouddhisme, ne se maintient qu'à Bali et dans quelques montagnes retirées de Java (massif du Tengger, à Java est, et pays Baduy, à Java ouest, où, de nos jours encore, l'islām n'a pu pénétrer).

Pourtant, la prépondérance du Pasisir ne dure pas. Dès la fin du XVIe s., le centre de gravité se reporte une fois de plus à l'intérieur, au centre même de l'île, là où, huit siècles plus tôt, les premières dynasties ont construit Bārābudur et Prambanan. Le petit royaume de Mataram triomphe de celui de Pajang, puis, sous l'impulsion de Senapati (1575-1601) et surtout du sultan Agung (1613-1645), grandit au point de devenir la principale puissance de Java. La culture javanaise qui s'y développe est en fait une sorte de syncrétisme cherchant à concilier les principes musulmans importés des ports du Pasisir avec des traditions plus anciennes, obscurément transmises depuis l'époque de Majapahit. La richesse est de nouveau fondée sur la terre ; la société, strictement hiérarchisée (la langue comporte des vocabulaires différents selon le niveau social des interlocuteurs), gravite autour de la personne du souverain (appelé *susuhunan*), et le palais *(keraton)* est considéré comme le centre d'un espace organisé en cercles concentriques ; plus on s'en éloigne, plus on perd en lumière et en densité.

Mataram parvient à s'imposer aux anciennes cités de la côte septentrionale (Surabaya, Tuban, Japara), mais n'arrive pas à avoir raison du nouveau port de Batavia, que les Hollandais viennent de fonder en 1619 dans l'ouest, en pays sunda. L'antique rivalité entre l'intérieur et la côte renaît sous une nouvelle forme : les marchands de la Compagnie hollandaise (Vereenigde Oost-Indische Compagnie, VOC) et l'aristocratie de Mataram ne cessent plus de s'affronter pendant deux siècles. Batavia marque un point lorsqu'en 1755 le traité de Giyanti scelle la division de Mataram en deux « principautés » : d'une part, le domaine du susuhunan, résidant à Surakarta (aussi appelé Solo), et, d'autre part, celui du sultan, résidant à Jogjakarta. La lutte ne s'achève vraiment qu'en 1830, avec l'échec de la dernière révolte nobiliaire, celle du prince Dipanegara.

Au cours du XIXe s., les conditions changent sensiblement. Le gouvernement de Batavia ne s'occupe plus seulement de commercer, mais cherche à exploiter directement les ressources de l'île (café, canne à sucre, indigo et, un peu plus tard, teck et hévéa). Vers 1810, le gouverneur Herman Willem Daendels fait construire une grande route longitudinale qui permet une meilleure mise en valeur du pays et qui, de nos jours encore, reste l'artère essentielle. Après l'abandon, en 1870, du trop célèbre « système des cultures » *(cultuurstelsel)*, le gouvernement favorise les plantations privées et équipe l'île d'un réseau ferré.

Cependant, la population de Java commence à croître selon un rythme exceptionnellement rapide : 9,5 millions d'habitants en 1845, 14 millions en 1865, 21,5 millions en 1885, 30 millions en 1905, près de 42 millions en

1930. Les autres îles de l'archipel sont loin de connaître une progression de cette ampleur, et le « poids » démographique de Java ne cessera plus de jouer un rôle déterminant à tous les niveaux, aussi bien sur le plan économique que sur le plan politique, tant à l'époque hollandaise qu'après l'indépendance. Aucune industrie ne vient résorber l'excédent démographique, et la place de l'artisanat traditionnel (notamment la teinture des étoffes à la cire, ou *batik*) reste limitée.

Les quelques efforts tentés pour établir des paysans javanais en dehors de Java (« transmigrants ») ont pratiquement échoué, et il n'y a d'issue que dans une intensification constante de l'agriculture, c'est-à-dire essentiellement de la riziculture irriguée. Depuis un siècle, les rizières n'ont cessé de s'étendre, et la superficie atteinte est pour ainsi dire maximale. Seule une amélioration des techniques traditionnelles de culture (déjà très raffinées) peut amener une amélioration de la production ; c'est ce qui est tenté actuellement avec la construction du barrage de Jati Luhur, à Java ouest, qui, en plus de son rôle hydro-électrique, permettra une meilleure irrigation, et avec l'emploi d'engrais chimiques et de nouvelles variétés de riz.

Le bond démographique n'a, cependant, guère transformé les mentalités, qui, dans la plupart des cas, sont restées très traditionnelles (les grandes villes mises à part). On distingue trois tendances ou « courants » *(aliran)* : *a*) les *priyayi*, héritiers de l'ancienne noblesse, continuent à cultiver les arts traditionnels (danse et théâtre d'ombres, ou *wayang*) ainsi qu'un art de la méditation proprement javanais *(kebatinan)* ; *b*) les *santri*, commerçants ou grands propriétaires, développent une culture fortement islamisée ; *c*) les *abangan* regroupent l'ensemble des paysans, encore restés proches de l'animisme ancestral.

D. L.

▶ *Empire colonial néerlandais / Indonésie.*

P. Gonnaud, *la Colonisation hollandaise à Java* (Challamel, 1905). / J. Bruhat, *Histoire de l'Indonésie* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1958 ; 2e éd., 1968). / E. H. G. Dobby, *South East Asia* (Londres, 1961 ; nouv. éd., 1968). / W. F. Wertheim, *Indonesian Society in Transition* (La Haye, 1963).

jazz

Ensemble de manifestations musicales produit par la rencontre du peuple noir des États-Unis avec des traditions culturelles blanches, et qui, depuis le début du XXe s., s'est imposé comme un vecteur décisif dans la musique occidentale.

« Le jazz a été trop souvent considéré comme une mode, mais une mode qui dure depuis vingt-cinq ans n'est plus une mode, c'est une époque. Il n'y a pas de musique qui puisse faire abstraction du jazz. » (Arthur Honegger, 1946.) Quant à l'attitude du public et de la critique, Erik Satie l'a définie par une boutade : « Ce que j'aime dans le jazz, c'est qu'il nous apporte sa douleur et qu'on s'en fout. »

L'origine du mot

L'étymologie du mot *jazz* est obscure. Le vocable fut adopté à partir de 1920 après avoir été imprimé pour la première fois en janvier 1917 dans la grande presse new-yorkaise à l'occasion de la venue de l'Original Dixieland Jass (ou Jasz, ou jaz, puis jazz) Band.

Selon Peter Tamony, une fusion de mots serait à l'origine du mot *jazz*. Il cite le verbe français *jaser*, que l'on retrouve dans le patois créole de la Louisiane, un pas de danse intitulé la *chasse*, le verbe anglais *chase* (poursuivre) et l'existence d'un spécialiste du cake walk, *Jasbo*. Cette fusion aurait été favorisée par l'emploi, par les Noirs des États-Unis, d'un terme de consonance identique, provenant de dialectes d'Afrique occidentale et utilisé argotiquement pour désigner l'acte sexuel, ce qui convenait fort bien pour caractériser une musique profane associée aux maisons closes de La Nouvelle-Orléans et peu conforme aux convenances morales qui contraignaient certaines danses dans la société américaine du début du XXe s.

Musique d'un peuple, peuple du blues

D'origine prolétarienne et associées à la danse, les premières manifestations du jazz instrumental furent d'emblée assimilées aux musiques « de divertissement ». Confrontés à la fois aux impératifs commerciaux, en tant que producteurs d'une musique « populaire », et à leur désir d'invention, les jazzmen furent amenés à mettre au point — au gré des modes, successives ou parfois simultanées — des formes musicales mixtes où entrent en jeu, de manière souvent contradictoire et selon des rapports de proportions variables, des éléments issus de diverses aires culturelles. Pour autant, l'histoire du jazz ne peut être réduite à une succession de styles et d'écoles dont le seul dénominateur serait le phénomène de mode. Le blues* et ses dérivés directs, à la façon d'une réserve souterraine, constituent pour les musiciens de jazz un axe sous-jacent et surtout une source de renouvellement, chaque fois qu'une « mode » semble avoir épuisé son potentiel créatif. Plus ou moins profondément, avec plus ou moins d'évidence, la musique négro-américaine porte trace de cette forme d'expression populaire que représente le blues (qui se fait en référence constante et directe avec la situation socio-économique de la communauté noire aux États-Unis), et ce, du jazz dit « de La Nouvelle-Orléans » au free* jazz. Au point que le poète noir LeRoi Jones a pu écrire dans son livre *Blues People* : « Le jazz est une musique fondée essentiellement sur le blues, dont le timbre et l'esprit lui ont été transmis pour ainsi dire sans changements, encore que les Noirs eussent appris à se servir des instruments européens à partir de la musique de marche européenne. »

Du travail des champs au travail du chant

Musique non écrite, née de l'improvisation à partir de thèmes et de rythmes folkloriques et exotiques, le jazz n'exista — pour l'historien — qu'à partir du moment où il fut enregistré, sauf en ce qui concerne le ragtime, style pianistique en vogue au début du XXe s. et dont nous avons une idée assez précise grâce à des partitions et des rouleaux de piano mécanique.

En revanche, il ne subsiste aucun témoignage direct des work songs (chants de travail) des esclaves, des chants religieux (v. negro spirituals), des danses (cake walks, bamboulas, réunions vaudou de Congo Square), des fanfares (v. Nouvelle-Orléans *[La]*), des spectacles de « minstrels », de tous ces chants et musiques du peuple noir des États-Unis antérieurs à l'invention du phonographe et qui sont à l'origine du jazz. Ces musiques négro-américaines « préphonographiques » constituent la préhistoire du jazz.

À New York, en 1917, l'Original Dixieland *Jass* Band enregistre pour la compagnie Victor. Paradoxalement (mais l'on verra que de tels « paradoxes » sont indissociables de l'histoire du jazz et de son contexte socio-économique), l'ODJB est exclusivement composé de musiciens blancs. Si ceux-ci obtiennent un vif succès de curiosité, leur musique n'était qu'une copie plus ou moins habile de ce qu'ils avaient entendu à La Nouvelle-Orléans.

Au début des années 20, des musiciens et des chanteurs noirs commencent de travailler dans les studios d'enregistrement : c'est ainsi que la chanteuse Mamie Smith enregistre *Crazy Blues* en 1920 ; l'année suivante, le pianiste James P. Johnson, puis, en 1923, la chanteuse Bessie Smith et l'orchestre du trompettiste King Oliver font connaître à travers leurs premiers disques une musique sinon plus « pure », du moins plus proche du mélange original.

Jugée « vulgaire », « obscène », « sauvage », dans la mesure où elle ne correspond pas aux critères esthétiques occidentaux — de « beauté », de « bon goût », de « pureté », d'« équilibre », etc. —, cette musique dérange et intrigue les auditeurs blancs à plusieurs niveaux : l'élément rythmique y est valorisé, elle semble être entièrement improvisée, et les sonorités obtenues par les musiciens noirs sur les instruments européens (principalement les cuivres des fanfares) correspondent, plutôt qu'à une « pureté idéale » et académique, à un travail de personnalisation et de vocalisation des timbres ; chaque musicien semble travailler sa sonorité, s'inventer une technique qui reflète et prolonge le chant, voire ses propres possibilités vocales. Sont ainsi mis en jeu des éléments empruntés à (ou imposés par) l'Occident : structures harmoniques des cantiques (indissociables de la tradition vocale négro-américaine dans la mesure où l'église fut longtemps pour les Noirs le seul lieu d'expression collective, musicale et politique), danses venues d'Europe (polka, quadrille, menuet), « blues notes » (v. blues) nées de la collision de la gamme européenne heptatonique avec des systèmes pentatoniques d'origine africaine.

L'improvisation

Les musiciens de jazz ont revalorisé et réintroduit dans l'univers musical occidental l'improvisation en tant que moyen d'expression privilégié. Les premiers jazzmen, souvent par « analphabétisme » musical — au regard des critères occidentaux académiques —, transformaient les thèmes qu'ils jouaient parce qu'ils n'en avaient que le souvenir (plutôt que la partition) et se contentaient de les paraphraser (Louis Armstrong devait, d'ailleurs, s'imposer comme le maître de ce procédé dit « de l'embellissement-ornementation »). Peu à peu, cette pratique fut remplacée par la « phrase-chorus », variation libre qui permettait au musicien de jouer à partir du canevas harmonique des thèmes, c'est-à-dire en inventant des lignes mélodiques absolument nouvelles et en réalisant du même coup des performances parfois spectaculaires. Les boppers développèrent à un haut degré l'improvisation sur les structures harmoniques, pour aboutir à un exercice de virtuosité et d'analyse musicale de plus en plus complexe. Cette exploration harmonique des thèmes (et les

contraintes encore imposées par le matériau thématique lui-même) portait en elle ses limites. Réinvestissant la pratique de l'improvisation collective, le free jazz sera à l'origine d'une nouvelle mutation dans la mesure où le thème sera utilisé non plus comme une base d'improvisation, mais comme un jalon dans le discours ou l'élément d'un collage.

La Nouvelle-Orléans, ville modèle

Si La Nouvelle-Orléans fut longtemps considérée comme le berceau du jazz et la musique que l'on y pratiquait comme la plus représentative d'une certaine « pureté » du jazz, c'est parce que cette ville, au début du siècle, constituait un exceptionnel mélange de races, de classes sociales et de cultures, et, en ce sens, les mariages musicaux qui y furent pratiqués préfiguraient la diversité et les contradictions du jazz à venir. En fait, il semble que le principal berceau du jazz, lieu de convergence et de cristallisation des formes vocales noires pré-jazziques, soit simplement la moitié sud des États-Unis et, dans une moindre mesure, la Californie. De même, le déclin de La Nouvelle-Orléans (marqué par la fermeture en 1917 de Storyville) n'est qu'un aspect du grand exode des masses noires : du Sud rural vers les villes industrielles du Nord, en plein développement depuis l'entrée en guerre des États-Unis. Cet afflux massif des Noirs, musiciens compris, devait assurer au jazz de nouvelles et infinies possibilités de profit. Au début des années 20, Chicago devient le centre actif de ce jazz, marqué par le blues du Sud et qui s'organise autour du trilogue trompette-clarinette-trombone. Les musiciens et les orchestres noirs qui représentent à Chicago ce style « New Orléans » (King Oliver, Louis Armstrong*, Jimmie Noone, Freddie Keppard, les frères Baby et Johnny Dodds, Jelly Roll Morton*) ne sont d'abord connus et appréciés que par un public local, surtout noir. Excités par le caractère « exotique » et la nouveauté de cette musique, quelques étudiants blancs vont pratiquer à leur tour l'improvisation collective. À la façon des musiciens de rock blancs, qui, pendant les années 60, s'efforceront de reproduire le style des grands bluesmen noirs, Bix Beiderbecke, Frank Teschemacher, Pee Wee Russell, Muggsy Spanier, Mezz Mezzrow, Benny Goodman*, Eddie Condon, Gene Krupa écoutent et imitent les orchestres de King Oliver, le Hot Five de Louis Armstrong, les Red Hot Peppers de Jelly Roll Morton... Mais ces jeunes Blancs apportent avec eux diverses traditions européennes et le souvenir du folklore blanc (skiffle, hillbilly), parfois même des éléments issus de la musique de concert occidentale. Par le procès d'occidentalisation, de blanchiment de la musique noire qu'il amorce, ce « style Chicago » est à l'origine d'un nouvel effet de mélange, en même temps qu'il annonce le « middle jazz » des années 30. Dans le même temps, un chef d'orchestre comme Paul Whiteman présente au grand public blanc une image du jazz, le « jazz symphonique », qui n'a que peu de rapports avec la musique noire originelle. Cette volonté de synthèse aura sur l'évolution du jazz, ainsi que sur son public, un effet décisif, notamment sur le plan commercial, déjà déterminant (utilisation de chansons à la mode, souci de plaire aux danseurs, exigences de l'industrie phonographique, etc.).

Ville moins industrielle que Chicago et, de ce fait, moins concernée par les préoccupations des prolétaires noirs que reflète le blues, mais plus marquée par les activités musicales blanches, New York prend peu à peu le relais de Chicago. Des pianistes de ragtime, puis de stride (v. pianistes de jazz) ont commencé d'y développer des formes plus sophistiquées. En même temps, le public et les producteurs de disques se découvrent des préférences pour certains musiciens : les plus remarquables, les plus spectaculaires par leur travail d'improvisation deviennent des « solistes », tandis que leurs partenaires moins brillants ne sont plus que des faire-valoir, des « accompagnateurs ». Déjà populaire à Chicago, Louis Armstrong devient ainsi la première « vedette » du jazz.

Crise et « swing craze »

Le jazz, industrie et musiciens, ne sera pas épargné par la dépression. Mais il y trouve, en se reconvertissant massivement en musique de divertissement et de danse, un nouvel élan économique, une raison d'être et une fonction sociale : la « folie du swing » (swing craze) sera utilisée, chez les Blancs comme chez les Noirs, pour chasser les idées noires, séquelles de la grande crise économique. Alors que les musiciens venus de La Nouvelle-Orléans étaient souvent analphabètes, nombre de Noirs plus jeunes savent lire, même une partition. Les danseurs ont besoin de bons orchestres, efficaces, qui les feront danser sur les rengaines à la mode ; les chefs d'orchestre recherchent les instrumentistes qualifiés. Aussi les grands orchestres noirs se multiplient-ils pendant les années 30 : Jimmie Lunceford, Chick Webb, Cab Calloway, Lucky Millinder, Claude Hopkins, Earl Hines, Benny Carter, Teddy Hill, Fletcher Henderson, Duke Ellington*... Si le commerce et la publicité font alors de Benny Goodman le « Roi du swing » (comme elles ont déjà fait de Paul Whiteman le « Roi du jazz » !), deux noms dominent néanmoins : Louis Armstrong, en tant que soliste et improvisateur, et Duke Ellington, dont le travail orchestral marquera toute l'histoire du jazz. Au sein des grands orchestres, d'autres solistes commencent à s'imposer : les saxophonistes Coleman Hawkins, Lester Young, Benny Carter et Johnny Hodges, le trombone Jimmy Harrisson, le batteur et vibraphoniste Lionel Hampton. Pour des raisons économiques ou pour retrouver l'esprit du blues et la liberté de l'improvisation collective, de petites formations apparaissent, régulières (comme celle du pianiste Fats Waller) ou réunissant quelques musiciens qui travaillent habituellement dans un « big band ». C'est l'époque où les musiciens recherchent, surtout au fil des improvisations, à charmer l'auditoire et à faire étalage de virtuosité. Ainsi, Art Tatum se révèle comme le plus technicien des pianistes : l'instrument devient plus important que le musicien. C'est aussi l'époque où les batteurs* Jo Jones, Cozy Cole, Sidney Catlett et Chick Webb définissent avec une perfection quasi métronomique le plus haut point d'équilibre du phénomène du swing. Musique nègre occidentalisée et industrialisée, le jazz, par le biais de la danse et grâce à son nouveau public d'adolescents, acquiert une dimension nationale à partir des années 30 aux États-Unis. Et tout le monde finit par s'y intéresser. Autour de Benny Goodman, imitateurs, disciples et adaptateurs se multiplient : les frères Jimmy et Tommy Dorsey, Glen Gray et son Casa Loma Orchestra, Bob Crosby, Charlie Barnet, Red Norvo, Artie Shaw, puis Glenn Miller, Woody Herman, Gene Krupa, etc.

Parallèlement à ce courant « swing », un phénomène musical se développe à Kansas City, qui correspond au premier effort collectif de renouvellement et de revalorisation des éléments nègres. Si ce mouvement a pu naître à l'écart des pressions économiques et culturelles blanches, c'est que Kansas City avait été dès la fin du XIXe s. le lieu d'un important exode de paysans noirs originaires des bords du Mississippi. Aussi le jazz va-t-il pouvoir s'y développer dans une semi-liberté, dans le décor culturel et social du blues campagnard et pour un public essentiellement noir. De fait, les grands orchestres de Kansas City sont marqués plus profondément par le blues que ceux de New York. C'est là que Lester Young, dans l'orchestre de Count Basie, qui n'a pas encore une réputation nationale, commence de définir son style, que le boogie-woogie, une des formes pianistiques du blues, devient un des éléments déterminants du nouveau langage orchestral, que le shout (cri) s'impose pour des chanteurs comme Jimmy Rushing comme le seul procédé permettant à l'expression vocale de ne pas être étouffée par la masse orchestrale ; c'est là aussi que Charlie Parker (dans l'orchestre du pianiste Jay McShann, un des principaux représentants de ce retour au blues) peut travailler à un renouvellement formel annonciateur du be-bop.

Le swing

Du verbe anglais *to swing*, balancer.

• Qualité rythmique caractéristique de la musique négro-américaine, le swing correspond au balancement d'un temps vers l'autre et à un effet de tension et de détente. Longtemps considéré comme un critère essentiel de jazzité, il est divers, variable, diffère selon les individus, les styles, les époques et les tempos (vitesse d'exécution) des œuvres de jazz. En fait, on pourrait définir le swing comme une projection de la gestuelle des danseurs sur le texte musical.

• Aux États-Unis, à partir de 1935 et jusqu'au milieu des années 40, le mot *swing* fut employé pour désigner un style de jazz, indépendamment de ses qualités rythmiques, mais en référence directe à une éventuelle utilisation de cette musique par les danseurs.

La première révolution

À la fin des années 30, les improvisateurs semblent avoir atteint un point limite dans l'exploitation des schémas traditionnels : comment surpasser un pianiste comme Art Tatum ? Jouer de la trompette « mieux » qu'Armstrong ? ou du saxophone sans subir l'influence de Coleman Hawkins ? Tout en tenant compte des objectifs de « joliesse » mélodique en vigueur et en utilisant le même répertoire de base, emprunté en grande partie aux chansons et aux opérettes de Broadway.

À Harlem, simultanément à la guerre et aux émeutes des chômeurs noirs, une révolte couve du côté des jazzmen. Leur travail dans les grands orchestres (dont il faut, cependant, excepter ceux de Duke Ellington et de Count Basie)

est de plus en plus stéréotypé et mécanisé : le rôle des improvisateurs et des arrangeurs est limité et conditionné par les exigences de la danse ; ils sont peu à peu réduits à « valoriser » les rengaines de Broadway ou à édulcorer le blues pour le rendre acceptable à tous les publics. Annoncée par le guitariste Charlie Christian, la chanteuse Billie Holiday, le saxophoniste Lester Young, une génération de jeunes musiciens noirs (Charlie Parker, John « Dizzy » Gillespie, Thelonious Monk, Miles Davis...), refusant le conformisme croissant, va bouleverser les règles et les structures de l'époque, tout en surpassant les musiciens plus âgés au niveau de la virtuosité. Suscitant l'hostilité des amateurs et critiques conservateurs, cette révolution du bebop* sera contrebalancée par des mouvements contradictoires : retour aux « sources » et à une illusoire « pureté » du jazz (« New Orléans Revival »), en opposition aux effets « modernistes » du bop, mais aussi obligation pour les partisans du bop de poursuivre le travail exploratoire de Parker et de ses compagnons. En fait, le be-bop provoquera une série de réactions : jazz cool, où prédominent les musiciens blancs, hard bop, puis funky et soul, qui visent à revaloriser et à actualiser la tradition vocale négro-américaine religieuse et profane... Ainsi les années 50 serontelles marquées par un retour massif du blues dans le jazz, jusqu'aux titres des œuvres qui indiquent le souci des musiciens de se référer à l'histoire et aux traditions de la communauté noire. Importance du blues, de la vocalité, voire du cri, mutation et développement des activités politiques des Noirs, auxquelles certaines œuvres (de Charles Mingus et de Max Roach notamment) font explicitement référence : en 1960, toutes les conditions sont réunies pour que le passage du jazz au free* jazz soit inévitable et parfaitement logique.

Tout se passe comme si la musique négro-américaine avait atteint un point de non-retour et, avec le free jazz, un paroxysme quasi insupportable pour le public conservateur. Dans la mesure où le free jazz ne remplit plus la fonction distractive considérée jusqu'alors comme indissociable du jazz, c'est le rock and roll — sous-produit d'une rencontre du blues et du folklore blanc — qui sera pour la jeunesse occidentale objet de divertissement et musique de danse. Tandis que la musique « pop » récupère et exploite procédés et éléments formels du blues (justifiant d'ailleurs, un peu plus tard, une sorte de « blues revival » comparable au « New Orleans Revival » des années 40 et la vogue de la soul music vocale), le free jazz réinvestit, du blues toujours proche, non seulement le caractère « vocal » des sonorités, mais surtout un ton protestataire et agressif indissociable de la situation économique et politique du peuple négro-américain.

Le jazz en France, en Europe, dans le monde

« Le jazz est le seul véritable moyen de communication international actuellement pratiqué dans le monde, l'unique façon de parler un langage créateur, avec une intensité et une pertinence égales, aux hommes du monde entier » (Eldridge Cleaver).

Dès le milieu des années 20, le jazz, associé à la vogue du charleston, éveille à Paris l'intérêt de jeunes intellectuels et artistes, notamment dans le milieu surréaliste. Qu'il s'agisse de copies ou de l'original, la musique négro-américaine, en même temps que l'art nègre, est à la mode dans ces cénacles. En 1932, après la venue d'Armstrong en Europe, se crée en France, sous l'impulsion d'Hugues Panassié, de Charles Delaunay et de Pierre Nourry, le Hot Club de France, association destinée à promouvoir le jazz. Le guitariste Django Reinhardt s'impose alors comme le premier jazzman européen parfaitement original. La même fièvre suscite en Grande-Bretagne et en Suède des vocations musicales et journalistiques. Pendant l'occupation allemande, coupé des États-Unis, le jazz français bénéficie de la popularité du swing et suscite l'enthousiasme des « zazous ». Nombre de musiciens (le saxophoniste Alix Combelle, le trompettiste Aimé Barelli, le clarinettiste Hubert Rostaing, le batteur Pierre Fouad, l'accordéoniste Gus Viseur...) enregistrent et jouent en public.

À partir de 1944, les tendances musicales apparues aux États-Unis déterminent de nouveau l'orientation du jazz européen. À Paris, le New Orléans Revival est illustré par Claude Luter, tandis que d'autres jeunes musiciens commencent à se passionner pour les innovations du be-bop. Mais le recul géographique et le poids des traditions culturelles seront toujours à l'origine d'un décalage des musiciens et amateurs européens par rapport aux styles et aux modes qui apparaissent aux États-Unis. Dans la mesure où l'Europe ne pouvait avoir du jazz américain qu'une connaissance indirecte et retardée (disques, presse, puis concerts), cet éloignement a pu jouer comme décentrement, conférant ainsi à la réflexion critique une certaine perspective qui explique que, pendant longtemps, la critique européenne ait eu — au niveau culturel, sinon directement au niveau commercial — un rôle relativement plus important que la critique américaine. Le développement considérable des moyens de communication et de diffusion, l'assouplissement de certaines barrières politiques et commerciales favoriseront à partir des années 60 une parfaite universalisation du jazz. Jazzmen et jazzfans, festivals et revues spécialisées se multiplieront aussi bien au Japon qu'en Hongrie, en Australie qu'en Argentine ou en Pologne.

P. C. et F. T.

A. Schaeffner et A. Coeuroy, *le Jazz* (Delpeuch, 1926). / R. Goffin, *Aux frontières du jazz* (Éd. du Sagittaire, 1932). / H. Panassié, *le Jazz Hot* (Corrêa, 1934) ; *Histoire du vrai jazz* (Laffont, 1959). / B. Ulanov, *A History of Jazz in America* (New York, 1950 ; trad. fr. *Histoire du jazz*, Buchet-Chastel, 1955). / A. Hodeir, *Hommes et problèmes du jazz* (Flammarion, 1954) ; *les Mondes du jazz* (U. G. E., 1970). / H. Panassié et M. Gautier, *Dictionnaire du jazz* (A. Michel, 1954 ; nouv. éd. 1971). / L. Feather, *Encyclopedia of Jazz* (New York, 1955). / L. Malson, *les Maîtres du jazz* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1955 ; 6e éd., 1972) ; *Histoire du jazz* (Rencontre, Lausanne, 1967). / N. Shapiro et N. Hentoff, *Hear me Talkin' to ya* (New York, 1955 ; trad. fr. *Écoutez-moi ça*, Corrêa, 1956). / M. W. Stearns, *The Story of Jazz* (Oxford, 1956). / J. E. Berendt, *Das neue Jazzbuch* (Francfort, 1959 ; trad. fr. *le Jazz, des origines à nos jours*, Payot, 1963). / R. Horricks, *These Jazzmen of Our Time* (New York, 1959 ; trad. fr. *Jazzmen d'aujourd'hui*, Buchet-Chastel, 1960). / *LeRoi Jones, Blues People. Negro Music and White America* (New York, 1963 ; trad. fr. *le Peuple du blues*, Gallimard, 1968) ; *Black Music* (New York, 1967 ; trad. fr. *Musique « noire »*, Buchet-Chastel, 1969). / A. Clergeat, *Dictionnaire du jazz* (Seghers, 1966). / B. Vian, *Chroniques de jazz* (la Jeune Parque, 1967 ; nouv. éd., U. G. E., 1971). / F. Ténot et P. Carles, *Dictionnaire du jazz* (Larousse, 1967). / P. Carles et J.-L. Comolli, *Free Jazz et Black Power* (Champ libre, 1971). / H. Renaud (sous la dir. de), *Jazz classique et jazz moderne* (Casterman, 1971 ; 2 vol.). On peut également consulter les principales revues françaises : *Jazz Hot, Jazz Magazine, Bulletin du Hot Club de France.*

Jean-Baptiste (saint)

Fondateur d'un mouvement religieux juif, décapité sur l'ordre du tétrarque Hérode Antipas vers 28 apr. J.-C. Contemporain du Christ, il est considéré par la tradition chrétienne comme le Précurseur du Messie.

Les Évangiles ouvrent leurs récits sur le ministère de Jésus par de brèves notices consacrées à Jean-Baptiste. La tradition chrétienne a fait de celui-ci le précurseur de Jésus de Nazareth et réduit son rôle à l'annonce du Messie. Il n'y a pas longtemps encore, Jean-Baptiste n'était connu que par les Évangiles et par quelques lignes de l'historien juif Flavius Josèphe. Mais les manuscrits de la mer Morte* ont provoqué un renouveau d'intérêt à son égard et donné à son personnage un nouveau relief.

Le prophète du désert

Pour être compris, le personnage de Jean-Baptiste doit être replacé dans son contexte historique. Le judaïsme du début de l'ère chrétienne n'est pas une religion monolithique. Qui a lu l'Évangile connaît les tendances majeures qui s'affrontent alors : les pharisiens, les sadducéens et les zélotes (v. Jésus). Josèphe mentionne en outre les esséniens, sur lesquels les manuscrits de la mer Morte ont apporté des lumières nouvelles. Mais ces groupes ne représentent pas à eux seuls la réalité complexe et mouvante du judaïsme. En marge évoluent une multitude de conventicules sur lesquels nous ne disposons, à la vérité, que d'informations fragmentaires. Parmi ces sectes apparaît le groupe « baptiste », essentiellement caractérisé par l'importance que ses adeptes donnaient au rite du baptême. Grâce aux Évangiles et à Josèphe, nous connaissons mieux une de ces sectes, celle de Jean dit « le Baptiste ».

Jean-Baptiste mène dans le désert de Judas une vie d'ascète, entouré d'un petit groupe de disciples. Prédicateur très écouté du peuple, il donne un enseignement rigoureux et fait entendre un vigoureux appel à la pénitence. Ses exhortations à la justice, à la miséricorde et à l'amour du prochain font écho aux exigences des prophètes bibliques. Le baptême qu'il donne dans les eaux du Jourdain est un rite de purification qui symbolise la pureté du cœur acquise par la repentance. En cela, il diffère du baptême chrétien, qui, en tant que sacrement, est porteur d'une vie nouvelle. Mais ce baptême n'a pas une signification seulement morale. Il est en rapport avec le Messie qui vient : c'est le sceau qui marquera les élus du royaume messianique ; en ce Ier s. apr. J.-C., l'attente du Messie libérateur du peuple juif était intense en Israël.

Ce dernier aspect de la prédication du Baptiste paraîtra inquiétant aux autorités en place. Hérode Antipas, qui est atteint dans sa vie privée par les rudes exigences morales du prophète et qui redoute les remous nationalistes que pouvait susciter ce mouvement, fait arrêter Jean, qui sera décapité dans sa prison (v. 28 apr. J.-C.). N'accordons pas trop crédit à la fameuse danse de Salomé.

Jean l'essénien ?

Dans la mesure où nous connaissons la pensée des esséniens de la mer Morte (tous les textes découverts ne sont pas encore exploités), nous pouvons prudemment avancer que le message de Jean-Baptiste n'est pas sans rapport avec les idées de Qumrān (endroit où

furent découverts à partir de 1947 les célèbres manuscrits dits « de la mer Morte »). Le lieu de la prédication du Baptiste sur les bords du Jourdain est à situer précisément à quelques kilomètres au nord de Qumrān. Jean a-t-il appartenu à cette communauté avant de constituer autour de lui un groupe de disciples ? On ne saurait avec certitude ni l'affirmer ni le nier. Toujours est-il que l'on peut sentir certains points de contact. Le baptême de Jean rappelle les baptêmes esséniens, et le message que celui-ci prêche n'est pas sans analogie, dans ses grandes lignes, avec la doctrine de l'essénisme de Qumrān.

Mais ces indices convergents ne suffisent à étayer la certitude que Jean soit essénien. Les différences que l'on peut constater le feraient plutôt apparaître comme un dissident de l'essénisme. Son baptême, à la différence de celui des esséniens, n'est reçu qu'une fois et a une signification plus nette dans le sens de l'appartenance au futur royaume messianique. Le message de Jean est plus ouvert, plus missionnaire, et celui-ci ne confine pas ses fidèles dans la solitude du désert. Lui et ses disciples apparaissent plutôt comme le chaînon ou l'un des chaînons entre l'essénisme et le christianisme. Ce lien est d'ailleurs suggéré par les Évangiles eux-mêmes dans le récit du baptême de Jésus par Jean-Baptiste. Quels furent les rapports de Jésus et de Jean ? La question sera abordée ailleurs (v. Jésus). Toutefois, il est un fait certain que, dans l'état des recherches actuelles, l'historien est « contraint à donner plus d'importance aux relations de Jésus avec Jean-Baptiste, en particulier à situer son activité, sa manière d'agir, son enseignement par rapport à celui de Jean » (Xavier Léon-Dufour).

La survie de Jean-Baptiste

Le mouvement religieux animé par Jean-Baptiste a survécu à son fondateur. Nous en retrouvons les traces dans les Évangiles, à travers les rivalités qui opposent les disciples de Jean à ceux de Jésus (Jean, III, 22 à 30). Les deux premiers disciples de Jésus lui viennent de l'entourage du Baptiste (Jean, I, 35 à 40). Dans les Actes des Apôtres (XIX, 1 à 7), nous apprenons que Paul rencontre des disciples qui n'ont reçu que le baptême de Jean. Le mouvement baptiste disparut, peu à peu absorbé soit par le christianisme, soit par le judaïsme et même, à la limite, par l'islām. Plusieurs sourates du Coran sont consacrées au Baptiste, et Mahomet a vu en lui un grand prophète.

Il existe encore en Iraq une secte qui se réclame de Jean-Baptiste, celle des *mandéens*, ou *chrétiens de saint Jean*. Certains savants ont pensé y retrouver les lointains descendants du prophète des bords du Jourdain. En réalité, des études sérieuses faites depuis une cinquantaine d'années ont amené les chercheurs à conclure que nous sommes bien en présence de traditions dont le fonds remonte à un baptisme sans doute antérieur au Nouveau Testament, mais repris ultérieurement et modelé par des influences chrétiennes et musulmanes dans lesquelles Jean-Baptiste lui-même paraît n'avoir joué aucun rôle.

La prédication de Jean-Baptiste n'aurait été qu'un épisode assez banal dans l'histoire de la pensée juive du Ier s. si le christianisme n'en avait subi l'influence à ses débuts.

I. T.

▶ *Jésus / Mandéisme / Morte (manuscrits de la mer).*

📖 **M. Goguel, *Au seuil de l'Évangile. Jean-Baptiste* (Payot, 1928). / E. Lohmeyer, *Das Urchristentum*, t. I : *Johannes der Täufer* (Göttingen, 1932). / J. Thomas, *le Mouvement baptiste en Palestine et en Syrie* (Duculot, Gembloux, 1935). / C. H. Kraeling, *John the Baptist* (New York, 1951). / J. Steinmann, *Saint Jean-Baptiste et la spiritualité du désert* (Éd. du Seuil, 1955). / J. Daniélou, *Jean-Baptiste, témoin de l'Agneau* (Éd. du Seuil, 1964). / C. Scobie, *John the Baptist* (Londres, 1964).**

Jean Chrysostome (saint)

(Antioche v. 344 - près de Comana, Cappadoce, 407), évêque de Constantinople (397-404), Père de l'Église grecque.

Le ciel clair d'Antioche

Jean, que les générations suivantes appelleront Chrysostome, c'est-à-dire « Bouche-d'Or », à cause de son exceptionnelle éloquence, est élevé par sa mère, restée veuve à vingt ans. De son père nous savons seulement que, mort très tôt, il était officier supérieur. Il fréquente l'école du rhéteur Libanios (314 - v. 393), qui lui enseigne l'art de l'éloquence et le met en contact avec les grands classiques, en particulier Démosthène et Platon. Sous la direction de Diodore de Tarse († v. 392), il s'initie à la théologie et à l'étude de la Bible.

Très tôt, il se sent attiré par l'idéal monastique et, vers 374, sans doute après la mort de sa mère, il rejoint dans la montagne proche d'Antioche un vieil ermite dont il partage la vie pendant quatre ans. Puis, s'engageant davantage, il se retire seul dans un ermitage. Mais les austérités qu'il s'impose compromettent définitivement sa santé et l'obligent à rentrer à Antioche.

Ordonné prêtre en 386, Jean se voit confier par son évêque, peu doué pour la parole, la charge de prêcher dans les principales églises de la cité. De 386 à 397, il acquiert dans ce ministère une réputation d'orateur inégalé. Il n'a pourtant pas la prestance et l'organe d'un tribun ; sa voix est sans force, sa taille petite, sa santé chancelante, son allure effacée. Mais il est orateur-né ; il galvanise son auditoire, qui manifeste son admiration par de bruyants applaudissements. C'est la période la plus heureuse et la plus calme de son existence.

L'épiscopat des tribulations

La réputation de Jean d'Antioche va valoir à celui-ci une promotion qui causera son malheur. En 397, Nectaire, évêque de Constantinople, meurt, et Jean se trouve, sans l'avoir désiré, élu au siège épiscopal de la cité impériale.

Mal préparé à sa nouvelle charge, il ne sera pas l'homme de la situation. L'atmosphère de Constantinople, avec ses coteries, ses intrigues de cour, n'est pas celle de la calme et provinciale Antioche. Jean n'est ni diplomate ni mondain ; ses adversaires l'accuseront d'être autoritaire et cassant. Son prédécesseur, qui aimait le faste, était un évêque accommodant ; le clergé et les moines en ont pris à leur aise avec la discipline ecclésiastique. Jean arrive avec un plan de réformes rigoureuses, qu'il va mettre en œuvre avec la raideur de son tempérament. Mais clercs et moines s'insurgent et opposent une résistance active. Dans l'ardeur de son zèle réformateur, Jean intervient dans les affaires religieuses de la province d'Éphèse. Une histoire de moines d'Égypte réfugiés à Constantinople et accusés d'hérésie l'oppose au patriarche d'Alexandrie, l'influent et vindicatif Théophile († 412). Les relations de l'évêque avec le palais impérial commencent aussi à se dégrader. Les sermons où Jean attaque, avec sa fougue habituelle, le luxe de la Cour et des classes dirigeantes finissent par provoquer de l'irritation en haut lieu. Certaines dames de la Cour desservent l'évêque auprès de l'impératrice Eudoxie, qui règne sur l'empire et sur l'esprit de son mari, le falot empereur Arcadius. D'autant que Jean n'épargne rien ni personne : prenant la défense d'une veuve lésée par le pouvoir impérial, il évoque dans une homélie la figure de Jézabel, la reine impie de la Bible (I, *Rois*, XXI), qui avait fait tuer Nabot pour le dépouiller de son bien ; l'impératrice, non sans raison, se sent visée.

Ce front d'oppositions mondaines, politiques et ecclésiastiques aboutit en 403 à la déposition de l'évêque et à son envoi en exil. Mais, après quelques jours, la situation est renversée. Le mécontentement populaire et un accident survenu au palais (une fausse couche de l'impératrice), interprété comme un signe du ciel, font revenir l'autorité impériale sur sa décision. La trêve, pourtant, ne dure que quelques semaines. Les rancunes accumulées contre Jean sont trop vives, et lui-même n'a pas un tempérament capable de garder des ménagements. L'hostilité renaît plus vive que jamais entre l'évêque et l'impératrice. Parlant sur la décapitation de Jean-Baptiste, Jean commence son sermon en ces termes : « Une fois de plus Hérodiade se déchaîne [...] une fois encore elle réclame la tête de Jean. » Hérodiade, c'est, en l'occurrence, Eudoxie : l'allusion est transparente et comprise de tous.

Le 9 juin 404, un nouvel ordre de bannissement est signé. Après trois ans d'un dur exil, Jean mourra dans un petit village sur les bords de la mer Noire. « Gloire à Dieu pour tout » seront les dernières paroles qui sortiront de la « Bouche-d'Or ».

La gloire de Jean Chrysostome a été incomparable, mais ce n'est pas au théologien qu'elle est allée : ses conceptions théologiques ne sont ni originales ni profondes. Le renom s'est attaché à l'orateur, et, fait assez remarquable, ses sermons sont peut-être les seuls de l'antiquité grecque chrétienne qui puissent encore de nos jour servir à la prédication. Ils sont si directs, si vivants qu'ils paraissent ne pas avoir vieilli.

I. T.

▶ *Chrétiennes (littératures) / Patrologie.*

📖 **C. Baur, *Der heilige Johannes Chrysostomus und seine Zeit* (Munich, 1929-30 ; 2 vol.). / A. Moutard, *Saint Jean Chrysostome, sa vie, son œuvre* (Procure générale, 1949). / A. J. Festugière, *Antioche païenne et chrétienne. Libanius, Chrysostome et les moines de Syrie* (E. de Boccard, 1959). / S. Verosta, *Johannes Chrysostomus* (Vienne, 1961). / B. H. Vandenberghe, *Saint Jean Chrysostome et la parole de Dieu* (Éd. du Cerf, 1962). / H. Tardif, *Jean Chrysostome* (Éd. ouvrières, 1963). / E. Rome, *Actualité de saint Jean Chrysostome* (La Colombe, 1964).**

Jean de la Croix (saint)

Docteur de l'Église (Fontiveros, prov. d'Ávila, 1542 - Úbeda 1591).

Pour beaucoup, Jean de la Croix est avant tout le poète de la nuit, cette nuit lumineuse et profonde d'Espagne qu'il a chantée dans un poème et dont il a, par la suite, développé le symbolisme si riche.

Par une nuit obscure
Ardente d'un amour plein d'angoisse,
Oh ! l'heureuse fortune !
Je sortis sans être vue,
Ma maison étant désormais en repos.

Jean de la Croix est, en effet, un des meilleurs poètes lyriques de l'Espagne du XVIe s. Il n'a pas d'abord songé à être un auteur spirituel dont les œuvres seraient destinées à l'imprimerie. C'est la pression des circonstances et l'appel de ceux et celles qu'il a rencontrés sur sa route qui l'ont décidé à écrire le commentaire de ses poèmes. En dépit de leur rédaction occasionnelle, les quatre grands traités du « docteur mystique » forment un tout : *la Montée du mont Carmel* et *la Nuit obscure* montrent l'une le travail personnel de dépouillement de l'être en marche vers Dieu, l'autre l'action directe de Dieu sur celui qui subit passivement cette action. Ce sont deux aspects, parfois simultanés, d'une même phase de la vie spirituelle. *Le Cantique spirituel* continue à décrire cet itinéraire là où *la Nuit obscure* l'avait laissé : ce sont les splendeurs de l'union à Dieu dans la joie de l'amour récompensé dès ici-bas. *La Vive Flamme d'amour* peint le sommet de cette union. Est ainsi décrit le cheminement spirituel du baptisé désireux de parvenir à l'union avec Dieu, que le Christ Jésus a demandée à son Père au soir du jeudi saint pour tous ceux qui croiraient en lui.

L'Espagne du XVIe s. connaît un vrai drame spirituel : celui qui se joue autour non pas du protestantisme, mais de l'illuminisme* né de la protestation contre le formalisme régnant et l'absence d'intériorité dans la prière. Les illuminés remettent alors en honneur l'oraison et le recours à l'Esprit-Saint qui « illumine » les cœurs. Les uns demeurent fidèles à l'enseignement de l'Église, tandis que d'autres rejettent toute autorité et toute loi.

La foi en l'importance de la relation personnelle au Christ, au sein de la prière — de la prière privée comme de la prière liturgique —, alimente la réflexion de saint Jean de la Croix. Non sans témérité, celui-ci se situe à égale distance d'un illuminisme doctrinal et d'un légalisme proche du pharisaïsme. Sa doctrine sauve tout ce qu'il y a de valable dans les protestations des illuminés, mais s'appuie toujours sur une théologie de la foi fondée sur la tradition et pourtant novatrice dans la mesure même où elle répond aux problèmes d'actualité.

Saint Jean de la Croix décrit un cheminement spirituel qui prend le chrétien tout au début de ses premiers efforts vers Dieu pour l'amener à une union avec Dieu telle que les plus grands saints l'ont connue. Mais il ne se borne pas à décrire un cheminement. Il est aussi le maître d'une doctrine dont les principes essentiels structurent solidement toute sa pensée. Or, le centre vivant de cette doctrine, c'est que Dieu seul est. Comme peu d'autres, Jean de la Croix a le sens de Dieu, de la transcendance de Dieu, du Dieu de Jésus-Christ. Encore faut-il bien préciser que, pour lui, Dieu est transcendant non pas uniquement parce que sa grandeur dépasse tout ce que nous pourrions imaginer, mais aussi parce que sa beauté est au-delà de toute beauté et que son amour et sa tendresse pour l'homme sont sans commune mesure avec l'amour et la tendresse que nous pourrions connaître ici-bas. Or, ce Dieu transcendant s'est dit lui-même avec des mots humains dans la révélation.

De là, pour Jean de la Croix, l'importance de la foi, on pourrait dire de la transcendance de la foi, qui permet d'atteindre Dieu dans sa réalité et aussi de saisir les réalités terrestres dans leur profondeur d'être, enracinées qu'elles sont dans l'être de Dieu, qui, seul, leur donne leur sens définitif. De là découle aussi la gratuité du don que Dieu nous fait dans le Christ Jésus. Rien ne doit jamais porter atteinte à l'absolue suffisance de ce don.

Cette doctrine fortement synthétisée autour du sens du Dieu de Jésus-Christ, Jean de la Croix l'a formulée sur les instances des Carmes* et des Carmélites, mais il n'a pu s'empêcher lui-même de noter le caractère universaliste de son enseignement.

C'est peut-être le dévoilement de la richesse symbolique de la « nuit » qui constitue l'apport le plus original de son enseignement. Essentiellement, la nuit est un passage : passage de l'état d'enfant à celui d'adulte, passage du vieil homme à l'homme nouveau, passage de la vie de fils d'homme à la vie de fils de Dieu, passage de la mort à la vie. La nuit est donc le symbole pascal par excellence.

Toute la doctrine de Jean de la Croix est inspirée de l'Évangile, tout le cheminement qu'il décrit est chrétien. Car le Christ est au cœur de tout ce qu'il enseigne, y compris de la connaissance mystique de Dieu. Il n'y a pas d'au-delà du Christ ni d'au-delà de sa parole. Il faut aller non pas au-delà des mots et des faits, mais au cœur des mots et des faits. Il est bien vrai que « l'âme doit plutôt connaître Dieu par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il est », mais cela montre que la négation se situe au cœur même des affirmations contenues dans la parole de Dieu.

Au terme de ce cheminement, Jean de la Croix nous décrit un être « possédé par Dieu », dont le type le plus pur est celui de la Vierge Marie, qui a été totalement, et durant toute sa vie, sous la motion de l'Esprit-Saint.

On a coutume d'insister sur la qualité exceptionnelle de la contemplation que décrit l'auteur du *Cantique spirituel* ou de *la Vive Flamme d'amour*. C'est juste. Mais ce serait mutiler son œuvre que d'omettre de dire la qualité de l'amour du prochain que ces mêmes ouvrages décrivent aussi. Peut-être qu'une des pensées les plus typiques du saint est celle-ci : « Là où il n'y a pas d'amour, mettez de l'amour, et vous recueillerez de l'amour. »

L'aspect abrupt, radical de la pensée et de la doctrine de Jean de la Croix explique sans doute l'attrait que celui-ci exerce à l'heure présente et que concrétisent ces lignes du cardinal Garrone : « Exigeant, absolu, avide de réel et finalement à la recherche de Dieu, l'homme de ce temps pourrait bien avoir en saint Jean de la Croix le maître même qu'il cherche. »

Principales œuvres

- Les poèmes : *le Cantique spirituel, la Source, la Nuit obscure.*
- Les grands traités, commentaires des poèmes : *la Montée du mont Carmel, la Nuit obscure, le Cantique spirituel, la Vive Flamme d'amour.*

L. M.

▶ *Carmes / Thérèse d'Ávila (sainte).*

J. Baruzi, *Saint Jean de la Croix et le problème de l'expérience mystique* (Alcan, 1924). / François de Sainte-Marie, *Initiation à saint Jean de la Croix* (Éd. du Seuil, 1945 ; nouv. éd., 1960). / Y. Pellé-Douël, *Saint Jean de la Croix et la nuit mystique* (Éd. du Seuil, 1960). / G. Morel, *le Sens de l'existence selon saint Jean de la Croix* (Aubier, 1960-61 ; 3 vol.). / P. Bruno de Jésus-Marie, *Saint Jean de la Croix* (Desclée De Brouwer, 1961). / J. Orcibal, *Saint Jean de la Croix et les mystiques rhéno-flamands* (Desclée De Brouwer, 1966). / Lucien Marie de Saint-Joseph, *l'Expérience de Dieu. Actualité du message de saint Jean de la Croix* (Éd. du Cerf, 1968). / A. Bord, *Mémoire et espérance chez Jean de la Croix* (Beauchesne, 1971). / R. Duvivier, *la Genèse du « Cantique spirituel » de saint Jean de la Croix* (les Belles Lettres, 1971) ; *le Dynamisme existentiel dans la poésie de Jean de la Croix* (Didier, 1972).

Jalons biographiques

1542 (24 juin) Naissance de Jean de Yepes en Vieille-Castille.

1563 Entrée chez les Carmes mitigés de Medina del Campo.

1567 Ordination ; rencontre de sainte Thérèse* d'Ávila, qui l'amène à la réforme du Carmel.

1568 Jean de la Croix inaugure la réforme des Carmes déchaux.

1572 Il devient chapelain et confesseur du monastère d'Ávila, dont Thérèse est prieure.

1577-1578 Il est emprisonné par les mitigés.

1582 Mort de Thérèse ; Jean se consacre entièrement à la réforme.

1591 Il est destitué de ses charges et meurt le 14 décembre à Úbeda.

1726 Il est canonisé par Benoît XIII.

1926 Il est déclaré docteur de l'Église (« docteur mystique ») par Pie XI.

Jean XXIII

(Sotto il Monte, près de Bergame, 1881 - Rome 1963), pape de 1958 à 1963.

Angelo Giuseppe Roncalli naît dans une famille de petits cultivateurs. Entré au petit séminaire en 1892, élève brillant, il poursuit ses études au séminaire pontifical romain à partir de 1900, avant d'être ordonné prêtre quatre ans plus tard. Il est ensuite secrétaire de l'évêque de Bergame, son diocèse natal, avant d'être intégré à la congrégation de la Propagande en 1921.

En 1925, le pape Pie XI le nomme évêque. Angelo Roncalli va être chargé de divers postes diplomatiques à l'étranger au service de la politique pontificale. Il est successivement visiteur apostolique en Bulgarie, puis délégué apostolique en Turquie avec juridiction sur la Grèce. En 1944, il devient nonce à Paris. En 1953, Pie XII lui confère le chapeau de cardinal et le nomme au siège patriarcal de Venise. Dans son diocèse, le nouveau cardinal entreprend une meilleure répartition des territoires paroissiaux et fait, en outre, restaurer l'antique basilique Saint-Marc. Après la mort de Pie XII et à l'issue d'un conclave assez long et

difficile, le cardinal Roncalli devient pape (28 oct. 1958) et prend le nom de Jean XXIII.

Il est alors âgé de soixante-dix-sept ans, et les augures politiques le décrivent comme un « pape de transition ». Or, ce « pape de transition » va, en fait, orienter l'Église catholique dans la voie d'un profond renouvellement. On pourra parler d'un « miracle Roncalli », car rien ne semble prédisposer ce prélat bonhomme, rond de manières, mais de réputation rétrograde à une action décisive dans l'Église.

Le pape a une conscience aiguë de l'« accélération de l'Histoire » et des changements rapides qui en résultent pour l'évolution de l'humanité. Aussi veut-il, selon son mot fameux, l'*aggiornamento*, c'est-à-dire la « mise à jour » de l'Église universelle.

Le premier acte important du pontificat est d'ailleurs une réforme, celle du Sacré Collège. Pour la première fois depuis la fixation du nombre des cardinaux à soixante-dix par Sixte Quint en 1586, on dépasse ce chiffre. Cette augmentation a un double but : celui de multiplier les conseillers du pape et les supérieurs des différentes congrégations romaines, et celui d'introduire dans le Sacré Collège des cardinaux de nations qui n'y ont jamais été représentées.

Quelques mois après, le 25 janvier 1959, Jean XXIII proclame sa volonté de convoquer au Vatican un concile œcuménique, afin qu'il l'aide précisément dans la tâche qu'il juge primordiale, celle de réconcilier l'Église avec le monde moderne, de « lui rendre la fraîcheur de sa jeunesse ». Le premier concile du Vatican* (1869-70) avait surtout œuvré en matière dogmatique et, sous l'impulsion d'un pape conservateur, s'était limité à marquer les distances entre le catholicisme et le monde de son temps.

Le deuxième concile du Vatican* (ou Vatican II) renoue en réalité avec une bien plus ancienne tradition, celle du concile de Trente (1545-1563), qui s'était voulu, lui aussi, un concile d'ouverture sur son époque. L'autre objectif assigné par le pape au concile est de rapprocher les chrétiens entre eux et avec les incroyants. Cet esprit œcuménique se manifeste par la convocation et la présence d'observateurs non catholiques au concile dès la tenue de la première session. Toutefois, par son encyclique *Aeterna Dei sapientia*, promulguée à l'occasion du quinzième centenaire de la mort du pape Léon Ier le Grand († en 461), Jean XXIII réaffirme avec force l'autorité indispensable de la papauté.

La préparation du concile est la préoccupation dominante du pape, qui, à partir de 1960, travaille activement à sa réalisation. L'assemblée s'ouvre enfin le 11 octobre 1962 en présence de 2 540 prélats venus du monde entier, et la première session se termine le 8 décembre. Les principales décisions portent sur la réforme liturgique, surtout sur l'emploi des langues nationales à la place du latin dans la célébration de la messe et l'administration des sacrements. Les pères conciliaires se penchent également sur les problèmes de la tradition et de l'unité de l'Église. Cette session, qui ne prend pas de décisions spectaculaires, sert, en réalité, à frayer la voie à celles qui la suivront.

Les grandes encycliques de Jean XXIII reflètent son grand souci d'« aggiornamento » de l'Église. Ainsi, l'encyclique *Mater et Magistra* (15 mai 1961) précise la position de l'Église sur la question sociale et met l'accent sur les problèmes paysans et sur ceux du tiers monde. Le pape y parle en fils de paysans : « Comment faire, s'écrie-t-il, pour comprimer le déséquilibre de la productivité entre le secteur agricole d'une part, le secteur industriel et le secteur des services d'autre part, pour que le niveau de vie des populations rurales s'écarte le moins possible du niveau de vie des citadins ? » Il engage les nations riches à user de leur superflu pour le bénéfice des plus pauvres, afin que les pays sous-développés ne soient plus des « pays de la faim ».

Quant à l'encyclique *Pacem in terris* (11 avr. 1963), elle a un immense retentissement dans les milieux catholiques comme chez les incroyants. Il s'agit d'un appel à tous les « hommes de bonne volonté » pour instaurer une véritable paix sur la terre. Celle-ci, selon le pape, ne peut être que le fruit de la vérité, de la justice, de la charité et de la liberté. « Ces communautés, dit Jean XXIII, doivent harmoniser leurs relations selon la vérité et la justice, en esprit d'activé solidarité et dans la liberté. » Le pape étudie ensuite les rapports respectifs entre les hommes et les pouvoirs publics, entre les communautés politiques, entre les diverses nations et la grande communauté mondiale.

En conséquence, Jean XXIII appelle de ses vœux la création d'un pouvoir international. « De nos jours, disait-il, le bien commun universel pose des problèmes de dimension mondiale. Ils ne peuvent être résolus que par une autorité publique dont le pouvoir, la constitution et les moyens d'action prennent aussi des dimensions mondiales, et qui puisse exercer son action sur toute l'étendue de la terre. C'est donc l'ordre moral lui-même qui exige la constitution d'une autorité publique de compétence universelle. »

Cette encyclique sera la dernière du pontife.

Après une longue agonie qui bouleverse le monde entier, Jean XXIII, « il papa buono » — le « bon pape Jean », comme on va l'appeler désormais —, s'éteint le 3 juin 1963. On pourra dire que, désormais, rien ne sera comme avant dans une Église qui va s'efforcer de vivre, de plus en plus intensément, en symbiose avec son temps.

P. P. et P. R.

▶ *Église catholique / Vatican (concile du).*

J. Y. Calvez, *l'Enseignement social de Jean XXIII* (Aubier, 1963). / X. Rynne, *Letters from Vatican City* (New York, 1963 ; trad. fr. *la Révolution de Jean XXIII*, Grasset, 1963). / M. de Kerdreux, *Jean XXIII* (Salvator, Mulhouse, 1966 ; nouv. éd., Beauchesne, 1970). / J. Neuvecelle, *Jean XXIII, une vie* (Grasset, 1968).

Jean II le Bon

(Château du Gué de Maului, près du Mans, 1319 - Londres 1364), roi de France de 1350 à 1364.

Le prince royal

Fils aîné de Philippe VI de Valois et de Jeanne de Bourgogne, il épouse en 1332 Bonne de Luxembourg, fille du roi de Bohême Jean Ier l'Aveugle, puis, en 1350, Jeanne de Boulogne. Il est créé duc de Normandie en 1332, puis peu après comte d'Anjou et du Maine, et enfin comte de Poitiers ; il contrôle aussi très tôt l'ensemble des territoires des Plantagenêts, incorporés au domaine royal en 1202. Dès 1340, il fait son apprentissage de chef de guerre en Hainaut, où il combat les Anglais ; il le poursuit en Bretagne, où, en septembre 1341, il prend Nantes et capture Jean de Montfort, qui conteste la possession de ce duché à Charles de Blois. Lieutenant du roi en Languedoc en 1344, il pressure cette province, mais ne parvient pas à s'emparer, en 1346, d'Aiguillon sur la Garonne. Déjà il s'avère tel qu'il sera par la suite : « prodigue, ami du luxe, comme tous les Valois [...] non [pas] un incapable — le mot serait trop fort —, mais [...] un médiocre » (Édouard Perroy). Excessif dans ses colères comme dans ses pardons, courageux jusqu'à la témérité, ayant le sens de l'honneur chevaleresque, mais non celui de l'État, il assume la responsabilité de mener son armée au désastre, ses sujets à la ruine, son royaume au dépècement territorial. Il est écarté momentanément du gouvernement royal lorsque les états de Paris de novembre 1347 obligent Philippe VI à renvoyer les conseillers jugés responsables des échecs de Crécy et de Calais, mais il assume d'importantes responsabilités gouvernementales à la fin du règne de son père.

Le gouvernement du royaume

Jean II, sacré à Reims le 26 septembre 1350, s'entoure de conseillers auxquels ses adversaires reprochent leur basse extraction et leur cupidité : Simon de Buci, Robert de Lorris et Nicolas Braque. L'un d'eux, pourtant, est de noble origine : son favori, Charles de la Cerda ou d'Espagne, comte d'Angoulême, qu'il fait connétable au début de 1351 en remplacement de Raoul de Brienne, décapité (en fait assassiné) pour « trahison » le 18 novembre 1350. Le don maladroit du comté d'Angoulême au nouveau chef de l'armée provoque l'assassinat de ce dernier à Laigle le 8 janvier 1354, à l'initiative du roi Charles II de Navarre le Mauvais, qui considère cette terre comme sienne. Depuis 1353, gendre du roi Jean II, qui n'a pas versé la dot de sa fille, mécontent, par ailleurs, d'avoir été évincé du trône, auquel sa mère Jeanne II de Navarre avait prétendu en 1316, Charles le Mauvais inaugure alors une politique de bascule entre l'Angleterre et la France qui contraint son beau-père à lui céder une grande partie du Cotentin ainsi que le comté de Beaumont-le-Roger par le traité de Mantes du 22 février 1354. Il n'est pas apaisé par ces concessions, et il complote avec Édouard III l'invasion de la Normandie. Jean II l'amnistie par l'accord de Valognes du 10 septembre 1355, mais le jette en prison et fait exécuter ses complices, les d'Harcourt, lorsqu'il les surprend le 5 avril 1356 au château de Rouen en train sans doute de circonvenir le dauphin Charles pour le déposer.

Le monarque, qui vit ainsi dans la hantise continuelle de la trahison, — et qui est en effet plus d'une fois trahi — n'en éprouve que plus de difficultés à contrôler la situation délicate créée par la défaite de Crécy en 1346 et aggravée par la peste noire de 1347-48. Celle-ci réduit, en effet, la matière imposable, raréfie la main-d'œuvre, entraînant

par contrecoup la hausse des salaires, pourtant interdite par l'ordonnance de 1351 et contraignant le gouvernement à établir la même année une nouvelle échelle de soldes destinée à faciliter la reconstitution de l'armée, dont le roi pense stimuler le zèle de ses éléments chevaleresques par la création, le 6 janvier 1352, de l'ordre de l'Étoile (500 membres), en riposte à celle de l'ordre de la Jarretière par Édouard III.

La guerre et la défaite

En fait, les Anglais n'ont pas désarmé ; ils sont même plus forts que jamais. Profitant de la présence à Saint-Ouen, aux fêtes du 6 janvier 1352, du capitaine de Guînes, ils prennent cette ville et demandent, mais en vain, à Jean II le Bon de renoncer au profit d'Édouard III à toute souveraineté sur l'Aquitaine (augmentée, au nord de la Loire, de l'Anjou et du Maine) lors des conférences de Guînes et d'Avignon, réunies respectivement en 1354 et en 1355.

Conscient de l'inéluctabilité de la reprise de la guerre, Jean II tente de se procurer les moyens financiers indispensables à sa conduite en dévaluant sa monnaie de 70 p. 100 en six ans et en demandant un subside aux états de Languedoïl, qui, méfiants, décident de faire procéder en décembre 1355 à sa levée par leurs « élus », peut-être sous l'influence d'Étienne Marcel*. En fait, l'argent ne rentre pas, alors que les Anglais ont déjà recommencé la guerre, marquée par la triple chevauchée du Prince Noir dans le Languedoc en octobre-décembre 1355, d'Henri II de Lancastre en Normandie, où il bénéficie de l'appui des d'Harcourt et de leurs alliés du Cotentin en juin-juillet 1356, et, de nouveau, du Prince Noir, dont les forces ravagent le Limousin et le Berry avant de venir à bout de l'armée française à Maupertuis, à proximité de Poitiers, le 19 septembre 1356. Comme à Crécy, les archers anglais, bien retranchés sur une éminence, l'emportent, malgré leur infériorité numérique, sur l'impétuosité de la chevalerie française, mal commandée par le roi Jean, qui préfère se rendre au terme d'un combat héroïque plutôt que de sauver sa liberté par la fuite.

Emmené à Bordeaux, où il conclut une trêve de deux ans le 23 mars 1357, Jean II est ensuite transféré à Londres, où il fait son entrée le 25 mai. Il y signe alors les deux traités de Londres de janvier 1358 et du 24 mars 1359, le premier fixant sa rançon à 4 millions d'écus et accordant à Édouard III le sud-ouest de la France, Poitiers inclus, et le second cédant également en toute souveraineté à ce monarque la Touraine, l'Anjou, le Maine et la Normandie.

Ce traité est rejeté par le régent Charles et par les états, qui le déclarent « ni passable ni faisable » ; il n'a d'autre suite que la reprise de la guerre, et Jean II doit attendre, pour être libéré, que la signature du traité de Brétigny, le 8 mai 1360, soit soumis à sa ratification à Calais le 24 octobre de la même année.

Jean II abandonne à l'Angleterre toute l'Aquitaine — y compris le Poitou —, augmentée de Calais, de Guînes et du Ponthieu, et promet à son fils Philippe le Hardi en novembre 1363 le duché de Bourgogne, qu'il a déclaré pourtant réuni irrévocablement à la Couronne après la mort de Philippe de Rouvres le 21 novembre 1361. Il ne songe, en fait, qu'à réaliser le projet chimérique qui lui tient à cœur : la croisade. Exécutant avec retard les clauses territoriales du traité de Brétigny-Calais, incapable de régler les échéances annuelles de 400 000 écus de sa rançon malgré l'établissement, pour six ans, d'une triple contribution sur les marchandises, sur le sel et sur le vin par l'ordonnance du 6 décembre 1360, et malgré le riche mariage de sa fille Isabelle, avec Jean Galéas Visconti, et s'estimant, par ailleurs, déshonoré personnellement par la fuite de son fils Louis d'Anjou, otage à Calais en septembre 1363, Jean II regagne Londres en janvier 1364. Il y meurt le 8 avril.

P. T.

▶ *Cent Ans (guerre de) / Charles V / Édouard III / Marcel (Étienne) / Philippe VI de Valois.*

SOURCES. ***Chroniques des règnes de Jean II et de Charles V*, éd. par R. Delachenal (Laurens et Champion, 1910-1920 ; 4 vol.). A. Coville, *les Premiers Valois et la guerre de Cent Ans, 1328-1422*, dans *Histoire de France*, sous la dir. de E. Lavisse, t. IV, 1re partie (Hachette, 1901) ; *l'Europe occidentale de 1270 à 1380*, dans *Histoire générale*, sous la dir. de G. Glotz (P. U. F., 1941). / R. Delachenal, *Histoire de Charles V* (Picard, 1909-1927 ; 5 vol.). / G. Dodu, *les Valois. Histoire d'une maison royale, 1328-1589* (Hachette, 1934).**

Jean sans Terre

(Oxford 1167 - château de Newark, Nottinghamshire, 1216), roi d'Angleterre de 1199 à 1216.

Jeunesse et révoltes (1167-1199)

Cinquième et dernier fils d'Aliénor d'Aquitaine et d'Henri II Plantagenêt, qui lui confie la seigneurie de l'Irlande, Jean sans Terre se révolte en 1189, aux côtés de son frère le futur Richard* Ier Cœur de Lion et avec l'appui du roi de France Philippe* II Auguste, contre son père, qui expire peu après l'annonce de cette nouvelle. À la faveur du séjour en Terre sainte de Richard qui, devenu roi, l'a pourtant comblé d'« honneurs », Jean se retourne contre son souverain. Il suscite d'abord l'hostilité des barons, des prélats et des bourgeois de Londres contre le chancelier et grand justicier du royaume, William (ou Guillaume) Longchamp, que leur assemblée de 1191 écarte du pouvoir. Reconnu alors régent à titre honorifique, il signe en février 1193 avec Philippe Auguste un traité secret qui lui permet d'acquérir la haute Normandie et la Touraine aux dépens de son frère ; celui-ci, sur son lit de mort (avr. 1199), recommande pourtant à ses compagnons de le reconnaître pour roi malgré les droits que peut faire valoir à la couronne d'Angleterre son neveu Arthur Ier de Bretagne, élevé à la cour de Philippe Auguste. Le 27 mai 1199, l'archevêque de Canterbury, Hubert Gautier, sacre Jean sans Terre. Victime de la tare nerveuse de ses ancêtres angevins du XIe s., le nouveau souverain est en fait un déséquilibré qui passe par des crises alternées d'excitation morbide et de dépression profonde qui l'empêchent de gérer avec autorité son royaume.

Jean sans Terre et l'effondrement de l'Empire angevin

Jean sans Terre a volontairement prêté hommage à Philippe Auguste en 1189 et en 1193 pour affaiblir son père, puis son frère, il renouvelle cet acte de dépendance à l'égard de ce souverain après avoir signé avec lui la paix du Goulet du 22 mai 1200, par laquelle il lui abandonne le pays d'Évreux, une partie du Vexin normand, le Berry, lui verse un *relief* de 20 000 marcs sterling et lui accorde la main de sa nièce Blanche de Castille pour le prince royal Louis. Redoutant que l'union projetée par Hugues IX de Lusignan, comte de la Marche, avec Isabelle, fille unique du comte d'Angoulême, allié du roi de France, ne coupe définitivement en deux l'Empire angevin, après la perte du Berry, Jean sans Terre commet alors l'erreur d'épouser la jeune princesse le 30 août 1200 et de promettre à son père le comté de la Marche sans accorder à son premier fiancé la moindre compensation.

Très habilement, Philippe Auguste reçoit alors l'appel d'Hugues de Lusignan en tant que suzerain suprême et fait condamner par défaut son homme-lige Jean sans Terre par les barons de la cour de France à la *commise* de ses fiefs pour rébellion le 28 avril 1202. Défié par Philippe Auguste, qui envahit la Normandie dès 1202, Jean sans Terre ne conserve le contrôle que des seules îles Anglo-Normandes, après les capitulations de Château-Gaillard et de Rouen respectivement les 6 mars et 24 juin 1204. Plus heureux au début dans la vallée de la Loire, où il bat et fait prisonnier à Mirebeau, le 1er août 1202, Arthur Ier de Bretagne allié du roi de France, il égorge lui-même son neveu à Rouen le 3 avril 1203, ce qui entraîne le soulèvement et la perte de la Bretagne et des pays de la Loire, où les sénéchaux d'Anjou et du Poitou. Guillaume des Roches et Aimery de Thouars, se rallient à Philippe Auguste en 1203. Cependant, il reprendra le contrôle de l'anarchique Aquitaine, malgré le décès, en 1204, de sa mère Aliénor, et de la presque totalité du Poitou en 1206.

Le souverain Plantagenêt s'allie alors à son cousin l'empereur Otton IV de Brunswick, à un petit seigneur de l'Île-de-France, Renaud de Dammartin, passé en Angleterre en 1212, au comte de Flandre Ferdinand de Portugal, mécontent d'avoir dû renoncer à la possession d'Aire et de Saint-Omer au profit du prince royal Louis. Mais il est vaincu par ce dernier le 2 juillet 1214 à La Roche-aux-Moines, tandis que ses alliés sont totalement défaits à Bouvines le 27 juillet suivant par Philippe Auguste, qui échappe ainsi à l'encerclement dont il était menacé.

La crise de la Monarchie

Malgré les succès remportés contre les Gallois, les Écossais et les Irlandais, de tels échecs achèvent d'ébranler l'autorité de Jean sans Terre déjà atteinte par le refus opposé par Innocent III à la nomination comme archevêque de Canterbury de John de Gray, le candidat que le souverain a désigné en juillet 1205 et auquel le pape préfère celui des moines de Christchurch, Stephen Langton, élu à Rome le 20 décembre 1206.

Son royaume est mis en interdit en mars 1208 et lui-même est excommunié en novembre 1209 pour avoir refusé de s'incliner ; il ne peut plus compter sur l'appui de ses sujets, déliés de

leur serment de fidélité en 1211 par le pape, qui confie à Philippe Auguste le soin de mener contre lui une croisade. Aussi doit-il accepter de reprendre son royaume en fief d'Innocent III pour que celui-ci décide de surseoir à son projet en 1213.

Mais, humilié et vaincu, le monarque ne peut plus lever d'écuage sur ses barons, qui, malgré l'intervention du pape en sa faveur cette fois, lui présentent une pétition dite « des barons » à Pâques 1215 et lui imposent l'acceptation de la Grande Charte le 15 juin suivant, peu après que les Londoniens lui eurent arraché la concession d'une charte et furent passés à la révolte (17 mai). Condamnés par le pape, les barons offrent alors la couronne à Louis de France, qui débarque en Angleterre et met en fuite Jean sans Terre, dont la dynastie n'est sauvée que par sa mort subite le 19 octobre 1216.

La Grande Charte

Signé officiellement le 15 juin 1215 (mais scellé sans doute le 19) par Jean sans Terre grâce à la médiation de Stephen Langton, ce document de soixante-trois articles est une simple énumération des privilèges des barons, de l'Église et des hommes libres d'Angleterre. Le roi reconnaît à l'Église les libertés d'élection et de déplacement en cour de Rome (art. 1 et 42) ; il accepte de se soumettre au contrôle d'une commission de vingt-cinq barons autorisés, s'il le faut, à recourir aux armes contre lui (art. 61) ; il s'engage à ne plus empiéter sur les justices féodales, à ne plus lever ni écuage ni aides non préalablement consentis, à l'exception des trois cas traditionnels (art. 12 et 14). Bien qu'il conserve le droit de choisir librement ses officiers et ses conseillers, sous réserve que ces premiers « connaissent bien la loi du royaume » (art. 45), il reconnaît en fait aux barons le droit de limiter considérablement l'arbitraire royal, alors que ceux-ci ne font aucune concession aux habitants des bourgs et des campagnes.

Le roi Jean fit appel en tant que vassal à son seigneur le pape Innocent III, qui condamna l'acte et, « sous menace d'anathème, interdit au roi de l'observer, aux barons et à leurs complices d'en exiger réparation ». Purement circonstancielle à l'origine, la *Magna Carta* se chargea à partir du XVIIe s. d'une signification mythique qui lui accorda faussement un caractère novateur.

P. T.

▶ *Angleterre / Philippe II Auguste / Plantagenêts / Richard Cœur de Lion.*

C. Petit-Dutaillis, *le Roi Jean et Shakespeare* (Gallimard, 1944). / S. Painter, *The Reign of King John* (Baltimore, 1949). / W. L. Warren, *King John* (Londres, 1961).

Jean sans Peur

(Dijon 1371 - Montereau 1419), duc de Bourgogne de 1404 à 1419.

Fils aîné de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, époux de Marguerite de Bavière (1385), comte de Nevers jusqu'en 1404, Jean sans Peur gagne ses éperons d'or de chevalier et son surnom le 25 septembre 1396 à Nicopolis, où il est fait prisonnier par Bayezid Ier. Libéré en juin 1397 moyennant 200 000 florins grâce à l'intervention de Dino Rapondi, marchand lucquois de Paris, il rentre à Dijon le 23 février 1398.

Physiquement disgracié, mais prudent, économe et habile à se faire des amis, l'ambitieux comte de Nevers vit discrètement d'une modeste pension paternelle jusqu'à la disparition de Philippe le Hardi le 27 avril 1404.

Le conflit avec le duc d'Orléans (1404-1407)

Amputé du Brabant, du Limbourg et d'Anvers, que Philippe le Hardi a destinés à son second fils Antoine (duc en 1406), ainsi que des comtés de Nevers, de Rethel et de la terre de Champagne, légués à son cadet, Philippe, l'héritage de Jean comprend pourtant l'essentiel des biens paternels : les deux Bourgognes, l'Artois et la Flandre ; enfin, son influence s'étend en Hainaut, en Hollande ainsi qu'à Liège, où règnent ses deux beaux-frères Guillaume IV et Jean de Bavière.

Retenu loin de Paris par la nécessité de prendre possession de ses domaines, Jean sans Peur doit laisser temporairement le duc Louis d'Orléans prendre la première place au sein du Conseil royal, ce qui permet à ce prince de le priver de toute participation aux finances publiques. En fait, très mécontent, il ne renonce nullement à s'assurer la maîtrise du gouvernement. Après un premier heurt au Conseil à la fin de février 1405, il interdit la levée sur ses domaines de l'aide prescrite par son cousin pour la guerre anglaise. De retour des Pays-Bas à Paris en août à la tête d'une importante armée, il enlève à Juvisy le Dauphin.

Se plaignant du mauvais état du royaume, il propose alors un programme de réformes aux princes, au parlement et à la Chambre des gramme

de réforme aux princes, au parlement et à la Chambre des comptes, qui restent neutres. Temporairement réconcilié avec le duc d'Orléans le 16 octobre 1405, il est nommé lieutenant du roi en Picardie, mais, plutôt que d'attaquer Calais, il fait assassiner dans la soirée du 23 novembre 1407 son rival — au moment où celui-ci quitte l'hôtel Barbette — par les hommes de Raoulet d'Anquetonville.

Pleurant plus que tout autre le défunt lors de ses funérailles, célébrées le 24, le duc de Bourgogne avoue son crime le 25 à son oncle Jean, duc de Berry, lors de la réunion du Conseil royal. Puis il s'enfuit, bientôt suivi par les assassins, qu'il récompense largement.

Jean sans Peur et la querelle des Armagnacs et des Bourguignons

Jean est exclu du gouvernement en cas de régence, en raison de son crime, à la fin de décembre 1407. Mais il trouve à Paris un théologien complaisant, Jean Petit, qui consent à faire l'apologie de ce meurtre, qualifié de juste « tyrannicide » devant la Cour le 8 mars 1408. Ayant obtenu alors des lettres de rémission royales, puis accru son prestige en venant à bout, à Othée, des Liégeois révoltés contre leur évêque, il rentre le 28 novembre à Paris, où achève de se constituer un puissant parti bourguignon. Celui-ci est appuyé par les universitaires et bientôt animé par la corporation des bouchers ; il dispose en outre des ressources en hommes et en argent d'une principauté vaste et prospère.

Encouragés par la réplique donnée le 11 septembre 1408 devant la Cour par l'abbé de Cerisi à Jean Petit, par l'annulation par le roi des lettres de rémission accordées antérieurement à Jean sans Peur, et par l'appui de Charles VI, qui a quitté la capitale le 10 novembre, les princes des fleurs de lis s'unissent par le pacte de Gien (avr. 1410) en un second parti, dit « des Armagnacs », du nom du comte Bernard VII d'Armagnac, devenu la même année le beau-père du jeune duc Charles d'Orléans.

Retardée par les accords de Chartres du 9 mars 1409 et de Bicêtre du 2 novembre 1410, la guerre civile éclate finalement lorsque Jean sans Peur rejette en août 1411 le défi injurieux que lui a adressé Charles d'Orléans le 4 juillet. En septembre, Jean sans Peur fait appel aux Anglais pour défendre Paris ; il favorise par contrecoup la reprise de la guerre de Cent Ans en incitant ses adversaires à imiter son exemple en 1412.

En même temps, il contraint le gouvernement royal à convoquer en janvier 1413 les états de Languedoïl, à majorité bourguignonne. Jugeant pourtant insuffisantes les réformes proposées par ces derniers, agissant par ailleurs à l'instigation de Jean sans Peur, qu'il considère comme son protecteur naturel, le peuple de Paris se révolte le 28 avril 1413 sous la direction de Simon Caboche, de ses bouchers et de ses écorcheurs. Le duc de Bourgogne soumet la capitale à un régime de terreur sanglante, et fait adopter par le parlement l'ordonnance de réformes dite *cabochienne* des 26-27 mai 1413 ; mais il ne peut empêcher la reconquête de la capitale par Charles d'Orléans le 1er septembre.

Retiré aux Pays-Bas, il négocie alors avec Henri V d'Angleterre les accords de Leicester du 23 mai 1414, d'Ypres du 7 août de la même année et de Calais en octobre 1416 ; absent à Azincourt en 1415, il lance le 25 avril 1417 une proclamation aux bonnes villes du royaume, annonçant sa volonté de réformer les abus du gouvernement et de supprimer les aides. Ces propositions sont accueillies avec enthousiasme à Paris, dont Perrinet Le Clerc lui ouvre les portes dans la nuit du 28 au 29 mai 1418 et où il laisse massacrer les Armagnacs.

Désireux alors de se rapprocher du dauphin Charles, parce qu'il craint que le roi d'Angleterre ne lui enlève avec Paris le gouvernement du royaume, le duc de Bourgogne rencontre son cousin sur le pont de Montereau, où il tombe percé de coups d'épée le 10 septembre 1419.

P. T.

▶ *Berry (Jean de France, duc de) / Bourgogne / Cent Ans (guerre de) / Charles VI / Charles VII.*

J. Calmette, *les Grands Ducs de Bourgogne* (A. Michel, 1950). / B. A. Pocquet du Haut-Jussé, *la France gouvernée par Jean sans Peur* (P. U. F., 1959). / H. David, *Du nouveau sur Jean sans Peur* (Impr. Bernigaud et Privat, Dijon, 1960). / R. Vaughan, *John the Fearless, the Growth of Burgundian Power* (Londres, 1966).

Jean III Sobieski

(Olesko, Galicie, 1629 - Wilanów 1696), roi de Pologne de 1674 à 1696.

Un grand capitaine et un patriote

Fils d'un voïévode des confins, Jean fréquenta l'université de Cracovie


Lauros-Giraudon

Portrait de Jean III Sobieski en 1677, par Jan Tretko (v. 1620-1698). [Musée de l'Université, Cracovie.]

avant de parcourir l'Europe. Son séjour en France le marqua. Il apprit à Constantinople les désastres de sa patrie (1648) et rentra lui offrir ses services.

Sa vie fut dès lors remplie d'héroïques combats livrés aux Cosaques, Suédois, Turcs et Tatars. Zborów (15-16 août 1649), Beresteczko (28-30 juin 1651), les guerres suédoises (1655-1660) le couvrirent de gloire, révélant un grand capitaine. Son mariage avec « Marysieńka » (Marie-Casimire d'Arquien) [14 mai 1665] le lia à la Cour et au parti français.

En 1667, Jean Sobieski réorganisa l'armée à ses frais, en engageant ses domaines, et repoussa les Tatars et les Cosaques à Podhajce (4-7 oct.). Lorsque Jean II Casimir abdiqua (1668), Sobieski compromit sa popularité en soutenant la candidature française. Hostile à l'incapable Michel Korybut Wiśniowiecki, élu en 1669, il voulut le détrôner avec l'aide de l'armée, qui lui était fidèle. L'invasion turque mit fin aux discordes. Le roi céda aux Turcs la Podolie avec Kamieniec (Khmelnitski) et l'Ukraine (traité de Buczacz, 16 oct. 1672). Cette humiliation regroupa la noblesse derrière Sobieski, qui fit annuler le traité par la Diète, mit sur pied une armée grâce aux fonds qu'elle vota et écrasa les Turcs à Chocim (Khotine, 11 nov. 1673), où il prit 120 canons et un immense butin. Un élan d'enthousiasme général le porta sur le trône, libéré par la mort de Michel Korybut Wiśniowiecki. Le 5 juin 1674, Jean jura les *Pacta conventa* et courut arrêter une nouvelle invasion : les guerres ajournèrent son couronnement au 2 février 1676.

Le « sauveur de l'Europe chrétienne »

Sobieski compta d'abord sur l'alliance conclue avec la France (Jaworów, 11 juin 1675) pour arracher la Prusse ducale au Brandebourg et réaliser des réformes intérieures capables d'enrayer l'anarchie nobiliaire. Mais la France ne sut pas lui ménager du côté des Turcs la sécurité indispensable à sa politique baltique. Le roi dut repousser de nouvelles attaques en 1675 et 1676 : la trêve de Zórawno (17 oct. 1676) répara en partie Buczacz, mais déçut la Pologne en laissant aux Turcs Kamieniec et la Podolie. Dès lors, il fut facile à Vienne de supplanter la France, en réveillant les passions de croisade dans une noblesse polonaise imbue de son rôle de « rempart de la chrétienté ».

Achetés par l'empereur et l'électeur, les magnats obligèrent Sobieski à renoncer à sa politique française : ils songèrent même à le détrôner (1678-79). Le roi entreprit alors de former une ligue contre les Turcs ; l'empereur conclut avec lui un traité défensif (1er avr. 1683) : quatre mois après, les Turcs étaient aux portes de Vienne. Jean Sobieski accourut avec 25 000 hommes et prit le commandement des forces réunies (70 000 hommes). Le 12 septembre 1683, à Kahlenberg, sous Vienne, la charge des hussards polonais, appuyée par l'artillerie, mit en déroute les armées de Kara Mustafa (138 000 hommes). Tout le camp turc tomba aux mains du roi de Pologne, qui entra en sauveur dans les murs de Vienne.

L'avance de l'islām était arrêtée, l'Occident libéré du péril turc. L'enthousiasme de l'Europe compensa l'ingratitude et les affronts du Habsbourg : Sobieski était au faîte de sa gloire.

Le héros vaincu par la politique

Pour que la Pologne tirât profit de ce triomphe, il eût fallu conclure au plus vite la paix avec les Turcs affaiblis. Mais le roi céda à la pression de Rome et forma avec l'Autriche et Venise la Sainte Ligue (1684), qui le condamna à servir les intérêts de ses alliés, en épuisant les forces polonaises dans les luttes contre les Turcs et les Tatars, luttes dont l'Autriche devait recueillir les fruits (1684-1691). Vienne le soutint d'autant moins qu'il voulut établir son fils en Moldavie. Pour obtenir l'aide russe, Jean conclut en 1686 avec Moscou un traité qui perpétuait les cessions d'Androussovo (1667), mais ses efforts pour conclure une paix séparée avec les Turcs se brisèrent contre l'opposition des magnats, acquis à Vienne et à Berlin.

Sobieski perdit dès lors son prestige de chef invincible ; privé de l'ascendant qu'il devait à ses victoires (en 1691, il faillit essuyer un désastre en Moldavie), il perdit toute liberté d'action. Ses voisins s'engagèrent, par des traités secrets, à défendre de concert les libertés nobiliaires contre toute réforme (Autriche-Russie, 1676 ; Autriche-Brandebourg, 1686). Leurs intrigues renforcèrent l'opposition des magnats, qui manipulaient la szlachta au cours de diètes tumultueuses et presque toujours interrompues (1688-1695). Les discordes de sa famille, troublée par les intrigues de la reine, revenue à une politique française (1692), achevèrent de décourager le roi vieillissant. Il mourut ayant abandonné l'espoir de fonder une dynastie et d'asseoir un royaume déjà vacillant. Chef de guerre prestigieux, il avait pu cependant moderniser l'armée polonaise : améliorant l'artillerie, renonçant à la levée en masse, de médiocre valeur, incorporant dans l'infanterie renforcée des paysans des domaines royaux.

Après les ruines de l'invasion suédoise, les arts s'étaient de nouveau épanouis en Pologne grâce à la protection éclairée de Sobieski. Grand admirateur de Louis XIV, il s'était fait construire à Wilanów un palais dont l'exemple assura le triomphe du baroque en Pologne. Il avait favorisé l'influence française, surtout en peinture (décoration de Wilanów). Mais son règne marqua aussi l'apogée du « sarmatisme » national, accentuant l'orientalisme du décor de vie. Les lettres que Sobieski écrivit à « Marysieńka » ont une grande valeur littéraire.

C. G.

▶ *Pologne.*

N. de Salvandy, *Histoire du roi Jean Sobieski et du royaume de Pologne* (Didier, 1827 ; 5e éd., 1855 ; 2 vol.). / J. B. Morton, *Sobieski* (Londres, 1932 ; trad. fr. *Sobieski, roi de Pologne, 1629-1696*, Payot, 1933). / O. F. de Battaglia, *Jan Sobieski, König von Polen* (Einsiedeln, 1946). / J. Wolinski, *Pour une histoire militaire et politique sous Jean Sobieski* (en polonais, Varsovie, 1960).

Jeanne d'Arc (sainte)

Héroïne française (Domrémy v. 1412 - Rouen 1431).

L'appel

Née sans doute le 6 janvier 1412, Jeanne n'est pas une petite bergère, mais la fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée, laboureurs aisés de Domrémy, village du Barrois mouvant de la couronne de la France, sis dans la châtellenie de Vaucouleurs, enclave « delphinale » aux limites incertaines de la Champagne et de la Lorraine. Trois frères aînés — Jacques, Pierre et Jean — et une sœur — Catherine, sa cadette d'une dizaine de mois — complètent la famille. Témoignant toute sa jeunesse d'une piété intense et sincère, pratiquant fréquemment les sacrements, faisant avec joie l'aumône aux pauvres, Jeanne ne se distingue pas autrement des jeunes paysannes illettrées de son entourage, avec lesquelles elle aime jouer, chanter et danser, en particulier les jours de fête, autour d'un très vieux hêtre dont la légende seule fait le rendez-vous des fées ; à moins que, solitaire, elle ne préfère se promener dans le mystérieux bois Chesnu (« aux chênes »), tout proche de la demeure paternelle, ou s'isoler plus simplement dans le jardin qui entoure cette dernière.

En 1425, sans doute, c'est dans ce jardin que pour la première fois elle entend ses voix : celle de l'archange saint Michel d'abord, celles de sainte Catherine et de sainte Marguerite ensuite, qui lui donnent l'ordre de se rendre en France pour en chasser les Anglais et faire sacrer le dauphin à Reims. Jeanne, effrayée d'abord et persuadée que son âge (elle n'a que treize ans) et son sexe rendent impossible l'accomplissement d'une telle mission, résiste d'abord à l'appel de « ses voix ». Se renouvelant deux ou trois fois par semaine et lui indiquant qu'elle lèverait « le siège mis devant la cité d'Orléans... », cet appel l'amène finalement à se confier à Durand Laxart (ou Lassois), un cousin de sa mère qu'elle considère comme son oncle. Celui-ci la conduit devant le capitaine de Vaucouleurs, Robert de Baudricourt. Éconduite une première fois en mai 1428, elle rentre à Domrémy, qu'Antoine de Vergy, gouverneur bourguignon de la Champagne (et pour le compte des Anglais), incendie en juillet. Les voix se font plus pressantes quand débute le siège d'Orléans, le 12 octobre. En février 1429, de retour à Vaucouleurs, Jeanne arrache à Robert de Baudricourt, qui l'a fait préalablement exorciser, l'octroi d'une épée et d'une escorte pour se rendre à Chinon (févr. 1429).

Jeanne d'Arc, chef de guerre

Dotée à Tours, en mars 1429, d'un étendard sur lequel est peint le Christ entre deux anges, d'une bannière et d'un *pennon* comme un chef de guerre, Jeanne d'Arc semble bien n'avoir jamais exercé officiellement le commandement des armées de Charles VII, dont les conseillers se méfient de son inexpérience et redoutent son prestige.

Lorsqu'elle se rend à Blois le 28 avril 1429, l'armée royale de secours est commandée par Jean de Brosse, dit le maréchal de Boussac ; lorsqu'elle entre à Orléans, le 29 avril, le commandement appartient à Dunois ; lorsque débute la chevauchée du sacre, le 29 juin, c'est le duc d'Alençon qui exerce cette fonction ; lorsqu'en octobre s'organise l'attaque des forteresses ligériennes, Charles d'Albret, demi-frère de Georges de La Trémoille, et de nouveau le maréchal de Boussac sont placés à la tête des troupes royales. Et, en fait, ce n'est qu'en avril 1430 quelle devient réellement maîtresse de ses mouvements, lorsqu'elle quitte Sully-sur-Loire de sa propre autorité pour mener campagne en Île-de-France en compagnie de Jean Poton de Xaintrailles.

De plus, Jeanne est aussi tenue à l'écart des décisions essentielles. À son insu, les capitaines français la font arriver aux abords d'Orléans le 29 avril 1429 par la rive gauche, alors qu'elle pense gagner la ville directement par la rive droite. Les mêmes capitaines attaquent le 4 mai dans l'après-midi la bastille Saint-Loup sans la prévenir et tiennent le 5 un conseil où elle n'est pas admise sous le fallacieux prétexte de garder le secret sur le plan d'attaque adopté. Du 30 juin au 2 juillet, Georges de La Trémoille, préférant négocier la neutralité d'Auxerre, l'empêche de prendre la ville d'assaut, et, en juillet, Regnault de Chartres, jugeant Troyes imprenable, lui interdit longtemps l'accès au Conseil royal. De même, elle ne peut empêcher Charles VII ni de tergiverser dans sa marche sur Paris en juillet-août 1429, ni de signer une trêve avec le duc de Bourgogne le 28 août, ni de dissoudre l'armée du sacre à Gien le 21 septembre. Écartée des centres de décision, Jeanne d'Arc est pourtant seule à l'origine du redressement spectaculaire de la situation militaire en 1429. Comment expliquer ce paradoxe apparent ?

Avant de répandre inutilement le sang, Jeanne adresse toujours des lettres à ses adversaires, leur demandant de se retirer ou de se soumettre de leur plein gré. Aussi, à la veille de la reprise d'Orléans, fait-elle porter le 22 avril une lettre au roi d'Angleterre, au duc de Bourgogne et aux capitaines anglais présents devant la ville, lettre dans laquelle elle leur demande de se retirer en Angleterre. Faute de réponse positive, elle en envoie une autre au bout d'une flèche, puis somme le capitaine des Tourelles d'évacuer la place pour éviter d'être tué. La veille et le jour du sacre, elle écrit également au duc de Bourgogne pour le supplier de se réconcilier avec le roi. En vain. Par là, elle souligne mieux le caractère mystique de sa mission, qui lui impose de n'utiliser l'épée que comme ultime recours, ultime, mais décisif.

Utilisant avec habileté l'artillerie, donnant l'exemple au risque de sa vie puisqu'elle est blessée d'un trait de flèche à l'épaule devant la bastille des Tourelles le 7 mai 1429 et à la cuisse devant la porte Saint-Honoré à Paris le 8 septembre, Jeanne a l'immense mérite de contraindre les capitaines à l'offensive et de les y maintenir lorsque la crainte de l'échec les incite à renoncer. Ainsi, le 4 mai 1429, son intervention non prévue ranime le courage fléchissant des Français, qu'elle emmène elle-même à l'assaut final de la bastille Saint-Loup. Le 6, bousculant les plans élaborés sans elle, elle s'empare par surprise de la bastille Saint-Jean-le-Blanc et surtout de la bastille des Augustins, à la faveur d'une sortie imprudente de ses défenseurs, pourtant supérieurs en nombre aux forces dont elle-même et La Hire disposent ; enfin, le 7, elle contraint Dunois à prolonger l'assaut qui fait tomber les Tourelles, dont la chute amène Talbot à lever le siège d'Orléans dès le 8 mai.

De même, sans son intervention personnelle et décisive, Charles VII et son Conseil n'auraient pas osé rencontrer en rase campagne les Anglais à Patay le 18 juin, ni entreprendre la chevauchée du sacre, ni user de la force pour contraindre Troyes à capituler le 10 juillet. Menant l'armée royale droit vers son objectif, elle atteint en un temps record Reims le 16 juillet.

Mais à peine le résultat essentiel est-il acquis que le caractère hésitant du souverain oblige Jeanne à consacrer ses forces non pas à vaincre l'adversaire, mais à convaincre le roi de ne pas refuser la victoire que le ciel lui offre si généreusement. Ainsi s'expliquent les échecs subis dès lors par Jeanne et la nécessité à laquelle elle se sent contrainte de prendre la tête de quelques centaines d'hommes pour tenter de parachever sa mission avant la Saint-Jean-Baptiste 1430, c'est-à-dire avant qu'elle ne soit capturée par ses adversaires comme le lui ont annoncé ses voix.

La mission

Accompagnée de deux écuyers, Jean de Novellompont, dit de Metz, et Bertrand de Poulengy, d'un messager du roi, Jean Colet de Vienne, et de leurs valets, elle quitte Vaucouleurs, sans doute le 13 février 1429, sans avoir revu ses parents. Après un dangereux voyage par Auxerre et Gien, elle arrive le 23 février à Chinon, où réside Charles VII*.

Celui-ci semble alors à la merci des Anglais. Que ceux-ci s'emparent d'Orléans, porte du Berry, et c'en sera fait du « roi de Bourges », dont l'une des dernières armées vient d'être dispersée en Beauce lors de la « journée des harengs », le 12 février 1429. Aux abois, frappé par ailleurs par la prophétie selon laquelle la France, perdue par une femme (Isabeau de Bavière), serait sauvée par une vierge, Charles VII consent à recevoir Jeanne le soir du 25 février dans la grande salle du château de Chinon. Jeanne le reconnaît immédiatement, quoiqu'il se soit dissimulé parmi les hôtes de la Cour, et lui annonce qu'elle vient, au nom de Dieu, pour le faire sacrer à Reims légitime roi de France. Puis au cours d'un entretien secret, elle lui apporte sans doute une preuve décisive de sa légitimité, ce dont semble témoigner la joie du « gentil dauphin ».

Jeanne est soumise par ordre du Conseil royal à l'examen d'une commission de théologiens et de canonistes réunie à Poitiers pendant trois semaines ; cet examen conclut à l'authenticité de sa foi, tandis que des matrones confirment sa virginité, preuve qu'elle n'entretient aucun commerce avec le diable. Elle est autorisée à se rendre à Tours. Elle y reçoit l'équipement d'un capitaine banneret et une épée qui, sur ses indications, est découverte dans le sol de la chapelle de Sainte-Catherine-de-Fierbois. Pourvue d'une maison militaire, Jeanne rallie à Blois la dernière armée de Charles VII, qui doit faire entrer un convoi de vivres dans Orléans, où elle pénètre avec une avant-garde le 29 avril au soir en compagnie de Dunois, le Bâtard d'Orléans. Accueillie avec enthousiasme par les Orléanais, rejointe le 4 mai par le gros de l'armée de secours, elle joue un rôle décisif dans la délivrance de la ville, le 8 mai. La jeune héroïne est auréolée du double prestige de la victoire et du courage, et veut gagner immédiatement Reims. Mais les conseillers du dauphin lui demandent de réduire les places encore tenues par les Anglais autour d'Orléans, et, Jeanne prend la direction de l'armée dont le commandement officiel est confié au duc d'Alençon. À sa tête, elle s'empare de Jargeau, où William de la Pole, duc de Suffolk, est fait prisonnier le 12 juin, emporte le pont de Meung le 15, occupe Beaugency le 17, écrase enfin le 18 l'armée anglaise de John Fastolf à Patay, où John Talbot est fait prisonnier. Assurée de l'appui enthousiaste de tous ceux qui croient au caractère miraculeux de ses victoires, Jeanne contraint le Conseil royal à accepter les risques d'une expédition vers Reims.

Larousse

Dessin représentant Jeanne d'Arc, exécuté par un scribe en marge d'une page du registre du parlement de Paris, et relatant au paragraphe du 10 mai 1429 le combat et la prise d'Orléans (8 mai). [Archives nationales, Paris.]

La chevauchée du sacre, partie de Gien le 29 juin, se transforme rapidement en une simple promenade militaire : Troyes capitule le 10 juillet, Châlons-sur-Marne le 14, Reims le 16. Le 17, le sacre fait du « gentil dauphin » le légitime roi de France.

L'acte décisif dès lors est accompli, et le duc de Bedford a beau faire sacrer deux ans plus tard à Paris le jeune Henri VI d'Angleterre, le 16 décembre 1431, il ne peut plus compter sur la fidélité des Français. L'ingratitude de Charles VII à l'égard de Jeanne, la pusillanimité des conseillers royaux, qui ne songent qu'à traiter avec le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, lui laissent pourtant le temps de renforcer la garnison de la capitale. Aussi, l'assaut tenté par l'ouest, le 8 septembre 1429, échoue-t-il malgré la vaillance de Jeanne, qui est blessée à la cuisse d'une flèche devant la porte Saint-Honoré et qui ne peut obtenir d'un roi irrésolu mais satisfait l'autorisation de mener une nouvelle attaque contre une ville où pourtant la panique règne. Il est vrai qu'aux termes de la trêve conclue à Compiègne le 28 août Philippe le Bon a promis de livrer Paris aux Français ! Préoccupés de mettre fin à la guerre civile qui oppose les Armagnacs aux Bourguignons, incapables de comprendre que l'intervention de Jeanne a renversé le rapport des forces, le roi et son Conseil renoncent à parachever leurs victoires.

Jeanne doit suivre dans sa retraite l'armée royale, qui est dissoute à Gien les 21 et 22 septembre 1429. Mais elle s'obstine à poursuivre l'exécution de sa mission jusqu'à son total achèvement.

Pourtant, son ardeur se gaspille en opérations secondaires. Après un succès initial marqué par la prise d'assaut de Saint-Pierre-le-Moûtier en novembre 1429, elle échoue, en décembre, faute de moyens sans doute, devant La Charité-sur-Loire. Cet échec affaiblit le prestige de Jeanne, que l'on remercie alors des services passés en lui octroyant le 24 décembre 1429 des lettres d'anoblissement.

Dès lors, sa mission paraît accomplie. Autorisée à apporter son concours à des capitaines de garnisons fidèles, mais vivant sur le pays, elle participe en avril 1430 à des coups de main à Melun, à Lagny, à Senlis, mais ne peut empêcher la reddition de Soissons. Elle essaie enfin de sauver Compiègne, que son capitaine, Guillaume de Flavy, refuse de remettre au duc de Bourgogne, malgré la trêve du 28 août 1429, et se jette dans la ville le 23 mai 1430 avec 300 ou 400 hommes. À leur tête, elle tente le soir même une sortie qui bouscule les Bourguignons, mais, victime de la panique que sème l'arrivée de renforts anglais, Jeanne est faite prisonnière vers 6 heures par un archer picard au service d'un chevalier bourguignon, le bâtard de Wandonne, qui la livre aussitôt à Jean de Luxembourg. Ultime, mais non pas inutile, le sacrifice de Jeanne sauve la ville, dont Philippe le Bon doit lever le siège le 25 octobre suivant.

La Passion

Jeanne est emprisonnée au château de Beaulieu-en-Vermandois, puis dans celui de Beaurevoir, près de Cambrai. L'université de Paris — qui prétend la faire juger comme sorcière à l'instigation sans doute du gouvernement anglais — la réclame dès le 26 mai 1430. Désireux, en effet, d'obtenir la condamnation de Jeanne sur ce chef d'accusation afin d'annuler l'effet mystique du sacre de Charles VII, Bedford verse 10 000 écus à Jean de Luxembourg afin que Jeanne lui soit remise pour être livrée à un tribunal d'Inquisition. L'héroïne est enfermée en décembre 1430 pieds et mains liés dans la grande tour du château de Rouen, où elle est placée illégalement sous la garde du gouverneur de la ville, Richard de Beauchamp, comte de Warwick. Décision illégale, en effet, car, déférée à un tribunal d'Inquisition, Jeanne aurait dû être enfermée dans une prison ecclésiastique. Pour présider ce tribunal, Bedford choisit naturellement un homme de confiance : Pierre Cauchon. Partisan des Bourguignons dès 1413, soutien déterminé des Anglais depuis 1420, membre réputé de l'université de Paris, l'homme a l'avantage d'être l'évêque du diocèse de Beauvais, sur le territoire duquel Jeanne a été capturée à Compiègne. Aussi peut-il se déclarer compétent pour juger l'héroïne et, puisque les Français l'ont chassé de sa ville, il obtient par dérogation, en 1429, le droit de transférer le siège de son tribunal à Rouen. Pour composer ce dernier, il fait appel au vice-inquisiteur de France, Jean Lemaître, très réticent, au promoteur Jean d'Estivet, chargé de soutenir l'accusation, à deux notaires, Guillaume Manchon et Guillaume Colles dit Bois-Guillaume, chargés de rédiger des procès-verbaux juridiquement inattaquables, enfin à une soixantaine de conseillers et assesseurs choisis parmi les clercs, ses amis de longue date et dont deux seulement sont de nationalité anglaise. Jeanne est privée d'avocat pendant toute la durée de l'instruction, qui se déroule à huis clos du 9 janvier au 26 mars 1431, sous la direction de Jean Beau-père jusqu'au 10 mars, puis de Jean de La Fontaine jusqu'au 26 ; elle répond pourtant aux questions perfides qui lui sont posées avec un bon sens et un esprit critique étonnants. Affirmant avec force la réalité de ses voix, refusant de révéler la nature du signe donné par elle à Charles VII, rappelant que pour faire la guerre, comme pour se protéger des violences de ses geôliers, les habits d'homme constituent son unique protection, Jeanne affirme de manière irréfutable son appartenance à l'Église militante. À la question : « Êtes-vous en état de grâce ? », elle répond par cette repartie célèbre dont nul ne peut mettre en doute la parfaite orthodoxie et l'humilité totale : « Si je n'y suis, Dieu m'y mette, et si j'y suis, Dieu m'y garde. »

Présenté au tribunal le 28 mars 1431 par le promoteur Jean d'Estivet, l'acte d'accusation en 70 articles, réfutés l'un après l'autre par Jeanne, est résumé le 2 avril en 12 articles dont le contenu n'est pas soumis à Jeanne, toujours accusée de sorcellerie, de dévergondage, d'outrecuidance et d'orgueil. Pour l'inciter à reconnaître le caractère diabolique de sa mission, Cauchon la fait mettre en présence des instruments de torture le 9 mai, mais n'obtient d'elle qu'une promesse de rétractation anticipée de tout ce que la douleur pourrait lui arracher. Plus habilement, le 24 mai suivant, il l'amène à renoncer à ses habits d'homme et lui fait signer d'une croix une discutable formule d'abjuration au terme d'une longue, épuisante et humiliante exposition publique sur un échafaud dressé dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen. Condamnée aussitôt à la prison perpétuelle, mais de nouveau remise aux fers sous la garde des soldats anglais, qui n'auraient peut-être mis à sa disposition que des vêtements d'homme, Jeanne se reprend le 27. Déclarée hérétique et relapse le 29, mais autorisée quand même à communier, elle est alors livrée aux Anglais, qui la font périr le 30 mai sur le bûcher élevé par leurs soins sur la place du Vieux-Marché, à Rouen.

Morte impénitente en prononçant le nom de « Jésus », sur lequel s'achève sa Passion, Jeanne inquiète encore les Anglais, qui font disperser ses cendres dans la Seine et obtiennent de Cauchon qu'il réunisse, le 7 juin, sept de ses assesseurs pour témoigner par écrit que Jeanne aurait abjuré définitivement ses erreurs devant eux le 30 mai au matin.

Acte de pure propagande politique destiné à calmer les scrupules de ceux d'entre eux qu'a bouleversés la mort héroïque de Jeanne, cette ultime irrégularité judiciaire des Anglais ne leur rend pas la victoire.

De défaite en défaite, le 10 novembre 1449, ils doivent évacuer Rouen, où Charles VII ordonne dès le 15 février 1450 à son conseiller Guillaume Bouille de procéder à une enquête sur les circonstances du procès et du supplice de Jeanne. Cette enquête, complétée par celle du cardinal Guillaume d'Estouteville en 1452, sert de base juridique au procès de réhabilitation auquel consent le pape Calixte III par le rescrit qu'il délivre à Isabelle Romée et à Pierre et Jean d'Arc le 11 juin 1455. Commencé en décembre 1455 à Rouen, poursuivi dans tous les lieux où a vécu Jeanne et où 115 témoins au total sont interrogés, ce procès se termine par la sentence de réhabilitation prononcée solennellement le 7 juillet 1456 dans la grande salle du palais archiépiscopal de Rouen sous la présidence de l'archevêque de Reims, Jean Juvénal des Ursins. Le texte des deux procès de Jeanne est, pour l'historien, une source capitale.

Jeanne d'Arc devant l'histoire

Ayant contribué plus que tout autre à la naissance du sentiment national en France, ainsi que l'a constaté Michelet, le personnage de Jeanne d'Arc est devenu celui d'une héroïne nationale dont le souvenir est honoré comme tel tous les ans le 8 mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans, qui a été également choisi par l'Église pour célébrer la sainte tardivement béatifiée en 1909 et canonisée en 1920. Mais force est à l'historien de reconnaître que, si son personnage historique se laisse assez bien cerner à travers les textes, il reste impuissant à déterminer l'origine exacte de sa mission : non pas diabolique, certes, mais humaine ou divine. Après avoir entendu la voix si envoûtante de Jeanne à travers les minutes de son procès, à chacun de se déterminer en fonction de ce qu'il est, de ce qu'il pense, de ce qu'il croit.

P. T.

▶ *Cent Ans (guerre de) / Charles VII.*

SOURCES. J. Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle* (Renouard, 1841-1849 ; 5 vol.). / E. O'Reilly, *les Deux Procès de condamnation, les enquêtes et la sentence de réhabilitation de Jeanne d'Arc* (Plon, 1868 ; 2 vol.). / P. Champion, *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc* (Champion, 1920-21 ; 2 vol.). / P. Doncœur et Y. Lanhers, *Documents et recherches relatifs à Jeanne la Pucelle* (Desclée de Brouwer, 1952-1961 ; 5 vol.). / P. Doncœur, *la Minute française des interrogatoires de Jeanne la Pucelle* (d'Argences, 1953). / P. Tisset et coll., *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc* (Klincksieck, 1961-1972 ; 3 vol.). A. Lang, *The Maid of France : Life and Death of Jeanne d'Arc* (Londres, 1908 ; trad. fr. *la Pucelle de France*, Nelson, 1911). / P. Doncœur, *le Mystère de la Passion de Jeanne d'Arc* (Éd. de l'Orante, 1948 ; 2 vol.). / E. Thomas, *Jeanne d'Arc* (Gallimard, 1952). / R. Pernoud, *Vie et mort de Jeanne d'Arc, les témoignages du procès de réhabilitation* (Libr. gén. fr., 1953) ; *Jeanne d'Arc* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1959 ; 2e éd., 1966) ; *Libération d'Orléans, 8 mai 1429* (Gallimard, 1969) ; *Jeanne devant les Cauchons* (Éd. du Seuil, 1970). / A. Bossuat, *Jeanne d'Arc* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1968). / H. Guillemin, *Jeanne, dite Jeanne d'Arc* (Gallimard, 1970). / G. et A. Duby, *les Procès de Jeanne d'Arc* (Gallimard, 1973).

Jean-Paul

▶ RICHTER *(Johann Paul Friedrich).*

Jefferson (Thomas)

Homme d'État américain (Shadwell, Virginie, 1743 - Monticello, Virginie, 1826).

Les débuts

Sa famille est aisée, et lui-même possédera plusieurs milliers d'hectares et jusqu'à 240 esclaves. Il poursuit ses études au collège de William and Mary et devient avocat en 1767. Mais, très vite, son entourage, la situation politique et son amour pour la Virginie le poussent vers les affaires politiques. Dans la querelle qui sépare de plus en plus la métropole et ses colonies, Jefferson n'hésite pas. Il a lu les philosophes, Locke en particulier, qui a glorifié la révolution anglaise de 1688 ; aussi s'affirme-t-il un farouche défenseur de la liberté contre la tyrannie britannique. De 1769 à 1775, il siège à la Chambre des bourgeois de Virginie et rédige en 1774 *A Summary View of the Rights of British America* pour proclamer que le Parlement de Londres ne peut en aucun cas gouverner les colonies d'Amérique. L'année suivante, il est délégué au Congrès continental : ses talents littéraires, la vigueur de sa pensée et son immense culture expliquent qu'il fasse partie de la commission chargée de rédiger la Déclaration d'indépendance. Il y met toutes ses idées, à l'exception toutefois de l'abolition de l'esclavage, que le Congrès rejette. Il participe également à l'élaboration de la Constitution de Virginie, dans laquelle il fait inscrire la suppression du droit d'aînesse, la séparation de l'Église anglicane et de l'État et l'établissement d'un enseignement public.

En 1779, Jefferson devient gouverneur de l'État, puis retourne en 1781 au Congrès. Il y préconise avec succès l'adoption du système décimal pour la monnaie nationale. Il est surtout l'auteur de l'ordonnance de 1784 qui organise à l'ouest des Appalaches des territoires sans esclaves et disposant des mêmes droits que les États fondateurs. L'année suivante, il succède à Franklin au poste d'ambassadeur des États-Unis en France. Il y noue des contacts avec tous les milieux ; les patriotes qui admirent la révolution américaine viennent lui demander des conseils. Pour répondre à la curiosité de beaucoup, il publie ses *Notes sur l'État de Virginie (Notes on the State of Virginia).* De son séjour en France, Jefferson tirera une indéfectible amitié pour notre pays et l'espoir que les réformistes l'emporteront. En revanche, son absence des États-Unis ne lui a pas permis de participer aux travaux de la Convention de Philadelphie ; il se déclare, pourtant, favorable à la nouvelle Constitution, tout en exprimant quelques réserves, et soutient les efforts de son ami, James Madison (1751-1836).

Il rentre aux États-Unis à la fin de 1789. Le président Washington lui propose alors d'occuper le poste de secrétaire d'État. Jefferson accepte. Mais il ne tarde pas à se heurter au secrétaire au Trésor, Alexander Hamilton (1757-1804). Celui-ci veut élargir les pouvoirs du gouvernement central et créer une banque qui contrôlerait la vie économique ; il rêve d'industrialiser le pays, d'établir des droits de douane élevés, de faire évoluer les institutions vers une sorte de monarchie à l'anglaise. Pour Jefferson, de tels projets sont fondamentalement mauvais et anticonstitutionnels. Il défend les droits des États, dans lesquels il voit un rempart contre la tyrannie. Trouvant son inspiration dans la pensée physiocratique, il accorde à l'agriculture toutes les vertus : elle est à ses yeux la seule source réelle de production. « Ceux qui travaillent le sol sont le peuple élu de Dieu. » Les États-Unis doivent demeurer une nation agraire, reposant sur de petits fermiers, indépendants et vertueux. Ils seront ainsi « le meilleur espoir du monde ». Pour combattre la pensée fédéraliste de Hamilton, Jefferson fonde, avec Madison, le parti républicain, que ses adversaires baptisent avec mépris « démocrate ». Quand, en 1792, la guerre éclate en Europe, Jefferson souhaite que son pays vienne au secours de la France, conformément au traité de 1778 ; Hamilton penche pour la neutralité, et Washington lui donne son appui. Jefferson démissionne en 1793. Il rassemble dans son parti des planteurs, favorables aux droits des États, des pionniers de la Frontière, partisans de la démocratie, des artisans du Nord-Est, hostiles aux riches fédéralistes ; un journal expose ses idées. Aux élections présidentielles de 1796, Jefferson arrive en deuxième position, et le système électoral en vigueur veut qu'il devienne vice-président, alors que le président, John Adams (1735-1826), est fédéraliste. Le conflit entre les deux hommes, et entre les deux partis, est très vif ; les étrangers, Français et Britanniques, émigrés en Amérique, apportent leur appui à Jefferson, tandis que la majorité fédéraliste du Congrès recourt à des lois d'exception. Mais, en 1800, Jefferson, qui a soigneusement préparé les élections, devient le troisième président des États-Unis.

Jefferson architecte

Libre penseur, partisan des principes naturels, Jefferson, qui avait étudié le dessin en même temps que la philosophie, devait rechercher une solution architecturale à sa conception du monde. Plus épris de raison que de sentiment, il demeura fidèle au néo-palladianisme anglo-saxon et, à l'heure où les artistes découvraient la Grèce, il trouva dans l'art romain une réponse suffisante.

Architecte amateur, il réalise à trente-six ans, en style palladien, sa propre maison sur une colline de Monticello. Trop absorbé dans la suite pour continuer à bâtir, il reçoit néanmoins, étant en France, la commande des plans du Capitole de l'État de Virginie. Sa visite de la Maison carrée de Nîmes, en compagnie de Charles Louis Clérisseau, lui inspire un monument (achevé à Richmond en 1796) qui servira de modèle à l'architecture officielle de la première moitié du XIXe s.

Devenu président des États-Unis, Jefferson crée l'office de contrôleur des bâtiments et en charge en 1803 Benjamin Latrobe (1764-1820). Il établira avec celui-ci, en 1817, les plans de l'université de Virginie, réalisant, dans un ensemble de pavillons réunis par des colonnades et dominés par un panthéon, ses conceptions d'éducateur.

H. P.

Le président des États-Unis

Dès son accession à la magistrature suprême, il se proclame l'élu de tous : « Nous sommes tous des républicains, nous sommes tous des fédéralistes », s'écrie-t-il. Le pouvoir présidentiel s'affirme. Certes, le gouvernement est frugal et simple, non sans ostentation. Le président respecte l'indépendance des législateurs ; il accepte avec irritation l'interprétation fédéraliste de la Constitution que donne le Chief Justice de la Cour suprême. Mais l'entourage de Jefferson met au point les principaux projets de loi, prépare les débats et en assure la réussite. Dans la vie politique, en particulier au niveau des partis, l'idéologie passe au second plan : un véritable parti présidentiel s'efforce de réunir une majorité sur un programme modéré. Bref, Jefferson a contribué à créer le système américain des partis et à renforcer le gouvernement fédéral.

Sur le plan économique, le président n'innove pas. Les dettes fédérales sont remboursées ; le principe de la libre entreprise dans l'agriculture comme dans l'industrie ou le commerce n'est pas contesté ; la banque créée pour vingt ans en 1791 n'est pas menacée, et Madison, qui succède à Jefferson, fondera même une deuxième banque en 1816. C'est encore Jefferson qui est responsable d'une considérable extension du territoire national, contrairement — *stricto sensu* — à la Constitution. En 1803, il achète à la France la Louisiane, qui couvre toute la rive occidentale du Mississippi ; il envoie Lewis et William Clark à la découverte d'une route terrestre et fluviale jusqu'au Pacifique (1803-1806), puis Zebulon Pike jusqu'au Colorado (1806-1807) ; il s'intéresse aux Florides espagnoles. Enfin, s'il éprouve des sympathies pour les idéologues français, il méprise le régime dictatorial de Napoléon. Au cours des guerres de l'Empire, il s'efforce de rester neutre et doit, pour répondre aux pratiques abusives de la marine britannique et à l'établissement du Blocus continental, arrêter le commerce américain avec l'étranger. L'acte d'embargo de 1807 crée aux États-Unis un profond mécontentement et sera abrogé en 1809.

Ainsi, le républicain président n'a pas été un président républicain ; il a réalisé une partie importante du programme fédéraliste. Retiré dans sa maison de Monticello, il consacre ses loisirs à fonder l'université de Virginie, entretient avec ses amis et ses anciens ennemis, comme Adams, une volumineuse correspondance, donne à ses successeurs les conseils qu'ils lui demandent ou ne lui demandent pas. Architecte, savant passionné par les terres à découvrir, grand amateur de littérature classique et moderne, Jefferson fut plus qu'un homme politique : il incarne l'élite américaine de la fin du XVIII[e] s.

A. K.

▶ *États-Unis.*

F. Kimball, *Thomas Jefferson Architect* (Boston, 1916). / S. K. Padover, *Jefferson, a Great American's Life and Ideas* (New York, 1942) ; trad. fr. *Jefferson, un militant de la liberté*, Istra, 1963). / D. Malone, *Jefferson and his Times* (Boston, 1948-1951 ; 4 vol.). / L. S. Kaplan, *Jefferson and France ; an Essay on Politics and Political Ideas* (New Haven, Connect., 1967). / M. D. Peterson, *Thomas Jefferson and the New Nation, a Biography* (Oxford, 1970).

Jellicoe (John Rushworth Jellicoe, 1[er] comte)

Amiral britannique (Southampton 1859 - Londres 1935).

Fils d'un capitaine au long cours, il entre comme cadet à treize ans dans la Royal Navy et, après trois ans sur le navire-école *Britannia*, est promu officier en 1880. Très vite, il se spécialise dans l'artillerie et, après plusieurs embarquements comme officier canonnier, il est appelé en 1889 au département des armes de l'Amirauté, où il est distingué par l'amiral sir John Fisher (1841-1920) : « Jellicoe est notre meilleur officier », écrit-il. En 1898, il prend le commandement du *Centurion*, qui bat pavillon de l'amiral sir Edward Seymour, commandant de la *China Station*, et, deux ans plus tard, participe à l'expédition de Chine, où il est blessé à Tianjin (T'ien-tsin). De 1902 à 1907, au moment où s'élabore la grande rénovation de la flotte britannique, il est rappelé par Fisher à l'Amirauté, où il occupe des fonctions essentielles. En 1904 notamment, il appartient à la commission qui définit les caractéristiques du *dreadnought*, nouveau type de cuirassé dont la puissance dominera désormais les flottes de haute mer. Contre-amiral en 1907, vice-amiral en 1910, il commande en 1911 à bord de l'*Hercules* la 2[e] division de la Home Fleet. Au début de 1914, alors qu'il exerce les fonctions de deuxième lord de la mer, il est désigné pour succéder en décembre à l'amiral sir George Callaghan (1852-1920) à la tête de la Grande Flotte, fer de lance de la puissance navale britannique qui rassemble les plus modernes et les plus puissants de ses bâtiments de ligne. Mais, quand éclate la crise de l'été 1914, Churchill, premier lord de l'Amirauté, décide le 1[er] août, malgré les scrupules de l'amiral, de l'investir aussitôt dans son commandement.

Arrivé à Scapa Flow, Jellicoe, âgé alors de cinquante-cinq ans, prend le 8 août ses fonctions de commandant en chef à bord de l'*Iron Duke*. Si sa compétence technique, sa connaissance de l'adversaire et ses qualités longuement éprouvées de commandement à la mer sont hors de doute, il est curieux de constater qu'il devra lui-même concevoir sa mission. Face à la redoutable Flotte de haute mer allemande, aucun plan d'action précis n'a été prévu en temps de paix. Convaincu que « la flotte est le seul et unique facteur essentiel à l'existence de l'Empire britannique et à celle de ses alliés », Jellicoe estime que le maintien de la supériorité navale anglaise, qui repose sur la Grande Flotte, doit avoir toujours priorité sur la destruction de la flotte allemande. Comme l'écrit alors Churchill, Jellicoe, par un engagement inconsidéré, est « le seul homme qui puisse en une journée perdre la guerre ». Aussi l'amiral en conclut-il que son premier devoir est de préserver l'irremplaçable instrument de combat dont il a la responsabilité. Cette position, approuvée par l'Amirauté, dont l'amiral Fisher, rappelé de sa retraite à soixante-treize ans, a repris la tête en octobre 1914, explique la prudence avec laquelle Jellicoe conduira les opérations. En dehors du combat du Dogger Bank, où, le 24 janvier 1915, il n'engagera que les croiseurs de bataille du bouillant amiral sir David Beatty (1871-1936), il ne déclenchera aucune bataille avant la fameuse rencontre du Jutland (31 mai - 1[er] juin 1916), où il tiendra entre ses mains le sort de la Flotte de haute mer allemande. Si les escadres de l'amiral Reinhard Scheer (1863-1928) infligent de lourdes pertes aux Anglais et réussissent, en rompant le combat, à regagner leurs bases, Jellicoe demeurera finalement maître de la mer.

Son attitude sera toutefois vivement critiquée, et il faudra de longues années pour qu'on rende justice à la qualité de son commandement. Dans l'immédiat, c'est l'intensité nouvelle de la guerre sous-marine allemande qui préoccupe d'abord les amirautés alliées. Aussi, constatant les remarquables résultats obtenus par Jellicoe pour mettre la Grande Flotte à l'abri des sous-marins allemands, lord Balfour le place le 29 novembre 1916 à la tête de l'Amirauté. Ayant passé son commandement à Beatty, Jellicoe dirige, durant toute l'année 1917, l'organisation de la défense alliée. Après un printemps désastreux, les mesures rigoureuses qu'il adopte (en juin, toute la flotte marchande passe sous contrôle militaire), la généralisation du système des convois et l'importance des constructions américaines permettent aux Alliés de dominer de nouveau la situation. Toutefois, le pessimisme de Jellicoe, peut-être aussi son point de vue trop britannique dans une mission de plus en plus interalliée amenèrent Lloyd George à le remplacer le 26 décembre 1917 comme premier lord de la mer par l'amiral R. E. Wemyss (1864-1933), qui s'était imposé comme organisateur de la grande base alliée de Moudros.

Nommé amiral de la flotte en 1919, Jellicoe terminera sa carrière de 1920 à 1924 comme gouverneur de la Nouvelle-Zélande, où il sera vivement apprécié. Élevé à la pairie, il fut créé comte en 1925. Unanimement respecté, il avait pris part avec tact aux controverses qui, au lendemain de la guerre, agitèrent l'Angleterre au sujet de la bataille du Jutland. Il publia deux ouvrages : *The Grand Fleet 1914-16, Its Creation, Development and Work* (1919) et *The Crisis of the Naval War* (1921). Jellicoe a été inhumé aux côtés de Nelson à la cathédrale Saint Paul de Londres.

La flotte britannique de 1914 à 1916

Avec 2,22 millions de tonnes en service, soit plus du double de la flotte allemande, un peu moins du triple de la flotte américaine ou de la flotte française, elle est, en 1914, la première du monde.

Après les 10 dreadnoughts de 17 000 à 19 000 t datant de 1907 à 1909, la série des « Orion » (22 500 à 25 000 t, 10 canons de 343 mm), sortis en 1910-11, et des 10 « Warspite » (27 000 t, 8 canons de 381 mm), construits en 1913-14, permet aux Anglais d'aligner 32 cuirassés ultramodernes, dont les huit derniers sont en voie d'achèvement. Simultanément ont été construits 9 croisseurs de bataille de 18 000 à 27 000 t, 5 « Invincible » armés de 8 canons de 305 mm (1908-1911) et 4 « Lion » portant 8 canons de 343 et filant 25 à 28 nœuds (1911-1914). À cet ensemble, datant de moins de dix ans au début de la Première Guerre mondiale, s'ajoute une imposante flotte un peu plus ancienne, mais d'une valeur encore certaine : 40 cuirassés de 13 000 à 16 000 t, 34 croiseurs cuirassés, 36 croiseurs légers de 5 000 t, 208 destroyers, 79 sous-ma-

rins, dont 17 modernes. Les effectifs de la Navy s'élèvent à 6 000 officiers et 107 000 hommes, auxquels s'ajoutent 18 000 hommes du corps des marines.

La Grande Flotte de l'amiral Jellicoe au Jutland

En 1916, la Grande Flotte a été encore renforcée par l'entrée en service des super-dreadnoughts de la série « Warspite » et du croiseur de bataille « Tigre ». Au moment où s'engage la bataille du Jutland, elle comprend :

• les 1[er], 2[e] et 4[e] escadres de cuirassés, soit 24 dreadnoughts, dont l'*Iron Duke* (bâtiment amiral) ;

• la 5[e] escadre de l'amiral Evan Thomas avec 4 « Warspite » ;

• une escadre de 6 croiseurs de bataille aux ordres de l'amiral Beatty, qui a son pavillon sur le « Lion » ;

• 3 croiseurs de bataille de l'amiral Horace Hood ;

• 8 croiseurs cuirassés de 11 000 à 15 000 t ;

• 26 croiseurs légers (3 600 à 5 300 t) ;

• 74 destroyers et 5 conducteurs de flottille.

L'ensemble de ces forces, directement aux ordres de Jellicoe, comprend 150 navires et 1 700 canons.

La *Flotte de haute mer allemande*, commandée par l'amiral Scheer, ne rassemble que 16 dreadnoughts et 5 croiseurs de bataille, équivalents ou même supérieurs à leurs homologues britanniques. En y ajoutant 11 croiseurs légers, 62 destroyers et 6 cuirassés de 13 500 t, on arrive à un total de 100 navires et 900 canons.

P. D.

▶ *Cuirassé / Guerre mondiale (Première).*

Jérôme (saint)

Père et docteur de l'Église latine, célèbre par ses études bibliques et par la traduction latine de la Bible dite « Vulgate » (Stridon, Dalmatie, v. 347 - Bethléem 419 ou 420).

À l'école des grands classiques

Jérôme a environ douze ans quand ses parents l'envoient en 359 à Rome poursuivre ses études ; il suit les cours du célèbre Donat, commentateur de Térence et de Virgile, et commence à se constituer une bibliothèque, recopiant lui-même les livres qu'il désire conserver. Saint Augustin* mis à part, aucun auteur chrétien n'a été plus que Jérôme imprégné de la culture classique : et ce n'est pas le moindre charme de sa pensée et de son style.

À Rome, il mène la vie des étudiants de son âge, et sans doute faut-il tempérer ce qu'il racontera plus tard des « errements de sa jeunesse ». Il ne fut ni plus ni moins dissipé que d'autres. Mais le moine et l'ascète qu'il sera devenu jugera sévèrement les quelques excès de sa jeunesse estudiantine. Si, un temps, il fréquente les théâtres, les jeux du cirque, s'il mène joyeuse vie, il se reprend assez vite. En 366, il reçoit le baptême, sans doute à la basilique du Latran, des mains du pape Libère.

Ses études terminées, il quitte Rome en juillet 367 et se rend à Trêves, résidence de l'empereur d'Occident, avec l'intention, semble-t-il, d'y trouver une place dans l'administration impériale. Le contact qu'il a avec la colonie monastique de Trèves l'amène à un tournant décisif de sa vie. Renonçant à ses projets de carrière, il décide de se consacrer à la vie monastique. Malgré le scepticisme et le mécontentement de sa famille, il se retire à Aquilée, non loin de sa ville natale, dans une communauté de clercs qui s'adonnent à l'ascèse et à l'étude de la Bible. Mais ce séjour à Aquilée prend fin brutalement. « Une sombre tornade éclata sur ma tête », écrit Jérôme, qui n'a pas oublié Virgile. D'où surgit cette tempête ? On ne sait trop. Les cercles ariens tout-puissants à la Cour et le clergé local, indisposé par le zèle ascétique de la communauté, y sont bien pour quelque chose. Ayant décidé de partir pour l'Orient, terre d'élection des moines, Jérôme s'embarque en 374, emportant avec lui ses livres.

Le moine voyageur

Son voyage à travers l'Orient, après un séjour de dix-huit mois à Antioche (il y approfondit sa connaissance du grec et s'initie à la dialectique aristotélicienne), le conduit au désert de Chalcis, où il demeure de 375 à 377. Il accepte la dure vie des moines sans renoncer pour cela au travail intellectuel. Il se procure de nouveaux livres et apprend l'hébreu, que lui enseigne un juif converti. Plus tard, lorsqu'il sera moine à Bethléem, il se perfectionnera dans la langue hébraïque et apprendra même l'araméen, sous la direction d'un juif, non converti celui-là, nommé Bar-Anina, qui lui donnera ses leçons de nuit, par crainte de ses coreligionnaires. Mais Jérôme ne trouve au désert ni la paix religieuse ni le calme intellectuel qu'il avait souhaités. Les disputes théologiques que soulève l'hérésie arienne (v. Arius) viennent troubler la paix du désert. Des clans se sont formés parmi les moines, qui se jettent mutuellement l'anathème. Exaspéré par ces querelles de Grecs dont son esprit occidental voit mal l'intérêt, Jérôme fait ses bagages et rentre à Antioche, où il se laisse à contrecœur ordonner prêtre à la condition de rester fidèle à son idéal monastique. En 379, il se trouve à Constantinople, où il rencontre Grégoire* de Nazianze, qui lui révèle Origène*, dont il traduira diverses œuvres.

Au printemps 382, le pape Damase l'appelle à Rome ; sa réputation de savant l'y a précédé. Ces années romaines ont sur son activité littéraire une influence décisive. À la demande du pape, qui en fait son secrétaire et bientôt son ami, il entreprend la révision du texte latin des Évangiles et des autres livres du Nouveau Testament. L'élan est donné. À dater de cette époque, Jérôme ne cessera plus de s'occuper de la Bible. Sa vocation de bibliste s'est affirmée.

En même temps, il est entré en contact avec des cercles religieux auxquels appartiennent des dames pieuses de l'aristocratie romaine qui se consacrent à la prière et à la charité ; Jérôme les invite à y joindre l'étude de la théologie et de la Bible. Quelques-unes d'entre elles, dont Paula et sa fille Eustochium, s'attachent à lui et le suivront lorsqu'il laissera Rome. La situation de Jérôme, l'œuvre qu'il a entreprise suscitent des jalousies. À la mort du pape Damase, le 11 décembre 384, il juge préférable de quitter Rome.

Le monastère de Bethléem

Jérôme, le cœur ulcéré, reprend une fois encore la route de l'Orient. Paula, sa fille Eustochium et d'autres jeunes patriciennes poussées par le désir de connaître la Terre sainte viennent le rejoindre à Antioche. Jérôme visite avec elles les Lieux saints et en 386 se fixe à Bethléem. La fortune de Paula permet la construction de trois monastères de femmes, qu'elle dirige elle-même, et d'un monastère d'hommes, placé sous l'autorité de Jérôme. Sauf quelques courts voyages, c'est là qu'il passera les trente-quatre ans qui lui restent à vivre, c'est-à-dire presque la moitié de sa vie. Ces années sont une période d'intense activité littéraire. Il entretient une vaste correspondance et prend part aux controverses théologiques suscitées par l'origénisme (v. Origène) ou le pélagianisme (v. Augustin *[saint]*).

Mais la partie la plus importante et la plus féconde de son œuvre se place sur le terrain scripturaire. Abandonnant la simple révision du texte latin de la Bible, il entreprend une traduction nouvelle sur l'original hébreu. Le fruit de ces travaux, qui dureront quinze années (de 391 à 406), s'appellera la Vulgate (v. Bible) et deviendra la version officielle de l'Église latine. À cet immense labeur, il joint de nombreux commentaires sur divers livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Il meurt en 419 ou 420 (plutôt 419), laissant une œuvre qui fait de lui un des plus grands biblistes de tous les temps.

I. T.

▶ *Bible / Chrétiennes (littératures).*

🕮 **F. Cavallera, *Saint Jérôme, sa vie et son œuvre* (Champion, 1922 ; 2 vol.). / A. Penna, *San Girolamo* (Turin, 1949). / P. Antin, *Essai sur saint Jérôme* (Letouzey, 1951). / F. X. Murphy, *A Monument to St. Jerome* (New York, 1952). / J. Steinmann, *Saint Jérôme* (Le Cerf, 1958). / M. Testard, *Saint Jérôme, l'apôtre savant et pauvre du patriciat romain* (Les Belles Lettres, 1969).**

Repères chronologiques

v. 347 Naissance.

359-367 Études classiques à Rome.

374-382 Premier séjour en Orient : 374-375, Antioche ; 375-377, le désert de Chalcis ; 377-379, retour à Antioche ; 379-382, Constantinople.

382-385 Rome et le pape Damase.

386-419 ou 420 Le monastère de Bethléem.La mort.

Jersey

▶ ANGLO-NORMANDES *(îles).*

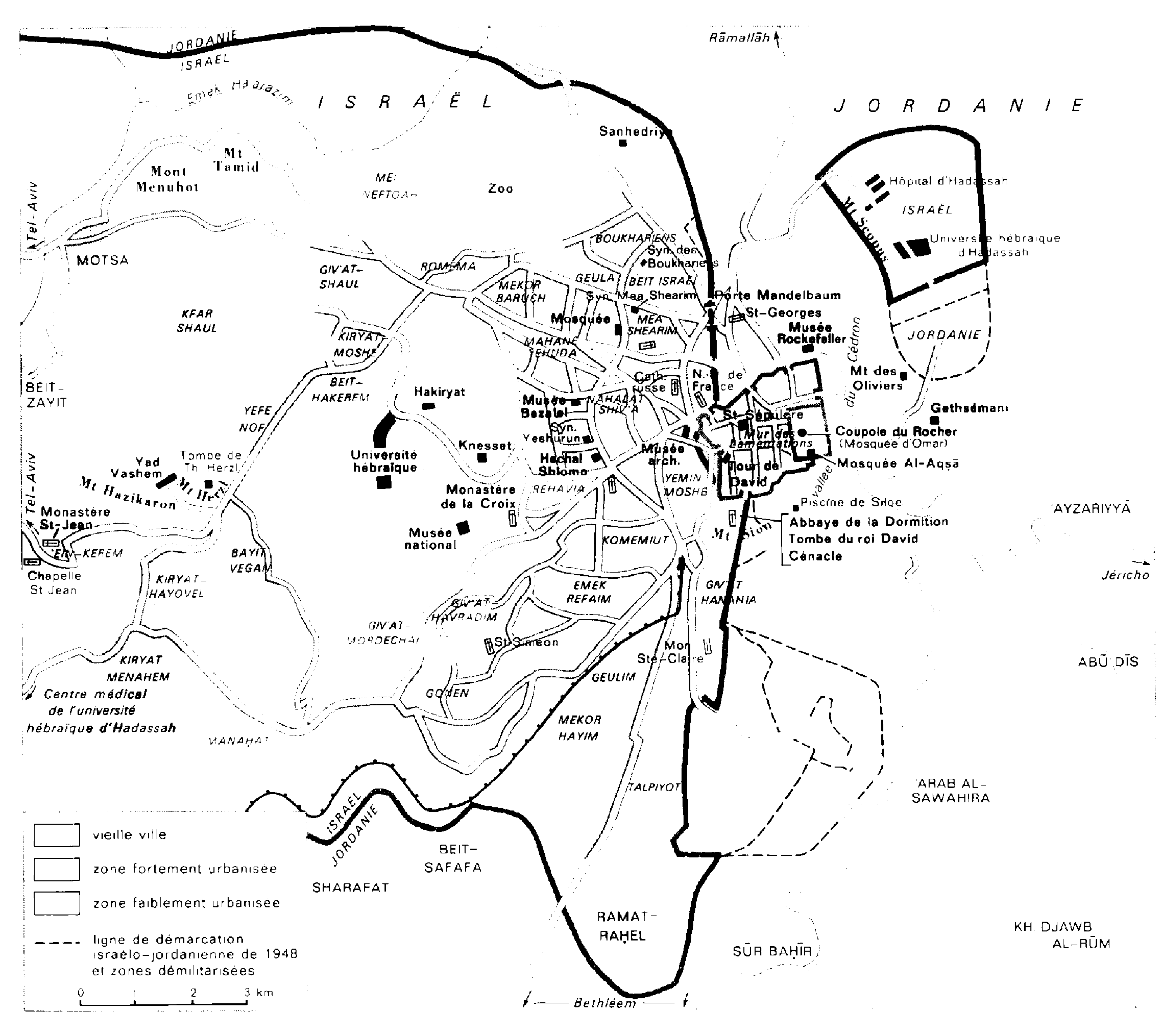
Jérusalem

Capitale de l'État d'Israël ; 288 000 hab.

Le site

La ville a été la capitale historique de la Palestine, dont elle est restée l'agglomération principale jusqu'au développement des cités côtières de l'État d'Israël.

L'élément décisif dans le développement de la ville peut être cherché dans sa situation. Celle-ci est déterminée par l'intersection de la route longitudinale



qui suit la crête des monts de Judée, et passe à 2 km à l'ouest de l'ancienne ville, avec la route transversale ouest-est qui offre le premier point de passage entre Palestine et Transjordanie au nord de la mer Morte. Il y avait là des bases de croissance d'une grande capitale.

Mais en fait Jérusalem n'est pas exactement dans le meilleur emplacement pour profiter de cette situation générale. Le passage naturel transversal dans les monts de Judée se trouve au nord-ouest de la ville, sur le plateau de Gabaon, précisément à la hauteur de la terrasse de Jéricho, qui rend la descente dans le fossé du Jourdain beaucoup plus facile. C'est là que se situait l'emplacement le plus favorable pour une ville, également avantagé par de bons sols agricoles et d'abondantes ressources en eau, à Gabaon (aujourd'hui El Jib, près de l'aéroport actuel de Jérusalem).

On ne sait quelles circonstances déterminèrent l'établissement à quelques kilomètres de là de la capitale des royaumes de Juda et d'Israël, dans un site beaucoup plus difficile, celui d'une étroite échine de calcaire crétacé découpée par l'érosion du Qidron (Cédron), tributaire de la mer Morte, et de ses affluents, dans le rebord des monts de Judée, avec des ressources en eau très limitées et une forte pente du nord-ouest au sud-est (de 790 m à 635 m sur un espace d'un peu plus d'un kilomètre), tous éléments peu favorables à une grande cité et qui évoquent beaucoup plus un refuge qu'un emplacement propre à la domination. En tout cas, c'est là que s'est établie la cité depuis le début du Ier millénaire avant J.-C., remodelée au IIe s. apr. J.-C., après les grandes révoltes juives, suivant un plan rectangulaire et quadrillé de colonie romaine qui forme encore aujourd'hui l'ossature de la ville ancienne entre ses murailles.

La seconde phase décisive dans l'évolution de la cité se place dans la seconde moitié du XIXe s., lorsque le retour progressif de la sécurité dans le cadre de l'Empire ottoman permit le développement hors des murs de quartiers nouveaux, essentiellement chrétiens (autour des divers établissements religieux construits avec l'aide et sous la protection des puissances européennes) et juifs (bâtis par les nouveaux immigrés d'Europe orientale), tandis que la vieille ville restait partagée entre des quartiers musulmans, chrétiens et juifs (autochtones). Au moment de la Première Guerre mondiale, plus de la moitié des 60 000 habitants vivaient déjà hors des murs, dispersés essentiellement dans les collines des monts de Judée, à l'ouest de la vieille ville. Ces caractères s'affirmèrent entre les deux guerres, et, en 1948, la ville comptait 165 000 habitants (100 000 juifs, 40 000 musulmans, 25 000 chrétiens). Elle faisait déjà figure de centre spirituel et politique pour les juifs de Palestine, avec le siège de l'Agence juive, du rabbinat et de l'université hébraïque. Après la partition de 1948, l'État d'Israël a tenu, pour des raisons essentiellement spirituelles et idéologiques, à installer son centre politique dans la nouvelle ville qui constituait sa part. Mais la situation marginale par rapport au nouvel État, avec lequel les communications s'établissaient difficilement à travers un étroit corridor en région accidentée, empêcha Jérusalem d'acquérir les fonctions économiques d'une capitale. Centre d'administration et d'éducation, les activités industrielles y sont restées médiocres (12 p. 100 seulement de la population active). Si la population de la partie israélienne a augmenté jusqu'à 195 000 habitants en 1966, elle ne constitue plus que 8,5 p. 100 de la population d'Israël, contre 14 p. 100 de la population juive en 1948. Pendant cette période, la vieille ville avait gardé les fonctions de centre régional pour la population arabe de Cisjordanie, mais sa population était restée stable en raison de l'attraction d'ʿAmmān, capitale politique.

L'occupation israélienne depuis 1967 a de nouveau modifié radicalement ces conditions. On assiste, encore timidement, au développement de fonctions économiques centrales, et le trafic du reste de l'État d'Israël vers la ville s'est considérablement accru.

X. P.

Les débuts de la ville

La ville apparaît dans l'histoire vers 2000-1900 av. J.-C. Elle porte alors le nom de Urushalem (« fondée par le dieu Shalem ») et est une étape sur la route des crêtes, moins fréquentée que la *via maris* et que la « chaussée royale », entre l'Égypte et le Croissant fertile. Cité d'importance moyenne, moins riche que Hébron, Sichem ou Gabaon, elle pouvait compter, au moment de la pérégrination d'Abraham, environ 15 000 habitants. Ses rois, qui selon la conception sémitique la plus ancienne assumaient également la fonction sacerdotale à l'égard de la divinité locale (El Elyon, le « Dieu très haut »), portaient des titres incluant le mot *sedeq* (justice) : Melchisedech, Adonisedech. Les lettres d'Al-Amarna (v. 1350) et le deuxième Livre de Samuel (XXIV, 16) mentionnent toutefois un roi portant un nom hourrite et un autre un nom indo-européen. La population y était donc mêlée. D'après les

population de Jérusalem de 1844 à nos jours

année	juifs	musulmans	chrétiens	total
1844	7 120	5 000	3 390	15 510
1876	12 000	7 560	5 470	25 030
1896	28 112	8 560	8 748	45 420
1905	40 000	7 000	13 000	60 000
1910	47 400	9 800	16 400	73 600
1922	33 971	13 413	14 699	62 578
1931	51 222	19 894	19 335	90 503
1948	100 000	40 000	25 000	165 007
1967	195 700	54 963	12 646	263 309
1970	215 000	61 600	11 500	288 100

lettres d'Al-Amarna, ces rois payaient tribut au pharaon.

Jérusalem à l'époque biblique

Lors de la conquête de Josué, la cité, tenue alors par des Cananéens du nom de *Jébuséens*, conserva son autonomie et constitua une enclave au milieu des israélites, les séparant en tribus du Nord et tribus du Sud. Des fouilles récentes ont montré que la citadelle enlevée vers l'an 1000 par Joab, général de David, fut bien capturée, ainsi que le rapporte la Bible, par son canal souterrain, le *sinnor* (II, Sam., v, 8), stratagème resté légendaire. Comme les assaillants étaient des gens du roi, la ville ne fut attribuée par David à aucune des tribus, devint domaine royal et fut appelée *cité de David*. Le roi en fit le ciment de l'unité du peuple hébreu. En transférant l'Arche d'alliance de Kiryat Yearim (cité de la confédération gabaonite où elle était entreposée) à Jérusalem, il y fixa le sanctuaire amphictyonique, autrefois à Silo. Puis, en élevant un autel sur l'aire de battage du dernier souverain jébuséen, Arauna, il érigea Jérusalem en centre religieux de tout Israël.

Cette consécration de la cité fut parachevée par Salomon, qui construisit le Temple (969-962) et le Palais royal. L'édification du Temple suivant les consignes laissées par Moïse marque une étape importante dans l'histoire du monothéisme. Le Temple devint le centre national et liturgique du peuple hébreu en attendant de devenir, avec la réforme de Josias et la promulgation du Deutéronome (622), le lieu de culte exclusif. Salomon* fit de Jérusalem une cité opulente.

La période de deux cents ans qui s'écoula entre le schisme du royaume (931) et la destruction de l'État du Nord (721) fut une période d'instabilité pour Jérusalem, capitale du royaume de Juda. Quand la menace assyrienne fondit sur le royaume d'Israël (721), le petit État du Sud, où se manifestait alors la personnalité marquante du prophète Isaïe, survécut à la tourmente. Il succomba pourtant en 587 sous les coups du roi Nabuchodonosor. Mais, entre-temps, les promesses prophétiques avaient été attachées au royaume de Juda, et l'espoir de sa restauration accompagnera les déportés à Babylone où fut composé le psaume 137 : « Si je t'oublie Jérusalem, que ma droite m'oublie ! » C'est en exil aussi que s'élabora une représentation idéalisée du Temple à rebâtir.

Après l'édit de Cyrus (538), une caravane de retour, conduite par Zorobabel, procéda à l'édification du Temple, mais de façon beaucoup plus modeste qu'il n'avait été prévu (520-515). Lorsque Néhémie, revenu un siècle plus tard avec des groupes plus nombreux, voulut relever les murs (445-443), il dut affronter l'opposition de Sanaballat, gouverneur de Samarie, et ne put exercer son autorité au nom du roi de Perse que sur une ville restreinte, soumise à un *numerus clausus*. Une fois le pays repeuplé, le scribe Esdras procéda dans une « grande assemblée » à la publication du texte de la loi et à l'établissement du cadre légal qui donna à la nouvelle communauté sa cohésion religieuse et nationale (428 ou, plutôt, 398).

L'invasion de la Syrie par Alexandre le Grand (332) mit fin soudain à l'hégémonie perse et fit passer Jérusalem sous la domination des diadoques et de leurs successeurs lagides (319-197), puis séleucides (197-142). L'influence des maîtres de l'heure ne devint cependant marquante qu'au IIe s. ; les mœurs grecques pénétrèrent alors le peuple juif ; les jeux du stade firent leur apparition à Jérusalem. L'autorité du sacerdoce aaronide, compromise dans cette situation, en fut atteinte ; il en résulta des luttes entre deux grandes familles hiérosolymitaines, les Oniades et les Tobiades, et la formation de groupes religieux dissidents dont certains préférèrent l'exil à l'imposture (communautés de l'Alliance de « Damas », esséniens de Qumrān).

À cette époque naquit le parti pharisien, de recrutement surtout populaire, qui s'opposa au parti sadducéen, lié au sacerdoce du Temple et soutenu par les classes dirigeantes. En 167, le roi syrien Antiochos IV Épiphane prit occasion de ces divisions pour intervenir et pour mettre à exécution son programme d'assimilation forcée : hellénisation de la cité et du Temple, où il instaura le culte de Zeus Olympien, confiscation des impôts du culte au profit du trésor de la Couronne, érection d'une place forte pour la lutte contre l'Égypte (construction de l'Acra au centre de la ville). La crise amena au pouvoir les hellénistiques radicaux réunis autour du grand prêtre Ménélas. Ce coup de force fut à l'origine de la révolte des Maccabées. Judas Maccabée, après une lutte de guérilla contre les généraux Nicanor et Gorgias, parvint à s'emparer du sud de la ville et du Temple, qu'il purifia le 25 kislev 164, jour d'où date la fête juive de Hanoukka. Mais le nord de la ville, appuyé à l'Acra, resta aux mains des troupes grecques, et la cité fut partagée en deux tronçons par un mur. La partie fortifiée ne cédera qu'en 143 sous les coups de Simon l'Asmonéen.

Jérusalem redevint alors pour quatre-vingts ans la capitale d'un État juif florissant. Les Asmonéens (ou Hasmonéens) eux-mêmes n'en furent pas moins amenés à se conformer très rapidement sous de nombreux aspects aux coutumes de la civilisation hellénistique. Le conflit des sadducéens et des pharisiens rejaillit alors et prit sous leur règne un tour aigu. Le dernier roi asmonéen, Aristobule II (67-63), ne put empêcher l'intervention des légions romaines et l'installation à leur solde de l'Iduméen Hérode le Grand (37-4).

Jérusalem sous les Hérodiens

Le vassal des empereurs fut un grand constructeur. La majesté de la Jérusalem d'Hérode, rehaussée par Hérode Agrippa Ier (37-44 apr. J.-C.), n'était que la façade de changements plus importants. Jérusalem devint le centre de l'importante diaspora impériale qui s'étendit de la Perse à l'Espagne en passant par l'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure et la Proconsulaire. Dans la diaspora, un prosélytisme actif accrut fortement le nombre des communautés juives. À l'occasion de la Pentecôte, des fidèles des synagogues de toutes les parties du monde se rassemblaient à Jérusalem. La tradition pharisienne, soucieuse de garder le contact avec les communautés de tout l'Empire, fut formulée au cours de cette période dans les écoles de Shammaï et de Hillel ; elle se maintiendra après 70 à Yabne grâce aux efforts des rabbis Johanan ben Zakkaï et Akiba. Tout au long du Ier s. apr. J.-C., l'occupation romaine suscita cependant la protestation ascétique des esséniens et l'opposition politique des zélotes.

C'est dans ce contexte que se fit entendre, vers 28, la voix de Jean-Baptiste*, invitant les juifs pieux à revenir aux préceptes de la loi et à recevoir un baptême de pénitence. Accueilli par certains comme le « nouvel Élie », il ouvrit la voie à la prédication de Jésus* de Nazareth (29-30). La naissance du christianisme, la condamnation de Jésus par Ponce Pilate, sa crucifixion, l'annonce de sa résurrection, bien qu'à peine remarquées à l'époque sans doute, allaient modifier non seulement le caractère de la ville de Jérusalem, mais le destin de l'humanité tout entière.

La révolte qui couvait depuis le début du siècle éclata sous Néron. En 66, Menahem, troisième fils de Judas le Galiléen, chassa les Romains de la ville, mit le feu aux archives du Temple afin de rendre impossible l'acquittement des impôts, et, en 68, le nouveau chef zélote, Simon Bar-Giora, proclama la libération générale des esclaves juifs. Tandis que le parti zélote se scindait en factions rivales, la réaction romaine se fit plus violente. Selon Flavius Josèphe, son chroniqueur, 25 000 soldats tinrent tête dans la ville pendant trois ans à une armée romaine quatre fois plus forte. Après la chute de la ville en 70, la résistance se poursuivit dans la ville haute, puis dans la forteresse de Massada, dont les défenseurs, autour du zélote Eléazar, tinrent en échec pendant plusieurs mois les troupes du général L. Flavius Silva et finalement se suicidèrent plutôt que de se rendre (Pâques 73).

Jérusalem, cité romaine (135-636)

Après un second soulèvement sous Trajan (117), qui fut maté, l'empereur Hadrien (117-138), décida de faire de Jérusalem une ville romaine. La création de cette colonie, sous le nom d'*Aelia Capitolina*, provoqua un nouveau sursaut de la conscience nationale autour du prince et général juif Bar-Kokheba (ou Bar-Kochba, « fils de l'étoile »). Les Romains durent évacuer la ville, et pendant deux ans (132-134) la souveraineté juive fut restaurée. Mais la réaction impériale fut impitoyable. Elle procéda à un échange de populations et implanta des colons païens venus de tout l'Empire. La communauté juive ne retrouvera un statut légal dans le pays qu'à la fin du IIe s. Aelia ne fut plus qu'une ville secondaire, soumise à Césarée, et où l'on parlait grec.

Avec l'instauration de l'empire chrétien (325), Jérusalem, ville sainte du christianisme, devint un centre de pèlerinages. Sur l'emplacement où sera bâti ensuite le Saint-Sépulcre, l'église de l'Anastasis (Résurrection) fut construite à l'instigation de l'impératrice Hélène, qui se rendit sur place pour la mise au jour du bois de la « vraie Croix ». Origène*, en érudit, procéda à la localisation des données topographiques indiquées dans les Évangiles. L'Illyrien saint Jérôme* vint s'y établir et y procéda avec l'aide de juifs lettrés à la traduction de la Bible en latin. L'impératrice Eudoxie,

au ve s., fit bâtir Saint-Étienne et permit de nouveau aux juifs d'acquérir des propriétés dans la ville. Justinien, enfin, édifia Sainte-Marie-la-Neuve, en contrebas de l'actuelle mosquée al-Aqṣā.

Au début du VIIe s., la suprématie byzantine commençant à décliner, le sort de Jérusalem se joua à trois reprises. En 614, le roi Khosrô II, auquel les populations chrétiennes de Syrie, persécutées par les Byzantins, faisaient bon accueil, enleva Antioche et Damas. En Galilée, 26 000 juifs se joignirent à son armée, et Jérusalem tomba sans grande résistance. L'Anastasis, les églises du mont des Oliviers, la basilique de Justinien furent en grande partie détruites, et la relique de la Croix emportée en Perse avec une longue file de captifs. Les juifs retrouvèrent alors pour un temps un plein droit de cité dans la ville.

Mais en 629 l'empereur Heraclius* vainquit Khosrô, reprit possession des territoires perdus et poussa jusqu'en Perse. Il y retrouva la relique de la vraie Croix, qu'il rapporta lui-même solennellement à Jérusalem. L'entrée de la ville fut de nouveau interdite aux juifs, et les églises furent reconstruites. Mais Byzance et la Perse s'étaient épuisées, matériellement et spirituellement, dans ce conflit. En 632 apparurent sur la scène des conquérants aux forces neuves, les Arabes*, récemment unifiés par le message de Mahomet, qui se réclamait à la fois d'Abraham et de Jésus. En 638, le calife 'Umar Ier se présenta devant Jérusalem : le patriarche Sophronius opta pour une reddition sans combat, garantie par la présence du pacificateur. 'Umar Ier promulgua alors un édit de tolérance à l'égard des « gens du Livre ». Les chrétiens demeurèrent dans la ville, et des juifs purent commencer à venir s'y installer.

La Jérusalem musulmane (638-1099)

Jérusalem fit alors partie du « djund Filasṭīn », dont Lod puis Ramla furent la capitale. La ville, restée en majorité chrétienne, garda le nom de *Iliyā* (Aelia), remplacé plus tard par celui de *Bait al-Maqdis* (« le Sanctuaire »), simplifié en *Al-Quds* (« la Sainte »), quatrième cité sainte de l'islām après La Mecque, Médine et Damas.

Sur l'esplanade du Temple, qui prend le nom de Harām al-Charīf et où, selon la croyance musulmane, doit se dérouler le jugement dernier, 'Umar ne fit dresser qu'une minuscule mosquée de bois, semblable à celles des premiers disciples du prophète. Mais le calife 'Abd al-Malik (685-705), mû par de nouvelles conceptions, résolut de faire de Jérusalem un centre de pèlerinage islamique comparable à La Mecque et entreprit la construction de la Coupole du Rocher. Si l'on considère le tracé de la Coupole, un cercle — flanqué de deux octogones — qui symbolise le centre du monde avec des continents et les océans à son pourtour, on peut supposer que le calife 'Abd al-Malik voulut reprendre à son compte les traditions juive et chrétienne sur le rôle de la ville « nombril du monde ». L'esplanade retrouva son rôle biblique d'enceinte sacrée, le plan de la Coupole, unique dans l'architecture musulmane, fut emprunté aux basiliques byzantines, tandis que les citations coraniques de caractère polémique qui y sont inscrites manifestent le dessein d'assumer et de supplanter le judaïsme et le christianisme.

À côté de la Coupole promue lieu de pèlerinage, une mosquée fut bâtie sur le versant sud de la montagne du Temple afin de servir de maison de prière. La tradition musulmane identifia par la suite cet édifice avec la « mosquée la lointaine » (al-Aqṣā), où Mahomet eut son « ascension nocturne » (sourate XII, 1). Plusieurs fois endommagée par les tremblements de terre, la mosquée al-Aqṣā a été remaniée à de nombreuses reprises.

La dynastie des Omeyyades (de 661 à 750) respecta la politique de tolérance instaurée par 'Umar. Mais avec la prise de pouvoir des califes 'abbāssides, juifs et chrétiens subirent un certain nombre de tracasseries. C'est pourtant à cette époque que le Sanhédrin recommença de se réunir.

Les chrétiens de Jérusalem durent chercher appui à l'extérieur. Au IXe s., après un accord avec le calife Hārūn al-Rachīd, Charlemagne leur apporta son aide. Mais l'alliance entre l'islām et l'Empire carolingien ne durera pas au-delà du Xe s. L'empereur byzantin Nicéphore Phokas en profita pour faire une incursion jusqu'à Jérusalem, qui provoqua la chute de la ville aux mains des Fāṭimides d'Égypte (969).

En 996, le calife Hākim instaura une politique d'élimination des chrétiens et fit détruire le Saint-Sépulcre. Au XIe s., malgré un accord momentané pour la reconstruction des églises entre le calife al-Mustansir Bi-llāh et l'empereur Constantin IX Monomaque (1048), la situation s'aggrava de nouveau. En 1077, les Turcs Seldjoukides* entrèrent dans la ville, y semant la désolation. Les pèlerinages cessèrent. Les académies rabbiniques se replièrent sur Tyr. Les chrétiens s'enfuirent. Cette situation désastreuse déclencha la réaction des croisades*.

Le royaume latin de Jérusalem (1099-1187 et 1229-1244)

Les croisés mirent vingt années pour arriver au terme : la prise de Jérusalem (15 juill. 1099). Au lieu de se porter seulement contre les oppresseurs turcs pour en délivrer la ville, les croisés se livrèrent à un massacre tant des juifs que des musulmans. Tandis que le pays conquis était partagé en trois principautés (Antioche, Édesse, Tripoli), Jérusalem, en tant que cité du Christ, fut d'abord laissée à part avec le titre de simple avouerie et confiée à Godefroi de Bouillon (v. croisades et latins du Levant *[États]*).

La courte présence des Francs marqua profondément le visage de Jérusalem. Le Saint-Sépulcre fut rebâti, de nombreuses églises de style roman furent édifiées. Un chemin de croix avait été inauguré sur la *Via dolorosa*. La spiritualité franciscaine, orientée vers l'humanité du Christ, s'explique pour beaucoup par l'influence de la Terre sainte. C'est aussi à cette époque que s'est implanté en Palestine un patriarcat latin qui est venu doubler les juridictions chrétiennes existantes et qui a perduré depuis lors.

L'occupation mamelouke (1260-1517)

Après une occupation mongole (1244-1260), les Mamelouks* d'Égypte rétablirent l'ordre à Jérusalem. Un accord fut signé avec les Francs d'Acre. Les chrétiens restés à Jérusalem durent s'accommoder d'un régime de partage des sanctuaires entre les diverses communautés et d'une simple protection étrangère, première étape d'un *statu quo* des Lieux saints qui dure encore aujourd'hui. Des pèlerinages purent être organisés sous l'égide des Vénitiens.

C'est à cette époque que Jérusalem devint, pour la première fois, une ville à prédominance musulmane et fut dotée d'un rôle administratif véritable. En 1267, le célèbre philologue juif Nahmanide vint de France réorganiser la communauté juive ; il établit à Jérusalem une synagogue et une école séfarade dont la célébrité s'étendra jusqu'au XVIe s. En 1390, avec l'arrivée des immigrants allemands, une école ashkénaze fut également fondée par Isaac Ha Levi. Par la collecte de la *haloukah*, destinée aux habitants de Jérusalem, par la venue de savants renommés comme Elie de Ferrare (1437), le contact sera maintenu sans cesse, pendant toute cette période, entre la communauté juive de Jérusalem et celles de l'Europe.

L'occupation ottomane (1517-1917)

Le 30 décembre 1516, Sélim Ier fit son entrée à Jérusalem. Son fils Soliman II, dit le Magnifique (1520-1566), pourvut la ville d'aqueducs, de portes et de murs, tels qu'on peut les voir aujourd'hui, et donna à la vieille cité l'aspect qu'elle a gardé pendant quatre siècles. Soliman signa en outre avec François Ier des « capitulations » qui accordaient à la France, à côté de certains avantages politiques, la protection des chrétiens. Mais la prospérité conférée par Soliman à Jérusalem ne dura pas. Après sa mort, la ville entra dans son déclin ; les pèlerinages latins se raréfièrent et la communauté grecque orthodoxe, dont les sujets étaient ottomans, acquit une position plus forte dans les Lieux saints. En 1555, Charles Quint obtint de reconstruire la chapelle du Saint-Sépulcre, qui devint ainsi propriété latine. Un conflit déclaré s'installa alors entre Grecs et Latins, qu'accrut encore la réunion des patriarcats latins de Jérusalem et de Constantinople sous une seule autorité. Au début du XVIIe s., la Russie tsariste donna aux orthodoxes de Géorgie les moyens d'acquérir des droits à Jérusalem. Ainsi fut inaugurée une concurrence pour la possession des Lieux saints ; la puissance ottomane, attachée à faire régner l'ordre, entérina la situation.

Aux XVIIe et XVIIIe s., l'influence de la communauté juive de Turquie, en majorité originaire d'Espagne, et le développement des cercles mystiques de Safad et de Tibériade permirent un renouveau de la vie juive à Jérusalem. Quand surgit le faux messie Sabbatai Zevi (1626-1676), il y eut même un véritable mouvement de migration vers la cité sainte.

Après les massacres de 1648 et 1656, les juifs de Russie et de Pologne vinrent nombreux en Palestine. En 1700, le rabbi Juda Hehassid, un disciple de Sabbatai Zevi, se mit en route avec 1 500 personnes ; il acquit à Jérusalem le terrain de la synagogue de Nahmanide, la transforma, et elle devint la célèbre « Hourva ». En 1721, les Arabes brûlèrent la Hourva avec

ses quarante rouleaux de la Torah ; il n'y eut plus alors que la synagogue ashkenaze ; la Hourva fut reconstruite en 1743. En 1777, le rabbi hassidique Menahem Mendel de Vitebsk s'établit à Jérusalem avec trois cents disciples.

La campagne de Bonaparte, conduite sous le signe de la liberté des peuples, fut le signe d'un changement de situation. Bien que l'armée française ne pût atteindre Jérusalem, l'influence européenne ne tarda pas à se manifester par la création d'écoles, d'hôpitaux et d'instituts de recherches archéologiques. La présence des Latins s'accrut alors fortement à Jérusalem.

Vers 1850, une nouvelle puissance, la Russie, vers laquelle se tournaient naturellement les orthodoxes, fit son entrée en scène. C'est alors que le Sultan publia un firman fixant le *statu quo* des Lieux saints (1852). Malgré une tentative de Napoléon III pour dissocier le problème des Lieux saints de celui des détroits, principal objet des convoitises russes, l'affaire déclencha néanmoins la guerre de Crimée. D'autres intérêts, aussi politiques que religieux, conduisirent à la fondation d'un évêché anglican (1841), d'une église luthérienne (1898) et de nombreux instituts scientifiques.

Dans la seconde moitié du XIXe s., la situation de plus en plus précaire des communautés juives dans l'empire tsariste amena un réveil national et la formation de divers mouvements, Amants de Sion, groupe « Bilou », etc., d'inspiration sioniste (v. Palestine et sionisme). Des colonies de juifs originaires d'Europe orientale commencèrent à s'installer sur la côte dans la région de Jaffa, puis en Galilée. À ce moment, les *haloutsim* juifs s'unirent aux éléments avancés de la population arabe pour obtenir le départ des Turcs. Quand, en 1917, le général anglais Allenby fit son entrée dans Jérusalem, une légion juive se trouva parmi ses troupes aux côtés de contingents arabes. Au même moment, la Grande-Bretagne, par la *déclaration Balfour* (2 nov. 1917), prit la décision de favoriser la reconstitution d'un Foyer national juif en Palestine. La Société des Nations, en confiant en 1922 à la Grande-Bretagne le mandat sur la Palestine, ratifia implicitement ce projet.

La période du mandat britannique (1922-1947)

À partir de 1918, des quartiers modernes — Talpiyot, Rehavia, Beit-Hakerem — virent le jour à l'ouest et au sud de la vieille ville, contrastant avec le centre de Mea Shearim et avec celui des Boukhariens, au nord. Cette implantation juive accrue provoqua des réactions arabes, qui éclatèrent à Jérusalem en 1920 et 1928. Le haut-commissaire anglais Herbert Samuel freina l'immigration juive et nomma au poste de grand muftī de Jérusalem l'intransigeant Ḥādjdj Amīn al-Ḥusaynī. La montée du nazisme (1933) et la multiplication des réfugiés juifs d'Europe centrale n'infléchirent pas la politique britannique, qui, faute de mieux, commença à s'orienter vers un partage du pays, Jérusalem devant se trouver sur la ligne frontière, à titre de ville ouverte.

Au lendemain du conflit mondial, la Grande-Bretagne voulant limiter l'entrée en Palestine des nombreux rescapés juifs des camps hitlériens (affaire de l'*Exodus*), et les revendications arabes devenant plus vives, la tension contre le gouvernement anglais monta rapidement des deux côtés. Le 22 juillet 1946, l'*Irgoun*, organisation juive clandestine, fit sauter une aile de l'hôtel du roi David, siège de l'administration britannique. Ce fut le signal du conflit.

Les Nations unies, appelées par les Anglais à intervenir, nommèrent une commission qui préconisa le partage de la Palestine et l'internationalisation de Jérusalem. L'Assemblée des Nations unies vota le projet (29 nov. 1947). La résolution fut acceptée par les Juifs et rejetée par les États arabes, qui s'y opposèrent aussitôt par la force. La ville fut le centre de durs combats.

Le 14 mai 1948, la Grande-Bretagne mit fin à son mandat. L'État d'Israël*, proclamé le jour même, 5 iyyar 5708 (14 mai 1948), et reconnu au cours des semaines suivantes par les grandes puissances, garda la nouvelle ville, tandis que la Transjordanie annexait le reste de la Palestine avec la vieille ville de Jérusalem (28 mai 1948). Sous le gouvernement jordanien, l'entrée de celle-ci fut interdite aux Juifs, qui n'eurent plus accès à leurs Lieux saints. Dans la zone israélienne, l'implantation juive fut aussitôt intensifiée, et le gouvernement ne tarda pas à transférer à Jérusalem plusieurs ministères de l'État d'Israël.

Le 5 janvier 1964 eut lieu à Jérusalem la rencontre historique du pape Paul VI et du patriarche de Constantinople Athênagoras Ier. Celle du pape et du président Zalman Shazar, président de l'État d'Israël, eut lieu à Meggido.

Lors de la « guerre des six jours » (5-10 juin 1967), la vieille ville de Jérusalem tomba, presque intacte, aux mains des troupes israéliennes. La ville fut aussitôt réunifiée et déclarée capitale de l'État, mais cette annexion de la partie jordanienne de la ville fut condamnée par l'O. N. U. Le gouvernement israélien rétablit le libre accès aux Lieux saints pour les trois religions (loi sur la protection des Lieux saints, du 27 juin 1967) et élargit l'accès au mur occidental ainsi qu'aux Lieux saints juifs. Le 9 janvier 1968, il réinstalla la célèbre Hourva. Le statut des Lieux saints ne pouvant être réglé d'une façon qui suscite l'accord des trois communautés religieuses qu'avec l'établissement de la paix, le gouvernement d'Israël s'est efforcé, en attendant, de maintenir les droits existants et de créer les conditions de liberté d'accès les meilleures possible. D'autre part, un plan d'urbanisme, constitué après consultation d'un Comité international et prévoyant un développement accéléré de la ville en veillant à maintenir dans sa population, dans la mesure du possible, la proportion actuelle de Juifs, d'Arabes et de représentants des diverses minorités, a commencé d'être mis en œuvre (1971).

B.-D. D.

► *Hébreux / Israël / Juifs / Palestine / Sionisme.*

H. Vincent et F. M. Abel, *Jérusalem. Recherches de topographie, d'archéologie et d'histoire* (Gabalda, 1912-1922 ; 2 vol.). / J. Jeremias, *Jerusalem zur Zeit Jesu* (Göttingen, 1923-1937 ; 2 vol. ; 3e éd., 1962 ; trad. tr. *Jérusalem au temps de Jésus*, Le Cerf, 1967). / L. Dressaire, *Jérusalem à travers les siècles* (la Bonne Presse, 1931). / J. Richard, *le Royaume latin de Jérusalem* (P. U. F., 1954). / H. Vincent, *Jérusalem de l'Ancien Testament* (Gabalda, 1954-1956 ; 2 vol.). / B. Collin, *le Problème juridique des Lieux saints* (Sirey, 1958) ; *les Lieux saints* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962). / *Jérusalem, numéro spécial de la revue Ariel* (Jérusalem, 1969). / D. Lapierre et Collins, *O Jérusalem* (Laffont, 1971). / A. Chouraqui, *Vivre pour Jérusalem* (Desclée De Brouwer, 1973).

L'archéologie et l'art à Jérusalem

L'ÉPOQUE JUDAÏQUE

Ce n'est que sous le fils et successeur de David, Salomon (v. 970-931 av. J.-C.), que Jérusalem se couvre de monuments et devient une capitale royale qui cherche à rivaliser avec les grandes cités de l'Orient. Selon les livres bibliques, la plus grande gloire de Salomon fut la construction du Temple. Pour une si vaste entreprise, il fit appel à son voisin et allié, le roi de Tyr Hiram Ier, qui lui fournit le bois des cèdres du Liban et la pierre. On ne connaît ce célèbre Temple que par ce qu'en rapportent le livre des Rois et les Chroniques, et on a longtemps discuté pour savoir quelle influence avait subi la construction : égyptienne, philistine, néo-hittite, assyrienne. Selon Th. A. Busink, le type du Temple serait phénicien avec entrée à colonnade, plan à disposition axiale et adyton d'origine israélite ; les sanctuaires phéniciens exhumés à Hazor en 1959 et à Arad en 1963 pourraient nous donner une idée de sa disposition. Selon le livre des Chroniques, le Temple mesurait 30 m de long, 10 m de large et 13 m de hauteur. L'or et le bronze y abondaient, ciselés et fondus par des artisans phéniciens dirigés par l'orfèvre tyrien Hiram. Près du Temple, Salomon se fit aussi ériger un palais somptueux. Afin de protéger ces nouvelles constructions, l'enceinte primitive fut étendue vers le nord, tandis que la ville s'étendait à l'ouest, par-delà le Tyropœon, en direction de la vallée de Hinnom (la Géhenne).

Après la mort de Salomon et la scission du royaume, Jérusalem resta la capitale de l'État de Juda, mais les vicissitudes de son histoire ne favorisèrent pas l'essor de la ville. Devant la menace assyrienne, Ozias (781-740 av. J.-C.), Joatham (740-736) et Manassé (687-642) relèvent ou renforcent les murailles, tandis qu'Ezéchias (716-687) fait creuser un canal de 550 m pour amener dans la piscine de Siloé les eaux de la source de Gihon. Mais, en 587, c'est la prise de la ville par Nabuchodonosor (587), le démantèlement de ses murs, la destruction du Palais et du Temple. Après 538, la ville est lentement rebâtie. Le second Temple est dédicacé en 515, et Néhémie, « gouverneur » sous la souveraineté perse, relève une partie des murs (entre 445 et 433 av. J.-C.) : cette enceinte aurait mesuré à peine 2 600 m.

L'ÉPOQUE GRECQUE ET ROMAINE

En 167 av. J.-C., Antiochos IV Épiphane met la ville à sac, construit face au Temple une citadelle, l'Acra, et installe dans le Temple un autel à Zeus. Devant une telle abomination, Judas Maccabée soulève les Juifs et s'empare du Temple (164) et de la ville basse, où il se retranche. Ce n'est qu'en 141 que Simon Maccabée se rend maître de l'Acra et que la cité redevient capitale de la nouvelle dynastie asmonéenne. Un nouveau palais est érigé, un pont est construit reliant le Temple à la ville haute, les murailles sont renforcées et étendues. La ville connaît alors un siècle de prospérité et d'indépendance, jusqu'à sa prise par Pompée en 63 av. J.-C.

Hérode (37-4 av. J.-C.) inaugure une politique d'urbanisation qui fait de lui l'égal de Salomon. Il reconstruit somptueusement le Temple et en étend l'esplanade, qu'il enferme dans une enceinte, élève la forteresse Antonia, ainsi nommée en l'honneur de Marc Antoine, se fait bâtir un palais flanqué de trois tours et protégé par un rempart ; il construit encore un Sénat, un théâtre et un amphithéâtre et fait enfermer dans une seconde muraille le haut Tyropœon, où étaient installés les commerces. Les fouilles de K. M. Kenyon ont révélé que l'enceinte hérodienne n'enfermait pas encore le Saint-Sépulcre et le Golgotha. Ce n'est que son petit-fils, Agrippa Ier (37-44 apr. J.-C.), qui inclut le Golgotha dans une troisième enceinte, celle-ci protégeant aussi la « nouvelle ville » (Kainepolis).

Après la révolte juive de 132-134, Jérusalem est complètement rasée par Hadrien, qui reconstruit sur son site Aelia Capitolina selon le plan classique romain, avec decumanus et cardo partageant la ville en quatre quartiers : l'actuelle vieille ville a conservé ce plan régulier. Le Capitole est construit vers la hauteur du Golgotha et on élève forum, temples, thermes, théâtre et stade à la mode romaine. Des portes sont érigées sur les voies d'accès : de celles-ci subsiste l'arc dit « de l'Ecce Homo », dont une arcade est insérée dans le chœur de l'actuelle basilique des Dames de Sion ; c'est là un des rares vestiges de la ville romaine.

Après le triomphe du christianisme, au IVe s., Constantin fait détruire le Capitale, élève des édifices sur le Calvaire et le Saint-Sépulcre et une basilique sur le mont des Oliviers. Cet effort de construction se poursuit avec l'impératrice Eudoxie et le patriarche Juvénal au Ve s., avec Justinien au siècle suivant. La prospérité de la ville est soudainement arrêtée par l'incursion des Perses, en 614 ; en 638, elle tombe au pouvoir du calife 'Umar Ier et devient une cité musulmane.

De l'époque byzantine, il subsiste encore la crypte de l'église Saint-Jean-Baptiste (v. 450), la chapelle Saint-Georges, l'église Saint-Étienne. Cependant, la relique la plus célèbre de la Jérusalem antique reste le « mur des Lamentations ». Haut de 15 à 17 m, constitué par de puissants blocs de pierre soigneusement équarris, il constituait le soubassement de l'esplanade du Temple d'Hérode et représente tout ce qui reste de la demeure sacrée de Yahvé.

G. R.

LA JÉRUSALEM MUSULMANE

C'est à deux monuments anciens que Jérusalem doit d'occuper une place essentielle dans l'histoire des arts islamiques : la Coupole du Rocher et la mosquée al-Aqṣā, construits l'un et l'autre sur l'esplanade de l'ancien Temple de Salomon. Voisine de la Coupole du Rocher, la Coupole de la Chaîne (Qubbat al-Silsila), petit édifice polygonal à onze côtés, avec arcs en plein cintre reposant sur des colonnes antiques ou byzantines, en est aujourd'hui une annexe ; mais, construite un peu antérieurement, elle a pu l'inspirer.

• *La Coupole du Rocher.* Néanmoins, on considère à juste titre que la Coupole du Rocher (Qubbat al-Ṣakhra), faussement nommée mosquée d'Omar (ou d''Umar) [alors que ce n'est pas une mosquée et qu'aucun lien ne la rattache au célèbre calife], est le plus ancien monument de l'islām. Ce sanctuaire tout à fait singulier a été mis en chantier en 688 et achevé en 691 pour recouvrir un rocher éminemment sacré aux yeux des musulmans et répondre aux exigences du pèlerinage (circumambulations rituelles). Admirable de proportion et d'équilibre, il se dresse sur une plate-forme que bordent de grandes arcades à quatre baies, sortes d'arcs de triomphe. C'est un octogone régulier de 20,60 m de côté, haut de 9,50 m (non compris le parapet), que surmonte un dôme doré portant sur un tambour percé de multiples fenêtres. On y accède par quatre portes disposées aux quatre points cardinaux. Un double déambulatoire, formé de piles et de colonnes alternées, disposées en quinconce et offrant de belles perspectives, entoure le roc central. Le décor, d'une rare harmonie, comporte, outre de remarquables pièces en bronze (aux portes, aux tirants, aux poutres), de grandes plaques de marbre à l'extérieur, dans les parties basses, et un revêtement de mosaïques en pâtes de verre dues à des artistes syriens formés aux techniques byzantines, mais ayant soumis leur art aux impératifs de la nouvelle religion. Malgré diverses restaurations, et en particulier celles de Soliman le Magnifique au XVIe s., qui fit réaménager les portes et remplacer, sur la façade, les mosaïques par des faïences, au reste de grande qualité, la parure primitive reste en place sur le tambour et dans la plupart des parties intérieures de l'édifice.

• *La mosquée al-Aqṣā.* Construite à peu près en même temps que la Coupole du Rocher, la mosquée al-Aqṣā semble avoir subi au cours des temps de nombreux remaniements, dont on discute et qui rendent son histoire imprécise. Selon K. A. C. Creswell, l'essentiel de l'ordonnance daterait du XIe s. Selon d'autres, la magnifique coupole, le transept, maintes parties du décor seraient d'époque omeyyade. Tel qu'il s'offre à nous, ce grand sanctuaire présente un plan assez particulier qui n'est pas sans rappeler celui des basiliques chrétiennes : la nef centrale, très large, bordée d'arcs sur colonnes, est flanquée à droite et à gauche d'un double bas-côté moins élevé. Cependant, trois nefs parallèles au mur du fond l'apparentent à la mosquée de Damas. La façade, de grande pureté, est d'un sobre classicisme. À l'intérieur, un beau minbar d'Alep (1168) a été mis en place par Saladin.

LA JÉRUSALEM LATINE

Après la première croisade, un vigoureux rameau d'art occidental s'insère dans le Proche-Orient islamique. Malgré les destructions, Jérusalem garde encore de cette époque des monuments faits avec une technique aussi parfaite qu'en Bourgogne ou en Provence : le « Tombeau de Marie », l'église Sainte-Anne et des éléments des trois églises du Saint-Sépulcre. Si les reliefs ont particulièrement souffert de l'iconoclasme musulman, on peut encore juger de leur qualité à la façade du Saint-Sépulcre, proche par le sujet des frises provençales (Entrée du Christ à Jérusalem) ou italiennes (tympan du porche du Calvaire). Le patriarcat grec de la ville conserve les plus beaux chapiteaux historiés de l'Orient latin (certains proviennent de Nazareth).

J.-P. R.

🕮 **K. A. C. Creswell, *Early Muslim Architecture* (Oxford, 1934-1940 ; 2 vol.). / A. Parrot, *le Temple de Jérusalem* (Delachaux et Niestlé, 1954 ; 2e éd., 1962). / M. Join-Lambert, *Jérusalem* (A. Guillot, 1956). / K. M. Kenyon, *Jerusalem : Excavating 3000 Years of History* (New York, 1968). / G. Rosenthal, *Jérusalem* (Bibliothèque des arts, 1968).**

Jespersen (Otto)

Linguiste danois (Randers 1860 - Copenhague 1943).

La formation

La lecture des grammaires espagnole et italienne du linguiste danois R. Rask incite très tôt le jeune Jespersen à se spécialiser dans l'étude des langues romanes et à s'intéresser aux questions linguistiques. Ses années d'université à Copenhague, où il s'est inscrit en droit pour suivre une longue tradition familiale, sont surtout consacrées à une initiation approfondir aux langues indo-européennes et aux problèmes de linguistique générale. Il assiste aux conférences données par V. Thomsen, K. Verner et H. Møller ; il appartient au petit cercle des amis et des élèves de H. Hølding chez lequel on se réunit pour débattre des théories évolutionnistes de Darwin*, Stuart Mill* et H. Spencer (1820-1903), des questions de psychologie et de leur application à la linguistique.

Les méthodes physiologiques et psychologiques classiques, la théorie évolutionniste et la philosophie française du Siècle des lumières ont une influence déterminante sur la réflexion de Jespersen. Un voyage d'études à travers l'Europe (1888-1891) lui permet d'approfondir ses connaissances linguistiques, et il ne sera plus marqué désormais par d'autres personnalités que celles qui ont entouré sa jeunesse, si l'on excepte sa rencontre à Londres avec H. Sweet (1845-1912).

La linguistique de Jespersen

Ses premières publications (1885-1891) contiennent déjà les deux principes fondamentaux qui gouverneront son œuvre : la *relation intime entre son et sens* et l'*idée de progrès dans le langage*. C'est dans son mémoire *Zur Lautgesetzfrage* (1886) que Jespersen développe le premier de ces principes en s'attaquant à l'hypothèse des néo-grammairiens sur la nature absolue des lois phonétiques. Pour lui, ces lois ne sont que des « formules » générales dont la réalisation varie fréquemment sous l'action du facteur sémantique, écarté par les néo-grammairiens. Toute langue a une forme « externe », phonétique et grammaticale, et une forme « interne » qui correspond à la signification ; une étude linguistique doit associer ces deux aspects. Ce sont ces idées que l'on retrouve dans son grand traité : *Phonétique, un exposé systématique sur l'enseignement de la langue* (1897-1899), ouvrage fondamental de la linguistique classique, reposant sur l'observation immédiate des faits physiologiques. Par son insistance à considérer la relation son/sens, Jespersen approche certains aspects de la théorie de l'école de Prague, en privilégiant les différences « glottiques » (traits pertinents), mais sans quitter réellement les méthodes comparatives classiques.

Le deuxième principe, où l'on reconnaît l'influence des théories évolutionnistes de Spencer, est exposé par Jespersen dans sa thèse de doctorat : *Étude sur le cas anglais, avec une introduction sur le progrès dans le langage* (1891), puis développé dans *Progress in Language, with Special Reference to English* (1894), pour devenir enfin le sujet de son plus important ouvrage de linguistique générale : *Language, its Nature, Development and Origin* (1922). Cette théorie du « progrès » s'oppose à la théorie « biologiste » du XIXe s., qui considérait la langue comme un organisme indépendant, opposant les systèmes morphologiques élaborés des vieilles langues indo-européennes à l'état « décadent » des langues modernes, aux formes pauvres. Pour Jespersen, la langue, définie comme un instrument de communication, a subi une simplification dans ses formes et son système grammatical par un processus naturel de progrès, sans gêne pour la compréhension. Cette théorie contenait une conséquence logique, développée ultérieurement dans *Efficiency in Linguistic Change* (1941) : on devait aboutir, par étapes successives, à un état de langue où le maximum d'efficacité est obtenu au moyen d'un minimum d'effort. Cette théorie est à la base de ses travaux sur l'élaboration d'une langue internationale : après avoir collaboré, avec le linguiste américain E. Sapir (1884-1939), aux recherches sur l'ido, il en pose les fondements dans *An International Language* (1928) et *Novial Lexique* (1930).

Une autre partie importante de ses travaux concerne la grammaire générale (*Logique de la langue*, 1913 ; *The Philosophy of Grammar*, 1924) ou la grammaire anglaise (*A Modern English Grammar*, 1909-1949, 7 vol. ; *Growth and Structure of the English Grammar*, 1905). L'aspect le plus original de son système grammatical concerne sa théorie des *rangs*. Dans une propo-

sition, chaque élément est défini par ses relations avec les autres éléments, selon qu'il est un déterminé ou un déterminant. Il distingue trois rangs fondamentaux et classe les termes en primaire, secondaire, tertiaire, les uns par rapport aux autres selon les types de combinaisons où ils se trouvent. Ainsi, dans la proposition : *Un temps extrêmement chaud*, le terme *temps*, qui contient l'idée principale, est primaire ; *chaud* est un terme secondaire, et *extrêmement* est un terme tertiaire. Cette classification correspond souvent aux catégories traditionnelles : substantif, adjectif, etc. ; mais elle rend compte de manière relativement simple et générale des emplois d'un adjectif comme substantif, les termes étant définis par leur appartenance à une combinaison donnée. Il distinguera alors deux types de construction : *jonction* et *nexus*. Une jonction est une idée exprimée par la combinaison d'au moins un élément primaire et d'un élément secondaire : *La rose rouge* ; tandis que le nexus combine deux idées qui restent séparées : *La rose est rouge*. Un nexus correspond généralement à une phrase, et la jonction caractérise fréquemment un processus de nominalisation.

En théoricien de la linguistique appliquée, Jespersen publia de nombreux articles sur la nécessité d'introduire les méthodes phonétiques dans l'apprentissage des langues (*How to teach a Foreign Language*, 1904), et il participa à l'élaboration de nombreux manuels d'enseignement de l'anglais, du français et du danois en y appliquant ses théories.

Actualité de Jespersen

Jespersen demeure un linguiste relativement isolé. Profondément attaché aux méthodes de la linguistique classique, il refuse le renouvellement méthodologique proposé par le mouvement structuraliste. Il critique le *Cours de linguistique générale* de Saussure* et en particulier la distinction fondamentale langue-parole : son principe essentiel de l'union étroite entre son et sens l'incite à privilégier dans ses études l'aspect de la *parole* et des *réalisations affectives*. Aussi, malgré certains points communs : importance de la langue parlée relativement à la langue écrite, définition de la langue comme moyen de communication, notion de progrès, il ne voit dans les méthodes structuralistes qu'un apport à la linguistique classique et non un changement radical de perspective.

En revanche, les développements récents de la grammaire générative* se rapprochent de certains aspects de son système grammatical. Ainsi, certains structuralistes (E. A. Nida) avaient critiqué Jespersen pour avoir affirmé que deux syntagmes tels que *La maison du gardien* et *L'arrivée du gardien*, bien qu'ayant la même structure en constituants immédiats, sont différents puisque le premier est en relation avec *Le gardien a une maison*, et le second avec *Le gardien arrive* ; or, en réalité, cette analyse est proche de celle de la grammaire transformationnelle, qui distingue la structure de surface (structure apparente identique) de la structure profonde (structure différente) et reconnaît en effet dans ces syntagmes deux dérivations différentes.

On trouve ainsi dans son œuvre, sous une forme encore intuitive, certaines analyses syntaxiques fondamentales pour l'élaboration d'une théorie générale du langage.

G. P.

Jésus

Juif qui vécut en Palestine au début de notre ère, appelé *Jésus-Christ* par les chrétiens, qui reconnaissent en lui le Messie (Christ) attendu par les juifs, celui qui est pour toujours ressuscité d'entre les morts et qui est la source de réconciliation entre les hommes et Dieu.

Comment connaissons-nous Jésus ?

Qu'il ait la foi au Christ ou non, l'historien est engagé sur une certaine voie. Imaginer un historien neutre est une illusion à double titre : d'abord parce que, comme tous les faits de ce monde, le fait Jésus lui est livré à travers une certaine interprétation, ensuite parce que le monde où est né l'historien a déjà entendu parler de cet homme qui a obtenu d'un grand nombre la foi en sa divinité. Pour remplir sa tâche, l'historien doit poursuivre une double démarche : d'abord interroger les documents en les dépouillant de leur interprétation pour s'efforcer de viser les « faits bruts » — ce qui s'est exactement passé —, ensuite interroger ces mêmes documents dans la ligne de l'interprétation des faits qu'ils proposent. Il aboutit ainsi à certains résultats qu'il peut considérer comme définitifs, tout en sachant que la connaissance ainsi obtenue n'est pas du même type que celle de la foi et que, du moins pour certains détails, elle demeure sujette à révision à cause des éventuelles acquisitions qui peuvent survenir dans l'ordre scientifique.

• Les *documents non chrétiens* sur Jésus de Nazareth sont peu nombreux ; il en va de même pour la plupart des fondateurs de religion, Moïse, Bouddha ou Mahomet. Ils existent cependant et suffisent pour rassurer les esprits qui sont portés à leur accorder plus de valeur qu'aux documents chrétiens : les historiens sérieux sont unanimes à affirmer sans hésitation que Jésus a bien existé. Trois auteurs latins mentionnent indirectement l'existence de Jésus, sans fournir d'autre précision que sa crucifixion sous l'empereur Tibère ; ainsi, en plus de Suétone (en 120), Pline le Jeune signale dans une lettre à l'empereur Trajan (en 110) que les chrétiens « chantent des hymnes au Christ comme à un dieu », et l'historien Tacite (en 116) dit à leur propos : « Ce nom leur vient de Christ, qui avait été, sous le règne de Tibère, livré au supplice par Ponce Pilate » (*Annales*, XV, 44). Du côté de la littérature juive, on ne peut rien tirer des textes talmudiques, légendaires ; par contre, en 93, l'historien Flavius Josèphe (37-97) raconte le martyre de Jacques, « un frère de ce Jésus qu'on appelle le Christ » (*Antiquités juives*, XX, 200), et, dans un texte qui, par la suite, a été surchargé par les chrétiens de notations apologétiques, mais dont on a pu reconstituer l'original, il rapporte que Jésus a groupé des disciples et que ceux-ci disent l'avoir vu vivant après sa mort.

• *En dehors du Nouveau Testament*, les textes chrétiens n'apportent guère de renseignements valables. L'apocryphe découvert en Haute-Égypte à Nag Hamadi en 1945, mal intitulé *Évangile de Thomas*, pourrait offrir un texte des paroles attribuées à Jésus qui, parfois, serait plus ancien que le texte des Évangiles. Mais c'est là chose exceptionnelle, comme cette parole qu'on peut estimer authentique : « Qui m'approche est proche du feu, qui est loin de moi est loin du Royaume. »

• Les *textes non évangéliques du Nouveau Testament* ne sont pas d'un très grand secours non plus. Les Actes des Apôtres ainsi que les lettres de Paul, de Jean ou de Pierre se réfèrent sans doute volontiers à la personne de Jésus, à son enseignement et à son sacrifice sur la croix ; mais en dehors de ces faits majeurs, ils ne rapportent aucun détail de sa vie terrestre. Aux yeux de ces théologiens, en effet, tout tend à être ramassé dans la mort salutaire de Jésus et dans sa résurrection. Toutefois, pour tous, le Christ auquel ils croient est inconcevable s'il n'est identifié à la personne historique de Jésus de Nazareth, celui qui a vécu, est mort, est ressuscité.

• Les *quatre Évangiles* constituent donc la seule source abondante sur Jésus. Ces petits livrets, écrits en grec, s'étendant sur quelque 200 petites pages, nous sont parvenus dans des conditions manuscrites meilleures que toute autre œuvre littéraire du passé ; ainsi, la collection Bodmer compte deux codex du IV[e] Évangile qui datent de la fin du II[e] s., et il existe un papyrus reproduisant en recto-verso quelques versets de Jean, XVIII, 31-33 et 37-38, qui date de l'an 125, pour ne point parler de l'identification toute récente d'un papyrus de Qumrān, datant du I[er] s., qui pourrait reproduire Marc, VI, 52-53.

Des Évangiles, le plus ancien est celui de Marc, rédigé, peut-être à Rome, vers l'année 67. La parution des Évangiles de Matthieu et de Luc a pour marges extrêmes les années 75 et 95. L'Évangile de Jean est daté des environs de l'an 100. Ces quatre ouvrages ont pour auteurs des hommes, tels Jean-Marc (Marc) ou Luc, connus de par ailleurs, ou bien des écoles qui se rattachent aux apôtres Matthieu et Jean. Ils racontent tous ce qu'a fait Jésus depuis son baptême au Jourdain jusqu'à sa mort et sa résurrection ; mais ils varient considérablement dans la présentation du sens et des détails, allant parfois jusqu'à d'apparentes contradictions dans l'ordre de la chronologie ou de la topographie. En effet, ils ne veulent pas être des « biographies » au sens moderne du mot ; ce sont des livrets rédigés par des croyants pour susciter ou entretenir la foi en Jésus. Il s'ensuit que l'historien rencontre de grandes difficultés pour découvrir, derrière le souci de rendre actuelle la vie de Jésus, les événements tels qu'ils se sont passés. Son entreprise n'est cependant pas impossible, d'autant qu'il parvient à discerner les traditions qui ont été utilisées par les évangélistes. Ces sources ont été élaborées au cours des quelque trente ou quarante années qui séparent les textes de l'époque où vécut et mourut Jésus ; paroles et gestes du Christ ont été très tôt communiqués en des traditions dont

on peut reconnaître souvent la valeur historique indéniable.

Ces précisions méthodologiques étaient indispensables pour que le lecteur se situe par rapport à l'auteur de ces pages : celui-ci est un croyant, un catholique, mais il s'efforce de ne proposer ici que les résultats auxquels souscrivent la plupart des historiens contemporains.

Le texte de Flavius Josèphe

« À cette époque vécut Jésus, un homme exceptionnel, *si toutefois il faut l'appeler homme*, car il accomplissait des choses prodigieuses. Maître de gens qui étaient tout disposés à faire bon accueil aux doctrines de bon aloi, il se gagna beaucoup de monde parmi les Juifs et jusque parmi les Hellènes. *Celui-là était le Christ.* Lorsque, sur la dénonciation de nos notables, Pilate l'eut condamné à la croix, ceux qui lui avaient donné leur affection au début ne cessèrent pas de l'aimer, parce qu'il leur était apparu le troisième jour, de nouveau vivant, comme les divins prophètes l'avaient déclaré, ainsi que mille autres merveilles à son sujet. De nos jours encore ne s'est pas tarie la lignée de ceux qu'à cause de lui on appelle chrétiens. »

Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, XVIII, 63-64 (traduction et reconstitution du texte original par A. Pelletier, dans *Recherches de science religieuse*, t. LII, 1964, pp. 177-203).

Sont en italique les passages considérés par l'auteur comme étant des interpolations chrétiennes.

La Palestine au temps de Jésus

Dans la province romaine de Syrie (5 à 6 millions d'hab.), la Palestine compte approximativement de 5 à 600 000 habitants, dont près des deux tiers en Galilée, la région du Nord, et 30 000 à Jérusalem (à la fête de Pâques, la capitale peut compter jusqu'à 150 000 pèlerins). On y parle la langue araméenne, quoique Jésus ait dû savoir des rudiments de grec. Les Galiléens ne sont pas des gens frustes, et Nazareth est située non loin de Sephoris (Sepphoris), la deuxième ville de Palestine après Jérusalem, en sorte que Jésus a pu avoir de nombreux contacts avec des citadins ; mais, dans son ensemble, la population palestinienne est de type rural.

Du point de vue religieux, deux groupes se distinguent d'après leur connaissance de la loi de Moïse : les uns sont censés l'ignorer et, pour cela, qualifiés de « bas peuple » par les autres ; ceux-ci, cultivés dans le domaine de la Loi et de la religion, se diversifient en plusieurs partis, ou sectes. Les *sadducéens* constituent la classe privilégiée, avec la caste des grands prêtres et les familles riches et influentes. Foncièrement conservateurs, ils n'admettent pas la valeur des croyances du judaïsme, qui, s'étant fait jour à une époque récente, ne sont pas explicitement contenues dans le Pentateuque : l'existence des anges, la résurrection des morts et même l'espérance messianique. Les *pharisiens* (ou « séparés ») sont les héritiers de ceux qui, à l'époque des Maccabées, luttèrent héroïquement pour maintenir la piété juive et le respect de la Loi. Ils sont plus populaires que les sadducéens, sans doute parce que plus « progressistes » et moins liés au pouvoir occupant ; ils sont les rabbis (« maîtres ») dans les synagogues, lieux de rassemblement du peuple pour la lecture de la Loi, pour le commentaire et la prière. À la tradition écrite de la Loi, ils ajoutent de nombreuses traditions orales destinées à interpréter la Loi elle-même, de façon plus ou moins rigoriste. Les *scribes*, spécialistes de la Loi, se recrutent principalement chez eux. Les *esséniens*, ignorés des Évangiles, mais connus de Josèphe, de Philon et de Pline l'Ancien, se sont montrés à nous en plein jour lors de la découverte en 1947 des manuscrits de Qumrān, près de la mer Morte*. C'étaient, pour la plupart, des moines qui avaient brisé avec le sacerdoce officiel de Jérusalem et suivaient un calendrier qui leur était propre. À la différence des pharisiens, ils sont férus d'apocalypses et rêvent de la guerre sainte qui purifiera définitivement le peuple élu pour la fin des temps, qu'ils voient imminente ; ils pratiquent des baptêmes quotidiens pour maintenir la pureté de leur groupement d'élite.

Les Romains occupent la terre depuis près de cent ans, la pressurant par de lourds impôts qui dévorent jusqu'à 40 p. 100 du revenu de la nation. Les collecteurs d'impôts (les « publicains ») sont particulièrement détestés, et la coutume des pots-de-vin est fort répandue. Tandis que les pharisiens évitent de se mêler des affaires publiques, les sadducéens jouent le rôle des « collaborateurs » avec l'occupant, sans doute pour conserver le pouvoir qu'ils détiennent des Romains depuis l'origine de l'occupation. À l'extrême opposé, recrutés un peu partout, des révolutionnaires, qu'on appellera vers 66 des *zélotes*, préconisent l'action violente ; en effet, en dépit des faveurs accordées aux Juifs, la révolte gronde partout, spécialement en Galilée, avec le fameux Judas le Galiléen. Varus écrase les rebelles, fait incendier Sephoris et crucifier plus de 2 000 hommes. Cela se passe peu de temps après la naissance de Jésus. La rébellion ne cesse pas pour autant, et les zélotes entraînent le pays dans la guerre juive (67-70), qui prendra fin avec le sac de Jérusalem et la destruction du Temple.

aperçu chronologique

	Rome	Judée
44 av. J.-C.	Mort de César	
40 av. J.-C.		Hérode nommé roi des Juifs
37 av. J.-C.		Hérode règne de fait
31 av. J.-C.	Auguste empereur	
7-6 av. J.-C.		naissance de Jésus
4 av. J.-C.		mort d'Hérode massacre des Galiléens par Varus Archélaüs (ou Archélaos), ethnarque de Judée et de Samarie (4 av. - 6 apr. J.-C.) Hérode Antipas, tétrarque de Galilée (4 av. - 39 apr. J.-C.)
1	754ᵉ année de Rome	ère chrétienne
6		à la place d'Archélaüs, désignation d'un préfet de Judée (quatre préfets précédèrent Ponce Pilate)
14	Tibère empereur (19 août 767)	
26		Pilate préfet (26-36), Caïphe grand prêtre (26-36)
27-28	« l'an 15 de Tibère » (à partir du 1ᵉʳ oct. 27)	Jean prêche et baptise sur les bords du Jourdain baptême de Jésus
30 (7 avr.) ou 33 (3 avr.)		Jésus meurt crucifié, le vendredi 14 nisan

Esquisse de la vie de Jésus

Si les historiens s'accordent aujourd'hui à dire qu'il n'est pas possible d'écrire une biographie scientifique de Jésus ni d'en fournir un itinéraire détaillé, ils s'estiment toutefois capables de reconstituer, à grands traits et pour l'essentiel, ce que fut son existence.

Deux coordonnées de cette existence s'offrent à nous. La vie de Jésus est située topographiquement : elle se déroule en Palestine, surtout en Galilée, particulièrement près du lac de Tibériade, à Capharnaüm, dont les ruines sont encore visibles de nos jours ; Jésus viendra à plusieurs reprises dans la capitale, Jérusalem. L'autre point de repère, dans l'histoire universelle, est fixé par Jean le prophète, qui baptisa Jésus (v. Jean-Baptiste [saint]) : il est mentionné par Josèphe, et Luc (III, 1-2) précise que Jésus vint au Jourdain « la quinzième année du règne de Tibère », c'est-à-dire, selon le comput syrien, durant l'année qui suit le 1ᵉʳ octobre de l'an 27. À l'aide des données évangéliques, soumises à un examen critique, l'historien peut fournir quelques précisions.

« Aux jours du roi Hérode », donc avant la mort de ce dernier en l'an 4 qui précède notre ère, Jésus naquit à Bethléem, localisation qui s'impose, même si elle a une portée symbolique. Très probablement, cette naissance eut lieu vers les années 7 ou 6 avant notre ère, même si l'on récuse la valeur historique de la notation de Luc sur le recensement de Quirinius.

Jésus vécut à Nazareth en Galilée une enfance dont, en dehors de l'épisode vraisemblable de Jésus parmi les Docteurs de Jérusalem, nous ne pouvons préciser les traits qu'en nous référant à celle des enfants juifs de l'époque.

On appelle Jésus « fils de Joseph, le charpentier », qui, lui-même, est descendant de David. Jésus exerce probablement le métier de charpentier, jusqu'au jour où il se retire dans la solitude du désert de Judée. Puis, vers les années 27-28, il va trouver Jean le Baptiste, qui pratique le rite du baptême d'eau en vue de la pureté requise pour la fin des temps, considérée comme imminente. Ce prophète manifeste une

accointance nette avec la mentalité essénienne, dont il partage l'héritage prophétique et la tradition de rudesse ascétique, mais dont il se distingue par sa présence au monde ordinaire des gens et par son annonce du Messie.

Jésus vient se faire baptiser par lui, puis, semble-t-il, l'imite dans sa prédication et dans son activité baptismale ; il recrute ses premiers compagnons parmi les disciples de Jean ; toujours, il manifestera une grande admiration pour le prophète du désert. À la suite de l'emprisonnement du Baptiste par Hérode Antipas, Jésus retourne en Galilée, choisit Capharnaüm pour centre de rayonnement, peut-être parce qu'il dispose là de la maison de Pierre. Il circule dans la région de Galilée, prêchant dans les synagogues aux jours du sabbat, annonçant la Bonne Nouvelle du royaume de Dieu, guérissant les malades. Probablement, ces derniers traits ont-ils été quelque peu forcés par les narrateurs, mais le fait de ces « miracles » est certain : les contemporains de Jésus ont reconnu — ou méconnu — l'action de Dieu agissant à travers ces actions surprenantes. Cependant le plus étonnant se montre dans la liberté souveraine avec laquelle Jésus accueille les « pauvres » (Matthieu, xi, 2-5), les femmes, les enfants, les déshérités, les gens méprisés par les « pratiquants ». Il bouscule ainsi l'étroitesse de vue et le rigorisme des pharisiens ; il place le bien de l'homme au-dessus de la pratique cultuelle (Marc, ii, 15-17), mais il se refuse à combler les aspirations révolutionnaires du peuple (Jean, vi, 14-15) ; si les paroles et les actes de Jésus ont une répercussion dans la politique, ils ne sont aucunement d'essence politique et n'ont rien à voir avec la manière des « zélotes ». Afin d'étendre son action et de répandre au loin la Bonne Nouvelle, Jésus groupe autour de lui quelques disciples fidèles, des pêcheurs et même un collecteur d'impôts. S'il en choisit douze de façon spéciale, c'est sans doute afin d'évoquer le nombre des tribus d'Israël et ainsi de préfigurer l'Israël nouveau.

Combien de temps a duré ce ministère en Galilée ? On hésite entre un, deux ou même trois ans, avec en plus quelques mois ; à cause des données du IV[e] Évangile, on se rallie ordinairement à deux ans et quelques mois. Au terme de cette activité, Jésus s'est heurté définitivement à ses contemporains. Hérode Antipas, qui a fait décapiter Jean, s'inquiète de ce prophète turbulent. Les chefs religieux ont juré de se débarrasser de lui. Enfin, les compatriotes de Jésus se méprennent sur la portée religieuse et non politique de son message. Ainsi s'explique le départ de Jésus : hors de Galilée, il veut rester incognito (Marc, vii, 36). Mais, après un bref séjour aux confins du pays, au cours duquel les disciples reconnaissent en lui le Messie (Marc, viii, 29), Jésus se rend à Jérusalem ; il en profite pour rectifier dans la mesure du possible la conception qu'ont les disciples de sa « messianité ». De la Transjordanie, où il s'est retiré un moment, il refait une apparition triomphale dans la capitale au jour de la fête des Rameaux. Probablement est-ce alors qu'il fait esclandre en chassant les marchands et changeurs du Temple. Cet acte de violence, joint à un enseignement de plus en plus radical et tranchant, l'engage dans un conflit irréductible avec les autorités sadducéennes et pharisiennes, qui décident de mettre fin à son activité et utilisent les offices de Judas le traître.

Quelques jours plus tard, Jésus prend un dernier repas (la Cène eucharistique), au cours duquel il fait ses adieux à ses disciples. Dans la nuit, au jardin de Gethsémani, où il est allé prier, il est arrêté, probablement par une troupe romaine, guidée par Judas (Jean, xviii, 3). Il est questionné au petit matin par les chefs juifs qui l'estiment digne de mort pour avoir blasphémé en prétendant à une dignité divine ; ils le livrent donc au préfet Pilate. Celui-ci le juge au *lithostrotos* (au « Dallage », en un lieu qu'on a peut-être identifié à Jérusalem), prenant sur lui la responsabilité juridique de la condamnation de Jésus : c'est un agitateur qui a troublé l'ordre public en se prétendant « roi des Juifs ».

La date précise de ces événements reste controversée. Jésus est sûrement mort un vendredi qui tombait soit le jour de la Pâque du 15 nisan (pour ceux qui estiment que la Cène correspond au repas pascal du 14), soit plus vraisemblablement la veille de la fête de Pâques, c'est-à-dire le 14 nisan ; ces deux possibilités permettent de retenir, entre 29 et 36, les dates suivantes : 18 mars 29, *7 avril 30*, 27 avril 31, *3 avril 33* et 23 avril 34. Les années 30 et 33 ont le plus de partisans. Pour le jour du dernier repas, trois hypothèses sont avancées. Jésus aurait anticipé le repas pascal par rapport à la coutume officielle soit de son propre chef, soit en se conformant au calendrier essénien (en ce dernier cas, ce serait alors le mardi soir). D'autres critiques pensent que le dernier repas de Jésus ne fut pas célébré selon le rite pascal, mais dans une ambiance pascale.

La vie de Jésus semble achevée avec la mise au tombeau. Cependant, l'historien demeure en présence d'une histoire qui continue : l'histoire de Jésus devient celle de ses disciples. Ceux-ci en effet déclarent que le tombeau de Jésus a été trouvé vide et que Jésus leur est apparu vivant à diverses reprises. Ce constat ouvre une question, comme nous le dirons plus loin.

Ce que Jésus a dit

Avant de rapporter les réponses à cette question, l'historien se doit d'interroger les paroles de Jésus et ainsi d'accéder à sa pensée. L'entreprise est conditionnée par l'état des textes : ceux-ci ne nous livrent pas des paroles enregistrées en quelque sorte sur magnétophone, si bien qu'on n'obtient ordinairement pas les *ipsissima verba* de Jésus ; mais ils nous permettent, moyennant l'exercice de la critique, d'atteindre ce que Jésus a pensé. On a pris Jésus tour à tour pour un rabbi, c'est-à-dire pour un maître d'enseignement, et pour un prophète, c'est-à-dire pour un homme qui, ayant le sens de Dieu, manifeste le sens du présent des hommes et parfois annonce ainsi l'avenir. Quand il parle, Jésus se montre à la fois héritier de la tradition biblique et homme d'expérience personnelle soit dans la manière dont il présente son message, soit dans ce qu'il dit sur



Lauros-Giraudon

Le Christ bénissant. Mosaïque byzantine de la fin du XII[e] s., dans l'abside principale de la cathédrale de Monreale, Sicile.

lui-même. Aussi le Dieu dont il révèle la présence dans l'histoire n'est-il pas, aux yeux et sur les lèvres de Jésus, un personnage dont on parle à l'occasion, mais quelqu'un qui est là, partout, à partir duquel seulement on peut comprendre le temps, l'homme, l'humanité entière.

Le temps de Dieu

Avec sa tradition, Jésus parle du « règne de Dieu », pour dire que Dieu exerce son pouvoir souverain sur la terre en faveur de son peuple ; le règne de Dieu, c'est Dieu agissant et triomphant sur terre. À l'époque, certains l'attendaient de la libération du territoire : les zélotes proclamaient n'avoir d'autre roi que Dieu et par là voulaient bouter les Romains hors de la Terre sainte. D'autres, plus religieux, rêvaient d'une intervention fulgurante de Dieu, ce qu'ils décrivaient à l'aide d'images saisissantes, prédisant même le temps de cette intervention grâce à des signes annonciateurs. Jésus ne s'enrôle pas dans les rangs révolutionnaires : « Rendez à César ce qui est à César » (Marc, XII, 17). Il se tient aussi à distance des rêveries apocalyptiques. C'est que le mystère annoncé est celui de l'Éternel, qui fait irruption dans le temps ; de là, une complexité irréductible et l'ambiguïté de l'annonce de Jésus : le règne de Dieu est déjà là et pas encore là.

Jésus partage le rêve des générations qui espèrent un monde meilleur : l'à-venir féconde le présent. À ses yeux, cette génération ne passera pas sans que le règne de Dieu arrive (Marc, IX, 1) ; et, en même temps, il déclare, à l'opposé des visionnaires, qu'il ignore le jour et l'heure de cette venue (Marc, XIII, 32). Le discours apocalyptique (Marc, XIII, 1-37) est lui-même une protestation contre les visionnaires qui osent assigner à Dieu un temps précis pour son intervention. Il se contente de proclamer : « Le règne de Dieu s'est approché, il est tout proche » (Marc, I, 15). Dieu va intervenir de façon décisive, il faut donc être prêt, veiller, et pour cela se convertir, c'est-à-dire se disposer à changer de mentalité pour pouvoir accueillir et reconnaître le Seigneur qui vient. Par cette affirmation de l'imminence de l'heure H, sans aucune précision temporelle, l'homme est enveloppé de toutes parts : ce n'est pas pour demain ni pour dans mille ans, mais peut-être pour maintenant que Dieu vient.

Or, le présent est encore plus rempli de cette présence de Dieu, encore hypothétique ; et là Jésus se montre radicalement neuf par rapport à la tradition juive. « Le règne de Dieu ne vient pas comme un objet d'observation, et l'on ne dira pas : Il est ici ! ni : Il est là ! Car voici, le règne de Dieu est parmi vous » (Luc, XVII, 20-21). Il n'est donc pas seulement imminent, il est là. Déjà Dieu règne ; les actes de Jésus en sont le signe évident. Aux scribes qui attribuent ses exorcismes au démon, Jésus répond vigoureusement : « Si c'est par le doigt de Dieu que moi je chasse les démons, c'est donc que le règne de Dieu vient de vous atteindre » (Luc, XI, 20). Tout se passe comme si Jésus télescopait en ses actes personnels le temps de la venue du Règne : « Il y a ici plus que Jonas... il y a ici plus que Salomon » (Luc, XI, 31-32). S'il faut regarder et découvrir, c'est dès maintenant à travers les paroles et les actions de cet homme. « Le royaume des cieux est comparable à un trésor qui était caché dans un champ et qu'un homme a découvert ; il le cache à nouveau et, dans sa joie, il s'en va, met en vente tout ce qu'il a, et il achète ce champ » (Matthieu, XIII, 44). Dans cette perspective, on comprend certaines paroles surprenantes : « Qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ! » (Matthieu, X, 37). Il faut tout abandonner pour le suivre. On dirait que le temps de Dieu s'est comprimé en sa personne.

En réalité, malgré les textes qui semblent fixer le jour de cette venue à sa génération, Jésus n'est pas dupe du langage temporel qu'il emploie : si le temps de Dieu est déjà là et n'est pas encore là, c'est donc qu'il faut aussi parler d'un temps intermédiaire, qui couvre l'espace séparant les semailles de la moisson, le temps de sa venue et le temps de la fin. La mauvaise herbe est mêlée au bon grain, il faut faire fructifier les talents confiés et secourir les malheureux, il faut surtout patienter et avoir confiance en Dieu, qui mène l'histoire.

Les enfants de Dieu

Dieu est présent aux hommes par son action dans l'histoire, il l'est aussi par une relation personnelle qu'il a établie avec chacun d'entre eux. Reprenant la tradition d'Israël et l'expurgeant de toutes ses excroissances, Jésus présente Dieu à la fois sous les traits d'un maître qui est en relation avec ses serviteurs et d'un père qui aime ses enfants. Ainsi, le vrai visage de Dieu requiert ce double aspect, sinon il est spontanément identifié à celui d'un patron ou d'un bon papa. Tel est le fondement de la fraternité universelle des hommes, à savoir qu'ils ont tous Dieu pour père. En enseignant cela, Jésus n'a fait que transmettre dans sa pureté la révélation de l'Alliance faite au peuple juif. Ce qui est neuf, c'est la conception que Jésus se fait du prochain.

Aux yeux de Jésus, il n'y a plus de distinctions ni de frontières qui séparent définitivement les hommes. Plus de séparation raciale : Jésus admire la foi de l'officier qui lui demande la guérison de son serviteur. Plus d'ennemi même (Luc, VI, 27) ; il faut pardonner les offenses (Matthieu, XVIII, 21-35). Plus de distinction en raison des mérites acquis par les bonnes œuvres ou par le travail (Matthieu, XX, 1-16).

Si l'homme peut donc se tenir sans honte, face aux autres et face à Dieu, c'est que, derrière l'organisation sociale de la communauté, Jésus a montré l'unique source, à savoir l'amour du Père, qui est en relation avec chacun de ses enfants. Sans doute Jésus continue-t-il à recommander la pratique de la Loi, qui se résume dans l'amour de Dieu et du prochain (Matthieu, XXII, 35-40) ; mais l'essentiel est de redevenir comme un petit enfant, admirable non par l'innocence qu'on lui prête, mais par sa disposition à tout recevoir de ses parents (Marc, X, 14-15). Dieu est disposé à recevoir le fils prodigue et à pardonner sans mesure. Mais il faut choisir : « Vous ne pouvez servir à la fois Dieu et l'argent » (Matthieu, VI, 24). Enfant de Dieu, l'homme peut être sans crainte : « Même vos cheveux sont comptés » (Luc, XII, 7). « Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent pas dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit ! Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux ? » (Matthieu, VI, 25-26). Confiant, l'enfant sait insister dans la prière : « Qui d'entre vous, si son fils lui demande du pain, lui donnera une pierre ? Ou, s'il demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? Si donc vous, qui êtes mauvais, savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est aux cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent ! » (Matthieu, VII, 9-11).

Pour conduire à un tel changement d'attitude, Jésus donne l'exemple. De fait, il ne se contente pas de reprocher aux disciples leur peu de confiance dans la tempête, lui-même dort plein d'abandon dans la barque secouée par les vagues. Devant l'échec de sa prédication, Jésus trouve auprès du Père le sens de l'événement : « Je te loue, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux intelligents et de l'avoir révélé aux tout-petits » (Matthieu, XI, 25). Jésus ne se laisse pas surprendre par l'adversité, et, en pleine détresse, face à la mort qui vient, écrasé d'angoisse, il maintient sa relation avec Dieu et l'appelle encore de ce nom que les Juifs réservaient ordinairement à leur père de la terre : « Abba » (Marc, XIV, 36). En Jésus, les enfants de Dieu trouvent en quelque sorte leur prototype.

Le peuple de Dieu

En valorisant la relation personnelle de chaque enfant de Dieu, Jésus n'a pas désagrégé le peuple de Dieu, mais l'a fondé pour toujours. Il devait pour cela se situer par rapport au peuple d'Israël, dans lequel il se trouvait, fils de David, fils d'Abraham. Aux yeux de Jésus, Israël est bien le peuple choisi par Dieu pour proclamer sa gloire ; selon le mot de Joseph Klausner, historien juif, « Jésus était juif et il resta juif jusqu'à son dernier souffle » ; mais le secret de sa réaction prophétique pour maintenir Israël fidèle à Dieu se trouve ailleurs, dans la fidélité qu'il montre envers son Père. « Je suis venu, dit-il, non pour abolir, mais pour accomplir » (Matthieu, V, 17).

Jésus n'a pas prétendu abolir la société existante, ni la Loi, ni Jérusalem. Il renvoie à la Loi le jeune homme riche qui le questionne sur le moyen d'obtenir la vie éternelle, et il sait que « du moment qu'ils [les hommes] n'écoutent pas Moïse et les prophètes, même si quelqu'un ressuscite d'entre les morts, ils ne seront pas convaincus » (Luc, XVI, 31). Ramenée à l'essentiel, radicalisée, la Loi dit quelle est la volonté de Dieu ; inutile de lui en substituer une autre. Jésus commande l'obéissance aux autorités constituées : « Faites ce qu'ils vous disent », quitte à ajouter : « Ne vous réglez pas sur leurs actions » (Matthieu, XXIII, 3). Jésus a pleuré sur Jérusalem et sur sa patrie ; il n'a pas songé à fonder une communauté sur le modèle séparatiste de Qumrān. Les disciples qu'il groupe autour de lui ne constituent pas une « Église » à côté d'Israël, mais un « troupeau », dont l'unique principe de cohésion est l'attachement de chacun à la parole et à la personne de Jésus ; et cependant,

cette communauté nouvelle symbolise le nouvel Israël, ne serait-ce que par le chiffre *douze*, qui évoque celui des tribus d'Israël. Tout se passe comme si Israël se concentrait en l'unique personne de Jésus, autour duquel se rassemblent les pauvres et les déshérités : « Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau, et moi je vous donnerai le repos. Prenez sur vous mon joug et mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes » (Matthieu, XI, 28-30).

Jésus n'a pas aboli, il a accompli Israël. Certes, il ne cherche pas à réparer le système défaillant : « On ne met pas du vin nouveau dans les vieilles outres... À vin nouveau des outres neuves ! » (Marc, II, 22). Pour cela, Jésus est remonté à l'origine de la Loi, par exemple en rappelant que, lors de la création, il n'y avait pas toutes les excuses édulcorantes qu'on a trouvées pour justifier le divorce (Matthieu, XIX, 3-9) ; il remonte à l'origine du sabbat pour montrer que la Loi est faite pour la vie, et donc que le sabbat est fait pour l'homme, et non pas l'inverse ; il décape les traditions superfétatoires ; il ne craint pas de violer apparemment des interdits, impuretés contractées au toucher des lépreux, des cadavres, des publicains, des pécheurs notoires, dont, c'est le comble, il fait sa compagnie (Marc, II, 15-17). Jésus remonte à la racine de l'appartenance au peuple de Dieu, qui est d'essence religieuse : il ne suffit pas de se dire enfant d'Abraham pour l'être ; il faut pratiquer la volonté du Père, et alors on est de sa famille (Marc, III, 31-35) : les païens eux-mêmes et les prostituées entreront dans le royaume de Dieu avant ceux qui se prennent pour des justes en se targuant de leurs œuvres (Matthieu, XXI, 31). Positivement, Jésus a jeté les fondements d'un Israël accompli, en visant chaque individu et en exigeant de lui d'être parfait comme le Père céleste. À lire le *Sermon sur la montagne* (Matthieu, V-VII) sans les adoucissements qui en émoussent la pointe, on demeure saisi. C'est que Jésus se place à la source même de la Loi, parfaitement intériorisée. Au cœur de toute action, il met l'intention religieuse ; au cœur de toute action religieuse, l'amour ; au cœur de tout acte d'amour, l'absolu. Ainsi, la rigidité de la lettre fait place à la souplesse de l'esprit, autrement exigeante. Mais face à ce message qu'il sent impraticable, l'homme qui se reconnaît pécheur découvre le messager qui l'appelle : la lettre tue, la Parole vivante vivifie.

Le peuple de Dieu enfin a été fondé par Jésus dans son propre sacrifice, dans son sang. Jésus appelle à porter la croix et à servir : telle est la base de la nouvelle communauté, le service mutuel en quoi consiste la véritable autorité (Marc, X, 42-44). C'est pourquoi Jésus est allé consciemment et volontairement à une mort qu'il voyait inéluctable et dont il comprenait le sens à la lumière de la prophétie du Serviteur de Dieu dont parlait Isaïe (LIII). Parmi les nombreuses annonces que, selon les Évangiles, Jésus a faites de son sort, l'historien admet au minimum comme authentiques celles qui ne mentionnent pas explicitement la résurrection (Luc, XIII, 31-33 ; XVII, 25) ; mais il peut aussi admettre que Jésus a pressenti sa propre résurrection, non seulement à la fin des temps comme le lui assurait sa foi juive, mais dans un bref délai. C'est pourquoi, lors du dernier repas qu'il prend avec ses disciples, en offrant son sang versé pour l'humanité entière, Jésus scelle pour jamais l'alliance des hommes avec Dieu par la foi en la valeur salutaire de sa mort (Luc, XXII, 19-20).

Jésus sur lui-même

Actions et paroles de Jésus convergent toutes sur sa personne, nous venons de le rappeler ; dans quelle mesure l'historien peut-il en déduire que Jésus s'est considéré comme le Messie et le Fils de Dieu ? La réponse à cette question est fort discutée depuis le début de ce siècle. Alors que les uns s'efforçaient de reconstituer la psychologie de Jésus à partir de tout ce qui se trouve dans les Évangiles, les autres attribuaient à l'Église primitive les paroles explicites de Jésus sur sa messianité : les premiers chrétiens auraient ainsi voulu lever le scandale que constituait la mort ignominieuse de leur maître, car il leur paraissait impossible que Jésus soit allé inconsciemment à la mort. Entre ces extrêmes, reconstitution psychologique et dénégation hypercritique, les historiens contemporains semblent avoir trouvé une voie moyenne en parlant de « christologie implicite » des Évangiles. Indiquons sommairement les étapes du raisonnement.

Les déclarations explicites de Jésus sont ordinairement contestées par les historiens. Ainsi, au tribunal qui lui demande : « Es-tu le Christ ? », Jésus répond selon Marc (XIV, 62) : « Oui, je le suis », mais, selon Matthieu (XXVI, 64), il se contente d'éluder la réponse : « Tu le dis. » C'est Matthieu qui, sans doute, reflète l'attitude de Jésus ; en effet, le Christ ne partageait pas la conception courante de l'époque sur le Messie, en particulier sur son sort douloureux et sa personnalité profonde. Jésus n'a pas décliné ses titres devant les hommes qui ne pouvaient ou ne voulaient pas comprendre. L'appellation « Fils de l'homme » qui revient souvent dans ses paroles n'est pas un titre habituel du Messie, comme Fils de David. Seulement, quand il dit « le Fils », contre-distingué des anges et des autres hommes (Marc, XIII, 32) et uni de façon spéciale à Dieu son Père (Matthieu, XI, 27), ou quand il appelle Dieu « Abba » (Père), Jésus suggère qu'il se sait en relation intime et spéciale avec Dieu.

Aucun titre n'a été revendiqué par Jésus, ni celui de Messie, ni celui de Fils de Dieu. Mais son comportement et ses paroles impliquent quelque chose de plus chez lui que chez les autres hommes. Jésus invite à chercher derrière son existence le secret de sa personnalité. À la source de la tradition, l'historien peut placer la conscience messianique et filiale de Jésus de Nazareth. Mais, au moment où il pense étreindre son secret, cette même personne lui échappe comme un mystère qui, à la fois, éclaire tout l'Évangile et l'action de l'Église, et en même temps aveugle celui qui veut en rendre raison. La parole la plus significative se lit dans l'Évangile, question qui demeure posée aujourd'hui encore : « Qui suis-je, au dire des hommes ? » (Marc, VIII, 27).

Réponse a été donnée par les contemporains de Jésus, par ses disciples et par ses ennemis, par des hommes de tous les temps. L'historien doit donc, avec méthode, préciser comment la question est posée — soit par Jésus, soit par les disciples — et quelles ont été les réponses apportées par les premiers chrétiens, puis au cours des siècles.

La question posée par Jésus

On ne peut tracer un portrait physique de Jésus : tout ce qui a été dit sur le sujet relève de la plus haute fantaisie, même si très tôt les imaginations se sont donné libre cours. Nous allons grouper un certain nombre de traits qui se dégagent de l'enseignement et du comportement de Jésus, en nous inspirant des travaux provenant d'auteurs aux tendances diverses : Léonce de Grandmaison, Joseph Klausner, Günther Bornkamm, Charles-Harold Dodd.

Jésus apparaît comme un homme du terroir juif. De Jean-Baptiste, on n'a retenu que son accoutrement bizarre et sa prédiction imagée. Jésus, lui, est un homme de la terre qui laisse transparaître limpidement la beauté de la nature et les mœurs des hommes. Les oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent, les lis des champs qui ne prennent pas souci de leur parure, plus belle cependant que celle de Salomon, le figuier dont les feuilles naissantes annoncent déjà les fruits, la semence qui mûrit dans le silence de la terre : voilà que la création tout entière renaît et s'illumine sous le regard de Jésus. Toutes ces notations reflètent bien la vie ordinaire, mais elles sont transfigurées par la lumière intérieure d'un esprit pénétré des saintes Écritures et des traditions de son temps. On a pu dire que, prises séparément, les paroles de Jésus ont leur équivalent dans la littérature rabbinique ; ainsi, Jésus n'a pas inventé le genre littéraire des paraboles, mais il en est le maître incontesté, selon J. Klausner, qui ajoute : « Seul Jésus a donné à ces traditions une extraordinaire force de concentration. »

C'est que, tout en se montrant l'héritier d'une tradition vénérable parfaitement assimilée, Jésus étonne par son comportement d'homme libre. Libre à l'égard de Jean-Baptiste, au point que celui-ci ne comprend pas le comportement de Jésus (Matthieu, XI, 2). Sans doute, Jésus est-il capable de discuter les textes scripturaires sur le mode des controverses rabbiniques, mais il ne cite jamais l'Écriture pour justifier son enseignement. À la différence des prophètes eux-mêmes, qui scandent leurs assertions par l'antique formule : « Ainsi parle le Seigneur », Jésus se contente de déclarer : « Et moi, je vous le dis. » Jésus est plus qu'un rabbi, il est même plus qu'un prophète, il manifeste une « autorité » extraordinaire (Matthieu, VII, 29), qu'il ne cherche pas à légitimer en évoquant sa vocation ; il se contente de se présenter, et par là même de poser une question. Libre, il bouscule les usages du temps : il enseigne non seulement dans les synagogues, mais dans la campagne, au bord du lac, en route, à la maison ; parmi ceux qui le suivent, on rencontre des femmes et des enfants, des ignorants de la Loi et même ceux qu'on appelle des pécheurs, les publicains détestés. Jésus ose même s'insurger contre les droits les plus sacrés de la famille, par exemple lorsqu'il dit à celui qui lui demande d'aller d'abord enterrer son père : « Laisse les morts enterrer leurs morts » (Matthieu, VIII, 22). Il parle et agit avec une souveraineté suprême, aussi bien pour désarmer les objections, échapper aux traquenards qu'on

lui tend que pour accueillir quiconque vient à lui, car il est prêt à secourir toute maladie, toute souffrance ; il n'est plus alors de frontière, pas même d'ordre légal ou cultuel. Jésus est libre à l'endroit du succès comme de l'insuccès ; il se retire quand on veut le faire roi, il traite de Satan son disciple Pierre qui tente de le détourner du chemin de Dieu (Matthieu, XVI, 23), il sait se taire devant l'injustice qu'on lui fait (Matthieu, XXVI, 63). Enfin, cet homme libre ouvre par sa manière de parler de lui-même un espace à la liberté de celui qui l'entend : celui-ci se sent interpellé par une réalité mystérieuse, qui surgit dans le temps comme si elle dominait le temps.

Profondément enraciné dans la tradition de son peuple et en même temps radicalement libre, Jésus se montre d'une audace surprenante. Il laisse entendre qu'il est le Messie en un sens différent de celui qu'on tient couramment, il suggère qu'il est le Fils de l'homme, le Fils par excellence. Sans doute, les évangélistes ont-ils souligné et explicité ces déclarations messianiques, mais les théories selon lesquelles les premiers chrétiens auraient prêté à Jésus leurs propres conceptions sur sa personne ne rendent pas compte des données littéraires. Par son comportement comme par certaines de ses paroles, Jésus a ouvert ses contemporains au mystère de sa personne. Beaucoup d'hommes forcent l'admiration et appartiennent au patrimoine qui fait honneur à l'humanité ; aucun n'a eu comme Jésus la prétention de rassembler tous les hommes à sa suite. Il faut bâtir sur ses paroles comme si elles étaient de Dieu même, et cela parce que Jésus déclare être dans une relation unique avec Dieu : « Nul ne connaît le Père sinon le Fils. » Une question demeure posée à tous les temps, aux yeux de l'historien lui-même, comme jadis aux contemporains de Jésus.

La question posée par les disciples de Jésus

L'historien bute sur un autre problème, celui du comportement des disciples après la mort de Jésus. Voici des hommes qui, après avoir suivi Jésus durant son ministère, après avoir espéré qu'il rétablirait le royaume d'Israël, se sont dispersés, découragés, et s'en sont retournés à leur ancienne profession. Or, quelque temps après l'échec de Jésus mort sur la croix, voici que, unanimes, ces hommes osent affirmer à la face de leurs compatriotes hostiles et du monde entier que ce Jésus est vivant, ressuscité d'entre les morts (Actes, II, 22-24). Et ils se mettent à proclamer la Bonne Nouvelle, pleins de joie et d'ardeur. Certes, on peut parler d'illusion collective, mais on peut aussi se demander si cette explication un peu hâtive ne provient pas en fait du tribunal de l'historien. L'existence de la communauté des disciples demeure une question ouverte, un vide dans l'explication rationnelle de l'histoire.

Les réponses du croyant et de l'incroyant

Mû par le souci de la cohérence, l'homme s'efforce de proposer une explication qui tienne compte de l'ensemble des données. Aux yeux du croyant, le réponse est simple : « Dieu a ressuscité son Fils d'entre les morts » (Romains, X, 9), « Dieu l'a fait Seigneur et Christ » (Actes, II, 36). Cette proclamation de la foi date des toutes premières années qui ont suivi la mort de Jésus. Dans sa première lettre aux Corinthiens, écrite vers l'an 55-56, Paul rappelle une tradition qu'il avait livrée à ses correspondants lors de son séjour à Corinthe en l'hiver 50-51 et qui remonte probablement aux années 40, soit quelques années après le drame du Golgotha.

Les premiers chrétiens prétendent donc fournir des témoins, *non pas du fait de Jésus en train de ressusciter, mais de leur rencontre avec Jésus ressuscité*. Ils en ont eu l'expérience au cours d'une rencontre ineffable, dont ils s'efforcent de rapporter l'événement en parlant d'apparition et en utilisant le langage de leur temps. Depuis deux siècles, les Juifs étaient parvenus à la foi en la résurrection des morts ; selon eux, elle aurait lieu à la fin des temps : pour les chrétiens, celle de Jésus a eu lieu dans le temps. Ils le disent en un autre langage, celui de l'exaltation de Jésus qui a été fait Seigneur sur l'univers tout entier (*Philippiens*, II, 8-11) ; par là, la vie nouvelle de Jésus n'est pas, comme celle de Lazare, une survie provisoire, mais une existence céleste qui ne peut plus aller à la mort, une présence souveraine à tous les hommes. Telle est l'affirmation fondamentale de la foi des premiers chrétiens.

À l'opposé, les ennemis des disciples déclarent que c'est là une hallucination collective, ou une supercherie : Jésus ne serait pas vraiment mort, et les disciples auraient bâti de toutes pièces le roman qui a donné naissance au christianisme. De nos jours, nombreux sont ceux qui butent contre l'affirmation de la foi en raison du fait que seuls des témoins choisis d'avance, et non pas les ennemis, ont été les bénéficiaires des apparitions. La plupart du temps, les empêchements proviennent de ce que l'on ramène à des catégories de l'expérience ordinaire un mystère qui, de soi, déborde tout ce qu'on en peut dire. Ce serait en effet une erreur que de faire de la résurrection de Jésus un événement prodigieux, complémentaire des événements de cette terre, sa vie et sa mort. Même affirmée et rendant compte du changement des apôtres, la résurrection ne supprime pas la question que pose Jésus : le mystère continue à se trouver au-delà de la prise de la raison humaine.

Visées primitives du mystère de Jésus

Avant que soient rédigés les Évangiles, l'Église primitive s'est efforcée de centrer son regard et de dire quelques aspects du mystère de Jésus, qui a vécu, est mort et est ressuscité.

Jésus élevé au ciel, Seigneur et Christ

À la lumière de la foi en cette vie nouvelle et définitive, on a conféré très tôt à Jésus le titre de « Seigneur » dans les professions de foi et dans l'acclamation liturgique très ancienne, araméenne : « Marana tha », c'est-à-dire « Notre Seigneur, viens ! » Elle précise que ce Jésus, exalté et couronné au ciel, est le « Juge » de la fin des temps ; elle dit que le Seigneur Jésus n'attend pas au ciel la fin, mais intervient dans l'histoire à travers ses témoins. À partir de là, un développement s'est fait grâce à l'intelligence des Écritures : on a découvert dans la Bible les prophéties qui annonçaient les événements vécus ; d'autres titres sont venus compléter l'intelligence du mystère de Jésus et expliciter ce que Jésus avait dit pendant sa vie : il est le Christ, le Messie qui accomplit l'espérance juive, il est le Fils de Dieu par excellence, il est le Seigneur de tous les temps.

La mort salutaire de Jésus

La foi pascale cherche dans les Écritures le sens que peut prendre la mort ignominieuse de Jésus ; elle comprend que, conformément à ce que Jésus lui-même avait dit de façon voilée durant sa vie terrestre, il accomplit la prophétie du Serviteur de Dieu ; on va donc utiliser les mots mêmes du prophète Isaïe pour dire les événements. Jésus a été humilié, mais aussi exalté, glorifié, tel est le vrai « Serviteur ». Ainsi se manifeste le sens de sa mort : elle nous réconcilie avec Dieu en nous sauvant de nos péchés (I Cor., XV, 3). Ainsi est célébré le repas eucharistique, qui commémore le sacrifice de Jésus (I Cor., XI, 23-25). D'autres appellations viennent nombreuses : Jésus est le Juste qui conduit à la vie, l'Agneau de Dieu sans tare, le Grand Prêtre sans péché, le Médiateur de la Nouvelle Alliance, enfin, sous l'influence conjuguée des religions hellénistiques, il est le Sauveur des hommes.

L'homme Jésus

S'attachant davantage aux origines de celui qu'elle sait vivant aujourd'hui, l'Église apostolique n'a pas tardé à porter son regard sur l'existence terrestre de Jésus. À ce moment, la tradition veut répondre à un double besoin : faire connaître aux non-Juifs la vie de celui qu'on croit ressuscité et proposer en exemple la vie même de Jésus. Ce n'est pas ce que fait Paul dans ses lettres ; mais déjà l'Épître aux Hébreux s'intéresse aux souffrances de Jésus. Enfin, les traditions périphériques montrent que Jésus est le fils de David et qu'on peut dire quelle fut l'origine de celui que nous adorons comme le Seigneur.

Le Premier-né de toute créature

Remonter encore plus haut, c'est découvrir la préexistence de Jésus, selon une démarche qui a dû s'inspirer non du mythe gnostique du Dieu-Sauveur, mais des traditions juives, sapientielles et apocalyptiques, soucieuses de montrer l'unité de la création originelle et de la fin des temps. Dans l'Épître aux Philippiens (II, 6-11), Paul cite un hymne qui ne montre pas comment la nature humaine aurait été assumée par une personne de nature divine, mais que la présence de Jésus s'étend à la durée entière du temps. Jésus est celui par qui tout existe et par qui nous allons « à Dieu » ; il est l'image du Dieu invisible, le Premier-né de toute créature, celui en qui habite la plénitude de la divinité. À ce niveau, on peut donner à l'expression « Fils de Dieu » un sens qui explicite et déborde celui de la tradition juive et qui ouvre aux précisions ultérieures des siècles à venir : Jésus est dit Dieu avec Dieu même (Jean, I, 1 et 18).

Corollaire de la préexistence, la dimension ecclésiale et cosmique de Jésus se dévoile à son tour. Il a pour corps l'Église entière (Colossiens, I, 18), sa seigneurie s'étend sur le monde entier, dont il a parcouru, selon la cosmologie du temps, les trois étages : terre, enfers, cieux. Enfin, Jésus est le

Nouvel Adam (I Cor., xv, 15), celui en qui Dieu rassemble toutes choses (Éphésiens, i, 10), celui qui a fondé la paix en faisant de tous un seul homme (Éphésiens, ii, 13-16).

Présentations évangéliques du mystère

À l'origine, très tôt, des traditions circulèrent qui présentaient Jésus sous différents aspects, en fonction des besoins de la communauté croyante : pour la prédication, pour la catéchèse, pour la liturgie. Ce qui les caractérise toutes, c'est un double souci : elles veulent en même temps enraciner la foi dans la vie terrestre de Jésus et actualiser cette existence. Mais aucune ne présente Jésus comme un héros ou un révolutionnaire ; on offre une rétrospective sur celui qu'on sait vivant à jamais ; au cœur de cette histoire se trouve le foyer de la lumière pascale, celui qui a vécu et est vivant et parle aux chrétiens du temps présent. Tel est l'Évangile avant les Évangiles. Cette christologie ne s'est pas élaborée sous forme systématique ni dans une conjoncture épistolaire, mais avec l'unique intention de présenter et d'actualiser le mystère de Jésus devenu Seigneur. Les Évangiles, qui ont utilisé ces traditions, offrent des aspects variés de cette présentation originelle.

• L'*Évangile selon Marc* montre comment ce Jésus, à travers sa faiblesse et son ignorance même, est le Fils de Dieu, qui nous a sauvés du mal et de Satan ; il invite ainsi le lecteur à accorder la foi au Fils de Dieu. Cet Évangile est une annonce qui va interpeller l'incroyant, véritable prédication modelée sur le type primitif, qu'on nomme *kérygmatique*.

• L'*Évangile selon Matthieu* fait culminer l'existence de Jésus sur le « manifeste » du Ressuscité : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre... Allez donc faire des nations des disciples... Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps. » Matthieu montre comment Jésus couronne le passé d'Israël, quitte à devoir s'en arracher douloureusement ; la justice chrétienne doit accomplir la justice juive. Matthieu actualise pour son temps les événements passés, en montrant, plus fortement que Marc, que les disciples du temps de Jésus sont déjà des croyants imparfaits qui s'acheminent vers la foi pleine.

• *Luc*, qui manifeste dans son livre sur les Actes des Apôtres l'intérêt qu'il porte à l'Église, donne consistance au temps de Jésus qui s'écoule entre le temps de l'annonce prophétique et celui de l'Église. La vie de Jésus prend valeur pour le temps ecclésial ; elle a été le premier acte du dessein de Dieu dans l'Église, acte qui a valeur typique. L'avenir qui lui succède prend sans cesse appui sur la vie de Jésus : l'événement passé demeure à jamais présent. D'autre part, pour ne signaler qu'un dernier aspect de cet Évangile, le portrait du Christ est davantage celui du Sauveur miséricordieux qui s'adresse aux pauvres, aux pécheurs, aux déshérités de la terre.

• *Jean*, enfin, prend son point de départ dans l'affirmation traditionnelle de préexistence et montre en Jésus la gloire du Père, la gloire de la résurrection déjà présente à travers les miracles, les « signes » qu'il opère durant son passage ici-bas. Jésus est le *Logos*, la Parole de Dieu même, le Révélateur absolu et définitif, celui auquel donner sa foi, c'est vivre. Surtout, cet Évangile se soucie de ramener sans cesse le croyant à la personne et à l'activité historique de Jésus, sans lesquelles nulle existence ecclésiale ne peut garder son authenticité, ainsi pour la vie sacramentelle, baptême et eucharistie.

Au cours des siècles

En un sens, l'histoire de Jésus est contenue tout entière dans les livres qu'on appelle le Nouveau Testament et dont nous venons de rapporter succinctement le témoignage. En un autre sens, elle se poursuit, non seulement comme une œuvre d'art, sans cesse réinterprétée au cours des siècles, mais comme une présence personnelle, tour à tour proclamée ou rejetée, la présence de celui que la foi chrétienne dit être aujourd'hui encore pleinement vivant. Cette présence agit sur les esprits qui tentent d'en traduire le mystère et sur les vies qui s'efforcent d'exister grâce à Jésus.

X. L.-D.

▶ *Bible / Christianisme / Hébreux / Jean-Baptiste (saint) / Judaïsme / Morte (manuscrits de la mer) / Testament (Ancien et Nouveau).*

📖 A. Schweitzer, *Geschichte der Leben-Jesu-Forschung* (Tübingen, 1906 ; 6e éd., 1951). / G. Papini, *Storia di Cristo* (Florence, 1921 ; trad. fr. *Histoire du Christ*, Payot, 1922 ; nouv. éd., 1948). / J. Klausner, *Jésus de Nazareth* (en hébreu, Jérusalem, 1922 ; trad. fr., Payot, 1933). / J. Jeremias, *Jerusalem zur Zeit Jesu* (Göttingen, 1923-1937 ; 2 vol. ; 3e éd., 1962 ; trad. fr. *Jérusalem au temps de Jésus*, Éd. du Cerf, 1957) ; *Unbekannte Jesusworte* (Gütersloh, 1948 ; 4e éd., 1965 ; trad. fr. *Paroles inconnues de Jésus*, Éd. du Cerf, 1970). / R. Bultmann, *Jesus* (Berlin, 1926 ; 4e éd., Tübingen, 1964 ; trad. fr. *Jésus, mythologie et démythologisation*, Éd. du Seuil, 1968). / L. de Grandmaison, *Jésus, sa personne, son message, ses preuves* (Beauchesne, 1928 ; 2 vol.). / M. J. Lagrange, *l'Évangile de Jésus-Christ* (Gabalda, 1929). / M. Goguel, *la Vie de Jésus* (Payot, 1932 ; nouv. éd., *Jésus*, 1950). / C. Guignebert, *Jésus* (la Renaissance du livre, 1933 ; nouv. éd., A. Michel, 1969). / F. Mauriac, *Vie de Jésus* (Flammarion, 1936 ; nouv. éd., 1965). / R. Guardini, *Der Herr* (Leipzig, 1937 ; trad. fr. *le Seigneur*, Alsatia, 1946 ; 2 vol.). / G. Ricciotti, *Vita di Gesù Cristo* (Milan, 1941 ; 2e éd., 1968 ; trad. fr. *Vie de Jésus-Christ*, Payot, 1948). / Daniel-Rops, *Jésus en son temps* (Fayard, 1945). / V. Taylor, *The Life and Ministry of Jesus* (Londres, 1954). / G. Bornkamm, *Jesus von Nazareth* (Stuttgart, 1956 ; 6e éd., 1963 ; trad. fr. *Qui est Jésus de Nazareth ?*, Éd. du Seuil, 1973). / J. Guitton, *Jésus* (Grasset, 1956). / X. Léon-Dufour, *les Évangiles et l'histoire de Jésus* (Éd. du Seuil, 1963) ; *Résurrection de Jésus et message pascal* (Éd. du Seuil, 1971). / R. L. Bruckberger, *l'Histoire de Jésus-Christ* (Grasset, 1965). / D. Flusser, *Jésus* (Hambourg, 1968 ; trad. fr., Éd. du Seuil, 1970). / E. Schweitzer, *Jesus Christus im vielfältigen Zeugnis des Neuen Testaments* (Munich, 1968). / H. Braun, *Jesus* (Stuttgart, 1969). / C. H. Dodd, *The Founder of Christianity* (New York, 1970 ; trad. fr. *le Fondateur du christianisme*, Éd. du Seuil, 1972). / J. Guillet, *Jésus devant sa vie et sa mort* (Aubier-Montaigne, 1971). / E. Trocmé, *Jésus de Nazareth vu par les témoins de sa vie* (Delachaux et Niestlé, 1972).

Jésus (Compagnie ou Société de)

Ordre religieux fondé au xvie s.

Le mot *jésuite* n'est pas d'Ignace* de Loyola. Dans le vocabulaire théologique du Moyen Âge, il désignait le chrétien « uni à Jésus dans la gloire » ; il fut appliqué d'abord par occasion aux « compagnons », comme à d'autres religieux, et finit par leur être réservé.

Qui a fondé la Compagnie de Jésus ?

Non pas Ignace seul, mais les dix compagnons de Paris ensemble. Les *primi Patres*, réunis à Rome, décidèrent librement, en 1539, après une longue « délibération » et non sans peser les inconvénients de leur décision, de se lier à l'un d'entre eux par un vœu d'obéissance et de constituer un institut religieux. En fait, depuis les débuts de leur compagnonnage, Ignace jouissait dans le groupe d'une autorité spirituelle incontestée. En 1541, à l'unanimité, ils le choisirent pour supérieur. Général, Ignace exerça l'autorité avec fermeté ; mais il se considéra toujours comme le délégué des *primi Patres* pour créer des Constitutions, maintenir l'unité de l'ordre, former les recrues ; et il ne cessa de manifester à ses premiers compagnons, même à l'original Nicolás de Bobadilla et à Simón Rodríguez en sa rébellion (1553), une affection et des égards particuliers.

L'histoire de la Compagnie de Jésus

Trois grandes divisions s'imposent : de la fondation (1539), sanctionnée par une bulle d'approbation pontificale de 1540, à la suppression (1773) ; de la suppression au rétablissement (1814) ; l'ère contemporaine (1814 à nos jours). Découpage commode, mais qui exprime mal l'existence historique de l'ordre. On tentera ici de saisir plutôt le mouvement vital de la Compagnie de Jésus, avec ses progrès, ses crises, ses reculs.

Les vingt-cinq premières années : le temps d'Ignace (1541-1556) et de Laínez (1558-1565)

Années capitales, riches en signification et en options. Au jeune institut, qui n'approuvera définitivement ses Constitutions qu'en 1558, donc après la mort d'Ignace, ce sont ces vingt-cinq années-là qui donnent son rythme, son dynamisme apostolique, son style de vie. En leur libre compagnonnage de Paris et de Venise, les *primi Patres* avaient connu une expérience extraordinaire, dont ils voulaient sauvegarder l'essentiel à travers les indispensables structurations d'un ordre. Était-ce possible ? Ce fut du moins leur pari. Et, en ce temps d'Ignace et de Diego Laínez, la Compagnie de Jésus « expérimenta », à peu près, tous les avantages et tous les inconvénients de ce pari initial : difficultés de la pauvreté vécue en groupe, crises d'obéissance (l'affaire Rodríguez au Portugal), tensions entre l'élan missionnaire et la régularité religieuse, instabilité d'une spiritualité apostolique sans cesse sollicitée de s'incliner soit vers la contemplation, soit vers l'action, persécutions (Melchor Cano, Juan Martínez Silíceo, le parlement de Paris, etc.), contradictions entre les projets d'organisation et la disponibilité à l'événement (fondations des collèges).

Même le principe fondamental de l'obéissance au pape révéla à l'usage qu'il n'allait pas sans risque : si Paul III, Jules III et Marcel II se montrèrent favorables à la Compagnie, Paul IV chercha à introduire dans les Constitutions des réformes qui eussent été fatales au jeune ordre. Cependant que, sous cette houle juridique, politique, financière, un travail apostolique efficace se réalisait en profondeur et que le nombre des compagnons et des œuvres allait croissant.

De Borgia (1565-1572) à Muzio Vitelleschi (1615-1645)

Le généralat de saint François Borgia* s'ouvre dans une atmosphère de crise de croissance : les « collèges », trop nombreux, dévorent les hommes et entravent la formation des recrues. Par nécessité autant que par tempérament, Borgia met l'accent sur la vie intérieure plutôt que sur l'élan apostolique. Son effort produit des fruits incontestables. L'oscillation fut-elle trop forte ? Il est certain qu'à la mort de Borgia Grégoire XIII intervint auprès de la congrégation générale pour que son successeur ne fût pas un Espagnol.

Quoi qu'il en soit, un fait unique dans l'histoire des Jésuites demeure : en ces quatre-vingts ans (1565-1645), la Compagnie n'eut que quatre généraux, tous hommes de grande valeur ; et celui qui gouverna le plus longtemps (trente-quatre ans), Claudio Acquaviva (1581-1615), était de taille exceptionnelle. Il fallait sa personnalité, son prestige et sa vertu pour tenir tête à une véritable « conspiration de l'intérieur » suscitée contre les Constitutions par le P. Juan de Mariana de la Reina (1536-1624) et appuyée par Philippe II*. En fait, de cette crise, grâce à Acquaviva, l'œuvre d'Ignace sortit consolidée.

Cette difficulté intestine n'empêchait pas les développements de la Compagnie : la période fut brillante. Certains historiens la nomment volontiers *siècle d'or* de la Compagnie. Quelques chiffres et quelques noms justifieront ce titre un peu emphatique. En 1565, l'ordre compte 2 000 compagnons environ, répartis en 18 provinces ; en 1626, 15 544 compagnons en 36 provinces (plus 2 vice-provinces). C'est l'époque de Paschase Broët et du célèbre collège de Clermont (auj. lycée Louis-le-Grand) à Paris, de Pierre Canisius (1521-1597) en Germanie, d'Antonio Possevino (v. 1533-1611) en Pologne, de Roberto De Nobili (1577-1656) et de sa mission de Madurā. Les missionnaires Michele Ruggieri (1543-1607) et Matteo Ricci (1552-1610) se rendent en Chine, où se développe l'affaire des « rites* chinois », tandis qu'Antonio de Andrade (v. 1580-1634) vit son épopée tragique dans l'inaccessible Tibet. Au Paraguay, c'est la lutte contre l'esclavage et l'organisation des « réductions » à partir de 1609 ; en Amérique latine, saint Pierre Claver (1580-1654) se dévoue au service des esclaves noirs ; c'est aussi l'époque où Edmund Campion (1540-1581) se rend en mission en Angleterre.

Les travaux des théologiens marquent l'époque : Juán Maldonado (1534-1583), Francisco de Toledo (François Tolet) [1532-1596], Luis de Molina (1535-1601), saint Robert Bellarmin (1542-1621), Francisco Suárez (1548-1617) ; le *Ratio studiorum* est publié par Acquaviva en 1599 ; le travail « titanesque » des *Acta sanctorum* est ébauché par Heribert Rosweyde (1569-1629), puis réalisé par Jean Bolland (1596-1665) à partir de 1643 à Anvers. Et déjà quelques jésuites imposent leurs noms parmi les savants : Francesco Maria Grimaldi (1618-1663), Athanasius Kircher (1602-1680), Honoré Fabri (1607-1688). Galilée*, en 1611, est reçu en triomphe au Collège romain ; Christoph Clavius (1537-1612) remet à Bellarmin un rapport très favorable aux théories de l'astronome ; Kepler*, bien que protestant, trouve auprès des Jésuites aide et collaboration.

Les grandes batailles (1645-1763)

Leur succès même devait susciter contre les Jésuites concurrence, jalousies, intrigues. Les voici au premier plan de l'actualité. Il n'y aura plus guère de grands mouvements (ou de conflits) dans lesquels ils ne soient engagés : éveil de la conscience moderne, découvertes scientifiques, essor de la libre pensée ; jansénisme, gallicanisme, conflits des princes et du pape, etc. Et précisément, pendant cette période, le gouvernement de la Compagnie est loin d'avoir l'éclat du siècle précédent : douze généraux se succèdent, parmi lesquels, sauf exception, manquent les personnalités fortes.

Par infortune, plusieurs problèmes créent un malaise à l'intérieur de la Compagnie elle-même, parfois des divisions. En 1646, Innocent X demande que certains points des Constitutions soient réexaminés. Dès les années 1670, on perçoit une certaine laïcisation de l'« esprit ». Dans l'épineuse question des rites chinois et malabars, la condamnation, en 1742, par Benoît XIV, aggrave les divisions. Le probabilisme va ronger l'unité de l'ordre, surtout après que l'instigateur de la querelle, le P. Tirso González, aura été promu au généralat en 1687. Les attaques de Pascal* (1656), la philosophie de Descartes*, le jansénisme* et la bulle *Unigenitus* (1713) troublent les esprits. Enfin, les options politiques s'infiltrent dans l'ordre.

Pourtant l'avant-scène reste brillante. En France, Louis Bourdaloue (1632-1704) et Dominique Bouhours (1628-1702) illustrent la Compagnie ; le *Journal de Trévoux* est publié de 1701 à 1762 ; les collèges participent au développement du théâtre, de la langue, des sciences. L'histoire (très liée à la géographie) est en honneur ; les PP. Philippe Labbé (1607-1667) et Gabriel Cossart (1615-1674) publient une *Collection des conciles* (17 vol. ; 1644-1671). Hors de France, surtout en Allemagne et en Italie, les Jésuites tiennent une place également honorable. En Chine, jusqu'à la terrible persécution de l'empereur Yongzheng (Yong-tcheng) en 1724, des missionnaires (le P. Johann Adam Schall von Bell [1592-1666], puis le P. Ferdinand Verbiest [1623-1688]) ont grand prestige, jusqu'à occuper un temps la présidence du tribunal astronomique.

Cependant se développe en même temps, sur un mode moins éclatant, toute une activité spirituelle. Ce sont par exemple les « missions bretonnes » qu'inaugure le P. Julien Maunoir (1606-1683) vers 1640 et qu'il poursuivra pendant quarante ans. Près de mille jésuites missionnent au Liban, en Perse, en Inde, en Chine, en Indochine, en Afrique noire, au Brésil, en Amérique. Entre toutes ces missions, celle de la Nouvelle-France intéresse la France : Isaac Jogues est massacré par les Iroquois en 1646 ; Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant sont martyrisés chez les Hurons en 1649.

Parmi leurs « ministères », il en est un qui procure aux Jésuites plus de tribulations que de consolations : les rois de France depuis Henri III jusqu'à Louis XV, les rois d'Espagne, les empereurs d'Allemagne, les rois de Pologne, ducs et princes choisissent de préférence leurs confesseurs dans la Compagnie. Comment s'y dérober quand Ignace, jadis, lui-même, ordonna à Luis Gonçalves da Câmara d'accepter ce poste auprès de Juan III, roi de Portugal ? Mais il suffit de citer le nom du père La Chaise (1624-1709), confesseur de Louis XIV, pour mesurer les désagréments d'un tel « honneur ».

En 1749, le dernier catalogue paru avant la suppression indique que l'ordre comptait 22 589 membres, dont 11 293 prêtres. Pourtant, lorsque Lorenzo Ricci est nommé général en 1758, tout le monde, et l'élu le premier, pressent la tempête.

La suppression de la Compagnie

Lorenzo Ricci ne se trompait pas ; mais il faudrait parler plutôt *des* suppressions que de *la* suppression de la Compagnie. C'est du Portugal que partit le premier assaut : pour se venger de la défaite que les Guaranis du Paraguay avaient infligée à leurs troupes, Joseph Ier et son ministre, le marquis de Pombal*, promulguèrent, le 3 septembre 1759, un décret contre les Jésuites : expulsions, déportations, bateaux-prisons, rien ne fut épargné aux religieux, surtout aux missionnaires.

Bientôt, la France imitait le Portugal : à la faveur de la « faillite » du P. Antoine La Valette à la Martinique, le parlement de Paris, par un arrêt du 6 août 1762, expulsait les Jésuites de tous les territoires dépendant de la Couronne ; et, par décret du 26 novembre 1764, Louis XV prononçait la dissolution de la Compagnie. Quelques années plus tard, le roi d'Espagne Charles III* et son ministre le comte d'Aranda agissaient plus brutalement encore : en une nuit (le 2 avr. 1767), ils faisaient arrêter et déporter tous les jésuites vivant sur leurs terres. Enfin, le 21 juillet 1773, Clément XIV, à l'instigation des Bourbons régnants, publiait le bref *Dominus ac Redemptor*, qui rayait de l'Église la Compagnie de Jésus. Les rois d'Espagne exigèrent même que le général Lorenzo Ricci soit emprisonné au château Saint-Ange, où il mourut en 1775.

En fait, le bref de Clément XIV n'eut jamais son plein effet. Outre que Pie VI, dès son élection (1775), prépara le rétablissement de la Compagnie, le bref n'atteignit pas les missionnaires de Chine ; la France ne l'appliqua pas au Levant, ni en Inde. Le roi de Prusse Frédéric II* et l'impératrice de Russie Catherine II* n'autorisèrent pas les évêques à le transmettre aux jésuites de leurs États. Une petite « semence » demeura vivante. La suppression n'en fut pas moins un coup pour l'ordre : des missions florissantes y périrent.

La Compagnie de Jésus rétablie : de 1814 à nos jours

Il serait prématuré de découper en époques ce siècle et demi. On peut cependant y retrouver les lois « biologiques » de la Compagnie ignatienne.

D'abord, le rythme fondamental. À peine renée de ses cendres par la constitution *Sollicitudo omnium ecclesiarum* de Pie VII (7 août 1814), la Compagnie — 70 membres à la fin de 1814 — relance les œuvres qui, alors, apparaissent les plus urgentes dans l'Église : missions populaires et extérieures, retraites, enseignement.

Ce faisant, elle suscite de nouveau autour d'elle amitiés et tempêtes. D'autant que le climat politique a changé

depuis les révolutions nationales de la fin du XVIIIe s. : l'idée « républicaine » est née, révolutions et restaurations partout alternent. Les sociétés s'industrialisent peu à peu, accentuant les inégalités sociales, déchristianisant les masses, laïcisant les élites. Les unités nationales (notamment en Italie) se cherchent, et souvent par la guerre. Les gouvernements ont pris conscience de l'importance politique de l'école et s'efforcent de monopoliser l'université, etc. Dans ces conflits, quelles seront les options de la Compagnie de Jésus ? Son sort ?

Pour ne parler que de la France, songeons aux décrets de 1880 et aux lois de 1901 et de 1904 contre les congrégations, surtout enseignantes ; à la naissance de l'*Action* catholique* ; au rôle des théologiens jésuites dans la crise moderniste ; à la fondation de l'*Action populaire* ; ou, plus près de nous, à l'effort dramatique d'un Teilhard* de Chardin pour « réconcilier la science et la foi ». Dant tous les pays d'Europe, les Jésuites connaissent tour à tour exils ou faveurs selon les gouvernements en place.

Suivant l'esprit de ses origines, la Compagnie se développe en dehors de la vieille Europe ; des territoires de mission, spécialement aux Amériques, en Inde, au Levant, accèdent peu à peu au statut juridique de provinces. Mouvement spécialement sensible depuis que les peuples revendiquent l'indépendance politique. Le visage de la Compagnie de Jésus (comme celui de l'Église) s'en trouve modifié. Dans ses congrégations générales, comme dans ses hautes instances, la représentation européenne diminue en importance relative, tandis que le nombre des jésuites dans le monde augmente (du moins jusqu'en 1965). On comptait 20 000 compagnons en 1914, 33 828 en 1969 et 30 030 en 1973.

Aggiornamento

Il serait étonnant que la Compagnie de Jésus, dont l'histoire fut toujours si imbriquée dans l'histoire de l'Église, ne participât pas à la crise actuelle. En 1971, elle ne compte plus que 31 800 membres. Elle aussi, en raison même de ses Constitutions, doit faire son *aggiornamento* : il est en cours. Que sera demain ? On cite souvent cette anecdote d'Ignace, qui avouait à quelqu'un qui envisageait devant lui l'hypothèse d'une suppression de la Compagnie que ce serait pour lui une épreuve très dure, mais, disait-il : « Il me suffirait d'un quart d'heure d'oraison pour retrouver la paix. » Et de bons esprits ajoutent ; « ... et pour me remettre avec quelques compagnons au service de l'Église dans la personne du Vicaire du Christ. »

Comment se forme et vit un jésuite ?

Un candidat à la Compagnie n'entre au noviciat que s'il a bien « examiné » sa vocation, et s'il a été lui-même examiné par les responsables de l'ordre.

Les Constitutions s'ouvrent par l'« examen général » et elles se divisent en dix parties. Ce document fondamental — et en cela il porte bien la marque de saint Ignace — ne relève pas de l'architecture juridique, mais il trace devant le candidat un itinéraire spirituel missionnaire.

Au départ, une forte formation de deux années, dont les pièces essentielles sont des *experimenta*, ou expériences, celles-là mêmes par lesquelles se sont formés Ignace et les premiers pères : les *exercices spirituels*, le pèlerinage, le service des pauvres malades, les travaux à l'intérieur de la maison. Au terme de cette étape, le novice prononce des vœux qui sont d'emblée perpétuels.

Suivent dix ou onze années de formation humaine, par l'étude et les stages ; la part la plus importante en est réservée à la philosophie et à la théologie ; l'ordination sacerdotale est conférée un an avant la fin des études théologiques. Au terme de cette longue formation, le jésuite « s'exerce » de nouveau pendant un an, notamment par les *exercices spirituels*. (Ce temps de formation est abrégé pour les « coadjuteurs temporels », c'est-à-dire pour les jésuites qui ne s'orientent pas vers le sacerdoce.) Le jésuite prononce alors sa « profession solennelle » ; il s'insère définitivement dans l'ordre.

L'autorité suprême de l'ordre est la congrégation générale, assemblée composée des provinciaux et de membres élus (deux par province). Elle a le pouvoir de modifier les Constitutions, sauf sur quelques points réservés au pape, d'élire et, dans certains cas, de déposer le général. Celui-ci est élu à vie et gouverne la Compagnie entre les congrégations générales. Par le quatrième vœu de ses profès, la Compagnie, et chacun de ses membres, est à la disposition totale du pape. Où qu'il soit, et quelque fonction qu'il exerce, le jésuite se considère « en mission ». Il est « compagnon de Jésus-Christ ».

A. R.

▶ *Ignace de Loyola (saint).*

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (Picard, 1890-1900 ; 12 vol.). / J. Brucker, *la Compagnie de Jésus, esquisse de son Institut et de son histoire* (Beauchesne, 1919). / J. Brodrick, *The Origin of the Jesuites* (Londres, 1940) ; *The Progress of the Jesuites* (Londres, 1946 ; trad. fr. *Origines et expansion des Jésuites*, S. F. E. L. T., 1950 ; 2 vol.). / F. de Dainville, *les Jésuites et l'éducation de la société française : la naissance de l'humanisme moderne* (Beauchesne, 1940 ; 2 vol.). / P. de Chastonay, *les Constitutions de l'ordre des Jésuites, leur genèse, leur contenu, leur esprit* (Aubier, 1941). / F. Charmot, *la Pédagogie des jésuites* (Spes, 1943). / J. de Guilbert, *la Spiritualité de la Compagnie de Jésus* (Rome, 1955). / P. Moisy, *les Églises des jésuites de l'ancienne assistance de France* (Rome, 1958 ; 2 vol.). / A. Guillermou, *les Jésuites* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1961 ; 3e éd., 1972). / I. de Loyola, *Constitutions de la Compagnie de Jésus*, traduites et annotées par F. Courel et F. Roustang (Desclée De Brouwer, 1967 ; 2 vol.). / C. Hollis, *A History of Jesuits* (Londres, 1968 ; trad. fr. *Histoire des jésuites*, Fayard, 1969). / E. Paris, *Histoire secrète des jésuites* (Fischbacher, 1970).

jet-stream

Rapide courant d'air atmosphérique, circulant à haute altitude.

L'article implique un grand nombre de faits, exprimés dans le texte et dans les illustrations, de *circulation* atmosphérique*.

Sa nature

Un jet-stream (ou courant-jet) se trouve à peu près dans la situation d'un jet gazeux pénétrant brutalement dans un gaz immobile. C'est donc un vent fort revêtant la forme d'un ruban ou d'un tuyau cylindrique de section limitée et évoluant en atmosphère plus calme. En l'état actuel, les jets sont relevés couramment dans la haute troposphère, avec vitesses maximales au niveau de la tropopause. Il existe aussi des jets stratosphériques, parmi lesquels les courants d'est équatoriaux. Les courants-jets varient en vitesse et en direction en fonction des saisons, quand ils ne sont pas tout simplement temporaires. Leur diversité est plus grande qu'il n'était admis à l'origine. On sait, aujourd'hui, qu'il n'y a pas seulement dans chaque hémisphère un flux rapide au contact de l'air polaire et de l'air tropical, mais plusieurs couloirs d'accélération situés à diverses latitudes.

Historique

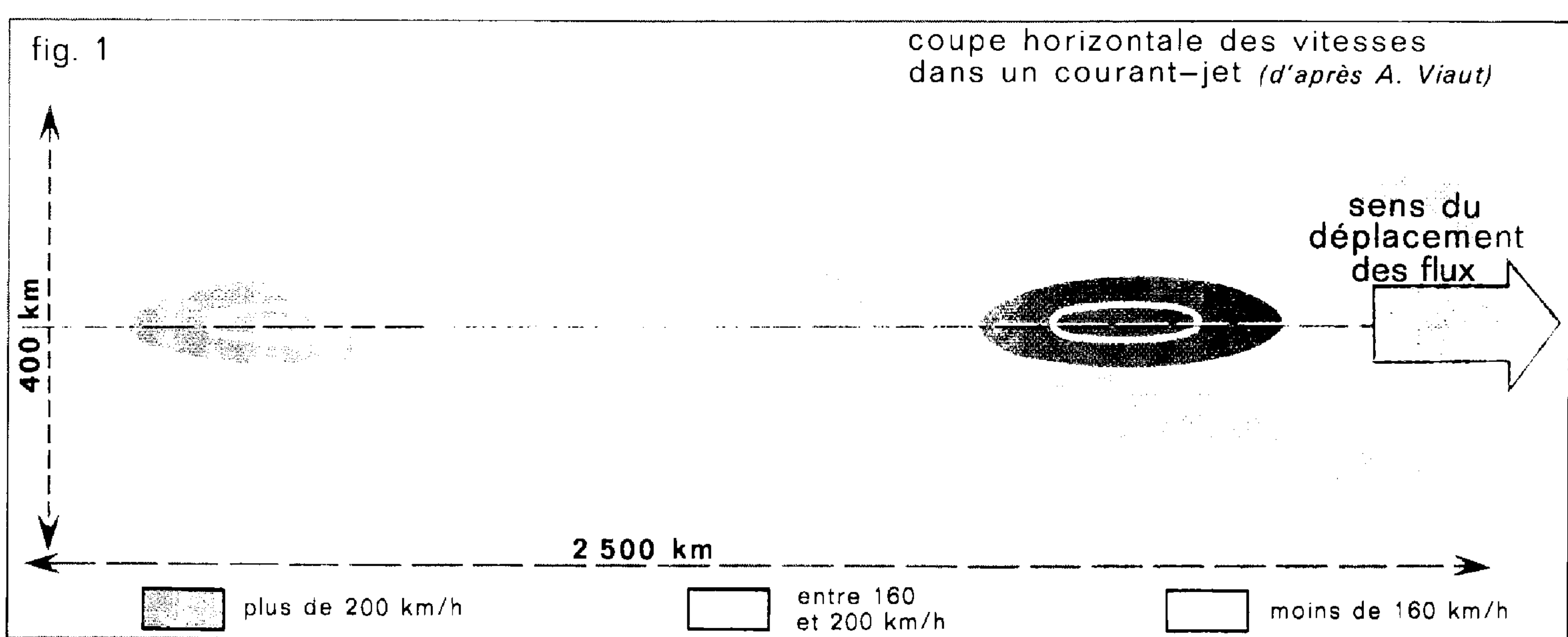
Les grandes vitesses atmosphériques d'altitude retenaient déjà l'attention au début du XXe s. (L. Teisserenc de Bort, Mironovitch, A. Viaut). C'est cependant en 1947 que Rossby et ses collaborateurs proposèrent l'expression de *jet-stream* pour désigner les vents rapides reconnus à la périphérie des flux d'ouest circumpolaires. L'usage international devait les consacrer sous les termes de *jet-stream boréal* et de *jet-stream austral* (P. Queney). Aujourd'hui, on sait qu'il est d'autres courants-jets, plus irréguliers et plus discontinus il est vrai, le *jet polaire*, auquel on rattache le front polaire (H. Flohn, F. Durand-Dastès, R. G. Barry et R. J. Chorley), et le *jet arctique*, lié au front arctique (F. K. Hare). Ainsi, dans chaque hémisphère, on admet la présence de jets épisodiques (arctiques surtout et aussi polaires) à côté du jet-stream subtropical, permanent bien que variant en position et en vitesse selon les saisons. L'héritage du jet-stream hémisphérique unique des premiers auteurs n'est pas clairement établi. On est convenu implicitement (v. anticyclone, atmosphère, circulation atmosphérique), d'une façon qui peut être discutée, que le jet subtropical, le plus proche de l'équateur, est celui qui exprime le dynamisme reconnu au jet circumpolaire unique des savants météorologues de l'après-guerre. Cette position rejoint les remarques de R. G. Barry et R. J. Chorley, selon lesquels le jet polaire est beaucoup moins persistant que le jet subtropical, de sorte que ce dernier traduit la localisation du jet-stream principal. Il n'empêche que celui-ci représente, en fait, dans cet article comme dans les précédents, un concept réunissant les deux flux dont la dissociation, en situations vraies, ne semble pas toujours effective. C'est ce courant d'ouest qui véhicule une grande partie de l'énergie cinétique atmosphérique, de sorte que repose sur lui l'essentiel des raisonnements ayant trait à la dynamique de l'atmosphère.

Structure

Les vitesses

Selon A. Viaut, si les jets de 250 km/h sont assez courants, ceux qui atteignent 320-360 km/h ne sont pas rares ; il a même été noté des vitesses supérieures à 500 km/h. Le jet apparaît lorsque le vent dépasse 150 à 200 km/h ; il faut cependant nuancer, car il résulte égale-


Fig. 1. Des noyaux de vitesse très sensible apparaissent au milieu d'un flux plus lent, qui demeure bien individualisé par rapport au contexte.



ment d'un accroissement latéral rapide des vitesses en direction de son cœur. De sorte que l'on peut encore parler de courant-jet là où le flux, relativement lent (inférieur à 150 km/h), s'accompagne d'une accélération sensible et bien délimitée depuis la périphérie. Il n'y a donc pas abus à attribuer le terme de *courant-jet* à l'augmentation des vitesses qui, aux latitudes subtropicales, se traduit par le resserrement des isohypses sur les cartes de la surface 500 millibars. Cette attitude ne fait d'ailleurs qu'introduire le véritable jet, dont le cœur est reporté, à la verticale, au niveau de la tropopause.

Le diamètre d'un courant-jet est de l'ordre de quelques centaines de kilomètres. Le long de son axe, l'accélération peut être suivie sur plusieurs milliers de kilomètres. Cependant, entre des noyaux allongés de vitesses très sensibles s'insinuent des zones de plus grande lenteur (*fig.* 1). Les accélérations maximales sont relevées à des niveaux voisins de la tropopause. Ainsi, la distinction établie entre jet-stream polaire et jet-stream subtropical aboutit à deux ruptures de la tropopause.

Les rapports mouvements-températures-pressions

Le courant-jet exprime normalement le contact d'un air froid et d'un air plus chaud, une brutale variation de pression et une accélération transversale des vitesses, limitée dans l'espace, mais importante. On passe rapidement, à travers le courant-jet circumpolaire, des basses pressions, situées du côté polaire, aux pressions élevées de l'ensemble anticyclonique subtropical dynamique. Est également rapide la montée des températures du côté polaire. Ces dispositions vont de pair avec l'accélération des vitesses du flux. On constate donc le fort gradient des phénomènes atmosphériques sur la gauche du jet-stream (hémisphère Nord) et sur sa droite (hémisphère Sud). Du côté intertropical, les phénomènes sont plus progressifs, ou plutôt ont une régressivité plus lente, si l'on poursuit dans la direction initiale, qui est de s'éloigner toujours davantage du bord polaire. À partir du courant-jet, la montée des températures se poursuit, mais moins brutale que précédemment. Quant aux vitesses, elles régressent lentement. De sorte que le jet-stream a une limite plus franche du côté froid que du côté chaud (*fig.* 2). C'est cependant au système de circulation polaire qu'on le rattache normalement.

Évolution

Le courant-jet principal varie dans le temps et dans l'espace. Centré, dans l'hémisphère Nord et en hiver, sur les 30-35e parallèles, on le retrouve en été entre les 40 et 45e. Ses vitesses sont maximales en saison froide, alors qu'il est le plus éloigné du pôle. En été, au contraire, dans le temps où il est loin des basses latitudes, il est faible avec tronçons rapides séparés par des plages d'air plus calme. Ces variations saisonnières éclairent les modifications incluses dans des périodes de l'importance du type de temps.

En effet, les ondulations du jet-stream principal contiennent à la fois les tendances de l'été et celles de l'hiver, puisque les crêtes planétaires appuient en direction du pôle, et les vallées du côté de l'équateur. Or, c'est justement au contact de l'air froid des vallées et de l'air chaud tropical que se manifestent de grandes accélérations, au nombre desquelles il convient de citer celles que l'on relève en hiver, au-dessus de la Floride, voire de la Caraïbe, à la faveur de l'onde qui se déploie à l'est des montagnes Rocheuses (*fig.* 3).

Il n'empêche que des accélérations différentielles demeurent dans les jets non sinueux.

À ces aspects divers qui maintiennent en toutes saisons un jet, il convient d'ajouter les courants épisodiques qui se forment ou disparaissent sans cesse en fonction du jeu des masses d'air. C'est à ces courants qu'il convient de rattacher plus particulièrement, semble-t-il, les jet-streams polaires et arctiques.

Origine et effets du jet-stream

Rappelons ici simplement les liens établis entre courants forts d'altitude, fronts et perturbations mobiles dépressionnaires (*fig.* 4). Une bonne illustration de ces liens est fournie par le fait que le déplacement saisonnier du jet-stream principal en latitude va de pair avec la latitude préférentielle des perturbations « tempérées » et avec leur profondeur.

Le nord du Sahara peut être affecté en hiver par des dépressions frontales d'origine tempérée, alors qu'il est immunisé contre elles en été. Il ne s'agit cependant pas de liens sans réciprocité. Si l'on peut admettre le rôle fondamental de l'accélération périphérique circumpolaire d'altitude dans l'évolution du champ des circulations inter- et extra-tropicales hémisphériques, on doit admettre aussi que les contrastes thermiques du substratum géographique augmentent la virulence des perturba-

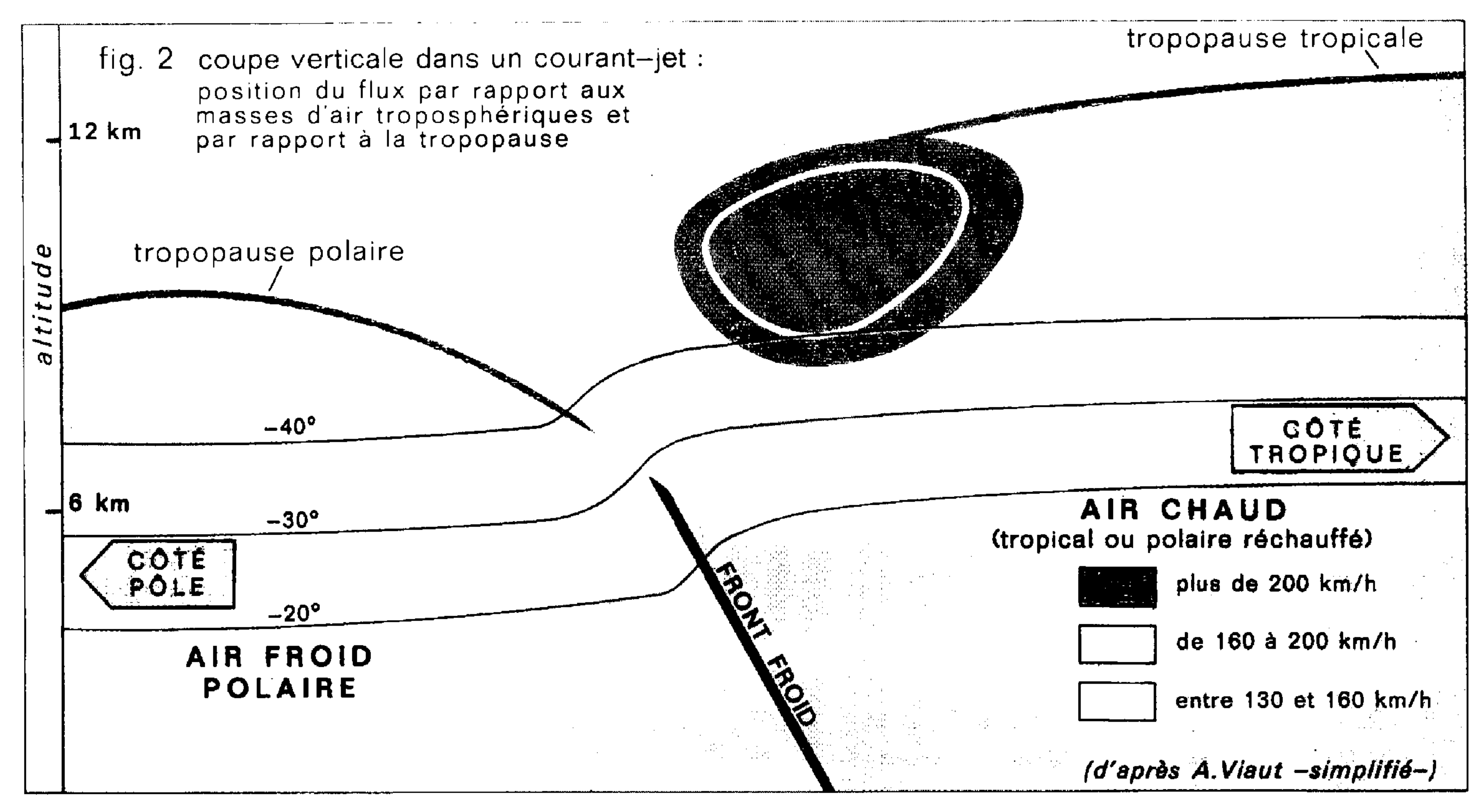
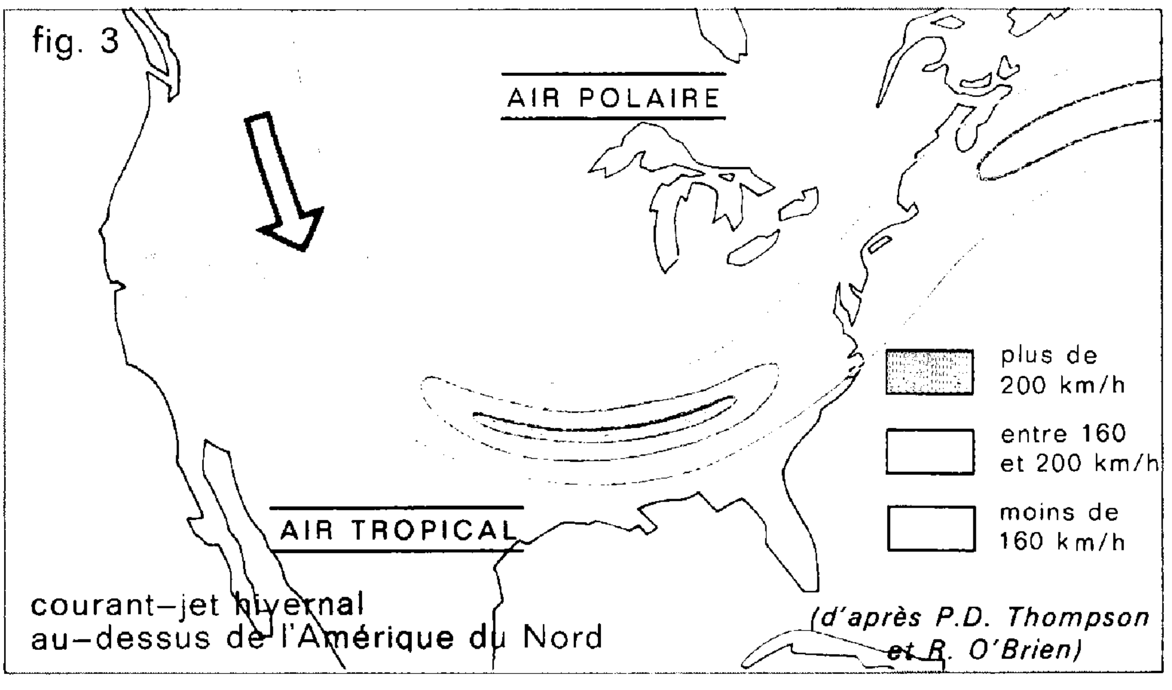
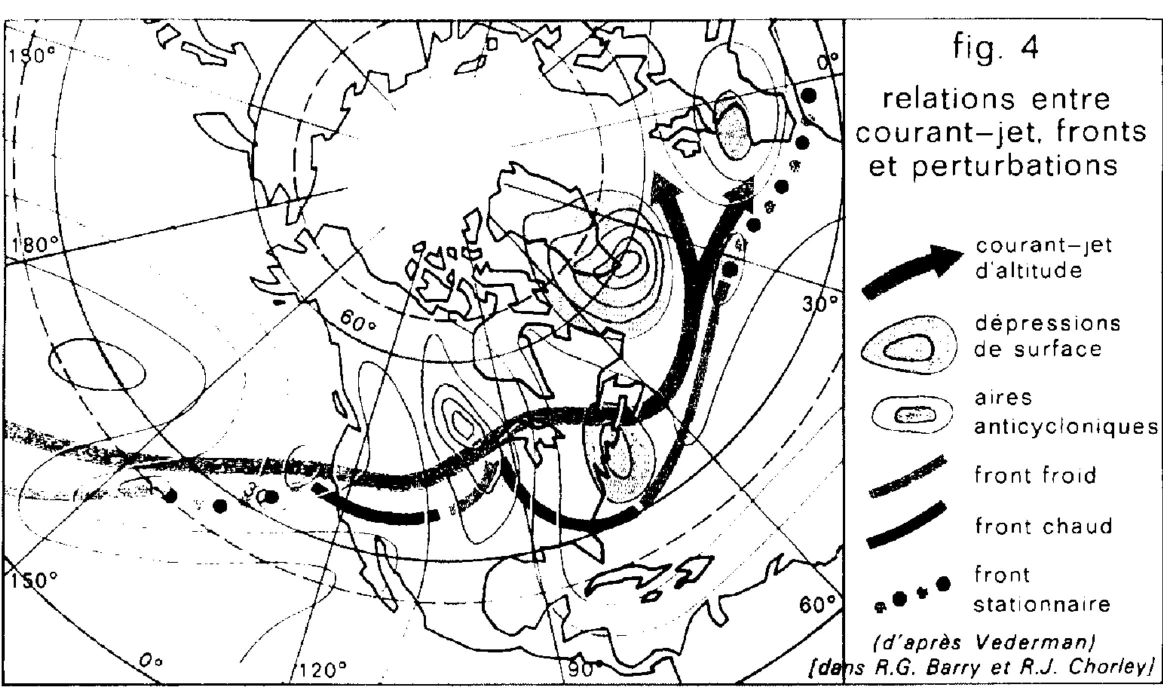


Fig. 2. La tropopause est rompue à l'emplacement du courant-jet. Les vitesses de celui-ci sont liées à une translation d'ouest. Le gradient horizontal des vitesses et des températures est plus fort sur le bord polaire du jet que sur son bord tropical.

Fig. 3. L'accélération du courant-jet est particulièrement sensible au-dessus de la région où l'air froid de la vallée planétaire est au contact d'un air chaud méridional.





tions et semblent par là agir sur la violence des jets.

En hiver, les courants forts d'altitude sont à la fois plus rapides et plus nombreux au sein de la giration circumpolaire d'ouest qu'en été. C'est en saison froide que l'on relève un jet arctique vraiment sensible sur l'Amérique septentrionale et son entourage océanique. Il convient de rappeler encore que si, par leur présence, les jets subtropicaux éclairent la construction des hautes pressions situées sur leur bord chaud, ils subissent à partir de là l'intervention des advections issues des basses latitudes. Celles-ci sont déflectées (vers la droite dans l'hémisphère Nord), du fait de la rotation de la Terre sur elle-même.

Conclusion

Les courants-jets constituent des pièces maîtresses de la dynamique de l'atmosphère. Ils revêtent ainsi une grande importance en météorologie et en climatologie fondamentales, et aussi une grande importance pratique. Les avions volent économiquement lorsqu'ils sont supportés par des jets favorables. Les aviateurs doivent par contre redouter les jets contraires. Ceux-ci non seulement obèrent le coût des vols, mais encore les rendent dangereux. C'est que des turbulences locales sont associées aux courants forts. *(Les illustrations sont réalisées d'après des maquettes de l'auteur.)*

P. P.

▶ *Circulation atmosphérique.*

jeunes (les)

Catégorie sociale qui inclut, aux yeux de l'observateur, tous ceux qui dans une société donnée sont sortis de l'enfance sans pour autant faire partie intégrante du monde des adultes.

Pour illustrer le rôle des groupes d'âge dans le fonctionnement des sociétés, le sociologue allemand Karl Mannheim proposait d'imaginer une société qui serait composée d'une génération unique se prolongeant indéfiniment sans renouvellement et de mesurer ce qui distinguerait cette société utopique de celles que nous connaissons. On pourrait imaginer une autre utopie : celle qui consisterait à supposer que chaque génération soit complètement éteinte avant que la suivante ne se lève. Dans l'un et l'autre cas, on aboutit à un monde social aussi méconnaissable que le serait la surface terrestre dans l'hypothèse de l'apesanteur.

L'importance de la transmission de l'héritage culturel d'une génération à l'autre pour la continuité de tout système social explique que les sociétés distinguent toutes parmi leurs membres une catégorie de citoyens en puissance : les jeunes, auxquels elles ne donnent un droit de participation pleine et entière qu'après l'achèvement de la période de socialisation, au moment où les jeunes cessent d'être jeunes.

Dans certaines sociétés archaïques, la fin de l'adolescence correspond à une coupure sans équivoque marquée par un ensemble de cérémonies. Par ces rites, le jeune dépouille symboliquement son « ancien » état (changement de nom, circoncision, deuxième naissance symbolique, rites de séparation par rapport à la mère) et accède à l'état adulte (combats ou concours rituels avec les adultes, initiation au savoir traditionnel, etc.). Cette accession à l'état adulte s'accompagne d'un relâchement du contrôle des adultes sur l'ancien « jeune », en même temps que lui sont confiés des rôles de responsabilités.

Dans nos sociétés, la fin de l'adolescence ne correspond ni à une coupure précise ni à des rites formalisés, de sorte que le moment du passage à l'état adulte est beaucoup plus incertain. Sans doute la loi fixe-t-elle de façon précise le moment où un jeune peut voter, conduire une automobile ou cesser de fréquenter un établissement scolaire. Mais ces moments ne coïncident pas entre eux et concernent des sphères de comportement particulières. Le passage aux comportements adultes est, pour d'autres sphères, laissé à l'appréciation de la famille (comportements sexuels par exemple), ce qui ne veut du reste pas dire que cette appréciation soit libre de tout déterminisme social.

Étant donné l'importance sociale croissante de l'activité professionnelle dans nos sociétés, on peut toutefois affirmer que, dans le passage à l'état adulte, l'insertion dans l'univers professionnel est un élément fondamental, à la fois psychologiquement et socialement. Il y a encore peu d'années, le type et le niveau d'insertion dans la société adulte, le statut social de l'adolescent étaient largement prédéterminés par la position sociale de sa famille d'origine. Aujourd'hui, il est beaucoup plus difficile pour un élève de seconde d'un lycée ou même pour un étudiant d'anticiper correctement son avenir. Or, l'importance de l'insertion professionnelle, devenue la source principale du statut social, est telle qu'il est probablement difficile pour un jeune homme et, à un moindre degré, pour une jeune fille de se sentir complètement adulte tant que cette insertion n'a pas reçu un début de réalisation.

On peut donc, plus généralement, émettre l'hypothèse que la prolongation moyenne de la période scolaire caractéristique de notre temps, jointe à la dépendance du statut social par rapport à la scolarité, contribue à prolonger la période de l'adolescence.

D'autre part, il est possible que l'enfance cède plus tôt qu'autrefois le pas à l'adolescence. Il est probable en effet (bien que les données diachroniques fassent défaut sur ce point) que la famille cesse plus tôt qu'autrefois d'exercer son contrôle sur certaines sphères de comportements. Cela paraît résulter de ce qu'on peut appeler de façon lâche l'évolution générale des mœurs, mais aussi de la rapidité d'évolution de certaines variables structurelles : ainsi, l'augmentation très rapide en une génération des taux de scolarisation a pour conséquence qu'un très grand nombre de jeunes ont, dès un âge précoce, un niveau d'instruction supérieur à celui de leurs parents. Ce seul fait doit entraîner une disparition plus précoce du contrôle familial sur certaines sphères de comportements. L'évolution de nos sociétés se caractérise par le fait que les jeunes y deviennent plus tôt adolescents et plus tard adultes.

Peut-être cela explique-t-il que la catégorie des jeunes soit socialement plus fortement identifiée aujourd'hui qu'hier. Le phénomène social d'une « culture des jeunes », d'une mode spécifique de la jeunesse, phénomène récent, est peut-être corrélatif de cette prolongation de l'adolescence.

Il faut d'ailleurs souligner qu'on a observé à d'autres moments de l'histoire l'apparition d'une rupture entre générations successives. Les mouvements de jeunesse allemands, les mouvements romantiques dans leur ensemble opposèrent à la génération en place la recherche d'un nouvel idéal humain. Ces mouvements furent généralement, mais non toujours, corrélatifs de mutations sociales importantes, entraînant mécaniquement une distance entre générations. Mais une théorie générale resterait à faire sur ce point.

Les travaux du sociologue israélien S. N. Eisenstadt *(From Generation to Generation)*, qui portent sur

une gigantesque analyse comparative des groupes d'âge à travers un vaste ensemble de sociétés archaïques, anciennes et modernes, ont démontré que, lorsque les principes de l'organisation sociale s'éloignent des structures familiales, les sociétés tendent à créer des institutions (comme l'école) ou des organisations (comme les mouvements de jeunesse) réservées aux jeunes, en même temps qu'apparaissent des comportements sociaux particuliers aux jeunes. C'est le cas par exemple, dans l'Antiquité, de Sparte ou d'Athènes. Mais ce n'est pas le cas de la Rome classique, où l'école resta pendant longtemps un appoint mineur de l'éducation familiale, où les organisations de jeunesse sont inexistantes et où la prise de la « toge virile » est dans une large mesure une affaire familiale. Eisenstadt voit une correspondance entre cette habitude et le fait que la vie politique romaine dépend largement des structures familiales : le sénat et le consulat sont réservés aux patriciens ; quant aux assemblées « démocratiques », elles dépendent également de l'aristocratie par le phénomène de la clientèle. En Grèce, l'organisation de la *polis* est au contraire beaucoup plus indépendante des structures familiales. Corrélativement, les institutions et organisations de jeunesse sont beaucoup plus nombreuses et importantes qu'à Rome.

L'évolution de nos sociétés tend certainement à une indépendance croissante des structures sociales par rapport aux structures familiales. La mobilité géographique est plus grande aujourd'hui qu'autrefois. L'instruction et, de façon générale, la socialisation sont de moins en moins le fait de la famille.

Le statut social est de son côté de moins en moins déterminé par la famille d'origine.

À défaut d'une preuve irréfutable, la « loi » d'Eisenstadt fournit sans doute un intéressant fil conducteur pour comprendre les mouvements de jeunesse de notre temps.

R. B.

▶ *Adolescence / Éducation / Étudiants / Famille / Initiation.*

🕮 **G. Berger, *l'Homme moderne et son éducation* (P. U. F., 1962). / E. Morin, *l'Esprit du temps* (Grasset, 1962). / P. Bourdieu et J. C. Passeron, *les Héritiers. Les étudiants et la culture* (Éd. de Minuit, 1964). / W. J. Goode, *The Family* (New York, 1964). / S. N. Eisenstadt, *Modernization : Protest and Change* (New York, 1966). / M. Debesse, *les Étapes de l'éducation* (P. U. F., 1967). / F. Boulard, J. Rémy et M. Decreuse, *Pratique religieuse urbaine et régions culturelles* (Éd. ouvrières, 1968). / M. Souchon, *la Télévision des adolescents* (Éd. ouvrières, 1969). / A. Michel, *la Sociologie de la famille* (Mouton, 1970). / L. Michaux, *les Jeunes et l'autorité* (P. U. F., 1972).**

Jeunes Gens en colère

Mouvement né en Grande-Bretagne et qui se développa dans les années 1955-1965, regroupant dans une même critique des valeurs traditionnelles de la société britannique et de la civilisation moderne, mais sans former à proprement parler une « école », des romanciers, des poètes, des critiques, des dramaturges, des cinéastes.

« L'inertie de ceux qui détiennent l'intelligence est le tragique paradoxe de l'ère de l'atome [...] » (B. Hopkins)

Chez les Anglais, toujours, la réaction se manifeste avec énergie dès qu'un certain équilibre menace de se rompre. Les rudes batailles raison-imagination et religion-licence en apportent le témoignage. Or, voici que les espoirs du début du XXe s. ne se réalisent pas. Après l'exaltation disciplinée, l'engagement réfléchi, la production éclatante des années 20 à 30, un malaise s'installe. La génération montante, comme celle de la *beat literature* outre-Atlantique, constate que le siècle s'enlise. Alors, à côté de l'éternel : « Je n'aime pas la sorte de société où je vis » (Osborne), se découvrent les symptômes d'une nouvelle adolescence de la littérature. « Le goût sec de la futilité traîne dans la bouche de tous » (B. Hopkins), et, tandis que D. Lessing affirme son désenchantement (« je cherchais la chaleur, la compassion, l'humanité, l'amour des gens [...] qui [...] manquent à la littérature d'aujourd'hui »), on assiste à un véritable heurt contre la « culture scientifico-humaniste » (S. Holroyd). Une telle attitude s'accommode mal des débats académiques de cénacles. On comprend mieux de ce fait que les *Angry Young Men* — ou *dissentients*, comme préfère les appeler K. Allsop — refusent l'étiquette de « groupe » qu'on leur accole après *Angry Young Man*, le livre de Leslie Paul. Ainsi s'explique aussi que la révolte ne se limite pas aux seuls participants à la *Déclaration* (1957), Doris Lessing *(The Small Personal Voice)*, Colin Wilson *(Beyond the Outsider)*, John Osborne *(They call it Cricket)*, John Wain *(Along the Tightrope)*, Kenneth Tynan *(Theatre and Living)*, Bill Hopkins *(Way without a Precedent)*, Lindsay Anderson *(Get Out and Push !)*.

« Une vision de la vie fermement saisie [...] » (D. Lessing)

Le nombre et la diversité des personnalités pas plus que les divergences, voire les oppositions, ne sauraient masquer le dessein très net de ce type d'écrivain peu porté aux nuances de langage ou au repli dans sa tour d'ivoire. Au premier chef, il doit réveiller le public, secouer son apathie, et « les tactiques de choc sont ici permises » (Holroyd). Quittant les hauteurs du snobisme déploré par Lindsay Anderson, il « parle d'individu à individu » comme Lessing dans *Children of Violence* (1952-1969). Enfin, parce qu'il possède le « sens de la crise » (Holroyd) et cet « esprit de désespoir » que Hopkins introduit dans son roman *The Divine and the Decay* (1957) et qu'il considère comme « la seule attitude pouvant [...] arracher à cette non-vie qui est la nôtre », le jeune homme en colère se présente à l'image du célèbre *Outsider* (1959). Colin Wilson (né en 1931), auteur par ailleurs d'essais (*Religion and the Rebel*, 1957 ; *The Age of Defeat*, 1959 ; *The Philosophy of the Future*, 1964) et de romans (*Ritual in the Dark*, 1960 ; *The Black Room*, 1971), prêche dans une sorte d'évangile de l'orgueil, de la liberté et de l'énergie destructrice sa « réaction contre les valeurs de la masse », la « révolte contre le désir de la populace conditionnée pour la sécurité ». Stuart Holroyd (né en 1933) [*Emergence from the Chaos*, 1957 ; *Flight and Pursuit...*, 1959] pense pouvoir arriver au même but par les voies de la religion. Mais l'expression la plus célèbre du défi dans le domaine du roman reste chez trois autres contempteurs de l'« establishment ». Kingsley Amis (né en 1922) s'attaque avec humour à la société bourgeoise dans des romans pleins de saveur, *Lucky Jim* (1954), *That Uncertain Feeling* (1955) ou *One Fat Englishman* (1963), par exemple. John Braine (né en 1922) à son tour malmène cette société si décriée et si tentante à la fois (*Room at the Top*, 1957), et, si son *The Vodi* (1959) pèche par excès de symbolisme, son dernier roman (*Stay with me till the Morning*, 1970) se révèle une excellente analyse humaine. Enfin, John Wain, le plus jeune (né en 1925), s'attache à peindre l'absurdité du monde moderne à travers ses romans et ses contes, de *Hurry on Down* (1953) à *The Young Visitor* (1965) en passant par *Nuncle* (1960). La critique ne se fera pas faute de souligner, en même temps que sa violence, le caractère assez équivoque et éphémère de la colère de ces « jeunes gens », dont les héros, Jim Dixon *(Lucky Jim)*, Joe Lampton (*Room at the Top* et *Life at the Top*), Charles Lumley *(Hurry on Down)*, symbolisent leur attitude quelque peu contradictoire à l'égard de leur milieu. Plus dur et plus pur (*Key to the Door*, 1961), Alan Sillitoe, né en 1928 dans un milieu ouvrier, connaît le succès avec *Saturday Night and Sunday Morning* (1958) — au son direct, authentique, repris en film par le « free cinema » (auquel appartient L. Anderson), qui poursuit dans le septième art l'action des *Angry Young Men* — et ne cache pas ses sympathies politiques dans *Road to Volgograd* (1964).

Pour ces écrivains des années 50, la forme doit se montrer le moins littéraire possible, le plus naturelle, le plus proche du langage quotidien. Un nouveau réalisme naît qui n'accepte rien du réalisme minutieux psychologique et introspectif des romans de Joyce ou de Woolf, leurs aînés. Fondé sur les faits enregistrés avec rigueur, il se veut non interprété, dépouillé de l'abstraction comme de l'érudition, profondément ancré dans la vie de tous les jours, percutant et direct, ce qui conduit parfois à la négligence du style et au relâchement de la composition, peu appréciés de beaucoup et en particulier de Somerset Maugham.

« Poésie nouvelle »

La célébrité acquise par les romans des plus grands des « dissentients » attire les projecteurs de l'actualité sur la poésie du milieu du siècle. Robert Conquest dans *New Lines* (*Poésie nouvelle*, 1956) — suivant *Poets of the 50's*, recueilli par Denis Joseph Enright en 1953 — réunit conjointement à ses poèmes et à ceux de John Holloway, Donald Davie, D. J. Enright, Thom Gunn, Elizabeth Jennings, Philip Larkin les vers du début de K. Amis et J. Wain. Ici encore, à travers la variété des individualités et des tendances, on retrouve l'identité des idées directrices. La révolte aussi. Mais plus feutrée. La réaction s'opère surtout contre l'influence du « modernisme », des « grands », E. Pound, T. S. Eliot, W. B. Yeats, même D. Thomas ; et W. H. Auden, W. Empson, maîtres d'un moment pour Wain et Amis, se voient repoussés, avec la poésie intellectuelle.

Dans leur œuvre poétique, Kingsley Amis (*A Frame of Mind*, 1953 ; *A*

Case of Samples, 1956), John Wain (*A Word Carved on a Sill*, 1956 ; *Weep before God*, 1961 ; *Wildtrack*, 1965) ou Ph. Larkin (*The less Deceived*, 1955 ; *The Whitsun Weddings*, 1964) expriment leur dédain à l'égard du beau et noble langage poétique et rejettent non moins vigoureusement, comme Donald Davie (*Brides of Reason*, 1955 ; *A Winter Talent*, 1957 ; *A Sequence for Francis Parkman*, 1961), tout ce qui peut évoquer romantisme et sentimentalisme. Même attitude envers l'obscurité poétique et les raffinements de l'art chez la pourtant très sensible Elizabeth Jennings (*A Sense of the World*, 1958 ; *Song for a Birth or a Death*, 1962 ; *Recoveries*, 1964). Quant au grand voyageur D. J. Enright, il recherche avant tout le choc direct, soit pour libérer sa colère à travers *The Laughing Hyena* (1953), *Bread rather than Blossoms* (1956) ou *Some Men are Brothers* (1960), soit pour en appeler aux hommes (*Addictions*, 1962 ; *The Old Adam*, 1965), tandis que James Kirkup s'impose une attitude de stricte objectivité (*The Cosmic Shape*, 1947 ; *The Prodigal Son*, 1959). Dans cette réunion disparate d'auteurs sommairement groupés sous le nom de *Movement* — d'après l'article du *Spectator* du 1er octobre 1954 —, rien ne parvient à la brutalité des poèmes *Fighting Terms* (1954), *The Sense of Movement* (1957) ou *My Sad Captains* (1961) de Th. Gunn. Tous se trouvent dépassés par la virulence de l'engagement d'un Sillitoe (*The Rats and Other Poems*, 1960 ; *A Falling Out of Love*, 1964), la puissance torrentueuse d'un Ted Hughes dans *The Hawk in the Rain* (1957) ou celle du *Group* donnant libre cours à la violence directe des sensations (*A Group Anthology*, 1963). En fait, la poésie ne représente pas le domaine privilégié de l'*angry generation*. Plus encore que dans le roman, sa grande réussite se situe au plan de la scène.

« Théâtre [...] qui offre une impulsion émotionnelle, vitale aux gens ordinaires, qui abat les barrières de classes, et les nombreux obstacles placés sur la route de la sensation [...] » (Osborne)

Exutoire idéal, lieu de contact étroit, direct avec le public, le théâtre s'offre comme l'instrument rêvé à la résonance des idées, ce qui confirme le succès de *Look back in Anger* de John Osborne (né en 1929), dès la première, le 8 mai 1956. « Je veux, écrit-il, faire sentir les gens, leur donner des leçons de sentir. Ils peuvent penser après. » La jeune génération n'envisage pas de donner à sa protestation l'aspect d'un « engagement ». Elle ne pense pas diffuser un « message ». Surtout, elle repousse toute tendance à l'effet. Deux hommes épaulent solidement ce mouvement, George Devine et Kenneth Tynan. Dynamique directeur du Royal Court Theatre, G. Devine accueille la English Stage Company, où auteurs et acteurs collaborent étroitement. K. Tynan, lui, assure la critique dramatique pour *Spectator, Evening Standard, Daily Sketch*, puis pour l'*Observer*, de 1954 à 1963, époque où il devient *literary manager* du National Theatre. Entre-temps paraissent *He that plays the King* (1950), *Bull Fever* (1955), *Curtains* (1961). Osborne, travaillant aussi pour les Woodfall Presentations et auteur du scénario de *Tom Jones*, se produit d'abord comme acteur avant d'apparaître comme le chef de file des dramaturges « en colère ». Son théâtre, d'une manière parfois désordonnée mais toujours sincère, s'attache à la défense de l'individu. De sa première pièce, Tynan écrit qu'elle « présente la jeunesse d'après guerre dans sa réalité ». Toute une génération, en effet, va se reconnaître dans Jimmy Porter, personnage central de *Look back in Anger*, constatant que les gens de son époque « ne sont plus capables de mourir pour de bonnes causes [..., car] il n'y a plus de bonnes et belles causes qui demeurent ». À l'image de ce nouveau Childe Harold, sans l'auréole du prestige, les jeunes héros de Osborne, souvent des ratés, violents, âpres, se laissent aller à la dérive, conscients pourtant de leur échec. Tels Archie Rice dans *The Entertainer* (1957), George Dillon de *Epitaph for G. Dillon* (1958) ou Bill Maitland d'*Inadmissible Evidence* (1964). Ils supportent malles préjugés bourgeois, préjugés religieux de *A Subject of Scandal and Concern* (1960) ou de *Luther* (1961) et tabous moraux qu'affrontent les incestueux Tim et Jenny de *Under Plain Cover* (1962) et l'inverti Alfred Redl dans *A Patriot for me* (1964). Quelques-uns, mieux armés pour réussir, s'abandonnent cependant au démon de l'insatisfaction, comme la Pamela de *Time Present* (1968), et alors ils offusquent par le spectacle de leur dépravation, comme Leonido de *A Bound Honored* (1966).

Pourtant, vers la fin apparaissent des personnages au présent fortuné, à l'avenir riche de promesses qui, avec Laurie de *The Hotel in Amsterdam* (1968), autorisent à imaginer que le « jeune homme en colère » du théâtre finira par rejoindre son frère du roman dans le sein de cet « Establishment » si vilipendé.

Il n'en demeure pas moins qu'Osborne ouvre la voie à de nouveaux dramaturges. Préoccupés au premier chef de livrer une vérité sans fard, on les classe — un peu arbitrairement — sous l'étiquette de *kitchen sink school* (l'« école de l'évier ») sans tenir compte de leur originalité singulière et de ce qu'apportent de nouvelles forces au théâtre une Ann Jellicoe (née en 1929) [*The Knack*, 1961 ; *Shelley*, 1965], Willis Hall (né en 1929) [*The Long and the Short and the Tall*, 1958], John Arden (né en 1930) [*Serjeant Musgrave's Dance*, 1959] et surtout Harold Pinter* (né en 1930) [*The Room*, 1957 ; *The Caretaker*, 1959], Arnold Wesker (né en 1932) [*Chips with Everything*, 1962] ou Shelagh Delaney, rendue célèbre par *A Taste of Honey* (1958).

D. S.-F.

Declaration (Londres, 1957). / K. Allsop, *The Angry Decade : A Survey of the Cultural Revolt of the Nineteen-Fifties* (Londres, 1958). / J. R. Taylor, *Anger and After : Guide to the New British Drama* (Londres, 1962 ; nouv. éd., 1969).

jeunesse (la littérature pour la)

De quand date cette production ? De Verne ou de la comtesse de Ségur ? Faut-il remonter à Perrault ou plus haut encore ? Est-elle un genre ou un registre ? Comment expliquer qu'elle apparaisse aujourd'hui, la plupart du temps, comme une littérature sans auteurs, sous forme de « collections », regroupant des ouvrages essentiellement caractérisés par le type de plaisir qu'ils procurent et reconnaissables à la couleur — blanche, rouge et or, verte ou rose — de leur couverture plastifiée ? Est-ce d'ailleurs une vraie littérature ? Ce terme convient-il à des productions où le souci esthétique n'est pas le critère dominant ? Ces pétitions de principe, choisies entre beaucoup d'autres, expliquent l'indifférence que critiques et historiens, dans beaucoup de pays, opposent à ce secteur de l'édition.

Généralités

Pour lever ces préalables qui gênent la recherche, le plus simple reste de revenir aux données du problème. La sémiologie nous aide à les dégager et permet une définition qui, sans doute, n'est pas exhaustive, mais qui attire notre attention sur quelques problèmes théoriques essentiels.

Un livre pour enfants est un message, une communication historique qui s'établit entre un locuteur (adulte) et un destinataire (le public enfantin) qui n'a pas momentanément la pleine disposition des mécanismes (linguistiques, intellectuels, affectifs, etc.) qui caractérisent en principe l'adulte.

Cet énoncé, pour schématique qu'il soit, nous livre plusieurs traits fondamentaux de cette littérature.

1. Le livre pour enfants est toujours de quelque manière pédagogique. Cette remarque peut surprendre, car, à notre époque, on limite cette littérature au « divertissement », ce qui, d'ailleurs, marque un progrès par rapport au fade didactisme moral qui a prédominé dans ce secteur au XVIIIe et au XIXe s. On peut toutefois entendre le terme pédagogique au sens large. L'enfance est et reste une période de maturation intense et accélérée. Tout ce qui, d'une manière quelconque, frappe l'être humain à cet âge exerce une influence particulière, directe ou par réaction, sur la formation de sa personnalité.
2. Élaborée par des adultes, cette littérature est donc liée aux courants de pensée et aux symboles du monde adulte et, plus spécialement, elle est fonction de l'idée que l'adulte, d'une époque à l'autre, se fait de l'enfant.
3. La littérature pour la jeunesse est une communication parmi d'autres. On la fausse en la séparant des autres sollicitations dont chaque société entoure l'enfant. L'invention de l'imprimerie n'a donc pas fait naître cette littérature ; elle a seulement permis à cette communication de s'exprimer par un canal différent.
4. Une communication n'est jamais à sens unique. Dans cet échange, le rôle des enfants est sans doute réduit, mais ils manifestent malgré tout leur présence par leurs refus et par leurs choix. À côté de la littérature octroyée par les adultes, il faut donc tenir compte de la littérature imposée par les enfants eux-mêmes, et qui est généralement dérobée dans la littérature pour adultes. Elle est évidemment essentielle, puisqu'elle

la littérature pour la jeunesse du XVIe au XIXe siècle

	littérature pédagogique	*littérature dérobée*	*adaptation de littérature orale*	*sujets nouveaux*
XVIe et XVIIe siècle	Pibrac : *les Quatrains* (1574) Comenius : *Orbis Pictus* (1658) Bossuet : *Discours sur l'histoire universelle* (1681) Fénelon : *les Aventures de Télémaque* (1699)	Rabelais : *Gargantua* (1534) Cervantès : *Don Quichotte* (1605)	G. Basile : *Lo Cunto de li cunti* (1634-1636) La Fontaine : *Fables* (1er recueil, 1668) Perrault : *Contes de ma mère l'Oye* (1697)	
XVIIIe siècle	J.-J. Barthélemy : *Voyages du jeune Anacharsis en Grèce* (1788)	D. Defoe : *Robinson Crusoé* (1719) J. Swift : *les Voyages de Gulliver* (1726)	Mme Leprince de Beaumont : *la Belle et la bête* (1757) T. et M. Cooper : *Tommy Thumb's Pretty Song Book* (1744) J. Newbery : *The History of the Little Goody Two Shoes* (1766)	
XIXe siècle	J. D. Wyss : *Robinson suisse* (1812-1827) L. A. Parravicini : *Giannetto* (1837) Comtesse de Ségur : *les Petites Filles modèles* (1858) L. Tolstoï : *les Quatre Livres de lecture* (1872) G. Bruno (pseud. de Mme Alfred Fouillée) : *le Tour de France de deux enfants* (1886)	V. Hugo : *les Misérables* (1862) A. Daudet : *Lettres de mon moulin* (1866) R.-L. Stevenson : *l'Ile au trésor* (1883)	Grimm : *Kinder- und Hausmärchen* (1812-1822) H. C. Andersen : *Contes* (à partir de 1835) A. N. Afanassiev : *Contes populaires russes* (1855-1863) C. Collodi : *les Aventures de Pinocchio* (1883)	J. Verne : *Voyages extraordinaires* (à partir de 1864) L. Carroll : *Alice au pays des merveilles* (1865) H. Malot : *Sans famille* (1878) R. Kipling : *le Livre de la jungle* (1894-1895) M. Twain : *les Aventures de Tom Sawyer* (1876) et *les Aventures de Huckleberry Finn* (1884)

nous renseigne sur leurs goûts et sur leurs besoins.

5. L'enfance est un apprentissage de longue durée qui entraîne une dépendance plus ou moins complète à l'égard de l'adulte. Elle se divise en stades qui correspondent aux phases de sa découverte de la nature et des rapports humains. Ces « classes d'âge », qui ne reflètent qu'imparfaitement celles de l'état civil, exigent des expressions artistiques qui tantôt conviennent aux deux sexes (« âge du conte »), tantôt se différencient plus ou moins nettement (domaine de l'aventure pour les préadolescents, du sentiment pour les lectrices de neuf à douze ans).

Il n'y a donc pas une, mais plusieurs littératures enfantines.

6. Bien que scindée en stades, la jeunesse reste un processus d'ensemble, orienté de manière irréversible. C'est pourquoi cette production, qui a sa cohérence, reste malgré tout une littérature de transition essentiellement destinée à introduire le jeune lecteur à l'expression artistique adulte.

7. La carence des lois scolaires a longtemps maintenu les masses populaires dans l'analphabétisme ; il en est résulté un fréquent amalgame entre le répertoire populaire et le répertoire enfantin.

8. Tout message contient une information. Cette communication qu'est la littérature pour la jeunesse doit nécessairement en renfermer une qui se rapporte au monde réel et à l'investigation que tente le « petit d'homme » pour s'y adapter. Cette littérature souvent définie par référence au rêve et à la féerie ne les utilise vraisemblablement que comme symboles. Cette orientation « réaliste » est particulièrement sensible dans les romans imposés par les enfants eux-mêmes (par exemple dans *Robinson*) et tend à s'accentuer au fur et à mesure que le public de cette littérature s'élargit.

9. Le « décodage » d'un message suppose chez le destinataire la connaissance du « code » employé ou le pouvoir de le reconstituer, c'est-à-dire une certaine information. L'intérêt qu'un enfant prend à un livre qui lui est destiné est fonction du rapport existant entre l'information qu'il exige et celle qu'il apporte.

Le « domaine enfantin » Ses annexions successives

La littérature pour la jeunesse proprement dite apparaît dès l'invention de l'imprimerie, mais sous des formes où nous avons quelque peine à l'identifier aujourd'hui : dictionnaires illustrés, traités de morale ou livres de classe dialogués, éditions d'auteurs latins ou grecs *ad usum Delphini, excerpta,* c'est-à-dire morceaux choisis d'œuvres classiques, expurgés de toute référence à la religion, à la politique ou à la sexualité.

Trois tares désagrègent de l'intérieur cette littérature essentiellement didactique :

— ses auteurs considèrent l'enfant comme un « adulte en miniature » et ont tendance à ignorer ses possibilités de compréhension et ses intérêts spécifiques ;

— le souci instructif qui la lie aux sciences la fait vieillir vite ;

— les principes moraux qu'elle développe sont ceux des groupes sociaux privilégiés.

Mêlés aux eaux mortes de cette littérature, ou gardant une relative indépendance par rapport à elle, apparaissent bientôt des courants vivifiants.

1. Un certain nombre de grandes œuvres pour adultes choisies par les enfants eux-mêmes. Les pédagogues finiront par valider ces choix, qui deviendront peu à peu de véritables prototypes. Ainsi *Robinson* donnera naissance à d'innombrables « robinsonnades ».

2. Les résurgences et les adaptations créatrices du répertoire populaire. Dans chaque pays, la littérature de voie orale a largement précédé l'autre et la domine de sa qualité. L'éveil des nationalités, au XIXe s., multipliera et approfondira ces redécouvertes.

3. Le courant humaniste inspiré par le progrès des sciences, et plus spécialement des sciences humaines. Il enrichit la littérature pour la jeunesse d'œuvres originales, spécifiques, diversement orientées en apparence, mais très proches par leur volonté de parler à l'enfant de ce qui l'intéresse vraiment et dans un langage qu'il puisse comprendre. Leurs thèmes récapitulent et analysent les schémas fondamentaux de la situation enfantine : besoin de sécurité, rapport continuellement remis en question entre ce qui est grand et ce qui est petit, réflexion sur les pouvoirs du langage et de la science.

Crise de croissance ?

À la mort de J. Verne, en 1905, la littérature pour la jeunesse s'est constituée en domaine spécifique, mais des facteurs historiques nouveaux interviennent qui vont lui faire subir une véritable mutation.

1. La poussée démographique, le recul de l'analphabétisme et le progrès de la scolarisation élargissent sans cesse son public.

2. La révolution technique transforme ce secteur, qui est resté longtemps artisanal, en industrie livrée à la concur-

les courants de la littérature pour la jeunesse au XX[e] siècle

recherche pédagogique	*sujets nouveaux vulgarisation romancée et encyclopédie*	*thèmes politiques et philosophiques*	*adaptation : folklore et poésie*	*pur divertissement*
C. Vildrac : *l'Ile Rose* (1925)	W. Bonsels : *Maïa l'abeille* (1912)	V. P. Kataïev : *Au loin une voile* (1936)	J.-C. Harris : *Oncle Rémus* (1880-1908)	Enid Blyton : « le Club des 5 »
« Atelier du père Castor » (1931)	M. Gorki : projet d'*Encyclopédie pour les enfants* (1917)	A. de Saint-Exupéry : *le Petit Prince* (1943)	S. Lagerlöf : *Nils Holgersson* (1907)	
	Encyclopédie Larousse pour la jeunesse (1958-1962)	Boris N. Polevoï : *Un homme véritable* (1946)	A. A. Milne : *Winnie-the-Pooh* (1926)	
		M. Azzi-Grimaldi : *la Fabuleuse Année 1918* (1962)	M. Aymé : *les Contes du chat perché* (1934-1958)	
		I. et I. Hatano : *l'Enfant d'Hiroshima* (1950)	G. Rodari : *Filastrocche* (1960)	
			P. Gamarra : *la Mandarine et le mandarin* (1971)	

rence et à la loi du profit maximal. Les entreprises se concentrent rapidement.
3. L'apparition des mass media (cinéma, radio, télévision) et le développement du sport entraînent un nouveau découpage du temps que l'enfant consacre au loisir.
4. Le développement de la pensée socialiste et celui des mouvements ouvriers aboutissent, dans chaque pays et au niveau mondial, à la constitution de deux « blocs », l'un « libéral », l'autre « communiste ». La littérature pour la jeunesse, secteur restreint mais important puisqu'il touche à l'éducation, donc à l'avenir, reflète cet affrontement idéologique.

Dans les pays « socialistes », les livres pour enfants sont plus ou moins directement contrôlés par des organismes d'État. Leurs principaux thèmes sont le choix d'un métier, la participation des jeunes à la défense et à l'édification d'une société meilleure, l'aventure scientifique. Autres caractéristiques : une critique discrète du « merveilleux » de type ancien et un développement considérable de la science-fiction. Jules Verne, traduit *in extenso*, garde son audience et l'élargit, à la fois exemple et *best-seller*. Dans l'ensemble, c'est une littérature de haute tenue, mais qui est menacée par les défauts de ses qualités : politisation parfois prématurée, excès de didactisme.

Dans les pays « de l'Ouest », les publications pour enfants, bien que suivies par des comités officiels de surveillance, restent dans le secteur privé. Les sujets qui abordent les problèmes sociaux, politiques ou idéologiques sont considérés comme « litigieux » et écartés : ils pourraient diviser le public et nuire à la vente. On se borne donc à satisfaire les goûts exprimés par les enfants et qui souvent sont le simple reflet de ceux des adultes (romans policiers ou d'espionnage). Cette orientation vers le pur divertissement a développé une importante « littérature de consommation », qui peut être utile pour habituer l'enfant à la lecture rapide, mais qui devient dangereuse s'il s'y limite. Retenu par un suspense formel, il s'accoutume à la passivité et, comme son alphabétisation est encore récente et fragile, il régresse peu à peu vers les bandes dessinées, les « comics » et les cinéromans. Ainsi — phénomène qui semble typique de notre époque d'« acculturation accélérée » — se fraie le chemin de la « désalphabétisation », qui mène directement de la littérature enfantine à la littérature infantile.

Inquiets de cette évolution, un certain nombre d'éducateurs et d'artisans du livre pour la jeunesse se sont efforcés de réagir. Parmi les initiatives les plus intéressantes, il faut retenir les suivantes.
1. Les écrivains s'efforcent d'aborder des sujets nouveaux, souvent très actuels et qui initient de manière objective le jeune public aux problèmes fondamentaux du monde qui sera le sien (par exemple la défense de la paix, la lutte contre le racisme, la question sociale, etc.). Parallèlement, l'exploitation systématique du trésor folklorique de chaque pays se poursuit et s'intensifie. Autre signe non négligeable : les grands et les bons écrivains pour adultes sont de plus en plus nombreux à écrire pour les enfants. Ainsi, dans ce dernier demi-siècle, en France, M. Aymé, H. Bosco, M. Druon, G. Duhamel, P. Éluard, P. Gamarra, M. Genevoix, F. Mauriac, A. Maurois, A. de Saint-Exupéry, C. Vildrac.
2. D'importantes recherches sont poursuivies dans le secteur de l'album pour les plus jeunes (ainsi, à partir de 1931, les réalisations de l'atelier du père Castor, animé par Paul Faucher et inspiré des travaux des pédagogues tchèques L. Havranek et F. Bakule).
3. La littérature encyclopédique et de vulgarisation pour la jeunesse, rapidement considérée comme une « valeur-refuge », se développe.
4. Une nouvelle politique de la lecture est entreprise. Au lieu d'attendre que l'enfant vienne au livre, on s'efforce d'amener le livre à l'enfant, ou tout au moins de lui en rendre l'accès facile et attrayant (multiplication des points de vente et de lecture, bibliobus, bibliothèques spécialisées, comme celles de l'Heure joyeuse ou de Clamart, techniques d'animation).
5. Des organismes nationaux ou internationaux de recherche et de « promotion » sont créés, et des prix littéraires institués (John Newbery aux États-Unis, Carnegie medal en Grande-Bretagne, Nils Holgersson en Suède, Jeunesse, J. Macé, du Salon de l'enfance, de l'O. R. T. F., C. Perrault en France). Le prix H. C. Andersen, sorte de Nobel pour livres d'enfants, est décerné tous les deux ans depuis 1956 par l'International Board on Books for Young People.

Problèmes actuels

La crise que traverse la littérature pour la jeunesse à notre époque est grave. Pour la résoudre, elle doit en particulier trouver des réponses aux questions suivantes.
1. Comment satisfaire les besoins du nouveau public qui accède à la culture (répertoire nouveau, choix des livres à adapter, techniques de vulgarisation) ?
2. Comment faire collaborer chercheurs scientifiques et artisans du livre pour enfants, comment utiliser dans la pratique les résultats déjà acquis en psychologie et dans les diverses disciplines qui s'occupent des jeunes ?
3. Comment coordonner les programmes de l'édition et ceux de la télévision (et des autres mass media) pour que ces divers moyens d'expression et de diffusion de la pensée collaborent au lieu de se combattre (politique de la culture) ?

Le souci du livre pour enfants paraît bien mince à côté de tant d'autres. Mais si l'enfant lit peu ou mal, il deviendra un adulte qui n'utilisera pas pleinement la riche expérience de l'humanité. Travailler à ce que les jeunes lisent plus et mieux, c'est à la fois défendre une de nos grandes industries et chercher à maintenir une méthode de culture et de réflexion qui paraît irremplaçable.

M. S.

P. Hazard, *les Livres, les enfants et les hommes* (Flammarion, 1933). / F. Böök, *H. C. Andersen* (Copenhague, 1942). / J. de Trigon, *Histoire de la littérature enfantine* (Hachette, 1950). / *Ceux qui écrivent pour les enfants* (en russe, Moscou, 1952). / R. Bamberger, *Jugendlektüre* (Vienne, 1955 ; 2[e] éd., 1965). / P. Ariès, *l'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* (Plon, 1960). / C. Bravo Villasante, *Antologia de la literatura infantil española* (Madrid, 1968). / A. Lugli, *Letteratura per la gioventù* (Florence, 1968). / A. Pellowski, *The World of Children's Literature* (New York et Londres, 1968). / M. Soriano, *les Contes de Perrault, culture savante et traditions populaires* (Gallimard, 1968). / I. Jan, *Essai sur la littérature enfantine* (Éd. ouvrières, 1969). / *Dictionnaire des écrivains pour la jeunesse* (Seghers, 1969). / J.-P. Dieny, *Le Monde est à vous, la Chine et les livres pour enfants* (Gallimard, 1971).

Jeunesses musicales de France

Mouvement destiné à promouvoir l'éducation musicale chez les jeunes.

Durant la « drôle de guerre » de 1939-40, René Nicoly (1907-1971),

chef du service d'orchestre des Éditions Durand, est affecté à la préparation militaire des élèves des grandes écoles à Rochefort-en-Yvelines. Pour mille jeunes consignés un dimanche, il fait venir des artistes de Paris, conçoit et présente lui-même un programme composé d'œuvres de Mozart, Haydn et Schubert. L'accueil est enthousiaste, la formule embryonnaire des Jeunesses musicales de France — « éveiller la sensibilité musicale des jeunes de toutes conditions pour un mieux-être et un mieux-penser » — est trouvée.

Après l'armistice, René Nicoly, démobilisé, reprend son poste aux Éditions Durand et poursuit ses expériences du temps de guerre. Au collège Stanislas, puis au collège Bossuet, aux lycées Louis-le-Grand, Jules-Ferry, Victor-Duruy, il organise des séances régulières avec les meilleurs artistes français. L'un après l'autre, les orchestres symphoniques et les formations de chambre accordent leur concours. La formule est neuve : tout concert est commenté, toute musique expliquée. La doctrine se confirme : « D'une part, intransigeance à l'égard de la qualité des programmes et de leur exécution ; d'autre part, établissement d'un lien étroit entre le phénomène musical et la culture générale. » D'éminents conférenciers collaborent au mouvement naissant.

Dès 1942, celui-ci a pris un essor important. Il faut de vastes salles pour accueillir les 6 000 J. M. F. de l'époque. Pathé-Marconi leur consacre la répétition générale des galas organisés au palais de Chaillot par la Société des concerts du Conservatoire, dirigés par Charles Munch. Jacques Rouché ouvre, de son côté, les portes de l'Opéra. De 6 000, le nombre des adhérents passe rapidement à 20 000. Dès 1943, le mouvement essaime en province. De nombreuses délégations sont créées. L'orchestre des Cadets du Conservatoire effectue une tournée hors de Paris.

En 1945, il faut, dans la capitale, redoubler les séances du cycle de musique de chambre et sextupler celles du cycle de musique symphonique. L'année suivante, l'action J. M. F. s'étend à l'Afrique du Nord. Une Fédération internationale des Jeunesses musicales associe les divers groupements nationaux. Un *Journal des J. M. F.* tire à 150 000 exemplaires. Des œuvres sont commandées par les J. M. F. à des compositeurs contemporains. Un cycle spécial est consacré, à Paris, à la musique du XXe s., de Debussy à Hindemith ; en outre à des analyses d'œuvres présentées du point de vue technique. Des analyses-interviews mettent les adhérents en contact avec des créateurs présentant eux-mêmes leurs ouvrages et répondant aux questions posées par les auditeurs. En huit ans, 16 compositeurs français et 8 compositeurs étrangers — L. Aubert, T. Aubin, H. Barraud, M. Duruflé, H. Dutilleux, A. Honegger, J. Ibert, A. Jolivet, R. Loucheur, D. Lesur, D. Milhaud, S. Nigg, F. Poulenc, J. Rivier, H. Sauguet, F. Schmitt, B. Britten, L. Dallapiccola, F. Malipiero, F. Martin, G. C. Menotti, G. Petrassi, A. Stallaert, H. Villa-Lobos — dialoguent avec 1 200 J. M. F., salle Gaveau. À la fin de la saison 1951-52, les J. M. F. comptent 127 délégations régionales, où ont été donnés 841 concerts commentés. Paris aligne à lui seul 42 615 adhérents. Ballet et théâtre voisinent avec la musique. Pour favoriser l'essor de la musique enregistrée, René Nicoly fonde le Club national du disque. Un spectacle itinérant d'opéras de chambre — l'« Opéra de poche » — est présenté dans 152 villes de province, d'Afrique du Nord et d'Afrique noire. Des « rencontres » avec les grands interprètes donnent à ceux-ci l'occasion de dévoiler à de jeunes publics les secrets de leur art. Un cycle de juniors est réservé aux adolescents de dix à quinze ans. Une chorale J. M. F. est fondée (L. Martini).

En 1959, bien qu'au faîte du succès, les J. M. F. traversent une crise financière due à la suppression de certains concours privés. Pour sauver le mouvement, un plébiscite national est organisé. *Le Figaro* ouvre une campagne de presse. « Europe n° 1 » consacre toute une soirée de l'émission « Vous êtes formidables ! », animée par Pierre Bellemare, à l'organisme en péril. Ce soir-là, 15 millions affluent dans les caisses, la foule parisienne conviée par radio envahit la salle Pleyel, le mouvement est sauvé et la subvention gouvernementale est doublée.

L'histoire des J. M. F. est celle d'une croisade déterminée par un « croyant » étoffé d'un homme d'action persévérant : René Nicoly, aidé de collaborateurs et conférenciers tels que Roland-Manuel, J. Feschotte, B. Gavoty, N. Dufourcq, C. Rostand, etc. Bel exemple d'initiative privée substituée à la carence des pouvoirs publics, dans le but de prouver aux observateurs et aux bénéficiaires que la musique entre pour autant dans la culture de l'être humain que la physique, la technique et les sports. Geste de défense collective des jeunes générations contre un abandon de plus d'un demi-siècle et destiné à ressusciter une tradition française millénaire qui avait survécu à la Révolution et faisait de la France le pays où la musique avait pénétré profondément dans certaines couches de la société. Sans prétendre à l'*enseignement* — qui suppose un professeur, une chaire, des élèves, des diplômes —, le mouvement J. M. F. dispense une *initiation* sérieuse à ses adhérents, éveillant leur curiosité et leur ouvrant de substantiels aperçus techniques, historiques et littéraires. En une phrase lapidaire, Albert Schweitzer résumait l'esprit de cette immense entreprise : « Dans la nuit d'une civilisation matérialiste, les Jeunesses musicales de France ont allumé un phare qui guidera bien des âmes à la dérive. » N'oublions pas que nombre de jeunes interprètes doivent aux J. M. F. d'avoir effectué leurs débuts grâce aux tournées organisées par le siège central dans la province et outre-mer.

Le temps et l'expérience aidant, les Jeunesses musicales de France se sont vues conduites à intensifier leur action au niveau des classes primaires, où l'enseignement de la musique est particulièrement négligé. En 1971-72, 865 séances ont été données dans 140 villes de France, touchant plus de 300 000 enfants, que l'on a mis en présence et, peut-on dire, au contact réel d'un orchestre, d'un pianiste, d'une chorale, etc. Cette éducation par l'œil et par l'oreille est de loin supérieure à celle, impersonnelle et froide, que dispense le disque. De plus en plus, les exécutants ont été formés à la présentation par eux-mêmes des instruments et des ouvrages interprétés : ceux-ci « couvrent », dans un parfait souci d'éclectisme, toutes les époques de l'art, depuis les origines médiévales jusqu'aux dernières recherches contemporaines, en passant par les chefs-d'œuvre classiques et romantiques. Ce travail d'équipe n'a pu être réalisé que grâce à une hiérarchie rigoureuse unissant les efforts des délégués régionaux au travail de direction assumé à Paris par René Nicoly, puis par son successeur Jean de Lavigne.

La pépinière d'auditeurs bien et dûment formés représente un effort considérable du « privé » et une incitation vigoureuse à l'endroit des pouvoirs publics. Une croisade comme celle des J. M. F. ne prendra son vrai sens que le jour où l'enseignement inclura la musique au nombre des disciplines jugées essentielles à la formation harmonieuse et complète de l'individu.

Les Jeunesses musicales dans le monde

La France n'est pas le premier pays qui ait fondé un mouvement de Jeunesses musicales. Dès 1940, Marcel Cuvelier (1899-1959) créait les Jeunesses musicales belges. Cinq ans plus tard, il jetait, avec René Nicoly, les bases d'une Fédération internationale des Jeunesses musicales, dont la présidence était confiée à Claude Delvincourt (1888-1954). Une politique d'échanges de jeunes artistes, de nation à nation, fut alors décidée, pour le plus grand profit des interprètes comme du public. Tour à tour, la Suisse, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Italie, l'Autriche, le Canada, l'Espagne, le Brésil, Haïti, la Grande-Bretagne, l'Uruguay, les États-Unis suivirent l'exemple de la France et de la Belgique. En 1972, la Fédération internationale réunit 33 pays membres. C'est avec la Suisse, la Belgique et le Canada que la politique d'échanges artistiques continue de donner aujourd'hui les meilleurs résultats. C'est aussi dans ces pays que le mouvement J. M., né des années terribles de l'Occupation, s'est maintenu avec le plus de fidélité à la doctrine originelle. Un public très important a été, de la sorte, suscité. On le retrouve aujourd'hui dans les salles de concert, où il se fait remarquer par sa compétence et sa ferveur.

B. G.

jeux (réglementation des)

Les jeux sont des divertissements de société, soumis à des règles convenues à l'avance et qui donnent lieu à un bénéfice matériel. La passion qu'ils provoquent a amené la puissance publique à les réglementer dans un triple but d'ordre public, de moralité et de fiscalité.

Le phénomène social constitué par les jeux se mesure au chiffre des sommes engagées ou retirées : 324 millions pour les seuls cercles et casinos en 1970, et 7 700 millions pour le Pari mutuel urbain. De plus, dans la seule Région parisienne, étaient fichés 4 130 établissements pratiquant le jeu clandestin. On pourrait ajouter à ce tableau le nombre de billards électriques (valeur annuelle des machines importées : 7 millions de francs).

Historique

Dès 1254, Louis IX prohibe totalement le jeu de dés, mais, aux XVIIe et XVIIIe s., la cour de Versailles, malgré les ordonnances, donne l'image d'un immense tripot, et Paris voit affluer les tricheurs

internationaux, désignés sous le nom générique de « grecs ».

Le Consulat tente d'endiguer le fléau en instituant la ferme des jeux groupant neuf maisons, qui, en 1837, rapporteront 9 millions de francs. Or, cette même année vit la fermeture obligatoire de ces jeux publics, remplacés par des cercles, imités des clubs anglais. L'année précédente, les loteries avaient été interdites. En 1891, on réglemente les paris sur les champs de courses en créant une sorte de monopole (le P. M. U.) ; un décret-loi du 31 août 1937 prohibe les appareils distributeurs d'argent et de jetons de consommation moyennant un enjeu et reposant sur l'adresse ou le hasard. Mais une loi du 31 mai 1933 avait institué la Loterie nationale pour créer des ressources au gouvernement. En 1962 est autorisée l'organisation des paris couplés et du tiercé partant d'un minimum de paris de base libellés sur des bordereaux perforés.

La législation française contemporaine

Elle pose un principe général d'interdiction par l'article 410 du Code pénal : sont punis de 2 à 6 mois d'emprisonnement et d'une amende de 360 à 21 600 francs ceux qui auront tenu une maison de jeux de hasard et ceux qui auront établi des loteries non autorisées ; la peine accessoire obligatoire consiste en la confiscation de tous les fonds exposés, des meubles, des instruments et des appareils ainsi que du mobilier de décoration.

Des textes autorisent, sous certaines conditions, certains jeux de hasard pur ou mêlant à parts variables l'adresse et le hasard, ainsi que les paris consécutifs aux courses et les loteries autorisées préalablement. Les cercles et les casinos font l'objet d'une réglementation particulière.

• Les *cercles* doivent être autorisés au préalable par le ministre de l'Intérieur pour qu'il y soit permis des jeux de hasard, c'est-à-dire des jeux soumis à la seule loi des probabilités : jeux de cartes en particulier. À Paris sont seulement autorisés le baccara, le poker et l'écarté. Sont interdits dans toute la France la boule, le baccara à un tableau, la roulette, le trente-et-quarante. Les agents de l'Administration ont un droit permanent d'entrée ; les femmes et les mineurs ne sont pas admis. D'autre part, le ministre peut prononcer l'interdiction de jeux soit d'office, soit sur demande volontaire d'un joueur décidé à s'abstenir. On distingue les cercles « ouverts », régis par un directeur des jeux nommé par le Conseil d'administration, et les cercles « fermés », s'administrant eux-mêmes. Une réglementation minutieuse tend à éviter les fraudes ou trafics : poches cousues des employés, double dispositif d'éclairage, registre de contrôle, etc.

• Les *jeux de hasard* font l'objet d'une prohibition générale (les articles 410 et R 30, alinéa 5 du Code pénal) dans les rues, les chemins, les lieux publics. On doit donc distinguer ici entre le domicile privé, dans lequel le jeu familial ou amical est libre et licite, et le lieu public. Dès qu'il n'y a pas invitation personnelle ou nominative, mais au contraire ouverture au public ou même présentation d'affiliés ou de personnes ne se connaissant pas entre elles, il y a infraction certaine. Une loi de 1791 permet à la police, sur dénonciation de deux citoyens domiciliés, d'entrer en tout temps, et même de nuit, dans les maisons où l'on se livre habituellement à des jeux de hasard. On appelle ainsi ceux dans lesquels la chance prédomine sur l'adresse et sur toutes les combinaisons de l'intelligence (dés, roulette, banque, faro, rouda, bobinette, etc.). Mais l'écarté, la manille, la belote, le bridge, le rami sont considérés comme jeux de commerce. On admet alors les paris entre joueurs, mais non entre parieurs engageant des sommes sur les chances d'autres personnes.

• Les *courses de chevaux* et les *paris consécutifs* ne sont autorisés que pour les sociétés de chevaux de course approuvées par le ministre de l'Agriculture et leur organisme commun, appelé *Paris mutuel urbain* (loi du 16 avr. 1930). Tout autre intermédiaire (bookmaker) et sa clientèle sont passibles de sanctions pénales. Sont également interdites la vente et la publicité de pronostics hippiques.

• Les *loteries*, auxquelles sont assimilés les concours de pronostics sportifs, les tombolas, les concours de presse sont interdits par la loi de 1836 et l'article R 30 précité, du fait qu'ils font naître l'espérance d'un gain acquis par la voie du sort contre participation onéreuse. Sont exceptées, outre la loterie dite « nationale », les loteries destinées à des œuvres de bienfaisance ou à l'encouragement des arts, après autorisation donnée par le préfet ou le ministre de l'Intérieur selon la valeur du capital nominal de la loterie. Le préfet peut également autoriser les loteries foraines. Les *jeux électromécaniques* (par exemple billards électriques) ne doivent comporter nulle distribution d'argent ou de jetons de consommation.

L'article 1965 du Code civil français n'accorde aucune action au gagnant pour une dette de jeu ou pour le paiement d'un pari. L'action en paiement est même refusée au tiers qui a fait à un joueur des avances de fonds qu'il savait devoir servir au jeu. Mais le perdant qui a volontairement payé ne peut demander remboursement, sauf s'il y a eu de la part du gagnant supercherie ou escroquerie. La tricherie (cartes truquées, dés pipés, bonneteau) constitue en effet une forme d'escroquerie, punie par l'article 405 du Code pénal.

M. L. C.

► *Carte à jouer / Casino (jeux de) / Pari mutuel.*

jeux (théorie des)

Théorie des décisions à prendre face à un problème de nature quelconque.

Généralités

Le mot *jeu* possède de nombreuses significations. Il peut désigner un passe-temps de société ou toute autre activité humaine. Il peut s'appliquer à une partie d'échecs ou de dames, ou au tiercé ; il peut définir un comportement dans le domaine de la politique, celui que le candidat doit jouer avec ses électeurs et ses adversaires, avant et après les élections. Il peut concerner une décision importante à prendre en matière économique avant de lancer un marché par exemple. Le mot *jeu* peut donc s'entendre de toute démarche humaine motivée par un intérêt quelconque et dans laquelle le comportement de l'individu est dicté par la réflexion, la ruse ou même l'inspiration passagère. C'est dire que jouer, c'est vivre ou, mieux, vivre, c'est jouer.

Il pourrait alors sembler dérisoire de chercher à faire une « théorie » des jeux. Pourtant, la réflexion guide l'homme dans ses démarches en fonction des données qu'il peut recueillir sur un problème précis. Dans certains cas, il peut choisir entre plusieurs situations *certaines*, c'est-à-dire dont les issues sont connues d'avance. C'est le cas des jeux à découvert, comme une partie de dames ou d'échecs, où l'on connaît exactement les conséquences du déplacement d'un pion. Mais on peut également ne pas posséder toutes les données du problème. C'est le cas d'une partie de cartes où l'on est amené à faire des suppositions, l'information étant insuffisante ; on sera alors obligé de choisir entre plusieurs situations *aléatoires*, c'est-à-dire dont les issues ne sont pas certaines ; ces situations étant susceptibles de plusieurs issues dont les *probabilités* sont inconnues, il faut choisir entre ces diverses hypothèses. Ces choix introduisent à leur tour des probabilités ; d'où des probabilités de probabilités. En supposant connues ces probabilités simples, les probabilités composées ainsi introduites se calculeraient par la règle des probabilités composées :

$$P_B(A) = \frac{P(A \cap B)}{P(B)};$$

et celle des probabilités totales :

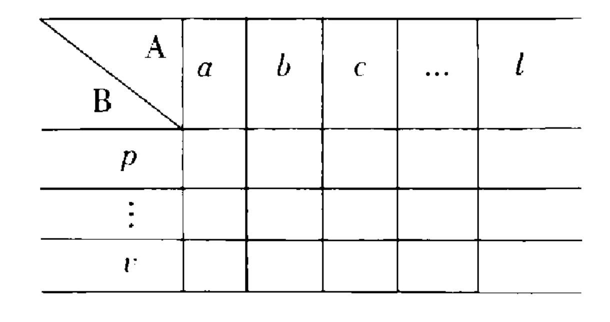
$$P(A \cup B) = P(A) + P(B) - P(A \cap B).$$

La théorie des probabilités permet de donner une forme mathématique à la science du comportement quand on connaît les probabilités des différents épisodes qui constituent le déroulement du jeu. La théorie des jeux essaie donc, à l'aide des probabilités ou d'autres notions, de construire un *modèle* représentant aussi bien que possible une activité humaine et permettant d'adopter un comportement. La différence essentielle entre un jeu, c'est-à-dire un modèle, et une activité humaine réside dans le fait qu'un jeu est limité dans le temps, alors que beaucoup d'activités humaines sont pratiquement illimitées, telle l'activité économique. Cette différence constitue un gros obstacle aux applications de la théorie des jeux à la vie réelle, à la science économique par exemple. Ainsi, quand on parlera d'un jeu, ce sera plutôt d'une « partie » de ce jeu, qui a un commencement et une fin.

Un jeu peut être considéré comme un schéma de caractère limité où sont en présence diverses volontés, sinon divers intérêts. Ces courants peuvent s'opposer, s'aider, s'entrecroiser, évoluer de façon plus ou moins autonome et avoir à leur disposition des moyens variés. *Un jeu est une tragédie.*

Théorie du duel

Le plus simple est de considérer que chacun des deux joueurs, A et B, a un nombre fini de tactiques à sa disposition. Chaque joueur a ainsi le choix entre différentes tactiques ou actions, qu'il apprécie comme il l'entend. On suppose de plus que le système tactique de chaque joueur est *transitif*, c'est-à-dire que, si la tactique *a* est préférée à la tactique *b* et celle-ci préférée à une troisième, *c*, pour l'un des joueurs la tactique *a* est préférée à la tactique *c*,



A / B	a	b	c	…	l
p					
⋮					
r					

Fig. 1

ce qu'on peut noter $a > b$ et $b > c$, alors $a > c$.

On peut indiquer les tactiques des deux joueurs A et B dans un tableau dit « à double entrée » (*fig.* 1), celles de A en ligne et celles de B en colonne, chaque case du tableau correspondant ainsi à une issue. Selon leurs appréciations personnelles, les deux joueurs sont tantôt en accord sur une situation particulière (case du tableau), tantôt en désaccord. On envisage ici le cas où les jugements sont toujours opposés, c'est-à-dire le cas du désaccord total ou de la *lutte pure*.

Le système de préférences de A est transitif et *totalement ordonné*. Comme A et B sont opposés dans leurs jugements, la connaissance du système de préférences de A entraîne celle du système de B ; il suffit de renverser l'ordre et, si $a > b$ pour le joueur A, on a $b > a$ pour le joueur B. On peut affecter à chacune des issues (cases du tableau) un nombre, ou numéro, qui indique le degré de préférence de ces issues pour l'un des joueurs ; pour l'autre joueur, l'ordre est contraire. Il se peut que certaines cases aient le même indice de préférence (ou d'utilité), s'il est indifférent de se trouver dans l'une ou l'autre de ces cases.

Les indices des cases correspondent au jugement porté par le joueur A sur ces issues, le numéro le plus élevé correspondant à la situation préférée. Pour le joueur B, la situation préférée est donc celle qui a l'indice le plus faible.

Chacun des joueurs peut adopter une tactique défensive et raisonner de la façon suivante. Si A est renseigné sur la tactique de B, c'est-à-dire sur la ligne que choisira B (ce qui est le cas si B joue le premier), il choisira, dans cette ligne, la case d'indice le plus élevé. Mais B est capable de faire ce raisonnement et sa tactique « défensive » consistera à jouer la ligne dont la case d'indice le plus élevé est le plus faible possible ; il cherchera la ligne dont le maximum est minimal, le *minimum maximorum* ; sur la figure 2, il jouera la ligne r, car $(r, d) = 9$. Si, au contraire, B est renseigné sur la tactique de A, obligé de se découvrir en premier, alors c'est A qui recherchera la colonne dont l'indice minimal est le plus grand possible, car il sait que B l'amènera dans la case de plus faible indice dans la colonne choisie par A : la tactique défensive de A sera de rechercher le *maximum minimorum* ; il jouera la colonne a, car (*fig.* 2)

$$(a, p) = 5.$$

A / B	a	b	c	d
p	5	12	7	3
q	11	10	6	1
r	8	2	4	9

Fig. 2

Il arrive, ce qui n'est pas toujours raisonnable, que chaque joueur adopte systématiquement la tactique défensive, car il pense qu'il ne peut ruser avec une bonne probabilité de tromper son adversaire. Dans ce cas, les deux tactiques défensives conduisent les deux joueurs dans la même case. Ce sera le cas de la figure 3, où les deux joueurs viendront sur la case 7, $7 = (c, q) = (q, c)$, car 7 est le plus petit des maximums sur une ligne et c'est le plus grand des minimums sur une colonne. Une telle issue s'appelle un *col*. Si l'on représentait les indices des cases par des piles de cubes proportionnelles à ces indices, on aurait effectivement pour la figure 3 une représentation en col de montagne : maximum pour un déplacement dans un certain azimut, minimum dans l'azimut perpendiculaire au premier. Ainsi, quand un col existe, les joueurs tendent à s'y installer, bien que chacun ne désire qu'en sortir ; mais, pour cela, il faut tromper l'adversaire, ce qui devient plus difficile à mesure que le jeu avance, car les individus se connaissent de mieux en mieux. La ruse s'élimine peu à peu, et la prudence augmente. De plus, dans certains jeux, la ruse est complètement éliminée par la nature du jeu : dames, échecs, où le jeu est connu des deux adversaires. En revanche, aux cartes, la ruse intervient ; au poker surtout, où le « bluff », que les bons joueurs connaissent bien et qu'ils utilisent à bon escient, joue un très grand rôle.

Théorie de la ruse

Une condition nécessaire pour que la ruse puisse être utilisée est que l'information de chacun des deux joueurs soit incomplète. Dans ce cas, la ruse consiste à chercher à deviner les intentions de l'adversaire sans laisser deviner les siennes propres : ruse positive et ruse négative. La tactique de chaque joueur doit être très souple, et une même ruse ne peut être employée plusieurs fois, car elle deviendrait une tactique et se retournerait contre celui qui l'utilise. Le joueur est amené à modifier son jeu selon les réactions de l'adversaire, en faisant des choix qui sont aléatoires sur des situations dont les issues sont elles-mêmes aléatoires : d'où des probabilités de probabilités.

Oskar Morgenstern (né en 1902) a donné un exemple de choix aléatoires de situations elles-mêmes aléatoires en utilisant une aventure de Sherlock Holmes. Celui-ci fuit le professeur Moriarty et prend le train à Londres pour Douvres, *via* Canterbury. Mais, en montant dans le train, il s'aperçoit que Moriarty est aussi du voyage. Holmes sait que, s'il descend en même temps que Moriarty, il sera sûrement tué. Il faut donc qu'il arrive jusqu'à Douvres, seul, pour s'embarquer vers le continent : tel est, pour lui, le but à atteindre. Les différentes éventualités sont les suivantes :

a) Holmes descend à Douvres ;
b) Holmes descend à Canterbury ;
c) Moriarty descend à Canterbury ;
d) Moriarty descend à Douvres.

Les issues sont, du point de vue de Holmes :

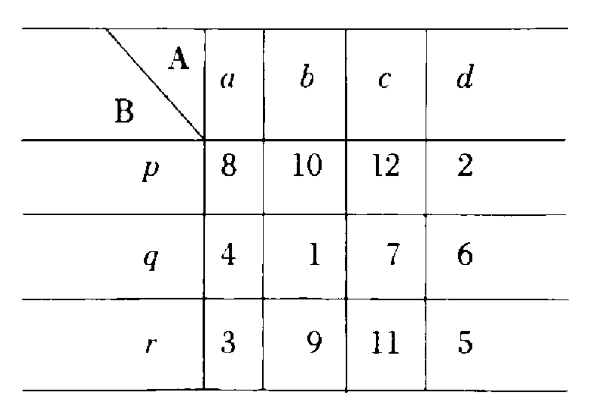
1° succès : *ac* ;
2° échec : *bd* ;
3° échec et mat : *ad* ou *bc*.

Ces trois issues sont par ordre de préférence décroissante, la dernière étant la pire. Le système de préférence de Moriarty est l'opposé de celui de Holmes. On voit la difficulté du choix à cause du manque d'informations. La solution, pour Holmes comme pour Moriarty, est le choix au hasard, ce qui joue le rôle de tactique défensive. Bien entendu, chacun est à l'affût de la moindre erreur commise par l'adversaire pour modifier la tactique, qui devient alors offensive. Mais, en dehors de cette faute éventuelle, le hasard conduit le jeu à un col ; c'est ce qu'a établi Johann von Neumann (né en 1903).

On peut donner une forme mathématique au jeu, avant qu'il soit déclenché, en introduisant les probabilités des choix de chacun des adversaires :

$$\Pr(a) = p \; ; \; \Pr(c) = q, \text{ par exemple.}$$

Les probabilités des diverses issues se calculent alors à l'aide des règles



A / B	a	b	c	d
p	8	10	12	2
q	4	1	7	6
r	3	9	11	5

Fig. 3

des probabilités composées et des probabilités totales :

$$\Pr(ac) = p \,.\, q \; ; \; \Pr(bc) = (1 - p) \,.\, q \; ;$$
$$\Pr(ad) = p\,(1 - q) \; ;$$
$$\Pr(bd) = (1 - p)\,(1 - q) \; ;$$

d'où

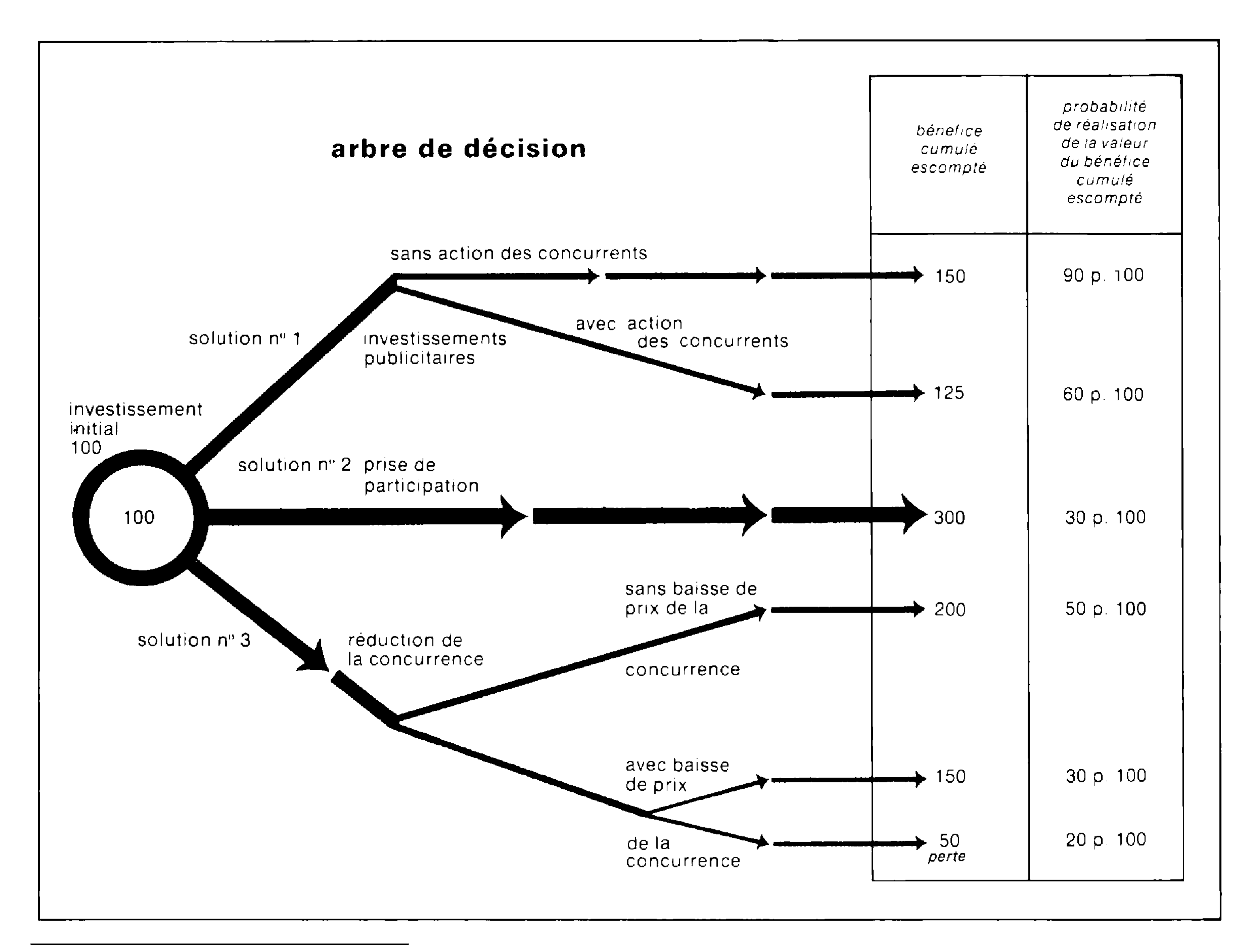
$$\Pr(ad \text{ ou } bc) = p\,(1 - q) + q\,(1 - p) = p + q - 2pq.$$

Mais ces probabilités ne sont pas connues. De façon précise, Holmes, par exemple, ne connaît pas q, et, s'il connaissait q, son choix ne serait plus aléatoire. Chaque joueur agit en fonction des pensées qu'il prête à son adversaire, et, à un instant donné, les calculs précédents représentent bien le problème, p et q étant les *estimations* momentanées des probabilités. Par exemple, si q est faible et si Holmes a pu s'en rendre compte au cours du voyage ou s'il *estime* simplement que q est faible, il choisira peut-être de descendre à Canterbury ; alors p est faible ; $1 - p$ et $1 - q$ sont voisins de 1, et $\Pr(bd) = (1 - p)(1 - q)$ est élevée, la probabilité de l'échec est forte. Mais, si Holmes estime qu'il a suffisamment d'informations pour penser que :

- s'il descend à Canterbury, c'est l'échec à coup sûr ;
- s'il descend à Douvres, il risque la mort avec une probabilité seulement de 10 p. 100 ;
- il choisira peut-être de laisser passer Canterbury. Pour lui, la situation « succès neuf fois sur dix et une fois la mort » est préférable à « échec à coup sûr ». C'est du moins ce que l'on peut penser du célèbre détective.

Quel est le seuil critique α pour lequel l'alternative « succès avec la probabilité α et mort avec la probabilité $1 - \alpha$ » sera abandonnée pour l'échec à coup sûr ? Cela dépend de la hardiesse du célèbre détective anglais.

La théorie des jeux trouve aussi ses applications dans la vie économique comme en stratégie militaire. Mais les problèmes sont évidemment très complexes.



Les applications économiques de la théorie des jeux

Les premières applications économiques de la théorie des jeux sont l'œuvre d'Oskar Morgenstern et de J. von Neumann dans : *Theory of Games and Economic Behavior* (1944).

Le principe en est relativement simple. On considère avec la théorie classique que chaque agent économique cherche à maximiser ou à minimiser une fonction particulière appelée *fonction économique* : par exemple, le chef d'entreprise cherche à maximiser le profit de son entreprise et à minimiser ses coûts de production ; le consommateur cherche à maximiser la fonction d'utilité que lui procurent ses consommations et à minimiser le coût de sa dépense globale, etc.

À partir de cette idée, les chercheurs imaginèrent que les relations économiques se nouent parce que tel agent économique essaie de maximiser une fonction donnée, tandis qu'un autre essaie de maximiser une autre fonction compte tenu de toute une série de contraintes : le prix qui se dégage sur le marché pour un produit particulier est l'expression de cet équilibre.

L'ensemble de ces constatations ne sont pas nouvelles, ce type d'équilibre ayant été non seulement pressenti par Walras et Pareto, mais aussi formalisé. Le réel intérêt de la théorie des jeux apparaît surtout lors de l'étude des différents types de concurrence, et de la détermination des choix en avenir incertain : dans ce domaine, on peut dire que la théorie des jeux a véritablement été l'amorce de la création d'une science de la décision. Cette dernière a pour mission de résoudre toute une série de questions non limitatives, comme par exemple :

— le choix d'une décision d'investissement dans un avenir incertain et compte tenu des réponses éventuelles de la concurrence ;

— des prises de participation dans une entreprise ;

— l'extension d'une entreprise à un nouveau secteur, etc.

Pour cela, on détermine avec soin quel va être l'impact de chaque décision et on quantifie cet impact en lui affectant une probabilité de réussite. Prenons par exemple le cas d'une société qui veut se développer et qui a le choix entre trois solutions possibles :

- développer son marché actuel et pour cela faire des investissements publicitaires : le coût supposé sera de 100, le profit cumulé escompté de 150, avec une probabilité de réussite de 90 p. 100 si les concurrents n'investissent pas ; si les concurrents investissent, le profit cumulé sera de 125, avec une probabilité de réussite de 60 p. 100 ;
- prendre une participation dans une entreprise nouvelle qui a un très gros marché en pleine expansion : l'investissement sera toujours de 100, les profits cumulés escomptés de 300, la probabilité de réussite devrait être de 30 p. 100 ;
- essayer de diminuer la concurrence (de façon à pouvoir par la suite augmenter les prix, et pour cela procéder dans une première étape à une baisse de prix de façon à faire disparaître un ou deux concurrents ou à les amener à composition ; si l'investissement est de 100 (ici en manque à gagner), les profits escomptés cumulés seront par exemple de 200, avec une probabilité de réussite de 50 p. 100 ; seulement, si le principal concurrent en fait autant, le profit va tomber à 150, avec une probabilité de réussite de 30 p. 100 et, si les deux principaux concurrents en font autant, une perte de 50 va s'ensuivre avec une probabilité de 20 p. 100.

Voici donc une série de choix qui ne sont pas immédiatement comparables entre eux. La première constatation que l'on peut faire est que la variable la plus importante dans la décision est la quantité d'informations dont on dispose. Pour éclairer le choix, on va élaborer ce que l'on appelle un *arbre de décision*. Le problème qui va se poser au chef d'entreprise va être de choisir entre un gain élevé avec une faible probabilité de réussite ou au contraire un gain relativement faible avec une forte probabilité de réussite. De nombreux critères existent, et il ne faut jamais oublier que ces critères ne sont que le reflet de la psychologie de l'entrepreneur : l'expression populaire « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras » prend ici tout son sens.

Il est évident que le coefficient de probabilité affecté est l'expression de la quantité d'informations dont on dispose. L'avenir est aléatoire, mais il l'est encore plus quand l'information est faible ; dans ce domaine, il est toujours intéressant de se demander si la recherche d'informations supplémentaires n'est pas payante : en effet, celle-ci réduit la marge d'incertitude, mais il ne faut pas oublier alors que cette recherche a un coût.

A. B.

E. S.

▶ *Aléatoire (variable) / Probabilités.*

J. von Neumann et O. Morgenstern, *Theory of Games and Economic Behavior* (Princeton, 1944 ; 3e éd., 1953). / H. W. Kuhn et A. W. Tucker, *Contributions to the Theory of Games* (Princeton, 1950-1953 ; 2 vol.). / G. Guilbaud, *Leçons sur les éléments principaux de la théorie mathématique des jeux* (C. N. R. S., 1954) ; *Éléments de la théorie mathématique des jeux* (Dunod, 1968). / R. D. Luce et H. Raiffa, *Games and Decisions* (New York, 1957). / C. Berge, *Théorie générale des jeux à* n *personnes* (Gauthier-Villars, 1958). / M. Shubik, *Strategy and Market Structure* (New York, 1959 ; trad. fr. *Stratégie et structure des marchés*, Dunod, 1964). / A. Kaufmann, R. Faure et A. Le Garff, *les Jeux d'entreprise* (P. U. F., 1960). / A. Rapoport, *Fights, Games and Debates* (Ann Arbor, Mich., 1960 ; trad. fr. *Combats, débats et jeux*, Dunod, 1967) ; *Two-Person Game Theory* (Ann Arbor, Mich., 1966 ; trad. fr. *Théorie des jeux à deux personnes*, Dunod, 1969). / J.-P. Séris, *la Théorie des jeux* (P. U. F., 1974).

Jiménez (Juan Ramón)

Poète espagnol (Moguer 1881 - San Juan, Porto Rico, 1958).

Certains le tiennent pour le plus grand poète de langue espagnole de la première moitié du XXe s. On le proclame aussi l'« Andalou universel ». Il se disait lui-même témoin en Espagne de la poésie européenne depuis Verlaine et Samain jusqu'à Yeats et Valéry. Et c'est pour une œuvre « hautement spirituelle » qu'il reçut le prix Nobel en 1956.

Son œuvre est mouvante, insaisissable. Il rature non seulement le manuscrit, mais le texte une fois, deux fois, trois fois imprimé, il renie ses créations de la veille ou bien leur impose une forme tout à fait nouvelle : il recueille les pièces qui ont encore son agrément dans trois anthologies successives où elles prennent des sens différents dans un contexte altéré. Toutefois, si la critique se fonde, en dépit de lui-même, sur les premières éditions, elle parvient à fixer sept époques dans la carrière poétique de Jiménez. Seule la septième trouva grâce auprès de ce poète exigeant : celle qui va de 1936, l'année de la guerre civile et de son départ pour l'Amérique, à 1949, quand il s'installe dans l'exil.

Dans sa jeunesse, Juan Ramón Jiménez pratiquait la peinture. C'est, à partir de 1900, le temps de *Ninfeas* et de *Almas de violeta.* On y décèle le goût et même, *mutatis mutandis*, les procédés de Claude Monet et des impressionnistes. Il y a là un champ nouveau dans le domaine lyrique espagnol. Juan Ramón le défriche et

le cultive auprès de ses anciens et de ses maîtres, Gustavo Adolfo Bécquer, Andalou comme lui, Jacint Verdaguer, le Catalan, Rosalía de Castro, la Galicienne, et auprès de ses aînés admirés, José Asunción Silva et Rubén Darío*, Hispano-Américains.

Les *Arias tristes* marquent en 1903 l'entrée de la poésie symboliste française dans cet univers poétique. Dans les *Elegías*, de 1908-1910, Juan Ramón se tourne vers Samain et cultive le nouvel alexandrin des poètes dits « modernistes ».

Cette même année de 1910, les *Baladas de Primavera* retrouvent la veine de la poésie populaire vivante. La technique en est parfaite ; mais l'habileté et la profusion décorative en font des exercices de style où l'inspiration est parfois sacrifiée.

Les *Sonetos espirituales* (1917) sont plus denses, ils attestent la fréquentation de la meilleure poésie anglaise (Yeats) et française (Baudelaire). C'est en 1914 que paraît le chef-d'œuvre de la prose poétique en castillan : *Platero y yo*. La poésie elle-même se dépouille de plus en plus, comme en témoigne le vers blanc de *Estío* en 1915. Juan Ramón épouse en 1916 Zenobia Camprubí (1887-1956), sa muse désormais. Il lui dédie *Diario de un poeta recién casado* (1917).

Eternidades (1918), *Piedra y cielo* (1919), *Poesía* (1913) et *Belleza* (1923) sont autant de sommets poétiques. Le verbe s'y définit comme le code chiffré où le monde recouvre son ordre et son rythme originels. Là se manifestent les affinités spirituelles qui lient Juan Ramón Jiménez à Mallarmé et même à Valéry.

Unidad (1925), *Sucesión* (1932) et *Presente* (1933) marquent une exigence nouvelle : pour sauver la poésie, il faut la soustraire à la littérature, la dégager des ornières creusées par les gens de lettres et par leurs écoles à la mode.

En 1936, la guerre civile éclate en Espagne. Juan Ramón, qui était l'ami du président Azaña, est envoyé à Washington, au titre d'attaché culturel. À sa manière poétique, il était républicain. Mais il respire mal, sevré de terroir et des sources premières de sa langue. *Animal de fondo*, en 1949, marque une ascension d'ordre mystique ; l'invention verbale, faut-il le dire, s'essouffle à suivre l'homme.

Puis c'est, en un même temps, la perte cruellement ressentie de son épouse et la consécration du prix Nobel (1956). Juan Ramón meurt deux ans après, toujours en exil et non réconcilié : toute sa vie, il s'était montré d'une merveilleuse fidélité à ses sentiments, à ses idéaux, à lui-même.

Sa place n'est pas encore définitive dans l'histoire des lettres espagnoles ; elle dépend autant de la valeur intrinsèque de sa poésie que des besoins spirituels de demain. Il reste qu'il a marqué profondément de son empreinte la génération dite « de 1927 » : Guillén, Salinas, Alberti* et García Lorca* l'ont tenu pour leur mentor en leurs débuts. De fait, une poésie aussi solitaire peut être admirée ; mais elle défie l'imitation. Juan Ramón demeure aussi comme un grand rénovateur de la langue espagnole. Car il usa du poème pour donner « leur nom aux choses », le nom de cristal sonore qui convient aux choses pures et nues.

Dans la poursuite de la propriété et de l'exactitude du langage, il se montra tenace, intransigeant et jamais satisfait. Selon lui, le créateur, qui s'est mis tout entier dans son poème, doit ensuite prendre ses distances par rapport à l'objet, afin qu'il s'anime de lui-même et vive son destin. « Ma poésie, écrit-il, n'a jamais été objective, c'est une suite de rencontres avec l'idée de Dieu. Mon progrès poétique est un progrès vers Dieu. » Ce Dieu ne peut être atteint, cerné, défini que par le poète inspiré qui devient son truchement. « Dieu pour moi veut dire conscience unique, ma conscience du Beau. » Juan Ramón en est le prêtre ; il se donne pour mission de retrouver l'ordre caché dans une nature divine que les hommes « prosaïques » vont désordonnant et dégradant. Or, comment officier, comment procéder ?

Voici la théorie : l'invention verbale consiste à conceptualiser, par les voies de l'intelligence et en pleine conscience, dans une lucidité totale, les données de la sensibilité. Certes, hors des sens il n'y a pas de contact avec le monde ; mais si la sensation n'est pas prise en charge par l'intellect, elle demeure confuse, informe, vaine et donc dissociée de l'ordre divin. Ainsi, il s'agit d'un mysticisme poétique, à la manière de Rabindranath Tagore (que Jiménez tenait pour l'un de ses maîtres). Aux antipodes du polythéisme païen (qui divinise mythologiquement les forces de la nature), cette doctrine rappellerait plutôt par sa rigueur et sa rationalité le soufisme musulman avec son Dieu exact, strict, unique. Mais l'Andalousie ne fut-elle pas terre d'islām ? Aussi bien, l'Andalou Juan Ramón Jiménez pratique la magie première, originelle, qui consiste à nommer et dénombrer l'univers afin de s'en rendre maître. Prêtre et mage des gens de sa race, de sa langue, il a écrit, dit-il, « en un espagnol authentique et propre, avec [son] cœur, avec [sa] tête, toujours au-dedans de l'Espagne, au-dedans des Espagnols d'Espagne ».

C. V. A.

E. Díez Canedo, *Juan Ramón Jiménez en su obra* (Mexico, 1944). / B. Gicovate, *La poesía de Juan Ramón Jiménez* (San Juan de Puerto Rico, 1959). / J.-L. Schonberg, *Juan Ramón Jiménez ou le Chant d'Orphée* (la Baconnière, Neuchâtel, 1962). / R. L. F. Durand, *Juan Ramón Jiménez* (Seghers, 1963). / M. P. Predmore, *La Obra en prosa de Juan Ramón Jiménez* (Madrid, 1966).

jinisme ou jaïnisme

▶ Inde.

Joachim de Flore

Mystique italien (Celico, Cosenza, v. 1130 - San Giovanni in Fiore, 1202).

D'abord cistercien, Joachim de Flore (ou Gioacchino da Fiore) fonda à San Giovanni in Fiore une congrégation nouvelle, dite « de Flore » (approuvée en 1196), qui eut un grand développement en Calabre au XIIIe s. Il se rendit célèbre par une interprétation à la fois typologique et historique de l'Écriture sainte. Il n'eut, en son temps, nullement la réputation d'un visionnaire et d'un exalté, et il laissa un testament dans lequel il demandait que ses œuvres soient corrigées si l'Église estimait qu'elles étaient entachées d'erreurs ; il fut même, en 1698, inscrit au calendrier des bienheureux. Cependant, après sa mort, de nombreux ouvrages apocryphes se mirent à circuler sous son nom, lui assurant une postérité exceptionnelle de penseur prophétique et apocalyptique.

Dans son principal ouvrage, la *Concordia Novi et Veteris Testamenti* (éd. Venise, 1519 ; trad. franc, par E. Aegerter sous le titre de l'*Évangile éternel*, Paris, 1928), Joachim de Flore préconise une interprétation de l'Écriture qui soit non seulement une exégèse symbolique et spirituelle, mais aussi une compréhension de l'histoire sur la base des annonces des prophètes.

Il admet les quatre sens classiques de l'Écriture (historique, moral, typique et anagogique, qu'il appelle plutôt *allégorique*). Mais il établit par la concordance un rapport direct entre le sens littéral et le sens allégorique, supposé toujours annonciateur d'une époque ultérieure de l'histoire.

La concordance se fonde sur l'idée, familière aux Pères de l'Église, que les événements de l'Ancien Testament préfigurent les réalités inaugurées dans le Nouveau. Mais elle n'établit pas seulement une correspondance de l'histoire au mystère, de la figure à la réalité, de la lettre à l'esprit, elle affirme l'emboîtement de deux lettres, de deux histoires, de deux esprits. Ainsi, Joachim retemporalise l'exégèse traditionnelle. Entre les deux Testaments, il découvre des similitudes directes : « Des deux côtés un personnage et un personnage, un ordre et un ordre, une guerre et une guerre se répondent en répliques semblables et se font face avec de multiples visages. Ainsi, pour choisir des exemples, Abraham et Zacharie, Sara et Elisabeth, Isaac et Jean-Baptiste, Jésus considéré dans son humanité et Jacob ; ainsi les douze patriarches et les douze apôtres, de telle sorte que se dévoile peu à peu le sens des choses et que la similitude permette de mieux comprendre ce qui est dit » (*Concordia*, trad. Aegerter). Toute concordance (par exemple entre Abraham et Zacharie, qui tous deux engendrèrent dans leur vieillesse, de leur femme stérile, un fils unique) comporte aussi une dissemblance (ainsi, Isaac engendra Jacob, tandis que Jean baptisa Jésus) qui précise le *sens* de la concordance (ainsi, la génération charnelle signifie la génération spirituelle).

Se fondant sur les rapports ainsi établis entre les deux Testaments. Joachim de Flore annonçait la venue d'une ère nouvelle de l'Église, un « temps du Saint-Esprit », où il n'y aurait plus ni « lettre » ni Écriture, mais seulement une intelligence spirituelle des deux Testaments. On ne tarda pas à calculer selon les principes de cette exégèse la venue de ce troisième âge et à le fixer à 1260, conclusion que Joachim lui-même n'avait pas retenue. De là est né le courant « joachimite », qui véhicula vers 1230-1260 des idées de réforme de l'Église à partir des ordres religieux. L'ouvrage d'un disciple de Joachim, le franciscain Gérard de Borgo San Donnino († 1276), intitulé *Liber introductorius in Evangelium aeternum* (1254), sera en 1255 l'objet d'une censure sévère visant à freiner le développe-

ment du mouvement parmi les ordres mendiants.

B.-D. D.

E. Renan, « Joachim de Flore et l'affaire de l'Évangile éternel », dans *Nouvelles Études d'histoire religieuse* (Calmann-Lévy, 1884). / F. Russo, *Gioacchino da Fiore* (Naples, 1959). / B. Dupuy, « Joachim de Flore », dans *Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain*, t. VI (Letouzey et Ané, 1965).

Jōchō

Sculpteur japonais (? - 1057).

Artiste de génie, Jōchō semble à l'origine des changements profonds qui marquent la sculpture japonaise au cours de la première moitié du XIe s. À la technique *ichiboku* (en un seul bloc), utilisée le plus souvent jusqu'alors, succède le *yosegi*, procédé par pièces de bois assemblées qui permet la division du travail. Il revient à Jōchō d'avoir su mettre au point cette méthode complexe, en définissant avec précision la tâche de chaque praticien afin d'obtenir un résultat homogène. Pour satisfaire la demande croissante d'images religieuses, de véritables ateliers privés se constituent et se groupent bientôt en corporations *(bussho)* selon les écoles. Les sculpteurs, patronnés par les familles nobles, sortent de l'anonymat et se voient gratifiés de distinctions honorifiques qui contribuent à élever leur position sociale.

L'œuvre de Jōchō reflète l'élégance aristocratique de l'époque Fujiwara (897-1185) et établit, après les hésitations du Xe s., un style purement japonais *(wa-yō)* dans le domaine de la plastique.

Descendant d'une famille de gouverneurs de province, Jōchō fut l'élève et peut-être même le fils adoptif de Kōshō, sculpteur bouddhique *(busshi)* bien connu à la fin du Xe s. Il collabore avec son maître à l'exécution des statues du Hōjō-ji de Kyōto pour la famille Fujiwara, et, en 1022, lors de l'inauguration du pavillon central du temple, l'empereur lui décerne le titre bouddhique de *hokkyō* (pont de la loi). Cet honneur, qu'il est le premier sculpteur à recevoir, atteste la précocité de son talent. Jōchō travaille ensuite pour des commandes impériales, et, finalement, le rang supérieur de *hogen* (œil de la loi) lui est conféré en 1048, en remerciement de ses services au Kōfuku-ji de Nara. Son œuvre la plus célèbre, et la seule attribuée avec certitude, ne date pourtant que de 1053. Il s'agit de l'*Amida nyorai* (bouddha Amida), commandé par Fujiwara Yorimichi pour le pavillon du Phénix au Byōdō-in d'Uji, près de Kyōto.

Exécuté en bois laqué et doré, selon la technique yosegi, l'*Amida* représente une synthèse parfaite entre les influences chinoises reçues depuis quatre siècles et le meilleur de la tradition japonaise. Douceur du visage au regard baissé, équilibre admirable des proportions, souplesse du drapé aux plis réguliers, tout contribue à l'harmonie de l'ensemble. Un contraste dynamique s'opère entre la majesté sereine du bouddha assis en méditation et le décor exubérant de la mandorle, derrière la statue. En outre, des sculptures de bodhisattva accrochées sur les murs de la salle, œuvres de l'atelier de Jōchō ou en partie du maître, rappellent par leur grâce les peintures raffinées qui ornent également le pavillon.

Principal courant de la sculpture bouddhique japonaise jusqu'à la fin de l'époque Fujiwara, le style de Jōchō sera repris par son fils Kakujo († 1077), puis par son petit-fils Raijo (1054-1119), qui travailleront plus à Nara qu'à Kyōto. De cette lignée, appelée plus tard l'« école de la septième rue » (Shichijō bussho), sortira à la fin du XIIe s. le grand sculpteur Unkei*. En même temps, un élève de Jōchō, Chōsei (1010-1091), fonde avec son fils Ensei († 1134) l'école dissidente « de la troisième rue » (Sanjō bussho), moins importante, toutefois, que la précédente.

F. D.

J. E. Kidder, *Sculptures japonaises, de l'époque archaïque à l'époque Kamakura* (Office du livre, Fribourg, 1961).

Joffre (Joseph)

Maréchal de France (Rivesaltes 1852 - Paris 1931).

Issu d'une famille pyrénéenne profondément attachée à son terroir, il fait ses études au collège de Perpignan, où se révèle déjà son tempérament peu communicatif, mais laborieux et réfléchi. C'est au lycée Charlemagne à Paris qu'il prépare Polytechnique, où il est reçu en 1869. Affecté comme sous-lieutenant du génie à la défense de Paris en 1870, il puisera dans le souvenir tragique de la défaite la volonté de se consacrer entièrement au relèvement du pays. Après la guerre, sous la direction du général Séré de Rivières (1815-1895), il travaille durant de longues années au service des fortifications, où, remarqué par Mac-Mahon, il est promu capitaine à vingt-quatre ans. En 1884, rêvant d'horizons neufs, il se porte volontaire pour l'Extrême-Orient, où commande l'amiral Courbet*, et est chargé d'organiser la base de Jilong (Ki-long) [Formose], centre d'opérations de l'escadre française. En 1885, il rejoint le Tonkin, commande le siège de Bac Ninh, puis, parcourant le pays en tous sens, bâtit des postes, des magasins et des hôpitaux. Rentré en France en 1888, il repart en 1892 pour le Soudan, où il dirige l'équipement de la voie ferrée Sénégal-Niger. Deux ans plus tard, c'est la grande aventure guerrière qui fera date dans sa carrière : pour secourir la colonne Bonnier, anéantie à Tacoubao, Joffre, avec une poignée de combattants, parcourt en six semaines 900 km en pays hostile et occupe Tombouctou. Promu colonel en 1897, après son retour en France, il rejoint Gallieni* en 1900 à Madagascar, où il se révèle de nouveau un grand bâtisseur de routes, de ponts et de voies ferrées, et où il organise la base de Diégo-Suarez. Général en 1901, il quitte en 1903 la grande île pour prendre à Vincennes la tête de la 13e brigade, puis à Paris en 1906 celle de la 6e division. Commandant du 2e corps à Amiens en 1908, il entre au Conseil supérieur de la guerre en 1910. Lorsqu'en 1911 le général Michel, en réaction contre la doctrine offensive du colonel de Grandmaison, démissionne de son poste de généralissime, Joffre est préféré, pour lui succéder, au général Pau, jugé trop clérical, et à Gallieni, qui, s'étant récusé, l'a proposé.

Ayant obtenu que soient fusionnés en sa personne les postes de chef d'état-major général et de généralissime désigné, Joffre, qui a appelé Castelnau* auprès de lui comme major général, se met aussitôt au travail pour préparer l'armée à la lutte redoutable qui l'attend. Il témoignera de moins de bonheur en avril 1914 dans le remaniement du plan d'opérations (plan XVII), qui, se résumant à foncer toutes forces réunies sur l'adversaire, tient plus de l'acte de foi que du plan de manœuvres.

Quand, le 5 août 1914, A. Messimy, ministre de la Guerre, prend congé de Joffre, qui rejoint son quartier général de Vitry-le-François, un véritable transfert de pouvoir s'accomplit : le gouvernement s'efface devant le *Commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est*, sur qui repose désormais la responsabilité du destin du pays. Les semaines qui suivent marqueront le sommet de l'existence de Joseph Joffre. Elles débutent pourtant bien mal ; malgré Lanrezac, qui a vu clair contre le G. Q. G., ce n'est que vers le 20 août que Joffre perçoit l'ampleur du mouvement de l'aile droite allemande en Belgique, et il lui faut les deux coups fourrés de Lorraine et des Ardennes et le coup de boutoir allemand sur la Sambre (Charleroi) pour qu'il constate la faillite de son plan. Cependant, soutenu par la confiance de son ministre Millerand* (qui a remplacé Messimy le 26), secondé par un état-major dynamique où émerge, à côté du lucide optimisme de Gamelin*, la prudence des généraux Belin et Berthelot, il ne se laissera pas démonter par l'ampleur des premiers succès allemands. S'il accepte de céder du terrain jusqu'à prescrire le 30 août un repli général vers la Seine, c'est avec la volonté de reprendre ses armées en main. Aussi, dès qu'il perçoit l'infléchissement de l'armée Kluck à l'est de Paris, jour après jour se construit dans son esprit la manœuvre d'où sortira en septembre l'étonnante victoire de la Marne. « Il fut le seul, dira Foch, qui fût capable à cette heure d'un pareil calme, et ce calme sauva tout. » Quelle que soit en effet l'importance du rôle joué par ses grands subordonnés, notamment par Gallieni et Foch, il est certain que c'est sur Joffre et Joffre seul qu'a pesé la responsabilité de cette immense bataille. Son succès lui donnera une autorité considérable tant sur les armées, où il n'a pas hésité à remplacer en pleine bataille plus de cent généraux, que sur le gouvernement et sur le pays.

Pressentant l'importance de son aile gauche, il confie à Foch*, dont il fait son adjoint le 4 octobre, le commandement entre l'Oise et la mer. Le lendemain, il reçoit pour la première fois le président Poincaré à son quartier général : le grand problème est déjà celui des munitions et des fabrications. À la fin de 1914, la guerre s'enlise dans les tranchées, et, en 1915, Joffre doit se contenter de « grignoter l'ennemi » par de coûteuses attaques locales, qui lui seront souvent reprochées. Ce n'est que le 25 septembre qu'il peut déclencher à la fois en Champagne et en Artois la grandiose offensive dont il attend la rupture du front allemand et la libération du territoire. Son échec lui révèle la nécessité d'une véritable coordination des opérations entre les différents fronts de la guerre. Aussi en jette-t-il les bases au cours des deux réunions qu'il dirige à son quartier général de Chantilly en juillet et en décembre 1915, auxquelles participent le maréchal French et les représentants des commandements belge, russe, serbe et italien. Le gouvernement en reconnaît l'importance en nommant

Joffre, le 2 décembre 1915, commandant en chef des armées françaises sur l'ensemble des théâtres d'opérations, ce qui revient, en particulier, à placer sous son autorité l'armée française d'Orient. Ainsi sera arrêté le plan de campagne pour 1916, qui prévoit au début de l'été deux grandes offensives simultanées sur les fronts français et russe.

Ces projets sont remis en cause par la brutale offensive allemande déclenchée sur Verdun le 21 février 1916. Dès le 25, Joffre délègue Castelnau, son adjoint, pour y réorganiser le commandement de la défense, confié le 26 à Pétain*, mais le généralissime continue, envers et contre tout et tous, à préparer l'offensive franco-anglaise qui, débouchant le 1er juillet sur la Somme, soulagera grandement le front de Verdun. En 1916, toutefois, Joffre n'est plus intangible : son autorité, usée par deux ans de guerre, est mise en cause dans les milieux politiques. Il a perdu Millerand, remplacé en octobre 1915 comme ministre par Gallieni, avec qui il s'entend mal. Aussi Briand* décide-t-il, en remaniant son gouvernement, où Lyautey* devient ministre de la Guerre (14 déc. 1916), de sacrifier en même temps Joffre et Foch au mécontentement d'une opinion usée, elle aussi, par la bataille de Verdun. Nommé de façon éphémère « conseiller du gouvernement » (16-28 déc.), Joffre, qui a été fait maréchal de France le 26 décembre, cesse toute fonction officielle. Il ne reprendra de l'activité que très provisoirement aux mois de mars et d'avril 1917 comme représentant de l'armée française aux États-Unis, au moment de leur entrée en guerre.

Élu à l'Académie française en février 1918, il participera aux côtés de Foch au défilé de la victoire du 14 juillet 1919. Il accomplira encore une mission en Espagne (1919) et une autre en Roumanie (1920), puis se retirera à Paris dans une retraite pleine de dignité. Il dirigera la rédaction de ses Mémoires (2 volumes), qui, publiés après sa mort, en 1932, apporteront une précieuse contribution à l'histoire de la Première Guerre mondiale. Après des obsèques nationales, il sera inhumé dans sa propriété de la Châtaigneraie à Louveciennes.

P. D.

▶ *Guerre mondiale (Première) / Marne (bataille de la).*

📖 **B. H. L. Hart, *Reputations* (Londres, 1928 ; trad. fr. *Réputations : Joffre, Falkenhayn, Haig*, Payot, 1931). / M. A. Desmazes, *Joffre, ou la Victoire du caractère* (Nouv. éd. latines, 1955). / P. Varillon, *Joffre* (Fayard, 1956). / J. d'Esme, *le Père Joffre* (France-Empire, 1962).**

Johannesburg

V. de la république d'Afrique du Sud.

Troisième ville d'Afrique après Le Caire et Alexandrie, Johannesburg est la plus grande ville de la république d'Afrique du Sud, avec une population de 1 364 500 habitants en 1968 (884 000 en 1951, 1 110 905 en 1960), population formée de 477 000 Blancs, de 773 400 Bantous, de 76 300 Coloureds et de 38 100 Asiatiques (1 433 000 hab. en 1970).

Après la découverte des champs aurifères du Main Reef, le gouvernement de Pretoria chargea Johann Rissik et Christiaan Johannes Joubert de choisir un site pour la création d'une ville au cœur de la zone aurifère : ainsi naquit en 1886 Johannesburg, la « ville de Johannes ». Primitivement cité de mineurs, la ville s'est développée rapidement surtout à partir de 1930 et est devenue la capitale des affaires, la principale ville industrielle et le centre culturel le plus important de la république d'Afrique du Sud.

Situé à 1 750 m d'altitude, au centre du Witwatersrand, le grand Johannesburg s'étend aujourd'hui sur 30 km du nord au sud et sur 20 km d'est en ouest. À partir de la zone aurifère du Main Reef, avec ses dizaines de hauts terrils d'un blanc éblouissant, constitués par les déblais surtout quartzeux des mines, la ville s'est développée presque exclusivement vers le nord, de telle sorte que son plan est quelque peu excentrique. Le quartier des affaires, qui fait figure de centre-ville, avec ses centaines d'énormes buildings à allure de gratte-ciel et son système d'avenues se recoupant à angle droit, occupe l'emplacement de l'ancienne cité minière et est dominé au sud par la masse des terrils tout proches (le centre de l'activité minière s'est déplacé aujourd'hui vers le Far West Rand et l'East Rand). On y trouve les banques, les bureaux de la plupart des sociétés ayant une activité en république d'Afrique du Sud, les administrations, les grands magasins, la plupart des théâtres et des cinémas ainsi que la gare centrale des chemins de fer. Vers le nord, le nord-est et le nord-ouest s'étendent largement les quartiers de résidence blanche, qui occupent un énorme espace, car il s'agit essentiellement de villas entourées de jardins (Bryanston, Randburg, Hyde Park, Sandown, Oaklands, etc.). La zone résidentielle blanche est elle-même coupée d'espaces verts importants, comme Kent Park, Jan Van Riebeeck Park, Hermann Eckstein Park, Melrose Bird Sanctuary, etc.

Bien que plus nombreux que les Blancs, les Bantous occupent un espace urbain bien moindre, surtout dans l'est de la ville : Bosmont, Newclare, Newlands, Greymont ; il en va de même pour les Asiatiques et les Coloureds, auxquels sont affectés certains quartiers proches du centre-ville (Newtown) ou au sud sur le Reef, le long de la route d'Heidelberg.

Si les zones résidentielles se sont développées essentiellement au nord du Reef, c'est dans les espaces laissés libres sur le Reef, entre les terrils, et au sud que s'est implantée l'activité industrielle. La principale zone industrielle est celle qui inclue Selby, Stafford, Booysens, Turffontein, Kenilworth, Springfield, au sud du quartier des affaires : on y trouve 90 p. 100 des usines. Mais il existe d'autres périmètres industriels, principalement à l'ouest (Industrial West, au sud de Newclare) et à l'est vers Germiston.

L'un des problèmes que posent le développement de la ville et son industrialisation est celui du ravitaillement en eau. Il est prévu de construire un aqueduc de 450 km depuis le lac artificiel que créera le barrage de l'Oxbow, sur le fleuve Madibamatso, affluent de l'Orange, au Lesotho.

L'activité industrielle intéresse environ 200 000 salariés, Johannesburg intervenant pour 75 p. 100 dans la production industrielle du sud du Transvaal et pour 25 p. 100 environ de celle de l'ensemble de la république d'Afrique du Sud. Les industries mécaniques (gros matériel d'extraction minière, de travaux publics ; montage automobile) et chimiques (y compris les industries pharmaceutiques) viennent en tête, mais l'éventail est très ouvert, comprenant encore l'électronique, la brasserie, la papeterie, des usines de chaussures, la diamanterie, des fabriques de cigarettes, la confection de vêtements, etc.

Près du centre-ville, au nord-ouest du quartier des affaires, l'université du Witwatersrand est la plus importante des universités de langue anglaise de la république d'Afrique du Sud, avec plus de 6 000 étudiants. Plusieurs musées (African Museum, Jewish Museum), des parcs zoologiques (Zoological Gardens, Melrose Bird Sanctuary) et botaniques (The Wilds, Melville Koppies Nature Reserve), des théâtres font de Johannesburg le principal centre culturel de la république d'Afrique du Sud.

Enfin, Johannesburg est le principal nœud de voies de communication du pays, tant au point de vue routier qu'au point de vue ferroviaire (liaisons vers Lourenço Marques, Durban, Le Cap, le nord du Transvaal, etc.). L'aéroport Jan Smuts, situé à 25 km de Johannesburg, vers Pretoria, est le plus important de la république d'Afrique du Sud. Une quinzaine de compagnies aériennes y transitent.

R. B.

📖 **E. Neame, *City Built on Gold* (Johannesburg, 1960).**

Johnson (Samuel)

Écrivain et moraliste anglais (Lichfield 1709 - Londres 1784).

Quand, en 1737, marié depuis deux ans à une veuve du double de son âge, Samuel Johnson part à la conquête de Londres, il ne peut offrir en guise de références qu'un bref séjour à Oxford (1728-29) et deux échecs dans l'enseignement. Son bagage littéraire se compose d'une version latine de *Messiah* (1731) de Pope, d'une traduction (1735) d'*un Voyage en Abyssinie*... de Jerónimo Lobo (à partir d'une version française) et de sa tragédie *Irène*, qui ne sera jouée qu'en 1749. Après avoir salué son arrivée dans la capitale par une satire, *London* (1738), dans le ton de Juvénal, il s'adonne alors au *hack writing*, notamment pour le *Gentleman's Magazine*, où ses « Debates in the Senate of Magna Lilliputia » (1738-1743) retracent les discours des Chambres. Du monde désargenté de Grub Street, il donne un aperçu dans *Account of the Life of Mr. Richard Savage* (1744). Déjà s'impose sa forte personnalité. Pas plus qu'une mauvaise vue ne peut retenir le Johnson enfant de dévorer les livres de la librairie paternelle, « l'incommodité et les interruptions [...], la maladie et l'affliction [...] » ne ralentiront jamais l'immense activité littéraire de celui qui, après Pope, maintient la pérennité du classicisme. De la même manière, son pessimisme naturel, révélé par *The Vanity of Human Wishes* (*la Vanité des désirs humains*, 1749), et triomphant dix ans plus tard dans la fable morale orientale *The History of Rasselas, Prince of Abyssinia*, ne s'oppose en rien à sa vigoureuse action contre abus et maux du temps : peine de mort (*The Rambler*, n° 114, 1751) ; impérialisme ou

esclavage (*Observations on the Present State of Affairs*, 1756 ; *The Idler*, n° 81, 1759 ; *Taxation on Tyranny*, 1775). Enfin, son goût de l'indépendance, qui lui fait prendre ses distantes avec les « patrons » si recherchés par ses confrères en littérature (cf. sa fière et impertinente lettre à lord Chesterfield du 7 février 1775), ne lui semble pas incompatible avec ses idées conservatrices. Membre convaincu, quoique assez tolérant (*The Patriot*, 1774), de l'Established Church of England, ce rationaliste s'érige en champion de la religion et de la morale, auxquelles il soumet la poésie. Ses périodiques, *The Rambler* (1750-1752) et *The Idler* (1758-1760), entraînent définitivement le siècle dans la voie ouverte par sir Richard Steele et Joseph Addison. Mais, à l'aimable éthique de *The Spectator*, Johnson substitue une morale à l'image de sa religion, affirmée comme source de bonheur (« Vision of Theodore », 1748), mais, en fait, sombre et austère (*Prayers and Meditations*, 1785). Il travaille aussi à son *Dictionary of the English Language*. Huit ans de labeur séparent la publication du plan — présenté sans succès à lord Chesterfield en 1747 — de l'ouvrage, qui, en 1755, marque une étape importante de la langue anglaise et va faire autorité pendant plus d'un siècle et assurer la notoriété à son auteur. Bientôt reconnu par le gouvernement et pensionné (1762), Johnson devient vraiment le phare des lettres de son pays. Ami des célébrités du temps, des David Garrick, Joshua Reynolds, Edmund Burke, du dévoué James Boswell (1740-1795), son plus célèbre biographe (*Life of Samuel Johnson*, 1791), d'Oliver Goldsmith, qu'il protège, ses avis font manière d'oracles au club tenant ses assises à la « Turk's Head ». Au faîte de sa gloire, Johnson publie en 1765 l'édition des pièces de Shakespeare, dont la préface constitue un de ses chefs-d'œuvre. Ses jugements, d'une approche essentiellement morale, parfois discutables, mais marqués par le bon sens et l'intelligence, affirment ses qualités littéraires de rigueur, de clarté et de concision. *The False Alarm* (1770), *Thoughts on Falkland's Islands* (1771) témoignent de son activité de pamphlétaire politique. *A Journey to the Western Islands* (1775), sa relation de voyage en Écosse, laisse percer ses préjugés — ici contre les Écossais —, sa perspicacité — quand il met en doute l'authenticité des poèmes d'Ossian — et, bien sûr, son penchant à la réflexion morale. Quant à *Lives of the English Poets* (1777-1781), sa grande œuvre de vieillesse, ne comportant pas moins de cinquante-deux études (Dryden, Pope, Swift, Milton...), tout en conservant les marques essentielles de son talent, il confirme une fois encore sa tendance à trancher sans appel. Et pourtant, un siècle et demi après sa mort, T. S. Eliot peut écrire : « Je considère Johnson comme l'un des trois plus grands critiques en poésie de la littérature anglaise [...] » (*Johnson as Critic and Poet*, 1942). Annonçant bien des tendances du tempérament de l'époque suivante, l'œuvre de Johnson agit comme un fixateur à la couleur intellectuelle et pratique du XIXe s.

D. S.-F.

📖 **M. J. C. Hodgart, *Samuel Johnson and His Times* (Londres, 1962). / B. H. Bronson, *Johnson Agonistes and Other Essays* (Berkeley, 1965).**

Johnson (Lyndon Baines)

Homme d'État américain (près de Stonewall, Texas, 1908 - près d'Austin, Texas, 1973).

Lyndon Baines Johnson est issu d'une famille de fermiers. Ses parents disposaient d'une petite aisance ; son père avait été élu cinq fois à la législature de l'État et connaissait bien Samuel Taliafero Rayburn (1882-1961), le futur speaker de la Chambre des représentants. Le jeune Lyndon ne fit pas de longues études ; s'il les reprit en 1927, ce fut dans un médiocre collège, où il apprit le métier d'enseignant. De sa jeunesse, il devait garder une certaine méfiance, mêlée d'envie, à l'égard des patriciens et des intellectuels du Nord-Est.

Dès 1931, il fait carrière dans les coulisses de la vie politique. Secrétaire d'un « congressman », il séjourne à Washington, noue des contacts étroits avec Rayburn, puis, après 1933, avec l'entourage du président. En 1935, Franklin Roosevelt le nomme directeur pour le Texas de l'Administration nationale de la jeunesse (NYA). L'année suivante, il se présente aux élections législatives, est élu à la Chambre des représentants, où il siège jusqu'en 1948 — avec une interruption en 1941-42, au cours de laquelle il sert dans la marine. Dans cette assemblée, il apparaît comme un « new dealer » convaincu, soucieux d'obtenir des crédits fédéraux pour sa circonscription, partisan d'une vigoureuse politique de défense. Sous la présidence de Truman, il évolue toutefois vers la droite et approuve la loi Taft-Hartley Labor Act en 1947.

Après une première tentative infructueuse en 1941, il est élu au Sénat en 1948 ; il conservera son siège jusqu'à 1961. Il fait partie du Comité des services armés et reproche au président de ne pas mener assez énergiquement la guerre de Corée. En 1951, il est élu « whip » du groupe démocrate, c'est-à-dire chef adjoint ; deux ans plus tard, il accède au poste de « leader ». Les démocrates sont alors en minorité au Sénat. En 1955, la situation change : Johnson devient le « leader » de la majorité. Cette fonction lui confère des responsabilités considérables. Non seulement le « leader » participe à la désignation des membres des comités — et peut ainsi se créer sa clientèle —, mais c'est lui qui tient entre ses mains la réussite ou l'échec des projets de lois. Johnson est persuadé que la Maison-Blanche est la principale source d'initiative législative ; son but sera donc de collaborer avec le président Eisenhower*, même si celui-ci appartient au parti républicain. Cette collaboration donne des résultats. Johnson sait, en effet, charmer, voire cajoler, flatter, récompenser ou punir, rendre des services. Il manie à merveille l'art du compromis. C'est ainsi que, pour faciliter le vote de censure qui va frapper Joseph McCarthy, il souligne combien la conduite du sénateur, plus que son anticommunisme pathologique, déshonore la haute assemblée ; beaucoup manifestent dès lors moins d'hésitation à accorder leur voix. En 1957 et en 1960, Johnson parvient à réconcilier les deux factions de son parti pour faire passer deux lois sur les droits civiques. Dès cette époque, il nourrit de solides ambitions, que sa femme, « lady Bird », entretient. Il a quelques idées politiques : défendre la démocratie, lutter contre la pauvreté, assurer une égalité des chances ; un vibrant patriotisme sous-tend son action ; Johnson éprouve une grande admiration pour Roosevelt.

En 1960, il ne parvient pas, lors de la convention démocrate de Los Angeles, à l'emporter sur John Kennedy*. Toutefois, à la surprise de tous, il accepte d'abandonner son poste important de « leader » pour celui de vice-président — que l'on considère généralement comme une voie de garage. Il reçoit quelques missions en politique étrangère et intérieure, mais le régime présidentiel lui interdit de se faire trop d'illusions sur son rôle. Pour lui, ce sont des années de frustration.

L'assassinat de Kennedy, le 22 novembre 1963, le pousse soudainement au premier rang. Mais sa position est délicate. Les milieux libéraux se méfient de lui ; dans l'entourage de Kennedy, on le traite bien injustement en usurpateur ; tous les Américains ou presque célèbrent la gloire d'un président plus grand mort que vivant. Habilement, Johnson emploie l'année 1964 à réaliser le programme législatif de son prédécesseur ; il fait voter par le Congrès, le 2 juillet, une première loi sur les droits civiques (elle sera complétée en 1965) et l'allégement fiscal qui doit relancer la croissance économique. Aussi remporte-t-il les élections présidentielles avec une majorité qu'aucun candidat n'avait encore atteinte ; la faiblesse et l'extrémisme de son adversaire, Barry Morris Goldwater (né en 1909), ne sont pas étrangers, il est vrai, à ce triomphe.

À partir de 1965, Johnson cesse d'être le légataire ; le peuple l'a choisi pour ses propres mérites. On attend de lui qu'il réalise la « Grande Société », un programme ambitieux de réformes qu'il a évoqué en termes vagues au cours de la campagne électorale. Encore une fois, Johnson réussit là où Kennedy avait échoué : le Congrès accepte d'instituer l'assistance médicale gratuite aux personnes âgées (le Medicare, 1966), d'allouer plus de crédits fédéraux aux écoles, à la santé publique et au budget de l'aide sociale.

Pourtant, le président ne restera pas longtemps populaire. La guerre du Viêt-nam bouleverse complètement la vie politique. Johnson a hérité de son prédécesseur une situation embrouillée ; à son arrivée au pouvoir, 16 000 Américains participent déjà aux combats. Après l'incident, réel ou imaginaire, du golfe du Tonkin (août 1964), Johnson décide de bombarder le Viêtnam du Nord en guise de représailles, puis, en 1965, les bombardements vont devenir systématiques. Les troupes expédiées en Indochine s'accroissent : 180 000 hommes en 1965, 400 000 en 1966, 1 demi-million en 1967. Johnson craint de perdre toute l'Asie du Sud-Est en abandonnant le Viêt-nam du Sud et ne veut pas d'un Munich asiatique ; il espère pousser les communistes à la négociation. Si on lui reproche, du côté des « hawks » (faucons), de ne pas mener une politique assez dure, les « doves » (colombes) se font plus nombreux. Les libéraux, les Noirs, les étudiants abandonnent le président. À partir de la fin de 1967, les manifestations d'hostilité sont telles que le président ne peut plus guère apparaître en

public. L'inflation exerce sur le niveau de vie des Américains des effets sensibles, puis dévastateurs. Pour mettre sur pied la « Grande Société », les moyens commencent à manquer ; les émeutes raciales se multiplient entre 1965 et 1968. À l'étranger, l'anti-américanisme retrouve sa vigueur d'avant 1960 ; l'Europe, dont Johnson ne s'est jamais beaucoup occupé, prend ses distances, et de Gaulle, en 1966, porte à l'O. T. A. N. un coup très dur. Seules les relations avec l'Union soviétique demeurent satisfaisantes ; en 1968 est signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Après la puissante offensive communiste au Sud Viêt-nam de janvier-février 1968, le président Johnson n'est plus soutenu, d'après les sondages, que par un tiers de ses concitoyens ; les autres n'ont aucune confiance en lui, sauf s'il tente d'ouvrir des négociations de paix. C'est pourquoi Johnson annonce, le 31 mars, qu'il arrête les bombardements sur le Viêt-nam du Nord et qu'il ne se représentera pas aux élections de novembre. Avec l'ouverture des pourparlers de Paris, sa popularité augmente sensiblement. Mais ses dernières semaines à la Maison-Blanche lui apportent peu de satisfactions ; le candidat démocrate, Hubert Horacio Humphrey (né en 1911), le libéral devenu vice-président, fait campagne en se détachant le plus possible de Johnson ; il n'en est pas moins battu par Richard Nixon*.

A. K.

▶ *Démocrate (parti) / États-Unis.*

📖 **R. Evans et R. Novak, *Lyndon B. Johnson, the Exercise of Power* (New York, 1966). / A. Steinberg, *Sam Johnson's Boy* (New York, 1968). / E. F. Goldman, *The Tragedy of Lyndon Johnson* (New York, 1969).**

Johnson (Uwe)

Écrivain allemand (Cammin, Poméranie, 1934).

Uwe Johnson a fait une brillante entrée dans les lettres, à l'âge de vingt-cinq ans, avec un roman aussitôt traduit en plusieurs langues et couronné d'un prix européen. C'est qu'il y avait traité, dans un style très personnel et souvent déroutant, d'une question très actuelle, celle de la division de l'Allemagne.

Johnson n'avait encore que dix ans à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Après des études à l'université de Leipzig de 1953 à 1956, il commençait une carrière d'homme de lettres quand, en 1959, il se vit refuser à Berlin-Est le manuscrit de son premier roman. Il s'adressa à un éditeur de l'Ouest, où il vint ensuite s'établir.

Avec lui apparaît ainsi une nouvelle génération d'écrivains, qui succède à celle des romanciers de la guerre et de l'immédiate après-guerre. Pour lui et ses contemporains, l'expérience déterminante aura été celle de la coexistence de deux Allemagnes avec une frontière qui sépare non seulement deux parties d'un pays autrefois uni, mais aussi deux mondes et deux façons de vivre. De part et d'autre, la langue allemande demeure, mais les mots ont un autre arrière-plan, traduisent une autre façon de sentir. Le pays divisé est aussi dédoublé, et les récits de Johnson doivent se lire sur deux plans. Il en résulte un effet de surimpression qui donne à l'écriture comme aux personnages à la fois de la profondeur et une incertitude calculée. Leur vie se poursuit le plus souvent en partie double ; ils pensent volontiers « à ce qu'ils seraient si » ; ils comparent des destins parallèles qui auraient pu être les leurs. Quelques-uns tentent le saut de l'un à l'autre, et certains même l'aller et retour. Dans un roman ainsi conçu, il faut renoncer à toute structure simple, et Johnson, dont c'est probablement l'originalité, a renoncé aussi au style narratif au profit d'un mode d'écriture qui tend à rendre, presque sans médiation, le courant de conscience. Il mêle perceptions et souvenirs, images et projets, ce qui s'entend et ce qui s'invente, ce qui se voit et ce que voient ses personnages, ce qui les fuit et ce qui les poursuit. Son premier roman s'intitulait *Mutmassungen über Jacob* (*Conjectures sur Jacob* ; traduit sous le titre *la Frontière*, 1959). Ce livre ressemble assez au récit d'une enquête sur les causes de la mort d'un cheminot dans une gare de triage, écrasé par une rame de wagons alors qu'il traversait les voies, comme chaque jour, après avoir terminé son service. Nous sommes en novembre 1956. L'accident est-il la seule explication possible ?

Jacob avait été élevé au bord de la Baltique ; son amie d'enfance, un peu plus jeune que lui, Gesine, est passée à l'Ouest et travaille comme secrétaire dans un bureau de l'O. T. A. N. Elle est surveillée par un agent de la sécurité de Berlin-Est qui voudrait aussi intéresser Jacob à son travail, mais Jacob refuse. Brusquement, Gesine revient, poussée par le mal du pays et la solitude où elle vit à l'Ouest. Tous se retrouvent, y compris l'agent secret et un assistant de l'université de Berlin qui rêve de « communisme libéré », pour une longue nuit de discussions au bord de la Baltique. Gesine repart ; Jacob, d'abord revenu à son travail, la rejoint bientôt au bord du Rhin, mais ne peut se résoudre à vivre à l'Ouest. Il revient vers l'Elbe, dans les brouillards de novembre, au milieu des transports de troupes soviétiques en route vers la Hongrie révoltée. À peine est-il revenu que survient l'accident où il meurt : « Étranger dans l'Ouest, il n'était pas non plus chez lui à l'Est. » Il meurt « pour avoir voulu traverser les voies ».

Das dritte Buch über Achim (*l'Impossible Biographie*, 1961) se situe de nouveau dans une « grande ville d'Allemagne moyenne », dans l'Est, mais fait intervenir constamment un journaliste venu de l'Ouest, Karsch, qui s'essaie à écrire une biographie d'Achim T., coureur cycliste très populaire, dont on a fait un député et un symbole de la nouvelle Allemagne communiste. Retracer la vie d'un homme né en 1930 donne l'occasion de revenir sur le « temps des crimes » — où Achim était encore bien jeune, mais où il aurait pu, le cas échéant, dénoncer son père (« c'était l'ordre ») —, sur les misères et les hasards de l'après-guerre, sur l'insurrection ouvrière du 17 juin 1953. Le reporter de l'Ouest, qui s'est promis de dire la vérité, ne sait plus, à la fin, que penser de son « héros » ni, par contrecoup, de lui-même, et il renonce à rédiger son ouvrage. Il l'avait entrepris à la demande de son amie d'enfance, l'actrice Karin, devenue la compagne d'Achim, le « héros sportif ». Le passé pèse trop lourd ; il est encore trop plein d'ambiguïtés pour soutenir le présent, qui demeure, lui aussi, indistinct, fait de « présomptions » entrecroisées dans lesquelles l'homme de bonne volonté est paralysé.

Douze ans après son début, Uwe Johnson est revenu en 1971 à Gesine, la jeune fille amie de Jacob, dans, *Jahrestage. Aus dem Leben der Gesine Cressphal (Anniversaires. Scènes de la vie de Gesine Cressphal)*. Mais Gesine a quitté l'Allemagne de l'Ouest pour aller vivre à New York, où l'auteur a lui-même séjourné. Le livre est fait de notations au jour le jour, entremêlées d'essais, de digressions et de considérations d'actualité. À ce propos, l'auteur a déclaré dans une interview de mars 1972 : « La République démocratique allemande, pour moi, c'est vieux de douze ans ! » Il ajoutait à la même occasion : « Si je suis capable de mettre noir sur blanc par exemple ma première découverte de ce qu'est le pays natal, tel que je l'ai senti, un soir où la lumière baissait déjà, c'est que j'ai quelque part ressenti quelque chose et que j'ai réagi spontanément à quelque chose qui était réel. » Faut-il en conclure que cet attachement aux souvenirs d'enfance ramènera le romancier vers les sujets de ses débuts, où se traduit aussi un souci national de ses compatriotes ?

P. G.

Joinville (Jean, sire de)

Chroniqueur français (v. 1224-1317).

À quatre-vingts ans passés, Joinville, à la prière de Jeanne Ire de Navarre, commença à dicter « un livre des saintes paroles et des bons faiz nostre roy saint Looys ». La jeune reine étant morte en 1305, avant l'accomplissement de cette pieuse tâche, l'ouvrage fut dédié en 1309 à Louis le Hutin, alors roi de Navarre et comte de Champagne. On pourrait s'étonner que Joinville se mît à écrire à un âge aussi avancé et près de quarante années après la mort de son maître. Ce fait prouve que le rayonnement spirituel du roi avait été tel que, sans effort, spontanément et avec amour, un fidèle serviteur s'acquitta presque d'une dette : celui-ci voulut montrer aux générations futures combien la vie du souverain pouvait servir de modèle, si profonde et si édifiante ayant été l'impression qu'il en avait reçue. Appartenant à une excellente noblesse, sénéchal de Champagne après la mort de son père, le sire de Joinville avait participé à la septième croisade (1248-1254) et était devenu l'intime du roi lors du désastre de Mansourah (1250), où l'un et l'autre furent faits prisonniers par les Sarrasins. Après sa libération, il fut le conseiller écouté du prince, qui s'amusait de ses reparties, de sa naïveté et de ses faiblesses, tout en appréciant son franc-parler et son dévouement. À la suite de la croisade fatale de 1270, à laquelle il avait refusé de prendre part, il voua un véritable culte à la mémoire de Louis IX et se fit entendre comme témoin de l'enquête qui précéda la canonisation.

Son histoire de Saint Louis est ainsi d'abord un témoignage. La première partie, assez brève, est consacrée aux enseignements du roi ; l'autre, beaucoup plus longue, à ses grands faits d'armes. Chacune obéit au dessein de montrer que le souverain est un homme à part, qui se distingue de l'humanité moyenne par des vertus chrétiennes

portées au plus haut point, telles la piété, la charité, l'équité, la simplicité. Dans ce tableau, nulle gaucherie, mais l'accent du vrai. Joinville n'hésite pas à parler des mouvements d'humeur de son maître et ne passe pas sous silence le discret humour qui le caractérise. Par-delà la personne royale, le chroniqueur donne la perspective de toute une civilisation, avant tout chrétienne et possédant le sens de l'honneur. Son livre est le reflet d'une époque, la traduction de la prodigieuse vitalité de ce siècle inspiré. En filigrane, constamment sous-jacentes, apparaissent la grandeur et la morale d'un siècle, Joinville ayant eu le sentiment de faire partie d'un temps privilégié et illuminé par la figure d'un être exceptionnel.

Autrement dit, l'œuvre est loin d'être une banale hagiographie. La geste de Saint Louis sert de prétexte à la peinture d'un peuple de croyants et de guerriers. Mais ce qui enlève à cette fresque toute platitude, c'est la présence de son auteur. Car cet auteur est là, à travers toutes les pages. Tout autant que le roi, dont il est l'ombre, on le voit vivre, plein de craintes, d'espoirs, de tentations, d'hésitations, bien souvent conscient de ne pas être à la hauteur du maître qu'il vénère. Cette humanité de Joinville est rassurante au milieu de tant d'exploits, de tant d'élévation. Il est l'image même de la vie, avec ce qu'elle comporte d'incertitudes en face d'un idéal difficile à atteindre.

Avouons aussi que l'homme a bien du talent et qu'il a su mettre au service de ses souvenirs un style et une langue qui ont une particulière saveur. Joinville est un écrivain d'instinct : on a tout dit sur son naturel et sur son ingénuité. Sans doute, il trouve le mot juste, le terme familier et concret ; jamais il ne vise à l'effet, et sa sobriété est remarquable, même lorsqu'il rapporte des événements dramatiques ; sa candeur est désarmante (mais n'est-elle pas feinte ?), sa générosité souriante. Mais ce par quoi il reste singulièrement moderne, c'est par ses dons de coloriste : il est un visuel qui, d'emblée, par de petits traits précis, livre l'expression exacte de ce qu'il a vu. Il a fait entrer l'exotisme et le dépaysement dans notre littérature. Sa narration aisée est celle d'un conteur qui permet au lecteur de rêver aux épisodes qu'il met en scène, aux batailles qu'il décrit. Ce pouvoir de suggestion n'est pas sa moindre qualité.

Et, plus encore peut-être, on reste sensible à cette jeunesse de plume, à cette sympathie pour tout ce qui est humain, qui font que, si l'ouvrage de Joinville a pour l'historien une inappréciable valeur documentaire, il donne également sans austérité une belle leçon de savoir-vivre.

A. M.-B.

Joliot-Curie (Irène et Frédéric)

Ménage de physiciens français : IRÈNE (Paris 1897 - *id.* 1956), et JEAN FRÉDÉRIC (Paris 1900 - *id.* 1958).

Irène Curie

Elle est la fille des célèbres physiciens Pierre et Marie Curie*. Le ménage Curie habite Sceaux, et la jeune fille ne fréquente qu'assez tard le collège Sévigné, mais elle a comme professeurs particuliers sa mère, qui lui enseigne la physique, Paul Langevin*, qui se charge des mathématiques, et Jean Perrin*, de la chimie. Quelle écolière put jamais se targuer de tels maîtres ? Irène commence à peine à fréquenter la faculté des sciences de Paris que survient la Première Guerre mondiale, et elle accompagne sa mère en prenant un poste d'infirmière radiographe. Puis elle passe sa licence ès sciences et devient préparatrice de sa mère à l'Institut du radium.

Elle consacre ses premières recherches à la radioactivité. Dès 1922, elle calcule la vitesse d'émission des rayons alpha du polonium par la méthode de la déviation magnétique. En 1923, elle étudie les conditions d'extraction et de purification du dépôt actif accumulé dans les ampoules ayant contenu du radon. En 1924, elle détermine avec précision la constante radioactive de ce gaz. Enfin, en 1925, elle passe son doctorat avec une thèse sur les rayons alpha du polonium.

Frédéric Joliot

Il est le dernier-né d'une famille de six enfants. Son père, Henri Joliot, d'origine lorraine, qui a, dans sa jeunesse, combattu dans les rangs de la Commune, est établi dans le commerce en gros des calicots. Sa mère, Émilie Roederer, fille d'un chef cuisinier de Napoléon III, est une Alsacienne protestante de conviction républicaine et fort cultivée. Lui-même est un élève moyen au lycée Lakanal, qui se distingue surtout au football, mais lit assidûment Jules Verne et *les Merveilles de la science*. Cependant, un certain goût pour la chimie l'entraîne à l'école Lavoisier, et il est reçu en 1920 à l'École de physique et chimie industrielles de la Ville de Paris ; il en sort ingénieur et major de sa promotion. Après un stage dans une aciérie du grand-duché de Luxembourg, il fait son service militaire.

De retour à la vie civile, il doit choisir une carrière ; la recherche scientifique désintéressée l'attire plus que l'industrie. Il va prendre conseil de son ancien maître P. Langevin, qui lui suggère de devenir le préparateur particulier de Marie Curie à l'Institut du radium. Le voilà donc, à partir de 1925, collaborateur quotidien de l'illustre physicienne, aux côtés de sa fille Irène.

Le ménage Joliot-Curie

Les deux préparateurs travaillent en commun, orientant leur activité vers la physique nucléaire. En 1926, ils décident de se marier, et de cette union leur naîtront deux enfants. Tout en enseignant dans une école d'électricité privée pour gagner sa vie, Frédéric doit terminer son baccalauréat et passer ses certificats de licence pour pouvoir soutenir une thèse de doctorat sur l'électrochimie du polonium (1930). Sa situation matérielle va alors s'améliorer : il est nommé assistant, puis maître de conférences (1935) à la faculté des sciences de Paris. Sa femme devient chef de travaux en 1932.

Pendant cette période, tous deux effectuent de nombreuses recherches sur la structure de l'atome. Comme les Allemands Walther Bothe (1891-1957) et H. Becker viennent de découvrir un rayonnement que son extraordinaire pouvoir de pénétration rend particulièrement mystérieux, ils étudient la projection des noyaux par ce rayonnement, et ce travail sera une étape essentielle dans la découverte du neutron par Chadwick* en 1932. Notons aussi leurs recherches sur l'électron positif, que vient d'identifier Anderson* : en 1932, ils mettent en évidence sa production lorsque des photons de grande énergie traversent la matière ; l'année suivante, ils réalisent le phénomène inverse, l'annihilation simultanée d'un positon et d'un négaton, avec création de deux photons.

La radioactivité artificielle

Mais la découverte qui rend le couple célèbre est celle, en 1934, de la radioactivité artificielle. En soumettant au bombardement de particules alpha des atomes de bore, d'aluminium, de magnésium, ils obtiennent l'isotope 13 de l'azote, l'isotope 30 du phosphore et, simultanément, l'isotope 27 du silicium et l'isotope 28 de l'aluminium. Ces éléments, qui n'existent pas dans la nature, se désintègrent spontanément, avec des périodes plus ou moins longues, en émettant des électrons, positifs ou négatifs. C'est pour cette découverte exceptionnelle, dont dérive une grande part de la physique nucléaire et qui aura des applications innombrables, que ces deux physiciens reçoivent en 1935 le prix Nobel de chimie.

À cette époque, Joliot, qui a toujours été préoccupé par les aspects sociaux de la vie, adhère au parti socialiste S. F. I. O. (1934). Quant à Irène, elle porte un intérêt constant à la promotion intellectuelle et sociale de la femme ; membre du Comité national de l'union des femmes françaises, elle devient en 1936 sous-secrétaire d'État à la recherche scientifique.

En 1937, Joliot est nommé professeur au Collège de France. Il quitte alors l'Institut du radium et fait construire, pour son nouveau laboratoire de chimie nucléaire, le premier cyclotron de l'Europe occidentale. La même année, Irène succède à sa mère comme professeur à la faculté des sciences de Paris. Dès lors, toujours en étroite liaison, c'est chacun dans son propre laboratoire, avec ses propres élèves, qu'ils vont poursuivre leurs travaux.

À la conquête de l'énergie nucléaire

Les expériences de Fermi* donnent une nouvelle orientation à la physique nucléaire. En 1938, l'étude de l'action des neutrons sur les éléments lourds, l'uranium notamment, que mène Irène avec son collaborateur Pavle Savić (né en 1909), est une étape importante vers la découverte du phénomène de fission. Puis, lorsque Otto Hahn* et Fritz Strassmann (né en 1902) ont expliqué ce phénomène, Joliot vient en apporter une preuve physique.

Après quoi, avec Hans von Halban (1908-1964) et Lew Kowarski (né en 1907), auxquels va se joindre Francis Perrin (né en 1901), il étudie les réactions en chaîne et les conditions de réalisation d'une pile atomique à uranium et eau lourde ; cinq brevets sont pris en 1939 et en 1940.

Ces travaux sont arrêtés par l'avance de l'armée allemande ; mais Joliot réussit à faire transporter en Angleterre les documents et les matériaux relatifs à ces recherches. Pendant l'Occupation,

il participe activement à la Résistance ; il est président du Front national et s'inscrit au parti communiste français. À la fin de la guerre, il doit se réfugier dans la clandestinité.

L'après-guerre

En 1945, Frédéric Joliot-Curie est nommé directeur du Centre national de la recherche scientifique ; en 1946, il est le premier haut-commissaire à l'Énergie atomique. Aidé de sa femme, qui est devenue, la même année, directrice de l'Institut du radium et est elle-même commissaire à l'Énergie atomique, il dirige la construction de la première pile atomique française, qui fonctionne en 1948. Mais, en 1950, il est relevé de ses fonctions en raison de son appartenance au parti communiste. Tout en gardant la direction de ses laboratoires, il manifeste en effet une grande activité politique et il est élu président du Conseil mondial de la paix.

Irène est à l'origine des plans du grand centre de physique nucléaire d'Orsay, équipé d'un synchrocyclotron de 160 MeV, mais elle n'en verra pas la réalisation. À sa mort, en 1956, son mari, tout en restant professeur au Collège de France, devient titulaire de la chaire de physique qu'elle occupait à la Sorbonne. Il consacre les deux dernières années de sa vie à la mise en route et au développement du centre d'Orsay.

Comme sa femme, Frédéric Joliot-Curie meurt relativement jeune. Les rayonnements pénétrants auxquels l'un et l'autre ont été trop longtemps exposés pendant leurs expériences ne sont sans doute pas étrangers à ces fins prématurées.

R. T.

▶ *Radioactivité.*

📖 **H. Guillard, *Irène Joliot-Curie* (Bibl. du travail, Cannes, 1958). / L. de Broglie, *Notice sur la vie et l'œuvre de Frédéric Joliot* (Palais de l'Institut, 1960). / F. et I. Joliot-Curie, *Œuvres scientifiques complètes* (P. U. F., 1960). / P. Biquard, *Joliot-Curie* (Seghers, 1961).**

Jolivet (André)

Compositeur français (Paris 1905).

Attiré de bonne heure par la musique, il ne peut vraiment s'y consacrer qu'après l'achèvement d'un enseignement général, ce qui explique une éclosion tardive. Il fait de solides études avec Paul Le Flem, mais c'est le contact d'Edgard Varese, dont il est le seul disciple direct de réelle importance, qui lui permet de se trouver et d'affirmer rapidement une très forte personnalité, qui éclate dès ses premiers ouvrages publiés. Le *Quatuor à cordes* de 1934 (demeuré hélas ! unique dans son catalogue) est la première œuvre française d'une logique atonale conséquente à base dodécaphonique (mais sans esprit de système). L'année suivante, le recueil pour piano *Mana* inaugure l'inspiration incantatoire, l'appel aux forces obscures et puissantes qu'expriment les rites ancestraux, qui deviendront le moteur essentiel de l'humanisme de Jolivet. *Mana*, œuvre d'une prodigieuse nouveauté, impressionne fortement Olivier Messiaen, auquel Jolivet se joint dès 1936 pour fonder, avec Daniel Lesur et Yves Baudrier, et sur l'initiative de ce dernier, le groupe Jeune-France, dont les membres entendent réagir contre l'intellectualisme, la frivolité et le manque d'âme des courants néo-classiques de l'époque. Leur profession de foi, largement humaniste, se résume par le slogan « sincérité, générosité, conscience », que toute la production de Jolivet illustre avec éloquence depuis quarante ans.

Au moment de la Seconde Guerre mondiale, Jolivet s'est acquis la réputation d'un des représentants les plus solides de l'avant-garde musicale. De 1945 à 1959, il est directeur de la musique à la Comédie-Française et, de 1966 à 1970, il dirige une classe de composition au Conservatoire de Paris. Néanmoins, son activité proprement créatrice ne cesse jamais de solliciter l'essentiel de sa vie, et ce sont surtout ses propres œuvres qu'il défend dans le monde entier au pupitre de direction. Son langage musical, reconnaissable entre tous, s'appuie sur une conception très personnelle de la modalité non tonale ou, si l'on préfère, d'une atonalité hiérarchisée par la prédominance de certaines notes pôles. Nombre de ses ouvrages illustrent son génie de la courbe mélodique au souffle expressif et ample, parfaitement capable de se suffire à elle-même, ainsi qu'en témoignent des monodies aussi accomplies que les *Incantations* pour flûte seule ou encore les *Ascèses*, les *Églogues* (alto), etc. Mélodiste de haut vol, Jolivet est également un prodigieux rythmicien, et c'est dans ces deux domaines fondamentaux du chant et du rythme que son idéal d'une musique incantatoire s'incarne le mieux. Jolivet est un artiste profondément religieux, au sens étymologique du mot (*re-ligare* : créer un lien entre Dieu et les hommes, entre ces derniers), ainsi qu'il le souligne lui-même. « Moyen d'exprimer une vision du monde qui est une foi », « nécessité vitale, cosmique », la musique, pour lui, est essentiellement soulevée par le souffle de l'Esprit, et sa vocation cosmique est résumée par le titre admirable d'une des *Incantations* : « Pour une communion sereine de l'être avec le monde ». L'Amour est un moteur essentiel de cette communion, moyen de connaissance et de communication, et c'est le message d'*Épithalame* pour 12 voix mixtes. Tempérament puissant, fauve même, Jolivet excelle dans ses fresques orchestrales *(Danses rituelles, Symphonies)* à manier un orchestre foisonnant et rude, de glaise et de granit, à la fois massif et multiple. Le sens ancestral de la lutte, du jeu-défi, sublimation de l'agressivité sexuelle, se matérialise dans sa prédilection pour le genre du concerto, qu'il cultive avec assiduité depuis qu'en 1947 il consacra le tout premier un concerto aux ondes Martenot. Parmi cette douzaine de partitions, d'une étonnante diversité, on trouve des pages sauvages et agressives (concerto pour piano, objet d'un scandale mémorable lors de sa création à Strasbourg en 1951), d'autres légères et plaisantes (concertino pour trompette, concerto pour basson), d'autres encore lyriques et intimes (concerto pour harpe). Les œuvres plus récentes, en particulier les deux admirables concertos pour violoncelle (le premier instrument dont il joua lui-même), témoignent d'un approfondissement de l'expression, qui se fait fraternelle et grave davantage encore qu'auparavant.

On a bien sommairement schématisé l'évolution de Jolivet en définissant une période « fauve » (jusque vers 1940), puis, pendant la guerre, une période de dépouillement modal et de simplification, à quoi aurait succédé une période de synthèse. En réalité, sa production illustre la permanence de courants parallèles d'inspiration, dont le caractère conditionne tout naturellement celui du langage : si la grande et émouvante fresque de l'oratorio *la Vérité de Jeanne* (1956) retrouve la simplicité directe de réussites désormais classiques, comme la *Suite liturgique* (1942), la violence abrupte et l'audace de la première sonate pour piano (1945) ne le cèdent en rien à celles des *Danses rituelles*. Au sein de ce catalogue si varié, englobant tous les genres, de l'opéra et du ballet aux petites pièces didactiques, bien des réussites encore seraient à citer, en particulier les œuvres pour petite formation instrumentale et celles où Jolivet intègre avec une grande originalité la percussion au dialogue concertant (*Suite en concert* pour flûte, *Heptade* pour trompette). Insensible aux fluctuations rapides de la mode, Jolivet demeure fidèle à lui-même, tout en évoluant de manière lucide et féconde. Son œuvre prête à l'école française contemporaine une dimension de générosité et de force irremplaçable.

Les œuvres principales de Jolivet

- **Orchestre** : 3 symphonies (1953, 1959, 1964) ; *Cosmogonie* (1938) ; *Cinq Danses rituelles* (1939) ; *Symphonie de danses* (1940) ; *Suite delphique* (1943) ; *Psyché* (1946) ; *Suite transocéane* (1955) ; *Suite française* (1957) ; *Adagio* pour cordes (1960) ; symphonie pour cordes (1961).
- **Concertos** : pour ondes Martenot (1947) ; pour trompette (n° 1, *Concertino*, 1948 ; n° 2, 1954) ; pour flûte (n° 1, 1949 ; n° 2, *Suite en concert* avec percussion, 1965) ; pour piano (1951) ; pour harpe (1952) ; pour basson (1954) ; pour percussion (1958) ; pour violoncelle (n° 1, 1962 ; n° 2, avec cordes, 1966) ; pour soprano (*Songe à nouveau rêvé*, 1970) ; pour violon (1972).
- **Musique vocale** : *Messe pour le jour de la paix* (1940) ; *les Trois Complaintes du soldat* (1940) ; *Poèmes intimes* (1944) ; *Épithalame* pour 12 voix mixtes (1953) ; *la Vérité de Jeanne*, oratorio (1956) ; *Messe « Uxor tua »* (1962) ; *Madrigal* (1963) ; *le Cœur de la matière*, cantate (1965).
- **Théâtre** : *Dolorès, ou le Miracle de la femme laide*, opéra-bouffe (1942) ; *Guignol et Pandore*, ballet (1943) ; *Ariadne*, ballet (1964).
- **Musique de chambre** : quatuor à cordes (1934) ; *Suite liturgique* (1942) ; *Pastorales de Noël* (1943) ; *Chant de Linos* (1944) ; *Sérénade* avec hautbois principal (1945) ; *Rhapsodie à sept* (1957) ; sonate pour flûte et piano (1958) ; *Douze Inventions pour douze instruments* (1966) ; *Controversia* pour hautbois et harpe (1968) ; *Cérémonial* pour 6 percussionnistes (1968) ; *Arioso barocco* pour trompette et orgue (1968) ; *Heptade* pour trompette et percussion (1971).
- **Instruments solistes.** Piano : *Mana* (1935) ; 2 sonates (1945, 1957). Orgue : *Hymne à l'Univers* (1961) ; *Mandala* (1969). Flûte : *Cinq Incantations* (1936) ; *Ascèses* (1967). Violon : *Suite rhapsodique* (1965) ; Alto : *5 Églogues* (1967). Violoncelle : *Suite en concert* (1965).

H. H.

📖 **Numéro spécial de la revue *Zodiaque* (la Pierre-qui-Vire, 1957). / S. Demarquez, *André Jolivet* (Éd. Ventadour, 1958). / J. Roy, *Musique française* (Nouv. éd. Debresse, 1962). / *A. Jolivet. Catalogue des œuvres, précédé d'une notice biographique* (Billaudot, 1968).**

Jones (Inigo)

Architecte anglais (Londres 1573 - *id.* 1652).

Adaptation originale du « palladianisme », l'œuvre d'Inigo Jones dépasse son temps pour orienter de façon décisive le néo-classicisme dans sa phase préliminaire ; par là, son influence sur l'architecture des XVIIIe et XIXe s. peut être considérée comme de premier plan.

Les débuts d'Inigo Jones sont obscurs ; d'abord peintre, Jones va en Italie et s'intéresse au théâtre, ce qui lui permet, à son retour, de participer aux divertissements de la Cour, d'organiser les décors dits « à changement » et aussi ceux des « masques », divertissements musicaux à sujet mythologique ou allégorique mis à la mode sous Henri VIII. Une fructueuse collaboration avec le grand dramaturge Ben Jonson et de précieuses relations en résultent. En 1613, Jones accompagne le comte d'Arundel à Rome, se passionne pour l'architecture — déjà, en 1608, il avait élevé une Bourse sur le Strand, à Londres —, va à Vicence et à Venise, où il s'entretient avec Vincenzo Scamozzi (1552-1616). Cette rencontre avec le disciple de Palladio* est décisive pour lui, déjà en possession des ouvrages du maître ; à quarante ans, Jones devient un palladien convaincu.

Nommé inspecteur des résidences royales — charge qu'il conservera plus de trente ans —, il élève la maison de la Reine (Anne) à Greenwich, où le parti pris d'horizontalité, accentué par l'absence de fronton, accuse la recherche d'un volume simple (à l'origine en deux parties réunies par un pont : 1616 et 1629-1635). Pour le palais de Whitehall à Londres, il construit en pierre la fameuse Salle de banquets (1619-1622), combinaison de la basilique et du *hall* anglais, avec façade à ordres superposés. Pour Whitehall encore, mais vingt ans plus tard, il établira un immense projet où le souvenir des Tuileries se mêle aux réminiscences italiennes.

En dépit des circonstances peu favorables, il a eu à s'occuper d'édifices religieux. De 1633 à 1640, il traite la façade de l'ancienne cathédrale Saint Paul en baroque romain ; cependant, lorsqu'en prévision d'une reine catholique il avait élevé au palais Saint James la chapelle de la Reine (1623-1627), c'était en partant d'un modèle palladien très simple. Autrement intéressante serait l'église protestante de Covent Garden, bâtie en 1630 et incendiée en 1795, car Jones s'y était appliqué à reconstituer le dorique toscan de Vitruve* dans un cadre de maisons uniformes sur arcades.

Premier artiste anglais entré dans la légende, Jones aurait élevé de nombreuses demeures privées ; très peu sont, en réalité, de sa main. On regrette la disparition de la résidence du prince Charles à Newmarket, dont les dessins nous montrent en 1619 l'élimination des ordres, la réduction du corps central au tiers de la façade et l'importance donnée au toit, toutes caractéristiques qui domineront jusqu'à la fin du siècle. À Stoke Bruerne park (Northamptonshire), Jones a aidé sir Francis Crane à réaliser un type nouveau de plan, où des pavillons sont reliés à un corps central par des ailes courbes. À Wilton house (Wiltshire), la recherche des volumes (salles dites « cube » et « double cube ») est caractéristique.

Sans concurrent véritable, Inigo Jones avait pu s'imposer facilement ; seule la guerre civile devait interrompre sa carrière et assombrir sa fin. Après lui, le baroque triomphe pour un demi-siècle, jusqu'au jour où un nouvel équilibre politique rend possible le retour du palladianisme. Cette phase, qui coïncide avec l'action menée contre le baroque en Italie même, débute par la publication, de 1715 à 1725, du *Vitruvius britannicus*, où Colin Campbell († 1729) fait une large part aux réalisations et aux projets de Jones ; elle aboutira vers le milieu du siècle à un néo-classicisme où, en dépit des courants divers, prévaudront la pensée de Palladio et celle de son disciple anglais.

H. P.

J. A. Gotch, *Inigo Jones* (Londres, 1928). / J. Summerson, *Inigo Jones* (Harmondsworth, 1966). / M. T. Jones-Davies, *Inigo Jones, Ben Jonson et le Masque* (Didier, 1967).

Jongkind (Johan Barthold)

Peintre néerlandais (Lattrop, province d'Overijssel, 1819 - Saint-Égrève, 1891).

Fils d'un petit fonctionnaire et destiné par ses parents à entrer à son tour

Le Pont de Lesdiguières. 1883. (Musée du Louvre, cabinet des Dessins.)



Lauros-Giraudon

dans l'Administration, il manifesta d'abord une vocation de marin, puis un goût passionné pour le dessin. Contre la volonté de sa mère, devenue veuve en 1836, il alla se faire admettre à l'académie de La Haye. Il y eut pour professeur Andreas Schelfhout (1787-1870), peintre de paysages, de marines, bon aquarelliste, admirateur et ami d'Eugène Isabey (1804-1886), auquel il s'empressa de présenter son brillant élève ; celui-ci, grâce à la bourse royale que l'un et l'autre s'employèrent à lui faire obtenir, put venir, en 1846, continuer ses études à Paris.

Cédant aux impulsions d'un tempérament outrancier, il se livra dès cette époque à des excès de boisson ; il lui fut également reproché le type de ses fréquentations féminines. Ses compatriotes avertis du scandale, il sera bientôt privé de sa pension et vivra durant une quinzaine d'années dans le désordre et la misère, ce que reflètent les inégalités de son abondante production.

Il était capable de brosser, en habile artisan, de petits tableaux conçus pour plaire à une clientèle hostile au paysage pur, mais facilement touchée par des vues de nature augmentées d'un sujet de genre : clair de lune sur le port ; pittoresque du vieux Paris ; patineurs animant le miroitement d'une étendue glacée, etc. Mais il lui arrivait aussi — et il en aura de plus en plus le loisir — de traduire spontanément, par des notations d'une impérieuse économie, au crayon et à l'aquarelle, les spectacles du réel par tous les temps, à toutes les heures du jour. Ce fut ainsi que, d'instinct, sans avoir jamais tenu le moindre propos théorique, il préluda à l'impressionnisme*, voire au divisionnisme en des peintures exécutées à l'atelier, mais gardant la vivacité de la sensation préalable.

En 1848, il expose au Salon libre. Il obtient une médaille à celui de 1852, mais, en pleine déroute physique et morale, ne peut subsister que grâce au secours de ses amis français, qui le font admettre à côté d'eux aux Salons de 1855 et de 1857. Alors qu'il était retourné dans son pays natal, le peintre Adolphe Félix Cals, au nom de ceux-ci, vient le décider à rejoindre Paris. Refusé au Salon de 1861, Jongkind participe en 1863 au Salon des refusés, où celle qui deviendra pour lui une compagne providentielle, sa compatriote Mme Fesser, expose à côté de lui. Il ne se livrera plus, désormais, que de loin en loin aux imprudences qui le font d'ores et déjà souffrir de troubles de la vue et de la raison.

Louange par J. A. Castagnary, remarqué par Philippe Burty, il connaît enfin le succès ainsi que la sécurité matérielle. À Honfleur, il se lie d'amitié avec Eugène Boudin* ; Monet* lui demande des conseils. Baudelaire s'éprend de ses eaux-fortes, magistralement expressives de l'essentiel ; Edmond de Goncourt, qui lui rend visite, trace de lui ce sympathique portrait : « Figurez-vous un grand diable de blond, aux yeux bleus, du bleu de la faïence de Delft, à la bouche aux coins tombants, peignant en gilet de tricot et coiffé d'un chapeau de marin hollandais. » Et il ajoutera plus tard, en 1882 : « Une chose me frappe, c'est l'influence de Jongkind. Tout le paysage [...] » Atteint de la manie de la persécution, il est soigné en vain, en 1889, à l'asile d'aliénés de Saint-Égrève.

M. G.

E. Moreau-Nélaton, *Jongkind raconté par lui-même* (Laurens, 1918). / P. Signac, *Jongkind* (Crès, 1927). / P. Colin, *Jongkind* (Rieder, 1931). / C. Roger-Marx, *Jongkind* (Crès, 1923).

Jonson (Ben)

▶ ÉLISABÉTHAIN *(théâtre).*

Jordaens (Jacob)

Peintre flamand (Anvers 1593 - *id.* 1678).

[...] intimes » et des « tableaux de conversation » qui va d'abord s'imposer à lui au travers d'une inspiration et d'un contexte flamands. Le *Groupe de famille* (1616) du musée de Kassel, qui représente l'artiste avec sa femme et son beau-père, et l'*Adoration des bergers* (1618) du musée de Stockholm témoignent de cette influence. *Les Quatre Évangélistes* (musée du Louvre), que l'on situe généralement entre 1620 et 1625, est une de ses premières œuvres marquantes ; la figure de saint Jean, drapé de blanc, s'y oppose aux visages burinés et cuivrés des trois autres personnages. L'artiste, ici, se montre non seulement un grand coloriste, mais aussi un homme tourné vers le peuple flamand, vers ses travailleurs dont il peint les doigts noueux et



Lauros-Giraudon

Les Quatre Evangélistes. Vers 1620-1625. (Musée du Louvre.)

tin guérissant un possédé des musées de Bruxelles ; sujets mythologiques, comme *l'Enfance de Jupiter* (Louvre) ou *Ariane et Bacchus* (musée de Dresde).

D'autres thèmes souvent repris, comme *le Satyre et le paysan* — la répétition est une des caractéristiques du peintre —, s'ils conservent une grande jovialité, marquent néanmoins une inspiration déclinante. C'est pourtant bien dans la truculence populaire, lorsqu'il se plonge dans l'atmosphère pittoresque des familles flamandes, que Jordaens s'accomplit. Rien ne le manifeste mieux que *Le roi boit*, dans ses multiples versions, joyeuse scène de banquet à l'occasion de l'Épiphanie.

Ce peintre de l'exubérance flamande — plutôt que du baroque —, s'il va curieusement se convertir au calvinisme, n'en continuera pas moins à traiter des sujets d'inspiration catholique. Il saura aussi se faire apprécier comme décorateur ; artiste « heureux », il reçoit de nombreuses commandes. Après une collaboration avec Rubens, en 1635, pour la décoration de la ville d'Anvers à l'occasion de l'entrée du cardinal-infant Ferdinand, il travaille pour la cour de Suède et pour celle d'Angleterre, où Charles Ier lui confie en 1641 le décor d'un salon de la maison de la Reine à Greenwich. En 1650-1652, il peint son célèbre *Triomphe de Frédéric-Henri de Nassau* à la maison au Bois, près de La Haye. Le palais du Luxembourg, à Paris, conserve quelques-unes des décorations qu'il avait réalisées pour sa propre maison à Anvers.

À ces multiples succès, Jordaens aurait pu ajouter celui d'être un grand portraitiste, comme en témoignent certaines toiles des musées du Louvre et de Bruxelles, mais il semble n'avoir montré que peu d'enthousiasme pour ce genre de travail. Maître alternant les réussites avec des œuvres de moindre intérêt, il n'aura pas véritablement de disciples : il est le dernier représentant de ce siècle d'opulence et de dynamisme.

M. P.

A. Stubbe, *Jocob Jordaens en de Barok* (Anvers, 1948). / L. Van Puyvelde, *Jordaens* (Elsevier, Bruxelles, 1955). / R. A. d'Hulst, *De tekeningen van Jacob Jordaens* (Anvers, 1956).

Jordan (Camille)

Mathématicien français (Lyon 1838 - Paris 1922).

Fils d'un ingénieur des Ponts et Chaussées et de la sœur du peintre Pierre Puvis de Chavannes, Jordan fait ses premières études au collège d'Oullins et prépare au lycée de Lyon le concours d'entrée à l'École polytechnique. Reçu premier en 1855, il en sort second et opte pour le corps des Mines. Affecté en 1861 à quelques postes de province, puis appelé à Paris en 1867, il est nommé en 1873 examinateur des élèves de l'École polytechnique pour l'analyse. En 1876, il y succède à Charles Hermite* dans la chaire d'analyse. Suppléant d'Alfred Serret (1819-1885) au Collège de France en 1875, il y succède en 1883, comme professeur, à Joseph Liouville (1809-1882). Mis à la retraite comme ingénieur en chef des Mines en 1885, il prend la direction du *Journal de mathématiques* fondé par Liouville. Suppléé au Collège de France en 1904 par Georges Humbert (1859-1921), il prend en 1912 sa retraite de professeur.

Un de ses premiers Mémoires, de 1865, porte sur les symétries des polyèdres, et son *Mémoire sur les Groupes de mouvement* (1867) se rattache directement aux études cristallographiques d'Auguste Bravais (1811-1863). Ces premiers travaux, que complètent, entre autres, en 1865 et en 1869, deux *Commentaires sur le Mémoire de Galois*, montrent la direction de ses recherches. « C'est, écrira-t-il, la lecture assidue du cours d'algèbre supérieure d'Alfred Serret qui m'a initié à l'algèbre et m'a inspiré le désir de contribuer à ses progrès. »

En 1870, Jordan donne son monumental *Traité des substitutions et des équations algébriques*, qui plonge dans l'admiration deux jeunes chercheurs étrangers de passage à Paris, Sophus Lie (1842-1899) et Felix Klein (1849-1925). Son rôle dans le développement de la théorie des groupes est de premier plan. C'est sur l'ensemble de son œuvre algébrique, où, s'appuyant sur la notion de groupe, il complète les œuvres de Niels Abel* et d'Évariste Galois*, et développe la théorie des formes, qu'est d'abord fondée sa renommée. Mais il ouvre d'autre part des voies toutes nouvelles. Suivant l'exemple de Galois, il a utilisé presque uniquement les raisonnements synthétiques, en minimisant les calculs le plus possible. Aussi a-t-il osé aborder bien des problèmes rejetés jusque-là hors des mathématiques. Il se demande ce qu'est une aire, un volume, une intégrale, la longueur d'un arc de courbe. Il se demande même ce qu'est une courbe ou un domaine ; d'où l'apparition des *courbes de Jordan*. Ce sont les applications bicontinues du segment [0 1] dans le plan affine. Une courbe de Jordan est fermée si 0 et 1 ont la même image. Précisant ainsi des intuitions « évidentes », celui-ci démontre que, si une telle courbe est sans point double, elle partage le plan en deux régions.

Pour l'étude des intégrales, il s'attaque à la notion de mesure des ensembles de points. Cette mesure sera d'ailleurs vite remplacée par celle d'Émile Borel*. Ces recherches commencent l'édification d'une théorie de la variable réelle, où s'illustrera son disciple et biographe Henri Lebesgue*. (Acad. des sc., 1881.)

J. I.

Jordanie

En ar. AL-MAMLAKA AL-HĀCHIMIYYA AL-URDUNIYYA, État de l'Asie occidentale. Capit. *'Ammān**.

Superficie	97 700 km²
Population	2 317 000 hab.
Densité	22 hab. au km²
Nature de l'État	royaume
Langue	arabe
Religion	islām

Géographie physique

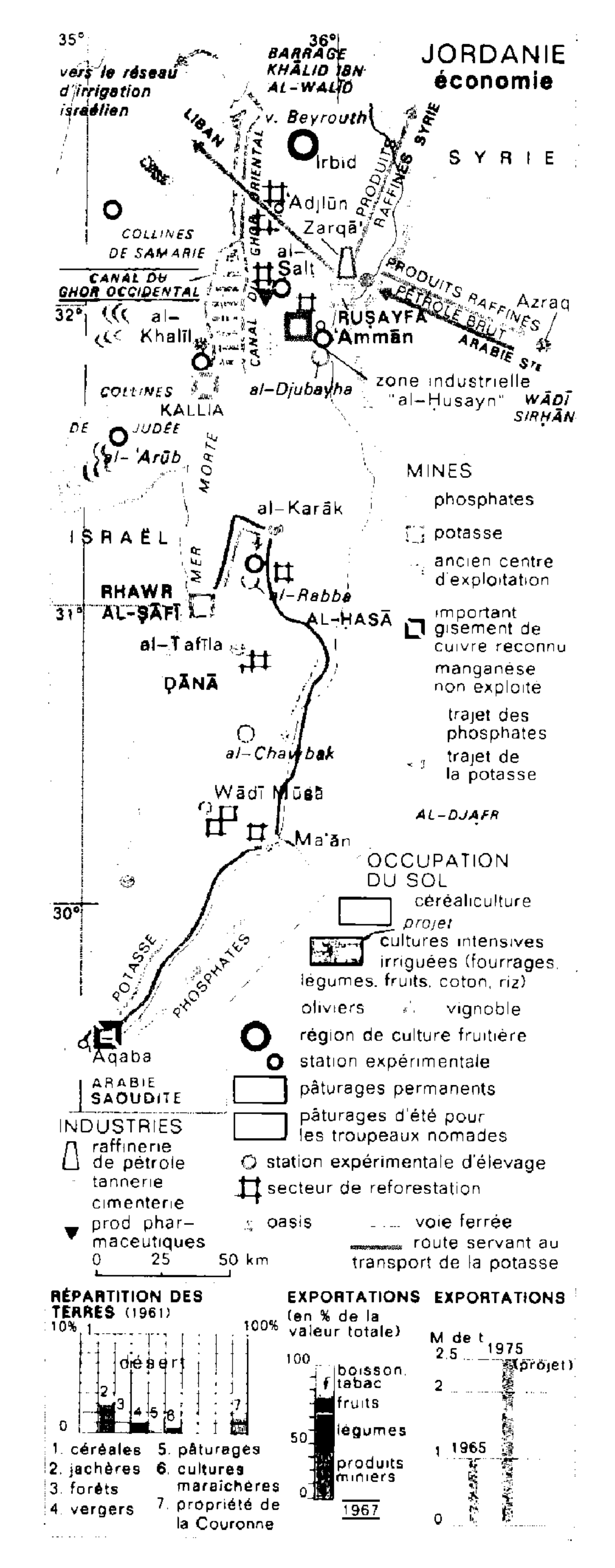
V. Moyen-Orient.

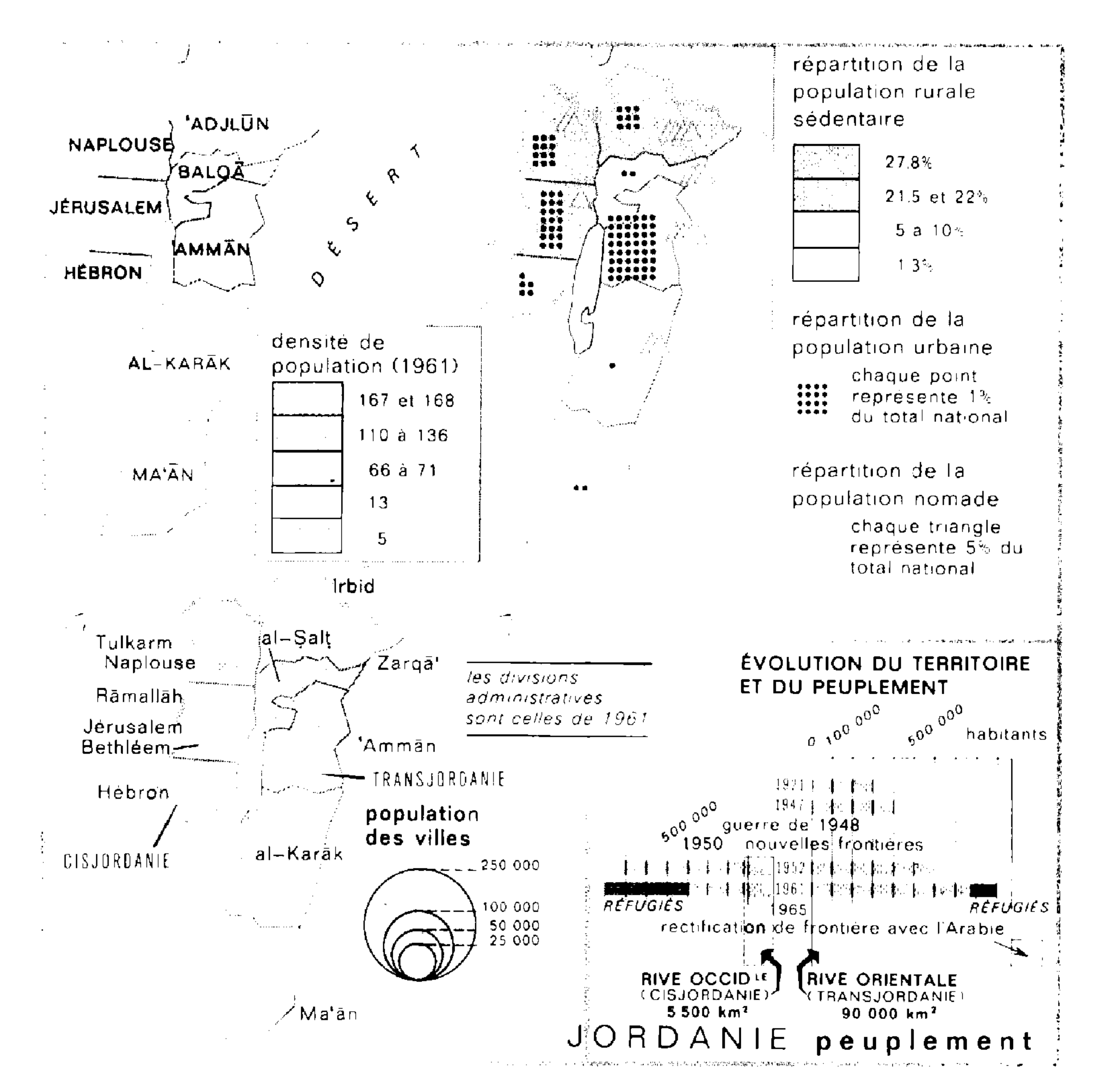
L'état jordanien

Le royaume hāchémite de Jordanie est une création composite qui associe, sur la base des lignes du cessez-le-feu lors de la guerre de naissance de l'État d'Israël en 1948, deux éléments profondément dissemblables, l'émirat de Transjordanie et la partie restée arabe de la Palestine.

Bien que sa dynastie, originaire des villes du Hedjaz, soit d'essence citadine, la Transjordanie, à l'est du Jourdain, comprenant, avec le revers cultivable du plateau de Transjordanie, une grande partie du désert syrien, était essentiellement un État bédouin, né de la volonté de la Grande-Bretagne d'assurer après la Première Guerre mondiale un domaine à l'un de ses plus fidèles clients, l'émir Abdullah, et en même temps de soustraire la partie septentrionale du désert à l'emprise saoudienne. Marche-frontière du mandat britannique de Palestine en face du royaume wahhābite, déjà intégré dans l'orbite du monde sédentaire levantin, l'émirat transjordanien n'en apparaissait pas moins comme comparable, par bien des points, aux traditionnelles principautés bédouines du désert. Les nomades, plus ou moins fixés, constituaient le quart de la population, et c'est parmi eux que se recrutait la Légion arabe, instrument principal du pouvoir et base militaire du pays. À la veille de la partition de la Palestine, la Transjordanie était typiquement un État bédouin au stade d'urbanisation et de sédentarisation progressives, où la prééminence sociale des chefs de tribus se conjuguait avec le développement de la sécurité et de la fixation.

Cet équilibre a été brutalement rompu par la situation créée par le partage de la Palestine, avec l'intégration d'une partie cisjordanienne au nouvel État et l'afflux de réfugiés provenant de la partie israélienne. La structure démographique a été profondément modifiée. La population transjordanienne d'origine compte désormais pour le tiers environ, la population cisjordanienne restée sur place pour un autre tiers, et la population déplacée de la partie israélienne pour le dernier tiers. Environ 55 p. 100 de la population se trouvaient dans la partie cisjordanienne, et 45 p. 100 dans la partie transjordanienne. Des tensions consi-





dérables, liées notamment à la forte proportion de réfugiés, ont été ainsi créées, et la dynastie a dû chercher plus que jamais dans le support bédouin les fondements de son autorité, tandis que la part réelle des nomades devenait minime (moins du dixième au total).

L'économie

L'agriculture reste l'activité principale et ne dépasse guère le cadre de la subsistance quotidienne. Dans la partie cisjordanienne domine l'arboriculture de type méditerranéen (olivier, vignoble, figuier). Le revers du plateau transjordanien est essentiellement une région d'agriculture céréalière pluviale. Des cultures maraîchères et des plantations (bananiers, agrumes) se sont développées dans le fond de la dépression du Jourdain à la faveur des irrigations du Ghor (Rhawr) oriental (12 000 ha). La seule culture industrielle est le tabac, pratiquée dans la région d'al-Ṣalt, en Transjordanie.

La seule ressource minière de quelque importance est constituée par les phosphates, répartis en plusieurs gisements dans le nord du plateau transjordanien, dont la production dépasse 0,9 Mt.

Le commerce extérieur se fait, en période normale, essentiellement avec la Syrie, à laquelle la Jordanie vend pratiquement tous ses produits agricoles (légumes et fruits) et pastoraux (laine et peaux). Seuls les phosphates font l'objet d'une exportation notable outre-mer. La partition de la Palestine a considérablement compliqué les relations avec l'extérieur. Celles-ci se font essentiellement par l'intermédiaire des ports libanais (Beyrouth) et syrien (Lattaquié), du moins en période normale. Les difficultés politiques avec la Syrie ont conduit le gouvernement jordanien à développer au maximum le port d''Aqaba, sur la mer Rouge, seule voie d'accès indépendante du pays.

Cette économie de type très primitif a encore été profondément perturbée par la guerre de 1967 et l'occupation par les Israéliens de la partie cisjordanienne du pays. Un nouvel afflux considérable de réfugiés et la disparition parallèle des ressources agricoles de la Cisjordanie, partie la plus riche du pays, ont totalement déséquilibré les finances du pays, qui ne peut plus subsister qu'avec des subsides massifs de l'extérieur, et notamment des autres pays arabes (Koweït, Arabie Saoudite).

X. P.

L'histoire

Les débuts

La Transjordanie est enlevée à l'Empire ottoman, durant la Première Guerre mondiale, par la Grande-Bretagne, qui y établit son mandat et confie au mois de mars 1921 l'administration à l'émir Abdullah ('Abd Allāh [1882-1951]), fils de son allié Ḥusayn, le chérif de La Mecque. Territoire en grande partie désertique, peuplé essentiellement de Bédouins, la région présente pour l'Angleterre un grand intérêt politique et stratégique au Proche-Orient. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle constituera une base importante, à partir de laquelle les forces alliées lanceront leur offensive contre les Allemands pour éviter que certains pays comme l'Iraq ne tombent sous l'influence de l'Axe.

Dès 1921, les Anglais organisent parmi la population bédouine une importance force locale, la Légion arabe, qui représente encore aujourd'hui l'épine dorsale du régime hâchémite. Dirigée par des officiers britanniques — F. G. Peake (1921-1939) et Glubb pacha (1939-1956) —, la Légion arabe constitue entre les mains de la Grande-Bretagne une force sûre, qu'elle utilise au besoin pour renforcer sa position dans la région. Au surplus, l'émir Abdullah n'est pas opposé à la domination britannique ; sa vie durant, il travaille à consolider les intérêts anglais au Proche-Orient. Sûre de ce partenaire idéal, la Grande-Bretagne accepte, le 22 mars 1946, de renoncer à son mandat sur la Transjordanie. Le pays s'érige alors en royaume, et l'émir Abdullah est proclamé roi.

Très vite, celui-ci manifeste son désir d'agrandir son royaume. Il exploite la guerre de Palestine (mai 1948 - avr. 1949) pour annexer la vieille ville de Jérusalem et la rive occidentale du Jourdain. La Palestine est alors partagée entre sionistes et Arabes, et la Transjordanie devient le 24 janvier 1949 le royaume de Jordanie. Mais cette annexion d'une partie du territoire palestinien va engendrer pour le régime hâchémite de redoutables difficultés.

Jusqu'en 1948 la Légion arabe constitue la principale force du royaume. Organisée par les Anglais, qui assureront directement son contrôle jusqu'en 1956, cette armée parvient à établir la sécurité parmi la population bédouine et favorise ainsi une certaine stabilité politique au profit des Hâchémites.

Au lendemain de la guerre de Palestine, les contradictions du royaume hâchémite, jusque-là mineures, deviennent critiques. Une deuxième force apparaît alors sur la scène politique. Elle est constituée essentiellement par les Palestiniens, ceux de Jérusalem et de Cisjordanie, mais surtout ceux qui, chassés de leur territoire, vivent sous des tentes, dans des conditions extrêmement difficiles.

Les Palestiniens, et notamment les réfugiés, qui représentent plus de 700 000 habitants, constituent un terrain d'élection pour l'idéologie nationaliste. Ils sont hostiles au roi Abdullah, qu'ils accusent d'annexer, de connivence avec les Israéliens, une partie de leur pays et de faire le jeu de la Grande-Bretagne, considérée depuis la Déclaration Balfour de 1917 (qui reconnaît aux Juifs le droit de fonder un foyer national en Palestine) comme la principale responsable de leurs malheurs. Les Hâchémites doivent compter avec cette force, d'autant plus que les Palestiniens forment la plus grande partie de la population de leur royaume.

L'histoire de la Jordanie est alors déterminée par la confrontation des deux principales forces : la Légion arabe, principal appui du régime, dirigée, puis soutenue par les puissances anglo-saxonnes, et une bonne partie des Palestiniens, appuyés par le courant nationaliste arabe.

Les Hâchémites modèlent désormais leur politique en fonction du rapport de forces à l'échelle nationale et internationale. Suivant la conjoncture, ils s'appuient sur l'armée pour mater le courant nationaliste ou font des concessions à ce mouvement, animé essentiellement par les Palestiniens.

L'avènement de Ḥusayn

Les Palestiniens manifestent leur hostilité au régime hâchémite en assassinant le 20 juillet 1951 à Jérusalem le roi Abdullah, considéré comme un traître à la cause palestinienne et arabe. Son fils Ṭalāl lui succède à la tête du royaume. Mais, de santé délicate, il est écarté en octobre 1952 au profit de Ḥusayn (né en 1935).

Fils aîné de Ṭalāl, le jeune roi, alors âgé de dix-sept ans, hérite d'une situation extrêmement difficile. Il a lui-même assisté à l'assassinat de son grand-père Abdullah et connaît la détermination des Palestiniens. Il sait donc que son régime est perpétuellement menacé par le courant nationaliste. Pour protéger son trône, il s'appuie davantage sur la Grande-Bretagne. Cette politique accroît l'hostilité des nationalistes, devenus plus virulents après le coup d'État du 22-23 juillet 1952 en Égypte et l'avènement de Nasser. Les manifestations et les tentatives de coup d'État contre les Hâchémites se multiplient notamment en 1954 et en 1956. Devant la détérioration de la situation, Ḥusayn est acculé à faire des concessions au courant nationaliste.

Au demeurant, le rapport de forces au Proche-Orient se modifie, depuis l'avènement de Nasser, au profit des nationalistes. Une violente campagne est engagée à partir de l'Égypte contre

les régimes conservateurs et les puissances impérialistes. Pour faire face à ce mouvement, qui risque fort de mettre en cause ses intérêts dans la région, la Grande-Bretagne donne naissance, avec l'appui des États-Unis, au pacte de Bagdad (1955).

Ḥusayn évite cependant de s'engager, à l'instar de son cousin le roi d'Iraq, dans ce pacte militaire. L'alliance avec l'Angleterre ne peut, en effet, qu'aggraver la situation intérieure de la Jordanie et risque même de compromettre l'avenir des Hāchémites dans ce pays. Aussi, le jeune roi préfère-t-il se rapprocher des nationalistes, dont il épouse pour un temps la politique. Il se rapproche de l'Égypte nassérienne. Un accord militaire est conclu avec Nasser, et le général Glubb pacha, chef de la Légion arabe depuis 1939, est invité, au mois de mars 1956, à quitter la Jordanie. Mais l'affaire de Suez (1956) vient renforcer le nationalisme arabe et imposer Nasser comme leader de ce mouvement. L'emprise des nationalistes se fait alors sentir plus lourdement, et Ḥusayn craint d'être débordé par un courant qui risque de mettre en cause les fondements mêmes de son régime. Pour parer à ce danger, il dissout le Parlement et écarte de son gouvernement et de son administration les éléments nassériens. Devant le déclenchement d'une grève générale en 1957, il fait appel, pour rétablir l'ordre, à sa fidèle armée de Bédouins, la Légion arabe. Parallèlement, il exige le départ des troupes syriennes stationnées en Jordanie depuis la guerre israélo-arabe et se rapproche des régimes conservateurs d'Iraq et d'Arabie Saoudite, en butte à l'hostilité, eux aussi, du courant nationaliste.

Cette politique rencontre la faveur des puissances anglo-saxonnes, auprès desquelles Ḥusayn cherche des appuis pour assurer la protection de son régime. La Grande-Bretagne fournit de nouveau à la Jordanie une aide financière, qu'elle avait suspendue depuis son éviction, en 1956, des bases aériennes qu'elle tenait dans le pays. Cette aide est d'autant plus nécessaire au royaume hāchémite que les versements arabes qui devaient la remplacer ne sont pas toujours honorés. Ḥusayn fait également appel aux États-Unis pour renflouer une situation économique précaire.

Revenu dans l'orbite anglo-saxonne, il doit, une fois de plus, faire face au courant nationaliste, qui remporte avec la proclamation de l'unité syro-égyptienne une grande victoire. Pour riposter à la constitution de la République arabe unie (R. A. U.), il forme avec l'Iraq une confédération hāchémite, appelée l'« Union arabe ». Proclamée le 14 février 1958, cette union disparaîtra le 14 juillet suivant, date de la chute des Hāchémites en Iraq et de l'avènement d'un régime républicain dans ce pays.

Pour éviter d'être emporté, comme son cousin Fayṣāl, par la vague nationaliste et républicaine, Ḥusayn fait appel à la Grande-Bretagne, qui lui expédie les 16-17 juillet 1958 une brigade de parachutistes. La Jordanie apparaît alors comme une base occidentale, et Ḥusayn est dénoncé par les nationalistes auprès de l'opinion publique comme un agent des puissances impérialistes et, par conséquent, comme un traître à la cause palestinienne et arabe.

Mais, une fois le danger écarté, le roi de Jordanie demande au mois d'octobre 1958, pour calmer l'opinion publique et réduire la tension, le départ des troupes britanniques. Ses rapports avec les nationalistes ne sont pas pour autant améliorés. Ils vont même se détériorer davantage, le nationalisme arabe prenant sous l'impulsion de Nasser un caractère quelque peu progressiste. On reproche à Ḥusayn non seulement son inféodation aux puissances impérialistes, mais aussi le maintien du pays dans des structures archaïques et féodales. La lutte contre les Hāchémites vise désormais un double objectif : libérer la Jordanie de l'emprise occidentale pour mieux lutter contre les sionistes et substituer au régime monarchique un régime républicain et socialiste. Aussi, de 1959 à 1967, le roi Ḥusayn doit-il faire face à de nombreux complots menés par les nationalistes. Il est même amené, pour neutraliser ses ennemis politiques, à prendre des mesures draconiennes. Au mois d'avril 1966, il procède à l'arrestation de plusieurs centaines d'opposants. Le 4 juillet suivant, il déjoue un complot fomenté par le Baath jordanien, parti clandestin, dont une centaine de membres sont alors arrêtés. Et, au mois de novembre de la même année, pour faire face à une grève générale et aux manifestations sanglantes menées en Cisjordanie par les Palestiniens, il décide la mobilisation générale, pour une durée de trois mois, des hommes âgés de dix-huit à quarante ans.

Il entreprend par la suite le contrôle de tous les rouages du pays. C'est ainsi qu'il dissout le 22 décembre 1966 la Chambre des députés, dont plusieurs membres ne cachent pas leur sympathie au courant nationaliste. Et, pour avoir une Chambre « introuvable », il confie la préparation des élections à un gouvernement constitué au mois de mars 1967 sous la présidence de son oncle, le chérif Ḥusayn ibn Naṣr. Parallèlement, l'État renforce son contrôle sur la presse, en remplaçant les journaux jordaniens par de nouveaux quotidiens, dont 25 p. 100 des actions appartiennent au gouvernement. Accusant l'organisation de libération de la Palestine (O. L. P.) d'être à l'origine de tous les troubles, le roi Ḥusayn lui ferme son bureau à Jérusalem et lui retire en février 1967 la reconnaissance de son gouvernement. Le même mois, la Jordanie rompt ses relations diplomatiques avec le régime républicain du Yémen et avec la République arabe unie (R. A. U.), considérée comme le centre de l'agitation antihāchémite.

Parallèlement à cette politique, qui aggrave l'isolement de son pays, Ḥusayn établit des relations avec les régimes antinassériens. Exploitant les contradictions du mouvement nationaliste qui se manifestent dans les rivalités égypto-irakiennes, il n'hésite pas à renouer en octobre 1960 les relations diplomatiques avec le régime du général Kassem. Il renforce également ses rapports avec les régimes arabes conservateurs, essentiellement ceux du Koweït et de l'Arabie Saoudite. En 1962, un traité de défense commune est négocié avec le Koweït avec l'accord du gouvernement saoudien. Et, en décembre 1966, un commandement militaire commun est créé avec l'Arabie Saoudite.

Ces alliances sont encouragées par les puissances anglo-saxonnes, dont les intérêts au Proche-Orient sont étroitement liés à ces régimes. Ḥusayn table sur leur aide pour remédier aux difficultés économiques que connaît son pays. Un plan septennal, élaboré en 1965, vise le développement de l'agriculture, l'essor du tourisme et l'exploitation des phosphates de la mer Morte. Les États-Unis et la Grande-Bretagne contribuent au financement de ce plan. Elles fournissent une aide économique et financière au royaume hāchémite pour lui permettre de faire face à un courant nationaliste de plus en plus marqué par des tendances anti-impérialistes. Et, pour assurer sa défense et sa protection, les États-Unis lui donnent au mois de février 1967 une importante aide militaire.

La guerre des six jours et ses conséquences

Accusé de trahison et de complicité avec Israël, le roi de Jordanie doit cependant, sous la pression des événements, changer de politique et se rapprocher de nouveau du courant nationaliste. Devant la montée de la tension au Moyen-Orient et les perspectives d'une nouvelle guerre israélo-arabe, il renoue avec l'Égypte pour éviter d'être emporté par le mouvement de solidarité arabe contre Israël. Au mois de mai 1967, il rend visite à Nasser et conclut avec lui un accord militaire qui place les troupes jordaniennes sous un commandement interarabe dirigé par un officier égyptien. Quelques jours plus tard, le 5 juin 1967, la Jordanie se trouve engagée dans la troisième guerre israélo-arabe*. Celle-ci sera lourde de conséquences pour le petit royaume hāchémite.

La Légion arabe, fer de lance du régime, est défaite, et le pays, amputé d'une bonne partie de son territoire, est réduit aux limites de l'ancienne Transjordanie. La perte de la Cisjordanie prive le royaume hāchémite de ses terres les plus riches, et l'occupation de la vieille ville de Jérusalem par les forces sionistes lui enlève des ressources substantielles provenant du tourisme. Aussi, la situation économique, déjà fort mauvaise, s'aggrave-t-elle davantage. Bien plus, privée de ses revenus les plus sûrs, la Jordanie doit accueillir de nouveaux réfugiés palestiniens, chassés de leurs terres au cours de la troisième guerre israélo-arabe.

Le nationalisme arabe, exacerbé par la défaite de juin 1967, connaît un certain regain, et la résistance palestinienne, bénéficiant de cette conjoncture, renforce ses positions avec la solidarité agissante de l'opinion publique arabe. Très vite, elle constitue en Jordanie un État dans l'État, et Ḥusayn semble même, par moments, jouer le rôle d'écran entre la résistance et l'État d'Israël.

Mais la résistance ne tarde pas à être minée par ses contradictions, et l'opinion publique arabe, avec la fin de la tension, perd de sa vigilance. Le roi de Jordanie exploite la nouvelle conjoncture pour réorganiser son armée et reprendre le contrôle de la situation. Au mois de septembre 1970, il mène une lutte sanglante contre la résistance palestinienne. Nasser, en perte de prestige, parvient tout de même à arrêter les massacres et à imposer à Ḥusayn un accord dans le cadre d'une confé-

rence des pays arabes, tenue au Caire à la suite des événements de Jordanie.

Avec la mort de Nasser, survenue subitement à la fin de la conférence, Ḥusayn a les mains libres pour violer les accords du Caire et achever la résistance palestinienne, rudement touchée par le coup de septembre 1970. À la fin de 1971, celle-ci se trouve considérablement affaiblie dans le royaume hāchémite, et le roi de Jordanie semble dominer la situation.

Les problèmes jordaniens ne sont pas pour autant résolus. La Jordanie reste, comme en 1967, amputée de ses terres les plus riches et privée de ses ressources les plus sûres. Le roi Ḥusayn tente difficilement de sortir son pays de cette situation. Il est aujourd'hui partagé entre le désir de trouver un compromis avec Israël et la crainte des conséquences d'une telle démarche sur l'avenir de son régime. En effet, toute discussion avec les sionistes, considérés comme des usurpateurs, constitue aux yeux de l'opinion publique arabe une trahison à la cause palestinienne. Au surplus, les Palestiniens, quoique rudement touchés, ne disparaissent pas de la scène politique et rappellent par des coups extrêmement audacieux leur existence à l'opinion publique internationale et aux gouvernements arabes. Le 28 novembre 1971, ils exécutent au Caire le Premier ministre jordanien, Waṣfī al-Tall, considéré comme l'un des principaux responsables des massacres de septembre. Cet attentat est destiné, certes, à venger les résistants exécutés par les forces jordaniennes, mais aussi à mettre en garde les dirigeants arabes contre toute solution qui sacrifie la cause palestinienne. Dans ces conditions, les problèmes de la Jordanie deviennent de plus en plus complexes, et toute démarche entreprise par le roi Ḥusayn pour leur trouver des solutions, sans tenir compte des Palestiniens, comporte de grands risques pour l'avenir du régime hāchémite. Cette complexité explique l'attitude de la Jordanie durant la « guerre du Kippour » (octobre 1973) : intervention de troupes jordaniennes contre Israël, mais sans belligérance officielle.

M. A.

▶ *'Ammān / Arabes / Israël / Jérusalem / Moyen-Orient / Palestine.*

🕮 **F. M. Abel, *Géographie de la Palestine* (Gabalda, 1933-1938, 2 vol. ; 3e éd., 1967). / G. Antonius, *The Arab Awakening. The Story of the Arab National Movement* (Londres, 1938). / P. G. Phillips, *The Hashemite Kingdom of Jordan : Prolegomena to a Technical Assistance Program* (Chicago, 1954). / J. B. Glubb, *A Soldier with the Arabs* (Londres, 1957 ; trad. fr. *Soldat avec les Arabes*, Plon, 1958) ; *Syria, Lebanon, Jordan* (Londres, 1967). / R. Patal, *The Kingdom of Jordan* (Princeton, 1958). / P. Rondot, *Destin du Proche-Orient* (le Centurion, 1959). / B. Shwadran, *Jordan. A State of Tension* (New York, 1959). / J. et D. Kimche, *Both Sides of the Hill. Britain and the Palestine War* (Londres, 1960). / P. Lyautey, *la Jordanie nouvelle* (Julliard, 1966). / A. M. Goichon, *Jordanie réelle* (Desclée De Brouwer, 1967).**

Jorn (Asger)

▶ Cobra.

Jōruri

▶ Japon.

Joseph (saint)

Époux de la Vierge Marie.

Dans les documents évangéliques, la place de Joseph, l'époux de Marie, mère de Jésus, est relativement discrète. Cela peut s'expliquer par la nature même des Évangiles, qui sont fondés sur le ministère public de Jésus « depuis le baptême par Jean-Baptiste jusqu'à la Résurrection ». Dans le fonds ancien de la prédication apostolique apparaît incidemment une réflexion des habitants de Nazareth, étonnés au sujet de Jésus et dont le libellé primitif paraît être : « N'est-ce pas là le fils du charpentier ? Est-ce que sa mère ne s'appelle pas Marie ? » (Matth., xiii, 55.) Joseph, qui était de condition modeste, était donc considéré comme le père de Jésus.

C'est saint Luc qui, au même endroit, livre son nom : « N'est-ce pas là le fils de Joseph ? » Et il précise (iii, 23) : « Jésus, lors de ses débuts, avait environ trente ans, et il était, à ce qu'on croyait, fils de Joseph. » Les Évangiles synoptiques rapportent la foi des Apôtres, à savoir que, lors de la conception de Jésus, Marie était fiancée à Joseph et qu'elle « se trouva enceinte par le fait de l'Esprit-Saint avant leur union » (Matth., i, 18). Ne pouvant couvrir de son nom un enfant dont il n'était pas le père, Joseph, qui était un « juste » (i, 19), c'est-à-dire qui observait fidèlement les préceptes de la Loi, aurait dû, en ce cas, délivrer à Marie un acte de répudiation. Mais il avait aussi la possibilité de la renvoyer secrètement, ce qu'il se proposa de faire. L'Évangile nous présente Joseph, à l'image de son homonyme biblique (Gen., 40-41), comme un « homme de songes » (Matth., i, 20 ; ii, 13 ; ii, 19). Avant même que Marie lui eût parlé, il fut en songe convaincu de sa fidélité, et, considérant l'origine mystérieuse de l'enfant, il la prit chez lui et, quand naquit l'enfant, il lui donna le nom de Jésus, c'est-à-dire Sauveur. La Tradition a ainsi considéré le mariage de Joseph et de Marie, bien qu'il ne fût pas consommé, comme un réel mariage, et elle l'offre en exemple aux époux. Quant aux « frères de Jésus », dont il est question à plusieurs reprises dans les Évangiles, elle considère soit que ce sont des fils de Joseph antérieurs à son mariage avec Marie (Pères d'Orient) — d'où l'idée qu'il était veuf —, soit qu'il s'agit, au sens large, de cousins de Jésus (Pères d'Occident).

Les récits de l'enfance de Jésus conduisent Joseph et son épouse à Bethléem pour le recensement de Quirinius (Luc, ii, 1-7, sans doute en 6 av. J.-C.), qui prendra acte légalement de l'ascendance davidique de Jésus (Matth., i, 1-17) ; ils mentionnent la présence de Joseph lors de la présentation de l'enfant au Temple de Jérusalem selon le rite juif de la consécration des premiers-nés. L'offrande de deux colombes apportées à cette occasion par Joseph et Marie confirme l'impression d'ensemble livrée par les Évangiles que les parents de Jésus étaient pauvres. L'Évangile de Luc mentionne simplement à ce moment un retour tranquille de la Sainte Famille à Nazareth. Celui de Matthieu fait état, au contraire, des menaces du roi Hérode et de la fuite en Égypte (Matth., ii, 13-18). Le récit a surtout pour objet de montrer que Jésus vécut comme Moïse sous la menace des puissants de ce monde, mais que, comme alors, ce sont ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant qui périrent (Ex., iv, 19). Le retour d'Égypte vers la terre ancestrale, indiqué encore à Joseph par le moyen d'un songe, prouve encore que la destinée de Jésus reproduit celle du peuple juif, dont il est dit : « D'Égypte j'ai appelé mon fils » (Os., xi, 1). Jésus est inscrit ainsi dans la ligne des oracles prophétiques.

Les Évangiles ne précisent rien sur ce séjour de plusieurs années. Les traditions de l'Église copte, en particulier la « Vision de Théophile » (patriarche d'Alexandrie de 385 à 412), sont plus loquaces, sinon authentiques. Elles montrent la Sainte Famille passant au Vieux-Caire, ville habitée par les Juifs, s'embarquant sur le Nil, séjournant à la colline d'Oxyrhinchos et à Deir el-Moharraq (aujourd'hui encore lieux de pèlerinage). Le Coran a gardé quelque souvenir de ce voyage (surate 23, verset 50).

Après la mort d'Hérode le Grand, Joseph s'installe de nouveau à Nazareth. Mention est faite dans les Évangiles de l'épisode survenu lors de la maturité de Jésus âgé de douze ans (sans doute le rite juif de « bar mitsva »), au cours duquel il quitte ses parents et rencontre les docteurs du Temple. Il semble que Joseph soit mort avant le début de la vie publique de Jésus.

Les écrits apocryphes ont renchéri sur ces données traditionnelles, en particulier le *Protévangile de Jacques* (iie s.) et, beaucoup plus tardive, l'*Histoire de Joseph le Charpentier* (ve s.). On ne saurait leur accorder grand crédit. L'*Évangile des ébionites* (iie s.) nie, de son côté, la conception virginale.

L'art chrétien s'attacha dès le viie s. à représenter les songes de Joseph. Au xive s., Giotto peignit à l'Arena de Padoue le « miracle du bâton fleuri », par lequel Joseph aurait été choisi parmi les prétendants de Marie, ainsi que le « mariage de la Vierge ». À partir du xiiie s. se répandaient aussi les représentations de la Sainte Famille et de la fuite en Égypte.

L'antiquité chrétienne n'a pas rendu à saint Joseph de culte liturgique. Celui-ci s'est développé surtout à partir de la spiritualité franciscaine, qui a donné naissance à la représentation de la crèche. En 1479, un pape franciscain, Sixte IV, autorisa la célébration à Rome d'une fête de saint Joseph le 19 mars. Pie IX, en 1870, créa saint Joseph patron de l'Église universelle. Une fête de « saint Joseph artisan », le 1er mai, fut enfin créée par Pie XII en 1956.

B.-D. D.

🕮 **U. Holzmeister, *De sancto Joseph quaestiones biblicae* (Rome, 1945). / D. Buzy, *Saint Joseph* (l'École, 1952). / J. Galot, *Saint Joseph* (Desclée De Brouwer, 1962). / G. M. Bertrand, *Saint Joseph dans les écrits des Pères* (Fidès, Montréal, 1967).**

Joseph II

(Vienne 1741 - *id.* 1790), empereur germanique et corégent des États des Habsbourg de 1765 à 1790.

Jeunesse et éducation

Fils aîné de François de Lorraine et de Marie-Thérèse, le futur Joseph II prend conscience très tôt de sa dignité d'héritier des Habsbourg. Son précepteur, un

militaire hongrois, Karl de Batthyány, assisté d'un moine augustin, Weger, et des recommandations du conseiller aulique Johann von Bartenstein, lui donne un enseignement militaire, religieux, juridique. Joseph n'aime pas les arts d'agrément, prend la religion en aversion, connaît les langues étrangères, notamment le français et l'italien. Il poursuit seul, par la lecture et la méditation, son éducation philosophique (Voltaire, les encyclopédistes). À dix-neuf ans, il épouse Isabelle de Parme, petite-fille de Philippe V d'Espagne. Il l'aime tendrement ; sa mort, en 1763, est pour lui un coup très dur : il se remarie avec Marie-Josèphe de Bavière († 1767) et devient misogyne.

La régence (1765-1780)

L'usage veut que, de son vivant, l'empereur fasse élire son successeur, en qualité de roi des Romains, par les sept Électeurs du Saint Empire romain germanique. La cérémonie, lourde et impressionnante, commentée par Goethe et que Joseph relate à sa mère, a lieu en avril 1764.

Le 18 août 1765, après le mariage de Léopold, son second fils, avec la fille du roi d'Espagne Marie-Louise et la mort de l'empereur François Ier, Marie-Thérèse associe Joseph au gouvernement avec le titre de corégent. Joseph a vingt-quatre ans. Dans un mémoire adressé à sa mère, il définit ses méthodes et son programme : les grandes choses doivent être exécutées d'un seul coup, indice d'un tempérament énergique, impatient et d'une conviction profonde appuyée sur la logique et la réflexion. Le prince s'affirme novateur, partisan de la liberté de pensée, des mesures antiféodales, du nivellement des fortunes, auquel s'oppose W. von Kaunitz, ministre de Marie-Thérèse, opposition de deux tempéraments et de deux méthodes, de deux conceptions de l'ordre social et politique, voire du despotisme éclairé.

Prince d'une grande probité morale et intellectuelle, ennemi des fêtes, peu enclin aux confidences, défiant envers tout le monde, rabrouant ses proches, Joseph II veut tout connaître par lui-même. Il voyage d'abord dans ses États : en Hongrie (1766, 1768 et 1770), en Bohême (1766 et 1768), en Galicie (1773), se rend en France, où il rencontre sa sœur Marie-Antoinette (1777), en Russie (1778).

Réflexion et expérience — rapide — nées des voyages dictent son programme politique : faire le bien de l'État défini par la raison, qui transforme, nivelle, unifie. Joseph prône la tolérance, car l'intolérance est funeste à l'État ; il veut l'unité de commandement ; l'État est maître dans l'Église. Cette volonté de régénération des pays autrichiens, en vue du bonheur de tous, oppose souvent le corégent à ses conseillers, à Kaunitz et à sa mère, pragmatique, religieuse et prudente. À trente-neuf ans, à la mort de Marie-Thérèse (1780), solitaire, Joseph développe son programme.

Le gouvernement des États autrichiens

Bureaucratie, législation, centralisation, tels sont les trois volets de l'œuvre qu'à la suite de sa mère poursuit Joseph II pour essayer d'assurer plus de cohésion à cet État des Habsbourg aux membres dispersés. Bureaucratie et police vont de pair dans la création d'un corps de fonctionnaires instruits et dévoués, exacts et efficaces. L'œuvre législative est importante : 6 000 décrets et 11 000 lois nouvelles sont signés ; des codes juridiques (1786-87) en réel progrès sont publiés ; la centralisation est accentuée grâce à l'instauration de nouvelles unités administratives, les cercles avec les *Kreishauptleute*, et à la création de chancelleries qui empiètent sur les pouvoirs des anciens États et brisent les anciennes limites ; les États ne sont plus convoqués. On lutte contre les privilèges territoriaux et fiscaux de la noblesse féodale, contre les « magistrats » des villes. Une langue unique et officielle, l'allemand, est imposée aux Magyars, aux Polonais, aux Tchèques. La tentative de création d'une armée nationale s'opère sur le modèle prussien, admiré profondément. Regroupements et simplification, tels sont les principes directeurs.

Économie et société

L'économie est, au premier chef, affaire d'État et repose sur le travail de tous, sujets et dirigeants. Écarter les obstacles, développer tous les facteurs de richesse, assurer la prospérité de l'ensemble, tel est le programme. Les obstacles ? Ce sont les entraves que constituent les corporations ; la liberté du travail est établie en 1782 ; la mainmorte *(Leibeigenschaft)* est abolie ; sont supprimés également les abus (droit de chasse), les monopoles seigneuriaux ; corvées et redevances sont réglementées (1781-1785).

Joseph II est à la fois physiocrate et mercantiliste. La source de la richesse est la terre, qu'il faut cadastrer (le cadastre sera achevé en 1789), peupler (malgré les famines de 1770 et les épidémies de 1781 en Bohême), imposer équitablement (en frappant les revenus des nobles). Aux impôts directs s'ajoutent les taxes indirectes (accises, douanes, timbre, sel, tabac, loterie). Un budget régulier est établi. Mercantiliste, l'empereur, au sein de cet immense empire rural, veut moins développer l'industrie que protéger ce qui existe : éviter les importations coûteuses (café, chocolat, verreries, velours), qui entraînent une augmentation du coût de la vie. Hostile à l'idée d'une banque d'État, il vient en aide aux banques privées. Le commerce, source de richesses, l'intéresse : l'empereur permet aux nobles de commercer sans déroger, encourage les foires (Lemberg), signe des traités de commerce avec la Turquie et le Maroc, rêve de faire de son empire une puissance maritime. Il s'intéresse à Ostende, sans parler d'Anvers — bloqué depuis 1648 — à Trieste, au bas Danube, d'où s'exportent blé et bovins. Il supprime les monopoles commerciaux et, lors d'une famine, introduit la liberté de commerce à l'intérieur de la monarchie.

La politique religieuse

L'anticléricalisme est issu de l'esprit philosophique. L'édit de tolérance de 1781 apparaît comme une concession à l'esprit du siècle (l'*Aufklärung*) et à l'utilité de l'État. Il accorde la liberté de conscience aux dissidents, permet l'édification de maisons de prière — les temples — sans clocher, accorde aux Juifs des conditions de résidence et de culte (privé) plus favorables.

La suppression de l'ordre des Jésuites, effectuée sous le règne de sa mère, accompagnée de la confiscation des biens, attribués au *Studienfonds* (1774), entraîne en 1781 une réorganisation générale des ordres monastiques (suppression des établissements ne se livrant ni à l'enseignement, ni à l'assistance) et de l'éducation, déjà commencée sous le règne précédent. Les revenus récupérés sont utilisés pour la modernisation des hôpitaux, pour la multiplication des « écoles moyennes » et des universités, dont celle de Vienne, pour l'établissement de séminaires, où les élèves sont formés selon les principes de l'*Aufklärung*.

La formation du clergé, qui reçoit un traitement, appartient à l'État ; le catholicisme reste religion officielle. Le pape Pie VI est accueilli à Vienne en 1782, mais l'empereur, soutenu par Kaunitz et Ludwig Cobenzl, reste ferme sur ses positions. Il se rend à Rome l'année suivante ; un concordat est signé pour la Lombardie. Le fébronianisme se manifeste par l'adhésion de Joseph II aux vingt-trois articles de la Punctation d'Ems (1786), qui tend à réduire les pouvoirs des papes à leurs attributions du IIIe s. Instrument de lutte intérieure, le joséphisme apparaît également comme un article d'exportation.

La politique extérieure

Le but de cette politique est d'assurer plus de cohésion à ses États, d'arrondir ses possessions en suivant non plus l'esprit de l'*Aufklärung*, mais les principes les plus traditionnels de l'ambition monarchique : question allemande, politique des partages, question d'Orient, autant d'éléments à considérer successivement.

Le premier élément, qui tourne autour de la Bavière, objet des convoitises de l'empereur, a débuté au temps de la régence, Joseph II ayant épousé en secondes noces la fille de l'Électeur Maximilien III Joseph, mort en 1777 sans laisser d'héritiers. La guerre éclate entre l'Autriche et la Prusse ; engagée en Amérique, la France reste neutre. Par la paix de Teschen (13 mai 1779), l'Autriche renonce à la succession de Bavière. En 1785, Joseph II reprend ses projets, essaie à la fois d'obtenir la libre navigation sur l'Escaut et le troc de la Bavière contre les Pays-Bas autrichiens. Nouvel échec du fait de l'appui tiède de la France et de la constitution en Allemagne d'une ligue des Princes *(Fürstenbund)* sous l'inspiration de Frédéric II. En 1788 éclate la révolution brabançonne, qui ruine la domination autrichienne aux Pays-Bas.

Le deuxième élément tourne autour de la crise polonaise, ouverte, après la mort d'Auguste III en 1763, par l'élection, sous la pression russe, de Stanislas-Auguste Poniatowski. Le traité de partage de février-mars 1772 entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, véritable attentat contre le droit des gens, accorde à l'Autriche 2 300 000 âmes en Galicie orientale et la Petite Pologne moins Cracovie.

Le dernier élément traite des rapports avec les Turcs, au moment où la Russie de Catherine II fonce vers la mer Noire, qu'elle atteint au traité de Kutchuk-Kaïnardji (1774), l'Autriche obtenant en 1775 la Bucovine. L'idée d'un partage de l'Empire turc fait du chemin : Joseph II déclare la guerre aux Turcs en février 1788, mais la situation est mauvaise : le Saint Empire est en effervescence, et la Prusse est menaçante. Selim III succède en

1789 au faible Abdülhamid Ier. Laudon s'empare de Belgrade en octobre de la même année. L'empereur meurt le 20 février 1790. Une paix peu glorieuse est conclue à Sistova (Svištov) par Léopold II (4 août 1791), au moment où, mettant en jeu principes et territoires, va s'ouvrir le grand conflit qui opposera l'Autriche des Habsbourg à la France révolutionnaire, qui a rejeté les Bourbons.

Le joséphisme

« Dans quelle mesure les différentes mesures qui constituent l'œuvre de Joseph II forment-elles un système coordonné méritant le nom de *joséphisme*, concept désignant un mythe ou plutôt deux mythes antagonistes, objet lui-même de bien des vicissitudes ? » (R. Bauer.) On s'accorde aujourd'hui à penser que les réformes de Joseph II ont été le couronnement et l'aboutissement d'une évolution fort longue, la personnalité de l'empereur disparaissant derrière la trame de la conjoncture politique, administrative, religieuse alors dominante dans l'Europe. Ce n'est plus l'empereur, mais le contenu spirituel lui-même auquel on a donné son nom qui est maintenant mythifié : d'un côté, le baroque autrichien, impérial, aristocratique, catholique et terrien ; de l'autre, le joséphisme anticatholique, voltairien, fébronien, laïque, voire libéral et étatique.

En fait, les idées de Joseph II, aussi éloignées de la philosophie du Siècle des lumières que du libéralisme d'inspiration française ou de l'utilitarisme britannique, aboutissent à renforcer l'absolutisme monarchique à l'image d'un empereur fonctionnaire, serviteur de l'État, épousant le germanisme par nécessité administrative, au sein d'un État supranational, ennemi des privilèges de la noblesse terrienne et courtisane, favorisant la naissance, difficile et tardive, d'une bourgeoisie nouvelle, support d'une vie intellectuelle rénovée, s'imposant d'elle-même à l'Église, dans laquelle elle voit une institution d'État, le prêtre étant considéré comme un professeur de morale et un administrateur — tolérant — des âmes.

Ainsi s'expliquent et la complexité de la notion de « joséphisme », qui a été souvent l'objet d'interprétations partisanes et passionnées, et les résistances diverses — sociale, linguistique, religieuse, nobiliaire, économique — qu'a rencontrées l'empereur face à une société dont il voulait faire le bonheur et qui ne l'aimait pas. Plus que la nécessité du changement inéluctable, au moment des grandes mutations structurelles de l'Occident européen, c'est cependant la méthode employée par Joseph II (rupture brutale avec le passé) qui a fait l'objet des critiques les plus vives. Mais, pour créer un État moderne, affirmer dans la bureaucratie la synthèse des forces rationnelles (M. Weber), éveiller au sein des différents peuples une conscience nouvelle dans une tentative — peut-être utopique —, et autour d'une capitale, Vienne, en plein éclat, d'État supranational, libérer l'homme tout en assurant la prospérité de tous, était-il possible de faire autrement ?

G. L.

▶ *Autriche / Habsbourg.*

📖 **F. Valjavec, *Der Josephinismus. Zur geistlichen Entwicklung Œsterreichs im achtzehnten und neunzehnten Jarhundert* (Munich, 1938 ; 2e éd., 1945). / E. Winter, *Der Josephinismus und seine Geschichte. Beitrage zur Geitesgeschichte Œsterreichs, 1740-1848* (Vienne, 1943). / F. Maass, « Der Josephinismus. Quellen zu seiner Geschichte in Œsterreich 1760-1850 », dans *Fontes rerum austriacarum*, 2e section : *Diplomataria et acta*, vol. 71-72 (Vienne, 1951-1957). / F. Fejtö, *Un Habsbourg révolutionnaire, Joseph II. Portrait d'un despote éclairé* (Plon, 1953). / F. Schreyvogl, *Ein Jahrhundert zu früh, das Schicksal Josephs II* (Vienne, 1964). / V.-L. Tapié, *Monarchies et peuples du Danube* (Fayard, 1969).**

Josquin des Prés

▶ Des Prés *(Josquin).*

Joukov (Gueorgui Konstantinovitch)

Maréchal soviétique (Strelkovka, près de Kalouga, 1896).

Grand, les épaules larges, Joukov est le type même de la solide paysannerie russe dont il est issu. Appelé dans les armées du tsar en mai 1915, sous-officier de cavalerie en 1916, il est blessé sur le front, où il gagne deux croix de Saint-Georges. Passé dans la garde rouge dès 1918, il participe comme capitaine à la guerre civile contre les armées de Koltchak, de Denikine et de Wrangel. En 1924, il est à l'école de cavalerie de Leningrad avec plusieurs futurs grands chefs de la Seconde Guerre mondiale, tels Rokossovski*, I. K. Bagramian et A. I. Ieremenko. Commandant ensuite le 39e régiment de cavalerie, il prend en 1930 la tête d'une brigade de la 7e division de cavalerie et, après avoir été breveté de l'académie militaire Frounze et avoir suivi un cours d'état-major en Allemagne, il est adjoint à S. M. Boudennyï, inspecteur général de la cavalerie. Dans ses souvenirs, il passe sous silence une mission effectuée en Espagne pendant la guerre civile de 1936-1939. Commandant de juin à novembre 1939 une armée en Extrême-Orient, il inflige en août aux Japonais une sévère défaite en Mongolie sur la rivière Khalkhyn-Gol. Soutenu par le général Chapochnikov*, il succède le 31 janvier 1941 à K. A. Meretskov comme chef d'état-major général.

L'armée rouge vit alors une période difficile, car elle se relève à grand-peine de la terrible épuration que Staline lui a infligée en 1937 et en 1938, et qui explique notamment ses échecs en Finlande. Avec le maréchal Timochenko, commissaire à la Défense, Joukov se consacre à son redressement et, pour combler le vide créé par la liquidation d'environ 30 000 officiers (dont 400 généraux), doit procéder à de nombreuses nominations à titre temporaire. Malgré les rapports alarmants des services de renseignements sur les préparatifs allemands d'attaque de l'U. R. S. S., Joukov (il le reconnaît dans ses *Mémoires*) est paralysé par Staline et ne peut mettre en état d'alerte les troupes de la frontière germano-soviétique...

Au cours des trois premiers mois de la guerre, qui seront dramatiques pour l'armée rouge, Joukov est au grand quartier général *(stavka)* auprès de Staline et est dépêché en septembre à Leningrad, où il rétablit une situation largement compromise. Le 5 octobre 1941, Staline le met à la tête du groupe d'armées chargé de la défense de Moscou, qui, au cours de l'hiver, repoussera la Wehrmacht à 200 km de la capitale. En août 1942, nommé adjoint au commandant suprême, Joukov est envoyé comme représentant de la stavka à Stalingrad ; en 1943, promu maréchal, il dirige les opérations qui briseront le blocus allemand de Leningrad, puis celles qui exploiteront en juillet la victoire soviétique de Koursk. Après avoir coordonné en 1944 l'action du 1er et du 2e front de Russie Blanche, il prend (nov.) dans la région de Minsk la tête du premier d'entre eux, qui, avec le 1er front d'Ukraine du maréchal Koniev*, seront chargés des opérations menées en direction de Berlin. Après être entré à Varsovie (janv. 1945), il atteint en février les environs de Kœtrzyn (Küstrin). Le 20 avril, il entame le dernier assaut sur la capitale du Reich, où l'armée rouge pénètre le 29 avril et qui tombe le 2 mai. Le 8, aux côtés du maréchal britannique A. Tedder, du général américain C. Spaatz et du général français de Lattre de Tassigny, il reçoit à Berlin, au nom de l'U. R. S. S., la capitulation de la Wehrmacht.

Le 25 mai 1945, Staline fait l'éloge public de Joukov, nommé commandant des forces soviétiques d'occupation en Allemagne. Dès février 1946, pourtant, Joukov est rappelé à Moscou à la suite d'une décision du Politburo — dont les mobiles demeurent obscurs — et est nommé inspecteur général de l'armée, puis, en 1947, commandant de la région militaire d'Odessa. Diverses missions en Extrême-Orient l'éloignent ensuite de la capitale. Ce n'est qu'après la mort de Staline — qui craignait sa popularité — que Joukov est nommé ministre adjoint (1953), puis ministre (1955) de la Défense. Mais il est brutalement relevé de ses fonctions par Khrouchtchev au retour d'une mission officielle à Belgrade en 1957 et se retire dans un état de demi-disgrâce près de Moscou. Il réapparaîtra en 1965, après la chute de Khrouchtchev, pour participer au vingtième anniversaire de la victoire, dont il demeure le symbole. En 1969, il publie ses *Mémoires* (traduction française de 1970) sous le titre de *Souvenirs et réflexions.*

L. A.

▶ *Guerre mondiale (Seconde).*

📖 **M. Tansky, *Joukov, le maréchal d'acier* (Laffont, 1956 ; nouv. éd., « J'ai lu », 1965).**

Joule (James Prescott)

Physicien anglais (Salford, près de Manchester, 1818 - Sale, Cheshire, 1889).

Succédant à son père comme directeur d'une fabrique de bière à Salford, J. P. Joule ne tarde pas à abandonner cette activité pour se consacrer entièrement à la science. Il est alors l'élève de John Dalton*, qui l'associe à ses travaux sur les gaz et les vapeurs. À vingt ans, il commence une série de recherches personnelles sur l'électromagnétisme, étudie l'aimantation des barreaux, imagine en 1838 un moteur électrique et découvre en 1840 le phénomène de saturation magnétique.

Puis il se penche sur les transformations de l'énergie, dont il prévoit la conservation, et étudie successivement les conversions en chaleur de l'énergie électrique et de l'énergie mécanique. En 1841, il formule les lois — qui portent son nom — sur le dégagement de chaleur produit par le passage d'un courant électrique dans un conducteur ; il utilise cet « effet Joule » à la mesure des chaleurs massiques. L'année suivante, il détermine, grâce à une expérience célèbre, l'équivalent mécanique de la calorie : il mesure l'échauffement d'un calorimètre à eau dans lequel tournent des palettes entraînées par la chute de deux poids. Jusqu'en 1849, il reprend cette expérience en lui appor-

tant d'incessants perfectionnements. Il expérimente aussi sur le mercure et sur l'huile de baleine. Il peut alors énoncer le principe de l'équivalence.

En 1851, il interprète la loi de Mariotte par la théorie cinétique des gaz, et calcule la vitesse moyenne des molécules gazeuses. Des recherches effectuées en 1852, en collaboration avec William Thomson*, lui permettent d'affirmer que, pour les gaz parfaits, la détente adiabatique dans le vide s'effectue sans variation de température et que, par suite, leur énergie interne ne dépend pas de leur pression (loi de Joule) ; en revanche, pour les gaz réels, il se produit un léger refroidissement (effet Joule-Thomson).

Membre de la Société royale de Londres en 1850, Joule a publié de nombreux Mémoires, qui ont été réunis en 1884 sous le titre de *Scientific Papers*.

En souvenir de ce grand savant, le nom de *joule* a été donné à l'unité de travail mécanique et d'énergie.

R. T.

🕮 **O. Reynolds, *Memoir of James Prescott Joule* (Manchester, 1892).**

À propos de l'équivalence

Ludvig August Colding, *physicien danois (Holbaek 1815 - Copenhague 1888), l'un des fondateurs de la thermodynamique. En 1843, il a mesuré l'équivalent mécanique de la calorie à l'aide d'expériences sur le frottement.*

Gustave Adolphe Hirn, *physicien et industriel français (Logelbach, Haut-Rhin, 1815 - Colmar 1890). Il a construit des machines à vapeur et introduit dès 1855 l'emploi de la surchauffe. Ses mesures de l'équivalent mécanique de la calorie ont utilisé soit l'écrasement du plomb par la chute d'un corps (1858), soit la machine à vapeur.*

Julius Robert von Mayer, *physicien et médecin allemand (Heilbronn 1814 - id. 1878). Il semble avoir été le premier à envisager la conservation de l'énergie. Au cours d'un travail sur le métabolisme du corps humain soumis à de hautes températures, il énonça avant Joule l'équivalence de la chaleur et du travail. En évaluant la différence des deux chaleurs massiques des gaz, il calcula en 1842 la valeur de l'équivalent. En 1848, il expliqua l'incandescence des météorites par le frottement.*

Benjamin Thompson, comte Rumford, *physicien et chimiste américain (Woburn, Massachusetts, 1753 - Auteuil 1814). Il eut une vie fort agitée, car il fut maître d'école en Amérique, officier dans l'armée anglaise pendant la guerre de l'Indépendance, gouverneur de la Bavière ; il vécut ensuite à Londres, puis en France, où il épousa la veuve de* LAVOISIER*. *Il a imaginé le calorimètre à eau, détruit la théorie du calorique en observant la constance de la masse de la glace qui fond. Il a montré que le frottement des métaux dégage de la chaleur, mais ne modifie pas leur capacité calorifique.*

Jourdain

En ar. NAHR AL-URDUNN, fleuve du Moyen-Orient.

Le Jourdain prend sa source sur le versant ouest du massif de l'Hermon, en territoire libanais, où il est alimenté par de grosses sources résurgentes. Il coule ensuite dans une dépression nord-sud allongée entre les monts de Palestine à l'ouest et le plateau transjordanien à l'est, raccordant une série de cuvettes occupées par les marais du Houleh, le lac de Tibériade (ou « mer de Galilée », dont les eaux sont douces) et enfin la mer Morte, dont la surface est à 392 m au-dessous du niveau de la mer et qui est profonde de 400 m.

Le débit moyen du Jourdain est relativement régulier dans son cours supérieur, en raison de la constance des sources qui lui donnent naissance (21 m^3/s en moyenne, pour des extrêmes mensuels de 5 à 50 m^3/s). Mais il devient plus irrégulier vers l'aval. À la sortie du lac de Tibériade, le débit moyen n'est plus que de 17 m^3/s, pour des extrêmes mensuels de 2 à 60 m^3/s. Il reçoit ensuite des affluents de rive gauche, le Yarmūk (Yarmouk) [15 m^3/s] et la Zerqa (Zarqā'h) [1,5 m^3/s], que nourrissent les résurgences du plateau transjordanien, et le débit moyen à l'embouchure de la mer Morte est de 37 m^3/s. Le régime a été artificiellement régularisé par un barrage — construit pendant le mandat britannique au confluent du Yarmūk — qui utilise comme réservoir le lac de Tibériade, dont les eaux sont lâchées partiellement pendant l'été et relevées pendant l'hiver. Les débits mensuels de basses eaux ne descendent ainsi pas au-dessous de 16 m^3/s, pour un maximum de 80 m^3/s en mars. Mais ces eaux restent salées (le taux de 7,7 g/l est tout à fait exceptionnel pour un fleuve), ce qui explique la salinité extraordinaire de la mer Morte (288 g/l pour les eaux de surface ; 325 g/l au-dessous de 150 m de profondeur).

Seules étaient utilisées traditionnellement pour l'irrigation dans le fond de la dépression les eaux de la Zarqā' (5 000 ha) et celles de diverses sources (de 1 000 à 2 000 ha). Un plan général d'utilisation des eaux du fleuve a été élaboré en 1953 (plan Eric Johnston), mais les conditions politiques de la région n'en ont pas permis la réalisation. Chaque État limitrophe a développé son propre système d'irrigation. En Jordanie, sur la rive gauche, un canal capte 4 m^3/s dans le Yarmūk et permet d'irriguer 12 000 ha dans l'est du fossé, dans les terrasses pléistocènes auxquelles est appliqué le nom de « Ghor » (Rhawr). Il est prévu que le périmètre pourra être étendu ultérieurement jusqu'à 50 000 ha. D'autre part, Israël utilisait depuis longtemps 11 m^3/s, pris dans le secteur à l'amont du lac de Tibériade, pour les irrigations de Galilée. Depuis 1965 a commencé la réalisation d'un plan beaucoup plus important, 10 m^3/s, prélevés dans le lac de Tibériade et élevés par pompes (le lac est à 212 m au-dessous du niveau de la mer), sont conduits par un canal jusque dans le sud de la plaine côtière et le désert du Néguev. En outre, 3 m^3/s sont utilisés pour des irrigations en aval du lac dans le Ghor occidental. Les États arabes ont édifié des projets pour empêcher la réalisation du système israélien. Ils comptaient ainsi détourner les branches supérieures du fleuve (Ḥāṣbānī en territoire libanais et Bāniyāsī en territoire syrien, de débit atteignant 5 m^3/s en moyenne) soit vers le Līṭānī au Liban, soit vers le Yarmūk. La guerre de 1967 a mis un terme à ces ambitions, qui ne sont maintenant plus réalisables et qui auraient d'ailleurs été très coûteuses, tout en n'empêchant pas Israël de puiser 13 m^3/s dans le lac de Tibériade, ce qui représente environ le cinquième des ressources en eau de l'État.

X. P.

journal intime

Plus qu'aucune autre forme littéraire, le journal intime apparaît lié à une civilisation et à une époque particulières. Il représente un des nombreux avatars de l'autobiographie* et ne tire sa pleine originalité que de la comparaison avec les autres genres auxquels a donné naissance l'épanchement de la personnalité.

Une technique délimitée

Avant toute chose, il convient de s'arrêter aux termes mêmes de *journal* et d'*intime*. L'intimiste suit au jour le jour les pulsions de son être et s'attache à les transcrire de manière brute. Ce côté est encore renforcé par l'aspect proprement personnel du cahier : l'intimiste ne se préoccupe pas d'autrui (ou alors il s'agit, comme l'a montré la philosophie contemporaine, d'un autrui intérieur) et n'écrit que pour lui-même, pour se libérer en quelque sorte des tourments qui l'assaillent. Ainsi se trouve marquée la place particulière que le journal intime occupe au sein de l'autobiographie, dont il est une limite extrême. Ouvrage non composé, non édulcoré par le temps, le journal intime se situe à l'opposé des Mémoires et des romans personnels : par là même, il manifeste au plus haut degré le désir de tout autobiographe, la sincérité et l'authenticité. Non destiné à la publication, il se différencie de ce fait des confidences écrites en fonction d'un lecteur éventuel et même des correspondances toujours adressées à un témoin privilégié. Enfin, mais là nous quittons le cadre strict de l'autobiographie, par sa concentration sur le sujet qui écrit, il marque ses distances à l'égard des journaux « externes », chroniques et autres témoignages.

Il apparaît donc comme une forme spontanée d'écriture dans laquelle l'intimiste, loin de se mirer ou de chercher une image conforme à ses rêves, tente de parvenir à lire la complexité de son moi et de ses angoisses.

Un sujet restreint mais inépuisable

Qu'il le veuille ou non, l'intimiste est une incarnation vivante du mythe de Narcisse. Il se complaît à disséquer les lambeaux de sa conscience, quelque mal que cela lui fasse. Car le *moi* est le centre d'où partent toutes les impulsions et vers lequel convergent toutes les réflexions de l'intimiste. Plus que tout autre, et cela malgré les nombreux sarcasmes qu'il lance à son objet, l'intimiste recherche la lucide vision de sa propre personnalité.

Le journal intime suit donc une courbe (recherche, perte, conquête de soi) qui ne peut qu'être incomplète, sous peine de voir le projet intimiste dilué dans l'autobiographie de communication.

On le voit, si le sujet est en fait limité à la seule personne de celui qui écrit le journal, le champ d'expérimentation s'élargit aux innombrables pulsions de l'individu, pulsions qui ne peuvent qu'être exacerbées en raison du caractère fortement introspectif de l'intimiste.

La floraison intimiste du XIXe siècle

Historiquement, il est possible de dater l'apparition du journal intime en tant que sujet d'analyse. Le Moyen Âge, peu enclin à intérioriser et plus friand de madrigaux galants, le XVIIe s., enfermé dans la vision de l'honnête homme, modèle parfait du type humain, le Siècle des lumières, préoccupé de raison et d'expérimentation, toutes ces époques ne pouvaient accepter l'existence de la confession personnelle. Pour que celle-ci pût exister, il fallait des conditions générales favorables au développement de la subjectivité : le romantisme fut cette période privilégiée qui sut retenir la confession la plus secrète de l'homme dérouté, en quête non plus d'un hypothétique absolu, mais de sa propre conscience. Un rapide survol permettra de voir l'évolution du journal intime durant le XIXe s.

Première période, avant 1820 : les écrivains entreprennent solitairement un journal qu'ils croient unique et dont, en tout cas, ils ne possèdent aucun exemple publié. Ce sont en quelque sorte les fondateurs du journal intime : Maine* de Biran, Restif de La Bretonne, Joubert, Benjamin Constant, Stendhal*.

De 1820 à 1860, une nouvelle génération parvient à la maturité littéraire : même s'ils n'ont pas connaissance des écrits intimes de leurs prédécesseurs, ces écrivains possèdent du moins une abondante littérature d'inspiration personnelle, dans laquelle leur projet peut trouver une « raison » d'être et donc d'exister pour lui-même. À ce type d'intimiste se rattachent Vigny*, Eugène Delacroix*, Maurice et Eugénie de Guérin, Michelet* et surtout Henri Frédéric Amiel.

Avec la publication, totale ou partielle, de ces journaux intimes, le journal devient « de moins en moins pur d'arrière-pensée » et n'est « pas loin de devenir un genre littéraire » (Alain Girard). Dès lors, le mouvement s'accélère : certains écrivains entreprennent de publier des fragments de leurs journaux, qu'ils rédigent parfois comme un ouvrage normalement destiné au public ; d'autres s'assurent auprès de leurs héritiers qu'ils auront soin de faire paraître après leur mort leurs papiers personnels. Le cas d'André Gide* est le plus intéressant par l'importance que tiennent dans sa vie comme dans son œuvre la rédaction et la publication de son *Journal* : d'une édition à l'autre, l'écrivain ajoute ou supprime des passages, assurant ainsi la rupture définitive de la vocation initiale de l'intimiste.

Le mouvement intimiste n'est pas une exclusivité française : Defoe*, Byron*, Katherine Mansfield* en Angleterre, Goethe*, Jean-Paul (v. Richter), Novalis* en Allemagne, Kierkegaard* au Danemark, Pouchkine*, Dostoïevski*, Gogol* en Russie, tous témoignent de la vitalité d'un courant occidental aussi puissant que la « crise de la conscience européenne » du début du XVIIIe s.

Personne et intimisme

Par-delà les problèmes qu'il pose, le journal intime met l'accent sur l'existence de son auteur, le « diariste », en tant que conscience au sein d'un monde. Car la solitude, l'exil secret de l'intimiste ne sont qu'une apparence : « son désert est dans la société comme la société est en lui ».

Dans l'ensemble de la société, le refuge forcé de l'intimiste assure en quelque sorte la permanence de sa propre existence face à l'incertitude et au chaos général.

La présence dans la narration intimiste du monde extérieur est très rare, voire inexistante : l'événement n'est pas relaté, le récit est toujours avorté (mis à part le cas exceptionnel de Stendhal, souvent enclin par sa nature profonde à juger des choses en romancier), et la description est sans autre intérêt que celui d'offrir un fidèle miroir de l'état d'âme. Par définition, autrui est une gêne pour le diariste : Benjamin Constant souligne bien cet obstacle que constitue autrui à la transparence des cœurs que recherche l'intimiste : « Les autres sont les autres, on ne fera jamais qu'ils soient *moi* », tandis que Delacroix, d'une façon plus sèche, affirme la solitude forcée du diariste : « La nature a mis une barrière entre mon âme et celle de mon ami le plus intime. »

Cette solitude est joie pour l'intimiste : face à sa feuille blanche, il trouve enfin moyen de délivrer son message secret. Mais, en même temps, cette solitude est douleur : la difficulté de se « saisir » est présente dans la vie de l'intimiste au point d'en devenir la préoccupation constante, l'obsession fondamentale. « Se chercher constitue l'impératif catégorique de leur personne » (A. Girard) : nécessité vitale qui tourne rapidement au cercle infernal. Plus l'intimiste se cherche, plus il a besoin d'approfondir la connaissance de son être. Plus il avance, plus il éprouve de plaisir à relire les pages anciennes, comme pour arrêter les instants de la conquête de soi et les fixer au ciel des astres, aux frontières de la littérature.

Nous avons pu voir que le journal intime n'était devenu un genre littéraire qu'avec le XXe s. et qu'il avait, de ce fait, perdu en grande partie son caractère propre. Le problème de l'existence du journal intime dans le domaine littéraire oblige à se poser un certain nombre de questions.

Le journal est-il un genre littéraire ? Si l'on considère qu'un genre est un ensemble, un « système » clos, nous sommes tentés de rejeter l'existence d'un genre qui serait le journal intime, puisque la contradiction implicite des termes reviendrait à nier l'existence du premier pour assurer celle du second. Appartient-il seulement à la littérature ? Si l'on s'en tient aux théories de l'Américain Northrop Frye, selon lequel « le désir d'écrire de l'écrivain ne peut venir que d'une expérience préalable de la littérature », car « la littérature ne tire ses formes que d'elle-même », la position du journal intime apparaît ambiguë : n'existant que par réaction contre un monde organisé et ne tirant sa réalité que de l'écrivain lui-même, il serait en deçà du système élaboré par Frye. Le journal intime n'est pas un objet littéraire au sens classique du terme : il ne peut être analysé comme un produit, car il nie *a priori* tout échange entre le diariste et un individu quelconque. Cependant, le choix de l'écriture tend à le ranger, sinon comme un genre littéraire, du moins comme une reconnaissance de la pérennité du verbe.

Dès lors qu'il est écrit, le journal possède-t-il un art ? Nous avons souligné tout ce qui l'éloigné du concept d'œuvre. Nous ne pouvons donc prétendre codifier et lire un journal intime comme un livre quelconque ; tout au plus pouvons-nous suivre les caprices d'une pensée qui organise selon ses besoins et ses humeurs une page, et reconnaître plus d'habileté et de personnalité à un créateur qu'à un autre.

Amiel ou le journal intime incarné

La relative célébrité d'Amiel (1821-1881) est le seul fait de son journal intime : contrairement à d'autres diaristes, Amiel ne s'est illustré ni par une vie originale, ni par une activité quelconque brillante. Toute sa vie est dans la rédaction de son *Journal*, qui se déroule de sa dix-huitième à sa soixantième année, quelques jours avant sa mort. Tout n'est, évidemment, pas de qualité dans une telle masse de notes (il est en effet extrêmement rare qu'Amiel ne se penche pas une journée sur l'œuvre de sa vie) : certaines fautes de goût, des détails futiles et insipides ou même d'inintéressants développements gênent le lecteur. Toutefois, malgré ses défauts, le *Journal* d'Amiel donne une assez bonne idée de ce qu'est le journal intime pour le diariste.

Il est en premier lieu le confident d'une vie ratée : ce sentiment se retrouve à toute page. Pour échapper à ce sentiment de médiocrité, le diariste tend soit à s'ouvrir sur l'extérieur, soit, au contraire, à se « concentrer » sur lui-même à la recherche d'une hypothétique unité : « Je n'ai pas réellement de centre, de calme, de plénitude. » Mais cette solution ne satisfait pas l'intimiste conscient de la stérilité de son propos : « Qu'importent les 16 300 pages de ce journal ! Une nouvelle de Mérimée, un article de Sainte-Beuve comptent davantage puisqu'ils sont écrits, publiés et d'un style achevé. »

D'où vient ce sentiment d'échec constant du « narrateur » : il existe une cause externe et une raison plus profonde qui tient au moyen même d'expression du diariste. La répétition incessante au sein du journal est en fait plus un obstacle qu'une progression vers la connaissance de soi : ainsi, Amiel se sent peu à peu extérieur à lui-même, comme « objectifié » dans le monde qui l'entoure : « Je suis dans les choses, je suis leur moi et non le mien ! » Mais il faut surtout tenir compte de l'aspect particulier du journal, qui tend à enfermer l'intimiste dans un échec qu'il ressent initialement pour lui-même et qui, peu à peu, s'épanche sur tout ce qui touche au diariste : d'où le cri final d'Amiel « ni d'accord avec [lui]-même, ni avec le monde, ni avec Dieu ».

Échec originel transformé en déroute finale, le journal intime est un amer

constat. « C'est bien de la peine », soupirait Vigny en rédigeant le sien !

D. C.

G. Poulet, « Amiel », dans *les Métamorphoses du cercle* (Plon, 1961). / A. Girard, *le Journal intime* (P. U. F., 1963). / G. R. Hocke, *Das europäische Tagebuch* (Wiesbaden, 1963).

Jouve (Pierre Jean)

Écrivain français (Arras 1887).

Une enfance « généralement triste », une adolescence tourmentée, des « études sans aucun relief » et une grave opération à l'âge de seize ans favorisant son « agoraphobie » ne donnent « aucune promesse d'un écrivain ». Son sens artistique se manifeste par de longues improvisations au piano, enseigné par sa mère.

À l'âge de vingt ans, Jouve écrit ses premiers poèmes et fonde une revue, *les Bandeaux d'or*. Il subit l'influence des symbolistes et surtout celle des unanimistes. Il fréquente les hommes de l'Abbaye par « besoin de protester par une littérature humaine contre les déliquescences ».

Pendant la Première Guerre mondiale, il est infirmier volontaire à l'hôpital des contagieux de Poitiers. Menacé de tuberculose, il est envoyé en Suisse, où il fait la connaissance de Romain Rolland. Il cherche toujours à « inventer sa propre vérité », essayant de se dégager des influences de sa jeunesse, pleine de « réserves mentales ». Attiré momentanément par le cubisme et le dadaïsme, il les refuse encore « par liberté et désir de vraie profondeur ».

En dehors des mouvements contemporains, contraint de trouver par lui-même sa propre voie, il persévère, et au cours d'une crise décisive (1922-1925) s'opère en lui une « conversion à l'idée religieuse », qui concilie enfin la religion intransigeante de son enfance et la poésie (liberté) découverte depuis peu. Jouve ressent le « besoin d'un contenu religieux de la poésie ». Après avoir renié ses œuvres antérieures, il prend en 1925 un nouveau départ, à mi-chemin entre le faire de la poésie et le fait de la religion, qu'il réconcilie dans une subtile dialectique.

Sa poésie, ses romans sont en effet parcourus par la hantise de la faute. Mais, après avoir longtemps lutté contre cette idée, Jouve finit par l'accepter comme une fatalité. Elle est même nécessaire : « Sans horreur pas d'amour / Pour amour aussi crime. » Il revient au pouvoir du verbe de sublimer l'amour coupable de désir et à la mort de réaliser dans sa totalité l'union de la chair et de l'esprit, union dans laquelle s'effectue le dépassement de l'homme par l'homme.

La faute assumée s'élimine dans la transgression des limites pour parvenir à la connaissance « des milliers de mondes intérieurs du monde de l'homme », passant ainsi de la « nuit obscure » à la « rosée de l'origine ». Jouve prospecte poétiquement le monde de l'inconscient, qu'il a découvert en lisant Freud. Et, si une grande partie de son œuvre est consacrée au roman (romans écrits entre 1925 et 1935), c'est pour incarner dans des personnages sa recherche et satisfaire « un fort désir de réel [qui] ne trouvait pas toute son issue dans la poésie ».

La Seconde Guerre mondiale affecte Jouve, qui s'exile en Suisse. La guerre terminée, il sera long à sortir de cet « état d'exil intérieur et de proscription ». Il poursuit cependant son œuvre dans la ligne qu'il s'était fixée une fois pour toutes, ne faisant que l'approfondir toujours davantage et la déployer, travaillant à des essais où, en critique cette fois, il continue de prouver son attachement à la musique, qui l'avait préparé à accomplir le chant de la poésie.

M. B.

J. Starobinski, P. Alexandre et M. Eigeldinger, *Pierre Jean Jouve, poète et romancier* (Zeluck, 1946). / R. Micha, *Pierre Jean Jouve* (Seghers, 1956 ; nouv. éd., 1971). / C. Blot, *Relation de la faute, de l'Éros et de la mort dans l'œuvre romanesque de Pierre Jean Jouve* (la Pensée universitaire, Aix-en-Provence, 1961). / M. Callander, *The Poetry of Pierre Jean Jouve* (Manchester, 1965). / *Pierre Jean Jouve* (l'Herne, 1972).

les œuvres principales de Jouve

œuvres poétiques

1928 *Noces* (Au sans pareil)
1933 *Sueur de sang* (Ed. des cahiers libres)
1938 *Kyrie* (G. L. M.)
1944 *la Vierge de Paris* (W. Egloff)
1950 *Ode* (Ed. de Minuit)
1954 *Langue* (Mercure de France)
1956 *Lyrique* (Mercure de France)
1962 *Moires* (Mercure de France)

romans et récits

1925 *Paulina 1880* (Gallimard)
1927 *le Monde désert* (Gallimard)
1928 **Hécate* (Gallimard)
1931 **Vagadu* (Gallimard)
1935 *la Scène capitale* (Gallimard)

essais

1942 *Dom Juan de Mozart* (Fribourg, Ed. L. U. F.)
1953 *Wozzeck ou le Nouvel Opéra* (en coll. avec Michel Fano; Plon)
1954 *En miroir*, journal sans date (Mercure de France)

* *Hécate* et *Vagadu* ont été réunis et publiés en 1947 (Fribourg, Ed. L. U. F.) sous le titre *les Aventures de Catherine Crachat*.

Jouvenet (Jean)

Peintre français (Rouen 1644 - Paris 1717).

Bien qu'il n'en soit nullement un spécialiste exclusif, Jouvenet est le principal représentant de la peinture religieuse en France à la fin du XVIIe s. et au début du XVIIIe.

Né dans une vieille famille d'artistes apparentée à celle des Restout*, il vient dès l'âge de dix-sept ans à Paris. Ses années de formation restent obscures, mais elles sont marquées par la leçon de Poussin, comme le prouve l'*Esther et Assuérus* qu'il présente à l'Académie en 1673 comme morceau de réception (musée de Bourg-en-Bresse). Les débuts de sa carrière officielle, à partir de 1669, se font sous la protection de Le Brun, dans des entreprises décoratives modestes au château de Saint-Germain-en-Laye, puis aux Tuileries. Jouvenet atteint la notoriété autour de 1673-1675, en participant au décor du salon de Mars au château de Versailles (conservé mais repeint) et en peignant un mai pour Notre-Dame (*le Christ et le paralytique*, détruit, connu par des gravures et des copies).

Entre 1675 et 1685, il semble avoir peint surtout des plafonds et des œuvres décoratives dans des hôtels parisiens, dont il ne reste à peu près rien (*Sacrifice d'Iphigénie*, musée de Troyes, ancien dessus de cheminée de l'hôtel de Saint-Pouange). Il peindra encore quelques tableaux mythologiques pour le roi (*Zéphyr et Flore*, 1688, Grand Trianon ; *Apollon et Téthys*, 1701, Grand Trianon ; *Latone et les paysans de Lycie*, 1701, château de Fontainebleau), d'un coloris vif et varié, et un certain nombre de portraits, d'un réalisme intense et dépouillé (*Finot*, Louvre ; *Bourdaloue*, Munich ; les deux vers 1704), mais la plus grande partie de son œuvre sera désormais religieuse. Il peint de nombreux tableaux d'autel pour des églises de Paris (*Martyre de saint Ovide*, 1690, musée de Grenoble) ou de province (*Annonciation*, 1685, musée de Rouen ; *Mariage de la Vierge*, 1691, musée d'Alençon), dont le coloris, simplifié, à base de brun, sert à mettre en valeur quelques taches vives.

En 1694-95, il peint le décor, conservé, d'une salle du palais de justice de Rennes, dont il reprendra, en l'agrandissant, la partie centrale pour le parlement de Rouen (*Triomphe de la Justice*, 1712, détruit, esquisse achevée au musée de Grenoble). Sa gloire est achevée par la *Descente de croix* (1697, Louvre), grande page dont le dynamisme est soigneusement agencé, et par les quatre tableaux géants peints pour l'église Saint-Martin-des-Champs et posés en 1706 (*Résurrection de Lazare* et *Pêche miraculeuse*, Louvre ; *Repas chez Simon* et *Christ chassant les marchands du Temple*, musée de Lyon).

Leur ordonnance grandiose est toute classique, mais renouvelée par la franchise de l'exécution et l'attention au détail réaliste. Peu après, Jouvenet, qui a travaillé au décor de l'église des Invalides (*Apôtres*, conservés, esquisses au musée de Rouen), participe à celui de la chapelle de Versailles (1709) ; la *Pentecôte* qu'il peint au-dessus de la tribune royale est magistrale par la clarté de la composition et son



Descente de croix. 1697. (Musée du Louvre.)

adaptation à la forme compliquée de l'architecture.

En 1713, Jouvenet perd presque complètement l'usage de la main droite, mais continue à peindre, notamment deux de ses tableaux les plus connus : la *Mort de saint François* (1714, musée de Rouen) et le *Magnificat* (1716, Paris, Notre-Dame), où triomphe, juste avant sa mort, l'énergique simplicité de son style. Jouvenet a occupé une position brillante (il a été recteur, puis directeur de l'Académie), mais n'a formé qu'un seul élève notable, son neveu J. Restout.

A. S.

📖 F. N. Leroy, *Histoire de Jouvenet* (Didron, 1860). / Catalogue de l'exposition *Jean Jouvenet* (musée de Rouen, 1966).

Joyce (James)

Écrivain irlandais (Dublin 1882 - Zurich 1941).

La littérature se sert, pour construire ses objets, d'un matériau qui est en même temps celui du langage ; le mot existe indépendamment de la chose qu'il désigne. Cette prise de conscience est l'un des éléments dynamiques essentiels de l'œuvre de James Joyce. L'exploitation de cette mise au point ne fut totale qu'au terme d'un double processus : d'une part, le désengagement de l'auteur du milieu socio-culturel irlandais et, d'autre part, le lent progrès d'un travail littéraire conscient. Ce labeur acharné a contribué à mettre fin au malentendu qui, pendant des siècles, a posé la littérature comme une représentation transparente de la réalité.

« Pourtant je pense que sur la monotonie de l'existence on peut prendre la mesure d'une vie dramatique. Le pire des lieux communs, le plus mort des vivants peuvent jouer leur rôle dans un grand drame »

James Joyce naît le 2 février 1882 à Rathgar, un faubourg du sud de Dublin, dans une famille catholique. La personnalité exubérante et instable de son père, John Joyce, tour à tour étudiant en médecine, champion d'aviron, chanteur, comédien, politique exalté, secrétaire, ouvrier et percepteur, grand buveur mais brave homme, contraste avec celle de sa mère, Mary Jane Murray, surtout préoccupée de veiller sur son logis et ses treize enfants. D'abord aisée, cette famille voit ses difficultés financières s'aggraver au cours des années. Allant de faillite en licenciement, John Joyce oblige sa famille à déménager une quinzaine de fois en quelques années, autant de degrés perdus dans l'échelle sociale. La descente vers la pauvreté est ralentie un temps par la vente des propriétés de Cork en 1894, mais le mouvement est inéluctable. Conditionnée par le taudis, ponctuée par les accès éthyliques de John Joyce, la vie de famille prend un aspect de crise continuelle. C'est sur ce fond de décadence sociale que s'effectue l'éducation de James. En 1888, ses moyens le lui permettant encore, le chef de famille envoie James, objet de son orgueil, au collège jésuite de Clongowes Wood, installé dans une vaste construction médiévale, dans le comté de Kildare. Pendant les premiers mois, l'existence de James se centre sur la rupture avec la vie familiale et ses nouveaux rapports, le plus souvent d'hostilité, avec ses camarades. Se ressaisissant, James excelle bientôt en éducation religieuse, en composition anglaise, en mathématiques, à la course à pied et au cricket.

Dès ce moment, et malgré le grand intérêt qu'il manifeste envers la religion, les boutades anticléricales de son père l'amènent à se poser des questions, qu'il nous rapporte dans *Dedalus*, sur l'ordre et la justice qu'incarnent ses maîtres jésuites. C'est à cette même époque, pendant son séjour à Clongowes Wood, que se produit le choc, affectif d'abord, qui sera à l'origine de son désengagement politique. Parnell, le « roi sans couronne » de l'Irlande, rassemble derrière lui tout le pays. C'est le héros de la famille Joyce. Pour James, il va devenir son héros tragique. Parnell, représentant des espoirs de l'Irlande, est mis en cause par la révélation publique de sa liaison avec la femme du capitaine O'Shea. Ce dernier demande le divorce et l'obtient. Le scandale, exploité en particulier par Gladstone et le haut clergé catholique, et plus tard par son ex-second, Timothy Healy, provoque la chute de Parnell. Âgé de neuf ans, James exprime sa propre révolte dans un poème, *Et tu, Healy*, que John Joyce diffuse avec fierté parmi ses relations. Cette

points de repère

les contemporains		l'œuvre de Joyce
Mark Twain : *Huckleberry Finn*	**1884**	
E. Zola : *Germinal* W. Pater : *Marius l'Epicurien*	**1885**	
F. Engels : *Ludwig Feuerbach*	**1886**	
H. Bergson : *Essai sur les données immédiates de la conscience*	**1889**	
	1890	*Et tu, Healy!*
Oscar Wilde : *le Portrait de Dorian Gray*	**1891**	
H. Ibsen : *Solness le constructeur*	**1892**	
S. Mallarmé : *Vers et prose*	**1893**	
Henry James : *The Turn of the Screw*	**1898**	
Thomas Mann : *Die Buddenbrooks* A. P. Tchekhov : *les Trois Sœurs* S. Freud : *Psychopathologie de la vie quotidienne*	**1901**	*The Day of the Rabblement*
B. Croce : *l'Esthétique*	**1902**	
J. M. Synge : *Cavaliers vers la mer*	**1904**	
	1907	*Musique de chambre (Chamber Music)*
Lénine : *Matérialisme et empiriocriticisme*	**1909**	
V. Larbaud : *Fermina Marquez*	**1911**	
S. Freud : *Totem et Tabou*	**1912**	
M. Proust : *Du côté de chez Swann*	**1913**	
	1914	*Gens de Dublin (Dubliners)*
F. Kafka : *la Métamorphose*	**1916**	*Dedalus (A Portrait of the Artist as a Young Man)*
	1918	*les Exilés (Exiles)*
T. S. Eliot : *The Waste Land* P. Valéry : *Charmes*	**1922**	*Ulysse (Ulysses)*
André Breton : *Manifeste du surréalisme* Thomas Mann : *la Montagne magique*	**1924**	
E. M. Forster : *Aspects du roman*	**1927**	*Pomes Penyeach*
P. Claudel : *le Soulier de satin* W. Faulkner : *le Bruit et la fureur* E. Hemingway : *l'Adieu aux armes*	**1929**	
Virginia Woolf : *les Vagues*	**1931**	
A. Malraux : *la Condition humaine*	**1933**	
J.-P. Sartre : *la Nausée*	**1938**	
J.- P. Sartre : *le Mur*	**1939**	*Finnegans Wake*

pratique politique, qu'il a vue exercée contre un homme dont l'Irlande avait fait son prophète, laissera un sentiment amer de trahison toujours présent à sa conscience. La relative indifférence du peuple lors de cet épisode est pour une grande part responsable du mépris dont il accablera plus tard les « culs-terreux » de son Irlande natale. Une scène de *Dedalus* nous rapporte comment, à l'occasion d'un repas de réveillon, put s'intégrer en une seule vision la triple découverte de la trahison de Parnell, de l'action temporelle de l'Église catholique et du rôle contraignant joué par la famille. Cette fin d'année 1891, déjà marquée par le réveillon mémorable, l'est aussi par la mort de Parnell et de nouvelles difficultés financières pour John Joyce, qui entraînent le retrait de James de Clongowes Wood.

Après deux ans, pendant lesquels il étudie seul, James entre par faveur au collège Belvédère de Dublin, où il obtient des résultats remarquables. En même temps, la double rupture avec sa famille et avec l'enseignement religieux va se préciser et faire évoluer le jeune Joyce dans le sens d'une responsabilité de plus en plus grande face à la transgression qui s'annonce comme inévitable. Vers sa quatorzième année, parallèlement à une remise en cause informulée de sa foi religieuse, alimentée par quelques expériences sexuelles ressenties comme coupables, s'affirme sa foi en l'art. James se livre à de nombreuses lectures en dehors des textes classiques, qui sont autant de découvertes chargées d'enseignements : Erckmann-Chatrian, Thomas Hardy, Meredith et surtout Ibsen. À seize ans, alors qu'il va entrer à University College de Dublin, la rupture avec le catholicisme est consommée intérieurement, sinon publiquement.

Joyce pénètre dans le monde littéraire à l'occasion de la lecture, en 1900, devant la Société de littérature et d'histoire, d'un essai intitulé *le Drame et la vie*. Rétrospectivement, cet essai peut faire figure de manifeste. En dehors d'allusions au contexte politique et culturel — « le Parnasse et la Banque se partagent l'âme du boutiquier », la « vigilante police », les « oracles de la mode boulevardière », l'évocation en termes à peine voilés de la visite de la reine Victoria à Dublin —, il contient un exposé d'intention et de méthode. Il dissocie péremptoirement le drame, avec ses intrigues prétextes à disserter, qu'il soit grec ou shakespearien, de la littérature comme pratique renvoyant aux cadres immuables de la nature humaine, mais prenant appui sur une expérience individuelle qui engage le vécu et le langage de l'écrivain. Joyce livre sa bataille pour Ibsen, proclamant sa « sublime puissance d'universalité ».

À l'université, il confirme son ouverture sur l'Europe, en particulier vers l'Italie, dont il maîtrise maintenant la langue. Il lit et étudie en profondeur Dante, D'Annunzio, Giordano Bruno, mais aussi Thomas Mann, Tolstoï, Dostoïevski, Flaubert, Nietzsche, tout ce qui s'écrit à cette époque. En 1902, il obtient son diplôme de Bachelor of Arts ; Dublin est alors un centre intellectuel, et la vie littéraire y est très active, entretenue (même hors de l'île) par W. B. Yeats, G. Moore, J. Synge, Standish O'Grady, George Russell et lady Gregory. Désirant s'assurer une situation qui lui permettrait de s'exprimer librement, Joyce décide d'entreprendre des études de médecine. Un poste de répétiteur lui serait nécessaire pour subvenir aux dépenses de ces nouvelles études. Il prend prétexte d'un refus de sa candidature pour proclamer qu'on se ligue contre lui afin de le faire taire et, en 1902, il choisit de poursuivre lesdites études à Paris. Il y est accueilli par Yeats. Il noue une véritable amitié littéraire avec le dramaturge John Synge. Il parvient à vendre quelques articles, mais il doit choisir de vivre misérablement pour pouvoir assister aux spectacles que lui offre alors Paris.

Cet exil timide n'est qu'un coup d'essai avant l'exil intellectuel et spirituel total qui l'éloigné définitivement de l'Irlande et de ses « aborigènes » (à part quelques rares visites, la dernière en 1912). Quand il revient en Irlande en 1903, c'est pour la mort de sa mère. C'est l'occasion d'un douloureux déchirement : il refuse de prier à son lit de mort. Une fois de plus, le drame se cristallise autour de la famille et de la religion. Joyce connaît alors à Dublin une existence assez décousue, qui rappelle celle de son père ; il se met à boire, par défi peut-être. Il prend des leçons de chant. Il emprunte de l'argent systématiquement à tous ses amis et se brouille avec un grand nombre d'entre eux pour des causes diverses. Il rencontre Nora Barnacle, belle jeune femme, simple et vive, qui brise sa solitude ; c'est avec elle qu'il décide de partir de cette Irlande qui le rejette. Il a déjà commencé à écrire *Stephen le héros* (première version de *Dedalus*) et publié plusieurs nouvelles de *Gens de Dublin*.

L'Irlande a produit Joyce, elle ne peut plus rien faire pour lui. En partant pour Zurich, James emporte l'Irlande dans sa chair et dans son esprit pour la recréer au sein d'un monde qui va remplacer la terre qu'il fuit. Le lecteur qui ouvre l'une quelconque de ses œuvres se trouve confronté à un fourmillement de notations biographiques renvoyant aussi bien à la vie privée de l'auteur qu'à la vie publique de l'Irlande, voire de l'univers. Elles n'y sont pas en tant que telles, mais mêlées inextricablement à la substance d'un monde de remplacement : l'objet littéraire.

De Zurich, James et Nora passent rapidement à Trieste. Là, toujours endettés, ils mènent une existence picaresque. James donne des cours d'anglais, en particulier à l'école Berlitz. Nora met au monde un fils, Giorgio. Pour faire vivre sa famille, James doit user d'expédients en tous genres ; il se vante notamment d'avoir filouté deux tailleurs. En 1915, la guerre le contraint lui et sa famille à un nouvel exil après onze années passées à Trieste. Zurich, havre pour expatriés, les accueille après qu'un engagement de neutralité a été pris auprès des autorités autrichiennes. Avec la mise en chantier d'*Ulysse*, c'est le commencement de la grande période de production de Joyce. *Musique de chambre* a déjà été publié, *Gens de Dublin* est terminé, et *Stephen le héros* a pris la forme définitive de *Dedalus*. Selon sa propre expression, Joyce est « au-dessus de la mêlée ».

La guerre finie, la famille Joyce repasse par Trieste avant de rejoindre Paris en 1920, où ils resteront une vingtaine d'années. Giorgio a quinze ans, et Lucia, sa sœur, treize ans ; il manque

trois épisodes à *Ulysse*. À Paris, Joyce se confronte à toute l'Europe et à l'Amérique littéraires : Proust, Larbaud, Wyndham Lewis, Sherwood Anderson, Hemingway, Pound et Eliot, mais aucun de ces écrivains ne semble influencer son projet. En 1922, *Ulysse* est publié. La renommée de son auteur est produite aussi bien par ses détracteurs que par ses laudateurs ; commentaires et interprétations contradictoires y contribuent également. Ainsi voit-on Valery Larbaud assimiler Joyce à Rabelais, tout en faisant d'*Ulysse* une « comédie humaine ». Cependant, cette renommée ne dépasse guère le cercle des initiés, même s'il est vaste. Si *Ulysse* provoque l'admiration d'Eliot et d'Hemingway, pour Virginia Woolf c'est l'œuvre d'un « malappris », et Gertrude Stein n'y voit qu'une ingérence dans ses propres expériences d'écriture. Paul Claudel, André Gide et George Moore se rangent parmi ses ennemis. Cependant. Joyce a secoué la conscience littéraire du moment. La seule indifférence qui soit alors dramatique est celle de Nora, qui, à la suite d'une querelle, regagne Dublin avec les enfants. Mais Joyce a déjà commencé de rassembler les matériaux de *Finnegans Wake*, et c'est avec enthousiasme, s'émerveillant lui-même de ses trouvailles, qu'il va aller jusqu'« au bout de l'anglais ».

Sa vue ne cesse de s'affaiblir, entraînant de très nombreuses opérations, mais il remanie sans cesse son travail, allant jusqu'à utiliser trois lentilles pour déchiffrer alors qu'il ne dispose plus que d'un œil. La vie continue, souvent empreinte de mélancolie, partagée entre les difficultés de publication, les succès mondains sans grande réalité, l'instabilité mentale de sa fille Lucia, sa vue qui baisse de plus en plus, la boisson, mais aussi un labeur opiniâtre devant déboucher sur une « histoire universelle ». Richard Ellmann rapporte un fragment de conversation : « C'est une merveilleuse expérience que de vivre avec un livre. Depuis 1922, quand j'ai commencé *Work in Progress* (titre provisoire de *Finnegans Wake*), je n'ai pas vraiment vécu une vie normale. Cela m'a coûté une immense dépense d'énergie. [...] Depuis 1922, mon livre a été pour moi une réalité plus grande que la réalité même. »

Joyce voyage de nouveau en Belgique, en Allemagne, au Danemark, où il peut expérimenter son danois, et revient par Zurich, où s'est fixé son frère Stanislaus. À Paris, les activités mondaines de la famille Joyce diminuent pendant les dernières années de la vie de James. *Finnegans Wake* est terminé en 1939. Les critiques littéraires sont pris au dépourvu : « probablement un grand livre », « le plus colossal canular depuis l'*Ossian* de Macpherson ». La Seconde Guerre mondiale éclate, et, non sans difficulté, la famille Joyce rejoint Zurich, où James Joyce meurt le 13 janvier 1941 à la suite de l'opération d'un ulcère duodénal perforé.

« Mon livre a été pour moi une réalité plus grande que la réalité même »

C'est en opposition avec l'illusion réaliste du XIXe s. dénoncée par Valéry, à contre-courant de la production littéraire naturaliste, que Joyce publie ses premiers écrits. Dans la quinzaine de nouvelles de *Gens de Dublin*, la vie de l'auteur enfant et la vie dublinoise sous tous ses aspects composent des tableaux où les relations humaines s'affirment sur un mode sinistre. Joyce a pu exprimer la crainte de se voir appeler le « Zola irlandais » après avoir publié *Gens de Dublin*, mais seules sa préoccupation pour les côtés négatifs de l'existence et la précision de son style pouvaient justifier cette crainte. Joyce ne cachait pas son mépris pour cette écriture, qu'il jugeait condamnée à disparaître sous peu. Le seul écrivain anglais de cette école qu'il ait pu louer fut George Moore, le premier naturaliste en Angleterre, mais ce fut à propos d'*Esther Waters* (1894), œuvre qui contient également des expériences d'écriture telles que la production du texte à partir de mots clés ou des compositions impressionnistes à base de notations de couleurs et de mouvement. De même, si Flaubert fut le seul réaliste français à recevoir une appréciation favorable de Joyce, il le dut en particulier à l'élégance et à la rigueur de son style. Joyce déclare sans ambiguïté qu'il refuse de réduire l'art à la simple représentation de la réalité objective (si l'on admet que ce soit possible) ou à la simple exposition d'un sentiment individuel. Les trois premières nouvelles du recueil sont présentées à travers le filtre de la conscience du jeune Stephen. Le caractère d'expérience personnelle est marqué par l'emploi de la première personne, moyen qui sélectionne et organise déjà les éléments qui forment le « réalisme » de Joyce. Ces trois nouvelles rendent compte d'une initiation à la cité de Dublin, au cours de laquelle l'enfant apprend à connaître la mort, se lance dans sa première quête, rencontre ses premières désillusions. Mais le fait le plus significatif est la découverte du langage opérée par l'enfant dès la première page. Sa fascination pour les mots en tant que formes, porteuses de sens certes, mais d'abord formes, nous est dite d'emblée. Les mots ne sont pas « oisifs » ; ils sont capables de sorcellerie. Le mot *paralysie* est envoûtant par sa morphologie et sa phonologie ; il renvoie aussi comme une malédiction à la condition intellectuelle et morale de Dublin. Les nouvelles qui suivent mettent en scène toute la ville par les thèmes du sordide, de l'oppression, de la solitude, de la politique ou par des personnages : le prêtre, le patriote, le célibataire, la blanchisseuse, tous des vivants déjà morts. La description minutieuse de cette existence est effectuée grâce à une écriture qui présente bien plus qu'un simple reflet, si précis soit-il, de la réalité. Ainsi, dans « Une douloureuse affaire », la description de la chambre de Mr. Duffy, au-delà de l'inventaire apparemment banal des objets qui la meublent, implique dans sa texture même la présence de la cellule du moine, les hauts fûts de la cathédrale, le deuil liturgique et maints commentaires sur la littérature. Le parc que traverse Mr. Duffy en rentrant chez lui est aussi Phoenix Park et le Jardin d'Eden. Joyce inaugure ici une écriture qui autorisera toujours simultanément plusieurs niveaux de lecture. Embryonnaires, les procédés mêmes qui seront développés plus tard sont déjà présents : insertion d'éléments extérieurs au récit, non narratifs en eux-mêmes, mais parfaitement intégrés, tels que citations, mots et expressions marquantes de l'enfance, articles de journaux, bribes de poèmes. Cette anatomie de Dublin est à verser au dossier de la justification de son exil, déjà annoncé par la vision de fin : « La neige couvrait toute l'Irlande [...] l'heure était venue pour lui d'entreprendre son voyage vers l'ouest. La neige tombait doucement sur tout l'univers [...]. » Pour Joyce, le salut se trouve hors de la cité.

Dedalus est le récit de la genèse d'un exil, le récit de l'apprentissage de la vie et de l'art, prétexte littéraire déjà largement utilisé, en particulier par Hardy et Meredith. Avec une écriture déjà consciente, beaucoup plus rigoureuse que la première version, *Stephen le héros*, plus lyrique, le livre met d'abord en scène un jeune Stephen soumis à une éducation centrée sur les cultes de la famille, de la patrie et de la religion, principales forces contraignantes de l'Irlande. Le second temps de cet itinéraire spirituel est le désengagement du système, la réfutation de ces valeurs ; il culmine avec la proclamation solennelle de l'Artiste : « Je ne veux plus servir ce à quoi je ne crois plus, que le nom en soit la famille, la patrie ou l'Église, et je veux essayer de m'exprimer grâce à un mode de vie ou d'art aussi librement et aussi totalement que je le pourrai, en utilisant pour ma défense les seules armes que je juge dignes : le silence, l'exil et l'art. »

En s'appuyant sur les données critiques théoriques d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin, et en fondant sa réflexion sur le rapport de l'écrivain à son objet, Joyce établit une distinction entre les divers genres littéraires. Dans le genre lyrique, l'auteur et son double (son image littéraire) sont en relation immédiate ; dans le genre épique, l'auteur présente son double par le moyen d'une médiation ; dans le genre dramatique, le double de l'auteur apparaît en relation immédiate avec les autres : « La forme lyrique est, de fait, le plus simple vêtement verbal d'un instant d'émotion, un cri rythmique, pareil à ceux qui jadis excitaient l'homme tirant sur l'aviron ou roulant des pierres vers le haut d'une pente. Celui qui profère ce cri est plus conscient de l'instant de son émotion que de soi-même en train d'éprouver cette émotion. La forme épique la plus simple émerge de la littérature lyrique lorsque l'artiste s'attarde et insiste sur lui-même comme sur le centre d'un événement épique ; cette forme progresse jusqu'au moment où le centre de gravité émotionnel se trouve équidistant de l'artiste et des autres. Le récit, dès lors, cesse d'être personnel. La personnalité de l'artiste passe dans son récit, fluant et refluant autour des personnages de l'action, comme une mer vitale [...]. On atteint la forme dramatique lorsque la vitalité, qui avait flué et tourbillonné autour des personnages, remplit chacun de ces personnages avec une force telle que cet homme ou cette femme en reçoit une vie esthétique propre et intangible. La personnalité de l'artiste, traduite d'abord par un cri, une cadence, une impression, puis par un récit fluide et superficiel, se subtilise enfin jusqu'à perdre son existence et, pour ainsi dire, s'impersonnalise. L'artiste, comme le Dieu de la Création, reste à l'intérieur, ou derrière, ou au-delà, ou au-dessus de son œuvre, invisible, subtilisé, hors de l'existence, indifférent, en train de se curer les ongles. » Cette théorie esthétique est développée pour sa fonction dramatique dans l'œuvre tout autant que pour sa fonction philosophique et se justifie surtout en relation avec

l'évolution de Stephen. Cependant, il est remarquable que cette progression se retrouve dans les productions successives de Joyce. Le cri devient une cadence dans *Musique de chambre*, et *Gens de Dublin* est l'articulation d'une conscience avant tout émotionnelle. *Dedalus* émerge du mode lyrique de *Stephen le héros*. Le passage du personnel à l'épique s'opère avec *Ulysse*, où le centre de gravité émotionnel est équidistant de l'artiste lui-même et des autres. Et, avec *Finnegans Wake*, l'artiste s'est retiré de son œuvre ; il a disparu, sublimé. Il est important de noter que *Dedalus* propose déjà les grandes lignes théoriques autour desquelles va s'organiser la création de Joyce.

Déjà présente dans *Gens de Dublin*, l'« épiphanie » reçoit sa définition dans *Stephen le héros* : « [...] une soudaine manifestation spirituelle, se traduisant par la vulgarité de la parole ou du geste ou bien par quelque phrase mémorable de la mentalité même ». L'épiphanie, au départ simple éclair de réalisme, possède une qualité spirituelle de révélation que lui confirme sa transposition dans l'écriture ; elle est fixation de l'insaisissable. Le contenu de l'épiphanie va évoluer peu à peu. Dans *Dedalus*, son matériau n'est plus la réalité, mais le langage, et, dans *Ulysse*, l'expérience de type épiphanique subsiste, mais elle se produit non plus sur fond de réel concret, mais sur fond de culture. Même si Joyce a pu trouver en partie l'origine de l'épiphanie dans Walter Pater, il innove fondamentalement en évitant le recours à l'utilisation de signes ou d'emblèmes conventionnels que supposait la pratique symboliste d'écrivains irlandais consacrés comme Yeats ou Russell. *Dedalus* est plein des émotions et des sensations de l'enfant, puis de l'adolescent, exprimées par le truchement de leur association aux mots. Ainsi, peu à peu, la pratique associative du langage se transforme en principe d'organisation de l'expérience, du vécu :
« Un jour pommelé de nuages marins. » « La phrase, le jour et le décor s'accordaient harmonieusement. De simples mots pourtant. Était-ce à cause de leurs couleurs ? Il fit flamboyer et s'éteindre leurs teintes une à une : or du soleil levant, rouge et vert des pommeraies, azur des vagues, franges grises aux toisons des nuages. Non, cela ne tenait pas à leurs couleurs, mais à l'équilibre, à la cadence de la période elle-même. Aimait-il donc le rythme ascendant et retombant des mots mieux que leurs rapports de sens et de couleurs ? Ou bien était-ce que, faible des yeux et timide d'esprit, il goûtait moins de plaisir à voir les jeux de l'ardent univers sensible dans le prisme d'un langage multicolore et somptueusement expressif qu'à contempler le monde intérieur des émotions individuelles, parfaitement reflété dans les périodes d'une prose lucide et souple ? »

La littérature n'a plus pour objet de reproduire le réel ; elle se constitue en objet autonome.

Ulysse se veut être la somme de l'Occident, l'histoire de deux peuples, celui d'Irlande et le peuple juif, tous deux victimes de l'histoire, tous deux dépossédés, aliénés, tous deux gardiens d'une culture. À côté du Juif errant se précise la personnalité d'un Joyce qui se sent et se désire exilé de par son essence d'artiste.

Dans l'épisode « Charybde et Scylla », Joyce reprend et poursuit sa théorie de l'art à partir des données de *Dedalus* ; les problèmes qu'il pose maintenant sont ceux de la nature de l'art et des conditions de sa production. La forme de ces commentaires est une parodie portant sur Hamlet qui le situe ainsi délibérément au cœur de la littérature anglo-saxonne. La théorie porte immédiatement sur Shakespeare et en même temps sur lui-même et tout créateur d'œuvre d'art. Joyce refuse la conception de l'art comme médiateur entre la médiocrité du quotidien et l'univers des « essences spirituelles », et parallèlement celle de l'artiste comme intermédiaire, simple instrument de communication.

Dans le premier temps de l'évolution de la conscience, l'artiste est au centre de ses préoccupations, l'acte de connaissance fondamental est une connaissance de soi. Dans un second temps, l'artiste adopte une « attitude impersonnelle » vis-à-vis de son matériau et se retire de sa production. L'œuvre de l'artiste, au début de sa démarche, n'est pas une compilation à partir d'éléments biographiques, mais elle résulte de l'interprétation et de la transformation que leur fait subir son imagination ; le matériau premier de l'artiste est alors l'activité de son esprit. C'est pourquoi la théorie esthétique de Joyce — vérifiée par sa pratique — se préoccupe d'abord de reconstituer et de rendre signifiante la formation de l'artiste. C'est ainsi que *Dedalus* ne comporte que la succession des actions et des éléments formateurs de Stephen et pas encore le moment où Stephen-Joyce, situé hors de l'œuvre, devient capable de se représenter à lui-même sa propre évolution et de définir ses productions ultérieures. L'artiste n'est pas encore en mesure, bien qu'il l'annonce, de se « subtiliser hors de l'existence ». *Dedalus* est un acte de création qui a pour thème les conditions mêmes de la possibilité d'un tel acte.

Ainsi, le rejet des forces négatives de l'Irlande, la famille, l'Église et la patrie, non seulement est un refus politique ou pseudo-politique de ces valeurs en tant que telles, mais apparaît comme une condition nécessaire à la distanciation de l'artiste par rapport à son expérience. L'exil est l'accession à un mode d'être différent, caractérisé avant tout par sa stabilité, son équilibre, situé au-delà de l'acte lui-même de désengagement du milieu formateur ; il autorise seul l'attitude impersonnelle vis-à-vis de la production artistique, par laquelle l'artiste peut s'en extraire et se « curer les ongles » en la contemplant. Idéalement, l'activité de l'artiste ainsi comprise n'est concevable que dans le cadre d'une liberté totale, et c'est ce qui permet à Joyce d'affirmer que la nature de l'art, de par la démarche qui la fonde, est avant tout morale. Une telle conception pose de nouveau le paradoxe de l'art et de la vie, préoccupation centrale de tous les théoriciens du XIXe s. Comment l'engagement social, indispensable à l'homme en général et à l'artiste en particulier, est-il compatible avec la nécessité d'en détacher son imagination pour créer l'œuvre d'art dotée de sa dynamique propre ?

Les trois personnages centraux d'*Ulysse* sont Leopold Bloom, Molly Bloom, sa femme, et Stephen Dedalus. Bloom est juif. Personnage stable dans sa médiocrité, à la fois comique et pathétique, il est le représentant d'une classe moyenne, soumis à toutes les futilités de l'existence. À l'opposé évolue Stephen, intellect et imagination, plein des problèmes de son temps, mais instable. La supériorité de Bloom sur Stephen réside dans la réalité de son être, dans la dignité de sa dimension héroïque, même s'il l'ignore, alors que ce dernier, conscient mais divisé, se perd dans l'incertitude de sa quête. Molly Bloom est d'abord la chair et la nature, et son lieu de prédilection est le lit. À eux trois, ils forment une espèce d'homme idéal, mais dans lequel la participation de Leopold Bloom reste prépondérante. Un grand nombre de personnages sont empruntés avec leurs noms à la réalité et adaptés aux besoins du récit sans souci des récriminations des modèles ; l'intention de Joyce est alors de récupérer des comportements ou des traits significatifs ou pittoresques. Parfois, plusieurs personnes réelles entrent dans la composition d'un personnage, créé ; parfois, au contraire, une personne réelle peut se scinder en plusieurs personnages, Joyce lui-même se distribuant entre Bloom et surtout Stephen.

Joyce pose en permanence le problème du rapport de ses personnages avec le langage, la phrase, le mot ; les personnages sont fascinés par la réalité verbale. À la première fonction du langage comme véhicule, instrument du récit dit « objectif », s'ajoute celle du langage lui-même, objet de langage, élément dans le récit, élément d'intérêt particulier parmi d'autres sujets et thèmes ; il devient le sujet privilégié. Le mot accède au statut d'objet. Il ne se perd plus dans sa fonction de désignation, il ne se confond plus avec l'objet, il est objet. Le langage, par sa propre dynamique, produit alors le texte. L'un des effets les plus saisissants d'*Ulysse* est l'immédiateté du flot de l'expérience restituée dans toute sa multiplicité spatiale et temporelle. Même si l'on retrouve, comme avec l'école naturaliste, une préoccupation pour le détail, l'exploitation et les procédés employés sont radicalement différents. Joyce construit ses personnages à travers ce qu'ils disent, ce qu'ils pensent et ce qu'ils font. Le lieu de la réalité des personnages et des endroits est la conscience même de ces personnages. Le procédé d'écriture le plus remarquable reste sans aucun doute le courant de conscience *(stream of consciousness)*. Le monologue intérieur est toujours employé, mais Joyce en viendra, après *Ulysse*, à le considérer comme un jeu de style plutôt que comme la forme la mieux adaptée à rendre la totalité du conscient.

Au-delà de la topographie et des habitants, Joyce extrait de Dublin des éléments de l'activité culturelle. Les références aux pantomimes tiennent une grande place. Ces immenses et complexes entreprises jouissaient d'une très grande popularité. Au modèle londonien, les organisateurs dublinois incorporaient de nombreux traits de la vie locale, et cette possibilité d'enrichissement permanent par l'addition de détails n'est peut-être pas étrangère à la technique d'élaboration d'*Ulysse* et de *Finnegans Wake*. La pantomime prenait allure d'événement à l'échelle de la ville de Dublin ; chaque spectacle pouvait, en plusieurs représentations, recevoir des dizaines de milliers de spectateurs. Tout comme *Ulysse* prend pour prétexte structurel *l'Odyssée*, la pantomime s'organisait le plus souvent

autour d'un conte de fées, d'un récit populaire ou d'une fable historique : *Robinson Crusoé, Aladin ou la Lampe merveilleuse, Sindbād le Marin, Cendrillon, Dick Whittington*... À l'intérieur de ce cadre, aux bouffonneries et aux pantalonnades traditionnelles se mêlaient astuces d'acteurs et allusions impertinentes. Cette pratique, transposée dans le roman, prend la forme de multiples procédés : la parodie, la libre association, le symbolisme traditionnel ou psychanalytique, l'analogie, l'allusion, la citation, la confusion des niveaux de signification, le jeu de mots, le calembour, le plus pesant... Pour justifier la présence de ces derniers dans une œuvre « sérieuse » Joyce avançait que « la Sainte Église catholique apostolique et romaine était bâtie sur un calembour (« Tu es Pierre et c'est sur cette pierre que je bâtirai mon Église »). « Pourquoi n'en ferais-je pas autant ? » À toute allégation de trivialité, il répondait : « Oui, certains de mes moyens sont triviaux — et d'autres quadriviaux. » La liste est un autre élément d'exubérance souvent exploité, qu'elle soit rabelaisienne ou produite par le jeu de la dérivation phonétique.

La préoccupation grandissante de Joyce est l'expérimentation linguistique, la concrétisation de toutes les possibilités de la langue anglaise. L'intrigue comprend non seulement les actions et les réflexions des personnages, mais aussi l'acte même de l'écrivain, c'est-à-dire sa manipulation des techniques narratives. Joyce travaille selon un plan préétabli. Les multiples notes et fragments divers qu'il rassemble sans cesse sont prévus pour s'insérer à un endroit précis du schéma général de l'œuvre. Le livre, dans sa totalité, dans sa complexité, se développe dans l'esprit de l'auteur à partir d'une vision unique. Joyce rassemble en vrac, à tout instant de son existence, toutes sortes de citations, références, idées, échantillons de styles, slogans publicitaires, coupures de journaux, extraits de guides touristiques, etc. Ensuite seulement, il les ordonne et passe à l'écriture, ce qui n'exclut pas pour autant modifications et ajouts ultérieurs, ces derniers étant rendus de plus en plus facilement acceptables avec la disparition de la logique narrative. En donnant une journée par cadre temporel à son épopée, Joyce exclut la plupart des règles conventionnelles du roman du XIXe s., qui se déroule selon un ordre chronologique, avec son dosage éprouvé de description, de dialogue et de narration. Virginia Woolf, très tôt, reconnaît cette rupture avec les principes consacrés de la composition : « Il se préoccupe avant tout des reflets vacillants de cette flamme intérieure dont les messages parviennent à la conscience, et pour les préserver il rejette, non sans courage, tout ce qui peut lui paraître inessentiel, fût-ce la probabilité, la cohérence ou tout autre de ces points de repère qui, pendant des siècles, ont servi à guider l'imagination du lecteur appelé à imaginer ce qu'il ne peut ni toucher, ni voir. »

Démuni des cadres sociaux formels de la famille, de la patrie, de la religion, qu'il rejette pour leur contenu, Joyce est continuellement attiré par toute structure susceptible d'ordonner son œuvre. Ainsi, pour écrire *Ulysse*, il se sert d'une grille qu'il retire par la suite. En effet, les points de repère que l'on peut déceler par la mise en parallèle avec *l'Odyssée* se justifient plus par un souci de composition de la part de l'auteur que comme des indices mis à la disposition du lecteur. La réalité de l'œuvre se situe plus au niveau de sa substance qu'à celui de l'échafaudage nécessaire pour un temps à sa construction. De tels préalables entraînent des contraintes quant à l'attitude du lecteur et au mode de lecture. On a pu dire : « On ne lit pas Joyce, on le relit. » Une fois que le lecteur a pris connaissance, à l'occasion d'une première lecture, des événements, des personnages et des thèmes qui composent *Ulysse*, l'œuvre apparaît comme un tout dont les relations internes ne peuvent se préciser que lors de lectures ultérieures ; mémoire et imagination sont alors fortement mises à contribution. Ainsi, cette difficulté d'appréhension immédiate du texte et cet impératif de relecture sont les conditions nécessaires pour que l'œuvre soit perçue selon le projet initial de l'auteur comme une image totale affranchie des contraintes de développement linéaire du langage ; à la différence près, cependant, que pour le lecteur, cette unité apparaît rétrospectivement. De même, pour *Finnegans Wake*, une première lecture peut difficilement aller au-delà d'une appréciation de l'humour et d'une reconnaissance de la virtuosité linguistique de son auteur. Chaque mot est lui-même un sous-ensemble, une unité complexe intégrant plusieurs sens ou thèmes simultanément. Par exemple, l'expression *Chaka a seagull ticket* inclut : a single ticket (« un aller simple »), Tchekhov, la pièce de Tchekhov *The Seagull (la Mouette)*, Tcheka (l'une des premières polices secrètes soviétiques), Tchaïka (« mouette » en russe). Le jeu de mots comporte généralement au moins trois niveaux de signification : l'association formelle ou de contenu qui frappe par son incongruité, la combinatoire linguistique qui permet de mettre en rapport divers concepts ou thèmes et la forme poétique, création originale jouant sur les sons et les rythmes, le tout dans une expression la plus concise possible. Chaque mot remodelé par Joyce « présente un complexe intellectuel et émotionnel en un instant de temps ». Toutes les lectures auxquelles a été soumis *Finnegans Wake* depuis sa publication n'ont pas réussi à épuiser sa complexité, et le risque grandit que de nombreuses énigmes ne reçoivent jamais de réponses. L'explicitation totale semble avoir été définitivement compromise avec la mort de Joyce deux ans après la parution de l'œuvre, alors que, pour *Ulysse*, la coopération de son auteur à l'élucidation du texte avait été, dans une certaine mesure, responsable de sa réception favorable par le public.

Finnegans Wake se présente comme un rêve. Comme *Ulysse* est le livre d'un jour, cette œuvre est le livre d'une nuit. On a pu la taxer de surréalisme, mais c'était négliger l'essentiel et faire peu de cas de la rigueur, de la minutie et de l'obstination qui présidèrent à son élaboration. Ainsi, même les éléments de l'inconscient sont consciemment ordonnés, et rien n'est produit qui n'ait été voulu et pensé. Ici encore, Joyce a utilisé une grille. Il prend pour schéma structurel de cette œuvre la conception cyclique de l'histoire de Giambattista Vico (1668-1744), qui fait de l'histoire la seule science totale du monde. Les trois premiers livres correspondent aux trois âges de Vico : l'âge divin, l'âge héroïque et l'âge humain ; le quatrième livre, plus court, correspond à l'étape de reflux nécessaire au retour à l'âge divin. Les chapitres eux-mêmes, individuellement ou groupés, correspondent aux trois âges. Le cycle du livre entier comprend lui-même quatre cycles plus petits, et ainsi de suite ; la famille d'Humphrey Chimpden Earwicker elle-même présente une structure construite sur le modèle de Vico. Les personnages y sont des formes plutôt que des personnalités dynamiques. Monsieur Toutlemonde (Everyman) s'appelle ici Earwicker ; derrière lui sont tous les hommes dans leurs ressemblances et dans leur diversité. Il tient un café à Chapelizod avec sa femme Anna, principe de l'eau, de la nature. Ils ont des jumeaux : Shem, l'artiste, principe d'irresponsabilité, et Shaun, l'industrieux, principe de sérieux, et une fille Isabelle. Si Earwicker est tous les hommes, Anna est toutes les ménagères, toutes les épouses ; les jumeaux sont tous les couples frères ou ennemis, et Isabelle est tous les désirs de tous les cœurs, d'un bout à l'autre de l'histoire. À propos de ce langage déconcertant, Joyce précise son projet : « En écrivant sur la nuit, je ne pouvais réellement pas, je sentais que je ne pouvais pas utiliser les mots dans leurs rapports ordinaires. Ainsi employés, ils n'expriment pas comment sont les choses durant la nuit dans leurs diverses étapes : conscience, demi-conscience, puis inconscience. J'ai découvert que ce n'était pas possible avec des mots employés dans leurs relations et connexions originales. Mais quand le jour se lève, tout devient clair [...]. Je leur restitue leur langage anglais. Je ne les détruis pas pour de bon. » Nous assistons à une mise au pas des signifiés et à l'édification d'un monument de signifiants. Ainsi, en 1931, participant à la traduction française de *Finnegans Wake (Anna Livia Plurabelle)*, il étonne ses collaborateurs en privilégiant les sons, les rythmes et le jeu verbal par rapport au sens. Le mot paraît devenu fou, mais cette magie du verbe ne procède pas d'un délire du sens ou de l'image — délire onirique pourrait-on penser, puisqu'il s'agit de la nuit —, mais d'un engrenage de haute précision des signifiants. Le texte s'impose comme seul procès de production face à la littérature vue traditionnellement comme privilégiant les sens. La problématique joycienne se pose comme une pratique toujours plus affirmée des techniques linguistiques et non pas en termes philosophiques. « Conscience, demi-conscience, puis inconscience », Joyce veut pénétrer dans le monde du rêve. Cependant, il ne cache pas son aversion pour Freud ; le grand intérêt qu'il porte au rêve prend la forme d'une curiosité insatiable plutôt que d'une démarche scientifique.

Plusieurs langues étrangères participent à ce jeu ; outre les grandes langues européennes, on y trouve également l'hébreu, l'arabe, le danois, le hollandais, le latin, l'espéranto, des langues archaïques et la langue de la rue. À côté de l'espace, le temps, dimension nécessaire de l'histoire et du langage, est annulé. Les mots, les êtres et les situations de tous les temps s'interpénètrent. La conscience de l'individu est devenue une espèce de conscience universelle, du *moi* comme du cosmos, dans laquelle on trouve tout et qui a son langage, un langage total, celui de *Finnegans Wake*. Pour Aris-

tote, il existe à l'origine de la création des milliers de possibles, mais un seul s'actualise pour former le réel, l'histoire. Joyce, lui, construit une œuvre qui donne droit à toutes les possibilités ; il est l'anti-créateur. À la suite de Blake, il proclame que tout ce qui peut traverser l'imagination a droit à l'existence. Cette recréation n'est pas fantaisie, mais démarche existentielle qui pose l'écrivain en rival de Dieu. Il subvertit le langage et lui rend par là sa véritable identité. Il révèle encore une fois que le passé irlandais est toujours vivant en lui en annonçant, par une image curieuse, que son travail de création ressemble à la messe : comme le prêtre transforme l'hostie en corps du Christ, il métamorphose la réalité en art.

L'aspect épique et total de *Finnegans Wake*, voulu par son auteur, est renforcé par ses correspondances multiples avec les épopées classiques *Beowulf, le Paradis perdu, l'Énéide, l'Iliade, l'Odyssée, la Divine Comédie, le Kalevala* et *la Chanson de Roland*. Ces épopées sont intégrées à l'œuvre sur un mode parodique héroï-comique, se combinant ainsi parfaitement aux aspects non héroïques de notre époque. Ainsi, Joyce, en rassemblant une grande quantité de données historiques et légendaires, vise à produire une œuvre qui traiterait essentiellement de l'universel. Le fil narratif, tout ténu qu'il soit, au niveau littéral le plus immédiat, est constitué par l'existence de la famille du tenancier de cabaret Earwicker ; l'épopée, elle, est installée dans le fourmillement de notations émanant de tous les domaines de l'expérience, rassemblées depuis l'enfance et regroupées selon le seul principe de contingence. Épopée, *Finnegans Wake* veut aussi s'inscrire dans la tradition orale et présente de nombreux aspects propres au texte composé pour être dit. Des passages reproduisent les caractéristiques phoniques des anciens poèmes épiques, un commentaire est assuré par divers narrateurs, et les discours des personnages sont exploités également en ce sens. L'attitude de Joyce, ainsi définie, montre une cohérence parfaite avec les grands courants du XXe s., en particulier avec la tendance générale à réunir en synthèse des religions et des mythes étrangers les uns aux autres, cohérence qui, seule, pouvait permettre la production d'une œuvre présentée clairement non seulement comme la « somme » mais encore comme la « bible » de la civilisation du XXe s.

De nombreux critiques ont essayé sans grand succès de dégager de la biographie et des écrits de Joyce une position politique cohérente. Dès *Gens de Dublin* (« Une douloureuse affaire »), le socialisme est associé à l'inefficacité. Les allusions à l'Union soviétique dans *Ulysse* et *Finnegans Wake* participent beaucoup plus de l'universalité de son projet que d'un souci politique clairement formulé ; ce sont plus des données historiques que des données idéologiques. Son biographe officiel Herbert Gorman note que Joyce a effectivement lu très tôt des auteurs socialistes, mais que son socialisme était instable, peu consistant, mal informé et qu'il en était conscient. En effet, il s'agissait plus d'une sympathie diffuse que d'une conviction, d'un sentiment que la liberté totale, accompagnée d'un minimum de lois contraignantes, est un idéal qu'on ne peut qu'ardemment souhaiter. Rien ne permet de penser que les cycles de Vico (philosophe catholique) qui ordonnent *Finnegans Wake* et en particulier le passage d'un âge ou d'un type de société à un autre puissent être assimilés à une détermination révolutionnaire ou même à un quelconque concept politique préexistant. Joyce dénonce les conditions imposées à l'individu créateur dans la société irlandaise du début du siècle bien plus en fonction de sa situation personnelle qu'à travers une analyse politique. D'aucuns vont même jusqu'à affirmer que la destruction du langage social à laquelle il se livre dans sa dernière œuvre n'est que la conséquence logique de son indifférence, voire de son mépris pour les événements du monde (il passe le temps de la guerre en Suisse en se déclarant « au-dessus de la mêlée »), *Finnegans Wake* n'apparaissant alors que comme le reflet littéraire des forces de destruction qui existent au sein de la société capitaliste.

Au-delà de ces critiques, on peut retenir la persévérance de l'homme toujours fidèle à lui-même dans la réalisation d'un projet individuel. T. S. Eliot, dans la préface au catalogue de l'exposition Joyce à Paris (1949), insiste avec raison pour que soit reconnue la continuité logique de cette œuvre pensée comme un tout : « Ses dernières œuvres doivent être comprises à travers les premières, et les premières à travers les dernières, c'est tout le trajet et non une étape quelle qu'elle soit qui lui assurera sa place parmi les grands. »

J. P.

🕮 **S. Beckett et coll.,** ***Our Examination Round his Factification for Incamination of Work in Progress*** **(Shakespeare and Co., Paris, 1929). / S. Gilbert,** ***James Joyce's « Ulysses » : a Study*** **(New York, 1930). / F. Budgen,** ***James Joyce and the Making of « Ulysses »*** **(Londres, 1934). / L. Gillet,** ***Stèle pour James Joyes*** **(Éd. du Sagittaire, Marseille, 1941). / H. Levin,** ***James Joyce : a Critical Introduction*** **(New York, 1941 ; nouv. éd., 1960). / J. Campbell et H. M. Robinson,** ***A Skeleton Key to Finnegan's Wake*** **(Londres et New York, 1944). / P. Soupault,** ***Souvenirs de James Joyce*** **(Charlot, 1945 ; 5 vol.). / R. M. Kain,** ***Fabulous Voyager : James Joyce's « Ulysses »*** **(Chicago, 1947 ; nouv. éd., Londres, 1962). / S. Givens (sous la dir. de),** ***James Joyce : Two Decades of Criticism*** **(New York, 1948 ; nouv. éd., 1963). / H. Gorman,** ***James Joyce*** **(New York, 1948). / M. Jolas (sous la dir. de),** ***A James Joyce Yearbook*** **(Transition Press, Paris, 1949). / W. Y. Tindall,** ***James Joyce : his Way of Interpretation to the Modern World*** **(New York, 1950). / L. A. G. Strong,** ***The Sacred River : an Approach to James Joyce*** **(New York, 1951). / K. Schmidt,** ***James Joyce and the Cultic Use of Fiction*** **(Oslo, 1955). / D. Hayman,** ***Joyce et Mallarmé*** **(les Lettres modernes, 1956 ; 2 vol.) / H. Kenner,** ***Dublin's Joyce*** **(Bloomington, Indiana, 1956) ;** ***Flaubert, Joyce and Beckett, the Stoic Comedians*** **(Londres, 1964). / M. Magalaner et R. M. Kain,** ***Joyce, the Man, the Work, the Reputation*** **(New York, 1956). / M. Magalaner (sous la dir. de),** ***James Joyce Miscellany*** **(New York et Carbondale, Illinois, 1957-1962 ; 3 vol.). / W. T. Noon,** ***Joyce and Aquinas*** **(New Haven, 1957). / J. Paris,** ***James Joyce par lui-même*** **(Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1957). / W. M. Schutte,** ***Joyce and Shakespeare : a Study in the Meaning of « Ulysses »*** **(New Haven 1957). / M. et P. Colum,** ***Our Friend James Joyce*** **(New York, 1958). / S. Joyce,** ***My Brother's Keeper*** **(New York, 1958) ;** ***The Dublin Diary of Stanislaus Joyce*** **(Londres, 1962). / K. Sullivan,** ***Joyce among the Jesuits*** **(New York, 1958). / R. Ellmann,** ***James Joyce*** **(New York, 1959 ; trad. fr., Gallimard, 1962). / M. Magalaner,** ***Time of Apprenticeship*** **(New York, 1959). / J. S. Atherton,** ***Books at the Wake*** **(New York, 1960). / S. L. Goldberg,** ***The Classical Temper, a Study of James Joyce's « Ulysses »*** **(Londres et New York, 1961). / A. W. Litz,** ***The Art of James Joyce*** **(Londres, 1961). / R. M. Adams,** ***Surface and Symbol. Consistency of James Joyce's « Ulysses »*** **(New York, 1962). / C. Hart,** ***Structure and Motif in Finnegans Wake*** **(Londres, 1962). / J. Prescott,** ***Exploring James Joyce*** **(Carbondale, Illinois, 1964). / B. Benstock,** ***Joyce-Again's Wake*** **(Saint Louis, Missouri, 1965). / J.-J. Mayoux,** ***James Joyce*** **(Gallimard, 1965). / R. Scholes et R. M. Kain,** ***The Workshop of Stephen Daedalus*** **(Evanston, Illinois, 1965). /S. Sultan,** ***The Argument of Ulysses*** **(Athens, Ohio, 1965). / H. Cixous,** ***l'Exil de James Joyce ou l'Art du remplacement*** **(Grasset, 1969). / J. Aubert,** ***Introduction à l'esthétique de James Joyce*** **(Didier, 1973).**

József (Attila)

Poète hongrois (Budapest 1905 - Balatonszárszó 1937).

Le futur poète avait trois ans quand son père, ouvrier savonnier, abandonne sa famille. Sa mère, qui doit exercer le dur métier de blanchisseuse, entretiendra longtemps ses trois enfants dans l'illusion que leur père est allé tenter la fortune en Amérique. Mais elle ne peut empêcher que le jeune Attila ne prenne conscience de leur misère et en reste définitivement marqué. En 1919, elle meurt ; il est absent ; toute sa vie, il ressentira cette mort comme un nouvel abandon, qu'il dénoncera maintes fois dans ses vers (*Lamentation tardive*, 1935).

À la suite d'une première tentative de suicide, il doit quitter le lycée. Certes, le poète Gyula Juhász (1883-1937) le remarque, et dès 1922 paraît son premier recueil. Mais, inscrit à la faculté des lettres de Szeged, József est exclu à cause du nihilisme anarchisant de son poème — aujourd'hui célèbre — *Cœur pur* ; un procès est même intenté contre lui à cause d'un autre poème : József se persuade — non sans raison — qu'on ne le laissera pas devenir professeur et se sent persécuté.

En 1925, année de son second volume, il quitte la Hongrie afin d'aller poursuivre ses études à l'étranger. Il se rend d'abord à Vienne, où il rencontre les écrivains de l'émigration, notamment Lajos Kassák, puis en France, où il passe une année. Il y découvre la poésie française ; il lit Marx, Hegel et Lénine, et il devient membre de l'Union anarchiste. Rentré en Hongrie, il s'installe à Pest, où il se lie avec Gyula Illyés d'une amitié qui ne sera pas sans nuages. Aggravée par un amour malheureux pour une jeune fille de la bourgeoisie, sa neurasthénie devient telle qu'il doit être hospitalisé.

Rapidement, ses convictions politiques se radicalisent : il devient socialiste, puis communiste ; avec une violence maladroite, voire puérile, il attaque Babits et les écrivains libéraux, qui, pourtant, l'ont reconnu et le protègent. À partir de son recueil *Je n'ai ni père ni mère*, la protestation politique occupe une place de plus en plus importante dans son œuvre. Son livre *Döntsd a tőket* (1931), dont le titre ambigu signifie à la fois « Renverse la souche ! » et « Abats le capital ! », est saisi. Mais déjà József entre en conflit avec le parti communiste — alors clandestin —, dont il sera bientôt exclu dans des conditions aujourd'hui encore mystérieuses.

En 1934, ce n'est pas lui, comme il l'espérait, qui est envoyé au congrès de Moscou, mais un écrivain « populiste », son ami Illyés. Son déséquilibre nerveux ne fait que s'aggraver malgré les cures de caractère psychanalytique auxquelles il se soumet. József rompt avec la seule femme dont il ait durablement partagé l'existence. Mais l'issue est proche. Une dernière passion malheureuse... Une dernière flambée lyrique... La Hongrie, stupéfaite, apprend que l'un de ses plus grands poètes s'est jeté sous l'un de ces trains de marchandises si souvent présents dans ses vers.

József était servi par une culture d'une grande diversité (il traduisit aussi bien Essenine et Villon que des poètes roumains ou tchèques), et son tempérament poétique exceptionnel lui permit de réaliser la synthèse d'influences hongroises et étrangères souvent contradictoires. « Créer — disait-il — n'est possible qu'à travers la dissonance. La consonance n'est qu'une dissonance comprise. » Art poétique que l'on a parfois rapproché de celui de Béla Bartók.

L'œuvre de József témoigne en effet du combat tragique et désespéré que l'auteur mena pour essayer d'enrayer et de compenser la dissolution progressive mais inéluctable de sa personnalité, pour se libérer d'une angoisse dont il finit par craindre qu'elle ne le conduisît à la folie. Malgré ses efforts pour se constituer un système philosophique cohérent, József fut un poète, non un théoricien. Mais il s'efforça, l'un des premiers parmi les poètes, de concilier le marxisme et la psychanalyse, dont il éprouvait également le besoin. Réaliste et socialiste, il échappa au réalisme socialiste. Prosélyte de Freud, il utilisa consciemment, mais avec mesure et discrétion les ressources poétiques de la symbolique psychanalytique. Obsédé par l'absence de Dieu — dont l'image paternelle répondait à ses plus intimes nostalgies —, il ne tomba jamais dans le mysticisme, l'ésotérisme ou l'abstraction. Poète des banlieues lépreuses, des quais de Budapest et des gares de triage, il a laissé à son peuple l'image juvénile et crépusculaire d'un orphelin mal aimé, qui, dans l'azur du ciel, retrouve le bleu des lessives maternelles, pareil à la promesse d'un prochain au revoir.

A. József a été traduit ou adapté en français par de nombreux poètes, au premier rang desquels il convient de nommer André Prudhommeaux, Marcel Lallemand, Armand Robin, Lucien Feuillade, Guillevic, Jean Rousselot. Il n'est pas exclu que, par leur intermédiaire, sa poésie ait déjà exercé une réelle influence sur la poésie française.

J.-L. M.

📖 ***Hommage des poètes français à Attila József*** **(Seghers, 1956). / J. Rousselot, *Attila József, sa vie et son œuvre* (Nouveaux Cahiers de jeunesse, Bordeaux, 1958). / Guillevic, *Mes poètes hongrois* (Budapest, 1967).**

judaïsme

Ensemble des institutions religieuses du peuple juif.

Les fondements

Les Juifs se considèrent comme les descendants d'Abraham*, qui se voua au service du Dieu unique, créateur des cieux et de la terre. Ce Dieu exigeait la droiture et la justice ; la croyance d'Abraham était donc un monothéisme éthique. Ses descendants devaient répandre cette croyance et rester fidèles à l'Alliance conclue avec Dieu et symbolisée par la circoncision. Dieu veillerait sur eux et leur donnerait la possession de la Terre sainte. Toutes les familles de la terre pouvaient participer à cette Alliance.

Devenus esclaves en Égypte, les descendants d'Abraham en furent libérés par Dieu, qui se révéla à Moïse et lui fit connaître son Nom (ce Nom est représenté dans l'Écriture par le tétragramme YHWH, conventionnellement prononcé « Adonaï » dans l'usage liturgique par souci d'éviter toute profanation due à l'ignorance de la prononciation correcte du Nom).

Sur le mont Sinaï, Dieu compléta l'Alliance faite avec Abraham et celle qui fut antérieurement conclue avec Noé. Au moyen d'une stricte discipline morale, Israël devait se mettre en état d'être « un royaume de prêtres et une nation sainte ».

De cette Alliance (Berit), la charte était constituée par la *Torah* (Loi) et plus particulièrement par les « Dix Commandements ». Leur teneur suppose la reconnaissance de l'existence de Dieu, de son incorporéité, de son rôle créateur, de sa Providence rémunératrice. La Torah, première partie de la Bible, contient les règles de la vie sacerdotale d'Israël, mêlées à des récits concernant les origines du monde et à l'histoire d'Israël au temps de Moïse. On y trouve des lois morales, des préceptes positifs ou négatifs, dont l'observance doit transformer l'individu et la société, tandis que leur violation, diminuant le sens moral et la résistance au mal, menace l'harmonie du monde. Des « signes », comme le sabbat, rappellent la notion de « sainteté », reflet de la sainteté divine. Dieu est clément et miséricordieux, lent à la colère, bon et fidèle, prompt au pardon pour celui qui se repent. La Torah, appel à la justice et à la droiture, concerne toutes les activités humaines, tous les problèmes de la vie de l'individu et de la collectivité. Tout est service de Dieu.

Les Prophètes, qui apparurent dès le VIIIe s. avant l'ère chrétienne, rappelèrent avec feu ces principes, chacun selon son tempérament et les particularités du moment. Amos prêchait le repentir et la fidélité au Dieu qui acceptait la contrition. Osée parlait de l'amour de Dieu pour son peuple, comparable à l'amour du mari pour son épouse. Michée faisait de la justice, de l'amour, de la miséricorde et de l'humilité devant Dieu l'essence même de la religion. Isaïe parlait d'une nouvelle Jérusalem, centre d'un royaume universel, dispensant à tous les peuples la lumière. Guerre, tyrannie et misère disparaîtraient, au profit d'une nouvelle vie, dans un monde transformé. Jérémie déclarait que les épreuves d'Israël et son asservissement aux nations étaient la sanction de l'infidélité, et que la révolte contre Babylone, instrument du courroux divin, n'était que révolte contre Dieu. Ézéchiel, prophète de l'Exil, montrait l'importance de la responsabilité individuelle de chacun ; ce n'étaient pas les fautes d'autrui que l'on expiait. Mais le péché n'était pas inexpiable ; il pouvait être suivi de pardon si on le rejetait et si l'on se faisait « un cœur nouveau ». Il y avait une relation personnelle entre l'homme et Dieu, dont la Présence accompagnait partout son peuple : ses membres, artisans de leur propre salut, n'ont pas nécessairement besoin de la médiation des sacrifices du Temple. L'adoration de Dieu n'excluait pas la loyauté à une nouvelle patrie. La fin de tout serait la restauration politique d'Israël sur sa terre. Le Messie rétablirait le Trône de David en vue d'un rassemblement de tous les peuples, collaborant à la fondation de « nouveaux cieux et d'une nouvelle terre ». Ces idées sont également exprimées dans les derniers chapitres d'Isaïe.

L'idée de la parenté spirituelle de l'homme avec Dieu et de la responsabilité de l'homme est également développée par les Psaumes et les livres de Sagesse (Proverbes et Ecclésiaste). Le Livre de Job aborde le redoutable mystère de la justice divine. Le dernier Prophète, Malachie, parlant après les autres Prophètes post-exiliques, Aggée et Zacharie, qui poussèrent à la reconstruction du Sanctuaire, insiste sur la fidélité à la Torah pour glorifier un Dieu, « dont le Grand Nom se répand parmi les Nations. » Ce Dieu ne saurait se contenter d'un culte formel.

La connaissance de tous ces enseignements de la Torah et des Prophètes fut répandue par le « scribe » *(sofer)* Esdras (ou Ezra), en Israël comme à Babylone. Ainsi se forgea une remarquable unité spirituelle, dont les *soferim* (scribes), successeurs d'Esdras, répandirent le message et dont ils expliquèrent soigneusement les termes. Naquit ainsi un véritable culte de la Torah, dont l'étude fut érigée en un devoir obligatoire. La dévotion s'exprima dans la récitation quotidienne des prières et des Psaumes. Les explications des soferim, fondées sur des traditions remontant à l'époque même de la révélation du Sinaï, formèrent la « Loi orale », complément de la Loi écrite.

Cette Loi écrite, contenue dans la Bible, qui réunit la Torah, les discours des Prophètes, les livres historiques, les livres de Sagesse, les Psaumes et différents autres ouvrages, est la source première de la connaissance du judaïsme. La Bible fut traduite en grec, à l'usage des Juifs d'Alexandrie, vers 250 avant l'ère chrétienne.

La première menace contre la pérennité du judaïsme

Ce fut la persécution déclenchée par le monarque hellénistique Antiochos IV Épiphane (169-164). Celui-ci interdit la possession et l'étude des livres sacrés ainsi que la pratique du culte, rendue impossible par la profanation du Temple. En même temps, il imposa aux Juifs la fréquentation obligatoire des cérémonies païennes. Les Juifs n'hésitèrent pas à encourir le martyre pour résister à ces décrets. Les Maccabées triomphèrent de cette oppression et restaurèrent le culte dans une Palestine libérée ; ils fondèrent une nouvelle dynastie, bientôt déchirée par une lutte de partis, entre les sadducéens et les pharisiens.

Les premiers rejetaient le magistère de la Loi orale et la croyance à la survie de l'âme et à la rémunération dans l'au-delà. Leurs adversaires, fidèles à la tradition la plus authentique, estimaient que le peuple juif était le peuple de Dieu ; toutes les lois du pays devaient donc être tirées de la Loi de Dieu, écrite et orale. Dieu était le Maître de l'humanité ; l'âme était immortelle ; elle serait jugée et rétribuée dans l'au-delà.

Ce sont les idées des pharisiens qui ont prévalu et restent encore celles du judaïsme. Les pharisiens accordaient aussi une grande importance à l'espérance messianique. Plus tard, à

l'époque d'Hérode, nommé roi en 40 avant l'ère chrétienne, les pharisiens les plus représentatifs furent Hillel et Shammaï. Chacun d'eux avait sa méthode d'interprétation des textes sacrés ; celle d'Hillel était plus adaptée à la nécessité de trouver dans la Torah les solutions qu'il fallait pour les problèmes d'actualité. C'est elle qui fut adoptée dans l'ensemble.

Les esséniens n'ont pas contribué, par leurs croyances et leurs pratiques, à la formation du judaïsme traditionnel. Leurs idées reflètent toutefois des données de la littérature des Apocalypses (Livres d'Énoch et des Jubilés) qui ont influé sur les représentations des temps messianiques, que l'on retrouve dans la littérature talmudique.

Après la destruction de Jérusalem par les Romains en 70 après l'ère chrétienne, la vie spirituelle de la nation vaincue eut son centre à Yabne ; là, le Sanhédrin, grand conseil doté d'attributions judiciaires et religieuses, s'occupa de l'éducation, de la législation et de la vie du peuple. Il devint l'autorité centrale, reconnue jusqu'aux lointaines provinces de l'exil. Son chef, le *Nassi*, devint le représentant de la nation devant les Romains ; le premier Nassi fut Rabban Gamaliel, descendant de Hillel. Le Sanhédrin s'attacha à transmettre le contenu de la Loi orale par les méthodes parallèles de l'étude *(Midrash)* des particularités graphiques du texte biblique et de la répétition *(Mishna)* d'enseignements oraux formant des règles *(Halakha)*. Ceux qui les enseignaient étaient les *Tannaïm*. Mais des confusions et des incertitudes étaient nées de l'abondance de la matière et des troubles de l'époque. Le Sanhédrin résolut les divergences ; puis il veilla à la conservation de ce que l'on avait soigneusement défini ; il commença aussi à mettre tout par écrit. Les premiers rédacteurs furent Rabbi Akiba, mort en 132, et Rabbi Me'ir, son disciple. Akiba avait établi un classement méthodique des règles par matières.

À la même époque, Rabbi Ismaël recueillait dans la *Mekhilta*, composée à Yabne, les interprétations de la Bible dans une perspective éthique, homilétique et avec une vue assez originale de l'histoire d'Israël. Au même moment, on définissait et on clôturait la liste des livres de la Bible ; on établissait définitivement leur texte, qui devait faire autorité. Par réaction contre les interprétations parfois fantaisistes de ceux qui avaient traduit la Bible en grec, un prosélyte nommé Aquila fut chargé d'une nouvelle traduction grecque, très littérale.

Après l'échec d'une nouvelle révolte des Juifs (132-135), l'empereur Hadrien, comprenant que la Torah avait été le ressort de la résistance, supprima le Sanhédrin et interdit, sous peine de mort, l'ordination des maîtres, l'enseignement de la Loi, et la pratique de certaines observances. Les Juifs bravèrent encore le martyre. Les Sages, réunis à Lod, décrétèrent que, pour sauver sa vie, un Juif pouvait enfreindre les préceptes de la Torah, sauf ceux qui concernaient l'idolâtrie, le meurtre et la morale sexuelle.

Depuis 135

L'échec de la révolte marqua le début, pour la nation juive, d'une situation qui devait durer jusqu'à la création de l'État d'Israël, en 1948.

Les Juifs, privés de leur terre, ne furent plus, dès lors, unis que par l'amour de Dieu, l'espoir de l'accomplissement des anciennes prophéties, la connaissance et la pratique de la Torah. Malgré la dispersion, les Docteurs de la Loi surent assurer pour des siècles la survie et l'unité d'un peuple sans État, sans pays et sans gouvernement.

Leur œuvre est contenue dans l'ensemble d'ouvrages connu sous le nom de *Talmud* (abréviation de « talmud Torah » : étude de la Torah) ; c'est le résultat d'un travail collectif de plusieurs siècles. La première démarche en fut la rédaction de la Mishna par Juda Hanassi, dit aussi Rabbi Juda le Saint, ou encore Rabbi (135-217). À cette époque, la vie juive agonisait en Palestine. Antonin, successeur d'Hadrien, révoqua les mesures sévères de son prédécesseur. Le Sanhédrin put ressusciter dans une Galilée épargnée par la guerre. C'est là que Rabbi Juda, petit-fils de Rabban Gamaliel, bien vu de l'empereur Marc Aurèle et prévoyant la possibilité de nouvelles crises qui entraîneraient d'autres éclipses du Sanhédrin, se mit à la rédaction de sa Mishna. Cet ouvrage se présente comme un code condensé de la Loi orale, qui mentionne aussi les opinions divergentes. Il fut à la fois le manuel des études et le code de la vie juive.

À la mort de Rabbi Juda, la situation précaire de la Palestine fit que la vie spirituelle eut son centre en Babylonie, où Rab, disciple de Juda, et Samuel créèrent des écoles. Les maîtres *(Amoraïm)* confrontèrent la Mishna avec les recueils antérieurs et parallèles ; l'ensemble de leurs recherches est la *Gemara* (étude). L'ensemble formé par la Mishna et la Gemara constitue le Talmud. Cet ouvrage inclut à la fois les règles de la vie juive sous tous ses aspects, l'enseignement moral, des maximes de sagesse pratique, des spéculations métaphysiques, des visions sur l'avenir et des aperçus de toutes les sciences. Rédigé en Babylonie, entre 400 et 500, sous la pression des dangers qui menaçaient la transmission de l'enseignement, il résume les discussions des Amoraïm de Babylone, non sans citer les opinions de leurs devanciers de Palestine. Ce Talmud, qui règle encore la vie juive, est le *Talmud de Babylone (Babli)*.

Il est plus connu et plus étudié que celui qui avait été rédigé en Palestine au IVe s. par un disciple de Rabbi Juda et que l'on appelle *Talmud de Jérusalem*. Cet ouvrage est plus court que le précédent ; il est intéressant par les renseignements que l'on peut y trouver ; il est, en outre, le chaînon intermédiaire entre la Mishna et le Babli.

C'est également en Palestine que l'on réunit les méditations édifiantes des rabbins sur les versets de la Bible ; ces développements homilétiques sont les *Haggadot*, qui nous donnent un aperçu de la prédication des rabbins de Palestine à cette époque.

Entre-temps, la Diaspora devenait de plus en plus importante. Il n'est pas douteux que l'on peut attribuer à la connaissance du Talmud et à l'observance de ses recommandations la cohésion des groupements juifs, partout répandus. Les croyances relatives à l'au-delà et la rémunération future étaient encore d'une formulation diffuse ; elles n'en aidaient pas moins à résister aux pressions extérieures et à supporter la souffrance ; l'existence quotidienne était réglée dans tous les détails par la Loi ; de la sorte, on était pris dans un système qui déterminait la vie individuelle et sociale. L'unité interne du peuple était plutôt favorisée par l'hostilité ambiante et la ségrégation. L'éducation, très surveillée, assurait l'avenir.

Aussi, la morale jouait-elle un rôle primordial, mais moins sous la forme d'un enseignement théorique que sous celle de prescriptions réglant des pratiques auxquelles elle était sous-jacente ; le même mot *mitsva* désigne aussi bien le précepte contraignant à une action que l'appréciation morale relative à cette action et à son intention. L'abondance de ces préceptes apparaissait moins comme un joug que comme une « faveur consentie à Israël, pour lui procurer des mérites ».

Enfreindre les préceptes revenait à refuser la faveur divine ; la réparation commençait par le repentir, préalable nécessaire de l'absolution divine.

Les éléments fondamentaux du judaïsme

Ce sont la croyance en un seul Dieu et l'élection d'Israël, chargé de propager cette croyance.

Ces deux éléments découlent du célèbre verset connu sous le nom de *Shema* (Deut., VI, 4), « Écoute Israël ! Le Seigneur, notre Dieu, le Seigneur est Un ! » Cette affirmation, devenue la profession de foi des croyants, signifie qu'il n'y a qu'un seul Dieu, adoré par Israël. C'est l'affirmation du monothéisme le plus strict. Ce Dieu unique n'est pas une abstraction, mais le Dieu vivant, dont l'énergie créatrice opère toujours, depuis son geste initial. La Providence divine veille à maintenir la création et les créatures, prises ensemble ou une à une. C'est l'œuvre permanente de la justice et de l'amour de Dieu, attributs représentés chacun par l'un des deux noms divins « Elohim » et « Adonaï ».

Mais ces deux attributs ne sont pas en conflit ; ils se complètent dans le gouvernement moral du monde, qui a besoin des deux. La justice implique que Dieu est un juge qui place l'humanité face à ses exigences et à ses jugements. Il se soucie des hommes, qu'il n'abandonne pas, mais qu'il rémunérera. Sa bonté fait de lui un rédempteur dont les jugements ne sont pas vengeance, mais volonté de libérer le monde de ses péchés et de son malheur pour le sauver et lui donner le bonheur. Cette activité providentielle de Dieu dans l'univers donne un sens à l'histoire du monde et à la vie de chacun. Ce qui arrive n'est donc pas le produit d'un jeu de forces aveugles et chaotiques. Tout est étape du jugement de la rédemption ; tout est dans le plan de Dieu omniprésent et omnipotent.

L'idée de la présence constante de Dieu se rend par le mot *Shekhina* (immanence). Cela signifie non pas que Dieu se confond avec la création, mais que sa Providence la couvre. Il n'est pas identique au monde ou limité par lui : « Il est le lieu *(maqom)* du monde, mais le monde n'est pas son lieu. » De là, l'utilisation par le Talmud du mot *maqom* pour désigner Dieu. Il est « notre Père qui est aux cieux », père à

la fois proche et lointain ; il est proche de ses enfants qui sont sur la terre, tandis que son être transcendant est très loin et très haut. Dieu est incorporel ; c'est un pur esprit, échappant aux limitations et aux accidents de la matière. Il est omniscient et connaît les actes secrets de l'homme ainsi que ses pensées intimes. Il est éternel.

L'homme fait figure d'associé *(Shoutaf)* de Dieu en vue de l'accomplissement projeté. Cette coopération consiste à obéir à la loi morale, ce qui suppose une « imitation » terrestre des attributs divins de bonté, de justice et de miséricorde. La vie est une tâche assignée en vue du perfectionnement moral. L'homme doit se rendre de plus en plus apte à coopérer avec Dieu pour enseigner au monde la justice. Il doit y parvenir par l'imitation de la bonté et de la miséricorde divines.

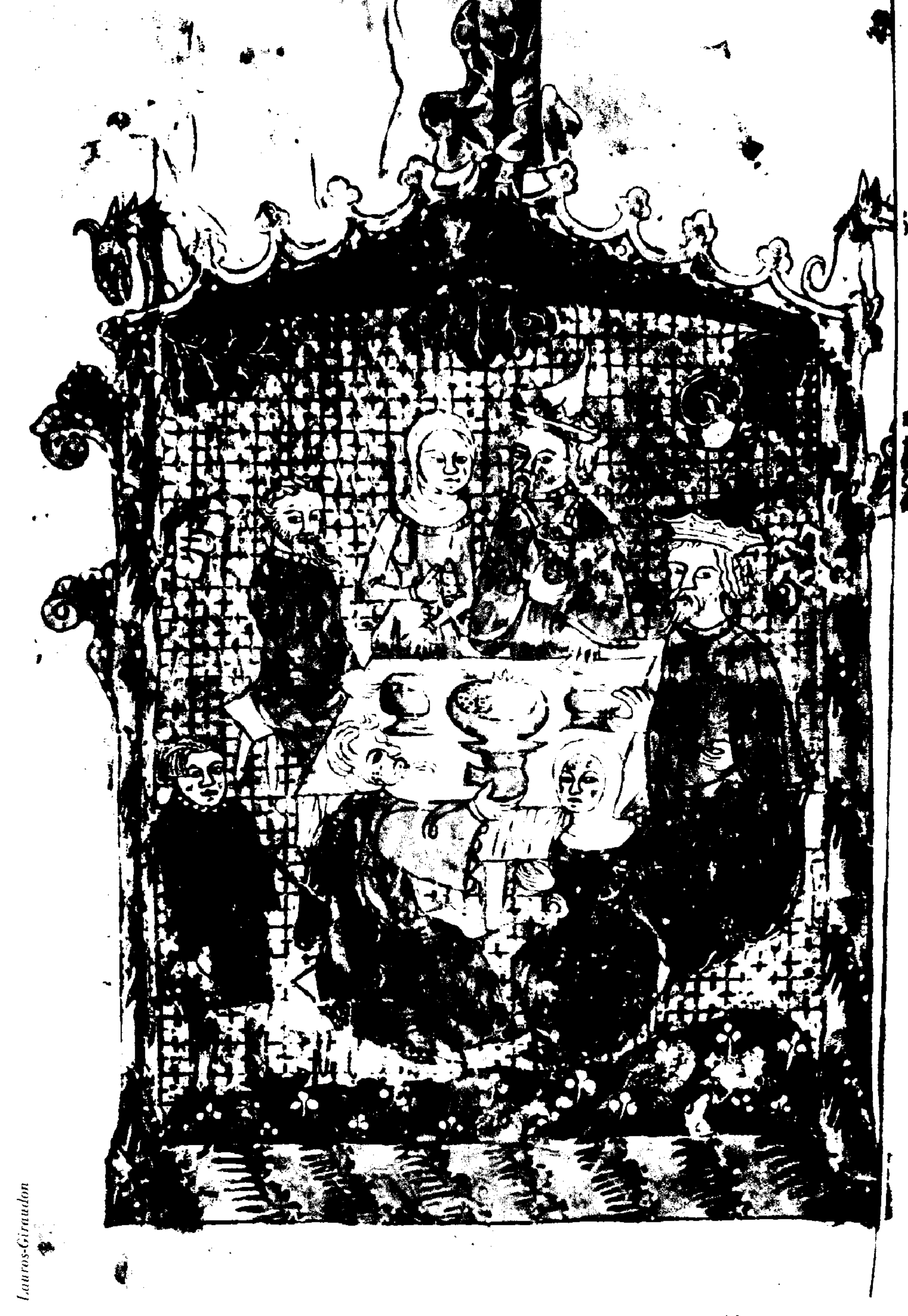
Cela suppose une vision du royaume de Dieu, qui n'est pas dans l'au-delà, mais qui doit être réalisé dès ici-bas par l'homme sous la direction de Dieu. Cet effort n'est rien d'autre que ce qui se traduit en termes de justice personnelle et sociale. Le royaume de Dieu, pour le judaïsme, c'est la réalisation universelle de l'idéal de justice dans toutes les relations humaines.

C'est dans ce sens que ce monde est le « vestibule » *(prosodos)* de l'autre.

Le royaume de Dieu sera inauguré par le Messie, qui ne sera ni un être surnaturel, ni un Dieu pardonnant les péchés, mais un mortel, instrument de la réhabilitation d'Israël à posséder son antique patrie. Par l'intermédiaire d'un Israël restauré, le Messie régénérera toute l'humanité, dont chaque membre deviendra apte à être un sujet du royaume. Le règne de Dieu sera alors universel.

Le royaume messianique et terrestre ne fera que préparer l'avènement du « monde à venir » *(Olam ha-ba)* placé au-dessus de l'histoire et de la nature.

C'est à cet ordre de choses que sont étroitement associées les doctrines de la Résurrection et du Jugement dernier. Tout cela dépend de l'accomplissement terrestre de la volonté de Dieu, qui, de la sorte, n'oppose pas le terrestre au céleste, ni le temporel à l'éternel. Le second est l'aboutissement du premier. Aussi, bien que composé d'un corps terrestre et d'une âme céleste, l'homme est unité ; le terrestre et le céleste ont été unis pour former un être droit, capable de faire avancer la justice sur la terre ; l'homme coopère ainsi avec Dieu en vue d'une immortalité qui n'est pas une simple survivance posthume, mais un retour de l'âme à sa patrie, où elle continuera à cultiver et à approfondir une relation avec Dieu rendue manifeste ici-bas.



Haggada (recueil d'exhortations morales) pour la veille de Pâques. Rite ashkenazi. Miniature vers 1400. Allemagne, région du Rhin moyen. (Musée d'Israël.)

La coopération avec Dieu ne souffre pas de différences entre les hommes, les classes et les nations. Toute la différence est dans le caractère de la contribution. Celle d'Israël doit être plus complète et plus élevée, car il a été choisi par Dieu et chargé de faire progresser la justice en obéissant à la Torah, dans laquelle se trouve révélée la volonté morale de Dieu. S'abstenir de répondre à l'appel de Dieu lui est une offense, qui fait que l'on se sépare de lui, avec toutes les conséquences d'une telle sécession. Mais le repentir et la pénitence peuvent être une réparation et une restauration des liens brisés. Cette restauration se passe de médiateur.

Le judaïsme nie l'existence du « péché originel » ; il professe le libre arbitre, donc le libre choix de la vertu ou du péché. Ce qu'a provoqué la faute d'Adam, c'est seulement la mort physique ; le retour à Dieu, après le péché, fait que là « où les pécheurs repentis se tiennent, les justes accomplis sont incapables d'accéder ».

La relation entre le péché et la souffrance n'est pas expressément définie ; tout est dû à l'insondable volonté de Dieu, dont les « jugements ne sont pas comme ceux des hommes ». Tout ce que l'on affirme, c'est la certitude d'une rémunération dont on ignore les modalités. Il en est de même pour la rétribution après la mort ; on parle d'une « Géhenne » (Gehinnom) et d'un lieu bénit (*Gan Eden* : « Jardin délicieux »), sans plus de détails. Au Gan Eden, les justes, nous dit-on, goûtent la présence divine et la vie éternelle ; cela est réservé non seulement à Israël, mais aussi « à tous les justes des Nations du monde », car le salut ne dépend que de la bonne conduite. Celle-ci comporte au moins l'observance des sept lois déjà révélées à Noé : refus de l'idolâtrie, du blasphème, de l'inceste, du meurtre, du vol, de la consommation des membres arrachés à un animal vivant et ordre de pratiquer la justice.

Tout homme qui vit en accord avec ces sept préceptes coopère déjà avec Dieu ; peu importe sa religion, pourvu qu'il ne soit pas idolâtre ; c'est pourquoi l'on a peu souci de convertir l'humanité au judaïsme, dont, en vertu de sa vocation sacerdotale, les pratiques ne sont destinées qu'à Israël. Aussi, lorsque apparurent le christianisme et l'islām, Israël reconnut-il que ces religions étaient capables de répandre les lois de Noé.

Morale et vertu

Le judaïsme impose de garantir le droit à la vie et de combattre tout ce qui peut la menacer. La propriété et les moyens d'existence de l'homme font partie de ce droit à la vie. Toute malhonnêteté, tout abus, toute négligence, tout vol, tout dol est une atteinte au droit à la vie. Les outrages à l'honneur d'autrui sous forme de calomnie et d'affronts, de haine et de vengeance sont une atteinte à la personne même du Créateur.

La justice et la droiture exigent que la liberté et l'égalité soient défendues dans tous les rapports humains et dans toutes les situations. Les déshérités ont droit à la justice *(sedaqa)* ; il s'agit non seulement d'aumône, mais également de rétablissement des chances imparties par Dieu. Même les animaux ont droit à la justice ; les faire souffrir est un crime ; de même on ne doit ni détruire, ni souiller, ni laisser perdre les objets inanimés. La piété exige que l'on visite les malades, que l'on dote les fiancées déshéritées, que l'on s'occupe des morts et que l'on console les affligés. Tout cela fait partie de la « sainteté », qui exige une grande maîtrise de soi-même. Celle-ci n'est pas l'ascétisme : on ne pense pas que le monde soit mauvais, ni qu'il faille s'abstenir de jouir de ses biens. Les enseignements des rabbins du Talmud y insistent. Le corps, étant le réceptacle de l'étincelle divine, qu'est l'âme, doit être sain et propre. S'abstenir de ce qui est permis est un péché ; il en est de même du jeûne trop fréquent. Le mariage est recommandé.

La sainteté a également un aspect positif : cultiver certaines vertus, se contenter de ce que l'on a, avoir foi en la Providence, aimer Dieu, le glorifier par sa conduite et savoir rester humble.

Observances religieuses

Elles commencent au réveil par l'ablution des mains, qui, à la fois acte d'hygiène et rite de sanctification, est également prescrite avant les repas et est accompagnée d'une bénédiction. On remercie Dieu, qui a créé l'organisme et rend quotidiennement à chacun, après le sommeil, l'âme initiale pure, qu'il doit conserver dans cette pureté.

Les repas, ayant remplacé les sacrifices, sont spiritualisés par le choix d'aliments conformes aux prescriptions et par les bénédictions qui les précèdent et les suivent. Les viandes sont vidées de leur sang par l'abattage rituel, le salage et le rinçage avant cuisson. Seuls peuvent être consommés les ruminants qui ont le sabot divisé en deux. Le mélange de la viande et des laitages est interdit à la cuisson et à la consommation. Les animaux malades, mutilés, trouvés morts ou tués d'une autre manière que celle qui est prescrite sont interdits. Les seuls poissons admis sont ceux qui ont à la fois des écailles et des nageoires. On s'abstient d'oiseaux de proie, de rongeurs, de crustacés et de mollusques. Tout ce qui est permis est dit *kasher*, terme portant sur le choix de l'animal, son état de santé, son mode d'abattage et sa cuisson.

L'état de consécration à Dieu se marque aussi par les objets que l'on revêt pour la prière : le *talet*, ou châle de prière, garni de *tsitsit* (franges). Pendant la prière du matin, le talet indique que le fidèle est investi de cette consécration ; les tsitsit lui disent qu'il ne doit pas oublier Dieu et ses commandements (Nombre, xv). Les *tephilim*, petites boîtes de cuir, s'attachent à l'aide de courroies au bras gauche et au front ; elles contiennent de minuscules manuscrits de parchemin portant certains passages de l'Écriture. Ceux-ci parlent de l'amour pour Dieu, à qui l'on doit consacrer toutes ses forces et tous ses moyens. Ces *tephilim* rappellent, par l'endroit où on les porte, qu'il faut vouer à Dieu toutes les forces du corps et de l'esprit. On les met, sauf le samedi et les jours de fête, pendant l'office du matin. L'obligation de les porter commence à treize ans. La maison elle-même est garnie de la *Mezouza*, parchemin portant le texte du Shema, profession de l'unité et de l'amour de Dieu. Enfermé dans un petit étui fixé au montant des portes, cet objet rappelle que le Juif doit faire de son habitation un endroit digne de la présence divine.

On prie trois fois par jour : le matin, l'après-midi et le soir, c'est-à-dire aux moments mêmes où avaient lieu les sacrifices du Temple, remplacés par la prière. Le sabbat et les jours de fête, un office supplémentaire rappelle le sacrifice spécial de ces jours-là.

Les prières sont soit des Psaumes, soit des textes très anciens, rédigés avec des expressions empruntées à la Bible. Certaines, rappelant les tribulations d'Israël et les interventions salvatrices de Dieu, implorent le Créateur de pardonner les égarements qui ont attiré ces souffrances et de hâter l'avènement de son règne. La prière en communauté est préférée à l'oraison individuelle, d'autant plus que certains textes exigent la présence d'un nombre minimal de dix fidèles masculins de plus de treize ans.

Cet âge est celui de la « majorité religieuse », à l'occasion de laquelle le jeune fidèle, désormais soumis aux commandements *(bar mitsva)*, professe publiquement qu'il entend les obser-



Lauros-Giraudon

Portes de l'arche de la Loi, bois sculpté et peint. Les animaux symboles des vertus de l'esprit juif se détachent sur l'arbre de vie, image de la Torah. Pologne, Cracovie. XVIIe s. (Musée du Grand Rabbinat, Jérusalem.)

ver. Celui-ci est préparé à cette manifestation par une sérieuse instruction religieuse, dont il fournit la preuve en lisant dans la Torah tout ou partie du chapitre du jour. Il est désormais responsable de sa propre conduite, alors qu'auparavant cette responsabilité incombait à son père.

Les femmes ne sont pas écartées du culte, mais elles en sont dispensées à cause de leurs devoirs spéciaux de maîtresses de maison. La dispense ne vaut que pour les devoirs liés à un jour ou à un moment précis. Elle ne vise pas les prohibitions de la Loi. Les femmes ont, par contre, des devoirs particuliers, liés aux événements de leur vie physiologique.

Très fréquemment, les offices comportent une lecture de la Loi pour l'édification du peuple. Cette lecture se fait sur le Sefer-Torah, rouleau composé de feuilles de parchemin cousues et collées bout à bout ; l'ensemble est fixé, aux extrémités, à des hampes de bois garnies de disques. Le texte est méticuleusement écrit à la main.

Le Sefer-Torah, entouré d'un infini respect, est cérémonieusement extrait de l'« Arche sainte », où il est déposé et où on le remettra, avec les mêmes égards, après la lecture. La piété des fidèles l'orne de housses précieuses et de garnitures d'argent, généralement offertes en souvenir d'un disparu.

Certains jours, un fidèle instruit complète par le lecture d'un chapitre approprié des Prophètes la leçon lue dans la Torah.

En dehors des prières à temps fixe, on doit aussi prononcer des bénédictions pour tout aliment consommé, pour toute nouvelle bonne ou néfaste, pour tout retour d'une solennité religieuse. Ces bénédictions rapportent à Dieu tout ce qui arrive et lui rendent grâce. Tous ces textes se récitent en hébreu, pour relier à ses ancêtres et à ses frères dispersés le fidèle, qui, de la sorte, répète les mots mêmes de la révélation. L'étude des textes de cette révélation et de leurs commentaires est un impérieux devoir, « égal en valeur à l'ensemble de tous les autres », auxquels elle prépare et mène. Tous ces exercices religieux se font tête couverte, en signe de respect et de soumission à Dieu. Les dernières pensées de la journée sont encore consacrées à Dieu sous forme de prières récitées avant de s'endormir.

La vocation sacerdotale d'Israël s'exprime aussi par une stricte discipline de la vie sexuelle ; la retenue est de rigueur. Le mariage en vue de la procréation et de la propagation de la volonté divine est très vivement recommandé. Il ne peut, naturellement, pas être contracté à certains degrés de parenté. À l'exception des descendants des anciens prêtres *(kohanim)* du temple de Jérusalem, les Juifs peuvent épouser des divorcées, à condition qu'il y ait eu divorce religieux, accordé, comme le mariage, après le préalable de l'acte civil et qu'un délai de quatre-vingt-dix jours se soit écoulé. Le rite essentiel du mariage religieux (*qiddouchim* : consécration) est la remise, par le fiancé à la fiancée, de l'alliance. Le geste est suivi de la lecture de l'acte de mariage *(ketouba)*, stipulant les obligations du mari envers l'épouse : affection, entretien et protection. Précédées d'une bénédiction remerciant Dieu, qui a révélé la législation du mariage, la remise de l'alliance et la lecture de la ketouba sont suivies du chant des « sept bénédictions », qui rappellent l'œuvre créatrice de Dieu et parlent du bonheur futur de l'humanité. Tout cela se passe sous une *houppa* (dais), qui rappelle à la fois la protection de Dieu et le toit commun qui abritera les époux. À la fin de la cérémonie, le marié brise un verre, pour ne pas manquer de se rappeler, au milieu de sa joie, la destruction du Temple et les souffrances dont elle a été le prélude.

Le divorce est permis, sous réserve de l'aboutissement préalable de la procédure civile. Le tribunal rabbinique rédige un acte de divorce *(get)* qui rend à l'épouse sa liberté. La Bible et l'usage antique n'interdisaient pas la polygamie. Une décision *(taqana)* du xe s. est venue consacrer son état de désuétude en Occident. La célébration du mariage religieux avec une personne étrangère au judaïsme est tout à fait impossible. La conversion à cet effet est assez peu admise.

Le but du mariage étant la procréation, la contraception n'est admise que si la future mère est en danger. Il semble que les règles rabbiniques de pureté permettent, cependant, de déterminer les périodes de fécondité. Toutes les perversions sexuelles sont rigoureusement interdites. L'enfant n'est considéré comme Juif que s'il est de mère juive. À l'âge de huit jours, les garçons sont circoncis si leur santé et leur poids le permettent ; faute de quoi, la cérémonie est ajournée. Les prières de la circoncision comportent la collation du nom religieux, formé du nom hébreu, suivi de la mention du nom hébreu du père. Le nom donné à l'enfant est généralement celui d'un aïeul disparu. Les prosélytes, admis seulement après une sérieuse probation et une instruction au terme de laquelle ils s'engagent à accepter l'observance de tous les préceptes, sont appelés « fils, ou filles, d'Abraham, notre père ». Ils sont soumis au bain rituel *(tebila)*, qui consacre leur admission au sein du judaïsme.

Les fêtes rappellent les grands moments de l'histoire juive et les étapes de la rencontre entre Dieu et son peuple. Les plus importantes sont indiquées par la Torah ; d'autres, plus récentes, sont d'institution humaine.

La première est le sabbat, qui rappelle la création et le bonheur primitif de l'humanité naissante ; elle préfigure aussi le monde futur ; ce jour-là, on s'interdit tout travail ; le sabbat est réservé à l'adoration et à la joie. Il commence le vendredi soir et s'achève le samedi soir.

La Torah indique également trois fêtes, qui coïncident avec la fin des principaux travaux agricoles en Palestine. Elles comportaient un pèlerinage à Jérusalem.

La première, *Pessah*, ou « Fête des azymes », tombe souvent en même temps que les pâques. La consommation du pain et des denrées fermentées est interdite. Le pain est remplacé par les azymes *(matsot)*, en souvenir de la précipitation de la sortie d'Égypte, qui ne laissa pas à la pâte emportée par les Hébreux le temps de lever. La suppression du levain indique aussi la purification du cœur, débarrassé des ferments qui l'aigrissent. La fête dure huit jours. Les deux premiers soirs, une cérémonie familiale, célébrée à table, sous le nom de *Seder*, prélude au dîner et rappelle le dernier repas consommé en Égypte. On lit alors le récit commenté *(Haggada)* de la sortie d'Égypte.

Sept semaines plus tard, on célèbre la « Fête des semaines » *(Shabouot)*, qui dure deux jours et commémore la révélation du Sinaï, conclusion de la libération des corps tirés d'Égypte, par l'affranchissement spirituel des âmes, désormais aptes à contracter avec leur Dieu une alliance d'amour. La troisième fête coïncide avec les vendanges et la récolte des fruits : c'est la « Fête des cabanes » *(Soukkot)*. En souvenir de la vie dans le désert, on doit bâtir des huttes au toit de feuillage. Ces fragiles demeures, où l'on doit vivre pendant huit jours, rappellent la précarité de la condition humaine et doivent nous mettre en garde aussi contre l'orgueil. Elles préfigurent également le Tabernacle, qui réunira un jour tous les enfants des hommes, pénétrés de la conscience d'être tous les enfants du même Dieu. Le huitième jour est particulièrement solennel : on prie pour demander la pluie, condition de la fécondité du sol et symbole de l'ondée vivifiante de la résurrection future. Le lendemain de la fin de Soukkot, la « Réjouissance de la Torah », d'institution médiévale, célèbre la Torah.

La Torah parle encore de « Jours austères » : le Nouvel An *(Rosh Hashana)* dure deux jours ; c'est l'anniversaire de la création du monde et celui du sacrifice d'Isaac. C'est aussi l'ouverture de la session annuelle du Tribunal divin. Dieu examine la conduite des hommes et décide, comme le dit une prière, « qui vivra et qui mourra, qui connaîtra le bonheur et qui la tribulation [...] ». « Mais, nous dit-on, la prière, le repentir et la charité peuvent atténuer la rigueur du verdict. » De là l'intensité de la prière, encore soulignée par la sonnerie d'une corne de bélier (le *chofār*), qui rappelle le sacrifice du bélier substitué par Abraham à son fils, après que Dieu l'eut délié de l'injonction de le mettre à mort.

Les dix jours qui suivent sont une période de pénitence, terminée par la grande « journée du Pardon » *(Yom Kippour)*, anniversaire du jour où Dieu accorda le pardon à son peuple, coupable d'avoir adoré le Veau d'or. C'est un jour de jeûne absolu, du coucher du soleil au lever des étoiles le lendemain. La prière ne s'interrompt pas. On confesse à Dieu les fautes commises en lisant une liste exhaustive de tous les péchés possibles, énumérés à la première personne du pluriel, ce qui rend ainsi solidaires tous les membres du peuple de la somme des péchés réellement commis : la pureté des innocents réduit ainsi la culpabilité des pécheurs et leur assure le pardon. L'idée du pouvoir de la repentance est mise en vedette par la lecture du Livre de Jonas. La solennité se termine par la proclamation, sept fois répétée, « le Seigneur seul est Dieu ! », empruntée à l'histoire du prophète Élie au Carmel.

À ces fêtes s'est ajoutée celle de *Hanoukka*, pendant les huit jours de laquelle on commémore la victoire de Judas Maccabée sur les Grecs. Un mois avant Pessah, la fête de *Pourim* commémore la révocation, grâce à l'intervention de la reine Esther, d'un édit d'extermination des Juifs de Perse, arraché à Assuérus (Xerxès) par son ministre Aman. On lit le Livre d'Esther et l'on festoie, en prenant soin de ne pas oublier les déshérités.

Depuis la création de l'État d'Israël (14 mai 1948), une fête nouvelle, le *Yom ha-Atsmaout* (jour de l'indépendance), donne lieu à des services d'actions de grâces. En Israël, c'est en outre un jour consacré à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur et des martyrs de la persécution nazie.

Quelques jeûnes rappellent les événements funestes de l'histoire d'Israël. Le plus remarquable est celui du 9 Ab, date de la destruction du premier et du deuxième Temple.

Les anniversaires de deuil personnels sont célébrés par chacun à la date hébraïque du décès des disparus. C'est l'occasion de réciter le « Kaddish », prière qui ne fait aucune allusion ni à la mort, ni aux défunts, mais qui proclame, en signe de soumission et de reconnaissance de la justice insondable du Créateur, la grandeur de « Celui qui a tout créé, selon Sa Volonté, et qui fera venir Son Règne ».

Les rites funèbres commencent par une toilette du corps, qui le met dans l'état de pureté du grand prêtre, lorsqu'il officiait dans le sanctuaire. C'est pourquoi, aussi, le corps est revêtu de vêtements de lin blanc. On met aux hommes leur châle de prière *(talet)*. Le mort est veillé. Il sera inhumé dans une partie du cimetière réservée aux Israélites. L'incinération est interdite ; on évite fleurs et couronnes. Le signe extérieur du deuil est la « déchirure » des vêtements, symbole de l'arrachement. Jadis signe des jours de fête, la consommation de la viande et du vin est interdite pendant un mois. Les sept premiers jours, les proches parents restent claustrés dans la maison mortuaire. Ils n'en sortent que si un sabbat s'intercale dans les sept jours, car le jour saint doit être exempt de deuil.

La durée du deuil est de onze mois pour un père, une mère ou un enfant, de quatre semaines pour un frère, une sœur, un époux ou une épouse.

Tous ces usages et toutes ces fêtes suivent des dates qui dépendent du calendrier religieux, fondé sur les phases de la lune. La religion est partout la même, mais, au cours des âges et suivant les contrées de la dispersion, des usages particuliers *(Minhagim)* se sont introduits. L'usage *ashkenazi* (allemand) est celui des Juifs d'Europe occidentale, centrale et orientale ; l'usage *sefardi* (espagnol) est celui des communautés des pays méditerranéens et musulmans.

E. G.

▶ *Abraham / Bible / Cabale / Hébraïque (littérature) / Hébreux / Israël / Jérusalem / Juif (art) / Juifs / Moïse / Morte (manuscrits de la mer) / Talmud / Testament (Ancien) / Zohar.*

🕮 **L. Beack, *Das Wesen des Judentums* (Berlin, 1925). / J. Weill, *le Judaïsme* (Alcan, 1931). / G. G. Scholem, *Major Trends in Jewish Mysticism* (Jérusalem, 1941 ; trad. fr. *les Grands Courants de la mystique juive*, Payot, 1950 ; nouv. éd., 1968). / I. Heinemann, *la Loi dans la pensée juive de la Bible à Ronsenzweig* (en hébreu, Jérusalem, 1949-1956, 2 vol. ; trad. fr., A. Michel, 1962). / I. M. Choucroun, *le Judaïsme, doctrines et préceptes* (P. U. F., 1951). / A. Chouraqui, *Histoire du judaïsme* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1957 ; 4e éd., 1968) ; *la Pensée juive* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1965 ; 2e éd., 1968). / E. Gugenheim, *le Judaïsme dans la vie quotidienne* (A. Michel, 1961 ; 2e éd., 1970). / A. Hertzberg, *Judaism* (New York, 1961 ; trad. fr. *le Judaïsme*, Garnier, 1968). / H. Baruk, *Civilisation hébraïque et science de l'homme* (Zilarone, 1965). / S. E. Rosenberg, *Judaism* (Glen Rock, N. J., 1966 ; trad. fr. *le Juda*, Bordas, 1972). / E. E. Urbach, *The Sages. Their Concepts and Beliefs* (Jérusalem, 1969). / H. Sérouya, *les Étapes de la philosophie juive* (Grasset, 1970).**

judiciaire (organisation)

▶ JUSTICE *(organisation de la).*

judo

Sport de combat d'origine japonaise.

Des millions d'êtres humains pratiquent le judo dans le monde, un sport dont le nom n'avait guère dépassé les limites asiatiques, et plus particulièrement celles du Japon, il y a un demi-siècle. Aujourd'hui, ce sport s'est répandu dans le monde entier et figure aux jeux Olympiques.

Le costume et les grades

Le judo se pratique pieds nus ; le judoka porte un pantalon et une veste de toile solide, appelés *kimono* ou *judogi*. La veste est maintenue croisée par une ceinture de couleur enroulée deux fois autour de la taille et arrêtée par un nœud. Cette ceinture indique le niveau des connaissances techniques et la valeur combative du judoka.

Les *ceintures* successives avant la ceinture noire sont : la **blanche** (que le débutant conserve environ 2 mois), ensuite la **jaune**, puis l'**orange** (après 3 mois), la **verte** (après 4 mois), la **bleue** (après 6 mois). Ensuite l'élève passe ceinture **marron**, dernier grade, ou dan, avant la ceinture **noire**. Celle-ci n'est accordée qu'après un examen devant les officiels fédéraux.

Le candidat doit être âgé d'au moins seize ans et avoir trois années de licences fédérales. Il doit disputer une compétition en ligne, c'est-à-dire affronter consécutivement cinq combattants de niveau au moins égal. Battre au cours de la même épreuve ces cinq adversaires, chacun en moins de deux minutes, permet au candidat de recevoir la ceinture noire. En cas d'échec, celui-ci peut se représenter au total à quatre présélections au cours de l'année. Chacune de ses victoires lui est comptée et, lorsqu'il a obtenu un total suffisant, il est proposé pour le 1er dan.

Le dan est indiqué par une barrette noire sur le kimono ou par une barrette blanche sur la ceinture noire. Au Japon, les 6e, 7e et 8e dans portent une ceinture blanche et rouge, et les 9e et 10e dans une ceinture rouge.

Le judo au Japon

Les origines de ce sport, dont le nom vient du japonais (étymologiquement « voie de la souplesse »), sont mal connues. Le judo est la synthèse de nombreux arts martiaux en honneur au Japon, le seul pays qui ait étudié et amélioré pendant des siècles une technique d'attaque et de défense à mains nues.

Il faut remonter plusieurs siècles av. J.-C. pour trouver trace de l'ancêtre du judo, le jiu-jitsu. Mais le judo lui-même, sport de combat et excellente méthode d'éducation physique, ne date que de 1882. On le doit à Jigorō Kanō (1860-1938). Celui-ci était d'une santé fragile et de taille modeste.

Élève du maître Fukuda, qui professait le jiu-jitsu, et devenu en cinq ans un combattant agile et vigoureux, il fonda sa première école en 1882, une modeste salle à laquelle il donna le nom de Kōdōkan et qui groupait alors une vingtaine d'élèves. Il épura les méthodes variées du jiu-jitsu, fit appel autant à l'esprit qu'au corps ; de là sortit le judo. En 1889, Kanō comptait plus de 600 élèves. L'engouement persista pour cette école, où les élèves obtenaient des grades. Parmi les élèves figura le fameux Yamashita Yoshiaki, qui fut en 1935 le premier 10e dan de l'histoire (laquelle n'en connut que dix au total, aujourd'hui tous disparus).

Après la création, en 1895, de l'Association des arts martiaux, le judo fit, au Japon, partie des sports obligatoires à l'école, comme il le devint plus tard dans l'armée et la police. C'est en 1930 qu'eut lieu au Japon le premier championnat national qui consacra le judo comme sport officiel.

Aujourd'hui, il y a certainement plusieurs millions de pratiquants dans le pays du Soleil-Levant et plus de 200 000 ceintures noires.

Le judo en Europe et dans le monde

Le premier championnat d'Europe eut lieu à Paris en 1951. Son succès dépassa toutes les prévisions, avec la participation de huit nations (l'Autriche, l'Allemagne de l'Ouest, l'Angleterre, la Belgique, la France, la Hollande, l'Italie et la Suisse). Depuis cette date, des championnats d'Europe sont organisés annuellement.

Dans le même temps, le judo fut implanté en Amérique du Sud. Un congrès se tint à Londres en 1952, et la Fédération internationale fut créée avec comme président le Japonais R. Kanō. Elle se subdivisa en unions continentales : Europe, Asie, Amérique, Afrique et Océanie ; 1956 vit la création du premier championnat du monde, qui se déroula à Tōkyō et auquel prirent part plus de 30 judokas représentant 18 nations.

Ce n'est qu'en 1964, au congrès de Tōkyō, que le judo trouva sa structure définitive. Le siège fut transféré de Tōkyō à Paris, et, par la suite, les grades ne furent distribués que par des nations affiliées. En 1965, à Rio de Janeiro, les catégories de poids, longtemps discutées, furent définitivement acceptées. Elles se répartissent, pour les seniors, de la façon suivante :
légers : moins de 63 kg
mi-moyens : de 63 à 70 kg
moyens : de 70 à 80 kg
mi-lourds : de 80 à 93 kg
lourds : plus de 93 kg

Mais les compétitions officielles ont conservé également un titre « toutes catégories » ouvert à tous ceux qui désirent y participer, à quelque poids que ce soit. C'est d'ailleurs le plus beau titre et le plus envié.

C'est la bataille entre les tenants des catégories de poids et les opposants à celles-ci qui coûta probablement au judo sa participation aux jeux Olympiques de 1968, alors qu'il y avait été admis en 1964 avec quatre catégories. Le judo figure de nouveau parmi les disciplines olympiques, et une quarantaine de nations ont participé aux jeux Olympiques de Munich en 1972.

1961 fut une grande année pour le judo européen, où, pour la première fois, un judoka qui n'était pas japonais, le Néerlandais Anton Geesink, battait les plus grands spécialistes nippons et s'octroyait à Paris le titre de champion du monde toutes catégories.

Il renouvelait ce succès aux jeux Olympiques de 1964 à Tōkyō et en 1965 au championnat du monde à Rio


Larousse

Quatrième mouvement de jambe.

de Janeiro, en battant le Japonais Akio Kaminaga, s'attribuant le titre des lourds. Le judo japonais n'était plus imbattable !...

Les Soviétiques, depuis 1962, grâce aux qualités athlétiques de leurs judokas et à un grand recrutement, figurent de plus en plus brillamment dans les compétitions européennes. Mais la France et l'Allemagne sont également au premier plan européen.

Les maîtres du judo resteront cependant pour de longues années encore les Japonais, grâce à leur souplesse et à leur technique. En 1973, à Lausanne, aux championnats du monde, les Japonais ont d'ailleurs remporté les six titres mis en compétition, surclassant les autres concurrents.

Les compétitions

Le lieu où se déroule le combat est dénommé *Shini-jo*. Il consiste en une plateforme carrée de 10 m de côté, recouverte de cinquante tatamis (tapis). Les assauts préliminaires durent six minutes, les demi-finales huit, et les finales dix.

Les principales prises sont celles de jambes, de hanches, d'épaules, de bras, d'immobilisation, d'étranglement et d'*armlock*, qui, si elles sont décisives, sont comptées *ippon* par l'arbitre.

La victoire peut s'obtenir de trois manières : *sur décision* (rendue par deux assesseurs et l'arbitre, mais ce dernier est, en cas de désaccord, seul juge) ; par *waza-ari*, net avantage (obtenu à l'issue du combat par un des deux combattants) ; par *ippon*.

En raison de l'extension du judo, il est devenu nécessaire d'utiliser une seule langue : le japonais (avec quelques termes d'anglais).

Voici quelques mots utilisés par l'arbitre : *Hajime* : commencez. *Ippon* : point. *Waza-ari* : avantage. *Break* : lâchez. *Osaekomi* : immobilisation. *Sono-mama* : ne bougez pas. *Toketa* : plus d'immobilisation *(broken)*. *Yoshi* : continuez l'immobilisation (le combat). *Stop* : arrêtez. *Hantei* : décision. *Hikiwake* : match nul. *Time* : temps. *Fusen-shō* : forfait. *Yūsei-gachi* : vainqueur par supériorité. *Hansoku-make* : perdant par violation des règles.

Le judo en France

Le judo, dont la première apparition en Europe s'effectue vers 1900, ne se développa réellement en France qu'à partir de 1935, lors de la venue à Paris du maître nippon Mikonosuke Kawaishi, à l'époque ceinture noire 4e dan. Celui-ci installa son *dojo* à Paris, et son premier élève fut Jean de Herdt, qui, rapidement, s'imposa et obtint en 1942 le titre de champion de France (toutes catégories), titre qu'il conserva durant près de dix ans. L'intérêt pour le judo grandit rapidement, et le plus haut grade, la ceinture noire, commença à être décerné à plusieurs Français. Mais le judo ne formait toujours qu'une section de la Fédération française de lutte, section que Paul Bonet-Maury, une des premières ceintures noires françaises, présidait. Un accord fut conclu, et la Fédération française de judo vit le jour en 1947. Cette même année fut disputée la première rencontre internationale entre deux nations européennes, la France et l'Angleterre, rencontre qui se déroula à Londres et obtint un grand succès. Et ce fut l'ascension du judo, au point de devenir aujourd'hui un grand sport pratiqué par environ 200 000 licenciés.

H. M.

R. Moyset, *Initiation au judo* (Bornemann, 1959 ; nouv. éd., 1972). / M. Hansenne, *le Judo* (la Table ronde, 1962). / C. Thibault, *Un million de judokas, histoire du judo français* (A. Michel, 1966). / P. Bonet-Maury, H. Courtine et M. Ithurriague, *le Judo* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1971).

jugement

Décision rendue par une autorité juridictionnelle légalement constituée, qu'elle émane du pouvoir judiciaire ou des juridictions administratives (tribunaux administratifs, Conseil d'État, Cour des comptes), des tribunaux militaires, etc.

Généralités

Dans un sens plus restreint, le terme désigne, dans le cadre de l'organisation de la justice en France, la décision émanée d'un tribunal de grande instance, d'instance ou de commerce, par opposition aux « arrêts » qui sont prononcés par les cours d'appel et la Cour de cassation, et aux « ordonnances » qui sont l'œuvre du président ou d'un magistrat statuant, tel le juge des loyers ou le magistrat instructeur ; le terme de *sentence* est réservé à la décision d'un arbitre.

Les jugements peuvent être rendus en premier ressort — dans ce cas, ils sont susceptibles d'appel devant la juridiction du second degré compétente — ou bien en dernier ressort, ce qui exclut cette voie de recours et leur confère dans la plupart des cas la force de chose jugée, tant qu'ils ne sont pas rétractés, annulés ou cassés.

Ils sont dits « définitifs » lorsque, tranchant une contestation entre les parties, ils mettent fin à une contestation ou à un incident de procédure, par opposition aux jugements, « avant dire droit », qui ordonnent seulement une mesure préalable au règlement du litige, qu'il s'agisse d'une mesure urgente, comme le paiement, par l'une des parties à l'autre au cours de l'instance, d'une provision *ad litem*, ou bien d'une mesure d'instruction, comparution personnelle, enquête ou expertise* ; ces jugements avant-dire-droit sont qualifiés d'*interlocutoires* ou de *préparatoires* selon qu'ils laissent entrevoir ou non la décision à intervenir sur le fond. Il est possible qu'un même jugement soit « avant dire droit » sur un ou plusieurs chefs de demande et « définitif » sur d'autres : il s'agira d'un « jugement mixte ».

Quelle que soit la nature du contenu de la décision, le jugement sera « contradictoire » si les parties sont présentes ou représentées à l'instance et « par défaut » si l'une des parties n'a pas comparu ou ne s'est pas défendue ; toutefois, en matière civile, le jugement peut être « réputé contradictoire » même si la partie n'a pas comparu ou n'a pas conclu, dès lors qu'elle a été avisée de l'instance engagée.

Enfin, il est parlé de jugements « sur requête », rendus par un tribunal sur requête d'une seule partie, sans contradicteur, notamment dans le cas de demande d'envoi en possession ou de rectification d'actes de l'état* civil ; la décision par laquelle le juge donne acte aux parties d'un accord intervenu entre elles est un jugement de « donné acte », tandis que la décision donnant la forme d'un jugement à des conventions inter-

venues entre les parties sera un jugement « convenu » ou d'« expédient ».

La juridiction saisie d'un litige, après avoir entendu les parties à l'instance, rend son jugement, qu'il s'agisse d'un procès civil ou de poursuites devant une juridiction répressive, mais ce jugement doit être d'abord élaboré, puis rédigé et enfin prononcé.

Élaboration, rédaction et prononcé des jugements

Le jugement peut être l'œuvre d'un magistrat siégeant comme juge unique ou bien celle d'un collège de juges qui, en conformité d'un principe fondamental de l'organisation judiciaire française, sont en nombre impair pour délibérer. La délibération est la phase d'élaboration du jugement, au cours de laquelle la décision à intervenir est arrêtée définitivement ; il y est procédé après clôture des débats, soit « sur le siège », c'est-à-dire sur-le-champ, soit en « chambre du conseil » (dans ce cas, les magistrats se retirent dans une salle spéciale pour discuter du problème posé), ou bien encore l'affaire est mise « en délibéré » pour prononcé du jugement à une audience ultérieure, forme de délibéré la plus couramment utilisée en matière civile. Le délibéré est traditionnellement « secret », afin de garantir l'indépendance des juges ; les magistrats, lors de leur entrée en fonctions, prêtent spécialement serment de garder « religieusement » le secret des délibérations ; seuls les juges peuvent prendre part au délibéré, à l'exclusion, notamment, du représentant du ministère public. La décision est prise à la majorité des voix des juges qui ont assisté aux débats ; elle statue sur toutes les demandes des parties sous peine d'être « cassée » par la Cour de cassation.

Le jugement doit être rédigé par écrit afin d'être conservé dans les archives du greffe : cette rédaction officielle s'appelle la *minute*. Elle est transcrite par le secrétaire-greffier, d'après la rédaction officielle qu'en a faite le président ou l'un de ses assesseurs ; elle comprend, outre un certain nombre de mentions prescrites par la loi, deux parties distinctes : les « motifs », qui sont les raisons ayant motivé la décision, et le « dispositif », qui constitue le jugement lui-même ; elle est authentifiée par la signature du président et celle du secrétaire-greffier.

Le jugement ainsi rédigé doit, à peine de nullité, être prononcé publiquement par le président ou, à défaut, par l'un des juges qui ont pris part à la délibération, même si les débats ont eu lieu à huis clos, sauf quelques exceptions expressément prévues par la loi en matière civile. La copie de la minute délivrée par le secrétaire-greffier s'appelle une *expédition* du jugement ; la *grosse* du jugement est celle des expéditions qui est revêtue de la formule exécutoire.

Effets des jugements

Le premier effet du jugement prononcé est de dessaisir le juge, qui ne peut plus le rétracter ou le modifier ; toutefois, le juge peut, à la demande des parties, procéder à une rectification de sa décision s'il s'agit d'une omission ou d'une erreur matérielle à redresser et à une interprétation si l'exécution du jugement se heurte à une difficulté tenant à l'obscurité de la décision, pourvu qu'il ne s'agisse pas d'un moyen détourné pour obtenir une modification du jugement.

En règle générale, les jugements ne créent pas les droits qu'ils reconnaissent aux parties ; ils se bornent à en déclarer l'existence ; en raison de ce caractère déclaratif, ils ont un effet rétroactif, et l'on doit alors se placer au jour de la demande pour apprécier le droit des parties. Mais il n'y a pas d'effet déclaratif lorsqu'un jugement crée une situation nouvelle, comme cela est le cas en matière de divorce.

Tout jugement a l'autorité de la chose jugée dès le jour où il a été prononcé, même s'il n'a pas été rendu en dernier ressort : cette autorité persiste tant qu'il n'a pas été formé de recours, et, si aucun recours n'est formé dans les délais, le jugement devient irrévocable.

Le jugement donne enfin à celui qui l'a obtenu le droit de poursuivre, au besoin par la force, l'exécution de la décision rendue à son profit.

Les jugements étrangers, qui sont rendus au nom d'une souveraineté étrangère, sont sans effet tant qu'ils n'ont pas été revêtus de l'« exequatur », hormis les jugements relatifs à l'état et à la capacité des personnes qui produisent en France, sans exequatur, leurs effets juridictionnels autres que la force exécutoire ; la procédure d'exequatur est une procédure de contrôle des jugements étrangers par le juge français.

J. B.

▶ *Jury / Justice (organisation de la).*

juif (art)

Plus de trente siècles de tradition ont façonné, chez le peuple juif, une pensée typique qui, pour être fortement imprégnée de la loi mosaïque, n'en a pas moins embrassé les horizons les plus divers de la culture. Cependant, il est un domaine, celui des arts plastiques, qui a peu accaparé l'attention du peuple d'Israël au cours des millénaires. La raison de ce relatif désintérêt nous est donnée par le deuxième commandement du Décalogue (Exode, XX, 4), qui défend aux fils d'Abraham de reproduire l'image de l'idole, de l'être humain et de l'animal. Mais cet interdit fut souvent tourné, et, à certaines époques, il semble même avoir été ignoré, tant était grand le libéralisme.

Si le peuple d'Israël aborde véritablement l'art artisanal au IIe millénaire avant notre ère, à l'époque des Juges, ce n'est qu'à partir de l'époque royale que les objets de cet art s'affinent et se parent d'élégance. Cependant, les céramiques, figurines, vases, brûle-encens, masques et autres objets mis au jour par les fouilles s'apparentent plus aux arts mineurs des Cananéens, des Hittites, des Phéniciens ou des Égyptiens qu'à un art de tradition juive, même si certaines pièces, telles que les sceaux, les monnaies, les jarres à estampilles royales, s'ornent de la *Menorah* (chandelier à sept branches) et d'autres motifs cultuels, d'inscriptions hébraïques ou de représentations bibliques.

Le sentiment de l'art s'affirme avec plus de conviction chez les Hébreux* lorsque ceux-ci érigent des temples et des palais royaux. C'est ce dont témoignent le Temple de Salomon à Jérusalem*, les palais de Meggido et de Samarie des Xe et IXe s., la citadelle des rois de Juda à Ramat Rahel (VIIe s.) et le Second Temple construit par Esdras et embelli par Hérode le Grand, où, d'après Flavius Josèphe, des éléments décoratifs de l'hellénisme tardif se mêlaient à des éléments juifs traditionnels.

Les premières synagogues, maisons de rassemblement et de prière *(bet ha-knesset)*, datent de l'Exil de Babylone (597-539), après la destruction du Temple de Salomon. À l'époque hellénistique, on trouve de nombreuses synagogues, dont celle de Shidia près d'Alexandrie, attestée par une inscription du temps de Ptolémée III (246-221). En Palestine, les vestiges les plus anciens sont ceux de Massada et de l'Herodium (Ier s. av. J.-C.). Après cette époque, les exemples abondent, tant en Israël que dans la Diaspora (Syrie, Égypte, Grèce, Asie Mineure...). Plus de soixante synagogues ruinées, de style gréco-romain, syro-romain ou byzantin, ont été retrouvées en Palestine. Elles s'ornent abondamment d'emblèmes végétaux (palmes, cédrats), de frises, de linteaux sculptés, de mosaïques décoratives figurant personnages et animaux. Les plus importantes sont les synagogues de Hammat (IIe s. apr. J.-C.), de Capharnaüm (IIe et IIIe s.) et surtout celle de Doura-Europos (200-245), en Syrie, où des fresques murales aux couleurs chatoyantes retracent des scènes de la mythologie grecque, mais aussi de la Bible. Il semble donc que les artistes juifs d'alors interprètent avec beaucoup plus de souplesse le commandement du Décalogue, ayant à cœur de participer eux-mêmes à l'embellissement de leurs monuments religieux. Tournée vers Jérusalem, située en général sur le plus haut point de la ville, la synagogue d'époque romaine en Galilée, bâtie d'après le plan de la basilique gréco-romaine, possède néanmoins certaines caractéristiques propres : une plate-forme pavée de pierres précédant l'entrée, trois rangées de colonnes au lieu de deux (dont une parallèle à la façade), des galeries au-dessus des bas-côtés.

Les synagogues de la Diaspora en Grèce et en Asie Mineure (Sardes, Priène, Milet) ainsi que celles de l'époque byzantine adopteront le plan du temple antique avec deux colonnades dans la longueur de la nef. Tout en s'inspirant du style roman et gothique, les synagogues médiévales s'imprègnent d'un climat spirituel particulier, né de nécessités cultuelles (synagogues de Worms et de Ratisbonne en Allemagne, de Prague en Tchécoslovaquie). Mais c'est surtout en Pologne, aux XVIe et XVIIe s., que des formes stylistiques originales apparaissent, particulièrement dans les synagogues construites en bois à partir du milieu du XVIIe s., comme celles de Chodorów (Khodorov) et de Gwoździec (Gvozdets). Elles représentent l'expression d'un art folklorique qui s'est propagé en Europe de l'Est dans les régions à forte densité de population juive. Bien qu'elles se rattachent à l'architecture du bois des pays slaves, elles n'en constituent pas moins un groupe de constructions se distinguant aussi bien par leurs façades et le style de leurs toits que par leur décoration intérieure, qui se réfère à l'imagerie biblique.

C'est dans les manuscrits hébraïques enluminés de l'époque médiévale que se révèlent les dons des Juifs pour les

arts picturaux, le style étant en conformité avec celui de chaque pays ou avec l'époque en général. Les manuscrits du x[e] s. conservés à la synagogue hiérosolymitaine de Fusṭāṭ (Le Caire), qui comprennent des pages-tapis et la représentation des instruments de culte du Temple de Salomon, rappellent les premiers Corans. Du xii[e] au xv[e] s., plusieurs écoles de manuscrits hébraïques apparaissent en Europe, notamment en France, en Espagne, en Allemagne et en Italie. Les vestiges conservés de l'école française sont peu nombreux, mais témoignent d'une véritable renaissance de l'iconographie. En Allemagne, les miniaturistes substituent à la figure humaine une tête d'animal ou un visage déformé, procédé qui devient le motif spécifiquement juif de cette école jusqu'au xiv[e] s. L'école espagnole, à laquelle on doit aussi l'illustration de livres profanes, s'inspire de la Bible orientale ; quant à l'école italienne, elle se distingue par une profusion très plastique d'illustrations figuratives.

Un art intrinsèquement juif s'exprime plus encore dans les décorations synagogales retraçant les passages de l'Ancien Testament ainsi que dans les objets cultuels qui, depuis le chandelier à sept branches, se sont multipliés : de l'arche de la Loi, abritant la ou les Torah à l'étui richement orné, jusqu'au sac pour le talet (châle de prière), en passant par les rouleaux d'Esther, les « boîtes à aromates » en forme de petites tours, les lampes et les crécelles.

La peinture de chevalet, qui fait son apparition en Angleterre au xiii[e] s., avec le peintre juif Marlibrun de Billingsgate, se voit consacrée en Espagne au xv[e] s. par Crescas de Majorca, Abraham ben Yotomb, Moses ibn Forma, qui peignent des scènes bibliques. Alors que Moses de Castelazzo, David Reubin et Giacobbe ben Yayyim se distinguent en Italie au xvi[e] s., la Hollande, avec Moses Belmonte, et l'Angleterre, avec McArdell, font, au xvii[e] s., surgir des peintres de talent. La Pologne s'illustre à la même époque par les nombreuses peintures murales de ses synagogues.

La Révolution française ayant contribué à l'émancipation, non seulement des Juifs de France, mais aussi de ceux d'autres pays, un épanouissement se fait jour dans l'art des Allemands Eduard Magnus (1789-1812) et Moritz Daniel Oppenheim (1800-1882), des Néerlandais Maurits Leon (1838-1865) et Salomon Verveer (1813-1876), de l'Anglais Salomon Alexander Hart (1806-1881) et, plus tard, du Polonais Maurycy Gottlieb (1856-1879), qui demeurent tous fidèles aux thèmes juifs.

Au xx[e] s., cette tradition picturale est prolongée en Europe par des petits maîtres tels que Samuel Hirszenberg (1865-1908), William Rothenstein (1872-1945), Hermann Struck (1876-1944), Jehuda Epstein (1870-1945), Maurycy Minkowski (né en 1883). Cependant, les développements de l'art moderne (du fauvisme aux courants actuels) attirent à lui un nombre considérable d'artistes juifs, comme si ceux-ci percevaient intuitivement que leur personnalité, trop longtemps brimée, pourrait mieux se faire valoir dans des expressions plastiques en lutte contre la tradition. L'art abstrait, ouvrant un champ d'activité libre, est pour beaucoup d'entre eux le véhicule idéal d'une inclination latente à transcender la forme naturelle. Soucieux de dégager un langage plastique et craignant de choir dans l'anecdotisme, la plupart des peintres connus éviteront d'aborder les thèmes juifs, à l'exception, toutefois, de Marc Chagall* et de Mané-Katz (1894-1962), de l'école de Paris, qui introduisent dans leur art certains éléments expressifs de caractère juif, comme le mysticisme propre aux hassidim des pays slaves, dont ils sont originaires.

De même en est-il pour la sculpture, qui, depuis le xviii[e] s., compte dans ses rangs de nombreux artistes juifs de talent. Parmi le nombre restreint de ceux qui ont, à l'occasion, manifesté dans leur art certaines caractéristiques proprement juives, on peut citer Mark M. Antokolski (1843-1902), Jacob Epstein (1880-1959) et Jacques Lipchitz*.

C. G.

▶ *Israël.*

📖 **R. Wischnitzer,** ***Symbole und Gestalten der jüdischen Kunst*** **(Berlin, 1935). / F. Landsberger,** ***A History of Jewish Art*** **(Cincinnati, 1946). /** ***Jewish Art*** **(Tel-Aviv, 1961). / L. A. Mayer,** ***Bibliography of Jewish Art*** **(Jérusalem, 1967). CATALOGUE D'EXPOSITION.** ***Israël à travers les âges*** **(Petit Palais, Paris, 1968).**

Juifs

De la destruction du second Temple à l'apparition de l'islām (i[er]-vii[e] s.)

Communauté ethno-culturelle dont la majorité des membres vit, malgré, l'existence de l'État d'Israël*, dispersée dans le monde.

Yabne et les patriarches

L'histoire des Juifs devint, après la destruction de Jérusalem (70 apr. J.-C.), celle d'un peuple dispersé conservé par sa foi, sa loi et son esprit. Ce fut le résultat de l'action de Rabban Johanan ben Zakkaï, qui réussit à sortir de Jérusalem assiégiée pour aller demander à Titus la permission d'aller installer à Yabne (ou Jabneh), près de la côte, une école qui devint un grand centre national, reconnu plus tard par les Romains ; pendant plus de trois siècles, les successeurs de Rabban Johanan, qui portèrent le titre de « patriarches », furent les chefs reconnus de la communauté juive de Palestine. Ce fut une période de reconstruction et d'intense activité intellectuelle. La synagogue remplaça le Temple détruit ; la prière et l'étude prirent la place des sacrifices. L'instruction fut obligatoire pour tous. Mais, bientôt, la haine contre l'oppresseur romain ranima de nouvelles conflagrations, qui ravagèrent non seulement la Palestine, mais aussi les communautés qui s'étaient formées dans le monde méditerranéen.

La plus grande de ces communautés était celle de Babylonie, datant de l'époque de Cyrus et composée, à l'origine, des Juifs qui n'étaient pas rentrés en Israël après l'exil (587-538 av. J.-C.). Elle était appelée à jouer un grand rôle, car elle était restée hors de la sphère d'influence de la culture hellénistique et n'était pas sous l'autorité des Romains. Le centre juif d'Alexandrie*, très important lui aussi, fut lié davantage aux vicissitudes de la Palestine. C'est là que la Bible avait été traduite en grec et que des sages, comme le philosophe Philon (i[er] s. apr. J.-C.), tentèrent d'harmoniser avec leur foi juive leur culture grecque. En Arabie, en Asie Mineure, sur les côtes et dans les îles de la Méditerranée, il y avait des communautés, formées à l'origine par des marchands, des marins, des réfugiés, des prisonniers rachetés et des mercenaires juifs connus pour leur vaillance et leur fidélité. Il y avait également une communauté à Rome, où le judaïsme gagna, sans le chercher, de nombreux prosélytes.

La révolte de Bar-Kokheba (132-135)

Moins de trente-cinq ans après la chute de Jérusalem, tous ces centres se soulevèrent contre Rome. La lutte fut sans merci ; les Juifs succombèrent, mais leur révolte empêcha les Romains de conquérir la Mésopotamie et sauva de leur oppression les communautés de Babylonie. En 132, une autre révolte éclata en Palestine, contre l'empereur Hadrien. Dirigée par Simon Bar-Kokheba (ou Bar-Kochba) et soutenue par les rabbins, à la tête desquels se trouvait Rabbi Akiba, elle suscita aux Romains de lourdes difficultés. Les insurgés libérèrent beaucoup de villes, proclamèrent la restauration de l'État juif et battirent même monnaie. Mais la révolte fut finalement écrasée. Les Romains regagnèrent le terrain perdu et s'emparèrent de Bethar, dernier bastion de la résistance juive (135). Les pertes des Romains furent sévères, et l'empereur n'osa pas adresser au sénat le message habituel mentionnant le bon état des troupes. Il fit de Jérusalem une cité païenne, interdite aux Juifs. La répression fut cruelle, et les martyrs nombreux. Les successeurs d'Hadrien ne continuèrent cependant pas dans cette voie. La persécution cessa ; de nouveau, les patriarches furent reconnus, et les rabbins poursuivirent l'élaboration des grands ouvrages de la Loi orale (v. judaïsme).

Les Empereurs chrétiens

En 325, Constantin* fit du christianisme la religion de l'Empire romain. Partout où l'autorité des Romains s'étendait, les Juifs rebelles à l'adoption de la nouvelle foi furent persécutés. En 425, le patriarcat fut aboli. Dans l'Empire byzantin, la condition des Juifs devint très difficile. Les lois de l'Empire, codifiées dans les grands recueils des empereurs byzantins, furent très sévères pour eux et devinrent le modèle de toutes les législations restrictives ultérieures.

La Mésopotamie

La situation était meilleure en Mésopotamie ; les Juifs y jouissaient d'une sorte d'autonomie ; ils étaient placés sous l'autorité de « l'exilarque », magistrat juif qui avait sa place à la Cour. De grandes écoles se créèrent et fleurirent. On y étudia la Mishna, dont tous les articles furent soumis au crible d'un examen qui en dégageait toutes les conséquences et comparait entre elles toutes les formulations des règles qui faisaient loi. Cet effort constituait l'« étude de la Loi » (« talmud Torah »). Cette étude fut condensée dans le Talmud*, dont la rédaction au

ve s. fut jugée nécessaire pour assurer la transmission de l'enseignement.

Les Sassanides

Inspirés par les mages de la religion de Zoroastre, les Perses Sassanides*, qui dominèrent la Palestine à partir de 613, inaugurèrent de nouvelles persécutions. Beaucoup de pratiques religieuses furent interdites. Des écoles furent fermées, et une surveillance tatillonne s'exerça. Les luttes intestines du pouvoir mettaient en danger incessant l'existence même des communautés et des individus.

Le Moyen Âge

Le monde musulman du VIIe au XIe siècle

Vers 620, l'Arabie* vit l'apparition de l'islām*. À la mort de Mahomet (632), la nouvelle religion avait triomphé de ses adversaires. Parmi ceux-ci figuraient les Juifs, établis depuis longtemps en Arabie. Ils avaient repoussé les avances de Mahomet, qui leur en tint rigueur. En moins de dix ans, les Arabes conquirent tout l'Orient et supplantèrent les Byzantins et les Perses. Les premiers excès passés, les nouveaux maîtres se contentèrent de soumettre à des taxes spéciales les populations rebelles à l'islām.

Sous la domination musulmane, la communauté de Babylonie connut pendant quatre siècles un nouvel éclat. Elle était toujours sous l'autorité de l'exilarque juif, mais de nouveaux dignitaires, religieux ceux-là, les gueonim, semblent avoir eu sur le peuple une influence plus sensible. Le gaon était le chef de l'école la plus renommée. Le plus célèbre de ces gueonim fut Saadia (ou Sa'adiyāh [v. 882-942]). Il lutta avec énergie et compétence contre les caraïtes, membres d'une secte née deux siècles plus tôt, qui rejetait catégoriquement le magistère de la Loi orale et des rabbins et qui prétendait ne s'en tenir qu'à la Loi écrite, littéralement appliquée.

Délivré de la persécution par l'arrivée des musulmans, le centre juif d'Espagne* connut une longue période d'épanouissement. Vers 700, les Arabes avaient conquis l'Afrique du Nord, où fleurissaient des communautés comme Kairouan. En Espagne, la symbiose des musulmans et des Juifs fut remarquable. Libres de toutes restrictions, les Juifs, au service des califes arabes, occupèrent souvent d'éminentes fonctions. Ils participèrent à la culture arabe et s'illustrèrent dans tous les domaines du savoir : philosophie, astronomie, mathématiques, médecine, politique. Malgré les luttes intérieures des royaumes arabes de l'Andalousie, ils purent se développer. On comptait parmi eux des hommes d'État, comme Ḥasdāy ibn Chaprūṭ (v. 905 - v. 975), ministre du calife 'Abd al-Raḥmān III (912-961). C'est lui qui entra en rapport avec le roi des Khazars, peuple guerrier des steppes de la Volga et des rives de la Caspienne, qui s'était plus ou moins converti au judaïsme. L'État khazar fut, peu de temps après, détruit par les princes russes de Kiev.

Le califat de Cordoue sombra luimême dans une guerre civile, mais celui de Grenade eut, également, son grand homme d'État juif en la personne de Samuel Ha-Nagid (v. 993-1056), qui s'adonnait aussi à la poésie. Celui-ci fut le mécène des études talmudiques. De Tolède à Saragosse et de Málaga à Séville, les communautés brillaient d'un vif éclat. C'est à Málaga que naquit le grand poète et philosophe Salomon ibn Gabirol (Avicébron [v. 1020 - v. 1058]). Il enrichit de ses poèmes liturgiques le rituel de la synagogue ; le plus célèbre est « la Couronne royale », que l'on récite encore le jour de Yom Kippour. Ibn Gabirol est aussi et surtout l'auteur d'un grand ouvrage philosophique, *la Source de vie*, écrit en arabe et que, grâce à une traduction latine, on connut dans la chrétienté sans savoir que c'était l'œuvre d'un Juif. Ce n'est qu'au XIXe s. que la découverte d'un grand orientaliste permit de connaître la vérité. Parmi les contemporains espagnols de Gabirol, il faut citer Baḥya ibn Paqūda (seconde moitié du XIe s.), dont le *Guide des devoirs des cœurs* est un des classiques les plus remarquables de la dévotion juive. À la même époque, aussi, Isaac al-Fāsī (v. 1015-1103) donnait aux fidèles un code exposant les règles tirées du Talmud et permettant de connaître immédiatement les lois à suivre.

Les Juifs d'Espagne du XIe au XVe siècle

La reconquête de Tolède par les chrétiens en 1085 n'entrava pas l'essor en Espagne de la vie juive. Celle-ci fut illustrée par deux grandes figures. La première fut celle du poète et philosophe Juda Ha-Levi dans la première moitié du XIIe s., l'autre celle de Moïse Maimonide*. Juda Ha-Levi (v. 1085 - v. 1141) composa de nombreux poèmes profanes et religieux ; son œuvre la plus célèbre est l'*al-Khazarī*. Sous la forme d'un dialogue entre le roi des Khazars et un rabbin, le philosophe expose d'une manière magistrale les splendeurs de la doctrine du judaïsme. L'auteur partit pour la Palestine, où il mourut, dit-on, d'une manière tragique.

À part Grenade, les chrétiens avaient pratiquement reconquis toute l'Espagne au milieu du XIIIe s. Mais, jusqu'en 1391, la situation des Juifs n'empira pas. Leur nombre et leur influence ne diminuèrent pas. Les décrets pris contre eux par les autorités civiles ou ecclésiastiques restaient lettre morte. L'activité intellectuelle des Juifs se concentrait alors sur l'étude du Talmud, illustrée par des maîtres comme Asher ben Yeḥiel († 1327), réfugié d'Allemagne qui devint le rabbin de Tolède. C'est à cette époque que fleurit la cabale* et que fut rédigé le *Zohar**.

De 1391 à 1492, les Juifs d'Espagne virent s'amonceler les nuages qui préludaient à l'ouragan qui les emporta. En 1391, une redoutable persécution, patronnée par la noblesse et le clergé, ruina de nombreuses communautés, fit des milliers de victimes et causa de nombreuses conversions au christianisme. Parmi les convertis, les « marranes », c'est-à-dire ceux qui continuaient à pratiquer secrètement le judaïsme, furent nombreux.

L'Inquisition* sévissait durement contre ces « relaps ». Les Juifs qui ne s'étaient pas convertis devaient porter un insigne spécial, écouter des sermons faits par des prédicateurs chrétiens, et participer à des « disputations », comme celle qui eut lieu à Tortose en 1413. Beaucoup de métiers leur étaient interdits. Les marranes réussissaient à s'unir par mariage à de grandes familles ; ils occupaient parfois de hautes fonctions à la Cour, dans l'armée, voire dans l'Église. L'Inquisition s'opiniâtrait à les démasquer. De temps en temps, ceux qui étaient reconnus comme des relaps étaient publiquement et solennellements brûlés vifs au cours d'une grande cérémonie d'autodafé, en présence des souverains et des grands.

En 1483, on nomma comme chef de l'Inquisition le dominicain Tomás de Torquemada, qui mena avec un zèle farouche la lutte contre les hérétiques et les relaps. Il voulut aussi en finir avec ceux qui étaient restés juifs. Lorsqu'en 1492 Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille eurent chassé les Arabes de Grenade, Torquemada convainquit les Rois Très Catholiques de chasser les Juifs d'Espagne. En juillet 1492, 300 000 Juifs quittèrent l'Espagne. Le Portugal devait bientôt imiter l'Espagne.

Beaucoup de Juifs périrent en route ou furent victimes de la convoitise des marins qui les transportaient. Certains gagnèrent l'Afrique du Nord ou l'Italie.

La plupart reçurent un accueil très satisfaisant dans les possessions du Sultan de Turquie, en Grèce, en Turquie d'Europe et d'Asie, dans les îles de l'Archipel et en Palestine. Ils apportèrent avec eux leur allure d'hidalgos, leur castillan, qui, mêlé à l'hébreu, au turc, au grec, donna le « ladino » (ou « judéo-espagnol »), encore parlé par les Juifs d'origine espagnole, désignés sous le nom de *Sefardim* (« Espagnols »). Plus tard, certains de ceux qui avaient réussi à se dissimuler en Espagne et au Portugal sous l'apparence de chrétiens réussirent à venir vers 1512 dans la région de Bordeaux et de Bayonne ainsi que dans certains ports français. Parmi ceux qui sont de cette origine, il convient de citer Montaigne. D'autres gagnèrent la Hollande et, de là, grâce au bon vouloir de Cromwell, s'installèrent en Angleterre ou gagnèrent les colonies du Nouveau Monde.

Dans les pays chrétiens de l'Europe occidentale

Depuis l'époque romaine, il y avait en Gaule et en Allemagne des Juifs, qui, d'abord, avaient eu tous les droits. L'installation du christianisme les leur retira. Le règne de Charlemagne fut une accalmie, mais l'établissement de la féodalité restreignit progressivement la liberté des Juifs. Ceux-ci n'eurent plus le droit de posséder de terres ni d'exercer les professions sujettes à la tutelle des corporations. Ils ne purent vivre que du prêt à intérêts, avec de gros risques, des taxes énormes et le mépris de leurs obligés. Philippe Auguste, Louis IX et Philippe IV le Bel s'illustrèrent dans l'art de les pressurer, et de les brimer ; ils les expulsèrent pour s'approprier leurs biens, puis les rappelèrent moyennant des taxes coûteuses. Après le quatrième concile du Latran (1215) et la croisade des Albigeois, on leur imposa le port de la « rouelle ». Sous l'influence de l'Église, il se créa dans l'esprit du peuple une image hideuse et redoutable du Juif, considéré comme un usurier diabolique, ayant partie liée avec les sorciers, les lépreux et les démons. On l'accusa de prétendus « meurtres rituels » et de tentatives d'extermination des populations au milieu desquelles il vivait. On l'accusa aussi de sacrilèges, et plus particulière-

ment d'attentats contre la personne du Christ par perforation des hosties, qui, depuis l'adoption du dogme de la transsubstantiation, étaient censées être son corps. Finalement, Charles VI expulsa les Juifs de son royaume en 1394 ; au fur et à mesure que de nouvelles provinces étaient acquises ou annexées, l'édit d'expulsion y était appliqué. Il ne resta en France que les Juifs qui, peut-être, se cachaient ainsi que ceux du comtat Venaissin, sujets des États du Saint-Siège.

En Allemagne, il n'y eut pas de mesures générales, mais les violences ne manquèrent pas.

Toutes ces exactions et toutes ces violences, ainsi que la haine et le mépris dont les Juifs étaient accablés, et le besoin de vivre les uns près des autres pour des raisons de commodité religieuse favorisèrent leur ségrégation dans les quartiers spéciaux des villes. Les Juifs formaient ainsi des collectivités autonomes, liées au pouvoir par le cordon ombilical de la taxation, à laquelle ils étaient assujettis. Ces collectivités étaient administrées par des conseils de notables et régies par la loi de la Torah, avec une discipline rigoureuse, dont la principale sanction était l'excommunication. La solidarité fut très forte. On veilla jalousement à l'instruction publique, axée sur l'étude de la Torah.

Les rabbins de France et d'Allemagne dispensaient le savoir dans des écoles qui attiraient un grand nombre d'étudiants. L'initiateur de ces études fut Gershom de Mayence vers l'an 1000. Le plus célèbre des « Sages de France » fut Salomon ben Isaac de Troyes (1040-1105), plus connu sous le nom de Rashi. Il commenta la Bible mot à mot, résumant avec une extrême clarté toute la tradition de l'exégèse talmudique et employant le français dans ses commentaires quand il fallait se faire mieux comprendre. Des exégètes chrétiens, comme Nicolas de Lyre au XIV[e] s., ne dédaignèrent pas d'utiliser son commentaire. Les disciples de Rashi, qui étaient aussi ses petits-fils ou ses gendres, vécurent également en Champagne. Ils complétèrent par des remarques d'une grande finesse l'œuvre de leur maître ; leurs annotations sont appelées les *tossafot* (« compléments »). L'un d'eux, Jacob Tam (1100-1171), prit l'habitude de réunir des assemblées de rabbins.

Les croisades* commencèrent en 1095 ; les Juifs qui étaient sur le chemin des croisés souffrirent beaucoup de leurs excès ; ils se virent souvent donner le choix entre le baptême ou la mort. Ils choisirent généralement la seconde, la devançant parfois par le suicide collectif. La première croisade a laissé un souvenir particulièrement tragique, par les horreurs dont elle fut l'occasion, en Rhénanie (1096).

Les Juifs d'Angleterre, installés depuis l'arrivée de Guillaume le Conquérant (1066), connurent une certaine tranquillité jusqu'au couronnement de Richard Cœur de Lion ; le jour même du couronnement (3 sept. 1189), une émeute populaire se déchaîna contre eux à Londres et se répandit dans d'autres villes. Là aussi, les Juifs eurent à choisir entre le baptême et la mort. Ils connurent pendant un siècle une situation qui alla en se dégradant. Finalement, ils furent expulsés en 1290. Ils se réfugièrent en France.

L'épidémie de peste qui ravagea l'Europe en 1348 fut l'occasion d'une vague de massacres des Juifs, accusés de fomenter avec les lépreux un immense complot pour empoisonner les sources et les puits.

L'Italie, morcelée en une multitude de petits États, traita moins mal ses Juifs, qui avaient la ressource, en cas de troubles, de gagner un autre État. C'est pourquoi la science juive y fleurit remarquablement. Des Juifs expulsés d'Espagne et de Portugal s'y rendirent. À part quelques troubles à Ancône, ils y trouvèrent le répit. Parmi eux se trouvaient le grand homme d'État Isaac Abravanel (1437-1508) et ses fils, qui s'installèrent à Venise.

Les Temps modernes : la persécution dans les pays occidentaux

Les Juifs installés dans les possessions turques furent libres de toute oppression. Constantinople, Thessalonique, Smyrne et Andrinople devinrent le siège de grandes communautés, dotées de riches institutions et d'imprimeries hébraïques. Jérusalem et Safad furent de grands centres spirituels. C'est à Safad que vécurent Joseph Caro (1488-1575), auteur du *Shulhan 'Aruk*, code religieux qui fait encore loi aujourd'hui, et Isaac Luria (1534-1592), l'un des plus grands cabalistes.

Les Pays-Bas protestants furent un havre de salut pour les marranes portugais, qui purent reprendre ouvertement leur religion d'origine. Ces derniers y furent rejoints par des réfugiés d'Allemagne. De grandes communautés se créèrent, surtout à Amsterdam. Les figures dominantes de ce judaïsme des Pays-Bas furent le rabbin Manassé ben Israël (1604-1657) et Spinoza*.

Des marranes s'étaient installés dans le sud-ouest de la France. Protégés par des « lettres patentes » d'Henri II, plusieurs fois renouvelées jusqu'au XVIII[e] s., ils finirent par pratiquer presque ouvertement le judaïsme. Ils acquirent une grande influence dans le commerce avec les colonies d'Amérique.

La France gagna d'autres Juifs lorsque les Trois Évêchés (Metz, Toul et Verdun) lui revinrent en 1559. À Metz, en particulier, il y avait une très ancienne communauté, qui remontait au temps de Charlemagne. Là, les Juifs vivaient du commerce avec les armées, dont ils étaient les fournisseurs. Mais la multiplicité des taxes, dont certaines étaient assez arbitraires, forçait la communauté à s'endetter. Même après la Révolution et l'Empire, la question de ces dettes n'était pas réglée.

En 1648, les traités de Westphalie donnèrent l'Alsace à la France. Il y avait là des milliers de Juifs qui étaient depuis des siècles dans l'orbite de la civilisation germanique, qui ne les ménageait pas. Leur état social et les sentiments que l'on avait à leur égard étaient assez pénibles pour qu'à la veille de la Révolution on parlât de les « régénérer ».

Dès le règne de Louis XI, des Juifs alsaciens, lorrains, bordelais ou avignonnais commencèrent à s'établir plus ou moins ouvertement à Paris. Installés les uns dans le Marais, les autres près du pont Saint-Michel, ils y eurent bientôt des synagogues ; il n'était pas rare qu'ils eussent maille à partir avec la police, dont les rapports relatent maints incidents.

L'expulsion des Juifs d'Espagne avait beaucoup frappé les esprits ; les victimes pensèrent que c'était le dernier acte des « douleurs de l'enfantement du Messie ». Les développements des ouvrages cabalistiques sur le Messie agirent tellement sur les imaginations qu'en 1648, à la faveur aussi, peut-être, de la catastrophe qui s'abattait sur les Juifs de Pologne, un illuminé de Smyrne, Sabbataï Zevi (1626-1676), crut et fit croire qu'il était le Messie.

En Pologne, il se développa dès le XIII[e] s. une très importante communauté, formée par des Juifs d'Allemagne qui fuyaient les persécutions. Les rois Ladislas I[er] (1305-1333) et Casimir III le Grand (1333-1370) leur accordèrent des chartes assez avantageuses, car ils voulaient développer le commerce dans leurs États. Cela ne plut pas toujours aux Jésuites, qui excitèrent contre eux les étudiants, ni aux bourgeois des villes ; mais, dans l'ensemble, les Juifs parvinrent à constituer dans la vie du pays un élément économique non négligeable. Ils avaient apporté, entre autres choses, leur allemand médiéval, qui, mêlé d'hébreu et de mots slaves, devint le yiddish, idiome parlé par la plupart des Juifs d'Europe centrale et orientale. C'est à ces Juifs qu'on donne le nom d'*Ashkenazim* (« Allemands »).

En 1648, les Cosaques de rite orthodoxe grec se soulevèrent contre les seigneurs polonais catholiques. Les Juifs, considérés comme les instruments de l'oppression polonaise, furent massacrés au cours de cette jacquerie, qui avait aussi des causes économiques. Sous la conduite de Bogdan Khmelnitski, les Cosaques mirent à feu et à sang les villes et les villages. Les Polonais ne firent rien pour défendre les Juifs ; parfois même, ils les livrèrent, dans l'espoir, d'ailleurs vain, d'être eux-mêmes épargnés. En 1651, ils infligèrent une défaite aux Cosaques, mais, trois ans plus tard, ceux-ci firent appel aux Russes, qui envahirent la Lituanie et dévastèrent les communautés juives. Un peu plus tard, les Polonais repoussèrent les Suédois, également entrés en lice, puis, à leur tour, se tournèrent contre les Juifs. Le résultat fut la destruction du judaïsme polonais et le déferlement d'un afflux de réfugiés dans les communautés de l'Occident.

Les Juifs demeurés en Pologne eurent à se débattre au milieu de l'intolérance, de la jalousie économique et de la lourde taxation imposée par les diètes. Un nouveau soulèvement des Cosaques provoqua de nouvelles misères en 1768.

Dans ces conditions, l'influence des faux messies est aisément explicable.

Naquit aussi le mouvement des hassidim, largement suivi par les masses, un peu rebutées par l'intellectualisme des rabbins et enthousiasmées lorsqu'on leur enseignait que chacun pouvait servir Dieu selon ses possibilités, au milieu d'une véritable joie de vivre et d'un formidable embrasement mystique (v. hassidisme).

Les milieux rabbiniques eurent une grande défiance à l'égard du hassidisme ; Elie ben Salomon Zalman (1720-1792), le très célèbre gaon de Vilna, mena contre lui une lutte sévère. Il se créa par la suite un autre mouvement, le habad (initiales de Hokma, Bina, Deah : Sagesse, Discernement, Connaissance), qui, à l'enthousiasme

mystique du hassidisme, sut joindre la grandeur intellectuelle des talmudistes. Le fondateur en fut Chneour Zalman de Ladi (v. 1745-1813).

En 1795, la Pologne fut partagée entre la Prusse, la Russie et l'Autriche. La plus grande partie des Juifs devint sujette des tsars, qui parquèrent leurs nouveaux administrés dans une « zone de peuplement juif » située près de la frontière polonaise ; il n'était pas rare que, même là, on les expulsât des bourgades ; c'est ce qui arriva sous Alexandre Ier (1801-1825). Son successeur, Nicolas Ier (1825-1855), voulut les forcer à changer leur genre de vie. L'un des moyens employés fut de rafler les jeunes garçons et de les enrôler pour un service militaire de vingt-cinq ans, assorti du baptême. On envoyait ces recrues dans les provinces les plus éloignées.

Un certain nombre de penseurs crurent qu'en répandant la culture parmi les Juifs ils arriveraient à relever leur condition et à les faire admettre par la société ambiante. Ce mouvement en vue de l'émancipation s'appelait *Haskalah* ; ses promoteurs étaient les « maskilim ». Pour propager parmi les Juifs la culture européenne moderne, ils utilisèrent l'hébreu, dont ils firent une langue qui redevenait vivante et dans laquelle ils traduisirent les œuvres les plus disparates (romans français, etc.). Dans l'ensemble, les masses ne les suivirent que peu.

Alexandre II (1855-1881) sembla plus libéral au début de son règne ; mais, en 1863, après l'écrasement d'une insurrection polonaise, à laquelle des Juifs avaient pris part, les persécutions reprirent. Les idées révolutionnaires commençaient à circuler. Le tsar fut assassiné par des nihilistes ; son fils Alexandre III (1881-1894) trouva expéditif de détourner sur les Juifs, désignés pour les « pogroms », le mécontentement des masses. À partir de 1881, il se produisit plus d'une centaine de ces massacres, où la populace se déchaînait contre les Juifs devant une armée et une police passives, voire complices. Il y eut de la part des Juifs quelques tentatives d'autodéfense, mais les pogroms ne cessèrent que devant l'indignation mondiale, qui s'exprimait dans des meetings, à Paris, à Londres et à New York. Par milliers, des Juifs quittèrent la Russie à destination de l'Amérique du Nord et du Sud, de l'Empire britannique, de la France.

Un mouvement s'était créé à l'appel de certains intellectuels, qui pensaient que la meilleure solution de la question juive était la colonisation de la Palestine, qui appartenait alors aux Turcs. Leurs idées de retour à la terre et de collectivisme n'étaient pas sans rapport avec les idées socialistes. En 1882 des étudiants créèrent la première colonie agricole en Palestine.

Cet exode des Juifs de Russie s'accrut encore sous Nicolas II après le terrible pogrom de Kichinev (1903). Au lendemain de la défaite essuyée par les Russes devant les Japonais (1905), les idées révolutionnaires se propagèrent. Cela n'empêcha pas d'autres massacres, mais, de plus en plus, les Juifs prirent l'habitude de se défendre. La persécution prit un autre aspect : en 1911, le Juif M. Beilis fut accusé faussement de meurtre rituel ; l'affaire secoua et troubla la conscience européenne.

Pendant ce temps, l'idée de la résurrection de la nation juive en Palestine gagnait de plus en plus de terrain en Russie, mais aussi en Roumanie et dans la Pologne autrichienne. En Roumanie, les Juifs, maintenus dans un statut d'étrangers sans protection, étaient dans un triste état économique et social ; les idées des partisans de la restauration d'Israël en Palestine s'exprimaient dans des congrès et dans des livres. Elles trouvèrent leur expression la plus achevée dans celui qu'un journaliste viennois en poste à Paris, Theodor Herzl*, fit paraître à Paris en 1896, après la dégradation du capitaine Dreyfus, à laquelle il avait assisté. Cet ouvrage, *l'État juif*, posait le principe du sionisme politique et décrivait prophétiquement les linéaments de l'État d'Israël. D'autres Juifs de Russie et de Pologne préféraient cependant d'autres formules et se joignaient aux mouvements révolutionnaires de leur pays (v. sionisme).

Mouvements d'émancipation

Si les Juifs d'Europe orientale en vinrent, avec le courant d'éveil des nationalités, à l'idée d'une « auto-émancipation » (c'est le titre du livre d'un médecin juif de Russie, L. Pinsker), ceux d'Europe occidentale attendaient depuis le XVIIIe s. une émancipation qui dépendrait du bon vouloir des souverains des pays où ils se trouvaient ; ils voulaient payer cette émancipation d'une assimilation qui les rendrait acceptables.

L'un des promoteurs de cette idée fut le philosophe juif allemand Moses Mendelssohn (1729-1786), qui chercha à propager parmi ses frères opprimés la culture allemande et à amener ceux-ci à faire de leur judaïsme un système qui pourrait être exposé valablement à leurs contemporains chrétiens. Il eut certains appuis parmi les chrétiens, et c'est à lui que pensa Lessing lorsqu'il écrivit *Nathan le Sage*.

En France, les philosophes et les encyclopédistes commencèrent à parler de l'égalité de tous les hommes. On chercha à « régénérer » les Juifs, qui trouvèrent des défenseurs en la personne de l'abbé Grégoire, de Mirabeau et de quelques autres. Sous Louis XVI, une commission améliora la situation des Juifs d'Alsace. Lorsque la Révolution éclata, les doléances des Juifs se joignirent à celles des autres habitants du royaume. Mais ce n'est que le 27 septembre 1791 que les Juifs de France obtinrent l'entière égalité avec les autres citoyens. Il avait fallu bien des efforts, et l'on avait rencontré bien des oppositions.

Les armées de la République apportèrent aux Pays-Bas le nouveau statut. Celui-ci ne résolvait pas tout. Il brisait l'autonomie administrative des communautés et compromettait le financement du culte, sans rien mettre à la place. Surtout, il ne supprimait pas les griefs des paysans et des bourgeois alsaciens qui s'étaient endettés chez les Juifs pour acheter des « biens nationaux » et se voyaient expulsés légalement s'ils étaient défaillants. Ces griefs furent exposés à Napoléon, qui chercha à mettre de l'ordre dans les affaires. Son Conseil d'État, où figuraient des gens mal disposés envers les Juifs, prépara à sa demande la convocation, en 1806, d'une assemblée des notables juifs, qui devait répondre à une douzaine de questions, dont certaines étaient de vrais traquenards. Cette assemblée s'en tira, à l'unanimité, avec honneur, en faisant montre d'un véritable patriotisme et sans sacrifier aucun des principes du judaïsme. Aussi l'Empereur, considérant que l'ensemble des réponses formait un corps de doctrine du judaïsme français, voulut-il lui faire donner cette apparence de législation religieuse en créant un grand sanhédrin, dont l'autorité ferait de ces décisions une doctrine. Il mit en place l'organisation consistoriale, étroitement surveillée par le pouvoir et chargée de veiller au bon ordre du culte, à la conscription des Juifs et à l'exactitude dans le devoir fiscal. Mais, en 1808, il rendit le « décret infâme » qui limitait le droit de séjour dans certains endroits et dépossédait beaucoup de Juifs d'Alsace.

Sous la Restauration, les Juifs s'intégrèrent de mieux en mieux à la vie française. Sous Louis-Philippe, ils obtinrent même que leurs ministres du culte fussent rétribués par l'État. Sous la IIe République, il y eut des ministres juifs, comme A. Crémieux et A. Fould. Le serment « more judaico » devant les tribunaux fut aboli. La littérature traduisait bien parfois des sentiments peu amènes à l'égard des Juifs, mais, dans l'ensemble, la situation était bonne.

Il n'en était pas de même en Allemagne, où beaucoup de Juifs ne purent accéder à des fonctions publiques qu'au prix du baptême. Après la chute de Napoléon et le congrès de Vienne (1815), une période de réaction commença. Le nationalisme allemand, favorisé par des idées sur la supériorité « raciale » de l'homme « aryen », commença une carrière qui devait mener loin. Là encore, un certain nombre de Juifs virent dans une réforme du culte un moyen de s'imposer favorablement à l'attention de leurs voisins. D'autres créèrent « la science du judaïsme ».

En Grande-Bretagne aussi, la bataille pour l'égalité des droits fut longue. La réinstallation des Juifs sous Cromwell n'impliquait pas leur libre accès à certaines fonctions. Disraeli ne put être ministre que parce qu'il avait été baptisé dans son enfance. Ce n'est qu'en 1858 que Lionel Rothschild put prêter serment, en tant que membre du Parlement, avec une formule conforme à sa croyance et non « avec la vraie foi d'un chrétien » *(on the true faith of a Christian)*. Mais, dans ce pays, beaucoup de Juifs furent anoblis et arrivèrent souvent à de très hautes positions.

En 1871, l'émancipation légale des Juifs de l'Europe occidentale était chose totalement faite : les Juifs pouvaient vivre où ils voulaient et s'occuper à leur convenance. Ils s'européanisèrent complètement et se vouèrent à l'industrie, au commerce, aux professions libérales, à l'enseignement, à la politique, à la carrière des armes. Mais cette liberté pouvait avoir un pouvoir dissolvant pour la foi.

Cependant, le monstre médiéval de l'intolérance n'était pas mort. Il reparut sous le déguisement prétendument scientifique de la théorie des races. On lui inventa le nom d'*antisémitisme**, dont une des conséquences fut le sionisme*.

Depuis l'expulsion des Juifs d'Espagne et la découverte du Nouveau Monde, les Juifs avaient pris part à la création des États d'Amérique. Des marranes trouvèrent refuge au Bré-

sil, puis dans les territoires hollandais de la Nouvelle-Amsterdam, plus tard appelée New York. En 1728, après la conquête anglaise, ils ouvrirent la première synagogue d'Amérique du Nord. Vers 1776, il y avait 3 000 Juifs, qui s'illustrèrent dans les guerres. La Constitution de la nouvelle République américaine accorda la liberté comme « vérité évidente par elle-même » *(self-evident truth)*.

L'immigration des Juifs en Amérique fut ralentie par les guerres de Napoléon, en Europe, de sorte qu'avant 1848 il n'y avait guère plus de 25 000 Juifs, qui se distinguèrent comme soldats, comme marins, comme négociants et comme philanthropes. Dès 1840, le gouvernement américain intervenait contre les persécutions dans les autres pays. Après 1848, des réfugiés d'Allemagne prirent part à la « ruée vers l'or ». Dès 1849, on célébrait le culte à San Francisco, et, en 1852, il y avait deux Juifs dans le Parlement de Californie. Les Juifs prirent part, dans les deux camps, à la guerre de Sécession. On comptait 700 officiers juifs, dont 8 généraux. Le mouvement du judaïsme réformé trouva aux États-Unis un terrain favorable, qui permit un large développement. Après la vague d'immigration allemande, il y eut, à partir de 1881, celle des Juifs de Russie, de Galicie et de Roumanie. La vie ne fut pas toujours facile pour eux, et ils furent copieusement exploités, jusqu'à ce qu'ils créent des syndicats. Leur tendance religieuse était plutôt traditionaliste. Ils créèrent de nombreuses sociétés philanthropiques et s'intéressèrent au sionisme. En 1914, il y avait 3 500 000 Juifs aux États-Unis.

Depuis la Première Guerre mondiale

Lorsque la Première Guerre mondiale éclata, il y avait 14 millions de Juifs dans le monde. Dans les pays belligérants, ils représentaient 1 p. 100 de la population globale. Dans les forces armées des deux camps, ils étaient 1 506 000, dont 172 000 furent tués. Plus de 100 000 furent décorés. Ils représentaient 2 p. 100 des effectifs de toutes les armées. Les Juifs de Russie, dont le centre d'habitation était près du front oriental, souffrirent beaucoup. Les sacrifices des soldats juifs de l'armée allemande ne firent pas taire les antisémites. Quand la Turquie devint l'alliée des Allemands, beaucoup de Juifs de Palestine qui étaient encore de nationalité russe furent exilés. Il y eut partout des réfugiés qu'il fallut secourir. Les organisations juives d'Amérique se surpassèrent. C'est l'intervention des États-Unis dans le conflit, en 1917, qui hâta la fin des hostilités. Cette année 1917 apporta aussi la Révolution russe, qui émancipait — en principe — les Juifs, et la « déclaration Balfour », par laquelle le gouvernement britannique s'engageait à favoriser l'établissement en Palestine d'un « foyer national » pour le peuple juif.

Après la Première Guerre mondiale et la Révolution russe, les Juifs d'Europe orientale connurent des pogroms en Pologne. Ils eurent également à souffrir des excès des troupes contre-révolutionnaires commandées par Petlioura et Denikine. À la conférence de la Paix, les Juifs firent tout ce qu'ils purent pour faire valoir les droits des minorités. Des clauses spéciales figurèrent dans le traité ; mais elles furent tournées ou négligées. Les Juifs de Pologne et de Roumanie s'en aperçurent bien vite.

En France et en Grande-Bretagne, il n'y eut guère de problèmes jusqu'à la crise économique de 1930. Dans les années menaçantes qui précédèrent la Seconde Guerre mondiale, on vit abondamment fleurir une presse antisémite et des mouvements tels que le gouvernement promulgua des lois réprimant l'incitation à la haine (loi Marchandeau de 1939). Les personnalités politiques d'origine juive étaient prises à partie (Léon Blum, Georges Mandel, etc.). L'aide des services nazis de propagande complétait le travail de la presse de droite et des théoriciens nationalistes et antisémites (Charles Maurras). Cependant, l'accueil de la France aux réfugiés juifs d'Allemagne et d'Autriche resta assez libéral.

En Europe orientale, les Juifs souffrirent beaucoup. Ils n'avaient pas la ressource de l'immigration. L'Amérique et beaucoup d'autres pays l'avaient restreinte. La Grande-Bretagne, ménageant les Arabes, ne délivrait que parcimonieusement les « certificats » d'immigration en Palestine. Après les émeutes arabes, elle limita strictement l'achat de terrains par le Livre Blanc de mai 1939. Dans la nouvelle Pologne, où sévissait un nationalisme virulent, les Juifs, victimes des outrages de la populace, subissaient un grave boycottage économique, de sévères taxations et des lois qui détruisaient l'effet des clauses spéciales du traité de Versailles. Les Juifs de Roumanie, au nombre d'un million, se voyaient privés de leur nationalité et terrorisés par les militants de la « Garde de fer ».

En U. R. S. S., l'antisémitisme était théoriquement interdit par la Constitution, mais les Juifs, ayant formé une classe moyenne ou une bourgeoisie opulente, se trouvaient « déclassés et ne s'intégraient pas aux travailleurs » ; aussi n'avaient-ils aucun droit. La religion juive était condamnée, comme les autres.

Tant que le fascisme italien ne fut pas soumis au nazisme allemand, c'est-à-dire jusqu'en 1938, la situation fut supportable en Italie.

En 1933, le nazisme triompha en Allemagne. Les Juifs furent mis au ban de la société et abominablement rançonnés et maltraités. Ravalés au rang d'une sous-humanité dénuée de tout, ils furent le jouet de la férocité démente des séides de Hitler. Des milliers d'entre eux furent enfermés dans les camps de concentration* de Dachau, Buchenwald, Sachsenhausen. Les descendants de Juifs convertis au christianisme n'échappèrent pas à ces mesures. Les « lois de Nuremberg » (1935) avaient été la charte de la discrimination raciale (V. national-socialisme).

En septembre 1939, la Seconde Guerre mondiale éclata. En l'espace d'un mois, la Pologne fut écrasée ; son territoire fut partagé entre l'Allemagne et l'U. R. S. S., qui avaient conclu un pacte en août. L'ordre nazi fut instauré dans le « Gouvernement général de Pologne » : cet ordre ne visait à rien moins qu'à l'extermination des Juifs. En mai 1940, Hitler déclencha ses offensives éclair, qui, en quelques semaines, amenèrent la défaite des Pays-Bas, de la Belgique et de la France. Leur territoire fut occupé et mis en coupe réglée. Dans la zone non occupée de la France, le gouvernement de Vichy* proclama un « statut des Juifs » (oct. 1940) auquel n'échappaient que de très rares individus qui avaient des états de services extraordinaires. Dans la zone occupée, une spoliation méthodique des biens juifs s'exerçait avec une méthode rigoureuse, secondée par l'empressement cupide de ceux pour lesquels la collaboration était une affaire prodigieusement rentable.

Entre-temps, en Allemagne, à la conférence de Wannsee (janv. 1942), la « solution finale » de la question juive avait été décrétée : les Juifs des territoires occupés seraient raflés, déportés à l'Est et anéantis. On demanda aux gouvernements de ces pays de livrer leurs Juifs, déjà répertoriés depuis 1940. On commença par les apatrides et les étrangers ; au besoin, on « dénationalisa » les autres. La police française se mit à l'œuvre : en mai, en août et en décembre 1941, ainsi qu'en juillet 1942, de grandes rafles eurent lieu en zone occupée. En août 1942, la police d'État de la zone encore non occupée arrêta les Juifs apatrides et étrangers. La première étape du voyage vers l'Est était le camp de Drancy. Il partira de là, jusqu'aux dernières heures de l'Occupation, de longs convois de wagons bourrés de victimes vouées à la solution finale.

Grâce aux efforts de la Résistance, quelques-uns de ces trains, bien rares, furent retardés. Cependant, en France, le sort des Juifs persécutés fut relativement adouci par la résolution héroïque de beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques qui firent tout leur possible pour aider et cacher des milliers de victimes désignées. La jeunesse juive réussit une action de sauvetage des enfants ; elle participa à la lutte clandestine dans tous les mouvements de la Résistance intérieure et dans les rangs des combattants de la France libre.

Dans le reste de l'Europe occupée, où la population et ses chefs étaient depuis longtemps acharnés contre les Juifs, la situation devint rapidement terrible. Le 8 mai 1945, ce fut enfin la capitulation de l'Allemagne. On estime à 6 millions le nombre des victimes juives du nazisme. Toutes ne succombèrent pas passivement : il faut mentionner l'héroïque résistance du ghetto de Varsovie (avr. 1943), dont les internés, munis d'armes fabriquées sur place ou achetées aux Polonais, infligèrent à leurs bourreaux des pertes notables avant de succomber. Même dans les camps de la mort, il se créa une résistance ; dans certains, la lutte fut âpre, et les Juifs réussirent à faire sauter des crématoires. Dans tous les groupements de partisans de tous les pays occupés, les Juifs furent à la pointe du combat. La « Brigade juive » de Palestine, formée en 1943 et dépendant de l'armée britannique, se battit sous son drapeau frappé de l'étoile de David, notamment à Cassino.

La guerre terminée, il restait en Pologne 250 000 Juifs sur 3 millions et demi. Des 700 000 Juifs d'Allemagne, il en restait 30 000... En bref, sur les 7 millions de Juifs des territoires occupés par les Allemands (21 pays), il en restait 1 million et demi. Seules la Scandinavie et la Finlande, alliée de l'Allemagne, avaient refusé de livrer leurs Juifs.

Partout, la situation des Juifs restait précaire. En France, la restitution des biens spoliés aux Juifs souleva de grosses difficultés ; les bénéficiaires des spoliations constituèrent même des associations de défense ; la presse compta de nouveau des organes antisémites.

En U. R. S. S., le « cosmopolitisme » des Juifs et le sionisme furent dénoncés. Les derniers temps de l'époque stalinienne virent l'exécution des écrivains de langue yiddish et des mesures contre les médecins juifs, accusés de complot. La prise de conscience juive des intellectuels de ce pays se traduit par un désir d'émigrer en Israël ; ce désir entraîne de lourdes brimades, en particulier la prétention de faire acquérir le droit à l'émigration à des taux dont l'importance exorbitante est proportionnelle à l'importance des diplômes universitaires possédés.

En Pologne, les Juifs, dont certains avaient pourtant été les chevilles ouvrières du mouvement socialiste, ont été écartés des postes de responsabilité. La Tchécoslovaquie a connu des affaires politiques impliquant certains Juifs. Pendant longtemps, la Roumanie socialiste a rendu difficile l'existence de ses rescapés juifs.

Aussitôt après la guerre, les déportés qui survivaient ne voulurent pas tous rentrer dans leurs pays d'origine, où ils prévoyaient d'autres souffrances. Ils restèrent donc parqués dans les mêmes camps, en attendant que la Palestine les accueillît. Une immigration clandestine fut organisée avec l'aide efficace de certains pays, comme la France et l'Italie, d'où partaient les bateaux de « maapilim » (immigrants clandestins), dont les plus valides avaient déjà reçu un rudiment d'instruction militaire. La flotte britannique les traqua sur mer, tandis que l'« Intelligence Service » enquêtait sur les filières de l'immigration illégale. Certains pays se virent signifier des représentations par le gouvernement britannique, mais n'en eurent cure. Au cours de l'été 1947, l'affaire de l'*Exodus* causa une grande émotion dans le monde. En mai 1948, l'indépendance de l'État d'Israël* devait être proclamée.

À partir de la révolution de 1952, l'Égypte commença à inquiéter ses Juifs, qui jouaient un très grand rôle dans son économie. La situation s'aggrava après l'affaire de Suez ; des réfugiés juifs, spoliés à leur départ, se dirigèrent vers la France, dont certains étaient les ressortissants, vers l'Italie, la Suisse et le Canada.

Dans les pays arabes, la situation des Juifs reste précaire ; des Juifs accusés d'espionnage ont été pendus à Bagdad. Les pays musulmans d'Afrique du Nord ont une population influençable, que chaque nouvelle et chaque incitation au massacre peuvent enfiévrer. C'est ainsi qu'il y a eu des incidents en Tunisie, ce qui a amené en France un certain nombre de Juifs menacés. Quant au problème palestinien, il a provoqué dans le monde une vague de terrorisme (détournements d'avions, massacre de Munich lors des jeux Olympiques de 1972, etc.).

Les troubles qui ont marqué la fin de la guerre d'Algérie et l'entrée en vigueur des « accords d'Évian » (1962) ont amené en France, pendant l'été de 1962, plusieurs centaines de milliers de « rapatriés » israélites de nationalité française ; leurs biens restent au pouvoir du nouveau gouvernement algérien. Cette population d'une foi très vivace a porté à 500 000 âmes le nombre des Juifs de France. De nouvelles synagogues ont dû être construites dans les grandes agglomérations urbaines, et de nouvelles institutions sont nées.

E. G.

▶ *Antisémitisme / Cabale / Hassidisme / Hébraïque (littérature) / Hébraïque (musique) / Hébreux / Herzl (Theodor) / Inquisition / Israël / Judaïsme / National-socialisme / Palestine / Racisme / Sionisme / Talmud / Zohar.*

🕮 **C. Roth, *A Short History of the Jewish People* (Oxford, 1943 ; nouv. éd., 1949 ; trad. fr. *Histoire du peuple juif*, Éd. de la Terre retrouvée, 1957, nouv. éd., 1963). / M. Weber, *Ancient Judaism* (Glencoe, Illinois, 1952). / A. Rubens, *A Jewish Iconography* (Londres, 1954). / S. G. Grayzel, *A History of the Jews* (Philadelphie, 1956 ; nouv. éd., 1965 ; trad. fr. *Histoire des juifs*, Service technique pour l'éducation, 1967-1969, 2 vol.). / P. Weill, *les Juifs et la civilisation* (Problèmes d'aujourd'hui, 1956). / B. Blumenkranz, *Juifs et chrétiens dans le monde occidental, 430-1096* (Mouton, 1960) ; *Histoire des juifs en France* (Privat, Toulouse, 1972). / A. Neher, *l'Existence juive* (Éd. du Seuil, 1962). / *Histoire juive contemporaine* (Institut de sociologie, Bruxelles, 1964). / A. Chouraqui, *Cent Ans d'histoire, l'Alliance juive universelle et la renaissance juive contemporaine, 1860-1960* (P. U. F., 1965). / S. Shunami, *A Bibliography of Jewish Bibliographies* (Jérusalem, 1965). / M. Wischnitzer, *A History of Jewish Crafts and Guilds* (New York, 1965). / W. Keller, *Und wurden zerstreut unter alle Völker* (Munich et Zurich, 1966 ; trad. fr. *Vingt Siècles d'histoire du peuple juif*, Arthaud, 1971). / R. Neher-Bernheim, *Histoire juive, de la Renaissance à nos jours* (Durlacher, 1966 ; 2 vol.) ; *Histoire juive. Faits et documents de la Renaissance à nos jours* (Klincksieck, 1971 ; 2 vol.). / M. Wurmbrand et C. Roth, *The Jewish People, 4 000 Years of Survival* (Jérusalem, 1966 ; trad. fr. *le Peuple juif. Quatre mille ans de survivance*, A. Michel, 1967). / H. Spaemann, *les Chrétiens et le peuple juif* (Salvator, Mulhouse, 1967). / A. Eban, *My People : the Story of the Jews* (New York, 1968 ; trad. fr. *Mon peuple, histoire du peuple juif*, Buchet-Chastel, 1970). / L. Steinberg, *la Révolte des justes* (Fayard, 1970).**

Juillet (monarchie de) [1830-1848]

Régime monarchique constitutionnel instauré en France après la révolution de juillet 1830 (v. Restauration), et dont le souverain fut le duc d'Orléans, devenu roi sous le nom de Louis-Philippe Ier.

Les fondements de la « monarchie bourgeoise »

Le nouveau régime est installé officiellement le 9 août 1830, soit treize jours après le début de l'insurrection qui a renversé Charles X*. C'est à cette date que le duc d'Orléans prête serment de fidélité à la Charte révisée.

Louis-Philippe Ier (et non Philippe VII, pour souligner la rupture dynastique) n'est roi des Français qu'autant qu'il a juré de respecter la Charte. Il a été choisi quoique Bourbon, et sa légitimité repose sur la volonté nationale. Cet affaiblissement du pouvoir royal va de pair avec l'accroissement des prérogatives et de l'influence de la Chambre des députés. Les notables libéraux de la Chambre — qui est toujours celle des 221 — ont pris des garanties. Le préambule de la Charte de 1814, qui « octroyait » aux Français les libertés essentielles, est supprimé, ces droits étant naturels et imprescriptibles. L'article 14, qui autorisait le roi à promulguer des ordonnances, est modifié : les ordonnances ne pourront plus ni suspendre les lois, ni dispenser de leur exécution. La censure est abolie, ainsi que les juridictions extraordinaires.

Le roi, s'il dispose seul du pouvoir exécutif et des prérogatives souveraines en matière de guerre et de traités, partage désormais le pouvoir législatif avec la Chambre des députés et la Chambre des pairs. Il propose la loi, la sanctionne et la promulgue. Enfin, il nomme les pairs et peut dissoudre la Chambre des députés.

Si Louis-Philippe doit compter avec les parlementaires, l'origine et la réalité du pouvoir royal font aussi l'objet de discussions. Les thèses diffèrent. Pour Guizot*, « le trône n'est pas un fauteuil vide », et le roi, en accord avec les Chambres, doit exercer une autorité active. Thiers*, qui passe pour le champion du système parlementaire, affirme que le roi règne et que les ministres gouvernent.

Le roi-bourgeois est obligé de composer, mais il entend exercer pleinement la direction des affaires. Intelligent et retors, il interviendra constamment, mais secrètement et de manière détournée, faussant par ses intrigues le système parlementaire.

Le système électoral

Organisé par la loi du 19 avril 1831, il repose sur le régime censitaire. Le droit de suffrage est limité aux contribuables payant au moins 200 francs de contributions directes, et l'éligibilité à ceux qui paient au moins 500 francs. Les conditions de cens ont été abaissées par rapport à la Restauration, mais l'immense majorité des Français est écartée des urnes par la volonté d'une classe bourgeoise qui fait sien le régime de Juillet et monopolise la représentation nationale dans ses fondements. Un an après les Trois Glorieuses, le pays légal est constitué de 168 000 personnes, 5 électeurs sur 1 000 habitants. Le chiffre variera peu, et toutes les modifications proposées dans un sens plus démocratique ou plus réaliste seront repoussées.

Suffrage censitaire et scrutin d'arrondissement morcèlent le corps électoral : sur environ 500 collèges électoraux, 143 comportent moins de 500 inscrits. L'électeur isolé subit la pression de l'Administration comme celle des notables. Quant à l'élu, il ne représente ni un parti ni un mouvement, mais les intérêts de son arrondissement. Son vote à la Chambre n'est soumis à aucun contrôle des électeurs, et le mandat confié n'est nullement lié à un programme. D'ailleurs, libéral ou conservateur, voire républicain, chaque « représentant de la nation » ne représente, en fait, que 200 ou 300 Français.

Le corps électoral est dominé par une énorme majorité de propriétaires fonciers. Si la bourgeoisie d'affaires tient une place privilégiée dans le régime de Juillet, sa représentation parlementaire est faible. Dans la Chambre de 1840, sur 459 députés, il y a 137 propriétaires, 87 membres des professions libérales, 175 hauts fonctionnaires, officiers supérieurs et magistrats, et seulement une soixantaine de manufacturiers et de négociants.

Les groupes politiques à la Chambre

Les regroupements politiques à la Chambre — il n'y a pas de partis proprement dits, ni dans le pays, ni au Parlement — se font autour de puissantes personnalités.

Les conservateurs

Dès 1831, avec Casimir Perier* et la « Résistance », ils ont réussi à briser toute velléité de réforme. Bloc polycéphale, cimenté par l'intérêt de classe et l'hostilité à la démocratie, épisodiquement divisé par des rivalités de personnes, ils monopoliseront les cabinets ministériels jusqu'à la chute du régime. La terminologie parlementaire fait état d'un centre droit (Perier, duc de Broglie, Molé, Guizot), d'un centre gauche (les conservateurs emmenés par Thiers) et du tiers parti (dirigé par un avocat en renom, Dupin aîné). Le tiers parti, formation clé « d'honnêtes indécis et d'intrigants méticuleux » (Guizot), arbitre les conflits et monnaie son appui ou ses défections.

La gauche dynastique

Héritière du « Mouvement » du banquier Laffitte, elle constitue l'essentiel de l'opposition. Son chef est l'avocat Odilon Barrot (1791-1873). Dynastique, car elle ne remet pas en cause le régime, elle prône une politique de prestige pour flatter le nationalisme primaire des masses. Obstinément muette sur les réformes sociales, elle réclame une extension modérée du droit de vote, qui rencontre un certain écho dans sa clientèle de petite et de moyenne bourgeoisie.

Les républicains

Ils ne sont qu'une poignée, hors de proportion avec leur force réelle dans le pays. Appelés « radicaux » depuis la proscription de l'idée républicaine par les lois de septembre 1835, ils défendent imperturbablement les grands principes, réveillent les souvenirs de 1789, exigent le suffrage universel et dénoncent les tares du régime. Leurs chefs de file, bourgeois sincères mais sans envergure, sont Hippolyte Carnot*, le second fils du Conventionnel, E. J. L. Garnier-Pagès aîné (1801-1841) et Ledru-Rollin*.

Les légitimistes

Minoritaires, les défenseurs parlementaires de la branche aînée représentent en outre une tendance, celle des réalistes, ou « politiques », qui pensent, avec le talentueux Pierre Antoine Berryer (1790-1868), député des Bouches-du-Rhône, mener un combat efficace en composant avec les institutions. Leur libéralisme circonstanciel et parfois démagogique scandalise les vieux fidèles du drapeau blanc, qui se réfugient dans une abstention dédaigneuse. Le monde des manoirs et des gentilhommières ne se reconnaît pas toujours dans sa représentation parlementaire.

La vie politique à la Chambre se réduit principalement aux discussions d'affaires (la conversion des rentes, les chemins de fer, la question douanière...). Le pays réel, écarté des urnes, ignore ces débats ésotériques.

La Chambre des pairs

La Haute Assemblée est composée de membres nommés par le roi, mais la loi du 29 décembre 1831 a aboli l'hérédité. Elle possède une part du pouvoir législatif et juge des crimes de trahison et des complots contre l'État. Le nouveau régime a été très mal accueilli par de nombreux pairs, mais la plupart, satisfaits et honorés, servent tous les gouvernements orléanistes. Il est vrai que la Chambre haute, composée de grands seigneurs libéraux, d'anoblis de l'Empire, de « fournées » de la Restauration, voire de la monarchie de Juillet (la dernière est de décembre 1831), a une tradition de complaisance rarement démentie envers tous les régimes successifs. Âgés, étroitement unis par la communauté de fortune, de position sociale, de liens de famille, les pairs orléanistes sont très conservateurs.

La garde nationale

Organisée par la loi du 22 mars 1831, la milice citoyenne est destinée à seconder l'armée pour la défense du pays et à assurer l'ordre intérieur. Le gouvernement avait voulu en faire un symbole social et le rempart du nouvel ordre bourgeois, mais l'institution était viciée dès l'origine. Notables municipaux et préfets envisagent avec terreur de confier des armes aux ouvriers et aux artisans inscrits au service ordinaire. De plus, il y a un dangereux paradoxe à faire défendre des électeurs du pays légal et leurs biens par des gardes dont la plupart n'ont pas les moyens de payer le cens. Il est vrai que, dans les premiers temps d'euphorie, nombre de petites gens ont été ravies de leurs beaux uniformes, des revues au Carrousel, et les boutiquiers, habituellement craintifs, se sont enrôlés avec joie.

Mais la garde est rapidement engagée, en particulier dans les grandes villes, dans la répression des émeutes. Son attitude est souvent équivoque. Elle laisse saccager l'archevêché de Paris en 1831 ; certaines unités se rangent aux côtés de l'insurrection à Lyon (1831), à Strasbourg et à Colmar (1831, 1833).

Ce rôle de police supplétive, joint aux difficultés de concilier service et activité professionnelle, entraîne la défection des classes moyennes. L'esprit d'opposition gagne du terrain, et le gouvernement procède à des dissolutions en masse (Lyon, Grenoble, Marseille, Strasbourg). En 1835, la garde est dissoute dans vingt-deux villes. Les possédants, apeurés, désertent les élections et laissent le champ libre aux révolutionnaires.

L'évolution politique du régime

Le ministère Laffitte et l'échec du Mouvement (2 nov. 1830 - 13 mars 1831)

Les Trois Glorieuses ont consacré le peuple. Dans l'euphorie de la liberté retrouvée, on manifeste, on défile ; la bourgeoisie, inquiète, flatte les combattants de Juillet (secours aux blessés et décorations) ; le roi passe inlassablement des revues, salue et trinque familièrement.

Mais la crise économique se poursuit depuis 1829. Le chômage persiste, et les faillites en chaîne obligent les pouvoirs publics à débloquer des fonds pour soutenir le commerce en détresse. Bientôt, l'agitation se fait menaçante. Au procès des ministres de Charles X, l'émeute gronde. Louis-Philippe pratique le désamorçage et fait appel au banquier Jacques Laffitte (1767-1844), chef du courant le plus libéral, le « Mouvement », pour constituer le premier gouvernement (2 nov. 1830). L'homme d'affaires se révèle un piètre politicien. Les excès missionnaires de naguère provoquent en retour des manifestations anticléricales ; à Paris, une foule furieuse saccage l'archevêché (14 févr. 1831). Le prétexte invoqué est le service religieux célébré à Saint-Germain-l'Auxerrois par les légitimistes à la mémoire du duc de Berry.

La situation financière s'aggrave, et Laffitte en est réduit aux expédients traditionnels : augmentation d'impôts, retenues sur les salaires et pensions. Quant au roi, il contrecarre systématiquement la diplomatie de son gouvernement qui adopte à propos des insurrections polonaise et italienne une attitude favorable aux insurgés. Discrédité, Laffitte est renvoyé.

Le ministère Casimir Perier et le triomphe de la Résistance (13 mars 1831 - 16 mai 1832)

Pour Perier, Juillet est une fin et « un simple changement dans la personne du chef de l'État ». Son programme — le « système du 13 mars » — se résume en deux mots : sécurité, tranquillité. Le nouveau chef du gouvernement incarne le courant conservateur, la « Résistance » : résistance à l'agitation, aux exigences de démocratie politique ou de réformes sociales, aux billevesées dangereuses qui lient la politique extérieure du pays aux révoltes des peuples opprimés.

Le roi est écarté des conseils de cabinet ; l'Administration est rappelée sans ménagement à l'obéissance. Quant aux ouvriers, ils n'ont rien à attendre du grand industriel dauphinois, partisan convaincu de la libre entreprise. L'insurrection des canuts* lyonnais de novembre 1831 est matée ; à Paris, le préfet de police Henri Joseph Gisquet (1792-1866) traque les révolutionnaires. À l'extérieur, Casimir Perier manœuvre efficacement : Léopold Ier épouse la fille de Louis-Philippe, et la Belgique devient indépendante ; le soutien aux carbonari italiens a cessé, mais la France occupe Ancône pour limiter l'occupation autrichienne. Casimir Perier est emporté le 16 mai 1832 par le choléra.

Le temps des troubles (1832-1835)

L'espoir renaît chez ceux qui espèrent un renversement du régime. L'année 1832 est une année terrible : la hausse des prix frappe durement les classes populaires urbaines ; le choléra, qui s'étend avec rapidité au printemps, décime des milliers de pauvres gens.

L'insurrection hante les imaginations à droite comme à gauche. À Paris, les 5 et 6 juin 1832, à l'occasion des obsèques du général Maximilien Lamarque (1770-1832), les républicains tentent le coup de force et sont écrasés. Du côté des légitimistes, c'est le complot de la rue des Prouvaires (2 févr.) et « l'épopée vendéenne » de la duchesse de Berry, qui sombre dans le burlesque (avr.-nov.).

Après son premier échec, le mouvement républicain s'organise et reçoit le renfort des premières associations

Caricature représentant Louis-Philippe assistant, en décembre 1833, à la démolition de l'hôtel du banquier Jacques Laffitte, où se réunissait l'opposition de gauche. Laffitte, président du Conseil et ministre des Finances, avait été prié de donner sa démission en mars 1831. (Bibliothèque nationale, Paris.)



Lauros-Giraudon

proprement ouvrières. Lyon s'insurge de nouveau et succombe après une lutte sanglante (9-12 avr. 1834). À Paris, les sectionnaires du Temple et du Marais subissent le même sort, et les hommes de Bugeaud* se distinguent dans le massacre de la rue Transnonain (13 et 14 avr. 1834). Le gouvernement veut en terminer avec le mouvement républicain : il s'attaque à ses moyens de propagande (lois sur les crieurs publics, sur les associations, sur la presse) ; les insurgés d'avril comparaissent dans un procès monstre (mai 1835). L'attentat de Fieschi contre le roi, le 28 juillet 1835, vient à point nommé pour aggraver la répression : par les lois de septembre 1835 sur la cour d'assises, le jury et la presse, il est pratiquement interdit de se proclamer « républicain ». Est subversive toute attaque contre le roi, le régime ou le gouvernement. Est criminelle toute remise en question des institutions. « Discuter Dieu demeurait un droit ; discuter le roi devenait un crime » (Louis Blanc).

Le temps des intrigues (1836-1840)

Le régime, débarrassé de l'hypothèque révolutionnaire, la vie politique du pays n'est plus que celle du pays légal, des querelles d'état-major, des crises ministérielles. Tout au long de la période, ce n'est qu'une succession d'intrigues, la volonté du roi étant de ne pas subir la tutelle des chefs parlementaires.

Ainsi Louis-Philippe s'efforce-t-il de disloquer le triumvirat de Broglie-Guizot-Thiers, qui a succédé à Perier et qui représente les principales tendances de la Chambre (1832-1835). En 1836, après un premier épisode Thiers, il croit avoir trouvé en la personne du comte L. M. Molé (1781-1855) le ministre idéal, qui lui permet de jouer un rôle actif. C'est l'heure de l'apaisement (amnistie, réouverture de Saint-Germain-l'Auxerrois, inauguration solennelle de Versailles restauré).

Le répit ne dure pas : une grande coalition Barrot-Thiers-Guizot remporte les élections du 2 mars 1839 et oblige Louis-Philippe à renvoyer Molé. La crise politique dure plus d'un an, et la situation économique se dégrade : les récoltes sont mauvaises, une crise bancaire éclate, le commerce et l'industrie stagnent. Une dangereuse agitation dans la rue renaît (insurrection de la Société des Saisons, Paris, 12 mai 1839).

Le roi fait de nouveau appel à Thiers (1er mars - 29 oct. 1840), qui commence par briser la vague de grèves et refuse toute modification du système électoral. Mais le chef du centre gauche sent le besoin d'un exutoire : exploitant la montée nationaliste et belliqueuse du pays, il favorise le développement de la légende napoléonienne, qui atteint son paroxysme en cette année 1840, lors du coup de force malheureux de Louis Napoléon à Boulogne (6 août) et du retour des cendres de Napoléon Ier (15 déc.). La tension monte à l'occasion des affaires d'Égypte : le traité de Londres (15 juill.) est un ultimatum des puissances européennes à l'allié privilégié de la France, Méhémet Ali*. Thiers décrète une mobilisation partielle et lance la construction d'une enceinte fortifiée autour de Paris.

Mais son bellicisme inquiète le roi, qui le renvoie le 29 octobre 1840. Louis-Philippe fait alors appel au maréchal Soult (1769-1855), mais le vrai chef du cabinet sera Guizot, ministre des Affaires étrangères, rappelé de son ambassade de Londres.

Le temps de la stabilité et de Guizot (oct. 1840 - févr. 1848)

Avec Guizot s'ouvre une longue période de calme. Le roi et son ministre se mettent d'accord sur leur rôle respectif, le souverain appuyant la politique du cabinet, tout entière acquise au conservatisme le plus étroit.

L'« ère Guizot » est celle des lois d'affaires (loi du 11 juin 1842 sur les chemins de fer) et des faveurs à la haute bourgeoisie. Les majorités parlementaires favorables au ministre sont encore restreintes en 1842, mais la pratique des « conquêtes individuelles » tend à les accroître ; on octroie des places aux notables influents, on concède des marchés d'État, on distribue généreusement des décorations. Le système est efficace, et les élections d'août 1846 voient le triomphe du gouvernement et de sa clientèle, le « ventre législatif ».

Guizot apparaît bientôt comme le champion d'un immobilisme intolérable. À l'intérieur, l'opposition a lancé le mouvement pour la réforme électorale. Aux républicains et à la gauche dynastique viennent se joindre le centre gauche et même des conservateurs progressistes. Rien n'y fait. Tous les projets visant à remettre en cause les lois de 1831 sont repoussés.

La politique extérieure de Guizot ne scandalise pas moins l'opinion. Dans un premier temps, le gouvernement a pratiqué une politique de concessions à l'Angleterre dans le cadre de l'Entente cordiale (affaire Pritchard, juill. 1844). Mais l'affaire des mariages espagnols en octobre 1846 provoque la rupture avec l'Angleterre et entraîne Guizot à se rapprocher de l'Autriche de Metternich*. La monarchie des barricades apparaît comme la meilleure garantie d'un ordre européen contre l'agitation libérale et nationale qui se développe depuis 1846.

Avec la crise économique qui commence en 1846, les jours du gouvernement Guizot sont comptés. Une mauvaise récolte provoque la flambée des prix et le retour aux émeutes de la faim. Elle est relayée par une crise financière qui entraîne une cascade de faillites ; le chômage jette à la rue des masses de travailleurs exaspérés, désormais disponibles pour une action révolutionnaire. L'interdiction du banquet central des réformistes à Paris, prévu pour le 22 février 1848, est le dernier acte d'autorité du gouvernement Guizot. Deux jours plus tard, la république est proclamée.

La corruption ministérielle sous la monarchie de Juillet : l'affaire Teste-Cubières

En 1847, un directeur des mines de Saône-et-Loire, Parmentier, intente un procès en escroquerie au général Amédée Louis Despans de Cubières, pair de France et ancien ministre de la Guerre. La correspondance versée à l'instruction révèle que le ministre des Travaux publics, Jean-Baptiste Teste, a reçu un pot-de-vin substantiel pour octroyer la concession d'une mine de sel audit Parmentier. Il ressort des débats que l'octroi direct de ces concessions donnait

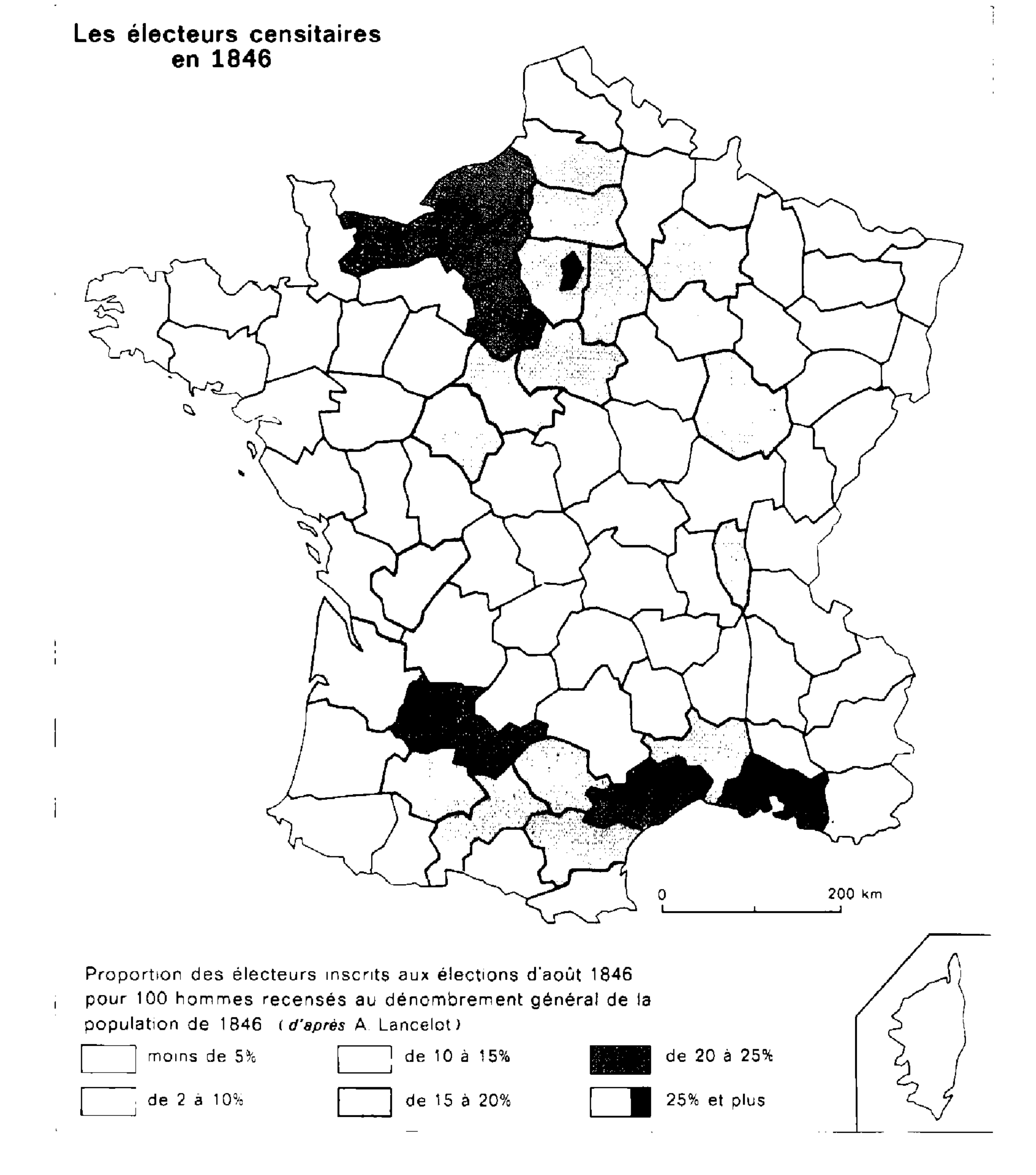
lieu à de fructueux trafics d'influence. Teste, qui a tenté de se suicider, est condamné à 3 ans de prison, à la restitution de 94 000 francs et à autant d'amende ; Cubières, à 10 000 francs d'amende. Tous deux sont dégradés. L'affaire souleva une vague d'indignation contre les procédés du haut personnel orléaniste.

Partis et courants politiques de 1830 à 1848

L'orléanisme

Souvent identifié au régime de la bourgeoisie, le régime de Juillet s'appuie plus exactement sur la caste des grands notables : anciennes et riches familles du haut négoce ; aristocratie de grands seigneurs libéraux (duc de Broglie) ; gens de robe (comte Molé) ; noblesse d'Empire (Soult, Gérard, Mortier) ; grands universitaires (Guizot, Cousin, Villemain).

L'orléanisme, c'est l'élite de la fortune et de la position sociale ; c'est le juste milieu, hostile au despotisme comme à l'anarchie, au privilège de la naissance comme à la démocratie sociale ; sa devise est « ordre et liberté ». Ordre contre la démagogie et les « absurdes » revendications de justice et de protection sociales. Liberté pour favoriser l'activité économique, à laquelle l'État ne doit pas apporter d'entraves.



L'idéal orléaniste est un régime représentatif, car équilibré, et un gouvernement « à bon marché », très attentif à limiter les dépenses publiques, voire la liste civile. Au fond, les procédés de gouvernement doivent s'inspirer du négoce. Prudence et modération.

L'orléanisme a sa philosophie, l'éclectisme de Victor Cousin (1792-1867) : libre examen des doctrines, des philosophies et des religions, choix des éléments de vérité qu'elles contiennent. Juste milieu, ni théocratie ni athéisme, mais un catholicisme éclairé et non missionnaire, ou encore le protestantisme.

Le légitimisme

Les vaincus de Juillet s'appuient sur deux forces : la grande propriété terrienne d'origine nobiliaire et l'Église. Nombre de défenseurs du trône et de l'autel se sont retirés sur leurs terres en 1830. À Paris, le faubourg Saint-Germain s'isole et met le régime en quarantaine : on ignore et on brocarde.

Toutefois, le légitimisme a plusieurs aspects. Dans l'Ouest et le Massif central, il s'agit du légitimisme rural classique, où le manoir et les bons prêtres dominent une masse paysanne peu évoluée. Dans le Midi, il est surtout urbain et religieux, exalté et agressif, vibrant des souvenirs de la Terreur blanche et des « Verdets ». À Montauban, Nîmes, Montpellier, le conflit politique se double d'un conflit religieux animé par la haine séculaire du huguenot. Dans les Bouches-du-Rhône, il s'agit plutôt d'un légitimisme d'opposition, tenant une solide place forte : quatre députés sur six, deux sur trois à Marseille. Le drapeau blanc recrute ici dans le peuple, chez les petites gens du port (portefaix, poissonniers). D'ailleurs, ce légitimisme est plus ouvert. L'avocat Berryer, tête de file du légitimisme, est un homme digne, tolérant, estimé.

Enfin, les partisans de la branche aînée sont aussi représentés dans le négoce et l'industrie ; hostiles au progrès politique, les notables légitimistes sont souvent ouverts à l'idée de progrès économique. Dans le cadre du catholicisme social, on verra même se développer une « Montagne Blanche », composée de jeunes légitimistes scandalisés par le paupérisme et que n'effraie nullement la convergence de leurs idées — ou de leur action — avec celles des radicaux. Rouges et blancs se coalisent parfois pour battre le candidat orléaniste.

Les républicains

La période s'ouvre pour eux par des échecs : frustrés de leur victoire par la comédie du balcon de l'Hôtel de Ville de Paris, ils ont voulu forcer la décision en juin 1832, et ont échoué. Aussi font-ils à partir de 1833 un gros effort d'organisation, visent à multiplier les associations et à faire pénétrer les immortels principes dans les masses.

Les premières sociétés républicaines tiennent du club révolutionnaire de 1793 et de la Vente charbonnière clandestine. Naissent alors l'« Association libre pour l'instruction du peuple », l'« Association pour la liberté de la presse ». Comités et réseaux se constituent pour soutenir la propagande et les affiliés contre la répression : le plus important est la « Société des droits de l'homme et du citoyen », formation paramilitaire dirigée par un Comité central et des chefs ardents comme Godefroy Cavaignac (1801-1845).

Mais les adhérents sont peu nombreux — 10 000 dans l'Est, 2 000 à Lyon —, et le recrutement est hétérogène socialement et géographiquement : bourgeois et patriote dans les garnisons de l'Est, en Franche-Comté, en Bourgogne ; révolutionnaire et ouvrier dans le Rhône et à Paris. D'ailleurs, malgré les hésitations doctrinales et la timidité de son programme social, le mouvement républicain prend contact, en particulier à Lyon, avec le mouvement ouvrier et ses sociétés mutuellistes ; mais cet apport nouveau lui fait surestimer sa force. L'écrasement des insurrections lyonnaise et parisienne en 1834 et les lois de septembre 1835 brisent l'organisation républicaine.

Les bourgeois du « National » avec Armand Carrel (1800-1836) imputent ces échecs à l'orientation sociale et donnent la priorité à la réforme électorale. Plus avancé, le groupe de la « Réforme », avec Godefroy Cavaignac et Ledru-Rollin, se contente de reprendre les idées sociétaires sur le droit au travail et les coopératives de production. Le mouvement est divisé et stagne jusqu'en 1848, d'autant que la propagande socialiste, voire communiste, le déborde sur sa gauche, à partir de 1840. Mais les idées républicaines ont néanmoins pénétré dans les milieux urbains, et en particulier bourgeois. En février 1848, la république ne sera pas une surprise.

La vie économique

La période 1830-1848 est une époque de transition entre l'ancien régime économique, fondé sur l'agriculture et l'artisanat, et le nouveau régime stimulé par la révolution industrielle qui démarre *(take off)*, mais n'est pas encore dominante. Le rythme de croissance de l'économie est de 2,4 p. 100 par an entre 1835 et 1847, bien plus net dans l'industrie que dans l'agriculture. Mais, à la veille de 1848, cette dernière fournit encore près de 45 p. 100 du produit national. La modernisation du pays est frappante dans deux secteurs, les chemins de fer et l'industrie.

Les chemins de fer

La naissance des chemins* de fer est presque contemporaine de celle du régime. La politique ferroviaire est incertaine : les compagnies privées n'ont qu'une assise financière limitée, et le gouvernement doit les subventionner indirectement en allégeant les cahiers de charges ou en modifiant les clauses des contrats de concession. Le régime douanier protectionniste élevait le prix des matériaux. Enfin, la portée réelle de l'invention est méconnue : seuls quelques économistes libéraux et saint-simoniens sont convertis.

De plus, deux conceptions s'affrontent : les libéraux sont favorables aux concessions aux compagnies privées et s'opposent aux étatistes (Lamartine), qui craignent de céder le territoire aux féodalités financières. Les

libéraux triomphent : les premières lignes de voyageurs sont réalisées par des compagnies : en 1837, le Paris - Saint-Germain (ouverte jusqu'au Pecq) ; en 1839, le Paris - Versailles. Mais dès 1840, le budget, écrasé par les dépenses militaires de Thiers, est dans l'impossibilité de financer l'établissement d'un réseau. Aussi, le 11 juin 1842, est adoptée la loi sur les chemins de fer : l'État acquiert les terrains et construit les gares ; les compagnies fournissent le matériel roulant et assurent l'entretien. Dès lors, c'est la *railway mania* à l'instar de la Grande-Bretagne. La ligne Paris - Rouen - Le Havre est réalisée par les capitaux du banquier anglais Edward Blount. Amiens - Boulogne, par des capitaux anglais et la banque Laffitte. La haute banque, Rothschild, Hottinguer, Baring, pénètre dans les conseils d'administration. Les luttes sont vives, pour l'octroi des concessions, entre les frères Pereire (la Compagnie du Midi) et le financier parisien Talabot (le P. L. M.).

Pour éviter la concurrence ruineuse des procédures d'adjudication, le gouvernement pratique la concession directe, favorisant ainsi tous les trafics d'influence. Bien des compagnies au bout de leurs disponibilités s'effondrent, et la chute des valeurs ferroviaires en 1846 contribue à aggraver la crise financière. En 1848, la France ne dispose encore que de 1 930 km de voies ferrées dispersées, contre près de 6 000 en Angleterre et de 3 500 en Prusse.

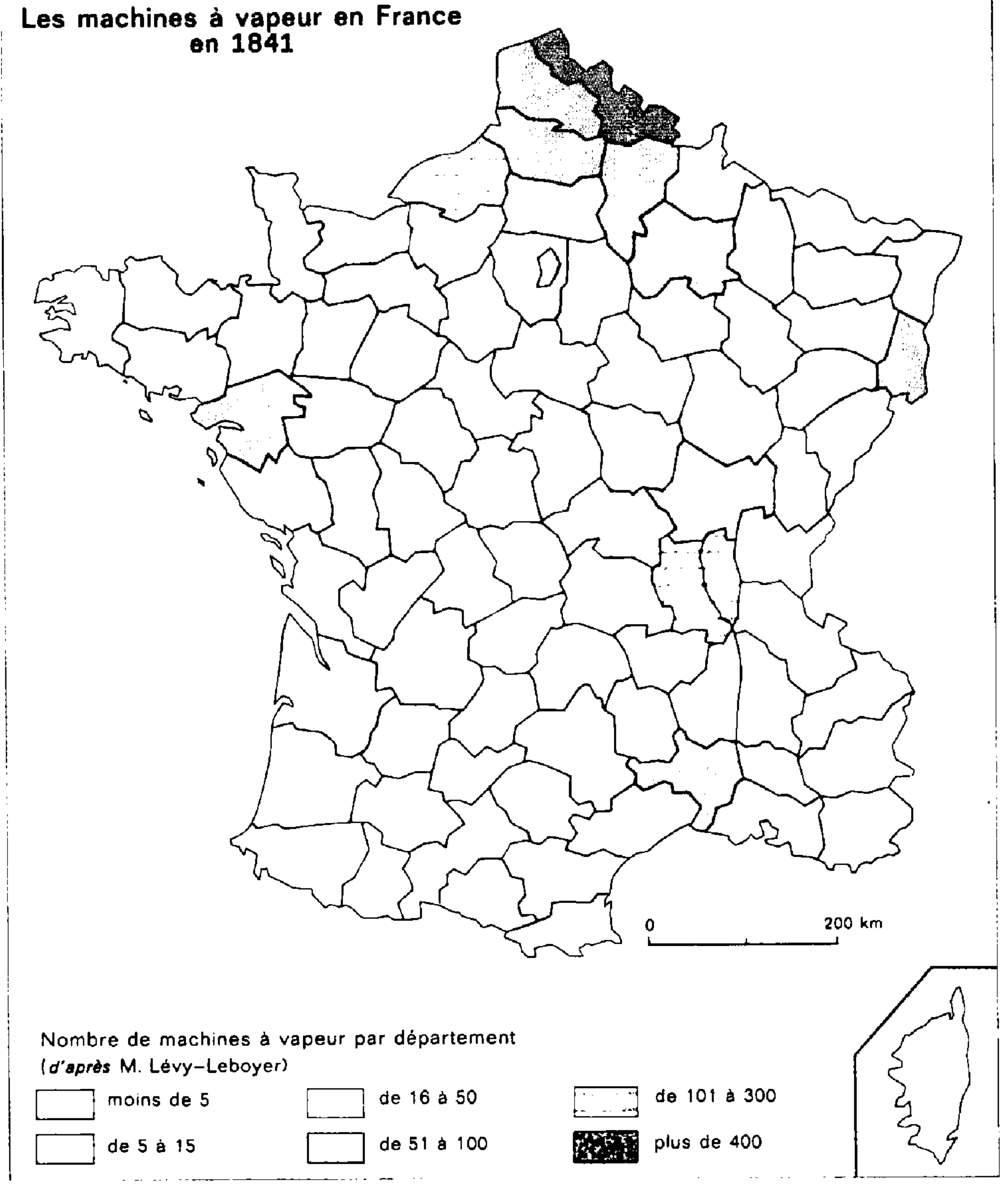
L'industrie

La France connaît à cette époque le passage du capitalisme commercial au capitalisme industriel et de l'artisanat à la fabrique. Le mouvement s'inscrit toutefois dans une phase de baisse des prix, qui se poursuit depuis 1815 et qui impose aux industriels l'abaissement draconien des coûts de production, en particulier salariaux.

Le machinisme se développe inégalement : les machines à vapeur pénètrent dans les mines, les filatures, les sucreries. La grosse métallurgie, stimulée par le développement des chemins de fer, est en expansion : le nombre des hauts fourneaux à coke a quadruplé depuis la Restauration, et la fonte au coke représente près de la moitié de la production en 1848 ; la production de minerai de fer passe de 741 000 t en 1831 à plus de 1 600 000 en 1847, et la production charbonnière de 2 à 5 Mt. De puissants centres de constructions mécaniques s'établissent à Lille, Mulhouse, Lyon, Marseille et au nord de Paris, disposant d'un outillage moderne (marteaux-pilons, laminoirs, fours à puddler).

La concentration industrielle fait naître les premières grandes sociétés, De Wendel, la Compagnie des mines de la Loire. C'est à cette époque que se crée le paysage des sinistres zones industrielles autour du Creusot, de Fourchambault, de Decazeville, de Denain, de Saint-Étienne. La concentration pénètre également le textile, surtout l'industrie cotonnière, dont le fief est l'Alsace.

Mais la France demeure un pays de petite entreprise, où le machinisme est loin d'être dominant. À Paris même, 7 000 patrons seulement occupent plus de 10 ouvriers, contre 32 000 travaillant seuls avec un ou deux compagnons et apprentis.

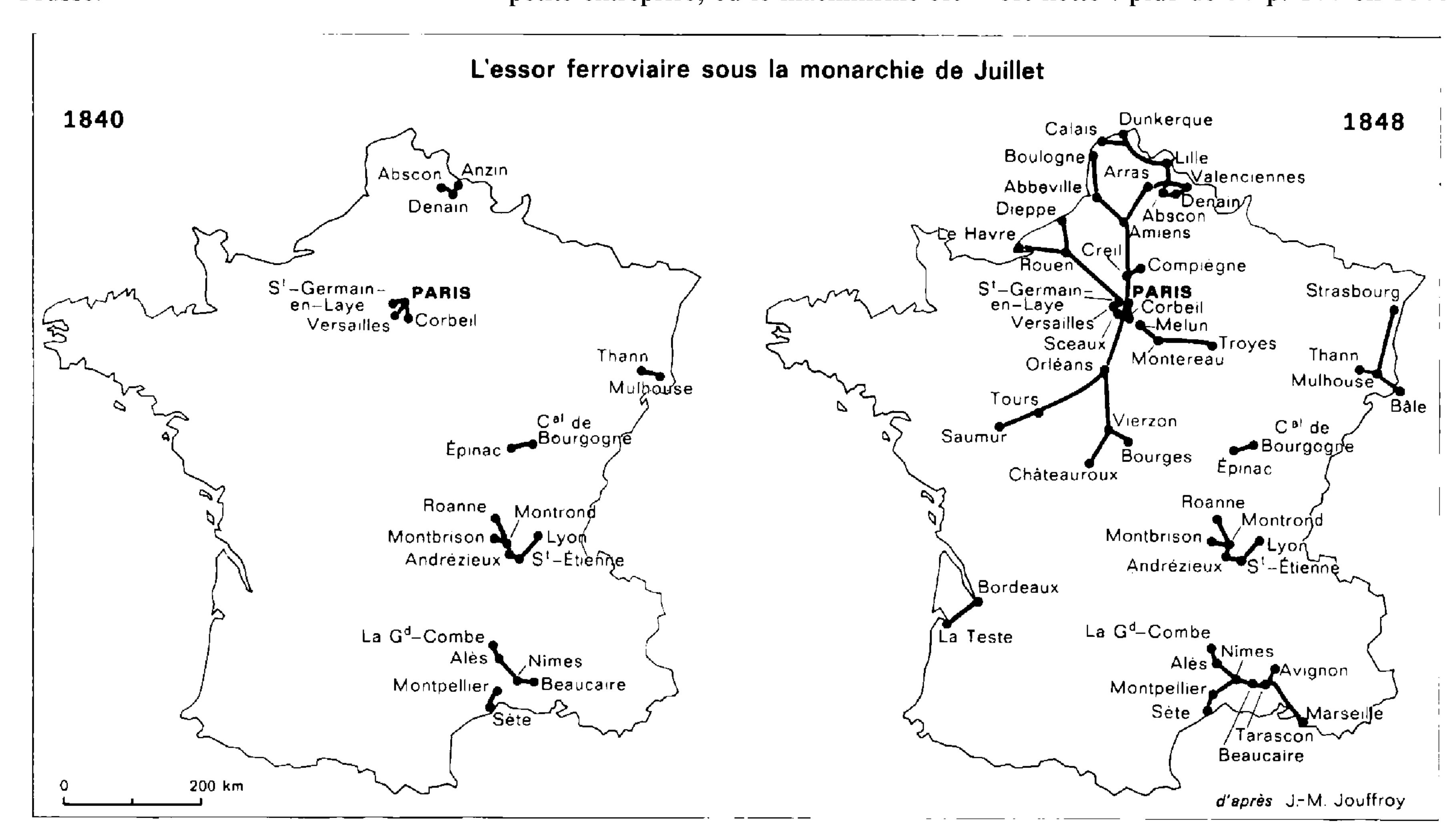


Le développement industriel se heurte à deux obstacles majeurs, le protectionnisme et l'insuffisante organisation du crédit.

Le protectionnisme

La progression du commerce extérieur est nette : plus de 50 p. 100 en 1848 par rapport à 1830. Mais la législation douanière bloque l'essor et perpétue l'archaïsme. La coalition des grands propriétaires fonciers et des métallurgistes a établi des droits exorbitants à l'entrée de la fonte et du fer, et l'échelle mobile sur les blés, héritée de la Restauration. Ce protectionnisme retarde les progrès du machinisme et des chemins de fer. Le prix de la tonne de fer est de 325 francs, contre 125 en Angleterre.

Chaque projet destiné à réduire les droits se heurte aux violentes campagnes de l'Association pour la défense du travail national, animée par le gros cotonnier Pierre Mimerel (1786-1871), qui dispose de puissantes influences à la Chambre. Des comités pour la défense du système prohibitif se constituent dans les grands secteurs industriels (coton, lin, métallurgie). Le projet Ducos sur l'abaissement des droits n'aboutit qu'à des réductions partielles (1836). Les traités de commerce avec la Hollande (1840) et la Belgique (1842) sont dénaturés et restent de faible portée. Les économistes libéraux, Jean-Baptiste Say (1767-1832) et Frédéric Bastiat (1801-1850), dénoncent ces pratiques rétrogrades qui aboutissent par exemple à élever le prix de la viande de 30 p. 100 en refusant l'entrée libre des bestiaux.





Lauros-Giraudon

L'essor des chemins de fer : image populaire représentant la ligne de Paris à Versailles, inaugurée en 1839. Gravure et lithographie de Dembour, à Metz. (Bibliothèque nationale, Paris.)

Le crédit

La France souffre surtout d'un retard considérable dans le domaine du crédit. L'accroissement progressif des valeurs escomptées par la Banque de France atteste les progrès de la richesse mobilière (500 millions en 1830, deux milliards en 1847). Mais l'argent est rare et cher : la Banque de France n'émet que de grosses coupures et n'escompte que les traites portant trois signatures ; l'échéance est de trois mois au maximum, les quelques grandes maisons de banque* parisiennes à structure familiale et à capital réduit ne s'adressent qu'à une clientèle sûre et peu nombreuse.

Le crédit courant demeure le prêt hypothécaire ou l'usure ; l'appel au marché financier n'existe pas, et les entreprises pratiquent l'autofinancement. La monarchie de Juillet a vu toutefois se développer des « caisses » destinées à faciliter l'escompte et à favoriser la commandite, mais la crise financière de 1847-48 provoquera l'écroulement de la plupart de ces établissements.

La population

Stabilité dominante et mutation d'ampleur réduite, telles sont les conclusions que suggère l'étude démographique. L'accroissement de la population est régulier, mais lent : 1826, 31 millions d'habitants ; 1831, 32 millions ; 1841, 34 millions ; 1846, 35 millions. En rupture avec le régime démographique des siècles précédents, la fécondité diminue : le taux de natalité passe de 32 p. 1 000 en 1832 à 28 p. 1 000 en 1837 et 27 p. 1 000 en 1844. La mortalité régresse, mais demeure élevée en raison des crises de subsistance et des épidémies.

D'autre part, si la population urbaine s'accroît plus vite que la population rurale, le mouvement présente des caractères particuliers. De gros centres urbains grandissent démesurément, comme Paris, qui passe d'environ 780 000 habitants en 1831 à plus d'un million en 1846 ; c'est aussi le cas de Lyon, de Saint-Étienne, de Toulouse. En fait, l'industrialisation ne provoque pas d'explosion démographique : l'essor est surtout dû à l'immigration, et ce sont les villes de commerce (Marseille, Bordeaux, Nantes) qui en profitent, bien plus que les villes d'industrie.

La dépopulation des cantons ruraux commence seulement et affecte les marges armoricaines, les pays montagneux, les Pyrénées, l'Aveyron, la Corrèze, le Lot dès 1836, le Jura et l'Orne dès 1841. L'émigration rurale bénéficie surtout aux petites capitales régionales et aux chefs-lieux. La France de Louis-Philippe est un pays encore largement rural : 75 p. 100 des Français sont des ruraux, 90 p. 100 des communes ont moins de 3 000 habitants, et 52 départements sur 86 n'ont aucune vie urbaine.

La société

La société demeure cloisonnée et hiérarchisée. Les classés traditionnelles, noblesse terrienne et paysannerie, n'ont guère perdu de leurs traits distinctifs depuis la Restauration.

Le monde paysan

Il reste figé, besogneux et à l'écart de toute vie politique et intellectuelle. *Grosso modo*, on peut dire qu'un paysan sur deux est propriétaire et que la petite propriété tend à s'accroître, tant par une lente augmentation des revenus que par le démantèlement des grands domaines. La passion de la terre entraîne une multiplication parcellaire, et le paysan est bien souvent la victime du notaire ou de l'usurier local.

La bourgeoisie

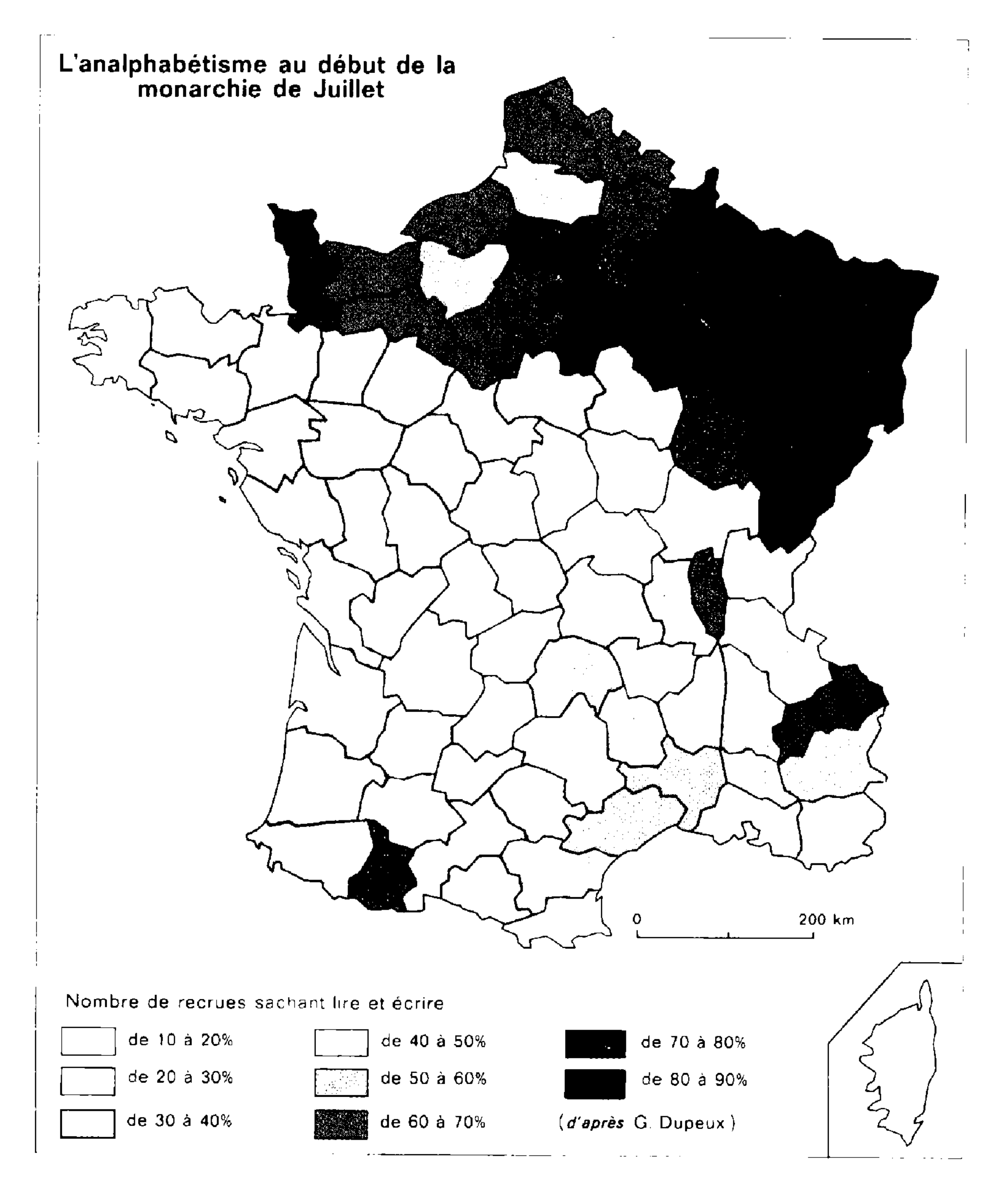
L'année 1830 constitue incontestablement une date clé, celle de la prise en main par cette classe de la direction politique et économique du pays ; elle va imposer son mode de vie, de pensée, ses critères de référence. Si la hiérarchie sociale est stricte au fur et à mesure que l'on monte, c'est affaire de fortune, mais aussi de position sociale, d'ancienneté, de famille, d'influence.

Au sommet : une haute bourgeoisie d'affaires, dominée par le groupe des banquiers parisiens, « noblesse de la classe bourgeoise », qui détient une position privilégiée en ces temps de précapitalisme où l'argent est rare. Le monde des grands capitaines d'industrie constitue une autre société, le clivage banque-industrie étant cependant moins rigide qu'on ne le pense. Un fossé sépare ces notabilités urbaines de la petite bourgeoisie des boutiquiers et des maîtres artisans, souvent fort proches du peuple, dont ils sont issus.

La bourgeoisie, c'est enfin et peut-être surtout la nombreuse couche intermédiaire des propriétaires fonciers, des négociants ruraux, des notaires et des avoués — qui dominent les bourgs et les villes —, et qui a aussi ses fortunes, ses familles, ses coteries et ses préséances.

Les ouvriers

Il n'y a pas de classe ouvrière homogène. L'ouvrier conscient et organisé est avant tout celui des petites entreprises et des vieux métiers de qualification et d'art. Mieux payé, instruit et attaché à l'instruction, il s'intéresse activement à la politique et constitue l'ossature des organisations ouvrières et républicaines. Meneur de grèves quand il se sent menacé, il n'en rêve



L'analphabétisme au début de la monarchie de Juillet

pas moins de s'établir, souvent à la suite d'un patron qui n'est pas l'adversaire de classe.

Les ouvriers de la grande industrie forment un monde à part, et encore nettement minoritaire (un ouvrier sur cinq). Ruraux déracinés, miséreux des villes, artisans déclassés, hommes et femmes sont asservis à la machine dans ces vastes fabriques du premier âge industriel, qui étonnent et déjà scandalisent. La journée de travail dépasse souvent douze heures pour un salaire de famine englouti aux trois quarts par une nourriture insuffisante et malsaine, essentiellement à base de pain. Une hausse des céréales, une spéculation sur les farines ou une vague de chômage provoquent des explosions de la misère, douloureusement ressenties dans les cycles de dépression de 1827-1832, 1838-1840, et à partir de 1846.

Le prolétaire n'est pas toujours l'adulte, et pour un million d'ouvriers il y a 130 000 enfants. En Alsace ou en Normandie, dans le tissage de Lille ou chez les drapiers de Sedan sont employés de jour comme de nuit, en un travail continu, des gamins de huit à douze ans. L'enquête du ministère du Commerce en 1837 révèle l'utilisation de bambins de quatre ans au dévidage des bobines. La discipline est cruelle, et le personnel de surveillance, féroce et débauché, manie le nerf de bœuf pour tenir éveillés les enfants qui succombent au sommeil. Soumis à des conditions de vie « auprès desquelles l'esclavage antique pourrait apparaître enviable » (comtesse d'Agoult), le prolétariat sombre dans l'immoralité : l'alcoolisme est général ; la prostitution — le cinquième quart de la journée — n'épargne pas la prime adolescence. La sous-alimentation commence au berceau, et l'on drogue les nourrissons à l'aide de « dormants », quand la mère est à l'usine. Le logement est généralement insalubre. L'ouvrier est très rapidement un être diminué et sujet à des carences profondes. Les conseils de révision s'inquiètent d'une dégénérescence qui frappe les forces vives des populations ouvrières dans les grands centres manufacturiers. À Mulhouse, l'espérance de vie à la naissance chez les fabricants est de vingt-huit ans ; chez les ouvriers tisserands et fileurs, de deux ans. La déchéance du prolétariat nourrit dans les grandes villes, en particulier à Paris, une faune de criminels sur laquelle se penchent le journalisme *(la Gazette des tribunaux)* et la littérature de l'époque (Eugène Sue et ses *Mystères de Paris* [1842-43]). Le crime devient un phénomène social de grande ampleur, et l'analyste bourgeois assimile volontiers classe laborieuse et classe dangereuse.

le budget d'une famille ouvrière de quatre personnes sous la monarchie de Juillet

(D'après Bigot de Morogues, *De la misère des ouvriers et de la marche à suivre pour y remédier.*)

dépense annuelle moyenne		gain annuel moyen	
Alimentation	570 F	Salaire du père	450 F
Logement	130 F	Salaire de la mère	150 F
Habillement	140 F	Salaire des enfants	160 F
Autres frais	20 F		
Total	860 F	Total	760 F

Écrasé sur le plan économique, le prolétaire ne l'est pas moins sur le plan juridique ; association et grève sont des délits ; la force armée disperse et la justice sanctionne. L'ouvrier est un suspect, soumis au livret de travail visé par le maire et le commissaire de police et que la monarchie de Juillet comme la Restauration ont hérité du Consulat. C'est aussi un mineur. Les tribunaux croient l'employeur sur parole et exigent du travailleur la preuve de ses dires. Dans une certaine mesure, l'affirmation suivant laquelle le Code pénal constitue le fondement du droit ouvrier comme le Code civil constitue celui de la société bourgeoise n'est pas exagérée.

Dès l'aube de la monarchie de Juillet, la question sociale est à l'ordre du jour. Parallèlement aux condamnations portées contre un tel système économique par le courant doctrinaire socialiste et par les républicains, toute une série d'enquêtes émanant de milieux d'inspiration philanthropique et chrétienne ont dénoncé les pratiques dégradantes du patronat de fabrique. L'histoire a retenu le *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* de Louis René Villermé, paru en 1840 ; *De la misère des ouvriers* et *Du paupérisme* de P. M. S. Bigot de Morogues (1832 et 1834) ; *la Misère des classes laborieuses en France et en Angleterre* d'Eugène Buret (1840). Certains membres du clergé, voire de la jeune génération légitimiste, à leur tour s'émeuvent et condamnent.

Le 22 mars 1841, la Chambre adopte enfin la première loi sociale : la loi sur le travail des enfants dans les manufactures employant plus de vingt ouvriers ; l'embauche y est interdite avant l'âge de huit ans, la journée de travail limitée à huit heures pour les enfants de huit à douze ans et à douze heures de douze à seize ans. En fait, la loi demeurera lettre morte par la connivence des employeurs et des parents.

La question du rôle de l'État, au cœur des débats du mouvement ouvrier et socialiste, devait être posée de façon significative lors de la révolution* de 1848.

J. L. Y.

▶ *Banque / Bourgeoisie / Catholicisme social / Chemin de fer / Guizot (F.) / Industrielle (révolution) / Louis-Philippe Ier / Ouvrière (question) / Restauration / Révolution de 1848 / Socialisme / Thiers (A.).*

P. Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet* (Plon, 1884-1892 ; 7 vol.). / M. Rousselet, *la Magistrature sous la monarchie de Juillet* (Sirey, 1937). / F. Ponteil, *l'Éveil des nationalités et le mouvement libéral* (P. U. F., 1960). / P. Vigier, *la Monarchie de Juillet* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962 ; 4e éd., 1972). / G. de Bertier de Sauvigny, *la Révolution de 1830 en France* (A. Colin, coll. « U 2 », 1970). / F. Julien-Laferrière, *les Députés fonctionnaires sous la monarchie de Juillet* (P. U. F., 1970). / J.-L. Bory, *la Révolution de Juillet* (Gallimard, 1972).

Juin (Alphonse)

Maréchal de France (Bône 1888 - Paris 1967).

Né au sein d'une famille militaire modeste, Juin a une jeunesse austère et une éducation sévère. Élève d'une école primaire de Constantine, il est admis au lycée à treize ans comme boursier. Il passe ses vacances chez ses grands-parents, au phare du cap Rosa, lieu des rêves de son enfance, face aux horizons méditerranéens qui resteront toute sa vie au centre de ses pensées. Admis à Saint-Cyr en 1909, il sort major de la promotion de Fès dont fait partie Charles de Gaulle*. D'emblée, le sous-lieutenant Juin se fait affecter au Ier régiment de tirailleurs algériens dans le Maroc oriental et entre en guerre comme on entre au couvent : Guercif et Msoun en 1912-13, puis la colonne de Taza sous les ordres de Gouraud*, en avril 1914, sont

les premières étapes d'un « chemin de guerre » qui ne cessera pratiquement jamais. En septembre 1914, il prend part aux combats à l'est de Paris, est blessé, reçoit la Légion d'honneur, puis est blessé de nouveau le 15 mars 1915 à Mesnil-les-Hurlus ; malgré de multiples interventions, il restera mutilé de la main droite et ne saluera plus que de la main gauche. Après un séjour au Maroc en 1916 comme officier d'ordonnance de Lyautey* — au cours duquel se crée une totale harmonie entre le grand seigneur racé et le petit capitaine si bien doué —, il retourne au front en 1917 auprès de ses troupes marocaines, qu'il nommera plus tard les « hirondelles de la mort ». La fin de la guerre le trouve à l'état-major de la 153e division.

De nouveau au Maroc en 1919, il le quitte pour l'École supérieure de guerre, puis, en 1921, pour l'état-major de la division de Tunisie. Le Maroc l'accueille encore en 1924 aux états-majors de Meknès et de Fès, puis à celui du groupe mobile du colonel Noguès (1876-1971) lors de la campagne du Rif de 1925. Nommé chef de bataillon à 38 ans et frappé par l'injustice qui s'abat à ce moment sur le créateur du Maroc moderne, il demande à suivre le maréchal Lyautey dans sa disgrâce et demeure près de lui durant dix-huit mois. Il devient en 1931 chef du cabinet militaire du résident général à Rabat, Lucien Saint. En cette qualité, c'est lui qui, avec le général Noguès, directeur des affaires politiques, va inspirer l'achèvement de la pacification de 1929 à 1933. Lieutenant-colonel en 1932, il est professeur en 1933 à l'École supérieure de guerre, où il s'insurge contre des « méthodes sans imagination devenues intouchables par la conviction de ceux qui les ont employées durant la Grande Guerre et leur ont, depuis, conservé une foi aveugle ». Le commandement du 3e zouaves à Constantine en 1935 est pour lui une heureuse et exultante détente parmi des gens et une nature qui lui sont fraternels. Général à 50 ans, il sert quelque temps à l'état-major du Conseil supérieur de la guerre. En 1939, il s'indigne contre la non-intervention immédiate de la France en Pologne : « Mon pays est désormais en état de péché mortel », dira-t-il. C'est à la tête de la 15e division motorisée que le général Juin, jouant remarquablement de son artillerie, brise en mai 1940 devant Gembloux (Belgique) la ruée du 16e corps blindé allemand, en lui infligeant de lourdes pertes. Durant la retraite, il se dégagera par trois fois dans des conditions particulièrement difficiles et s'enfermera dans Lille pour offrir à l'ennemi une résistance poussée jusqu'à l'épuisement de ses munitions. Interné dans la forteresse de Königstein (Saxe), il sera libéré en juin 1941 sur la demande du gouvernement de Vichy pour aller prendre aussitôt les fonctions d'adjoint au général commandant supérieur au Maroc, puis, lorsque les Allemands auront exigé le rappel du général Weygand*, celles de commandant en chef en Afrique du Nord (nov. 1941).

Malgré les surveillances allemande et italienne, malgré les durs moments qu'il connaît face à Göring, qui l'a convoqué pour examen de la situation au moment où le IIIe Reich n'est plus en bonne posture en Libye, Juin poursuit clandestinement l'œuvre de Weygand, camouflant le matériel et remettant en condition l'armée d'Afrique. Tenu à l'écart des préparatifs de débarquement allié en Afrique du Nord, il ne peut qu'appliquer les ordres de défense, mais, aussitôt informé du but lointain des Anglo-Saxons, il est le premier à se mettre dans la subordination du général Giraud*, qui lui confie le commandement du détachement d'armée de Tunisie. Chargés de couvrir le méthodique rassemblement des forces britanniques, assez hésitantes, et américaines, peu aguerries, les « va-nu-pieds » du XIXe corps d'armée français, mal armés, mal ravitaillés, vont, sur plus de 300 km de front et durant deux mois, contenir, puis repousser les troupes allemandes et enfin participer largement à la libération de la Tunisie. Juin est nommé général d'armée (déc. 1942) et, après avoir exercé pendant quelques semaines les fonctions de résident général à Tunis pour rétablir l'ordre dans la régence, il se voit confier le commandement du corps expéditionnaire français (C. E. F.) d'Italie. Il le formera et le marquera de son moral à toute épreuve, de la confiance qu'il inspire, de sa tendresse virile pour ses soldats et de l'autorité qui se dégage de toute sa personne. Chacun des combattants a des revanches à prendre et se sent le garant de la survivance de l'énergie nationale. Durant le rude hiver 1943-44, dans le froid et la boue, parmi les gorges et les sentiers montagneux des Abruzzes, le comportement des Français sera un patient et silencieux héroïsme fondé sur l'union intime du chef et de sa troupe. Les premiers succès datent de janvier 1944 : c'est l'exploit du Belvédère. Après le transfert du C. E. F. dans le secteur rugueux du Garigliano, à la gauche de la VIIIe armée britannique et à la droite de la Ve armée américaine, c'est le harcèlement continuel de l'avant et la préparation de la rupture de la *ligne Gustav*, qui échoue à plusieurs reprises malgré des pertes énormes. Alors, Juin conçoit un plan audacieux qu'il fait accepter par les chefs avisés que sont le général anglais Alexander et le général américain Clark : arrêter les coûteuses attaques frontales, se borner à fixer l'ennemi et le surprendre ailleurs en tournant par l'ouest l'obstacle de Cassino, où Britanniques et Polonais se sont cassé les dents, mettre à profit la petite tête de pont du Garigliano que les Français ont conquise et attaquer le massif escarpé et sans route du Petrella (dans les monts Aurunci). Cette manœuvre débutera le 11 mai, de nuit, avec les « mollets » de ces extraordinaires guerriers rustiques que sont les goumiers marocains, qui ouvriront la route aux tirailleurs et aux mulets de la division de montagne. L'enjeu est d'importance, car c'est dans une grande mesure la position de la France qui se joue, parce que la manœuvre est celle que Juin a conçue et que les exécutants, pour l'essentiel, doivent être des Français. Le 13 mai, la position allemande est enfoncée, et un immense drapeau tricolore est planté au sommet du Monte Maio. Le 4 juin, les alliés entrent à Rome. L'armée française a retrouvé, grâce à son chef, ses lettres de noblesse. Cependant, Juin voit déjà plus loin : transformer en déroute le repli encore méthodique de l'adversaire, accroître l'effort militaire en Italie et, la plaine du Pô atteinte, déboucher du Brenner, puis arriver à Vienne avant les Russes. Mais le débarquement en Normandie est déjà minutieusement préparé ; le débarquement en Provence est décidé. Appelé par de Gaulle aux fonctions de chef d'état-major de la Défense nationale, Juin doit se séparer du C. E. F. et le passer au général de Lattre de Tassigny*, qui est chargé du débarquement de Provence.

Pendant trois années, il sera alors le médiateur, d'abord entre de Gaulle et de Lattre, puis entre les Anglo-Saxons et de Gaulle (que, par ailleurs, il accompagnera à Moscou). Il sera aussi le grand conseiller et l'ambassadeur extraordinaire de la IVe République, dont la politique tâtonne. En 1947, on a recours à Juin pour rétablir l'autorité protectrice à Rabat. Résident général au Maroc, il sera aussi, à partir de 1949, commandant en chef en Afrique du Nord, puis en 1951 inspecteur général des forces armées. Ce sont ses fonctions de résident général qui seront pour lui les plus préoccupantes. Le Maroc a évolué plus vite que lui et n'accepte plus l'émancipation « progressive » et l'association que souhaitait Lyautey. Le devenir maghrébin et même africain qu'avait rêvé le colonel des années 30 et qu'à ses yeux seule la France pouvait définir et ordonner ne s'accomplira pas. Le général Juin, maintenu en activité sans limite d'âge, quittera définitivement le Maroc en septembre 1951 pour se consacrer aux problèmes délicats d'ordre international posés, dans le cadre du pacte de l'Atlantique* Nord, par la défense de l'Europe occidentale. Il sera désormais à Fontainebleau le commandant des forces terrestres alliées du secteur Centre-Europe (1951-1953), puis commandant en chef du même secteur (1953-1956). Entre-temps, il est élevé en 1952 à la dignité de maréchal de France (que le général Weygand, qu'il vénère, lui donne l'ordre amical d'accepter) et est élu à l'Académie française. En septembre 1956, il demande à prendre sa retraite ; il ne trouve pas son plein emploi dans son commandement Atlantique, qui est purement préventif, un peu abstrait et pas assez pourvu de liberté d'action pour quelqu'un qui reste avide d'initiative. Commence alors pour lui une carrière littéraire assez dense (il publie ses *Mémoires* en 1959-60).

Dès 1960, le maréchal Juin est préoccupé, puis bouleversé par les événements qui se déroulent sur sa terre natale et par les fins d'une politique qu'il pressent et qu'il désapprouve. Il ne peut pas ne pas le proclamer et souligner publiquement les répercussions fâcheuses qu'elle entraîne, à ses yeux, sur l'intégrité de l'armée. En fait, il y aura beaucoup de modération dans l'indignation du maréchal, que le gouvernement sanctionnera. Il ne remettra jamais en question le réflexe de l'obéissance militaire. Il se retire alors de la vie publique, n'exerce plus aucune fonction et publie, en 1964, *Trois Siècles d'obéissance militaire, 1650-1963*. En 1967, après des obsèques nationales, Juin est inhumé aux Invalides.

J.-E. V.

► *Guerre mondiale (Seconde) / Italie (campagne d') [1943-1945] / Maroc.*

📖 **R. Chambe, *le Maréchal Juin, duc de Garigliano* (Presses de la Cité, 1968).**

Julien l'Apostat

En lat. FLAVIUS CLAUDIUS JULIANUS (Constantinople 331 - en Mésopotamie 363), empereur romain de 361 à 363.

Il était petit-fils de Constance Chlore, neveu de Constantin Ier le Grand et cousin de Constance II. À la mort de son oncle (337), il échappa par hasard, en même temps que son frère Gallus, au massacre de sa famille. L'empereur Constance le maintint à l'écart de la Cour, et il y demeura près de vingt ans, tantôt séquestré dans une bourgade d'une province lointaine (Macellum en Cappadoce), tantôt surveillé par les sbires d'un souverain ombrageux dans une cité accueillante aux étudiants (Nicomédie, Athènes).

Éloigné des affaires de cour, Julien se consacra passionnément à l'étude de la philosophie. Il garda longtemps les pratiques chrétiennes pour s'éviter de graves ennuis, mais sa sympathie allait à la culture païenne. L'un de ses maîtres, Hekebolios, oscillait entre le paganisme et le christianisme. Un autre, Eusèbe de Nicomédie, n'était qu'un abbé de cour. Son confinement forcé l'ayant incité à dévorer des bibliothèques, Julien s'imprégna d'hellénisme ; il fut séduit par le néo-platonisme de Jamblique, mitigé de magie et de démonologie.

En 351, son héritage lui fut rendu, et liberté lui fut accordée de circuler : il parcourut alors l'Asie Mineure à la rencontre de philosophes célèbres. En 354, son frère Gallus fut mis à mort, et il se retrouva, sans déplaisir, exilé à Athènes.

L'année suivante, Constance II appela Julien dans sa capitale, Milan, et le fit *césar*. Il passa alors quatre années en Gaule, tant à apprendre son nouveau rôle politique et militaire qu'à diriger la défense de la Gaule contre les Barbares. Déconcerté d'abord par la vie des camps, il apprit rapidement l'art militaire, rendit confiance aux soldats et gagna des batailles (Strasbourg, 357).

Julien résida longtemps à Lutèce, dans l'île, car le faubourg où se trouvent les ruines des thermes dits « de Julien » devait à cette époque être en ruine ou abandonné. Dans ses écrits (en grec), il raconte combien il appréciait le séjour en cette ville. En 359, Constance II lui retira ses meilleures troupes. Ses amis craignirent qu'il n'eût à subir le même sort que Gallus et persuadèrent les soldats de l'acclamer du titre d'*auguste* (360). Il se trouvait usurpateur sans l'avoir voulu et dut en 361 partir en campagne contre Constance II : mais il apprit alors que celui-ci venait de mourir en faisant de lui son successeur.

Seul maître de l'Empire, Julien ne cessa pas d'être un philosophe. Il avait jeté le masque et s'était de plus en plus résolument affirmé païen. Entouré de néo-platoniciens, il manifesta la dévotion païenne la plus vive, avec superstition aussi bien qu'avec ascétisme. « Il a fait un temple de sa maison », disait Libanios. Il inaugura son règne en rouvrant les temples. Considéré comme tolérant par quelques-uns, il se croyait tel. Mais c'était en vérité un païen très convaincu, ennemi des athées. Il évolua d'ailleurs, passant de la restauration du paganisme aux vexations contre les chrétiens, dont les réactions anti-païennes avaient dû le choquer. Il finit enfin par prendre les chrétiens en aversion, laissant se déchaîner ou encourageant les séditions païennes, qui ripostaient à la destruction des temples par les chrétiens.

La politique intérieure de Julien paraît d'ailleurs en grande partie conditionnée par les questions religieuses. Admirateur d'Auguste, de Trajan, de Marc Aurèle, il a beaucoup légiféré, dans un esprit de grande équité. Mais sa politique religieuse est surtout une tentative d'organisation du paganisme, peut-être même de constitution d'une Église païenne, s'inspirant des structures de l'autre (prédication, hiérarchie, voire monopole de l'enseignement). Sur ce point, il a totalement échoué, les païens s'irritant de cette tentative d'embrigadement.

Son règne devait être interrompu brusquement par sa mort au combat, au début d'une campagne contre la Perse.

Longtemps accablé de malédictions en tant qu'apostat, Julien apparaît aujourd'hui pour les uns comme un intellectuel pur, pour les autres comme un réactionnaire ou encore un chrétien dévot devenu dévot païen. Il a laissé des écrits philosophiques et satiriques *(les Césars, Misopogon, Contre les chrétiens, Hymne au Roi Soleil)*. Cette œuvre reflète les idées de Julien, en même temps que sa personnalité étrange et attirante.

R. H.

▶ *Bas-Empire.*

📖 **G. Ricciotti, *Giuliano l'Apostata* (Milan, 1956 ; trad. fr. *Julien l'Apostat*, Fayard, 1959). / J. Bidez, *la Vie de l'empereur Julien* (Les Belles Lettres, 1965). / J. Benoist-Méchin, *l'Empereur Julien ou le Rêve calciné* (Clairefontaine, Lausanne, 1969).**

jumeaux

Se dit de deux enfants qui se sont développés simultanément dans l'utérus maternel.

Variétés de jumeaux

Les vrais jumeaux

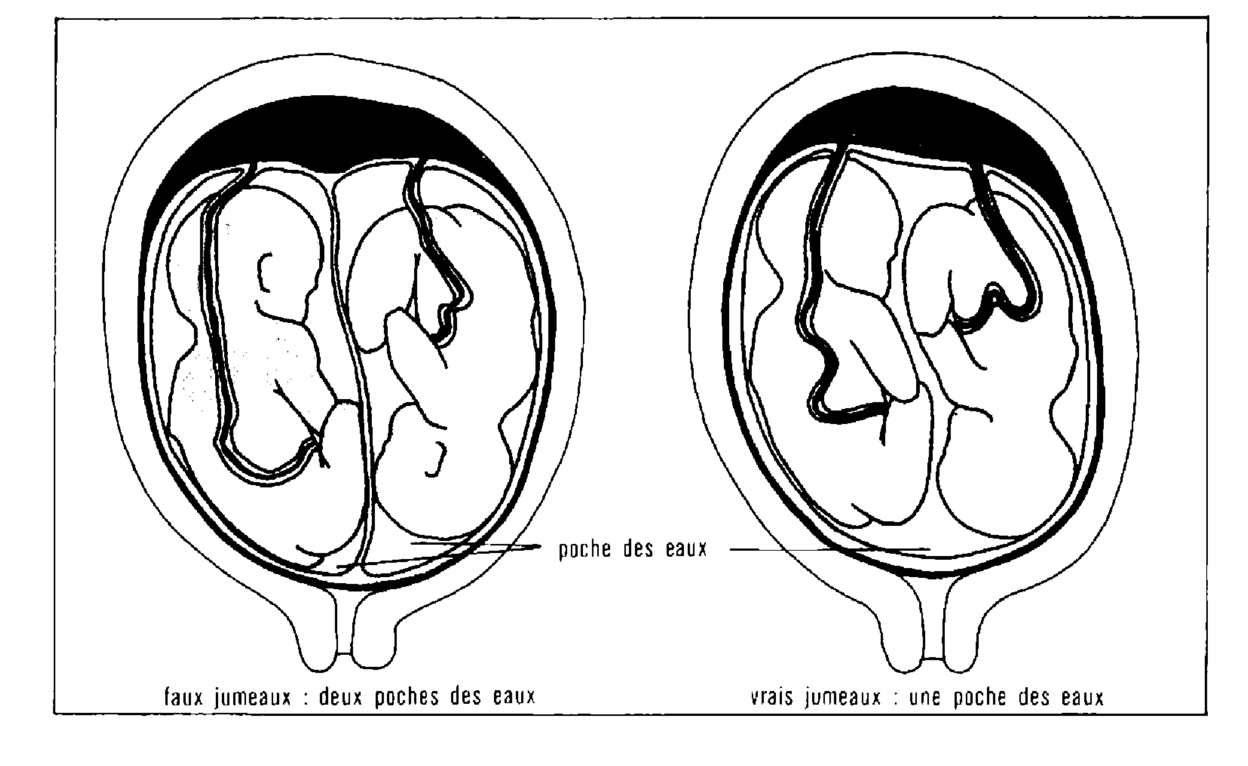
Appelés *monozygotes* ou *uni-ovulaires*, ils proviennent d'un œuf unique constitué à partir d'un seul ovule et d'un spermatozoïde. Les hypothèses selon lesquelles une telle grossesse pourrait résulter de la fécondation d'un ovule à deux noyaux ou d'un ovule normal par deux spermatozoïdes semblent devoir être abandonnées. En fait, ces jumeaux proviennent de la division d'un œuf normal. Le moment de la division par rapport au développement de l'œuf est variable et confère aux placentas et aux membranes ovulaires des caractères anatomiques variables.

• *Lorsque cette division se fait au stade initial des deux blastomères*, chacun des deux blastomères évoluera pour son propre compte, et, aucune différenciation ne s'étant encore produite à ce stade, les deux œufs n'auront aucune annexe en commun et évolueront de façon tout à fait indépendante sur le plan anatomique et fonctionnel. Ces jumeaux, possédant ainsi chacun leur placenta et leurs membranes propres, peuvent être pris pour de « faux jumeaux » ; seule la communauté du patrimoine héréditaire pourra démontrer leur caractère uni-ovulaire.

• *Lorsque cette division se fait plus tard*, vers le cinquième jour, au stade du bouton embryonnaire, alors que la coque trophoblastique est déjà différenciée, il se formera deux embryons ayant le même placenta, mais deux cavités amniotiques distinctes. Deux membranes seulement séparent ces deux cavités. C'est le type le plus fréquent de grossesses uni-ovulaires (65 à 75 p. 100).

• *Lorsque la division se fait plus tardivement encore*, vers le quinzième jour, date à laquelle une cavité amniotique unique est déjà constituée, elle ne peut plus porter que sur la plaque embryonnaire. Les jumeaux seront donc contenus dans une cavité amniotique unique, et tributaires d'un seul placenta. Ce type de gémelléité est exceptionnel. Il doit être considéré comme à la limite de la tératologie. Il peut donner des jumeaux en miroir et, à un stade de plus, des jumeaux soudés entre eux de façon symétrique (omphalopages, xylopages, etc.). La fusion peut être superficielle, mais parfois elle est plus profonde, avec des viscères communs. Il se peut que l'un des jumeaux soit privé de cœur et ne vive qu'en parasite de son frère, sous l'aspect d'une masse sans morphologie définie.

Dans les deux dernières variétés de grossesses gémellaires avec placenta unique, il existe d'importantes communications vasculaires entre les territoires placentaires des deux jumeaux. Si les deux circulations s'équilibrent, les deux jumeaux ne s'en ressentiront pas et auront un poids égal. Si, au contraire, les deux circulations n'arrivent pas à s'équilibrer, l'un des jumeaux devient « transfuseur actif », et l'autre « transfuseur passif ». Ce déséquilibre aboutit à une inégalité de développement, bien qu'il s'agisse de vrais jumeaux, où le transfuseur est hypotrophique (petit), et le transfusé hypertrophique (gros). Ce déséquilibre explique la fréquence élevée des avortements tardifs et des morts *in utero* dans les cas de grossesses gémellaires monochoriales, c'est-à-dire à placenta unique. L'accouchement prématuré et



la mortalité fœtale sont également plus fréquents. Néanmoins, la différence de poids, lorsqu'elle existe, disparaît après la naissance, et les jumeaux de ce type s'élèvent aussi bien.

Ainsi, les vrais jumeaux ont à l'origine des caractères de ressemblance objective des plus nets, mais ces caractères peuvent se modifier sous l'influence du milieu tant extra- qu'intra-utérin, durant la grossesse. Les vrais jumeaux sont en tout cas obligatoirement du même sexe, du même groupe sanguin et tissulaire, et de potentiels pathologique et psychologique communs.

Les faux jumeaux

Appelés *dizygotes* ou *bi-ovulaires*, ils proviennent de deux ovules fécondés chacun par un spermatozoïde. Normalement, à chaque cycle menstruel, il ne mûrit qu'un seul follicule de De Graaf, et donc il y a ponte d'un seul œuf par mois. Si une grossesse survient, les modifications hormonales bloquent toute possibilité d'autre ovulation. Dans le cas de grossesse de faux jumeaux, il y a ponte de deux ovules, soit contenus initialement dans le même follicule, soit provenant de la maturation simultanée de deux follicules. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'ovules pondus au cours d'un même cycle menstruel, et l'on parle de « superfécondation ». L'hypothèse de la fécondation d'ovules pondus au cours de deux cycles successifs (« superfœtation ») ne semble pas pouvoir être retenue. En revanche, les spermatozoïdes peuvent provenir de coïts successifs et de procréateurs mâles différents.

Provenant de deux ovules différents, les deux œufs se développent indépendamment et, s'il est possible qu'ils s'accolent, il existe toujours un plan de clivage entre eux. Les deux placentas peuvent former une masse placentaire unique en apparence, mais l'examen attentif retrouve une ligne de séparation. Chaque œuf a son placenta et sa cavité amniotique propres, et, si les deux cavités amniotiques sont accolées, quatre membranes séparent celles-ci.

Les faux jumeaux ne sont différents de simples frères ou sœurs que par la simultanéité de leur gestation. Ils n'ont pas plus de chances de se ressembler que des enfants nés de mêmes parents à des époques différentes. Ils peuvent être aussi bien de sexe différent que de même sexe.

Le diagnostic de la variété de jumeaux n'est pas toujours facile à faire à la naissance. Devant des jumeaux de sexes différents, on peut affirmer à l'évidence qu'il s'agit de faux jumeaux. Devant l'existence d'anastomoses vasculaires entre les deux placentas, on pourra affirmer qu'il s'agit de vrais jumeaux. Par contre, dans bien des cas, il est difficile de se prononcer : si les enfants sont de même sexe, il peut s'agir de vrais ou de faux jumeaux ; si les deux enfants ont chacun un placenta et une cavité amniotique, il peut s'agir malgré tout, comme on l'a vu, de vrais jumeaux, car une division extra-précoce de l'œuf peut aboutir à une grossesse bichoriale, cependant uni-ovulaire. Aussi, dans environ 50 p. 100 des cas, faut-il faire ultérieurement appel à l'étude des caractères anthropométriques.

Causes des grossesses gémellaires

Si l'on connaît bien les mécanismes des deux variétés de jumeaux, on en connaît mal les raisons. On a cependant pu mettre en évidence un certain nombre de facteurs prédisposants.

• L'*hérédité* joue un rôle incontestable. Classiquement, on estimait que seule la grossesse bi-ovulaire était héréditaire, mais en réalité on a montré que les deux variétés l'étaient et que l'on retrouvait souvent la succession des deux processus dans une même lignée. Il est fréquent de retrouver, dans les antécédents de mères de jumeaux, l'existence de jumeaux chez les ascendants ou les collatéraux.

• La *race* et le *climat* interviennent également. Les races très prolifiques comptent un grand pourcentage de jumeaux. Ce pourcentage s'abaisse, par ailleurs, des régions froides vers les régions chaudes : la proportion de grossesses gémellaires est de 1,4 p. 100 en Scandinavie, de 1,1 p. 100 en France et de 0,5 p. 100 au Japon.

• Enfin, la fréquence des grossesses gémellaires augmente avec l'*âge* et le *nombre d'enfants* antérieurs. Les vrais jumeaux semblent être plus fréquents chez la femme jeune et spécialement chez la primipare, tandis que les faux jumeaux s'observent plus souvent chez les multipares.

Les grossesses gémellaires sont particulièrement fréquentes chez les femmes ayant présenté une stérilité par absence d'ovulation et traitées par des médicaments inducteurs de l'ovulation à effets gonadotropes.

Risques courus par les jumeaux

La *mortalité périnatale* des jumeaux est plus grande que celle des enfants uniques. La mort d'un des deux fœtus *in utero*, due à un déséquilibre circulatoire entre les deux, est essentiellement le fait des jumeaux ayant un placenta commun. Dans les exceptionnelles grossesses à cavité amniotique unique, l'enroulement des deux cordons peut déterminer la mort des jumeaux. Si cet accident survient au cours du second trimestre, le fœtus mort, comprimé par l'autre et momifié, prend l'aspect étrange de fœtus « compressus », ou fœtus « pain d'épice ».

En fait, la principale cause de la mortalité périnatale des jumeaux est la prématurité. L'accouchement prématuré s'observe dans 80 p. 100 des cas et surtout vers le septième mois. Il s'explique du fait de la surdistension mécanique de l'utérus, de l'ouverture forcée du col et de la rupture prématurée des membranes. Il justifie l'arrêt de l'activité professionnelle et le repos complet à partir du début du troisième trimestre pour toute femme enceinte de jumeaux.

Au moment de l'accouchement, la nécessité fréquente de certaines manœuvres sur le second jumeau explique que celui-ci soit plus menacé que le premier.

Diagnostic des grossesses gémellaires

La reconnaissance d'une grossesse gémellaire est souvent difficile au début. On y pense chez une femme ayant des antécédents familiaux si elle présente des signes fonctionnels de grossesse particulièrement accusés, ou si l'utérus paraît trop gros pour l'âge de la grossesse. En fait, c'est à partir du second trimestre que l'on pourra faire le diagnostic, par la reconnaissance à la palpation de l'utérus, de deux « pôles » fœtaux. L'auscultation retrouvera deux foyers de battements cardiaques non synchrones. En pratique, ce n'est que l'examen radiographique, pratiqué à partir du cinquième mois, qui permet d'affirmer la présence dans l'utérus de deux squelettes fœtaux.

La méthode des jumeaux

Les jumeaux, réalisant une expérience naturelle, permettent d'établir une discrimination entre ce qui est héréditaire et ce qui ne l'est pas ; ils fournissent des éléments de réponse au problème toujours actuel de la « nature » et de la « nurture » des auteurs anglo-saxons.

Le principe de la méthode initiale est simple : les caractères concordants des vrais jumeaux, porteurs du même caryotype, relèvent de l'hérédité, alors que les caractères discordants sont imputables à l'action du milieu ou de l'ambiance.

Si deux vrais jumeaux sont séparés et élevés dans des milieux différents, les dissemblances constatées proviendront du milieu, et les ressemblances témoigneront du jeu héréditaire. Quant aux faux jumeaux, leurs différences sont conditionnées à la fois par l'hérédité et le milieu ; mais, lorsque deux faux jumeaux vivent dans le même milieu familial et dans des conditions identiques, leurs différences traduisent l'action de deux génotypes différents.

Dès 1876, sir Francis Galton (1822-1911), cousin de Darwin, préconisait cette méthode ; mais elle ne fut réellement utilisée que beaucoup plus tard, lorsque W. Siemens en fit une méthode statistique (1924).

De grandes enquêtes furent réalisées par la suite aux États-Unis et en Allemagne, en particulier par Horatio H. Newman (biologiste), F. N. Freeman (psychologue) et K. J. Holzinger (statisticien).

Selon ces auteurs, la part de l'hérédité dans la réalisation des caractères physiques atteindrait 74 à 90 p. 100, alors que, pour les caractères psychiques, elle serait seulement de 64 à 80 p. 100.

Les tests d'intelligence entre vrais jumeaux élevés ensemble donnent une corrélation de 0,90 ; elle est seulement de 0,55 pour les faux jumeaux élevés ensemble.

Mais les deux partenaires d'un couple de jumeaux n'exercent-ils pas l'un sur l'autre une action ? Ne faudrait-il pas considérer le *couple gémellaire* ? C'est dans cette perspective que s'orientent divers travaux, et notamment ceux de René Zazzo. Deux vrais jumeaux forment un couple presque idéal, sans diversité au départ. Des observations par exemple sur les manifestations de l'imitation entre les deux jumeaux montrent des différences entre vrais et faux jumeaux et aussi selon le rang de naissance. Chez les faux jumeaux de sexe différent, on observe une dominance exercée par la fille, qui se justifie par la plus grande maturité, à âge égal, de celle-ci.

A. T.

Ph. C.

📖 **H. H. Newman, F. N. Freeman et K. J. Holzinger, *Twins, a Study of Heredity and Environment* (Chicago, 1937). / L. Gedda, *Studio dei gemelli* (Rome, 1951) ; *Twins in History and Science* (Springfield, Illinois, 1961). / R. Zazzo, *les Jumeaux, le couple et la personne* (P. U. F. 1960 ; 2 vol.). / J. Rostand et A. Tétry (sous la dir. de), *la Vie* (Larousse, 1961) ; *l'Homme* (Larousse, 1972 ; 2 vol.). / S. G. Vandenberg (sous la dir. de), *Methods and Goals in Human Behavior Genetics* (New York et Londres, 1965). / E. Wolff, « la Genèse des monstres » dans *Biologie*, sous la dir. de J. Rostand et A. Tétry (Gallimard, « Encyclopédie de la Pléiade », 1966). / M. G. Bulmer, *The Biology of Twinning in Man***

(Oxford, 1970). / P. Mittler, *The Study of Twins* (Harmondsworth, 1971).

Juncales

Ordre de plantes monocotylédones comprenant une partie des espèces du bord des eaux usuellement appelées *Joncs*.

Cet ordre se place entre les Liliales, dont il dérive, et les Cypérales. Il diffère des premières seulement par le périanthe scarieux et les graines à albumen amylacé. Les Cypéracées en ont de nombreuses caractéristiques : le port, l'inflorescence habituellement contractée, l'organisation florale sur le type trois ainsi que de multiples caractères anatomiques, biologiques et écologiques, mais les plantes de cette famille s'opposent aux Juncales par la présence d'un ovule unique à placentation basilaire et par leurs fruits indéhiscents. Les Juncales réunissent quatre familles : les Joncacées (la seule de quelque importance ayant des représentants en France), les Centrolépidacées, les Restionacées et les Thurniacées.

Joncacées ou Juncacées

C'est une famille qui comprend une dizaine de genres et dont les espèces (500) sont réparties surtout dans les régions tempérées et froides du globe. Deux genres existent en France : *Juncus* et *Luzula*. Ce sont des plantes herbacées (sauf le genre *Prionium*, qui vit au Cap). Elles ont des rhizomes rampants ou cespiteux, des tiges vertes noueuses, simples le plus souvent, et qui possèdent un parenchyme palissadique assimilateur. Les feuilles, alternes ou toutes à la base, sont engainantes, étroites, parfois cylindriques et cloisonnées. La ligule peut avoir des formes variées, et son origine a fait l'objet de nombreux travaux ainsi d'ailleurs que les stipules. Dans certaines espèces, les feuilles sont réduites à ces ligules.

Les fleurs, petites et verdâtres, scarieuses (c'est-à-dire dont les pièces stériles peuvent avoir la consistance du parchemin, tout en étant minces et transparentes), sont parfois solitaires, mais le plus souvent groupées en cymes très complexes. Elles sont construites sur le type trois, les étamines étant au nombre de six. Le gynécée, à trois carpelles soudés, est à placentation axile (Jonc) ou pariétale (Luzule) ; les ovules sont nombreux chez les Joncs, il n'y en a qu'un chez les Luzules.

La structure de la moelle chez beaucoup de *Juncus* est très particulière, car les cellules sont en étoile et, de ce fait, créent un tissu extrêmement lacuneux (parenchyme aérifère).

Ces plantes prospèrent le plus souvent dans les marais et les stations humides des régions tempérées ainsi que dans les sables maritimes ; quelques espèces vivent à des altitudes élevées dans les rocailles.

Le genre *Juncus* est de beaucoup le plus important, avec 300 espèces dont une trentaine en France. Le genre *Luzula* possède 100 espèces, une dizaine en France ; tous deux sont cosmopolites, mais surtout représentés dans les régions froides. Les tiges longues et souples du *Juncus glauca*, ou Jonc des jardiniers, sont employées comme liens (jardinage) et servent à la confection des nattes et des corbeilles. Aux Pays-Bas, on les utilise parfois pour maintenir la terre des digues ; la moelle était utilisée jadis comme mèche pour les lampes.

Quelques Luzules, en particulier *L. abida* et *L. nivea*, peuvent être cultivées dans les jardins de rocailles, et leurs inflorescences entrent dans la composition des bouquets de plantes sèches.

J.-M. T. et F. T.

Jung (Carl Gustav)

Médecin et psychologue suisse (Kesswil 1875 - Küsnacht, près de Zurich, 1961).

Sa conception de la vie psychique

L'originalité de Jung est d'avoir introduit au-delà de l'inconscient individuel (résultant de l'histoire personnelle), étudié par Freud, l'inconscient collectif, qui représente la stratification des expériences millénaires de l'humanité : « Si l'inconscient pouvait être personnifié, il prendrait les traits d'un être humain collectif vivant en marge de la spécification des sexes, de la jeunesse et de la vieillesse, de la naissance et de la mort, fort d'une expérience humaine à peu près immortelle d'un ou deux millions d'années. » Cette sagesse s'exprime à travers un petit nombre de thèmes privilégiés, que Jung nomme *archétypes* et qui se répètent identiques à eux-mêmes dans le folklore et la cosmogonie des différents peuples, ainsi que dans les rêves des « civilisés » (par exemple, le mythe de Prométhée). Dans *Psychologie et religion* (1939), Jung étudie la fonction symbolique du nombre quatre *(archétype de la quaternité)* dans les philosophies de l'Extrême-Orient, les théosophies chrétiennes du Moyen Âge, l'alchimie et les rêves d'un patient névrosé. Il montre que ce symbole est associé à l'idée de Dieu créant l'Univers (Dieu ayant manifesté son existence en créant les quatre éléments).

Les archétypes sont héréditaires ; leur somme représente l'inconscient collectif. Ils constituent en quelque sorte les « catégories *a priori* » de l'imagination, car Jung considère qu'il n'y a pas de création individuelle ou collective absolue ; celle-ci est toujours constituée en grande partie de matériel archétypique.

Parmi les archétypes, Jung attribue une importance spéciale à l'*Anima*, « cette figure de femme qui joue un grand rôle dans les rêves des êtres masculins ; elle porte la désignation technique d'Anima en raison du fait que l'homme, depuis des temps immémoriaux, a toujours exprimé dans ses mythes l'idée de la coexistence d'un principe masculin et d'un principe féminin dans le même corps » *(Psychologie et religion)*. De même, l'*Animus* représente la « figure masculine de la psychologie de la femme », c'est-à-dire l'aspect logique et rationnel de la psyché féminine. Ces deux figures apparaissent souvent dans les rêves, mais sont inconnues du *moi*, et leur prise de conscience représente un moment essentiel dans la thérapeutique jungienne.

L'inconscient individuel s'exprime par le personnage de l'*Ombre*, image onirique caractérisée par un attribut noir. L'Ombre représente tout ce qui a été écarté de la conscience comme incompatible avec le *moi*. La rencontre avec l'Ombre, sous forme d'un dialogue entre le *moi* et l'Ombre au cours d'un rêve, par exemple, est un moment particulièrement angoissant : le *moi* risque d'être submergé par les tendances refoulées, qu'il reconnaît pourtant comme siennes et qui sont antagonistes de ses tendances conscientes.

La méthode thérapeutique de Jung

La *psychologie psychanalytique*, méthode thérapeutique mise au point par Jung, a pour but de permettre à l'homme de renouer avec les racines de lui-même, c'est-à-dire avec son inconscient. Les troubles mentaux ayant pour origine la perte de contact du *moi* avec l'inconscient collectif et personnel, Jung considère que l'homme, en intégrant à son *moi* l'Anima (ou l'Animus) et l'Ombre, et en prenant conscience des exigences des archétypes en lui, peut accéder à la totalité de sa personnalité consciente et inconsciente, qu'il appelle le *soi (das Selbst)*.

L'accès au *soi* est le résultat d'une maturation psychologique de longue haleine, nécessitant une profonde réflexion sur soi-même et qui ne va pas sans angoisse, que le thérapeute aide à supporter en faisant accepter au patient les aspects peu favorables de lui-même.

Jung a mis au point la technique des *associations libres* afin de faciliter l'accès à l'inconscient. Le thérapeute lit une liste de mots inducteurs auxquels le patient doit répondre immédiatement par les premiers mots (mots induits) qui lui passent par la tête. Un retard à fournir une réponse, une association inhabituelle, des signes d'émotion ou l'oubli d'une association fournie peuvent indiquer que le mot inducteur évoque une zone complexuelle, ou *complexe*, c'est-à-dire un ensemble de représentations psychiques à forte résonance affective échappant au contrôle du *moi*. Le thérapeute peut amplifier les associations. Lorsqu'il a cerné une zone complexuelle, il peut, en fournissant lui-même des associations judicieuses aux associations de son patient, amener celui-ci à une plus forte décharge émotionnelle et ainsi permettre une prise de conscience plus nette du contenu psychique refoulé : c'est la méthode d'amplification.

Jung, tout comme Freud, considère que le rêve est une voie d'accès sans pareille à l'inconscient individuel, et à un niveau plus profond à l'inconscient collectif, car il peut exprimer des figures archétypiques. Le rêve, expression de la sagesse de l'inconscient collectif, est une tentative pour résoudre les conflits psychiques, ce qui lui confère sa valeur prémonitoire.

Les divergences avec Freud

Elles sont apparues très tôt dans l'évolution des idées de Jung. Cependant, Freud et Jung ont un point commun fondamental : montrer l'importance des phénomènes inconscients dans la vie psychique. Mais Freud n'a reconnu

l'existence que de l'inconscient individuel, ce que critique fortement Jung.

Le déterminisme strict de Freud est de même contesté par Jung car la psyché échappe « à des considérations causales qui laissent dans l'ombre tout ce qui en elle est finalité ». Cette finalité a souvent été critiquée par les freudiens, qui attaquent le mysticisme de Jung et la morale implicite qui se dégage de sa démarche thérapeutique, trop directive et se ramenant à des conseils fortement empreints de considérations éthiques.

Les archétypes, préexistant à toute expérience individuelle, conditionnent le développement de la vie psychique, alors que celui-ci, dans la pensée freudienne, ne dépend que du jeu des pulsions dans l'histoire individuelle. Le point de vue génétique du développement de la libido (qui chez Jung n'est plus uniquement d'origine sexuelle, mais représente l'énergie psychique en général) est moins fondamental chez Jung que chez Freud. Jung, lorsqu'il étudie les conflits névrotiques, considère surtout leur aspect actuel. Freud, lui, approfondit beaucoup plus ce qui dans l'enfance permet d'en rendre compte.

La conduite de la cure diffère profondément d'une école à l'autre. Jung en a beaucoup moins codifié la technique que Freud ; il la considère comme secondaire par rapport à la personnalité du thérapeute. Il est vrai que le thérapeute jungien est beaucoup plus directif : sa personnalité profonde entre en résonance avec celle de son patient, alors que le thérapeute freudien doit maîtriser ses réactions affectives envers son patient (contre-transfert).

Si la valeur thérapeutique de la méthode de Jung peut être contestée par les freudiens, l'influence de ses idées dans des domaines variés n'a pas été négligeable, notamment en ethnologie, où le concept d'archétype est un instrument pour analyser les cosmogonies, le folklore et la distribution des rôles sociaux.

A. D.

▶ *Mythe et mythologie / Psychanalyse.*

📖 **J. Jacobi, *Die Psychologie von C. G. Jung* (Zurich, 1940 ; 5e éd., 1967 ; trad. fr. *la Psychologie de C. G. Jung*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1950 ; nouv. éd., Éd. du Mont-Blanc, Genève, 1964) ; *Komplex, Archetypus, Symbol in der Psychologie C. G. Jung* (Zurich, 1957). / E. Glover, *Freud ou Jung ?* (P. U. F., 1954). / C. G. Jung, *Erinnerungen, Träume, Gedanken* (Zurich, 1962 ; trad. fr. *Ma vie. Souvenirs, rêves et pensées*, Gallimard, 1967). / C. Baudouin, *l'Œuvre de Jung et la psychologie complexe* (Payot, 1963).**

Jalons biographiques

1875 26 juillet : naissance de Carl Gustav Jung à Kesswil (Canton de Thurgovie) ; son père est pasteur.

1895-1900 Études de médecine à Bâle.

1900-1909 Médecin au Burghölzli, hôpital psychiatrique de Zurich, dont Bleuler, célèbre pour ses travaux sur la schizophrénie, est médecin-chef.

1903 Mariage avec Emma Rauschenbach, qui collaborera à ses travaux.

1906 Prise de contact avec les travaux de Freud. Le soutien de l'équipe du Burghölzli sera précieux à Freud à une époque où ses idées sont encore contestées.

1907 Rencontre avec Freud à Vienne.

1909 Jung pratique la psychothérapie psychanalytique en clientèle privée. Il est considéré comme le « dauphin » de Freud.

1911 Il est le premier président de la Société internationale de psychanalyse.

1912 Il publie *Métamorphoses et symboles de la libido*, où apparaissent les premières divergences avec les thèses freudiennes concernant notamment la nature de la libido.

1913 Rupture avec Freud. Jung désigne sa méthode du nom de « psychologie analytique ».

1920 Il publie *les Types psychologiques* et approfondit la notion d'« inconscient collectif ».

1920-1926 Voyages d'étude en Afrique du Nord, au Kenya, en Arizona.

1930-1939 À la suite du retentissement de son œuvre en Allemagne, il est nommé président de la Société médicale allemande de psychothérapie, ce qui permettra à ses adversaires de l'accuser de sympathie avec le nazisme.

1939 Mort de Freud. Jung publie *Psychologie et religion*.

1944 Publication de *Psychologie et alchimie*. Jung délaisse la clinique pour s'intéresser à l'ethnologie et à la philosophie des religions (notamment celles d'Extrême-Orient) : c'est la « seconde époque » de l'œuvre de Jung.

1948 Création de l'Institut C. G. Jung à Zurich.

1958 Création d'une Société internationale de psychologie analytique, qui regroupe les praticiens de la méthode jungienne.

1961 6 juin : mort de C. G. Jung.

Jünger (Ernst)

Écrivain allemand (Heidelberg 1895).

Ernst Jünger a été souvent présenté comme étant, avant toutes choses, un amoureux de l'aventure, de la « vie dangereuse » annoncée par Nietzsche.

Il a commencé, en effet, en 1913, alors qu'il était encore au collège, par fuir sa famille et sa ville pour s'engager dans la Légion étrangère. Il devait en 1936 raconter son escapade dans *Jeux africains (Afrikanische Spiele)*, de tous ses livres sans doute le plus coloré, le plus simplement narratif. Le légionnaire, ramené au pays après quelques mois au Maroc, concluait : « Il y a des entreprises auxquelles l'échec est ce qui convient le mieux, si on ne veut pas continuer à chercher refuge dans l'illusion romantique. »

C'est durant la Première Guerre mondiale que Jünger a fait les expériences décisives de sa vie, et ce sont ses livres de guerre qui ont établi sa renommée. Engagé volontaire, officier d'infanterie décoré de l'ordre « Pour le mérite », Jünger était encore sous l'uniforme quand il publia, en 1920, *Orages d'acier (In Stahlgewittern. Aus dem Tagebuch eines Stosstruppführers)*. Réédité sous une forme un peu modifiée en 1922, ce fut le premier livre à grand succès dû à un combattant du front. Jünger y dégage, avec une acuité sans compromis, les caractères nouveaux de la guerre moderne, où le matériel et la technique jouent le premier rôle et où ne subsistent que très occasionnellement les conditions d'un combat ouvert d'homme à homme, tel que l'avaient connu, des siècles durant, les armées européennes. Pour Jünger, les derniers chevaliers auront péri dans cette guerre, souvent privés de leur monture, quelquefois devenus aviateurs ou — comme ce fut le cas de Jünger — chefs de corps francs.

Dans ses récits, ou dans des revues fondées à l'intention des jeunes générations, Ernest Jünger est revenu sur cette expérience majeure qu'avaient constituée pour lui ses années de front. Dans *le Combat comme expérience intérieure (Der Kampf als inneres Erlebnis)*, il écrivait, en 1922 : « Aussi longtemps que le balancier de la vie continuera en nous son mouvement, ce sera autour de l'axe que constitue cette guerre. » C'est pour en faire un récit plus circonstancié qu'il écrit *le Boqueteau 125 (Das Wäldchen 125)* ou bien *le Feu et le sang (Feuer und Blut)*, en 1925.

Mais l'imagination créatrice l'emporte bientôt sur le souvenir, et la réflexion de Jünger dépasse vite l'éthique et la politique pour un univers plus mythique, où il ne cessera plus de rechercher des formules et des images qui aillent au-delà de l'accidentel. Présenté comme une suite de notations — forme à laquelle Jünger demeurera attaché —, le premier de ses ouvrages de réflexions philosophiques parut en 1929 sous le titre *le Cœur aventureux (Das abenteuerliche Herz)*. Lui-même a décrit le mouvement de sa pensée : « La destinée que chacun a voulue pour lui devient, au-delà de la démarche critique, une sphère de méditation où chacun rentre en lui-même, une grotte magique ornée des symboles d'exorcisation de notre propre vouloir, symboles qui se transforment en signes d'un vouloir cosmique anonyme. »

On pourrait dire que l'éthique de Jünger se meut entre les deux pôles du mythe intemporel et de l'intensité immédiate. Il y a dans ses héros de l'aventurier qui cherche cet instant incomparable auquel rêvait déjà le Dr Faust et qui se pare ici du danger surmonté : *l'Instant dangereux (Der gefährliche Augenblick)* est le titre d'une collection de récits et de tableaux publiés en 1931. Dans *les Falaises de marbre*, il reviendra à plus d'une reprise sur « ce magnifique sentiment de sûreté au milieu des dangers » qui est la récompense du sang-froid. Mais Jünger ira bien au-delà de cette éducation par le danger, puisque toute la dernière partie de son œuvre est un retour au mythe et un appel répété à l'utopie.

Entre-temps, il aura tenté une description des changements survenus dans les sociétés industrielles avec *le Travailleur (Der Arbeiter)* en 1932, au moment de la grande crise allemande, et *le Monde transformé (Die veränderte Welt)* en 1933.

La réflexion sur le langage, sur l'expression et la signification fait l'objet de plusieurs ouvrages où apparaît un styliste rigoureux qui ne déteste rien tant que le flou, ainsi *Feuilles et pierres* (*Blätter und Steine*, 1934) et surtout *Louange des voyelles* (*Lob der Vokale*, 1934) et *Mystères du langage* (*Geheimnisse der Sprache*, 1939).

La même année 1939 voyait sortir *Sur les falaises de marbre (Auf den Marmorklippen)*, allégorie pessimiste centrée sur l'idée que la culture est menacée par le divorce sans cesse renaissant de la réflexion et de l'action.

Officier en 1916, Jünger le fut de nouveau en 1939-1944, mais cette fois plus loin de l'action combattante ; sur ces années, il a rédigé plusieurs volumes de notes et de Mémoires, comme *Journal de guerre et d'occupation* (*Jahre der Okkupation*, 1958), qui concernent la France.

Après s'être adressé en 1946 « à la jeunesse d'Europe et à la jeunesse du monde » dans un traité sur *la Paix (der Friede)*, Jünger a donné, dans les quinze années qui ont suivi 1945, une importante série de récits, dont les personnages veulent être des allégories d'un ordre supérieur et durable des choses, où se rejoignent l'avenir et les commencements, comme *Heliopolis* (1949), *les Abeilles de verre* (*Glaserne Bienen*, 1957), *Approches, drogues et ivresse* (1972). Tour à tour épique, symbolique et descriptif, Ernst Jünger est, à coup sûr, un des prosateurs les plus personnels de la littérature allemande contemporaine.

P. G.

H. Kaiser, *Mythos, Rausch und Reaktion, der Weg Gottfried Benns und Ernst Jüngers* (Berlin, 1962). / G. Kranz, *Ernst Jüngers symbolische Weltschau* (Düsseldorf, 1968). / Banine, *Portrait d'Ernst Jünger* (la Table ronde, 1971).

Jura

Chaîne de montagnes de France et de Suisse.

Le milieu naturel

Le Jura forme un croissant, allongé sur 350 km environ, entre la chaîne de l'Épine et la dent du Chat, qui dominent Chambéry et le lac du Bourget, et le chaînon du Lägern, isolé à l'est de la vallée de l'Aar, comme le sont les sommets méridionaux au sud de la vallée du Rhône. À ses extrémités, la montagne n'a que quelques kilomètres d'épaisseur, réduite à quelques chaînons parallèles, ou même à un seul. Dans la région centrale, entre Neuchâtel et Besançon, le massif s'enfle (il mesure alors plus de 80 km de large), mais il perd en partie de sa vigueur et comporte plus d'éléments de plateau que de chaînes véritables.

La chaîne du Jura n'est jamais très élevée. Elle culmine à 1 723 m au crêt de la Neige. Le rebord interne, au-dessus du Moyen-Pays suisse, n'en a pas moins belle allure. Il s'enlève d'un seul jet et domine souvent le sillon sous-jurassien de 1 000 m. L'énergie diminue progressivement vers le nord-est, mais les formes demeurent toujours aussi nettes, aussi vigoureuses. Ce sont de fortes crêtes couronnées de forêt et, même au sud, dénudées en alpages, que peu de vallées réussissent à échancrer. Derrière ce front se développe la haute chaîne, avec ses monts aux sommets presque plats, aux flancs raides, et où les forêts de sapin et d'épicéa laissent deviner les chevrons que dessinent les affleurements calcaires. Les vals s'ouvrent largement et offrent, avec leur parure de prés, de marais aussi parfois ou de lacs, de grands espaces reposants. Les rivières vont de l'un à l'autre, en creusant des cluses, dont quelques-unes sont célèbres (comme celle que garde le fort de Joux).

Ce haut Jura est rarement profond. En allant vers l'ouest, il est vite remplacé par les horizons plus calmes et plus soutenus des plateaux. On oublierait presque que l'on est en montagne si de loin en loin on ne voyait courir des chaînes vigoureuses de collines allongées, disposées en longs faisceaux entre les tables des plateaux. Jusqu'au rebord de la chaîne, ces accidents, ces zones agitées viennent recréer à une échelle plus menue, mais tout aussi pittoresque, les formes de la montagne. Quand une rivière suit ses accidents (comme le Doubs, en aval de Clerval) ou qu'elle les scie (comme la Loue, immédiatement en aval de sa source), le paysage peut devenir majestueux, et les formes prendre une grande ampleur. Les eaux sont rares sur le plateau. Elles sont bues par les calcaires et alimentent les résurgences qui donnent naissance aux rivières vertes qui coulent au fond des cañons sauvages, celui de la Loue, celui du Lison, celui de l'Ain, ou, plus beau que tous, celui du Dessoubre.

C'est vers le centre du croissant que le style comtois, avec sa juxtaposition caractéristique de secteurs tabulaires et de zones plissées et faillées, est le mieux représenté. Aux extrémités, les plis occupent presque tout l'espace, mais se présentent souvent sous la forme d'arêtes déjetées, qui contrastent avec la régularité de la partie centrale.

La chaîne jurassienne est une montagne jeune. Elle s'est formée dans une zone de sédimentation peu profonde, au-dessus d'un socle qui est souvent proche. Les mers secondaires se sont progressivement retirées vers le sud-est, où le Crétacé existe, alors qu'il manque sur le rebord externe. Plus tard, au Tertiaire, des mouvements en partie corrélatifs des plissements alpins ont cassé l'ensemble et l'ont basculé vers l'ouest et le nord-ouest. Au niveau du Trias qui sépare les terrains sédimentaires du socle, une zone plastique existe, qui a permis le plissement et le décollement. Les terrains ont été ployés dans la partie interne, la plus secouée, et dans les secteurs failles préalablement, ceux des faisceaux. Ailleurs, les couches peu dérangées forment des plateaux. L'ensemble chevauche les terrains plus récents de la Bresse, à l'ouest, dans le Vignoble, ce qui témoigne de l'importance des glissements. Quelques grandes fractures radiales ont rejoué constamment et préparé la voie aux quelques couloirs déprimés qui permettent de franchir la haute chaîne, à La Cure-Les Rousses-Morez, à Jougne, à la Vue des Alpes, aux Rangiers.

Malgré son altitude modeste, le massif jurassien a été fortement englacé. Il le doit surtout au glacier du Rhône, qui a débordé la haute chaîne jusqu'au droit de Pontarlier et permis la naissance d'une calotte qui a occupé toute la partie méridionale et les plateaux du centre jusqu'à la vallée de l'Ain (et au-delà, puisque les glaces allaient mourir à Lyon). Les lacs, les terrasses, les marais qui donnent à cette partie de la chaîne son charme sauvage et romantique témoignent de ces actions.

Le Jura tient cependant davantage ses caractères montagnards du climat que de l'altitude. Exposé aux vents d'ouest, il reçoit des abats d'eau abondants (plus de 2,50 m par exemple au-dessus de Morez). L'été, le caractère déjà continental se marque à la fréquence des orages, qui entretiennent la verdure générale (sans elle, sur ces sols secs, on devrait avoir de véritables causses). L'hiver, ces mêmes influences continentales se marquent aux périodes de froid intense, où le thermomètre peut accuser – 30 °C dans les vals de la haute chaîne, avec un ciel très pur sur la neige. Au printemps, c'est l'aspect océanique qui l'emporte parfois, alors qu'à l'automne le beau temps persistant témoigne des influences continentales dominantes.

Ce climat n'est évidemment pas uniforme. Avec l'altitude, il devient plus humide, plus dur. On place généralement la limite vers 700 m. Au-dessous, sur le premier plateau, la végétation est encore celle de la plaine, forêt de feuillus et cultures. Au-dessus, les sapins mêlés de hêtres et les épicéas occupent toute la place qui n'est pas dévolue aux herbages.

Vers le sud, on ressent certaines influences méditerranéennes. La partie basse de la chaîne se couvre parfois de formations de buis, les pelouses à genévriers évoquent parfois celles des Causses. Sur la bordure, les sites bien exposés du Vignoble multiplient ces secteurs d'affinité méridionale ; on les retrouve jusqu'au cœur des plateaux, le long de la vallée de la Loue par exemple.

Le versant oriental est sous le vent. Il y pleut plus rarement qu'à l'ouest, et les nuages s'y trouent plus volontiers d'éclaircies. Le pays y gagne un air heureux, riant, moins sévère que celui des zones de l'ouest, et les lacs qui s'allongent à ses pieds, depuis celui du Bourget jusqu'à celui de Bienne, ajoutent encore au charme.

Le peuplement et l'économie

Malgré ces bordures accueillantes, le Jura a fait longtemps figure de pays dur à maîtriser, et la rigueur de son climat en rend parfois la traversée malaisée. Il est peuplé depuis l'âge du fer. Les trouvailles multipliées sur ses bordures montrent assez l'unité du peuplement d'alors et la précocité des mouvements d'échange. Cependant, la partie haute demeure déserte jusqu'au Moyen Âge : les Romains ont aménagé des itinéraires suffisamment commodes pour atteindre facilement le *limes* rhénan (par Augst, près de Bâle) ou les pays de la Moselle (par Jougne et Besançon). Le peuplement romain s'accrocha à ces routes, et la solidarité entre les deux versants se maintint jusqu'à la Réforme, cependant qu'au nord le Jura était très vite submergé par la vague alamane.

La conquête du pays haut, sous l'impulsion de seigneurs ou d'abbayes (comme celle de Saint-Claude sur le versant français, ou celle de Romainmôtier en pays de Vaud), se fit progressivement au Moyen Âge. On apprit à tirer parti des forêts des sommets, des pâturages, des eaux courantes. Le milieu offrait des ressources variées, mais qui se prêtaient peut-être moins bien que d'autres à l'autarcie. La montagne fournissait ses fromages, ses outils, parfois ses travailleurs aux bas pays bordiers qui lui vendaient le grain, le vin, le sel. D'un versant à l'autre, les échanges aussi étaient actifs, comme en témoigne le péage de Jougne.

La vie urbaine ne s'est pourtant guère épanouie à l'intérieur de la chaîne. Les centres les plus importants forment deux chapelets, sur les deux bordures. Les villes des plateaux ne doivent pour la plupart leur essor qu'aux succès industriels du XIX[e] s.

La révolution industrielle et la formation des nations modernes entraînèrent pour l'économie jurassienne des reconversions profondes, mais inégales selon les versants. Le Jura français s'est en partie vidé, et ses bordures ont perdu l'agriculture délicate qui en faisait l'honneur. Les villes bordières

ont stagné, à l'exception de Besançon et de Montbéliard. La seule zone à avoir connu une extension rapide, c'est la plus haute. À l'exemple de la Suisse, l'activité industrielle y a permis de triompher du milieu ingrat. Oyonnax, Saint-Claude, Morez, Pontarlier, Morteau, Maîche témoignent de cette vitalité.

Sur le versant suisse, l'accumulation humaine s'est poursuivie, cependant que les orientations agricoles restaient plus stables qu'en France. Mais la prospérité est née d'ailleurs, de la multiplication des ateliers, créés à l'origine à l'instigation des entrepreneurs protestants de Genève et de Neuchâtel, puis essaimés partout. L'industrie horlogère, les activités de précision qui en sont dérivées ont fait du Locle, de La Chaux-de-Fonds de grandes villes en pleine montagne ; mais, depuis une trentaine d'années, ce sont les centres sous-jurassiens, Genève, Neuchâtel, Bienne, Soleure, qui connaissent le plus bel essor.

Dans tout ce monde jurassien, Bâle présente un cas singulier. La ville est en un sens aussi profondément liée au Jura que le sont Besançon ou Montbéliard, mais elle a connu un développement récent qui en fait un port rhénan, le poumon de la Suisse, et une des grandes bases de l'industrie chimique internationale. Si on ne savait de quel prix les Bâlois ont dû payer les voies qui leur ouvrent le Moyen-Pays, on oublierait les liens de la ville et de la montagne sur le rebord de laquelle elle s'est bâtie.

Le Jura constitue ainsi, sous le calme apparent de ses paysages, une terre de paradoxes. Cette montagne jeune s'apparente, par ses paysages comme par les formes dominantes de son économie traditionnelle, aux montagnes anciennes de l'Europe moyenne. Elle en a connu l'orientation vers l'élevage, l'industrialisation profonde. Bien que peu intéressée par le mouvement touristique, elle a réussi à échapper aux crises qui les secouent presque toutes, dans la mesure où les orientations choisies dès le XIXe s. se sont révélées les plus fécondes de l'économie du XXe s.

P. C.

▶ *Ain / Bâle / Besançon / Doubs / Franche-Comté / Jura. 39 / Rhône-Alpes / Suisse.*

R. Lebeau, *la Vie rurale dans la montagne du Jura méridional* (Institut d'études rhodaniennes, Lyon, 1955). / E. Rieben, *la Forêt et l'Économie pastorale dans le Jura* (Vallorbe, 1957). / H. Gutersohn, *Schweiz*, t. I : *Jura* (Kümmerly et Frey, Berne, 1958). / R. Chapuis, *Une vallée franc-comtoise : la Haute-Loue* (Les Belles Lettres, 1959 ; 2e éd., 1968). / S. Daveau, *les Régions frontalières de la montagne jurassienne* (Institut d'études rhodaniennes, Lyon, 1959). / M. Chevalier, *Tableau industriel de la Franche-Comté, 1960-61* (Les Belles Lettres, 1962).

Jura. 39

Départ. de la Région Franche-Comté ; 5 008 km² ; 233 547 hab. *(Jurassiens)*. Ch.-l. *Lons-le-Saunier*. S.-préf. *Dole* et *Saint-Claude*.

Le département a été constitué par la réunion de deux des bailliages de l'ancienne province de Franche-Comté : celui de Dole, au nord-ouest, tout entier installé dans le bas pays, celui d'Aval, au sud et à l'est, formé de la montagne et des plateaux (qui lui ont donné son nom), du Vignoble, du Revermont et d'une partie de la Bresse. Les paysages sont divers, et le dualisme hérité de l'histoire n'est pas effacé complètement.

Les paysages de montagne sont très typiques de la région plissée : monts trapus et boisés, comme ceux du Risoux et de la Joux Devant, vals évasés, comme celui de Joux, entre Les Rousses et Bois-d'Amont, ou celui de Grandvaux, tout animé par ses lacs. Cependant, vers le sud, les formes sont moins nettes et, de Morez à Saint-Claude et aux Bouchoux, il s'agit d'un grand plateau massif, peu aéré, où les altitudes se tiennent entre 1 000 et 1 200 m, pour se relever au voisinage de 1 400 m au-dessus de la Valserine. On n'aurait guère le sentiment d'être à ces altitudes si la Bienne n'entaillait le plateau d'un cañon vertigineux, entre Morez et Saint-Claude. Pour traverser ce haut pays, la cluse de Morez, préparée par un accident géologique majeur, ouvre une route facile de Saint-Laurent-en-Grandvaux aux Rousses et permet de gagner le col de Saint-Cergue (en Suisse) ou celui de la Faucille.

Les plateaux sont largement étalés au nord, autour de Nozeroy, et à l'ouest, formant le revers du Vignoble. Ils sont accidentés de rubans de collines, comme ceux qui sont occupés par les beaux boisements de la forêt de Joux. La combe d'Ain, de Champagnole à Clairvaux-les-Lacs, interrompt la continuité des horizons et offre, avec ses eaux, ses lacs, les cascades de son rebord oriental, une gamme variée de paysages plaisants.

Vers le sud, les plateaux ne constituent plus qu'une marche étroite, au niveau de Moirans-en-Montagne, entre la haute chaîne et les longues crêtes de la Petite Montagne. Les altitudes sont modestes, mais nulle part le paysage n'est plus sauvage : la retenue de Vouglans a noyé les gorges de l'Ain et créé un fjord grandiose au milieu de ce pays dur.

Au sud de Lons-le-Saunier, dans le Revermont, la chaîne du Jura domine d'un seul jet l'avant-pays bressan. Au nord, dans le Vignoble, se développe une zone de transition entre les hautes corniches, accidentées par les reculées, et la plaine : ce pays de buttes, de collines aux expositions heureuses bénéficie de bons sols, d'un climat abrité. Il pouvait offrir à la montagne voisine le vin qui lui manquait, comme le sel de Lons-le-Saunier et de Salins-les-Bains.

La région bressane est formée ici d'un ensemble confus de moutonnements, souvent boisés, avec de menues fermes éparpillées. Vers le nord, la vallée de la Loue, dans le val d'Amoux, trace une voie vers Dole, au sud de la solitude boisée de la forêt de Chaux. Autour du petit massif isolé de la Serre, la plaine doloise et le Finage offrent sans doute les sols les meilleurs du département.

Le Jura constituait, grâce à la variété de ses terroirs, à l'importance de ses boisements, à la vigueur de ses eaux et aux axes qui le traversaient, un pays exceptionnellement favorable au développement d'une économie traditionnelle. La plaine fournissait ses grains, blés vers Dole, maïs déjà dans le val d'Amoux et la Bresse. Le Vignoble livrait ses vins, souvent prestigieux, comme à Arbois, ou à Château-Chalon, et son sel. La montagne expédiait par l'Ain ou par la Loue ses bois d'œuvre et de marine, et le fromage que l'on avait appris très tôt à fabriquer dans les fruitières. Les ateliers étaient partout nombreux le long des rivières. Dans la montagne, Saint-Claude devait à son pèlerinage et à son abbaye un essor ancien. Les villes du Vignoble n'avaient pas la même puissance, mais elles formaient un chapelet aux grains serrés, de Saint-Amour à Salins-les-Bains en passant par Lons-le-Saunier, Poligny et Arbois. Elles bénéficiaient à la fois des relations entre plaine et montagne et de la grande route qui suit le pied des escarpements et mène de la vallée du Doubs à la région lyonnaise et au Midi. Dole, enfin, tenait, jusqu'à la conquête française, son importance de son rôle de capitale de la Comté : la ville avait l'université et le parlement. Rien d'étonnant, donc, que le Jura ait été le plus peuplé des départements comtois à la Révolution.

L'évolution contemporaine n'a pas été favorable. La population a cessé de croître précocement, dès 1841, et l'essor n'a repris que récemment et modestement. La variété des aptitudes agricoles est moins avantageuse que par le passé. Le Vignoble a été ruiné par la concurrence des vins du Midi et par le phylloxéra, et ne s'est reconstitué que là où la production était de qualité, à Arbois, par exemple. L'économie menue de la Bresse est mal faite pour l'époque des productions de masse. La plaine doloise et le Finage n'ont pas connu les mêmes difficultés. En montagne, dans le Vignoble aussi, ou dans le val d'Amoux, l'élevage laitier constitue souvent la ressource essentielle, mais beaucoup d'exploitations étaient modestes, et l'exode a été ici très rapide depuis une génération.

Les villes n'ont pas connu un essor suffisant pour absorber toujours la main-d'œuvre ainsi libérée. Celles du Vignoble se sont endormies, frappées par le déclin de la circulation au pied de la chaîne. Lons-le-Saunier est la seule cité à croître, grâce au renforcement du rôle administratif. Dole, privée dès le XVIIIe s. de ses fonctions administratives, a su se réadapter : la ville est devenue le premier centre ferroviaire de la région, un foyer d'industries mécaniques, de céramique, de textile, et, avec l'usine toute proche de Solvay, à Tavaux, le foyer le plus actif d'industrie chimique de la région.

En montagne, l'évolution a été paradoxalement plus favorable. Saint-Claude — grâce à la pipe, à la taillanderie de diamants, à la lapidairerie — et Morez, grâce à la grosse horlogerie et à la lunetterie, sont devenus des centres actifs, et les bourgs et les villages, de Moirans à Saint-Laurent-en-Grandvaux, de Septmoncel à Bois-d'Amont, s'animent de multiples ateliers. Le déclin des spécialités traditionnelles n'a pas trop affecté Saint-Claude, où les industries mécaniques se sont multipliées et où le travail des matières plastiques, sous l'impulsions d'Oyonnax, est actif. Sur le plateau, les activités sont moins nombreuses, mais Champagnole a réussi depuis la guerre à se transformer en centre industriel dynamique.

Tout cela dessine une économie menue : pas de grande ville, une population à dominante industrielle, mais sans fabrications lourdes, dans des ateliers souvent ruraux. Le Jura échappe aux concentrations inhumaines du monde moderne. Ses paysages ont du charme, de la fraîcheur, de la grandeur.

Le tourisme est partout actif : passage le long du Vignoble, séjour l'été dans la région des lacs, sports d'hiver plus haut, vers Les Rousses.

Il est peu de départements qui donnent une image plus expressive de la France moyenne, celle des belles campagnes, des petites villes chargées d'histoire, des activités variées. Mais, par beaucoup de traits déjà, les paysages annoncent déjà ceux de l'Europe centrale, qui commence là.

P. C.

▶ *Franche-Comté.*

juridiques (sciences)

Ensemble des activités scientifiques recouvrant les domaines de l'élaboration, de l'application, de la recherche et de la pédagogie relatives à la règle de droit.

Celle-ci s'appliquant aux multiples aspects de la vie relationnelle des individus, des familles, des entreprises, de l'État, des collectivités publiques, on ne peut parler *d'une* science juridique, mais, plutôt, *des* sciences juridiques, les aspects du droit se diversifiant d'ailleurs sans cesse et de plus en plus à l'époque contemporaine.

Certains auteurs ont nié le caractère réellement scientifique de la « science » juridique. En fait, il semble bien que, *par son objet* (la connaissance positive des faits juridiques, de leurs relations, leur classement), *par ses méthodes* (la description rigoureuse et l'analyse, l'application de la méthode déductive et, parallèlement, des procédés de l'induction [volonté de dégager les principes derrière l'amoncellement des textes]), *par ses objectifs* pratiques (permettre le fonctionnement harmonieux de la vie en société) ou pédagogiques (former des citoyens connaissant les règles de droit), la science juridique soit réellement une « science ».

La vision synchronique : les différents niveaux de la science juridique

À analyser le concept de science juridique avec rigueur, il semble qu'il faille distinguer un certain nombre de niveaux où une activité juridique se fait jour, chacun de ces niveaux caractérisant une « science du droit » en quelque sorte spécifique.

Le niveau de l'élaboration du droit

La formation de la norme juridique résulte de la collaboration de trois activités différentes : celles des législateurs, des juges et des auteurs.

• *L'activité des « législateurs ».*

• *La norme constitutionnelle, règle législative supérieure.* À l'échelon le plus élevé des organes qui, dans l'État, sont chargés d'élaborer la règle de droit, le pouvoir constituant se caractérise par une activité intermittente : en effet, en dehors des périodes, exceptionnelles et transitoires, pendant lesquelles, dans une nation, un pouvoir (qu'il s'agisse d'un « gouvernant » [unique ou collégial], d'une assemblée ou d'une section d'assemblée) est chargé de rédiger une constitution* ou de la réviser, on n'aperçoit pas d'activité permanente exercée dans ce domaine.

Cette loi suprême, formée (dans les États à constitution écrite) par les textes constitutionnels (constitution proprement dite, précédée, parfois, par un *préambule* formant déclaration d'intention et suivie, le cas échéant, par des « lois organiques » précisant sur des points de détail le fonctionnement des institutions), représente la norme supérieure, qui s'impose en deux directions : en direction des administrés, auxquels elle dicte des « devoirs » et confère des « fonctions » (exemple, l'électorat), ou à qui elle confère des « droits » solennellement proclamés (exemple : droit du travail dans le préambule de la Constitution de 1946) ; en direction des pouvoirs publics eux-mêmes, la constitution ayant précisément pour objet de déterminer le style des relations qui vont régner entre les différents organes de l'État, gouvernemental, législatif, juridictionnel et administratif.

• *La loi formelle.* Immédiatement à l'échelon subordonné, autre activité, tendant, elle aussi (mais d'une manière permanente), à « sécréter » le droit, la fonction législative (prévue dans ses modalités par la constitution) consiste à élaborer, par le vote des représentants de la nation, la règle de droit, de portée générale et impersonnelle, appelée *loi*, loi qui va s'imposer avec une force toute particulière aux administrés.

L'État contemporain est, pour une très large part, caractérisé par cette activité, incarnée par le « pouvoir législatif », dont on sait que, depuis l'avènement des régimes libéraux européens issus du XIX[e] s., il a tendu vers l'accession au rang de premier pouvoir. Toute disposition essentielle à la vie de société, c'est-à-dire aux rapports des nationaux entre eux ou aux rapports de l'administration et des administrés, peut (ou pouvait) être généralement considérée comme entrant dans le domaine d'attraction de la loi. À la fin du XIX[e] s. et durant le premier tiers du XX[e], la France notamment avait vécu, à l'instar de la Grande-Bretagne, un système constitutionnel qui connaissait une captation du droit par la loi, loi qui assumait la totalité du domaine juridique de l'époque. On aurait presque pu dire, au temps de Carré* de Malberg, de Duguit* ou de Hauriou*, que le mobile de la science juridique, dans la France de ce temps, aurait été une parfaite connaissance de l'œuvre législative du Parlement... et de cette œuvre seule.

• *Le règlement, œuvre du pouvoir gouvernemental.* Le « catalogue » des textes émanant des différents organes créant le droit allait, au fur et à mesure que l'on s'avançait dans le cours du XX[e] s., s'enrichir d'une catégorie nouvelle : les dispositions, elles aussi d'une portée générale et impersonnelle, émanant non plus du pouvoir législatif, mais de la fonction gouvernementale, celle-ci se voyant de plus en plus souvent déléguer des pouvoirs législatifs (décrets-lois) par le Parlement, qui s'en dessaisissait à son endroit, ou se voyant confier une fois pour toutes un pouvoir législatif d'attribution (loi française du 17 août 1948 et article 37 de la Constitution française du 4 oct. 1958). Tout un domaine législatif réservé au gouvernement — gouvernement qui allait devenir, en quelque sorte, un second « législateur » — allait s'avérer un des « lieux » nouveaux où l'on percevrait une activité génératrice de droit et dont la science juridique aurait à rendre compte également.

• *L'activité des juges : la jurisprudence.*

Les juges — de quelque ordre que soient les juridictions auxquelles ils appartiennent (civiles, commerciales, pénales, administratives, constitutionnelles, d'exception) — ont cette commune particularité qu'ils assument en général la tâche d'appliquer des textes aux espèces qu'ils sont chargés de trancher (qu'il s'agisse de litiges posés par les rapports de particuliers entre eux ou des différends créés par les relations des pouvoirs publics avec les administrés) ou de pallier l'absence ou l'insuffisance de textes que leur raisonnement va devoir remplacer. Appliquant, interprétant, suppléant le texte écrit, le juge exerce lui aussi une activité d'élaboration du droit : mission créatrice, pourrait-on dire, de « valeur ajoutée » aux textes supportant la règle de droit.

• *La doctrine des auteurs.*

Troisième niveau de l'activité d'élaboration du droit, le travail incessant et imposant des auteurs : professeurs, chercheurs, écrivains. Ceux-ci expriment, à partir des textes ou de la jurisprudence, des commentaires, des appréciations, des critiques, des vues prospectives en des écrits qui, lorsque la tribune est choisie (grandes revues juridiques), porteront des effets, charrieront des sédiments, alluvionneront parfois d'une manière déterminante les textes ou en susciteront de nouveaux. La « génétique » du droit révèle des circuits complexes où la pression de l'opinion la plus autorisée finit par s'imposer.

Au sein de la doctrine, il faudrait faire une place toute particulière à la philosophie du droit. Au sens large du terme (qui engloberait les angles d'approche de l'*histoire du droit* et de la *sociologie du droit*), il s'agirait d'une science qui, en quelque sorte, sommerait toutes les sciences juridiques particulières. En fait, pour lui donner sa valeur scientifique maximale, le juriste devrait ici dépasser l'étage formel du droit qu'il étudie, et « penser » le droit ; le philosophe du droit devrait tenter de creuser les rapports qui se révèlent entre les faits et le droit, méditant, par exemple, sur les profondes transformations du droit réalisées sous la pression d'événements comme l'industrialisation, recherchant les fondements et les fins du droit, son évolution à travers le temps, sa signification humaine la plus profonde.

Le niveau du praticien du droit, l'assistance aux particuliers sujets de droit

À côté de ces sphères où se perçoit une activité créatrice du droit (législation, jurisprudence, doctrine), niveaux qui feraient définir le « juriste » comme, tout d'abord, le spécialiste concerné par l'un ou l'autre de ces aspects de création de la norme juridique, il faut remarquer d'autres paliers d'activité juridique : occupés par ceux que l'on appelle communément les « praticiens du droit », on y voit le droit en quelque sorte recouper concrètement certaines

situations particulières des individus, des entreprises ou des familles.

• *Des activités de « conseils »*, que des juristes ont choisi d'assumer, témoignent de vocations différentes de celles des législateurs, des juges ou des professeurs : activités consistant à assister les sujets de droit (individus, ménages, entreprises*, associations*, syndicats*, etc.) dans leurs rapports quotidiens réciproques ou dans leurs relations avec les pouvoirs publics. Il s'agit, ici, d'étudier les formes les plus favorables, d'appliquer les meilleurs moules juridiques (choix d'un type de société* commerciale, par exemple), de conseiller aux usagers du droit les formules juridiques entraînant la pression administrative ou fiscale la moins pénible. Le conseiller juridique ou le spécialiste fiscal, le chef des services juridiques d'une firme entrent dans cette catégorie de juristes dont la tâche n'est plus, à proprement parler, d'élaborer le droit, mais d'en faciliter l'application.

• *Des activités de défenseurs*, ou, pour être plus large, d'« auxiliaires de justice », apparaissent par ailleurs dès les temps les plus reculés : très particulièrement celle de l'avocat, dont la mission est, en cas de litige entre deux particuliers, ou en cas d'un différend opposant un particulier à la société, d'assister l'une des parties à la procédure et de soulever devant la juridiction tous les faits susceptibles d'éclairer celle-ci sur l'espèce qui lui est soumise : l'auxiliaire de justice, au pénal, va tenter de soulever l'existence de « circonstances atténuantes » susceptibles de diminuer l'intensité du châtiment que, dans une gamme de peines proposées par les textes, la juridiction va devoir choisir.

Le niveau de l'enseignement du droit

À supposer même qu'un professeur n'exerce pas d'activité doctrinale consistant à infléchir par ses écrits l'élaboration du droit, il demeure qu'il enrichit encore la science juridique par le seul fait d'enseigner celle-ci. La science juridique ne peut vivre dans le seul milieu clos de ses acteurs principaux (légistes, juges, praticiens) et doit constamment être l'objet d'enseignement, de pédagogie, seule génératrice de vocations de juristes et, en définitive, d'enrichissement constant de son niveau. C'est ici l'aspect pédagogique du droit, confié essentiellement aux maîtres des facultés et, depuis quelques années, à certains professeurs de l'enseignement secondaire pour une première pédagogie de cette science, apparue si importante à dispenser, dès le plus jeune âge, aux futurs citoyens.

La vision diachronique : la genèse et l'évolution du droit

Le droit, en tant que discipline rendant compte des agencements réglant la vie des hommes en société, subit de plein fouet la pression, l'effet d'érosion de modifications culturelles, idéologiques, politiques, démographiques aujourd'hui incessantes. De ce fait, s'il est stimulant pour le juriste d'avoir (indépendamment du regard posé sur la discipline particulière qu'il s'est choisie) une vue globale sur la science du droit, il semble tout aussi capital pour lui de considérer l'*évolution du droit*, d'avoir une vision diachronique de la science juridique. Un certain nombre de constatations s'imposeront alors à lui.

La genèse du droit

• *L'apparition de la norme juridique.*

Le droit, aux yeux de certains auteurs, n'apparaît que lorsque, à un moment de l'évolution d'un groupe humain donné, des progrès ont été réalisés dans l'organisation sociale. La formule traditionnelle : *ibi societas ibi jus* est donc écartée comme n'allant pas inconditionnellement de soi. Mais cette conception s'oppose à celle de nombreux ethnologues qui, au contraire, relèvent l'existence de règles juridiques dans toute société, aussi peu évoluée soit-elle.

Pour l'école de pensée marxiste, les sociétés primitives — qui ignorent la division en classes comme l'appropriation privative des moyens de production — ne possèdent pas de droit, parce que les conduites sont spontanément dictées par la société tout entière, les règles de la vie sociale n'ayant pas à être imposées par la contrainte. Le droit ne constitue une norme imposée que lorsque apparaît la classe dominante. La « fin du droit » accompagnera la suppression des classes. Cette conception sera pourtant abandonnée par les Soviétiques eux-mêmes, le phénomène juridique n'étant plus, en U. R. S. S., depuis une trentaine d'années, rattaché intellectuellement au phénomène capitaliste. L'histoire semble démontrer que, dans le socialisme, le droit atteint, au contraire, un haut degré de développement.

Pour Claude Lévi-Strauss*, le droit est éminemment rattaché au règlement des relations entre sexes. La prohibition de l'inceste notamment serait le soubassement de l'ordre juridique. La règle juridique n'est caractéristique que de l'ordre social humain, « le juridique étant l'élément universel du social ». En ce sens, l'anthropologue rejoint Léon Duguit, pour qui le groupement humain disparaîtrait de lui-même, précisément, si la norme juridique disparaissait.

• *Du droit « privé » au droit « public ».*

Formellement parlant, c'est-à-dire caractérisé par l'organe qui l'élabore, tout droit — pourrait-on dire aujourd'hui — est « droit public » et exceptionnellement « droit privé », alors que, dans les sociétés archaïques, l'élaboration du droit a été accaparée longtemps par des groupes privés. C'est seulement avec la primauté reconnue de l'État que l'élaboration du droit devient « fonction publique ». L'étape s'avère ici capitale.

• *La sanction.*

La sanction représente un des éléments caractérisant la règle de droit. Mais, si le phénomène est extrêmement visible en droit pénal (Durkheim* opposait celui-ci à toutes les autres branches du droit), il l'est beaucoup moins en d'autres branches du droit : le droit civil, hormis les dispositions d'« ordre public », que l'on ne peut en aucun cas transgresser, est surtout un « droit-cadre », créant des moules juridiques, des « formes » destinées à encadrer la vie des citoyens dans leurs rapports contractuels ; le droit constitutionnel n'apparaît guère davantage comme un droit sanctionnateur, non plus que le droit international public, pour des raisons différentes d'ailleurs. D'un autre côté, toutes les règles juridiques ne sont pas susceptibles de l'exécution forcée, par exemple en France les obligations à la charge de l'État, l'obligation pour l'employeur de réintégrer le travailleur licencié, etc.

• *Les deux réseaux de normes.*

L'école française de sociologie, avec Durkheim, a souligné les rapports existant entre la morale et le droit, distinguant seulement les règles du droit par leur précision plus grande, leur caractère spécifiquement organisé. Pour G. Gurvitch*, il y a rationalisation des valeurs morales, dont le droit refroidit la chaleur, et passage, ce faisant, à l'ordre juridique.

La délégalisation de certains domaines de la vie sociale apparaît *a contrario* (en germe, déjà, depuis la Renaissance) avec les temps modernes : une partie des relations humaines se « déjuridisent », les règles de la morale et de la religion tendant à n'être plus « du droit ». Les valeurs et les règles « politiques » tendent à faire l'essentiel de la norme juridique, de même que l'encadrement de la vie économique et des affaires (droit économique, droit du travail). Suite à la disparition de l'État théocratique, les normes de la vie religieuse et morale ont pris leur autonomie, elles échappent à l'attraction de droits positifs, eux profondément laïcisés, et se font indépendantes à leur égard : deux circuits normatifs coexistent en quelque sorte de ce fait.

Les édifices rendus caducs : l'évolution du droit

Un fait s'impose à l'historien du droit qui observe les sociétés occidentales du début du XIXe s. au premier conflit mondial : cette période, couvrant une centaine d'années, est littéralement traversée par le trait — parfois fulgurant, parfois plus en grisaille — de la révolution protéiforme, commerciale, industrielle, financière, culturelle, qui caractérise ce temps et qui voit muter littéralement la société. Un fait majeur, dans l'histoire de l'Occident moderne et, notamment, de la France, est — au regard de la science juridique — que la nation a connu, avec les Codes napoléoniens de 1804, 1807, 1808, une réorganisation juridique sans précédent *intervenant trop tôt*. Prenant en compte une première évolution elle-même profonde mais limitée aux idées et aux mœurs, aboutissant à une refonte des institutions, cette réorganisation intervient après une révolution politique, mais à la veille de mutations absolument imprévues par les meilleurs penseurs du Consulat et de l'Empire : révolution mécaniste se développant au niveau de l'entreprise moderne, grandes conurbations, émergence de techniques bancaires et financières, changements idéologiques profonds comme la fin du primat de la propriété immobilière (primat sur lequel avait été construit le Code civil). Cette révolution, sociale et humaine, va, par la pression des faits sur les textes, faire apparaître les lézardes d'édifices rendus caducs, détériorer profondément les meilleures constructions des légistes de l'époque napoléonienne, faire éclater en morceaux l'œuvre entreprise.

Œuvre de reprise d'anciens textes en certains cas, de transition souvent, de

réaction parfois par rapport aux textes de l'époque révolutionnaire, le Code civil (1804), le Code de commerce (1807), le Code pénal (1810), les trois « tables de la loi » de cette époque (le premier d'une conception remarquable et ayant, au XIXe s., fait le tour de l'Europe), à peine promulgués, subissent la pression des faits, au cours d'années plus différentes du XVIIIe s. qu'elles ne le sont des années 1950 : ainsi, les « droits » vont être condamnés à une rapide obsolescence dans certains cas, à paraître insuffisants ou lacunaires dans d'autres.

• *Trois exemples de changement.*

• *Le vieillissement de la procédure civile.* La loi de la Constituante des 16-24 août 1790, déjà, prescrit qu'une réforme de la procédure* serait entreprise « incessamment », en vue de la rendre plus expéditive, plus simple, plus accessible à tous, moins coûteuse. Le Code de procédure civile en fait ne répond pas à ce souci de la législation révolutionnaire et est jugé, plus tard, une copie servile de l'ordonnance de 1667 et des pratiques du Châtelet de Paris. Un ensemble de textes déjà dépassés à la naissance, tel apparaît le Code de procédure civile de 1806.

• *Le cas de la législation pénale sur le chèque** (droit pénal des affaires). C'est un autre exemple de l'érosion du droit, condamné rapidement à de sévères mises à jour. La loi du 3 janvier 1972 vient profondément modifier la législation pénale du chèque (institué en 1865), réforme « souhaitée et attendue depuis longtemps ». Vu l'augmentation du nombre des chèques sans provision, une pression se fait sentir pour qu'une législation modifiée intervienne, évitant l'encombrement des parquets chargés des poursuites : quelque 1 million d'infractions annuelles, dont 300 000 font l'objet de poursuites pour aboutir à 50 000 condamnations ! Le « phénomène de masse » modifie la nature même des problèmes à résoudre : pour les solutionner, le législateur de 1972 institue le nouveau régime pénal du chèque.

• *L'évolution de la procédure pénale.* Le droit pénal général n'est pas exempt de modifications profondes sous la poussée de l'évolution de la vie sociale ; l'expertise*, ainsi, entre pour une part sensiblement plus importante dans l'administration de la preuve qu'il y a un siècle, la vie moderne étant susceptible de laisser beaucoup plus de bases palpables des agissements des individus auteurs de faits répréhensibles et les sciences auxiliaires de la justice ayant accompli des progrès considérables depuis cette époque.

La naissance de « droits nouveaux »

• *Le cas du droit du travail.*

Un cas typique, apparu dès le début du XIXe s., d'insuffisance des « droits » existants (droits élaborés, en réalité, en pleine ambiance d'Ancien Régime) est révélé par l'absence totale d'un droit chargé d'un des secteurs les plus sensibles de la vie sociale : la vie des affaires et, plus précisément, la vie du travail. Le droit du travail, avant la fin du XIXe s., n'existe pas, quand des millions d'individus déjà s'entassent dans les premières manufactures et que des contrats de travail innombrables ont été en fait conclus !

De toutes pièces, sous l'action du législateur parfois, des gouvernants en d'autres cas, de l'opinion publique (dont celle de l'Église) enfin, un droit du travail va être élaboré : la première législation française (1841) réglemente le travail des enfants dans les manufactures, puis la durée du travail (1848) ; la fin du siècle et la période contemporaine connaissent une floraison de textes fondamentaux qui souvent devront être codifiés (Code du travail) à l'instar des « vieux droits » : législation sur la grève (1864), sur les syndicats (1884), sur les conventions collectives (1919), sur les congés payés (1936), sur les comités d'entreprise et les délégués du personnel (1945), sur la section syndicale d'entreprise (1968), sur la formation* professionnelle (1971), etc. Mais la lacune a dû être comblée au prix d'un immense effort où tous les niveaux de création du droit ont collaboré.

• *Les droits de la circulation.*

Un autre exemple de lacune typique (mais qui, évidemment, ne peut être imputée à l'erreur du législateur du XIXe s., tant l'apparition des techniques nouvelles de circulation est imprévisible en ce temps) est révélé par la réglementation — que durent assurer les textes, la jurisprudence et la doctrine — des nouveaux types de locomotion : législation de la circulation routière de 1899, 1921 et 1954, qui mènera aux Codes de la route, et droit aérien, doublé de nos jours du droit spatial réglementant l'usage des voies de communication extra-terrestres.

Aux sources du droit

• **Première source : le contrat est la loi des parties.** Article 1134 du Code civil : « Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites. Elles ne peuvent être révoquées que de leur consentement mutuel ou pour les causes que la loi autorise. Elles doivent être exécutées de bonne foi. » (V. contrat.)

• **La coutume.** L'importance de la coutume a été historiquement considérable, mais elle tend à diminuer dans les systèmes juridiques évolués : le droit coutumier révélerait par excellence le style primitif de création de la règle juridique. En Inde, en Chine, au Japon, la norme coutumière continue d'avoir une notable importance dans les droits nationaux.

La coutume revêt encore une importance relative — dans les droits des pays occidentaux — dans les zones de la vie juridique dépourvues ou moins bien pourvues de systèmes sanctionnateurs précis — le droit constitutionnel, notamment, le droit international public — et, par ailleurs, dans les droits que l'on peut qualifier de lacunaires (cas de la législation du travail en France au XIXe s.), où la coutume peut pallier l'insuffisance de la règle écrite.

• **Le droit émané des « législateurs » : une « méthode des cas ».** Le droit émanant du législateur est considéré traditionnellement comme constituant la forme la plus élaborée du droit. Elle correspond souvent à une conception d'un droit rationalisé où le groupe social, par l'intermédiaire de ses organes le représentant, préfère imaginer à l'avance des « cas » de vie relationnelle, en établissant des règles enserrant les manifestations de celle-ci, et des sanctions punissant l'éventuel manquement auxdites règles. Des listes de situations juridiques, au fond, sont établies à l'avance, qui constituent le droit légiféré. (Exemple : la responsabilité civile prévue par les art. 1382, 1383 et 1384 du Code civil.)

La supériorité du droit légiféré sur les autres sources de règles normatives apparaît particulièrement avec la conception de 1789 du rôle de la loi. La loi se voit attribuer une qualité éminente comme en Angleterre, où le Parlement peut tout, « hormis changer un homme en femme ». La loi émane d'une généralité de volontés exprimées (le mythe de la volonté générale), d'une part, et son objet, par ailleurs, a une portée générale. (En fait, il y eut parfois des lois à portée individuelle.) Le moule « loi » supporte une mesure, une décision à résonance juridique abstraite, non personnalisée (mais personnalisable), de portée universelle. « Il n'y a pas en France d'autorité supérieure à celle de la loi » (Constitution de 1791, titre III, chap. II, section première, art. 3). Cette conception sous-tend tout notre droit public, hormis celui des périodes autoritaires (Empire autoritaire [1852-1860], régime de Vichy [1940-1944], Constitution de 1958) ou des périodes de lassitude (IIIe République finissante), quand le Parlement délègue au gouvernement sa mission de faire la loi.

• **Une source innomée du droit : les groupes de pression infléchissant l'action législative et réglementaire.** Le droit légiféré se sécrète essentiellement par l'action de la fonction législative, à laquelle il faut aujourd'hui (art. 37 de la Constitution d'oct. 1958) ajouter l'action de la fonction gouvernementale. Mais la participation au pouvoir légiférant de « classes » dominantes semble un phénomène de science juridique capital à élucider. De même qu'une théorie de la « décision des entrepreneurs » est à établir pour comprendre le fonctionnement du milieu socio-économique qu'est la firme, de même une théorie de la formation de la loi qui serait enrichie par l'étude de la pression qu'exercent les « élites » sur les législateurs, serait éclairante de la manière dont s'élabore le droit.

Il apparaît symptomatique que Proudhon ait pu, dès 1865, employer le terme de « capacité politique des classes ouvrières ». Mais, en ce temps, c'est une autre pression, émanant d'un autre groupe, qui se fait surtout sentir et qui explique plusieurs aspects du droit français : celle de la bourgeoisie industrielle, en matière fiscale et douanière notamment, quand il s'agit d'obtenir des barrières protégeant l'industrie contre la pénétration des marchandises étrangères. Il est indubitable que, dans une phase ultérieure, la pression des classes ouvrières évoquée par Proudhon ait permis à son tour un infléchissement du droit du travail en faveur des masses laborieuses.

• **La jurisprudence.** La jurisprudence (que certains auteurs préfèrent appeler *droit judiciaire*) recouvre un processus de formation de la norme de droit lorsque celle-ci est élaborée par voie de décision juridictionnelle à propos d'une espèce particulière. Les juridictions remplissent une fonction d'élaboration du droit subsidiaire dans la mesure où elles interviennent pour pallier les insuffisances du droit écrit et perdent de leur importance, *a contrario*, quand le législateur a prévu avec un grand luxe de précisions des « catalogues » de règles de droit préétablis et complets.

Un droit judiciaire autonome, tout d'abord, est représenté par les décisions des juges créant — en quelque sorte *ex nihilo* — une norme juridique. Un droit judiciaire interprétatif d'un droit préexistant (droit lacunaire ou mal ajusté à de nouvelles circonstances que le texte n'a pu prévoir), second type de droit judiciaire, s'appuie, lui, sur les règles coutumières ou écrites préexistantes. L'action du juge se situe donc « entre la création et l'application du droit ».

• **La doctrine.** C'est l'œuvre des « juristes » qui interprètent, critiquent, analysent le droit, jurisprudentiel, coutumier ou légiféré. Il y a œuvre, ici, de dépassement de ces sources de droit fondamentales, le professeur ou le chercheur critiquant ces droits en vigueur, les approuvant ou proposant des normes d'une nature différente. (V. *infra* : « Quelques juristes français et étrangers. »)

• **Une source particulière du droit (en matière de droit du travail) : la conven-**

tion collective. Le droit connaît parfois des modes d'élaboration d'une nature hybride, procédant du contrat par certains de leurs aspects, de la mesure réglementaire par certains autres : telle, en droit du travail, la convention collective, forme mixte de contrat, trouvant sa source dans le libre débat des parties, rappelant le règlement par contre par son champ d'application, qui peut être autoritairement étendu en dehors des seules parties contractantes. La convention collective, apparue en France en 1919, est réglementée ensuite en 1950.

• Enfin, la science juridique doit percevoir une dernière source essentielle de droit, plus ou moins informelle, où convergent des éléments que le juriste distingue nettement, mais que le sociologue ou l'historien du droit verrait de préférence se mêler dans un « fonds » commun : droit naturel, valeurs éthiques, apports sociaux y paraissent comme portant à leur tour leur « charge » de droit. Parmi ces éléments, les **« principes généraux du droit »**, qui ont une valeur égale ou même supérieure à celle des textes constitutionnels eux-mêmes, s'imposent au premier chef dans le champ de vision de la science juridique.

• **La convention internationale** (v. ce mot).

J. L.

La diversification des sciences juridiques

La multiplication des rameaux de la science juridique est un phénomène remarquable de l'époque contemporaine. Cette multiplication est due à la complexité de plus en plus grande de la vie moderne : le développement de droits, comme le droit aérien, le droit spatial, le droit des assurances, etc., en semble bien un reflet. Mais la diversification n'apparaît réellement que lorsque des principes juridiques spécifiques régissent les domaines de la vie sociale nouvellement apparus : c'est lorsque des principes autonomes régissant la vie des travailleurs ont détaché du tronc primitif du droit civil (incapable d'en rendre compte) la réglementation de l'existence des salariés que le droit du travail est apparu. C'est lorsque la vie des affaires a milité pour une simplification des formes juridiques prévues par le droit civil que le droit commercial a fait d'immenses progrès.

À ce rythme, le spécialiste contemporain des sciences juridiques ne peut plus embrasser d'un seul coup d'œil, maîtriser de son seul savoir (comme, voici un siècle, pouvaient le faire certains esprits puissants) l'ensemble des branches du droit, tant chacune de celles-ci s'est enflée. Un « publiciste », aujourd'hui, pourra éventuellement maîtriser une, deux (voire trois) branches du droit public — par exemple le droit administratif et le droit constitutionnel —, mais, à lui seul, il ne pourra aucunement prétendre se rendre maître des disciplines qui, dans leur ensemble, forment cette partie du droit.

En un sens, le spécialiste de l'histoire du droit (ou le philosophe du droit) serait peut-être le mieux outillé (ces sciences étant omnidisciplinaires) pour réaliser les plus vastes synthèses au sein des disciplines juridiques essentielles. Les autres devront choisir et se cantonner. Le règne des esprits capables de pratiquer d'immenses mises au point (Hauriou, Duguit) semble à jamais révolu.

Classification des principales branches de la science juridique (au niveau des spécialisations des professeurs des universités françaises)

Droit privé :

• **droit civil** (l'état des personnes, la famille, le droit des contrats, les patrimoines, les successions, la procédure civile, etc.) ;

• **droit commercial et maritime** (les commerçants, les actes de commerce, le fonds de commerce, le contrat de société, les divers types de sociétés, les divers types de sociétés commerciales, les techniques boursières et bancaires, etc.) ;

• **droit pénal** (le délit, la théorie générale de la responsabilité, le régime des peines, la mesure des peines, l'organisation judiciaire, la procédure pénale, etc.) ;

• **droit international privé** (la nationalité, la condition des étrangers, les conflits de lois, les conflits de juridiction, etc.).

Droit public :

• **droit constitutionnel** (l'histoire constitutionnelle, la structure des organes de l'État [Parlement et gouvernement] et leurs rapports, les partis politiques, etc.) ;

• **droit administratif** (la fonction administrative et les actes administratifs, la Justice administrative, la police administrative, la fonction publique, les travaux publics, l'aménagement du territoire, les collectivités territoriales, etc.) ;

• **finances publiques** (le budget et la comptabilité publique les ressources financières publiques, la fiscalité) ;

• **droit international public** (les sources du droit international public [traités, coutumes, sources subsidiaires], les compétences et territoires des États, le domaine international [la mer, les fleuves et canaux, l'air et l'espace], les conflits internationaux, les organisations internationales, etc.) ;

• **droit de la sécurité sociale et des transferts sociaux.**

J. L.

Sciences juridiques et sciences économiques : l'influence des faits économiques sur les faits juridiques

L'influence des faits économiques sur l'élaboration du droit

La grande mutation connue par le monde moderne, déjà perceptible avec la Renaissance, mais trouvant en réalité toute sa puissance révolutionnaire avec la civilisation industrielle du XIXe s., a en fait une base économique. Le soubassement de la vie en société est profondément bouleversé par des styles de vie nouveaux, eux-mêmes expliqués par des inventions fondamentales : d'où l'influence de plus en plus nette des faits économiques sur le droit lui-même.

Une des premières manifestations de cette révolution nous est curieusement révélée par l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire (1815) — la Constitution impériale, jamais appliquée, contemporaine des Cent-Jours —, qui prévoit une représentation des forces économiques en fonction précisément de l'industrialisation, alors en germe, du pays. Mais d'innombrables exemples nous sont par ailleurs donnés : un cas entre dix autres est révélé par l'article 1895 du Code civil, texte fait manifestement pour un régime de stabilité monétaire. Cette stabilité disparaissant, il fallait prévoir tout un arsenal de techniques juridiques pour pallier l'inconvénient majeur d'une monnaie désormais fondante. De 1919 à 1957, la jurisprudence, sous la poussée d'une incessante détérioration monétaire (v. franc), tendit à modifier ou à assouplir le principe de la non-indexation des prêts. La nécessité économique devait infléchir la rigidité du droit.

En droit pénal, à côté des peines érigées par le Code pénal lui-même pour sanctionner quelques fautes de nature économique, d'autres codes (Code du travail, Code de commerce) ont dû se manifester eux-mêmes comme des législateurs pénaux : la « faute économique » est apparue (successeur des délits prévus par la « loi du maximum »), mais, étant donné le prodigieux essor de la civilisation industrielle, les infractions économiques devaient fatalement revêtir une importance toujours plus grande : les sociétés commerciales, le chèque, les fonds* de commerce ont entraîné à leur suite une floraison de délits économiques, la jurisprudence faisant de grands efforts pour suppléer les lacunes de la législation écrite dans ce domaine vierge de la vie juridique.

L'économie et la science du droit

Mais, loin de se cantonner au seul niveau de la genèse du droit, les faits économiques agissent également sur l'organisation même de la science juridique. Un exemple de cette influence peut être donné par la science financière.

Le fait fiscal, fait essentiellement juridique en lui-même, est apparu peu à peu, aux yeux des spécialistes, comme ne pouvant aucunement être séparé de phénomènes environnants, les faits économiques et sociaux notamment. Ces aspects ont été pris en charge depuis quelques décennies par l'« économie financière » (et notamment une de ses branches, la théorie économique de l'impôt), distincte de la science fiscale des juristes. Certains auteurs italiens creusèrent le concept d'une formulation de lois fiscales applicables pour tous les milieux et toutes les époques, indépendamment des systèmes politiques en vigueur (d'autres représentants de l'« école financière italienne » par contre — Antonio De Viti De Marco [1858-1943] notamment ou Luigi Einaudi [1874-1961] — préférant, eux, se placer dans un cadre politique précis).

L'économie financière se distinguait ainsi de l'économie générale, mais aussi et surtout de la législation fiscale, étudiant essentiellement quant à elle les aspects juridiques de l'impôt. Un dédoublement de la science de l'impôt s'opérait ainsi dans les facultés devant les yeux de spécialistes obligés, s'ils n'étaient que juristes, de laisser une partie de leur domaine au pouvoir d'économistes, mieux outillés mentalement pour les problèmes nouveaux que faisaient apparaître les effets de la fiscalité. La modestie du savant devenait de rigueur...

Le droit privé ou la liberté encadrée

Les principes fondamentaux du droit privé français

Le droit civil et le droit commercial (les deux branches fondamentales du droit privé) ont été organisés à l'orée du XIXe s., au terme d'un effort sans précédent de la pensée juridique et de la codification*, sur des fondements divers : textes des pays qui pratiquaient le droit écrit, coutumes connues dans les pays de coutumes, législation de

la période révolutionnaire (dite droit intermédiaire). Le droit privé français reflète un certain nombre de principes fondamentaux qu'il convient de rappeler pour en mieux saisir les tendances les plus profondes, voire les contradictions les plus flagrantes avec les temps nouveaux auxquels, très vite, ils seront affrontés.

Les deux codes fondamentaux, le Code civil de 1804 et, à moindre degré, le Code de commerce de 1807, sont l'œuvre de légistes (dont certains, tel Portalis, furent remarquables) qui, en général, avaient connu l'Ancien Régime. Ils firent souvent une œuvre de compromis entre le passé et les mentalités renouvelées qui naissaient devant eux : compromis qui pèsera longtemps sur notre droit privé.

• *L'individualisme du droit.*

Quelle était l'origine même de cet individualisme, qui allait marquer en profondeur le nouveau droit privé ? Alexis de Tocqueville l'a finement analysé, sans à proprement parler en éclairer la genèse, après la Révolution qui instaure le principe à l'état de dogme. L'individualisme, dit-il, procède de l'âge démocratique : la démocratie a brisé les chaînes des solidarités dans l'espace et dans le temps que connaissait la féodalité ; la continuité n'existe plus : « La démocratie fait oublier à chaque homme ses aïeux, elle lui cache ses descendants, le sépare de ses contemporains... »

Cet individualisme éclate au regard de l'observateur de nombreux textes du Code civil ou du Code de commerce, et aussi, plus tard, aux yeux de l'exégète du droit du travail : le contrat est la « loi des parties », l'entrepreneur* est avant tout un individu, avant que les textes sur les sociétés commerciales ne diffusent le type de la société anonyme ; l'indivision, qui organise l'existence juridique de plusieurs personnes et de leur patrimoine (v. copropriété), tend à être l'objet de mesures de dissuasion ; la propriété individuelle est magnifiée ; le droit de coalition des travailleurs, jusqu'en 1864, sévèrement réprimé ; le droit de se grouper (le syndicat ouvrier), jusqu'en 1884, totalement interdit.

• *L'inégalitarisme du droit.*

Individualiste, le droit privé est par ailleurs profondément inégalitaire : à l'origine au moins, deux protagonistes de la vie juridique, la femme mariée et le travailleur salarié, rendent compte de manière éclatante de ce trait caractéristique du droit napoléonien.

• *La position assujettie de la femme mariée.* Ce n'est pas en tant que femme*, mais plus particulièrement en tant que femme mariée, qu'elle subit un assujettissement qui, analysé en termes juridiques, paraît, jusqu'à une date récente, la placer en position d'infériorité notoire par rapport au mari.

Le code de 1804 avait manifestement mis la femme mariée en état d'assujettissement. Face aux bouleversements économiques et sociaux du XIXe s., le Code se révélera totalement incapable d'assurer la protection la plus élémentaire des droits de la femme. Portalis avait dit : « Ce ne sont pas les lois, c'est la nature même qui a fait le lot de chacun de ces deux sexes. » Or, la nature semblait plier devant l'évolution de la vie familiale : la mutation de la société au XIXe s. allait amener en effet la femme à travailler en dehors du domicile ; elle allait chercher dans le travail un complément à celui du mari. Cette émancipation économique de la femme allait buter sur la résistance institutionnelle du droit.

À l'époque du Code, les droits de la femme mariée se résolvent à peu de chose... L'article 1426 lui interdit d'engager les biens de la communauté, même avec l'autorisation de la justice. Elle n'a de possibilité de les engager que pour les besoins de la vie familiale : un « mandat tacite » du mari joue, dit-on, dans ce cas. Droit minimalitaire en vérité... Les règles du Code civil de l'époque ne se comprennent en réalité que dans la mesure où le mari est considéré non comme un chef, investi de pouvoirs personnels, mais plutôt comme un « mandataire légal » de la famille. Le mari est chargé d'une procuration générale établie en sa faveur par la famille.

Le caractère profondément dissymétrique du droit de la famille éclate aux yeux. Une certaine protection des droits de la femme, d'ailleurs, en atteste : des « récompenses » vont lui permettre de reconstituer éventuellement ses biens propres ; elle dispose d'une hypothèque légale primant les créanciers chirographaires du mari ; elle peut renoncer à la communauté. Mais la femme de condition modeste, non pourvue de biens propres, n'a, elle, qu'une solution possible à sa portée : demander la séparation de biens. Qu'il s'agisse des revenus du capital dilapidés par le mari de la femme riche ou des gains de travail de l'épouse laborieuse gaspillés par le chef de la famille modeste, dans les deux cas seule cette décision peut trancher une situation cruellement sans issue.

• *La position du salarié dans les relations de travail.* Inégalitaire, le droit l'est vis-à-vis du travailleur, le « maître » étant porté au sommet de l'autorité économique et sociale (v. entreprise). Presque tout au long du XIXe s., le patron peut embaucher qui il veut, congédier à merci si telle est sa décision, fixer la durée du travail (elle atteint jusqu'à 15 heures) ; la grève est une faute lourde (pénalement réprimée jusqu'en 1864) ; elle est un fait qui, jusqu'en 1950, rompt le contrat de travail. Le patron est au pinacle du prestige et du pouvoir (v. patrons et patronat).

• *Un droit de propriétaires.*

• *La propriété magnifiée.* Édifice typique des légistes de l'Empire, le droit privé est un droit de propriétaires. La propriété est magnifiée : mais il ne s'agit pas de n'importe quelle propriété.

L'immeuble prime : le meuble est considéré comme la partie la moins noble du patrimoine et la moins digne de protection. Un indice de cette tendance nous est donné par le « majorat », auquel s'attache Napoléon pour les familles anoblies des grands dignitaires de l'Empire, majorat que reprendra la Restauration. Le « majorat », bien de famille frappé d'incessibilité — ou, tout au moins, échappant aux règles du partage —, est chargé de maintenir la pérennité et l'éclat d'une lignée. Un autre exemple se retrouve avec le régime légal de la communauté de biens (régime matrimonial de base, en l'absence d'un contrat stipulant un autre régime) régnant entre époux : ce régime implique que les seuls biens meubles (ainsi que les « acquêts ») tombent dans la communauté du mari et de la femme : ils pourront changer de « ligne ». Les immeubles resteront seuls des biens propres.

Le droit napoléonien, laudateur de la propriété, verra ses effets prolongés par le législateur des époques ultérieures. En 1816, la loi de finances rétablit la vénalité des offices, les avocats aux conseils, les notaires, les avoués, les greffiers, les huissiers, les agents de change, les courtiers, les commissaires-priseurs pouvant, moyennant rémunération, présenter un successeur à l'agrément du gouvernement, dans la mesure où le candidat présente les garanties nécessaires.

Comme le droit civil, le droit pénal est profondément marqué par le dogme de la propriété et de la hiérarchie sociale qu'il incarne : en 1810, on punit de réclusion les vols dans les champs, bois ou étangs (art. 388-389) ! En 1832, on assimile à un crime les détournements commis par les domestiques, les apprentis, les ouvriers au préjudice du maître : la disposition disparaît en 1935, comme tombée en désuétude...

Le droit de la propriété, cependant, parti d'une position absolue lors de l'élaboration des Codes, est assez notablement modifié en fonction de l'évolution de la civilisation technicienne d'une part, des modifications « culturelles », d'autre part, se faisant jour au cours du XIXe s. et du XXe s., qui vont changer l'échelle des préférences entre les meubles et les immeubles. En fait, la valeur mobilière marque, dès les années 1850, une évolution particulière : la terre laisse (partiellement) la place aux titres (actions et obligations), mouvement accéléré avec la commandite par actions, puis, surtout, la société anonyme de la loi du 24 juillet 1867. L'institution du majorat, survivance d'un droit voulant rappeler l'Ancien Régime, tombe pratiquement en désuétude après 1830, la loi du 12 mai 1835 interdisant d'en créer de nouveaux. La terre perd sa prééminence reconnue.

• *Un droit de petits propriétaires.* Le Code civil, qui magnifie la propriété, est, en fait, un organisateur de morcellement. La méfiance à l'égard de l'indivision manifestée par le Code civil semble illustrer une volonté de parcelliser le patrimoine, de même que le régime, assez égalitaire, des successions. Idolâtre de la propriété, le Code l'est, en fait, de la petite propriété.

Le droit successoral français peut être considéré comme une « machine à hacher le sol ». On devra revenir en arrière devant le caractère aberrant d'une législation qui aboutit rapidement à des terres inexploitables : la loi du 21 juin 1865 crée des associations syndicales de propriétaires constituées volontairement. Mais une des mesures les plus notoires apparaît, beaucoup plus tard, avec la création, par la loi d'orientation foncière du 5 août 1960, des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (S. A. F. E. R.), [v. exploitation agricole] créées précisément pour remodeler les exploitations et leur donner de plus vastes dimensions. On leur donnera un droit de préemption sur les exploitations mises en vente par les propriétaires, permettant

aux S. A. F. E. R. de se constituer un « portefeuille » de sols susceptible de permettre un remembrement particulièrement souhaitable après 150 années de régime juridique niveleur, régime rendant compte parallèlement de la dénatalité des campagnes.

L'illogisme du droit successoral (qui tend à tronçonner la propriété à chaque génération en divisant le patrimoine du père, une fortune éclatant tous les trente ans) se retrouve pour la propriété industrielle : une entreprise cependant ne se peut diviser, et la loi du 19 décembre 1961, pour les exploitations industrielles, commerciales et artisanales, devra prévoir des règles dérogatoires au droit commun : le maintien dans l'indivision, notamment, qui porte dérogation à l'un des principes de base du droit successoral... Le droit parvient à des impasses créées par les faits.

• *Le droit privé contaminé par le droit public.*

Si l'on part du fait que, en réalité, le droit civil, le droit commercial, le droit maritime (moins nettement le droit du travail) sont formés, à l'exception des règles d'ordre public, surtout de textes ne faisant que proposer des formes commodes, dans lesquelles s'insérera la vie juridique, plutôt que de réglementations enserrant la vie relationnelle, l'on s'aperçoit que, de plus en plus, les droits privés régissant les aspects de la vie familiale, commerciale ou du travail se trouvent imprégnés de principes propres au droit public, dans la mesure où une bonne part de la vie privée se trouve réglementée de nos jours par l'État interventionniste. C'est l'économie dirigée : l'État intervient dans l'activité privée, notamment pour répartir les richesses entre les citoyens.

• *La « commercialisation » de la vie juridique.*

H. Capitant divisait en deux périodes l'histoire du droit privé au XIX[e] s. : avant et après la loi du 22 juillet 1867 (aujourd'hui oubliée), qui supprimait la contrainte par corps en matière civile et commerciale. (Le droit pénal perdait ici un de ses « domaines » : événement capital si l'on songe que le droit romain assurait l'exécution des obligations par la livraison du débiteur au créancier, qui, originellement, pouvait le vendre comme esclave ! La contrainte en matière civile (réglementée par l'ordonnance de Moulins de 1566) avait été abandonnée à la Révolution, mais de tels abus s'étaient produits que les Codes napoléoniens l'avaient restaurée, le gouvernement de Juillet en adoucissant l'application.) Étonnante indulgence pour les commerçants, artisans de la grandeur française, la faillite* elle-même devenait souvent une formalité ruineuse pour les créanciers, mais « parfois fructueuse pour le banqueroutier » (Raymond Charles) : l'article 402 du Code pénal (ordonnance du 23 déc. 1958) correctionnalise les cas frauduleux. Jadis, on envoyait les banqueroutiers à la mort, au pilori ou aux galères ! Ainsi, le droit pénal lui-même n'est pas exempt des influences de la mutation que connaît la civilisation occidentale, marquée par une pulsion sans précédent de « commercialisation » de la vie juridique.

Le droit civil : un droit marqué par ses origines

Napoléon avait emporté la décision dans la discussion de quelques articles controversés : il avait fait prévaloir l'autorité du père de famille sur les enfants, celle du mari sur la femme, les intérêts des enfants légitimes sur ceux des enfants naturels et la suprématie du patron sur l'ouvrier. Mais il avait insisté pour que le divorce fût maintenu, alors que Portalis s'était montré partisan de sa suppression (Bonaparte songeait en effet à divorcer). Napoléon fit consacrer par le Code civil les grandes conquêtes sociales de la révolution de 1789 : abolition du régime féodal et des ordres privilégiés, égalité devant la loi, propriété pleine et entière au sens romain du mot...

• *Le mariage.*

Le Code sécularise le mariage*. Dans son acception, le « mariage civil » est en réalité la vérification que les conditions légales du mariage sont effectivement réunies. (L'acte religieux est d'une autre nature, en soi radicalement indépendant.) Le divorce par consentement mutuel, divorce brisant le *mutuus consensus*, est admis comme une des conditions propres à faire régner l'individualisme dans le droit de la famille. Le droit civil français verra cependant son histoire traversée par la contre-révolution : la Restauration abolira, en 1816, le divorce, seulement rétabli beaucoup plus tard. Le droit de la famille, sécularisé en 1804, redeviendra pour un temps un droit fondé sur des principes religieux. Le droit canonique aura priorité sur le droit civil, tous les Français étant considérés comme catholiques. Le mariage religieux cependant suit l'acte civil et ne vaut plus acte de mariage en tant que tel. Après 1830, l'évolution reprendra sa marche en avant, la sécularisation devenant irréversible.

• *La situation juridique des époux.*

Le Code civil consacre pour plus d'un siècle l'idée de « puissance maritale ». Le régime matrimonial de base, la communauté, voit la femme mariée dépourvue de tout droit d'être associée à l'administration des biens de la communauté ou des siens propres. Le principe de l'autorité maritale va triompher pour longtemps, la femme mariée ne pouvant pas, pratiquement, accomplir d'actes juridiques, incapable qu'elle est de donner, d'aliéner, d'acquérir, d'ester en justice sans le concours de son mari, sauf cependant si elle exerce, avec, d'ailleurs, l'accord de son mari, la profession de marchande publique.

L'amélioration de la condition juridique de la femme mariée s'opérera lentement. C'est plus dans les mœurs, en fait, et dans la doctrine affirmée que l'évolution se percevra : le rôle dans la société et la civilisation de la femme est considérable, affirment, dès avant 1850, les saint-simoniens. Le droit privé familial va voir fléchir le primat de l'autorité maritale, surtout avec la profonde transformation sociale : l'émigration vers la ville, la vie de la femme au travail réduisent le nombre d'heures utilisables pour la vie commune. L'autoritarisme marital va tendre à se transformer en une collaboration, sur un pied d'association, avec la femme, à la fois en ce qui concerne l'éducation des enfants et (tâche pour laquelle la présence de la femme s'impose avec une netteté éclatante) l'administration du (ou des) patrimoine de la cellule familiale.

• *Une certaine conception de l'institution familiale.*

On définit aussi, en rédigeant le Code, une certaine morale du mariage... Il est interdit de rechercher la paternité réelle d'un enfant, sauf si, lors de la conception de celui-ci, il y a eu enlèvement de la mère. En dehors de ce cas, le père est « celui que les noces présument », c'est-à-dire le mari de la mère (v. filiation).

L'infidélité de la femme est sanctionnée durement : des peines sévères peuvent lui être infligées, allant de trois mois à deux ans de prison. Le mari échappe, lui, à cette sévère répression, sauf s'il introduit une concubine au domicile conjugal, mais même alors il n'encourt que la peine d'amende de 1 000 à 2 000 francs. Situation profondément inégale, donc, à l'égard des fautes commises contre l'institution du mariage par l'un ou l'autre des deux conjoints. Seule une législation très récente modifie cette choquante inégalité.

• *La puissance paternelle.*

Le Code a confié au père une autorité extrêmement forte, lui donnant pratiquement le droit de régler le style même de la vie de l'enfant. Il doit accorder à l'enfant sa protection, mais, en retour, il peut exiger les services de celui-ci, a le droit de garde, le droit de correction, le droit de faire interner l'enfant ; jusqu'en 1882, il conservera le droit de le priver de toute instruction. Il détient également celui d'administrer les biens de l'enfant : s'il le place en apprentissage, il conserve sa puissance paternelle, derrière la fiction juridique selon laquelle les maîtres ne sont que les préposés temporaires des parents. Il faudra attendre la réforme de la loi du 4 juillet 1970 pour que l'autorité parentale se substitue à la puissance paternelle.

• *Le droit des patrimoines.*

Rétrograde au plan de l'autorité maritale et de l'extrême abaissement de la condition juridique de la femme, le droit civil français, par contre, se montre, ou semble se montrer, résolument novateur quant à sa conception du patrimoine*. Des considérations d'ordre politique et économique militent en faveur de la répartition harmonieuse de celui-ci dans l'ensemble du pays. Dans la famille, l'intérêt de chaque descendant (sans préférence marquée à l'égard d'un enfant par rapport à un autre) l'emporte sur la situation sociale du groupe familial, et l'individualisme sur la cohésion de la communauté. En fait, le système fera pression en faveur de l'enfant unique, seule situation non destructrice de patrimoine et ne divisant pas les fortunes.

L'évolution du droit civil français après le Code civil

Les étapes de l'évolution

Une codification* ne fixe pas le droit d'un peuple, car la vie du droit ne s'arrête jamais. Napoléon le savait bien, qui aurait dit en parlant de ses Codes : « Il faudra les refaire dans trente ans. »

Les transformations économiques, sociales et philosophiques sont à la base des révisions qui s'imposent. Ces transformations sont lentes en principe, mais les modifications du droit s'accélèrent soit lorsqu'un mouvement social important se déclenche, soit lorsque intervient un pouvoir politique fort, ces deux facteurs allant parfois de pair.

Le Code civil, avec son esprit individualiste et libéral, représentait pour les classes

bourgeoises l'idéal législatif. Comme pendant les trois premiers quarts du XIXe s. le pouvoir politique a appartenu en France aux classes bourgeoises, le Code s'est peu modifié. D'ailleurs, il bénéficiait encore du fait qu'il était apparu comme l'« évangile des temps nouveaux » ; les nations étrangères confirmèrent cette admiration en l'adoptant pour elles-mêmes.

À partir de 1880, le suffrage universel prend conscience de sa force, et toute notre législation s'inspire de l'idéal démocratique. Les lois se multiplient. Le législateur intervient de façon incessante pour encadrer les activités privées et l'économie générale. Il répond à la pression grandissante des syndicats et des associations. Ce mouvement s'accentue après la guerre de 1914-1918. L'État, traditionnellement juge et gendarme, se met à s'occuper de l'hygiène, de l'éducation, des conditions de travail ; il intervient de plus en plus dans des rapports autrefois réservés au domaine des simples particuliers. Ce phénomène a pu être baptisé « publicisation » du droit privé et s'est concrétisé, à sa limite, par les nationalisations.

Les travaux de réforme se poursuivent après la guerre de 1939, animés par rapport de plus en plus considérable du droit comparé. En 1945 est créée une commission de réforme du Code civil, dont les travaux malheureusement ne pouvaient aboutir à une révision générale du Code, car aucun des grands problèmes juridiques qui se posaient en France au milieu du XXe s. ne pouvait être résolu par une commission qui n'avait pas elle-même vocation législative et parce qu'on ne codifie pas un droit en pleine évolution.

Aux environs des années 1960 s'opère dans le monde entier une véritable révolution philosophique. Le gouvernement français propose au Parlement une série de textes qui portent profondément atteinte à certaines notions de notre droit, plus particulièrement au droit de la famille et, par contrecoup, au droit de la capacité* et des successions*.

Les principales réformes

• *Droit de la famille*. La législation, tout en favorisant le mariage en vue de l'accroissement de la natalité, a en même temps voulu libérer les individus des contraintes familiales. (Le *divorce*, supprimé en 1816, a été rétabli en 1884 [v. mariage].)

Le *mariage* a été grandement facilité par la réforme des publications, les facilités données pour le consentement des parents, la suppression de certains empêchements au mariage et la restriction des oppositions. Toutefois, la reconnaissance par les lois sociales de l'union libre, par la jurisprudence de l'intérêt légitime du concubin en matière de responsabilité civile, ainsi que la loi sur la filiation de 1972 portent une atteinte certaine au mariage.

La situation de la *femme mariée* a été profondément modifiée ; son incapacité, atténuée en 1907 par la loi sur le libre salaire, a été supprimée en théorie par la loi de 1938, dans la pratique par la loi de 1942 qui a reconnu à la femme mariée la pleine capacité et, surtout, par la loi de 1965 qui modifie les régimes matrimoniaux (v. mariage) et par la loi de 1970 sur l'autorité parentale, qui enlève au mari sa qualité de chef de famille et confie un rôle égal à l'homme et à la femme dans l'exercice de cette autorité. Sa situation a été également modifiée à son avantage du point de vue du secours alimentaire et de la législation successorale nouvelle (v. succession).

Les *enfants* ont été protégés par la déchéance de la puissance paternelle, l'atténuation du droit de correction, l'organisation de l'administration légale. Les enfants naturels ont vu en 1972 leur situation considérablement modifiée, tant en ce qui concerne les enfants naturels simples qu'en ce qui concerne les enfants appelés jadis *adultérins*, dont l'un des parents au moins était uni avec une tierce personne par les liens du mariage au moment de leur conception (v. filiation). L'adoption a été réformée en 1966 (v. adoption).

Beaucoup de ces réformes, quoique louables dans leur intention, ont néanmoins porté profondément atteinte au droit de la famille.

• *Droit des biens*. Dans le droit des biens* et quoique la propriété foncière (v. exploitation agricole) ait été en principe respectée sous réserve de facilités plus grandes d'expropriation*, l'exploitation de la propriété est aujourd'hui entravée par un grand nombre de limitations légales édictées soit dans l'intérêt général, soit même dans l'intérêt de titulaires d'autres droits, les locataires par exemple. En matière de transmission de la propriété foncière, la transcription a été l'objet en 1935 et 1955 de réformes importantes. Pour mieux tenir compte de la valeur du travail, le législateur a été amené à reconnaître des nouvelles formes de propriétés : propriété commerciale et propriété culturale.

• *Droit des obligations*. Le *droit des contrats* a été profondément atteint par la législation nouvelle qui touche à la liberté de contracter, à la force obligatoire des conventions et à la possibilité d'exécution. Le législateur a voulu protéger ceux qu'il jugeait trop faibles pour défendre leurs intérêts dans la discussion, ceux qui se sont engagés et dont les circonstances déjouent les prévisions, ceux qui ne peuvent pas tenir leurs engagements. L'esprit démocratique l'a poussé à protéger le débiteur plutôt que le créancier. En même temps, comme les contrats privés pouvaient ne pas être conformes à l'économie qu'il voulait diriger, il annulait les clauses jugées contraires à l'ordre public. Il ne s'agit cependant pas de règles juridiques générales : c'est à propos de certains contrats (par exemple le louage d'immeubles, la vente des fonds de commerce, l'assurance, les transports et le contrat de travail) que l'État est intervenu (v. contrat).

L'augmentation du nombre des accidents et la considération de la faiblesse de la victime ont également entraîné une modification des règles de la *responsabilité civile*. À côté de la responsabilité fondée sur la faute, on a vu apparaître la responsabilité fondée sur le risque, et le développement des assurances en a consacré le succès (v. responsabilité).

Ainsi, par petites touches ou par panneaux entiers, comme ces dernières années, notre droit civil s'est trouvé modifié depuis 1804. Mais un certain nombre de structures essentielles sont conservées et semblent ne pas pouvoir être bousculées. Même concurrencé par l'union libre, le mariage reste une institution qui répond au besoin qu'éprouvent l'homme et la femme — et leur famille — de publier leur union à la face d'une société qui n'y est pas indifférente ; le principe de la monogamie, les empêchements à mariage entre proches parents, la supériorité des droits des descendants en matière successorale sur ceux des ascendants semblent devoir subsister. De même, le droit de propriété, bien que menacé par certaines théories sociales et économiques, paraît ne pouvoir être sérieusement ébranlé. À quelques nuances près, le droit civil français reste encore le reflet des conceptions sociales, religieuses et politiques de notre pays.

M. C.

Le droit commercial : l'adaptation aux temps nouveaux

L'évolution du droit commercial français est probablement plus malaisée à décrire que celle du droit civil. Le droit commercial, n'étant guère formaliste, ne coule pas aussi nettement que le droit civil ses mécanismes dans des formes aux contours précis. Il ne laisse par ailleurs que relativement peu de traces écrites. Longtemps purement coutumier, largement fait d'usages, de longue date internationalisé (à raison des échanges commerciaux entre nations, qu'il a, notamment, comme rôle d'organiser), il ne s'est, surtout, que lentement distingué du droit civil, ne s'est séparé du tronc commun que sous la pression de la rapide évolution de l'industrie.

Le Code de commerce ne peut être comparé au Code civil, dont la qualité fut universellement jugée remarquable. La grande faiblesse de ce texte est de reprendre l'ordonnance de 1673 et de s'appuyer sur le passé. Il était, certes, difficile de prévoir les grands changements qui allaient affecter les temps nouveaux, les transformations de la vie des affaires allant être plus rapides que celles qui affecteront la vie familiale.

Le XIXe s. voit des modifications nombreuses apportées à l'édifice primitif : la loi de mars 1838, déjà, modifie la procédure de la faillite ; la protection des brevets d'invention est réglementée par la loi de 1844 ; les formes des sociétés commerciales sont améliorées ; le marché financier et, en conséquence, la législation sur les valeurs mobilières, perfectionnés. Les lois sur le chèque (1865) et sur les sociétés commerciales (24 juill. 1867) sont les plus importantes de l'époque, cependant que les Bourses de commerce sont organisées par la loi de 1866 sur le courtage, ce dernier devenant libre. La liquidation judiciaire est créée, au côté de la faillite, par la loi du 4 mars 1889.

La loi du 17 mars 1909 organisera le nantissement des fonds de commerce ; des textes des 8 août 1913 et 17 mai 1915 prévoiront le warrant sans déplacement. La loi sur les sociétés anonymes a été complétée par celle du 1er août 1893. La réhabilitation des faillis est prévue par la loi du 30 décembre 1903 et celle du 23 mars 1908. La charte des chambres de commerce remonte à la grande loi du 9 avril 1898 ; la propriété industrielle se voit octroyer une protection plus étendue par les lois des 3 mars 1890, 7 avril 1902, 13 avril 1908, 14 juillet 1909 et 8 août 1912. L'assurance est réorganisée par un texte du 13 juillet 1930 ; les sociétés sont régies par la loi du 24 juillet 1966 remplaçant la loi de 1867, etc. Le droit commercial s'adapte sans cesse aux nécessités de la vie économique contemporaine.

Le droit pénal : l'influence de la doctrine

Dès la fin de l'Ancien Régime, un adoucissement se remarque dans les doctrines pénalistes, et certaines réformes sont organisées : les cahiers des États généraux témoignent déjà de nombreuses déclarations relatives à la réforme du droit pénal et à la plus grande égalité désirée dans l'application de la peine. Là réside, en effet, un des problèmes majeurs de ce droit répressif, engageant au plus haut point la conscience collective.

La *Déclaration des droits de l'homme* apporte un principe nouveau d'une portée révolutionnaire : l'article 8 énonce que, désormais, nul ne pourra se voir infliger une peine qu'en vertu d'un texte préétabli et promulgué antérieurement à la commission de l'infraction* : le principe de la légalité des délits* et des peines avait en fait été énoncé par Beccaria* ; il triomphe désormais.

Le premier Code pénal (1791), puis celui de brumaire an IV (1795) portent trace de ces nouveaux principes. Au régime des peines arbitraires succède celui des peines fixes : un catalogue d'infractions, assorties d'une liste de peines correspondantes (un « tarif » en quelque sorte), prévoit tous les faits répréhensibles et le type de leur répression... On retrouve là des concepts contenus aussi dans le « contrat so-

cial ». Le système est très rigide, l'égalité va trop loin, empêchant pratiquement tout effort d'individualisation des peines. L'adoucissement de celles-ci a, durant toute la période révolutionnaire, favorisé un brigandage et des exactions extraordinairement fréquents.

La réaction napoléonienne est de ce fait très sensible : la sécurité de la société doit, à tout prix, être assurée. Le Code d'instruction criminelle de 1808 (qui deviendra, en 1958, le Code de procédure pénale) et le Code pénal de 1810 font l'objet d'une élaboration pratiquement simultanée. Le point de vue de l'utilité sociale, le concept de Beccaria selon lequel la répression doit envisager essentiellement l'avenir, ne pas revêtir un aspect de vengeance, mais de dissuasion, va dominer. Le Code édicté des dispositions très rigoureuses : le faux-monnayeur, ainsi, se voit infliger la peine de mort. Les peines perpétuelles sont rétablies. Mais un effort d'individualisation des peines est tenté, le juge recouvrant un certain pouvoir d'appréciation.

Le législateur, en effet, fixe un minimum et un maximum, créant de ce fait une fourchette à l'intérieur de laquelle le juge pourra exercer un certain choix. Des circonstances atténuantes pourront tempérer la rigueur de la peine la plus haute par l'application en fait de la peine la plus basse. La conciliation entre l'inhumaine rigueur de l'Ancien Régime et la douceur exagérée des Codes révolutionnaires explique la réussite du Code et son succès en Europe continentale.

Le XIXe s., après la chute de l'Empire, connaît le heurt de doctrines pénitentiaires et pénalistes opposées : pour le courant de pensée de la « justice absolue » de Kant, prônant une souffrance compensatrice du mal créé, l'État se doit d'accomplir une tâche moralisante. Pour les néo-classiques, dont les représentants sont Guizot et Pellegrino Rossi, la peine a une valeur morale et sociale tout à la fois : « Ni plus qu'il n'est juste, ni plus qu'il n'est utile. » Mais le grand mérite des néo-classiques est de s'attacher également au relèvement du coupable et de s'intéresser à la réforme des établissements pénitentiaires.

Le législateur de la monarchie de Juillet va distinguer les infractions de droit commun et les infractions de nature politique : la faute politique est considérée moins sévèrement qu'auparavant. La peine de mort sera supprimée en matière politique par la Constitution du 4 novembre 1848, cependant que la loi du 28 avril 1832 donne aux circonstances atténuantes une portée désormais générale. Le droit pénal français, de 1880 à 1914, va connaître un grand nombre de textes importants : la loi du 27 mai 1885 sur la relégation (peine criminelle perpétuelle), celle du 26 mars 1891 sur le sursis, la loi du 12 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants, qui va distinguer le système des mineurs du système des adultes. L'évolution se prolongera après le premier conflit mondial et à l'époque contemporaine : un souci réel de protection des garanties de la personne inspire de récentes réformes comme l'institution de la détention provisoire et du contrôle judiciaire (juillet 1970).

Le droit public ou la pesée des contraintes

Les principes et l'évolution du droit public

Le droit public se précise quand l'État* « rationalisé » de la Révolution française suscite un système organisé de pouvoirs publics dotés de compétences nettement délimitées et des rapports de l'administration et des administrés d'un type spécifique.

C'est dans le caractère « régalien » du droit public que s'enracinent ses traits les plus particuliers : des pouvoirs publics, d'un côté, autorités politiques ou administratives remplissant une mission d'intérêt général, et, de l'autre, des citoyens, simples personnes privées défendant seulement des intérêts particuliers : là réside la dissymétrie qui, inévitablement, va rejaillir sur la norme juridique.

• *Les deux zones du droit public.*

• *Une première zone : le droit public réglant les rapports des organes publics entre eux.* Qu'il s'agisse des rapports se faisant jour entre les divers « fonctions » ou « pouvoirs » de l'État, ou des relations entre l'État et les collectivités* territoriales, il existe une première zone de droit public : on pourrait la qualifier de droit relationnel des personnes publiques entre elles. Il en va ainsi de la presque totalité du droit constitutionnel, d'une large partie du droit financier (le droit budgétaire), d'un fragment du droit administratif (la tutelle des collectivités territoriales). L'action du droit public, en quelque sorte, n'est pas perceptible ici à l'extérieur.

Il y a ici droit public, non pas en raison du déséquilibre se manifestant entre la nature même des personnes en cause, mais en raison de la nécessité, pour l'activité relationnelle des organes publics entre eux, de prévoir un droit sur mesure : ce droit se caractérisera par son caractère rationalisé (textes écrits et préétablis), obligatoire, où la part de la jurisprudence est faible et où généralement on relève un caractère moins nettement sanctionnateur que dans l'autre sphère du droit public, qu'il faut par ailleurs distinguer.

• *Une seconde zone de droit public : le droit des relations « personnes publiques - simples particuliers ».* La justification de l'existence d'un droit public est ici différente : il s'agit d'une norme qui va régir les rapports entre des personnes d'un « rang » juridique éminemment différent, l'État et les collectivités territoriales d'une part, les simples particuliers par ailleurs. Dans cette mouvance, nous trouvons une partie du droit constitutionnel (les libertés publiques), une partie (très large) du droit administratif ainsi que le droit fiscal, droit des relations financières se faisant jour entre l'État et les assujettis. Il s'agit d'un droit public « externe » ou « exogène », imposant aux nationaux des rapports de contrainte foncièrement différents des rapports de droit privé, mais d'un droit lui-même limité par les droits et libertés des citoyens.

• *Les critères du droit public.*

• *Le critère organique.* La distinction repose sur le fait que le droit public fait apparaître essentiellement l'intervention de l'État : dès que cette intervention a lieu, on est dans l'orbite du droit public. Mais la distinction est passible d'un grave reproche, puisque dans les sociétés modernes toute fonction juridique est du monopole de l'État et que tout droit est, en ce sens, droit public : l'État intervient même dans le droit privé, puisqu'il est l'auteur (au moins l'auteur principal) du droit, civil, commercial ou pénal.

• *Le critère technique.* Aussi a-t-on introduit une autre distinction, le droit public et le droit privé se distinguant par leur technique : le droit public utilisera des concepts et des techniques étrangers au droit commun, celui-ci régissant essentiellement les rapports des personnes privées entre elles ; le contrat sera le plus souvent délaissé, et de préférence l'acte unilatéral employé, manifestation d'autorité imposant la volonté de la personne publique à l'adhésion de la personne privée. Si le contrat est employé, il sera d'un type spécial, l'un des partenaires ayant une situation privilégiée par rapport à son cocontractant : la partie ici n'est jamais totalement égale.

• *Les sources du droit public.*

• *La source socio-politique.* Le droit public étant proche des sciences sociales, on peut comprendre qu'une source extra-juridique y prédomine, la source politique. Cette source reflète elle-même deux courants profondément opposés, mais complémentaires, la tradition autoritaire et le courant libéral.

La *tradition autoritaire* émane de deux origines spécifiquement distinctes : la tradition monarchiste et la tradition jacobine, la première apparaissant en réaction contre la tradition féodale, la seconde la prolongeant d'une manière assez paradoxale : le principe de la souveraineté de la nation donne une force considérable (et combien menaçante derrière la fiction de la volonté générale) au nouveau souverain, le peuple, et à la norme de droit que celui-ci va sécréter. L'État rationalisé de la Constituante est un État tout-puissant dont le monarque a été simplement changé.

La *tradition libérale* lutte contre la première, cherchant à limiter les manifestations trop marquées du courant autoritaire : la limitation des pouvoirs (le « pouvoir arrête le pouvoir »), la reconnaissance des droits fondamentaux des citoyens, la théorie des « libertés publiques » apparaissent dès la Révolution, mais se magnifient et prennent leur force, au service du respect des droits des citoyens, sous la IIIe République. Un grand courant de pensée vient renouveler en France la recherche et l'enseignement du droit public, ainsi que la philosophie de ce droit, de la fin du XIXe s. à nos jours. Ce courant se caractérise par le refus de considérer que le droit dépend du « libre caprice » des États et des gouvernements. Cette foi est commune à Duguit et à Hauriou les grands publicistes de ce temps, et, au-delà des différences de vocabulaire, fait l'unité profonde de l'école française libérale, hostile à tout ce qui veut confisquer les « valeurs humaines » au profit de l'appareil purement politique. Ce courant de pensée (qui bâtit pour une très large part notre droit administratif) souhaite un droit public restreint et des institutions garantissant les libertés fondamentales : l'État est un mal nécessaire ; il doit faire sentir le moins possible sa présence aux administrés.

• *Les sources juridiques.* Elles ne sont probablement pas ici les plus riches. Longtemps, le droit public ne put, de ce fait, rivaliser avec la splen-

deur des droits privés, fondés sur des textes prestigieux qui, dès l'Empire, font pendant plus d'un siècle l'objet des recherches et de l'exégèse des professeurs. Certes, des sources écrites existent, mais à ce point fragiles, éphémères que seules certaines peuvent être reconnues comme ayant une valeur constante : la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789, reprise par les préambules de 1946 et de 1958, le sénatus-consulte du 28 pluviôse an VIII créant le soubassement durable de l'organisation administrative française, quelques lois de portée « institutionnelle » enfin, loi départementale de 1871, municipale de 1884, séparation de l'Église et de l'État (1905), loi d'août 1948 créant un pouvoir réglementaire autonome au profit du gouvernement, etc.

La jurisprudence des tribunaux a eu au sein de ces sources proprement juridiques un rôle capital. La spécialisation d'un juge, le juge administratif, pour dire le droit régissant les rapports des particuliers et de la puissance publique a créé un corps de règles remarquables, d'une étonnante richesse et qui allait, dans l'ensemble, protéger les individus face au pouvoir. Le droit administratif devra ce trait à une doctrine des juges d'une constante qualité, tout à l'honneur de magistrats qui surent, littéralement, faire sortir du néant une norme s'imposant à la puissance publique elle-même.

Le droit constitutionnel : une instabilité extrême

Un heurt de concepts — les thèmes contre-révolutionnaires et les thèmes libéraux — explique jusqu'à nos jours l'instabilité en quelque sorte congénitale du droit constitutionnel français.

Le processus d'élaboration d'un droit qui, une fois l'immobilisme brisé par l'impulsion révolutionnaire, aurait dû se révéler une norme progressiste va, d'entrée de jeu, être ralenti : les Bourbons vont vouloir revenir en arrière et ramener le droit public dans un sens plus conforme à une société traditionnelle. Une société atomisée, individualisée, sans élite n'entre guère dans leurs vues. Un curieux retour en arrière va se dessiner, affectant le plus fragile de tous nos droits, partagé entre deux tendances éternelles, la primauté de l'Exécutif ou celle du Parlement.

Le droit constitutionnel va subir en 1815 l'influence des vues de Joseph de Maistre, qui dominent la contre-révolution : Louis XVIII fait partie d'une race providentielle qui n'a jamais cessé de régner ; le texte qui va régir la vie politique des Français va être une charte « octroyée » par le plaisir du prince. L'aristocratie, certes, n'a plus ni pouvoir privé ni privilège : on l'avantagera en fait en lui donnant des places ; le « cens », qui donne le pouvoir d'électoral (et celui d'éligibilité), prendra essentiellement en considération l'impôt payé au titre de la richesse foncière, par opposition à ceux qui sont assis sur l'activité commerciale (patente). L'État français, enfin, sera un État religieux. « La société politique et la société religieuse forment la société civile » (Bonald). Le roi tient, d'ailleurs, son pouvoir de Dieu, la souveraineté est de droit divin, et en aucune manière d'origine populaire. Ainsi, les penseurs de la monarchie restaurée ne peuvent être que très hostiles aux concepts révolutionnaires : l'édifice constitutionnel va s'en ressentir profondément.

Les « libéraux » répondent à ces conceptions juridiques par des schémas de pensée profondément différents : il faut limiter l'arbitraire du souverain et de l'administration, augmenter les libertés et fixer dans un document écrit, si possible précis, le mécanisme constitutionnel par lequel chacun des pouvoirs est limité par un autre et par lequel les libertés publiques sont garanties concrètement. Enfin, il faut que les lois électorales soient élaborées d'une telle manière qu'elles ouvrent le pouvoir politique aux classes moyennes et non à la seule aristocratie, que le Parlement, où la bourgeoisie veut entrer désormais, collabore réellement à l'élaboration législative, surveille et censure l'action du gouvernement. Sur le plan des libertés publiques, le « modèle » des libéraux se veut, dans le domaine du commerce et de l'industrie, la liberté, l'usage le plus absolu de la propriété, l'abolition des corporations et des corps intermédiaires. Leur droit sera pratique, éloigné de toute théorie, radical, étranger au passé, ouvert à l'avenir. Les schémas de Maistre et de Bonald sont balayés.

Le fruit de ces doctrines « libérales » aboutit à un droit public menant à une monarchie tempérée, que l'on n'obtient en fait qu'au terme d'un combat passant par la révolution de 1830. Désormais à coup d'évolutions libérales, puis de révolutions (1848, Commune de 1871) coupées de repentances autoritaristes (second Empire [1851-1870], ordre moral [1873-1877]), le système du droit constitutionnel français ne sera jamais stabilisé. La décomposition totale du système en 1940 aboutit de nouveau à un État autoritaire (Vichy), puis, derechef, à une république laxiste de 1946 à 1958, dont la désorganisation aboutit au système actuel de la Constitution du 4 octobre 1958. Le balancier aurait-il trouvé sa position d'équilibre ?

Le droit administratif : un « article d'exportation »

• *Les niveaux de l'élaboration : l'exécutif et le parlementaire.*

« À l'étudiant féru de droit civil qui se précipite dans sa boutique pour y acheter le Code administratif, le libraire consciencieux devrait répondre : il n'existe pas de Code administratif, mais seulement des recueils de textes sans valeur officielle. » (Ch. Debbasch.)

Le droit administratif, à la différence des autres branches du droit, se caractérise par l'absence d'un rassemblement réel de principes gouvernant cette discipline. Il a échappé à la « passion d'ordre » des légistes des années 1800, mais surtout, à l'instar des droits « tardifs », fruit d'une lente maturation qui se donne libre cours à la fin du XIX[e] s. et qui sera à peine achevée avec le premier quart du XX[e] s., il n'existe pas au moment des grandes codifications napoléoniennes. En fait, le schéma de production du droit administratif n'est pas similaire aux schémas de production des autres « droits ».

« Comment la dynamique Assemblée constituante, la pétulante Législative, l'autoritaire Convention, avides d'innover en tout et sur tout, oublièrent-elles de réglementer l'administration ? » (Ch. Debbasch.) Certes, elles ne se désintéressaient pas de l'Administration, mais elles se préoccupaient plus de lui bâtir une « constitution » que d'élaborer une technique de fonctionnement, un « mode d'emploi », un « droit » au sens réel du terme, des règles présidant à la vie quotidienne des administrations.

La naissance du droit administratif appelle des observations particulières. Le droit administratif, dès l'an VIII, est préparé par des hommes qui se considèrent comme étrangers aux assemblées politiques. Le droit administratif nous apparaît, dès son origine, un droit technocratique où se révèlent des germes d'antiparlementarisme (théorie du pouvoir réglementaire autonome, par exemple). Le législateur collabore cependant à l'élaboration de ce droit. La III[e] République donne leur charte aux départements, aux communes, aux libertés publiques ; la IV[e] République édifie le « secteur public ». Ce n'est pas, souvent, au premier abord que ce droit — qu'il soit d'origine exécutive ou parlementaire — force l'estime. Il recèle des propositions contradictoires, soutenues par des idéologies divergentes. Il est fugitif, mouvant, conduit par l'instant présent. Il lui manque parfois des idées générales, de ces principes qui éclairent tout. Il est, surtout, extrêmement plastique puisque pour une très large part de nature jurisprudentielle.

• *Le niveau prétorien.*

Pourquoi, dès lors, a-t-on pu dire que le droit administratif était un excellent « article d'exportation » (Rivero) ? C'est que, qualifié ainsi, il ne s'agit pas du droit représenté par les lois, les décrets ou les décrets-lois, mais de celui qui est élaboré par le juge administratif, le « droit venu d'en bas » (Ch. Debbasch), émané de ce Conseil d'État qui a su merveilleusement répondre à l'appel du plaideur. Le « Conseil » a su imposer, cent années durant, grâce à son immense crédit de valeur technique, ses vues à l'Administration. C'est le droit jailli du prétoire, le droit du Palais-Royal, non du Palais-Bourbon.

Un problème de « personnel » se pose ici : étaient-ils, les magistrats — issus généralement des milieux éclairés de la haute bourgeoisie parisienne —, portés « par la passion du droit » ou seulement soucieux de fonder en profondeur un type de démocratie réellement libérale, en y introduisant des « soupapes de sûreté qui permettent d'éviter l'explosion des chaudières » ? Tous partageaient en tout cas le même sens de l'État, des libertés publiques, du respect de la personne humaine, le tout appuyé sur une compétence et une intégrité totales. L'« étage » prétorien fait honneur au droit administratif, en même temps qu'il illustre les hommes qui surent l'élaborer dans un effort constant.

• *La doctrine.*

Mais ce droit administratif, fragmentaire par essence, toujours inachevé, il fallait, pour le rassembler, pour le fortifier de principes ayant suffisamment de force enveloppante, des esprits à la fois différents des législateurs, éloignés de l'exécutif et absents du prétoire : les universitaires. Bardés de connaissances juridiques, connaissant tout du droit, mais ignorant presque tout de l'administration, reprenant, disséquant, vulgarisant, synthétisant, ils donneront au droit administratif un surcroît de force et de pénétration qui, sans leur intervention, n'aurait jamais

été obtenu, surtout si, par les notes critiques, ils n'avaient pu souffler la solution au juge. La « valeur ajoutée », ici — les alluvions dernières apportées aux textes du législateur ou aux dires du juge —, vient des facultés.

La science financière : naissance et éclatement

• *Naissance d'une science budgétaire et comptable.*

Les règles de la science budgétaire et de la comptabilité publique font d'énormes progrès de 1815 à 1830, sous l'influence du parlementarisme et à l'imitation du régime financier britannique. C'est de cette époque que datent, pratiquement, toutes les bases essentielles de l'agencement contemporain des finances publiques françaises. Dès 1819, le problème essentiel est, déjà, celui de la date du vote du budget : il faut éviter les « douzièmes provisoires ». Pour le budget de 1823, on adopte la règle de l'avant-dernière année, les recettes à prévoir pour le budget de 1823 se fondant sur celles qui ont été perçues en 1821, seule année en réalité complètement terminée et donc connue au moment où l'on élabore les prévisions. C'est la règle de la pénultième année.

La Cour des comptes (v. administration) exerce avec rigueur sa fonction, depuis l'ordonnance du 8 novembre 1820 qui rend les comptables justiciables devant elle ; l'exécution du budget voit ses modalités minutieusement réglementées ; les dépenses d'un exercice seront liquidées et ordonnancées dans les neuf mois, au plus tard, qui suivent l'expiration dudit exercice (c'est-à-dire au 30 sept.).

La loi du 15 mars 1817 introduit la « spécialité » des dépenses par ministère : les crédits (autorisations de dépenses) sont votés par le Parlement pour les différents ministères, ceux-ci pouvant effectuer discrétionnairement les répartitions internes qu'ils souhaitent. À partir de 1828, le budget de chaque ministère sera voté selon des divisions plus « fines » ; à partir de 1831, par « sections ». Le Parlement enserre ainsi de plus en plus l'exécutif dans ses autorisations et ses contrôles : le droit budgétaire est éminemment un de ces droits publics internes (voir plus haut) réglant les relations des différents organes de l'État entre eux, mais la science financière ne s'arrête pas là.

• *Apparition d'une science fiscale.*

Le droit budgétaire apparaît, ainsi, comme cette partie du droit financier concernant le fonctionnement des institutions propres à assumer au profit de l'État (et accessoirement des collectivités publiques) la couverture des charges financières. Mais il se distingue de la science fiscale en ce que cette dernière évoque les rapports de contrainte entre les particuliers et les administrations fiscales et est concernée par la législation relative à l'une des ressources budgétaires — la plus importante —, l'impôt.

La science fiscale a été considérée (en France particulièrement) pendant longtemps comme une discipline relativement secondaire : elle occupait une place de rang mineur dans la recherche et l'enseignement du droit. (Signalons, à titre symbolique, que, au concours d'agrégation des facultés de droit [section droit public], la « leçon financière » demeurait en dernière position, les candidats n'étant pas, en conséquence, tentés d'attacher à sa préparation une place de premier choix. Au Conseil d'État, les affaires fiscales faisaient partie du « petit contentieux », par opposition au « grand contentieux », où l'on jugeait les affaires générales.)

Si l'on « psychanalyse » cette modestie, il semble qu'il faille trouver, sous-jacente et peut-être inconsciente, la conception qui prévalut longtemps de l'impôt « mal nécessaire », de la « pénibilité » du fait fiscal, du caractère parasitaire de l'activité fiscale de la puissance publique, critiques aggravées souvent par le manque de philosophie d'ensemble dont souffrait la science de l'impôt par défaut de conceptions économiques et sociologiques bien établies.

La science fiscale reprend aujourd'hui des droits à l'honorabilité dont elle n'aurait jamais dû manquer. L'impôt ne peut, tout d'abord, être considéré comme un phénomène de second ordre, au seul niveau juridique, mais aussi à celui des sciences politiques, sociales, économiques. Les ressources fiscales représentent, avec l'extension du rôle de l'État et des collectivités publiques, une proportion considérable des ressources budgétaires globales, du P. N. B. (de l'ordre de 25 p. 100) et du revenu national (de l'ordre de 30 à 35 p. 100). Le taux de l'impôt sur le bénéfice des sociétés françaises est aujourd'hui de 50 p. 100, le taux de la T. V. A. sur certains produits atteint jusqu'à 33 p. 100 des prix de ceux-ci ! La « décision dans l'entreprise » ne peut aujourd'hui être prise qu'en fonction de l'impact sur, cette décision que l'impôt créera.

La science fiscale comprend :

• la *théorie générale de l'impôt*, science dégageant (en quelque sorte en dehors du temps et de l'espace) la nature fondamentale du fait fiscal, de la législation fiscale, les principes essentiels qui peuvent se trouver à la base des différents systèmes fiscaux, les grandes typologies des impôts, les avantages et les critiques que l'on peut imputer aux différents systèmes ; par ailleurs, l'économie financière étudie l'impact de l'impôt sur les « comportements » de la collectivité nationale ;

• le *« droit » fiscal proprement dit*, assumant l'étude des problèmes juridiques posés par l'impôt : conditions d'élaboration et d'application de la loi fiscale ; procédures employées, organes compétents, garanties accordées aux redevables, organisations du contentieux fiscal, etc. ;

• la *politique fiscale*, concernée par l'étude des mesures effectivement prises par le pouvoir, les tactiques « fiscales » des administrations ; cette politique fiscale se contente de décrire ou, dépassant cet objet, se fait appréciative, axiologique, déontologique ; elle recommande alors les impôts à instituer, faisant appel à des considérations d'ordre économique, social, moral, etc. ;

• la *technique fiscale*, plus particulièrement consacrée à l'application du système fiscal. Selon la définition de Maurice Lauré, elle « consiste à fixer les modalités d'assiette, de contrôle et de recouvrement de l'impôt ».

Les droits inclassables

• Un droit omnidisciplinaire, le droit économique. Le droit économique n'est pas seulement la discipline traitant des formes autoritaires des interventions de l'État dans l'économie, car cette définition trop limitée ferait du droit économique une partie du droit public. Le droit économique, en réalité, recouvre une aire beaucoup plus étendue : le droit commercial, qui est un droit privé, en relève avec une partie du droit civil, le droit pénal des affaires et le droit du travail ainsi que le droit administratif de la réglementation économique, le droit fiscal, le droit international public de l'économie enfin.

En fait, le droit économique témoigne du phénomène, aujourd'hui spécifique, de l'omniprésence des faits économiques et de leurs impacts innombrables sur l'ordre juridique. Plus qu'une branche autonome du droit, le droit économique apparaîtrait plutôt comme une « approche » spéciale des problèmes juridiques de tous ordres et de toutes disciplines, approche qui, d'ailleurs, témoigne d'une manière éclatante des « métamorphoses » du droit (Savatier), intervenues depuis l'avènement de la révolution industrielle.

• Un droit à mi-chemin du droit public et du droit privé : le droit du travail. Le droit du travail ne commence à s'ériger en un corps de dispositions spécifiques et réellement appropriées à l'ère industrielle qu'à l'extrême fin du XIXe s., quand une science nouvelle (que l'on appellera la *législation industrielle*) aura acquis un domaine à organiser, un certain nombre de textes étant parus dès lors, relatifs à la réglementation du travail et de la vie ouvrière. En fait, le droit du travail est un « cas ».

L'absence de législation sociale à l'origine fait comprendre la conception purement civiliste du droit du travail : le contrat de travail des débuts n'est ni plus ni moins que la version classique — dans son individualisme le plus absolu et son « libéralisme » le plus poussé — du Code civil (art. 1780), le contrat liant le « maître » et le travailleur contractant. Par ailleurs, le Code pénal, autre base des relations des travailleurs et des employeurs, pénalise tout groupement de travailleurs (coalitions). Le droit des relations industrielles, dès lors et pour près d'un siècle, est totalement dissymétrique, érigé en faveur du patronat*, ou — pour être plus exact — en un droit « absent », la réglementation protectrice d'ouvriers isolés étant jugée un domaine où l'État ne doit, d'aucune manière, intervenir. L'élaboration du droit du travail, de ce fait, subit un long retard, la matière n'apparaissant guère avant le dernier quart, pratiquement, du XIXe s.

Une seule institution importante doit être signalée dès l'aube du XIXe s., le Conseil des prud'hommes (1806), mais institution fortement marquée de l'empreinte du temps : le tribunal compte 5 patrons et 5 chefs d'atelier, mais pas d'ouvriers. Il n'est donc pas paritaire : on crée 29 conseils entre 1818 et 1824 ; 38 ont été créés de 1806 à 1814.

Le gouvernement de Juillet inaugure l'ère de l'élaboration du droit : la loi du 2 mars 1841 est une mesure de protection ouvrière qui porte un premier coup au libéralisme économique absolu, de mise à l'époque ; il s'agit de protéger les enfants dans les manufactures et usines à moteur mécanique ou à feu continu et dans toutes celles qui emploient plus de 20 travailleurs réunis en un même atelier. Le corps des inspecteurs (bénévoles) choisis pour exercer le contrôle laisse souvent la loi inobservée.

L'amorce de « publicisation » du droit du travail se perçoit déjà : désormais, ce droit évoluera sans se mettre en orbite ni autour du seul droit privé ni autour du seul droit public, la convention collective (v. *supra* « aux sources du droit ») se révélant un « hybride » du contrat et du règlement tout à la fois.

J. L.

Vers une informatique juridique : l'expérience d'Aix-en-Provence

La science juridique devient tellement complexe, et particulièrement la vie judiciaire elle-même, que l'informatique, fatalement, est venue à son secours. L'« informatique judiciaire » est apparue comme une des branches d'une science juridique nouvelle.

Elle consiste, étant donné le grand nombre de décisions rendues par les organismes juridictionnels, à en effectuer le « traitement ». Les minutes, dans le ressort d'Aix, des arrêts rendus par les chambres civiles de la cour d'appel sont ainsi remises par les greffes à l'Institut d'études judiciaires, celui-ci les conservant et plusieurs techniciens étant chargés de les analyser. Les analyses sont inscrites sur des bordereaux portant des mots clés, qui en permettront une classification appropriée. Les bordereaux sont dactylographiés sur cartes perforées, celles-ci pouvant passer dans une trieuse. Chaque carte perforée reproduisant, en plus de l'analyse, la référence de l'arrêt qu'elle résume, l'utilisateur, (en sus du « digest » que lui procure la carte), peut, s'il le désire, se référer au texte de la décision elle-même.

J. L.

La doctrine en droit international public : deux auteurs

Grotius

On doit à l'école des théologiens espagnols de la fin du XVe, du XVIe et du début du XVIIe s. une définition d'un droit des gens *(jus gentium)* fondé à la fois sur la reconnaissance d'une indépendance des nations — à l'encontre de l'impérialisme et de la théocratie — et sur la garantie des libertés individuelles. Ces deux aspects du droit international réapparaissent dans l'œuvre du protestant hollandais Hugo de Groot (1583-1645), demeuré célèbre sous, le nom latinisé de Grotius.

Réfugié en France en 1621, à la suite d'une évasion de la forteresse où il avait été emprisonné consécutivement à un procès d'opinion, Grotius a rédigé en exil, sous la protection de Louis XIII (dans la banlieue de Paris, grâce à l'hospitalité du président de Mesmes), le manuscrit en latin du *Droit de la guerre et de la paix (De jure belli ac pacis libri tres)*, qui devait perpétuer son nom depuis sa première édition en 1625 jusqu'à nos jours. L'auteur y traite successivement du droit à la guerre, ou des causes justes de guerre, et des lois de la guerre, ou règles humanitaires que les belligérants doivent observer dans la conduite des hostilités. Bénéficiaire de l'asile politique, Grotius fait dans son œuvre une place importante aux droits de l'homme. La violation des « droits communs à tous les hommes » est une cause juste de la guerre « qu'on fait pour autrui », car « la seule liaison qu'il y a entre les hommes par leur nature commune suffit pour autoriser à secourir ceux qui sont injustement insultés ». Cette reconnaissance des droits internationaux de l'homme se retrouve dans les conseils de modération que Grotius donne aux belligérants en les tirant du droit naturel, opposé au droit positif inhumain de la guerre de Trente Ans, qu'il décrit à travers les auteurs de l'Antiquité.

Bien qu'alourdie par d'incessantes citations tirées du grec et du latin et qui sont destinées, dans la pensée de l'auteur, à donner un fondement historique à sa défense du droit naturel, l'œuvre de Grotius demeure une source d'information et de méditation de grand prix.

Albert de Geouffre de La Pradelle

La conception d'un droit international dégagé de l'emprise des souverainetés étatiques a été restaurée en France à la fin du XIXe et au début du XXe s. en réaction contre les excès de la doctrine germanique qui exaltait la souveraineté absolue de l'État.

Le professeur Albert de Geouffre de La Pradelle (1871-1955), qui a joué un rôle de premier plan à la fin de la Première Guerre mondiale en participant — dans la conférence des préliminaires de paix de 1918-19 — à l'élaboration du *pacte de la Société des Nations* et à l'examen de la responsabilité pénale de Guillaume II, et en assumant dans l'organisation des premières institutions internationales la rédaction du statut de la *Cour permanente de justice internationale*, a été des premiers à affirmer dans son enseignement et ses écrits le caractère impératif pour les États de règles de conduite indépendantes de leur volonté.

Dénonçant les contradictions des auteurs de l'école, positiviste, qui abandonnaient la création de la règle de droit international à ceux-là mêmes qui devaient la respecter et en être les sujets, A. de La Pradelle s'est attaché, dès le début de sa carrière dans les facultés de droit — à Grenoble, puis à Paris —, à remettre en honneur la doctrine des théologiens espagnols des XVIe et XVIIe s., notamment celle de Francisco de Vittoria, à qui l'on doit une première définition, en latin, du droit international dérivé du droit naturel : *Quod naturalis ratio inter omnes gentes constitua vocatur jus gentium*. Pour A. de La Pradelle et ses disciples, l'État souverain n'est qu'une institution parmi d'autres destinée à aider l'homme à parfaire sa nature et sa mission dans un ordre juridique du monde qui lui permette de développer ses fonctions et ses responsabilités vis-à-vis de ses semblables et de lui-même. L'institution étatique ne réalise qu'une étape que doivent progressivement compléter des institutions internationales d'ordre communautaire. Faussement personnifié et même déifié, l'État n'est pas une fin en soi, mais un moyen en vue d'une fin qui est la perfection de l'humanité. Au-dessus des États, une loi générale des hommes, supérieure à celle des États, s'élève et, à travers l'État, lie les individus. Elle ne pénètre pas seulement les relations intervenues entre les peuples, mais jusqu'au plus profond des relations intérieures. Elle est la loi des États comme des individus dans leurs rapports respectifs.

P. L.

J. L.

Quelques juristes français et étrangers

Henri CAPITANT. *V. l'article.*

Raymond CARRÉ DE MALBERG. *V. l'article.*

Jacques CUJAS. *V. l'article.*

Jean Dabin, *juriste belge (Liège 1889 - Louvain 1971), professeur à l'université catholique de Louvain, auteur de* Doctrine générale de l'État, éléments de philosophie politique *(Bruxelles, 1939).*

Désiré Dalloz, *jurisconsulte français (Septmoncel, Jura, 1795 - Paris 1869). Avec son frère Armand Dalloz (1797-1867), il entreprit la publication du* Répertoire de législation, de doctrine et de jurisprudence *et du* Recueil périodique de jurisprudence générale.

Léon DUGUIT. *V. l'article.*

Charles DUMOULIN. *V. l'article.*

Paul Durand, *juriste français (Alger 1908 - Agadir 1960), spécialiste du droit du travail, directeur de l'Institut de sciences sociales de Paris et de la revue* Droit social.

Adhémar ESMEIN. *V. l'article.*

François GÉNY. *V. l'article.*

Maurice HAURIOU. *V. l'article.*

Georg Jellinek, *juriste allemand (Leipzig 1851 - Heidelberg 1911). Il consacra à la philosophie du droit d'importants travaux, notamment une* Théorie générale de l'État *(1905).*

Gaston Jèze, *juriste français (Toulouse 1869 - Deauville 1953), président de l'Institut international de droit. Il développa en France la science financière.*

Édouard Julien-Laferrière, *juriste français (Angoulême 1841 - Bourbonne-les-Bains 1901), vice-président du Conseil d'État (1886), gouverneur général de l'Algérie (1898), procureur général à la Cour de cassation. On lui doit un* Traité de la jurisprudence administrative et des recours contentieux *(1887-88).*

Hans Kelsen, *juriste autrichien (Prague 1881 - Californie 1973). Spécialiste du droit international, on lui doit la Constitution autrichienne de 1920.*

Antoine Loisel, *juriste français (Beauvais 1536 - Paris 1612). Élève de Cujas, il travailla à unifier le droit coutumier.*

Theodor Mommsen, *historien allemand (Garding, Schleswig, 1817 - Charlottenburg 1903), auteur de nombreux ouvrages sur l'Antiquité classique, dont une* Histoire romaine *(1856-1885).*

Marcel Planiol, *juriste français (Nantes 1853 - Paris 1931). On lui doit un* Traité élémentaire de droit civil *en 3 volumes (1899) [renouvelé par la suite par G. Ripert et J. Boulanger] et, en collaboration avec Ripert, un* Traité pratique de droit civil *en 14 volumes (1925-1934).*

Jean Étienne Marie Portalis, *juriste français (Le Beausset, Provence, 1746 - Paris 1807). Avocat au parlement d'Aix, puis membre du Conseil des Cinq-Cents (1795), il participe ensuite comme conseiller d'État à l'élaboration du Code civil de 1804.*

Robert Joseph POTHIER. *V. l'article.*

Georges Ripert, *juriste français (La Ciotat 1880 - Paris 1958). Il a donné un* Traité de droit maritime *(1913) et, avec Planiol, le* Traité pratique de droit civil. *On lui doit aussi* Aspects juridiques du capitalisme moderne *(1945),* Déclin du droit *(1950) et un* Traité élémentaire de droit commercial *(1948).*

Georges Scelle, *juriste français (Avranches 1878 - Paris 1961), spécialiste du droit international public. On lui doit le* Précis de droit des gens *(1934), la* Théorie juridique de la révision des traités *(1935),* Sens international *(1942), etc.*

► *Administration / Budget / Commerçant / Contrat / Convention internationale / Délinquance / Économique (science) / Famille / Filiation / France / Gouvernementale (fonction) / Impôt / Justice (organisation de la) / Législative (fonction) / Libertés publiques / Navigation / Parlementaire (régime) / Politiques (sciences) / Travail (droit du).*

H. Capitant, *les Grands Arrêts de la jurisprudence civile* (Dalloz, 1940 ; nouv. éd. par A. Weill et F. Terre, 1970). / G. Ripert, *le Déclin du droit. Études sur la législation contemporaine* (L. G. D. J., 1949). / A. de Laubadère, *Traité élémentaire de droit administratif* (L. G. D. J., 1952 ; nouv. éd., 1963-1966 ; 3 vol.). / C. Rousseau, *Droit International public* (Dalloz, 1952 ; 3e éd., 1965). / J. Carbonnier, *Droit civil* (P. U. F., 1955 ; 9e éd., 1971). / J. Rivero et J. Sabatier, *Droit du travail* (P. U. F., 1956 ; 4e éd., 1966). / G. Ripert et R. Roblot, *Traité élémentaire de droit commercial* (L. G. D. J., 1959-1964 ; 2 vol.). / H. Batiffol, *la Philosophie du droit* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1960). / M. Prélot, *Institutions politiques et droit constitutionnel* (Dalloz, 1961 ; 5e éd., 1972). / R. Rodière et R. Houin, *Droit commercial* (Sirey, 1961 ; 5e éd., 1968). / R. Rodière, *Droit maritime* (Dalloz, 1962 ; 4e éd., 1969). / J. M. Auby et R. Ducos-Ader, *Droit public*, t. I : *Droit administratif et droit constitutionnel* (Sirey, 1963 ; 4e éd., 1970). / M. Duverger, *Finances publiques* (P. U. F., 1963 ; nouv. éd., 1965). / J. Levasseur et A. Chavanne, *Droit pénal et procédure pénale* (Sirey, 1963 ; 3e éd., 1972). / R. David, *les Grands Systèmes de droit contemporain* (Dalloz, 1964). / L. Delbez, *les Principes généraux du droit international*

public (L. G. D. J., 1964). / F. Ponteil, *les Institutions de la France, de 1814 à 1870* (P. U. F., 1966). / L. Julliot de la Morandière, R. Rodière et R. Houin, *Droit commercial et droit fiscal des affaires* (Dalloz, 1968 ; 2 vol.). / G. Farjat, *Droit économique* (P. U. F., 1971). / R. Guillien et J. Vincent, *Lexique des termes juridiques* (Dalloz, 1971). / G. Lyon-Caen, *Droit social européen* (Dalloz, 1972).

jury

Collège de citoyens appelés, par la voie du tirage au sort, à participer, avec les magistrats professionnels formant la cour d'assises proprement dite, au jugement des individus poursuivis comme auteurs, coauteurs ou complices des infractions* les plus graves, qualifiées de *crimes*.

Constitution du jury

Le jury est un collège de citoyens portés sur une liste générale établie pour chaque cour d'assises (v. justice), puis tirés au sort pour constituer d'abord la liste de session, puis le jury de jugement*.

Le Code de procédure pénale a prévu que seuls peuvent remplir les fonctions de juré les citoyens de l'un ou l'autre sexe âgés de plus de trente ans, sachant lire et écrire le français, jouissant de leurs droits politiques, civils et de famille, et ne se trouvant dans aucun cas d'incapacité ou d'incompatibilité. Les causes d'incapacité, énumérées limitativement au Code, procèdent toutes d'un sentiment de défiance à l'égard d'individus dont le sens moral ou l'équilibre mental peuvent être justement suspectés ; parmi les causes d'incompatibilité, elles aussi limitativement prévues, figurent des causes d'incompatibilité permanentes, qui sont fondées tantôt sur le désir du législateur d'éviter des abus d'influence de la part de certains personnages, tantôt sur la préoccupation de sauvegarder le bon fonctionnement des services publics, et une cause d'incompatibilité accidentelle tenant à la prévention qui, dans une affaire déterminée, a pu se former dans l'esprit de l'éventuel juré : « Nul ne peut être juré dans une affaire où il a accompli un acte de police judiciaire ou d'instruction, ou dans laquelle il est témoin, interprète, dénonciateur, expert, plaignant ou partie civile. » Certains jurés peuvent être dispensés ou excusés ; les causes de dispense sont prévues par la loi (septuagénaires, ceux qui ont rempli les fonctions de juré pendant l'année courante ou l'année précédente), et la jurisprudence a toujours admis qu'il existait, en outre, des causes d'excuse résultant pour les jurés de certains empêchements physiques ou moraux.

La liste générale est établie au siège de chaque cour d'assises par une commission présidée par le premier président de la cour d'appel ou son délégué, ou par le président du tribunal ou son délégué si le siège de la cour d'appel et celui de la cour d'assises ne coïncident pas ; elle est arrêtée au vu des listes préparatoires dressées par les commissions des tribunaux d'instance du département où siège la cour d'assises. Cette liste permet de constituer la liste de session, qui sera réalisée, comme ultérieurement la liste de jugement, par la voie du tirage au sort.

Quinze jours au moins avant l'ouverture des assises, le premier président de la cour d'appel ou le président du tribunal du siège de la cour d'assises, dans les villes où il n'y a pas de cour d'appel, tire au sort, en audience publique, sur la liste annuelle, les noms des vingt-sept jurés qui forment la liste de session. Il tire, en outre, les noms des six jurés suppléants sur la liste spéciale. Aux lieu, jour et heure fixés pour l'ouverture de la session, le président de la cour d'assises et ses assesseurs procèdent à la révision de la liste du jury de session ; la cour examine le cas des jurés absents, retranche de la liste de session les noms des jurés qui ne remplissent pas les conditions prévues par la loi ou qui se trouvent dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité, statue sur les excuses proposées par les jurés, procède à toutes rectifications utiles sur la liste de session et la complète par les jurés suppléants, suivant l'ordre de leur inscription, si, à la suite des absences ou des radiations, il reste moins de vingt-trois jurés sur cette liste.

Le jury de jugement est formé, lors de l'évocation de chacune des affaires, par tirage au sort parmi les vingt-trois à vingt-sept des jurés composant la liste de session, en présence des jurés, du ministère public, de l'accusé et du greffier. L'accusé et le ministère public disposent d'un droit de récusation qui leur permet de choisir leurs juges dans une certaine limite en excluant ceux qui ne leur conviennent pas : l'accusé ne peut récuser plus de cinq jurés et le ministère public plus de quatre. À l'appel de chaque nom, le ministère public et l'accusé ou son défenseur exercent, s'ils le jugent utile, leur droit de récusation en disant simplement « récusé », et le tirage se continue sans interruption jusqu'à ce qu'il ait produit neuf jurés non récusés, qui constituent le jury de jugement.

Rôle du jury de jugement

Les jurés se placent dans l'ordre désigné par le sort aux côtés de la cour si la disposition des lieux le permet, sinon sur des sièges séparés des parties et des témoins, en face de celui qui est destiné à l'accusé. Les jurés, une fois installés, prêtent serment conformément aux dispositions de l'article 304 du Code de procédure pénale. Ils ont le devoir d'écouter attentivement les débats et ont le droit, par l'intermédiaire du président, de faire poser des questions à l'accusé et aux témoins, mais ils ne doivent pas faire connaître leur opinion sur l'affaire avant la délibération. À partir de l'ouverture des débats, toute communication sur les faits du procès leur est interdite avec les personnes étrangères, notamment avec les témoins, mais ils peuvent communiquer entre eux. Ils collaborent avec les magistrats de la cour pour l'examen des questions touchant la culpabilité comme pour l'examen de celles qui touchent à l'application de la peine ; la cour et le jury délibèrent ensemble et secrètement en chambre du conseil, tant sur la culpabilité que sur l'application de la peine, sous la présidence du président de la cour d'assises. Ils votent par bulletins écrits et par scrutins successifs sur le fait principal et, s'il y a lieu, sur chacune des circonstances aggravantes, sur les questions subsidiaires, sur chacun des faits d'excuse légale et enfin sur la question des circonstances atténuantes que le président est tenu de poser toutes les fois que la culpabilité de l'accusé a été reconnue. La majorité absolue est requise à chaque tour de scrutin, c'est-à-dire sept voix au moins. Le résultat des différents votes est mentionné sur la feuille des questions, et les mentions qui portent tant sur le résultat du vote relatif à la culpabilité que sur celui du vote relatif à la peine constituent la déclaration de la cour et du jury qui sert de base à l'arrêt de la cour d'assises.

J. B.

► *Crime / Justice (organisation de la).*

Jussieu

Famille de naturalistes français des XVIIIe et XIXe s.

Antoine de Jussieu (Lyon 1686 - Paris 1758), fils aîné d'un pharmacien, étudie la médecine à Montpellier et l'exerce à Paris, montrant un dévouement particulier envers les familles pauvres. Sa compétence en botanique lui vaut de succéder à Tournefort à la direction du Jardin du roi (1708). On lui doit, outre une réédition des *Institutiones Rei Herbariae* de Tournefort (1719), un *Traité des vertus des plantes* et diverses publications de moindre envergure. (Acad. des sc., 1715.)

Bernard de Jussieu (Lyon 1699 - Paris 1777), cadet d'Antoine, suit une carrière parallèle à celle de son frère. Il abandonne la médecine en 1722 pour devenir l'assistant d'Antoine. En 1725, il réédite l'*Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris*, de Tournefort. Chargé par Louis XV de dessiner le jardin de Trianon, il y fait classer les plantes en 65 ordres qui correspondent à des groupes naturels. C'est Bernard de Jussieu qui a établi l'appartenance au règne animal des Cœlentérés fixés, tenus avant lui pour des plantes. (Acad. des sc., 1739.)

Joseph de Jussieu (Lyon 1704 - Paris 1779), lui, a été le pourvoyeur de ses frères en matériaux d'étude. Membre de l'expédition de La Condamine au Pérou, il passe trente-six ans de sa vie en Amérique du Sud, envoyant en Europe de nombreux échantillons de plantes américaines. On lui doit notamment l'introduction de l'Héliotrope en Europe. (Acad. des sc., 1743.)

Antoine Laurent de Jussieu (Lyon 1748 - Paris 1836), neveu des trois précédents, est le plus connu des Jussieu (c'est de lui qu'il s'agit lorsqu'on ne précise pas le prénom). Il a en effet proposé au monde savant, en 1789, sous le titre *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita, juxta methodum in horto Parisiensis exaratum*, la classification botanique conçue et appliquée à Trianon par son oncle Bernard. Médecin lui aussi, il se voit confier par la Convention la direction de l'ensemble des Hôpitaux de Paris et, en 1793, la réorganisation du ci-devant Jardin du roi sous le nom (encore actuel) de Muséum national d'histoire naturelle. Lorsque sont mises en vente les bibliothèques de nombreux couvents et monastères, il acquiert tout ce qui a un intérêt scientifique pour constituer l'importante bibliothèque du Muséum. Il a enseigné la botanique de 1770 à 1826. (Acad. des sc., 1795.)

Adrien de Jussieu (Paris 1797 - *id.* 1853), fils du précédent, est un pur botaniste, tant par ses travaux d'ordre général sur l'embryon des Monocotylédones et sur le tronc des Lianes que

par ses excellentes monographies relatives à diverses familles : Euphorbiacées, Rutacées, Méliacées, Malpighiacées, toutes formées principalement d'espèces exotiques. Ses ouvrages (*Cours élémentaire de botanique*, 1842-1844) ont été traduits dans de nombreuses langues du vivant de leur auteur. (Acad. des sc., 1831.)

H. F.

justice (organisation de la)

La multiplicité des juridictions et la confusion qui régnait dans leurs attributions, sous l'Ancien Régime, postulaient une réorganisation à laquelle travaillèrent les assemblées révolutionnaires, dont l'œuvre fut reprise par le législateur napoléonien.

Historique

Le principe de la séparation des pouvoirs, qui interdit au juge d'empiéter sur les attributions du pouvoir législatif et sur celles du pouvoir exécutif, a été consacré par la loi des 16 et 24 août 1790 ; il était défendu aux tribunaux de faire des règlements et de s'opposer à l'exécution des lois, mais aussi de prendre des mesures administratives et de connaître du contentieux administratif. La même loi supprimait la vénalité des offices de judicature et instaurait une justice gratuite avec des juges salariés par l'État ; elle créait la justice de paix, dont le tribunal d'instance est l'héritier direct. Une autre loi des 27 novembre et 1er décembre 1790 créait le Tribunal de cassation, ancêtre de notre actuelle Cour de cassation.

Notre organisation judiciaire actuelle achève de se dessiner avec la loi du 27 ventôse an VIII, qui établit dans chaque arrondissement un tribunal de première instance et institue les tribunaux d'appel d'un degré supérieur aux précédents ; le même texte attribue aux avoués le monopole pour postuler et conclure dans la procédure, en même temps qu'il substitue à l'élection la nomination de certains magistrats par le gouvernement, disposition qui sera étendue par la suite. L'Empire paracheva cette œuvre, notamment par le décret du 30 mars 1808 contenant le règlement sur la police et la discipline des tribunaux, dont un grand nombre de dispositions sont encore en vigueur, et par la promulgation de la loi du 20 avril 1810, dite « loi sur l'organisation judiciaire et l'administration de la justice » ; enfin, il promulgua un Code de procédure civile mis en vigueur en 1807.

Toute cette organisation ne subit guère de modifications importantes pendant plus d'un siècle : à la suite des deux guerres mondiales, les tribunaux de première instance, primitivement tribunaux d'arrondissement, furent plusieurs fois réorganisés, et la Cour de cassation, qui s'était substituée très vite au Tribunal de cassation, n'échappa pas aux réformes.

En 1958, le gouvernement entreprend une profonde réorganisation qui est à l'origine de notre organisation judiciaire actuelle : il s'agit des textes promulgués le 22 décembre 1958, qui prennent effet le 2 mars 1959 et dont un certain nombre ont été modifiés depuis lors.

(Les tribunaux judiciaires ne sont pas les seuls organes investis d'une fonction juridictionnelle ; il ne s'agira ici que des tribunaux judiciaires, au sens étroit du mot, des magistrats qui les composent et des personnes qui concourent avec eux à l'administration de la justice ; les tribunaux administratifs, le Conseil d'État, le Tribunal des conflits, la Cour des comptes font l'objet d'autres développements. V. administration.)

Organisation générale

La justice est la même pour tous, en ce sens qu'à conditions similaires tous les individus doivent être également traités. Le juge saisi d'un litige ne peut refuser de statuer sans se rendre coupable d'un « déni de justice », et il ne peut juger par voie générale : il rend une « décision d'espèce » qui, devenue définitive, revêt à l'égard des parties l'autorité de la chose jugée et ne peut être remise en cause. Tout justiciable a droit au double degré de juridiction : tout procès, sauf les crimes et les litiges de peu d'intérêt, peut être soumis, après une première décision, à une nouvelle juridiction d'un degré supérieur par la voie de l'appel, tandis qu'une cour suprême pourra être amenée à vérifier la régularité de la décision.

La justice est collégiale ou, du moins, lorsque la juridiction est constituée d'un juge unique, la décision en appel est déférée à une juridiction collégiale pour nouvel examen. Elle est publique, mais, par exception, certains débats se déroulent « à huis clos », hors de la présence du public. Elle est, en principe, gratuite, sous réserve du paiement des droits du Trésor public et de la rémunération des auxiliaires de justice, tous frais que l'institution de l'« aide judiciaire » a pour objet de couvrir lorsque le plaideur est nécessiteux.

Les juridictions judiciaires comprennent des juridictions *de droit commun*, à compétence générale, et des juridictions *d'exception*, qui ne peuvent être saisies que des litiges pour lesquels la loi leur donne compétence ; cette distinction existe tant en ce qui concerne les juridictions civiles, chargées de connaître des différends entre particuliers, qu'en ce qui concerne les juridictions de nature pénale ou répressive, qui font application de la loi pénale. L'ordonnance du 22 décembre 1958 a placé sur le même plan, dans son article premier, les tribunaux de grande instance et les tribunaux d'instance, bien que ces derniers ne semblent pas avoir perdu tout à fait le caractère de juridiction d'exception qui était attaché aux justices de paix ; pour la clarté de l'exposé, ces deux catégories de tribunaux de première instance seront traitées sous cette rubrique.

Les juridictions de droit commun (civiles et pénales) de première instance

- *Tribunal d'instance et de police.*
- *Le tribunal d'instance.* Les tribunaux d'instance ont été substitués aux anciennes justices de paix, qui, en vertu de la loi des 16-24 août 1790, siégeaient à l'origine aux chefs-lieux de canton, mais dont certaines avaient été, par la suite, regroupées sous l'autorité d'un même magistrat cantonal tant en raison des difficultés de recrutement de cette magistrature que par souci de plein emploi.

L'ordonnance du 22 décembre 1958 institue, à la place des anciennes justices de paix, les tribunaux d'instance, juridictions à juge unique dont le siège est établi dans des chefs-lieux de canton ou d'arrondissement et dont le ressort est très variable selon les cas : le législateur a institué, en principe, un tribunal d'instance par arrondissement avec siège au chef-lieu de cette circonscription et ressort de l'ordre d'une dizaine de cantons. Le nombre des tribunaux d'instance est présentement de 456, contre 2 000 justices de paix lors de leur création. La loi du 19 juillet 1970, complétée par le décret du 2 juillet 1971, a fusionné les juges d'instance avec les magistrats du tribunal de grande instance : désormais, les magistrats du siège qui assurent le service d'un tribunal d'instance sont choisis parmi les magistrats du tribunal de grande instance dans le ressort duquel est situé le tribunal d'instance. Leur suppléance et leur remplacement provisoire sont assurés par ordonnance du président du tribunal de grande instance. Les tribunaux d'instance comprennent un ou plusieurs juges, mais les jugements sont rendus par un seul magistrat, qui siège avec l'assistance d'un secrétaire-greffier ; lorsqu'un tribunal d'instance comprend plus de deux juges, l'un d'entre eux est nommé juge directeur, chargé d'administrer le tribunal, et répartit le service entre les juges. Les décisions de ces tribunaux sont portées, en appel, devant la cour d'appel ; elles peuvent faire l'objet d'un recours en cassation lorsqu'elles ont été rendues en dernier ressort.

La compétence du tribunal d'instance est précisée par le décret du 2 décembre 1958 : le législateur s'est attaché à la nature de la demande et à sa valeur pour déterminer cette compétence. Le tribunal connaît, en matière civile, de toutes actions personnelles ou mobilières, en dernier ressort, jusqu'à la valeur de 3 500 F, et à charge d'appel jusqu'à la valeur de 10 000 F. Au-delà de ce chiffre, c'est le tribunal de grande instance qui connaîtra du litige ; dans le cas où la demande a un caractère indéterminé, le juge d'instance doit se déclarer incompétent. La matière immobilière est totalement exclue de la compétence du tribunal d'instance, à l'exception toutefois des demandes possessoires, qui, sans porter sur le fond du droit immobilier, se rapportent à la possession. Le tribunal d'instance ne peut connaître des demandes de nature commerciale. De nombreuses lois donnent, par ailleurs, au tribunal d'instance une compétence d'attribution variant avec la nature de l'affaire : il faut surtout retenir sa compétence en matière de loyers d'habitation ainsi que dans celle des litiges individuels du travail* quand il n'existe pas de conseil de prud'hommes dans le ressort du tribunal d'instance ou que le conseil existant ne comporte pas de section compétente pour la profession intéressée. Le tribunal d'instance territorialement compétent est, en principe, celui du domicile* ou à défaut celui de la résidence du défendeur ; des dérogations sont admises pour des raisons d'utilité pratique, notamment en cas d'action possessoire, de demande de pension par un ascendant. Le juge d'instance, outre ses attributions judiciaires, a des attributions administratives — en matière de douane*, de chemins vicinaux, de contentieux élec-

toral, de réquisitions* — et des attributions extra-judiciaires en matière de droit de la famille*, de conseil de tutelle, d'émancipation, d'adoption*. Il exerce les fonctions de juge des tutelles ainsi qu'une surveillance générale sur les administrations légales et les tutelles de son ressort.

• *Le tribunal de police.* Le tribunal de police, dit autrefois « de simple police », est le tribunal d'instance statuant en matière pénale, sauf dans certaines grandes villes comme Paris, Lyon, Marseille, où, en sus des tribunaux d'instance jugeant uniquement en matière civile, existe un tribunal de police jugeant exclusivement — et seul compétent — en matière pénale.

Les tribunaux de police sont constitués par un juge assisté d'un représentant du ministère public et d'un secrétaire-greffier. Le siège du ministère public est occupé personnellement et obligatoirement par le procureur de la République du tribunal de grande instance ou son substitut, pour juger les contraventions de cinquième classe ; l'un ou l'autre de ces magistrats peut également requérir en toute matière, spécialement si des difficultés particulières sont susceptibles d'être soulevées ou si le tribunal est saisi à la suite d'une information. En dehors de ces cas, le commissaire de police reste le ministère public naturel (toutefois, les fonctionnaires des Eaux et Forêts ont conservé le privilège de remplir les fonctions de ministère public pour le jugement des infractions forestières). À titre exceptionnel, et en cas de nécessité absolue pour la tenue de l'audience, le juge peut appeler, pour exercer la fonction de ministère public, le maire du lieu où siège le tribunal de police ou un de ses adjoints.

La poursuite devant le tribunal de police appartient au ministère public et à la partie lésée ; le contrevenant peut éviter de comparaître en acceptant de payer une amende*, dite « de composition », fixée par le juge, hormis les cas où le législateur l'a privé du bénéfice de cette disposition : le contrevenant peut même, en matière dé contravention à la police de la circulation et à la police des transports publics de voyageurs, se libérer par le paiement d'une amende « forfaitaire » entre les mains de l'agent verbalisateur, sans intervention du juge de police. Le tribunal peut être saisi soit par renvoi d'une juridiction d'instruction, soit par la comparution volontaire des parties, ou encore par la voie de citation directe du prévenu, ou même par simple avertissement ; dans le cas d'infractions commises par des mineurs en matière de contraventions de cinquième classe, il n'y a généralement pas d'instruction préalable au jugement, mais le procureur de la République peut toujours décider l'ouverture d'une « information » s'il l'estime opportun.

L'audience est publique, à peine de nullité, et le procès se déroule dans l'ordre suivant : les procès-verbaux, s'il y en a, sont lus par le greffier ; les témoins, s'il en a été appelé par le ministère public ou par la partie civile, sont entendus ; la partie civile prend ses conclusions ; le ministère public résume l'affaire et donne ses conclusions ; la personne citée propose sa défense et fait entendre ses témoins si elle en a amené ou fait citer. Lorsque le fait ne constitue ni délit ni contravention, le tribunal annule la citation ; lorsque le fait est un crime ou un délit, il renvoie le ministère public à se pourvoir. Si le prévenu est convaincu de contravention de police, le tribunal prononce la peine et statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts de la partie civile.

Les jugements rendus en matière de simple police peuvent être attaqués par la voie de l'appel lorsqu'ils prononcent un emprisonnement ou lorsque l'amende excède la somme de 60 F. Le délai d'appel est de dix jours à compter du jugement contradictoire ou de la signification du jugement par défaut. L'appel est porté devant la cour d'appel. Les jugements par défaut sont susceptibles d'opposition dans un délai de dix jours francs à dater de la signification du jugement. Le ministère public et les parties peuvent, s'il y a lieu, se pourvoir en cassation contre les jugements rendus en dernier ressort par le tribunal de police.

Le tribunal de police est compétent pour juger les contraventions, qui sont les infractions à la loi pénale les moins graves quant à la peine encourue. Les contraventions sont réparties en cinq classes, et le taux des sanctions varie de 3 à 1 000 F pour les amendes et de 3 jours à 1 mois d'emprisonnement avec doublement des peines en cas de récidive ; la première classe correspond aux faits qui donnent lieu aux peines les plus légères. En cas de cumul de contraventions, chacune d'entre elles fait l'objet d'une condamnation distincte, par exception au principe de non-cumul des peines. Le juge de police peut se déclarer d'office incompétent et renvoyer le ministère public à se pourvoir devant la juridiction compétente, si les faits retenus constituent non une contravention, mais une infraction plus grave telle que crime ou délit.

Par dérogation aux règles générales concernant la compétence territoriale des juridictions répressives, le juge du lieu où la contravention a été commise est seul appelé à en connaître, sauf dans le cas d'émission de chèques* sans provision, pour lequel la compétence du tribunal de police de la résidence du prévenu est concurremment admise. Enfin, les exceptions apportées à la compétence à raison des crimes et délits commis par certains hauts fonctionnaires ou magistrats ne sont pas applicables en matière de contraventions.

• *Le tribunal de grande instance, civil et correctionnel.*

• *Le tribunal de grande instance statuant en matière civile.* Le tribunal de grande instance, qui a généralement son siège au chef-lieu de chaque département et qui, suivant l'importance de celui-ci, peut exister aussi dans un ou plusieurs chefs-lieux d'arrondissement, a succédé à l'ancien tribunal de première instance, qui siégeait en principe au chef-lieu d'arrondissement : l'ordonnance du 22 décembre 1958, qui a réalisé cette substitution, a ainsi supprimé 179 tribunaux pour un effectif de 351 avant la réforme. Les tribunaux forment une classe unique. Toutefois, ceux qui comportent au moins trois chambres sont dits « hors classe » : il en existe trente-six de cette catégorie. La composition de chaque tribunal est fixée par une loi : tout tribunal de grande instance comprend au moins un président, un juge d'instruction, un juge, un procureur et, s'il se compose de plusieurs chambres, autant de présidents qu'il y a de chambres ; il pourra comprendre un ou plusieurs vice-présidents, chargés de suppléer le président, des procureurs adjoints, des premiers juges et des premiers substituts. Ainsi, le tribunal de grande instance de Paris comprend trois premiers vice-présidents, 58 vice-présidents, 16 premiers juges et 96 juges. Chaque chambre est composée de trois juges dont un président : la loi du 10 juillet 1970 a décidé, pour faciliter l'expédition des procès, qu'en toutes matières de la compétence du tribunal de grande instance autres que disciplinaires ou relatives à l'état des personnes, le président du tribunal, ou le magistrat délégué par lui à cet effet, peut décider qu'une affaire sera jugée par le tribunal de grande instance statuant à juge unique. Un avocat peut éventuellement suppléer l'un des juges, à la double condition que ce soit à défaut d'un magistrat et qu'il ne soit pas fait appel en même temps à deux avocats.

Le tribunal siège en audience publique, mais son délibéré est secret et, dans la plupart des affaires, le jugement est rendu à une audience ultérieure. Le tribunal peut être amené à se constituer en chambre du conseil, notamment pour connaître des demandes en divorce ou en séparation de corps, et dans ces cas la loi exclut toute publicité. Enfin, le tribunal se réunit en assemblée générale pour des mesures d'administration intérieure ; l'assemblée générale est formée par l'ensemble des chambres du tribunal et se rassemble à huis clos.

Le président du tribunal, chef de sa compagnie judiciaire, exerce un droit de surveillance sur tous les juges de son tribunal. Le ministère public est représenté près de chaque tribunal par un procureur de la République, qui peut être assisté de procureurs adjoints et de substituts ; le tribunal est complété par un secrétaire-greffier en chef, assisté de secrétaires-greffiers. Un décret du 13 octobre 1965 a institué le juge de la mise en état des affaires, qui succède au juge chargé de suivre la procédure, créé en 1935 et dont les fonctions sont tombées en désuétude ; ce magistrat doit jouer un « rôle conducteur décisif dans la marche du procès » ; il reçoit mission de fixer les délais nécessaires à la mise en état de la procédure, de convoquer les conseils, d'ordonner la production des pièces ou certaines mesures d'information, et peut même concilier les parties avant de rendre une ordonnance de clôture constatant que la procédure est en état.

Les jugements rendus par le tribunal de grande instance sont susceptibles de différentes voies de recours : les unes, dites « ordinaires », sont l'opposition et l'appel ; les autres, dites « extraordinaires », sont la tierce opposition, la requête civile, le pourvoi en cassation et la prise à partie.

Le tribunal de grande instance a une compétence générale et connaît de toutes les actions qui ne sont pas attribuées aux tribunaux d'exception : il est « juge de droit commun » et possède « plénitude de juridiction » en ce qu'il a une aptitude virtuelle à connaître de tout le contentieux privé. Le décret du 22 décembre 1958 précise qu'il connaît « à charge d'appel de toutes les affaires pour lesquelles compétence n'est pas attribuée à une autre juridiction, en rai-

son de la nature de l'affaire ou du montant de la demande ». Tous les litiges en matière d'état des personnes, de capacité* des personnes et de nationalité*, toutes contestations en matière immobilière qui touchent le fond du droit, en matière de brevets d'invention, d'exequatur des décisions autres que les siennes, d'exécution des décisions judiciaires et de difficultés soulevées à ce propos, les procès en inscription de faux et en vérification d'écritures, ainsi que les litiges consécutifs à la liquidation des biens des personnes morales de droit privé non commerçantes sont de la compétence exclusive du tribunal de grande instance : dans ce cas, il statue en dernier ressort jusqu'à 2 500 F, à charge d'appel au-dessus de ce taux.

Le tribunal statuant en chambre du conseil est compétent pour juger toutes les demandes ne comportant aucun adversaire et ne pouvant donner lieu à aucune contestation de la part des tiers, et, en outre, celles dans lesquelles les parties, n'étant pas en discorde, sont tenues, par leurs qualités ou par la nature de l'affaire, d'obtenir une décision du tribunal ; il en est ainsi en matière d'adoption, d'homologation des délibérations du conseil de famille, de constatation de décès par jugement, de rectification d'actes d'état* civil.

Le président du tribunal rend des ordonnances sur requête, des ordonnances en référé et statue parfois définitivement en matière contentieuse. Le président ne peut statuer sur requête qu'à la condition qu'il y ait urgence, que la mesure n'ait qu'un caractère provisoire, qu'elle n'atteigne son résultat que si elle est accordée immédiatement et sans que la partie adverse ait été préalablement avertie ; les ordonnances ainsi rendues ont un caractère provisoire, et le président peut se réserver de les rétracter en référé. Le président du tribunal est compétent pour les affaires urgentes et en matière de difficultés d'exécution, mais sa compétence ne peut s'exercer en référé que dans les cas où la mesure que l'on requiert de lui n'est pas susceptible de faire préjudice au principal. Enfin, dans un certain nombre de cas exceptionnels, le président a reçu pouvoir de trancher le fond du droit et de statuer définitivement : il est juge des loyers pour les loyers commerciaux.

Le tribunal territorialement compétent est, en principe, celui du domicile du défendeur ou, à défaut, celui de sa résidence et, en cas de pluralité de défendeurs, il n'y a pas d'obstacle à ce que l'assignation soit délivrée au domicile de l'un d'eux : il en est ainsi en toute matière personnelle et mobilière. Toutefois, cette règle traditionnelle comporte de nombreuses exceptions : tantôt la loi désigne comme tribunal compétent un tribunal déterminé autre que le tribunal du domicile du défendeur et lui attribue juridiction, tantôt la loi donne le choix au demandeur entre deux ou plusieurs tribunaux, parmi lesquels il peut y avoir le tribunal du domicile du défendeur. Dans la première catégorie, il faut ranger les procès en matière réelle immobilière, pour lesquels le demandeur assignera devant le tribunal de la situation de l'objet litigieux ; les procès en matière de successions, pour lesquels il assignera devant le tribunal du lieu où la succession est ouverte ; les procès en matière de société*, pour lesquels il assignera devant le tribunal du lieu où la société est établie ou devant tout tribunal dans le ressort duquel se trouve une succursale. La seconde catégorie comprend le cas de l'élection de domicile, qui permet au demandeur d'assigner, à son choix, soit devant le tribunal du domicile élu, soit devant le tribunal du domicile réel du défendeur, si l'élection a été faite dans l'intérêt du demandeur ; de même, en matière de réparation du dommage causé par un délit, une contravention ou un quasi-délit, la demande peut être portée devant le tribunal du domicile du défendeur ou devant celui du lieu où le fait dommageable s'est produit. La compétence territoriale du président du tribunal statuant en matière d'ordonnance sur requête ou en matière de référé est réglée suivant les mêmes principes ; toutefois, la jurisprudence admet, pour le cas de référé, que le président du tribunal du lieu où est née la difficulté d'exécution est valablement saisi.

• *Le tribunal correctionnel.* Parallèlement à ce qui existe pour le tribunal d'instance, le tribunal de grande instance comporte une formation pénale, qui est le tribunal correctionnel, juridiction de première instance appelée à connaître des délits à charge d'appel devant la cour.

Le siège et le ressort de cette juridiction sont ceux du tribunal de grande instance. Le tribunal correctionnel est composé d'une ou plusieurs chambres du tribunal ; à Paris, il y en a onze. Chaque chambre est composée de trois magistrats — un président assisté de deux juges —, du procureur de la République ou d'un de ses substituts, chargé de représenter la société, de soutenir l'accusation devant les juges et de leur demander l'application de la loi, enfin d'un secrétaire-greffier. Les magistrats appelés à siéger au tribunal correctionnel sont des membres du tribunal de grande instance, qui peuvent siéger concurremment en matière civile.

À leurs côtés, membres comme eux du tribunal de grande instance, et appelés à participer au fonctionnement du tribunal correctionnel ou à son prolongement, se trouvent des juges chargés d'une mission particulière : le juge d'instruction, le juge des enfants* et le juge de l'application des peines. Dans chaque tribunal, il y a un ou plusieurs juges d'instruction et un ou plusieurs juges des enfants, selon l'importance de la circonscription judiciaire. Le juge d'instruction est chargé de l'instruction préparatoire, c'est-à-dire des poursuites qui lui sont confiées à la requête du procureur de la République : il a mission de réunir, sur les faits punissables dont il est saisi, tous les éléments qui peuvent permettre à la juridiction de jugement d'apprécier le degré de culpabilité des auteurs, coauteurs ou complices de ces faits. Le juge des enfants — il peut y en avoir plusieurs dans un même tribunal — est chargé des poursuites intéressant les mineurs de 18 ans soupçonnés d'avoir commis des délits ou des contraventions. Enfin, dans certains tribunaux de grande instance, dont la liste est établie par décret, un magistrat est chargé des fonctions de juge de l'application des peines ; il a mission de suivre l'exécution des peines auprès de toute prison où sont détenus des condamnés ; il détermine pour chacun deux les principales modalités du traitement pénitentiaire ; il visite les établissements pénitentiaires de son ressort ; il suit les individus condamnés à une peine d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve et peut ordonner la modification, l'aménagement ou la suppression des obligations qui pèsent sur eux ; il est assisté, dans ces dernières fonctions, du « comité de probation », composé d'agents de probation, d'assistantes sociales et de délégués.

Le tribunal correctionnel peut être saisi ; 1° par la citation directe donnée au prévenu à la requête soit du procureur de la République, soit de la partie civile ; 2° par l'ordonnance du juge d'instruction ou par l'arrêt de la chambre d'accusation renvoyant la personne inculpée devant cette juridiction ; 3° par la comparution à l'audience des individus arrêtés en flagrant délit ; 4° par la comparution volontaire du prévenu. Les débats sont publics à peine de nullité, sauf le cas de huis clos prévu par l'article 400 du Code de procédure pénale ; ils se déroulent de la même manière que devant le tribunal de police. Toute affaire introduite devant un tribunal correctionnel doit se terminer par un jugement, même lorsque la partie qui a introduit la demande ne se présente pas, ou se désiste, ou bien encore lorsque le ministère public qui a dirigé les poursuites déclare s'en rapporter à la justice ; dans tous les cas, le tribunal est tenu d'examiner l'affaire et de statuer. Le jugement peut ou reconnaître l'incompétence du tribunal ou renvoyer le prévenu des fins de la plainte, le fait imputé ne constituant ni crime, ni délit, ni contravention, ou enfin condamner le prévenu si le fait constitue un délit ou une contravention. Trois voies de recours sont ouvertes contre les jugements des tribunaux correctionnels : 1° l'opposition ; 2° l'appel ; 3° le recours en cassation, qui n'est possible qu'à l'égard des jugements rendus en dernier ressort.

Le tribunal correctionnel connaît des délits qui sont les infractions punies d'une peine de plus de deux mois d'emprisonnement ou de 2 000 F d'amende. Toutefois, il ne connaît pas, sauf poursuites distinctes ou disjonction, des délits connexes à un crime, qui sont jugés avec ce crime par la cour d'assises ; par contre, il peut être saisi des contraventions connexes à un délit, et il demeure compétent s'il estime que les faits ne constituent qu'une contravention. La connaissance de certains délits lui échappe en raison de la personne de leur auteur, lorsque celui-ci est militaire, marin ou mineur de 18 ans : les faits seront alors, suivant les cas, de la compétence des tribunaux militaires, des tribunaux maritimes (v. navigation) ou des tribunaux pour enfants, juridictions d'exception à compétence exclusive et restreinte. Enfin, il faut faire une place à part aux délits qui peuvent être revendiqués par la Cour de sûreté de l'État. Si le tribunal correctionnel territorialement compétent peut être celui dans le ressort duquel le délit a été commis, à l'instar de ce qui est édicté pour le tribunal de police, celui de la résidence du prévenu ou celui du lieu d'arrestation de ce dernier et même, dans certains cas, celui du lieu de sa détention sont également compétents.

La Cour de cassation

La Cour de cassation, successeur du Tribunal de cassation qui avait été créé en 1790, est la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire ; chargée de vérifier la conformité à la loi des décisions rendues par les juridictions placées sous son contrôle et d'assu-

rer une certaine fixité à la jurisprudence, elle ne constitue, cependant, en aucune façon, un troisième degré de juridiction.

Elle se compose d'un premier président, de six présidents de chambre, de soixante-dix-sept conseillers et, depuis une date récente, de dix-huit conseillers référendaires, qui sont titulaires d'un grade moins élevé dans la hiérarchie judiciaire. Le parquet de la Cour de cassation est dirigé par le procureur général, assisté d'un premier avocat général et de dix-huit avocats généraux. Ces magistrats sont répartis par le premier président et par le procureur général dans les six chambres que comprend la Cour, soit cinq chambres civiles et une chambre criminelle ; il existe, en outre, auprès de la Cour, un service d'études et de documentation, généralement dit « fichier ». Le premier président, auquel est dévolu un grand nombre d'attributions administratives, est le chef de la juridiction et, à ce titre, préside le bureau de la Cour ainsi que toute chambre dans laquelle il se rend ; le procureur général et les magistrats qui l'assistent « portent la parole » aux audiences, sous forme d'observations ou conclusions.

Les audiences sont publiques ; les arrêts peuvent être rendus soit par l'une des chambres, soit par une chambre mixte, ou bien par l'assemblée plénière ; les chambres peuvent aussi se réunir en audience solennelle ou en assemblée générale, ou encore en commission spéciale dans les cas prévus par les lois et règlements. Une chambre doit comprendre au moins sept membres ayant à leur tête un président, éventuellement remplacé par le plus ancien des conseillers. Une chambre mixte peut être constituée par ordonnance du premier président ; elle est alors composée de magistrats appartenant à deux ou plusieurs chambres de la Cour et se réunit sous la présidence du premier président ou du plus ancien des présidents de chambre de la Cour ; elle comprend, en outre, les présidents et doyens des autres chambres qui la composent et deux conseillers de chacune de ces chambres désignés par le premier président sur proposition du président de chaque chambre. Cette chambre ne peut siéger que si tous les membres qui doivent la composer sont présents ; si l'un des membres est empêché, il doit être remplacé. L'assemblée plénière est présidée par le premier président ou, en cas d'empêchement de celui-ci, par le plus ancien des présidents de chambre : elle comprend, en outre, les présidents et les doyens des six chambres ainsi que deux conseillers de chaque chambre désignés par le premier président chaque année. Dans tous les cas, le ministère public est exercé par le procureur général ou l'un de ses avocats généraux ; un secrétaire-greffier doit être présent.

La Cour de cassation a pour mission de statuer sur les pourvois formés, pour violation de la loi, contre les décisions rendues en dernier ressort par les juridictions civiles et pénales. Chacune des chambres civiles a une compétence déterminée par ordonnance du premier président, après avis du procureur général ; les trois premières chambres s'appellent « chambres civiles », la quatrième et la cinquième sont désignées par l'appellation de « chambre commerciale » et de « chambre sociale », en raison de la nature des litiges qui leur sont spécialement dévolus ; la « chambre criminelle » connaît essentiellement des pourvois contre les arrêts de la chambre d'accusation, ainsi que des arrêts et jugements rendus en dernier ressort en matière criminelle, correctionnelle et de police. Lorsqu'une affaire pose une question de principe, ou si elle relève normalement des attributions de plusieurs chambres, ou si sa solution est susceptible de causer une contrariété de solutions, le renvoi devant une chambre mixte peut être ordonné soit par le premier président agissant d'office ou sur proposition de la chambre normalement compétente, soit par arrêt non motivé de la chambre saisie ; le renvoi à une chambre mixte est de droit si, lors des délibérations de la chambre saisie, il y a partage des voix, et ce renvoi est également de droit lorsque le procureur général le requiert par écrit avant l'ouverture des débats.

L'assemblée plénière est saisie, par une ordonnance de renvoi du premier président, lorsque, après cassation d'un premier arrêt ou jugement rendu en dernier ressort, le deuxième arrêt ou jugement rendu dans la même affaire, entre les mêmes parties procédant en la même qualité, est attaqué par les mêmes moyens, si le deuxième arrêt ou jugement rendu encourt la cassation pour les mêmes motifs que le premier ; l'assemblée plénière peut, si les constatations et appréciations qu'il contient le permettent, statuer sans renvoi, sauf s'il s'agit de se prononcer sur une action publique ; lorsque le renvoi est ordonné, la juridiction saisie doit se conformer à la décision de l'assemblée plénière sur les points de droit jugés par cette assemblée.

L'audience solennelle est constituée par la réunion de l'ensemble des chambres de la Cour de cassation ; cette formation est adoptée pour la rentrée de la Cour, pour l'installation de nouveaux membres, en cas d'homologation d'une délibération de l'ordre des avocats à la Cour de cassation en matière disciplinaire et lorsqu'il y a lieu à assemblée plénière. L'assemblée générale, réunie à huis clos, joue, comme dans toutes les juridictions, un rôle administratif ; elle partage avec le bureau la connaissance des questions d'ordre intérieur. La commission spéciale est composée de trois magistrats du siège à la Cour de cassation ayant rang de président ou de conseiller et constitue une juridiction civile chargée d'accorder éventuellement une indemnisation à la suite d'une détention provisoire suivie d'une décision de non-lieu, de relaxe ou d'acquittement.

J. B.

Les cours d'appel

Les cours d'appel, juridictions du second degré, ont succédé aux tribunaux d'appel établis sous le Consulat ; elles sont actuellement au nombre de vingt-huit en France métropolitaine et de trois dans les départements d'outre-mer ; leur siège, leur ressort et leur composition sont fixés par décret en Conseil d'État. La plupart ont leur siège dans des villes où ont siégé les parlements de l'Ancien Régime ; l'étendue de leur ressort couvre plusieurs départements et elles comprennent d'ordinaire plusieurs chambres.

Chaque cour d'appel est dirigée par un premier président, qui préside normalement la première chambre ; il est assisté de présidents de chambre et de conseillers qui sont répartis dans les différentes chambres, chacune comprenant un président de chambre et deux conseillers. Le ministère public est représenté par un *procureur général*, un ou plusieurs *avocats généraux* et un ou plusieurs *substituts* du procureur général, selon l'importance de la cour. Enfin, il existe un secrétaire-greffier en chef, assisté de secrétaires-greffiers.

Lorsqu'il existe plusieurs chambres, celles-ci sont spécialisées dans le jugement de certaines affaires : selon le cas, la même chambre peut se former tour à tour en chambre civile, en chambre commerciale, en chambre sociale, en chambre des appels correctionnels ou en chambre d'accusation, en fonction des procès dont elle est appelée à connaître. La chambre civile est saisie de l'appel des décisions rendues par les tribunaux civils, tribunal d'instance et tribunal de grande instance ; la chambre commerciale, des décisions rendues par le tribunal de commerce ; la chambre des appels correctionnels des décisions rendues par les tribunaux de police et les tribunaux correctionnels. La chambre sociale connaît les affaires portées plus spécialement à son rôle en raison de leur caractère et relatives à la sécurité* sociale, au contrat de travail et à l'application des lois sociales. La chambre d'accusation mérite une mention toute particulière, en raison du rôle important qu'elle joue et des pouvoirs dévolus à son président : elle est la juridiction d'instruction du second degré et statue sur les mises en accusation. Enfin, il existe une chambre spéciale qui doit connaître des affaires de mineurs et notamment des appels du tribunal pour enfants.

La procédure de jugement devant la cour d'appel est à peu près la même que celle qui est pratiquée devant le tribunal de grande instance. Pour exercer ses différentes attributions, la cour peut revêtir diverses formations. L'*audience ordinaire* est la formation la plus fréquente ; elle comporte trois magistrats, président compris, en présence d'un magistrat du ministère public de la cour d'appel, avec l'assistance d'un secrétaire-greffier. L'*audience solennelle* comprend au moins cinq conseillers, président compris, tous revêtus de la robe rouge ; elle connaît des renvois après cassation et des prises à partie. L'*assemblée générale*, qui est une réunion à huis clos de toutes les chambres de la cour d'appel, s'occupe des affaires intérieures de la juridiction ; il existe, en outre, une assemblée générale à composition réduite qui statue en matière disciplinaire à l'égard des avocats, avoués, huissiers, et qui reçoit les serments des magistrats de la cour. Enfin, comme dans les tribunaux de grande instance, il y a la *chambre du conseil*, qui connaît des appels des jugements rendus par la chambre du conseil de ces tribunaux.

La compétence d'une cour d'appel est à la mesure de celle de l'ensemble des tribunaux de première instance de son ressort, mais elle ne connaît que des décisions rendues en premier ressort par ces juridictions. Outre ce qui a été dit plus haut de ses attributions, il faut rappeler qu'elle connaît aussi, notamment, des appels des sentences prud'homales, des appels des décisions des tribunaux paritaires de baux ruraux, des appels contre les décisions des commissions de sécurité sociale, des appels contre les ordonnances du président statuant « en référé ». Elle est, en outre, compétente pour statuer sur « renvoi », après cassation, dans les litiges dont l'arrêt a fait l'objet d'un pourvoi en cassation reconnu fondé. Sous la réserve de ces arrêts de renvoi, qui la saisissent de litiges de provenance extérieure à son ressort, la cour d'appel a une compétence territoriale limitée aux décisions rendues dans sa circonscription judiciaire.

La cour d'assises

La cour d'assises est une juridiction départementale, dépourvue de permanence et à caractère hétérogène, qui est chargée de la répression des infractions les plus graves : les crimes.

La cour d'assises siège, en principe, au chef-lieu du département ; dans certains départements, elle siège dans un autre lieu, soit qu'il s'agisse d'une ville dont l'activité commerciale est plus grande, soit qu'il s'agisse d'une survivance historique comme Chalon-sur-Saône, en Saône-et-Loire, au lieu de Mâcon, soit qu'il s'agisse d'un siège accidentel désigné par la cour d'appel, s'il lui paraît convenable. Elle ne se réunit qu'à certaines époques : il est prévu une session tous les trois mois,

mais il peut être tenu une ou plusieurs sessions supplémentaires.

La cour d'assises est formée de deux éléments : un élément professionnel, qui est la cour au sens étroit du mot, et un élément populaire, comprenant de simples citoyens qui composent le « jury ». La cour proprement dite comprend trois magistrats du siège, le président ayant au moins le grade de conseiller à la cour d'appel, et deux assesseurs pris parmi les conseillers à la cour d'appel ou les magistrats du tribunal de grande instance du lieu de la tenue des assises. Les fonctions de ministère public sont remplies par un membre du parquet général si la cour siège au chef-lieu de la cour d'appel, par un membre du parquet du tribunal de grande instance ou, exceptionnellement, par un membre du parquet général dans les autres cas. Le greffier est emprunté au greffe de la cour d'appel ou au greffe du tribunal, selon le même principe.

Les débats sont publics, à moins que la publicité soit dangereuse pour l'ordre ou les mœurs, et, dans ce cas, la cour le déclare par un arrêt rendu en audience publique ; ils se déroulent selon un processus analogue à celui qui est pratiqué devant le tribunal de police et le tribunal correctionnel, étant précisé cependant que le président des assises a la police de l'audience et la direction des débats, et qu'il est investi, en outre, du « pouvoir discrétionnaire » en vertu duquel il peut prendre toutes mesures qu'il croit utiles pour découvrir la vérité durant les débats. Le président, lorsque les débats sont clos, donne lecture en public des questions auxquelles la cour et le jury auront à répondre, puis la cour et les jurés se retirent pour délibérer en commun.

L'arrêt est rendu en audience publique. Toutefois, si l'accusé se soustrait à la justice avant que la cour, d'assises ait statué sur son sort, il est recouru à une procédure spéciale dite « par contumace » : lorsque le contumax est arrêté ou se présente volontairement avant que la peine soit éteinte par la prescription, la condamnation tombe de plein droit et il est alors procédé en la forme ordinaire. La seule voie de recours contre les arrêts de la cour d'assises est le pourvoi en cassation, qui doit être interjeté avant l'expiration du délai de cinq jours imparti par la loi.

La cour d'assises a, d'une manière générale, compétence pour juger tous les crimes, hormis toutefois ceux dont le jugement est réservé aux juridictions d'exception : crimes commis par le président de la République ou par les membres du gouvernement, crimes revendiqués par la Cour de sûreté ; crimes imputés à des mineurs de 18 ans, qui ne sont justiciables que des tribunaux pour enfants ou des cours d'assises des mineurs ; crimes relevant des juridictions militaires et maritimes ; il faut ajouter à ces exceptions le cas de correctionnalisation judiciaire, procédé qui transforme des crimes en délits correctionnels (v. crime). En raison de sa « plénitude de juridiction », principe qui procède de l'idée qu'elle est compétente pour juger les infractions les plus graves, la cour d'assises connaît aussi des délits et des contraventions connexes à des crimes ou qui, ayant été pris pour des crimes, lui ont été déférés par erreur : elle est compétente, à l'égard de tous les individus renvoyés devant elle.

La cour d'assises territorialement compétente est celle du département dans lequel l'instruction a été faite : ce peut être celle du lieu de l'infraction, celle de la résidence de l'accusé ou celle du lieu de son arrestation. En cas de crimes commis par des magistrats ou certains hauts fonctionnaires, la chambre criminelle de la Cour de cassation désignera la cour d'assises qui devra en connaître, et il en sera de même en cas de renvoi prononcé après cassation.

Avocats et avoués

La loi française du 31 décembre 1971 « portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques », assortie de nombreux décrets d'application publiés au cours de l'année 1972, réorganise en profondeur les professions d'avocat et d'avoué. La réforme révolutionne radicalement deux très anciennes professions d'auxiliaires de la justice.

Jusqu'alors, les avoués étaient essentiellement cantonnés dans la préparation de la procédure et ne plaidaient pas — sauf exception —, ce rôle étant réservé aux avocats.

Les avoués étaient des officiers ministériels chargés de la représentation des parties devant les différentes juridictions — en fait les tribunaux et les cours d'appel auprès desquels ils étaient établis —, ayant le droit exclusif de postuler et de prendre des conclusions devant ces juridictions, c'est-à-dire de faire tous les actes de procédure et de formuler les prétentions des parties, prétentions sur lesquelles les magistrats devaient statuer. Certaines affaires exigeaient le ministère d'avoué, d'autres ne l'impliquaient pas obligatoirement.

Les avocats avaient essentiellement pour fonction de plaider et d'accorder des consultations. Ils n'étaient pas officiers ministériels et, devant toutes les juridictions de droit commun, avaient le monopole de la plaidoirie. Les avocats — certains d'entre eux au moins —, indépendamment de la défense, par la parole, des intérêts de leurs clients, étaient en réalité, en de nombreuses occasions, devenus des conseils juridiques.

À dater du 16 septembre 1972, les offices d'avoués près les tribunaux de grande instance sont supprimés. Une nouvelle profession d'« avocat » se substitue aux deux anciennes professions d'avocat (pour les cours et tribunaux) et d'avoué (près les tribunaux de grande instance) — les avoués près les cours d'appel subsistant quant à eux —, la réforme supprimant aussi la profession d'agréé près les tribunaux de commerce.

Les membres de ces professions, s'ils n'y renoncent pas expressément, font d'office partie de la nouvelle profession d'« avocat ».

Les « barreaux » installés auprès des tribunaux de grande instance pourront éventuellement se regrouper. Il est institué — pour régler les indemnités qui résulteront, pour les anciens membres des professions judiciaires et juridiques, du préjudice subi — un fonds d'organisation de la nouvelle profession.

Des « avocats aux conseils », titulaires de charges, exercent leur ministère près la Cour de cassation et le Conseil d'État.

Les juridictions d'exception

Par opposition aux juridictions de droit commun, les juridictions d'exception ne peuvent être saisies que des litiges qui leur ont été expressément confiés par la loi ; elles font généralement appel à des juges non professionnels, choisis en raison de leurs connaissances.

• *Les juridictions d'exception autres que pénales.*

• Les *tribunaux de commerce*, dont l'institution repose sur une longue tradition, existent dans les villes où le besoin se fait sentir d'une juridiction spécialisée : lorsqu'il n'existe pas de tribunal de commerce, c'est le tribunal de grande instance qui en tient lieu.

Chaque tribunal est nécessairement composé d'un président, de juges titulaires, de juges suppléants et d'un greffier ; le tribunal siège en audience publique. Les juges sont des commerçants qui sont élus au suffrage à deux degrés par le truchement de « délégués consulaires » (toutefois, en Alsace-Lorraine et dans les départements d'outre-mer, le tribunal de commerce est présidé par un magistrat professionnel assisté de juges élus parmi les commerçants ou assimilés). Le nombre et le siège des tribunaux de commerce, ainsi que leur ressort et leur composition, sont fixés par décret ; en principe, le ressort de chaque tribunal est celui de l'arrondissement, mais il peut en aller très différemment.

Les tribunaux de commerce connaissent des contestations nées entre commerçants* et de celles qui sont relatives aux actes de commerce entre toutes personnes ; ils connaissent, en outre, des contestations entre associés d'une société commerciale ; ils sont compétents aussi en matière de règlement judiciaire et de liquidation des biens ; enfin, ils peuvent être saisis des litiges surgissant entre un employé appartenant aux cadres de l'entreprise* et son employeur, lorsque l'employé est demandeur. La compétence territoriale du tribunal de commerce est déterminée par le choix du demandeur, qui peut assigner soit devant le tribunal du domicile du défendeur, soit devant celui dans l'arrondissement duquel la promesse a été faite et la marchandise livrée, ou encore devant celui dans l'arrondissement duquel le paiement doit être effectué ; il s'y ajoute une compétence particulière en matière de règlement judiciaire et de liquidation des biens, qui est celle du juge du domicile du débiteur.

• Les *conseils de prud'hommes*, qui sont des juridictions collégiales de type paritaire, sont créés par des règlements d'administration publique qui en déterminent pour chacun le ressort, de même que la nature des affaires qui sont susceptibles de leur être soumises : ils sont compétents en matière de différends individuels nés à l'occasion d'un contrat de travail.

• Les *commissions de sécurité sociale*, nées de l'institution de la Sécurité sociale, connaissent des différends auxquels donne lieu la législation en cette matière, lorsqu'ils ne relèvent pas d'un autre contentieux. Elles sont présidées par un magistrat de l'ordre judiciaire, entouré de deux assesseurs représentant l'un les salariés, l'autre les employeurs ou les travailleurs indépendants ; l'appel de leurs décisions est porté devant la chambre sociale de la cour d'appel (v. sécurité sociale).

• Les *juridictions des loyers* sont, elles aussi, des émanations des tribunaux de droit commun ; elles ont été créées pour résoudre les difficultés nées dans les rapports entre bailleurs et preneurs à la suite de l'élaboration d'une législation nouvelle en ce domaine.

Pour les loyers d'habitation et à usage professionnel, le juge des loyers

est le tribunal d'instance du lieu de la situation de l'immeuble. En matière de loyers commerciaux, le président du tribunal de grande instance connaît des contestations relatives à la fixation du prix du bail révisé ou renouvelé, à la durée et aux conditions accessoires du bail renouvelé ; toutes les autres actions, concernant le renouvellement des baux d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, sont, par contre, portées devant le tribunal de grande instance du lieu de situation de l'immeuble. Il existe, enfin, au siège de chaque tribunal d'instance, un *tribunal paritaire de baux ruraux*, présidé par le juge d'instance assisté de quatre assesseurs, deux étant des bailleurs et les deux autres des preneurs ; cette juridiction connaît du contentieux des baux ruraux relatifs aux immeubles situés dans la circonscription, et ses décisions sont portées en appel devant la cour d'appel.

• Les *juridictions de l'expropriation** sont issues de l'ordonnance du 23 octobre 1958 portant réforme des règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique : chacune est constituée par un juge unique — magistrat du siège appartenant au tribunal de grande instance assisté d'un commissaire du gouvernement, qui est le directeur départemental des impôts chargé des domaines — et siège en principe auprès du tribunal de grande instance du chef-lieu du département. Le juge de l'expropriation a une compétence exclusive pour fixer, à défaut d'accord amiable, les indemnités dues à la suite d'une expropriation pour cause d'utilité publique ; le juge territorialement compétent est celui du département dans lequel sont situés les biens à exproprier. Les décisions rendues sont susceptibles d'appel devant une chambre de la cour d'appel spécialement compétente pour connaître de ces litiges et formée d'un président de chambre assisté de deux juges désignés par le premier président parmi les juges du ressort chargés de l'expropriation si cela est possible ; le procureur général peut venir à l'audience afin de déposer les conclusions qu'il estime devoir prendre.

• *Les juridictions d'exception en matière pénale.*

En matière pénale, il existe aussi des juridictions d'exception qui ont seulement compétence pour certaines infractions, qui leur sont réservées soit en raison de leur nature particulière qui postule le recours à des magistrats spécialisés, soit en raison de la personnalité de leurs auteurs.

• Les *juridictions spéciales pour mineurs de moins de 18 ans* auxquels est imputée une infraction qualifiée crime, délit ou contravention de cinquième classe exclusivement sont le *juge des enfants*, le *tribunal pour enfants*, la *cour d'assises des mineurs* et la *chambre spéciale de la cour d'appel*.

Il existe en principe, au chef-lieu des départements, un tribunal pour enfants et un ou plusieurs juges des enfants, choisis parmi les juges du tribunal de grande instance siège du tribunal pour enfants compte tenu de leurs aptitudes et de l'intérêt qu'ils portent aux questions de l'enfance. Le juge des enfants a le pouvoir de juger seul, en chambre du conseil, les affaires qu'il estime ne pas devoir renvoyer devant le tribunal pour enfants ; il est également compétent à l'égard des mineurs de moins de 21 ans dont la santé, la sécurité, la moralité ou les conditions d'éducation sont compromises, et peut prendre des mesures d'assistance éducative ; il est enfin juge des tutelles aux prestations familiales et sociales.

Le tribunal pour enfants est composé du juge des enfants, président, et de deux assesseurs, simples particuliers choisis par le garde des Sceaux parmi les personnes qui se sont signalées par l'intérêt qu'elles portent aux questions de l'enfance et par leur compétence : il est saisi des affaires les plus graves et de celles qui concernent les mineurs particulièrement difficiles ; il ne peut prononcer de condamnation pénale à l'égard des mineurs de 13 ans, et, pour ceux âgés de 13 à 18 ans, la condamnation doit tenir compte de l'excuse atténuante de minorité avec faculté, cependant, de l'écarter si le mineur a plus de 16 ans.

Les mineurs accusés de crime, s'ils sont âgés de 16 ans au moins, sont traduits devant la cour d'assises des mineurs ; cette juridiction se réunit au siège de la cour d'assises pendant la session de celle-ci ; elle en diffère par le choix des magistrats, qui sont pris, sauf impossibilité, parmi les juges des enfants du ressort de la cour d'appel, et par le fait que, comme toujours lorsqu'il s'agit de mineurs, les débats ne sont pas publics.

Au sein de chaque cour d'appel, un conseiller est désigné comme délégué à la protection de l'enfance ; il préside la chambre spéciale de la cour chargée d'examiner en appel les affaires concernant des mineurs et, éventuellement, la cour d'assises des mineurs.

• Les *juridictions des forces armées* — tribunaux permanents des forces armées, tribunaux militaires aux armées et tribunaux prévôtaux — sont chargées de juger les infractions d'ordre militaire ainsi que les infractions de droit commun commises par des militaires, des membres des forces armées ou des personnes de la suite de l'armée en vertu d'une autorisation (v. encadré LA JUSTICE MILITAIRE).

• Les *tribunaux maritimes commerciaux* ont pour tâche de juger les infractions intéressant la marine marchande (v. navigation).

• La *Cour de sûreté de l'État*, créée en 1963, a son siège à Paris, mais peut se réunir en tout lieu situé sur le territoire de la République. Elle est présidée par un premier président, elle comprend une chambre de jugement permanente et une chambre de contrôle de l'instruction permanente. La chambre de jugement permanente est présidée par le premier président (magistrat du siège placé hors hiérarchie) et comprend quatre conseillers : deux magistrats du siège et deux officiers généraux ou supérieurs. Toutefois, pour le jugement des crimes ou délits contre la discipline des armées et de ceux de trahison, d'espionnage, d'atteinte à la défense nationale, un des magistrats de l'ordre judiciaire est remplacé en qualité d'assesseur par un officier général ou supérieur, et, pour le jugement d'un accusé âgé de moins de 18 ans au temps de l'action, l'un des assesseurs magistrats de l'ordre judiciaire doit exercer ou avoir exercé les fonctions de juge des enfants ou de délégué à la protection de l'enfance. La chambre de contrôle de l'instruction permanente comprend un président et deux conseillers, qui sont tous des magistrats de l'ordre judiciaire. Les fonctions du ministère public sont exercées par un procureur général, assisté de deux avocats généraux ; ces magistrats appartiennent à l'ordre judiciaire. Un magistrat de cet ordre est également chargé du secrétariat général de la juridiction. L'information est assurée par trois juges d'instruction.

La procédure utilisée est celle du droit commun, sous réserve de quelques dérogations. L'action publique est mise en mouvement par le ministère public sur l'ordre écrit du ministre de la Justice ; la durée totale maximale du délai de garde à vue est de six jours ; la loi autorise, en ce domaine, les perquisitions et les saisies la nuit et sans l'assentiment de la personne chez laquelle elles ont lieu ; l'information préalable est obligatoire, sauf en cas d'état d'urgence : la mise en accusation de l'inculpé devant la Cour de sûreté de l'État ne peut être décidée que par décret ; les voies de recours ouvertes contre les arrêts de cette cour sont l'opposition, en cas de défaut, le pourvoi en cassation et la demande en révision ; en cas de cassation ou d'annulation, l'affaire est, s'il y a lieu, renvoyée devant la Cour de sûreté de l'État autrement composée. La Cour de sûreté de l'État a compétence pour juger, en temps de paix, les crimes et délits contre la sûreté de l'État (crimes de trahison, d'espionnage, complots...), ainsi que les crimes et délits qui leur sont connexes, en quelque point du territoire qu'ils aient été commis.

• La *Haute Cour de justice* a été instituée par les articles 67 et 68 de la Constitution du 4 octobre 1958, et l'ordonnance du 2 janvier 1959 portant loi organique en a fixé la composition, le fonctionnement et la procédure. Elle se compose de vingt-quatre juges titulaires et de douze juges suppléants, choisis pour une moitié parmi les membres de l'Assemblée nationale et pour l'autre parmi les membres du Sénat ; elle élit un président et deux vice-présidents à la majorité absolue et au scrutin secret. Les mises en accusation ne peuvent être décidées que par une résolution des deux assemblées statuant par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant ; ces mises en accusation sont instruites par une commission d'instruction composée de cinq membres titulaires et de deux membres suppléants, désignés par le bureau de la Cour de cassation parmi les magistrats du siège appartenant à cette cour. Le ministère public est exercé par le procureur général près la Cour de cassation, assisté du premier avocat général et de deux avocats généraux choisis par lui. Les débats sont publics, sauf la faculté pour la Haute Cour d'ordonner le huis clos ; les arrêts ne sont susceptibles ni d'appel ni de pourvoi en cassation. La Haute Cour connaît du crime de haute trahison commis, dans l'exercice de ses fonctions, par le président de la République, des actes accomplis par les membres du gouvernement dans l'exercice de leurs fonctions et qualifiés crimes ou délits au moment où ils ont été commis ainsi que des pour-

suites contre leurs complices en cas de complot contre la sûreté de l'État.

La justice militaire

C'est la justice exercée, sous l'autorité du ministre des Armées, par certaines hautes autorités militaires. Elle est applicable aux militaires ainsi qu'aux personnes assimilées à ces derniers et rendue par les tribunaux militaires conformément aux dispositions du Code de justice militaire.

L'installation de juridictions pénales particulières aux forces armées a toujours et dans tous les pays répondu à une nécessité. Il existe, en effet, un ordre public particulier aux armées, qui repose sur une obéissance qu'il est parfois indispensable d'imposer. Cette situation engendre des obligations qui sont propres à la vie militaire et qui sont tellement essentielles à l'existence même des armées, ainsi qu'à l'exécution de leurs missions, qu'il est nécessaire, en toutes circonstances et à tout moment, d'en faire assurer le respect.

Le commandement dispose évidemment de pouvoirs *disciplinaires* qui lui procurent les moyens de sanctionner les manquements mineurs, mais la répression des fautes graves ne peut s'exercer en dehors de garanties que seule peut assurer une organisation judiciaire appliquant les principes généraux du droit. C'est ainsi que l'institution des juridictions militaires permet, dès le temps de paix, de concilier les impératifs de la défense nationale avec la protection des libertés individuelles.

Des conseils de guerre aux tribunaux militaires

Les premières juridictions militaires ayant siégé sur le sol de France ont sans doute été les tribunaux militaires des armées romaines. Mais, avec l'écroulement de l'Empire romain, toute trace de l'existence de ces tribunaux disparaît, et c'est seulement au milieu du XIIIe s. que fut créé le *tribunal de la connétablie*, première en date des juridictions françaises spécialisées dans le jugement des gens de guerre. L'augmentation continue des effectifs, leur dispersion sur le territoire, les circonstances de guerre et les coutumes du temps amenèrent bientôt la création de nouveaux tribunaux militaires : juridiction des *prévôts des maréchaux, tribunal des maréchaux de France, tribunaux du point d'honneur, présidiaux, conseils de guerre* enfin. Ces derniers, institués par Louis XIV, peuvent être considérés comme les véritables ancêtres des tribunaux militaires de l'époque moderne ; ils reçurent par ordonnance du 25 juillet 1665 compétence pour le jugement de toutes les infractions intéressant la discipline et l'honneur des armées françaises, et certaines des règles fixant leur composition comme leur fonctionnement ont été reprises par les différentes lois pénales militaires qui sont entrées en vigueur par la suite.

Si la Révolution de 1789 entraîne la suppression des juridictions militaires de l'Ancien Régime, des *cours martiales* sont créées dès l'année 1790 et connaissent des infractions aux lois militaires. Plusieurs systèmes sont ensuite successivement mis à l'épreuve pour aboutir finalement à une nouvelle organisation, réalisée par le Code de justice militaire du 9 juin 1857.

L'étude de l'histoire des juridictions de l'armée de mer montre que l'institution d'une *justice maritime*, par ordonnance du 15 avril 1689, suit de très près la création d'une grande marine royale sous l'impulsion de Colbert*. L'organisation des juridictions de l'armée de mer subit à l'époque révolutionnaire des bouleversements analogues à ceux qui ont affecté la justice militaire de l'armée de terre, pour aboutir à son tour à la promulgation, le 4 juin 1858, d'un Code de justice militaire pour l'armée de mer.

Les deux Codes (1857 pour l'armée de terre et 1858 pour l'armée de mer) furent eux-mêmes remplacés par ceux du 9 mars 1928 (applicable à l'armée de terre, puis à l'armée de l'air par la loi du 2 juill. 1934) et du 13 janvier 1938 (applicable à la marine). Bien qu'ils aient déjà réorganisé les justices militaire et maritime dans le sens du droit commun et qu'ils aient présenté de grandes analogies, ces deux derniers Codes ne parurent plus adaptés, après la Seconde Guerre mondiale, aux réalités et perspectives de l'époque moderne. La fusion des services centraux en 1949, celle des juridictions en 1953, puis celle des corps en 1956 pouvaient être déjà considérées comme le prélude à la promulgation par la loi du 8 juillet 1965 d'un *Code unique de justice militaire*, qui est entré en vigueur le 1er janvier 1966. Ce Code a unifié et coordonné la législation répressive militaire, simplifié l'organisation des juridictions des forces armées et modelé la procédure pénale militaire sur celle du droit commun tout en sauvegardant les caractères spécifiques du droit pénal militaire. Ce mouvement vers le droit commun a été confirmé, en 1966, par la loi du 30 juin relative à l'exercice des fonctions judiciaires militaires, dorénavant confié à des magistrats civils, et, en 1971, par la loi du 24 décembre, qui a transposé dans la procédure pénale militaire les innovations instituées, en 1970, dans la procédure civile, tendant à renforcer la garantie des droits individuels des citoyens par l'institution du contrôle judiciaire et la modification du régime de détention, par exemple.

P. D.

Glossaire succinct de la justice militaire

Chambre de contrôle de l'instruction. Organisme chargé de surveiller la bonne marche de l'instruction préparatoire, de statuer sur les référés, appels ou requêtes concernant les décisions du juge d'instruction et d'arbitrer les conflits entre ce dernier et le commissaire du gouvernement. Les trois membres qui composent cette chambre, magistrats civils, magistrats et juges militaires, diffèrent selon la nature des tribunaux et selon qu'il s'agit du temps de paix ou du temps de guerre.

Commissaire du gouvernement. Magistrat militaire qui assume auprès des tribunaux militaires les fonctions du ministère public.

Défense. La défense du prévenu militaire est assurée à son choix soit par un avocat inscrit au barreau, soit par un militaire agréé par l'autorité militaire, ou bien, enfin, en temps de guerre seulement, par un officier défenseur.

Direction de la gendarmerie et de la justice militaire. Organisme central placé sous l'autorité directe du ministre de la Défense nationale et qui, en plus de ses attributions concernant la gendarmerie*, est chargé de la gestion et de l'administration des personnels et services de la justice militaire, de l'étude des modifications législatives et réglementaires en liaison avec le ministère de la Justice, du contrôle enfin de l'exercice de l'action publique.

Greffier (officier ou commis). Officier ou sous-officier d'un corps militaire spécial (loi du 9 nov. 1956) chargé d'assurer le service du greffe dans les tribunaux militaires.

Huissier-appariteur. Sous-officier appartenant à un corps militaire spécial (loi du 9 nov. 1956) chargé du service des audiences dans les tribunaux militaires ainsi que de l'exécution des notifications ou convocations.

Infraction d'ordre militaire. Les délits et crimes de droit commun justiciables du droit pénal ayant été écartés du Code de justice militaire, ce dernier classe en quatre catégories les infractions d'ordre spécifiquement militaire qui, en raison même de leur nature, ne peuvent être pratiquement commises que par des militaires. Il s'agit des infractions tendant à soustraire leurs auteurs aux obligations militaires (insoumission et désertion), des infractions contre l'honneur et le devoir (capitulation, destructions, faux, outrages au drapeau ou à l'armée, etc.), des infractions contre la discipline (révolte, rébellion, refus d'obéissance, voies de fait et outrages contre un supérieur ou un subordonné, violences ou insultes à sentinelles ou vedettes, etc.), enfin des infractions aux consignes.

Juge d'instruction militaire. Magistrat militaire qui procède à l'instruction préparatoire dans les mêmes conditions qu'un juge d'instruction civil. Indépendant professionnellement, ses actes sont cependant contrôlés par la chambre de contrôle de l'instruction.

Magistrat militaire. Nom donné depuis 1967 aux magistrats civils du corps judiciaire détachés auprès du ministère de la Défense nationale pendant une période de 5 ans renouvelable pour assurer le service de la justice militaire. Ces magistrats sont appelés à assumer les fonctions suivantes : président d'un tribunal militaire aux armées, président de la chambre de contrôle de l'instruction d'un tribunal militaire aux armées, commissaire du gouvernement ou juge d'instruction près d'un tribunal permanent des forces armées ou d'un tribunal militaire aux armées, substitut d'un commissaire du gouvernement, inspecteur technique, sous-directeur de la justice militaire, chef de bureau ou rédacteur à la direction de la gendarmerie et de la justice militaire. On notera que les magistrats du corps spécial des magistrats militaires, qui avait été créé en 1956, continuent eux aussi à exercer jusqu'à extinction du corps, qui a été supprimé (loi du 29 déc. 1966). En temps de guerre, les magistrats militaires sont complétés par des magistrats dits « assimilés spéciaux du service de la justice militaire », recrutés parmi les magistrats du corps judiciaire. Le décret du 26 juin 1972 a prévu pour eux des grades d'assimilation allant de commandant à général de brigade.

Officier défenseur. Nom donné par le décret du 26 juin 1972 à ceux qui assurent en temps de guerre la défense des justiciables des tribunaux militaires aux armées. (Recrutés parmi les avocats, ils possèdent un grade d'assimilation allant de capitaine à colonel.)

Peines. Les juridictions des forces armées prononcent les mêmes peines que les juridictions de droit commun, à l'exception de la relégation. En outre, elles peuvent prononcer la destitution et la perte de grade, qui sont des peines spécifiquement militaires.

Plaintes. Les plaintes contre les militaires sont transmises par l'officier de police judiciaire des forces armées ou, à défaut, par l'officier de police judiciaire civil à l'autorité militaire désignée pour exercer les pouvoirs judiciaires sous l'autorité du ministre de la Défense nationale. Cette autorité est en principe : en métropole, l'officier général commandant une région terrestre, maritime ou aérienne ; en Allemagne, le général commandant en chef ; dans les départements et territoires d'outre-mer ou à l'étranger, le commandant supérieur.

Si cette autorité estime qu'il y a lieu d'engager des poursuites, elle délivre un *ordre de poursuite*, qui a pour effet de mettre l'inculpé à la disposition du commissaire du gouvernement. Ce dernier, suivant le cas, requiert l'ouverture d'une instruction préparatoire ou ordonne la traduction de l'auteur de l'infraction devant le tribunal. Si la plainte concerne un maréchal de France, un officier général, un contrôleur ou un magistrat militaire, elle est transmise au ministre, qui peut seul ordonner l'ouverture de poursuites.

Police judiciaire militaire. Institution chargée de constater les infractions relevant de la compétence des juridictions des forces armées, d'en rassembler les preuves et d'en rechercher les auteurs. La police judiciaire militaire est dirigée par les autorités désignées pour exercer le pouvoir judiciaire et, quand ils en ont reçu délégation spéciale, par les commissaires du gouvernement.

Ces autorités sont assistées dans leurs fonctions par des *officiers de police judiciaire des forces armées*, qu'elles dirigent et contrôlent et qui sont : les officiers et gradés de gendarmerie, les gendarmes officiers de police judiciaire civile ou servant dans les prévôtés, certains officiers, sous-officiers et agents assermentés des services des armées quand la loi, pour l'exercice de missions particulières, leur reconnaît les attributions attachées à cette qualité.

Les commandants d'armes, les chefs de corps, les commandants de base, de dé-

pôts, de détachement, etc., peuvent aussi, à l'intérieur des établissements militaires, exercer la police judiciaire ou requérir un officier de police judiciaire des forces armées.

Tribunaux militaires. Juridictions appelées à juger les militaires ayant commis l'une des infractions d'ordre militaire prévues par le Code de justice militaire ou encore, exceptionnellement, une infraction de droit commun commise à l'intérieur d'un établissement militaire ou dans le service. À l'étranger, ces juridictions ont aussi compétence pour juger des infractions commises par les personnels civils employés par les armées ou par les familles. En temps de guerre, leur compétence est sensiblement plus étendue.

Ces tribunaux statuent en premier et en dernier ressort sous le contrôle de la Cour de cassation, qui est, en temps de guerre comme en temps de paix, la juridiction suprême. Ils ne se prononcent enfin que sur l'action publique, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent réparer le préjudice éventuel subi par des tiers.

On distingue :

— *les tribunaux permanents des forces armées*, ainsi nommés parce qu'ils siègent en tout temps sur le territoire de la République ; leur nombre, leur siège et leur ressort territorial sont fixés par décret (en 1972, Paris, Lille, Rennes, Bordeaux, Metz, Lyon, Marseille et Papeete) ; chacun de ces tribunaux est composé de cinq membres : un président et un assesseur, qui sont tout deux des magistrats civils, et trois juges militaires dont le grade est fonction de celui du prévenu et, le cas échéant, de sa qualité ; il existe en outre un *Haut Tribunal permanent des forces armées* dont la composition est analogue, mais qui est destiné à juger les maréchaux, les officiers généraux, les contrôleurs et les magistrats militaires ; son ressort s'étend sur tout le territoire de la République ; son siège est à Paris, mais il peut se réunir en tout point de son ressort ;

— *les tribunaux militaires aux armées* ; en temps de paix, ils ne peuvent être établis qu'à l'étranger (en 1972, Landau, Dakar, Tananarive) ; en temps de guerre ou en cas de rupture des communications avec le gouvernement, ils peuvent aussi être établis en métropole ; ils comprennent chacun un président, qui est un magistrat militaire, et quatre juges militaires choisis parmi des militaires blessés ou appartenant aux troupes combattantes ;

— *les tribunaux prévôtaux*, qui jugent en territoire étranger les infractions de simple police ; chaque tribunal comprend l'officier de gendarmerie prévôt, qui siège seul, assisté d'un gendarme greffier ; les jugements de ces tribunaux sont les seuls qui ne sont susceptibles d'aucune voie de recours.

P. D.

J. B.

▶ *Administration / Contravention / Crime / Délit / Instruction judiciaire / Jugement / Jury / Procédure.*

🕮 ***La Justice*** **(les Cahiers français, 1972). / *L'Organisation judiciaire en France* (la Documentation française, 1972).**

Justin (saint)

Philosophe chrétien, le plus célèbre des apologistes grecs (Flavia Neapolis [auj. Naplouse], Palestine, v. 100 - Rome v. 165).

L'itinéraire spirituel d'un philosophe

Justin, que Tertullien* appelle « philosophe et martyr », est considéré comme l'apologiste grec le plus important du IIe s.

Il raconte lui-même dans son *Dialogue avec Tryphon* son odyssée philosophique en quatre étapes et le cheminement intellectuel qui le conduit au christianisme. Il le fait de façon fort savoureuse. Il se met d'abord à l'école d'un stoïcien. « Je restai dans sa société, écrit-il, le temps qu'il fallut, mais je m'aperçus bientôt que je ne progressais aucunement dans la connaissance de l'être de Dieu. Mon maître lui-même n'en savait rien et il considérait cette science comme inutile. » Il s'adresse ensuite à un péripatéticien. Justin, qui dans son ardeur de néophyte a pris le bâton du pèlerin de l'absolu, va éprouver une autre déception. « Il laissa passer les premiers jours, mais, au bout de ce temps, il me pria de convenir avec lui des honoraires afin que notre commerce soit plus fructueux. À ces paroles, je le quittai, l'estimant indigne du nom même de philosophe. » Toujours poussé par son désir de savoir, il va trouver un pythagoricien. Mais las ! son nouveau maître lui demande d'apprendre d'abord la musique, l'astronomie et la géométrie. « Je lui confessai mon ignorance et sans plus il me congédia. » Enfin Justin découvre Platon* : « La théorie des idées donnait des ailes à mon esprit et j'espérais dans ma naïveté arriver bientôt à la contemplation de Dieu, car tel est le but de la philosophie de Platon. »

C'est alors que Justin rencontre dans sa solitude un sage qui, après lui avoir montré que la philosophie de Platon ne peut amener à une connaissance profonde de Dieu, lui révèle les prophètes et le Christ. Ce cheminement spirituel dont la présentation est sans doute un arrangement littéraire schématise et simplifie les étapes successives de sa conversion au christianisme. « Je trouvais que cette philosophie-là était la seule sûre et utile. C'est en ce sens et pour cela que je suis philosophe. »

Le philosophe chrétien

Après sa conversion, il garde le manteau de philosophe, insigne de la profession, et se voue, simple laïque, à l'enseignement et à la défense de sa foi. Arrivé à Rome sous le règne d'Antonin* le Pieux, il y fonde une école, la première école chrétienne dont les méthodes d'enseignement s'inspirent des écoles philosophiques païennes.

Mais le maître chrétien ne se contente pas de parler, il écrit. L'historien Eusèbe* de Césarée connaissait huit ouvrages de Justin ; trois seulement nous sont parvenus. Deux *Apologies*, qui se présentent comme un exposé et une justification de la foi chrétienne en même temps qu'une défense des chrétiens calomniés et persécutés. Le genre n'était pas nouveau ; d'autres écrivains chrétiens, Quadratus (v. 124 ou 129) et Aristide d'Athènes (v. 140), l'avaient déjà utilisé. Les *Apologies* de Justin, adressées à l'empereur, peuvent être datées de la période qui va de 148 à 161.

Le troisième et dernier ouvrage est la plus ancienne apologie chrétienne dirigée contre les Juifs. Il s'intitule *Dialogue avec Tryphon*. Postérieur à la première *Apologie*, qui s'y trouve citée (sa rédaction peut être située entre 155 et 161), le *Dialogue* présente à l'intention des Juifs comme aussi des païens la position de l'Église en face de la Synagogue. L'intérêt majeur de cette œuvre est l'utilisation que Justin fait de l'Ancien Testament pour démontrer la divinité du Christ, le rejet d'Israël et l'élection des païens.

L'enseignement et les écrits de Justin lui valurent non seulement des contradicteurs, mais un adversaire acharné et tenace en la personne du philosophe de l'école cynique*, Crescens, qui dénoncera Justin comme chrétien. Le récit authentique de sa mort est parvenu jusqu'à nous avec les *Actes de Justin et de ses compagnons*, document qui s'appuie sur le rapport officiel du tribunal. Justin fut décapité avec six autres chrétiens, vers 165, sous Marc Aurèle, l'empereur philosophe.

I. T.

🕮 **A. Puech, *les Apologistes grecs du second siècle de notre ère* (Hachette, 1912). / E. R. Goodenough, *The Theology of Justin Martyr* (Londres, 1923 ; réimpr., Amsterdam, 1968). / M. Pellegrino, *Studi sull' antica apologetica* (Rome, 1947). / P. Prigent, *Justin et l'Ancien Testament* (Gabalda, 1964). / L. W. Barnard, *Justin Martyr. His Life and Thought* (Londres, 1967).**

Justinien Ier

En lat. FLAVIUS PETRUS SABBATIUS JUSTINIANUS (Tauresium, près de l'actuelle Skopje, 482 - Constantinople 565), empereur byzantin de 527 à 565.

L'homme

Comme son oncle maternel, Justin Ier (empereur de 518 à 527), qui lui a fait donner à Constantinople une forte éducation romaine et chrétienne, Justinien Ier est un Illyrien. *Comes domesticorum* en 518, patrice et commandant en chef des troupes stationnées dans la capitale en 519, consul en 521, enfin adopté et associé à l'Empire en avril 527, Justinien dirige en fait celui-ci dès l'avènement de son oncle, auquel il impose la réunion du synode de 518, qui chasse les évêques monophysites instaurés par Anastase Ier (491-518) et prépare, par contrecoup, le rétablissement de la communion avec Rome en avril 519. Achevant de prendre le contre-pied de la politique de cet empereur qui avait soutenu les *Verts*, Justinien protège les *Bleus*, se constituant ainsi dans la capitale un puissant parti. Ralliant même le sénat par ses flatteries, il fait abroger la loi interdisant à ses membres de s'unir à une actrice et il épouse l'une d'elles : Théodora, couronnée à ses côtés peu avant la mort de Justin Ier, le 1er août 527.

Les débuts du règne (527-533)

Bien secondé jusqu'en 548 par l'impératrice, désormais uniquement préoccupée de contribuer à l'exaltation de la majesté impériale, Justinien gouverne le monde byzantin du fond de son palais, entouré de collaborateurs remarquables : Tribonien († v. 545), jurisconsulte éminent, nommé questeur du Palais-Sacré en 529 ; Jean de Cappadoce, homme d'État habile investi en 531 de la préfecture du prétoire d'Orient ; Bélisaire (v. 494-565), chef de guerre efficace et dévoué, etc. Le souverain se considère « comme seul responsable devant Dieu du salut de l'Empire » (Louis Bréhier), auquel il assujettit étroitement l'Église. Il entend, dès 528, réaliser l'unité législative par l'élaboration d'un nouveau code, appelé *Code Justinien*, qui regroupe par thèmes toutes les constitutions impériales antérieures. Promul-

gué le 7 avril 529, complété par les *Pandectes*, ou *Digeste*, règles de droit privé élaborées en code par une commission présidée par Tribonien, rendu exécutoire le 30 décembre 533, éclairé enfin par les *Institutes*, manuel de droit rédigé également par Tribonien, secondé par Théophile et Dorothée, et publié le 21 novembre 533, le *Code Justinien* devient l'élément essentiel du « corpus juris Justiniani », auquel s'ajoutent les *Novelles*, collections regroupant 158 édits rédigés généralement en grec et promulgués entre 534 et 565.

Par le biais de cette codification du droit romain, Justinien renforce à la fois la centralisation de l'État et l'absolutisme impérial. Un moment menacé par la sédition Nika en janvier 532, ce dernier sort affermi de l'épreuve, qui offre à Justinien l'occasion de faire reconstruire la basilique de Sainte-Sophie, tandis que, dans le chœur de San Vitale de Ravenne, les mosaïstes byzantins exaltent la majesté hiératique du couple impérial.

La reconquête de l'Occident (533-540)

Cette pénétration de l'art byzantin en Occident témoigne du dynamisme de la politique extérieure de Justinien. La consolidation des frontières orientales de l'Empire en est la condition. L'instrument en est la paix « éternelle » de 532, conclue avec le roi de Perse Khosrô Ier Anôcharvân (531-579), au terme de cinq années de luttes provoquées par le problème du protectorat des peuples du Caucase et marquées par la victoire de Bélisaire devant Dara en 530 et par sa défaite à Callinicum en 531. Complétée par des alliances de revers avec les princes du Caucase et d'Éthiopie ainsi que par la création en 531 de l'État arabe de Bostra, qui doit contenir celui de Hira, allié des Perses, cette paix de 532 permet à Justinien d'entreprendre la restauration territoriale de l'Empire en Occident.

La reconquête, confiée à Bélisaire, élimine facilement d'Afrique du Nord les Vandales de Gélimer (530-534), vaincus tour à tour à Ad Decimum le 13 septembre 533, puis à Tricamarum en décembre. Leur territoire est réuni à l'Empire romain en avril 534. Attaquant alors les Ostrogoths, Justinien fait occuper en 535 la Dalmatie par Mundus, la Sicile par Bélisaire, qui envahit l'Italie en 536, prenant Naples et Rome. Retardée par la rivalité opposant le vainqueur à l'eunuque Narsès (v. 478-568), qui a les faveurs de Théodora, la reconquête de l'Italie s'achève théoriquement en mai 540 par la prise de Ravenne.

Le temps des crises (540-565)

Maître de Rome, d'où il chasse le pape Silvère au profit de Vigile en 537, Justinien entre en conflit avec ce dernier, qui refuse d'approuver la condamnation des Trois Chapitres, de tendance nestorienne (543 et 553), condamnation décidée sous l'influence de Théodora, qui veut ménager les monophysites orientaux. En même temps, l'empereur doit reprendre la lutte contre les Ostrogoths, qui, sous la direction de Totila (541-552) et de ses successeurs, prolongent les combats de 542 à 562, tandis que les forces byzantines du patrice Libère ne parviennent à occuper que l'extrême sud-est de l'Espagne wisigothique entre 550 et 554.

Inachevée, la reconquête de l'Occident romain favorise en 540 la réouverture du front oriental, où Khosrô Ier, vainqueur de Bélisaire, contraint l'empereur à lui verser tribut en 562, tandis que Huns et Slaves dévastent les Balkans et obligent Justinien à fortifier plus de 400 villes d'Illyricum et de Grèce et à payer leur départ, ce qui nécessite la levée de nouveaux impôts qui ruinent l'Empire. Ainsi sont compromis les efforts faits pour améliorer l'économie byzantine par l'introduction de la culture du mûrier (552) et pour renforcer le rôle de Constantinople en tant que centre d'un trafic (malheureusement toujours déficitaire) entre l'Orient et l'Occident en se libérant du prélèvement perse par la recherche de nouvelles voies vers la Chine : celle des steppes, celle de la mer Rouge.

Le bilan

En fait, en épuisant ses États par une éphémère mais trop coûteuse tentative de restauration territoriale de l'Empire romain, Justinien s'est privé des moyens de reconstruire ce dernier de l'intérieur. En témoignent son impuissance à empêcher l'extension de la propriété latifundiaire, à réorganiser l'administration sur des principes clairs pourtant proclamés en 535 (abolition de la vénalité des charges) et en 536 (concentration des pouvoirs civils et militaires entre les mains d'un même magistrat), etc.

Telle quelle, pourtant, l'œuvre de Justinien Ier permet au « vieil Imperium [de] déployer toutes ses forces et [de prendre] son dernier grand élan politique et culturel », comme l'affirme Georges Ostrogorsky.

P. T.

▶ *Byzantin (Empire) / Italie / Ostrogoths / Vandales / Wisigoths.*

C. Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine au VIe siècle* (Leroux, 1901). / W. G. Holmes, *The Age of Justinian and Theodora* (Londres, 1905-1907, 2 vol. ; 2e éd., 1912). / N. Vulič, *Origine et race de l'empereur Justinien* (Belgrade, 1935). / W. Schubart, *Justinian und Theodera* (Munich, 1943). / P. Collinet, *la Genèse du Digeste, du Code et des Institutes de Justinien* (Sirey, 1952). / B. Rubin, *Das Zeitalter Justinians* (Berlin, 1960).

jute

Filasse textile relativement grossière extraite de la tige d'une plante annuelle, herbacée, du genre Corchorus, qui, autrefois utilisée pour la confection de vêtements par les peuples d'origine hindoue, a, à partir de 1850, servi de matière première de base à la fabrication industrielle de tissu d'emballage notamment pour les produits alimentaires.

Généralités

Le genre Corchorus appartient à la famille des Tiliacées ; il en existe une quarantaine d'espèces dont deux sont cultivées pour des usages textiles et rentrent dans la composition du jute, *Corchorus olitorius* et *C. capsularis*. La filasse est localisée dans une couronne péricyclique, dite « liber », qui enserre la partie interne ligneuse située autour de la moelle, d'où le nom de *fibre libérienne*. Le jute (annuellement 1,5 million de tonnes pour 1 million d'hectares env.) est essentiellement cultivé dans le delta du Gange et du Brahmapoutre, où sont réunies toutes les conditions nécessaires à l'exploitation de la plante, terres alluvionnaires, climat chaud et humide, main-d'œuvre abondante.

Après une période de végétation de 3 à 4 mois, à la floraison, les tiges, qui ont alors atteint une hauteur de 3 à 4 m et un diamètre de 12 à 20 mm, sont coupées à ras de terre et liées en bottillons. Le rouissage qui suit la récolte consiste en une fermentation bactérienne réalisée par immersion des bottillons en eau stagnante ou courante pendant 8 à 30 jours selon les conditions ; le réseau fibreux est alors décollé du bois central. Enfin, les tiges sont brisées avec un maillet, puis frappées sur la surface de l'eau ou sur une planche. Ce décortiquage, suivi du rinçage et du séchage, laisse une filasse d'environ 2 m après la séparation par coupage des extrémités côté pieds (Cuttings), d'un aspect blanc et lustré quand elle est de bonne qualité. La filature transforme les longues filasses en un ruban de fibres techniques courtes par cardage, opération possible grâce au traitement d'ensimage des filasses à base d'émulsion d'huile dans l'eau. La fibre technique représente une agglomération de fibres primaires très courtes et fines de nature cellulosique liées entre elles par un ciment composé en grande partie d'hémicellulose et de lignine ; la sensibilité à la lumière solaire de ce dernier composant entraîne un assombrissement de la filasse avec le temps.

Les fils obtenus ont des usages multiples : le principal est la fabrication de toiles pour sacs et emballages. Le développement du transport en vrac et des fibres de synthèse ont compromis le monopole du jute dans le conditionnement des produits agricoles. D'autres utilisations de la toile de jute se sont partiellement substituées à ce débouché, comme les toiles d'enductions, les dossiers des tapis tuftés. Le fil de jute sert également pour la fabrication de certains tapis bon marché, de semelles d'espadrilles, de toiles dites « Hessians » (pour trame de tapis, linoléums, sacs de qualité, etc.).

Succédanés du jute

Deux Malvacées, l'*Urena lobata* (Paka, Aramisa) et surtout l'*Hibiscus cannabinus* (Dah, Mesta, Kenaff) présentes dans toutes les terres arrosées d'Afrique ou d'Asie, sont travaillées de la même façon que le jute. Le Kenaff est en fait un mélange de deux *Hibiscus, cannabinus* et *sabdariffa* (Roselle), tous deux beaucoup plus rustiques que le jute, aussi bien dans leurs conditions de végétation que dans la qualité des fils produits. Pour des emplois très grossiers, la tige peut être décortiquée sans rouissage.

Fibres dures

Le jute et ses succédanés présentent des caractéristiques de rigidité plus élevées que les fibres textiles usuelles. Ils sont classés comme fibres semi-dures. Pour la fabrication des ficelles et des cordages, on utilise les fibres dures, dont, pour le règne végétal, les Agaves, qui sont des monocotylédones, appartenant à la famille des Amaryllidacées ; l'édifice fibrillaire de leurs feuilles longues, larges, concaves, dégagé après la coupe par des tambours à couteaux, ou *raspadores*, lavé, rincé, est filé sous forme

de ficelle agricole. La plus connue est le sisal, provenant de l'*Agave sisalana*.

J. L.

Juvara (Filippo)

Architecte italien (Messine 1678 - Madrid 1736).

Élevé à Messine, où son père était orfèvre, Juvara (ou Juvarra) est élève de Carlo Fontana, à Rome, à partir de 1703. Il en reçoit la tradition baroque* romaine des Cortone*, des Carlo Rainaldi, du Bernin* surtout, dont il assimilera les recherches de luminosité et d'unification de l'espace. C'est un des plus grands architectes de son temps par sa vision souvent prospective, mais éloignée de tout excès.

Académicien de Saint-Luc en 1707, il entre au service du cardinal Pietro Ottoboni et effectue pour son théâtre des recherches scéniques et de nombreux projets. Son talent est déjà connu lorsqu'il rencontre à Messine, en 1714, Victor-Amédée II de Savoie, son souverain depuis un an. Devenu à Turin le premier architecte du roi, il va réaliser en vingt ans, à la faveur de cette position exceptionnelle, une œuvre gigantesque en Lombardie, à Lucques, à Chambéry, à Turin — élevant des quartiers entiers, des résidences, des palais, des églises.

Au terme de deux siècles baroques, Juvara entend faire une synthèse tout en restant, comme Boffrand* en France, rebelle aux étrangetés du rococo contemporain, sans doute par réaction vis-à-vis de Guarini*, son prédécesseur. La façade de Santa Cristina de Turin, cintrée, regroupant la sculpture à mi-hauteur, montre une maîtrise de la composition baroque qui se traduit ailleurs par des plans en croix grecque dans la tradition vaticane (chapelle de Venaria Reale, près de Turin, 1716). À la basilique de Superga (1717-1731), Juvara a la possibilité de faire la somme des recherches de ses devanciers dans un édifice à la mesure d'un site grandiose. Cette église votive, destinée à la sépulture de la famille de Savoie — et cela suffirait à motiver une rotonde, très en saillie sur le front d'un monastère de desserte —, est inspirée du Panthéon romain avec son portique antérieur ; mais la coupole et les deux clochers qui l'encadrent font penser à Sant'Agnese de Borromini*, et aussi bien au palladianisme vénitien.

Dans deux églises de Turin, à San Filippo Neri (reprise en 1730 de l'édifice effondré de Guarini), et plus encore au Carmine (1732-1735), il exprime librement une maîtrise de l'espace, un sens de l'harmonie des couleurs dont il avait déjà fait état, en scénographe virtuose, dans ses édifices civils : l'escalier de son palazzo Madama (Turin, 1718-1721) et surtout la grande salle de la résidence de Stupinigi (1729-1733), articulée sur une composition à trame polygonale suffisante à elle seule pour faire de l'artiste un génial précurseur.

Dans la voie ouverte par Borromini et par Guarini (mais sans faire appel aux résilles d'arcs dans les coupoles), Juvara a réalisé de véritables espaces multidirectionnels, où la pesanteur et l'opacité semblent abolies. S'il n'en est pas ainsi pour ses projets de palais espagnols, exécutés dans un tout autre esprit par son collaborateur Giovanni Battista Sacchetti (1700-1764) à Madrid et à la Granja, près de Ségovie, on retrouve le dynamisme de ses conceptions en Piémont, dans l'œuvre de ses élèves : Benedetto Alfieri (1699-1767) et Bernardo Vittone (1702-1770).

H. P.

📖 **L. Rovere, V. Viale et A. E. Brinckmann, *Filippo Juvara* (Turin, 1937). / R. Pommer, *Eighteenth-Century Architecture in Piedmont : the Open Structures of Juvara, Alfieri and Vittone* (New York, 1967). / M. Viale Ferrero, *Filippo Juvara, scenografo ed architetto teatrale* (Turin, 1970).**

Kaboul

En persan KĀBUL, capit. de l'Afghānistān.

Les conditions géographiques et historiques du développement urbain

Le bassin de Kaboul, au sud-est de l'Hindū Kūch, occupe une situation géographique privilégiée, qui en a fait un ancien et dense foyer de vie urbaine. C'est là que convergent la route donnant accès au nord-ouest de l'Inde par la trouée de Peshāwar et les routes de caravanes longeant le piedmont méridional des montagnes médianes de l'Afghānistān. Au nord s'ouvre à travers l'Hindū Kūch la passe de Sālang, de tout temps praticable en été aux caravanes.

Un centre urbain marqué par beaucoup de vestiges d'époque préislamique s'était développé dans le sud du bassin, dans un site exceptionnellement favorable à la défense, qui explique sa fortune. Il s'agit d'une gorge de la rivière de Kaboul à travers un pointement du socle de schistes cristallins découpé en deux collines (2 110 et 2 220 m) par la vallée, dont le fond est à 1 800 m. Une ville forte a pu se placer là, au sud de la rivière, appuyant ses remparts sur la haute colline du sud, protégée à l'est par des marais qui marquent la rentrée du Kaboul dans une large plaine alluviale, défendue au nord par la deuxième colline et par le cours même de la rivière, encaissée et profonde. Siège d'une petite principauté hindoue avant la conquête musulmane, ravagée par les Mongols et par Tīmūr Lang, reconstruite par Bābur, conquérant turc de l'Inde au début du XVIe s., avant-poste de l'Empire moghol de l'Inde au XVIIe s., la ville était au XVIIIe s. une des plus importantes déjà sur la grande route commerciale de l'Afghānistān méridional. C'est dans cette conjoncture que, lors de l'ascension politique des tribus des Pachtous (ou Pathans), elle fut choisie comme capitale, en 1773, d'un État afghan qui s'étendait alors largement sur le nord-ouest de l'Inde et jusqu'au Pendjab qu'elle permettait de contrôler beaucoup mieux que Kandahar (ou Qandahār), première capitale pachtou depuis 1747. Elle correspond ainsi à la première centralisation politique afghane, avant la constitution de l'État actuel, à l'intérieur duquel elle est incontestablement excentrique, mais en étant la ville du sud de l'Hindū Kūch la plus adaptable à cette fonction.

Les étapes contemporaines de l'expansion urbaine

Une première phase nouvelle se dessine à la fin du XIXe s., après la destruction par les Anglais de la citadelle (Bālā Ḥiṣār) en 1879, lors de la guerre anglo-afghane. Un nouveau palais royal fut alors construit au nord du Kaboul et s'entoura progressivement de bâtiments officiels. En même temps, la ville s'étendit sur la rive nord du Kaboul, rejoignant le nouveau quartier royal. En 1919, à la veille des premières réformes occidentales en Afghānistān, celles de l'émir Amān Allāh, la partie ancienne et la partie nouvelle, de part et d'autre du Kaboul, présentaient strictement une physionomie islamique traditionnelle, et le seul quartier moderne, groupant les ambassades et les ministères autour du palais, comptait pour bien peu dans l'agglomération.

À partir de cette date se succédèrent les extensions planifiées de nouveaux quartiers d'aspect occidental. Ce fut d'abord Dār ul-Amān, créé à 8 km au sud-ouest de la vieille ville, de l'autre côté des deux collines, et qui fut raccordé à l'ancienne cité par le seul embryon de chemin de fer jamais construit en Afghānistān. Abandonné lors de la chute de l'émir Amān Allāh en 1929, ce quartier fut essentiellement transformé en quartier universitaire, le plus ancien de la ville, et rebaptisé en Dār ul-Funūn (la « maison de la science »). L'extension suivante se fit au nord du quartier royal, avec la création, en 1935, de Chahr-e Naw (la « ville neuve »). Puis à partir de 1942 et jusqu'en 1950 essentiellement (création de la nouvelle université) furent édifiés de nouveaux quartiers à l'ouest des collines, puis au nord-ouest de celles-ci et même partiellement à l'est au-delà des marais (quartier de Kartè Tchār en 1952), qui devaient cependant, dans l'ensemble, bloquer le développement de la cité. Pendant ce temps, la vieille ville est restée intacte dans sa masse. Une très large percée est-ouest, l'avenue Maivand, y a cependant été effectuée, avec un axe secondaire sud-nord, et des immeubles commerciaux modernes, à deux étages en général, ont garni ces avenues principales. Mais elle garde dans l'ensemble son aspect de ville musulmane congestionnée, à dédale d'impasses, face aux villas aérées et au dessin géométrique des nouveaux quartiers.

Population et activités

La répartition des diverses activités et de la population entre ces deux types urbains s'établit tout naturellement. Les activités traditionnelles et la population qui s'y adonne restent localisées dans la vieille ville, tandis que les nouveaux quartiers concentrent les fonctions de type moderne.

La population totale, évaluée à 60 000 personnes en 1916 et à 120 000 en 1936, atteignait sans doute 230 000 habitants en 1960 ; elle est probablement de près de 500 000 aujourd'hui. La faiblesse de ce chiffre par rapport à la population d'ensemble du pays (environ 3 p. 100) exprime à elle seule la médiocrité et le caractère très récent du mouvement d'urbanisation, bien que le rayon d'attraction de la ville s'étende déjà jusqu'au nord de l'Hindū Kūch (spécialement depuis la construction de la route du col de Sālang). Le tiers environ reste localisé dans la vieille ville, qui concentre toute l'activité commerciale et artisanale traditionnelle dans le bazar. La densité y est considérable (environ 500 habitants à l'hectare en 1960). En revanche, la quasi-totalité des cadres du secteur tertiaire et dès fonctionnaires ou des gens de service habitent les quartiers nouveaux, où la densité varie de 40 à 150 habitants à l'hectare. L'industrie, très faible encore, est dispersée un peu partout à la périphérie (cimenteries, céramique, industries du cuir). On possède une estimation vraisemblable de la population active en 1960, qui aurait été de 63 000 personnes, dont 93 p. 100 d'hommes. La population agricole comptait pour 10 p. 100, et le secteur secondaire pour environ 30 p. 100 (dont 12 p. 100 d'ouvriers dans la construction, 11 p. 100 d'artisans et seulement 7 p. 100 d'ouvriers d'industrie proprement dite). Dans le secteur tertiaire, les fonctionnaires comptaient pour 18 p. 100, et le petit commerce pour 11 p. 100. Kaboul reste essentiellement une métropole administrative et commerciale, et appartient encore à la catégorie des villes dont la principale activité industrielle consiste à se bâtir.

Son rôle de capitale culturelle reste, d'autre part, imprécis. Trois principaux éléments constituent la population : les Tadjiks, qui sont le fond de la région, les Pachtous et les Hazāras, ces derniers arrivant de plus en plus nombreux comme main-d'œuvre non qualifiée. La culture dominante reste la culture persane des Tadjiks et des Hazāras, bien que le gouvernement s'efforce de développer l'usage du pachto, langue majoritaire dans le pays et devenue officielle au même titre que le persan, mais qui est à peine fixée et reste sans prestige.

X. P.

▶ *Afghānistān.*

H. Hahn, *Die Stadt Kabul und ihr Umland* (Bonn, 1964-65 ; 2 vol.).

kabuki

▶ JAPON.

Kabylie

▶ ALGÉRIE ET BERBÈRES.

Kadais

▶ THAÏS.

Kádár (János)

Homme politique hongrois (Salgótarján, 1912).

Membre du parti communiste depuis 1932, il devient en 1943, après un séjour en Russie, secrétaire du Comité central du parti communiste. Député en 1946, il est nommé en 1948 ministre de l'Intérieur et chef de la police ; en cette qualité, il participe à l'élimination de László Rajk en 1949, mais le gouvernement Rákosi le fait lui-même emprisonner d'avril 1951 à novembre 1953.

En juillet 1956, à la chute de Rákosi, Kádár est nommé membre du Comité central du parti. En octobre, il se trouve, avec Ernő Gerő, Premier secrétaire du parti, et les principaux dirigeants hongrois, en visite officielle en Yougoslavie. Il revient le 23 octobre à Budapest, dans une ville en pleine rébellion contre le régime. Imre Nagy devient président du Conseil dans la nuit du 23 au 24 octobre ; János Kádár est nommé ministre de l'Intérieur.

La constitution du nouveau gouvernement, le 24 octobre, intervient cependant trop tard. Le processus révolutionnaire est désormais engagé. Le 30 octobre, János Kádár, dans un discours radiodiffusé, approuve la suppression du système de parti unique et appuie l'œuvre d'Imre Nagy.

Le 1er novembre, il glorifie encore la révolte des Hongrois, mais, le soir même, il disparaît de Budapest et, le lendemain, à Oujgorod (en hong. Ungvár), en Ukraine subcarpatique, il met sur pied un contre-gouvernement.

Le 4 novembre, alors que les troupes soviétiques répriment le soulèvement populaire, on annonce la formation du nouveau gouvernement dirigé par János Kádár. Président du Conseil de 1956 à 1958, il procède à l'épuration. Nagy et ses compagnons sont exécutés le 16 juin 1958.

En janvier, Kádár avait quitté la direction du gouvernement, mais gardé ses fonctions de Premier secrétaire du parti. Il redevient président du Conseil en septembre 1961, cumulant les fonctions de chef du gouvernement et de chef du parti.

La réforme économique est la préoccupation majeure des dirigeants hongrois. Si la collectivisation de l'agriculture est accélérée, on assiste à partir de 1965 à un assouplissement et à une libéralisation progressive de l'économie hongroise : plus grande indépendance des entreprises, initiative et concurrence encouragées. Ces mesures sont reconduites et renforcées en 1968.

En outre, les Hongrois voulant adapter leur économie au marché mondial, les échanges avec les pays occidentaux se sont particulièrement accrus. Le commerce extérieur, qui s'est développé sous l'impulsion du chef du gouvernement, Jenő Fock, représente actuellement 40 p. 100 du revenu national.

Dans le domaine politique, on s'est orienté également vers une certaine libéralisation : normalisation des relations avec l'Église catholique, possibilité de choisir aux élections entre plusieurs candidats, puissance accrue des syndicats, hommage en 1971 au philosophe György Lukács*. En 1968, il semble que Kádár ait souhaité la réussite de l'expérience Dubček, même s'il devait justifier par la suite (1969) l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

János Kádár, qui a quitté en juin 1965 la présidence du Conseil, a été réélu à la tête du parti communiste hongrois en 1966 et en 1970.

P. P. et P. R.

▶ *Hongrie.*

📖 F. Fejtö, ***Budapest 1956*** **(Julliard, 1966) ;** ***Histoire des démocraties populaires*** **(Éd. du Seuil, 1972 ; 2 vol.).**

Kafka (Franz)

Écrivain tchèque de langue allemande (Prague 1883 - Sanatorium de Kierling, près de Vienne, 1924).

Introduction

Le 3 juillet 1883, Franz Kafka naît à Prague, qu'il tentera de quitter à plusieurs reprises, convaincu, cependant, que cette ville ne le lâchera jamais. Ses parents étaient tous deux originaires de la Bohême méridionale. L'héritage de ses ascendants maternels, parmi lesquels se trouvent des rabbins et des médecins, domine en lui : il se reconnaît maints traits originaux des Löwy, dont il tient le goût de la solitude et la constitution délicate. Siegfried, demi-frère de sa mère, médecin de campagne, homme très érudit et secret, était l'oncle préféré de Kafka, qui lui rendait de fréquentes visites à Triesch, en Moravie. Sa mère, Julie Löwy, née en 1856 à Podebrady, fille d'un riche commerçant orthodoxe « éclairé », était dévouée, travailleuse, très timide. Elle avait grandi à Prague, où son père s'était installé après son second mariage en 1860. L'arrière-grand-père du côté maternel de Kafka était un homme « pieux sous tous les rapports », qui, selon le témoignage de Julie, « négligeait souvent son commerce pour se consacrer au Talmud ». Le père de Franz, Hermann Kafka, homme très autoritaire, d'une vitalité inépuisable, naquit à Wossek en 1852. Issu d'une famille nombreuse et des plus modestes, il connut une enfance difficile, dut gagner sa vie dès l'âge de quatorze ans et s'installa à Prague en 1881. Il ouvrit un commerce de mode dont le choucas (*Kavka* en tchèque) était l'emblème et se maria en septembre 1882.

Prague, la capitale de la Bohême, était alors composée de trois éléments différents : une majorité tchèque et les minorités allemandes et juives. C'est par l'îlot allemand, favorisé sur le plan politique et culturel par le gouvernement de la Double Monarchie, que passait le chemin de la réussite sociale : aussi, Hermann Kafka, dont la langue maternelle était le tchèque et qui avait appris l'allemand imparfaitement à l'unique école juive de son village, avait-il à surmonter plus d'un obstacle. Énergique, âpre au gain, habité par la volonté farouche de parvenir au succès dans les affaires, il finit par s'imposer. Son fils aîné, Franz, et ses trois filles, Elli (née en 1889), Valli (née en 1890) et Ottla (née en 1892), reçurent une éducation allemande et fréquentèrent l'école allemande. Deux autres fils, Georg et Heinrich, moururent en bas âge. Franz Kafka apprit plus tard le tchèque, dont il acquit une étonnante maîtrise. Il grandit au cœur de sa ville natale : ses parents habitèrent d'abord un logement exigu dans le quartier de l'ancien ghetto, puis des appartements plus vastes au voisinage immédiat de la place de la Vieille Ville. L'école primaire, où Franz fut conduit par la terrible cuisinière « jaunâtre mais solide », et l'école secondaire, qu'il fréquenta à partir de septembre 1893, se trouvaient à proximité. C'est l'atmosphère de ce vieux centre de Prague qui forme la silencieuse toile de fond de l'œuvre de Kafka.

Écrire par désespoir

Quoique bon élève, Kafka est hanté par un sentiment de l'échec et manque de confiance en lui. Dès l'âge de seize ans, il se tourne vers les idées socialistes, auxquelles l'initie son ami tchèque Rudolf Illowý, et y adhère durant toute sa vie. En 1918, six ans avant sa mort, il esquisse encore un programme de communauté de travailleurs non possédants, quelque peu utopique et presque monacal. Le socialisme de Kafka, né d'un ardent désir de solidarité et de communication constamment entravé et refoulé, reste toujours teinté de couleurs très subjectives. Ni le lycée ni la maison paternelle ne sont d'aucun secours à cette âme en proie à mille inquiétudes. Au temple, Kafka passe « des heures interminables à bâiller et à rêvasser », étouffe à peine le dédain qu'il éprouve pour son père en le voyant s'acquitter de la prière « comme on accomplit une formalité ». À la fin de ses études secondaires, il se déclare athée. Dans son œuvre, cependant, qui comporte des accents prophétiques, il pose souvent les problèmes en termes théologiques. Max Brod (1884-1968), son ami et biographe, affirme qu'il faut ranger sa vie et son œuvre « dans la sainteté et non pas dans la littérature ». Kafka lui-même note dans ses carnets : « Écrire est une forme de prière. » Extrêmement exigeant à l'égard de lui-même, d'une franchise absolue et d'une très grande pudeur, il est hostile aux concessions, aux moyens faciles, aux affectations. Le seul critère de ses écrits est la vérité, si bien qu'ils paraissent toujours exemplaires et objectifs en dépit de leur extrême subjectivité.

Kafka commence à écrire vers 1897-98, « avec désespoir », dit-il dans son journal, conscient de sa singularité au sein d'une famille fermée à la création artistique. Il soumet ses manuscrits au jugement de son seul ami de lycée, Oskar Pollak, dont il se détachera dès 1903. En classe terminale, il découvre Nietzsche, qu'il lit avec enthousiasme. Promu bachelier en 1901, il fait son premier voyage hors de la Bohême et passe quelques semaines à Norderncy et à Helgoland. Puis il se met aux études de chimie, délaissées aussitôt, et assiste à des cours de droit romain, enfin à des cours d'histoire de l'art et de littérature allemande. Après un bref séjour à Munich, il retourne à Prague et reprend ses études juridiques, cédant ainsi à un désir de son père. À l'automne 1902, il fait la connaissance de l'écrivain Max Brod. Il est alors un grand lecteur de Goethe et de Flaubert ; durant toute sa vie, il garde une admiration inaltérable pour ces deux écrivains. Il se passionne également pour le *Tonio Kröger* de Thomas Mann, pour Hamsun, Hesse, Rudolf Kassner et Hofmannsthal. Les œuvres biographiques et autobiographiques le captivent avant tout. Au cercle du Louvre, il rencontre le philosophe Franz Brentano (1838-1917) dont les idées, par le truchement de son disciple Anton Marty (1847-1914), qui professe à Prague, exerceront une profonde influence sur lui.

Description d'un combat

C'est probablement vers la fin de 1904 que Kafka entreprit la première de ses œuvres qui nous soit conservée, la *Description d'un combat (Beschreibung eines Kampfes).* C'est un récit en plusieurs parties, dont deux morceaux ont été publiés en 1909 dans la revue *Hyperion* de Franz Blei (1871-1942), mais auquel Kafka semble avoir encore travaillé en 1910 et en 1911. Le thème du combat constitue un élément fondamental de toute la création littéraire de Kafka, traduisant le conflit intime de son existence et sa lutte sourde et tenace contre toutes les formes du pouvoir. De santé fragile, Kafka doit faire un séjour dans une maison de repos à Zuckmantel (auj. Zlaté Hory) en Silésie, pendant l'été 1905, puis une nouvelle fois en 1906. Il s'y éprend d'une jeune femme dont il cache même le nom. Ce n'est que dix ans plus tard qu'il évoque cette rencontre avec beaucoup de discrétion, dans une lettre à Max Brod. Peu après l'idylle de Zuckmantel, il rédige un récit, *Préparatifs de noce à la campagne (Hochzeitsvor-*

bereitungen auf dem Lande), resté à l'état de fragment.

Le 18 juin 1906, Kafka acquiert le titre de docteur en droit. Après une année de stage au tribunal, il accepte en octobre 1907 un poste d'auxiliaire dans la succursale pragoise de la Compagnie d'assurances générales de Trieste (Assicurazioni generali). Les conditions de travail y sont particulièrement défavorables, et Kafka quitte son emploi neuf mois après, pour entrer aux « Assurances ouvrières contre les accidents pour le royaume de Bohême », où il reste jusqu'à sa retraite anticipée en 1922. La vie de bureau, morne gagne-pain, lui pèse et représente l'empêchement majeur au plein épanouissement de son activité littéraire. Quand il doit consacrer provisoirement ses heures de liberté à une affaire industrielle familiale, Kafka se sent au bord du suicide, qu'il frôlera du reste à plusieurs reprises.

Amitiés

Bien que taciturne et réservé, Kafka ne refuse pas les rencontres avec quelques amis. Il fréquente le salon de Berta Fanta, où l'on voit alors des philosophes, des mathématiciens, des physiciens. Albert Einstein, qui faisait des conférences à Prague, se trouve souvent parmi les invités. Un des rares auteurs de langue allemande à avoir des contacts avec les écrivains tchèques, Kafka connaît Jaroslav Hašek, poète anarchiste, futur auteur du *Brave Soldat Švejk*. Il se lie avec le philosophe Martin Buber et les poètes Franz Werfel et Oskar Baum. Pendant ses brefs congés d'été, il entreprend des voyages avec Max Brod : excellent nageur et rameur, il fait avec son ami, en septembre 1909, un séjour idyllique à Riva, d'où ils font une excursion à Brescia pour assister à une fête d'aviation. Sur les instances de Brod, il écrit alors un article sur la *Fête d'aviation à Brescia (Aeroplane in Brescia)*, qui paraît peu après. En octobre 1910, lui et Brod se rendent à Paris en compagnie d'Otto Brod, frère de Max, et du philosophe Felix Weltsch. La même année, une représentation théâtrale yiddish met Kafka en contact avec le milieu des Juifs polonais et russes. L'année suivante, à la deuxième session de la compagnie, il se lie avec l'acteur Jizchak Löwy, au grand déplaisir de son père. À la fin d'août 1911, il repart pour le sud, à Zurich, à Lugano, à Milan et revient à Paris.

Felice

Le 13 août 1912, au cours d'une soirée chez les parents de Max Brod, Kafka fait la connaissance de Felice Bauer, originaire de haute Silésie, qui occupe à Berlin un poste de fondé de pouvoir dans une importante entreprise commerciale. Pendant cinq ans, il mène un combat incessant et désespéré avec lui-même pour s'arracher la décision d'épouser cette jeune fille au « visage insignifiant qui porte franchement son insignifiance », selon les propres paroles de Franz, mais courageuse, énergique et gaie, d'une santé solide, aspirant à un bonheur petit-bourgeois. Après des fiançailles en mai 1914, une première rupture six semaines plus tard, puis de nouvelles fiançailles au début de juillet 1917, il se sépare d'elle définitivement en décembre 1917. Ces cinq années sont également une période d'intense production littéraire, où Felice apparaît sous des figures différentes. En août 1912, Kafka rassemble un certain nombre de textes destinés à son premier livre, *Contemplation (Betrachtung)*, qui paraît en janvier 1913 chez Rowohlt à Leipzig. Grand admirateur de Goethe, il fait dans l'été 1912 un pèlerinage à Weimar en compagnie de Max Brod, qui l'introduit à Leipzig chez Ernst Rowohlt (1887-1960) et Kurt Wolff (1887-1963). Celui-ci, vite sensible à la qualité exceptionnelle de son œuvre, devient son éditeur et éprouve pour lui un sincère et durable attachement. Dans la nuit du 22 au 23 septembre 1912, Kafka rédige d'une seule traite *le Verdict (Das Urteil)*, publié pour la première fois en 1913 dans l'almanach *Arkadia* de Max Brod, avec une dédicace à Felice Bauer. « Je lui dois indirectement d'avoir écrit l'histoire », note-t-il dans son *Journal*, « mais, ajoute-t-il dans un accès visionnaire, Georg est perdu à cause de sa fiancée. » *Le Verdict*, récit bref et dense, marque un tournant décisif dans l'art de Kafka : le style limpide et dépouillé, la technique nouvelle qui remplace le fantastique des œuvres de jeunesse par un réalisme étrange, obsédant, rapprochent l'œuvre de l'expressionnisme le plus pur. Kafka lui-même a conscience de l'originalité de ce récit : « Ce n'est qu'ainsi qu'on peut écrire », dit-il dans son *Journal* du 23 septembre 1912. Le thème central, la sentence de mort prononcée par un père tout-puissant quoique d'apparence sénile contre Georg, son fils unique, tourmenté de remords, se retrouve sous-jacent ou modulé dans la totalité des œuvres ultérieures. Les écrits de la maturité pivotent tous autour de l'idée du jugement, du procès et du châtiment.

Aussitôt après *le Verdict*, Kafka reprend le travail de son premier roman, dont le manuscrit ne porte pas de titre, mais qu'il avait coutume d'appeler *le Disparu (Der Verschollene)* ou son « roman américain ». Ce livre, commencé au début de l'année 1912, restera à l'état de fragment et sera publié par Brod après la mort de Kafka, en 1927, sous le titre *Amerika*. Le premier chapitre, *le Chauffeur (Der Heizer)*, que Kafka termine en automne 1912, paraît chez Kurt Wolff en mai 1913. Le roman est primitivement conçu avec une fin optimiste et d'une tonalité moins sombre que les deux récits qui suivront, mais Kafka envisage dès 1915 une issue tragique : Karl Rossmann, le personnage principal du *Disparu*, ne devait, lui non plus, échapper à la punition de mort.

Vers la fin de l'année 1912, Kafka compose un récit assez ample, *la Métamorphose (Die Verwandlung)*, publié en novembre 1915 : Gregor Samsa, voyageur de commerce, se trouve un matin, « au sortir d'un rêve agité », transformé en une gigantesque vermine. Cette mutation ne cause aucun étonnement, seulement de la terreur et des menaces, et la mort de Samsa provoque un grand soulagement dans sa famille. Plus cruelle encore que la métamorphose du héros est l'incompréhension totale, l'indifférence, voire l'hostilité de son entourage.

Kierkegaard

En 1913, Kafka entreprend la lecture de Kierkegaard*, dont le destin lui paraît semblable au sien. Au début de septembre de la même année, il assiste à un congrès international de secourisme et d'hygiène à Vienne ; son voyage le mène ensuite à Trieste, à Venise, à Vérone et enfin dans une maison de repos à Riva. Au cours de ce second séjour au bord du lac de Garde, il rencontre une Suissesse de dix-huit ans. « Pour la première fois, note-t-il dans ses carnets, j'ai compris une jeune fille chrétienne et j'ai vécu presque entièrement dans sa sphère d'activité. » Elle lui ordonne de ne rien dire d'elle, si bien qu'on ignore presque tout de cette liaison, comme de celle de Zuckmantel. À la fin d'octobre 1913, une amie de Felice, Grete Bloch, arrive à Prague. Après la visite qu'elle rend à Kafka pour intervenir auprès de lui en faveur de Felice, une correspondance de plus d'un an s'engage entre l'écrivain et la jeune femme, qui semble avoir joué un rôle un peu équivoque dans cette affaire.

« le Procès »

En été 1914 éclate la Première Guerre mondiale. Kafka commence *le Procès (Der Prozess)*, roman inachevé, auquel il travaille pendant plusieurs années et dont un chapitre, qui a pour sujet une légende et son exégèse, sera publié en 1919 sous le titre de *Devant la loi (Vor dem Gesetz)*. Joseph K., le héros du *Procès*, se trouve arrêté sans motif précis le jour de son trentième anniversaire. En fait, il est libre de vaquer à son emploi au sein d'une grande banque. Tout au long du roman, il est confronté avec les images de la Loi, du Tribunal et du Juge, et lutte en vain pour saisir la vérité de ces images, symboles en apparence, allusions en réalité à un monde dont le sens est malaisé à déchiffrer. Il évolue dans un univers totalitaire où la justice semble absente et où les femmes, comme dans la plupart des écrits de Kafka, sont réduites à un rôle purement érotique, avilissant, animal presque. L'avant-veille de son trente et unième anniversaire, il meurt « comme un chien », dans une carrière déserte, égorgé par deux bourreaux mystérieux, vêtus de noir, et « c'était comme si la honte devait lui survivre ». Dans la grande *Lettre au Père*, qu'il écrira cinq ans plus tard, Kafka commente cette page finale du *Procès* : « J'avais perdu devant toi ma confiance et, en échange, j'avais reçu un immense sentiment de culpabilité. En souvenir de cette immensité de découragement, j'écrivis un jour au sujet d'un de mes personnages avec juste raison : Il craint que la honte ne lui survive. »

En août 1914, Kafka rédige le récit inachevé *Souvenir du chemin de fer de Kalda*, qui raconte la vie d'un employé de chemin de fer au fin fond de la Russie. Pris un jour d'une mauvaise toux dont il ne guérit pas, il prévoit qu'il lui faudra partir pour Kalda. La seule œuvre achevée de cette période est *la Colonie pénitentiaire* (*In der Strafkolonie*, 1919), évocation insolite d'un univers concentrationnaire sur une île tropicale, où un voyageur visite un bagne qui vit sous la terreur d'une machine hautement perfectionnée, destinée à inscrire dans la chair des condamnés la sentence, que ceux-ci ne comprennent qu'au bout de quelques heures, juste avant une mort extatique. Au moment où la machine se détraque et déchire

l'officier qui l'avait manœuvrée, le voyageur quitte l'île, seul dans son canot.

Dans les années 1914-15, Kafka s'adonne à la lecture de Strindberg, avec lequel il se découvre avec délice une secrète parenté. En février 1915, il écrit la première version des *Recherches d'un chien (Forschungen eines Hundes)* [une seconde version sera élaborée en 1922], qu'il appelle son *Bouvard et Pécuchet*. Puis il entreprend un voyage en Hongrie. En octobre, l'écrivain Carl Sternheim (1878-1942) obtient le prix Fontane, mais le cède à Kafka pour sa nouvelle *le Chauffeur*. Pendant l'hiver 1916-17, Kafka, extrêmement sensible aux bruits, habite une curieuse petite maison qu'Ottla, sa sœur cadette, avait achetée dans la rue des Alchimistes, un quartier très tranquille de la Vieille Ville. Il rédige *Un médecin de campagne (Ein Landarzt)*, publié trois ans plus tard chez Kurt Wolff dans un recueil comprenant encore treize autres récits, parmi lesquels l'admirable page *Dans la galerie (Auf der Galerie)*, et l'ironique *Rapport pour une académie (Ein Bericht für eine Akademie)* où un chimpanzé raconte son ascension vers l'humanité. Ce recueil est dédié à son père : « Non que j'espère ainsi réconcilier mon père, écrit-il à Max Brod, mais j'aurai fait quelque chose. »

Fiançailles

En été 1917, Kafka se rend une seconde fois en Hongrie pour accompagner Felice chez la sœur de celle-ci. Il quitte sa fiancée à Budapest et rentre seul à Prague, décidé à la rupture. En août 1917, l'hémoptysie se déclare. Le 4 septembre, le médecin constate un catarrhe pulmonaire, et le danger de tuberculose n'est pas exclu. Kafka accueille le diagnostic avec un mélange de soulagement et d'accablement : libéré subitement de tant d'obligations qu'il ne savait pas assumer, il ressent la maladie également comme un châtiment, comme un « pacte » que son cerveau et ses poumons auraient conclu à son insu. « À vrai dire, écrit-il à Max Brod, il y a aussi la plaie dont celle des poumons n'est que le symbole. » Le même mois, il se met à l'étude de l'hébreu. Il passe un congé de longue durée chez sa sœur Ottla, dont il se rapproche beaucoup pendant ce séjour. Elle gère à Zürau, près de Saaz (auj. Žatec), au nord-ouest de la Bohême, une petite propriété de son beau-frère. Kafka se trouve pour la première fois en contact avec des paysans allemands, milieu dans lequel il semble se sentir très à l'aise. Felice Bauer lui rend visite dans sa retraite campagnarde, mais la séparation s'impose et survient à Prague à la fin de décembre 1917. Peu après, Kafka retourne à Zürau, où il reste jusqu'en été 1918. Il extrait de ses notes les cent neuf aphorismes, mais écrit peu par ailleurs, préoccupé surtout de ses lectures de Kierkegaard et de saint Augustin. Lorsqu'il revient à Prague, il reprend sporadiquement son service, consacrant ses après-midi au jardinage dans un institut homologique à proximité de la capitale. En 1918-19, il compose un long récit dont il ne reste que quelques fragments, *la Muraille de Chine (Beim Bau der chinesischen Mauer)*, qui traite de la construction de la Grande Muraille et des relations du peuple chinois avec l'empereur et les lois. En novembre 1918, il part pour Schelesen (auj. Želizy), près de Liboch, au nord de Prague, où il vit jusqu'au printemps 1918. Il y rencontre Julie Wohryzek, une jeune Tchèque qui possède « un merveilleux mélange de chaleur et de froideur, très difficile à troubler de l'extérieur ». Il fait une nouvelle tentative de mariage : il se fiance pour la troisième fois. Cependant, les doutes et scrupules ne tardent pas à l'envahir, et il rompt avec Julie à Prague en novembre 1919.

Procès du père

Revenu à Schelesen, où Max Brod le rejoint, Kafka rédige un bouleversant document autobiographique, la *Lettre au Père (Brief an den Vater)*, qui n'a jamais été remise à son destinataire, la mère de Franz refusant de la transmettre. Longue de plus de cent pages, cette lettre est un véritable « procès » où Kafka analyse le conflit profond et insoluble dans les relations avec son père. Kafka n'a jamais surmonté un besoin de s'expliquer et de se justifier devant cet homme robuste, fortement ancré dans la réalité. Le mélange d'admiration et de haine qu'il éprouve pour son père a fait naître en lui un inextricable sentiment de culpabilité. Conscient de l'incompatibilité de leur caractère et de leurs intérêts, il n'est cependant pas arrivé à se libérer de l'emprise paternelle et n'a pas cessé de solliciter une approbation impossible à obtenir.

En avril 1920, il part pour Merano, où il passe trois mois et écrit ses premières lettres à une jeune Tchèque, Milena Jesenská-Pollaková, qui vient de lui demander l'autorisation de traduire en tchèque certaines de ses œuvres. Fille très émancipée d'un chirurgien renommé de Prague, mariée à un homme de lettres, Ernst Pollak, et peu heureuse dans cette union, elle voue bientôt un amour passionné et exclusif à Franz Kafka, qui, effrayé, d'abord, ému ensuite, lui rend visite à Vienne, puis la retrouve fréquemment à Prague. Vers la fin de l'année, Kafka doit faire un séjour dans un sanatorium dans les Hautes Tatras, où il se lie avec un autre malade, Robert Klopstock, alors étudiant en médecine. La cure reste sans effet, et Kafka rentre à Prague en septembre 1921. Il se trouve alors volontiers en compagnie des jeunes : il reçoit souvent le lycéen Gustav Janouch et s'entretient longuement avec lui de sujets littéraires, sociologiques, religieux, personnels même. Janouch publiera ces conversations en 1951, traduites en français l'année suivante sous le titre de *Kafka m'a dit*.

« le Château »

C'est probablement en 1921 que Kafka se met à rédiger son dernier roman, inachevé, *le Château (das Schloss)* : l'arpenteur K., venu de loin, cherche en vain droit de cité dans un village et échoue dans ses tentatives d'entrer en rapport avec « les messieurs du Château ». Eternel étranger, personne en surnombre, sa liaison avec Frieda, fille « d'ici », enracinée dans le réel comme l'était Felice Bauer, ne fera pas de lui un indigène, semblable à ses semblables, tout au contraire : il s'épuise dans sa situation de paria, qui est à la fois son privilège et sa misère.

En été 1923, Kafka se rend à la plage de Graal-Müritz, sur la Baltique, avec sa sœur Elli. Lors d'une visite de la colonie de vacances du Foyer populaire juif de Berlin, il rencontre la jeune monitrice Dora Dymant, issue d'une famille juive hassidique, qui deviendra sa dernière compagne. En dépit de l'opposition de sa famille, il s'installe avec elle à Berlin en septembre 1923. Pour la première et la dernière fois de sa vie, il semble avoir connu le bonheur, se croit un moment libéré de ses démons et trouve un certain équilibre moral. L'inflation de l'hiver 1923 le contraint à de dures privations. En mars 1924, son état physique s'aggrave, et son oncle Siegfried Löwy accourt à Berlin et constate une infection du larynx sans espoir de guérison. Kafka rentre à Prague chez ses parents. Il écrit sa dernière œuvre achevée, *Joséphine la Cantatrice ou le Peuple des souris (Josefine, die Sängerin oder Das Volk der Mäuse)*, qui paraît en automne 1924 avec trois autres récits : *Premier Chagrin (Erstes Leid)*, *Une petite femme (Eine kleine Frau)* et *Un champion de jeûne (Ein Hungerkünstler)*. C'est peut-être *Un champion de jeûne* qui reflète le destin de Kafka avec le moins de déguisement : « Je voulais toujours vous faire admirer mon jeûne, dit le héros avant de mourir, mais vous ne devriez pas l'admirer [...]. Je ne peux pas faire autrement [...] Parce que je n'ai pas pu trouver d'aliment qui me plaise [...] »

Kafka est transporté dans un sanatorium, où l'on constate une laryngite tuberculeuse, puis transféré en avril 1924 dans une clinique à Vienne, où il est traité avec un peu d'égards. Ses amis l'installent finalement dans une clinique à Kierling, aux environs de Vienne. Kafka écrit au père de Dora Dymant pour demander la main de la jeune fille, mais reçoit une réponse négative. Il souffre de violentes douleurs, doit parler le moins possible et ne peut presque plus manger. Il meurt le 3 juin 1924, assisté dans ses derniers moments par Dora Dymant et Robert Klopstock. Il est enterré au vieux cimetière juif de Prague. Max Brod, son exécuteur testamentaire, édite ses œuvres contre la volonté de Kafka, qui lui avait demandé de brûler ses manuscrits.

Avec Kafka disparaît un des écrivains les plus originaux du début du siècle. Les nombreuses interprétations de son œuvre restent sans issue : « C'est le destin, et peut-être la grandeur de cette œuvre que de tout offrir et de ne rien confirmer », note Albert Camus en 1943 dans *l'Espoir et l'absurde*.

E. M.

M. Brod, *Franz Kafka, eine Biographie* (Prague, 1937 ; 4e éd. 1954 ; trad. fr. *Franz Kafka*, Gallimard, 1945 ; nouv. éd., 1962). / M. Robert, *Introduction à la lecture de Kafka* (le Sagittaire, 1946) ; *Kafka* (Gallimard, 1960 ; nouv. éd., 1968) ; *l'Ancien et le nouveau* (Grasset, 1963 ; nouv. éd., Payot, 1967). / K. Wagenbach, *Franz Kafka, eine Biographie seiner Jugend, 1883-1912* (Berne, 1958 ; trad. fr. *Franz Kafka, les années de jeunesse*, Mercure de France, 1967) ; *Franz Kafka* (Hambourg, 1964 ; trad. fr. *Kafka par lui-même*, Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1968). / E. Canetti, *Der andere « Prozess », Kafkas Briefe an Felice* (Munich, 1969 ; trad. fr. *l'Autre « Procès », lettres de Kafka à Felice*, Gallimard, 1972).

Kagel (Mauricio)

Compositeur argentin (Buenos Aires 1931).

Collaborateur dès 1947 à l'*Agrupación Nueva Música*, chef d'orchestre d'opéra au Teatro Colón, à l'Opéra

de chambre de Buenos Aires et à la radiodiffusion argentine, il acquit, au contact des œuvres des trois Viennois (Schönberg, Berg, Webern), la maîtrise de la méthode sérielle. Par la suite, il travailla au studio de la Westdeutscher Rundfunk, à Cologne. L'utilisation de la bande magnétique combinée avec le jeu vivant des exécutants deviendra une des caractéristiques de sa manière et de son style. Quant aux formes de sa pensée, elles évolueront avec le temps. C'est ainsi que le compositeur, tout d'abord préoccupé de formes purement musicales (*Variations* pour quatuor mixte, flûte, clarinette, violon, violoncelle [1952] ; Sextuor à cordes [1953-1957] ; Quatre Pièces pour piano [1954]), s'aiguillera ensuite vers des œuvres fondées sur un programme. Tel est le cas d'*Anagrama* (1958), comportant un chœur parlé, quatre chanteurs solistes et un orchestre de chambre. Désormais, la conception de Mauricio Kagel apparaîtra comme particulièrement singulière. En effet, le texte latin utilisé dans *Anagrama : in girum imus nocte et consumimur igni* (« nous tournons dans la nuit et sommes consumés par le feu »), est un palindrome médiéval, indiscernable à l'audition et qui n'apparaîtra qu'une seule fois sous sa forme originelle. Par la suite, ses traductions en français, en allemand, en italien et en espagnol seront réduites à l'état d'éléments purement phonétiques, dénués de toute signification littérale. Il s'agit donc d'une destruction systématique des rapports qui unissent traditionnellement musique et parole.

Peu à peu, Kagel en viendra à ce qu'il appelle le *théâtre instrumental*, ainsi nommé parce que les instrumentistes se livrent sur le plateau à des mimiques ou à des évolutions prétendues humoristiques. Les œuvres nées de cette conception tiennent bien plutôt des jeux du cirque que d'une manifestation musicale ; comme dans *Match* (1964), tournoi entre deux violoncellistes arbitré par le percussionniste ; ou encore *Sur scène* (1959-60), où les musicologues et les critiques musicaux sont tournés en dérision ; *Phonophonie* (1963), qui brosse une caricature à la fois auditive et mimique d'un chanteur sur le point de perdre sa voix. En définitive, Kagel se situe comme une sorte de pamphlétaire manifestant un goût prononcé pour le sarcasme, la farce, mais dont les œuvres tendent à perdre peu à peu leur valeur proprement musicale.

R. S.

Kahn (Louis Isadore)

Architecte américain d'origine estonienne (île de Sarema 1901 - New York 1974).

Dans ses débuts, Louis I. Kahn est connu principalement comme professeur à l'université de Pennsylvanie, à Philadelphie, où, arrivé tout enfant, il a fait ses études. Sa première œuvre de réputation internationale sera la Yale University Art Gallery à New Haven (Connecticut) en 1952-1954. Kahn apparaît alors tout d'un coup, bien que déjà cinquantenaire, comme l'un des chefs de file de l'avant-garde dans le monde.

Son architecture est typiquement éclectique : Kahn est le premier de la seconde génération de l'art moderne, celle qui a une connaissance académique du vocabulaire du modernisme — génération « culturée » qui représente un peu ce que Serlio, Jules Romain ou Palladio pouvaient être par rapport à Bramante ou Michel-Ange. N'ayant plus l'enthousiasme des pionniers, découvrant les limites d'un système de pensée, les artistes de cette génération sont amenés ou à dénaturer ce système par maniérisme ou à chercher dans l'histoire une assise plus large : Louis Kahn a défini très explicitement ses relations avec, par exemple, l'architecture de la Révolution française (cf. M. Angrisani, « Louis Kahn et l'histoire », dans *Architecture, mouvement, continuité*, nº 6, Paris, 1968).

L'évolution de Louis Kahn entre 1950 et 1970 a été spectaculaire. En 1952, la Yale University Art Gallery n'est encore que *brutaliste* : au purisme américain, elle oppose la lourdeur dramatique d'immenses étendues de plafonds à structure en béton, creusée d'alvéoles pyramidaux. Mais dans la Trenton Bath House (New Jersey, 1956) apparaît une composition modulaire, par addition de cellules, très proche de la manière d'Aldo Van Eyck ou de Jørn Utzon : la préoccupation d'une structure architectonique des espaces et celle de l'échelle humaine donnée par la « travéation » sont ici très fortes, en contraste absolu avec la tendance « sculpturale » du modernisme des années 20.

Le pas suivant sera franchi avec le Richards Medical Research Building de l'université de Pennsylvanie, à Philadelphie (1957-1961) : Kahn parvient à l'expression plastique de la distribution intérieure en distinguant les espaces servants et les espaces servis — rendus en volumes par l'opposition entre de vastes plateaux dégagés de toute infrastructure et un jeu de circulations qui sont comme des gaines reliant ces plateaux.

Mais c'est en portant son intérêt au traitement de la lumière (et à celui, consécutif, de l'enveloppe murale) que Kahn dépassera ses contemporains de façon décisive : passionné comme Étienne-Louis Boullée (1728-1799) par l'« architecture des ombres », il s'attache à des solutions de double enveloppe procurant des éclairages en second jour ou de lanterneaux donnant des lumières zénithales (First Unitarian Church, Rochester [New York], 1959-1962 ; Mikveh Israel Synagogue, Philadelphie, 1961 ; projet pour la synagogue Hourva à Jérusalem, 1967 ; capitole de Dacca, 1965-1972).

L'apport de Louis Kahn, ici, est d'avoir rétabli dans le vocabulaire de l'architecture une gradation raffinée des espaces, de l'intérieur vers l'extérieur — là où la génération précédente n'avait connu que le souci de l'interpénétration des espaces, telle que Bruno Zevi l'a définie chez Frank Lloyd Wright*.

Louis Kahn devait aussi se montrer soucieux des axes de composition. Souvent perçue comme académique, cette démarche est dans la logique d'un système destiné à revaloriser l'esprit architectonique. Aux compositions simples, sur plan basilical (Salk Institute for Biological Studies, San Diego, Californie, 1959-1964), Kahn préférera généralement les plans centraux — depuis le schéma triangulaire du projet pour la synagogue Adath Jeshurun à Elkins Park (Pennsylvanie), en 1954, jusqu'aux bains de Trenton et au capitole de Dacca.

Il faut remarquer néanmoins à quel point l'espace de Kahn, bâti sur des compositions simples, est d'une lecture ambiguë : continuellement, des axes déviants viennent interrompre le processus normal du développement spatial (église de Rochester ; Indian Institute of Management, Ahmadābād, 1966 ; projet pour le Philadelphia College of Art, 1969).

Enfin, Louis Kahn, concluant ce processus de réévaluation de l'architecture, s'est interrogé sur les relations avec l'environnement : les maquettes pour la synagogue Hourva, le projet du Philadelphia College of Art, ceux du capitole de Dacca définissent tous un certain mode de relation avec le contexte — effet de silhouette, mouvement de l'espace, stylistique ornementale.

Kahn est ainsi, de tous les architectes contemporains, celui qui s'est le plus interrogé sur la signification de sa discipline, sur ses implications philosophiques, politiques ou historiques et qui, se détachant de l'esthétique fonctionnaliste, a su l'un des premiers rétablir l'architecture dans sa continuité historique.

F. L.

📖 V. Scully, *Louis I. Kahn* (New York, 1962). / R. S. Wurman et E. Feldman, *The Notebooks and Drawings of Louis I. Kahn* (New York, 1962). / R. Venturi, *The Complexity and the Contradiction in Architecture* (New York, 1967 ; trad. fr. *De l'ambiguïté en architecture*, Dunod, 1971). / *Louis I. Kahn, œuvres 1963-1969*, numéro spécial de l'*Architecture d'aujourd'hui* (Boulogne-Billancourt, 1969). On peut également consulter : L. I. Kahn, « Order and Design », dans *Perspecta, the Yale Architectural Journal*, III (1955). / M. Bottero, « Louis Kahn », dans *Zodiac* (Milan, 1967).

Kairouan

En ar. QAYRAWĀN, v. de Tunisie, à l'ouest de Sousse ; 40 000 hab.

C'est autour de la Grande Mosquée que s'est développée la ville de Kairouan, fondée dès 670, mais devenue capitale intellectuelle et artistique sous les Arhlabides* (800-909). Ceux-ci y firent édifier, outre des bâtiments religieux, de nombreux palais dont le souvenir n'est pas perdu et ils aménagèrent un système d'adduction d'eau dont la citerne qui porte encore leur nom demeure un précieux témoignage.

Bien que construite une première fois au début du VIII[e] s. et refaite en 772, la Grande Mosquée de Sīdī 'Uqba est essentiellement une œuvre arhlabide. Elle couvre une aire de 135 × 80 m à l'aspect de rectangle déformé, et comprend deux parties : une salle de prière dont la nef centrale, perpendiculaire au mur du fond et plus haute que les seize nefs qui l'encadrent, est surmontée de deux petites coupoles à côtes, situées respectivement sur le porche et devant le miḥrāb ; une grande cour bordée de portiques à deux nefs, aux arcs brisés légèrement outrepassés que soutiennent des colonnes de granité, de marbres divers et de porphyre. Sur l'un des côtés, le portique forme la façade majestueuse et savante de la salle,

close par des portes de bois joliment travaillées. Sur le mur du côté nord-nord-ouest, dans l'axe, le minaret comporte trois tours superposées que coiffe une coupolette. C'est le prototype certain de tous les minarets maghrébins et espagnols.

L'extérieur de l'édifice est d'une grande sévérité, mais ne manque pas de noblesse malgré les contreforts parfois maladroits qui épaulent les murs. L'ordonnancement de la cour, encore austère, est de toute beauté. La salle est un chef-d'œuvre. Si la plupart des supports, intérieurs et extérieurs, sont des pièces de remploi, provenant en particulier de Carthage, leur mise en place est magistrale, et l'aménagement de l'espace est une réussite égale aux réalisations les plus grandioses. Certes, le décor n'atteint pas à la somptuosité de celui des grands sanctuaires contemporains de Jérusalem, Damas ou Cordoue. Le miḥrāb, très profond, sorte d'abside atrophiée, n'en prend que plus de relief. Revêtu de plaques de marbre sculpté ou ajouré, il présente en outre les premiers échantillons de carreaux de faïence à reflets métalliques, importés de Bagdad, alternant avec des carreaux de fabrication locale.

Deux ouvrages de menuiserie constituent la plus célèbre parure de l'édifice. La minbar en bois de teck, fait à Bagdad et sans doute le plus ancien qui soit conservé (fin du IXe s.), est une des plus belles réalisations de l'art islamique avec ses panneaux et ses rampants sculptés à jour de motifs géométriques et floraux. De qualité presque égale est la grande maqṣūra (clôture délimitant un espace privilégié), un peu plus récente (XIe s.) : ses grilles en bois, ouvragées selon la technique du moucharabieh, ne sont pas toutes d'époque, mais le bâti est entièrement original. On y remarque une inscription coufique entremêlée de rinceaux du plus bel effet.

La mosquée du Barbier, ou mosquée du Sīdī Ṣāḥib, fondée aussi peu après la conquête et lieu de sépulture de ce compagnon du Prophète, est devenue au cours des siècles un vaste complexe de bâtiments divers, une zāwiya, et peut-être l'une des plus achevées de toutes celles du Maghreb. Son décor offre, à côté de faïences anciennes, des plafonds à caissons peints, des stucs découpés, des poutres à stalactites et des vitraux dus en partie à des artistes des XVIIIe et XIXe s. ; il est surtout exquis dans la cour qui précède la salle de prières. La mosquée aux Trois Portes (mosquée Thlātha Bīybān) (866, restaurations au XVe et au XVIe s.) est un sanctuaire sans cour, à trois nefs et trois travées, délimitées par des arcs en fer à cheval soutenus par des colonnes antiques. Elle vaut surtout par sa façade très simple, à trois baies d'inégale hauteur, ornée d'un décor floral et épigraphique. On peut lui préférer celle des Sabres (Djāmiʿ ʿAmr ʿAbbāda), achevée vers 1871. Des très nombreuses zāwiya, celle qui est connue sous le nom de madrasa Sīdī ʿAbīd al-Rharyānī (XIVe s.) est la plus élégante, mais son plan est peu clair.

Kairouan possède encore ses murailles en brique, mais, sous leur aspect actuel, elles datent du XVIIIe s. Autour de la ville, des cimetières montrent d'anciennes pierres tombales, parfois épigraphiées de façon magistrale.

Au XVIIe et au XVIIIe s., les architectes et les ouvriers européens, surtout italiens, interviennent dans les constructions. Cependant, à la fin du XVIIIe et au début du XIXe, de nombreuses réminiscences andalouses se font jour. Bien que décadent, l'art qui en résulte est souvent d'un grand charme.

J.-P. R.

▶ *Arhlabides / Tunisie.*

🕮 **H. Saladin, *Tunis et Kairouan* (Laurens, 1908). / A. Fikri, *la Grande Mosquée de Kairouan* (Laurens, 1934). / P. Sebag, *la Grande Mosquée de Kairouan* (Delpire, 1963). / A. Lézine, *Architecture de l'Ifriqiya, recherches sur les monuments aghlabides* (Klincksieck, 1966).**

Kaiser (Georg)

Auteur dramatique allemand (Magdeburg 1878 - Ascona, Suisse, 1945).

Georg Kaiser a laissé une œuvre dramatique ample et variée, comme portée, successivement, par tous les courants qui ont marqué le théâtre allemand durant le premier tiers de notre siècle. Sa capacité de se renouveler demeurera tout au long d'une carrière commencée dans l'avant-garde berlinoise durant la Première Guerre mondiale et terminée dans l'exil, après 1933.

Kaiser a débuté en 1913 par une parodie sur le thème de Tristan entièrement « démythifié », intitulée *le Roi cocu (König Hahnrei)* : c'est du roi Marc qu'il s'agit, qui se plaît à son infortune et la commente, sans répit, en très larges monologues. Kaiser gardera longtemps une préférence pour le mode bouffon.

Pourtant, c'est une pièce plus grave, inspirée par les statues de Rodin, qui, en 1914, a fondé sa réputation : *les Bourgeois de Calais (Die Bürger von Calais)*, drame historique et philosophique. À la fin, peu avant le dénouement tragique, Eustache de Saint-Pierre fait une analyse du sacrifice héroïque dans des termes à vrai dire si modernes qu'ils sont plus révélateurs de l'auteur que du passé dont il veut traiter. On est saisi pourtant de l'aspect visionnaire d'une telle production à la veille de la guerre menaçante. C'est un trait que l'œuvre de Kaiser a en commun avec plusieurs poèmes de ces années. La dureté comme transparente d'un langage aigu, des structures dramatiques volontairement heurtées sont autant de signes aussi d'une exaspération prophétique de la sensibilité. Ce sont les débuts du mouvement expressionniste.

Selon l'esthétique de Georg Kaiser, le drame devait être un « jeu d'idées » *(Denkspiel)*. Le spectateur devait y trouver autre chose qu'un divertissement : l'exposé d'un problème et aussi des éléments de solution. L'auteur doit susciter la curiosité, forcer à aller plus loin et non plus seulement faire illusion, comme dans l'ancienne dramaturgie, encore moins toucher le spectateur, ce qui serait trop banal. Aussi, le théâtre de Kaiser n'est-il pas sans parenté avec celui de Brecht. Mais Kaiser parcourt les époques et arrange les sujets historiques avec une désinvolture qui n'appartient qu'à lui : dans *Europa* (1920), il donne une bouffonnerie mythologico-érotique ; il transforme Judith en une « veuve juive » (*Die jüdische Witwe*, 1920), aussi peu édifiante que sa Jeanne d'Arc, dont il fait la maîtresse de Gilles de Rais ; idée puisée, semble-t-il, dans Huysmans !

De ces pièces, rien n'a survécu, mais il y a plus à retenir du drame auquel, aujourd'hui encore, le nom de Kaiser demeure associé, *Du matin à minuit* (*Von morgens bis mitternachts*, 1916) ; scènes imagées, un peu comme les « bandes dessinées », qui jalonnent la longue journée d'un employé de banque tenté par la « grande vie ». Le matin, il puise dans la caisse, et, à partir du milieu du jour, les scènes se succèdent à une vitesse affolante dans les lieux de plaisir de la grande ville, y compris au promenoir d'une « Course de six jours », dont la vogue commençait. Le héros court après un destin qui va le rattraper avant le lendemain. Dans le tohu-bohu de la métropole, il s'épuise vainement à chercher une signification au temps ou bien un instant sans pareil.

La meilleure réussite de Kaiser dans cet ouvrage est un dialogue haletant et comme survolté, dans un mouvement et un rebondissement toujours nouveau qui emporte tout, symbole de la vie désaccordée, du non-sens anonyme, du contemporain « sans qualités », enivré à l'idée d'être quelqu'un, au moins quelques heures. Minuit venu, il disparaît : le jeu ne valait pas la chandelle. Il en demeure des trouvailles de scènes qui ne sont pas sans parenté avec la technique du film.

Passant du fait divers « unanimiste » aux questions sociales, Kaiser, en 1917, abordait dans *le Corail (Die Koralle)* le drame du milliardaire solitaire qui voudrait revenir parmi les humains et retrouver, comme dans l'anonymat de ses débuts, la candeur interdite aux trop grandes fortunes. C'est l'envers du drame de l'employé. Le milliardaire, pour accomplir sa nostalgie, commet un crime et ne connaîtra que quelques journées de paix. Tout protégé qu'il est par son or, il lui faudra sortir de sa cachette. Le « fils du milliardaire » est au centre d'une seconde pièce de là même série, *Gaz (Gas)*, qui est de 1918 et qui porte sa date. En effet, le capitalisme a été aboli, et le fils du grand patron dirige désormais l'entreprise qui fournit en énergie tout le pays. Lui sera victime non plus du manque d'argent ou de l'excès d'argent, mais de la technique, car l'usine explose. Les citoyens de cette nouvelle cité utopique, cependant, la reconstruiront, car ils sont bien plus attachés à produire, à produire n'importe quoi, plutôt qu'à chercher à vivre sagement. En 1920, *Gaz 2 (Gas 2)* faisait un pas de plus au-delà de la technocratie de *Gaz*, puisque, dans cette nouvelle utopie, l'argent et l'autorité des techniciens sont abolis : alors, les hommes entrent en conflit violent pour une raison futile, comme par caprice, comme les enfants avec leurs jouets, et le monde entier explose.

Visionnaire pessimiste, après avoir été bouffon et satirique, Kaiser a du moins le grand mérite d'avoir su saisir des sujets modernes et d'avoir eu comme un don de confuse prophétie. Ses drames historiques étaient, sans doute, comme des exercices de style ; sa manière personnelle convenait mieux au futur, dont il a une vue abstraite, mais souvent pénétrante. Ses théorèmes dramatiques avaient et ont encore un aspect tout à fait moderne.

En exil, Kaiser devait pourtant revenir à la Grèce et à ses figures mythiques, mais sur un autre mode. Il a pris ses distances avec le monde contemporain et trouve intérêt à des jeux désengagés. Ainsi, *Deux Fois Amphitryon, Pygmalion* et *Bellérophon* forment une der-

nière trilogie, publiée en 1948, trois ans après la mort de l'auteur.

P. G.

kala-azar

Affection parasitaire du groupe des leishmanioses*, dont le nom signifie « fièvre noire » et qu'on appelle aussi *fièvre doum-doum*.

Le terme de *kala-azar* est réservé aux leishmanioses viscérales endémiques en Inde, en Chine, en Amérique du Sud, sporadiques dans l'Est africain et surtout dans le Bassin méditerranéen.

Le parasite et son vecteur

Cette maladie est due à un Protozoaire flagellé, *Leishmania Donovani*, décrit en 1903 par sir William Boog Leishman (1865-1926) et Charles Donovan (1863-1951). Ce parasite se présente sous deux formes : une forme *Leishmania* (sans flagelle) et une forme *Leptomonas* (avec flagelle), n'apparaissant que dans les cultures ou chez les vecteurs.

Les leishmanioses viscérales sont transmises par les Phlébotomes, petits Insectes velus, abondant toute l'année sous les tropiques et seulement à la belle saison dans les régions tempérées, qui volent silencieusement la nuit. Seule la femelle est hématophage (mange du sang) ; sa piqûre est douloureuse. Le réservoir varie selon les régions : c'est l'Homme malade en Inde, le Chien dans le Bassin méditerranéen. Chez l'Homme, les formes *Leishmania* parasitent les cellules histiocytaires, qu'elles distendent et où elles se multiplient par scissiparité. Chaque histiocyte peut contenir jusqu'à une centaine de parasites de forme ovalaire, mesurant de 2 à 6 microns, de cytoplasme bleu, de noyau rosé et munis d'un appareil flagellaire rudimentaire. Les cellules hôtes finissent par éclater, libérant ces formes parasitaires qui envahissent de nouveaux histiocytes. Chez les Phlébotomes femelles, qui s'infestent en piquant un homme ou un animal malade et en absorbant des histiocytes dermiques ou des monocytes sanguins parasités, les formes *Leptomonas* (flagellées) se multiplient au niveau de l'intestin de l'Insecte. Au bout d'une semaine, les Phlébotomes peuvent transmettre la maladie. Cette transmission est assurée par piqûre, au cours de laquelle le Phlébotome régurgite des formes parasitaires infestantes ; parfois, l'écrasement du Phlébotome libère des parasites contenus dans l'intestin. La transmission paraît exceptionnellement interhumaine. Elle peut, toutefois, être consécutive à une transfusion de sang.

Les formes cliniques

Chez l'enfant

La leishmaniose viscérale de l'enfant, qu'on a appelée également *anémie splénique infectieuse* ou *pseudo-leucémique*, a été particulièrement étudiée par Charles Nicolle dès 1907. Fréquente dans le Bassin méditerranéen, elle s'étend jusqu'en Arménie et jusqu'au Turkestan. Après une incubation de quatre à six semaines, le début est insidieux, caractérisé par des troubles digestifs et surtout par un état fébrile inexpliqué, avec perte de poids et insomnie. Puis l'atteinte de l'état général est impressionnante : fièvre « folle », pâleur du teint, présence de taches chamois, amaigrissement important des membres et du thorax, contrastant avec l'augmentation de volume de l'abdomen. En effet, il existe une volumineuse splénomégalie (une grosse rate), pouvant dépasser l'ombilic, avec hépatomégalie (gros foie) et polyadénomégalie (gros ganglions) plus tardive. Cependant, certaines manifestations sont trompeuses, réalisant des syndromes hémorragiques ou digestifs prédominants.

Chez l'adulte

Le kala-azar de l'adulte est connu surtout en Inde ; il débute assez rapidement, mais semble évoluer moins vite que chez l'enfant.

En réalité, quelle que soit la forme observée, le diagnostic ne peut être confirmé que biologiquement. Des arguments indirects de présomption sont fournis par le résultat de l'hémogramme, qui révèle une anémie avec leuconeutropénie (diminution des leucocytes neutrophiles) constante et thrombopénie (diminution des plaquettes ou thrombocytes) plus tardive, ainsi que par la mesure de la vitesse de sédimentation globulaire, qui atteint des chiffres très élevés, supérieurs à 100 mm à la première heure. Par ailleurs, l'électrophorèse* montre une perturbation des protéines sériques sous forme d'une hyperprotidémie, avec élévation considérable des gammaglobulines et chute de l'albumine. De ce déséquilibre protéinique résulte la réaction de Gaté et Papacostas, ou formol-leucogélification, qui se traduit par l'apparition, en quelques minutes, d'un gel lactescent lorsqu'on a additionné à 1 ml de sérum du malade deux gouttes de formol.

Les arguments directs de certitude reposent sur la découverte des leishmanies dans les cellules histiocytaires de la moelle osseuse, du foie, de la rate, des ganglions, du sang ou même de la peau. L'examen direct des frottis et des coupes colorées selon la technique de May-Grunewald-Giemsa doit être complété par des cultures sur un milieu spécial au sang et par les inoculations au Hamster.

Le traitement

Alors que l'évolution non traitée est rapidement fatale dans la cachexie, les traitements actuels donnent des résultats excellents. Qu'il s'agisse de l'antimoniate de méthylglucamine, dérivé antimonié de la glucamine, administré en injections intramusculaires profondes pendant douze jours, ou de la pentamidine, également administrée par voie intramusculaire, mais moins employée, la fièvre tombe en quelques semaines, et les stigmates humoraux s'estompent en quelques mois. Au décours de la maladie s'installera une immunité solide, fait rare en pathologie parasitaire.

Quant à la prophylaxie, elle requiert sur le plan collectif le traitement des malades, la lutte contre les réservoirs animaux (Chiens) et la lutte contre les Phlébotomes par l'usage d'insecticides de contact.

M. R.

J. A. Rioux et Y. J. Golvan (sous la dir. de), *Épidémiologie des leishmanioses dans le sud de la France. Enquête écologique* (I. N. S. E. R. M., 1969).

Kalmouks

Peuple d'Asie appartenant aux Mongols occidentaux, et qui se désigne par le terme d'*Oïrats* (« Confédérés »).

C'est au XVe s. que les Kalmouks, avec des chefs comme Toghan et Esen, fondèrent un vaste empire en Asie centrale. Celui-ci s'étendit bientôt jusqu'au lac Balkhach, sur une région immense qui se terminait au sud aux monts Altaï et Tianshan (T'ien-chan) et au désert de Gobi. Au milieu du XVe s., les Kalmouks ne réussirent pas dans leur tentative de prendre Pékin, mais n'en firent pas moins prisonnier l'empereur de Chine.

Attaqués par les Mongols orientaux, les quatre groupes confédérés se séparèrent. Les Kochots, les Tchoros et les Doerboets (Dörböts) demeurèrent en Asie centrale. Convertis au bouddhisme tibétain (ou lamaïsme) au début du XVIIe s., ils devaient fonder l'Empire dzoungare, qui recouvrit le Tibet, la Kachgarie et la Dzoungarie, avant de s'effondrer au milieu du XVIIIe s. sous les attaques des Chinois.

Le dernier groupe, celui des Torgoutes (Torguts), émigra en 1616. Il finit par s'établir dans la région de la mer Caspienne. Bien que soumis en principe à la Russie, les Torgoutes conservèrent leurs cadres politiques et administratifs. Ils atteignirent leur plus grande puissance sous le règne du khān Ayou Ka (1670-1724). Au XVIIIe s., la volonté du gouvernement russe d'étendre son autorité sur l'ensemble de l'empire provoqua la fuite des Torgoutes, qui craignirent d'être absorbés par la Russie et surtout de perdre leur religion. Le 5 janvier 1771, tous les Torgoutes établis à l'est de la Volga, après avoir anéanti leurs villages, s'ébranlèrent vers l'est en direction de la Mongolie.

Alors commença pour eux un lamentable exode ; en but aux attaques des Kirghizes, décimés par la famine durant la traversée des déserts, un tiers seulement de ceux qui étaient partis purent atteindre la Chine, où ils furent accueillis, et s'installer dans le fertile Turkestan.

Les Kalmouks de l'ouest de la Volga, qui étaient demeurés en Russie, virent leur pays dévasté par la guerre civile de 1917 et par la terrible famine qui lui succéda. En 1909, 3 p. 100 seulement d'entre eux étaient démunis de bétail ; en 1924, il y en avait 36 p. 100, et 10 p. 100 n'avaient que le minimum vital pour subsister. Les Kalmouks formèrent d'abord une région nationale autonome (1920), qui devint la république autonome des Kalmouks en 1935.

Durant la Seconde Guerre mondiale, ils apportèrent leur concours aux troupes d'occupation allemandes. Lorsque les Allemands durent évacuer la Russie, nombre d'entre eux les accompagnèrent, tandis que d'autres étaient déportés par les Soviétiques hors de la république (dissoute en 1943).

L'U. R. S. S. ne rétablit qu'en 1957 la république autonome des Kalmouks, qui compte aujourd'hui 250 000 habitants. L'élevage nomade de troupeaux de moutons, de chèvres, de chevaux et de chameaux est l'activité essentielle. Le gouvernement soviétique, qui encourage la sédentarisation et le travail

dans les fermes collectives, a également établi d'importantes pêcheries sur la mer Caspienne.

P. P. et P. R.

Kamerlingh Onnes (Heike)

Physicien néerlandais (Groningen 1853 - Leyde 1926).

Kamerlingh Onnes étudie les mathématiques et la physique à l'université de sa ville natale, puis poursuit ses études à Heidelberg, où il est l'élève de R. W. Bunsen et de G. R. Kirchhoff. Après avoir obtenu en 1879 son doctorat ès sciences à Groningen, il est nommé en 1882 professeur de physique expérimentale à l'université de Leyde. C'est là qu'il va effectuer toute sa carrière.

Raoul Pictet (1846-1929) à Genève et Louis Cailletet (1832-1913) à Paris viennent de liquéfier l'oxygène et l'azote, gaz qualifiés jadis de *permanents*, ouvrant ainsi une voie nouvelle. Kamerlingh Onnes comprend le grand intérêt des recherches effectuées aux très basses températures. Il crée en 1894 un laboratoire cryogénique, longtemps unique au monde, où vont être obtenues des températures de plus en plus voisines du zéro absolu et où viendront travailler des physiciens de tous les pays. Dewar ayant réussi à Londres à liquéfier l'hydrogène en 1898, seul l'hélium demeure encore réfractaire à toute tentative de liquéfaction. Kamerlingh Onnes y parvient en 1908, réalisant ainsi une température de 4 K. Plus tard, en 1922, faisant bouillir cet hélium liquide sous une pression très réduite, il obtiendra 0,8 K.

Mais il a surtout pour dessein d'étudier les propriétés des corps au voisinage du pôle du froid. Il s'attaque en particulier aux phénomènes optiques, magnétiques et électriques, et il découvre en 1911 la supraconductibilité : à quelques degrés absolus, la résistance électrique de plusieurs métaux devient pratiquement nulle, et l'on peut, dans un fil maintenu à la température de l'hélium liquide, transporter un courant sans perte d'un continent à l'autre, puisque le dégagement de chaleur y est supprimé.

Cette découverte capitale, dont les applications sont aujourd'hui multiples, vaut à son auteur le prix Nobel de physique en 1913. En 1925, Kamerlingh Onnes est élu membre associé de l'Académie des sciences de Paris.

Il abandonne sa chaire en 1924 et continue quelques années à travailler dans son laboratoire. Mais ses forces déclinent, et il meurt en 1926 après une courte maladie.

R. T.

Prédécesseurs et continuateurs de Kamerlingh Onnes

Peter Joseph William Debye (ou Debije), *physicien néerlandais, naturalisé américain en 1946 (Maastricht 1884 - Ithaca, État de New York, 1966). Il est l'auteur d'une théorie des chaleurs massiques qui a constitué le point de départ d'une étude de l'état solide aux très basses températures. Il a montré que la plupart des solides considérés comme amorphes présentent, lorsqu'on analyse leurs poudres aux rayons X, une structure cristalline finement dispersée. Prix Nobel de chimie en 1936.*

Sir James Dewar, *chimiste et physicien anglais (Kincardine on Forth 1842 - Londres 1923). Son étude des basses températures l'a amené à liquéfier l'hydrogène et le fluor, et à produire des vides poussés en utilisant le pouvoir absorbant du charbon soumis à un froid intense. Il a imaginé l'emploi de vases isolants à double paroi de verre argenté et sous vide pour la conservation des gaz liquéfiés.*

William Francis Giauque, *chimiste américain (Niagara Falls, Canada, 1895). Il a préconisé en 1924, en même temps que Debye, la méthode de production du froid fondée sur la désaimantation adiabatique, méthode qui a permis l'obtention des plus basses températures. On lui doit en 1929 la découverte des deux isotopes lourds de l'oxygène. Prix Nobel de chimie en 1949.*

Wander Johannes de Haas, *physicien néerlandais (Lisse 1878 - Bilthoven 1960). Successeur de Kamerlingh Onnes à la direction du laboratoire cryogénique de Leyde en même temps que Keesom, il est l'auteur d'expériences sur la supraconduction et le magnétisme aux très basses températures. En 1947, il a réalisé la température de 0,002 K grâce à la désaimantation de sels paramagnétiques.*

Petr Leonidovitch Kapitsa, *physicien soviétique (Kronchtadt 1894). Après avoir été collaborateur de E.* RUTHERFORD* *et professeur à Cambridge (1930), il retourna en U. R. S. S. et devint directeur de l'Institut des problèmes physiques à Moscou. Il a réalisé des champs magnétiques de grande intensité et des températures très élevées, puis s'est orienté vers la physique des basses températures ; il a étudié les propriétés magnétiques des corps au voisinage du zéro absolu et découvert en 1938 la superfluidité de l'hélium. Il est l'un des créateurs de l'explosif thermonucléaire soviétique.*

Willem Hendrik Keesom, *physicien néerlandais (île de Texel 1876 - Leyde 1956). Successeur de Kamerlingh Onnes à la direction du laboratoire cryogénique de Leyde, il a, en 1926, réussi à solidifier l'hélium et signalé l'existence de deux variétés d'hélium liquide.*

Lev Davidovitch Landau, *physicien soviétique (Bakou 1908 - Moscou 1968). Il s'est attaché à l'étude des divers états de la matière et des transformations de structure qui peuvent l'affecter. Il a élaboré une théorie rendant compte de la superfluidité de l'hélium. Il est encore l'auteur d'une théorie des champs, prolongement de la mécanique quantique, qui concerne les interactions entre particules. Prix Nobel de physique en 1962.*

Kandinsky (Vassili)

Peintre français d'origine russe (Moscou 1866 - Neuilly-sur-Seine 1944), l'un des fondateurs de l'art abstrait.

S'exerçant depuis l'adolescence à la peinture en amateur, Kandinsky eut la révélation de sa vocation lors de la grande exposition des impressionnistes français à Moscou, en 1895. Il achevait alors des études de droit et d'économie qui devaient lui valoir une chaire en province, mais, l'année suivante, il renonçait à ce poste pour se fixer à Munich, alors le carrefour des mouvements picturaux les plus audacieux. Dès cette époque, son activité est abondante et (trait spécifique de sa personnalité) elle est *réflexive* : à aucun moment, Kandinsky ne séparera sa peinture d'une auto-analyse des fins et des moyens qu'il se propose, sans que jamais celle-ci ne nuise à la puissance créatrice de celle-là. Rien, en effet, ne relève du « programme » dans son art. Quand il ouvre en 1902 sa propre école, son travail est dominé par une influence dérivée, « secondaire », des fauves ; il y simplifie à l'extrême des paysages et des thèmes du folklore slave, réduits à des équilibres entre masses de couleur, qui empruntent au divisionnisme un petit nombre d'articulations superficielles : cette période trouve son achèvement avec les « paysages de Murnau », *Paysage à la tour* (coll. Nina Kandinsky, Paris).

En 1909, Kandinsky franchit un pas décisif : l'évocation des décors naturels se réduit à un simple assemblage de signes rapidement et tumultueusement tracés. Tel est le point de départ des premières *Improvisations*, que précèdent des esquisses figuratives plus ou moins poussées. Mais, lorsque la comparaison avec le résultat final est matériellement possible, on constate que presque rien ne subsiste de l'esquisse dans la composition définitive. C'est ainsi que la première aquarelle abstraite de l'histoire de l'art se voit assignée pour date 1910.

La même année, Kandinsky rédige son ouvrage *Über das Geistige in der Kunst (Du spirituel dans l'art)*, dont le texte, amplifié et publié ultérieurement, restera la base de toute sa pensée. Il y proclame la nécessité esthétique de l'émotion, mais aussi la capacité de l'artiste à la provoquer *directement* par la couleur et la forme, auxquelles la référence externe, le « motif », n'apporte tout au plus qu'un tremplin (ce que Kandinsky appelle l'*impression*). Lorsqu'il parlera de « composition », il n'entendra pas évoquer des impératifs même abstraits venus du dehors, mais simplement sa propre réponse à une phase d'inspiration plus calme, où la construction, voire le calcul succèdent à la fougue. Néanmoins, jusqu'en 1914, avec l'*Arc noir* (coll. Nina Kandinsky, Paris, 1912), *Improvisation 35* (Kunstmuseum, Bâle, 1914), il exploitera la veine dynamique et torrentielle de la non-objectivité. Lié d'amitié avec Franz Marc, il fonde en 1911 avec lui, Paul Klee*, Alfred Kubin et d'autres artistes le fameux groupe du Blaue* Reiter (« Cavalier bleu »), dont l'activité restera intense jusqu'à sa dispersion par la guerre, après une dernière exposition à Berlin.

À la suite de la révolution d'Octobre, Kandinsky, rentré à Moscou, est quelque temps attaché au commissariat populaire à l'Instruction publique et professeur à l'université de cette ville. En 1921, il quitte subitement la Russie ; il deviendra professeur au Bauhaus* à Weimar en 1922, puis à Dessau et prendra la nationalité allemande en 1928. Sa première exposition à Paris (1929) passe inaperçue, tout comme sa présence en tant qu'invité d'honneur dans la salle surréaliste de l'exposition des surindépendants en 1933, année où, après la fermeture du Bauhaus par les nazis, il s'installe définitivement en

France (il obtiendra la naturalisation en 1939).

La période 1920-1930 avait été marquée dans son œuvre par l'influence directe du « suprématisme » de Kazimir Malevitch* et aussi de la géométrie constructive qui imprégnait le milieu du Bauhaus. Il en définira la « grammaire appliquée » en ce qui concerne la peinture dans un essai de 1926, *Punkt und Linie zu Fläche (Point. Ligne. Surface)*. C'est un effort (évidemment sujet à toutes les critiques de ce genre d'interprétation subjective) pour définir *a priori* les qualités des formes élémentaires et de leurs rapports : ainsi, la verticale symboliserait toujours la chaleur, le bleu serait en relation directe avec l'angle obtus et le cercle. Selon Kandinsky, ces interprétations ne sont pas capricieuses : au Bauhaus, il consacrait de longues heures d'enseignement à parler de philosophie et s'appuyait sur un ensemble de traditions psychologiques et religieuses s'étendant jusqu'à l'Extrême-Orient. Et c'est, de toute manière, une intuition personnelle hors de pair qui assure la validité de toiles telles que *le Rose aigu paisible* (Wallraf-Richartz-Museum, Cologne) ou *Accompagnement jaune* (Guggenheim Museum, New York).

Peu à peu d'ailleurs, la tendance au formalisme architectural qui prévalait au Bauhaus se charge chez Kandinsky d'éléments d'un autre ordre : motifs onduleux qui évoquent les arts ornementaux de l'islām et surtout de la Mongolie, mais qui répondent plus encore à des préoccupations cosmogoniques. Déjà, une *Improvisation* de 1914 avait pu être baptisée après coup *le Déluge* (Städtische Galerie, Munich). Ici, les éléments traditionnels (air, eau, feu), les mystères de la germination et de l'œuf prêt à éclore sont évoqués par des emblèmes synthétiques. Parfois, leur grouillement envahit toute la toile sous forme de virgules qui évoquent des pousses de chênes ou de confettis qui sont autant d'étoiles : *Mouvement I* (coll. Nina Kandinsky, Paris, 1935).

La dernière phase de l'œuvre de Kandinsky commence avec son installation à Paris. Aux recherches parfois problématiques des périodes antérieures se substitue peu à peu la conquête d'une totale transparence : la surface d'ensemble du tableau est traitée comme un espace arbitrairement construit, où un nombre réduit de signes élémentaires, tantôt géométriques, tantôt biologiques, émettent des radiations et entretiennent des relations énigmatiques par la superposition partielle de leurs tracés et leurs subtiles variations de couleur. Ces dernières ne cessent, d'ailleurs, d'obéir à un système secret de « correspondances » dont Kandinsky n'a livré que les bases dans ses écrits et dont la complexité fait penser à celle des « échelles » de la musique dodécaphonique. Ces formes parfois se greffent sur une vision chimérique à laquelle elles prêtent vie (*Figure blanche* [1943], galerie Maeght, Paris), parfois flottent comme librement sur une étendue imprécise (*Bleu de ciel* [1940], coll. Nina Kandinsky, Paris). Dans cette peinture devenue totalement allusive, on peut voir (pour employer le vocabulaire alchimique) la « purification » et la « sublimation » des trois grandes tendances précédentes de Kandinsky : lyrisme abstrait de la couleur, signification idéale prêtée aux schèmes géométriques, transposition de la vie organique en ce qu'elle a de moins palpable. Le dernier tableau qu'il ait achevé, en 1944, *Élan tempéré* (coll. Nina Kandinsky, Paris), offre une synthèse de ses tendances, synthèse qu'on peut apprécier peut-être mieux encore dans les admirables lithographies qu'il multiplia à partir de 1937 environ.

Le génie de Kandinsky est resté longtemps déconcertant en raison d'une évolution plus manifeste que profonde, évolution sur laquelle il s'est expliqué avec parfois un grand talent d'écrivain, et cela de bonne heure : dans des fragments autobiographiques publiés en 1913, sous le titre de *Rückblicke (Regard sur le passé)*, il raconte déjà comment, dans sa jeunesse, se promener avec une boîte de couleurs lui procurait une exaltation sans égale. Plus tard, il insistera obstinément sur la nécessité pour l'artiste de ne se soumettre qu'à ce qu'il a nommé, de manière décisive, le *modèle intérieur*. Pareille justification à l'égard de la « figuration » alors régnante constituait aussi une prise de position à l'égard du courant abstrait purement géométrisant : Kandinsky n'a jamais craint de faire appel aux sentiments, voire aux rêves dans la genèse de ses tableaux comme dans leur intitulation, non plus qu'à des « souvenirs » assez bien représentés pour l'historien par certains objets familiers qu'il avait emportés de Russie et dont il ne se sépara jamais. Les variations de l'œuvre de Kandinsky au long du temps sont celles d'une expérience vitale. Il est allé jusqu'à écrire que, « sans un rapport organique avec le cœur », la tête devenait « la source de tous les dangers et de toutes les corruptions ». Le raffinement, la virtuosité même dont il lui est arrivé de faire preuve n'étaient pas chez lui issus d'une tendance à l'esthétisme, mais répondaient à une exigence (maintenue jusque dans ses dernières années, où la sérénité de l'œuvre reste le fruit d'un labeur acharné) que ses écrits théoriques eurent pour objet, non de codifier, mais d'expliciter. La merveille est ici atteinte par l'effacement progressif d'une personnalité pourtant riche derrière sa propre œuvre.

G. L.

▶ *Abstraction / Bauhaus.*

W. Grohmann, *Wassily Kandinsky, Leben und Werk* (Cologne, 1958 ; trad. fr. *Vassili Kandinsky, sa vie, son œuvre*, Flammarion, 1959). / M. Brion, *Kandinsky* (Somogy, 1961). / J. Lassaigne, *Kandinsky* (Skira, Genève, 1964). / F. Whitford, *Kandinsky* (Londres, 1968 ; trad. fr., O. D. E. G. E. Presse, 1968).

Kangourou

▶ Marsupiaux.

Kanō (école des)

Lignée de peintres de l'académie officielle des shōgun, d'abord à Kyōto, puis à Tōkyō (xve-xixe s.).

Dans la seconde moitié du xve s., la peinture monochrome d'inspiration chinoise, restée jusqu'alors le monopole des milieux bouddhistes de la secte zen (chan ou tch'an* en chinois), étend sa sphère d'influence à la société laïque. Les peintres de la famille Kanō (qui héritent du nom par la naissance ou l'adoption) prennent la direction de l'atelier shōgunal et sont patronnés par la classe des guerriers jusqu'en 1868. De génération en génération, ces artistes se consacrent à la décoration des paravents et des portes à glissière pour les monastères et les résidences seigneuriales, représentant des paysages ou les quatre saisons, symbolisées par des fleurs et des oiseaux. En même temps que ces compositions officielles, ils s'adonnent, à partir de la fin du xvie s., à la peinture de genre. La vie animée des grandes villes et les fêtes pittoresques constituent les sujets les plus appréciés à partir desquels se développeront les thèmes de l'ukiyo-e* et de l'estampe.

Le fondateur de l'école : Masanobu (1434-1530)

Issu d'une petite famille de guerriers, Masanobu est considéré comme le fondateur de l'école à laquelle il devait donner le nom de son village, Kanō, dans la péninsule d'Izu. Selon la tradition, son père l'initie à la peinture, puis le jeune artiste va perfectionner son métier à Kyōto, auprès d'Oguri Sōtan, élève du moine peintre Shūbun (début du xve s.). Le shōgun remarque son talent et le prend comme peintre officiel. Masanobu devient ainsi le premier laïc pratiquant la peinture à l'encre, qui, à la suite de Sōtan, dirige l'atelier des Ashikaga. Bien que fidèles aux thèmes chinois en vogue dans les monastères zen, ses œuvres montrent déjà les caractéristiques de l'école Kanō : netteté de la ligne, équilibre de la composition et recherche d'effets colorés. Ce dernier trait semble dû à l'influence des œuvres ming* de l'école de Zhi (Tche), qui perpétuent la tradition de l'académie des Song* du Sud.

L'art de synthèse de Motonobu (1476-1559)

Succédant à son père et héritant dises titres honorifiques, Motonobu donne une base solide à l'école et introduit dans la peinture de style chinois l'emploi de couleurs vives, héritage du yamato-e. Les secrets de cette peinture purement japonaise lui furent peut-être révélés par Tosa* Mitsunobu, chef de l'atelier de la Cour impériale, dont il aurait épousé la fille.

Aidé par les membres de sa famille et ses disciples, Motonobu déploie une activité intense pour répondre aux commandes de divers milieux sociaux. À Kyōto* sont encore conservées deux séries importantes de peintures que l'artiste exécuta pour deux temples de la capitale : la première vers 1520 pour le Daitoku-ji ; la seconde entre 1543 et 1549 pour le Myōshin-ji. Dans cette dernière série, qui ornait les salles du Reiun-in, les compositions d'arbres et d'oiseaux sont les créations les plus originales. Un des meilleurs exemples en est le *Paysage à la cascade avec une grue*, au cerne épais mais souple, où l'utilisation savante des vides confère à l'ensemble toute sa grandeur. Cette œuvre magistrale nous laisse supposer que les décors, aujourd'hui disparus, réalisés entre 1539 et 1553 pour le monastère fortifié du Hongan-ji à Ōsaka, révélaient également le génie de l'artiste en pleine maturité.

Motonobu, premier grand peintre des temps modernes au Japon, prépare la voie à ses successeurs. Son petit-fils Eitoku*, en particulier, donnera à l'art de la composition murale une vigueur à l'échelle des châteaux somptueux que se feront construire les dictateurs successivement au pouvoir.

Les descendants d'Eitoku

Le style grandiose du début de l'époque Momoyama (1573-1615), inauguré par Eitoku et développé, hors de l'école Kanō, par deux artistes remarquables, Hasegawa Tōhaku (XVIIe s.) et Kaihō Yūshō (1533-1615), perd peu à peu sa puissance au début du XVIIe s. La direction de l'école est reprise par les fils d'Eitoku. L'un d'eux, Takanobu, qui travaille également pour la Cour impériale, se charge avec son atelier de la décoration intérieure du château de Nagoya, édifié par Tokugawa Ieyasu*. Dans les compositions d'arbres et d'oiseaux, qui se détachent sur les fonds d'or, se manifestent un naturalisme intime et une expression raffinée propres aux artistes de cette génération. Sanraku*, disciple préféré d'Eitoku, incarne avec le plus de sensibilité cette nouvelle manière.

Tandis que les descendants de Sanraku continuent la tradition Kanō à Kyōto, l'école principale passe au service des Tokugawa à Edo (Tōkyō).

L'académie officielle du shōgunat d'Edo (1615-1868)

Des trois fils de Takanobu qui prennent la tête de l'académie officielle du nouveau shōgunat d'Edo, Tanyū (1602-1674) est la personnalité dominante. Entre autres commandes, le petit-fils d'Ieyasu, Iemitsu, lui confie la décoration des salles d'audience du château de Nijō à Kyōto. Sur les cloisons, le peintre représente des faucons et des pins immenses, d'un vert profond, qui s'étirent sur toute la longueur de l'espace mural. Cependant, la proportion exagérée des fonds d'or montre un penchant vers l'académisme et un désir trop manifeste de glorifier la puissance du nouveau dictateur.

Dès les successeurs de Tanyū et de ses frères, le style Kanō se fige dans l'immobilité décorative. Les familles de peintres imitent inlassablement les modèles établis par leurs ancêtres et travaillent suivant une hiérarchie très stricte pour le shōgun, l'aristocratie ou les vassaux de province. Seuls se distinguent quelques « rebelles » comme Kusumi Morikage et Hanabusa Itchō, dont la personnalité artistique et la liberté d'esprit les excluent de l'école académique.

Les peintres de genre de l'école Kanō

Dès la fin du XIIe s., les e-makimono mêlent aux représentations de la vie aristocratique des scènes plus populaires, mais il faut attendre la seconde moitié du XVIe s. et la montée de la classe bourgeoise pour que les faits de la vie quotidienne deviennent des thèmes d'élection. Les peintres académiques, les Kanō surtout, sont les premiers à s'intéresser aux scènes de genre.

Hideyori, fils de Motonobu, représente des bourgeois admirant les érables rougis par l'automne à Takao (musée national de Tōkyō), tandis que Naganobu, frère cadet d'Eitoku, transpose dans un milieu noble la fête des cerisiers en fleur. Dans cette peinture, des groupes de danseurs dominent la composition et montrent que l'intérêt des amateurs se concentre désormais sur des scènes de détails. Ainsi, les rues bordées de magasins et les fêtes, représentées dans les vues cavalières de Kyōto et de ses alentours, deviennent le sujet principal dans les paravents de Yoshinobu sur les artisans au travail ou dans ceux de Naizen sur les cérémonies du sanctuaire Hōkoku. Enfin, ce sont aussi des Kanō qui créent les *paravents des Barbares du Sud*, évoquant l'arrivée du bateau portugais qui venait chaque année ravitailler les Jésuites au Japon.

F. D.

▶ *Eitoku / Kyōto / Sanraku / Tōkyō.*

📖 **Akiyama Terukazu, *la Peinture japonaise* (Skira, Genève, 1961). / M. Sollivan, *l'Art en Chine et au Japon* (Milan, 1971). CATALOGUE D'EXPOSITION. *Trésors de la peinture japonaise* (Louvre, Paris 1966).**

Kansas

État des Grandes Plaines américaines ; 213 063 km² ; 2 249 000 hab. Capit. *Topeka.*

Le Kansas n'est pas formé d'une plaine unique, mais de plusieurs niveaux sédimentaires, séparés par des cuestas, incisés de vallées encaissées et s'élevant du sud-est au nord-ouest : plaines Cherokee (vers 200-250 m) et Osage ; cuesta calcaire de Flint Hills, dont le Bluestem Belt forme le revers ; Great Bend Prairie, dans le coude de l'Arkansas, dominée par la table gréseuse des Smoky Hills ; enfin High Plains (vers 1 000 à 1 200 m).

La décroissance des précipitations de l'est (1 000 mm) à l'ouest (500 mm), leur maximum en début d'été, leur variabilité extrême, surtout à l'ouest, sont les traits continentaux d'un climat qui est aussi subtropical par la latitude (entre 37 et 40 °C) : l'hiver est doux (0 °C en janvier à Wichita), et l'été très chaud (27 °C en juillet, avec un maximum moyen de 33 °C à Wichita), ce qui accroît l'évaporation aux dépens de l'eau du sol.

Par suite de la distribution des pluies, les hautes prairies de l'Est (Blue grass, *Poa pratensis* ; Bluestem, *Andropogon*) passent graduellement aux steppes courtes des High Plains (Grama grass, *Bouteloua* ; Buffalo grass, *Buchloe*). Les vallées profondes (Arkansas) sont boisées (chênes, noyers). Outre les alluvions fluviatiles et les lœss, l'agriculture dispose des sols formés sous prairie, profonds, riches en matière organique et bien structurés.

Entre 1850 et 1870, la frontière agricole déborde du Missouri sur l'est du Kansas. L'Ouest connaît alors le système de l'*open ranch* (élevage bovin extensif sans clôtures), dont les marchés sont Kansas City et surtout Abilene. À partir de 1870, l'invention du barbelé, de l'éolienne, la production industrielle des machines agricoles, l'extension du réseau ferroviaire, puis une série d'années humides favorisent la colonisation agricole aux dépens de l'élevage.

Le tiers occidental du Kansas, à l'ouest de l'isohyète de 625 mm, applique aujourd'hui le *dry-farming*, ou *summer fallow* (une année de jachère sur deux, trois ou quatre ans selon la pluviosité), au blé d'hiver ainsi qu'au sorgho et aux petits grains, en mordant imprudemment sur le domaine aride (récoltes détruites par la sécheresse de 1932 à 1936 et de 1952 à 1957). Pour se prémunir contre ces aléas, l'exploitant (qui est souvent un *suitcase farmer*, habitant en ville entre semailles et moisson) achète ou loue des terres à blé de printemps dans les Dakotas ou le Montana.

À l'est de l'isohyète de 625 mm, on associe à la grande culture du blé (celui-ci jouant le rôle de *cash crop*) celle du sorgho, du maïs et de la luzerne pour l'alimentation du bétail.

L'élevage du bœuf de boucherie, complété par quelques cultures fourragères, demeure l'activité principale dans le Bluestem Belt et les Smoky Hills. Les vallées irriguées de l'Arkansas et du Missouri produisent cultures fourragères, foin, betterave à sucre.

Le Kansas occupe la première place aux États-Unis pour le blé (qui occupe le cinquième de la superficie exploitée de l'État) et le sorgho.

Dans cet État réputé principalement agricole, l'industrie dépasse aujourd'hui l'agriculture, tant par la valeur ajoutée (2 milliards de dollars contre 1,5) que par le nombre d'emplois (140 000 contre 88 000 exploitants agricoles). Au premier rang figure la mécanique : pièces et montage d'autos, de wagons, d'avions, matériel de meunerie et de forage pour le pétrole, et surtout machines agricoles. Les industries chimiques et pétrochimiques sont fondées sur l'extraction des hydrocarbures. Le Kansas produit 16 Mt de pétrole (septième rang, avec 3 p. 100 de la production des États-Unis), traités dans quatorze raffineries, et 25 milliards de mètres cubes de gaz naturel (cinquième rang, avec 5 p. 100). Les industries alimentaires comprennent la meunerie et surtout le traitement de la viande (abattage, conditionnement, charcuterie industrielle).

La population urbaine s'élève à 61 p. 100 de la population totale. La principale agglomération est Kansas City (130 000 hab.), qui forme avec son homonyme du Missouri* (617 000 hab.) et avec les banlieues une conurbation de 1 390 000 habitants. Port fluvial en relation avec le Far West, puis nœud ferroviaire et marché du bétail et des céréales, Kansas City est aujourd'hui un centre industriel important : industries alimentaires (deuxième centre de meunerie aux États-Unis ; abattoirs gigantesques), machines agricoles (premier centre de fabrication et de distribution), construction automobile (Ford, Chevrolet), matériel ferroviaire, produits chimiques et pétrochimiques, papeteries, travail des métaux. Plus puissante, la ville du Missouri attire les fonctions supérieures aux dépens de la ville du Kansas.

Wichita (390 000 hab.) a surtout des fonctions industrielles (qui occupent 37,5 p. 100 de la population active) : minoteries, abattoirs, raffineries de pétrole, produits chimiques ; c'est un centre très important pour la construction aéronautique.

Topeka (120 000 hab.) est la capitale de l'État, un centre industriel (pneus, produits chimiques) et le siège de la

célèbre compagnie « Atchison, Topeka and Santa Fe Railway ».

P. B.

Kan-sou

En pinyin GANSU, province de la Chine du Nord-Ouest ; 530 000 km².

La province était peuplée de 12 800 000 habitants en 1957 et, estime-t-on, d'environ 15 millions d'habitants en 1964, dont 12 p. 100 de « minorités nationales », les plus importantes étant représentées par les Tibétains, les Mongols, les Hui (Houei), les Kazakhs, les Yugu (Yu-kou), organisés en « départements autonomes » (deux départements autonomes tibétains) et en huit « districts autonomes », qui s'étendent sur plus de 300 000 km² au total (plus de 50 p. 100 de la superficie de la province).

S'étirant sur plus de 1 500 km d'est en ouest, au contact de domaines géologiques fort différents, le Gansu se caractérise par un relief très contrasté, où l'on peut distinguer cinq grands ensembles.

À l'est du Huanghe (Houang-ho) s'étend l'extrémité sud-ouest des plateaux de lœss, qui sont ici les plus élevés et les plus accidentés (altitude moyenne de 1 500 m), coupés de profondes vallées et d'une multitude de ravines, et dominés par un ensemble de massifs montagneux, dont le plus important est le massif des Liupanshan (Lieou-p'an-chan). Au sud, dominant la vallée supérieure de la Wei, se dresse le massif de Longnan (Long-nan), à une altitude moyenne de plus de 2 000 m, qui constitue la partie occidentale de la chaîne des Qinling (Ts'in-ling). À l'ouest du Huanghe s'allonge sur un millier de kilomètres (sur une largeur de 50 à 70 km) le corridor du Hexi (Ho-si), couloir désertique constitué d'une succession de dépressions et de plateaux à une altitude moyenne de 1 000 m, encombrés au sud de cônes de déjection qui s'alignent au pied de l'énorme masse des Qilianshan (K'i-lien-chan), série de chaînes parallèles alignées à la limite des plateaux du Qinghai (Ts'ing-hai) à des altitudes supérieures à 3 000 m. L'extrémité occidentale du plateau de Mongolie-Intérieure, qui s'étend au nord du corridor du Hexi, a été rattachée au Gansu en 1969 (165 000 km²) ; la plus grande partie est constituée par le désert d'Alashan (A-la-chan).

S'étendant du domaine de la Chine du Nord jusqu'aux portes de l'Asie centrale, le Gansu connaît une dégradation progressive de ses conditions climatiques. À l'est du Huanghe, il tombe annuellement de 400 à 500 mm de précipitations, total qui diminue très rapidement vers l'ouest, où il devient inférieur à 100 mm (ce sont partout des pluies d'été). De même, les contrastes thermiques s'accusent d'est en ouest : – 4 °C en janvier et + 21 °C en juillet à l'est ; – 10 °C et + 26 °C pour les mêmes mois dans le corridor du Hexi.

Mais, contrastant avec les solitudes désertiques du plateau mongol, qui le borde au nord, le corridor du Hexi est jalonné d'oasis alimentées par les eaux descendues des Qilianshan, lui valant ainsi d'être la seule voie de liaison praticable entre la Chine du Nord et l'Asie centrale. Ainsi l'actuel territoire de la province du Gansu joua-t-il un rôle éminent dans l'histoire de la Chine. Dès le IIe s. av. J.-C., la dynastie Han s'assure le contrôle de la voie qui deviendra la « route de la soie », par laquelle la Chine va entrer en relation avec l'Asie centrale et, par-delà, avec l'Orient romain, et par laquelle le bouddhisme pénétrera en Chine dès le Ier s. apr. J.-C. Dès lors, le Gansu prend une importance essentielle, et chaque dynastie aura le souci de s'en assurer le contrôle, tandis qu'à chaque période interdynastique il constitue l'assiette de royaumes indépendants souvent puissants et prospères. Les vestiges de la Grande Muraille, qui se termine à la passe de Jiayuguan (Kia-yu-kouan), et les célèbres statuaires rupestres de Dunhuang (Touen-houang*) témoignent de ce rôle passé.

C'est à la faveur d'une telle situation géographique que s'est réalisée au Gansu la pénétration la plus occidentale de la colonisation agricole traditionnelle chinoise, où le blé occupe une place essentielle (40 p. 100 des terres cultivées). Mais, selon les diverses conditions topographiques et climatiques décrites précédemment, on peut distinguer trois grands domaines agricoles.

À l'est du Huanghe, parmi les cultures en terrasses des plateaux de lœss, le blé d'hiver et les millets (culture d'été) sont essentiels. À l'ouest de ce fleuve se développe une agriculture d'oasis où le blé de printemps et le riz sont les principales cultures céréalières ; la culture du coton est particulièrement développée sur les rives de la Sulei (Sou-lei) et du Tanhe (T'an-ho). Au cœur de la province, le bassin de Lanzhou (Lan-tcheou), drainé par le Huanghe, est remarquable par la richesse et la variété de ses cultures : céréales (blé, riz), coton, tabac, fruits et cucurbitacées.

Toute cette agriculture repose sur l'irrigation, qui a été considérablement développée depuis 1949 : 433 000 ha étaient irrigués en 1950, et 1 300 000 ha en 1958 dans l'ensemble de la province. Les principaux périmètres d'irrigation (plus de 400 000 ha) sont ceux de Zhangye (Tchang-ye) et de Wuwei (Wouwei), alimentés par les eaux des Qilianshan (Edsin-gol et Xihe [Si-ho]).

L'élevage constitue une autre activité remarquable de cette province, pratiquée par les « minorités nationales » : nomadisme pastoral des Mongols en voie de sédentarisation et surtout élevage du mouton sur les prairies d'altitude, au sud du corridor du Hexi.

Le Gansu est historiquement la première province pétrolifère de la Chine : le bassin de Yumen (Yu-men) produisait 97 p. 100 du pétrole chinois en 1946 ; cette production est passée de 0,8 Mt en 1957 à plus de 1,5 Mt actuellement (troisième rang en Chine). La province disposerait également de plus de 3 milliards de tonnes de réserves de charbon, qui est essentiellement exploité dans les bassins d'Aganzhen (A-kan-tchen), près de Lanzhou, et de Shandan (Chan-tan), dans le corridor du Hexi. Plus récemment, des gisements de minerai de fer ont été découverts à l'ouest, près de Jiuquan (Tsieou-ts'iuan), où l'on projetait l'implantation de la base sidérurgique de l'Ouest chinois. Enfin, des ressources minérales variées ont été découvertes ces dernières années dans les Qilianshan, notamment du plomb, du zinc et du cuivre.

Le Gansu a retrouvé depuis 1949 sa grande vocation historique : le développement ferroviaire qui y a été entrepris en a fait la « plaque tournante » de l'Ouest chinois : en 1952, la ligne du Longhai (Long-hai) atteignait Lanzhou pour gagner Ouroumtsi en 1961, et, à partir du Gansu, cette ligne est reliée d'une part à Pékin via Baotou (Pao-t'eou) [1958] et d'autre part à la province du Qinghai.

Les villes du Gansu ont, de ce fait, connu un essor rapide et important. Tianshui (T'ien-chouei) est la métropole du Gansu oriental ; c'est la grande place d'échanges avec le Shănxi (Chen-si) voisin et un centre industriel actif (métallurgie, chimie, industries de la laine). Baiyin (Pai-yin), longtemps isolée, est devenue une ville industrielle moderne, spécialisée dans le traitement des laines et des peaux. Dans le corridor du Hexi, Wuwei et Dunhuang ont vu se développer considérablement leurs fonctions traditionnelles de marchés d'échanges, tandis que Yumen et Jiu-qiuan sont les principaux centres industriels.

Lanzhou est à la fois la capitale de la province et la métropole de l'Ouest chinois. Son développement a été considérable : 200 000 habitants en 1949, 700 000 en 1957, 1 200 000 au début des années 60. Elle a été dotée de très importantes unités industrielles, notamment d'une des plus grandes raffineries chinoises alimentée par pipeline depuis Yumen, d'un réacteur atomique, d'industries chimiques, mécaniques et textiles. Le développement industriel de Lanzhou est particulièrement favorisé par l'édification récente sur le Huanghe, à 100 km en amont, d'un des trois grands barrages de Chine, le barrage de Liujia (Lieou-kia).

P. T.

Kant (Emmanuel)

Philosophe allemand (Königsberg 1724 - *id.* 1804).

Une existence tranquille

Immanuel (en franç. *Emmanuel*) Kant est le quatrième d'une famille de onze enfants. Son père, Johann Georg Kant, est un ouvrier sellier. Sa mère, Anna Regina Reuter († 1737), très pieuse, lui donne une éducation morale et religieuse qui le marque profondément.

La vie de Kant est peu fertile en événements remarquables : c'est celle d'un professeur qui ne quittera jamais sa province natale et quelques années seulement la ville de Königsberg.

Il fait ses premières études au collège Frédéric, dirigé par Albert Schultz. Ce dernier est un fervent adepte du piétisme de P. J. Spener (1635-1705), qui enseigne que la vraie foi est la foi vivante recueillie dans la Bible. Il fait entrer Kant à l'université de Königsberg, où celui-ci suit les cours de philosophie (philosophie et sciences). Le maître le plus marquant de Kant est Martin Knutzen (1713-1751), qui concilie le piétisme avec la philosophie leibnizienne de Christian Wolff (1679-1754) et qui s'intéresse beaucoup aux sciences. Wolff, « instituteur de l'Allemagne » selon le mot de Hegel, donnait une interprétation logicienne et mathématique du leibnizianisme et dévelop-

pait un rationalisme systématique, que Kant saura utiliser. Ce sont surtout les sciences qui attirent le jeune Kant.

En 1746, il publie son premier ouvrage, *Pensées sur la véritable évaluation des forces vives*, dans lequel il s'efforce d'accorder le cartésianisme avec le leibnizianisme. La même année, il perd son père et doit quitter Königsberg pour remplir les fonctions de précepteur dans plusieurs familles nobles de la Prusse orientale et plus particulièrement dans la maison de la comtesse von Keyserling. Il est tout autant élève que professeur, puisque la comtesse l'instruit dans l'art de la conversation polie. Revenu dans sa ville en 1755, il publie un second ouvrage, *Histoire universelle de la nature et théorie du ciel*, dans lequel il propose une explication mécaniste, inspirée de Newton, de l'origine du monde, très proche de celle que Laplace proposera quarante ans plus tard. La même année, il obtient à l'université de Königsberg la « promotion », puis l'« habilitation », qui lui confère le droit d'ouvrir un cours libre. Pendant quatorze ans, il est ainsi « privat-dozent », c'est-à-dire professeur directement rétribué par les étudiants. Très apprécié, il peut vivre tout à fait à son aise. On songe à le nommer professeur ordinaire. En 1763, une chaire est disponible. Malheureusement, il s'agit d'une chaire de « poésie », que Kant se voit obligé de refuser. En 1769, il se dispose à quitter Königsberg pour Erlangen, mais le décès d'un professeur de mathématiques lui permet, en, 1770, de remplacer Buck, qui, en devenant professeur de mathématiques, laisse la chaire de logique et de métaphysique libre.

En 1770, Kant obtient l'« ordinariat » en présentant un écrit latin, *De mundi sensibilis atque intelligibilis forma et principis (Dissertation sur la forme et les principes du monde sensible et du monde intelligible)*, devenu depuis la célèbre *Dissertation de 1770*.

Professeur très scrupuleux, il est très aimé de ses élèves, parmi lesquels Herder, qui le décrit ainsi : « Son front découvert, taillé par la pensée était le siège d'une gaîté et d'une joie inaltérables ; débordante d'idées, la pensée coulait de ses lèvres ; plaisanteries, esprit, humour ne lui faisaient jamais défaut, et son enseignement était un commerce des plus intéressants. »

Kant enseigne deux heures par jour et même, pendant une certaine période, cinq heures par jour. Les matières qu'il domine sont très diverses : il donne des leçons de logique, de mathématiques, de physique, de métaphysique, d'anthropologie, de pédagogie et même de géographie physique. Cet aspect de son enseignement, souvent méconnu, est important, puisque, durant les quatre-vingt-deux semestres de son activité universitaire, la géographie physique figure quarante-sept fois au programme de ses cours.

Kant ne quittera jamais l'université de Königsberg : il est membre du sénat de l'université en 1780, recteur de 1786 à 1788, doyen de la faculté de philosophie et de toute l'Académie en 1792. L'Académie de Berlin l'élit en 1786, celle de Saint-Pétersbourg en 1794 et celle de Vienne en 1798.

En 1796, conscient de son affaiblissement intellectuel, il abandonne son enseignement. Toutes ses grandes œuvres sont parues. Kant n'en continue pas moins de travailler ; il meurt le 12 février 1804 en disant « Es ist gut » (c'est bien).

Clés pour un index kantien

antinomie, signe d'un conflit de la raison avec elle-même qui, dans son exercice, excède les limites de l'expérience et à propos duquel la raison avance deux solutions contradictoires, à l'occasion d'un problème dont elle est seule responsable sans pouvoir choisir au profit de l'une ou de l'autre.

catégories, concepts a priori de l'entendement qui assurent l'unité synthétique du divers qui se trouve dans l'intuition.

connaissance a posteriori, connaissance qui a sa source dans l'expérience.

connaissance a priori, connaissance indépendante de l'expérience et même de toute impression sensible.

criticisme. « Je n'entends point par là une critique des livres et des systèmes, mais celle du pouvoir de la raison en général, par rapport à toutes les connaissances auxquelles elle peut aspirer indépendamment de toute expérience, par conséquent la solution de la question de la possibilité ou de l'impossibilité d'une métaphysique en général et la détermination aussi bien de ses sources que de son étendue et de ses limites, tout cela suivant des principes » *(Critique de la raison pure)*.

critique de la faculté de juger, activité de la raison qui s'efforce de déterminer si la faculté de juger, terme intermédiaire dans l'ordre de nos facultés de connaissance entre l'entendement et la raison, possède ou non, considérée en elle-même, des principes a priori.

critique de la raison pratique, activité de la raison qui analyse les conditions a priori de la détermination de la volonté.

critique de la raison pure, activité de la raison qui s'attache à rassembler dans toute leur étendue les principes de la synthèse a priori.

expérience. « Que toute notre connaissance commence avec l'expérience, cela ne soulève aucun doute. En effet, par quoi notre pouvoir de connaître pourrait-il être éveillé et mis en action si ce n'est par des objets qui frappent nos sens [...] ? » *(Critique de la raison pure)*.

Si, chronologiquement, aucune connaissance ne précède en nous l'expérience, cela ne signifie pas que toute connaissance dérive de l'expérience.

formes a priori de la sensibilité, cadres purs de l'intuition sensible repérés dans l'espace et le temps. À l'aide du sens externe, nous nous représentons les objets hors de nous et tous situés dans l'espace. Au moyen du sens interne, nous saisissons des objets dans l'ordre de la simultanéité ou de la succession.

idée, fruit de l'activité de la raison, qui perd le caractère absolu que lui prêtait la philosophie dogmatique, qui se confond avec l'idéal et qui bénéficie d'un rôle régulateur des connaissances.

impératif catégorique, principe qui ne fait que déterminer la volonté, qu'elle soit suffisante ou non pour l'effet. L'impératif catégorique peut seul prétendre au titre de loi pratique ; il lie la volonté à la loi.

impératif hypothétique, principe qui détermine les conditions de la causalité de l'être raisonnable en tant que cause efficiente et seulement par rapport à l'effet et aux moyens suffisants pour l'atteindre. C'est un précepte de savoir faire, un impératif de l'habileté dans lequel la volonté des moyens est implicitement comprise dans la volonté de la fin.

intuition, mode par lequel la connaissance se rapporte immédiatement aux objets.

jugement analytique, relation dans laquelle le prédicat appartient au sujet comme quelque chose qui y est contenu implicitement. Kant donne comme exemple : « Tous les corps sont étendus », et affirme qu'un tel jugement est explicatif et n'accroît nullement notre connaissance.

jugement synthétique, relation dans laquelle le prédicat est extérieur au sujet, bien qu'il soit en connexion avec lui. Kant donne comme exemple : « Tous les corps sont pesants. » Un tel jugement est extensif, puisqu'il augmente notre connaissance.

Dans les jugements synthétiques, il est quelque chose (X) au-dehors du sujet sur quoi l'entendement s'appuie pour reconnaître qu'un prédicat qui n'est pas contenu dans le sujet lui appartient cependant. Dans les jugements empiriques, cet X est l'expérience complète de l'objet pensé dans le concept du sujet. Quel est cet X dans les jugements synthétiques a priori ? La question fondamentale de la *Critique de la raison pure* devient celle-ci : quelles sont les conditions de possibilité des jugements synthétiques a priori ? Le principe du transcendantalisme résume la solution kantienne.

loi morale, principe objectif, dont la condition est reconnue comme valable pour la volonté de tout être raisonnable.

maxime, principe subjectif, dont la condition est considérée par le sujet comme valable seulement pour sa volonté.

noumène, réalité telle qu'elle est en elle-même. Le noumène se situe au-delà de toute connaissance, mais est posé à titre de fondement du phénomène (synonyme : *chose en soi*). Phénomène et noumène sont les signes d'un même monde, selon qu'il est « représenté » ou « pensé en lui-même ».

phénomène, ensemble des objets « intuitionnés » dans l'espace et le temps qui tombent sous la juridiction des catégories de l'entendement. Le phénomène est ce qui apparaît ; aussi n'est-il qu'une représentation.

principes pratiques, propositions renfermant une détermination générale de la volonté, à laquelle sont subordonnées plusieurs règles pratiques.

schème, produit de l'imagination qui rend possible l'application des concepts purs de l'entendement aux intuitions sensibles.

sensibilité, capacité de recevoir des représentations dans la mesure où nous sommes affectés par les objets extérieurs.

transcendantal. « Transcendantal veut dire possibilité ou usage a priori de la connaissance » *(Critique de la raison pure)*.

Il convient de ne pas tenir toute connaissance a priori pour transcendantale, mais seulement celle par laquelle nous apercevons que certaines représentations sont appliquées a priori. Le *principe du transcendantalisme* marque la soumission des phénomènes aux catégories de l'entendement.

L'*idéalisme transcendantal* est le système philosophique qui démontre « que tout ce qui est intuitionné dans l'espace ou dans le temps, par suite tous les objets d'une expérience possible pour nous ne sont pas autre chose que des phénomènes, c'est-à-dire que de simples représentations, qui, en tant que nous nous les représentons comme des êtres étendus ou des séries de changements, n'ont pas, en dehors de nos pensées, d'existence fondée en soi » *(Critique de la raison pure)*.

volonté, « pouvoir ou de produire des objets correspondant aux représentations ou de se déterminer soi-même à réaliser ces objets (que le pouvoir physique soit suffisant ou non), c'est-à-dire de déterminer sa causalité » *(Critique de la raison pratique)*.

volonté pathologique, volonté soumise aux besoins et aux désirs : le principe qui la détermine lui est extérieur. Elle est hétéronome.

volonté pure, volonté déterminée par la simple forme de la loi de la raison ; elle manifeste son *autonomie*.

La période précritique

C'est au cours de cette période, qui se termine avec la *Dissertation de 1770*,

que se créent les conditions de réalisation du projet critique.

La plupart des commentateurs y distinguent deux moments : jusqu'en 1760, Kant suit les traces du rationalisme dogmatique et subit l'influence de la physique newtonienne et de la métaphysique de Leibniz et de Wolff ; de 1760 à 1769, il découvre l'empirisme à travers Locke et Hume, et les droits du sentiment à la lecture de Shaftesbury et de J.-J. Rousseau.

Dans la *Monadologie physique* (1756), la pensée kantienne, bien qu'opposée à celle de Leibniz, reste dogmatique, en présupposant que l'analyse logique des concepts suffit pour atteindre l'essence du réel et en admettant encore comme certaines les preuves de l'existence de Dieu *(Histoire universelle de la nature et théorie du ciel).*

Avec *l'Unique Fondement possible d'une démonstration de l'existence de Dieu* (1763), le thème dominant devient celui de la distinction entre le logique et l'existentiel, entre la nécessité logique et la réalité effective. Parce que le sens logique de la copule (être = relation entre sujet et attribut) ne doit pas être confondu avec son sens existentiel (être = existence), il apparaît clairement que l'« existence n'est jamais l'attribut d'aucune essence ». L'existence, qui est la position absolue d'une chose, se distingue de tout attribut en tant que celui-ci ne peut jamais être appliqué à une chose que d'une manière relative.

Kant dénonce désormais les preuves traditionnelles de l'existence de Dieu : la preuve a priori cartésienne, que Kant nommera *ontologique*, parce que l'existence n'est jamais un prédicat ; la preuve cosmologique et la preuve physico-théologique, parce qu'elles présupposent la première.

Cependant, en 1763, Kant est encore suffisamment attaché à l'esprit de la métaphysique pour croire possible une preuve de l'existence de Dieu qui se trouve déjà chez Leibniz. Il reste que sa confiance dans le rationalisme dogmatique est fortement ébranlée.

Elle s'ébranle plus encore dans l'*Essai pour introduire dans la philosophie le concept de quantités négatives* (1763). Comment conclure d'un principe logique à une existence ? Tel est le problème qui domine cet essai. Puisque les déterminations de l'existence ne ressortissent pas à la pure logique, comment est-il possible de comprendre que « parce que quelque chose est, quelque chose d'autre existe » ? Kant rejoint ainsi, par une analyse qui lui est propre, les conclusions de Hume et remet en question le sens et la valeur de la catégorie de la causalité. À l'origine du problème de la causalité, l'*Essai* prépare également la critique fondamentale de la physique et de la théodicée leibniziennes, dans laquelle Dieu n'est justifié qu'à la faveur d'une conception du négatif comme simple privation du positif.

La distinction du plan logique et du plan de l'existence rejaillit sur les conceptions morale et esthétique de Kant, qui redécouvre la vigueur du sentiment à travers la lecture passionnée des écrits de Rousseau. Kant ne déclare-t-il pas qu'il doit lire Rousseau « jusqu'à ce que la beauté de l'expression ne me trouble plus... ».

L'ouvrage que l'on appelle brièvement la *Dissertation de 1770* ouvre véritablement aux yeux de Kant lui-même la période critique. Tous les doutes qui ont assiégé le Kant encore leibnizien et wolffien s'y trouvent systématisés et préparés ainsi pour leur dépassement. Son apport essentiel est d'établir l'idéalité du temps et de l'espace. Cependant, sur de nombreux points, les thèses de la *Dissertation de 1770* contredisent celles de la *Critique de la raison pure* ; Kant y assimile encore psychologie et épistémologie, alors qu'il cherchera à les dissocier dans la *Critique de la raison pure*. Si bien que H. J. de Vleeschauwer a pu affirmer que, dans la *Dissertation*, « le véritable problème critique n'a pas encore été aperçu ».

Les trois « Critiques » : « Critique de la raison pure », « Critique de la raison pratique » et « Critique de la faculté de juger »

Toute la philosophie kantienne est tributaire d'une théorie épistémologique (et non pas psychologique) des facultés, qui distingue la sensibilité, l'entendement et la raison. Du bon usage de ces facultés dépend la réalisation de l'intérêt de la raison humaine. Cet intérêt est lui-même triple : tour à tour théorique, pratique et esthétique.

Ces facultés sont autant de sources de représentations spécifiques : l'intuition, qui est une représentation singulière se rapportant immédiatement à un objet d'expérience, procède de la sensibilité ; le concept, représentation renvoyant à un objet d'expérience par l'intermédiaire d'autres représentations, a sa source dans l'entendement, tandis que l'idée, qui est un concept dépassant la possibilité de l'expérience, dépend de la raison.

La représentation comme telle implique une activité d'unification du divers, une activité de synthèse. À partir de là, il est possible de compliquer le schéma précédent et de conclure que l'homme est pourvu de quatre facultés, dont l'une est simplement réceptive — c'est la sensibilité —, tandis que les autres sont proprement actives — ce sont l'imagination (schématisme des concepts purs), l'entendement (analytique transcendantale) et la raison (dialectique transcendantale). En tant qu'activité, la synthèse est le fait de l'imagination ; en tant qu'unité, elle renvoie à l'entendement, et comme totalité à la raison. Chacune des trois *Critiques* définit une hiérarchie différente de ces facultés selon que le pouvoir législatif appartient à l'entendement *(Critique de la raison pure)*, à la raison pure pratique *(Critique de la raison pratique)* et à l'imagination (*Critique de la faculté de juger* ou *Critique du jugement*).

L'intérêt spéculatif

Selon Kant, le développement de l'histoire de la philosophie est déterminé par la nature de la raison humaine. « La raison humaine a cette destinée singulière, dans un genre de ses connaissances, d'être accablée de questions qu'elle ne saurait éviter, car elles lui sont imposées par sa nature même, mais auxquelles elle ne peut répondre parce qu'elles dépassent totalement le pouvoir de la raison humaine » *(Critique de la raison pure)*. À un engouement irréfléchi pour la métaphysique — car il s'agit bien de cela — succède un « indifférentisme » prétentieux. Le dogmatisme et le scepticisme ont en commun d'engendrer le chaos et les ténèbres dans les sciences. Que l'on refuse de se laisser tromper plus longtemps par une apparence de savoir, et la raison doit entreprendre de nouveau la plus difficile de ses tâches, qui est la connaissance de soi-même, et instituer le tribunal qui la garantira dans ses justes prétentions tout en condamnant ses visées présomptueuses. La *Critique de la raison pure* est ce tribunal.

Kant avoue avec franchise que c'est l'avertissement de Hume qui interrompt d'abord son « sommeil dogmatique ». Or, le point de départ de Hume, le problème de la relation de cause à effet, est d'ordre épistémologique. Kant reproche à Hume de ne pas avoir saisi le problème dans toute son ampleur, sans, cependant, critiquer son option épistémologique. Par ailleurs, la méthodologie newtonienne, qui intègre l'utilisation des mathématiques et le recours à l'expérience, le convainc de l'inanité d'une définition formaliste de la vérité.

Tout jugement vrai exige la « subsomption » d'une intuition sensible sous le concept. Un concept pur auquel n'est lié aucune intuition sensible est une forme vide.

Par rapport à cette définition, Kant pose le problème de la possibilité des jugements synthétiques a priori — ce qui revient à poser le problème de la validité de la physique newtonienne — et aboutit au principe transcendantal qui soumet les phénomènes (c'est-à-dire le réel tel qu'il nous apparaît, délimité à l'intérieur des formes a priori de la sensibilité, l'espace et le temps) aux catégories ou concepts a priori de l'entendement. Ces catégories, sous « l'unité originairement synthétique de l'aperception », définissent les conditions de possibilité de l'expérience, qui est à la base de toutes nos connaissances.

Le monde nouménal (c'est-à-dire le monde de la « chose en soi » par opposition au « monde des phénomènes ») est défini et présenté comme support des phénomènes : il est par là même inconnaissable.

La *Critique de la raison pure* dénonce la vocation antinomique de la raison (à savoir qu'à l'occasion d'un problème proposé par la raison elle-même celle-ci ne peut s'empêcher d'apporter deux solutions contradictoires) et ne lui confère plus qu'un rôle régulateur. En condamnant l'usage transcendant des idées rationnelles, le criticisme rend vain tout effort d'élaboration d'une métaphysique (au sens dogmatique du terme). L'Absolu, qui n'est pas absent de la spéculation kantienne, n'apparaît plus que sous la forme d'une exigence, d'un idéal.

Une telle définition restrictive de l'Absolu est une conséquence de la position épistémologique initiale de Kant.

L'intérêt pratique

Cependant, l'esprit frondeur de Kant cache, au regard d'attitudes plus radicales (comme celle de Nietzsche, notamment) un certain conservatisme. Si l'Absolu reste une exigence qui ne peut jamais être atteinte et assumée par la raison spéculative, il prend la forme d'un impératif catégorique pour la raison pratique. En obéissant à la loi pure

morale, l'homme accède au monde nouménal sans pour autant accroître son savoir.

Du piétisme de Spener, la morale kantienne retient, en même temps que la conception rigide de la loi et le sentiment de la difficulté du devoir, l'idée que le principe de la morale et de la religion n'est pas dans l'entendement, mais dans la volonté.

À l'idée wolffienne, qui assimile conduite parfaite et conduite conséquente avec elle-même, Kant ajoute l'idée d'élan intérieur propre aux moralistes britanniques et refuse de réduire l'exigence de l'universalité de la raison à un calcul purement intellectuel.

La lecture de Rousseau le confirme dans sa croyance en l'autonomie du sujet moral et le persuade de l'égalité en dignité des hommes. Contre Leibniz, qui affirme l'identité d'essence et d'usage de la raison pure et de la raison pratique, Kant établit une distinction entre l'usage humain de la raison pure (connaître un objet) et celui de la raison pratique (connaître son devoir). Alors que pour Leibniz l'amour de soi bien compris est la voie du salut, Kant oppose amour et moralité, le sujet individuel et le sujet autonome, et découvre par cette distinction la contrainte du devoir.

Être moral consiste à se représenter en elle-même la loi qui émane de la raison et à faire de cette représentation le principe déterminant de la volonté. La loi pure morale, a priori et opposée à ce qui est, en tant que devoir-être, peut cependant se réaliser par la volonté. C'est qu'en effet les êtres raisonnables possèdent la faculté d'agir selon la représentation des lois, tandis que la volonté n'est autre que ce pouvoir d'agir selon les règles que l'on se représente. La volonté peut être sollicitée par des principes dont la nécessité lui apparaît comme une contrainte et prend la forme d'un impératif. L'obligation morale étant formelle et inconditionnée, Kant est conduit à poser le problème de la possibilité des impératifs catégoriques. En ce sens, il retrouve le problème qui l'a occupé au début de la *Critique de la raison pure*, puisque les impératifs catégoriques, à l'inverse des impératifs hypothétiques, simplement analytiques (la volonté des moyens étant toujours contenue dans la volonté de la fin), sont synthétiques (car ils lient la volonté à la loi) et a priori. Le terme premier de la morale kantienne n'est plus ni le bien ni l'utile, mais le devoir.

La *Critique de la raison pratique* opère à l'aide de trois synthèses toujours plus grandes en extension.

La première synthèse doit lier l'idée d'une volonté bonne à celle d'une législation universelle et ne peut devenir effective qu'à l'aide du concept de liberté : seule une volonté libre peut se déterminer selon la forme.

Une distinction radicale subsiste alors entre une volonté coïncidant avec la raison et une individualité prisonnière des désirs. Afin de surmonter une telle dualité, Kant doit répondre à la question du mobile moral qui n'est autre que le sentiment du respect causé par la loi et ayant la loi pour objet.

Une dernière synthèse est à réaliser, celle de la raison théorique et de la raison pratique, qui doit aboutir à la réconciliation de la nature et de la valeur. Le lien de la vertu et du bonheur s'établit de manière synthétique à l'intérieur du concept de souverain Bien.

Finalement, l'essence de la métaphysique est garantie, l'accord du sujet et de l'être maintenu non plus comme le résultat d'une connaissance, mais dans l'acte d'obéissance à la loi pure morale. Par cette obéissance, l'individu affirme son autonomie et s'assure de la possibilité de l'union du bonheur et de la vertu dans le souverain Bien grâce aux postulats de la raison pure pratique (l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et la liberté).

L'intérêt esthétique

La *Critique du jugement* se divise en deux parties, dont l'une traite de la faculté de juger esthétique et l'autre de la faculté de juger téléologique. Selon Kant lui-même, la réflexion sur le jugement esthétique est essentielle, tandis que l'analyse du jugement téléologique reste secondaire.

Ainsi, la *Critique du jugement* pose le difficile problème de son unité.

Une première unité peut être reconnue en ce que le jugement esthétique et le jugement téléologique possèdent en commun des caractères qui les distinguent des jugements de la physique mathématique. D'une part, ils ne « subsument » pas un donné particulier (une intuition sensible) sous une règle déterminée (concept de l'entendement), mais, comme jugements réfléchissants, procèdent de la réalité dans sa singularité pour en dégager une règle universelle ; d'autre part, ils ne peuvent pas, à la manière des jugements mathématiques ou physiques, déterminer a priori leur objet, puisque leur universalité est toute subjective.

Il est une unité beaucoup plus profonde, qui est à découvrir dans le problème de l'intersubjectivité, que la *Critique du jugement* s'efforce de résoudre. Dans le processus de connaissance, le schématisme transcendantal est le procédé de l'imagination pour procurer à un concept (universel) son intuition sensible (particulier). Dans le sentiment du beau, entendement et imagination s'équilibrent et sont en harmonie. Quiconque éprouve un tel sentiment le pose d'emblée comme universel. Affirmant l'universalité de son sentiment dans l'acte esthétique, l'homme transcende les limites de sa subjectivité et rejoint l'« autre ».

La philosophie kantienne explicite trois modes de communication :
— une communication dans la connaissance, au niveau de la *Critique de la raison pure*, qui est indirecte et s'appuie sur la médiation du concept ;
— une communication de l'homme avec l'homme comme être raisonnable, dans la *Critique de la raison pratique*, qui est également médiatisée par le détour de la loi morale ;
— dans la *Critique du jugement*, un mode direct de communication de l'homme avec lui-même s'instaure sans qu'un recours au concept ou à la loi s'impose.

C'est sur cette « expérience originelle de l'intersubjectivité humaine » que se fondent les modalités indirectes de la communication. Une telle expérience nous est révélée par le sentiment du sublime que l'on éprouve lorsqu'on constate que notre entendement et notre imagination ne sauraient être adéquats à l'objet qui est trop grand. Le sublime me révèle que je suis libre et que ma raison dépasse toujours les objets, même les plus grands.

En ce sens, la *Critique du jugement* fonde et achève la *Critique de la raison pure* et la *Critique de la raison pratique*, en développant l'expérience originelle que l'une et l'autre présupposent en tant que réflexion sur la pensée humaine.

L'esthétique kantienne

Le beau

Selon le point de vue de la qualité : « Le *goût* est la faculté de juger d'un objet ou d'un mode de représentation *sans aucun intérêt*, par une satisfaction ou une insatisfaction. On appelle *beau* l'objet d'une telle satisfaction » *(Critique de la faculté de juger)*.

Selon le point de vue de la quantité : « Est *beau*, ce qui plaît universellement sans concept » *(ibid.)*. Selon le point de vue de la relation des fins : « La *beauté* est la forme de la *finalité* d'un objet, en tant qu'elle est perçue en celui-ci sans représentation d'une fin » *(ibid.)*.

Selon le point de vue de la modalité de la satisfaction résultant de l'objet : « Est *beau*, ce qui est reconnu sans concept comme objet d'une satisfaction nécessaire » *(ibid.)*.

Le sublime

Est sublime ce qui est absolument grand, ce qui est grand au-delà de toute comparaison.

Le destin du kantisme...

... En France...

C'est d'abord l'aspect politique de la pensée de Kant qui intéressera les Français. Son livre la *Paix perpétuelle* (*Zum ewigen Frieden*, 1795) est traduit en 1796, ainsi que ses *Observations sur le sentiment du beau et du sublime. Le Magasin encyclopédique* donne en 1798 la traduction du premier chapitre de la *Métaphysique des mœurs*. En 1801 paraît la première étude importante consacrée à Kant ; elle est due à Charles de Villers (1765-1815) et porte le titre de *Philosophie de Kant ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale*. En 1842, V. Cousin publie ses leçons sur la *Philosophie de Kant*. Enfin, Jules Barni (1818-1878) traduit entre 1846 et 1869 les principales œuvres de Kant.

...et dans la philosophie allemande

Kant transforme le sens de la démarche philosophique en imposant une méthode nouvelle à la fois dans la théorie de la connaissance et dans l'ensemble des questions philosophiques, morales, esthétiques et anthropologiques. En recherchant les conditions a priori (qui précèdent l'expérience) qui déterminent les jugements théoriques, pratiques aussi bien qu'esthétiques, il dégage la raison humaine du rationalisme dogmatique pour lui ouvrir, par l'idéalisme transcendantal, de nouvelles voies.

Si l'importance d'une philosophie peut se mesurer aux « trahisons » prometteuses qu'elle rend possibles, sans nul doute la philosophie kantienne est une grande philosophie. Après une première tentative menée par Karl Leonhard Reinhold (1758-1823) pour interpréter et systématiser le kantisme, Fichte* publie la *Doctrine de la science*. Déjà Kant y reconnaît une transformation de sa philosophie : Fichte s'efforce de dégager, en prenant appui sur le primat de la raison pratique, la signification authentique du sujet transcendantal comme liberté et comme vie. Mais comment Kant eût-il réagi face à la métamorphose que subit sa philosophie des sciences de la nature dans la *Naturphilosophie* de Schelling* et à l'égard de l'interprétation que Schopenhauer* devait donner de l'esthétique transcendantale dans *le Monde comme volonté et comme représentation*.

De même, Hegel* et Husserl* pensent plutôt « contre » le kantisme qu'ils ne tentent de le prolonger.

Un siècle après la publication de la *Critique de la raison pure*, une « volonté de retour » à l'esprit kantien véritable surgit, animé par Hermann Cohen (1842-1918), fondateur de l'école de Marburg. Dans son ouvrage *Kants Theorie der Erfahrung*, Cohen marque l'étroite liaison qui existe entre la philosophie transcendantale et les sciences en démontrant que la critique de la raison constitue la théorie de l'expérience. Son interprétation n'est cependant pas irréprochable, puisqu'elle accorde un primat injustifié à la logique transcendantale par rapport à l'esthétique transcendantale et laisse dans l'ombre la dialectique transcendantale.

Du point de vue de la fidélité au kantisme, l'interprétation heideggérienne est elle-même insuffisante.

C'est dire que la question de la vérité du kantisme demeure ouverte, ou, mieux encore, que de nouvelles philosophies sont encore à naître du criticisme kantien.

M. K.

🕮 H. Cohen, *Kants Begründung der Ethik nebst ihrem Anwendungen auf Recht, Religion und Geschichte* (Berlin, 1871 ; 3e éd., 1919) ; *Kants Theorie der Erfahrung* (Berlin, 1871 ; 4e éd., 1925). / V. Delbos, *Essai sur la formation de la philosophie pratique de Kant* (Alcan, 1903). / E. Cassirer, *Das Erkenntnisproblem in der Philosophie und Wissenschaft der neueren Zeit* (Berlin, 1906, 3 vol.) ; *Kants Lehen und Lehre* (Berlin, 1918). / R. Kroner, *Von Kant bis Hegel* (Tübingen, 1921-1924, 2 vol. ; nouv. éd., 1961). / E. Adickes, *Kant als Naturforscher* (Berlin, 1924-25 ; 2 vol.) ; *Kant und das Ding an sich* (Berlin, 1924). / E. Boutroux, *la Philosophie de Kant* (Vrin, 1926). / M. Heidegger, *Kant und das Problem der Metaphysik* (Francfort, 1929 ; 2e éd., 1951 ; trad. fr. *Kant et le problème de la métaphysique*, Gallimard, 1953). / P. Lachièze-Rey, *l'Idéalisme kantien* (Alcan, 1935). / L. Goldmann, *Mensch, Gemeinschaft und Welt in der Philosophie Immanuel Kants* (Zurich et New York, 1945 ; trad. fr. *la Communauté humaine et l'univers chez Kant*, P. U. F., 1948 ; nouv. éd., *Introduction à la philosophie de Kant*, Gallimard, 1967). / J. Vuillemin, *l'Héritage kantien et la révolution copernicienne* (P. U. F., 1954) ; *Physique et métaphysique kantiennes* (Vrin, 1955). / A. de Muralt, *la Conscience transcendantale dans le criticisme kantien* (Aubier, 1958). / F. Alquié, « Introduction » dans E. Kant, *Critique de la raison pratique* (P. U. F., 1960) ; *la Critique kantienne de la métaphysique* (P. U. F., 1968). / E. Weil, *Problèmes kantiens* (Vrin, 1963 ; 2e éd., 1970). / J. Lacroix, *Kant et le kantisme* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1966 ; 4e éd., 1973). / B. Rousset, *la Doctrine kantienne de l'objectivité* (Vrin, 1967). / R. Verneaux, *le Vocabulaire de Kant, doctrines et méthode* (Aubier, 1968) ; *Critique de la « Critique de la raison pure » de Kant* (Aubier, 1973). / A. Philonenko, *l'Œuvre de Kant* (Vrin, 1969-1972 ; 2 vol.). / G. Lebrun, *Kant et la fin de la métaphysique* (A. Colin, 1970). / J. Ferrari, *Kant* (Seghers, 1971). / A. Kojève, *Kant* (Gallimard, 1973).

Quelques ouvrages fondamentaux de Kant

1755 *Allgemeine Naturgeschichte und Theorie des Himmels* (*Histoire universelle de la nature et théorie du ciel*, où il est traité du système et de l'origine mécanique de l'univers d'après les principes de Newton).

1763 *Versuch, den Begriff der negativen Grössen in die Weltweisheit einzuführen (Essai pour introduire dans la philosophie le concept de quantités négatives).Der einzig mögliche Beweisgrund zu einer Demonstration des Daseins Gottes (l'Unique Fondement possible d'une démonstration de l'existence de Dieu).*

1764 *Beobachtungen über das Gefühl des Schönen und Erhabenen (Observations sur le sentiment du beau et du sublime).*

1781 *Kritik der reinen Vernunft* (*Critique de la raison pure* ; 2e édition, révisée en 1787).

1783 *Prolegomena zu einer jeden künftigen Metaphysik, die als Wissenschaft wird auftreten können (Prolégomènes à toute métaphysique future qui voudra se présenter comme science).*

1785 *Rezensionen J. G. Herders Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit (Compte rendu de l'ouvrage de Herder « Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité »).Sur les volcans de la lune* (dans la *Berlinische Monatsschrift*).*De l'illégitimité de la contrefaçon des livres (ibid.).Bestimmung des Begriffes einer Menschrasse* (*Définition du concept de race humaine* [*ibid.*]).*Grundlegung zur Metaphysik der Sitten (Fondements de la métaphysique des mœurs).*

1788 *Über den Gebrauch teleologischer Prinzipien in der Philosophie* (*Sur l'usage des principes téléologiques en philosophie* [dans le *Deutsche Merkur*, de Wieland]).*Kritik der praktischen Vernunft (Critique de la raison pratique).*

1790 *Kritik der Urteilskraft* (*Critique de la faculté de juger* [ou *Critique du jugement*]).

1797 *Metaphysik der Sitten* (*Métaphysique des mœurs* : Premiers principes métaphysiques de la doctrine du droit ; Premiers principes métaphysiques de la doctrine de la vertu.)

1798 *Sur l'industrie du livre* (deux lettres publiques à Friedrich Nicolaï).*Anthropologie in pragmatischer Hinsicht abgefasst (l'Anthropologie envisagée du point de vue pragmatique).*

Kantorovitch (Leonid Vitalievitch)

Économiste soviétique (Saint-Pétersbourg 1912).

Il a introduit les méthodes de programmation linéaire dans la théorie économique soviétique. Son premier ouvrage connu, *Méthodes mathématiques d'organisation et de planification de la production*, publié en 1939, traite essentiellement de problèmes technico-économiques, comme la répartition des charges entre plusieurs moyens de transport*, la répartition rationnelle des travaux sur machines. Son approche est alors micro-économique.

Cette orientation s'accentue, et Kantorovitch dirige ses recherches vers l'utilisation des méthodes mathématiques appliquées au problème de planification*, tant dans le cadre d'une entreprise que dans celui d'une région économique ou de l'économie nationale. Par la suite, il publiera en 1949, avec M. K. Gavourine, *Problèmes de l'accroissement de l'efficacité de l'activité des transports*, en 1951, avec V. A. Zalgaller, *Calcul de la découpe rationnelle des matières industrielles*, en 1957 *Mémoire sur les méthodes d'analyse de questions de planification économique posant des problèmes d'extremum*, et en 1960 *Calcul économique et utilisation des ressources*.

Kantorovitch a bénéficié aux États-Unis d'une vogue de popularité entre 1950 et 1956, lors de la grande période de recherches sur la programmation linéaire, en particulier avec Dantzig et T. C. Koopmans. Il pensait que les déterminations des coûts et des prix* par la méthode de la programmation linéaire permettaient de s'affranchir des concepts de l'économie de marché qui expliquent la formation des prix par le libre jeu de la loi de l'offre* et de la demande*. En réalité, on peut estimer que la programmation linéaire constate (v. jeux [*théorie des*]), lors de l'élaboration des paramètres des programmes linéaires, les fluctuations du marché sans pour autant s'y arrêter.

« Les évaluations objectivement déterminées » obtenues par Kantorovitch devraient permettre, selon leur auteur, de pallier les pertes économiques résultant des ajustements de l'économie de marché et d'obtenir ainsi une efficacité accrue de la machine économique.

A. B.

▶ *Économique (science).*

Karāchi

Principale ville et port du Pākistān ; plus de 2 millions d'habitants.

Située au débouché de la vallée de l'Indus, un peu en dehors du delta, la ville a connu un essor assez récent. Des communautés de pêcheurs et de marchands se sont installées au XVIIe s. sur l'île de Kiamari et la presqu'île de Manora, en face d'une péninsule séparant l'embouchure de deux rivières modestes, la Layārī et la Malīr. Mais cette installation côtière ne devint pas un grand comptoir, comparable à Bombay et à Calcutta par exemple. En effet, l'arrière-pays est désertique, et les souverains du Sind n'acceptèrent pas l'installation des Européens.

Un premier tournant fut pris en 1843 à la suite de la conquête anglaise du Sind. Sir Charles Napier, qui avait eu l'initiative de cette conquête, s'efforça de développer Karāchi. Toutefois, ce n'est qu'avec l'essor de la culture du coton le long de l'Indus et l'augmentation rapide de la production pendant la guerre civile américaine que Karāchi acquit de l'importance. Mais, encore en 1947, le port était d'une importance limitée, comparée à celle de Bombay, qui concurrençait victorieusement Karāchi pour les liaisons avec l'Inde du Nord. Un nouveau tournant fut pris en 1947 avec l'indépendance du Pākistān. La ville fut, en effet, préférée à Lahore, trop proche de la frontière, comme capitale du nouvel État fédéral (1948). Elle devait le rester pratiquement jusqu'en 1967, date du transfert effectif du gouvernement à Rāwalpindī, ville à proximité de laquelle est construite Islāmābād, la nouvelle capitale.

Karāchi commença dès lors à croître rapidement sous une double impulsion. D'une part, les industriels souhaitaient s'installer près du centre de décision politique ; d'autre part, de nombreux réfugiés de l'Inde vinrent s'y installer. Ils constituaient en 1960 environ les deux tiers de la population. Parmi eux, il y avait un grand nombre de gens dotés d'un réel esprit d'entreprise et de capitaux. Karāchi devint donc, en même temps qu'un centre administratif, une ville industrielle importante, et des investissements considérables y furent engagés, tant publics que privés (près des deux tiers des dépenses de logements faites dans tout le Pākistān furent concentrés à Karāchi). Dans le même temps, le port était débarrassé de la concurrence de Bombay. Il est moins étonnant, dans ces conditions, que la population soit passée de 350 000 habitants en 1947 à plus de 2 millions d'habitants aujourd'hui.

La ville est donc surtout un port (trafic avoisinant 10 Mt) qui ravitaille le Pākistān et exporte ses produits, notamment son coton, ainsi qu'un centre industriel. Le textile domine encore largement, mais la gamme des activités est assez étendue, de la sidérurgie au raffinage du pétrole en passant par la métallurgie de transformation.

L'agglomération se développe très vite. Elle est encore mal organisée et insuffisamment équipée, et ne com-

porte guère de beautés architecturales. Au sud, le port s'étend le long d'un môle de 3 km qui relie l'île de Kiamari au continent. Il est entouré d'un quartier commercial et artisanal assez serré. Celui-ci est flanqué au nord-ouest d'un quartier résidentiel pauvre. Dans certains îlots, 80 p. 100 des habitants sont logés dans des *jhuggī*, ou huttes, avec des conditions de vie assez mauvaises (dans l'ensemble de l'agglomération, plus des trois quarts des habitants vivaient vers 1960 dans des logements sans eau et sans électricité). Ce quartier résidentiel pauvre est limité au nord-ouest par la zone industrielle. Les quartiers de villas riches se développent vers l'est, tandis que tout le nord-est de l'agglomération est formé de quartiers résidentiels de niveau moyen. On s'efforce de développer vers l'est des « colonies », formes d'urbanisation organisée de qualité moyenne.

F. D.-D.

📖 **Pakistan Institute of Development Economics, *The People of Karachi* (Karachi, 1966).**

Karadjordjević

Dynastie serbe fondée par Karageorges.

Karageorges ou Karadjordje

Rénovateur de la nation serbe (Viševac Šumadija v. 1768 - Radovanje, près de Smederevo, 1817). Fils d'un paysan qui avait tué un Turc, Djordje Petrović, surnommé *Karadjordje* (« Georges le Noir ») à cause de son teint, est d'abord gardien de porcs et de chèvres. Ayant, lui aussi, tué plusieurs Turcs, il doit s'enfuir. En Autriche (1787), il travaille comme garde forestier et s'engage dans le *Freikorps* (Frajkor), formé de francs-tireurs décidés à combattre les Turcs. C'est ainsi qu'il participe à la guerre austro-turque : l'armistice de 1790 lui permet de rentrer en Serbie, où il se met à la tête d'un groupe de maquisards vite célèbre dans le pachalik de Belgrade. Après le traité de Svištov (Sistova) de 1791, il s'établit à Topola, où il s'enrichit dans le commerce des porcs.

En 1804, il est élu chef suprême par trois cents notables serbes réunis à Orašac. D'abord dirigée contre les janissaires révoltés, l'insurrection nationale se tourne contre les Turcs, que Karageorges bat à Ivankovac (1805). Après la victoire de Mišar (1806), la route de Belgrade est ouverte ; la Serbie est libre. En 1808, appuyé par le tsar, Karageorges est proclamé prince héréditaire des Serbes. Il s'impose par des qualités exceptionnelles.

Au cours de la guerre turco-russe qui suit, les armées serbo-russes battent les Turcs à Varvarin (1810). Mais la menace d'invasion de la Russie par les Français (1812) incite le tsar à signer avec la Porte le traité de Bucarest, dont un article stipule que la Turquie reconnaîtra une certaine autonomie à la Serbie, quitte à discuter avec celle-ci des modalités d'application. En fait, les Turcs ont les mains libres ; ils envahissent la Serbie (1813), d'où Karageorges doit s'enfuir. Interné en Autriche, il est ensuite autorisé à se retirer en Bessarabie (1814).

Bientôt, les Serbes se révoltent de nouveau. Karageorges regagne secrètement la Serbie (1817) dans l'intention de constituer un vaste mouvement balkanique de libération. Mais le nouveau maître du pays, Miloš Obrenović*, en accord avec les Turcs, se débarrasse de son rival en le faisant assassiner (25 juill. 1817) ; la tête du héros est envoyée à Istanbul.

Alexandre Karadjordjević

(Topola 1806 - Temesvár 1885), prince des Serbes de 1842 à 1858. Troisième fils de Karageorges, il suit son père en exil (1813) et sert dans l'armée russe. En 1842, Miloš Obrenović ayant été chassé de Serbie par une révolution, Alexandre, rentré dans sa patrie depuis 1839, devient prince des Serbes. Durant la révolution de 1848-49, il aide Serbes et Croates de l'empire d'Autriche contre les Hongrois.

Il fait appliquer en Serbie des réformes qui vont dans le sens d'une certaine modernisation (Code civil, scolarisation, création d'une université, d'un musée, d'une cour suprême). Mais il doit compter avec la pression russe, pression qui aboutit en 1853 à la démission de son Premier ministre Ilija Garašanin (1812-1874), francophile qui rêve de la création d'une Yougoslavie. Cependant, il reste neutre durant la guerre de Crimée ; au congrès de Paris (1856), il obtient la garantie collective des Puissances en faveur d'une Serbie détachée de la mouvance turque.

Ses allures autoritaires lui font beaucoup d'ennemis ; ce despotisme oligarchique se renforce après la découverte d'un complot contre le prince (1857). Mais, dès 1858, Alexandre est acculé à l'abdication ; il mourra exilé dans le Banat. De son mariage avec Persida Nenadović (1813-1875) il eut dix enfants.

Pierre Ier Karadjordjević

(Belgrade 1844 - *id.* 1921), roi de Serbie de 1903 à 1918, puis des Serbes, Croates et Slovènes de 1918 à 1921. Troisième fils du prince Alexandre Karadjordjević, il est élevé en Suisse, puis fait ses études militaires (Saint-Cyr) en France ; officier de l'armée française, il se distingue à Villersexel (janv. 1871) ; prisonnier des Allemands, il parvient à s'enfuir.

Il participe à l'insurrection de Bosnie-Herzégovine en 1875-76 sous le pseudonyme de Petar Mrkonjić. Réfugié au Monténégro, il y épouse Zorka, fille aînée du prince Nicolas de Monténégro (1883) ; après la mort de sa femme (1890), qui lui a donné trois enfants, il se retire à Genève.

Après l'assassinat, en 1903, d'Alexandre Obrenović, il est élu roi de Serbie ; il est couronné à Belgrade le 21 septembre 1904. Pénétré de culture occidentale et de tradition libérale, et assisté par son ministre Nikola Pašić (1845-1926), il instaure un régime parlementaire. Contre l'emprise autrichienne grandissante, il s'appuie sur la Russie. Après les succès serbes au cours des deux guerres balkaniques, il doit faire face à une menace de guerre autrichienne. Le 22 juin 1914, six jours avant l'attentat de Sarajevo — qui sera imputé par Vienne à Belgrade —, il désigne son fils Alexandre comme régent. Son action morale durant la Première Guerre mondiale n'en sera pas moins capitale, et, au cours d'une campagne éprouvante, il sera l'âme de la résistance serbe.

La victoire des Alliés provoque l'éclatement de l'Empire austro-hongrois, et, le 1er décembre 1918, Pierre Ier est proclamé roi des Serbes, Croates et Slovènes.

Alexandre Ier Karadjordjević

(Cetinje 1888 - Marseille 1934), roi des Serbes, Croates et Slovènes de 1921 à 1929, puis de Yougoslavie de 1929 à 1934, second fils et successeur de Pierre Ier. Exilé comme son père, il sert dans l'armée russe ; rentré en Serbie, il devient l'héritier du trône à la suite de la renonciation de son frère aîné, Georges (1909). Il est à la tête de la Ire armée serbe durant les deux guerres balkaniques. Régent du royaume (1914), il commande les forces serbes durant la Première Guerre mondiale.

Devenu roi des Serbes, Croates et Slovènes à la mort de son père (1921), il épouse en 1922 Marie (1900-1961), fille de Ferdinand Ier de Roumanie, qui lui donnera trois fils. Rapidement, il est affronté à de dures difficultés, résultant notamment de l'opposition violente entre Serbes centralisateurs et Croates fédéralistes, voire séparatistes. Les passions atteignent leur paroxysme quand, le 20 juin 1928, S. Radić et deux autres membres du parti paysan croate sont assassinés par un Serbe.

Le 6 janvier 1929, Alexandre suspend la Constitution parlementaire de 1921, et, pour bien marquer sa volonté unificatrice et centralisatrice, donne au pays le nom de Yougoslavie. À l'extérieur, il s'engage dans une politique francophile, favorable à la Petite-Entente. Il assure les pleins pouvoirs, puis octroie en 1931 une constitution autoritaire qui lui fait des adversaires implacables, surtout parmi les Croates. Ceux-ci finissent par se débarrasser de lui lors d'un voyage qu'il effectue en France : le 9 octobre 1934, Alexandre et son hôte Louis Barthou tombent à Marseille sous les balles de terroristes croates.

Paul Karadjordjević

(Saint-Pétersbourg 1893), régent de Yougoslavie de 1934 à 1941. Fils d'Arsène Karadjordjević (frère de Pierre Ier), il est désigné par le testament d'Alexandre Ier comme régent de Pierre II avec deux autres co-régents. À l'extérieur, sa politique, différente de celle d'Alexandre Ier, l'oriente vers un rapprochement avec l'Italie et la Bulgarie (1937). Devant le mouvement autonomiste des Croates, Paul se décide à un compromis : création d'une Grande-Croatie, englobant une partie de la Bosnie-Herzégovine et Dubrovnik, le pouvoir central se réservant les questions diplomatiques et militaires (25 août 1939). Bien qu'il soit décidé à la neutralité, il doit subir les exigences de Hitler et adhérer a l'alliance allemande, la Yougoslavie recevant en échange une partie de la Macédoine grecque (mars 1941). Ce traité provoque un soulèvement populaire. Paul abandonne alors le pouvoir à Pierre II et se retire en Afrique.

Pierre II Karadjordjević

(Belgrade 1923 - Los Angeles 1970), roi de Yougoslavie de 1934 à 1945. Ce n'est qu'en 1941 que le jeune roi, débarrassé de la régence de Paul, prend effectivement le pouvoir. Mais, porté par un soulèvement anti-allemand (27 mars 1941), il voit peu après son pays envahi par les troupes de Hitler (avr.). Réfugié à Londres, il ne peut

rien sur l'évolution d'une politique qui aboutit à la déchéance de sa dynastie et à la proclamation de la république en Yougoslavie (29 nov. 1945). Il gagne ensuite les États-Unis.

P. P.

▶ *Croatie / Obrevonić / Serbie / Yougoslavie.*

R. Chambry, *Pierre Ier, roi de Serbie* (Bloud et Gay, 1917). / S. Graham, *Alexander of Yugoslavia* (Londres, 1938). / D. Stranvaković, *Karadjorđe* (en serbo-croate, Belgrade, 1938). / R. Colombani et J. R. Laplagne, *la Mort d'un roi* (A. Michel, 1971).

Karamanlis (Konstandinos)

▶ GRÈCE.

Karnak

▶ THÈBES.

karstique (relief)

▶ CALCAIRE *(relief).*

Kassites

(de l'akkadien KASHSHOU, qui désigne à la fois le peuple et son pays), population de la partie centrale du Zagros, dont une portion vient s'installer en Babylonie au IIe millénaire av. J.-C.

Les origines et la période obscure (XVIIIe-XVe s. av. J.-C.)

Les Kassites apparaissent dans l'histoire lors de l'invasion qu'ils tentent en Mésopotamie et qui est arrêtée en 1741 par le roi de Babylone* Samsouilouna (1750-1712). Cette poussée est suivie d'une lente infiltration qui amène des éléments de ce peuple en Mésopotamie, où ils s'engagent comme mercenaires ou comme hommes de peine. Mais la liste chronologique des rois kassites (1729-1153) amène à penser que les envahisseurs sont allés fonder un royaume quelque part au pays des Deux Fleuves, mais pas forcément celui de Hana (au moyen Euphrate), dont un seul des rois connus porte un nom kassite. On ne sait pas non plus si les Kassites ont aidé le roi hittite Moursili Ier à s'emparer de Babylone (1595), ni s'ils ont placé alors leur souverain sur le trône de la grande cité, rendu vacant avec la destruction de sa dynastie amorrite par le raid du Hittite. Un texte tardif veut que le Kassite Agoum II, qui régnait à la fois sur la partie centrale du Zagros et sur Babylone, ait, en 1571, ramené dans cette ville les doles de Mardouk et de sa parèdre emmenées en captivité en 1595. Un de ses successeurs aurait, vers 1530, mis fin à la dynastie du pays de la Mer (à peu près l'équivalent de Sumer), dont il aurait annexé le domaine. Mais, peut-être du fait de la dépression économique qui caractérisa le milieu du IIe millénaire en Mésopotamie, nous n'avons pas de documents contemporains des rois kassites avant le XIVe s.

L'action de la monarchie kassite à Babylone (XIVe-XIIe s. av. J.-C.)

Nous trouvons à cette époque les Kassites de Babylonie constitués en une aristocratie guerrière, qui reste ouverte aux indigènes, et leurs souverains possesseurs de la totalité de la basse Mésopotamie, où la prédominance de Babylone n'est plus contestée. Avant la fin du XVe s., les rois kassites ont noué des relations avec les pharaons. Puis, après avoir prétendu dominer la dynastie locale d'Assour, ils ont conclu avec elle une alliance matrimoniale. Mais le petit-fils de l'Assyrien Assour-ouballith Ier (1366-1330), le roi kassite de Babylone Kourigalzou II (v. 1345-1324), qui a conquis Suse, est l'initiateur d'un interminable conflit avec l'Assyrie, au cours duquel les deux États se disputent le piémont du Zagros central et surtout la prédominance en Mésopotamie. Au début du XIIIe s., les Élamites se réunissent en un grand royaume et reprennent Suse, et la Babylonie doit faire face à une seconde menace, celle des expéditions de pillage parties du royaume d'Élam.

Le Kassite Kashtiliash IV (v. 1242-1235) est battu et pris par l'Assyrien Toukoulti-Ninourta Ier (1246-1209), qui se proclame roi de Babylone ; puis un soulèvement des Kassites et des Babyloniens rend le trône de la grande cité à la dynastie kassite. Cette dernière disparaît en 1153, victime d'attaques venues d'Assyrie et d'Élam.

L'apport des Kassites à la civilisation babylonienne

Il est bien limité et, de ce fait, encore mal connu. La dynastie kassite, qui n'a qu'un prestige médiocre dans l'Orient de la seconde moitié du IIe millénaire, ne semble pas avoir non plus une grande autorité dans son royaume, où elle multiplie les donations de terres et les immunités. Mais peut-on y voir une originalité due à l'apport kassite, alors que l'on connaît si peu l'organisation sociale et économique de cette aristocratie guerrière, dont les membres portent indifféremment des noms kassites ou sémitiques.

Sur le plan culturel, les choses sont un peu plus claires. On n'a retrouvé aucun texte en langue kassite, mais, comme la Babylonie n'a pas fourni de documents pour la période qui va de 1595 à 1375, nous ne pouvons affirmer que cette langue n'ait pas été écrite. Le kassite, qui n'est donc connu que par l'onomastique, semble n'avoir de parenté avec aucune autre langue connue ; et les spécialistes qui ont étudié ses noms propres ne sont pas d'accord sur la réalité d'éléments indo-aryens qui seraient dus à un groupe dirigeant comparable à celui du Mitanni*. Quoi qu'il en soit, les Kassites de Babylone, fort en retard jusque-là sur les Mésopotamiens, adoptent la culture locale et abandonnent leur culture propre, qui ne se manifeste plus que par les anthroponymes invoquant les divinités amenées du Zagros et par les rares manifestations de leur culte en basse Mésopotamie.

La longue survivance du peuple kassite

Si, après 1153, le trône de Babylone passe à une suite de dynasties originaires de basse Mésopotamie, la partie du peuple kassite qui est installée en Babylonie continue à y vivre, et ses représentants à y obtenir de postes importants. On trouve même encore à la fin du XIe s. dans des dynasties indigènes trois rois portant des noms kassites.

Et si l'on ne rencontre plus de tels anthroponymes en Babylonie après le IXe s., l'autre partie du peuple barbare, restée barbare, se maintient dans ses montagnes du rebord occidental de l'Iran. Encore à la fin du VIIIe s., le roi assyrien Sin-ahê-érîba (705-680) [Sennachérib] se vante d'avoir soumis les Kassites. Et, en dépit de l'installation des Mèdes dans cette région du Zagros, les Kassites se perpétuent avec leur nom dans ces Kissioi et Kossaioi, que les auteurs grecs du Ve s. av. au IIe s. apr. J.-C. placent entre la Médie et la Susiane : ce sont encore des montagnards pillards que les souverains de l'Orient (Achéménides, Séleucides) ne parviennent jamais à soumettre durablement.

La longue histoire des Kassites montre ainsi le contraste et les liens entre le foyer culturel de la riche plaine mésopotamienne et les districts périphériques, défavorisés par la nature, dont les populations aspirent à venir travailler aux plus humbles besognes dans le pays des Deux Fleuves, quand elles ne peuvent le conquérir.

G. L.

▶ *Assyrie / Babylone / Élam / Hittites / Mésopotamie.*

G. J. Gadd, *Hammurabi and the End of his Dynasty* (Cambridge Ancient History, 1965) ; *Assyria and Babylon circa 1370-1300 BC* (Cambridge Ancient History, 1965). / J. M. Munn-Rankin, *Assyrian Military Power, 1300-1200 BC* (Cambridge Ancient History, 1967). / P. Garelli, *le Proche-Orient asiatique des origines aux invasions des Peuples de la mer* (P. U. F. coll. « Nouvelle Clio », 1969).

Les fouilles archéologiques

Des monuments ou des niveaux kassites ont été jusqu'à maintenant retrouvés dans un certain nombre de sites, mais la documentation est encore assez pauvre ; elle ne permet guère de déceler une véritable originalité kassite dans l'ensemble mésopotamien, et encore moins de préciser l'ethnie d'origine ou le groupe linguistique de cette population, car les Kassites, après une période obscure, paraissent s'être parfaitement fondus dans le moule mésopotamien. L'activité des princes kassites semble s'être particulièrement attachée à la construction ou à la restauration des temples des grandes divinités traditionnelles ; outre le temple d'Inanna que Karaindash construisit à Ourouk* (auj. Warka) [XVe s. av. J.-C.], caractérisé par une façade de briques cuites ornée d'une succession de divinités symbolisant probablement les eaux et la montagne, furent retrouvées les assises de plusieurs temples dans les temenos d'Our* et de Nippour. Des fouilles en cours à Larsa montrent que le niveau kassite y est bien représenté, en particulier grâce au grand temple de l'E-babbar, qui connut une exceptionnelle ampleur. Mais le grand site de cette période reste jusqu'à nouvel ordre Dour-Kourigalzou (auj. Aqarquf), capitale édifiée par la volonté de Kourigalzou Ier avec un palais incomplètement dégagé et des temples groupés autour d'une ziggourat ; malgré la fragilité apparente du matériau, la brique crue, le noyau en a subsisté jusqu'à nos jours avec une hauteur conservée de 57 m.

Si l'architecture, en dépit peut-être de certaines innovations, ne permet pas de déceler une originalité kassite, il convient de marquer que la glyptique présente des

traits intéressants et que certains artistes — mais sont-ils kassites ? — font preuve d'une réelle maîtrise dans l'art animalier, où les Mésopotamiens excellèrent naturellement ; en témoignent une lionne en terre cuite retrouvée à Dour-Kourigalzou et un koudourrou (borne inscrite et décorée délimitant des propriétés) récemment sorti de terre du site de Larsa.

J. C. M.

Taha Baqir, *Iraq Government Excavations at Aqar Quf* (Iraq, 1944-1946).

Kastler (Alfred)

Physicien français (Guebwiller, Haut-Rhin, 1902).

Fils de commerçants protestants, Alfred Henri Frédéric Kastler est élève au lycée Bartholdi de Colmar sous le régime allemand. Reçu à l'École polytechnique en 1921, il préfère profiter de la possibilité offerte à quelques étudiants alsaciens d'entrer sans concours à l'École normale supérieure. Il y fait un diplôme de chimie et est reçu premier à l'agrégation des sciences physiques. Professeur de lycée pendant cinq ans, puis assistant à la faculté des sciences de Bordeaux (1931), il y poursuit des recherches dans le domaine de la spectroscopie optique, notamment sur la fluorescence atomique et sur la spectroscopie Raman. Devenu docteur ès sciences en 1936, il est nommé maître de conférences à Clermont-Ferrand, puis retourne comme professeur à la faculté des sciences de Bordeaux.

En 1941, il retrouve les laboratoires de l'École normale supérieure et y devient en 1950 directeur du groupe de spectroscopie hertzienne ; il y effectue ses principaux travaux et ne cesse d'y accueillir et d'y former de jeunes chercheurs. Professeur à la faculté des sciences de Paris, président du conseil de l'Institut d'optique, il est membre du conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique et, depuis 1958, il dirige le laboratoire de l'horloge atomique du C. N. R. S.

Son œuvre scientifique est principalement consacrée à l'étude des phénomènes d'optique physique, à laquelle il a apporté des développements nouveaux en unissant les procédés de la spectroscopie optique et ceux de la spectroscopie hertzienne ; Kastler est l'un des maîtres de l'électronique quantique.

Avec son collaborateur Jean Brossel (né en 1918), il a imaginé en 1949 la « méthode de la double résonance », qui combine une résonance optique avec une résonance magnétique et qui a été mise en œuvre par Brossel. Il a complété cette méthode par celle du « pompage optique », qui permet de réaliser une inversion des populations d'électrons dans un atome ; ce procédé, conçu d'abord pour l'étude des propriétés physiques des corps, va trouver ensuite une application très importante dans les amplificateurs masers et les émetteurs de lumière lasers ; il sert également dans les magnétomètres de haute sensibilité et dans l'horloge atomique.

Signalons aussi que Kastler a révisé et rajeuni le volume consacré à l'optique dans le *Traité de physique* de Georges Bruhat (1887-1944).

Élu membre de l'Académie des sciences en 1964, Alfred Kastler a reçu le prix Nobel de physique pour l'année 1966.

Ce savant modeste et tranquille devient intransigeant dès que les valeurs qu'il estime fondamentales sont mises en cause. C'est ainsi qu'il condamne l'armement nucléaire, défend l'objection de conscience, s'est élevé contre la guerre d'Algérie et a milité contre celle du Viêt-nam.

R. T.

Kataïev (Valentine Petrovitch)

Romancier et dramaturge soviétique (Odessa 1897).

Fils d'un instituteur, Valentine Kataïev est élève au gymnase d'Odessa lorsqu'en 1910 ses premiers vers paraissent dans un journal local ; il a dix-sept ans lorsqu'il est publié pour la première fois par une revue de Saint-Pétersbourg. La guerre, à laquelle il participe en 1915-1917 comme engagé volontaire, lui inspire ses premiers récits, qui s'inscrivent dans la tradition réaliste et ont pour modèle la prose de Bounine, dont il restera toujours un fervent admirateur. Mobilisé dans l'armée rouge en 1919, il prend part à la guerre civile, d'abord comme commandant d'une batterie d'artillerie, puis, à Odessa et à Kharkov, au sein des organes d'information et de propagande du pouvoir bolcheviste.

Installé à Moscou en 1922, il continue à écrire des nouvelles psychologiques où une vision romantique de la révolution s'associe à la peinture satirique des milieux qui lui sont hostiles. Il collabore régulièrement à différents journaux (notamment à la page humoristique de *Goudok* [*la Sirène*], organe des syndicats de cheminots) par des récits et des feuilletons satiriques d'actualité. Sa réputation d'humoriste est confirmée par *Ostrov Erendorf* (*l'Île d'Ehrendorf*, 1924), roman d'aventures à demi parodique ; elle repose surtout sur le roman *Rastrattchiki* (*les Dilapideurs*, 1926), qui peint avec beaucoup de causticité les mœurs de la N. E. P., et sur la comédie *Kvadratoura krouga* (*la Quadrature du cercle*, 1928), dont l'intrigue est fondée sur les difficultés du logement.

Cette veine satirique se tarit vers le début des années 30, lorsque, avec la plupart des « compagnons de route », Kataïev met sa plume au service des objectifs du plan quinquennal. Le roman *Vremia, vpered !* (*O temps, en avant !*, 1932), reportage sur la construction du combinat métallurgique de Magnitogorsk, dramatisé par le récit d'un épisode d'« émulation socialiste », est encore construit selon une technique « moderne » qui s'apparente à celle du montage cinématographique. Le roman *Beleïet parous odinoki* (*Au loin une voile*, 1936), qui raconte un épisode de la révolution de 1905 à Odessa vu par les yeux d'un enfant, marque une évolution vers des formes romanesques plus traditionnelles et vers une conception plus didactique et plus pédagogique de la littérature, conforme à l'esprit du « réalisme socialiste ».

Cette orientation, qui fait de Kataïev un écrivain pour la jeunesse, se manifeste dans une série de nouvelles d'inspiration patriotique écrites à la veille de la Seconde Guerre mondiale (*IA, syn troudovogo naroda* [*Moi, fils du peuple ouvrier*], 1937) ou au cours de celle-ci (*Jena* [*l'Épouse*], 1943 ; *Syn polka* [*le Fils du régiment*], 1945). La guerre, à laquelle il participe comme journaliste, lui inspire une série de récits, la pièce de théâtre *Sini platotchek* (*le Foulard bleu*, 1943) et le roman *Zavlast sovetov* (*Pour le pouvoir soviétique*, 1949), où l'on retrouve le héros de *Beleïet parous odinoki*, devenu adulte, participant à la résistance d'Odessa contre l'envahisseur allemand. Entre ces deux volets extrêmes s'insèreront les romans *Khoutorok vstepi* (*le Hameau de la steppe*, 1956) et *Zimni veter* (*le Vent d'hiver*, 1960), dont l'action se situe respectivement en 1910-1912 et en 1916-1918 : l'ensemble, intitulé *Volny tchernogo moria* (*les Vagues de la mer Noire*, 1961), constitue ainsi une fresque historique répondant à la tendance épique et monumentale du réalisme socialiste. Remanié une première fois en 1951 dans un sens plus conforme aux exigences du parti, le roman *Za vlast sovetov* est réédité en 1961 sous le titre de *Katakomby (les Catacombes)*, dans une version émondée de certains passages sacrifiant au « culte de la personnalité ».

Membre depuis 1938 du présidium de l'Union des écrivains soviétiques, décoré en 1939 de l'ordre de Lénine, lauréat du prix Staline en 1946, député au Soviet suprême de la République de Russie en 1947, Kataïev n'entre au parti communiste qu'en 1958. Ces honneurs officiels ne l'empêchent pas d'être depuis 1956 l'un des écrivains qui travaillent à élargir les cadres rigides du réalisme socialiste : il figure en 1967 parmi ceux qui appuient la lettre de Soljenitsyne contre la censure. Fondateur et directeur, de 1955 à 1962, de la revue *Iounost (Jeunesse)*, il en fait l'organe des prosateurs de la « génération du dégel », auxquels il prêche le « mauvisme » (du français *mauvais*), doctrine du refus des canons esthétiques, qu'il applique lui-même dans une série d'œuvres de facture très originale, suite de souvenirs, de rêves et de fictions dont l'enchaînement paraît n'obéir qu'aux caprices de l'imagination : *Sviatoï kolodets* (*le Puits sacré*, 1966), *Trava zabvenia* (*l'Herbe d'oubli*, 1967) et *Koubik* (*le Petit Cube*, 1969). La qualité poétique du regard et du langage que Kataïev a constamment recherchée dans son œuvre se manifeste ici en toute liberté et se réclame ouvertement de modèles esthétiques étrangers aux canons étroits du réalisme socialiste, tels Bounine, Mandelstam et Maïakovski, dont l'évocation forme une partie importante de ces trois livres.

M. A.

T. Sidelnikova, *Valentine Kataïev, esquisse de sa vie et de son œuvre* (en russe, Moscou, 1957). / B. Braïnina, *Valentine Kataïev* (en russe, Moscou, 1960).

Katanga

▶ SHABA.

Kautsky (Karl)

▶ MARXISME.

Kaverine (Veniamine Aleksandrovitch)

Romancier soviétique (Pskov 1902).

Fils d'un musicien de Pskov, Veniamine Kaverine vient en 1918 à Moscou, où, l'année suivante, il termine ses études secondaires et entre à l'université. En 1920, il s'installe à Petrograd, où il poursuit parallèlement ses études à l'institut des langues orientales (dont il obtient le diplôme en 1923) et à la faculté de philologie et d'histoire, où il soutient en 1929 une thèse sur l'orientaliste et romancier russo-polonais Ossip Ivanovitch Senkovski (1800-1858), connu comme critique et journaliste sous le pseudonyme de *Baron Brambeus*.

Lié au critique formaliste Iouri Nikolaïevitch Tynianov (1894-1943), son premier maître, et au groupe des Frères Sérapion, qui prétend renouveler la prose russe en s'insurgeant contre la tradition réaliste, Kaverine débute en 1920-1923 par une série de récits (recueil *Mastera i podmasteria* [*Compagnons et apprentis*], 1923) mettant en scène des personnages excentriques, moines, alchimistes, magiciens, placés dans un décor médiéval conventionnel. Persuadé que « l'art doit être bâti selon les formules des sciences exactes », il se préoccupe surtout de mettre sur pied une intrigue ingénieuse, aux rebondissements imprévus ; son style fuit la description et cherche à « singulariser » le réel en le saisissant sous un angle quasi fantastique. Enfin, il utilise le procédé formaliste de la « mise à nu du procédé », qui sape l'illusion romanesque en faisant intervenir l'auteur dans son rôle de démiurge.

Tout en restant fidèle à ce goût de l'intrigue élaborée, qui donnera à la plupart de ses œuvres la structure du roman d'aventures, Kaverine fait cependant une place de plus en plus grande à l'observation et à la description du milieu social. La nouvelle policière *Konets khazy* (*la Fin du repaire*, 1925) est en même temps un reportage bien documenté sur le monde de la pègre, qui prospère pendant les premières années de la N. E. P. Dans *Deviat desiatykh soudby* (*Neuf Dixièmes de destin*, 1925), les journées révolutionnaires de 1917 servent d'arrière-plan à l'action. Enfin, l'intrigue du premier roman de Kaverine, *Skandalist, ili vetchera na Vassilievskom ostrove* (*l'Homme à scandales, ou les Soirées de l'île Vassilievski*, 1928), a pour cadre les milieux universitaires et littéraires de Leningrad, que l'auteur connaît bien.

L'évolution des « compagnons de route » vers le réalisme socialiste trouve Kaverine partagé : s'il sacrifie à la littérature du plan quinquennal par une suite de reportages sur une grande entreprise agricole (*Prolog* [*Prologue*], 1931), il illustre dans *Khoudojnik neizvesten* (*Peintre inconnu*, 1931) le conflit tragique de l'artiste avec une société planifiée et utilitaire. Le conflit de l'inventeur, du créateur, de l'explorateur de voies nouvelles avec la routine, l'envie, la pesanteur du milieu, conflit qui sera désormais au centre de son œuvre, trouve cependant une solution optimiste dans les romans des années 1934-1956, les plus tributaires de l'esthétique du réalisme socialiste : le roman *Ispolnenie jelani* (*l'Accomplissement des désirs*, 1935-36), où le conflit est situé dans un milieu de philologues ; le roman d'aventures pour la jeunesse *Dva kapitana* (*Deux Capitaines*, 1940-1945), où se trouvent confrontées les destinées d'un explorateur polaire d'avant la révolution et de son héritier soviétique ; enfin la trilogie *Otkrytaïa kniga* (*le Livre ouvert*, 1953-1956), dont le personnage central est une femme, médecin et microbiologiste, qui doit lutter pour imposer sa découverte.

La sévérité de la critique pour cette dernière œuvre montre, cependant, que Kaverine n'a jamais abjuré le sentiment aigu des conflits de son temps. Les œuvres écrites après 1956, notamment les nouvelles *Koussok stekla* (*le Morceau de verre*, 1960), *Sem par netchistykh* (*Sept Couples d'impurs*, 1962) et *Kossoï dojd* (*la Pluie oblique*, 1962), ainsi que le roman *Dvoïnoï portret* (*le Double Portrait*, 1966), ont pour thème central l'analyse des mécanismes d'oppression de l'époque stalinienne et de leurs survivances, et elles occupent ainsi une place importante dans la littérature du dégel. Il en est de même des souvenirs autobiographiques (*Neizvestnyidroug* [*l'Ami inconnu*], 1960) et littéraires (*Zdravstvouï brat, pisat otchen troudno* [*Salut, frère, écrire est très difficile*], 1965), notamment sur les Frères Sérapion, ainsi que de son discours au IV[e] Congrès de l'Union des écrivains, en 1967, qui appuie la lettre de Soljenitsyne contre la censure (et qui, pour cette raison, n'a pu être prononcé et n'a été diffusé qu'en manuscrit).

M. A.

Kawabata Yasunari

Romancier japonais (Ōsaka 1899 - Zushi, préfect. de Kanagawa, 1972).

Son enfance est marquée par les deuils et la solitude. Orphelin de père et de mère, Kawabata est élevé par ses grands-parents ; tout jeune encore, il voit disparaître sa sœur unique et sa grand-mère, puis, à seize ans, son grand-père. La maladie de ce dernier lui inspire son premier écrit, le *Journal de ma seizième année*, retrouvé et publié tel quel dix ans plus tard, en 1925 : avec une froide lucidité et une stupéfiante maturité, l'adolescent observe la décomposition progressive du vieillard, dont la forte personnalité l'avait profondément influencé.

Étudiant à Tōkyō, il consacre ses vacances à des voyages à pied dans la presqu'île d'Izu. La rencontre d'une troupe d'artistes ambulants, qu'il suit jusqu'à Shimoda, lui inspire une nouvelle (publiée en 1926) qui reste le chef-d'œuvre de ses débuts littéraires, *la Danseuse d'Izu (Izu no odoriko)* ; c'est un poème en prose où la description des paysages s'allie harmonieusement à l'évocation d'une naïve idylle qui se réduit à quelques regards échangés avec une petite danseuse de quatorze ans. La simplicité des moyens, la délicatesse de touche, l'apparente limpidité d'un style qui masque les sensations les plus troubles, tout ce qui fait l'attrait des romans de l'âge mûr s'y trouve déjà et fait la preuve d'une rare maîtrise.

Avec des condisciples de l'université, Kawabata participe alors à la fondation de revues littéraires : *Shinshichō* (*Pensée nouvelle*, 1921), *Bungeishunjū* (*les Annales littéraires*, 1923). On le comptera parmi les « néo-sensationnistes » qui mettent en cause le réalisme des écrivains de gauche, mais il évitera toujours les engagements politiques trop marqués, pour se réfugier dans une sorte d'esthétisme teinté d'un nihilisme à relents bouddhiques. Il s'en explique du reste dans son *Autobiographie littéraire* (*Bungaku-teki jijoden*, 1934) : « Je tiens les classiques de l'Orient, et singulièrement les Écritures bouddhiques, pour la plus haute littérature du monde. Je vénère ces textes non point pour leur enseignement religieux, mais pour leur imagination littéraire. »

Dans les années 30, son activité est considérable, mais consiste essentiellement à composer des nouvelles dont la concision est parfois poussée à l'extrême, comme dans ses *tenohira no shōsetsu*, « romans dans le creux de la main » ; ces œuvres pourraient n'être que des exercices de style, mais certaines sont de véritables joyaux.

Ce goût du poli, du ciselé, de l'achevé, on le retrouvera dans son premier « long roman » — deux cents pages à peine —, *le Pays de neige (Yukiguni)*, dont la mise au point prendra treize années, de 1935 à 1948. Dans l'austère et fascinante beauté d'un paysage de montagnes dont l'hiver fait un monde clos, un homme de la ville poursuit, année après année, la quête désespérée d'un amour mélancolique et lointain.

Insaisissables autant que l'héroïne du *Pays de neige* sont les femmes de *Nuée d'oiseaux blancs* (*Semba-zuru*, 1949). À travers le symbolisme de l'art du thé, un jeune homme cherche et retrouve les sensations jadis éprouvées par son père, concrétisées par un bol de céramique ancienne, par une femme qui fut la maîtresse de ce dernier et qui s'abandonne à lui un instant, puis se tue, par la fille de celle-ci, qui disparaîtra à son tour.

Le Grondement de la montagne (*Yama no oto*, 1949-1954) évoque la détresse de l'homme vieillissant, seul au sein d'une famille dont chaque membre se débat dans sa propre solitude, et qui se défend de l'attirance qu'exerce sur lui une belle-fille négligée par son mari. L'obsession de la mort prochaine jette une ombre inquiétante et apaisante à la fois sur cet enfer de la médiocrité quotidienne.

Enfer de la solitude encore que la maison des *Belles endormies* (*Nemureru bijo*, 1961), cette étrange maison de prostitution pour vieillards, où le vieil Eguchi, en cinq nuits vécues aux côtés des corps inertes de filles droguées, revit entre rêve et cauchemar ses expériences érotiques passées.

Il peut sembler étrange qu'un prix Nobel soit venu couronner, en 1968, l'œuvre de l'écrivain japonais qui paraissait le moins fait pour être compris de l'Occident. Du reste, le succès de Kawabata hors de son pays repose peut-être sur une manière de malentendu que son suicide ne peut que contribuer à épaissir : la plupart des critiques, en effet, s'évertuaient ingénument à dégager et s'obligeaient à

admirer le caractère « spécifiquement japonais » des romans traduits — moins du dixième de l'œuvre complète —, alors précisément que la principale qualité de l'auteur était d'avoir su allier les influences européennes aux traditions nationales.

R. S.

Kazakhstan

En russe KAZAKHSKAÏA S. S. R., troisième république socialiste soviétique par la population ; 2 715 000 km² ; 12 850 000 hab. Capit. *Alma-Ata**.

Avec la Sibérie et l'Asie centrale, entre lesquelles il s'étend, le Kazakhstan offre l'exemple d'une mise en valeur rapide depuis la Seconde Guerre mondiale. La valeur de sa production industrielle ne représentait en 1928 que 0,6 p. 100 de celle de l'U. R. S. S. ; elle est passée à plus de 1 p. 100 en 1940, à plus de 3 p. 100 actuellement. Le Kazakhstan détient plus de 5 p. 100 du potentiel énergétique de l'Union, renferme le cinquième des réserves connues de minerai de fer (avant l'Oural et l'Ukraine), 42 p. 100 de celles du zinc, 45 p. 100 du cuivre et du wolfram, 64 p. 100 du plomb, 70 p. 100 du chrome et de fortes proportions d'autres métaux non ferreux.

Le milieu naturel

Les conditions naturelles ne sont pourtant pas toutes favorables au développement économique. La république s'étend sur de vastes espaces, entre la Caspienne et la frontière chinoise d'une part, la Sibérie occidentale et l'Asie centrale d'autre part, et la majeure partie a un caractère steppique et semi-désertique. Presque partout, le total des précipitations annuelles est inférieur à 400 mm ; il tombe à moins de 200 mm au sud d'une ligne Astrakhan-Karaganda. De plus, les pluies, dont le maximum se situe en été, tombent irrégulièrement sur un sol desséché, et l'évaporation est intense.

Au nord, une steppe clairsemée, à faible densité de couverture, comprenant des espèces xérophytiques et des salicornes, succède à la forêt de Sibérie occidentale. Quelques bouquets d'arbustes et des marais subsistent dans les points les plus humides, où stagnent des lacs temporaires, les *saz* et les *tenguiz*, partiellement couverts de roseaux. Les hivers restent presque aussi rudes que dans les steppes de la Caspienne ou de la Sibérie occidentale : la moyenne de janvier se situe selon les points entre – 5 et – 10 °C, les minimums pouvant descendre à – 40 °C. Un vent froid balaie la steppe, la recouvre d'une mince pellicule de neige glacée qui interdit la possibilité de pacage aux troupeaux et les décime.

C'est à la limite de l'aridité qu'a été entreprise l'opération des « terres vierges », qui constituèrent pendant plusieurs années un district autonome, avec pour capitale l'ex-Akmolinsk, devenu Tselinograd (« ville vierge »). On sait que cette opération fut un demi-échec et l'on s'efforce de maintenir aujourd'hui une partie des surfaces cultivées par la pratique de l'irrigation, l'aménagement de pâtures, la production de fourrages et la diversification des récoltes. C'est dans ces régions que la majeure partie des céréales et de la betterave à sucre, des oléagineux et des fourrages de la république sont récoltés.

Dans la partie méridionale, le climat devient plus sec et passe au semi-désert, puis au désert annonçant l'Ouzbékistan et le Turkménistan. La culture n'est possible qu'avec l'irrigation, mais seul le Syr-Daria est capable d'apporter les eaux nécessaires. Le régime est endoréique, et les cours d'eau venus des montagnes se perdent, comme le Tchou, dans des dépressions marécageuses ou, comme l'Ili, dans un grand lac peu profond (dont une partie s'assèche et se réduit), le Balkhach. La république ne possède que la partie nord de la mer d'Aral.

La relative douceur des hivers (moyenne de janvier se rapprochant de – 2 °C ; minimums moins fréquents et moins prononcés que dans le Nord), la chaleur et la longueur de l'été (moyenne de 30 °C au moins, avec des maximums supérieurs à 40 °C) autorisent les cultures subtropicales comme le coton et le riz, dont la république est toutefois un faible producteur par rapport à ses voisines de l'Asie centrale.

L'exploitation des ressources minérales et la fondation de villes ont nécessité l'organisation de plusieurs systèmes de ravitaillement en eaux urbaines et industrielles : installation d'usines de filtrage et d'épuration, essais de dessalement des eaux de la mer d'Aral et de la Caspienne, creusement du canal Irtych-Karaganda, commencé en 1961, long de plus de 500 km, large de 40 m. L'irrigation se pratique à partir de puits, de citernes ou du captage des eaux des rivières du Nord (Oural, Ichim, Irtych) ou du Sud (Tchou, Syr-Daria) : plus de 400 000 ha sont actuellement irrigués dans la steppe de la Faim, la région du Syr-Daria, les bords de la Caspienne, et l'on prévoit le doublement de cette superficie.

Les formes du relief introduisent des nuances dans le schéma zonal. Trois types peuvent être distingués. Le plus répandu est le plateau, socle ancien, recouvert de sédiments portés à des altitudes variables, mais faibles : 340 m dans l'Oustiourt, entre Caspienne et Aral ; 650 m sur les hauteurs qui prolongent l'Oural vers le sud, où le fleuve Emba prend sa source ; plus de 1 000 m, avec un point culminant à 1 559 m, dans le Kazakhstan central et oriental, entre Sibérie et Balkhach.

Le Kazakhstan est peu montagneux, mais possède les parties occidentales ou la bordure septentrionale des hautes chaînes, qui, entre le Tian-Chan de la république du Kirghizistan et l'Altaï, s'allongent parallèlement à la frontière sino-soviétique : Alataou, plus de 4 000 m au-dessus d'Alma-Ata ; Alataou Djoungare, plus au nord (4 460 m), Tarbagataï (près de 3 000 m) ; enfin premières chaînes de l'Altaï, avec un sommet à plus de 4 500 m. Ces chaînes sont séparées par des dépressions occupées par des lacs (Alakol, Zaïssan) ou parcourues par des fleuves (tel l'Ili) et furent, comme la Djoungarie (Dzoungarie), des passages de caravanes entre l'Extrême-Orient et l'Europe, routes du thé et de la soie.

Enfin, les bassins composent la partie occidentale de la république : les parties centrale et orientale de la dépression aralo-caspienne, qui descendent au-dessous du niveau de la mer (– 28 m) au bord de la Caspienne, dont les eaux se retirent à la suite de l'assèchement du bassin septentrional ; la cuvette de la mer d'Aral, à un peu plus de 60 m au-dessus du niveau des mers ; des cuvettes locales où convergent des fleuves tel le Tourgaï, qui se perdent dans les marais.

Ces dépressions offrent différents aspects : plateaux pierreux et secs, champs de dunes mouvantes, surfaces argileuses plus humides, ravins desséchés, lacs temporaires envahis par les salicornes sur les efflorescences salines... Elles ne sont aptes qu'aux médiocres pâturages et sont fréquentées par les transhumants, qui passent l'hiver dans la plaine *(kichlak)*, l'été dans les montagnes *(iaïla)*.

La population

La république doit son nom au peuple principal qui l'habitait au début de ce siècle, les Kazakhs, nomades, caravaniers, pasteurs se déplaçant sans cesse, vivant dans des *aouls*, groupes de tentes appelées *yourtes*.

La Russie tsariste avait établi des bases militaires peu nombreuses. Par le décret de 1924, le pouvoir soviétique a contraint les tribus kazakhs à la sédentarisation, tout en reconnaissant l'existence d'une langue nationale. Mais les nécessités de la mise en culture au nord, de la prospection des minéraux, de l'établissement des premiers camps, devenant « agglomérations urbaines », ont entraîné l'afflux de populations d'origine slave et aussi le retrait d'un grand nombre de Kazakhs, qui se sont réfugiés en Chine et en Mongolie. Si bien que la part du peuple kazakh, qui représentait plus de 60 p. 100 de la population d'après le recensement officiel de 1926, tombe à 30 p. 100 en 1959 (remontant toutefois à 32,4 p. 100 en 1970), tandis que les Russes passent de 30 p. 100 en 1926 à près de 43 p. 100 en 1970, auxquels il faut ajouter Biélorusses et Ukrainiens ainsi qu'un grand nombre de peuples du Caucase et de l'Asie centrale.

On a évalué l'immigration russe à plus de 3 millions entre 1940 et 1960, période de mise en valeur des minerais et de conquête des terres vierges. Comme l'excédent naturel des popu-

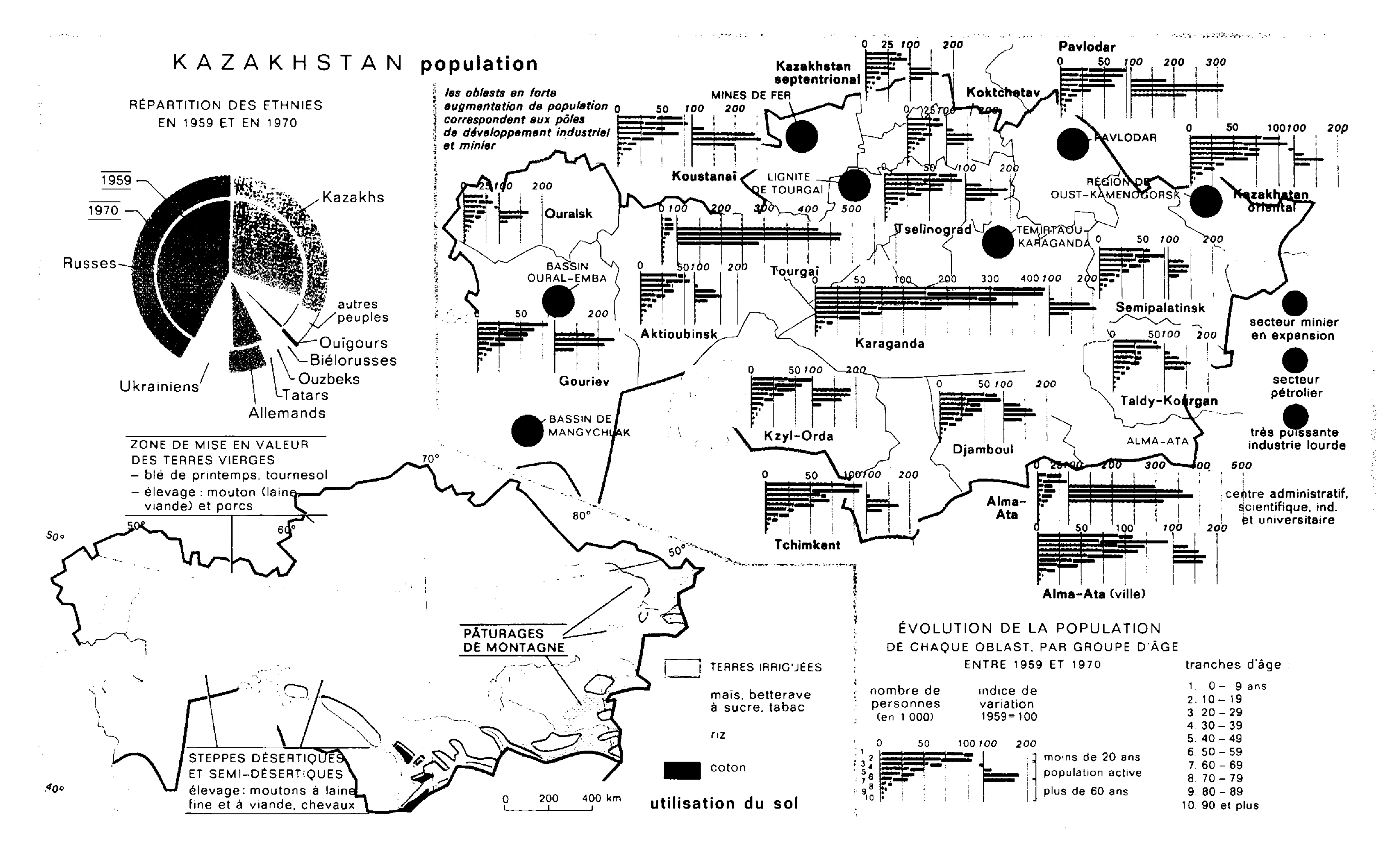
évolution de la population des villes de plus de 100 000 habitants en 1970

(en milliers)

	1939	*1959*	*1970*
Alma-Ata	222	456	730
Karaganda	156	397	522
Tchimkent	74	153	247
Semipalatinsk	110	156	236
Oust-Kamenogorsk	20	150	230
Pavlodar	29	90	187
Djamboul	64	113	187
Tselinograd	32	103	180
Petropavlovsk	92	131	173
Temirtaou	5	77	167
Aktioubinsk	49	97	150
Ouralsk	67	104	134
Koustanaï	34	86	123
Kzyl-Orda	47	66	123
Gouriev	41	78	113

évolution de la population

année	*ensemble*	*pourcentage de population urbaine*	*densité au km²*
1913	5 565 000	8,7	2
1940	6 054 000	30	2,4
1959	9 154 000	44	3,3
1970	12 850 000	51	4,7



lations autochtones était déjà naturellement élevé, celui de la population russe composée de jeunes ménages l'a maintenu à plus de 2 p. 100 jusqu'en 1965 (avec un taux de natalité supérieur à 30 p. 1 000 jusqu'en 1964). On comprend que la population de la république, qui avait stagné entre 1913 et 1940, a fait plus que doubler au cours des trente dernières années. La république autonome, rattachée à la R. S. F. S. de Russie jusqu'en 1936, est ainsi devenue république fédérée, et elle se confond avec l'une des « dix-huit grandes régions économiques » de l'U. R. S. S.

L'économie

Les chances du développement résident d'abord dans le désenclavement réalisé par le réseau ferroviaire établi depuis l'époque tsariste : Transcaspien et Turksib (ligne Turkestan-Sibérie) ; Transaralien ; transversale Ouralsk-Alma-Ata ; branche du Transsibérien unissant Magnitogorsk à Barnaoul, par Tselinograd et Pavlodar.

La prospection et la découverte de ressources minières rares ou complémentaires de celles de l'Oural et du Kouzbass constituent le second facteur. Les réserves d'hydrocarbures ne sont pas négligeables et représenteraient de 10 à 15 p. 100 du total de l'Union : bassins de l'Emba-Gouriev et au sud de la presqu'île de Mangychlak. Les réserves de houille de qualité sont considérables (deux gros bassins, Karaganda et Ekibastouz ; gisements dispersés de Maïkoubensk et de Tourgaï, ce dernier producteur de lignite).

Le bassin de minerai de fer de Koustanaï est un des plus riches de l'Union : bassins de l'Emba-Gouriev et au sud de la presqu'île de Mande plus de 20 Mt à forte teneur, extraites à ciel ouvert). D'autres gisements ont été reconnus au nord de la mer d'Aral, où est envisagée l'implantation d'une aciérie fournissant plus de 4 Mt par an. Le cuivre est extrait dans la région de Djezkazgan et au nord du Balkhach ; les montagnes du Kazakhstan oriental sont riches en minerais non ferreux.

On connaît mal la production du nickel et du chrome (près d'Aktioubinsk), du molybdène (au nord du Balkhach), du manganèse (dans le centre du Kazakhstan), du plomb, du zinc, des phosphorites et de nombreux minerais chimiques ; mais chaque gisement a déjà donné naissance, aux premières installations de transformation et à des agglomérations urbaines.

Le couplage avec la Sibérie occidentale et l'Oural s'exerce par l'organisation de flux intenses d'échanges d'énergie et de matières premières. Ainsi sont nés les premiers gros combinats industriels : sidérurgie à Aktioubinsk (ferro-alliages) ; fonderie à Temirtaou ; aciérie Magnitka du Kazakhstan, l'une des plus grandes de l'Union, près de Karaganda.

Les combinats du cuivre du nord du Balkhach et de Djezkazgan comptent parmi les premiers du monde. Ceux du plomb et du zinc de l'Altaï sont en liaison avec le sud du Kouzbass (Belovo). L'électricité produite soit par de grosses centrales thermiques, soit par les nouvelles centrales hydrauliques du Kazakhstan oriental sur l'Irtych ou importée des grandes centrales sibériennes a permis l'implantation d'un gros combinat d'aluminium à Pavlodar, de combinats d'engrais à Karataou, à Pavlodar, et de fabriques de fibres synthétiques (Koustanaï).

Cependant le développement économique se heurte à certaines difficultés. L'implantation de villes nouvelles, de villes-champignons se heurte aux difficultés résultant du ravitaillement, de l'équipement scolaire et sanitaire, de la mobilité de la main-d'œuvre, des nécessités de la climatisation des bâtiments.

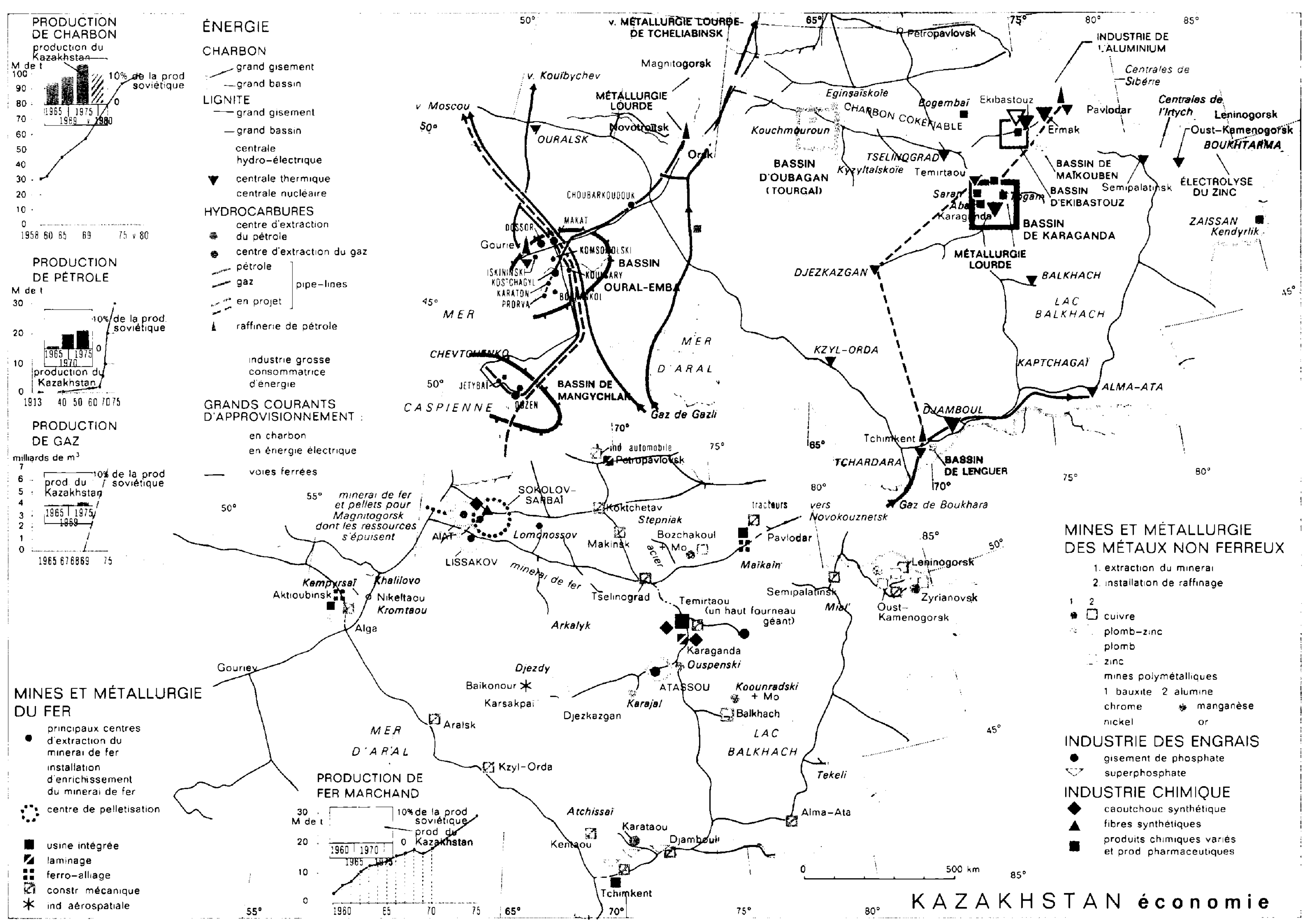
La distribution des gros centres urbains montre l'inégalité de répartition de l'industrie, de la population et des villes, situées autour de Karaganda, à la périphérie, de sorte que les liaisons entre ces différents foyers sont plus malaisées qu'entre l'un d'eux et les républiques voisines.

Enfin, malgré l'importance des investissements, les transferts de matériel et de populations durant la Seconde Guerre mondiale et l'effort consenti par le plan 1966-1970, les objectifs quantitatifs et qualitatifs n'ont pas tous été atteints dans les domaines de l'industrie mécanique et légère. Ce sont les régions du Kazakhstan oriental (12 p. 100 de la production industrielle), avec Alma-Ata, une capitale excentrique (20 p. 100) et surtout Karaganda (le tiers), qui constituent les secteurs industriels les plus complets et les plus actifs.

On doit s'attendre, dans la mesure où sont renforcées les régions proches

principales productions

	1940	1950	1960	1970
blé	1,64	3,3	15,3	15,4
betterave à sucre	0,4	0,5	1,1	2,2
électricité (TWh)	0,6	2,2	10,5	34,7
charbon	7	17,4	32,4	61,6
pétrole	0,7	1,1	1,6	13,2
acier	0,1	0,3	1	2,2
ciment			2,2	5,7



de la Chine, que le rôle de la république dans l'Union ne cesse de s'accroître, et l'on ne saurait oublier que le grand centre « spatial » de l'U. R. S. S., Baïkonour, est situé au nord-est de la mer d'Aral.

A. B.

🕮 **C. Beaucourt, H. Chambre et C. Miklasz, *Tiers Monde soviétique ? Le Kazakhstan* (Cahiers de l'I. S. E. A., 1963). / A. Blanc et H. Chambre, *l'U. R. S. S.* (P. U. F., coll. « Magellan », 1971).**

Kazan

V. de l'U. R. S. S. (R. S. F. S. de Russie), capit. de la République autonome des Tatars.

La population est passée de 398 000 habitants en 1939 à 647 000 en 1959 et à 869 000 en 1970, soit une croissance de plus de 30 p. 100 entre les deux derniers recensements. Kazan concentre plus du quart de la population de la république (plus de la moitié de sa population urbaine).

L'origine de Kazan est due à la fonction de défense. Les Russes de Moscou ont construit sur la Volga une puissante forteresse *(kreml)* chargée de protéger la Moscovie* des incursions des nomades venant de la steppe. À ce titre, elle était également un marché important où s'échangeaient les produits de la steppe et de la forêt, de l'Asie centrale et de l'Europe. Un port d'escale fut fondé sur le grand fleuve. Au moment de la création des chemins de fer, le grand tronc ferré Moscou-Sverdlovsk, rejoignant le Transsibérien, franchit le fleuve à la hauteur de la ville (une grande gare de Moscou porte son nom).

L'industrie s'est développée à la fin du XIXe s., en rapport avec la fonction agricole et de transit. Une première génération de manufactures de moyenne importance s'établit dans la ville : tanneries, constructions navales, industries liées à la pêche, matériel roulant, minoteries et conserveries. Une seconde phase est marquée après la Seconde Guerre mondiale par l'arrivée d'un oléoduc et d'un gazoduc en provenance des gisements du Second-Bakou : Kazan, avec ses raffineries et sa pétrochimie, devient un des grands centres d'industrie chimique lourde de l'Union, spécialisé dans la synthèse organique.

On connaît mal le plan et l'architecture de la ville, interdite aux étrangers comme de nombreuses villes de la Volga. Kazan comprend un port sur le fleuve, un quartier ancien juché sur la terrasse de la rive droite et de grands ensembles situés à proximité des importantes usines récemment créées.

A. B.

Kazan (Elia)

Metteur en scène de cinéma et de théâtre américain (Istanbul 1909).

La famille Kazanjoglous — d'origine grecque —, après un intermède berlinois en 1911, quitte définitivement en 1913 les rives du Bosphore et la vieille Europe pour New York, où le père vient de s'installer comme importateur de tapis. C'est dans la grande cité américaine (et dans sa banlieue, à New Rochelle) qu'Elia Kazanjoglous fera ses études primaires et secondaires avant de suivre à l'université Yale des cours d'art dramatique. En 1932, il entre au Group Theatre (dont les fondateurs sont Cheryl Crawford, Harold Clurman et Lee Strasberg) ; cette troupe dépendait à l'origine de la Theatre Guild, qui avait adapté au nouveau théâtre américain l'enseignement de Stanislavski et de Meyerhold. Engagé comme assistant de production, Kazan est bientôt acteur — notamment dans plusieurs pièces de Clifford Odets — et metteur en scène. Il débute au cinéma dans *Ville conquise* (*City for Conquest*, 1940) d'Anatole Litvak dans un rôle de gangster, et on lui prête volontiers un brillant avenir de comédien au côté des James Cagney et des E. G. Robinson. Le théâtre retient cependant davantage son attention. En 1942, Kazan reçoit le prix Pulitzer pour la pièce de Thornton Wilder *The Skin of our Teeth.* Il devient alors l'un des metteurs en scène les plus cotés de Broadway. Abordant le cinéma comme réalisateur en 1944 avec *le Lys de Brooklyn (A Tree Grows*

in Brooklyn), il se hausse en quelques films (*le Maître de la prairie* [*The Sea of Grass*, 1946], *Boomerang* [1946], *le Mur invisible* [*Gentleman's Agreement*, 1947], *l'Héritage de la chair* [*Pinky*, 1949], mais surtout *Panique dans la rue* [*Panic in the Street*, 1950] et *Un tramway nommé Désir* [*A Streetcar named Desire*, 1951]) au nombre des cinéastes les plus en vogue du moment. Il avait déjà obtenu l'oscar pour *le Mur invisible ; Un tramway nommé Désir*, pour l'adaptation scénique duquel il avait remporté un deuxième prix Pulitzer, lui apporte une nouvelle brassée de récompenses (5 oscars). Mais Kazan ne se laisse pas dévorer par cette gloire soudaine : en 1947, il a fondé avec Cheryl Crawford et Robert Lewis — ce dernier sera relayé un an plus tard par Lee Strasberg — l'Actors' Studio, dont l'importance sera capitale dans l'évolution du jeu des acteurs. La « méthode » enseignée par Strasberg est plus une technique qu'un style, plus un moyen qu'une fin. Il s'agit de réveiller l'inconscient du comédien afin de retrouver grâce à divers stimulants ses réserves émotionnelles. D'où la nécessité d'un conditionnement des réflexes qui fera affleurer la mémoire sensorielle et affective. La concentration de l'acteur « vivant » son personnage doit s'accompagner d'une décontraction nerveuse et musculaire. L'Actors' Studio apparaît comme une résistance au théâtre héroïque, romantique ou même comme une révolte contre le théâtre « théorique ». Kazan révélera certains acteurs comme Marlon Brando ou James Dean, qui propageront sur les écrans du monde entier l'enseignement — et aussi les « tics » — de la méthode.

Les États-Unis des années 50 sont secoués par une grave crise idéologique, qui aura des répercussions particulièrement violentes dans le monde du spectacle. Dès 1947, sous le prétexte qu'Hollywood a été transformée par le New Deal en centre de propagande communiste, le gouvernement déclenche une violente « chasse aux sorcières ». Les « Dix d'Hollywood » qui ont refusé de répondre à la question « Êtes-vous maintenant ou avez-vous jamais été membres du parti communiste ? » sont bannis de la profession. Une seconde vague répressive s'abat en 1951 sur les cinéastes. Le sénateur Joseph McCarthy pousse les « patriotes » à la dénonciation. Elia Kazan (qui a appartenu au parti communiste de 1934 à 1936) comparaît devant la commission en janvier 1952, refuse une première fois de collaborer avec ses juges, puis accepte diverses compromissions trois mois plus tard. Il évite ainsi d'être placé sur la liste noire. Mais, désormais, toute son œuvre sera un plaidoyer *pro domo*. Brouillant avec un talent exceptionnel — ce qui ajoute parfois à l'ambiguïté initiale du propos — les cartes de la morale et de la responsabilité, il cherche à convaincre l'opinion publique qu'il n'est pas un renégat de la gauche. Dans *Sur les quais* (*On the Waterfront*, 1954), où il remporte une nouvelle fois l'oscar du meilleur film de l'année, la parabole est claire : « Parle et tu trahis des gangsters. Ne parle pas et tu trahis la justice et une meilleure situation sociale sur les docks. » L'idée de la délation court en filigrane dans plusieurs films (et ce jusqu'aux *Visiteurs*, tournés près de vingt ans après la flambée maccarthyste). Dans *America America* (1963), où les souvenirs autobiographiques sont à peine déguisés, Kazan avoue : « Le Bien et le Mal, c'est du luxe, des choses pour les riches. » À partir de *Viva Zapata* (1952), il reliera tous les drames individuels au contexte social. Peintre des conflits intérieurs, chantre des sociétés pourrissantes, analyste impitoyable des tares de l'Amérique (partisan probable du proverbe « qui aime bien châtie bien »), il a réussi à construire une œuvre homogène, où l'on retrouve certains thèmes de prédilection : la corruption politique et syndicale *(Boomerang, Sur les quais)*, les problèmes du racisme et de l'antisémitisme *(l'Héritage de la chair, Panique dans la rue)*, le pouvoir dangereux de la télévision (*Un homme dans la foule* [*A face in the Crowd*, 1957]), la force du puritanisme et du matérialisme bourgeois (*la Fièvre dans le sang* [*Splendor in the Grass*, 1961]), l'annihilation de la personnalité par l'« american way of life » (*l'Arrangement* [*The Arrangement*, 1969]). Ce cinéma crispé, cet art de la crise est particulièrement apparent dans *À l'est d'Eden* (*East of Eden*, 1955, avec James Dean), *Baby Doll* (1956) ou *les Visiteurs* (*The Visitors*, 1971), mais parfois Kazan se laisse aller à un lyrisme vigoureux (*le Fleuve sauvage* [*Wild River*], 1960) qui n'est pas sans rappeler l'un des cinéastes dont il avoue l'évidente influence, Dovjenko.

En 1962, il quitte l'Actors' Studio, place beaucoup d'espoir dans le Lincoln Center, qu'il anime avec la même fébrilité qu'au temps du Group Theatre, mais l'expérience est un échec. Tout en écrivant des livres où il ira puiser la source de certains films *(America America, l'Arrangement, les Assassins)*, Kazan continue, dans les années 1960-1970, à prouver qu'il reste l'un des plus grands et aussi l'un des plus discutés des auteurs du cinéma contemporain : « Je ne suis ni un réaliste ni un naturaliste et je ne tiens pas à être un réaliste. Je suis ce qu'on appelle un *essentialiste*. J'essaie de dépasser la réalité [...], je crois qu'il faut viser à l'essentiel. Découvrir l'essence des choses et puis la faire ressortir très fortement pour qu'on sente en quoi consiste cette chose essentielle [...]. On me critique pour ma façon trop implacable d'attaquer la vie. Mais, que ça me plaise ou non, je suis comme ça un peu névrosé. Je n'y puis rien. »

J.-L. P.

R. Tailleur, *Elia Kazan* (Seghers, 1965 ; nouv. éd., 1971). / M. Ciment, *Kazan par Kazan* (Stock, 1973).

Kazandzákis ou Kazantzákis (Nikos)

Écrivain grec (Iráklion, Crète, 1883 - près de Fribourg-en-Brisgau 1957).

Né dans une famille bourgeoise, il fait des études de droit à l'université d'Athènes et suit à Paris les cours de Bergson, dont l'influence le marquera pour la vie. Sa première œuvre, *Serpent et Lys* (1906), est publiée sous le pseudonyme de Karma Nirvamé. Le contenu de cette œuvre comme le pseudonyme choisi témoignent déjà des tendances de son esprit et de ses inquiétudes métaphysiques : une certaine inclination vers le bouddhisme, avec lequel il ne cessera jamais de flirter. Les mêmes inquiétudes sont présentes dans son œuvre suivante, *le Contremaître* (1910), inspirée d'une ballade populaire grecque, selon laquelle un premier bâtisseur de ponts doit sacrifier sa femme à la consolidation de son œuvre. Dès cette époque et pendant cinquante ans, jusqu'à sa mort, les mêmes préoccupations imprègnent toute son œuvre, une œuvre quantitativement énorme, englobant tous les genres littéraires — poésie, essai philosophique, récit de voyages, drame, roman —, à laquelle il convient d'ajouter un grand nombre de traductions, dont celle en grec moderne de *l'Iliade*.

L'idéologie de Kazandzákis est fondée sur un monde réel, existant, matériel. Cependant, ce monde est régi et déterminé par une puissance surnaturelle qu'il appelle toujours Dieu, tout en faisant une nette distinction entre ce Dieu et les dieux personnels des diverses religions. Il s'agit d'une puissance mystique, qui, immanente à l'homme, crée et dirige le monde avec l'homme tout en se trouvant en contradiction éternelle avec lui. Cette conception mystique et panthéiste du monde, qui constitue la base de la pensée de Kazandzákis, est à ce point éclectique qu'elle ne peut aboutir à aucune vision du monde, à aucune conception philosophique. De ce point de vue, Kazandzákis devient le modèle du mystique, qui ne cède jamais à la tentation du rationnel, qui n'essaie jamais de concrétiser d'une manière quelconque ses aphorismes.

Dans *Ascèse* (1927), que lui-même a toujours considérée comme l'axe de toute son œuvre, il formule ces aphorismes dans un style nietzschéen, pour finir, après avoir successivement nié toute sorte de valeur, par l'abnégation finale, à savoir celle de Dieu lui-même en tant que collaborateur ou adversaire de l'homme dans la création du monde. Le nihilisme absolu serait la conclusion de l'« ascèse ».

Pourtant, en passant du néant des valeurs au néant de l'existence, Kazandzákis a pu formuler et suivre avec conséquence une sorte de conception de vie : celle de l'homme délivré de tout préjugé et de toute crainte, au-delà du bien et du mal, de l'homme qui, exempt de l'espoir même, mène son combat personnel pour donner un sens à son existence — pour sauver son dieu inexistant.

Cette conception place Kazandzákis en contradiction avec sa vision du monde nihiliste et bouddhiste, et l'éloigné du surhomme nietzschéen en le rapprochant plutôt de l'existentialisme de l'après-guerre, tout en sauvegardant son symbolisme archaïque.

Le Christ (1928), *Ulysse* (1928), *Prométhée* (1941-1943), *Julien* (1945) forment les « héros désespérés » d'une série de drames poétiques, héros qui luttent pour leur cause perdue d'avance, en vue de sauver le sens de leur existence dans leur chute inéluctable. Parmi eux, Ulysse restera jusqu'à la fin le personnage préféré ; dans son *Odyssée* (1938), une épopée de 33 333 vers, Kazandzákis présente Ulysse rentrant enfin à Ithaque pour découvrir qu'il n'a rien à y faire et repartir immédiatement pour un voyage sans terme et sans but : il mourra, solitaire, dans les glaces du pôle.

L'œuvre de Kazandzákis, restant en dehors de tous les courants littéraires contemporains, exprime mieux que toute autre chose la contradic-

tion insoluble de son esprit. Aussi, la recherche anxieuse d'un dénouement, que Kazandzákis veut toujours individuel, le pousse-t-elle à passer une grande partie de sa vie en voyages à travers le monde : Chine, Japon, Angleterre... Kazandzákis a été parmi les premiers écrivains étrangers qui aient voulu voir de près la Russie d'après la révolution d'Octobre ; il en relatera ses impressions en deux volumes : *Ce que j'ai vu en Russie* (1928). Pourtant, tant de la Russie que de l'Espagne, où il s'est rendu durant la guerre civile, son œuvre n'a à peu près rien gardé aussi bien du point de vue social que du point de vue littéraire.

À un âge plus mûr, cherchant un terrain plus ferme pour y développer ses idées, et un contact avec le public, Kazandzákis s'est essayé dans le roman : *Alexis Zorba* (1946), *le Christ recrucifié* (1954), *la Liberté ou la Mort* (1953), *la Dernière Tentation* (1955), *le Pauvre d'Assise* (1956) sont des œuvres qui lui ont assuré une reconnaissance générale. Mais la critique littéraire se demande toujours si les héros de ces romans sont des porteurs artificiels, préconçus, des anxiétés et des problèmes de l'auteur ou s'ils incarnent à travers un conflit individualisé leurs problèmes réels et ceux de leur société.

D. H.

A. Izzet, *Nikos Kazantzaki* (Plon, 1965). / C. Janiaud-Lust, *Nikos Kazantzaki, sa vie, son œuvre* (Maspero, 1970).

Keaton (Buster)

Acteur et metteur en scène de cinéma américain (Piqua, Kansas, 1896 - Woodland Hills, près de Los Angeles, 1966).

Joseph Francis Keaton, dit Buster Keaton, est un véritable enfant de la balle ; ses parents sont acteurs et acrobates dans divers spectacles itinérants jusqu'en 1898, date à laquelle ils abandonnent la tente de cirque pour le music-hall et font débuter leur fils sur les planches. Pendant plus de quinze ans, Buster — ce surnom lui avait été décerné par Harry Houdini — perfectionnera ses dons de comédien et son extraordinaire souplesse corporelle (qui lui évitera plus tard d'être doublé dans les situations les plus périlleuses) au cours de multiples tournées. Ce n'est qu'en 1917 qu'il rompt avec la cellule familiale sur l'invite de Fatty (Roscoe Arbuckle), qui, après avoir effectué un stage de quatre ans chez Mack Sennett*, venait d'être engagé par le producteur Joseph M. Schenck et se cherchait un partenaire. De 1917 à 1919 — hormis une interruption de huit mois due à la Grande Guerre —, Keaton apparaît dans une quinzaine de courts métrages de deux bobines tous dirigés et interprétés par Fatty (de *Fatty garçon boucher* [*The Butcher Boy*] à *Fatty et Malec garagistes d'occasion* [*The Garage*] en passant par *Coney Island* et *Fatty Groom* [*The Bell Boy*]). Après le tournage de *Ce crétin de Malec (The Saphead)*, il forme une équipe de fidèles collaborateurs (Jean Havez, Clyde Bruckman, Joseph Mitchell), gagne son indépendance, signe une suite de petits films à la Metro Goldwyn Mayer (MGM), puis à la First National et épouse Nathalie Talmadge. Il invente petit à petit un univers particulier, où la loufoquerie ne naît plus seulement d'une situation vaudevillesque ou des vieilles recettes de la farce populaire, mais d'un dosage subtil entre le rire et la peur, l'incohérence et l'ingéniosité, l'humour noir et l'insolite, la frénésie de la métamorphose et l'incongruité de certaines situations, où son dynamisme et sa vitalité à toute épreuve vont de pair avec une fausse impassibilité du visage. Déjà dans tous ces essais (notamment *Malec chez les Sioux* [*The Pale Face*], *Cops*) apparaît une structuration géométrique de l'espace et un sens inné du cinéma qu'on ne retrouve généralement pas dans les autres bandes burlesques de l'époque. Le renom de Keaton s'étend au monde entier (en France, les distributeurs l'ont affublé des surnoms plutôt disgracieux de *Malec* et de *Frigo*), et en 1923 sort sur les écrans son premier long métrage : *les Trois Âges (The Three Ages)*. Pendant cinq ans, Keaton va réaliser certains des plus beaux joyaux du cinéma comique : *les Lois de l'hospitalité* (*Our Hospitality*, 1923), *Sherlock Junior* (1924), *la Croisière du « Navigator »* (*The Navigator*, 1924), *les Fiancés en folie* (*Seven Chances*, 1925), *Ma vache et moi* (*Go West*, 1925), *le Dernier Round* (*Battling Butler*, 1926), *le Mécano de la « Générale »* (*The General*, 1926), *Sportif par amour* (*College*, 1927), *Cadet d'eau douce* (*Steamboat Bill Junior*, 1928), *l'Opérateur* (*The Cameraman*, 1928), *le Figurant* (*Spite Marriage*, 1929). Ces films, qu'il les réalise seul ou avec la collaboration d'Eddie Cline, de John G. Blystone, de Donald Crisp ou de Clyde Bruckman, ou même qu'il en abandonne la mise en scène à James W. Horne, Charles F. Reisner ou Edward Sedgwick, portent tous l'empreinte de sa puissante personnalité. *Steamboat Bill Junior* est cependant le dernier ouvrage qui lui a été donné de signer en toute indépendance. Keaton se laisse malheureusement convaincre par Joseph M. Schenck d'abandonner son propre studio et de passer sous contrat à la MGM. On commence à lui imposer des scénaristes, à contrôler son travail. L'équipe formée par Keaton se disperse. La « machine à broyer » hollywoodienne avale Keaton comme elle a déjà cherché à le faire pour des grands créateurs comme Sjöström ou E. von Stroheim. Keaton résiste, mène à bien *le Figurant*, mais doit, peu après, capituler devant les exigences des producteurs. On saupoudre ses scénarios d'un sentimentalisme qui ne lui convient pas, on infléchit le burlesque poétique dans lequel il excellait vers un comique aimable et lénifiant, où il se sent étranger, on lui impose bientôt un partenaire (Jimmy Durante) qui l'étouffe. Congédié par la MGM après le tournage du *Roi de la bière* (*What! No Beer?*, 1933), Keaton ne parvient pas à remonter la pente. Il vient en France tourner *le Roi des Champs-Élysées* (1934) et en Grande-Bretagne *The Invaders* (1934). De 1937 à 1950, il ne trouvera plus que des petits rôles indignes de son talent, jouera dans des cirques et des music-halls, campera d'inoubliables et mélancoliques silhouettes dans *Boulevard du Crépuscule* (1950) de Billy Wilder et *Limelight* (1952) de Charlie Chaplin*. Un film assez médiocre, *The Buster Keaton Story*, est réalisé en 1957 par Sidney Sheldon (c'est Donald O'Connor qui personnifie Keaton), et ce n'est pas cette évocation académique qui le sauve de l'oubli. Mais, soudainement, au cours des années 60 (grâce notamment à l'opiniâtreté d'un collectionneur, Raymond Rohauer, qui rachète les droits de ses films), Buster Keaton se voit rapidement réhabilité. Ses films, de nouveau largement distribués dans le monde entier, apparaissent à beaucoup comme des révélations, au point que nombre d'historiens et de cinéphiles n'hésitent pas à les comparer à ceux de Charlie Chaplin (et la comparaison est loin d'être toujours flatteuse pour le petit homme à la moustache, dont la renommée paraît à certains quelque peu surévaluée). Il semble vain de comparer les styles des deux célèbres comiques, qui restent parfaitement étrangers l'un à l'autre, leurs buts n'étant pas toujours identiques. Buster Keaton a été longtemps considéré comme un inadapté victime d'un univers mécanisé et perpétuellement en proie à l'hostilité des objets qui l'entouraient. Son visage impénétrable lui avait valu le sobriquet de « l'homme qui ne rit jamais ». À revoir ses films, il est permis de penser que cette approche du personnage était par trop simpliste.

Contrairement aux films comiques, qui ne sont rien d'autre qu'une mise en images de numéros de music-hall, les chefs-d'œuvre de Keaton étonnent aujourd'hui par l'intelligence profonde de leur réalisation : rien qui soit laissé au hasard ; chaque plan semble prémédité et en harmonie parfaite avec le sens général de la séquence ; les gags ne se contentent pas d'exister : ils se répondent, se chevauchent, s'amplifient en une admirable logique de l'absurde. Ce cinéma-là est un cinéma de la « respiration », où la poésie ne paraît jamais surajoutée ou ornementale. Il existe dans le personnage créé par Keaton une sorte d'obstination imaginative qui parvient à se rendre maîtresse des éléments extérieurs (objets ou même cataclysmes naturels) en leur imposant un équilibre personnel, où la tendresse et l'ingéniosité bricoleuse jouent un rôle primordial. Le chantage au sentiment n'existe guère — ce qui différencie notamment Keaton de Chaplin ; aussi est-il normal que la complicité directe avec le public soit parfois plus délicate et plus difficile. Cela expliquerait en partie la curieuse désaffection qu'a connue Keaton pendant une trentaine d'années. « Une analyse détaillée de l'élaboration du travail et de l'évolution du gag chez Keaton permettrait de montrer comment il a porté à son achèvement la forme du gag burlesque telle qu'elle s'était plus ou moins fixée dans cet « âge d'or » du rire cinématographique, dont il est sans doute le plus parfait représentant, et telle qu'elle n'a guère évolué depuis. Concentrant, à l'intérieur d'un comportement « autre » de bout en bout par rapport au comportement normal vis-à-vis des objets, les vertus contradictoires d'un objet par rapport à lui, conjuguant la positivité et la négativité de cet objet dans un même cadre de situation et selon la logique même de cet objet, pour ensuite dépasser la contradiction contenue dans l'objet pour une utilisation supérieure de celui-ci, Keaton a introduit le maximum d'intensité et de variété possible à l'intérieur d'un même gag et par là porte le gag burlesque à une perfection dont peuvent se vanter peu de formes esthétiques » (Jean Patrick Lebel).

J.-L. P.

B. Keaton et C. Samuels, *My Wonderful World of Slapstick* (New York, 1960). / J.-P. Coursodon, *Buster Keaton et Cie* (Seghers, 1964). / J. P. Lebel, *Buster Keaton* (Éd. univer-

sitaires, 1964). / M. Oms, *Buster Keaton* (Serdoc, Lyon, 1964). / R. Blesh, *Keaton* (New York, 1966). / D. W. McCaffrey, *Four Great Comedians* (Londres, 1968). / D. Robinson, *Buster Keaton* (Londres, 1969). / M. Denis, « Buster Keaton », dans *Anthologie du cinéma*, t. VII (C. I. B., 1971). / J. P. Coursodon, *Buster Keaton* (Seghers, 1973).

Keats (John)

Poète anglais (Londres 1795 - Rome 1821).

Le destin a peu favorisé Keats, dont la brève existence illustre si bien sa métaphore : « La vie est le sommeil de l'Indien au fond de sa pirogue, au-dessus du rapide qui va l'engloutir. » Orphelin tôt, Keats meurt jeune. Parce que, comme il le dit à Benjamin Haydon, « pour ce qui est des moyens d'existence je ne veux pas écrire pour les assurer, car je refuse de concourir avec le plus vulgaire des milieux, le littéraire », la pauvreté, l'isolement restent constamment son lot. Et si Shelley* éprouve pour lui une estime apitoyée (*Adonais*, 1821), l'aristocratique Byron* le méprise. Quant à la critique, indifférente pour ses premiers *Poems* (1817), accablant *Endymion* (1818) et son auteur, elle ne consent, enfin, à lui rendre un timide hommage qu'au terme de ses jours. Pourtant, son nom n'a pas après tout été « écrit sur l'onde ». Le romantisme européen, déjà riche du *Werther* de Goethe, des *Lyrical Ballads* de Wordsworth et Coleridge, des *Hymnes à la nuit* de Novalis, du *René* de Chateaubriand, de *Childe Harold* de Byron, de la *Reine Mab* de Shelley, s'ouvre à une nouvelle dimension quand Keats, apprenti chirurgien depuis 1811, entre modestement en poésie avec « Imitation of Spenser » (v. 1814). Ses parrains se nomment Homère (« On First Looking into Chapman's Homer », 1815), Spenser* bien sûr. Shakespeare aussi, étudié sérieusement en 1817. Keats ne s'attarde pas à l'accessoire, querelles politiques ou privées comme les affectionne son ami Leigh Hunt (1784-1859), débats littéraires sur le classicisme et le romantisme, agitation journalistique à propos de l'école lakiste et de l'« école cockney ». D'instinct, il va à ce qu'il considère comme l'essentiel : la beauté. « Beauté est vérité, vérité est beauté ; c'est tout ce que vous savez sur terre, et tout ce que vous avez besoin de savoir » (« Ode on a Grecian Urn », 1820). Pour Keats, « l'excellence de tout art réside dans son intensité ». Dans la lettre à B. Bailey (22 nov. 1817), il proclame la primauté de l'imagination, du cœur, des sensations face à la pensée ; et en 1818, encore, « si la poésie ne vient pas aussi naturellement que les feuilles à un arbre, elle ferait mieux de ne pas venir du tout ». Mais, maîtrisant petit à petit la profusion négligée qu'il tient de Hunt, Keats atteint à ce « bel excès » qui se manifeste dans une œuvre où la dualité clarté-ombre ne cesse d'apparaître en filigrane. D'un côté, on trouve des poèmes inondés de la beauté lumineuse, nette, équilibrée, sereine et féconde, nourrie à la mythologie grecque (« Fragment of an Ode to Maia », 1818 ; « Ode on a Grecian Urn », 1820). La quête de l'« objet de beauté » conduit alors, sur les pas d'*Endymion* (1818), dans les régions où le lyrisme de Keats réveille Pan, Vénus, Cybèle ou Phébus et ressuscite dans leur jeunesse retrouvée la grandeur des mythes païens (*Hypérion*, 1819). Sa vision suivant les grandes pulsations de la vie, dans les flots de l'océan (« On the Sea », 1817), à travers l'inépuisable fécondité des saisons (« To Autumn », 1819) — car « la poésie de la terre jamais ne meurt » (« The Grasshopper and the Cricket », 1816) —, il trouve alors sa joie non dans l'élan religieux d'un Wordsworth ou idéaliste d'un Shelley, mais dans la communion extatique avec la nature (« The Thrush to the Poet », 1818 ; « To a Nightingale », 1819). Tournée vers la mélancolie (« On the Elgin Marbles », 1817 ; « Ode on Melancholy », 1819) devant la « rude destruction » de la beauté par le temps, l'autre face de son génie illustre cette *negative capability* qu'il définit en 1817 comme « la capacité d'un homme à demeurer au milieu d'incertitudes, de mystère, de doutes, sans s'évertuer à atteindre des faits et de la logique ». Puisant au vieux fonds des traditions populaires et littéraires (Boccace, Robert Burton, Alain Chartier, Shakespeare), son art fait surgir des poèmes auréolés de légende. Fantastiques et d'une stylisation de peinture primitive (« Isabella », 1818), enveloppés de frimas, de grâces, d'enluminures, de luxe symbolique et hiératique dans la pénombre (« The Eve of St Agnes », 1819) de mystère, de paysages désolés, de mort (« la Belle Dame sans merci », 1819), ces poèmes feront l'admiration des préraphaélites, qui reconnaîtront Keats comme leur maître, et plus tard, d'Oscar Wilde* et des décadents. Et, parce que, « plénitude, rondeur, succulence, duvet, saturation et éclat, il y a en lui tout de la pêche » (Ch. Du Bos), son influence, au-delà des Victoriens et de Tennyson, s'étendra jusqu'à nos jours chez V. Watkins.

D. S.-F.

W. J. Bate, *John Keats* (Cambridge, Mass., 1963). / A. Ward, *John Keats, the Making of a Poet* (Londres, 1964). / G. A. Astre, *John Keats* (Seghers, 1967). / R. Gittings, *John Keats* (Londres, 1968).

Keiser (Reinhard)

Compositeur allemand (Teuchern, près de Weissenfels, 1674 - Hambourg 1739).

Il étudie la musique avec son père, organiste à Weissenfels, puis à la Thomasschule de Leipzig (1685-1692). À la cour de Brunswick, où l'on joue en 1693 son premier opéra, *Basilius*, il connaît J. S. Kusser (1660-1727), ancien élève de Lully, et travaille avec lui. Quand celui-ci est nommé directeur de l'Opéra de Hambourg, il lui succède comme maître de chapelle, mais s'empresse de le rejoindre (1694). Dès lors, il contribue par son talent au rayonnement d'une cité qui, épargnée par la guerre de Trente Ans, connaît la prospérité. Jusqu'à 1717, il fournira au théâtre la plus grande partie de son répertoire. Par ailleurs, il dirige des soupers-concerts (1700-01) et devient organiste du duc de Mecklembourg. En 1703, il prend la direction de l'Opéra, mais l'abandonne, à la suite de difficultés financières, en 1706. Nullement découragé, il continue — peut-être stimulé par les premiers succès de Händel — à écrire au moins trois opéras par an. En 1712, il organise des concerts avec son ami J. Mattheson (1681-1764). À partir de 1718 — cherche-t-il un poste fixe ? —, sa vie devient instable. Il va à la cour de Stuttgart (1719), revient à Hambourg (1721), puis gagne Copenhague (1722), où il est nommé maître de chapelle à la Cour. Enfin, en 1728, il succède à Mattheson comme cantor de la cathédrale de Hambourg et se consacre surtout à la musique religieuse.

Il fut avant tout un homme de théâtre, et son nom est lié à l'histoire de l'Opéra de Hambourg, qui disparut avant lui (1738). Dans ses cent seize opéras — ou œuvres de circonstance —, il surclasse ses contemporains. Il emprunte ses sujets à la mythologie (*Crésus*, 1710), à l'histoire (*Octavia*, 1705) et à la farce réaliste et populaire (*Der Hamburger Jahrmarkt* [*la Foire de Hambourg*], 1725), où certaines scènes préfigurent celles du *singspiel*. Compositeur fécond, plein de verve, il a le don de l'expression juste, une grande habileté d'écriture et un sens inné de la couleur orchestrale. Son mérite est d'avoir pressenti, bien qu'influencé par les conceptions française (Lully) et italienne (A. Steffani), l'esthétique de l'opéra allemand. En ce sens, il est le précurseur de Gluck, de Hasse et de Mozart. Il a laissé de la musique instrumentale (trois sonates en trio, un concerto pour flûte) et de la musique vocale (airs, cantates, motets, psaumes, oratorios et une messe).

A. V.

H. Leichtentritt, *Reinhard Keiser in seinen Opern* (Berlin, 1901). / H. C. Wolff, *Die Barockoper in Hamburg* (Wolfenbüttel, 1957 ; 2 vol.).

Keller (Gottfried)

Écrivain suisse de langue allemande (Zurich 1819 - *id.* 1890).

Fils d'un artisan originaire de la campagne, il perdit son père à l'âge de cinq ans. Expulsé injustement de l'école en 1834, il mena pendant plusieurs années une existence d'autodidacte velléitaire. En 1840, il se rendit à Munich pour y poursuivre des études de peinture commencées en Suisse. Ce fut un échec, suivi d'un retour humilié (1842). Brusquement, sous la pression d'émotions personnelles et d'événements politiques (le combat du jeune radicalisme suisse et la lutte contre les Jésuites), l'inspiration lyrique jaillit. Le peintre manqué se révélait poète, un poète lié profondément à la nature, doué de sens cosmique et d'un sens visuel aigu, d'une véritable passion pour la lumière. Une subvention des autorités lui permit, en 1848, de se rendre en Allemagne pour parfaire sa formation. À Heidelberg, les cours libres du philosophe L. Feuerbach* furent déterminants pour lui. La croyance en l'au-delà fit place à un enracinement terrestre décidé, les tendances romantiques à une prise de conscience du caractère irremplaçable de la réalité concrète, plus belle d'être périssable. En 1850, l'écrivain s'établit à Berlin pour quelques années, dans l'espoir trompeur d'y réaliser une œuvre dramatique. C'est là qu'il se découvrit dans la souffrance et l'échec, et composa la première version (dont la fin est tragique) de son grand roman en partie autobiographique *Henri le Vert (Der grüne Heinrich)*, un des chefs-d'œuvre de la littérature allemande du XIXe s. (1854-55). Dans la seconde édition, entièrement remaniée, de ce *Bildungsroman* (1879-80), le héros, résigné,

échappe à la tentation du suicide et se consacre au service de la collectivité. Le premier volume des nouvelles intitulées *les Gens de Seldwyla* (*Die Leute von Seldwyla*, 1856), contenant entre autres « Roméo et Juliette au village », est, lui aussi, le fruit des expériences et des réflexions des années berlinoises, où s'ébauchèrent la plupart des œuvres ultérieures de l'écrivain.

En 1855, Keller revint à Zurich, auprès de sa mère et de sa sœur. Cet homme de très petite taille, au caractère taciturne et orageux, à la sensibilité délicate cachée sous une rude écorce connut d'amères désillusions sentimentales et ne se maria jamais. La nouvelle du *Bailli de Greifensee (Der Landvogt von Greifensee)* est la transfiguration lumineuse de ces expériences amères. Jusqu'à l'âge de quarante-deux ans, Keller n'exerça pas d'activité lucrative régulière. Il souffrait d'être à la charge des siens en dépit de sa notoriété. En 1861, le gouvernement cantonal lui confia la charge de chancelier de l'État de Zurich. Il s'acquitta de sa tâche d'une façon exemplaire pendant quinze ans. En 1876, il démissionna de son poste pour se vouer exclusivement à une activité littéraire gravement entravée jusque-là par ses devoirs professionnels.

Les *Sept Légendes* (*Sieben Legenden*, 1872), tournées non point vers le ciel, mais vers la terre, et le second volume *des Gens de Seldwyla* (1874), plus âpre que le premier à distinguer entre l'être et le paraître (voir la nouvelle « le Rire perdu »), parurent avant sa démission. Suivirent les *Nouvelles zurichoises* (*Züricher Novellen*, 1878), s'inspirant de l'histoire et traitant, entre autres, de la vraie et de la fausse originalité, la version définitive d'*Henri le Vert*, *l'Épigramme* (*Das Sinngedicht*, 1881), les *Poésies complètes* (1883), revues et corrigées, et enfin le roman civique *Martin Salander* (1886), dont l'inspiration pessimiste contraste avec l'allégresse républicaine qui s'exprimait vingt-cinq ans plus tôt dans *le Fanion des sept braves*. Quelques années après la publication de *Salander* s'acheva une vie assez pauvre en événements extérieurs, mais riche en amertumes surmontées, en tristesse sublimée dans une œuvre de beauté animée du plus tonique humour en même temps que d'un souci implacable de véracité, d'authenticité. Nietzsche, Gide, Hesse ont dit la place éminente — place de créateur — qu'occupe Keller dans l'histoire de la prose allemande. G. Lukács, de son côté, souligne la haute importance civique de son œuvre.

A. B.

🕮 F. Baldensperger, *Gottfried Keller, sa vie et ses œuvres* (Hachette, 1899). / E. Ermatinger, *Gottfried Kellers Leben* (Zurich, 1915 ; 8e éd., 1950). / C. Zippermann, *Gottfried Keller — Bibliographie : 1844-1934* (Zurich, 1935). / G. Lukács, *Gottfried Keller* (Berlin, 1946). / J. D. Demagny, *les Idées politiques de Jeremias Gotthelf et de Gottfried Keller et leur évolution* (La Celle-Saint-Cloud, 1954). / K. Fehr, *Der Realismus in der schweizerischen Literatur* (Berne, 1965). / L. Wiesmann, *Gottfried Keller* (Frauenfeld, 1967). / B. Breitenbruch, *Gottfried Keller* (Hambourg, 1968).

kelvin

Unité de température (symb. : K).

Le mot *kelvin* remplace l'expression *degré Kelvin*, utilisée jusqu'en 1967 et encore autorisée temporairement.

Définition légale

Le kelvin est la fraction $\frac{1}{273,16}$ de la température thermodynamique du point triple de l'eau. Cette forme rédactionnelle et le mot *kelvin* ont été adoptés en 1967 par la Conférence générale des poids et mesures ; celle-ci a également décidé qu'une différence ou un intervalle de température thermodynamique s'exprimeront en kelvins (et non plus en degrés).

Le point triple de l'eau est l'état d'équilibre entre les trois phases (solide, liquide et gaz), c'est-à-dire entre la glace, l'eau et sa vapeur. Si l'on isole de l'eau dans une enceinte étanche, sans air, et si les trois phases coexistent en équilibre, la température et la pression de la vapeur ne peuvent prendre qu'une valeur unique. On attribue par convention la valeur 273,16 K à cette température, valeur choisie de façon que la température de congélation de l'eau sous la pression atmosphérique normale (101,325 Pa) soit 273,15 K, que la température d'ébullition de l'eau à cette même pression soit 373,15 K, afin que la différence de ces deux températures soit 100 K.

Le kelvin est égal au degré Celsius, qui a été appelé autrefois *degré centésimal* ou *degré centigrade* (symb. °C) ; on veut dire par là qu'un intervalle ou une différence de température de 1 degré Celsius est identique à un intervalle de 1 kelvin. Mais l'usage fait que l'on utilise toujours le degré Celsius lorsque l'origine de l'intervalle de température est le point de congélation de l'eau (273,15 K), auquel on attribue donc la valeur 0 °C. Les thermomètres de pratique courante sont gradués en degrés Celsius, et un intervalle en une différence entre deux températures Celsius peut s'exprimer en kelvins ou en degrés Celsius.

Le remplacement de l'expression *degré Kelvin* par le mot *kelvin* est la conséquence tardive de l'évolution de la conception de la grandeur physique de température. Sur un thermomètre, on mesure une grandeur (une dilatation par exemple) qui varie avec la température ; l'indication du thermomètre étant, par exemple, ajustée à 0 et à 100 °C, on obtient par interpolation et extrapolation une *échelle* de température dont les échelons sont des degrés. Chaque type de thermomètre définit une échelle différente ; ces échelles ne coïncident qu'aux points de définition 0 et 100 °C ; en effet, chaque corps réagit d'une façon différente aux variations de température. Les températures ainsi obtenues ne sont pas, à proprement parler, *mesurées*, mais *repérées* sur des échelles particulières. La thermodynamique, au contraire, introduit le concept d'une température indépendante des propriétés particulières des corps, appelée *température thermodynamique*, qui, seule, peut être appelée *température* pour le physicien. Cette température thermodynamique est mesurable par diverses méthodes, qui utilisent par exemple les lois des gaz parfaits ou les lois du rayonnement thermique. Elle n'est plus un repérage sur une échelle arbitraire, mais une grandeur physique de portée générale, au même titre qu'une différence de potentiel ou une pression. Il est donc logique d'éliminer le mot *degré*, qui évoque une échelle arbitraire.

La température thermodynamique d'un système en équilibre est toujours positive ; son zéro, le *zéro absolu*, est un état limite inaccessible. Certains physiciens parlent de températures thermodynamiques négatives, mais ce n'est qu'un artifice de langage pour caractériser un état hors d'équilibre entretenu par une action provenant de l'extérieur du système.

Les procédés thermodynamiques de mesure de température sont pénibles et réservés à quelques laboratoires dans le monde. Ils ne servent qu'à déterminer la température de points fixes reproductibles, qui sont des points de congélation, d'ébullition ou des points triples de substances chimiquement pures. Lorsque les résultats de ces mesures thermodynamiques sont confirmés par l'accord de plusieurs laboratoires, leur valeur est adoptée internationalement et est incorporée dans l'échelle internationale pratique de température. Cette échelle est décrite dans un texte élaboré par le Comité international des poids et mesures et par son Comité consultatif de thermométrie. Son édition de 1968 donne une série de points fixes entre le point triple de l'hydrogène (13,81 K, – 259,34 °C) et le point de congélation de l'or (1 337,58 K, 1 064,43 °C) ainsi que des recettes pratiques pour les mesures précises de température au moyen de thermomètres à résistance de platine, de couples platine rhodié-platine et de pyromètres optiques. Pratiquement, toutes les mesures de température se réfèrent finalement à cette échelle internationale.

J. T.

▶ *Unités (système international d').*

Kelvin (lord)

▶ THOMSON *(sir William).*

Kennedy

Famille américaine qui a fourni plusieurs hommes politiques.

La famille

Les Kennedy sont d'origine irlandaise ; les arrière-grands-parents ont immigré à Boston au milieu du XIXe s. L'un des grands-pères, PATRICK J. KENNEDY, a fait fortune en vendant des boissons alcoolisées, puis a ouvert une banque ; il a rempli cinq fois le mandat de représentant à la Chambre du Massachusetts et diverses charges municipales. JOHN F. FITZGERALD, le grand-père maternel, est un des « bosses » démocrates de Boston, dont il a été élu maire. Les deux hommes ont eu l'heureuse idée de marier leurs enfants. JOSEPH P. KENNEDY (1888-1969) réussit sans peine à faire fructifier le capital de la banque paternelle ; lors de son séjour à l'université Harvard, il s'est promis de posséder 1 million de dollars à trente-cinq ans, mais sa fortune sera estimée à 300 ou 500 millions : la banque, l'immobilier, le cinéma, l'importation du whisky après la suppression de la prohibition ont fait de lui un des hommes les plus riches du pays et du parti démocrate. Pour le récompenser de sa générosité, le président Roosevelt le met à la tête de la Commission des opérations boursières, puis, en 1937, fait de lui son ambassadeur à Londres, où il restera trois

ans. Joseph Kennedy est le véritable « père fondateur » du clan.

Sa femme, Rose Fitzgerald (née en 1890), lui a donné neuf enfants. L'aîné, Joseph jr. (1915-1944), promis aux plus hautes destinées, est tué au combat pendant la Seconde Guerre mondiale ; John F., le futur président, naît à Brookline (Massachusetts) le 29 mai 1917. Puis viennent : Rosemary (née en 1918), qui vit dans une institution de retardés mentaux ; Kathleen (1920-1948), qui meurt dans un accident d'avion ; Eunice (née en 1921), aujourd'hui Mme Sargent Shriver ; Patricia (née en 1924), mariée quelque temps à l'acteur Peter Lawford ; Jean (née en 1928), dont le mari, Stephen E. Smith, s'occupe plus spécialement des intérêts de la famille. Robert F. (1925-1968), le septième enfant, naît sept ans avant Edward (né en 1932), le plus jeune de tous, aujourd'hui sénateur du Massachusetts.

Sous l'influence du père, les enfants apprennent à rester unis, à former un clan qui se retrouve dans le malheur comme dans le bonheur.

John Fitzgerald Kennedy

(Brookline 1917 - Dallas 1963). Il suit des études dans les meilleurs établissements d'enseignement : Choate Academy à Wallingford (Connecticut), la London School of Economics, Princeton, enfin Harvard. Ses résultats scolaires et universitaires ne sont pas brillants. En 1937, puis en 1939, son père lui fait visiter l'Europe, et sa thèse de science politique remporte un beau succès de librairie (le sujet traite d'une actualité brûlante : *Why England Slept*). De retour aux États-Unis, John s'inscrit à Stanford, où il ne reste que quelques mois, et part pour l'Amérique du Sud. Quand les États-Unis entrent en guerre, il parvient, malgré une colonne vertébrale fragile, à obtenir un poste de combattant dans la marine ; en 1943, il accomplit un exploit dans le Pacifique en sauvant plusieurs de ses camarades, malgré ses propres blessures. Il termine la guerre à l'hôpital et en convalescence.

La montée au pouvoir

En 1945, la politique l'attire, à moins que son père l'ait convaincu qu'après la mort de l'aîné il se devait de briguer un mandat. De fait, la politique est une passion familiale, et l'esprit de clan n'est pas absent : « Je suis entré dans la vie politique, dira-t-il plus tard, parce que Joe est mort. Si quelque chose m'arrivait demain, mon frère Bobby se présenterait à mon siège de sénateur. Si Bobby mourait, Teddy lui succéderait. » John commence donc par tenter sa chance dans un quartier ouvrier de Boston lors des élections à la Chambre fédérale des représentants. Il dépense sans compter, fait jouer les relations de sa famille, utilise ses amis de Harvard, mène une très efficace campagne et se fait élire.

Réélu en 1948 et en 1950, il fait partie des libéraux et s'oppose, par exemple, à la loi Taft-Hartley. En 1952, le voilà candidat aux élections sénatoriales ; son adversaire s'appelle Henry Cabot Lodge (né en 1902), un grand nom du Massachusetts, le président du Comité national républicain. Les Kennedy, frères, sœurs et conjoints, se lancent dans la bataille. Si, dans l'élection présidentielle, Eisenhower remporte le Massachusetts par plus de 200 000 voix, Lodge, lui, est battu dans l'élection au poste de sénateur. En 1958, contre un rival moins prestigieux, Kennedy sera réélu triomphalement, avec une avance de plus de 870 000 suffrages.

Le sénateur Kennedy se marie en 1953 avec Jacqueline Lee Bouvier (née en 1929), et subit l'année suivante deux opérations délicates, que ses blessures de guerre ont nécessitées. Il profite de sa convalescence pour écrire *Profiles in Courage* (1956), où il trace le portrait de quelques sénateurs américains. La maladie l'empêche de voter lorsqu'en 1954 Joseph McCarthy (1909-1957) est censuré ; sans doute est-il hostile, plus que ses électeurs, aux excès du sénateur du Wisconsin, mais son frère Robert sert quelques mois comme conseil juridique auprès du sous-comité de McCarthy.

À la fin de l'année 1955, John Kennedy devient une personnalité de premier plan. Il propose des mesures législatives qui visent à améliorer la condition des travailleurs, mais celles-ci sont rejetées ou modifiées. Il prend la parole sur la limitation des importations de pétrole et de laine, sur l'aide à l'étranger, sur les subventions fédérales aux villes, sur les droits civiques. Dès 1956, il réclame l'indépendance de l'Algérie, critique le président Eisenhower et sa politique chinoise, intervient plusieurs fois dans les débats de politique étrangère. C'est que Kennedy a décidé, dès ce moment-là, de se présenter aux élections présidentielles. À la convention démocrate de 1956, Adlai Stevenson reçoit l'investiture du parti. Comme candidat à la vice-présidence, Kennedy est battu de peu par Estes Kefauver (1903-1963).

Son succès aux sénatoriales de 1958 augmente ses chances. Toutefois, il doit surmonter un obstacle : un catholique peut-il être président des États-Unis ? En 1928, un autre démocrate, Alfred E. Smith (1873-1944), n'avait pu vaincre ce handicap ; trente ans plus tard, beaucoup d'Américains se demandent encore si un « papiste » ne subventionnerait pas avec des fonds fédéraux les écoles catholiques, s'il ne nouerait pas avec Rome des relations privilégiées, s'il maintiendrait la séparation de l'Église et de l'État. Malgré tout, Kennedy annonce, le 2 janvier 1960, qu'il sera candidat dans une dizaine d'élections primaires. Il élimine l'un de ses rivaux, Hubert Humphrey, en remportant la victoire dans le Wisconsin et surtout en Virginie-Occidentale, État foncièrement protestant. Reste le sénateur Johnson*, qui ne s'est pas présenté aux primaires et qui compte beaucoup d'amis et de partisans chez les démocrates modérés. À la convention de Los Angeles, l'organisation Kennedy, dirigée par Robert, fonctionne parfaitement : John est investi dès le premier tour de scrutin. Songeant au poids politique de Johnson, il propose à ce dernier — à la surprise de son propre frère — d'être candidat à la vice-présidence. Johnson accepte.

Chez les républicains, le candidat à la présidence est Richard M. Nixon*, le bras droit et l'héritier du général Eisenhower*. Les sondages lui donnent l'avantage jusqu'à la fin de septembre : les Américains ne paraissent croire que modérément à la Nouvelle Frontière dont parle Kennedy ; ils préfèrent Nixon, qui possède une certaine expérience du pouvoir. Puis, dans les dix dernières semaines de la campagne, quatre débats télévisés mettent aux prises les deux adversaires : le charme, l'esprit de repartie, les connaissances précises de Kennedy impressionnent, d'autant plus que Nixon est particulièrement maladroit. Le lendemain des élections, un avantage de 100 000 voix sur 68 millions de suffrages exprimés donne à Kennedy la présidence. Celui-ci a bénéficié du soutien des Noirs, qui ont applaudi l'appui du candidat au pasteur Martin Luther King* — alors emprisonné en Géorgie. Il a surtout inspiré confiance à cette Amérique, riche mais inquiète, puissante mais menacée, qui s'incarne dans cet homme de quarante-trois ans.

La présidence de Kennedy

Quel programme propose-t-il ? Il dit que les républicains ont laissé le pays s'affaiblir. L'U. R. S. S. a humilié les États-Unis en prenant une nette avance dans le domaine des missiles et en abattant l'avion espion de F. G. Powers. La défense des îles Quemoy et Matsu contre la Chine peut entraîner une troisième guerre mondiale. En Amérique latine, Castro* accroît son prestige en recourant aux sentiments anti-américains ; il faut créer un Corps de la paix, qui apportera aide et conseils aux pays sous-développés. Aux États-Unis, il faut satisfaire les légitimes revendications des Noirs, qui veulent obtenir des droits civiques égaux à ceux des Blancs ; le gouvernement fédéral doit aider les fermiers et les déshérités, intervenir plus activement dans les différends qui opposent ouvriers et patrons. Bref, il est temps que le pays sorte de la torpeur dans laquelle l'ancien président l'a plongé, qu'il bouge vers cette Nouvelle Frontière des années 60.

Lecteur infatigable, curieux des choses de l'esprit et de l'art, intelligent et excellent directeur d'hommes, ne manquant pas du sens de l'humour, le président rassemble autour de lui des collaborateurs qui lui sont dévoués — et qui souvent continueront à servir la famille Kennedy après l'assassinat de 1963. Des universitaires brillants, comme les frères Bundy ou Arthur Schlesinger jr., s'installent à la Maison-Blanche, à côté de journalistes de valeur comme Pierre Salinger ou Theodore Sorensen. Des politiciens, souvent d'origine irlandaise, gèrent les affaires courantes. Au sein du cabinet, Robert dirige le département de la Justice ; Dean Rusk, président de la Fondation Rockefeller, est secrétaire d'État ; Arthur J. Goldberg, un avocat des syndicats, est à la tête du département du Travail ; deux républicains sont présents : C. Douglas Dillon au Trésor, Robert S. McNamara à la Défense. A. Stevenson est ambassadeur aux Nations unies.

• *La politique intérieure.* Elle vise à atteindre deux objectifs : faire sortir les États-Unis de la récession et stimuler la croissance économique — aider les groupes socio-économiques défavorisés. Or, il est clair qu'en trois ans de pouvoir les résultats ont été médiocres. Certes, 5 milliards de dollars sont alloués à la construction de logements sociaux ; le salaire minimum est porté de 1 à 1,25 dollar par heure ; 400 millions de dollars sont attribués aux régions victimes de la

stagnation économique ; les sociétés sidérurgiques qui voulaient augmenter leurs prix, en dépit de la politique anti-inflationniste de la Maison-Blanche, se soumettent à la volonté du président ; enfin, le Trade Expansion Act de 1962 réduit les droits de douane de 50 p. 100 et quelquefois de 100 p. 100 sur les produits échangés avec le Marché commun. Mais les échecs sont plus nombreux que les réussites : le projet d'aide fédérale aux écoles, le contrôle de la production du blé, l'assistance médicale gratuite aux personnes âgées (le *Medical Care*), la création au sein du cabinet d'un département des Affaires urbaines et cet allégement fiscal que les conseillers économiques du président jugent indispensable pour relancer l'expansion, toutes ces mesures se heurtent à l'hostilité ou à l'inaction du Congrès.

En effet, si les démocrates sont majoritaires dans les deux Chambres fédérales, ils n'éprouvent pas tous des sympathies pour Kennedy ; les conservateurs du Sud, qui détiennent un pouvoir d'autant plus grand que leurs circonscriptions sont « sûres », s'unissent aux républicains pour empêcher le passage d'une législation progressiste. Pourtant, Kennedy s'est efforcé de rassurer le monde des affaires : il refuse de suivre une politique de grosses dépenses ; il tâche de redonner confiance dans le dollar.

Le président fait ce qu'il peut pour tenir ses promesses envers la communauté noire. L'attorney general, Robert Kennedy, est actif ; il protège les « Freedom Riders », ces libéraux blancs et noirs qui se rendent dans le Sud en autocars pour abattre directement et immédiatement les dernières traces de la ségrégation. En novembre 1962, il est interdit de procéder à une discrimination raciale dans les logements construits ou achetés avec des fonds fédéraux. La Maison-Blanche emploie la force pour contraindre l'université du Mississippi à accepter la présence de James H. Meredith, dont la faute impardonnable est d'être le premier étudiant noir à vouloir pénétrer dans cet établissement. En 1963, dans sa campagne en faveur des droits civiques, le pasteur King sait qu'il peut compter sur l'appui du président Kennedy.

Mais celui-ci ne parvient pas à faire voter une nouvelle loi sur les droits civiques. L'opposition d'une partie du Congrès paraît irréductible. Aussi faut-il bien admettre que le programme de 1960 n'est toujours pas, trois ans plus tard, réalisé.

• *La politique étrangère*. En ce domaine, la présidence de Kennedy commence mal, mais, très vite, elle obtient de remarquables résultats. Au début de 1961, la CIA soumet un projet de débarquement à Cuba*, qui serait exécuté par des exilés cubains ; les États-Unis fourniraient une aide matérielle et politique. Ce projet, préparé sous la présidence d'Eisenhower, Kennedy l'accepte. Le débarquement a lieu le 17 avril, dans la baie des Cochons. L'échec est total : Fidel Castro capture 1 200 hommes et tire le plus grand parti de cette agression. Les États-Unis sortent de l'aventure affaiblis et ils ont été mis en accusation par l'opinion américaine et internationale. De cette tragique erreur, Kennedy a assumé l'entière responsabilité ; il a même consenti à livrer du matériel aux Cubains, malgré l'embargo, pour obtenir la libération des prisonniers. En mai, il a fait voter un crédit de 500 millions de dollars pour aider l'Amérique latine dans le cadre d'une Alliance pour le progrès ; et le Corps de la paix a contribué à améliorer l'image des États-Unis. Même limités, les résultats de cette politique valent d'être soulignés.

La seconde crise de Cuba touche aux relations entre l'Union soviétique et les États-Unis. Dès 1961, Kennedy se déclare partisan d'une réponse graduelle si les Soviétiques déclenchent une attaque contre l'Ouest ; en conséquence, il accroît les forces conventionnelles. En même temps, il cherche à rattraper le retard que son pays a pris sur l'U. R. S. S. dans le domaine des expériences spatiales et à gagner la course à la conquête de la Lune. En juin 1961, il rencontre à Vienne Nikita Khrouchtchev* : les deux hommes s'entendent sur la neutralisation du Laos, mais ne tombent d'accord sur aucun autre problème. Bien plus, l'Union soviétique déclenche une nouvelle crise à Berlin. Kennedy demande alors et obtient du Congrès la mobilisation de 250 000 réservistes ; les Soviétiques préfèrent la prudence et se contenteront, en août, de construire dans l'ancienne capitale allemande le fameux mur.

Les négociations sur le désarmement progressent peu ; le 31 août, Moscou décide de reprendre ses expériences nucléaires dans l'atmosphère. Les Américains répliquent qu'ils feront de même si un traité d'interdiction n'est pas immédiatement signé. Les Russes refusent. Les relations entre les deux pays se tendent, lorsqu'en octobre 1962 éclate l'affaire de Cuba. Des photographies aériennes révèlent que l'U. R. S. S. installe une quarantaine de missiles nucléaires à moyenne portée. Le 22, dans un discours télévisé, Kennedy annonce le blocus des côtes cubaines pour tous les bateaux transportant des armes offensives ; mais, en même temps, il négocie avec Khrouchtchev, qui, le 28, s'incline.

Les États-Unis viennent de remporter une belle victoire, avec l'aide de leurs alliés. La guerre froide est finie. Russes et Américains s'orientent vers une nouvelle conception de leurs relations : chaque camp sait jusqu'où il peut aller s'il ne veut pas affronter l'autre directement ; tous les deux s'efforcent d'éviter une guerre nucléaire.

En 1963, l'Union soviétique propose que les puissances nucléaires renoncent à leurs expériences dans l'atmosphère ; les États-Unis acceptent. C'est que, désormais, la puissance de la Chine hante les imaginations. Les Chinois dénoncent la complicité objective des deux super-grands, qui, selon eux, se partagent le monde aux dépens des autres nations. Aussi s'efforcent-ils de brouiller les cartes. L'Asie du Sud-Est devient un problème brûlant de la politique américaine.

En juillet 1962, le Laos est neutralisé à la suite de la conférence de Genève, mais, au Viêt-nam du Sud, le régime de Ngô Dinh Diem lutte contre des maquis communistes. Kennedy envoie des armes, des hélicoptères, des conseillers militaires, des soldats enfin (il y a 16 000 Américains en novembre 1963). Quand Diem est assassiné — quelques jours avant Kennedy —, Saigon connaît une période d'instabilité et une vacance de pouvoir qui déroutent les États-Unis. Kennedy ne veut pas abandonner cette partie du monde à ce qu'il croit être l'influence chinoise ; sa politique est hésitante et ouvre la voie à toutes les aventures. Il est vrai que la Chine ne fait rien pour rassurer : en octobre 1962, à propos de la question des frontières himalayennes, elle entre en conflit avec l'Inde, que les États-Unis aident de leurs armements.

Kennedy se préoccupe de l'évolution de la situation européenne. Ses voyages lui donnent, dans cette partie du monde, une popularité qui n'a d'égale que celle de sa femme. Quand il crie à Berlin en 1963 « Ich bin ein Berliner », il devient un héros en Allemagne. Le président veut réaliser un « grand dessein » : unir par des intérêts communs son pays et la Communauté européenne élargie à la Grande-Bretagne. Il imagine une zone de libre-échange qui permettrait aux Américains d'écouler leurs produits et de limiter leurs dépenses militaires. Mais la France se montre un partenaire difficile : elle fait exploser sa première bombe atomique en 1960 et refuse en 1963 de signer le traité sur les expériences atmosphériques ; elle ne ménage pas son appui dans les affaires de Cuba ou de Berlin, mais prend ses distances à l'égard de l'O. T. A. N.

En janvier 1963, de Gaulle met son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et signe un traité de réconciliation avec le chancelier Adenauer. Quelques mois plus tard, Kennedy se rend en Europe pour rassurer l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne sur les intentions de son pays, qui s'engage une nouvelle fois à protéger l'Europe occidentale contre une éventuelle agression soviétique.

Incontestablement, le plus grand succès de Kennedy en politique étrangère a été le règlement de la seconde crise cubaine. Mais, en trois ans, Kennedy n'avait certainement pas eu le temps de donner la pleine mesure de son talent. Il comptait sur sa réélection en 1964 pour l'emporter sur ses ennemis du Congrès et régler le mieux possible les problèmes de politique étrangère en suspens.

Deux morts tragiques

Le 22 novembre 1963, dans une rue de Dallas (Texas), Kennedy fut assassiné par Lee Harvey Oswald, qui, lui-même, fut abattu peu de temps après par Jack Ruby. En 1964, la commission Warren conclut, dans son rapport, au geste d'un déséquilibré agissant en son nom personnel.

L'Amérique et le monde ressentirent profondément le choc de cette disparition. Entretenue par l'entourage et la presse, la légende prit immédiatement des proportions considérables. Robert Kennedy resta au département de la Justice quelques mois encore, puis se fit élire sénateur de l'État de New York. En mars 1968, il se lançait dans la campagne présidentielle ; le 6 juin, au lendemain de son succès aux élections primaires de Californie, il était, à son tour, abattu. Comme le président Kennedy l'avait prévu, ses frères ont pris sa succession.

Par leur réussite et leurs malheurs, par leur style et leurs conceptions po-

litiques, les Kennedy ont su incarner l'Amérique des années 60.

A. K.

▶ *Démocrate (parti) / États-Unis / Noirs des États-Unis (les).*

📖 **A. M. Schlesinger, *Thousand Days : John F. Kennedy in the White House* (Greenwich, Connect., 1965). / T. C. Sorensen, *Kennedy* (New York, 1965 ; trad. fr., Gallimard, 1966). / R. J. Walton, *Cold War and Counterrevolution ; the Foreign Policy of John F. Kennedy* (New York, 1972).**

Kentucky

État du Centre-Est des États-Unis ; 104 623 km² ; 3 219 000 hab. Capit. *Frankfort.*

Le Kentucky a l'aspect d'un plan incliné du sud-est (plateau de Cumberland ou plateau appalachien, 1 200 m) au nord-ouest (vallée de l'Ohio), formé de roches primaires, grès, schistes et surtout calcaires (phénomènes karstiques de Mammoth Cave et Flint Ridge Cave). Dans la partie sud-est, les vallées (Kentucky, Big Sandy) sont très encaissées.

Le Kentucky a un climat continental modéré — sauf sur le plateau du Sud-Est — et humide. L'hiver est doux et l'été chaud (25,5 °C de moyenne en juillet à Louisville). Les précipitations (de 1 000 à 1 200 mm) tombent en toute saison (peu de chutes de neige, sauf au sud-est). Avant la colonisation dominait la forêt caducifoliée (chêne, frêne, érable, noyer, châtaignier, tulipier). À partir d'un sous-sol calcaire, la forêt de feuillus a formé de bons sols arables, mais le Sud-Est a des sols médiocres de montagne (sols podzoliques et lithosols sous couvert de forêt mixte ou résineuse).

Entre 1775 (premier établissement à Lexington et à Louisville) et 1790, 75 000 colons se fixent au Kentucky, qui est promu au rang d'État dès 1792 ; c'est le premier État constitué à l'ouest des Appalaches. Grâce à l'immigration d'abord, à un fort accroissement naturel ensuite, la colonisation s'étend au XIXᵉ s. à l'ensemble de l'État, y compris les parties les moins favorables, comme les plateaux du Sud-Est.

L'économie actuelle s'en ressent. Ainsi, le tiers sud-est du Kentucky souffre d'une agriculture arriérée. La mise en culture de terres pauvres, de pentes favorisant l'érosion des sols, la pratique du *brush fallow* (défrichements temporaires), le faible taux de mécanisation, une mentalité archaïque expliquent cette situation. La productivité réduite et la production limitée des denrées bénéficiant de subventions maintiennent les revenus à un bas niveau. Cette pauvreté se traduit dans l'état des bâtiments et, sur le plan des communautés locales, dans l'insuffisance des routes, des écoles, de la distribution électrique. Nombre de *hillbillies*, ces paysans du Cumberland, ont émigré ou, réduisant leur ferme à une simple habitation, travaillent en ville. En revanche, des terres abandonnées ou incultes ont été regroupées par des sociétés et converties en pâturages. La culture du tabac et l'aviculture, qui demandent plus de main-d'œuvre familiale que de capitaux et de terres, représentent une autre forme de conversion.

La plaine du Bluegrass fait exception. Très tôt, on y a pratiqué un élevage de qualité ou de luxe ; aujourd'hui, on y élève des chevaux de course dans de riches manoirs autour de Lexington ainsi que des bovins (boucherie, laiterie) ; on y cultive un tabac réputé.

Les difficultés de l'agriculture expliquent que le nombre des fermes soit tombé de 246 000 en 1930 à 130 000 en 1969 et que 1 200 000 ha aient été abandonnés de 1945 à 1960.

La principale industrie est l'extraction du charbon (110 Mt, deuxième rang aux États-Unis) dans la région appalachienne (houilles bitumineuses et à coke de bonne qualité) et dans les Western Coalfields (charbon subbitumeux de moindre valeur). La mécanisation de l'extraction réduit au chômage nombre d'agriculteurs venus à la mine ; la technique du *stripping* (découverte) dégrade le paysage qui entoure les sinistres « camps miniers ». Une partie du charbon gagne les centres industriels de la vallée de l'Ohio.

Le principal est celui d'Ashland, qui reçoit charbon, gaz naturel et sel, et qui fabrique caoutchouc synthétique, verre, acide sulfurique, chlore, produits en acier ou en nickel. L'ensemble industriel s'étend jusqu'à Huntington, formant une agglomération de 260 000 habitants à cheval sur trois États. Les industries de Louisville (391 000 hab. ; 775 000 pour l'agglomération qui déborde sur l'Indiana) sont les manufactures de cigarettes, les produits alimentaires (viande, whisky, bière), le travail des métaux (notamment de l'aluminium), la construction mécanique (machines agricoles), la construction électrique (usine de 10 000 employés de la General Electric) et l'édition. Lexington (63 000 hab.), marché du tabac, a des manufactures de cigarettes (Louisville et Lexington produisent 22 p. 100 des cigarettes américaines) et des industries électroniques et électriques. Frankfort, la capitale, n'a que 18 000 habitants. Covington (60 000 hab.) et Newport, en Kentucky, font partie de la zone métropolitaine de Cincinnati (Ohio). La population urbaine de l'État ne représente que 44,5 p. 100 de la population totale.

P. B.

Kenya

État de l'Afrique orientale. Capit. *Nairobi**.

La géographie

Le Kenya est l'un des trois pays de l'Afrique orientale ex-britannique (avec l'Ouganda et le Tanganyika, devenu la Tanzanie). Un peu plus grand que la France (583 000 km²), il compte environ 10 millions d'habitants. Il a une façade maritime sur l'océan Indien et des frontières au sud avec la Tanzanie, à l'ouest avec l'Ouganda, au nord avec l'Éthiopie et le Soudan, au nord-est avec la Somalie.

Le milieu

Le relief est très diversifié. Depuis la région côtière, où affleurent des terrains sédimentaires allant du Quaternaire au Karroo (fin du Primaire et début du Secondaire), l'altitude s'élève vers l'intérieur, constitué en majeure partie par des plateaux élevés dans le socle précambrien. La coupure brutale de la Rift Valley, dépression tectonique de 40 à 80 km de largeur, divise ces plateaux en des hautes terres orientales, où se trouve la capitale, Nairobi (1 600 m), et en des hautes terres occidentales, qui descendent vers le lac Victoria, dont le Kenya est riverain. Dans la région de la Rift Valley, le socle disparaît entièrement sous d'énormes épanchements volcaniques. Il existe dans le fond de la Rift Valley de nombreux volcans récents (Suswa, Longonot, Menengai). Sur les hautes terres orientales, le mont Kenya (5 194 m), au nord de Nairobi, est un vieil édifice volcanique disséqué par les glaciers quaternaires et actuels. Une série de lacs jalonnent le fossé tectonique : au nord, le plus grand, le lac Rodolphe, long de 250 km et large de 40 ; puis, vers le sud, les lacs Hannington, Baringo, Nakuru, Elmenteita, Naivasha, Magadi et Natron.

Bien que situé sur l'équateur, le Kenya possède des conditions climatiques variées, en particulier du fait du relief. La région littorale, les hautes terres orientales autour de Nairobi et du mont Kenya, et les hautes terres occidentales reçoivent en deux saisons des pluies plus de 800 mm d'eau par an et concentrent la plus grande partie du peuplement humain. Dans le Nord, de part et d'autre du lac Rodolphe, et dans le Nord-Est, soit sur environ la moitié de la superficie du Kenya, la pluviosité est, par contre, inférieure à 500 mm, ne permettant qu'une vie pastorale nomade dans un paysage de semi-désert.

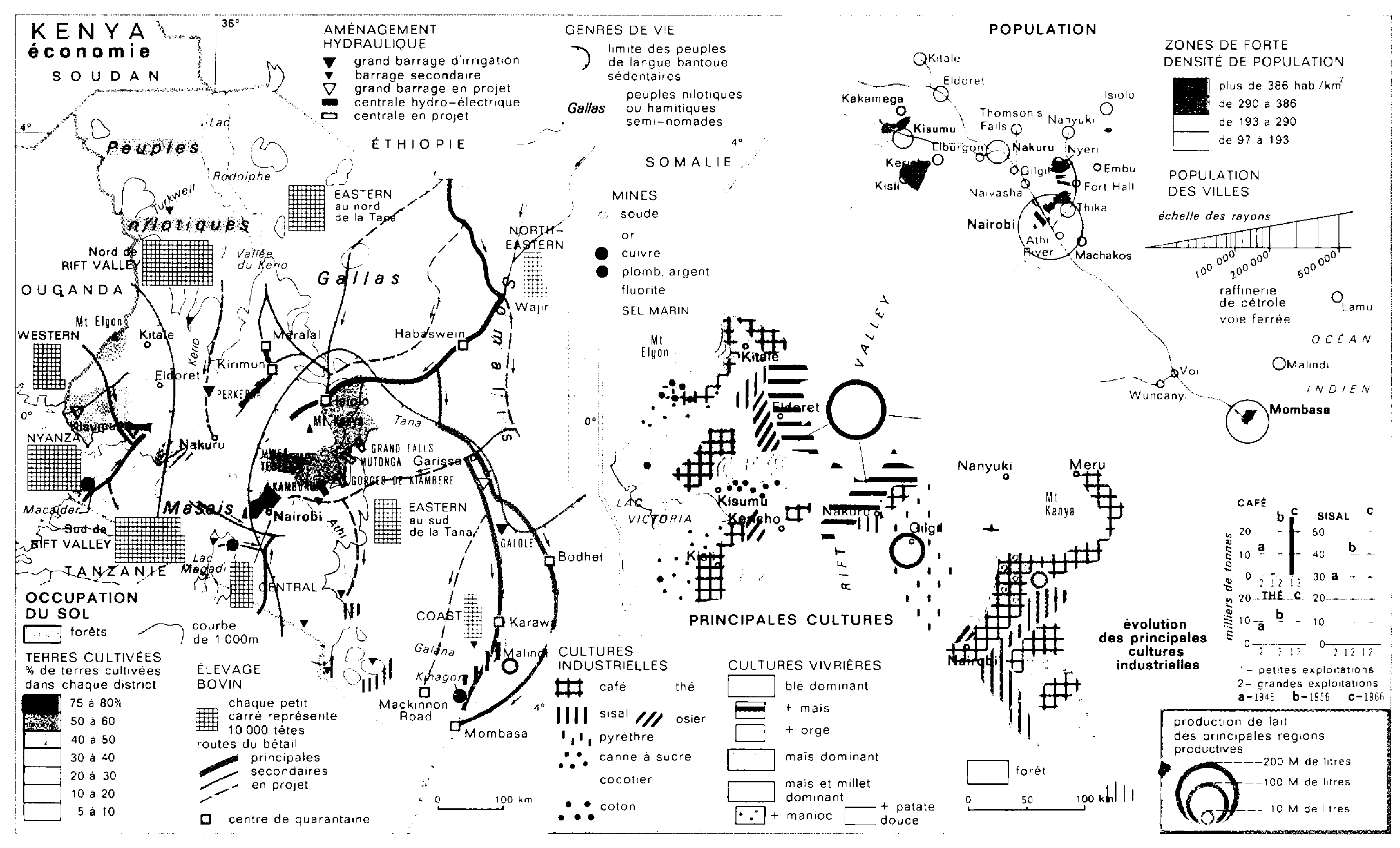
La géographie des températures est surtout déterminée par l'altitude. S'il fait chaud sur la côte, les hautes terres ont un climat équatorial d'altitude (Nairobi : moyenne annuelle, 17 °C ; amplitude annuelle, 3,5 °C ; février est le mois le plus chaud), très supportable pour les Européens.

La grande forêt humide équatoriale n'est conservée qu'en lambeaux exigus sur les hautes terres centrales et sur la côte, et ce sont divers types de savanes qui couvrent la majeure partie du pays, passant vers les régions les plus sèches à un bush rabougri ou à la steppe. Le mont Kenya et les Aberdare possèdent une zonation végétale due à l'altitude, avec passage de la forêt montagnarde à une zone à bambous, à une zone des bruyères et, au-dessus de 3 700 m, à la prairie alpine.

La population

Avec une population de plus de 10 millions d'habitants, le Kenya présente une densité moyenne de 17 habitants au kilomètre carré. Ce chiffre n'a d'ailleurs pas une grande signification, car la population est très inégalement répartie. Il existe des îlots de très fortes densités, supérieures à 50 habitants au kilomètre carré et même dépassant 200 habitants au kilomètre carré sur les hautes terres autour de Nairobi (pays kikuyu et kamba), sur les bords du lac Victoria (pays luo) et sur la côte. À côté, les trois quarts du Kenya présentent des densités inférieures à 34 habitants au kilomètre carré, en particulier dans les régions semi-désertiques du Nord et du Nord-Est.

Le pourcentage de la population urbaine est très faible (à peine 10 p. 100). Les principales villes sont la capitale, Nairobi (600 000 hab.), Mombasa, le grand port sur l'océan Indien (247 000 hab.), puis viennent



des villes beaucoup moins importantes : Nakuru (47 000 hab.), Kisumu (32 000 hab.), Eldoret (18 000 hab.), Thika (18 000 hab.).

La population africaine est constituée par une quarantaine de groupes ethniques se rattachant à quatre groupes linguistiques principaux : bantou, nilo-hamitique, nilotique et hamitique. Les principaux de ces groupes ont un genre de vie fondé sur l'agriculture : ce sont les Kikuyus* (ou Kikouyous) dans la région de Nairobi (1 700 000), les Luos sur le bord du lac Victoria (1 200 000), les Kambas (1 000 000), les Merus, les Nyikas. Parmi les tribus à genre de vie pastoral semi-nomade, il faut citer les Masais* et les Turkanas, qui se rattachent au groupe nilo-hamitique, les Gallas, les Boranas et les Somalis dans le Nord et le Nord-Est, qui sont des Hamites.

La population non africaine comprend environ 200 000 Indiens et Pakistanais, qui vivent pour la plupart dans les villes (il y en a 90 000 à Nairobi), où ils sont surtout commerçants ou employés de bureaux, ainsi que 40 000 Européens. Dès le début de la colonisation, les Anglais ont pensé faire du Kenya, dont le climat des hautes terres convenait aux Européens, une colonie de peuplement. Environ 35 000 km² ont été attribués aux colons européens dans les régions de Nairobi et de Nanyuki, dans le fond de la Rift Valley et sur les hautes terres occidentales autour de Kericho, d'Eldoret et de Kitale. Il s'y est développé une agriculture (blé) et un élevage modernes qui demeurent vitaux pour l'économie du Kenya.

L'économie

L'agriculture traditionnelle, créatrice de paysages ruraux très denses en pays kikuyu, kamba, luo ou sur la côte, est fondée sur le maïs, le millet, le sorgho, le manioc, la patate douce, le bananier et divers haricots. L'élevage traditionnel, surtout bovin et caprin, est pour une part le fait des tribus d'agriculteurs, pour une autre, sous la forme semi-nomade, celui des tribus hamitiques ou nilo-hamitiques, comme les Masais, les Turkanas ou les Gallas.

Le développement économique a été conditionné par la construction de la voie ferrée Mombasa-Ouganda, commencée en 1896 à partir de Mombasa, atteignant Kisumu et le lac Victoria en 1901 (c'est à l'occasion de la construction de cette voie ferrée que furent importés comme main-d'œuvre les premiers Asiatiques). Ce grand axe possède plusieurs bretelles vers Moshi et Arusha (liaison avec le réseau tanzanien), vers la soude du lac Magadi, vers Nyeri, Kisumu et Kitale, l'ensemble représentant près de 3 000 km de longueur. Une bonne route goudronnée double la voie ferrée. S'il existe des routes secondaires convenables sur les hautes terres densément peuplées, le reste du Kenya est à peu près complètement dépourvu de voies de communication. En 1970, le parc automobile était de 124 000 véhicules.

Les cultures d'exportation sont le café, le sisal, le thé, le coton, le pyrèthre. La canne à sucre, le tabac et le coprah ont une production absorbée entièrement sur place.

Le café, surtout la variété *Arabica*, est cultivé dans les fermes européennes des hautes terres, entre Nairobi et Thika et autour de Kitale, mais aussi par de nombreux petits producteurs kikuyus et merus. La production oscille entre 45 000 et 55 000 t.

Les principales plantations de sisal sont situées dans la région de Mombasa, le long de la voie ferrée dans la région de Voi et des Teita Hills, enfin autour de Thika. La production avoisine 50 000 t de fibres.

Le thé est une culture en plein développement. Il couvre plus de 20 000 ha au Kenya, en grandes plantations autour de Kericho et sur les hautes terres kikuyus. La production est de l'ordre de 30 000 t.

Le cheptel comprend près de 8 millions de bovins, 7 millions d'ovins, 6 600 000 caprins. À l'exception de l'élevage pratiqué dans les fermes des hautes terres, il s'agit surtout d'un élevage « sentimental », sans grande rentabilité économique.

Le Kenya n'est pas un pays minier. La principale ressource minière est la soude du lac Magadi (100 600 t). Il existe aussi un peu de cuivre sur le bord du lac Victoria, dont l'exploitation a commencé en 1961.

Comme la plupart des pays en voie de développement, le Kenya ne possède qu'une industrie embryonnaire, bien qu'il soit le plus industrialisé des trois pays de l'Afrique orientale ex-britannique. Le principal centre industriel est Nairobi, qui utilise 40 p. 100 des travailleurs industriels du Kenya (avant Mombasa et Nakuru) : brasseries, manufactures de vêtements et de chaussures, conserveries de viande, petite métallurgie et ateliers de réparation, manufactures de tabac, etc. Mombasa possède une brasserie, des savonneries, une cimenterie, une raffinerie de pétrole.

L'énergie électrique provient en majeure partie de la centrale des Owen Falls, en Ouganda. Le relais est en voie d'être pris par la nouvelle centrale de la rivière Tana, au Kenya. Il existe

une centrale thermique à Mombasa (46 MW).

Le tourisme constitue l'une des ressources non négligeables du Kenya, où l'industrie hôtelière emploie 4 500 personnes. Une infrastructure hôtelière remarquable permet aux touristes (276 000 en 1970) d'aller admirer la faune de grands animaux dans des parcs, dont les principaux sont le Tsavo, l'Amboseli, les Aberdare, le Samburu et le Marsabit.

Seconde ville du Kenya, Mombasa est le principal port de l'Afrique orientale, avec un trafic de 3 Mt. Siège des East African Airways, Nairobi possède un aéroport international, qui reçoit plus de 7 000 avions par an, plaque tournante vers la Grande-Bretagne, l'Inde, Madagascar, l'Afrique australe et le Zaïre.

Le commerce extérieur du Kenya est tourné pour une large part vers les deux autres pays de l'Afrique orientale ex-britannique (le quart), mais aussi et surtout vers la Grande-Bretagne et l'Europe (près de la moitié des échanges au total).

R. B.

L'HISTOIRE

Fixer la date de naissance du Kenya est problème délicat ; le nom ne fut employé qu'en 1920, le territoire fut délimité entre 1886 et 1926, la colonie britannique ne fut créée qu'en 1895, l'État indépendant naquit en 1963.

La colonie

Colonie, le Kenya est issu des rivalités internationales, principalement germano-britanniques, en Afrique de l'Est. Si l'influence britannique l'emporta peu à peu auprès du sultan de Zanzibar sur celle de la France et des États-Unis, elle dut composer avec celle des marchands allemands installés dans l'île au milieu du XIXe s. pour y trafiquer de l'ivoire, des clous de girofle et des cauris. En 1884, l'enjeu devint la côte, en principe sous la suzeraineté du sultan Barghach ibn Sa'īd, lorsque Carl Peters ramena à Berlin douze traités obtenus des chefs locaux par des moyens d'ailleurs douteux. Bismarck*, qui présidait la conférence de Berlin, décida, néanmoins, de les reconnaître. Malgré l'avis de son consul, John Kirk, la protestation du sultan et les liens ancestraux qui liaient Zanzibar à la côte, la Grande-Bretagne s'inclina, peu soucieuse d'avoir une querelle avec l'Allemagne. En 1886, par un premier traité, les deux puissances reconnurent l'autorité du sultan sur les îles et le long de la côte sur une profondeur de 10 miles, mais se réservèrent des « zones d'influence » à l'intérieur ; la frontière jusqu'aux Grands Lacs fut précisée par le fameux traité de partage de l'Afrique entre l'Allemagne et la Grande-Bretagne en 1890. Les frontières du Nord, esquissées alors, furent fixées par des actes particuliers avec l'Éthiopie en 1902 et en 1907, et avec l'Italie (Somalie) en 1920 et en 1925. Vers l'ouest, la frontière avec l'Ouganda date, en fait, de 1901.

L'occupation et l'administration du Kenya furent d'abord confiées à une compagnie à charte : l'Imperial British East Africa Company (IBEAC). Mais la construction du chemin de fer à partir de Mombasa, les difficultés de la compagnie en Ouganda et son endettement déterminèrent l'établissement du protectorat de la Couronne sur l'Est africain en 1895.

Le chemin de fer engendra la colonisation de peuplement. Dès 1890, le capitaine Frederick Lugard, alors agent de l'IBEAC, envisageait de faire du Kenya une aire d'émigration indienne. La voie ferrée, en effet, attira des coolies du Pendjab, puis des milliers de commerçants indiens et goannais ; dès 1900, époque où fut créée Nairobi, ils étaient près de 20 000. Mais, depuis 1897-98, la fertilité et la salubrité des hautes terres attirent aussi les Blancs. On croyait ces régions inoccupées ; en réalité, les désastres (épidémies, sauterelles, famines) et les guerres intestines avaient forcé les pasteurs nasais et les agriculteurs kikuyus à les évacuer. La colonisation blanche s'accentua avec la nomination de sir Charles Eliot comme haut-commissaire. Celui-ci accéléra l'achèvement du chemin de fer, qui atteignit Kisumu en décembre 1901 et obtint la réunion au Kenya de la province orientale de l'Ouganda ; celle-ci offrit à la fois des terres vides et des zones de peuplement dense susceptibles de fournir de la main-d'œuvre bon marché aux colons. Enfin, en 1902, Eliot annula les actes fonciers antérieurs et promulgua une ordonnance qui facilita les concessions de « terres de la Couronne » et créa des réserves ; ainsi les Masais furent relégués au sud, les Kikuyus et les Kambas au nord et les Luos à l'ouest.

Les premières conséquences concernèrent cependant les Indiens. Sous l'influence de lord Delamere, possesseur de 100 000 acres dans la Rift Valley, et d'un groupe britannique, l'East African Syndicate, maître de 320 000 acres, ils furent pratiquement exclus de l'attribution des concessions. Devant leur protestation, le Foreign Office, en 1905, passa l'administration au Colonial Office, dont le responsable, lord Elgin, réserva les aliénations aux colons, aux nouveaux immigrants et aux Boers vaincus.

Cette politique divisa le pays en deux ; d'une part, les réserves, sous administration directe, où les ethnies conservèrent leur genre de vie, quitte à devenir réservoir de main-d'œuvre à l'occasion ; d'autre part, les terres de la Couronne, où les colons jouissaient d'une certaine autonomie grâce à l'existence d'un Conseil législatif. Malgré l'affirmation par Londres de la primauté des intérêts des autochtones en 1923 (Devonshire Act) et le refus de limiter l'immigration asiatique, les colons dominaient largement (11 représentants au Conseil contre 5 pour les Indiens et 1 pour les Arabes). De même, leur emprise sur le sol progressa, pour atteindre 7 millions d'acres en 1930 le long de la côte, sur le versant oriental des plateaux (White Highlands), au nord et dans la Rift Valley. Mais le développement des cultures (maïs et café à partir de 1910, thé vers 1925, sisal vers 1935) ne se fit pas sans à-coups. Les fermiers, endettés après deux mauvaises récoltes en 1928 et en 1929, subirent profondément la crise. Aussi accentuèrent-ils leur pression, surtout en matière de main-d'œuvre et de protection douanière. Mais ils ne surmontèrent leurs difficultés qu'avec les demandes nées de la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, en même temps qu'ils s'appropriaient le sol, excluaient les Noirs des cultures d'exportation sous prétexte que leur négligence discréditerait le Kenya sur les marchés, les colons transformaient en salariés certains Kikuyus réinstallés sur les terres en « squatters ». L'accès des autres, grâce aux écoles de la Church Missionary Society, aux petits emplois (sauf dans la police de recrutement kamba) ne compensait pas cette situation.

Vers l'indépendance

La poussée démographique et leur forte cohésion amenèrent les Kikuyus à organiser, les premiers, une protestation africaine. Celle-ci prit d'abord la forme d'une défense du sol et de la coutume par les anciens ; en 1920, le chef Koinange créa ainsi la Kikuyu Association. La Young Kikuyu Association, fondée en 1921, était déjà plus radicale, mais son chef, Harry Thuku, fut arrêté, et l'association dissoute après des émeutes sanglantes (1922). En 1925, d'anciens militants et des nouveaux venus, dont Joseph Kangethe et Jomo Kenyatta*, créèrent la Kikuyu Central Association (KCA). Recrutée à la fois parmi les paysans et les urbanisés, organisée sur le modèle des classes d'âge, la KCA mêlait des objectifs traditionnels (respect des coutumes, comme la clitoridectomie) et des objectifs modernes (garantie des droits fonciers, création d'un enseignement ouvert à tous les niveaux, entrée des indigènes au Conseil). Malgré la répression à partir de 1930 (exil de Kenyatta), elle survécut et suscita des mouvements non kikuyus et les premiers syndicats. La Seconde Guerre mondiale stoppa cette évolution, quand la KCA fut déclarée illégale (mai 1940). Mais, profitant de la libéralisation de 1944-1946 (autorisation des associations), un véritable parti intertribal, bien qu'en majorité kikuyu, se créa : la Kenya African Union (KAU). Fondée par E. Mathu, un Kikuyu, et, J. B. Ohanga, un Luo, présidée en juin 1947 par Kenyatta, la KAU fut un mouvement de masse comptant près de 100 000 membres en 1952. Ouvertement nationaliste, elle réclama l'indépendance et l'égalité raciale.

En même temps que se développait l'opposition légale, le mécontentement, souterrain et complexe, des Kikuyus déboucha sur le terrorisme. Visant d'abord des Africains, les « Mau-Mau » (dénomination non élucidée et probablement extrinsèque aux révoltés) frappèrent des Européens à partir de 1952, peut-être avec l'encouragement des extrémistes de la KAU. L'état d'urgence, l'arrestation de Kenyatta et des principaux leaders de la KAU, l'interdiction des partis politiques noirs ne ramenèrent pas le calme. Kenyatta, accusé, sans preuve formelle d'ailleurs, d'intelligence avec les « Mau-Mau », fut condamné à sept ans de prison en avril 1953. La répression s'était alors transformée en guerre qui ne prit fin qu'en 1956 ; l'état d'urgence fut levé en 1959. Au caractère spectaculaire du terrorisme, au recours à la magie (serments initiatiques, sacrifices sanglants) répondirent des arrestations et internements massifs. Le bilan donna environ 11 500 tués « mau-mau », plus de 28 000 arrestations, 1 300 victimes du terrorisme, 500 policiers ou soldats tués.

Le soulèvement permit aux autres ethnies de jouer un rôle, aux Luos surtout, qui remplacèrent les Kikuyus

dans les emplois salariés. Il détermina aussi le transfert de l'action vers les syndicats fédérés sous la direction de Tom Mboya avec l'appui de la CISL. Lorsqu'en 1956 reprit la vie politique, il devint évident que la solution aboutirait à l'indépendance, à l'exemple de la Gold Coast, malgré la résistance des colons et les tentatives de troisième force multiraciale. Surtout, le People's Convention Party de Mboya, vainqueur aux élections de 1958 prévues par la Constitution Lennox-Boyd, qui élargissait la représentation noire au Conseil, entama une campagne en faveur de Kenyatta. Mis en résidence surveillée en avril 1959, celui-ci devint président du nouveau parti, la Kenya African National Union (KANU). Malgré l'apparition d'un concurrent, la Kenya African Democratic Union (KADU) de Ronald Ngala, représentant les petites ethnies, les élections de février 1961 acculèrent les Britanniques à libérer Kenyatta (avr.) et à discuter avec lui (nov.). Les divergences entre partis ralentirent l'accès à l'indépendance jusqu'en 1963 : le 12 décembre, le Kenya devenait indépendant, et, un an plus tard, la république était proclamée.

L'État indépendant

Deux problèmes se posaient au nouvel État : d'une part, le marasme provoqué par la fuite des capitaux et le chômage, aggravé depuis la « démobilisation » des « Mau-Mau » ; d'autre part, l'inachèvement national d'un pays qui comptait de puissantes minorités (blanche, arabe, asiatique) et une majorité noire divisée entre Kikuyus et Luos. La KANU elle-même était divisée en une tendance prochinoise et en une tendance pro-occidentale.

Le gouvernement Kenyatta s'efforça d'unifier le pays afin de rassurer les investisseurs et de faire face aux revendications extérieures (de la Somalie sur le Nord). Mais il dut d'abord triompher d'une mutinerie de l'armée (1964). Puis il obtint le ralliement de la KADU à la KANU, ce qui permit, en novembre 1964, de modifier la Constitution dans un sens centralisateur. En même temps, il réalisa, avec l'aide britannique, le rachat des terres et, par un régime fiscal favorable et des garanties, attira de nouveau les capitaux en dépit d'un ralliement théorique au socialisme (démenti d'ailleurs par la rupture avec l'U. R. S. S. et la Chine). Mais il faut inscrire au passif du gouvernement Kenyatta : le favoritisme kikuyu, l'octroi de sinécures, l'émigration quasi forcée depuis 1969 des Indiens, des tensions à l'intérieur même de la KANU. La fraction de gauche d'Oginga Odinga passa à l'opposition en 1966 ; l'équilibre entre Luos et Kikuyus fut rompu en 1969, lorsque Tom Mboya fut assassiné. Des troubles éclatèrent, que la victoire de Kenyatta aux élections de 1970 ne fit pas oublier.

M. M.

▶ *Afrique noire / Empire britannique / Kenyatta (Jomo) / Kikuyus / Nairobi.*

📖 **M. Salvadori, *la Colonisation européenne au Kenya* (Larose, 1938). / L. S. B. Leakey, *Defeating Mau Mau* (Londres, 1954). / R. Segal, *Political Africa* (Londres, 1961). / A. J. Hughes, *East Africa, Kenya, Uganda, Tanzania* (Londres, 1963 ; rééd. 1969). / Z. A. Marsh et G. W. Kingsnorth, *An Introduction to the History of East Africa* (Cambridge 1963 ; nouv. éd., 1965). / R. Oliver et G. Mathew, *History of East Africa* (Londres, 1965 ; rééd., 1968). / A. M. O'Connor, *An Economic Geography of East Africa* (Londres et New York, 1966). / C. G. Rosberg et J. Nottingham, *The Myth of Mau Mau Nationalism in Kenya* (New York, 1966). / R. Buijtenhuijs, *le Mouvement mau-mau. Une révolte paysanne en Afrique noire* (Mouton, 1971).**

Kenyatta (Jomo)

Homme politique du Kenya (Ichaweri 1891 ou v. 1893).

Né de parents kikuyus, Kamau Wa Ngenri reçoit une éducation traditionnelle, puis chrétienne avant d'entrer dans la vie politique, où il acquiert le surnom de Kenyatta (« javelot flamboyant »). Secrétaire de la Kikuyu Central Association (KCA), créée en 1925 pour protester contre les appropriations de terres par les Européens dans les Highlands, il est membre de la commission Hilton Young, envoyée à ce sujet à Londres. Mais c'est à partir de 1931, début d'un second séjour en Europe, qui durera quinze ans, qu'il complète sa formation intellectuelle et politique. Assistant de l'Institut international africain, diplômé d'ethnologie, il publie en 1937 le fameux *Facing Mount Kenya*, première description du système social des Kikuyus. Puis il voyage à travers l'Europe et séjourne à Moscou. La Seconde Guerre mondiale lui offre l'occasion d'un engagement plus précis. En 1945, il publie un pamphlet, *Kenya, the Land of Conflict*, qui marque sa rupture avec la Grande-Bretagne, et il organise le Ve Congrès panafricain à Manchester avec Padmore et Nkrumah. En 1946, il décide de rejoindre le Kenya ; en juin 1947, il préside la Kenya African Union (KAU), et reçoit alors l'appui du leader des Luos, Oginga Odinga. Il s'impose très vite par ses talents d'orateur et de meneur de foules, si bien que les colons demandent sa déportation dès 1948, l'accusent de collusion avec Moscou et lui attribuent la responsabilité des troubles dès 1950.

Le terrorisme mau-mau en 1952 entraîne son arrestation et sa condamnation à sept ans de prison le 8 avril 1953. Peu de temps après, la KAU est dissoute. En 1956, le gouvernement britannique tente de trouver un autre interlocuteur et favorise, par la Constitution Lyttelton, l'entrée des Africains au Conseil législatif. Or, le vainqueur des élections de 1958, le People's Convention Party de Tom Mboya, lance une campagne en faveur de Kenyatta.

Libéré, mais astreint à résidence surveillée dans le Nord (avr. 1959), Kenyatta est alors élu président de la nouvelle Kenya African National Union (KANU), dont la reconnaissance légale est demandée aux Britanniques. Son succès aux élections de février 1961 oblige ces derniers à l'élargir en avril et à discuter en novembre avec lui, à Londres, des conditions de l'indépendance.

Devenu Premier ministre du Kenya autonome le 1er juin 1963, puis du Kenya indépendant le 12 décembre de la même année, Jomo Kenyatta triompha de l'opposition de la Kenya African Democratic Union (KADU) de Ronald Ngala, fut élu président de la République le 12 décembre 1964, mais dut faire face au développement des tensions tribales attisées par les avantages que tirèrent les Kikuyus de la récupération des terres. En 1966, Oginda rompit avec le président, et, en 1969, l'assassinat de Tom Mboya, un Luo, priva le vieux chef d'un successeur possible.

M. M.

▶ *Kenya.*

📖 **M. Slater, *The Trial of Jomo Kenyatta* (Londres, 1955). / J. Kenyatta, *Facing Mount Kenya* (Londres, 1937 ; trad. fr. *Au pied du mont Kenya*, Maspero, 1960, nouv. éd., 1967). / G. Delf, *Jomo Kenyatta* (Londres, 1961). / R. Segal, *African Profiles* (Londres, 1962 ; nouv. éd., 1963).**

Kepler (Johannes)

Astronome allemand (Weil der Stadt, Wurtemberg, 1571 - Ratisbonne 1630).

Enfant maladif, Kepler fait des études très complètes en vue d'une carrière de théologien, apprenant la philosophie, les mathématiques, la physique, les langues anciennes pour finalement se consacrer à l'astronomie. Son professeur à Tübingen, Michael Maestlin (1550-1631), enseigne le système de Ptolémée, mais expose aussi à ses meilleurs élèves celui de Nicolas Copernic* (1473-1543), dont Kepler devient un adepte convaincu. Nommé à une chaire de mathématiques à Graz en 1594, celui-ci publie en 1596 son premier ouvrage, *Prodromus dissertationum cosmographicarum continens mysterium cosmographicum*, dans lequel il s'attache longuement à une représentation des orbites des cinq planètes connues par une suite de polyèdres réguliers emboîtés autour de sphères intermédiaires ; il tiendra longtemps à cette idée, qui soulève quelques réserves, notamment dans le camp des observateurs dont le plus grand est Tycho Brahe*, alors à Prague, mais avec lequel une collaboration s'amorce. Vers 1600, chassé par les persécutions religieuses, il se réfugie à Prague auprès du maître, astronome de l'empereur Rodolphe et dont les remarquables observations lui sont d'un grand profit ; c'est sur celles de Mars qu'il fondera finalement ses fameuses lois des mouvements planétaires. Le caractère très difficile de Tycho Brahe, pourtant, ne facilite pas les choses, même au-delà de sa mort survenue en 1601, car Kepler doit lutter contre les héritiers pour disposer de ses archives. Cette période sera la plus féconde de son existence ; c'est à Prague qu'il publie en 1609, entre autres travaux de physique et d'astronomie, l'*Astronomia nova*, prête dès 1605, mais retardée par des résistances diverses. Dans cet ouvrage, il énonce les deux premières des lois sur le mouvement des planètes autour du Soleil qui ont immortalisé son nom. Pour la première fois, un savant expose dans le détail la démarche de sa pensée, sans omettre les hésitations, ni même les erreurs en cours de route. En 1619, dans son *Harmonices mundi*, à la suite de laborieux calculs, il affirme sa troisième loi. Devenu astronome de l'empereur Mathias, il est nommé professeur de mathématiques à Linz, puis, sur les instances du duc de Wallenstein, il vient résider à Ulm, où il publie en 1627 une autre œuvre maîtresse, les *Tabulae Rudolphinae*, en hommage à son protecteur, l'empereur Rodolphe II, dont il était devenu l'astronome après la mort de Tycho Brahe. Ces tables, fondamentales pour la détermination des éphémérides planétaires dans le système de Copernic, nécessitèrent d'immenses calculs, heureusement abrégés par la découverte des logarithmes. C'est la raison pour laquelle elles furent dédiées à John

Napier (1550-1617), et, pendant plus d'un siècle, elles resteront le matériel de base de tous les astronomes.

Les lois de Kepler

- Chaque planète décrit dans le sens direct une ellipse dont le Soleil occupe un des foyers.
- Les aires décrites par le rayon vecteur allant du centre de la planète au centre du Soleil sont proportionnelles aux temps employés à les décrire.
- Les carrés des temps des révolutions sidérales des planètes sont proportionnels aux cubes des demi-grands axes de leurs orbites.

P. M.

A. Koyré, *la Révolution astronomique : Copernic, Kepler, Borelli* (Hermann, 1961). / W. Gerlach et M. List, *Johannes Kepler, Leben und Werk* (Munich, 1966) ; *Johannes Kepler, Dokumente zu Lebenzeit und Lebenswerk* (Munich, 1971).

Kerala

État de l'Inde méridionale ; 38 855 km² ; 21 280 000 hab. Cap. *Trivandrum* (ou Trivandram).

La géographie

Le Kerala est un État de la Fédération indienne, constitué en 1956 par le regroupement de plusieurs territoires de langue malayālam : le district de Malabār (détaché de l'État de Madras), les principautés de Travancore et de Cochin. Son nom est celui de l'un des royaumes tamouls de l'Antiquité.

Les caractères physiques

Dans le sud-ouest du Deccan, s'allongeant sur plus de 500 km, le Kerala comprend trois régions distinctes qui se succèdent de l'intérieur à la côte, en bandes grossièrement parallèles. À l'est, des *hautes terres* sont constituées par le rebord des Ghāts occidentaux ; leur altitude moyenne est de 1 500 m, mais elles avoisinent parfois 2 400 m. Leur continuité est interrompue par la trouée de Pālghāt, par laquelle la plaine du Kerala communique avec les plateaux du Tamilnād. La *zone des terrasses néogènes*, au pied de l'escarpement des Ghāts, est formée de dépôts miocènes et pliocènes avec sols latéritiques ; c'est une région ondulée, dans laquelle les cours d'eau ont enfoncé leurs vallées. La *plaine alluviale* est de formation récente, basse avec de nombreuses lagunes. La côte est généralement basse, en voie de régularisation ; par endroits, les terrains néogènes, s'avançant jusqu'à la mer, forment de petites falaises.

Le climat est très humide. Dans la plaine, la pluviosité varie de 880 mm au sud à 3 500 mm au nord ; dans les montagnes, elle oscille de 2,50 m à 5 m. Les températures changent peu (entre 24 et 32 °C dans la plaine). Il n'y a pas de saisons bien définies. Mais la mousson du Sud-Ouest, de mai à septembre, provoque les deux tiers des pluies. Le paysage est toujours verdoyant. La formation végétale naturelle est la forêt tropicale humide.

La population

La population appartient à la race mélano-indienne, au teint foncé, du sud de l'Inde ; 93,5 p. 100 des habitants sont des Malayālis, parlant le malayālam, langue de la famille dravidienne, proche du tamoul (4,4 p. 100 parlent tamoul). Le Kerala est un des États qui ont la plus forte densité démographique de l'Union indienne : 548 habitants au kilomètre carré en 1971 (la densité dépasse 1 000 au kilomètre carré dans la plaine). Les progrès de l'instruction, en permettant le développement de l'hygiène, ont favorisé l'abaissement de la mortalité, à la base de l'explosion démographique.

Le pays est faiblement urbanisé : moins de 25 p. 100 de la population vivent dans des agglomérations de plus de 5 000 habitants. À l'exception de Trivandrum (410 000 hab.), près de l'océan, les villes importantes sont des ports : l'agglomération de Cochin-Ernakulam-Alwaye (438 000 hab.), Calicut ou Kozhikode (334 000 hab.), Alleppey (160 000 hab.), Quilon (91 000 hab.). À l'intérieur, dépassent 50 000 habitants : Pālghāt, Trichūr et Kottayam.

La société, tout en ayant une structure typiquement indienne, présente une grande originalité due à la proportion exceptionnelle des communautés religieuses non hindoues. Les musulmans, 18 p. 100 de la population, sont groupés surtout dans le Nord (42 p. 100 dans le district de Calicut) ; ce sont, en grande majorité, des Moplah ou Māppillei, qui forment une masse très pauvre d'ouvriers agricoles.

Les chrétiens, 21 p. 100 de la population, sont nombreux surtout dans le Sud (47 p. 100 dans le district de Kottayam) ; ils comprennent, pour moitié environ, une communauté de rite syrien, dite « des chrétiens de saint Thomas », dont la conversion au christianisme remonte aux débuts de celui-ci, et, pour l'autre moitié, des catholiques et des protestants convertis à l'époque moderne. Les communautés juives de Cochin ont émigré, en majeure partie, vers Israël.

Parmi les États de l'Inde, le taux d'alphabétisation du Kerala est le plus élevé, atteignant 60,16 p. 100 en 1971. Tous les enfants sont scolarisés. Cette situation exceptionnelle s'explique par deux facteurs : d'une part, la politique éclairée des anciens mahārājā de Travancore et Cochin ; d'autre part, l'action des missionnaires chrétiens. Aussi le taux d'alphabétisation est-il beaucoup plus fort dans le Sud, où ces deux facteurs ont joué en additionnant leurs effets.

L'économie

Le Kerala dispose de ressources abondantes grâce à son climat, qui permet des cultures riches. Mais le surpeuplement est tel que la population est très pauvre. Un climat social défavorable et de lourdes importations alimentaires ont freiné les investissements et retardé l'équipement du pays, où l'industrie moderne est peu développée. La structure de la population active est cependant très différente de celle des autres régions de l'Inde : 47 p. 100 seulement dans le secteur primaire (agriculture, forêt, pêche), 19 p. 100 dans le secteur secondaire, 34 p. 100 dans le secteur tertiaire.

L'*agriculture* est la principale ressource. Mais la pression de la population sur le sol est très forte, et la fragmentation des exploitations excessive. Le riz est la principale culture vivrière, couvrant un tiers des surfaces cultivées ; mais, faute d'aménagements hydrauliques suffisants, on ne fait généralement qu'une récolte par an, et les rendements moyens sont inférieurs à ceux de l'Inde entière. Le manioc, qui est la seconde culture vivrière pour la superficie (un dixième des terres cultivées), a une production qui dépasse en poids celle du riz. Mais la population subsiste aussi grâce à une grande diversité de cultures commerciales : le poivre, culture immémoriale, dont le Kerala est un des importants fournisseurs dans le monde ; le gingembre, la noix de cajou, le cocotier (constituant une grande forêt dans les districts du Sud), le coton (sur les sols noirs du district de Pālghāt), le tabac (dans le Nord). Le secteur des plantations, qui occupe 9 p. 100 de la population active, est développé essentiellement dans les montagnes, où il couvre des domaines étendus, dépendant de sociétés capitalistes britanniques ou indiennes : il produit du thé, du caoutchouc, un peu de café et des cardamomes.

L'originalité de l'élevage local tient au développement de l'élevage des porcs, des chèvres et, depuis les années 1950, des volailles, avec orientation vers la production massive des œufs.

La *pêche* est très développée sous une forme artisanale. Les pêcheurs du Travancore utilisent des catamarans (radeaux formés de madriers liés) ; ceux du Malabār ont des canots creusés dans des troncs d'arbre, actionnés avec des rames et des voiles. La mécanisation et les méthodes modernes de pêche ont été introduites avec la collaboration du gouvernement norvégien.

L'*industrie* est formée d'abord par un important secteur artisanal : rouissage et industrie des fibres de noix de coco, décorticage des noix de cajou, fabrication de bīṛī (bidi) [cigarettes indiennes], tissage à main, fabrication de briques et tuiles, poterie, etc. Le Kerala dispose cependant de sources d'énergie avec l'hydro-électricité des Ghāts (cinq centrales). Il exploite d'importantes mines d'ilménite et de monazite dans les sables des plages du Sud, d'où l'on extrait de l'uranium. Il y a, dans les couches miocènes, des lignites inexploités. Les industries modernes, stimulées par les investissements de l'État, sont des industries de consommation : tissage de coton (Kozhikode, Cochin, Trivandrum), outillage agricole (Trichūr), ciment, produits chimiques, caoutchouc, papier, porcelaine, contre-plaqué, etc.

Les *voies de communication* posent des problèmes particuliers. En effet, la circulation dans la plaine littorale est interrompue par une quarantaine de rivières et par des lagunes, qui ont rendu difficile l'établissement des routes et d'une voie ferrée. En revanche, les rivières et plusieurs lagunes constituent de bonnes voies pour les transports. Relativement isolé par son réseau hydrographique et par ses montagnes, le Kerala entretient des relations maritimes à travers l'océan Indien depuis l'Antiquité. Ses estuaires constituent des abris suffisants pour la navigation à voile traditionnelle, et la lagune de Cochin convient à la navigation moderne.

Ces conditions, avec les aptitudes particulières du climat, donnent au Kerala une physionomie originale dans l'ensemble indien : un pays dont l'économie est orientée vers l'exportation et où les conséquences dramatiques du surpeuplement et les effets de la scolarisation ont favorisé les progrès du

parti communiste, que les élections ont ramené plusieurs fois au pouvoir depuis 1957.

J. D.

L'histoire du Kerala

On pense qu'au Ier s. de notre ère l'ensemble de l'actuel Kerala et des régions voisines passa sous la domination Cera. Le pays était déjà une puissance maritime dotée, comme le reste de l'Inde d'ailleurs, d'une balance commerciale très favorable. Nations occidentales et orientales venaient s'y approvisionner en épices, ivoire, perles, poivre... qu'elles payaient en or. À cette époque, les principaux ports étaient : Cranganore, Kozhikode (Calicut) et Cannanore. Au IXe s., selon une tradition, le dernier souverain cera du Kerala, s'étant fait musulman, se rendit en pèlerinage à La Mecque après avoir partagé son royaume entre parents et grands féodaux.

Les six siècles suivants furent marqués par d'incessants conflits entre souverains voisins.

En 1498, l'arrivée à Calicut de Vasco de Gama entraîna l'établissement au Malabār de comptoirs commerciaux portugais. Puis, très vite, les pays formant l'actuel Kerala devinrent l'enjeu économico-politique des rivalités entre Danois, Français et Britanniques. Toutefois toutes les régions n'évoluèrent pas de la même manière.

La partie septentrionale, correspondant à peu près au Malabār et au taluk de Kasaragod, devait, après la chute de Tīpū Sāhib en 1792, être rattachée à la présidence de Madras. Le Sud (Travancore-Cochin) resta théoriquement indépendant. Une administration aussi efficace qu'éclairée conduite par les rājā locaux conféra même à ces *native states* une appréciable réputation.

On doit dès cette époque souligner l'originalité religieuse du Kerala : l'État rassemble hindous, musulmans et chrétiens. L'aspect égalitaire de l'islām semble avoir particulièrement attiré les paysans pauvres. On en trouve trace encore aujourd'hui avec les Moplah, ou Māppillei, véritable prolétariat rural dont la révolte en 1921, pour des causes en partie économiques, eut un caractère d'extrême gravité. Il ne faut pas non plus oublier une communauté juive correspondant à deux phases de la Diaspora : les « Juifs noirs », qui avaient fui au IVe s. de Babylone, et les « Juifs blancs », souvent appelés *Sefardi*, qui étaient venus d'Espagne au XVe s.

Connu dès la plus haute antiquité pour sa production d'épices et d'aromates divers, le Kerala n'en avait pas pour autant abandonné les cultures vivrières. Cela lui donnait une économie agraire à peu près équilibrée. Les Britanniques, en introduisant une économie de plantation, modifièrent profondément la situation. Le développement de la culture du café (surtout à partir de 1830), du thé et de l'hévéa (fin du XIXe s.) obligea à réduire sensiblement les superficies consacrées aux cultures vivrières. En cas de mauvaise récolte, le pays se trouvait fatalement dans une situation alimentaire difficile. Les structures sociales furent par ailleurs caractérisées par l'importance toujours croissante des ouvriers agricoles des plantations (les *ezhava*), aux conditions de vie misérables et qui devaient pour une bonne part orienter à gauche la vie politique du pays.

Recréé en 1956, le Kerala devait vite apparaître comme une sorte de phénomène parmi les États de l'Union indienne : nombre de chrétiens et de musulmans largement supérieur à la moyenne indienne ; taux d'alphabétisation élevé ; très forte densité de population ; importance du chômage et de l'électorat communiste ; existence d'une aristocratie de fortune ou de fonction, les *naïr* ou *nayar*, grands féodaux au sens occidental du terme, « reconvertis » en grands propriétaires fonciers ou en fonctionnaires.

Depuis 1956, l'histoire politique du Kerala est marquée par une succession de gouvernements à majorité communiste (1957-1959 ; 1967-1969), interrompue par des gouvernements, de coalition (1960-1964) ou par l'administration directe du pays en vertu du President's Rule (1959, 1964-1967, 1970). Fait unique dans les annales de l'histoire politique de l'Inde indépendante, c'est le gouvernement démissionnaire qui, en 1970, demanda lui-même au pouvoir central de prendre en main l'administration de l'État.

Le gouvernement, face à un enseignement privé et confessionnel très important, a été amené, en 1957, à établir son contrôle sur lui *(Kerala Education Bill)*. Quant à l'attitude du gouvernement face aux problèmes agraires, elle aggrava les divisions politiques, le *Kerala Agrarian Relations Bill* fixant un plafond draconien au maximum des propriétés (6 ha de terres irriguées par famille) et envisageant en seize ans une véritable appropriation du sol par ceux qui le cultivaient.

L'orientation vers la gauche du pays pose de nombreux problèmes. Pour ne prendre qu'un exemple, les capitaux privés manifestent une grande réticence à s'investir dans un État aussi dangereux politiquement. L'industrialisation et le développement économique doivent donc être stimulés par un État central qui ne peut distribuer les crédits fédéraux qu'avec parcimonie.

On peut admettre que le Kerala représente un excellent condensé de tous les problèmes du sous-continent : diversité religieuse, hiérarchie sociale trop large, urgente nécessité de développement.

J. K.

K. A. Nilakanta Sastri, *A History of South India from Prehistory Times to Fall of Vijayanagar* (Londres, 1958 ; 3e éd., 1968). / A. K. Gopalan, *Kerala, Past and Present* (Londres, 1959). / M. Pannikar Kavalam, *A History of Kerala* (Annamalainagar, 1960). / A. A. D. Luiz, *Tribes of Kerala* (Delhi, 1962). / *Techno-Economic Survey of Kerala* (New Delhi, 1962). / A. Aiyappan, *Social Revolution in Kerala Village. A Study in Cultural Change* (Londres, 1965).

kératose

Épaississement de la couche cornée de l'épiderme par augmentation du nombre des cellules (hyperplasie).

Quand l'hyperplasie est considérable, on la dénomme *hyperkératose* ; on l'appelle *kératome* lorsqu'elle est tumorale.

La *kératodermie* est l'épaississement corné diffus ou partiel des paumes ou des plantes.

Les viciations de la maturation cornée constituent les *dyskératoses.*

Les *leucokératoses* et les *leucoplasies* sont les kératoses des muqueuses.

Kératoses folliculaires

Elles sont centrées sur les follicules pileux.

• La *kératose pilaire*, malformation qui atteint une femme sur trois, est la plus commune des kératoses folliculaires. Faite de petites saillies cornées, râpeuses au toucher, elle siège surtout aux avant-bras et au bas des jambes. De coloration rouge ou blanche, apparue dans l'enfance, maximale à la puberté, elle s'efface souvent à l'âge mûr. Plus rarement, elle atteint la face ; elle peut s'observer chez l'homme.

• Le *spinulosisme* n'est qu'un degré plus accentué de la kératose folliculaire observable dans certaines dermatoses, le lichen en particulier (v. dermatose).

• La *dyskératose folliculaire* (maladie de Darier) est faite d'une multitude de papulettes recouvertes d'une croûte cornée et enchâssées dans les orifices pilo-sébacés ; cette dermatose siège électivement sur les tempes, le front, les sillons naso-géniens (entre nez et joues), les aisselles, les régions intermammaires et interscapulaires (entre les épaules). De disposition symétrique, elle rappelle en gros celle de la séborrhée. Apparue dans l'enfance ou lors de l'adolescence, elle a une durée indéfinie, sans atteinte de l'état général. La vitamine A à forte dose et en cures prolongées peut améliorer cette affection inesthétique.

• Le *pityriasis rubra pilaire*. V. dermatose.

• La *kératodermie disséminée circonscrite de Jadassohn-Lewandowsky*. C'est une dystrophie congénitale et familiale faite de papules cornées folliculaires, confluentes en placards kératosiques sur les genoux, les coudes, les fesses. La coexistence de leucokératose buccale et d'atteinte grave cornéenne est possible.

Kératoses non folliculaires

• La *kératose sénile* s'observe après la cinquantaine sous forme de taches brunâtres devenant progressivement kératosiques. Siégeant sur la face, le cou et le dos des mains, la *crasse sénile* peut se transformer en cancer. La cancérisation est à suspecter lorsque la kératose s'épaissit et s'ulcère, imposant alors la destruction par l'électrocoagulation diathermique.

• Les *verrues séborrhéiques*. Dénommées à tort *verrues séniles*, elles apparaissent après la quarantaine, mais parfois avant ; elles ne sont ni virales ni contagieuses. De taille variable, de surface grenue, finement kératosiques, recouvertes d'un enduit d'aspect sébacé, elles sont gris jaunâtre, brunes ou noires et de consistance molle. Siégeant aux flancs, au cou, au dos, aux épaules, elles se multiplient

avec les années, mais sont toujours bénignes.

Kératodermies palmo-plantaires

• *Causes traumatiques.* Des frottements répétés, le plus souvent professionnels, peuvent provoquer soit des *calus* (des cals), soit des durillons. De véritables kératodermies s'observent parfois aux paumes et aux plantes, susceptibles d'entraîner de l'impotence des mains ou de la gêne de la marche.

Les kératodermies dues aux *rayons X* sont devenues rares (perfectionnement des moyens de protection), et le « caillou » des phalanges des radiologues ne s'observe plus qu'exceptionnellement. La dégénérescence de ces kératodermies est toujours à redouter. Celles qui sont dues au *radium* sont identiques.

• *Causes infectieuses.* La kératodermie syphilitique tertiaire, devenue rarissime, est classiquement unilatérale. Rares sont aussi les kératodermies gonococciques, qu'elles soient confluentes en nappes ou circonscrites en « clous de tapissier ». Ce dernier aspect peut être réalisé au cours du syndrome oculo-urétro-synovial (syndrome de Fiessinger-Leroy-Reiter).

Gougerot a prouvé l'authenticité des kératoses palmo-plantaires dues à des germes pyogènes banals (streptocoques, staphylocoques).

• *Causes mycosiques.* Les kératoses mycosiques, surtout plantaires, de contours circinés (en cirques), profondément crevassées, douloureuses, coexistent généralement avec une atteinte interdigitale.

• *Causes toxiques.* L'intoxication chronique arsenicale, médicamenteuse ou professionnelle peut déterminer des kératodermies palmo-plantaires, lesquelles débordent sur la face dorsale des mains et des pieds. Elles s'accompagnent d'autres symptômes de l'intoxication chronique par l'arsenic* tels que troubles digestifs (anorexie, nausées) et troubles nerveux (polynévrite).

Kératodermies congénitales

La *maladie de Meleda* (étudiée dans l'île dalmate de Meleda [auj. Mljet]) apparaît à l'âge de 2 à 3 ans. La kératodermie déborde sur les poignets et le tendon d'Achille. Celle du type *Thost-Unna* est bien plus fréquente. Un liséré lilacé borde les nappes cornées, et des lésions kératosiques à distance sont possibles (genoux, coudes, fesses).

La *podokératose de Mantoux* est faite de petites dépressions cupuliformes criblant des paumes et des plantes kératosiques.

Kératodermies des dermatoses classées

De nombreuses dermatoses peuvent comporter des kératodermies palmo-plantaires : eczéma* corné, psoriasis*, lichen (v. dermatose), pityriasis rubra pilaire, hyperhidrose palmo-plantaire et surtout bromidrose (v. sueur).

Kératodermies dites « essentielles »

Mis à part les kératoses congénitales, un examen minutieux peut parfois les rattacher à un facteur déterminant : insuffisance thyroïdienne, troubles génitaux (par insuffisance), carence œstrogénique (kératodermies et arthroses de la ménopause*), carence en vitamine A.

A. C.

Kerenski (Aleksandr Fedorovitch)

Homme politique russe (Simbirsk 1881 - New York 1970).

Un opposant au tsarisme

D'origine bourgeoise, Kerenski fait ses études de droit à l'université de Saint-Pétersbourg et se trouve attiré par le romantisme révolutionnaire. Avocat au barreau, il se fait rapidement remarquer par ses brillantes plaidoiries où il défend les ouvriers et les révolutionnaires et se présente comme un adversaire résolu du tsarisme.

Membre du parti social-révolutionnaire, mais ne pouvant se présenter sous cette étiquette, il est élu en 1912 député à la douma : il est le leader des *troudovik*, ou socialistes populaires, petit groupe travailliste qu'il a choisi de préférence aux sociaux-démocrates, jugés par lui trop éloignés des aspirations populaires. Avec une éloquence calculée et une fougue jugée souvent théâtrale, il intervient fréquemment à la tribune ; il attaque sans cesse la ligne politique de ceux qui dénoncent la guerre mondiale comme impérialiste et qui misent sur la défaite militaire de l'autocratie pour assurer le triomphe de la révolution.

La chute du tsarisme et l'ascension politique de Kerenski

Incapable de faire face au violent mécontentement populaire qui s'exprime notamment dans les événements de Petrograd, le Premier ministre Galitzine donne sa démission, et le tsar, par oukase, ordonne la dissolution du Parlement, Kerenski fait partie du Comité provisoire de la douma (créé le 12 mars 1917), qui groupe dix personnalités sous la présidence de Mikhaïl Vladimirovitch Rodzianko (1859-1923). D'autre part, il est acclamé comme délégué au soviet des ouvriers et soldats de Petrograd, dont il devient le vice-président, entrant en conflit avec V. M. Molotov pour la maîtrise du soviet.

Le 15 mars 1917, le prince Gueorgui Ievguenevitch Lvov (1861-1925) constitue un premier ministère et offre à Kerenski le portefeuille de la Justice. Ce gouvernement provisoire reste fidèle aux alliances de la Russie et souhaite poursuivre la guerre contre l'Allemagne aux côtés des Occidentaux, tandis que le soviet de la capitale, où les bolcheviks sont de plus en plus suivis, veut approfondir les conquêtes de la révolution. Sous la pression des soviets et des manifestations ouvrières, Lvov se sépare de son ministre de la Guerre, Aleksandr Ivanovitch Goutchkov (1862-1936), que Kerenski remplace le 18 mai. Le nouveau ministre travaille aussitôt à reprendre en main les troupes russes, gagnées par les idées pacifistes. Il part pour le front exhorter les soldats à poursuivre l'offensive et forme les « bataillons de la mort » qui doivent, en donnant l'exemple, renforcer la discipline et l'ardeur combative de l'armée.

Mais, après l'échec de l'offensive militaire du 1er juillet, les soldats désertent en masse et viennent grossir les rangs des manifestations ouvrières des 16-18 juillet à Petrograd. Le gouvernement provisoire entreprend une véritable chasse aux militants révolutionnaires, accusés d'être des agents de l'Allemagne (Kerenski lui-même restera toujours persuadé de l'existence d'un complot des bolcheviks avec le Reich) : un mandat d'arrêt est lancé contre Lénine, qui doit se cacher ; Trotski et L. B. Kamenev sont jetés en prison.

Tout en conservant les deux portefeuilles de la Guerre et de la Marine, Kerenski devient président du Conseil le 6 août. Les ministres socialistes, sous la pression des nouvelles classes possédantes, cèdent peu à peu sur leur programme ; dès lors, leur politique oscille entre des réformes inefficaces et une répression impitoyable. Kerenski entre en conflit avec le général Kornilov, dont il n'accepte pas les mesures de réorganisation de l'armée. Estimant nécessaire une dictature militaire, Kornilov organise un complot contre-révolutionnaire, dont la liquidation accroît l'influence du parti bolchevik, qui, à l'automne, obtient la majorité dans les soviets de Petrograd et de Moscou.

Kerenski forme alors un nouveau gouvernement comprenant le parti bourgeois des Cadets. Le parti socialiste révolutionnaire, dont il est membre, lui ordonne d'exclure les Cadets. Kerenski persiste en menaçant de démissionner, mais, devant le mécontentement populaire, il accepte la demi-mesure d'un directoire composé de cinq des anciens ministres et qu'il préside, proclamant le 14 septembre la République russe.

Les efforts désespérés et la chute de Kerenski

Kerenski se trouve à la tête d'une nation en état de décomposition et en pleine fermentation. Il doit tenir tête à la fois aux extrémistes de droite et aux révolutionnaires du parti bolchevik, lequel oppose à son gouvernement un véritable contre-pouvoir puissant et structuré. D'autre part, il doit tenter, au sein d'un ministère où il plaide désespérément pour l'union nationale, d'équilibrer les exigences réactionnaires des Cadets et celles, démocratiques, des socialistes révolutionnaires.

Kerenski doit de plus faire face au processus d'autonomie régionale, les soviets locaux luttant contre le pouvoir central, comme en Ukraine ou chez les Cosaques du Don. Au lendemain de l'affaire de Petrograd, le gouvernement décide l'évacuation de la capitale, se déconsidérant ainsi aux yeux du peuple russe. Après le vote du comité central, la fameuse déclaration « à la population de Petrograd » de Lénine appelant à l'insurrection éclate comme une bombe. Le gouvernement donne l'ordre à la garnison de Petrograd, gagnée aux bolcheviks, de partir pour le front ; aussitôt, un comité militaire révolutionnaire se forme et s'empare des armes de l'Arsenal.

Le 6 novembre, la presse bolchevik est interdite, l'arrestation des chefs du soviet de Petrograd et des membres

du conseil militaire est ordonnée. Kerenski présente alors sa démission dans un discours où « la passion le dispute à l'incohérence », comme le souligne John Reed, et où il n'hésite pas à qualifier les masses russes révoltées de « populace », expression demeurée fameuse et que l'histoire retiendra contre lui.

L'insurrection éclate et triomphe rapidement (7-8 nov. [24-25 oct. ancien style]). Après la prise du palais d'Hiver, les ministres sont faits prisonniers ; Kerenski parvient à fuir vers le front, où il rassemble des troupes fidèles, dont les Cosaques. À leur tête, il revient aux portes de la capitale, qu'il tente de reprendre, mais il est repoussé. Ses propositions de négociations n'étant pas acceptées, il s'enfuit déguisé en matelot.

L'exilé

Kerenski devient alors une sorte de symbole de l'insuccès politique, voire de l'incapacité à gouverner. Il réapparaît à Londres en juin 1918, puis vient à Paris, où il édite le journal socialiste révolutionnaire *Dni*. Après un séjour aux États-Unis, en 1927, il s'y installe en 1940, écrivant pour les journaux, multipliant les déclarations contre le régime de Moscou, élaborant ses Mémoires. Il se met alors au service de la propagande anticommuniste.

G. H.

▶ *Révolution russe de 1917.*

Kerguelen (îles)

▶ ANTARCTIQUE.

Keroularios (Michel)

▶ SCHISME D'ORIENT.

Keynes (John Maynard)

Économiste britannique (Cambridge 1883 - Londres 1946).

Après des études au King's College à Cambridge, Keynes devient professeur d'économie politique. Par la suite, il sera président d'une compagnie d'assurances sur la vie et un conseiller, à la fois écouté et contesté, du gouvernement et du Trésor. Anobli en 1942, il devient lord Keynes, baron de Tilton.

Le nom de J. M. Keynes évoque pour tout économiste un renouveau de la pensée économique, renouveau qui a permis non seulement à la théorie économique, mais aussi à l'économie appliquée de sortir de l'ornière où elles avaient été entraînées à la suite des mutations consécutives à l'industrialisation. Brosser un panorama de l'apport de J. M. Keynes à la théorie économique est une entreprise impossible en quelques lignes. On peut seulement définir le concept d'équilibre keynésien en l'opposant à la théorie classique.

Pour cette dernière, l'équilibre entre les flux économiques est toujours atteint, car il existe toute une série d'éléments régulateurs qui entrent en fonction et qui assurent l'égalité des flux. Si l'on accepte, par exemple, la fameuse loi des débouchés de Jean-Baptiste Say, « tout produit offert trouve immédiatement son débouché », c'est, d'une façon évidente, faire complètement abstraction du phénomène de la thésaurisation, qui fait que certains individus ne consomment pas tout leur revenu, et donc, n'emploient pas toutes les sommes qu'ils ont gagnées.

À cet équilibre, défini une fois pour toutes et *a priori*, Keynes substitue ce que l'on appelle une *fonction* d'équilibre (l'équilibre n'est atteint que si certaines conditions sont remplies) :

$$\boxed{Y = C + S}\ .$$

où Y est le revenu* ; C, consommation ; S, épargne.

D'autre part, Keynes considère que la consommation est elle-même *fonction linéaire* du revenu :

$$\boxed{C = aY + b}\ .$$

où C est la consommation ; Y, revenu ; *a*, paramètre dénommé *propension à consommer*, c'est-à-dire part du revenu consacrée à la consommation ; *b*, consommation incompressible, qui ne dépend pas du revenu, mais des besoins vitaux.

Pour compléter les relations d'équilibre, Keynes postule par ailleurs que l'épargne (S) est égale à l'investissement (I) : S = I. Cet équilibre (S = I) est naturellement toujours vérifié *ex-post*, c'est-à-dire à la fin de la période retenue pour l'étude. Mais, pour que l'équilibre fondamental (Y = C + S) puisse être atteint, Keynes postule de surcroît que l'épargne doit être égale à l'investissement *ex-ante*, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une condition nécessaire de réalisation de l'équilibre.

On raisonnait avant Keynes en considérant que la monnaie était un bien comme les autres, c'est-à-dire que sa détention n'était pas envisagée autrement que la détention de tout autre produit, autrement dit que cette monnaie était neutre. C'était l'optique des théoriciens classiques, et c'est sur ce point précis que J. M. Keynes va apporter une série d'idées originales ; la monnaie est détenue pour plusieurs raisons : pour faire face à un besoin de précaution, à un besoin de transaction ou à un besoin de spéculation. Les sommes affectées à chacun de ces besoins dépendent de facteurs qui sont très différents. L'intégration du schéma monétaire au schéma de la théorie classique va conduire à une série de recommandations en ce qui concerne la lutte contre le sous-emploi : la principale d'entre elles va être la recommandation de l'utilisation des dépenses publiques pour endiguer le chômage.

Outre *The Economic Consequences of the Peace* (1919) et *Treatise on Money* (1930), Keynes est l'auteur de *The General Theory of Employment, Interest and Money* (1936), qui devait le rendre célèbre.

A. B.

▶ *Consommation / Économique (science) / Épargne / Friedman / Investissement / Monnaie.*

R. F. Harrod, *The Life of John Maynard Keynes* (New York, 1951 ; nouv. éd., 1967). / A. Barrère, *Théorie économique et impulsion keynésienne* (Dalloz, 1952). / A. H. Hansen, *A Guide to Keynes* (New York, 1959 ; trad. fr. *Introduction à la pensée keynésienne*, Dunod, 1967). / M. Stewart, *Keynes and After* (Harmondsworth, 1968 ; trad. fr. *Keynes*, Éd. du Seuil, 1969).

Khajurāho

Site de l'Inde* centrale (Madhya Pradesh, district de Chatarpur), sur la rive gauche de la rivière Ken ; ancienne capitale de la dynastie des Candella (IXe-XIIIe s.), célèbre pour un ensemble de temples aussi remarquables par la qualité de leurs sculptures que par l'originalité de leur architecture.

Sur les quelque 85 temples qui auraient été édifiés, une trentaine subsistent ; de destination brahmanique ou jaina, presque tous ont été fondés à l'apogée de la dynastie (env. 950 à 1050). Apparentés à l'architecture du nord de l'Inde, construits généralement en grès, ils comportent une toiture curviligne (de type *śikhara*) et présentent sensiblement les mêmes dispositions que les temples de l'Orissa (Bhubaneswar*). Pourtant, les plans cruciformes, la complication de la toiture du sanctuaire (flanquée de réductions de *śikhara* étagées), les portiques traités en balcons confèrent à ces temples élevés sur de hautes plates-formes, moins sobres que ceux de Bhubaneswar, une élégance particulière caractéristique d'un véritable style. Comme en Orissa et au Mysore, la modénature joue un rôle important, mais c'est la richesse et l'abondance du décor sculpté qui affirment l'originalité de l'art des Candella.

Le décor figuratif tient à Khajurāho une place considérable, ornant à profusion les parois extérieures des temples et même l'intérieur des sanctuaires. Divinités, déités de tous rangs, ascètes, personnages de toutes castes et de tous âges, animaux réels ou fantastiques animent niches, frises et piliers. Ces œuvres, traitées le plus souvent en très haut relief et dans un style très intellectuel, réservent un rôle éminent à l'érotisme : couples enlacés *(mithuna)*, dont le caractère favorable est bien établi dans l'art indien, ou scènes à plusieurs acteurs auxquelles les textes ou la référence à des rites tantriques ne fournissent pas toujours une explication. Longtemps condamnées par une certaine pudibonderie, les sculptures de Khajurāho n'en méritent pas moins une place de premier rang dans l'art universel.

Les temples constituent trois groupes principaux : un groupe est, correspondant à l'ancienne capitale et réunissant les ensembles les plus célèbres (Kaṇḍāriya Mahādeva, Viśvanātha, Lakṣmaṇa...) ; un groupe central, autour du village actuel, avec fondations brahmaniques au nord (Vāmana...) et jaina au sud (Parśvanātha...) ; un groupe sud, près du village de Jatkari (Dulādeva, Caturbhuja). Indépendamment de restaurations dont certains temples ont été constamment l'objet (groupe jaina), l'ensemble apparaît, en raison de la qualité de la construction, comme l'un des mieux conservés de l'Inde.

J. B.

B. L. Dhama et S. C. Chandra, *Khajuraho. Guide* (Delhi, 1957). / E. Zannas et J. Auboyer, *Khajuraho* (La Haye, 1960). / K. Lal, *Immortel Khajuraho* (Delhi, 1965). / V. Prakash, *Khajuraho* (Bombay, 1967).

Kharkov

Ville de l'U. R. S. S., en Ukraine.

Avec 1 223 000 habitants (contre 953 000 en 1959 et déjà 171 000 en 1897, premier recensement effectué

dans la Russie tsariste), c'est la seconde ville d'Ukraine derrière Kiev.

Kharkov est l'une des forteresses qui jalonnent la conquête russe en direction des steppes du Midi. Au XVIIe s., alors qu'elle avait subi les pillages des Mongols et des nomades durant quatre siècles, elle renaît sous la forme d'une forteresse destinée à consolider l'avance russe, au milieu de ce que les historiens ont appelé l'« Ukraine des bourgs ». Elle n'a pas d'autre justification topographique, n'étant même pas située sur un fleuve, comme beaucoup d'autres villes de l'U. R. S. S., et son site plat est banal, au contraire de celui de Kiev.

Le deuxième facteur de développement a été la construction à la fin du XIXe s. de la grande voie ferrée unissant Moscou à la Crimée et à la mer Noire (Sébastopol) par le bassin houiller de Toula et les villes d'Orel et de Koursk. Kharkov devient alors un embranchement ferroviaire vers le Donbass*, une gare de triage et de ravitaillement avec une forte population de cheminots. Elle est, plus que Kiev, le centre des industries d'aval du Donbass, dont elle est beaucoup plus proche. Elle équipe l'armée russe en armement et l'agriculture ukrainienne en machines agricoles.

Sous le pouvoir soviétique, elle est devenue le siège du plus gros combinat de matériel roulant et de matériel agricole de toute l'Union. Le secteur de l'industrie mécanique s'adapte aux besoins nouveaux : l'usine Kirov rivalise avec les entreprises de Leningrad pour la construction de turbines géantes, et une nouvelle entreprise fournit l'équipement des centrales nucléaires de l'Union. Déjà centre intellectuel — son université a été fondée en 1805 —, la ville est devenue un centre d'instituts technologiques et de formation de cadres. Le secteur de l'industrie chimique doit se développer en rapport avec l'arrivée du gazoduc de Chebelinka (à une cinquantaine de kilomètres au nord de Kharkov).

A. B.

▶ *Ukraine.*

Khartoum

En ar. KHARTŪM, capit. de la république du Soudan ; 630 000 hab.

Khartoum est composé en fait de trois villes situées au confluent du Nil blanc et du Nil bleu : Khartoum proprement dit occupe la presqu'île de l'interfluve, Omdurman (ou Omdourman), la rive gauche du Nil blanc ; Khartoum-Nord, la rive droite du Nil bleu.

Fondé par l'armée égyptienne vers 1821, Khartoum s'est développé rapidement jusqu'en 1846, date où sa population était déjà estimée à 60 000 habitants, mais des épidémies diverses, dont celle de choléra, avaient ramené ce chiffre à 20 000 en 1870, alors que le mahdī renforçait ce déclin en construisant Omdurman (Umm Durmān) sur la rive occidentale du Nil. Après l'occupation anglaise, l'agglomération s'est développée en trois villes : Khartoum, centre moderne administratif, commercial et militaire, Khartoum-Nord (Khartoum North), zone résidentielle bientôt gagnée par l'industrialisation, et Omdurman, demeuré une ville africaine dense avec des milliers de maisons d'argile séchée, l'un des marchés traditionnels les plus importants au sud du Sahara, de nombreuses mosquées et la tombe du mahdī. Des ruines des anciennes fortifications sont encore visibles le long du fleuve.

Les emplacements les plus favorisés dans chacune des trois villes sont les corniches des fleuves. Dans Khartoum, le front de berge du Nil bleu est occupé par les ministères, les résidences officielles et, plus à l'est, par l'université. En arrière, et jusqu'à hauteur de la gare centrale, viennent les centres de commerce et d'affaires, les plus anciens quartiers résidentiels des classes aisées, les quartiers d'étrangers expatriés (Italiens, Grecs, Levantins). Au-delà de la gare se sont développés des quartiers résidentiels modernes, à la fois villas somptueuses des classes riches ou du corps diplomatique, et une colonie dense de maisons en terre à un étage abritant plus de 50 000 personnes. Khartoum est seul à posséder en nombre sensible des buildings à étages. Encore plus loin vers le sud apparaissent des bidonvilles. L'aéroport est également situé au sud après le déplacement de son site, initialement au nord d'Omdurman.

Les trois villes se sont développées inégalement au XXe s. Khartoum et Omdurman groupent, chacun, aujourd'hui un peu plus de 250 000 habitants, Khartoum-Nord est deux fois moins peuplé.

Outre le fait d'être la capitale politique et intellectuelle du pays, l'agglomération regroupe les principaux services commerciaux, et, à l'exception des usines d'égrenage du coton, des cimenteries et des ateliers ferroviaires, elle possède pratiquement toutes les industries modernes ainsi qu'un important artisanat. C'est la région qui possède le plus haut revenu par habitant de tout le Soudan ; la population est composite et évoluée. Presque tous les Soudanais instruits y sont employés ; 90 p. 100 des véhicules enregistrés au Soudan le sont dans l'agglomération.

J. C.

Khayyām ('Umar)

En persan OMAR KHAYYĀM, savant et poète persan (Nichāpur, Khurāsān, vers le milieu du XIe s. - *id.* v. 1122?).

De son vivant, Abolfath Omar Khayyām fut surtout célébré comme mathématicien et astrologue. Ainsi, en 1074, il fut chargé par le souverain seldjoukide régnant, Malik Chāh (1073-1092), de diriger une commission de savants désignés pour étudier une réforme du calendrier. Il écrivit plusieurs ouvrages scientifiques en arabe, dont un traité d'algèbre, qui fut d'ailleurs connu en Europe dès 1851.

De sa carrière de poète, il ne reste que quelques notes chez les biographes persans de son époque, qui parfois citent l'un ou l'autre quatrain en arabe ou en persan. Mais il fallut attendre le XVIe s. pour découvrir des manuscrits contenant un nombre plus important de poèmes de Khayyām. Et au cours des trois siècles suivants, l'on assista à une multiplication prodigieuse du nombre des « quatrains ». L'édition de Luknow en 1894 alla jusqu'à en donner plus de sept cent cinquante.

Il appartint donc à quelques historiens de la littérature tant orientaux qu'européens d'établir des éditions critiques d'Omar Khayyām, en dépouillant les recueils de l'énorme quantité de poèmes apocryphes. En Europe, Edward Fitzgerald, J. B. Nicolas et V. A. Joukovski présentèrent respectivement Khayyām en anglais, en français et en russe à la fin du XIXe s. Aujourd'hui, l'on attribue cent cinquante quatrains à Omar Khayyām.

L'œuvre poétique d'Omar Khayyām est essentiellement constituée de *roba'iyat*, ou quatrains. Le quatrain se rapproche de la chanson populaire persane — tarānē —, dont il ne se différencie que par l'adoption du mètre. C'est un genre emprunté à la littérature persane préislamique et non à la littérature arabe. En deux distiques, un décor est dressé, une histoire racontée, une idée exprimée.

La simplicité de forme du quatrain en fait le moyen d'expression le plus proche de l'intelligence populaire : il frappe, il se retient facilement, il court sur toutes les langues. Mais il est facilement imitable, d'où la profusion de quatrains faussement attribués à Khayyām.

Or, que chante Khayyām tant en Iran que dans le monde entier (les *roba'iyat* ont pratiquement été traduits dans toutes les langues) ? Sur quelle philosophie s'appuie-t-il ? Une idée courante veut faire de Khayyām une sorte de bon vivant qui a choisi le plaisir, la vie facile, le bon vin et qui, installé dans un paradis artificiel et de mauvais goût (si l'on en juge par les images d'Épinal offertes au grand public), conseille à ses compagnons d'infortune, les humains, d'en faire autant. Rien ne serait plus erroné que de s'en tenir à cette présentation simpliste. Homme de science, disciple du grand Avicenne en maintes disciplines, Omar Khayyām est donc aussi un penseur qui a pris part aux querelles philosophiques et religieuses qui secouaient le monde oriental en ce XIe s.

La science lui avait appris à adopter l'esprit critique devant l'ordre établi de la nature. En face de la créature lancée contre son gré dans l'injustice de l'existence, la religion lui offrait la soumission au malheur et la promesse d'une vie autre dans un paradis dont personne n'était encore jamais revenu. Le commerce avec la cour et les grands ne lui dévoilait que lâcheté et hypocrisie. Devant ce bilan un peu sombre, Omar Khayyām ne se lança pas dans le pari de l'homme de religion ou du moraliste. Il voulut se pencher sur le présent, le vivre pleinement, c'est-à-dire à la recherche de tout ce qui peut faire oublier que l'homme est voué en fin de compte au malheur, à l'injustice et à la mort. Si Khayyām a chanté le vin et les plaisirs fugaces, il n'a pas cessé non plus d'exprimer sa passion pour la science, tout en sachant que jamais il n'atteindrait la vérité.

B. H.

Khmers

▶ CAMBODGE.

Khrouchtchev (Nikita Sergueïevitch)

Homme d'État soviétique (Kalinovka, prov. de Koursk, 1894 - Moscou 1971).

Les origines

Né aux confins russo-ukrainiens, Nikita Khrouchtchev est d'origine modeste. Il ne reçoit pas d'éducation secondaire et passera pour ne pas savoir lire à l'âge de dix-sept ans. D'abord berger, il travaille ensuite comme ouvrier, puis comme mineur dans le bassin du Donets. En 1918, il entre dans la garde rouge de Iouzvka (auj. Donetsk) et rejoint le parti communiste.

Inscrit pendant trois ans aux cours de la faculté ouvrière, puis, de 1929 à 1931, à l'académie industrielle de Moscou, Khrouchtchev bénéficie des conditions de l'époque postrévolutionnaire, marquée par un recrutement intensif des cadres. Il suit la carrière d'un petit apparatchik (secrétaire de cellule, puis secrétaire de district) et se montre un fonctionnaire modeste et sérieux. L'époque des purges staliniennes crée de nombreux vides dans l'appareil du parti : il devient alors le protégé et l'adjoint, puis, en 1935, le successeur de Lazar Moisseïev Kaganovitch (né en 1893) à la tête du parti communiste de la région de Moscou.

D'un premier mariage, il a une fille et un fils, qui mourra comme aviateur pendant la Seconde Guerre mondiale. D'un second mariage avec Nina Pretrovna, il aura un fils et une fille.

En 1938, Khrouchtchev devient secrétaire du comité central du parti communiste de la république d'Ukraine, où il applique la politique stalinienne d'épuration et de russification. Les services qu'il rend lui permettent de devenir suppléant au bureau politique du parti communiste de l'Union soviétique, puis membre titulaire en 1939. Il est alors pleinement stalinien et entonne avec les autres dirigeants les louanges du « phare et guide de l'humanité progressiste » (article de Khrouchtchev dans la *Pravda* de 1937).

La montée vers le pouvoir

Après la conquête de l'Ukraine par l'Allemagne nazie, Khrouchtchev organise un groupe de partisans, devient général et remplit les fonctions de commissaire politique pendant la bataille de Stalingrad. Revenu à Kiev après la victoire contre l'Allemagne, il prend avec Kaganovitch la responsabilité de la reconstruction de la république d'Ukraine (1945 à 1949), puis il retourne à Moscou, où il réintègre le secrétariat du parti pour la capitale. Il devient alors secrétaire du comité central. En 1951, il se heurte à Malenkov en proposant le regroupement des kolkhoses : son projet est repoussé par la direction du parti.

Le 5 mars 1953, Staline meurt. Molotov, Beria et surtout Malenkov, l'adversaire de Khrouchtchev, sont les mieux placés pour la succession. Après une courte période où Beria exerce le pouvoir (il est destitué en juin, arrêté en juillet et exécuté le 23 déc. 1953), c'est Malenkov, président du Conseil des ministres d'U. R. S. S., qui devient le numéro un soviétique. Et, dès le 29 mars, Khrouchtchev a abandonné son poste à la section régionale moscovite pour se consacrer au secrétariat général du parti, alors que Malenkov a quitté sa place au comité central le 14. Khrouchtchev est désormais le maître de l'appareil du parti, alors que Malenkov tient l'appareil d'État. Or, l'expérience stalinienne a prouvé la suprématie de l'appareil du parti sur celui du gouvernement : les cadres du parti, exilés en province par la nouvelle direction officielle, deviennent les soutiens de Khrouchtchev. À la session de septembre du comité central, il devient premier secrétaire du parti communiste de l'U. R. S. S.

De la fin 1953 à 1955, Khrouchtchev renforce la puissance de l'appareil du parti. Il l'emporte ainsi sur Malenkov, qui démissionne en 1955 et est remplacé par N. A. Boulganine.

La déstalinisation et la politique intérieure

Khrouchtchev avait été un fidèle stalinien, et les débuts de la déstalinisation s'étaient faits contre lui : dès mars 1953, Beria annulait les dernières mesures de Staline. Malenkov mettait l'accent sur la production des biens de consommation, alors que Khrouchtchev restait fidèle à la doctrine stalinienne de priorité à l'industrie lourde.

Mais, arrivé au pouvoir, Khrouchtchev va être l'homme de la déstalinisation. Il a déjà critiqué, en septembre 1953, la politique agricole stalinienne. Mais c'est au XX[e] Congrès du parti communiste de l'Union soviétique, en présentant en séance secrète son rapport sur le culte de la personnalité et ses dangers, qu'il lance véritablement l'attaque (1956). Ce rapport est la première reconnaissance officielle de ce que recouvrait la dictature de Staline. L'ensemble des partis communistes se trouve d'un seul coup plongé dans un débat sans précédent. Il semble bien que ce soit vraiment la fin de l'ère stalinienne.

En Europe orientale, la critique du stalinisme déclenche la tempête. La révolte hongroise (1956) contraint l'U. R. S. S. à l'intervention armée, car la critique du stalinisme ne doit pas amener la fin de l'hégémonie soviétique. Le responsable du désordre est alors quelque peu mis à l'écart ; Molotov et Malenkov reprennent l'essentiel du pouvoir.

Mais, avec l'appui de certains partis communistes (dont le P. C. chinois), Khrouchtchev rétablit sa position. Il réorganise la vie intérieure de l'U. R. S. S., faisant sauter les verrous staliniens : il développe les biens de consommation, se fait l'apôtre de la croissance, du bien-être ; il préside à une refonte de l'administration, assouplissant la vieille machine stalinienne. Il lance une politique agricole ambitieuse de « conquête des terres vierges » (depuis 1954), qui sera un échec retentissant, contraignant pour de longues années l'U. R. S. S. à acheter du blé à l'Amérique du Nord. Enfin, il commence la conquête de l'espace (lancement du premier « Spoutnik » en oct. 1957) et allège les contraintes qui pèsent sur les intellectuels et les artistes (publication des œuvres de Soljenitsyne).

La coexistence pacifique

En juin 1957, les adversaires de Khrouchtchev, qui forment, réunis, la majorité au Praesidium du Comité central, tentent de l'éliminer. Khrouchtchev convoque alors le Comité central et fait condamner la majorité du Praesidium comme « groupe antiparti ». Le 27 mars 1958, il devient chef du gouvernement à la place de Boulganine. Pendant environ six années, son autorité bruyante et pleine d'imprévus sera incontestée.

Il lance alors une politique étrangère qui rompt totalement avec l'isolationnisme stalinien. Depuis 1948, la Yougoslavie a été exclue par Staline du camp socialiste. Dès mai 1955, Khrouchtchev s'est rendu à Belgrade. En 1955 et 1956 sont signées avec Tito les déclarations de Belgrade et de Moscou normalisant les rapports entre les deux pays. Mais Khrouchtchev, par un énergique ultimatum lors de l'expédition franco-anglaise contre Nasser (1956), a aussi montré sa force. Avec lui, l'U. R. S. S. s'implante dans le tiers monde : au Proche-Orient, mais aussi à Cuba. En dépit de la crise permanente de Berlin (1953-1961), il multiplie les voyages à l'étranger, utilisant largement la télévision, répandant une nouvelle image de l'U. R. S. S. Il va aux États-Unis, où il remporte un immense succès, en Angleterre et en France. Il participe aux conférences au sommet à Genève (1955), à Paris (1960), à la session de l'O. N. U. en 1960, où il frappe sur la table avec son soulier, déclenchant un scandale. Il prend part à la conférence de Vienne en 1961. Au XXII[e] Congrès du parti communiste de l'Union soviétique (1961), il renouvelle ses attaques contre Staline. En dépit d'une certaine remontée du néostalinisme dans l'appareil, sa position semble solide.

Certes, la crise de Cuba* en octobre 1962, où l'U. R. S. S. est obligée de reculer devant les États-Unis en enlevant ses fusées de l'île, porte un coup à son prestige. Mais, grâce à ses entretiens avec les présidents Kennedy* et Johnson*, Khrouchtchev peut continuer à se présenter comme l'artisan de la paix dans le monde par la coexistence* pacifique. En 1963 est signé le traité sur la limitation des expériences nucléaires.

Depuis 1959, cependant, Khrouchtchev s'est brouillé avec la Chine : la critique de Staline (dont le corps est retiré du mausolée lors du XXII[e] Congrès) et surtout la stratégie de coexistence pacifique, où la victoire du socialisme devient l'enjeu d'une concurrence économique avec le capitalisme, sont pour les Chinois le signe de l'abandon d'une position révolutionnaire. Khrouchtchev leur apparaît comme l'homme qui a renoncé à l'espoir d'une victoire du socialisme par le soutien aux révolutions.

La chute

De plus en plus coupé de la réalité russe (il s'absente longuement de Moscou), atteint par les échecs de la politique agricole et par la reculade de Cuba, Khrouchtchev est contraint en octobre 1964 de présenter sa démission de secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique et de président du Conseil. Dès lors, il vivra dans une retraite absolue.

Son activité brouillonne et contradictoire est alors ouvertement critiquée, ainsi que sa manière très personnelle d'exercer le pouvoir. Les libéraux lui reprochent d'avoir gâché

les chances de la déstalinisation par les incohérences de sa politique. L'appareil du parti lui préfère des hommes plus effacés, Kossyguine et Brejnev. Il meurt le 11 septembre 1971, d'une maladie du cœur. Ses obsèques, discrètes, se déroulent en l'absence de tout représentant du parti.

Extraits des discours de « Monsieur K »

Les crimes de Staline

« Les faits prouvent que nombre d'abus ont été commis sur les ordres de Staline en violation des normes du parti et de la légalité soviétique. Staline était un homme très méfiant, maladivement soupçonneux ; notre travail avec lui nous l'avait appris. Il était capable de regarder quelqu'un et de lui dire : « Pourquoi vos regards sont-ils si fuyants aujourd'hui ? », ou : « Pourquoi vous détournez-vous ainsi aujourd'hui et évitez-vous de me regarder droit dans les yeux ? » Cette suspicion maladive engendrait chez lui une méfiance généralisée, même à regard des travailleurs éminents du parti qu'il connaissait depuis des années. Partout et en toute chose il voyait des « ennemis », des « gens à double face » et des « espions ».

Possédant un pouvoir illimité, il se livrait à l'arbitraire et annihilait les gens moralement et physiquement. Il en résultait que personne ne pouvait exprimer sa propre opinion. »
(Rapport secret au XXe Congrès, 1956.)

La coexistence pacifique

« Quand nous disons que le système socialiste l'emportera dans la compétition des deux systèmes, capitaliste et socialiste, cela ne signifie nullement que la victoire sera obtenue par une domination armée des pays socialistes dans les affaires intérieures des pays capitalistes. La certitude que nous avons de la grande victoire du communisme repose sur le fait que le mode de production socialiste possède des avantages décisifs sur le mode capitaliste. »
(Rapport au XXe Congrès, 25 févr. 1956.)

Le « style Khrouchtchev »

« J'ai travaillé dès que j'ai su marcher. J'ai d'abord été berger. J'ai gardé des moutons et des veaux, puis les vaches des propriétaires fonciers, ces capitalistes de la terre. À quinze ans, je suis parti pour la ville. J'ai travaillé alors dans une usine qui appartenait à des Allemands, puis dans une mine qui appartenait à des Belges. Et aujourd'hui je suis le président du Conseil du grand État soviétique. »
(Discussion avec les industriels américains à Los Angeles, en sept. 1959.)

« Nous avons fait une grande révolution pour donner aux hommes tous les biens de la vie. Si ces biens n'existent pas, à quoi nous a servi cette révolution ?

Que nous faut-il donc ? Que nos gens mangent bien et à leur faim, qu'ils soient habillés chaudement, proprement et joliment, qu'ils aient un logement clair et confortable, que les enfants aillent à l'école, qu'il y ait pour eux des crèches et des jardins... Alors l'adversaire se mordra la langue. Et ajoutez à cela un supplément : des fusées et des bombes thermonucléaires. Alors on peut vivre tout à fait bien. »

(Discours à Kalinovka, le 29 juill. 1962.)

G. H.

🕮 E. Crankshaw, *Khrushchev* (Londres, 1960 ; trad. fr. *Krouchtchev*, Grasset, 1967). / A. Wenger, *la Russie de Khrouchtchev* (Éd. du Centurion, 1960). / R. Conquest, *Power and Policy in U. S. S. R. The Study of Soviet Dynasties* (Londres, 1961). / R. Löwenthal, *Chruschtschow und der Weltkommunismus* (Stuttgart, 1963 ; trad. fr. *Khrouchtchev et la désagrégation du bloc communiste*, Calmann-Lévy, 1964). / D. Burg, *The Fall of Nikita Khrushchev* (Londres, 1966). / B. Féron, *l'U. R. S. S. sans idole. De Staline à Brejnev et Kossyguine* (Casterman, 1966).

Kiang-si

En pinyin JIANGXI, province de la Chine méridionale ; 164 800 km^2 ; 21 624 000 hab. (population estimée en 1964). Capit. *Nanchang* (Nan-tch'ang).

La province du Jiangxi présente le paysage typique de la Chine méridionale : un paysage accidenté de basses montagnes aux flancs abrupts et convexes dominant des vallées à fond plat. L'altitude de ces basses montagnes diminue du sud (1 400 à 1 800 m dans les Nanling [Nan-ling], chaîne orientée d'ouest en est qui sépare le Jiangxi du Guangdong [Kouang-tong]) au nord (150 m environ). Cependant, les altitudes se relèvent à l'ouest aux confins du Hunan (Hou-nan) et du Hubei (Houpei), où elles approchent de 2 000 m, et surtout à l'est, aux confins du Fujian (Fou-kien), où les Wuyishan (Wouyi-chan) dépassent cette hauteur. Le centre du Jiangxi est entre ces reliefs, une longue gouttière déprimée, orientée S.-O. - N.-E., favorable aux communications entre le Guangdong et les plaines du Yiangzijiang (Yang-tseukiang), les Nanling étant franchies au col de Meiling (Mei-ling). Cette gouttière est parcourue par le Gan (Kan) et se termine au nord par la cuvette du lac Poyang (P'o-yang), où six autres cours d'eau moins importants confluent et que domine immédiatement la célèbre montagne granitique du Lushan (Louchan). Le Poyang, qui est le plus grand lac chinois (le Dongting [Tong-t'ing] au Hunan étant en réalité constitué de plusieurs lacs), couvre 2 700 km^2 ; il double sa superficie de juin à septembre ; à cette époque, il sert quelque peu de déversoir au Yangzi ; mais les eaux du fleuve n'y pénètrent pas facilement par l'unique chenal, tandis que le lac est gonflé par les apports considérables de ses affluents ; le Poyang est donc un mauvais régulateur et peut même jouer le rôle de « bouchon » retardant l'évacuation des hautes eaux du fleuve.

Le Jiangxi a un climat humide (1 160 mm de pluies à Nanchang) avec une large prédominance des pluies de saison chaude, notamment des pluies de printemps (avril, mai, juin), qui représentent 40 p. 100 des précipitations, alors que les pluies d'été n'en représentent que 35 p. 100, mais sans que l'hiver soit réellement sec. L'été est tropical (28,6 °C en juill.), mais l'hiver est frais (5,1 °C en janv.). Sous ce climat « pénétropical » et sur les sols rougeâtres ferrallitiques qui couvrent les pentes régnait une forêt mixte dense où se mêlaient essences tempérées (pins) et essences tropicales (camphriers, bambous) ; elle fut détruite tardivement, mais presque totalement, de sorte que la plupart des montagnes ne portent plus qu'une savane ; on s'efforce de les reboiser. Aux confins du Hubei, les pentes des Mufushan (Mou-fou-chan) portent des théiers dont la production est renommée (thés de Xiushui [Hieou-chouei]), et, plus au sud, la ramie est une culture importante dont Wanzai (Wan-tsai) est un gros marché.

Les vallées très peuplées de toutes les rivières et la dépression du Poyanghu (P'o-yang-hou) sont en rizières, et Jiujiang (Kieou-kiang) est un grand marché du riz. Des réservoirs aménagés en amont des vallées (assez semblables aux tanks indiens) permettent la riziculture, car les pluies d'été sont insuffisantes. Une deuxième culture de riz est parfois possible grâce à l'importance des pluies de printemps : dans ce cas, une première récolte est faite d'avril à fin juillet, une deuxième, la principale, de juin à novembre, les tiges de cette deuxième récolte étant repiquées avant la moisson de la première. Plus souvent, cependant, la rizière porte en automne maïs, sorgho, soja et surtout patate douce. Le Poyanghu, lui-même, est un centre de ponte de poissons, et ses alevins sont recherchés par les pisciculteurs du Jiangsu (Kiang-sou).

Le Jiangxi est la province chinoise qui est la plus renommée pour son industrie de la porcelaine, implantée à Jindezhen (Kin-teh-tchen) depuis les Song, qui y avaient créé des fours impériaux.

Mais l'industrie moderne est peu importante en dépit de ressources minières réelles : antimoine et wolfram, tout à fait au sud, à Dayu (Ta-yu), au pied des Nanling et surtout charbon à Pingxiang (P'ing-siang), à la frontière du Hunan. Le gisement de Pingxiang est le seul gisement vraiment important au sud du Yangzijiang : les veines sont épaisses (12 m) ; le charbon, d'époque secondaire, est tendre et, en dépit de sa richesse en cendres, fournit du coke métallurgique. Mais le coke et le charbon sont expédiés vers les grands centres industriels de Wuhan (Wou-han) et de Shanghai, Pingxiang étant précisément sur la voie ferrée qui à Xiangtan (Siang-t'an) [au Hunan] s'embranche sur la voie ferrée Canton-Wuhan pour gagner Shanghai. Dans ces conditions, les villes (sauf Jiujiang, qui est un grand port fluvial sur le Yangzijiang à l'extrême nord de la province), y compris la capitale provinciale, Nanchang, sont essentiellement de gros marchés ruraux. La vallée du Gan est loin d'avoir l'importance, pour les facilités de communications modernes, de la vallée du Xiangjiang (Siang-kiang) au Hunan.

J. D.

Kiang-sou

En pinyin JIANGSU, province de la Chine orientale ; 102 200 km^2 ; 60 millions d'hab. (estimation de 1964). Capit. *Nankin.*

Le Jiangsu, troisième province de Chine par la population, est la plus densément peuplée (près de 600 hab. au km^2). Elle jouit d'une position exceptionnelle, correspondant pour l'essentiel à la basse plaine et à l'estuaire du Yangzijiang (Yang-tseu-kiang) ; si Shanghai (Chang-hai) est, administrativement, distinct du Jiangsu, économiquement son poids renforce l'importance de la province.

Celle-ci est constituée presque uniquement de plaines très plates, les derniers reliefs disparaissant à hauteur de Nankin. Toutefois, on peut distinguer deux ensembles que séparent grossièrement le grand lac Hungze (Hong-tsö) et le cours de la Huai (Houai) : une portion de la Grande Plaine du Nord d'une part, la basse plaine du Yangzi d'autre part. Si les transitions sont insensibles, des différences de climat apparaissent : l'hiver est moins froid et surtout plus court au sud de la Huai ; la moyenne de janvier à Nankin n'est que de 2,3 °C,

mais on compte 300 jours sans gelée, et surtout les pluies y sont plus abondantes (970 mm à Nankin, 1 170 mm à Shanghai), alors qu'elles sont de l'ordre de 600 mm dans la Grande Plaine. En même temps disparaît peu à peu le lœss, ce trait géographique fondamental de la Grande Plaine. Tout le nord du Jiangsu présente donc les caractères essentiels de la Grande Plaine, un hiver froid, une sécheresse relative du climat, la terre jaune, une agriculture fondée sur le sorgho (kaoliang), auquel est associé le soja, parfois le maïs, et auquel succède en hiver, sur la même terre, le blé. La Huai elle-même présente les caractères principaux des fleuves du Nord : ce fleuve relativement court (1 087 km) est très irrégulier, avec des maigres d'hiver prononcés et des crues d'été violentes. Un aménagement total du bassin de la Huai (210 000 km²) a été réalisé à partir de 1954, grâce à des barrages sur les cours amont de la Huai et de ses affluents et au détournement d'une partie des eaux d'aval vers l'embouchure du Yangzijiang.

Au sud de la Huai apparaissent de nouveaux caractères dont le plus remarquable est la domination du riz, même si cette céréale exige l'irrigation. Cette région est la plus importante et la plus originale du Jiangsu. La plaine inférieure du Yangzijiang n'a encore que 3 km de large, entre les ultimes collines, à Nankin ; elle prend toute son ampleur à Zhenjiang (Tchenkiang), à 220 km de la mer. Elle est très basse et très plate, et, le long du littoral, une double digue construite au VIIe s. a permis de conquérir des polders. L'alluvionnement est considérable, et la terre gagne ainsi continuellement sur la mer. L'embouchure du Yangzijiang est, en réalité, un estuaire large de 40 km remonté par la marée jusqu'à Nankin. La plaine du bas Yangzi est le *pays de l'eau* : lacs et rivières occupent 15 p. 100 de la superficie ; on ne compte pas moins de 250 étangs et lacs, le plus grand étant le Taihu (T'aihou) [2 500 km²], dont le Huangpu (Houang-p'ou), la rivière de Shanghai, est l'émissaire. En outre, 40 000 km de canaux ont été creusés ; le plus célèbre est le Grand Canal, creusé du VIIe au XIIIe s., mais les innombrables autres canaux servent à la fois à l'irrigation dans une région trop sèche pour le riz, au drainage dans une région à demi amphibie et aux communications ; des milliers de familles vivent sur l'eau, dans des sampans, et tirent leur subsistance de la pêche en eaux douces, de la pisciculture, de l'élevage des canards et des transports. Fleuve immense, canaux, polders, le Jiangsu présente un vrai « paysage hollandais ».

L'hiver, plus clément et plus court qu'au nord de la Huai, reste cependant sévère, et les nuits froides créent sur les étangs une mince couche de glace qui est récoltée pour conserver le poisson. Mais l'hiver n'est pas sec, contrairement à celui de la Chine du Nord ; il est surtout troublé et voit alterner le passage de dépressions cycloniques venues de l'ouest, des journées froides et sèches par vent de nord-est et des journées tièdes et humides par vent de sud-ouest. Les pluies d'hiver comptent pour plus de 12 p. 100 du total. Le printemps connaît aussi des temps troublés, mais les grandes pluies sont celles de Huangmei (Houang-mei), « la saison des prunes », du 10 juin au 10 juillet environ, où se combinent phénomènes cycloniques et arrivée de la mousson ; l'été est un peu moins pluvieux, en dépit des typhons qui se font sentir à Nankin, surtout en août et en septembre. Les pluies sont très irrégulières d'une année à l'autre, et surtout d'un mois d'une année au même mois d'une autre année.

La vie agricole est intensive (plus des deux tiers des terres portent deux récoltes dans l'année) et variée. Au nord du Yangzijiang, la culture principale le long du littoral est celle du coton, qui succède très souvent aux salines. Le coton est cultivé en « fermes d'État » ayant parfois plus de 40 000 ha, qui ont pris la suite de grandes sociétés. Il existe également une importante pêche maritime. La plus grande partie de la plaine est, cependant, cultivée en riz (irrigué) : le Jiangsu est le second producteur de riz de la Chine après le Hunan (Hou-nan). Au riz succèdent, en hiver, le blé, l'orge, le colza et les haricots. Enfin, tout à fait au sud, aux confins du Zhejiang (Tchö-kiang), les collines qui entourent le Taihu (T'aihou) sont la plus grande région de culture du mûrier et d'élevage du ver à soie de la Chine ; le Taihu lui-même est un grand centre de pisciculture.

Le Jiangsu méridional a une vie urbaine active. Il faut citer en particulier la très belle ville de Suzhou (Soutcheou) et l'ancienne capitale impériale de Nankin. Celle-ci, implantée sur les dernières rides qui dominent le grand fleuve, a perdu son rôle politique. Par contre, elle a gardé son rôle universitaire ; des industries modernes y sont implantées ; elle est traversée par la voie ferrée de Shanghai à Pékin, qui franchira prochainement le fleuve par un pont géant. Cependant, le rôle urbain essentiel est, évidemment, joué par la grande agglomération de Shanghai (Chang-hai*).

J. D.

▶ *Chang-hai / Nankin.*

Kierkegaard (Søren Aabye)

Philosophe et théologien danois (Copenhague 1813 - *id.* 1855).

Une subjectivité exemplaire

L'œuvre de Kierkegaard tire la quasi-totalité de sa substance de la vie même de l'auteur.

Écrivant pour s'édifier en édifiant ses contemporains, il ne médite sur l'existence qu'afin de corriger la sienne propre, mais sur ce paradoxe fondamental que le particularisme de ses problèmes intéresse par essence l'ensemble des hommes.

De son père Søren a hérité un sens religieux de la culpabilité. Il se sent né pour un combat perdu d'avance, où il ne lui reste qu'à « espérer contre toute espérance ». D'autant qu'au rapport angoissé avec un père austère et dévot succède la rupture avec celle qu'il aime, Regine Olsen. Il se sépare d'elle après un an de fiançailles, en 1841, le lendemain de sa soutenance de thèse sur *le Concept d'ironie constamment rapporté à Socrate*. Sa passion devient alors passion de l'écriture. Autour de la double hantise du père et de Regine disparue (elle se mariera en 1847) s'organise une production littéraire où se répondent les sermons et exercices théologiques et la critique du spéculatif, au nom de l'existence.

Enten-Eller (Ou bien... ou bien), signé Victor Eremita, inaugure, en 1843, la carrière de Kierkegaard et la vogue de ses pseudonymes. *Crainte et tremblement*, par Johannes de Silentio, paraît la même année, suivi des *Miettes philosophiques*, par Johannes Climacus (1844), et d'une méditation sur le péché : *le Concept d'angoisse*. Les fiançailles et la rupture sont le sujet des *Étapes sur le chemin de la vie* (1845). *Post-scriptum définitif et non scientifique aux Miettes philosophiques* (1846) analyse les relations entre la vérité et l'expérience vécue. Sur l'existence et le sens du péché paraît, en 1849, le *Traité du désespoir*. Kierkegaard n'a cessé entre-temps de composer des discours édifiants *(la Pureté du cœur)* et de prendre de plus en plus fermement position contre l'a hiérarchie ecclésiastique.

En 1849, sa démarche pour obtenir un poste dans l'Église danoise reste sans réponse. Il réagit alors par une œuvre polémique, *l'École du christianisme* (1850), où il dénonce le scandale d'un christianisme sans chrétiens. C'est l'affrontement avec les autorités religieuses et avec l'évêque Mynster. Isolé et déchaîné, Kierkegaard fonde en 1855 un journal satirique, *l'Instant*, dont il assure seul la parution et qu'il publiera jusqu'à épuisement complet de ses forces.

Les trois stades

Hostile à tout système philosophique, Kierkegaard se veut d'abord l'analyste lucide des rapports entre Dieu et lui-même. Ce qu'il met en lumière, c'est la problématique de l'existence particulière et du christianisme intériorisé, et, en fin de compte, le dialogue dramatique entre ce que l'individu est réellement et ce qu'il devrait être selon la loi chrétienne.

Pour mieux saisir l'individu global, Kierkegaard dresse un relevé typologique des attitudes devant la vie. Partant du fait que chaque homme dispose, mais dans la condition initiale de sa parfaite négation devant Dieu, d'un choix possible de sa destinée, il décrit, comme apparente solution et échec réel, trois options primordiales, sortes de points d'arrêt « sur le chemin de la vie » où l'on peut se fixer, ou à partir duquel on évolue une fois atteinte la phase d'insatisfaction.

Le stade esthétique exprime la spontanéité du premier mouvement, l'attrait d'être soi, de tirer du plaisir de toute circonstance favorable. C'est l'expérience du libertinage, qui, selon Kierkegaard, aboutit au désenchantement et au sentiment de vanité générale.

Sortir de l'impasse du stade esthétique implique ou le suicide ou le recours à un système de valeurs sûres. L'ironie, que Kierkegaard, appelle l'« incognito de l'éthique », permet le passage au stade suivant. Dans le stade éthique, l'homme vit sous le règne de la loi, dans la sécurité de la bonne conscience, il s'est « revêtu du devoir ». Mais vient le moment où se révèle à lui le caractère illusoire de l'ordre rationnel, où l'ennui l'emporte, où la dérision s'empare du parti pris de sérieux. En surgissant dans le stade éthique, le sentiment d'absurde incite à renoncer à toutes les sécurités intel-

lectuelles et morales. L'intrusion de l'humour crée ainsi les conditions de l'acte de foi, comme l'ironie se tenait au seuil du stade éthique.

Privé de toute confiance en soi et dans le monde, l'individu qui accède au stade religieux entre joyeusement dans une « résignation infinie ». Paradoxalement, en perdant la vie à ce jeu, il la sauve dans une tranquille négation devant Dieu. N'étant plus rien, il gagne une existence totale, interprétant chaque détail de la quotidienneté selon les normes de la mythologie chrétienne, menant dans l'espace infini de l'intériorité le combat en, pour et contre Dieu.

Le primat de l'existence

Généralement considéré comme le père de l'existentialisme*, Kierkegaard a été le premier penseur à affirmer le primat du vécu sur la réflexion abstraite et à faire de l'existence concrète le point d'attache de la vérité.

Le « je pense donc je suis » n'apprend rien sur l'existence réelle et ne nous donne qu'un être réduit à une pure forme. Au lieu d'ordonner l'homme selon les idées, Kierkegaard estime préférable d'ordonner les idées par rapport à l'homme. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre sa formule « la vérité est la subjectivité ».

L'individu, qu'il se découvre dans le moment esthétique, dans la durée de l'éthique ou dans l'instant éternel du religieux, est donc seul porteur de sa vérité. Pourtant, en identifiant le stade religieux et l'état le plus élevé de l'existence, Kierkegaard en arrive à une sorte de transmutation théologique de l'individu. Il se situe ainsi aux antipodes de Stirner et de Nietzsche, qui, en désacralisant l'individu et le monde, vont inverser le sens de la démarche kierkegaardienne et mettre l'accent sur le stade esthétique.

Le christianisme vécu contre les chrétiens

L'opposition de Kierkegaard à toute philosophie trouve sa contrepartie dans la lutte qu'il mène, au nom de l'existence chrétienne, contre l'Église et l'aliénation ecclésiastique de la foi. Il s'agit de réveiller l'individu religieux, de rendre sa racine vécue à l'enseignement du Christ. Quand il affirme que « le christianisme n'est pas une doctrine, mais un message existentiel », Kierkegaard n'a d'autre recours, pour fonder son propos, que de livrer aux lecteurs son propre drame interprété sur des schémas religieux. Mais ici apparaît une difficulté : ou bien ces schémas ne se fondent pas sur du vécu, et dans ce cas ce sont de simples exercices de prédicateur caricaturant le christianisme ; ou bien ils émanent de l'aventure existentielle — tel est le cas du thème d'Abraham, dont la permanence dans l'œuvre renvoie au « sacrifice » de Søren par son père et au « sacrifice » de Regine par lui-même —, et il faudrait alors que chaque individu connaisse dans sa vie des incidents similaires.

Pour Kierkegaard, il suffit que chacun découvre son essence de pécheur pour que la vie prenne le sens de l'échec positif et s'interprète à chaque instant selon la loi chrétienne. Dieu devient ainsi le signe du déficitaire, de ce qui manque à l'existence et justifie l'existence comme manque.

Suffira-t-il donc de vivre en chrétien pour trouver l'apaisement ? Rien n'est moins sûr : « Si je dois répondre, l'épée sur le cou, à la question : « Es-tu chrétien ou non ? », je dirai : « Je mets en Dieu l'espoir que je suis chrétien. » Mais si cette réponse n'est pas jugée satisfaisante, et si l'on me dit : « Tu dois dire si tu es chrétien ou si tu n'es pas chrétien », je répondrai : « Non, cela je ne le dirai pas. » Et si l'on insiste : « Nous te tuons si tu ne veux pas répondre », je dirai : « Fais donc, je n'ai rien à dire là contre... » Kierkegaard enregistre ainsi la fin historique du christianisme en lui prêtant un éclat suicidaire où l'existence individuelle gagne, dans un sentiment d'éternité, la plénitude que lui refuse une « époque sans passion ».

De sorte que Kierkegaard rejoint par le négatif, et dans une vision tragique où l'homme et son Dieu achèvent de se perdre et espèrent de leur mutuelle dégradation une reconnaissance extatique, le projet de l'homme total selon Marx. Bien entendu, Kierkegaard refuse l'histoire, où Marx situe la lutte pour l'émancipation ; il ne peut pas vouloir en même temps l'histoire et la resacralisation des rapports sociaux sur le modèle de la commune chrétienne primitive. Une fois l'expérience vécue séparée de l'histoire, il ne reste que le repli dans un style de mort dont l'œuvre kierkegaardienne illustre avec grandeur le désespoir radical.

Kierkegaard aujourd'hui

De même que Pascal a fait plus de sceptiques que de chrétiens, Kierkegaard apparaît moins comme penseur de la divinité perdue que comme le critique de l'existence impossible. Ces deux aspects sont pourtant indissociables. Mais, parce que nul n'a mieux analysé l'absence de la vraie vie, qui caractérise l'aventure individuelle depuis l'avènement de la bourgeoisie, il tend de plus en plus à devenir la mauvaise conscience de l'histoire en soi. Avec lui, le désespoir de l'existence s'érige en cauchemar des systèmes qui changent le monde en oubliant les individus qui le composent.

R. V.

L. Chestov, *Kierkegaard et la philosophie existentielle* (Vrin, 1948). / J. Wahl, *Études kierkegaardiennes* (Vrin, 1949). / J. Hohlenberg, *l'Œuvre de Sören Kierkegaard* (trad. du danois, A. Michel, 1960). / M. Grimault, *Kierkegaard par lui-même* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1962). / G. Gusdorf, *Kierkegaard* (Seghers, 1963). / *Kierkegaard vivant* (Gallimard, 1966). / J. Malaquais, *Sören Kierkegaard, foi et paradoxe* (U. G. E., 1971).

Kiev

V. de l'U. R. S. S., capit. de l'Ukraine.

C'est, pour la population, la troisième ville soviétique : 1 632 000 habitants en 1970 (1 110 000 en 1959 et 847 000 en 1939).

Kiev est l'une des plus vieilles villes des pays russes. La « Russie kiévienne » s'étendait autour de sa capitale, le long du Dniepr, sur le chemin des Varègues, de la Baltique à la mer Noire. Elle atteignit son apogée sous le règne de Iaroslav le Sage (1019-1054), devenant le siège d'un métropolite et se couvrant de monuments remarquables. La décadence vint au XIIe s., et Kiev perdit son métropolite au profit de Vladimir. Tombée entre les mains des envahisseurs mongols, elle fut réduite à une agglomération de faible importance du XIIIe au XVIIIe s., suzeraine du royaume de Pologne du XIVe au XVIIe s. Elle renaquit sur le même site, avec la reconquête russe, à partir de 1654 et surtout au cours du XVIIIe s., lorsque Catherine II décida la conquête et la colonisation des contrées méridionales, la « Nouvelle Russie », marche frontière et grenier de l'Empire. De nouveau siège d'un métropolite, Kiev devint la capitale de la Petite-Russie. Lors de la formation de la république soviétique d'Ukraine en 1923, elle perdit son titre de capitale de l'Ukraine au profit de Kharkov ; elle le recouvra en 1945 à la suite de la Seconde Guerre mondiale, qui endommagea gravement la ville.

Située sur le Dniepr, en aval des importants confluents du Pripiat (Pripet) et de la Desna, Kiev occupe le site dissymétrique des villes russes de fleuve : la presque totalité de l'agglomération entourant la vieille ville s'est longtemps étalée sur le plateau dominant l'escarpement de la rive droite, occidentale, alors que, de l'autre côté du fleuve, une simple tête de pont s'étendait sur une rive gauche basse et marécageuse. Aujourd'hui y sont construits des quartiers nouveaux groupant plusieurs centaines de milliers d'habitants.

Ville de batellerie, port dont le trafic s'élève à plusieurs millions de tonnes par an (produits agricoles et matériaux de construction), Kiev doit également son importance à sa situation de contact entre deux zones biogéographiques de premier ordre : la forêt mixte au nord et la steppe boisée, puis la steppe au sud. L'aménagement récent de barrages-réservoirs sur le fleuve a renforcé encore sa position et la construction de centrales hydrauliques a permis le ravitaillement en électricité.

Son rôle de capitale est attesté par la présence d'une des premières universités de l'U. R. S. S., fondée en 1834, de nombreux instituts de technologie : la ville reste un foyer de la culture ukrainienne par ses imprimeries, ses librairies, ses clubs.

L'industrie s'est développée d'abord en rapport avec les activités fluviales (chantiers navals de moyenne importance, conserveries de poisson), puis avec l'essor de l'agriculture (minoteries, huileries de tournesol, industries alimentaires de toute nature, qui représentent encore le tiers de la valeur industrielle globale). Une certaine activité est aussi assurée par les industries d'aval du Donbass et les branches de large consommation urbaine (mécanique de précision, électroménager, transports urbains comme les tramways, fabrication de cycles et de motos...). La pétrochimie s'est récemment implantée, représentant un autre tiers de la valeur de la production industrielle. Kiev est atteinte aujourd'hui par les deux gazoducs partant des nouveaux gisements de gaz naturel de Dachava à l'ouest et de Chebelinka à l'est, facteur qui doit contribuer à transformer notablement la structure de son industrie traditionnelle.

A. B.

L'art à Kiev et dans la région kiévienne

Kiev, berceau de l'art et de l'architecture russe, a vu son architecture en pierre se développer après la conversion au christianisme du prince Vladimir Ier, vers 988 ; jusqu'alors, la Russie ne connaissait que le

bois. Aussi le prince fait-il appel à des architectes byzantins pour édifier l'église de la Dîme, détruite en 1240 lors de l'invasion tatare. Sous Iaroslav le Sage, de grandes cathédrales sont construites. Celle de Sainte-Sophie de Kiev (1037) fut bâtie en plusieurs étapes : l'édifice primitif comprenait 5 nefs se terminant chacune par une abside ; ce noyau fut entouré d'une double galerie et flanqué de 2 tours-escaliers et couronné de 13 coupoles. L'intérieur fut décoré de mosaïques, dans l'abside centrale la Vierge orante et la Sainte Cène, dans la coupole centrale le Christ Pantocrator. Les fresques représentent des scènes bibliques et laïques. La cathédrale fut restaurée aux XVIIe et XVIIIe s. dans le style baroque ukrainien, qui masque en partie l'architecture primitive ; elle fut alors coiffée de 6 nouvelles coupoles. Parmi les grandes réalisations du XIe s. dans la région kiévienne, il faut mentionner la cathédrale du Sauveur de Tchernigov (1031-1036) et celle de Sainte-Sophie de Polotsk (1044-1066).

Si le quartier le plus ancien de Kiev est le Podol, où se concentrait le commerce, le foyer spirituel et intellectuel de la ville se trouvait dans le grand monastère de la « Laure des Grottes » (Kiïevo-Petcherskaïa Lavra), fondé au XIe s. Son enceinte renferme tout un ensemble de bâtiments, des églises, des cellules, la maison du métropolite ; souvent abîmé par des incendies, le monastère a été restauré, modifié. Certaines portes d'entrée du monastère sont surmontées d'une église ; celle de la Trinité (1108) a été restaurée au XVIIIe s. en style baroque et décorée alors de fresques parmi les plus belles de l'époque, dues à Olympe Galik ; la porte dite « de l'Économie » est surmontée de l'église de Tous-les-Saints (1696-1698), coiffée de cinq coupoles et décorée de pilastres, de colonnettes, de frontons. Au centre de la Laure s'élevait la collégiale de l'Assomption, construite de 1073 à 1078 (et détruite en 1941) ; l'exécution de ses fresques, due au moine Olympe, se prolongea jusqu'en 1089. L'église-réfectoire ou petite église Sainte-Sophie (1722-1730), dont l'architecture fut modifiée au XIXe s., se présente comme un long bâtiment se terminant par une abside et couronné d'une coupole ; la façade occidentale est surmontée d'un fronton décoré de volutes. C'est l'architecte Ivan Ivanovitch Chedel (Gottfried Schädel) qui a édifié le grand clocher de la Laure (1731-1745), un campanile à 4 niveaux coiffé d'une coupole piriforme.

Le monastère Vydoubetski fut fondé par le prince Vsevolod Ier Iaroslavitch, qui y fit construire l'église Saint-Michel (1070-1088), dont il ne reste que la partie occidentale, restaurée en 1767-1769. L'aspect actuel du monastère date de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe s. ; on y construisit en 1696-1701 la collégiale Saint-Georges et l'église-réfectoire, en 1727 un clocher.

Dans le village de Berestovo, où se trouvait vraisemblablement la résidence des princes au tournant des XIe et XIIe s., le prince Vladimir Monomaque fit bâtir l'église du Sauveur, en partie détruite lors de l'invasion tatare ; en 1640, le métropolite Petr Simeonovitch Moguila fit restaurer la partie occidentale de l'église. À Tchernigov, la collégiale du monastère Ieletski, qui date du milieu du XIIe s., exprime bien le caractère de forteresse des édifices religieux de cette époque de luttes ; l'église des Saints-Boris-et-Gleb de Grodno ou la cathédrale de l'Assomption de Vladimir en Volhynie donnent la même impression, tandis que l'église de Sainte-Parascève de Tchernigov présente un aspect plus aéré avec sa succession de voûtes en berceau et en demi-berceau.

L'architecture fleurit durant la période prémongole, puis de nouveau au XVIIe s. avec le baroque ukrainien, qui peut se diviser en trois périodes. De la seconde moitié du XVIIe s. aux années 20 du XVIIIe, les édifices religieux affectent une forme de tour et sont couronnés de 3 ou 5 coupoles ; le décor est fait de niches, de colonnes, de frontons. De cette époque datent l'église Saint-Élie dans le Podol (1692) et l'église de la Théophanie (1693), œuvre d'Ossip Dmitrievitch Startsev. Dans la deuxième période, des années 20 à 50 du XVIIIe s. ; les monuments se caractérisent par la richesse du décor, l'emploi d'éléments sculptés, de céramiques multicolores. À partir de 1750 interviennent la personnalité de l'architecte italien Bartolomeo Francesco Rastrelli (v. 1700-1771) et celle de l'Ukrainien Grigorovitch-Barski (Ivan Grigorievitch [1713-1785]). On doit au premier la belle église Saint-André (1744-1753), dont la décoration intérieure fut dirigée par A. P. Antropov. Du second, on peut admirer l'église Saint-Constantin-et-Sainte-Hélène (1750), l'église de la Protection-de-la-Vierge (1766), l'église Saint-Nicolas (1775). À côté de cette architecture en pierre, il existe également en Ukraine, à cette époque, une très belle architecture en bois.

Au baroque succède un style néo-classique dont l'université (1837-1843), construite par V. I. Beretti, est un bon exemple. La cathédrale Saint-Vladimir, construite de 1862 à 1896 en style vieux-russe, fut décorée à fresque par Viktor Mikhaïlovitch Vasnetsov (1848-1926) et Mikhaïl Vassilievitch Nesterov (1862-1942). Parallèlement à l'éveil du nationalisme ukrainien, un mouvement pictural se développe au XIXe s. ; l'« Union des peintres du Sud » est créée en 1890. Parmi lavant-garde des années 1910, des peintres comme Anatoli Galaktionovitch Petritski (né en 1895) ou M. Seniakova recherchent stylisation et schématisation. L'architecture soviétique est bien représentée par l'édifice abritant le Conseil des ministres (1934-1937), dû à Ivan Aleksandrovitch Fomine (1872-1936) et Pavel Vassilievitch Abrossimov (né en 1900), le Stade central (1938-1946) de M. I. Gretchina et, plus récemment, par l'hôtel du Dniepr (1956-1964) et le cinéma Ukraine (1964).

S. T.

🕮 **G. Logvine, *Kiev* (en russe, Kiev, 1966).**

Kikuyus ou Kikouyous

Ethnie du Kenya.

Son installation actuelle entre Nairobi et le mont Kenya est le résultat d'une longue expansion territoriale qui a duré jusqu'à la fin du XIXe s. Ce phénomène s'explique par la recherche de nouvelles terres à défricher pour nourrir une population toujours croissante. Elle est la première ethnie du Kenya.

Le pays kikuyu s'élève au-dessus de 1 800 m et se présente comme « un océan de longues collines » (P. Gourou). La région est peu boisée, mais parcourue par un grand nombre de cours d'eau, et la pluviosité est assez élevée. Le climat est du type subéquatorial : une longue et une courte saison des pluies, une longue et une courte saison sèche.

Les Kikuyus cultivent plusieurs espèces de millet et de haricots ainsi que des patates et de la canne à sucre. Aujourd'hui, le maïs constitue la plus grande partie des récoltes et est devenu l'aliment de base. C'est une agriculture itinérante sur brûlis, et, lorsque les sols sont épuisés, on les abandonne à la jachère. Cette culture est assez intensive, puisqu'une partie des champs pouvait porter deux récoltes par an et qu'elle utilise l'appoint de l'élevage. En effet, les Kikuyus élèvent aussi des chèvres, des moutons et relativement peu de gros bétail. Cet élevage a une fonction plus sociale qu'alimentaire, et il n'y a de consommation de la viande qu'en un certain nombre d'occasions solennelles.

Il existe une division du travail assez stricte entre les hommes et les femmes. Les hommes assurent la garde des troupeaux, le défrichement et la récolte, la fabrication des ustensiles de ménage, des vêtements et des ornements ; ils s'occupent de la chasse et de la guerre. Les femmes, de leur côté, assurent l'ensemble des travaux des champs, la préparation de la nourriture et la traite des vaches. Mais ce sont les rapports fonciers qui sont déterminants ; la terre possède une valeur sacrée et c'est en son sein que résident les esprits ancestraux. La terre n'était pas propriété tribale, mais propriété d'une famille étendue *(mbari)*. Le domaine s'appelait le *githaka*. Le partage des terres n'entraîne pas l'éclatement de la propriété.

Les Kikuyus ne connaissaient avant la colonisation ni royauté, ni chefferie, ni noblesse héréditaire. Ils étaient administrés par des conseils de composition, de compétence territoriale et de fonctions différentes. À l'origine, les liens de parenté et les structures politiques devaient se confondre et se superposer puisque l'unité parentale coïncidait avec le domaine foncier, base de l'organisation territoriale. On peut distinguer sommairement trois types de découpage territorial : l'*itura* (ou *itora*), ou village, bien que, dans les faits, l'habitat soit dispersé ; puis le groupe de villages, ou *mwaki* ; enfin la colline, ou *rugongo*, qui est « un territoire long de 30 à 40 km qui s'étend entre deux cours d'eau parallèles, territoire qui semble avoir été la plus grande unité politique et rituelle que les Kikuyus aient connue » (R. Buijtenhuijs). À chaque échelon, le conseil des anciens détenait l'autorité politique, judiciaire et religieuse. Chaque type de conseil nommait ses représentants au conseil supérieur. Aucune position politique ne provenait de la naissance ou d'une nomination d'en haut, et il ne semble pas que cette délégation de pouvoir fût permanente. Il n'existait pas d'unité politique supérieure au *rugongo*.

D'autre part, il y avait des classes d'âge *(rika)*, constituées par les jeunes gens circoncis en même temps. La circoncision permettait au jeune Kikuyu de devenir un guerrier. Suivant son degré d'ancienneté, le Kikuyu faisait partie d'un conseil différent. Enfin, l'ensemble des hommes étaient répartis en deux générations alternées.

Le système de parenté était patrilinéaire, et la résidence virilocale.

Les Kikuyus croyaient en un Dieu unique et suprême, omniprésent et anthropomorphe, appelé *Ngai Murungu* ou *Mwene Nyaga*. Seule la famille pouvait s'adresser à *Ngai*, dont la résidence préférée était le mont Kenya. Certains vieux étaient considérés comme les plus aptes à le servir. Par ailleurs, il existait aussi des prophètes. L'autre forme de croyance était la communion avec les esprits des ancêtres, qui résidaient dans la terre familiale. Enfin, dans certaines circonstances, il pouvait se produire une souillure rituelle *(thahu)*.

La situation géographique particulière des Kikuyus explique l'importance de l'impact colonial sur leurs structures sociales et foncières. En effet, l'installation d'un colonat blanc tout autour des terres kikuyus a empêché une expansion territoriale nécessaire à leur équilibre démographique. L'éviction des Kikuyus des hauts plateaux a contribué également au déve-

loppement d'une véritable crise, qui a culminé en 1952 avec la révolte mau-mau. Celle-ci est la suite partielle des mouvements politiques et du phénomène des écoles et des Églises indépendantes qui se sont développés de façon considérable dans l'entre-deux-guerres. On a pu définir le mouvement mau-mau, limité dans les faits à l'ethnie kikuyu, comme un mouvement de renouveau culturel, une révolte anticoloniale et même une guerre civile. Un grand nombre d'éléments de la culture traditionnelle kikuyu se mêlaient de façon originale à des préoccupations plus modernes. Le personnage de Jomo Kenyatta* a symbolisé pendant longtemps cette lutte politique et militaire, même si son rôle réel fut effacé. Sa présidence à la tête d'un Kenya indépendant confirme la prééminence de l'ethnie kikuyu.

J. C.

▶ *Kenya / Kenyatta (Jomo).*

J. Kenyatta, *Facing Mount Kenya* (Londres, 1937 ; trad. fr. *Au pied du mont Kenya*, Maspero, 1960 ; nouv. éd., 1967). / J. Middleton, *Kikuyu and Kamba of Kenya* (Londres, 1953 ; trad. fr. *les Kikouyou et les Kamba du Kenia*, Payot, 1954). / R. Buijtenhuijs, *le Mouvement mau-mau. Une révolte paysanne en Afrique noire* (Mouton, 1971).

Ki-lin ou Kirin

En pinyin JILIN, province de la Chine du Nord-Est ; 290 000 km². Capit. *Changchun (Tch'ang-tch'ouen).*

La province s'étend au cœur de la Mandchourie, prolongée à l'ouest par l'absorption, en 1969, d'une partie du territoire (100 000 km²) de la Mongolie-Intérieure. Elle comptait 17 000 000 d'habitants en 1964 et 20 000 000 en 1970 (estimation) dont un million environ imputables au gain territorial de 1969. Au recensement de 1957, les « minorités nationales » représentaient 12 p. 100 de la population du Jilin, réparties en quatre grandes familles : Coréens (794 000), dont les trois quarts sont localisés dans le département autonome de Yanbian (Yen-pien) ; Mandchous (368 000), essentiellement dans les plaines centrales ; Hui (Houei) [58 000], dont la moitié dans les deux villes de Jilin et Changchun ; Mongols (51 000), dans la partie occidentale de la province, et dont le nombre est passé à plus de 250 000 après 1969.

Le territoire de cette province se partage à peu près également entre trois grands ensembles de reliefs. La partie occidentale est formée par le rebord du plateau mongol marqué par le prolongement méridional du Grand Khingan. La partie centrale correspond au seuil (200 à 300 m) qui sépare les bassins du Liaohe (Leao-ho) et de la Soungari, ensemble de basses collines qui cèdent la place au nord aux plaines de la Soungari, dont le Jilin ne possède qu'une étroite frange. À l'est se dressent de puissants alignements montagneux (1 000 à 2 000 m d'altitude) d'orientation nord-est-sud-ouest : les Zhangguangcai (Tchang-kouang-ts'ai), le Wandashan (Wan-ta-chan), le Changbaishan (Tch'ang-pai-chan) [nom par lequel on désigne habituellement l'ensemble de ces massifs], où s'élève le cône volcanique du Baitoushan (Pai-t'eou-chan), qui constitue le point culminant (2 750 m) de la Chine du Nord-Est.

Le Changbaishan est le « château d'eau » de la province, où ses trois grands fleuves prennent leur source : la Soungari, le Yalu (Yalou), le Tumen (T'ou-men). Toutes ces montagnes sont couvertes d'une magnifique végétation forestière : chênes et trembles sur les pentes inférieures ; cèdres coréens, chênes mongols, frênes de 500 à 1 000 m ; mélèzes daouriens, sapins argentés, épicéas de l'Amour à l'étage supérieur.

Les conditions climatiques du Jilin marquent une transition entre les rigueurs du Heilongjiang (Hei-long-kiang) et les caractères tempérés du Liaoning (Leao-ning). L'été y est très chaud (moyenne de juillet, 23 °C) ; les hivers, déjà rigoureux (moyenne de janvier, – 17 °C), mais moins prolongés qu'au Heilongjiang, et l'agriculture y bénéficie encore de 120 à 145 jours sans gel au cours de l'année. Les massifs orientaux sont la région la plus arrosée de la Chine du Nord-Est (800 à 1 000 mm), tandis que les précipitations diminuent rapidement vers l'ouest : 600 mm dans les plaines de la Soungari et 400 mm sur les franges occidentales.

Le soja, le maïs, le millet et le kaoliang constituent les cultures traditionnelles. Le soja occupe près de 30 p. 100 des terres cultivées, et c'est la grande culture des plaines au nord de Changchun, tandis que le maïs (env. 20 p. 100 des terres cultivées) est très largement répandu dans toute la partie méridionale de la province, où il prend peu à peu la place du kaoliang, qui se concentre sur les collines orientales. Les marges occidentales, moins arrosées, sont le domaine du millet, mais surtout de l'élevage, pratiqué par les Mongols (chevaux, bovins, ovins).

L'extension de la riziculture et celle de la culture de la betterave à sucre sont les deux traits remarquables de l'évolution de l'économie agricole du Jilin.

Introduite en 1845 à Tonghua (T'ong-houa) par les Coréens dont elle constitue la base de l'économie agricole dans les vallées des massifs orientaux, la riziculture a gagné les plaines autour de la ville de Jilin et les régions de Tongfen (T'ong-fen) et Tongliao (T'ong-leao) : 150 000 ha au total en 1943, plus de 500 000 en 1958. De même, la betterave à sucre s'est largement développée dans la région qui s'étend de Changchun à Jilin, ainsi qu'à Baicheng sur les confins occidentaux de la province : 7 400 ha en 1950, 80 000 en 1958.

Les forêts couvrent le quart de la surface de la province, et leur exploitation constitue peut-être l'activité la plus remarquable du Jilin. La région de Yanbian (Yen-pien) [3 500 000 ha ; bois d'œuvre et surtout bois de pulpe] et celle de Tonghua (bois d'œuvre) sont les deux grandes régions d'exploitation, dont la production est en grande partie évacuée en été par flottage sur le Tumen et la Soungari. Les racines de ginseng (90 p. 100 de la production chinoise), l'élevage du cerf (plus de 6 000 têtes en 1957) et les fourrures de zibeline sont trois productions célèbres des montagnes de la province, désignées en Chine par « les trois trésors du Jilin ».

Le Jilin est, par contre, très moyennement pourvu en ressources minérales : moins de 7 Mt de charbon produites en 1957, dont 3 Mt par le bassin de Liaoyuan (Leao-Yuan) et plus d'1 Mt (charbon à coke surtout) par les houillères de Tonghua. La région de Tonghua disposerait également de plus de 600 Mt de réserves de minerai de fer, dont l'exploitation semble devoir être développée activement en raison de sa teneur en métal (60 p. 100) très supérieure à celle du minerai d'Anshan (Ngan-Chan).

Charbon à coke et minerai de fer voisins alimentent une usine sidérurgique construite en 1958 à Tonghua, appelée à devenir un « second Anshan ».

L'exploitation du charbon et la carbochimie animent la ville de Liaoyuan (plus de 200 000 hab.), dénommée « la ville du charbon ». Jilin, qui fut la capitale de la province jusqu'en 1954, a vu sa population doubler depuis 1949 (plus de 600 000 hab. actuellement). Ses premières activités furent les industries du bois et les industries alimentaires, puis l'énergie électrique fournie par le grand barrage de Fengman (Fong-man) sur la Soungari (600 MW de puissance installée) y a permis le développement d'un vaste complexe d'industries chimiques (engrais, colorants, matières plastiques, caoutchouc synthétique). Ancienne capitale politique du Mandchoukouo, Changchun est devenue la capitale du Jilin en 1954 (1 million d'hab. en 1957, 1 800 000 [estimation] en 1965). Ses anciennes fonctions de centre ferroviaire et de centre de traitement des produits agricoles et forestiers de la province sont éclipsées depuis 1953 par l'implantation de la première usine chinoise de fabrication de camions (dont la production atteint annuellement 40 000 unités), à laquelle se sont ajoutées en 1957 la fabrication de voitures de tourisme et une usine de locomotives.

P. T.

kilogramme

Unité de masse (symb. : kg).

Le kilogramme est la masse du prototype en platine iridié qui a été sanctionné par la Conférence générale des poids et mesures tenue à Paris en 1889 et qui est déposé au pavillon de Breteuil, à Sèvres. Parmi les sept unités qui sont à la base du Système international d'unités, le kilogramme reste la seule qui soit définie par un prototype international auquel il est nécessaire de se référer. Pour que le prototype du kilogramme conserve une masse constante, il faut qu'il ne perde ni ne gagne de la matière. Il pourrait perdre de la matière par évaporation, mais il est en alliage de platine et d'iridium, deux métaux réfractaires qui ne s'évaporent pratiquement pas à la température ordinaire. Il pourrait également en perdre par usure, mais on ne le manipule que rarement, une fois en cinquante ans environ. Il ne peut pas gagner de matière par oxydation, étant inoxydable, mais, malgré les précautions prises, il recueille des poussières et peut-être des condensations de vapeurs qui s'enlèvent par un nettoyage délicat mis au point par le Bureau international des poids et mesures. Il ne sert qu'à la mesure de la masse de ses quatre « témoins », qui sont construits d'une façon aussi identique qu'il a été possible, et des étalons de travail du Bureau international. Ces derniers servent aux étalonnages demandés par tous les pays.

La mesure de la masse d'un étalon du kilogramme se fait avec une balance ; cet instrument permet de constater l'égalité de deux forces verticales qui s'équilibrent aux extrémités d'un fléau pivotant autour de l'arête d'un couteau. Si l'accélération due à la pesanteur est la même à l'emplacement des deux étalons de masse (c'est toujours le cas à la précision recherchée), la force de pesanteur, ou le poids, qui est le produit de la masse par cette accélération, est la même si les deux masses sont égales. Les deux masses ne sont jamais rigoureusement égales. Il faut donc rétablir l'équilibre de la balance au moyen de petites surcharges, dont la masse connue est égale à la différence de masse des deux étalons du kilogramme. Si les deux étalons n'ont pas la même densité, la poussée d'Archimède de l'air diminue d'une quantité différente la force exercée aux extrémités du fléau ; il faut donc éliminer cette différence par une correction qui nécessite de connaître le volume de chaque étalon et la masse volumique de l'air où ils baignent.

On passe du kilogramme à ses multiples et sous-multiples par l'étalonnage de séries de masses qui sont entre elles dans les rapports, par exemple, 1, 2, 2, 5, 10, par des égalités telles que $10 = 1 + 2 + 2 + 5$, ou $5 = 1 + 2 + 2$, etc.

La précision relative des mesures de masse, dans les conditions optimales, est comprise entre 10^{-8} et 10^{-9}.

On a proposé de définir le kilogramme par un multiple d'une masse naturelle constante, celle du proton par exemple. Ce serait déraisonnable, car la précision s'abaisserait à environ 10^{-5}, non seulement sur les mesures de masse, mais encore sur les grandeurs qui en dérivent, telles que la force, la pression, l'énergie, la puissance, les grandeurs électriques, etc.

On a proposé aussi de changer le nom du kilogramme, parce qu'il comporte le préfixe *kilo*, ce qui n'est pas logique pour une unité de base du Système international d'unités. Mais on n'a trouvé jusqu'à présent aucun nouveau nom susceptible d'être adopté universellement et rapidement.

J. T.

▶ *Poids et mesures (Bureau international des) / Unités (Système international d').*

Kim Il-sŏng

▶ Corée.

Kindī (Abū Yūsuf Ya 'qūb ibn Isḥaq al-)

▶ Arabes.

kinésithérapie

Ensemble des traitements qui utilisent le mouvement pour donner ou rendre au malade ou au blessé le geste et la fonction des différentes parties du corps. (On dit aussi *cinésithérapie.*)

Pour atteindre son but, la kinésithérapie procède à la mise en mouvement, *globale* ou *simplement segmentaire*, du corps du malade, soit en cherchant à obtenir de celui-ci une action volontaire, soit en l'amenant à réagir, par réflexes, à des impulsions exercées sur lui de l'extérieur, ou, enfin, en agissant sur son organisme avec la main ou à l'aide d'appareils électriques ou mécaniques. Ces divers modes d'action peuvent se combiner ; leur caractéristique commune est la recherche de l'utilisation thérapeutique du mouvement.

La kinésithérapie à travers les âges

Si le soin du corps par l'utilisation du mouvement semble avoir été appliqué dans tous les groupements humains dès les époques les plus reculées, c'est en Chine, où elle fut utilisée à titre préventif ou curatif, qu'en ont été conservés le plus fidèlement les aspects originaux. En Inde, ces techniques de soins ont été très développées, comme le prouvent des documents datant d'au moins mille ans avant notre ère. Ceux-ci préconisent des mouvements passifs et des exercices corporels conjugués à des actions extérieures exercées sur les muscles. Les origines de nos conceptions actuelles proviennent des Grecs, qui les héritèrent des Égyptiens. La gymnastique médicale est préconisée par le médecin Hérodikos (VIe-Ve s. av. J.-C.), qui fut le maître d'Hippocrate*. Ce dernier établit les bases scientifiques de la kinésithérapie et en donne les premiers thèmes fondamentaux. Il semble d'ailleurs en avoir limité l'objet à un but plus préventif que curatif. Son enseignement trouve un écho considérable en Grèce et dans le monde romain. Au début de l'Empire romain, le Grec Galien*, s'inspirant des conceptions d'Hippocrate, élabore une théorie explicative de la contraction musculaire et du mouvement. L'influence des études de Galien se manifeste jusqu'au XVIIe s. en Europe et en particulier en Italie, puis en France, où Ambroise Paré (v. 1509-1590) consacre certains de ses travaux aux exercices physiques et aux actions extérieures exercées sur le système musculaire. Au cours de la période moderne, en Allemagne, Friedrich Hoffmann (1660-1742) publie un traité de médecine dont une partie est consacrée à la gymnastique médicale, où il distingue le mouvement actif du mouvement passif. (Toute une école allemande s'est inspirée de ses enseignements.) À la même époque, en France, Nicolas Andry (1658-1742) propage les mêmes idées. À la fin du XVIIIe s. et au début du suivant, on relève le nom du Français Joseph Tissot, comme celui des Anglais John Pugts et John Barklay. Mais c'est le Suédois Per Henrik Ling (1776-1839) qui domine toute cette période. Créateur de l'Institut central de gymnastique de Stockholm, il se consacre à des études approfondies sur la gymnastique médicale.

Les conceptions de la gymnastique médicale qui ont fait autorité jusqu'à ces dernières années s'appliquent principalement à la correction des déformations du corps. Cependant, l'idée d'utiliser ce moyen pour traiter les troubles des grandes fonctions a toujours été latente dans les préoccupations des écoles qui se sont penchées sur ces questions.

Les techniques actuelles s'appuient sur des données scientifiques toujours plus complètes. Elles rejoignent les conceptions ancestrales chinoises en recherchant non seulement la correction des troubles ostéo-neuro-musculaires, mais aussi le traitement des affections des grandes fonctions de l'organisme.

Domaine de la kinésithérapie

La kinésithérapie intéresse essentiellement le système ostéo-neuro-musculaire ; elle agit également sur le psychisme d'une façon indirecte, et cette influence est très importante. Les principaux états pathologiques dont le traitement relève de cette *rééducation fonctionnelle* à laquelle vise la kinésithérapie sont donc les affections des os et des articulations, celles du système nerveux et des muscles qui assurent la motricité.

• Les affections des os et des articulations peuvent être en relation avec des processus soit de dégénérescence du tissu osseux (arthrose), soit d'inflammation articulaire (arthrite) ; elles peuvent encore résulter de traumatismes (fractures, luxations, etc.), comme aussi de déformations du squelette (scoliose, cyphose, lordose, etc.).

• Les affections neuro-musculaires peuvent être la conséquence de désordres se situant au niveau de l'encéphale (hémiplégie, maladie de Parkinson) ou de la moelle épinière (poliomyélite, sclérose latérale amyotrophique, sclérose en plaques), ou enfin des nerfs périphériques (sciatique, névralgie, section, compression ou contusion nerveuses). Parfois aussi, les désordres se localisent au niveau du muscle lui-même et des tendons ou aponévroses qui lui sont annexés. La fonte musculaire (amyotrophie) est généralement concomitante à ces différentes atteintes. La kinésithérapie, en faisant travailler les muscles, rétablira donc leur nutrition et en même temps leur force.

Les actions exercées sur les systèmes *ostéo-articulaires* et *neuro-musculaires*, toujours plus ou moins couplés, se prolongent par une influence sur les grandes fonctions de l'organisme : digestion, circulation et respiration, fonctions génitales et urinaire. En conséquence, cette influence permet souvent de traiter efficacement certains troubles affectant ces grandes fonctions, en particulier : la constipation, l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, les œdèmes, les stases veineuses (varices), les artérites, troubles de l'élimination urinaire (vessie des paraplégiques) ou de l'évacuation rectale (prolapsus des organes du bassin).

La perturbation des éléments ostéo-articulaires et neuro-musculaires peut aussi amener une diminution de la sensibilité superficielle comme de la sensibilité profonde ; à l'extrême, le désordre peut s'étendre au schéma corporel (sens du mouvement, représentation dans l'espace).

Pour certains sujets enfin, et sur un terrain propice, ces affections peuvent entraîner des répercussions psychoémotionnelles. À l'inverse, les perturbations psychiques (maladies mentales) peuvent engendrer également des désordres ostéo-articulaires et neuro-musculaires (défense, contracture). La recherche de la détente peut avoir une répercussion heureuse sur le comportement du sujet. Dans ces deux cas, l'action plus ou moins directe de la kinésithérapie est efficace, sinon déterminante.

Techniques de kinésithérapie

La kinésithérapie recherche l'unité et l'équilibre de tous les éléments de l'organisme. Elle se propose de redonner le geste et la fonction. Le kinésithérapeute dispose à cet effet de techniques diverses, dont il doit avoir une connaissance étendue qui lui permette de s'adapter non seulement à l'affection traitée, mais également à l'individu soigné. Cela nécessite de sa part des connaissances anatomiques et physiologiques approfondies ainsi qu'un sens

psychopédagogique développé. Il assume le déroulement du traitement de rééducation tout en restant en contact avec les autres membres de l'équipe médico-chirurgicale.

Le kinésithérapeute, après avoir pris connaissance du dossier médical ou de l'ordonnance, fait un minutieux examen articulaire, neuro-musculaire et fonctionnel du patient. Il cherche à se faire une idée aussi complète que possible de son état général et psychologique. Ensuite, partant de ces données, il élabore un programme d'exercices tout en prévoyant l'évolution possible de l'état du patient. Il s'efforce enfin d'établir avec celui-ci des relations de confiance qui l'inciteront aux efforts de volonté personnelle, indispensables à toute bonne rééducation.

Les différentes techniques de kinésithérapie sont essentiellement à base de travail dynamique. Cependant, certaines d'entre elles — comme la technique de *rééducation musculaire à base de réflexes posturaux* ou la technique de Niederoffer — préfèrent le travail statique *contre résistance*, dans lequel la contraction musculaire est isométrique (sans déplacement). De toute façon, ces techniques utilisent le *mouvement volontaire* ou *réflexe* sous des formes diverses, généralement classées ainsi qu'il suit : *passif, autopassif, actif aidé, actif, actif contre résistance.*

• Le mouvement *passif* est un mouvement dans lequel la force déployée n'est pas donnée par le sujet lui-même, mais par un agent extérieur. Ce mouvement passif est souvent utilisé dans certaines paralysies et dans les raideurs articulaires ; en orthopédie, il vise à un « rodage » articulaire.

Il peut aider à redonner le sens du mouvement et montrer au malade ses possibilités. Si, par cette mobilisation passive, le kinésithérapeute provoque un étirement, il obtient un mouvement réflexe inverse (technique de Kabat). Ce mouvement passif, qui doit être précis et bien dosé, nécessite la main du kinésithérapeute ; celui-ci peut aussi utiliser des moyens mécaniques, le plus simple consistant en l'utilisation de poulies qui agissent par l'intermédiaire de filins actionnés par des poids (sacs de sable) ou par le sujet lui-même.

• Si le sujet participe à l'action, le mouvement est dit *autopassif.* Le sujet, sous la surveillance du kinésithérapeute, contrôle son mouvement, ce qui permet d'obtenir l'amplitude maximale sans dépasser les limites de l'articulation intéressée.

• Le mouvement *actif aidé* utilise les mêmes éléments que le mouvement passif ou autopassif, mais avec une participation plus active du sujet.

• Dans le mouvement *actif,* la force qui détermine le déplacement d'un segment par rapport à un point fixe provient du seul sujet, que ce mouvement soit déclenché volontairement ou de façon réflexe.

• *Mouvement actif contre résistance.* On peut opposer aux mouvements du sujet des résistances, *manuelles* ou *mécaniques, utilisant souvent la pesanteur.* Le mouvement ainsi réalisé est alors dit *actif contre résistance.*

1. *Résistances manuelles* : la main du kinésithérapeute qui transmet la résistance est le seul instrument qui puisse vraiment s'adapter à chaque moment aux réactions musculaires du sujet, tout au long de l'exécution d'un mouvement (travail dynamique). Elle peut aussi donner une résistance au maintien d'une position déterminée en dosant la force qu'elle libère en fonction de la réponse musculaire obtenue ; c'est alors un travail statique. Le travail statique comme le travail dynamique affirment l'ambivalence musculaire. En effet, dans un même muscle se retrouvent des éléments à fonction statique et d'autres à fonction dynamique. D'autre part, le rôle de certains muscles est plus particulièrement de maintenir le squelette, alors que celui des autres est de le mouvoir.

2. *Résistances mécaniques* : des résistances peuvent être données à l'aide de poids avec ou sans pesanteur selon la position du sujet, ou par l'intermédiaire de volants, de freins, de ressorts, etc. Dans certains cas, la pesanteur peut être modifiée par l'utilisation de l'eau (balnéothérapie).

Le poids du patient s'avère être la résistance la plus efficace à sa récupération musculaire, d'autant plus qu'elle respecte l'unité de l'individu et réalise l'aspect spécifiquement fonctionnel de la rééducation.

Par conséquent, tout concourt dans le traitement kinésithérapique à faire reprendre son activité fonctionnelle à l'individu. Reprise utile sur le plan personnel puisqu'il retrouve son autonomie, mais importante aussi sur les plans familial, social et professionnel, puisqu'il peut se réinsérer ainsi dans son milieu.

Législation

L'exercice de la kinésithérapie est principalement réglé et codifié par la loi du 30 avril 1946 et le décret du 5 octobre 1953 portant code de la santé publique, complétés par les textes réglementaires d'application subséquents, en particulier le décret du 4 juillet 1960 et l'arrêté du 6 janvier 1962.

Depuis la loi du 3 juillet 1971 relative aux rapports entre les caisses d'assurance maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux, une convention tarifaire faisant suite à l'arrêté ministériel du 14 juin 1972 (*J. O.* du 18 juin) a été signée entre les représentants de la profession et les caisses d'assurance maladie.

Ces différents textes définissent les actes médicaux ressortissant à la kinésithérapie ainsi que les compétences des kinésithérapeutes pour l'exercice de ces actes. Ils précisent enfin le cadre juridique et administratif dans lequel peut, en France, être exercée la kinésithérapie.

Un Conseil supérieur de la kinésithérapie, composé en nombre égal de représentants de l'Administration, de médecins et de masseurs-kinésithérapeutes, siège au ministère de la Santé publique. Ce Conseil est consultatif et donne son avis sur les questions intéressant la formation et l'exercice de la profession. Ses membres sont nommés par arrêté du ministre.

Enfin, le décret du 25 juillet 1967 institue le certificat de masseur-kinésithérapeute moniteur, dont les titulaires sont chargés de l'enseignement.

M.-A. G., M. A. et J. J.

M. A. G.

L. Charrière et J. Roy, *la Kinésithérapie dans le traitement des algies vertébrales* (Masson, 1965 ; 2e éd., 1970) ; *la Kinésithérapie des déviations latérales du rachis* (Masson, 1968). / A. L. Maccagno, *la Kinésiologie respiratoire* (Masson, 1965 ; 2e éd., 1970). / M. L. Barrié, *la Kinésithérapie de la maladie de Parkinson* (Maloine, 1969). / R. Mercier, J. Valette et G. Vanneuville, *Affections vasculaires des membres et kinésithérapie* (Maloine, 1969). / J.-L. Daigre, *Technologie masso-kinésithérapique* (Masson, 1971).

King (William Lyon Mackenzie)

Homme politique canadien (Kitchener, Ontario, 1874 - Kingsmere, près d'Ottawa, 1950).

La personnalité de Mackenzie King a dominé l'histoire canadienne de la fin de la Première Guerre mondiale jusqu'au lendemain de la Seconde. Son nom était bien connu au Canada, puisque son grand-père William Lyon Mackenzie* avait été un des chefs de la rébellion de 1837. S'il prétendit vouloir s'inspirer de l'idéal de ce dernier, Mackenzie King n'était pas, et de loin, un révolutionnaire. Tout au plus un peu mystique quant à son destin : avant son élection au Parlement d'Ottawa (en 1900), il écrivait : « Un pas après l'autre, la Main invisible m'a conduit au seuil que j'ai atteint. »

Il se fait connaître comme ministre du Travail dans le cabinet de Wilfrid Laurier* (1909-1911). Après la mort de ce dernier en 1919, le parti libéral choisit Mackenzie King pour leader. Il est au pouvoir après les élections de 1921, lors desquelles son hostilité à la conscription, si peu appréciée des francophones, lui a valu de nombreuses voix au Québec*.

Mackenzie King préside à l'émancipation du « dominion » : en 1923, le Canada s'entend directement avec les États-Unis au sujet de la répartition des pêcheries. En 1926, une conférence impériale enlève tout lien de subordination entre la Grande-Bretagne et le Canada. La même année, un représentant diplomatique est envoyé à Washington. À l'intérieur, Mackenzie King bénéficie de la reprise économique, qui apaise les conflits sociaux. Pourtant, les élections de 1925 n'apportent qu'une majorité modeste aux libéraux, et leur leader est battu dans sa propre circonscription. En 1926, un scandale qui compromet l'administration des douanes provoque sa chute. Sa grande habileté manœuvrière lui permet de gagner les nouvelles élections et de retrouver le pouvoir.

La crise économique de 1929 prend Mackenzie King au dépourvu : il doit laisser la place aux conservateurs de 1930 à 1935. Mais les très mauvaises récoltes de 1933 et 1934 achèvent de mettre le pays au bord de la misère et conduisent, paradoxalement, les conservateurs à promouvoir une politique dirigiste, inspirée de celle de Roosevelt*. Mackenzie King déclare « inconstitutionnelle et fasciste » l'annonce, à la radio et non au Parlement, de ces mesures. Il donne le choix aux électeurs « entre King et le chaos ». Vieux procédé politique, qui n'est jamais usé : le leader libéral revient triomphalement au pouvoir et ne tarde pas à bénéficier de la reprise économique, qui culmine en 1937. À l'intérieur, Mackenzie King s'attache à renforcer le pouvoir fédéral à l'égard des provinces en profitant du fait que les charges sociales de ces dernières, de plus en plus lourdes, les affaiblissent considérablement : le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale facilite cette emprise du « fédéral ». C'est pourtant sans enthousiasme, et après une attente symbolique de huit jours,

que le Premier engage son pays dans le conflit, en précisant bien qu'il ne s'agit pas de suivre simplement la Grande-Bretagne. Le Canada tiendra une place très honorable dans le conflit sur le plan militaire et renforcera ses liens avec les États-Unis pour la mobilisation des activités économiques. Mais le problème de l'envoi des conscrits outre-mer divise encore profondément les provinces lorsqu'il faut finalement l'aborder, par un référendum, en 1942 (le Québec sera hostile à l'intervention sur les divers fronts). Mackenzie King, devant les besoins sans cesse accrus de l'armée, devra pourtant se résigner à envoyer des réservistes en Europe, mais seulement dans les derniers mois de la guerre. Le progrès du pouvoir central qu'il représente face aux provinces va se heurter de plus en plus aux particularismes de ces dernières, notamment celui du Québec, où règne Maurice Duplessis. En 1948, la maladie oblige Mackenzie King à abandonner un pouvoir qu'il avait exercé pendant vingt-deux ans.

S. L.

▶ *Canada.*

King (Martin Luther)

Pasteur américain (Atlanta, Géorgie, 1929 - Memphis 1968).

À dix-huit ans, il décide de devenir pasteur, comme son père, dans l'Église baptiste. Il termine ses études à Morehouse College, dans sa ville natale, puis entre au Crozer Theological Seminary en Pennsylvanie ; il obtient son doctorat en 1955 à l'université de Boston.

Ses origines bourgeoises l'ont protégé de la pauvreté, mais il sait très tôt ce qu'est la discrimination raciale. Il subit deux influences : de la lecture des œuvres de Walter Rauschenbusch (1861-1918), il conclut qu'il faut appliquer les principes chrétiens aux problèmes sociaux et se préoccuper des âmes aussi bien que des conditions économiques et sociales qui agissent sur elles ; de Gāndhī, il a dès son adolescence admiré la philosophie politique. « Le véritable pacifisme n'est pas la soumission irréaliste au mal, observait-il ; c'est plutôt la lutte courageuse menée par l'amour contre le mal, avec la certitude qu'il vaut mieux subir la violence que l'infliger. »

Intelligent et sensible, sérieux et réservé, King ne peut pas, par sa formation et par sa vocation, se désintéresser du sort de ses frères de couleur.

En 1954, il est revenu dans le Sud. On lui a confié la direction d'une paroisse à Montgomery, dans l'Alabama, une ville de 120 000 habitants dont 50 000 Noirs. À la fin de 1955, une passagère noire d'un autobus de la ville refuse de se plier aux règles de la ségrégation ; elle est arrêtée. Cette fois, la communauté noire s'émeut et décide de réagir : les transports en commun seront boycottés. L'Association pour l'amélioration de Montgomery contrôle et organise le mouvement ; elle porte à sa tête le pasteur King. Les dons et les expressions de soutien affluent de partout. Les Noirs de la ville marchent à pied ou mettent en place leurs propres moyens de transport ; ils refusent d'acheter chez les commerçants qui leur sont hostiles ; ils ne répondent pas aux provocations à la violence du Ku Klux Klan. Après un boycottage d'un an, les tribunaux fédéraux déclarent illégale la ségrégation dans les transports. La victoire est acquise, grâce à la non-violence et avec l'appui des libéraux blancs.

Dès 1957, King réunit les pasteurs noirs du Sud dans une « Southern Christian Leadership Conference », qui inspire la plupart des *sit-in* de l'époque. Peu à peu, la Cour suprême impose l'ouverture à tous des piscines, des plages, des cafétérias, des églises. Le mouvement acquiert une force supplémentaire avec l'arrivée au pouvoir du président Kennedy*. King se dépense sans compter. En 1963, il mène une dure campagne contre la ségrégation à Birmingham, dans l'Alabama. En même temps, il organise une marche sur Washington pour pousser un Congrès réticent à voter la loi sur les droits civiques. S'adressant à plus de 200 000 personnes présentes et à des millions de téléspectateurs, il s'écrie : « J'ai encore un rêve. Mon rêve fait partie du rêve américain. Je rêve qu'un jour notre pays se décidera à appliquer véritablement ses principes, d'après lesquels nous tenons ces vérités pour évidentes que les hommes sont nés égaux. » Cette éloquence vibrante bouleverse un grand nombre d'Américains, et King atteint le sommet de sa popularité quand, en 1964, il reçoit le prix Nobel de la paix et que le président Johnson fait voter deux lois sur les droits civiques, qui posent les fondements de sa « Grande Société ».

Mais deux menaces pèsent sur le mouvement de la non-violence. La première vient de la communauté noire elle-même. L'émeute, qui éclate en 1965 dans le ghetto de Los Angeles à Watts et se propage en 1966-67 dans les autres ghettos, montre que la jeunesse noire veut tout obtenir tout de suite. Auprès des partisans du « Black Power », King a beau jouir d'un grand prestige, il ne fait pas moins figure d'apôtre du gradualisme et de la modération. Face aux violences, les libéraux blancs sont décontenancés, tandis que la majorité silencieuse adopte une attitude plus rigide à l'égard des Noirs.

La deuxième menace est liée à la guerre du Viêt-nam. Dès 1966, encore plus en 1967, King a manifesté son hostilité, parce que toute guerre est immorale, que celle-ci en particulier empêche la réalisation de la Grande Société et menace l'humanité d'un cataclysme nucléaire. Pour beaucoup de Blancs, King a cessé d'être rassurant ; il va trop loin. Sa lutte contre la pauvreté déclenche de violentes réactions, par exemple à Chicago en 1966. La bourgeoisie noire, de son côté, qui a toujours affiché son patriotisme, ne se reconnaît plus en King.

Néanmoins, King continue de combattre avec les mêmes méthodes. Au début de 1968, il prépare une deuxième marche sur Washington pour faire voter des mesures de lutte contre la pauvreté. Le 4 avril, il est à Memphis, dans le Tennessee, pour apporter son soutien aux éboueurs, tous Noirs, qui sont en grève. Il est assassiné sur le balcon de son hôtel par James Earl Ray, qui n'a peut-être été qu'un tueur à gages stipendié par une organisation de droite.

Dès que l'on apprend dans les ghettos l'assassinat de King, des émeutes se déclenchent, dernière preuve de sa popularité personnelle et de la faible influence de sa doctrine.

A. K.

▶ *Noirs des États-Unis (les).*

L. Bennett, *What Manner of Man ; a Biography of Martin Luther King* (Chicago, 1964 ; trad. fr. *l'Homme d'Atlanta, Martin Luther King*, Casterman, 1966). / C. Fohlen, *les Noirs aux États-Unis* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1965 ; 3e éd., 1969). / C. S. King, *My Life with Martin Luther King* (New York, 1969 ; trad. fr. *Ma vie avec Martin Luther King*, Stock, 1970). / D. L. Lewis, *King. A Critical Biography* (New York, 1970). / G. Gaudrault, *l'Engagement de l'Église dans la révolution d'après M. L. King* (Éd. du Cerf, 1971).

Kingston

▶ JAMAÏQUE.

Kinoshita Junji

Dramaturge et essayiste japonais (Tōkyō 1914).

Il est toujours très difficile de porter un jugement sur un auteur en pleine activité. Nous nous limiterons donc ici aux premières œuvres de Kinoshita qui, par le rôle décisif qu'elles ont joué dans le renouvellement du théâtre japonais contemporain, par la synthèse harmonieuse de la tradition nationale et des techniques occidentales qu'elles réalisaient au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, peuvent d'ores et déjà être tenues pour des modèles d'un classicisme de l'avenir. Cela avec d'autant plus de raison que l'auteur, non content de proposer des chefs-d'œuvre, s'est attaché parallèlement à développer ses idées dans une série d'essais où il analyse son propre théâtre par rapport à la dramaturgie tant japonaise qu'étrangère.

Né à Tōkyō, certes, mais dans une famille qui a conservé des racines provinciales à Kumamoto (Kyūshū), où du reste il fera des études secondaires, Kinoshita puise à cette source son goût pour les *minwa*, les contes et légendes populaires. Ses études universitaires, consacrées à la littérature anglaise, lui permettent ensuite d'approfondir sa connaissance de Shakespeare, qui sera sa seconde passion. Une fréquentation assidue du théâtre, classique (*nō* et *kabuki*) aussi bien que moderne (*shingeki*, le « nouveau théâtre » de style européen), complétera heureusement sa formation. Un sens très aigu de la langue qui lui révèle la richesse sémantique, rythmique et structurelle des dialectes et les ressources qu'y peut trouver une langue littéraire commune encore fluctuante et mal définie fera de lui enfin, et d'emblée, l'un des maîtres du langage contemporain.

Sa première pièce, *Hikoichibanashi (le Conte de Hikoichi)*, pochade pleine d'humour qu'il écrit aux environs de la vingtième année, empruntée au répertoire des contes populaires de Kumamoto, annonce déjà *Yūzuru*, qui sera célébré comme l'événement majeur du théâtre de l'après-guerre.

Yūzuru (Une grue un soir), représenté en novembre 1949 par une troupe de jeunes acteurs, *Budō no kai*, est une adaptation d'un conte dont on connaît de nombreuses variantes dans toutes les provinces : un oiseau, une grue en l'occurrence, blessé par un chasseur, est sauvé par un paysan ; pour lui témoigner sa gratitude, il prend l'aspect

d'une femme, et celle-ci épouse son bienfaiteur, à qui elle apporte la fortune en tissant pour lui la légendaire « étoffe de plumes de grue », dont la pièce vaut mille écus d'or ; cependant, l'attrait du gain incite le mari à en exiger sans cesse davantage, tandis que sa curiosité, attisée par de mauvais conseillers, l'amène à violer le serment qu'il lui a fait de ne pas la regarder pendant son travail ; surprise sous son aspect animal, elle disparaît, et les enfants du village, qui jouent le rôle du chœur de la pièce, voient une grue qui s'éloigne à tire-d'aile dans le crépuscule.

L'étrange est que cette pièce, et c'est là sans doute la raison de son succès prodigieux, proche par sa structure et par son symbolisme du *nō* le plus classique, ait pu en même temps, moyennant quelques modifications secondaires, fournir au compositeur Dan Ikuma (né en 1924) [auteur de la musique de scène] la matière d'un opéra japonais de style occidental qui est peut-être la première réussite véritablement satisfaisante dans ce genre, le plus éloigné qui soit de la tradition nationale.

Autre synthèse géniale, autre succès : *Kawazu shōten* (*l'Apothéose d'une grenouille*, 1951), pièce politique inspirée de la plus brûlante actualité, traitée en forme de *minwa*, et qui jette les bases d'une mythologie moderne. Le thème en est un fait divers politico-judiciaire : un prisonnier rapatrié d'U. R. S. S., appelé par une commission parlementaire à témoigner dans une « enquête » de style maccartiste, s'était dérobé à la persécution par le suicide. Kinoshita situe l'action au fond d'un étang, dans le monde des grenouilles, au lendemain de la grande guerre qui opposa les grenouilles vertes à leurs congénères rousses. Cela suffit à distancier les personnages et à démontrer de façon péremptoire l'absurdité inhumaine d'un pareil drame. L'acte III en particulier, la scène du « témoignage », qui est le point culminant de la pièce, atteint des sommets vertigineux de bouffonnerie tragique, les personnages se dépersonnalisant si bien que seuls les distinguent leurs tics de langage et la sottise spécifique de leur pseudo-logique. Le rire se fige devant cet implacable décapage de toutes les vanités et faux-semblants, ce cruel dégonflage des baudruches du monde politique, qui font irrésistiblement songer à Aristophane.

R. S.

Kinshasa

Anc. LÉOPOLDVILLE, capitale du Zaïre*, sur le fleuve Congo*.

Léopoldville, ainsi appelée en hommage au roi des Belges Léopold II, fut d'abord un poste militaire fondé en 1881 par Henry Morton Stanley (1841-1904) sur la rive méridionale du Stanley Pool (auj. Pool Malebo) [partie élargie du Congo]. L'agglomération a pris en 1966 le nom de *Kinshasa* (celui d'un village situé à l'emplacement actuel du quartier de la gare). Quoique excentrée, la situation géographique est remarquable : au terminus aval d'un réseau navigable de 18 000 km qui draine plus de 2 millions de kilomètres carrés, en un point où la rupture de charge est obligatoire, puisque le Congo s'engage sur 300 km dans une série de rapides infranchissables. L'achèvement, en 1897, de la voie ferrée Matadi-Léopoldville donnait à cette dernière ville une importance capitale. L'essor devait être régulier ; le transfert, en 1926, des services du gouvernement général jusque-là installés à Boma dota la ville d'une fonction administrative à laquelle s'adjoignirent plus tard d'importantes fonctions industrielles et intellectuelles. Kinshasa remplit aujourd'hui pleinement le rôle d'une grande métropole.

La croissance de la population a suivi une courbe de plus en plus tendue. De 5 000 habitants en 1889, la ville passait à 30 000 en 1925, 50 000 en 1940, 200 000 en 1950. À la veille de l'indépendance, l'agglomération abritait 400 000 personnes. Après 1960, aucun obstacle ne s'opposait plus à une immigration urbaine incontrôlable ; en outre, la capitale offrait un refuge sûr à tous ceux qui fuyaient les zones troublées de l'intérieur. Un exode rural massif, conjugué avec une très forte natalité (56 p. 1 000), portait la population à 900 000 personnes à la fin de 1967 ; on a estimé celle-ci à 1 300 000 habitants en 1972. Kinshasa est ainsi devenue la plus grande ville d'Afrique tropicale.

Le site originel est la baie de Galiéma, à l'ouest, où s'étaient établies les premières installations portuaires, les habitations européennes s'étageant sur les pentes du mont Léopold. Très vite, un second noyau s'était développé à Kinshasa, autour de la gare, essaimant le long du fleuve, en aval (Kalina) et en amont (Ndolo), gagnant vers le sud avec les quartiers résidentiels autochtones. Mais, périodiquement, la pression des besoins a rendu nécessaire l'aménagement de nouveaux espaces : en 1960, la ville couvrait 5 500 ha. Au cours des dernières années, le flot énorme des immigrants a entraîné une occupation spontanée, mais en général ordonnée des terrains libres en direction du sud et du sud-est, et l'agglomération s'étend à présent sur 20 000 ha, dont 10 000 sont bâtis.

Les paysages urbains sont assez contrastés. Les quartiers de type européen bordent le fleuve et comprennent le centre des affaires, la zone administrative et plusieurs zones résidentielles : les buildings impressionnants, les larges avenues, les espaces dégagés, mais aussi les pavillons luxueux et les villas coquettes dans des « concessions » verdoyantes et fleuries témoignent d'une volonté d'urbanisme moderne et sont les témoins d'un certain style de vie. La densité humaine y est faible : 36 habitants à l'hectare. Les « cités » offrent toutes un plan en grille très régulier, où les « îlots » déterminés par quatre rues sont divisés en parcelles juxtaposées et encloses. L'aspect varie cependant avec l'origine des quartiers et leur ancienneté : petites maisons basses individuelles en matériaux traditionnels, en briques sèches, en parpaings, à Barumbu, Dendale, Bumbu ou Makala ; petits immeubles en dur à Ndjili, Lemba ou Bandalungwa ; mais il ne s'agit nulle part de bidonvilles : l'aspect de l'habitat est rarement misérable, les arbres poussent rapidement. L'équipement collectif est satisfaisant dans les « cités planifiées », insuffisant dans les vieux quartiers, inexistant dans les extensions récentes. Celles-ci ont une fonction presque uniquement résidentielle, alors que commerce et artisanat animent les quartiers anciens. La densité atteint parfois un niveau relativement élevé : plus de 200 habitants à l'hectare.

Les activités de Kinshasa sont extrêmement variées. Le secteur tertiaire occupe plus des deux tiers de la population active. Il englobe le commerce de distribution (de la firme d'import-export à la minuscule boutique de quartier), mais aussi les transports (employés du chemin de fer et surtout du port, où sont manipulées 1,2 Mt de marchandises). En outre, l'administration occupe un nombre élevé de fonctionnaires. Mais le secteur secondaire moderne a connu un essor précoce qui a fait de Kinshasa le premier centre industriel du Zaïre, devançant largement les centres miniers de l'ancien Katanga (l'actuel Shaba*). Le travail des métaux est représenté par le complexe Chanic (chantiers navals, métallurgie variée : 3 000 ouvriers) et des fabrications multiples (fûts, meubles, emballages, tôles, clous) ; les textiles, par Utexco (filature, tissage, bonneterie, impression : 5 000 ouvriers) et des ateliers moins importants (couvertures, bâches, ficelle) ; la chaussure, par Bata. Les besoins alimentaires sont couverts par plusieurs brasseries et fabriques de sodas, des minoteries de maïs, des usines de pâtes alimentaires et de biscuits, des confiseries. On trouve encore une manufacture de tabac et cigarettes, des savonneries, des fabriques de meubles. Enfin fonctionnent des chaînes de montagne de récepteurs de radio, de bicyclettes, de camions. Le développement des cultures maraîchères et l'activité des pêcheurs maintiennent un secteur primaire.

Au rythme actuel de sa croissance démographique, Kinshasa comptera 2 millions d'habitants en 1980. Les problèmes qui se posent dès à présent ne feront donc que s'accentuer : emploi pour la masse des jeunes (62 p. 100 de moins de 20 ans) ; restructuration urbaine, équipements collectifs, etc. Il faut souhaiter que son dynamisme économique réussisse à les résoudre, comme son dynamisme politique a rétabli, puis maintenu l'unité nationale menacée.

P. V.

E. Capelle, ***la Cité indigène de Léopoldville*** **(Léopoldville, 1947). /** ***Étude sociologique de Kinshasa*** **(Kinshasa, 1967). / G. Bernard,** ***Ville africaine, famille urbaine, les enseignements de Kinshasa*** **(Mouton, 1968).**

Kipling (Joseph Rudyard)

Écrivain anglais (Bombay 1865 - Londres 1936).

Au début de sa précoce carrière littéraire, le journaliste de la *Civil and Military Gazette* de Lahore (1882-1887) ne pense pas encore à ce « certain devoir précis » dont parle en 1897 la revue *Nineteenth Century*, « porter la lumière et la civilisation dans les endroits les plus sombres du globe ». Né à Bombay chez le professeur d'architecture et de sculpture de l'école des beaux-arts, il rentre d'Angleterre, où, dans la tradition anglo-indienne, il a parfait son éducation. D'abord au sein d'une

famille anglaise de Southsea. Cinq ans fort désagréables narrés dans « *Baa, Baa, Black Sheep* » (*la Brebis galeuse*, 1888) et encore au terme de sa vie dans *Something of Myself* (*Quelque chose de moi-même*, 1936), autobiographie inachevée. Ensuite au United Services College de Westward Ho!, sept autres années, heureuses, qu'on peut revivre avec *Stalkie and Co.* (1809). Rédacteur en chef adjoint du *Pioneer* d'Allāhābad (1887-1889), Kipling fréquente le monde colonial, source d'inépuisables observations pour son regard aigu et sa verve caustique. Ses poèmes, comme *Departmental Ditties* (*Refrains administratifs*, 1886), ses reportages, tel *From Sea to Sea*, et surtout ses nouvelles se caractérisent déjà par la sûreté et la sobriété d'un style vigoureux et concis. Les *Simples Contes des collines* (*Plain Tales from the Hills*, 1888) annoncent une longue série de recueils justement connus, jalonnée par *Life's Handicap* (1891) ou *Many Inventions* (1893). La magie du conteur révèle à l'Angleterre conquise tout un univers exotique (« The City of the Dreadful Night ») où de redoutables Mrs. Hauksbee (« The Education of Otis Yeere ») règnent sur une société attachée aux intangibles traditions britanniques « tea » et « club ». Mais aussi où nombre de ses fils obscurs et héroïques œuvrent et souffrent pour elle dans la brousse (« The Bridge-Builders » [« les Bâtisseurs de ponts »] dans *The Day's Work*, 1898) ou dans les camps (« Only a Subaltern » ; *Barrack Room Ballads* [*Ballades de chambrée*], 1892). Revenu à l'Occident, célèbre, le fils de « sahib », de la « race dominatrice » (*Wee Willie Winkie*, 1888), le grand voyageur des quatre coins du monde (*From Sea to Sea*, 1899 ; *Letters of Travels*, 1920), l'ami de Cecil Rhodes (« General Joubert ») va affirmer avec force son éthique personnelle, fortifiée et comme transcendée au contact des expériences indiennes. Défiance envers la religion, foi en le progrès technique, exaltation de l'effort, de l'énergie virile et du stoïcisme, culte de la « Loi » telle qu'elle apparaît dans les *Jungle Books* (1894 et 1895) et une certaine conception de l'Empire suscitent des commentaires passionnés. Parmi les œuvres les plus connues sur lesquelles repose sa réputation de « jingoïsme » — à l'origine de son éclipse dès 1910 —, on peut citer les poèmes, *Recessional* (1897), enveloppé du fracas exaltant des conquêtes, où il donne cependant un sévère avertissement à ses compatriotes « enivrés de pouvoir », et *The White Man's Burden* (1899), qui contient, exposée dans toute son ambiguïté, sa conception de la responsabilité. Ainsi, là où T. S. Eliot dit : « Il n'avait certainement pas pour but de flatter la vanité nationale, raciale ou impériale, ou d'essayer de propager un idéal politique... » (*Sélections*, 1941), G. Orwell a pu répondre : « Il ne sert à rien de feindre que l'optique de la vie de Kipling [...] peut être acceptée ou même pardonnée par n'importe quelle personne civilisée [...] Kipling est un impérialiste nationaliste » (*Kipling*, 1942). Peut-être, l'homme de plus en plus seul de Burwash (Sussex), longtemps penché sur la guerre de 1914 (*France at War*, 1915 ; *Debits and Credits*, 1926), malade et frappé par le deuil, aurait-il connu le sort des autres chantres de l'Empire et de l'idéal impérialiste, W. E. Henley, H. R. Haggard, J. Davidson ou H. Newbolt. Il ne risque pourtant pas de tomber dans l'oubli, car, au-delà du doctrinaire, du romancier (*The Light that Failed*, 1891) ou du poète (*Poems*, 1886-1929), ce qui reste impérissable, c'est l'admirable conteur, celui des nouvelles et de *Captain Courageous* (1897), *Kim* (1901), *Just so Stories* (1902), *Puck of Pook's Hill* (1906) ou *Rewards and Fairies* (1920), prenant place aux côtés des fameux *Jungle Books*, qui consacrent l'entrée de Mowgli et de ses amis de la jungle dans le panthéon des héros de l'enfance.

D. S.-F.

📖 **R. Escarpit, *Rudyard Kipling* (Hachette, 1955 ; nouv. éd., 1970). / B. Dobrée, *Rudyard Kipling, Realist and Fabulist* (Londres, 1967). / T. R. Henn, *Kipling* (Édimbourg, 1967).**

Kirchhoff (Gustav Robert)

Physicien allemand (Königsberg 1824 - Berlin 1887).

Appartenant à une famille bourgeoise de Königsberg, Kirchhoff s'enthousiasme pour le théâtre et apprend en se jouant les mathématiques et la physique à l'université de sa ville natale, où il a pour professeurs le physicien Franz Neumann (1798-1895) et le mathématicien Carl Jacobi*. Puis il continue ses études à l'université de Berlin, où il passe en 1848 sa thèse de doctorat.

Deux ans plus tard, on lui offre une chaire de physique à Breslau (auj. Wrocław) ; c'est dans cette ville qu'il rencontre Bunsen*, légèrement plus âgé que lui, à qui va le lier une profonde et durable amitié. Il suit ce dernier à Heidelberg en 1854, et c'est là que s'établit leur féconde collaboration. En 1875, enfin, Kirchhoff obtient une chaire de physique mathématique à Berlin.

S'attachant à l'étude du rayonnement thermique, Kirchhoff imagine en 1859 le concept de corps noir, absorbant intégralement les radiations qu'il reçoit ; il énoncera les lois relatives à son pouvoir émissif et à son pouvoir absorbant. Mais c'est l'invention du spectroscope qui va l'immortaliser ; cet appareil donne un spectre assez étalé pour qu'on puisse en repérer les raies avec précision sur une échelle graduée. Kirchhoff et Bunsen utilisent ce spectroscope pour démontrer que les raies des spectres sont caractéristiques des éléments chimiques, créant ainsi, en 1859, l'analyse spectrale. En 1861, tous deux découvrent deux éléments nouveaux, le césium et le rubidium, par la méthode spectroscopique. La publication de ces résultats, dans les *Recherches sur le spectre solaire et sur les spectres des éléments chimiques* (1861), suscite un intérêt considérable, et l'analyse spectrale va permettre bientôt à d'autres chercheurs l'identification de nombreux éléments jusqu'alors inconnus.

Kirchhoff a reconnu que la raie D du spectre solaire est produite par la vapeur de sodium. Il montre, en identifiant les autres raies de ce spectre, que le Soleil contient la plupart des métaux qui existent sur la Terre. Il explique aussi pourquoi ces raies sont sombres et non brillantes : sa célèbre expérience du renversement des raies (1860) prouve que les gaz incandescents peuvent absorber les radiations mêmes qu'ils sont capables d'émettre.

On doit encore à Kirchhoff les formules générales applicables aux courants électriques dans les circuits dérivés, des recherches sur les plaques vibrantes, la théorie des surfaces de discontinuité en hydrodynamique, enfin, en optique, un développement de la théorie ondulatoire de Fresnel.

R. T.

📖 **F. Pokkels, « Gustav Robert Kirchhoff » dans *Festschrift der Universität Heidelberg*, t. II (Heidelberg, 1903).**

Kirchner (Ernst Ludwig)

▶ EXPRESSIONNISME.

Kirghizistan ou Kirghizie

En russe KIRGUIZSKAÏA S. S. R., république socialiste soviétique en Asie centrale ; 198 500 km^2 ; 2 935 000 hab. Capit. *Frounze*.

Avec le Tadjikistan, voisin, le Kirghizistan est la république la plus montagneuse d'Union soviétique. De hautes chaînes orientées grossièrement ouest-est, appartenant essentiellement au système des Tian-Chan, dépassent 4 000 m et atteignent 7 000 m à la frontière du Tadjikistan et au nord-est, où s'étendent de beaux glaciers. De profondes vallées les découpent : celle du Naryn coule vers la dépression de la Fergana et concourt à former le fleuve Syr-Daria ; celle du Tchou va se perdre dans les sables désertiques du Kazakhstan*, entre la vallée inférieure du Syr-Daria et le lac Balkhach. Le lac Issyk-Koul, à plus de 700 m d'altitude, occupe un vaste bassin fermé. Entre Naryn et Tchou et entre ceux-ci et la dépression de Kachgar, en Chine, existent des cols ou des passes à haute altitude. Ces régions ne furent découvertes qu'au XIXe s. grâce aux explorations de Nikolaï Mikhaïlovitch Prjevalski, dont le nom a été donné à une ville située à l'est du lac Issyk-Koul. En raison du caractère montagneux de la république, les cultures restent limitées aux parties supérieures des affluents du Syr-Daria, composant le fond de la dépression de la Fergana (maïs et un peu de coton et de riz, vergers étagés sur les versants), ou au bassin du Tchou, autour de Frounze, où ont été introduites les cultures de la betterave à sucre, du lin oléagineux, de la pomme de terre et de divers fourrages. Les terres labourées n'occupent que 15 p. 100 de la superficie totale, le reste se composant de hauts pâturages où se pratiquent la vie de remues montagnardes ou la transhumance avec les plaines et le piémont. Le cheptel comprend un peu plus de 800 000 bêtes à cornes et plus de 8 millions d'ovins, regroupés dans d'immenses sovkhozes.

Les Kirghiz, peuple pasteur, représentent environ 40 p. 100 de la population ; les Ouzbeks, plutôt agriculteurs, 11 p. 100 ; les Tatars, près de 3 p. 100 ; les Kazakhs, 1 p. 100. Avec les Tadjiks et des populations d'origine chinoise, telles que des Dounganes, on peut considérer que les populations autochtones ne représentent pas plus de 60 p. 100 de la population totale.

Les Russes (30 p. 100) et les Ukrainiens, militaires, colons, techniciens, fonctionnaires, déjà nombreux à l'époque tsariste, se sont accrus sous le régime soviétique et surtout après la Seconde Guerre mondiale. Ils occupent les postes importants de l'administration et de l'économie et habitent surtout dans les villes. La composition de la population de cette république, la jeunesse des autochtones et de la population russe (formée de jeunes ménages), les progrès de l'hygiène expliquent les caractères de l'évolution démographique, marquée par un fort excédent naturel ; de l'ordre de 1,7 p. 100 en 1940, celui-ci passe par un maximum de 3,1 en 1960 et est actuellement de 2,4. Environ 40 p. 100 de la population sont employés dans l'agriculture et la sylviculture ; 25 p. 100 dans l'industrie et la construction.

Les excédents naturels et l'immigration expliquent l'accroissement rapide de la population de la république, qui passe de 864 000 en 1913 à 1 528 000 en 1940, dépasse les 2 millions en 1959 et atteint presque 3 millions en 1970 ; 37 p. 100 de la population vivent dans les villes, principalement dans la capitale, Frounze, située dans une position excentrique (comme Alma-Ata), en bordure du piémont, et dont la population passe de 93 000 habitants en 1939 à 220 000 en 1959 ; à 431 000 en 1970. La seconde ville, Och, passe de 65 000 habitants en 1959 à 120 000 en 1970. Les autres villes, Tokmak, Prjevalsk, Djalalabad, ne dépassent guère 40 000 habitants chacune.

La mise en valeur a porté d'abord sur l'amélioration de la vie pastorale et la commercialisation des produits de l'élevage : la plupart des villes sont des centres d'industries d'origine pastorale (cuir, laiteries). L'énergie (plus de 4 TWh par an, contre moins de 0,2 en 1950 est fournie par quelques centrales thermiques et hydrauliques. Des mines de charbon sont exploitées à la limite de la Fergana, dans la région de Kok-Iangak, et fournissent environ 4 Mt par an. Du gaz naturel et du pétrole sont extraits près de Maïli-Saï, et un gazoduc relie ces gisements à la ville d'Och. Une grande centrale hydraulique est en construction sur le Naryn, les eaux retenues devant également servir à l'irrigation, moins avancée ici que dans les républiques voisines. Des minerais polymétalliques ont été découverts au nord et à l'ouest du lac Issyk-Koul. Ainsi, l'industrie de transformation se développe. Le revenu national double de 1958 à 1970, et les produits de l'industrie représentent plus de 40 p. 100 de sa valeur. Les secteurs les plus développés utilisent les matières premières locales : soie à Och, fonderies sur la rive occidentale du lac Issyk-Koul et dans la vallée du Tchou, cimenteries, filatures et tissages de coton et surtout de laine et, depuis quelques années, fabriques de machines-outils, de bicyclettes, de machines à laver et en général de produits destinés non seulement à la consommation locale, mais aussi à l'exportation dans les autres républiques.

Cet effort récent d'industrialisation, suivant la mise en valeur des ressources d'origine primaire, atteste à la fois la volonté du gouvernement soviétique d'accélérer le développement et la croissance en Asie centrale et de fortifier l'économie des régions vulnérables les plus proches de la Chine.

A. B.

Kissis

Ethnie de la haute Guinée, de la Sierra Leone et du Libéria.

Elle comprend environ 250 000 personnes, dont les deux tiers en Guinée. Le nord de la région occupée par les Kissis correspond à une zone soudanienne de savane, alors qu'à mesure qu'on descend vers le sud (Sierra Leone et Liberia) on passe à une végétation plus dense et à la forêt. Le relief est formé de collines et de plateaux.

Les Kissis ne connaissent pas d'unité politique ou sociale véritable. Comme l'explique Denise Paulme, « personne ne pouvait se vanter d'exercer une autorité, même diffuse, sur l'ensemble de la région, nul ne pouvait exiger un impôt ni un service personnel en dehors d'un cercle étroit de parents et de voisins ». Le village est donc l'unité de base et comprend entre cinquante et deux cents habitants. C'est une société organisée en patrilignages, patrilocaux. Ils s'individualisent souvent sous la forme de quartiers. C'est le doyen du lignage *(gbeo)* qui possède l'autorité. Un village peut être composé d'un ou plusieurs lignages (trois au maximum, semble-t-il). Le clan n'a aucune réalité territoriale, et l'exogamie ne fonctionne qu'au niveau du lignage. Enfin, un lignage se définit par l'existence d'un interdit totémique commun à tous ses membres.

Les Kissis sont presque exclusivement des cultivateurs de riz ; ils lui consacrent dix mois par an. Il existe au moins neuf variétés principales, qui expliquent des types de culture différents : riz inondé ou riz sec ; riz hâtif ou riz tardif. On le sème une fois la saison des pluies engagée, vers avril-mai, et on le récolte entre octobre et janvier. En fait, la culture du riz est peu élaborée ; il n'y a ni pépinières, ni repiquage, ni système d'irrigation artificielle. Après la récolte du riz et sur les mêmes champs, on plante du manioc, de l'arachide, des patates et des taros. Enfin, les Kissis utilisent les ressources du palmier à huile pour accommoder le riz et cultivent aussi des légumes verts (gombo, tomates). La noix de cola et le café sont destinés au commerce et à l'exportation.

La chasse et la pêche ne sont pas tellement pratiquées pour leurs avantages alimentaires. Par ailleurs, la maladie du sommeil, qui est très développée, limite la présence du bétail. On élève des moutons et des chèvres, mais on n'utilise pas le lait de ces dernières. Il n'existe pas enfin d'artisans spécialisés ou castés. La culture du coton permet le tissage, et les tissus sont souvent teints à l'indigo. Le forgeron kissi, à la différence des autres sociétés africaines, n'est pas casté ; il travaille le fer, mais ne le fond pas. Cette situation explique qu'il ne joue pas un rôle important.

Le développement de l'économie monétaire a transformé considérablement cette économie d'autosubsistance, et la production du riz pour le marché devient de plus en plus importante.

Les Kissis croient en un dieu du ciel *(hala)*, omniprésent et dispensateur de la pluie, source de vie. Mais cette croyance ne donne lieu à aucun culte ou rite spécifique. Il faut noter que cette forme de divinité est commune à tout un ensemble de peuples voisins des Kissis. Le culte des ancêtres occupe une place importante dans la vie sociale et religieuse. L'autel du lignage est toujours situé sur la place du village. C'est le doyen du lignage qui est le prêtre de ce culte.

Les femmes d'un village possèdent un lieu de culte spécifiquement féminin dans le village. Ce lieu est unique, au contraire des autels de lignage, qui sont évidemment aussi nombreux que les lignages eux-mêmes. C'est généralement le point d'eau du village, lieu de rencontre des femmes, qui sert de « mare où l'on prie ». Il existe un certain nombre d'autres cultes, plus secondaires, qui ont des fonctions agraires assez marquées.

Ces croyances religieuses sont complétées par l'existence d'un système de divination. Les pratiques de la magie et de la sorcellerie sont également courantes.

J. C.

📖 **D. Paulme, *les Gens du riz* (Plon, 1954).**

Kita-kyūshū

V. du Japon, dans l'île de Kyūshū ; 1 400 000 hab.

Formée en 1963 par la réunion de cinq villes voisines (Moji, Kokura, Tobata, Yahata et Wakamatsu), Kita-kyūshū s'étend sur la rive méridionale (Kyūshū) du détroit de Shimonoseki et forme, avec celle-ci, le bassin houiller de Chikuhū et Fukuoka, le dernier bastion manufacturier et urbain de la mégalopolis japonaise. Deux tunnels sous-marins, routiers et ferroviaires, la réunissent à Shimonoseki (Honshū), et un pont suspendu la relie par autoroute à Hiroshima, Ōsaka et Tōkyō. Kita-kyūshū ne saurait être comparée cependant aux trois autres grands foyers manufacturiers du pays, Tōkyō, Nagoya et Ōsaka, qui s'entourent de nombreuses cités satellites ; il s'agit ici d'une seule agglomération qui se place, parmi les cités japonaises, au septième rang pour le nombre des travailleurs, au sixième pour la consommation de matières premières et au cinquième pour la valeur ajoutée de ses fabrications.

Jusqu'en 1926, il est vrai, elle produisait 80 p. 100 de la fonte et 65 p. 100 de l'acier du pays et, en 1960 encore, un tiers de la fonte, alors que pour l'acier les régions de Tōkyō et Ōsaka l'ont distancée. Kita-kyūshū est un gros centre de métallurgie lourde dont les énormes usines évoquent Pittsburgh ou Essen, apparence exceptionnelle au Japon. À la fonte et à l'acier se sont ajoutés l'outillage, le ciment et la chimie lourde ; 70 p. 100 des travailleurs sont dans les usines de plus de 300 ouvriers. L'origine de la ville réside dans l'aciérie de Yahata (ou Yawata), fondée par le gouvernement au début du siècle. Les conditions étaient bonnes : proximité de la houille de Chikuhō, situation sur la mer permettant de faire venir minerai et ferraille ; gisements importants d'argile et de calcaire, situation favorable entre la zone manufacturière japonaise et le reste de l'Asie. Aussi, lorsque l'aciérie de Yahata fut ouverte en 1901, de nombreuses usines, profitant des mêmes conditions, s'établirent dans le voisinage ; elles constituent le complexe industriel lourd de Kammon, fabriquant des produits bruts (fonte,

acier, produits chimiques de base) destinés à être élaborés en d'autres régions industrielles du pays.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, toutefois, ces conditions ont peu de poids, et le déclin s'est amorcé. En 1938, la ville produisait 9 p. 100 des fabrications japonaises en valeur ; en 1955, 5,3 p. 100 ; aujourd'hui, 4,5 p. 100 environ. Les raisons en sont multiples : manque d'eau douce (distillée à grands frais à partir de la mer) et de terrains industriels (obligeant à de coûteux assèchements). La congestion aussi du réseau des transports (voies ferrées, routes, côtes) constitue un lourd handicap, auquel les tunnels et le pont suspendu qui relient Wakamatsu aux quatre autres centres situés au-dessus de la baie de Dōkai n'ont que peu remédié. Un approfondissement général des eaux littorales, un élargissement des routes et l'électrification des voies ferrées ne soulageront que momentanément ce trafic. Enfin, l'éloignement des autres centres industriels est un inconvénient de plus en plus grave ; conçue pour approvisionner en acier chantiers navals (militaires) et usines d'armement, l'usine de Yahata n'a que peu de relations avec le marché national. D'une façon plus générale, elle a été créée à l'âge du charbon, et, à l'heure où le Japon demande au pétrole l'essentiel de son énergie, où la pétrochimie devient l'une de ses deux activités de base, elle apparaît en partie hors de course.

Longeant la pointe septentrionale de Kyūshū, l'agglomération s'étend sur 40 km d'ouest en est et sur 1 ou 2 km seulement en profondeur. La plus ancienne des cinq cités préexistantes est Kokura, dont le château féodal domine le paysage. Les quatre autres sont récentes, et l'ensemble, hérissé de cheminées, envahi de fumées et d'odeurs, offre le paysage habituel des zones industrielles anciennes : crassiers, gares de triage, dépôts de minerais et de houille bordés à la périphérie de monotones ensembles résidentiels.

De son ancienne structure, Kitakyūshū a gardé plusieurs centres commerciaux distincts, près desquels se trouvent de petits établissements manufacturiers. Les grandes usines sont sur le littoral et bordées directement par leurs quais, où accostent les minéraliers. L'activité industrielle et portuaire se trouve dispersée tout le long de l'agglomération, avec toutefois trois points de concentration. Moji, tout à l'est, en face de Shimonoseki, a des industries diverses : raffineries de sucre, cimenteries, appareillage électrique ; plus à l'ouest, Kokura est bordée de fabriques de céramique, d'outillages divers. Le cœur de l'agglomération est le port de Dōkai, qui forme une manche ouverte à l'intérieur ; sur ses rives se trouve l'aciérie de Yahata. C'est le type du port industriel ; il y entre du charbon à coke, du minerai, des ferrailles, du bois ; il en sort de la fonte, de l'acier et du ciment, dirigés vers les autres centres métallurgiques du pays, surtout Ōsaka-Kōbe, Nagoya et la baie de Tōkyō, et vers les cités industrielles de la mer Intérieure.

J. P.-M.

▶ *Kyūshū.*

Kiu Jan

▶ TONG YUAN.

K'iu Yuan

En pinyin QU YUAN, ministre du royaume de Chu (Tch'ou) et « père de la poésie chinoise » (v. 343 - 278 av. J.-C.).

On sait peu de chose avec certitude de sa vie et de ses œuvres. Membre de la famille régnante de Chu (Tch'ou), le plus méridional des Royaumes combattants, sa carrière politique fut mouvementée. Plusieurs fois ministre, il tombe souvent en disgrâce à cause de calomnies. Finalement, il choisit l'exil, et c'est de loin qu'il assiste à la chute de sa patrie devant le royaume de Qin (Ts'in), au pillage de la capitale, désastres que ses sages conseils auraient pu peut-être éviter. C'est pour exprimer sa peine qu'il compose le *Lisao (Li-sao)*, l'un des plus beaux poèmes chinois. Puis il se jette dans la rivière Miluo (Milo). La tradition chinoise fait de lui le ministre exemplaire : sage, intègre, persévérant et fidèle jusqu'à la mort à son prince et à sa patrie. La grande fête nautique des bateaux-dragons, qui a lieu le 5e jour du 5e mois, commémore sa noyade. La République populaire de Chine en a fait un héros national, que l'on révère pour son patriotisme et son amour du peuple. Dans ses études et la pièce de théâtre qu'il lui consacre, Guo Moruo (Kouo Mo-jo, né en 1892) exalte ces vertus.

Le *Chuci (Tch'ou-ts'eu)* [*Élégies de Chu*] est avec le *Shijing (Che-king)* [le *Classique des vers*] la deuxième grande anthologie poétique de l'Antiquité. Ces recueils sont à la source des deux traditions poétiques chinoises : tradition épique et réaliste du *Shijing* d'une part, tradition lyrique et romantique du *Chuci* d'autre part. À l'époque des Royaumes combattants, le pays de Chu (Tch'ou), sur le Yangzi (Yang-tseu), est considéré comme barbare par les pays de la Grande Plaine. Dans ses forêts et ses montagnes se multiplient légendes et mythes, sorciers et chamanes. Les poèmes du *Chuci* reflètent bien ces particularités. Un grand nombre des œuvres du *Chuci* sont attribuées à Qu Yuan, les autres à ses disciples et imitateurs. Les plus importantes sont le *Jiuge (Kieou-ko)* [les *Neuf Chants*], le *Jiuzhang (Kieou-tchang)* [les *Neuf Justifications*], le *Tianwen (T'ien-wen)* [*Questions au ciel*] et surtout le chef-d'œuvre du *Lisao (Li-sao)* [*Douleur de l'éloignement*]. Les *Neuf Chants*, qui sont d'ailleurs au nombre de onze, ont pour origine des hymnes chamanistes dont le but est d'invoquer ou de faire venir les dieux. Les rencontres avec la divinité, dont on ignore souvent le sexe, sont traitées comme des rendez-vous amoureux :

La déesse ne bouge pas, elle hésite,
Qui peut-elle attendre, là, entre les îles ?

Les *Neuf Justifications* sont d'inspiration plus personnelle : c'est bien son propre destin que pleure le poète :

Je coule ma plainte dans un chant pour apaiser mon chagrin,
Je donne libre cours à mon courroux et j'exprime mes sentiments.

Puis il décrit avec réalisme sa vie, sa loyauté au prince, les calomnies dont il a été la victime, son désespoir d'être en exil. Le *Lisao*, longue autobiographie en vers, est le chef-d'œuvre le plus accompli de la poésie lyrique. Dans la forêt de symboles où les fleurs jouent le rôle principal, le poète erre à la recherche du souverain idéal, de la divinité cachée. C'est une suite d'échecs : le ciel garde ses portes fermées, les beautés le repoussent, les hommes le méconnaissent et l'oublient :

Je me fis un manteau de nénuphars et de feuilles de châtaigne d'eau
Et cueillis des pétales de lotus pour en faire ma jupe.
Que m'importe d'être méconnu de tous,
Pourvu que mon âme conserve le parfum de sa fidélité ?

Puis faisant appel au folklore magique de Chu, il décrit sa longue errance dans l'univers, dont l'éclat ne saurait lui faire oublier la patrie perdue :

Nos moyeux de jade les uns à côté des autres, nous galopions de concert,
Les huit chevaux-dragons attelés à mon char étaient tout pantelants,
Mes drapeaux-nuages hissés ondulaient dans le vent...
Cependant, comme je m'élevais dans la clarté du ciel,
Soudain je vis en bas mon vieux pays.

D. B.-W.

▶ *Chine.*

Kivi (Aleksis)

Pseudonyme d'ALEKSIS STENVALL, écrivain finlandais d'expression finnoise (Nurmijärvi 1834 - Tuusula 1872).

Quand ce fils d'un pauvre tailleur de village naquit non loin de Helsinki dans une région peuplée de paysans frustes, la littérature finnoise, où dominait alors un romantisme académique, n'avait encore produit, si l'on excepte le *Kalevala*, que des œuvres sans importance. Aussi Kivi apparaît-il « comme tombé des nues dans un milieu à peine défriché ». Vif, imaginatif et sensible, élevé dans l'esprit de la Bible par une mère piétiste, il connut malgré la pauvreté une enfance heureuse. Le dénuement, une santé précaire interrompent souvent ses études ; il ne peut entrer à l'université de Helsinki qu'à l'âge de vingt-trois ans. Il y suit des cours d'histoire, de littérature, d'esthétique, intéressé surtout par ceux de Lönnrot sur le *Kalevala*, mais, malade et criblé de dettes, il abandonne définitivement ses études à vingt-sept ans. Il avait lu Dante, Ossian, Shakespeare, Cervantes, Runeberg et Molière, la Bible et le *Kalevala* étant ses livres de chevet, et il avait compris qu'écrire était son destin. Malgré ces nombreuses lectures, il s'affranchit de toute école et du romantisme de son époque. Encore étudiant, il écrit quelques petits drames peu remarqués, puis, en 1864, une tragédie, la première en finnois : *Kullervo*, qui met en scène un sombre héros du *Kalevala* ; la même année, il publie une comédie paysanne, la plus vivante, la plus gaie du répertoire finnois : *les Cordonniers du village* (1864), que domine la silhouette d'Esko, le jeune cordonnier primitif et têtu dont le mariage manqué provoque des situations imprévues du plus grand comique. Dans cette comédie devenue classique et toujours jouée avec succès, le réalisme apparaît pour la première fois sur la scène finlandaise, réalisme plein d'humour, de fraîcheur et de couleur locale. Kivi, à

cette époque, vit retiré à la campagne, heureux d'avoir retrouvé la nature et les habitants de son village, qu'il observe d'un œil amusé. Mais de nouveau, souvent malade et sans ressources, il se sent parfois « comme un loup sans abri » et est prêt à sombrer dans le désespoir. C'est alors qu'une femme charitable, Charlotte Lönnqvist, l'héberge et le soutient de son amitié jusqu'à sa mort. Années fécondes pendant lesquelles Kivi écrit plusieurs pièces de théâtre : *Lea* (1869), au sujet tiré de la Bible, drame à la fois réaliste et idéaliste et qui, joué avec un grand succès le 10 mai 1870, marque la naissance du théâtre finnois ; *les Fiançailles*, une comédie humoristique en un acte ; *Jour et nuit*, l'émerveillement d'une petite aveugle qui recouvre la vue, devant la beauté de l'été ; *Margareta* (1870), son chef-d'œuvre, plein de mélancolie. Ses poésies, remarquables par leur rythme et leur musicalité, expriment d'une façon concrète son inquiétude, sa nostalgie du pays natal, de la mort et, dans *Bruyère* (1866), la douceur du foyer, de l'enfance, la poésie des landes et des bois. Son seul roman : *les Sept Frères* (1870), mûri pendant de longues années, le rendit célèbre. Sept orphelins, tous batailleurs, indisciplinés, typiquement finnois et bien différenciés, se sauvent dans les solitudes pour ne pas apprendre à lire, échappant ainsi à la férule d'un pasteur. Dix années durant, ils mènent sur la lande, au bord des marécages cernés de forêts, une vie riche d'aventures burlesques, souvent tragiques, jusqu'au jour où, assagis et enrichis par les efforts qu'ils ont dû soutenir pour vivre au sein d'une nature parfois hostile, ils reviennent à leur ferme natale. Là, tenant désormais une place honorable dans leur village, ils vivent entourés de la considération de tous. Avec ce roman singulier, éclatant de joie de vivre et devenu classique, le réalisme qui, chez Kivi, n'exclut pas tout romantisme, apparaît pour la première fois dans la littérature finlandaise. Sous une forme souvent dialoguée, au récit coupé de contes, de légendes poétiques, de chansons populaires, dans une langue concrète, imagée vit tout un village : petites gens, mendiants, propriétaires, pasteur et chantre, bêtes familières et des bois, que Kivi campe avec humour et sympathie. Pas de considérations philosophiques, mais des événements rapides, variés et la poésie des solitudes où perce parfois la nostalgie des lointains inaccessibles. L'imagination, l'humour, la fantaisie, le rêve et cet optimisme que ni la pauvreté ni la maladie n'ont pu abattre, et qui vient peut-être de ce grand amour de Kivi pour la nature et les hommes, de « son âme chaleureuse » font des *Sept Frères* le plus grand livre de la littérature finlandaise. Avant d'avoir la joie de le voir paraître, Kivi, « le père du théâtre et du roman finnois », mourut dans la misère d'une maladie mentale. Une cabale montée par quelques professeurs incapables de comprendre le réalisme et l'originalité de ce roman singulier en avait fait retarder l'impression jusqu'en 1873.

L. T.

Klee (Paul)

Peintre allemand (Münchenbuchsee, près de Berne, 1879 - Muralto, près de Locarno, 1940), considéré très généralement comme l'un des pionniers de l'art moderne dans ses différentes expressions.

Son père était un maître de chant d'origine bavaroise, et le jeune Klee hésita quelque temps entre le violon et la peinture. Il devait d'ailleurs avoir une adolescence difficile, qu'on qualifierait aujourd'hui de « retardée » et sur laquelle ses carnets intimes fournissent quelques renseignements d'ordre psychanalytique. Il nourrissait un idéal féminin à peu près totalement imaginaire, jusqu'à ce qu'il rencontre une jeune pianiste, son aînée de quelques années, qu'il épousera en 1906 à Munich.

Entre-temps, il s'est donné une instruction artistique très solide et très étendue, notamment à Munich, à Berne et à Rome (où il passe un an). En 1908, il découvre à la fois les impressionnistes et Van Gogh, auquel d'emblée il préfère Cézanne. À cette époque, son travail consiste surtout en dessins, aquarelles et gravures, les principales de ces dernières s'échelonnant entre 1902 et 1907. Elles sont expressionnistes, voire caricaturales. L'humour particulier à Klee apparaît déjà dans certains titres *(Rencontre de deux hommes dont chacun croit que l'autre est plus haut placé que lui)*. Très préoccupé de recherches techniques (un ami pourra dire plus tard que « son atelier ressemble à une pharmacie »), Klee produit à l'époque ses « sous-verres », plaques de verre couvertes de couleurs et de goudron qu'il travaille au moyen d'aiguilles de diverses grosseurs. En 1911, il se lie d'amitié avec les artistes du Blaue* Reiter, tout en gardant une certaine distance à l'égard de leurs activités de groupe. En 1912, un séjour à Paris lui fait connaître la peinture cubiste : l'année suivante, il intitulera *Hommage à Picasso* (coll. privée, Bâle) une toile légèrement ironique qui noie dans une brume fantomatique (et dans le format ovale que les cubistes affectionnaient parfois) des volumes plus proches de Cézanne que du travail « analytique ». L'influence du cubisme s'étend alors à ses gravures.

Dès 1914, Klee a fait un voyage en Tunisie, et il retournera à plusieurs reprises dans les pays arabes, notamment en Égypte (1928-29). A-t-il eu vraiment à cette époque la révélation de la couleur ? Ce qui est certain, c'est que, dans les années qui suivent, il développe à côté de son œuvre graphique l'aquarelle, l'huile et très souvent le mélange des deux (lequel produit parfois ces bordures hachurées et comme tramées qu'il prolonge, selon sa propre expression, en « fioritures »). L'influence orientale est sensible dans des natures mortes pareilles à des mosaïques (mosaïques byzantines de Saint-Jean-de-Latran, qu'il a nommément désignées comme l'une de ses sources d'inspiration, mais aussi mosaïques alexandrines de Tripoli). Elle se révèle aussi dans la multiplication de personnages pareils à des derviches ou à des danseuses dans des décors ornés d'oriflammes. Plus profondément, Klee emprunte à l'arabesque l'extension presque indéfinie de la ligne courbe, et à l'art du tissage le principe des « carrés magiques » qui emplissent son œuvre de 1923 à 1930 environ (*Gamme de couleurs à dominante grise*, Fondation Klee, Berne). Les paysages qu'il peint au cours de ses voyages échafaudent souvent plusieurs perspectives capricieuses, qui rappellent, sous leur apparent désordre, la frontalité de l'art égyptien (*Vue partielle de G...*, coll. James Gilvary, New York, tableau peint en Corse en 1927).

Klee avait été appelé au Bauhaus* en 1920 par Walter Gropius. Il y enseigna d'abord des techniques annexes, puis la peinture, successivement à Weimar et à Dessau. Lors de la fermeture du Bauhaus, il obtint un poste de professeur à l'académie de Düsseldorf (1930), mais dut retourner à Berne en 1933. Ces années passent pour celles de son total épanouissement : il y multiplie en effet des recherches à la fois théoriques (il en consignera le résultat à l'usage de ses élèves dans deux volumes compacts) et pratiques. À l'extrême variété des supports picturaux s'ajoute celle des styles : Klee spécule alors aussi bien sur les effets harmoniques de la couleur dans des toiles entièrement composées de lettres peintes à la manière des affichistes (*Lors surgi de la nuit grise*, Fondation Klee, Berne) que sur la « tapisserie » où le mystère équilibre la drôlerie (*Paysage aux oiseaux jaunes*, 1923, coll. Doetsch-Benziger, Bâle), ou que sur le portrait d'inspiration cubiste. C'est aussi à cette époque qu'il commence (en 1924) le *Théâtre botanique* (coll. Rolph Burgi, Berne), qu'il achèvera seulement dix ans plus tard et où le retour d'influence de Miró et de Max Ernst (qu'il avait lui-même influencés d'abord) se manifeste à travers l'ambition déclarée d'épouser le « commencement des choses ». En effet, malgré le primitivisme délibéré de son dessin, Klee est loin d'être un artiste purement instinctuel. Au Bauhaus, il commence ses cours par des considérations scientifiques et se montre dans ses écrits constamment à l'affût de principes analogiques, notamment pour rapprocher l'activité artistique des processus cosmiques et biologiques. Il a d'autre part gardé de sa jeunesse une passion musicale qui lui permet non seulement de fredonner des passages entiers de Bach et de Haydn, mais d'apprécier Stravinski et Schönberg. Ainsi, il compare le dessin au tracé des portées sur les partitions, tandis que, selon lui, la couleur « fredonne plus qu'elle ne chante » (allusion évidente au choix constant qu'il fait de teintes matériellement fragiles et le plus souvent cassées ou étouffées).

Sa curiosité s'étend également aux marionnettes (dont il retranscrit les activités dans certaines de ses toiles), aux arts primitifs (dont il est l'un des premiers à souligner la ressemblance avec l'art moderne) et même à l'art des aliénés, sans qu'il soit toujours possible de démêler ce qui relève dans ses propres œuvres de la convergence ou de l'emprunt. La fantaisie orientale continue à jouer un rôle dominant dans son expression, jusque dans les « couchers de soleil » divisionnistes et tramés qu'il peint en 1930.

Il y aura aussi, de 1930 à 1940, des « écritures secrètes » où l'influence des caractères arabes se mêle peut-être à la curiosité typographique, et, vers 1937, une série de toiles envahies par des « barres minces » alternant avec des « barres cernées », qui sont comme des échos affaiblis du somptueux désordre de la joaillerie orientale.

Pendant toute cette période, Klee ne cesse de dessiner et de graver, dans un esprit qui demeure humoristique (*Grand-père gouvernable*, 1930 ; *Clown se divisant*, 1931). Cependant,



Fleurs en spirale.
Aquarelle et plume. 1926.
(Collection privée.)

une certaine angoisse se fait jour dans son œuvre, certainement liée aux premières attaques d'une forme mystérieuse de sclérodermie qui l'affecte en 1935. D'autre part, malgré son indifférence affichée au monde des réalités politiques, il n'a pu se voir sans émotion figurer parmi les représentants de l'« art dégénérée » lors de l'exposition organisée sur ce thème par les nazis, à Munich, en 1937. Dans les pastels et les toiles (de dimensions croissantes) qu'il exécute alors, des personnages schématisés, réduits parfois à des termes d'équations, ou filiformes, se croisent en tous sens sur des fonds terreux ou colorés quand ils n'envahissent pas presque toute la surface de la toile, sous forme d'un monstre faussement rassurant (*Chant d'amour par nouvelle lune*, Fondation Klee, Berne). Parfois, cependant, Klee se délasse, dirait-on, en revenant aux « carrés magiques » (*Vert sur vert*, 1938, coll. Meyer-Burteli, Berne). Le dernier tableau qu'il ait peint est une nature morte sur fond noir qui associe à un fragment d'écriture pictographique la silhouette de l'ange de la mort.

Klee avait espéré « ne jamais revoir la guerre », et le conflit mondial accéléra certainement sa fin. Dès 1946, sa célébrité était un fait acquis à l'échelle mondiale. Celui dont l'œuvre apparaissait à René Crevel comme « un musée complet du rêve » n'a peut-être pas entretenu avec les profondeurs oniriques la familiarité que cet enthousiasme supposerait. Mais sa prodigieuse fécondité, sa capacité de renouvellement, sa ductilité (qui lui a permis de prêter à l'extrême connaissance toutes les séductions de l'art naïf) lui ont valu une influence considérable. Il a joué, et il joue encore, dans la pédagogie esthétique du XXe s., un rôle essentiel.

Principaux écrits de Klee

- *Tagebücher von Paul Klee, 1898-1918* (Cologne, 1957). Trad. fr. : *Paul Klee. Journal* (Grasset, 1959).
- « Schöpferische Konfession », dans *Tribüne der Kunst und Zeit* (Berlin, 1920). Trad. fr. : « Confession créatrice » dans l'*Entre-monde* (Delpire, 1957).
- *Über die moderne Kunst* (Berne, 1945). Trad. fr. dans : *Paul Klee par lui-même et par son fils Félix Klee* (les Libraires associés, 1963).
- *Das bildnerische Denken*, texte des cours donnés au Bauhaus en 1921-22 (Bâle, 1956). Trad. fr. : *la Pensée créatrice* (Dessain et Tolra, 1973).
- *Pädagogisches Skizzenbuch* (Munich, 1925). Trad. fr. (extraits) dans le recueil : *Paul Klee, théorie de l'art moderne* (Gonthier, 1964).

G. L.

W. Grohmann, *Paul Klee, sa vie, son œuvre, son enseignement* (Flinker, 1954). / J. Spiller, *Paul Klee* (Bâle et Stuttgart, 1956 ; trad. fr., Gérard, Verviers, 1964). / G. di San Lazzaro, *Klee* (Hazan, 1958). / N. Ponente, *Klee* (Skira, Genève, 1960). / C. Roy, *Paul Klee aux sources de la peinture* (Club français du livre, 1964). / J.-L. Ferrier, *Paul Klee, les années 20* (Denoël, 1971). / C. Geelhaar, *Paul Klee et le Bauhaus* (Bibl. des Arts, 1972).

Klein (Melanie)

Psychanalyste d'origine autrichienne (Vienne 1882 - Londres 1960).

Dans le prolongement de l'œuvre de Freud*, Melanie Klein fait partie des novateurs qui ont profondément changé et approfondi la théorie psychanalytique : la meilleure preuve en est le climat de passion qui entoura et entoure encore sa vie et ses œuvres. Née à Vienne, elle mène une vie familiale et culturelle sans histoire jusqu'à sa rencontre avec la psychanalyse : elle se fait analyser à Budapest par S. Ferenczi et commence à travailler sous sa direction comme psychanalyste d'enfant : c'est sur ce terrain que ses innovations décisives vont provoquer des mutations irréversibles dans le champ ana-

lytique. Elle reprend une analyse, cette fois sous la direction de Karl Abraham, à Berlin, mais celui-ci meurt, comme étaient morts deux autres initiateurs de Melanie Klein : sa sœur, qui lui avait appris à lire et écrire ; son frère, qui l'avait initiée à l'art et à la culture. Elle s'installe alors à Londres (1926) : c'est là que vont se développer autour d'elle des polémiques violentes, axées sur l'opposition entre Anna Freud, la fille du maître, et elle. Des colloques, des disputes, des menaces d'exclusion parsèment sa vie professionnelle ; après sa mort, en 1960, se fonde un « Melanie Klein Trust », qui protège le destin théorique de celle que Jacques Lacan* appelle « une tripière de génie ».

Les changements apportés à la théorie analytique par les recherches de Melanie Klein dépendent d'abord de sa pratique ; analyste d'enfants, Melanie Klein dispose d'un matériel différent du matériel de la cure d'adulte : des jeux, des dessins, des déplacements dans l'espace, à la place d'un discours ordonné par la règle fondamentale de l'espace analytique de l'adulte. Mais, avec ce matériel, elle affirme découvrir la même réalité que celle de l'adulte formé. C'est donc dans un champ essentiellement fantasmatique que Melanie Klein se déplace et agit, soignant les inhibitions intellectuelles, les dyspraxies d'enfant. Melanie Klein effectue une description du monde fantasmatique de l'enfant : c'est là que se découvrent l'angoisse et le fonctionnement complexe d'une agressivité féroce qui vient annuler l'imagerie de l'enfance innocente, déjà entamée par l'énoncé freudien de la perversion polymorphe de l'enfant.

C'est ainsi que Melanie Klein en arrive à décrire la genèse du complexe d'Œdipe : elle le considère en effet non plus comme une structure matricielle donnée d'emblée, mais comme le résultat d'une longue évolution, qui se traduit dans les fantasmes inconscients d'enfant. De cette situation dépend le rôle fondamental de la *mère* dans le système de Melanie Klein : la mère, lieu de la toute première culture (nourriture, rapport au monde), mais aussi cause de toutes les séparations : naissance, puis sevrage. Le système de concepts de Melanie Klein fonctionne autour de la notion de *clivage* : entre le fantasme et le réel, entre la mère et l'enfant, entre bon objet et mauvais objet, entre agressivité et angoisse. Dans *le Complexe d'Œdipe éclairé par les angoisses précoces* (1945) se trouve le plus clairement exposé l'ensemble des mécanismes pré-œdipiens : « Mon expérience m'a conduite à penser que, dès le début de la vie, la libido est entremêlée d'agressivité génératrice d'angoisse ; celle-ci agit profondément et à tous les stades sur le développement de la libido. » Tel est le mécanisme originel : le support libidinal entraîne un couplage irréversible entre angoisse et agressivité. L'agressivité comme rapport au monde entraîne à son tour des équivalences entre les objets ; ils apparaissent simultanément comme bons et/ou mauvais, réglés par des « oscillations rapides entre buts et objets différents, auxquelles correspondent des oscillations dans la nature des défenses ». Ainsi, par exemple, John, décrit dans la *Contribution à la théorie de l'inhibition intellectuelle* (1931), trouve « tous pareils » le poulet, la glace, le verre et les crabes « parce qu'ils sont tous bruns, et cassés et morts » ; le seul trait commun entre tous ces objets équivalents réside dans l'agressivité de John, qui tue de la même façon « les crabes, mais aussi les poulets, qui signifiaient les bébés, la glace et le verre, qui représentaient la mère et s'en trouvaient salis et abîmés, ou tués eux aussi ». Il est clair que la situation de l'objet, indéterminé à l'origine, dépend de la position de l'enfant-sujet, en proie à un mécanisme d'oscillation implacable. Le prototype de cette relation d'ambivalence est la relation au sein maternel, premier objet du désir, mais aussi premier objet donné et retiré : « Satisfaction et frustration façonnent dès sa naissance la relation du petit enfant à un bon sein aimé et à un mauvais sein détesté [...] ; chaque objet peut donc être alternativement bon ou mauvais. » L'ensemble des dispositifs de la situation d'angoisse et d'agressivité a été désigné par Melanie Klein en 1946 comme *position schizo-paranoïde* ; là s'exprime la relation entre le clivage, donné par la position schizoïde et la séparation d'avec le réel, et l'agressivité, dirigée contre l'extérieur et contre l'intérieur et suscitant la persécution paranoïaque par les objets ou contre ceux-ci.

Mais le mécanisme d'oscillation du sujet à ses objets de désir ne s'arrête pas là ; car un dédoublement s'effectue de l'intérieur à l'extérieur du corps : bon et mauvais objets jouant soit dans l'intérieur du corps (où ils mutilent ou comblent), soit à l'extérieur. Les images de l'enfant sont donc dédoublées : les figures parentales jouent dans l'espace du corps de l'enfant. Ce dispositif complexe est décisif dans la pensée kleinienne : c'est l'*introjection-projection* « À l'introjection des objets extérieurs correspond à chaque étape la projection de figures internes sur le monde extérieur, et cette action réciproque sous-tend la relation aux parents réels, comme elle sous-tend le développement du *surmoi*. La conséquence de cette action réciproque, qui suppose une orientation vers l'extérieur et vers l'intérieur, est qu'une oscillation constante s'établit entre les objets et les situations internes et externes. » Il existe donc une sorte d'écran-ventouse qui fait basculer sans cesse l'imaginaire et le sépare du réel. Les positions excessives de la pathologie s'en déduisent ; la fuite vers le bon objet intérieur, c'est la psychose ; la fuite vers le bon objet extérieur, c'est la névrose. C'est sur ce mécanisme que Melanie Klein fait reposer la thérapeutique par le jeu : ainsi, dans le cas de Ernst, qui ne peut écrire ni le *p* ni le *i*, elle trouve à l'analyse que ces deux lettres sont le pénis paternel, soit introjecté — et dans ce cas il attaque le corps de l'enfant —, soit projeté, et dans ce second cas il attaque le corps de la mère.

C'est précisément ce réel — le corps de la mère — qui suscite la position qui fait suite à la position schizo-paranoïde : *position dépressive* due à la perte de l'objet total. Le corps de la mère, c'est l'illimité : la totalité du monde extérieur est représentée pour l'enfant par cette réalité pour lui gigantesque : « Il n'est pas exagéré de dire que, d'après la première réalité de l'enfant, le monde est un sein et un ventre rempli d'objets dangereux — dangereux par la tendance de l'enfant lui-même à les attaquer. » La dernière partie de la phrase précise davantage le fonctionnement du fantasme : tout y est à la fois menace et jouissance, bien et mal. Si danger il y a, il ne peut être que le résultat de l'agressivité du sujet lui-même. Le système des équivalences posées par Melanie Klein transforme le monde fantasmatique de l'enfant en un manège instable, qui se règle au mieux par approximations successives, sous la conduite d'un *surmoi* cannibale et féroce qui lacère, déchire le corps primitif de la mère perdue. L'image du monde enfantin construite par Melanie Klein suscite résistances et effroi : lors même qu'on aura dit, avec Anna Freud, qu'il s'agit là d'une construction d'adulte projetée sur une réalité enfantine en fait insaisissable, on n'aura pas rendu compte de l'effet de vérité produit par les textes et les expériences thérapeutiques de Melanie Klein : ces dernières dépassent largement le champ restreint de la pratique analytique et concernent tout autant les images culturelles et idéologiques d'une société où l'agressivité est la règle.

C. B.-C.

▶ *Agressivité / Œdipe / Psychanalyse.*

📖 **H. Segal, *Introduction to the Work of Melanie Klein* (Londres, 1964 ; trad. fr. *Introduction à l'œuvre de Melanie Klein*, P. U. F., 1969). / J.-B. Pontalis, *Après Freud* (Julliard, 1965). / J. Lacan, « l'Agressivité en psychanalyse » dans *Écrits* (Éd. du Seuil, 1966). / C. Geets, *Melanie Klein* (Éd. universitaires, 1971). / R. Jaccard, *la Pulsion de mort chez Melanie Klein* (l'Âge d'homme, Lausanne, 1971).**

Klein (Yves)

Peintre français (Nice 1928 - Paris 1962).

Attiré très tôt par la couleur pure, il commence à exécuter des peintures monochromes de différentes couleurs dès 1946, tandis qu'il compose en 1947 sa *Première symphonie monotone.* Il se fixe en 1957 sur la couleur bleue, recouvrant uniformément la toile de ce bleu outremer qu'il appelle I. K. B. (International Klein Blue). Si ses œuvres peuvent apparaître comme des « anti-peintures », elles relèvent surtout d'une volonté de donner à la couleur sa véritable place dans l'espace, sans l'enfermer dans une composition de lignes ou de traits : « La ligne court, va à l'infini, tandis que la couleur, elle, « est » dans l'infini. » Cette libération de l'espace va de pair avec le désir d'atteindre une énergie dématérialisée, de créer des « zones de sensibilité immatérielle », ce qui le conduit à « exposer » dans une galerie vide (*le Vide*, galerie Iris Clert, Paris, 1958) ou encore à « haïr les oiseaux qui volaient de-ci, de-là, dans mon beau ciel bleu sans nuage, parce qu'ils essayaient de faire des trous dans la plus belle et la plus grande de mes œuvres ».

La double dimension de la couleur pure et de la sensibilité immatérielle, à laquelle s'ajoute une recherche de nouveaux moyens picturaux, faisant appel, en particulier, aux quatre éléments, explique les multiples aspects de son œuvre : les *anthropométries* sont des expériences de pinceau vivant, obtenues par des empreintes de femmes nues enduites de peinture bleue ; les *peintures de feu*, des combustions de gaz de coke sur des feuilles de carton ; les *cosmogonies* sont réalisées par l'entremise de manifestations atmosphériques telles que la pluie, le vent, la foudre ; dans l'*architecture de l'air*, l'eau, le feu et l'air sont utilisés pour

obtenir une architecture fluide ; les *éponges* sont des éponges naturelles imbibées de peinture bleue ; les *portraits-reliefs*, des moulages du corps humain en plâtre peint en bleu (celui d'Arman sur fond or).

Ayant été à l'origine du groupe des Nouveaux Réalistes, fondé en 1960, qui regroupe des artistes comme Tinguely*, Daniel Spoerri, César*..., Yves Klein est sans doute, de sa génération, l'artiste qui aura eu la plus vaste influence. En atteignant, avec les *monochromes*, les limites de la peinture abstraite, il a permis, *a contrario*, ce retour en force de la figuration qui s'est amorcé dans les années 60. Mais les peintures monochromes postulent également (comme les travaux de Lucio Fontana*) l'impossibilité de continuer à se servir de la peinture en tant que procédé artistique. Toutes les tendances qui se sont développées depuis, de l'objet à l'art conceptuel*, doivent beaucoup à Klein en ce qu'elles abandonnent la peinture au profit de nouveaux supports. « Yves le monochrome » avait lui-même pressenti ces directions : les *anthropométries* et les *cosmogonies* étaient déjà des tentatives de ne plus faire de la peinture avec un pinceau. *L'Immatériel*, quant à lui, est une œuvre dont la procédure compliquée aboutissait à une absence physique : le collectionneur brûlait le reçu que lui avait vendu l'artiste, tandis que celui-ci dispersait l'or qu'il avait obtenu en échange.

Yves Klein s'est expliqué sur son travail dans de nombreux textes : *le Dépassement de la problématique de l'art, le Réalisme authentique d'aujourd'hui, Le vrai devient réalité, l'Aventure monochrome.*

A. P.

▸ *Réalisme (nouveau).*

P. Wember, *Yves Klein* (Cologne, 1969). / P. Restany, *Yves Klein* (Hachette, 1974).

Kleist (Heinrich von)

Écrivain allemand (Francfort-sur-l'Oder 1777 - Wannsee, près de Berlin, 1811).

Heinrich von Kleist apparaît au XXe s. comme le génie dramatique le plus original de l'époque romantique allemande. Pourtant, il a été à peine joué de son vivant, et il a fallu attendre plus de cent ans après, sa mort, par suicide, au bord du lac de Wannsee, pour que ses tragédies soient vraiment acceptées. Aussi a-t-on souvent parlé de lui comme d'un « poète maudit ».

Sa brève existence de trente-quatre ans a été aussi romantique et aussi tragique que ses œuvres. Ce fut une suite de crises et de ruptures déchirantes, un long combat contre lui-même, contre le démon intérieur, qui fit son génie et son malheur. Dans sa vie comme dans son œuvre, des contradictions paralysantes, des chutes irrémédiables ne laissent place qu'à de rares moments de répit. Poète des paroxysmes, Kleist a créé des personnages qui ont déconcerté ou horrifié ses contemporains, mais qui sont devenus plus intelligibles avec les développements de la psychologie moderne, en particulier de la psychanalyse.

Un déchirement irrémédiable

Sa naissance le destinait au métier des armes. Les Kleist étaient une grande famille prussienne, dont les multiples rameaux ont compté nombre de généraux. Ewald von Kleist (1715-1759), officier de Frédéric II et ami de Lessing, avait été aussi poète. Heinrich von Kleist était aspirant à dix-sept ans, mais il quitta l'armée au bout de quelques années, incapable de concilier son cœur et la discipline. Il fera diverses tentatives dans le service civil, sans y mieux trouver sa place que dans l'armée, comme si son goût de l'absolu et son besoin de pousser chaque principe à ses dernières conséquences lui interdisaient d'accorder son sentiment intime avec le service de la collectivité. Cette tension se retrouve dans ses œuvres, où le cœur et la loi ne se concilient pas, où des devoirs et des forces opposés écrasent, en fin de compte, l'individu. Les seuls recours sont de l'ordre du merveilleux, du rêve ou du hasard. C'est pourquoi son théâtre est profondément tragique et ne serait qu'une obsédante course à la mort s'il n'avait aussi un côté mystérieux, où le rêve vient suppléer la réalité, et aussi ces brusques retournements de la passion qu'offrent presque tous ses personnages dans leur fondamentale ambivalence.

Car les hommes tels que les peint Heinrich von Kleist sont d'une seule pièce, d'une seule passion, d'une seule fidélité et capables aussi de se diviser, de se retourner contre eux-mêmes. Il arrive qu'ils agissent comme des somnambules ; ils ne tiennent compte de rien d'autre que leur rêve ; ils vont droit devant eux et se trouvent rejoindre — par miracle ou par hasard — la loi qu'ils voulaient écarter, l'ordre qui les écrasait et qu'ils avaient rejeté. Le plus remarquable et le plus sauvage exemple d'une pareille psychologie est fourni par Penthésilée, de toutes ses héroïnes celle que l'auteur préférait.

La vie de Heinrich von Kleist a été faite de brusques changements de direction. Chaque fois, il construisait un plan de vie, qu'il lui arrivait d'élaborer dans le détail, comme pour s'assurer contre le mauvais génie qui le portait d'un extrême à l'autre. Il avait quitté l'armée et fui la discipline au nom de la loi du cœur, dont il pensait trouver une justification dans la morale de Kant et surtout dans J.-J. Rousseau. Il rêva longtemps d'un bonheur simple et agreste, et il a même pensé un temps devenir fermier en Suisse. Mais il n'était pas moins attiré par l'absolue soumission à la règle d'obéissance, par l'aliénation sans compromis dans l'action ; il se voulait aussi instrument d'un principe juste, sauveur de la pureté de sa patrie. À vingt ans, il avait cessé d'être soldat et il garda toujours son admiration pour le sacrifice du soldat.

Les changements dans sa vie ont été chaque fois pris comme une fuite hors d'un monde dans lequel il se heurtait à des murs, à des arrêts infrangibles, à une objectivité insaisissable, à une étrangeté radicale avec laquelle il ne voyait aucune composition possible. La poésie de la mort l'a très tôt habité, non pas de la mort comme abolition de l'individu dans le grand tout, mais comme une sorte d'évasion, héroïque, comme une sortie de vive force hors d'une place assiégée. Aussi chercha-t-il toujours à partager avec un ami cet héroïsme sans retour. À son compagnon de jeunesse Rühle von Lilienstern, il écrivait : « Viens, faisons ensemble quelque chose de grand et laissons-y notre vie ! » Ce voyage dans la mort, il a fini par le faire, avec une femme, Henriette Vogel, qu'il avait déjà rencontrée quelques mois avant leur fin commune.

Pour essayer de saisir les ressorts de cette vie, il faut savoir que Kleist n'a cessé de souffrir d'une anomalie physique dont on ne connaît rien de précis, mais contre laquelle, en 1800, il avait voulu tenter une opération chirurgicale. L'insuccès ne fit qu'exaspérer chez lui le conflit entre l'instinct et la volonté. Il est remarquable aussi que, chez plusieurs de ses personnages, l'amour soit si proche de la haine, et la possession du désir de tuer. On saisit par quoi Kleist a pu scandaliser et effrayer en particulier Goethe, qui le fuyait et le tenait pour possédé. Pour ce qui est du sens donné au mythe d'Éros, il ne faisait que pousser au paroxysme les considérations de plusieurs de ses contemporains sur le conflit des sexes comme élément moteur de la vie. Ainsi, son ami Adam Müller (1779-1829) avait développé une philosophie des contraires et une mystique érotique dont on aperçoit les traces là où Heinrich von Kleist met en scène les rapports d'un couple humain. Il est dans le destin d'un homme et d'une femme, dans cette philosophie, d'incarner, un bref instant, le principe de la virilité ou de la féminité ; ceux-ci ne cessent de se combattre et se concilient seulement le temps qu'il faut pour perpétuer la vie.

Le premier essai dramatique de Kleist fut une tragédie, sombre et confuse, intitulée *la Famille Schroffenstein* (1802), assez dans le goût de la « tragédie du destin » (Schicksalstragödie) qui a été à la mode durant la période romantique. On y voit une femme qui, par sa pureté et son sacrifice, essaye vainement de sauver une famille. Le plus remarquable n'est pas le sujet, mais le style, où on trouve déjà tout ce qui sera le propre de Kleist : une expression hachée elliptique avec des retournements subits, une dialectique en soubresauts et des silences oppressants. Le ton est aussi loin que possible de la langue classique. Les phrases ne sont pas toutes achevées, les gestes se désarticulent et laissent apparaître, comme par allusion, les profondeurs inquiètes de l'instinct. Les larmes et le ravissement, les étreintes et les évanouissements y sont mêlés comme le crime et la plus parfaite innocence. Si Shakespeare mariait déjà le sublime et le grotesque, Kleist, avec une acuité maladive, force le trait, alliant le terre-à-terre et l'horreur, les meurtres et les détails d'une innocence quotidienne.

Robert Guiscard, qu'il reprit après avoir brûlé le premier manuscrit, est demeuré inachevé. Le fragment publié en 1808, dans la revue *Phöbus*, n'est qu'un morceau de ce qui aurait dû être la tragédie du grand homme absolu : l'échec de la volonté libre devant l'enchaînement irrémédiable des causes et des effets. Dans le seul personnage de Guiscard, le Normand de Sicile, et dans le tableau de son expédition contre Byzance, Kleist avait voulu montrer l'affrontement de la force virile et intelligente à l'ordre aveugle des choses. Comment ne pas y voir une transposition du sentiment de la vie qui habitait Kleist lui-même, toujours aux prises avec l'ordre qu'il aurait voulu édifier et ruiner en même temps, tout comme

il aurait souhaité le dominer et être dominé par lui ?

Entre les deux versions du drame se place une des tentatives de Kleist pour forcer le destin, pour échapper à une fin sans gloire : « Le ciel me refuse la gloire, le premier des biens terrestres ; alors, comme un enfant insensé, je rejette tous les autres. » Il avait rêvé de prendre part à l'expédition contre l'Angleterre qui se préparait au camp de Boulogne ; arrêté et suspecté d'être un espion, il ne fut libéré qu'après plusieurs interventions.

Renvoyé en Prusse, il y redevint un temps fonctionnaire. Après l'occupation de Berlin, il fut, de nouveau, arrêté en janvier 1807. Libéré, il alla s'installer à Dresde. Il y a connu une vie plus calme, dans le groupe formé par Ludwig Tieck, le philosophe et savant Gotthilf Heinrich von Schubert, le peintre Caspar David Friedrich et surtout Adam Müller, comme Kleist patriote et théoricien d'une politique « organiciste ». Tous mettaient leur espoir dans l'Autriche, et sa défaite en 1809 marqua pour Kleist une nouvelle période d'abattement.

Deux figures de femmes

Ses drames et ses nouvelles ont été écrits dans ces années, entre 1806 et 1810. *Penthésilée (Penthesilea)* est de 1808. Telle que la montre Kleist, la reine des Amazones n'est pas seulement redoutable sur le champ de bataille, elle conquiert aussi le jeune Achille, au lieu de se laisser conquérir ; elle finira par tuer celui qu'elle voulait étreindre. Un critique moderne a comparé cette femme à l'âme du poète lui-même, blessée, retournée, rendue furieuse par le contact avec le monde ; il est vrai que Penthésilée s'est dressée contre une offense, légère, mais insupportable à un être aussi susceptible. De grâce qu'elle était, elle devient une furie, d'un coup. Les contemporains ont été horrifiés par tant d'excès, par une langue pathétique et sanglante et qui dépasse, de loin, les limites du bon goût. La pièce a été « découverte » par les expressionnistes.

La Petite Catherine de Heilbronn (*Das Käthchen von Heilbronn*, 1810) est, aux termes du sous-titre, « un grand spectacle historique et chevaleresque », qui a pour décor la Souabe, au temps des empereurs Hohenstaufen. Le genre était alors à la mode, et Kleist lui a donné assez de pittoresque médiéval ; il y a mis assez de rêves pour que la pièce puisse être montée dès 1810, sans grand succès. Le dénouement pourtant est heureux, comme dans un conte de fées ; les vers y alternent avec la prose, mais l'action est très diffuse, et la plupart des personnages seulement esquissés. Ce qui ressort, c'est un autre drame du couple humain, l'envers de celui auquel on assiste dans *Penthésilée*, moins effrayant il est vrai. La petite Catherine de Heilbronn, éprise du comte de Strahl, qui occupe aussi bien ses rêves que ses heures conscientes, le suit comme fascinée ; elle abdique toute volonté, elle est aliénation pure ; elle aime s'abolir devant la virilité triomphante. Son ingénuité et son abandon lui permettent aussi de triompher de tous les obstacles à son bonheur. Elle est à demi angélique, et c'est un chérubin qui la sauve d'un château en flammes. C'est la plus poétique certainement des pièces de Kleist, où l'analyse lucide des conflits, qui est son élément propre, n'apparaît que rarement, seulement au début de la pièce. Vivant surtout dans le rêve, aussi abandonnée que Penthésilée était conquérante et dévorante, la petite Catherine est l'autre incarnation de la femme, l'extrême inverse.

Tragédies patriotiques

Dans sa dernière phase, la production tragique de Kleist a été patriotique, en rapport direct avec la préparation d'un renouveau national. *La Bataille d'Arminius (Die Hermannsschlacht)*, en 1808, est un drame atroce, tout en noir et blanc ; les Romains sont tous criminels, les Germains héroïques dans leur combat libérateur et d'une barbarie insoutenable. Thusnelda, qui sera l'épouse de Hermann, est aussi cruelle que Penthésilée. Le corps d'une vierge violée par un légionnaire, sacrifiée ensuite par son propre père, est coupé en morceaux, qui seront envoyés aux tribus germaniques pour les inciter au combat vengeur.

En 1810, Kleist était revenu à Berlin et y avait trouvé une atmosphère accueillante qui le réconcilia avec sa propre patrie. Lui qui, orphelin de mère, était entré dès l'enfance à l'école des cadets, se trouvait pour la première fois en accord avec ses origines et avec la terre de ses ancêtres. La pièce qui en est résultée, *le Prince de Hombourg* (*Prinz Friedrich von Homburg*, 1810), fut, dans tous les sens du mot, la plus heureuse de ses productions. Son inspiration y est plus libre que nulle part ailleurs, la rigueur autrefois détestée de la règle prussienne est transfigurée, comme si on était passé de la scène tragique à celle de la légende. Car c'est bien une manière de Brandebourg légendaire qu'il veut faire revivre, avec tout un domaine de rêve romantique et des traits de réalisme comme on en rencontre rarement chez lui. Ils font le prix d'une figure comme celle du vieux Kottwitz, batailleur qui ne mâche pas ses mots.

Mais le nœud de l'action demeure, et même plus purement que nulle part ailleurs, le conflit entre l'inspiration d'un homme et la rigueur de la loi : le prince de Hombourg a mené ses cavaliers à la victoire, mais en désobéissant aux ordres. Longtemps, le drame demeure sans solution ; celle-ci apparaît pourtant, grâce à l'entremise d'une jeune fille qui sait faire appel au cœur du prince. L'Électeur de Brandebourg, se surpassant, admet de ne pas sacrifier l'unique à la règle. Hombourg ne sera pas jugé, mais renvoyé à sa conscience. Demain, il pourra mieux servir, avec tout son cœur, sa capacité de rêver et d'inventer.

Ce drame occupe ainsi une place à part dans l'œuvre de Kleist ; le dénouement n'est pas un échec, mais une ouverture sur l'avenir. On est sorti de l'univers des contradictions et de la haine. L'inspiration patriotique est évidente non seulement dans le mot final, qui est un appel à la grandeur prussienne, mais tout le long du drame. Pourtant, ce fut à Vienne, puis à Dresde, que les amis de Kleist parvinrent à le faire jouer, en 1821 seulement. *La Cruche cassée* (*Der zerbrochene Krug*, 1808) avait été une première création heureuse et demeure la meilleure comédie du répertoire allemand. Elle avait été précédée, en 1807, par une sorte de divertissement sur le sujet d'*Amphitryon*, où était apparu, de façon inattendue, le talent comique d'un auteur qu'on avait cru enfermé dans le genre opposé. Mais *Amphitryon* est encore un exercice de style, un essai sur un mode nouveau d'expression. Pourtant, le personnage d'Alcmène, ambivalent comme si souvent chez Kleist, apporte déjà un élément inconnu des devanciers, de Molière en particulier.

La Cruche cassée est une création originale, sur une donnée très mince, mais dont Kleist a su tirer tant d'effets que cette seule comédie suffirait à montrer son talent. Le corps du délit est une cruche qui a été cassée mystérieusement, tandis que la fille de la maison, Eva, promise à Ruprecht, se trouve aussi désirée et suspectée par Adam, le juge de paix du village. Ce nouveau jeu d'Adam et Ève connaît des rebondissements cinq actes durant, sans jamais lasser. Le ton est celui de la farce : la pièce est haute en couleur, avec quelque chose qui rappelle Hogarth ou Jan Steen ; au centre du jeu, le juge Adam, paresseux et rusé, dissimulé et toujours en éveil, trompe ses ennemis par un mouvement endiablé. C'est un Scapin de village, qui trouve moyen, en fin de compte, d'orienter l'affaire vers un dénouement plausible où l'innocence est reconnue et où l'indulgence l'emporte. Depuis la première représentation, à Weimar en 1808, *la Cruche cassée* a été montée de bien des façons différentes, avec des intentions interprétatives variées ; elle y a résisté sans vieillir.

Tout aussi proches — et même plus modernes de ton — apparaissent les nouvelles de Heinrich von Kleist, rédigées entre 1805 et 1810, publiées en 1810. Les sujets ressemblent, dans leur essence, à ceux des drames, mais leur style exclut tout pathétique : uni et concis, il est celui d'un constat ; aucun détail qui n'ait une signification, rien de superflu, rien qui soit laissé au hasard. Ici encore, le cœur des hommes s'oppose à l'ordre social, ils connaissent le même genre de conflits. *La Marquise d'O...* a une conduite ambivalente comme Alcmène et, tout comme Hombourg, *Michael Kohlhaas*, le marchand de chevaux, a raison devant Dieu et tort devant la loi des hommes. La plus ravissante des nouvelles de Kleist est assurément l'histoire de ce maquignon à qui un seigneur a fait tort et qui, comme la justice des princes ne veut pas l'entendre, veut faire justice lui-même, comme le *Goetz* de Goethe, comme Karl Moor dans *les Brigands* de Schiller. Mais, de ces trois causes, la sienne est certainement la plus pure, comme doit le reconnaître le frère Martin Luther, qui intervient ici aussi. Pourtant, l'inexorable s'accomplit. Kohlhaas, pur et rigide, déchaîne la violence aveugle et sera livré à la justice de Brandebourg ; il ne lui restera d'autre recours que la soumission.

Dans ces nouvelles, le réalisme triomphe ; la précision du trait observé, la nudité d'une expression exempte de toute image marquent ici le rejet absolu des ornements romantiques.

P. G.

R. Bonafous, *Henri de Kleist, se vie et ses œuvres* (Hachette, 1894). / G. Fricke, *Gefühl und Schicksal bei Heinrich von Kleist* (Berlin, 1929 ; rééd., 1963). / E. E. Schmid, *Kleist und Hebbel* (Berlin, 1930). / R. Ayrault, *Heinrich von Kleist* (Nizet, 1934 ; nouv. éd., Aubier, 1966). / W. Müller-Seidel, *Versehen und Erkennen. Eine Studie über Heinrich von Kleist* (Cologne,

1961). / W. Emrich, K. L. Schneider, E. Staiger et B. von Wiese, *Heinrich von Kleist. Vier Reden zum Gedächtnis* (Berlin, 1962). / H. Müller, *Die Zeitstruktur im Drama Heinrich von Kleists* (Münster, 1964). / W. von Einsiedel, *Die dramatische Charaktergestaltung bei Heinrich von Kleist* (Berlin, 1967). / J. Brun, *l'Univers tragique de Kleist* (C. D. U., 1967). / C. Hohoff, *Komik und Humor bei Heinrich von Kleist* (Berlin, 1967). / J. Gearey, *Heinrich von Kleist, a Study in Tragedy and Anxiety* (Philadelphie, 1968). / E. Hoffmeister, *Täuschung und Wirklichkeit bei Heinrich von Kleist* (Berlin, 1969). / H. Reshe, *Traum und Wirklichkeit im Werk Heinrich von Kleists* (Berlin, 1969).

Knox (John)

Réformateur de l'Église en Écosse (près de Haddington 1505 ou v. 1515 - Édimbourg 1572).

D'origine modeste, Knox reçoit une éducation ouverte aux grands courants de la culture contemporaine ; après avoir suivi à Glasgow les cours de philosophie des meilleurs maîtres de son pays, il se détourne de la scolastique et, à travers les écrits d'Augustin, de Jérôme et d'autres Pères de l'Église ancienne, il s'adonne avec ferveur à l'étude de la Bible. Chargé de l'enseignement de la philosophie à la célèbre université de Saint Andrews, il y diffuse sa conviction qu'un retour aux sources du christianisme est une urgente nécessité. Cependant, ce n'est que relativement tard, en 1542, qu'il se déclare ouvertement pour la Réforme. Poursuivi comme hérétique, il mène une existence clandestine au sud de l'Écosse, participe (1547) avec d'autres responsables protestants à la défense du château de Saint Andrews assiégé par les troupes catholiques, au service de la régente Marie de Guise, mère de Marie Stuart. Capturé par ruse, il passe de longs mois à ramer sur les galères du roi de France. Libéré (1549), il se fixe provisoirement en Angleterre, où, protégé par Thomas Cranmer, il exerce une très forte activité de prédicateur ; il participe à la révision du *Book of Common Prayer*. La dure réaction menée sous l'impulsion de la « sanglante » Marie Tudor l'oblige à s'exiler plus loin : en France, puis à Genève (1554), d'où, après un bref séjour, il part pour Francfort ; dans cette ville, il est quelque temps à la tête d'une communauté de réfugiés de divers pays. Mais il retourne en Écosse en 1555 pour y regrouper les chrétiens évangéliques et, en 1556, fait signer le premier « covenant », par lequel les chefs du mouvement se lient pour toujours à la Réforme. Menacé par une nouvelle flambée de persécution, il repart bientôt pour Genève, où il passe deux ans à l'abri de la police et dans la féconde amitié de Calvin et de Théodore de Bèze : il élabore avec eux la liturgie évangélique qui sera adoptée par les églises d'Écosse. Pendant son absence, il a été condamné à mort et brûlé en effigie à Édimbourg.

En 1559, il repart pour son pays et, chemin faisant, s'arrête à Dieppe, où il contribue à fonder et structurer une communauté vivante ; le 2 mai 1559, il est de retour en Écosse. Il passera le reste de sa vie à y faire triompher la cause de la Réforme. Il ne tarde pas à affronter Marie Stuart, qui, sous des dehors séduisants, cache une hostilité foncière au protestantisme et un dévouement total au parti catholique. Pendant ses douze dernières années, Knox va déployer une intense activité : prédications, organisation de l'Église, des écoles et des universités, travaux théologiques fondamentaux et de circonstance ne l'empêchent pas d'être constamment vigilant et sur la brèche du combat politique, où il s'emploie avec succès à faire pièce à la politique de la reine et aux intérêts français qui la soutiennent. Dans ses rencontres avec sa souveraine, il trouve tout naturellement les accents des grands témoins de la Parole en face des pouvoirs : Nathan devant David, Ambroise devant Théodose, Jean Chrysostome devant Eudoxie revivent en lui, avec ce zèle de l'évangéliste qui, de toute sa ferveur culminant à l'« impudence » des grands intercesseurs, recherche, à travers invectives et supplications, d'abord la conversion de l'adversaire. Inlassablement et « à grands coups de trompette », il mène la lutte contre les images des saints, les couvents, les éléments contraires à l'Écriture dans le culte. Il introduit le régime presbytérien dans les communautés, il fait adopter par le parlement la *Confession de foi écossaise (Confessio scotica)* et les ordonnances de 1560, qui font partie des textes de base du protestantisme réformé. De la chaire de Saint Giles, il appelle le peuple à exiger la suppression de la messe au château royal, il dénonce la reine comme meurtrière de son mari et adultère et, jouant le rôle d'intermédiaire entre la noblesse écossaise et la cour de Londres, il n'est pas étranger à l'arrestation et à l'exécution de Marie Stuart.

La nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, est pour lui un coup terrible ; il appelle le jugement de Dieu contre le roi de France, assassin des meilleurs fils de son peuple, puis, frappé d'une légère attaque d'apoplexie, il continue à prêcher tant qu'il peut gravir les degrés de la chaire. Il meurt le 24 novembre, après avoir protesté de la pureté de ses desseins et de son absence de haine à l'égard de ses adversaires. Son dernier désir, vœu profondément œcuménique, est d'entendre une fois encore la prière pour l'unité (Évangile de saint Jean, XVII), couronnement des discours d'adieu de Jésus à ses disciples. Sur sa tombe, le régent James Douglas, comte de Morton, déclare : « Ici repose celui qui jamais ne redouta la face d'un homme. »

Son œuvre littéraire majeure est un ouvrage posthume : l'*Histoire de la réformation en Écosse (History of the Reformation in Scotland)*, qui conserve une actualité durable ; mais c'est surtout dans la vie de son peuple, dans son système d'éducation et dans sa vie ecclésiale, restée jusqu'aujourd'hui indépendante à l'égard de l'Église anglicane — de telle sorte que le souverain anglais se doit d'être presbytérien en Écosse ! — que son influence demeure vivante dans ce pays, pour lequel il a si ardemment combattu.

G. C.

► *Écosse / Marie Stuart / Marie Tudor / Protestantisme / Réforme.*

E. G. Léonard, *Histoire générale du protestantisme*, t. I et II (P. U. F., 1961). / P. Janton, *John Knox, l'homme et l'œuvre* (Didier, 1967) ; *Concept et sentiment de l'Église chez John Knox* (P. U. F., 1972). / J. Ridley, *John Knox* (Oxford, 1968).

Knud le Grand

(995 - Shaftesbury 1035), roi d'Angleterre de 1016/1017 à 1035, de Danemark de 1018 à 1035 et de Norvège de 1028 à 1035.

En 1014, à la mort de son père, le roi de Danemark Sven ou Svend Ier à la Barbe fourchue, qui combattait en Angleterre, Knud fut choisi par la flotte danoise comme roi d'Angleterre, tandis que son frère aîné, Harald, était reconnu roi de Danemark sous le nom de Harald III. Mais il restait à Knud à conquérir le pays sur lequel régnait le roi saxon Æthelraed II. Ce dernier avait en 1002 fait tuer tous les Danois qui vivaient dans son royaume et avait fait décapiter en sa présence la propre sœur de Sven Ier, père de Knud, ce qui avait motivé l'entrée en guerre du roi de Danemark, qui était venu ravager le pays et y mourir.

Le roi Æthelraed repoussa les troupes de Knud, qui dut quitter le pays, non sans avoir au préalable fait couper le nez, les oreilles et les mains de tous les otages anglais en sa possession. Revenu en Angleterre l'année suivante (1015), il avait reconquis presque tout le royaume lorsque le vaillant fils d'Æthelraed II, Edmond II Côtes de Fer, l'obligea à lui laisser par traité le sud de l'Angleterre (traité d'Alney). Lorsque Edmond mourut (1016), Knud devint sans difficulté roi de toute l'Angleterre et prit le nom de Knud Ier (1017).

L'année suivante, la mort de son frère Harald permit au jeune roi d'Angleterre de monter sur le trône de Danemark.

En Angleterre, Knud changea entièrement sa manière d'agir, les violences étaient désormais du domaine du passé. Il se montra au contraire un souverain soucieux du bien de ses sujets, il gouverna en respectant les coutumes nationales, et, avec l'approbation de l'Église anglo-saxonne, il travailla activement à la fusion des deux peuples, anglais et danois. Les Anglais furent sans aucune discrimination employés dans tous les postes de l'administration.

Knud protégea l'Église d'Angleterre et la combla de biens ; en outre, il eut l'habileté, pour consolider sa dynastie, d'épouser en secondes noces Emma de Normandie, la veuve de son ennemi Æthelraed II. Il désarmait du même coup l'hostilité du frère d'Emma, le puissant Richard II le Bon, duc de Normandie (996-1027), qui menaçait d'intervenir dans l'île.

Le roi établit également le Tinglid, corps d'élite de 3 000 soldats composé des membres des plus riches et des plus nobles familles et destiné à assurer sa garde personnelle et à défendre les frontières de son empire.

Après un pèlerinage à Rome de 1026 à 1027, où il assista au couronnement de l'empereur Conrad II le Salien (1027-1039), qu'il devait aider plus tard dans sa lutte contre les Slaves, il revint au Danemark se battre contre le roi de Norvège, Olav II, qui l'avait attaqué avec l'aide des Suédois. En 1028, Knud put s'emparer de toute la Norvège et en devenir le roi.

Régnant sur ses trois royaumes, Knud le Grand s'assurait par là de la maîtrise de la mer du Nord : son empire, véritable thalassocratie, s'étendait de la Baltique aux lointains rivages groenlandais. Il ne semble pas que Knud se soit montré trop orgueilleux de son triomphe. En effet, selon un chroniqueur, des courtisans ayant exalté sa puissance sur les mers, le roi s'avança

vers le rivage au moment du reflux et, lorsque les vagues lui eurent mouillé les pieds, il s'écria à leur intention : « Apprenez que celui-là seul est tout-puissant à qui l'océan a obéi quand il a dit : « Va jusque-là et pas plus loin. »

Une dernière expédition conduisit Knud en Écosse pour y combattre le roi Malcolm II (1005-1034), qui lui refusait l'hommage féodal qu'il lui devait pour des terres qu'il possédait dans le Cumberland ; c'est la racine des futures prétentions des rois d'Angleterre, qui plus tard voulurent imposer leur suzeraineté à toute l'Écosse.

Mais l'empire de Knud était fragile. Sa mort en 1035 entraîna sa dislocation ; d'ailleurs, son testament lui-même l'avait prescrit. Il avait eu d'un premier mariage deux fils, Sven et Harald, d'Emma, sa seconde épouse, un troisième fils, Hardeknud. Par son testament, il léguait la Norvège au premier, l'Angleterre au second, et le Danemark échut au cadet.

Cet empire immense, nouveau pour l'époque, à l'allure presque coloniale, était sans doute anachronique ; il ne survécut pas à son créateur, dont les trois royaumes suivirent des chemins différents.

P. P. et P. R.

▶ *Angleterre / Danemark / Norvège.*

L. M. Larson, *Canute the Great* (Londres, 1912).

Kōbe

V. du Japon (Honshū) ; 1 400 000 hab.

Kōbe, situé à 30 km d'Ōsaka, date de l'ère Meiji (1868-1912), époque où Ōsaka nécessita un port en eau profonde, établi ici, près du petit port, déjà ancien, de Hyōgo. Le site de la ville, un pied de versant plongeant dans la mer Intérieure, a décidé de sa forme : 30 km de long sur 1 ou 2 de large ; le centre des affaires se trouve au pied du versant, entre le port et les quartiers résidentiels qui escaladent le mont Rokkō. Bien qu'étant surtout un port, Kōbe est aussi un important centre industriel caractérisé par la grande dimension de ses usines (40 p. 100 ont plus de 1 000 ouvriers). Il s'agit en effet d'industries lourdes : construction navale (dont Kōbe est un gros centre avec les chantiers Kawasaki et Mitsubishi), outillage, caoutchouc ; textiles et confection n'emploient que 5 p. 100 de la main-d'œuvre.

Une partie de la zone industrielle a été conquise sur la mer ; le port la divise en deux secteurs. À l'ouest sont les chantiers navals et, dans l'intervalle ou le long des canaux, des établissements plus petits : fonderies, raffineries de sucre, minoteries, ateliers de travail du bois et usines d'appareillage électrique. Tout un quartier manufacture des objets en caoutchouc. Le secteur oriental est dominé par deux vastes usines de fonte et d'acier, entourées d'établissements plus petits où se fabrique notamment la bière de riz traditionnelle : le saké.

Les industries de Kōbe ont un double handicap (le manque de terrain et d'eau douce) qui freine encore leur développement. La montagne fermant la ville au nord, celle-ci ne peut s'étendre qu'aux dépens de la mer, et de vastes polders industriels sont créés jusque vers Amagasaki et Nishinomiya, à la rencontre d'Ōsaka. Entre 1966 et 1970, 6 000 ha ont été conquis sur la mer ; en outre, une vaste île artificielle, au large du port, abritera de grandes usines et un port de conteneurs. La terre nécessaire au remblaiement est prise aux collines où s'adosse la ville et acheminée directement par convoyeurs. Des terrains récemment acquis de cette façon, 1 000 ha sont réservés aux aciéries, 800 à l'outillage, 400 au stockage du pétrole, 200 aux industries alimentaires et 300 aux chantiers navals. Soixante-dix firmes industrielles au total ont pris des options. De grands travaux d'adduction d'eau complètent ce vaste chantier.

Kōbe est le premier port du Japon pour les exportations (27 p. 100 du total), le second pour les importations (12,5 p. 100). Son arrière-pays comprend surtout l'énorme région industrielle d'Ōsaka, mais s'étend depuis Nagoya à l'est jusqu'à Kyūshū à l'ouest. Le port est en eau profonde. Orienté au sud et à l'est, fractionné en treize bassins par des jetées, adossé au nord à des collines, il est abrité des vents d'ouest et du nord.

Le trafic y est aussi congestionné que dans les autres ports japonais, et l'une des utilités des nouveaux atterrissements industriels sera notamment d'étendre son kilométrage de quais. Le trafic de voyageurs demeure important, et bien des navires y relâchent allant à Yokohama ou en venant. Le trafic des marchandises se partage presque également entre le cabotage et le commerce extérieur. D'énormes tonnages de minerais, charbon et coke, bois, engrais et coton arrivent ici de l'étranger et sont redistribués dans une bonne moitié de l'archipel.

Au total, un quart environ (en valeur) du commerce extérieur japonais passe par Kōbe (premier rang), les importations étant aux exportations en valeur dans le rapport de 58 à 42, mais en tonnage dans celui de 70 à 30. Les premières consistent en effet surtout en matières premières, alors que les secondes intéressent les produits manufacturés.

Le coton est la première marchandise importée (23 p. 100 de la valeur totale) venant des États-Unis, du Mexique et de l'Inde. Suivent le caoutchouc brut, les ferrailles, les minerais non ferreux. Le coton est filé et tissé hors de la ville, alors que les ferrailles sont traitées largement sur place. Par caboteurs, rails ou camions, ces produits sont redistribués dans tout l'ouest du pays, d'où les produits fabriqués reviennent parfois pour être exportés. Les textiles forment le tiers de ces sorties, l'acier et les produits métalliques venant ensuite; 38 p. 100 des achats et 23 p. 100 des ventes se font avec les États-Unis. Toutefois, l'Asie du Sud-Est prend une importance croissante.

J. P.-M.

Kochanowski (Jan)

Poète polonais (Sycyna, près de Radom, 1530 - Lublin 1584).

L'œuvre de Kochanowski, le premier des plus grands poètes polonais avant A. Mickiewicz*, marque le sommet de la littérature de la Renaissance polonaise. D'autres ont ouvert la voie à la poésie dans la langue natale (ainsi, tout d'abord, Mikołaj Rej [1505-1569], surnommé le « père de la littérature nationale »), mais Kochanowski s'en est rendu maître en créant une langue poétique littéraire tout à fait mûre.

Kochanowski est né à la campagne, dans la propriété de ses parents, où il grandit parmi ses frères et sœurs, lié avec sa mère par une grande affection. À l'âge de quatorze ans, ses parents l'envoient à l'université de Cracovie. Il étudie ensuite à Königsberg et à Padoue (1551-1556), fait encore deux voyages en Italie et un en France (en 1559) ; là, il rencontre Ronsard et fait son éloge dans une élégie latine. Ses études à l'université de Padoue, l'influence de la philosophie et de la poésie antiques ainsi que celle de la Renaissance italienne et de l'œuvre de Pétrarque contribuent à sa formation artistique : il compose alors des élégies latines et ses premiers petits poèmes en polonais.

Dès son retour, après sept années d'absence, le poète séjourne à la Cour des grands et il hésite entre une carrière de courtisan ou d'ecclésiastique. Il compose des poèmes satiriques en polonais (*la Concorde*, 1562 ; *le Satyre*, publié en 1564), où il s'attaque au clergé et se plaint des injustices sociales. Ayant attiré l'attention du roi Sigismond II Auguste, il est nommé secrétaire à la Cour (1564). C'est à la Cour qu'il rédige la plupart de ces petits poèmes, de forme parfaite, intitulés *Fraszki* (*Épigrammes*, réunis et publiés en 1584), vaste et pittoresque tableau de la Pologne à l'époque de la Renaissance. De cette période date aussi une nouvelle, d'après le poème héroï-comique latin, *les Échecs* (1562-1566).

Déçu par sa vie de cour, renonçant à une carrière ecclésiastique (mais ne refusant pas pour autant de participer aux événements politiques de l'époque), Kochanowski choisit de rester poète et de servir par son œuvre son pays. En 1570, il quitte ses fonctions de secrétaire du roi et se retire à Czarnolas, propriété héritée de ses parents. Il se marie, a des enfants, s'occupe de sa terre et de la littérature. C'est le moment du plein épanouissement de son talent. Ses poèmes lyriques, où s'expriment ses sentiments personnels, l'amour de sa patrie, la confiance en la raison humaine et sa philosophie épicurienne du bonheur, sa foi en l'harmonie de la nature et de l'univers, seront réunis sous le titre de *Chants* et publiés en 1586. Dans un cycle lyrique *(les Feux de la Saint-Jean)*, le poète décrit le folklore national lors d'une fête populaire, où il chante l'amour. En 1578, en présence du roi Báthory, a lieu la représentation de la tragédie politique *le Renvoi des messagers grecs*, dont le sujet est emprunté à *l'Iliade* ; cette œuvre est une allusion aux événements contemporains, et le poète, inquiet sur l'avenir de son pays, y dénonce la responsabilité des gouvernants, les vices nationaux et les dangers menaçant de l'extérieur. Son *Psautier* (publié en 1579) est une traduction paraphrasée d'un sujet de la Bible.

C'est alors qu'un grand malheur le frappe, la mort de sa fille, la petite Ursule. Cette tragédie personnelle est à l'origine du chef-d'œuvre de la Renaissance polonaise, *Thrènes* (*Chants funèbres*, publiés en 1580), 19 poèmes lyriques d'un style admirable où le poète peint le portrait d'Ursule, décrit le bonheur familial éteint, pleure son

malheur et se plaint de l'impuissance de la raison humaine ; il finit par trouver le salut en Dieu et dans la poésie.

L'œuvre de Kochanowski, composée dans un langage pittoresque, pleine de mélodie et de souplesse, a marqué profondément de son empreinte plusieurs générations littéraires.

K. S.

🕮 **Z. Szmydtowa, *Jan Kochanowski* (en polonais, Varsovie, 1968). / J. Krzyzanowski, *Histoire de la littérature polonaise* (en polonais, Varsovie, 1969).**

Kodály (Zoltán)

Musicien hongrois (Kecskemét 1882 - Budapest 1967).

La vie

Reçu bachelier à Nagyszombat, Zoltán Kodály vient à Budapest en 1900. Il y étudie (jusqu'en 1904) la musique au conservatoire, sous la direction de Janos Koessler, et (jusqu'en 1905) les lettres au collège Eötvös, où Jérôme Tharaud sera son professeur de français. En 1905, il publie une thèse *sur la Structure strophique de la chanson populaire hongroise*. Cette première enquête folklorique sera suivie de beaucoup d'autres, menées en compagnie de son ami inséparable Béla Bartók*. En 1907, Kodály séjourne à Paris. La découverte de la musique de Debussy sera plus déterminante pour son avenir que sa rencontre avec Romain Rolland ou son passage dans la classe de Charles Marie Widor. De retour à Budapest, il est nommé professeur au conservatoire (où il enseignera la composition jusqu'en 1942). Pendant dix ans, il fait entendre et publie des œuvres vocales, pianistiques ou instrumentales qui lui assurent déjà une renommée internationale. Après la chute des Habsbourg, il est appelé par la République hongroise des Conseils à réformer l'enseignement de la musique. Il sera suspendu par la contre-révolution, puis réintégré. Au cours des années 1920, il aborde les grandes formes symphoniques, lyriques ou polyphoniques concertantes. Il n'y reviendra qu'à la fin de sa vie, s'étant presque entièrement consacré dans l'intervalle au chœur *a cappella*. Après 1945, Kodály va enfin réaliser son œuvre pédagogique. Il mourra couvert d'honneurs, « dernier chêne — pour reprendre l'expression de son fidèle compagnon le musicologue Szabolcsi — d'une haute futaie », qui, dans la première moitié du XXe s., assura à la culture hongroise un rayonnement universel.

L'œuvre

L'œuvre de Zoltán Kodály frappe tout d'abord par son homogénéité et sa stabilité. Très tôt, ce Hongrois, formé à la même école, voire par les mêmes maîtres, que Bartók — qu'il avait devancé dans la quête du folklore —, sut trouver pour toujours sa personnalité, unissant avec bonheur la monodie paysanne hongroise aux acquisitions de l'école impressionniste française. Si, à partir des années 1920, Kodály se tourna vers le passé, ce fut pour y reprendre la grande tradition polyphonique palestrinienne et l'unir à ces deux sources, l'autochtone et l'étrangère, à travers ses chœurs *a cappella*. Ceux-ci — rare privilège d'un compositeur de l'entre-deux-guerres — allaient constituer la part essentielle de son message. Ils influenceront Bartók, qui était plus axé sur la musique instrumentale. Insensible à la tentation du dodécaphonisme, Kodály n'a prêté qu'une fois attention à Stravinski et à Manuel de Falla, dans son truculent opéra-comique *Háry János* (1926).

Sa musique frappe encore par son profond humanisme. Empreinte d'une gravité sereine, gonflée d'optimisme même, elle échappe à toute anxiété. Elle atteint à une authentique grandeur dans le *Psalmus hungaricus* (1923), le *Te Deum de Budavári* (1936) ou la *Missa brevis* (1944) et les plus belles fresques chorales (*Molnár Anna*, 1936 ; *Tableau des Matras*, 1931 ; *l'Appel de Zrínyi*, 1954). Kodály sut allier son activité de pédagogue à son œuvre de créateur. Non seulement il forma toute une génération de compositeurs, mais il conçut avec Bartók un nouvel enseignement de la musique, intégrée dès l'enfance au cycle scolaire. Cette méthode, qui porte son nom, il avait pu seulement l'ébaucher en 1919 pendant la République hongroise des Conseils. Appliquée trente ans plus tard, elle est apparue, bien au-delà des frontières de la Hongrie, comme une innovation d'une grande importance.

F. R.

🕮 **L. Eösze, *Zoltán Kodály, his Life and Work* (trad. du hongrois, Londres, 1962). / P. M. Young, *Zoltán Kodály, a Hungarian Musician* (Londres, 1964).**

Kōetsu

Calligraphe, potier amateur et décorateur japonais (1558-1637).

Descendant d'une famille d'experts en lames de sabre, Honnami Kōetsu a joué un rôle important dans le monde cultivé des grands marchands de Kyōto au début du XVIIe s. Dans le cercle d'artistes et d'artisans rassemblés autour de lui s'élabore l'esthétique nouvelle de la riche bourgeoisie. Elle puise son inspiration dans les traditions de l'époque Heian, restées en faveur auprès de la Cour et de l'aristocratie, mais les anime d'un souffle résolument moderne.

Jusqu'au début du XVIIe s., Kōetsu poursuit le métier de son père tout en cultivant la calligraphie, genre dans lequel il devient un maître incontesté. Vers 1610, pour l'impression de recueils de textes anciens, il fournit des modèles d'écriture et choisit les papiers décorés de fleurs ou de plantes aux coloris raffinés qui s'inspirent de ceux de l'époque Heian.

Peu après, Kōetsu obtient du shōgun Tokugawa Ieyasu* l'autorisation de s'établir avec quelques amis à Takagamine, dans un beau paysage de collines au nord-ouest de Kyōto. L'artiste, alors âgé de 57 ans, vient de perdre sa mère et désire se recueillir en toute quiétude. Il semble donc, d'après les études récentes japonaises, que Takagamine n'ait pas été réellement un village d'artisans dirigé par Kōetsu, mais plutôt une réunion de membres des grandes familles marchandes de la ville qui, parvenus à l'âge de la retraite, voulaient s'adonner à leurs dévotions et à leurs passe-temps favoris.

Grand adepte de la cérémonie du thé*, Kōetsu profite de cette retraite pour créer ses propres bols à thé, objets aujourd'hui encore de l'admiration des amateurs. Il s'inspire des bols à petit pied *(raku)* exécutés au XVIe s. par Chōjirō. Les formes simples, montées à la main et travaillées comme une sculpture, sont ornées de glaçures aux tons mats dont les changements inattendus de couleurs, au cours de la cuisson, suggèrent à l'artiste des noms poétiques *(Sommet nuageux, Moment pluvieux, Mont Fuji...)*.

Ce milieu artistique a eu sans doute une influence déterminante sur la formation de Sōtatsu* (beau-frère de Kōetsu ?), qui possédait un atelier spécialisé dans la fabrication d'éventails et de papiers décorés. Si la parenté entre les deux artistes n'est pas certaine, leur collaboration est prouvée (bien que certaines œuvres soient probablement dues à leurs descendants) par les nombreux rouleaux et albums où des poèmes superbement calligraphiés par Kōetsu s'harmonisent avec les formes peintes au lavis d'or et d'argent par Sōtatsu. Dans les rouleaux sur les *Fleurs des quatre saisons*, les *Fleurs de lotus* ou les *Biches*, l'accord entre le dessin, la beauté cursive de l'écriture et la poésie atteint une subtilité sans égale.

En outre, le nom de Kōetsu est lié au décor d'écritoires célèbres dont il aurait fourni le modèle à des artisans en laque*. L'une des écritoires les plus connues représente *le Pont de bateaux* de Sano. Un rang de barques gravées sur fond d'or opaque est traversée par une large bande de plomb qui évoque le pont. Rehaussant l'heureux contraste entre les deux matières, des caractères en relief d'argent transcrivent le texte d'un poème du Xe s., excepté les mots « pont de bateaux », suggérés par le dessin.

L'art de Kōetsu et de Sōtatsu trouvera au XVIIIe s. son véritable successeur en Kōrin*, initié aux œuvres des deux maîtres par son père et surtout par son grand-père, qui avait séjourné au village de Takagamine.

F. D.

🕮 **T. et S. Hayashiya, *Kōetsu* (en japonais, Tōkyō, 1964).**

Kogălniceanu (Mihail)

Historien, homme politique et publiciste roumain (Iaşi 1817 - Paris 1891), l'un des créateurs de la Roumanie moderne.

Il fait des études en Roumanie, puis en France (à Lunéville) et en Allemagne, où il suit à Berlin les cours d'Eduard Gans, de Leopold von Ranke et de Friedrich Karl von Savigny. Sur les conseils de Humboldt, il débute dans *Lehmann's Magazin für die Literatur des Auslandes*, avec une esquisse sur le développement historique et culturel des principautés danubiennes : « Romänische oder wallachische Sprache und Literatur » (« Langue et littérature roumaines ou valaques », 1837), suivie, la même année, d'une « Esquisse sur l'histoire, les mœurs et la langue des Cigains » et d'une « His-

toire de la Valachie, de la Moldavie et des Valaques transdanubiens », « qui emprunte aux faits de la politique du jour un nouvel et puissant intérêt d'actualité et d'à-propos ».

Revenu en Roumanie, il commence son œuvre de propagation culturelle en publiant à Iaşi les revues *le Luth roumain* (1838), *la Dacie littéraire* (1840) et *les Archives roumaines* (1841), à travers lesquelles il oriente la littérature vers les réalités autochtones. Il condamne l'abus de traductions et les initiations stériles.

Dans le dessein d'éclairer le peuple, il publie des « feuilles » spéciales, des almanachs, des calendriers. En 1843-44, il enseigne à l'Academia Mihăileană l'histoire de la patrie : l'*Allocution introductive* prononcée à l'occasion de l'inauguration du cours d'histoire nationale constitue un acte de naissance de l'historiographie roumaine moderne. Respectueux de la vérité, le professeur entendait s'occuper non seulement de l'histoire de la Moldavie, mais de toute l'aire habitée par des Roumains, ce qui a irrité la puissance protectrice et a eu pour effet de faire suspendre le cours. Aidé par Ion Ghika, il fait paraître la « feuille scientifique et littéraire » *le Progrès* (1844), supprimée bientôt par la censure, tout comme les autres publications. Il essaie de se soustraire aux persécutions en partant pour Paris, où il espère « parachever son éducation par la connaissance des découvertes et des progrès faits par l'esprit humain », mais il échoue (1844). La France ne lui sera accessible que deux ans plus tard et, entre-temps, il compose le recueil de *Fragments tirés des chroniques moldaves et valaques* (2 vol., 1845) et prépare le vaste corpus narratif *Chroniques du pays moldave* (1845-1852, 3 vol.), dont il publiera une nouvelle édition enrichie en 1872-1874. Membre de la Société royale des antiquaires du Nord (1843) et de la Société orientale de France (1846), il collabore à la *Revue de l'Orient* ainsi qu'à d'autres publications.

Il voyage en Espagne, se préoccupant d'histoire comparée (*Notes sur l'Espagne*, 1847) et, après son retour en Roumanie, il participe au mouvement révolutionnaire de 1848 et rédige le programme de la bourgeoisie roumaine sous le titre de *Desiderata du parti national*. Après la répression du mouvement révolutionnaire de Moldavie, Kogălniceanu se réfugie en Bucovine, puis en France.

Revenu en Roumanie après 1850, il remplit des fonctions importantes, parmi lesquelles celles de directeur du ministère de l'Intérieur et de directeur des Travaux publics. Le principal problème qui agitait alors les consciences était l'union des principautés, et Kogălniceanu mobilise la nation entière au service de cette idée, par l'intermédiaire du journal *l'Étoile du Danube* (1855-1860). Membre du *Divan ad hoc*, appelé à décider au sujet de l'organisation future de l'État, il formule les principes qui constituent les fondements de la Roumanie moderne.

En tant que Premier ministre de la Moldavie (1860-61), puis de la Roumanie (1863-1865), il a été, sous le règne d'Alexandre-Jean Ier Cuza, le promoteur des grandes réformes qui devaient assurer le développement moderne du pays : la distribution des terres aux paysans, la sécularisation des biens appartenant aux monastères, etc. Après l'abdication de Cuza (1866), Kogălniceanu n'a plus eu que passagèrement des rôles de premier plan : comme ministre de l'Intérieur en 1868-1870, 1879-80, et comme ministre des Affaires étrangères en avril-juillet 1876 et 1877-78, quand la Roumanie a obtenu son indépendance. En sa qualité de représentant de la Roumanie au congrès de Berlin (1878), puis comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris (1880-81), il a défendu, avec autorité et énergie, les intérêts de son pays.

Comme membre de l'Académie roumaine (1868), il a pris soin de rassembler des collections d'antiquités de valeur et de précieuses œuvres d'art.

P. P.

📖 R. Dragnea, ***Mihail Kogălniceanu*** **(en roumain, Bucarest, 1920 ; 2e éd., 1926). / N. Iorga,** ***Mihail Kogălniceanu, l'écrivain, l'homme politique et le Roumain*** **(en roumain, Bucarest, 1920). / V. Ionescu,** ***Mihail Kogălniceanu*** **(en roumain, Bucarest, 1963). / Al. Zub,** ***Mihail Kogălniceanu, bibliographie*** **(en roumain, Bucarest, 1971).**

Kokoschka (Oskar)

Peintre anglais d'origine autrichienne (Pöchlarn, près de Sankt Pölten, 1886).

Son père, orfèvre de son métier, quitta Prague pour Vienne, dont l'atmosphère et la culture marquèrent profondément la formation du jeune homme. Étudiant à l'école des arts décoratifs de Vienne (1905-1909), il découvrit surtout l'art primitif, africain et extrême-oriental (Japon). Les artistes qui retinrent son attention furent Franz Anton Maulbertsch (1724-1796), le grand décorateur baroque du XVIIIe s., puis, plus près de lui, Anton Romako (1832-1889) et Gustav Klimt (1862-1918), ce dernier étant le maître incontesté du symbolisme viennois (v. Art nouveau) ; ainsi, les premiers dessins à la plume ou au crayon de Kokoschka se réfèrent quelque peu à la tradition graphique de Klimt. Exposant en 1908 et 1909 à la « Kunstschau » de Vienne (son autoportrait en plâtre fait scandale en 1908), il écrit au même moment deux drames en vers *(le Sphinx et l'épouvantail ; Assassin, espérance des femmes)* qui relèvent de l'expressionnisme* littéraire. L'affiche pour *Assassin, espérance des femmes* reflète la leçon de Munch* comme celle de Klimt, mais le dessin, en raccourcis baroques et en définitions aiguës, fouillées, est déjà très personnel. L'artiste poursuit ses expériences graphiques (que l'époque favorisait éminemment) en collaborant aux travaux des « Ateliers viennois », fondés par Josef Hoffmann en 1903 (*les Enfants qui rêvent*, lithographies en couleurs, 1908).

C'est l'architecte Adolf Loos (1870-1933) qui introduisit Kokoschka dans le milieu littéraire et artistique viennois, lequel devait lui fournir les modèles de ses célèbres « portraits psychologiques ». Cette investigation du caractère a souvent été rapprochée de la psychanalyse, dont Freud jetait les bases durant la même période. Toujours identifiables, ces effigies se distinguent par leur acuité, que souligne ou adoucit une couleur en demi-teintes (*Adolf Loos*, 1909, Galerie nationale de Berlin ; *Auguste Forel*, 1910, Kunsthalle de Mannheim).

Kokoschka ayant fait la connaissance d'Herwarth Walden, l'animateur de la revue et de la galerie *Der Sturm* à Berlin, celui-ci s'attache aussitôt ses services. À Berlin de 1911 à 1914, alors que la capitale est le centre artistique le plus important des pays germaniques et que l'expressionnisme s'y épanouit, Kokoschka donne de nombreux portraits dessinés pour les colonnes du *Sturm* et se montre peu touché par les différentes esthétiques contemporaines présentées par Walden (Blaue* Reiter, futurisme). En revanche, un séjour à Venise en 1913 lui apporte la révélation des grands décorateurs vénitiens, le Tintoret en particulier, et confirme son évolution en faveur du mouvement, de la couleur, des effets de matière (*la Fiancée du vent*, 1914, musée de Bâle).

La guerre marque une rupture profonde. Grièvement blessé en 1915, l'artiste se retire à Dresde, où il demeure de 1917 à 1924 et professe à l'Académie. Les tableaux exécutés à la fin de la guerre et peu après sont sans doute les plus représentatifs de la véhémence chromatique et de l'inquiétude propres à l'expressionnisme, tandis que leur facture est très diversifiée (touche vermiculée, empâtement lourd) : *Autoportrait*, 1917, coll. privée, Wuppertal ; *la Femme en bleu*, 1919, Staatsgalerie de Stuttgart. Mais cette tension s'apaise bientôt à la faveur de voyages entrepris à partir de 1924 et qui le conduisent en France, en Suisse, en Italie, en Hollande, en Afrique du Nord, au Proche-Orient. De 1924 à 1931, il réside surtout à Paris. Le paysage devient désormais le thème par excellence, dans lequel on ne rencontre plus guère l'expressionnisme, mais plutôt une vision large et claire des sites qui ont retenu l'attention du peintre, phénomène de détente qui est d'ailleurs commun à bien des artistes notoires de l'époque (*Chamonix et le Mont-Blanc*, 1927, musée de Karlsruhe ; *le Pont Charles à Prague*, 1934, Galerie nationale de Prague).

Avant la Seconde Guerre mondiale, Kokoschka réside à Vienne et à Prague. Considéré comme « artiste dégénéré » par les nazis, il cherche refuge en Grande-Bretagne (1938) et acquiert la citoyenneté britannique (1947). Après la guerre, il s'installe en Suisse, sur les bords du lac Léman, tout en dispensant son enseignement à l'Académie internationale d'été de Salzbourg. Fidèle aux intuitions de sa jeunesse, il continue à s'exprimer dans un style lyrique, souvent sur de grands formats. La couleur, mal contenue par un dessin éclaté, est l'organisatrice souveraine de ces pages (*Autoportrait*, 1969, coll. privée). Les paysages demeurent le sujet privilégié.

Kokoschka a fait paraître en 1971 un ouvrage retraçant son itinéraire artistique et spirituel (*Mein Leben*, Munich).

M.-A. S.

▶ *Expressionnisme.*

📖 **E. Hoffmann,** ***Oskar Kokoschka, Life and Work*** **(Londres, 1947). / H. M. Wingler,** ***Oskar Kokoschka. Das Werk des Malers*****, avec catalogue raisonné des peintures (Salzbourg, 1956). / E. Rathenau,** ***Der Zeichner Kokoschka*** **(Zurich, 1961). / J. P. Hodin,** ***Oskar Kokoshka, sein Leben, seine Zeit*** **(Francfort, 1968).**

Kong Hien

En pinyin GONG XIAN, peintre et théoricien chinois (v. 1599 - 1689).

Manifestant une totale autonomie à l'égard des courants de son siècle, Gong Xian est l'un des grands « individualistes » du début de l'époque Qing (Ts'ing*). D'autre part, il est considéré comme la personnalité dominante des « huit maîtres de Nankin », peintres qui ne constituaient pas une école homogène, mais plutôt un groupe de contemporains recherchant chacun leur expression personnelle.

La jeunesse de Gong Xian est mal connue. Né à Kunshan (K'ouen-chan) au Jiangsu (Kiang-sou), il s'établit très tôt à Nankin. C'est là qu'il fréquente la Société du renouveau, un de ces cercles de discussions politiques et littéraires caractéristiques de la fin des Ming*. Inquiétés pour leurs critiques contre le pouvoir occulte des eunuques, les membres de la Société doivent bientôt se réfugier dans la clandestinité. Gong Xian ne reparaît à Nankin qu'en 1645, au moment où les armées mandchoues s'emparent de la ville. De nouveau, il s'éloigne et ne revient que dix ans plus tard, choisissant alors de vivre en ermite dans une modeste maison des faubourgs, de peindre et de cultiver son jardin.

En fait, cette retraite, adoptée tant par précaution que par protestation contre les usurpateurs, s'avère plus symbolique que réelle. Il reste en contact avec les irrédentistes Ming et reçoit la visite de nombreux artistes et poètes de la ville. Le célèbre dramaturge Kong Shangren (K'ong Chang-jen), en particulier, lui apporte son soutien durant les deux dernières années de sa vie, assombries par la pauvreté et la maladie.

N'ayant jamais occupé une position sociale élevée, Gong Xian connut une existence matérielle difficile. Pour subsister, il dut vendre ses œuvres et enseigner la peinture. Dans ce domaine, il fut sans doute un professeur remarquable. Les notes qui accompagnent les démonstrations graphiques destinées à son cours (et qui furent rassemblées plus tard dans un traité : *les Secrets de la peinture*) témoignent de ses qualités pédagogiques. Un de ses élèves, Wang Gai (Wang Kai), saura en tirer profit en composant le fameux *Manuel de peinture du jardin grand comme un grain de moutarde*, dont le succès sera immense.

Pour Gong Xian, comme pour les autres « individualistes » du XVIIe s., tel Shi Tao (Che T'ao*), le peintre doit prendre la nature comme guide et développer une création originale au moyen d'un métier solide et équilibré. Le génie de Gong est d'avoir lié ses théories esthétiques à l'expérience concrète de la technique picturale. Son univers n'appartient qu'à lui. Il n'existe qu'en fonction de son langage plastique, restreint et monotone, mais nourri d'une encre riche et généreuse, travaillée en repeints successifs. Dans ses paysages enveloppés de mystère, le contour des rochers est noyé dans un fourmillement de points d'encre et de petits traits qui donnent aux masses leur substance et animent la surface picturale d'une vibration lumineuse intense. Tout contribue à créer une atmosphère angoissante : arbres au feuillage dense, recoins sombres, brouillards laiteux, absence de personnage, contraste entre les noirs profonds et les zones blanches du papier laissé nu. À l'opposé des œuvres Song*, où le spectateur est invité à se promener dans les paysages, personne n'éprouve le désir de pénétrer dans ceux de Gong Xian. Néanmoins, sa peinture, sans aucune concession aux goûts du temps, exerce sur notre sensibilité une fascination d'énigme.

F. D.

Liu Gangji (Lieou Kang-ki), *Gong Xian* (en chinois, Shanghai, 1962).

Kongos

Ethnie du Congo*-Brazzaville et du Zaïre*.

Elle occupe le Congo inférieur, entre le Stanley Pool et l'océan Atlantique, jusqu'à la rivière Ogooué au nord-ouest, la vallée du Kwilu et du Niari à l'ouest, celle du Kwango au sud. Au nord, elle s'étend jusqu'aux confins du pays Batéké.

C'est une région de transition géographique entre la forêt dense du nord et la savane arborée au sud. Le climat est de type équatorial humide.

Cette population s'est implantée au XVIe s., à la suite de plusieurs migrations. Elle était alors de 2 à 3 millions d'habitants ; elle en comptait 4 millions au XVIIIe s. Le mot *kongo* signifie « pouvoir ».

Les Kongos sont essentiellement des commerçants et des artisans, mais ils sont également agriculteurs. Les travaux agricoles sont répartis entre les hommes et les femmes. Les premiers s'occupent de la préparation des terres, du débroussage ; mais ce sont les femmes qui assurent le gros des travaux agricoles. Parmi les cultures du sorgho, du mil, du maïs, du riz, de l'igname, le palmier a une place importante. On a pu parler d'une « civilisation du palmier ». C'est un arbre « mâle », arbre du chef ; celui qui tire le vin de palme *(musôgi)* doit mériter la confiance du chef. Du palmier, on tire de l'huile, du vin, du vinaigre, des fruits, du pain. Le vin de palme est consommé dans toutes les manifestations sacrées ou solennelles de la vie sociale. Le palmier fournit des matériaux pour l'artisanat et la construction ; les maisons, généralement rectangulaires, sont faites de rameaux de palmier entrelacés ; seule une porte permet l'entrée de la lumière.

Les cultures se pratiquent sur des buttes et des billons. Les Kongos élèvent des poules, des chèvres, des moutons et des vaches. La pêche, jadis activité royale, est aujourd'hui générale. Les travaux artisanaux de la forge (fabrication des armes et des outils), du tissage (étoffes de raphia) relèvent des aristocrates ; la diversité des formes et des textures des étoffes a donné lieu à un lexique riche et spécialisé. Les Kongos travaillent aussi le cuivre et font de la vannerie.

Les activités commerciales de l'ethnie sont très importantes, comme l'institution des marchés en témoigne. « Ils étaient et demeurent des lieux sacrés, des lieux de contact et d'information » (G. Balandier). Il existait aussi un commerce à longue distance qui couvrait une large partie du Congo méridional. Il était assuré par les notables et les rois. Les principaux produits échangés étaient le sel, les tissus, les peaux, le fer.

Le système de parenté est matrilinéaire. L'organisation sociale se fait selon trois rangs : les aristocrates, les hommes libres et les esclaves *(kimfumu)* ; ces derniers ne sont pas membres du clan, mais « enfants du village » (*mwana gata* ; pluriel : *banaba ngata*) ; les Kongos conservent le souvenir d'un de leurs rois *(ntotila)*. Il y a des chefs « couronnés » *(mfumu)* qui s'imposent aux clans dominants. L'unité de résidence est le village, constitué par le lignage. Si le village est composite, des quartiers distincts font apparaître les différents clans. Les tombeaux des ancêtres et le foyer des hommes de même sang en sont les centres de force.

Les relations entre les sexes sont définies avec précision, et les Kongos pratiquent l'initiation. Le savoir des choses cachées appartient aux sorciers *(nganga)*. La littérature orale des Kongos est riche ; elle est aussi bien profane que politique et au service du pouvoir.

La religion kongo connaît plusieurs dieux, dont une divinité suprême *(nzambi ampungu)*, qui n'est jamais matérialisée et est inaccessible. Elle ne peut recevoir de culte, et cependant elle est à l'origine de toute chose et représente la puissance et la liberté. Ce sont les dieux inférieurs du monde des esprits qui sont l'objet de cultes : les *bankita*, ou « êtres du commencement », les *bakulu* (de *nkulu*, les anciens), membres défunts du clan. Ils favorisent ou contrarient les entreprises de leurs descendants. Enfin, au sein de la nature, des forces *(basimbi)* peuvent être esprits des eaux, de la terre ou des forêts ; ils agissent directement ou par le truchement de « pièges à esprits » (image de bois ou de pierre).

J. C.

G. Balandier, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire* (P. U. F., 1955) ; *la Vie quotidienne au royaume de Kongo, du* XVIe *au* XVIIIe *siècle* (Hachette, 1965).

Koniev (Ivan Stepanovitch)

Maréchal soviétique (Lodeïno, Kirov, 1897 - Moscou 1973).

Issu d'une famille paysanne, Koniev (ou Konev) doit abandonner ses études pour travailler à Arkhangelsk. Dès le début de la Première Guerre mondiale, il milite dans les milieux révolutionnaires. Mobilisé comme cavalier en 1916, il est délégué au congrès des soviets en juillet 1918 et prend part, comme commissaire politique, à la lutte contre les Russes blancs de l'amiral Koltchak, puis à la répression de la révolte des matelots de Kronchtadt en 1921. Diplômé de l'académie militaire Frounze en 1926, il passe dans le cadre de commandement, où il connaît un avancement rapide. Après un nouveau stage d'état-major en 1934, il part pour l'Extrême-Orient, où, jusqu'en 1939, il commande les troupes de Mongolie-Extérieure, puis l'armée d'Extrême-Orient. Grand, vif, le visage bronzé, truculent dans sa conversation, mais intransigeant dans le service, celui qu'on nommera le « maréchal des haras » à cause de son amour des chevaux est un communiste passionné qui représente dans l'armée la ligne dure du parti. Dès l'été 1941, son nom apparaît

dans les communiqués, qui louent son énergie dans la défense de Smolensk et plus tard sur le front de Moscou, où Koniev libérera Kalinine (déc. 1941) et rejettera les Allemands sur Rjev et Veliki Louki en janvier 1942. Durant l'été 1943, il commande le front des steppes et brise devant Koursk l'offensive des blindés de von Kluge, puis progresse de 400 km dans la boucle du Dniepr, libérant Belgorod et Kharkov. Nommé maréchal le 21 janvier 1944, il fait capituler en février la VIII[e] armée allemande à Korsun, puis il avance en direction du Prout et pénètre en Roumanie.

Le 15 mai, Koniev prend la tête du premier front d'Ukraine (840 000 hommes, 14 000 canons, 2 200 chars et 2 800 avions), qui attaque en juillet sur Lwów, puis pousse sur Cracovie et la Silésie. En 1945, les troupes de Koniev jouent un rôle décisif dans la région comprise entre Berlin (qu'elles atteignent le 22 avr.), l'Elbe (où elles prennent contact avec les Américains à Torgau le 25 avr.) et Prague (où elles entrent le 9 mai).

Après la victoire, Koniev commande les forces soviétiques, en Autriche et en Hongrie, puis remplace en 1946 Joukov à la tête de l'armée de terre. En 1953, il présidera le tribunal qui jugera L. P. Beria. Chargé de la coordination de la politique militaire des pays satellites de l'U. R. S. S., il deviendra, de 1955 à 1960, le commandant en chef des armées du pacte de Varsovie*. En septembre 1961, au lendemain de la crise de Berlin, il reprendra pendant quelques mois le commandement des forces soviétiques en Allemagne. Type accompli du grand chef militaire communiste, Koniev est membre du Comité central du Parti. Il n'avait pas hésité à attaquer publiquement Joukov dans la *Pravda* au lendemain de sa disgrâce de 1957 et témoignait encore dans les *Izvestia* en 1970 de son admiration pour Lénine et Staline, dont l'enseignement — souligne-t-il — fut la base de la victoire de l'U. R. S. S. en 1945. Koniev a publié ses souvenirs de guerre en 1966 sous le titre *Année 1945* (traduits en français en 1968 : *l'Invasion du III*[e] Reich).

L. A.

Kooning (Willem de)

Peintre américain d'origine néerlandaise (Rotterdam 1904).

Il s'impose autour des années 40 comme une des forces les plus fécondes du nouvel art américain. L'œuvre qui, en 1950, le révèle au grand public, *Woman I* (Museum of Modern Art, New York), le place à côté des grands noms de l'avant-garde expressionniste* abstraite, comme Jackson Pollock*, Franz Kline et Robert Motherwell.

Willem de Kooning quitte l'école à l'âge de douze ans pour devenir apprenti dans une entreprise de peinture et suit pendant huit ans les cours du soir d'une académie. La découverte du mouvement De Stijl*, animé par Mondrian*, et un contact, en Belgique, avec l'expressionnisme flamand fondent en partie son expérience picturale, dont les premières affirmations coïncident avec son départ pour les États-Unis, en 1926. Le vocabulaire formel du jeune homme se réfère alors à des motifs de la vie quotidienne, vase, chaise, table... et traduit une certaine ambiguïté de l'espace dans le rapport entre les objets. Peu à peu, il s'affranchit de l'écriture construite de ses premières œuvres, et la peinture murale qu'il exécute en 1935 pour le W. P. A. Federal Art Project (commandes d'État de l'administration Roosevelt) illustre une plus libre sensibilité dans ses formes curvilignes, au tracé ample qui évoque Miró*.

De 1935 à 1945, Willem de Kooning se trouve au centre d'un conflit entre les méthodes abstraites et figuratives de création ; il entame une série de peintures où le corps humain devient son sujet de prédilection. Cette phase biomorphique va s'appuyer sur l'expérience surréaliste, pour aboutir à une fulgurance du geste qui déforme et remodèle des femmes sous un aspect hideux et féroce. Cette lutte de la forme se déroule sur un espace sans profondeur et très dense, établi par la ligne et les modulations de valeurs. Parallèlement, la palette s'enrichit de couleurs plus brillantes ; une toile comme *Pink Lady*, de 1944, introduit la couleur chair, que le peintre modifie et purifie pour donner cette teinte unique, le « rose de Kooning ». Mettant par la suite directement en cause les rapports classiques du motif principal à l'arrière-plan, il approfondit le problème de la forme à significations multiples dans la série célèbre de peintures dites « positif-négatif », traitées au sapolin (sorte d'émail synthétique).

Mais c'est à partir de 1950, dans un retour à une technique d'art monumental, et en reprenant le thème de la femme, qu'il explore une nouvelle dimension picturale, celle de la matière. Certaines peintures, comme *Gotham News* (1955), dont la pâte encore fraîche, triturée et malaxée, a été provisoirement recouverte par des pages de journaux qui y laissent des traces d'inscriptions ou de photographies, deviennent le lieu d'un affrontement expressif qui témoigne de la violence du processus technique, dissout l'impression d'unité au profit de la seule puissance et brise l'idée traditionnelle (européenne) de la partie constitutive du tout. De telles œuvres expliquent l'influence qu'aura W. de Kooning sur Rauschenberg* et sur le pop'art*. L'espace d'un tableau comme *Excavation* (1950) se déroule sur plusieurs plans, en dérive perpétuelle et sans références lisibles, comme par analogie au déracinement de ce que l'artiste appelle le « non-milieu contemporain ».

Vers 1955, W. de Kooning peint une série de toiles abstraites, *Interchange* (1955), *February* (1957), qui conservent néanmoins le caractère formel biomorphique des peintures figuratives. Une espèce d'autorité et de franchise, par exemple dans *Merrit Parkway*, marque un nouveau pas dans l'expressionnisme de W. de Kooning, fait des contradictions mêmes d'un art toujours au bord de la rupture.

En 1963, de Kooning quitte New York, où il habitait depuis son arrivée aux États-Unis, pour Long Island : afin de fuir, en particulier, les innombrables visites que lui attirait sa célébrité croissante. Il multiplie les dessins, parfois quasi automatiques, qui lui permettent sans cesse de trouver de nouvelles formes. Il reprend le thème des *Femmes*, au corps écartelé sous de multiples angles de présentation, et les situe pour la première fois, non plus dans un entourage abstrait, mais dans la lumière du « plein air ». En même temps, dans cette œuvre qui n'avait jamais sacrifié à l'exhibition égocentrique, l'humour, la joie semblent succéder à une longue angoisse.

B. B.

T. B. Hess, *Willem de Kooning* (New York, 1959) ; *Willem de Kooning : Recent Paintings*, avec textes de l'artiste (New York, 1967 ; trad. fr. *De Kooning : peintures récentes*, galerie Knoedler, 1968).

Kōrin et Kenzan

Décorateurs et peintres japonais des XVII[e] et XVIII[e] s.

Fils d'un riche marchand de soieries de Kyōto, OGATA KŌRIN (1658-1716) et son frère OGATA KENZAN (1663-1743) illustrent chacun à leur manière, dans leurs œuvres d'une grande élégance décorative, le climat de luxe et de prospérité de la période Genroku (1688-1704), l'une des plus brillantes du shōgunat des Tokugawa.

La collaboration entre deux frères

Les deux frères connurent une jeunesse heureuse et facile dans le milieu artistique qui entourait la famille Ogata, apparentée aux grands décorateurs du XVII[e] s., Kōetsu* et Sōtatsu*. Sōken, leur père, lui-même bon calligraphe et peintre, fut le premier maître de Kōrin, qu'il confia ensuite à un membre de l'atelier des Kanō*. Aussi doué que son frère, mais d'un caractère plus discret, Kenzan s'intéressa à la calligraphie et au zen ; de plus, il fréquenta, en amateur, l'atelier du célèbre potier Nonomura Ninsei, créateur de céramiques à décors polychromes dans le style des peintres Kanō et Tosa*.

Malgré l'importante fortune reçue en héritage, les dépenses fabuleuses de Kōrin et la faillite, en 1697, de la maison d'étoffes conduisirent bientôt les deux frères à la ruine. Kōrin décida alors de tirer parti de ses talents de peintre pour subvenir à ses besoins. Kenzan, quant à lui, choisit le métier de potier et ouvrit son propre four à Narutaki, dans la banlieue de Kyōto. Entre 1699 et 1701, les deux frères travailleront dans un même esprit, Kōrin décorant de croquis pleins d'humour les poteries blanches de Kenzan.

La carrière tardive de Kōrin

Encouragé par son frère et gratifié dès 1701 du titre honorifique de « hōkkyō », Kōrin, alors âgé de quarante-trois ans, se consacre à la peinture. Peu d'œuvres de cette époque sont connues, mais les carnets de dessins légués par l'artiste à ses descendants révèlent le travail acharné qui permit l'éclosion de son style et lui donna sa puissance d'abstraction. En

même temps, il étudie l'art de Sōtatsu, dont il exécute plusieurs copies en accentuant les effets décoratifs. Chef-d'œuvre de ces années de formation, le paravent aux *Iris* du musée Nezu de Tōkyō montre déjà une stylisation audacieuse dans les bouquets de fleurs bleues et les feuillages, groupés selon une composition mouvante sur le fond d'or. Ce thème, inspiré d'une anecdote des *Contes d'Ise*, sera repris souvent pour les décors d'éventails et de laques rehaussés de poudre d'or *(maki-e)* créés par l'artiste.

En 1704, Kōrin se rend à Edo. Il y séjourne pendant plusieurs années tout en poursuivant ses recherches de style et de couleurs sous le patronage de riches familles de la ville. Cependant, son génie de décorateur ne se manifeste pleinement que vers la fin de sa vie, après son retour définitif à Kyōto. À cette période (1711-1716) se rattachent les superbes paravents aux *Paons et roses trémières* (coll. part. Tōkyō) et aux *Pruniers blanc et rouge* (musée d'Atami), dans lesquels la richesse des couleurs s'allie à des compositions savantes de courbes.

Kenzan, potier et peintre

En 1713, Kenzan ferme son four de Narutaki pour s'établir en pleine ville et entreprendre un commerce de céramiques avec l'aide de Watanabe Shikō (1683-1755), un des disciples de Kōrin. Sa production abondante comprend surtout de la vaisselle de table, décorée de motifs en noir ou en couleurs évoquant les saisons. Le même dessin d'une facture très libre, influencé par la calligraphie, apparaît dans les peintures que l'artiste exécute à Edo, parallèlement à son activité de potier, au cours des dix dernières années de sa vie. L'une des plus connues est *les Trois Paniers de fleurs* (Musée national de Tōkyō), signée dans une belle écriture : « Peint par Shisui Shinsei [autre nom de Kenzan], l'oisif de Kyōto, 1739. »

L'art de Kenzan, longtemps imité à Edo et à Kyōto, traduit peut-être une compréhension plus intime et plus poétique de la nature que celle de Kōrin. Celui-ci, oublié après sa mort durant un siècle, sera remis en honneur par un fervent admirateur, Sakai Hōitsu (1761-1828), et dès lors sa renommée ne fera que croître. Pour rendre hommage au grand décorateur, Hōitsu peint au revers de ses paravents des *Dieux du Vent et du Tonnerre*, copie d'une œuvre de Sōtatsu, deux compositions d'herbes d'automne battues par le vent et la pluie, en affinité spirituelle avec le sujet principal.

F. D.

🕮 **Tanaka Ichimatsu, *l'Art de Kōrin* (en jap., résumé en angl., Tōkyō, 1959-1965).**

Korolenko (Vladimir Galaktionovitch)

Écrivain russe (Jitomir, Volhynie, 1853 - Poltava 1921).

Une œuvre empreinte de bonté et de poésie, une vie au service de la justice, une foi indestructible en les vertus du peuple et de l'individu : ces qualités assurèrent à Korolenko une place exceptionnelle dans la littérature russe, que ne lui ôtèrent ni les bouleversements politiques ni les changements survenus dans les goûts du public.

Comme beaucoup de radicalistes populistes, Korolenko appartient d'une certaine manière à cette génération de « nobles repentants » qui, découvrant soudain les méfaits du servage, vouèrent leur vie à instaurer plus de justice sociale. Né par sa mère d'une famille aristocratique polonaise, qui choisit après la révolte de 1863 la nationalité russe, Korolenko connut dès l'enfance les misères de l'oppression. Il pratiqua tôt la contestation politique en s'affiliant à une association secrète, alors qu'il faisait ses études à l'école d'agriculture de Moscou : on l'en expulsa aussitôt. En 1879 parut sa première nouvelle, *Épisodes de la vie d'un chercheur (Epizody iz jizni iskatelia)*, nouvelle qu'il désavoua à la fin de sa vie, mais qui contenait déjà quelques-uns des thèmes chers aux populistes. La même année, il fut arrêté et envoyé au nord-est de la Sibérie, où il vécut plusieurs années, comme cordonnier.

Malgré les rigueurs de l'exil, le jeune écrivain ne contracta en Sibérie ni aigreur ni amertume à l'égard du genre humain. Au contraire, il acquit une certaine sérénité, renforça ses convictions progressistes et se découvrit, devant ces immenses plaines glacées, un goût de la nature, une sensibilité aux paysages dont chacune de ses œuvres portera désormais la trace.

En 1885, les autorités permettent à Korolenko de s'installer à Nijni-Novgorod. Il publie là *le Songe de Makar*, écrit en Sibérie, et compose pendant dix ans ses meilleurs contes *(le Musicien aveugle, En mauvaise société, La forêt murmure)*. Vie d'écrivain repliée et méditative, mais non coupée des réalités : Korolenko mène avec persévérance son combat pour la justice. Un peu plus tard, il défend la cause de juifs « accusés d'assassinat rituel ».

En 1902, en refusant de siéger à l'Académie de Saint-Pétersbourg, dont Gorki a été évincé par le gouvernement, il rend hommage du même coup aux choix politiques et au talent de l'écrivain.

La littérature pâtit de cette activité sociale. Korolenko n'écrit presque plus, ses Mémoires exceptés. Il consacre ses forces à dénoncer les abus des tribunaux et de la police et à lutter contre la loi martiale et la peine de mort.

Chacun sait qu'il a le cœur à gauche, mais beaucoup de lecteurs conservateurs lui gardent leur estime. D'ailleurs, le goût de la vérité l'emporte toujours sur la polémique : après la révolution de 1917, Korolenko n'hésite pas à dénoncer dans une série de magnifiques lettres à Lounatcharski les funestes effets de la révolution bolchevique sur la civilisation.

Pour le lecteur russe de la fin du siècle, Korolenko reste essentiellement l'auteur du *Songe de Makar* (*Son Makara*, 1885), récit tendre et teinté d'humour dans lequel un pauvre bougre de paysan sibérien, bourlingué par la vie, doit rendre compte du vol d'un rouble au dieu de la forêt. Sa pitoyable confession fait pleurer les anges et attendrit son juge, qui l'acquitte !

Toutes les nouvelles de Korolenko témoignent de cette même compassion, de cette gentille ironie à l'égard des pauvres hères, victimes de la société capitaliste, de cette sensibilité aux charmes de la nature. Lyrique dans la tradition de Tourgueniev, il brosse des paysages ou des tableaux empreints de poésie, usant d'une langue raffinée sans pédanterie ni rhétorique.

Plus dépouillés, plus discrets encore, ses Mémoires, pudiquement intitulés *Histoire de mon contemporain* (*Istoria moïego sovremennika*, 1906-1922) et publiés pour une part après sa mort, relatent la somme d'une vie riche d'expériences personnelles et témoin d'événements exceptionnels, comme la révolte polonaise ou l'abolition du servage. Point de grands effets, mais des souvenirs racontés avec délicatesse, humour et émotion, où quelques savoureux portraits de paysans témoignent de l'acuité psychologique de l'auteur. Le message de Korolenko reste un message de bienveillance optimiste, et il traduit assez exactement les préoccupations des écrivains des années 80, préoccupations idéalistes et humaines plutôt que vraiment hardies et révolutionnaires.

S. M.-B.

🕮 **E. Hausler, *Wladimir Korolenko und sein Werk* (Königsberg, 1930).**

Korsch (Karl)

▶ MARXISME.

Kościuszko (Tadeusz)

Patriote polonais (Mereczow zczyźna, Polésie, 1746 - Soleure, Suisse, 1817).

Une solide formation militaire la France (1746-1774)

Issu d'une famille de moyenne noblesse terrienne, Kościuszko bénéficia dans un collège piariste de la formation moderne et patriotique préconisée par le grand éducateur Stanisław Konarski. Grâce à la protection du prince A. C. Czartoryski, il fut boursier au corps des cadets de Varsovie (1765-1769). Il s'attira par ses qualités la sympathie du roi Stanislas II Auguste Poniatowski, qui l'envoya, doté d'une bourse, compléter sa formation à Paris.

Au cours de cinq années passées en France (1769-1774), il fut l'élève de l'académie militaire de Versailles et des écoles du génie et de l'artillerie de Mézières et de Brest. Il rentra au pays en 1774. Ruiné par un frère indélicat, désespérant de retrouver un poste dans l'armée, réduite, il fut humilié par le magnat Józef Sosnowski († 1783), qui brisa avec dédain l'idylle nouée par ce pauvre *szlachcic* avec sa fille Ludwika. Ce chagrin le détermina à rejoindre les Insurgents d'Amérique.

Le soldat de la liberté l'Amérique (1776-1784)

Contrairement à la légende, Kosciuszko ne partait pas avec la recommandation de Franklin, qu'il ne rencontra pas à Paris ; il n'eut que peu de rapports avec Washington (1778) ; il ne devint jamais son ami, mais celui de Jefferson. Engagé d'abord comme ingénieur civil, il entra dans l'armée avec le grade de colonel du génie (oct. 1776). Son habileté à exploiter la na-

ture du terrain et ses innovations en matière de fortifications préparèrent la victoire de Saratoga et firent de West Point une forteresse jugée inexpugnable (1778-1780). Kościuszko rendit ensuite de grands services à l'armée du Sud, dont il fut le chef du génie. Il fut l'un des fondateurs de la Society of the Cincinnati. Le Congrès le nomma général de brigade (oct. 1783) et citoyen des États-Unis.

Kościuszko revint dans son pays aussi pauvre qu'il en était parti, mais auréolé de gloire, imprégné d'esprit démocratique et convaincu de la supériorité du soldat-citoyen.

Il s'installa sur son modeste domaine de Siechnowicze et, pendant cinq ans, ne fut plus qu'un petit gentilhomme campagnard. Hostile au servage, il réduisit la corvée des paysans.

Au service de la patrie (1789-1794)

La Grande Diète (1788-1792) réintégra Kościuszko dans l'armée. Nommé général de brigade le 12 octobre 1789, celui-ci put enfin servir sa patrie, menacée d'un second partage. Tacticien habile et chef audacieux, il s'illustra à Dubienka (18 juill. 1792) dans la guerre soutenue contre la Russie et donna sa démission quand le roi adhéra à la confédération de Targowica (v. Pologne) ; il aurait voulu l'enlever pour l'obliger à continuer la lutte.

Ce patriotisme intransigeant accrut son autorité ; la République française le nomma son citoyen d'honneur (26 août 1792). Sous le pseudonyme de *Baron Bieda* (= misère), Kościuszko rejoignit l'émigration politique, qui comptait sur son prestige pour obtenir l'aide de la France révolutionnaire. Il plaida en vain auprès de la Convention (janv.-juin 1793), mais l'exemple français précisa ses conceptions de la guerre révolutionnaire. À son retour en Saxe, on l'investit du pouvoir dictatorial en tant que chef de l'insurrection imminente. Craignant que celui-ci ne se limitât à la seule armée, Kościuszko la retarda, afin d'y gagner toute la nation.

Il proclama l'« Acte d'insurrection » le 24 mars 1794 sur la place du Marché *(Rynek Głowny)* de Cracovie et prêta le serment de lutter pour « la liberté, l'intégrité et l'indépendance » de la patrie, appelant au combat toute la nation. Il battit les Russes à Racławice (4 avr.) grâce à l'héroïsme des volontaires paysans, et ses agents soulevèrent Varsovie (17 avr.) et Wilno (22-23 avr.). Kościuszko put s'éloigner de Cracovie pour organiser la levée en masse, convaincu que l'abolition du servage rallierait les paysans à l'insurrection. Mais l'opposition de la noblesse lui fit craindre de perdre son appui ; il transigea. Proclamant la liberté personnelle des paysans, Kościuszko supprima la corvée pour les familles des seuls combattants et la réduisit pour les autres (Połaniec, 7 mai).

L'insurrection était dirigée contre l'occupant russe, mais Kościuszko ne put obtenir la neutralité de Berlin et de Vienne. Les Prussiens aidèrent les Russes à le battre à Szczekociny (6 juin) et prirent Cracovie, l'obligeant à se replier sur Varsovie, dont il organisa la défense contre deux armées assiégeantes (12 juill.-6 sept.). Son prestige lui permit de contenir les haines de partis au nom de l'union indispensable.

Kościuszko suscita sur les arrières des Prussiens le soulèvement de Grande-Pologne, qui les obligea à lever le siège (6 sept.). L'armée russe se porta à la rencontre de Souvorov, lancé à la rescousse. En tentant d'empêcher leur jonction, Kościuszko fut grièvement blessé à Maciejowice et fait prisonnier (10 oct.).

Ce désastre condamnait l'insurrection, mais son chef ne prononça jamais ce *Finis Poloniae* accrédité par la propagande prussienne. Emprisonné dans la forteresse Pierre-et-Paul à Saint-Pétersbourg, où son état de santé s'aggrava, Kościuszko fut libéré par Paul Ier le 26 novembre 1796 ; mais, souffrant de troubles nerveux, il demeura incapable de marcher (il aurait simulé ces maux pour pouvoir se rendre en Amérique).

L'émigration et l'effacement volontaire (1797-1817)

Son arrivée aux États-Unis fut un triomphe (août 1797). Dès mai 1798, à l'appel des émigrés, Kościuszko repartait en secret pour la France, après avoir confié à Jefferson le testament qui destinait sa petite fortune à l'affranchissement des Noirs. Accueilli avec respect à Paris par le Directoire, il devint le chef incontesté des Polonais en exil et des légions d'Italie, aidant à recruter la légion du Danube et contribuant à fonder, avec l'aile gauche de l'émigration, la Société des républicains polonais, qui, à Varsovie, comptait sur l'aide de la France. Brumaire heurta ses convictions : il s'écarta alors de la vie publique. La brochure *Les Polonais peuvent-ils parvenir à l'indépendance ?* (1800) dénonça, à son instigation, le vain sacrifice des légions, conjurant les Polonais de ne compter que sur eux-mêmes.

Sous l'Empire, Kościuszko se retira à Berville (Seine-et-Oise). En 1806, Napoléon l'appela pour soulever les Polonais contre la Prusse, mais l'empereur rejeta les conditions de l'inflexible patriote, qui lui refusa son concours. En 1814, Kościuszko crut aux promesses d'Alexandre Ier ; il se rendit au congrès de Vienne, qui lui ôta ses illusions. Il fit un dernier effort auprès du tsar pour obtenir l'émancipation des serfs (juill. 1815) et décida de terminer ses jours en Suisse. Il libéra par testament ses paysans de Siechnowicze et leur fit don des terres qu'ils cultivaient (avr. 1817). Sa mort (15 oct. 1817) souleva une telle émotion en Pologne qu'on l'ensevelit à Cracovie, dans la crypte du Wawel, dès 1818. Le peuple polonais lui éleva un monument à la manière des anciens Sarmates : un tertre situé aux portes de Cracovie (1820-1823).

C. G.

▶ *Pologne.*

T. Korzon, ***Kościuszko. Bibliographie extraite des documents*** (en polonais, Cracovie, 1894). / H. de Montfort, ***le Drame de la Pologne : Kościuszko, 1746-1817*** (la Colombe, 1945). / T. Rawski, ***Kościuszko, chef militaire*** (en polonais, Varsovie, 1953). / J. S. Kopczewski, ***Tadeusz Kościuszko dans l'histoire et dans la tradition*** (en polonais, Varsovie, 1968).

Kossuth (Lajos)

Homme politique hongrois (Monok, comitat de Zemplén, 1802 - Turin 1894).

Sa famille était de petite noblesse et de religion luthérienne. Le père exerçait la profession d'avocat, et, comme lui, le jeune Kossuth, après des études à Budapest, s'inscrivit au barreau. Sa carrière politique commença en 1825 avec un siège à la diète hongroise de Presbourg, il fut chargé de représenter des magnats restés sur leurs terres. Il siégea de nouveau en 1827, puis en 1832, mais, ne pouvant prendre part aux débats, il les publia dans *la Gazette de la Diète*, ce qui lui valut d'être condamné en 1837 à quatre ans de forteresse. Il fut libéré en 1840.

De 1841 à 1844, il dirigea la rédaction du *Journal de Pest (Pesti Hirlap)*, qui contribua à développer le sentiment national dans l'âme hongroise, mais ses idées effrayaient les magnats, et il fut contraint de quitter le journal. Il s'employa alors à prêcher un strict protectionnisme qui avait pour objet de favoriser l'industrie nationale au détriment des produits autrichiens. Élu à la diète de 1847, il s'imposa comme chef de l'opposition. Appuyé sur la jeunesse radicale, il réclama l'abolition des droits féodaux, l'émancipation de la paysannerie, la liberté de la presse et surtout la plus grande liberté politique vis-à-vis de l'Autriche.

La révolution parisienne de février 1848 lui permit de réaliser ses vœux. En mars 1848, un ministère hongrois fut formé par Louis (Lajos) Batthyány, qui nomma Kossuth ministre des Finances : celui-ci se fit le champion de la révolution européenne, appela les Viennois au soulèvement, fit voter en Hongrie l'impôt obligatoire pour tous et l'abolition des charges féodales, moyennant indemnités. En juillet, il fondait son propre journal, le *Kossuth Hirlap*.

Mais les Croates soulevés furent sacrifiés à la Hongrie, Vienne espérant pouvoir compter sur les soldats hongrois pour vaincre la révolte italienne. C'était refuser le trialisme (Autriche, Hongrie, Slaves du Sud) et s'acheminer vers une solution dualiste austro-hongroise. Les membres modérés du ministère, Batthyány, Ferenc Deák, József Eötvös, y étaient favorables, mais Kossuth fit échouer ce plan en refusant d'envoyer des Hongrois en Italie.

En juillet et en août 1848, la diète, sous l'influence de Kossuth, prit des mesures graves qui aboutissaient à une sécession de fait. Vienne joua alors la carte slave en rétablissant Jelačić comme ban et en l'inclinant à attaquer la Hongrie. Les autres peuples soumis aux Hongrois se révoltèrent également : Serbes du Banat, Slovaques de Haute-Hongrie, Roumains de Transylvanie. Kossuth alla de ville en ville appeler le peuple à la défense nationale, mais il devait se heurter aux magnats hongrois.

En septembre, après la démission du ministère Batthyány, il était le dictateur de fait du pays, ce qui ruinait toute tentative de conciliation avec l'Autriche. L'assassinat, le 28 septembre, de l'envoyé de l'empereur Ferdinand Ier, le comte Lambert, mit le sceau à la rupture. Le 3 octobre, Vienne dissolvait la diète, proclamait l'état de siège et nommait Jelačić commissaire extraordinaire. C'était l'épreuve de force ; la diète confia alors l'exécutif à un Comité de défense, présidé par Kossuth. Au début, le succès sourit aux Hongrois, l'armée autrichienne étant immobilisée par une révolte des Viennois, mais il n'y eut pas de véritable alliance

entre les Magyars et les démocrates autrichiens malgré les objurgations de Karl Marx à Kossuth.

La révolte de Vienne liquidée, Windischgraetz, avec l'aide des Croates, des Roumains et des Serbes, put attaquer la Hongrie. Le 5 janvier 1849, Pest était prise, et Kossuth se réfugiait avec la diète à Debrecen, emportant la couronne de saint Étienne, pendant que l'armée hongroise se regroupait derrière la Tisza. À Debrecen, l'Assemblée vota la déchéance des Habsbourg et l'indépendance de la Hongrie (14 avr.), puis proclama une république de fait, dont Kossuth fut nommé gouverneur. Cela déclencha un conflit entre les extrémistes et les magnats, ennemis d'une sécession républicaine et qui accusaient Kossuth d'ambitionner le trône. En outre, Kossuth refusa toute autonomie aux autres nationalités.

Cependant, l'armée hongroise, forte de l'apport de 10 000 volontaires polonais commandés par Józef Bem (1794-1850) et réorganisée par Artúr Görgey (1818-1916), contre-attaqua victorieusement. En mars 1849, Bem réoccupe la Transylvanie, et, en avril, Görgey force Windischgraetz à la retraite et rentre à Buda le 21 mai. Mais la Hongrie va être victime du jeu de la diplomatie internationale. Louis Napoléon Bonaparte et le ministre anglais Palmerston sont hostiles à un affaiblissement de l'Autriche. Le tsar Nicolas Ier accepte alors le rôle de gendarme que lui a dévolu l'Autriche. À partir du 13 mai, Paskievitch, bourreau de la Pologne en 1831, envahit la Hongrie à la tête de 200 000 hommes. Attaqués par les Russes et les Austro-Croates, les Hongrois évacuent de nouveau Pest en juillet 1849. Le 11 août, Kossuth démissionne en faveur de Görgey, qui capitule deux jours plus tard à Világos.

Il se réfugie en Turquie, puis à Londres, où il reçoit un accueil enthousiaste. Il finira ses jours en Piémont.

Exilé, il resta un patriote intraitable, créant en 1859, lors de la guerre d'Italie, un corps expéditionnaire hongrois avec l'accord de Napoléon III, dénonçant le « compromis » austro-hongrois de 1867, refusant l'amnistie, puis un siège de député.

P. P.

▶ *Hongrie / Révolutions de 1848.*

📖 E. Somogyi, *Ludwig Kossuth* (Leipzig, 1894).

Kosztolányi (Dezsö)

Écrivain hongrois (Szabadka [auj. Subotica] 1885 - Budapest 1936).

Kosztolányi fut, après Mihály Babits (1883-1941), le principal représentant de l'aile libérale du mouvement né dans la première décennie du XXe s. autour de la revue *Nyugat (Occident)*. Sa carrière littéraire peut être divisée en deux périodes principales : avant 1914, il est surtout connu comme journaliste et comme poète ; ses vers trahissent une forte influence de la poésie parnassienne, symboliste et post-symboliste française. Après l'éclatement de l'Empire austro-hongrois et l'échec de la commune de Budapest, il s'affirme comme un romancier de grande classe ; il tire parti des découvertes de la psychanalyse ; la maîtrise de son style et la rigueur raffinée de la composition de ses derniers ouvrages sont d'un classicisme comparable à celui de Thomas Mann*, dont il fut l'ami.

Comme Babits, Kosztolányi était issu d'une famille à la fois provinciale et intellectuelle. Dès 1906, il abandonne ses études et ne tarde pas à devenir l'un des journalistes budapestois les plus en vogue. Son premier recueil de poèmes, *Entre quatre murs*, paraît en 1907. Un culte morbide de la névrose et de la mort, qui, chez lui, n'est pas seulement une concession au goût de l'époque, marque dangereusement ses premiers livres. Dans *les Plaintes du pauvre petit enfant* (1910), les défauts de Kosztolányi deviennent pourtant des qualités. La naïveté, la vulnérabilité de l'enfant nous font accepter ces « plaintes », qui, chez un adulte, paraîtraient d'un sentimentalisme désuet. Le lecteur français pourra les rapprocher des strophes que Verlaine met dans la bouche de Gaspard Hauser. La virtuosité plastique et musicale de ces vers contribue à en faire l'un des plus grands chefs-d'œuvre de la poésie hongroise.

Après 1920, la poésie de Kosztolányi, comme celle de Babits, se libère des joliesses et des complaisances de sa première manière. La rigueur parnassienne fait place au vers libre. Kosztolányi exalte surtout les droits de l'individu face aux contraintes de la société. Atteint d'un cancer au début des années 1930, il compose à l'approche de la mort des poèmes pleins d'un désespoir traversé çà et là d'appels à la solidarité et à la tendresse humaine :

Je ne crois en rien.
Si je meurs, je serai le néant,
comme avant
de venir au monde. C'est horrible.
Bientôt je crierai vers toi pour la dernière fois.
Sois pour moi une bonne mère,
ténèbre éternelle.
(Dernier Cri.)

Les romans et nouvelles de Kosztolányi allient à une clarté architecturale toute française un sens très aigu des ressources de la langue hongroise. Dans *Alouette* (1924), Kosztolányi dévoile l'hypocrisie dont s'entoure la petite bourgeoisie provinciale de son temps. *Néron, le poète sanglant* (1924), qui sera traduit en français, peut être lu comme un roman à clef dans lequel l'auteur attaque et se défend dans le combat idéologique qui agita les lettres hongroises au lendemain de la Première Guerre mondiale ; mais, en opposant le pur humanisme de Britannicus et la sagesse de Sénèque à la folle vanité de l'empereur histrion, Koszrolányi invite ses contemporains à une méditation philosophico-politique qui ne tardera pas à devenir d'une grande actualité. Dans *le Dragon d'or* (1925), il dépeint les souffrances d'un professeur fin et lettre, finalement victime de l'incompréhension, de la mesquinerie et de la brutalité. Dans *Edes Anna* (1926), il nous conte la tragédie d'une jeune domestique au service d'une famille bourgeoise. Ses meilleurs recueils de nouvelles sont sans doute *Esti Kornél* (1933), dont le héros doit être, dans une large mesure, considéré comme le double du poète, et *Lac de montagne* (1936), dont on a pu dire qu'il constituait le sommet et l'aboutissement de son œuvre en prose.

Kosztolányi fut un traducteur éminent de la poésie occidentale. Il a laissé de nombreuses études tant sur les écrivains hongrois que sur ceux des autres pays européens. Sa critique négative de la poésie d'Endre Ady* suscita en 1929 une polémique passionnée.

J.-L. M.

▶ *Hongrie.*

Kotas

Ethnie du Gabon et du Congo-Brazzaville.

Elle occupe les bas plateaux de l'Est (Haut-Ogooué), qui sont bordés et traversés par des vallées marécageuses. Cette région a un climat de type équatorial humide avec une double alternance des saisons pluvieuses et des saisons sèches. Sa densité démographique est faible. Les Kotas ne forment pas un groupe unifié : ils comprennent toute une série de tribus liées entre elles à la suite de migrations et de résidences communes.

Les Kotas sont essentiellement des chasseurs-cueilleurs. La chasse se pratique seul (au fusil) ou en groupe (au filet avec des chiens). Les espèces chassées sont des antilopes et des sangliers. La chasse de l'éléphant est exceptionnelle. Les femmes se consacrent à la pêche, à la cueillette et à l'agriculture. En effet, l'homme n'aide qu'au débroussage de cette culture itinérante sur brûlis. Il existe également un petit élevage de cabris, de moutons et de poules.

L'organisation sociale des Kotas est de type segmentaire. La tribu *(ilongo)* est divisée en clans *(ikaka)* caractérisés par un interdit alimentaire et une exogamie rigoureuse. Le système de parenté est patrilinéaire et classificatoire. Au niveau villageois, le clan se divise en lignages *(diyo)*. Le lignage constitue l'unité de base du village et se confond de plus en plus avec la famille conjugale. Le divorce est très courant. Le plus âgé des chefs de lignage préside le conseil des anciens, qui réglemente les conflits. Jadis, les voleurs ou les prisonniers de guerre devenaient des esclaves. Il existe également au niveau villageois des groupes à caractère initiatique. Ce sont des associations de protection magique. Celles-ci sont soit masculines (*ngoy* et *mungala*), soit féminines *(isembwé)*. L'association *ngoy* est celle des hommes-panthères, et le rituel qui fait partie de la circoncision sert à prouver la qualité réelle du candidat. Le *mungala* est véritablement une association secrète avec une cérémonie d'initiation, qui implique des rituels de guérison et de protection. L'association *isembwé* regroupe toutes les femmes du village : elle défend les coupables d'actes sexuels illicites et les protège magiquement.

Il existe un culte des ancêtres, mais qui a disparu aujourd'hui à cause de l'expansion des cultes syncrétiques et du christianisme. Le culte bwete se fait exclusivement dans le cadre du clan, et seul le chef de famille est habilité à l'exercer. La sorcellerie est très répandue : les devins-guérisseurs *(nganga)* sont chargés de chasser les sorciers. La circoncision donne lieu à de grandes fêtes rituelles appelées *satsi* ; celles-ci

se déroulent entre juin et septembre, période de la saison sèche.

J. C.

📖 L. Perrois, *la Circoncision bakota (Gabon)* [O. R. S. T. O. M., 1969].

Kouang-si

En pinyin GUANGXI, province de la Chine méridionale ; 220 000 km² ; 22,3 millions d'hab. (estimation en 1964). Capit. *Nanning (Nan-ning)*.

Le Guangxi était une des dix-huit provinces traditionnelles de la Chine. Il est devenu, dans le cadre de l'administration de la République populaire, la « Région autonome des Zhuang (Tchouang) du Guangxi », sans qu'on perçoive nettement les raisons de ce changement. Les Régions autonomes ont, en effet, été créées pour permettre une vie relativement autonome aux principales minorités, là où ces minorités sont plus nombreuses que les Han. Or, si le Guangxi comprend une importante population Zhuang (Tchouang), celle-ci est, en fait, moins nombreuse que les Han (40 p. 100). Parmi les non-Han, on ne distingue pas moins de douze nationalités. Les Zhuang seraient environ 6 600 000 : leur langue appartient au groupe des langues thaïs ; elle a été récemment romanisée. Le second groupe est celui des Miao (ou Méo), et le troisième celui des Yao (ou Lu), Miao et Yao étant apparentés.

La province a un climat à peu près tropical, chaud et humide. Les températures sont élevées presque toute l'année dans les vallées, l'hiver étant frais, mais non froid à l'abri des « coulées froides » du nord ; les pluies d'été apportées par la mousson sont abondantes ; la végétation naturelle, là où elle subsiste, est une forêt à espèces tropicales (bambous) avec aussi nombre d'espèces d'affinités tempérées. Ce climat est influencé par l'altitude. Le Guangxi est une région montagneuse ; on y trouve des hauteurs de 1 500 m ; le Guangxi fait partie du « gradin » occidental de la Chine méridionale. Par ailleurs, le relief est très mouvementé, avec des pentes abruptes. Il correspond à une portion du « pseudo-socle » de la Chine méridionale, aux terrains primaires, triasiques et jurassiques plissés au Crétacé (plis « siniens ») avec de nombreuses intrusions granitiques, plus ou moins érodés et enfouis sous leurs propres débris, qui constituent une couverture gréseuse subhorizontale. Les grès ont été largement déblayés. L'élément le plus remarquable et le plus étendu (120 000 km²) du paysage est constitué, au nord, autour de Guilin (Kouei-lin), par un extraordinaire « karst à pitons » développé dans les calcaires du Dévonien au Triasique : c'est la célèbre « forêt de rochers » (Shihling), paysage de tours, où s'agrippe la végétation. Les calcaires ont aussi formé des dépressions très plates, véritables plaines. Ce paysage a été une source d'inspiration majeure pour les peintres de l'époque Song. Les lignes de relief sont dues à l'érosion différentielle exercée par le Xijiang (Si-kiang) et ses affluents, qui drainent toute la région. Le Xijiang est un fleuve puissant, très bien alimenté, dont le débit moyen est de 8 700 m³/s à Wuzhou (Wou-tcheou), au sortir du Guangxi, avec des crues extrêmement fortes (le fleuve monte de 26 m).

Ce relief mouvementé domine la vie du Guangxi. Les vallées s'épanouissent en bassins que séparent des gorges. Les bassins sont densément peuplés de Han, qui y ont installé des rizières irriguées à deux récoltes annuelles et souvent, en outre, une récolte sèche de printemps. Les pentes, et notamment celles de l'ouest, où dominent les tribus non Han, sont encore souvent livrées aux cultures sur brûlis à longue jachère ; l'habitat y est dispersé.

Le Guangxi n'a pas de ville importante, pas même Nanning (Nan-ning), sa capitale. Cette ville est un port sur le Xijiang (Si-kiang), qui n'est plus navigable en amont, et un centre important de voies ferrées, relié à la frontière vietnamienne (vers Hanoi) et d'autre part, à Hengyang (Heng-yang) [sur la voie de Canton à Wuhan (Wou-han)], à Guiyang (Kouei-yang) [capitale du Guizhou (Kouei-tcheou*)], et enfin à Zhanjiang (Tchan-kiang) [l'ex-Fort-Bayard].

J. D.

Kouang-tong

En pinyin GUANGDONG, province de la Chine méridionale ; 220 000 km² ; 40 millions d'hab. (estimation de 1964). Cap. *Canton**.

Le Guangdong est la province la plus méridionale de la Chine. L'été est chaud et humide comme partout en Chine orientale, mais l'hiver n'est pas froid (la moyenne de janvier est de 13,8 °C à Canton). On peut parler de climat tropical : le gel est à peu près inconnu à basse altitude ; l'hiver est plus doux encore sur la côte, dans la presqu'île de Leizhou (Lei-tcheou) et dans l'île de Hainan (Hai-nan). Les pluies sont abondantes (Canton reçoit 1 619 mm de pluies en 143 jours), avec, cependant, d'assez grandes différences dues à l'exposition dans un pays de relief mouvementé ; ces pluies tombent en été, de mai à la mi-septembre surtout ; toutefois, il n'y a pas de vraie saison sèche. Les précipitations sont plus abondantes encore sur les côtes, où les typhons sont fréquents de juin à septembre. Dans ces conditions, la végétation naturelle était une forêt dense sempervirente, aux espèces très variées, avec lianes, bambous, camphriers, lauriers et aussi des essences tempérées (du type *quercus*) ; elle a été à peu près partout détruite par l'homme et a cédé la place à une forêt très claire à *Pinus massoniana* ; elle couvre encore cependant les pentes des montagnes de Hainan.

Le Guangdong est montagneux, bien qu'il ne soit pas très élevé ; le relief est vigoureux ; les pentes sont abruptes et souvent ravinées. Le Xijiang (Si-kiang) [fleuve de l'Ouest] ainsi que le Beijiang (Pei-kiang) [fleuve du Nord] et le Dongjiang (Tong-kiang) [fleuve de l'Est], qui le rejoignent dans l'estuaire du Zhujiang (Tchou-kiang) [la « rivière des Perles »], traversent souvent les chaînons en gorges. Dans l'Ouest, les calcaires (dévoniens, permiens et triasiques) forment un paysage de karst à pitons ; dans l'Est dominent granites et rhyolites, qui donnent un littoral élevé, rocheux, découpé, frangé de nombreuses îles, dont la plus célèbre est Hongkong* ; la mangrove à rhizophora occupe les fonds de baie. Séparée de la terre ferme par un modeste détroit, la grande île de Hainan (34 000 km²) est plus montagneuse encore : le Wuzhishan (Woutche-chan), ou mont des Cinq-Doigts, dépasse 1 800 m.

Les plaines sont rares : plaine du nord de Hainan, petit delta de Shantou (Chan-t'eou), construit par le Hanjiang (Han-kiang), et surtout delta de Canton. Ce dernier a été construit par les alluvions du Xijiang, du Beijiang et du Dongjiang, qui ont rattaché de nombreuses îles à la terre ferme (dont celle qui a fixé le site de Canton), de sorte que buttes et mamelons sont nombreux. Vallées et plaines sont à peu près seules cultivées, ce qui représente environ 15 p. 100 de la superficie. Les pentes sont livrées, sur 700 000 ha, aux cultures sur brûlis, que pratiquent des minorités — Yao sur le continent (20 000 Yao peuplent le « district autonome Yao » de Liannan (Lien-nan), Miao et Li à Hainan —, ou à quelques cultures sèches (patate), pratiquées par les Han. Vallées et plaines sont cultivées de façon très intensive par des Han. Le peuplement Han a été tardif dans cette Chine méridionale : les Cantonais seraient arrivés à la fin de l'époque Tang (T'ang) et au début de l'époque Song (Xe s.), établissant en plaine des villages fortifiés et détruisant systématiquement la forêt ; au XVIe s. sont arrivées en outre quelques populations dites « Hakka », c'est-à-dire originaires du Henan (Ho-nan). Il s'agit toujours de remarquables agriculteurs. Les fleuves ont été endigués, de sorte que les sols ne sont plus renouvelés et sont, de ce fait, assez médiocres, ce qu'on s'efforce de compenser grâce à l'emploi de tous les engrais traditionnels (engrais humain, boues, engrais verts). L'irrigation avait été rendue difficile : l'installation récente de stations de pompage électrique est, à cet égard, une solution féconde. La culture du riz est naturellement dominante, avec pratique généralisée de la double récolte annuelle : alors que l'ensemble des terres cultivées en plaine ne représente que 2 800 000 ha, 4 700 000 ha sont moissonnés en riz ; chacune des deux récoltes peut donner 30 q à l'hectare ; en outre, une troisième culture est faite sur 40 p. 100 des rizières durant l'hiver (blé, haricots, soja, tubercules ou tabac). Mais cette agriculture intensive est également variée. À proximité de Canton, des rizières ont été transformées en potagers, où quatre récoltes de légumes sont possibles dans l'année ; riz et légumes peuvent être aussi associés, des légumes étant cultivés sur les parties hautes (versants des digues). Surtout, la chaleur du climat a permis le développement, inégalé en Chine, des cultures des fruits (manguiers, goyaviers, letchis, ananas, agrumes) et de la canne à sucre. L'hévéa est cultivé à Hainan en fermes d'État. Le Guangdong est le troisième producteur chinois de soie : le mûrier, cultivé en plaine, donne sept à huit cueillettes dans l'année ; la sériciculture est généralement associée avec la pisciculture, pratiquée dans des mares qui occupent les bas-fonds (130 000 ha) : les poissons sont nourris avec les sous-produits de la nourriture des bombyx, cependant que les mares, curées, fournissent la boue qui sert d'engrais aux mûriers ; cette pisciculture est un véritable « engraissement », les alevins pêchés dans le Xijiang, en amont, étant véritablement gavés ; le rendement atteindrait 2 600 kg de poisson à l'hectare (R. Dumont). Enfin, l'éle-

vage est très important : buffles pour le travail et surtout porcs et canards pour les marchés urbains, y compris celui, considérable, de Hongkong.

Cette remarquable agriculture supporte des densités extrêmement élevées, supérieures à 1 000 habitants au kilomètre carré dans les plaines. Mais les ressources autres qu'agricoles sont peu nombreuses. La principale est une active pêche maritime pratiquée par des populations très particulières, endogamiques, jusque dans le golfe du Tonkin. Dans ces conditions, le Guangdong a été le principal foyer d'émigration vers les « mers du Sud » (vers le Cambodge, la Thaïlande, le Viêt-nam). L'émigration a, aujourd'hui, cessé. Des résultats remarquables ont été obtenus dans l'agriculture, notamment par les progrès de l'irrigation et du petit outillage dans les communes populaires. Mais l'industrie ne s'est guère développée (raffineries de sucre). La vie maritime et le grand commerce, qui firent la fortune de Canton et de Shantou, ont presque disparu. Canton, même, ne donne pas une impression de vitalité en dépit de sa célèbre foire.

J. D.

▶ *Canton.*

Kouan Han-k'ing

En pinyin GUAN HANQING, dramaturge et poète chinois (dates inconnues) de la dynastie des Yuan (1279-1368).

Né à Pékin, alors capitale, il y mène une vie de lettré sans poste, fréquentant les milieux de théâtre, ne dédaignant pas de monter à l'occasion sur les planches. Par son côté vivant et populaire, le théâtre des Yuan fait exception dans la littérature chinoise, littérature d'élite par excellence. Et parmi les dramaturges Yuan, Guan Hanqing est le plus brillant. Il aurait écrit une soixantaine de pièces, dont quinze nous sont parvenues. La plupart d'entre elles sont des tableaux de mœurs de la société Yuan. L'auteur se place en général du côté des petites gens, des faibles et des opprimés. Il est un ardent défenseur des femmes, dont il vante l'intelligence, le courage et l'abnégation. Beaucoup de ses héroïnes sont, en effet, victimes du système social et familial chinois, et luttent vaillamment contre cet ennemi invisible et omniprésent.

La pièce intitulée *l'Injustice faite à Du E (Du E yuan)* [Tou-Ngo-yuan] est la plus caractéristique. Du E (Tou Ngo) est une jeune veuve parée de vertus, fidèle à son époux défunt et pleine de respect envers sa belle-mère. Un prétendant du village qu'elle a repoussé se venge en l'accusant d'un crime qu'il a commis. Forte de son innocence, Du E accepte que le cas soit porté au tribunal, mais le magistrat n'hésite pas à condamner à mort cette femme sans famille et sans appui. La sentence est exécutée dès le lendemain.

La plus réussie des comédies de Guan Hanqing, *Sauvée par une coquette (Jiu fengchen)* [*Kieou feng-tch'en*] est un chef-d'œuvre. Les personnages principaux sont deux courtisanes amies dont les caractères s'opposent et se mettent en valeur réciproquement. Son Yingzhang (Song Ying-tchang), la plus jeune, est pleine d'illusion de confiance en elle et dans les autres. Sans écouter les conseils de son amie, cette écervelée épouse un jeune homme riche sans cœur et sans scrupule. « Courtisane, aujourd'hui, courtisane demain : quelle vie misérable ! Si j'épouse quelqu'un, je pourrai marcher la tête haute, même après sa mort », déclare-t-elle. Zhao Ban'er (Tchao Pan-er), son amie, plus sage et plus expérimentée, essaie en vain de l'en dissuader : « Il est de bons maris, petite sœur, qui font de bons amants. Mais il est peu de bons amants qui fassent de bons maris. » En effet, aussitôt épousée, Song Yingzhang est maltraitée par son mari et appelle son amie au secours. Sûre de ses charmes, de son astuce et certaine d'agir pour une cause noble, celle-ci part faire la conquête du mari et exige en gage de sa foi qu'il divorce de sa première épouse. Bien que l'ensemble de la pièce soit traité sur le ton de la comédie, les réflexions de Zhao Ban'er sur la condition de courtisane sont pleines d'amertume, d'une amertume résignée et sans agressivité. Zhao Ban'er n'accuse ni les hommes ni le destin, elle constate seulement que la vie est ainsi faite.

Nous faisons notre choix cent et mille fois,
À la recherche d'un homme honnête — mais qui peut en trouver un ?
À la recherche d'un homme intelligent — mais saura-t-il être fidèle ?
Telles que les choses se passent,
Nous nous retrouvons avec des chiens et des cochons...

Guan Hanqing écrit non seulement des pièces judiciaires ou des pièces de mœurs, mais aussi des pièces historiques. Depuis les Song, conteurs d'histoires et de spectacles puisent dans le répertoire épique de l'époque des Trois Royaumes. Guan Hanqing n'y manque pas, et la pièce *l'Entrevue du sabre solitaire (Dandao hui)* [*Tan-tao houei*] présente le célèbre Guan Yu (Kouan Yu) vénéré comme dieu de la Guerre. L'intrigue est des plus simples : afin de lui faire restituer un territoire, Lu Su (Lou Sou) invite Guan Yu seul à un festin. Dans les deux premiers actes, Lu Su tient conseil. Pour l'en dissuader, chacun lui raconte avec emphase les exploits les plus prestigieux du héros. Celui-ci n'apparaît qu'au troisième acte et se conduit selon sa légende. Par sa seule présence au festin, il réduit son ami-ennemi Lu Su à l'impuissance. En faisant attendre son héros sans lasser l'attention du spectateur, Guan Hanqing fait preuve d'un sens théâtral très vif. Il manie le suspense avec beaucoup d'habileté. Même quand l'action est peu développée, comme dans *Dandao hui*, il sait ménager des rebondissements, provoquer la surprise, susciter l'inquiétude. Les pièces de Guan Hanqing sont vraiment écrites pour être jouées devant un public populaire. Elles sont courtes, concentrées autour d'une seule action, d'un ou de deux personnages. Les règles classiques sont presque observées à la lettre. Les dialogues sont enlevés, le style est simple, et le vocabulaire familier. Pourtant, la moitié des textes est écrite en vers destinés à être chantés et non récités. Ces parties chantées, qui reprennent les sentiments ou les réflexions du héros principal, sont pleines de poésie et de lyrisme, sans pourtant rompre le fil de l'action. Voici une des descriptions de Guan Yu :

Sa barbe touffue vole dans le vent,
Sa stature est celle d'un tigre
Ou d'un dieu parmi les divinités.
À sa seule vue ses ennemis pâlissent
Et perdent le contrôle de leurs sens.
Car un million d'hommes ne sauraient retenir son cheval au galop,
Car mille généraux ne sauraient braver son unique cimeterre.

D. B.-W.

Koubas

Ethnie du Zaïre*, qui est installée dans la province du Kasaï.

Sa population, qui est d'environ 70 000 personnes, occupe un territoire délimité par les rivières Kasaï et Sankuru, région de forêt et de savane. Les Koubas (ou Kubas), aussi appelés Bakoubas, qui sont venus de l'ouest vers le XVIe s., sont, en fait, constitués de plusieurs tribus, que domine celle des Bouchongos (ou Bushongos). Leur société est de type matrilinéaire. Le matrilignage est un groupe exogame qui définit le statut social et les conditions de transmission des biens. La population est divisée en trois groupes sociaux distincts : les aristocrates, les hommes libres et les esclaves. Ces derniers peuvent posséder des biens et se racheter, mais ils n'appartiennent plus à un lignage et n'ont pas accès aux fonctions politiques.

En ce qui concerne l'organisation politique, c'est le chef des Bouchongos, le *Nyim*, qui représente l'autorité exécutive et judiciaire suprême ; celle-ci repose sur la force divine. Le *Nyim* est habituellement l'aîné du lignage royal, dont la nomination est ratifiée par le conseil de la Couronne. Son pouvoir surnaturel dispense la fécondité et assure l'abondance des récoltes. La statuette *(ndop)* qui le représente est vénérée après sa mort et exprime les caractéristiques profondes de la culture kouba et des liens entre la royauté et le sacré. C'est le *Nyim* qui nomme les dignitaires *(kolm)*, qui possèdent un titre et une plume (les plus importants ont le droit de porter une plume d'aigle) : ils résident dans la capitale. Les chefferies sont organisées sur le même modèle, mais elles payent un tribut au *Nyim*.

La production alimentaire est essentiellement agricole : maïs, haricots, arachides, manioc. Il existe également un petit élevage de chèvres, de poules, de canards ; l'élevage des moutons est réservé au clan royal, et la chasse est une activité de prestige. Ces activités relèvent d'une division sexuelle du travail : ainsi, les hommes défrichent les champs de forêt, et les femmes ceux de savane ; c'est l'homme qui chasse ou qui pêche en pirogue, et c'est la femme qui pêche à l'épuisette. La fabrication des outils, le tissage du raphia relève de l'activité masculine. Les ressources naturelles disponibles ont conduit à des spécialisations régionales en ce qui concerne les productions de biens artisanaux ou rares qui font l'objet d'échanges : les poteries, les nattes, les paniers, le sel, la viande, les peaux, etc. L'art kouba est extrêmement développé et l'un des plus brillants de l'Afrique centrale (ainsi les statues royales). La réputation des pagnes de raphia leur a valu la qualification de velours du Kasaï.

La religion kouba connaît un dieu créateur qui intervient lorsqu'on l'implore. Il n'existe pas de culte des morts, et les esprits de la nature expriment une

force surnaturelle *(ngesh)*. Enfin, la sorcellerie semble assez active.

J. C.

J. Vansina, *les Tribus Ba-Kuba et les peuplades apparentées* (Musée royal du Congo belge, Tervuren, 1954).

Kouei-tcheou

En pinyin GUIZHOU, province de la Chine méridionale ; 174 000 km^2 ; 20 millions d'hab. Cap. *Guiyang (Kouei-yang)*.

La province est sans doute la plus mal connue, la plus isolée et, après le Yunnan (Yun-nan), la moins densément peuplée de la Chine méridionale.

C'est une province montagneuse. L'altitude moyenne est de 1 000 m environ, avec une pente générale du nord-ouest (Daloushan [Ta-leou-chan]) vers le sud-est. Les terrains plats sont rares : ils ne représenteraient guère que 5 p. 100 de la superficie. Le paysage est disséqué et tourmenté. Au Guizhou, plus que dans aucune autre province chinoise, dominent les calcaires, qui couvrent ici 90 000 km^2, calcaires dévoniens, permiens et triasiques, épais de 5 000 à 7 000 m. Ils donnent les extraordinaires paysages rendus célèbres par la peinture chinoise : le Guizhou oriental est un karst à pitons (hums) assez semblable à celui du Guangxi (Kouang-si*), quoique moins disséqué, avec une forêt de hums et de petits plateaux à flancs verticaux de 100 à 180 m de hauteur relative, séparés par des poljés de grande taille ; l'eau de surface manque, à l'exception des principales rivières, qui passent d'un poljé à l'autre ; par contre, la circulation souterraine est très importante, favorisant l'existence de lacs temporaires, sans émissaire, dus aux crues des rivières souterraines. Le Guizhou occidental est un plateau de 1 200 à 1 500 m d'altitude, un causse accidenté de dolines et de quelques poljés, situés généralement dans les synclinaux ; le paysage de hums est représenté, mais moins vigoureusement qu'à l'est ; les « hums » n'ont que 50 à 60 m de commandement et ressemblent plus à des tombes qu'à des pitons (karst à « coupoles ») ; l'érosion karstique a été ici moins vigoureuse, d'une part parce que les couches calcaires alternent avec d'autres roches, d'autre part parce que ce Guizhou occidental a été soulevé récemment et est toujours en voie de soulèvement. Le sud du Guizhou est drainé vers le Xijiang (Si-kiang) et le nord vers le Yangzijiang (Yang-tseu-kiang), notamment par le Wujiang (Wou-kiang).

La province est très humide, et le nombre des jours de pluie y est supérieur à celui de toute autre province chinoise. Les contrastes thermiques sont plus marqués qu'au Guangxi et même qu'au Sichuan (Sseu-tch'ouan), par suite d'un hiver plus froid ; la saison végétative ne dure que huit à dix mois. Le Guizhou a gardé en partie sa belle couverture végétale, et l'exploitation forestière est importante : cèdres et pins sont flottés vers le sud. Les dépressions, vallées et poljés, sont très densément peuplées de Han (Chinois proprement dits) et cultivées en rizières ; en hiver, les rizières portent maïs, blé, sorgho, colza et tabac : la province est célèbre par son « maotai », alcool de blé et de sorgho, et surtout par son tabac, notamment autour de Guiding (Kouei-ting), au centre. Les montagnes, surtout au sud, sont peuplées faiblement de minorités très diverses : on compte 82 groupes différents ; les principaux sont les Puyi, de langue apparentée au thaï, qui sont 1 250 000 et ont ici leur principale aire de peuplement, et les Miao, qui peuplent notamment le « département autonome Puyi-Miao », avec pour capitale Duyun (Tou-yun).

Le Guizhou n'est pas dépourvu de richesses minières (charbon, phosphates de Kaiyang [K'ai-yang]), mais il a longtemps souffert de son isolement. Les voies ferrées vers Chongqing [Tch'ong-k'ing] (au Sichuan) et Liuzhou (Lieou-tcheou) [au Guangxi] ne datent que d'une dizaine d'années ; celle qui doit joindre Kunming (K'ouen-ming [au Yunnan (Yun-nan)]) n'est pas achevée. La vie urbaine et l'industrie ont une importance limitée. Il faut citer Zunyi (Tsouen-yi), sur la voie ferrée du Sichuan, centre de tissage de la soie, et la capitale, Guiyang, centre ferroviaire et usine de machines-outils.

J. D.

K'ouen Ts'an

En pinyin KUN CAN, nom monastique de LIU JIEQIU *(Lieou Tsie-k'ieou)*, surnom SHI QI *(Che K'i)*, peintre chinois (1612-av. 1680).

À la différence de tant de loyalistes Ming* qui choisirent l'état monastique non par vocation (tel Shi Tao [Che T'ao*]), mais pour éviter de servir la dynastie mandchoue, Kun Can, même s'il trouva, lui aussi, dans la foi bouddhique un refuge politique, fut un véritable ascète, animé d'authentiques préoccupations spirituelles.

La première partie de sa carrière reste obscure. Né au Hunan (Hou-nan) en 1612, Kun Can est attiré dès sa jeunesse par les études religieuses. Cependant, ce n'est que plusieurs années après la chute des Ming, vers l'âge de quarante ans, qu'il se fait moine de la secte chan (tch'an*). Quelques années plus tard, en 1654, il arrive à Nankin ; il y pratiquera la méditation jusqu'à la fin de sa vie dans des monastères des alentours : d'abord au Bao'en si (Pao-ngen sseu) et au Qixia si (K'i-hia sseu), puis à celui de Niushou shan (Nieou-cheou chan) [« Colline de la tête de bœuf »].

Malgré un tempérament solitaire et taciturne, sa forte personnalité lui vaut la considération des milieux bouddhistes et intellectuels de la ville. Kun Can a peut-être connu le peintre Gong Xian (Kong Hien*) et fut l'ami de Gu Yanwu (Kou Yen-wou), un des philosophes les plus importants de sa génération.

Son activité picturale est attestée dès 1657, mais les années les plus fécondes se situent entre 1660 et 1674. Dans ses paysages, le plus souvent de grands formats, l'artiste fait preuve d'un style non conventionnel, sans atteindre pour autant la diversité de Shi Tao ou la personnalité de Bada shanren (Pa-ta chan-jen*). Quelques détails dénotent l'influence de la peinture intellectuelle de Dong Qichang (Tong K'i-tch'ang) [1555-1636] ainsi que celle des maîtres Yuan*, et en particulier Wang Meug (Wang Mong*), dont Kun Can retrouve la luxuriance et la densité baroque. Néanmoins, les compositions se veulent fidèles à la nature, et plusieurs d'entre elles représentent des sites que le peintre connaissait bien (par exemple le temple Bao'en, rouleau vertical daté 1664, coll. Sumitomo, Ōiso, Japon).

Techniquement, la force de Kun Can réside dans les contours ombrés, réalisés par l'emploi d'un pinceau presque sec, et dans le maniement de la couleur, d'une grande originalité. Des lavis légers aux tons bruns, rouges ou bleutés ne jouent pas le rôle traditionnel de simples rehauts décoratifs, mais font partie intégrante du paysage au même titre que l'encre.

La date de la mort de Kun Can reste controversée. Malgré la mention dans un catalogue ancien de deux peintures respectivement datées de 1690 et de 1692, il semble impossible que l'artiste, de santé fragile et malade, ait pu vivre jusqu'à un âge aussi avancé. Les historiens chinois sont même tentés de penser que Kun Can est mort avant 1680. En effet, Shi Tao a résidé à partir de cette date à Nankin, non loin de Niushou shan, pendant huit ou neuf ans ; si Kun Can avait été encore en vie, Shi Tao n'aurait pas manqué de faire sa connaissance, et quelque écrit mentionnerait cette rencontre.

F. D.

Zheng Xizhen (Tcheng Si-tchen) Hongren, *Kuncan* (en chinois, Shanghai, 1963).

Kouïbychev

V. de l'U. R. S. S., sur la Volga.

En 1970, la ville dépassait légèrement le million d'habitants (1 047 000 contre 806 000 en 1959 et 390 000 seulement en 1939).

L'ancienne Samara, Kouïbychev depuis 1935, est l'actuelle capitale de la « grande région économique de la Volga » (Povoljie). La ville est avant tout un des plus grands ports fluviaux de l'Union (avec un trafic annuel de plus de 3 Mt) et un pont sur le fleuve (la voie ferrée venue de Moscou se sépare en deux branches, en direction de l'Oural moyen [Tcheliabinsk] et méridional [Orsk]). Elle est située depuis l'achèvement de l'aménagement de la « grande Volga » en aval du réservoir le plus étendu (500 km de long, avec un maximum de 40 km de large) et d'une des centrales hydrauliques les plus puissantes (centrale *Lénine*, dont la production annuelle oscille de 5 à 6 TWh). Enfin, depuis la découverte du Second-Bakou, la ville est atteinte par un réseau d'oléoducs et de gazoducs, et est elle-même au centre d'un bassin d'hydrocarbures d'importance secondaire, mais non négligeable, découvert et exploité à partir de 1956 et donnant une production annuelle de l'ordre de 10 Mt à Jigoulevsk (dans la boucle formée par la Volga) et à Tchapaïevsk (au sud de cette boucle, sur la rive gauche du fleuve).

À l'origine, ville d'industries d'origine agricole (minoteries, conserveries de poissons et de fruits, tanneries) ou orientées vers la satisfaction des besoins de la région de la Volga (machines agricoles), Kouïbychev est devenue l'un des plus gros centres de l'industrie pétrochimique soviétique. Dans la ville même et à proximité, dans la ville dédoublée de Novokouïbychev et à Tchapaïevsk se sont établies de

grosses unités productrices de dérivés sulfurés de pétrole, d'engrais azotés, d'alcools et de caoutchouc synthétique.

Enfin, la région industrielle a été choisie pour la fondation de la plus grande entreprise d'automobiles de l'Union — équipée par Fiat, d'une capacité de production de 600 000 voitures de tourisme par an —, dans la ville nouvelle de Toliatti (Togliatti), située en aval du réservoir et dont la population est passée de 61 000 habitants en 1959 à 251 000 en 1970 (un accroissement qui en fait l'une des villes-champignons actuelles les plus typiques de l'U. R. S. S.).

L'industrie a tendance à se disperser sur les rives du lac artificiel et rénove l'activité de villes d'origine agricole et d'importance moyenne : ainsi Oulianovsk, Melekess, où a été construite une centrale nucléaire. À l'ouest, la conurbation de Syzran et d'Oktiabrsk (industries du bois, mécanique et pétrole) dépasse 200 000 habitants.

A. B.

▸ *Volga.*

Kou K'ai-tche

En pinyin GU KAIZHI, nom social CHANG-KANG *(Tch'ang-k'ang).* Peintre chinois (v. 345 - v. 406).

À partir de l'époque des Six* Dynasties, des hommes cultivés commencent à s'adonner à la peinture, restée jusque-là une production artisanale et anonyme. Parmi les nombreux artistes dont les témoignages littéraires ont conservé les noms, Gu Kaizhi présente un intérêt tout particulier : il est le seul auquel on puisse rattacher une œuvre ancienne encore existante.

La carrière de Gu, originaire de Wuxi (Wou-si), au Jiangsu (Kiang-sou), se déroula autour de la cour impériale de Nankin. À la différence de son père, haut fonctionnaire, il n'occupa que des emplois officiels subalternes. Néanmoins, ses dons de repartie et son excentricité lui valurent, autant que ses qualités de peintre, une célébrité immense auprès de l'aristocratie de la capitale. Ne le disait-on pas remarquable par « son esprit, sa peinture et sa folie » ?

En fait, cette « folie », mélange d'hébétude et de perspicacité, qu'il cultivait sans doute délibérément et au sujet de laquelle sa biographie abonde en anecdotes pittoresques, lui permit de traverser sans dommage les vicissitudes d'un âge instable et violent.

L'activité picturale de Gu est attestée dès l'âge de vingt ans : il peint alors une fresque pour un temple de Nankin. Par la suite, il semble avoir abordé tous les genres, puisant son inspiration dans le bouddhisme et surtout dans le taoïsme, dont il était un adepte comme son père. Les critiques anciens font l'éloge de ses portraits, où il concentrait toute son attention sur les yeux. On raconte qu'il attendait parfois plusieurs années avant d'ajouter les pupilles, car, opération décisive et presque magique, la pose du regard transmettait la vie et captait le dynamisme intérieur du modèle.

Malgré des restaurations nombreuses, l'œuvre la plus importante qui nous renseigne sur les talents de Gu est le fameux rouleau horizontal des *Conseils de la monitrice aux dames du palais*, acquis en 1903 par le British Museum (il avait été volé a Pékin par un officier britannique lors de la guerre des Boxeurs). On admet généralement qu'il s'agit non pas d'un original, mais d'une copie fidèle d'époque Tang ou Song.

Le rouleau, peint sur soie, illustre neuf passages (douze à l'origine) d'un texte moralisateur du IIIe s. Chaque scène, précédée de la citation correspondante, montre une recherche nouvelle de groupement des personnages et de caractérisation individuelle. Mais, par ailleurs, le mouvement des écharpes flottantes rappelle les jeux linéaires de l'époque Han*. Tout le charme du rouleau tient à l'élégance de la ligne, fine et égale, qui délimite des surfaces remplies de couleurs, légèrement ombrées par endroits, ainsi qu'à la douceur des personnages qui se déplacent avec souplesse sur le fond nu. La scène évoquant un chasseur dans un décor de montagnes est peut-être une addition plus tardive. Le traitement relativement primitif du paysage révèle néanmoins que les moyens picturaux dont disposait l'artiste ne lui permettaient pas de traduire sa sensibilité à la nature avec autant de lyrisme que dans les écrits contemporains sur le paysage.

F. D.

📖 **A. Waley, *An Introduction to the Study of Chinese Painting* (New York, 1923 ; rééd., 1958). Chen Shih-hsiang, *Biography of Ku K'ai-chih* (Berkeley, 1953).**

Kouo Hi

En pinyin GUO XI, nom social SHUNFU *(Chouen-fou).* Peintre chinois (v. 1020-av. 1100).

L'œuvre de Guo Xi marque un tournant dans la peinture de paysage en Chine. Elle rompt avec la vision majestueuse des maîtres du Xe s., tel Fan Kuan (Fan K'ouan*), pour apporter une conception dynamique de l'espace pictural, qui rappelle, à bien des égards, l'apparition de l'art baroque en Occident après la période classique.

Guo Xi est né au Henan (Ho-nan) vers 1020, mais sa vie est très mal connue. Il fut admis assez tôt à l'Académie impériale de peinture comme professeur-assistant, et son talent lui valut les faveurs de l'empereur Shenzong (Chen-tsong) [1068-1085]. Esprit ouvert aux idées nouvelles, celui-ci lui demanda de décorer les murs du palais et aménagea même une salle pour accrocher ses grands paysages. Cependant, la gloire de Guo Xi ne devait pas durer. Avec l'accession au trône de Zhezong (Tchö-tsong) en 1086, le parti des conservateurs prit le pouvoir, et les œuvres de Guo Xi, remplacées au palais par des peintures antiques, passèrent de mode pour un temps. Le nom de l'artiste disparut aussi des archives de l'Académie. On pense que Guo Xi serait mort entre 1085 et 1100.

L'influence de Fan Kuan et surtout de Li Cheng (Li Tch'eng) [Xe s.] — dont l'œuvre est malheureusement disparue aujourd'hui — fut sans doute déterminante sur la formation de Guo Xi. Cependant, sa forte personnalité le poussa à trouver une expression originale. Celle-ci apparaît de façon magistrale dans la seule peinture dont l'attribution soit certaine, *Printemps précoce*, datée de 1072 (musée du Palais, Formose). À l'encontre des compositions statiques de Fan Kuan, Guo Xi représente un monde tourmenté, dont le point de départ reste néanmoins une observation directe et une compréhension intime du paysage. Il modèle les masses rocheuses par des rides en « nuages enroulés » et leur confère une lumière étrange par un dégradé subtil de lavis. Des arbres griffus s'accrochent aux montagnes rongées à la base et gonflées de boursouflures, comme si elles étaient animées par un flux intérieur. Pour Guo Xi, la nature ressemble d'ailleurs à un grand corps vivant : « Les montagnes ont les cours d'eau pour artères, les herbes et les arbres pour chevelure, la brume et les nuages pour teint. »

Dans son traité essentiel de théorie picturale, *le Haut Message des forêts et des sources* (trad., Londres, 1935-1959), Guo Xi s'est intéressé également aux problèmes de perspective. Il définit pour la première fois les trois types de distanciation ou plutôt de points de vue à partir desquels l'œil explore la surface peinte : vers le haut, en profondeur ou en plan. La sensation de profondeur, en particulier, est obtenue par une perspective atmosphérique, réalisée grâce à une encre plus diluée vers l'arrière-plan. Ainsi, la peinture se creuse pour ménager des passages entre le premier plan, avec ses grandes roches sombres et ses arbres élancés, et le fond, plus flou. Le spectateur, comme aspiré par le paysage, peut alors entreprendre un « voyage imaginaire ». « Sans quitter la pièce, il se trouve parmi les ruisseaux et les ravins, il perçoit les cris des oiseaux et des singes. » Pour Guo Xi et ses successeurs, tel est le critère d'une peinture parfaite.

F. D.

▸ *Song (époque).*

📖 **Zhang Anzhi (Tchang Ngan-tehe), *Guo Xi* (en chinois, Shanghai, 1963).**

Kouzbass

L'une des plus importantes régions industrielles de l'U. R. S. S., située en Sibérie occidentale.

L'appellation désigne le « bassin » *(bass)* du Kouznetsk, pôle de développement fondé sur l'extraction de la houille, constituant le noyau de ce qu'on appelle la « troisième base sidérurgique » (après l'Ukraine et l'Oural).

La région et sa formation

Le Kouzbass est un vaste bassin d'effondrement, grossièrement allongé nord-sud, entre les chaînes orientales de l'Altaï et les premiers massifs des Saïan. C'est un ancien golfe de la mer Sibérienne, qui, réduit à des lagunes et à des marais au Carbonifère, a vu se déposer d'épaisses couches de houille, dont certaines dépassent 100 m, se poursuivant jusqu'au Jurassique. Fréquemment cokéfiable, le charbon n'a que peu été disloqué par des mouvements tectoniques ultérieurs ; 13 p. 100 de la production sont obtenus par découvertes. Les réserves sont considérables : 900 milliards de tonnes (le tiers cokéfiable).

Le bassin est emprunté par la rivière Tom, qui conflue dans l'Ob. Il est presque tout entier situé dans la zone de la taïga, dont le défrichement a facilité la mise en valeur du gisement par la fourniture de bois de mines ou de combustible pour la fabrication de la fonte au bois au cours de la première phase.

Des embranchements ferroviaires relient les gisements et les villes du Kouzbass au Transsibérien, à Barnaoul, et au Kazakhstan, ainsi qu'aux gisements de charbon et de fer de l'Ienisseï supérieur (régions d'Abakan et de Minoussinsk). Ces conditions relativement favorables expliquent la première mise en valeur au début du siècle : les gisements sont exploités pour les besoins des villes du pourtour et le ravitaillement des locomotives. Mais la production de charbon ne dépasse pas 1 Mt en 1913 ; la population, composée de mineurs immigrés, de colons essartant la taïga pour la culture et l'élevage ainsi que de Kazakhs, s'élève à quelques centaines de milliers d'habitants.

La formation d'une grande région industrielle résulte essentiellement de la décision du premier plan quinquennal d'associer dans un gigantesque combinat l'U. K. K. (Oural-Kouznetsk ou Kouzbass) la production de fer de la région de Magnitogorsk et celle de charbon et de coke du Kouzbass, l'une et l'autre excédentaires dans leur propre région de production. Malgré la longueur (plus de 2 000 km) et la relative lenteur des transports, malgré aussi le déséquilibre des échanges, le Kouzbass expédie plus de charbon vers l'Oural que celui-ci n'envoie de fer vers lui (qui ne produit que 2 Mt d'acier en 1940) ; le combinat a rendu d'énormes services aux usines d'armement de l'Oural durant la Seconde Guerre mondiale.

Depuis, les flux se sont réduits, et l'on ne mentionne plus l'existence de l'U. K. K. C'est que le Kouzbass a étendu et diversifié sa production, d'une part, et qu'il s'associe à la Sibérie occidentale et orientale et au Kazakhstan, d'autre part. En effet, les transferts réalisés durant la Seconde Guerre mondiale, l'accélération du mouvement d'immigration, l'application d'une politique de localisation en fonction des moindres coûts de transport, l'augmentation des investissements dans le domaine de la prospection géologique, tous ces facteurs ont accru l'importance industrielle de la région.

Le bassin houiller s'est développé en profondeur et en largeur en direction du sud. Ainsi, la production passe de 5 Mt en 1931 à 20 Mt en 1938 et à plus de 50 Mt en 1945. Elle dépasse les 100 Mt en 1966 et s'élève à plus de 120 Mt en 1970, soit le cinquième de la production de l'U. R. S. S. (plus de la moitié est expédiée dans d'autres régions, jusqu'au centre de la Russie).

Des gisements de fer ont été mis en exploitation pendant la guerre dans le sud du bassin, en même temps qu'étaient exploités des gisements situés en dehors du Kouzbass, mais voisins (Altaï, Saïan, Krasnoïarsk). La sidérurgie du Kouzbass utilise actuellement les 8 Mt de minerai produits dans le bassin même. Le premier centre sidérurgique a été fondé au cours du premier plan quinquennal à Stalinsk (auj. Novokouznetsk). Le second est en cours d'extension à Antonovo, à proximité du premier. La production totale a dû être de l'ordre de 10 Mt d'acier en 1970, et les produits sont extrêmement diversifiés.

Enfin, des gisements de métaux non ferreux sont entrés en exploitation dans la région de Salaïr et de Belovo : la métallurgie du zinc de Belovo, enrichie par le transfert des usines d'Ukraine, compte parmi les plus importantes de l'Union. On exploite un peu de cuivre, du manganèse, de la bauxite.

La carbochimie et les industries dérivées des non-ferreux ont développé la branche chimique, en particulier à Kemerovo, où sont fabriqués des produits ammoniacaux, des colorants, des matières synthétiques, dont le caoutchouc, des fibres artificielles et des matières plastiques (entreprise *Karbolit*), des produits pharmaceutiques.

Ainsi s'est constituée une région industrielle par le double effet de polarisation autour de la houille et de l'acier et d'entraînement ou de multiplication le long de la chaîne qui relie la matière première aux produits finis résultant de sa valorisation.

Peuplement et perspectives

Le mouvement d'immigration a connu plusieurs phases : agricole, minière, industrielle, tertiaire. La population passe de 600 000 habitants en 1930 à 1 400 000 à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Elle dépasse actuellement 3 millions d'habitants. En 1935, 18 p. 100 seulement vivaient dans les villes contre, actuellement, presque 80 p. 100.

Le réseau urbain s'est constitué à partir de trois générations de villes. Celles du pourtour du bassin, situées sur le Transsibérien, y ont envoyé une partie de leur population. Les cités minières, villes-champignons, se sont développées à partir de campements de mineurs, qui constituent encore les trois quarts de la population active à Prokopievsk ou à Kisselevsk. On constate, d'ailleurs, qu'exceptionnellement en U. R. S. S. la population de ces villes à activité unique stagne ou même diminue légèrement entre 1959 et 1970 (conséquence de la mécanisation du travail dans les mines).

En revanche, les villes polyindustrielles et les centres administratifs se sont développés rapidement. Il en est ainsi de Kemerovo, qui compte plus de 70 puits de mines et 12 découvertes, 6 usines métallurgiques, 20 usines de construction mécanique, 6 entreprises chimiques, etc. L'agglomération se développe de chaque côté d'une artère centrale de 6 km de long dans une vaste clairière de la taïga. La ville de Novokouznetsk, la plus peuplée, est le plus gros centre sidérurgique, mais a développé toute une gamme d'industries différenciées et un secteur administratif important. Elle s'est étendue à l'emplacement d'une ancienne bourgade de pêcheurs sur plus de 12 km de long. Elle tend à former avec les villes voisines de Prokopïevsk et de Kisselevsk une conurbation de près d'un million d'habitants.

L'avenir du bassin est conditionné par trois facteurs. Il bénéficie de l'accroissement de la production d'énergie. Les centrales thermiques géantes fournissent plus de 30 TWh. L'interconnexion avec l'ensemble du réseau de Sibérie occidentale et du Kazakhstan permet au Kouzbass de voir se développer de nouvelles branches : ainsi la métallurgie des non-ferreux (une entreprise d'aluminium s'agrandit à Novokouznetsk), les nouvelles cimenteries, les gros combinats du bois et de la cellulose, tous grands consommateurs d'énergie.

L'organisation d'une zone de ravitaillement est une autre question. Malgré le défrichement de Terres vierges dans l'Altaï et la constitution de plus de cinq cents kolkhozes et sovkhozes, spécialisés dans l'élevage (un million de têtes de gros bétail et de porcs), le blé de printemps, la pomme de terre, le Kouzbass doit importer des denrées alimentaires.

principales villes
(en milliers d'habitants)

	1940	*1959*	*1970*
Novokouznetsk	166	377	499
Kemerovo	133	280	385
Prokopïevsk	107	282	275
Kisselevsk	44	130	126
Leninsk-Kouznetski	83	132	135
Belovo	43	107	108

Enfin, l'intégration dans une région industrielle plus vaste est le plus grand problème. La capitale de la Sibérie occidentale, Novossibirsk, les villes périphériques comme Tomsk, Anjero-Soudjensk, Barnaoul ont développé les industries d'aval à partir des produits livrés par le Kouzbass. Le plan septennal avait projeté la création d'une troisième base sidérurgique s'étendant le long et au sud du Transsibérien, de Novossibirsk à Krasnoïarsk, utilisant les nouveaux gisements de houille de Sibérie, les minerais de la région de Minoussinsk, l'électricité des centrales géantes.

L'ensemble de cette nouvelle région n'a pas encore pris corps, mais le Kouzbass doit y jouer un rôle moteur, en fournissant l'excédent de son charbon, ses produits sidérurgiques, ses cadres, en attendant que s'émancipe la nouvelle base, comme lui-même l'a fait après la Seconde Guerre mondiale à l'égard de l'Oural. Le Kouzbass doit devenir alors un important fournisseur d'industries légères, qui manquent encore à la Sibérie (textiles, papier, chaussures et surtout industries alimentaires).

Dans le cadre de cette redistribution des forces productives et d'un meilleur aménagement des communications et du réseau urbain, il offre l'exemple d'un foyer industriel demeuré longtemps informe, mais en expansion constante, créateur de nouvelles richesses et de nouveaux foyers. À ce titre, c'est un exemple, d'intérêt mondial, de la formation d'une région géographique.

A. B.

▶ *Russie (R. S. F. S. de) / Sibérie.*

📖 **H. Chambre (sous la dir. de), *le Développement du bassin du Kuznetsk*, numéro spécial des *Cahiers de l'Institut de science économique appliquée* (I. N. S. E. E., 1960). / A. Blanc et H. Chambre, *l'U. R. S. S.* (P. U. F., coll. « Magellan », 1971).**

Koweït

En ar. AL-KUWAYT, État de l'Asie occidentale, sur le golfe Persique.

Superficie	16 000 km²
Population	800 000 hab.
Densité	50 hab. au km²
Capitale	Koweït (215 000 hab.)
Nature de l'Etat	principauté
Langue	arabe
Religion	islām

Le Koweït avant le pétrole

Le Koweït, c'est d'abord une baie. À 80 km au sud-ouest du Chatt al-'Arab, au fond du golfe Persique, il y a là un accident exceptionnel, offrant une rade de 30 km de profondeur, bien abritée, avec plusieurs îlots possédant de bonnes sources. Un fort portugais y avait été installé, qui dominait un petit bourg de pêcheurs. En 1756, une branche de la tribu nomade des 'Anazas en prend possession et y établit la dynastie autonome des al-Sabbāḥ, qui règne encore aujourd'hui. La ville de Koweït, qui avait 10 000 habitants environ en 1765, déclina à l'époque wahhābite (4 000 hab. en 1840). L'élaboration, en 1899, d'un traité de protectorat avec la Grande-Bretagne, qui s'intéressait à la rade, sauva le Koweït de la mainmise ottomane en 1914. C'est encore sous l'égide de la Grande-Bretagne que fut signé le traité de 1922 avec l'Arabie* Saoudite, qui délimita les frontières de la principauté en créant une zone neutre de 5 000 km² entre les deux États. La principauté de Koweït, avec 75 000 habitants en 1937, vivait de la pêche des perles (500 bateaux armés vers 1930, avant la concurrence des perles de culture japonaises), du commerce au long cours de l'océan Indien (exportation des dattes de Bassora vers l'Inde et importation de bois de teck), de ses constructions navales. Toutes ces activités étaient en crise (100 bateaux perliers en 1946).

Le pétrole

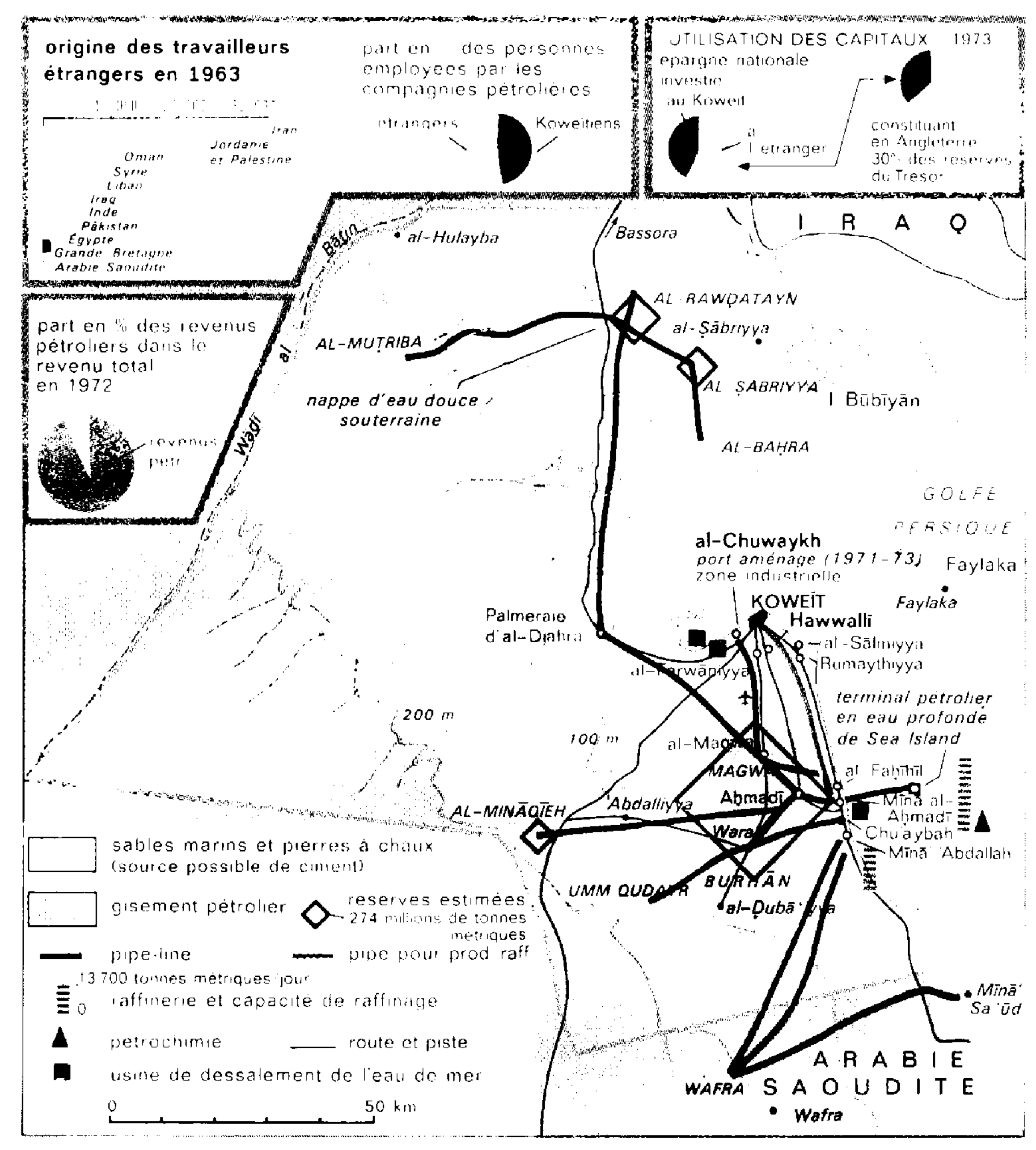
Les champs pétrolifères ont été découverts d'abord au sud de la principauté, près d'Aḥmadī, où l'exploitation commença en 1946, puis au nord, enfin dans la zone neutre. La production s'est élevée par paliers jusqu'à 152 Mt en 1972 dans la principauté proprement dite, où elle est assurée par la Kuwait Oil Company, association entre la British Petroleum Company, où dominent les intérêts britanniques, et la Gulf Oil Corporation of America. La production de la zone neutre avoisine d'autre part 30 Mt, dont la part koweïtienne est exploitée par l'American Independent Oil Company et la part saoudienne par la Getty Oil Company (également américaine). Des gisements mineurs sont exploités au large de la côte par l'Arabian Oil Company (japonaise).

Les conséquences économiques et sociales

L'intrusion d'une telle richesse dans un émirat médiéval a eu des conséquences humaines spectaculaires. Le produit national brut par tête dépasse 4 000 dollars (second rang dans le monde après les États-Unis). Toutefois, il s'agit d'une moyenne dont la signification est limitée. Il subsiste d'importantes disparités de revenus, de flagrantes inégalités sociales, bien apparentes dans le genre de vie. Cependant, l'extraction du pétrole a déclenché d'abord un rapide essor démographique. La population a atteint 206 000 habitants en 1957, 467 000 en 1965, 800 000 en 1971. La part de l'afflux étranger a été déterminante dans cette croissance. Les Koweïtiens d'origine ne constituent plus aujourd'hui que les deux cinquièmes environ de la population totale. Toutefois, l'assimilation des nouveaux venus est relativement facile, car ce sont essentiellement des citoyens des autres pays arabes du Moyen-Orient (dans l'ordre Jordanie, qui fournit environ 40 p. 100 des immigrants, Iraq, Liban, Oman, Syrie, Égypte, Arabie Saoudite), qui peuvent être naturalisés, au bout de dix ans de résidence, comme citoyens de « seconde classe », n'ayant pas le droit de vote, mais bénéficiant des mêmes avantages économiques et sociaux que les autochtones. En 1965, les étrangers de plein droit n'étaient que 36 p. 100 de la population. Ces immigrants constituent la majeure partie de la population active. Ils comptent 79 p. 100 d'actifs dans les classes d'âge aptes au travail, contre seulement 38 p. 100 parmi les Koweïtiens d'origine.

L'essentiel des activités est constitué par les services, qui occupent 82 000 personnes, dont 63 p. 100 de Koweïtiens d'origine et 42 p. 100 de non-Koweïtiens. Ces derniers fournissent en revanche la majeure partie de la main-d'œuvre des chantiers de construction, seconde occupation par ordre numérique d'importance (29 000 personnes, dont seulement 1 200 Koweïtiens d'origine). Puis viennent le commerce et les transports (respectivement 23 000 et 10 000 actifs). Le tableau économique et social est ainsi caractérisé par l'emploi massif d'une main-d'œuvre immigrée au service d'une population indigène qui, lorsqu'elle travaille, se réserve les emplois de haut niveau. L'industrialisation s'amorce à peine. L'élément principal en est la raffinerie de 17 Mt de capacité possédée par la Kuwait Oil Company, implantée à Mīnā' al-Aḥmadī, à laquelle vient récemment de s'ajouter une seconde installation, à Chu'aybah, où la part de l'État koweïtien est de 60 p. 100. La pétrochimie et la fabrication des engrais ont fait leur apparition à l'aval. Mais la part de l'industrie manufacturière dans le produit national brut est encore inférieure à 5 p. 100. Seules quelques industries alimentaires (boissons, glaces, etc.) ont pu déjà prospérer. En fait, la principale activité productive du Koweït consiste encore dans la construction, menée d'ailleurs sans plan et effectuée essentiellement avec la main-d'œuvre immigrée. Le développement progressif de la fortune du pays et la prise de conscience tardive des nécessités de l'urbanisation ont abouti à un paysage urbain qui reste poussiéreux et hétéroclite. En dehors de sa fonction de production pétrolière, le Koweït reste essentiellement un gigantesque marché de consommation, qui importe notamment presque toute sa nourriture (à l'exception du quart environ de la consommation de viande, fourni par les troupeaux des éleveurs qui continuent de nomadiser dans l'intérieur).

Sa fortune lui a déjà permis, cependant, d'exercer à l'extérieur une influence économique notable. Le Koweït affecte 10 p. 100 de son revenu à l'aide à l'étranger (aux autres pays arabes), soit sous forme de dons, soit sous forme d'investissements par des organismes d'État. D'autre part, les Koweïtiens accroissent régulièrement leurs dépenses touristiques à l'extérieur, et, en dehors de l'Europe, le Liban, grand centre d'« estivage » du Moyen-Orient, en bénéficie abondamment. Mais 7 p. 100 seulement des importations du pays proviennent des autres pays arabes. La fonction de pôle de développement du Koweït dans le Moyen-Orient reste encore imprécise. Pour le moment, il s'agit encore d'un



élément isolé, dont les liens avec le reste du milieu régional sont encore très partiels.

Le Koweït indépendant

L'indépendance complète du Koweït est proclamée le 19 juin 1961 ; l'émirat entre dans la Ligue arabe et est représenté aux Nations unies à partir de 1963. Tout de suite, le jeune État est confronté à de graves difficultés, notamment aux revendications intéressées de l'Iraq de Kassem, qui réclame la totalité de son territoire, le Koweït ayant fait partie du vilayet de Bassora jusqu'en 1899. Appuyé par la R. A. U., mais désavoué par l'U. R. S. S., le Koweït obtient l'aide militaire britannique ; les renforts anglais affluant, l'Iraq, tout en maintenant ses prétentions, n'ose agir. Bientôt, d'ailleurs, les forces britanniques sont relevées par celles de la Ligue arabe.

L'indépendance du Koweït s'accompagne d'une vigoureuse politique financière ; la richesse du petit État lui permet de contribuer au développement de plusieurs pays arabes (Jordanie, Soudan...) à l'aide du Fonds koweïtien de développement économique arabe.

Depuis 1962, le Koweït est régi par une Constitution. Le pouvoir exécutif est exercé par l'émir, chef de l'État et chef d'un gouvernement formé de 14 ministres (dont 4 élus), parmi lesquels figurent constamment plusieurs membres de la famille régnante. Une assemblée législative — le *madjlis* — de 50 membres est élue au suffrage universel pour quatre ans. La constitution des partis politiques est subordonnée à l'autorisation du souverain. Il existe cependant une opposition nationaliste, recrutée surtout parmi les jeunes.

Quand meurt le cheik 'Abd Allāh (24 nov. 1965), qui avait accédé au pouvoir en 1950, c'est son frère Ṣbāḥ as-Sālim, déjà Premier ministre, qui lui succède ; le 31 mai 1966, celui-ci désigne comme héritier le Premier ministre Djābir al-Aḥmad.

Tout en étant en état de guerre avec Israël depuis juin 1967, le Koweït pratique une politique de neutralité vigilante. Cependant, en octobre 1973, après la guerre du Kippour, le gouvernement décide de participer, avec les autres pays arabes à la réduction des livraisons de pétrole aux pays occidentaux.

P. P.

X. P.

▶ *Moyen-Orient.*

🕮 **H. R. P. Dickson, *Kuwait and her Neighbours* (Londres, 1956). / Z. Freeth, *Kuwait was my Home* (Londres, 1956). / S. G. Shiber, *The Kuwait Urbanization* (Koweït, 1965). / M. Dobson, *Koweït* (Rencontre, Lausanne, 1967). / A. Humaidon, *les Princes de l'or noir, évolution politique du golfe Persique* (Sedeis, 1968). / H. S. Mahmoud, *Al Kuwait. Past and Present* (Londres, 1968). / R. el Mallakh, *Economic Development and Regional Cooperation in Kuwait* (Chicago, 1968). / F. H. Kochwasser, *Kuwait : Geschichte, Wesen und Funktion eines modernen Staates* (Tübingen, 1969).**

Krasicki (Ignacy)

Écrivain polonais (Dubiecko, près de Przemysł, 1735 - Berlin 1801).

Krasicki, le plus illustre des écrivains du Siècle des lumières en Pologne, naît à la campagne, dans une famille noble, mais appauvrie, chargée de plusieurs enfants. Il fait ses études au collège des Jésuites à Lwów, puis dans un petit séminaire de Varsovie, où il écrit des poésies. À l'âge de seize ans, il se décide pour l'état ecclésiastique. Après un séjour à Rome (1759), dont il revient déçu, il est nommé chapelain (1764) de Stanislas Auguste Poniatowski et président au tribunal de Lwów. En 1766, il est prince-évêque de Varmie. Lors du premier partage de la Pologne, la Varmie est envahie par la Prusse, et le prince-évêque devient sujet prussien ; I. Krasicki cherche en vain à obtenir un poste dans les nouvelles frontières de son pays (c'est dans les dernières années de sa vie qu'il sera nommé archevêque de Gniezno) et se soumet alors à Frédéric II.

L'ouvrage qui marque le début de sa carrière littéraire est un poème héroï-comique rédigé d'après une vieille légende, *Myszeis* (ou *la Souriade*, 1775) ; histoire satirique d'une guerre entre chats et souris, prétexte à démontrer les vices nationaux et les désordres d'une guerre civile, c'est un ouvrage écrit par un écrivain classique de goût et de culture, mais dont le style est influencé par le baroque de l'époque. Les deux poèmes héroï-comiques suivants, *la Monachomachie* ou *la Guerre des moines* (1778) et *l'Antimonachomachie* (1780), sont des satires contre certains couvents, qui provoquent une grande indignation dans les milieux religieux et traditionnels. Suivant la tradition d'Esope et de La Fontaine, Krasicki compose des *Fables et Apologues* (1779) : satiriques, philosophiques, poétiques ou anecdotiques, ce sont de petites scènes qui expriment une vérité, une morale ; la forme de l'épigramme, laconique, simple et expressive, s'adapte parfaitement au talent dramatique de l'auteur. *Les Satires* (1779) présentent un tableau de la société polonaise sous le règne de Stanislas Auguste, sous forme de portraits, d'esquisses, de monologues ou de dialogues pittoresques.

Dans ses deux romans, *les Aventures de Nicolas Doswiadczyński* (1776) et *Monsieur l'écuyer tranchant* (*Pan Podstoli*, 1778), l'auteur décrit la noblesse campagnarde, avec ses mœurs et ses traditions, et donne ses opinions sur l'éducation de la jeunesse, l'administration des domaines agricoles, les questions sociales. Encore quelques essais, *l'Histoire* (1778), *la Campagne de Chocim* (1780), tentative, sans succès, d'une épopée nationale, et Krasicki donne avec le *Traité de la poésie* le premier précis de littérature universelle en Pologne. On lui doit aussi des lettres poétiques, des poèmes en vers et en prose de forme classique, des traductions et quelques faibles comédies ; les *Lettres sur les jardins* (1801) achèvent la longue liste des ouvrages du prince-évêque de Varmie, qui sut réaliser la synthèse des thèmes traditionnels et des aspirations modernes.

K. S.

🕮 **J. Krzyzanowski, *Histoire de la littérature polonaise* (en polonais, Varsovie, 1969). / Piszczkowski, *Ignacy Krasicki* (en polonais, Cracovie, 1969).**

Krleža (Miroslav)

Écrivain yougoslave (Zagreb 1893).

Comme Ivo Andrić, son aîné d'un an, Miroslav Krleža est l'un des rares écrivains de sa génération à être vraiment *yougoslave* de conceptions. C'est un militaire de formation. Sorti de l'école de Guerre de Budapest et attiré par l'idée yougoslave, il veut entrer dans l'armée serbe, mais il est éconduit et même arrêté quelque temps comme suspect. Il doit se contenter de faire la Première Guerre mondiale dans les rangs austro-hongrois. Démobilisé, il s'occupe de la rédaction de nombreuses revues, la plupart éphémères, parce que rapidement interdites pour non-conformisme, et collabore à toutes les revues littéraires importantes. Directeur de l'Institut de lexicographie de Zagreb, il est vice-président de l'Académie yougoslave des sciences et des arts, qui a célébré en 1963, notamment par un très important recueil d'études qui lui sont consacrées, ses cinquante ans d'activité littéraire. En effet, c'est à la fin de 1913 que remontent ses premiers essais, puisque les trois tableaux de sa *Legenda* parurent dans les trois premiers numéros des *Književne Novosti (Nouvelles littéraires)* au début de 1914. Krleža a renouvelé la littérature croate, qui, en dépit des tentatives de certains jeunes, s'embourbait dans le formalisme et la spéculation pure. Il a dénoncé la nocivité des vieilles formules toutes faites et vides de tout contenu, et a réappris à penser aux jeunes générations. Dans toutes ses œuvres, aussi bien littéraires que polémiques, drames (*Golgota*, 1922 ; *le Chien-Loup*, 1923 ; *les Glembajevi*, 1929), nouvelles et romans (*le Retour de Filip Latinović*, 1932 ; *Banquet en Blitvie*, 1938-39), il a inlassablement, souvent avec hardiesse, laissé transparaître ses convictions, qui le placent politiquement à gauche, s'opposant à l'ordre établi et soutenant le mouvement ouvrier. Il a mis en scène les petites gens, en particulier les paysans entraînés dans la guerre pour des buts qui ne les concernent pas, broyés dans l'aveugle et impitoyable mécanique de l'appareil militaire austro-hongrois, incapable d'humanité et de compréhension. Mais il a aussi flétri les féodaux et la haute bourgeoisie, qui, en Croatie, mettaient le pays en coupe réglée depuis des siècles, et il s'est attaqué à la bêtise humaine sous toutes ses formes. Par contre, il a mis en valeur dans ses essais les personnalités évoluées qui ont œuvré utilement pour le bien de l'humanité tant en Croatie qu'à l'étranger. Il s'est attaché à dénoncer sans pitié les mensonges des slogans officiels en montrant ce qu'il y avait en réalité derrière le beau décor de la propagande : la misère, la stagnation des petites villes, arriérées et incapables de sortir d'un traditionalisme sans issue, les souffrances et la vie végétative des petites gens. Malgré cette vision nette des choses du passé et du présent, il a souvent été traversé par des doutes et des hésitations qui se reflètent dans son œuvre, qui est cependant toujours profondément marquée par sa personnalité et laisse une impression de force et de puissance. Il s'est encore davantage rapproché du peuple en écrivant dans son dialecte, le kajkavien, *les Ballades de Petrica Kerempuh*, 1936, chronique des longues souffrances des Croates vilipendés, trahis, exploités pendant des siècles par les féodaux, l'Église, la bourgeoisie et même par leurs chefs, trop souvent prêts à se laisser convaincre de prendre le parti du plus fort.

Styliste accompli, Krleža a introduit la langue de tous les jours dans la littérature, dont il a brisé les formes anciennes d'expression avec son rythme puissant et la justesse des expressions imagées qui donnent une vie bouillonnante et exubérante à tout ce qu'il écrit. Sa démarche intellectuelle lui a valu l'admiration et le respect de toutes les forces éprises de liberté en Yougoslavie en dépit des violentes polémiques

qu'il a dû soutenir avec les tenants du conservatisme social et littéraire.

H. B.

Kropotkine (Petr Alekseïevitch, prince)

Pseudonyme LEVACHOV, révolutionnaire russe (Moscou 1842 - Dimitrov 1921).

Enfance et jeunesse

Lors du procès des anarchistes de Lyon (audience du 15 janvier 1883), Kropotkine déclarait : « Mon père était propriétaire de serfs, ou plutôt d'esclaves. Dès ma plus tendre enfance, j'ai vu se produire des faits semblables à ceux qu'a racontés un romancier américain dans *la Case de l'oncle Tom*. C'est du jour où j'ai vu des cruautés auxquelles était en butte la classe des opprimés que j'ai appris à l'aimer.

« Je suis entré à seize ans à l'école des pages, et si dans la cabane des paysans j'avais appris à aimer le peuple, c'est à la cour que j'appris à détester les grands. En sortant de cette école, j'avais le choix entre les divers régiments. Je m'enrôlai dans les cosaques de l'Amour et je devins bientôt, à dix-neuf ans et demi, aide de camp du général gouverneur des provinces de Sibérie. Je pris part, en cette qualité, à toutes les réformes qui s'accomplirent dans ce malheureux pays. Mais je m'aperçus bientôt que le libéralisme du gouvernement russe était un masque et, en effet, quand éclata l'insurrection polonaise, un vent de fiévreuse réaction se déchaîna sur la Russie. Je m'adonnai alors aux travaux scientifiques et parcourus dans tous les sens le vaste empire de Russie. À vingt-six ans, je quittai définitivement l'armée et allai m'asseoir sur les bancs de la faculté de mathématiques de Saint-Pétersbourg. Pendant ce temps, le mouvement social s'organisait en Russie. Des citoyens généreux eurent le courage d'élever la voix et de réclamer quelques libertés.

« La réponse du gouvernement fut simple ; les citoyens — j'étais du nombre — furent emprisonnés, et mon frère, coupable de m'avoir adressé une lettre, fut, par mesure administrative, envoyé en Sibérie. Il y est encore. »

L'anarchisme de Kropotkine

But...

C'est au congrès de la Fédération jurassienne tenu à La Chaux-de-Fonds le 12 octobre 1879 que Kropotkine proposa le collectivisme comme forme transitoire de propriété, le communisme anarchiste comme objectif final. Serait réalisée ainsi la synthèse des deux idéaux poursuivis par l'humanité à travers les âges, la liberté économique et la liberté politique (*la Conquête du pain*, 1888).

Faisant confiance à « l'esprit organisateur du Grand Méconnu, le Peuple » *(id.)*, Kropotkine prévoyait la révolution sociale dans un proche avenir, dans moins de dix ans, comme il le disait à ses juges en 1883. La pratique de l'entraide, qui avait été le grand facteur du progrès moral de l'homme depuis ses origines, serait encore « la meilleure garantie d'une plus haute évolution de notre espèce » (*l'Entraide*, 1892).

Les compagnons, dans leur très grande majorité, adhérèrent à ces vues optimistes, non peut-être sans dommage pour leur propre réflexion et l'approfondissement de la théorie anarchiste.

...et moyens

Pour atteindre leur but, les anarchistes envisagèrent tout d'abord, et notamment au congrès anarchiste international de Londres tenu le 14 juillet 1881, de porter leur action sur le terrain de l'illégalité, « seule voie menant à la révolution ». C'est ce qu'on appela la *propagande par le fait*, qui, en France, se développa sous forme d'attentats en 1892-1894.

Kropotkine avait souscrit, comme les autres, semble-t-il, à cette forme de propagande. Mais, dès 1890-91, il reconnaissait qu'« un édifice basé sur des siècles d'histoire ne se détruit pas avec quelques kilos d'explosifs » (*la Révolte*, 18 mars 1891) et il ajoutait : « La révolution, avant tout, est un mouvement populaire. » Préconisant « des unions monstres, englobant les millions de prolétaires contre les milliers et les millions d'or des exploiteurs » (*la Révolte*, 27 sept. 1890), il apparaît comme un des précurseurs du syndicalisme révolutionnaire, qui, quelques années plus tard et pour longtemps, allait fortement marquer le mouvement ouvrier français avec, entre d'autres, des hommes comme Émile Pouget et Fernand Pelloutier, venus, eux aussi, de l'anarchisme.

Il n'est donc pas étonnant si, en 1909, Kropotkine accueillit avec enthousiasme le roman d'anticipation signé Pataud-Pouget, *Comment nous ferons la révolution* — qui devait avoir un certain succès —, dans lequel on voit Bourses du travail et syndicats se muer d'instruments de combat en groupements de producteurs au lendemain de la révolution et devenir « le cœur et l'âme » du mouvement pour l'édification de la société nouvelle.

1914 et l'Union sacrée

L'internationaliste Kropotkine fut, avec d'autres leaders anarchistes, un défenseur intransigeant de la cause des Alliés durant la Première Guerre mondiale. Cette attitude « union sacrée », qui se concrétisa notamment par la signature du manifeste dit « des Seize », leur valut d'être traités par d'autres compagnons d'« anarchistes de gouvernement ». En ce qui concerne Kropotkine, il s'agissait non d'un reniement, mais de la mise en pratique d'une conception ancienne et maintes fois affirmée.

Dans les tout premiers jours d'octobre 1905, Kropotkine, de passage à Paris, eut l'occasion de discuter avec quelques compagnons sur l'antimilitarisme. Par suite d'une indiscrétion, P. Mille, rédacteur au *Temps*, rapporta ses propos dans le numéro daté 19 octobre. Kropotkine adressa au journal une mise au point qui parut le 31 octobre et dont on peut extraire notamment le passage suivant : « Quiconque a *vécu* la réaction sociale et intellectuelle de ces trente dernières années comprendra pourquoi je pense que, chaque fois qu'un État militaire en envahira un autre trop faible pour se défendre lui-même, les antimilitaristes de toutes les nations doivent se porter à sa défense ; mais surtout ils doivent le faire pour la France, lorsqu'elle sera envahie par une coalition de bourgeoisies qui haïssent surtout dans le peuple français son rôle d'avant-garde de la Révolution sociale. »

J. M.

▶ *Anarchisme.*

G. Woodkock et I. Avakoumovitch, *The Anarchist Prince* (Londres, 1950 ; trad. fr. *Pierre Kropotkine, le prince anarchiste*, Calmann-Lévy, 1953).

Les étapes de la vie de Petr Kropotkine

printemps 1872 Premier voyage de Kropotkine en Europe et notamment en Suisse. Il adhère à l'Association internationale des travailleurs (Ire Internationale).

1874 Revenu en Russie, il participe à l'action révolutionnaire. Arrêté, il est écroué à la forteresse Pierre-et-Paul, où il reste deux ans. Malade, hospitalisé, il réussit à fuir.

1876 Il arrive en Angleterre, puis se fixe en Suisse et collabore à la Fédération jurassienne d'esprit libertaire.

1877-78 Voyages : Belgique, France, Espagne. Partout, fréquentation des milieux anarchistes.

1879 Fondation du *Révolté* (22 févr.) à Genève. Kropotkine en est le principal collaborateur. Ses articles seront par la suite (en 1885) réunis en volume *(Paroles d'un révolté)*. Expulsé, Kropotkine se rend à Londres, puis se fixe en Savoie, à Thonon.

1883 Inculpé dans le procès des anarchistes de Lyon, dit « procès des 66 », il est condamné à cinq ans de prison et incarcéré à Clairvaux. Il est libéré en 1886.

1886-1917 Séjour en Angleterre. Retour en Russie au printemps 1917.

1921 Décès à Dimitrov, près de Moscou (8 févr.).

Kruger (Paul)

Homme politique sud-africain (Vaalbank, près de Colesberg, colonie du Cap, 1825 - Clarens, Suisse, 1904).

Paul Kruger descendait d'une famille allemande du Nord émigrée au Cap au XVIIIe s. Il reçut une stricte éducation puritaine qui le marqua profondément. Sa jeunesse mouvementée ne lui permit pas de faire des études sérieuses ; aussi la Bible resta-t-elle sa principale source d'inspiration, avec une préférence marquée pour l'Ancien Testament. Kruger se crut véritablement l'objet d'une élection divine particulière et eut de véritables élans mystiques qui le poussèrent, à vingt-cinq ans, à se réfugier un temps au « désert » dans le veld transvaalien. Cette tournure d'esprit explique son autoritarisme politique et son manque de souplesse dans les rapports diplomatiques.

La rude vie de pionnier que Kruger mena dans sa jeunesse accentua ces traits de son caractère. En effet, en 1836, âgé seulement de onze ans, Kruger participa avec ses parents au Grand Trek, qui vit les Boers chassés par les Britanniques se réfugier dans le Transvaal, au nord du territoire de l'Orange et de la rivière Vaal.

Encore enfant, il se battit contre les tribus des Zoulous et des Matabélés. Le 16 décembre 1838, il prit part au célèbre combat de Blood River contre le roi zoulou Dingaan (Dingane). À vingt-sept ans, il commandait en chef une expédition contre le chef bechuana

Sechele. À la même époque, il participait également à de grandes chasses dans la région du Zambèze.

Sa famille avait pris part à la fondation du Transvaal, dont l'indépendance fut reconnue par la Grande-Bretagne en 1852 par le traité de Sand River. C'est à partir de 1860 que Kruger commença à jouer un rôle politique important dans la vie de son pays. En 1864, sous la présidence de M. W. Pretorius, il exerça le commandement général des forces du Transvaal.

Profitant des luttes politiques internes, la Grande-Bretagne occupa le Transvaal en avril 1877. Kruger, qui était alors vice-président, vint en Grande-Bretagne réclamer le départ des troupes britanniques et l'indépendance de son pays. Devant l'insuccès de sa démarche, il organisa en 1880, de concert avec M. W. Pretorius et le général P. J. Joubert, l'insurrection des Boers.

Les Anglais subirent un cuisant échec à la bataille de Majuba Hill (27-28 févr. 1881) ; aussi Gladstone reconnut-il l'indépendance du Transvaal, dont Kruger fut élu président en 1883 et qui reprit en 1884 le nom de *République sud-africaine*, soulignant ainsi les ambitions des Boers. Cette même année, la découverte de l'or au Transvaal y provoquait une véritable ruée d'aventuriers de toutes nations.

Kruger fut réélu président en 1888, en 1893 et en 1898. Sa politique tendit, dès lors, à favoriser l'élément boer de la population aux dépens des étrangers, les *uitlanders*, attirés par les mines d'or et de diamants (lois de 1890, de 1891, de 1892, de 1894). Refusant de donner un statut légal à la langue anglaise, Kruger s'écriait : « C'est mon pays, mes lois, ceux qui ne veulent pas y obéir peuvent quitter le pays. »

Il voulut également préserver l'indépendance de la République, menacée par l'avidité des financiers anglais, qui désiraient s'emparer du « pays de l'or et des diamants ». Aussi fit-il construire une ligne de chemin de fer directe reliant Pretoria à Lourenço Marques, en Mozambique, et conclut-il en 1889 une alliance défensive avec la république d'Orange. En décembre 1895, le raid de Leanders Jameson sur le territoire du Transvaal annonçait clairement les intentions de la Grande-Bretagne.

En 1898, la Grande-Bretagne, qui s'était assuré la bienveillance allemande et avait fait capituler la France à Fachoda, envisagea de venger l'échec de Majuba Hill. Son haut-commissaire, Alfred Milner, provoqua Kruger, et la guerre éclata en octobre 1899. Jusqu'en février 1900, les Boers furent partout vainqueurs, mais, écrasés par le nombre, ils furent repoussés par les Britanniques, qui occupèrent Bloemfontein et Pretoria. Pour vaincre la résistance acharnée des Boers, les Britanniques brûlèrent le pays et créèrent des camps de concentration pour les femmes et les enfants. En octobre 1900, Kruger partit pour l'Europe demander l'aide des nations. Accueilli avec enthousiasme par les populations, il fut repoussé par les gouvernements.

Il se retira alors à Utrecht, où il écrivit ses Mémoires, publiées en 1902. Il mourut en Suisse le 14 juillet 1904. Son corps fut enterré cette même année à Pretoria, où, deux ans auparavant, un traité de paix (paix dite « de Vereeniging ») avait été signé, qui accordait aux Boers une large autonomie, fruit de leur long combat pour la liberté.

P. P. et P. R.

▶ *Afrique du Sud / Transvaal.*

M. Lebesque, *Un héros de la liberté : le président Kruger* (Sorlot, 1941). / J. S. Marais, *The fall of Kruger's Republic* (Oxford, 1962).

Krylov (Ivan Andreïevitch)

Fabuliste russe (Moscou 1769 - Saint-Pétersbourg 1844).

La mémoire populaire est parfois plus sûre que celle des biographes : la vie de Krylov est remplie de lacunes et d'incertitudes, mais quelques-unes de ses fables sont devenues des proverbes que tous les enfants russes ont sur les lèvres. Sa silhouette même semble familière à chacun, tant elle incarne à merveille un certain type grand-russien, bonhomme et rusé, malicieux et pétri de bon sens.

Autour des années 1810, Krylov fait le pique-assiette dans les salons de Saint-Pétersbourg, étalant ses formes arrondies dans un profond fauteuil, coulant un regard de biais sur le monde de polichinelles qui l'entoure. Il est paresseux, débraillé, gros mangeur et d'humeur placide. Il occupe en 1812 l'emploi de conservateur à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, sinécure qui lui laisse le loisir d'écrire...

De sa jeunesse, on sait seulement que, fils d'un pauvre officier de l'armée sorti du rang, il se forma lui-même et lut beaucoup. À quatorze ans, employé au service du gouvernement, il composa un opéra-comique ; il fit ensuite ses griffes dans deux revues satiriques, *le Courrier des esprits* (1789), et *le Spectateur* (1792), transformé l'année suivante en *Mercure de Saint-Pétersbourg*, où il écrivit de violentes épîtres contre la corruption, la francomanie, les injustices et les abus commis contre les serfs de la glèbe (« Panégyrique de mon grand-père »). Il donna également plusieurs comédies qui n'eurent pas de succès.

La fougue de la jeunesse passée, Krylov acquit une sorte de bonhomie sceptique, une sagesse railleuse qui lui inspirèrent ses meilleures œuvres : il s'aperçut que le ridicule tuait plus sûrement que l'indignation. Son premier recueil de fables, publié en 1809, lui apporta d'un coup succès et popularité. Neuf livres se succédèrent ainsi, comprenant plus de trois cents fables. Nommé académicien, poète populaire national, Krylov devint un classique avant même de mourir.

On chercherait vainement des prolongements philosophiques dans l'œuvre de Krylov. Ce satiriste n'a rien d'un penseur révolutionnaire. Ses fables se veulent une leçon de bon sens ; elles prêchent pour le travail et l'honnêteté, dénoncent l'oisiveté et la prétention stupide, et vantent les vertus cardinales de modération et d'efficacité. Krylov ne force pas son talent. Il déteste les mots boursouflés et les idéaux vagues. Conservateur, il décochera quelques-unes de ses pointes les plus aiguës aux nouveaux progressistes...

L'attrait des fables réside dans le verbe savoureux, dans l'expression pittoresque, dans la verve des petits tableaux de rues et de tavernes, dans la spécificité russe. Inspiré par La Fontaine, Krylov oublie son modèle pour exprimer le caractère national de son pays : ses animaux parlent et pensent russe. La satire colle toujours à la réalité, et, sans doute, le grand courant réaliste de la littérature russe prend-il là sa source. La langue, dense et classique, ne méprise pas les tournures populaires ni même les archaïsmes. Elle aime les raccourcis, se ramasse en épigrammes et en sentences caustiques, sentences qui passeront en proverbes et constitueront, selon Gogol, « le livre de la sagesse du peuple ».

S. M.-B.

N. Stepanov, *I. A. Krylov* (en russe, Moscou, 1949).

krypton

▶ GAZ INERTES.

Kuala Lumpur

▶ MALAYSIA.

Kūbīlāy khān

Petit-fils de Gengis khān et fondateur de la dynastie mongole (Yuan) de la Chine (1214-1294).

Il était le quatrième fils de Tuli (Toloui) [† 1232], le plus jeune des quatre fils de Börte, la première femme de Gengis khān. Après la mort de ce dernier (1227), le pouvoir était passé à son troisième fils, Ogoday, puis, à la mort de celui-ci (1241), à sa femme, qui avait assumé la régence jusqu'en 1246, puis à son fils Güyük († 1248). Le trône fut alors transféré de la maison d'Ogoday à celle de Tuli et passa au fils aîné de Tuli (et frère de Kūbīlāy), Möngke (Mangū khān) [1251-1259]. Kūbīlāy reçut alors en apanage les régions correspondant en gros aux actuelles provinces de Gansu (Kan-sou) et de Shănxi (Chen-si), et fut chargé de mener des campagnes contre l'empire des Song du Sud. Il marcha contre le Sichuan (Sseu-tch'ouan), s'empara de Chengdu (Tch'eng-tou), puis pénétra au Yunnan (Yun-nan) et prit Dali (Tali). En 1257, une nouvelle offensive fut lancée contre le bas Yangzijiang (Yang-tseu-kiang) ; mais Möngke, qui se préparait à attaquer à partir du Sichuan, mourut subitement en 1259, Kūbīlāy suspendit aussitôt les hostilités, regagna Shangdu (Changtou, auj. Kaiping) sa résidence d'été au nord de Pékin, et s'y fit proclamer grand khān par son armée.

Son frère cadet, Ariq boga, ne reconnut pas son autorité et se fit proclamer également grand khān à Karakorum (1260). Kūbīlāy lança une campagne contre lui et le défit en 1264. Ainsi débarrassé de toute compétition familiale, il put établir son autorité en Mongolie et reprendre la conquête interrompue dans le Sud. En 1267, l'offensive fut reprise ; en 1273, les deux villes jumelles de Xiangyang (Siang-yang) et de Fancheng (Fan-tch'eng), sur la Han inférieure, au Hubei (Hou-pei), succombèrent après cinq années de siège ; en 1276, Hangzhou (Hang-tcheou),

la capitale des Song du Sud, tomba à son tour. Le jeune empereur fut fait prisonnier, mais deux autres princes parvinrent à s'enfuir et se firent proclamer empereurs l'un après l'autre dans le Sud. Poursuivant leur avance en direction des provinces méridionales, les armées mongoles s'emparèrent des ports du Fujian (Fou-kien) [1277], puis de ceux du Guangtong (Kouang-t'ong) [1279] ; les derniers partisans des Song se réfugièrent sur une flotte qui fut attaquée par les Mongols et battue au large de Canton. Kūbīlāy était désormais maître de toute la Chine ; il fonda la nouvelle dynastie des Yuan en 1279. Son autorité fut également reconnue par son frère Hūlāgū, qui régnait en Perse, mais non par Qaïdu, un petit-fils d'Ogoday, qui se trouvait à la tête d'un vaste khanat au sud du lac Balkhach et qui, à partir de 1274, ne cessa de se comporter en rival.

Kūbīlāy revendiqua alors la suzeraineté sur tous les pays de l'Asie orientale. En 1274, puis en 1281, à la suite de plusieurs missions infructueuses, il lança contre le Japon deux campagnes qui se soldèrent par des échecs ; la seconde fois, ce fut un « vent des dieux » *(kamikaze)*, c'est-à-dire une tempête, qui vint au secours des Japonais. Kūbīlāy ne fut guère plus heureux en Asie du Sud-Est ; une flotte expédiée contre le Champa (1283) et deux armées envoyées à travers le Tonkin (1285 et 1287) n'obtinrent que des succès sans lendemain ; néanmoins les rois du Dai Viêt et du Champa jugèrent plus prudent de faire acte de vassalité. En Birmanie, les troupes mongoles avaient occupé le défilé de Bhamo (Bamô) dès 1277 ; en 1283-84, elles envahirent le pays et, en 1287, atteignirent la capitale Pagan, qu'elles occupèrent ; en 1297, le nouveau roi Kyawswa (Coswa) se reconnut vassal. En 1293, enfin, Kūbīlāy lança une flotte contre Java avec un corps expéditionnaire de 30 000 hommes ; après une première victoire à Kediri, les troupes chinoises furent défaites par Raden Vijaya, un prince javanais qui profita de la situation pour créer la nouvelle dynastie de Majapahit.

En Chine même, la politique de Kūbīlāy fut plus positive. Celui-ci s'efforça de rallier à la cause des Yuan la plus grande partie des fonctionnaires chinois et sut faire appel à des conseillers d'origine Han. L'un d'eux Liu Bingzhong (Lieou Ping-tchong) [1216-1274], un moine bouddhiste défroqué, lui adressa un *Mémoire en dix mille caractères wanyanshu (Wan-yen-chou)*, qui était un exposé de politique et d'administration, et qui reprenait notamment le célèbre adage « On conquiert le monde à cheval, mais on ne peut le gouverner à cheval ». Ce fut le même Liu Bingzhong qui, à partir de 1267, fut chargé d'aménager la nouvelle capitale : — en mongol *Khānbalik*, en chinois *Dadu (Ta-tou)* —, sur le site de l'actuelle ville de Pékin*. Kūbīlāy étendit également à la Chine le système mongol des postes et fit remettre en état les routes de l'empire ainsi que les caravansérails qui les jalonnaient. Pour ravitailler la capitale et y faire parvenir le riz produit dans la région du bas Yangzi (Yang-tseu), il fit creuser un nouveau grand canal entre le Yangzi et Khānbalik. Il remit en vigueur le système des greniers de prévoyance et encouragea la reprise de l'agriculture. Moins heureux en matière financière, il reprit le système du papier-monnaie en vigueur sous les Song, mais ne put empêcher l'inflation. Il continua à appliquer le système de discrimination ethnique et de cloisonnement social, mis en place par ses prédécesseurs. En matière de religion, il eut de grandes sympathies pour le bouddhisme, mais se montra tolérant par ailleurs. Il favorisa les marchands musulmans de l'Asie centrale, qui eurent le monopole fructueux de la levée des impôts. Le marchand vénitien Marco Polo* se présenta à la Cour en 1275 et travailla plusieurs années dans les administrations Yuan ; dans le récit qu'il nous a laissé, il considère Kūbīlāy comme « le plus puissant homme et de gens et de terres et de trésors, qui oncques fust au monde, du temps de Adam notre père, jusques aujourd'hui... »

C. L. S.

▶ *Chine / Gengis khān / Mongols / Polo (Marco).*

C. D'Ohsson, *l'Histoire des Mongols depuis Tchinguiz-khan jusqu'à Timourbey ou Tamerlan* (La Haye, 1834-35 ; 4 vol.). / R. Grousset, *l'Empire des steppes. Attila, Gengis-Khan, Tamerlan* (Payot, 1939).

Ku Klux Klan

Société secrète américaine.

L'histoire du Ku Klux Klan se divise en deux périodes nettement distinctes. Le premier Klan naît en 1865, quelques mois après la fin de la guerre civile. Des jeunes gens qui s'ennuient se déguisent dans une petite ville du Tennessee et font peur aux Noirs — récemment émancipés. Puis, ils contribuent à fonder « l'Invisible Empire du Sud », ou Ku Klux Klan (les deux premiers mots viennent du grec *kyklos*, le cercle ; le troisième évoque les ancêtres écossais des fondateurs ou crée l'allitération). Très vite, le Klan s'organise, et la convention de 1867 porte à sa tête le général Nathan B. Forrest, qui a servi dans l'armée confédérée. L'Empire, commandé par le Grand Sorcier, se divise en royaumes, en dominions, en provinces et en « tanières ». Des cyclopes, des géants, des titans, des dragons, des génies, des hydres, des furies, des sentinelles, des Turcs, etc., encadrent le mouvement, qui, bien entendu, est clandestin. Le Klan recrute surtout dans le Tennessee, l'Alabama et la Caroline du Nord. En Louisiane se sont créés les Chevaliers du Camélia blanc, au Texas les Chevaliers du Soleil levant, ailleurs les Visages pâles, la Fraternité blanche, la Ligue blanche, etc. Toutes ces organisations ont le même but : défendre la suprématie des Blancs dans le Sud, que les Noirs menacent par leurs appétits sexuels, leur présence dans les milices locales et leur participation à la vie politique. Dans toutes les classes de la société blanche du Sud, le succès est immédiat : le Klan, comme les autres organisations, fournit l'occasion de refuser les conséquences de la défaite des armées confédérées ; à partir de 1867, c'est une forme de résistance violente à la violence des radicaux du Nord, qui s'emploient à « reconstruire » le Sud.

Pour le *klansman*, le Noir n'est pas le seul ennemi, car tout aussi dangereux sont ses alliés blancs du Bureau des affranchis, de l'Union League, les *scalawags* (sudistes partisans des idées du Nord) et les *carpet-baggers* (aventuriers du Nord venus s'installer dans le Sud). Vêtu de sa robe blanche, dissimulé sous sa cagoule, le klansman lynche, tue, pille, fouette, mutile ou noie, intimide ; il est certain de son bon droit et de la justice de sa cause, puisque les leaders de l'opinion sudiste l'encouragent et souvent participent aux mêmes « exploits » que lui.

Mais la violence du Klan ne connaît bientôt plus de limites, et l'anonymat permet à de simples malfaiteurs d'accomplir leurs forfaits. Aussi le Tennessee réagit-il en 1868 en votant une loi « pour maintenir la paix publique ». L'Alabama, l'Arkansas, la Caroline du Nord et du Sud, le Mississippi suivront en 1870-71. Dès 1869, le général Forrest annonce la dissolution du Klan, dont les agissements se poursuivent néanmoins. Le 31 mai 1870, le Congrès adopte une première mesure de répression, qui est renforcée par deux fois en 1871. Ces lois, ou Force Acts, qu'on surnomme aussi les *Ku Klux Acts*, dénoncent « la rébellion contre le gouvernement des États-Unis », accordent au président le droit de suspendre l'*habeas corpus* et de proclamer la loi martiale, punissent les coupables, leurs complices et ceux qui auraient refusé de les dénoncer. Dans plusieurs cas, le président Grant manifesta son autorité. Mais si le Klan disparaît réellement, c'est sans doute en raison de l'évolution politique. De 1870 à 1872, les grands planteurs reprennent, sous une forme différente, le pouvoir. Pour « remettre les Noirs à leur place », il n'est plus nécessaire de recourir à la violence ; les assemblées législatives s'en chargeront. L'activité du Klan, toutefois, a contribué à annihiler les effets de la Reconstruction.

Le Klan renaît en 1915. William J. Simmons, un ancien prédicateur laïque, l'exhume de l'oubli à Atlanta (Georgie). Pourtant, le mouvement ne se développe pas ; il décline même à la fin de la Première Guerre mondiale. Deux excellents organisateurs, Edward Y. Clarke et Elizabeth Tyler, prennent alors l'affaire en main. Ils portent la cotisation à 10 dollars et vont, de maison en maison, recueillir les adhésions. Depuis 1922, H. W. Evans, un dentiste du Texas, est Sorcier impérial. C'est en même temps un businessman avisé et dynamique ; il sait qu'un mouvement puissant enrichit ses dirigeants. Le Klan compte 100 000 membres en 1920 et plus de 5 millions en 1925. Si son domaine d'élection demeure le Sud, il s'implante aussi dans le Midwest, notamment en Ohio, en Indiana, en Californie, en Oregon.

C'est que le Klan des années 1920 poursuit des objectifs plus larges, plus nationaux que son prédécesseur. Certes, il continue de chercher à intimider les Noirs : ceux-ci ne reviennent-ils pas du front avec la fierté ou l'arrogance, comme disent les sudistes, que confère l'uniforme ? N'ont-ils pas entrepris d'envahir les grandes villes industrielles du Nord ? Mais, au moment où le fondamentalisme triomphe dans la Bible Belt, le Klan fait la chasse aux papistes : en Oregon, il s'efforce de confier le monopole de l'enseignement à l'école publique, grâce à laquelle on supprimera les écoles paroissiales ; dans le Nord-Est, il stigmatise les « wet », c'est-à-dire les partisans de la vente libre des boissons alcoolisées, nombreux parmi les Italiens et les Irlandais. Défenseur de l'« américanisme à 100 p. 100 », il déteste les étrangers et les Juifs, tous suppôts, d'après lui, de la révolution bolchevique. Sa clientèle vient surtout

de la petite bourgeoisie, rurale et citadine, qui ne profite guère des années de prospérité. Le rituel plus ou moins magique, le mystère, le goût des amitiés viriles, les tendances au sadisme se donnent libre cours au niveau des militants de base, qui se libèrent, dans l'anonymat, de leurs peurs, de leurs angoisses et de leurs frustrations. Les points communs ne manquent pas avec les mouvements fascistes d'Europe.

Sur l'attitude à adopter à l'égard du Klan, les partis traditionnels sont divisés ; c'est ainsi qu'à la Convention nationale de 1924 les démocrates ne parviennent à choisir leur candidat à la présidence qu'après 103 tours de scrutin. Pendant quelque temps, le Klan parvient à dominer les assemblées législatives du Texas, de l'Oklahoma, de l'Arkansas, de la Californie, de l'Oregon, de l'Indiana, de l'Ohio. En 1923, le gouverneur de l'Oklahoma, qui a manifesté son hostilité au Klan, est « empêché », c'est-à-dire suspendu par la législature de l'État.

À partir de 1926, le Klan décline. Sans doute les dirigeants avaient-ils un goût trop prononcé pour les affaires. Mais il ne faut pas sous-estimer la force des adversaires du Klan : journalistes, politiciens, hommes d'Église, enseignants ont été nombreux à prendre le risque de lutter, sans défaillances, contre l'« Invisible Empire » ; en faisant appel à la tolérance, à la justice, au libéralisme, qui sont autant des traditions américaines que l'intolérance et la violence, ils ont, peu à peu, convaincu leurs compatriotes. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le Klan n'était plus qu'un groupuscule que ses attaches avec le Front américano-allemand discréditèrent complètement.

Il y eut dans les années 50 et au début des années 60 un troisième Klan, qui s'est surtout employé à combattre la déségrégation raciale et les lois sur les droits civiques. Si ses activités ont été spectaculaires, par exemple lors du boycottage des autobus de Montgomery en 1956, son influence est toujours restée limitée à une infime minorité.

A. K.

▶ *Noirs des États-Unis (les).*

D. M. Chalmers, *Hooded America, the First Century of the Ku Klux Klan* (Garden City, N. Y., 1965 ; trad. fr. *l'Amérique en cagoule. Cent ans de Ku Klux Klan*, Éd. de Trévise, 1968). / W. P. Randel, *The Ku Klux Klan : a Century of Infamy* (Philadelphie, 1965 ; trad. fr. *le Ku Klux Klan*, A. Michel, 1966). / G. Hodgson, *Carpetbaggers et Ku Klux Klan* (Julliard, coll. « Archives », 1966).

Kulturkampf

Action menée par Bismarck* contre les catholiques allemands.

Les prodromes

Dans la Confédération* germanique, le catholicisme, qui représentait du reste la majorité confessionnelle, se trouvait bien traité. On peut même parler d'un renouveau du catholicisme allemand, attesté par le concordat bavarois, la bulle *De salute animarum* réorganisant la hiérarchie et la création, au ministère prussien des Cultes, d'une « division catholique » *(katholische Abteilung)* [1841]. Quant à la Constitution prussienne de 1850, elle stipule : « L'Église protestante, comme l'Église catholique romaine, ainsi que toute autre société religieuse, ordonne et administre ses affaires librement. »

Mais, au cours des années 60, une évolution complexe commence à troubler la paix des esprits. Aussi bien des vues philosophiques que des préoccupations politiques remettent en question le *statu quo* : idées hégéliennes, selon lesquelles la religion et le droit sont des dépendances de l'État et de sa souveraineté ; idées libérales et protestantes, selon lesquelles les Hohenzollern doivent achever l'œuvre de Luther et de Blücher, unifier politiquement et religieusement cette Allemagne à la naissance de laquelle s'opposent les puissances catholiques conservatrices. Ainsi se répand la conception d'un État ou bien protestant ou bien « chrétien », mais dans lequel l'Église catholique ne pourrait prétendre à une position indépendante. La proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale en 1870 vient encourager ceux qui réclament une action de l'État contre une Église catholique soumise désormais à la monarchie absolutiste de Rome.

En sens opposé, les catholiques vont se sentir mal à l'aise dans une construction politique — Confédération de l'Allemagne du Nord (1867), Empire allemand (1871) — dominée par la Prusse, où ils ne seront plus majoritaires et où les unités historiques risquent de perdre leur individualité.

S'exagérant l'influence des courants d'idées qui leur sont hostiles, ils s'organisent politiquement. Déjà pendant la guerre franco-allemande se constitue au Landtag de Prusse un « Centre » *(Zentrum)*, ou « parti de la Constitution », « pour le maintien et le développement organique du droit constitutionnel en général et en particulier pour la liberté et l'indépendance de l'Église et de ses institutions ». Ce groupe est dominé par Karl von Savigny (1779-1861) et Hermann von Mallinckrodt (1821-1874).

Au premier Reichstag, en mars 1871, le Zentrum compte 57 députés. Il affirme, en tête de son programme, comme « fondamental » le caractère « fédéral » du Reich ; il préconise « le refus de toute diminution des droits des États particuliers [...], la liberté civile et religieuse de tous les citoyens, et particulièrement la sauvegarde des droits des sociétés religieuses contre les envahissements de la législation ». Ainsi naît, enraciné dans la méfiance, un parti, non strictement confessionnel, qui se réclame de la liberté civile et politique autant que de la liberté religieuse. Une communauté d'intérêts le rapprochera vite des groupes « nationalitaires » — Polonais, Alsaciens, Lorrains, Danois — et aussi des guelfes du Hanovre — « tous les ennemis de l'Empire », dira le chancelier...

Pourtant, Bismarck conserve une attitude réservée dans l'affaire de l'infaillibilité ; il a même fait proposer à Pie IX, lors de sa dépossession temporelle, de venir chercher asile à Cologne ou à Fulda. Mais l'activité d'un groupe de « vieux-catholiques » (Ignaz von Döllinger [1770-1841]), militant pour une Église nationale en même temps que contre l'infaillibilité, lui paraît digne d'encouragement. En outre, le rapprochement esquissé, au-delà des questions religieuses, entre le Zentrum et les nationalités l'inquiète. Toutefois, le chancelier s'engage prudemment, essayant (en vain) de faire désavouer le Zentrum par le pape ou supprimant la « division catholique », dont il incrimine la pratique polonophile en matière scolaire.

Plus significatives sont : la loi du 10 décembre 1871, ajoutant au Code pénal d'Empire le « paragraphe de la chaire » (qui permettra de poursuivre en justice des ecclésiastiques traitant « des affaires de l'État d'une manière susceptible de troubler la tranquillité publique ») ; l'attitude de Pie IX, refusant d'agréer comme premier ambassadeur d'Allemagne auprès de lui le cardinal de Hohenlohe (1823-1896), ami des « vieux-catholiques » ; le *Jesuitengesetz* (loi sur les Jésuites), dont l'extension à plusieurs ordres annulera pratiquement l'Église régulière. Depuis l'incident Hohenlohe (« Soyez sans crainte, Messieurs, nous n'irons pas à Canossa » [14 mai 1872]), il n'y a plus de rapports diplomatiques entre la Prusse ou l'Allemagne et le Vatican, sauf par le détour de la Bavière.

Le conflit

Le conflit devient alors aigu. Bismarck entreprend ou fait entreprendre une révision systématique des bases constitutionnelles sur lesquelles repose la vie de l'Église catholique. Ludwig Windthorst (1812-1891), un fils de paysans westphaliens qui va devenir l'adversaire numéro un du hobereau prussien, l'apostrophe en ces termes : « Vous voulez détacher les catholiques allemands de l'obéissance au Saint-Siège pour les soumettre au knout de votre police » (15 mai 1872). En Prusse, effectivement, le nouveau ministre des Cultes, Adalbert Falk (1827-1900), ne connaît que la raison d'État, et sa politique de sévère légiste satisfait pleinement les nationaux-libéraux.

Le premier train de lois prussiennes, en 1873 — après retouche des articles 15 et 18 de la Constitution —, connaît une immédiate célébrité sous le nom de *lois de mai.* L'intervention du savant Rudolf Virchow (1821-1902) n'est pas étrangère au tumulte : cet illustre membre du parti progressiste salue dans la législation nouvelle le « combat pour la civilisation », le Kulturkampf (1873).

Particulièrement importante est la première de ces lois, celle du 11 mai 1873, qui édicte minutieusement les conditions de la formation pédagogique des candidats aux fonctions ecclésiastiques, impose l'inspection de l'État à tous les établissements voués à la préparation desdits candidats, soumet les nominations à l'approbation du président supérieur de la province, qui peut faire opposition.

En somme, il s'agit de réduire l'Église catholique à un rouage administratif, original, mais dépendant de l'État, grâce à une série de contrôles, dont l'« examen de culture », qui permettrait d'évincer les mauvais esprits. Simultanément, l'autorité du pape dans le domaine disciplinaire est rejetée. D'autres lois suivent : sur le mariage civil, introduit en 1874-75, sur de nouvelles pénalités, sur le pouvoir de destitution, etc.

Le catholicisme résiste, fort de sa représentation politique, de ses alliances « parlementaires » avec les autres opposants, de sa presse — la *Kölnische Volkszeitung* et la *Germania* de Berlin

— et tout autant de la cohésion et de la résolution du clergé. Des tribuns éloquents combattent l'offensive de l'État, tels Mallinckrodt, dénonçant l'« asservissement extérieur » et la « révolution à l'intérieur » poursuivis par Bismarck, et, après sa disparition (1874) et celle de Wilhelm Emmanuel von Ketteler (1811-1877), Ernst Lieber (1838-1909) ou les frères August (1808-1895) et Peter Franz (1810-1892) Reichensperger, des Rhénans.

Les passions s'exacerbent lorsqu'en juillet 1874 un attentat contre Bismarck, perpétré par le catholique E. Kullmann à Kissingen, donne à certains la tentation de flétrir le Zentrum du nom de *Kullmannpartei.* Après avoir longtemps recommandé à Paulus Melchers (1813-1895), archevêque de Cologne, des ménagements en ce qui concerne les exigences de l'État, le pape déclare *irritae*, c'est-à-dire, sans doute, n'obligeant pas en conscience, les lois allemandes et prussiennes du Kulturkampf (encyclique du 5 février 1875).

Déjà, les préjudices causés à l'Église catholique sont immenses : le gouvernement a fermé les séminaires, et ses tribunaux continuent de prononcer de nombreuses et fortes amendes, souvent converties automatiquement en peines d'emprisonnement. Dès les premiers mois de 1874, l'évêque de Trèves et l'archevêque de Cologne sont incarcérés. Il en est de même de l'archevêque de Posen (auj. Poznań), Ledóchowski (1822-1902), condamné à deux ans de prison et qui apprend dans sa prison d'Ostrowo (auj. Ostrów Wielkopolski) son élévation au cardinalat. En 1878, plusieurs centaines de clercs sont poursuivis. Destitutions et non-remplacements multiplient les « paroisses-veuves ». Le clergé en place se débat dans la gêne, la loi du 22 avril 1875 ayant supprimé toute allocation de l'État aux diocèses « jusqu'à ce que l'évêque ait déclaré par écrit qu'il s'engageait à se soumettre aux lois de l'État ».

L'apaisement

S'il blesse le clergé, le Kulturkampf stimule et fortifie le Zentrum, qui voit ses effectifs parlementaires monter à 97 en 1877 (apparentés ou *Hospitantes* compris) et à 104 en 1878, ce qui en fait le premier parti du Reichstag. Plus d'un protestant critique une législation antilibérale, au reste susceptible de gêner aussi l'Église protestante. Beaucoup d'Allemands, dont Bismarck, s'inquiètent de l'emprise d'un part qui s'enracine et peut faire mouvoir des foules.

En 1878, des circonstances nouvelles imposent une évolution dans le sens de la détente : en effet, Léon XIII*, qui vient de succéder à Pie IX*, désire une conciliation ; il écrit à Guillaume Ier, « faisant appel à son grand cœur pour que la paix et la tranquillité de la conscience » soient rendues à ses sujets catholiques. De son côté, Bismarck, à la fois parce qu'il reconnaît l'impossibilité de marchander et parce qu'il a besoin du Zentrum pour assurer une base parlementaire à sa nouvelle politique économique et sociale, se décide pour des mesures unilatérales de repli. C'est ce qu'annonce une lettre du prince impérial à Léon XIII : « Là où un accord de principe est impossible, l'esprit conciliant des deux partenaires saura ouvrir la voie à la paix, en Prusse comme ailleurs. » Et Bismarck rencontre le nonce à Munich.

La détente s'accentue en 1879. En effet, Falk s'en va, et le Zentrum assure le vote des projets financiers et douaniers qui accroissent les moyens du Reich, tandis que l'un des siens (le Bavarois G. A. von Franckenstein [1825-1890]) accède à la vice-présidence du Reichstag. La veille encore, ennemi implacable de Bismarck, Windthorst se déclare citoyen loyal.

Alors, Bismarck s'engage dans une politique de révision au moyen de *novelles* votées entre 1880 et 1887 : la première autorise la nomination par l'autorité ecclésiastique de vicaires généraux ayant liberté d'administrer les évêchés dont les titulaires sont « empêchés » ; la cinquième limite le droit de récusation du pouvoir civil à l'égard des candidats ecclésiastiques et lève l'interdit qui frappait plusieurs congrégations. En 1887, de la législation de combat inaugurée avec la fondation de l'Empire, il ne reste, dans la pratique, que l'exclusion des Jésuites.

Le catholicisme reprend son essor, que traduisent la vitalité des groupes du Zentrum au Reichstag et au Landtag de Prusse, puis aux assemblées de Bade et de Wurtemberg, l'écho des discussions ouvertes à chaque *Katholikentag*, l'activité des syndicats. Par contre, sa composition avec l'État distend son alliance avec les minorités oppositionnelles (Polonais) et engendre une sorte de dévotion à l'État *(Staatsfrömmigkeit)*.

Plus spectaculaire dans les pays allemands, le Kulturkampf se manifeste dans le même temps ailleurs, en Autriche, en Suisse et, *mutatis mutandis*, en France.

F. L.

► *Allemagne / Bismarck.*

G. Goyau, *Bismarck et l'Église : le Kulturkampf* (Perrin, 1911-1913 ; 4 vol.). / K. Bachem, *Vorgeschichte, Geschichte und Politik der Zentrumpartei* (Berlin, 1927-1933 ; 9 vol.). / J. Rovan, *Histoire de la démocratie chrétienne, t. II : le Catholicisme politique en Allemagne* (Éd. du Seuil, 1956). / E. Filthaut, *Deutsche Katholiken Tage und soziale Fragen* (Bonn, 1960).

Kun (Béla)

Homme politique hongrois (Szilágycseh, Transylvanie, 1886 - en U. R. S. S. 1939).

Fils de petits-bourgeois israélites, il fit quelques études à l'université de Cluj, où son père était employé ; il les délaissa pour la politique et organisa le parti social-démocrate en Transylvanie. Impliqué dans une affaire de détournement de fonds, il se réfugia à Budapest, où il travailla dans le journal social-démocrate *Népszava.*

Il fut fait prisonnier en Russie durant la Première Guerre mondiale ; libéré en 1917, il gagna la confiance de Lénine, qui le chargea d'organiser un soulèvement révolutionnaire en Hongrie, pays où les conditions politiques et économiques étaient rendues difficiles par la défaite et la dislocation de l'Empire austro-hongrois.

Revenu en Hongrie à la fin de 1918, il employa les fonds donnés par Lénine à la création d'un journal communiste, *Vörös Újsáqg*, dans lequel il attaquait violemment le gouvernement réformateur du comte Mihály Károlyi. Le 24 novembre 1918, il fonda le parti communiste hongrois (Kommunisták Magyarországi Pártja, KMP). Il poursuivit l'agitation en profitant de la désorganisation économique consécutive à la défaite et en promettant aux Hongrois l'aide des Russes pour repousser les envahisseurs roumains.

Le gouvernement le fit emprisonner le 22 février 1919 ; mais, le 21 mars, sous l'effet de la réaction populaire, furieuse de voir les Roumains envahir la Transylvanie, les Tchèques la Slovaquie et les Serbes le Banat, Károlyi remit le pouvoir au « prolétariat hongrois » : Kun devint commissaire aux Affaires étrangères, c'est-à-dire le véritable chef du Conseil exécutif des commissaires du peuple. « À l'ultimatum de l'Entente exigeant la cession de territoires hongrois à l'oligarchie roumaine, déclarèrent les communistes, le peuple hongrois répond par la proclamation de la dictature du prolétariat. » La république des Conseils devait durer 133 jours.

Instaurant une politique très rigoureuse, le nouveau gouvernement créa l'armée rouge, nationalisa les industries et les grandes propriétés, mais il se heurta à de graves difficultés extérieures et intérieures. En mai 1919, un gouvernement contre-révolutionnaire se forma à Szeged avec l'archiduc Joseph, l'amiral Horthy et le comte Bethlen. L'armée rouge hongroise, après quelques succès contre les troupes tchécoslovaques en Slovaquie, échoua dans son offensive contre les Roumains, qui marchèrent alors sur Budapest (juill.).

Le 1er août, Béla Kun s'enfuit en Autriche ; interné quelque temps à Vienne, il reçut l'autorisation de se réfugier en Russie. Il réapparut à Vienne en 1928 ; de là il essaya de soulever la Hongrie. Arrêté et de nouveau relâché, il retourna en U. R. S. S., où il joua un rôle important au sein de la IIIe Internationale. Accusé de « trotskisme », il disparut au cours des grandes purges staliniennes de 1939. Khrouchtchev le réhabilita en 1956.

P. P. et P. R.

► *Hongrie.*

M. Karolyi, *Gegen eine ganze Welt* (Munich, 1924). / A. Szelpal, *les 133 Jours de Béla Kun* (Fayard, 1959). / R. L. Tökés, *Béla Kun and the Hungarian Soviet Republic* (New York, 1967).

Kupka (František ou François)

Peintre tchèque (Opočno, Bohême, 1871 - Puteaux 1957).

Il fut l'un des pionniers de l'art abstrait, qu'il imposa au Salon d'automne de 1912 avec deux toiles : *Amorpha, fugue en deux couleurs* et *Amorpha, chromatique chaude.*

Une formation artisanale précède ses études artistiques, commencées à Jaroměř, puis poursuivies aux Académies des beaux-arts de Prague (1887-1889) et de Vienne (1889-1894), où il expose au Kunstverein de 1892 des portraits et des paysages. Sa personnalité secrète, méditative et passionnée de recherches plastiques se forme dans le climat d'ésotérisme et de spiritualité toujours latent en Europe centrale et particulièrement manifeste à la fin du XIXe s. Le jeune Kupka s'intéresse aux sciences, à la métaphysique (Nietzsche, Schopen-

hauer), mais aussi à l'occultisme et à l'astrologie. L'esthétique symboliste et le goût décoratif du Jugendstil, alors florissant à Vienne et à Munich, marquent ses premières œuvres (v. Art nouveau). Cette influence, confirmée par un voyage en Scandinavie en 1894, persistera jusque dans certaines de ses recherches abstraites. Mais c'est à Paris, où il arrive cette même année, que, aux termes d'une longue évolution, Kupka trouvera son style original. D'abord installé à Montmartre (1895-1906), il donne des dessins polémiques et anarchisants à *l'Assiette au beurre*, au *Canard sauvage*, aux *Temps nouveaux*, puis illustre des ouvrages pour bibliophiles : 1902-1904, *l'Homme et la terre* d'Élisée Reclus ; 1905-1909, *le Cantique des cantiques* (commandé par Élie Faure), *Lysistrata* d'Aristophane, *Prométhée* d'Eschyle, etc.

De 1906 à sa mort, il occupe à Puteaux un atelier proche de celui de Jacques Villon. Aux toiles d'influence impressionniste et symboliste succèdent des œuvres violemment expressives, comme la *Môme à Gallien* (1909, Galerie nationale, Prague). Kupka est sensible au tumulte des mouvements nouveaux : fauvisme*, cubisme*, futurisme* ; mais, dès 1909, avec les *Touches du piano* (Galerie nationale, Prague), ses efforts tendent « à libérer la couleur de la forme ». Le *Nocturne* de 1911 atteint ce domaine de l'abstraction pure, où se cristallisent à la même époque les recherches de Kandinsky* et de Malevitch* en Russie, de Delaunay* et de Picabia* en France. La lecture de Chevreul, de Newton, de Bergson, l'influence des théories musicales de son ami Walter Rummel (1887-1953) ont déterminé cette mutation. Deux tendances apparaissent alors dans son art : d'une part, la géométrie rigoureuse et le chromatisme froid des *Plans par couleurs* et des *Plans verticaux* ; d'autre part, la richesse colorée et le dynamisme des formes curvilignes évoquant tantôt un tourbillon cosmique, tantôt la croissance végétale.

Kupka participe, sans que son nom figure au catalogue, au premier Salon de la Section d'or en 1912, après lequel Apollinaire baptise *orphisme* cette recherche de rythmes plastiques, également poursuivie par Robert et Sonia Delaunay. Engagé volontaire pendant la Première Guerre mondiale, il est ensuite nommé professeur à l'Académie de Prague et envoyé à Paris pour conseiller les étudiants tchèques résidant en France. Vers 1928-1930, il s'oriente vers une ascèse plus rigoureuse des formes, caractérisée par les *Plans en diagonales*, et adhère (1931) au groupe Abstraction-Création. Des rétrospectives (1936, Paris, Jeu de paume ; 1946, Prague ; 1951, New York ; 1958, Paris, musée d'Art moderne) présentent au public l'œuvre longtemps inconnue de cet artiste solitaire, soucieux d'une « deuxième réalité », où l'imagination abstraite déploie les plus pures de ses séductions.

S. M.

🕮 **J. Cassou et D. Fédit, *Kupka* (Tisné, 1964). CATALOGUE D'EXPOSITION. *Kupka*, musée d'Art moderne, Belgrade (Belgrade, 1969).**

Kurdes

Peuple d'origine indo-aryenne, anciennement établi dans un vaste territoire montagneux au sein de l'Asie mineure.

Le territoire sur lequel vivent les Kurdes, le Kurdistān, est constitué par une vaste région montagneuse couvrant plus de 500 000 km². Cette région forme un croissant qui va de la Turquie à l'Iran, en passant par la Syrie et l'Iraq. Elle comprend les massifs du Taurus et du Zagros, et le point culminant en est le célèbre mont Ararat (plus de 5 000 m). Bien qu'aucun recensement des Kurdes n'ait été fait dans les différents États où ceux-ci habitent, on peut évaluer leur nombre à environ 14 millions : de 7 à 8 millions en Turquie, plus de 2 millions en Iraq, près de 4 millions en Iran, environ 700 000 en Syrie. Il existe aussi une communauté kurde en U. R. S. S. qui comprend près de 100 000 personnes. Les anciennes structures tribales de ce peuple, à l'origine composé essentiellement de pasteurs transhumants, n'ont pas disparu entièrement, bien que la plupart des Kurdes soient, à l'heure actuelle, sédentarisés et qu'une partie d'entre eux vivent en milieu urbain.

Les Kurdes pratiquent l'islām : le plus grand nombre observe le rite sunnite, certains sont adeptes du rite chī'ite, mais il existe parmi eux des sectes ésotériques dont certaines sont célèbres : les Yazīdī, les « adorateurs du diable », qui vivent pour la plupart dans le Kurdistān d'Iraq, et les Ahl-i Ḥaqq, les « fidèles de vérité », qui habitent surtout l'Iran.

À part le territoire commun, leur lien le plus fort consiste dans une langue commune. Le kurde se rattache au groupe nord-ouest des langues iraniennes, auxquelles appartiennent le persan et le pachto. Cette langue, surtout parlée, n'a jamais eu l'occasion de s'unifier et comprend un certain nombre de parlers locaux regroupés régionalement en dialectes, dont les principaux sont communément appelés *kurmandjī, sorānī, kermānchāhī*, etc.

La littérature kurde, surtout orale, mais également écrite, est considérable. Parmi les écrivains les plus connus se distinguent les anciens, tels Melayē Djezirī (1407-1481) et Ehmedī Khānī (1650-1706), Nālī (XIXᵉ s.), et les contemporains, comme Piremerd (1867-1950), Gorān (1904-1962), Ereb Chamo, etc. Un immense folklore, des épopées lyriques ou héroïques ont fait l'objet de multiples versions, des récits de tout genre que des dengbēj (bardes) ont chantés pendant des siècles. Pour écrire, les Kurdes utilisent de nombreux alphabets qui se rattachent à ceux des pays qu'ils habitent : latin monophonématique, arabe modifié et cyrillique.

Depuis la conquête arabe jusqu'au XIXᵉ s., ils ont constitué des principautés souvent florissantes, mais aucune ne réussit à s'imposer. La personnalité la plus connue de cette période est Ṣalāḥ al-Dīn al-Ayyūbī, le fameux Saladin*. À partir du XIXᵉ s. se développe un mouvement nationaliste qui fait partie de ceux qui, à la même époque, se manifestent parmi les nationalités musulmanes non turques de l'Empire ottoman. Il s'exprime par de nombreux soulèvements, dont le plus connu est celui d''Ubaydullāh de Nehrī.

Le traité de Sèvres (10 août 1920) reconnaît pour la première fois, sur le plan international, l'existence d'une nationalité kurde et décide l'établissement d'un État autonome kurde (art. 62-64). Lorsque, répudié par Mustafa Kemal, il est remplacé par celui de Lausanne (1923), il n'est plus question que des droits nationaux des Kurdes en Turquie et dans le vilayet de Mossoul.

La période entre les deux guerres mondiales comporte aussi un nombre important de soulèvements en Turquie, en Iraq et en Iran. Ces soulèvements ne sont pas coordonnés entre eux et sont sévèrement réprimés. Le 8 juillet 1937, la signature du pacte de Sa'dābād confirme la volonté des trois pays de s'allier contre le mouvement national kurde.

Cependant, les événements de la Seconde Guerre mondiale et en particulier l'occupation de l'Iran par les puissances alliées aboutissent (1946) à la formation, dans ce pays, de la république de Marhābād, qui dure un an et est détruite par l'armée iranienne.

Mais c'est en Iraq que le mouvement national kurde se développe le plus. L'avènement de la république en 1958 est l'occasion de la reconnaissance des droits nationaux kurdes. Cependant, il faudra de longues années de guerre pour que ceux-ci soient effectivement reconnus. Le 11 mars 1970, des accords sont signés entre les autorités de Bagdad et les guérilleros kurdes ayant à leur tête Mullā Muṣṭafā al-Barzanī : ils prévoient une large autonomie pour les Kurdes. Cette première victoire du mouvement national kurde a des répercussions de plus en plus grandes en Iran et surtout en Turquie, encore que, dans ces pays, il se heurte à une opposition sévère.

J. B.

▶ *Iraq.*

🕮 **B. Nikitine, *les Kurdes* (Klincksieck, 1956). / J. Blau, *le Problème kurde. Étude sociologique et historique* (Bruxelles, 1963). / T. Bois, *Connaissance des Kurdes* (Beyrouth, 1963). / H. Arfa, *The Kurds* (Londres, 1966). / I. C. Vanly, *le Kurdistan irakien, entité nationale. Étude de la révolution de 1961* (La Baconnière, Neuchâtel, 1970).**

Kurosawa Akira

Metteur en scène de cinéma japonais (Tōkyō 1910).

Kurosawa Akira abandonne en 1936 la peinture pour se consacrer au cinéma (cette démarche sera la même que celle de son aîné Mizoguchi* Kenji). Il entre aux studios PCL (Photo Chemical Laboratories), qui, peu de temps après, seront absorbés par la puissante firme Tōhō. Assistant-réalisateur et scénariste, il travaille avec certains cinéastes de talent, comme Yamamoto Kajirō, notamment pour *le Cheval* (*Uma*, 1940). Il signe son premier film de metteur en scène en 1943 avec *la Légende du Grand Judo (Sugata Sanshirō)*, que suivront *le Plus Beau* (*Ichiban utsukushiku*, 1944), *la Nouvelle Légende du Grand Judo* (*Zoku Sugata Sanshirō*, 1945), *Sur la queue du tigre* (*Tora no o o fumu otoko-tachi*, 1945), *Ceux qui font l'avenir* (*Asu o tsukuru hitobito*, 1946). Après *Je ne regrette rien de ma jeunesse* (*Waga seishun ni kui nashi*, 1946), Kurosawa Akira s'impose d'un coup à l'attention de ses contemporains en consacrant une trilogie au désarroi social et moral de l'après-guerre : *Un merveilleux dimanche* (*Subarashiki nichiyōbi*, 1947), *l'Ange ivre* (*Yoidore tenshi*, 1948), *Chien enragé* (*Norainu*, 1949). Le grand prix du festival de Venise de 1951, attribué à *Rashōmon* (1950), révèle au public occidental le

cinéma japonais dans son ensemble, mais ce jidai-geki (film à sujet historique) pirandellien impose une image assez peu fidèle de l'ensemble de la production japonaise, qui, au cours des années 50, s'écarte progressivement des films-sabres pour aborder au contraire des sujets directement contemporains. Kurosawa parviendra difficilement à faire admettre au public étranger qu'il est l'un des plus brillants représentants d'un certain néo-réalisme combatif, car sa réputation « exotique » s'affermit encore avec le succès des *Sept Samouraïs* (*Shichinin no samurai*, 1954). Pourtant, il est incontestablement l'un des cinéastes les plus marqués par la culture occidentale : on le voit adapter successivement Dostoïevski (*l'Idiot* [*Hakuchi*, 1951]), Gorki (*les Bas-Fonds* [*Donzoko*, 1957]) et Shakespeare (*le Château de l'araignée*, ou *le Trône de sang*, ou *Macbeth* [*Kumonosu-jō*, 1957]). Humaniste inquiet, il n'hésite pas à aborder des sujets plus ou moins tabous, comme le problème du logement *(Un merveilleux dimanche)*, l'irruption de la maladie (le cancer) dans la vie d'un petit fonctionnaire (*Vivre* [*Ikiru*, 1952]), la menace atomique (*Vivre dans la peur* [*Ikimono no kiroku*, 1955]), la corruption (*Les salauds se portent bien* [*Warui yatsu hodo yoku nemuru*, 1958]), le kidnapping et la drogue (*Entre le ciel et l'enfer* [*Tengoku to jigoku*, 1963]). Ses œuvres, où la tendresse et la violence la plus impitoyable alternent en des séquences toujours remarquablement maîtrisées, font largement appel à l'environnement social qui joue toujours le rôle d'arbitre entre le bien et le mal, le pardon et la vengeance. Ses films *Scandale* (*Shūbun*, 1950), *la Forteresse cachée* (*Kakushi toride no san akunin*, 1958), *Yōjimbō* (1961), *Sanjuro* (*Tsubaki Sanjūrō*, 1961), *Barberousse* (*Akahige*, 1965) et *Dodes'ka-den* (*Dodesukaden*, 1970) — ces trois derniers d'après des nouvelles de Yamamoto Shūgorō — ne le cèdent en rien sur le plan thématique et sur le plan formel à ses œuvres plus connues.

Hanté par la recherche de la vérité, peintre de la misère humaine, analyste impitoyable des contrastes sociaux, Kurosawa n'en a pas moins gardé un penchant indéfectible pour le récit épique et tumultueux, où l'humour relaye la sauvagerie des instincts. Mais tous les jidai-geki qu'il a tournés ont une évidente résonance contemporaine qui leur évite de tomber dans le pur folklore, si séduisant soit-il.

« Je n'ai pas voulu faire des films sociaux. Ce qui m'intéresse, c'est le drame intérieur ou extérieur d'un homme. C'est de faire le portrait de cet homme à travers ce drame [...]. L'actualité sociale ou politique n'est pas un prétexte. Pour bien décrire un homme, il faut un cadre social ou politique. Le public, cependant, serait choqué si on le plongeait trop brutalement dans la réalité moderne. On ne peut la lui faire accepter que par un certain biais : l'histoire d'un homme dans le monde. »

J.-L. P.

🕮 **M. Estève (sous la dir. de), *Akira Kurosawa*, numéro spécial d'*Études cinématographiques* (Minard, 1964). / S. Ezratty, *Kurosawa* (Éd. universitaires, 1964). / D. Richie, *The Films of Akira Kurosawa* (Berkeley, 1965). / M. Mesnil, *Kurosawa* (Seghers, 1973).**

Kyōto

V. du Japon, dans l'île de Honshū ; 1 500 000 hab.

L'ancienne cité impériale garde une originalité marquée parmi les grandes villes japonaises. Taillée au Moyen Âge sur le plan des capitales chinoises, elle oriente le damier parfait de ses avenues selon les points cardinaux et s'axe sur le palais impérial. Ses temples et ses jardins lui font une ceinture prestigieuse, et son paysage urbain, avec ses belles maisons de bois aux tuiles grises, possède un charme exceptionnel. C'est un ilôt du passé entre Nagoya et Ōsaka.

L'histoire et l'art

La ville fut fondée en 794 par l'empereur Kammu (781-806). Celui-ci, désireux de se soustraire à l'influence grandissante des religieux de Nara, transféra sa résidence et son gouvernement sur le site d'un ancien lac, vaste bassin traversé du nord au sud par la rivière Kamo et bordé sur trois côtés (sauf au sud) de monts boisés d'altitude moyenne. La nouvelle capitale fut appelée *Heian-kyō* (« capitale de la paix ») et donna plus tard son nom à l'une des époques les plus brillantes de l'histoire japonaise, l'époque Heian (794-1185). Par la suite, seul le terme de *Kyōto* (« ville-capitale ») fut utilisé couramment.

Dépouillée de son pouvoir politique par les shōgun dès la fin du XIIe s. et enjeu de terribles guerres civiles, Kyōto n'en garda pas moins son prestige moral et intellectuel. Aujourd'hui encore, centre moderne ayant une grande activité artistique, elle dispute à Tōkyō*, la « capitale de l'Est » depuis la restauration de Meiji (1868), l'honneur d'être le haut lieu culturel du pays. Des traditions encore vivantes (cérémonie du thé, arrangement de fleurs) et une atmosphère unique, imprégnée d'un goût millénaire pour la nature, la simplicité et la rusticité de la matière, en font l'âme du Japon de toujours.

Comme Nara, l'ancienne capitale fondée en 710, Heian-kyō s'inspirait du plan en damier de la métropole chinoise des Tang (T'ang), Chang'an (Tch'angngan). Dans l'agglomération actuelle, le tracé primitif n'a pas totalement disparu : on retrouve les larges avenues nord-sud et les neuf rues est-ouest qui divisaient la ville en quartiers. Temples et bâtiments civils, construits en bois, ayant été brûlés à maintes reprises, aucun vestige architectural ne subsiste de la Heian-kyō primitive. L'actuel palais impérial date du XIXe s., et le sanctuaire shintō Heian (1895), pourvu d'un beau jardin d'iris et de cerisiers, n'est que la reproduction supposée du palais à la chinoise de l'empereur Kammu. Les temples bouddhiques, fondés dans les montagnes à l'est de la ville, l'Enryaku-ji (construit en 788), centre de la secte tendai, et le Kiyomizu-dera (construit en 805), célèbre pour sa magnifique charpente, ont été reconstruits au XVIIe s. Aux environs de Kyōto, à Uji, le pavillon du Phénix (Hōō-dō) du Byōdō-in, ancienne villa d'un ministre Fujiwara transformée en monastère en 1053, est le seul exemple authentique du style aristocratique de l'époque Heian.

Après l'installation d'un gouvernement militaire à Kamakura en 1185, Kyōto ne conserve plus que son activité artistique. Les temples où fleurissent des sectes diverses (introduction du zen, en particulier, au début du XIIIe s.) jouent un rôle culturel considérable. En 1254, le sculpteur Tankei et ses disciples achèvent les mille et une figures divines du Sanjūsangen-dō (Rengeō-in). Le règne de l'empereur Go-Daigo (1333-1336) marque un bref retour de la puissance impériale, mais, bientôt, les shōgun Ashikaga reprennent le pouvoir (1338) et s'installent dans un des quartiers de la ville, à Muromachi. Mécènes plus qu'hommes politiques, entourés de moines et d'artistes, ils se font construire d'élégantes résidences (Kinkaku-ji, pavillon d'or, fin du XIVe s. ; Ginkaku-ji, pavillon d'argent, fin du XVe) et favorisent l'épanouissement des arts dans tous les domaines. Le pavillon d'argent est le premier type connu de maison « à la japonaise » avec nattes de sol *(tatami)*, portes à glissière, étagères aux rayonnages alternés et niche d'exposition. C'est là que s'élaborèrent les règles de la cérémonie du thé* et des arrangements de fleurs. Sous l'influence du zen, le jardin devient un lieu de méditation philosophique. Celui du Saihō-ji (XIVe s.) est célèbre pour ses variétés de mousses et son jardin de pierres, prototype des étranges compositions symboliques du Ryōan-ji (fin du XVe s.) et du Daisen-in (début du XVIe s.).

Ruinée par les guerres aux XVe et XVIe s., Kyōto ne retrouve sa splendeur qu'à la fin du XVIe grâce aux vastes travaux de restauration et de construction entrepris par les dictateurs qui se succèdent au pouvoir : Oda Nobunaga (1573-1582), Toyotomi Hideyoshi*, puis Tokugawa Ieyasu*. Au sud de la ville sont élevés les deux grands temples du Nishi-hongan-ji et du Higashi-hongan-ji. Ieyasu commence en 1603 l'édification du château Nijō. Entre 1625 et 1650, le palais détaché de Katsura, qui allie pavillons de thé et jardins-paysages aux horizons divers, est terminé pour un prince impérial.

À partir du XVIIe s., la classe bourgeoise s'affirme, et les riches marchands de la ville stimulent le développement des métiers d'art. La plupart des soieries et des laques* du Japon sont fabriqués à Kyōto. Les artisans du textile, groupés dans le quartier Nishijin, rivalisent d'ingéniosité pour décorer les étoffes et utilisent un procédé spécial de teinture *(yūzen)* qui permet des dessins libres et multicolores. Les broderies, les objets en bambou, les peignes et les poupées sont également réputés. La production céramique connaît un essor constant, en particulier à Kiyomizu et à Awata. Cet artisanat de haute qualité reste aujourd'hui très vivant.

F. D.

La ville actuelle

L'époque actuelle a laissé moins de traces ici que dans les autres métropoles japonaises ; les quartiers industriels se concentrent au sud de la gare, épargnant ainsi la zone historique. Toutefois, 16 p. 100 de la population se livrent à des activités manufacturières, en usines ou en ateliers nombreux et de petites dimensions : appareillage électrique, instruments de précision, produits pharmaceutiques. L'absence d'industries lourdes garde à Kyōto un ciel clair qui contraste violemment avec les brumes noirâtres dont Ōsaka s'enveloppe à 50 km au sud-ouest.

La principale richesse de la ville provient toutefois du tourisme, 10 millions de personnes la visitant chaque

année : Japonais en groupes d'écoliers ou de ruraux venus en voyages organisés et étrangers, pour lesquels la ville est le principal pôle d'attraction. Les deux pointes de cette activité se situent au printemps (mars-mai : 40 p. 100 des visiteurs) et en automne (25 p. 100). Un grand nombre d'hôtels vivent de ce tourisme. Un centre commercial, avec grands magasins, banques, hôtels modernes, forme un îlot de constructions modernes de bois, à peu près au milieu de l'agglomération : il s'étend au sud vers le quartier de la gare, lui aussi très animé.

Aujourd'hui, Kyōto paraît entrer dans une nouvelle phase de sa longue histoire. Elle s'intègre, en effet, de plus en plus dans la conurbation d'Ōsaka, pour laquelle elle devient une ville-dortoir. Elle se développe dans trois directions : à l'est, vers le bassin de Yamashina et le lac Biwa ; au sud, dans la plaine du Kansai ; à l'ouest, dans le secteur de Sagano. Un métro est prévu, bien que l'ampleur des avenues rende ici le problème de circulation bien moins pressant que dans les autres métropoles. Trois voies ferrées relient la ville à Ōsaka, et la ligne récente du Shinkansen la met à 2 h 50 mn seulement de Tōkyō. L'autoroute Tōkyō-Kōbe passe légèrement au sud, parmi des rizières que la marée des constructions fait rapidement disparaître. Au sein de la mégalopolis, Kyōto demeure ainsi un témoignage du passé. Comme Florence ou Athènes, c'est un des hauts lieux de l'esprit humain.

J. P.-M.

▶ *Eitoku / Japon / Kanō (école des) / Kōrin et Kenzan / Sōtatsu / Tch'an et Zen dans l'art / Thé (cérémonie du).*

📖 **R. Ponsonby-Fane, *Kyōto, the Old Capital of Japan* (Kyōto, 1956).**

kyste

Cavité pathologique contenant un liquide, parfois des éléments solides et limité intérieurement par une paroi recouverte d'un épithélium.

En fait, le terme de *kyste* désigne des affections disparates qu'il est illusoire de vouloir classer.

Anatomie pathologique

En règle générale, les kystes sont des « tumeurs liquides » bénignes. Ils résultent d'une prolifération (d'une néo-formation) tissulaire se développant progressivement, sur place à partir d'un tissu ou d'un organe donnés, en reproduisant des structures normales, sans monstruosités cellulaires. Ils se développent en refoulant les tissus voisins, qu'ils compriment, mais sans les pénétrer ni les envahir : un plan de clivage les sépare.

La paroi des *kystes vrais* est constituée intérieurement d'une ou de plusieurs couches de cellules épithéliales, plus ou moins aplaties suivant la nature du kyste et la pression régnant à l'intérieur de la cavité. La couche épithéliale est entourée par une couche de tissu conjonctif dense et par une couche de tissu conjonctif lâche, permettant le clivage.

Les *faux kystes* ont une constitution analogue, mais il n'existe pas d'assise épithéliale intérieurement, et la paroi est formée uniquement de tissu conjonctif.

Le contenu des kystes peut être un liquide clair ou teinté, limpide ou trouble, plus ou moins visqueux. On trouve dans certains kystes des éléments tissulaires divers (amas épithéliaux, poils, dents, etc.) et, si l'origine du kyste est parasitaire, le parasite ou ses œufs. La pression à l'intérieur des kystes est variable, parfois élevée.

Causes des kystes

Très souvent, les kystes ont une origine embryonnaire : ils se forment au cours de la vie intra-utérine et constituent alors une sorte de malformation. Ces kystes peuvent grossir dès cette période et être perceptibles à la naissance ou, au contraire, rester longtemps à l'état d'ébauche, puis ne se développer qu'à l'âge adulte.

Dans d'autres cas, les kystes se forment par suite d'une anomalie de fonctionnement d'un organe : une glande qui ne peut évacuer sa sécrétion et qui continue à fonctionner accumule celle-ci, et il se forme une cavité kystique.

Enfin, la formation de kystes constitue pour l'organisme un processus de défense contre certains parasites. Le type le plus courant de ces kystes parasitaires est le kyste hydatique, qui se forme dans le foie, le poumon et le cerveau, autour des embryons du ténia échinocoque (ce ténia vit à l'état adulte dans l'intestin du chien, et ses formes embryonnaires se développent chez l'homme ou chez le mouton).

Principales localisations des kystes

On peut rencontrer des kystes dans toutes les parties de l'organisme, mais certains sont particulièrement fréquents.

La *peau* est le siège de kystes sébacés, formés à partir des glandes sébacées annexées aux poils : ce sont de petites boules parfaitement rondes, roulant sous la peau et très fréquents au cuir chevelu.

L'*ovaire** est le siège de kystes de tailles très variables, dont la grosseur peut aller de la tête d'épingle au melon. Leur origine et leur contenu sont également variables : kystes folliculaires, séreux, mucoïdes, dermoïdes.

Le *foie*, le *poumon*, le *cerveau* sont le siège de kystes parasitaires, notamment de kystes hydatiques.

Le *poumon* est également le siège de « kystes gazeux » renfermant de l'air, qui sont visibles à la radiographie sous forme de taches claires arrondies.

Le *pancréas* est le siège de faux kystes, qui peuvent atteindre un volume important et qui posent des problèmes thérapeutiques difficiles.

Le *mésentère* (v. intestin) est également le siège de kystes, dont le diagnostic n'est souvent fait qu'au cours d'une intervention chirurgicale.

Le *rein* est le siège de kystes d'origine embryonnaire, qui se développent simultanément et dont le nombre peut être élevé. Ces kystes creusent littéralement tout le parenchyme rénal (maladie polykystique des reins).

Symptômes et complications des kystes

Les kystes se présentent comme des tumeurs : la palpation permet de déceler une masse arrondie, bien limitée, de consistance molle et « fluctuante » si la pression est faible, au contraire rénitente, voire très dure si la pression est élevée, ce qui les fait souvent confondre avec une tumeur solide (un fibrome par exemple).

Par leur développement, les kystes compriment les organes voisins : ils provoquent ainsi des douleurs ou des pesanteurs par compression des nerfs, des troubles d'évacuation des divers canaux de l'organisme : constipation, troubles de l'évacuation urinaire, troubles circulatoires sanguins ou lymphatiques.

Les kystes peuvent s'infecter, se transformant en véritables abcès. Les kystes pédiculés peuvent se tordre autour de leur pédicule et se nécroser. Ils peuvent se rompre, répandant leur contenu dans les espaces voisins, ce qui est particulièrement grave en cas de kyste parasitaire. Enfin, la paroi des kystes peut être le siège d'une dégénérescence maligne, c'est-à-dire qu'elle peut se transformer en cancer.

Pour toutes ces raisons, l'ablation chirurgicale des kystes est le plus souvent indiquée : elle consiste en une exérèse, c'est-à-dire une séparation effectuée entre le kyste et les parties voisines, généralement facile, puisqu'il y a un plan de clivage. Dans la mesure du possible, le kyste est enlevé en totalité sans être ouvert, mais, en pratique, il est souvent nécessaire de l'ouvrir et d'aspirer son contenu pour en réduire la taille. Les kystes parasitaires ou infectés réclament de plus des mesures de désinfection spéciales.

Ph. de L.

Kyūshū

Île du Japon ; 42 000 km² ; 12 200 000 hab.

La plus occidentale des quatre grandes îles japonaises a une densité moyenne proche de 300 habitants au kilomètre carré (légèrement supérieure à la moyenne nationale). Elle tire de sa situation insulaire et méridionale une forte individualité au sein de l'archipel. Siège d'un des plus anciens foyers de peuplement, point le plus rapproché du continent (120 km au détroit de Tsushima), c'est, traditionnellement, la porte de la civilisation chinoise au Japon. Cette ouverture sur le monde extérieur s'est prolongée à l'époque féodale, et le catholicisme a ici l'un de ses bastions.

C'est le volcanisme qui marque avant tout le relief de l'île, avec les grands massifs d'Unzen, de l'Aso (qui couvre à lui seul 8 000 km² et dont les cônes se dressent au centre d'une caldeira de 50 km de diamètre), de Kirishima, à l'aspect semblable aux puys auvergnats, enfin de Sakura-jima, dont le cône fumant domine l'horizon de Kagoshima. Le rivage occidental s'émiette au large en îles et en presqu'îles dues à l'envahissement par la mer d'un champ de fractures complexes. Toutes les plaines sont périphériques, et aucune n'atteint 1 000 km² : plaine de Tsukushi, ouverte sur le golfe d'Ariake, plaine de Kumamoto et longue plaine littorale de Miyazaki, qui, à l'est, termine l'île sur le Pacifique.

Le climat est le plus chaud du Japon, et l'été est la saison dominante, ponctué en août-septembre de typhons pressés

et rageurs. Ce climat conditionne des paysages végétaux denses (bambous, palmiers, camélias) et une agriculture prospère, une double récolte étant possible partout. Les rizières forment le fond de ces campagnes, tapissant les plaines ou escaladant les versants en gradins étroits, tandis que les champs secs portent riz de montagne, maïs et patates. Les pâturages de l'Aso et de la région de Kagoshima élèvent les plus beaux bovins de l'archipel. Au total, cependant, cette vie rurale montre un certain archaïsme par rapport au reste du Japon. Pays très fermé, cloisonné jadis en une multitude de fiefs, Kyūshū demeure riche de traditions artisanales ou de coutumes, de fêtes que la vie moderne tend à effacer ailleurs. Ces campagnes ont trop d'hommes et manquent de capitaux.

Ces traits généraux font souvent diviser l'île en deux secteurs : le Sud, pénétropical et volcanique, demeuré largement rural et l'une des régions de l'archipel les plus isolées de la vie générale ; et le Nord, aux plaines plus vastes, au climat plus tempéré, région urbaine et industrielle. Il est de fait que la vie urbaine et manufacturière se concentre en quelques points : huit au total, tous périphériques.

Dans le premier secteur, deux capitales féodales, Kumamoto et Kagoshima (400 000 hab. environ chacune), sont devenues de gros centres régionaux sans industries notables, sauf quelques tissages et le traitement du bois des grandes forêts de l'intérieur ; le commerce de détail est leur fonction dominante. Sur la côte orientale, le gouvernement a fondé à Hyūga-Nobeoka un foyer d'industries chimiques que des fonds de 16 m devraient favoriser malgré son isolement. Au nord, sur la mer Intérieure (Setonaikai), un autre foyer urbain se compose d'Ōita (pétrochimie) et de Beppu (station thermale, port de voyageurs). Au nord-ouest, Nagasaki et Sasebo forment une région bien vivante : un ancien bassin houiller, aujourd'hui en déclin, a attiré à Sasebo des industries ; c'était surtout un port militaire. À Nagasaki, les chantiers navals Mitsubishi et les usines de métallurgie lourde qui les accompagnent constituent à eux seuls un ensemble manufacturier notable. Sur la baie d'Ariake, enfin, le bassin houiller de Miike-Ōmuta se relève de la crise récente grâce à l'essor de la carbochimie ; une aciérie, une fabrique d'aluminium, une quinzaine d'usines au total, relevant du groupe Mitsui, constituent ici un autre foyer industriel homogène.

C'est cependant à la pointe septentrionale, à proximité du détroit de Shimonoseki, que se trouve la plus grande base industrielle de Kyūshū, fondée sur la proximité de la houille. Le bassin de Chikuho, le plus important du Japon (12 Mt), a des couches très plissées et des veines minces ; l'extraction est difficile, et la qualité médiocre, cependant que le charbon à coke est peu abondant. Récemment, les sièges jugés peu rentables ont été fermés, et les autres modernisés. Situé à 30 km de la côte, ce charbon alimente la zone industrielle de Kita-kyūshū*, qui fait face à Honshū. À 40 km de là se trouve la ville de Fukuoka (800 000 hab.), résultat de la fusion de la cité féodale de ce nom et du vieux port de Hakata. Elle est avant tout le plus grand centre commercial et intellectuel de Kyūshū, et elle est reliée par un dense réseau ferré à toutes les régions de l'île. C'est le grand centre des services, mais, à ses activités artisanales, nombreuses et en grande partie d'origine traditionnelle, s'ajoutent peu à peu des industries modernes en ateliers de moyennes dimensions. Située à l'extrémité occidentale de la mégalopolis japonaise, elle est reliée à Tōkyō en six heures, à Ōsaka en trois par la prolongation du Shinkansen.

J. P.-M.

▶ *Kita-kyūshū.*

Laban (Rudolf von)

Chorégraphe, pédagogue et théoricien de la danse moderne, autrichien d'origine hongroise (Bratislava 1879 - Weybridge, Surrey, 1958).

Très jeune, Laban connaît l'ambiance des théâtres hongrois et allemands. À Paris et à Munich, il étudie l'architecture et la sculpture, la peinture et la scénographie, l'art dramatique et la danse. Passionné par les problèmes du mouvement, il se consacre à l'élaboration d'une technique, qui conduit à la danse pure, à la « danse absolue ».

Grand voyageur, il parcourt l'Europe, où chacun de ses passages laisse une impression durable. La danse libre avait, dès son apparition dans les pays germaniques, en Allemagne en particulier, supplanté la danse académique, qui n'avait jamais vraiment fait école. L'abstraction de la danse classique et sa beauté formelle, rejetées par les danseurs germaniques, laissaient la place à l'expression, extériorisation de l'émotion ressentie par l'artiste. Influencé par François Delsarte (1811-1871) et même par Émile Jaques-Dalcroze (1865-1950), acquis à quelques principes d'Isadora Duncan (1878-1927) et de Maud Allan (1883-1956), Laban, convaincu de la primauté de cette émotion, en fait l'origine de tout mouvement, de tout rythme et, partant, de toute musique. Art spatial, la danse est soumise à des lois et résulte du travail de composition du chorégraphe, qui en a conçu le schéma. L'harmonie naît de la rencontre de ces deux éléments.

Théoricien, Laban, par ses travaux, a prouvé la liberté totale de la danse vis-à-vis des autres arts, position opposée à celle que défendaient des chorégraphes comme Michel Fokine* ou Léonide Massine*, qui, bien que novateurs, tentaient non pas d'isoler la danse, mais, au contraire, de la lier étroitement à tous les arts. Le mouvement, traduction dynamique d'une impression, d'un sentiment, doit être toujours considéré par rapport à l'espace, à l'« environnement ». De plus, s'il inscrit son dessin — si complexe soit-il — dans l'espace, les directions qu'il suit peuvent être ramenées à des notions très simples, opposées et complémentaires deux à deux : droite-gauche, hauteur-profondeur, avant-arrière.

Pédagogue, Laban, qui voulait « fonder la danse en raison, voire en philosophie », édifia son enseignement sur quatre idées maîtresses : l'espace, l'effort, l'harmonie et la sensibilité. Tout mouvement a son point de départ à l'intérieur du corps, et son rythme naturel est la respiration. À une tension musculaire succède toujours une détente *(Anspannung-Abspannung)*, principe que l'on retrouve par exemple chez Martha Graham (née v. 1893) [*contraction-release*] ou chez Doris Humphrey (1895-1958) [*fall recovery*]. Formés à l'école de Laban, Mary Wigman (1886-1973) [qui, par la suite, s'opposa à lui], Kurt Jooss (né en 1901), Harald Kreutzberg (1902-1968) et Aurel Milloss (né en 1906) contribuèrent beaucoup à la propagation des principes du maître.

Chorégraphe, Laban a produit des œuvres pour formations réduites et dans lesquelles il aimait figurer, sans musique ou avec accompagnement de percussions (*Himmel und Erde*, 1922 ; *Nacht*, 1927). Il a animé également de grandes fresques, de grands mouvements de masse *(Bewegungschore)*, où sa science du nombre et des lignes s'est révélée tout entière (*Agamemnons Tod*, d'après Noverre*, 1924 ; *Titan*, 1927). En 1936, il réglait les évolutions des athlètes aux jeux Olympiques de Berlin... En marge de ses théories, il a également composé des chorégraphies sur des œuvres musicales préexistantes (*Don Juan* de Gluck, *Prométhée* de Beethoven).

Créateur du système de notation* chorégraphique appelé aujourd'hui *labanotation*, Laban réussit à schématiser les pas, leurs directions, les différentes orientations prises par le corps ou une partie du corps du danseur, les formations et les déplacements des groupes. La partition musicale, écrite sur des portées supplémentaires, peut se lire, simultanément. Ce système, qui s'avère un des plus efficaces, a été adopté, entre autres, par K. Jooss, George Balanchine* (qui a introduit son étude à la School of American Ballet), et le Royal Ballet. Le Dance Notation Bureau fonctionne à New York depuis 1940.

Rudolf von Laban, qui a écrit de nombreux ouvrages didactiques, est, sans aucun doute, le fondateur et le premier penseur de la danse moderne.

Principales œuvres

Gymnastik und Tanz (Oldenburg, 1926)
Choregraphie (Iéna, 1926)
Schrifttanz : Methodik, Orthographie, Erläuterungen (Vienne-Leipzig, 1928)
Ein Leben für den Tanz (Dresde, 1935)
Modern Educational Dance (Londres, 1948)
The Mastery of Movement on Stage (Londres, 1950)
Principles of Dance and Movement notation (Londres, 1956)

H. H.

▶ *Danse / Expressionnisme / Notation chorégraphique.*

Quelques repères biographiques

1910-1914 Munich : fondation de sa première école.

1914-1918 Zurich : création d'une école (1915) et à Ascona.

1919-20 Nuremberg et Stuttgart.

1921-1923 Mannheim, Nationaltheater.

1923-1925 Hambourg : directeur de la danse au Staatsoper. Création d'un groupe de danse de concert (1923).

1925-26 Théâtre de Würzburg.

1927-1935 Chorégraphe et pédagogue au Staatsoper et au Staatlicher de Berlin. Création d'un institut de chorégraphie (1930).

1938 S'exile en Angleterre et travaille à Darlington (école de K. Jooss), puis à Londres.

1942 À Manchester il crée l'Art of Movement Studio.

1953 Weybridge : il fonde le Art of Movement Center où sont formés les futurs professeurs.

Labiées ou Labiacées

Vaste famille d'herbes et de sous-arbrisseaux gamopétales caractérisés par une tige carrée, des feuilles décussées, une corolle à deux lèvres.

Cette famille comprend plus de 4 000 espèces, réparties en 200 genres environ (respectivement 200 et 30 en France).

Généralités

Les Labiées sont ordinairement des herbes ou des arbustes, exceptionnellement des arbres. Les feuilles sont décussées, c'est-à-dire que les paires successives se développent alternativement à angle droit ; il en résulte que les tiges, du moins dans leur première année, sont le plus souvent quadrangulaires. Les angles, très bien marqués, sont renforcés par un tissu de soutien (collenchyme) cellulosique et sont parfois ornés d'une aile membraneuse. En plus, à chacun de ces angles correspond un gros faisceau libéro-ligneux. On remarque sur les tissus herbacés (jeunes tiges et feuilles) une grande abondance de poils, les uns protecteurs, simples ou ramifiés, les autres glanduleux et produisant des essences. Ces derniers sont composés d'un pied et d'une tête pluricellulaire (2-4 ou 8 cellules). Ils sécrètent une essence qui s'accumule sous la cuticule, les parois cellulaires s'étant décollées sous la pression exercée par l'accumulation de l'essence ; quelques genres ont des cellules sécrétrices internes.

Les inflorescences sont des cymes ordinairement bipares, plus ou moins contractées en glomérules, voire en capitules, comme chez *Calamintha clinopodium*. Les fleurs, construites sur le type cinq, sont soit hermaphrodites, soit unisexuées ; elles ont une symétrie bilatérale (fleur zygomorphe) plus ou moins nette. Le calice, persistant, est gamosépale et fréquemment bilabié par suite du développement des trois sépales postérieurs. La corolle, généralement tubuleuse, est nettement symétrique par rapport à un plan et présente le plus souvent deux lèvres ; d'où le nom de la famille, la lèvre supérieure étant étalée vers l'avant. La corolle peut, cependant, affecter de nombreuses formes : elle peut, dans les cas extrêmes, avoir l'aspect d'un entonnoir et ne posséder qu'une seule lèvre (*Mentha*, dont la fleur est presque régulière, *Lycopus, Ajuga, Teucrium*...) ; chez certaines espèces, la lèvre supérieure, dressée, est faiblement concave ou presque plane *(Ballota, Stachys...)* ; enfin, elle peut être fortement voûtée en casque *(Phlomis, Lamium, Salvia...)*. Les étamines, soudées au tube de la corolle, sont ordinairement au nombre de quatre, la cinquième ayant avorté ; elles se présentent en deux paires de taille différente ; parfois même, deux étamines existent seules (Romarin, *Lycopus*, Sauge), les deux autres étant réduites à leur filet plus ou moins long ; chez les Romarins, les étamines n'ont qu'une seule loge fertile.

La pollinisation entomophile est de règle dans cette famille et est même très spécialisée : il y a protérandrie, c'est-à-dire que, sur la même fleur, les organes mâles, les étamines, sont mûrs avant les organes femelles ; la fécondation nécessite donc une pollinisation croisée, qui se fait ici par les Insectes. Ainsi, chez les Sauges, les bourdons qui butinent les fleurs créent un mouvement de bascule des étamines, dont les anthères frottent sur le dos de l'Insecte : si les étamines sont mûres, le pollen tombe alors sur les poils du bourdon. Quand ce dernier entre dans une fleur âgée (où les parties femelles sont alors mûres), le stigmate s'allonge

et intercepte le pollen apporté par le visiteur ; la fécondation peut alors avoir lieu.

L'ovaire, supère, possède deux carpelles, chacun à deux ovules anatropes, qui, du fait de l'apparition de « fausses cloisons », donnent à maturité un fruit de type « tétrakène » ressemblant beaucoup à celui des Borraginacées.

Principaux types

Comme genres principaux, il faut citer les *Teucrium*, ou Germandrées (200 espèces vivant surtout sur le pourtour de la Méditerranée), les *Scutellaria* (200 espèces), les *Ajuga* (une cinquantaine d'espèces réparties principalement en Europe et en Asie), les *Nepeta* (200 espèces, fréquentes en Europe méditerranéenne), les *Phlomis* (60 espèces), les *Stachys* (200 espèces), les *Salvia* (600 espèces), les *Thyms* (70 espèces vivant dans les régions méditerranéennes), les *Coleus* (150 espèces). Mais beaucoup d'autres genres, malgré leur petit nombre d'espèces, sont très connus, comme les Lavandes (30 espèces des Canaries en Inde), les Menthes (20 espèces habitant les régions tempérées et subtropicales des deux mondes), les Origans (une trentaine d'espèces dans le Bassin méditerranéen), l'Hysope, la Sarriette, la Mélisse, le Basilic, le Lierre terrestre, le Romarin...

Les Labiées sont des plantes très importantes, car l'industrie en fait grand usage pour la production d'essences variées constituées par des alcools, des aldéhydes (terpéniques ou non), des cétones, des phénols et des hydrocarbures.

Les Lavandes* sont de petits arbustes ou des arbrisseaux à feuilles persistantes ; les fleurs sont groupées en épis terminaux munis de bractées, caractéristiques des espèces.

Les Menthes, espèces herbacées vivaces, surtout différenciées par leurs inflorescences et leurs feuilles, contiennent du menthol libre *(M. piperita)*, des esters ou des terpènes. On retrouve dans les textes anciens mention de leurs propriétés, mais les espèces n'étaient pas distinguées ; aussi la Menthe poivrée n'a été bien individualisée qu'au XVIIe s. ; son essence a des propriétés stimulantes et stomachiques. D'autres espèces sont cultivées comme bordures des pièces d'eau. De très nombreux hybrides existent entre *Mentha rotundifolia, M. silvestris, M. viridis, M. aquatica* et *M. arvensis*. Ils se multiplient activement grâce à leur puissant système végétatif souterrain (rhizomes, stolons, drageons) et possèdent ainsi une continuité remarquable.

Le genre *Thymus* possède des espèces polymorphes avec de nombreuses sous-espèces, jordanons, ainsi que des hybrides. Ce sont de petits arbustes rampants à feuilles opposées simples très odorantes ; les fleurs sont groupées en têtes globuleuses ou oblongues au sommet des rameaux. Suivant les espèces, on trouve des différences importantes dans la composition de leurs essences, en particulier divers phénols : cymène, pinène, bornéol et linalol. *Thymus vulgaris* est employé depuis les temps les plus reculés ; il sert en pharmacopée et pour la cuisine ; le Serpolet est une espèce de Thym *(T. serpyllum)* qui vit dans les régions un peu plus septentrionales que *T. vulgaris* ; c'est une plante couchée sur le sol, très rameuse, pouvant former des gazons épais ayant une odeur agréable et une saveur très aromatique. Les Thyms sont aussi souvent employés comme plantes ornementales dans les jardins de rocailles, où ils demandent une station chaude, un sol calcaire bien drainé : *Thymus nervosus* prospère sur les sols siliceux.

Le genre *Salvia*, cosmopolite, sauf dans les régions froides, est le plus important de la famille avec 600 espèces, surtout américaines ; celles-ci peuvent être aussi bien des herbes annuelles que des arbustes ligneux vivant de nombreuses années.

Une des Sauges la plus connue en France est *S. officinalis*, qui est un sous-arbrisseau ligneux très rameux, vivant surtout dans les stations sèches méditerranéennes. Son utilisation en pharmacopée remonte à l'Antiquité, et l'école de Salerne soutenait même que tout homme possédant de la Sauge dans son jardin ne devait pas mourir ! Certaines espèces à nuances éclatantes d'Australie ou d'Amérique sont employées en horticulture ; malheureusement, un certain nombre ne peuvent supporter le climat du nord de la France et ne sont utilisées que pour la décoration estivale des jardins.

Le Romarin, qui est un arbuste également originaire du Bassin méditerranée, à feuilles persistantes, résiste assez bien dans la région parisienne, mais doit être protégé des froids hivernaux plus au nord. Les fleurs, d'un bleu pâle, sont groupées en petites grappes axillaires ou terminales. Cette plante, employée souvent dans les jardins de rocaille ou les bordures des massifs, possède une essence utilisée en parfumerie ; les feuilles servent de condiment et en pharmacopée, ainsi que les fleurs.

Une seule espèce d'Origan, *O. vulgaris*, ou Marjolaine bâtarde, ou encore Thé rouge, vit dans les lieux secs et incultes de toute la France. Les fleurs, purpurines, sont groupées en panicules odorantes, courtes et denses. Les jeunes pousses fleuries sont seules employées ; elles constituent un médicament tonique amer et excitant. D'autres espèces sont à signaler, en particulier le Dictame de Crète, qui fournit l'essence de carvacrol ; la Marjolaine, cultivée dans le midi de la France, a une odeur pénétrante due à une essence jaune verdâtre contenant plus de 4 p. 100 de terpinène.

Les Stachys, ou Épiaires, sont répandues sur presque tout le globe ; beaucoup sont cultivées comme plantes médicinales *(S. officinalis)* ou d'ornement (*S. lanata* de la région méditerranéenne, *S. grandiflora* du Caucase et de la Sibérie, *S. coccinea* du Mexique). Mais une espèce est surtout à signaler : c'est *S. Sieboldii*, ou Épiaire tubéreuse ; originaire de Chine, elle fut introduite en France en 1882 et fut rapidement propagée grâce aux travaux de Pailleux et Bois sous le nom de *Crosne*. Les parties comestibles, les tubercules, sont composées d'une succession de renflements qui ont un goût rappelant celui du fond d'Artichaut et du Salsifis.

J.-M. T. et F. T.

laboratoire d'analyses médicales

Établissement qui, doté d'installations physiques, chimiques, biologiques et microbiologiques, a pour but d'apporter une aide au médecin dans l'établissement ou la confirmation des diagnostics et des pronostics, et à lui permettre de contrôler les effets des traitements médicaux, chirurgicaux et radiologiques.

Généralités

Ainsi, l'étude du métabolisme du glucose peut-elle contribuer d'abord à poser le diagnostic du diabète, à fixer les doses de médicaments hypoglycémiants et à en contrôler les effets. Qu'ils soient implantés en milieu hospitalier ou gérés par des particuliers (personnes physiques ou morales), les laboratoires d'analyses médicales (L. A. M.) sont réglementés par la loi du 18 mars 1946, complétée par les décrets du 18 mai 1946 et du 16 juin 1967, qui déterminent les conditions nécessaires à l'enregistrement du laboratoire et celles de son agrément. La direction du L. A. M. est obligatoirement confiée à un praticien muni du diplôme de docteur en médecine, pharmacien ou vétérinaire, assisté d'un suppléant muni d'un de ces mêmes diplômes. Le directeur du L. A. M. peut utiliser les services d'un certain nombre de techniciens (laborantins), habituellement formés par des écoles professionnelles, qui travaillent sous sa surveillance et sous sa responsabilité, et de secrétaires, qui ne peuvent recevoir aucune délégation de signature. Les locaux utilisés par les L. A. M. doivent être séparés de tout autre local, professionnel ou privé. Ils comprennent obligatoirement deux pièces ou séries de pièces destinées l'une à la réception du public et à la pratique des prélèvements, l'autre au travail analytique proprement dit. Chaque examen de laboratoire fait l'objet d'un compte rendu remis au malade et communiqué au médecin ainsi que d'une transcription sur un registre coté et paraphé par le maire ou le commissaire de police. Certains examens — sérologie de la syphilis, diagnostics de grossesse, déterminations des groupes sanguins — sont, en outre, obligatoirement transcrits sur des registres spéciaux. Le laboratoire doit disposer des instruments et des appareils propres à l'exécution des travaux pour lesquels il a vocation (décret du 16 juin 1967), soit au moins un microscope, un appareil de production d'eau pure, le petit matériel de verrerie courante (fioles, tubes, pipettes...). Il doit disposer en outre : pour l'anatomie pathologique, microtomes, matériel à inclusions ; pour la microbiologie, étuves et bains-marie réglables, autoclave, centrifugeuse devant donner au moins 6 000 tr/mn, platine chauffante, agitateurs mécaniques, cages et bocaux pour animaux ; pour la cytologie et l'hématologie, cellules à numérations, pipettes hématimétriques, matériel pour la mesure de l'hématocrite et de la sédimentation sanguine ; enfin pour la biochimie et la biophysique, balance de précision au 1/10 mg, réfrigérateur, burettes et microburettes, spectrophotomètre, photomètre à flamme, pH-mètre, etc. En fait, cette liste d'instruments, déterminée par décret, constitue un minimum ; certains laboratoires importants disposent, pour les mesures hématologiques et pour les analyses chimiques les plus courantes, de compteurs électroniques et de machines dites « auto-analyseurs » qui exécutent certains travaux avec une grande rapidité et une précision convenable. Les travaux pratiqués par les L. A. M. font appel à des disciplines qui se rattachent à diverses sciences : la physiologie, l'anatomie, la microbiologie, l'hématologie, la cytologie, la biochimie, la biophysique.

Physiologie

La mesure du *métabolisme* basal*, ou énergie minimale nécessaire à l'organisme en absence de tout travail, renseigne sur l'activité de la glande thyroïde. La mesure du temps de relaxation après excitation du réflexe achilléen, ou *réflexogramme*, fournit des indications comparables.

Anatomie pathologique

La pratique de cette discipline est réservée aux seuls médecins. Elle consiste en l'examen microscopique des tissus préalablement découpés en tranches très minces, convenablement déshydratés et colorés (v. histologie) ; les échantillons proviennent soit du tissu vif (biopsie), soit d'un tissu résultant d'une ablation au cours d'une opération chirurgicale ; la nature du fragment de tissu ainsi examiné fournit au clinicien des renseignements précis sur la nature des lésions observées sur son malade.

Cytologie

C'est l'étude des cellules présentes dans les liquides et les sécrétions organiques. L'examen de ces cellules s'effectue au microscope, soit directement, soit après concentration par sédimentation ou centrifugation, à l'état frais ou après coloration de frottis. Ce type d'examen est très fréquemment pratiqué, en particulier pour l'urine, où il permet de déceler un excès de leucocytes (pus) ou d'éléments provenant de la vessie ou du rein (cellules épithéliales, cylindres, cristaux), et pour la sécrétion vaginale, la cytologie de cet organe étant le reflet exact, chez la femme réglée, de son métabolisme hormonal. L'examen cytologique qualitatif est souvent complété par un examen quantitatif consistant en une numération des éléments rapportée à l'unité de volume (v. cytologie).

Hématologie

C'est la cytologie des cellules du sang et des organes hématopoïétiques (moelle osseuse, rate, foie). L'examen hématologique du sang est très fréquemment demandé, en raison de la facilité relative et de la rapidité de son exécution ainsi que du grand nombre de renseignements qu'il est susceptible de fournir à la clinique ; il comprend essentiellement la *numération des cellules sanguines* (hématies, leucocytes, plaquettes), le dosage de l'*hémoglobine* et de l'*hématocrite* (rapport relatif des volumes des hématies et du plasma sanguin) et la description statistique des *leucocytes* (formule leucocytaire). Les numérations sont obtenues après dilutions convenables par comptage sous le microscope dans une « cellule » de volume connu, par photométrie ou par comptage électronique dans des compteurs de particules spécialement construits pour l'hématologie. La formule leucocytaire est établie sous le microscope sur des frottis très minces et convenablement colorés. Outre les maladies du sang (anémies et leucémies diverses), l'examen hématologique permet de déceler et de suivre le traitement d'un grand nombre d'affections, en particulier les infections microbiennes (polynucléose), les parasitoses et les allergies (éosinophilie). À l'hématologie on rattache habituellement la mesure de la *vitesse de sédimentation globulaire*, accélérée dans les cas pathologiques, mais non spécifique, et les mesures ayant trait à la *crase sanguine* : temps de saignement et de coagulation (pro-thrombine, thrombine, pro-accélérine), test de résistance à l'héparine, thrombo-élastogramme.

Bactériologie

On effectue la recherche des germes pathogènes par trois types de méthodes :
— l'examen direct des produits pathologiques au microscope, après étalement sur lame et coloration ou à l'état frais (cet examen, le plus simple, permet de juger de la mobilité du germe, de sa forme et de ses dimensions, de ses caractères tinctoriaux ainsi que d'orienter des recherches futures, sinon un diagnostic immédiat) ;
— les cultures, qui permettent de déceler un germe peu abondant dans un liquide pathologique, de séparer et d'isoler les germes en cas de pluralité, enfin de les identifier avec précision grâce aux caractères de la culture et aux substances présentes dans les produits de leur métabolisme ;
— la recherche de leurs propriétés antigéniques et la mise en évidence des anticorps dans les liquides organiques, en particulier dans le sérum. Ces techniques, qui relèvent de l'immunologie*, ont été introduites par Widal (sérodiagnostic de la fièvre typhoïde) ; les sérodiagnostics restent positifs un certain temps après guérison. Plus restrictivement, on donne le nom d'*examens sérologiques* à un ensemble de techniques utilisées pour le dépistage de la syphilis et la surveillance de son traitement. Ces techniques ne peuvent être pratiquées que par les laboratoires dits « agréés ». Elles ressortissent à trois types de réactions : les méthodes d'immobilisation du tréponème, comparables au sérodiagnostic de Widal ; les méthodes de « déviation du complément », utilisant comme indicateur un système hémolytique antimouton (réactions du type « Bordet-Wassermann ») ; les méthodes de floculation, en général plus sensibles, mais moins spécifiques que les précédentes. La recherche sérologique de la syphilis est obligatoire dans les premiers mois de la grossesse et exigée pour l'établissement du certificat prénuptial.

Biochimie-biophysique

C'est ce département du L. A. M. qui se développe le plus rapidement, en raison de l'importance croissante qu'a prise la biochimie* durant les dernières décennies et par suite des moyens d'investigation qu'elle a pu mettre au service de la clinique. En même temps se sont introduites des méthodes d'ana-

lyse nouvelles. Aux méthodes classiques que sont la gravimétrie et la volumétrie se sont ajoutées de nouvelles techniques : spectrophotométrie, photométrie de flamme, électrophorèse* sur support solide, chromatographie, d'un usage aujourd'hui courant, qui permettent d'effectuer de nombreux dosages sur des échantillons de volume réduit (microméthodes).

Ainsi peut-on doser rapidement la plupart des constituants du plasma (l'urée, l'acide urique, les protides, le glucose, les divers constituants lipidiques, les électrolytes, ainsi que de nombreuses enzymes [phosphatases, transaminases, amylases...] et les hormones).

Le but du L. A. M. est de fournir au clinicien des renseignements exacts dans un délai autant que possible rapide. La pratique de la bactériologie et celle de l'hématologie évoluent relativement peu ; par contre, elles exigent de la part du biologiste une part importante de réflexion et d'interprétation. Au contraire, la pratique de la biochimie, science exacte, demande une exécution rigoureuse des méthodes d'analyse qu'il aura mises au point en fonction du matériel dont il dispose. On constate d'ailleurs une tendance à l'industrialisation pour le dosage des éléments les plus courants et les plus demandés. Mais, quelles que soient ses méthodes de travail, le biologiste ne peut perdre le contact du malade, ni sous-estimer l'importance des renseignements qu'il communique au clinicien, avec lequel il doit demeurer en rapport constant.

R. D.

A. Elliott et J. H. Dickson, *Laboratory Instruments ; their Design and Application* (Londres, 1951 ; nouv. éd., 1959). / C. Jaulmes, A. Jude, J. Quérangal des Essarts et J. Delga, *Pratique du laboratoire* (Masson, 1951 ; nouv. éd., 1964). / J. Desbordes, G. Strauss et C. Guyot-Jeannin, *la Législation du laboratoire d'analyses médicales* (Éd. du Creuset, 1956 ; suppl. en 1961). / J. Loiseleur (sous la dir. de), *Techniques de laboratoire* (Masson, 1963 ; 3 vol.). / A. P. Johnson, *Organization and Management of Hospital Laboratories* (Londres, 1969). / *Le Laboratoire* (Masson, 1969).

Labrador

Région du Canada oriental.

La géographie

Au sens large, abandonné aujourd'hui, le terme de *Labrador* s'applique à l'immense péninsule entourée par la baie et le détroit d'Hudson, l'Atlantique et l'estuaire du Saint-Laurent et qui est partagée entre les provinces de Québec et de Terre-Neuve. Au sens étroit, employé actuellement, ce terme (ou côte du Labrador) ne désigne que la partie terre-neuvienne, Ungava étant le nom de la partie québécoise.

Au Labrador, le bouclier canadien se divise en trois régions. Sur la côte atlantique, des montagnes dissymétriques, abruptes vers la mer, dépassant parfois 1 000 m (monts Torngat) sont séparées par des fjords. Au centre, la pente douce doit aux glaciers quaternaires son aspect de plateau lacustre, qui est incisé par quelques vallées profondes (fleuve Churchill). À l'ouest, le géosynclinal du Labrador donne une topographie rubanée.

Les hivers sont très rigoureux (moyenne : – 18 °C en janvier à Goose Bay, avec des minimums moyens de – 23 °C et extrêmes de – 39 °C) et longs (6 mois de moyenne négative) ; la neige y est très abondante (plus de 3 m par an ; localement 5 m). Les glaces marines retardent le réchauffement estival : l'été littoral a un caractère arctique (moyenne du mois le plus chaud inférieure à 10 °C), tandis que les chaleurs ne sont pas absentes de l'intérieur durant l'été subarctique.

Les glaces qui affectent le littoral comprennent des glaces locales se formant en décembre et se disloquant en juin, des glaces de dérive très épaisses, d'origine polaire, retardant l'ouverture de la navigation en début d'été, et des icebergs.

La frange littorale et les montagnes de la façade atlantique ne portent qu'une toundra interrompue d'affleurements rocheux. Dans l'intérieur, la végétation consiste en une mosaïque de forêt claire et de toundra au nord et en une forêt de petits conifères à croissance lente au sud.

Longtemps, les Esquimaux du littoral ont vécu d'une économie de subsistance fondée sur la chasse (phoque, ours) et la pêche (morue, truite de mer), complétées par des raids de chasse du caribou dans l'intérieur. Cela entraînait des déplacements entre les sites de chasse et de pêche avec un habitat en chacun de ces sites. L'intérieur était parcouru aussi par des bandes d'Indiens nomades, essentiellement chasseurs (Montagnais et Naskapis).

À côté d'améliorations matérielles (armes à feu, bateaux à moteur), l'impact de la civilisation moderne a eu tout d'abord pour effet d'introduire l'économie de marché (développement excessif du piégeage) avec les aléas qui en résultent (fluctuations du prix des fourrures). Plus récemment, les Esquimaux ainsi que des pêcheurs blancs établis sur la côte du Labrador ont été attirés par de nouvelles sources d'emploi, surtout dans l'intérieur. En ce qui concerne les premiers, ils ont abandonné un mode de vie ancien sans s'adapter pour autant à la civilisation technique. Si quelques-uns se sont assuré un revenu régulier et un logement décent, la plupart d'entre eux ainsi que les Indiens sont réduits à l'état de demi-mendiants entassés dans des *shack-towns* (bidonvilles) à l'écart des établissements des Blancs.

Réputé sans ressources, le Labrador est aujourd'hui une « Nouvelle Frontière ». Près de Schefferville (à la limite même des deux provinces), de Wabush et de Labrador City, on a ouvert des mines de fer reliées par rail à l'estuaire du Saint-Laurent et livrant annuellement, avec des fluctuations sensibles, de 25 à 30 Mt de minerai (de 50 à 60 p. 100 de teneur). Le fleuve Churchill fournit de l'énergie (puissance potentielle : de 3 000 à 4 000 MW) à Wabush et à Labrador City, et en fournira sans doute à Montréal et aux Provinces maritimes. L'exploitation forestière (lac Melville), les aéroports (Goose Bay, villes minières), les installations militaires procurent de nombreux emplois. En excluant Schefferville (Québec), on compte environ 15 000 habitants permanents au Labrador (dont quelque 1 400 sur la côte) ; les effectifs de la population flottante ou saisonnière sont du même ordre de grandeur.

P. B.

L'histoire

Le Labrador est sans doute la première terre d'Amérique atteinte par les Européens : c'est vraisemblablement en l'an 1001 que le Viking Leif Eriksson, poussé par la tempête, parvient à une terre, le Helluland (« terre des tables de pierre »), qui appartenait peut-être à l'actuel Labrador. Après quelques hivernages, toutefois, les Européens oublient ces régions.

Il faut attendre près de cinq siècles pour que ces parages soient de nouveau fréquentés par des navigateurs : après les découvertes de Colomb, les marchands de Bristol veulent tenter de trouver une voie plus directe vers l'Orient. À leur service, le Génois Giovanni Caboto (Jean Cabot) prend possession, en 1497, d'une terre située peut-être sur la côte du Labrador, plus vraisemblablement à Terre-Neuve. La découverte du Labrador est plus sûrement attribuée au Portugais Gaspar Corte Real en 1501. Dès lors, les pêcheurs portugais, mais aussi les Basques et les Bretons fréquentent activement les rivages de Terre-Neuve et du Labrador oriental. Dès son premier voyage (1534), Jacques Cartier* explore le détroit de Belle-Isle, entre Terre-Neuve et le Labrador. En 1576, l'Anglais Martin Frobisher longe une partie de la côte nord-est du pays. En 1610, enfin, l'exploration du littoral s'achève avec Henry Hudson, qui parcourt le détroit et la côte orientale de l'immense baie à laquelle, comme pour le premier, son nom a été donné.

Au XVII[e] s., des établissements permanents de pêche commencent à s'établir sur la côte méridionale, et le XVIII[e] s. voit la première cartographie précise de la côte orientale avec les travaux de James Cook* (1763-1767). À cette époque, les immensités de l'intérieur sont parcourues par les « coureurs des bois », qui font le trafic des peaux avec les Esquimaux. Mais elles ne commencent à être véritablement connues qu'au siècle suivant, avec les expéditions de William Hendry, qui parvient à l'embouchure du Koksoak (1828), de John McLean (v. 1797-1890), entre 1838 et 1842, de H. Y. Hind (1823-1908), qui remonta la rivière Moisie (1861), enfin avec les travaux géologiques de A. P. Low (1861-1942), menés de 1884 à 1904 : en 1895, ce dernier découvrira les immenses gisements de minerai de fer sur lesquels repose l'économie de l'intérieur du Labrador. À la fin du siècle également, le missionnaire Wilfred T. Grenfell (1865-1940) révèle la misère dans laquelle vivent les Esquimaux. Il faudra attendre le milieu du XX[e] s. pour que la photographie aérienne permette la cartographie complète de la région.

Le problème de la frontière

La découverte des richesses minières fut pour beaucoup dans le conflit qui opposa le Québec à Terre-Neuve pour la possession de ces étendues désolées : intégrées à Terre-Neuve en 1763, elles sont remises à la juridiction du Québec en 1774. Mais la frange côtière, non définie avec précision, est séparée du Bas-Canada en 1809 pour constituer de nouveau une dépendance de Terre-Neuve. En 1927, le Conseil privé attribue une grande partie de l'intérieur (et des gisements de fer) à Terre-Neuve en prenant comme limite la ligne de partage des eaux entre les baies d'Hudson et d'Ungava, d'une part, et l'Atlantique, de l'autre. Cette décision ne manquera pas de soulever

maintes protestations au Québec, où certains accusent Londres d'avoir frustré la « Belle-Province » d'une partie de ses richesses minières.

S. L.

▶ *Canada / Esquimaux / Terre-Neuve.*

E. Bruet, *le Labrador et le Nouveau-Québec* (Payot, 1949).

Labriola (Antonio)

▶ MARXISME.

La Bruyère (Jean de)

Moraliste français (Paris 1645 - Versailles 1696).

L'homme

La Bruyère est l'homme d'un seul livre. C'est ce qui fait sa force, mais c'est aussi sa limite. *Les Caractères* eurent huit éditions entre 1688 et 1694 ; d'année en année, La Bruyère grossit son œuvre, qui passa de 420 à 1 120 remarques. Voilà la preuve d'une belle persévérance, qui dénote la singulière aptitude d'un esprit à enrichir un recueil sans jamais s'écarter du but proposé : peindre l'homme. Mais ce qui est peut-être faiblesse, c'est de ne point varier son talent, d'utiliser une formule à peu près constamment identique et de s'en tenir là. La densité du livre existe au détriment de sa liberté créatrice.

Appartenant à une famille de bonne bourgeoisie, La Bruyère, après des études de droit, achète en 1673 une charge de trésorier général de France en la généralité de Caen. Mais il réside à Paris et, comme sa charge lui laisse des loisirs, il en profite pour lire, méditer, observer. En 1684, probablement grâce à Bossuet, il est précepteur du duc Louis de Bourbon, petit-fils du Grand Condé. Tâche ingrate, que le caractère indocile et distrait de son élève ne facilite guère ; du moins, sa vie auprès des grands offre un champ d'observation à son regard pénétrant. Quand Louis de Bourbon devient duc d'Enghien (déc. 1686), La Bruyère reste attaché aux Condé en qualité de « gentilhomme de Monsieur le duc ». Deux ans plus tard paraissent *les Caractères*, qui traduisent son expérience du monde et des hommes. Leur succès, dû en partie aux portraits, lui vaut, malgré deux échecs, d'être élu à l'Académie française (1693), où son discours de réception, qui ne loue que les partisans des Anciens, fait scandale.

On a l'impression que cette existence cèle des blessures secrètes, des rancœurs mal étouffées et que La Bruyère avait trop conscience de sa valeur pour ne pas souffrir de vivre dans une société qui, tout en l'admettant, ne lui faisait que trop sentir qu'il n'était pas des siens. On ne saurait en conclure que *les Caractères* sont un livre de revanche, un constat de déception. La Bruyère n'est pas aigri, il est désenchanté ; sa désillusion n'est pas le fruit de l'humiliation : il montre les hommes pour ce qu'ils sont, et la vision des moralistes n'est jamais réconfortante. Mais comment vaincre la monotonie des jours, sinon en livrant à la postérité les pensées qui tiennent à cœur ? « Une grande naissance ou une grande fortune annonce le mérite, et le fait plus tôt remarquer. » La Bruyère sait bien, lui, qu'il ne peut compter que sur lui-même. Même si « tout est dit et l'on vient trop tard », on peut panser ses plaies en puisant dans ses propres ressources : « Le sage guérit de l'ambition par l'ambition même. » Au fond de chacun, il est une sorte de confiance en soi, en son talent, et La Bruyère a la certitude de n'en être pas démuni. Lorsqu'il écrit : « Il faut plus que de l'esprit pour être auteur », ne pense-t-il pas à lui-même et n'est-il pas sûr d'avoir la foi en son inspiration ? Tout ce que *les Caractères* cachent d'accent personnel sur le « métier de faire un livre » ne révèle, au total, en dépit des difficultés, que la croyance de leur auteur à être original.

« Je rends au public ce qu'il m'a prêté »

Le but que La Bruyère se propose d'atteindre, dans le grand courant de pessimisme augustinien de son siècle, est de « peindre l'homme ». Conformément au génie de son temps, il vise à enseigner : « On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction. » Mais, fidèle à la lignée de tous les moralistes classiques, il s'attache à découvrir la permanence dans la nature humaine, à dégager, par-delà les traits particuliers, les caractères éternels. « Je rends au public ce qu'il m'a prêté ; j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage » ; si les contemporains sont l'objet de son étude, La Bruyère se donne une tâche plus haute : dévoiler l'homme dans sa nature universelle. La préface est nette sur ce point : « Penser toujours, et toute la lecture de cet ouvrage, que ce sont les caractères et les mœurs de ce siècle que je décris ; car bien que je les tire souvent de la cour de France et des hommes de ma nation, on ne peut pas néanmoins les restreindre à une seule cour, ni les renfermer en un seul pays. » Déjà La Rochefoucauld disait qu'il est plus aisé de connaître l'homme en général qu'un homme en particulier. La Bruyère parvient-il à saisir l'homme dans sa généralité ? Constatons que, si *les Caractères* sont souvent le fait d'un écrivain qui juge avec recul, il est aussi d'autres pages où l'on découvre l'homme derrière l'auteur, c'est-à-dire une sensibilité.

Le livre semble, en effet, obéir à une triple orientation. Une bonne partie se compose d'aphorismes d'une clairvoyance désabusée, mais qui n'ont pas la cruauté des maximes de La Rochefoucauld. Peu d'indulgence, mais une générosité instinctive qui empêche La Bruyère de noircir son tableau. Chez lui, la sentence constate, affirme : elle ne juge pas, elle ne débouche pas sur la transcendance, elle n'obéit pas à des raisons métaphysiques. L'homme n'est pas, de par sa nature, corrompu. Il est tel qu'il se montre. Voilà une vision moins profonde que celle de La Rochefoucauld : au moins est-elle plus rassurante. À côté des sentences, les portraits, qui se glissent dans tous les chapitres. C'est là le domaine par excellence de La Bruyère : la variété corrosive de sa palette, le nombre de ses silhouettes, ce plaisir inavoué à étiqueter les êtres et à dénoncer leurs travers comme leurs ridicules offrent un plaisir rare à l'esprit. Mais remarquons que La Bruyère ne s'engage pas : l'acuité du trait, le goût pour la satire, l'humour froid divertissent sans provoquer l'émotion. L'auteur veut amuser en enseignant et il ne croit pas qu'il est possible d'amuser si l'on se montre trop sensible. Sa position est claire : « L'étude de la sagesse a moins d'étendue que celle que l'on ferait des sots », et ce sot, cet autre nous-même, qui « n'entre, ni ne sort, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit », est la matière de son enquête. Sentences et portraits se complètent par des passages d'indignation généreuse d'un homme scandalisé par l'organisation sociale et politique de son temps. C'est sans doute par là que La Bruyère nous touche le plus. L'écrivain cède la place aux mouvements du cœur ; la sympathie qu'il porte à ceux qui souffrent semble autre chose qu'un sentiment superficiel. « Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères. » « Il y a sur la terre des misères qui saisissent le cœur [...]. De simples bourgeois, seulement à cause qu'ils étaient riches, ont eu l'audace d'avaler en un seul morceau la nourriture de cent familles. » On sent une émotion vive, et sa sévère critique des grands, des institutions, de la guerre offre un accent de révolte nouveau en ce siècle.

« Il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement »

Avoir le naturel, la force, la délicatesse, telle est l'ambition de La Bruyère. Son sens de la formule ramassée, ses tours vifs et piquants, son choix des attitudes et des détails révélateurs ne sont pas la moindre qualité d'un art accompli. La Bruyère est un très grand styliste. C'est même le style qui donne à l'œuvre son unité. On peut déjà parler d'une « écriture artiste », grâce aux rythmes, au choix des mots, à l'agencement de la phrase. On a remarqué le caractère moderne des analyses de La Bruyère, qui tranchent sur la simplicité classique de ses prédécesseurs. La contrepartie en est qu'on peut déceler une certaine préciosité, un goût de la recherche qui n'est pas loin du procédé. À force de vouloir être incisif, La Bruyère exagère son dessein. Chez lui, remarquait déjà Sainte-Beuve, « l'art est grand, très grand ; il n'est pas suprême, car il se voit et il se sent ». On pense aussi à cette phrase de La Rochefoucauld, qui semble assez exactement s'appliquer aux *Caractères* : « Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but, c'est de le passer. »

N'exagérons pas non plus la portée « politique » de l'œuvre de La Bruyère. Si l'on reste très sensible à sa générosité, lorsqu'il s'indigne contre les excès de son temps, on ne saurait voir en lui un révolutionnaire. La Bruyère est loin d'avoir l'étoffe d'un réformateur. Disons qu'il a eu le courage de ses idées, mais cette sympathique franchise ne débouche pas sur une critique positive. Quand il parle des différentes « formes de gouvernement », c'est pour conclure : « Ce qu'il y a de plus raisonnable et de plus sûr, c'est d'estimer celle où l'on est né comme la meilleure de toutes et de s'y soumettre. » Faut-il nécessairement exiger d'un sujet du Roi-Soleil, homme de cœur et capable de nous émouvoir, d'avoir les audaces

constructives des « philosophes » du siècle suivant ?

A. M.-B.

▶ *Anciens et Modernes (querelle des) / Classicisme.*

🕮 **G. Michaut, *La Bruyère* (Boivin, 1936). / L. Paquot-Pierret, *l'Art du portrait chez La Bruyère* (Office de publicité, Bruxelles, 1941). / F. Tavéra, *l'Idéal moral et l'idée religieuse dans « les Caractères » de La Bruyère* (Mellottée, 1941). / P. Richard, *La Bruyère et ses « Caractères »* (Malfère, Amiens, 1946 ; nouv. éd., Nizet, 1966). / R. Jasinski, *Deux Accès à La Bruyère* (Minard, 1971). / L. Van Delft, *La Bruyère moraliste* (Droz, Genève, 1971). / A. Stegmann, *les Caractères de La Bruyère, Bible de l'honnête homme* (Larousse, 1972).**

lac et limnologie

Le *lac* est une nappe d'eau retenue par une contre-pente naturelle ou artificielle.

L'*étang** est un lac sans profondeur qui peut être colonisé par la végétation riveraine. Lacs et étangs forment les eaux stagnantes, qui s'opposent aux eaux courantes, représentées par les fleuves*.

La *limnologie* est la science qui se préoccupe des particularités physiques et biologiques des lacs. Ses moyens et ses méthodes sont les mêmes que ceux de l'océanographie*.

Le lac

Le relief lacustre

La forme d'ensemble des lacs (contours et profondeurs) varie selon leur origine, qui permet de distinguer deux grandes catégories.

• *Les lacs de cuvette.* Ce sont les plus profonds (et donc les plus durables), creusés le plus souvent dans la roche en place. Ils résultent :

— de déformations de l'écorce terrestre : au centre d'un fossé d'effondrement (*fig.* 1), le long d'un escarpement de faille (*fig.* 2), dans l'axe d'une cuvette de subsidence (*fig.* 3) ou d'un appareil volcanique (*fig.* 4) ;

— de creusements spécifiques à certains domaines morphologiques : dépressions karstiques comme les dolines et les poljés (*fig.* 5), cuvettes de surcreusement glaciaire occupées par des lacs de cirque ou des lacs de vallée (*fig.* 6).

• *Les lacs de barrage.* Ils sont en général moins profonds (et parfois éphémères) et retenus en arrière de contre-pentes d'origine variée. On distingue donc :

— les lacs d'origine volcanique, barrés par une coulée de lave (*fig.* 7) ;

— les lacs d'origine glaciaire, fermés par un glacier (*fig.* 8) ou un alignement de moraines (*fig.* 9) ;

— les lacs d'origine alluviale, qui sont des plans d'eau peu profonds isolés par une levée fluviale (*fig.* 10), un bras dunaire (*fig.* 11) ou un cordon littoral (*fig.* 12). Ils sont installés en bordure d'une mer ou d'un fleuve, qui leur fournissent une partie de leur eau ; les lacs latéraux, emplis lors du maximum des crues, sont des lacs de trop-plein.

Quelle qu'en soit l'origine, un lac d'une certaine étendue présente l'étagement morphologique suivant (*fig.* 13) :

— un littoral (bas ou à falaise) ceinturé par une banquette en forme de terrasse née de l'érosion ou de la construction, où s'accumulent les matériaux les plus grossiers (« beine » des lacs suisses) ;

— une pente (« mont » des lacs suisses) qui peut être d'accumulation (talus d'éboulis) ou d'érosion (ravins sous-lacustres bordés de levées latérales modelées par le plongement des eaux denses) ;

— un fond où s'accumulent les dépôts vaseux apportés par les affluents (« plaine » des lacs suisses). Ces sédiments sont à prédominance calcaire ou siliceuse, selon la nature lithologique du bassin d'alimentation.

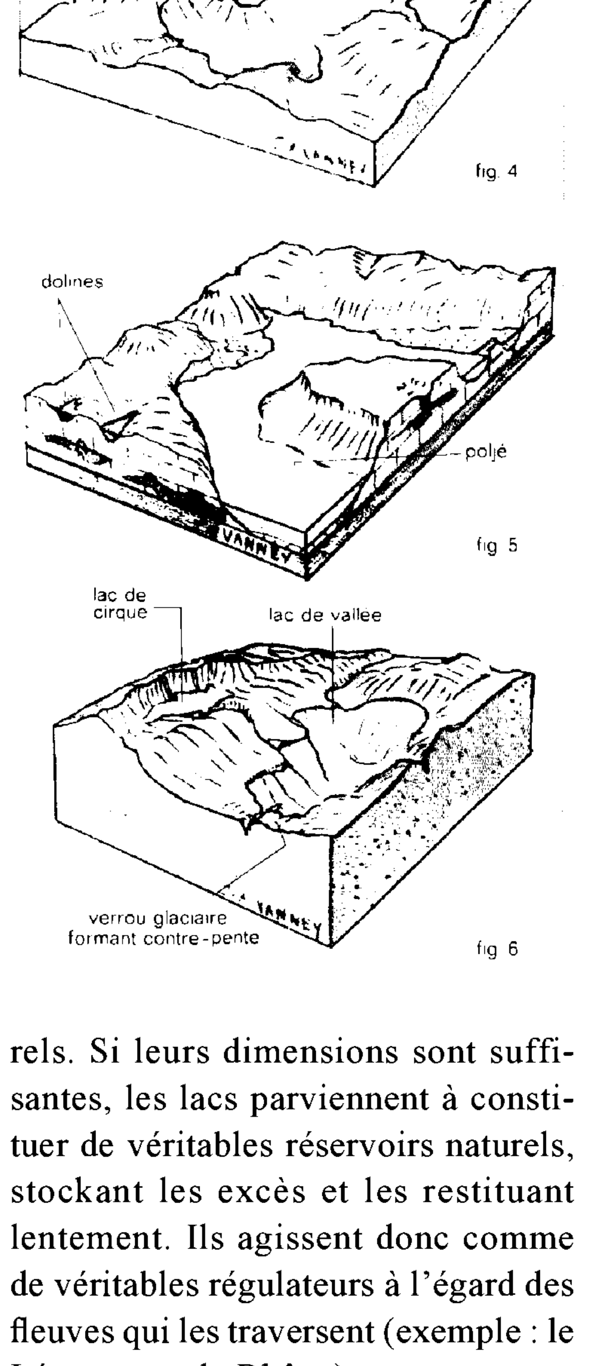
L'eau lacustre

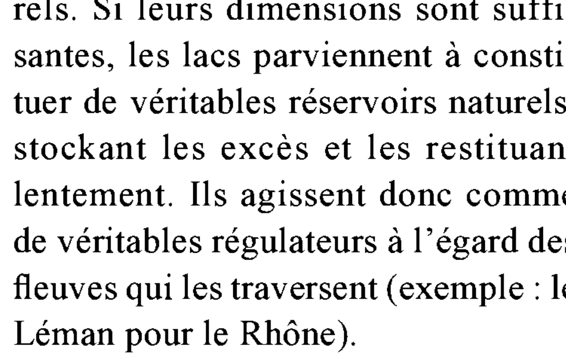
Elle peut être définie à trois points de vue.

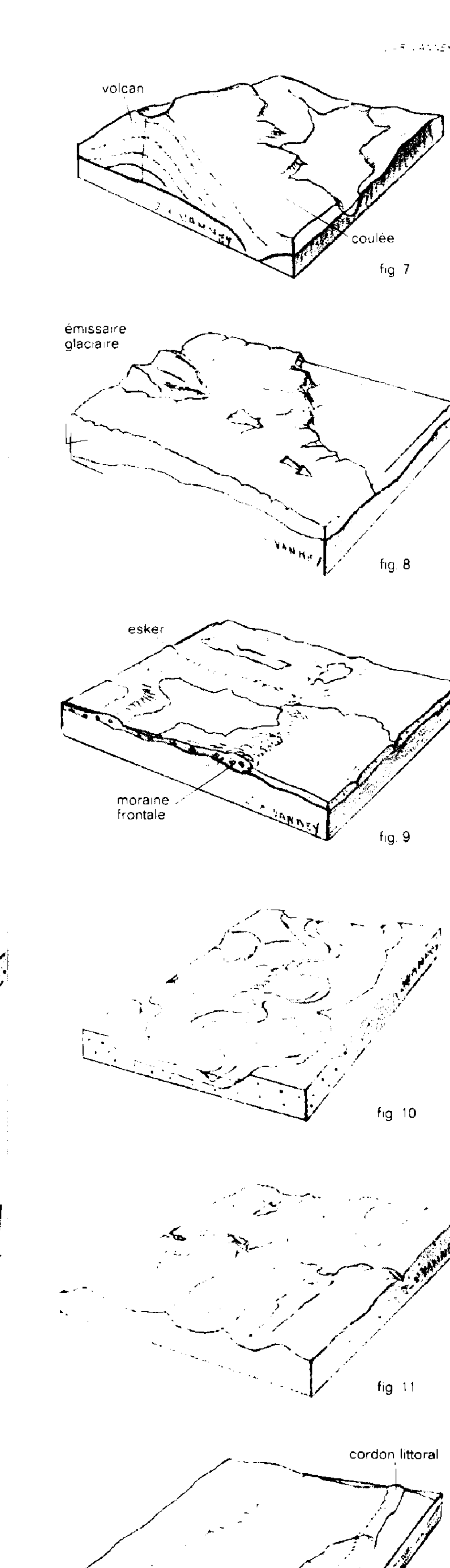
• *Son volume.* Un lac est alimenté (*fig.* 14) par des cours d'eau superficiels ou souterrains appelés *affluents* ou *tributaires* et, dans une moindre mesure, par les précipitations liquides ou solides tombées sur son plan d'eau. L'eau ainsi stockée s'évapore ou s'écoule par des effluents, ou *émissaires.* L'importance respective de l'eau reçue et perdue conditionne les variations périodiques du niveau et de la charge des eaux en substances dissoutes ou non. Selon leur hydrographie, on distingue plusieurs types.

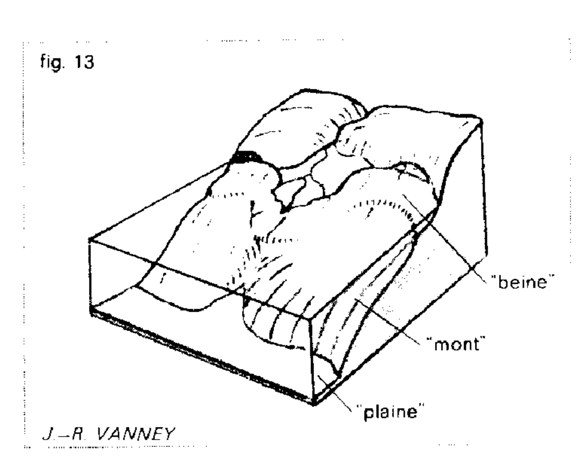
• *Les lacs ouverts.* Ils correspondent à des élargissements du lit fluvial et sont dotés d'affluents et d'effluents. Leur bilan hydrologique dépend du débit de ces artères et de l'intensité de l'évaporation sévissant à leur surface. Les variations de niveau sont donc très comparables à celles des cours d'eau locaux, pour lesquels les lacs sont des champs d'inondation naturels. Si leurs dimensions sont suffisantes, les lacs parviennent à constituer de véritables réservoirs naturels, stockant les excès et les restituant lentement. Ils agissent donc comme de véritables régulateurs à l'égard des fleuves qui les traversent (exemple : le Léman pour le Rhône).

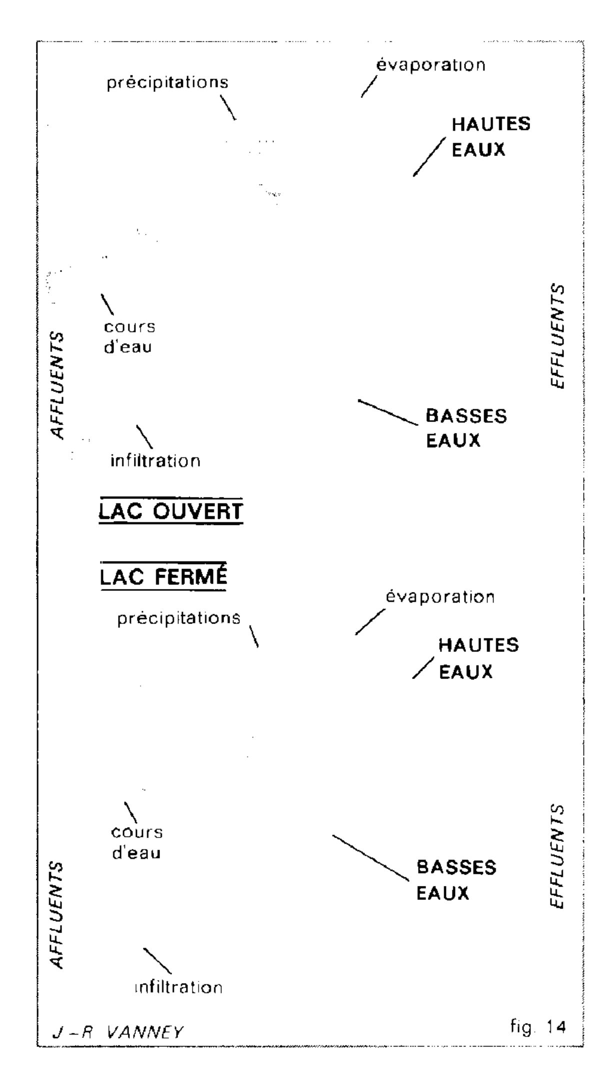
• *Les lacs fermés.* Ils correspondent à l'achèvement d'un lit fluvial et sont donc privés d'émissaires au moins superficiels. Ils sont plus sensibles aux influences du milieu local, notamment climatiques : leur bilan hydrologique est très variable, parfois négatif. Ils présentent donc d'amples modifications en volume (profondeurs et limites) et peuvent être parfois menacés par un assèchement complet. Leur charge en sels (surtout dans les







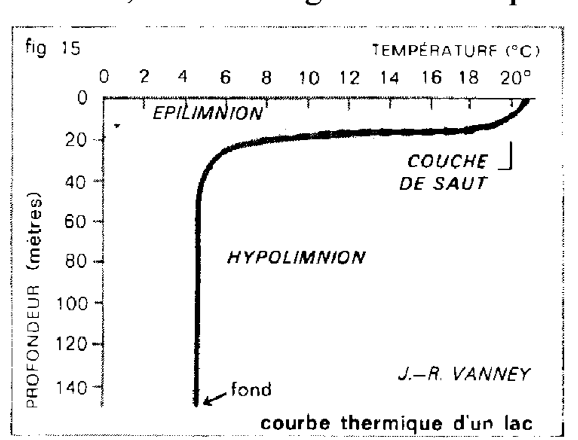




régions sèches) et en troubles (surtout dans les régions froides) s'accroît sensiblement.

L'existence d'un lac est menacée à la fois par l'activité de ses tributaires et de ses émissaires. Les premiers, en y accumulant leurs alluvions, peuvent parvenir à le combler : son extinction est d'autant plus rapide que sa profondeur est plus faible. L'érosion régressive, en incisant le rebord de la contre-pente terminale, crée ou approfondit un déversoir ; le niveau d'eau s'abaisse alors progressivement, et, à la limite, le lac peut disparaître. Ouverts ou fermés, tous les lacs, sauf ceux qui sont situés au voisinage de la mer, sont donc voués, tôt ou tard, à la disparition. Ce sont des formes hydrologiques en sursis.

• *Sa température.* Au point de vue thermique, l'eau se répartit en deux couches distinctes (*fig.* 15) : l'une supérieure et chaude (l'*épilimnion*), l'autre inférieure et invariablement froide (l'*hypolimnion*). Celles-ci sont séparées par une couche de transition, épaisse de quelques mètres, appelée *couche de saut*, ou *thermocline*, ou *métalimnion*. Une telle stratification peut être considérée comme normale et stable puisqu'elle est conforme aux densités, les eaux légères étant superposées aux eaux denses. Elle est cependant remise en cause par tous les facteurs qui influent sur la stabilité : les mouvements superficiels (voir plus loin) et les variations de densité en relation avec des changements de températures et de turbidité.



L'eau douce atteint son maximum de densité à 4 °C ; l'eau de surface, en atteignant cette température (par refroidissement), s'alourdit et s'enfonce vers le fond du lac, dont toute la masse d'eau est homogène ; la stratification thermique et la thermocline s'évanouissent : c'est l'homothermie. Si le refroidissement persiste, l'eau inférieure à 4 °C flotte au-dessus de l'eau à 4 °C, plus dense : c'est la stratification inverse.

Lorsque les eaux des affluents sont très chargées en boues, elles sont entraînées vers le fond du lac par leur propre poids. Elles y produisent des brassages convectifs qui se traduisent par l'atténuation, voire la disparition de la thermocline, comme cela est observé dans le lac Léman.

• *Son mouvement.* L'eau des lacs, comme celle des océans*, connaît deux types de déplacements.

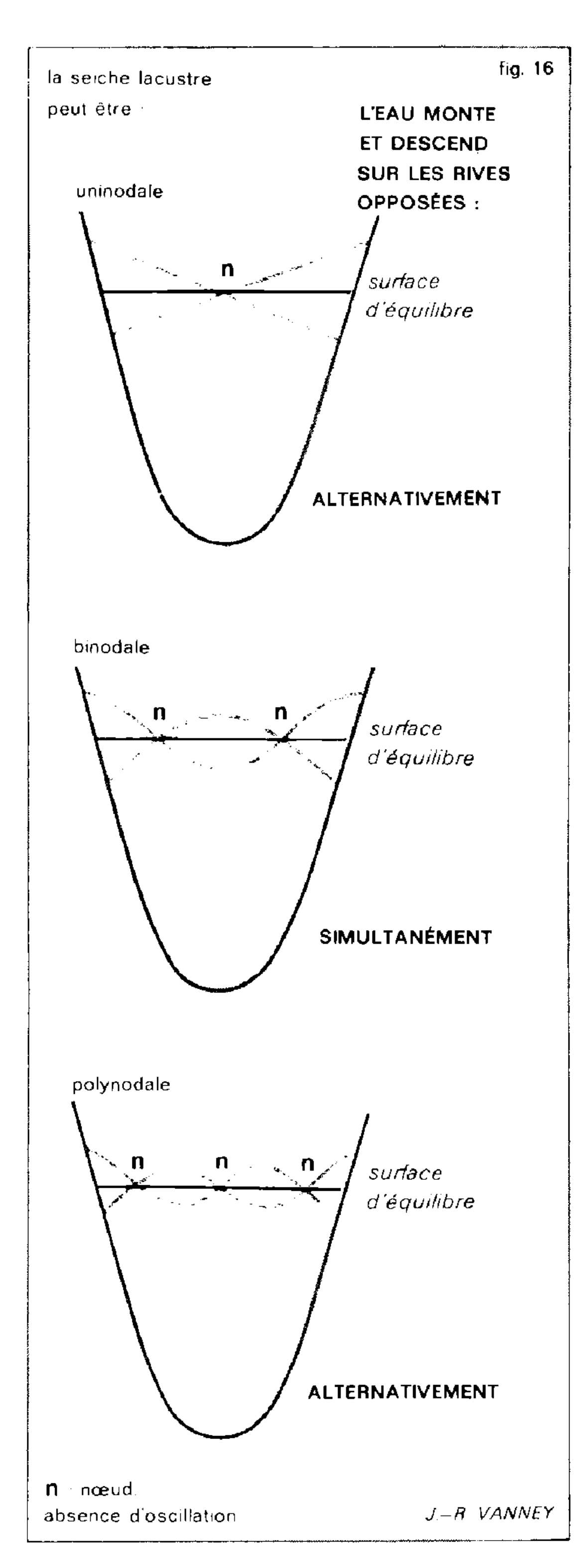
• *Les ondes*.* 1. La *marée* y est très faible et son influence est négligeable.
2. Les *vagues*, formées comme sur une mer fermée, sont naturellement modérées, puisque leur « course » est restreinte. Cependant, des vents violents peuvent lever des vagues très cambrées, parfois redoutables (tempêtes dangereuses sur le Léman et les Grands Lacs américains).
3. Les *seiches* (dues en grande partie aux variations locales de la pression atmosphérique et à la poussée des vents) trouvent dans les lacs, quelle qu'en soit la taille, un milieu favorable à leur développement. Leur période peut varier d'une heure (lacs d'Auvergne) à plusieurs heures (certains grands lacs d'Asie). Les seiches, développées dans le sens transversal ou longitudinal, peuvent se superposer pour engendrer des vibrations complexes, d'interprétation parfois difficile (*fig.* 16).
4. Les *ondes internes* existent dans tous les lacs où les masses d'eau sont stratifiées : la thermocline oscille en donnant naissance à d'amples mouvements verticaux.

• *Les courants.* 1. Sous l'action du vent, les eaux superficielles (au-dessus de la thermocline) sont animées d'un mouvement de dérive soumis aux mêmes règles qu'en mer (loi d'Ekman), sauf pour les petites profondeurs. L'eau remonte sur la rive sous le vent, mais se partage en tourbillons (selon la découpure des côtes) et plonge contre la rive opposée. Cette impulsion est susceptible d'égaliser la température de surface et, selon sa force, de contrarier l'apparition de la thermocline, voire de la faire disparaître. En profondeur (sous la thermocline), les eaux paraissent décrire des mouvements cellulaires distincts, de format et de durée variables selon la forme de la cuvette lacustre et les types de temps responsables.
2. Les courants de densité apparaissent en deux cas :
— au voisinage des embouchures des tributaires, l'eau affluente peut flotter (si elle arrive dans un milieu plus dense : dans un lac salé par exemple) ou plonger (si elle arrive dans un milieu moins dense : arrivée d'eaux boueuses dans un lac clair) ;
— lorsque l'eau de surface atteint la température de 4 °C (voir ci-dessus), elle est animée d'un mouvement vertical qui peut atteindre, ou non, le fond du lac. Ces mouvements de convection sont très importants pour la morphosédimentologie et la vie des lacs. Aussi G. E. Hutchinson a-t-il proposé de classer les lacs selon l'importance des mélanges verticaux. Il distingue donc les lacs amictiques, oligomictiques, méromictiques, monomictiques, dimictiques et polymictiques, selon que le brassage est absent, faible, partiel, unique, double ou multiple.

La vie lacustre

Elle est placée sous la double influence de facteurs mécaniques (mouvements des eaux et oscillations de la surface, qui, s'ils sont très importants, peuvent entraver le développement de la vie riveraine) et de facteurs chimiques (présence de gaz dissous, et en particulier de l'oxygène, dont la teneur est inversement proportionnelle à celle du CO_2 et à celle du H_2S). Deux étages de vie apparaissent.

• L'*étage éclairé* (correspondant approximativement à l'épilimnion) est celui où peut se réaliser la synthèse chlorophyllienne. L'eau est colonisée par un plancton lacustre formé d'Algues microscopiques (exemple : les Diatomées) dont la densité varie selon la quantité et la nature des apports riverains. Sur le rivage, plus ou moins riche en oxygène selon la force de l'agitation, la végétation amphibie adopte la zonation suivante : on trouve d'abord les plantes à feuilles émergées (Roseaux et Joncs), puis celles à feuilles flottantes (Nénuphars) et enfin celles à feuilles immergées



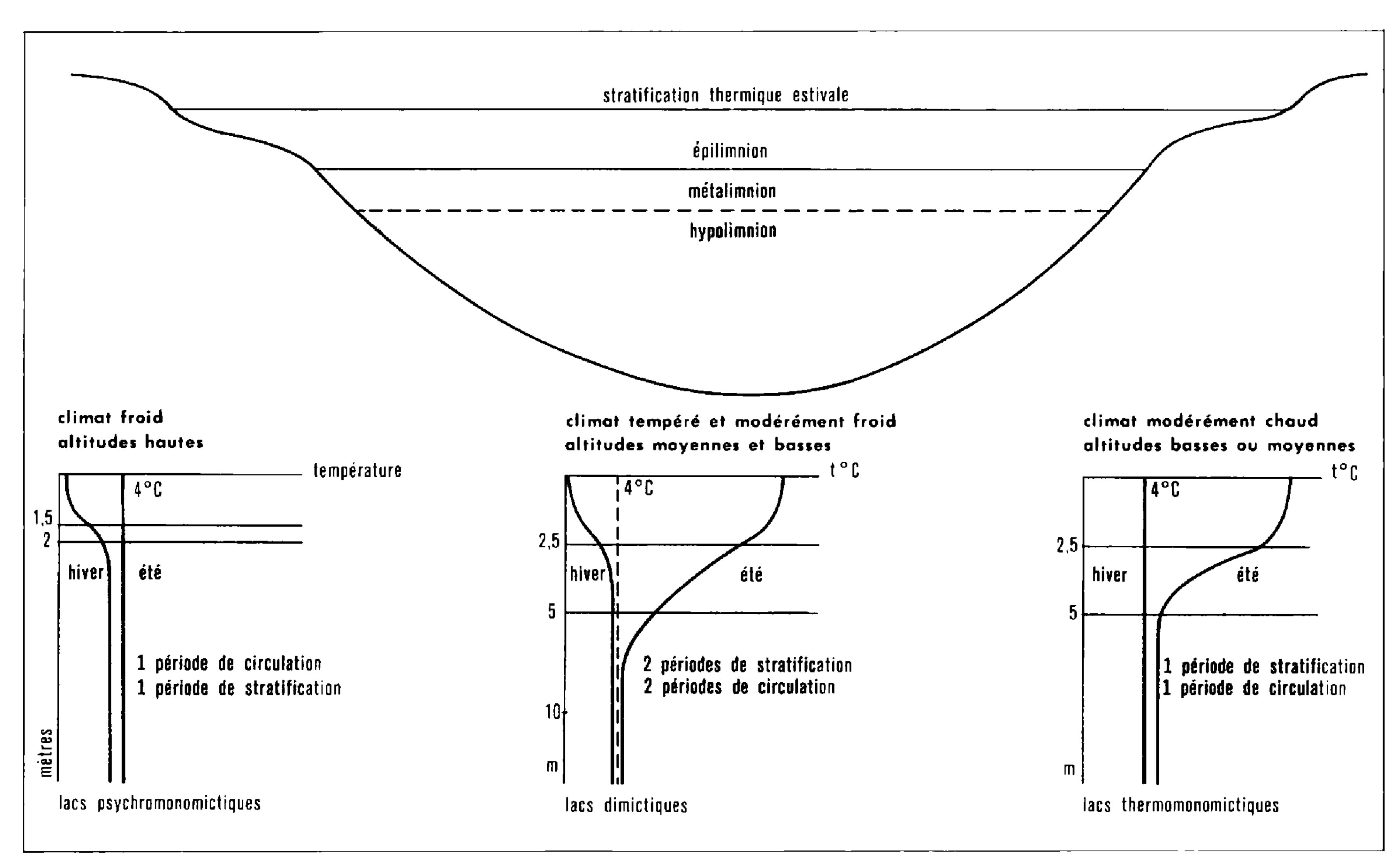
(Potamots et Charas). Cette colonisation est d'autant plus profonde que la luminosité est plus grande et la turbidité (ainsi que la teneur en plancton) plus forte.

• L'*étage profond* (qui correspond approximativement à l'hypolimnion) est conditionné par l'obscurité et la rapide augmentation de la pression. L'abondance en plancton est très variable selon l'intensité des mouvements verticaux. La sédimentation fine y prédomine : dans les boues vivent des organismes hétérotrophes.

Selon l'importance de ces étages, les biologistes distinguent deux catégories de lacs.

Les lacs oligotrophes. Les brassages importants y provoquent un enrichissement en oxygène jusqu'aux plus grandes profondeurs. Si les eaux sont claires et bleues, la végétation y est rare.

Les lacs eutrophes. On y observe une rapide diminution de l'oxygène en dessous de la surface : celui-ci ne parvient pas jusqu'au fond en raison de la rareté des brassages ou de sa consommation par les fermentations ; l'hypolimnion est pauvre, et la matière organique non oxydée s'accumule en des boues riches en soufre. L'épilimnion, par



Evolution de la température des lacs en fonction de la latitude, de l'altitude et des saisons.

contre, est propice au développement du plancton (l'eau est alors colorée du vert au brun), et la végétation colonise activement les rives les plus plates. Les herbiers littoraux participent donc au comblement, surtout dans le cas des étangs qui ne comportent pas, par définition, d'étage profond. Les plantes à feuilles émergées cèdent la place à des tourbières (bombées ou plates) qui sont peu à peu conquises par les formations climax, herbacées, puis arborées.

Les lacs

Les lacs d'eau douce

Ils occupent les régions humides, tempérées, tropicales et froides.

• *Les lacs des régions tempérées.* Les vents dominants de cette zone étant d'ouest, la dérive superficielle est généralement à composante orientale ; localement, la configuration des côtes, l'impulsion donnée par les tributaires (exemple : les remous provoqués par l'arrivée du Rhône dans le Léman) et la vidange assurée par les émissaires peuvent faire naître des circuits multiples et complexes. L'écoulement fluvial et la fusion glaciaire combinent leurs influences pour faire osciller saisonnièrement la surface des lacs. Dans les régions à hiver modéré, la température superficielle ne descend pas en dessous de 4 °C : l'année se compose donc d'une saison chaude, où la stratification thermique normale se maintient, et d'une saison froide, au cours de laquelle la plongée des eaux produit une homothermie. Les lacs sont donc monomictiques chauds (*fig.* 17 *a*) comme ceux de l'Europe occidentale et méditerranéenne, du Maghreb, de la façade occidentale des Rocheuses et des pays tempérés de l'hémisphère Sud.

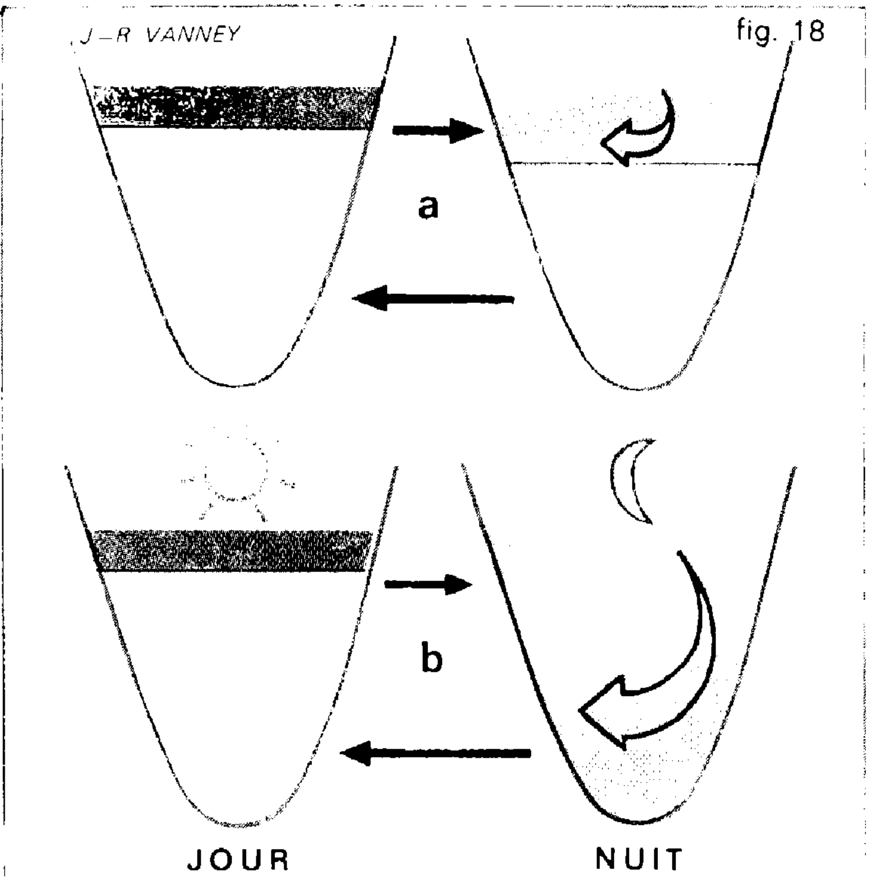
Dans les régions à hivers froids, le rythme saisonnier est plus compliqué, puisque l'eau de surface descend en dessous de 4 °C. Les saisons homothermes (le printemps et l'automne) sont séparées par des saisons où se conserve la stratification thermique, qu'elle soit normale (en été) ou inverse (en hiver, avec prise en glace superficielle). Les lacs sont donc dimictiques (*fig.* 17 *b*) comme ceux de l'Europe froide, centrale et septentrionale, et de l'Amérique du Nord (les Grands Lacs par exemple).

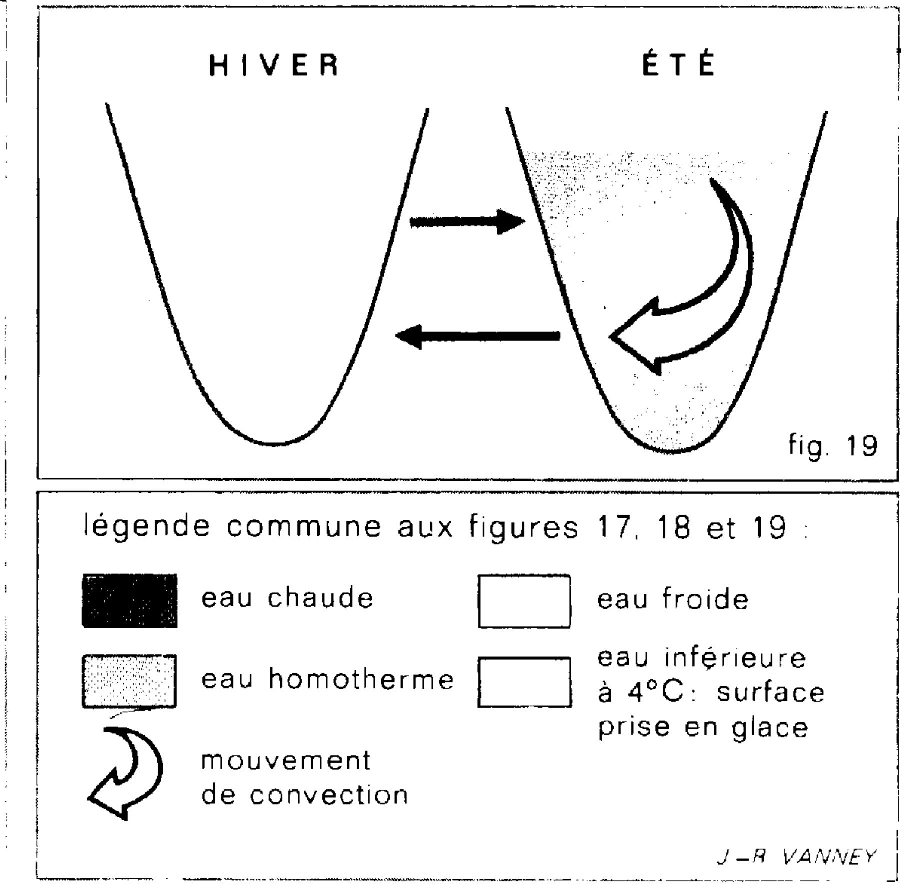
Les lacs tempérés emmagasinent une importante quantité de chaleur en été, qu'ils restituent pendant l'hiver. Ils ont donc un rôle climatologique important en contribuant de façon sensible parfois à l'adoucissement du climat riverain. Cela est exprimé dans l'inflexion que subissent les courbes isothermes au voisinage des lacs (cas des lacs italiens et nord-américains).

• *Les lacs des régions tropicales.* Les courants superficiels sont changeants et même alternatifs, car ils sont influencés par le renversement saisonnier des vents. L'oscillation de la surface est sous l'étroite dépendance du régime des précipitations. Aussi les lacs tropicaux ont-ils des hautes eaux à maximum unique ou double comme les fleuves. Mais l'évaporation peut, dans les régions les plus sèches, altérer sensiblement la simplicité de ce schéma en déprimant fortement le niveau des basses eaux ; parfois même, une part importante du lac peut être transformée en marécages aux limites imprécises, comme cela est illustré par le lac Tchad. L'épilimnion est toujours supérieur à 4 °C (les températures, le plus fréquemment au-dessus de 20 °C, peuvent atteindre de 25 à 29 °C) et est séparé de l'eau profonde « froide » (aux alentours de 22-23 °C) par une thermocline à peine marquée. Les brassages convectifs peuvent être, selon les cas :

1° faibles (cas des lacs oligomictiques), car ils ne se produisent que lorsque les eaux de surface s'abaissent à 20 °C ;

2° partiels (cas des lacs méromictiques) — l'exemple le plus connu est fourni par le lac Tanganyika, dont l'hypolimnion est légèrement salé et donc difficilement affecté par les mouvements de convection : ce n'est qu'à l'issue d'une période de pluies abondantes et fraîches qu'une couche homotherme peut se former dans les 400 m supérieurs (*fig.* 18 *a*) ; l'hypo-





limnion n'est donc que très rarement renouvelé et présente toutes les manifestations chimiques de la stagnation et du confinement ;
3° annuels (lacs monomictiques), comme c'est le cas pour certains lacs des montagnes de l'Amérique centrale ;
4° nocturnes (lacs polymictiques) — les lacs de l'Afrique orientale sont affectés de brassages consécutifs au refroidissement nocturne (*fig.* 18 *b*).

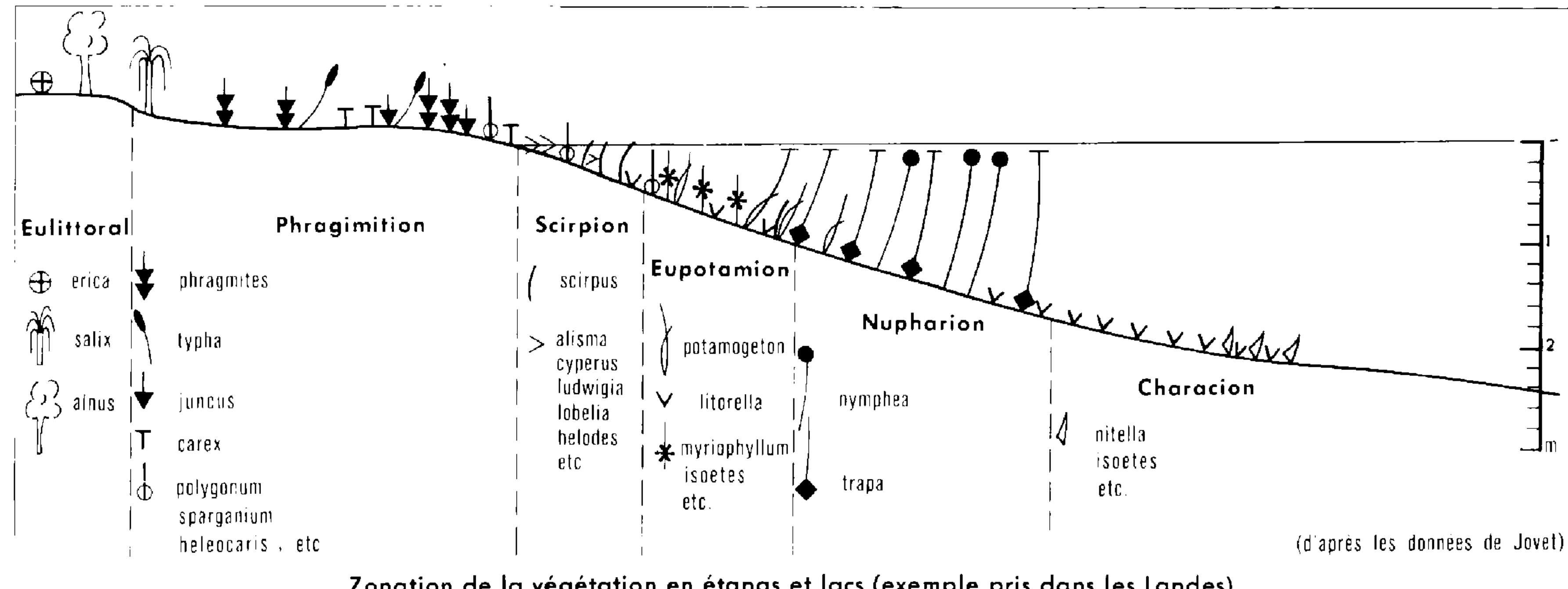
À cause de la rareté des mouvements verticaux, ces lacs se révèlent favorables au confinement des eaux profondes, qui évoluent vers l'anaérobie (formation d'un milieu euxinique, où l'oxygène est peu à peu remplacé par de l'hydrogène sulfuré).

• *Les lacs des régions froides.* À toutes les profondeurs, la température ne dépasse jamais 4 °C. La plupart des lacs connus appartiennent à la catégorie monomictique (*fig.* 19). En hiver, sous la banquise s'établit une stratification inverse, tandis qu'en été l'eau de surface, légèrement, réchauffée, s'enfonce. On trouve de tels lacs dans les régions de toundra et dans l'étage alpin des montagnes tempérées. Les lacs du pourtour du continent antarctique et de très hautes montagnes sont constamment pris en glace et sont considérés comme amictiques ; ils sont relativement rares.

Les lacs salés

Certains lacs fermés présentent une concentration anormale de sels, parmi lesquels prédominent, selon la lithologie régionale, les chlorures (Grand Lac Salé de l'Utah ou la mer Morte), les sulfates (certains lacs canadiens) ou les carbonates (plusieurs cas signalés dans le nord-ouest des États-Unis). En raison de la densité de leur eau, les lacs salés forment une catégorie exceptionnelle.

Leur salinité peut résulter de la concentration sur place (comme pour les lacs soumis à une forte évaporation) ou de l'infiltration latérale d'eau marine (ainsi que cela est observé dans les lagunes et les étangs littoraux). Les teneurs en sel varient donc en fonction de l'aridité du climat et de la fréquence des invasions marines ; la salinité peut aisément dépasser celle de l'eau de mer, comme c'est le cas pour le Grand Lac Salé et la mer Morte, qui ont un taux de salinité dépassant 200 p. 1 000 (mer Morte, 288 p. 1 000 à la surface et 325,9 p. 1 000 au fond). Les lacs de grande étendue peuvent, en raison de la diversité de leur alimentation, présenter des différences régionales comme une mer. La mer Caspienne*, le plus grand de tous les lacs, a une salinité de 5 p. 1 000 au nord (devant l'embouchure de la Volga), de 12 à 13 p. 1 000 dans le centre et le sud, et plus de 200 p. 1 000 dans les lagunes de la côte orientale, où ne parviennent que des cours d'eau chétifs (lagune de Kara-Bogaz).



Zonation de la végétation en étangs et lacs (exemple pris dans les Landes).

Toutes ces formes hydrologiques endoréiques sont en fait des lacs reliques, c'est-à-dire des vestiges de plans d'eau (océaniques ou continentaux) plus étendus au Pléistocène, voire au Cénozoïque (c'est le cas, notamment, de la Caspienne). Au cours de cette évolution, la perte par évaporation fut si importante que le plan d'eau s'est abaissé en quelques cas au-dessous du niveau de la mer : les exemples les plus connus sont fournis par la Caspienne et la mer Morte, dont la surface est respectivement à – 25 et à – 392 m. Certains lacs ont même totalement disparu, comme le lac Bonneville aux États-Unis.

Le régime thermodynamique de ces eaux denses est donc anormal. Le point de congélation étant sensiblement abaissé par la teneur en sels dissous, les lacs salés ne parviennent pas à être pris en glace, même pendant les plus grands froids. On a signalé des lacs non gelés qui avaient des eaux à – 11 °C au Tibet et même à – 30 °C en Sibérie méridionale. Par ailleurs, leur réchauffement superficiel peut être considérable (56 °C pour les lacs de Hongrie au plus fort de l'été). Comme les eaux de fond sont fréquemment plus salées que les eaux de surface, on devine combien sont entravés les mouvements verticaux. Les mélanges sont, en effet, rares dans les lacs salés, où les eaux de fond sont pratiquement immobiles. Ce sont là des conditions favorables au développement d'un milieu euxinique, c'est-à-dire où l'hydrogène sulfuré se substitue à l'oxygène dissous. Cet H_2S finit par se fixer dans les boues noires qui tapissent le fond, ce qui explique la pauvreté benthique d'un très grand nombre de lacs de cette catégorie.

Privés d'émissaires, parfois même de tributaires, les lacs salés (surtout ceux qui sont les moins profonds) connaissent de spectaculaires variations saisonnières. Les rives, périodiquement émergées, sont couvertes de croûtes de sel. Dans les pays arides (Afrique du Nord, Asie centrale, marges du désert australien, etc.), de tels lacs temporaires, connus sous le nom de *sebkhas* (ou *takyrs*, *salares*, etc.), sont des organismes hydrologiques à géographie variable, emplis d'eau à la suite d'une crue ou d'une averse exceptionnelle, puis presque totalement asséchés et cernés par une grande auréole d'argile salée (formant les chotts). Les variations séculaires y sont également très sensibles.

La biologie des lacs

Par sa capacité à faire vivre de très nombreux organismes aquatiques et terrestres, l'eau des lacs est une ressource naturelle indispensable à homme, qui doit en apprécier les qualités et la protéger. Celui-ci en a pris conscience il y a fort longtemps en colonisant les rives des lacs (palafittes) et en considérant ces derniers à la fois comme une réserve d'eau de consommation, une source de nourriture variée et un matériau de transformation industrielle (rouissage, hydroclassement de minerais, de métaux, de gemmes, etc.).

Dans l'eau des lacs vivent des Bactéries, des végétaux et des animaux. Presque tous les groupes taxinomiques y sont représentés. Ils se répartissent en groupements différenciés constituant des biocénoses particulières. Parmi celles-ci, le plancton est un des éléments caractéristiques communs aux lacs et à l'océan. Constitué d'organismes pour la plupart microscopiques, végétaux et animaux, larves et adultes, il assure la vie dans la zone pélagique, notamment celle des Poissons. Sur les bords, une frange végétale littorale est souvent entrecoupée de parcours rocheux, sableux ou de vasières où se développe une vie luxuriante et dont un des éléments essentiels est le *biotecton*, constitué notamment de micro-organismes agglutinés sur les parois et les tiges de plantes aquatiques. (Ce dernier ensemble est souvent appelé le *périphyton*.)

Le fond des lacs est parfois sableux, mais, le plus souvent, il est recouvert de vases plus ou moins riches en matière organique. La composition de ces vases est en partie fonction de celle des eaux susjacentes. Dans les lacs au fond désoxygéné de façon permanente, seules les Bactéries anaérobies peuvent vivre. Les fonds de ces lacs sont en cours de fossilisation. Dans les autres lacs, les eaux profondes sont périodiquement mêlées à celles de surface, et de nombreux organismes peuvent vivre dans de telles conditions, notamment des Mollusques, des larves d'Insectes et des Crustacés plus ou moins aveugles.

Les lacs évoluent, s'enrichissent en substances nutritives qu'ils accumulent dans leurs eaux sous forme organique et se comblent. Ils passent par des états successifs. Dans les lacs eutrophes aux eaux profondes périodiquement désoxygénées par activité bactérienne, la qualité de la faune change, au détriment de leur possibilité d'utilisation. L'homme peut accélérer cette eutrophisation en déversant inconsidérément des produits de déchets de l'activité humaine. Il y a alors pollution, qui, pour les lacs, est un processus quasi irréversible et qui se traduit par la disparition d'espèces intéressantes, l'apparition en masse d'autres espèces donnant au lac mauvaise couleur, mauvaise odeur et provoquant par leur mort une désoxygénation du milieu (développement de germes pathogènes).

B. D.

J.-R. V.

▶ *Aquatique / Courants océaniques / Étang / Fleuve / Hydrologie et hydrographie / Océan / Océanographie / Ondes océaniques.*

🕮 **A. Delebecque, *les Lacs français* (Chamerot et Renouard, 1898). / L. W. Collet, *les Lacs. Leur mode de formation, leurs eaux, leur destin, éléments d'hydrogéologie* (Doin, 1925). / L. Germain et E. Séguy, *la Faune des lacs, des étangs et des marais de l'Europe occidentale* (Lechevalier, 1925 ; 2e éd., 1957). / G. E. Hutchinson, *A Treatise on Limnology* (New York, 1957 ; 2 vol.). / V. I. Shadin et S. V. Gerd, *Rivières, lacs et réservoirs de l'U. R. S. S., leur faune et leur flore* (en russe, Moscou, 1961). / R. Keller, *Gewässer und Wasserhaushalt des Festlandes* (Leipzig, 1962). / F. Ruttner, *Fundamentals of Limnology* (Toronto, 1963). / A. Guilcher, *Précis d'hydrologie marine et continentale* (Masson, 1965). /**

B. Dussart, *Limnologie. L'étude des eaux continentales* (Gauthier-Villars, 1966). / R. W. Fairbridge (sous la dir. de), *The Encyclopedia of Oceanography* (New York, 1966).

Lacan (Jacques)

Psychiatre et psychanalyste français (Paris 1901).

La situation toute particulière de Jacques Lacan dans l'histoire du mouvement psychanalytique mérite examen : psychiatre de formation médicale traditionnelle, psychanalyste de formation freudienne, Lacan est devenu vers 1960, c'est-à-dire à l'époque de son exclusion des sociétés internationales de la psychanalyse officielle, le seul psychanalyste dont l'audience et l'impact débordent largement le champ de la thérapeutique. C'est sous le signe d'un « retour à Freud » qu'il s'est d'abord violemment insurgé contre les conséquences idéologiques de la psychanalyse à l'américaine. Anna Freud, H. Hartmann ont, en effet, posé les prémisses théoriques qui transforment la psychanalyse en pratique de rééducation sociale. Dès lors, dans un « enseignement » continu, essentiellement oral, Lacan a pris position dans le champ anthropologique : affirmant le rôle décisif de la pratique et de la théorie du langage dans la psychanalyse, remaniant Freud à l'aide de la linguistique, de l'ethnologie, mais poursuivant aussi la critique des sciences dites « humaines » et du discours diffusé dans les structures universitaires, il occupe dans le monde intellectuel une place essentielle ; il transforme la théorie freudienne et la rend lisible par des non-analystes, contribuant ainsi à la diffusion la plus authentique de la pensée psychanalytique. Parce qu'il est à peu près le seul à avoir compris l'impact idéologique de Freud en dehors même de la thérapeutique, il a pu, après mai 1962, faire la théorie des discours en général, qu'il divise en quatre types : le discours du *maître*, le discours de l'*hystérique*, celui de l'*universitaire* et celui du *psychanalyste.* Les deux premiers discours indiquent le rapport entre le pouvoir (celui du maître) et le savoir (l'hystérique, incurable par le savoir médical traditionnel, « c'est le sujet divisé, autrement dit... l'inconscient en exercice, qui met le maître au pied du mur de produire un savoir » [*Scilicet* 2/3, p. 89]) ; la découverte de Freud, qui s'est faite au travers des troubles hystériques, provoque une mise en cause radicale et du savoir et de tout pouvoir. Universitaire et psychanalyste sont alors, dans leur contemporanéité, dans une position inversée : l'un dépositaire d'un savoir, l'autre dépositaire d'un non-savoir. L'universitaire est celui qui transmet la culture comme savoir ; le psychanalyste est celui qui, « ignorant ce qu'il sait », ne transmet rien, qu'une mise en demeure faite à toute culture : un tel discours est celui que Lacan appelle de la *vérité*, qui parle par l'inconscient et qui fait de la psychanalyse une science à rebours, dont il s'essaye à fonder les principes. On peut faire tenir le système de Lacan dans la corrélation entre deux énoncés qui lui sont propres : 1° *L'Inconscient est le discours de l'Autre* ; 2° *L'Inconscient est structuré comme un langage.*

L'Autre

Par là il ne faut pas entendre une autre personne, dont l'Inconscient serait le porte-parole. Bien au contraire, l'altérité dans le système lacanien se fait radicale, dégagée de toute hypostase divine ou humaine. L'Autre, c'est le lieu étranger d'où émane tout discours : lieu de la famille, de la loi, du père dans la théorie freudienne, lieu de l'histoire et des positions sociales, lieu où est renvoyée toute subjectivité ; dire que l'Inconscient est le discours de l'Autre, c'est réaffirmer de façon déterministe qu'un discours « libre » n'existe pas, et c'est en donner la loi. L'Autre est aussi une place dans la structure du sujet : car, de même que l'Autre n'est pas une personne, mais un lieu, de même le sujet n'est pas un point, mais le résultat d'une structure complexe. C'est sur un événement précis, le seul qui advienne au sujet individuel dans le cours de sa biographie, que Lacan construit cette structure qui délimite les actions sans changement possible : le *stade du miroir*, découverte clinique effectuée par Lacan, est l'étape par laquelle l'enfant en bas âge (entre six et dix-huit mois) s'appréhende comme sujet autonome et acquiert l'image de lui-même en se reconnaissant dans un miroir. L'enfant est encore à cette époque dans une dépendance extrême, incapable de se nourrir et de parler ; la reconnaissance de l'image dans le miroir le fait passer de l'insuffisance à l'anticipation : anticipation de ce que sera son corps adulte, autonome et pris dans le réseau du langage.

Le passage qui se fait là est essentiel : il assure au sujet une image complète de lui-même et pose l'instance du Moi, mais, comme le dit Lacan, « dans une ligne de fiction ». Le Moi comme fiction résulte de la confrontation dans le miroir du sujet et de la distance qui le sépare de ses images ; la fiction provient encore de la structure du sujet, qui, dès lors, s'avère. Les instances posées par Freud du Surmoi, du Moi et du Ça se retrouvent dans un rapport tel que la métaphore des niveaux y disparaît. Le Surmoi devient le *symbolique*, lieu de l'ordre, de la loi, place du discours paternel (ainsi se fait l'inscription de la psychanalyse dans l'anthropologie : car le symbolique est l'ordre de la *culture* au sens ethnologique) ; le Moi devient l'*imaginaire*, lieu de la fiction, de la variété, de la variabilité, des accessoires de la subjectivité, mobiles et fragiles. Le *Ça* n'a de place que par antiphrase : c'est le lieu des non-lieux, la cause absente de la structure, que Lacan désigne sous le nom de *réel* ; sa production dans l'organisation subjective se situe au plan des objets du désir. Pour Freud, les objets du désir sont multiples, mais dépendent d'une relation fondamentale à tout type d'objet, qu'il appelle *relation d'objet* ; pour Melanie Klein*, l'objet est clivé en « bon » ou « mauvais » objet, selon une relation pivotante et instable d'où dépend le rapport du sujet au monde. Lacan va plus loin dans la systématisation de l'objet : il nomme « objet *a* » l'objet générique de tous les objets du désir : partiel, détaché, déchet ; l'objet *a* est la trace de l'étrangeté dans le sujet, marque d'une coupure irréversible : c'est pourquoi Lacan affecte le sujet d'une barre, signe de la *Spaltung* désignée par Freud ($; cf. les schémas « L », qui représentent cette structure).

Le langage

« Le langage est la condition de l'Inconscient », dit Lacan, renversant ainsi l'énoncé ancien selon lequel « l'Inconscient est la condition du langage ». La découverte freudienne montre un langage troué, dont les trébuchements sont autant d'éléments de son fonctionnement : là est le signe d'une structuration de l'Inconscient. Freud en a donné les règles : *condensation (Verdichtung)* et *déplacement (Verschiebung)* sont les deux mécanismes du « dialecte » de l'Inconscient ; Lacan reformule au moyen de catégories linguistiques : *métaphore*, équivalent de condensation, *métonymie*, équivalent de *déplacement*, se regroupent sous la fonction générale de *transposition (Entstellung)*, définie comme « glissement du signifié sous le signifiant » (*l'Instance de la lettre dans l'Inconscient*, 1957). Le signifiant et son rapport au signifié sont les bases de la linguistique promue par Saussure à l'état de discipline scientifique ; Lacan refond ces rapports d'homologie

$$\left(\text{signe } \frac{\text{signifiant}}{\text{signifié}}\right)$$

et montre la fonction constituante du signifiant seul. C'est que le *langage est corps*, pris dans une matérialité spécifique : ainsi, dans l'analyse de l'homme aux loups (1918), Freud montre comment une lettre (W) peut subir des « lésions symboliques » (se transformant par retournement en deux oreilles de loup : ʍ, ou bien, absente du mot *Wespe* [la guêpe] elle montre les initiales du patient : S. P.). La lettre est ainsi « structure essentiellement localisée du signifiant », élément simple de la *chaîne signifiante*, structure de composition du signifiant, qui, selon les lois d'un ordre fermé, forme des « anneaux dont le collier se scelle dans l'anneau d'un autre collier fait d'anneaux ». Le langage, par le rapport de signifiant à signifiant (et non plus de signifiant à signifié), par les interruptions, les lacunes dont l'Inconscient est le produit, se lit grâce à la *ponctuation.* Lacan reprend ce terme de grammaire et en fait le support de sa pratique analytique : la ponctuation, c'est aussi le rythme des séances, l'écoute du discours de l'analysé, c'est la *pratique du temps*, que Freud appelle *régression* et par laquelle le langage agit sur le réel. C'est ici que se conjoignent les deux énoncés : *l'Inconscient, parce qu'il est structuré comme un langage, est le discours de l'Autre.* Tout mot de langage est à entendre dans son rapport ponctué à d'autres mots, présents ou absents ; tout rapport à l'Autre (sujet, objet, monde) est le produit de cette structuration de culture qui pense le sujet *à sa place.* À sa place : là où il se tient réellement, c'est-à-dire au lieu de ses déterminations matérielles et idéologiques ; et pour lui, qui ne sait pas quand il pense.

Lacan subvertit par là l'axe idéaliste de la philosophie fondée sur l'affirmation du sujet autonome pensant ; il énonce à la suite de Freud : « Je pense où je ne suis pas, donc je suis où je ne pense pas » *(l'Instance de la lettre dans l'Inconscient).* La théorie de l'Inconscient devient avec Lacan le support d'une anthropologie nouvelle.

C. B.-C.

📖 J. Lacan, « La famille », dans *Encyclopédie française*, t. VIII (Larousse, 1938) ; *Écrits* (Éd. du Seuil, 1970) ; *Le Séminaire. Livre XI. Les Quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse* (Éd. du Seuil, 1971). / *Cahiers pour l'analyse*, numéros 1 à 10 (Éd. du Seuil, 1966-1969). / J.-M. Palmier, *Lacan* (Éd. universitaires, 1969). / A. Hesnard, *De Freud à Lacan* (E. S. F., 1970). / A. Rifflet-Lemaire, *Jacques Lacan* (Dessart,

Bruxelles, 1970). / J.-B. Fager, *Comprendre Jacques Lacan* (Privat, Toulouse, 1971).

Lacépède (Étienne de La Ville, comte de)

▶ ÉVOLUTION BIOLOGIQUE.

Laclos (Pierre Choderlos de)

Écrivain français (Amiens 1741 - Tarente 1803).

Une naissance médiocre, peu de fortune amenèrent Laclos à choisir le métier des armes. Officier d'artillerie besogneux qui ne trouva pas le champ libre pour ses ambitions, il n'était encore que capitaine en 1769. En garnison à l'île d'Aix et à l'île de Ré, il résolut de « faire un ouvrage qui sortît de la route ordinaire, qui fît du bruit ». Ce livre sera *les Liaisons dangereuses*, qui parurent en 1782 et qui provoquèrent le scandale. Du moins, leur auteur fit figure de grand personnage dans la société, sans, toutefois, qu'il se déterminât à embrasser la carrière des lettres. S'il se fit remarquer des autorités militaires par sa *Lettre à MM. de l'Académie sur l'éloge de Vauban* (1786), ce fut pour être envoyé à Toul et y apprendre la discipline. À la veille de la Révolution, il entra au service de Philippe d'Orléans, puis devint membre du club des Jacobins (1790), réorganisa l'artillerie des armées de la République (1792), mais, accusé de complicité avec Dumouriez, fut incarcéré l'année suivante. Il recouvrit la liberté pour faire des expériences sur une de ses inventions, le « boulet creux », mais il fut de nouveau arrêté à la fin de 1793. Libéré après Thermidor, il fut affecté à l'armée du Rhin avec le titre de général de brigade (1800). Il mourut de dysenterie en défendant la ville de Tarente.

« Pour prévenir contre le vice, il faut bien le peindre. » Tel est le prétendu propos des *Liaisons dangereuses*, ce livre qui, suivant le mot de Baudelaire, « s'il brûle, ne peut brûler qu'à la manière de la glace ». Sans doute s'agit-il d'une satire des mœurs contemporaines qui montre la décadence des valeurs morales à la fin du XVIIIe s. (on n'est d'ailleurs pas très sûr que Laclos n'éprouve pas quelque admiration pour le monde corrompu qu'il dépeint). Mais ce chef-d'œuvre est bien autre chose qu'un témoignage. Le choix des lettres, comme moyen d'expression, n'est pas indifférent ; elles donnent un caractère de liberté et de spontanéité qui situe l'ouvrage hors du temps. Les acteurs du drame, si l'on écarte les comparses, sont au nombre de trois : le séducteur (Valmont), la victime (la présidente de Tourvel), le meneur de jeu (la marquise de Merteuil). Tous trois vont occuper la scène, chacun devenant à tour de rôle le principal personnage d'un univers désolant.

Valmont est le produit d'un système. Ce système est qu'il ne croit pouvoir exister que dans la mesure où il obéit à des principes. Et ces principes, c'est de conquérir les corps et les âmes. Nous sommes en présence de la plus parfaite volonté de puissance. Elle est peut-être mal employée (ce goût de la conquête peut correspondre à une insatisfaction fondamentale) ; en tout cas, elle tend de toutes ses forces vers la réalisation du but qu'elle s'est assigné. Valmont veut discipliner l'avenir, le fléchir suivant des règles préalablement établies et mûrement réfléchies, arrêter le cours du temps. « Sa conduite est le résultat de ses principes. » Ce qui signifie que tenir le sort de la présidente entre ses mains revient pour lui à être capable de gouverner sa vie comme il l'entend. Il croit échapper au destin commun en voulant choisir une proie, en la choisissant et en l'exécutant. Il s'est fixé des règles, et il les applique : voilà son bonheur et sa plénitude. Il se sent supérieur aux autres et exactement lui-même pour autant qu'il commande à sa guise sa destinée en pliant celle d'autrui. Cette affirmation de soi par la conquête est pour lui vitale : « J'ai bien besoin d'avoir cette femme, pour me sauver du ridicule d'en être amoureux. » La chute, la mise à mort de l'adversaire procurent une sorte d'ivresse intellectuelle : « Qu'elle croit à la vertu, mais qu'elle me la sacrifie [...]. Je serai vraiment le dieu qu'elle m'aura préféré », ou encore : « Voyez mon ouvrage et cherchez-en dans le siècle un seul exemple. »

Les caprices, les nécessités du hasard font que cette belle mécanique se dérègle. De séducteur, Valmont devient l'être séduit. Que dit-il après la chute ? « Je suis encore trop plein de mon bonheur, pour pouvoir l'apprécier, mais je m'étonne du charme inconnu que j'ai ressenti [...]. Il faut tout avouer, je pensais ce que je disais. » Le chasseur se transforme en gibier, captivé à son tour par un « sentiment involontaire ». De là cette rage, cette frénésie de pousser sa victime dans ses derniers retranchements ; de là cette passion haineuse qui traduit le désarroi de voir son être apparaître différent de ce qu'il projetait. Valmont a beau invoquer sa « pureté de méthode », multiplier les images de stratégie, conter longuement les péripéties de la victoire, au fond de lui-même il n'est pas dupe : il pensait dominer, et tout s'effondre sous ses pas. Il y a là un autre roman dans *les Liaisons dangereuses* : la conquête inattendue du séducteur par sa victime.

À l'arrière-plan de ce double drame, la marquise de Merteuil, femme supérieure, qui est son propre « ouvrage » et qui tient les rênes, conscience de Valmont et maître d'œuvre. Au fil des pages, la tension monte entre les deux anciens amants pour aboutir au choc de deux volontés contraires qui finissent par s'entre-déchirer. Mme de Merteuil ne supporte pas que l'image qu'elle s'est faite de Valmont s'altère, apparaisse autre que ce qu'elle a été. Il ne s'agit pas de jalousie ni d'orgueil blessé : la marquise se moque des conquêtes de son complice ; au contraire, elle les encourage. Mais, dans le cas de la présidente, ce qui lui est intolérable, c'est que sa vision de Valmont se dégrade et finalement sorte de son contrôle. Faust échappe à Méphisto. La marquise ne peut se résigner à jouer seule le jeu stérile et artificiel de la séduction et de la conquête. Si son partenaire s'enfuit, prend son autonomie, tout s'écroule pour elle. Elle n'a plus que la solitude. Aussi choisit-elle la « guerre », unique issue qui permette d'apporter un souffle nouveau à leurs destins.

Ainsi va le livre : Valmont ne vit que pour la conquête, à ses yeux moyen d'acquérir quelque réalité ; il se dissout progressivement en aimant la présidente, malgré tous ses efforts pour se ressaisir. Mme de Merteuil, pour qui la trahison du vicomte est insoutenable, préfère combattre. L'un et l'autre quitteront le champ de bataille après avoir semé la ruine autour d'eux et créé leur propre destruction.

A. M.-B.

E. Dard, *le Général Choderlos de Laclos, auteur des « Liaisons dangereuses »* (Perrin, 1936). / J. Faurie, *Essai sur la séduction* (la Table ronde, 1948). / R. Vailland, *Laclos par lui-même* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1953). / J.-L. Seylaz, *« les Liaisons dangereuses » et la Création romanesque chez Laclos* (Droz, Genève, 1958). / L. Versini, *Laclos et la tradition. Essai sur les sources et la technique des « Liaisons dangereuses »* (Klincksieck, 1968). / Y. Belaval, *Choderlos de Laclos* (Seghers, 1972). / C. Belcikowski, *Poétique des « Liaisons dangereuses »* (Corti, 1972).

Lacordaire (Henri)

Dominicain français (Recey-sur-Ource, Côte-d'Or, 1802 - Sorèze, Tarn, 1861).

Il fait de médiocres études, comme boursier, au collège de Dijon ; en 1820, il suit les cours de la faculté de droit, puis monte à Paris faire son stage. C'est la solitude et la pauvreté. Le jeune homme a perdu la foi, mais fréquente néanmoins la Société des bonnes études, cercle royaliste et catholique. Hypersensible et renfermé, il souffre du « mal du siècle ». « J'ai peu d'attachement pour l'existence, mon imagination me l'a usée », écrit-il. Ses débuts au palais, son éloquence sont remarqués par P. A. Berryer.

Le 11 mai 1824, ayant retrouvé la foi et sentant l'appel de la vocation, Lacordaire décide d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice. Mais les directeurs de la célèbre maison d'Issy demeurent très réservés : l'homme apparaît passionné et instable. Jugé impropre au sacerdoce, il lui faut l'appui de Mgr de Quélen, l'archevêque de Paris, pour vaincre la résistance des Sulpiciens. Le 22 septembre 1827, Lacordaire est ordonné prêtre dans la chapelle particulière de l'archevêque.

On lui offre le poste d'auditeur au tribunal de la Rote. Il refuse. « Je serai un jour religieux », pressent-il. En attendant, il est aumônier adjoint au collège Henri-IV ; rapidement écœuré par l'insuccès de son action pastorale, il songe à partir pour l'Amérique, quand éclate la révolution de 1830. Il se jette passionnément dans le mouvement mennaisien (v. La Mennais). Ce n'est pas qu'il soit sans réticences à l'égard de l'apôtre de La Chênaie, mais l'ambitieux programme de *l'Avenir* qui paraît le 16 octobre 1830 avec pour devise « Dieu et Liberté » le séduit.

Lacordaire sollicite sa réintégration au barreau pour assumer la défense des associations et des écoles religieuses ; on la lui refuse. Il se fait alors journaliste et écrit de nombreux articles où éclate sa verve impétueuse et maladroite. Directeur d'une école libre fondée sans autorisation le 24 avril 1831 avec ses amis Montalembert* et Decoux, il est frappé d'une forte amende. Mais voici que plusieurs évêques, emmenés par l'archevêque de Toulouse, interdisent la lecture de *l'Avenir* dans

leur diocèse. Le 22 novembre 1831, La Mennais, Lacordaire et Montalembert partent pour Rome afin de faire juge le Saint-Siège de l'excellence de leur combat. Première dissension. Lacordaire, qui ne peut concevoir un acte de désobéissance, décide, comme le pape l'a exigé, de rentrer en France seul et d'attendre le verdict.

Le 15 août 1832 paraît l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI, qui condamne *l'Avenir*. La Mennais se rebelle, mais son disciple se soumet et rompt avec son maître.

Désormais, Lacordaire se consacrera à sa mission de prédicateur. Ses conférences au collège Stanislas ont un retentissement considérable. En 1834, afin de désarmer les irréductibles, qui le considèrent comme un révolutionnaire relaps, il fait paraître ses *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, attaque sévère et parfois injuste. L'année suivante, Mgr de Quélen lui confie la chaire de Notre-Dame : deux années durant, Lacordaire prêche avec un immense talent, abordant tous les sujets avec toutes les audaces. À vrai dire, dans les foules qui se pressent dans la cathédrale, la curiosité mondaine et intellectuelle l'emporte sur la foi, mais le romantisme tempéré de thomisme du prédicateur s'adapte admirablement à un public déiste et voltairien. Le 9 avril 1839, Lacordaire entre dans l'ordre des Frères prêcheurs, et c'est sous l'habit blanc des Dominicains qu'il prêche des avents et des carêmes en 1841 et de 1843 à 1851, à Paris ou en province.

Quand éclate la révolution de 1848, il s'engage résolument aux côtés des partisans de la liberté ; il participe avec Henri Maret et Frédéric Ozanam à la fondation de *l'Ère nouvelle*, quotidien démocrate-chrétien qui paraît le 15 avril 1848 avec l'approbation de Mgr Affre et qui attire plusieurs milliers de lecteurs, dans le jeune clergé notamment. Il est candidat sur la liste du Comité central des libertés politiques, civiles et religieuses, aux côtés de P. J. Buchez, d'Armand de Melun et d'Agricol Perdiguier ; il est élu dans les Bouches-du-Rhône.

Mais ce mystique ignore tout de la politique. La liberté est pour lui une vision, le peuple une entité idéalisée. Quand un prolétariat hirsute et hurlant envahit la Chambre le 15 mai 1848, Lacordaire se sent dépassé par les événements. Il démissionne. Le drame de juin l'épouvante et l'attriste. Lacordaire se retire de *l'Ère nouvelle*, dont il juge l'orientation socialisante dangereuse.

Mais, plus lucide que Proudhon et que beaucoup de ses amis catholiques, il condamne le coup d'État du 2 décembre et refuse de reprendre les conférences de Notre-Dame ; le gouvernement impérial l'éloigne de Paris. Lacordaire se consacrera désormais à la restauration de la province dominicaine de France et à l'éducation de la jeunesse. Il fonde un tiers ordre enseignant (1852), pour lequel il reprend le célèbre collège de Sorèze, qu'il dirige tout en gouvernant la province de France (1850-1854 et 1858-1861).

En 1860, il est élu à l'Académie en remplacement d'Alexis de Tocqueville : son discours de réception fustige les tyrannies qui enchaînent l'individu et les peuples. Jusqu'à sa mort, il restera un libéral.

J. L. Y.

▶ *Catholicisme libéral.*

📖 **C. de Montalembert, *le Père Lacordaire* (Douniol, 1862). / J. T. Foisset, *Vie du révérend père Lacordaire* (Douniol, 1870). / J. Favre, *Lacordaire orateur, sa formation et la chronologie de ses œuvres* (Poussielgue, 1906). / M. Gillet, *Lacordaire* (Dunod, 1951). / M. Escholier, *Lacordaire, ou Dieu et la liberté* (Éd. de Fleurus, 1959, nouv. éd., 1961). / Y. Frontier, *l'Église dans l'œuvre du père Lacordaire* (Éd. du Cerf, 1963). / J. Peyrade, *Lacordaire ou le Baptême du romantisme* (Wesmael-Charlier, 1967).**

Lacq

Commune des Pyrénées-Atlantiques, au nord-ouest de Pau.

Petit village comptant un peu plus de 400 habitants, situé dans la vallée du gave de Pau, à une vingtaine de kilomètres en aval de la capitale béarnaise, Lacq est devenu célèbre par la découverte d'un petit champ pétrolifère en 1949 et surtout par le jaillissement du gaz naturel en 1951. La mise en valeur de ces richesses est à l'origine de la fortune de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine (S. N. P. A.), qui fait aujourd'hui partie du groupe Elf-Erap.

Plus que par le pétrole, dont la production est très faible (maximum de 307 000 t en 1954, mais seulement 54 400 t en 1971), Lacq est connu par son gisement de gaz naturel — trente-trois puits permettent d'exploiter une structure profonde (le « toit » du gisement est, à son point le moins profond, à 3 700 m) —, qui est emmagasiné dans un réservoir de 800 m d'épaisseur, s'identifiant avec des calcaires néocomiens, valanginiens, purbeckiens et portlandiens ainsi qu'avec le sommet du Kimméridgien. La pression (650 kg/cm^2 au fond à l'origine, 450 aujourd'hui) et le caractère corrosif d'un gaz contenant 15 p. 100 environ d'hydrogène sulfureux ont retardé de 1951 à 1957 la mise en valeur de ces richesses, nécessitant au préalable la mise au point de tubes en acier spécial et la construction d'une usine de traitement (dégazolinage et désulfuration du gaz naturel). De celle-ci sortent aujourd'hui par an plus de 7,5 milliards de mètres cubes de méthane, 1,8 Mt de soufre ainsi que, mais en faibles quantités, de l'essence, du propane et du butane. Du reste, la vente du soufre rapporte plus désormais à la S. N. P. A. que celle du méthane. Celui-ci provient aujourd'hui du champ de Lacq proprement dit, mais aussi des puits mis en service il y a quelques années dans les collines situées au sud de Pau (champ dit « de Meillon-Saint-Faust »).

La mise en valeur de ces richesses est à l'origine de la création d'un foyer industriel dans la vallée du gave de Pau, sur le territoire de communes auparavant rurales. Près du cinquième du gaz (soit plus de 1 milliard de mètres cubes) est utilisé dans la région même de Lacq. Près de 0,7 milliard de mètres cubes sont brûlés dans la thermocentrale d'Artix, mise en service en 1959 et fournissant de 2,5 à 3 TWh. L'électricité est pour les deux tiers destinée aux usines d'électrolyse du groupe Pechiney-Ugine, l'une à Lannemezan, l'autre à Noguères. Celle-ci, distante de 1 km environ de la thermocentrale, fut mise en service par Pechiney au début de 1960 et traite de l'alumine amenée par train de Salindres et elle-même obtenue en partie avec de la bauxite importée du Queensland ; 105 000 t d'aluminium sont coulées chaque année à Noguères.

L'industrie chimique valorise 0,4 milliard de mètres cubes de méthane. Établie en 1960 à Pardies-Monein, Aquitaine-Chimie s'est tournée vers la chimie de l'acétylène et de l'ammoniac à partir du gaz naturel, de l'eau ainsi que de l'oxygène et de l'azote de l'air. L'ammoniac est réutilisé en particulier pour la fourniture d'engrais azotés (plus de 200 000 t) ; l'acétylène est aujourd'hui destiné à la production d'acide acétique et d'acétate de vinyle monomère. À partir de 1962, la S. N. P. A. s'est tournée vers la chimie, en particulier par l'intermédiaire de sa filiale Aquitaine-Organico : la production d'acétylène et de benzène y est le préalable à celle du Rilsan, du lactame et des matières plastiques. Depuis 1964, la S. N. P. A. s'est aussi orientée vers la chimie du soufre (thiochimie).

Il reste que la majeure partie des richesses extraites à Lacq est expédiée vers d'autres régions, voire exportée. Environ 5 000 km de gazoducs assurent la distribution du gaz naturel dans une grande partie de la France. En dehors du gaz utilisé à Lacq même, le Sud-Ouest, en fait essentiellement les agglomérations de Bordeaux et de Toulouse, s'inscrit pour 45 p. 100 dans cette consommation, les pays du Centre-Ouest et la Bretagne méridionale et orientale pour 15 p. 100 ; un cinquième du gaz est vendu en Auvergne, en Bourgogne et dans le Lyonnais ; moindres sont les ventes dans les pays de la Loire moyenne et dans la région parisienne. Plus de 70 p. 100 de ce gaz sont consommés par les industries, notamment celles d'Aquitaine et de la région lyonnaise. Vendu sous forme solide ou liquide, le soufre est destiné pour 680 000 t au marché français (notamment dans le Nord, la région lyonnaise et la basse Seine) et pour plus de 1 Mt à l'étranger. Près de 70 p. 100 des exportations sont acheminés par mer vers les ports de l'Europe du Nord-Ouest, principalement Rotterdam et Immingham (Lincolnshire) ; les petits ports du sud-ouest de la Suède et ceux de la mer d'Irlande reçoivent des tonnages plus faibles ; 20 p. 100 du soufre sont chargés à destination d'un port ibérique ou méditerranéen. Le reste gagne des régions très éloignées.

La mise en valeur des richesses de Lacq et l'industrialisation se sont traduites dans les années 60 par un regain d'activité régionale, visible dans l'importance des constructions, l'urbanisation de vieux bourgs (Artix, Arthez-de-Béarn) et l'édification d'une ville nouvelle (Mourenx, près de 10 000 hab.). Mais des inquiétudes commencent à se faire jour, causées par la diminution des réserves (200 milliards de mètres cubes récupérables à Lacq, mais près de la moitié a déjà été extraite, et guère plus de 60 milliards de mètres cubes aujourd'hui pour Meillon-Saint-Faust), qui nécessitera un ralentissement du rythme de production vers 1980 (mais aura-t-il des conséquences sur l'industrie régionale ?) et par la menace d'épuisement du gisement vers l'an 2000.

S. L.

▶ *Aquitaine / Béarn / Gaz / Pau / Pyrénées Atlantiques.*

lacrymal (appareil)

▶ ŒIL.

lactames

▶ ACIDES AMINÉS.

lactones

▶ ACIDES-ALCOOLS.

Laennec (René)

Médecin français (Quimper 1781 - Kerlouarnec 1826).

René Théophile Hyacinthe Laennec peut être considéré, ainsi que l'ont écrit M. Bariéty et Ch. Coury, comme « le véritable fondateur de la médecine moderne et scientifique ».

Nourri d'humanités, il étudie à l'école de médecine de Nantes d'abord, puis à partir de 1801 à Paris dans le service de Jean Nicolas Corvisart des Marets (1755-1821) [v. médecine]. Il y est très vite remarqué par ses aptitudes à l'observation systématique et est nommé rapidement chef de service dans les plus grands hôpitaux parisiens : Beaujon, la Salpêtrière, Necker, où, à partir de 1806, il enseigne l'anatomie pathologique, la Charité, où il est titulaire de la chaire de clinique interne. Partout, il dispense un enseignement véritablement socratique au lit du malade, celui-là même qu'a fondé son maître Corvisart. Mais, surtout, Laennec se distingue par l'objectivité de ses raisonnements scientifiques : confrontant avec rigueur les *signes* et les *lésions* des maladies qu'il côtoie chaque jour à l'hôpital, il établit les bases d'une nosologie (classification des maladies).

Dès 1804, il a démontré d'une manière irréfutable que les kystes hydatiques sont des parasites vivants et les a rattachés à la classe des vers. Cette année-là est également parue sa thèse *Propositions sur la doctrine d'Hippocrate relativement à la médecine pratique*, où il a exprimé les idées directrices de ses recherches ultérieures.

En 1815, il communique à ses élèves les premiers résultats obtenus par l'application de l'acoustique à la connaissance des maladies de poitrine. Il a inventé à cet effet le stéthoscope, et donné le nom d'*auscultation* médiate* à celle qu'il pratique à l'aide de cet instrument, par opposition à l'*auscultation immédiate*, pratiquée à l'oreille nue.

En 1819, il publie le *Traité de l'auscultation médiate*, ouvrage capital qui marque la fin de trente siècles de doctrines empiriques et non vérifiables, et qui ouvre la voie à la médecine contemporaine. Ce traité renouvelle les connaissances sur les affections pleuro-pulmonaires, aussi diverses que la dilatation des bronches, l'infarctus pulmonaire, le pneumothorax, les pleurésies, l'œdème aigu du poumon, l'emphysème, l'asthme, la pneumonie, la gangrène pulmonaire, bref presque toute la pathologie pleuro-pulmonaire identifiable à cette époque. Grâce à une précision sémiologique hors de pair, ces diverses affections sont aujourd'hui encore reconnaissables cliniquement par les signes qui en ont été donnés, même si les examens radiologiques permettent une définition plus précise de certaines d'entre elles.

En 1822, Laennec remplace Jean Noël Hallé (1754-1822), dont il a été l'élève, à la chaire de médecine du Collège de France. C'est là, puis à la clinique médicale de la Charité, qu'il poursuit inlassablement son œuvre. De nombreux médecins étrangers viennent recueillir son enseignement et apprendre sa méthode, qui devient rapidement universelle. Celle-ci est particulièrement applicable au domaine, alors très confus, de la tuberculose*. Laennec a bénéficié des observations prises par Gaspard Laurent Bayle (1774-1816) et publiées en 1810. Sans l'appui de l'histologie ni de la bactériologie, sans radiologie, Laennec affirme l'unicité du processus tuberculeux, en dépit du polymorphisme clinique apparent de la maladie. S'il distingue des infiltrations informes grises ou jaunes, des tubercules miliaires, crus ou enkystés, des granulations miliaires, des lésions pleines ramollies ou excavées, il ne les considère pas moins comme le résultat du même processus. De même, après avoir isolé les signes physiques, il peut reconnaître les différents stades de la « phtisie ». Il distingue des formes régulières, irrégulières, latentes, aiguës et chroniques, et identifie les modalités évolutives des cavernes.

Atteint lui-même de tuberculose, il meurt à quarante-cinq ans en pleine gloire, quelque temps après avoir fait paraître la deuxième édition de son traité. S'il fallait encore prouver le génie de Laennec, il suffirait de rappeler qu'il n'avait quasiment pas eu de précurseur dans cette confrontation stricte entre l'altération des organes sur le cadavre et les signes physiques présentés par le vivant. Il conviendrait aussi de rappeler la solidité de sa nosologie, si l'on songe aux termes qu'il a créés et dont la signification n'a guère changé : bronchophonie (retentissement de la voix dans les bronches), pectoriloquie (voix semblant venir de la poitrine, à l'auscultation), égophonie (voix nasillarde entendue à l'auscultation), râles sibilants, ronflants, crépitants, bourdonnements amphoriques, succussion hippocratique, bruits de cuir, de frottement, de râpe, frémissement cataire (analogue à celui du chat qu'on caresse). Enfin, l'homme semble avoir mérité, autant par ses vertus charitables que par ses qualités intellectuelles, l'estime universelle.

En son honneur, l'hospice des Incurables, créé en 1633, reçut son nom en 1878. Cet établissement, situé rue de Sèvres à Paris, comporte, outre diverses consultations spécialisées, des services de médecine et de chirurgie. Le dispensaire Léon-Bourgeois, consacré au dépistage en pneumophtisiologie, y est rattaché.

M. R.

R. T. H. Laënnec, *De l'auscultation médiate* (Brosson et Chaudé, 1819). / R. Kervran, *Laennec médecin breton* (Hachette, 1955). / E. Rist, *la Jeunesse de Laennec* (Gallimard, 1955). / C. et S. Malard, *Laennec* (Letouzey et Ané, 1960).

La Fayette (Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de)

Femme de lettres française (Paris 1634 - *id.* 1693).

La femme

Quand elle mourut, en 1693, *le Mercure galant* qualifia Mme de La Fayette de « personne considérable ». L'éclat, en effet, de *la Princesse de Clèves* laisse dans l'ombre l'existence de son auteur, qui fut un personnage marquant du règne de Louis XIV. Témoin attentif des affaires de l'État, Mme de La Fayette fut une conseillère écoutée des grands et des ministres, et son rôle ne fut pas négligeable, par exemple, dans les intrigues ourdies à Versailles en vue d'annexer le Piémont.

Leur place importante dans la mythologie du Grand Siècle, les femmes l'auront acquise par leur réalisme et leur esprit de calcul : elles compensent souvent le sang et l'or que leurs époux et leurs fils gaspillent au service du roi et pour leurs plaisirs. Née en 1634, Mlle Marie-Madeleine Pioche de La Vergne n'est pas de haute naissance, mais grâce à une mère « coquette et intrigante » (Retz) elle sera en 1651 demoiselle d'honneur de la reine. Son mariage, en 1655, avec Jean-François Motier, comte de La Fayette, servira ses ambitions dans la mesure où cet époux de dix-huit ans son aîné est le frère de la mère Angélique de La Fayette, dans le couvent de laquelle est élevée Henriette d'Angleterre. Celle-ci devenue belle-sœur du roi, Mme de La Fayette la suit à la Cour. Dès lors, elle applique aux « affaires » les mêmes vigilance, ténacité et âpreté qu'elle déploie pour gérer des biens familiaux sans cesse compromis par la mollesse d'un mari ou par les inconduites d'un fils.

Aussi bien doit-on bannir la légende d'une grande dame des lettres alanguie parmi des brocarts et devant des écritoires. Sa santé toujours chancelante ne l'empêche pas de vivre en état de procès et de procédures, et d'intrigue en intrigue. Mais, derrière ce sens du calcul, derrière les démarches de l'ambition, il y a les belles-lettres proprement dites, et sans doute une passion profonde pour La Rochefoucauld. D'une part, elle a lu *le Grand Cyrus*, et Ménage lui a enseigné le latin, de l'autre elle connaît les voies de l'amour, les chemins de la politique et les détours de la jurisprudence. De telles expériences susciteront l'ouvrage qui passe pour être le modèle du romanesque français : *la Princesse de Clèves*.

Rédigé entre 1672 et 1678, ce roman doit d'abord être inscrit à l'actif de la lutte menée par les grands écrivains de l'époque pour faire triompher le classicisme*. En 1664, les *Maximes* ; en 1666, *le Misanthrope* ; en 1670, les *Pensées* ; en 1674, l'*Art poétique* ; en 1677, *Phèdre*. Comme toutes ces œuvres, *la Princesse de Clèves* est constituée d'abstraction et de rationalité : d'un monde observé, il s'agit de dégager le sens, mais ce résultat ne peut être atteint qu'en appliquant au réel une pensée déductive illustrée par la *Logique* de Port-Royal ou par Descartes.

L'abstraction sentimentale

Loin d'être un ordre, un équilibre, une harmonie, le classicisme ressortit à une rhétorique réaliste destinée à présenter des faits concrets en termes de lois. Tels Molière ou Racine, Mme de La Fayette s'attache à rendre raison d'une réalité passionnelle et sociale. Elle y parvient en découvrant des rapports cohérents entre deux éléments de la personne que le roman français, depuis la fin du XVIe s., laissait disjoints : l'esprit de logique, la vie des passions. Plus exactement, la narration romanesque subordonnait les exigences de la vie aux exigences d'un discours. On avait vu le roman banaliser le mythe et l'épopée, puis (au contraire) illustrer un code de l'amour courtois, pour de nouveau se faire réaliste et « bourgeois ». Mais, sous l'influence de la préciosité (qui constitue un mode de vie), le roman va exprimer une rhétorique des sentiments, rhétorique à laquelle sont pliées les conduites de héros si invraisemblables dans leur perfection que le bon abbé d'Aubignac, vers 1660, ne ménagera pas ses sarcasmes à l'adresse de romanciers vraiment peu soucieux du réel. Dans *l'Astrée* ou dans *le Grand Cyrus* (mais surtout dans les récits qui les imitent), le héros de roman doit triompher d'un labyrinthe d'obstacles savamment disposés sur sa route. Mais ces obstacles sont des défenses, au sens à la fois stratégique, moral et psychanalytique du terme : la perfection que doit atteindre le héros correspond à un monde lui-même parfait de par sa ressemblance avec un langage codé, où rien n'est laissé au hasard, où tout doit être appréhendé et déchiffré selon des règles.

Ne doutons point qu'à l'origine *formelle* du roman de Mme de La Fayette il y ait la Carte du Tendre, mais confrontée, cette fois, avec la vie et les mœurs d'une cour. Et si, à cette symbolique des sentiments, l'on adjoint un système de valeurs sociales et religieuses, on peut dire que Mme de La Fayette s'est demandé, avant d'écrire, ce que devenait la notion de *code* à l'épreuve de la vie des *tendances*.

Car si l'on en suit le trajet, comment ne pas voir dans *la Princesse de Clèves* une œuvre d'histoire, dans ses aspects non moins sociaux que psychologiques ? Nous sommes à la cour d'Henri II, et de la licence qui y règne se tiennent à l'écart trois personnages faisant en effet passer le sens des valeurs avant le principe de plaisir. Mais un choc passionnel survient, et ces trois figures romanesques vont nous dire elles-mêmes la signification tragique des *noms* attribués par la Carte du Tendre aux composantes du cœur humain. Ils savent, par exemple, quels interdits « sexuels » et sociaux le « lac d'indifférence » recouvre, et chez eux la jalousie n'est plus un accident sur un parcours amoureux, mais bien cette force psychique concrète dont les romanciers nous livreront l'histoire et l'analyse, de Stendhal à Proust et à Malraux.

On peut certes considérer que *la Princesse* inaugure le triangle mari-femme-amant, et ranger la rencontre de Mme de Clèves et de M. de Nemours parmi les grandes rencontres passionnelles dépeintes dans *Anna Karénine, Guerre et Paix* ou *À la recherche du temps perdu*. Mais, en faisant de *la Princesse de Clèves* l'archétype du roman psychologique, on dénature peut-être le caractère abstrait et dialectique de ce livre : son auteur ne fait point de la psychologie un « en soi », ni ne cherche à figurer un homme permanent et universel. Elle nous révèle au contraire les interférences entre un discours affectif vécu et un discours social, éthique, religieux non moins existentiel. *La Princesse de Clèves* est une carte du Tendre actualisée et radiographiée.

Dans l'ordre de la technique, surtout, *la Princesse de Clèves* tient une place décisive dans l'histoire du roman. L'auteur opère pour ainsi dire une fusion entre le héros, le type et le caractère : les trois protagonistes du roman ne sont plus ni des portraits ni des symboles, mais des êtres représentatifs d'une situation ambiguë où se développe le conflit d'un monde de valeurs, d'un milieu social et des fonctions psychologiques. Ainsi est créé le personnage romanesque tel qu'il prévaudra longtemps : un lieu vivant d'échanges ou d'antagonismes entre le *moi* « pour soi » et le *moi* « pour autrui ». Sur le plan de l'écriture, Mme de La Fayette innove également en situant toutes choses dans la durée : son langage épouse ce qu'on peut nommer un principe de devenir, qui pour la première fois règne avec une telle évidence sur la narration. Observons aussi la modernité d'un personnage central, qui en effet focalise tous les éléments de l'univers romanesque : tout existe en fonction de Mme de Clèves. Il reste que la structure profonde du roman s'apparente à celle de la tragédie : un « dieu caché » détermine le destin des personnages, et cette puissance invisible est silencieusement représentée par un auteur omniscient. Par là, Mme de La Fayette se situe à l'opposé de Stendhal, de Flaubert, de Proust.

M. Z.

▶ *Classicisme / Roman.*

A. Beaunier, *la Jeunesse de Madame de La Fayette* (Flammarion, 1921). / G. Poulet, *Études sur le temps humain* (Plon, 1950-1964 ; 3 vol.). / C. Dédéyan, *Madame de La Fayette* (S. E. D. E. S., 1956 ; 2e éd., 1965). / B. Pingaud, *Madame de La Fayette* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1959). / M. Laugaa, *Lectures de Madame de La Fayette* (A. Colin, coll. « U 2 », 1971).

La Fayette (Marie Joseph, marquis de)

Général et homme politique français (Chavaniac, Auvergne, 1757 - Paris 1834).

L'homme

L'indépendance américaine donne la gloire, très jeune, à La Fayette. C'est le tremplin d'une longue vie publique qui ne lui apportera pas, pourtant, l'occasion d'être au premier plan de l'histoire de son pays : son courage certain et ses principes libéraux constants ne s'accompagneront pas, chez lui, de cette claire vision politique des événements qui permet d'avoir barre sur leur évolution.

D'une très vieille famille auvergnate, Marie Joseph Paul Yves Roch Gilbert Motier, marquis de La Fayette, est élevé au manoir natal. Il prend très vite conscience de l'affreuse misère qui règne alors dans les campagnes. Devenu fort riche à moins de quinze ans par l'héritage du comte de La Rivière, il commence une carrière militaire aux mousquetaires noirs (1771). En 1775, il est capitaine de cavalerie, en garnison à Metz. Il y assiste à un dîner donné en l'honneur du frère du roi George III d'Angleterre, le duc de Gloucester, qui laisse entendre combien la lutte des « insurgents » d'Amérique est celle du droit et de la liberté. Exalté par les idées nouvelles, le jeune officier ne songe plus qu'à apporter ses concours aux colonies révoltées contre l'oppresseur.

L'indépendance américaine

Sa fortune permet à La Fayette d'affréter un navire et, malgré l'opposition formelle de Versailles, il s'embarque, en Espagne, pour l'Amérique (20 avr. 1777) avec un contingent de volontaires. L'accueil de la Caroline du Sud est chaleureux, et la ville de Charleston fête le jeune marquis. Mais le Congrès, à Philadelphie, est fort réticent devant ceux qu'il considère plus comme de douteux aventuriers que comme les désintéressés défenseurs de la liberté. Seul, La Fayette obtient de servir, sans solde, comme major général dans l'armée des États-Unis. Une première rencontre avec Washington* prélude cependant à une longue amitié.

Dès le 11 septembre, La Fayette fait preuve de courage lorsqu'il est blessé au combat de la Brandywine, ce qui lui vaut le commandement de la division de Virginie (1er déc. 1777), puis la responsabilité d'une expédition au Canada. Cette campagne ne se fera pas, faute de moyens, mais elle donne l'occasion à La Fayette de faire la connaissance des Indiens des monts Adirondacks.

Le jeune homme ne va plus être presque seul pour soutenir la cause des « insurgents » : leur victoire à Saratoga (oct. 1777) entraîne l'alliance avec la France. L'escadre du comte Jean-Baptiste d'Estaing (1729-1794) arrive en juillet 1778. Mais des querelles ne tardent pas à surgir entre les nouveaux alliés : La Fayette réussit à les apaiser, puis il revient en France plaider la cause américaine (1779). Il est fêté comme le héros des idées nouvelles. Son activité inlassable est largement responsable de l'envoi en 1780 de 6 000 soldats commandés par Jean-Baptiste de Vimeur de Rochambeau (1725-1807). De retour aux États-Unis, La Fayette s'efforce encore d'apaiser les divergences entre Français et Américains (1780). Il participe enfin à la victoire franco-américaine de Yorktown (19 oct. 1781), qui voit la capitulation de l'Anglais Charles Cornwallis (1738-1805) : la guerre de l'Indépendance est dès lors gagnée.

Le retour en France est un nouveau triomphe pour La Fayette. Cette période de sa vie, la plus glorieuse, finit en apothéose avec son voyage de 1784 à travers les jeunes États-Unis. L'année suivante, il parcourt l'Europe et est reçu par Frédéric II.

La Révolution

Le marquis de La Fayette est désormais l'une des figures les plus en vue dans les milieux qui luttent pour la transformation du royaume : il prône la fin des tracasseries contre les protestants, auxquels il rend visite dans les Cévennes, et sa femme milite ardemment pour l'émancipation des Noirs.



La Fayette à la fête de la Fédération, au Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790. A cette cérémonie assistaient le roi, qui jura de maintenir la Constitution, et Talleyrand, évêque d'Autun, qui célébra une messe. Quatorze mille fédérés, représentants de la garde nationale de chaque ville, étaient venus des provinces, La Fayette représentait la garde nationale de Paris. Peinture anonyme du XVIIIe s. (Musée Carnavalet, Paris.)

Membre de l'Assemblée de notables (1787) qui a été convoquée pour tenter de résoudre les problèmes financiers, il lance l'idée, très hardie, de réunir une « assemblée nationale ». Son prestige est si grand qu'il est pourtant désigné par ses pairs comme représentant de la noblesse aux États* généraux convoqués à Versailles pour 1789. Son premier acte est de déposer son projet de « déclaration européenne des Droits de l'homme et du citoyen ». Vice-président de l'Assemblée nationale constituante* le 13 juillet, il est nommé commandant de la milice parisienne (15 juill.), noyau de la garde nationale. Il fait adopter la cocarde tricolore comme insigne de ce corps.

Bien malgré lui, il doit accompagner les Parisiennes à Versailles (5 oct.) et, après avoir calmé les manifestants, ramène le lendemain les souverains à Paris.

Il croit alors la Révolution terminée ; de plus en plus nombreux, en fait, seront ceux qui l'accuseront de protéger la Cour sous couvert de défendre l'ordre. Il connaît cependant un dernier triomphe après son élection à la tête de l'Assemblée lorsqu'il préside la fête de la Fédération (14 juill. 1790). Mais ses fonctions le conduisent à faire tirer sur la foule qui manifeste au Champ-de-Mars pour la proclamation de la république (17 juill. 1791) : il y a quarante morts ; le peuple commence à crier : « À mort La Fayette ! »

Après la dissolution de l'Assemblée constituante (30 sept. 1791), La Fayette se retire dans ses terres. Le comte Louis de Narbonne (1755-1813), secrétaire d'État à la Guerre, le rappelle pourtant pour lui confier une armée de 50 000 hommes. Le 20 avril 1792, la guerre à l'Autriche est déclarée. Dès juin, La Fayette écrit à l'Assemblée législative pour dénoncer « la faction jacobite » et l'influence des clubs. Robespierre contre-attaque : « Frappez La Fayette, et la France est sauvée. »

Indigné par l'assaut des Tuileries (20 juin), le général se rend à Paris pour réclamer le châtiment des coupables et on lui prête bientôt l'intention de diriger un coup de force. Accusé de trahison, il est remplacé par Dumouriez.

Une longue éclipse

La Fayette s'est réfugié à temps en territoire ennemi ; il refuse d'être prisonnier de guerre. Considéré comme révolutionnaire, il entre en prison le 18 septembre 1792. Il sera soumis à un régime sévère et enfermé notamment à Olmütz, en territoire autrichien. Son épouse obtiendra de le rejoindre. Libéré enfin au bout de cinq ans (19 sept. 1797), il rentre en France après le 18-Brumaire et s'établit au château de la Grange-Bléneau, héritage de sa femme.

Resté profondément libéral, il rompt avec Napoléon en 1802 et disparaît de la vie publique jusqu'en 1815. Les Cent-Jours* feront de lui un député (mai 1815) et, après Waterloo, il exigera l'abdication de l'Empereur (22 juin).

Une nouvelle opposition

En 1818, La Fayette est élu dans la Sarthe et devient l'un des chefs des libéraux, puis membre de « haute vente », le conseil suprême de la Charbonnerie (1821).

Il trempe alors, prudemment, dans quelques complots. Aux élections de 1824, le régime réussit à le faire battre. Mais ses loisirs lui permettent d'entreprendre un dernier voyage triomphal aux États-Unis : il y est reçu dans 182 villes et localités. Son nouveau prestige lui vaut d'être réélu en Seine-et-Marne (1827 et 1830).

Seul survivant notable de la grande Révolution, il retrouve, au lendemain des journées de Juillet, son ancien titre de commandant de la garde nationale, mais n'utilise pas sa popularité pour faciliter la venue de la république : son indécision l'amène finalement à faciliter la montée sur le trône du duc d'Orléans, qu'il accueille à l'Hôtel de Ville.

Le nouveau régime ne tardera pas, pourtant, à lui retirer sa fonction militaire, et la rupture sera totale au lendemain des obsèques du général Lamarque (1832). La fin de son existence est consacrée à militer pour la liberté des peuples, celle des Polonais en particulier.

S. L.

► *États-Unis / Révolution française / Restauration.*

J. Delteil, *La Fayette* (Grasset, 1928). / J. Kayser, *la Vie de La Fayette* (Gallimard, 1928). / A. Latzko, *le Général Lafayette* (Grasset, 1935). / M. de La Fuye et A. A. Babeau, *La Fayette, soldat de deux patries* (Amiot-Dumont, 1953). / J. Rousselot, *la Vie passionnée de La Fayette* (Seghers, 1958). / G. Marchou, *La Fayette, le cavalier de la chimère* (Letouzey et Ané, 1960). / F. Ribadeau-Dumas, *la Destinée secrète de La Fayette* (Laffont, 1972).

La Fontaine (Jean de)

Poète français (Château-Thierry 1621 - Paris 1695).

Jean de La Fontaine est né (baptême le 8 juill. 1621) dans une famille de cette bonne bourgeoisie d'« officiers » — nous dirions de fonctionnaires — qui a fourni au XVIIe s. nombre de ses écrivains : son père était maître des Eaux et Forêts. De sa jeunesse, nous savons peu de chose : des études secondaires certainement, déjà un appétit de lectures qui durera toute sa vie. Vient le temps de choisir un état : quelle que soit sa date, la fable du « Meunier, son fils et l'âne » garde le souvenir de ses hésitations de jeune homme pour trouver sa voie. Après une tentative pour devenir oratorien, La Fontaine fait des études de droit, prélude aussi bien au barreau qu'à l'achat de quelque office. En 1647, il épouse une jeune femme de bonne bourgeoisie, intelligente et cultivée semble-t-il. Le mariage tournera mal pourtant : il n'était pas aisé pour une femme de fixer un être sensible, inquiet, variable. En 1652, il achète une charge, modeste, dans les Eaux et Forêts ; les charges paternelles s'y ajouteront à la mort du père. Bourgeois de petite ville, propriétaire terrien, il était déjà en contact avec la vie rurale ; par obligation professionnelle, il va acquérir des gens, des bêtes de la campagne et de la forêt cette incomparable connaissance qui donne aux *Fables* leur assise et leur parfum.

Il exerce sa charge pendant vingt ans, puis s'en dessaisira. Il sera amené aussi à vendre son patrimoine, accablé en partie par son insouciance, plus encore peut-être par le désordre trouvé dans l'héritage paternel. Une séparation de biens et de corps intervient entre lui et sa femme. Il sera amené à vivre de sa plume ; revenus bien irréguliers qui l'obligent, comme tout homme de lettres sans fortune personnelle, à entrer dans l'entourage d'un grand : Fouquet* ; puis la vieille duchesse d'Orléans, dont La Fontaine est « gentilhomme » (la charge rapporte peu, ne confère pas la noblesse, mais permet des séjours à Paris) ; puis Mme de La Sablière ; la jeune et turbulante duchesse de Bouillon ; les Vendôme et les Conti ; le financier d'Hervart enfin, chez qui il mourra. Existence qui vaut ce que vaut le protecteur et qui peut amener à d'assez humiliantes compromissions : La Fontaine aura ainsi une

vieillesse quémandeuse et sans beaucoup de dignité.

Vers la trentaine, rien ne paraissait le disposer aux grandes aventures intellectuelles ou poétiques, pas même sa liaison avec les « chevaliers de la Table ronde », des jeunes gens amateurs de belles-lettres et qui se feront une notoriété d'écrivains : Pellisson, François de Maucroix, François Charpentier, Tallemant des Réaux ; aucun pourtant qui ait doté la littérature d'un frisson nouveau.

En 1654, une première publication, une adaptation de *l'Eunuque* de Térence, qui n'est pas sans mérite, tombe à plat.

Vers cette époque, un événement d'importance modifie la situation intellectuelle et littéraire : le très puissant surintendant des Finances, Nicolas Fouquet, se sent en passe d'atteindre à la succession de Mazarin et à la fonction de Premier ministre. Il s'organise, non sans intention de propagande, une cour d'écrivains. Par Pellisson peut-être, ou par un oncle de sa femme, Jannart, substitut de Fouquet, La Fontaine est mis en rapport avec le nouveau mécène. Il reçoit de lui une pension, lui dédie un roman mythologique, *Adonis* (1658), écrit pour lui des vers à la Marot ou à la Voiture, entreprend une description de Vaux-le-Vicomte alors en construction, *le Songe de Vaux*. Cet ouvrage restera inachevé, mais témoigne de la souplesse de La Fontaine à parler de tous les arts : il y a en lui plus qu'un amateur éclairé, un critique d'art possible. A-t-il déjà composé pour Fouquet des contes ? Il se pourrait.

L'arrestation de Fouquet disperse cette cour intéressée. Parmi les rares fidèles restent La Fontaine et Jannart. Ce dernier organise la défense du surintendant, laquelle comporte toute une campagne de publications. La Fontaine écrit alors, en hommage de fidélité à Fouquet, une *Élégie aux nymphes de Vaux* et une *Ode au roi*. Lorsque Jannart est assigné à résidence à Limoges, La Fontaine l'accompagne ; il nous paraît certain qu'il avait reçu le même ordre. De son voyage, il écrit à sa femme une relation, chef-d'œuvre d'allégresse, d'observation, de cet humour qui lui est si naturel.

Il ne paraît pas que sa fréquentation de la cour de Fouquet ait beaucoup infléchi son art. Elle a eu des conséquences grandes pourtant, sur d'autres plans. D'abord, La Fontaine fait figure d'opposant, modestement — il était mince personnage —, au roi, à Colbert, dont l'hostilité lui reste acquise : les tentatives pour atteindre le roi, les dédicaces de fables aux enfants royaux, à la toute-puissante maîtresse Montespan n'y feront rien. Son œuvre se développe en marge de l'organisation officielle du monde littéraire. Surtout, il a vu, des coulisses, le théâtre politique ; il a été pris dans un grand naufrage ; il a constaté les reniements qui accompagnent une éclatante disgrâce ; il a sans doute participé à une action clandestine. Cette expérience amère, mais enrichissante, lui communique un pessimisme souriant et méprisant, auquel les *Fables* doivent une amertume lucide et somme toute tonique. « Mélancolique et de bon sens », a-t-on dit de lui au XVIIe s. L'affaire Fouquet ne pouvait que renforcer mélancolie et bon sens.

Avec la maturité vont venir les chefs-d'œuvre, *Contes* et *Fables*, de propos et d'inspiration différents, et dont le destin fut fort divers.

Les *Contes*, d'abord, chefs-d'œuvre mineurs, ou dans un genre mineur (1665, 1666, 1671, 1674), s'inscrivant dans la tradition des conteurs français et italiens (Boccace, Marguerite de Navarre, Rabelais, etc.) et, pour la langue et la versification, dans le sillage de Voiture et de Marot. Ils sont gaillards ; ils prennent à l'occasion pour cible les gens d'Église et vaudront à l'auteur des lecteurs fidèles, des ennemis actifs aussi, dans l'hostilité de qui le pharisaïsme a bien quelque part. Les *Nouveaux Contes* (1674) seront interdits par le lieutenant de police. On les a diversement jugés, le plus souvent de façon sévère. Ils sont de tons variés, avec de l'esprit toujours, qui s'applique à gazer — mais point trop — des nus considérés alors comme très osés, parfois de l'émotion. Ils représentent au moins une étape dans l'histoire de la sensualité et de la sensibilité ; ils acheminent de la gauloiserie, héritée du Moyen Âge et du XVIe s., au libertinage élégant du XVIIIe s.

La grande date est 1668 : le premier recueil des *Fables choisies mises en vers* (6 livres). Les *Fables* n'ont pas été créées *ex nihilo*. Ésope, auquel elles empruntent la plupart de leurs sujets, était alors connu de tous. Ses apologues servaient de thème aux écoliers, de support à leur imagination ; ils avaient à les enrichir et à les développer selon les méthodes de l'amplification rhétorique. Les apologues fournissaient aux orateurs des *exempla*, des illustrations. D'autre part, le genre de l'emblème moral était encore très florissant à une époque férue d'allégorie sous toutes ses formes. Ces utilisations des fables n'allaient pas sans leur conférer un pédantisme très antipoétique. Il avait certes existé une fable en vers au Moyen Âge et au XVIe s. Mais ces fabulistes étaient oubliés, et d'ailleurs « en vers » ne veut pas dire nécessairement poétique. Écrire des fables en vers et poétiques apparaissait comme un pari très risqué, d'autant que le mérite essentiel d'une fable résidait, croyait-on, dans sa brièveté. Rien ne laissait penser que la fable, humble auxiliaire de la pédagogie ou de l'éloquence, pût se hausser à la dignité poétique. Il fallait pour tenir ce pari être La Fontaine, c'est-à-dire allier une très riche expérience humaine à une irrépressible fraîcheur d'imagination. Les *Fables* constituent ainsi dans notre histoire poétique une mutation imprévisible : La Fontaine est le créateur d'un genre qui lui survivra mal.

Quant à la forme, elles sont en vers libres, qui autorisent toutes les souplesses, les nuances, voilent et permettent les insinuations et les audaces. La Fontaine a fait longtemps ses gammes, et les *Fables* bénéficient d'une expérience prosodique éprouvée. En un temps où la poésie ne craignait pas assez les chevilles, leurs vers sont d'un grain parfaitement serré : pas un mot qui n'ait son poids. Elles semblent restées longtemps en chantier : il en écrit dès avant 1663. Peu d'entre elles pourtant ont été connues avant 1668. Les écrivains du XVIIe s. ne laissaient pas d'ordinaire leurs œuvres sous le boisseau, ils en faisaient des lectures, permettaient des copies, des publications dans les recueils poétiques : mais La Fontaine était secret.

Quant au fond, une enquête due à René Jasinski a renouvelé leur connaissance en montrant que les *Fables* accompagnaient d'un commentaire continu l'affaire Fouquet. C'est une de leurs lectures possibles, une lecture certaine. Mais, par-delà l'actualité, elles retrouvent la vérité éternelle de l'homme et du monde, proposent un art de vivre. L'homme, vu par La Fontaine, quel que soit son déguisement animal, est doté d'une nature contre laquelle il ne peut rien. La sagesse consiste à s'en accommoder. S'il était venu au monde plus tard, muni donc d'un langage et d'une typologie autres, La Fontaine aurait dit que la société est une jungle. Cela ne l'empêche pas de revendiquer les droits de l'humanité et de la compassion dans une large compréhension pour tout ce qui vit, lutte et souffre.

Une langue et un art admirables servent cette représentation du monde : la vertu la plus certaine des *Fables* est un réalisme poétique qui fait voir, toucher, sentir. Art intelligent et intuitif à la fois dans lequel les réminiscences multiples venues à l'esprit d'un homme très cultivé sont fondues et assimilées.

Les *Fables* eurent tout de suite un très grand succès. La Fontaine pourtant se détourne du genre, ou semble s'en détourner : la chronologie des publications est connue ; celle de la création reste assez impénétrable. En 1669 paraissent *les Amours de Psyché et de Cupidon*, mêlés de prose et de vers, qui rappellent l'inspiration d'*Adonis*. Une description de Versailles alors naissant fait penser au *Songe de Vaux*. Les premières pages présentent une énigme que les historiens de La Fontaine ont mal décryptée : quatre amis y tiennent conversation. Reste à remplacer leurs noms de Parnasse par des noms réels. L'accord des historiens n'est pas fait. Discussion non inutile cependant, puisqu'elle vise à établir les rapports entre La Fontaine et les écrivains contemporains. Au moins reste-t-il acquis que l'influence de Boileau est un mythe. *Les Amours de Psyché et de Cupidon* furent un échec.

En 1671, *les Fables nouvelles et autres poésies*, outre quelques fables, contiennent quatre *Élégies*, confidences amoureuses et surtout aveu d'inquiétude amoureuse, qui sont très belles.

En 1673, un *Poème de la captivité de saint Malc*, imité de saint Jérôme, est à quelques égards le penchant chrétien d'*Adonis* ou de *Psyché*. On a trouvé, non sans raison, piquant que le conteur libertin devînt hagiographe. Rien ne révèle mieux que cette alternance du sacré au très profane la complexité des attirances entre lesquelles La Fontaine était partagé. *Saint Malc* n'eut pas de succès. Les tentatives du côté du théâtre et de l'opéra — une comédie, *le Rendez-vous*, perdue, *l'Astrée*, tragédie lyrique, une tragédie inachevée et restée manuscrite, *Achille*, une *Daphné*, une *Galatée* inachevée — furent autant d'échecs. Le résultat le plus clair en fut une brouille retentissante avec Lulli.

Cependant s'élaborent de nouvelles fables qui paraissent en 1678 (les livres VII et VIII) et 1679 (les livres IX, X, XI). La Fontaine est l'hôte de Mme de La Sablière ; son « homme de lettres », croyons-nous, c'est-à-dire un secrétaire et ami personnel à la fois. Mme de La Sablière tient un salon que fréquentent des médecins, des hommes

de science et aussi un philosophe voyageur, François Bernier, qui a été secrétaire de Gassendi, traducteur de son monumental *Syntagma*, et qui a fait un très long séjour en Inde comme médecin du Grand Moghol. Ce salon est sans aucun doute l'endroit où se brassent le plus d'idées nouvelles. La crise de conscience, ou au moins la prise de conscience qui annonce le Siècle des lumières y est plus sensible que partout ailleurs. Avec l'affaire Fouquet, La Fontaine avait connu sa grande expérience humaine ; la fréquentation du salon Sablière lui apporte son grand enrichissement intellectuel.

Le deuxième recueil représente le sommet de l'œuvre. L'auteur signale dans un *Avertissement* deux de ses nouveautés : le recours à une source nouvelle, les récits du sage indien Pilpay ; l'appel à une méthode nouvelle d'« enrichissement », les « circonstances », c'est-à-dire la multiplication des précisions dans le récit et la description. En fait, il y a beaucoup d'autres innovations.

Le premier recueil, à côte d'apologues rapides qui se ressentaient encore de la brièveté ésopique, comportait déjà des fables plus amples. Les fables amples deviennent la norme dans le second recueil : l'idée que la brièveté est en soi une vertu ne retient plus le fabuliste.

La fable ainsi mise à l'aise annexe tous les genres poétiques : contes de tonalités variées, légers, sérieux ou satiriques (« la Fille », « le Berger et le roi », « Un animal dans la lune ») ; pastorale (« Tircis et Amarante ») ; méditation élégiaque sur le sens de la vie et de l'amour (« les Songes d'un habitant du Mogol », « les Deux Pigeons ») ; réflexion politique à la fois historique et actuelle (« le Paysan du Danube ») ; discussion philosophique (« Discours à M[me] de La Sablière »).

Tous les thèmes que lui proposent les livres, l'actualité, sa propre expérience — il atteint la soixantaine — sont librement traités. L'audace intellectuelle s'affirme ; la peinture de la société, et singulièrement de la vie de cour, devient plus mordante ; une opposition discrète mais ferme à la politique de conquêtes et de gloire militaire s'affirme. Parmi les tentations de La Fontaine, celle d'être un nouveau Lucrèce a été vive ; un Lucrèce sans dogmatisme et rodé au contact du monde. Au centre de la réflexion philosophique, le problème de l'âme s'impose. La Fontaine l'aborde par le biais d'un problème qui paraît mineur et dont au reste il était bien normal qu'un fabuliste habitué à mettre en scène des animaux s'emparât : celui de l'âme des bêtes. Mais comment traiter de l'âme des bêtes sans prendre parti quant à l'âme humaine ? S'inspirant très directement de l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi*, publié par Bernier, La Fontaine s'élève contre la thèse cartésienne des animaux machines et propose une solution mi-matérialiste, mi-spiritualiste, dont l'orthodoxie chrétienne ne résisterait sans doute pas à un examen serré. Nul doute qu'il ait été très tenté par l'atomisme.

La Fontaine n'entreprendra plus de grands ouvrages, mais les pièces de circonstances s'égrènent, certaines fugitives, célébrant les grands événements politiques ou adressées à ses protecteurs, non sans intentions intéressées ; d'autres, plus mûries. Le poème didactique *le Quinquina* (1682) reste laborieux.

En 1683, La Fontaine est enfin élu à l'Académie, difficilement, à la succession de son ennemi Colbert, ironie académique sans doute. Il lit lors de sa réception un *Discours à M[me] de La Sablière*, qu'il ne faut pas confondre avec celui des *Fables*. Hommage à l'amie qui vit maintenant très recluse, tentative aussi pour se connaître lui-même et définir cette inquiétude qui est l'élément le plus profond de sa personnalité et sans doute la source même de son génie. Dans la querelle des Anciens* et des Modernes, il prend parti par l'*Épître à Huet* (1687). Il rassemble ses fables nouvelles en un dernier livre, terminé par cet admirable testament spirituel, *le Juge-arbitre, l'hospitalier et le solitaire* (1694).

En 1693, La Fontaine, malade, sollicité aussi par ses amis, songe à son salut. Devant une délégation de l'Académie, il renie ses *Contes*, prend l'engagement de n'écrire plus que des œuvres de piété. Il écrira en effet des hymnes, perdues ; une traduction du *Dies irae* a été conservée. Il vivra encore deux ans, portant cilice. Un grand vide poétique commençait qui contribua à donner sa place à un écrivain dont ses admirateurs même avaient mal compris qu'il était peut-être le plus grand poète du XVII[e] s.

G. C.

📖 L. Roche, *la Vie de Jean de La Fontaine* (Plon, 1913). / P. Clarac, *La Fontaine* (Hatier, 1947 ; nouv. éd., 1969) ; *La Fontaine par lui-même* (Éd. du Seuil, coll. « Microcosme », 1961). / G. Couton, *la Poétique de La Fontaine* (P. U. F., 1957) ; *la Politique de La Fontaine* (Les Belles Lettres, 1959). / R. Kohn, *le Goût de La Fontaine* (P. U. F., 1962). / R. Jasinski, *La Fontaine et le premier recueil des « Fables »* (Nizet, 1966 ; 2 vol.). / J.-D. Biard, *le Style des « Fables » de La Fontaine* (Nizet, 1970). / J.-P. Collinet, *le Monde littéraire de La Fontaine* (P. U. F., 1970). / N. Richard, *La Fontaine et les « Fables » du deuxième recueil* (Nizet, 1972).

Laforgue (Jules)

Poète français (Montevideo 1860 - Paris 1887).

« Masque imberbe sans air glabre, d'une pâleur un peu artificielle mais jeune ; deux yeux bleu-gris partout étonnés et candides, tantôt frigides, tantôt réchauffés par les insomnies ; un nez sensuel, une bouche ingénue. » Tel apparaît Hamlet dans *les Moralités légendaires* ; tel apparaît aussi Jules Laforgue sur le pavé de Paris, éternel adolescent, voyageur sans bagages. À dix ans, il est passé du soleil austral de l'Uruguay au soleil sarrasin du Languedoc.

Après des études médiocres, qui se poursuivent dans la capitale, après la mort prématurée d'une mère trop aimée, c'est la solitude d'un pauvre garni, qu'il quitte pour devenir lecteur de l'impératrice d'Allemagne. Entre-temps, en 1885, il publie *les Complaintes*, puis, l'année suivante, *l'Imitation de Notre-Dame la Lune*. Il passe presque cinq ans d'un mélancolique exil à Berlin et retourne en France pour mourir à Paris, misérable, dans les bras d'une petite épouse anglaise qui devait bientôt le suivre dans l'« éternullité ». Laforgue n'aura pas vu paraître les six contes de ses *Moralités légendaires* ; du moins, la piété de ses amis livrera à ses admirateurs ses *Derniers Vers* (1890). Aujourd'hui encore, car telle est la fortune littéraire du poète, de scrupuleux exégètes découvrent des inédits.

Les déboires, les chagrins d'une existence trop vite fauchée invitent à se pencher sur l'œuvre avec sympathie. Mais cette œuvre, encore bien moins connue que la vie de son auteur, risque de surprendre tant par les envoûtements que par les irritations qu'elle fait naître. En cette fin de siècle, Laforgue est-il un de nos plus grands poètes ou un raté de génie ? Que d'agacements devant cette poésie débilitante, pleine de vers désarticulés, où l'invention verbale, les fausses élégances et la désinvolture étudiée paraissent autant de signes évidents de décadence ! Qu'on n'imagine pas — image séduisante, mais combien fausse — une sorte de Pierrot lunaire à l'air songeur et sorti tout droit d'une esquisse de Watteau pour jouer de la lyre... Ce sont plutôt contorsions, caprices des nerfs, grimaces, clowneries, dans les grincements d'un humour noir où se fondent cynisme et naïveté. Jongleries de « louforgue », dirait André Berry. Laforgue porte-t-il un masque par pudeur, comme on voudrait le croire ? Mais ne peut-on dire également que toujours, par quelque côté, nous façonnons notre masque à notre ressemblance ?

Cet adolescent nous échappe. Pourtant, derrière son univers factice, il y a les élans d'un cœur torturé et à la recherche de l'absolu. Qu'importe si les fantômes de l'amour et de la mort qu'il soulève retombent sur lui et l'écrasent, qu'importe si ses visions cosmiques ou quotidiennes se réduisent au total à peu de chose, puisque, à travers les gémissements, les provocations, les désirs et les refoulements, surgit un monde qui est à la fois attraction et répulsion et où se glissent quelques-uns des très grands vers de notre langue.

Cet écorché vif, qui aime autant le jeu que la sincérité, trouve des accents troublants pour émouvoir, soit qu'il fasse entendre la banale complainte de l'orgue de Barbarie, soit qu'il nous emporte dans le crépuscule d'un dimanche d'été, ou bien quand, dans sa « puberté difficile », « seul, pur, songeur, hypertrophique », il rêve à des « débâcles nuptiales ». La meilleure lecture qu'on puisse faire de cet œuvre est de se laisser aller à ses rythmes (« Blocus sentimental ! Messageries du Levant ! ... / Oh, tombée de la pluie ! Oh ! tombée de la nuit ... ! ») et de suivre les modulations de ses phrases disloquées et déconcertantes. Peu à peu, dans ce flot d'images et d'incohérences voulues, on ne voit plus la gratuité du verbe, mais les aveux déguisés d'un esprit qui souffre du mal de vivre. Pareil à Erik Satie, dont l'œuvre provoque encore des remous, Jules Laforgue, même lorsqu'il veut choquer « le menuet de nos pantalonnades », élabore un univers dont l'arbitraire n'empêche pas des intuitions essentielles.

A. M. - B.

📖 F. Ruchon, *Jules Laforgue (1860-1887), sa vie, son œuvre* (Ciana, Genève, 1924). / L. Guichard, *Jules Laforgue et ses poésies* (P. U. F., 1950). / M.-J. Durry, *Jules Laforgue* (Seghers, 1952, 5[e] éd., 1971). / P. Reboul, *Laforgue* (Hatier, 1960). / J. Laforgue, *Poésies complètes*, prés. par P. Pia (le Livre de poche, 1970). / J.-L. Debauve, *Laforgue en son temps* (La Baconnière, Neuchatel, 1972).

La Fosse (Charles de)

Peintre français (Paris 1636 - *id.* 1716).

Fils d'un orfèvre parisien, il devient l'élève de Le Brun*. Celui-ci favorisera toujours sa carrière, malgré l'évolution de son style, qui l'entraîne fort loin de l'art de son maître. Vers 1655, La Fosse aide Le Brun dans l'exécution de ses décorations au séminaire Saint-Sulpice et dans la galerie de l'hôtel Lambert. Il passe ensuite plus de cinq années en Italie, où il s'intéresse autant à la peinture vénitienne et au Corrège* qu'aux traditionnels modèles bolonais et romains. Ses œuvres de jeunesse sont rares : on ne connaît guère que *l'Enlèvement de Proserpine*, peint avant 1673 (Paris, École nationale des Beaux-Arts), où les souvenirs de l'Albane et de Poussin* sont encore visibles et qui lui servit de morceau de réception à l'Académie, dont il devait devenir plus tard directeur.

Vers 1675, il décore la coupole de l'église de l'Assomption à Paris (esquisse au musée Magnin de Dijon) et travaille dans le grand appartement du roi à Versailles (plafond du salon d'Apollon, vers 1673-74, esquisse au musée de Rouen ; salon de Diane, 1678-1680). Ces décors témoignent de son goût pour la grande peinture aérienne, claire et colorée, avec des raccourcis vigoureux. Le succès de ses décors, souvent à la fresque, l'entraîne à Londres, où il orne Montagu house de peintures, aujourd'hui détruites, mais qui étaient parmi les premières dans lesquelles un Français ait représenté des ciels fictifs d'un seul tenant. Entre 1702 et 1705, La Fosse décore la coupole haute et les pendentifs de l'église des Invalides (conservés ; esquisse au musée des Arts décoratifs) ; en 1709, il peint *la Résurrection du Christ* au cul-de-four de la chapelle de Versailles. Il peignit aussi des grands décors chez des particuliers, notamment le mécène Pierre Crozat, chez qui il logea et où il connut Watteau*, qu'il y avait peut-être introduit.

Les tableaux de chevalet de La Fosse sont nombreux, mais leur chronologie reste incertaine, à part quelques points de repère : *le Sacrifice d'Iphigénie* (vers 1679, Versailles), *la Présentation de la Vierge au Temple* (1682, musée de Toulouse), *Apollon et Thétis* (1688, Grand Trianon), *Clytie changée en tournesol (id.)*, dont l'admirable coloris et l'exquise mélancolie préfigurent Watteau, *la Résurrection de la fille de Jaïre* (v. 1695-1700, Paris, Notre-Dame de Bercy), *Bacchus et Ariane* (1699, musée de Dijon), où sont fondues les leçons de Rubens et de Titien, *le Triomphe de Bacchus* (1700, Louvre), *Moïse sauvé des eaux* (1701, Louvre), dont la poésie idyllique baigne dans une lumière dorée.


Lauros-Giraudon

Le Char du Soleil, plafond du salon d'Apollon, dans le grand appartement du roi à Versailles. V. 1673-74.

De la maturité de l'artiste semblent dater les tableaux aux contours encore nets, au coloris brillant, comme des diverses versions du *Repos de Diane* (Leningrad et musée de Brest), les tableaux du musée de Nantes *(Vénus et Vulcain, la Déification d'Énée), la Visitation* (Lyon, église Sainte-Blandine), *Agar dans le désert* (Leningrad, Ermitage). Vers la fin de sa vie, les formes sont plus arrondies encore, plus molles, l'exécution plus synthétique, tandis que se développe, sous l'influence de Rembrandt*, le goût du pittoresque et du clair-obscur (*Suzanne et les vieillards*, Moscou ; *Moïse et les filles de Jéthro*, Orléans).

Lié au critique Roger de Piles et à J. H.-Mansart*, La Fosse a joué un rôle notable dans la victoire des rubénistes, partisans de la couleur, sur les poussinistes, plus attachés au dessin ; il a grandement contribué à la détente du style qu'on observe alors dans la peinture française, qui admet désormais les modèles les plus variés aux côtés de Poussin et de Le Brun.

A. S.

▶ *Académisme / Classicisme.*

M. Stuffmann, *Charles de La Fosse*, numéro spécial de la *Gazette des beaux-arts* (juillet-août 1964).

La Fresnaye (Roger de)

▶ CUBISME.

Lagerkvist (Pär)

Écrivain suédois (Växjö 1891).

Dominant la littérature suédoise de l'entre-deux-guerres, P. Lagerkvist fait figurer au centre de son œuvre l'analyse de la solitude humaine et la dialectique entre le bien et le mal.

Né le 23 mai 1891 dans le Småland au sein d'une famille simple et très pieuse, il commence ses études à l'université d'Uppsala en 1912. L'année suivante, il se rend à Paris, où il admire Rimbaud et Baudelaire, et où il fréquente le milieu des artistes. Il se rend compte, au contact de l'art expressionniste, qu'il doit essayer de trouver un parallèle en littérature : c'est ce qu'il proclame dans *Art des mots, art plastique*, en 1913. Puis il s'établit au Danemark de 1915 à 1919.

La Première Guerre mondiale le marque profondément : toute l'horreur du conflit se trouve évoquée par l'auteur dans une série de nouvelles qu'il écrit en 1915 et groupe sous le titre de *Fer et hommes* ; puis en 1916 paraît un recueil de poésies intitulé *Angoisse*, dont le sujet essentiel est l'absurdité de l'existence et de la condition humaine devant laquelle l'homme reste impuissant et désespéré.

Il épouse une Danoise en 1918, mais divorce quelques mois plus tard. Il écrit des contes, ainsi que trois pièces en un acte qu'il intitule *le Moment difficile*, dans lesquelles il s'efforce de s'arracher à ce qu'il considère l'étroitesse du réalisme et du naturalisme. De retour en Suède en 1919, il travaille à Stockholm comme critique pour le compte du journal *Svenska Dagbladet*. Cette année-là, il publie un second recueil de poèmes au titre non moins éloquent que le premier, *Chaos*.

Il vit en France de 1920 à 1925 et traverse au début une période de relative sérénité : c'est alors qu'il écrit, en 1920, son roman *le Sourire éternel*, dont l'action se passe au royaume des morts, puis, en 1921, des poèmes intitulés *le Chemin de l'homme heureux*, consacrés au thème de la mère. Mais sa métaphysique brûlante vient s'extérioriser de nouveau dans le drame : *l'Invisible*, qu'il publie en 1923. En 1924, il rédige *les Fables cruelles*, recueil de contes souvent allégoriques et non sans quelque satire.

Il se remarie en 1925 et publie, la même année, un récit autobiographique en prose, *Hôte de la réalité*, qui révèle une enfance méditative, hantée de singuliers pressentiments. Il séjourne en Italie pendant deux ans et publie, en 1926, *Chants du cœur*, poèmes où il exprime mainte expérience contradictoire, puis, en 1927, *la Vie surpassée*, recueil de méditations dont il transpose la substance en destinées tragiques dans le drame *L'homme qui revécut sa vie*, paru en 1928. Il réside de nouveau en France de 1928 à 1930.

Cependant, la montée du nazisme l'effraie : il écrit en 1933 *le Bourreau*, récit symbolique également adapté pour la scène, qui, d'un point de vue spirituel et culturel, est un défi à la menace qui pèse sur les hommes. Mais toujours préoccupé par le problème de Dieu, il entreprend un voyage en Grèce et en Palestine, en 1934, avant de venir s'établir en Suède, où il publie deux autres pièces de théâtre : *Homme sans âme* (1936) et *Victoire dans l'obscurité* (1939), satires véhémentes de la dictature et de l'oppression, ainsi qu'un recueil de poèmes intitulé *Génie* (1937).

En 1940, Pär Lagerkvist est élu membre de l'Académie suédoise. Il publie deux nouveaux recueils, *Chant et bataille* (1940), *la Patrie et l'étoile* (1942). Deux ans plus tard paraît *le Nain*, roman séduisant, très énigmatique, qui traite de toutes les basses tendances de l'humanité avec une ironie qui rappelle celle de Swift. En 1947, il se rend en France et en Italie et écrit une pièce, *la Pierre philosophale* ; puis en 1950 paraît un autre grand roman, *Barabbas*. Il s'agit de l'histoire du Christ vue par Barabbas, que sa venue a libéré mais qui ne peut entendre son message et reste l'homme étranger sur la terre. Ainsi reparaissent avec une insistance tragique les problèmes de l'homme, de la foi, du destin.

Le prix Nobel de littérature lui est attribué en 1951. En 1956, il publie *la Sibylle*, roman qui s'attache au problème de Dieu, qui est l'étranger, l'absent insondable, impitoyable et terrifiant, ou en d'autres termes une énigme faite pour exister. Il écrit en 1962 *Pèlerin sur la mer*, où il médite sur l'amour ; en 1964, *la Terre sainte*, œuvre très symbolique qui soulève encore le problème de la religion, mais où les seules réponses se situent en dehors du cadre religieux ; enfin paraît en 1967 le roman *Mariamne*.

Une certaine hauteur caractéristique du ton et du style, une dévotion absolue à l'indépendance de la pensée ont fait de Pär Lagerkvist un auteur très apprécié en Suède, qui pratique constamment le mélange des genres : théâtre, nouvelles et romans, méditations et poèmes. Après avoir dépeint son angoisse devant le spectacle d'un monde bouleversé, il s'est fait l'apôtre d'un art intellectualiste quelque peu secret. De sa révolte initiale, il est passé à une acceptation de la foi en l'homme, qu'il cache désormais, de même que sa profonde sensibilité, sous des formes plus classiques et un masque d'ironie.

J. R.

O. Oberholzer, *Pär Lagerkvist, Studien zu seiner Prosa und seinen Dramen* (Heidelberg, 1958).

Lagerlöf (Selma)

Femme de lettres suédoise (Mårbacka 1858 - *id.* 1940).

Elle se distingue par un flot de romantisme qui tranche, à la fin du XIX[e] s., sur une littérature réaliste et pessimiste.

Née au manoir de Mårbacka, dans le Värmland, le 20 novembre 1858, c'est une enfant chétive que ses parents décident de ne pas envoyer à l'école ; cependant, elle est passionnée de lecture, et son plus jeune âge est imprégné par les innombrables légendes värmlandaises que lui raconte sa grand-mère. Après la mort de son père, suivie de la vente forcée de leur domaine de Mårbacka, elle fait ses études à l'école normale de Stockholm, de 1882 à 1885, ayant choisi d'être institutrice, puis elle exerce au lycée de jeunes filles de Landskrona, en Scanie, pendant une dizaine d'années.

À trente ans, rien ne semble la prédestiner à une carrière d'écrivain ; elle ne fait guère cas de quelques poèmes qu'elle a publiés dans certains journaux locaux. Mais, au cours de son séjour à Stockholm, elle met à profit sa connaissance des contes et légendes de sa province natale. En 1891 paraît son roman *la Saga de Gösta Berling*, qui évoque le Värmland du début du siècle dernier : il est d'abord mal accueilli par la critique et le public, mais un article du critique danois Georg Brandes (1842-1927) a tôt fait d'en imposer la réputation.

Elle publie, en 1894, une série de contes : *les Liens invisibles*, où déjà elle fait preuve de plus de maturité. Une bourse, qui lui est attribuée l'année suivante, lui permet d'abandonner définitivement l'enseignement et de partir pour l'Italie. Elle séjourne notamment en Sicile, dont elle sait faire revivre la vie populaire dans *les Miracles de l'Antéchrist*, roman paru à son retour en Suède en 1897 ; le sujet véritable en est le socialisme, qu'elle essaie de comprendre : elle éprouve de la sympathie pour les buts, mais les moyens et l'esprit lui demeurent étrangers.

Elle s'installe en Dalécarlie, où elle achète une petite maison à Falun, en 1897. Deux ans plus tard paraissent les nouvelles intitulées *les Reines de Kungahälla* ainsi que *le Vieux manoir*, caractéristiques de son talent en ce sens qu'elle noie l'invraisemblable dans la vigueur de ses descriptions. Après le voyage qu'elle entreprend en 1900 au Moyen-Orient, elle écrit de 1901 à 1902 les deux volumes de *Jérusalem*, qui racontent, dans un style très soigné, l'histoire d'un mouvement religieux en Dalécarlie et le départ d'un groupe de paysans pour la Terre sainte ; à côté du thème de la religion domine le sentiment très fort de la famille.

Décorée en 1904 de la médaille d'or de l'Académie suédoise, elle écrit, la même année, *les Légendes du Christ* et *les Ecus de messire Arne*. Sollicitée dès 1902 pour écrire un livre de géographie à l'usage des écoliers, elle publie en 1906-1907 *le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède*, œuvre qui lui vaut un immense succès et bientôt traduite en de nombreuses langues. La Suède y est tout entière, dépeinte avec une étonnante variété aussi bien d'aventures que de descriptions et de légendes. La fantaisie de l'auteur s'y donne libre cours : Selma Lagerlöf élève un conte puéril au rang de la poésie pure. L'université d'Uppsala lui confère alors le titre honorifique de docteur ès lettres.

Désormais, elle entreprend de racheter le domaine de Mårbacka, et sa tâche est grandement facilitée lorsqu'elle reçoit le prix Nobel de littérature en 1909. Dans *la Saga d'une saga*, qu'elle publie en 1908, elle relate la genèse de son premier livre. Puis elle écrit *la Maison de Liliecrona* (1911), *le Charretier de la mort* (1912), *l'Empereur du Portugal* (1914). Cette année-là voit l'élection de Selma Lagerlöf à l'Académie suédoise : elle est la première femme à en devenir membre. Les horreurs de la Première Guerre mondiale l'affligent beaucoup ; elle consacre la majeure partie de son temps aux causes humanitaires et pacifiques.

De 1915 à 1921, elle rédige les deux volumes de nouvelles groupées sous le titre *le Monde des Trolls* ; en 1919 paraît son roman *Proscrit*, et, de 1925 à 1928, une trilogie : *l'Anneau des Löwensköld, Charlotte Löwensköld* et *Anna Svärd*, parue de 1925 à 1928. Dans la dernière période de sa

vie, ses ouvrages, bien que de valeur inégale, restent en partie légendaires, en partie autobiographiques : *Mårbacka*, qu'elle écrit de 1922 à 1930, *Automne*, paru en 1933, et *Mon journal d'enfant*, livre de souvenirs.

Par la candeur et la fraîcheur de son imagination, son don de la fable et la grâce émouvante de ses meilleurs récits, Selma Lagerlöf apporte un véritable renouveau du romantisme dans la Suède de son époque. Elle meurt le 16 mars 1940, à Mårbacka, le centre de son univers de traditions et de légendes qu'elle a su traduire et transporter, en un style narratif proche le plus souvent de la simplicité. Loin des fureurs démoniaques d'un Strindberg, sa féerie complète plutôt celle des contes d'Andersen et rejoint ainsi naturellement cet aspect remarquable du génie scandinave.

J. R.

O. I. Levertin, *Selma Lagerlöf* (Stockholm, 1904). / M. Kristensen, *Selma Lagerlöf* (Copenhague, 1913). / L. Maes, *Selma Lagerlöf, sa vie, son œuvre* (Éd. Je sers, 1939). / E. Wagner, *Selma Lagerlöf* (Stock, 1950).

Lagides

Dynastie égyptienne (305-30 av. J.-C.).

Fondation de la dynastie

Lorsque mourut Alexandre* le Grand en 323 av. J.-C., ses généraux et ses soldats hésitèrent, en l'absence d'héritier de son empire. Ils voulurent maintenir l'unité du royaume en organisant une régence, néanmoins ils se partagèrent l'exercice de la responsabilité territoriale. L'initiateur de ce « partage des satrapies », dont les conséquences furent graves (le monde hellénistique est né de cette division du pouvoir entre plusieurs chefs), fut Ptolémée, fils de Lagos (av. 360-283), noble macédonien, ami de longue date d'Alexandre, garde du corps. Il se fit donner l'Égypte : il savait combien cette province était puissante puisque Alexandre lui-même n'avait pas voulu la confier à un satrape unique (y avaient été installés deux monarques soumis à un contrôle financier, tandis que les troupes étaient confiées à divers officiers) ; il connaissait la richesse du pays et la fortune qu'avait, en 10 ans, amassée Cléomène de Naukratis († 323 av. J.-C.), le responsable des tributs (qui avait fini d'ailleurs par imposer au pays son pouvoir absolu sans qu'Alexandre ait pu ou voulu s'y opposer).

À peine en place, il chassa et fit mettre à mort Cléomène et, seul maître du pays, il n'hésita pas à se lancer à la conquête de Cyrène en profitant des troubles intérieurs qui ébranlaient la cité ; il noua par ailleurs d'étroites relations avec les rois de Chypre*, île dont il sera bientôt maître. En quelques années, les bases de la future puissance lagide étaient en ses mains.

Perdiccas, le régent du royaume, dont les ambitions étaient grandes, lança en 321 contre lui ses troupes, que le Nil arrêta. Les officiers, dépités et peu désireux de se heurter à l'armée égyptienne, l'assassinèrent. Un nouveau partage du pouvoir devenait nécessaire entre les diadoques (les successeurs d'Alexandre). Ptolémée Lagos (av. 360-283 av. J.-C.) se vit offrir la place de Perdiccas : il refusa, non par modestie, mais plutôt parce qu'il ne voulait pas se faire l'artisan du maintien de l'unité d'un empire trop grand pour qu'on pût en être vraiment le maître, et qui ne pourrait que nuire à l'indépendance d'une Égypte dont il avait fait son bien. La nouvelle distribution des satrapies eut lieu à Triparadisos (Syrie).

Toute l'activité du souverain tendit désormais à assurer son autonomie en profitant des rivalités des chefs macédoniens et en les dressant à l'occasion l'un contre l'autre (Séleucos Ier fut longtemps son protégé à sa cour avant de pouvoir chasser Antigonos Monophtalmos). Il mena diverses expéditions pour s'assurer la possession de glacis qui protégeraient la vallée du Nil (ainsi, en 320, il s'empara de la Cœlésyrie [Syrie creuse], terre de conquête traditionnelle des anciens pharaons), pour s'installer dans les îles de l'Égée (à Cos notamment) et pour empêcher tel rival de protéger contre ses propres intérêts la liberté des cités grecques (en 308, il mena ses troupes dans le Péloponnèse) ; malgré certains échecs (en 306, Démétrios le chassa de Chypre), il devint si fort qu'en 305-304 il put (après Antigonos Monophtalmos et son fils) prendre le titre de roi et affirmer ainsi sa liberté. Ptolémée Ier Sôtêr (roi de 305/304 à 283) fondait une dynastie qui allait régner sur l'Égypte jusqu'en 30 av. J.-C., la plus durable de celles qui s'étaient partagé le monde hellénistique.

Ptolémée II Philadelphe (de 283 à 246)

Ptolémée II (309/308 - 246 av. J.-C.) avait épousé sa sœur, et son surnom évoque l'amour de ce couple fraternel. Il continua et amplifia l'œuvre de son père. Sa puissance lui permit une diplomatie active, ses ambassadeurs allèrent jusqu'en Inde et à Rome ; poussé par sa femme, il intervint durant la guerre chrémonidéenne en Grèce, mais il ne put empêcher la chute d'Athènes (263-262), qui dut capituler et se soumettre au gouverneur nommé par les rois Antigonides ; il fut plus heureux en Syrie puisqu'il put assurer les conquêtes de son père en Syrie creuse (ou Cœlésyrie). À l'apogée de sa puissance, il tenait, outre Chypre et Cyrène (où néanmoins Magas [v. 330-250 av. J.-C.], le beau-fils de Ptolémée Ier, se donnait des airs d'indépendance dans sa province), la Syrie, la Pamphylie, la Syrie creuse, les Cyclades (il était hêgemôn, chef de la confédération des Insulaires).

À l'intérieur, il donna à l'Égypte une solide armature administrative, permettant par un contrôle rigoureux de toutes les productions du pays une exploitation rationnelle et centralisée du terroir au profit de la royauté et de ses serviteurs grecs ou macédoniens. Sa richesse (accrue encore de ce qu'il avait valorisé le Fayoum, remis en service le canal de Néchao et créé une monnaie nouvelle) et son prestige faisaient d'Alexandrie, dotée du musée et de la bibliothèque, la capitale intellectuelle du monde hellénistique où se pressaient hommes de science, médecins et poètes (qui glorifiaient la dynastie). Alexandrie attirait les Hellènes, qui fournissaient les cadres de l'administration ou devenaient fermiers des monopoles ; ils avaient abandonné leur cité, leur statut d'homme politique, puisqu'il n'existait guère en Égypte de libertés civiques au sens où les Grecs l'entendaient (les Lagides ne furent pas de grands fondateurs de cités comme l'étaient les Séleucides), pour une vie d'affaires et de profits qui ne devait guère aux leçons de la vieille Grèce : la race nouvelle de l'*Homo economicus* naissait en Égypte, terre d'entreprise pour gens actifs.

Ptolémée III Évergète (de 246 à 221)

Ptolémée III (v. 280-221 av. J.-C.) allait égaler les plus hauts exploits des grands pharaons du nouvel empire : la mort d'Antiochos II lui fournit l'occasion d'intervenir en Asie. Bérénice, sa sœur, avait épousé Antiochos II et lui avait donné un fils, mais la première épouse du roi, Laodice, mère de deux princes royaux, que le mariage avait fait exiler à Éphèse, avait su profiter des opérations de son mari en Asie Mineure pour reconquérir sur lui son influence. Aussi, quand le roi mourut (à Éphèse justement en 246), c'est le prince Séleucos II Kallinikos, fils de Laodice, qu'il désigna comme successeur. Ptolémée III voulut défendre les droits de son neveu. Il débarqua à Antioche sans coup férir, mais il y trouva sa sœur morte ainsi que le tout jeune prince. Par désir de vengeance et par souci de ne pas laisser perdre une bonne occasion, il s'enfonça vers la Mésopotamie ; il put atteindre Babylone et recevoir la soumission de quelques responsables iraniens : l'inscription d'Adoulis (auj. Zoul, en Éthiopie) fait un catalogue de ces conquêtes glorieuses, mais fort éphémères. En 241, Séleucos II avait réussi à reconquérir la quasi-totalité de son royaume, mais les Lagides gardaient Séleucie de Piérie, le port d'Antioche, ainsi qu'une partie des côtes d'Asie Mineure (Cilicie Trachée, Pamphylie, Ionie) et tenaient sans doute l'Hellespont.

Des troubles survenus en Égypte avaient rappelé le roi à Alexandrie. En effet, la puissance lagide commençait de s'affaiblir : l'administration, devant les réticences des paysans, n'était plus capable de faire rendre au pays tout ce qu'il était capable de donner ; il fallait en venir aux manipulations monétaires, abandonner parfois ses alliés (ainsi Cléomène III de Sparte n'eut en 222, vaincu par les Antigonides, que la ressource de fuir le Péloponnèse) et se compromettre ou s'incliner devant tous les groupes de pression.

Ptolémée IV Philopatôr (de 221 à 204/203)

Ptolémée IV (v. 224-203 av. J.-C.) fut un souverain fort médiocre et trop dominé par ses conseillers Sosibios et Agathocle (ils lui firent assassiner son oncle Lysimaque, son frère Magas et sa mère Bérénice II ; quant à Cléomène III de Sparte, qui était venu se réfugier à la cour de Ptolémée III, il dut se suicider en 219). En 219, Antiochos III Mégas envahit la Syrie ; il atteignit le Nil et on ne put l'y arrêter que par la destruction des digues du Nil. Le Lagide dut rappeler pour livrer bataille ses troupes des possessions extérieures ; il lui fallut enrôler et former 20 000 indigènes. La victoire, très inattendue, de Raphia (217) dégagea l'Égypte et permit de

reconquérir la Syrie, mais elle fut le signal de troubles graves à l'intérieur même du royaume : pour la première fois, les Égyptiens avaient eu le droit de porter les armes pour la défense de leur pays ; après une victoire qui fut la leur, ils entendirent ne plus être purement et simplement soumis à une domination étrangère et se révoltèrent contre les Macédoniens oppresseurs ; le territoire lagide fut le cadre d'une guérilla endémique, un combat contre les agents du fisc qui drainaient au profit exclusif des Hellènes toutes les ressources du pays. À partir de 208, toute la Haute-Égypte échappa au contrôle de la dynastie, et des pharaons d'origine nubienne s'installèrent en Thébaïde. Commença dès lors une longue suite de concessions aux intérêts indigènes : les prêtres égyptiens y prirent une influence considérable, sanctionnée par la venue de synodes qui se tenaient à Memphis et où le roi se rendait. Le souverain n'était d'ailleurs plus simplement un prince grec : il était devenu un pharaon.

Déclin de la dynastie

En 145 était mort Ptolémée VI Philomêtôr ; sa veuve et sœur Cléopâtre II devint régente pour son frère Ptolémée VII Neos Philopatôr. Alexandrie se révolta alors pour obtenir le retour en Égypte de Ptolémée VIII Evergète II dit Physcon (« le Bouffi ») [† 116 av. J.-C.], leur frère cadet, qui était alors à Cyrène. En 169, celui-ci devint roi sous le nom de Ptolémée VIII et épousa Cléopâtre II ; Ptolémée VII allait être assassiné par son frère et sa sœur (en 144-143). Vers 142, lassé sans doute des charmes de sa femme, il en épousa la fille, sa nièce, Cléopâtre III. Cléopâtre II réussit à faire chasser son frère et sa fille d'Égypte et s'installa au pouvoir, prétendant prendre pour régent son fils, Ptolémée dit Memphite (fils de Physcon, né en 144-143). Mais Ptolémée VIII, réfugié à Chypre, fit enlever Ptolémée Memphite à Cyrène : il l'assassina, le faisant découper en morceaux et l'envoyant à sa sœur-épouse. Le pays égyptien était à feu et à sang, et les Séleucides durent intervenir dans le conflit.

Ptolémée VIII réussit en 127-126 à revenir à Alexandrie. Il y supprima toutes les associations intellectuelles et sportives grecques, car les Hellènes avaient soutenu sa sœur. En 124, Ptolémée VIII, sa sœur Cléopâtre II et sa nièce Cléopâtre III se réconcilièrent ; les deux victimes de leur sauvagerie, Ptolémée VII et Ptolémée Memphite, furent réintégrées dans le culte dynastique. Il était malheureusement impossible de redonner au pays même une apparence de prospérité après les saignées des guerres civiles. Lorsque mourut en 80 Ptolémée X (IX ou VIII) Sôtêr II dit Lathyros, il n'y avait pas à Alexandrie de successeur. La descendance mâle des Lagides avait été capturée à Kós (Cos) en 88 par Mithridate, mais Sulla gardait auprès de lui comme otage un fils de Ptolémée XI (X ou IX) qui devint roi sous le nom de Ptolémée XII (XI ou X) Alexandre II (v. 105-80 av. J.-C.). Arrivé en Égypte, celui-ci épousa sa cousine, veuve de son père, et s'empressa de la faire assassiner : une émeute d'Alexandrie le massacra sur-le-champ (80). L'intérêt de ce règne bref fut qu'il obéra l'héritage de ses successeurs éventuels, puisqu'un testament fit de la cité de Rome son légataire. Néanmoins, le Sénat ne montra guère d'empressement à faire valoir ses droits ; aussi les Alexandrins réussirent-ils à ramener d'Asie les deux fils de Ptolémée X : l'aîné fut proclamé roi sous le nom de Ptolémée XIII (XII ou XI) Neos Dionysos dit Aulète (« le Flûtiste ») [95-51 av. J.-C., roi de 80 à 58 et de 55 à 51].

Il fallait que Rome voulût bien le reconnaître. Le Sénat ne pouvait se décider, tant étaient vives les luttes des intérêts opposés qui s'affrontaient sur cette question. Ce n'est qu'en 58 av. J.-C. que les sommes fabuleuses dépensées par le roi (qui allaient pour une grande part dans la poche de J. César) permirent qu'il fût proclamé « roi ami et allié du peuple romain ».

Malheureusement pour lui, la même année, Caton d'Utique annexait Chypre. Alexandrie ne put supporter qu'il acceptât sans regimber cette avanie et le chassa. Il se réfugia à Rome, une ambassade égyptienne vint plaider contre lui devant le Sénat (bravant ses sicaires). Pompée voulait le ramener lui-même en Égypte et le replacer sur son trône ; ses adversaires, dont Crassus, ne voulaient rien entendre. Finalement, en 55, un fidèle pompéien, Aulus Gabinius (v. 100-47), gouverneur de Syrie, grassement payé bien sûr par l'Aulète (réfugié à Éphèse dans le temple d'Artémis), le réinstalla à Alexandrie et lui laissa une garde de mercenaires gaulois et germains aux ordres d'officiers romains.

Jusqu'à sa mort (en 51), l'Aulète régna, fantoche qui n'était là que parce qu'aucun parti à Rome n'avait voulu prendre le risque de nommer dans cette terre à la richesse légendaire un proconsul qui serait devenu trop puissant. Lui, pour rembourser qui l'avait intronisé, n'avait rien trouvé de mieux que de nommer intendant général du royaume un de ses gros créanciers, Rabirius Postumus, qui réglait les dettes royales sur le dos du fellah égyptien.

Durant 21 ans (51-30), Cléopâtre VII put dominer l'Égypte au nom de ses frères-époux, Ptolémée XIV (XIII ou XII) Dionysos II (v. 61-47) et Ptolémée XV (XIV ou XIII) l'Enfant (59-44), qui n'atteignirent pas l'âge adulte, puis au nom du fils que César lui avait donné, Ptolémée XVI Césarion. La naissance de ce fils eut pour Cléopâtre une importance énorme. Elle s'installa aussitôt à Rome ; on put croire que César allait l'épouser et que l'empire de Rome allait se voir donner une seconde capitale, Alexandrie. Le meurtre de César anéantit ces espoirs, car le testament ne laissait rien à la reine ; elle rentra en Égypte. Si Ptolémée XV disparut alors pour laisser place à Ptolémée XVI, c'est que ce dernier présentait pour Cléopâtre l'avantage d'être fort jeune.

En 34, lorsque Antoine édifia, pour faire pièce à Octave, un Orient dont l'Égypte était le centre, Césarion fut proclamé roi des rois, quand sa mère était reine des rois.

Quand Octave, fils adoptif de César, fut vainqueur, il ne put bien sûr que mettre à mort le fils naturel de son père adoptif.

Les structures économiques de l'Égypte des Lagides

La terre, unique source de richesse et donc de puissance pour l'Égypte, était la propriété du roi, du moins tant qu'il était assez fort pour faire valoir ses droits.

Si, jusqu'à l'époque hellénistique, l'Égypte avait pu vivre repliée sur elle-même en autarcie, les rois nouveaux, successeurs d'Alexandre, ne purent se contenter de cette obscurité. Il leur fallait défendre leur prestige et leur pouvoir contre d'éventuels concurrents, en payant (fort cher) des mercenaires venus de très loin, en construisant une flotte pour être à même d'agir en Méditerranée et en permettant ainsi aux Hellènes venus les servir de s'enrichir sur cette terre fertile qu'ils considéraient comme une sorte de colonie.

Une politique expansionniste était nécessaire : les rois égyptiens devaient contrôler les pays producteurs de bois et de poix (la Cilicie par exemple), ainsi que certains marchés qui leur permettraient de vendre sans peine les énormes surplus agricoles qu'ils s'efforçaient de drainer dans l'ensemble de leur pays grâce à l'action d'une myriade de fonctionnaires.

C'est essentiellement le blé qui enrichit la royauté : il manquait tant de céréales dans le monde méditerranéen que tout fournisseur trouvait à le vendre, outre la fortune, l'honneur et la reconnaissance. La production en était planifiée à l'échelle de tout le pays ; un bordereau *(diagraphê)* prévoyait chaque année, village par village, la superficie des terres à ensemencer. C'était le roi qui fournissait toute la semence en la prêtant aux agriculteurs ; les fonctionnaires royaux surveillaient la pousse jusqu'à la récolte, époque à laquelle tout le grain était mis sous séquestre. Le roi se faisait alors payer son dû : remboursement des semences (avec les intérêts), impôts, fermages (puisque les paysans des terres royales avaient signé un bail avec le souverain) : il ne restait même pas au paysan la moitié de la récolte, mais le roi pouvait faire descendre le Nil par des flottes entières qui allaient vendre du blé dans toute la Méditerranée et empliraient ses caisses.

Toutes les activités de la *khôra*, le plat pays, étaient ainsi surveillées pour assurer la fortune du roi (y compris la pêche des poissons du Nil), chacune selon un système différent et parfaitement adapté. Ainsi, pour ce qui était du bétail, le roi louait les bêtes à des fermiers, dont il recevait un loyer et un impôt ; certaines bêtes étaient propriétés privées ; un impôt *(ennomion)* frappait chaque tête, et les agents royaux procédaient à un dénombrement de tout le cheptel quand, au moment de la crue, les bêtes se réfugiaient sur les buttes qui émergeaient encore. Le roi possédait aussi en monopole absolu la fabrication de l'huile (monopole affermé), ce qui lui permettait de vendre à un prix très élevé toute la production (à un taux très supérieur à celui du marché méditerranéen, car les importations étaient pratiquement interdites), sans préjudice des taxes levées sur les paysans qui récoltaient les oléagineux (c'est le souverain qui fournissait, là encore, les graines de semence) ainsi que sur les consommateurs.

Cette volonté d'enrichissement, qui poussait à produire au maximum, put avoir un temps de bons résultats : la campagne égyptienne se modernisa, de nombreuses terres furent mises en valeur. Mais un tel système, qui ne laissait au paysan ni initiative ni guère de quoi vivre, qui n'élevait en tout cas pas son niveau de vie puisque tout excédent était en fait conduit par le Nil vers Alexandrie et la mer sans guère profiter au pays égyptien, finissait peu à peu par peser ; le fellah était pressuré, d'autant plus que chaque fonctionnaire responsable sur ses propres deniers du volume de la production pouvait à l'occasion exiger, par précaution sans doute, plus qu'il ne convenait : à partir du IIe s., les terres furent abandonnées (ce fut l'anachorèse : *anakhôrêsis*) et rien ne put y retenir le cultivateur (pas même la mise en place d'un système où tout un village, et non plus chaque paysan pour sa part, devenait responsable de la production d'un terroir). La monarchie s'appauvrit considérablement du fait de cette grève du travail agricole. Or, sa puissance tenait essentiellement à sa richesse ; sa puissance s'affaiblit donc de ce qu'elle

ne parvenait plus à contraindre les Égyptiens à travailler pour son profit.

J.-M. B.

▸ *Alexandrie / César / Chypre / Cléopâtre VII / Égypte / Grèce / Hellénistique (monde).*

📖 A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides* (Leroux, 1903-1907 ; rééd. Culture et civilisation, Bruxelles, 1965 ; 4 vol.). / P. Jouguet, *l'Impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient* (la Renaissance du livre, 1926 ; nouv. éd., A. Michel, coll. « L'évolution de l'humanité », 1961). / E. Bevan, *A History of Egypt under the Ptolemaic Dynasty* (Londres, 1927 ; trad. fr. *Histoire des Lagides*, Payot, 1934). / C. Préaux, *l'Économie royale des Lagides* (Office de publicité, Bruxelles, 1939) ; *les Grecs en Égypte d'après les archives de Zénon* (Office de publicité, Bruxelles, 1947). / P. Petit, *la Civilisation hellénistique* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962 ; 3e éd., 1967). / E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique* (Berger-Levrault, 1966-67 ; 2 vol.). / A. Bernand, *Alexandrie la grande* (Arthaud, 1967). / P. Lévêque, *le Monde hellénistique* (A. Colin, coll. « U2 », 1969).

Lagos

Capit. du Nigeria ; 842 000 hab.

Le site primitif est une île étroite fermant la lagune dans laquelle débouche le petit fleuve côtier Ogun, dans le golfe de Bénin. La proximité de la côte, les facilités de commerce avec un arrière-pays peuplé, la défense plus aisée à partir d'une île ont favorisé l'implantation d'un premier poste commercial. Celui-ci s'est trouvé rapidement à l'étroit, et les nouveaux quartiers se sont d'abord développés à Ebute Metta, sur le continent, au nord du chenal où est installé le port. La progression des faubourgs - villes satellites s'est organisée ensuite le long de la voie ferrée d'Abeokuta en direction de l'ouest et du nord : quartiers d'Apapa, de Mushin, d'Ikeja.

Au XIXe s., Lagos était considéré comme le port le mieux situé de la baie de Bénin. Il s'est développé jusqu'à devenir le port principal pour les passagers et le fret de toute la côte occidentale de l'Afrique entre Casablanca et Le Cap. L'arrière-pays desservi comprend la plus grande partie du Nigeria, qui fournit au Sud la majeure partie du cacao du pays, un important tonnage de produits dérivés du palmier, du bois, du caoutchouc, ainsi que les régions productrices d'arachides, de coton, de peaux et de cuirs (Nigeria septentrional et république du Niger).

L'origine de Lagos peut être attribuée à l'arrivée des Portugais à la fin du XVe s. L'agglomération est restée un simple village jusqu'au XIXe s. malgré son importance pour le commerce des esclaves. Elle s'est développée d'abord à partir du commerce tenu par les Africains, puis sous la domination des Britanniques, qui occupèrent la place en 1851 pour mettre fin au trafic des esclaves et qui en firent une colonie en 1861. En raison de la sécurité qu'elle assurait, la ville vit affluer de nombreux habitants, parmi lesquels des esclaves libérés venant de Freetown et même du Brésil. La construction de la ligne de chemin de fer commencée en 1895 vers Abeokuta et Ibadan devait atteindre Kano en 1912, entraînant l'unification du Nigeria (1914). L'afflux des commerçants, des administrateurs et des militaires avait déjà porté la population de Lagos à 75 000 habitants en 1913. L'aménagement du chenal entre la lagune et la mer devait permettre dès 1914 l'accès des navires de haute mer au port, la construction de nouveaux quais à Apapa sur le continent et le développement d'un réseau serré de communications avec l'arrière-pays yorouba.

Le développement de la ville a été entravé par les inconvénients du site originel : une île basse environnée de marécages, mal drainée, menacée par l'érosion du cordon littoral qui la protège des assauts de l'océan. L'agglomération est hétérogène, les faubourgs et villes satellites sont insuffisamment reliés au centre par un seul pont qui voit passer quotidiennement plus de 200 000 personnes.

La partie la plus ancienne de Lagos et la plus densément peuplée se trouve sur l'île même où les habitations primitives étaient groupées en cercle autour des chefs traditionnels. Le quartier abrite encore des taudis surpeuplés et ne bénéficie que de services publics insuffisants. Les Britanniques s'installèrent face au port, et le développement de leur colonie, des maisons de commerce, l'aménagement des premiers quais se firent sur le rivage sud-ouest de l'île face au port. Les bâtiments administratifs, les missions, les écoles, l'hippodrome et les résidences de hauts fonctionnaires se trouvaient au sud-est. Le nord-est de l'île est occupé par les Africains depuis le XIXe s. et le début du XXe s. En creusant un canal, la partie est de l'île fut transformée elle-même en île : « Ikoyi Island », où se construisit un quartier européen de style britannique avec villas individuelles entourées de jardins, avec parcours de golf et clubs privés.

L'importance de l'apport européen à Lagos réside davantage dans l'introduction de la technologie de la société industrielle que dans le nombre des résidents expatriés, comme c'est le cas à Dakar. Ici, le nombre des Européens n'a jamais dépassé 5 000 à l'époque coloniale.

Aujourd'hui, l'île de Lagos possède encore les offices gouvernementaux, les bâtiments administratifs et la plupart des ambassades étrangères. Son héritage de rues étroites et tortueuses contribue à créer de difficiles problèmes de circulation. L'habitat est souvent médiocre. Le premier faubourg de Lagos fut créé par la construction de la voie ferrée au début du siècle à partir d'Ebute Metta sur le continent. Les ateliers de chemin de fer y constituent encore un des principaux établissements industriels du pays. La partie résidentielle d'Ebute Metta, disposée en damier, abrite surtout des employés de chemin de fer. L'ouverture d'un nouveau quai à Apapa en 1926 a amorcé le développement d'une autre section importante ; la jetée fut prolongée en 1955, et récemment Apapa est devenu non seulement la zone portuaire principale pour Lagos, mais le site de la première cité industrielle et du nouveau quartier africain.

Le développement s'est aussi effectué à l'intérieur des terres à partir d'Ebute Metta le long de la voie ferrée et de la grande route jusqu'à l'aéroport. Lagos s'est transformé en une grande cité allongée s'étendant à partir de l'extrémité est d'Ikoyi vers l'ouest, puis vers le nord sur une distance d'environ 25 km. Il est vrai que la cité a été gênée dans son développement par les lagunes et les marécages de la région, mais une urbanisation plus cohérente aurait pu être réalisée si des problèmes de frontière entre le territoire fédéral de Lagos et l'ancienne région occidentale n'étaient venus perturber un développement rationnel.

Les Yoroubas forment les deux tiers de la population totale, mais d'autres groupes ethniques sont bien représentés, y compris les Haoussas du Nord et, à la fois avant et depuis la guerre civile, les Ibos de l'Est.

Lagos joue naturellement un rôle prépondérant au point de vue administratif et commercial. C'est encore le seul véritable centre industriel avec une production variée. En dépit de la laideur de ses taudis et du caractère tortueux de sa disposition, Lagos demeure une ville passionnante, plus africaine que bien d'autres sur le continent. Elle est un exemple de ce que G. Balandier appelle « une cité qui se développe dans la confusion ».

J. C.

Lagrange (comte Louis)

Mathématicien français d'origine piémontaise (Turin 1736 - Paris 1813).

Fils aîné d'une famille nombreuse, noble, mais peu fortunée, qui portait le nom d'un bisaïeul, capitaine de cavalerie, venu de France se mettre au service du duc de Savoie, Lagrange a pour père le trésorier de l'Intendance royale des fabriques et fortifications.

Dès 1754, il se distingue par un petit écrit, en italien, dédié à un mathématicien célèbre, Giulio Cesare Fagnano dei Toschi e di Sant'Onofrio (1682-1766). L'année suivante, il adresse à Leonhard Euler*, alors directeur de la section mathématique de l'Académie de Berlin, un résumé en latin d'une nouvelle méthode, purement analytique, pour l'étude de problèmes d'extrémums et dont la technique donna ultérieurement naissance au calcul des variations selon l'expression d'Euler en 1766. En 1769, il déclare à d'Alembert* que cette découverte était ce qu'il avait fait de mieux en géométrie.

Nommé, en 1755, professeur aux écoles royales d'artillerie de Turin, il est choisi en 1756 par l'Académie de Berlin comme associé étranger. En 1758, il fonde, avec quelques jeunes autres scientifiques, une société qui est à l'origine de l'Académie royale des sciences de Turin, et c'est dans l'organe de cette société qu'il publie l'essentiel de son œuvre scientifique durant son séjour dans sa ville natale : calcul des variations avec ses applications à la mécanique, recherches sur la nature et la propagation du son, calcul intégral, théorie des mouvements de Jupiter et de Saturne. En 1764, il emporte le prix du concours biennal de l'Académie des sciences de Paris, sur la libration de la Lune. Au cours d'un voyage que lui facilite l'amitié généreuse du marquis D. Caracciolo (1715-1789), ambassadeur du roi de Naples, plus tard vice-roi de Sicile, il entre en contact avec les milieux scientifiques parisiens en 1763, se liant d'une façon durable avec d'Alembert. Lorsqu'en 1766 Euler quitte Berlin pour rejoindre Saint-Pétersbourg, c'est le même d'Alembert qui lui fait obtenir la succession du célèbre géomètre suisse.

Cependant, tout en continuant ses travaux de mécanique céleste, qui l'occuperont jusqu'à la fin de ses jours, Lagrange se tourne vers un genre de recherches peu cultivé, la théorie des nombres, dans lequel il se rencontre avec Euler, dans le sillage de Pierre de Fermat*. Il démontre la résolubilité, dans l'ensemble N des nombres entiers naturels, de l'équation indéterminée $x^2 - ay^2 = 1$, pour tout a non carré parfait, et surtout il fonde la théorie moderne des formes quadratiques.

S'attaquant à la théorie des équations algébriques, il est, avec Alexandre Vandermonde (1735-1796), à l'origine du courant moderne qui devait aboutir, grâce surtout à Évariste Galois*, à la théorie des groupes et déboucher sur l'algèbre* moderne.

Ses nombreux travaux de mécanique nécessitent une mise au point définitive, qu'il expose dans sa *Mécanique analytique*. L'abbé Joseph-François Marie (1738-1801) et Adrien Marie Le Gendre (1752-1833) se chargent de son édition à Paris en 1788.

La mort de sa femme, sa cousine Vittoria Conti, en 1783, puis celle du roi de Prusse le décident à quitter Berlin. Les efforts de Honoré Gabriel Riqueti, comte de Mirabeau* (1749-1791), déterminent alors la cour de France à l'appeler à Paris, où il s'installe en 1787. La pension qui lui est allouée lui est scrupuleusement versée par tous les gouvernements qui se succèdent durant sa vie.

Membre de l'Institut dès sa création (1795), sénateur sous le Consulat et l'Empire, comte, grand officier de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre impérial de la Réunion, il reste jusqu'à sa mort le savant discret et aimable qu'il a été toute sa vie. Ses cours à l'École normale de l'an III et à l'École polytechnique ont donné naissance à plusieurs grands traités didactiques et ont exercé une influence considérable sur l'enseignement des mathématiques dans le monde entier.

J. I.

La Hire ou La Hyre (Laurent de)

Peintre français (Paris 1606 - *id.* 1656).

Par son éducation, sa carrière et son goût, La Hire compte parmi les plus parisiens des maîtres de l'école française du XVIIe s. Il travailla d'abord chez Georges Lallemand († 1635), un maniériste attardé dont l'atelier, le plus important de Paris au début du règne de Louis XIII, a formé de nombreux peintres. La Hire n'a jamais visité l'Italie ; s'il l'a connue, c'est à travers des gravures, les fresques du Primatice* qu'il copia à Fontainebleau, ou la peinture claire d'Orazio Gentileschi, de passage en France vers cette époque. À ces diverses sources, il faut ajouter une certaine influence de Simon Vouet*. On n'en trouve cependant la trace que dans les grands ouvrages de la première période, aux effets larges et contrastés. Parmi ceux des églises de Paris figurent les compositions peintes en 1630 pour les capucins du Marais, notamment la *Nativité* du maître-autel (auj. au musée de Rouen) et *Nicolas V faisant ouvrir le caveau de saint François d'Assise* (Louvre), scène justifiant un emprunt exceptionnel au clair-obscur du Caravage* ; ou les deux tableaux appartenant à la série des « mais » offerts par la communauté des orfèvres parisiens à Notre-Dame (où ils ont été replacés) : celui de 1635, *Saint Pierre guérissant les malades avec son ombre*, et celui de 1637, *la Conversion de saint Paul*, baroque par son mouvement et sa puissance d'effet. La Hire fit aussi vers cette époque des travaux de décoration pour les hôtels de la noblesse de robe, et pour Richelieu au Palais-Cardinal.

On devine toutefois dans ces ouvrages les tendances personnelles qui éloigneront finalement La Hire du courant baroque et lui feront adopter à partir de 1640 un style délicat, mesuré, d'inspiration chaste et de ton élégiaque. Le dessin pur et précis donne une grâce mélodieuse aux contours, cisèle les drapés avec finesse. La pâte est lisse, d'aspect précieux comme les couleurs, dont la gamme claire, aux effets subtils, semble imprégnée d'une lumière cristalline. La production de cette période compte encore de grandes toiles peintes pour les établissements religieux : *l'Apparition du Christ ressuscité aux trois Maries* (Louvre) ; *l'Entrée du Christ à Jérusalem*, que garde Saint-Germain-des-Prés ; une *Descente de croix* (musée de Rouen) ; une *Apparition du Christ à la Madeleine* et *le Christ et les pèlerins d'Emmaüs* (musée de Grenoble). On peut y ajouter dix-huit dessins (Louvre) pour la suite des tapisseries de l'*Histoire de saint Étienne*, tissée à Paris pour Saint-Étienne-du-Mont. On relève aussi des morceaux de décoration profane : une *Allégorie de la paix de Westphalie* (Louvre), une exquise *Allégorie de la Musique* (Metropolitan Museum of Art, New York).

La seconde manière du peintre est peut-être encore mieux représentée par des tableaux de petit format, faits pour des cabinets d'amateurs. La facture en est particulièrement soignée et s'accorde à une sensibilité très fine. La composition laisse une place importante au paysage idéalisé, qui mêle à une nature sereine des architectures ou des ruines et où l'on peut reconnaître l'influence de Poussin*. Tels sont *Laban cherchant ses idoles* (Louvre), *Mercure et Hersê* (musée d'Épinal), *les Mères des enfants de Béthel* (musée d'Arras). Cet atticisme distingué fait de La Hire un représentant du courant classique, au même titre que ses contemporains Eustache Le Sueur* et Jacques Stella (1596-1657). En 1648, La Hire fut l'un des douze membres fondateurs de l'Académie* royale de peinture.

B. de M.

Lahore

V. du Pākistān.

Lahore, la seconde ville du Pākistān après Karāchi, est située dans la province du Pendjab. Par son histoire, sa richesse architecturale, ses problèmes actuels, elle présente des contrastes très nets avec Karāchi.

Lahore est d'abord une ville du Pendjab, province remarquable par sa situation de carrefour entre plaines du Gange et plaines de l'Indus, entre l'Himālaya et les régions sèches du Thar. Le Pendjab a dû à sa situation d'être ardemment disputé entre les groupes qui ont cherché à dominer le nord de l'Inde. C'est donc un pays de vieilles capitales, et Lahore est l'une d'entre elles. Enfin, le Pendjab a été aménagé systématiquement au XIXe s. par de grands travaux d'irrigation qui en ont fait une région peuplée et riche (du moins aux conditions du monde indien), favorisant l'essor urbain.

La ville est née dans un site assez médiocre sur la rive gauche de la Rāvī, l'une des « cinq rivières » du Pendjab.

Sa fortune a commencé avec la conquête musulmane. La dynastie des Rhaznévides, puis celle des Rhūrides firent de Lahore leur capitale. Pendant la période des Mongols, Lahore connut un rôle dépassant le cadre régional, étant, avec Delhi* et Āgrā*, l'une des capitales de l'Empire. Les sikhs* s'en emparèrent ensuite, pour en faire aussi leur capitale. Enfin, c'est de Lahore que les Britanniques administrèrent un Pendjab en plein développement économique.

Mais en 1947 Lahore fut disputée entre hindous et musulmans, et la frontière entre Inde et Pākistān fut fixée à quelques dizaines de kilomètres à l'est de la ville. Aussi, pour des raisons stratégiques, Lahore se vit-elle préférer comme capitale du Pākistān d'abord Karāchi, puis Rawalpindi-Islāmābād. Cette circonstance explique que la ville ait connu récemment un déclin relatif.

Elle demeure cependant, avec plus de 1,5 million d'habitants, la deuxième ville du Pākistān, la deuxième aussi pour l'emploi industriel. Mais elle n'est qu'au douzième rang pour la croissance démographique et au vingt-quatrième pour le développement de l'emploi. C'est d'abord un énorme marché pour le Pendjab, en même temps qu'un grand centre de culture islamique. Les industries sont variées, en raison de l'ampleur du marché commandé. Les fabrications modernes concernent le matériel ferroviaire, les produits métallurgiques de base, les cotonnades et les chaussures (usines modernes Bata, notamment). Il subsiste un très large secteur artisanal.

La ville est bâtie un peu à l'écart de la Rāvī. Au nord, un fort de grès rouge très célèbre domine la vieille ville, avec ses habitations tassées, ses activités commerciales et artisanales. Au-delà du rempart, maintenant remplacé par des jardins, un centre commercial et administratif moderne borde au sud la vieille ville. Puis les anciens *civils lines* britanniques s'étendent vers l'est, avec des fonctions essentiellement résidentielles. Le quartier industriel moderne est bâti au nord-ouest, le long de la vieille route impériale et de la voie ferrée, en direction de Rawalpindi.

F. D.-D.

laine

Fibre constituant la toison du mouton ainsi que celle d'autres ruminants et que l'on utilise comme matière textile.

Constitution

La laine est produite par la sécrétion des bulbes pileux situés sous la peau de l'animal. Elle est enduite du suint, composé d'un ensemble de produits sécrétés par des glandes sébacées et sudoripares du mouton. La proportion du suint varie de 15 à 75 p. 100 du poids

de la laine selon les qualités et les provenances de celle-ci.

La fibre de laine est recouverte d'écaillés disposées comme les tuiles d'un toit qui sont toutes dirigées dans le sens racine-pointe de la fibre. À l'échelle submicroscopique, on peut distinguer deux constituants principaux dans la fibre : la cuticule et le cortex. La *cuticule*, ou couche extérieure, forme les écailles. Elle ne constitue qu'une faible partie de la fibre dans le cas de la laine ; elle peut être plus importante pour d'autres fibres kératiniques. Le *cortex* est le constituant principal ; il est formé de cellules composées de fibrilles, elles-mêmes rassemblées en couches et implantées dans une matière plus amorphe. En fait, le cortex des fibres fines et frisées est constitué de deux fractions qui se différencient par leur affinité à l'égard des colorants et par leur solubilité dans divers réactifs. Il s'agit de l'*orthocortex* et du *paracortex*. La teneur en soufre de la partie paracorticale est plus élevée que celle de la fraction orthocorticale. Cette asymétrie corticale de la laine explique son aptitude à la frisure. En effet, placée dans l'eau, la fibre présente une asymétrie de gonflement, et il se produit une courbure de la fibre, une ondulation qui est d'ailleurs pour une part à l'origine des phénomènes de feutrage. Une autre cause de l'aptitude au feutrage de la laine est due à l'orientation préférentielle des écailles dans le sens racine-pointe de la fibre. Le coefficient de friction étant plus faible dans ce sens, toutes les fibres ont tendance à se mouvoir dans cette direction lors des manipulations de lavage, d'où enchevêtrement et feutrage.

La laine est constituée par de la kératine qui est organisée en longues chaînes polypeptidiques engendrées par la condensation d'aminoacides, lesquels sont au nombre de dix-sept dans la laine. On peut répartir ces acides aminés en six classes : ceux à chaîne hydrocarburée tels que la glycine ; ceux qui contiennent un groupe hydroxyle (tyrosine) ; ceux à fonction basique (lysine) ; ceux à fonction acide (acide aspartique) ; ceux à noyau hétérocycle (tryptophane) ; ceux qui contiennent du soufre, dont le principal est la cystine. Cette dernière classe joue un rôle prépondérant dans la constitution chimique de la laine. Étant constituée par un diaminodiacide, elle forme des ponts entre les chaînes polypeptidiques principales. Ce sont les ponts cystiniques qui, maintenant entre elles ces chaînes, confèrent à la laine son élasticité.

Petit lexique lainier

laine à dos, laine nettoyée superficiellement par lavage à l'eau douce sur le dos de l'animal vivant.

laine d'échauffe, laine obtenue par le procédé biologique d'échauffé de peaux lainées, c'est-à-dire par fermentation dans des installations spéciales.

laine écrue, laine qui n'est point apprêtée.

laine lavée à chaud, laine qui est lavée à l'eau tiède sur place, après la tonte.

laine lavée à fond, laine dégraissée entièrement à l'eau chaude, puis au savon.

laine de mégisserie, laine obtenue après immersion des peaux lainées dans une solution d'agent épilatoire telle que la chaux additionnée de sulfure de sodium.

laine mère, laine coupée directement sur le dos du mouton vivant.

laine de peau, laine obtenue sur la dépouille de l'animal abattu.

laine renaissance, laine provenant d'articles ayant déjà été portés et qui sont déchiquetés et remis en fabrication.

laine en suint ou **laine grasse**, laine tondue sur l'animal et encore chargée de matières étrangères (graisse, suint, poussières).

laine de tonte, laine obtenue par tonte de l'animal vivant.

Caractéristiques

• La caractéristique principale de la laine qui conditionne la qualité et le prix est sa *finesse*. Elle se mesure par la détermination du diamètre et s'exprime en microns. L'échelle des diamètres s'étend de 16 microns pour les numéros fins à 50 microns pour les croisés grossiers. Dans la toison d'un mouton, on trouve différentes finesses de laine.

• Les deux autres caractéristiques qui interviennent également sur la qualité et le prix sont la *longueur* et le *rendement*. La longueur moyenne de la laine est très variable suivant la race du mouton, les fibres fines étant en général les plus courtes. Les longueurs s'échelonnent entre 35 et 350 mm. Le rendement s'exprime par la proportion de laine propre exempte de matières grasses et végétales, poussières, etc., que l'on peut obtenir à partir d'une laine en suint. Bien que très variable suivant les qualités et les provenances, il est en moyenne de l'ordre de 50 p. 100.

• La *frisure* de la laine de même que sa structure chimique expliquent ses propriétés mécaniques. La laine présente, en effet, une très forte élasticité pour une charge de rupture de 11 à 12 g par tex et un allongement à la rupture de l'ordre de 50 p. 100. Ces propriétés mécaniques sont affectées par l'eau, la fibre de laine étant plus hygroscopique que toutes les autres fibres textiles, chimiques ou naturelles. Dans les conditions normalisées d'humidité et de température de l'air (65 p. 100 d'humidité relative et 20 °C de température), la laine absorbe de 16 à 17 p. 100 d'eau. Son taux de reprise commercial est fixé à 18,25 p. 100.

• L'*aptitude au feutrage* est l'une des propriétés majeures de la laine. Elle est utilisée pour la confection des feutres et des articles foulés. En revanche, elle peut provoquer des feutrages nuisibles lors du lavage d'entretien des textiles tricotés ou tissés. Pour rendre la laine irrétrécissable, on la traite par des composés chimiques tels que certains produits chlorés. Plus récemment sont apparus les traitements aux résines synthétiques, qui enrobent les fibres et empêchent leur feutrage.

La laine dans le monde

La laine est l'un des textiles les plus anciennement connus en Europe. Au Moyen Âge, l'Espagne était le principal fournisseur. En France, Louis XVI créa la bergerie nationale de Rambouillet pour acclimater les mérinos espagnols.

Actuellement, le cheptel mondial de moutons à laine est de l'ordre du milliard de têtes, réparties entre un certain nombre de pays producteurs, dont l'Australie, qui représente 20 p. 100 de la production mondiale et qui fournit des laines très fines, de même que la Nouvelle-Zélande. L'U. R. S. S. se place au deuxième rang de la production mondiale (14,5 p. 100). L'Argentine et l'Uruguay sont spécialistes des laines croisées. La République d'Afrique du Sud, avec 3,8 p. 100 de la production mondiale, grâce à des laines plus raides, approvisionne le marché du tapis.

La production française, qui ne représente que 1 p. 100 de la production mondiale, est loin de satisfaire le marché intérieur. Les plus gros fournisseurs de laine en Europe occidentale sont l'Australie et la Nouvelle-Zélande. La part de la production de la laine dans le marché mondial des textiles est relativement faible (16 p. 100), alors que celle des fibres chimiques est de 45 p. 100 et celle du coton de 39 p. 100. L'avènement des fibres chimiques a provoqué une diminution relative de la consommation de la laine. À l'intérieur même de l'industrie lainière, les fibres chimiques ont été travaillées en filature sur le matériel qui, jusqu'ici, filait la pure laine. Il a suffi de couper les fibres chimiques en tronçons correspondant aux longueurs moyennes des fibres de laine pour qu'il soit possible de les travailler en pur ou en mélange avec la laine sur le même matériel, appelé maintenant « matériel pour fibres longues » par opposition au matériel filant le coton, qui est une fibre beaucoup plus courte. En France, les lainiers utilisent un tiers de fibres chimiques pour deux tiers de laine mère. Les grands centres européens de redistribution de la laine sont Roubaix, Tourcoing, Londres, Bradford, Anvers. Mazamet est un centre mondial de traitement des laines de délainage.

G. M.

▶ *Fil / Filature / Ovins / Tapis / Teinture / Textiles / Tissage.*

📖 **R. W. Moncrieff, *Wool Shrinkage and its Prevention* (Londres, 1953). / W. von Bergen, *Wool Handbook* (New York, 1969 ; 2 vol.). / J. E. Burlet, *la Laine et l'industrie lainière* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1972).**

lait

Sécrétion de la mamelle, destinée à la nourriture des jeunes mammifères.

Introduction

Dans les conditions naturelles, le transit direct du lait, de la mamelle de la mère au tube digestif du jeune, est l'exemple d'un circuit très court production-consommation. Mais depuis fort longtemps l'homme a constaté que le lait était un excellent aliment non seulement pour les jeunes, mais aussi pour les adolescents, les adultes et les vieillards. Et, dans beaucoup de pays du monde, il a tenté d'augmenter la production des animaux pour en détourner une partie à son profit. Aussi utilise-t-on depuis la plus haute antiquité pour l'alimentation humaine le lait de différentes espèces animales (vache, brebis, chèvre, bufflesse, jument, chamelle, etc.).

Le Congrès international des fraudes (Genève, 1908) a donné du lait la définition suivante : « Le lait est le produit intégral de la traite totale et ininterrompue d'une femelle laitière bien portante, bien nourrie, non surmenée. Il doit être recueilli proprement et ne pas contenir de colostrum. » (Le colostrum, sécrété par la mamelle peu avant et peu après la naissance du jeune, est un liquide jaunâtre, visqueux, de composition très différente de celle du lait.

composition moyenne du lait de différentes espèces de Mammifères

(en grammes par litre)

lait de	*eau*	*matière grasse*	*caséine*	*albumine globuline*	*lactose*	*cendres*	*extrait sec total*	*densité à 15 °C*
femme	870	48	8	7	64	3	130	1,032
vache	876	35	28	7	47	7	124	1,031
chèvre	855	48	38	12	40	7	145	1,033
brebis	830	53	46	17	46	8	170	1,038
jument	910	10	13	7	66	4	90	1,033
ânesse	893	18	7	18	59	5	107	1,035
truie	794	87,5	73,4		33	11	205	1,035

Excellent aliment pour les jeunes, il ne doit pas être livré aux usines laitières, dont les fabrications risqueraient d'être perturbées.)

Il n'est pas possible de donner une définition plus précise du lait et en particulier d'en donner une formule chimique, car, comme tous les produits de sécrétion biologique, ses constituants sont variables quantitativement et qualitativement.

La physiologie de la sécrétion lactée est encore mal connue : les animaux élaborent le lait à partir des aliments qu'ils ingèrent, qui sont métabolisés dans le tube digestif, dont ils traversent la paroi pour être apportés par le sang dans les cellules mammaires, et enfin transformés en lait dans ces cellules très finement irriguées par une multitude de ramifications sanguines.

Propriétés physiques et composition chimique du lait

Les propriétés physiques et la composition chimique du lait dépendent donc pour une part de la qualité et de la quantité des aliments ingérés par l'animal. Mais elles dépendent pour une beaucoup plus large part de différents facteurs tels que l'espèce, la race, le potentiel héréditaire et individuel, l'âge, les conditions de vie, etc.

Propriétés physiques

Le lait est un liquide de couleur blanc mat. Cette couleur peut varier en fonction de la teneur du lait en matière grasse, car c'est dans la matière grasse que se trouve dissous le carotène, principal pigment du lait. L'odeur du lait de vache frais est très faible et difficile à définir, tandis que les laits de chèvre et de brebis ont des odeurs caractéristiques dues à leur richesse en certains acides gras libres ; l'odeur et la saveur du lait peuvent être modifiées soit directement par les aliments ingérés (ail, oignon sauvage, navet, etc.), soit indirectement par fixation d'odeurs et de goûts provenant de l'ambiance dans laquelle le lait est conservé. La saveur du lait est douceâtre, en raison de la présence d'un sucre, le lactose.

Composition chimique

Le lait renferme un nombre important de composants. Les composants principaux sont l'eau, la matière grasse, le lactose, la caséine, l'albumine, la globuline et les sels minéraux. Les composants secondaires sont des pigments, des vitamines, des enzymes, des gaz, des cellules épithéliales, des leucocytes, des cellules microbiennes, etc.

Ces composants se trouvent sous différents états physiques : solution vraie (lactose), émulsion (matière grasse), suspension colloïdale (protéines).

• *Matière grasse.* La matière grasse se trouve en émulsion dans le lait sous forme de globules individualisés de taille très variable (0,8 à 10 μ). Si on laisse le lait au repos, la matière grasse tend à se rassembler dans les couches supérieures du liquide, en raison de sa densité, et cela d'autant plus rapidement que la taille des globules est plus grande et que la viscosité est plus faible.

La coloration (jaune plus ou moins foncé) de la matière grasse est due à des pigments (carotène et xanthophylle) dissous dans les glycérides incolores. Elle varie surtout sous l'influence de l'alimentation. Les beurres de printemps sont plus colorés que les beurres d'hiver, l'herbe jeune étant riche en carotène.

La matière grasse est constituée principalement par des glycérides. Ces derniers résultent de la combinaison de la glycérine avec des acides gras, qui, dans le lait, sont au nombre d'une quinzaine environ. Les plus importants quantitativement sont les acides oléique, palmitique et stéarique. Les proportions des différents acides gras sont susceptibles de varier sous l'influence de différents facteurs. Lorsque les animaux consomment de l'herbe jeune, la teneur en acide oléique augmente ; comme cet acide a un bas point de fusion, les beurres de printemps ont une consistance plus molle que les beurres d'hiver.

La matière grasse du lait contient également une faible proportion de stérols (cholestérol) et de phospholipides (lécithines).

• *Matières azotées.* Les matières azotées se trouvent dans le lait pour la plus grande part en suspension colloïdale sous forme de micelles de taille plus ou moins volumineuse et pour une petite part en solution.

Les matières azotées les plus importantes sont la caséine, l'albumine et la globuline, qui dans le lait de vache se trouvent approximativement dans les quantités respectives suivantes : 27 à 30, 4 à 5, 0,5 à 1 g par litre. Le point isoélectrique de la caséine est à pH 4,6. Lorsque cette valeur de pH est atteinte dans le lait, les micelles de caséine forment un gel, un coagulum : le lait caille, le lait tourne.

• *Lactose.* Le lactose, ou sucre de lait, est l'élément pondéralement le plus important de l'extrait sec du lait. Il s'y trouve en solution vraie. C'est aussi l'élément le plus fermentescible du lait. Il peut servir d'aliment à de très nombreuses espèces microbiennes, en particulier aux ferments lactiques. La fermentation lactique transforme le lactose en acide lactique. C'est un phénomène essentiel dans toutes les branches de l'industrie laitière, où les traitements que l'on fait subir au lait ont pour objectifs principaux de supprimer, de stabiliser ou d'orienter cette fermentation.

La valeur alimentaire du lactose est comparable à celle du saccharose. Mais il a un pouvoir sucrant très faible (27 fois plus faible que celui du saccharose). Aussi, les lactoseries, usines dans lesquelles on effectue l'extraction du lactose contenu dans le lactosérum (sous-produit de la fabrication des fromages ou de la caséine) sont-elles peu nombreuses : le lactose qu'elles fabriquent et qui se présente sous forme d'une poudre blanche analogue au saccharose en poudre n'a que des utilisations limitées (excipient dans certaines préparations pharmaceutiques, ingrédient dans quelques industries alimentaires par exemple).

• *Sels minéraux.* Le lait contient de nombreux sels minéraux. En particulier, le rapport calcium/phosphore y a une valeur remarquablement élevée, et le lait est pour la nutrition une des sources les plus intéressantes de calcium assimilable. Par contre, le lait est pauvre en oligo-éléments tels que fer, cuivre, manganèse, nickel, iode, fluor, etc.

• *Les proportions des divers composants.* Chacun des composants du lait peut varier dans des proportions importantes sans que l'on puisse bien souvent expliquer les raisons de ces variations. Dans ces conditions, on ne peut indiquer, même pour le lait d'une espèce animale déterminée, une formule chimique, et l'on doit se contenter de donner une composition moyenne.

Les variations de composition pour chaque espèce peuvent être considérables. C'est ainsi que, pour les principaux constituants du lait de vache on donne les chiffres suivants :
matière grasse 30 à 48 g/l
lactose 47 à 54 g/l
caséine 27 à 33 g/l
albumine 4 à 6 g/l

Ces variations ont des conséquences importantes sur la rentabilité des entreprises laitières. Dans une usine A, l'extrait sec dégraissé moyen du lait collecté est de 93 g par litre, alors que, dans une usine B, il n'est que de 85 g. Si ces deux usines fabriquent de la poudre de lait écrémé — et en supposant, pour simplifier les choses, qu'il n'y ait pas de pertes d'extrait sec au cours des fabrications —, le rendement aux 1 000 litres de lait écrémé sera

propriétés physiques du lait de vache

Densité du lait frais à 15 °C	1,028 à 1,034
Densité de la matière grasse à 15 °C	0,92
Acidité du lait frais	16° Dornic, soit 1,6 p. 100 en acide lactique
Potentiel d'oxydoréduction	0,13 V à l'abri de l'air
Tension superficielle	49 à 56 dyn/cm à 18 °C
Viscosité	4,28 à 0 °C 1,64 à 30 °C
Point de congélation	— 0,55 à — 0,54 °C
Chaleur spécifique : lait entier	0,93 à 0,94
lait écrémé	0,94 à 0,96
crème	0,40 à 0,60

utilisation du lait

lait utilisé à la ferme :		consommation animale consommation humaine transformation en beurre fermier transformation en fromages fermiers		
lait commercialisé				
1° utilisation simultanée de tous les constituants solides, exception faite d'une partie plus ou moins importante de la matière grasse (M. G.)		lait cru pour la consommation humaine		
		lait pasteurisé (M. G.)	en bidons en bouteilles en emballages perdus	
		lait stérilisé aromatisé ou non (M. G.)	en bouteilles en emballages perdus	
		lait U. H. T. (ultra-haute température) [M. G.]	emballage aseptique	
		lait concentré (M. G.)	sucré non sucré	
		lait en poudre	gras maigre réengraissé	
		laits fermentés (M. G.) laits emprésurés (M. G.) laits gélifiés (M. G.)		
2° utilisation séparée de différents constituants	écrémage	crème	beurre babeurre consommation	
		lait écrémé	caséines sérums alimentation animale lait sec écrémé	
	coagulation	caillé	fromages	
			sérum	albumine lactose M. G.

pour A de 95,8 kg et pour B de 87,6 kg de poudre de lait écrémé à 3 p. 100 d'humidité.

Flore microbienne du lait

Le lait n'est pas un liquide stérile. Quelles que soient les précautions prises pour le recueillir, même si l'on procède à une traite aseptique, on constate qu'il est toujours peuplé d'une flore bactérienne plus ou moins abondante. Cette flore bactérienne, dans la mamelle d'un animal en bonne santé, est composée, pour la plus grande part, de ferments lactiques banals. Elle est de l'ordre de quelques centaines à quelques milliers de germes par millilitre.

La présence de microbes pathogènes dans le lait sortant de la mamelle est heureusement assez rare. Le bacille tuberculeux en particulier ne passe dans le lait que lorsque la mamelle est elle-même le siège d'une lésion tuberculeuse. Les brucelloses les plus redoutables pour le consommateur proviennent du lait de chèvre.

Mais à la flore initiale vient s'ajouter inévitablement une flore de contamination dont les origines sont très diverses, la principale source de ces contaminations étant constituée par les surfaces avec lesquelles le lait se trouvera au sortir de la mamelle : machines ou seaux à traire, bidons, appareils de refroidissement.

Collecte du lait

Au moment de son émission, le lait est à la température du corps de l'animal : environ 37 °C, c'est-à-dire à une température extrêmement favorable au développement de très nombreuses espèces microbiennes. Or, des délais plus ou moins longs s'écoulent entre sa récolte et son utilisation. Pour éviter son altération par les actions microbiennes, il est recommandé de le refroidir aussitôt après la traite et de le conserver dans un local frais jusqu'au moment où il sera utilisé sur les lieux de production ou transporté vers les ateliers ou usines laitières. À cet égard, on distingue deux catégories de lait : les laits d'apport, qui sont apportés par les producteurs deux fois par jour aux centres de collecte ou aux ateliers communaux de transformation ; les laits de transport, qui sont collectés en bidons ou en citernes par les entreprises laitières.

Dans les pays où l'industrie laitière a atteint un stade de haut développement technique, on assiste à une généralisation du paiement du lait au producteur en fonction de certains critères de qualité (richesse en matière grasse, en matières azotées, acidité, flore microbienne, etc.).

Le lait de consommation

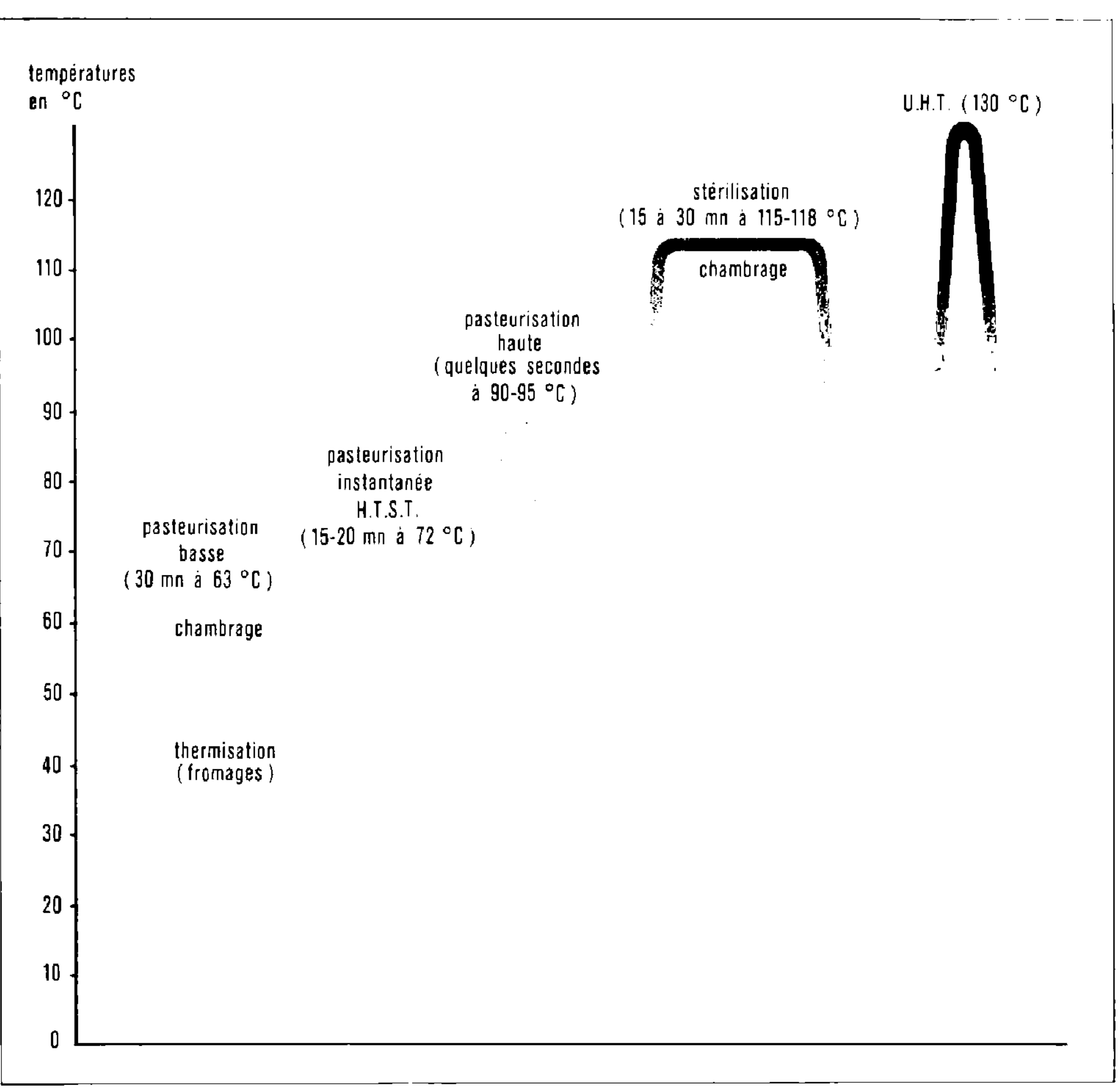
Le détournement que l'homme a effectué à son profit dans la production laitière a eu pour conséquence un allongement du circuit production-consommation : le lait, au lieu de transiter directement de la mamelle aux voies digestives du jeune animal, se trouve exposé à l'air, est mis en contact avec les mains du trayeur, avec les parois de la vaisselle laitière, pour attendre souvent plusieurs heures avant d'être utilisé par le consommateur humain. L'allongement du circuit s'est accentué avec le développement d'agglomérations urbaines de plus en plus importantes, qui ont éloigné progressivement et de plus en plus les producteurs des lieux de consommation, mais aussi avec la nécessité d'effectuer dans le temps ou dans l'espace des reports de quantités sans cesse croissantes de lait.

Cet allongement du circuit s'est traduit par des difficultés diverses, en particulier en ce qui concerne la conservation du lait. Élément essentiellement fermentescible, celui-ci s'altère rapidement sous l'action des espèces microbiennes les plus diverses. Il a donc fallu rechercher des procédés qui permettent de le conserver pendant un temps plus ou moins long, pour permettre sa distribution et sa commercialisation. À ce premier objectif est venu s'ajouter un objectif hygiénique quand les travaux des bactériologistes ont mis en évidence dans le lait la présence, occasionnelle et de plus en plus rare, de germes microbiens pathogènes susceptibles de transmettre au consommateur des affections comme la tuberculose ou la fièvre de Malte.

L'idéal, au point de vue nutritionnel, serait de pouvoir livrer à la consommation un lait aussi peu modifié que possible, c'est-à-dire du lait cru. Cela est possible sur les lieux mêmes de production. Mais pour que puisse être conseillée sans restriction la consommation du lait cru, il faudrait des conditions de production, de récolte, de traitement et de commercialisation donnant toutes garanties en ce qui concerne la valeur hygiénique de ce lait. Or, il n'est pas un pays au monde où de telles garanties puissent être assurées de façon générale.

Différents procédés de conservation ont été préconisés.

• *Les antiseptiques tels que l'oxygène, l'eau oxygénée, le formol ou même la chloropicrine.* L'utilisation de ces différents produits, dont, au reste, l'efficacité est variable, est heu-



Représentation graphique des différents traitements thermiques du lait.

techniques utilisées en industrie laitière

but	*techniques*	*produits obtenus*
destruction totale de la flore microbienne	stérilisation sans concentration	laits stérilisés
	stérilisation plus conditionnement aseptique	lait U. H. T. (ultra-haute température)
	stérilisation après concentration	lait concentré non sucré
destruction partielle de la flore microbienne	pasteurisation	laits pasteurisés crèmes pasteurisées
stabilisation de la flore microbienne	refroidissement à + 4 °C	conservation du lait cru conservation du lait pasteurisé
	lyophilisation	cultures de ferments lactiques
	dessiccation	poudres de lait poudres de sérum
	concentration suivie d'addition de sucre	lait concentré sucré
orientation des fermentations	utilisation de cultures microbiennes	laits fermentés beurres pasteurisés fromages pasteurisés fromages
	salage	beurre salé

reusement et à juste titre strictement interdite dans la plupart des pays.

• *Le froid.* Un refroidissement ménagé (à + 4 °C) permet de limiter les proliférations microbiennes. La congélation du lait et sa commercialisation sous forme de blocs de glace de lait a fait l'objet de différents brevets, mais n'a pas donné lieu à une application industrielle. La lyophilisation donne techniquement d'excellents résultats. Mais, jusqu'à présent, son prix de revient rend impossible son utilisation au point de vue économique.

Au reste, le froid n'améliore pas la qualité bactériologique du lait. Les germes microbiens ne sont pas détruits, même à très basse température.

La chaleur. Différents traitements par la chaleur ont été appliqués avec succès pour la conservation du lait. Qu'il s'agisse de lait pasteurisé ou de lait stérilisé, le lait mis en œuvre doit subir un certain nombre d'opérations préliminaires avant d'être traité par la chaleur.

a) *Contrôle de l'acidité.* Les protéines se trouvent dans le lait sous forme de complexe en solution colloïdale. L'équilibre de cette solution est très fragile et est détruit par l'action combinée de la chaleur et de l'acidité. Si l'on chauffe un lait dont l'acidité atteint 21 degrés Dornic, il se produit une floculation des protéines, d'autant plus intense que l'acidité ou la chaleur sont plus élevées. Ces précipités se déposent sur les parois chauffantes et peuvent provoquer l'arrêt du fonctionnement des appareils. Aussi ne peut-on utiliser que des laits dont l'acidité ne dépasse pas 20 degrés Dornic.

b) *Filtration.* Le lait est soumis à une filtration ou à une épuration centrifuge pour éliminer les impuretés macroscopiques qu'il peut éventuellement contenir. Cette épuration répond à un double but : un but commercial évident et un but technique (les impuretés macroscopiques se déposent sur les parois chauffantes des échangeurs, ce qui risque de perturber les échanges thermiques, sinon d'engorger ces appareils).

c) *Standardisation.* La teneur en matière grasse des laits reçus dans les usines varie dans des proportions importantes. Les réglementations laitières prescrivent le taux minimal légal de matière grasse des laits de consommation (30 à 34 g par litre suivant les pays). Aussi le lait est-il soumis à une standardisation par passage après un chauffage à 30-35 °C dans des écrémeuses spéciales. Les quantités de crème ainsi récupérées sont livrées à la consommation ou utilisées pour la fabrication de beurre.

Lait pasteurisé

Le terme *Pasteurisierung*, dont la traduction française est pasteurisation, a été inventé par des Allemands à propos de traitement de la bière en application des travaux de Pasteur.

« La pasteurisation consiste à détruire par l'emploi convenable de la chaleur la presque totalité de la flore banale, la totalité de la flore pathogène, lorsqu'elle existe, tout en s'efforçant de ne toucher qu'au minimum à la structure physique du lait, à la constitution, aux équilibres chimiques ainsi qu'à ses éléments biologiques, diastases et vitamines. » Cette définition donnée par Porcher doit être complétée par la mention du refroidissement à 4 °C qui doit suivre immédiatement le traitement par la chaleur.

On distingue trois types principaux de pasteurisation :

— la pasteurisation basse, où le lait est chauffé et maintenu à 63 °C pendant 30 mn ;

— la pasteurisation HTST (high temperature, short time), où le lait est porté à 72-75 °C pendant 15 s ;

— la pasteurisation haute, où le lait est chauffé entre 80 et 90 °C pendant quelques secondes.

Les pasteurisateurs classiques (pasteurisateurs à plaques, pasteurisateurs tubulaires) sont des échangeurs de température où lait et fluides de traitement (vapeur ou eau chaude, eau froide, eau glacée ou saumure) circulent à contre-courant. Sous le nom d'*actinisation*, un procédé spécial de pasteurisation a été mis au point qui utilise comme source de chaleur les rayonnements infrarouges dont l'action thermique est complétée par l'action bactéricide de rayonnements ultraviolets.

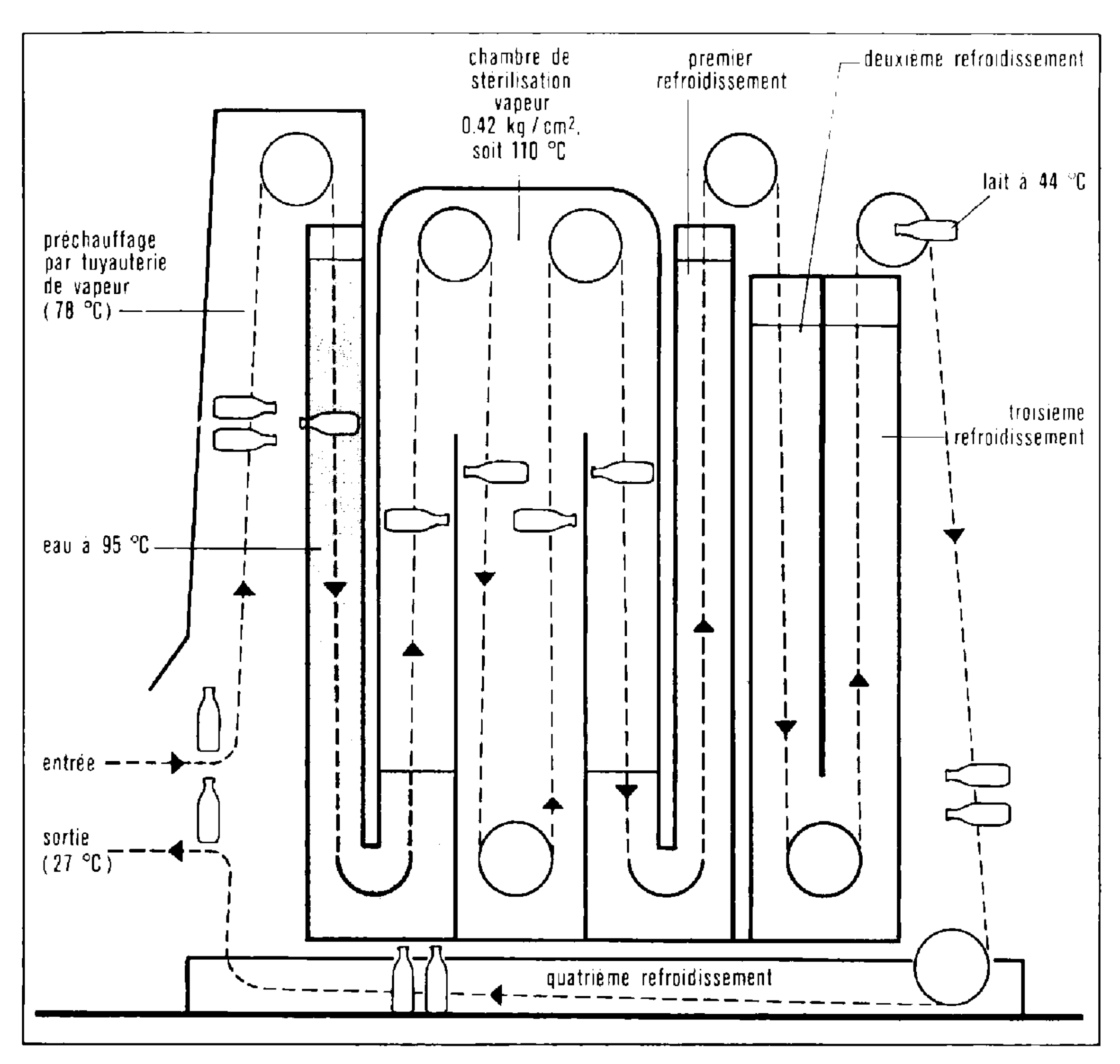
Les différents types d'appareils sont équipés d'instruments de mesure qui permettent un contrôle très précis de leur fonctionnement et le renvoi auto-

Pasteurisation du lait dans un pasteurisateur à plaques.
(D'après document A. P. V.)

Le lait cru venant de la réception ou des tanks de stockage arrive au bac à flotteur où le niveau du lait est maintenu constant grâce à une arrivée contrôlée par un clapet à flotteur. Du bac à flotteur, le lait est pompé à un débit contrôlé par le régulateur de débit vers la section de récupération de calories du Paraflow. Le lait cru s'y trouve préchauffé par les calories que lui cède le lait pasteurisé chaud venant du chambreur qui lui-même se refroidit de ce fait.

Le lait préchauffé est ensuite filtré sans quitter l'appareil à plaques puis entre dans la section de chauffage où il est porté à une température légèrement supérieure au minimum légal de pasteurisation par circulation d'eau chaude. Le lait chauffé passe ensuite au chambreur. De là, il retourne vers le Paraflow en traversant d'abord la vanne de déviation. Dans le Paraflow, il est refroidi successivement par récupération de calories, puis par de l'eau froide, puis par de l'eau glacée ou de la saumure. La température du lait traité est enregistrée avant son transfert vers les tanks de stockage de lait pasteurisé avant conditionnement. Si le lait à la sortie du chambreur n'est pas à la température de pasteurisation, il est automatiquement renvoyé au bac à flotteur par la vanne de déviation.

Le diagramme montre aussi les circuits auxiliaires de chauffage et de refroidissement. L'eau chaude circule par pompe à partir d'une capacité en charge et sa température est maintenue constante par une injection de vapeur modulée par un contrôleur automatique.



Stérilisateur. (D'après document Fouché Cavallo.)

matique, au début du circuit, du lait qui aurait subi un traitement insuffisant en intensité ou en durée.

Refroidi à 4 °C, le lait est conditionné en bidons, bouteilles en verre, récipients en carton ou en matière plastique. La durée de conservation du lait pasteurisé est courte : 2 à 3 jours.

Laits stérilisés

Les laits stérilisés sont des laits de longue conservation. Différents procédés de stérilisation sont utilisés qui ont tous pour résultat une destruction totale de la flore microbienne. À vrai dire, la stérilité, c'est-à-dire l'absence de toute cellule microbienne vivante, est impossible à prouver, et le contrôle des laits stérilisés s'effectue non pas par des numérations de germes microbiens, comme cela se fait pour les laits pasteurisés, mais par des épreuves de conservation à des températures de 35 à 55 °C.

Des tentatives de commercialisation de lait stérilisé ont été faites au début du XXe s. Mais elles ne rencontrèrent guère de succès, en raison des modifications de couleur (brunissement) et de goût (goût de cuit) apportées au lait par la technique (stérilisation à l'autoclave fixe) utilisée à l'époque. C'est seulement après la Seconde Guerre mondiale que furent mises au point les techniques de stérilisation en continu.

On utilise soit la stérilisation dans des récipients où le lait a été préalablement conditionné (bouteilles de verre dont la fermeture est assurée par des capsules métalliques serties sur le goulot [bouchon couronne]), soit la stérilisation en vrac. Dans ce dernier procédé, le lait envoyé sous forme de gouttelettes est soumis à l'action directe de vapeur (de qualité alimentaire) sous pression. Les appareils sont conçus de telle sorte qu'après l'action thermique on enlève par évaporation sous vide une quantité de vapeur d'eau correspondant exactement à celle qui s'est condensée dans le lait pendant la première partie du traitement.

Le lait U. H. T. (ultra-haute température) est un lait stérilisé en vrac ; mais, selon la définition adoptée par la Fédération internationale de laiterie, il doit être conditionné aseptiquement *(aseptic filling)*.

Laits concentrés

Les laits concentrés sont improprement désignés parfois sous le nom de *laits condensés*. Il en existe deux catégories : les laits concentrés sucrés et les laits concentrés non sucrés. La technique de concentration est la même dans les deux cas. Il est indispensable d'utiliser des laits crus d'excellente qualité dont l'acidité soit inférieure à 20 degrés Dornic. La première phase de la fabrication consiste à standardiser le lait cru en ce qui concerne sa teneur en extrait sec et sa teneur en matière grasse.

Après un préchauffage à 105-110 °C, le lait est passé dans un homogénéisateur. Dans cet appareil, la taille des globules gras est réduite pour éviter une séparation de la matière grasse dans le produit fini.

Pour le lait concentré sucré, on additionne, après pasteurisation du lait, un sirop de saccharose, à une concentration telle que la pression osmotique au sein du produit fini soit suffisamment élevée pour empêcher le développement des micro-organismes respectés par la pasteurisation.

Après ces opérations préliminaires, le lait est soumis à un traitement d'évaporation sous vide à une température de 48 à 50 °C sous une dépression de 70 cm de mercure. Les procédés modernes utilisent la concentration en continu dans des évaporateurs à multiple effet analogues à ceux qui sont employés dans l'industrie sucrière. Après concentration, le lait est conditionné le plus souvent en boîtes métalliques de contenance telle (400 g pour le lait sucré, 410 g pour le lait non sucré) qu'en amenant au moment de l'utilisation le contenu des boîtes au volume d'un litre on obtienne un lait de composition voisine de celle d'un litre de lait cru (exception faite de la teneur en sucre pour le lait concentré sucré).

La fabrication du lait concentré sucré est alors terminée. Pour le lait concentré non sucré, le produit est soumis après conditionnement à une stérilisation dans des stérilisateurs continus.

Laits en poudre

Pour augmenter la durée de conservation des constituants du lait, on a cherché depuis longtemps à éliminer l'eau et à fabriquer des produits que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de *laits en poudre*, *poudres de lait* ou *laits secs*.

L'origine des laits secs est très ancienne, et Marco Polo relate les procédés très primitifs par lesquels les troupes de Gengis khān desséchaient le lait qui leur servait d'aliment au cours de leurs expéditions guerrières.

Les procédés modernes de dessiccation du lait se divisent en deux catégories (dessiccation sur rouleau et dessiccation par atomisation) et sont désignés dans l'industrie laitière sous les noms de *procédé Hatmaker*, du nom de son inventeur, et *procédé spray*, ou procédé par atomisation.

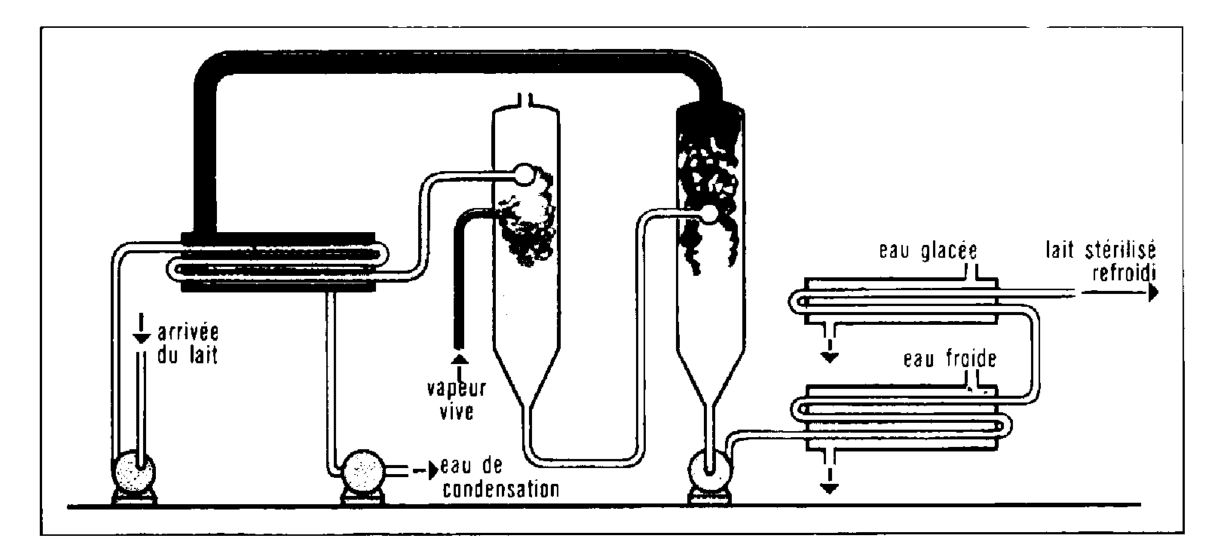
Dans le procédé Hatmaker, le lait, qui le plus souvent a subi une concentration, est réparti en couche mince sur deux cylindres creux horizontaux, tangents parallèles et tournant en sens inverse. Les cylindres sont chauffés intérieurement par de la vapeur : la vitesse de rotation des cylindres (7 à 10 tr/mn) et la température de leur paroi sont telles que la couche de lait se dessèche au cours d'une demi-rotation du cylindre. Un couteau racleur (lame horizontale parallèle et tangente au cylindre) détache la pellicule de lait sec, qui tombe dans une goulotte où elle est emmenée par une vis sans fin vers un broyeur. On obtient ainsi une poudre qui est en général légèrement colorée et dont l'humidité est comprise entre 2 et 5 p. 100.

Dans le procédé spray, le lait, préconcentré ou non, est pulvérisé en très fines gouttelettes, puis soumis à l'action d'un courant d'air chaud qui se charge de l'humidité contenue dans les gouttelettes de lait.

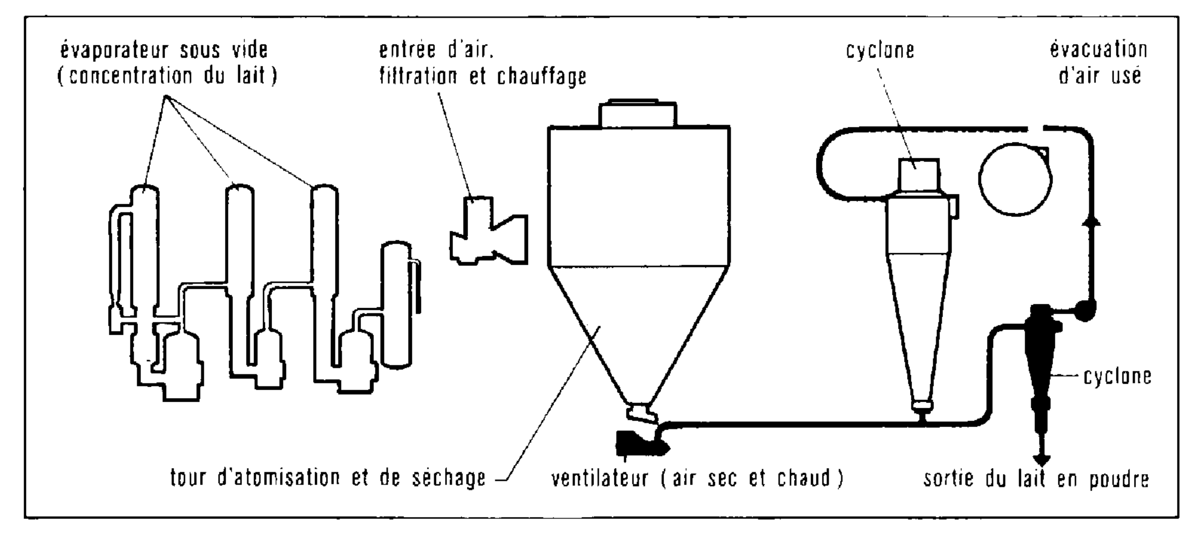
La pulvérisation est obtenue par différents procédés : passage sous pression d'air à travers de fins gicleurs ou, ce qui est le plus fréquent, des tourniquets tournant à grande vitesse. Les enceintes d'atomisation peuvent avoir différentes formes. La plus fréquemment rencontrée est celle d'un tronc de cône renversé. Les gouttelettes de lait tombent en se desséchant vers le fond de la tour : la poudre obtenue a une humidité supérieure à 5 p. 100. Elle passe ensuite dans différents appareils où, d'une part, les particules les plus fines sont en grande partie récupérées et où, d'autre part, la dessiccation se poursuit de telle sorte que la teneur finale en eau de la poudre soit de 3 p. 100.

La poudre spray a une meilleure solubilité que la poudre Hatmaker.

En ce qui concerne la conservation des poudres de lait, il faut noter que la



Stérilisation du lait par injection de vapeur. (D'après document Laguilhare.)



Séchage du lait par atomisation. (D'après document Niro Atomizer.)

matière grasse est très sensible à l'oxydation et que cette altération chimique, qui provoque des altérations plus ou moins marquées du goût, est catalysée par la présence de sels métalliques. Les quantités importantes d'air chaud nécessaire à la dessiccation favorisent cette oxydation, et un certain nombre de précautions doivent être prises pour pallier ces risques d'altération : utilisation d'air soigneusement filtré pour éliminer les impuretés (en particulier particules métalliques) qu'il pourrait contenir, appareillage en acier inoxydable, conditionnement des poudres destinées à l'alimentation humaine et surtout à l'alimentation infantile sous gaz inerte. Il faut enfin noter que les poudres de lait écrémé se conservent mieux que les poudres de lait gras.

Les utilisations des laits secs sont multiples :
— *alimentation animale* soit en l'état, soit sous forme de poudre de lait réengraissé où la matière grasse laitière est remplacée, pour des raisons économiques, par des graisses animales ou végétales ;
— *alimentation humaine* ; à cet égard, une catégorie spéciale de lait en poudre a été récemment mise au point, les poudres instantanées, dont la vitesse de dissolution dans l'eau est très rapide ;
— *fromagerie*, où l'addition de lait en poudre au lait de fabrication permet de reporter les excédents d'été sur la période hivernale ;
— *fabrication des levains lactiques* pour les industries des laits fermentes, du beurre et du fromage ;
— *augmentation de l'extrait sec du lait* pour les laits fermentés.

Il faut noter que l'addition à la farine de 2 p. 100 de poudre de lait Hatmaker améliore sans aucun doute les qualités organoleptiques et la texture du pain, mais que ce procédé se heurte à des oppositions diverses.

Laits fermentés

Sous l'action des ferments lactiques, le lactose du lait se transforme en acide lactique et, lorsque le pH atteint une valeur de 4,6, il se forme un coagulum dont la structure et le goût sont différents suivant les variétés de ferments lactiques mises en œuvre.

Depuis la plus haute antiquité, dans différentes régions du monde, on a fabriqué à partir du lait de plusieurs espèces de femelles laitières des produits très différents :
— en Égypte, le leben, à partir du lait de jument ;
— en Sardaigne, le gioddu, à partir du lait de vache, de chèvre ou de brebis ;
— en Scandinavie, le Tättemilch, à partir de lait de vache, etc.

Dans les fabrications traditionnelles et empiriques, la fermentation lactique était souvent accompagnée de fermentations accessoires et en particulier de fermentation alcoolique.

Ce sont le kéfir et surtout le yaourt (ou yogourt) qui sont exploités industriellement. Les germes microbiens nécessaires à la production du kéfir sont constitués par deux ferments lactiques et une levure alcoolique. Ces trois germes microbiens forment les grains de kéfir, c'est-à-dire une zoo-glée de consistance gélatineuse que l'on peut dessécher et conserver pendant plusieurs semaines. Ensemencés dans le lait, les grains de kéfir donnent un caillé onctueux et pétillant. Mais il est assez difficile de régler la fermentation alcoolique, qui, si elle est excessive, peut provoquer l'éclatement des bouteilles.

La matière première utilisée pour la fabrication des yaourts est un lait de vache partiellement ou totalement écrémé. Pour obtenir un caillé assez ferme, ou bien on concentre le lait par évaporation d'une partie de l'eau, ou bien on lui ajoute de la poudre de lait écrémé. Un chauffage entre 80 et 85 °C permet de détruire la plus grande partie de la flore microbienne contenue dans le lait mis en œuvre. Après refroidissement à 45 °C, on ensemence dans le lait à raison de 1 à 2 p. 100 un levain lactique constitué par le mélange de deux souches spécifiques du yaourt : *Streptococcus thermophilus* et *Thermobacterium bulgaricum*. On répartit dans des récipients en verre, en carton ou en matière plastique, récipients de capacité variable suivant les pays. On porte à l'étuve à 45 °C pendant deux heures environ jusqu'à ce que la coagulation se produise, puis en chambre froide à + 4 °C.

Dans les installations les plus modernes, la fabrication du yaourt est continue.

Grâce aux travaux de Metchnikov, on connaît l'influence bénéfique sur les phénomènes digestifs de l'apport d'une flore lactique abondante et active. Mais le succès commercial et le développement explosif de l'industrie du yaourt sont dus aux ouvrages de Gaylord Hauser, publiés vers 1960.

Pour masquer le goût acidulé du yaourt naturel, qui déplaît à certaines catégories de consommateurs, on peut ajouter arômes (essences de fruits, extrait de café, de caramel, etc.), confitures, fruits, etc.

D'autre part, l'industrie laitière produit également des laits aromatisés emprésurés et des laits aromatisés gélifiés. La gélification du lait est obtenue dans le premier cas par la présure, dans le second cas par l'addition de gélifiants (carraghénates, agar-agar, pectine, etc.).

Les laits aromatisés emprésurés ou gélifiés ont bien souvent la même présentation commerciale que les yaourts, mais, en l'absence de tout ensemencement de ferments lactiques, ils ne peuvent avoir la même action bénéfique que les yaourts sur la régularisation de la digestion.

Le beurre

La matière grasse se trouve dans le lait sous forme de globules gras isolés de taille variable (1 à 10 μ) en suspension dans une phase aqueuse.

La fabrication du beurre consiste à rassembler la matière grasse en une phase continue dans laquelle se trouvera en émulsion une partie de la solution aqueuse.

Les globules gras sont entourés d'une membrane adsorbée renfermant des lécithines, du côté de la face interne de la membrane, et une substance azotée en contact avec la phase aqueuse non grasse. Ils ont une charge électrique négative et se repoussent donc, ce qui contribue à les maintenir isolés les uns des autres.

Pour que le beurre puisse se former, il faut que les globules gras se rapprochent et qu'ils se soudent les uns aux autres.

Le rapprochement des globules gras du lait est obtenu tout d'abord par l'écrémage : celui-ci peut être spontané ou provoqué par des moyens mécaniques.

Écrémage spontané

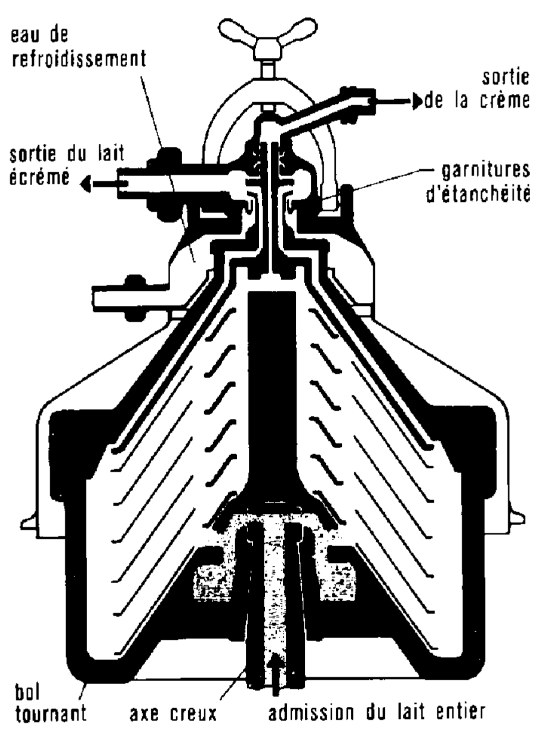
Si on laisse du lait au repos dans un récipient, la matière grasse, dont la densité (0,92 à 15 °C) est inférieure à celle du lait (1,028 à 1,034 à 15 °C), tend à monter à la surface du liquide. L'écrémage spontané est d'autant plus rapide que la taille des globules gras est plus grande, la viscosité du lait plus faible et l'épaisseur de la couche de liquide plus réduite.

Au moyen d'une louche, on enlève la couche de matière grasse rassemblée à la surface du liquide et l'on obtient une crème dont la richesse en matière grasse est d'autant plus faible que la couche prélevée est plus importante.

L'écrémage spontané ne permet pas de récupérer la totalité de la matière grasse. Il laisse dans le lait 5 à 10 g de matière grasse par litre. Les pertes sont donc de l'ordre de 15 à 20 p. 100 de la matière grasse totale du lait. D'autre part, si l'écrémage spontané est effectué à basse température (10-12 °C), il nécessite plusieurs heures, au cours desquelles la flore bactérienne du lait se développe. On obtient toujours des crèmes plus ou moins acides, de moins bonne qualité que celle des crèmes obtenues par écrémage centrifuge.

Écrémage centrifuge

Pour obtenir un écrémage plus complet du lait, on utilise les écrémeuses, appareils dont le principe est le suivant : si l'on fait tourner rapidement autour d'un axe un liquide formé de particules non miscibles, les particules les plus lourdes sont projetées vers l'extérieur, tandis que les particules légères restent au voisinage de l'axe. Le lait que l'on veut écrémer est envoyé au centre d'un récipient cylindrique (bol de l'écrémeuse) qui tourne autour d'un axe vertical à la vitesse de 7 000 tr/mn. Le bol est cloisonné par un nombre variable de disques tronconiques appelés « assiettes », qui facilitent la séparation de la crème et du lait écrémé : le lait écrémé est envoyé vers l'extérieur, la crème vers le centre du bol. Les impuretés lourdes que peut éventuellement contenir le lait (débris divers, caséine floculée, etc.) sont pro-



Coupe de bol d'écrémeuse hermétique. La crème (en orangé) se rassemble au centre du bol et s'évacue par les pièces de sortie du haut. Le lait écrémé (en jaune) s'évacue également par le haut, alors que le lait entier est admis dans le distributeur par le bas, par l'axe creux du bol. L'étanchéité entre les pièces de sortie immobiles et le bol tournant est assurée par des garnitures en U. (D'après document Alfa-Laval.)

jetées sur la paroi intérieure du bol, où elles adhèrent et constituent les boues d'écrémeuses. L'admission continue du lait à écrémer chasse crème et lait écrémé, qui sont recueillis séparément. Il existe des écrémeuses de débits très différents : 50 à 10 000 litres par heure. Les petits modèles d'écrémeuse sont utilisés dans les exploitations agricoles pour les fabrications fermières de beurre.

Il est intéressant de noter que tous les modèles d'écrémeuses centrifuges permettent d'écrémer le lait avec la même efficacité et laissent environ 0,5 g de matière grasse par litre de lait écrémé.

L'écrémage centrifuge, comme l'écrémage spontané, est d'autant plus facile que la taille des globules gras est plus grande et que la viscosité du lait est plus faible. S'il n'est pas possible de faire varier la taille des globules gras sinon en la réduisant, on peut diminuer la viscosité du lait en le réchauffant. Pratiquement, dans les usines, le lait est porté avant écrémage à une température de 30 à 35 °C environ.

La crème contient, outre la matière grasse, une certaine quantité de lait écrémé (la crème n'est pas autre chose que du lait enrichi de façon importante en matière grasse).

La teneur de la crème en matière grasse est réglée en fonction des techniques utilisées : 30 à 40 p. 100 pour les fabrications en baratte, 80 p. 100 pour certaines fabrications de beurre en continu. L'écrémage est donc un moyen de rapprocher les globules gras les uns des autres. Pour que ces globules se soudent facilement, on procède à la maturation des crèmes.

Maturation de la crème

La maturation de la crème consiste à favoriser dans la crème maintenue à une température de 12 à 18 °C le développement d'une flore lactique spontanée ou sélectionnée suivant que les crèmes ont été ou n'ont pas été pasteurisées. La fermentation lactique provoque une acidification qui a pour conséquence une modification de la charge électrique des globules gras. Lorsque l'acidité de la phase non grasse de la crème atteint 70 degrés Dornic (7 p. 100 d'acide lactique), la moitié environ des globules gras ont une charge électrique positive, ce qui facilite rapprochement et soudure des globules gras.

D'autre part, l'acidification des crèmes provoque une floculation de la caséine, ce qui facilite son élimination au cours du délaitage.

Au cours de la maturation et sous l'effet de ferments pseudolactiques (*Betacoccus citrovorus* et *Betacoccus paracitrovorus*), il y a production de diacétyle. Le diacétyle est le corps aromatique responsable de l'arôme et du goût du beurre.

Barattage

Écrémage et maturation ne sont que des opérations préliminaires dans la fabrication du beurre. On peut obtenir du beurre directement à partir du lait : dans certaines tribus africaines, le lait est placé dans des outres en peau que l'on frappe à coups de bâton jusqu'à l'obtention du beurre. D'autre part, dans certaines techniques de fabrication continue (procédé Fritz, procédé Alfa), ce sont des crèmes douces non maturées qui sont mises en œuvre. La formation du beurre est obtenue par une combinaison d'actions mécaniques et d'actions physiques.

La matière grasse du lait est formée d'un nombre important de glycérides, qui ont des points de fusion très différents. Dans les globules gras, les glycérides à point de fusion élevé sont cristallisés à la température ambiante. Ils baignent dans de la matière grasse liquide formée par les glycérides à bas point de fusion. Lorsque l'on soumet la crème à des chocs mécaniques violents, les cristaux de glycérides crèvent les membranes d'une partie des globules gras : les glycérides liquides sont libérés et lient entre eux les globules restés intacts.

La consistance du beurre dépend de la proportion de glycérides à bas point de fusion : au printemps et en été, comme le lait est riche en oléine, glycéride à bas point de fusion, le beurre est mou. C'est par l'action de la température au cours de la fabrication que l'on peut partiellement régulariser cette consistance.

Le barattage consiste donc à soumettre la crème à des chocs violents de façon à obtenir l'éclatement partiel des globules gras. Mais la température à laquelle l'opération est effectuée joue un rôle très important. Si la crème est trop chaude, la formation du beurre est beaucoup trop rapide. Les globules de matière grasse se soudent trop rapidement, et une partie importante des glycérides liquides est entraînée dans le babeurre. Le rendement de l'opération est mauvais. D'autre part, si la formation du beurre est trop rapide, il peut y avoir inclusion d'une trop grande quantité d'eau dans le beurre : le taux d'humidité légal (16 à 18 p. 100 suivant les pays) est dépassé.

La température au moment du barattage doit être réglée en fonction de la composition de la crème et de la consistance du beurre que l'on veut obtenir. Elle varie de 6 °C en été à 18 °C en hiver.

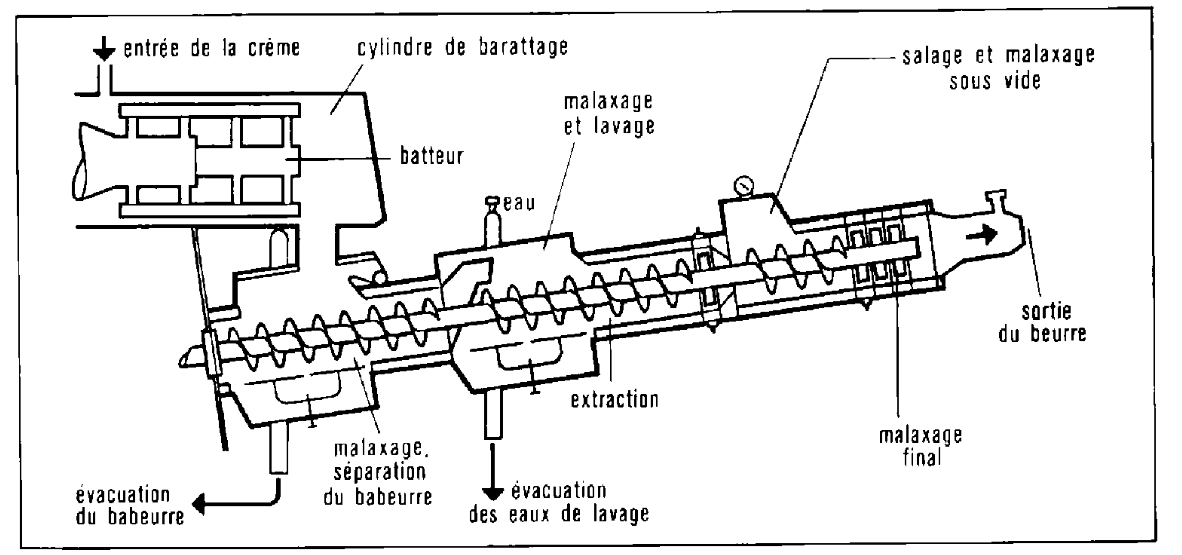
Pour que l'action mécanique du barattage soit convenable, il faut que les barattes ne soient pas trop remplies et que la vitesse de rotation prévue par le constructeur soit respectée. En effet, si la baratte est trop pleine ou tourne trop vite, les chocs mécaniques sont insuffisants, la crème mousse et les grains de beurre ne se forment pas. C'est avant le barattage que l'on ajoute éventuellement la dose de colorant qui permet d'obtenir une coloration régulière du beurre tout au long de l'année. Les seuls colorants autorisés sont des colorants naturels (roccou et β-carotène). Jamais l'industrie beurrière n'utilise à cet effet le jaune de beurre, colorant de synthèse dont le nom prête évidemment à confusion.

La durée normale du barattage est de 30 à 40 mn. Au début de l'opération, sous l'effet de l'agitation, il y a inclusion d'air dans la crème et formation de mousse. Quand le grain de beurre commence à se former, la mousse tombe et la vitre du regard, par lequel le beurrier peut surveiller la marche de la fabrication, s'éclaircit. Quand le grain de beurre atteint la dimension d'un grain de blé, on arrête le mouvement de la baratte et l'on procède au délaitage (évacuation du babeurre). Le babeurre est en fait du lait écrémé acidifié contenant principalement des protéines finement coagulées en suspension et du lactose en solution. Il doit être éliminé aussi complètement que possible, car il est peuplé de micro-organismes qui y trouvent les aliments nécessaires à leur développement.

Le délaitage doit être complété par deux ou trois lavages à l'eau froide. Au cours des lavages, on fait tourner la baratte à vitesse réduite de façon que le grain de beurre ne grossisse pas et l'on répète l'opération jusqu'à ce que l'eau de lavage soit claire. Au cours du dernier lavage, le volume de l'eau est réduit. Les grains de beurre se rassemblent : ils enserrent des gouttelettes d'eau en nombre très important, et de taille très variable. Une répartition régulière dans le beurre de gouttelettes d'eau aussi fines que possible favorise la conservation du beurre. Pour obtenir cette répartition, on procède au malaxage (pétrissage). Autrefois, on utilisait des malaxeurs indépendants de la baratte, puis sont apparues les barattes à chariots ou à rouleaux malaxeurs. Les barattes modernes sont conçues de telle sorte que le malaxage puisse y être opéré.

Dans beaucoup de pays, les consommateurs demandent des beurres salés. Le salage est effectué à raison de 1,5 à 3 p. 100 en ajoutant du sel fin avant le malaxage.

Pendant très longtemps, c'est en barattes seulement que le beurre a été fabriqué. Cependant, la forme des



Fabrication du beurre en continu. (D'après document Contimab Simon.)

barattes (tronconiques, cylindriques, cubiques, biconiques, etc.) et leur capacité (de quelques litres à plusieurs mètres cubes) ont beaucoup varié. Mais la fabrication est restée discontinue jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Différents procédés de fabrication sont apparus : le procédé Fritz a été le premier mis au point en Allemagne pour la fabrication de beurre à partir de crèmes douces.

La crème à 40 p. 100 de matière grasse pasteurisée entre 85 et 90 °C est introduite en continu dans un cylindre horizontal d'une capacité de quelques dizaines de litres.

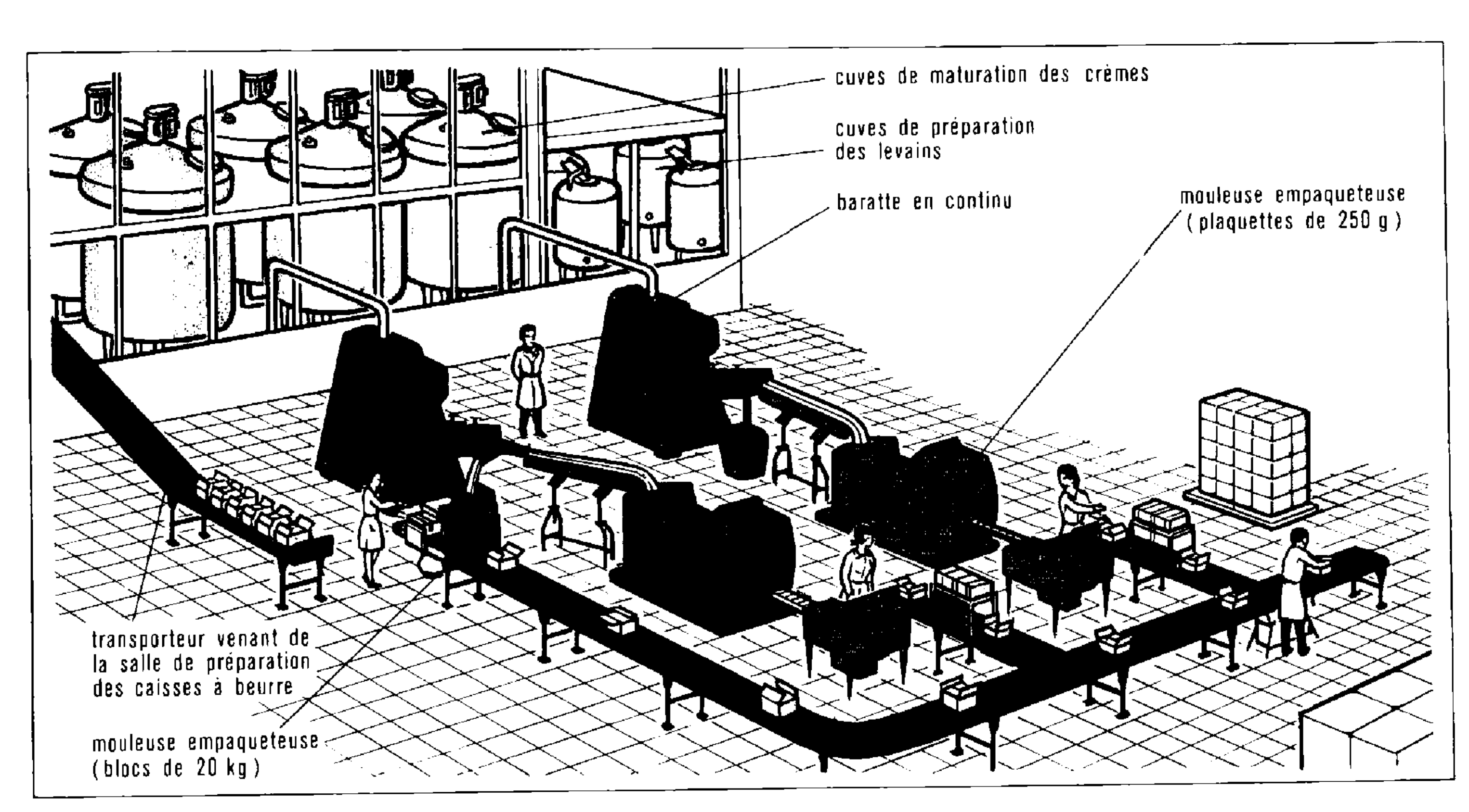
À l'intérieur de ce cylindre entouré d'une jaquette d'eau, un batteur à pales légèrement inclinées sur l'horizontale tourne à une vitesse de 2 à 3 000 tr/mn. Le grain de beurre se forme instantanément et tombe dans un cylindre séparateur incliné où deux vis d'Archimède tournent en sens inverse. Le grain de beurre est poussé par l'action des vis d'Archimède à travers des plaques perforées qui achèvent le malaxage.

Le babeurre est entraîné à la partie inférieure du séparateur. Le beurre sort sous forme d'un ruban continu, qui peut être immédiatement conditionné en plaquettes ou en cubes.

Le consommateur français reproche au produit obtenu (Süssrahmbutter) de manquer d'arôme. Une modification du procédé Fritz a donné naissance en France à la Contimab. La crème pasteurisée à 40 p. 100 de matière grasse subit une maturation. Cette maturation impose un lavage du grain de beurre.

La Contimab diffère du butyrateur Fritz par le batteur, constitué de deux parties tournant à des vitesses différentes, et surtout par son séparateur, divisé en une section de séparation du babeurre et une section de lavage avant malaxage à travers les plaques perforées. Un dispositif de salage est également prévu.

Il existe des modèles de machines continues d'un débit de 6 t/h. Elles n'ont qu'un faible encombrement par rapport à celui des barattes.



Exemple d'une beurrerie mécanisée conçue pour une production de 40 tonnes par jour. (D'après document Simon.)

composition moyenne d'un kilo de beurre

	en grammes	en pourcentage
matières grasses	820 à 845	82 à 84
eau	150 à 160	15 à 16
extrait sec non gras	5 à 20	0,5 à 2

Catégories de beurre

On distingue trois catégories de beurre.

• *Les beurres fermiers.* Leur production persiste dans les exploitations où les éleveurs tiennent à conserver le lait écrémé pour la nourriture des veaux et des porcs. Le goût de ces beurres, qui peut être excellent quand ils sont consommés dans un délai de temps très court après leur fabrication, s'altère généralement au bout de peu de jours. Aussi ne peuvent-ils faire l'objet que d'une commercialisation locale. Au reste, le tonnage produit s'amenuise d'année en année, car le personnel féminin chargé le plus souvent de ces fabrications tend à s'en affranchir.

• *Les beurres laitiers fabriqués en usine à partir des crèmes provenant de l'écrémage du lait collecté par les entreprises.* La qualité de ces beurres dépend au premier chef de la qualité bactériologique du lait.

• *Les beurres pasteurisés fabriqués à partir des crèmes fermières ou de crèmes obtenues dans les usines.* Les crèmes fermières arrivent souvent aux usines en pleine fermentation. Dans ces conditions, elles sont acides et doivent pour pouvoir supporter le traitement par la chaleur être désacidifiées (moins de 20 degrés Dornic dans la phase non grasse) soit par lavage de la crème, soit par addition de produits basiques (chaux, soude ou magnésie). On pasteurise entre 80 et 95 °C pendant quelques secondes. De cette manière, la majeure partie des microbes utiles ou nuisibles présents dans la crème est détruite. Aussi est-il nécessaire, après refroidissement de la crème, de lui incorporer un levain sélectionné qui, cultivé sur lait écrémé, assurera le peuplement microbien nécessaire à la maturation.

Les beurres pasteurisés peuvent se conserver pendant plusieurs mois. Pratiquement, ce sont les seuls qui fassent l'objet du commerce international.

La caséine

L'extraction industrielle de la caséine date de la fin du siècle dernier. Tant que la fabrication du beurre est restée fermière, le lait écrémé était utilisé pour la consommation animale. Mais à partir du moment où l'augmentation rapide de la production laitière a conduit à la création de beurreries industrielles, ces dernières ont dû trouver une utilisation du lait écrémé sous-produit, dont la fabrication de caillé maigre et l'élevage des veaux et des porcs ne pouvaient absorber les quantités disponibles.

Pendant longtemps, la matière grasse a été considérée comme le seul « élément noble » du lait et était le seul constituant dont on tenait compte pour le paiement du lait en fonction de sa qualité. Aussi ne prenait-on guère de précautions en ce qui concernait le traitement et la conservation du lait écrémé : la caséinerie ne disposait trop souvent que d'une matière première de qualité médiocre, de laits en voie d'acidification, d'autant plus que l'un des procédés d'extraction de la caséine consistait à laisser acidifier le lait écrémé pour en provoquer la coagulation. Cette tendance subsiste encore, mais elle disparaît peu à peu, car on a constaté qu'une matière première de qualité médiocre ne permettait pas d'obtenir des caséines de premier choix et donnait des rendements inférieurs.

Il y a donc avantage à partir de lait écrémé frais non acidifié. Celui-ci doit, en outre, être aussi complètement que possible exempt de matière grasse. En effet, cette dernière se retrouverait dans la caséine sèche, qu'elle colore.

La caséine de premier choix est de couleur blanche, d'une granulation fine et régulière.

La première phase de la fabrication consiste à faire coaguler le lait soit par acidification, soit par action de la présure.

L'acidification est obtenue soit par l'action de ferments lactiques, soit par addition d'acides minéraux (acides chlorhydrique ou sulfurique) dans du lait écrémé à une température de 30 à 35 °C, de façon à obtenir une acidité de 90 à 100 degrés Dornic au bout de 24 heures. On obtient un gel très fragile qu'il faut découper avec précautions pour éviter la formation d'une bouillie qui se transformerait en poussière au cours des phases suivantes de la fabrication.

Pour la coagulation par la présure, on ajoute au lait écrémé, qui a été porté à une température de 37 °C, une dose de présure telle que la coagulation soit obtenue au bout de 20 à 30 mn. On attend que le coagulum soit suffisamment ferme pour être découpé régulièrement.

Après le découpage du caillé, on obtient des grains de caillé nageant dans un sérum jaune verdâtre. Par un chauffage ménagé (30 à 35 mn pour la caséine-présure, 100 à 120 mn pour la caséine aux acides) sous agitation, on élève la température jusqu'à 65 °C. Cette température ne doit pas être dépassée, sinon l'albumine présente dans le lait commencerait à précipiter. Au cours du chauffage, les grains de

caillé se rétractent, laissent exsuder du sérum, diminuent de volume.

Lorsque les particules de caillé ont atteint une grosseur voisine de celle du grain de blé, on arrête l'agitateur, on laisse sédimenter. Puis on soutire le sérum à travers un filtre. On procède alors à plusieurs lavages, à l'eau chaude d'abord, puis à l'eau froide, pour éliminer aussi complètement que possible le sérum et les produits solubles qu'il contient.

Après lavage et pressage, les grains de caséine-présure sont de la grosseur d'un grain de blé, translucides, élastiques, d'une teneur en eau variant de 45 à 50 p. 100 et ont tendance à se souder lors du pressage ; les grains de caséine aux acides sont de la grosseur d'un pois, mats, s'écrasent facilement, d'une teneur en eau variant de 50 à 55 p. 100 et ne se soudent pas lors du pressage.

La caséine « verte », ou caillebotte, est un produit très putrescible. Pour éviter les putréfactions, il faut la sécher aussi complètement que possible. Le séchage en couches minces à l'air libre est de moins en moins utilisé. On emploie des séchoirs-tunnels où la caséine étalée sur des tapis roulants est soumise à l'action d'un courant d'air chaud. À la sortie des séchoirs, l'humidité est abaissée à moins de 10 p. 100 ; la caséine lactique est moulue de façon à obtenir une granulométrie régulière, tandis que la caséine-présure n'est en général pas moulue. Discontinue dans les petites caséineries, la fabrication est aujourd'hui continue dans les usines les plus importantes.

Pendant longtemps, la principale utilisation de la caséine-présure a été la fabrication de la galalithe. Mais cette dernière a pratiquement disparu depuis la mise au point des matières plastiques.

La fabrication de matières textiles (Lanital) à partir de la caséine a été très éphémère. Actuellement, la caséine sert à la préparation de colles pour les industries du papier (apprêts des papiers couchés), du carton et du bois (meubles et contre-plaqués), du liège, et pour les industries alimentaires. Cette dernière utilisation tend à se développer rapidement d'une part dans l'alimentation animale, d'autre part dans l'alimentation humaine. La caséine en effet est une protéine très digestible. En alimentation humaine, si elle est rarement utilisée directement en raison de son manque de goût, elle est de plus en plus incorporée sous forme de caséinates dans différents types d'aliments et en particulier dans les aliments de régime.

Les fromages

La fabrication des fromages consiste essentiellement à extraire du lait une partie de ses constituants (matière grasse, matières azotées, sels minéraux), à en éliminer partiellement l'eau et les matières solubles et à favoriser une transformation ménagée des constituants ainsi obtenus.

La fabrication des fromages

Ces trois phases de la fabrication sont la coagulation du lait, l'égouttage du caillé et la maturation, ou affinage, des fromages.

■ COAGULATION DU LAIT.

Coagulation par les acides. Si l'on abandonne du lait cru à lui-même, les ferments lactiques qu'il contient élaborent de l'acide lactique à partir du lactose, et, au bout d'un temps variable suivant les variétés de ferments lactiques, et suivant la température, la caséine du lait flocule : il se forme un gel, un coagulum qui est homogène si le lait n'est pas agité, mais qui est floconneux et divisé si le lait est agité. La coagulation du lait (dans le langage courant on dit que le lait « tourne ») se produit lorsque la concentration en acide lactique est telle que le pH du lait atteint une valeur de 4,6, point isoélectrique de la caséine.

Coagulation par les enzymes. En mélangeant aux laits certaines enzymes, on obtient également une précipitation de la caséine et la formation d'un coagulum. Plus la dose d'enzyme est importante, plus la coagulation est rapide.

Dans la pratique fromagère, l'enzyme la plus employée est encore la présure extraite de la caillette (quatrième poche de l'estomac des ruminants) de veaux non sevrés. Actuellement apparaissent sur le marché des présures d'origine végétale, et surtout d'origine microbienne. Et dans les extraits de présure, on tend à ajouter une certaine dose de pepsine.

Les caillés lactiques et les caillés enzymatiques ont des propriétés très différentes : les premiers sont de consistance fragile, ils sont très perméables et laissent facilement exsuder le liquide enserré dans le réseau formé par la caséine ; les seconds sont de consistance beaucoup plus compacte et sont beaucoup moins perméables.

C'est en grande partie en combinant ces deux modes de coagulation que le fromager règle ses fabrications. Suivant les sortes de fromages qu'il veut fabriquer, il fait varier les doses de présure, les températures d'emprésurage et de travail du lait, ces températures ayant en même temps un rôle très important dans la sélection et la vitesse de développement des ferments lactiques naturellement présents ou ensemencés dans le lait.

La durée de la coagulation est très variable suivant les variétés de fromages. On distingue à cet égard : le temps de prise, laps de temps qui s'écoule entre le moment du mélange du lait et de la présure et la formation du gel ; le temps de caillage, laps de temps qui s'écoule entre le moment du mélange du lait et de la présure et le moment où le caillé est prêt à être travaillé. Le temps de prise est généralement court, 30 à 120 mn. Mais le temps de caillage est beaucoup plus variable : de 40 mn à 48 h.

• *Égouttage du caillé.* Le coagulum abandonné à lui-même a tendance à durcir, à se rétracter, et ultérieurement des gouttes de liquide apparaissent sur le caillé et finissent par constituer une phase liquide dans laquelle baigne un bloc de caillé. Dans la plupart des fabrications fromagères, on n'attend pas cette séparation spontanée et l'on utilise différents procédés pour la provoquer ou l'accélérer. Lorsque le fabricant estime que le coagulum a atteint une consistance suffisante, il peut le découper d'une façon plus ou moins marquée. Plus le caillé sera fragmenté, plus la séparation du sérum sera importante et rapide. Ce découpage sera effectué de telle sorte que les morceaux obtenus soient de format aussi régulier que possible. L'action du découpage peut être renforcée en cuve par un brassage des grains, par un pressage et enfin par un chauffage (dont la température maximale est atteinte pour les fromages à pâte cuite : 57 °C). Pour quelques types de fromages (Port-Salut, saint-paulin, cheddar), on procède également à un lavage du grain en cuve de fabrication. L'égouttage a en effet pour but d'éliminer à la fois une grande partie de l'eau de constitution du lait, mais aussi de son lactose. Pendant l'égouttage, la transformation du lactose en acide lactique se poursuit, et si, après moulage, les fromages ont leur forme définitive, la caséine et la matière grasse qui les constituent sont protégées des putréfactions par l'acide lactique, qui joue à ce stade de la fabrication le même rôle que l'acide acétique dans les conserves de cornichons ou de petits oignons.

L'égouttage peut se poursuivre après la mise en moules : le poids du caillé dans les moules fait que le sérum continue à exsuder, mais cette exsudation peut être accélérée par un pressage exercé sur le caillé en moules (de quelques grammes à plusieurs kilos par centimètre carré), par le retournement des fromages, par un passage en toiles, par un drainage du sérum.

Enfin l'égouttage est complété après que les fromages ont été démoulés par un salage, qui s'effectue suivant les catégories :
— soit en les faisant séjourner dans un bain de saumure ;
— soit en les saupoudrant de sel fin ;
— soit en les frottant avec un torchon humide après avoir répandu du gros sel sur leur croûte.

• *Maturation, ou affinage.* Au sortir du moule, le fromage a sa forme définitive : les variations de volume seront désormais peu sensibles. Il constitue un bloc plus ou moins compact de caséine et de matières grasses protégées des putréfactions par l'acide lactique, dont le goût est peu marqué, la consistance plus ou moins granuleuse. Tous les fromages, exception faite pour les fromages frais, dont la fabrication se termine par un conditionnement aussitôt après la fin de l'égouttage, doivent subir avant d'être livrés à la consommation un affinage qui modifie leur aspect extérieur, leur consistance et leur goût.

Au contact de l'air, la surface extérieure se durcit et il se forme une croûte d'autant plus dure que le fromage est moins riche en eau. Le salage contribue à durcir cette croûte, sur laquelle viennent proliférer diverses variétés de germes microbiens. Différentes techniques (ensemencement de germes sélectionnés, atmosphère plus ou moins humide et plus ou moins aérée des locaux d'affinage, frottages de la croûte au sel, à l'eau ammoniacale, à l'alcool, etc.) orientent ces actions microbiennes, très variables suivant les types de fromages.

L'action concomitante des microbes de surface (levures, moisissures, bactéries protéolytiques), des bactéries (lactiques, propioniques, lipolytiques) et des enzymes contenues dans le caillé lui-même a pour conséquence diverses modifications de la pâte : son pH s'élève au fur et à mesure que l'acide lactique est consommé, et tend vers la neutralité. La caséine, de couleur blanche et de consistance granuleuse,

classification des fromages

(d'après J. Keilling)

I. FROMAGES FRAIS à coagulation lente : petits-suisses
à coagulation rapide : fromage à la pie

II. FROMAGES AFFINÉS

		à moisissures externes	à moisissures internes	à croûte séchée	à croûte lavée	à croûte cendrée
égouttage spontané	coagulation lente	saint-marcellin neufchâtel				
	coagulation rapide	camembert brie coulommiers		genre chèvre	bourguignon langres	olivet vendôme
égouttage accéléré par	découpage du caillé	carré de l'Est	gorgonzola bleu d'Auvergne roquefort bleu du Jura		munster bel paese livarot maroilles pont-l'évêque	
	découpage et brassage		fourme d'Ambert		**tilsitt**	
	découpage, brassage et pression	tome de Savoie saint-nectaire			**saint-paulin** **hollande** **reblochon** **hollande étuvé**	
	découpage, brassage, pression et broyage			**cantal** **laguiole** **salers**	**cheddar** **chester**	
	découpage, brassage, cuisson et pression			**sbrinz** **asiago** **parmesan**	**emmental** **gruyère** **comté**	

III. FROMAGES FONDUS

Pour éviter de surcharger le tableau, une quarantaine seulement de variétés de fromages y figurent. Mais toutes les variétés qui ne sont pas citées pourraient y trouver place. Il faut noter que tous les fromages inscrits sur le fond en couleur appartiennent au groupe des fromages « de garde », fromages de longue conservation qui représentent la majeure partie de la production mondiale.

jaunit et devient onctueuse. Dans certaines variétés de fromages (roquefort, bleus divers), des moisissures internes accélèrent les phénomènes de protéolyse, et certaines d'entre elles hydrolysent légèrement la matière grasse, avec libération d'acides gras, qui donnent un goût prononcé au fromage ; dans d'autres, les fermentations internes produisent des gaz (gaz carbonique en particulier) qui se rassemblent et forment des vacuoles de plus ou moins grandes dimensions dans la pâte (yeux des fromages à pâte cuite).

La maturation des fromages peut être lente (parmesan, 3 à 4 ans ; pâtes cuites, 2 à 10 mois), rapide (pâtes molles, 2 à 3 semaines), inexistante (fromages frais).

Pasteurisation du lait de fromagerie

La pasteurisation du lait en fromagerie offre plusieurs avantages.

• *Destruction d'une grande quantité des germes microbiens contenus dans le lait collecté par les entreprises.* La flore microbienne détruite par la pasteurisation doit être remplacée par une flore sélectionnée apportée par des levains jeunes, virulents et adaptés à chacune des sortes de fabrication envisagées.

Encore faut-il noter que la pasteurisation ne détruit pas certaines catégories de microbes technologiquement redoutables et qui peuvent être responsables de sérieux accidents de fabrication, en particulier les germes thermorésistants sporulés. Parmi ceux-ci les ferments butyriques sont les plus dangereux : ils donnent généralement des goûts anormaux aux fromages, dont ils peuvent provoquer le gonflement, sinon l'éclatement. Aussi la pasteurisation doit-elle être considérée comme un moyen de régulariser les fabrications sans que pour cela soit négligé tout moyen d'obtenir un lait de bonne qualité bactériologique.

• *Destruction des germes pathogènes éventuellement présents dans le lait.* Encore ne faut-il pas donner trop d'importance à cet aspect du problème. Les microbes pathogènes sont en effet détruits au cours de l'affinage, car ils ne résistent pas aux variations du pH des pâtes. Ils ne sont guère à redouter que dans les fromages frais et les fromages de chèvre fabriqués à partir de lait cru.

• *Augmentation du rendement des fabrications.* À partir de 65 °C, on constate une précipitation d'autant plus marquée des protéines solubles du lait que la température de pasteurisation est plus élevée. Dans les fabrications à partir de lait cru, ces protéines solubles sont éliminées dans le sérum.

La pasteurisation du lait de fromagerie est donc une opération intéressante aux points de vue technique, hygiénique et économique. Mais elle impose un certain nombre de précautions qu'il faut soigneusement respecter.

Tout d'abord, on ne peut pasteuriser que des laits dont l'acidité est inférieure à 20 degrés Dornic. La possibilité de désacidifier le lait de fromagerie au moyen de sels alcalins permet d'utiliser des laits en voie d'acidification. Il faut procéder à cette désacidification avec exactitude.

D'autre part, les modifications des équilibres salins du lait par la chaleur (insolubilisation partielle des sels de calcium) imposent soit une maturation du lait après pasteurisation, soit l'addition d'une faible quantité de chlorure de calcium (0,25 à 1 g de $CaCl_2$ par litre de lait).

Enfin, il convient d'utiliser des levains lactiques sélectionnés.

De plus en plus nombreux sont les pays où le lait de fromagerie est de façon générale soumis à la pasteurisation. Étudiée depuis longtemps (dès 1905, Mazé dirigeait en France des essais industriels de fabrication de fromages pasteurisés), elle a donné lieu pendant longtemps à des échecs en raison de l'ignorance où l'on était du rôle primordial des levains sélectionnés et de leur préparation. Actuellement, on peut affirmer que, pour certaines variétés de fromages, on obtient à partir de lait pasteurisé des produits ayant les mêmes caractéristiques organoleptiques que ceux qui sont fabriqués à partir de lait cru, et une plus grande régularité.

Pour d'autres variétés, par contre, on ne retrouve pas à partir du lait pasteurisé des produits ayant les mêmes qualités organoleptiques : il faut bien constater que l'on ignore encore beaucoup des facteurs qui concourent à la formation de l'arôme des fromages, et que de nombreux travaux de recherches bactériologiques et biochimiques seront encore nécessaires pour parfaire les connaissances en cette matière.

Classification des fromages

Les variétés de fromages sont très nombreuses (la France, qui, à cet égard, est de loin le premier pays du monde, en compte plus de quatre cents). On a tenté à diverses reprises d'établir une classification des fromages en tenant compte de leur composition chimique. Ces essais n'ont jamais donné de résultats satisfaisants. La seule classification rationnelle a été établie d'après les méthodes de coagulation, d'égouttage et d'affinage.

J. C.

▶ *Aliment.*

O. F. Hunziker, *Condensed Milk and Milk Powder* (la Grange, Illinois, 1949). / W. Dorner, P. Demont et D. Chavannes, *Microbiologie laitière* (Payot, Lausanne, et la Maison rustique, 1951) ; / F. H. McDowall, *The Buttermaker's Manual* (Wellington, Nouvelle-Zélande, 1953). / A. M. Guérault, *la Fromagerie devant les techniques nouvelles* (Éd. S. E. P., 1956) ; *les Techniques nouvelles dans l'industrie laitière* (Éd. S. E. P., 1960). / R. Dehove, *la Réglementation*

des produits alimentaires et non alimentaires et la répression des fraudes **(Éd. Commerce, 1960). / W. S. Arbuckle, *Ice Cream and Related Products* (Westport, Connect., 1961 ; 2e éd., 1966). / J. Jacquet et R. Thévenot, *le Lait et le froid* (Baillière, 1961). / C. Alais, *Sciences du lait, principes des techniques laitières* (Éd. S. E. P., 1962 ; 2e éd., 1965). / A. Eck, *le Lait et l'industrie laitière* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962 ; 2e éd., 1967). / D. Petransxienne et L. Lapied, *la Qualité bactériologique du lait* (Féd. nat. des producteurs de lait, 1962). / R. Veisseyre, *Techniques laitières* (La Maison rustique, 1963 ; nouv. éd., 1966). / J. G. Davis, *Cheese*, t. I : *Basic Technology* (Londres, 1965). / F. A. O., *la Stérilisation du lait* (Pedone, 1965). / H. Pointurier et J. Adda, *Beurrerie industrielle* (la Maison rustique, 1969). / B. H. Webb et E. A. Whittier, *By Products from Milk* (Westport, Connect., 1970). / R. Courtine, *Dictionnaire des fromages* (Larousse, 1972). / *Maternisation du lait* (C. N. R. S., 1972).**

Le lait et ses dérivés en diététique humaine

D'un point de vue nutritionnel, il convient de distinguer d'une part le lait et le fromage, et d'autre part le beurre.

Les constituants du fromage étant en partie ceux du lait dont il est issu, il peut le remplacer si le lait ne peut être consommé.

LE LAIT ET LE FROMAGE

Le lait constitue l'élément essentiel de l'alimentation du nourrisson de la naissance à deux ans. À défaut du lait maternel, on emploie du lait de vache coupé d'eau, sucré et stérilisé par ébullition, ou lune des multiples formes de lait industriel : concentré, homogénéisé, sec, écrémé ou non écrémé, maternisé (ramené à une composition analogue à celle du lait de femme), additionné ou non de farines, de malt, de miel, de vitamines, etc. (V. allaitement.)

Après deux ans, l'être humain trouvera dans le lait et le fromage le calcium qui lui est nécessaire et qui ne se trouve en rapport phosphocalcique positif que dans ces aliments. Ceux-ci constituent une source de protéines moins coûteuse que les viandes et néanmoins de composition très convenable.

Les besoins quotidiens en lait et fromage varient avec l'âge, ainsi que l'indique le tableau suivant.

âge	*lait (en millilitres)*	*fromage en grammes*
2 à 4 ans	750	15
4 à 6 ans	750	24
7 à 9 ans	600	35
10 à 12 ans	500	25
13 à 15 ans	500	75
16 à 19 ans	500	70-75
adulte de référence :		
— homme	350	50
— femme	350	25
adulte de 70 ans	250	30

• Le lait dans les régimes particuliers

• *Régime du diabète.* Le lait et le fromage sont contrôlés comme le reste de l'alimentation, d'une part en ce qui concerne le lait, parce que le lactose (sucre du lait) est une partie de la ration glucidique, d'autre part en ce qui concerne lait et fromage du fait de leur apport en lipides (corps gras), qui jouent un rôle important dans l'installation de l'athérosclérose (v. artère), à laquelle les diabétiques sont très prédisposés.

• *Régimes hypoprotidiques* (réduction des protides, nécessaire en cas d'insuffisance rénale). Les quantités de fromage et de lait seront calculées en fonction de la quantité totale de protéines autorisée et de la qualité de celles-ci, afin de garantir leur meilleure utilisation.

• *Régime sans sel.* Le lait pourra être autorisé sans restriction (par rapport à la ration normale) chez l'adulte, et parfois en ration restreinte chez l'enfant, avec remplacement par un lait hyposodé (appauvri en sel). Les fromages seront interdits, sauf préparations sans sel strictement contrôlées.

• *Régime hyposodé.* C'est le régime nécessaire en cas d'hypertension et dans de nombreuses affections du cœur. Le lait sera pris en quantité réduite ou de préférence remplacé par un lait désodé (totalement sans sodium). Les fromages sont strictement interdits.

• *Régime hypocalorique.* C'est celui des excès de poids et le l'obésité. Pour contribuer à la restriction calorique globale sans diminuer la ration protidique, le lait est remplacé par du lait écrémé, et les fromages variés par les fromages les moins gras, en n'oubliant pas que, si les fromages frais (surtout écrémés) sont moins riches en lipides et en protéines, ils le sont aussi en calcium.

• *Régimes des opérés.* Dans certains cas, après opération sur l'estomac et pour les ulcères de l'estomac et du duodénum, le lait pourra être augmenté, tandis que l'on diminuera la ration de viande ; mélangé à des œufs dans certains entremets, le lait apportera des protéines bien tolérées.

LE BEURRE

Il doit être envisagé parmi les autres matières grasses ajoutées à l'alimentation (huiles, margarines, graisses animales), et sa quantité pourra varier selon les quantités de graisses incluses dans les aliments eux-mêmes : ainsi, on peut ajouter de l'huile ou du beurre à un poisson maigre ou à une tranche de foie, mais on fera cuire sans matières grasses une viande, même moyennement grasse, ou une volaille entière ; 10 g de beurre par jour suffisent à 3 ans et à 70 ans ; 20 g à 40 ans, ce qui est très inférieur à la consommation moyenne en France et dans la plupart des pays d'élevage.

• Le beurre dans les régimes particuliers

Le beurre sera diminué dans les régimes du diabète, de l'obésité, de certains troubles hépatiques et dans les maladies cardio-vasculaires avec risques d'athérosclérose. (V. artère.)

Le beurre sera augmenté dans les régimes hypoprotidiques (réduction des protides) de façon à atteindre le taux calorique diminué par la restriction en protéines. Il sera augmenté également dans les régimes de suralimentation, sauf en cas d'anorexie, si les lipides apportent une satiété trop rapide.

Dans tous les cas, le beurre sera employé de préférence cru afin de ne pas perdre son principal intérêt, qui est, avec sa saveur, sa richesse en vitamines A et D.

C. B.

🕮 *Hygiène du lait* (O. M. S., Genève, 1966). / C. W. Hall et T. I. Hedrick, *Drying of Mille and Milk Products* (Westport, Conn., 1967). / H. A. McKenzie (sous la dir. de), *Milk Proteins. Chemistry and Molecular Biology* (New York, 1970-71, 2 vol.).

Lalo (Édouard)

Compositeur français (Lille 1823 - Paris 1892).

Ce descendant d'Espagnols fixés dans les Flandres au XVIe s. était le fils d'un officier de la Grande Armée qui le destinait à la carrière des armes. Édouard Lalo, obéissant à une vocation impérieuse, vint à Paris étudier la musique au Conservatoire. Pendant trente ans, il composera, dans l'ombre, des mélodies et des pièces de musique de chambre, tout en donnant des leçons et en exerçant ses talents de violoniste et d'altiste. Sa collaboration au quatuor Armingaud l'aura familiarisé avec les classiques et les romantiques allemands. En 1865, il épouse la contralto Julie Bernier de Maligny, qui lui inspirera tant de mélodies et lui donnera en 1866 un fils, Pierre, le futur critique musical. Puis il tente sa chance au théâtre. Sans succès : *Fiesque*, refusé par un jury partial, n'accédera à aucune scène.

Après 1871, Lalo, membre de la Société nationale de musique, participe à la réhabilitation des formes sérieuses vocales et instrumentales. Mais ce brillant symphoniste est plus applaudi au concert qu'au théâtre. Si l'opéra *le Roi d'Ys* emporte assez tôt l'adhésion, le ballet *Namouna* (1882) fera scandale et ne sera prisé que des musiciens. Sa composition précipitée aura provoqué une crise d'hémiplégie. Celle-ci amoindrira les facultés créatrices de Lalo, qu'emportera une crise cardiaque.

Jusqu'à la cinquantaine, Lalo fut un compositeur de musique instrumentale dont, paradoxalement, la personnalité s'affirmait avant tout dans les mélodies. L'apport harmonique et surtout rythmique des *Six mélodies* (d'après Hugo, v. 1855) est remarquable au temps des essais encore hésitants de Bizet, de Gounod, de Franck et de Saint-Saëns. La *Ballade à la Lune* (1860) préfigurera Chabrier et Hugo Wolf. *Fiesque* (1866) peut être tenu pour le meilleur opéra du second Empire.

Avec le *Divertissement* (1872) et le concerto pour violon (v. 1873), Lalo se tourne vers l'orchestre. Il prend alors le relais de Bizet et devance Chabrier : échelonnées sur dix ans, ses compositions concertantes précéderont *España*. De cette période date aussi la *Rhapsodie norvégienne* (1881), à l'origine *Fantaisie norvégienne* avec violon solo (1879). La juste popularité dont elle jouit, comme la *Symphonie espagnole* (1873) et le concerto pour violoncelle (1877), mériterait d'être partagée par la symphonie en *sol* mineur (1886), égalée à bon droit à celles de Franck et à la troisième avec orgue de Saint-Saëns, dont elle est contemporaine.

Symphoniste, Lalo s'affirme encore comme tel au théâtre, mais *le Roi d'Ys* (1888) a des insuffisances provenant d'un manque de souffle pour traiter les parties les plus dramatiques du sujet. Néanmoins, entre *Carmen* et *le Rêve*, *le Roi d'Ys* aura marqué une importante étape du drame lyrique. En revanche, les dernières mélodies situent Lalo parmi les rares Français à avoir acclimaté le lied *(Tristesse, A une fleur)*. Les textes, choisis avec goût, sont traduits avec une rare pénétration dont témoigne la richesse de la partie instrumentale (renforcée dans *Chant breton* par un hautbois concertant). Le troisième trio (1880) prend le relais du trio en *fa* de Saint-Saëns, mais avec un élan supérieur. Il sera dépassé par le quatuor à cordes (v. 1855, remanié en 1888) qui, en France, sonne la résurrection du genre entre ceux de Sylvio Lazzari et de César Franck.

Mais c'est dans *Namouna* (1882) que Lalo aura déployé toutes les ressources de son imagination et de sa science, moins harmoniques qu'instrumentales ou rythmiques. Il aura excellé dans le mouvement, mais aussi dans un lyrisme à la fois tendre et discret. Autant de traits qui incitent à rapprocher de Mendelssohn cet honnête artisan du renouveau musical français.

F. R.

▶ *Mélodie.*

🕮 *Lalo*, numéro spécial de la *Revue musicale* (Richard-Masse, 1923). / G. Servières, *Édouard*

Lalo (Laurens, 1925). / M. Pincherle, *Musiciens peints par eux-mêmes* (Cornuau, 1939).

Lam (Wifredo)

Peintre cubain (Sagua la Grande, Las Villas, 1902).

Né d'un père chinois et d'une mère afro-cubaine, il s'est initié très jeune à la fois aux traditions populaires de son pays et à la peinture moderne, notamment lors de son séjour en Espagne (1924-1938). C'est dans ce pays qu'il découvre tour à tour d'authentiques sculptures africaines, qui le renvoient d'emblée à une mythologie qu'il connaît déjà, les peintures de Bosch et de Goya (qui le fascinent par leurs glissements d'un règne naturel à un autre) et enfin l'envoûtement qu'exerce l'œuvre de Picasso. La guerre civile le pousse à se réfugier à Paris, où il rencontre le peintre espagnol ainsi que les principaux membres du groupe surréaliste. Picasso (fait exceptionnel de sa part) reconnaît immédiatement en Lam un artiste très proche de lui, par-delà l'assimilation de certains aspects formels, et veille à ce qu'il puisse poursuivre son œuvre. André Breton, de son côté, saluera bientôt l'artiste qui, au sein de l'extrême modernité, a réussi à atteindre, « à partir du merveilleux primitif qu'il porte en lui, le point de conscience le plus haut ». Par la suite, Lam sera présent dans toutes les expositions du groupe surréaliste.

Réfugié pendant la Seconde Guerre mondiale à Cuba (d'où il voyage à New York, à Haïti, etc.), Lam y développe sa carrière véritablement originale, où les influences cubistes et surréalistes se fondent dans un retour à des thèmes typiquement antillais (*la Jungle*, 1943, Museum of Modern Art, New York ; *Ogoun ferraille*, 1946, coll. priv.). Son art échappe au folklore, d'une part grâce à son extrême agilité graphique, qui pousse l'expressionnisme schématisé jusqu'à la réduction des masques ou des silhouettes à une chorégraphie purement allusive ; d'autre part grâce au registre très personnel de ses couleurs. En effet, ses toiles sont volontiers quasi monochromes, dans un registre de tonalités sourdes, ponctuées çà et là de signes plus éclatants. C'est alors que Breton peut l'évoquer « l'étoile de la liane au front, et tout ce qu'il touche brûlant de lucioles ». Lam n'abandonnera jamais totalement ce registre, témoin la série des *Images* (1962-1964). Dans d'autres œuvres, les fonds semi-nocturnes se trouent de taches colorées qui suggèrent, par-delà le graphisme, un second réseau de présences, où Aimé Césaire (*W. Lam*, Cahiers d'art, 1945-46) a reconnu un monde qui atteint au stade mythique de la connivence (*la Serre*, 1944).

Réinstallé à Paris à partir de 1952, Lam y poursuit une œuvre qui tend peut-être davantage vers l'abstraction, sans jamais s'éloigner cependant des références à certains thèmes de la nature panique (la femme, l'oiseau, la flèche) : *la Fuite* (pastel, 1957) ; *La nuit est à nous* (1968, coll. Loeb, New York). On ne peut guère, en fait, parler d'évolution à propos de cette plasticité et de cette luminosité très personnelles, parfois raffinées jusqu'au dépouillement, que Lam a appliquées avec un égal bonheur au dessin, au pastel et à la lithographie. Son don de renouvellement, au sein des métamorphoses qu'il a le premier proposées à l'art européen, apparaît inépuisé. Après la prise du pouvoir à La Havane par Fidel Castro, Wifredo Lam a exercé une influence importante et bénéfique dans son pays natal, où, se faisant l'ambassadeur bénévole de l'« école de Paris » auprès des jeunes artistes cubains, il a contribué à faire admettre à part entière tout un courant de peinture non figurative.

G. L.

📖 J. Charpier, *Lam* (Georges Fall, 1960). CATALOGUE D'EXPOSITION. *Lam* (Galleria Arte Borgogna, Milan, 1970).

Lamarck (Jean-Baptiste de Monet, chevalier de)

Naturaliste français (Bazentin, Picardie, 1744 - Paris 1829).

Malentendus et malchances

Il est extraordinaire que la doctrine biologique qu'on appelle le « lamarckisme » ait pris son essor près de soixante ans après la mort de son créateur. Il est sans doute plus étonnant encore de voir à quel point ce qui a fait l'obscurité de Lamarck pendant sa vie, aussi bien que ce qui a fait sa gloire plus tard, est étranger à la science. Lamarck a payé très cher son penchant pour la météorologie (il publiait un almanach à l'instar des charlatans de foire !), ses convictions républicaines, qui déplaisaient à Napoléon, sa philosophie évolutionniste, qui choquait les dévots, son inaptitude aux placements financiers, qui le ruina. Quant aux hommages réparateurs que lui a accordés le XIX[e] s. finissant, ils procèdent ouvertement du chauvinisme, de l'anticléricalisme et de l'esprit de corps qui régnaient alors au Muséum. Il n'est pas jusqu'aux raisons de l'entrée de Lamarck dans le monde scientifique qui n'aient été occasionnelles ou ambiguës. Sa *Flore française* (1778) est un ouvrage remarquable. Mais ce n'est pas parce qu'elle est remarquable que Buffon* la fait imprimer et diffuser aux frais de l'État : c'est pour contrarier les disciples de Linné*, avec lesquels il était à couteaux tirés, en opposant un autre mode de classification des fleurs à celui dont Linné avait été le promoteur. Et pourquoi Lamarck avait-il rédigé cette *Flore* ? Parce qu'un accident survenu hors du service l'avait détourné de la carrière des armes. Rappelons enfin que ce botaniste est resté célèbre comme... zoologiste, tout simplement parce qu'en 1793, lorsque la Convention nationale institua le Muséum national d'histoire naturelle, on lui confia la chaire des « animaux à sang blanc » (Invertébrés), dont personne ne voulait. Trois fois veuf, aveugle au soir de sa vie, ruiné par de malencontreux placements, obligé de vendre au Muséum l'herbier qu'il avait patiemment constitué, Jean-Baptiste de Lamarck a réuni sur sa personne toutes les variétés de malchance qui peuvent survenir à un homme.

Cinquante années obscures

Sa première malchance est sans doute d'être le onzième enfant de ses parents, ce qui lui vaut d'être destiné bien malgré lui au sacerdoce par un père autoritaire et d'être affublé du surnom de « petit abbé ». Lamarck a seize ans seulement à la mort de son père, et il s'empresse de lâcher le goupillon pour le sabre. L'armée l'accueille avec hésitation, mais il fait ses preuves de courage et d'autorité lors de la défaite de Jillingshausen (juill. 1761) et est nommé officier le soir même. La paix signée (1763), le régiment de Lamarck est ramené en garnison à Toulon, puis à Monaco, où presque aussitôt le geste stupide d'un camarade qui soulève Lamarck par la tête fait de celui-ci un infirme pour plus d'un an. Une carrière brisée, une santé atteinte, des ressources précaires : Lamarck doit travailler dans une banque tout en entreprenant des études de médecine qu'il n'achèvera pas et en se vouant secrètement à la botanique pendant quinze nouvelles années. C'est alors seulement que la faveur de Buffon et l'appui du botaniste La Billardière lui valent un poste subalterne de « garde des herbiers du cabinet du roi » et, ce qui est plus important, l'occasion de rédiger la section de botanique de l'*Encyclopédie*. Il faut le bouleversement administratif du 10 juin 1793, instituant le Muséum national d'histoire naturelle, pour livrer Lamarck aux coquillages, aux boîtes d'Insectes piqués et aux bocaux malodorants pleins de Méduses ou de vers décolorés, sans connaissances préalables et sans autres ressources que son génie.

Le sceau du génie

Le résultat ne se fait pas attendre : dans ce monde d'animaux mal connus et demeurés pratiquement sans classification, Lamarck va introduire un ordre qui sera universellement et définitivement adopté. En 1799, il sépare les Crustacés des Insectes ; en 1800, il définit les Arachnides ; en 1802, il distingue les Annélides dans le grouillement des « vers » et institue pour les Échinodermes un embranchement distinct de celui des Polypes. C'est là le vrai titre de gloire de Lamarck : il a été « le Linné des animaux sans vertèbres », comme son ennemi Cuvier* a bien voulu en convenir, sur sa tombe seulement, d'ailleurs.

Mais c'est en 1809 seulement que Lamarck fera vraiment parler de lui, en publiant sa *Philosophie zoologique*, et plus tard encore (1815-1822) qu'avec *l'Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* il établira aux yeux du public le lien entre ses recherches de pure systématique et ses théories transformistes. Qu'est-ce donc que le « lamarckisme » ? Deux énoncés contenus dans la *Philosophie zoologique* suffisent à le résumer.

1. « Dans tout animal qui n'a point dépassé le terme de ses développements, l'emploi plus fréquent et soutenu d'un organe quelconque fortifie peu à peu cet organe, le développe, l'agrandit et lui donne une puissance proportionnée à la durée de cet emploi, tandis que le défaut constant d'usage de tel organe l'affaiblit insensiblement, le détériore, diminue progressivement ses facultés et finit par le faire disparaître. »

2. « Tout ce que la nature a fait acquérir ou perdre aux individus par l'influence des circonstances où leur race se trouve depuis longtemps exposée et par conséquent par l'influence de

l'emploi prédominant de tel organe ou par celle d'un défaut constant d'usage de telle partie, elle le conserve par la génération aux individus nouveaux qui en proviennent, pourvu que les changements acquis soient communs aux deux sexes ou à ceux qui ont produit ces nouveaux individus. »

En somme. Lamarck attribue exclusivement l'évolution des êtres vivants à l'action de causes *externes*, qui ont sur eux une action modelante et adaptative. Chez les plantes, l'adaptation est directe ; chez les animaux elle est indirecte : l'inadaptation crée des tensions et des besoins, l'animal fait un effort pour réduire ces tensions et assouvir ces besoins, cet effort conduit à l'usage accru de certains organes, à l'abandon de certains gestes, enfin l'usage et le non-usage modifient peu à peu les formes de la lignée animale considérée. Il est vrai que les recherches paléontologiques suscitent immédiatement une impression de ce genre. Par malheur, tout l'édifice lamarckien repose sur l'*hérédité des caractères acquis*, et, en dépit d'innombrables expériences faites par des chercheurs, qui souhaiteraient de tout cœur les réussir (au point, parfois, de longer les frontières de l'honnêteté scientifique), jamais le moindre fait d'hérédité des caractères acquis n'a pu être établi solidement. Avant Hugo De Vries et les mutationnistes, personne n'avait fourni la moindre explication à l'évolution des lignées, même lorsque Darwin* eut génialement expliqué celle des *populations*. Mais, avant Lamarck, le *fait* même de l'évolution biologique était inconnu ou nié de presque tout le monde. Depuis Lamarck, il est devenu impossible de le passer sous silence. Et il y a une sorte de justice du hasard dans le fait que l'espèce végétale sur laquelle De Vries a fondé le mutationnisme s'appelle *Œnothera Lamarckiana*, l'Œnothère de Lamarck.

H. F.

▶ *Évolution biologique / Taxinomie / Zoologie.*

🕮 **H. G. Cannon, *Lamarck and Modern Genetics* (Springfield, Illinois, 1959). / B. Mantoy, *Lamarck* (Seghers, 1968).**

Lamartine (Alphonse de)

Poète français (Mâcon 1790 - Paris 1869).

Haute taille, flancs étroits, svelte élégance, prunelle embuée... un mimétisme le rapproche du bon chien Fido. Il est le poète aux lévriers et l'on sent autour de lui comme une saturation de tendresse : chez sa mère et ses sœurs, chez ses amis, tous irréprochables ; chez trois Elvire à sa dévotion, Antoniella, Julie Charles, Marianne Elisa Birch, sa femme. Même aux heures de dénuement et de vieillesse, il demeure riche d'une nièce-Antigone et d'admirateurs inconditionnels. Ce gentilhomme prodigue a de son côté beaucoup aimé. Il a capté des correspondances impérissables. Saurait-on passer en Mâconnais sans associer d'instinct au paysage les meilleurs vers de « Milly ou la Terre natale », de « la Vigne et la maison » ou de *Jocelyn* ? Et pourtant, notre époque ne sait plus très bien ce qu'elle doit faire de lui.

Le lac du Bourget et la révolution de 1848 — il fut membre du gouvernement provisoire et ministre des Affaires étrangères — ont été les deux fatalités de Lamartine. Le succès foudroyant de ses débuts lyriques a irrémédiablement hypothéqué son avenir. La popularité du poète a fait le député, mais le député s'est vu cruellement reprocher ensuite de n'être qu'un poète.

Il n'est guère question de réviser le contenu de mille vers de circonstance, affligeants et naïfs ; d'épîtres aux amis, laborieusement rimées dans un goût attardé ; de tragédies anciennes et modernes où l'on cheville ferme. La grande affaire de sa poésie, sentimentale ou engagée, a été l'apprentissage de son âme. Au chant monodique des *Méditations* (1820) — un événement et non une révolution — succèdent les *Nouvelles Méditations* (1823) et surtout *les Harmonies poétiques et religieuses* (1830), qui témoignent d'un lyrisme mieux nourri. La voix solitaire s'est multipliée aux dimensions de l'hymne universel à Dieu. Mais, devant les bouleversements de 1830, la découverte d'autres civilisations à travers de vastes voyages en Orient, la mort de sa fille Julia (1832), ce nouveau psalmiste affronte ses dernières mutations. Avec ses odes politiques (*Contre la peine de mort*, 1830 ; *A Némésis*, 1831 ; *Sur les révolutions*, 1831-32) et les *Recueillements poétiques* (1839), Lamartine prétend annuler définitivement le chant étroit des *Méditations* pour apparaître comme un prophète des Temps modernes, ou mieux comme un nouveau crucifié sur un autre Golgotha. Son âme s'est élargie aux souffrances du monde. Cette évolution à la fois mystique et humanitaire, très suspecte à l'Église, puise, comme celle de Victor Hugo et de la plupart des romantiques français, dans le fonds alimenté par les théories de Pierre Simon Ballanche (1776-1847) et de La Mennais*. Elle a besoin, pour exprimer son évangile, de retrouver le langage des civilisations naissantes, l'épopée. Lamartine songe à écrire celle de l'âme qui, déchue par la faute d'un ange, opère à travers déchirements et révolutions ses remontées successives vers le rachat total. La lumineuse *Mort de Socrate* (1823), le sombre *Dernier Chant du pèlerinage d'Harold* (1825) étaient déjà, en blanc et noir, des prémices au cycle épique des *Visions*, dont deux épisodes seulement, *Jocelyn* (1836) et *la Chute d'un ange* (1838), suffirent à épuiser le souffle de l'invention lamartinienne.

Devant ses aberrations de style et son dédain de la discipline formelle, notre époque, habituée à d'autres expériences de communication poétique, se demande si Lamartine a bien été poète. On peut affirmer en sa faveur qu'il a connu, lui aussi, la tentation du langage ineffable, objet de toute quête poétique. Il a souffert de comparer l'ampleur de l'inspiration qui l'exaltait avec l'infirmité de sa traduction. Comme l'ont fait plus tard Mallarmé* et Segalen*, il a rêvé du chant impossible qui « se parle à lui-même / Dans la langue sans mots, dans le verbe suprême / Qu'aucune main de chair n'aurait jamais écrit » *(Pensées en voyage).*

Il fut cependant un solide fils de la terre et, comme la plupart de ses compatriotes qui n'ont ossianisé ou byronisé qu'en surface, on le devine plus attentif aux réalités qu'aux rêves. S'il fallait réimprimer en priorité l'une de ses œuvres, ce serait l'ensemble de ses discours politiques antérieurs à 1848, sur lesquels règne la conspiration du silence. L'ancien légitimiste devenu par élan du cœur l'homme du « parti social » y dénonce l'immobilisme de la France de Louis-Philippe en termes incisifs qui n'ont rien de commun avec le ton approximatif du poète. Il suffirait de changer peu de mots pour que s'adapte à notre temps son analyse du malaise de la jeunesse. Il met en garde contre tout ce qui deviendra pour le XXe s. motif de guerre froide ou de rupture violente : Alger, la Grèce, la question d'Orient, le ton des relations avec la puissance russe ou avec l'Amérique. Il ne savait peut-être pas gouverner, mais il savait prévoir. Les deux qualités sont-elles d'ailleurs souvent réunies dans le même homme ? Il est encore utile pour nous de regarder cette lucidité réagissant objectivement devant des rapports de forces, sources premières des conflits.

Il sembla qu'avec les commémorations du centenaire de sa mort on ait commencé à prendre conscience de la nécessité d'un redressement de l'exégèse lamartinienne. On devait déjà beaucoup aux travaux de M. F. Guyard et de H. Guillemin, le premier s'attachant plus particulièrement à réévaluer le poète, le second à cerner l'homme social. Approches linguistique, psychocritique, thématique évolueront à leur aise sur les terrains que la désaffection ou l'ironie contemporaines ont laissés vierges. Que d'obsessions à interpréter, que de niveaux de lecture possibles, non seulement dans ses poèmes, mais aussi dans son étrange *Histoire des Girondins* (1847), dans ses variations autobiographiques : récits de voyages, *Confidences* (1849), *Cours familier de littérature* (1856-1869), *Mémoires* (publiés en 1870) ; dans ses « romans », *Geneviève, histoire d'une servante* (1850), *le Tailleur de pierres de Saint-Point* (1851), *Fior d'Aliza* (1863), *Antoniella* (1867), et dans toutes ces œuvres de dernière heure que leur prose hâtive a fait ranger parmi les productions de littérature alimentaire.

Peut-être le « dieu tombé » regagnera-t-il ainsi le droit de remonter vers « les plus hauts rayons du soleil ».

J. B.

🕮 **H. Guillemin, *Lamartine, l'homme et l'œuvre* (Boivin, 1940) ; *Lamartine et la question sociale* (la Palatine, Genève, 1946). / P. L. F. de Luppé, *les Travaux et les jours d'Alphonse de Lamartine* (A. Michel, 1942). / M. F. Guyard, *Lamartine* (Éd. universitaires, 1956). / G. Poulet, *Études sur le temps humain*, t. III et IV (Plon, 1961 et 1968). / M. Toesca, *Lamartine ou l'Amour de la vie* (A. Michel, 1969). / L. Fam, *Lamartine prosateur d'après le « Voyage en Orient »* (Nizet, 1971). / *Lamartine, le livre du centenaire* (Flammarion, 1971). On peut également consulter le numéro spécial sur Lamartine de la revue *Europe*, juillet-août 1969, les *Actes des journées de Mâcon* (1966), le catalogue de l'exposition Lamartine (1969) à la Bibliothèque nationale.**

La Mennais ou Lamennais (Félicité Robert de)

Écrivain et penseur français (Saint-Malo 1782 - Paris 1854).

Un prophète

Fils d'un armateur et négociant malouin, Félicité Robert de La Mennais naît avec une santé fragile qui fera de lui un petit homme malingre, toute sa

vie torturé par une compression de l'épigastre. Il est élevé par son frère Jean-Marie (1780-1860), prêtre en 1804 et fondateur en 1820 de l'institut des Frères de l'instruction chrétienne, dits « de Ploërmel ». Autodidacte, Félicité enseigne les mathématiques au collège de Saint-Malo (1804-1805), puis, sans fréquenter de séminaire, il se livre à la théologie et, presque contraint par son directeur de conscience, reçoit la tonsure et les ordres mineurs en 1809, l'année où il publie *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le* XVIIIe s. et sur sa situation actuelle, ouvrage interdit par la police impériale, La Mennais y manifestant déjà son mépris pour le gallicanisme sclérosant.

Après un long séjour (1810-1814) en sa propriété bretonne de La Chênaie — qui sera, durant vingt ans, le haut lieu du catholicisme français —, il publie les trois volumes de la *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques* (1814) et un pamphlet, *De l'université impériale*, qui l'oblige, durant les Cent-Jours, à se réfugier à Guernesey et à Londres (1815). De retour en France, il reçoit coup sur coup les ordres majeurs ; il est ordonné prêtre à Vannes (1816).

La vocation de « Féli » n'est pas celle d'un curé de campagne ; elle porte invinciblement cet homme inquiet et passionné à dénoncer la tiédeur d'un catholicisme d'habitude, les connivences de l'épiscopat avec les puissances temporelles, les faiblesses du gallicanisme* d'État et de la philosophie du XVIIIe s. et à chercher la voie d'un christianisme proche de l'Évangile et s'échauffant dans le rayonnement de Rome. Très vite, ce prêtre apparaît comme l'une des lumières, comme le prophète d'une Église fortement ébranlée par la secousse révolutionnaire et par les séquelles du Siècle des lumières.

Coup de tonnerre : l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* (1817-1823), ouvrage aux résonances pascaliennes, destiné à secouer l'apathie intellectuelle et l'incuriosité spirituelle de ses contemporains, et qui reçoit un accueil enthousiaste. Les catholiques ont enfin l'impression qu'après un long siècle de philosophie athée ou déiste, le christianisme vient de se trouver un apologiste de la taille d'un Voltaire ; la révélation chrétienne, à travers l'argumentation romantique, mais pressante, de La Mennais, apparaît clairement comme l'ultime étape de l'épanouissement humain.

Dès lors, l'action de « Féli » s'oriente dans deux directions. Conscient de la faiblesse de la formation des clercs, et alors que, durant la Restauration, les écrits philosophiques du XVIIIe s. connaissent un regain de faveur, il conçoit le projet d'une espèce d'école des hautes études ecclésiastiques. En 1828, avec son frère et P. O. Gerbet, il installe à Malestroit le noviciat de la congrégation de Saint-Pierre ; là aussi à La Chênaie — où autour de « Féli » se retrouvent des jeunes gens qui hésitent à entrer dans l'état ecclésiastique — se forment quelques-uns de ceux qui seront l'élite de l'Église de France au XIXe s.

D'autre part, les intuitions de La Mennais débouchent naturellement sur l'engagement politique, la plume du journaliste et de l'écrivain étant l'instrument d'un idéal de liberté véritable. Tout en collaborant à divers journaux ultra-royalistes et ultramontains — *le Conservateur, le Drapeau blanc...* —, La Mennais s'élève avec fougue contre l'esprit de l'université, le gallicanisme et la médiocrité spirituelle en des ouvrages fulgurants qui lui valent d'être poursuivi : *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* (1825-26) et *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église* (1829).

« L'Avenir », la crise

En 1830, le vent de liberté qui souffle sur l'Europe emporte La Mennais : avec ses disciples — F. Ozanam, P. Guéranger, Lacordaire*, R. Rohrbacher, Montalembert*, P. O. Gerbet... —, il se lance dans une campagne destinée à rendre « l'Église libre dans l'État libre ».

Le 16 octobre 1830, il fonde le journal *l'Avenir*, qui porte en épigraphe : « Dieu et Liberté ». Dans ses colonnes, La Mennais et les siens se font les défenseurs de toutes les formes de liberté (politique, de l'enseignement, de la presse, des associations...), du désengagement temporel de l'Église et de la libération des peuples catholiques opprimés (Pologne, Irlande).

En décembre 1830, élargissant son champ d'action, ils fondent l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse. Et c'est en « pèlerins de la liberté » qu'ils se rendent auprès du pape Grégoire XVI (nov. 1831), alors qu'ils viennent de lancer l'*Acte d'union* appelant tous les catholiques libéraux d'Europe à former une vaste fédération.

Or, à Rome, l'engagement politique de La Mennais est considéré comme peu compatible avec les exigences religieuses ; d'aucuns le considèrent même comme franchement révolutionnaire, alors que les positions du pape comme celles de l'immense majorité de l'épiscopat sont contre-révolutionnaires ; l'engouement du jeune clergé pour les idées mennaisiennes fait peur à la hiérarchie.

Reçus brièvement par Grégoire XVI, le 13 mars 1832, Lacordaire, Montalembert et La Mennais n'entendent que de bonnes paroles d'un pontife qui élude toute conversation sérieuse. Ils sont à Munich quand est publiée l'encyclique *Mirari vos* (15 août) ; La Mennais se soumet et se retire à La Chênaie, tandis que disparaissent *l'Avenir* et l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse.

Cependant, « Féli » a été profondément troublé par le bref de Grégoire XVI adressé aux évêques polonais (9 juin 1832), bref par lequel le pape a fourni un appui indirect à Nicolas Ier, « bourreau de la Pologne ». Peu à peu, dans l'esprit de La Mennais, chemine l'idée que le Saint-Siège n'est plus dans le sens de l'histoire et que, en resserrant son alliance avec les pouvoirs absolus, il a abandonné la route tracée par un Dieu né et mort pauvre.

En septembre 1833, La Mennais renonce à ses fonctions de supérieur de la congrégation de Saint-Pierre. En avril 1834, il publie les *Paroles d'un croyant*, qui dénonce une papauté qui a « divorcé avec le Christ ». C'est la rupture définitive avec Grégoire XVI, qui condamne l'ouvrage par l'encyclique *Singulari nos* (25 juin).

Le socialiste isolé

Les ouvrages qui suivent : *les Troisièmes Mélanges* (1835), *les Affaires de Rome* (1836), sont encore inspirés par la foi chrétienne, mais La Mennais voit s'éloigner de lui tous ses disciples ; la congrégation de Saint-Pierre est d'ailleurs dissoute (1834). À partir de 1837, alors qu'il prend la direction du journal *le Monde* — il y collabore avec George Sand* —, La Mennais, tout en restant fidèle à l'idéal chrétien et en se refusant à se mettre à la tête d'un schisme, se fait le prophète solitaire et véhément de la loi d'amour de l'Évangile, mais hors d'une Église avec laquelle il ne se réconciliera jamais.

Dans une longue série d'ouvrages — *le Livre du peuple* (1838), *De l'esclavage moderne* (1839), *De la religion* (1841), *Esquisse d'une philosophie* (1840-1846), *les Évangiles* (1846) —, il développe inlassablement les thèmes d'un évangélisme romantique et d'une philosophie mystique et démocratique. Désormais, il passe pour un « socialiste », dont les attaques contre la monarchie bourgeoise — *le Pays et le gouvernement* (1840) — le mènent jusqu'à Sainte-Pélagie.

Sa popularité vaut à La Mennais d'être élu député de la Seine à l'Assemblée constituante de 1848, alors qu'il dirige l'éphémère journal *le Peuple constituant*. En juin, il publie *De la famille et de la propriété* ; en mai 1849, il est élu à la Législative sur la liste du Comité démocratique socialiste ; son journal *la Réforme* ne vit que quelques semaines. Il vote contre la loi Falloux.

Après le coup d'État (1851), La Mennais cesse toute activité, surveillé par la police impériale, qui ne peut empêcher que ses obsèques civiles, le 1er mars 1854, ne soient suivies par une foule énorme où dominent les petites gens. Il est inhumé dans la fosse commune au Père-Lachaise.

P. P.

▶ *Catholicisme libéral.*

C. Maréchal, *la Jeunesse de La Mennais* (Perrin, 1913). / F. Duine, *La Mennais, sa vie, ses idées, ses ouvrages* (Garnier, 1922). / Y. Le Hir, *Lamennais écrivain* (A. Colin, 1949). / J. R. Derré, *Lamennais, ses amis et le mouvement des idées à l'époque romantique, 1824-1834* (Klincksieck, 1962). / L. Le Guillou, *l'Évolution de la pensée religieuse de Lamennais* (A. Colin, 1966) ; *les « Discussions critiques ». Journal de la crise lamennaisienne* (A. Colin, 1967) ; *Lamennais* (Desclée De Brouwer, 1969) ; *Correspondance de Lamennais* (A. Colin, 1972).

La Mettrie (Julien Offroy de)

▶ MATÉRIALISME.

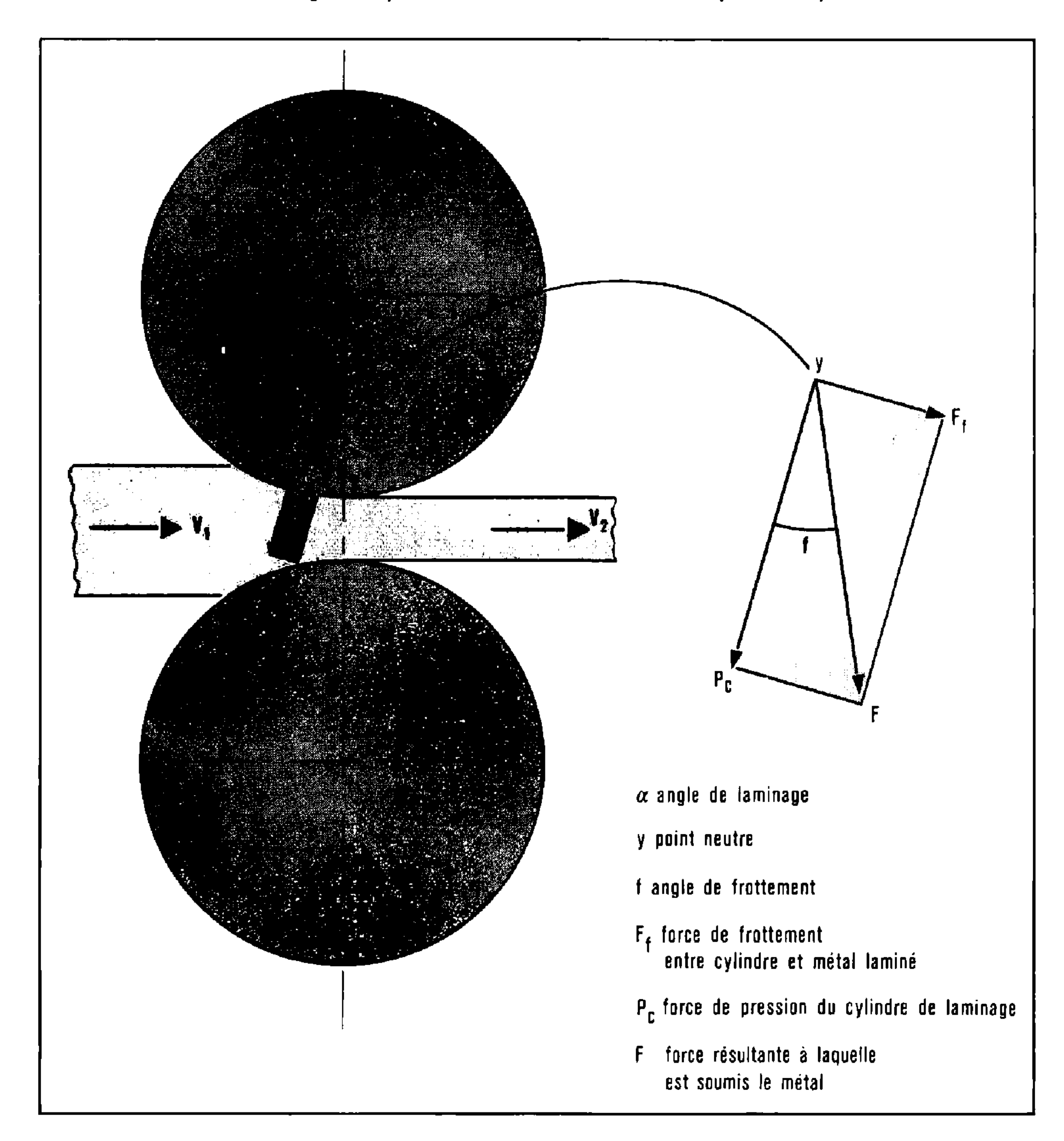
laminage

Opération de formage consistant à engager un produit métallurgique entre deux cylindres tournant en sens inverse afin d'en réduire l'épaisseur et d'en modifier la section.

Principe

Les cylindres en rotation agissent par compression sur le produit, qui se trouve ainsi entraîné et déformé par écoulement plastique du métal dans le sens de son avancement avec réduction d'épaisseur et allongement correspon-

Principe du laminage.
Entre les génératrices *x* et *y*, la vitesse d'entrée V_1 du métal est inférieure à la vitesse V des cylindres : le métal est entraîné par les cylindres.
Le long de la génératrice *y*, les vitesses du métal et des cylindres sont identiques.
Enfin, entre les génératrices *y* et *z*, la vitesse de sortie V_2 du métal est supérieure à la vitesse V_2 des cylindres : le métal est freiné par les cylindres.



dant. La section du produit laminé dépend du profil des cylindres ; ainsi, pour obtenir des produits plats tels que tôles, bandes, feuillards, on utilise des cylindres plats et lisses, alors que, pour des produits profilés tels que barres, fils, rails, on fait appel à des cylindres à cannelures de formes appropriées aux sections désirées.

Les principaux facteurs qui conditionnent la déformation du produit sont le diamètre des cylindres et la force appliquée par ces cylindres. Pour faciliter l'engagement du produit entre les cylindres, il faut que ces derniers aient un grand diamètre et une surface rugueuse. Lorsque le diamètre des cylindres est trop petit par rapport à l'épaisseur du produit, il y a *refus d'engagement*. Inversement, pour un produit donné, la réduction d'épaisseur et l'allongement seront d'autant plus importants à chaque passe que le diamètre des cylindres sera plus petit. Il faut donc rechercher un compromis qui dépend de la nature du produit à déformer, de sa forme, de la réduction d'épaisseur, de la précision des cotes obtenues et des conditions mêmes du laminage (température, état de surface des cylindres, efforts appliqués, vitesse de passage, lubrification).

Le laminage se pratique soit à chaud, soit à froid.

Laminage à chaud

Le travail à chaud permet de plus grandes déformations par suite de la grande plasticité du métal corroyé. Il est utilisé pour la confection d'ébauches. En aciérie, les lingots réchauffés à une température de 1 250 °C subissent un dégrossissage par laminage à chaud (laminoir blooming ou slabbing) afin d'être transformés en produits de section carrée (blooms) ou rectangulaire (brames ou slabs). Suivant leur destination, ces produits réchauffés subissent un nouveau laminage à chaud pour être transformés en billettes, en fil machine, en tôles ou en feuillards.

Laminage à froid

Le laminage à froid se pratique à température ambiante généralement sur des produits préalablement ébauchés à chaud. En raison de l'écrouissage résultant de la déformation à froid, qui limite la capacité de déformation du produit (augmentation de sa limite d'élasticité, de sa charge de rupture, de sa dureté et abaissement de ses allongements), il est nécessaire d'effectuer un chauffage de recuit entre les passes de laminage. Ce laminage de précision permet d'obtenir des produits ayant des caractéristiques bien définies aussi bien structurales (écrouissage et orientation de la structure micrographique) que mécaniques et dimensionnelles (tolérance d'épaisseur de ± 0,01 mm sur un feuillard d'acier extra-doux de 2 mm d'épaisseur).

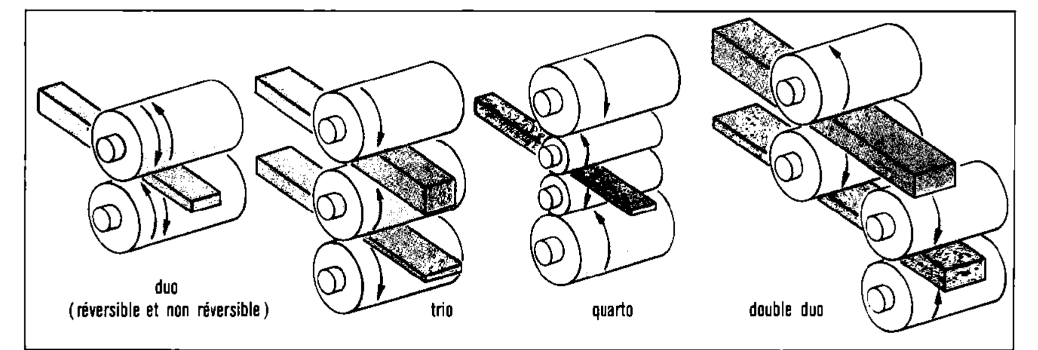
Laminoir

Le laminoir est une machine complexe constituée par un bâti rigide comportant une ou plusieurs cages dans lesquelles sont disposés les cylindres. Le cylindre, en fonte spéciale ou plus généralement en acier spécial traité superficiellement, possède une surface de travail (table) usinée avec précision ; suivant le type de laminage, la surface est rugueuse (laminage à chaud) ou rectifiée et polie (laminage à froid). Pour tenir compte de la déformation en cours de laminage (contraintes, dilatations ou contractions locales), le cylindre n'est pas toujours rectiligne, mais possède un bombé ou un creux approprié. Un système mécanique permet de régler l'écartement entre les cylindres. De nombreux organes complètent les cages de laminoirs : organes d'entraînement, réducteur et variateur de vitesse, moteur à courant alternatif ou continu, système d'équilibrage hydraulique ou électrique des cylindres, tables ou chemins à rouleaux, systèmes de manipulation des produits (ripeurs, releveurs), guides latéraux d'entrée et de sortie, scie et cisaille, cylindres décalamineurs, tambours de déroulement et d'enroulement des feuillards, circuits d'arrosage et de lubrification, appareils de contrôle d'épaisseur par procédé mécaniques, par induction ou par rayon X, etc. Pour le laminage de l'acier, certains laminoirs atteignent des puissances électriques de 20 000 ch. Les exigences de qualité des produits, particulièrement la régularité des tolérances dimensionnelles, en relation avec la vitesse de travail, imposent l'automatisation des réglages au cours même du laminage avec une commande par ordinateur.

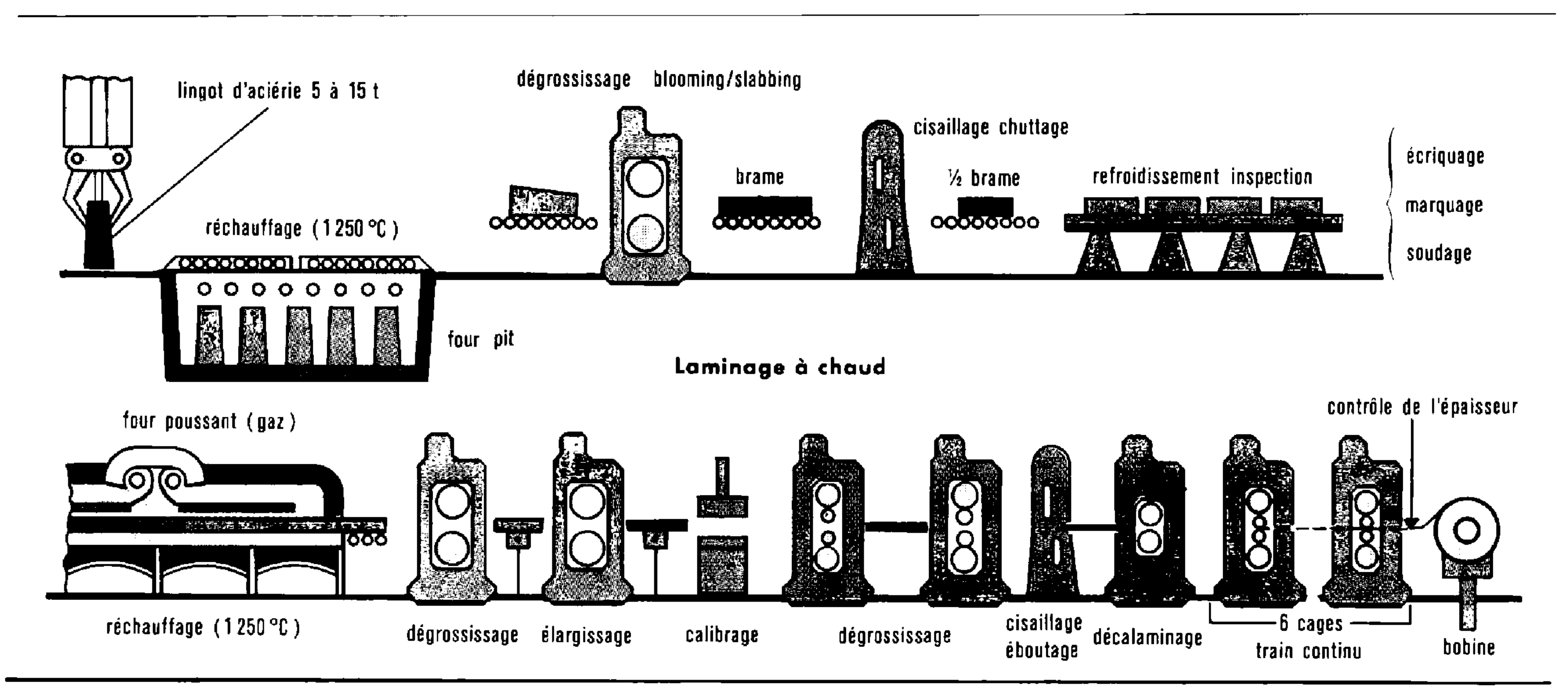
Les laminoirs se distinguent suivant le nombre et la disposition des cylindres : duo, trio, quarto, double duo. Pour obtenir de fortes réductions d'épaisseur avec de bonnes tolérances dimensionnelles, on limite la déformation des cylindres de travail de petit diamètre par l'utilisation de montages multicylindres : du quarto au laminoir Rohn à douze cylindres ou au Sendzimir à vingt cylindres. Le laminoir planétaire est constitué par deux ensembles de vingt-six petits cylindres de travail en rotation autour d'un cylindre d'appui de grand diamètre.

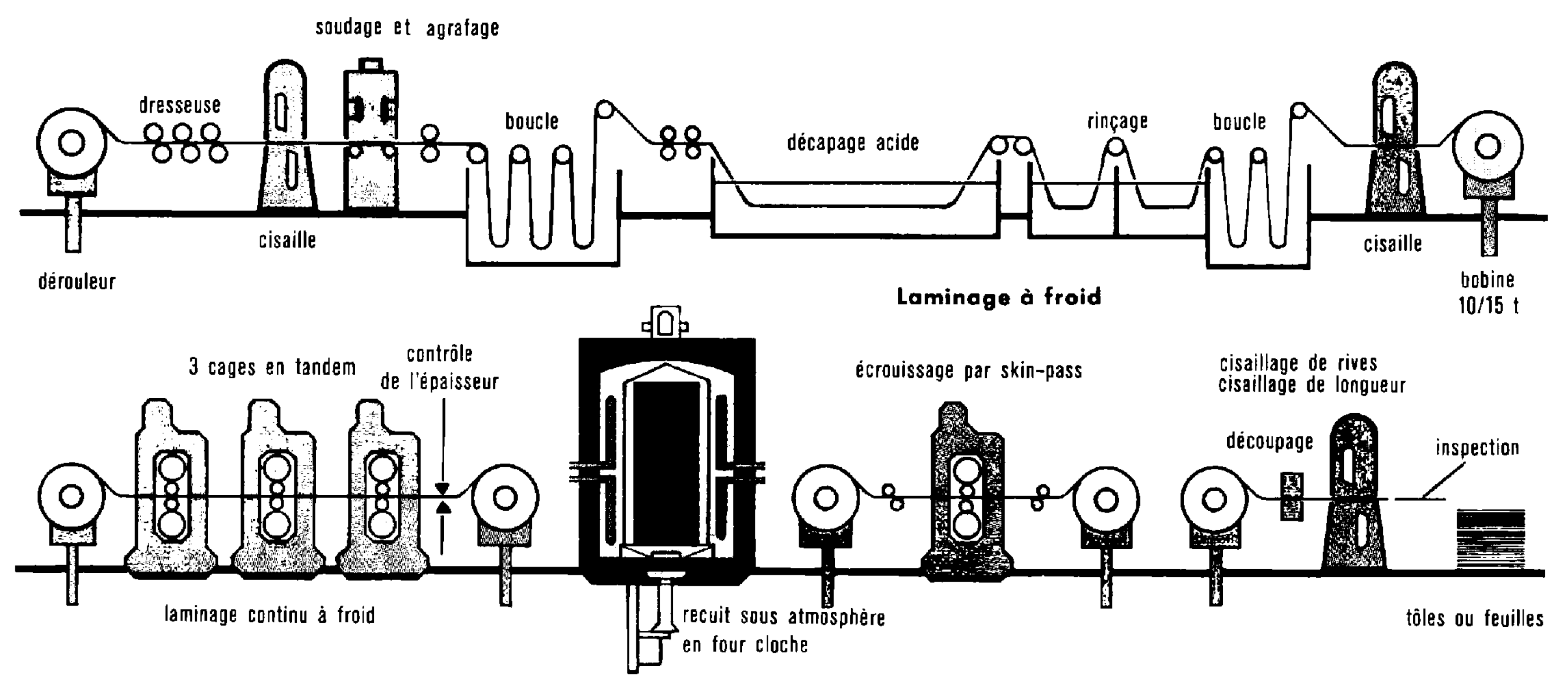
Les trains de laminage constitués par un assemblage de cages sont définis soit suivant leur destination (train dégrossisseur, train à fil machine, train à billettes, etc.), soit suivant leur disposition (train discontinu, côte à côte, continu, etc.). La diversité des trains de laminoirs est surtout conditionnée par les variétés des produits obtenus par laminage.

- Les *trains à tôles* ou *à feuillants* qui travaillent en continu, à chaud pour le dégrossissage des ébauches et à froid pour la finition, constituent des installations complexes par suite du passage en continu du produit d'une cage à la suivante avec une vitesse croissante résultant de la réduction d'épaisseur et de l'allongement ; le réglage de la vitesse de chaque cage doit éviter soit la rupture de la bande, soit l'accumulation excessive entre les cages. Dans des trains à tôles pour carrosseries de grande capacité, le produit entrant à une vitesse de 1 à 2 m/s sort de la dernière cage à une vitesse de 20 à 30 m/s.
- Les *trains à profilés*, dont la disposition des cages est généralement discontinue, utilisent des laminoirs à cylindres cannelés ; le profil du produit est obtenu par passages successifs dans les cannelures de sections différentes qui permettent d'atteindre progressivement le profil désiré. Ces trains fabriquent les rails, les poutrelles, les fers en T ou en U, les barres de sections diverses.
- Les *trains à fil machine* ébauchent le fil avant les traitements d'étirage



Disposition des cages de laminoirs.





Fabrication de tôles en acier doux.

et de tréfilage ; le fil de grosse section passe en continu dans les cages disposées côte à côte, entre des cylindres à cannelures.

• Les *trains à tubes* sont composés de laminoirs particuliers permettant l'ébauchage des tubes. Le perçage de l'ébauche pour élaboration du corps creux est exécuté sur un laminoir dont les cylindres sont constitués par des disques (procédé Stiefel) ou des cylindres spéciaux dont les axes sont disposés obliquement entre eux. La finition des tubes s'effectue également suivant le procédé dit « à pas de pèlerin », dans lequel le produit engagé entre des cylindres à profil particulier progresse de façon discontinue par une avance suivie d'un léger retour en arrière accompagné chaque fois d'une rotation.

Il existe de nombreux autres laminoirs à usages très particuliers, adaptés à des fabrications spécifiques, tels que :
— *laminoir redresseur à rouleaux décalés* pour le dressage des barres, des bandes, des tôles, des feuillards ;
— *laminoir d'ébauche d'estampage* pour l'obtention de produits à section variable par passage entre des cylindres à cannelures travaillant sur une fraction de leur circonférence ;
— *laminoir à poudre*, type duo, dont les axes des cylindres sont sur le même plan horizontal, permettant la compression de poudre métallique engagée verticalement pour la fabrication en continu de bandes par métallurgie des poudres (bandes d'acier inoxydable, bronzes poreux) ;
— *laminoir de forge* pour la fabrication de bandages, de frettes, de couronnes, par passage du produit entre des cylindres à axe vertical ;
— *laminoir transversal* pour le formage des billes par roulage ;
— *laminoir oscillant*, dont un système pendulaire permet une forte réduction de section pour les alliages non ferreux.

R. Le R.

▶ *Acier / Élaboration / Filage / Métallurgie / Recuit / Sidérurgie.*

E. C. Larke, *The Rolling of Strip, Sheet and Plate* (New York, 1961 ; 2e éd., 1963 ; trad. fr. *le Laminage des produits plats*, Dunod, 1963). / P. Foulle, J. Neuville, L. Colombier, R. Loye et L. Hocquet, *Technologie des laminoirs à chaud et à froid* (Cahiers du CESSID, Metz, 1963). / I. Ia. Tarnovskii, A. A. Podzeyev et V. B. Lyashkov, *Deformation of Metals during Rolling* (trad. du russe, Oxford, 1965). / A. I. Tselikov et V. V. Smirnov, *Rolling Mills* (trad. du russe, Londres, 1965). / M. Bonaud, J. Bouvard et J. Escoffet, « Laminoirs à chaud, tôle forte » in *Métallurgie*, vol. IV (Techniques de l'ingénieur, 1969). / P. Cabaret et P. Robert, « Laminage à froid en continu » in *Métallurgie*, vol. IV (Techniques de l'ingénieur, 1969). / P. Callewaert et G. Giry, « Laminage à chaud en continu » in *Métallurgie*, vol. IV (Techniques de l'ingénieur, 1969).

Lamoignon

Ancienne famille du Nivernais.

Depuis le XIIIe s., elle appartenait à la noblesse d'épée. Ce n'est qu'au début du XVIe s. que CHARLES DE LAMOIGNON DE BÂVILLE (1514-1572) entra, le premier de sa race, dans la magistrature. Après lui de nombreux membres de cette lignée exercèrent d'importantes charges judiciaires.

GUILLAUME Ier DE LAMOIGNON (1617-1677), petit-fils de Charles, bénéficia des leçons de Jérôme Bignon (1589-1656). À partir de 1635, il fut conseiller au parlement ; maître des requêtes en 1644, il se distingua dans cette fonction à tel point que le jeune Louis XIV s'écriait : « Je n'entends bien que les affaires que M. de Lamoignon me rapporte. »

Devenu président à mortier, Lamoignon, à la mort de Pompone II de Bellièbre en 1657, obtint grâce à l'appui de Mazarin* la place de premier président du parlement de Paris, qui faisait de lui le magistrat le plus important du royaume ; le roi lui dit à cette occasion : « Si j'avais, connu un plus homme de bien, et un plus digne sujet, je l'aurais choisi. »

Peu après, il rompit avec le surintendant des Finances, Fouquet*. Nommé à quelque temps de là président de la chambre de justice qui devait juger Fouquet après son arrestation, il fit preuve néanmoins de la plus grande équité, fit donner un conseil à l'accusé et résista si fermement aux pressions de Colbert* qu'il se brouilla avec le ministre et finit par refuser de siéger au procès.

Il entreprit ensuite de jeter les bases d'une grande réforme judiciaire ; il a résumé ses vues dans ses *Arrêtés* édités en 1702, dont le chancelier Henri François d'Aguesseau devait faire le plus grand éloge. Auparavant, dans des conférences sur l'ordonnance civile de 1667 et sur l'ordonnance criminelle de 1670, il avait déjà œuvré dans ce sens ; il y opposait ses idées humanitaires (garanties de l'accusé) aux tendances autoritaires d'Henri Pussort, l'oncle de Colbert. Guillaume de Lamoignon cultivait également les lettres ; il protégeait les écrivains et s'était lié particulièrement avec Boileau*, qu'il incita à écrire *le Lutrin*. Il mourut après une courte maladie en 1677.

CHRÉTIEN FRANÇOIS DE LAMOIGNON (1644-1709), fils aine de Guillaume Ier, fut formé par son père. D'abord avocat, puis conseiller au parlement (1666), enfin maître des requêtes, il fut avocat général au parlement (1673) durant vingt-cinq ans. Dans ce poste, il fit revivre une véritable éloquence judiciaire, ses plaidoyers étaient célèbres. Président à mortier en 1690, il remit cette charge à son fils en 1707 et mourut deux ans après (1709).

Lettré comme son père, il cultiva l'amitié des hommes de lettres et fut l'ami de la plupart des génies du Grand Siècle, qu'il réunissait dans son domaine de Bâville ; Bourdaloue, Racine, Boileau, Regnard comptèrent parmi ses intimes. On sait que la VIe *Épître* de Boileau sur les plaisirs de la campagne lui est dédiée. S'il refusa, sans expliquer pourquoi, de se faire élire à l'Académie française, il accepta en 1704 une place à l'Académie des inscriptions.

Son frère NICOLAS DE LAMOIGNON DE BÂVILLE (1648-1724) est surtout connu comme intendant du Languedoc (1685-1718), pour la rigueur avec laquelle il traita les protestants du Midi, principalement au moment de la révolte des camisards*.

GUILLAUME II DE LAMOIGNON, SEIGNEUR DE BLANC-MESNIL ET DE MALESHERBES (1683-1772), fut le premier de la famille à atteindre la plus haute charge à laquelle pouvait aspirer un robin, celle de chancelier de France.

Il fut successivement avocat général, président du parlement de Paris et président de la Cour des aides ; enfin, en 1750, il était nommé, après la démission de d'Aguesseau, chancelier de France. Dans cette haute fonction, il sut garder la mesure au moment de la résurrection des querelles jansénistes, mais il déplut aux philosophes en faisant révoquer le privilège de l'*Encyclopédie*, et à Mme de Pompadour. De surcroît ami des Jésuites, il fut entraîné dans leur disgrâce et exilé en 1763. Toutefois, il ne se démit de sa charge de chancelier qu'en 1768 et mourut quatre ans après, âgé de quatre-vingt-neuf ans.

CHRÉTIEN GUILLAUME DE LAMOIGNON DE MALESHERBES (1721-1794), son fils, est principalement connu pour avoir assuré, à soixante-douze ans, la défense du roi Louis XVI devant la Convention, ce qui lui valut d'être guillotiné le 22 avril 1794.

P. P. et P. R.

L. Vian, *les Lamoignon. Une vieille famille de robe* (Lethielleux, 1896).

La Motte-Fouqué (Friedrich, baron de)

Écrivain allemand (Brandebourg 1777 - Berlin 1843).

Friedrich de La Motte-Fouqué descendait d'une ancienne famille d'abord française et qui avait déjà donné un général à l'armée du roi de Prusse ; lui-même était destiné à la carrière des armes. Pourtant, il publiait dès 1804, à l'instigation d'A. W. Schlegel et sous le pseudonyme de PELLEGRIN, un volume de drames. Jusqu'à sa mort, quarante ans plus tard, il devait être l'auteur le plus fécond, avec Ludwig Tieck, du romantisme allemand, publiant une foule de drames et surtout des romans de chevalerie. Ceux-ci en particulier lui ont assuré, de son temps, un très grand succès ; il savait y évoquer un Moyen Âge poétisé dans des intrigues mélodramatiques qui lui attiraient un large public. Henri Heine à ses débuts admirait et imitait ses ballades. Il a, le premier, popularisé par ses drames les figures de la légende germanique, en particulier des *Nibelungen.*

Mais un seul de ses ouvrages a survécu et demeure lié à son nom, un bref récit légendaire : *Ondine (Undine)*, qui est de 1811. Parmi les esprits élémentaires *(Elementargeister)* qui peuplent la poésie romantique, une des plus jolies figures demeure l'*Ondine* de Fouqué. Élevée par de pauvres pêcheurs qui ont cru reconnaître en elle leur propre fille un jour emportée par la mer, c'est, en fait, une fille des eaux, un de ces « êtres intermédiaires » qui peuvent emprunter l'apparence des créatures humaines. Séduisante et gracieuse, elle se laisse prendre à l'amour d'un humain, le chevalier Huldbrand de Ringstetten. Son oncle et protecteur, Kühleborn, le maître des sources, des rivières, des lacs et des esprits qui y vivent, a rendu cet amour possible, et Ondine, fille de la nature jusque-là sans âme, aura désormais un cœur et une âme de femme. Elle connaît les joies, les peines, enfin la tragédie de l'amour et de la jalousie. Sortie de sa condition d'esprit de la nature, elle ne pourra plus que disparaître en causant aussi la mort de l'imprudent chevalier : « Tu dois savoir, mon doux aimé, qu'il y a dans les éléments des êtres qui ont presque les mêmes apparences que vous autres humains et qui pourtant se laissent rarement voir au milieu de vous... Nous et nos cousins qui vivent dans les autres éléments, nous nous évanouissons, nous disparaissons corps et âme, il ne reste nulle trace de nous, et quand vous autres, un jour, vous vous réveillerez dans une vie plus pure, nous, nous demeurerons là où il y a le sable et l'étincelle et le vent et la vague. »

P. G.

lampe

Appareil destiné à produire de la lumière aux fins de s'éclairer.

Par une extension peu recommandable, on a appliqué pendant longtemps le nom de *lampe* aux tubes électroniques : valves, diodes ou triodes. De même façon abusive, l'on appelle souvent *lampes* des émetteurs de radiations infrarouges (lampes infrarouges), ultraviolettes (lampes germicides ou lampes de Wood).

Historique

La lampe résulta du besoin de l'homme préhistorique de s'éclairer pour pénétrer au fond des grottes. Il reconnut la possibilité de transporter le feu d'un foyer au moyen d'un brandon qu'il perfectionna en l'enduisant de poix ou de résine pour en faire la *torche.* Puis il substitua à cet élément combustible un liquide où trempait une mèche qu'on allumait ; ce fut la *lampe à huile.* Les premières en furent de simples coupelles de pierre ou des coquillages, mais avec les Chaldéens, les Phéniciens, les Étrusques, les Grecs et les Romains l'on vit apparaître des lampes très élaborées, finement œuvrées et décorées, montrant combien on attachait de prix à la lumière, qui devenait non seulement un auxiliaire utilitaire, mais aussi un symbole rituel se retrouvant dans l'objet lui-même.

Au Moyen Âge, un perfectionnement fut apporté lorsque l'on trouva un combustible non plus liquide, mais solide : ce fut la *chandelle* de suif ou le *cierge* de cire. Plus tard, Eugène Chevreul (1786-1889) découvrira la stéarine et on en fera la *bougie.*

Les lampes à combustible liquide ne s'en développèrent pas moins avec les lampes à pétrole, où le liquide, montant par capillarité dans une mèche de coton, brûle au contact de l'air dans un tube de verre. En 1784, le Suisse Aimé Argand (1755-1803) fabriqua la première lampe à courant d'air régularisé, à cheminée de verre et à mèche tissée en forme de cylindre creux, que le pharmacien français Antoine Quinquet (1745-1803) perfectionna. En 1800, Bertrand Guillaume Carcel (v. 1750-1812) dota cette lampe d'un automatisme de montée de la mèche. Il fut réalisé aussi des *lampes à essence*, d'usage plus délicat et dangereux, que Charles Pigeon (1838-1915) rendit possible en utilisant un réservoir garni d'étoupe.

Le *gaz* eut aussi des usages en éclairage, soit en le brûlant, soit en employant sa flamme pour porter à l'incandescence des corps réfractaires.

La lampe électrique

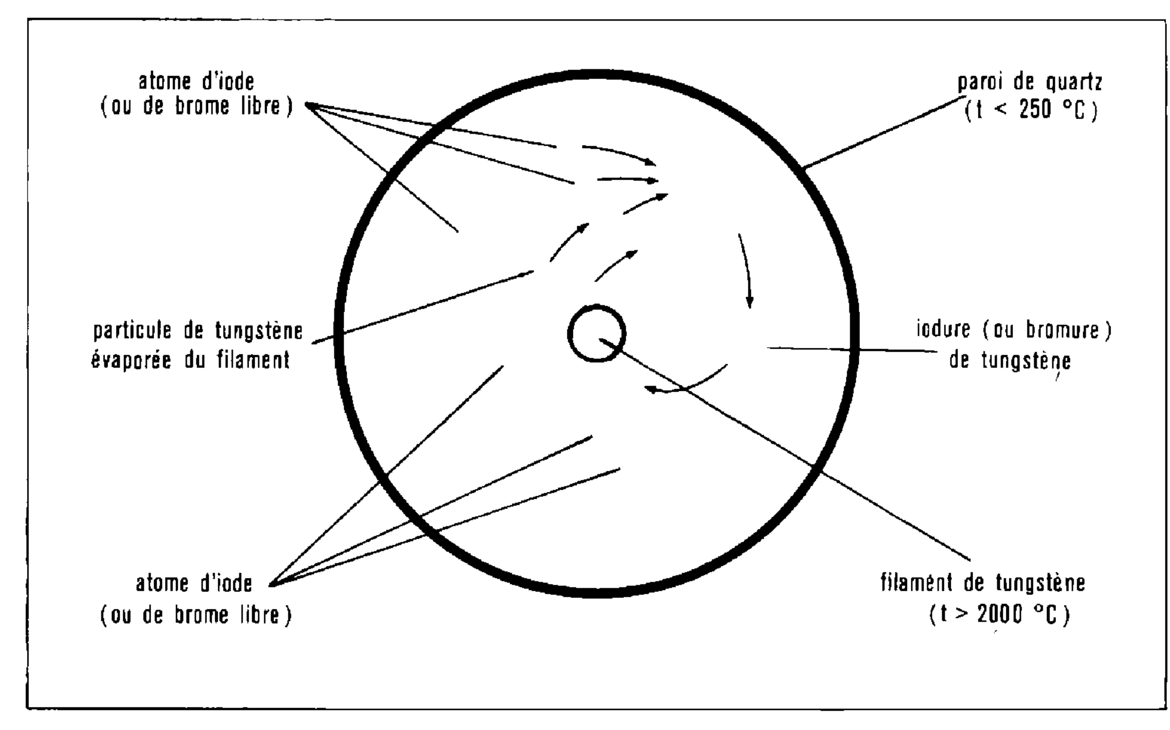
En son usage actuel, la lampe est plus généralement la lampe électrique.

Le premier type en fut la *lampe à arc*, issue des essais de sir Humphry Davy (1778-1829) et qui consiste à faire éclater un arc entre deux éléments métalliques ou de charbon. Dotées d'un régulateur par Léon Foucault (1819-1868), ces lampes servent encore parfois lorsqu'il s'agit d'obtenir de grandes puissances lumineuses : phare, cinéma, projecteurs militaires ou de théâtre.

En 1876 furent imaginées des lampes à incandescence à air libre constituées par un bloc de charbon sur lequel s'appuyait un crayon de charbon de faible section qui se trouvait porté au rouge par le courant traversant l'ensemble. De nombreux essais furent tentés pour créer une lampe à incandescence d'usage pratique. En 1878, Thomas Edison (1847-1931) en réalisa le premier modèle au moyen d'un filament de bambou carbonisé dans une ampoule où l'on avait fait le vide. Ce fut l'ancêtre de la *lampe électrique à incandescence*, dont le principe consiste à faire passer le courant électrique dans un filament pour le porter à haute température par effet Joule. La lampe d'Edison fonctionnait à 1 800 °C environ et avait pour inconvénient majeur de présenter une résistance qui décroissait lorsque la température s'élevait. Aussi, toute augmentation fortuite de tension entraînait une augmentation de courant et diminuait la durée de la lampe. Sa consommation était de l'ordre de 3 watts par bougie, ce qui était un très mauvais rendement, et sa durée de quelques heures seulement.

Mais bientôt apparurent des perfectionnements : filament de carbone étiré, puis de métaux réfractaires tels que le platine, le tantale, l'osmium, le tungstène, qui s'avéra finalement le plus intéressant ; au lieu du vide, on utilisa une atmosphère inerte : azote, argon, argon mêlé d'azote, azote mêlé de krypton, etc. Le filament métallique présente l'avantage par rapport au carbone d'offrir une résistance qui croît avec la température, ce qui assure un processus autorégulateur. Les perfectionnements successifs ont permis d'obtenir des rendements énergétiques de l'ordre de 20 lm/W avec une température de l'ordre de 3 000 K et une durée moyenne de vie de l'ordre de 1 000 h. Les lampes en ampoule de verre dépoli ou satiné diffusent la lumière et sont plus intéressantes que les ampoules de verre clair. Il existe aussi des lampes à réflecteurs internes contrôlant la lumière.

Pour les besoins de la photographie, on peut survolter des lampes spécialement fabriquées avec des attaches robustes et obtenir un fonctionnement à 3 200 K. La durée n'est plus alors



Le cycle de l'iode dans les lampes à halogènes.

que de 25 h environ pour les lampes de 250 à 500 W, et de 60 h pour les fortes lampes de studio de cinéma. Le rendement est de 25 lm/W environ, et l'actinisme est nettement amélioré à l'égard des surfaces sensibles. On a fait aussi des lampes qui fonctionnent à 3 400 K, mais leur durée n'est plus que de 2 à 4 h.

Lampes à halogènes

Une autre méthode consiste à réaliser les lampes non plus dans une ampoule de verre, mais dans un tube de quartz. Le filament est placé dans une atmosphère contenant des vapeurs d'halogènes.

Au début, on utilisait surtout l'iode, mais aujourd'hui le brome est plus souvent employé, et le terme *lampe à halogènes* est plus correct. Dans ce type de lampe, le tungstène volatilisé en cours de fonctionnement ne va plus se déposer sur l'ampoule, plus froide, pour la noircir. Il est capté par l'halogène, et il se forme de l'iodure ou du bromure de tungstène gazeux, qui, au contact du filament à 3 200 K, se décompose ; le tungstène reprend sa place sur le filament, et l'halogène est de nouveau disponible. C

ette lampe peut fonctionner à 3 200 K avec une durée de 2 000 h, un rendement de 25 lm/W et une parfaite constance, puisque l'enveloppe transparente ne noircit plus au cours de l'usage. Pour la photographie ou le cinéma, on réalise aisément des lampes fonctionnant à 3 400 K et ayant une durée correcte de 50 à 100 h.

Les lampes à halogènes ont été perfectionnées en France par la présence d'une double enveloppe qui, d'une part, permet leur usage dans toutes les orientations, alors que le tube simple doit fonctionner horizontalement, et, d'autre part, donne la possibilité de toucher l'enveloppe extérieure avec les doigts, ce qui est interdit pour le quartz, qui, au contact de la sueur alcaline, se dévitrifierait. Les lampes à halogènes sont devenues précieuses pour l'éclairage des grands espaces, en cinéma, en projection et surtout pour l'équipement des phares automobiles.

Lampes fluorescentes

Parallèlement à l'éclairage par incandescence s'est développé depuis 1940 l'éclairage par *lampes fluorescentes*. Ces lampes sont des lampes à décharge dans la vapeur de mercure à basse pression et elles émettent un fort rayonnement ultraviolet. L'intérieur du tube est tapissé d'un produit fluorescent dont la caractéristique est d'absorber entièrement ce rayonnement et de réémettre dans une longueur d'onde plus élevée. Il existe des substances fluorescentes capables, grâce au jeu de plusieurs éléments luminogènes, de produire directement de la lumière blanche. Ainsi, on peut réaliser, en des puissances très diverses allant pratiquement de 4 à 150 W, des lampes fluorescentes produisant à volonté soit de la lumière blanche (blanc harmonie), soit une lumière nuancée chaude (blanc brillant de luxe, blanc soleil, etc.), soit encore une lumière nuancée froide (lumière du jour), ou des lumières colorées comme le bleu actinique.

L'avantage primordial de ces lampes est d'assurer un bon rendu des couleurs. Un autre réside en leur rendement énergétique élevé. Dans les modèles à bon rendu des couleurs, ce rendement est de l'ordre de 50 à 60 lm/W. Dans les lampes réalisées pour l'industrie, il atteint 75 à 80 lm/W, mais alors aux dépens du rendu des couleurs, qui est moins bon. Il faut donc savoir si l'on désire le meilleur rendement, pour un atelier, ou un meilleur aspect, chez soi, au bureau ou au magasin, où la lampe industrielle ne saurait convenir.

Les lampes fluorescentes, qui peuvent être coudées et mises en cercles *(Circlines)*, fonctionnent toujours sur un appareillage auxiliaire qui en assure l'amorçage et la stabilisation. Plus coûteuses à installer que les lampes à incandescence, elles sont plus économiques par leur durée (plus de 5 000 h) ainsi que par leur rendement, et leur intérêt apparaît vite dans toute installation où l'on doit s'éclairer assez longuement, d'où leur rapide développement dans les bureaux, administrations, ateliers, sous-sols, etc.

Lampes à décharge dans les gaz

La *lampe à décharge simple* a trouvé depuis longtemps de nombreux usages, la décharge dans la vapeur de mercure se traduisant par une lumière de raies, discontinue, sur un fond continu.

Son rendement est intéressant, de l'ordre de 45 lm/W, son emploi est commode pour les éclairages de grands espaces, mais son rendu des couleurs est très mauvais. On y remédie par divers moyens tels que filament incandescent combiné (lampes mixtes), correction par ballon protecteur à enduit fluorescent (lumière corrigée), introduction dans le mercure d'halogénures de divers métaux qui fournissent des raies complémentaires, etc. Ces *lampes à halogénures*, récentes, permettant d'obtenir de grandes puissances (2 et 5 kW) et une lumière blanche à très haut rendement (80 à 100 lm/W), apparaissent comme des sources de très grand avenir : éclairage de stades, prises de vues de cinéma ou de télévision directe en couleurs, etc.

Les *tubes luminescents*, qui nécessitent de hautes tensions, mais permettent des jeux de formes très variés, sont surtout réservés à des usages publicitaires. Ils peuvent fournir des colorations par le gaz inclus : rouge avec le néon, bleu avec l'argon, jaune avec l'hélium. On les réalise aussi à l'argon-mercure avec des enduits fluorescents permettant d'obtenir tous les coloris voulus.

D'autres types de lampes à décharge sont utilisés.

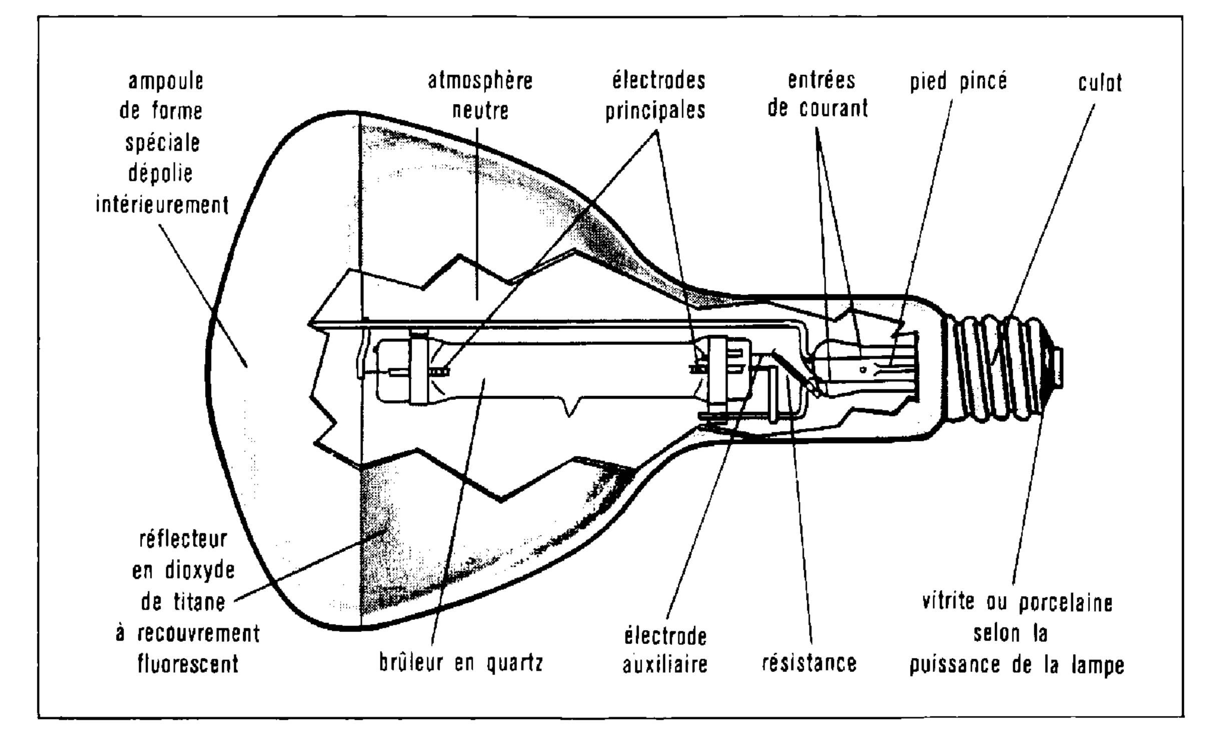
- La *lampe à vapeur de sodium* présente de nombreux avantages.

À basse pression de vapeur, elle fournit une lumière pratiquement monochromatique jaune d'or qui, caractérisée par un bon rendement, facilite l'acuité chromatique de l'œil ainsi que la vision par temps de brume, mais elle supprime toutes les couleurs ; en revanche, elle fournit un éclairage de circulation très apprécié sur les parcours routiers.

À haute pression de vapeur, elle permet, en lumière dorée, un spectre plus complet en nuances chaudes.

- La *lampe à hydrogène* est surtout un producteur de rayons ultraviolets.
- La *lampe au xénon* est riche d'une multitude de raies qui donnent en définitive une lumière apparemment blanche. Si cette lampe est alimentée par des éclairs brefs de décharge d'un condensateur, elle constitue la *lampe à éclair électronique* bien connue des photographes.

Ceux-ci utilisent aussi la *lampe à éclair magnésique*, dans laquelle un long filament de magnésium-aluminium ou de zirconium est placé dans de l'oxygène. Allumé par une petite étincelle lors de la mise en courant, ce filament brûle instantanément en donnant l'éclair qui permet la photographie.



Lampe à vapeur de mercure à flux dirigé,
à revêtement interne au vanadate d'yttrium activé à l'europium.

Autres types de lampes

Il existe aussi de nombreuses sources de lumière qui ne sont pas encore utilisées en éclairage, mais qui sont employées à d'autres fins.

• La *lampe électroluminescente* est un condensateur dont le diélectrique est un produit luminescent, l'une des électrodes étant transparente. Sous forme de plaques ou de ruban, on l'utilise pour des signalisations, des panneaux de sécurité, des écrans lumineux excitables par divers moyens.

• La *lampe atomique* utilise un écran lumineux excité par des radio-éléments. D'usage délicat, elle n'a servi jusqu'ici qu'à des signalisations.

• La *lampe électrolytique* a été proposée en associant l'électrolyse à une combinaison photobioluminescente ou photochimioluminescente qu'elle maintient.

• Les *photoconducteurs photoluminescents* sont des cellules excitables qui servent de points lumineux de tableaux de contrôle, de mesure, de mémoires électroniques.

• Les *lasers*, enfin, constituent des sources de lumière cohérentes et monochromatiques pour lesquelles on envisage de multiples applications, encore cantonnées aux domaines scientifiques ou expérimentaux.

M. D.

► *Laser et maser / Luminescence.*

📖 **W. Elenbas et coll., *les Lampes fluorescentes et l'éclairage* (Dunod, 1963). / M. Déribéré, *Lampes à iode, lampes à iodure* (Dunod, 1965). / M. Cohu, *Sources lumineuses* (Masson, 1966).**

Lancastre

En angl. LANCASTER, actuel LANCASHIRE, comté situé dans le nord-ouest de l'Angleterre, aux confins de la mer d'Irlande et de la chaîne Pennine.

Proche de la frontière du pays de Galles, le Lancastre est, dès le XIIe s., l'un des trois comtés palatins d'Angleterre dont les princes ont été admis, en raison de leurs responsabilités militaires, à hériter des franchises de leurs prédécesseurs anglo-saxons. Aussi ces princes sont-ils aussi puissants que les grands vassaux du roi de France. Pour éviter que l'autorité royale en souffre, Henri III investit dès 1267 de ce comté son second fils, Edmond (1245-1296), surnommé Crouchbak (« le Bossu »), dont le pape Alexandre IV avait tenté, à partir de 1254, de faire un roi de Sicile.

Fils aîné d'Edmond, Thomas (v. 1277-1322) hérite du comté de Lancastre (1296-1322), auquel il adjoint de nombreux autres « honneurs » à la suite de son mariage avec la dernière héritière des Lacy. Cousin germain du roi Édouard II, Thomas anime l'opposition des barons, qui font assassiner, en 1312, le favori du souverain, Pierre de Gabaston (Piers Gaveston), parvenu béarnais, dont ils supportent mal les impertinences.

Au lendemain de la victoire écossaise de Bannockburn, en 1314, Thomas de Lancastre instaure à Londres un gouvernement dictatorial auquel s'oppose celui que le roi vaincu organise dans le nord du pays avec l'aide des Despenser. Médiocre et incapable, défait et fait prisonnier par le parti royal reconstitué à Boroughbridge, en mars 1322, Thomas de Lancastre est aussitôt exécuté à Pontefract.

Son frère, Henri Ier (1281-1345), lui succède aussitôt en tant que comte de Lancastre (1322-1345). Plus prudent, ce dernier participe pourtant à la révolte nationale que suscite en 1326 la tyrannie des Despenser, révolte qui entraîne l'exécution de ces derniers, l'abdication, puis l'assassinat en 1327 du roi Édouard II à l'instigation de Roger Mortimer, l'amant de la reine Isabelle. La morgue du nouveau maître du pouvoir conduit alors Henri de Lancastre à favoriser en 1330 le coup d'État du jeune Édouard III*, qui exile sa mère, fait exécuter son favori et retient pour lui-même le pouvoir. À sa mort, en 1345, son fils Henri II (v. 1300-1361) devient comte de Lancastre (1345-1361). Ce grand baron sert avec succès en Écosse, en Gascogne et en Normandie et obtient d'Édouard III en 1351 l'érection à titre viager du comté de Lancastre en duché palatin. Lieutenant du roi pour les affaires françaises, il accorde en 1354 son appui à Charles II le Mauvais. Enfin, en 1356, à la tête de quelques milliers d'hommes, il entreprend une chevauchée qui, de Bretagne, le mène en Normandie, où il espère susciter la révolte des partisans de Charles le Mauvais. Aussi n'est-il pas étonnant que sa fille Blanche de Lancastre (v. 1347-1369) puisse épouser en 1359 le troisième fils du roi d'Angleterre, Jean de Gand (1340-1399). La dot qu'elle lui apporte contribue à faire de lui l'un des plus riches propriétaires du royaume. Duc de Lancastre (1361-1399), comte de Leicester et donc, à ce titre, sénéchal héréditaire d'Angleterre, comte de Lincoln et de Derby, Jean de Gand fonde en fait la seconde dynastie de Lancastre. Aspirant déjà à une couronne, il prétend relever les droits du roi de Castille, Pierre le Cruel, dont il épouse en secondes noces la fille Constance de Castille en 1371. Jean de Lancastre est un homme de guerre courageux, mais malheureux, car incapable ; il mène à la fin de 1369 une chevauchée peu fructueuse qui, de Calais à Calais, lui fait traverser l'Artois, la Picardie et la Normandie. Un échec analogue conclut la chevauchée qu'il dirige à la fin de 1373 et en janvier 1374 de Calais à Bordeaux par l'Artois, la Champagne, le Morvan et le Massif central : aussi Jean de Lancastre accepte-t-il en janvier 1374 de signer la trêve de Périgueux avec du Guesclin. En 1378, il ne peut s'emparer de Saint-Malo.

Malgré ses échecs continentaux, Jean de Lancastre joue un rôle déterminant dans le gouvernement de l'Angleterre, où il s'est constitué depuis 1370 un puissant parti en s'appuyant sur les ordres mendiants et sur les réformateurs ecclésiastiques, tel John Wycliffe, et en profitant de la vieillesse d'Édouard III et de la maladie du prince de Galles, Édouard (le Prince Noir). Accusé de provoquer la ruine du royaume, il ne peut empêcher le « Bon Parlement » d'avril 1376 d'écarter la maîtresse du souverain, Alice Perrers, et de mettre en accusation le chambellan William Latimer et un riche marchand de Londres, Richard Lyons, également accusés de concussion. La première surprise passée, Jean de Lancastre ressaisit le pouvoir, fait annuler en janvier 1377 les actes du Bon Parlement par une nouvelle assemblée, dont le *speaker* appartient même à la clientèle d'hommes de guerre « retenus » à son service à titre viager moyennant une petite pension et qui comprend entre 1379 et 1383 « 202 » écuyers appauvris par la crise. Il dispose donc d'une puissante force militaire qui assure sa liberté, lorsque la mort d'Édouard III et l'avènement de Richard II, le 22 juin 1377, libèrent les forces qui lui sont hostiles : les Holland, fils du premier lit de la princesse de Galles ; la bourgeoisie londonienne, qui ne lui a pas pardonné l'affaire Latimer-Lyons ; la paysannerie enfin, qui le rend responsable de l'aggravation de la pression fiscale et qui, lors de la révolte des paysans, incendie en juin 1381 le magnifique manoir de Savoy qu'il s'est fait construire à Londres. Réfugié en Écosse, Jean de Lancastre ne regagne la capitale qu'après le succès de la répression. Entré en conflit avec son royal neveu lors de l'inutile expédition d'Écosse de 1385, le duc réussit à lui faire financer la croisade de Castille (mai 1386 - printemps 1387). En fait, il ne peut arracher la couronne royale à la maison de Trastamare et doit se contenter de fiancer en 1388 sa fille Catherine au prince héritier Henri de Castille (le futur Henri III), ce qui renforce ses positions ibériques, puisqu'il s'est allié au Portugal dès 1372 et a donné en 1385 sa fille Philippa en mariage au roi Jean Ier d'Aviz.

De nouveau veuf, il épouse en 1396 sa maîtresse Catherine Swynford, dont il a des enfants : les Beaufort ; il fait aussitôt légitimer ceux-ci par Richard II, qui se l'était définitivement attaché en le créant duc d'Aquitaine (1390). De ce fait, la direction du parti de Lancastre est assurée depuis 1385 par le comte de Derby, Henri de Lancastre. Se prétendant héritier direct (et légitime) par les femmes d'Henri III Plantagenêt, celui-ci se fait reconnaître roi d'Angleterre sous le nom d'Henri IV (1399-1413).

Jean de Lancastre

(1389 - Rouen 1435), duc de Bedford.

Troisième fils d'Henri IV, régent de l'Angleterre lors de l'expédition de son frère Henri V en France en 1415, puis en 1417-1419, il brise l'invasion écossaise, réprime en 1417 la conjuration de John Oldcastle, chevalier lollard, partisan attardé de Richard II.

Régent du royaume de France au nom d'Henri VI, isolant avec habileté le roi de Bourges, nouant une alliance étroite avec le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, dont il a épousé la sœur Anne (1423), il ne peut néanmoins rétablir la situation militaire, définitivement compromise en 1429 par l'intervention de Jeanne d'Arc, dont il organise pourtant le procès et l'exécution à Rouen en 1431. Réduit aux seules ressources fiscales du royaume de France, il meurt le 14 septembre 1435, sans avoir pu empêcher la signature du traité franco-bourguignon d'Arras, qui a lieu le 21 septembre.

P. T.

Les rois de la maison de Lancastre

Henri IV *(Bolingbroke, Lincolnshire, 1367 - Westminster 1413), comte de Derby, duc d'Hereford, puis roi d'Angleterre (1399-1413). Unique fils légitime de Jean de Gand et de Blanche de Lancastre, associé dès 1385 aux barons qui prétendent limiter l'autorité de Richard II, le comte de Derby est l'un des cinq « lords appelants » qui s'arrogent*

le gouvernement du royaume du 12 novembre 1387 au 3 mai 1389. Après une croisade en Lituanie suivie d'un pèlerinage à Jérusalem, il rentre en grâce en 1397 et est promu duc d'Hereford. Mais en conflit avec le duc de Norfolk, qui l'accuse de comploter contre le roi, il est banni le 16 septembre 1398 pour dix ans. À la mort de son père, Jean de Gand, le 3 février 1399, Richard II confisque son héritage et le bannit à vie, provoquant sa révolte. Contraignant Richard II à abdiquer en septembre 1399, il ne peut faire face à la multiplicité des oppositions qui se manifestent aussitôt qu'en s'appuyant sur le parlement, qui reconnaît sa royauté et dont le pouvoir de contrôle se trouve ainsi renforcé. Finalement, les Écossais sont contenus en 1402-03, la révolte du Gallois Owen Glendower brisée (1400-1408), les factions des Percy et des York maintenues dans l'obéissance, et le lollardisme réprimé en fonction du statut parlementaire De haeretico comburendo *de 1401. Mais, victime peut-être de la syphilis depuis 1405, Henri IV doit abandonner la réalité du pouvoir au prince de Galles Henri (futur Henri V) en 1410, puis, en 1412, à son fils cadet Thomas, duc de Clarence.*

Henri V *(Monmouth 1387 - Vincennes 1422), roi d'Angleterre (1413-1422). Réprimant avec vigueur l'opposition religieuse (lollards) et politique (factions), Henri V décide de mettre un terme au séculaire conflit franco-anglais par l'instauration d'une double monarchie. Débarquant le 14 août 1415 près de la pointe de la Hève, détruisant l'armée des Valois le 25 octobre 1415 à Azincourt, exploitant dès lors la querelle des Armagnacs et des Bourguignons et notamment l'assassinat de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, au pont de Montereau le 10 septembre 1419, Henri V obtient par le traité de Troyes du 21 mai 1420 la main de Catherine de France, la régence du royaume des Valois avec droit de succession à la faveur du déshéritement du dauphin Charles. Mais, avant que son beau-père Charles VI succombe, le 21 octobre 1422, il meurt brutalement le 31 août 1422.*

Henri VI *(Windsor 1421 - Londres 1471), roi d'Angleterre (1422-1461 et 1470-1471). Fils d'Henri V et de Catherine de France, il devient successivement roi d'Angleterre le 31 août 1422 et « roi de France » le 21 octobre 1422. Sacré trop tardivement à Paris le 16 décembre 1431 alors que le sacre de Reims a consacré la légitimité de Charles VII le 17 juillet 1429, Henri VI ne régnera en fait jamais effectivement en France, malgré les efforts du régent, le duc de Bedford, qui y réside pour mieux diriger les opérations militaires. Dans ces conditions, la réalité du pouvoir est détenue en Angleterre par les Beaufort, fils légitimés de Jean de Gand, auxquels s'oppose l'ambitieux Humphrey, duc de Gloucester. Mais, ayant pris le pouvoir à sa majorité en 1442, Henri VI rompt cet équilibre en faveur des Beaufort et de leur parent Guillaume de la Pôle, duc de Suffolk, qui font arrêter leur adversaire, lequel disparaît le 23 février 1447. Ayant d'autre part à leur initiative négocié avec la France les trêves de Tours de 1444 et épousé la nièce de Charles VII, Marguerite d'Anjou, Henri VI entre en conflit direct avec l'héritier présomptif du trône, le dur Richard d'York. Mais ce dernier est déçu par la naissance du prince de Galles, Édouard de Lancastre, en 1453. La perte définitive de Bordeaux en 1453, la première crise de folie d'Henri VI la même année, la prise du pouvoir par Richard d'York en mars 1454, son élimination par le roi, qui recouvre la raison peu après, provoquent le déclenchement de la* guerre des DEUX-ROSES*. *Vaincu à Towton le 29 mars 1461, Henri VI perd la couronne au profit de son lointain cousin Édouard IV d'York le 28 juin 1461. Capturé en juillet 1465 dans le Lancashire, enfermé alors à la Tour de Londres, restauré par Richard Neville, comte de Warwick, le 6 octobre 1470, il perd son fils Édouard de Lancastre, tué à Tewkesbury le 4 mai 1471. Emprisonné une nouvelle fois à la Tour de Londres, il y meurt dans la nuit du 21 au 22 mai 1471, quelques instants après avoir reçu la visite du duc de Gloucester.*

▶ *Angleterre / Cent Ans (guerre de) / Deux-Roses (guerre des) / Grande-Bretagne.*

📖 S. Armitage-Smith, ***John of Gaunt, King of Castille and Leon, Duke of Aquitaine and Lancaster*** (Londres, 1904). / H. Flemmings, ***England under the Lancastrians, 1399-1460*** (Londres, 1921). / R. L. Storey, ***The End of the House of Lancaster*** (Londres, 1966).

lancement de navire

Mise à flot d'un navire par glissement sur sa cale de construction.

À cet effet, les cales de construction sont disposées selon un plan incliné dans la direction du lancement et prolongées sous l'eau par l'*avant-cale*. Le lancement est une étape extrêmement importante de la construction du navire, qui prend à ce moment possession de son élément. Aussi, *dans la plupart des cas*, cette opération fait-elle l'objet d'une cérémonie solennelle. Les navires sont généralement lancés dès l'achèvement de la partie principale de la coque, les superstructures et les aménagements intérieurs étant réalisés ensuite à un quai d'armement.

Procédés de lancement

Le plus souvent, les navires sont lancés *longitudinalement*, mais parfois ils peuvent l'être *transversalement*.

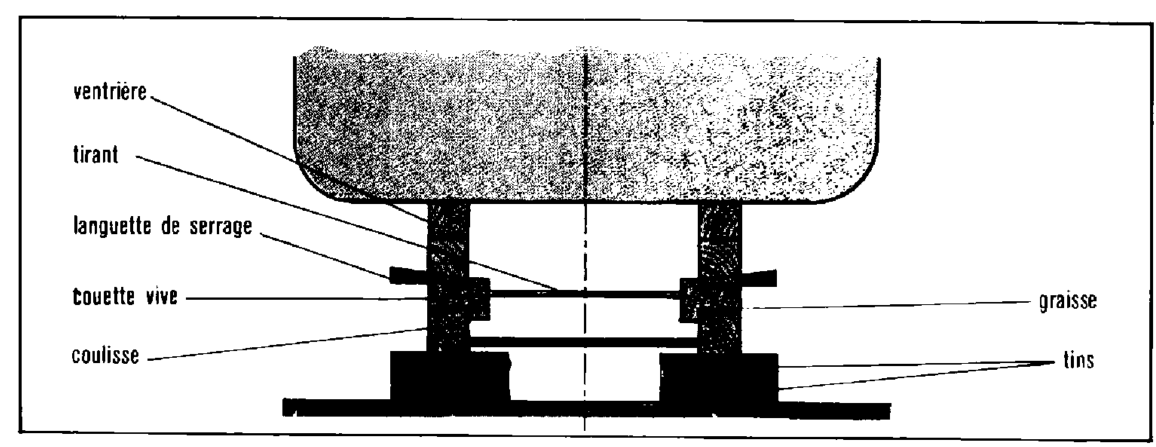
Le *lancement longitudinal* s'effectue de façon que la partie arrière de la coque pénètre la première dans l'eau. Ainsi, au moment où le navire commence à flotter, il pivote sur le tournant de l'étrave, ou *brion*, renforcé spécialement à cet effet.

Pendant sa construction sur la cale, le navire repose sur des empilages de bois appelés *tins*, ses flancs étant soutenus par des arcs-boutants, les *accores*. En vue du lancement, on construit sous la coque une charpente en bois qui en épouse les formes inférieures, le *ber* ou *berceau*, reposant sur une ou plusieurs *coulisses* graissées qui constituent un chemin de glissement. Coulisses et berceau sont substitués, par tronçons successifs, aux tins supérieurs, le berceau étant relié au navire et les coulisses aux tins inférieurs.

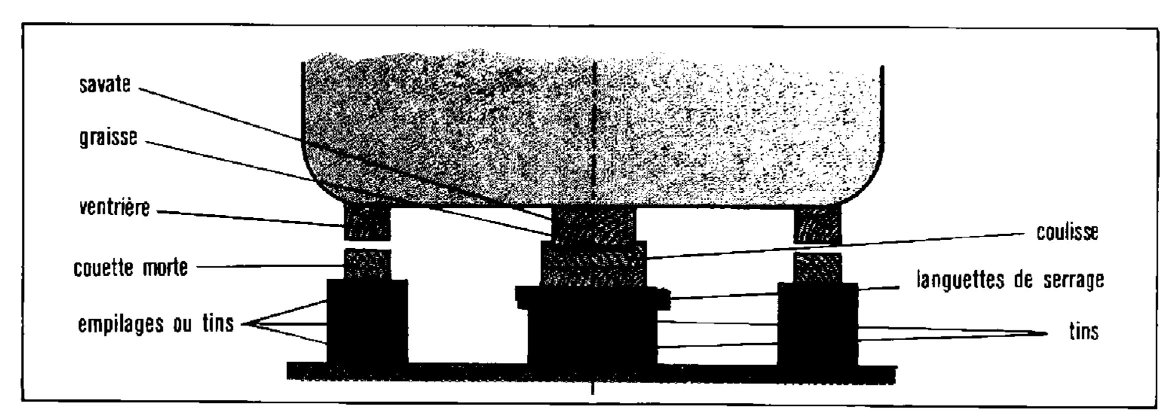
Pour le lancement longitudinal, on utilise le plus souvent deux coulisses, mais l'opération peut aussi s'effectuer sur une seule coulisse et exceptionnellement sur trois. S'il n'y a qu'une seule coulisse, le lancement est dit « sur savate », en raison du nom donné à la poutre longitudinale fixée sous la quille et à laquelle se réduit le berceau. Afin d'éviter le déversement accidentel du bâtiment au cours de l'opération, on fixe également sous la coque, de chaque côté, des *ventrières* en bois et, à quelques centimètres au-dessous de celles-ci, des *couettes mortes* reliées à des tins latéraux. Avec le procédé *sur double coulisse*, le berceau se compose de deux pièces longitudinales, les *couettes vives*, fixées sous le navire et reposant sur les deux coulisses, ou *couettes mortes*, fixées aux tins inférieurs. Aux extrémités, là où les formes du navire se relèvent, on interpose souvent des massifs verticaux, les *colombiers*, entre les couettes vives et la coque afin de soutenir les parties en porte-à-faux de celle-ci.

La pente de la cale de lancement et le coefficient de frottement des coulisses sont calculés pour que le navire se mette à glisser sous l'effet de son propre poids. Divers moyens sont utilisés pour retenir le navire avant le lancement : *tôles* ou *filins* reliés au berceau et à la cale, que l'on coupe pour amorcer le lancement, arcs-boutants obliques ou *clefs* intercalés entre les coulisses et le berceau et que l'on fait sauter le moment venu, ou encore *linguets à échappement* maintenus au moyen de presses hydrauliques. Ces diverses *retenues* peuvent être employées simultanément sur des unités importantes. Si, après la suppression des retenues, le navire ne part pas, il suffit généralement d'exercer une légère poussée au moyen de vérins hydrauliques pour que s'amorce le glissement.

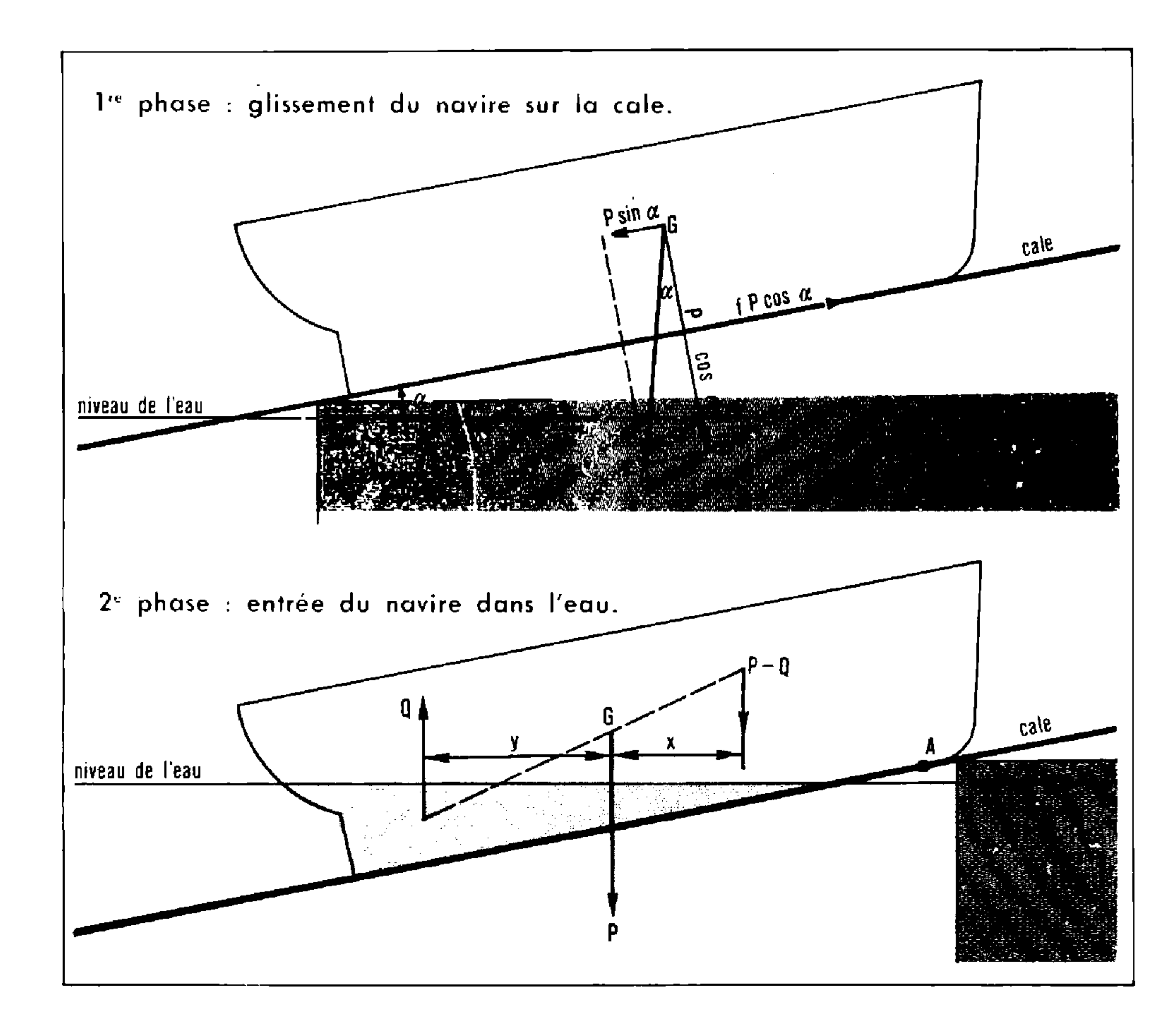
D'autre-part, il est presque toujours nécessaire de freiner le navire afin de limiter sa course dans l'eau. À cet effet, on utilise généralement de gros câbles de retenue fixés à une extrémité au navire et reliés en outre à celui-ci, sur une partie de leur longueur, par des *bosses cassantes*, câbles moins résistants calculés et disposés pour se rompre successivement pendant le lancement, ce qui permet d'absorber

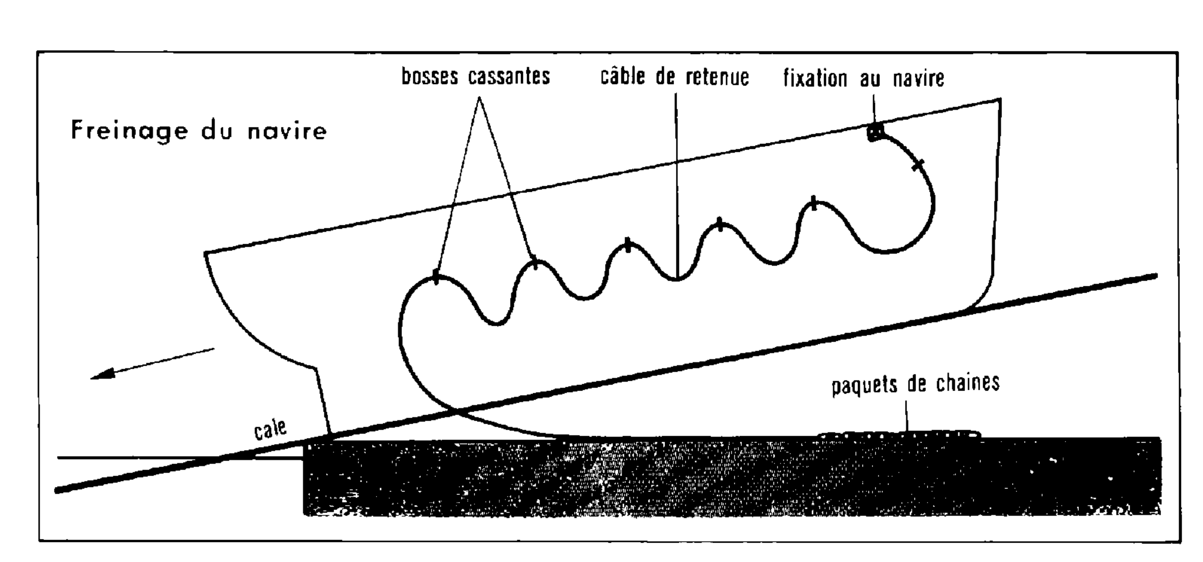


Lancement sur double coulisse.



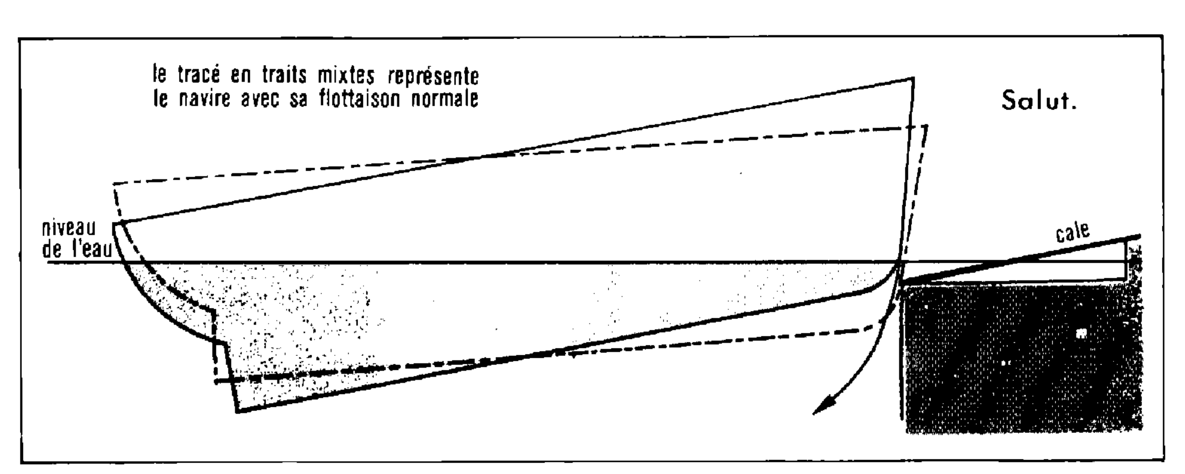
Lancement sur savate.

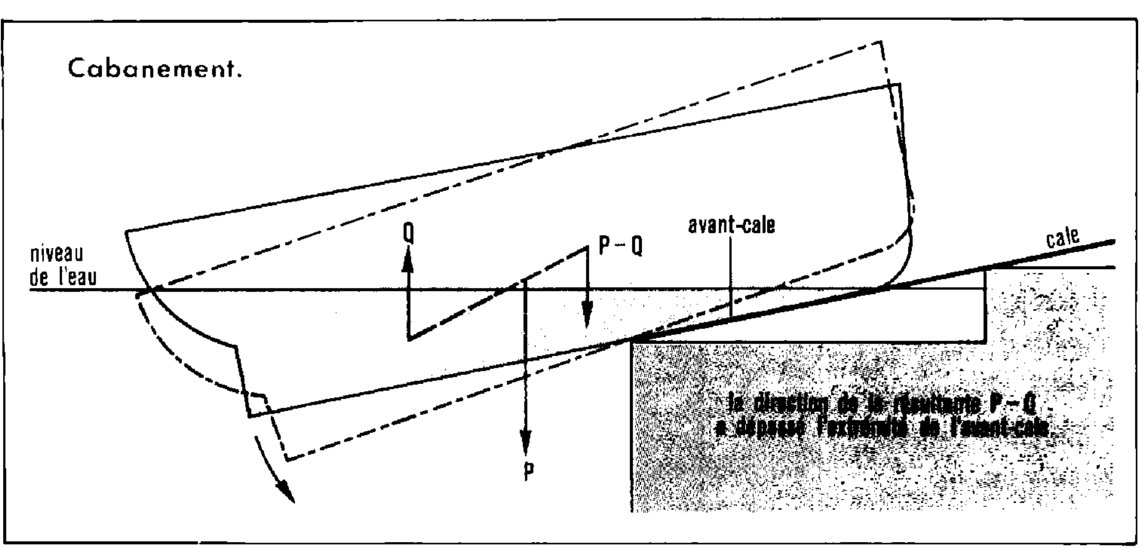




une partie de l'énergie cinétique du bâtiment. L'autre extrémité des câbles de retenue est reliée à des paquets de chaînes ou à des traîneaux qui, entraînés par les câbles, concourent au freinage du navire par leur frottement sur le sol. On peut encore freiner le navire au moyen d'un *masque* disposé transversalement à l'arrière.

En raison souvent de dispositions particulières, quelques chantiers lancent les navires *transversalement*, notamment dans le cas de séries d'unités construites côte à côte. On utilise alors un assez grand nombre de coulisses disposées perpendiculairement au plan longitudinal du navire et reliées solidement entre elles.





Calculs de lancement

Cas du lancement longitudinal. Le lancement d'un navire comprend en fait deux phases successives.

Glissement du navire sur la cale

Les éléments du calcul sont le poids P du bâtiment appliqué au centre de gravité G, la pente de la cale α et le coefficient de frottement sur les coulisses f. On décompose le poids P en deux forces, l'une parallèle à la cale, dont la valeur est P sin α, l'autre perpendiculaire à celle-ci, de valeur P cos α. La force normale P cos α est équilibrée par la réaction de la cale et donne lieu à un effort de frottement fP cos α. Le glissement se produit si l'on a

$$P \sin \alpha > fP \cos \alpha,$$

ou

$$\text{tg}\, \alpha > f.$$

Le coefficient de frottement f varie notamment selon la nature du lubrifiant, la température et la pression sur les coulisses.

Entrée du navire dans l'eau

Après un certain parcours sur la cale, l'arrière de la coque entre dans l'eau, et le volume déplacé augmente jusqu'à ce que le navire flotte librement. À chaque instant de l'opération, le bâtiment est soumis à son poids P et à la poussée Q correspondant au volume d'eau déplacé. La résultante P — Q a sa direction placée sur l'avant du centre de gravité, à une distance de celui-ci de

$$x = \frac{Qy}{P - Q}.$$

Cette résultante est équilibrée à chaque instant par les réactions de la cale. La poussée Q augmente en fonction du volume d'eau déplacé, la résultante P — Q diminue, et sa direction se déplace vers l'avant du navire. Dès qu'elle atteint la partie arrière A du brion, le navire commence à pivoter, et l'effort maximal sur le brion a précisément pour valeur P — Q.

La réaction de la cale sur le brion provoque un couple inclinant qui doit toujours rester largement inférieur au couple de stabilité propre du navire. Dès que la poussée Q devient égale au poids P du navire, le brion quitte la cale, et le bâtiment flotte librement.

Incidents de lancement

• *Cabanement.* La direction de la résultante P — Q doit toujours passer par un point de la cale ; sinon au moment où elle dépasse l'extrémité de la cale, le navire pivote autour de ce point et plonge brusquement de l'arrière ; c'est le *cabanement*, dont les conséquences peuvent être sérieuses : risque de talonnement de l'étambot sur le fond, efforts considérables sur la coque au point de pivotement, possibilité de rappel brutal du navire sur l'avant-cale, etc.

• *Salut.* Si la profondeur d'eau à l'extrémité de l'avant-cale est inférieure au tirant d'eau du navire à flot, celui-ci plonge brusquement de l'avant au moment où le brion dépasse l'avant-cale ; c'est le *salut*, seulement dangereux si le navire risque de heurter le fond.

Pour éviter les risques de « cabanement » ou de « salut », l'avant-cale doit avoir une longueur suffisante afin de soutenir le navire jusqu'au moment où il commence à flotter librement.

Mise à l'eau des grandes unités

Beaucoup de navires de guerre et de grands navires de commerce sont désormais construits dans une cale analogue aux formes de radoub et sont mis à l'eau par simple remplissage de celle-ci après achèvement de la coque. Ce procédé évite l'opération du lancement, particulièrement délicate lorsque le chantier ne dispose que d'un plan d'eau de faible étendue en regard de la taille des navires.

E. C.

M. Bourdelle, *Théorie du navire* (Doin, 1912 ; 2 vol.). / A. Lamouche, *Théorie du navire* (Challamel, 1921). / C. Dollfus, C. de La Roncière, R. Lestonnat, commandant Rondeleux, G. G. Toudouze et J. Tramond, *Histoire de la marine* (l'Illustration, 1939). / E. Giboin, J. S. Legris, L. Doucet et A. Rialland, *Aide-mémoire Martinenq des constructions navales*, t. I : *la Coque des navires. La propulsion* (Éd. maritimes et d'outre-mer, 1958). / E. Chicot, *Construction du navire de commerce* (Éd. maritimes et d'outre-mer, 1960).

lande

Formation végétale constituée d'arbustes, d'arbrisseaux et de sous-arbrisseaux (Éricacées, Légumineuses) sous

lesquels s'établit une végétation herbacée plus ou moins abondante.

Description

De tels peuplements sont spécifiques du climat tempéré frais et humide.

Les végétaux de la lande possèdent des caractéristiques morphologiques particulières : pour la plupart, leurs organes verts sont persistants, ce qui leur permet une assimilation chlorophyllienne tout au long de l'année, et d'autre part ils sont souvent xéromorphes (croissance lente, rameaux et feuilles coriaces) comme les plantes qui ont besoin de lutter contre la sécheresse. Il semble, cependant, que le manque de nourriture, en terrain pauvre, soit en partie responsable de cet aspect plus que la sécheresse, car le climat des régions de landes est souvent humide, et certains de ces végétaux vivent dans des sols riches en eau (sécheresse physiologique).

Bien souvent, on réserve le nom de *lande* à des territoires dont les sols sont constitués par une roche mère siliceuse (sables, granité...), mais on connaît aussi des landes sur sols calcaires. Naturellement, suivant le climat, on pourra trouver des landes sèches ou humides.

Le sol des landes présente des caractéristiques spécifiques intermédiaires entre celui de la prairie et celui de la forêt, se rapprochant plus ou moins de l'un ou de l'autre suivant l'abondance de la flore herbacée ou arbustive. La quantité de litière qui s'y dépose dépend de la densité des végétaux ; elle est sensiblement plus faible qu'en forêt. Certaines espèces (Bruyères) y accumulent des déchets de lignine qui se décomposent lentement en acidifiant le milieu ambiant. Le piétinement des animaux dans les landes pâturées et les incendies, volontaires ou non, favorisent un tassement du sol ou sa pulvérulence.

Le plus souvent, les sols sont acides et plus ou moins podzolisés et lessivés. Un tel terrain se compose de plusieurs horizons superposés : tout d'abord, en surface, une couche foncée riche en détritus organiques ayant des difficultés à se décomposer, puis une couche claire pulvérulente ; en dessous, on trouve des zones d'accumulation d'humus et de composés ferrugineux, enfin la roche mère perméable qui favorise un lessivage important des couches supérieures. Un tel type de sol, pauvre en bases assimilables, se prête mal à la culture et n'est spontanément utilisable que par quelques végétaux (Pin, Bouleau, Molinie, Callune), qui ont d'ailleurs tendance à accentuer le phénomène. Beaucoup de landes possèdent en profondeur une croûte solide, ferrugineuse (alios), parfois continue et capable de gêner la végétation au niveau des racines. Obstacle mécanique qui empêche la pénétration de ces dernières, retient l'humus en dessus et aussi souvent l'eau, accélérant ainsi la dégradation du sol.

On distingue d'après ces différents critères de nombreuses variétés de landes :
— landes des plaines siliceuses, portant des Fougères (Fougère grand aigle), des Bruyères (Bruyère cendrée, Bruyère à balai, Bruyère arborescente...) et des Ajoncs, caractéristiques des zones siliceuses acides atlantiques : les Genêts se localisent sur les sols profonds dans les stations ensoleillées ;
— landes montagnardes à Rhododendrons, à Airelles (Myrtilles), à *Arctostaphylos uva ursi* (Busserole), toutes sur sols siliceux ;
— landes des terrains, des coteaux ou plateaux calcaires, souvent très secs, portant des Buis ou des Genévriers accompagnés d'herbes rares (Fétuques) et de Genêts rampants : tels les savarts de Champagne.

La lande ni très sèche ni très humide prend le nom de lande mésophile.

Diverses expressions permettent de distinguer d'autres types ; on entendra ainsi parler de « bonne lande » ; cette dénomination (toute relative) la distingue des landes à Bruyères, qui sont moins utilisables encore ; elle porte des Fougères grand aigle et des Ajoncs, son sol est acide, pauvre en humus et podzolisé. La *grande lande*, colonisée sensiblement par les mêmes plantes, s'établit sur un sol assez profond et s'oppose à la *petite lande*, couverte d'une végétation courte de Bruyère et de petits Ajoncs sur un sol peu épais et plus dégradé.

Les *landes grasses*, dont le sol contient une proportion non négligeable d'argile, sont assez fertiles et peuvent porter des Fougères, des buissons (Sureau) et même des arbres clairsemés ; elles contrastent avec les *landes maigres*, à sol assez acide, pulvérulent, podzolisé et couvert de Bruyères. Enfin, les *landes boisées* possèdent quelques arbres assez bien développés et apparaissent comme un stade intermédiaire entre lande vraie et forêt. Leurs sols, cependant podzolisés, sont aussi intermédiaires entre ceux de la lande typique et ceux de la forêt. Le couvert végétal de ces landes offre parfois un aspect de mosaïque, les emplacements ayant été autrefois occupés par les arbres jouissent d'un autre terrain et portent une végétation différente.

Origine et évolution de la lande

Les landes succèdent ordinairement à la formation boisée. Presque partout, on les observe comme un stade de dégradation de la forêt.

Ce sont souvent les déboisements effectués par l'Homme et les incendies qui mettent le sol à nu qui favorisent l'apparition de la lande si le sol est très lessivé et podzolisé. Cette lande évolue d'ailleurs naturellement vers la reconstitution de la forêt. On passe successivement par les stades de sol nu qui se recouvre rapidement d'un groupement pionnier, puis de pelouse, laquelle se transforme en lande, lande boisée et forêt. En quelques points particuliers, généralement au bord de la mer, la force du vent est telle que les arbres n'ont jamais réussi à s'implanter. Une telle formation est stable et porte le nom de *lande primaire*. Si l'homme intervient dans la formation des landes, il peut aussi accélérer sa transformation par reboisement artificiel. C'est ce qui a été fait au siècle dernier dans la grande région des « Landes ».

La lande peut aussi parfois apparaître comme un état de dégradation spontanée de la forêt, qui ne se régénère pas bien naturellement, passe à l'état de taillis lorsque les grands arbres meurent ou sont cassés, puis à celui de lande souvent pâturée, prairie, pelouse plus ou moins dénudée... sur laquelle il sera nécessaire de faire rapidement un reboisement si on désire arrêter la dégradation du sol. Il faut noter que la lande pâturée n'évolue pas et qu'une régénération spontanée de la forêt a peu de chances d'y apparaître, les animaux favorisant l'apparition des annuelles et des arbrisseaux aux dépens des pousses d'arbres.

Répartition géographique

C'est dans la région atlantique du domaine euro-sibérien que l'on trouve les landes classiques, depuis les grandes étendues sur les sols pauvres et siliceux de la péninsule Ibérique (Nord-Ouest) jusqu'à la Scandinavie et l'Écosse. Au nord, elle passe progressivement à la toundra, et au maquis au sud de l'Europe. En France, elle occupe une partie de la Bretagne, à laquelle elle donne son caractère triste et romantique. On en trouve de plus faibles étendues dans le Cotentin, où elle couronne quelques croupes désolées ou occupe certains bords de mer, de même qu'en Vendée, dans le Poitou, en Sologne... Une grande région française lui doit son nom, « les Landes » ; elle occupe un vaste triangle au sud de la Gironde et forme le creux du Bassin aquitain : zone sableuse d'origine dunaire très pauvre ; son aspect et son avenir économique ont été profondément transformés au siècle dernier par le reboisement.

Il faut signaler que l'on retrouve en Europe centrale des landes assez pauvres floristiquement, qui s'apparentent cependant par certains points aux landes atlantiques.

Utilisation de la lande par l'Homme

Les régions de landes sont considérées à juste titre comme pauvres et peu utilisables. Cependant, les meilleures d'entre elles peuvent être mises en culture (landes grasses). Le plus souvent, on a avantage à accélérer le cycle naturel de régénération en opérant un reboisement artificiel avec des essences qui s'y prêtent : Pin, Chêne..., et à revenir ainsi au climax ou au moins au préclimax ; les Conifères cependant ont la propriété de favoriser la podzolisation, souvent déjà commencée. On est parfois obligé, lorsque l'alios est constitué, de le défoncer avant de planter, afin de permettre la pénétration des racines et l'écoulement des eaux de surface.

En de nombreuses régions, la lande est utilisée comme pâturage, médiocre d'ailleurs, dans lequel on fait passer des troupeaux de moutons. Le rendement à l'hectare est assez faible, et les possibilités de reboisement sont alors annulées.

J.-M. T. et F. T.

Landes. 40

Départ. de la Région Aquitaine ; 9 237 km² ; 277 381 hab. *(Landais)*. Ch.-l. *Mont-de-Marsan*. S.-préf. *Dax*.

La population du département a longtemps diminué, demeurant au-dessus de 300 000 de 1851 à 1886 pour tomber progressivement à 248 000 en 1946 ; elle a augmenté légèrement depuis cette dernière date. Le long déclin démographique s'est accompagné d'une diminution beaucoup plus

sensible des effectifs de la population active (de 173 300 en 1901 à 111 300 en 1968, chiffre toutefois un peu supérieur à celui de 1962), diminution liée à un exode agricole massif (le nombre des agriculteurs a été ramené de 123 500 à 37 000), qui n'a pas été compensé par une industrie en stagnation (30 500 actifs en 1901, 32 000 en 1968) et par des activités tertiaires en faibles progrès.

Les Landes sont un département rural (encore plus de la moitié de la population) où, malgré l'ampleur du délestage, un actif sur trois travaille encore dans l'agriculture. En fait, ce pays où les métayers sont restés très nombreux jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale est plus forestier qu'agricole ; les boisements y occupent plus de 615 000 ha, alors que 150 000 ha seulement sont labourés (dont 110 000 en céréales, presque uniquement du maïs) ; 36 500 sont couchés de façon permanente en herbe, et 14 000 plantés en vignes. Les paysans élèvent 115 000 bovins, 76 000 porcins et 29 000 ovins. Ce département, qui s'identifie avec la partie occidentale de la Gascogne, associe deux types de pays de part et d'autre du cours moyen de l'Adour. Au nord est le royaume de la forêt de pins maritimes trouée de clairières espacées, région peu peuplée. Au sud se trouve une des terres les plus cultivées de l'Aquitaine, dont la mise en valeur est néanmoins interrompue par quelques masses forestières.

Toute la moitié méridionale du massif forestier landais est dans le département. C'est un vaste plateau monotone dont l'altitude approche 150 m sur les confins du Lot-et-Garonne et qui descend vers les pays de la Leyre au nord-ouest, la région des étangs à l'ouest et l'Adour moyen au sud. Les sables noirs, poussés vers l'intérieur des terres par les vents aux époques froides du Quaternaire, y sont parfois accumulés en dunes mortes ; le drainage est d'autant plus difficile que, sur de vastes espaces (la partie la plus haute du plateau), la pente est insensible (moins de 1 p. 100) et qu'en maint endroit la présence, à un mètre de profondeur environ, d'une concrétion ferrugineuse, l'alios, empêche l'infiltration des eaux ; quand l'alios est absent, le drainage est trop fort, et la sécheresse estivale redoutable (de là les risques d'incendies). Les parties les plus basses du plateau sont morcelées par les vallées profondément encaissées, creusées par la Leyre et ses affluents, ainsi que par les tributaires de l'Adour.

Dans ce pays largement ouvert aux influences humides de l'Océan, de vastes espaces servaient de terrains de pacage aux moutons (un million au siècle dernier). À la suite du vote de la loi de 1857 fut entrepris, sous l'égide de Jules Chambrelent (1817-1893) et ici surtout de son adjoint Crouzet, l'ensemencement systématique de la région en pins maritimes. La forêt, dont de vastes superficies appartiennent à de grands propriétaires, est de moins en moins exploitée pour la production de résine, mais fournit une part croissante de bois d'œuvre et de bois de papeterie : aussi, les besoins en main-d'œuvre étant faibles, la densité de la population est-elle basse (de l'ordre de 10 hab. au km²). Au voisinage des bourgs sont les industries traditionnelles (vieille métallurgie) et celles qui sont dérivées de la forêt, notamment la fabrication de résine, les scieries et les papeteries. Le lignite d'Arjuzanx est brûlé sur place dans une centrale thermique, tandis que le pétrole de la région de Parentis-en-Born, à la production déclinante, est acheminé vers Ambès par oléoduc (environ 1 Mt par an). Un puissant massif de dunes, large d'une dizaine de kilomètres, ourle un littoral rectiligne et inhospitalier. Il est couvert de forêts naturelles ou de pinèdes plantées à la fin du XVIIIe s. sous la direction de Nicolas Brémontier (1738-1809) : ces splendides forêts domaniales sont bien exploitées. Quelques stations balnéaires, dont la plus célèbre est Hossegor-Capbreton, s'égrènent sur un littoral dont l'aménagement touristique intégral est entrepris.

Au sud de l'Adour, le moutonnement des douces collines de Chalosse taillées dans les sables fauves du Tertiaire cède rapidement la place vers l'est aux bas plateaux du Tursan, sur lesquels les dernières landes ont disparu. Dans ce pays de fermes isolées, la culture du maïs est reine ; elle s'associe dans le cadre d'une polyculture traditionnelle à l'élevage des bovins et des volailles, ainsi qu'à la culture de la vigne. Quelques îlots de culture plus spécialisée s'esquissent : vignobles du Tursan au voisinage de Geaune et surtout de la partie sud-occidentale de la Chalosse autour de Pouillon ; arboriculture fruitière de la région de Peyrehorade et de Pouillon, riche élevage de canards et d'oies (pour la production de foie gras) dans la vallée de l'Adour en aval d'Aire. Au milieu de ce pays rural, seul Hagetmau (3 800 hab.) fait figure de cité industrielle.

En fait, les villes sont établies au contact des deux régions. Plus qu'à Aire-sur-l'Adour (6 800 hab.), encore profondément rurale, la vie urbaine se concentre à Dax (28 000 hab.) et à Mont-de-Marsan (32 000 hab.), petites villes à accroissement rapide de population dont le développement n'est pas lié à l'industrie, mais à la fonction administrative et militaire à Mont-de-Marsan, au thermalisme et surtout à la fonction commerciale à Dax.

S. L.

► *Aquitaine.*

Lang (Fritz)

Metteur en scène de cinéma autrichien naturalisé américain (Vienne 1890).

Après avoir suivi des études d'architecture et de peinture à Vienne, Fritz Lang servit pendant la Première Guerre mondiale dans les rangs de l'armée autrichienne, où il fut blessé. Une fois guéri, il se fit remarquer par le producteur Erich Pommer, qui l'engagea en 1916 comme scénariste (en compagnie de la romancière Thea von Harbou, qui allait peu de temps après devenir sa femme). Il fit ses premières armes dans les « sérials », genre cinématographique fort en vogue à l'époque et pour lequel il gardera toujours un vif penchant. Scénariste d'Otto Rippert et de Joe May, il signa en 1919 sa première mise en scène, *Halb-Blut*, et faillit tourner le célèbre *Cabinet du docteur Caligari* qu'Erich Pommer confia en toute dernière heure à Robert Wiene. Après avoir sacrifié au cinéma d'aventures populaires avec *les Araignées* (*Die Spinnen*, 1919-20, en deux épisodes : *Das Brillantenschiff* et *Der goldene See*), Fritz Lang, quoiqu'il s'en défendît par la suite, fut l'un des plus talentueux représentants du mouvement expressionniste avec *les Trois Lumières* (*Der müde Tod*, 1921), *le Docteur Mabuse* (*Doktor Mabuse der Spieler*, 1921-22, en deux épisodes : *Der grosse Spieler* et *Inferno*), *Die Nibelungen* (1923-24, en deux parties : *la Mort de Siegfried* [*Siegfrieds Tod*] et *la Vengeance de Kriemhilde* [*Kriemhilds Rache*]) et *Metropolis* (1925). Mais, loin de s'en tenir à un pur décorativisme tourmenté — ce qui aurait été l'aboutissement du « caligarisme » —, le réalisateur, avec beaucoup de subtilité, inséra dans la géométrie des formes une puissante dynamique de l'action. Cette dramaturgie est en quelque sorte à la fois le perfectionnement et la critique de l'expressionnisme. Déjà, dans sa période allemande, Lang construisit film après film le grand thème de son œuvre, qui sera le « combat de l'individu contre les circonstances, le combat contre les dieux, le combat de Prométhée ». Après *les Espions* (*Spione*, 1927) et *la Femme sur la Lune* (*Frau im Mond*, 1928), il paracheva son brillant début de carrière par une manière de chef-d'œuvre *M le Maudit* (*M*, 1931), dont le scénario s'appuyait sur un fait divers réel (l'histoire du vampire de Düsseldorf). Mais, lorsque Hitler prit le pouvoir, un metteur en scène comme Lang devint suspect : pour mieux le neutraliser (il venait de tourner *le Testament du Dr* Mabuse [*Das Testament des Dr. Mabuse*, 1932]) ; Goebbels lui proposa comme cadeau empoisonné de prendre la direction générale du cinéma allemand. Lang, pour toute réponse, préféra s'expatrier, en France d'abord (où il tournera *Liliom* [1933]), puis aux États-Unis, où il poursuivra sa carrière avec bonheur. Hanté par la notion de culpabilité et de justice, il débuta à Hollywood par deux films remarquables : *Furie* (*Fury*, 1936) et *J'ai le droit de vivre* (*You only live once*, 1937). Paraissant se plier davantage aux règles hollywoodiennes dans ses œuvres ultérieures (*Casier judiciaire* [*You and me*, 1938] ; *le Retour de Frank James* [*The Return of Frank James*, 1940] ; *les Pionniers de la Western Union* [*Western Union*, 1941] ; *Chasse à l'homme* [*Man Hunt*, 1941] ; *Les bourreaux meurent aussi* [*Hangmen also die*, 1943] ; *Espions sur la Tamise* [*The Ministry of Fear*, 1944] ; *la Femme au portrait* [*The Woman in the Window*, 1944] ; *la Rue rouge* [*Scarlet Street*, 1945] ; *Cape et poignard* [*Cloak and Dagger*, 1946] ; *le Secret derrière la porte* [*Secret beyond the Door*, 1948] ; *House by the River* [1950] ; *l'Ange des maudits* [*Rancho Notorious*, 1951] ; *Le démon s'éveille la nuit* [*Clash by Night*, 1952] ; *la Femme au gardénia* [*The Blue Gardenia*, 1953] ; *Règlement de comptes* [*The Big Heat*, 1953] ; *Désirs humains* [*Human Desire*, 1954] ; *les Contrebandiers de Moonfleet* [*Moonfleet*, 1955] ; *la Cinquième Victime* [*While the City sleeps*, 1956] ; *l'Invraisemblable Vérité* [*Beyond a Reasonable Doubt*, 1956]). Fritz Lang n'abdiqua cependant jamais devant les impératifs commerciaux et sut préserver jusqu'au bout sa maîtrise technique et ses thèmes de prédilection (la vengeance, la corruption, la soif de puissance, la quête de la justice). De retour en Allemagne en 1958, il rendit hommage aux « serials » (*le Tigre du Bengale* [*Der Tiger von Eschnapur*], *le Tombeau hindou* [*Das indische Grab-*

mal]) et consacra son ultime film au personnage de Mabuse (*le Diabolique Docteur Mabuse* [*Die Tausend Augen des Dr. Mabuse*, 1960]). Il ne devait pas complètement abandonner le cinéma, puisqu'on le vit, en 1963, dans *le Mépris* de J.-L. Godard, interpréter le rôle d'un « célèbre metteur en scène de l'écran ».

Il n'y a pas, comme certains l'ont prétendu, de véritable cassure dans la filmographie de Fritz Lang. Si l'on excepte certaines haltes romantiques (*Moonfleet*, par exemple), toute son œuvre (dans sa période germanique ou dans sa période américaine) est un vaste itinéraire placé sous le signe de la fatalité.

Fasciné par la puissance (d'où l'attrait qu'exercent sur lui les sociétés secrètes parallèles ou les organisations plus ou moins criminelles), l'homme langien subit aussi la loi du plus fort (thème du lynchage dans *Furie*, de l'intolérance sociale dans *J'ai le droit de vivre*), porte en lui une trouble culpabilité et en appelle à un équilibre critique (tout aussi bien social que psychologique). « Tout se joue et se noue chez Lang au cœur d'un univers hautement moral. Certes la morale conventionnelle n'y a aucune part et les forces en tant que telles (police armée) y sont toujours montrées basses, défaillantes et lâches... Les héros de Lang sont en fait à côté de la société... Seul l'être d'exception préoccupe Lang, une exception qui par pudeur sut parfois revêtir l'humble apparence d'une entraîneuse, d'une espionne, d'un flic ou d'un frustre cow-boy » (F. Truffaut).

J.-L. P.

🕮 **F. Courtade, *Fritz Lang* (le Terrain vague, 1963). / L. Moullet, *Fritz Lang* (Seghers, 1963). / P. Bogdanovitch, *Fritz Lang in America* (Londres, 1968). / P. M. Jensen, *The Cinema of Fritz Lang* (Londres, 1969).**

langage

Le langage est étudié par deux disciplines : la linguistique le considère comme un système de signes et cherche à mettre en évidence ses lois de combinaison et de transformation (v. langue) ; la psychologie l'envisage comme une fonction dont elle s'efforce de déterminer la nature, les origines, les conditions d'apparition et de développement au cours de la phylogenèse et de l'ontogenèse ainsi que le rôle dans l'activité psychique totale.

Fonction symbolique et langage

Du point de vue de la psychologie, le langage relève de la fonction symbolique, qu'Henri Wallon* (1879-1962) définit comme « le pouvoir de trouver à un objet sa représentation et à sa représentation un signe » (1942). Il procède donc de la même source que la pensée.

L'aptitude symbolique consiste à dédoubler l'expérience vécue, concrète et actuelle, et à lui substituer un équivalent d'images, de représentations, de mots, superposant ainsi au monde de perceptions un monde de symboles, qui permette l'évocation et toutes les opérations mentales. « C'est à ce pouvoir de substitution que la fonction symbolique se ramène [...]. Elle est ce qui établit une liaison entre un geste quelconque à titre de signifiant et un objet, un acte ou une situation à titre de signifié. Elle n'est d'ailleurs pas addition, mais dédoublement. » (Wallon, 1942.)

Représentation et langage sont spécifiques à l'homme et le différencient de l'animal. Au cours de l'évolution des espèces, ils sont l'effet d'une réorganisation du système nerveux : développement considérable des zones corticales d'association inter- et multisensorielle et du lobe frontal, ou plutôt préfrontal, qui devient une sorte de « super-cerveau » où se projettent toutes les fonctions non seulement sensorielles et motrices, mais aussi affectives et végétatives, permettant ainsi un dédoublement fonctionnel généralisé. C'est cette structure dédoublée qui rend possible l'apparition de la fonction symbolique.

On a tenté de déterminer les causes de cette évolution. Des hypothèses ont été émises sur les rôles que pourraient y jouer la vie sociale, le travail collectif, la fabrication et la transmission des outils et des techniques, etc. En tout cas, l'aptitude symbolique n'est acquise que si elle trouve dans le cerveau des individus une structure nerveuse appropriée. L'ambiance sociale entoure l'enfant dès sa naissance, mais celui-ci ne commence à parler qu'au cours de la seconde année, lorsque la structure nerveuse arrive à maturation. Cependant, il ne parlera pas à cet âge si, pour une raison ou une autre, il est privé de présence humaine. Le cas des enfants sauvages, des enfants abandonnés à la solitude est bien connu. D'autre part, les enfants de n'importe quelle origine linguistique parleront la langue dans laquelle ils sont élevés. La maturation constitue des possibilités que l'environnement doit actualiser.

Quoiqu'elle marque une discontinuité fondamentale dans la phylogenèse comme dans l'ontogenèse, la fonction symbolique a des préludes dans le comportement des animaux et du jeune enfant, qui réagissent à des signaux et à des indices qui sont des substituts précurseurs des symboles et des signes. Ainsi, le chien réagit au miaulement du chat lorsque ce dernier n'est pas encore en vue, ou le lion continue à poursuivre sa proie qui a disparu en se guidant sur son odeur, ses empreintes, etc. De même, le jeune enfant se calme et esquisse le mouvement de succion lorsqu'il est mis dans la position de tétée ou lorsqu'il entend la voix de sa mère. Signal et indice consistent en une circonstance qui annonce la situation, en une trace qui renvoie à l'objet total. Ils n'en sont pas distingués par le sujet, et leur valeur de substitut réside dans cette fusion.

Les auteurs qui se sont occupés de ce problème sont unanimes à considérer que le signal et l'indice n'impliquent pas la représentation ou le dédoublement entre l'objet, la situation et ce qui se substitue à eux pour les représenter. Avec le symbole et le signe, par contre, le dédoublement est consommé. Dans la symbolisation, un objet quelconque est substitué à un autre, ce qui implique leur dédoublement respectif. Lorsqu'un enfant fait manger sa poupée en lui mettant à la bouche une coquille, la coquille n'est pas prise dans sa réalité matérielle ; elle est un symbole qui représente et évoque l'image du lait absent. Symbolisant et symbolisé sont ici dissociés. Les symboles sont concrets et peuvent avoir des relations de convenance ou d'analogie avec leurs signifiés. Les signes du langage oral ou écrit sont des symboles abstraits et conventionnels, dont la réalité matérielle, suite sonore ou tracé graphique, s'efface au profit de la réalité symbolique. Ils sont ainsi de purs instruments de signification. Les symboles* mathématiques et scientifiques, eux, appartiennent plutôt au système des signes.

Dans la série qui mène du signal et de l'indice au symbole et au signe prend place un chaînon intermédiaire, qui est le simulacre. Celui-ci est un acte fictif qui reproduit un acte réel. Il n'est pas de la représentation, mais l'intention y est représentative. Lorsque l'enfant, au début de sa seconde année, fait semblant de dormir, le dédoublement de l'acte s'ébauche et annonce la symbolisation.

Les premiers stades du langage chez l'enfant

Le langage n'apparaît chez l'enfant qu'au cours de la seconde année, avec la maturation des structures nerveuses indispensables à la fonction symbolique. Mais la parole a une structure sensori-motrice, et c'est celle-ci qui s'édifie au cours de la première année dans les émissions vocales de l'enfant et qui constitue le stade préparatoire au langage.

Le cri et le gazouillis sont des préludes à la parole. Le cri est un spasme expiratoire résultant du resserrement sur l'air expulsé des parois des cavités de l'appareil respiratoire. Ce sont ces mêmes contractions toniques qui sont modulées pour produire le gazouillis. Mais le cri commence par être une réaction vitale provoquée par des états de malaise et de souffrance. La mère donne à ces cris une signification et cherche à en supprimer les causes. Sous l'influence de ces interventions, le tri se transforme progressivement chez l'enfant en moyen d'expression et de demande communiqué à l'entourage. En même temps se multiplient des échanges de mimiques et de sourires. La parole dont la mère entoure l'enfant dès sa naissance devient vite des signaux : l'enfant se calme en l'entendant. Sa compréhension se développe : à cinq mois il distingue déjà une attitude bienveillante d'une attitude fâchée, une intonation grondeuse d'une intonation câline. L'expression et la communication affectives précèdent donc de loin l'apparition de la fonction symbolique et du langage.

Le gazouillis n'est pas étranger à l'influence affective. Il se produit dans les moments de bien-être et de contentement. Mais il est essentiellement un exercice de l'appareil phonatoire suivant le mécanisme de la réaction circulaire : les émissions sonores de l'enfant frappent ses oreilles, et les impressions auditives qui en résultent déclenchent leur répétition en chaîne. Il s'agit de l'établissement d'une Maison entre la série vocale et la série auditive. Leur ajustement progressif et de plus en plus précis est obtenu par des exercices où l'enfant module ses vocalisations pour en discriminer les variations auditives. Le résultat en est la constitution d'un riche répertoire phonétique où le langage va puiser pour s'édifier. De nombreux auteurs, notamment Kurt Lewin* et Antoine Grégoire, ont tenté

d'enregistrer les vocalisations de l'enfant pour en analyser les sons. Ceux-ci apparaissent plus variés et plus riches que ceux du langage parlé autour de l'enfant, et leur utilisation par l'enfant au moment de l'apprentissage du langage n'est pas directe, mais implique un travail de sélection et de réorganisation des sons. Les gazouillis de l'enfant sont indépendants de l'entourage : l'enfant gazouille souvent quand il est seul, et l'enfant sourd gazouille comme l'enfant entendant. Cela n'empêche pas que les réponses de l'entourage stimulent l'enfant et surtout amorcent le rapport parleur-écouteur, dont les débuts se manifestent vers la fin de la première année par des écholalies qui annoncent l'imitation du langage.

Le langage débute lorsque l'enfant devient capable de saisir le rapport signifiant-signifié. Et l'enfant saisit le sens de beaucoup de mots émis par son entourage bien avant de pouvoir en articuler aucun. Cette période de compréhension qui précède la production du langage montre d'une part la priorité de la fonction symbolique sur son expression verbale et d'autre part le mécanisme fondamental d'acquisition du langage chez l'enfant, celui de l'imitation différée, ou imitation avec un temps d'incubation. De l'écoute d'un mot, il résulte d'abord pour l'enfant une image ou une représentation de l'objet signifié, et il doit, pour exprimer cette représentation, en se guidant sur les impressions auditives reçues, chercher dans son répertoire phonétique des sons à organiser. Il y réussit plus ou moins bien et rapidement en fonction de ses possibilités articulatoires. C'est ce travail d'élaboration cérébrale ou mentale qui occupe le temps d'incubation entre le moment où le mot est entendu et celui où il est reproduit.

Les premiers mots de l'enfant sont des mots-phrases. *Papa* est dit quand l'enfant voit son père, quand il désire le voir, être pris dans ses bras, mais aussi en présence de n'importe quel objet qui lui appartient. Le mot est un condensé de l'objet, de la situation et des actions ou des désirs qui y répondent. « Le pas que doit alors franchir l'enfant, écrit Wallon, a quelque chose d'essentiel. Sa parole devra nécessairement se détailler dans le temps alors que la chose à exprimer répond à un trait momentané de sa conscience. La distribution dans le temps de ce qui se présente d'abord comme simple intuition momentanée de la conscience est sans doute l'opération la plus critique du langage et de la pensée discursive. » (*De l'acte à la pensée*, 1942.) Cette capacité est abolie chez l'aphasique, qui ne sait plus mettre en ordre des mots pour former des phrases, des sons pour former des mots, ce qui le rend incapable soit d'aller des sons au sens, soit du sens à l'articulation.

Chez l'enfant, ce pas est franchi entre deux ans et deux ans et demi avec ses phrases de deux mots, simplement juxtaposés pour commencer. Mais les progrès deviennent ensuite extrêmement rapides aussi bien dans l'allongement des phrases que dans leur grammaticalisation. Celles-ci ne comportent d'abord que des substantifs et des verbes, puis s'ajoutent des adjectifs, des adverbes et finalement l'ensemble des mots de liaison. Au cours de la troisième année, le singulier, le pluriel et les temps du verbe sont utilisés, ainsi que la négation, et, vers quatre ans, la phrase de l'enfant ressemble pour l'essentiel à celle de l'adulte.

Langage et pensée

Langage et pensée sont des différenciations de la fonction symbolique devant aboutir à une intégration ou l'un devient l'expression de l'autre. Mais, dès leur apparition, ils constituent des fonctions distinctes, ayant une nature propre et des conditions spécifiques de développement. Avant de pouvoir être intégrés, il faut qu'ils existent pour eux-mêmes. Aussi si solidaires qu'ils soient, les rapports entre le langage et la pensée ne peuvent que varier selon les différentes étapes de développement.

Entre la deuxième et la quatrième année, c'est l'étape de leur constitution respective qui se réalise sous la dépendance directe de la maturation de la fonction symbolique. Celle-ci paraît avoir comme essence la capacité de mettre en ordre et en relation les éléments dédoublés et dissociés dé l'expérience sensori-motrice, et comme condition la formation d'un espace mental superposé à l'espace réel. Le langage et la pensée du jeune enfant manifestent directement ces possibilités fonctionnelles. Ses dénominations et ses questions « ça », « que c'est » reflètent les opérations de substitution de sa pensée. La question « où » traduit l'évocation et marque la constitution de l'espace mental (fin de la deuxième année). Au cours de la troisième année, les questions de l'enfant « comment », « pourquoi », « quand » constituent les ébauches des opérations de mise en relation, ses énumérations traduisent un effort d'analyse, de même que des analogies qu'il devient capable d'établir manifestent les débuts de la comparaison.

Après leur constitution, le langage et la pensée se développent d'une façon plus ou moins autonome, dans des conditions assez différentes. La pensée de l'enfant se trouve aux prises avec le monde de ses expériences variées, complexes et changeantes. Son langage se trouve par contre devant un système de signes bien structurés, porteur d'un savoir déjà élaboré et des connaissances bien mises en relation. Mais l'enfant n'est pas encore capable de l'utiliser comme tel, et c'est là une source de conflits et de contradictions entre son langage et sa pensée. En tout cas, il n'a aucune conscience de leurs fonctions spécifiques. Langage et pensée font partie de ses capacités, et il pense, il parle comme il court, il manipule en fonction de ses besoins pratiques, affectifs et ludiques. Ainsi, dans ses rapports avec l'entourage, son langage est impératif et optatif ; il est l'expression de ses désirs et de ses impatiences. Dans son activité pratique, l'enfant ponctue ses gestes de paroles. C'est le langage d'accompagnement, qui devient peu à peu le langage-consigne — avec lequel il annonce et ordonne les péripéties de son action —, avant de devenir plus tard le langage intérieur. L'enfant peut aussi jouer avec son langage dans les comptines, où, à travers la recherche des effets articulatoires et sonores, il arrive à en maîtriser les aspects moteurs et rythmiques. Il joue aussi avec sa pensée dans ses fictions, où se mêle souvent d'ailleurs le langage. Ces usages multiples contribuent au développement du langage et de la pensée, mais les enchaînent aussi à l'action et à l'affectivité.

C'est vers six ans que l'enfant commence à prendre conscience de son langage et de sa pensée. La maturation semble amener une prépondérance de l'activité préfrontale sur celle des centres sous-jacents, ce qui permet à l'enfant de multiplier les perspectives et les plans de son activité : au plan pratique de l'action et de l'affectivité s'ajoute notamment un plan de connaissance. Le développement de l'enfant s'accélère alors. Piaget*, dans son œuvre monumentale, a montré d'une façon détaillée la constitution progressive des opérations fondamentales de la pensée. Wallon, dans ses études sur *les Origines de la pensée chez l'enfant* (1945), a montré les efforts de l'enfant pour dissocier son langage et sa pensée des adhérences subjectives, pour analyser les objets, les situations, et les représenter distinctement ainsi que pour analyser les mots, préciser leurs sens et les approprier aux choses et à la pensée. Sans doute les exercices scolaires contribuent-ils beaucoup à ce développement. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture aide l'enfant à prendre conscience de la fonction du langage. De même, les exercices de vocabulaire et de grammaire permettent à l'enfant d'analyser et de reconnaître sa structure sémantique et syntaxique.

Vers dix ou onze ans, le langage et la pensée sont bien différenciés dans leur fonction et s'intègrent chez l'enfant dans une structure nouvelle où le langage est l'expression de la pensée, l'instrument et le matériel de ses opérations.

Langage et personnalité

L'animal agit directement sur l'environnement par des moyens sensori-moteurs. L'homme y ajoute des moyens symboliques. Son action devient médiatisée par la connaissance, dont le langage est l'instrument privilégié d'objectivation et de conservation, d'où naissent la culture et l'histoire.

L'enfant se développe ainsi sous l'influence d'un double héritage : l'aptitude symbolique, que lui transmet l'espèce et qui est inscrite dans la structure de son cerveau, lui permet le langage, qui lui ouvre l'accès à la culture. Par le langage, sa personnalité tout entière est transformée. Dès l'âge de trois ans, le *je*, le *mien*, qu'il apprend à utiliser et qu'il oppose au *tu*, au *tien*, lui permettent de se distinguer d'autrui, de passer d'une perspective à une autre, de s'individualiser et de prendre conscience de lui-même. Chez l'adulte, la conscience de soi, du monde, de la société, de l'histoire... s'opère essentiellement par la médiation du langage.

Le langage est ainsi l'expression non seulement de la pensée, mais de toute la personnalité. Il devient un moyen d'action non directe sur les choses, mais médiatisée par autrui. Des professions comme celles d'avocat, de politicien, d'enseignant, etc., ne visent rien d'autre qu'à s'exprimer soi-même dans le dessein de modifier autrui pour l'amener finalement à des actions voulues. C'est un mode d'action que le tout jeune enfant utilise déjà en recourant à ses expressions émotionnelles (cris, pleurs, mimiques, etc.), mais qui trouve dans le langage un instrument infiniment plus riche, plus souple et plus efficace, mais pouvant aussi être pernicieux et néfaste : la parole sauve ou tue, éduque ou corrompt...

Finalement, le langage, pour l'individu, est à la fois un système de signes et un pouvoir de l'utiliser. Il est une activité psychique totale.

T. T.

▶ *Animal / Enfant / Intelligence / Langue.*

📖 **C. et W. Stern, *Monographien über die seelische Entwicklung des Kindes*, t. I *die Kindersprache* (Leipzig, 1907 ; 3ᵉ éd., 1922). / A. Grégoire, *l'Apprentissage du langage* (Faculté de lettres, Liège, 1937). / R. Jakobson, *Kindersprache, Aphasie und allgemeine Lautgesetze* (Uppsala, 1941 ; trad. fr. *Langage enfantin et aphasie*, Éd. de Minuit, 1969). / H. Wallon, *De l'acte à la pensée. Essai de psychologie comparée* (Flammarion, 1942) ; *les Origines de la pensée chez l'enfant* (P. U. F., 1945 ; 2 vol.). / J. Piaget, *la Formation du symbole chez l'enfant* (Delachaux et Niestlé, 1945) / J. Chateau, *l'Enfant et ses conquêtes* (Vrin, 1960). / P. Malrieu, *la Construction de l'imaginaire* (Dessart, Bruxelles, 1967). / Tran Thong, *Stades et concepts de stade de développement de l'enfant dans la psychologie contemporaine* (Vrin, 1967). / J. Paulus, *la Fonction symbolique et le langage* (Dessart, Bruxelles, 1969). / P. Oleron, *Langage et développement mental* (Flammarion, 1972). / M. Richelle, *l'Acquisition du langage* (Dessart, Bruxelles, 1972).**

langage formel

Ensemble L (fini ou infini) de phrases de longueurs finies, construites par mise bout à bout (concaténation) d'un ensemble fini V d'éléments formant un vocabulaire qui offre un modèle à la fois des langues naturelles, des langages artificiels de la logique ou des automates et des langages de programmation de calculateurs.

Par exemple, si le vocabulaire V contient les signes de ponctuation symbolisés par w_1 = , / w_2 = . / , appelés *séparateurs*, et les mots :

a_1 = le / a_2 = les / a_3 = il / a_4 = ses /,

b_1 = que / b_2 = sur / b_3 = en /,

c_1 = études / c_2 = kangourous / c_3 = Australie /,

d_1 = allait / d_2 = passionnaient / d_3 = poursuivre /,

une phrase française peut être représentée par un mot au sens des automates

« $a_4\ c_1\ b_2\ a_2\ c_2\ w_1\ b_1\ a_3\ d_1\ d_3\ b_3\ c_3\ w_1\ a_1\ d_2\ w_2$ ».

Modèles pour la linguistique

La *faculté de langage* est acquise par un apprentissage naturel qui, à partir d'échantillons de phrases plus ou moins simples perçus dans l'enfance, permet d'élaborer intuitivement une *grammaire*, c'est-à-dire un ensemble G de règles qui spécifient les procédures de construction des phrases d'un langage L.

Données linguistiques → [Apprentissage] → Grammaire G

[G] → Langage L

Une grammaire doit permettre plus que l'énumération (probablement infinie) des phrases possibles dans un langage L, mais elle doit aussi assigner à chaque phrase p une *description structurale « d »* spécifiant l'ordre et les interrelations des éléments dont est faite la phrase. Notre *processus de perception* A (de la langue française) résulte en la connaissance intuitive de la description structurale d de toute phrase perçue p

p → [A] → d
(phrase) (sujet) (verbe)

La théorie des langages formels vise donc à élaborer une méthode M permettant automatiquement d'associer une description d relative à toute grammaire G pour toute phrase p.

G →
p → [M] → d

Parce qu'une grammaire peut être formalisée comme une fonction G au moyen d'un nombre fini de règles, la détermination précise des types de règles qui peuvent être admises a été le premier objectif de la linguistique mathématique. Ces études ont un impact immédiat en informatique pour guider la définition et la traduction des langages de programmation de haut niveau. En effet, pour le programmeur, un langage est l'ensemble des programmes qui peuvent être écrits à partir d'un code d'instructions et fournir le résultat voulu sur un calculateur. Tous les programmes possibles ne sont pas corrects et ne font donc pas partie du langage. Pour le logicien, un langage d'automate est un sous-ensemble L de l'ensemble V* des séquences finies engendrées par concaténation à partir d'un alphabet V ; une séquence de symboles comme $b_1\ a_3\ d_1\ d_3\ b_3\ c_3$ dans l'exemple précédent est donc un mot pour un automate et représente une proposition de langage naturel, tandis que $d_3\ d_1\ b_2$ ne peut faire partie du langage.

Le langage des automates a pour premier avantage de permettre une grande concision et la concentration du raisonnement sur quelques configurations de mots remarquables. Malheureusement, la théorie des langages formels est, à l'heure actuelle, gravement sous-développée en dehors de la théorie des grammaires, qui n'est qu'une des premières phases de la linguistique.

Les quatre domaines de la sémiotique

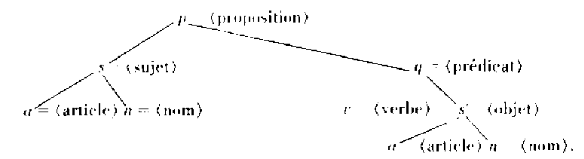
Le monde des langues peut être vu comme une hiérarchie descendant des langages naturels jusqu'au monde des objets en passant, pour l'informatique, par l'intermédiaire des langages de haut niveau, des langages d'assemblage, des langages-machine, de la logique* combinatoire, etc. Un langage est destiné à transmettre un signe pour obtenir une action ; le niveau linguistique où cette action est réalisée est tel qu'à un symbole-source il associe une séquence détaillée d'opérations prenant en compte des contraintes d'exécution, et il est donc inférieur au niveau du langage-source. Autrement dit, donner formellement un sens à un langage ne peut être effectué qu'au moyen d'un autre langage déjà connu et qui soit d'une structure plus simple. En termes de psychologie du comportement, un calculateur associe de même une réponse à un stimulus, c'est-à-dire un résultat à un programme, et le niveau de l'exécutant, la machine câblée, est inférieur en complexité au niveau de la procédure codée.

La *sémiotique* est la théorie des signes et comprend quatre domaines.

• La *mnémonique* est l'association d'une mémorisation symbolique (sonore, graphique ou visuelle) aux éléments d'un vocabulaire V, par exemple aux suites de caractères entre deux blancs d'un langage-source.

L'*analyse lexicale* est l'identification des éléments, *morphèmes* ou *mots* dont est faite une phrase (selon qu'elle est respectivement entendue ou lue) et *phonèmes* ou *lettres* dont est fait un mot. Elle est sujette à des ambiguïtés auditives, comme dans l'alexandrin malheureux *Il sortit de la vie comme un vieillard en sort* (hareng saur). Elle peut être représentée par un automate fini.

• La grammaire permet par concaténation de générer les phrases structuralement correctes dans un langage L. L'*analyse syntaxique* est le processus de perception fournissant la description structurale, par exemple sous forme d'un arbre :



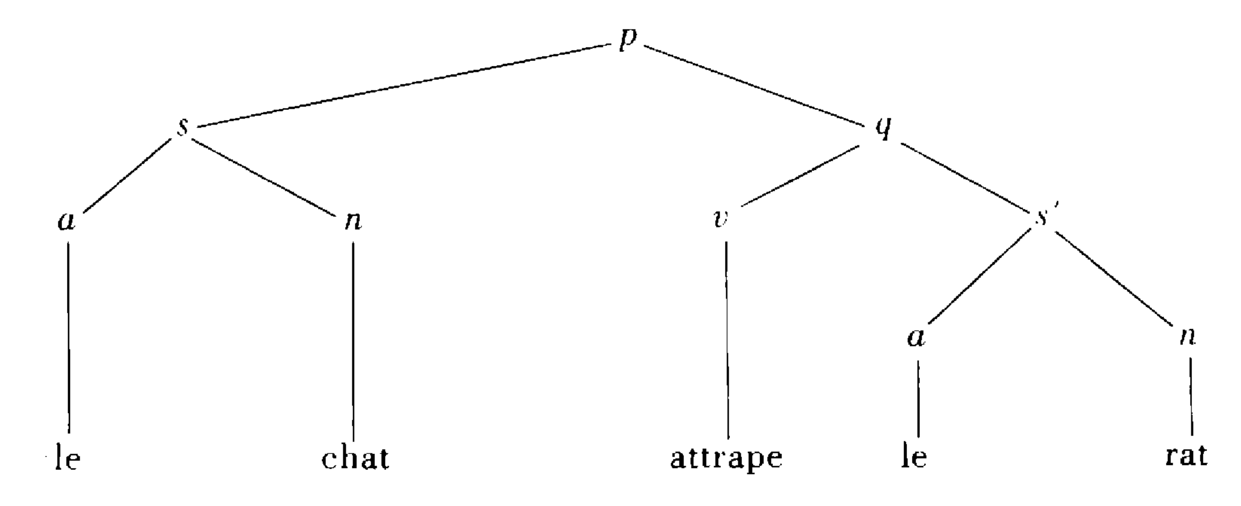
forme dans laquelle un *prédicat* est la partie d'une proposition exprimant ce qui est dit à propos du sujet. La syntaxe est sujette à ambiguïté, comme dans le cas du premier exemple, où la proposition *qu'il allait poursuivre en Australie* peut grammaticalement être rattachée soit à c_1, soit à c_2. Son but est le regroupement des mots du langage d'abord en propositions, puis en phrases.

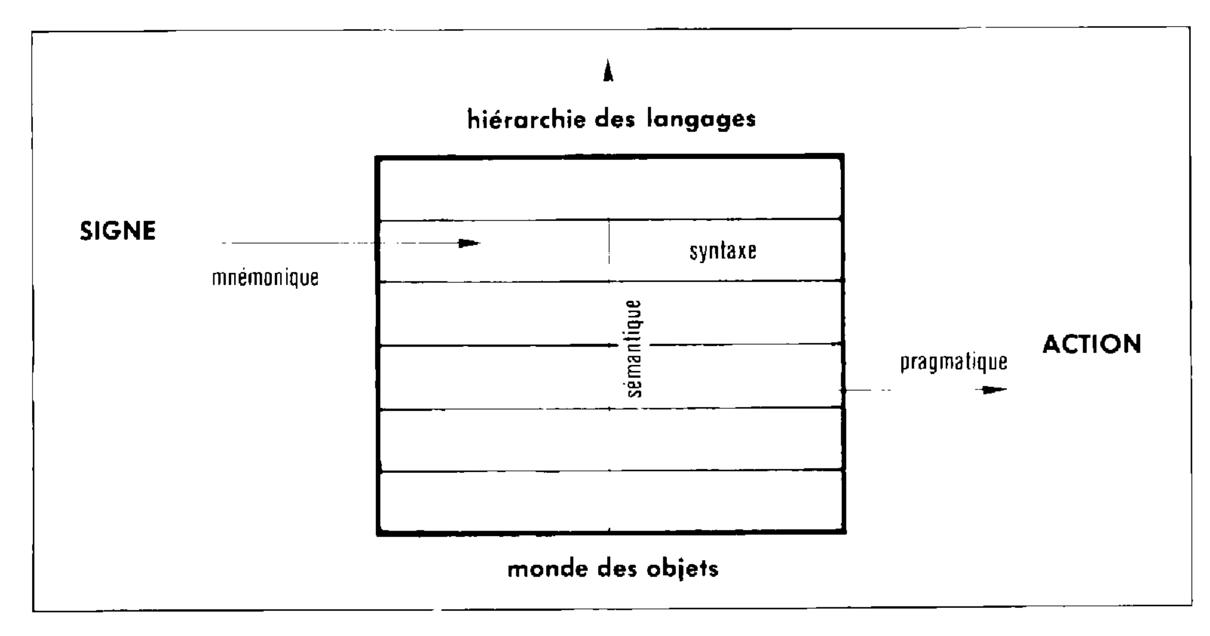
• La *sémantique* est la relation entre les éléments du langage et l'ensemble des significations qui lui sont attribuées, c'est-à-dire la spécification de la manière dont une machine abstraite interpréterait les éléments (bien formés syntaxiquement) du langage. Ainsi, un symbole est un élément auquel au moins une signification a été attribuée par une règle de sémantique comme une feuille à l'arbre de la syntaxe.

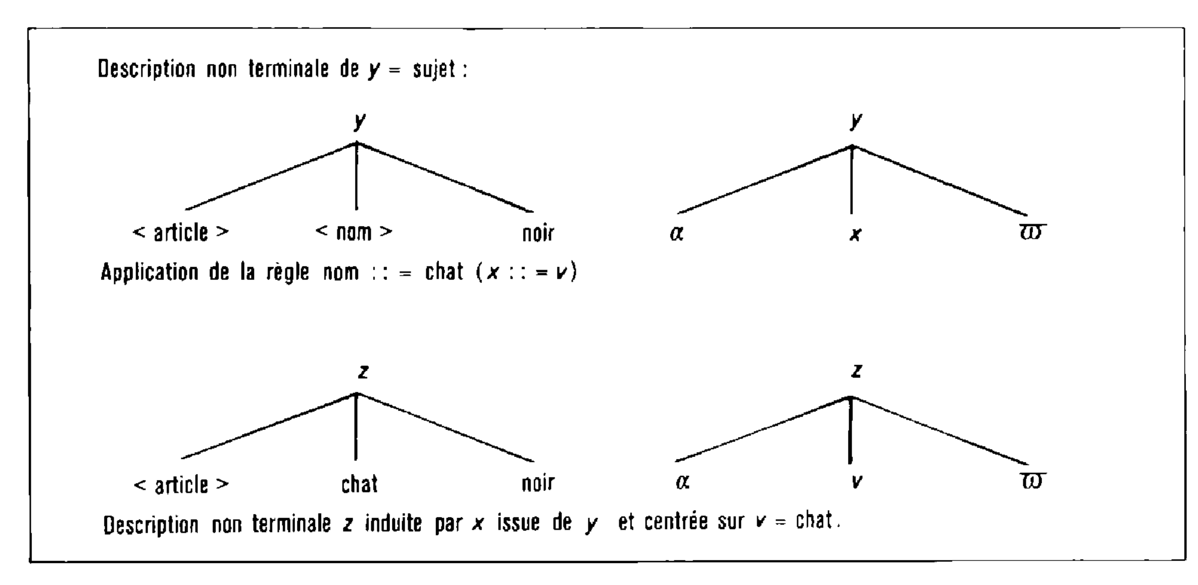
Dans les langages naturels, les ambiguïtés sémantiques sont fréquentes, comme pour le mot *charme* (enchantement ou arbre).

• La *pragmatique* est la relation entre un symbole et son utilisateur. Un élément du langage doit avoir une sémantique avant de devenir pragmatiquement significatif, c'est-à-dire avant qu'une règle de pragmatique puisse lui associer une action. En informatique, il s'agit de la phase de génération du code-objet, exécutable sur une machine.

L'informatique a été marquée dès 1960 par la méconnaissance de la







sémantique et de la pragmatique aux dépens de l'analyse syntaxique, et donc par une emphase déséquilibrée sur la forme aux dépens du fond, contenu ou sens.

Métalangage et productions

Le premier outil de formalisation d'un langage est un métalangage permettant de le décrire. Dans un cours d'anglais, le français sert de métalangage, mais, dans un cours de français, le français est utilisé comme son propre métalangage. Si l'on reprend la proposition *Le chat attrape le rat*, on voit qu'elle est composée d'un ⟨sujet⟩ suivi d'un ⟨prédicat⟩. Les mots *chat* ou *attrape* appartiennent au vocabulaire terminal, tandis que les mots ⟨sujet⟩ ou ⟨verbe⟩ appartiennent au vocabulaire sous-jacent des symboles grammaticaux servant de variables métalinguistiques. L'arbre syntaxique peut alors être décrit au moyen d'un ensemble de règles, à l'aide du symbole « : : = », qui signifie *peut être composé de*, autant pour les langages naturels que pour l'algèbre des automates (voir schéma ci-dessous).

Les règles sont les instructions du métalangage et sont aussi appelées *productions*, car elles permettent de dériver une proposition en remplaçant les entités syntaxiques (à gauche) par l'une des chaînes d'éléments du vocabulaire (à droite). Les dérivations ne sont pas déterministes, en ce sens qu'il existe deux possibilités pour ⟨nom⟩ par exemple, et cet ensemble de règles permet donc de dériver aussi : *le rat attrape le chat*. Cette possibilité peut être exprimée au moyen du symbole | signifiant *ou* dans une règle unique : ⟨nom⟩ : : = chat | rat.

Une règle est dite *récursive* à gauche (respectivement à droite) si elle est de la forme $y : : \varpi$ (respectivement $y : : \alpha\, y$) avec α et ϖ dans V*. Pour l'exemple présenté au début, il est nécessaire de distinguer entre les diverses propositions (principale et subordonnées) d'une même phrase (de même un programme peut être découpé en sous-programmes), et cette facilité alourdit notoirement le formalisme des règles.

Grammaires à structure de phrase

Une grammaire définissable par des productions et des automates est dite *à structure de phrase*. Une production $x : : = v$, dont v est pris dans l'ensemble V* des suites finies sur le vocabulaire total V = X + T, *induit* une description z issue d'une description non terminale y et centrée sur v avec y et z dans V*, si et seulement s'il existe des séquences α et ω dans V* telles que $y = \alpha\, x\, \omega$ et $z = \alpha\, v\, \omega$. Par exemple, si x = ⟨nom⟩, α = ⟨article⟩, ω = noir et v = chat, alors ⟨article⟩ ⟨nom⟩ noir ⇒ ⟨article⟩ chat noir et y = ⟨sujet⟩.

La séquence *« y » produit directement* la séquence z dans la grammaire G s'il existe une production $x : : = v$ de G induisant une description non terminale z issue de y et centrée sur $v : y \Rightarrow z$ avec y, v, z dans V*, de sorte que z est une *dérivation* directe de y : par exemple ⟨article⟩ ⟨nom⟩ noir ⇒ ⟨article⟩ chat noir. Ainsi, la description non terminale y se *réduit* directement à la description z. La séquence y engendre la séquence z dans la grammaire G s'il existe des séquences intermédiaires t_1, ... t_2 avec $r > 1$ telles que $y \Rightarrow t_1$, ... $t_i \Rightarrow t_i + 1$, ..., $t_r = z : y \overset{*}{\Longrightarrow} z$. Cette relation est réflexive et transitive. Par exemple, en remplaçant x = ⟨nom⟩ par x_0 = ⟨nom composé⟩ et ⟨nom composé⟩ : : = ⟨nom⟩ ⟨subordonnée⟩ ⟨virgule⟩ et ⟨subordonnée⟩ : : = qui ⟨verbe⟩ ⟨objet⟩, une dérivation de longueur deux est obtenue.

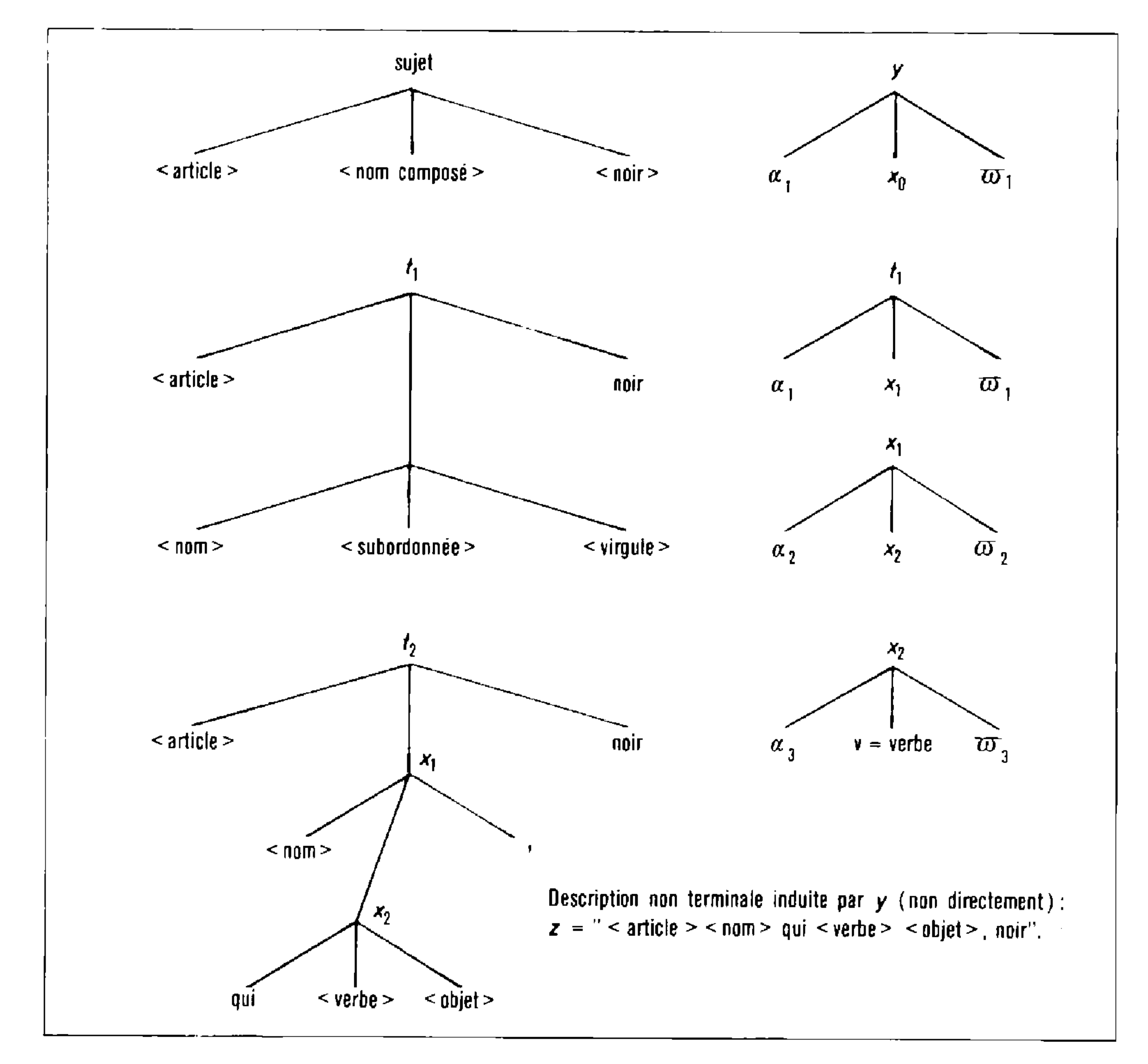
Les productions ne font rien de plus que de décrire l'ensemble des arbres syntaxiques possibles, et ceux-ci sont des arbres généalogiques pour une famille dont l'ancêtre commun est σ = phrase, où les descendants immédiats d'un symbole forment une définition équivalente de ce symbole et où seuls les symboles terminaux n'ont pas de descendance. Les dérivations du symbole initial sont appelées *formes sententielles*. Une phrase est une forme sententielle comprenant seulement des symboles terminaux. Une grammaire à structure de phrases est formellement un quadruple G = (V, P, σ, T), dans lequel V est le vocabulaire incluant le vocabulaire terminal T et l'ensemble X = V — T des symboles grammaticaux (vocabulaire du métalangage), P un ensemble fini non ordonné de règles ou productions $x : : = v$ avec v dans V* et x dans (V — T)* = X*, et σ la variable métalinguistique initiale, par exemple ⟨phrase⟩ à partir de laquelle est généré l'arbre syntaxique.

Une séquence de mots v dans V* est une phrase de la grammaire si et seulement si $\sigma \overset{*}{\Longrightarrow} v$ et v dans T* (itéré du vocabulaire terminal) : le langage engendré par la grammaire G est L(G) = $\{v | v$ dans T* et $\sigma \overset{*}{\Longrightarrow} v\}$. Un langage L est à structure de phrase s'il existe une grammaire G telle que L = L(G).

Chomsky* a défini trois sous-classes progressivement plus restreintes parmi les grammaires à structure de phrase.

• Une grammaire est *sensible au contexte* si chaque production $x : : = v$ satisfait la relation des longueurs $l(x) \leq l(v)$, dans laquelle L est le nombre de lettres d'un mot d'auto-

soit ⟨proposition⟩ : : = ⟨sujet⟩ ⟨prédicat⟩	soit $\sigma : : = x_1x_2$,
soit ⟨sujet⟩ : : = ⟨article⟩ ⟨nom⟩	soit $x_1 : : = x_3x_4$,
soit ⟨article⟩ : : = le	soit $x_3 : : = t_1$,
soit ⟨nom⟩ : : = chat	soit $x_4 : : = t_2$,
soit ⟨prédicat⟩ : : = ⟨verbe⟩ ⟨objet⟩	soit $x_2 : : = x_5x_6$,
soit ⟨verbe⟩ : : = attrape	soit $x_5 : : = t_3$,
soit ⟨objet⟩ : : = ⟨article⟩ ⟨nom⟩	soit $x_6 : : = x_3x_4$,
soit ⟨nom⟩ : : = rat	soit $x_4 : : = t_4$.



mate, c'est-à-dire le nombre de mots d'une phrase de langage.

• Une grammaire est *libre du contexte* si chaque production satisfait $l(x) = 1$. Elle peut être formalisée par un automate à pile.

• Une grammaire est *régulière* si chaque production est soit du type $x ::= t$, soit du type $x ::= \alpha t$ avec t dans T et x ou α dans X = V — T peut être formalisée par un automate fini.

Exemple. Soit la grammaire

$$G = \{0, 1, \sigma\}, P, \sigma, \{0, 1\},$$

dans laquelle la variable métalinguistique unique est $\{\sigma\} = X$ et les productions ont au nombre de deux :

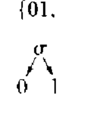
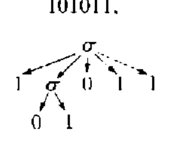
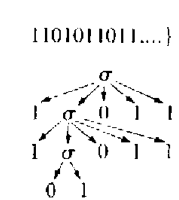
$$\sigma ::= 1\sigma 011,$$
$$\sigma ::= 01.$$

Le langage correspondant peut alors être représenté comme l'ensemble de séquences suivant :

$$L(G) = \{1^n 01 (011)^n \mid n \geqslant 0\},$$

où t^n indique la séquence obtenue par concaténation de n copies de t.

Quelques arbres de génération et leurs descriptions structurales dans L(G) permettent de vérifier que toute séquence n'appartient pas au langage :

Les principaux systèmes formels élaborés ou utilisés pour l'étude des langages sont la machine de Turing, le système de Post, les algorithmes de Markov, le calcul Lambda, le système de Semi-Thué, la notation polonaise, la forme normale de Backus, les automates à piles, la théorie des catégories, etc. L'exemple le plus représentatif et le plus fructueux d'emploi d'une grammaire formelle pour la définition d'un langage de programmation est celui d'ALGOL, où une grammaire à structure de phrase a permis dès 1960 de spécifier la plupart des règles syntaxiques.

M. D.

▶ *Automates (théorie des) / Générative (grammaire) / Langage informatique / Modèle.*

🕮 **F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* (Payot, 1916 ; nouv. éd., 1969). / H. B. Curry et R. Feys, *Combinatory Logic*, vol. I (Amsterdam, 1958 ; 2ᵉ éd., 1968). / N. Chomsky et G. A. Miller, « Introduction to the Formal Analysis of Natural Languages », dans *Handbook of Mathematical Psychology*, sous la dir. de R. D. Luce, vol. II (New York, 1963 ; trad. fr. *l'Analyse formelle des langues naturelles*, Gauthier-Villars et Mouton, 1968). / R. Martin, *Logique contemporaine et formalisation* (P. U. F., 1964). / J. Porte, *Recherches sur la théorie générale des systèmes formels et sur les systèmes connectifs* (Gauthier-Villars et Nauwelaerts, Louvain, 1965). / M. Gross et A. Lentin, *Notions sur les grammaires formelles* (Gauthier-Villars, 1967). / A. Culioli, C. Fuchs et M. Pêcheux, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage* (Dunod, 1970). / B. A. Galler et A. J. Perlis, *A View of Programming Languages* (Reading, Mass., 1970).**

langage informatique

Mode d'expression permettant de communiquer avec un ordinateur à l'aide de séquences de caractères combinés selon un ensemble de règles pour former des mots, des expressions, des phrases et des programmes.

Du code-machine au langage d'assemblage

De même que la pratique de l'arithmétique est fondée sur la compréhension de signes, +, —, ×, ..., représentant des opérations, et de séquences de chiffres, 0, 1, ..., représentant des nombres, de même le fonctionnement d'un ordinateur est fondé sur l'interprétation de séquences de caractères pris dans un alphabet particulier. Ainsi, 27182 peut signifier la valeur arithmétique « vingt-sept mille cent quatre-vingt-deux », mais, décomposée en 2,7182, cette même séquence représente la valeur entière suivie des quatre premières décimales du nombre irrationnel e, tandis que, décomposée en 27/1/82, elle évoque la date du 27 janvier 1882. Plus généralement, toute séquence de caractère comme A ou MUL ou 27 JAN 82 peut tenir lieu de nom pour une variable.

L'unité de traitement d'un calculateur pourrait interpréter la séquence 2 : 7182 comme suit : *effectuer l'opération numéro 2 à l'aide du contenu de la cellule de mémoire d'adresse* 7182. Par exemple, l'opération est la multiplication et 7182 est l'adresse du multiplicateur, de sorte qu'une cellule référencée implicitement, l'accumulateur A, contient initialement le multiplicande et finalement le produit.

Un langage peut ainsi être formé au moyen d'un ensemble de noms avec un certain nombre de règles permettant d'attribuer à ces noms une valeur finale (opération ou opérande).

Un *programme* est une séquence de noms de variables et de noms d'opérations à effectuer dans un ordre prescrit à partir de valeurs connues des variables données. Cet ordre est généralement séquentiel, mais il existe des instructions de rupture de séquence permettant de « brancher » sous certaines conditions vers une instruction autre que la suivante. Un résultat est la valeur finale d'un programme.

Or, un calculateur ne peut interpréter que des noms codés généralement en chiffres binaires (0 ou 1) et ne peut exécuter que des instructions de format simple, soit du type impératif comme (2 ; 7182), c'est-à-dire (nom d'opération : nom d'opérande), soit du type conditionnel (branchement ; étiquette), qui signifie que, selon le contenu de l'accumulateur A référencé implicitement, l'instruction à exécuter est non la suivante, mais celle qui est indiquée par l'étiquette. Ces instructions, exprimant des étapes de traitement élémentaires, ne permettent de composer que des programmes dits *en langage-machine*, car ils ne sont adaptés qu'à un calculateur spécifique. Ils sont cependant universels, en ce sens qu'ils permettent de résoudre algorithmiquement n'importe quel problème, mais ils s'avèrent d'emploi fastidieux pour exprimer « sans erreur » une solution. Ainsi, la multiplication (instruction numéro 2 codée 001 en binaire) par le contenu de la cellule 7182 doit être spécifiée sous la forme (0011110000001110) pour un calculateur doté d'une mémoire de 8192 cellules ayant chacune seize positions binaires. Cette instruction est contenue dans une cellule de mémoire, par exemple à l'adresse 0054.

Pour faciliter la programmation, il est préférable d'écrire les instructions sous la forme (MUL ; 1110000001110) en *code symbolique* ainsi que d'écrire les nombres — adresses et valeurs — sous la forme (MUL ; 7182) en décimal. De même, l'instruction de rupture de séquence BRA : 0057 requiert l'exécution de l'instruction située dans la cellule de mémoire d'adresse 0057 si le contenu de l'accumulateur est nul, et cette représentation est plus suggestive que celle qui est comprise par la machine : (1110000000111001).

En outre, l'*adressage symbolique* a été introduit afin de permettre de décaler aisément l'emplacement des instructions et des données d'un programme dans la mémoire d'un calculateur. De la sorte, il est possible de remplacer la multiplication précédente par (MUL ; INCR) et le branchement conditionnel précédent par (BRA ; VAT) en ajoutant au programme des *directives* de définition DEF assignant aux noms les valeurs d'adresse qu'ils représentent :

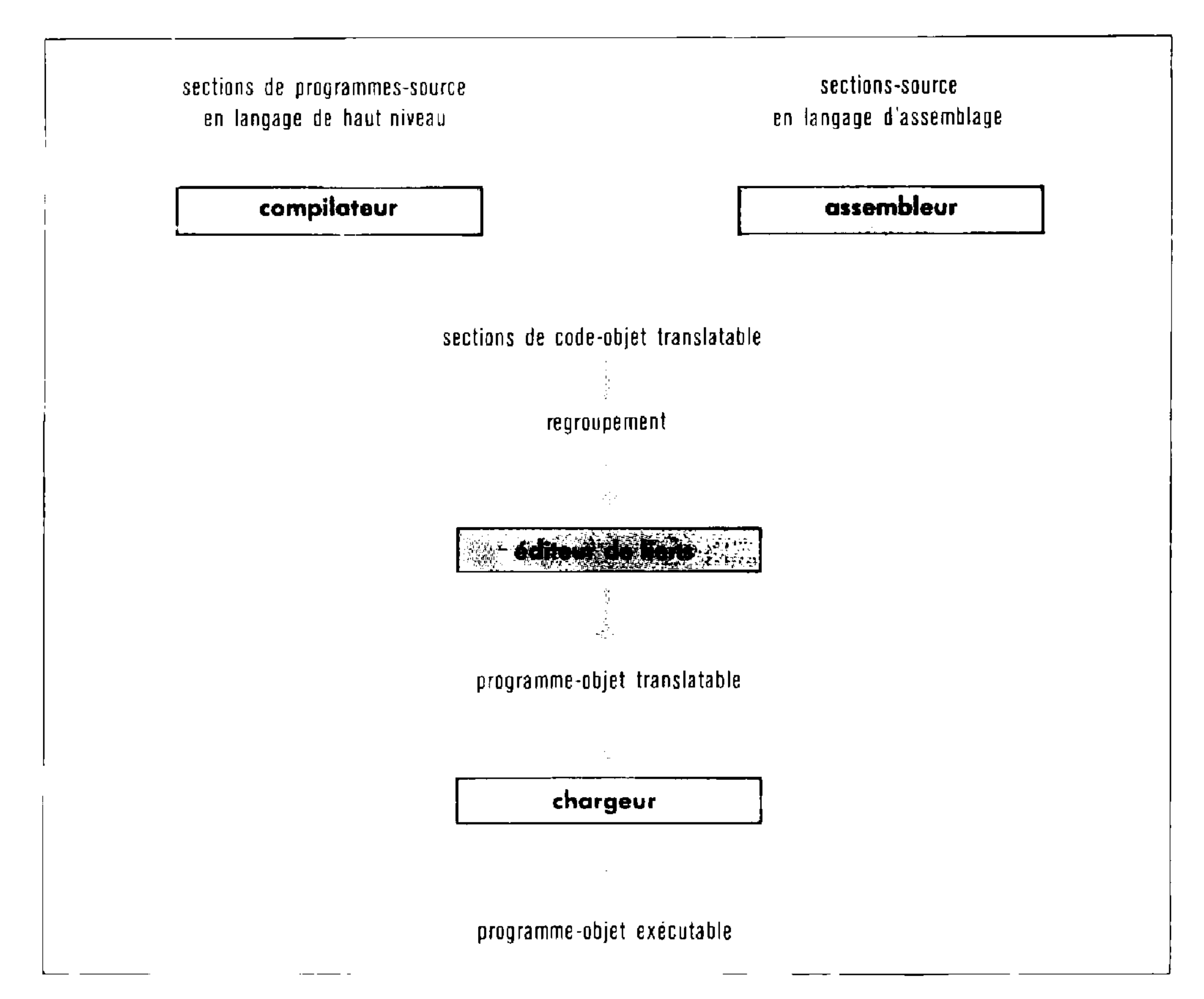
DEF ; INCR : 7182
DEF ; VAT : 0057.

Le calculateur n'est cependant plus capable d'interpréter directement le programme écrit dans le code symbolique du *langage-source*, mais il doit être doté d'un *assembleur*, c'est-à-dire d'un programme écrit en langage-machine et chargé de traduire tout programme symbolique en code-machine, puis de déclencher l'exécution du programme traduit. Un avantage considérable du codage symbolique est sa redondance, qui permet à l'assembleur de détecter, voire de corriger des erreurs. Il permet aussi l'association d'une étiquette symbolique à chaque instruction et l'introduction de *macro-instructions* puissantes qui génèrent chacune une séquence d'instructions-machine. Des *pseudo-instructions* sont incorporées au langage pour spécifier à l'assembleur la nature ou le format des données. En introduisant une assignation de valeur VAL pour spécifier que le contenu de l'adresse 7182 est la constante 0000, il est possible de suivre le procédé d'assemblage sur l'exemple ci-dessous (voir schéma).

Le résultat de l'exécution de cette sous-séquence de programme consiste à sauter l'instruction contenue par la cellule d'adresse 0056.

Le langage obtenu reste de *bas niveau*, car il est propre à un calculateur. Il est appelé *langage d'assemblage* dans la mesure où une instruction du

```
étiquette  : instruction
0011       : (DEF  ;  INCR  :  7182)
0012       : (VAL  ;  7182  :  0000)
0013       : (DEF  ;  VAT   :  0057)
                       .
                       .             sous-séquence
                                     de programme
                                     symbolique
0054       : (MUL  ;  INCR)
0055       : (BRA  ;  VAT)
0056       :           .
0057       :           .
Le résultat de l'assembleur est le programme-machine suivant :
adresse en mémoire  :  contenu
0054                :  (0011110000001110)
0055                :  (1110000000111001)
```



langage-machine correspond pratiquement à chacune de ses instructions symboliques.

Du langage d'assemblage au langage évolué

Un *autocode* possède les avantages d'un langage d'assemblage plus les trois possibilités suivantes.

1. Il peut laisser au traducteur le soin de choisir sans directives les adresses d'implantation des instructions et des données en mémoire.

2. Il permet l'emploi d'*expressions* comme A = (F + B) × C + (D × E) au lieu d'obliger à programmer une séquence équivalente en code symbolique :
(RAZ ; F) : remettre à zéro l'accumulateur et y ajouter F ;
(ADD ; B) : ajouter B ;
(MUL ; C) : multiplier par C ;
(MEM ; INCR) : ranger en mémoire à l'adresse INCR ;
(RAZ ; D) : remettre à zéro l'accumulateur et y ajouter D ;
(MUL ; E) : multiplier par E ;
(ADD ; INCR) : ajouter le contenu de INCR. Le résultat est dans l'accumulateur A.

3. L'autocode offre des instructions de rupture de séquence à format plus élaboré du type (SI : expression L, opérateur relationnel, expression R ; ALORS : étiquette), permettant d'exprimer par exemple que, si la valeur de l'expression L est inférieure à celle de l'expression R, un branchement vers l'étiquette doit avoir lieu.

Ces trois nouvelles possibilités permettent non seulement de programmer dans un *code-source* proche du langage mathématique usuel, mais aussi de rendre le même programme exécutable sur des calculateurs différents. Sa traduction en code-machine est cependant plus complexe et requiert un programme appelé *compilateur*, qui effectue la traduction en langage dit *objet*, de sorte que, pour l'efficacité du traitement, la longueur du programme-source compte moins que la consommation en espace-mémoire ou en temps d'exécution par le *programme-objet*. Les programmeurs désirent pouvoir non seulement réutiliser des sections de programmes rédigées par d'autres (calcul de sinus...), mais aussi assurer automatiquement le regroupement de sections d'origine différente au sein d'un nouveau programme. Un *éditeur de liens* résout les références entre sections.

Les tâches accomplies par un compilateur comprennent donc l'analyse du programme-source, la recherche des sous-programmes et sections appropriées ainsi que leur collecte dans une bibliothèque, l'allocation de mémoire et la génération effective du code-objet. Sa sortie est un programme directement exécutable par une machine donnée. En revanche, un *interpréteur* est un programme qui exécute un programme-source, mot par mot, ligne par ligne ou phrase par phrase. Sa sortie est le résultat de l'exécution des unités du langage. Dans ce cas, la compacité du langage et sa structuration en unités significatives comptent plus pour l'efficacité du traitement que la consommation en espace-mémoire par l'interpréteur et le code généré : en effet, le but est de favoriser une interaction *conversationnelle* et non de minimiser le temps total d'exécution.

Langages les plus répandus

Depuis le *short code* de UNIVAC (Universal Automatic Calculators) [1957], plusieurs centaines de langages de *haut niveau* ont été définis par l'introduction progressive des indices de boucles, des appels de sous-programmes, des concepts de variables locales et globales, au point qu'une rupture conditionnelle de séquence peut s'écrire sous la forme (SI [expression L] [opérateur relationnel] [expression R] ALORS FAIRE [nom de sous-programme] SINON FAIRE [nom de sous-programme]). De plus, des commentaires peuvent être ajoutés dans le corps d'un programme et en facilitent la documentation.

• Le langage informatique le plus répandu est FORTRAN (FORmula TRANslator), destiné originellement au calcul technique. Comme tous les autres, il est victime de deux inconvénients :
— l'ignorance de la machine sous-jacente amène à rédiger des programmes inadaptés et donc inefficaces ;
— le désir de standardisation ou la recherche de la facilité entraîne l'utilisation de n'importe quel langage pour n'importe quel problème.

• Dans le domaine de la gestion, COBOL (COmmon Business Oriented Language) sert à programmer le traitement des fichiers de données, leur maintenance, la tabulation de rapports.

• Un autre langage, ALGOL (ALGOrithmic Language), d'origine universitaire, est utilisé pour le traitement d'algorithmes scientifiques. Défini avec soin, il permet l'appel d'un sous-programme à partir de lui-même (récursion) ainsi que l'allocation de mémoire non pas à la traduction, mais à l'exécution (dynamiquement grâce à sa structure de blocs).

• Le langage PL/1 (Programming Language) ajoute aux propriétés de ces trois langages majeurs des facilités pour le traitement de listes (arbres, etc.). Il est lancé par IBM (International Business Machines), et ses initiales le présentent comme le langage de programmation numéro 1.

• Enfin, un autre langage, APL (A Programming Language), a été conçu pour faciliter le dialogue homme-machine en mode interprétatif grâce à une formulation matricielle compacte.

Catégories de langages

Un *métalangage* est destiné à la définition d'un langage-source, tandis qu'un *langage de référence* est destiné à sa description.

Un *langage procéduriel* reconnaît explicitement la nature séquentielle du traitement et contient à cet effet des instructions de rupture de séquence ; c'est le cas de FORTRAN, de COBOL, d'ALGOL, etc.

Un *langage non procéduriel* amène son compilateur non pas à traduire des instructions, mais à générer lui-même des sous-programmes conformément à des « déclarations de transformations » requises sur des structures de données ; c'est le cas de SIMSCRIPT, de SNOBOL, etc.

Un *langage fonctionnel* utilise un ensemble d'instructions du type [TANT QUE (condition) FAIRE (nom de sous-programme)], appelées *règles*, qui sont exécutées sans ordre explicite, ni ruptures de séquence, mais au gré des données.

En outre, des catégories de langages spécialisés apparaissent progressivement pour la simulation, la description ou la commande des systèmes informatiques. La notion de *langage extensible* est donc née du besoin de dériver d'un langage-souche minimal une famille de dialectes compatibles, mais spécialisés.

M. D.

▶ *Langage formel / Ordinateur.*

📖 **L. Bolliet, N. Gastinel et P. J. Laurent, *Un nouveau langage scientifique* ALGOL. *Manuel pratique* (Hermann, 1964). / B. Higman, *A Comparative Study of Programming Languages* (New York, 1967). / J. E. Sammet, *Programming Languages : History and Fundamentals* (Englewood Cliffs, New Jersey, 1969).**

Langevin (Paul)

Physicien français (Paris 1872 - *id.* 1946).

Sa famille, de condition modeste, est originaire de Falaise. Son grand-père était serrurier à Versailles, et son père métreur-vérificateur dans le bâtiment ; sa mère était la petite-fille du célèbre aliéniste Philippe Pinel (1745-1826).

En 1888, à l'âge de seize ans, Langevin entre premier à l'École de physique et chimie industrielle de la Ville de Paris ; il en sort également premier et, sur le conseil de ses professeurs, il prépare seul le concours d'entrée à

l'École normale supérieure, où il est reçu premier en 1894. À sa sortie, en 1897, après avoir passé, toujours premier, l'agrégation, il reçoit une bourse pour se rendre au laboratoire Cavendish de Cambridge, sous la direction de J.-J. Thomson*. On est alors dans l'enthousiasme des grandes découvertes qui ont marqué la fin du XIXe s. (électrons, rayons X, radio-activité), et Langevin se voue aussitôt à ces nouvelles recherches si prometteuses sur les radiations et la structure de la matière.

Revenu à l'École normale comme agrégé-préparateur, il devient docteur en 1902, avec une thèse sur les gaz ionisés. À trente ans, il est choisi comme suppléant de Eleuthère Mascart (1837-1908) au Collège de France et y obtient en 1909 la chaire de physique générale et expérimentale. Entre-temps, en 1905, il succède à Pierre Curie comme professeur à l'École de physique et chimie, dont il deviendra directeur en 1925. En 1934, il sera élu membre de l'Académie des sciences.

Maître de la physique théorique en France, mais aussi expérimentateur de talent, il apporte à la science, tout au long de sa vie, une contribution considérable, et ses travaux concernent les domaines les plus variés.

Ses premières recherches, complétant les travaux de Jean Perrin, concernent les rayons X secondaires. Puis c'est une étude approfondie de l'ionisation des gaz ; Langevin mesure la masse, la charge et la mobilité des ions ; il découvre les gros ions de l'atmosphère et détermine leur rôle dans la formation des nuages.

Il se tourne ensuite vers les phénomènes magnétiques et, reprenant les idées d'Ampère sur les courants particulaires, il élabore à partir de 1905 les théories du diamagnétisme et du paramagnétisme, en faisant appel à la circulation d'électrons à l'intérieur des atomes ou des molécules.

Un peu plus tard, il arrive, en même temps qu'Einstein, à la loi d'équivalence de la masse et de l'énergie, ce qui explique son accord immédiat avec la théorie de la relativité en 1905 ; il propage cette théorie en France, s'efforce de la développer et d'en tirer les conséquences, comme le ralentissement du temps dans les systèmes en mouvement ; il donne aussi l'explication du « défaut de masse » des atomes lourds.

Mentionnons encore ses travaux sur la théorie de l'émission des radiations, la théorie cinétique des gaz, le mouvement brownien, les biréfringences électrique et magnétique.

Pendant la Première Guerre mondiale, Langevin crée la technique de production et de réception des ultrasons grâce au quartz piézo-électrique, et il l'emploie au sondage en mer et à la détection des sous-marins (1916).

Il écrit malheureusement peu, mais, professeur remarquable, il attire une assistance choisie au Collège de France. La plupart des physiciens français contemporains ont subi plus ou moins l'influence de sa pensée et de son enseignement. Sa réputation dépasse d'ailleurs les frontières de son pays. Il est membre de la Royal Society of London, de l'Académie des sciences de l'U. R. S. S. et président du comité scientifique de l'Institut international de physique Solvay.

Pendant l'occupation de la France, dès 1940, il est mis à la retraite d'office, car son activité antifasciste et ses opinions politiques avancées le rendent suspect. Après quelques mois de détention, il est placé en résidence forcée à Troyes, mais, en 1944, il réussit à gagner la Suisse à l'aide de faux papiers que lui procure son ancien élève Joliot-Curie.

À la Libération, il devient président de la Commission de réforme de l'enseignement, mais une crise de leucémie, peut-être conséquence lointaine d'irradiations par les rayons X, abrège sa vie.

En 1948, les cendres de Paul Langevin, en même temps que celles de Jean Perrin, sont transférées au Panthéon. À cette occasion, Joliot-Curie rend hommage au physicien : « Paul Langevin fut l'un de ces êtres exceptionnels, dont on compte très peu chaque siècle, qui, par leur intelligence créatrice, leur souci de faire le bien, leur ardeur pour les justes causes, sont à l'origine des progrès réels de l'humanité. »

R. T.

P. Biquard, *Paul Langevin* (Seghers, 1969). / A. Langevin, *Paul Langevin, mon père* (Éd. fr. réunis, 1972).

Langres

Ch.-l. d'arrond. de la Haute-Marne, au-dessous de la vallée de la Marne, dans le nord-est du *plateau de Langres* ; 11 835 hab. *(Langrois).*

À l'époque gauloise, Langres, qui s'appelait alors *Andematunum*, était la cité des Lingons. Fidèles alliés de César dès le début de la conquête romaine, ces derniers furent, avec les Rèmes, la seule tribu qui, en 52 av. J.-C., à l'assemblée de toute la Gaule au mont Beuvray, refusa de se joindre à Vercingétorix pour combattre les Romains. Sous la domination romaine, Langres devint une ville importante, célèbre par son industrie des saies (en latin *sagum*), sortes de manteaux de laine à capuchon, utilisés par les Romains comme capotes militaires.

À la mort de Néron (68), les Lingons, pourtant, se soulevèrent avec leur chef Julius Sabinus et soutinrent l'empereur Vitellius (69). En réalité, ce qu'ils désiraient, c'était, à la faveur des luttes politiques romaines, recouvrer leur indépendance ou, tout au moins, l'autonomie. Ils seront les seuls avec les Trévires à soutenir la révolte du Batave Civilis, mais les autres tribus gauloises leur imposèrent, en 70 à l'assemblée de Reims, la cessation des hostilités. Après son échec, Sabinus se cachera longtemps dans les forêts. Découvert, il sera mis à mort en 79 à Rome par Vespasien, ainsi que son épouse, Éponine, devenue le symbole de l'amour conjugal.

À la fin du IIe s. ou au début du IIIe s., saint Bénigne fonda l'église de Langres. En 301, Constance Chlore, le père de Constantin, remporta à Langres sur les Germains une sanglante victoire. Au cours du Ve s., la ville fut dévastée par les invasions (Alamans, Vandales, Huns).

Langres fit partie ensuite du royaume burgonde et devint à l'époque féodale une place forte importante grâce à son admirable situation stratégique et au rôle de place frontière qu'elle joua jusqu'à l'annexion de la Franche-Comté (1678) et de la Lorraine (1766).

Au XIIe s., le duc de Bourgogne Hugues III (1162-1192) donna la ville à l'évêque, qui la céda au roi de France Louis VII. Celle-ci fut affranchie en 1153. L'évêque fut jusqu'au XVIIIe s. l'un des pairs ecclésiastiques du royaume.

La ville fut occupée en 1814 par les troupes des Alliés. Langres, dont le charme fut chanté par Stendhal et Mérimée, est la patrie de Diderot. La ville possède aujourd'hui des industries mécaniques et chimiques.

L'art à Langres

De son passé gallo-romain, Langres conserve une porte monumentale du IIe s. apr. J.-C., à double arcade et pilastres corinthiens, encastrée dans les remparts qui enserrent la vieille ville. La cathédrale Saint-Mammès témoigne de l'importance que l'évêché de Langres avait sous l'Ancien Régime. L'édifice actuel est dû pour l'essentiel à deux campagnes de construction : chœur et déambulatoire de 1141 à 1153 ; transept, nef et collatéraux de 1170 à 1196. L'ensemble se rattache au style roman de Bourgogne* par l'élévation intérieure à trois étages et par maints détails inspirés de monuments antiques. La partie la plus belle est l'abside, avec son hémicycle de colonnes monolithes, sa frise de rinceaux sculptés, sa galerie d'arcades jumelles, sa voûte en demi-coupole. Dans la nef, les piles cruciformes des grandes arcades sont cantonnées de pilastres aux chapiteaux d'ascendance corinthienne ; chaque travée de la galerie intermédiaire a trois petites arcatures séparées par des pilastres cannelés. Cet édifice d'allure romane a reçu dès l'origine des voûtes sur croisées d'ogives. La chapelle Sainte-Croix, élevée de 1547 à 1549 aux frais du chanoine Jean d'Amoncourt, est un beau morceau de la Renaissance avec sa voûte à caissons sculptés, son carrelage en faïence de Rouen. Le mobilier de la cathédrale comprend notamment deux tapisseries provenant de la tenture de la *Vie de saint Mammès*, tissée au milieu du XVIe s. sur les cartons de Jean Cousin*.

Langres possède quelques beaux hôtels et des maisons de la Renaissance, du XVIIe et du XVIIIe s. Son histoire artistique doit faire une place au peintre Jean Tassel (1608-1667), dont le style un peu dur, mais original, s'inspire du caravagisme et d'autres écoles contemporaines. Tassel a travaillé aussi à Troyes et à Dijon, et c'est au musée de Dijon qu'est son remarquable *portrait de Catherine de Montholon.*

B. de M.

P. R.

▶ *Bourgogne / Champagne / Marne (Haute-).*

H. Ronot, *la Cathédrale Saint-Mammès et l'église Saint-Martin de Langres* (Éd. du Cerf, 1950).

langue

Organe musculeux, caractéristique des Vertébrés terrestres, situé au plancher de la cavité buccale.

Chez les animaux

La langue intervient, suivant les groupes animaux, dans la capture des aliments, la mastication, la déglutition et la phonation ; la muqueuse linguale porte des récepteurs sensoriels tactiles et les bourgeons du goût ; des glandes sublinguales séreuses produisent, concurremment avec d'autres glandes salivaires, la *salive*, qui facilite la déglutition des aliments.

La langue a une innervation sensorielle complexe, à laquelle participent les nerf crâniens trijumeau (Ve), facial

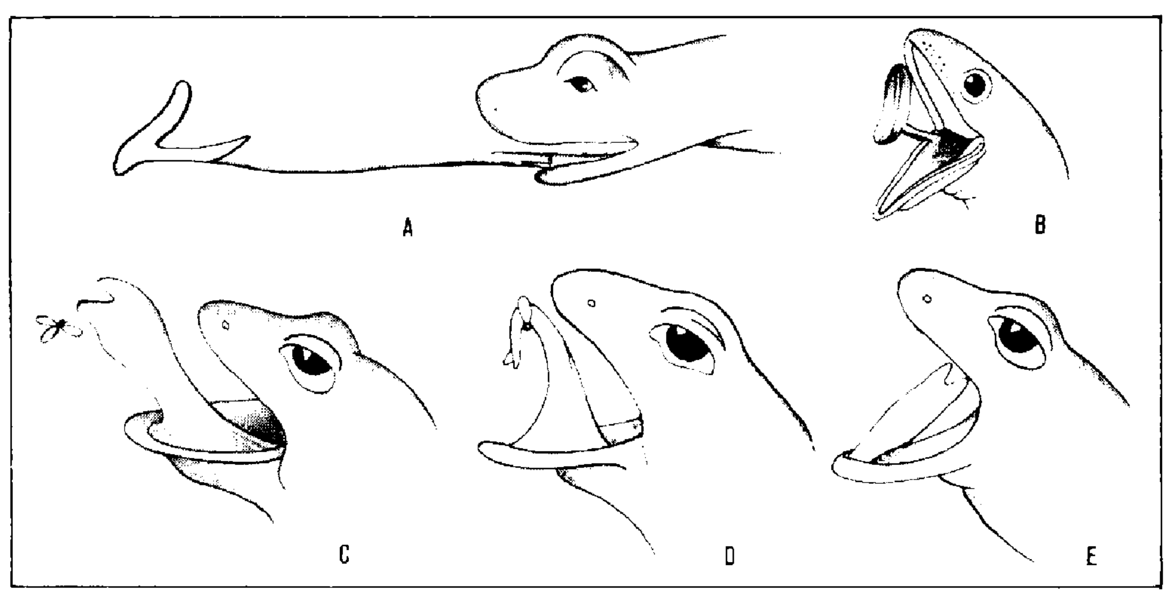
(VIIe), glosso-pharyngien (IXe) et pneumogastrique (X^e), tant pour les bourgeons du goût que pour les récepteurs tactiles. L'innervation motrice est assurée par le nerf crânien grand hypoglosse (XIIe), dont l'homologue chez les Poissons est représenté par trois racines somatomotrices innervant la musculature hypobranchiale. Il n'y a de langue à proprement parler ni chez les Poissons, ni chez les larves d'Amphibiens. Chez ces derniers, lors de la métamorphose, la respiration branchiale laisse place à la respiration pulmonaire, et l'organe branchial disparaît ou se transforme. Le squelette hyoïdien et branchial régresse en devenant le squelette laryngien (os hyoïde), et la musculature hypobranchiale devient la musculature linguale. En fait, la région copulaire du plancher pharyngien des Poissons est l'homologue de la « racine » ou base de la langue des Tétrapodes. En avant de cette zone et de l'endroit où s'est invaginé le canal thyréoglosse (invagination du plancher pharyngien qui devient la thyroïde), la région précopulaire de la langue est envahie secondairement par la musculature hypobranchiale. On retrouve chez les adultes de la plupart des Vertébrés, y compris chez l'Homme, la trace de ce canal thyréoglosse secondairement oblitéré : le *foramen cæcum*. En avant de cette structure en forme de V, la langue est déprimée par le myosepte longitudinal, formant le sillon médian.

Chez les Amphibiens, la langue est bien développée chez la plupart des Anoures, bien moins chez les Urodèles et quelques Anoures aquatiques (Aglosses) ; elle intervient en effet dans la déglutition et n'est donc pas nécessaire chez les espèces qui se nourrissent sous l'eau. La langue est fortement pédiculée chez quelques Urodèles et peut être projetée au-dehors pour la capture des proies, qui s'engluent dans le mucus dont elle est recouverte. Chez la Grenouille, elle est fixée en avant et bascule vers l'arrière. La langue des Reptiles Squamates est, elle aussi, longue et mobile ; une fois rétractée, elle s'invagine dans une gaine. Elle atteint une grande complexité chez les Caméléons*, qui la projettent sur leur proie. Son extrémité est bifide chez les Serpents : les deux pointes peuvent alors pénétrer dans les organes voméro-nasaux, qui sont des organes olfactifs accessoires (organes de Jacobson) ; le Serpent peut ainsi explorer la nature chimique des objets que sa langue a touchés. La langue des Tortues et des Crocodiles est peu développée, ce qui est aussi le cas de celle des Oiseaux en général (exception faite des Piciformes).

La mobilité de la langue et sa protrusion sont dues à deux groupes de muscles ; les muscles intrinsèques, formant la masse charnue de la langue, assurent surtout la protrusion ; les muscles extrinsèques, qui fixent la langue à la mandibule, à l'hyoïde, au palais et à la région pharyngienne, sont essentiellement des rétracteurs. La langue des Oiseaux est peu mobile, sauf celle des Perroquets, qui est très charnue. Chez le Pic, comme chez le Caméléon, la protrusion de la langue est obtenue par la mobilité de l'os hyoïde, qui en forme le squelette. La langue des Mammifères est en général charnue et mobile. Parmi les Cétacés, elle est peu développée chez les Odontocètes, qui se nourrissent de proies sous l'eau ; chez les Mysticètes planctonivores, au contraire, elle est massive : sa contraction chasse l'eau de la cavité buccale et permet au filtre que constituent les fanons de retenir la nourriture. C'est également grâce à la motilité intrinsèque de leur langue que les Mammifères peuvent aspirer les liquides, notamment au cours de la lactation.

La muqueuse linguale comporte un épithélium pluristratifié souvent différencié en papilles sur sa face dorsale. On a décrit un grand nombre de ces papilles, ou digitations. Chez l'Homme, on identifie : des papilles filiformes et coniques, riches en récepteurs tactiles ; des papilles fungi-formes, plus grandes et sur les parois desquelles on rencontre les bourgeons du goût (v. gustation) ; des papilles caliciformes, également gustatives, surtout abondantes au voisinage du V lingual ; enfin des papilles foliées, rudimentaires chez l'Homme, mais très développées chez le Lapin par exemple, où elles forment un organe gustatif pair, situé à la racine de la langue. On trouve également à la base de la langue des follicules lymphatiques dont l'ensemble constitue la tonsille.

R. B.



Le mode d'attache de la langue chez les Amphibiens; A et B : Urodèles; C-D-E : Grenouille.

La langue de l'homme

Anatomie

La langue de l'homme est divisée en deux parties : une portion fixe, ou base de la langue, et une portion mobile, ou libre.

Configuration extérieure

• La *face supérieure* ou *dorsale* de la langue est recouverte de muqueuse et présente à l'union de son tiers postérieur et de ses deux tiers antérieurs un sillon en V ouvert en avant, le *sillon terminal*, vestige du développement embryologique qui sépare les portions buccale et pharyngienne de l'organe. Le sommet du sillon est marqué par une dépression, ou *foramen cæcum*.

La partie buccale de la face supérieure de la langue présente une surface inégale, marquée par la saillie de nombreuses papilles (v. ci-dessus).

La partie pharyngienne de la face dorsale de la langue est presque verticale et regarde le pharynx. Sa surface est inégale, marquée par la présence d'amas de tissu lymphoïde, correspondant à l'amygdale linguale.

• La *face inférieure* de la langue est recouverte par une muqueuse lisse, transparente, soulevée sur la ligne médiane par un repli muqueux, le frein de la langue, qui se recourbe jusqu'à la partie médiane du maxillaire inférieur. De part et d'autre du frein se situent les caroncules sublinguales, orifice des glandes salivaires (sublinguales).

Squelette fibreux de la langue

Les muscles de la langue viennent se fixer sur des membranes qui en constituent le squelette fibreux. On distingue deux membranes, disposées respectivement dans un plan frontal et dans un plan sagittal (médian antéro-postérieur).

La *membrane hyoglossienne* s'insère sur le bord supérieur de l'os hyoïde, situé au-dessus du larynx. Elle monte verticalement dans un plan frontal et dans l'épaisseur de la langue.

Le *septum lingual* est une lame fibreuse saggitale en forme de faux dont la base médiane est fixée sur le milieu de la membrane hyoglossienne. Son bord supérieur répond au sillon médian de la face dorsale, et sa pointe à l'extrémité de la langue.

Muscles de la langue

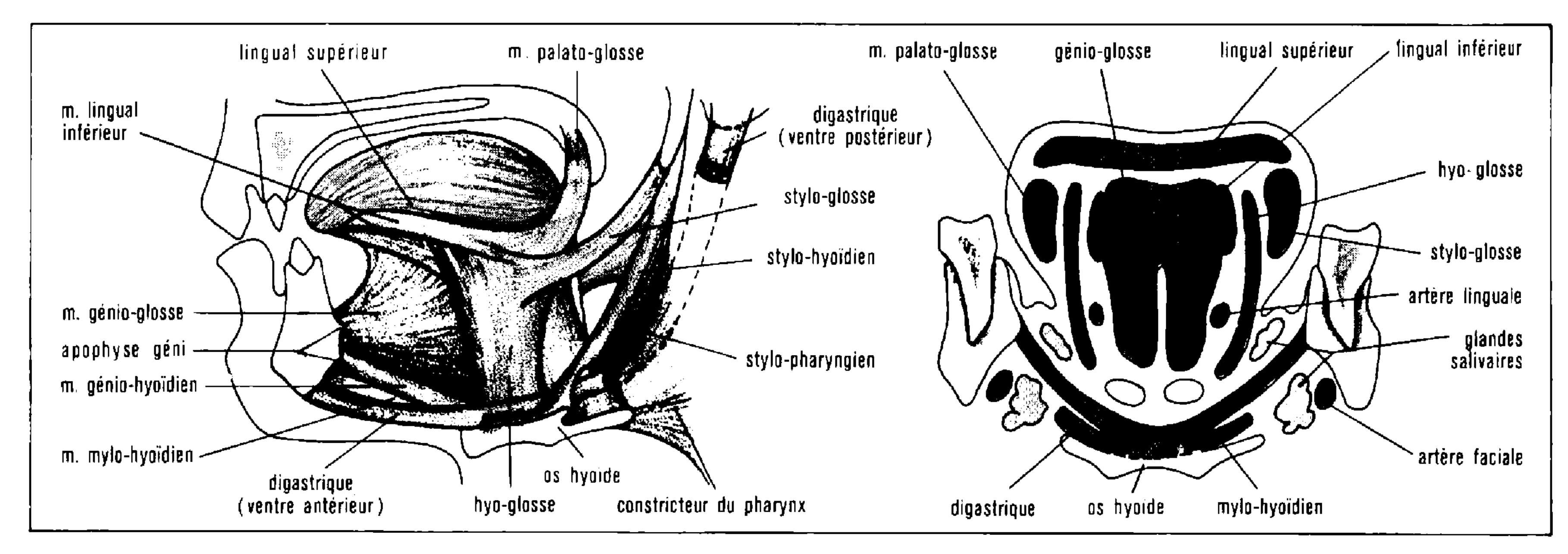
Les muscles de la langue sont au nombre de dix-sept, dont huit sont pairs :

— les génioglosses ramassent la langue contre le plancher buccal, attirant la pointe en bas et en arrière par ses fibres antérieures ;
— les hyoglosses abaissent la langue et la tirent en arrière ;
— les pharyngoglosses attirent la langue en arrière ;
— les amygdaloglosses élèvent la base de la langue ;
— les styloglosses portent la langue en haut et en arrière ;
— les palatoglosses, ou glossostaphylins, muscles des piliers antérieurs du voile du palais, rétrécissent par leur contraction l'isthme du gosier et attirent la langue en haut et en arrière ;
— les linguaux inférieurs abaissent et rétractent la pointe de la langue ;
— les transverses de la langue rétrécissent la langue et l'allongent ;
— le lingual supérieur (seul muscle impair) raccourcit la langue et l'abaisse.

Nerfs et vaisseaux de la langue

• L'innervation motrice est assurée par le nerf grand hypoglosse (XIIe paire de nerfs crâniens) et accessoirement par le glosso-pharyngien (IXe paire).

• L'innervation sensitive est représentée :
— par le nerf lingual, branche du nerf maxillaire inférieur — il reçoit la corde du tympan, née du nerf facial (VIIe paire), qui transmet la sensation gustative des deux tiers antérieurs de la langue ;
— par le nerf glosso-pharyngien (IXe paire), qui représente l'innervation sensorielle de la base de la langue ;
— enfin par un rameau direct du facial, qui innerve la partie postérieure de la muqueuse en arrière du V lingual.



Couche superficielle des muscles de la langue (côté gauche), la partie gauche du maxillaire inférieur ayant été retirée. A droite : coupe frontale.

La vascularisation artérielle se fait par l'artère linguale, qui donne l'artère dorsale de la langue et l'artère ranine.

Le retour veineux est assuré par de nombreuses veines qui se jettent dans la veine jugulaire interne et dans la veine maxillaire interne.

Les lymphatiques, très importantes, sont drainées dans les ganglions sous-mandibulaires et dans les ganglions jugulo-carotidiens.

Physiologie

• *La déglutition.* La langue constitue un élément essentiel du premier temps de la déglutition. Les aliments sont réunis sur la face dorsale. La pression de la langue contre le palais s'effectue d'avant en arrière et assure leur progression et leur passage au-delà de l'isthme pharyngé.

La langue participe au second temps de la déglutition, ou temps pharyngien. Elle empêche tout reflux vers la cavité buccale et assure dans une large mesure la protection de l'orifice du larynx, ce qui évite les fausses routes alimentaires. Elle représente une partie de la zone réflexogène de Wassilief, point de départ du réflexe de déglutition.

• *La phonation**. La position et les diverses formes que peut prendre la langue contribuent à la formation du spectre sonore des phonèmes émis.

• *Le goût.* La langue est le point de départ des sensations gustatives (v. gustation).

Pathologie médicale

Affections de la muqueuse linguale

Comme celles des autres muqueuses, elles relèvent de la dermatologie.

• Les *glossites* sont les affections dont le siège est la langue.

La *langue scrotale* (plicaturée) est faite d'une augmentation du sillon médian et des plis transversaux. La langue a un aspect lobule, comme le cerveau, et on la compare à la peau du scrotum. Apparaissant vers l'âge de trois à quatre ans, cette anomalie serait une dermatose héréditaire transmise en dominance. Son pronostic est bénin.

La *glossite exfoliatrice* marginée est faite de zones rouges dépapillées bordées d'un liséré blanchâtre, zones s'effaçant et se repapillant d'un jour à l'autre. Ce mode évolutif migrateur réalise des images curieuses (langue géographique). De durée indéfinie, de cause inconnue, de traitement illusoire, la glossite exfoliatrice ne comporte pas de pronostic sérieux, mais est parfois cause de glossodynie (douleur persistante de la langue) chez les sujets hypersensibles.

La *glossite losangique médiane* de Brocq-Dauhier est caractérisée par une plaque rouge dépapillée, grossièrement losangique sur la face dorsale de la langue en avant du V lingual. Rebelle à toute thérapeutique, sans cause connue, cette glossite bénigne est de durée indéfinie.

La *langue noire villeuse* associe une mélanoglossie (langue noire) située en avant du V lingual à une hypertrophie papillaire, les papilles pouvant atteindre 1 cm *(langue noire pileuse)*. La présence de variétés différentes de levures (A. J. Z. Carteaud, E. Drouhet et M. Vieu) semble être en rapport avec un fonctionnement défectueux du foie et de l'intestin. La langue noire villeuse est à différencier de la langue rendue passagèrement brune par l'usage des antibiotiques. Sa durée est très longue, mais son pronostic demeure bénin.

Nombreuses sont des glossites moins bénignes, soit en elles-mêmes, soit qu'elles relèvent d'une affection générale de pronostic plus réservé.

• La *syphilis** atteint la langue à toutes ses périodes.

Le *chancre**, manifestation première, siège surtout à la pointe, au tiers antérieur de la face dorsale, sur les bords et plus rarement au filet. L'adénopathie (le ganglion) correspondante sous-mentale ou sous-maxillaire est le plus souvent froide et indolente, mais elle peut être douloureuse et inflammatoire.

La *syphilis secondaire* s'extériorise sous forme de plaques muqueuses. Celles-ci, rouges, érosives, lenticulaires ou ovales, larges de quelques millimètres, sont lisses et souples. Elles sont parfois faites de taches rouges bien délimitées, au niveau desquelles les papilles sont abrasées (plaques fauchées). Les plaques muqueuses fourmillent de tréponèmes. Hautement contagieuses, souvent méconnues, elles peuvent, faute de traitement, persister des mois, voire des années. Non serties d'un liséré carminé, elles se différencient des aphtes*. Au moindre doute, un examen à l'ultramicroscope ainsi que des réactions sérologiques s'imposent.

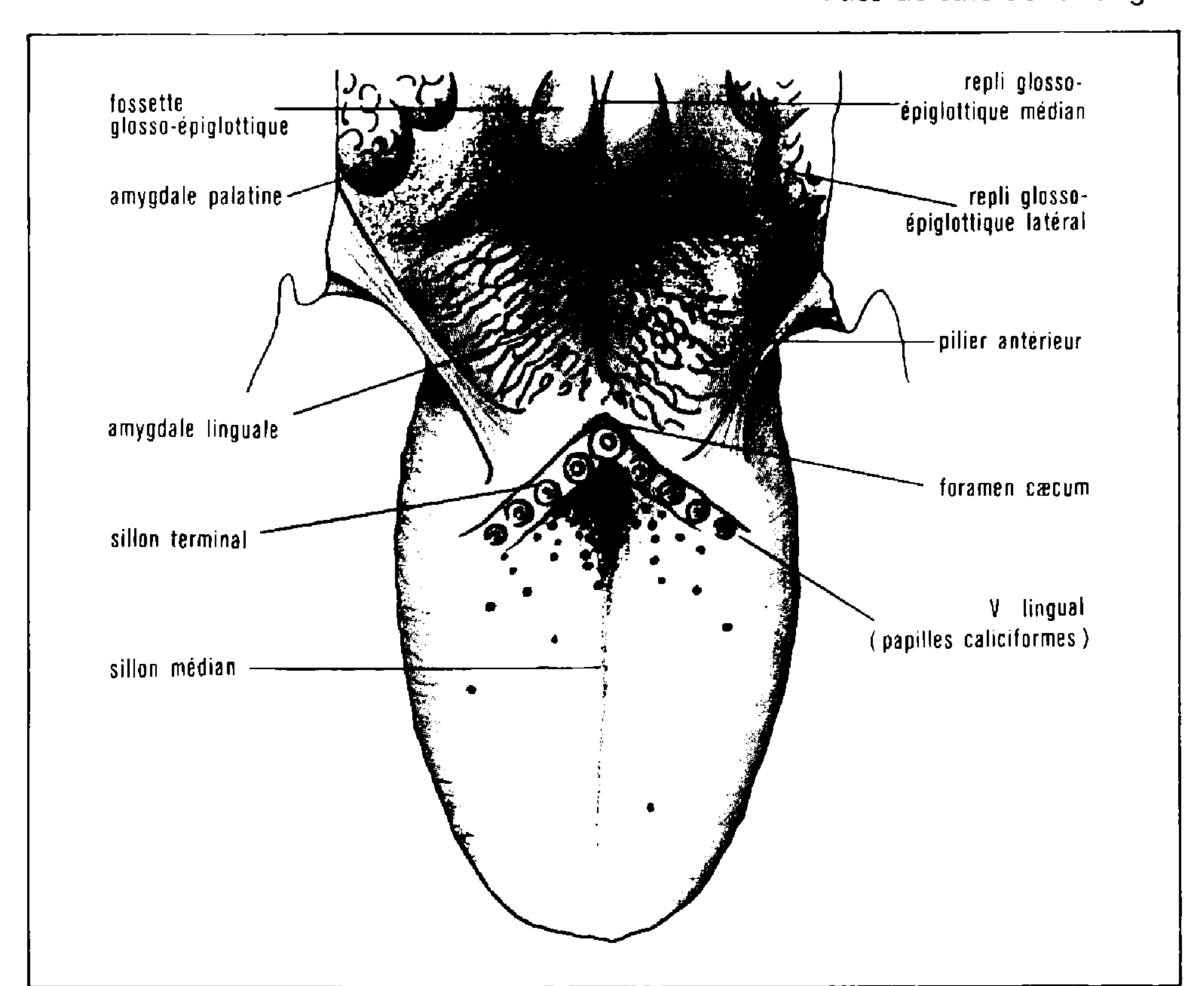
Les *glossites tertiaires de la syphilis* sont devenues rarissimes depuis l'ère de la pénicilline. Il en est de même des gourmes linguales. Caractérisées par des bords taillés à pic et un fond recouvert d'un enduit jaune d'or, elles sont indolentes ; il faut les différencier de l'ulcération dentaire à bords éversés et souples, qui est très douloureuse. Si les réactions sérologiques classiques sont négatives dans 50 p. 100 des cas, le test de Nelson est toujours positif en cas de syphilis tertiaire.

• La *leucoplasie*, dix fois plus fréquente chez l'homme que chez la femme, est faite à son début d'un simple voile blanc bleuâtre translucide siégeant surtout sur la face dorsale et plus rarement sur les bords. Avec les mois ou les années, elle forme une nappe blanche, nacrée, opaque, de surface parquetée. Ultérieurement, elle s'épaissit, devient hyperkératosique, voire verruqueuse. D'origine syphilitique dans 60 p. 100 des cas, elle peut avoir de nombreuses causes locales : tabac, alcool, appareil dentaire défectueux, couples électrogalvaniques des alliages dentaires. De nature syphilitique ou non, la leucoplasie superficielle nécessite une surveillance ; si elle est verruqueuse, il faut la détruire, en raison de sa grande tendance à se transformer en cancer.

• Le *lichen lingual* est habituellement facile à différencier de la leucoplasie (v. dermatose). Il peut, toutefois, prendre un aspect scléro-atrophique dépapillé rendant le diagnostic très difficile et nécessiter alors une biopsie.

• Le *muguet*, dû à un champignon microscopique, est constitué de taches crémeuses blanchâtres ou jaune sale siégeant à la face interne des joues,

Face dorsale de la langue.



mais aussi sur la langue. Son pronostic est réservé, car il peut témoigner d'une atteinte de l'état général.

Modifications de coloration ou d'aspect de la langue

Elles s'observent au cours d'affections de nature diverse : *langue rouge de Hunter*, observée dans les anémies* ; *glossites sèches et dépapillantes* des avitaminoses P et C (v. vitamine). Le *syndrome de Gougerot-Sjoëgren* comporte des manifestations articulaires, une sécheresse des muqueuses oculaires et bucco-pharyngée, une tuméfaction des glandes salivaires et une glossite dépapillante.

Les ulcérations linguales

Elles sont tantôt bénignes *(ulcération dentaire, morsure, aphte ulcéreux)*, tantôt plus ou moins graves. Les *ulcérations tuberculeuses* sont exceptionnelles et n'ont plus le pronostic d'extrême gravité qu'elles comportaient autrefois. Par contre, les *ulcérations cancéreuses* sont toujours de pronostic réservé. Aboutissement normal de l'*épithélioma spino-cellulaire*, elles sont caractérisées par : éversement et dureté des bords, fond bourgeonnant, parfois hérissé de points blancs (vermiotes), saignement au moindre contact, dureté des ganglions du cou (v. ci-dessous *cancer de la langue*).

A. C.

Troubles nerveux de la langue

• Les troubles du goût peuvent réaliser une *agueusie* (absence de sensation gustative) ou une *dysgueusie* (perversion du goût).

L'origine de ces troubles est multiple : congénitale, locale (lésion linguale, prothèse dentaire), neurologique enfin, soit par atteinte du nerf facial ou de la corde du tympan, soit dans le cadre d'une affection du système nerveux central.

• Les troubles moteurs qui atteignent la mobilité de la langue en dehors de tout obstacle tumoral se voient dans certaines paralysies diphtériques ou par atteinte du nerf hypoglosse (traumatisme).

• Les *glossodynies*, ou douleurs linguales d'expression clinique souvent imprécises, peuvent être secondaires à une lésion locale ou essentielles, c'est-à-dire sans cause apparente.

Pathologie chirurgicale

Les abcès de la langue

Ils sont marqués par un gonflement douloureux de l'organe accompagné de fièvre. Généralement profonds, ils sont difficiles à traiter en raison de leur siège (l'incision saigne beaucoup).

Les traumatismes

Les *plaies de la langue* entraînent parfois des hémorragies graves. Elles peuvent être la conséquence accidentelle d'un fraisage dentaire ou associées à un traumatisme de la mâchoire. Les morsures de la langue se voient au cours des crises d'épilepsie.

Les malformations congénitales

— Les macroglossies, ou augmentation de volume de la langue, s'observent dans le mongolisme ; elles peuvent s'inscrire dans le cadre de certains syndromes particuliers (syndrome de Melkerson Rosenthal avec grosses lèvres et paralysies faciales récidivantes).

— Le syndrome de P. Robin associe une chute de la langue en arrière à une division palatine avec rétrognathie (mâchoire inférieure plus petite que la supérieure). Il en résulte chez le nouveau-né, incapable de respirer normalement par la bouche, des accès de suffocation graves.

Tumeurs bénignes

Les *papillomes* sont de petites élevures rosées, parfois sessiles. Ils semblent être de nature infectieuse, en rapport avec une éraillure ou une écorchure minime.

Les *kystes congénitaux* sont mucoïdes, ou colloïdes, occupant la base de la langue, alors que les kystes dermoïdes, beaucoup plus rares, siègent, ainsi que les lipomes, à la pointe.

La *tumeur d'Abrikossoff* (rhabdomyome) a l'aspect d'un nodule arrondi enchâssé sous la muqueuse, causant parfois des douleurs vives paroxystiques. Son évolution est très lente et sa dégénérescence exceptionnelle.

La langue peut être anormalement grosse dès la naissance. Cette macroglossie congénitale est le plus souvent due à un *lymphangiome* (tumeur des vaisseaux lymphatiques). Des poussées inflammatoires fébriles en augmentent le volume, entraînant parfois des troubles sérieux de la succion et de la déglutition. Un traitement d'urgence peut s'imposer, traitement dont le choix est toujours délicat : chirurgie, radiothérapie, curiethérapie.

Les *nodules linguaux par corps étrangers* ne sont pas rares. Ils sont dus à l'inclusion d'un poil de brosse à dent, d'une arête de poisson, d'épine d'oursin, d'un petit fragment de tartre dentaire, etc. La grosse langue de l'acromégalie* est associée aux autres dystrophies de cette affection.

La *langue amyloïdienne* est pâle, de surface lisse et parfois parsemée de papules rouges. Elle doit faire suspecter l'existence d'un myélome multiple des os, ou maladie de Kahler (v. moelle osseuse).

Le cancer de la langue

L'apparition du cancer de la langue semble favorisée par le tabac, l'alcoolisme et la mauvaise hygiène buccale. Il faut distinguer, en fonction d'indications thérapeutiques différentes, les cancers de la partie mobile et les cancers de la base de la bouche. L'atteinte des ganglions est rapide ; cependant, le caractère infecté de la lésion buccale entraîne généralement une réaction inflammatoire dont il faut tenir compte (tout n'est pas tumoral dans le gonflement des ganglions).

Le diagnostic est évoqué au début sur l'existence d'une *ulcération* de la muqueuse qui ne guérit pas malgré les soins apportés à une éventuelle irritation de voisinage (chicot dentaire). Plus rarement, on se trouve en présence d'une lésion étendue qui ne fait pas de doute dès l'inspection et dont le problème est représenté par les possibilités opératoires. La biopsie avec examen histologique confirme la nature de la lésion.

Le traitement est représenté par la chirurgie, parfois mutilante, par la curiethérapie (aiguillage au radium) et par les radiations par voie externe (bombe au cobalt). En fait, les possibilités thérapeutiques sont essentiellement limitées par la difficulté d'accès à la lésion (base de langue), soit pour en pratiquer l'exérèse, soit pour mettre en place les aiguilles de radium ou les fils d'irridium.

De plus, la chirurgie doit conserver les fonctions essentielles de l'organe (déglutition essentiellement), ce qui peut paraître incompatible avec l'importance et la localisation de la lésion.

L'ablation des chaînes ganglionnaires intéressées est généralement associée au traitement de la lésion principale.

A. C. et J. T.

▸ *Digestion / Gustation / Phonation.*

H. Rouvière, *Anatomie humaine descriptive et topographique* (Masson, 1942 ; 10e éd., 1967, 3 vol.). / P.-P. Grassé et C. Devillers, *Précis de zoologie*, t. II : *Vertébrés* (Masson, 1965).

langue

Système de signes vocaux constituant un instrument de communication spécifique à l'espèce humaine.

La langue

Qu'est-ce que la langue ?

Langue et parole

Ferdinand de Saussure*, le premier, a introduit en linguistique une distinction théorique qui sera à la base du développement des recherches modernes sur le langage. Dans le *Cours de linguistique générale*, il définit les concepts de langue et de parole, dont l'opposition représente la « première bifurcation » que l'on rencontre dans l'étude du phénomène humain qu'est le langage*. Cette opposition peut être résumée sous la forme suivante : la *langue* est le code dont l'existence permet à l'homme de communiquer à l'intérieur de sa propre communauté linguistique ; la *parole* est la mise en œuvre de ce code par des actes concrets. Mais le texte de F. de Saussure est beaucoup plus complexe par ses implications théoriques et méthodologiques que ne le laisse entendre cette courte définition. En regroupant tous les énoncés concernant l'opposition langue/parole, on constate qu'ils peuvent être répartis selon trois axes principaux.

• *Premier axe : opposition social/individuel.* Dans cette perspective, la langue est définie comme l'ensemble des habitudes linguistiques permettant à un individu appartenant à une communauté de comprendre les autres et de se faire comprendre d'eux. De plus, pour qu'il y ait langue, il faut qu'il y ait une « masse parlante ». En effet, la langue, phénomène sémiologique, n'existe pas en dehors du fait social. On a donc l'opposition social (langue)/individuel (parole). Cette idée aura une conséquence importante pour la théorie saussurienne et, à sa suite, pour la théorie structuraliste : tout ce qui est individuel se trouve dans la parole : il n'y a pas d'acti-

vité du sujet parlant au niveau de la langue.

• *Deuxième axe : opposition fait de mémoire/fait de création.* Ce deuxième aspect découle du premier. En effet, puisqu'il n'y a pas d'activité du sujet parlant au niveau de la langue, celle-ci n'est qu'un produit que l'individu enregistre passivement. Elle n'est qu'un ensemble de faits de mémoire : pour en parler, F. de Saussure utilise les termes de *trésor déposé*, de *trésor intérieur*, de *dépôt*, de *somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau*, etc. La langue peut être comparée à un dictionnaire qui procède à l'enregistrement des signes linguistiques communs à la « masse parlante », mais non à un seul individu. Cette conception de la langue comme proche d'un dictionnaire (répertoire d'éléments), qui ne serait pleinement réalisé que par l'ensemble des sujets parlants, a eu pour conséquence de bloquer le développement de la syntaxe (théorie de la formation des phrases). La parole, elle, est décrite comme un acte individuel de volonté et d'intelligence ; c'est à elle qu'appartient tout ce que le langage peut contenir de libre création.

• *Troisième axe : opposition code/manière d'utiliser le code.* C'est ce troisième aspect qui est le plus souvent retenu et commenté chez les continuateurs de Saussure. La langue est ici définie comme le code commun à tous les individus d'une même communauté, et la parole comme la façon dont on l'utilise. F. de Saussure illustre cette idée par la comparaison avec une symphonie qui a une existence propre (la langue) indépendamment de chaque exécution qui en est faite (la parole). Et les fautes éventuelles des musiciens ne compromettent pas la réalité de la symphonie. Dans cette perspective, la langue-code est décrite comme un système dont les termes ne prennent de valeur que par les oppositions qu'ils entretiennent ; la méthodologie mise au point par les structuralistes vise à établir les relations entre ces termes.

De ces trois oppositions résulte le principe fondamental de la linguistique structurale : l'étude de la langue est primordiale, la parole n'étant qu'un aspect, toujours plus ou moins accidentel, de l'exercice de la langue. Cependant, pour connaître la langue, on n'a d'autre possibilité que d'examiner des actes de parole, dont le linguiste devra dégager les caractères communs en éliminant les variations non pertinentes, telles que les particularités individuelles tenant à des faits d'ordre psychologique (intelligence, mémoire, degré d'intérêt porté à la conversation, etc.) ou d'ordre sociologique et situationnel. Un exemple peut illustrer ce point : l'abbé Rousselot (1846-1924), phonéticien français, avait constaté, lors de ses expériences, qu'il relevait environ dix [*a*] phonétiquement différents au cours de ses enregistrements. Or, la structure de la langue française ne comporte pas dix [*a*] différents. On peut donc dire que dans la parole on peut relever toutes les réalisations différentes ; on peut même les mettre en rapport avec diverses causes (entourage phonétique, accent régional, appartenance sociale, etc.), alors que, dans l'étude de la langue (v. phonologie), le linguiste établira qu'il s'agit en fait d'un seul phonème. La langue doit être, selon F. de Saussure, le seul objet de la linguistique. Il fait néanmoins une concession lorsqu'il affirme que l'on pourrait parler à la rigueur d'une « linguistique de la parole », mais celle-ci ne doit pas être confondue avec la linguistique proprement dite, celle de la langue.

Synchronie et diachronie

C'est donc à l'intérieur de la langue que F. de Saussure tracera la seconde bifurcation qui concerne l'étude du langage, celle qui sépare l'étude synchronique de l'étude diachronique. La linguistique synchronique étudie l'état de la langue à un moment donné, alors que la linguistique diachronique compare des états successifs de la langue à diverses époques. Le choix de F. de Saussure établissant que l'aspect synchronique prime l'aspect diachronique (en effet, pour la masse parlante, il est la seule réalité de la langue) a eu, lui aussi, une conséquence décisive pour l'évolution de la linguistique : il entraîne la notion de système et, de là, celle de structure ; « la linguistique synchronique s'occupera donc des rapports psychologiques et logiques reliant des termes coexistants et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective ». Ces deux dichotomies saussuriennes ont eu pour conséquence de faire considérer tous les aspects du langage mettant en jeu le sujet parlant et la situation comme extra-linguistiques.

Compétence et performance

L'opposition langue/parole a été reformulée par Noam Chomsky* sous la forme *compétence* (langue)/*performance* (parole). La compétence est la connaissance que le locuteur-auditeur a de sa langue, et la performance est l'emploi qui en est fait dans des situations concrètes. N. Chomsky précise bien qu'il y a un rapport entre l'opposition saussurienne et la sienne. Il écrit dans *Aspects de la théorie syntaxique* (1965) : « La distinction que je note ici est reliée à la distinction langue/parole posée par Saussure » ; cependant, il ajoute plus loin : « Mais il est nécessaire de rejeter son concept de langue. » On peut, en effet, noter certaines différences entre les deux conceptions :

1. Le cadre dans lequel la langue et la compétence sont définies n'est pas le même. Si Saussure et Chomsky se rejoignent pour affirmer que la linguistique a comme tâche essentielle d'étudier la langue ou la compétence, ils diffèrent quant à l'insertion de la linguistique dans le champ des sciences humaines. En effet, tous les deux intègrent la linguistique à la psychologie, mais par des biais différents. Pour le premier, la linguistique fait partie de la sémiologie (science ayant pour objet d'étudier la vie des signes au sein de la vie sociale), qui fait elle-même partie de la psychologie sociale. Pour Chomsky, elle est une branche de la psychologie de la connaissance, puisque l'étude de la langue doit fournir des renseignements sur les facultés mentales de l'homme. Ainsi, l'aspect social de la langue, si important chez F. de Saussure, n'apparaît pas du tout chez N. Chomsky dans sa définition de la compétence, alors que, chez ce dernier, les préoccupations concernant l'existence d'une possible grammaire générale tenant compte des universaux du langage, fondée sur des hypothèses psychologiques, sont constantes.

2. Pour F. de Saussure, la phrase appartient à la parole, alors que, pour N. Chomsky, elle fait partie de la compétence. Elle relève du domaine de la syntaxe, qui est la partie centrale de la grammaire. Il faut, toutefois, noter que ce n'est pas sans hésitation que F. de Saussure range la phrase dans la parole. Il écrit : « La phrase est le type par excellence du syntagme. Mais elle appartient à la parole, non à la langue ; ne s'ensuit-il pas que le syntagme relève de la parole ? Nous ne le pensons pas. Le propre de la parole, c'est la liberté des combinaisons : il faut donc se demander si tous les syntagmes sont également libres. »

3. L'étude de la compétence n'est pas le seul objet de la linguistique. Cela est une conséquence de la place que la linguistique occupe dans la psychologie. En effet, l'étude de la seule compétence ne sera pas suffisante pour nous renseigner sur les facultés psychiques de l'homme. Cependant, elle est l'objet premier de la linguistique, ayant à rendre compte du fait qu'un individu adulte parlant une langue donnée est toujours capable de produire et de comprendre un nombre indéfini de phrases dont la plupart sont nouvelles. La question importante à laquelle la linguistique devra répondre sera de montrer quelle est la nature de cette faculté, qui est précisément la compétence. La grammaire, qui a pour tâche de représenter la compétence des sujets parlants, tire certaines de ses particularités de l'analyse théorique de la compétence. En particulier, elle doit pouvoir rendre compte du fait que les phrases d'une langue sont en nombre infini. La possibilité de créativité est illimitée, non seulement parce que presque toutes les combinaisons de presque tous les morphèmes sont possibles, mais aussi et surtout parce qu'il est impossible de fixer une limite supérieure à la longueur d'une phrase. En effet, toute phrase peut toujours être allongée par l'adjonction de certains éléments, et le résultat, s'il n'est pas toujours très élégant, n'en reste pas moins une phrase française : *Le canard marche vers la rivière. Le canard boiteux marche lentement vers la rivière pleine de vase. Chaque matin, le canard boiteux du vieux fermier marche lentement mais noblement vers la rivière pleine de vase qui coule à travers les champs de la région où j'ai passé mes vacances l'année où j'ai eu un accident de voiture qui m'a retenu à l'hôpital pendant que ma voiture était chez le garagiste...* Rien n'empêche d'allonger encore cette phrase en plusieurs points.

On remarque ainsi que, dans chaque langue, il existe un certain nombre de constructions qui peuvent être répétées de nombreuses fois sans que la théorie puisse fixer une limite à la réapplication des procédés. En français par exemple, les deux constructions suivantes peuvent être réappliquées plusieurs fois : le syntagme prépositionnel en *de* : *Le père de l'avocat du dentiste de la coiffeuse de...* ; la phrase relative : *L'homme qui a tué l'éléphant qui poursuivait la girafe qui a mordu la dame qui a un enfant qui tirait la queue du chat qui...* On peut noter, toutefois, qu'au niveau de la performance le nombre de fois où il est possible de répéter ces constructions est limité par les exigences de la compréhension ; ce sera l'une des tâches de la psycholinguistique que de préciser

où sont situées ces limites selon les circonstances.

N. Chomsky n'a pas été le premier à remarquer cette caractéristique du langage humain, mais il a été le premier à en tirer pour la construction de la grammaire la conclusion suivante : si les phrases sont en nombre infini, la grammaire, quant à elle, est nécessairement finie ; elle devra par conséquent posséder certains procédés lui permettant de rendre compte de cette créativité théoriquement illimitée.

Le rôle particulièrement important joué par la créativité dans la théorie de N. Chomsky est aussi un point sur lequel on peut montrer la différence entre le concept de langue au sens saussurien et la compétence chomskyenne. Pour Saussure, tout l'aspect créateur du langage était renvoyé à la parole ; pour Chomsky, il existe deux sortes de créativité : d'une part la créativité gouvernée par les règles (qui appartient à la compétence et désigne la faculté humaine de pouvoir à tout moment produire ou comprendre des phrases nouvelles), d'autre part la créativité qui change les règles (qui appartient à la performance et concerne tous les petits écarts produits par un locuteur lors de la mise en œuvre de sa faculté de langage, les nombreuses déviations qui finissent dans certains cas par aboutir à un changement du système).

Une autre caractéristique de la grammaire est qu'elle doit pouvoir rendre compte de la compétence des sujets parlants à distinguer entre les phrases qui sont bien formées (on dit alors qu'elles sont grammaticales) et celles qui ne le sont pas. La grammaticalité (qui ne se confond pas avec la signification) est définie dans le cadre de la compétence, alors que, dans celui de la performance, on parlera d'acceptabilité. Celle-ci n'a donc pas l'aspect formel de la grammaticalité : elle ne concerne que ce qui est retenu comme « correct » (non au sens normatif) par le sujet parlant ou par le linguiste se fiant à l'intuition qu'il a de sa propre langue.

L'opposition langue/parole, d'une part, et l'opposition compétence/performance, de l'autre, ne doivent cependant pas faire perdre de vue que ces deux notions sont indissociables et que ce n'est que par l'examen de la parole-performance que l'on peut arriver à une connaissance de la langue-compétence. Les différences théoriques entre les définitions des concepts de langue et de compétence entraînent un certain nombre de différences méthodologiques dans l'analyse de la structure de la langue proposée par les structuralistes, d'une part, et par les générativistes, d'autre part.

La structure de la langue

Langue, système de valeurs

La conception saussurienne a déterminé l'analyse de la structure de la langue telle qu'elle a été développée par ses continuateurs, les structuralistes. Elle entraîne une première conséquence dans l'analyse : chaque langue sera considérée comme un système spécifique irréductible aux autres systèmes ; en effet, il n'est pas possible de considérer que deux termes appartenant à deux langues différentes ont une valeur identique, puisque la valeur de chacun d'eux n'est déterminée que par le rôle qu'il joue à l'intérieur d'une certaine structure linguistique. C'est ainsi que le mot français *veau* n'a pas la « même valeur » que le mot anglais *veal*, puisque celui-ci appartient à une structure dans laquelle il s'oppose non seulement aux autres noms d'animaux, mais aussi à *calf* (qui désigne la bête tant qu'elle est vivante).

De même, deux sons appartenant à deux langues différentes peuvent être relativement proches phonétiquement, mais les phonèmes ne seront pas nécessairement les mêmes, en raison de leur intégration dans des systèmes différents. Ainsi, le /i/ anglais (ex. *it*) est phonétiquement assez proche du /i/ français (ex. *prix*), mais son rôle phonologique est tout à fait différent, puisque, d'une part, le /i/ anglais ne s'oppose qu'à une autre rétractée antérieure (/e/ de *get*), alors que le /i/ français s'oppose à deux (/e/ de *blé* et /ɛ/ de *baie*), et que, d'autre part, le /i/ français s'oppose au même degré d'aperture à une arrondie également antérieure (/y/ de *pu*), ce qui n'est pas le cas en anglais.

La description de la langue se fera donc à partir d'un *corpus* (ensemble d'énoncés — oraux ou écrits selon que l'on envisage l'analyse du code oral ou du code écrit — ayant la particularité d'être compris par les locuteurs de la langue et constituant dans la mesure du possible un tout homogène et représentatif). Le linguiste réunit un ensemble de données, des actes de parole, dont il doit dégager par l'analyse les faits structuraux concernant la langue étudiée. Autrement dit, il doit déterminer et classer les éléments de cette langue et dégager leurs règles de combinaison.

Langue, structure, hiérarchie

Les structuralistes ont envisagé la langue comme une structure hiérarchisée à plusieurs niveaux. Les éléments de chacun de ces niveaux sont définis par les relations qu'ils entretiennent avec les éléments du niveau inférieur (dont ils sont constitués) et avec ceux du niveau supérieur (dont ils sont constituants). Ainsi, le phonème se définit par le fait qu'il est un constituant du morphème. Celui-ci entre dans la composition d'une unité de niveau supérieur, qui entre elle-même dans la composition de la phrase. Quant à la phrase, unité du niveau supérieur de l'analyse linguistique, si elle est constituée d'unités de niveau inférieur qui en permettent l'analyse, elle entre dans la composition de l'énoncé (défini comme une suite de phrases), qui nécessite d'autres méthodes d'analyse.

À chaque niveau, les groupements d'éléments déterminent des unités intermédiaires ; ainsi, les phonèmes se groupent en syllabes, unités obéissant dans chaque langue à des lois précises, mais dont le principe est toujours le même : une partie de la syllabe tranche sur les autres au moyen du contraste voyelle/consonne. Les morphèmes se groupent en mots. On peut ensuite établir entre le mot et la phrase un niveau intermédiaire, qui est celui du syntagme : en effet, par réductions successives d'une phrase, on peut constater qu'il y a des éléments qui peuvent soit être groupés par deux, soit être supprimés et que ce que l'on obtiendra alors (tout en n'ayant pas nécessairement le même sens) sera toujours une phrase française. Ainsi, de la phrase assertive et de contour d'intonation neutre *Le vieux singe court dans le champ*, on peut passer à *Le vieillard court dans Paris*, puis à *Jacques court vite* jusqu'à *Jacques court*, point où l'on parvient à quelque chose d'irréductible. *Jacques court* ne peut pas être réduit davantage parce que le résultat ne serait plus une phrase française de contour d'intonation neutre. Cette analyse permet de dégager les constituants immédiats de la phrase en français : le syntagme nominal (SN), dont le centre est le nom, et le syntagme verbal (SV), dont le centre est le verbe. Ces deux syntagmes se définissent l'un par rapport à l'autre par leur complémentarité (tous deux sont nécessaires à l'élaboration d'une phrase), leur ordre relatif (SN précède SV) et leurs systèmes de marques (genre, nombre, temps). La conception saussurienne du rôle social de la langue implique que seul soit pris en considération dans le langage l'aspect de communication. Chaque élément a donc à son niveau et aux autres niveaux une certaine fonction, qui est d'apporter une information. Les éléments qui n'apportent pas d'information n'ont pas de fonction linguistique. Le sens est le critère qui permet d'établir cette fonction linguistique dans le test de commutation. Il n'est pas pris en considération pour lui-même, mais seulement dans la mesure où il existe — ou non — une différence sémantique (une différence d'information) entre deux énoncés successifs. Ainsi, quand on a la suite phonétique [bys] *bus*, on établira l'existence du phonème initial /b/ en montrant qu'il peut commuter avec un autre son, par exemple /p/, ce qui donne [pys] *puce*, et que cette différence est suffisante pour changer le sens. Par contre, si le mot *puce* est prononcé avec un [p] légèrement aspiré, le sens ne change pas ; il ne s'agit donc pas d'un phonème différent.

De même, on établira l'existence d'un morphème en montrant qu'il peut commuter avec un autre morphème ; par exemple, le mot *mutation* est constitué de deux morphèmes : le premier morphème, *mut-*, commute avec *fond-* dans *fondation*, et le second morphème, *-ation*, commute avec *-ons* dans *mutons*. Ainsi, les morphèmes pourront être classés dans des catégories différentes selon les possibilités de commutation qu'ils offrent : *fond-* et *mut-* entreront dans la même catégorie du fait qu'ils apparaissent tous les deux devant une autre catégorie qui comporte les morphèmes *-ation*, *-ons...*, groupe qui pourra, par la suite, être affiné grâce à d'autres commutations. Ainsi, les deux morphèmes *rare-* et *vire-* auraient pu, dans une analyse rapide, être classés dans la même catégorie, puisqu'ils sont tous les deux susceptibles d'apparaître devant *-ment*. Mais l'analyse des autres commutations possibles montrera qu'il existe deux morphèmes *-ment* différents, puisque, d'une part, *rare* et *vire*, quand ils apparaissent seuls, n'auront pas les mêmes distributions dans les phrases et que, d'autre part, ils ne pourront pas entrer en composition avec les mêmes morphèmes : seul le second *-ment* pourra commuter avec *-ons*. L'analyse montre donc qu'il existe deux types de rapports fondamentaux entre les éléments linguistiques : les éléments qui sont situés à l'intérieur d'une même chaîne parlée (par exemple *vire-* et *-ment* dans l'exemple pris plus haut) entretiennent des rapports *syntagmatiques* (F. de Saussure disait que c'était des *rapports in praesentia*). Quant aux

éléments susceptibles de commuter les uns avec les autres à l'intérieur d'une même classe, en un même point de la chaîne parlée, ils entretiennent des rapports *paradigmatiques* (dont F. de Saussure disait qu'ils étaient *in absentia*) : c'est le cas de *fond-* et de *mut-*, qui sont en rapport paradigmatique devant le morphème *-ation*.

Si les possibilités de construire une syntaxe à partir de la théorie saussurienne sont presque inexistantes, il y a eu néanmoins des analyses syntaxiques dans le cadre de certaines théories structuralistes. Les distributionalistes américains ont mis au point la méthode des constituants immédiats, dont le principe est la possibilité de commutation entre plusieurs morphèmes et un morphème unique. Ainsi, dans la phrase *Le vieux singe court dans le champ, vieux singe* peut commuter avec *vieillard*, et *le champ* avec *Paris*. Les deux morphèmes initiaux *(vieux)* et *(singe)* sont constituants immédiats de l'unité de niveau immédiatement supérieur *(vieux singe)*, que l'on peut, par convention, appeler GN (groupe nominal) pour le distinguer du SN *(le vieux singe)* [syntagme nominal], constitué par la combinaison du déterminant *(le)* et du GN *(vieux singe)*.

Un certain nombre de représentations graphiques ont été proposées pour représenter cette analyse en constituants immédiats, parmi lesquelles la *boîte de Hockett* (voir ci-dessous).

Cette analyse donne des renseignements très précis sur la structure des phrases et a l'avantage de ne grouper les éléments que sur des bases formelles. Elle permet donc d'éviter bien des erreurs introduites dans la grammaire traditionnelle au cours de l'analyse des éléments par leurs fonctions.

Critique du modèle structuraliste

Mais cette analyse a également un certain nombre de défauts, en raison desquels il faudra la compléter au moyen d'un modèle plus puissant :

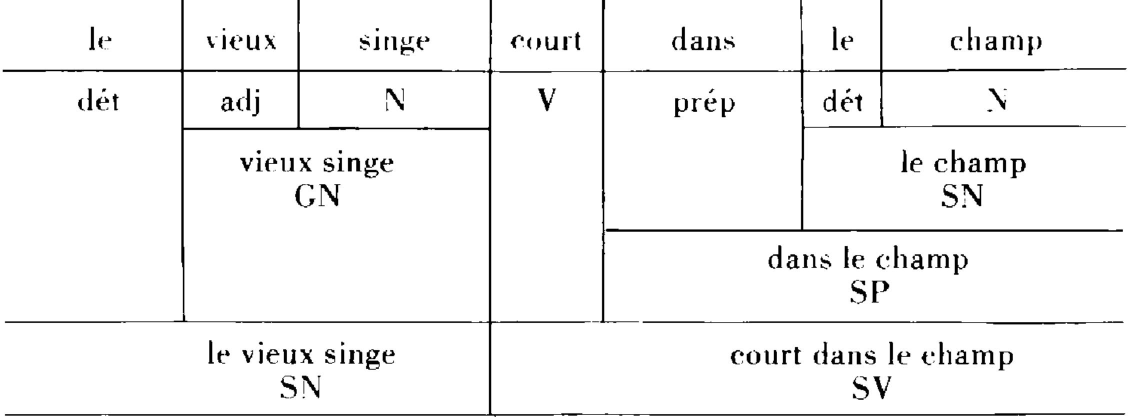
— Elle ne peut pas rendre compte du fait que des phrases qui ont un aspect formel semblable peuvent être de structures tout à fait différentes. Ainsi, les phrases *L'enfant a été retrouvé par un malheureux clochard* et *L'enfant a été retrouvé par un heureux hasard* ont une même structure : SN . SV . SP (syntagme nominal, syntagme verbal, syntagme prépositionnel). Cette ressemblance superficielle ne permettra pas à l'analyse en constituants immédiats de montrer la différence fondamentale entre ces deux phrases : à la première peut correspondre une phrase *Un malheureux clochard a retrouvé l'enfant*, mais il n'y a rien de tel pour la seconde.

— Il n'est pas possible, dans le cadre de l'analyse en constituants immédiats, de montrer que des phrases apparemment très différentes entretiennent en fait une certaine relation (ex. phrase active/phrase passive, dont l'aspect superficiel est différent).

— On ne peut rendre compte de la notion de type de phrase. Il n'est donc pas possible d'établir que *Est-ce que Pierre viendra ? Pierre viendra-t-il ? Crois-tu que Pierre viendra ?* sont trois phrases interrogatives obtenues à partir de l'affirmative *Pierre viendra*.

— Il est impossible d'établir la structure des constituants discontinus : ainsi, un constituant comme la négation en français, morphème unique représenté par deux éléments qui ne sont pas contigus, ne pourra pas être représenté dans le cadre de cette analyse, fondée sur l'ordre linéaire de l'énoncé.

— Si certaines ambiguïtés peuvent être représentées par deux structures différentes, comme c'est le cas pour la phrase *Je reçois le livre de Mauriac*, dans laquelle le SP *de Mauriac* peut concerner soit le livre, soit l'origine de l'envoi — *(je) (reçois) (le livre de Mauriac)* ou bien *(je) (reçois) (le livre) (de Mauriac)* —, il en est d'autres qui ne peuvent pas être levées dans le cadre de cette analyse, par exemple : *Cette critique de Chomsky est intéressante.*



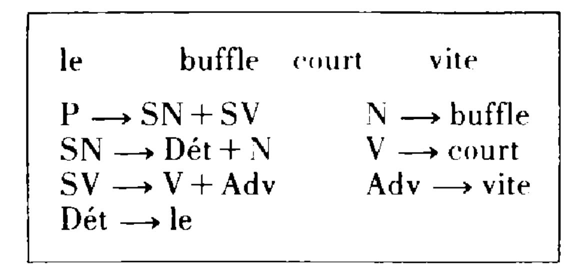
Le modèle génératif

C'est essentiellement dans *Structures syntaxiques* (1957) que N. Chomsky a fait ces critiques contre l'analyse en constituants immédiats. Dans *Aspects de la théorie syntaxique* (1965), il établit un nouveau type de grammaire fondé sur sa conception nouvelle de la compétence. Cette grammaire est dite « générative » parce qu'elle doit être conçue comme un mécanisme qui engendre les phrases d'une langue. La partie centrale de cette grammaire est donc la syntaxe, non seulement parce que c'est une conséquence directe de la conception de la compétence intégrant la notion de créativité, mais aussi parce que les deux composantes interprétatives ne peuvent pas occuper cette place centrale : la phonologie, qui transforme les phrases produites par la syntaxe en suites phonétiques, et la sémantique, qui donne un sens aux phrases. La syntaxe les précède nécessairement, puisque la phonologie, pour donner une forme phonétique, suppose que les phrases soient déjà formées et que la sémantique, pour donner aux phrases une interprétation, suppose que l'on sache déjà quelque chose sur leur structure ; par exemple, si elles sont ambiguës, c'est-à-dire s'il y a deux structures syntaxiques possibles, il y aura deux interprétations sémantiques possibles.

La syntaxe, quant à elle, comporte deux parties : la base et les transformations. En effet, on postule l'existence d'une base dans laquelle, à chaque interprétation sémantique différente possible pour une même phrase, correspond une structure différente. Toute phrase ambiguë comporte dans la base deux structures différentes, qui, après l'application des transformations (les opérations qui se produisent dans la deuxième partie de la syntaxe), finissent par prendre une forme semblable. Prenons l'exemple du SN *la critique de Chomsky*, dont on a montré précédemment que l'ambiguïté n'était pas représentable par l'analyse en constituants immédiats. Ce SN sera « désambiguïsé » si l'on suppose dans la base les deux possibilités suivantes :
1° *X critique Chomsky* ;
2° *Chomsky critique X.*

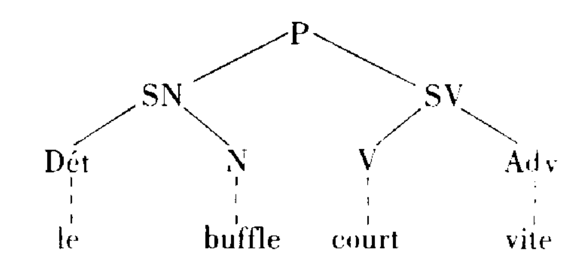
Ces deux phrases deviendront après application d'une transformation que l'on appelle nominalisation, puisqu'elle a pour effet de transformer une phrase en SN : 1° *la critique de Chomsky de X* (faite par X) ; 2° *la critique de X de Chomsky* (faite par Chomsky). Dans les deux cas, il y a ensuite effacement de *de X*. Cette phrase, qui n'est pas ambiguë dans la base (puisqu'elle possède deux structures parfaitement différenciées), l'est devenue dans la phrase réalisée.

Les règles contenues dans les deux parties de la syntaxe sont très différentes. Effectivement, la base donne une représentation des structures de phrase sous la forme de règles assez proches de celles de l'analyse en constituants immédiats. Les générativistes ont reconnu que cette représentation de la syntaxe, si elle était insuffisante, puisqu'il y a des faits qui lui échappent, présentait malgré tout un grand intérêt, en particulier pour la représentation de la structure des phrases. Les règles de la structure des phrases sont de la forme X → Y, où la flèche signifie : chaque fois que l'on rencontre X, il faut le remplacer par Y. C'est ainsi que l'on pourrait avoir une grammaire simple du français permettant d'engendrer la phrase *Le buffle court vite.*



La dérivation de cette phrase nous permet de passer, en appliquant les règles, successivement à P ; SN . SV ; Dét . N . SV ; Dét . N . V. Adv ; le N . V . Adv ; le . buffle . V . Adv ; le . buffle . court . Adv ; le . buffle . court . vite.

On peut donner une représentation graphique de cette dérivation sous forme d'indicateur syntagmatique :



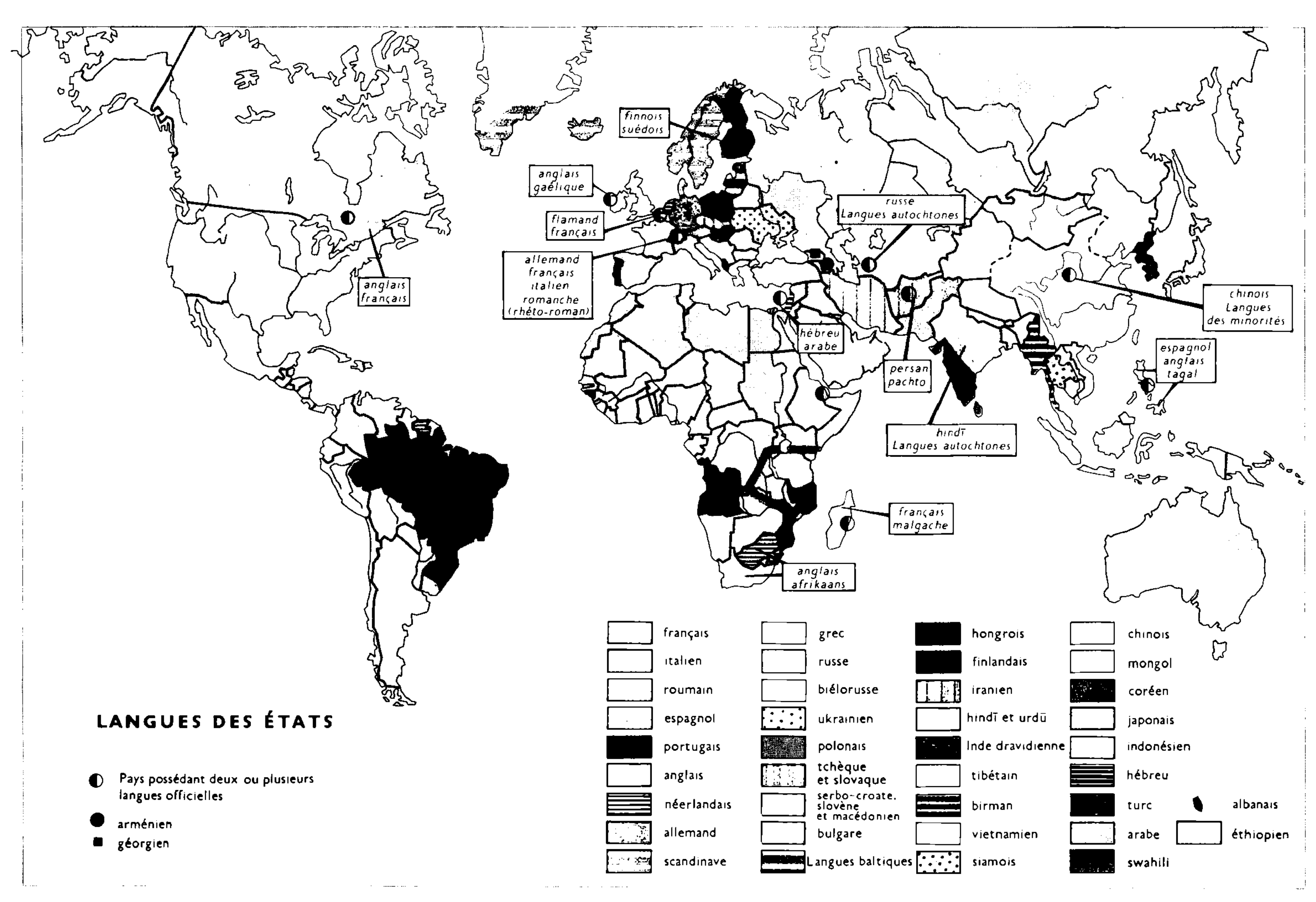
Les règles contenues dans cette base doivent pouvoir rendre compte de la créativité du langage, c'est-à-dire qu'elles doivent être récursives. On dit qu'un symbole est récursif s'il figure de part et d'autre de la flèche dans la règle ; c'est le cas de l'élément Z dans les règles suivantes, où il peut être :
— récursif à droite : Z → A Z (type illustré par le SP en français) ;
— récursif à gauche : Z → Z A (type illustré par le génitif saxon en anglais) ;

— auto-enchâssant : Z → A Z B (type illustré en français par certaines constructions de phrases, comme *L'homme est mort, L'homme que le chien a mordu est mort, L'homme que le chien que le chat a poursuivi a mordu est mort.* [Il faut remarquer que cette dernière phrase est à la limite de l'acceptabilité, même si elle est tout à fait grammaticale].)

La partie transformationnelle de la syntaxe comporte des règles d'une nature différente. En effet, il ne s'agit plus seulement de règles de formation permettant de connaître la structure de la phrase, il s'agit de former les phrases effectivement réalisées. C'est ainsi qu'un certain nombre d'opérations qui n'étaient pas concevables dans la première partie de la syntaxe (permutations, effacements, additions) seront permises dans cette partie, puisqu'il ne s'agit plus de formation des phrases au sens structurel. Les transformations peuvent être de deux types, selon qu'elles concernent une opération portant sur une seule phrase ou sur deux phrases : ce sont des transformations singulières ou des transformations généralisées. Comme exemple de transformation singulière : celle qui transformera la phrase active *Pierre aime Marie* en la passive correspondante *Marie est aimée de Pierre.* Comme exemple de transformation généralisée : la coordination qui permet, à partir des deux phrases *Charles mange une tarte*, *Charles mange un baba*, de former la phrase unique *Charles mange une tarte et un baba.*

Les transformations généralisées ont une importance particulière dans la grammaire du fait qu'il est toujours possible de pratiquer une transformation généralisée à partir de deux phrases qui sont déjà des produits de transformations généralisées : elles sont récursives. Ainsi, à partir de *Charles mange une tarte et un baba* et de *Charles boit du sirop et du whisky*, on peut produire la phrase *Charles mange une tarte et un baba, et boit du sirop et du whisky.*

À la syntaxe revêtant la forme qui vient d'être décrite vont être appliquées les deux composantes interprétatives. La composante sémantique s'applique sur la base, là où les phrases ne sont pas ambiguës. Elle permettra ainsi de montrer que le SN *la critique de Chomsky* peut avoir deux sens différents, qui correspondent aux deux formes apparaissant dans la base. La composante phonologique « traduit » la phrase en une suite de sons. Ainsi, la phrase *Le buffle court vite*, qui est produite dans la base, peut devenir par l'application d'une transformation qui lui donnera une forme interrogative *Le buffle court-il vite ?* L'interprétation sémantique donnera un sens à cette phrase à partir de sa structure, et l'interprétation phonologique la transformera en ce qui est effectivement produit : /ləbyfləkurtilvit/.



La dichotomie théorique entre le code sous-jacent (la langue ou la compétence) et l'utilisation qui en est faite (la parole ou la performance) entraîne donc d'importantes différences méthodologiques selon la façon dont ces deux notions sont définies. Mais l'importance de ces concepts se manifeste également dans les différences méthodologiques entre linguistes appartenant à des écoles structuralistes dont les principes théoriques peuvent être rapprochés : on peut mettre en rapport la différence entre la méthodologie américaine (fondée sur la distribution) et la méthodologie européenne (fondée sur la commutation) avec le fait que les Américains (qui, cependant, connaissaient les travaux de Saussure) n'ont pas utilisé le concept de langue.

F. R.

▶ *Chomsky (N.) / Discours (parties du) / Générative (grammaire) / Linguistique / Phonologie / Saussure (F. de) / Structuralisme.*

📖 F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* (Payot, 1916 ; nouv. éd., 1972). / Z. S. Harris, *Methods in Structural Linguistics* (Chicago, 1951 ; nouv. éd., *Structural Linguistics*, 1963). / N. Chomsky, *Syntactic Structures* (La Haye, 1957 ; trad. fr. *Structures syntaxiques*, Éd. du Seuil, 1969) ; *Aspects of the Theory of Syntax* (Cambridge, Mass., 1965 ; trad. fr. *Aspects de la théorie syntaxique*, Éd. du Seuil, 1971). / J. Dubois, M. Giacomo, L. Guespin, C. et J.-B. Marcellesi et J.-P. Mével, *Dictionnaire de linguistique* (Larousse, 1973).

Les langues

Quand on emploie le mot *langue* soit au pluriel, soit précédé de l'article indéfini, soit suivi d'un adjectif comme *française*, *allemande*, etc., on désigne l'un des systèmes de communication relevant du langage. En réalité, c'est par une sorte de convention tenant beaucoup plus aux conditions d'utilisation qu'au fonctionnement linguistique qu'on oppose ce qu'on appelle une *langue* à ce qu'on appelle un *dialecte**. On parle plutôt de langue quand le système est relativement stable, ou qu'il est régi par des règles écrites (grammaire), ou bien qu'il est enseigné de manière institutionnelle, ou qu'on l'utilise pour une littérature, ou enfin qu'il est très fortement différent de tous les autres systèmes. Dans la mesure où il est difficile de définir exactement ce qu'on appelle ainsi, c'est par pure convention qu'on peut énumérer les langues existant dans le monde.

Les classements

Les classements typologiques

On peut classer les langues selon certains caractères choisis préalablement et selon les affinités qui se découvrent ainsi. Tous les caractères linguistiques peuvent entrer dans une étude de cette sorte : sons (longueur, nombre, rapports réciproques) ; accents toniques (place, rôle, débit) ; syllabe (structure et rôle) ; mots (longueur et rapports entre eux) ; etc. Ces classements peuvent se fonder uniquement sur un de ces traits (nombre de voyelles par exemple) ou sur plusieurs d'entre eux, et l'on peut établir des comparaisons avec la moyenne générale comme avec d'autres langues bien déterminées. Ainsi, on peut caractériser les langues selon : 1° les rapports entre la syllabe et le mot ; 2° les rapports entre la forme et la fonction des mots ; 3° les rapports entre la grammaire et le sens. On définit ainsi trois types : isolant, agglutinant, flexionnel. Une langue *isolante* (ou *analytique*), comme le vietnamien ou, dans sa forme orale, le français, a des formes invariables en elles-mêmes dans la plupart des cas. Les mots peuvent résulter alors parfois de la combinaison d'unités lexicales plus petites : ainsi, en chinois mandarin, *yu* signifie « voyager » et *tsou* « aller ». On forme « se promener » en combinant *yu* et *tsou.* Une langue *agglutinante*, au contraire, ajoute à une racine une série de formes qui précisent le sens que la racine prend dans la phrase donnée, mais chacune de ces formes est analysable séparément. Ainsi, en turc, « maison » au nominatif se dit *ev* ; la forme exprimant le pluriel est *-ler*, celle qui exprime le possessif est *-i* : « ma maison » se dira *evi*, « les maisons » *evler*, « mes maisons » *evleri.* Dans une langue *flexionnelle*, enfin, les formes sont amalgamées : ainsi, le latin *domini* a une désinence *-i* qui est

à la fois marque de pluriel et de nominatif-vocatif ou bien à la fois marque de singulier et de génitif. En réalité, pour classer les langues ainsi, c'est en terme de degrés qu'il faut raisonner et non dans l'absolu. Le latin est plutôt flexionnel, mais, quand « dans la place forte » s'y dit *in oppidum*, il est aussi analytique du fait de l'utilisation de *in* pour introduire *oppidum*, complément du lieu où l'on va. De même, le français est plutôt isolant, mais la variation *cheval/chevaux* est de type flexionnel. Ce qui est important pour chaque langue, c'est de définir le caractère dominant.

Les classements généalogiques

La plupart des non-spécialistes s'intéressent plutôt aux classements des langues en familles. On appelle ainsi l'ensemble des langues connues qu'on peut rattacher à une même origine. On subdivise les familles en branches et on parle aussi de groupes. L'acquis le plus important de la linguistique du XIXe s. a été l'établissement des principes et des méthodes grâce auxquels on a établi des familles de langues au moyen des disciplines dites « philologie », « grammaire » ou « linguistique historique, comparée ou comparative ».

La famille indo-européenne

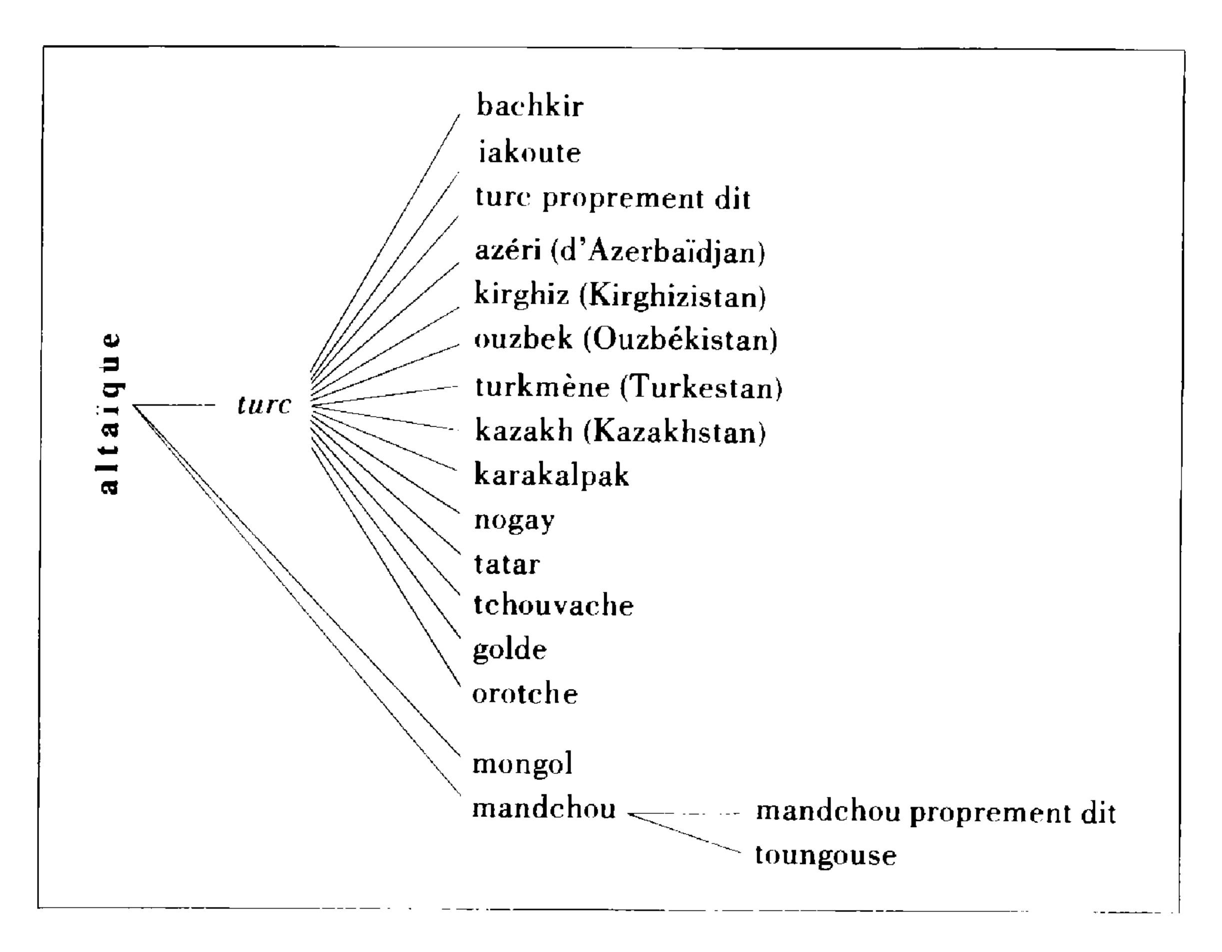
Parmi les familles de langues, celle qui a été le mieux établie et dont l'étude a servi de modèle à toutes les recherches de la grammaire comparée est l'indo-européen. Elle comprend les langues des pays les plus puissants d'Europe et, du fait de leur expansion, est représentée par des langues officielles dans les cinq continents (anglais en Amérique du Nord, en Afrique et en Océanie, français en Afrique et en Océanie, russe en Asie, espagnol et portugais en Amérique latine, etc.). De ce fait, on s'imagine souvent, et à tort, que la famille indo-européenne représente un type linguistique supérieur. On lui a appliqué très tôt la méthode comparative, et elle a fait à elle seule l'objet de plus de recherches que toutes les autres réunies. Les divergences qui subsistent entre les linguistes à son propos portent moins sur ses limites et ses principales subdivisions que sur des détails concernant les rapports entre les diverses branches.

Langues ouralo-altaïques

Famille finno-ougrienne ou ouralienne

• La famille finno-ougrienne comprend trois langues importantes :
— le finnois (langue officielle de la Finlande) ;
— l'estonien (langue officielle de la République soviétique d'Estonie) ;
— le hongrois, ou magyar.

Mais elle comprend aussi des langues comme le lapon, le mordve, le tchérémisse, le votiak (permien), les langues samoyèdes, l'ostiak (ougrien).



Famille altaïque

La famille altaïque est représentée par des langues relativement importantes, de la Turquie d'Europe à la Mandchourie :

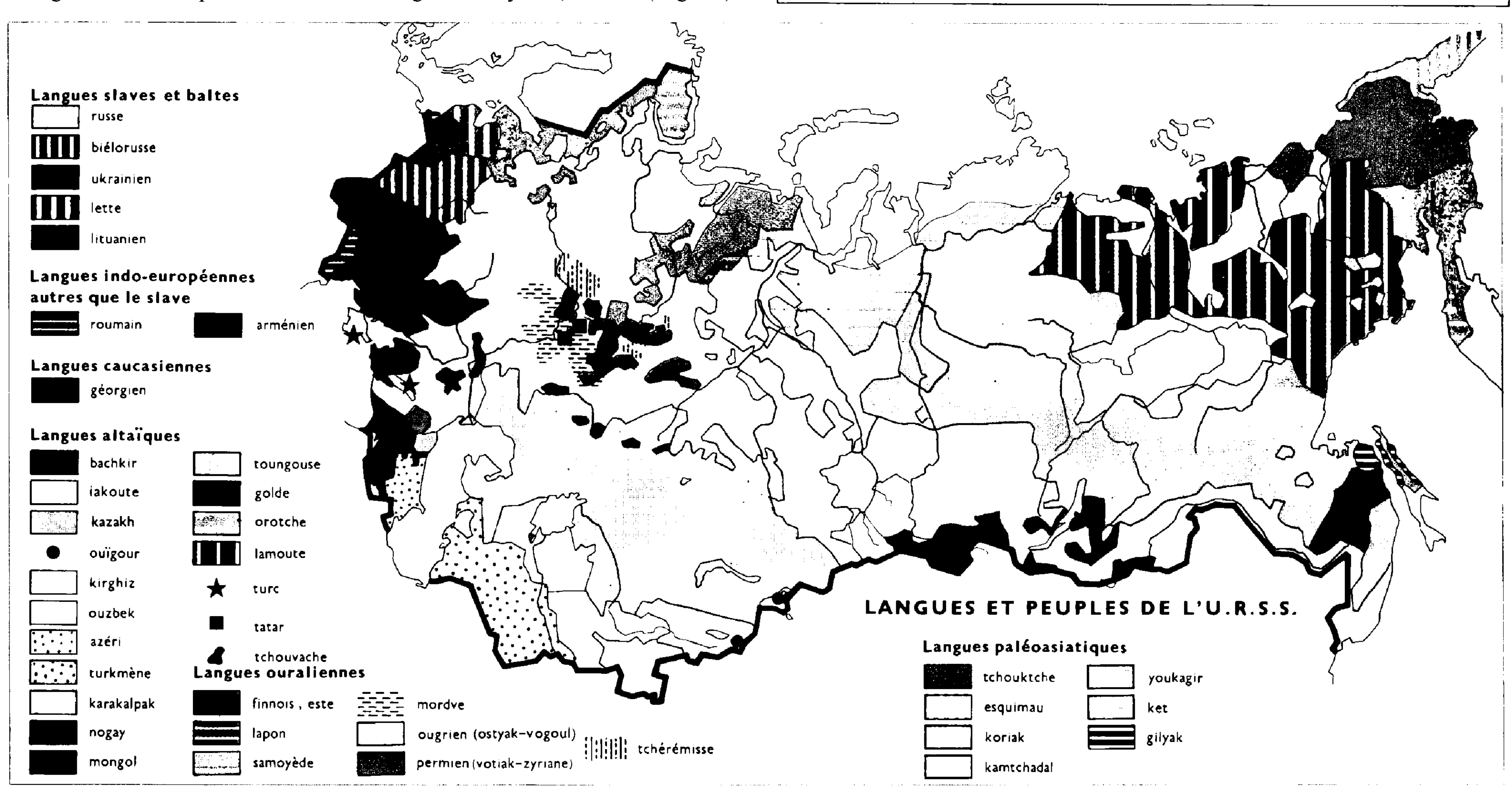
On rencontre également des langues dites *paléoasiatiques*, comme le tchouktche, le koriak, le kamtchadal, le youkagir, le ket, le gilyak et surtout l'*esquimau*, qu'on rencontre également en Amérique du Nord.

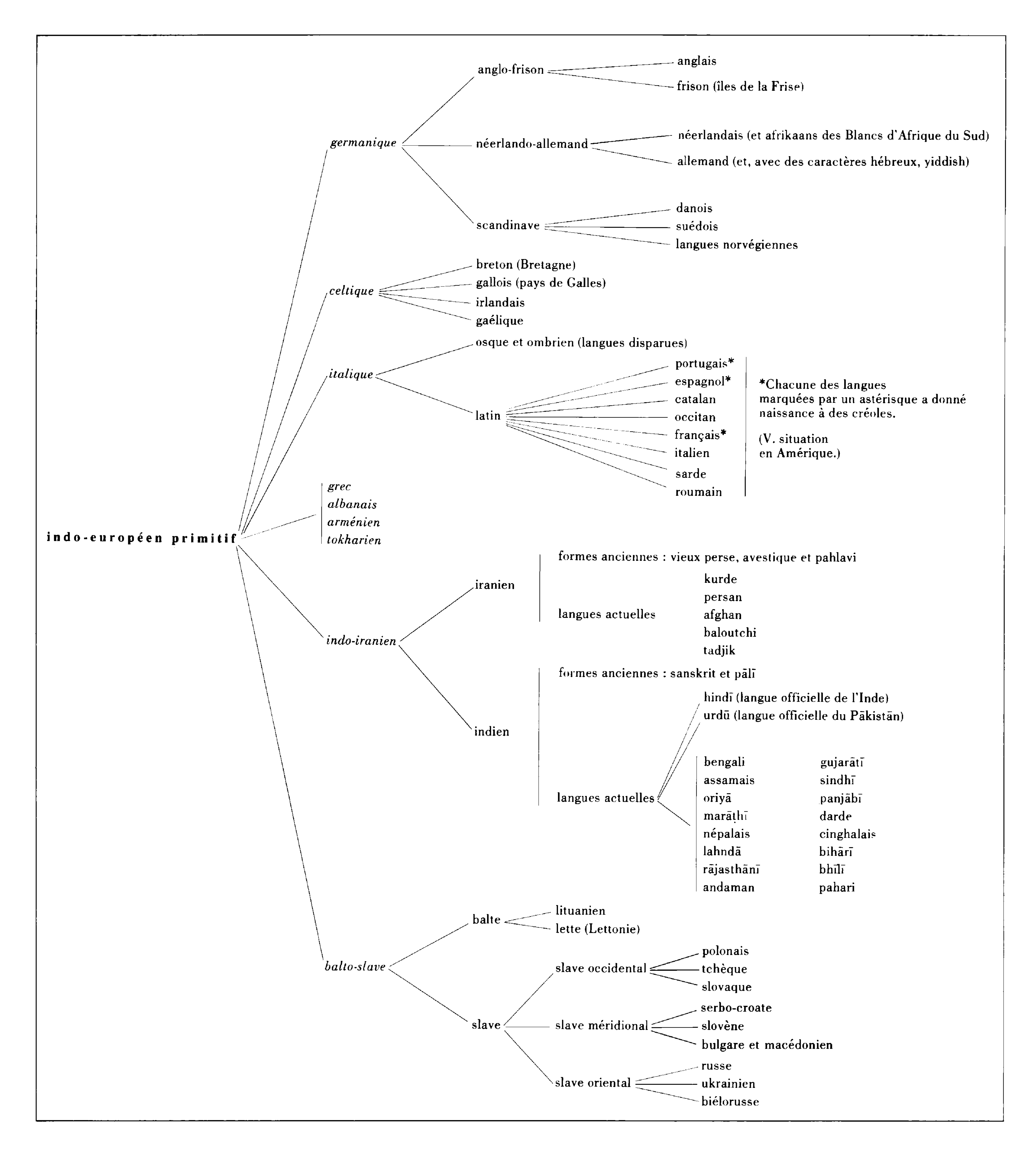
Langues caucasiennes

Des langues du Caucase à parenté purement hypothétique sont utilisées en Union soviétique comme langues de républiques fédérées ou autonomes.

C'est aux langues caucasiennes qu'on rattache le plus souvent le basque parlé en France et en Espagne (Pays basque).

Famille nord-caucasienne.	Famille sud-caucasienne.
abkhaze	géorgien
avar	mingrélien
tchétchène	
kabarde	





Famille afro-asiatique ou chamito-sémitique

Les cinq branches de cette famille, représentée surtout en Afrique septentrionale et en Asie sud-occidentale, regroupent d'importantes langues de civilisation.

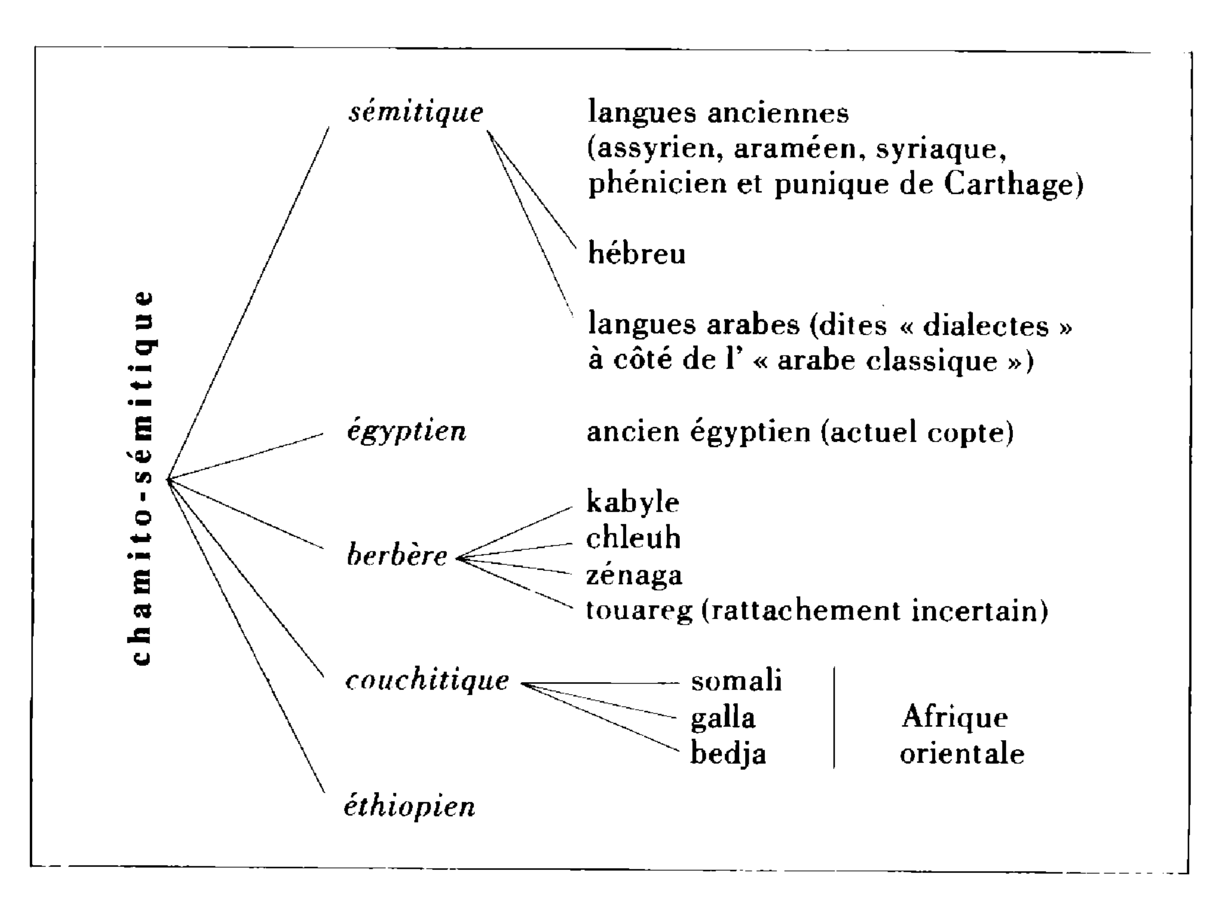
Langues négro-africaines

Langues soudanaises

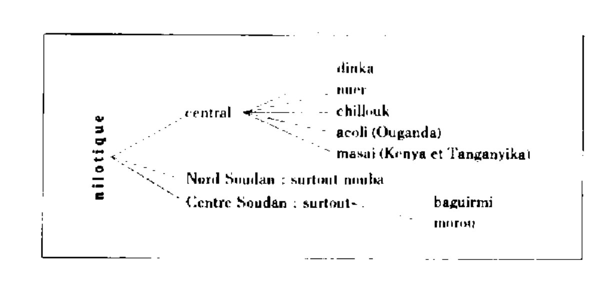
Certaines langues soudanaises sont rattachées à la famille chari-nil. Les autres, nombreuses, sont de peu de diffusion, à l'exception du sara et du songhaï. Il y a une mosaïque de langues que rien ne permet de rapprocher.

Langues tchadiennes

Les langues tchadiennes, dont la plus importante est le haoussa, peuvent être rattachées à la famille afro-asiatique ou aux langues négro-africaines.



Famille chari-nil ou nilotique



Famille nigéro-congolaise

On rattache à cette famille, outre le bantou, de nombreuses branches d'Afrique occidentale, équatoriale et méridionale.

Langues bantoues

Les langues et dialectes relevant du bantou sont si nombreux et parlés sur une étendue si grande que certains linguistes font du bantou non une branche de la famille nigéro-congolaise, mais une famille indépendante.

— langues utilisées entre peuples de langues différentes (véhiculaires) :

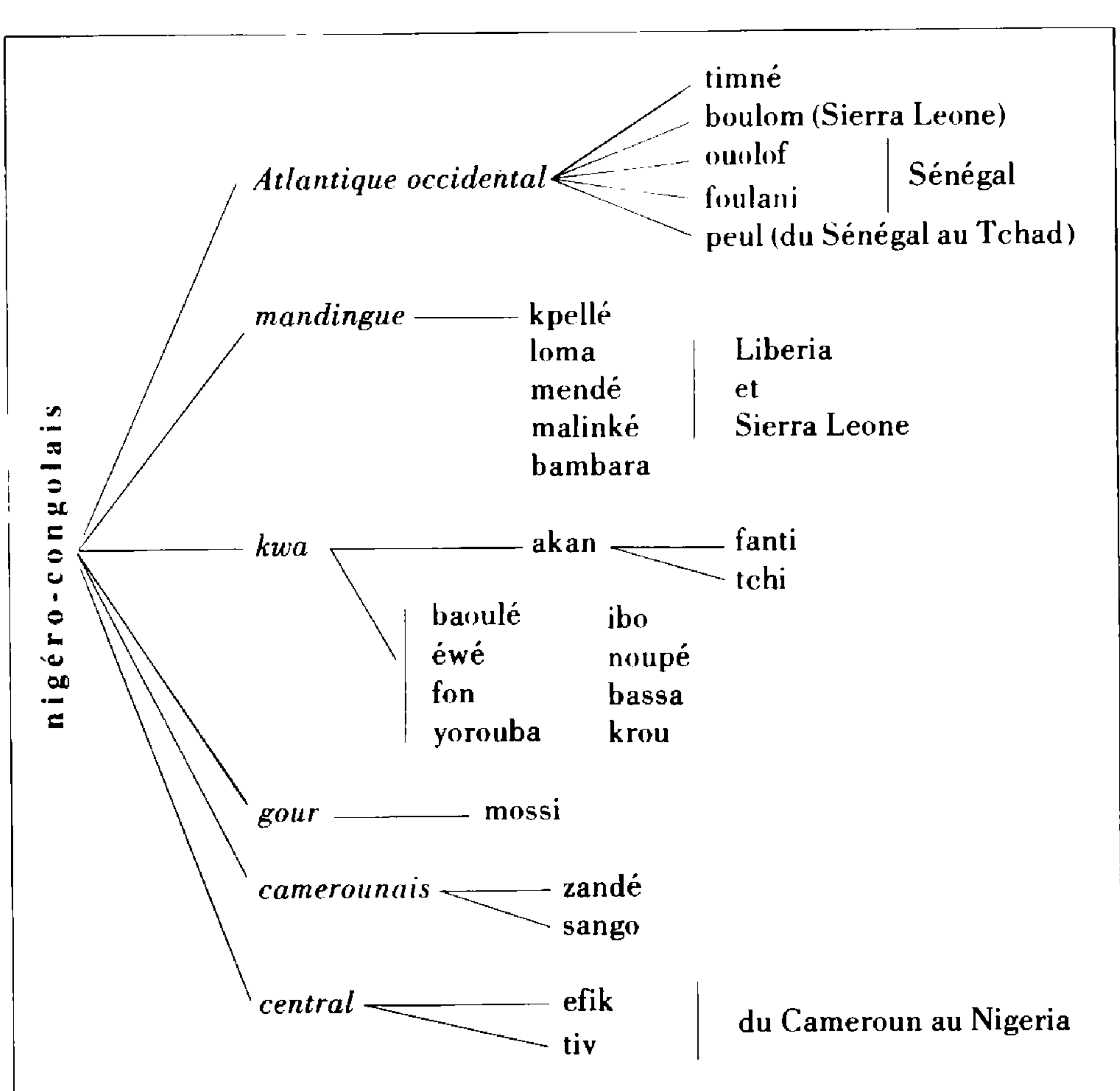
— swahili	(Afrique orientale et Zaïre)
— kongo — louba — ngala	Zaïre

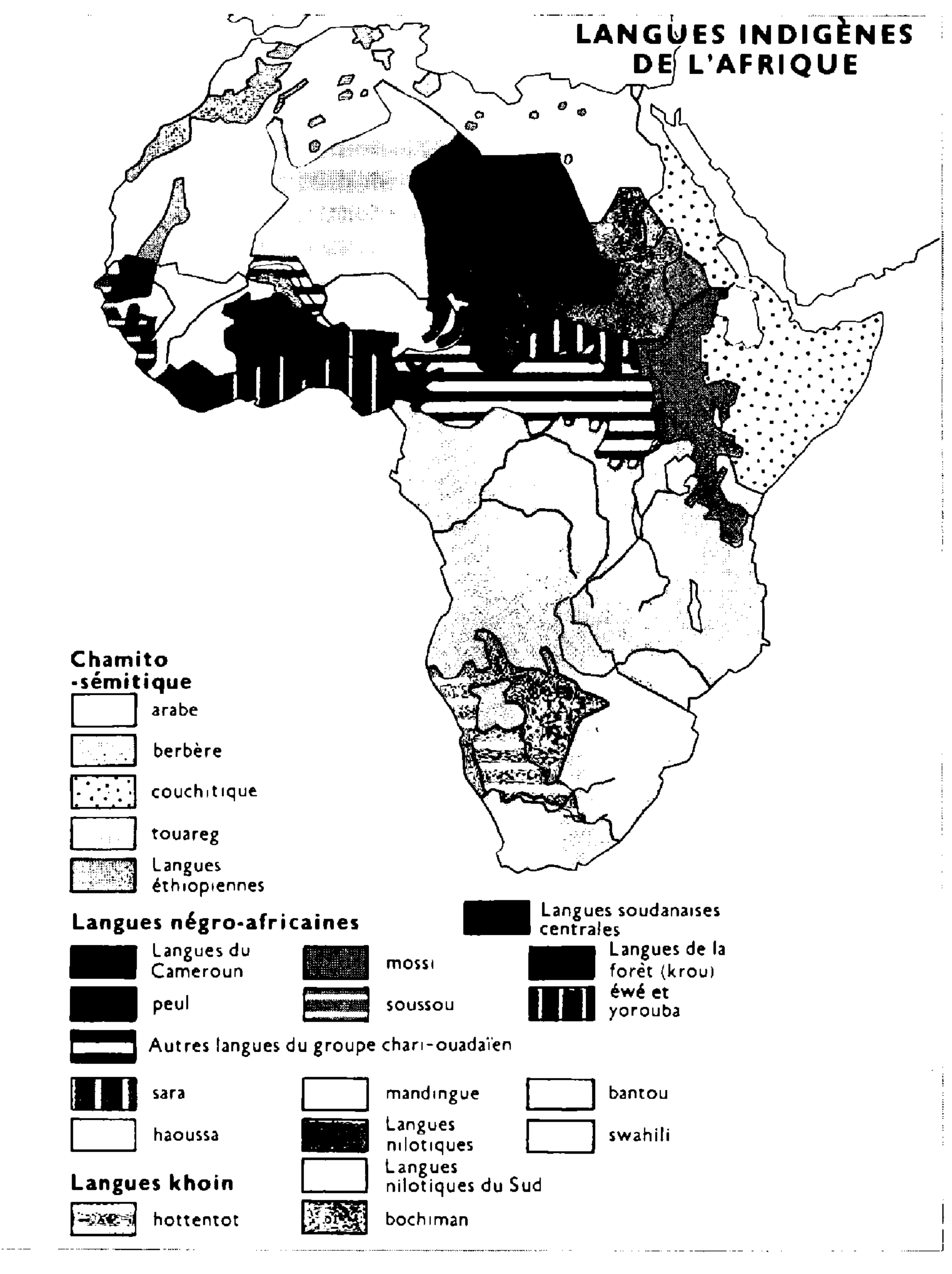
— langues unifiées (dites « d'union ») créées par les linguistes à partir de dialectes voisins :

— chona	(Zambie)
— ngamya	(Malawi)

— simples langues de tribu :

ganda	(Ouganda)	mboudou	(Angola)
kikouyou kamba	Kenya	hérero zoulou xhosa swazi sotho tswana	Afrique méridionale
tchagga nyamwezi	Tanganyika		
ruanda	(Ruanda)		
bemba	(Zambie)		





Famille khoin

• La famille khoin comprend :
— le sandawe et le hatsa (Tanganyika) ;
— le bochiman et le hottentot (Afrique du Sud).

Familles de langues représentées uniquement en Asie

Famille sino-tibétaine

L'importante famille sino-tibétaine, à laquelle appartient le chinois, se subdivise en deux branches.

Chine du Sud

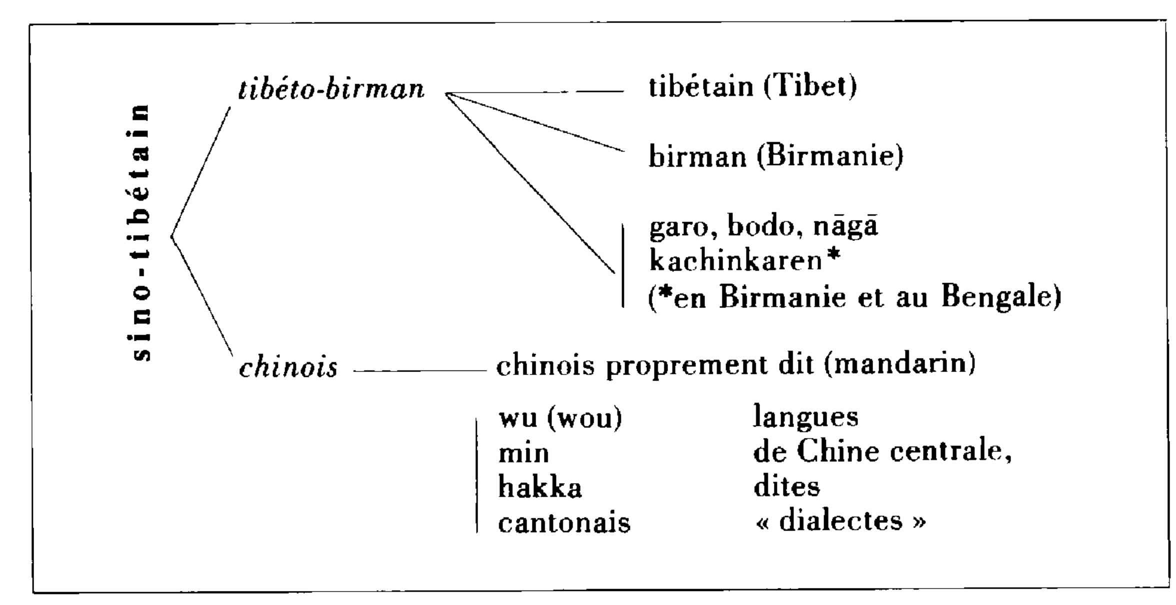
Les langues de la Chine du Sud (miao-tseu et lolo notamment) sont mal connues et n'ont probablement aucune parenté avec le chinois.

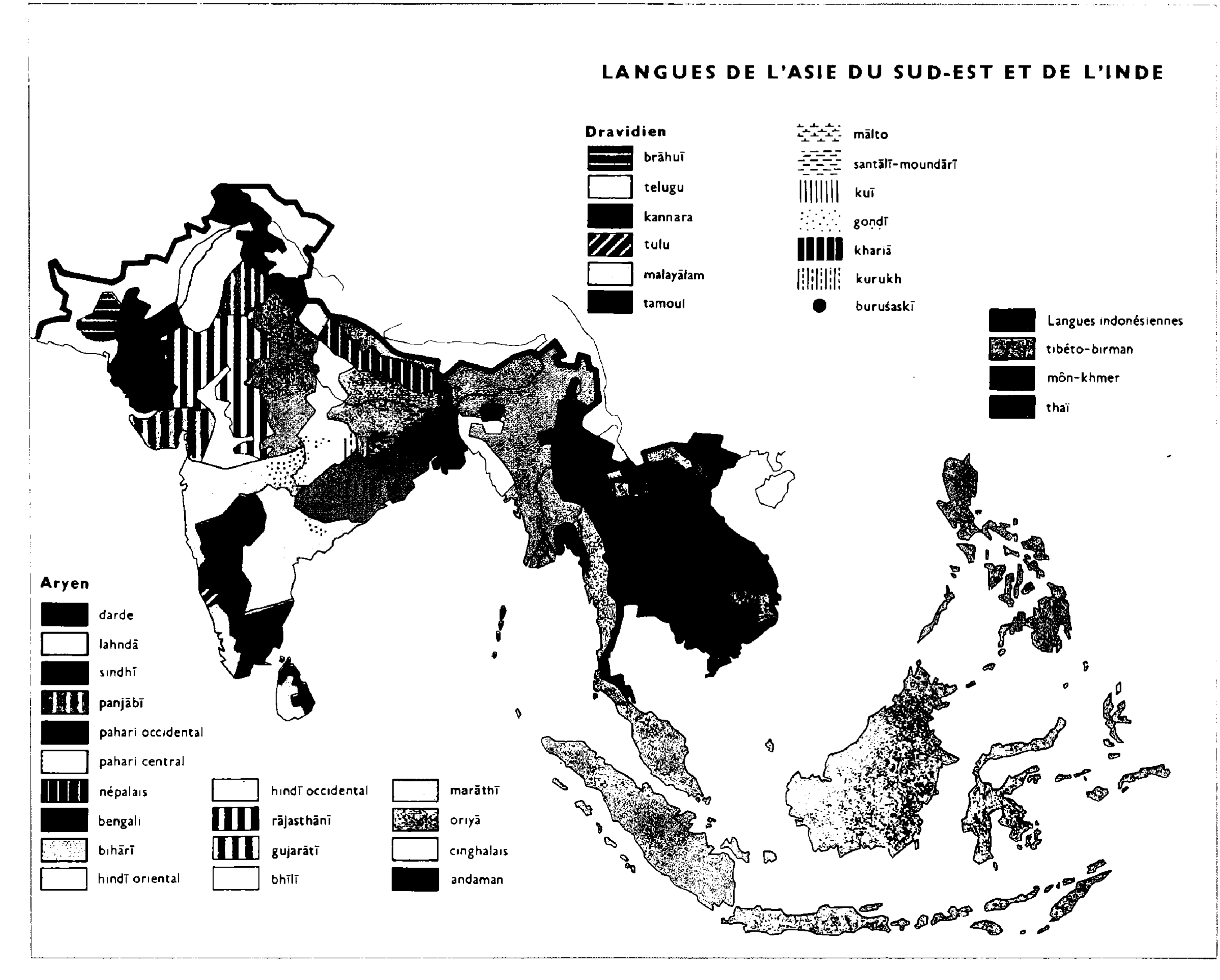
Corée et Japon

Les familles japonaise (Japon proprement dit et Ryūkyū) et coréenne ont certainement entre elles une parenté lointaine.

Familles du Sud-Est asiatique

• La famille *kadai* ou *thaï*, qui n'a aucune parenté avec les langues sino-tibétaines (v. ci-dessus), comprend notamment : le thaï (proprement dit) [Siam], le lao (Laos), les langues chan et le vietnamien.



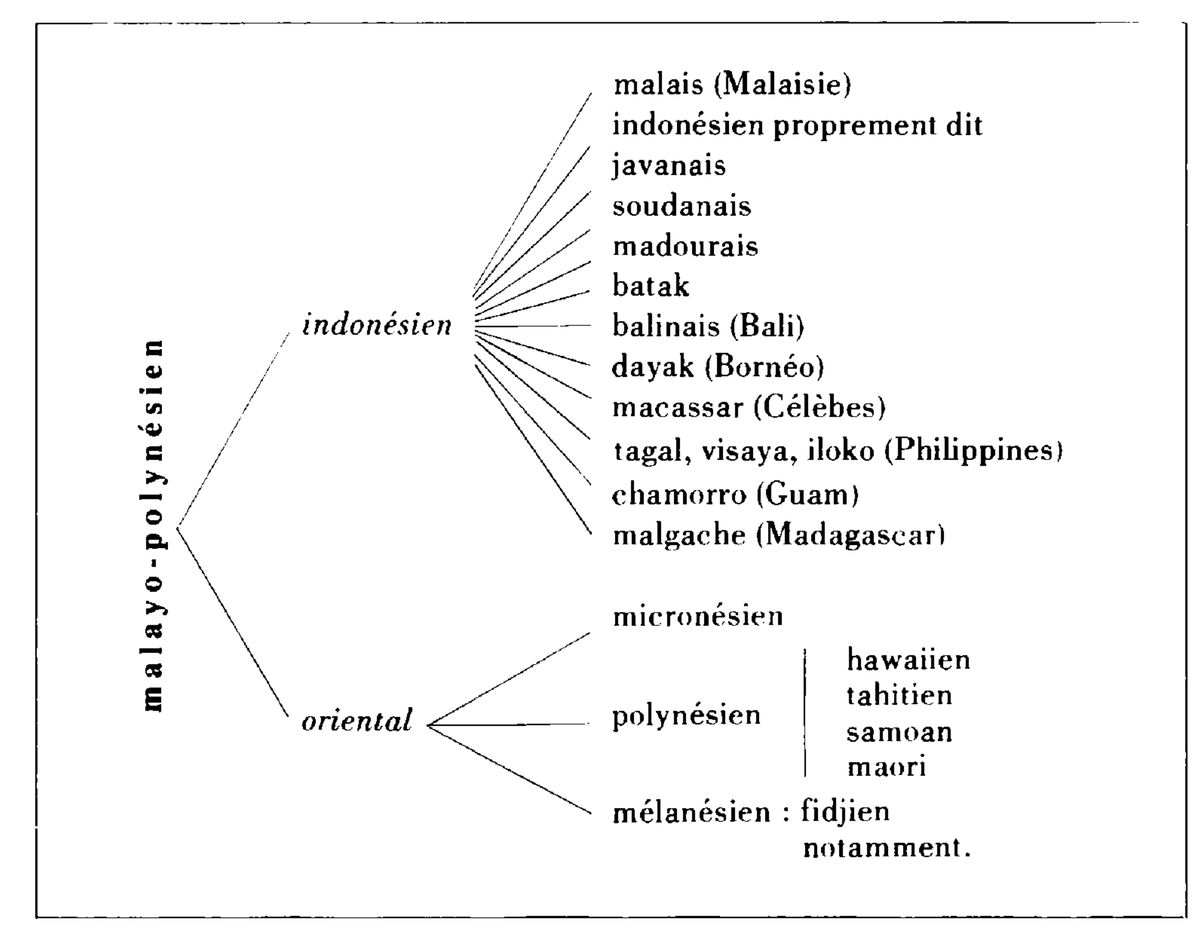


• La famille dravidienne comprend des langues parlées par des populations nombreuses.

• La famille *môn-khmer* comprend la langue officielle au Cambodge (khmer ou cambodgien) et des langues locales khasi (Assam), nicobarais (îles du Bengale), palaung, wa et môn (Birmanie).

Famille malayo-polynésienne

La famille malayo-polynésienne est très étendue géographiquement ; représentée sur les rives de l'océan Indien et en Océanie, elle se subdivise en deux branches.



Langues papoues et australiennes

Sous le terme de *papou*, on désigne diverses langues de Nouvelle-Guinée dont la parenté reste à prouver, alors que les langues des indigènes d'Australie se regroupent en une famille *australienne*. Il existe également une famille *tasmanienne*.

INDE MÉRIDIONALE	INDE CENTRALE	INDE DU NORD-OUEST
telugu	santālī	brāhuī
tamoul (ou tamil)	mālto	buruśaskī
kannara	gonḍī	
malayālam	kurukh	
tulu	kuī	
	khariā	

La situation en Amérique

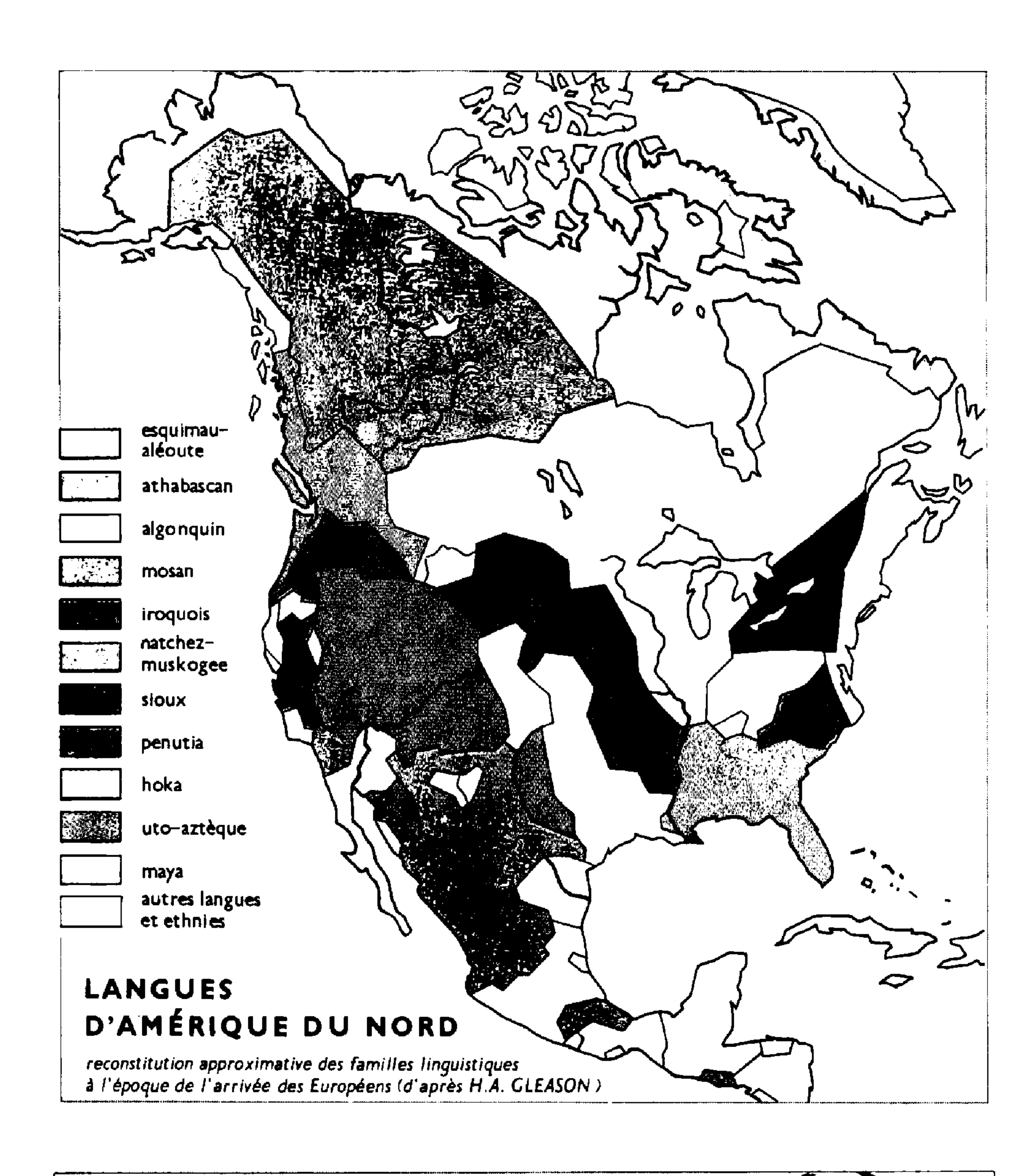
En Amérique, les langues les plus parlées sont les langues indo-européennes importées par les colonisateurs (anglais, espagnol, portugais, français et, dans des groupes d'immigrants ou de descendants d'immigrants non assimilés, toutes les langues d'Europe). Il existe aussi des créoles qui sont nés de l'utilisation de ces langues par des populations noires ou indigènes réduites en esclavage. En Haïti et aux Antilles, un créole né du français est la langue maternelle de millions de personnes. Toutefois, certaines langues indigènes ont une certaine vitalité : il en est ainsi pour le guarani (Paraguay), le quechua (Pérou, Équateur, Bolivie), l'aymara (Pérou, Bolivie) et pour une langue mixte dite *lingua geral*, à base de tupi-guarani. En Amérique centrale sont encore utilisés le nahua, le quiche, le cakchiquel, le mam, le maya (État du Yucatán, au Mexique), l'otomi, le zapotèque, le mixtèque et le totonaque ; de même, dans le nord du Mexique, le navaho, qui connaît un regain certain. D'une manière générale, quand il s'agit des langues indigènes d'Amérique, on se réfère dans l'énumération et la classification au premier état connu ; d'où la mention faite de langues disparues.

Familles d'Amérique du Sud

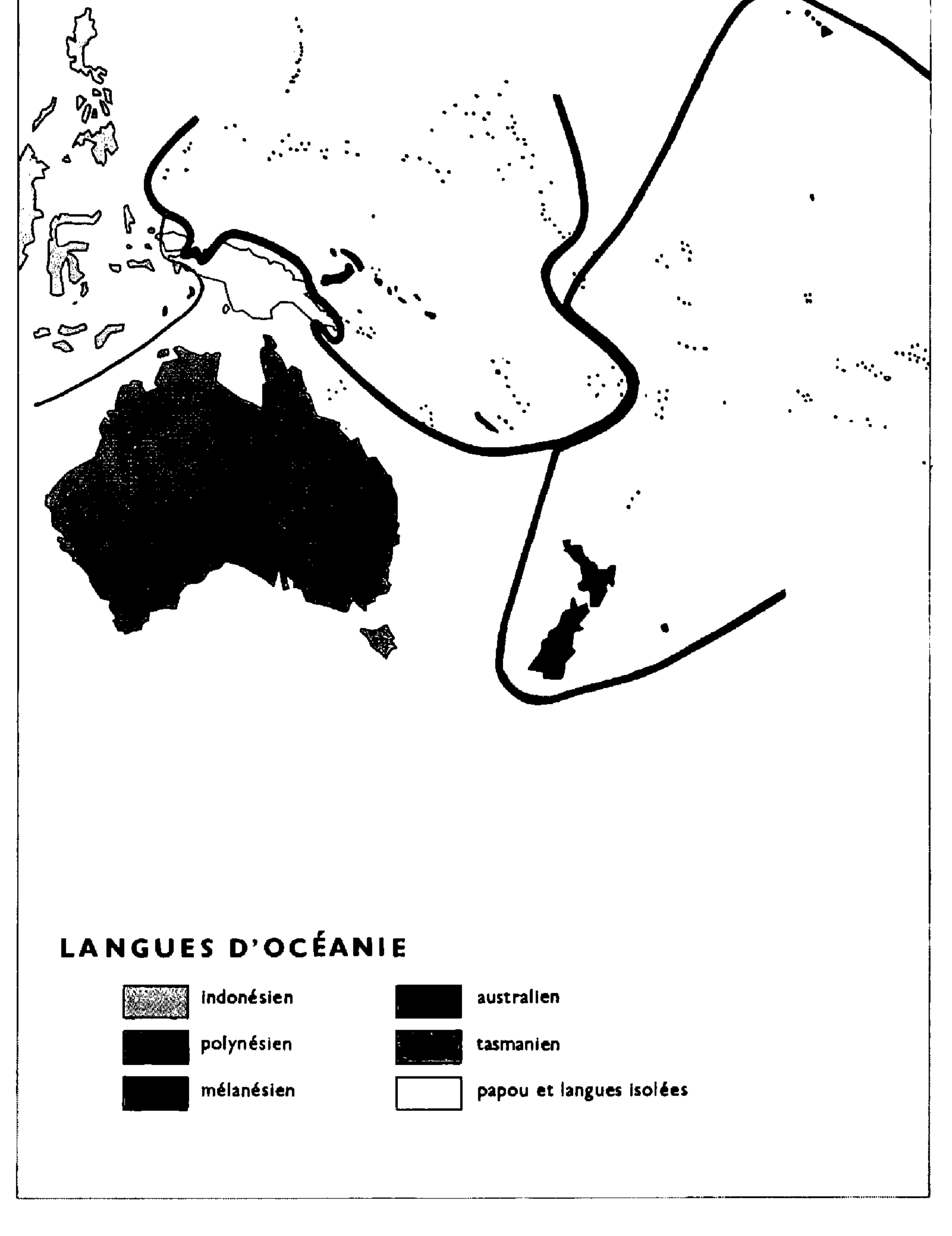
Les principales familles linguistiques d'Amérique du Sud sont les suivantes : *chibcha* (surtout Colombie et Panamá), *quechua* (Pérou), *aymara* (sud du Pérou, nord du Chili), *arawak* (centre de l'Amérique du Sud, Guyane, Venezuela, îles de la mer des Antilles-Caraïbes), *karib* (surtout Venezuela), *mojo* (Bolivie), *tupi-guarani* (Brésil central), *charrúa* (surtout Uruguay), *guaicuru* (surtout Paraguay), *araucan* (Chili et Argentine), *alakaluf* (Patagonie).

• *Famille algonquin-wakash*

Atlantique	*Central*	*Occidental*
massachusetts (dit algonquin)	fox (Wisconsin)	potawatomi (Michigan)
powhatan	cree (baie d'Hudson)	illinois
delaware	menominee (Michigan)	shawnee (Tennessee)
mohegan	ojibwa (Grands Lacs)	blackfoot
penobscot		arapaho
passamaquoddy		cheyenne
micmac		



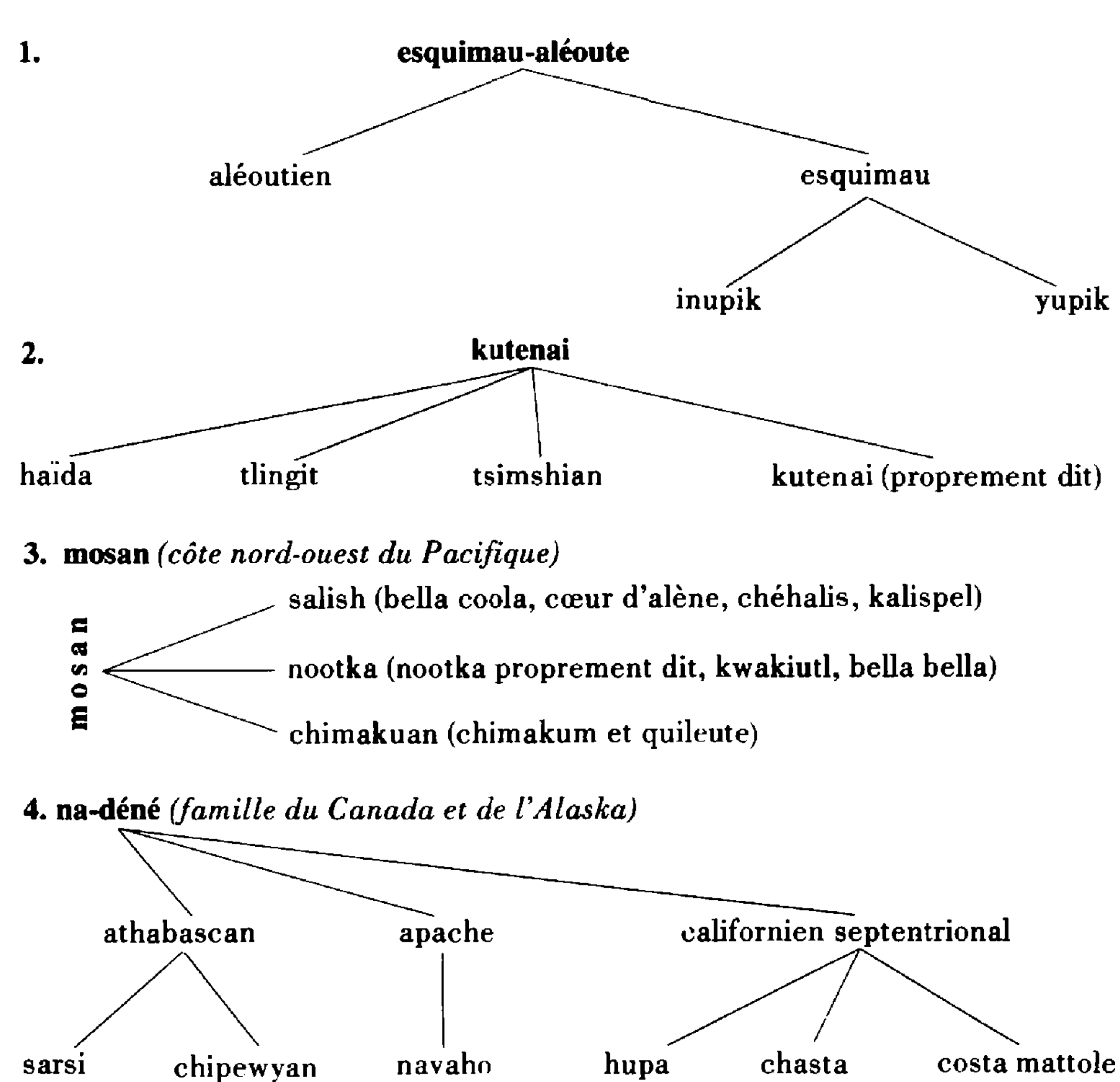
LANGUES D'AMÉRIQUE DU NORD
reconstitution approximative des familles linguistiques à l'époque de l'arrivée des Européens (d'après H.A. GLEASON)



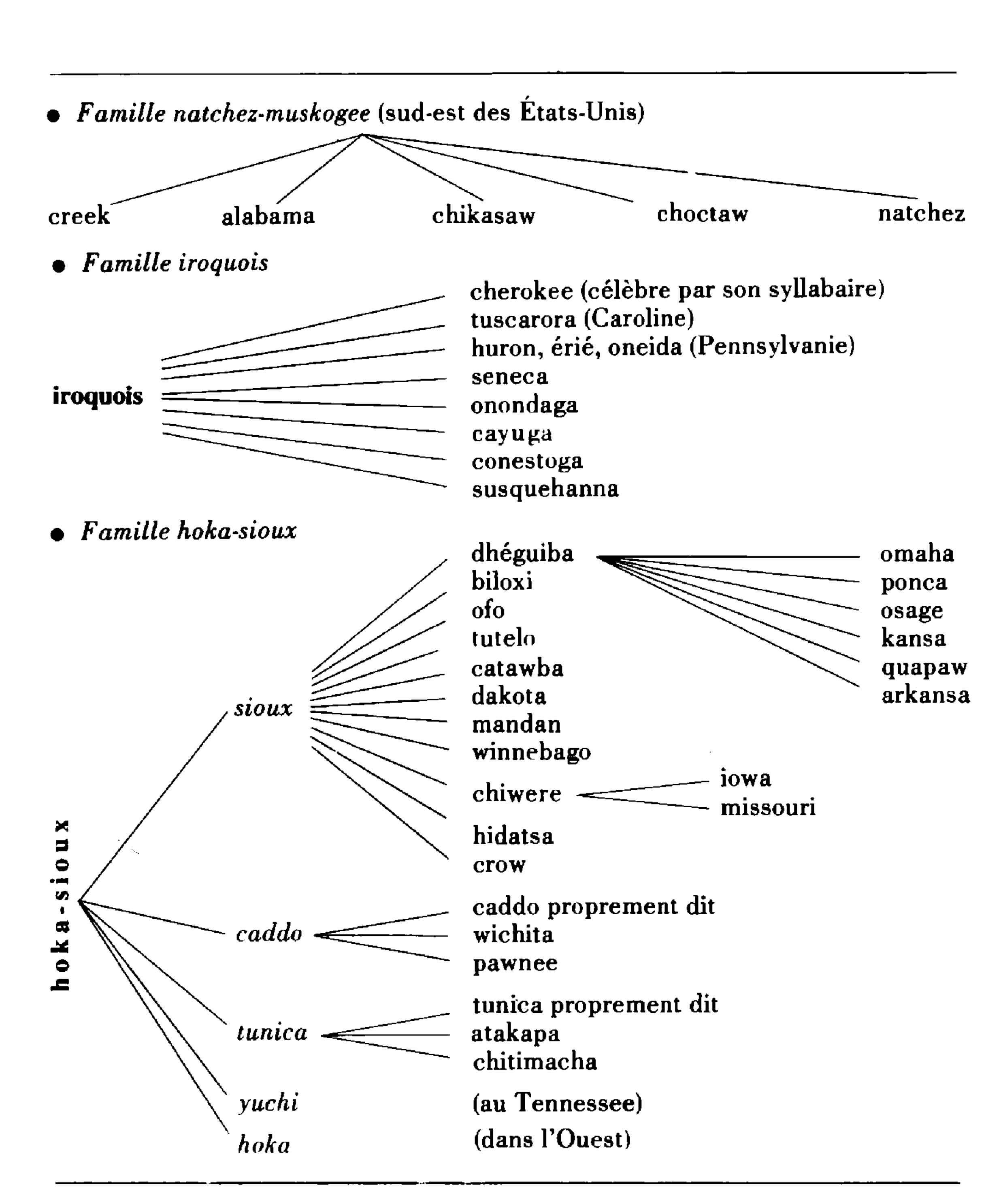
LANGUES D'OCÉANIE

Familles de l'Amérique du Nord et de l'Amérique centrale

En Amérique du Nord, les principales familles sont la famille *algonquin-*



5. En Orégon et en Californie, on a dénombré vingt-cinq familles : wintun, maidu, miwok, constano, yokuts, takelma, kalapuya, siuslaw, coos et surtout chinook — qui a donné naissance au sabir du même nom —, langues du groupe penutia : en Arizona et en Californie karok, shasta, chimariko, pomo, esselen, salina, chumash et surtout yana; au Texas tonkawa; au nord du Mexique comecrudo; au sud du Mexique et au Nicaragua tlapanec, subtiaba et tequistlatec; au Honduras jicaque.



Guatemala	mam, kekchi, quiche, cakchiquel, pokomam, pokomchi, ixil
Ouest	tzeltal, tzotzil, tojolabal, chol, chontal de Tabasco, chorti
Nord	yucatèque
Mexique central	mixe, zoque et popoloca de Veracruz, totonaque et tepehua, huave

wakash, représentée de la Caroline au Labrador, la famille *natchez-muskogee*, la famille *iroquoise* et la famille *hoka-sioux*.

■ LANGUES SEPTENTRIONALES.
Les régions septentrionales de l'Amérique du Nord sont caractérisées par une grande confusion linguistique, d'où ressortent toutefois les familles *esquimau-aléoute*, que nous avons déjà rencontrées en Asie soviétique, *kutenai*, *mosan* et *na-déné*.

• *Famille maya-zoque* (Amérique centrale).
La famille maya-zoque a joué un grand rôle dans l'Amérique précolombienne.

■ FAMILLE OTOMANGUE.
On regroupe généralement sous le nom d'*otomangue* un certain nombre de langues à parenté mal définie : potèque et chatino, mixtèque, cuicatèque, trique et amusgo, mazatèque, chocho, ixcatèque et popoloca de Puebla, otomi, mazahua et pame, tarasque.

■ FAMILLE UTO-AZTÈQUE.
Certaines des langues de cette famille ont été avant le XVI[e] s. des langues de civilisation et avaient leur système graphique.

La famille uto-aztèque est souvent regroupée avec le *tanoa* et quelquefois le *zuñi* en aztèque-tanoa. Au contraire, on classe à part les langues keresa, dont beaucoup ne sont parlées que dans un seul village.

Ainsi, à côté de certitudes (familles indo-européenne, finno-ougrienne, afro-asiatique, etc.), bien des problèmes restent à résoudre en ce qui concerne les familles de langues. Certains sont secondaires ou concernent des langues peu connues, peu parlées ou même disparues. D'autres sont plus graves : on hésite encore à affirmer la parenté du basque avec les langues caucasiennes ou avec quelque autre famille. Quant aux contours et aux subdivisions de la famille chamito-sémitique, ils restent à définir avec exactitude. Il en va de même pour la place du bantou. Enfin, il est difficile de corroborer certains regroupements des grandes familles (la réunion par exemple des familles finno-ougrienne et altaïque en une famille ouralo-altaïque qui pourrait comprendre aussi le japonais et le coréen, ou bien la réunion de l'indo-européen, du dravidien et du finno-ougrien, ou encore celle de l'indo-européen et du sémitique) ; on en est dans ce domaine à de pures hypothèses de travail. Malgré le caractère souvent séduisant de celles-ci, la science impose là-dessus la plus grande prudence.

Langues de la famille uto-aztèque :

sud du Mexique	nahualt, qui a fourni beaucoup d'emprunts aux langues européennes
Colorado	shoshone, paiuté, tubatulabal, hopi
Arizona et nord-est du Mexique	papago, pima, tarahumara, cora, huichol
sud des Etats-Unis	comanche

Les langues auxiliaires internationales

On appelle *langues auxiliaires internationales* (L. A. I.) des langues créées de manière systématique par une personne ou un groupe de personnes pour permettre l'intercompréhension entre individus de langues différentes quel que soit leur pays d'origine. Le terme de *langues artificielles* qu'on leur applique quelquefois sert à les opposer aux langues naturelles, ou langues tout court (mais aussi aux sabirs, pidgins, créoles nés quasi spontanément) ; il a toutefois pour inconvénient de masquer une distinction importante, celle qui existe entre les éléments des L. A. I., qui sont naturels (empruntés aux langues existantes), et les éléments artificiels, créés de toutes pièces par les inventeurs.

À toutes les époques de contacts entre civilisations, on a utilisé des langues naturelles comme langues internationales (le latin par exemple), mais on a aussi tenté de créer des L. A. I., et les spécialistes d'interlinguistique (discipline qui s'occupe de la création et de l'évolution des L. A. I.) pourraient facilement énumérer deux cents systèmes complets. D'une manière générale, tout en proclamant leur caractère international, elles se créent à partir d'une langue ou d'un groupe de langues, auxquels elles empruntent les traits grammaticaux et les radicaux de mots les plus communs, en essayant d'éviter tout ce qui est vraiment trop particulier à une seule langue. Voici à titre d'exemple cinq L. A. I. assez connues.

• **Espéranto** (créé en 1887 par le docteur Zamenhof [1859-1917]). Les racines des mots (rarement déformées) sont empruntées aux langues européennes, surtout romanes (il existe aussi quelques racines artificielles). Les mots composés se forment régulièrement selon des schémas fixés à l'avance. La terminaison des mots est fixe. Il existe des dizaines d'« espérantides », formes rénovées nées de tentatives plus ou moins heureuses d'améliorer l'espéranto.

• **Ido** (créé par L. Couturat et L. de Beaufront [Paris 1907-1909]). C'est une forme née de l'espéranto, dont elle garde les traits essentiels, avec toutefois une dérivation plus régulière et plus précise et moins de racines artificielles.

• **Interlingua** (système mis au point par le docteur Alexander Gode de New York et adopté en 1951 par l'I. A. L. A. [International Auxiliary Language Association]). Il emprunte ses racines aux langues naturelles (anglais notamment). Il n'y a pas de fixité des parties du discours, ni de familles régulières de mots : le système de formation des mots est conforme à ce qui existe dans les langues naturelles et, de ce fait, peu régulier.

• **Interlingue** ou **occidental** (créé par E. de Wahl [Tallin 1922]). Les racines sont essentiellement romanes. Dérivation et conjugaison sont peu régulières malgré un effort pour introduire des constantes.

• **Volapük** (créé en 1879-80 par le curé Johann Martin Schleyer [1831-1912]). C'est une langue à racines naturelles déformées (empruntées surtout à l'anglais). Le système de formation des mots composés est arbitraire, et les déclinaisons sont relativement compliquées.

Le succès et les limites des L. A. I. peuvent se résumer ainsi : les utilisateurs de l'ensemble des L. A. I. sont vraisemblablement plusieurs millions dans le monde entier ; ils ont leurs congrès internationaux, leurs émissions de radio, leur presse, leur théâtre, leur littérature. C'est beaucoup... et c'est peu par rapport au but fixé. Le grand nombre de variétés de L. A. I. confirme l'enthousiasme qu'inspire l'idée en même temps que le manque d'universalité de ses réalisations.

J.-B. M.

A. Meillet et M. Cohen (sous la dir. de), *les Langues du monde* (Champion, 1924 ; 2[e] éd., C. N. R. S., 1952). / P. Burney, *les Langues internationales* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1961).

Languedoc

Pays du sud de l'ancienne France.

Les origines

Vocable apparu au XIII[e] s. pour nommer l'ensemble des pays d'expression occitane, le mot *Languedoc* désigne essentiellement les territoires s'étendant entre le Rhône et la Garonne, entre la Méditerranée et le Massif central, en y incluant le Velay, le Gévaudan et le Vivarais. Constituant à l'origine la moitié occidentale de la province de Gaule Narbonnaise, formée vers 120-118 av. J.-C. autour de la *via Domitia*, axe routier qui unit l'Italie à l'Espagne, le Languedoc est l'objet d'une intense romanisation, marquée par la création de nombreuses colonies, dont les plus célèbres sont celles de Narbo Martius (auj. Narbonne) en 118-117 av. J.-C. et de Nemausus (Nîmes). Le futur Languedoc est occupé par les Vandales (407-409), puis par les Wisigoths, qui s'y établissent à partir de 413, enfin par les Francs, qui n'annexent que sa moitié occidentale, au lendemain de Vouillé en 507. Il échappe en fait aux conséquences des grandes invasions jusqu'à l'arrivée des Arabes, qui occuperont à partir de 713 le Bas-Languedoc (prise de Narbonne en 719), entraînant par contrecoup l'intervention destructive de Charles Martel, puis son annexion par Pépin le Bref en 759. Incorporé par Charlemagne en 778 au royaume d'Aquitaine, qu'il protège contre les invasions sarrasines par la constitution de la Marche d'Espagne, le Languedoc est repeuplé au VIII[e] et au IX[e] s. par des immigrants espagnols.

L'âge féodal

Le Languedoc, région excentrique de l'Empire carolingien, est naturellement l'une des premières régions à s'émanciper au IX[e] s. en principautés féodales pratiquement indépendantes. La plus importante est le comté de Toulouse, qui se constitue en État en 924 lorsque le comte Raimond III Pons (v. 900-v. 950/951) annexe le marquisat de Gothie, c'est-à-dire la Leptimanie, et devient ainsi le maître de la majeure partie des terres languedociennes. Menacé par les ambitions territoriales des ducs d'Aquitaine et des comtes de Barcelone, affaibli pendant longtemps par des partages successoraux, le comté de Toulouse, qui inclut le comté de Narbonne, s'accroît en 1093 du marquisat de Provence et reste stable dans ses limites jusqu'au traité de Paris de 1229, qui incorpore au domaine royal les sénéchaussées de Nîmes-Beaucaire et de Béziers-Carcassonne et prépare l'annexion du comté de Toulouse, qui est effective en 1271 à la mort d'Alphonse de Poitiers et de Jeanne de Toulouse.

Le Languedoc, qui est écartelé géographiquement entre le bassin d'Aquitaine et le Midi méditerranéen, doit son unité à sa fidélité au droit romain et écrit, à l'usage général de dialectes

dérivés du latin classique, à la permanence de ses structures agraires et de ses pratiques culturales (assolement biennal), à l'importance de son semis urbain, hérité de l'époque romaine, à la vigueur de sa vie municipale, stimulée par l'apparition des premiers consulats vers 1130, au raffinement de sa vie intellectuelle, animée par les troubadours.

Sanctuaire privilégié de l'hérésie cathare, combattu d'abord par saint Dominique, le Languedoc est en grande partie ruiné par la croisade contre les albigeois (v. cathares), qui facilite son annexion en deux temps au domaine royal, à l'intérieur duquel il constitue dès 1229 les sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne, puis, après 1271, celles du Rouergue et de Toulouse, à l'écart desquelles demeure jusqu'à sa confiscation par Philippe VI de Valois en 1341 la moitié de la ville et seigneurie de Montpellier, fief des rois de Majorque, que Jacques III (1349-1375) finit par lui vendre pour 120 000 écus en 1349.

Le pays, reconstruit par les Capétiens et par les Valois, qui y fondent de nombreuses bastides, redevient un foyer d'intense activité économique (foires* drapières). Atteint dans sa prospérité par la chevauchée du Prince Noir en 1356, par les raids des Grandes Compagnies, le Languedoc reste fidèle aux Valois, auxquels ses *états*, apparus au XIVe s., accordent leur indispensable appui financier lors des crises consécutives à la signature des traités de Brétigny de 1360 et de Troyes de 1420.

Le souverain est représenté à Toulouse depuis 1296 par un *lieutenant* du roi, qu'il choisit souvent au sein de sa famille ; il dote le Languedoc d'un parlement siégeant provisoirement (1420), puis définitivement (1444) à Toulouse, d'une *Cour des aides*, établie à Montpellier en 1478, et enfin d'une *Chambre des comptes*, créée en 1523.

Temps modernes et contemporains

Profondément pénétré par la *Réforme* qui se maintient dans le Bas-Languedoc et la région de Castres, le Languedoc protestant se révolte de 1621 à 1629 sous la direction de Henri II de Rohan (1579-1638), mais refuse son aide au gouverneur Henri Ier de Montmorency (1534-1614), qui accorde son appui militaire à Gaston d'Orléans, et qui est vaincu à Castelnaudary le 1er septembre 1632 par les troupes de Richelieu. Dès lors assujetti étroitement à l'autorité de l'intendant de Montpellier, le Languedoc perd ses dernières institutions particulières en 1789-90. Foyer de la Terreur blanche en 1815, centre de l'opposition républicaine de 1848 à 1851, le Languedoc est resté pendant plus d'un siècle un bastion électoral de la gauche française, radicale ou socialiste, recrutant en particulier ses électeurs dans les campagnes, qui souffrent depuis 1900-1905 d'une crise de structure due à la surproduction de vin, aggravée par la concurrence du vignoble algérien et par une industrialisation longtemps insuffisante, à laquelle les pouvoirs publics semblent vouloir remédier en faisant de Toulouse la capitale française de l'azote et de l'aéronautique. Telle est peut-être l'une des raisons des fluctuations électorales en 1968 et 1973.

P. T.

▶ *Aquitaine / Cathares / Languedoc-Roussillon / Provençale (littérature) / Toulouse.*

C. de Vic et J. Vaissette, *Histoire générale du Languedoc* (J. Vincent, 1730-1745 ; 5 vol. ; nouv. éd., J. B. Paya, Toulouse, 1838-1847 ; 10 vol.). / E. Le Roy Ladurie, *Histoire du Languedoc* (P. U. F., coll. « Que sais-je ? », 1962 ; 2e éd., 1967) ; *les Paysans de Languedoc* (S. E. V. P. E. N., 1966 ; 2 vol. ; éd. abrégée, Flammarion, 1969). / J. Godechot, « Histoire du Languedoc » dans *Languedoc* (Horizons de France, 1965). / P. Wolff (sous la dir. de). *Histoire du Languedoc* (Privat, Toulouse, 1968) ; *Documents sur l'histoire du Languedoc* (Privat, Toulouse, 1969). / G. Baissette, *Ce pays de Montpellier* (Causse, Montpellier, 1970). / M. Chauvet, *le Languedoc méditerranéen* (France-Empire, 1971).

L'art en Languedoc

Si les peintures et les gravures préhistoriques des grottes de Niaux, de l'Aldène, de Gazel et de la vallée de l'Ardèche frappent par la précision et la vigueur du trait et témoignent de la puissance d'un art magique, Nîmes* et le pont du Gard manifestent avec éclat la grandeur de l'urbanisme romain et les hautes qualités techniques et esthétiques de son génie civil. À Narbonne*, les fouilles de l'église Saint-Paul-Serge ont mis au jour des sarcophages qui comptent parmi les meilleures créations de la sculpture paléochrétienne.

Saint-Sernin de Toulouse* domine l'art roman de la province, mais de la Garonne au Rhône et du Velay (v. Auvergne) aux Corbières abondent des œuvres remarquables de l'architecture et de la sculpture des XIe et XIIe s. Dans la haute vallée de l'Hérault, au lieu même où Guillaume d'Orange, le Guillaume au Court Nez des chansons de geste, se retira pour mener une vie d'ascèse et de prière, s'élèvent l'église et les restes du cloître de l'un des plus vénérables monastères de l'Occident, Saint-Guilhem-le-Désert. Un clocher rustique au toit à deux pentes de tuiles romaines domine cet ensemble d'un style dépouillé.

Dans le paysage nostalgique des étangs de la côte, la cathédrale solitaire de Maguelonne ressemble à une forteresse avec ses étroites fenêtres pareilles à des meurtrières. Un Christ en majesté cantonné par le tétramorphe et un linteau décoré de rinceaux ornent son porche. Aux pieds droits, deux bas-reliefs : saint Pierre, au corps ramassé de lutteur, au visage lourd sous les cheveux frisés, d'énormes moustaches tombant en croissant sur la barbe bien peignée ; saint Paul, au corps en mouvement, comme emporté par la course, le visage ouvert au front dégarni. La sombre nef unique est voûtée en berceau brisé. La grande composition de la façade de Saint-Gilles-du-Gard, étroitement apparentée à celle de Saint-Trophime d'Arles, est nettement d'inspiration antique avec sa large frise et ses trois portails, dont les tympans sculptés de scènes de la vie du Christ sont séparés par une colonnade sous laquelle se succèdent les statues des apôtres. L'abbaye de Saint-Gilles, dont Raimond IV, comte de Toulouse, chef des armées méridionales de la première croisade, portait le nom, eut un rayonnement considérable, auquel contribua le pèlerinage de Compostelle, car les « jacquets » venant d'Italie et de Provence y faisaient halte.

Romans aussi les trois nefs robustes de Saint-Nazaire de Carcassonne*, l'abbatiale de Cruas, le clocher cylindrique à cinq étages d'Uzès, dit « tour Fenestrelle », qui émerge des vieux toits roses comme un signal, les églises de Bourg-Saint-Andéol, à coupole octogonale, de Champagne, à quatre coupoles, la cathédrale fortifiée en lave noire d'Agde, le portail à deux arcades de la cathédrale de Saint-Pons, l'église de Rieux-Minervois au plan centré sans équivalent.

L'art cistercien est représenté par l'abbaye Sainte-Marie de Fontfroide, en pierre dorée, située près de Narbonne dans un vallon des Corbières hérissé de cyprès. Fondée à la fin du XIe s., affiliée à l'ordre de Cîteaux en 1146, elle prospéra rapidement, au point de créer dès 1151, à Poblet, en Catalogne, une filiale promise à un grand avenir. L'église (seconde moitié du XIIe s.), contemporaine de celles de Sénanque et du Thoronet, se compose d'une nef de cinq travées voûtée en berceau brisé aigu et de deux collatéraux voûtés en quart de cercle. Trois voûtes d'ogives couvrent le transept. Le choeur carré, également ogival, est prolongé par une abside à cinq pans. Une grave allégresse baigne le cloître gothique (fin du XIIIe - début du XIVe s.), bordé, côté jardin, d'arcades en plein cintre supportées par des colonnettes jumelées de marbre blanc aux minces chapiteaux à feuillages, qui s'inscrivent par groupes de trois ou quatre dans de grands arcs de décharge percés d'oculi. La salle capitulaire, aux élégantes voûtes ogivales soutenues par de fines colonnes, s'ouvre sur le cloître par trois baies en plein cintre. Le cellier voûté en berceau rappelle que le monastère fut une exploitation viticole pilote. Fontfroide — la source fraîche image de la Grâce — apparaît comme la cité exemplaire de l'absolu rêvée par saint Bernard.

La voûte en croisée d'ogives apparut pour la première fois en Languedoc à la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse au début du XIIIe s. Un style gothique différent de celui des pays de langue d'oïl se répandit rapidement dans toute la province. Il se caractérise par une large nef unique sans arcs-boutants, épaulée par des contreforts puissants entre lesquels se nichent, en l'absence de transept, des chapelles, un chœur sans déambulatoire, une abside à pans coupés, un clocher souvent octogonal. L'intérieur des églises de ce style, où Marcel Durliat relève « le sens de l'espace hérité de Rome », a l'avantage d'être absolument dégagé de colonnes : on y voit le chœur de partout. Plusieurs églises toulousaines sont de ce type et aussi, parmi un grand nombre : Sainte-Cécile d'Albi*, Saint-Alain de Lavaur, Notre-Dame-du-Bourg de Rabastens, Saint-Vincent et Saint-Michel de Carcassonne, Saint-Vincent de Montréal (Aude), Saint-Papoul, Saint-Maurice de Mirepoix, Saint-Fulcran de Lodève. Au Moyen Âge, leurs grandes surfaces murales étaient couvertes de peintures. La cathédrale Saint-Pierre de Montpellier*, précédée d'un porche monumental, relève en partie de ce style. Saint-Nazaire de Béziers (fin du XIIIe - XIVe s.), qui surplombe l'Orb, a une nef à deux travées, un transept et, sur sa façade, une rose de 10 m de diamètre.

Tandis que s'élevaient ces églises, d'autres, directement inspirées des réalisations gothiques « françaises », sortaient de terre : la cathédrale Saint-Just de Narbonne*, œuvre de Jean Deschamps (actif à partir de 1248), dont les voûtes s'élancent à 40 m, la cathédrale Saint-Pierre de Mende, à la façade encadrée de deux hauts clochers, la longue église à façade et abside fortifiées de Clermont-l'Hérault et le merveilleux chœur tout en verrières de Saint-Nazaire de Carcassonne.

La sculpture produit des chefs-d'œuvre aux XIVe et XVe s. : Vierge d'ivoire polychrome et tombeau d'Innocent VI à Villeneuve-lès-Avignon, Vierge dite « Notre-Dame de Grâce » du musée de l'ancien couvent des Augustins de Toulouse, Mise au tombeau et Pietà de Monestiés-sur-Cérou, et les incomparables statues polychromes de la clôture du chœur de la cathédrale d'Albi. Du gothique finissant datent aussi la fresque du *Jugement dernier* dans le même édifice, celle de saint Jean-Baptiste à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon et le célèbre *Couronnement de la Vierge* à l'hospice de la même ville (v. Avignon).

Carcassonne est la plus fameuse des cités fortifiées du Moyen Âge. Cordes dresse sa silhouette altière sur une pyramide rocheuse de la vallée du Cérou. Fondée en 1222 par Raimond VII, comte de Toulouse, elle a gardé à l'intérieur de ses murailles des maisons en beau grès mordoré du XIVe s., bâties selon une ordonnance rigoureuse. Elles présentent des façades plates à deux étages et toit débordant, percées au rez-de-chaussée d'arcades ogivales et aux étages d'élégantes fenêtres trilobées à colonnettes. Au sommet de la ville, jadis bruissante d'artisanat, la halle de 1353, faite pour les marchés des draps et des cuirs et dont la charpente de chêne est supportée par 25 piliers hexagonaux, abrite l'orifice du puits profond de 107 m. Aigues-Mortes, fondée par Saint Louis et bâtie en échiquier avec une place centrale, à partir de 1272, par les architectes

de Philippe le Hardi puis de Philippe le Bel, est entourée d'une enceinte de 11 m de hauteur en bel appareil, flanquée de 20 tours, percée de 10 portes et surmontée d'un chemin de ronde large de 2,50 m sur les courtines. Un puissant donjon cylindrique de 30 m de hauteur et 22 m de diamètre, aux murs épais de 6 m, la tour de Constance de tragique réputation, flanque cet ensemble sévère. Mirepoix (XIII[e] s.), avec sa place rectangulaire entourée de « couverts » à charpente, et Revel (XIV[e] s.) témoignent de l'urbanisme des bastides. Les forteresses cathares, enfin, dressent leurs ruines dans des sites de légende, tandis que celles des rois de France gardent la rive droite du Rhône : donjon triangulaire de Beaucaire, redoutable fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon.

Les négociants en pastel firent édifier les hôtels Renaissance de Toulouse. De cette époque datent la façade sur cour du « Duché » d'Uzès, ensemble où se conjuguent tant de styles, l'hôtel de Conti et la maison des Consuls de Pézenas. L'architecture classique trouve en Languedoc une terre d'élection. Elle s'épanouit à Toulouse comme à Montpellier et fait de Pézenas une ville du Grand Siècle avec l'hôtel d'Alfonce, où Molière joua, l'hôtel Malibran et tous ceux qui confèrent une allure majestueuse au cours Jean-Jaurès. Classiques aussi l'hôtel de ville et les maisons à arcades d'Uzès, les hôtels des drapiers de la ville basse de Carcassonne, les majestueux bâtiments de l'abbaye de la congrégation de Saint-Maur à Lagrasse, le collège des Jésuites devenu lycée à Tournon. Parmi les châteaux des XVII[e] et XVIII[e] s., citons Assas, avec sa façade à fronton triangulaire, balustres et ferronneries, Castries et ses jardins dessinés par Le Nôtre, L'Engarran, dont l'avant-corps central est relié aux ailes par des quarts de rond et la porte encadrée d'atlantes, et La Piscine (tous deux dans les environs de Montpellier), Pennautier, Saint-Géry et tant de gracieuses folies de briques roses autour de Toulouse, de pierre blanche autour de Montpellier. Quais, portes, esplanades, promenades, jardins, places des temps classiques marquent Toulouse, Montpellier, Nîmes. Et le décor de Saint-Ferréol, réservoir du canal du Midi, mérite le qualificatif de « versaillais ».

Albi, Carcassonne, Montpellier, Toulouse ont d'importants musées. Le musée Goya de Castres conserve quatre toiles du maître (dont l'autoportrait dit *Goya aux lunettes* et la *Junte des Philippines*) ainsi que des primitifs espagnols et des œuvres du Siècle d'or.

J. P.

▶ *Auvergne / Guyenne / Rouergue / Roussillon.*

📖 **R. Rey, *la Sculpture romane languedocienne* (Privat, Toulouse, 1936) ; *l'Art des cloîtres romans* (Privat, Toulouse, 1955). / E. Lambert, « l'Art en Languedoc », dans *Visages du Languedoc* (Horizons de France, 1949) ; *Abbayes et cathédrales du Sud-Ouest* (Privat, Toulouse, 1958). / R. Mesuret, *Toulouse et le Haut-Languedoc* (Arthaud, 1961). / *Merveilles des châteaux de Provence* (Hachette, « Réalités », 1965). / M. Durliat, *Languedoc méditerranéen et Roussillon* (Arthaud, 1968).**

Languedoc-Roussillon

Région économique de la France méridionale ; 27 448 km² ; 1 707 498 hab. Capit. *Montpellier*.

Elle regroupe cinq départements : trois en bordure de la Méditerranée (Aude, Hérault et Gard) et un département montagnard, appartenant au Massif central (Lozère), correspondent approximativement au Languedoc ; le dernier (Pyrénées-Orientales) forme une entité originale à la fois culturelle et linguistique, englobant la terminaison de la chaîne frontalière de l'Espagne et la plaine du Roussillon au-delà du pas de Salces (ou Salses).

Le nom de *Languedoc* provient d'une particularité linguistique (en occitan, *oui* se disait « oc »), mais l'ancienne province (v. Languedoc) était beaucoup plus étendue que la région actuelle. Elle oscillait entre deux capitales, Toulouse pour le Haut-Languedoc, axé sur le versant atlantique, et Montpellier pour le Bas-Languedoc, proprement méditerranéen.

Au lendemain d'une longue stagnation et de difficultés économiques réelles, le Languedoc-Roussillon peut apparaître actuellement comme une des terres d'expérimentation de l'aménagement régional en raison des travaux entrepris par la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône et du Languedoc (C. N. A. R. B. R. L.), de l'implantation de six unités touristiques nouvelles sur le littoral et de la création du parc national des Cévennes. Ces mutations en cours se répercutent sur les structures humaines et contribuent à valoriser un cadre naturel varié servi par des conditions climatiques favorables.

Le milieu physique

Les atouts du climat

Le climat est soumis aux influences méditerranéennes, qui s'exercent sur la majeure partie de la région, mais se dégradent rapidement vers les hauts cantons pour laisser place en Lozère et sur les hauteurs pyrénéennes à un type montagnard soumis à des hivers rigoureux et enneigés. Le bas pays se caractérise par une forte insolation, la sécheresse et la chaleur des étés, la clémence des températures en hiver. Les saisons intermédiaires sont assez peu marquées, mais se distinguent par l'abondance et la violence des précipitations concentrées sur un faible nombre de jours. Ici, les moyennes n'ont pas une grande signification, car le milieu languedocien, malgré les avantages incontestables que lui confère le voisinage de la mer, présente finalement un certain nombre d'excès d'irrégularités (notamment dans le domaine pluviométrique). À Montpellier, il peut geler pendant une quarantaine de jours (plus du double de Perpignan), et les mois d'hiver reçoivent en moyenne approximativement le quart des pluies annuelles ; les gelées de 1956, 1959, 1963, sans remonter à la catastrophe de l'hiver de 1709, ont détruit une bonne part du vignoble et des oliviers. La région cévenole est une des régions les plus arrosées de France (lames d'eau génératrices de crues catastrophiques), toute proche d'un littoral qui est un des pôles d'aridité du pays. Enfin, les vents sont fréquents et violents, balayant la vallée du Rhône et le Roussillon : mistral, tramontane.

Les conséquences : hydrologie et végétation

Les cours d'eau, généralement courts sur le versant méditerranéen, peuvent exercer de grands ravages lorsqu'ils ne sont pas corrigés par des ouvrages d'art destinés à pourvoir les basses terres en eau pour l'irrigation. Réduits à de minces filets d'eau en été, l'Hérault, l'Orb dans le Biterrois et surtout, le Vidourle enregistrent des crues soudaines (« vidourlades »). Le Tech, la Têt et l'Agly, fleuves roussillonnais, présentent des caractères différents par leurs bassins montagnards, qui les soumettent à une alimentation plus étalée dans le temps et à un régime plus régulier. Le Lot, le Tarn et leurs affluents qui drainent la Lozère sont tributaires de la Garonne et ne ressemblent en rien aux petits fleuves côtiers du Bas-Languedoc.

La végétation est soumise à un climat peu propice, par ses carences ou ses excès, à un développement normal. En dehors des plantes du littoral adaptées au sable et au sel, comme les salicornes, et des essences montagnardes (chêne blanc, châtaignier et hêtre), c'est une formation bien particulière qui prédomine sur les plateaux et les hauteurs calcaires : la garrigue, forme de dégradation de la forêt de chênes verts qui a laissé place à des espèces buissonnantes, xérophiles, où prédominent lentisques et genévriers, buis et kermès, lianes et plantes aromatiques (thym, lavande et romarin).

Le relief

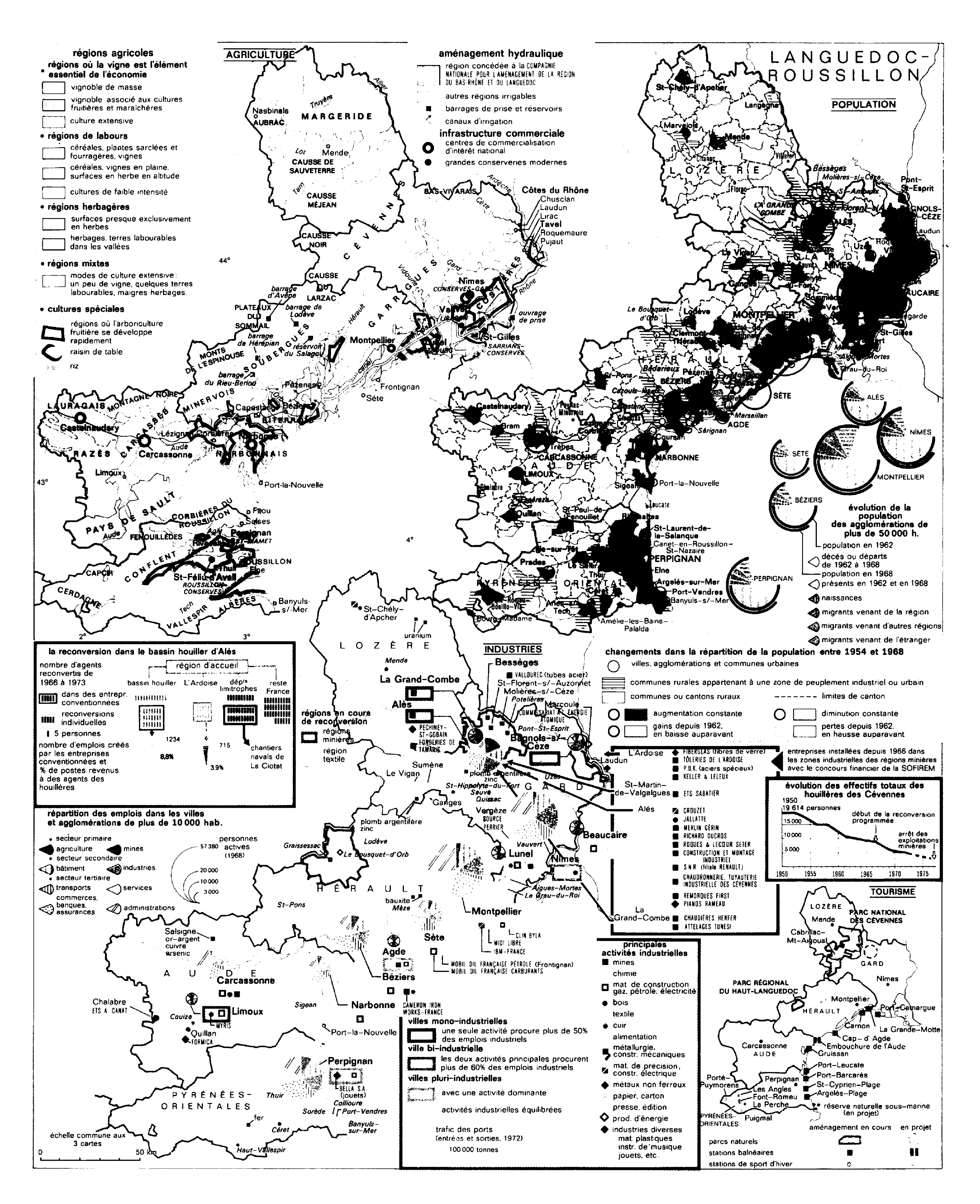
Il présente une série de gradins successifs étagés en amphithéâtre sur la Méditerranée à partir des deux ensembles montagneux des Pyrénées et du Massif central.

Au nord, la montagne culmine au mont Lozère (1 702 m), à l'Aigoual (1 567 m), à la fois cristalline et sédimentaire, schisteuse dans les Cévennes, calcaire dans les Grands Causses. Dans l'ensemble cévenol, la proximité du niveau de base méditerranéen a favorisé l'affouillement des roches, ne laissant subsister que d'étroits interfluves, les « serres ». Les Causses se caractérisent par l'enfoncement du réseau hydrographique — cañons de la Jonte, de la Dourbie, gorges du Tarn — et l'ampleur des phénomènes karstiques (aven Armand). Les monts de Lacaune, l'Espinouse, la Montagne Noire culminent vers 1 200 m, et le relief reprend toute son ampleur dans le massif des Corbières, avant-poste

données climatiques de 1968

I : *insolation en heures.* T : *température moyenne en degrés Celsius.*
P_1 : *hauteur d'eau en mm en 1968.* P_2 : *hauteur d'eau moyenne pour la période 1921-1950.*
G : *nombre de jours de gel sous abri.*

	Montpellier					Perpignan				
	I	*T*	P_1	P_2	*G*	*I*	*T*	P_1	P_2	*G*
janvier	198	6,2	5	55	17	188	8,9	11	43	5
février	119	8,2	75	35	4	120	8,4	49	45	3
mars	242	10,1	4	70	4	217	10,6	29	61	1
avril	223	12,8	56	60	1	186	13,9	36	46	
mai	263	16	20	50		219	16,8	100	49	
juin	315	19	171	25		288	20,3	29	31	
juillet	372	21,3	7	20		286	22,7	26	18	
août	284	20,9	58	40		267	22,2	37	41	
septembre	225	18,4	194	100		209	20,5	4	68	
octobre	188	16,5	11	70		200	17,9	7	77	
novembre	118	10,3	78	70	4	110	11,9	244	59	1
décembre	115	6,7	39	80	10	142	9,5	96	69	2


LANGUEDOC-ROUSSILLON
AGRICULTURE
POPULATION
INDUSTRIES
TOURISME
régions agricoles
régions où la vigne est l'élément essentiel de l'économie
vignoble de masse
vignoble associé aux cultures fruitières et maraîchères
culture extensive
régions de labours
céréales, plantes sarclées et fourragères, vignes
céréales, vignes en plaine, surfaces en herbe en altitude
cultures de faible intensité
régions herbagères
surfaces presque exclusivement en herbes
herbages, terres labourables dans les vallées
régions mixtes
modes de culture extensive: un peu de vigne, quelques terres labourables, maigres herbages
cultures spéciales
régions où l'arboriculture fruitière se développe rapidement
raisin de table
riz
aménagement hydraulique
région concédée à la COMPAGNIE NATIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION DU BAS-RHÔNE ET DU LANGUEDOC
autres régions irrigables
barrages de prise et réservoirs
canaux d'irrigation
infrastructure commerciale
centres de commercialisation d'intérêt national
grandes conserveries modernes
évolution de la population des agglomérations de plus de 50 000 h.
population en 1962
décès ou départs de 1962 à 1968
population en 1968
présents en 1962 et en 1968
naissances
migrants venant de la région
migrants venant d'autres régions
migrants venant de l'étranger
changements dans la répartition de la population entre 1954 et 1968
villes, agglomérations et communes urbaines
communes rurales appartenant à une zone de peuplement industriel ou urbain
communes ou cantons ruraux
limites de canton
augmentation constante
gains depuis 1962, en baisse auparavant
diminution constante
pertes depuis 1962, en hausse auparavant
la reconversion dans le bassin houiller d'Alès
nombre d'agents reconvertis de 1966 à 1973
région d'accueil
bassin houiller
L'Ardoise
dépts limitrophes
reste France
dans des entrepr. conventionnées
reconversions individuelles
5 personnes
nombre d'emplois créés par les entreprises conventionnées et % de postes revenus à des agents des houillères
1234
8,8%
715
3,9%
chantiers navals de La Ciotat
répartition des emplois dans les villes et agglomérations de plus de 10 000 hab.
secteur primaire
agriculture
mines
secteur secondaire
bâtiment
industries
secteur tertiaire
transports
services
commerces, banques, assurances
administrations
personnes actives (1968)
57 380
20 000
10 000
3 000
régions en cours de reconversion
régions minières
région textile
évolution des effectifs totaux des houillères des Cévennes
1950: 19 614 personnes
début de la reconversion programmée
arrêt des exploitations minières
entreprises installées depuis 1966 dans les zones industrielles des régions minières avec le concours financier de la SOFIREM
principales activités industrielles
mines
chimie
mat. de construction gaz, pétrole, électricité
bois
textile
cuir
alimentation
métallurgie, constr. mécaniques
mat. de précision, constr. électrique
métaux non ferreux
papier, carton
presse, édition
prod. d'énergie
industries diverses mat. plastiques instr. de musique jouets, etc.
villes mono-industrielles
une seule activité procure plus de 50% des emplois industriels
ville bi-industrielle
les deux activités principales procurent plus de 60% des emplois industriels
villes pluri-industrielles
avec une activité dominante
activités industrielles équilibrées
trafic des ports (entrées et sorties, 1972)
100 000 tonnes
PARC NATIONAL DES CÉVENNES
PARC RÉGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC
aménagement en cours
en projet
parcs naturels
stations balnéaires
stations de sport d'hiver
réserve naturelle sous-marine (en projet)
échelle commune aux 3 cartes
0
50 km
MARGERIDE
CAUSSE DE SAUVETERRE
CAUSSE MÉJEAN
CAUSSE NOIR
CAUSSE DU LARZAC
CÉVENNES
GARRIGUES
COSTIÈRES
SOUBERGUES
MINERVOIS
BITERROIS
NARBONNAIS
LAURAGAIS
RAZÈS
PAYS DE SAULT
CORBIÈRES DU ROUSSILLON
FENOUILLÈDES
CONFLENT
CERDAGNE
VALLESPIR
ALBÈRES
CAPCIR
Côtes du Rhône
LOZÈRE
GARD
HÉRAULT
AUDE
PYRÉNÉES-ORIENTALES
Mende
Alès
Nîmes
Montpellier
Sète
Agde
Béziers
Narbonne
Carcassonne
Limoux
Perpignan
Port-la-Nouvelle
Frontignan
Lunel
Beaucaire
Bagnols-s/-Cèze
La Grande-Combe
Bessèges
Le Vigan
Lodève
Banyuls-s/-Mer
Port-Vendres
Castelnaudary

pyrénéen (pic de Bugarach, 1 230 m). Les Pyrénées enfin s'agencent selon trois familles de formes principales, les « plás » parsemés de lacs et surmontés de massifs puissants atteignant presque 3 000 m (Puigmal, Canigou, Carlitte), hachés de bassins d'effondrement.

Le gradin intermédiaire est constitué par les plateaux calcaires des Garrigues, paysage pierreux, dénudé, où les bassins cultivés alternent avec des hauteurs couvertes d'une végétation très dégradée : Séranne, pic Saint-Loup, Corbières.

La plaine d'accumulation est le domaine de la vigne ; les terres basses se terminent par un secteur palustre, mal égoutté et jalonné de lagunes (les étangs de Leucate, de Sigean, de Mauguio) en arrière d'un cordon littoral sablonneux qui s'étire de la Camargue à la Côte Vermeille. Ce cordon littoral est interrompu par quelques points d'appui rocheux qui ont permis la construction des plages, bastions calcaires du Saint-Clair dominant Sète et de la Clape narbonnaise, îlots volcaniques de Maguelonne et « montagne » d'Agde. Le littoral, longtemps impaludé, mal drainé vers la mer par une série de graus en voie de comblement, a constitué jusqu'à l'époque contemporaine un secteur répulsif, émaillé de « villages-tombeaux » à la surmortalité importante.

Les hommes

La croissance démographique

Depuis les débuts du XXe s. (1 565 000 hab.), en une cinquantaine d'années la population avait diminué de 8 p. 100 (1 449 000 en 1954). Elle dépasse, en 1972, 1 800 000 habitants, ayant enregistré depuis 1954 une progression de près de 25 p. 100. On constate donc un véritable renversement des tendances démographiques, et, pour la première fois, les échanges de population entre le Languedoc et les autres régions françaises se soldent par un bilan favorable. L'essentiel de la progression est dû au solde migratoire. Toutefois, le fait n'est pas nouveau, puisque le bas pays a bénéficié d'apports constants de population issus des hauts cantons et de la montagne : Lozériens dans le Némausais (région de Nîmes), Aveyronnais à Montpellier, Ariégeois dans le Biterrois, Catalans en Roussillon. Dès la fin du XIXe s. et de façon plus nette après la Première Guerre mondiale, le relais démographique a été assuré par les Espagnols et les Italiens dans le Gard. Le dernier gain notable est dû à l'installation des rapatriés d'Afrique du Nord (notamment d'Algérie) à partir des années 1960.

Les déséquilibres internes

Cependant, la croissance n'est pas homogène selon les différents départements : la Lozère a encore perdu récemment plus de 5 p. 100 de sa population, l'Hérault bénéficie des apports migratoires les plus importants, les gains dus aux mouvements naturels restent largement inférieurs au taux national. Au-delà du découpage administratif, on constate que la montagne est toujours soumise à l'exode rural, alors que les Garrigues semblent maintenant se stabiliser dans leur ensemble et révèlent une progression nette à la périphérie des villes. Dans la plaine, la concentration de population ne cesse de se confirmer, Montpellier, avec plus de 38 p. 100 entre les deux recensements de 1962 et de 1968, se plaçant au premier rang des grandes villes françaises pour le taux d'accroissement. Certes, l'opposition méridienne est classique, la descente des montagnards vers le vignoble bien connue. Ce sont les cantons de Saissac (– 11 p. 100) pour l'Aude, de Saint-André-de-Valborgne (– 19,4 p. 100) dans le Gard, du Caylar (– 11,5 p. 100) dans l'Hérault ; les arrondissements de Florac (– 9,7 p. 100) et de Prades (+ 0,1 p. 100) pour la Lozère et les Pyrénées-Orientales qui révèlent l'exode le plus intense. Mais à ce découpage traditionnel calqué sur le cadre physique se surajoute un déséquilibre est-ouest entre d'une part la façade rhodanienne et l'est de la région, au dynamisme incontestable, d'autre part l'ouest en stagnation, de part et d'autre de la coupure du fleuve Hérault.

Désormais, l'axe Sète-vallée du Rhône, qui inclut les deux villes les plus importantes (Montpellier et Nîmes) et où l'urbanisation s'accélère, a pris le pas, sans doute pour une longue période, sur un Languedoc occidental resté beaucoup plus traditionaliste, axé sur la classique monoculture viticole et plus éloigné du « Grand Delta » européen.

Les villes

Le Languedoc est une des régions les plus urbanisées de France. La mise en place du réseau urbain montre une série de balancements entre le littoral, la plaine, les contacts des Garrigues et le piémont montagnard. Les héritages sont divers, de l'apport romain (Béziers, Nîmes, Narbonne) à l'affirmation médiévale (Carcassonne), jusqu'aux anciennes places commerciales, sièges de foires achalandées (Pézenas et Beaucaire), et à la création du port de Sète due à une initiative royale en 1666. Les villes les plus importantes s'égrènent au long de l'axe de communication principal de l'Aquitaine à la Provence, entre l'Espagne et l'Italie. On compte au total six agglomérations de plus de 50 000 habitants (sans doubles comptes).

Carcassonne, chef-lieu de l'Aude, n'atteint pas 50 000 habitants ; Montpellier, capitale administrative et intellectuelle, regroupe la préfecture de région et les grands services administratifs, mais s'est délestée d'une partie de sa capacité universitaire au profit de Perpignan et Nîmes. Une douzaine de villes moyennes jouent un rôle secondaire : Port-la-Nouvelle et Port-Vendres, au trafic maritime bien réduit ; Castelnaudary, centre agricole des confins aquitains ; Agde, foyer touristique et commercial de la basse vallée de l'Hérault ; Bagnols-sur-Cèze, qui a enregistré une progression importante grâce à la proximité des installations industrielles rhodaniennes. Sur le piémont montagnard, Saint-Pons, Bédarieux, Lodève, Ganges, Le Vigan, autrefois très actifs par leurs industries textiles, ont connu des fortunes diverses. Mais ces villes-relais, dont les fonctions ne dépassent guère parfois celles des gros bourgs du vignoble, constituent un élément d'équilibre du réseau urbain. Le déséquilibre dans la répartition des hommes traduit en fait deux niveaux économiques différents découlant des options d'aménagement.

population départementale et régionale

années	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Région
1801	225	300	275	127	111	1 038
1851	290	408	389	145	182	1 434
1901	314	421	489	129	212	1 565
1954	268	397	471	82	230	1 449
1968	278	479	591	77	282	1 707

principales villes et agglomérations

	ville	agglomération
Montpellier	161 910	171 467
Nîmes	123 292	124 854
Perpignan	102 191	106 927
Béziers	80 492	
Alès	42 818	63 360
Sète	40 476	53 447

L'économie

Les secteurs agricoles traditionnels

• *La polyculture ancienne.* La Lozère et les hauts cantons restent le domaine d'une agriculture intensive reposant en partie sur l'élevage ; dans les Cévennes, une série de catastrophes récentes ont touché le châtaignier (encre) et le ver à soie (pébrine). L'élevage du mouton est resté essentiel sur les Causses en vue de la production d'agneaux de boucherie et de lait pour les fromageries voisines de Roquefort-sur-Soulzon. Les maigres terrains de parcours du Larzac sont disputés par l'armée aux bergers caussenards. La polyculture à base céréalière reste le domaine des marges aquitaines (Razès, Lauragais) à la limite du grand vignoble de masse.

• *Le vignoble.* La vigne conserve toute sa prééminence, venant au premier rang des cultures, occupant 40 p. 100 des terres agricoles (soit une superficie de près de 500 000 ha) et assurant 60 p. 100 de la valeur de la production, contre 20 p. 100 pour les fruits et légumes. Le tiers de la production nationale de vin provient du Languedoc-Roussillon (ce qui représente encore près du dixième de la production mondiale).

taux de variation 1962/1968

(en pourcentage)

	taux	dû au solde naturel	dû au bilan migratoire
Aude	3,2	0,2	3
Gard	9,9	2,8	7,1
Hérault	14,5	2,1	12,4
Lozère	— 5,6	0,7	— 6,3
Pyrénées-Orientales	12,2	1,6	10,6
Région	**9,8**	**1,8**	**8**
France	**7,1**	**4,1**	**3**

La « mer de vigne » reste l'élément de base de la plaine héraultaise, émaillée de gros bourgs et de grands domaines ceinturés de parcs : « campagnes » du Biterrois, « mas » du Lunellois ; avec les 40 p. 100 de la production régionale, l'Hérault devance l'Aude et le Gard, mais se limite essentiellement aux vins de consommation courante. Parmi les produits de qualité, on peut retenir les vins doux du Roussillon : banyuls, rivesaltes, côtes-d'agly, utilisés pour la fabrication d'apéritifs (cave de Thuir) ; la blanquette de Limoux ; les clairettes de la vallée de l'Hérault ; les muscats de Frontignan, de Lunel et du Minervois ; les rosés des Costières du Gard et les vins des Côtes du Rhône.

La petite exploitation est souvent le fait d'ouvriers agricoles, fréquemment d'origine espagnole, qui se sont rendus acquéreurs de petits lopins de vigne ; elle voisine avec les grands domaines de la plaine, créations de la bourgeoisie urbaine locale ou extra-régionale absentéiste, qui assurent la vinification et la commercialisation des produits. La moyenne et petite propriété se maintient grâce au réseau serré des caves coopératives vinicoles. Les irrigations anciennes du Roussillon donnent un paysage de *huerta* qui mêle vignoble, arbres fruitiers et parcelles maraîchères ; les extensions récentes dans le Languedoc oriental ont entraîné une reconversion, la vigne reculant devant les vergers de pommiers et pêchers.

• *L'œuvre de la C. N. A. R. B. R. L.* Pour substituer à la monoculture traditionnelle d'autres productions, légumières et fruitières, l'irrigation de la plaine a été confiée en 1955 à la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône et du Languedoc ; en plus étaient prévus l'assistance technique, la conservation des terres, le reboisement, l'amélioration de l'habitat rural, l'organisation des circuits commerciaux et des marchés : un aménagement rural au sens le plus large.

Sur les 250 000 ha de terres dont l'irrigation était prévue, le secteur oriental s'alimente sur le Rhône par la station A.-Dumont à Pichegu, qui refoule les eaux sur la Costière du Gard, d'où elles se répartissent par gravité ; désormais, les tours de mise en pression constituent un élément nouveau du paysage des campagnes gardoises. Le secteur occidental s'appuiera sur les retenues d'Avène et du Salagou. La première zone en voie d'achèvement couvre 130 000 ha, de la Petite Camargue à l'étang de Thau, avec un canal principal d'une cinquantaine de kilomètres. À partir des deux barrages cités et déjà en service, le Biterrois et le Narbonnais auront la possibilité d'irriguer 120 000 ha.

Désormais, grâce à l'eau, le Gard a dépassé les Pyrénées-Orientales pour la production des fruits. La région fournit près du cinquième de la récolte nationale et expédie les pommes vers les pays de l'Europe du Nord-Ouest. La production légumière régionale ne représente que 5 p. 100, mais là aussi les progrès enregistrés sont sensibles, grâce aux S. I. C. A. (sociétés d'intérêts collectifs agricoles), qui associent les producteurs pour la commercialisation et la conservation des produits. Sur les confins de l'Hérault et du Gard se sont implantées plusieurs conserveries d'origine étrangère (Vauvert, Lunel).

Les industries

• *Les survivances.* Le Languedoc a été une des grandes régions industrielles françaises grâce à des ressources minières importantes et à une vieille tradition artisanale, dans le domaine du textile en particulier. Aujourd'hui, sa place dans l'ensemble national est modeste : moins de 2 p. 100 de l'emploi industriel. Les trois quarts des établissements comptent moins de 10 salariés, près de la moitié des effectifs sont employés dans le bâtiment, les deux tiers des usines sont implantées dans les deux seuls départements de l'Hérault et du Gard.

Les minerais sont nombreux dans les Cévennes et les Pyrénées, mais les activités extractives sont dominées par la récession du bassin charbonnier d'Alès. Les Garrigues assurent cependant le quart de la production française de bauxite ; le gisement de Salsigne (Aude) fournit de l'arsenic, un peu d'or et du cuivre ; la production de sel marin apporte 1 Mt, matière première recherchée pour les industries de la soude, du chlore (Compagnie des salins du Midi). Mais toutes ces ressources sont assez mal utilisées ; en tout cas, elles pourraient donner lieu à une exploitation plus poussée et à une valorisation sur place plus importante.

• *Les implantations récentes.* Un pôle industriel s'esquisse sur les rives de l'étang de Thau autour du port de Sète et de la raffinerie de pétrole de Frontignan, qui reçoit le brut de Libye et du Moyen-Orient. Il est organisé en fonction des importations par le port de Sète et reste lié à la viticulture : engrais, produits anticryptogamiques.

Un renouveau industriel se manifeste sur les rives du Rhône grâce à l'implantation du centre nucléaire de Marcoule et de l'installation d'Ugine-Kuhlmann à L'Ardoise (électrométallurgie), en liaison avec l'aménagement du fleuve par la C. N. R. (Compagnie nationale du Rhône). Récemment reconvertie, l'industrie textile gardoise s'est spécialisée dans les sous-vêtements et la confection (Cacharel). L'établissement industriel le plus important est situé à Vergèze (source Perrier).

• *Les secteurs de pointe.* Mais c'est Montpellier qui bénéficie de la présence de la firme employant le plus grand nombre d'ouvriers : I. B. M. (construction et entretien d'ordinateurs) ; elle a entraîné dans son sillage une dizaine de sous-traitants. À côté de l'électronique s'installent les laboratoires pharmaceutiques (Clin-Byla), en liaison avec la présence de l'université.

Cependant, le bilan régional montre bien, malgré des progrès notables, la sous-industrialisation de la région ; aucun établissement n'atteint 200 ouvriers en Lozère ; l'Aude en compte seulement quatre dépassant ce seuil ; les Pyrénées-Orientales, cinq ; le Gard, une vingtaine ; l'Hérault, moins de dix (dont I. B. M., qui emploie désormais plus de 2 000 personnes).

Le tourisme

La montagne offre une série de centres de repos estival et de stations de ski (Pyrénées) ; le catalogue des richesses est large, du fait du cadre naturel, des splendeurs souterraines (Clamouse, grotte des Demoiselles, aven Armand), du legs de l'histoire (oppidum d'Ensérune, monuments romains, abbayes romanes, cité de Carcassonne et vieux hôtels de Pézenas ou Montpellier) et des ressources hydrominérales (Molitg, Lamalou-les-Bains). De plus, la région, par sa vocation de passage, constitue une étape sur les routes touristiques les plus fréquentées d'Europe, vers l'Espagne et l'Italie.

Le littoral, avec plus de cent kilomètres de plages sablonneuses, est resté longtemps à l'écart, sorte d'angle mort entre les plages de la Costa Brava et les stations de la Côte d'Azur ; Palavas-les-Flots, Le Grau-du-Roi, Valras-Plage, Narbonne-Plage, Argelès-sur-Mer étant essentiellement réservés aux habitants des villes voisines, dans des conditions d'installation souvent sommaires. Pour mieux utiliser ce potentiel, un programme ambitieux d'aménagement a été mis sur pied en 1963 par la « Mission interministérielle pour l'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon ».

Le plan prévoit la création de nouvelles stations, la mise en valeur des sites et leur protection ; il a entraîné une série de réflexes de défense de la part des autochtones, mais désormais les pyramides de La Grande-Motte marquent le début d'une urbanisation nouvelle, précédant les cinq autres unités : cap d'Agde, embouchure de l'Aude, Gruissan, Leucate-Barcarès et Saint-Cyprien. L'ensemble permettra d'accueillir plus d'un demi-million d'estivants.

Mais l'aménagement ne s'est pas limité au seul littoral ; le parc national des Cévennes a été créé entre l'Aigoual et le mont Lozère sur le périmètre de 131 communes et une superficie de 90 000 ha, dans une région restée en partie mal accessible, aux paysages sauvages. La zone périphérique, sur 150 000 ha, bénéficie également de mesures tendant à sauvegarder le potentiel touristique et à fixer la population encore présente.

Le visage du Languedoc-Roussillon se modifie après une longue période de stagnation ; l'arrière-pays s'oriente vers une vocation nouvelle de résidence et loisirs, le littoral s'équipe. Mais la partie vitale révèle une série de divergences vers Barcelone pour Perpignan, vers l'axe rhodanien pour Nîmes.

R. D. et R. F.

▶ *Alès / Aude / Béziers / Carcassonne / Gard / Hérault / Lozère / Montpellier / Narbonne / Nîmes / Perpignan / Pyrénées-Orientales / Sète.*

📖 **P. Marres, *les Grands Causses du sud du Massif central. Étude de géographie physique et humaine* (Arrault, Tours, 1935 ; 2 vol.). / G. Galtier, *le Vignoble du Languedoc méditerranéen et du Roussillon* (Causse, Graille et Castelnou, Montpellier, 1960 ; 3 vol.). / P. Carrère et R. Dugrand, *la Région méditerranéenne* (P. U. F., 1963 ; 2e éd., 1967). / R. Dugrand, *Villes et campagnes en Bas-Languedoc* (P. U. F., 1963). / J. Milhau (sous la dir. de), *Région et développement. L'économie du Languedoc-Roussillon* (Gauthier-Villars, 1968). / R. Dugrand (sous la dir. de), *Atlas régional du Languedoc-Roussillon* (Berger-Levrault, 1970).**

Lan Na

▶ Thaïlande.

Lanskoy (André)

Peintre russe de l'école de Paris (Moscou 1902).

D'origine aristocratique, Andreï Mikhaïlovitch Lanskoï s'installe à Paris peu après la révolution bolchevique, en 1921. Il apparaît, au sein de ce milieu parisien, comme le génie le plus profondément russe, qui tente de faire éclater le monde intérieur aux dimensions de l'univers. Dans chacune de ses créations, il offre l'image d'une nouvelle nature faite de la chair et du sang du monde euclidien, mais reconstruite selon la rythmique, la plasticité, les rapports propres à la peinture. Le mot *création* prend chez lui son plein sens : « Comme Dieu créa l'homme à son image, le peintre reflète dans le tableau l'image de son monde intérieur », a écrit Lanskoy, qui, en même temps, affirme l'existence autonome, souveraine de la peinture : « Ce n'est pas ce qui entre dans l'œil du peintre qui enrichit le tableau, mais ce qui sort de son pinceau. » Pour lui, il n'y a pas de conflit entre la peinture dite « figurative » et la peinture dite « abstraite » ; ce qui compte dans tous les cas, c'est la peinture *comme telle*. D'ailleurs, de 1921 à 1942, André Lanskoy peint d'après nature. Il n'y aura donc pas de rupture quand, en 1944, il décidera d'aller chercher son inspiration à la source même du « sensible » et non plus seulement du « visible ».

Alors éclate ce qui est l'élément primordial de sa peinture, la lumière. Ce n'est pas l'éclairage des caravagistes ni le luminisme impressionniste, mais une lumière mystique, venue des profondeurs du chaos originel et passée par le prisme de la spiritualité, la même lumière qui illumine les vitraux du Moyen Âge. Dans les tableaux de Lanskoy, il y a une dominante, tantôt bleue, violette, indigo, tantôt rouge, tantôt noire, blanche ou verte, toujours franche comme dans la peinture d'icônes. Sa palette s'affirme dans une orgie de couleurs qui vibrent à la manière d'une chanson populaire russe, venue d'époques lointaines et exprimant la gamme la plus variée d'événements et de sentiments. On peut voir aussi dans ses toiles l'épopée grandiose d'un conquérant russe : il y a du barbare en lui. On sent qu'il jette sa matière picturale sur le tableau avec une fureur dionysiaque. Cette « poïétique » s'apparente à l'*action painting* américaine. Les rapports du peintre à l'œuvre sont des rapports agressifs : « La lutte s'engage jusqu'à ce qu'un nouvel accord se réalise, cette fois entre les formes et les couleurs. » Ce n'est pas un hasard si Lanskoy a peint un *Hommage à Paolo Uccello* ; mais, si chez Uccello tout est potentiellement dynamique, chez le peintre russe les lances des adversaires se sont déjà croisées et la bataille fait rage.

Lanskoy a étendu son activité au domaine de la tapisserie et à celui de l'illustration de livres. Dans son travail sur le *Journal d'un fou* (1958-1968), non édité, il retrouve la tradition russe de l'enluminure des livres d'heures, et aussi celle des expériences futuristes russes autour de 1912-13.

J.-Cl. M. et V. M.

📖 J. Grenier, *André Lanskoy* (Hazan, 1960).

lanthane

▶ TERRES RARES.

Lao Che

En pinyin LAO SHE, romancier chinois (Pékin 1899 - *id.* v. 1966).

Shu Qingchun (Chou K'ing-tch'ouen), qui adoptera le pseudonyme de Lao She, est né dans une famille noble mandchoue. Ayant obtenu le diplôme de l'école normale de Pékin, il entre dans la carrière professorale. En 1924, il part pour Londres se perfectionner en anglais. C'est là qu'il commence à écrire, publiant des nouvelles dans la *Revue mensuelle du roman*. De retour en Chine, il donne *Divorce* en 1933, *Histoire de Niu Tianxi* en 1934. Ces deux courts romans mettent en scène des gens de Pékin. De cette époque datent aussi plusieurs recueils de nouvelles excellentes telles que *Grenouilles et prêles* (1934), *Cerisiers et pruniers* (1935). L'atmosphère des quartiers populaires de la capitale est au centre de son chef-d'œuvre, *Xiangzi le chameau* (1936). Xiangzi (Hiang-tseu) le chameau est venu de son village à Pékin pour y gagner sa vie. Comme il est fort, jeune et indépendant, il se fait tireur de pousse. Grâce à son courage et à sa persévérance, il arrive à économiser suffisamment d'argent pour acheter un rick-shaw, qu'il soigne et aime comme un autre lui-même. Mais voilà qu'un beau jour, les soldats qui rôdent dans la campagne environnante le lui volent. Xiangzi recommence à travailler avec autant d'acharnement, mais moins de confiance et de santé. Soucis et déceptions s'accumulent. Contraint d'épouser une femme qu'il craint, il commence à s'attacher à elle juste avant qu'elle ne meure en couches. Et lorsque la vie semble de nouveau lui sourire, la jeune prostituée qu'il aime disparaît. Privé d'espoir et de joie, Xiangzi finit par porter des pancartes dans les enterrements. Le personnage de Xiangzi est très attachant : malgré les innombrables vicissitudes de son existence, la pauvreté, la faim, l'insécurité, la trahison et surtout une immense solitude, il garde un cœur pur d'enfant, espérant toujours ou presque recevoir le gain de ses peines. Son honnêteté, son sens des responsabilités et de la « face » sont des armes bien faibles dans la lutte pour la vie. Pourtant, il ignore la révolte et ne comprend pas bien la propagande des révolutionnaires. Il prend conscience de son irrémédiable impuissance lorsqu'il voit exécuter la jeune étudiante qui un jour l'avait défendu devant la police et lui avait donné de l'argent. Pour Lao She, l'histoire de Xiangzi est celle de l'échec de l'individualisme. Malgré toutes ses qualités, la solitude mène le héros au désastre. Dans la littérature révolutionnaire des années 30, *Xiangzi le chameau* se distingue par l'absence de propagande. Bien sûr, Lao She est conscient que la vie du peuple de Pékin est rude, il la décrit sans ménagement, mais sans hargne. Ce n'est pas un roman politique, mais un roman de mœurs. L'atmosphère générale n'est pas pesante, on sent la tendresse de l'auteur pour ses héros. Lao She est un véritable romancier : il sait construire son récit, présenter ses personnages, agencer des rebondissements, animer les dialogues. Au-delà du témoignage sur la Chine des années 30, c'est un excellent roman.

L'œuvre suivante est un très long roman écrit entre les années 1945 et 1950 qui décrit la vie d'une grande famille à Pékin sous l'occupation japonaise : *Quatre Générations sous le même toit* (publié en 1953). Après la libération, en 1950, Lao She écrit deux pièces de théâtre : *Fang Zhenzhu* et *le Fossé du dragon barbu*, qui toutes deux ont pour thèmes les remarquables transformations qui suivent le changement de régime. Dès lors, Lao She entre dans la voie de la littérature pour le peuple et de la littérature politique. Tout en assumant la responsabilité de critique littéraire, il publie des œuvres de circonstance. La question du divorce est au centre du *Puits sous l'ombre du saule* (1952). Pour la campagne des « cinq anti », il publie *Fleurs de printemps et fruits d'automne* (1953). Les nouvelles conceptions littéraires de Lao She s'affirment avec clarté. Dans son autocritique, il reconnaît n'avoir été qu'un « individualiste, isolé de la société », et il ajoute que, depuis la libération, il a gagné des millions d'amis et que son seul but est d'écrire quelque chose qui soit utile au peuple. Cette conversion est un événement important dans l'histoire de la littérature contemporaine ; Lao She joue un rôle considérable dans le mouvement artistique révolutionnaire, en tant que vice-président de la Ligue des écrivains. C'est vraisemblablement en 1966 (ou 1967) qu'il se suicide.

D. B.-W.

📖 Z. Słupski, *The Evolution of a Modern chinese Writer, an Analysis of Lao She's Fiction* (Prague, 1966).

Laon

Ch.-l. du départ. de l'Aisne.

Laon n'est que la deuxième ville (28 613 hab. en 1968) et même la troisième agglomération (après Saint-Quentin et Soissons) du département. Perchée sur une butte de calcaire grossier détachée au nord des plateaux du Soissonnais et dominant la plaine crayeuse reliant Picardie et Champagne, Laon a eu longtemps un rôle de défense, attesté par ses portes et remparts médiévaux et fut aussi, jusqu'à la Révolution, siège d'évêché, d'élection et de bailliage.

Le passé prestigieux de Laon puis le rôle de chef-lieu en ont fait une ville d'administration et de services beaucoup plus que d'industrie (24 p. 100).

À une métallurgie de transformation plus ancienne (charpentes métalliques), la décentralisation récente a ajouté des emballages métalliques (Carnaud), la confection et le matériel électrique, mais les effectifs restent faibles et à main-d'œuvre surtout masculine (à plus de 75 p. 100). Laon souffre du manque de voie d'eau et d'une liaison ferroviaire de second plan (Paris-Hirson et Reims-Tergnier).

Le secteur tertiaire est donc prépondérant, occupant près de trois quarts des actifs, avec un fort pourcentage de femmes (40 p. 100 du tertiaire), confirmant un rôle de commandement, aux limites vite atteintes (dès 15 à 20 km pour le commerce) devant le rayonnement de Reims, Saint-Quentin ou Soissons. Au total, l'activité reste modeste.

Le bilan démographique 1962-1968 montre annuellement un solde migratoire négatif (– 0,6 p. 100), enlevant, surtout vers Paris, beaucoup d'un excédent naturel notable (1,3 p. 100) et ne laissant qu'un excédent qui est le plus faible des villes picardes.

Divisé entre sa ville haute, administrative et commerciale, et sa ville basse, industrielle, Laon souffre de son site et de son rôle passé malgré ses efforts pour attirer usines lointaines et ruraux environnants dans les nouvelles zones industrielles et résidentielles de la plaine. La ville reste surimposée à un département partagé, par son allongement méridien, entre des centres multiples.

J.-P. M.

► *Aisne / Picardie.*

Laon, ville d'art

La situation élevée de la ville ancienne met en valeur un ensemble monumental qui date pour l'essentiel de la seconde moitié du XIIe s. et du premier tiers du XIIIe. La chapelle des Templiers, élevée au milieu du XIIe s., est formée principalement d'un octogone, selon le parti souvent adopté par cet ordre. Bâtie vers la même époque, la chapelle à deux étages du palais épiscopal rassemble des voûtes de plusieurs types : berceau en plein cintre ou brisé, voûte d'arêtes, croisée d'ogives. Commencée vers 1150, l'abbatiale des Prémontrés, Saint-Martin, offre un plan d'inspiration cistercienne, avec un chœur rectiligne et un transept sur lequel s'ouvrent des chapelles carrées.

La merveille de Laon, c'est cependant la cathédrale Notre-Dame. L'édifice actuel a été commencé en 1160 environ par l'évêque Gautier de Mortagne. Son ordonnance intérieure à quatre étages est caractéristique des grandes églises de cette époque, celle du premier épanouissement de l'art gothique. Mais elle revêt une majesté particulière. Au-dessus des grandes arcades, des baies géminées font communiquer la nef avec les tribunes voûtées et éclairées qui surmontent les bas-côtés et qui ont été conçues pour assurer l'équilibre de l'édifice avant l'adjonction des arcs-boutants. Sous les fenêtres hautes règne un triforium. Les voûtes sont sexpartites, ce qui entraîne l'alternance de leurs supports (faisceaux de trois ou cinq colonnettes reposant sur les grosses colonnes des arcades). Une absidiole à deux étages s'ouvre sur chaque bras du transept, à la croisée duquel s'élève une tour-lanterne. À l'origine, le chœur était peu profond et se terminait par une abside. Au début du XIIIe s., celle-ci fut démolie et le chœur allongé, un grand mur droit, largement ajouré, le fermant désormais à l'est. Depuis cette modification, qui rapproche l'édifice des cathédrales anglaises, le chœur est presque aussi développé que la nef, dont il reproduit d'ailleurs, chose rare pour l'époque, les dispositions essentielles.

La façade occidentale, logique mais tourmentée, date du premier quart du XIIIe s. La sculpture de ses portails, et des fenêtres qui les surmontent, lui est en partie antérieure. Affreusement mutilée à la Révolution, puis radicalement restaurée, elle reste d'un grand intérêt, comme les vitraux du chœur et du transept. Les deux clochers symétriques, aussi légers que robustes, portent des figures de bœufs en ronde bosse. C'est sur leur modèle — imité en Allemagne, notamment à Bamberg — qu'ont été achevées, vers 1230, deux des quatre tours d'angles du transept. Ajoutées postérieurement, les chapelles latérales ont reçu au XVIe s. d'élégantes clôtures de pierre dans le goût de la Renaissance.

Trois portes fortifiées du XIIIe s. donnent accès à la ville ancienne où subsistent des maisons construites du XVe au XVIIIe s. C'est à Laon que s'est éveillé, sous Louis XIII, le talent des frères Le Nain*, qui ont souvent puisé leur inspiration dans la campagne environnante.

B. de M.

📖 L. Broche, *la Cathédrale de Laon* (Laurens, 1955).

Laos

État de l'Asie du Sud-Est.

Superficie	236 800 km²
Population	2 962 000 hab.
Nature de l'Etat	royaume
Capitales	Vientiane (siège du gouvernement et du corps diplomatique) Luang Prabang (résidence du roi)
Langue	lao
Religion dominante	bouddhisme
Monnaie	kip

Un pays continental et montagneux

Le Laos est situé dans la partie occidentale de l'ancienne Indochine française. De situation continentale, il est parcouru sur une bonne partie de sa longueur du nord au sud par le Mékong.

Son relief montagneux est très accidenté, surtout au nord, avec des vallées étroites très encaissées et des crêtes relativement planes où passent les sentiers. La Chaîne annamitique constitue l'épine dorsale de ces reliefs, qui s'abaissent légèrement vers le centre et le sud sous la forme de plateaux (plateau des Boloven). La vallée du Mékong, très étroite au nord, s'élargit vers le sud à partir de Vientiane en une série de plaines pour atteindre sa plus grande extension dans la région de Savannakhet.

Le Mékong (1 865 km au Laos) ne constitue pas un bon axe de communication à cause des nombreux rapides qui compartimentent le fleuve en biefs plus ou moins longs et qui sont dangereux en période de basses eaux. Un premier bief au nord, de Ban Houei-Sai à Luang Prabang, est praticable pendant les hautes eaux aux bateaux de moins de 100 t. Les rapides de Xieng Khouang coupent en saison sèche la circulation entre Luang Prabang et Vientiane.

Un bief important entre Vientiane et Savannakhet (450 km) est accessible durant les hautes eaux aux péniches à moteur de 200 t ayant un tirant d'eau inférieur à 2 m. Un dernier bief navigable s'étend au sud de Paksé, mais est limité à la frontière cambodgienne par les chutes de Khong, infranchissables en toutes saisons.

L'irrégularité du débit du Mékong (minimum de 920 m³/s en juin et maximum de 15 800 m³/s en novembre à Ventiane), partagé entre une période de basses eaux de février à juin et une période de hautes eaux de juillet à janvier, avec, certaines années, des crues dévastatrices en octobre, est déterminée en grande partie par le climat de mousson qui rythme la vie du pays. Les précipitations annuelles, variant de 1 500 à 2 000 mm selon les régions, se concentrent en été, alors que la saison sèche, oscillant entre deux et cinq mois, se situe en hiver. Les températures varient beaucoup moins en fonction des saisons que de l'altitude, qui détermine la répartition de la végétation.

Dans les régions basses, de température moyenne annuelle comprise entre 24 °C (Luang Prabang) et 27 °C (Paksé), dominent les forêts denses humides à Diptérocarpacées, comprenant des arbres à feuilles persistantes et des arbres à feuilles caduques, et les forêts à teck. En altitude, la température moyenne annuelle devient égale ou inférieure à 20 °C, ce qui entraîne l'apparition de forêts denses à feuillus et à conifères très différentes des précédentes. Partout, les forêts denses sont souvent dégradées en forêts claires ou même en savanes.

Plus de 60 p. 100 de la population se concentrent dans la vallée du Mékong et les terres basses en général. Ce sont essentiellement des Laos, alors que la montagne est inégalement occupée par des ethnies très variées.

principales villes

Vientiane	132 000 hab.
Luang Prabang	23 000 hab.
Savannakhet	36 000 hab.
Paksé	35 000 hab.

La diversité ethnique

Les Laos

Les Laos, ou Thaï Laos, installés dans les plaines alluviales et les basses vallées les plus fertiles du pays, sont l'ethnie dominante sur les plans numérique et surtout culturel et politique. Descendus des montagnes du sud-est de la Chine, ils envahirent peu à peu le Laos du nord vers le sud à partir du Xe s. au moins. Ce sont des mongoloïdes qui se sont métissés d'Indonésiens autochtones, surtout dans le Sud. Ils habitent des villages allongés le long des cours d'eau, dans lesquels leurs maisons en bois ou en bambou sur pilotis sont entourées de vergers exubérants d'arbres fruitiers. Bouddhistes, ils construisent dans chaque village une pagode, centre de la vie sociale, où réside une petite communauté de bonzes. Riziculteurs, ils labourent leurs rizières, alimentées en eau par la pluie ou par irrigation, avec une charrue de type chinois tirée par un buffle ou un attelage de bœufs à bosse, et cultivent essentiellement du riz gluant qui constitue la base de leur alimentation. Ils pratiquent aussi la pêche, dont ils consomment le produit sous forme de saumure de poisson ou de crevettes d'eau douce. Divers légumes, cucurbitacées, patates douces et feuilles comestibles, les volailles et les porcs élevés sous la maison complètent l'alimentation. L'agriculture est essentiellement orientée vers l'autosubsistance. Les femmes filent et tissent le coton dans presque tous les villages, dont certains sont spécialisés dans la poterie, la vannerie ou la fabrication d'ustensiles en bois ; les objets en métal sont généralement importés.

Les minorités

Il existe une grande variété d'ethnies, qui se répartissent en quatre catégories principales.

• *Les minorités thaïes.* Venant du nord comme les Laos, les Thaïs sont arrivés plus tard. Ils ont souvent conservé une société avec une hiérarchie de type féodal et parlent des

composition ethnique de la population

(en pourcentage dans la population totale [1966])

Laos	50,5
Thaïs	14,9
Khas	25,2
Tibéto-Birmans	6,5
Chinois, Vietnamiens et autres	2,9

dialectes très voisins du lao, ayant parfois une écriture semblable.

Ils habitent les hautes vallées où, la superficie des rizières étant insuffisante, ils font des « rây », ou cultures sur brûlis. Ils défrichent la forêt en début de saison sèche. Avant les premières pluies, ils y mettent le feu, nettoient le terrain et, sans retourner la terre, sèment des graines de riz, de maïs et de divers légumes dans des trous faits à l'aide d'une perche de bambou munie d'un couteau de fer à son extrémité. Après un ou deux ans de culture, le sol est abandonné à une jachère forestière qui peut durer une dizaine d'années ou plus. Ce type d'agriculture itinérante sur brûlis est pratiqué par toutes les populations montagnardes.

Certaines de ces ethnies thaïes sont bouddhistes comme les Laos, mais la plupart sont animistes et s'adonnent au culte des génies *(phi)*.

• *Les Khas.* Ce sont les anciens occupants du pays, qui ont été refoulés dans les montagnes par les Laos. Ils ont des caractères physiques particuliers qui les différencient des autres populations : petite taille, peau foncée, nez droit et large, yeux moins bridés, cheveux légèrement ondulés. Leur langue appartient à la famille môn-khmer. Ils n'ont pas d'écriture et sont animistes. Ils construisent des maisons sur pilotis en bois et bambou avec un toit en chaume. Ils ont en outre des greniers sur pilotis à l'écart des maisons. Désignés par les Laos sous le nom générique de *Khas*, qui signifie « esclaves » ou « sauvages », ils se divisent en un grand nombre de tribus.

Pratiquant des « rây » sur un territoire bien délimité, avec une jachère forestière permettant une conservation des sols, ils vivent en économie fermée. La pêche, la chasse et la cueillette fournissent des ressources qui complètent celles de l'agriculture. Ils domestiquent et élèvent des éléphants qui servent au traînage des grumes, le travail salarié dans l'exploitation forestière pouvant leur fournir une ressource complémentaire. Leur société, divisée en clans, eux-mêmes subdivisés en familles restreintes, est de type patriarcal patrilinéaire.

• *Les Tibéto-Birmans.* Arrivés les plus récemment de Chine, depuis un siècle à un siècle et demi, ils occupent les parties les plus hautes des montagnes, généralement entre 1 000 et 1 500 m d'altitude. Ils ont subi fortement l'influence de la civilisation chinoise. Les Miaos sont les plus nombreux. Ils cultivent le riz par essartage et parfois le maïs, ainsi qu'un grand nombre de légumes. Mais ce qui les différencie le mieux des autres minorités ethniques est la culture du pavot à opium. Elle nécessite le choix de bons sols, un houage systématique et la répétition de la culture plusieurs années de suite sur le même rây. Le sol épuisé, ils vont défricher d'autres parcelles, alors que la forêt ne peut plus se reconstituer sur les précédentes. Cela entraîne une instabilité de l'habitat et de la population, les villages se faisant et se défaisant au gré des disponibilités en terres neuves. Les transports se font à dos d'homme ou par caravanes de bœufs ou de petits chevaux bâtés. Le trafic de l'opium permet à ces populations de disposer de plus d'argent frais que les autres.

Les Miaos et les Yaos construisent des maisons allongées en bois avec toit de chaume, à même le sol, abritant une famille étendue. Divisées en clans, ces tribus sont patrilinéaires, patriarcales et patrilocales. Ils peuvent facilement démonter leurs maisons et émigrer vers d'autres montagnes où les terres sont meilleures. Ils ont ainsi gardé une grande liberté et un goût d'indépendance qui les rend très difficilement assimilables à la nation lao.

• *Les minorités étrangères urbaines.* La minorité chinoise, à peine 1,5 p. 100 de la population totale, occupe une place dans l'économie sans proportion avec son importance numérique. Elle contrôle la plus grande partie du commerce, du crédit et des petites entreprises industrielles dans les villes et les petits centres. Originaires du Guangdong (Kouang-tong), du Fujian (Fou-kien) et de l'île de Hainan (Hai-nan), les Chinois, ayant adopté ou non la nationalité lao, constituent une communauté structurée avec ses temples et ses écoles.

Les Vietnamiens, venus surtout à l'époque coloniale, forment une main-d'œuvre plus qualifiée que la main-d'œuvre laotienne, en particulier dans les mines d'étain. Ils exercent également des métiers artisanaux dans les centres urbains.

Pakistanais et Indiens ont le monopole du commerce des tissus dans les grands centres.

Une petite colonie française composée de professeurs, de conseillers, d'experts, de commerçants et d'hôteliers joue encore un certain rôle, à Vientiane notamment.

Une grande diversité ethnique caractérise ainsi le pays, où l'intégration nationale n'est pas encore achevée et est retardée même par la guerre endémique qui y sévit depuis une vingtaine d'années.

Une économie en déséquilibre

La croissance de la population est rapide : 2,5 p. 100 par an avec une très forte natalité (voisine de 50 p. 1 000) et une forte mortalité (de l'ordre de 25 p. 1 000). Les jeunes sont très nombreux : 55 p. 100 de la population ont moins de 20 ans. Les densités sont très faibles, mais sont tout de même passées de 4 à 13 habitants au kilomètre carré depuis 1921. Le Laos souffre d'un relatif sous-peuplement. La grande dispersion d'une population en majorité rurale rend difficile l'établissement d'une infrastructure socioculturelle et sanitaire solide.

L'économie est caractérisée par la prépondérance très nette du secteur agricole traditionnel. La culture du *riz* en rizières ou en essarts (rây) dépend très étroitement des conditions climatiques, soumises à de très fortes variations interannuelles. La récolte varie donc beaucoup d'une année à l'autre, et les rendements sont faibles : 8 à 10 q à l'hectare. C'est une des riziicultures les plus extensives du Sud-Est asiatique. La récolte ne suffit pas à la consommation du pays, dont le dixième environ doit être importé. L'élevage, qui pourrait être une richesse, a beaucoup souffert de la guerre (Vientiane est approvisionnée en viande à partir de Thaïlande). Mais, coton, café et tabac sont des cultures commerciales encore très peu développées.

Les ressources forestières sont importantes, mais leur exploitation est rendue difficile par le mélange des essences et les difficultés de transport. L'exploitation du teck, qui, comme toutes les exportations, doit passer par la Thaïlande, pourrait être développée si des taxes prohibitives n'étaient pas prélevées par le monopole thaï. Ce sont surtout quelques produits de cueillette en forêt qui alimentent les ventes : cardamome, benjoin et stick-lac (laque en bâton).

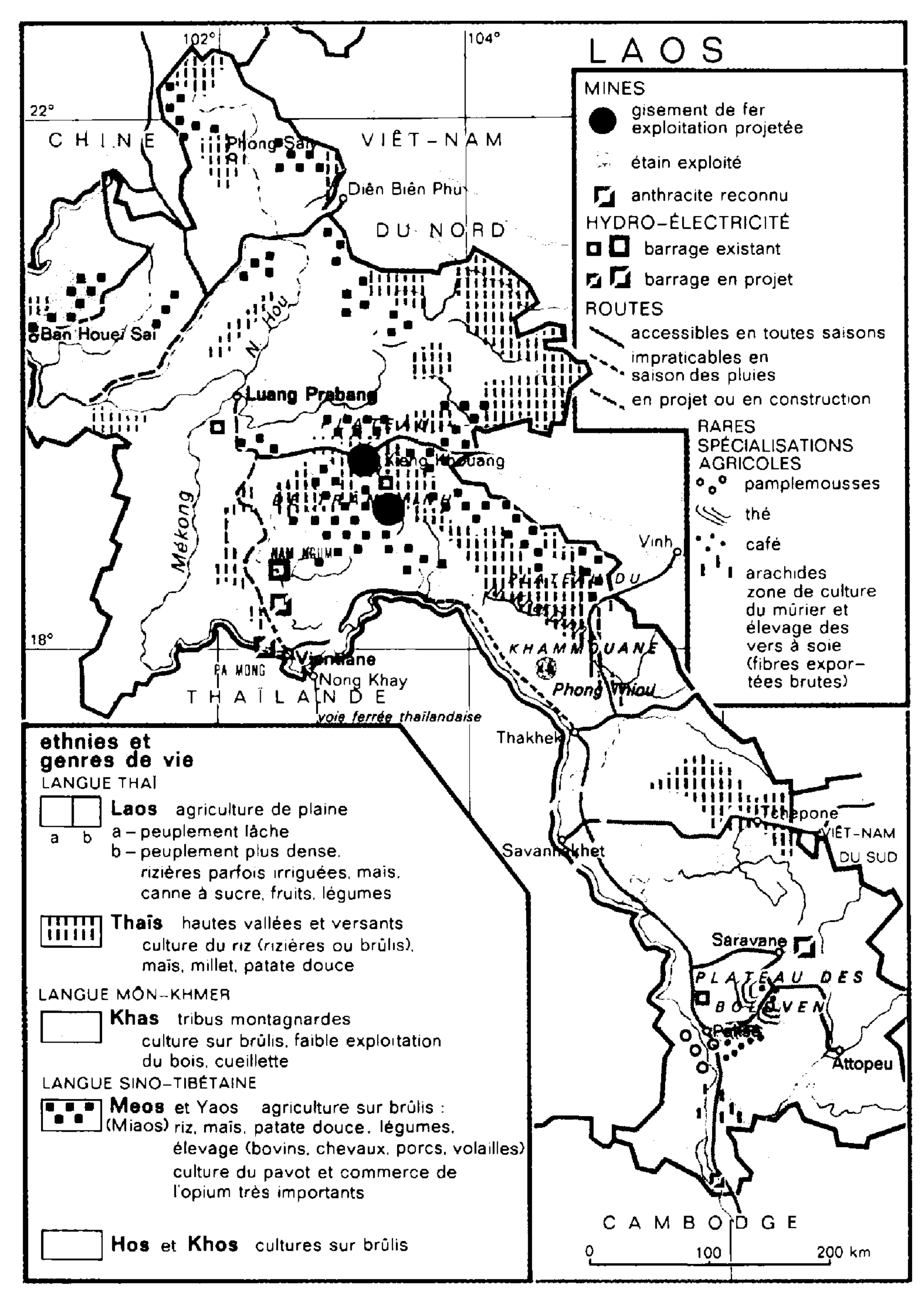
Les transports et voies de communication très médiocres expliquent en grande partie l'inorganisation de la commercialisation des produits agricoles, qui est le principal frein au développement de la production rurale. Les voies ferrées sont absentes, et le réseau routier est très rudimentaire. Le principal axe routier nord-sud n'est pas praticable toute l'année et très mauvais sur certaines sections, si bien que le Mékong, malgré tous les défauts précédemment énumérés, reste une voie de communication essentielle.

La difficulté des transports et la faiblesse des sources d'énergie ont entravé la naissance d'une industrie. Seuls existent l'artisanat et de petites industries de consommation. L'achèvement du barrage de la Nam Ngum (puissance installée 32 MW) dans la plaine de Vientiane doit favoriser le développement de l'irrigation et de l'industrie, qui demeurent soumises à l'octroi des prêts étrangers ou nationaux d'origine publique. Le taux de couverture des exportations officielles n'est guère supérieur à 10 p. 100 ; il atteint parfois 25 p. 100, si l'on tient compte des exportations d'opium et des réexportations clandestines vers la Thaïlande. L'étain assure en moyenne la moitié des exportations en valeur ; les produits de la forêt le tiers. La majeure partie des exportations se dirigent vers la Malaysia et Singapour, la Thaïlande. Celle-ci est le principal fournisseur du pays, suivie par le Japon et les États-Unis.

L'économie est caractérisée par le déséquilibre entre une production intérieure faible et un niveau de consommation relativement élevé. Le revenu par tête est faible. Il en résulte une dépendance très grande à l'égard de l'aide étrangère, surtout d'origine amé-

principales productions

riz décortiqué	542 000 t
maïs	25 000 t
tabac	4 000 t
café	3 000 t
coton	3 000 t
bois en grume	70 000 t
minerai d'étain (concentré de 50 à 55 p. 100 de métal)	1 400 t



ricaine, qui a permis au Laos de subsister en tant qu'État dans sa structure actuelle, mais pas d'assurer son propre décollage économique.

M. B.

L'histoire

L'histoire du Laos ne débute qu'en 1353, avec la fondation du royaume de Lan Xang (du « Million d'éléphants »). Si, en raison même de sa situation géographique, le pays ne cesse d'être étroitement mêlé à l'évolution politique de la péninsule, les faits sont surtout connus par des chroniques et des annales dont les données présentent souvent de notables divergences. Avant 1353, les témoignages archéologiques fournissent les principaux mais rares jalons pour toute une longue période remontant au préhistorique indochinois le plus reculé.

La préhistoire et la protohistoire

Encore qu'insuffisamment connues, trois cultures sont attestées au Laos, chacune paraissant localisée dans une contrée bien déterminée : mésolithique, avec outillage hoabinhien (nord du Viêt-nam), dans la région de Luang Prabang ; néolithique, avec mobilier funéraire et dépôts coquilliers des abris-sous-roche apparentés à ceux du Viêt-nam central, dans la province de Khammouane (grottes de Mahaxay) ; protohistoire, associant une culture mégalithique à l'âge du bronze et à un outillage de fer, dans la province de Xieng Khouang (plateau du Trân Ninh : plaine des Jarres). Les Jarres, semblant de destination funéraire, évoquent une « organisation sociale fortement constituée » et une « hiérarchie bien ordonnée ». On suppose que cette culture caractérise une ethnie indonésienne dont descendraient les actuelles tribus khas.

Débuts de la période historique

En attribuant à l'ensemble des peuples thaïs un ancêtre commun, Khun Borom, partageant son empire entre ses sept fils et confiant la royauté sur l'actuel Laos et le nord-est de la Thaïlande (Phak Isarn) à son aîné Khun Lo, la légende ne fournit aucune donnée directement contrôlable. Mais elle semble faire écho à quelque migration, à une date indéterminée, de populations originaires de la Chine méridionale, fixées un temps dans la région de Diên Biên Phu et entreprenant la conquête du pays au détriment des chefferies khas. Ces dernières semblent avoir été aussi refoulées du Sud (province de Champassak) par des éléments chams, vers les IVe-Ve s. Aux VIe-VIIIe s., les Khmers succèdent aux Chams dans la même région, le site et le temple de Vat Phu devenant même le lieu saint par excellence des Kambujas. Fortement implantés dans le Sud, où ils demeureront jusqu'au milieu du XIVe s., les Khmers ne semblent guère avoir dépassé la latitude de Vientiane (Vieng Chan), atteinte à la fin du XIIe s. ; mais c'est à leur influence que serait due l'introduction du bouddhisme et du brahmanisme dans la région de Luang Prabang, aux XIIe-XIIIe s. Dans les dernières décennies du XIIIe s., le royaume thaï de Sukhothai, formé aux dépens de la puissance khmère, annexe la région de Vientiane. Son rapide affaiblissement, suivi de sa soumission au royaume d'Ayuthia*, favorisera, finalement, la naissance du royaume lao.

Le royaume lao du Lan Xang

La fondation du royaume indépendant est l'œuvre d'un prince lao, Fa Ngum, aidé dans son entreprise par la Cour d'Angkor, auprès de laquelle il avait vécu exilé. Élevé dans la capitale, marié à l'une des filles du souverain khmer, qui met à sa disposition une armée, il entreprend, de 1340 à 1350, la reconquête de la principauté de ses ancêtres (haut Mékong). Proclamé roi à Xieng Dong-Xieng Thong (site de Muong Swa, future Luang Prabang), il redescend occuper Vientiane et revient se faire sacrer solennellement dans le premier site (1353). Le nouvel État fortifie l'emprise de la culture indianisée dans le haut Mékong, où s'impose, grâce à une mission de religieux et d'artisans conduite par l'ancien maître spirituel du souverain (amenant l'image vénérée du Pra Bang, qui donnera son nom à la capitale), le bouddhisme cinghalais.

De la fondation du royaume à l'intervention française (1885), quatre périodes, à la chronologie souvent imprécise et aux faits parfois altérés, peuvent être distinguées.

• *L'unification du royaume (1353-v. 1548).* À la mort de Fa Ngum (1373 ou 1393), son fils procède au recensement de la population et réorganise l'armée pour garantir l'indépendance. Après l'échec d'une tentative d'alliance avec le Dai Viêt (act. Viêt-nam), ce dernier poursuit une politique expansionniste (règne de Lê Thành-tông, 1460-1497), occupe le Trân Ninh et s'empare de Luang Prabang, d'où le roi est contraint à fuir. Son fils Thèng Kham (1480-1486) libère le Trân Ninh, et la restauration du royaume sera poursuivie par ses successeurs : son frère La Sèn Thai, qui resserre les Liens avec la cour d'Ayuthia ; un autre frère, Visun (v. 1501-v. 1520), qui épouse une princesse du Lan Na (capitale Chieng-Mai) et fait de nombreuses et importantes fondations au cours d'un règne paisible. Sous le règne de son fils, le pieux Pothisarat (v. 1520-v. 1547), le Lan Xang semble parvenu au sommet de sa puissance. Entretenant de bonnes relations avec le Viêtnam, il vainc une armée d'Ayuthia après avoir pris le parti d'un prince entré en rébellion et obtient pour son fils Settha le trône, vacant, du Lan Na. Rentré à Luang Prabang. Settha contraindra ses deux frères à abdiquer en sa faveur et se fera couronner sous le nom de Setthatirat.

• *Les conflits avec la Birmanie (milieu du* XVIe *s.-début du* XVIIe*).* L'accroissement de la puissance du Lan Xang, sa mainmise sur le Lan Na surtout ne pouvaient laisser les Birmans indifférents. Tentant de s'emparer du Lan Na, le roi birman Bayin Naung entrait à Chieng-Mai vers 1556. Setthatirat l'abandonnait à un prince thaï qui acceptait la suzeraineté birmane et, pour faire face à la menace, concluait un traité d'alliance avec Ayuthia. Quittant Luang Prabang, il s'installe à Vientiane, la dote de fortifications, d'un palais avec temple destiné à abriter le Pra Kèo (le Bouddha dit « d'Emeraude »), palladium amené de Chieng-Mai, et, en 1566, un grand *stūpa*, le That Luang (« Grand Reliquaire ») pour une relique du Bouddha... Destinées à affirmer la puissance politique et religieuse du Lan Xang, ces fondations n'arrêtent nullement les Birmans, qui, de 1563 à 1574, envahiront le royaume à trois reprises. Occupant Vientiane en 1574, emmenant le prince héritier No Kèo Kuman en captivité, ils imposeront au Lan Xang, avec leur suzeraineté, un souverain de leur choix. Des révoltes éclatent, que les Birmans tentent d'apaiser tantôt par la force, tantôt par des changements de politique. Finalement, sous la pression des bonzes, occupés par les guerres contre Ayuthia, ils rendront la liberté à No Kèo Kuman qui, sitôt devenu roi, dénoncera la suzeraineté birmane (v. 1591) et s'efforcera de rétablir le

Lan Xang dans sa puissance. Son cousin Vongsa, couronné sous le nom de Thammikarat, lui succédera en 1596 ; il sera exécuté sur l'ordre du prince héritier en 1622...

• *Des compétitions dynastiques à la scission (du début du* XVIIe s. au début du XVIIIe*)*. L'assassinat de Thammikarat peut être regardé comme le point de départ d'une série de troubles qui, séparés par des périodes de calme mais compliqués de luttes dynastiques, aboutiront à la division du Lan Xang en trois royaumes rivaux. L'histoire de cette période est des plus confuses, les diverses sources montrant de profondes divergences dans la chronologie aussi bien que dans la relation des faits. Après la situation anarchique qui, durant une dizaine d'années, suit la mort de Thammikarat, le long règne de son arrière-petit-neveu Suliyavongsa (1637-1694) ramène la grandeur et un calme relatif dans le royaume, dont la richesse frappera d'admiration les premiers voyageurs européens, le commerçant hollandais Gerrit Van Wusthoff (1641) et le jésuite italien J. M. Leria (1641-1647). La mort de Suliyavongsa, sans autres héritiers que deux petits-fils en bas âge, déclenche des rivalités qui aboutiront, vers 1711-1731 (?), à la constitution des trois royaumes de : Luang Prabang, qui se rapprochera de la Chine, puis d'Ayuthia (le Siam des auteurs européens) ; Vientiane, qui acceptera la suzeraineté du Viêt-nam ; Champassak, vassal du Cambodge, soutenu par le Siam, et qui, généralement à l'écart des grands événements, est omis par la plupart des historiens...

• *De la scission à l'intervention française (du début du* XVIIIe *s. à 1885)*. Marquée par les rivalités opposant Vientiane et Luang Prabang, cette longue période est dominée par les interventions des puissances voisines. Quelques-uns des faits les plus saillants d'une histoire fort complexe peuvent, seuls, être notés : à Vientiane, Sai Ong Hué et ses successeurs, prenant le parti des Birmans qui envahissent Luang Prabang avant d'attaquer le Siam (prise d'Ayuthia, 1767), s'aliènent les Siamois, qui, dès 1778, réagiront durement, occupant le royaume et s'emparant des statues tutélaires, le Pra Bang et le Pra Kèo. Si, en 1782, Vientiane recouvre sa souveraineté et si le Pra Bang est restitué, le Pra Kèo demeurera définitivement à Bangkok*, la nouvelle capitale. Vientiane ayant envahi Luang Prabang et annexé les Hua Phan (1791), le Siam lui impose, à partir de 1795, des souverains de son choix. Intronisé en 1805, Chao Anu obtiendra pour son fils, prix de l'aide apportée dans la répression d'une révolte des Khas, le trône de Champassak (1819). Croyant pouvoir profiter d'une tension entre l'Angleterre et Bangkok pour recouvrer l'indépendance, il attaquera brusquement le Siam en 1826. La contre-attaque le contraindra à la fuite (1827). Capturé, il mourra à Bangkok, tandis que, Vientiane détruite, les populations transférées massivement, le royaume deviendra terre siamoise (1828).

Tandis que Champassak semble bénéficier d'une situation privilégiée jusqu'au début du XXe s., Luang Prabang connaît au XVIIIe s., indépendamment de problèmes de succession, de graves difficultés du fait de la Birmanie. Les invasions de 1753 et de 1771 amènent la signature d'un traité avec le Siam (1774), puis la reconnaissance de la suzeraineté siamoise (1778). En 1828, Mantha Thurat (1817-1836) s'efforcera de rester à l'écart du conflit opposant Bangkok et Vientiane et se rapprochera discrètement de la cour de Huê. Cette politique prudente est favorable au royaume, qui rétablit son autorité sur le Trân Ninh (1851), se voit restituer le Pra Bang par le roi Rāma IV Mongkut (1867), reçoit la visite du naturaliste Henri Mouhot (1861) et la mission dirigée par Ernest Doudart de Lagrée (1866-1868). Mais la situation intérieure se dégrade bientôt, conduisant Bangkok à une action de plus en plus directe : en 1872, l'invasion du Trân Ninh par les Hos, la prise de Xieng Khouang et de Xieng Kham par les Pavillons-Rouges amènent une première répression ; la multiplication des désordres dans le Nord, une révolte des Khas (1876) aboutissent à l'intervention armée dans tout le Nord-Est (1883-1885). En résultera l'intervention française.

Le Laos et la présence française

Le souci de garantir la frontière Laos-Viêt-nam va opposer la France, dont la cour de Huê vient d'accepter le protectorat (1883), et le Siam, suzerain des royaumes laos. Une longue tension conduira la France à intervenir toujours davantage dans les affaires du Laos. En 1885, le Siam accepte la création d'un vice-consulat français à Luang Prabang. Le poste sera confié à Auguste Pavie (1847-1925), qui le rejoindra en 1887. Au cours de trois « missions » (1887-1895), ce dernier s'efforcera de réaliser la liaison Mékong-Tonkin et de préciser la frontière tonkinoise. De nombreux incidents, qui inquiètent l'Angleterre, maîtresse de la Birmanie, éclatent avec le Siam. Ceux qui sont consécutifs à l'occupation française de la rive gauche du Mékong entraîneront une démonstration navale devant Bangkok, suivie de la signature d'un traité franco-siamois reconnaissant l'autorité de la France sur la rive contestée (3 oct. 1893). Les problèmes territoriaux, fort complexes, sont loin d'être résolus. Pas plus qu'un nouveau traité franco-siamois (1902), l'accord de 1904, suivi d'une convention franco-britannique (Entente cordiale) qui définissait des zones d'influence française et anglaise au Siam, n'apportera de solution satisfaisante, et le traité franco-siamois de 1907 arrêtera les frontières actuelles sans satisfaire les intéressés. Bien que non ratifiées, les conventions franco-lao de 1914 et de 1917 fixeront le statut juridique du Laos, ou plus proprement du royaume de Luang Prabang, où, successeur de son père Chao Sakharine (1888-1903), régnera jusqu'en 1959 le roi Sisavang Vong.

En 1940-41, les hostilités franco-thaïlandaises aboutissent à la cession à la Thaïlande* (nom officiel du Siam depuis 1939) des territoires de la rive droite du Mékong (traité de Tōkyō, 9 mai 1941). En 1945, le coup de force japonais met momentanément fin à l'administration française, mais fait naître dans le sud du Laos une résistance armée animée par le prince Boun Oum de Champassak (né en 1911). À la capitulation du Japon, un mouvement d'indépendance nationale, constitué à Vientiane, forme un gouvernement provisoire qui, la ville reprise par les forces franco-lao, se repliera en Thaïlande et se transformera en mouvement de résistance (Lao Issara). Le 27 août 1946, un *modus vivendi* provisoire accorde au royaume l'autonomie interne, tandis que le prince Boun Oum, renonçant à ses droits sur le royaume de Champassak, permet la réalisation de l'unité lao. En 1947, une Constitution démocratique est promulguée, et, le 19 juillet 1949, une convention générale franco-lao consacre l'indépendance du royaume dans le cadre de l'Union française ; un traité d'amitié et d'association la remplacera en 1953. Si l'admission à l'O. N. U. confirme l'indépendance le 14 décembre 1955, le royaume s'est vu progressivement entraîné dans la guerre d'Indochine* (invasions Viêt-minh de 1953).

Le Laos depuis l'indépendance

Les accords de Genève (21 juill. 1954) avaient rendu au royaume les territoires occupés par le Viêt-minh, mais les forces du Pathet Lao du prince Souphanouvong (né en 1902) maintiendront la présence communiste dans le Nord. S'opposeront à elles les forces nationalistes du capitaine Kong Le (né en 1934), dans un État qu'une aide économique inadaptée aux besoins réels a conduit à une redoutable inflation. En 1959, au début du règne de Savang Vatthana, la situation est devenue si grave que les grandes puissances (conférence des « 14 » à Genève, 16 mai 1961) favorisent la formation d'un gouvernement d'union nationale groupant les partisans de l'autorité royale (prince Boun Oum), ceux du Neo Lao Hak Sat (NLHS, issu du Pathet Lao du prince Souphanouvong) et les neutralistes dirigés par le prince Souvanna Phouma (né en 1901), qui devient le chef du gouvernement (12 juin 1962). La neutralité et l'indépendance du Laos sont réaffirmées ; mais les développements de la guerre du Viêt-nam amèneront l'influence alternée des forces de droite et de gauche. Depuis 1964 (rencontre de La Celle-Saint-Cloud), le Laos est pratiquement partagé entre deux tendances : la droite, appuyée sur l'aide américaine, avec Vientiane pour capitale ; le Pathet Lao, pro-nord-vietnamien, contrôlant le Nord et les Hauts Plateaux. Les développements du conflit, son extension au Cambodge (1970) contraignent le Laos à prendre une part toujours plus active à une guerre qui, au moins sur le papier, se termine en 1973 sans que les problèmes politiques essentiels aient été réglés.

J. B.

▶ *Birmanie / Cambodge / Indochine / Thaïlande / Viêt-nam.*

🕮 **P. Le Boulanger, *Histoire du Laos français* (Plon, 1931). / M. Colani, *Mégalithes du Haut Laos* (Éd. d'art et d'histoire, 1936). / M. Viravong, *History of Laos* (Washington, 1957). / P. S. Duke, *les Relations entre la France et la Thaïlande au* XIXe siècle (Bangkok, 1962). / B. P. Lafont, *Bibliographie du Laos* (A. Maisonneuve, 1964). / D. G. E. Hall, *A History of South East Asia* (New York, 1968).**

L'art du Laos

Le Laos a conservé des vestiges des deux cultures protohistoriques indochinoises (V^e-IIe s. av. J.-C.) ; la civilisation mégalithique a laissé des dolmens, des menhirs et les grands vases en pierre de la plaine des Jarres ; la civilisation dongsonienne est surtout connue par les tambours de bronze.

À l'époque historique, le royaume du Cambodge* occupa le sud du pays, où s'élèvent encore des monuments khmers (région de Bassac, Vat Phu).

Lorsque, au milieu du XIVe s., le roi Fa Ngum fonda le royaume laotien du Lan Xang en réunissant les principautés de

Luang Prabang et de Vientiane, il existait, dans les pays voisins, Cambodge, Thaïlande et Birmanie, des traditions artistiques anciennes et brillantes. L'art lao doit beaucoup à ces traditions, mais il serait injuste de contester son originalité et, surtout, de le considérer comme une école provinciale de l'art siamois.

Pour le nouveau royaume, qui professait le bouddhisme* theravādin, la culture du royaume thaïlandais de Sukhothai pouvait apparaître comme un modèle. Cependant, la civilisation khmère était toujours brillante. Quant à l'influence birmane, elle s'est surtout exercée par l'intermédiaire du royaume du Lan Na (nord de la Thaïlande, capitale Chieng-Mai).

Bien des monastères lao ont été fondés aux XV[e] et XVI[e] s., mais aucun sanctuaire ne remonte à une date aussi haute et il n'en est guère qui soient antérieurs au XIX[e] s. Edifiés en bois et en maçonnerie légère, ils ont mal résisté au temps. Au Nord, dans le Trân Ninh et le pays de Luang Prabang, un immense toit en bâtière aux pentes incurvées couvre les sanctuaires à nef simple ou triple. Dans le Sud, les édifices sont plus élevés ; le plan comprend parfois un bas-côté et une galerie, couverts par un toit en appentis.

Des chapelles voûtées en berceau brisé accompagnent les sanctuaires. Des bibliothèques apparaissent comme des sanctuaires en réduction, édifiés sur un soubassement élevé. Dans la cour des monastères s'élèvent des *stūpa*, désignés sous le nom de *that*. Ils sont de types variés ; le *that* laotien le plus caractéristique comprend un bulbe galbé reposant sur un soubassement mouluré. Le That Luang de Vientiane est un énorme *stūpa* élevé au XVI[e] s.

Sur les murs des sanctuaires et des *that*, on appliquait un décor modelé dans le stuc et rehaussé de fragments émaillés. Au-dessus des baies, les artistes ont figuré des animaux affrontés, des fleurs ou des architectures. Actuellement, le stuc est abandonné pour le ciment, modelé quelquefois en bas relief.

Le bois sculpté entre pour une part importante dans la décoration des édifices. Les toits en bâtière abritent de grands frontons triangulaires sculptés. Les bords du toit reposent sur d'élégantes consoles en forme de serpents ou d'oiseaux. Sur les vantaux sont figurées des divinités protectrices auréolées d'un nimbe flamboyant. Des incrustations de plomb émaillé ponctuent de couleurs vives le bois doré.

À l'intérieur des sanctuaires et sous les porches, les murs ont parfois reçu une décoration peinte représentant des scènes bouddhiques. À Luang Prabang, on continue à orner les murs de peintures au pochoir, or sur fond rouge ou noir.

Dans les sanctuaires, sur les autels, entourés d'un riche mobilier en bois sculpté, on accumule les statues du Bouddha. L'influence khmère est sensible sur les anciennes images lao en pierre et sur certains reliefs rupestres de la région de Vientiane. Le *Pra Bang*, image très vénérée du Bouddha, fut apporté du Cambodge au XIV[e] s. Bien des artistes se sont inspirés de cette statue, qui représente le Bouddha debout, esquissant le geste qui rassure. Les écoles thaïlandaises de Sukhothai, du Lan Na ont fourni, elles aussi, des modèles, mais ceux-ci n'ont jamais été copiés servilement. Quelques images du Bouddha marchant, aux lignes élégantes, sont d'un art très raffiné. Certaines statues, aux yeux incrustés de nacre ou d'argent, au nez busqué en bec d'aigle, ont beaucoup de noblesse. Quelques images sont en bois doré, mais les plus belles effigies sont en bronze sombre d'un admirable poli. Les artistes ont poussé très loin la stylisation des images du Bouddha ; en épurant les lignes, ils ont cherché à donner l'impression d'un corps dégagé de la matière. En effet, l'art lao obéit traditionnellement à deux tendances : la recherche des lignes sobres et pures et le goût pour une riche décoration, animée de figures mythiques et chatoyante d'ors et d'émaux.

M. G.

▶ *Birmanie / Cambodge / Dông Son / Thaïlande.*

🕮 **H. Parmentier, *l'Art du Laos* (A. Maisonneuve, 1955 ; 2 vol.). / H. Marchal, « Art décoratif au Laos » dans *Arts asiatiques*, t. IX (P. U. F., 1964).**